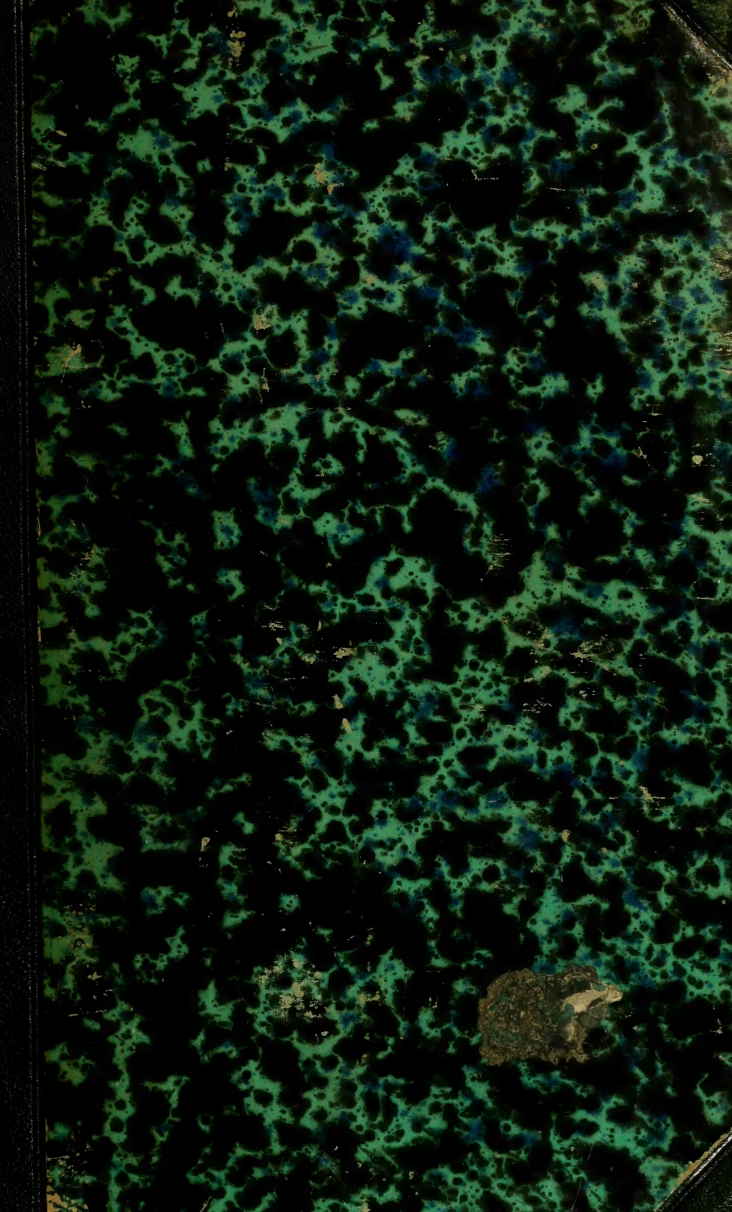
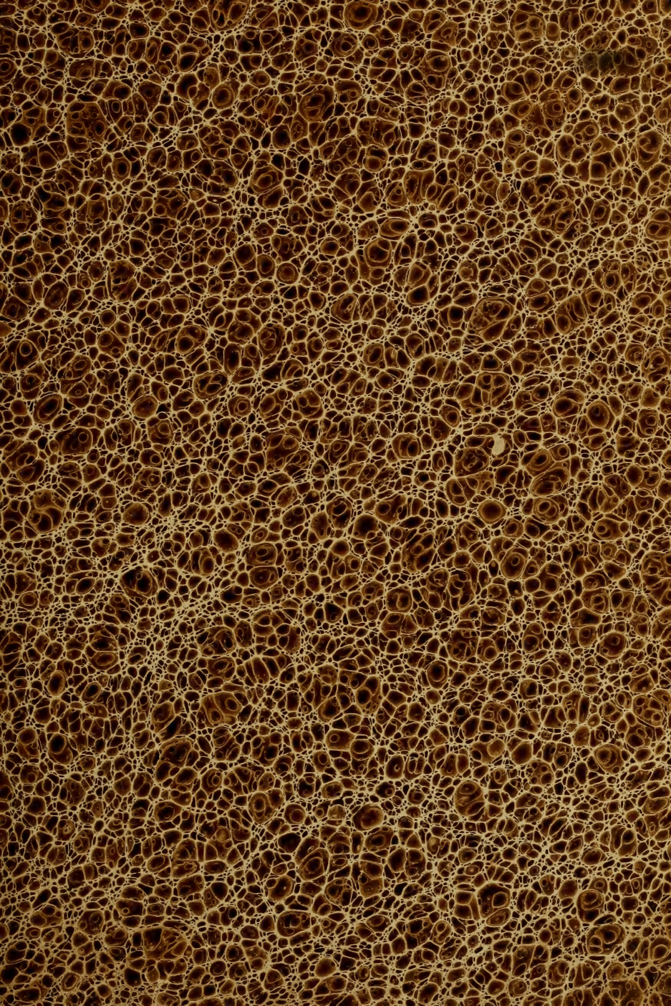






Stowage on top shelf

11 vols in 10

DICTIONNAIRE CLASSIQUE

DES

SCIENCES NATURELLES.

TOME PREMIER.

A — B

LES TROIS RÈGNES DE LA NATURE.

DICTIONNAIRE CLASSIQUE

DES

SCIENCES NATURELLES,

PRÉSENTANT LA DÉFINITION, L'ANALYSE ET L'HISTOIRE

DE

TOUS LES ÊTRES QUI COMPOSENT LES TROIS RÈGNES,

Leur application générale aux Arts, à l'Agriculture, à la Médecine, à l'Économie Domestique, etc. ;

RÉSUMANT

LES TRAVAUX DE BUFFON, DAUBENTON, LACÉPÈDE, CUVIER, DE JUSSIEU, ETC., ETC.

AUGMENTÉ

DES NOMBREUSES DÉCOUVERTES ACQUISES DEPUIS LA PUBLICATION DE CES OUVRAGES.

Par M. Drapiez.

TOME PREMIER.

A — B



BRUXELLES.
MELINE, CANS ET Ce, LIBRAIRES-ÉDITEURS.

LIVOURNE. MÊME MAISON. | LEIPZIG. J. P. MELINE.

1853

AVERTISSEMENT.

L'immense publication entreprise en 1804, sous le titre de Dictionnaire des sciences naturelles (1), rédigée par l'élite des naturalistes français auxquels s'étaient associés quelques savants étrangers, que l'Allemagne et l'Angleterre citeront toujours avec orgueil, fut une œuvre de haute portée, que les auteurs semblaient ne destiner qu'à l'usage des hommes spéciaux ou à l'ornement des plus riches bibliothèques. Mais le besoin d'un semblable ouvrage, qui embrassait avec discernement et méthode l'universalité des connaissances naturelles, se fit bientôt sentir dans toutes les classes des lecteurs. Il ne trouva d'obstacle ni dans le nombre des volumes, ni dans leur prix élevé, et l'édition s'écoula rapidement, partout où se trouva l'instruction, quoique deux années auparavant eut paru le Dictionnaire d'histoire naturelle, en vingt-quatre volumes, et bien plus à la portée de tout le monde.

Ce dernier ouvrage dont la rédaction, également, avait été confiée à des naturalistes d'un mérite supérieur, eut un tel succès que, malgré le grand nombre d'exemplaires auquel il avait été tiré, on fut obligé de le réimprimer en 1816. Alors, la quantité des matériaux neufs, accumulés dans l'espace de quatorze années, obligea les éditeurs à faire refondre entièrement l'ancien travail, et à porter le nouveau à trente-six volumes.

En 1822 commença la publication du Dictionnaire classique d'histoire naturelle (2), dont l'édition fut épuisée presque sur-le-champ; celui-ci, quoique moins volumineux, renfermait en substance tout ce que contenaient les autres, et même beaucoup de choses qui ne se trouvaient point ailleurs. Une semblable vogue obtenue par des ouvrages de grande valeur commerciale, en démontre l'utilité mieux que ne le ferait le discours préliminaire le plus soigné; on est d'ailleurs trop convaincu des avantages qui résultent généralement de l'étude des sciences naturelles, pour ne point nous dispenser de faire ressortir ceux d'un dictionnaire de ces sciences, mis au niveau des connaissances acquises en 1837. Nous avons cru cependant qu'il était convenable de placer ici quelques mots

(1) 61 volumes in-8° avec atlas de 1200 planches environ.
(2) 16 volumes in-8° avec atlas de 160 planches.

*

pour solliciter l'attention des lecteurs, à qui nous offrons ce travail, non sur la forme que nous lui avons donnée, puisqu'elle ne laissait point de choix, mais sur les modifications que nous y avons apportées, afin d'éviter quelques imperfections signalées soit dans le compte qui a été rendu des Dictionnaires que nous venons de citer, par les journaux scientifiques et littéraires existants à l'époque de leur apparition, soit dans des annotations particulières, résultat de l'expérience et de la méditation. A cet effet nous devons reprendre l'examen de ces ouvrages.

Nous ne parlerons point, quelque nombreuses qu'en eussent été les réimpressions, du Dictionnaire de Valmont de Bomare, non plus que de tous ceux de moindre importance encore, qui l'ont précédé. Ces livres sont aujourd'hui tellement loin des progrès de la science, qu'il n'y a plus pour eux que l'oubli. Nous prendrons pour point de départ, sous le rapport du mérite réel, le Dictionnaire d'histoire naturelle en 24 volumes, connu vulgairement sous le nom de Dictionnaire de Deterville, du nom de l'éditeur. Ce livre, en ouvrant véritablement la carrière, a mérité la reconnaissance des naturalistes comme des gens du monde. Il a rendu à tous les plus grands services, en présentant, sous le point de vue le plus favorable, les productions si variées que, de tout temps, l'on a réparties en trois grandes divisions ou règnes. Il a donné une idée juste de la manière dont pouvaient être distinguées, dans un dictionnaire, des parties qui le sont si nettement dans le vaste ensemble de la nature. On a dit que les sujets n'y étaient qu'effleurés; il peut en être ainsi pour quelques-uns, mais il faut observer que ce dictionnaire n'était point présenté comme un recueil de traités particuliers, et presque toujours il indique ceux auxquels, dans son insuffisance, on peut ou doit recourir.

Dans le Dictionnaire des sciences naturelles, on a voulu éviter ce reproche, et la partie descriptive y a été considérablement étendue; mais comme on ne pouvait la rendre complète sans augmenter, d'une manière pour ainsi dire effrayante, le nombre des volumes, on a dû imposer des limites à une foule d'articles, et il en est résulté cet autre reproche de n'avoir point assez dit, et d'avoir dit trop.

Le Dictionnaire classique d'histoire naturelle, postérieur aux deux précédents, s'est avancé, soutenu par l'expérience, entre les deux écueils qui avaient rendu si difficile la marche de ses aînés; certes, plus heureusement qu'eux, il aurait touché le but, s'il n'avait constamment rencontré des obstacles d'un tout autre genre, si les collaborateurs fatigués et dégoûtés surtout des entraves matérielles opposées à leurs travaux, n'avaient dû prendre la résolution d'y mettre trop brusquement un terme, ce qui a rendu la fin de ce dictionnaire si différente du commencement.

Libre de toutes ces entraves, le nouveau Dictionnaire classique des sciences naturelles arrive à son tour. Peut-être ne présente-t-il pas mieux les faits isolés dont se compose chacun de ses articles, pour les rattacher néanmoins au grand ensemble; mais il les présentera plus complets, et élaborés d'après les conseils d'une critique sage et modérée. Nous avons éloigné avec soin, et autant que cela se

pouvait sans nuire à l'utilité du livre, une synonymie que l'on avait exhumée jusque dans ses derniers replis, et qui, fastidieuse pour le lecteur, d'un secours presque nul pour le naturaliste, occupait une place réclamée par des développements que, plus d'une fois, l'on s'était vu obligé de passer sous silence, et que nous avons cherché à rétablir. Nous nous sommes permis aussi de resserrer certains articles que des auteurs trop scrupuleux avaient étendus au delà des limites qu'ils craignaient de ne point avoir atteintes; nous avons cru devoir séparer des articles généraux toute la partie méthodique de classification, pour en former un corps isolé, qui, placé à la fin de l'ouvrage, offrira plus de facilité à ceux qui doivent y avoir recours fréquemment. Enfin nous avons pris à tâche de rechercher jusqu'aux moindres imperfections reprochées aux dictionnaires qui ont précédé celui-ci, et nous avons l'espoir fondé de ne point encourir les mêmes reproches. Nous sommes bien loin de vouloir insinuer que nous soyons parvenus à la perfection, mais nous pouvons affirmer avec assurance, que pas une découverte en histoire naturelle, publiée depuis quinze ans, n'a échappé à nos investigations; que toutes les publications sur cette matière, faites en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Amérique, sur tous les points du globe enfin, ont été lues, relues et méditées pour en extraire et mentionner, dans notre dictionnaire, tout ce qui n'a pu faire partie des profondes et consciencieuses élaborations de nos devanciers. La partie absolument neuve de l'ouvrage en dépasse le tiers. Nous n'avons point hésité à puiser dans toutes les publications analogues à la nôtre les matériaux dont nous avons fait usage, et si, pour chaque article, nous n'avons point cité minutieusement la source à laquelle nous avons emprunté, c'est parce que le nombre des citations eût occupé un trop grand espace matériel; nous ne les avons cependant pas négligées lorsqu'elles étaient indispensables, et pour donner une idée de leur mérite, nous joignons ici les noms des savants auxquels nous avons fait nos emprunts. Ce sont :

Pour la *zoologie : histoire et description du règne animal,* MM. Audouin, Boisduval, C. Bonaparte, Bosc, F. Cuvier, G. Cuvier, De Blainville, Defrance, Dejean, Delacépède, Deshaies, Desmarets, L. Dufour, Duméril, Eschelscholtz, Férussac, Flourens, Gaymard, Geoffroy St-Hilaire, Isid. Geoffroy, Guérin, Lamouroux, Latreille, W. E. Leach, Lepelletier de St-Fargeau, Lesson, Macquarts, Milne-Edwards, Quoy, Say, Strauss, Temminck, Valenciennes, Virey, etc., etc.

Pour la *botanique : histoire et description du règne végétal,* MM. Blume, Bonpland, Bory de St-Vincent, Ad. Brongniard, R. Brown, Cambessèdes, Cassini, Cavanilles, De Candolle, De Humboldt, De Jussieu, Aug. de St-Hilaire, Desfontaines, Don, Dutrochet, Fée, Fischer, Graham, Guillemin, W. Hooker, Jacquin, Kunth, Labillardière, Lagasca, Lamarck, Lestiboudois, Lindley, Link, Loiseleur, Loudon, Martius, Michaux, Mirbel, Nees, Palisot-de-Beauvois, Poiret, Poiteau, Raspail, Reichenbach, A. Richard, Roemer et Schultz, Sprengel, Thouin, Turpin, Willdenow, etc., etc.

Pour la *minéralogie : histoire et description du règne minéral*, MM. Berthier, Berzelius, Beudant, Brard, Brochant de Villers, Alex. Brongniard, Buckland, Chevreul, Cordier, Davy, Delafosse, Doebereiner, D'Omalius de Halloy, Dumas, Elie de Beaumont, Gay-Lussac, Haüy, Jackson, Klaproth, Lesly, Levy, Mitscherlick, Monticelli, C. Prevost, Rose, Thenard, Thompson, Vauquelin, Werner, etc., etc.

ABRÉVIATIONS.

A.	Nageoire anale.
ACAL.	Acalèphes.
Anc.	Ancien.
ANN.	Annélides.
ARACH.	Arachnides.
B.	Membrane ou nageoire branchiostège.
BOT.	Botanique.
Buf.	Buffon.
C.	Nageoire caudale.
CRUST.	Crustacés.
Cuv.	Cuvier.
DC.	De Candolle.
D.	Nageoire dorsale.
E. ou Esp.	Espèce.
ECH.	Echinodermes.
Fab.	Fabricius.
Enl.	Pl. enluminées de Buffon.
Fam.	Famille.
Fig.	Figure.
FOSS.	Fossiles.
G.	Genre.
GEOL.	Géologie.
H.	Haüy.
INF.	Infusoires.
IC.	Iconographie.
INS.	Insectes.
INT.	Intestinaux.
Jus.	Jussieu.
L.	Linné.
Lam.	Lamarck.
Lat.	Latin.
Latr.	Latreille.
MAM.	Mammifères.
Mér.	Méridional.
MIN.	Minéralogie.
MOLL.	Mollusques.
N.	Nom.
OIS.	Oiseaux.
Ol.	Olivier.
Or.	Oriental.
P.	Nageoire pectorale.
P. inf.	Parties inférieures.
P. sup.	Parties supérieures.
P.	Page.
Pl.	Plante.
POISS.	Poissons.
POL.	Polypes.
REPT.	Reptiles.
S.	Synonyme.
Sept.	Septentrional.
T.	Taille.
T.	*Tabula* ou planche.
V.	Voyez.
V.	Nageoire ventrale.
Var.	Variété.
Vulg.	Vulgaire, vulgairement.
Willd.	Willdenow.
ZOOL.	Zoologie.

DICTIONNAIRE CLASSIQUE

DES

SCIENCES NATURELLES.

A

AAL. BOT. Arbres de l'Inde, décrits, mais non figurés par Rumphius, dans son *Herbarium amboinense*, t. 3, p. 207. Leurs caractères ne sont point encore assez bien établis pour les rapporter à aucun genre connu, ou pour en créer un nouveau, qui pût recevoir les deux espèces.

ABACETE. *Abacetus*. INS. G. de Coléoptères pentamères, institué par Dejean, dans la famille des Carabiques. Ses caractères sont : dernier article des palpes allongé, presque cylindrique et tronqué à l'extrémité; antennes filiformes, assez allongées et légèrement comprimées; lèvre supérieure en carré moins long que large; mandibules peu avancées, légèrement arquées et assez aiguës; menton trilobé; lobe intermédiaire arrondi; corselet trapézoïde, presque aussi large que les élytres à sa base; celles-ci peu allongées, se rétrécissant faiblement vers l'extrémité, et arrondies postérieurement; les trois premiers articles des tarses antérieurs dilatés dans les mâles, moins longs que larges, et fortement triangulaires ou cordiformes. Un insecte du Sénégal et de la côte de Guinée, *A. Gagates*, a fait naître ce G. nouveau; cet insecte est entièrement noir, il a le corselet presque carré, les élytres ovales-oblongues, un peu plus larges à la base, striées, avec un seul point enfoncé; il est long de 5 à 6 lignes.

ABAI. BOT. Synonyme de Calycanthe précoce.

ABAJOUES, SALLES, OU POCHES. ZOOL. *V.* ce dernier mot.

ABALON, ABALUM. BOT. *V.* HELONIAS.

ABAMA. BOT. Genre de la famille des Joncées, Hexandrie monogynie, L., établi par Adanson, pour une seule espèce désignée sous le nom de *Abama ossifraga*, Fl. fr., t. 3, p. 171, ou *Anthericum ossifragum*, L. Lob. ic. 92, f. 1. Caractères : calice persistant, à six divisions profondes; six étamines, dont les filets sont couverts de poils laineux dans toute leur étendue. L'ovaire est libre et en forme de pyramide; il offre trois loges pluri-ovulées; le style est court, et terminé par un stigmate capitulé, petit, simple; le fruit est une capsule à trois loges, s'ouvrant en trois valves, qui emportent chacune une partie des cloisons; les graines sont attachées vers le fond de chaque loge; elles offrent à leurs deux extrémités un appendice membraneux et filiforme plus long qu'elles. Ce genre diffère de l'Anthéric par son calice et ses étamines persistants ainsi que par les deux appendices de ses graines. L'*A. ossifraga* est une plante vivace, dont la tige est haute d'environ un pied, terminée par un épi de fleurs jaunâtres; les feuilles sont ensiformes, plus courtes que la tige. Elle croît dans les marais du nord et de l'ouest de la France.

ABANDION. BOT. S. d'Ixie bulbocode.

ABANGA ou *Abariga*. BOT. Fruit du Palmier Ady.

ABANUS. BOT. S. de Plaqueminier ébène.

ABAPUS. BOT. S. de Gethyllide.

ABARIDE. *Abaris*. INS. G. de Coléoptères pentamères, de la fam. des Carabiques, créé par Dejean pour un insecte de la Colombie, qui lui a offert les caractères suivants : dernier article des palpes presque cylindrique et tronqué à l'extrémité; lèvre supérieure en carré moins long que large, et coupé presque carrément au bord antérieur; mandibules peu avancées, légèrement arquées et assez aiguës, une dent simple et presque obtuse au milieu de l'échancrure du menton; tête triangulaire; antennes assez courtes, légèrement comprimées et presque filiformes; yeux assez gros et saillants; corselet carré; élytres ovalaires; les 3 premiers articles des tarses antérieurs dilatés dans les mâles, aussi longs que larges et triangulaires. L'Abaride BRONZÉ, *A. Ænea*, a le corselet carré, marqué de deux stries de chaque côté au bord postérieur; les élytres bronzées, oblongues, profondément striées, avec un point enfoncé; les antennes et les pattes d'un roux testacé; les jambes bronzées. Taille, 3 lignes.

ABASIC. OIS. N. vulg. du Martinet noir.

ABATIA. BOT. G. de Pl. Dicotylédones, Tétrandrie Tétragynie, Lin., qui a pour caractères : un calice monosépale, coloré, persistant, à quatre divisions profondes, réfléchies dans la fleur, redressées autour du fruit. Il n'y a pas de corolle, mais en dedans du calice se trouvent des touffes de poils insérés sous l'ovaire, frisés, noirâtres, un peu plus courts et plus fins que les filets des étamines. Celles-ci sont nombreuses, hypogynes, à anthères dressées, oblongues, biloculaires. L'ovaire libre, arrondi, tomenteux, surmonté d'un style que termine un

stigmate simple, devient une capsule à une seule loge, à deux valves s'ouvrant par le sommet et garnies, chacune dans son milieu, d'une demi-cloison ou réceptacle linéaire qui porte un grand nombre de graines striées. Ce genre contient deux espèces d'arbrisseaux à feuilles alternes ou opposées, à fleurs en grappes, originaires toutes deux du Pérou, et que Ruiz et Pavon ont décrites et figurées *Flor. Peruv. Prodr.*, table XIV.

ABAVI ou ABAVO. BOT. S. de Baobab.

ABAX. INS. *V*. FERONIE.

ABBADINI. MIN. N. vulg. de l'Ardoise tégulaire.

ABBAGUMBA. OIS. S. de Calao d'Afrique.

ABDELAVI. BOT. Nom appliqué en Orient, à plusieurs espèces de Melons, particulièrement au *Cucumis chate*.

ABDITOLARVES OU NÉOTTOCRYPTES. INS. Fam. d'Hyménoptères, établie par Duméril. Elle comprend les genres *Chalcide*, *Cynips*, *Diplolèpe*, etc.

ABDOMEN. ZOOL. Sous ce nom, on a désigné chez l'Homme, la dernière des trois grandes cavités, celle qui fait suite au thorax et qui renferme les organes digestifs, leurs annexes, les organes urinaires et génitaux. Tant que l'on examine les Mammifères, la grande analogie de formes qui règne entre eux et l'Homme rend parfaitement exacte cette dénomination, et ces Animaux nous offrent une cavité renfermant les mêmes organes et ayant tous les rapports de l'Abdomen humain. Cette dénomination se trouve encore applicable aux Oiseaux qui nous offrent un diaphragme, imparfait, il est vrai, et permettant aux poumons d'étendre des prolongements ou poches aériennes jusqu'au milieu des organes digestifs, mais qui, chez plusieurs, isole très-bien l'Abdomen et le thorax. — Si, dans le principe de leur formation, les Mammifères et les Oiseaux se sont trouvés dans des circonstances d'activité qui ont entraîné une grande rapidité de fonctions et surtout de circulation et de respiration, d'où est résulté le développement, au maximum, d'un plan charnu, capable d'appeler puissamment l'air dans l'intérieur de leurs poumons; alors aussi les organes thoraciques se sont trouvés isolés des viscères abdominaux, et la cavité de ces derniers a été parfaitement circonscrite et déterminée : mais dans les Reptiles et les Poissons, pour ne pas sortir de la classe des Vertébrés, la disposition des organes a changé avec la différence des conditions d'existence. Chez les premiers, une seule et même cavité renferme les organes respiratoires, circulatoires, digestifs et générateurs. Chez les Poissons, il existe bien une grande cavité qui renferme les mêmes organes que l'Abdomen du Mammifère : mais peut-on lui assigner la même dénomination, puisque les mêmes éléments ne concourent pas à la former, puisque, dans le fait, elle représente et le thorax et l'Abdomen des Mammifères, le cœur de ces animaux s'étant glissé jusque sous la tête et n'étant renfermé dans aucune cavité qu'on puisse comparer à celle de la poitrine? Si des Animaux vertébrés on passe aux invertébrés, on n'y rencontre nulle trace de cavité à qui le nom d'Abdomen ou de thorax puisse convenir, en tant que ce sont des contenants formés des mêmes matériaux et renfermant les mêmes viscères. Chez eux, les organes de la circulation, de la respiration, de la digestion et de la génération n'occupent plus de cavités distinctes; et ce ne sera ni dans les Mollusques, ni dans les Vers, ni dans les Annélides, etc., qu'on pourra faire ces applications de thorax et d'Abdomen, telles qu'elles sont reçues en anatomie humaine.

On voit donc que ce mot Abdomen ne peut être une dénomination générale, sans comprendre des cavités de forme ou de structure différentes, et sans renfermer, surtout, des organes de toute espèce. Cette dénomination ne peut convenir qu'aux deux premiers embranchements de l'Arbre Zoologique, et tout au plus s'étendre aux Poissons; elle serait inexacte pour le reste des Animaux : aussi, l'appliquant seulement aux premiers, nous dirons que chez l'Homme l'Abdomen est placé au-devant des corps vertébraux. Borné en haut par le diaphragme, en bas par le bassin, il est formé en devant et sur les côtés par une partie des côtes et par les muscles abdominaux qui sont au nombre de dix. Chez les autres Animaux, la direction différente de la colonne épinière fait varier la position de l'Abdomen. Chez tous, une membrane séreuse, nommée Péritoine, le tapisse et se replie sur les organes digestifs et générateurs, tandis qu'elle n'enveloppe qu'une partie de la vessie et passe simplement au-devant des reins; elle forme en outre de vastes replis flottants dans l'intérieur de l'Abdomen, et que l'on a nommés *Épiploon*. Pour faciliter l'étude des organes que renferme l'Abdomen, on divise cette cavité en neuf régions : trois supérieures, trois moyennes et trois inférieures. Des trois premières, celle du milieu se nomme Épigastre, les deux autres Hypocondres; parmi les trois moyennes, celle du milieu a reçu le nom d'Ombilic, et les deux latérales, celui de Flancs. On a nommé Hypogastre celle qui se trouve au-dessus du pubis, et Régions des Iles celles où se trouvent les deux os de ce nom. Selon les espèces d'Animaux et leurs divers états, l'Abdomen est sujet à un grand nombre de variations. Sa capacité est bien plus grande chez ceux qui se nourrissent de végétaux que chez ceux qui font de la chair leur nourriture habituelle; il augmente considérablement pendant la grossesse, et, en un mot, suit, comme tout contenant, le volume des organes qu'il renferme.

Quant à l'Abdomen chez les animaux invertébrés ou aux organes que l'on considère comme tels, voyez ce qui en est dit aux définitions générales de chacune des grandes divisions de ces animaux.

ABDOMINAUX. POIS. IVe ordre de la classe des Poissons de Linné, et l'un des plus nombreux en espèces. Les caractères consistent dans les branchies qui sont soutenues par quelques rayons osseux, et dans la position des nageoires ventrales, situées sur le ventre postérieurement aux pectorales. Les genres renfermés dans cet ordre étaient *Cobitis*, *Amia*, *Silurus*, *Teuthis*, *Loricaria*, *Salmo*, *Fistularia*, *Esox*, *Elops*, *Argentina*, *Atherina*, *Mugil*, *Exocetus*, *Polynemus*, *Clupea*, *Cyprinus*. — Cuvier a conservé à peu près cet ordre qui, à l'exception des *Teuthis*, *Fistularia*, *Atherina*, *Mugil* et *Polynemus*, devenus des Acanthoptérygiens, forme, dans le Règne Animal, le Ve ordre des *Malacoptérygiens-abdominaux*.

Duméril a divisé les Abdominaux, qui sont ses *Holobranches*, en Siphonosmes, Cylindrosomes, Oplophores, Dimérèdes, Lépidopomes, Siagonotes, Dermoptères et Gymnopomes.

ABÉCEDARE. BOT. N. vulg. de l'*Agave americana*, et du *Spilanthus oleraceus*.

ABEILLE. INS. G. d'Hyménoptères, de la fam. des Mellifères de Latreille qui lui donne pour caractères : antennes filiformes et brisées; premier article des tarses postérieurs en carré long, garni intérieurement, chez les Ouvrières, d'un duvet soyeux, rangé par bandes transversales; les mandibules en cuiller chez les neutres; elles sont tronquées et bidentées dans les Mâles et dans les Femelles. Ces caractères coïncident avec un grand nombre d'autres, que nous allons exposer en prenant, pour objet de cette étude, l'Abeille commune, dont l'intéressante histoire est enrichie d'observations très-exactes.

On distingue dans les Abeilles communes trois sortes d'individus : les Mâles ou Faux-Bourbons, les Femelles ou Reines, les Neutres ou Ouvrières ou Mulets; chacun d'eux présente une organisation et surtout des mœurs toutes particulières, qui ne peuvent être traitées isolément, mais que nous nous bornerons à caractériser dans le courant de cet article. La tête, un peu moins large que le corselet, triangulaire chez les Femelles et les Ouvrières, arrondie au contraire dans les Mâles et placée verticalement, est limitée sur les côtés par des yeux à facettes, hérissés de poils, ovales et assez distants l'un de l'autre chez les Ouvrières et les Femelles, très-saillants et contigus sur le vertex chez les Mâles. Cette partie supporte, dans les premières, des yeux lisses, au nombre de trois, disposés en triangle; mais dans l'autre sexe ils n'occupent pas la même place, et sont situés plus en avant, immédiatement au-dessus de l'insertion des antennes. Celles-ci sont filiformes, brisées, composées de treize articles dans les Mâles, et seulement de douze dans les Femelles. Le thorax est ombragé de poils, et ses parties constituantes, qu'on retrouve aussi dans les autres Hyménoptères, ne s'aperçoivent que lorsque les poils ont été enlevés. On distingue alors parfaitement l'écusson du mésothorax qui, courbé en arc et placé transversalement, constitue une saillie assez remarquable. Les épaulettes sont peu développées, et recouvrent à peine les épidèmes articulaires des ailes. On voit sur celles-ci une cellule radiale resserrée, fort allongée, et trois cellules cubitales presque égales : la première carrée; la seconde triangulaire, recevant la première nervure récurrente; la troisième presque semi-lunaire, recevant la seconde nervure, et éloignée de l'extrémité. Ces ailes, chez la Femelle, sont très-courtes, proportionnellement à la longueur du corps, ne s'étendent guère au delà du quatrième anneau, tandis que dans les autres individus, elles recouvrent tout l'abdomen. La poitrine n'offre aucun caractère propre d'une grande importance, elle supporte les pattes. Les deux dernières paires présentent une dilatation du premier article de leurs tarses. Cet article est surtout très-remarquable dans les Ouvrières.

Il s'articule supérieurement, et par son angle antérieur avec la jambe, de manière à exécuter sur elle un mouvement de ginglyme. Son angle postérieur, au contraire, est libre, muni d'une épine recourbée. Ces deux pièces forment par conséquent une sorte de pince; le premier article ou pièce carrée, a, sur sa face interne, plusieurs rangées transversales de poils roides et parallèles, ce qui lui a valu le nom de *Brosse*. Outre la dilatation du premier tarse, on remarque encore, dans la patte postérieure, la jambe qui, à cause de sa forme et de son usage, a été appelée *Palette triangulaire;* sa face externe a reçu, pour les mêmes motifs, le nom de *Corbeille*. Elle est légèrement concave, bordée de poils longs et recourbés en haut.

C'est au moyen de cet appareil très-simple, et qui n'existe que dans la caste Ouvrière, que se fait la récolte d'une poussière particulière nommée Pollen : ce pollen, fourni par l'anthère des étamines d'un grand nombre de Plantes, s'attache d'abord naturellement aux poils qui recouvrent le corps de l'Abeille, il est ensuite balayé au moyen des tarses des jambes, et surtout par la brosse qu'on distingue à la troisième. L'Insecte parvient à réunir cette poussière en petits globules, qui sont déposés successivement par la seconde paire de pattes, dans la corbeille, jusqu'à ce que celle-ci en soit bien garnie. C'est aussi le même appareil qui sert à la récolte d'une autre substance résineuse, odorante, qui a reçu le nom de *Propolis,* et que les Abeilles emploient principalement pour clore leur demeure.

Le tarse, outre la pièce carrée, est encore formé par quatre autres articles beaucoup moins développés, et terminé par deux crochets unidentés, séparés l'un de l'autre par une pelotte charnue.

L'abdomen, à partir de l'étranglement, est composé de sept anneaux dans le Mâle, et de six dans les Femelles et les Ouvrières; le premier étant, ainsi que dans tous les Hyménoptères à abdomen pédiculé, uni intimement et confondu avec le thorax. Le système nerveux se compose, suivant Swammerdam, d'un cerveau formé de huit parties rangées par paires, et d'une portion moyenne qui est l'origine de la moelle épinière de laquelle partent, à droite et à gauche, un nerf considérable, se distribuant sans doute aux yeux, et antérieurement six nerfs ainsi répartis : deux pour les mandibules, deux pour les mâchoires et deux pour la trompe; vient ensuite la moelle épinière proprement dite formée de deux cordons parallèles, se réunissant à divers intervalles pour former sept ganglions, dont trois situés dans le thorax, et les autres dans l'abdomen : cette moelle se réunit aussi en un cordon étroit vers l'étranglement qui résulte de la jonction du premier anneau abdominal avec le deuxième. Les nerfs tirent leur origine des ganglions; mais quelques-uns naissent dans le thorax de la moelle épinière, dans l'intervalle de ses renflements; ils se distribuent aux muscles et à tous les appareils d'organes, principalement à ceux de la génération.

On n'a pas encore de donnée bien positive sur les sens de l'ouïe et de l'odorat chez les Abeilles; mais on sait qu'elles aperçoivent de très-loin leur habitation, qu'elles distinguent leur ruche entre toutes les autres, et qu'elles y arrivent en ligne droite et avec rapidité. Réaumur, ayant enduit successivement d'un vernis opaque les trois petits yeux lisses et les yeux composés, nous a prouvé, par ses expériences, qu'ils étaient également indispensables à la vision. Swammerdam (*Biblia naturæ*) a décrit, avec beaucoup de soin, l'œil des Abeilles mâles; ce qu'il en dit s'applique également à un grand nombre d'insectes; et nous renvoyons au

mot Œil pour avoir une idée exacte de cet appareil. Dans les Abeilles, la choroïde qui enduit la cornée est d'une couleur pourpre foncée ; cette cornée, composée de facettes très-serrées, présente dans les intervalles des poils qui modifient probablement la vision, et qu'on ne retrouve que dans un petit nombre d'Insectes; ils sont simples et diffèrent beaucoup des poils longs et penniformes qui, situés sur le vertex, ombragent les petits yeux lisses et ne permettent à la lumière de leur arriver que dans un certain sens.

Le siége de l'organe du goût, placé par Swammerdam dans la trompe, n'est pas, à beaucoup près, aussi bien déterminé que celui de la vue. On se rend même difficilement raison de l'existence d'un tel sens, lorsque, jugeant d'après ses propres sensations, on considère que l'Abeille, pour se désaltérer, préfère une eau croupissante à une eau limpide, et qu'elle se nourrit indistinctement des sucs d'un grand nombre de plantes ayant des propriétés très-différentes : de là les nombreuses variétés de miel que l'on observe dans des ruches placées les unes auprès des autres.

C'est du nectaire des Fleurs qu'elles retirent, au moyen d'un instrument nommé trompe, un suc qui sera bientôt converti en miel. La trompe n'est pas formée, comme celle du Papillon, par le prolongement des mâchoires, mais par celui de la lèvre inférieure. La bouche se compose des mêmes parties que celle des autres Hyménoptères; le labre est transversal, peu apparent dans les Mâles ; les mandibules, supportées chacune sur un pédicule, sont petites, bidentées à leur sommet dans les Mâles et les Femelles, creusées, au contraire, chez les Ouvrières, d'une fossette divisée elle-même en deux portions par une arête longitudinale. Les mandibules viennent-elles à se rapprocher, l'une de ces portions s'applique exactement contre celle du côté opposé, et forme avec elle une pince tranchante, tandis que l'autre, ne se rapprochant pas également de sa vis-à-vis, constitue une sorte de gouttière ; c'est au moyen de cette conformation de leurs mandibules que ces Insectes parviennent à bâtir les cellules de cire. La trompe est l'analogue de la lèvre inférieure des autres Insectes. On y retrouve les mêmes pièces, mais à des degrés de développement très-différents.

Swammerdam s'était mépris sur les fonctions de ces parties ; il attribuait à la trompe la faculté de sucer ; à cet effet, il la croyait percée à son extrémité, et traversée dans toute sa longueur par un canal étroit. Les étuis extérieurs avaient, selon lui, pour usage, d'écarter les pétales des fleurs, et les divisions internes qui sont sur les côtés de la trompe, en pressant celle-ci, faisaient monter le liquide dans son intérieur. Cette succion était en outre, et toujours selon lui, favorisée par la pression de l'air extérieur et par la dilatation de l'abdomen qui opérait le vide dans le canal médian. Réaumur a mieux observé le jeu de ces pièces : il nous a appris que la trompe, proprement dite, est une sorte de langue qui, en léchant ou lapant, se charge de la liqueur miellée; que cette liqueur passe entre elle et les étuis extérieurs ou les mâchoires, et qu'elle gagne ainsi une ouverture qui a échappé à Swammerdam. Cette ouverture, placée au-dessus et à la base de la trompe, est recouverte par une sorte de langue charnue et doit être considérée comme l'entrée pharyngienne ou le pharynx lui-même ; c'est par elle que s'échappe ordinairement une gouttelette de miel, lorsqu'on presse une Abeille entre ses doigts. Le canal intestinal, qui fait suite à cet appareil, consiste en un œsophage assez grêle, aboutissant à un estomac renflé, mince, ordinairement plein d'une liqueur jaune, limpide, ayant toutes les propriétés du miel, et limité postérieurement par le pylore, sorte d'étranglement valvulaire de l'intestin, qui sépare ce premier estomac d'un second que Swammerdam nommait Colon, et qui a beaucoup plus de longueur et de capacité que le précédent : il est en outre évidemment musculaire, et présente dans son intérieur plusieurs valvules. Cet estomac se continue avec l'intestin grêle, et vers le point de leur réunion, on remarque un grand nombre de vaisseaux biliaires qui s'ouvrent dans l'intérieur de celui-ci. L'intestin grêle, qui n'est pas à beaucoup près aussi long que le deuxième estomac, s'abouche abruptement avec un large cœcum membraneux, garni de six glandes oblongues, faisant saillie à l'intérieur. Ce cœcum se rétrécit plus ou moins visiblement ; et après lui vient le rectum qui se continue avec l'anus placé au-dessous de l'aiguillon.

La respiration a lieu, comme dans les autres Hyménoptères, au moyen de trachées naissant des stigmates qui s'observent sur les côtés du thorax et sur les parties latérales de l'abdomen; elles aboutissent à quelques vésicules aériennes très-développées et à un grand nombre d'autres plus petites. Les Abeilles partagent aussi avec les autres Insectes cette propriété remarquable de survivre à la privation de l'air, prolongée pendant un assez long temps, soit qu'on les place dans un espace exempt de ce fluide, soit qu'on les plonge dans l'eau ; Réaumur a su employer ce dernier moyen pour examiner, sans danger, tous les individus d'une même ruche.

A cette fonction se rattachent quelques phénomènes très-curieux qui nous ont été transmis par Huber; cet observateur ayant remarqué qu'une ouverture d'un assez grand diamètre, pratiquée dans une boîte ou une cloche de même capacité qu'une ruche ordinaire, était tout à fait inutile pour le renouvellement de l'air; ayant appris aussi par plusieurs expériences que les Abeilles ne pouvaient continuer à vivre dans un espace où l'air ne se renouvelait pas ; et sachant en outre que dans une ruche peuplée quelquefois de 25.000 habitants, ce fluide est, à peu de chose près, toujours aussi pur à l'intérieur qu'à l'extérieur, parvint à expliquer ce phénomène par la ventilation que les Ouvrières produisent presque continuellement en agitant leurs ailes à la partie inférieure de la ruche. Sans pénétrer dans cette demeure, on peut, dans le temps de chaleurs, surprendre en dehors et auprès des portes de la ruche quelques Abeilles dans cette singulière action. Ce mouvement, quelquefois général, suffit, suivant Huber, pour établir des courants entre l'air extérieur et l'air intérieur, au moyen desquels celui-ci est sans cesse renouvelé. Ce phénomène, qui n'a encore été observé que dans les Abeilles et dans quelques Bourdons, était un fait digne d'être noté. Il est une conséquence immédiate de la respiration, ainsi que la chaleur des ruches, qu'il ne faut

plus maintenant attribuer à la fermentation du miel.

Si le système respiratoire est remarquable par son développement et ses fonctions, celui de la circulation se réduit, de même que dans tous les Insectes hexapodes, à un simple vaisseau dorsal n'offrant rien de particulier.

Aux différentes fonctions que nous avons jusqu'ici fait connaître, il faut en ajouter une très-importante, celle des sécrétions. Les gâteaux sont formés, avons-nous dit, de cire. On a pensé pendant longtemps que l'ingrédient principal de cette cire était le pollen dont les Ouvrières se nourrissent quelquefois et qu'elles mettent le plus souvent en magasin dans certaines cellules. Ce pollen, disait-on, était élaboré dans leur estomac, et dégorgé ensuite par la bouche sous forme de bouillie blanchâtre ou véritable cire. Telle fut l'opinion de tous les savants, jusqu'à ce qu'un cultivateur de Lusace, et par suite John Hunter, eussent découvert des lamelles de cire engagées entre les arceaux inférieurs de l'abdomen. Cette observation exacte, publiée dans les Transactions philosophiques pour l'année 1792, fixa l'attention de Huber, qui entreprit sur ce sujet un grand nombre d'expériences, et confirma cette importante découverte en l'étayant de nouvelles preuves. Si l'on détache, à la partie inférieure de l'abdomen d'une Ouvrière, certains arceaux, on remarque que chacun est formé de deux parties très-distinctes : la première, obscure, étroite et située en arrière ; la seconde, au contraire, très-étendue, constituant à droite et à gauche deux espaces membraneux, transparents, d'un brun jaunâtre, séparés l'un de l'autre par une crête longitudinale et moyenne assez élevée. C'est à la surface de ces aires membraneuses, circonscrites sur les côtés par des bords solides, que sont placées les petites lames de cire. Non content d'avoir connu dans tous ses détails cet appareil singulier, Huber voulut encore en déterminer, s'il était possible, les fonctions; et des expériences ingénieuses lui apprirent que les Abeilles, nourries uniquement de pollen, ne sécrétaient jamais de cire, et que celles, au contraire, auxquelles on donnait une liqueur sucrée, en fournissaient en grande abondance. Il en tira cette conclusion : que si le sucre ou quelques-unes de ses parties constituantes ne se convertissaient pas en cire, il était du moins le stimulant de l'appareil sécréteur.

Par suite de ces expériences, on était en droit de penser que les Ouvrières produiraient d'autant plus de cire que la campagne leur fournirait une récolte plus abondante de miel, et que si, à cause d'une grande sécheresse, elles ne rapportaient à la ruche que du pollen, la sécrétion de cette matière n'aurait plus lieu, et la construction des gâteaux cesserait. L'observation apprit bientôt qu'il en était ainsi ; après avoir traversé les aires membraneuses, la cire, devenue extérieure et non contenue dans une poche, est retenue et moulée en lamelles à leur surface par la portion du segment précédent qui les recouvre.— C'est avec cette cire, dont l'origine n'est plus maintenant douteuse, que les ouvrières bâtissent les cellules dont le principal usage est de contenir l'œuf qui a été pondu par la Femelle quelque temps après son accouplement avec le Mâle.

Les Mâles, dont nous avons déjà fait connaître les caractères extérieurs, se distinguent principalement des Femelles par leurs organes génitaux. Swammerdam, Réaumur et Huber ont étudié l'appareil copulateur avec beaucoup de soin; mais ne l'ayant pas comparé avec les organes analogues chez des individus de genres différents et de même sexe, ils ont cru trouver dans ces parties une organisation nouvelle et leur ont appliqué des noms particuliers, tirés la plupart de leurs formes, tels que ceux de Lentille, de Plaque cartilagineuse, de Palette goudronnée, etc. Les organes génitaux femelles se composent de deux ovaires subdivisés en plusieurs oviductus et réunis en un canal commun; ils sont enveloppés, suivant Swammerdam, d'une membrane commune et contiennent un nombre prodigieux d'œufs. Cette fécondité est telle qu'une Femelle qui avait déjà pondu plus de 28,000 œufs offrit à Réaumur son abdomen encore plein de plusieurs milliers de ceux-ci. A ces organes se joint un sac sphérique et deux vaisseaux aveugles s'ouvrant dans le canal commun des oviductus. — L'aiguillon appartient au même appareil ; il est ici construit sur le même plan que celui des autres Hyménoptères. La vésicule du venin est oblongue, très-développée dans les Femelles et munie de deux vaisseaux sécréteurs réunis en un canal commun. Un autre canal excréteur conduit le venin dans l'aiguillon. Il suffit d'avoir jeté un coup d'œil sur les organes mâles et femelles pour penser que de tels appareils sont faits pour un but déterminé ; et ce but se conçoit facilement lorsqu'on voit chaque jour les mêmes organes servir chez d'autres Insectes à la copulation ; cette pensée fut sans doute celle de Swammerdam et de Réaumur ; mais ils ne purent être spectateurs d'une jonction immédiate et abandonnèrent une opinion très-rationnelle, qu'ils ne pouvaient fonder sur des faits. Huber, plus heureux sans doute et doué également du génie de l'observation, reconnut que cette jonction avait toujours lieu hors de la ruche et il en eut des preuves certaines quand, ayant tenu captives des Femelles, soit isolées, soit avec des Mâles, elles restèrent toujours stériles ; quand, au contraire, leur ayant laissé toute liberté, elles revinrent fécondées ; quand, enfin, il retrouva dans la vulve des mêmes Femelles l'organe copulateur du Mâle qui y adhérait encore. Si les Mâles sont inutiles à la ruche, parce que, n'étant pas pourvus des instruments de travail, ils ne récoltent ni miel ni pollen et se nourrissent au contraire des provisions amassées par les Ouvrières; si, dis-je, ils sont inutiles sous ce rapport, ils ne le sont pas sous celui de la propagation de l'espèce. Aussi voit-on les Ouvrières, à une certaine époque, donner un soin particulier à leurs larves ; je dis à une certaine époque, car il arrive un autre moment où elles percent de leur aiguillon tous les Mâles et détruisent tous ceux qui sont près d'éclore. C'est ordinairement dans les mois de juin, de juillet et d'août que se fait, au fond de la ruche, le grand carnage; il n'a pas lieu toutefois dans les ruches privées de Reines et dans celles où, par des causes particulières, quelques Ouvrières devenues fécondes, ou bien quelques Reines dont la fécondation a été retardée, ne pondent uniquement que des œufs de Mâles. Hors ces trois cas, on ne trouve plus après le mois d'août, aucun Mâle dans les ruches, et ce n'est qu'en avril et

mai suivants que, de nouveaux œufs ayant été pondus, on les voit reparaître, d'abord en petit nombre, et ensuite en grande quantité. Ils éclosent dans les ruches avant les Reines : celles-ci sont aussi impropres que les Mâles à tout travail; leur seule et unique fonction est de perpétuer l'espèce; aussi ne restent-elles que très-peu de temps dans l'état de virginité. Cet état peut être prolongé par certaines circonstances; mais ordinairement, cinq ou six jours après leur naissance, et un jour après qu'elles se sont établies dans une nouvelle demeure à la tête d'une colonie (ce qui a lieu vers les mois de mai, juin et juillet), on les voit sortir pour aller à la recherche d'un Mâle : elles reviennent à la ruche ordinairement fécondées, et la perte de leur virginité n'est pas équivoque. Elles reçoivent alors, de la part des Ouvrières, des hommages et des soins empressés qu'on ne leur avait pas encore rendus. C'est ordinairement quarante-six heures après l'acte de la copulation que la ponte a lieu; elle se continue jusqu'au printemps suivant, sans que la Femelle ait été fécondée de nouveau; car nous avons dit qu'à dater du mois d'août on ne rencontrait plus de Mâles. La ponte peut donc avoir lieu onze mois après l'accouplement, et ce terme n'est pas le plus éloigné; car Huber nous apprend qu'un seul accouplement peut rendre une Femelle féconde pendant deux ans.

Si la Femelle est fécondée les quinze premiers jours de sa vie, elle ne pond guère jusqu'au printemps que des œufs d'Ouvrières; à cette époque elle fait une copieuse ponte de Mâles, et immédiatement après a lieu celle des Reines, mais à un jour d'intervalle, afin que ces Reines conductrices des colonies qui doivent sortir de la ruche ne naissent pas toutes en même temps. Si, au contraire, la fécondation de la Reine est retardée au delà du vingt et unième jour qui suit sa naissance, ou bien si la ponte éprouve quelque retard à cause de la température peu élevée, elle ne produit plus que des œufs de Mâles et les dépose indistinctement dans toutes les cellules. Mais avant de parler de la ponte et des phénomènes qui l'accompagnent, nous devons jeter un coup d'œil dans la ruche et faire connaître les cellules dans lesquelles sont déposés les œufs.

Nous avons déjà parlé sous plusieurs rapports des trois sortes d'individus qui s'observent dans une ruche, c'est-à-dire des Mâles, des Femelles et des Ouvrières; ces dernières ne diffèrent des Reines que par un moindre développement des organes génitaux. Les ovaires se rencontrent également dans leur abdomen, mais à l'état rudimentaire, et ils peuvent même, dans certaines circonstances, contenir des œufs féconds sans que pour cela leur caractère extérieur d'Ouvrière éprouve de changements; dans l'état ordinaire, leurs fonctions principales sont d'aller à la récolte du miel et du pollen, de bâtir les cellules, de soigner les larves, de faire la police extérieure de la ruche, et de la défendre contre ses ennemis. Réaumur avait remarqué qu'elles n'étaient pas toutes de même grosseur, ce qu'il attribuait à une plus ou moins grande quantité de matière contenue dans leurs intestins; mais Huber donna plus de valeur à cette différence, quand il découvrit qu'elle constitue deux variétés plus distinctes encore par les fonctions qu'elles sont appelées à remplir; les unes, dont l'abdomen est habituellement dilaté et qu'il nomme *Cirières*, s'occupent uniquement de la construction des gâteaux; les autres, dont l'abdomen a moins de volume et qu'il appelle *Nourrices*, ont pour emploi de soigner le produit de la conception jusqu'à son entier accroissement.

Les alvéoles ou cellules, lorsqu'elles sont réunies, portent, ainsi que tout le monde sait, le nom de Gâteaux. Chacune d'elles constitue ordinairement un petit godet hexagone, ouvert d'un côté et fermé de l'autre par un fond ou calotte pyramidale, résultant de la réunion de trois rhombes qui auraient chacun un de leurs angles obtus au centre de ce fond pyramidal, et seraient réunis entre eux par les côtés qui renferment cet angle; le contour de la base de cette pyramide présenterait alors six angles rentrants et saillants alternativement, qui, se joignant à la circonférence d'un tuyau hexagonal, formé par six trapèzes, et auquel on remarque les mêmes angles, l'emboîteraient et seraient à leur tour emboîtés par lui.

Ces gâteaux présentent deux faces semblables, c'est-à-dire qu'ils résultent de l'adossement de deux couches ou séries de cellules. Les Abeilles, dans leur construction, sont surtout étonnantes par l'épargne qu'elles savent faire de la matière et de l'espace; à cet effet les fonds des cellules de l'une des couches, constituent les fonds des cellules de l'autre; par cela même la base de chaque cellule est formée par la réunion de trois cellules opposées; ceci peut être rendu palpable et très-intelligible au moyen d'une expérience fort simple : introduisez trois longues épingles dans l'intérieur d'une cellule et percez-en le fond au centre des trois rhombes qui le constituent, chacune d'elles aboutira alors à une cellule propre du côté opposé.

Ces ouvrages admirables ont ordinairement une très-grande régularité; il est cependant quelques circonstances dans lesquelles les Ouvrières dévient du plan général, mais ces sortes d'écarts semblent calculés et on en aperçoit facilement le motif; il est même des événements qui les obligent à s'en écarter, sans quoi la république entière toucherait à sa ruine; d'ailleurs il faut remarquer que ces irrégularités qu'on remarque quelquefois dans certaines cellules, ne vont pas en augmentant, qu'elles disparaissent au contraire insensiblement parce que les Ouvrières savent prendre ou ajouter à la base d'une cellule voisine, suivant que celles qu'elles ont construites, sont ou trop étendues ou trop étroites. A la régularité du travail se joint un fini et une délicatesse dans l'exécution, qu'on a peine à concevoir, et qui portent naturellement à accorder à ces Insectes quelque chose d'intellectuel. L'admiration n'est pas moindre, quand on observe la simplicité des instruments de construction; les ayant déjà décrits avec assez de détail, nous n'aurons plus qu'à considérer ici leur action.

Lorsque l'Abeille veut construire, elle saisit une des plaques de cire situées entre les arceaux inférieurs de son abdomen, au moyen de la pince que forme, avec la jambe, le premier article du tarse, la porte aussitôt à sa bouche et la rompt avec le bord tranchant de ses mandibules; quelques parcelles tombent dans la gouttière

que nous avons dite formée par les deux bords inférieurs de celles-ci, sont poussées comme dans une filière vers la partie postérieure, et, arrivées à la base de la trompe, se trouvent enduites d'une matière écumeuse, blanchâtre, qui n'avait pas échappé à Réaumur. Bientôt après, cette cire élaborée repasse par le même chemin; mais, dans une direction opposée, gagne l'extrémité tranchante des mandibules, et, après avoir été hachée de nouveau, elle est appliquée contre la voûte de la ruche. Plusieurs Abeilles viennent agir de concert à la même place, et la matière qu'elles déposent ne tarde pas à former une masse dans laquelle elles commencent à creuser les cellules du premier rang; celles-ci n'ont plus les formes que nous avons déjà décrites, et cette sorte d'anomalie a pour but de fournir une base plus solide à la masse qui va bientôt être formée; en effet, les Ouvrières ajoutent successivement au travail que l'une d'elles a commencé; d'autres posent les fondements de nouvelles constructions à des distances égales, et tous ces gâteaux, ordinairement parallèles entre eux et perpendiculaires au fond de la ruche, s'agrandissent en très-peu de temps; car, selon l'observation de Swammerdam, un essaim, assez nombreux, placé dans une ruche depuis quatre jours, avait déjà construit un gâteau de quatre cent dix-huit cellules tant ébauchées qu'achevées; Réaumur nous apprend qu'un gâteau de huit à neuf pouces de diamètre, est quelquefois l'ouvrage d'une seule journée. Nos architectes toutefois ne mettent pas de suite la dernière main à l'œuvre, et lorsque tout nous paraît achevé, on voit d'autres Abeilles cirières entrer dans chaque alvéole pour en polir et raboter, en quelque sorte, les parois. Elles s'occupent aussi à encadrer les pans des cellules et leur orifice de propolis qu'elles recueillent sur certains Végétaux, et entre autres sur les bourgeons du Peuplier sauvage. Elles se servent aussi de cette gomme résine pour boucher toutes les ouvertures de leur ruche, et à une certaine époque elles l'emploient pour consolider la base des gâteaux; alors nos industrieux Insectes la mêlent avec de la cire et en garnissent la circonférence du premier rang de cellules, qu'ils remplacent quelquefois par cette matière. Si malgré ces précautions un gâteau se détache, ils construisent sur ce gâteau de nouvelles cellules jusqu'à ce qu'il ait atteint la partie supérieure de leur ruche, ou bien, si la saison n'est pas favorable, ils assujettissent avec de vieille cire, non-seulement ce gâteau, mais encore tous les autres, comme si, avertis par cet accident, ils voulaient prévenir tous ceux qui pourraient arriver. Comment caractériser de tels actes? peuvent-ils être franchement attribués à un instinct machinal?

Si, comme il est nécessaire de le faire, nous distinguons les cellules en *petites*, *moyennes* et *grandes*, nous devrons observer que ce qui vient d'être dit de leur construction et de leur forme, s'applique uniquement aux deux premières. En effet, les grandes, qu'on nomme aussi *royales*, outre qu'on n'en compte jamais plus de 27 (leur nombre étant ordinairement de 16 à 20), diffèrent des autres, sous plusieurs rapports. Elles sont en général oblongues, piriformes et très-amples. Rien n'est épargné pour leur solidité, et, dans leur construction, on ne se montre avare ni d'espace, ni de matière. Celle-ci est employée avec une telle profusion que le poids d'une loge royale équivaut au moins à celui de cent cellules ordinaires; leur position ensuite est bien différente : au lieu d'être placées horizontalement comme les alvéoles des Ouvrières et des Mâles, elles le sont verticalement. Quelquefois elles ressemblent à une stalactite, et paraissent détachées du gâteau.

Ces cellules diffèrent aussi par l'époque de leur formation, et c'est ordinairement au printemps, et immédiatement après la ponte des Mâles, qu'on s'occupe de leur construction. L'observation a appris que la plupart des alvéoles, tant petites que moyennes, sont destinées à recevoir les œufs, qui doivent y prendre tout leur développement, et à contenir le miel et le pollen en provision. Les plus petites, situées à la partie supérieure de chaque gâteau, sont destinées aux larves d'Ouvrières. Les inférieures, plus étendues dans toutes leurs dimensions, et bâties à la suite des précédentes, doivent contenir les larves des Mâles; et les troisièmes ou les plus grandes, les Vers royaux qui se métamorphoseront en Femelles ou Reines.

Ces cellules, à peine bâties et lors même qu'elles ne sont encore qu'ébauchées, reçoivent successivement un œuf. La ponte a lieu pendant toute l'année, mais principalement au printemps et dès le mois de mars, lorsque la température est un peu élevée. La Reine parcourt alors les gâteaux, regarde et palpe avec ses antennes les cellules sur lesquelles elle passe, y enfonce profondément son abdomen, lorsqu'elle les trouve vides, et le retire, après y avoir déposé un œuf qu'elle colle par un de ses bouts au fond de l'alvéole. Elle pond d'abord dans les petites cellules des œufs d'Ouvrières; ensuite dans les cellules moyennes, des œufs de Mâles; et, en dernier lieu, des œufs de Femelles dans les cellules royales.

Il n'est personne qui n'ait entendu parler des hommages rendus à la Femelle que l'on doit considérer plutôt comme une Reine, de la part des Ouvrières, surtout au moment de la ponte. Il est curieux de voir les soins assidus que lui rendent les Abeilles du cortége, pendant cette importante opération; elles la nettoient, la frottent avec leur trompe, et lui présentent de temps en temps du miel qu'elles dégorgent. S'il arrive que la Femelle soit très-féconde, et qu'au contraire les cirières soient en trop petit nombre pour bâtir une quantité de cellules égale à celle des œufs, la Femelle, pressée de pondre, en dépose deux, trois et même quatre dans la même alvéole. Les Ouvrières qui s'en aperçoivent ne tardent pas à enlever tous les œufs surnuméraires et à les détruire.

Les œufs sont oblongs, un peu courbés et d'un blanc bleuâtre. Une fois pondus, ils sont abandonnés aux soins de cette variété d'Ouvrières, qu'on appelle nourrices; assez semblables, pour les caractères extérieurs, aux Ouvrières cirières, elles en diffèrent surtout par leur genre d'occupation : elles vont à la recherche du miel et du pollen, mais elles déposent toute leur récolte dans les magasins, et sont chargées exclusivement de nourrir la larve. Elles ne commencent leurs fonctions que lorsque les vers sont éclos, c'est-à-dire, trois jours après qu'ils ont été pondus. Alors, selon Swammerdam, elles apportent, à plusieurs heures du jour, une sorte de bouil-

lie, différente suivant l'âge de la larve. Elle est d'abord insipide et blanchâtre, puis légèrement sucrée, transparente et d'une couleur jaune verdâtre; enfin elle devient très-sucrée; la quantité de cette bouillie est proportionnée d'une manière si exacte aux besoins du ver, que, selon Huber, il la consomme toujours en entier. Le même auteur a observé que le pollen était la véritable nourriture des larves; les nourrices en remplissent leur estomac, et le dégorgent sans doute après l'avoir uni à une certaine quantité de miel.

La nourriture varie non-seulement suivant les âges, mais encore suivant les sexes. Celle des Mâles et des Ouvrières paraît analogue; mais celle des larves de Reines est une bouillie toute particulière, dont l'influence sur le développement de l'individu est telle, qu'elle rend fécondes les Ouvrières qui en ont été nourries à l'état de larves. — Il n'est plus permis de douter de ce fait, depuis qu'Huber a confirmé les expériences de Riem et de Schirach. Ce dernier avait observé que lorsqu'une ruche se trouve privée de Reine, les Abeilles agrandissent, aux dépens des cellules voisines, les alvéoles de quelques Ouvrières, dans lesquelles se trouve une jeune larve, et qu'elles lui apportent en outre, avec abondance, une bouillie semblable à celle dont elles nourrissent les vers royaux; qu'enfin il naît bientôt de ces larves des Reines ou Abeilles femelles. — Si, pendant qu'elles sont occupées à réparer une perte qui entraînerait celle de la colonie tout entière, on introduit une Reine dans la ruche, aussitôt ces travaux cessent, comme si elles sentaient que leur précaution est devenue désormais inutile. — Riem avait remarqué un fait non moins extraordinaire : il vit plusieurs Ouvrières, absolument semblables aux autres, pondre des œufs dans les alvéoles. Huber observa le même fait, mais il remarqua que ces Ouvrières ne pondent jamais que des œufs de Mâles, et il supposa que cette fécondité est due à une petite portion de gelée royale, tombée comme par accident dans leurs étroites demeures, toujours situées au voisinage des cellules royales. Ces Abeilles ne deviennent fécondes que dans les ruches privées de Reines; car celles-ci ont grand soin de détruire ces chétives rivales. A ces différentes preuves, on peut en ajouter une dernière qui démontre jusqu'à l'évidence que les Abeilles ouvrières sont réellement des Femelles dont les organes génitaux et quelques autres parties n'ont pas atteint tout leur accroissement. En effet mademoiselle Jurine a reconnu et figuré des ovaires très-développés dans de petites Abeilles noires, ayant tous les caractères extérieurs des Ouvrières : et depuis elle a constamment retrouvé les mêmes parties moins développées, il est vrai, dans les Ouvrières ordinaires.

La larve ou le ver qui est l'objet de tant de soins, et qui nous présente des faits si remarquables, est blanchâtre; apode composé de quatorze anneaux, y compris la tête : celle-ci est munie, selon Réaumur, de deux mandibules rudimentaires, d'une lèvre supérieure et d'une lèvre inférieure trifide; la division moyenne de cette lèvre est redressée vers la partie supérieure, coupée carrément, et offre une échancrure de laquelle sort une lame charnue, qui contient dans son centre la filière. Les deux divisions latérales sont de petites pointes aiguës, dentelées à leur face interne. Swammerdam a fait avec soin l'anatomie de cette larve. Nous renvoyons à son ouvrage déjà cité.

Ce ver, contenu dans l'alvéole, se nourrit de la bouillie que lui donnent les nourrices. Après avoir changé plusieurs fois de peau, il arrive vers le cinquième jour au dernier terme de son accroissement; pendant ce temps il s'est approché petit à petit de l'ouverture de sa loge, et n'en est plus qu'à deux lignes; à cette époque les Ouvrières bouchent l'alvéole au moyen d'un petit couvercle de cire plus bombé pour les cellules de Mâles que pour celles d'Ouvrières; le ver alors file en trente-six heures une coque de soie complète, lorsqu'il appartient à une Ouvrière ou à un Mâle, et incomplète s'il est dans une cellule royale. Trois jours après seulement il se métamorphose en nymphe. La nymphe est le passage de la larve à l'Insecte parfait, son organisation tient de l'un et de l'autre de ces états, et il est aisé, en suivant les descriptions de Swammerdam, de connaître les changements qu'éprouvent les divers organes. Pour ce qui regarde les parties externes on remarque que leur durcissement (qu'on nous passe cette expression assez impropre) se fait d'une manière progressive, et sur un certain nombre de points distincts; les petits yeux lisses et les yeux à réseaux prennent d'abord une teinte rouge; ensuite les épaulettes jaunissent. Les jambes, les épidèmes articulaires des ailes et des mandibules éprouvent, en troisième lieu, quelques changements dans leur consistance. Bientôt les parties de la trompe et les antennes présentent les mêmes phénomènes; c'est alors que le thorax, qui tirait déjà sur le gris, prend petit à petit une teinte plus foncée; pendant ce temps l'aiguillon a subi des changements notables; ses dentelures se colorent les premières; enfin tout marche vers un certain degré de solidification, chaque pièce à sa manière, sauf certaines parties qui doivent toujours rester molles. Ce n'est que lorsque tous ces changements ont eu lieu, c'est-à-dire, sept jours et demi après la métamorphose en nymphe, que celle-ci se dépouille d'une sorte d'enveloppe qui l'emmaillottait encore, et qu'elle devient Insecte parfait, le vingtième jour après la ponte. Cet espace de temps est plus court pour les Femelles, qui ne mettent que seize jours à prendre tout leur accroissement. — L'Insecte a donc vu le jour, et pour cela il a dû successivement, et sans aucun auxiliaire, se débarrasser de son enveloppe, percer sa coque soyeuse et le couvercle de cire qui fermait son alvéole. A peine est-il né, les autres Abeilles lui prodiguent mille soins, l'essuient ou le lèchent, et lui offrent du miel. Il ne tarde pas lui-même, s'il appartient à la classe nombreuse des Ouvrières, à se mettre à l'ouvrage, et n'a pas besoin de leçons pour remplir ses devoirs; son instinct est son maître : on le voit revenir sans aucun guide à son habitation, l'estomac gorgé de miel, et les corbeilles remplies de pollen qu'il a recueillis pour la communauté.

Un grand nombre d'Abeilles sont nées, l'habitation ne peut plus contenir tous les habitants; ce nombre est prodigieux; car selon Réaumur une ruche peut contenir alors vingt-six mille quatre cent vingt-six Abeilles ouvrières, sept cents Mâles et une Femelle, sans compter un grand nombre d'individus répandus dans la cam-

pagne. Une émigration devient nécessaire, elle ne peut toutefois s'effectuer que lorsqu'une nouvelle Reine, qui remplacera celle qui va partir en tête de la colonie, est sur le point d'éclore; quelles que soient les incommodités résultant de cette nombreuse réunion, le départ est toujours retardé jusqu'à cette époque. A peine cet événement attendu est-il arrivé, qu'un grand nombre d'Abeilles, ayant à leur tête la vieille Reine, abandonnent l'habitation. Cette colonie errante porte le nom d'*Essaim;* les Insectes qui la composent ne tardent pas à s'arrêter dans un endroit quelconque; souvent une branche d'arbre les reçoit; ils forment là une sorte de grappe ou de cône, en se cramponnant les uns aux autres au moyen de leurs pattes. Au moment où ce groupe se fixe, la Femelle reste ordinairement dans le voisinage et ne se réunit à la masse que quelque temps après. Ce moment doit être choisi par le cultivateur pour s'emparer de l'essaim et le placer dans une demeure convenable.

Le départ est précédé de phénomènes assez singuliers, et s'annonce par des signes non équivoques. Les Mâles, qui viennent de naître, se montrent en grand nombre; plusieurs milliers d'habitants, ne trouvant plus de place dans la ruche, se groupent par tas au dehors; un bourdonnement particulier se fait souvent entendre, le soir et la nuit, dans l'intérieur de l'habitation, ou bien on remarque un calme qui n'est pas ordinaire; enfin, dès le matin du jour où la colonie doit s'expatrier, le calme est encore plus parfait, et le repos succède à l'activité générale qu'on remarquait la veille.

Les Abeilles qui doivent émigrer semblent ainsi prévoir l'heure du départ qui a ordinairement lieu vers le milieu du jour, par un temps chaud et un ciel pur; il semble aussi qu'elles jugent inutile d'entreprendre ou d'achever des travaux dont elles ne doivent pas jouir. La même inaction se remarque lorsqu'un essaim, s'étant établi dans une demeure et y ayant commencé quelques travaux, se décide cependant à l'abandonner. — Une ruche donne ordinairement, pendant le printemps, trois ou quatre essaims; quelquefois aussi elle n'en fournit aucun. Ceci a lieu lorsque les habitants sont en trop petit nombre; dans le premier cas, les vieilles Femelles se mettent toujours à la tête de la première colonie; les autres essaims ont lieu lorsque, de nouvelles Ouvrières et une nouvelle Reine étant nées, l'enceinte est de nouveau trop petite pour contenir la population. Ces émigrations se succèdent par conséquent dans des intervalles plus ou moins longs, mais qui ne dépassent pas neuf jours, et il est curieux de voir que les Ouvrières savent retarder la naissance des Reines jusqu'à ce qu'il soit éclos un assez grand nombre d'Abeilles pour former une nouvelle colonie : pour cela elles les constituent prisonnières dans leurs propres cellules, en renforçant le couvercle qui bouche les alvéoles, et ne leur permettent d'en sortir que successivement et à quelques jours de distance les unes des autres; en vain les Femelles se débattent dans leurs cellules, en vain elles font entendre un son particulier; elles ne les délivrent que lorsque le besoin les réclame; et ce qui est curieux c'est qu'elles leur rendent la liberté par date d'âge, et que celles qui proviennent d'œufs plus anciens sont aussi délivrées les premières; elles ne laissent pas, pendant cette captivité, de leur prodiguer les soins indispensables à leur existence. Un trou pratiqué dans le couvercle de l'alvéole permet à la Femelle d'y passer l'extrémité de sa trompe; les Ouvrières qui s'en aperçoivent, dégorgent du miel et en répandent sur cet organe.

Nous avons rendu compte des phénomènes qui précèdent la sortie d'un essaim, et de quelques-unes des causes auxquelles semble due cette émigration. La cause prochaine du départ est l'antipathie ou plutôt la haine que les Femelles se portent réciproquement, et l'inquiétude qui en résulte pour les Ouvrières. Lorsqu'une Reine vient d'éclore, son premier soin est de se diriger du côté des cellules royales; elle voudrait les détruire, et en est sans cesse empêchée par plusieurs Ouvrières qui font la garde. Ces sentinelles vigilantes harcèlent de toute part cette Femelle, la poursuivent avec opiniâtreté; ne sachant plus alors où se retirer, elle parcourt avec vitesse les gâteaux, met en mouvement toutes les Abeilles qu'elle rencontre sur son passage. L'agitation est bientôt générale; plusieurs individus se précipitent vers l'entrée de la ruche; la Reine participe à cette impulsion; elle sort, s'envole, et est suivie par un grand nombre d'Abeilles.

La chaleur qui résulte de l'agitation dont nous venons de parler semble aussi contribuer pour beaucoup à la sortie des essaims. Le thermomètre de Réaumur, qui en été est ordinairement dans une ruche abritée de vingt-sept à vingt-neuf degrés, s'élève dans ces circonstances jusqu'à trente-deux.

Ces causes réunies déterminent le départ d'un essaim, devenu d'ailleurs nécessaire par l'augmentation des habitants. On serait dans l'erreur si l'on pensait que le nombre des Femelles est toujours proportionné à celui des colonies. Celles-là sont toujours en plus grand nombre que ces dernières; aussi n'est-il pas rare d'en trouver deux et même trois dans un seul essaim. Si celui-ci se divise d'abord en autant de légions qu'il y a de Femelles, il ne tarde pas à se réunir en une seule troupe; les Femelles, se trouvant abandonnées, prennent bientôt le même parti. Il y a donc dans ce cas plusieurs Femelles dans une même ruche; mais ce gouvernement ne saurait subsister. Les Reines, toutes les fois qu'elles se rencontrent, se livrent un combat à mort. Les circonstances qui accompagnent ce duel, les ruses qu'emploient les deux champions, le rôle que jouent les Ouvrières qui en sont spectatrices, mériteraient des descriptions détaillées qu'il nous est impossible de donner dans un article déjà trop étendu. Nous engageons à lire les détails curieux que nous a transmis Huber.

On verra que cet observateur n'est pas ici d'accord avec Réaumur sur l'accueil que font les Ouvrières à une Reine étrangère. Celui-ci prétend qu'une Reine est toujours bien reçue des Ouvrières. Huber dit au contraire que, si cette Femelle étrangère est introduite dans une ruche déjà pourvue d'une Reine, les habitants l'entourent, la serrent étroitement jusqu'à ce qu'ayant aperçu sa rivale, elle puisse la combattre à outrance. Si, dans une ruche privée de Reine, on introduit, dans les douze premières heures, une étrangère, elle est, selon lui, très-mal reçue; on la cerne également de toute part, et, cette fois, elle périt étouffée dans le massif qu'on a formé autour d'elle. Si au contraire l'introduction ne se

fait que vingt-quatre ou trente heures après, la femelle est accueillie avec tous les honneurs dus à son sexe, et traitée comme l'ancienne Reine.

Ce que les Abeilles redoutent le plus, c'est le froid. On sait que ces Insectes ont la faculté d'élever la température en raison directe de leur nombre; ce nombre étant quelquefois trop petit l'hiver, pour élever la température à un degré convenable, elles périssent toutes. La vieillesse est une cause naturelle de leur mort. Le printemps et l'automne sont les époques où elle a lieu; et si les ruches ne se renouvellent pas ainsi tous les ans, cela a lieu au moins tous les deux ans, suivant l'abbé de La Ferrière et Réaumur.

Tout ce que nous avons dit des Abeilles s'applique à celle de notre pays, c'est-à-dire, à l'Abeille mellifique, *Apis mellifica*, Lin. Fab. Outre les caractères que nous avons indiqués, et qui appartiennent à tous les individus du même genre, on en remarque de moins importants, qui servent à la distinguer des autres espèces. Elle est noirâtre, avec l'écusson et l'abdomen de même couleur; celui-ci offre à la base du troisième anneau et des suivants, une bande transverse et grisâtre formée par une sorte de duvet. Quelquefois la base du second anneau qui suit le pédicule est rougeâtre. On la rencontre dans toute l'Europe, en Barbarie, en Amérique où elle a été naturalisée.

Les autres espèces d'Abeilles, les plus remarquables, qu'on a distinguées jusqu'à présent de la précédente, sont :

L'Abeille ligurienne, *Apis ligustica*, Spinola, qui est cultivée dans toute l'Italie, et qui habite peut-être aussi la Morée, l'Archipel, etc.

L'Abeille unicolore, *Apis unicolor*, Latreille, qui habite les îles de France, de Madagascar et de la Réunion, et qui fournit un miel très-estimé : le miel *vert*.

L'Abeille indienne, *Apis indica*, Fab., que l'on rencontre au Bengale et à Pondichéry.

L'Abeille fasciée, *Apis faciata*, Latr., qui est domestique en Égypte.

L'Abeille d'Adanson, *Apis Adansonii*, Latr., qui a été trouvée au Sénégal.

L'Abeille de Péron, *Apis Peronii*, Latr., qui se trouve à Timor.

Abeilles-Bourdons. *V.* Bourdon.

Abeilles a nid de membrane soyeuse. *V.* Hylée et Collète.

Abeilles charpentières, menuisières, perce-bois et violettes. *V.* Xylocope.

Abeilles tapissières. *V.* Osmie.

ABELANIE. bot. S. de Noisetier. *V.* Coudrier.

ABÉLIE. *Abelia*. bot. G. de la fam. des Caprifoliacées, Didynam. Gymnosp., établi par R. Brown, pour trois arbrisseaux de la Chine, auxquels il a assigné les caractères suivants : tube du calice oblong, son limbe foliacé à deux ou cinq divisions oblongues; corolle tubuleuse, infundibulaire, à cinq lobes antérieurs et presque égaux; étamines didynames ou presque égales; ovaire à trois loges, dont deux polyspermes, mais presque toujours stériles par avortement, la troisième ne renfermant qu'une graine; devenu péricarpe, il est entouré et couronné par le limbe foliacé du calice. Ces arbrisseaux sont grêles, faibles et incapables de se soutenir sans tuteur; les feuilles sont pétiolées, dentelées-crénelées. Les pédoncules sont ordinairement axillaires, trichotomes ou trifides, quelquefois indivis; les fleurs qu'ils portent ont un involucre composé de plusieurs folioles en nombre indéterminé.

ABELLA. bot. S. de Bananier.

ABEL-MOLUCH. bot. S. de Ricin d'Afrique.

ABEL-MOSCH. bot. Espèce du G. Ketmie, que Robert Brown en a distraite pour former le type d'un G. nouveau, que, dans l'herbier de Banks, il avait précédemment nommé *Bamia;* nous ignorons si ce genre, qui offre d'ailleurs des caractères très-peu tranchés, a été adopté par tous les botanistes; mais nous trouvons dans les plantes rares, publiées par Wallich, un *abelmoschus crinitus*, décrit comme originaire des montagnes de Prome, où il a été découvert par lui.

ABEMA. bot. S. de Stachytarpheta.

ABER. moll. Espèce du G. Moule.

ABERAS. bot. S. d'Ananas.

ABEREMOA. bot. G. établi par Aublet et réuni au G. *Guatteria* par De Candolle.

ABEREMOU. bot. S. de Pérébée.

ABESODÉ. bot. N. vulg. de la Nigelle de Damas.

ABG. bot. S. d'Asphodèle rameuse.

ABIA. ins. G. d'Hyménoptères, établi dans la fam. des Serrifères, par Leach qui le caractérise ainsi : tête petite, plus étroite que le corselet; yeux très-rapprochés; premier segment de l'abdomen entier; les deux épines terminales des jambes tronquées; lèvre cornée; mandibules arquées et dentées; trompe courte et trifide; deux cellules radiales et allongées, deux cellules cubitales. Ce G. a pour type le *cimbex fasciata* de Fabricus.

ABIES. bot. *V.* Sapin.

ABIÉTINE. Matière particulière, obtenue par Caillot, de l'analyse du sapin, ou plutôt de son suc résineux, appelé térébenthine.

ABIÉTINÉES. bot. *V.* Conifères.

ABILDGAARDIA. bot. G. formé par Vahl (Enum. II, p. 296) aux dépens des Souchets, dont il diffère par les écailles des fleurs, imbriquées sur deux rangs; par ses semences acuminées et par la base trigone et persistante du style. Brown a ajouté deux esp. aux deux existantes, et toutes sont de la Nouvelle-Hollande.

ABIME ou ABYME. géol. On donne ordinairement ce nom à des gouffres profonds, à des grottes obscures et rapides, à de grands trous perpendiculaires où l'on n'a point osé pénétrer, à d'antiques excavations qui s'enfoncent en terre d'une manière plus ou moins verticale, à des cratères de volcans, soit brûlants, soit éteints, ou à des lacs circonscrits entre des rochers, et dont la sonde n'a pas trouvé le fond. Diverses causes locales ont déterminé la formation de ces abimes qui, en général, jouent un rôle trop superficiel dans la structure du globe pour fixer longtemps l'attention du géologue, et pour que nous citions ceux auxquels les récits exagérés des voyageurs ou la crédulité publique ont donné de la célébrité.

ABIRAKO. bot. S. de Prenanthes.

ABLANIA. bot. G. de la Polyandrie polygynie de Linné, établi par Aublet, pour un arbre de la Guyane, haut de quarante à cinquante pieds, qu'il y a observé, et qu'il a

décrit et figuré pl. 234 de son ouvrage. Il lui assigne les caractères suivants, d'après lesquels ce genre n'a pu trouver encore sa place dans les familles existantes : calice persistant, monosépale, à quatre ou cinq divisions profondes; pas de corolle; étamines nombreuses (soixante à soixante-dix), hypogynes, à anthères petites, arrondies, biloculaires; un ovaire oblong, velu, surmonté de deux styles bifides au sommet, et à quatre stigmates. Il devient une capsule couverte de poils longs et raides, à une seule loge, se séparant à la maturité en quatre valves, et contenant des graines nombreuses, attachées à un trophosperme central, enveloppées d'une membrane visqueuse.

ABLAQUE. MOLL. N. vulg. de la soie des Jambonneaux. *V.* BYSSUS.

ABLE. POIS. *Leuciscus*. G. établi par Cuvier, aux dépens du G. *Cyprinus* de Linné, et que composent des esp. assez nombreuses, dont la plupart sont de taille moyenne et quelquefois très-petite. Les Ables diffèrent des autres Cyprins par l'absence de barbillons aux mâchoires, et d'épines aux nageoires. La dorsale est aussi moins étendue et la caudale constamment fourchue. La forme générale de ces Poissons est plus ou moins ovoïde et allongée; leur chair est blanche, mollasse, et très-peu recherchée, si ce n'est celle de deux ou trois espèces. Ils habitent, en général, les eaux douces, et, s'il en est de rivage, ceux-ci se plaisent à remonter les fleuves. Le *Cyprinus Alburnus*, L., a servi de type à ce genre qui est fort naturel, et dont la plupart des esp. se trouvent en Europe; telles sont :

A. ABLETTE ou ABLET. *C. Alburnus*, L., Bloch., pl. 8, f. 4; Encyc., Pois., pl. 83, f. 343. Il acquiert de trois à huit pouces de longueur; ses écailles sont brillantes et se détachent aisément, elles sont d'une couleur olivâtre sur le dos, mais argentées et comme métalliques sur les côtés et les parties inférieures de l'Animal. D. 8, 10. P. 14. V. 9. A. 18, 22. C. 18, 20. — La substance qui donne aux écailles de l'Ablette une couleur si remarquable est d'un grand usage dans la fabrication des fausses perles, et mérite toute l'attention des chimistes, qui ne l'ont point encore suffisamment examinée; elle existe dans plusieurs Poissons, non-seulement à la base de leurs écailles, mais encore dans l'intérieur de leur poitrine, de leur estomac et de leurs intestins qui en sont entièrement tapissés; elle passe fort vite à la fermentation putride lorsqu'il fait chaud, devient aussitôt phosphorescente et se résout en une liqueur noirâtre; on la conserve à l'aide de l'ammoniaque, et on la vend sous le nom d'*Essence d'Orient*.

A. APHIE. *C. Aphya*, L. Bloch. pl. 97, f. 2. Encyc. Pois. pl. 79, f. 330. De deux à quatre pouces de longueur. Iris rouge; mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure; dos brun; côtes blanchâtres; D. 9, 11. P. 8, 12. V. 7, 8. A. 9. C. 19, 20. — En bandes nombreuses, dans les fleuves du Nord.

A. ASPE. *C. Aspius*, L. Encyc. Pois. pl. 82. f. 341. Mâchoire inférieure, un peu plus longue que la supérieure, recourbée; tête petite; dos noirâtre; côtés bleuâtres; parties inférieures variées de rouge, à reflets métalliques. D. 11. P. 18, 20. V. 9, 10. A. 16. C. 19, 20. — Habite la Norwège; chair molle, mais de bon goût.

A. BIBIÉ. *C. Bibie*, Joannis. Magas. de zool. 1834. pl. 4. Tête mince, pyramidée, de la largeur du corps; bouche fendue obliquement. Dorsale insérée au tiers postérieur du dos; anale à rayons fins et bifurqués; échancrure de la caudale ayant la moitié de sa longueur. Dos verdâtre avec une ligne droite depuis la base de la tête jusqu'à celle de la queue; tête recourbée en l'air; flancs et ventre d'un blanc argentin; à reflets d'un bleu céleste. D. 9. P. 12. V. 8. A. 18. C. 28. Ce petit poisson a 25 lignes de longueur; il habite les rivières de l'Arabie.

A. BOUVIÈRE. *C. Amarus*, L. Bloch. pl. 8, f. 3. Encyc. Pois. pl. 80, f. 333. Presque transparent; dos verdâtre; ventre blanc argenté; nageoires inférieures rougeâtres; mâchoires égales. D. 10. P. 7. V. 7. A. 11. C. 20.—Il habite les eaux pures et courantes de l'Europe. Longueur 2 p.

A. DE BUGGENHAGEN. *C. Buggenhagii*, Bloch. pl. 95. Encyc. Pois. pl. 82, f. 342. Nageoire anale échancrée en forme de croissant; écailles grandes; dos convexe, tranchant et noirâtre; corps très-comprimé; ventre argentin. D. 12. P. 12. V. 10. A. 19. C. 18. — Habite les lacs et les rivières de la Poméranie, longueur 14 p.

A. CHEVANNE ou JESSE. *C. Jesse*, L. Bloch. pl. 6. Encyc. Pois. pl. 81, f. 338. Dos et opercules bleus; flancs nuancés de bleuâtre et de jaune, jusqu'au ventre qui est d'un blanc argenté. Nageoires inférieures d'un violet clair; caudale bordée de bleu. Corps fort épais. — D. 11. P. 16. V. 9. A. 14. C. 20. — Dans les eaux rapides des fleuves de l'Europe.

On donne encore le nom de *Chevanne* au *Cyprinus chub*, de Pennant, qui est aussi un Able.

A. COUTEAU. *C. Cultratus*, L. Bloch. pl. 37. Encyc. Pois. pl. 84, f. 347. Ventre aminci, tranchant, argenté en dessous, grisâtre en dessus; écailles assez grandes. D. 8, 9. P. 15, 16. V. 8, 9. A. 30. C. 19. — Il acquiert jusqu'à dix-huit pouces; il habite les rivières de l'Allemagne.

A. IDE. *C. Idus*, L. Bloch. pl. 36. Encyc. Pois. pl. 80, f. 336. Tête épaisse, comme tronquée; nuque noire; dos arqué et d'un bleu sombre; côtés et ventre argentés; nageoires inférieures rouges. D. 10, 11. P. 18, 20. V. 9, 10. A. 13. C. 19, 24. — Europe septentrionale.

A. MEUNIER. *C. Dobula*, L. Bloch. pl. 5. Encyc. Pois. pl. 80, f. 332. Écailles garnies de petits points noirs à leur pourtour; dos verdâtre; ventre argenté, avec de belles teintes rouges aux nageoires inférieures. D. 10, 11. P. 15. V. 9. A. 10, 11. C. 18, 19. — Long. 10 pouces; Europe.

A. MORELLE. *C. Morella*, Leske. Tête terminée en museau pointu; mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; dos formant une convexité à sa partie antérieure, où il est aminci et tranchant, près de sa nageoire qui est, ainsi que les côtés, verdâtre; ventre blanc; nageoires olivâtres. D. 11, 12. P. 14. V. 9. A. 18. C. 19. — Longueur six pouces; Europe.

A. NASE. *C. Nasus*, L. Bloch. pl. 3. Encyc. Pois. pl. 82, f. 339. Museau prolongé en forme de nez; dos noirâtre; ventre blanc, argenté extérieurement, mais intérieurement noir. Nageoires ventrales, pectorales et anale rouges, ainsi que le lobe inférieur de la caudale. D. 11, 12, P. 7, 16. V. 9, 13. A. 12, 15. C. 22, 25. — Europe centrale.

A. NILOTIQUE. *L. Niloticus*, Joannis. Mag. de zool. 1834. Pl. 3. Tête pyramidale de la largeur du corps; fente de la bouche très-oblique; pectorales triangulaires, pointues, à rayons articulés; ventrales petites, se bifurquant un peu à l'extrémité, ainsi que la dorsale qui est rhomboïdale; D. 9. P. 12. V. 9. A. 13. C. 28. — Ce poisson n'a guère plus de deux pouces; il est d'un blanc d'argent à reflets d'or sur le ventre, le dos est verdâtre ou fauve avec une ligne brune médiane. Il vit en troupes dans les rivières de la Thébaïde.

A. ORFE. *C. Orfus*, L. Bloch. pl. 96. Encyc. Pois. pl. 80. f. 336. Tête et corps d'une superbe couleur d'orange; nageoires inférieures rouges; flancs blanchâtres et métalliques, produisant des reflets qui peuvent faire comparer ce Poisson, pour la beauté, à la Dorade de la Chine. D. 10. P. 11. V. 10. A. 14. C. 22. — Europe.

A. ROUSSE, ROSE, OU GARDON. *C. Rutilus*, L. Bloch. pl. 2. Encyc. Pois. pl. 89. f. 334. Mâchoires égales; les lèvres rouges; lignes latérales marquées de trente-six traits brunâtres; dorsale située précisément au-dessus de la ventrale. Dos noirâtre, ventre argenté, nageoires pectorale et caudale d'un brun clair, celles du ventre et de l'anus d'un rouge de sang. D. 10, 13. P. 11, 18. V. 9, 10. A. 12, 15. C. 20, 30. — Europe et Asie.

A. SARVE. *C. Erythrophthalmus*, L. Bloch. pl. 1. Encyc. Pois. pl. 81. f. 337. Nageoire du dos correspondant à l'espace qui se trouve entre les nageoires du ventre et celles de l'anus, rouge verdâtre. Dos vert foncé; ventre argenté; pectorales d'un rouge foncé; côtés jaunâtres. D. 11, 12. P. 16. V. 10. A. 14, 15. C. 19, 20. — Longueur 10 pouces, trois et demi de hauteur, et quinze lignes d'épaisseur. Europe.

A. SPIRLIN. *C. Bipunctatus*, Bloch. pl. 8. f. 1. Encyc. Pois. 82. f. 340. Ligne latérale rouge, ornée d'une double rangée de petits points noirs; dos d'un gris foncé, qui passe au verdâtre sur les flancs; ventre argenté, avec ses nageoires rouges. D. 10. P. 13. V. 8. A. 16. C. 20. — Il habite les eaux douces, ayant un fond de sable ou de rocher.

A. THÉBAINE. *L. Thebensis*, Joannis. Magas. de zool. 1834. pl. 11. Tête pyramidale; fente de la bouche très-oblique; mâchoires égales en longueur. D. 10. P. 12. V. 9. A. 13. C. 24. Sa longueur est de 3 pouces et demi; corps doré; tête à reflets d'un blanc argentin, dorés et bleus; dos vert rougeâtre; occiput d'un rouge brun; nageoires jaunes et transparentes. Dans les rivières de la Thébaïde.

A. VANDOISE OU VAUDOISE, *C. Leuciscus*, L. Bloch. pl. 97. f. 1. Encyc. Pois. pl. 79. f. 331. Tête fort petite; corps d'un blanc argenté, un peu sombre sur le dos; toutes les nageoires grisâtres. D. 10. P. 15. V. 9. A. 10, 11. C. 18, 19. — Longueur 9 à 11 pouces et même plus; on le trouve dans les eaux douces de l'Europe.

A. VÉRON. *C. Phoxinus*, L. Bloch. pl. 8. f. 5. Encyc. Pois. pl. 79. f. 321. Les écailles sont si petites dans cette espèce, qu'elles échappent presque à la vue. La dorsale est située précisément au milieu de sa longueur totale; la couleur fort variable est, en général, olivâtre; quelques individus ont une bande dorée longitudinale sur les flancs, d'autres ont le dessous du corps nuancé d'écarlate: le ventre est blanc. D. 8, 10. P. 15, 17. V. 8, 10. A. 8, 10. C. 19, 20. — C'est le plus petit des Ables; il n'a guère que trois pouces de long; il est très-commun dans toutes les eaux de l'Europe. La pêche des Ables se fait toute l'année, soit à l'hameçon, soit au filet, mais c'est principalement au printemps à l'époque du frai qu'on en prend le plus. Ces poissons préfèrent toujours l'endroit où le courant est le plus fort, où l'eau est le plus agitée. En conséquence, dans les lieux où il n'existe pas de courant, les pêcheurs en forment un artificiellement, par le moyen de pieux enfoncés dans la boue et liés entre eux par des traverses; ils attachent de plus, à l'un des piquets, un panier où sont enfermés des débris d'animaux dont ces poissons se montrent avides. On les aperçoit rassemblés autour de ces pieux et on dirige contre eux les moyens de les prendre avec le plus de succès.

On doit comprendre encore parmi les Ables les *Cyprinus americanus*, *Chalcoides*, *Chub*, *Clupeioides*, *Commersonnii*, *Idbarus*, *Falcatus*, *Grislagine*, *Julus*, *Leptocephalus* et *Regius*, de divers auteurs; quelques-unes de ces esp. sont exotiques, et la plupart imparfaitement observées.

On a aussi donné le nom d'ABLE à l'espèce d'Ombre appelé par Linné, *Salmo Albula*. *V.* OMBRE.

ABLEPHARE. *Ablepharus*. REPT. Sous-G. de la fam. des Lacertiens, qu'y a établi Wagler, pour quelques scinques peu connus.

ABLET. POIS. *V.* ABLE.

ABLETTE, *V.* ABLE. On donne quelquefois aussi ce nom à l'Épinoche. *V.* GASTEROSTÉE.

ABNORMAL. On désigne par cet adjectif tout être qui n'est point dans son état naturel, qui a éprouvé une altération sensible, une dégénérescence.

ABOC, ABOÉ OU ABOÉ-BÉTINA. POIS. S. d'Holacanthe anneau.

ABOLA. BOT. *V.* CINNA.

ABOLBODA. BOT. G. de la fam. des Restiacées, établi par Humboldt et Bonpland (pl. æq. 2. p. 110. t. 114) pour une plante de l'Orénoque, très-voisine du genre *Xyris*, mais distincte par un calice à long tube et à limbe triparti, par l'absence des étamines stériles et par le style trifide à lobes bifides. Le fruit est de même une capsule uniloculaire, à trois valves renfermant plusieurs graines. Kunth a ajouté à ce G. une seconde espèce qui présente quelque différence dans la structure du stigmate, et qui mériterait peut-être dans la suite de former un G. particulier.

ABOMA. REPT. Esp. du G. Boa.

ABORIGÈNE. On appelle ainsi les hommes, les animaux et même les plantes qu'on suppose originaires de la contrée qu'ils habitent; soit qu'ils y aient constamment existé, ou qu'ils s'y soient spontanément établis.

ABORTIF. Un organe quelconque est abortif lorsqu'il n'a point reçu son entier développement, et qu'il manque à sa perfection certaines conditions indispensables.

ABOU-BCHIR. POIS. S. de Bichir.

ABOU-BURS. REPT. C'est-à-dire *père de la lèpre*. Nom que l'on donne en Égypte au Gecko des maisons, *Lacerta Gecko*, L., dans l'idée où l'on est que cet Animal empoisonne en les touchant les aliments sur lesquels il passe, ou parce qu'en marchant sur la peau de l'Homme, l'impression de ses pieds y occasionne de petites rougeurs.

ABOU-HANNES. ois. Nom égyptien de l'Ibis sacré, dont on trouve si fréquemment des momies préparées dans les tombeaux des anciens peuples de l'Égypte.

ABOUMRAS. ois. S. de Sterne nilotique.

ABOYEUR. ois. *V*. BARGE.

ABRAHAMIA. BOT. V. TREMBLEYA.

ABRAMIS. POISS. S. de Brême.

ABRANCHES. ANNÉL. Ordre troisième de la classe des Annélides, établi par Cuvier (Règne animal, 1817). Il comprend les esp. qui, n'ayant pas de branchies apparentes, semblent respirer par la surface de la peau; il est divisé en deux familles : la première, celle des ABRANCHES SÉTIGÈRES, renferme les genres *Lombric*, *Thalassème* et *Naïde*, qui sont pourvus de soies servant au mouvement; l'autre, celle des ABRANCHES SANS SOIES, se compose d'individus dépourvus de ces moyens de locomotion, et contient les G. *Sangsue* et *Dragonneau*.

ABRANCHUS. REP. S. de Menopoma.

ABRAUPE. POIS. N. vulg. du Gade Lotte.

ABRAZITE. MIN. *V*. GISMONDINE.

ABREE. *Abreus*. INS. L'un des sous-genres Escarbot de la fam. des Clavicornes institué par Leach. Il se compose des espèces à corps épais, presque globuleux dont le présternum, peu ou point comprimé latéralement, point avancé sur la bouche, est droit en devant, se prolonge jusqu'aux angles antérieurs du corselet et recouvre entièrement les antennes dans leur contraction. Les *Hister globosus* et *minutus* de Puykul sont les types de ce genre.

ABRICOT. BOT. Fruit de l'Abricotier.

ABRICOT SAUVAGE. BOT. N. vulg., aux Antilles, du fruit du *Couroupite*.

ABRICOTIER. *Armeniaca*. BOT. G. de la fam. des Amygdalinées, Icosandrie Monogynie, L., établi par Tournefort, puis réuni par Linné au genre *Prunus*, enfin rétabli et séparé de nouveau par les auteurs modernes. Caractères : calice monosépale, régulier, tubuleux, évasé supérieurement, à cinq lobes obtus et réfléchis; les cinq pétales sont insérés au haut du tube calicinal : ils sont arrondis, obtus, entiers; le nombre des étamines, qui sont insérées sur le calice en dedans de la corolle, varie de trente à quarante : le pistil est simple et libre; l'ovaire est globuleux, couvert de poils soyeux : il offre une seule loge qui renferme deux ovules; le style est également soyeux à sa base, terminé par un stigmate simple, un peu comprimé, très-petit. Le fruit est une drupe charnue, succulente, arrondie, marquée d'un sillon latéral, recouverte d'un duvet fin et court. Le noyau comprimé, assez lisse, présente deux sutures, dont l'une est relevée de deux petites crêtes longitudinales. Il contient deux ou une seule graine, par l'avortement de la seconde. — Les Abricotiers sont des Arbres à tige ligneuse, ne s'élevant pas au delà de douze à quinze pieds. Leurs fleurs, qui sont blanches et renfermées dans des boutons écailleux, s'épanouissent ordinairement en mars. On n'en connaît que deux esp. : l'Abricotier commun, cultivé dans tous les jardins, et l'Abricotier de Sibérie, qui peut-être serait mieux placé parmi les Pêchers.

A. COMMUN. *Armeniaca vulgaris*, Lamk. Dict. 1, p. 2, *Prunus armeniaca*, L., originaire d'Arménie. Allioni prétend en avoir rencontré des individus sauvages, aux environs de Monferrat en Piémont. C'est à cette esp. qu'il faut rapporter toutes les variétés cultivées dans nos jardins, et dont voici les principales :

1° *L'Abricotier-pêche ou de Nancy* : c'est la variété dont le fruit est le plus gros et le plus savoureux; sa chair est un peu rougeâtre, très-succulente. Il est mûr au commencement d'août.

2° *L'Abricotier angoumois*. Fruit petit, allongé; chair d'un jaune rougeâtre, d'une saveur comme vineuse, d'un goût fort agréable. Il mûrit à la mi-juillet.

3° *L'Abricotier de Hollande*, dit *Abricot-aveline*. Fruit petit; chair fondante, jaune; amande ayant la saveur de l'Aveline. Il mûrit à la fin de juillet.

4° *Abricotier alberge*. Fruit assez gros; surface raboteuse et fendillée; chair fondante, d'un goût agréable. Il mûrit en août.

Dans les jardins on cultive l'Abricotier en plein vent ou en espalier. En général ses fruits sont meilleurs et plus savoureux lorsqu'ils proviennent de sujets cultivés en plein vent. On greffe l'Abricotier sur Prunier et sur Amandier. On peut également former des sujets par les semis. L'Abricotier demande une terre bien ameublie, qui ne soit ni trop forte, ni trop argileuse. On trouve sur le tronc et sur les branches de l'Abricotier une gomme souvent colorée en rouge, ayant beaucoup d'analogie avec celle que l'on recueille sur l'Amandier, le Cerisier, le Prunier, et que l'on a proposé de substituer à la gomme arabique.

ABROME. BOT. *Abroma*. G. établi par Linné fils, dans la fam. des Malvacées de Jussieu; Monadelphie Décandrie de L. Caractères : calice monosépale, persistant, à cinq divisions profondes; corolle formée de cinq pétales, concaves, voûtés; étamines au nombre de dix, soudées par la base, et formant un urcéole globuleux; de ces dix étamines, cinq sont dépourvues d'anthères. Les styles sont au nombre de cinq. Le fruit est une capsule ovoïde, mucronée, à cinq loges, à cinq angles saillants, s'ouvrant par la partie supérieure de chaque loge, qui renferme un assez grand nombre de graines réniformes.

Les esp. sont peu nombreuses. Ce sont des Arbrisseaux élégants, qui croissent dans les contrées chaudes de l'Inde. On en cultive un dans nos serres, l'*Abromia angulata* de Lamarck, dont les feuilles sont grandes, pétiolées, cordiformes, anguleuses, et les fleurs d'une belle couleur pourpre foncée, formant des bouquets à la partie supérieure de la tige.

ABRONIE. BOT. *Abronia*. G. de la fam. des Nyctaginées de Jussieu; Pentandrie Monogynie de L., qui a des rapports avec le *Nyctago* et *l'Allionia*. Ses fleurs sont disposées en bouquets, au sommet de pédoncules axillaires; elles offrent un calice coloré, longuement tubuleux, dont le limbe est étalé, à cinq divisions échancrées; cinq étamines incluses; un ovaire uniloculaire, monosperme, surmonté d'un style et d'un stigmate également inclus. Le fruit est un akène à cinq angles, recouvert par la base du calice qui est persistant Ce G. ne renferme qu'une seule esp. *Abronia umbellata*, Lamk. petite Plante qui ressemble à une Primevère, et qui est originaire des côtes de la Californie.

ABROTANELLE. *Abrotanella.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par Cassini pour une pl. recueillie dans les îles Malouines par les naturalistes qui faisaient partie de l'expédition autour du monde, commandée par le cap. Frecynet, laquelle avait été placée provisoirement dans le G. oligospore. Ses caractères sont : involucre pentaphylle, régulier, enveloppant 3 ou 5 fleurs, réceptacle nu; fleurs tubuleuses : 1 ou 2 centrales mâles, dont le limbe est 4-fide, régulier; 2 ou 3 marginales femelles, avec leur limbe trifide, irrégulier; akène dépourvu d'aigrette. La seule esp. connue est une pl. herbacée, en gazon, ayant l'aspect d'une mousse; ses feuilles sont étroitement imbriquées, simples, oblongues, coriaces, charnues, entières, membraneuses, échancrées, presque bilobées; les fleurs sont terminales, solitaires et sessiles.

ABROTANOÏDE. POL. *V.* MADRÉPORE.

ABROTANUM. *V.* ARMOISE. Citronelle.

ABROTONE, ABROTONON OU ABRONON. BOT. N. anc. de l'Aurone, de l'Armoise et de la Santoline.

ABROYCAYN. OIS. N. anc. de l'Hirondelle de rivage.

ABRUPTIPENNÉE. BOT. Feuille composée de folioles opposées, sans impaire terminale.

ABRUS. BOT. G. de la fam. des Légumineuses de Jussieu, Diadelphie Décandrie, L. On n'en connait qu'une esp. : A. *precatorius*, L., arbuste originaire de l'Inde, qui a sa tige comprimée grimpante, des feuilles imparipennées, d'assez tristes fleurs rouges, en épis axillaires; chacune d'elles présente un calice à deux lèvres : la supérieure à un seul lobe, l'inférieure à trois lobes; une corolle irrégulière papilionacée; dix étamines, dont neuf inférieures monadelphes, tandis que la supérieure avorte. Le fruit est une gousse un peu comprimée, courte, velue, à une seule loge, renfermant plusieurs graines pisiformes du plus beau rouge, luisantes et marquées d'une grande tache noire. Ces graines, d'un aspect fort élégant, sont recherchées pour faire des chapelets, des colliers, des bracelets et d'autres ornements.

ABSIN-MENU. BOT. *V.* ARMOISE ABSINTHE.

ABSINTHINE. Principe particulier, contenu dans l'absinthe et que Caventou est parvenu à isoler.

ABSINTHE. BOT. *V.* ARMOISE.

ABSINTION. BOT. S. d'Absinthe.

ABSORPTION. *V.* NUTRITION.

ABSUS. BOT. N. d'une Casse.

ABSYNTHIUM. *V.* ARMOISE.

ABU-MNER. MAM. S. d'Hippopotame.

ABUTA. BOT. G. de la fam. des Ménispermées. De Candolle le place dans la tribu des Ménispermées vraies; c'est-à-dire que ses fleurs sont dioïques et que les mâles doivent être symétriques par le nombre de leurs parties. Mais ces fleurs mâles ne sont pas connues. Aublet, auteur de ce genre, n'a rencontré et décrit que le fruit, lequel est composé de trois baies attachées à un réceptacle commun, grandes, ellipsoïdes, à peine charnues, légèrement comprimées, à une seule loge qui renferme une graine unique, sillonnée. — On n'en compte que deux espèces, croissant toutes deux à Cayenne. Ce sont des Arbrisseaux sarmenteux, grimpants, à fleurs en grappes axillaires, à feuilles simples, grandes, dont les nervures sont pennées. L'une est l'*Abuta candicans* (Rich.), que les habitants de Cayenne nomment Liane amère; l'autre l'*Abuta rufescens*, qu'Aublet a décrite et figurée, Tab. 250, et dont la racine est, selon lui, celle de Pareira-brava si connue en médecine. Il en admettait une autre espèce, l'*Abuta amara* ou Pareira-brava jaune; mais les botanistes la rapportent maintenant, avec Richard, au genre Aristoloche.

ABUTILON. *Abutilon.* BOT. G. de la fam. des Malvacées; Monadelphie Décandrie, L. Le calice est monosépale, campanulé, à cinq divisions très-profondes; la corolle est formée de cinq pétales subcordiformes, soudés à leur base; les étamines, au nombre de dix-huit à vingt, ont les filaments soudés et monadelphes; les anthères sont réniformes, à une seule loge et s'ouvrent par un sillon qui règne sur leur bord convexe. Le fruit se compose de dix à quinze petites capsules, disposées circulairement autour d'une columelle centrale persistante, et soudées latéralement entre elles; ces capsules, qui s'ouvrent naturellement en deux valves, sont uniloculaires, et renferment trois graines attachées à leur suture intérieure. — Ce genre, établi par Tournefort et adopté par Gærtner, est peu naturel; il comprend les espèces de *Sida* qui ont plus de cinq pistils, ou un fruit à plus de cinq loges, et dont les étamines sont au nombre de quinze à vingt. Il a été fondé d'après le *Sida Abutilon*, L., qui porte actuellement le nom d'*Abutilon Avicenniæ*, Gærtn. Cette plante annuelle croît aux Antilles, en Sibérie et jusqu'en Piémont. Ses feuilles sont cordiformes, tomenteuses; ses fleurs sont solitaires, petites et jaunes.

ABUTUA. BOT. G. de Pl. originaires de la Cochinchine, établi par Loureiro, encore fort mal connu quant à sa structure et à ses rapports naturels. Il paraît, d'après le caractère donné par cet auteur, que l'Abutua présente quelque analogie avec les G. *Thoa* et *Gnetum*.

ABYSSIQUE. GÉOL. Qualification données par Brongniart aux terrains qui constituent le fond des abîmes de l'ancienne mer.

ACACALOTL, ACACALOTE, ACALALOTE OU ACALOT. OIS. *V.* IBIS ACALAT.

ACACIE. *Acacia.* BOT. G. de la fam. des Légumineuses. Parmi les botanistes modernes, Willdenow a senti le premier la nécessité de rétablir les anciens G. *Acacia* de Tournefort et *Inga* de Plumier, réunis par Linné au G. *Mimosa*. Il a en outre distingué deux autres G. sous les noms de *Desmanthus* et de *Schrankia*; mais la manière peu complète dont il a fait connaître ces derniers, est sans doute la cause pour laquelle la plupart des botanistes se sont refusés à les adopter. Kunth, dans un travail particulier (*Mimoses et autres pl. légumineuses du nouveau continent*), a démontré que tous ces genres, établis par Willdenow, méritaient d'être conservés, en leur assignant toutefois des caractères plus complets et plus précis. Il limite le G. *Acacia* de la manière suivante. — Fleurs polygames; calice à deux, quatre ou le plus souvent cinq dents; corolle monopétale à cinq, rarement à quatre divisions égales; étamines en nombre indéterminé, à filets libres ou réunis à la base; ovaire supère, le plus souvent porté par un pédicelle. Un style simple; une gousse sèche, sans articulation, s'ouvrant par deux valves, et contenant plusieurs

graines; arbres et arbustes, souvent garnis d'aiguillons, à fleurs en tête, rarement en épis axillaires; deux stipules à la base des pétioles, transformées quelquefois en épines; feuilles alternes, le plus souvent bipennées, quelquefois moins composées, dont les folioles, articulées, se détachent aisément, et sont sujettes à disparaître dans diverses espèces où le pétiole a la propriété de se dilater de manière à prendre l'aspect d'une véritable feuille simple. — Les nombreuses esp. d'Acacies se trouvent principalement entre les tropiques; peu dépassent cette limite. En Afrique, l'*A. gummifera* remonte jusqu'à Mogador, à 32° du nord. Au Japon, l'*A. nemu* couvre les environs de Nangasaki. Dans le nouveau continent, l'*A. glandulosa* de Michaux, et l'*A. brachyloba* de Willdenow, ornent les rives du Mississipi et du Ténessée, ainsi que les Savanes des Illinois.

Les Acacies se distinguent par l'élégance de leur formes, quelques-unes par la délicatesse de leurs feuilles, et par l'odeur suave de leurs fleurs. Diverses esp. de l'Orient et de l'Afrique, comme l'*A. arabica*, l'*A. vera*, sont remarquables par l'abondance de la gomme qui découle de leur tronc et de leurs branches; cette gomme est devenue un article de commerce très-important; c'est elle qui porte le nom de Gomme arabique. Ses usages sont très-multipliés dans les arts et la médecine. — En faisant bouillir les gousses de cet Arbrisseau avant leur maturité, on en obtient un extrait solide, d'une couleur brune-rougeâtre, d'une saveur astringente et styptique, désignée sous le nom de *Suc d'Acacia* et dont on faisait autrefois plus usage en médecine qu'aujourd'hui. On croit que c'est une espèce d'Acacia (*A. Catechu*), qui fournit la matière extractive connue sous le nom de Cachou. Un grand nombre d'esp. d'Acacies sont cultivées dans les jardins dont elles font l'ornement.

ACÆNE. *Acœna*. BOT. Ce G. de la fam. des Rosacées, a été séparé par la plupart des auteurs du G. voisin, *Ancistrum*, et réuni à lui par d'autres, notamment par Vahl. On distinguait l'Ancistrum comme étant diandre et dépourvu de corolle, tandis que l'Acæna avait quatre étamines, quatre pétales, et de plus, un calice à quatre arêtes terminées par des hameçons. Mais si l'on compare les figures et les descriptions données par les divers auteurs, on voit les mêmes esp. rapportées tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ces G.; toutes présentent ce qu'on appelle corolle tétrapétale dans l'Ancistrum, où, le nombre des étamines variant de deux à cinq, le caractère de diandrie et de tétrandrie cesse d'être distinctif. Il conviendrait peut-être de les réunir dans un seul G. ainsi caractérisé: — calice monosépale, le plus souvent tronqué au sommet, quelquefois divisé en quatre parties, présentant, sur sa surface et sur le bord ou les dents qui le terminent supérieurement, des arêtes, munies à leur extrémité d'un crochet renversé; corolle tétrapétale, attachée au sommet du calice; deux à cinq étamines à anthères arrondies, biloculaires; ovaire semi-adhérent; un seul style et un seul stigmate en pinceau. Le fruit est rempli par une seule graine, et s'environne du calice persistant, que hérissent des pointes terminées souvent en hameçon, et diversement dirigées.

On compte dans ce G. treize esp. environ, qui se trouvent au Pérou, au Chili, vers le détroit de Magellan, et dans la Nouvelle-Hollande. On peut, pour leurs figures, consulter les Tab. 103 et 104 de la Fl. péruv. de Ruiz et Pavon, Lam. Illustr. tab. 22, l'Hort. Cels. de Ventenat. T. 6.

ACÆNITE. *Acœnitus*. INS. G. d'Hyménoptères, fam. des Ichneumonides, avoisinant les Ichneumons et Bracons. Il se distingue surtout des premiers par une lame saillante, recouvrant la base de la tarière, et diffère des seconds par l'étendue de la première cellule sous-marginale, et par la position des deux cellules discoïdales, dirigées longitudinalement et non transversalement. Le *Cryptus dubitator*, F., sert de type à ce G., auquel il faut aussi rapporter l'*Ichneumon arator*, R.

ACAHÉ. OIS. *V*. CORBEAU-PIE.

ACAIA. BOT. Nom qu'on donne à la Guyane, aux esp. de Cléomes qui y croissent.

ACAJOU (Bois d'). BOT. *V*. SWIETÉNIE. Le bois du *Cedrela* est aussi appelé Acajou.

ACAJOU. *Cassuvium*. BOT. Térébinthacées de Jussieu; Décandrie Monogynie, L. Ce G. est très-voisin de l'Anacardier, avec lequel quelques auteurs l'ont confondu. Linné avait réuni l'un et l'autre, sous le nom d'*Anacardium*. Dans le *Cassuvium*, le calice est à cinq divisions profondes; la corolle est formée de cinq pétales plus longs que le calice; les étamines sont au nombre de dix, dont neuf ont les filets courts et sans anthères; un seul est terminé par une anthère pollinifère, oblongue. L'ovaire est libre, uniloculaire, uniovulé; le style est latéral, terminé par un stigmate simple. Le fruit est une sorte de noix réniforme, de la grosseur du pouce, attachée par son extrémité inférieure au pédoncule, qui est charnu, et a pris un tel accroissement, après la fleuraison, qu'il est de la grosseur du poing environ.

Ce G. ne renferme qu'une seule esp.: l'A. à pommes, *Cassuvium pomiferum*, Lam., ou *Anacardium occidentale*, L. Arbre originaire de l'Inde et de l'Amérique méridionale. Ses feuilles sont grandes, ovales, obtuses, pétiolées; ses fleurs sont tristes, blanchâtres, et forment, au sommet des ramifications de la tige, des panicules terminales. — Les fruits de cet Arbre, connus sous les noms de *Pommes* ou *Noix d'Acajou*, sont composés de deux parties fort distinctes: le pédoncule, qui est ovoïde arrondi, charnu, jaunâtre, beaucoup plus gros que le fruit lui-même; et le fruit proprement, qui est de la grosseur et de la forme d'une fève, d'une couleur grise-ardoisée; il est formé d'un péricarpe assez épais, dans l'intérieur duquel sont des cellules ou lacunes remplies d'un fluide huileux très-âcre, et d'une graine ou amande, très-agréable à manger, ayant à peu près le goût des fruits de l'Amandier. La chair du pédoncule, quoiqu'un peu âpre, n'est point désagréable; on en fait une limonade.

ACAJOU BATARD. BOT. *V*. CURATELLE.

ACAJU-IBA. BOT. S. d'Acajou.

ACALALOTE OU ACALOT. OIS. *V* ACACALOTL.

ACALANTHIS. OIS. S. de Gros-Bec tarin.

ACALÈPHES. ZOOL. Troisième classe des Zôophytes de Cuvier. Le nom de ces Animaux exprime la propriété qu'ont plusieurs d'entre eux de causer, quand on les touche, une sensation de piqûre brûlante, analogue à

celle que produisent les orties désignées par les Grecs sous le nom de *Knidé* ou d'*Acalêphé*, *Urtica* des Latins. — La forme des Acalèphes est toujours circulaire et rayonnante, et leur organisation est loin d'être simple : l'on ne peut y reconnaître aucune sorte de tissu fibreux ; et quoique d'une substance molle, il en existe de fossiles. Leur bouche sert aussi d'anus, et leur estomac, en manière de sac, se prolonge quelquefois sous forme d'intestins rayonnants, dans différentes parties de leur corps. Ces intestins remplacent peut-être les vaisseaux dont ces Animaux sont dépourvus. Les Acalèphes sont divisés en trois ordres :

Les Acalèphes fixes s'attachent à volonté, par leur base, sur tous les corps que la mer renferme, ou rampent, ou nagent et se laissent, au gré de leur caprice, entraîner par les flots. Les Actinies ou Anémones de mer, les Zoanthes et les élégantes Lucernaires appartiennent à cet ordre.

Les Acalèphes libres nagent dans les eaux et les parcourent dans tous les sens; leurs brillantes légions couvrent l'immense étendue des mers, et semblent l'enflammer de leurs lueurs phosphoriques pendant l'absence du soleil qui les efface. Linné, dans son style éloquent et concis, les comparait à des astres flottants sur les abîmes de l'Océan. La substance de ces êtres est presque entièrement gélatineuse et souvent translucide. On y remarque des mouvements de contraction et de dilatation que des auteurs ont regardés comme analogues à celui que produit la respiration dans les Animaux à sang rouge. Les Méduses, les Porpites et les Vélelles composent cet ordre.

Les Acalèphes hydrostatiques, regardés par Cuvier comme susceptibles de former peut-être une classe de plus, sont ainsi nommés d'une ou plusieurs vessies ordinairement remplies d'air, qui entrent dans leur composition, et au moyen desquelles ils peuvent demeurer suspendus dans les eaux. Leur bouche n'est point reconnaissable; elle est peut-être remplacée par des suçoirs tentaculiformes, dont ces Animaux sont pourvus. Les Physalies et les Physsophores appartiennent à cet ordre.

Lamarck a réparti les Acalèphes dans les différentes sections des deux ordres qui forment sa troisième classe des Animaux invertébrés, appelée Radiaires.

ACALICALE. bot. L'insertion des étamines est acalicale, lorsque ces organes partent du réceptacle, sans contracter aucune adhérence avec le calice.

ACALICINE. bot. Pl. dépourvue de calice.

ACALLE. *Acalles*. ins. G. de Coléoptères tétramères, institué par Schonherr, dans la fam. des Curculionides de Latreille; il a pour caractères : antennes composées de 11 articles, et insérées près du milieu de la trompe ; massue plus ou moins ovale, formée brusquement de trois articles; trompe appliquée contre la poitrine; corselet allongé, convexe ; point d'écusson; clytres soudées, un peu gibbeuses ; jambes médiocres, droites, tronquées à l'extrémité, armées d'un callus intérieur; cuisses simples. Ce G. ne présente encore qu'une seule esp. bien déterminée, c'est l'*A. Stinoides*, que Stephens a aussi trouvée en Angleterre.

ACALYPHA. bot. G. de la fam. des Euphorbiacées. Monoécie Monadelphie, L. Caractères : fleurs mâles et femelles dans le même épi ou dans deux épis distincts du même individu, rarement dioïques. Les fleurs mâles ont un calice à quatre ou cinq divisions, huit ou seize étamines à filets réunis. Le calice des fleurs femelles n'a que trois divisions, et renferme un ovaire à trois styles multifides, qui devient une capsule à trois loges monospermes. Les feuilles sont alternes, les pétioles portent à leur base deux stipules. Les épis sont axillaires et terminaux. Les espèces connues appartiennent pour la plupart aux deux Amériques et aux Indes.

ACAMARCHIS. pol. G. de l'ordre des Cellariées dans la division des Polypiers flexibles. Les Acamarchis se distinguent des autres Cellariées par leurs ramifications constamment dichotomes, et par la forme de leurs cellules : celles-ci sont unies entre elles, alternes, terminées par une ou deux pointes latérales, avec un corps vésiculaire en forme de casque, situé à l'ouverture même de la cellule, rarement sur le côté. La substance des Acamarchis est plutôt cornée que crétacée; leur couleur est un vert sombre et grisâtre ; leur taille ne dépasse jamais un décimètre ; ces Animaux s'attachent aux rochers par des fibres nombreuses; ils vivent dans les mers équatoriales et tempérées des deux mondes : on ne les a pas encore trouvés au delà du 42e degré de latitude soit boréale, soit australe. On n'en connaît jusqu'ici que deux esp. :

A. néritine. *Acamarchis neritina*, Lamx. Hist. des Polyp. 135. Ell. coral. 10, pl. 19. f. a. A, B, C. Elle offre des cellules à bord entier avec une épine latérale.

A. dentée. *Acamarchis dentata*, Lamx. Hist. des Polyp. 135. Pl. 3. f. 3, A, B. Elle diffère de la précédente par le bord des cellules constamment denté et par les deux épines qui en sortent.

ACAME. moll. fossil. Bélemnite remarquable par un sommet couronné de huit mamelons ou tubercules perforés et disposés autour d'un sphincter étoilé. Walch. Monum. de Knorr. T. ii. sect. 2. p. 241. pl. 1 fig. 1. à 3.

ACAMLETI. bot. Nom mexicain de l'*Agave cubensis* dont le suc, très-abondant, se convertit par la fermentation en liqueur vineuse.

ACAMPTOSOMES. bot. Ordre établi par Leach, dans la classe des Cirrhipèdes. V. ce mot.

ACANDES. pois. Syn. d'Echénéis.

ACANGA. ois. S. de Peintade.

ACANOS. bot. S. d'Onoporde.

ACANTHACÉES. bot. Famille de Plantes Dicotylédones monopétales, ayant la corolle staminifère insérée sous l'ovaire. Les Plantes qui appartiennent à cet ordre naturel présentent un calice monosépale, à quatre ou cinq divisions, tantôt régulier, tantôt irrégulier, toujours persistant. La corolle est monopétale, irrégulière, ordinairement bilabiée, quelquefois unilabiée ; elle est staminifère, hypogyne et caduque. Les étamines, au nombre de quatre, dont deux avortent souvent, sont didynames. L'ovaire est libre, biloculaire; chaque loge renferme deux graines ou un plus grand nombre ; il est environné à sa base d'un disque glanduleux, formant une sorte d'anneau ou de bourrelet saillant. Le style est simple, terminé par un stigmate ordinairement bilobé. Le fruit est une capsule à deux loges quelquefois monospermes par avortement, s'ouvrant avec élasticité en

deux valves, qui emportent chacune avec elles la moitié de la cloison. Les graines sont attachées à des podospermes filiformes, saillants. L'embryon est épispermique, c'est-à-dire, dépourvu d'endosperme. — Toutes les Plantes qui appartiennent à la famille des Acanthacées, sont herbacées ou sous-frutescentes. Leurs feuilles sont opposées. Les fleurs, ordinairement disposées en épis, sont accompagnées de bractées à leur base. — Presque toutes les Acanthacées sont exotiques, et proviennent des contrées situées entre les tropiques. Les genres qui appartiennent à cette famille peuvent être disposés de la manière suivante :

§ I. DEUX ÉTAMINES. — *Hypoëstes*, Soland. Brown. prodr. *Justicia*, L. *Eranthemum*, L. *Dianthera*, L. *Nelsonia*, Brown.

§ II. QUATRE ÉTAMINES DIDYNAMES. — *Acanthus*, L. *Dilivaria*, Juss. *Crossandra*, Salisb. *Belpharis*, Juss. *Ruellia*, L. *Hygrophila*, Brown. *Elythraria*, Richard. *Aphelandra*, Brown. *Dicliptera*, Juss. Kunth. *Thunbergia*, L. Suppl. *Barleria*, Plum. *Blechum*, Brown. Jam.

ACANTHALEUCE. BOT. S. d'Echinops.

ACANTHE. *Acanthus*. BOT. G. de la fam. des Acanthacées. Didynamie Angiospermie, L., dont les esp. sont remarquables par la beauté de leurs feuilles élégamment sinueuses; elles ont un calice à quatre divisions inégales, les deux latérales étant internes et plus petites. La corolle est à une seule lèvre. Les étamines sont au nombre de quatre, didynames; les filets sont terminés par des anthères uniloculaires, barbues. La capsule est ovoïde, allongée, à deux loges qui contiennent chacune deux graines arrondies. — Les Acanthes sont herbacées ou sous-frutescentes, et originaires des contrées chaudes du globe: l'*Acanthus mollis*, et l'*A. spinosus*, croissent en Italie, en Espagne et même dans le midi de la France. Ce sont les feuilles de l'Acanthe qui ont servi de modèle à Callimachus, pour composer les ornements du chapiteau des colonnes de l'ordre corinthien.

ACANTHÉES. BOT. *V.* ACANTHACÉES.

ACANTHIAS. POIS. Ce nom a été donné par Linné à un Gasteroté qui vit dans les mers du Danemarck, et que Lacépède a placé, sous ce même nom, dans son genre Centronote. — Aristote, Ray, Aldrovande, etc., ont appelé Acanthias le Squale aiguillat.

ACANTHIE. *Acanthia*. INS. G. d'Hémiptères, établi d'abord par Fabricius, sur plusieurs esp. du grand G. *Cimex*, de Linné, réduit ensuite par Latreille, et restreint de nouveau à deux seules esp., par Fabricius (Syst. Rhyng.), qui créa alors le nom générique de *Salda*, pour l'appliquer aux Acanthies de Latreille. Aucun de ces changements, non plus que la grande division établie d'abord par Fabricius, ne furent adoptés par Duméril qui composa son genre Acanthie des seules esp. à corps aplati, vivant sous les écorces des arbres. — Sans chercher à expliquer cette discordance, nous regarderons, avec Latreille, comme appartenant à ce G., les esp. qui ont le labre dégagé et saillant, le bec droit et composé de trois articles, les yeux très-grands, les antennes filiformes, les pattes saltatoires, le premier article des tarses fort court, et les deux suivants allongés, presque de même longueur.

A ce G. se rapportent les *Salda striata, zosteræ, littoralis*, de Fabricius, et surtout le *Lygæus saltatorius* du même auteur, qui lui sert de type, et qu'on trouve communément en France, sur les rivages des fleuves, où il court et saute avec agilité. — Les autres esp. ont toutes des habitudes analogues.

ACANTHINION. POIS. G. de la fam. des Acanthoptérygiens squammipennes de Cuvier. Ses caractères distinctifs sont de porter, en avant d'une dorsale unique et près de l'occiput, de trois à cinq aiguillons dénués de membrane. La largeur de ces Poissons est à peu près égale à leur longueur; la bouche est petite, le museau plus ou moins avancé, et le corps très-comprimé, surtout vers la queue. Les Acanthinions sont marins, exotiques, et leur chair est fort bonne à manger.

A. GLAUQUE. *Chætodon glaucus*, L., Bloch., pl. 210. Encyc. Pois. pl. 96. f. 392. Sa couleur est bleue, avec les flancs argentés, et cinq ou six bandes noires et courtes; il a cinq aiguillons en avant de la dorsale. D. 5/10. P. 12. V. 1/6 A. 17. Il habite les mers d'Amérique.

A. ORBICULAIRE. *Chætodon orbicularis*, L. Il a un pied de longueur; sa forme, presque circulaire, imite celle d'un Pleuronecte, sa couleur est triste, ponctuée de noir; il porte en avant de la dorsale et sous la peau, les rudiments de trois aiguillons; en avant de l'anale on trouve deux rudiments pareils. Il habite les rivières rocailleuses de l'Arabie.

A. RHOMBOÏDAL. *Chætodon rhomboïdalis*, L., Bloch., pl. 209. Encyc. Pois. 96, f. 393. Le dos est d'un vert foncé, et cette couleur se prolonge sur les flancs en trois bandes angulaires; le ventre est jaune. Cinq aiguillons se voient en avant de la dorsale, et deux précèdent l'anale. Il se trouve dans les parties chaudes de l'Amérique.

ACANTHIODONTES. POIS. Dents fossiles, que l'on croit avoir appartenu à des squales aiguillats.

ACANTHION. BOT. Syn. d'Artichaut. — Klein donne aussi ce nom, comme générique, à quelques Mammifères épineux, tels que le Hérisson.

ACANTHIS. OIS. *V.* ACALANTHIS.

ACANTHIZE. OIS. *Acanthiza*. G. de l'ordre des Insectivores, établi par Vigors et Horsfield. Caractères: bec médiocre, grêle, court, déprimé à sa base, comprimé à la pointe, légèrement arqué sur l'arête; mandibule supérieure échancrée, entourée de quelques soies; pieds grêles; ailes assez courtes: première, deuxième et troisième rémiges étagées, quatrième très-longue, dixième égale à la deuxième : queue médiocre, arrondie. Ce G. se compose d'un petit nombre d'esp. toutes originaires de l'Australasie et dont les mœurs et les habitudes se rapprochent de celles de nos Sylvies.

A. DE BUCHANAN. *A. Buchanani*. V. et H. Parties supérieures olivâtres; sommet de la tête strié de blanc; rectrices noires; croupion rouge; tectrices subcaudales blanches; gorge et poitrine blanchâtres, rayées de fauve; parties inférieures olivâtres; bec fauve; pieds jaunâtres; taille, 5 pouces. De la Nouvelle-Hollande.

A. A CROUPION ROUGE. *A. Pyrrhopygia*. V. et H. Parties supérieures d'un brun fauve; les inférieures blanchâtres; croupion d'un roux vif; une bande noire à l'extrémité de la queue; rectrices blanches à leur naissance, les intermédiaires entièrement fauves, les autres

terminées de blanc; bec et pieds jaunes; taille, 7 pouces. De la Nouvelle-Galles.

A. FRONTALE. *A. frontalis*. V. et H. Parties supérieures d'un brun fauve; front, gorge et poitrine blancs; croupion roux; rémiges et rectrices d'un brun fauve, grises en dessous; tectrices subalaires blanchâtres; parties inférieures roussâtres; bec jaunâtre, brunâtre en dessus; pieds jaunes; taille, 6 pouces. De la Nouvelle-Hollande.

A. NAINE. *A. nana*. V. et H. Parties supérieures d'un vert olivâtre, les inférieures jaunes; front et joues d'un blanc jaunâtre; rémiges fauves; rectrices d'un fauve olivâtre, rayées de noir vers l'extrémité; tectrices subcaudales blanchâtres; bec et pieds jaunes; taille, 4 pouces 1|2. De la Nouvelle-Galles.

A. RÉGULOÏDE. *A. reguloides*. V. et H. Parties supérieures d'un vert olivâtre, les inférieures d'un blanc jaunâtre; front et sommet de la tête ferrugineux; croupion d'un fauve jaunâtre; rectrices fauves, le milieu noir; tectrices subcaudales blanchâtres; bec brunâtre; mandibule inférieure jaunâtre; pieds jaunes; taille, 5 pouces. De la Nouvelle-Hollande.

ACANTHOCARPE. BOT. Fruit épineux.

ACANTHOCÉPHALE. INS. Delaporte, en proposant le démembrement du trop grand G. *Lygœus*, de Fabricius, adopte ce nom devenu un peu banal en histoire naturelle, pour les hémiptères, de la fam. des Géocorises, qui ont les antennes allongées, avec le 1er article plus long que le suivant, le bec court, plus élevé que la base des jambes antérieures, le 1er article des tarses grand, la tête armée d'une épine au bord antérieur, un peu rétrécie en arrière; le corselet élargi, élevé et ordinairement anguleux en arrière; l'abdomen allongé; les cuisses renflées, les jambes souvent munies d'une membrane un peu dilatée. Ce G. auquel Delaporte donne pour type le *Lygœus compressipes*, Fab., comprendrait de grands insectes exotiques, décorés de couleurs obscures.

ACANTHOCÉPHALES. INT. Second ordre des Entozoaires de Rudolphi. Les Animaux qui le composent, offrent un corps un peu allongé et arrondi, utriculaire, élastique, avec une trompe rétractile, garnie de crochets cornés, disposés régulièrement sur plusieurs rangs. Les sexes sont séparés sur des individus différents. — Rudolphi avait composé cette fam. des G. Tétrarhynque et Échinorhynque. Cuvier a placé le premier parmi les Tænioïdes.

Koelreuter avait donné le même nom à un groupe d'Entozoaires, que Rudolphi a réuni au genre Echinorhynque.

ACANTHOCÈRE. *Acanthocerus*. INS. G. de Coléoptères de la fam. des Lamellicornes, établi par Macleay; il offre pour caractères: premier article des antennes fort grand, dilaté supérieurement, en forme de lame, et les bords du feuillet intermédiaire de la massue, lorsqu'elle est pliée, découverts. Les jambes, surtout les quatre dernières, lamelliformes et recouvrant les tarses repliés sur elle dans la contraction des pieds. Chapeau allant en pointe ou se terminant par un angle. Corselet presque semi-lunaire. L'auteur a placé dans ce G. un insecte égyptien, *A. Æneus*, auquel il adjoint le *Trox spinicornis* de Fab. — Palisot-de-Beauvois a établi sous le même nom un G. d'insectes hyménoptères de la fam. des Géocorises de Latreille, pour deux esp. qu'il a recueillies à S^t^.-Domingue et aux États-Unis. Ce G. se distingue par une tête petite, un corselet triangulaire, large en arrière, un écusson assez petit, en forme de triangle; des hémelytres couvrant tout l'abdomen; des cuisses postérieures renflées, arquées et tuberculeuses.

ACANTHOCIN. *Acanthocinus*, INS. G. de Coléoptères tétramères, de la fam. des Longicornes, qui faisait autrefois partie des Lamies, et qui s'en distingue en ce que toutes les esp. qu'y a placées Megerle, créateur du G., ont le corps proportionnellement plus court, plus large, déprimé ou peu élevé, avec le corselet transversal, l'abdomen presque carré, guère plus long que large; les pattes robustes avec les tarses très-dilatés. L'Europe a fourni à ce G. plusieurs esp. dont la principale est l'A. Charpentier, *Lamia œdilis*, Fab. oliv. IV. pl. 9, f. 59. A. B. C. D.; elle a le corps d'un gris cendré, avec deux points et deux bandes transverses brunes sur les élytres, avec quatre petites taches jaunes, disposées en une ligne transverse sur le corselet.

ACANTHODE. FOSS. G. de Poissons de la fam. des Tænioïdes, qui ne se trouve plus que dans les couches puissantes des terrains houillers.

ACANTHODÈRE. *Acanthoderes*. INS. G. de Coléoptères tétramères, établi dans la fam. des Longicornes, aux dépens des lamies de Fabricius, par Audinet-Surville qui lui donne pour caractères: antennes glabres, sétacées, de onze articles, dont le troisième le plus long; palpes maxillaires assez courts, ainsi que les mandibules qui sont aiguës; face antérieure de la tête allongée; front aplati, vertical; corselet presque aussi long que large, avec une épine latérale et son disque tuberculé; corps déprimé ainsi que les élytres qui sont plus ou moins rétrécies vers leur extrémité; abdomen sans tarière saillante; pattes de longueur moyenne: les antérieures un peu plus grandes que les autres, dans les mâles; cuisses en massue; tarses antérieurs très-houppeux, dans les mâles. Les A. sont divisés en deux sections, d'après la structure de leurs élytres. On place dans ce G. le *Lamia punctata*, Fab. de Cayenne; *Lamia aranciformis*, Ib.; L. *varia*, d'Europe; *Cerambix griseus*, Fab. Europe, etc.

ACANTHODION. *Acanthodium*. BOT. Dans le grand ouvrage sur l'Égypte, T. XXXIII, f. 2, Delile fait un G. nouveau dans la fam. des Acanthacées, d'une pl. qui a le port et les caractères des Acanthes, mais qui en diffère par une capsule à deux loges, dont chacune renferme une seule graine comprimée, et dont la radicule est placée vers le point d'attache de la graine, tandis que dans le G. *Acanthus*, la radicule est placée vers le point le plus éloigné du hile. — L'*Acanthodion spicatum*, Del., seule esp. du G., est presque dépourvu de tige, et partagé, dès sa base, en trois ou quatre épis de fleurs, dont les bractées sont très-épineuses Cette pl. a été trouvée dans un des ravins de la Plaine déserte, près de Soucys.

ACANTHOLIDE. *Acantholis*. REPT. G. de la fam. des Iguaniens, établi par Cocteau pour un saurien récemment rapporté de Cuba par M^r^. de la Sagra. Ce reptile offre des caractères généraux qui le rattachent aux Anolis; mais il présente une disposition remarquable dans les écailles qui recouvrent son dos: plusieurs de ces écailles se trouvant relevées en cône ou en pyrami-

des triangulaires, disséminées plus ou moins régulièrement au milieu d'écailles couchées, égales entre elles et assez petites, qui recouvrent cette région. Cette particularité lie le G. nouveau dont cette esp. est le type, d'une part, aux geckos tuberculeux, en particulier aux *hémidactyles,* et de l'autre aux agames épineux, tels que les *phrynocéphales,* les *changeants* et les *Gemnatophores.*

ACANTHOGLOSSE. *Acanthoglossum.* BOT. G. de la fam. des Orchidées, institué par le Dr. Blume qui lui donne pour caractères : un périanthe composé de cinq sépales dressés et étalés, les extérieurs un peu plus larges; labelle renflé à sa base, avec son limbe étalé, réfléchi, bilobé, muni de deux callosités internes. Gynostème libre supérieurement, et dilaté de chaque côté en une sorte de membrane; anthère incombante vers son extrémité interne à un filet échancré; elle est bivalve, biloculaire, renfermant quatre masses polliniques obovales, céréacées, attachées, par la base, à un pédicelle commun élastique, en forme d'hameçon. L'A. *Nervurée,* seule esp. connue, est une pl. herbacée, parasite, bulbifère, que l'on trouve sur les arbres élevés des forêts de l'île de Java.

ACANTHOMÈRE. *Acanthomerus.* INS. G. de Coléoptères hétéromères, établi par Latreille dans la fam. des Mélasomes. Caractères : corselet presque orbiculaire, transversal; abdomen globuloïde; troisième article des antennes beaucoup plus long que les suivants, cylindrique; ceux-ci presque de cette forme et les trois derniers au plus, grenus. A ce genre appartiennent la Pimélie dentipède de Fab. et quelques autres assez remarquables par leurs cuisses antérieures renflées et dentées, leur corps très-inégal et cendré, les éperons de leurs jambes très-petits. Guérin en décrit huit, dans le Magazin de zool. 1834. — Wiedemann a établi sous le même nom, dans l'ordre des Diptères, fam. des Tabaniens, un G. dont la terminologie devra nécessairement être changée, si l'on veut éviter la confusion. Ce G. a les antennes avancées, rapprochées à leur base, composées de trois articles, dont le premier cylindrique, plus court que le deuxième qui est en forme de gobelet, recevant le troisième; les palpes exsertes, s'avançant horizontalement vers la partie antérieure de la face, offrent deux articles d'égale longueur et velus : le premier cylindrique, l'autre subulé; la trompe est retractile, petite; l'hypostome profondément sillonné de chaque côté, avec le milieu conique et tuberculé; trois yeux; des ailes divariquées; une épine en dessous des cuisses postérieures. L'A. peinte, unique dans le G., a le corselet blanchâtre, l'abdomen noir, avec deux points blancs de chaque côté, les ailes variées de brun. Elle est originaire du Brésil.

ACANTHONOTE. POIS. *V.* NOTACANTHE.

ACANTHONIX. *Acanthonix.* CRUST. G. de la fam. des Brachyures, ordre des Décapodes. Caractères : un avancement en forme de dent ou d'épine au côté inférieur des jambes; le dessous des tarses velu et comme pectiné; le dessus du test uni; la queue des mâles, au plus de six segments complets. Les Mayas *glabra,* Cuv., et *lunulata,* Riss. font partie de ce genre.

ACANTHOPE. INS. Genre d'Hyménoptères, établi par Klüg, mais réuni aujourd'hui par Latreille, au G. *Epicharis,* dont il ne se distingue que par la disparition complète des palpes maxillaires.

ACANTHOPHIPPIE. *Acanthophippium.* BOT. G. de la fam. des Orchidées; Gynand. Monand. L. institué par le Dr. Blume dans son *Bydragen,* publié à Batavia, pour une pl. découverte par lui, dans les forêts les plus élevées de la montagne de Salak. Il donne pour caractères à ce G. : un périanthe grand et fort, renflé ou ventru, puis rétréci vers le sommet; des trois sépales les deux latéraux adhérent par la base au Gynostème, l'antérieur ou dorsal forme une sorte de voûte avec les pétales qui sont spatulés; labelle onguiculé, articulé au Gynostème par sa base qui est grandement prolongée; son limbe est formé de trois lobes non divisés, et qui enveloppent le Gynostème en se repliant sur lui; disque lamellé; anthère charnue à deux loges; huit masses polliniques sessiles, unies deux par deux, les supérieures plus longues. Ces pl. d'un port extraordinaire, contrairement à celles qui naissent parasites sur les vieux troncs, végètent sur le sol; la hampe, qui part d'une des faces latérales du pseudobulbe, est épaisse, entourée de plusieurs feuilles engaînantes à leur base. Les fleurs sont grandes et de couleurs très-prononcées; à l'esp. décrite par Blume, Watson en a ajouté une autre recueillie dans l'île de Ceylan.

ACANTHOPHIS. REPT. G. de Serpents de la division des Venimeux à crochets isolés, selon Cuvier, séparé du G. Boa par Daudin, et dont les caractères consistent dans l'aiguillon très-pointu qui termine la queue, l'absence de fosses derrière les narines, un renflement très-prononcé sur les côtés de l'occiput que recouvrent des écailles pareilles à celles du dos, de grandes plaques entières sous le ventre et le commencement de la queue, à l'extrémité inférieure de laquelle, seulement, se voient des doubles plaques. L'anus est simple et sans ergots. Ce G. ne se compose que de deux esp.

A. CÉRASTIN. *Boa palpebroca.* D'un gris pâle avec des bandes noires transversales sur le dos, et deux rangées de points noirs en dessous. Ce Serpent a 112 grandes plaques sous le ventre, 38 sous la base de la queue, et 13 doubles sous la pointe. Patrie inconnue.

A. de BROWN. *Acanthophis Brownii.* Leach. Mel. Zool. pl. 3. Longueur de huit à dix pouces; queue beaucoup moins grosse que le corps, latéralement aplatie; couleur noirâtre; lèvre inférieure blanche. De la Nouvelle-Hollande.

ACANTHOPHORE. *Acanthrophorus.* INS. G. de la f. des Longicornes, coléoptères tétramères, institué par Audillet-Surville, qui le caractérise ainsi : antennes filiformes, de onze articles épineux, le troisième plus long que le suivant; mandibules allongées, arquées, denticulées intérieurement; palpes longs; élytres allongées, déprimées, avec le rebord extérieur assez large, arrondies au bout; angle sutural, un peu saillant; corselet en carré transversal, avec trois épines pointues à chaque bord latéral; écusson petit; pattes grêles; cuisses comprimées, presque aussi longues que les jambes; les trois premiers articles des tarses petits, le quatrième très-grand. L'A. *Serraticornis, Prionus serraticornis,* Oliv. et le *P. Maculatus* du même auteur, sont jusqu'ici les seules esp. du Genre; l'une est de l'Inde, l'autre du Sénégal.

ACANTHOPHORE. *Acanthophora.* BOT. G. d'Hydro-

phytes de l'ordre des Floridées. Les Acanthophores, peu nombreuses en esp., et toutes originaires des latitudes équatoriales, se distinguent par leurs tubercules épineux, semblables, quand on les considère à l'œil nu, à de petites épines ou à de gros poils rudes, très-rameux, épars sur les tiges et les rameaux, et assez éloignés les uns des autres, principalement vers la partie inférieure de la Plante, qui en est quelquefois entièrement dépourvue. La couleur des individus desséchés est un violet plus ou moins vif, avec une teinte verdâtre ou d'un blanc sale, quelquefois avec une légère nuance de jaune ou de rouge. Les A. sont des pl. annuelles; leur port est élégant; on n'en connait encore que trois esp. :

A. de Thierry. *Fucus acanthophorus*. Lamx. Dissert. p. 61. Tabl. 30 et 31. fig. 1. A tige cylindrique, filiforme, rameuse, élancée, avec des tubercules épars sur presque toute la Plante.

A. de Delile. *Fucus nayadiformis*. Delile. Expédit. d'Égypte. Elle diffère de la précédente par ses tubercules plus nombreux dans la partie supérieure des rameaux, et par la situation des ramuscules formant une panicule serrée.

A. militaire. *Acanthophora militaris*, Lamx. Essai. Tabl. 4. fig. 4, 5. Remarquable par ses tubercules en forme de massues épineuses.

ACANTHOPODE. pois. G. de la fam. des Acanthoptérigyens Squammipennes, formé par Lacépède, et auquel on doit, selon Cuvier, réunir le G. *Monodactyle* du même auteur. Les A. ont, outre les caractères, qui leur sont communs avec les Chætodons, le corps vertical, très-comprimé, les dents plus petites et plus minces, et une épine plus ou moins courte, en place de chaque nageoire ventrale. Deux esp. composent ce genre :

A. argenté. *Acanthopodus argenteus*, Lac. Pois. iv. p. 359. *Chætodon argenteus*, L. Il est beaucoup plus haut que long; on compte huit aiguillons sur le dos; la queue est fourchue, la dorsale échancrée en fer de faux, et les yeux d'un rouge de sang. Des mers de l'Inde. b. 6. d. 8/33. p. 14. a. 3/35. c. 16.

A. Falciforme. *Monodactylus falciformis*, Lac. iii. p. 132. Ce Poisson, que Commerson a fait connaitre sous le nom de Psette, *Psettus*, habite l'Océan atlantique intertropical; sa longueur est d'un demi-pied environ, son corps de forme ovale aplatie, ses écailles petites, argentées et brunâtres sur le dos. Les nageoires dorsale et anale sont munies d'un prolongement obtus en forme de croissant, et la queue, qui présente à peu près la même figure, a ses deux lobes aigus. b. 7. d. 33. p. 17. v. i. a. 3/30.

L'A. de Boddaert, est un Holacanthe.

ACANTHOPOMES. pois. Fam. de Poissons osseux Thoraciques, établie par Duméril, et qui comprend les G. Holocentre, Persèque, Cingle, Ombrine, Percis, Lonchure, Ancylodon, Tænianote, Bodian, Microptère, Sciène, Lutjan, Centropome et Sandre.

ACANTHOPS. zool. Animal qui a les yeux entourés d'épines : certains poissons sont acanthops.

ACANTHOPTÈRES. *Acanthoptera*. ins. G. de Coléoptères tétramères de la fam. des Longicornes, créé par Latreille pour quelques Cérambicins de l'Amérique, à corselet presque carré ou cylindroïde, et dont les élytres sont le plus souvent terminées par une ou deux épines. Du reste leurs palpes maxillaires sont presque aussi longs que les labiaux et dépassent les mâchoires; leurs antennes, composées de douze articles, sont longues, sétacées et souvent épineuses ou barbues.

ACANTHOPTÉRYGIENS. pois. viie et dernier ordre de la classe des Poissons selon Cuvier, et le ve entre les Ossiculés ou Poissons proprement dits. Il avait primitivement été établi par Artédi. Près de cent G., dont la plupart divisés en sous-genres, qui contiennent de nombreuses esp., le composent. Ces G. forment la totalité des Thoraciques de Linné, moins les Rémores et les Pleuronectes qui ne sont point A., ou sont tirés des autres ordres linnéens, les Chondroptérygiens exceptés. On reconnaît donc les A. qui sont indifféremment Apodes, Jugulaires, Thoraciques ou Abdominaux, et même Branchiostèges, aux épines qui tiennent lieu du premier rayon de la dorsale, ou qui soutiennent seules la première nageoire du dos, lorsqu'il en existe deux. On les reconnait encore aux épines qui forment également les premiers rayons de l'anale et dont une existe communément à chaque ventrale.

Les A. ont entre eux les rapports les plus multipliés et tels que les dispositions de leurs nageoires ne suffiraient pas pour justifier la dislocation des fam. naturelles qu'on a reconnues parmi eux. Ces fam. ou divisions sont au nombre de sept : les Tænioïdes, les Gobioïdes, les Labroïdes, les Percoïdes, les Scombéroïdes, les Squammipennes et les Fistulaires.

ACANTHORHINES. pois. Nom donné par quelques naturalistes à une fam. de Poissons qui ont entre les yeux un appendice charnu, armé d'aiguillons.

ACANTHOSCÈLES. *Acanthoscelis*. ins. G. de Coléoptères pentamères, fam. des Carnassiers. Caractères : les quatre jambes postérieures en forme de palette allongée, arquées, planes et un peu concaves, chargées de petits grains et de petites épines sur la face opposée, avec la tranche supérieure dentée et les dents postérieures grandes et comprimées; trochanter des deux cuisses postérieures fort grand; corps court, large, convexe en dessus; corselet transversal, arrondi latéralement, sinué au bord postérieur; éperons des jambes antérieures fort longs, les autres presque en forme de lames. La seule esp. connue, *Scarites Ruficornis* Fab., est du Cap.

ACANTHOTHORAX. ins. Ce G., de la f. des Rhynchophores (coléoptères tétramères) de Lat., a été institué par le prof. Gaede pour un insecte fort singulier, recueilli à Java, et que l'on prendrait au premier abord pour un insecte de la fam. des Longicornes, à cause de ses antennes qui ressemblent beaucoup à celles du *Lamia ædilis*. Gaede assigne pour caractère au G. nouveau : antennes de onze articles dont le premier est pyriforme, deux fois plus long que le deuxième qui offre la même forme; les suivants sont très-allongés, un peu arqués et s'amincissent insensiblement; labre visible, peu grand et arrondi; trompe une fois plus longue que la tête; deux stries transversales à la partie postérieure du thorax; deux épines en dessous, tournées en avant et une cavité assez profonde entre elles. La première paire de pattes plus longue que les autres. L'A. Longicorne, la seule esp. connue jusqu'ici, ressemble beaucoup à l'Anthribe géant, la couleur

du corps est noire, avec un duvet blanc bleuâtre, distribué par taches; les cuisses, les jambes et les tarses portent sur leur milieu le même duvet, et on l'observe aussi sur le devant des trois premiers anneaux des antennes. Cet insecte se trouve également au Bengale d'où il a été rapporté par M. Bellanger. La femelle est plus petite que le mâle; ses antennes ne sont guère plus longues que la tête et le corselet; elle est privée d'épines au thorax.

ACANTHOSPERME. *Acanthospermum*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, institué par Schrank qui lui assigne pour caractères : Calathide composée de fleurons nombreux et hétérogames : à la circonférence de demi fleurons femelles, dont les languettes sont cuculliformes; sur le disque de fleurons mâles et tubuleux. Involucre formé de 5 écailles concaves, disposées sur un seul rang; réceptacle plan et paléacé : les paillettes extérieures enveloppant les ovaires, et chargées de barbes aiguës, contournées en crochet, les intérieures concaves et dentées au sommet; anthères appendiculées; styles recourbés et glabres au sommet; achenes comprimés, obtus, atténués à leur base, étroitement enveloppés par les paillettes aiguës. Ce G. se compose de pl. toutes herbacées, originaires de l'Amérique, et que l'auteur répartit en cinq divisions.

ACANTHOSOME. *Acanthosoma*. INS. Ce G., de la f. des Géocorises de Latreille, a été établi par Curtis, aux dépens du G. *Cimex* de Fabricius, ou *Pentatoma* de Lat. Caractères : antennes de moyenne longueur, insérées en avant des yeux, composées de cinq articles dont le premier allongé, un peu arqué, et les autres égaux entre eux; tête moyenne; bec inséré en dessous; corps allongé; corselet transversal en arrière; écusson assez court, triangulaire; partie membraneuse des hémélytres grande; pattes moyennes; tarses courts, crochets enveloppés d'une membrane.

ACANTHOSPORA. BOT. S. de Bonapartea.

ACANTHURE. *Acanthurus*. INS. Kirby a établi sous ce nom, dans la fam. des Scarabéides, un G. voisin du *Trichine*, qui n'a point été adopté.

ACANTHURE. POIS. G. de Poissons osseux, thoraciques, ou de la fam. des Acanthoptérygiens Scombéroïdes. Les caractères des Acanthures se tirent de la compression considérable de leur queue et de leur corps, dont la hauteur est au moins égale à la largeur; des dents disposées sur une seule rangée, tranchantes et dentelées, ce qui les distingue des Nasons, qui les ont simplement coniques et entières; enfin des piquants qui se voient à chaque côté de la queue, et qui leur ont valu le nom par lequel on les désigne. Leur front est à peu près vertical; leur bouche petite, leur museau assez avancé, leurs écailles généralement petites et très-serrées, ce qui rend leur peau si dure, qu'il les faut écorcher lorsqu'on veut les faire cuire. La chair en est fort estimée. Ils n'ont qu'une dorsale. On connaît environ dix esp. d'Acanthures, groupées en trois divisions ou sous-genres, toutes exotiques et marines :

† Les ACANTHURES proprement dits, qui ne présentent qu'un fort piquant latéral de chaque côté de la queue, et dont les écailles s'étendent un peu sur les nageoires, ce qui les rapproche des Squammipennes.

A. CHIRURGIEN. *Chætodon Chirurgus*, L. Bloch. pl. 208. Encyc. Pois. pl. 97. f. 396. Poisson des Antilles, qui tire son nom de la forte épine dont le genre emprunte aussi le sien, et chez lequel cette épine, pareille à une lancette, est tournée vers la partie antérieure. Il est varié de jaune, de noir, et de violet. D. 14/26. P. 16. V. 1/6. A. 3/20. C. 16.

A. NOIRAUD. *Chætodon nigricans*, L. Bloch. pl. 203. Encyc. Pois, pl. 45. f. 71, esp. de la mer Rouge. L'examen de ses dents suffit pour le faire reconnaître; vues à la loupe, ces dents ont au sommet cinq divisions, dont une plus marquée, ce qui leur donne l'aspect de petites mains. D. 6/33, 9/38. P. 16, 18. V. 1/6, 6. A. 2/26, 3/29. C. 16, 21, 26. — Le *Chætodon nigrofuscus* de Forskahl n'en est peut-être qu'une variété, et l'on regarde comme telle le *Gahm* des mers d'Arabie qui est tout noir avec la base de la queue violette.

A. PAPOU. *Theutis hepatus*, L. Encyc. Pois. pl. 64, f. 238. D'après Catesby, T. II, t. I. f. I. Ce Poisson, de la Caroline, était l'une des deux esp. du G. *Theutis* supprimé aujourd'hui, et que Linné avait placé parmi ses Abdominaux après les *Silurus;* rompant ainsi tous les rapports naturels. Chacune de ses dents a quatre ou cinq dentelures à son sommet; l'épine latérale des côtés de la queue est mobile; sa couleur est d'un assez beau bleu brillant, noirâtre sur le dos. D. 9/24. P. 16. V. 1/5. A. 26, 3/26. C. 24.

A. VOILIER. *Acanthurus velifer*, Bloch. pl. 427, 1. On ne connaît point la patrie de ce beau Poisson, dont la couleur est brune, mêlée de rougeâtre, avec des rangées de points longitudinaux bleus, sur les nageoires. D. 31. P. 16. V. 6. A. 22. C. 19.

A. ZÈBRE. *Chætodon triostegus*, L. Broussonnet, Dec. 1. t. 4. Encyc. Pois. 45. f. 172. Le fond de la couleur de ce beau Poisson est verdâtre, avec six bandes noires transversales sur le corps; sa caudale est légèrement échancrée. Il habite l'Amérique. D. 9/32. P. 18. V. 1/5, 1/6. A. 2/22, 3/21. C. 16.

A. RAYÉ. *Chætodon lineatus*, L. Encyc. Pois. pl. 45, f. 172, d'après Séba, et le *Chætodon cæruleus*, de Catesby, T. II. pl. X, sont encore des Acanthures, mais s'écartent des précédents, en ce que leurs écailles sont grandes, ce qui semble les rapprocher des Bogues.

†† Les ASPISURES, dont les piquants latéraux de la queue ont une pointe en avant, et une pointe en arrière. ce qui leur donne l'air de petits boucliers élevés en lames tranchantes; ils sont aussi squammipennes.

A. SOHAR. *Chætodon sohar, Aspisurus sohar*, Forsk. L. Habite les côtes de l'Arabie, où il vit dans la vase : il n'acquiert que trois pouces de longueur; il est ovoïde, brun en dessus, blanc en dessous, et marqué de lignes violettes. D 8/39. P. 17. V. 1/6. A. 3/32. C. 16.

Le Chætodon allongé, de Lacépède, T. IV. pl. 6. f. 2., rentre aussi dans cette division.

††† Les PRIONURES, qui ont plusieurs épines de chaque côté de la queue, tels que le *Microlépidote* de Lacépède (Ann. des Mus. T. IV. p. 205) apporté de la Nouvelle-Hollande, et dans lequel on compte jusqu'à dix de ces piquants, disposés comme des lames dentées, cinq grandes et cinq petites; les écailles sont à peine visibles. D. 30. P. 6. A. 24.

ACARDE. *Acardo*. MOLL. Sous ce nom, Bruguière

trouva, dans les papiers de Commerson, la description d'un nouveau G. de Mollusques bivalves, des mers du cap de Bonne-Espérance, qu'il crut devoir conserver et qu'il caractérisa ainsi : Deux valves horizontales, sans charnières ni ligament (Encyc. mét. Ire partie). Outre l'esp. de Commerson (*Acardo crustularius*), Bruguière cite une autre esp. ou variété qu'il eut occasion de voir à l'Ile-de-France, et qui venait aussi du cap de Bonne-Espérance. Il paraît qu'à l'époque où Bruguière ordonna la gravure des planches de coquilles de l'Encyclopédie, le dessin de l'esp. de Commerson, figurée pl. 173, fig. 1, 2, 3, était retrouvé, et qu'il crut devoir ajouter à son genre Acarde les coquilles décrites par Picot de La Peyrouse, sous le nom d'Ostracites, dont il n'avait pu parler en décrivant ce G.

Tel était le G. Acarde de Bruguière, lorsque Lamarck, en l'adoptant (An. sans vert., prem. édit. p. 130) pour l'esp. de Commerson, y réunit l'*Umbrella chinensis*, de Chemnitz, Conch. 10. p. 341. tab. 169. fig. 1645, 1646, dont il a depuis fait le G. Ombrelle, *Gastroplax* de Blainville; mais il en a séparé les Ostracites de La Peyrouse pour en faire le G. Radiolite.

L'inspection de la figure de Commerson, et celle de quelques Acardes répandues dans les collections, firent bientôt soupçonner que ces prétendues coquilles n'étaient que les doubles épiphyses de vertèbres de quelques Cétacés. Aussi Muhlfeld et Ocken citent-ils la seule *Umbrella chinensis* pour tipe du G., et Cuvier le réduit-il aux Ostracites de La Peyrouse. *V.* pour celles-ci le mot Radiolite, et pour les Acardes de Mühlfeld et d'Ocken, le mot Ombrelle.

ACARIDES. *Acarides.* Arac. Tribu d'Animaux de la fam. des Holètres, ordre des Arachnides trachéennes, ainsi désignée du G. *Acarus* de Linné. Elle renferme cette multitude d'espèces d'Arachnides que l'on nomme vulgairement *Mites, Cirons, Tiques,* et dont plusieurs sont si petites qu'elles se dérobent presque à nos regards. Les unes sont vagabondes, terrestres ou aquatiques; les autres se fixent sur divers Animaux, dont elles sucent le sang ou les humeurs, s'introduisent même jusque dans leur chair, et quelques-unes d'entre elles, en s'y multipliant excessivement, épuisent les Animaux et peuvent, avec le temps, les faire périr.

On distingue cette tribu aux caractères suivants : les uns ayant une bouche dont les parties sont discernables, tantôt offrant des mandibules (Chélifères), soit en pince, soit en griffe, mais cachées dans une saillie du sternum, en forme de lèvre; tantôt composée de pièces formant un suçoir ou un siphon; les autres ne présentant qu'une simple cavité orale.

On divise les Acarides en quatre sections :

1° Les Trombidites. *Trombidites.* Huit pieds uniquement propres à la course; des mandibules. — Les G. Trombidion, Érythrée, Gamase, Cheylète, Oribate, Uropode, Acarus.

2° Les Tiques. *Ricinites.* Huit pieds uniquement propres à la course; bouche en forme de siphon. — Les G. Bdelle, Smaride, Ixode, Argas.

3° Les Hydrachnelles. *Hydrachnellæ.* Huit pieds propres à la natation. — Les G. Elaïs, Hydrachne, Limnochare.

4° Les Microphthires. *Microphthira.* Six pieds. — Les G. Caris, Lepte, Achlysie, Atome, Ocypète.

On aurait pu établir dans les Acarides octopodes, ou à huit pieds, une division naturelle, en la fondant sur une analyse plus détaillée des organes masticateurs; mais cette méthode eût été impraticable pour le plus grand nombre des personnes qui se livrent à l'étude de l'histoire naturelle.

ACARIDIES. *Acaridiæ.* Arac. Fam. d'Animaux de l'ordre des Acères, établie par Latreille. Elle répond à la tribu de l'article qui précède.

ACARIMA. mam. S. d'Ouistiti.

ACARINS. arach. Nitzsch donne ce nom à une fam. en tout semblable à celle des Acaridies. *V.* ce mot.

ACARNA. bot. C'est sous ce nom générique que Vaillant (Ac. des sc. 1718, p. 163) a désigné la pl. nommée depuis par Linné *Cnicus acarna*, et qui se distingue par les écailles extérieures du calice commun, terminées par une épine pinnée ou ramifiée sur les côtés. Willdenow conserve le nom de Linné et rapporte à son G. *Cnicus* tous les Chardons de cet auteur, qui ont une aigrette plumeuse. Le nom de *Cirsium* consacré par Tournefort et Vaillant pour ces mêmes pl. paraît devoir leur être conservé et il ne semble pas que l'*Acarna* de Vaillant, qui est le Picnomon d'Adanson, puisse en être séparé à cause de ses écailles calicinales à épine ramifiée. Willdenow emploie le nom d'*Acarna* pour désigner plusieurs esp. d'*Atractylis* de Linné, réservant ce dernier nom pour l'*Atractylis cancellata*, que Gærtner, de son côté, sépare aussi sous celui de *Cirsellium*, en laissant celui d'*Atractylis* pour le G. qui conserve le plus d'esp. anciennes. En adoptant la nomenclature de Gærtner on est conduit naturellement à abandonner celle de Willdenow.

ACARUS. Arac. G. d'Insectes aptères de Linné, placé aujourd'hui dans la classe des Arachnides et subdivisé en un grand nombre de G. *V.* Mitte. — Latreille (dans la première édition du règne animal) réunit, sous le nom générique d'Acarus, toutes les esp. qui ont des palpes très-courts ou cachés, le corps mou ou sans croûte écailleuse et une pelotte vésiculeuse à l'extrémité de chaque tarse; de ce nombre, sont entre autres esp. A. de la gale. *Acarus scabiei.* (Le Ciron de la gale, Géoffroy). Cet Animal microscopique habite la peau de l'Homme dans une phlegmasie cutanée, connue sous le nom de Gale; on le croit généralement la cause de cette maladie, quoique plusieurs auteurs pensent le contraire et prétendent ne l'avoir jamais rencontré; mais ces observations négatives ne sauraient infirmer celles faites par Bonanni, par Gallée, et par Raspail. Ils ont démontré que l'Animal existe, qu'on le rencontre à l'intérieur des petites vésicules élevées sur la peau, et qu'il se propage avec elles.

A. domestique. *Acarus domesticus*, Degéer, qui se trouve ord. dans les Collections d'Insectes ou d'Oiseaux.

A. du moineau. *Acarus passerinus*, F., qui servait de type au G. Sarcopte de Latreille, et que nous réunissons avec lui au G. Acarus. Cette esp. a été décrite et figurée par Degéer (Ins. vii. 109. n° 7. Tab. 6, fig. 12.) et par Géoffroy (Ins. ii), qui l'appelait la Tique de la chauve-souris.

ACASTE. *Acasta*. Mollusques cirriphodes très-rapprochés des Balanes dont ils ne se distinguent que par des caractères assez peu tranchés, mais qui cependant suffisent pour autoriser leur séparation qui a été opérée par Leach. Les Acastes vivent dans des éponges, et ne sont point fixés sur des corps solides, comme les Balanes. Coquille sessile, ovale, subconique, composée de pièces séparables; cône formé de six valves latérales, inégales, réunies, ayant pour fond une lame orbiculaire, concave au côté interne et ressemblant à une patelle; opercule quadrivalve. Les principales esp. sont :

A. DE MONTAGU. *A. Montagui,* Leach. Lamarck. Sp. n°1. *Balanus spongiosus,* Montagu. Test.-Brit. suppl. 2. tab. 17, f. 4 à 6. *Lepas spongiosa,* Wood. Conch. p. 47. *Lepas spongiosus,* Dilwyn, Des. cat. p. 27. Elle habite dans les éponges sur les côtes de Weymouth en Angleterre.

A. GLAND. *A. Glans,* Lamk. Sp. n° 2. Elle habite la Nouvelle-Hollande, à l'île King.

A. SILLONNÉE. *A. Sulcata,* Lamk. Sp. n° 3., qui habite la baie des Chiens marins, à la Nouvelle-Hollande.

A. SPONGITE. Lamk. Poli. Test. 1, p. 25, tab. 6, f. 5. etc.

ACATALIS ou ACATERA. BOT. N. Anc. du Genevrier commun.

ACATSIA-VALLI. BOT. S. de Cassythe.

ACAULE. BOT. Pl. privée de tige manifeste, et dont toutes les feuilles sont ramassées sur la souche, à la surface du sol.

ACAVE. MOLL. G. établi par Montfort pour l'*Helix hœmastoma*, et quelques autres. *V.* HÉLICE.

ACCENTEUR. *Accentor*. OIS. G. de la classe des Insectivores, méthode de Temminck. Ses caractères consistent dans le bec, qui est droit, pointu, avec la mandibule supérieure échancrée vers l'extrémité, et qui est, ainsi que l'inférieure, comprimée sur ses bords. Les narines sont basales, nues, percées dans une large membrane; les pieds robustes, ayant trois doigts devant et un derrière, dont l'extérieur soudé près de la base à celui du milieu : l'ongle du postérieur est le plus long et le plus arqué. La première rémige est presque nulle; la deuxième presque égale à la troisième, qui est la plus longue. — On n'en connaît que quatre esp. auxquelles la première a servi de type.

A. DES ALPES ou PÉGOT, Buff. pl. enl. n° 668. fig. 2. *Motacilla alpina,* L. Le plumage de cet Oiseau n'est rien moins qu'éclatant; c'est un mélange de cendré, de brun, de roux et de noir. On observe au cou un plastron formé par de petites écailles noires sur un fond blanchâtre. Sa taille est de 6 pouces 8 lignes. Cet habitant des montagnes ne paraît guère sensible au froid; aussi ne le voit-on pas émigrer dans la saison rigoureuse. Il se contente de descendre dans les plaines et d'y chercher, pour sa nourriture, à défaut d'Insectes, toute espèce de graines. Il affecte un air stupide, et l'approche du voyageur ne paraît lui causer aucune crainte. A moins que dans le temps des ouragans et des tempêtes la frayeur ne rassemble les Pégots par troupes, on ne les rencontre jamais que deux à deux. En général leur chant n'a rien d'agréable; souvent il se borne à un petit cri aigu.

A. MOUCHET ou *Traîne-buisson,* Buff. pl. enl. n° 615, f. 1. Fauvette d'hiver, F. des bois ou Roussette. Buff. *Motacilla modularis*, Gmel. D'un brun noirâtre; sommet de la tête cendré, tacheté de brun; gorge et poitrine d'un cendré bleuâtre; des taches rousses sur le dos; flancs et croupion d'un gris roussâtre; ventre blanc; taille, 5 pouces 1/4.

L'A. MONTAGNARD. *Accentor montanellus,* Tem., qui habite les parties orientales du midi de l'Europe et quelques contrées de l'Asie, et le *Turdus kamtschatkensis,* Gmel., *Montacilla Calliope,* Pal., sont les autres espèces connues du genre.

Les Accenteurs nichent de très-bonne heure, les uns dans les anfractuosités des rochers, les autres dans les taillis et les forêts; leur ponte consiste en 5 ou 6 œufs.

ACCIPENSER. POIS. S. d'Esturgeon.

ACCIPITRES. OIS. Traduction du nom latin donné par Linné au premier ordre de sa méthode, ainsi caractérisé : bec courbe à l'extrémité; mandibule supérieure dilatée de chaque côté ou armée d'une dent; pieds robustes, courts; doigts verruqueux sous les jointures; ongles arqués très-aigus.—Les espèces comprises sous cette dénomination sont voraces et cruelles; elles sont aux Oiseaux ce que les bêtes féroces et les carnivores sont aux Mammifères, vivent de proie ou de cadavres, construisent leurs nids, nommés aires, dans les lieux élevés; ils sont en outre monogames. La femelle, toujours plus grosse que le mâle, nommé Tiercelet en termes de fauconnerie, pond ordinairement de trois à quatre œufs. — Vieillot divise les Accipitres en trois tribus : les Diurnes, les Nocturnes et les Accipitrins.

ACCIPITRINA. BOT. S. d'Épervière.

ACCIPITRINS. OIS. *V.* ACCIPITRES.

ACCOLA. POIS. S. de Thon blanc.

ACCOMBANT. BOT. Le prof. De Candolle dit que la radicule est accombante quand elle est couchée sur le bord des cotylédons; et à leur tour les cotylédons sont accombants lorsqu'ils sont appliqués de telle manière que la radicule, redressée, correspond à la fente qui les sépare.

ACCOUCHEUR. REPT. *V.* CRAPAUD.

ACCOUPLEMENT. C'est l'union des sexes dans l'acte générateur : il doit être considéré comme un stimulant nécessaire à la séparation des germes. Là où il n'y a point de sexe, il n'y a point d'accouplement : tels sont les Polypes. Là où les sexes sont réunis et peuvent se féconder par eux-mêmes, comme dans les Plantes et dans certains Mollusques Acéphales, il n'y a point non plus d'accouplement. Dans certains Poissons, dans les Grenouilles et les Mollusques Céphalopodes, où les sexes sont distincts, mais chez qui le mâle féconde seulement les œufs quand ils sont sortis, ou lance sa semence sur la femelle, il n'y a point encore d'accouplement complet. Dans les Grenouilles, cependant, de longs embrassements précèdent souvent l'acte générateur. Dans tous les Mammifères, les Oiseaux, les Reptiles Chéloniens, Sauriens et Ophidiens, dans les Poissons vivipares, dans les Insectes, et les Arachnides, l'accouplement est nécessaire à la fécondation : il en est de même pour tous les Crustacés, pour plusieurs Mollusques et pour plusieurs Annélides.—L'accouplement est nommé *simple,* quand il a lieu entre sexes séparés; *réciproque,* lors-

que deux hermaphrodites se fécondent mutuellement; et *composé*, quand un hermaphrodite est fécondé par un individu et en féconde un autre à son tour. Sa durée est très-variable : il est instantané chez les Oiseaux, et subsiste après l'éjaculation dans les Chiens. La conservation de l'espèce étant de la plus haute importance, la nature a fait de l'acte qui la perpétue un besoin impérieux et la source des plus vives jouissances : il est cependant des espèces qui s'accouplent plutôt pour satisfaire le pressant besoin qui les pousse, qu'attirés par l'attrait du plaisir; ainsi, les pointes dont est armée la verge des Chats, des Agoutis, des Gerboises, ne peuvent que causer de vives souffrances à leurs femelles, qui, pressées par le besoin, retenues par la crainte de la douleur, balancent longtemps avant de s'abandonner au mâle, et marquent par des cris perçants les souffrances qu'elles éprouvent. Parmi les Animaux il en est qui se réunissent par couple, et partagent les soins de l'éducation des petits : c'est ce qu'on voit chez la plupart des Oiseaux, et chez beaucoup d'espèces carnassières de Mammifères : tandis que celles qui vivent de végétaux, et qui, par conséquent, trouvent une nourriture abondante et facile, abandonnent à la mère le soin de leurs petits. C'est aussi parmi les Oiseaux qui vivent de proie, que se trouvent ceux qui partagent davantage les soins qu'exige leur progéniture. L'association est annuelle ou dure pendant toute la vie : le premier cas est le plus commun. Les Corneilles, les Aigles et d'autres Oiseaux de proie ne se séparent jamais, ces Animaux offrent un modèle de fidélité conjugale. Il en est enfin à qui une seule femelle ne suffit pas : ils ont un nombreux sérail qu'ils protégent, qu'ils dirigent, et avec qui ils partagent leur subsistance; les Phoques, les Coqs sont dans cette habitude. Les Abeilles nous offrent une circonstance contraire : une femelle a besoin de plusieurs mâles. Chez la plupart des Vertébrés, l'époque de l'accouplement est marquée par un surcroit de vie, une augmentation d'activité, et souvent par une excitation spéciale des organes génitaux, surtout chez les femelles.

Les Animaux annoncent le besoin de l'accouplement par des cris, des chants ou d'autres signes propres à chacun d'eux. L'Oiseau sait unir dans ses accents, à la peinture de la vivacité de ses désirs, l'expression de la tendresse la mieux sentie; tandis que les fureurs des Mammifères ne dénotent souvent qu'un besoin pressant à satisfaire. Mais c'est surtout chez les Insectes que l'industrie amoureuse des mâles et des femelles est vraiment admirable.

Les Animaux sauvages s'accouplent une fois l'an, à une époque fixe : ceux que l'Homme a rendus domestiques, et auxquels il a par conséquent fait partager les avantages de sa société, s'accouplent en toute saison. L'Homme et quelques autres espèces n'ont ni temps fixe, ni état déterminé pour cet acte. Dans les Quadrupèdes, l'accouplement féconde une seule portée; chez les Oiseaux, il féconde un très-grand nombre d'œufs; et dans les Insectes, les Pucerons fécondent dans un seul accouplement plusieurs générations, qui toutes alors sont femelles, et produisent sans copulation nouvelle. Il est des espèces, et c'est surtout parmi les Mammifères, où les femelles, une fois fécondées, refusent les approches du mâle, telles sont la Jument, l'Anesse, etc. : d'autres répètent plusieurs fois de suite l'acte générateur; les Oiseaux s'y livrent passionnément pendant toute la saison des amours. L'accouplement n'a lieu qu'entre individus de même espèce ou entre espèces voisines; ce qui donne les *Métis* ou *Mulets*. Les espèces des climats chauds, transportées dans les pays froids, cessent souvent de s'accoupler, ou leur union devient inféconde; il en est de même des Animaux tenus en captivité. Les soins de l'Homme ont au contraire rendu les Animaux domestiques bien plus féconds qu'ils ne le sont dans l'état sauvage. Dans l'accouplement, il y a introduction de la partie mâle, ou seulement l'Animal lance sa liqueur fécondante dans les organes de la femelle; c'est ce qui arrive aux Salamandres ainsi qu'à tous les Poissons vivipares. — L'ergot des Échidnés et des Ornithorhynques, celui de plusieurs Gallinacées, les pelotes dont sont garnis les pouces de divers Batraciens et les doigts des Geckos sont autant de moyens qui servent au mâle à se fixer sur la femelle. Il paraît en être de même des prolongements que les Raies et les Squales portent aux côtés de l'anus, et que Geoffroy regarde comme des organes d'excitation.

— Dans les Mammifères. Nous avons pour cette classe peu de choses à ajouter à ce qui vient d'être dit, si ce n'est que dans les espèces sauvages, tout annonce combien le besoin de l'accouplement est pressant. Celles-ci s'abandonnent alors aux plus grands excès : les timides deviennent hardies et même téméraires : on connaît les combats à outrance que se livrent les Taureaux, les Cerfs, les Chevaux et les Phoques. Des deux rivaux, le vaincu se retire et va guérir ses blessures ou chercher une conquête plus facile : cependant le vainqueur reste tranquille possesseur de sa femelle, jusqu'à ce qu'un rival plus puissant le chasse à son tour. La saison des amours varie singulièrement chez les Mammifères. Les uns, tels que le Loup, s'accouplent pendant l'hiver; les Cerfs s'unissent en automne; le plus grand nombre au printemps et en été : nous avons dit que les Animaux domestiques s'accouplent à toute époque de l'année.— Dans le plus grand nombre, la femelle reçoit le mâle sur son dos, et se tient debout. La femelle du Chameau s'accroupit. Les Animaux à dos armé, tels que le Porc-Épic et le Hérisson, s'accouplent ventre à ventre. — L'accouplement a lieu entre les variétés d'une même espèce, et c'est un moyen qu'on emploie tous les jours pour obtenir de plus beaux produits. Notre climat ne nous permettant pas toujours de conserver les races désirées dans toute leur pureté, on obtient par l'union d'un mâle de race noble avec les femelles du pays de plus beaux produits que ceux que donneraient un mâle ordinaire; et l'on a observé qu'à quelques exceptions près, le nouvel Animal prend en grande partie les traits de son père. Ainsi, en unissant la Brebis de notre pays au Belier mérinos, on obtient dès la première génération des métis qui égalent presque le père en beauté. L'accouplement a encore lieu entre des individus d'espèce différente, mais il faut cependant que les espèces soient très-voisines. La Jument et le Baudet produisent le *Mulet;* le Cheval et l'Anesse donnent le *Bardeau;* le

Zèbre produit avec l'Ane et le Cheval; mais pour tromper la femelle qu'on a soumise à l'expérience d'un accouplement contre nature, il a fallu peindre l'étalon qu'on lui présentait, des mêmes couleurs dont est paré son véritable mâle. L'accouplement de la Louve et du Chien a également été fécond; mais ce sont toujours des unions forcées et qui n'ont guère lieu que dans l'état domestique, et quand l'Homme a fait perdre à ces Animaux la plus grande partie de leur naturel : car très-souvent les Animaux sauvages, lorsqu'ils sont privés de la liberté, dévorent ou tuent leurs petits, comme s'ils voulaient les soustraire à l'esclavage; et ceci s'observe également chez les Oiseaux, où cependant les unions mêlées sont plus fréquentes, plus faciles et ont lieu entre des espèces plus éloignées. On a nommé *Jumar* le prétendu produit du Taureau et de la Jument, mais tout jusqu'à présent a démenti l'existence d'un pareil Animal, qui ne semble être qu'un Bardeau. On a encore prétendu que la Vache et le Cerf produisaient ensemble : ces espèces sont trop éloignées pour admettre une pareille assertion.

— Dans les Oiseaux, l'époque de l'accouplement détermine la plus belle période annuelle de l'existence : les espèces habituellement silencieuses ou criardes savent, pendant que dure l'heureuse saison des amours, rendre plus vives, dans leurs concerts, les expressions du plaisir; les unes par des sons graves, mais sonores; d'autres par une mélodie que l'art en vain essaya d'imiter; d'autres enfin, par un caquetage continuel qui peint la volupté dont tout leur être est animé. Alors leurs moments sont exclusivement consacrés à chanter le bonheur, et leurs jouissances sont si grandes, qu'elles semblent leur faire oublier tout repos : on les entend la nuit comme le jour répéter leurs mélodieux accords, que ne sauraient interrompre, même chez les plus sauvages ou les plus craintifs, l'appréhension du danger ou la présence de l'Homme. C'est à cette même époque qu'on voit les Oiseaux briller de tout l'éclat de leur parure, et comme se vêtir de leur robe de noces. Des élans amoureux plus ou moins démonstratifs, plus ou moins prolongés selon les espèces, précèdent l'accouplement : chez les unes, la femelle reçoit debout le mâle qui s'élance sur elle en la saisissant du bec et se cramponnant avec les ongles sur son dos; chez les autres, la femelle plie les jambes et appuie le ventre sur le sol. La durée de l'acte est très-courte, et plusieurs espèces le répètent de suite un grand nombre de fois. Il paraît que les œufs sont fécondés au premier jet; car des femelles qui n'avaient éprouvé qu'une seule fois l'approche du mâle, ont pondu à plusieurs jours de distance des œufs dont les petits sont sortis au terme de l'incubation. Il est parmi les Oiseaux un petit nombre d'espèces polygames, les autres sont monogames, et l'on a observé que quelques-unes d'entre elles sont susceptibles d'un attachement qui ne s'éteint qu'avec la vie de l'un des époux. L'époque de l'accouplement et l'âge où les sexes y sont aptes, varient dans chaque espèce et suivant les climats : la durée de la chaleur ou du rut est plus ou moins longue, et paraît subordonnée aux soins qu'exige la construction du nid; soins que les deux sexes se partagent avec une égale ardeur. L'accouplement est simplement annuel chez beaucoup d'espèces; chez quelques autres, il a lieu deux et même trois fois dans la belle saison; parmi les oiseaux domestiques, il est presque continuel. Chez les uns, lorsque l'incubation est accomplie et que les petits peuvent se passer des soins de leurs parents, la famille se sépare, pour ne plus se reconnaître; chez d'autres, elle reste réunie pendant longtemps encore autour du père et de la mère; et ceux-ci, dans le plus grand nombre, attendent, toujours fidèles, le retour de la saison des plaisirs.

— Dans les Reptiles, Chéloniens, Sauriens et Ophidiens, nous avons vu que l'accouplement était nécessaire à la reproduction. Il y a introduction du membre viril, qui, simple dans les Chéloniens et les Ophidiens, est bifurqué dans les Sauriens. Ce membre est simple dans le Crocodile; et chez toutes les espèces pourvues de pareils organes mâles, il n'existe, pour conduire la semence, qu'une rainure plus ou moins profonde : dans ces Animaux l'accouplement se fait ventre à ventre.

— Dans les Poissons, il en est de vivipares, tels que les Raies, les Squales et autres; chez ceux-ci, il y a accouplement en ce sens qu'il y a rapprochement des deux sexes et même introduction d'organes excitateurs, comme nous l'avons dit plus haut; mais il ne peut y avoir introduction d'une verge, puisque ces Animaux en sont dépourvus, et les conduits testiculaires s'ouvrent dans le cloaque où ils se terminent par une simple papille. Chez les Poissons purement ovipares, ce n'est que lorsque la femelle a pondu les œufs, ou qu'elle les pond, que le mâle féconde ceux-ci, en les arrosant de sa laite.

— Dans les Insectes. C'est moins le nombre et la variété dans les formes qui ont droit d'exciter notre surprise, que la rare intelligence dont ils sont doués, intelligence à l'aide de laquelle ils trouvent les moyens d'exécuter des travaux qui contrastent singulièrement avec leur faiblesse. S'ils sont ingénieux dans leurs chasses et dans la construction des demeures qu'ils se forment, ils ne sont pas moins admirables dans leurs amours. Les uns, tels que les Vrillettes, frappent rapidement, avec leurs mandibules, l'intérieur des boiseries qu'ils habitent; ils s'arrêtent un moment, puis recommencent de nouveau, ce qui cause le bruit que chaque jour nous entendons, qui ressemble assez au mouvement d'une montre, et que le peuple nomme l'*horloge de la mort*. D'autres, tels que les Criquets, les Cigales, les Grillons, font entendre un bruit, souvent si fort qu'on le qualifie de chant. Les femelles de plusieurs Taupins, et surtout celle du *Cucujo* des Américains, celles des Lampyres, du Fulgore Porte-Lanterne, dont la marche est difficile, et qui sont, pour la plupart, dépourvues d'ailes, ne pouvant suivre leurs mâles, qui sont très-agiles, signalent le point où elles gissent. Pour y réussir, la nature leur a donné un fanal; elles sont phosphorescentes, et répandent au loin, pendant les nuits, une lumière invocative, vers laquelle les mâles s'empressent d'accourir. De là les noms de Vers-Luisants, de Mouches-Lumineuses, de Mouches-à-Feu, que partout ont reçus ces Animaux. Celle que répand le Taupin est si vive qu'elle permet de lire l'écriture la plus fine. C'est à la lueur de plusieurs de ces Insectes réunis que, dans l'Amérique méridionale, les femmes font leur ouvrage;

elles les placent, dit on, aussi comme ornement dans leurs cheveux, lors de leurs promenades du soir; et l'on assure que les Indiens les attachent à leur chaussure pour s'éclairer pendant leurs voyages nocturnes. La lumière que répandent les femelles paraît redoubler à l'approche du mâle, qui lui-même annonce sa présence par une légère étincelle lumineuse. L'Animal augmente ou diminue à sa volonté l'éclat de cette lumière, qui cesse, à ce qu'il paraît, lorsque l'accouplement a eu lieu.

L'ouïe et la vue ne sont point les seuls sens dont la nature se soit servie pour appeler les Insectes à l'acte générateur; il est des faits dont on ne peut se rendre compte qu'en admettant des effluves odorantes, que les mâles savent connaître. Si l'on renferme dans une boîte parfaitement close une femelle de Bombyce, et surtout celle du Grand Paon, on ne tarde pas à voir voltiger, autour de cette prison, des mâles que la vue n'a pu instruire d'une telle capivité, mais que leur ont révélée des émanations qu'il ne nous est pas donné d'apprécier.

La disposition de l'organe du mâle est très-favorable au maintien de l'accouplement; sa verge est renfermée dans un étui corné dont les pièces peuvent s'écarter lorsque l'introduction est faite. Les pattes de devant de l'Hydrophile, des Dytiques et autres espèces, sont considérablement élargies, et servent à ces Insectes pour saisir et retenir leur femelle, sur laquelle le mâle est ordinairement reçu. La Puce, la Crevette des ruisseaux font exception. Les organes génitaux du mâle des Libellules sont placés près de la poitrine, tandis que ceux de la femelle sont situés, comme à l'ordinaire, à l'extrémité de l'abdomen, ce qui détermine la position singulière que ces Insectes prennent pendant l'accouplement. Le mâle saisit, avec les crochets qu'il porte à l'extrémité de l'abdomen, sa femelle sur le col; l'un et l'autre s'élèvent dans les airs, et il faut que la femelle rapproche l'extrémité de son abdomen des organes génitaux du mâle, et aille ainsi les chercher. L'acte de la génération ne tarde pas à épuiser les Insectes; le mâle succombe à un petit nombre de copulations, la femelle meurt dès qu'elle a pondu.

Chez les autres classes d'Animaux, le mode de fécondation offre de grandes variétés.

— Dans les Annelides, tantôt les sexes sont réunis sur un même être, comme dans les Sangsues et les Lombrics, qui se tiennent étroitement embrassés pendant l'accouplement, qui est réciproque; tantôt les sexes sont séparés, et alors les individus sont ou mâles ou femelles : tels sont les Aphrodites et quelques genres voisins.

— Dans les Crustacés, les sexes sont isolés et les organes copulateurs sont doubles. Dans l'accouplement les deux vulves de la femelle reçoivent les deux verges du mâle. Jurine a pu distinguer les sexes et observer l'accouplement dans plusieurs Crustacés Branchiopodes. Il nous a appris que leurs antennes n'étaient pas l'organe essentiel de la génération, qu'ils s'en servaient seulement pour se cramponner à la dernière paire de pattes de la femelle et pour conserver ainsi toute liberté pendant l'accouplement qui a lieu, de même que dans les autres Crustacés, au moyen de deux verges que le mâle introduit dans les vulves correspondantes de la femelle.

Dans les Arachnides, les organes sexuels féminins sont situés près de la jonction de l'abdomen avec le thorax. Ceux des mâles ont tantôt une position semblable, et tantôt occupent l'extrémité des palpes. Ce caractère singulier est propre à la première famille des Arachnides pulmonaires; celle des Fileuses. L'accouplement de ces dernières est remarquable par les circonstances qui l'accompagnent. Le mâle est souvent la victime de son penchant amoureux, et c'est toujours au risque de sa vie qu'il s'approche de la femelle. Il n'ignore pas combien l'entreprise est dangereuse, et il commence par tendre un fil non loin du lieu où la scène va se passer. Ce fil est le chemin qu'il suivra s'il doit chercher son salut dans la fuite; cette précaution prise, il met pied sur la toile de la femelle, s'avance vers elle à pas comptés et toujours en hésitant, se hasarde enfin à la toucher avec une de ses pattes, et recule aussitôt de quelques pas. Souvent il n'en faut pas davantage pour que l'Araignée le saisisse et le dévore s'il n'est pas assez leste pour échapper; souvent aussi elle reste immobile, et ce signe favorable rend le mâle plus confiant; il touche de nouveau la femelle, qui répond à ses caresses par des attouchements du même genre. Sa vulve s'entr'ouvre, le mâle y porte à diverses reprises l'organe sexuel de l'un et de l'autre palpe, et la fécondation s'opère sans aucune jonction. Une fois l'opération achevée, le mâle échappe par la fuite à la fureur de la femelle, que les plaisirs de l'amour n'ont pas rendue moins cruelle.

— Dans les Mollusques, les uns peuvent s'accoupler, comme la plus grande partie des Gastéropodes; les autres se reproduisent sans accouplement, comme tous les Acéphales, dont un grand nombre est privé de locomotion. Chez ceux qui s'accouplent, on observe plusieurs modes d'accouplement : dans les uns, les sexes sont séparés sur deux individus, dont l'un fait l'office de mâle et l'autre de femelle, comme dans les Pectinibranches; dans d'autres, chez les Limaçons vulgaires par exemple, les deux sexes sont réunis sur le même individu qui a besoin cependant d'un individu de son espèce pour être fécondé, alors ces deux *hermaphrodites* donnent et reçoivent à la fois. Enfin, il en est chez lesquels un individu hermaphrodite reçoit d'un premier, donne à un second, ainsi de suite, de sorte que ces Mollusques forment, dans le moment de leurs amours, une sorte de chaîne ou un chapelet; tels sont les Animaux des coquillages de nos mares, appelés Limnées.

— Dans les *Zoophites*, la plupart, tels que les Oursins et les Holothuries, sont hermaphrodites et se fécondent eux-mêmes.

Les Vers intestinaux présentent, pour la plupart, des organes génitaux; mais la difficulté d'observer ces Animaux a rendu difficile à connaître leur mode de fécondation. Cependant Jules Cloquet est parvenu tout récemment à surprendre l'accouplement de l'*Echinorhynchus gigas*, qui même offre une circonstance singulière. Dans ce Ver, ce n'est pas la verge du mâle qui va porter dans les organes de la femelle le fluide séminal, c'est la

queue de la femelle qui s'enfonce dans l'entonnoir qu'offre la verge du mâle lorsqu'il est en état de copulation. Nous devons ces détails à l'infatigable observateur que nous venons de citer.

— DANS LES POLYPES, qui se reproduisent par boutures, et peut-être également par le moyen d'œufs, y a-t-il accouplement? — Les Infusoires, sur lesquels Bory de St. Vincent a fait de nombreuses recherches, se reproduisent aussi par boutures; mais, nous ne sachons pas que nul sexe, conséquemment nul accouplement s'y soit fait remarquer.

On voit, d'après ce qui précède, que l'accouplement est une circonstance qui n'est pas de nécessité absolue dans l'acte générateur, tandis que ce dernier a, peut-être constamment, lieu dans la reproduction des individus. Un Polype peut, il est vrai, être partagé en mille morceaux, et former mille nouveaux Polypes; mais ces Animaux se reproduisent également par des œufs, avons-nous dit, et peut-être est-ce le seul mode de reproduction qui ait lieu dans l'état naturel, tandis que l'autre ne serait qu'accidentel, et ne sert peut-être jamais à la reproduction naturelle de ces Animaux.

— DANS CERTAINS VÉGÉTAUX, ou du moins chez des êtres qu'on a jusqu'ici placés dans le règne Végétal, plusieurs ont un véritable mode d'accouplement, qui n'a nul rapport avec ce que l'on considère généralement comme une fécondation pollinaire. C'est Muller qui aperçut le premier ce phénomène, sans néanmoins en tirer aucune conséquence, dans ce qu'il nomme *Conferva jugalis*. A la même époque, Bory, qui l'observait, communiquait à Draparnaud de nouvelles vues sur ce phénomène. Depuis, Vaucher a publié, sous le nom de *Conjugées*, diverses descriptions de ces Végétaux accouplés, où rien n'indique habituellement de sexe ni de mouvement spontané, et dont cependant les filaments toujours simples se rapprochent à une certaine époque de l'existence, et s'unissent intimement les uns aux autres par des espèces de stigmates comme s'ils venaient alors à s'animer. A l'aide de ces points de communication, il s'établit un épanchement d'un tube dans l'autre. Des corps ronds, ovales ou gemmiformes s'y développent presque aussitôt dans les cloisons de l'un des tubes, et deviennent ce que Bory, qui a suivi attentivement ces êtres mixtes, appelle des *Zoocarpes*. *V.* ce mot, ainsi que CONFERVES.

ACCRESCENT. On se sert en botanique de cette épithète, lorsque les parties de la fleur, autres que l'ovaire, prennent de l'accroissement après la fécondation, comme, par exemple, le style dans les clématites.

ACCROISSEMENT. On exprime par ce mot la série des phénomènes par lesquels passent les corps bruts et les corps organisés, lorsqu'ils augmentent de masse et d'étendue. Mais ces phénomènes présentent des différences très-notables, suivant qu'on les observe dans les êtres organisés ou dans les êtres inorganiques. Chez les premiers l'accroissement est renfermé dans des limites déterminées, qu'il ne peut dépasser, limites qui varient suivant la durée locale de l'existence de ces êtres. Les corps inorganisés au contraire offrent un accroissement indéterminé, car chez eux la durée n'a point de bornes fixes, elle est entièrement abandonnée aux chances du hasard, ainsi qu'à l'action des agents chimiques et physiques.

Le mode de l'accroissement, dans ces deux grandes divisions des corps de la nature, n'offre pas moins de différence que sa durée. Ce sont, dans les corps bruts, de nouvelles molécules qui s'ajoutent et s'appliquent successivement sur une sorte de noyau primitif, sans éprouver aucune altération; de là le nom de *Juxtaposition* donné à cet accroissement. Dans les corps organisés, au contraire, l'accroissement a lieu par l'extension en tous sens des molécules déjà existantes, ou par l'addition de nouvelles molécules dont la formation est due à des fluides introduits dans l'intérieur du corps. Il suit de là que dans les corps bruts, l'accroissement se fait seulement à la surface externe, qui varie et change à chaque instant, tandis que dans les êtres doués d'organisation, la cause des phénomènes de l'accroissement est intérieure, et la surface extérieure, la périphérie du corps reste la même à toutes les époques de son développement.

Si, maintenant, nous voulons examiner comparativement l'accroissement dans les deux classes des êtres organisés, c'est-à-dire dans les Animaux et les Végétaux, nous remarquerons des points de ressemblance et de différence fort importants. Ainsi, dans les uns comme dans les autres, le caractère spécial de l'accroissement consiste dans l'allongement en tous sens des molécules déjà existantes, ou dans la formation de nouvelles molécules apportées par un fluide qui, venant du dehors, circule dans toutes les parties de ces êtres; ce mode de développement a reçu le nom d'*Intus-susception*. Dans les Animaux, l'accroissement est plus rigoureusement limité; la forme, la masse totale de l'être sont moins sujettes à varier. Les circonstances extérieures, la quantité, la qualité des aliments, l'éducation, l'état de domesticité, n'exercent qu'une très-faible influence sur l'étendue de l'accroissement. Il n'en est pas de même dans les Végétaux. Comparez en effet le Végétal sauvage, abandonné à lui-même, avec la même espèce cultivée dans nos jardins, et vous verrez combien l'art peut modifier et changer même entièrement sa forme, sa taille et la nature de ses productions.

ACCROISSEMENT DANS LES ANIMAUX. Nous nous occuperons d'abord de l'accroissement considéré dans les êtres composant le premier embranchement de l'arbre zoologique. Nous n'en parlerons que d'une manière générale, renvoyant aux mots GÉNÉRATION et MÉTAMORPHOSE, et à chaque organe en particulier, la succession de développement de chacun d'eux, et les diverses révolutions qu'ils éprouvent.

Les systèmes nerveux et circulatoire sont la base de tout développement organique : d'eux naissent, et autour d'eux se groupent les autres organes. Là où ils s'arrêtent, là où ils manquent, les autres parties manquent aussi. L'un fournit les matériaux, l'autre les emploie, les distribue. Lequel des deux préexiste à l'autre? La vue indique le système circulatoire, la raison les fait marcher ensemble.

De l'action de ces deux premiers moteurs naissent les autres phénomènes des corps vivants, qui perdent en développement, en activité, et même cessent d'exister

quand l'action de ces deux premiers agents ou cesse ou devient trop faible; ce que prouve la comparaison du développement des Animaux dans les différents âges et dans les différentes classes.

Les organes ne se développent point tous en même temps. La vie est une succession de développements amenés les uns par les autres; la présence d'un organe nécessitant celle d'un autre, et à mesure que les conditions dans lesquelles se trouve l'Animal changent, les organes se modifiant, ou même de nouveaux venant les remplacer : c'est ce que nous montrent les diverses révolutions qu'éprouvent les Animaux avant d'arriver à l'état parfait. *V.* Chrysalide, Nymphe, Foetus. Ces modifications qu'éprouvent nos organes ne sont point bornées au passage de l'état fœtal à l'état parfait; elles ont également lieu, d'une manière moins sensible il est vrai, mais elles ont lieu chaque fois que changent les modificateurs dont l'Animal se trouve environné.

Le développement, d'abord assez lent dans les premiers temps de la formation du nouvel être, marche bientôt avec rapidité, et va croissant jusqu'au moment où l'Animal sort du sein de sa mère ou brise l'enveloppe qui l'isole du monde extérieur. L'accroissement se ralentit alors, et devient d'autant moins prompt que l'on s'éloigne davantage du moment de la naissance; en même temps aussi diminue l'activité de la circulation et de la respiration. Si le système nerveux, en perdant la mollesse qui le caractérise au jeune âge, gagne comme moyen de sensation, le progrès de cette même consistance le fait bientôt perdre en mobilité et en affectibilité, en même temps qu'il perd comme instrument d'accroissement. A mesure aussi que l'on s'éloigne du moment de la naissance, le tissu osseux se charge davantage de matière calcaire : les tissus cartilagineux acquièrent de la dureté, et souvent s'ossifient; la fibre musculaire, d'abord peu colorée, peu résistante, devient de jour en jour plus ferme et plus puissante; la peau prend de la consistance sans perdre en souplesse et en sensibilité; l'absorption est très-active sur les surfaces extérieure et intérieure, et l'Animal croît et se développe avec rapidité. Il arrive un moment où, suffisamment assuré dans sa propre existence, il se trouve capable d'en communiquer une partie : alors un développement d'un nouvel ordre se montre et réagit sur le reste de l'économie; les organes génitaux, jusqu'alors restés en retard, croissent avec rapidité; avec eux, les poils, les bois, les cornes se développent ou reçoivent un surcroît de vie, et deviennent ainsi les attributs de cet âge.

L'accroissement en hauteur dépasse peu cette époque; celui en épaisseur continue encore pendant longtemps; en même temps les formes se prononcent davantage, les tissus acquièrent plus de consistance, et l'Animal atteint tout le degré de puissance vitale que comporte son organisation. Mais, sous l'empire des mêmes agents, au lieu d'augmenter en force, l'Animal perd; au lieu de croître, il décroît. La circulation diminue de vitesse; les vaisseaux perdent en calibre et en élasticité; le système nerveux n'a plus la même impressionnabilité; les os ne contiennent presque plus de matière organique; les fibres musculaires acquièrent de la rigidité; la peau perd chaque jour de sa souplesse et de sa faculté d'absorption, de même que les surfaces digestives. La rigidité devient générale, et les tissus s'éloignant de plus en plus des conditions de la vie, il arrive un terme où ils retombent sous l'empire des lois qui commandent à la matière inorganique; et cependant la cause qui maintenant conduit l'Animal à la destruction est la même que celle qui naguère le faisait croître. La loi n'a pas changé, mais les conditions des tissus ne sont plus les mêmes.

Chez tout Animal qui se trouve placé dans une sphère plus rapide d'action et de mouvement, ou dans toute partie et tout organe qui se trouvent, relativement aux autres, dans les conditions de plus grande activité, l'action nerveuse et la circulation augmentent en énergie, et amènent un accroissement proportionnel qui, entretenu par les mêmes circonstances, pendant plusieurs générations, finit par être transmissible des pères aux enfants. Ainsi s'établissent les races, ainsi ont dû se former plusieurs espèces.

Chez les Mammifères, la durée de la vie est en général en rapport inverse avec la rapidité de l'accroissement; Buffon avait indiqué cette loi pour les Animaux en général; nous ne la croyons pas applicable à tous. L'Oiseau vit bien au delà du temps que semblerait lui assigner la durée de son accroissement. Chez les Poissons, la vie est sans bornes connues pour plusieurs, et l'accroissement, sans être prompt, n'est point proportionnel à leur longévité.

Examiné séparément dans les Mammifères, les Oiseaux, les Reptiles et les Poissons, nous verrons l'accroissement plus rapide chez les Oiseaux, dont la vitesse de la respiration et de la circulation est connue, et chez qui l'activité du système nerveux est décélée par la vivacité des mouvements et la promptitude des déterminations; nous le verrons, plus prompt que chez les Mammifères et surtout que chez les Poissons qui, plongés dans un fluide rare en oxygène, ont une circulation dont le peu d'activité donne la raison de la durée de leur vie.

Les Animaux puisent les moyens de leur entretien et de leur accroissement dans les substances organiques et inorganiques qui les entourent. Ils les puisent dans le fluide au milieu duquel ils sont plongés, et les corps impondérables qui les environnent; dans les substances solides ou liquides qui sont en rapport avec leur surface extérieure, ou qu'ils placent dans leur canal digestif.

On a souvent dit que les Animaux ne pouvaient se nourrir que de ce qui avait vie, ou l'avait possédée; ce qui même a servi à établir une différence entre les Animaux et les Végétaux qui, au contraire, faisaient servir à leur nutrition les matières inorganiques. Il suffit, pour sentir la valeur de cette opinion, de se rappeler que l'air, l'eau, les corps impondérés, et bien d'autres, qui certainement sont loin de jouir des propriétés de la vie, sont cependant indispensables à l'existence de l'Animal.

Les moyens de l'accroissement établis, il devient facile de prévoir que, là où les Animaux les trouveront en abondance, l'accroissement sera plus prompt et plus considérable : on sera à même d'apprécier l'influence de l'état de liberté ou de domesticité, des climats

chauds, des régions froides, de l'exercice ou du repos.

Dans les Animaux articulés, l'accroissement n'est sensible qu'après la fécondation; et quoiqu'on aperçoive souvent, dans les ovaires d'une femelle encore vierge, quelques germes plus développés les uns que les autres, on ne peut pas appeler cela un accroissement; car il se borne aux enveloppes du germe et ne s'étend pas sur le germe lui-même. Celui-ci, après qu'il a été fécondé, et avant d'arriver à l'état adulte, subit divers changements, qui sont autant de conséquences de son développement. Si l'Animal est vivipare, il naît avec la forme qu'il aura toujours, acquiert tout au plus une paire d'appendices ou un segment nouveau, et chacune de ses parties ne fait qu'accroître. Si au contraire il est ovipare, il subit ordinairement, et dans la seule classe des Insectes hexapodes, des changements qui constituent trois états distincts : celui de *Larve* ou de *Chenille*, de *Nymphe ou* de *Chrysalide*, et d'*Insecte parfait.* La série de tous ces changements a reçu le nom de *Métamorphose,* mot consacré par l'usage, et qu'on peut adopter en le considérant comme synonyme d'Accroissement.

Dans les Mollusques, le test ou la coquille est originairement une membrane dans le tissu cellulaire de laquelle suinte un suc calcaire comme dans les os. Son accroissement se fait en tous sens, en avançant, par des éléments semblables posés en recouvrement, les nouvelles couches sortant de dessous les premières, et placées selon la direction de la longueur du test. Les muscles d'attache, qui unissent l'Animal à sa coquille, changent de place par une mutation successive et graduée, en avançant dans le sens de l'accroissement et s'oblitérant dans le sens opposé.

Dans les Animaux rayonnants, la manière dont a lieu l'accroissement de ces êtres, est, pour la plupart, un de ces phénomènes que la nature enveloppe encore des voiles du mystère; il paraît immense dans certains genres, tandis que dans les autres groupes cet accroissement ne peut dépasser des limites fort restreintes. Les Polypes à polypier, considérés individuellement, parviennent très-promptement au terme de leur croissance; il n'en est pas toujours de même du polypier ou de leur habitation. Dans les Cellulifères de nouvelles cellules se construisent à côté des anciennes sur un plan uniforme et régulier : chez les uns, il n'y a point de communication apparente entre les cellules; chez les autres, cette communication est très-visible, et le polypier ressemble à un Arbre qui se couvre sans cesse de nouveaux bourgeons, de nouveaux rameaux. Dans les Corallinées, l'accroissement a lieu par de nouvelles articulations qui se développent au-dessus des premières ou sur les côtés, en général d'une manière symétrique ou régulière. Dans les Corticifères les moyens d'accroissement sont plus compliqués, et cependant plus faciles à observer; les Polypes se prolongent en une substance mince, membrano-gélatineuse, qui enveloppe l'axe dont elle augmente constamment le diamètre; ils la recouvrent d'une écorce plus ou moins épaisse dans laquelle ils se réservent une petite habitation celluliforme. L'accroissement paraît borné dans tous ces polypiers; il l'est également dans la plupart des polypiers pierreux. Il en existe néanmoins quelques-uns qui semblent échapper à cette loi générale de la nature par la grandeur incommensurable à laquelle ils parviennent. Les Animaux cependant ne varient point; les Polypes du Madrépore qui forme un rescif d'une hauteur immense, mais inconnue sur plus de cent lieues d'étendue, ne sont pas plus grands que ceux des Madrépores de nos collections. Ne pourrait-on pas considérer le premier comme des réunions de plusieurs polypiers? Les Animaux de ces productions singulières semblent communiquer entre eux par une expansion presque gélatineuse, qui embrasse toutes les ramifications du polypier, depuis la base jusqu'au sommet; elle pénètre dans les sillons, dans les pores, entre les lamelles, et paraît destinée à sécréter la partie solide de cette sorte de Zoophytes. Dans les polypiers sarcoïdes, la masse entière est animée, l'accroissement s'opère par un développement général de toutes les parties comme dans les autres Animaux; il en est de même dans les Acaléphes, dans les Entozoaires ou Vers-intestins, ainsi que dans les Échinodermes; ils ne changent point de forme, et ceux qui ont une enveloppe crétacée, comme les Oursins, ne la perdent jamais. Dans les Infusoires, l'accroissement est également un fait mystérieux; le microscope ne montre parmi leurs tribus nombreuses que des individus de même taille pour chaque espèce, et cette taille plus ou moins microscopique est presque un caractère. Il est bien probable que les Infusoires croissent et ne sont pas, à toutes les époques de leur existence de la même étendue. Cependant lorsqu'une Paramœcie, par exemple, se dédouble, qu'une Kérone, ou qu'un Trichode se séparent en deux, les parties séparées sont de taille égale, et l'on ne voit point comment l'être entier était plus grand que ses divisions qui, à leur tour, sont bientôt susceptibles de reproduction, c'est-à-dire, de partage; mais les Volvox, les Pectoralins ou les Uvelles, qui se dispersent en particules animées, semblables à des Monades, doivent, de très-petites qu'elles sont d'abord dans l'état de disjonction, acquérir la grosseur de l'être dont elles sont une fraction, avant de pouvoir se diviser à leur tour; cependant, soit que cet accroissement se fasse avec une grande lenteur, soit qu'il n'ait lieu que dans des circonstances qui nous ont encore échappé, on ne peut rien établir de positif à cet égard.

Accroissement dans les Végétaux. La durée en est extrêmement variable; elle est, généralement, en rapport avec celle de la vie des différents Végétaux, qui, sous ce point de vue, présentent les différences les plus notables. Ainsi, le Blé, l'Orge, les Melons, etc., développent toutes leurs parties, épanouissent leurs fleurs, mûrissent leurs fruits, et parviennent ainsi à leur dernier degré d'accroissement dans un espace de temps moins long qu'une année; la Carotte, l'Onagre, etc., demandent deux ans pour arriver au même but, tandis qu'il faut des siècles pour que le Chêne, l'Orme, le Cèdre du Liban acquièrent tout le développement dont leurs différentes parties sont susceptibles. La rapidité avec laquelle les Végétaux s'accroissent, n'offre pas moins de différence : il en est qui, dans l'espace de quelques jours, s'allongent de vingt à trente pieds, comme l'*Agave americana,* les Potirons, le *Cobœa,* etc.; d'autres, au

contraire, s'accroissent avec une si grande lenteur, qu'il est difficile d'apercevoir et de suivre les progrès de leur développement. Il faut noter qu'en général, les Végétaux d'un tissu mou, lâche et très-abreuvé de sucs, se développent plus rapidement, et parviennent plus tôt à leur dernier degré d'accroissement que ceux dont l'organisation est plus dense, plus serrée, plus sèche. Qu'ainsi, les Arbres à bois blanc, tels que les Peupliers, les Tilleuls, les Sapins, les Saules, etc., poussent plus vite que les Chênes, les Ormes, les Cormiers, etc., dont le grain est plus serré, plus compact et plus coloré; qu'enfin, les Végétaux qui croissent sur le bord des rivières, dans les prairies et les lieux humides, se développent avec plus de rapidité, acquièrent des dimensions plus considérables que les mêmes espèces végétant sur le penchant des collines sèches et découvertes, ou dans un terrain élevé et rocailleux. Ces différentes observations doivent être prises en considération par l'agriculteur, le propriétaire et le forestier. Lorsqu'on suit le développement d'un Végétal dans toutes ses périodes, on voit qu'il s'accroît en deux sens, c'est-à-dire, que son diamètre augmente à mesure que sa hauteur devient plus considérable. Pour bien connaître le mécanisme de l'accroissement dans ces deux sens, il faut l'étudier successivement dans ces deux directions, et séparer ainsi en deux temps des phénomènes qui ont lieu simultanément. C'est surtout dans le tronc des Arbres ligneux, qu'il est plus facile de suivre tous les degrés de l'accroissement, soit en diamètre, soit en hauteur. Aussi est-ce dans cette classe de Végétaux que nous choisirons nos exemples. Mais comme les Plantes Monocotylédonées diffèrent essentiellement des Dicotylédonées par leur mode d'accroissement, nous en étudierons séparément les phénomènes.

Lorsque l'on examine le tronc d'un Arbre Dicotylédoné coupé en travers, il présente les objets suivants : 1° Au centre, le canal médullaire, composé de l'*étui médullaire* ou parois du canal et de la *moelle*, qui n'est que du tissu cellulaire lâche, dans son état de régularité et de pureté primitive; 2° tout à fait à l'extérieur, on trouve l'écorce qui se compose de dehors en dedans, l'épiderme de l'enveloppe herbacée, et des couches corticales, dont les plus intérieures constituent le Liber; 3° l'espace compris entre l'écorce d'une part et le canal médullaire de l'autre, est occupé par le corps ligneux, formé de couches concentriques emboîtées les unes dans les autres, et dont les diamètres vont en augmentant, à mesure qu'on les observe plus en dehors; ces couches circulaires sont coupées à angle droit par des lignes divergeant du centre vers la circonférence, que l'on a comparées aux lignes tracées sur un cadran horaire, et qui portent le nom de Rayons ou Insertions médullaires. Elles servent à établir la communication entre la moelle renfermée dans le canal médullaire et l'enveloppe herbacée, dont la structure est entièrement analogue à la moelle. Les couches ligneuses les plus intérieures, qui sont ordinairement plus colorées, d'une texture plus ferme et plus compacte, portent spécialement le nom de *Bois* ou de *Cœur du bois;* les plus extérieures, ordinairement d'une teinte plus pâle, d'un tissu plus mol, forment l'*Aubier* ou *Faux Bois*. *V*. ORGANISATION DE LA TIGE. Les physiologistes sont généralement d'accord sur la disposition des différentes parties que nous venons d'énumérer, mais ils sont loin d'avoir la même opinion sur la manière dont ces différentes parties se sont successivement formées. Il existe, à cet égard, plusieurs théories fort différentes les unes des autres, dont nous allons exposer les principes, en nous bornant à rapporter l'opinion des auteurs sans discuter tous les points qui nous paraîtraient litigieux : une semblable discussion nous entraînerait trop loin et sortirait du plan que nous nous sommes tracé.

§ I. *Le Liber, en s'endurcissant, forme chaque année une nouvelle couche d'Aubier, lequel deviendra l'année suivante une couche de bois;* par conséquent, *l'accroissement en diamètre* (*ou les couches ligneuses*) *est formé par l'endurcissement du Liber.*

Cette opinion est la plus généralement répandue; c'est elle qui est presque la seule exposée, en France du moins, dans les livres élémentaires et les leçons publiques des professeurs. On l'attribue en général à Duhamel, qui, dans sa Physique des Arbres, rapporte une foule d'expériences très-ingénieuses, par lesquelles il en a démontré la vérité. Lorsqu'au printemps on enlève, dit Duhamel, une plaque d'écorce sur un Arbre, et que l'on garantit la plaie du contact de l'air, en la recouvrant avec une lame de verre, voici ce que l'on observe : On voit petit à petit sortir de la couche du bois dénudé et des bords tranchés de l'écorce, de petites gouttelettes d'un fluide visqueux qui s'étendent et forment, sur toute la surface dénudée, une couche mince et uniforme. Ce fluide est d'abord limpide, transparent, et sans trace d'organisation. Mais bientôt on voit de petites lignes s'y dessiner, des vaisseaux se former, et, à la place d'une matière liquide et inorganisée, on trouve un tissu composé de fibres, de mailles disposées en réseau; en un mot, un nouveau Liber s'est formé et a remplacé celui que l'on avait enlevé. Duhamel a donné le nom de *Cambium* au fluide qui s'épanche de la plaie faite à l'écorce d'une branche. C'est par le moyen de ce fluide qu'il explique la formation successive des couches ligneuses du tronc des Arbres Dicotylédonés. Tous les ans il se forme, selon cet habile physicien, entre l'écorce et le bois, une couche de *Cambium* qui, en s'organisant, reproduit le Liber qui s'est converti en Aubier. Mais pour donner une juste idée de la théorie de Duhamel, il est important de remonter à l'époque du premier développement de la tige. Dès le moment où les différentes parties d'une graine germante commencent à se distinguer les unes des autres, l'observateur peut suivre les progrès de la formation et de l'organisation de la tige. D'abord uniquement composée d'une masse homogène de tissu cellulaire, on voit insensiblement des tubes ou vaisseaux s'y montrer et former, en se réunissant au centre de la tige, les parois du canal médullaire. Ces vaisseaux, qui se montrent les premiers dans l'intérieur de la tige, sont des trachées, des fausses trachées et de tubes poreux. (*Voyez* ANATOMIE VÉGÉTALE.) Le tissu cellulaire, renfermé dans l'intérieur des parois du canal médullaire, constitue la moelle qui, dans cet état, est verte et abreuvée d'une grande quantité de sucs aqueux. En dehors

du canal médullaire, au-dessous de l'épiderme, on trouve une couche mince de tissu cellulaire presque fluide; c'est le premier *Cambium* qui, en s'organisant, va se convertir en *Liber*. A une époque un peu plus avancée de la saison, c'est-à-dire, lorsque la jeune tige a pris un certain accroissement en hauteur, ce Liber qui provenait du Cambium se durcit, devient plus dense, plus compacte, et se change en *Aubier* ou faux bois. Mais, à mesure que le Liber est devenu faux bois, il s'est formé une nouvelle couche de Cambium qui a remplacé le premier Liber. Tels sont les phénomènes qui ont lieu pendant la première époque de l'accroissement de la tige. L'hiver arrive, et, le froid suspendant la végétation, l'accroissement de la tige reste stationnaire.

Mais au retour de la belle saison, la végétation reprend son cours accoutumé. La seconde couche de Liber, formée à la fin de la saison précédente, éprouve les mêmes changements que la première, et constitue une autre couche ligneuse. Pendant le temps qu'un nouveau Cambium se montre et s'organise, pour remplir la place du second Liber, transformé en Aubier, la première couche d'Aubier se dessèche, devient d'un tissu plus dur, plus serré, et forme, autour de l'étui médullaire, la première couche ligneuse, ou le bois proprement dit. Ainsi donc à la fin de la seconde année du développement d'une jeune tige d'un Arbre ligneux, on la trouve composée, 1° du canal médullaire; 2° d'une couche de bois; 3° d'une couche d'Aubier; 4° du Liber et de l'écorce. Ces phénomènes se reproduisant chaque année de la même manière, l'accroissement en diamètre va sans cesse en augmentant; et comme il ajoute tous les ans une nouvelle couche ligneuse à celles qui existent déjà, on peut reconnaître le nombre des années d'un Arbre au nombre des couches concentriques de bois et d'Aubier, que l'on compte sur la coupe transversale de son tronc. Pour rendre cette théorie plus palpable, Duhamel cite quelques expériences propres à la constater. Ainsi, cet auteur rapporte qu'ayant fait passer un fil d'argent dans la couche de Liber, en ayant ramené les deux bouts au dehors, et les ayant noués fortement ensemble, il a, l'année suivante, trouvé son fil engagé dans la couche d'Aubier, et un nouveau Liber formé en dehors. Il passa de la même manière dans l'Aubier un autre fil d'argent, qu'il retrouva, au bout de quelques années, engagé dans les couches du bois. C'est principalement sur ces expériences de Duhamel, et sur la régénération du Liber au moyen du Cambium, que s'appuient les auteurs qui ont adopté cette théorie. Quoiqu'elle réunisse en sa faveur un grand nombre de probabilités, cependant nous pensons qu'un des faits principaux, une des bases de cette théorie, est loin d'être rigoureusement démontré; savoir, la transformation du Liber en Aubier. Plusieurs auteurs, et entre autres Aubert Du Petit-Thouars, la nient formellement, et assurent, en s'appuyant sur de nouvelles expériences, que le Liber, une fois formé, ne change plus de nature, reste Liber, et ne devient point Aubier, comme Duhamel l'a avancé, et qu'ainsi nécessairement les couches ligneuses n'ont point leur origine dans la transformation du Liber, mais qu'elles proviennent d'une toute autre source. Le point litigieux est précisément de déterminer l'origine de chacune de ces couches ligneuses. Nous allons exposer la théorie ingénieuse de Du Petit-Thouars, quant à la formation des couches ligneuses.

§ II. *L'accroissement en diamètre ou la formation des couches ligneuses, est dû au développement des bourgeons ou embryons fixes.*

Aubert Du Petit-Thouars, a successivement développé cette théorie des plus ingénieuses dans ses Essais sur la Végétation. Selon cet habile botaniste, tous les phénomènes de la végétation sont dus au développement des bourgeons, qu'il compare, pour leur structure et leurs usages, à l'embryon renfermé dans la graine. Il les désigne sous le nom d'*Embryons fixes* ou adhérents, par opposition à celui d'*Embryons libres* ou embryons graines. Voici en abrégé les bases de cette nouvelle manière d'envisager la végétation, et en particulier l'accroissement en diamètre de la tige ou la formation des couches ligneuses.

1° Le bourgeon est le premier mobile apparent de la végétation; il en existe un à l'aisselle de toutes les feuilles. En effet, c'est toujours par l'apparition, le gonflement, et par suite l'évolution des bourgeons, que s'annoncent les phénomènes de la végétation au retour du printemps. Ces bourgeons sont apparents dans les Plantes Dicotylédonées et dans les Graminées, mais ils sont latents et non visibles au dehors dans les autres Plantes Monocotylédonées.

2° Ces bourgeons puisent les premiers matériaux de leur développement, dans les sucs que contiennent les utricules du parenchyme intérieur; et c'est par suite de l'absorption de ces fluides par les bourgeons, que ce parenchyme, d'abord vert et succulent, passe à l'état de moelle. De là la comparaison, établie par Du Petit-Thouars, entre le parenchyme intérieur relativement aux bourgeons, et les cotylédons relativement à la gemmule de l'embryon.

3° Dès l'instant où ces bourgeons se manifestent, ils obéissent à deux mouvements généraux et opposés, l'un montant ou aérien, l'autre descendant ou terrestre. Du premier résulte l'élongation du bourgeon et de la jeune branche; du second au contraire la formation de nouvelles fibres ligneuses et corticales, c'est-à-dire qu'à mesure que le scion ou la jeune branche s'allonge, il part de la base du bourgeon des fibres ligneuses et intérieures, que Du Petit-Thouars compare aux radicules de l'embryon, et qui, glissant entre l'écorce et le bois, dans la couche humide de Cambium déjà existante, descendent des parties les plus supérieures du Végétal, jusque dans le tronc où elles se réunissent, se serrent, se rapprochent les unes contre les autres, et forment ainsi une nouvelle couche ligneuse.

Telle est, en abrégé, la théorie de Du Petit-Thouars. Elle consiste, comme on le voit, à regarder l'accroissement en diamètre, ou la formation successive des couches ligneuses, comme produite par le développement, l'évolution des bourgeons, c'est-à-dire par des fibres ligneuses qui, ayant leur origine et leur point de départ à la base de chaque bourgeon, descendent entre le bois et l'écorce, et recouvrent, chaque année, les couches d'une nouvelle enveloppe, et augmentent ainsi le diamètre du tronc.

A l'appui de cette théorie nouvelle, Du Petit-Thouars cite la non-transformation du Liber en Aubier, la formation d'un bourrelet au-dessus d'une ligature circulaire faite à une branche ou au tronc d'un Arbre Dicotylédoné. En effet tout le monde connaît ce phénomène, que Du Petit-Thouars explique de la manière suivante : Lorsqu'on fait une forte ligature à une tige, les fibres ligneuses qui descendent de la base des bourgeons entre le bois et l'écorce, rencontrant un obstacle qu'elles ne peuvent franchir, s'arrêtent, s'accumulent au-dessus de cet obstacle, et forment un bourrelet saillant et circulaire. Il suit nécessairement de là que les fibres ligneuses ne pouvant descendre au-dessous de la ligature, toute la partie du tronc, située au-dessous d'elle, cesse de s'accroître en diamètre; c'est en effet ce qui a lieu.

L'accroissement en diamètre des Arbres Monocotylédonés présente une organisation tout à fait différente de celle des Arbres Dicotylédonés; il n'a point lieu de la même manière. Dans une tige de Palmier, coupée transversalement, on n'observe point cette disposition régulière des différentes parties intérieures de la tige. Il n'y a plus ni canal médullaire, ni bois, ni Aubier, ni Liber disposés par couches emboîtées les unes dans les autres. L'intérieur de la tige est rempli d'un tissu cellulaire lâche et spongieux, qui constitue la moelle, et les fibres ligneuses forment des faisceaux minces, épars sans ordre, dans le tissu spongieux de la tige. Voyons comment se forment ces différentes parties. Si l'on examine une graine de Palmier germante, on voit les feuilles, d'abord emboîtées les unes dans les autres, se déployer et former au-dessus de la racine une sorte de bouquet ou de touffe circulaire; mais il ne se développe point de tigelle, et par conséquent point de tige. La seconde année, il part, du centre de ce faisceau de feuilles, un autre faisceau entièrement semblable au premier, qui, rejetant en dehors celles de l'année précédente, s'élève au-dessus d'elles. Chaque année le même phénomène se répète; c'est-à-dire que, du centre du dernier faisceau, il en sort toujours un nouveau qui le rejette en dehors et s'élève au-dessus de lui. A mesure que de nouveaux bourgeons centraux se développent, les feuilles les plus inférieures des premiers faisceaux se fanent, se dessèchent et tombent; leur base seule reste. C'est cette partie inférieure des feuilles qui, en s'épaississant, se soudant ensemble, forme successivement autant d'anneaux superposés, lesquels constituent le stipe des Arbres Monocotylédonés. Aussi observe-t-on toujours sur le stipe, des écailles irrégulières qui ne sont autre chose que les bases des feuilles qui ont persisté, se sont soudées et ont pris de la solidité et de la dureté.

D'après ce mode de développement, on voit que le tronc des Arbres Monocotylédonés, au lieu d'être formé, comme celui des Dicotylédonés, de couches concentriques emboîtées les unes dans les autres, se compose d'anneaux superposés. Chacun de ces anneaux, une fois solidifié, ne s'accroît plus en diamètre; c'est pour cette raison que des Palmiers, d'une taille gigantesque, ont souvent un tronc qui offre à peine huit ou dix pouces de diamètre.

Si l'on observe particulièrement l'accroissement en hauteur des Arbres Dicotylédonés et Monocotylédonés, on est frappé des résultats suivants: 1° A la fin de la première année, la tige d'un jeune Arbre Dicotylédoné forme une espèce de cône très-allongé, terminé par un bourgeon. Cette tige se compose d'une couche d'Aubier et d'une couche d'écorce, et entre ces deux parties, d'un Liber nouvellement organisé. Ces parties proviennent du développement de la gemmule renfermée entre les deux cotylédons. Quand, l'année suivante, la végétation recommence, le bourgeon qui termine la tige à son sommet, se développe, s'allonge, donne naissance à un nouveau scion, qui éprouve, dans son développement, les mêmes phénomènes que la première pousse. Au sommet de ce nouveau scion se forme un bourgeon terminal, destiné à se développer l'année suivante. Dans les Arbres Dicotylédonés, le tronc se trouve donc formé par une suite de cônes très-allongés, emboîtés les uns dans les autres, et dont la pointe est en haut. Le sommet du cône le plus intérieur, c'est-à-dire, du premier qui a été formé, s'arrête à la base du second, et ainsi successivement chacun de ces cônes forme une couche ligneuse. On conçoit que ce n'est qu'à la base du tronc que le nombre des couches ligneuses correspond exactement au nombre des années de l'Arbre; en sorte qu'une tige de dix ans, coupée à sa base, offrira dix couches ligneuses; elle n'en présentera que neuf, si on la coupe à la hauteur de la seconde pousse, que huit à la hauteur de la troisième, etc. Ce mode d'accroissement en hauteur explique pourquoi, dans les Arbres Dicotylédonés, le tronc va s'amincissant vers son sommet, et offre presque toujours la forme d'un cône allongé.

Ainsi dans les Arbres Dicotylédonés, l'accroissement en hauteur est dû à l'élongation aérienne du bourgeon terminal.

Quant au stipe des Arbres Monocotylédonés, nous avons dit précédemment, en parlant de leur développement en diamètre, que l'accroissement en hauteur résultait de la superposition d'anneaux ligneux, formés par la base persistante des feuilles qui, chaque année, se détachent de la Plante.

Accroissement dans les Hydrophytes ou Plantes marines. Cet accroissement n'a point lieu de la même manière que dans les autres Plantes; plongés dans un milieu très-dense, dont tous les éléments servent à les nourrir, les Hydrophytes n'ont pas besoin d'un appareil de circulation aussi compliqué; ils puisent, par tous les points de leur surface, l'aliment qui leur est nécessaire. Leur organisation cependant est loin d'être aussi simple que l'ont avancé quelques naturalistes; elle varie dans ces Végétaux comme dans les Plantes terrestres. Certains Hydrophytes se développent dans tous les sens comme les Acotylédonés; les autres, dont les tiges sont formées de parties analogues à celles des Phanérogames, croissent de la même manière; leur longueur dépasse quelquefois 500 mètres, tandis qu'à leur base, il en existe qui ne sont visibles qu'avec le secours du microscope; certains ressemblent à des fils de soie par leur ténuité, et s'attachent souvent sur des Hydrophytes de plus d'un mètre de circonférence : entre ces extrêmes se trouvent des intermédiaires sans nombre. C'est dans les mers australes que l'on doit chercher les géants du règne Végétal marin : en Europe les plus grandes Plantes

marines dépassent rarement quinze mètres de longueur sur un très-petit diamètre.

ACCROISSEMENT DANS LES MINÉRAUX. Il a lieu par juxtaposition et non par intus-susception, comme dans les Animaux et les Végétaux. La masse d'un Minéral s'accroît par l'addition de nouvelles couches qui viennent s'appliquer à sa surface, suivant des lois déterminées quand il est susceptible de cristallisation, ou simplement par dépôt également superficiel, comme cela a lieu pour un grand nombre d'entre eux. Dans le premier cas les molécules qui composent le corps se sont réunies en vertu de l'affinité ou attraction chimique, dans le liquide où elles étaient dissoutes; et dans le second elles se sont simplement précipitées de celui qui les tenait en suspension. De là deux grandes classes de *Roches* ou masses de montagnes, selon qu'elles appartiennent, comme le disent les Allemands, à la précipitation chimique ou la précipitation mécanique. La limite entre ces classes n'est pourtant pas très-facile à établir. *V.* ROCHES. L'accroissement des Minéraux diffère de leur structure qui peut être considérée en quelque sorte comme leur organisation. *V.* STRUCTURE. La belle théorie de la structure des cristaux dont nous sommes redevables au génie du célèbre Haüy, sera exposée en détail au mot CRISTALLOGRAPHIE.

ACÉE. OIS. S. de Bécasse ordinaire.

ACENA. BOT. *V.* ACÆNA.

ACENIUM. BOT. S. d'Akène.

ACÉPHALE. MAMM. Ce terme signifie, dans sa valeur rigoureuse, *qui n'a pas de tête;* dans le langage ordinaire, on l'a restreint aux conformations défectueuses du crâne, et étendu aux fœtus qui manquent d'une plus ou moins grande partie du tronc.

On a nommé Incomplets ceux dont la déformation est bornée au crâne, et chez qui l'on retrouve la face, les sens et leurs nerfs. On a appelé Complets ceux qui sont privés de toute la tête, ou de la tête et d'une partie du tronc.

Le mot Monstre, dans l'acception que lui donnent nombre de personnes, suppose des êtres extraordinaires, de forme bizarre et qui se trouvent hors la règle, ce qui est vrai, en ce sens qu'ils n'ont ni les formes, ni le degré d'organisation qu'ils devraient avoir s'ils avaient suivi un développement complet et régulier; mais, pour être hors la règle de forme habituelle, ils n'ont pas pour cela suivi une loi différente de celles qui président aux mêmes corps régulièrement organisés. Les lois de la matière vivante ne sont point capricieuses, n'étant que le résultat de propriétés que revêt la matière placée dans telle ou telle circonstance, et ne pouvant se montrer que dans ces mêmes conditions, qui, pour le dire en passant, sont tout le secret de la vie; hors d'elles tout cesse d'exister, il n'y a plus de corps organisés.

Les Acéphales sont donc dans la même règle que les autres Animaux. Ce sont des fœtus dont le développement ne s'est point effectué ou dont quelques organes se sont développés au détriment des autres, et non des êtres dont le cerveau et la moelle épinière, ayant été détruits par une hydropisie ou toute autre maladie, les autres organes se seraient consécutivement atrophiés et détruits. Ce sont, pour le plus grand nombre, des fœtus arrêtés à différentes époques de leur développement.

Tous les Animaux élevés dans l'échelle des êtres, et dont on a été à même d'observer souvent les produits, ont offert de semblables monstruosités; et, sans doute, tous ceux dont l'organisation est compliquée, tous ceux qui, avant d'arriver à l'état parfait, éprouvent diverses révolutions, doivent présenter de pareilles existences. L'Homme, sujet habituel et favori des recherches des naturalistes, est également celui sur lequel les observations de ce genre ont été surtout multipliées; et ce que nous dirons dans cet article repose en grande partie sur les faits qu'il a fournis. Mais on sent que la similitude des lois qui président à la formation de tous les Animaux, lui rend communes avec eux les considérations que font naître les observations dont il est le sujet.

Les systèmes circulatoire et nerveux étant de formation première et la base de toute existence organique, il n'est aucun Acéphale qui s'en trouve complétement privé. Si les organes de ces êtres restent incomplets ou manquent entièrement, c'est que ces deux parties premières n'ont également obtenu qu'une formation incomplète, nous verrons ces mêmes organes ou manquer ou paraître en même temps que ces deux systèmes.

Nous avons dit que les Acéphales étaient des fœtus qui s'étaient arrêtés dans leur formation, à diverses périodes d'âge fœtal, et, sous ce point de vue, ils serviront sans doute un jour à l'histoire du développement de l'Animal plus fructueusement que les êtres régulièrement organisés; et c'est aussi sous ce rapport qu'ils doivent surtout nous intéresser.

Nous marcherons dans l'étude des Acéphales, de l'organisation la plus incomplète à celle qui l'est le moins, et nous verrons, dans les observations que l'on a faites sur ce genre de monstruosités, que, chez les plus incomplets, la seule veine ombilicale distribuant le sang à un petit nombre d'organes, forme le seul système circulatoire de ces êtres; disposition dans laquelle nous ne devons voir qu'un être resté dans les conditions de premier âge fœtal, et que montrent les premiers moments de l'existence des embryons des Mammifères, des Oiseaux et des Reptiles. Chez d'autres, moins incomplets sans doute, se joint une et ordinairement les deux artères ombilicales, qui ramènent au placenta le sang distribué par la veine ombilicale: alors il y a un système complet de circulation qui ne pouvait avoir lieu quand il n'existait que la veine ombilicale. A ces premiers éléments formateurs s'ajoutent un plus ou moins grand nombre de ganglions du nerf grand-sympathique, et un commencement de cordon rachidien dont l'étendue varie selon le moment où s'est arrêté le développement de l'Animal. Avec lui se montre son étui osseux; car ce dernier système et le système nerveux sont inséparables dans leur existence, comme l'a si bien établi Geoffroy Saint-Hilaire dans le Mémoire qu'il a lu le 20 octobre 1820, à la classe des Sciences de l'Institut, et qui se trouve inséré dans le 7e vol. des mémoires du Muséum. Avec les systèmes osseux et nerveux, se montrent aussi des faisceaux de fibre musculaire toute formée, ou une matière celluleuse plus ou moins fluente, qui plus tard serait devenue fibre musculaire, ainsi que le montre le développement régulier du fœtus.

Chez les plus incomplets, on trouve la portion om-

bilicale de l'intestin; chez ceux qui présentent un bassin et des membres pelviens, on retrouve toute la partie inférieure de ce canal; portion que Oken nomme *Intestin anal :* on y trouve ordinairement l'appareil urinaire, en tout ou en partie, ainsi que l'appareil génital. Les membres abdominaux y sont plus ou moins rudimentaires, quelquefois seulement ébauchés, d'autres fois presque entièrement développés.

Dans les Acéphales moins incomplets, le système circulatoire devient plus régulier : on voit un vaisseau aortique et souvent une veine cave; on trouve la portion supérieure du canal intestinal et l'estomac, partie que Oken appelle *Intestin supérieur*, en opposition avec la partie inférieure; le développement de ces deux portions se faisant séparément et n'étant pas simultané. Le foie et le pancréas existent aussi quelquefois; la rate, dont le développement est plus tardif chez les Animaux, se rencontre plus rarement chez les Acéphales aussi éloignés de la formation complète.

Chez d'autres encore moins complets, non-seulement l'on retrouve presque tous les organes de l'abdomen, mais le cordon rachidien et la colonne épinière se montrent presque en totalité; et avec eux et en proportion de leur étendue, apparaissent les os de la poitrine et leurs muscles ou un tissu équivalent. Le développement de ces parties suit l'ordre accoutumé dans lequel ils se montrent dans les fœtus de l'état normal. Ainsi, les côtes s'avancent de la colonne vertébrale vers le sternum, paraissent avant ce dernier qui, souvent, n'existe pas encore ou dont les pièces sont séparées, et laissent au-devant de la poitrine une large fente : tous états que l'on observe dans les fœtus ordinaires.

Mais les membres supérieurs n'existent point encore chez les Acéphales que nous avons examinés jusqu'ici; ce n'est qu'avec la présence de la portion cervicale de la moelle épinière, que nous les verrons paraître. Ils ne se montrent que sous forme de moignons plus ou moins difformes, et répondant au développement habituellement incomplet de cette partie du cordon rachidien. Quoique imparfaits, ces membres contiennent, à n'en pas douter, tous les éléments des membres complets; prévision à laquelle nous sommes conduits par les travaux de Geoffroy Saint-Hilaire, qui a montré dans le crâne difforme des Acéphales, toutes les pièces osseuses qui composent le crâne à l'état parfait (Mémoire déjà cité); travaux qui confirment merveilleusement la belle loi de l'unité de composition chez les Vertébrés, et que le même auteur a développée dans son Anatomie philosophique.

Dans les fœtus de la condition normale, le développement des membres thoraciques précède celui des membres abdominaux : chez les Acéphales, au contraire, très-souvent ils manquent ou sont rudimentaires; tandis que les abdominaux s'y trouvent constamment, ce qui semblerait indiquer qu'ils n'ont pas suivi la même loi de formation. L'existence constante de l'extrémité de la moelle épinière, opposée à la présence précaire de sa partie supérieure, nous donne l'explication du fait et nous le montre rentrant dans la loi ordinaire; car là où les éléments formateurs n'existent pas, on ne peut demander les organes; et cette apparition des membres thoraciques, avant les abdominaux, n'est qu'une question de priorité et non de présence ou d'absence.

A force de développements successifs, nous avons obtenu des Acéphales bien moins incomplets, puisqu'ils possèdent une colonne vertébrale complète, quoique réduite dans ses parties, une cavité pectorale, rudimentaire, il est vrai, et privée le plus souvent de cœur, de poumon et de thymus, et que déjà l'on voit des membres thoraciques dont le développement suit celui de la moelle épinière. La colonne vertébrale des Acéphales arrivés à ce degré de formation, supporte un amas de pièces osseuses contractées, ramassées sur elles-mêmes, mais destinées à former plus tard la face et la boîte crânienne.

Le développement continue-t-il? ce ne sera plus un simple amas de pièces osseuses qui, quoique rangées dans le même ordre, et en nombre égal à celles qui composent la tête bien conformée de l'Animal, sont cependant informes et rudimentaires; nous y trouverons, non-seulement ces pièces plus complètes et mieux finies, mais un cerveau de développement variable; la face et ses sens s'y montreront en partie ou en totalité, et nous conduiront ainsi de conditions de moins en moins imparfaites jusqu'aux formes de l'état normal.

Nous croyons inutile de dire que chez les Acéphales parvenus à ce degré d'organisation, le système circulatoire est devenu régulier. Un cœur, l'aorte et ses branches transportent le sang dans les organes dont le développement suit celui des rameaux chargés de verser les matériaux de leur formation. Ainsi, des deux carotides, si l'externe se trouve dans les conditions ordinaires, lorsque l'interne n'est que peu développée, la face et tous ses sens se montreront à l'état normal, quand le cerveau sera à peine ébauché; et même, ce que la carotide interne aura perdu, l'externe le gagnera, et les organes qu'elle donne n'en acquerront que plus de puissance, principe applicable à tous les organes, d'où naissent les différences des espèces entre elles, et que Geoffroy Saint-Hilaire a signalé et développé le premier dans son ouvrage.

Nous sommes loin d'avoir donné toutes les conformations que présentent les Acéphales, et l'on ne pourrait même les faire connaître qu'en indiquant tous les sujets qui naissent dans la condition d'acéphalie. Aussi faut-il se contenter d'indiquer un certain nombre de formes autour desquelles les autres viennent se grouper : c'est ce que nous ferons à la fin de cet article.

Il est deux faits d'une haute importance, qui se rapportent à la moelle épinière et au cerveau, et qu'il convient d'établir ici. Dans l'un, les lames de toutes ou d'une partie des vertèbres sont restées écartées et présentent un large Spina bifida : les membranes du cordon rachidien ont suivi les conditions des vertèbres : elles ont cessé de faire tuyau, et se sont étendues de manière à ce que celle qui, dans l'ordre accoutumé, doit être intérieure, l'arachnoïde, se trouve extérieure, et la dure-mère intérieure d'extérieure qu'elle est ordinairement, ce qui devait avoir lieu d'après le nouvel état de la colonne épinière. C'est à Geoffroy que nous devons ces précieux éclaircissements qu'il se propose de développer par des travaux subséquents.

Le crâne éprouve de son côté de nombreuses modifications, de même que le développement et le lieu où se trouve placé le cerveau, ce qui sera indiqué plus particulièrement en parlant de la classification des Acéphales. Le point sur lequel nous désirons fixer l'attention de nos lecteurs, est d'une grande importance en anatomie philosophique, et avant Geoffroy Saint-Hilaire on ne l'avait point indiqué, ou l'on s'était mépris sur sa nature. Il est question de cette poche membraneuse placée tantôt au sommet du crâne, tantôt pendante derrière le cou, d'autres fois située dans le dos; poche que, quelquefois, l'on rencontre encore dans son entier, et dont le plus souvent on ne trouve que les débris. On la voit remplie d'une matière liquide que l'on avait regardée comme le produit d'une hydropisie destructrice du système nerveux, et qui n'est autre que le fluide exhalé par les extrémités des vaisseaux, fluide qui, plus tard, doit constituer la matière cérébrale. Le plus ordinairement ce liquide s'est écoulé au dehors par la rupture de ses membranes, comme les éléments de la moelle épinière se sont répandus faute de rapprochement des vertèbres et des membranes du cordon rachidien. Si les matériaux n'ont pas été recueillis, ils n'en ont pas été moins fournis; et pour nous servir de l'expression de Geoffroy Saint-Hilaire, la dette des vaisseaux sanguins a été acquittée. Cette poche ou ses débris, qui paraissaient une forte preuve d'une maladie destructrice, a repris ainsi, entre les mains de l'anatomie philosophique, son véritable caractère, c'est-à-dire une condition du premier âge fœtal; car on sait que dans l'embryon le cerveau commence par être une poche remplie d'un fluide transparent qui n'acquiert qu'avec l'âge la consistance que nous lui connaissons.

De l'Acéphale le plus incomplet, nous nous sommes élevés, par une suite d'accroissements, presque jusqu'au fœtus de l'état normal. Cependant de grandes différences existent encore entre eux, et l'absence ordinaire du cœur, des poumons, du diaphragme et du foie, les place toujours à une distance marquée les uns des autres.

Les généralités suivantes naissent du rapprochement des diverses observations que nous possédons sur les Acéphales.

1° Fréquemment le cordon ombilical a été trouvé court et très-grêle.

2° Dans la presque totalité des cas, les Acéphales sont nés avec des fœtus bien conformés; ils étaient ou jumeaux, ou trijumeaux, ou quadrijumeaux.

3° Les mères ont presque toujours été des femmes très-fécondes.

4° Les Acéphales n'existent plus quand ils paraissent à la lumière, ou ils ne vivent que peu de temps, selon le degré de développement auquel ils sont parvenus.

5° Chez tous il existe un commencement de moelle épinière et quelques ganglions du nerf grand-sympathique.

6° Chez tous aussi il existe un appareil vasculaire de développement variable.

7° La présence du cœur dépend du degré de développement. Il manque presque toujours chez ceux qui sont bornés à la présence de l'abdomen et de la poitrine, et se montre avec la tête et le cerveau. Serait-il lié à l'existence de la huitième paire de nerfs? La présence des poumons est indépendante de celle du cœur.

8° Avec le cœur manque constamment le foie.

9° De l'étendue du cordon rachidien et du développement du système vasculaire, dépend celui de l'Acéphale. Ce n'est point par rang d'utilité que les organes se développent, mais à mesure qu'apparaissent les nerfs et les vaisseaux sanguins qui président à leur formation. Ainsi le développement de la moelle épinière se faisant de bas en haut, l'apparition des organes suit le même ordre; et le bassin, les membres abdominaux, le canal intestinal, l'appareil génital et urinaire, organes peu nécessaires alors au nouvel être, se voient avant le cœur et le cerveau, dont l'utilité est bien plus marquée.

10° Chez tous on trouve une portion plus ou moins étendue du canal intestinal.

11° Avec les nerfs et les os se rencontrent toujours les muscles ou une substance celluleuse qui en est l'équivalent.

12° Enfin, l'observation des Acéphales prouve que l'existence de la moelle épinière est indépendante de celle du cerveau : elle montre les nerfs de la face et des organes des sens dans le même cas, et offre le cerveau comme la réunion et l'épanouissement de toutes ces parties.

L'existence des vaisseaux sanguins est également indépendante de celle du cœur.

Causes de l'acéphalie. D'après ce qui précède, il ne serait peut-être pas nécessaire de traiter ce sujet, si nous ne voulions indiquer rapidement les diverses opinions qu'on a émises à cet égard. On a regardé les Acéphales comme des êtres frappés par la colère divine : nous ne sommes plus dans un siècle à faire intervenir le caprice des dieux dans les phénomènes des corps vivants; les faits incroyables, comme le prestige des miracles, sont disparus : en vain essayerait-on de les ramener dans la scène du monde; le ridicule les y attend. Cherchons donc des causes physiques aux faits physiques de l'acéphalie. Quoiqu'il ne soit pas impossible que l'imagination, en altérant la santé de la mère, puisse troubler consécutivement celle du fœtus, les faits que présentent les Acéphales n'étant pas des phénomènes de maladie ni de destruction, nous ne devons pas nous occuper d'une semblable cause.

Cette monstruosité est-elle, ainsi que le pensent Lemery, Lecat, Sandiford, Swammerdam, et parmi les modernes, Chaussier et Béclard, le produit de la destruction du système nerveux par une cause accidentelle et surtout par l'hydropisie, et qui, par suite, se serait opposée au développement ou aurait amené la destruction des autres organes? ou est-elle donnée par une organisation primitivement défectueuse, comme le croient Winslow, Gall et Spurzeim? ou, en précisant davantage la question, représente-t-elle, comme le pensent Meckel, Tiedemann et Geoffroy Saint-Hilaire, un des âges d'un fœtus qui s'est arrêté dans son développement et a gardé les traits de cette époque?

Il serait trop long de discuter la valeur de chacune

de ces opinions; mais d'après les développements dans lesquels nous sommes entrés, dans le courant de cet article, nous croyons pouvoir dire que la dernière nous semble celle qui satisfait le mieux, par cela même qu'elle est la plus simple, et qu'elle tend à donner plus d'uniformité à la science de la vie : tout en avouant cependant que, dans un grand nombre d'Acéphales, outre cet état imparfait dans lequel sont restés les fœtus, certains organes ont acquis leur développement normal, ou l'ont même dépassé lorsque d'autres sont restés en retard.

L'opinion qui fait regarder les Acéphales comme des fœtus dont la destruction du système nerveux a amené l'atrophie et la disparition des autres organes, ou les a arrêtés dans leur développement, ne peut, ce semble, être admise, parce que :

1° Comme Gall et Spurzeim l'observent, la masse cérébrale que présentent les Acéphales ne montre point de traces d'érosion et de déchirements, les bords en sont arrondis et lisses;

2° Chez ceux qui n'ont qu'une portion de cordon rachidien, l'extrémité supérieure de ce cordon est arrondie, tuberculeuse et non déchiquetée, comme elle le serait par suite d'une destruction;

3° Il est impossible que les Acéphales qui sont privés de tête, de membres, de thorax et d'une portion de l'abdomen, aient perdu ces parties à la suite d'une hydropisie de poitrine, qui, nécessairement, laisserait des cicatrices que l'on n'observe presque jamais;

4° La présence du rachis et du cerveau, dans leur intégrité, joints à une face atrophiée, de même que les organes des sens, dont on ne trouve que les rudiments (*V.* plus bas l'espèce HÉMIEN-CÉPHALE), sont incompatibles avec une pareille cause.

5° Enfin, la présence du même nombre d'os dans les crânes des Acéphales que dans les têtes de l'état normal, comme Geoffroy l'a démontré dans le Mémoire déjà cité, est une preuve évidente de la non-destruction de ces parties, qui seulement sont restées à l'état rudimentaire.

Classification des Acéphales. Quoiqu'il ne soit pas possible de poser entre les Acéphales des bornes que jamais ils ne dépassent, et malgré que nous sachions que nombre d'individus ne pourront être rigoureusement placés dans les sections que nous allons établir, cependant, comme l'esprit aime à se reposer, nous noterons les différences principales qu'offrent ces monstres, et autour desquelles les autres viennent se grouper. Nous adopterons la division suivante, empruntant à Breschet, sans y attacher absolument le même sens que lui, l'expression d'*Acéphalogastre* pour désigner les monstres dont le développement est borné aux organes de l'abdomen; et celle d'*Acéphalathore* pour nommer ceux qui possèdent et un abdomen et un thorax en tout ou en partie. Nous réservons le nom d'*Acéphales* à ceux qui joignent à l'abdomen et au thorax une tête de forme, de développement et de disposition variables.

Cette dernière section, plus nombreuse que les deux autres, et qui nous intéresse davantage par la variété de formes qu'elle revêt, a plus que les autres aussi attiré l'attention des naturalistes, et alimenté la crédulité du peuple toujours avide de faits bizarres et extraordinaires; de là, ces histoires dont les recueils pullulent ou dont le peuple conserve la tradition, d'enfants nés avec une tête de Veau, de Mouton ou de tout autre Animal.

Nous présentons ici la classification que Geoffroy Saint-Hilaire a donnée de ces monstres. Il l'a proposée moins comme complète que comme provisoire et représentant les anomalies qu'il a été à portée d'observer ou de vérifier. Il classe les Acéphales sous treize chefs, auxquels il a imposé des noms tirés de la forme de la tête, de la présence ou de l'absence du cerveau, du lieu où il se trouve placé, de sa forme, etc. Nous ne pouvons mieux faire, pour indiquer les divers caractères de ces Acéphales, que de nous servir des expressions mêmes de l'auteur. Il les nomme :

COCCYCÉPHALE. (*Tête sous la forme d'un coccyx.*) « Tronc sans tête et sans extrémités antérieures : les os du crâne et du cou dans une contraction et d'une petitesse extrêmes : les postérieurs appuyés sur les vertèbres dorsales : ceux de la sommité sous forme d'un coccyx. »

CRYPTOCÉPHALE. (*Tête invisible extérieurement.*) « Tête avec extrémités antérieures : tête réduite à un assemblage de parties osseuses, portée sur une colonne cervicale droite, très-petite et non apparente en dehors. »

ANENCÉPHALE. (*Tête sans cerveau.*) « Point de cerveau ni de moelle épinière; la face et tous les organes des sens dans l'état normal; la boite ouverte vers la la ligne médiane, et composée de deux moitiés renversées et écartées de chaque côté en aile de Pigeon. »

Les lames des vertèbres ne se réunissant pas pour faire tube et contenir la moelle épinière, les os du crâne restant également écartés, les matériaux fournis par les vaisseaux pour former le cordon rachidien n'ont pu être recueillis, et se sont écoulés au dehors dans cette espèce de monstruosité.

CYSTENCÉPHALE. (*Tête avec un cerveau vésiculeux.*) « Cerveau restreint dans son développement; hémisphère sous forme d'une vessie mamelonné; les organes des sens et leurs chambres comme dans le précédent. »

DERENCÉPHALE. (*Tête avec un cerveau dans le col.*) « Cerveau très-petit, posé tant sur les occipitaux que sur les vertèbres cervicales; celles-ci ouvertes postérieurement, élargies en outre par un Spina bifida, et formant coquille; les organes des sens et les parties du crâne comme dans les Cystencéphales. »

PODENCÉPHALE. (*Tête avec cerveau sur tige.*) « Cerveau de volume ordinaire, mais hors du crâne, porté sur un pédicule qui s'élève et traverse le sommet de la boite cérébrale; les organes des sens et leurs enveloppes dans l'état normal; la boite cérébrale composée de pièces affaissées les unes sur les autres, épaisses, dures et comme éburnées. »

NOTENCÉPHALE. (*Tête avec cerveau dans le dos.*) « Cerveau de volume ordinaire, mais hors du crâne pour une partie faisant hernie à travers les occipitaux supérieurs, et, quant à sa plus grande portion, prenant appui sur les vertèbres dorsales, ouvertes postérieurement; crâne à pariétaux larges et surbaissés, d'une configuration à rappeler le crâne dans les Loutres; crâne enfin composé de pièces minces et friables. »

Hémiencéphale. (*Tête avec moitié de ses matériaux.*) « Tous les organes des sens anéantis, et leurs rudiments apparents à la face par des traces sans profondeur; cependant la boîte cérébrale et son cerveau presque dans l'état normal. »

Rhinencéphale. (*Tête à trompe ou à narines extraordinaires.*) Fœtus à trompe; cyclopes; fœtus monospes.

Une seule chambre oculaire; un seul œil à deux cristallins; point de système nerveux olfactif; les os de l'appareil olfactif ont délaissé les maxillaires, sont groupés et saillants sur le milieu du front; de cette racine les téguments se prolongent en trompe.

Stomencéphale. (*Tête à bouche fermée.*) Cyclope comme dans le précédent; une trompe labiale formée par la lèvre ramassée, prolongée en une caroncule filiforme.

Triencéphale. (*Tête privée de trois organes des sens.*) Tête sphéroïdale; face nulle par la privation de trois organes des sens : des organes de l'odorat, de l'ouie et de la vue; les oreilles réunies en dessous; un seul trou auriculaire au centre; une seule caisse.

Sphénencéphale. (*Tête remarquable par une partie de son sphénoïde.*) « Crâne ployé à sa partie palatine de façon que les dents de chaque côté se rencontrent et se touchent sur la ligne médiane; oreilles soudées ensemble; un seul trou auriculaire et une seule caisse; le sphénoïde postérieur ayant ses deux ptérigoïdaux (apophyses ptérigoïdes externes) soudés dans les neuf dixièmes de leur longueur. »

Ces trois derniers Acéphales ne se trouvent pas dans le Mémoire cité : nous en devons la communication à Geoffroy St.-Hilaire. Ils seront développés dans le deuxième volume de sa Philosophie anatomique.

Diodoncéphale. (*Tête avec une double rangée dentaire.*) Treizième et dernière espèce.

Il resterait encore beaucoup de choses à dire sur ce genre de monstruosités; mais nous avons dû nous renfermer dans les bornes qu'impose un dictionnaire d'histoire naturelle. C'est dans les ouvrages de Chaussier, Béclard, F. Meckel, Tiedemann et Geoffroy St.-Hilaire, que l'on trouvera des détails plus étendus et plus précis. Ce sont les travaux de ce dernier, surtout, qui nous ont guidé dans la rédaction de cet article. Si, entre les mains de Geoffroy, les monstres ont perdu une partie du merveilleux qui les entourait, ils ont en revanche répandu un grand jour sur la science de l'organisation, et promettent d'importants résultats à ceux qui voudront se livrer à leur étude.

ACÉPHALE. bot. M. Mirbel nomme ainsi l'ovaire quand il n'est point terminé par le style, et il cite pour exemple les pl. de la fam. des Labiées.

ACÉPHALES. arac. Latreille. Groupe d'Insectes dont Lamarck a fait l'ordre des Arachnides palpistes.

ACÉPHALES. moll. Dans la première édition de son Système des Animaux sans vertèbres, Lamarck emploie cette dénomination pour désigner tous les Mollusques *sans tête distincte*, qui formaient alors un second ordre dans la classe de ces Animaux. Depuis il en a successivement séparé, d'abord les Cirrhipèdes qui composent une classe à part dans l'Extrait de son Cours de Zoologie, et ensuite les Acéphales nus qui, sous le nom de Tuniciers, forment une classe distincte éloignée des autres Acéphales, et rapprochée des Polypes et des Radiaires, dans la deuxième édition de ses Animaux sans vertèbres. Il ne conserve point dans cette édition la dénomination d'Acéphales; il donne aux Animaux restant de l'ordre primitif, ainsi dénommé, le nom de Conchifères, et en forme sa xie classe. — Dans la Zoologie analytique de Duméril, les Acéphales forment le ive ordre des Mollusques, et ne comprennent point les Brachiopodes, séparés en un ordre distinct, que Lamarck continue à comprendre parmi ses Conchifères. Dans le Règne Animal de Cuvier, les Acéphales composent la ive classe des Animaux Mollusques; les Tuniciers de Lamarck n'y constituent qu'un ordre à part, tandis que les Brachiopodes forment, dans cet ouvrage, une classe distincte, ainsi que les Cirrhopodes (les *Cirrhipèdes* de Lamarck). — Blainville suit une autre marche; il appelle Acéphalophores les Acéphales (*Conchifères* et *Tuniciers*, Lam.) et les Brachiopodes de Cuvier; réunis, ils forment sa iie classe du sous-type des Mollusques ou Malacozoaires, tandis que les Cirrhopodes forment, avec les Oscabrions, le sous-type des Subentomozoaires.

Tel est l'ensemble des changements d'ordonnance et de rapports qu'ont subis les Mollusques dépourvus de tête distincte, et appelés primitivement Acéphales par Lamarck.

ACÉPHALOCYSTES. int. Vésicules hydatiformes que l'on trouve assez souvent dans différentes parties du corps de l'Homme. Laennec les regarde comme de véritables Entozoaires. Rudolphi n'adopte point cette opinion, et les considère comme de simples corps vésiculaires. Quand on observe successivement des Acéphalocystes sur l'Homme et sur les Animaux, on s'aperçoit bientôt de deux formes différentes de ces êtres. Celles qui se rencontrent chez l'Homme sont emboîtées les unes dans les autres, ce qui provient de ce que l'Acéphalocyste primitive donne naissance à de jeunes individus qui se détachent dans l'intérieur de leur mère, et qu'à leur tour les jeunes en produisent d'autres qui tombent encore dans la cavité de celle qui les a produites; en sorte que l'Acéphalocyste originaire peut contenir, par emboîtement, plusieurs générations successives. Dans les Animaux, au contraire, dans le bœuf et le Mouton, les jeunes Acéphalocystes, en se détachant de leur mère, ne tombent pas dans l'intérieur de celle-ci, mais en dehors; en sorte que le phénomène de l'emboîtement ne s'observe plus. La membrane des Acéphalocystes est mince, transparente, fort délicate; elle n'offre aucune trace de vaisseaux sanguins; elle se déchire facilement et n'indique rien de la structure fibreuse; elle jouit d'une certaine élasticité, au moyen de laquelle elle fait jaillir son liquide lorsqu'on la pique; ce liquide est clair, limpide, inodore et légèrement salé. A défaut de bouche et de canal alimentaire, les Acéphalocystes ne peuvent se nourrir et s'accroître que par l'absorption qui doit s'opérer à toute leur surface, et c'est ce que le docteur Cruveiller a pu constater à l'aide de liqueurs colorées répandues sur cette surface; il a pu suivre la marche de l'absorption.

ACÉPHALOPHORES. moll. Dénomination employée

par Blainville pour caractériser la 11e classe de son sous-type des Mollusques ou Malacozoaires.

ACER. BOT. S. d'Érable.

ACÉRACÉES. BOT. Même chose qu'Acérinées.

ACERAS. BOT. Richard et R. Brown, dans un travail qu'ils faisaient en même temps et chacun de leur côté, sur les orchidées, séparaient du G. Satyrium quelques esp. pour en former un G. distinct que l'un a appelé *Loroglossum*, et l'autre *Aceras*. V. LOROGLOSSE.

ACÉRATES. BOT. Genre de la fam. des Asclépiadées; Pentandrie Digynie, L., dans lequel Elliot range l'*Asclepias longifolia*. Ce G. se distingue des Asclépiades par l'absence des appendices en forme de corne, qui existent dans les cornets.

ACÉRATIE. *Aceratium*. BOT. Genre de la fam. des Éléocarpées; Dodécandrie Monogynie, établi par L. Decandolle, pour une plante ligneuse, qui croît à Amboine; ce G. offre pour caractères, un calice à cinq sépales, cinq pétales dont le limbe est découpé et l'onglet couvert de poils; des anthères poilues mais dépourvues de soies terminales; un seul style. L'espèce connue a été nommée *A. Oppositifolium*.

ACERDÈSE. MIN. Nom donné par Beudant au manganèse hydraté. V. ce mot.

ACERELLÉ. BOT. Terminé par une pointe aiguë.

ACÈRES. ARACH. Latreille (*Gener. Crust. et Insect.*) appela ainsi une grande division des Insectes, comprenant les G. *Scorpio*, *Aranea*, *Phalangium* et *Acarus* de Linné, pour laquelle il avait antérieurement proposé le nom d'Acéphales. Depuis, dans ses Considérations générales, il appliqua la dénomination d'Acères à l'ordre sixième de la classe des Arachnides; mais, dans le Règne Animal, édit. de 1817, ayant érigé cet ordre en classe, il remplaça le nom d'Acères par celui d'Arachnides.

ACÈRES. *Akera*. MOLL. Muller a le premier employé le mot *Akera*, qui signifie *privé de tentacules*, comme qualification générique, dans le Prodrome de sa Zoologie danoise, pour une petite esp. du G. Bulle, la *Bulla Akera* de Gmelin, ou *Bulla norwegica* de Bruguière. Il la nommait *Akera bullata*. (Elle est figurée, *Zool. Dan. icon* 1. Tab. 71, f. 1 à 5.) *Voy.* BULLE. Cuvier a étendu la dénomination d'Acères à tous les Gastéropodes tectibranches analogues à l'Akera de Muller; il n'en fait qu'un seul G. dans son Règne Animal (T. II, p. 400), divisé en trois sous-genres : les BULLÉES de Lamarck, chez lesquelles la coquille est cachée dans l'épaisseur du manteau; les BULLES du même auteur, où la coquille est extérieure; et les ACÈRES proprement dites, qui sont dépourvues de test : celles-ci composent le genre *Doridium* de Meckel.

ACERINA. POISS. Syn. lat. de Gremille.

ACÉRINÉES. BOT. Juss. Famille de Pl. Dicotylédonées polypétales, ayant les étamines hypogyniques. Cette fam., composée des G. *Acer* et *Negundo*, a beaucoup de rapports avec les Malpighiacées; elle offre les caractères suivants : calice monosépale, divisé; corolle composée de cinq à neuf pétales qui avortent quelquefois; de sept à douze étamines insérées sous l'ovaire, à un disque hypogyne; ovaire à deux ou trois loges (*Æsculus*), dont chacune renferme une, deux ou plusieurs graines. Le fruit est une samare à deux ailes membraneuses, à deux loges, ou une capsule triloculaire, trivalve.— Les Acérinées sont des Arbres ligneux, à feuilles opposées, simples ou composées; ayant des fleurs hermaphrodites ou polygames, disposées en grappes ou en corymbe.

ACESCENCE. Tendance que manifeste un corps pour passer à l'état acide.

ACÉTABULAIRE. POL. G. de l'ordre auquel il donne son nom, de la division des Polypes flexibles; il est fort distinct par sa forme élégante, imitant celle d'un petit parapluie ouvert. Les esp. qui le composent, offrent une tige simple, grêle, fistuleuse, terminée par une ombrelle striée, radiée, plane ou presque infundibulaire; elles croissent sur les rochers et les autres corps solides, qu'elles couvrent de touffes épaisses, d'un vert éclatant, qui se fanent et se détruisent promptement par l'action de l'air. On n'a pas encore bien observé les Animaux de ces Zoophytes; plusieurs naturalistes modernes doutent de leur existence, et regardent ces productions marines comme des Plantes; c'était aussi l'opinion de Tournefort et des botanistes anciens. Ce sont néanmoins de véritables polypiers. Leurs Polypes sont placés dans les tubes rayonnants de l'ombrelle; ils ont une vie commune au moyen de la tige à laquelle vient aboutir l'extrémité inférieure de chaque animalcule. Linné a classé les Acétabulaires parmi les Madrépores; Pallas avec les Corallines, et Gmelin parmi les Tubulaires. Bertoloni en a fait un genre sous le nom d'Olivie, et Lamarck, sous le nom d'Acétabule. Lamouroux l'avait établi, avec ces naturalistes, sous le nom d'Acétabulaire, dans un Mémoire lu en 1810 à la première classe de l'Institut. On ne connaît encore que deux esp. d'Acétabulaires.

A. A BORDS ENTIERS, *Acetabularia integra*, Lamx. Hist. Polyp., 249. *Madrepora Acetabulum*, L. Tournefort. Inst., R. H., pl. 338. *Acetabulum mediterraneum*, Encyc. Moll., p. 478, f. 3, où ses bords paraissent crénelés, encore que le caractère de l'esp. est de les avoir entiers. On la voit souvent dans les collections sous le nom d'*Acetabulum Tournefortii*. Elle se trouve abondamment dans la Méditerranée.

A. A BORDS CRÉNELÉS, *Acetabularia crenata*, Lamx. Hist. Polyp., pl. 8, f. 1. Brown, Histoire de la Jamaïque, pl. 40, f. A, dont les bords sont crénelés, et qui habite les mers des Antilles.

ACÉTABULARIÉES. POL. Sixième ordre des Calcifères, deuxième section de la division des Polypes flexibles; ils forment un groupe bien distinct dans la classe des Polypiers; ils ont toujours une tige simple, grêle, fistuleuse, terminée par un appendice en forme d'ombrelle ou de petit parapluie, et composé de tubes réunis par le côtés (les Acétabulaires), ou bien cette tige supporte un groupe de petits corps pyriformes et polypeux (les Polyphyses).

ACÉTABULE. POL. *V.* ACÉTABULAIRE.

ACÉTABULIFORME, qui a la forme d'un *acetabulum*, vase anciennement employé au mesurage des liquides et particulièrement du vinaigre.

ACÈTE, *Acetes*. CRUST. G. de l'ordre des Crustacés décapodes, établi par Milne-Edwards, qui offre pour caractères : carapace lisse, présentant à son extrémité

inférieure une série de trois petites dents; yeux sphériques, portés sur des pédoncules assez longs; antennes supérieures pédonculées, avec le dernier article plus court que le premier et ne portant que deux soies, dont l'une a environ deux fois la longueur du corps; antennes inférieures ou externes présentant un filet terminal moins allongé, avec une grande lame cornée à leur base; mandibules grosses; palpe très-long et grêle; deuxième paire des pattes-mâchoires grêles, très-longues, reployées sur elles-mêmes et appliquées sur les autres parties de l'appareil buccal; pattes ambulatoires filiformes, terminées par un article pointu; les deux paires de pattes postérieures nulles; fausses pattes natatoires se terminant toutes par deux lames étroites et pointues. Suivant Milne-Edwards, ce crustacé, quoiqu'il n'ait pas dix pieds, doit appartenir au groupe naturel des Décapodes macroures, tribu des Salicoques. La seule esp. connue appartient aux rives du Gange; sa longueur est d'un pouce.

ACÉTIFICATION. Passage d'un suc fermentescible à l'état d'acide acétique ou de vinaigre.

ACÉTONE. Liquide particulier, connu depuis longtemps, sous le nom d'esprit pyro-acétique, parce qu'il est un des produits de la distillation de l'acide acétique combiné avec une base salifiable. Ce liquide est incolore, limpide, d'une saveur acre et brûlante, d'une odeur très-pénétrante, d'une densité égale à 0,7921, d'une grande inflammabilité, ne se congelant point à — 15°, et susceptible de s'unir à l'eau en toutes proportions.

ACETOSA. BOT. *V.* OSEILLE.

ACEYTUNILLA. BOT. Nom du fruit de l'ÆXTOXICUM.

ACHAINE. BOT. Syn. d'Akène.

ACHAMARCHIS. POL. *V.* ACAMARCHIS.

ACHANDE OU ACHAUDES. POIS. N. Anc. du Rémore commun.

ACHANIA. BOT. *V.* MALVAVISCUS.

ACHANTINE. *Achatina.* MOLL. Swainson et Green ont successivement établi sous ce nom un G. de coquilles terrestres, formé du quatrième groupe du sous-genre cochlogène de Férussac, ou hélictères. *V.* HÉLICE.

ACHAR, *Aichar* ou *Attchar,* mots indiens qui désignent des fruits d'espèces diverses, des bourgeons de Palmiste et de Bambou, des Choux, des Légumes, de l'Ail ou autres racines, fortement assaisonnés de moutarde et de piment, et mis en infusion dans le jus de Citron et le vinaigre le plus fort, comme on y met en Europe les Câpres et les Cornichons. De même que ces derniers ils servent d'assaisonnement.

ACHARIA. BOT. G. de la Monoécie Triandrie de Linné, mais qui n'a pu jusqu'ici être rapporté à aucune fam. naturelle. Thunberg, qui l'a établi dans son Prodrome, lui donne pour caractères : un calice à deux folioles, et une corolle monopétale à trois lobes, velue (corolle qui n'est probablement qu'un calice monosépale, accompagné de deux bractées à sa base), dans les fleurs mâles, qui sont placées le plus haut sur la tige, trois étamines insérées sous les lobes de la corolle; dans les femelles, un ovaire libre, à un seul style, terminé par trois stygmates. Il devient plus tard une capsule à une seule loge, qui s'ouvre en trois valves, et renferme une seule graine globuleuse, inégale à sa surface. Ce G. ne renferme encore qu'une seule esp. A. à trois lobes, *A. Tragodes,* Thunb. Lam., Illustr. pl. 755. C'est une herbe à feuilles alternes, à pédoncules uniflores et axillaires, qui croît au cap de Bonne-Espérance.

ACHATE. INS. Esp. du G. papillon.

ACHATES. MIN. *V.* AGATE.

ACHATINELLE. *Achatinella.* MOLL. G. nouveau proposé par Green pour certaines esp. du G. hélice, mais qui n'a pas été accueilli.

ACHDAR. OIS. N. anc. du Canard sauvage.

ACHE. *Apium.* BOT. G. de la fam. des Ombellifères; Pentandrie Digynie, L. Limbe du calice entier; cinq pétales égaux entre eux, ovales, ayant la pointe recourbée en dessus; cinq étamines saillantes, à peu près de la même longueur que les pétales; fruit ovoïde, un peu comprimé, marqué de trois stries longitudinales sur chacune de ses faces. Les fleurs sont d'un blanc jaunâtre, disposées en ombelles régulières, ordinairement sans involucres ni involucelles. Ce G. se compose de quatre à cinq esp. dont deux surtout méritent d'être mentionnées ici; ce sont :

A. PERSIL. *Apium Petroselinum,* L. Pl. bisannuelle, dont la tige, haute d'un à deux pieds, est anguleuse, rameuse; les feuilles sont décomposées, à folioles ovales subcunéiformes, incisées : les supérieures entières, lancéolées; les ombellules sont accompagnées de petites folioles linéaires. Cette Plante est journellement employée comme assaisonnement.

A. COMMUNE. *Apium graveolens,* L. Cette esp. est plus grande dans toutes ses parties que la précédente; ses folioles sont cunéiformes dentées; les ombellules dépourvues d'involucelles. L'esp. sauvage porte le nom d'Ache. Sa racine est employée comme diurétique et apéritive. Cultivée, elle porte le nom de *Céleri,* alors ses feuilles et ses racines sont usitées comme aliment. Il y a une variété de Céleri fort remarquable; c'est elle qu'on désigne sous le nom de *Céleri-rave.* Sa racine est grosse comme le poing, charnue et fort bonne à manger.

On appelle vulgairement ACHE D'EAU, la Berle, *Sium Sisarum,* L.; et ACHE DE MONTAGNE, la Livéche, *Ligusticum Levisticum,* L.

ACHÉ. *Acheus.* MAM. F. Cuvier donne ce nom aux Paresseux de la première tribu, qui ont trois ongles aux pieds de devant, et qui, conséquemment, doivent être distingués des *Bradypus* qui n'en ont que deux. Les premiers portent une queue, les autres en sont totalement privés. *V.* BRADYPE AÏ.

ACHÉE. ANNÉL. N. vulg. des Lombrics, d'où les pêcheurs ont appelé *Achées* ou *Aches* les Vermisseaux, Larves, Insectes dont ils font des appâts pour prendre le Poisson.

ACHÉE. *Achæus.* CRUST. Leach a formé ce G., qui prend place dans la fam. des Brachyures, parmi les Crustacés Décapodes. Les caractères des Achées sont d'avoir tous six segments à la queue, mais leurs quatre tarses postérieurs sont très-arqués ou en faucille; leurs pédicules oculaires sont très-saillants, et présentent au-devant un tubercule; tel est : l'*Achæus Cranchii,* Leach, Malac, Brit. XXII. C.

ACHÉLOITE. *Achelois.* MOLL. G. de Montfort, adopté par Ocken, pour une pétrification qu'on voit assez fré-

quemment dans les marbres anciens d'Altdorff en Suisse, et qui atteint jusqu'à deux pieds de longueur. On ne peut, dans l'état de nos connaissances sur les fossiles analogues, séparer l'Achéloïte des Bélemnites.

ACHÈNE. BOT. *V.* AKÈNE.

ACHENODE. BOT. Achard appelle ainsi un fruit composé de plusieurs akènes disposés sur un même plan, et qui résulte de ce qu'aucune des carpelles primitives de l'ovaire n'a avorté.

ACHÉRONTIE. *Acherontia.* INS. Lépidoptères. Fam. des Crépusculaires. On a proposé ce sous-genre pour y placer le Sphinx Tête-de-Mort (*Atropos*) ainsi que trois autres esp. qui lui ressemblent beaucoup, l'une de Java et les deux autres de l'Australie, rapportées par l'expédition autour du monde, commandée par le cap. Durville. Toutes ont la trompe proportionnellement plus courte qu'elle ne l'est dans les autres Sphinx.

ACHÈTE. *Acheta.* INS. Nous exclurons, avec Latreille, du langage entomologique le mot Achète, et nous le remplacerons par celui de *Tétrix.* Cette substitution est nécessaire pour remédier à la confusion qui résulte de l'emploi très-différent qu'on a fait de ce nom. Linné l'appliqua d'abord à une division de son G. *Gryllus.* Geoffroy érigea cette division en G. distinct, et fit usage du mot *Gryllon* pour la dénommer. Fabricius remplaça sans nécessité ce dernier nom par celui d'Achète, et Latreille, ainsi que plusieurs auteurs modernes, employèrent le même mot dans un autre sens.

ACHÉTIDES. INS. Nom donné par Leach à une Fam. qu'il a établie parmi les Orthoptères, et qui a pour type le G. Achète.

ACHIAS. *Achias.* INS. G. de Diptères, établi par Fabricius, et placé par Latreille dans le grand G. Mouche de Linné. Les yeux sont pédonculés, c'est-à-dire portés sur un prolongement de la tête. Ce caractère singulier lui est commun avec le G. Diopsis, dont il se distingue par l'insertion des antennes sur le front. L'esp. unique, servant de type à ce G., est l'A. oculé, *Achias oculatus*, Fabr. Elle est originaire de Java. Latreille, ayant récemment examiné plus particulièrement cet insecte, s'est assuré qu'il serait mieux placé parmi les Syrphes.

ACHILLÉE OU ACHILLIÈRE. BOT. *V.* MILLE-FEUILLE.

ACHILLEES. BOT. Ce nom a été donné par quelques botanistes à une division des Corymbifères, l'un des groupes établis par Vaillant dans la fam. des Synanthérées.

ACHILLEUM FOSS. G. de Polypiers de la fam. des Alcyonaires, qui se trouve dans les couches du système jurassique supérieur.

ACHIMARAN. BOT. S. de Triphasia.

ACHIME. *V.* ACHYME.

ACHIMENES. BOT. G. établi par Brown, dans la fam. des Scrophularinées de Jussieu; Didynamie Angiospermie de Linné. Caractères : calice monosépale, velu, renflé à sa base, resserré à son ouverture, à cinq divisions; corolle monopétale, personnée, tubuleuse et ventrue, inférieurement velue; son limbe est à cinq divisions inégales. Les étamines, au nombre de quatre, sont presque didynames; le stigmate est bilobé.

Ce G., désigné par l'Héritier sous le nom de *Cyrilla* (*C. pulchella*), que Scopoli a réuni au *Buchnera* (*B. Coccinea*) et Lamarck au *Columnea* (*C. Erecta*), ne renferme qu'une seule esp., *A. minor*, de Brown, Jam. 271, t. 38, f. 1. Plante fort remarquable par la belle couleur de feu de ses fleurs. On la cultive dans nos serres où elle brille de tout son éclat, pendant l'automne.

ACHIRA. BOT. S. de Balisier.

ACHIRA-MOUROU. BOT. S. de *Cordia Collococca.* *V.* SEBESTIER.

ACHIRE. POIS. G. formé par Lacépède aux dépens des Pleuronectes, et adopté comme sous-genre par Cuvier, qui les considère comme des Soles absolument dépourvues de pectorales. Cette privation caractérise donc les Achires qui, d'ailleurs, ont les deux yeux disposés du même côté de la tête; elle influe sur leurs habitudes. Le *Pleuronectes Achirus* de Linné a servi de type à ce G. qui compte aujourd'hui de sept à huit esp. :

† Les ACHIRES proprement dits, qui ont les deux yeux situés à droite, avec la nageoire caudale échancrée en croissant ou arrondie, distincte de la dorsale et de l'anale.

A. BARBU, *Achirus barbatus*, Geoffroy. Ann. des Mus. 1. pl. 11. C'est, selon Cuvier, le *Pleuronectes Achirus* de Linné qui ne serait pas celui auquel Lacépède rapporte ce synonyme. Cependant le Poisson de Linné habite l'Amérique septentrionale, et le Barbu se trouve dans la mer Rouge, particulièrement aux environs de Suez; il habite aussi Amboine. Sa forme est ovale elliptique; de sept pouces et demi environ dans son grand diamètre, sur près de quatre dans le petit; sa couleur est brune sur le côté droit, avec des points gris, remarquables par le point noir qui en désigne le centre; le côté gauche est d'un blanc sale, uniforme. D. 65. P. 0. V. 5. A. 53. C. 18.

A. FASCÉ, *Pleuronectes lineatus*, Gmel. Écailles ciliées; queue ronde; sept lignes transversales noires sur le dos qui est brunâtre. Il habite les côtes de la Nouvelle-Angleterre. D. 53, 60. P. 0. V. 4, 5. A. 45, 48. C. 16.

A. MARBRÉ, de Lacépède, T. III, pl. 12, f. 3 et A. PAVONIEN, du même naturaliste. Le premier découvert à l'Ile-de-France par Commerson, rejette une liqueur laiteuse par des pores disposés à la base des rayons de l'anale et de la dorsale; on ignore la patrie du second.

†† Les PLAGUSIES, *Plagusia* de Brown, qui ont les deux yeux à gauche et la caudale pointue, confondue avec la dorsale et l'anale.

A. DOUBLE LIGNE, *Pleuronectes bilineatus*, Bloch. pl. 188. Encyc. Pois. pl. 91, f. 377. Corps allongé, d'un brun jaunâtre en dessus, blanc-rougeâtre en dessous, et marqué de deux lignes latérales plus foncées de chaque côté. Sa tête est plus grosse proportionnellement que celle de ses congénères. La dorsale, la caudale, et l'anale réunies comptent cent soixante-quatorze rayons. Ce Poisson habite en abondance les mers de la Chine et des Archipels indiens.

A. ORNÉ, *Achirus ornatus*, Lac. IV. 653 et *Pleuronectes Arel*, de Schneider, sont aussi des Plagusies; mais il n'est pas certain qu'on doive rapporter à ce sous-genre le *Pleuronectes Plagusia*, L. de la Caroline; encore que ce Poisson ait la caudale confondue avec la dorsale et l'anale, puisqu'il a ses yeux à droite, et qu'il n'est pas dit qu'il manque de pectorales.

ACHIRITE ou ASCHIRITE. MIN. *V.* CUIVRE-DIOPTASE.

ACHIT. BOT. *V.* CISSUS.

ACHITONIUM. BOT. (*Urédinées.*) Ce G. a été établi par Nées (Journal de botanique; Ratisbonne, 1819). Il appartient aux Champignons les plus simples, n'étant composé que de sporules nues, libres, réunies en groupe. Nées lui donne pour caractères : sporules globuleuses, transparentes, réunies en groupes nus. Ce G. est très-voisin des Fusidium et des Stilbospores. La seule esp. indiquée pousse sur les feuilles du pin sauvage.

ACHLIS. MAM. N. de l'Élan chez les anciens.

ACHILUS. INS. Kirby a établi sous ce nom, dans les Insectes Hémiptères, de la fam. des Cicadaires, un G. qui a beaucoup de rapport avec le G. Cixie de Latreille. Il paraît n'en différer que par la longueur et la forme des antennes dont tous les articles sont granuleux.

ACHLYS. BOT. Ce nom mythologique est celui de la déesse de l'obscurité. De Candolle l'a donné à un nouveau G., encore fort obscur, qu'il a rapporté à la fam. des Podophyllées, à cause de son affinité avec le G. Jeffersonia; mais il paraît avoir aussi quelque analogie avec l'Actæa. Ce G. ne contient encore qu'une seule esp., *A. triphylla.* C'est le *Leontice triphylla,* décrit par Smith dans l'Encyclopédie de Rées.

ACHLYSIE. *Achlysia.* ARAC. G. de la fam. des Holètres, tribu des Acarides, établi par Audouin. Il peut être placé à côté des Leptes, et a pour caractères distinctifs : six pattes de cinq articles uniformément développés, situées, ainsi que le siphon, dans une échancrure profonde du corps, et partant de six pièces quadrilatères constituant une plaque sternale.

L'esp. qui a donné lieu à la formation du G., l'*A. Dytisci,* a été rencontrée, une seule fois, sur un *Dytiscus marginalis,* pêché dans une des mares de la forêt de Fontainebleau, au mois de juin 1819. Deux individus furent trouvés sur l'abdomen du Dytique et au-dessous des élytres et des secondes ailes; ils étaient couchés sur le côté, position assez rare chez un Animal articulé, et qui trouvera son explication dans le courant de cet article.

La longueur totale de cette esp. est de six millimètres, et sa plus grande largeur de trois et demi. Considérée d'une manière générale, elle est ovoïde, et figure assez bien une cornue dont la panse serait allongée, et dont le cou très-court, fermé et arrondi, serait abruptement recourbé sur cette panse, de manière à laisser entre elle et lui un intervalle ou une sorte d'échancrure étroite et profonde. La couleur dominante est le jaune orange, disposé par zones irrégulières et transversales sur la région du dos, s'étendant sur celle du ventre et confondu, sur les côtés, avec une couleur jaune citron qui se prolonge supérieurement entre les bandes orangées. Si à ces caractères on ajoute qu'il n'existe ni tête, ni yeux, ni antennes, ni thorax, ni division du corps en anneaux, ni anus, ni ouvertures pour la respiration; qu'il y a bien, il est vrai, un suçoir et des pattes, mais que leur ténuité est telle qu'il faut un microscope pour les apercevoir; si, donc, on ajoute ces caractères aux précédents, on aura déjà une idée assez exacte de cet Animal parasite. La peau qui l'enveloppe est épidermique, c'est-à-dire, parfaitement transparente, et se roule sur elle-même, lorsqu'on vient à la détacher. Elle adhère peu aux parties qu'elle recouvre, ne présente aucune ouverture et se continue avec le suçoir et le plastron sternal, situés l'un et l'autre dans le fond de l'échancrure. Le suçoir, placé en avant et à une très-petite distance du sternum, est de forme conique, denté à sa partie postérieure et de consistance cornée. Sa ténuité excessive et son opacité n'ont pas permis de déterminer s'il était simple ou composé. Son sommet est aigu, libre et s'introduit dans le corps du Dytique. Sa base se continue avec la peau et se détache avec elle. Derrière le suçoir on aperçoit, avec une très-forte loupe et mieux au microscope, le plastron formé par trois sternums placés à la suite les uns des autres, et composés chacun de deux pièces écartées l'une de l'autre sur la ligne moyenne, de manière à laisser entre elles un intervalle d'autant plus large qu'il est plus postérieur, lequel est complété par la peau. Ces pièces, au nombre de six, sont planes, quadrilatères, un peu plus consistantes que la peau; l'angle externe et antérieur de chacune d'elles donne attache à une patte composée de cinq articles uniformes, à peu près également développés et munis intérieurement et en dedans d'un poil, à l'exception du dernier qui porte à son côté externe une petite épine. D'après ce qui vient d'être dit, on reconnaîtra, dans cet être singulier, un organe de succion et un appareil locomoteur bien caractérisés, sans lesquels il serait, pour ainsi dire, réduit au premier degré de l'animalité.

L'Achlysie présente en outre ce fait très-remarquable : elle est fixée au Dytique au moyen de son suçoir, mais ce suçoir, situé dans l'échancrure que nous avons décrite, est d'une petitesse excessive, et ne saurait dépasser les bords inférieurs de cette échancrure qui est très-profonde. Il résulte de cette disposition que si l'Animal était posé de champ, c'est-à-dire, sur le ventre, à la manière de presque tous les Insectes, son bec ne pourrait rester adhérent au Dytique. Il est obligé, pour obvier à cette disposition défavorable, de se placer sur l'un ou l'autre flanc; ceux-ci étant très-comprimés permettent au suçoir de les dépasser soit à droite, soit à gauche, et d'atteindre, par son extrémité libre et aiguë, l'abdomen du Dytique, auquel il adhère très-fortement, afin d'y puiser des sucs nourriciers indispensables à son existence.

Une manière d'être aussi singulière devait naturellement inspirer le désir d'ajouter à cette connaissance, de nouveaux faits fournis par l'anatomie des parties internes. Audouin a disséqué avec tout le soin possible, les deux seuls individus qu'il possédait; mais il ne rencontra que quelques tissus parenchymateux. Il a cependant exposé dans son Mémoire la texture différente de chacun de ces tissus, et il s'est convaincu qu'ils enveloppaient un canal rempli d'une matière blanche comme farineuse, terminé postérieurement par un cul-de-sac vésiculeux. Si ce conduit est l'intestin, c'est un intestin n'ayant d'autre orifice que celui de la bouche. Audouin n'a découvert en effet aucun canal ou partant de la vésicule, ou y aboutissant. Ce fait, très-curieux et le plus positif de ceux qu'il a observés, s'accorde parfaitement avec l'absence de toute ouverture à la peau, celle du suçoir exceptée.

Une seconde esp. d'Achlysie a été découverte postérieurement par le baron de Mannerheim sur le *Dytiscus laponicus*; elle est blanche et a sur le dos quatre rangées de points rouges. Cette nouvelle espèce a été nommée par Audouin, Achlysie de Mannerheim.

ACHMÉE. BOT. *V*. ECHMÉE.

ACHMITE. MIN. Substance dont la classification est encore incertaine. Ses caractères sont d'être réductible au chalumeau, après une action soutenue, en un bouton métallique noirâtre; d'être attirable à l'aimant; de rayer le verre. Elle cristallise en longs prismes rhomboïdaux, terminés par des pyramides aiguës, ou en aiguilles très-déliées. Sa pesanteur spécifique est 3,24; sa couleur est le vert de pré; elle est translucide et plus souvent opaque. Composition : Silice 57; Tritoxide de Fer 31; Potasse 12. Ce Minéral que l'on peut regarder comme du Fer silicéo-potassé, a été trouvé à Eger en Norwège, dans une gangue siliceuse.

ACHNANTHE. *V*. ARTHRODIÉES.

ACHNATHERUM. BOT. G. de la fam. des Graminées, établi par Palisot de Beauvois, dans son Agrostographie; il est très-voisin du G. Calamagrostis, dont il se distingue par la valve externe de la lépicène, terminée par une arête tordue; par sa paillette inférieure simplement échancrée et sans aucune soie. Les fleurs sont en panicule. Ce G. renferme certaines esp. des G. Agrostis, Calamagrostis et Arundo.

ACHNERIA. BOT. Palisot de Beauvois a aussi proposé ce G. dans la fam. des Graminées, et il y a placé toutes les esp. du G. Eriachne de Brown, qui ne sont point aristées, et qui ont les paillettes couvertes de longs poils lanugineux. Ce G. est bien voisin de l'Eriachne.

ACHNODONTON. BOT. C'est encore le même botaniste qui a formé ce G. de la f. des Graminées, avec le *Phleum Bellardii*, L., et le *Phalaris tenuis*, de Host. Ce G. se distingue des Phalaris par les paillettes de la glume qui sont dentées et incisées au sommet; des Phleum par les valves de la lépicène, qui sont mutiques et obtuses.

ACHOMANES. BOT. S. de Trichomanes.

ACHOVAN. BOT. *V*. ACHAOVAN.

ACHRAS. BOT. *V*. SAPOTILLIER.

ACHROMATIQUE. Privé des couleurs dont les rayons lumineux, en se décomposant, environnent quelquefois certains corps, surtout lorsque leur surface est parsemée de facettes d'une certaine étendue. La lentille d'une lunette est achromatique, lorsqu'elle est taillée avec tant de précision qu'il n'y a qu'une divergence insensible des rayons lumineux, qu'ils frappent tous juste au foyer; alors il n'y a point de décomposition partielle de ces rayons et le corps que l'on examine ne paraît point entouré des couleurs du spectre solaire.

ACHUPALLA. BOT. S. de *Pourretia pyramidata*. *V*. POURRETIE.

ACHRYSE. *Achryson*. INS. G. de Coléoptères tétramères de la fam. des Longicornes ou Cerambicins de Latreille, institué par Audinet-Servile qui lui donne pour caractères : quatre palpes égaux et courts; antennes velues, plus longues que le corps dans les mâles, de onze articles dont les troisième et onzième assez longs; corselet cylindrique, mutique, point inégal, ni rugueux en dessus, allongé, évidemment plus long que la tête; corps oblong; élytres terminées chacune par une épine médiocre et non suturale, très-distincte; elles ont leur angle huméral saillant et accompagné intérieurement d'une excavation arrondie très-prononcée; écusson petit, triangulaire; pattes longues; cuisses un peu élargies et comprimées. La seule esp. de ce G. est l'*A. Circumflexum*, de l'Amérique méridionale; Fabricius et Olivier l'ont décrite, l'un comme un *Stenocorus*, l'autre comme un *Cerambix*.

ACHYME. *Achymus*. BOT. G. dont les caractères et la place, dans l'ordre des fam. naturelles, ne sont point encore bien connus. C'est le même que *Streblus* de Loureiro. Il a quelque affinité avec le G. *Trophis*, de la fam. des Urticées, mais il s'en distingue par son fruit à deux loges qui contiennent chacune deux graines, caractères qui l'éloignent des Urticées.

ACHYOULOU. BOT. S. vulg. de *Malpighia*.

ACHYRANTHE. *Achyranthes*. BOT. G. de la fam. des Amaranthacées; Pentandrie Monogynie, L. Caractères : calice régulier à cinq et rarement quatre divisions, accompagné à sa base de trois bractées simples et épineuses au sommet. Cinq étamines, dont les filets sont un peu soudés par la base et alternent avec cinq petites écailles festonnées; le style est simple, terminé par un stigmate globuleux; le fruit est un akène. Les Achyranthes sont assez nombreuses, herbacées ou sous-frutescentes; leurs fleurs sont disposées en épis; leurs feuilles opposées. Presque toutes sont originaires de l'Inde. R. Brown en a rapporté deux de la Nouvelle-Hollande.

ACHYRITES. MIN. S. de Calcaire Oolitique.

ACHYRONIE. *Achyronia*. BOT. Ce G. appartient à la fam. des Légumineuses, Diadelphie Décandrie, L. Il est très-voisin du G. *Borbonia*, dont il diffère par son calice non épineux, ayant la dent inférieure beaucoup plus longue, par sa gousse comprimée et polysperme. Il renferme une seule esp., *l'Achyronia villosa*, Willd.; arbrisseau originaire de la Nouvelle-Hollande, ayant les feuilles simples, pétiolées, lancéolées, glabres, ciliées; les fleurs jaunes, solitaires, axillaires et pédonculées.

ACHYROPAPPE. *Achyropappus*. BOT. Fam. des Synanthérées. La pl. qui a servi à former ce G., a été trouvée dans le royaume de la Nouvelle-Espagne, à la hauteur de 1380 toises au-dessus du niveau de la mer. C'est une herbe à feuilles opposées, très-découpées, à fleurs en corymbe et radiées. Quoique très-voisine des G. Urborgia et Unxia, elle diffère du premier par le réceptacle nu, de l'autre par les fleurs centrales hermaphrodites. On ne peut pas la confondre avec les Schkuhrias à cause de son port, de l'absence des écailles à la base de l'involucre et du nombre, cinq, des fleurs du rayon. Kunt lui assigne pour caractères génériques, un involucre de cinq folioles égales; un réceptacle plane et nu; des fleurs centrales nombreuses, tubuleuses et hermaphrodites; cinq fleurs marginales en languette et femelles; les fruits triangulaires, munis d'une couronne de petites écailles.

ACHYROPHORE. *Achyrophorus*. BOT. G. nouvellement rétabli par Don, dans la fam. des Synanthérées, tribu des Chicoracées, avec les caractères suivants : involucre imbriqué; aigrette uniforme, stipitée, plumeuse; rayons simples à leur base. Ce G. a été formé par Vaillant

et adopté par Adanson; mais plus tard on l'a confondu avec les *hypocharis*, et c'est de là qu'on l'a tiré pour lui rendre sa destination primitive. Ce sont des pl. herbacées, vivaces, à feuilles poilues, à tiges simples, à fleurs jaunes que l'on trouve dans les parties boisées de l'Europe centrale.

ACHYRGOPHYTE. BOT. Necker a donné ce nom aux pl. dont la fleur se compose de glumes ou de paillettes, comme dans les graminées.

ACHYROSPERME. *Achyrospermum*. BOT. Le docteur Blume a formé ce G. dans la fam. des Labiées, avec deux pl. nouvelles qu'il a découvertes dans les forêts de l'île de Java. Il donne pour caratères à ce G. : calice plus ample que la corolle, subbilabié : la lèvre supérieure dressée et trifide; l'inférieure un peu plus courte, étalée et bifide. Corolle plus longue que le calice, tubuleuse, à limbe bilabié : la lèvre supérieure assez courte, droite, échancrée; l'inférieure demi-trifide avec le lobe intermédiaire plus grand et concave; quatre étamines, presque égales, ascendantes; anthères uniloculaires; quatre akènes enveloppés du calice persistant, couronnés d'un arille paléacé. Les deux esp. décrites par Blume sont des pl. herbacées à feuilles opposées, dentées, et mollement pubescentes. Les fleurs sont disposées par verticilles en épis terminaux.

ACIA OU ACIOA. BOT. *V.* COUÉPI.

ACIANTHE. *Acianthus*. BOT. G. de la fam. des Orchidées, de la Gynandrie Monandrie, L., établi par Rob. Brown; il comprend trois ou quatre esp. originaires de la Nouvelle-Hollande, et qui ont pour caractères génériques un calice pétaloïde, à six divisions inégales, rapprochées, les trois externes étant terminées en pointe et les internes plus petites : le labelle est plus petit, entier, étendu, offrant deux callosités à sa base, mais sans appendice foliacé; le gynostème est plane antérieurement, terminé par une anthère persistante, dont les deux loges sont rapprochées; chaque loge renferme quatre masses polliniques. Ce sont de petites plantes glabres, ayant les bulbes entiers, la tige à une seule feuille, et les fleurs rougeâtres, solitaires ou en épi.

ACICARPHA. BOT. Ce G., établi par Jussieu, et qu'il a rapporté à la fam. des Cynarocéphales, appartient à la nouvelle fam. des Calycérées de R. Brown, ou Boopidées de Cassini qui, après avoir adopté le nom de *Acicarpha*, l'a changé en celui de *Cryptocarpha*. Caractères : fleurs disposées en capitules opposés aux feuilles, involucre à quatre ou cinq divisions soudées avec les ovaires les plus extérieurs. Les fleurs inférieures ou externes sont fertiles; les supérieures, beaucoup plus nombreuses, sont stériles ; les ovaires sont tous soudés en un seul corps. Dans les fleurs fertiles, le limbe du calice est terminé par cinq arêtes épineuses, épaisses : la corolle, tubuleuse, grêle, est infundibulaire; les cinq étamines sont monadelphes; le style est terminé par un stigmate capitulé. Ce G. renferme trois esp : *A. tribuloides; A. spatulata; A. lanata;* toutes trois originaires de l'Amérique méridionale.

ACICULAIRE. Très-aigu, en forme d'aiguille.

ACICULES. ANNÉL. Savigny donne ce nom à des soies plus grosses que les autres, très-aiguës, contenues dans une sorte de fourreau, et qu'on observe, au nombre de deux, sur les rames des pieds ou mamelons sétifères, qui occupent les côtés du corps de plusieurs Annélides.

ACIDALIE. *Ascidalia*. INS. G. de la fam. des Phalénites, de l'ordre des Lépidoptères nocturnes, institué par Treitschke qui le caractérise ainsi : palpes très-courts; trompe longue; antennes ciliées dans les mâles et simples dans les femelles; corselet étroit et squammeux ; les quatre ailes traversées par des lignes parallèles, tantôt droites, tantôt ondulées ou sinuées, et dont le nombre varie de trois à cinq, sur un fond uni; leur bord terminal simple et entier. Chenilles effilées, sans tubercules ; à anneaux bien distincts et à tête arrondie. Ce G. se compose d'une vingtaine d'esp. européennes, dont la Phalène de la fétuque, *P. Ochreata,* Fab., peut être considérée comme le type.

ACIDES. On trouve, soit à l'intérieur, comme à la surface du globe, soit dans les eaux qui le baignent, soit enfin dans l'atmosphère qui l'enveloppe, un assez grand nombre d'Acides des trois règnes minéraux, végétaux et animaux, que nous ne pouvons passer sous silence dans ce dictionnaire; non que nous veuillons les décrire tous, ni même établir sur cette longue série de corps composés naturellement ou avec le secours de l'art, des généralités qui dispenseraient le lecteur de recourir aux ouvrages propres à la science chimique, mais pour aider à l'intelligence de nos définitions particulières. Dans l'état actuel de nos connaissances, il serait assez difficile de préciser clairement ce qu'est un Acide, tant de théories diverses sur la constitution des Acides se sont succédé avec tant de rapidité depuis l'établissement de la nouvelle doctrine chimique, que l'opinion n'est rien moins que prononcée sur la nature intime de ces corps et sur leurs différents états. En mettant de côté toute théorie ou système sur la production naturelle des Acides, on peut les considérer, d'après leurs principales propriétés, comme doués généralement d'une saveur aigre particulière, plus ou moins forte et caustique; aptes à se combiner avec le calorique ou l'Eau en des proportions différentes, et d'exister conséquemment sous les formes gazeuse, liquide ou solide; et capables de s'unir à une grande quantité d'autres corps pour former avec eux des composés que l'on nomme Sels. Le Vinaigre, les Groseilles, le Citron, et quelques autres fruits peu mûrs, donnent l'idée de la saveur acide.

On reconnaît dans les Acides : 1° *le principe acidifiant* qui, jusqu'à présent, est ou l'Oxigène ou l'Hydrogène; 2° *le principe acidifiable* ou *le radical* qui peut être ou simple ou composé de deux et même de trois bases.

Un grand nombre d'Acides formés par la nature se rencontrent fréquemment à l'état de combinaison; on n'en a encore trouvé que huit ou dix à l'état de pureté ou de simple solution dans le calorique ou dans l'Eau. Ceux que l'on a retirés jusqu'ici des Minéraux, sont au nombre de treize, savoir : *Borique, — Fluorique, — Hydro-chlorique* ou *Muriatique, — Sulfurique, — Phosphorique, — Carbonique, — Nitrique, — Arsénique, — Molybdique, — Schéelique* ou *Tungstique, — Chromique, — Succinique, — Mellitique.* Une partie d'entre eux existent à l'état de liberté; les autres n'ont encore été observés que combinés, soit avec des Terres, soit avec des Alkalis, ou des Oxides métalliques.

Les Acides *libres* ou *natifs* sont au nombre de cinq : savoir *Borique*, — *Carbonique*, — *Hydrochlorique*, — *Sulfureux*, et *Sulfurique*. On peut y joindre l'*Hydrogène sulfuré* que l'on considère comme Acide Hydro-sulfurique.

Nous allons énoncer les divers Acides que la nature nous présente tout formés dans un grand nombre de ses productions, et nous exposerons d'une manière succincte les caractères les plus saillants et les propriétés principales de ceux qui offrent une application utile aux arts ou à l'économie générale.

Acide abiétique. Il a été découvert par Caillot dans la plupart des arbres du G. *Abies*. *V*. Journal de pharmacie, XVI. 438.

Acide absintique; trouvé dans l'*Absinthium vulgare*, par Braconnat.

Acide acérique; trouvé dans l'*Acer campestris*, par Scherer.

Acide acétique; c'est l'un des plus abondamment répandus : il peut être obtenu soit en prolongeant la fermentation et en concentrant les produits, soit en distillant à grand feu le tissu ligneux des Végétaux, soit enfin en lui enlevant les bases avec lesquelles il pourrait être combiné. Il est sous forme de cristaux limpides, sans couleur; son odeur est vive et piquante, sa saveur très-prononcée, et agréable lorsque l'Acide est suffisamment étendu d'Eau. Sa pesanteur spécifique, à la température de 16°, est de 1,063. Il est très-soluble dans l'Eau, et se volatilise au feu sans se décomposer. Son analyse a donné pour principes, Carbone 50, 2; Hydrogène 5, 6; Oxigène 44, 2. Ses usages dans les arts, comme dans l'économie domestique, sont très-multipliés. *Voyez* Vinaigre.

Acide aconitique; découvert dans l'*Aconitum napellus*, par Peschier.

Acide allantoïque; découvert par Vauquelin dans les eaux de l'amnios de la vache.

Acide ambréique; obtenu par Pelletier de la distillation de l'ambre gris.

Acide anémonique; trouvé dans l'Anémone, par Scharz. Chim. de Berzelius. V. 440.

Acide arsénieux. Il est généralement connu sous le nom d'arsenic blanc, et personne n'ignore ses propriétés vénéneuses; il est facile à reconnaître par les fumées blanches qu'il développe sur les charbons ardents, en même temps qu'elles exhalent une odeur alliacée insupportable. Cet acide existe naturellement tantôt à l'état cristallin, blanc et transparent ou translucide, tantôt en poudre. Il abonde dans plusieurs mines, combiné à diverses substances métalliques, et c'est par le grillage des minerais dans de longues cheminées, sur les parois desquelles l'acide arsénieux se sublime, que l'on obtient tout celui qui se débite dans le commerce.

Acide arsénique. Il existe dans la nature combiné avec quelques Oxides métalliques; on l'obtient en traitant par l'Acide nitrique le Deutoxide d'Arsenic. Il est solide, blanc, très-caustique, très-déliquescent; exposé au feu il se décompose, et le Deutoxide se volatilise sous forme de fumée blanche, fétide; il donne à l'analyse 33 d'Oxigène et 47 d'Arsenic. C'est un poison très-violent.

Acide atropique; trouvé dans l'*Atropa belladona*, par Peschier.

Acide benzoïque. On le retire de la résine benjoin que l'on fait fondre à un feu modéré sous un cône de carton percé à l'extrémité; l'Acide se volatilise et s'attache aux parois du cône sous forme de lames nacrées, brillantes; il est inodore, légèrement acerbe, très-peu soluble dans l'Eau froide. Exposé au feu il se volatilise d'abord en une vapeur acre qui excite la toux, et bientôt il se décompose en 74, 5 de Carbone, 20 d'Oxigène et 5, 3 d'Hydrogène.

Acide bombique. Ce n'est que de l'Acide acétique impur. Il est produit par le Bombyce à soie et vraisemblablement par beaucoup d'autres Lépidoptères, dans leurs divers états.

Acide bolétique; obtenu par Braconnet du *Boletus pseudo-igniarius*.

Acide boracique ou borique. Anciennement nommé *Sel sédatif* de Homberg; *Sassolin* de Karsten. C'est le seul, parmi les Acides natifs, qui se trouve à l'état solide, tantôt sous la forme de paillettes blanches ou grises, ayant l'éclat nacré, et tantôt sous celle de croûtes à tissu fibreux. Il est très-léger, peu soluble dans l'Eau, et faiblement aigrelet. Au chalumeau il se fond en un globule vitreux transparent, auquel Haüy a reconnu la propriété d'acquérir l'électricité résineuse par le frottement, sans avoir besoin d'être isolé auparavant. Il est composé d'environ deux parties de Bore et d'une d'Oxigène. C'est Hoefer et Mascagni qui ont fait connaître, en 1776, l'Acide borique des lacs du territoire de Sienne, et depuis on l'a observé parmi les produits volcaniques des îles de Lipari. On peut l'observer en place dans l'intérieur du cratère de Vulcano. Il y forme des croûtes de deux à trois centimètres d'épaisseur, blanches, fibreuses et écailleuses, sur le sol du cratère et dans le voisinage de nombreuses fissures d'où se dégagent des vapeurs acido-sulfureuses très-abondantes. La partie inférieure de ces croûtes qui occupent quelquefois une assez grande surface, est ordinairement colorée en jaune par un peu de Soufre. L'Acide borique de la Toscane est actuellement répandu en assez grande quantité dans le commerce, pour que l'on en fabrique du Borax, en l'unissant à la Soude. On trouve cet Acide naturellement combiné à la Soude, à la Magnésie, et tout à la fois, à la Chaux et à la Silice.

Acide caféique; découvert dans le café, par Pfatt. *V*. Traité de chim. de Berzelius, VI. 311.

Acide caïncique; obtenu par Pelletier, de la racine du *Chiococca racemosa*, appelé vulgairement en Amérique, cainca.

Acide camphorique; obtenu du Camphre traité par l'Acide nitrique au moyen de cohobations. Il est en cristaux plumeux, blancs, opaques, d'une saveur légèrement amère, d'une odeur safranée; il est peu soluble dans l'Eau, mais se dissout bien dans l'Alcool; au feu il se fond d'abord, se volatilise ensuite et enfin se décompose en Carbone, en Hydrogène et en Oxigène. *V*. Camphre.

Acide carbonique, *Spiritus lithalis* des anciens, *Air fixe*, *Acides méphytique*, *aérien*, *crayeux*, etc., connu bien longtemps avant que l'on en eût constaté la nature;

abondamment répandu sous la forme gazeuse qui est son état naturel, ou dissous dans les Eaux de certaines sources, de différents lacs, ou enfin combiné avec différentes bases. Sous la forme gazeuse il est transparent, invisible, doué d'une odeur particulière assez forte, d'une saveur aigrelette ; il tue sur-le-champ les Animaux que l'on plonge dans son atmosphère ; il éteint les corps enflammés sur lesquels on le verse ; il se dissout assez facilement dans l'Eau, mais il s'en sépare à la moindre élévation de température ; il est très-difficilement décomposable même à la plus forte chaleur ; sa pesanteur spécifique est de 1,596. Il a une très-grande affinité pour les bases salifiables, mais en revanche il est chassé de ses combinaisons par presque tous les Acides Il se trouve en combinaison avec d'autres corps, et particulièrement avec des Oxides. Les Pierres calcaires et les Marbres qui composent une portion si considérable de la masse du globe, les Minéraux désignés communément sous les noms de Natron, de Fer spathique, de Malachite, de bleu et de vert de Montagne, de Plomb blanc, etc., sont autant de Carbonates. — Les premières notions sur ce fluide pernicieux sont attribuées à Van Helmont ; mais Lavoisier publia, en 1776, la véritable composition de cet acide, qui est 27, 4 de Carbone et 72, 6 d'Oxigène. Ce gaz forme l'atmosphère de la plupart des grottes et des cavités souterraines où les courants d'air ne sont pas assez vifs pour l'en expulser ; sa pesanteur plus grande que celle de l'Air atmosphérique fait qu'il est susceptible d'y séjourner pendant des siècles ; de là vient le danger de pénétrer dans les excavations. La Grotte du Chien, que l'on ne peut se dispenser de citer lorsqu'on parle d'Acide carbonique, a constamment son sol couvert d'une couche d'Acide carbonique qui asphixie presque tous les Quadrupèdes quand ils y pénètrent. Cependant, Breislak et Spallanzani ont trouvé que la mouffette qui occupe la partie inférieure de cette grotte, n'est pas de l'Acide carbonique pur, c'est un mélange de 10 parties d'Oxigène, 50 d'Azote, et seulement 40 de l'Acide dont il est question. On le rencontre aussi en France, au Boulidou de Perols, à une lieue de Montpellier, près d'Aubenas, à l'Estouffi, près Clermont-Ferrant, et sur les bords de l'ancienne abbaye du Lac, dans le monticule de Lancelot. Dissous dans l'Eau de certaines sources, il en constitue les principales propriétés salutaires ; telles sont les Eaux minérales de Seltz, de Spa, etc., si recherchées comme antiseptiques ; il produit aussi sur-le-champ des limonades pétillantes très-agréables. Cet Acide se dégage en très-grande abondance pendant la fermentation dont il est un des produits ; si on en suspend le dégagement, que l'on ne peut plus éviter lorsque la fermentation est établie, on le voit s'échapper de tous les points du liquide et le rendre mousseux dès qu'on le met en liberté. Les Eaux minérales qui contiennent de l'Acide carbonique en dissolution, abondent en beaucoup de pays ; mais il n'est pas de lieu où cet Acide soit en plus grande quantité que dans les Eaux de Paterno, en Sicile, au pied de l'Etna, et à Recoaro, dans le Vicentin.

Acide chlorhydrique. V. Acide hydrochlorique.

Acide cholique ; trouvé dans la bile par Gmelin.

Acide chromique. Il existe dans le Plomb chrômaté, et on l'en extrait à l'aide du Nitrate de Potasse ; il se forme du Chrômate de cette dernière base qu'on lui enlève par un autre Acide ; il est en petits cristaux, d'un rouge orangé foncé, d'une saveur acerbe, dissoluble dans l'Eau, décomposable au feu en Oxide de Chrôme et en Oxigène.

Acide cinnamique ; trouvé par Dumas dans l'écorce du *Laurus cinnamomum*.

Acide citrique. Il existe en dissolution dans le suc de la plupart des fruits, et surtout dans celui des Citrons dont on le retire en le combinant avec la Chaux ; il est en cristaux prismatiques, rhomboïdaux, transparents, inodores, d'une saveur agréable lorsqu'il est étendu d'Eau. Il est très-soluble dans l'Eau, moins dans l'Alcool ; au feu il se décompose en Carbone 33, 8, Hydrogène 6, 3, Oxigène 59, 9. Il fait, dans l'économie domestique, la base des limonades et de certains assaisonnements ; dans la teinture il sert à aviver les couleurs.

Acide cocognidique ; découvert par Godel dans la graine du *Daphne gnidium*. Berzelius, Traité, VI. 519.

Acide colombique. Il a été retiré du Tantalithe par Hatchett ; il est blanc, pulvérulent, inodore, presque infusible et insoluble dans l'Eau.

Acide conique ; trouvé dans le *Conium maculatum*, par Peschier.

Acide crotonique ; retiré des graines du *Croton tiglium*, par Pelletier et Caventou.

Acide cyanhydrique. Liquide, transparent, odorant, très-volatil, susceptible de cristalliser par un grand abaissement de température, il est combustible par l'approche d'un corps en ignition, décomposable par une forte chaleur, peu soluble dans l'Eau où il surnage, plus facilement dissous par l'Alcool. Il est composé de 44, 39 de Carbone, 51, 71 d'Azote et 3, 90 d'Hydrogène. Il existe en très-petite quantité dans les feuilles de Pêcher, de Laurier-cerise, dans les amandes amères et dans le Prunier mahaleb ; mais il se forme abondamment, dans la calcination des matières azotées avec la Potasse, et c'est de la distillation de ce produit, avec un Acide, qu'on l'obtient. Cet Acide est le poison le plus violent que l'on connaisse : une seule goutte introduite dans la jugulaire d'un Cheval a suffi pour le faire tomber roide mort.

Acide daturique ; trouvé par Peschier, dans le *Datura stramonium*.

Acide delphinique. V. Acide phocénique.

Acide ellagique ; découvert par Chevreul dans la noix de galle, où il existe concurremment avec l'Acide gallique.

Acide équisétique ; obtenu de l'*Equisetum fluviatile*, par Thenard.

Acide esculique ; trouvé dans les graines de l'*Æsculus hippocastanum* (marrons d'Inde), par Fremy.

Acide fluorhydrique. Découvert par Schèele en 1771, qui l'a obtenu en traitant le Spath fluor par l'Acide sulfurique, il est ordinairement liquide, limpide, d'une odeur très-vive et très-forte, d'une saveur des plus âcres ; son action désorganisatrice sur les substances animales, est très-prompte et très-douloureuse. Il est tellement avide de Silice qu'il l'enlève au Verre avec lequel on le met en contact, aussi doit-on se servir de vases de Plomb, d'Argent ou de Platine pour le préparer et le

conserver. On a mis à profit l'action de l'Acide fluorique sur le Verre, pour graver sur cette substance dont on a garanti, avec de la cire, les endroits qui ne doivent pas être entamés; on expose la pièce au contact de la vapeur acide.

Acide formique. En saturant le suc exprimé des Fourmis avec le Carbonate de Potasse, puis en distillant, avec de l'Acide sulfurique, on obtient un Acide liquide, sans couleur, d'une odeur forte, d'une saveur aigre, très-piquante, qui ne se décompose qu'à une température assez élevée.

Acide fumarique; existe, selon Demarçay, tout formé dans le *Fumaria officinalis*.

Acide fungique. Il existe dans les Bolets, libre ou combiné avec la Potasse; dans son état de pureté il est sans couleur, très-sapide et déliquescent.

Acide gallique. Il est uni au Tannin, dans un grand nombre de Végétaux; pour l'obtenir on clarifie l'infusion de noix de galle, par de la solution de blanc d'œufs; on évapore et on fait cristalliser. Ses cristaux sont aciculaires, blancs, légers; ils ont une saveur acide très-astrigente et sont solubles dans l'Eau. Exposés au feu, ils se volatilisent en partie et se décomposent en Carbone, Hydrogène et Oxigène.

Acide hippurique. Reconnu par Liébig comme Acide distinct, existant dans l'urine des chevaux et des jeunes enfants.

Acide hydro-chlorique. *Acide du Sel marin* ou *Muriatique*. On le trouve, comme l'Acide carbonique, sous la forme de Gaz, et en dissolution dans les Eaux; il précipite l'Argent de ses dissolutions; son odeur est forte, piquante et acide, sa saveur très-aigre. Les vapeurs qui s'exhalent du cratère du Vésuve, ou des fentes par lesquelles s'écoule la lave, le contiennent en abondance. C'est à lui qu'est due l'action énergique qu'elles exercent sur les yeux et sur la poitrine de ceux qui les respirent de trop près. Dissous dans l'Eau, il lui communique assez ordinairement une couleur légèrement jaune verdâtre, et une odeur qui a du rapport avec celle de la Pomme de reinette. — Les sources chaudes qui se trouvent depuis le lac de Cusco jusqu'à Valladolid, dans la Nouvelle-Espagne, sur une étendue de quarante lieues carrées environ, ne contiennent généralement que de l'Acide hydro-chlorique, sans vestiges de Sels terreux ou de Sels métalliques, selon Humboldt. On l'a observé également en Pologne, dans les fameuses mines de Sel de Wieliczka.

Acide hydro-sulfurique. Découvert par Schèele, et nommé d'abord par lui Gaz hydrogène sulfuré; gazeux, incolore, d'une odeur fétide insupportable; d'une saveur semblable à celle des œufs pourris; pesanteur spécifique 1,1912; il est des moins favorables à la combustion et à la respiration, même lorsqu'il n'entre que pour 1/1500 dans le volume de l'atmosphère; dans ce mélange un Moineau périt sur-le-champ; dissoluble dans l'Eau; composé de 93,855 de Soufre et de 6,145 d'Hydrogène; on le trouve en abondance dans quelques Eaux minérales, telles que celles d'Aix-la-Chapelle, Plombières, etc., où il est souvent combiné avec une très-petite quantité de soude; il se dégage de la vase des marais, des fosses d'aisance, etc.

Acide igazurique; trouvé par Pelletier et Caventou dans la noix vomique et la fève de St-Ignace.

Acide kinique. *V*. Acide quinique.

Acide kramerique; il existe dans la racine de Ratanhia, *Krameria triandra*, et en a été obtenu par Berzelius.

Acide lactique. Découvert par Schèele dans le petit-lait aigri, sous forme syrupeuse; il est incristallisable, peu sapide, très-soluble dans l'Eau et l'Alcool; exposé au feu, il se boursouffle et se décompose en Carbone, Hydrogène et Oxigène.

Acide lactucique; trouvé par Pfaff, dans le *Lactuca virosa*. Berzelius, Traité, V. 97.

Acide lichenique; découvert par Pfaff dans le *Lichen islandicus*. Berzelius, Traité, V. 107.

Acide lithique. *V*. Acide urique.

Acide malique. Il existe combiné dans presque toutes les parties des Végétaux, et à l'état de liberté dans les sucs des fruits, et surtout dans les Pommes, où Schèele l'a reconnu le premier, en 1785, sous forme extractive, brunâtre, incristallisable, médiocrement sapide; soluble dans l'Eau en toutes proportions; décomposable au feu en Carbone, Hydrogène et Oxigène; conversible en Acide oxalique par l'Acide nitrique. Les fruits contiennent d'autant plus d'Acide malique qu'ils sont plus éloignés du terme de leur maturation.

Acide margarique. Il existe tout formé dans le gras des cadavres; on l'obtient en traitant, par l'Acide hydrochlorique, le résidu des Eaux de lavage d'un savon préparé avec la graisse de Porc. Il est solide, blanc-nacré, presque insipide, peu odorant, d'une consistance céreuse, moins pesant que l'Eau dans laquelle il ne se dissout pas; très-soluble dans l'Alcool; se volatilisant au feu, et s'y décomposant en Hydrogène, Azote, Carbone et Oxigène; sa découverte est due à Chevreul.

Acide méconique. Découvert par Sertuerner, dans l'Opium dont on le sépare au moyen de la Magnésie; dans son état de pureté, il est blanc, cristallin, soluble dans l'Eau et l'Alcool; fusible au feu, se sublimant ensuite et se décomposant enfin en Carbone, Hydrogène et Oxigène.

Acide mellitique. Trouvé par Klaproth, combiné avec l'Alumine, dans le Mellite ou Pierre de miel, dont il forme les 0, 46; en cristaux prismatiques; sapide, peu soluble, facilement décomposable au feu en Carbone, Hydrogène et Oxigène.

Acide molybdique. Blanchâtre, cristallin, inodore, peu sapide, peu soluble, se volatilisant au feu sans s'y altérer sensiblement; composé de 66, 6 de Molybdène et de 33, 4 d'Oxigène. Obtenu par Schèele en analysant le Molybdène sulfuré.

Acide morique. Découvert par Klaproth à la surface de l'écorce du Mûrier blanc où il se trouve combiné avec la Chaux; en cristaux aciculaires, très-fins, blanchâtres; très-sapide; très-soluble dans l'Eau et l'Alcool; décomposable au feu, en produisant du Carbone, de l'Hydrogène et de l'Oxigène.

Acide mucique. C'est encore à Schèele que l'on doit la connaissance de cet Acide, qui, l'ayant obtenu d'abord du lait, lui donna le nom d'Acide saccholactique : depuis on l'a retiré également de la Manne, de la Gomme

et en général de tous les corps muqueux-végétaux que l'on traite par l'Acide nitrique; blanc, pulvérulent, peu sapide, peu soluble dans l'Eau et point dans l'Alcool; noircissant au feu, s'y boursoufflant et se décomposant en 35, 5 de Carbone, 62, 5 d'Oxigène et 4 d'Hydrogène.

Acide nitreux. Liquide, transparent ou coloré en jaune et orangé, suivant son degré de concentration; saveur âcre très-caustique, odeur très-pénétrante; il se réduit très-facilement en vapeurs rutilantes qui colorent tous les Gaz; en contact avec l'Oxigène humide, il se résout en Acide nitrique; uni avec une petite quantité d'Eau il prend une couleur verte foncée. On le produit en décomposant le nitrate de Plomb par la chaleur; il est formé de 30, 5 d'Azote et de 69, 5 d'Oxigène.

Acide nitrique. Il se forme constamment dans la nature, et se combine immédiatement à de la Chaux, de la Magnésie ou de la Potasse, dont on le dégage à l'aide de l'Acide sulfureux; liquide, transparent, blanc, odorant, d'une saveur très-forte; exposé à l'action de la chaleur comme à celle d'une vive lumière, il se dilate et se décompose en Acide nitreux et en Oxigène; il attaque vivement les matières animales et les désorganise entièrement; il est formé de 26 d'Azote et de 74 d'Oxigène; on l'emploie dans quelques arts.

Acide oléique. Il accompagne presque toujours l'Acide margarique; en aiguilles blanches, fusibles à 12°; odeur et saveur rances; peu dissoluble dans l'Eau, fortement dans l'Alcool.

Acide oxalique. On le rencontre assez fréquemment dans beaucoup de substances végétales, uni à la Potasse et à la Chaux; on se le procure ordinairement par la décomposition du sel d'Oseille ou par l'acidification du sucre au moyen de l'Acide nitrique; en cristaux prismatiques; sans couleur; très-sapide; très-soluble; exposé au feu, il se fond, se boursouffle et se décompose en 26, 37 de Carbone, 70, 89 d'Oxigène et 2, 74 d'Hydrogène. Découvert par Bergman, en 1776.

Acide phocénique. Il existe dans l'huile du *Delphinus globiceps* de Cuvier, et probablement dans les autres Cétacés et dans tous les Poissons; on l'obtient en traitant leur huile par la Potasse, en lavant la masse savoneuse, et versant de l'Acide tartarique dans l'Eau des lavages; on sépare du Tartrate de Potasse, par la distillation. L'Acide delphinique est volatil, odorant et assez semblable à une huile essentielle; il est peu soluble dans l'Eau, et l'est beaucoup plus dans l'Alcool, etc. Chevreul, à qui est due la connaissance de cet Acide, n'en donne point la composition.

Acide phosphorique. Découvert par Margraff, et déterminé par Lavoisier; il existe à l'état de combinaison avec quelques substances minérales, dans les trois règnes; on se le procure d'une manière facile en traitant le Phosphore par l'Acide nitrique qui lui cède une partie de son Oxigène et se transforme en Acide nitreux; il est solide, sans couleur, inodore, très-sapide, fort pesant, miscible à l'Eau en toutes proportions; exposé au feu, il se fond et se vitrifie sans éprouver d'altération; il est décomposable par la pile voltaïque; il contient 44, 46 de Phosphore et 55, 54 d'Oxigène.

Acide phytolaccique. Obtenu par Braconnat, du *Phytolacca decandra*.

Acide polygalique; trouvé dans les racines du *Polygala senega*, par Peschier.

Acide prussique. *V*. Acide cyanhydrique.

Acide quinique. Découvert par Vauquelin dans le Quinquina où il se trouve combiné à la Chaux; il cristallise difficilement en lames blanchâtres, d'une saveur assez forte, très-soluble dans l'Eau, fusible au feu et décomposable, partie en Carbone, Hydrogène et Oxigène, partie en Acide pyro-kinique.

Acide roccellique; trouvé par Heeren dans le *Roccella tinctoria*.

Acide rosacique. Découvert, en 1802, par Prout, dans le sédiment rougeâtre que laissent les urines que l'on nomme vulgairement ardentes; solide, d'un rouge de cinabre très-vif; inodore, peu sapide; il se décompose au feu et paraît ne contenir que peu d'Azote.

Acide sébacique. Produit par la distillation des graisses et du suif; en petits cristaux aciculaires, blancs; inodore; peu sapide; soluble dans l'Eau et dans l'Alcool; l'action de la chaleur le fait fondre et le volatilise; il est soupçonné ne contenir que du Carbone, de l'Hydrogène et de l'Oxigène, sans Azote.

Acide solanique; trouvé par Peschier, dans les baies du *Solanum nigrum*.

Acide sorbique; le même que l'Acide malique.

Acide strichnique; le même que l'Acide igazurique.

Acide succinique. Obtenu par la distillation du Succin, sous forme de cristaux prismatiques; blanc, transparent; saveur acre; inodore; assez soluble dans l'Eau et dans l'Alcool; fusible, se volatilisant et se décomposant ensuite en 47, 6 de Carbone, 4, 5 d'Hydrogène et 47, 9 d'Oxigène.

Acide sulfureux. Gazeux, invisible; d'une odeur vive, piquante et irritante; d'une saveur forte et désagréable; on l'obtient par la combustion du Soufre sous une cloche fermée par une couche d'Eau, ou par la décomposition de l'Acide sulfurique par un corps combustible; soluble dans l'Eau, passant très-promptement à l'état d'Acide sulfurique; composé de 50, 7 de Soufre et 49, 3 d'Oxigène, pesanteur spécifique 2, 234; employé pour blanchir la soie, enlever les taches de fruits, muter les vins et les sirops, guérir les maladies de la peau, etc. Il existe en grande abondance dans la plupart des volcans en activité, notamment à l'Etna et au pic de Ténérif, à l'Hécla, au Chimboraço, dans le cratère de Vulcano, etc. Les solfatares de Pouzzoles, auprès de Naples, ceux de la Guadeloupe, les fissures du cratère Dolomieu, à Mascareigne, le présentent également. Il agit puissamment sur les laves soumises à son action, les décolore, les fait passer à l'état terreux ou les convertit en Sulfate d'Alumine; enfin, on le trouve encore dans certaines grottes, comme à Santa-Fiora, en Toscane, dans l'île de Milo, etc.

Acide sulfurique. *Acide vitriolique natif*, ou *Huile de vitriol naturelle* des anciens minéralogistes. Liquide, blanc, épais, inodore, très-sapide, susceptible de se concréter et de cristalliser par le refroidissement à 10 ou 12°; miscible à l'Eau dont il élève sur-le-champ la température jusqu'au degré de l'ébullition et même au delà, suivant les proportions; se vaporisant par une chaleur ordinaire, éprouvant une décomposition prompte

lorsqu'on l'expose à toute l'action du calorique. On le prépare en grand par la combustion du Soufre dans de vastes appartements revêtus de parois de Plomb, et dont le sol est couvert d'Eau dans laquelle les vapeurs acides viennent se condenser. On accélère cette combustion par le mélange d'un huitième de Nitrate de Potasse : l'Acide de ce sel se décompose très-facilement et cède une portion de son Oxigène au Soufre. On concentre ensuite les liqueurs du sol en les faisant évaporer dans des bassines de Platine. Il est composé de 41 de Soufre et de 59 d'Oxigène. De tous les Acides c'est le plus employé dans les arts et dans les laboratoires. Il existe abondamment dans la nature, à l'état de combinaison avec un grand nombre de bases salifiables, mais il est rare à l'état de pureté; le plus souvent il est combiné avec des Terres ou des Oxides métalliques; les principales de ses combinaisons sont le Gypse, ou Pierre à plâtre, l'Alun, le Spath pesant, les différents Vitriols de Fer, de Cuivre, de Zinc, etc. — Baldassari, professeur de physique à Sienne, est le premier qui l'ait observé, sous forme concrète, en 1776, dans une grotte, au-dessus des bains de Saint-Philippe, sur le mont Amiata ; il s'y trouvait en aiguilles déliées sur des concrétions de Chaux sulfatée. Le plus communément, l'Acide sulfurique est en dissolution dans les Eaux thermales des terrains volcaniques, comme dans le Popayan, dans plusieurs des îles de la Sonde, et notamment au mont Idienne, dans l'île de Java, d'après l'observation de Leschenault de la Tour. — Il distille en abondance de la voûte de certaines cavités creusées dans les flancs du cratère de Vulcano, qui sont tapissées de concrétions de Chaux sulfatée et d'Alumine sulfatée, et qui renferment en même temps du Soufre en combustion. On l'a observé au volcan de Mascareigne. — L'Acide sulfurique obtenu par la combustion du Soufre, dans les chambres de Plomb, est employé dans une foule d'arts.

Acide tanacétique. Il a été trouvé par Peschier, dans la *Tanacetum vulgare*.

Acide tannique. C'est le tannin dans son état de pureté.

Acide tartareux, Acide tartarique. Il existe dans beaucoup de parties des Végétaux, et particulièrement dans le suc des fruits où il est combiné avec la Potasse et la Chaux dont on l'extrait, en le saturant complétement avec la Chaux, et en le dégageant de cette combinaison par l'Acide sulfurique ; en cristaux limpides, inodores, sapides ; très-dissoluble dans l'Eau, moins dans l'Alcool ; se convertissant en Acide oxalique par l'Acide nitrique. La chaleur le décompose en partie et donne lieu à la production d'Acide pyro-tartarique. Ses principes constituants sont : Carbone 24,05, Hydrogène 6, 63; Oxigène 69,32. Il est employé en médecine comme antiseptique et rafraîchissant.

Acide tungstique. Solide, jaune, inodore, insipide, insoluble dans l'Eau et dans l'Alcool, inaltérable au feu ; composé de 79 de Tungstène et 21 d'Oxigène ; nommé aussi Acide Schéelique du nom de Schéele qui l'a découvert dans le Wolfram.

Acide ulmique ; découvert par Vauquelin dans les fluides de *l'Ulmus campestris*.

Acide urique. C'est encore à Schéele qu'est due la découverte de cet Acide qu'il nomma d'abord Acide lithique, parce qu'il l'avait obtenu en analysant des calculs humains triturés avec la Potasse et décomposés ensuite par l'Acide hydro-chlorique ; l'Acide urique se précipite en paillettes brillantes, d'un blanc jaunâtre, inodores, insipides ; très-peu soluble dans l'Eau, insoluble dans l'Alcool ; il est décomposable par l'Acide nitrique et par le Chlore gazeux ; par l'action de la chaleur il se décompose en partie, et produit de l'Acide pyro-urique. Ses principes constituants sont : Azote 39,16 ; Carbone 33, 61 ; Hydrogène 8, 34 ; Oxigène 18, 89. On ne l'a encore trouvé que dans les calculs et dans l'urine de l'Homme et des Oiseaux.

Acide verdique ; trouvé par Runge dans la plupart des plantes appartenant à la fam. des Synanthérées, etc.

Acide violacique ; reconnu par Peretti dans le *Viola odorata*.

ACIDIFÈRES (*Substances*). min. Composés dans lesquels il entre un Acide. Haüy s'est servi de cette épithète pour qualifier la grande division dans laquelle il a placé toutes les substances minérales qui admettent, dans leur composition, une Terre ou un Alcali, et quelquefois tous les deux unis à un Acide.

ACIDIFIABLES (*Bases*). min. C'est ainsi que l'on nomme les substances qui, par leur combinaison avec tel ou tel principe, acquièrent les propriétés qui caractérisent cette grande série de composés appelés Acides. Le principe qui s'unit alors à ces bases se nomme par la même raison *Acidifiant*.

ACIDOTON. bot. G. établi par Brown, puis réuni au G. Adélie de Linné.

ACIDULE. Nom donné à quelques Sels qui existent naturellement à l'état de combinaison avec un excès d'Acide.

ACIER. min. *Proto - carbure de Fer*. Modification particulière du Fer, ou plutôt sa combinaison avec le Carbone, dans des proportions variables entre un et vingt millièmes.

La nature a montré quelques mines d'un Acier qui surpasse même en propriétés celui que les hommes façonnent. Dans le nombre de ces Aciers natifs on distingue celui récemment découvert à Bombay, et qui a reçu le nom de Woortz ; rien n'égale la dureté de ce Minéral, dans lequel Faraday a trouvé sur 460 grains 0,00065 de Silice et 0,0013 d'Alumine. Il est à présumer que dans l'alliage ces deux substances sont à l'état métallique. L'Acier natif de la Bouiche en Auvergne, quoique trouvé en assez grandes masses (il y en avait du poids de plus de seize livres) par Cocq et Mossier, n'a point été employé comme celui de Bombay à la fabrication d'instruments divers.

On distingue deux espèces d'Aciers factices : l'Acier de fonte et l'Acier de cémentation. Le premier s'obtient par la fusion à une température extrêmement élevée, d'un mélange de copeaux de Fer doux avec le Carbonate de Chaux et l'Argile cuite. La conversion du Fer en Acier par la cémentation consiste à placer des barreaux de Fer doux, de quelques lignes de carré, dans des creusets remplis de poussière de charbon, de manière que les barreaux en soient enveloppés. On porte les

creusets au fourneau où l'on entretient la chaleur rouge pendant douze à quinze heures. Par ces opérations, des molécules de Carbone pénètrent les molécules de Fer, et il en résulte une sorte de Proto-carbure de Fer ou Acier, dont les propriétés diffèrent de celles du Métal. Il a plus de dureté, de ductilité et de fusibilité ; son grain est plus fin, plus serré, et sa densité comme sa dureté peuvent être encore augmentées au moyen de la trempe, qui n'est que la brusque immersion de l'Acier rougi dans l'Eau froide, et le resserrement des molécules par le passage subit d'une température à une autre très-opposée.

L'art de fabriquer l'Acier remonte à l'époque la plus reculée, car c'est à l'Acier que l'on fut redevable du ciseau par lequel furent enfantés les chefs-d'œuvre merveilleux qui ont résisté aux atteintes du temps, qui ont échappé aux ravages de la barbarie et des révolutions. C'est avec l'Acier que l'on prépare les instruments destinés à entamer les corps les plus durs, à recevoir le tranchant le plus acéré, à obéir à la plus grande force d'élasticité, etc. L'Acier est susceptible d'un poli qui le fait employer dans les objets de luxe les plus délicats.

ACILÈPIDE. *Acilepis.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par Don, pour deux pl. du Népaul et du Pérou dont il fait consister les caractères distinctifs dans un involucre renflé, à écailles imbriquées, squareuses et pungentes ; des fleurons égaux, tubulés et fertiles ; une aigrette sétacée, persistante ; un réceptacle criblé de semences anguleuses. Les deux esp. qui composent ce G. ont leurs feuilles oblongues, pétiolées, les fleurs terminales, sessiles et solitaires.

ACILIE. *Acilius.* INS. G. de Coléoptères pentamères de la fam. des Dyticides de Leach, institué par cet entomologue qui lui assigne pour caractères : un écusson distinct; tous les crochets des tarses doubles; pieds propres à nager ; les deuxième et troisième articles des palpes maxillaires inégaux, le quatrième arrondi. Le *Dityscus sulcatus* de Lin. forme le type de ce G., qui en admet encore quelques autres que l'on trouve dans nos mares.

ACILLACAS. BOT. Syn. de Chêne.

ACINACIFORME. BOT. C'est-à-dire *en forme de sabre.*

ACINAIRE. *Acinaria.* BOT. G. établi par Raffinesque, dont les caractères consistent, selon ce naturaliste, en un thallus creux et articulé, polymorphe, divisé en lanières étroites, planes, et dont les nervures sont longitudinales. La fructification est disposée au-dessous des lanières, sur deux ou trois rangs longitudinaux, et formée de grains mous, arrondis, rouges, semblables à de petites galles. Il en existe quatre esp. dans les eaux de diverses rivières de l'Amérique septentrionale :

A. FLEXUEUSE. *A. flexuosa.* A lanières linéaires, aiguës, flexueuses, ondulées, éparses.

A. COCCIFÈRE. *A. coccifera.* A lanières linéaires, lancéolées, éparses, obtuses, planes.

A. A LARGES FEUILLES. *A. latifolia.* A souche dichotome ; lanières terminales, étroites ; grains conglobés, brun-rougeâtre.

A. A FEUILLE DE SAULE. *A. salicifolia.* A lanières linéaires, aiguës, planes; grains terminaux spiciformes. Raffinesque regarde ce G. comme appartenant à la famille des Fucoïdes ou Fucacées. Un nouvel examen de ses esp. semble nécessaire, car les caractères de la dernière et même de la troisième paraissent en contradiction avec les caractères génériques par rapport à la disposition de la fructification.

Les noms d'ACINAIRE, ACINARIA et ACINARIUS ont aussi été donnés à de véritables Fucacées du G. Sargasse, démembrement des Fucus de Linné.

ACINE. BOT. Gærtner donne ce nom aux baies très-molles, pleines de sucs, transparentes, uniloculaires, et à graines dures et osseuses.

ACINIER. BOT. S. d'Alisier aubépine.

ACINODENDRE. BOT. Qualification donnée à une plante quand ses fruits sont disposés en grappes.

ACINODENDRUM. BOT. S. de Mélastome.

ACINOPE. *Acinopus.* INS. G. de Coléoptères pentamères, établi par Ziégler, aux dépens des Harpales de Bonelli. Caractères : dernier article des palpes assez allongé, faiblement ovalaire, cylindrique et tronqué à l'extrémité ; lèvre supérieure carrée ou trapézoïde, échancrée antérieurement ; mandibules fortes, assez avancées, arquées et aiguës ; une dent simple et obtuse au milieu de l'échancrure du menton ; antennes filiformes et assez courtes ; tête grosse, presque carrée et renflée postérieurement ; corps convexe et épais ; corselet carré ; élytres parallèles, allongées ; les quatre premiers articles des tarses antérieurs dilatés dans les mâles, triangulaires ou cordiformes. Parmi les esp. que ce G. comprend, nous citerons, l'*Amegacephalus*, d'Illiger, qui est le même que le *Tenebrioides*, de Dufstschmid, ou le *Pasticus*, de Germar ; il se trouve dans le midi de la France.

ACINOPHORE. *Acinophora.* BOT. Lycoperdacées. G. auquel Raffinesque donne le caractère suivant : peridium stipité, d'abord globuleux, ensuite multifide; s'ouvrant en plusieurs valves et contenant des gongyles mous, aciniformes. Il n'est pas probable que ce que Raffinesque indique comme des gongyles soit réellement les graines de ce Champignon, les graines de ces Plantes étant toujours d'une extrême ténuité. Il se peut que ce soient des péridies secondaires, analogues à ceux du G. *Polysaccum* avec lequel le G. *Acinophora* paraît avoir beaucoup de rapport, mais dont il diffère cependant par son mode de déhiscence. La seule espèce, décrite par Raffinesque, *Acin. aurantiaca*, habite les bois de la Pensylvanie; elle est de couleur orangée ; son stipe est cylindrique. Le péridien s'ouvre en six valves; les gongyles sont arrondis et rouges.

ACINOS. BOT. N. donné au Clinopode vulgaire.

ACINULE. *Acinula.* BOT. Fries avait établi sous ce nom un G. de pl. Cryptogames, composé d'une seule esp. que Tode a comprise dans son G. Sclérotie. *V.* ce mot.

ACIONA. MOLL. N. donné par Leach au G. Scalaire de Lamarck.

ACIOTIS. *Aciotis.* BOT. Fam. des Mélastomées, Décandrie Monogynie, L. David Don a établi ce G. et en a tracé les caractères de la manière suivante, dans les mémoires de la Société Wernérienne. Tube du calice globuleux, charnu, avec le limbe resserré, persistant et quadridenté ; quatre pétales; huit étamines dont les

filaments sont réunis jusque vers le milieu de leur longueur, supportant des anthères droites et nues à leur base; une capsule en forme de baie à quatre loges. Le G. Aciotis se compose du Mélastome discolor, W. et du *Rhexia aquatica* du même auteur. Ces deux plantes sont originaires de l'Amérique méridionale et des Antilles.

ACIPENSER. POIS. S. d'Esturgeon.

ACIPHORÉES. INS. Nom donné par Robineau Devoidy à une fam. de Diptères, de l'ordre des Myodaires, dont le caractère principal consiste dans l'habitude qu'ont les femelles de tous les insectes qui composent cette famille, de déposer leurs œufs sous l'épiderme des feuilles au moyen des derniers anneaux de l'abdomen qui sont solides et forment en quelque sorte tarrière.

ACIPHYLLA. BOT. Nom spécifique d'une Luzerne de la Nouvelle-Hollande, que Forster avait proposée comme type d'un genre nouveau, mais qui n'a pas été adopté.

ACIPHYLLE. BOT. C'est-à-dire feuille pointue ou feuille qui a des lacinures pointues ou piquantes.

ACIS. OIS. G. de la classe des Insectivores de Temm. de l'ordre des Passereaux de Lesson, institué par ce dernier pour quelques esp. que le premier avait placées parmi les Gobe-mouches; tels sont M. *Miniata* et *Flammea*. Ce G. nouveau a pour caractères : bec assez allongé, fort, comprimé et crochu; ailes pointues; tarses assez longs, robustes; queue longue, ample, large, comme étagée. L'Afrique et les Indes seules, ont jusqu'ici fourni des esp. à ce genre.

ACISANTHÈRE. *Acisanthera*. BOT. Sous ce nom, Brown a décrit dans son Histoire de la Jamaïque, et figuré t. 22, une pl. de ce pays que Linné rapporta au G. *Rhexia*. Depuis elle en a été séparée et même reportée dans une autre fam., celle des Salicaires, où elle constitue un G. caractérisé par un calice ventru, cinq pétales, dix étamines sagittées et vacillantes, une capsule recouverte et couronnée par le calice, arrondie, à deux loges polyspermes.

La seule esp. de ce G., *Acisanthera quadrata* (*Rhexia acisanthera*), est une herbe élevée au plus de quatorze à seize pouces; de sa tige ferme et carrée partent, vers le sommet, des rameaux nombreux à feuilles ovales, crénelées, trinervées, opposées par paires, de l'aisselle desquelles sort une fleur solitaire.

ACLADIUM. BOT. (*Mucédinées.*) Ce G. a été établi par Link; il lui donne le caractère suivant : les filaments cloisonnés, droits, simples ou à rameaux fastigiés, réunis en touffes serrées; sporules ovales, rassemblées au sommet des rameaux. Ce sont de très-petites esp. de Champignons qui croissent sur les bois morts où ils forment des taches d'un aspect pulvérulent. Link en a décrit quatre esp.; il y rapporte le *Dematium herbarum*, Pers. Ce G. ne diffère des *Virgaria* de Nées, qu'en ce que ces derniers sont plus rameux, et ont leurs sporules éparses sur les sommets des rameaux, et non réunies en groupes serrés et distincts comme dans les *Acladium*.

ACLADODE. *Acladodea*. Ruiz et Pavon ont décrit et figuré sous ce nom (Prodr. Flor. Péruv. t. 29) une pl. de la fam. des Sapindées qui paraît congénère du *Talisia* d'Aublet.

ACLÉIDIENS. MAM. Nom proposé pour la seconde fam. des Rongeurs, composée d'Animaux qui n'ont que des rudiments de clavicules ou qui en manquent entièrement.

ACLISIE. *Aclisia*. BOT. G. de la fam. des Commélinées, que Meyer a caractérisé par un calice à trois sépales persistants; trois pétales un peu plus petits que les sépales; six étamines nues, dont trois antérieures stériles et gandulifères. Baie succulente, polysperme. Ce G., encore peu connu, ne renferme qu'une seule esp. trouvée dans l'Amérique méridionale.

ACLYSIE. INS. *V*. ACHLYSIE.

ACMÆDÈRE. *Acmœdera*. INS. G. de Coléoptères pentamères, de la fam. des Sternoxes, formé par Eschscholtz aux dépens des Buprestes de Fabricius. Caractères : palpes maxillaires de trois articles; le deuxième court, en cône renversé, le dernier ovalaire, allongé, presque subulé; palpes labiaux de deux articles, formant deux cônes opposés par la base; menton assez grand; labre échancré au sommet; yeux ovales, déprimés et écartés; front arrondi; antennes de onze articles; le premier un peu allongé et épais, les autres courts, s'élargissant insensiblement à partir du cinquième; corselet gibbeux, non tronqué postérieurement; écusson non apparent; corps convexe en dessous; élytres parallèles d'abord, se rétrécissant ensuite vers leur extrémité; tarses étroits, à articles nullement dilatés. Le *Bup. Tœniata* de Fab. peut être considéré comme le type du G. Acmædère.

ACMELLE. *Acmella*. BOT. Fam. des Synanthérées de Richard, Corymbifères de Jussieu, Syngénésie Polygamie superflue, L. Ce G., établi par Richard père, renferme quelques esp. de Spilanthes qui diffèrent de ce genre par des caractères fort tranchés : leur involucre commun est simple, évasé, formé d'une seule rangée de folioles allongées; le phoranthe est conique, très-allongé, garni d'écailles, dont une accompagne la base de chaque fleur : celles-ci sont radiées; les demi-fleurons de la circonférence sont femelles et fertiles; le disque; qui est très-saillant, est garni des petits fleurons hermaphrodites et fertiles. Le fruit est ovoïde tronqué et nu à son sommet. — Ce G. se compose d'environ six esp., la plupart originaires d'Amérique. Ce sont de petites pl. herbacées, ordinairement annuelles, portant des feuilles opposées et des calathides jaunes, solitaires, soutenues par des pédoncules axillaires, très-longs.

ACMÈNE. *Acmena*. BOT. Fam. des Myrtacées; Icosandrie Monogynie, L. Ce G., établi par De Candolle, a pour caractères : tube du calice turbiné; limbe tronqué; cinq pétales distants et très-petits; étamines nombreuses et libres; style cylindrique et court; baie globuleuse ou ovale monosperme. Il ne renferme encore que deux esp., l'une des Moluques, l'autre de la Nouvelle-Hollande, qui, primitivement, avait été placée par Smith dans le G. Métrosideros, sous le nom spécifique de *Floribunda*, qu'elle a conservé.

ACNIDE. *Acnida*. BOT. G. de la fam. des Atriplicées, Dioécie Pentandrie, L., dont les deux esp. connues, toutes deux herbacées et à fleurs disposées en grappes axillaires, habitent ensemble les marais salés de la Virginie. Voisines de l'Épinard, les Acnides sont comme lui dioïques. Leurs fleurs mâles ont un calice à cinq

divisions profondes, du fond duquel s'élèvent les cinq étamines : celui des fleurs femelles est divisé en deux parties seulement, et de plus entouré d'un involucre à plusieurs folioles ; l'ovaire, surmonté de trois, quelquefois de quatre ou cinq stigmates sessiles, devient un akène anguleux que recouvre le calice charnu et persistant.

ACOCHLIDES. MOLL. Latreille a ainsi appelé une fam. de Céphalopodes où il place ceux de ces Animaux qui ont huit pieds et qui sont dépourvus de coquille.

ACŒNITE. *Acœnites*. INS. G. d'Hyménoptères établi par Latreille dans la fam. des Pupivores. Caractères : antennes filiformes ; le premier article gros, turbiné ; échancré extérieurement, le quatrième le plus long, mandibules bidentées et croisées, mâchoires et lèvres courtes, ne s'avançant point en bec ; palpes maxillaires plus longs que les labiaux qui n'ont que quatre articles ; tête triangulaire, déprimée antérieurement ; trois petits yeux lisses en avant ; corselet assez long ; métathorax arrondi postérieurement ; cellule radiale aux ailes supérieures ; la première cellule cubitale confondue avec la première cellule discoïdale supérieure, la seconde recevant toujours la deuxième nervure récurrente ; abdomen se rétrécissant à sa base, composé de sept segments, outre l'anus. Pattes assez longues ; premier article des tarses fort long ; une pelotte en dessous des crochets. Le petit nombre d'esp. connues appartient à l'Europe ; on y remarque le *Cryptus dubitator* de Fabricius.

ACOETE. *Acoëtes*. ANNÉL. G. de la fam. des Aphrodisiens, institué par Audouin et Milne Edwards aux dépens du grand G. Aphrodite de Linné. Caractères : corps très-allongé, formé d'un grand nombre de segments ; tête petite, pourvue d'yeux presque pédonculés, et de cinq antennes ; trompe très-grande, couronnée d'un cercle de tentacules et armée de quatre mâchoires fortes et cornées ; élytres grandes, membraneuses et en forme de disque lamelleux ; leur nombre est considérable, et elles se succèdent régulièrement de deux en deux anneaux sur toute la longueur du dos. La première paire est fixée sur les seconds pieds ; la deuxième et la troisième paire sur les quatrième et cinquième pieds, et les suivantes sur tous les segments correspondant aux nombres impairs ; un cirrhe supérieur aux pieds dépourvus d'élytres ; tous les pieds présentant en dessus de la base de la rame supérieure, un certain nombre de tubercules branchiaux, divisés en deux rames peu distinctes, garnies chacune d'un acicule et d'un faisceau de soies dont les supérieures sont flexibles et les inférieures très-roides. Jusqu'ici on n'a pas trouvé d'acoëte sur les côtes européennes ; les Antilles et particulièrement la Martinique en possèdent une très-grande à laquelle on a donné le nom de Plée, de celui qui en a fait la découverte.

ACOETES. ANN. G. de la fam. des Dorsibranches, institué par Milne Edwards. Les caractères distinctifs principaux consistent dans un dos nu, ou point garni d'étoupes ; des cirrhes qui alternent avec deux rangées longitudinales de larges écailles qui recouvrent ce dos ; des mâchoires dentées. Les Antilles en possèdent une grande esp. qui habite dans un tuyau de cuir. La Phylladose maxilleuse de Ranzani, paraît devoir faire partie de ce genre.

ACOLES. ACÉPH. Latreille a donné ce nom à une fam. de la classe des Elminthogames, dont tous les Animaux paraissent privés d'appendice externe, et dont les ovaires sont peu ou point saillants. Elle se compose des G. Perce-œil, Nemerte et Planaire.

ACOLI. OIS. S. de Faucon Busard.

ACOLIN. OIS. Esp. peu connue, du G. Râle, propre au grand lac de Mexico.

ACOLIUM. BOT. Nom donné par Achar à une section du G. Calicium, que Fée, dans sa Cryptogamie des écorces, a élevé au rang de G. avec les caractères suivants : thallus crustacé, uniforme, adhérent, amorphe ; apothécion stipité, sous-sessile, scypuliforme, à bords déliés, à masse pulvérulente, formant un disque plein. Ce G., ainsi que le *Calicium*, figure parmi les Champignons dans le Synopis de Persoon : et en effet, si la présence de la croûte n'indiquait point un lichen, on le rangerait volontiers parmi les Mucédinés dont l'*Acolium tigillare* a le port et presque l'organisation.

ACOMAT. BOT. *V*. HOMALIUM.

ACOMAT A CLOCHES. *V*. HEISTERIE ÉCARLATE.

ACOMAT BLANC. *V*. SYMPLOQUE de la Martinique.

ACONA ou BOIS CAMBOYE. BOT. S. vulg. de *Myrthus Gregii*.

ACONIT. *Aconitum*. BOT. Renonculacées, Juss. ; Polyandrie Trigynie, L. Le G. Aconit offre un calice pétaloïde formé de cinq sépales irréguliers ; le sépale supérieur est plus grand, convexe, creux, ayant tantôt la forme d'un casque, tantôt celle d'un capuchon ; les deux inférieurs sont les plus petits ; ils sont planes, ainsi que les deux moyens. La corolle se compose de deux pétales irréguliers, dressés et renfermés sous le sépale supérieur ; ils sont longuement onguiculés et canaliculés à leur base, formant supérieurement une sorte de petit capuchon à sommet obtus, recourbé, contenant une grosse glande dans son intérieur ; l'ouverture de ce capuchon se prolonge antérieurement en une languette allongée, obtuse, légèrement émarginée. Les étamines, dont le nombre varie de trente à quarante, ont les filaments planes et élargis à la partie inférieure. On trouve au centre de la fleur trois ou cinq pistils fusiformes, terminés en pointe à leur sommet ; ils se changent en autant de capsules allongées, libres, cylindriques, un peu divergentes, terminées en pointe oblique, à une seule loge qui renferme un assez grand nombre de graines disposées sur deux rangs longitudinaux, du côté interne : ces capsules s'ouvrent par toute la longueur d'une suture longitudinale qui règne sur leur côté interne. — Les Aconits sont des pl. herbacées, à racines vivaces, ordinairement tubéreuses et fasciculées ; leurs feuilles sont alternes, découpées en lobes digités ; leurs fleurs sont bleues ou jaunes, disposées en panicule.

De Candolle a réparti les esp. du G. Aconit en quatre sections :

I. ANTHORA. Fleurs jaunes, sépale supérieur en casque convexe, feuilles divisées en lobes linéaires, capsules au nombre de cinq.

II. LYCOCTONUM. Fleurs jaunes très-rarement bleues,

sépale supérieur en capuchon conique obtus; feuilles en lobes cunéiformes; capsules au nombre de trois.

III. CAMMARUM. Fleurs bleues ou blanches; sépale supérieur en forme de capuchon obtus; feuilles découpées en lobes cunéiformes; capsules au nombre de cinq.

IV. NAPELLUS. Fleurs bleues ou blanches; sépale supérieur en casque convexe; feuilles en lobes linéaires; capsules au nombre de trois.

Les Aconits sont en général des Végétaux très-vénéneux, qui doivent être rangés au nombre des poisons âcres. Leurs propriétés délétères existent surtout dans la racine et les feuilles des espèces qui appartiennent à la section des Napels, et particulièrement dans l'Aconit Napel, *Aconitum Napellus*, L. Cependant plusieurs auteurs ont recommandé l'emploi de l'extrait du Napel, comme un remède très-efficace dans certaines affections chroniques, telles que le rhumatisme, la goutte, les maladies de la peau, la syphilis, etc. Le professeur Fouquier, qui a soumis ce médicament à un grand nombre d'essais, ne lui a reconnu pour effet constant que l'action qu'il exerce sur l'appareil urinaire, dont il active les fonctions. Il est donc simplement diurétique; et, sous ce rapport, son emploi a souvent été très-utile dans les hydropisies anciennes et rebelles. La dose de l'extrait d'Aconit est d'un à vingt grains donnés graduellement.

ACONTIA. BOT. Hill a donné ce nom à un G. renfermant les esp. stipitées du G. *Hydnum*, de Linné. Adanson avait déjà distingué ce G. sous le nom de *Bidona*.

ACONTIAS. BOT. Schott et Endlicher, dans leur *Meletemata Botanica*, ont produit un G. nouveau sous le nom d'*Acontias*, pour une pl. de la fam. des Aroïdées, que Ventenat avait placée dans le G. *Caladium*, sous le nom spécifique de *Helleborifolium*.

ACONTIAS. REPT. G. établi par Cuvier, aux dépens du G. Orvet, et que composent de petits Serpents entièrement dépourvus de sternum, de vestiges d'épaules et de bassin; leurs côtes antérieures se réunissent l'une à l'autre sous le tronc, par des prolongements cartilagineux; ils n'ont qu'un poumon médiocre et un très-petit cœur. Leurs dents sont faibles et coniques; on les reconnaît aisément à leur museau, comme enfermé dans une sorte de masque. Les esp. les mieux connues sont au nombre de deux.

A. AVEUGLE, *Acontias cœcus*, Cuv., entièrement privé, du moins en apparence, des organes de la vue.

A. PEINTADE, *Acontias Meleagris*, Cuv. *Anguis Meleagris*, L. Encyc. Serp. pl. 30, f. 1. Esp. de la Guyane, que quelques auteurs disent aussi se trouver dans l'Inde. Il a cent soixante-cinq rangs d'écailles sous le corps, et trente-deux sous la queue; sa couleur est verdâtre en dessus, avec huit rangées longitudinales de points noirs et bruns. — Daudin en a fait mal à propos un Erix, puisque ses écailles inférieures ne sont pas plus grandes que les autres.

Le nom d'ACONTIAS avait été donné par les Grecs à un Serpent fabuleux, que l'on supposait s'élancer comme un trait contre les passants. Daudin l'a aussi appliqué à une esp. du G. Vipère.

ACONITINE. Alcaloïde particulier reconnu et caractérisé par Brandes, qui l'a obtenu de l'analyse des racines de l'Aconit Napel; il est sous forme cristalline, écailleuse, jaunâtre, transparente, d'une saveur très-amère, soluble dans l'eau froide et dans l'alcool bouillant; jouissant d'une action très-vive sur l'économie animale.

ACOPA. BOT. PHAN. N. anc. du Ménianthe, trèfle d'eau.

ACOPON. BOT. S. d'Anagyre.

ACORE. *Acorus*, BOT. Aroïdées. Jus.; Hexandrie Monogynie, L. Ce G., que plusieurs auteurs ont rapporté à la fam. des Joncées, paraît devoir être définitivement rangé dans celle des Aroïdées, soit à cause de son port, soit à cause de ses caractères : son calice est globuleux, à six divisions profondes et persistantes; les étamines sont au nombre de six, à peu près de la longueur du calice, opposées à ses divisions; l'ovaire est globuleux, à trois loges, renfermant plusieurs graines; le stigmate est sessile; le fruit est une capsule triangulaire ou globuleuse, entourée et recouverte en partie par le calice. — Ses fleurs sont hermaphrodites, disposées en une sorte d'épi serré, qui naît du milieu de la tige.

Ce G. ne renferme que deux esp., l'*Acorus Calamus*, L. grand dans toutes ses parties, dont la tige est plane, foliacée et très-longue au-dessus de l'épi de fleurs. Il croît en Normandie, en Bretagne, en Alsace, en Belgique, en Prusse, dans l'Inde, au Japon, etc. C'est sa racine que l'on trouve maintenant répandue dans le commerce, sous le nom de *Calamus aromaticus*. Elle est odorante et stimulante; on la mange confite, et l'Ondatra s'en nourrit, dans le nord de l'Amérique.

L'autre esp. est l'*Acorus gramineus*, dont les feuilles sont très-étroites, la tige et l'épi plus petits. Il est originaire de la Chine. Son fruit est globuleux et légèrement charnu.

ACORE FAUX. BOT. N. Vulg. de l'Iris des Marais.

ACORINES. BOT. Nom donné par Link, à la famille des Aroïdées.

ACORMOSE. BOT. Nom donné par Willdenow aux Pl. dont les feuilles et les fleurs partent immédiatement de la racine.

ACORYNE. *Acorynus*. INS. G. de l'ordre des Coléoptères, établi par Dejean. Il avoisine les G. Calandre et Cosson de Fab. L'auteur en possède deux esp. : l'une, qu'il nomme *Acorynus striatus*, se trouve à Cayenne; l'autre, *Acorynus morbillosus*, est originaire du Brésil.

ACOSMION. *Acosmium*. BOT. Schott, dans son histoire des pl. du Brésil, a institué ce G., qu'il place dans la fam. des Vacciniées. Octand. Monog, et auquel il donne les caractères suivants : calice campanulé, à quatre ou cinq divisons; cinq pétales très-ouverts; huit étamines insérées au bas du calice. Ovaire allongé en forme de gousse. Ce G. ne se compose que d'une seule esp.; elle est arborescente, à feuilles imparipennées, à fleurs jaunes. Sprengel en avait déjà fait son G. *Sweetia;* mais un autre G. de ce nom ayant été créé par De Candolle, il a bien fallu, malgré l'antériorité, en revenir à celui de Scott.

ACOSMUS. BOT. Desvaux a donné ce nom au G. qu'avant lui, Richard avait appelé Aspicarpe.

ACOSTA. BOT. Ce G. établi par Ruiz et Pavon, et figuré, t. 6 de la Fl. Péruv. et T. I du Prodrome, paraîtrait devoir être rapporté au Moutabea d'Aublet, auquel il

ressemble par le port, l'insertion des parties et la plupart des caractères. Il en diffère cependant par le tube de sa corolle fendu jusqu'à la base, par sa baie qui, au lieu de trois loges et trois graines, en présente cinq, et enfin par son filet (nectaire de Ruiz et Pavon), dont le bord porte une anthère unique, à huit ondulations, tandis que celui du Moutabea, pétaloïde de même, et inséré sur le tube de la corolle, présente sur son bord cinq dents, à l'extrémité de chacune d'elles une anthère. Ce filet est-il un connectif, et l'anthère, unique dans les deux fleurs, est-elle à huit loges dans la première, à cinq dans la seconde? Quoi qu'il en soit, la place de ces deux G., soit unis, soit séparés, reste encore incertaine.

Loureiro a nommé *Acosta* un Arbrisseau de la Cochinchine qui semble congénère du Vaccinium, dont il ne diffère que par une cinquième partie ajoutée à sa fructification, et par ses feuilles opposées.

Enfin sous le nom d'*Acosta*, Adanson, et après lui Scopoli, font, du *Centaurea spinosa,* L., un G. dont le caractère est l'absence d'aigrette.

ACOTYLE. ACÉPH. Latreille a créé sous ce nom une fam. d'Acalèphes qui n'ont ni bouche centrale, ni cavités latérales.

ACOTYLÉDONES. BOT. On donne actuellement ce nom, dans la méthode naturelle, à l'une des trois grandes divisions du règne végétal qui renferme les pl. dont l'embryon est dépourvu de cotylédons. — On sait que c'est à Jussieu qu'est due cette première division des Végétaux fondée sur l'absence, la présence et le nombre des cotylédons; mais autant la distinction des Monocotylédones et des Dicotylédones est en général tranchée, autant la limite, entre les Monocotylédones et les Acotylédones, est difficile à déterminer; ainsi, sans parler de la famille des Nayades que Jussieu avait d'abord rangée parmi les Acotylédones, et dont presque tous les genres ont été réunis depuis, soit par Jussieu lui-même, soit par d'autres botanistes, à des fam. Monocotylédones ou Dicotylédones, il reste encore plusieurs fam. très-naturelles sur la position desquelles les botanistes qui se sont le plus occupés des fam. naturelles, ne sont pas d'accord; telles sont les Fougères, les Lycopodiacées, les Marsiléacées, les Équisetacées et les Characées que Jussieu et Richard laissent parmi les Acotylédones, tandis que De Candolle et Brown les placent parmi les Monocotylédones, en en faisant une classe à part sous le nom de *Monocotylédones Cryptogames.* Ces plantes réunissent en effet quelques-uns des caractères des vraies Acotylédones à plusieurs de ceux des Monocotylédones, et leur germination, difficile à observer, est trop différente de celle de tous les autres Végétaux, pour qu'on puisse les rapporter avec certitude à l'une ou à l'autre de ces divisions; ainsi, les organes qu'on a considérés comme des cotylédons, dans les Fougères, les Lycopodes et les Marsiléacées, les seules plantes de cette classe dont on ait observé la germination, paraissent différer essentiellement des vrais cotylédons, en ce qu'ils semblent ne pas préexister à la germination, mais se développer seulement pendant qu'elle a lieu : cette observation s'applique surtout à la germination des Fougères, car celle du Salvinia, décrite par Vaucher, et surtout celle de la Pilulaire, offrent une analogie beaucoup plus marquée avec celle des pl. Monocotylédonées; tandis que celle des Lycopodes, figurée par Salisbury, ressemblent davantage à celle des Dicotylédones. — La petitesse de ces graines ne permettant pas d'observer la structure de l'embryon avant son développement, on ne peut pas encore résoudre la question, et savoir si ce sont de vrais cotylédons; ce n'est que par des observations nombreuses sur les genres les plus différents de ces fam. qu'on pourra parvenir à éclaircir ce point embarrassant de physiologie végétale. — De Candolle et Robert Brown, fondant également les trois grandes divisions du règne végétal sur la structure interne des pl. et sur le mode de développement de l'embryon, ont placé ces fam. parmi les Monocotylédones, parce que leurs tiges sont pourvues de vaisseaux comme toutes les pl. cotylédonées, tandis qu'ils n'ont regardé comme Acotylédones que les pl. composées uniquement de tissu cellulaire sans vaisseaux. — Quelques auteurs ont même cru retrouver, dans ces dernières pl., des cotylédons; ainsi, on a indiqué les filaments rameux et articulés qui se voient à la base des Mousses, au moment de leur germination, comme analogues aux cotylédons; mais on doit convenir que la structure, la position et le développement de ces filaments sont trop différents de ceux des cotylédons, pour qu'on puisse les comparer à ces organes. Enfin, quelques auteurs ont prétendu distinguer, jusque dans les Champignons, des cotylédons, une radicule et une plumule; ainsi, Ehrenberg décrit les graines de ces Végétaux comme des embryons nus, tantôt acotylédons exorrhizes, tantôt monocotylédons endorrhizes. Il est facile de voir, d'après ses propres figures, combien ces analogies sont fausses, et de s'assurer qu'il n'existe rien dans ces pl. qu'on puisse comparer à des cotylédons, à une radicule ou à une plumule.

La germination de ces Végétaux, celle des Algues et de quelques-unes des pl. confondues sous le nom de Conferves, paraît n'être, en effet, qu'un simple allongement des graines ou sporules qui a lieu tantôt sur un seul point, tantôt sur deux points opposés. Les filaments ainsi développés sont quelquefois simples; le plus souvent ils se ramifient. Dans les Conferves, ils restent libres et distincts; dans les Champignons, ils s'entre-croisent et forment une sorte de thallus ou de membrane, sur laquelle pousse le Champignon lui-même, et de laquelle naissent en dessous les racines.

On voit, par cet exposé, combien ce développement diffère de celui des autres Végétaux, et combien il serait difficile de rapporter ce mode de germination à celui des pl. Monocotylédonées ou Dicotylédonées; mais quelle que soit l'opinion qu'on adopte sur ces divers modes de germination, on doit convenir que les caractères qu'ils fournissent permettent de diviser la Cryptogamie de Linné en trois classes très-naturelles, dans lesquelles les caractères, tirés de la structure de la pl., sont parfaitement d'accord avec les caractères tirés du mode de germination.

Dans la 1re classe, les graines se développent irrégulièrement par un ou plusieurs points de leur surface, sans produire de plumule et de radicule distinctes. — La pl. est entièrement composée de tissu cellulaire ou de filaments tubuleux entre-croisés; elle ne présente

jamais de feuilles : tous ces Végétaux paraissent entièrement dépourvus d'organes sexuels. Cette classe renferme sept fam., dont plusieurs sont probablement encore susceptibles de divisions : les *Conferves*, les *Algues*, les *Hypoxylées*, les *Urédinées*, les *Mucédinées*, les *Lycoperdacées*, les *Champignons* et les *Lichens*.

Dans la IIe classe, les graines se développent par un ou deux points de leur surface, et produisent toujours une plumule et une ou plusieurs radicules; on n'y distingue pas de cotylédons. La pl. est entièrement composée de tissu cellulaire, et présente des appendices foliacés. Malgré les recherches de plusieurs observateurs célèbres, il reste encore beaucoup de doute sur l'existence et la structure des organes sexuels de ces Végétaux; c'est à cette classe qu'appartiennent les deux fam. des *Mousses* et des *Hépatiques*.

Dans la IIIe classe, l'embryon offre dans son développement un appendice latéral qui présente une grande analogie avec un cotylédon; il y a une plumule et une radicule distinctes; la tige est pourvue de vaisseaux et de feuilles. — L'existence des organes mâles et femelles paraît bien prouvée dans quelques-unes des fam. qu'elle renferme, et particulièrement dans celle des Marsiléacées. Dans d'autres fam., au contraire, telles que celle des Fougères, on n'a pu rien découvrir d'analogue à ces organes, quoique les rapports intimes, qui unissent ces différents ordres, ne permettent presque pas de douter de leur existence. Les cinq fam., qui appartiennent à cette classe, sont : les *Characées*, les *Équisétacées*, les *Fougères*, les *Lycopodes*, les *Marsiléacées*.

ACCOUCHI. MAM. S. de Cabiai.

ACOUPA. POIS. Esp. du G. Cheilodiptère.

ACOUROA. BOT. Aublet nomme ainsi un Arbre de la Guyane, de 15 pieds environ, à feuilles composées, dont les folioles alternes sont terminées par une impaire, à fleurs disposées en grappes terminales; le calice est à cinq dents petites et inégales, la corolle papilionacée avec une carène bipétale, les étamines au nombre de dix et diadelphes, le légume arrondi, convexe et concave en sens opposés, indéhiscent, contenant une seule loge monosperme. Les caractères de ce G. étudiés d'une manière insuffisante, et les rapports marqués qu'il a par son port et son fruit avec les G. *Ecastaphyllum* et *Iterocarpus*, font douter qu'il doive être conservé. C'est le *Drakenstenia* de Necher.

ACOURTIA. *Acourtia*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, tribu de Trixidées, établi par Don, et ayant pour type une pl. du Mexique, *A. formosa*, qui a son involucre polyphylle, imbriqué, des fleurons en nombre indéfini et son réceptacle nu; les rayons de son aigrette sont pénicellés au sommet. La pl. est encore très-peu répandue dans les collections.

ACRANTE. *Acrantus*. REPT. Sous-G. de la fam. des Lacertiens, proposé et adopté par plusieurs erpetologistes.

ACRÉE. *Acrea*. INS. G. de Lépidoptères diurnes, faisant partie de la fam. des Papillonides; il a été créé par Fabricius avec les caractères suivants : palpes inférieurs s'élevant au-delà du chaperon, deuxième article plus long que le premier; ailes supérieures et abdomen allongés, le bord interne des inférieures n'embrassant presque pas le dessous de l'abdomen; antennes peu allongées, terminées brusquement en bouton; toutes les pattes semblables dans les femelles : les antérieures très-courtes et en palatine dans le mâle. Les Pap. *Vesta*, *Violæ*, etc., de Fab., appartiennent à ce G., qui est étranger à l'Europe.

ACREMONIUM. BOT. G. de Cryptogames établi par Linck, qui lui assigne les caractères suivants : filaments cloisonnés, rampants, rameux et entre-croisés; sporules solitaires à l'extrémité des rameaux.—Ce sont de petits Champignons qui poussent sur les feuilles de Hêtre et de Chêne, presque pourries, sur lesquelles ils forment une membrane blanche et mince comme une toile d'Araignée. Link en a décrit deux esp. figurées dans la Flore d'Allemagne de Sturm, vol. III, pl. 1, 2. Martius (*Flora cryptogamica Erlangensis*) en a ajouté une esp. qui est rouge, et qui croît sur le *Sphæria deusta*.

ACRIDIE. INS. S. de CRIQUET.

ACRIDIENS. *Acridii*. INS. Fam. de l'ordre des Orthoptères, établie par Latreille dans ses Considérations générales, pag. 245. Elle comprend les genres Pneumore, Truxale, Criquet, Tétrix. — Les Acridiens réunis aux Locustaires et aux Gryllonnes forment la grande fam. des Sauteurs.

ACRIDOCARPE. *Acridocarpus*. BOT. G. de la fam. des Malpighiacées, établi par Guillemin et Perrotet, dans leur Flore de Sénégambie, et qui se distingue suffisamment du *Banisteria*, par ses feuilles alternes, et par différents autres caractères qu'avait précédemment indiqués R. Brown. On en a décrit 2 esp., l'*A. Plagiopterus* originaire du Sénégal et l'*A. Smeathmanni*, découvert par Smeatmann à Sierra-Leona.

ACRIDOPHAGES. MAM. Homme ou Animal qui se nourrit d'Acridiens.

ACRIDOTHERE. OIS. Nom donné par Ranzani au G. Martin. *V*. ce mot.

ACRIGONÉE. INS. S. de la Grande Sauterelle verte.

ACRIOPSIDE. *Acriopsis*. BOT. G. de fam. des Orchidées institué par le Dr Blume avec les caractères suivants : Périanthe composé de 4 sépales presque égaux, disposés sur un seul rang; labelle tubulé ainsi que la base du Gynostème auquel il adhère; son limbe est étalé, crêté intérieurement; le Gynostème est libre supérieurement, en capuchon prolongé de chaque côté en une sorte de languette glanduleuse; anthère à deux loges, attachée par son sommet interne et incombante antérieurement vers un prolongement du stigmate, en forme de bec; deux masses polliniques oblongues, comprimées, attachées par un long pédicelle commun à la base de la glandule. L'*A. Javanica* est une pl. herbacée, parasite, à feuilles linéaires, lancéolées, obtuses, à fleurs pédicellées et paniculées.

ACRIVIOLA. BOT. S. de Capucine.

ACROCARPES. BOT. Bridel a donné ce nom à une classe de Mousses, qui comprend toutes celles qui ont la fructification terminale.

ACROCÉPHALE. *Acrocephalus*. BOT. Bentham a établi sous ce nom, dans la fam. des Labiées, un genre nouveau auquel il assigne pour caractères : calice tubu-

leux, un peu gibbeux à sa base, à 2 lèvres dont la supérieure est ovale, plate et entière, l'inférieure quadrifide; corolle plus courte que le calice, presque égale, à 5 lobes dont 3 supérieurs et 2 inférieurs; étamines courtes et distantes, à anthères biloculaires dont les loges sont parallèles. L'esp. qui a servi de type à ce G. est originaire du Népaul où elle a été observée par Wallich; on l'a nommée *A. scariosus;* il est probable que l'*Ocimum Capitellatum* de Linné et l'*Ocimum Acrocephalum* de Blume devront lui être adjoints.

ACROCÈRE. *Acrocera.* INS. G. de Diptères, établi par Meigen et placé par Latreille dans le grand G. Cyrte qui répond à la fam. des Vésiculeux. — La trompe des Acrocères n'est point apparente, ce qui les éloigne des Cyrtes proprement dits et des Panops. Leurs antennes très-petites, de deux articles avec une soie terminale, empêchent de les confondre avec les Astomelles; et leur insertion sur le vertex est un caractère qui les distingue des Ogcodes. Ces Insectes sont petits, et se rencontrent dans les lieux aquatiques. Meigen en a décrit quatre esp. indigènes, parmi lesquelles l'*Acrocera Globulus*, Meig., qui est le *Syrphus Globulus* de Panzer (*Fauna Germ.*), fait le type du genre.

ACROCHORDE. REPT. G. de la division des vrais Serpents non venimeux, qui se distingue aisément dans la fam. dont il fait partie, parce qu'il manque de plaques, lesquelles sont remplacées par des écailles semblables à de petites verrues, d'où lui est venu son nom tiré du grec. Ces écailles verruqueuses sont uniformes sur toutes les parties du corps, de la tête et de la queue qu'elles recouvrent. Encore que les Acrochordes n'aient point de crochets, on les a supposés très-venimeux, et leur morsure passe pour dangereuse. Leur forme avait d'abord fait considérer l'esp. qui fut connue la première comme un Orvet enflé. Shaw en a ajouté deux autres, qui toutes sont originaires des îles de l'Inde.

A. DE JAVA. *Acrochordus javanensis,* Encyc. Serp. pl. 32, f. 7. Il acquiert jusqu'à huit pieds de longueur; il est fort gros vers l'anus, ou sa queue qui ne compose que la huitième partie de sa longueur et qui n'a pas plus d'un demi-pouce de diamètre, forme, par son insertion, un rétrécissement remarquable. Sa couleur est noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous, avec des taches noirâtres sur les côtés. La tête est plate. Les Javanais l'appellent *Oular-Caron,* et trouvent sa chair un manger délicieux.

A. DOUTEUX, *A. dubius*, et l'ACROCHORDE A BANDES, *A. fasciatus* de Shaw, sont plus petits; le premier pourrait bien n'être qu'une variété du précédent. Le second, à queue comprimée et tranchante, présente d'assez belles nuances. Cuvier en fait un G. distinct qu'il appelle Chersydre.

ACROCIN. *Acrocinus.* INS. Illiger a établi ce G. de Coléoptères tétramères, que déjà Thunberg avait désigné sous le nom de Macropus. Il se distingue de tous les autres de la fam. des Longicornes par le tubercule mobile qui, de chaque côté du corselet, se termine par une pointe ou une épine. Le corps est aplati, le corselet transversal, les antennes longues et menues et les pieds antérieurs plus grands que les autres. Les élytres sont tronquées au bout et terminées par deux dents dont l'extérieure est plus forte. On remarque surtout dans ce genre, l'Acrocin longimane figuré par Olivier, col. 66, pl. III, IV, f. 12, dont les élytres sont agréablement mélangées de gris, de rouge et de noir. Il faut ajouter le Prione accentué du même auteur, pl. 4, f. 16.

ACROCOMIE. *Acrocomia.* BOT. Martius, dans sa description des Palmiers du Brésil, a établi ce nouveau G. pour une esp. qu'il y a découverte et qu'il a nommée *Sclerocarpa*. D'après les caractères assignés par Martius il faudrait faire entrer dans le G. Acrocomie, les *Cocos aculeata* et *fusiformis,* de même qu'un palmier que Loddiges appelle *A. minor.*

ACROCORION. BOT. N. anc. du Leucoion d'été.

ACRODRYON. BOT. Spreng. a formé, dans son nouveau *Syst. veget*, t. 1, p. 386, ce G. de la fam. des Rubiacées, Tétrand. Mon. pour 2 pl. de la Cochinchine, rapportées par Lowaire au G. *Cephalanthus.* Les caractères sont : fleurs agrégées sur un réceptacle globuleux, crochu; calice quadrifide, corolle tubuleuse, à 4 divisions; 4 étamines insérées sur le limbe de la corolle; valves monospermes, confluentes.

ACROGLOCHIN. BOT. G. de la fam. des Chénopodiées, Pentand. Digyn. L., qui a été institué par Schrader pour une pl. annuelle de la Sibérie, qui offre peu d'intérêt et qui jusqu'à ce jour est restée seule dans ce G. Elle diffère très peu d'ailleurs des ansérines annuelles.

ACROLEPIDE. *Acrolepis.* BOT. G. de la fam. des Cypéracées, institué par Schrader dans son *Analecta*, pour une pl. observée sur la montagne de la Table au cap de Bonne-Espérance; il lui donne pour caractères : épis subtriflores; glumes imbriquées, uniflores, la dernière vive; axe droit, entaillé et terminé par une écaille aiguë; trois étamines; périgyne en forme de coupe et crénelé; style tripartite, caduc; nucule stipité, crustacé.

ACROLEPIS. FOSS. G. de Poissons dont les analogues vivants ne se sont point encore fait reconnaître, et que l'on trouve abondamment dans le Zechstein, très-rarement dans les psammites des houillières. Ce G. doit appartenir à la fam. des Scemones.

ACROMYA. INS. *V.* HYBOS.

ACRONODIE. *Acronodia.* BOT. Le docteur Blume a institué ce G. pour un arbre de Java, qui se place naturellement dans la fam. des Amyridées et qui offre pour caractères : des fleurs dioïques dont les mâles ont un calice composé de quatre sépales, une corolle de quatre pétales linéaires, éraillés au sommet; de huit à douze anthères linéaires, pubescentes, dépourvues de soies terminales. Les Acronodies dont une seule esp. *A. punctata* est bien connue, sont des arbres à feuilles éparses, lancéolées, dentées; à rameaux simples, etc.; ils se trouvent dans les forêts montueuses de l'île.

ACRONICHIE. *Acronichia.* BOT. G. de la fam. des Rutacées, institué par Forster, que l'on a réuni ensuite au G. henné ou *alhenna,* mais qu'enfin la découverte de quelques esp. nouvelles, dans l'Inde, par le docteur Blume, a fait juger convenable de rétablir sous les caractères suivants : calice petit, à quatre découpures obtusiuscules; quatre pétales oblongs, unis en roue; huit étamines hypogynes, à filaments forts larges à leur base, dont les alternes fort courts; anthères incombantes; ovaire entouré d'un disque anguleux, à quatre loges

bi-ovulées ; ovules superposés et attachés à l'axe ; style dressé, couronné par un stigmate obtuso-4-gone ; drupe sec à quatre loges monospermes. Les deux esp. javanaises : *A. arborea* et l'*aurifolia*, décrites par Blume, sont l'une un arbre élevé, l'autre un arbuste à feuilles opposées, entières, à fleurs rassemblées en corymbes. Dans l'une et l'autre toutes les parties exhalent une forte odeur de cumin.

ACRONIE. *Acronia*. BOT. G. de la fam. des Orchidées, institué par Haenke (Reliq. Haenke, fasc. 1) pour une plante recueillie par lui au Pérou, et dont il résume ainsi les caractères génériques : périanthe ringent, à deux sépales égaux et très-ouverts; labelle plus court que les sépales, divisé en deux jusqu'à la base; les segments sont libres, linéaires et très-longuement acuminés ; le gynostème est dilaté, cordé, convexe, incliné, dressé seulement au sommet; l'anthère est sessile, décidue, operculée; les quatre masses polliniques sont céréacées. La seule esp. connue porte le nom de *A. phalangifera*.

ACRONUS. BOT. Sans orbite. Necker donne ce nom aux ovaires qui ne s'élargissent pas à leur base, de manière à former une sorte de disque plus ou moins charnu.

ACROPHTON. BOT. N. anc. du Tussilage.

ACROPORE. POL. S. de Polypiers fossiles.

ACROSARQUE. BOT. Nom donné à une baie provenant d'un ovaire inférieur, et à laquelle le calice est resté soudé.

ACROSPELTON. BOT. N. anc. de l'Avoine.

ACROSPERME. *Acrospermum*. BOT. Tode, qui a établi ce G., lui avait donné pour caractères de porter des graines nues à sa surface supérieure et près de son sommet seulement; mais les esp. qu'il a décrites ne paraissent pas différer essentiellement des Clavaires; aussi ce G. n'a-t-il pas été adopté par la plupart des botanistes modernes, et Persoon qui, dans ses premiers ouvrages l'avait conservé, a ensuite réuni les esp. qu'il y avait placées aux G. Clavaire, Tremelle et Helotium.

ACROSPIRE. BOT. Plumule de l'Orge, développée par la germination.

ACROSPORE. *Acrosporium*. BOT. G. de Cryptogames de la fam. des Muscédinées ; caractères : filaments droits simples, divisés en articles moniliformes, dont les inférieurs sont longs et grêles, les supérieurs plus courts et renflés ; ces derniers finissent par se détacher, et paraissent former les sporules. Nées, qui a établi ce G., n'en décrit qu'une esp. qui croît sur les feuilles des Graminées renfermées dans les serres, sur lesquelles elle forme des touffes de filaments serrés et courts.

ACROSTIC. *Acrostichum*. BOT. Ce G. appartient à la tribu des Polypodiacées ou Fougères à capsules entourées d'un anneau élastique. Ses caractères consistent à n'avoir jamais les capsules réunies en groupes réguliers, mais répandues irrégulièrement sur toute la surface inférieure de la fronde, sans être recouvertes par aucun tégument. Linné, qui n'avait donné pour caractère à ce G. que d'avoir la face inférieure des feuilles entièrement couverte par les capsules, n'avait fait attention, ni à la structure de ces capsules, ni à leur disposition avant la maturité, et il y avait réuni un grand nombre d'esp. qui ont depuis été placées dans des G. très-différents. — Ainsi, on en a séparé les G. *Schizea*, *Todea* et *Gleichenia*, qui ont les capsules sans anneau élastique. — Les esp., dont les capsules sont entourées d'un anneau élastique, réunies en groupes réguliers, et souvent recouvertes d'un tégument avant leur développement complet, ont été placées depuis dans les G. *Polypodium*, *Hemionitis*, *Grammitis*, *Ceterach*, *Nothochlæna*, *Lomaria*, *Pteris*, *Woodwardia*, *Davallia*, *Asplenium*, *Daria*, etc. — Cette liste des G. renfermés dans le G. *Acrostichum* de Linné, suffit pour montrer combien celui-ci était peu naturel; maintenant, quoique son caractère soit beaucoup mieux établi, et n'embrasse qu'un nombre beaucoup moins considérable de pl., il est encore un des plus nombreux de ceux de la fam. des Fougères. Sa structure et son port varient beaucoup; cependant on remarque que les nervures y sont plus souvent anastomosées irrégulièrement que dans aucun autre G. de cette fam., si on excepte le G. *Hemionitis;* mais cette disposition des nervures n'est pas générale, et, dans beaucoup d'esp., elles sont simples ou régulièrement dichotomes. La fronde est très-souvent simple et plus souvent lancéolée; c'est à ces esp. et à celles des autres qui présentent la même forme que les anciens botanistes avaient donné le nom de *Lingua cervina*. Quelques esp. ont leur fronde irrégulièrement lobée à son extrémité, comme l'*Acrostichum Alcicorne*, une des pl. les plus remarquables de cette f., en ce qu'elle fait exception à la forme généralement symétrique des Fougères. Enfin, un grand nombre ont la fronde pinnatifide ou bipinnatifide. Toutes les esp. de ce G., au nombre d'environ soixante-dix, habitent les parties les plus chaudes des deux continents; mais, comme toutes les Fougères en général, elles sont beaucoup plus abondantes en Amérique que sur l'ancien hémisphère Quatre à cinq esp. seulement croissent au delà des Tropiques, dans l'Amérique septentrionale, au cap de Bonne-Espérance et à la Nouvelle-Hollande; aucune ne se trouve en Europe, car on doit placer dans le G. *Nothochlæna*, les *Acrostichum Marantæ* et *velleum*, les seuls qui en habitent les parties méridionales.

ACROSTOME. *Acrostoma*. ZOOPH. G. de Vers intestinaux établi dans la fam. des Tenioïdes, par le prof. Sauvage, pour une esp. trouvée fixée par la bouche à la surface interne de la membrane amniotique d'une vache. L'auteur lui donne pour caractères : Bouche simple, terminale, plus ou moins régulièrement bilabiée; corps cylindroïde, légèrement annelé, terminé par une ou deux vessies caudales. L'A. vésiculaire avait environ quatre lignes de longueur.

ACROTAMNIUM. BOT. Ce G. a été établi par Nées dans son système des Champignons. Il appartient à la tribu des Byssoïdes ou des Mucédinées sans sporules distinctes, en quoi il diffère essentiellement du G. *Sporotrichum*, auquel Link l'avait réuni. Nées l'a caractérisé ainsi : filaments décumbents, rameux, continus, opaques, entre-croisés; extrémité des rameaux transparente et articulée.

Il paraît que, par la sécheresse, ces articulations se détachent et forment les sporules comme dans les Monilies et quelques autres G. de la même tribu. La seule



ACROSTIC ECUSSONNÉ.

esp. connue est le *Sporotrichum muscorum* de Link, qui croît sur les tiges et les racines des Mousses ; la pl. est d'une couleur violette, et a été décrite par Nées sous le nom d'*Acrotamnium violaceum*.

ACROTRICHE. *Acrotriche*. BOT. R. Brown a désigné sous ce nom, un nouveau G. de la fam. des Épacridées, qui offre pour caractères : un calice accompagné de deux bractées; une corolle infundibulaire, dont les divisions du limbe présentent un bouquet de poils réfléchis ; le fruit est une drupe charnue à cinq loges celluleuses. — Les esp. de ce G., au nombre de huit, sont de petits Arbustes très-rameux, tous originaires de la Nouvelle-Hollande ; les fleurs sont en épis courts, axillaires ou latéraux. Le disque, qui environne l'Ovaire en forme de coupe, a plusieurs lobes. Les fruits sont petits, globuleux, un peu déprimés.

ACROZE. *Acrozus*. BOT. Sprengel, et nous ignorons pour quel motif, a substitué ce nom au G. créé par le docteur Blume, sous celui de *Acronodia*. *V*. ACRONODIE.

ACSIN. BOT. S. de Liseron des champs.

ACTÆON. *Actœon*. MOLL. G. de la fam. des Gastéropodes tectibranches, institué par Oken qui lui assigne pour caractères : corps allongé, acuminé postérieurement ; tête plus ou moins courte, membrane latérale comme dans les Aplysies ; deux tentacules cylindriques, obtus, assez gros : yeux à leur base et derrière; point de rudiment testacé interne. Ce G. ne renferme encore que les deux esp. suivantes :

ACTÆON APLYSIFORME. *A. aplysiformis*, *Laplysia viridis*, Bosc, vers. I, p. 64, pl. 2, f. 4. *Aphysia viridis* de Roissy, Buffon. T. v, p. 173. Le corps de cette esp. est vert, plus pâle sur les bords, et finement ponctué de rouge. La membrane latérale paraît s'élever des bords du pied depuis l'extrémité postérieure, et recouvrir presque tout le corps. La tête a un cou court, sa partie antérieure s'élargit en entonnoir, par la réunion et l'élargissement des lèvres buccales. Elle a été découverte par Bosc, dans la baie de Charleston, sur les côtes de l'Amérique septentrionale.

ACTÆON VERTE. *A. viridis*, Ocken, Lehrb. zool. II, 307. *Laplysia viridis*, Montagu, Linn. Trans. VII, p. 76. T. 7, f. 1. Cette jolie esp. ressemble beaucoup à une limace; elle est toute verte; ses flancs, vers le pied, sont jaunâtres; sa tête est courte; son corps est acuminé et élevé postérieurement en forme de carène ; sa partie médiane est convexe, couverte d'une membrane élargie en forme d'ailes ou de nageoires, et s'étendant en arrière en diminuant de largeur, et bordant la carène. Elle produit une liqueur purpurine comme les Aplysies; elle a été découverte sur les côtes du Devonshire en Angleterre.

Il ne faut pas confondre ce G. Actæon avec celui de Monfort, qui comprend les Gastéropodes pectinibranches, à coquille elliptique, dont la spire est peu saillante, dont l'ouverture est allongée en croissant, élargie par en bas, et l'extrémité inférieure de la columelle marquée d'un ou deux gros plis ou callosités obliques. Ce dernier G. se compose des *Voluta tornatilis, Bifasciata, Sulcata, Pusilla* et autres analogues dont Lamarck a fait depuis son G. Tornatelle.

ACTÉ. BOT. S. de Sureau.

ACTÉE. *Actœa*. BOT. Fam. de Renonculacées; Polyandrie Monogynie. De Candolle, dans son *Systema vegetabilium*, réunit au G. *Actœa* de Linné le G. *Cimicifuga* du même auteur; mais ces deux G. paraissent avoir des caractères suffisants pour rester séparés. Voici ceux reconnus au G. *Actœa*, en y réunissant le *Christophoriana* de Tournefort, et en en retirant l'*Actœa racemosa*, L., que l'on doit reporter, à l'exemple de Pursh, au G. *Cimicifuga :* calice formé de quatre sépales caducs et réguliers, corolle tétrapétale régulière, étamines nombreuses, ayant les anthères introrses, pistil simple, ovaire unique, offrant une seule loge, qui contient plusieurs graines insérées sur une ligne longitudinale ; baie charnue et indéhiscente.

Ce G. ne renferme que deux esp., l'*Actœa spicata*, L., et l'*Actœa Americana* de Pursh. Ce sont deux pl. herbacées, vivaces, ayant des feuilles décomposées, des fleurs blanches, disposées en épis, de petites baies ovoïdes, rougeâtres ou presque noires. La première croît en Europe, au Caucase, en Sibérie. La seconde a été trouvée dans l'Amérique septentrionale; elle diffère peu de la précédente. Ces plantes passent pour suspectes.

ACTEGETON. BOT. G. institué par Blume, dans la fam. des Rhamnées ; il a pour caractères : calice infère, urcéolé, quadridenté; quatre pétales; quatre étamines dont les filaments, soudés à leur base, alternent avec les pétales ; anthères un peu penchées; ovaire à une seule loge renfermant quatre ovules ; deux stigmates sessiles; une baie globuleuse à deux ou trois graines exalbumineuses, à hile proéminent à la base; embryon dressé. Ce G., qui a beaucoup d'affinité avec les Schœffères, ne se compose que d'une esp. : *A. Sarmentosum*, originaire de Java ; c'est un arbuste grimpant, à aiguillons axillaires géminés et divergents ; à feuilles opposées, ovales, cuspidées et glabres; à fleurs petites, disposées en grappes axillaires et terminales.

ACTEPHILE. *Actephila*. BOT. G. de la fam. des Euphorbiacées, établi par le Dr Blume, dans son Bydragen, fasc. 12, avec les caractères suivants : fleurs monoïques; calice profondément divisé en six parties disposées sur deux rangs ; six pétales alternes, plus courts que le calice, établis autour d'un disque ; dans les fl. mâles, ce disque est échancré de manière à recevoir les étamines dont les filaments sont subulés, portant des anthères à deux loges arrondies et extrorses; il y a au centre les rudiments de trois pistils. Les fleurs femelles ont un ovaire à trois loges renfermant chacune deux ovules, trois styles courts, divariqués et semibifides. Le fruit consiste en une capsule à trois coques mono ou bispermes. L'espèce qui a servi de type : *A. Coriacea*, et qui est encore l'unique du G., croît dans l'île indienne de Kambanga ; c'est un arbuste de 12 à 15 pieds de hauteur ; ses feuilles sont alternes, bi-stipulées, elliptiques-oblongues, très-entières, coriaces, glabres et veinées. Les fleurs sont agglomérées, axillaires, pourvues de bractées ; les mâles presque sessiles, les femelles longuement pédonculées.

ACTIDIE. *Actidium*. BOT. G. établi par Fries, qui lui a donné le caractère suivant : réceptacle nul ; péridium dur et ligneux, s'ouvrant par plusieurs fentes rayonnantes, et renfermant des graines nues, sans mélange

de matière gélatineuse. Il contient deux esp., qui croissent sur le bois mort où elles forment de très-petits tubercules noirs, différant à peine, au premier aspect, des Sphæria. Aussi l'une des esp. avait été placée auparavant parmi les Sphéries, et l'autre parmi les Hystéries.

ACTIGEA. BOT. G. intermédiaire des Lycoperdons et des Geastrum, décrit par Raffinesque dans sa Somiologie. Son péridium est simple, sessile, déprimé, divisé en étoile au sommet; les graines sont pulvérulentes, situées dans son centre et à sa partie supérieure. Il renferme deux esp. L'une habite les États-Unis, l'autre la Sicile.

ACTINANTHE. *Actinanthus.* BOT. G. de la fam. des Ombellifères, dont on doit la formation à Ehrenberg, et qui a été adopté par De Candolle. Ses caractères présentent des fleurs monoïques, dont les femelles sont réunies en capitules et les mâles en ombelle, croissant autour des premières, fort susceptibles d'avorter et de se transformer en une sorte d'épines; un réceptacle dépourvu de paillettes; un calice à dents persistantes; des pétales oblongs, pour ainsi dire prolongés en cirrhes à l'extrémité; un fruit comprimé sur les côtés, dont les méricarpes réunis présentent cinq sutures alternativement plus saillantes; les vallécules n'ont qu'une raie, mais la commissure en a deux. Les deux esp. décrites sont des plantes rigides, squarreuses, dont les feuilles radicales sont trois fois bipinnées; les fleurs sont petites et blanchâtres, privées d'involucre qui est remplacé par des involucelles polyphylles. Ces plantes appartiennent aux régions désertes et rocailleuses du Nord.

ACTINE. *Actina.* INS. G. de l'ordre des Diptères, établi par Meigen dans son premier ouvrage, mais qu'il paraît avoir réuni (Système des Diptères d'Europe) au genre Béris, formé antérieurement par Latreille.

ACTINÉ. BOT. Syn. de *Bunium Bulbocastanum*, L.

ACTINÉE, *Actinea;* ou ACTINELLE, *Actinella.* BOT. Ce G., désigné par Jussieu sous le nom d'*Actinea*, appartient à la fam. naturelle des Synanthérées corymbifères, à la Syngénésie Polygamie superflue. H. Cassini le rapporte à sa tribu des Hélianthées, et le place à côté du genre *Helenium*, tandis que Jussieu le rapproche des genres *Ageratum* et *Hymenopappus*, parmi les Eupatoriées. Voici ses caractères : capitules radiés; fleurons du centre réguliers, hermaphrodites et fertiles; demi-fleurons de la circonférence femelles et à trois dents; involucre simple, composé d'une seule rangée de folioles; phoranthe nu; fruit couronné d'une aigrette composée de plusieurs arêtes élargies à la base. L'esp. qui forme le type de ce G., est l'*Actinella heterophylla*, Pers., petite plante originaire des bords de la Plata; sa tige est uniflore, nue supérieurement; ses feuilles sont dissemblables : les unes entières, lancéolées, les autres dentées profondément ou sinueuses. Kunth en a publié deux autres, dont une a un port particulier.

ACTINELLE. *Actinella.* BOT. Ce G. de la fam. des Synanthérées, créé par Pressh, pour une pl. des côtes occidentales du nord de l'Amérique, *A. lanata*, a été réuni au G. *Hélénie*.

ACTINIAIRES. POL. Vingtième ordre de la troisième division des Polypiers appelés Sarcoïdes. Les Polypiers Actiniaires ont beaucoup de rapports avec les Actinies par leur forme, et semblent lier les Polypiers Sarcoïdes aux Acalèphes fixes de Cuvier. Ils sont composés de deux parties : l'inférieure membraneuse ridée transversalement, susceptible de contraction et de dilatation; la supérieure présentant une surface souvent poreuse, quelquefois avec un oscule ou un trou polymorphe au centre. Dans d'autres G. cette partie est cellulifère, ou lamelleuse, ou tentaculifère, mais toujours distincte de l'inférieure d'une manière bien tranchée; cette dernière ne paraît pas pouvoir s'étendre de manière à enfermer entièrement la supérieure, comme dans les Actinies. — Presque tous les Polypiers Actiniaires sont fossiles; le genre Isaure est le seul que l'on connaisse vivant. Savigny, auquel nous en devons la connaissance, l'a trouvé sur les côtes de l'Égypte, dans la mer Rouge. Cet ordre renferme encore les genres Chenendopore, Hippalium, Lymnorée, Pélagie, Montlivaltie et Iérée.

ACTINIE. *Actinia.* ACAL. G. de Zoophytes de la classe des Acalèphes de Cuv., et qui appartient aux Radiaires Echinodermes de la section des Fistulides de Lamarck. Les Animaux qui le composent se distinguent des autres Zoophytes par la forme de leur corps qui est simple, cylindracé, d'une substance molle et charnue, susceptible de contraction et de dilatation. La bouche leur sert également d'anus; elle est terminale et bordée d'un ou de plusieurs rangs de tentacules que l'Actinie peut cacher sous son enveloppe extérieure, en les repliant sur sa bouche. Lorsqu'elle les étend, l'Actinie ressemble à une fleur nuancée des plus vives couleurs, ce qui lui a fait donner le nom d'Anémone de mer. Spix est encore le seul qui ait observé l'organisation intérieure de ces Animaux; il a trouvé dans les Actinies un sac alimentaire, terminé par une seule ouverture, très-ample dans la partie inférieure, tellement contractile qu'il peut sortir en entier de l'intérieur du corps en se renversant au dehors. Ce sac est entouré de muscles aplatis, longitudinaux et parallèles. Des nodules ou ganglions nerveux sont placés dans la partie inférieure et élargie du corps; ils communiquent ensemble, et se distribuent dans les principaux organes par des filets plus ou moins apparents. Des ovaires remplis de petits œufs, et composés de trois ou quatre tuyaux cylindriques et cohérents, forment, par leur réunion, une sorte d'oviducte, qui s'ouvre dans l'estomac; ils ont leur base dans les tentacules; ainsi les œufs peuvent sortir par la bouche et par l'extrémité des filaments tentaculaires. Cette description présente des faits intéressants; cependant ils ont besoin d'être vérifiés avant d'être adoptés définitivement par les naturalistes. Dicquemare a étudié les Actinies avec une sagacité digne des plus grands éloges; il les a observées dans tous les états; il a multiplié ses expériences, et n'a rien laissé de nouveau à découvrir; ainsi l'on ne doit pas être étonné que la plupart des auteurs aient parlé d'après lui. La forme des Actinies varie suivant leur contraction ou leur épanouissement, et présente des différences sans nombre. Cet épanouissement est un indicateur du beau temps, plus certain souvent que le baromètre; malheureusement les marins ne peuvent en faire usage que pendant l'été et sur les côtes. L'hiver chasse les Ac-



[illegible]

ACTINIE VERTE.

tinies du rivage; elles vont chercher un abri dans des eaux profondes, où règne une température plus douce et plus égale. Pour changer d'habitation, les unes se laissent emporter au gré des flots, les autres rampent sur leur base, ou bien elles se renversent et se servent de leurs tentacules en guise de pieds. Lorsqu'elles trouvent une place convenable, elles s'y fixent, s'y attachent avec tant de force, qu'on les déchire souvent en voulant les en arracher. Dicquemare et plusieurs naturalistes pensent que cette adhérence, persistant après la mort de l'Animal, ne peut s'opérer qu'au moyen d'une humeur visqueuse qu'il sécrète à volonté; d'autres croient, avec Bosc, que c'est par succion et en faisant le vide, que cette adhérence a lieu; cette dernière opinion est plus conforme que la première aux observations que l'on a faites. Une lumière trop forte incommode les Actinies, le bruit les effarouche, les odeurs les affectent, l'eau douce les fait mourir; ces sensations dépendent de leur extrême irritabilité, qui semble augmenter lorsqu'elles souffrent. Elles peuvent supporter une température de 12° au-dessous, jusqu'à 49° au-dessus de 0; au delà de ces deux termes elles périssent. Elles restent souvent exposées à l'air, à l'époque des grandes marées, pendant les syzygies; mais alors elles se contractent entièrement, et demeurent remplies d'eau qu'elles lancent avec force lorsqu'on les irrite.

Ces êtres singuliers ont une puissance de reproduction égale à celle des Polypes; on peut les couper transversalement ou verticalement, et chaque tronçon donne naissance à un nouvel Animal. Quelquefois de petites Actinies sortent toutes formées par la bouche; d'autres fois leur base est déchirée; un fragment reste sur le rocher, il continue de vivre, son volume augmente, sa forme s'arrondit, sa bouche, son estomac, ses tentacules se développent, et une Actinie complète s'offre aux regards surpris de l'observateur. Enfin, des parties latérales de cette base sortent des globules; ils se détachent, se fixent sur les roches voisines, croissent et produisent une nouvelle colonie d'Anémones de mer; ainsi les Actinies sont tout à la fois des Animaux gemmipares, ovipares et vivipares. Elles se nourrissent de Méduses, de Crustacés, de Mollusques et de petits Poissons qu'elles saisissent avec leurs tentacules; elles rejettent ce qu'elles ne peuvent digérer. Elles se trouvent dans toutes les mers; les unes se suspendent aux voûtes sous-marines des récifs, les autres couvrent les rochers; plusieurs en tapisssent les côtés; en général, chaque esp. choisit un *habitat* particulier. Elles ne partagent point avec les Méduses la faculté de causer une piqûre brûlante, quand on les touche; il faut cependant excepter l'Actinie verte de Forskahl. On en mange plusieurs esp., principalement dans les pays chauds, où ces Animaux sont beaucoup plus nombreux que dans les pays froids. Une monographie de ce G. serait fort nécessaire, vu la confusion qui règne dans la nomenclature des esp.; il n'y en a qu'une trentaine de connues, et encore le sont-elles la plupart d'une manière imparfaite.

A. ROUSSE, *Actinia rufa*, Lamk., *Act. Equina*, L. C'est l'espèce la plus commune de nos mers : sa peau est douce, finement striée; ses tentacules, au nombre de plus de cent, sont minces et grêles; leur couleur varie à l'infini. Lorsque la marée se retire, et qu'il ne reste que quelques pouces d'eau sur les rochers, ceux-ci paraissent souvent émaillés d'Anémones doubles, colorées de rose, de bleu, de pourpre, de jaune, de violet, comme une riche prairie le serait des plus brillantes fleurs.

A. OEILLET DE MER, *Actinia judaica*, L. Elle est cylindrique, évasée au sommet, même dans l'état de contraction; son corps est parfaitement lisse, et lorsque ses nombreux tentacules, d'un rouge foncé, sont épanouis, ils lui donnent l'apparence d'un Œillet double de la plus vive nuance. Les habitants des côtes de la Méditerranée la recherchent comme un mets des plus délicats, principalement les Italiens.

Les *A. crassicornis*, *plumosa*, *viduata*, *rubra*, *effœta*, *coccinea*, *senilis*, *undata*, *sulcata*, *pedunculata*, et *pentapetala*, se trouvent dans les mers d'Europe. Combien doit être considérable le nombre des esp. qui nous sont inconnues, puisque nos mers renferment plus de la moitié de celles qui sont décrites, et que les Actinies sont plus nombreuses dans les pays chauds que dans les zônes froides ou tempérées.

ACTINOCARPES. BOT. Pl. qui ont les trophospermes ou les ailes du trophosperme disposées comme les rayons du fruit.

ACTINOCARPUS. BOT. *V.* DAMASONIER.

ACTINOCHLOÉ. BOT. *V.* CHONDROSUM.

ACTINOCLADIUM. BOT. Ce G. de Muscédinées a été établi par Ehrenberg, dans les Ann. de Botanique de Berlin, 1819; il lui donne pour caractères : filaments adhérents, droits, roides, cylindriques, transparents, cloisonnés, épanouis en ombelle au sommet; sporules transparentes, éparses. C'est un petit Champignon qui forme, sur les écorces de Charme, de grandes taches roses. Ses filaments sont noirs, transparents, cloisonnés, divisés au sommet en trois rameaux; les sporules sont assez grosses, sphériques, roses; Ehrenberg ne les a jamais vues adhérentes aux filaments, mais seulement répandues entre eux, et en grande quantité.

ACTINOCRINITES. ARTICULÉS FOSS. Fam. des Échinodermes. Ils ont pour caractères : corps central formé de plusieurs rangées de plaques anguleuses, jointes ensemble par leurs bords : la première rangée composée de trois, la seconde de cinq et les autres plus nombreuses; les deux premières ont les arêtes en rayons. On trouve ordinairement ces Fossiles dans le calcaire tertiaire et crétacé.

ACTINODERMIUM. BOT. Ce G. de Lycoperdacées a été d'abord établi par Link, sous le nom de *Sterbeckia;* mais comme il existe déjà en botanique un G. sous ce nom, Nées a cru devoir le changer pour éviter la confusion; il est très-voisin des *Geastrum ;* sa forme est globuleuse, son péridium double : l'extérieur, d'abord charnu, devient dur et se rompt en plusieurs valves; l'intérieur est ligneux et se divise profondément en plusieurs lobes; les sporules sont entremêlées de filaments. La seule esp. connue est jaune extérieurement; sa poussière est brune; elle croît dans les lieux sablonneux de l'Europe méridionale.

ACTINOLEPIS. BOT. G. de la fam. des Synanthérées,

établi par De Candolle qui lui assigne les caractères suivants : calathides pluriflores : les fleurs du rayon ligulées et femelles, celles du disque tubuleuses, à cinq dents et bisexuelles, peut-être mâles par avortement du style ; involucre ovato-oblong, entouré d'un petit nombre de bractées foliacées, de quelques écailles obtuses ; couvert extérieurement d'un léger duvet ; réceptacle étroit et nu ; languettes larges, courtes et dentées ; style bifide et exserte ; tube cylindrique, dilaté à la gorge ; anthères blanches ; style simple, capité ; achène oblong, un peu anguleux : ceux du rayon entourés de cinq squamelles squarreuses et acuminées, surpassant constamment ceux du disque qui sont glabres. La seule esp. connue de ce G. est une pl. annuelle, à feuilles petites et opposées, à fleurs jaunes. Douglas l'a observée en Californie et lui a donné le nom de *Multicaulis*.

ACTINOLITHE. MIN. *V.* ACTINOTE et ÉPIDOTE.

ACTINOMERIS. *Actinomeris.* BOT. Fam. des Corymbifères, Syngénésie Polygamie Frustranée, L. ; G. formé aux dépens de celui des Coréopsides par Nuttal, et confirmé par De Candolle qui en a préféré le nom à celui de *Sterophyton*, donné par H. Cassini à un autre G. réuni par De Candolle à celui de Nuttal. Caractères : calathide radiée ; disque multiflore, réguliflore, androgyniflore ; couronne unisériée, liguliflore, neutriflore ; péricline plan, orbiculaire, inférieur aux fleurs du disque ; formé de squames bisériées, mollement appliquées, foliacées : les extérieures oblongues, les intérieures plus courtes, lancéolées ; clynanthe petit, subhémisphérique, garni de squamelles très-inférieures aux fleurs embrassantes, lancéolées, membranoso-foliacées ; ovaires du disque comprimés bilatéralement, obovales, hispidules, munis d'une petite bordure et d'un bourrelet apicilaire ; aigrette composée de deux squammulles opposées (l'une extérieure, l'autre intérieure) très-adhérentes à l'ovaire, égales, épaisses, roides, cylindriques, aiguës, spiniformes et lisses ; fleurs de la couronne pourvues d'un faux-ovaire et dépourvues de style ; à corolle ayant le tube nul et la languette oblongue, large et tridentée au sommet. Ces caractères ont été établis d'après un exemplaire vivant de l'*A. belianthoides* ; cette pl. est de la Louisiane. Les autres esp., *A. alata*, *ovata*, *alternifolia* et *procera*, faisaient le G. *Pterophyton* de Cassini ; les deux premières croissent au Mexique, les deux autres dans l'Amérique septentrionale. A ces cinq esp., De Candolle en a ajouté trois autres aussi du Mexique, ce sont : *A. tetraptera tetragona* et *pedunculata*.

ACTINOMORPHES. ANNÉL. et MOLL. Nom donné par Blainville à son deuxième sous-règne qui contient les Animaux rayonnés, qu'il divise en deux sous-types.

Les SUBARTICULÉS (douteux) qui constituent la XVIIIe classe du système de l'auteur, intitulée Annulaires. (Les Sipuncules, etc.)

Les ARTICULÉS (vrais) qui contiennent les XIX, XX, XXI, XXII et XXIIIe classes, c'est-à-dire, les Échinodermaires, les Arachnodermaires, les Actinaires, les Polypiaires et les Zoophytaires.

ACTINOMYCE. BOT. Meyen, après l'examen le plus soigné d'une pl. cryptogame de consistance gélatineuse, trouvée sur une substance animale en décomposition dans l'eau, a proposé pour elle la formation d'un G. particulier qui serait le type d'un groupe que l'on pourrait appeler Hydrotremellinées, et qui ne renfermerait que les cryptogames produites sur des substances animales très-altérées.

ACTINONEMA. BOT. Ce G. de la Cryptogamie, fondé par Persoon, a été réuni au G. Dothiden de Fries. L'unique esp., A. Cratdgi, est le *D. Geographica*, qui est un *Sphærica* pour De Candolle.

ACTINOPHORE. INS. *V.* ATEUCHUS.

ACTINOPHRYS. INFUS. G. de la fam. des Enchélies, selon la méthode de classification publiée par Ehrenberg, dont le principal caractère consiste dans une bouche terminale, droite, obtuse, garnie de cils ; corps nu, subglobuleux.

ACTINOPHYLLE. *Actinophyllum.* BOT. Fam. des Araliacées. Ruiz et Pavon (Flor. Péruv. t. 3), ont fait mieux connaître, sous ce nom, le G. Sciodaphyllum de Brown, encore qu'ils n'eussent point acquis par là le droit de changer un nom plus ancien. Divers botanistes ont choisi, de préférence, le nom nouvellement imposé, et nous l'adopterons pour éviter de nouveaux changements. Toutes les esp. appartenant à ce G., sont originaires de l'Amérique équinoxiale. Ce sont des Arbres ou Arbustes gummifères, à feuilles digitées. Leurs fleurs réunies en tête, et disposées en grappes terminales, ont un ovaire infère, couronné par un calice peu sensible et entier, une corolle de cinq à sept pétales, réunis en calotte et tombant aussitôt que les étamines commencent à se développer ; cinq à sept étamines épigynes et autant de styles. Le fruit est une réunion de plusieurs fruits, dont chacun présente cinq à sept loges monospermes.

ACTINOSPORE. *Actinospora.* BOT. G. de la Fam. des renonculacées, établi par Fischer pour une plante de la Daouvie, qui avait été primitivement placée parmi les Actæas. Caractères : estivation imbriquée ; calice à quatre ou cinq sépales pétaloïdes et réguliers ; corolle nulle ; étamines nombreuses, placées sur plusieurs rangs : les extérieures adhérentes par paires, avec leurs filaments dilatés, terminés par des anthères géminées, sessiles ; de trois à huit akènes secs, déhiscents et polyspermes.

ACTINOSTOME. ZOOL. Épithète par laquelle on désigne les animaux qui ont la bouche rayonnée. Latreille a donné ce nom à un ordre de la classe des Hélianthoïdes, comprenant ceux qui ont la bouche entourée de rayons portant des tentacules.

ACTINOTE. *Actinotus.* BOT. C'est le nom d'un nouveau G. de la fam. des Ombellifères, proposé par La Billardière, pour une pl. tout à fait singulière qu'il a trouvée à la Nouvelle-Hollande, et qu'il a nommée *Actinotus Helianthi*. Elle est herbacée et tomenteuse ; ses feuilles sont pinnatifides ; ses fleurs, réunies et rapprochées les unes contre les autres, sont disposées comme celles d'une pl. radiée, c'est-à-dire qu'elles sont polygames, réunies sur un réceptacle commun, et environnées d'un involucre formé de bractées blanchâtres, très-longues ; les fleurs hermaphrodites ont un ovaire infère, couronné par les cinq dents du calice, à cinq étamines avec un seul style bifide, dont chaque branche est terminée par un stigmate claviforme, velu, accompagné d'une longue soie ; le fruit est uniloculaire, monosperme. Les fleurs mâles manquent de pistil et ont le

calice supère. — Ce G. est le même que l'*Eriocalia* de Smith.

ACTINOTE. MIN. *V.* AMPHIBOLE.

ACTINOTHYRIUM. BOT. Ce G. de pl. Cryptogames (hypoxylées) a été fondé par Kunze et comprend trois esp. qui se distinguent par une endoplèvre ou tegmen scutiforme radié-fibreux, recouvrant des sporidies fusiformes.

ACTINOTUS. POL. Gravenhorst a formé ce G. nouveau de Polypes à polypiers, pour une esp. qu'il a trouvée sur les bords de la mer, aux environs de Trieste, et qu'il a nommée A. *coccineus*. Les caractères qu'il assigne au G. sont : partie pierreuse cylindrique, fixe, bifourchue à l'extrémité; orifice terminal des branches infundibulaire, strié en rayons.

ACTINOZOAIRES. S. de Radiaires.

ACTINOZOÉS. *Aceph.* Nom que donne Latreille au second embranchement de ses animaux Acéphales, qui compose le second ordre de la classe des radiaires de Lamarck.

ACTINURE. *Actinurus.* INFUS. G. établi par Ehrenberg, dans sa fam. des Philodinées. Caractères : des yeux frontaux; une queue trifide et garnie de cornicules (ayant par conséquent cinq pointes); un prolongement frontal.

ACTITIS. OIS. S. de Bécasseau.

ACTORE. *Actora.* INS. Diptères. Fam. des Athéricées. Meigen a établi ce sous-genre pour les esp. chez lesquelles le nombre des segments abdominaux est de six. Ces diptères sont de tous ceux qui font partie du grand G. Mouche, les plus remarquables par la manière dont la tête est comprimée.

ACUCÉPHALE. *Acucephalus.* INS. G. d'Hémiptères de la fam. des Cicadaires, formé par Germar aux dépens du *Cercopis* de Fabricius; il comprend les esp. de ce dernier G. qui ont le vertex trigone, le col très-large et le front entier. Telles sont les *Cercopis striata*, Fab., *cicada subrustica*, Pall., etc.

ACULEATA. MAM. et INS. C'est-à-dire, *Épineux* ou *Porte-Aiguillon*. Nom imposé par Illiger à sa treizième fam. des Mammifères, qui contient les Animaux de cette classe hérissés de piquants, et appelés Hystriciens par Desmarest. — Latreille applique ce nom à la seconde section des Hyménoptères.

ACULÉIFORME. En forme d'aiguillon.

ACUMINÉ. Nom donné à tout organe dont l'extrémité supérieure se rétrécit subitement pour former une pointe qui change la courbure des bords ou des côtés.

ACUPALPE. *Acupalpus.* INS. Latreille a établi ce G. aux dépens des Stenolphes de Dejean, Coléoptères, fam. des Carnassiers ou carabiques. Ses caractères sont d'avoir les quatre tarses antérieurs peu différents des postérieurs, avec les articles intermédiaires arrondis, presque grenus et velus; les palpes extérieurs terminés par un article pointu; la lèvre supérieure en carré moins long que large; les mandibules peu avancées, arquées et aiguës; une dent simple au milieu de l'échancrure du menton; le corps oblong; le corselet cordiforme et les élytres allongées, presque parallèles. Les ins. de ce G., dont le *Carabus vespertinus* de Panz. peut être considéré comme le type, sont en général forts petits, d'une couleur brune ou noirâtre. On les trouve dans toute l'Europe, sous les pierres.

ACURNIER. BOT. S. vulg. de Cornouiller.

ACUROA. BOT. *V.* ACOUROA.

ACUTANGULÉ. Angles aigus et tranchants.

ACUTICAUDE. ZOOL. A queue aiguë.

ACUTIPENNE. OIS. Ayant les rectrices ou plumes de la queue fort aiguës.

ACYNOS. BOT. Mœnch a fait des *Thymus acynos*, et *alpinus*, L. etc., un G. qu'il a distingué des Thyms; mais les caractères qu'il lui a donnés paraissent trop peu importants pour adopter cette séparation.

ACYPHYLLA. BOT. Sous ce nom, Forster avait fait un G. d'une pl. ombellifère de la Nouvelle-Zélande, que Linné fils a réuni aux Lasers. Cependant quelques différences semblent résulter des cinq dents de son calice persistant, du nombre des côtes de son fruit, porté à dix par une ligne saillante sur le dos de chacun des deux akènes acollés, de ses ombellules, dont quelques-unes sont plus courtes et quelques-unes mâles; de ses involucres et involucelles à trois ou cinq folioles rejetées sur le côté, et enfin de ses feuilles mucronées.

ADA. OIS. G. de la classe des Insectivores voisin des Gobe-mouches et formé à leurs dépens pour les esp. dont le bec est allongé, triangulaire, assez robuste, un peu déprimé, comprimé vers la pointe, qui est effilée; tarses allongés, grêles; queue moyenne deltoïdale. Ces esp. sont les *Musc. nigerrima*, *rufogularis*, *commersonii;* toutes de la mer du Sud.

ADAMANTA. BOT. S. de Jusquiame.

ADAMANTIN. (Spath.) MIN. *V.* ANDALOUSITE.

ADAMAS. MIN. N. anc. du Diamant.

ADAMBE ou ADAMBOÉ. *Adambea.* BOT. (Rhéede, *Hort. malab.* T. IV, p. 45, 47, pl. 20, 22.) Lamark, dans l'Encyclopédie, a formé de ces arbrisseaux un G. qui n'a point été adopté et qui rentre dans le G. *Lagerstroemia.*

ADAMENON. BOT. *V.* ADAMANTA.

ADAMIE. *Adamia.* BOT. G. de la fam. des Araliacées, Didynamie Ang., institué par le docteur Wallich, dans sa Flore des Indes, pour un arbuste qu'il a trouvé sur les limites du Tibet. Caractères : calice adné à l'ovaire, avec son limbe divisé en cinq segments, cinq pétales épygines, entourant l'ovaire et alternant avec les divisions du calice; dix étamines; cinq styles avec leurs stigmates en massue ou bilobés. Le fruit consiste en une baie infère, couronnée, à cinq loges polyspermes. L'*A. Cyana* est jusqu'ici la seule esp. du G. Wallich l'a figurée pl. 56 de sa Flore du Népaul; c'est un arbrisseau rameux et glabre; à feuilles opposées, pétiolées, oblongues, lancéolées et dentelées; à fleurs bleues ou purpurines, nombreuses et rassemblées en corymbe terminal.

ADAMSIE. *Adamsia.* BOT. Fam des Liliacées, Hexandrie Monogynie, L.; ce G. a été établi par Willdenow; ses caractères consistent dans une corolle campanulée à six divisions; un nectaire campanulé, plus court que la corolle, portant six dents staminifères; l'ovaire est infère, surmonté d'un stigmate trifide; le fruit est une capsule à trois loges. Une seule pl., d'un aspect fort agréable, compose ce genre.

ADANSONIA. BOT. *V.* BAOBAB.

ADAPIS. MAM. FOSS. Cuvier a donné ce nom, que Gesner avait autrefois appliqué au Daman, pour désigner un quadrupède fossile de la fam. des Pachydermes, dont quelques débris ont été trouvés dans le calcaire des environs de Paris. Autant qu'a pu en juger l'illustre auteur de l'histoire des Animaux fossiles, la forme générale de celui-ci paraît avoir été à peu près celle du hérisson, mais elle était d'un tiers plus grande; on ne découvrait ni en haut, ni en bas plus de quatre incisives (deux de chaque côté dans les deux mâchoires) à la supérieure et à l'inférieure; elles étaient tranchantes et un peu obliques comme celles de l'*Anaplotherium;* après elles venaient tant en haut qu'en bas, une canine conique plus grosse et un peu plus saillante que les autres dents. Les molaires doivent avoir été au nombre de sept; on en voyait six à la mâchoire supérieure et il paraît qu'il y en avait une septième plus en arrière. C'est dans l'opinion de Cuvier encore un G. particulier dont la race est entièrement éteinte.

ADAR. OIS. S. de Canard eider.

ADARCES. POL. S. d'Eschares.

ADDA. REPT. S. de Scinque officinal.

ADDAX. MAM. S. de Strepsiceros.

ADDER. REPT. S. de Vipère commune.

ADÈLE. *Adela*. INS. G. de Lépidoptères diurnes, établi par Latreille qui l'a rangé dans la septième tribu, celle des Tinéites. Caractères : antennes excessivement longues, fort rapprochées à leur base; yeux grands, presque contigus dans les mâles; ailes couchées presqu'en toit, longues et élargies postérieurement; tête petite, à peu près pyramidale; trompe allongée et munie de deux palpes cylindriques et velues. Ce G. est un de ceux dont il faut indiquer en peu de mots l'histoire, afin d'éclaircir sa synonymie, que quelques auteurs ont fort embrouillée. — Le G. Alucite, créé par Fabricius, formait un groupe assez incohérent; Latreille, tout en le conservant, voulut le restreindre; et, pour y réussir, il en retira plusieurs espèces, dont il composa le G. Adèle, que Hoffmansegg avait aussi distinguées sous le nom de Némophore; mais Fabricius (Suppl. Entomol.) ne tint compte ni des travaux des autres, ni de ceux qu'il avait faits lui-même; il transporta la dénomination d'Alucite aux Adèles de Latreille, et imagina celle d'Ypsolophe, pour l'appliquer aux individus auxquels ce savant avait religieusement conservé le nom d'Alucite. Ces Lépidoptères, tous très-petits et ornés de couleurs fort brillantes, souvent métalliques, se rencontrent au printemps dans les bois. Leurs chenilles se forment une sorte d'enveloppe avec des fragments de feuilles, et la transportent avec elles, comme font les Teignes. Plusieurs esp. ont été décrites par Fab. et figurées par Hubner (Lépidoptères d'Europe.) Nous citerons 1° la Coquille d'Or de Geoffroy, qui est l'*Alucita Degeerella* de Fab., l'Adèle Degeerelle de Latreille; 2° l'Adèle Réaumurelle, *Adela Reaumurella* de Latreille, qui est la Teigne noire bronzée de Geoffroy, *Alucita Réaumurella* de Fab., laquelle sert de type au G. Adèle.

ADELHORT. MAM. S. de Cerf élan.

ADÉLIE. *Adelia*, BOT. Linné a ainsi nommé un G. de la fam. des Euphorbiacées, Diœcie Monadelphie, désigné par Houston et Brown sous le nom de *Bernardia*. Il renferme des Arbrisseaux dioïques dont les fleurs sont extrêmement petites. Le calice est à trois ou cinq divisions dans les fleurs mâles, et il porte une trentaine d'étamines dont les filets sont soudés en tube cylindrique; dans les fleurs femelles, on trouve un ovaire surmonté de trois stigmates, quelquefois portés sur des styles courts. Le fruit est globuleux tricoque; chaque coque est monosperme. Ce G. renferme quatre esp., dont trois sont originaires de l'Amérique méridionale, et une de l'Amérique septentrionale. C'est à ce G. que l'on doit rapporter l'Acidoton de Swartz.

ADÉLIE. *Adelium*. INS. Coléoptères pentamères; G. de la fam. des Sténélytres. Caractères : forme générale ovalaire; corselet plus large que long, presque orbiculaire, échancré en devant, tronqué à l'autre bout; dilaté et arqué latéralement; antennes presque filiformes dont la plupart des articles sont pour ainsi dire en cône renversé. Les esp. de ce G. qui touche de très-près aux Helops, se trouvent plus spécialement à la Nouvelle-Hollande, et l'on remarque parmi eux l'*A. calosomoides* de Kirby.

ADELLO. POIS. N. vulg de l'Esturgeon.

ADELOBOTRYS. *Adelobotrys*. BOT. G. de la fam. des Mélastomacées, créé par De Candolle pour un arbuste grimpant, trouvé dans la Guyane française, et encore trop imparfaitement observé pour en présenter une analyse rigoureuse. Le calice est libre, presque campanulé, avec son limbe partagé en cinq dents courtes et obtuses; les pétales, au nombre de cinq, sont ovales; il y a dix étamines supportant un pareil nombre d'anthères fourchues à la base et bivalves au sommet. L'ovaire est arrondi, surmonté d'un style filiforme que couronne un stigmate obtus. Le fruit qu'entoure le calice persistant, est une capsule à cinq loges, qui s'ouvre en cinq valves et renferme une grande quantité de petites semences attachées à une columelle à cinq angles qui forment les cloisons.

ADÉLOBRANCHES. *Adelobranchia*. MOLL. C'est-à-dire *dont les branchies ne sont point apparentes*. Dénomination créée par Duméril (*Zool. anal.*) pour caractériser les Mollusques Gastéropodes, dont effectivement les branchies ne sont point visibles; dans la classification de cet auteur, c'est la 3e fam. de l'ordre des Gastéropodes, et comprenant, outre les Tectibranches et les Pulmonés, avec ou sans opercule, les Pectinibranches Pomastomes, le G. Sigaret et les Haliotides de l'ordre des Scutibranches. Blainville paraît avoir adopté cette dénomination en la restreignant aux seuls Pulmonés sans opercule. Depuis l'ouvrage de Duméril, la fam. des Adélobranches a dû, par suite des nouvelles observations, se subdiviser beaucoup; elle a fourni plusieurs ordres dans lesquels le système respiratoire est notablement différent, quoique dans tous, les branchies ne soient pas visibles, ce qui a empêché de conserver cette dénomination.

ADELOCÈRE. *Adelocera*. INS. Décoléoptères pentamères. G. de la fam. des Serricornes, qui se distingue de tous les autres élatérides par des antennes filiformes, les articles des tarses entiers et sans palettes en dessous, les deux pattes antérieures se logeant dans les enfoncements latéraux du corselet. Latreille en établissant ce G. y a admis l'*Elater ovalis* de Germar, l'*Elater fus-*

cus de Fab. et quelques autres rapportés des Indes par Labillardière.

ADELOGÈNE. MIN. Brongniard qualifie ainsi les roches dont les parties constituantes sont d'une ténuité si grande que la masse qui en résulte a l'aspect homogène.

ADELOPNEUMONES. MOLL. Gray appelle ainsi un ordre de la classe des Gastéropodes, comprenant ceux qui respirent par des trachées aériennes, cachées dans l'intérieur du corps.

ADELOSINE. MOLLUSQUES de la fam. des Céphalopodes, tribu des Agathisthèques ou Milliores. C'est un des six G. formés par D'Orbigny, et qui se distinguent des autres en ce que leurs cellules sont simples, peu nombreuses et rassemblées comme en peloton.

ADELOSTOME. *Adelostoma*. INS. Coléoptères hétéromères G. de la fam. des Mélasomes. Caractères : corps étroit et allongé ; corselet presque carré, un peu rétréci postérieurement ; abdomen en carré long, arrondi en arrière ; antennes assez grosses, presque perfoliées et dont les articles, à l'exception du dernier, sont presque tous lenticulaires et égaux ; labres, mandibules et palpes cachés. Un insecte, *A. Sulcatum*, apporté par Labillardière de son voyage de Syrie, et retrouvé depuis par Goudot à Tanger et par Duponchel jeune, aux environs de Cadix, est le type de ce genre.

ADELPHIE. BOT. On désigne, par ce mot, la réunion des étamines par leurs filets, considérée d'une manière générale.

ADEN. *Adenia*. BOT. Petit Arbrisseau de l'Hexandrie Monogynie, trop imparfaitement observé pour qu'on puisse déterminer à quelle fam. il appartient. Ses feuilles sont alternes et palmées ; les fleurs, fasciculées sur des épis terminaux, ont leur calice tubulé, à six divisions, portant à son sommet six pétales blancs. Le style est échancré. L'Aden se trouve en Arabie, où il passe pour un violent poison.

ADENAIRE. *Adenaria*. BOT. Fam. des Lythrariées ; G. établi par Kunth pour quelques arbres nouveaux de l'Amérique mérid. dont les feuilles opposées et très-entières se font remarquer par les points glanduleux qui tapissent leur face inférieure de même que les principales parties de l'inflorescence ; les fleurs sont blanches et en quelque sorte portées sur des ombelles axillaires. Les caractères assignés au G. consistent dans un calice turbinato-campanulé à quatre ou cinq divisions : quatre ou cinq pétales onguiculés ; huit à dix étamines adhérentes à la base du calice ; un ovaire biloculaire ; un style et un stigmate bilobés. Le fruit est arrondi, indéhiscent, à demi couvert par le calice ; les graines sont anguleuses et fortement serrées les unes contre les autres.

ADENANDRA. BOT. G. de la fam. des Diosmées, établi par Wendland, et qui a pour type le *Diosma uniflora*. Caractères : calice monosépale, à cinq divisions profondes ; corolle de cinq pétales insérés autour d'un disque périgyne, à cinq lobes ; dix étamines dont cinq seulement sont fertiles, ayant les anthères glanduleuses au sommet ; le fruit est une capsule ovoïde, à cinq loges, contenant chacune deux graines arillées ; elle s'ouvre en cinq valves. Les Adenandres sont peu nombreux et la plupart originaires du Cap ; telles sont l'*A. uniflora* et l'*A. umbellata*.

ADENANTHERA. BOT. G. de la fam. des Légumineuses, Décandrie Monogynie, L. Caractères : calice court et à cinq dents ; corolle formée de cinq pétales réguliers ; dix étamines libres et égales, dont les anthères sont terminées par une petite glande ; gousse très-allongée, comprimée, bosselée, contenant plusieurs graines arrondies, renfermées dans des cavités membraneuses. Les esp. qui composent ce G. sont des Arbres à feuilles bipinnées, ayant les fleurs assez petites et en grappes ; ils sont originaires des îles Moluques ou de l'Inde. L'Adenanthère à graines rouges, *A. pavonina*, L., a les semences arrondies, luisantes, d'un rouge éclatant ; elles servent d'aliment dans quelques contrées de l'Inde. On en fait aussi des colliers et d'autres ornements. On désigne souvent ce G. sous le nom de Condori.

ADENANTHOS. BOT. Ce G. de la fam. des Protéacées, renferme plusieurs Arbrisseaux de la Nouvelle-Hollande, à feuilles éparses, planes et simples dans les uns, filiformes et composées dans les autres ; à fleurs tantôt axillaires, solitaires et rouges, tantôt terminales, rassemblées en petit nombre et jaunâtres. Chacune de ces fleurs est ceinte d'un involucre à quatre ou huit folioles imbriquées et écailleuses. Elles offrent un calice tubuleux, à quatre divisions supérieures, dont chacune soutient une anthère sessile ; il est fendu latéralement pour le passage d'un long style, et se sépare plus tard par une fissure circulaire, en deux portions dont l'inférieure persiste autour du fruit ; celui-ci est situé sur un support qu'entourent, à sa base, quatre glandes sous forme de petites écailles allongées ; c'est une noix ventrue, remplie par une graine unique. Trois esp. sont figurées par Labillardière (Tab. 36, 37 et 38 des Pl. de la Nouv.-Holl.).

ADENARIUM. BOT. Rafinesque a établi sous ce nom (*Journal de Phys.*, 1818), dans la f. des Paronychiées, un G. dont les caractères sont rapportés par De Candolle, au tome 3, p. 366, de son Prodrome, sans néanmoins que le savant professeur décide s'il doit être maintenu ; ce G., dont le calice est divisé en 5 segments, la corolle composée de cinq pétales entiers, insérés sur les bords du calice, ainsi que les dix étamines, l'ovaire surmonté de trois ou cinq styles qu'entourent dix glandes fixées au réceptacle, n'admet encore qu'une seule esp. trouvée sur les bords sablonneux de la Méditerranée. C'est une plante herbacée presque charnue, à feuilles ovales, avec ses tiges terminées par un bouquet de petites fleurs blanchâtres.

ADENILÈME. *Adenilema*. BOT. G. de la fam. des Rosacées, que le Dr Blume a créé pour un arbrisseau grimpant qu'il a découvert à Java, dans les montagnes de Gede. Il offre pour caractères : un calice campanulé, à cinq divisions recouvertes extérieurement de poils glanduleux ; cinq pétales petits, insérés au calice ; des étamines nombreuses, ayant la même insertion que les pétales ; un ovaire surmonté d'un style que couronne un stigmate pelté ; une capsule entourée du calice persistant, à une seule loge, déhiscente latéralement ; huit à douze graines attachées alternativement de chaque côté de la suture ; l'enveloppe externe du spermoderme est testacée ; l'embryon est albumineux ; les cotylédons sont testacés et la radicule courte et centripète. L'*A. fallax* a le port des ronces, mais il est privé d'épines ; ses feuilles sont alternes, cordées, acuminées, trilobées, incisées, dentelées et

bistipulacées. L'inflorescence se compose d'une grappe paniculée, terminale; une bractée accompagne chaque fleur.

ADENOCALYX. BOT. Bactrio avait fondé sous ce nom un G. de Plantes légumineuses dont l'unique esp., *A. mollis*, a été réunie par Kuntz à son G. *Coultinia* et par Sprengel au G. *Cesalpinia*.

ADENOCARPE. *Adenocarpus*. BOT. De Candolle, dans le supplément de la Flore française, a détaché plusieurs esp. du G. Cytise, pour en faire un nouveau G. qu'il a nommé *Adenocarpus*, à cause des glandes nombreuses dont le fruit est recouvert. Il appartient à la fam. des Légumineuses, à la Diadelphie Décandrie, L. Caractères : calice bilabié, avec la lèvre supérieure bifide, et l'inférieure trilobée, papilionacée, ayant la carène droite : les dix étamines sont monadelphes. Le fruit consiste en une gousse comprimée, oblongue; ses valves sont planes et recouvertes de petites glandes pédicellées. Les esp. rapportées à ce G. par De Candolle sont : les *Cytisus parvifolius, telonensis, complicatus, foliosus* et *hispanicus*. Les deux premières croissent en France; et toutes sont des sous-arbrisseaux rameux, à feuilles trifoliolées : leurs fleurs sont jaunes et en grappes.

ADENOCAULE. *Adenocaulon*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par Hooker dans ses Mélanges de bot. avec les caractères suivants : calathide composée de neuf à dix fleurs hétérogames, tubuleuses, dentées : celles du rayon femelles, les autres mâles; involucre de sept écailles réfléchies et placées sur un seul rang; réceptacle nu; akène ovale-oblong, garni en dessus de glandules saillantes. Les deux esp. admises dans ce G. sont des pl. herbacées et vivaces de l'Amérique occidentale.

ADENOCREPIDE. *Adenocrepis*. BOT. Ce G. a été institué par le Dr Blume, dans la fam. des Euphorbiacées. Les fleurs sont dioïques; le calice est profondément divisé en quatre parties; la corolle est nulle : dans les mâles les étamines, au nombre de six, ont leurs filaments dressés, insérés sous un rudiment de pistil cyathiformes, alternants avec des glandes; les anthères sont introrses et didymes. Les fleurs femelles ont un ovaire subglobuleux à deux loges renfermant chacune deux ovules; le stigmate est obtus et velu. La seule esp. qui, jusqu'à ce jour, constitue le G., est un arbre élevé de quarante pieds environ, à feuilles alternes, oblongues, crénelées, glabres, ayant de chaque côté de leur base une petite stipule caduque. Les fleurs sont disposées en grappes axillaires ou latérales, et chacune d'elles est portée sur un court pédicelle. Blume a nommé cette esp. *A. Javanica*.

ADENOCYCLE. *Adenocyclus*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par Lesson, pour une pl. nouvellement rapportée de l'île de la Trinité, et dont les caractères sont : calathide uniflore; involucre oblongo-cylindracé, formé d'écailles imbriquées dont les intérieures sont beaucoup plus longues; réceptacle punctiforme; corolle régulière, tubuleuse, à limbe assez profondément divisé en cinq lobes acuminés; filaments glabres et lisses; anthères incluses; akène presque conique, faiblement sillonné et très-glabre; nectaire alvéolaire; disque épigyne, garni, dans son pourtour, de glandes saillantes. L'*A. condensatus*, Less., est un Arbrisseau rameux, à feuilles alternes, pétiolées, ovales-oblongues, acuminées, presque entières et glabres; les corymbes sont terminaux et les corolles rosacées.

ADENODE. *Adenodus*. BOT. G. établi par Loureiro pour un Arbuste de la Cochinchine qui paraît appartenir à la fam. des Élæocarpées. Caractères : périanthe à cinq divisions lancéolées, réfléchies et décidues; corolle à cinq pétales ovales, presque dressés, égaux en longueur avec les divisions du calice, découpés en lanières filiformes, vers le sommet; nectaire composé de cinq glandules grandes, bilobées et persistantes. Quinze étamines à filaments courts, étalés, insérés au réceptacle, portant des anthères oblongues à quatre côtes. Ovaire allongé, surmonté d'un style subulé qui ne dépasse pas les étamines et que couronne un stigmate acuminé. Le fruit est une drupe ovato-oblongue, petite, glabre, monosperme, contenant plusieurs semences nuculeuses, oblongues et rugueuses. L'A. sylvestre, seule esp. connue jusqu'à ce jour, a les feuilles ovales-lancéolées, dentelées, glabres et alternes, les fleurs blanches, nuancées de pourpre et réunies en épi terminal.

ADENOGRAMME. *Adenogramma*. BOT. Ce G. de la fam. des Aizoïdées, Pent. Digyn., a été établi par Reichenbach, pour une pl. originaire du cap de Bonne-Espérance, qui a fourni les caractères suivants : calice à cinq divisions; point de corolle; cinq étamines périgynes, alternes avec les divisions du calice; capsule monosperme, granulée, oblongue, comprimée, gibbeuse de chaque côté de la base, à bords garnis d'une rangée de glandes. On ne connaît encore que l'*A. Mollugo*.

ADENOLEPIDE. *Adenolepis*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, institué par Lesson qui lui donne pour caractères : calathide composée de plusieurs fleurs hétérogames; fleurons de la circonférence neutres : languette subelliptique, échancrée; ceux du disque hermaphrodites, tubuleux, à cinq dents; réceptacle plan, bractéolé; involucre cylindracé, égal au disque, formé d'écailles linéaires, disposées sur deux rangs : les intérieures foliacées, terminées par une grande glandule; anthères exsertes; akènes comprimés et nus, ayant au lieu d'aigrette, une sorte de bec qui le termine. C'est une petite pl. annuelle des îles Sandwich, dont les feuilles sont opposées, pétiolées et divisées en trois segments; les supérieures sont sessiles et trilobées; les calathides sont petites, solitaires, terminales et jaunes.

ADENONCOS. BOT. C'est encore au Dr Blume que nous sommes redevables de ce G. nouveau de la fam. des Orchidées. Périanthe composé de cinq pièces dressées presque égales; labelle concave, charnu, glanduleux et renflé intérieurement avec son limbe non divisé; gynostème court, obtus, échancré intérieurement et vers le sommet; anthère terminale, demi-biloculaire; quatre masses polliniques, subglobuleuses, un peu comprimées, céréacées, portées sur un petit pédicelle commun élastique et pelté à sa base. Une seule esp., *A. Virens*, est décrite par Blume qui l'a trouvée parasite sur les vieux troncs des forêts montueuses du Puntjar, dans l'île de Java. C'est une pl. assez petite, à tiges simples, à feuilles distiques, linéaires, aiguës, charnues, canaliculées en dessus. Les pédoncules sont opposés aux feuilles, solitaires, pourvus d'un petit nombre de fleurs sessiles et verdâtres.

ADENOPELTIDE. *Adenopeltis*. BOT. G. formé dans la

fam. des Euphorbiacées, par Bertero, et confirmé depuis par De Jussieu qui lui assigne les caractères suivants : fleurs monoïques et amentiformes; calice nul; deux étamines dans les fleurs mâles : leurs filaments sont cornés à leur base et n'en présentent qu'un seul dans leur partie inférieure. Les fleurs femelles ont trois styles simples et inclinés; le fruit est une capsule à trois lobes et à trois coques. Ce G. n'admet encore qu'une esp. *A. Colliguay*, originaire du Chili; c'est un arbrisseau à feuilles alternes, ovalaires et glanduloso-dentées; il y a ordinairement une ou deux fleurs femelles à la base de chaque châton, toutes les autres sont mâles, sessiles, solitaires entre les écailles.

ADENOPHORE. BOT. G. de la fam. des Hydrophytes, proposé par Beauvois. Fischer a aussi proposé sous ce même nom un G. qui a été réuni au G. Campanule.

ADENOPHYLLE. *Adenophyllum*. BOT. Ce G. de la fam. des Corymbifères, Syngénésie Polygamie superflue, L., a été établi par Persoon. C'est le même que Cavanilles avait nommé *Willdenovia*, et Willdenow *Schlechtendalia*. Il a des rapports marqués avec le G. *Tagetes*. Cassini le place dans sa tribu des Héliantbées. Ses capitules sont radiés; son réceptacle paléacé; son involucre double; l'extérieur plus court est formé de folioles étalées et glanduleuses à leur base; l'extérieur se compose de folioles dressées, linéaires; il est également glanduleux à sa base; ses fleurons sont hermaphrodites, fertiles, à six ou huit lobes; les demi-fleurons, au nombre de huit, sont femelles : le fruit est couronné par cinq arêtes. L'esp. qui forme ce G., *A. coccineum*, est une pl. herbacée et vivace, du Mexique.

ADENOROPIE. *Adenoropium*. BOT. G. de la fam. des Euphorbiacées, institué par Pohl, aux dépens de l'ancien G. *Jatropha* de Linné. L'auteur lui donne pour caractères : fleurs mâles, calice à cinq divisions dentées et glanduleuses en leurs bords; corolle à cinq pétales; huit ou dix étamines libres jusque vers le milieu de la corolle; nectaires formés de cinq glandes presque unies. Fleurs femelles : calice à cinq divisions persistantes, leurs bords sont dentés et glanduleux; cinq pétales; trois stigmates cordés, presque peltés et ondulés; capsule presque ronde, elliptique, retuse au sommet et à trois coques. Le Dr Pohl en décrit vingt-trois esp. qu'il a observées et étudiées sur les terrains vagues et parmi les broussailles des provinces méridionales du Brésil. La plupart de ces plantes ont été signalées par Jacquin et d'autres botanistes par leurs affinités avec les G. Ricin, Aleurites, Croton, etc. Ce sont en général des arbrisseaux et sous-arbrisseaux inermes, lactescents, à feuilles simples, à fleurs axillaires, réunies en corymbes.

ADENOS. *V.* COTON.

ADENOSMA. BOT. Brown a nommé ainsi un nouveau G. de la fam. des Scrophularinées, qui comprend une esp. trouvée dans la Nouvelle-Hollande. Caractères : calice à cinq divisions, dont la supérieure est plus grande; corolle bilabiée, à lèvre supérieure entière; l'inférieure a trois lobes égaux; quatre étamines didynames, dont les anthères sont rapprochées; stigmate élargi; capsule ovoïde, bivalve, terminée en pointe crochue. Ce G. a quelque analogie avec les Acanthacées. L'*A. cœrulea* est une pl. annuelle, velue, glanduleuse, terminée par un épi de fleurs bleues.

ADENOSTEMMA. BOT. G. appartenant à la fam. des Corymbifères et à la section que caractérisent un phoranthe et un akène nus avec des fleurs toutes flosculeuses; c'est le même que le G. *Lavenia* de Swartz. L'involucre est hémisphérique, à plusieurs folioles égales, légèrement imbriquées; les corolles très-petites, velues en dedans; les stigmates longs; l'akène sans aigrette, mais avec trois glandes pédicellées au sommet. C'est Forster qui a établi ce G. d'après une esp., *A. viscosa* (*Verbesina Lavenia*, L.), trouvée dans les îles de la mer du Sud. Une autre est originaire de la Jamaïque; c'est le *Cotula Verbesina*, L.

ADENOSTEMON. BOT. *V.* GOMORTEGA.

ADENOSTYLÉES. BOT. Tribu établie par Cassini dans la fam. des Synanthérées.

ADENOSTYLE. BOT. Sous ce nom, Cassini fait un nouveau G. de plusieurs esp. de Cacalies, dont le capitule est uniquement composé de fleurons hermaphrodites; l'involucre formé de bractées égales, disposées sur un seul rang; le phoranthe nu; l'aigrette qui surmonte l'akène, simple. Ce G. appartient à la fam. des Corymbifères, et à la Syngénésie Polygamie égale de L.

ADENOSTYLIDE. *Adenostylis*. BOT. G. de la fam. des Orchidées, auquel le docteur Blume, son fondateur, assigne pour caractères : périanthe ringent; les sépales latéraux, et les pétales placés en dessous du labelle; l'intermédiaire voûté; labelle renflé à sa base, soudé au gynostème, pubescent à l'intérieur, avec son limbe épais, spathulé et non divisé; gynostème court, échancré au sommet, gonflé de chaque côté; anthère dorsale, biloculaire; masses polliniques au nombre de deux, ovales subbilobées, granuleuses, enveloppées d'une pellicule commune. Ce G., qui a beaucoup d'affinité avec le *Neottia*, se compose de plusieurs esp. originaires de Java; ce sont des pl. herbacées, terrestres, à feuilles linéaires, acuminées; l'épi est spiral, composé de fleurs sessiles, blanchâtres et munies de bractées.

ADENOTRICHIE. *Adenotrichia*. BOT. Sous ce nom le prof. Lindley a établi dans la fam. des Synanthérées, Syng. Polyg. superflue de Linné, un G. voisin du *Munzonia*; mais il en diffère par les écailles de l'involucre qui ne sont pas trifides à l'extrémité, et par ses feuilles alternes. Ses caractères sont : involucre double, polyphylle : l'extérieur à écailles subulées et glanduleuses, l'intérieur campanulé, à écailles canelées et dressées; fleurons de la circonférence presque entiers et femelles, ceux du disque filiformes, tubuleux et hermaphrodites; anthères mutiques; style filiforme; stigmates étalés, linéaires, tronqués au sommet; fruit glabre, cylindrique, strié; aigrette poilue, scabriuscule; réceptacle nu. L'A. amplexicaule est une pl. herbacée, récemment découverte au Chili; elle est velue, à feuilles simples, presque pennées, ovales-lancéolées; les fleurs sont jaunes.

ADÉONE. *Adeona*. POL. G. de l'ordre des Polypiers à réseau ou Escharées. Les Adéones ont une tige articulée comme l'axe des Isidées, qui est surmontée d'une expansion pierreuse, frondescente ou flabelliforme, parsemée de cellules très-petites, éparses sur les deux surfaces, et percée d'oscules ronds ou ovales. Elles ont de

légers rapports avec les Isis, et se rapprochent des Eschares et des Rétépores par la forme des expansions et par les cellules qui en couvrent les deux surfaces. Ces Polypiers ne sont jamais encroûtés; il est probable cependant qu'une substance gélatineuse et animalisée les enveloppe en entier, et lie entre eux les nombreux habitants de leurs élégantes frondescences. La couleur des Adéones est blanchâtre ou d'un gris de fer quelquefois très-foncé. Elles s'élèvent à deux ou trois décimètres de hauteur. Elles sont originaires des terres australes.

A. GRISE. *A. grisea.* Lamx. Hist. Polyp. 481. Sa tige est courte; l'expansion qu'elle supporte est presque orbiculaire ou flabellée, percée d'oscules et d'une couleur gris-de-fer foncée.

A. ALLONGÉE. *A. elongata.* Lamx. Id. 481. Elle diffère de la précédente par sa tige longue et tortueuse, quelquefois rameuse, et par la forme ovale de son expansion.

A. FOLIACÉE. *A. foliacea.* Lamx. Id. 482. Sa tige est longue, rameuse et couverte de groupes épars, d'expansions foliacées et découpées.

ADEPHAGES. INS. Nom créé par Clairville, et que Latreille applique à la première fam. des Coléoptères pentamères, qu'il désigne aussi sous le nom de *Carnassiers.*

ADESMACÉES. MOLL. Blainville a donné ce nom à une fam. de l'ordre des Acéphalophores lamellibranches, comprenant les esp. dont la coquille n'est point assez grande pour couvrir tout le corps de l'animal, et dont le manteau est complétement fermé et tubuleux.

ADESME. *Adesmus.* INS. G. de Coléoptères tétramères, fam. des Longicornes, établi par Dejean. Il est très-voisin du G. Lamie.

ADESMIE. *Adesmia.* INS. G. de Coléoptères hétéromères institué dans la fam. des Melasomes, par Fischer qui lui assigne pour caractères : antennes grossissant insensiblement vers l'extrémité; dernier article des palpes sécuriforme; labre transversal, échancré et droit; menton anguleux sur les côtés et mitriforme; tête trapézoïdale, rétrécie antérieurement en dessus; mandibules bidentées à l'extrémité; prothorax court; transverse et rétréci en arrière; élytres bombées; corps oblong; pattes longues; tarses filiformes. Ce G., assez nombreux, est un démembrement du G. *Pimelia* de Fab., auquel sont venues se joindre beaucoup d'esp. nouvellement rapportées de l'Égypte, de la Perse, de la Mésopotamie, etc.

ADESMIE. *Adesmia.* BOT. G. de la fam. des Légumineuses, Déc. Monog., établi par De Candolle, dans les Annales des sciences natur.; il lui donne pour caractères : un calice 5-fide, à segments presque égaux et acuminés; une corolle papilionacée : l'étendard recouvrant et enveloppant les autres pétales, avant l'épanouissement; carène recourbée et tronquée vers l'extrémité; étamines distinctes et rapprochées; légume comprimé, à plusieurs articulations transversales; suture supérieure presque droite et un peu épaisse; l'inférieure sinuée et presque lobée; une graine orbiculaire comprimée, un peu réniforme, resserrée entre chaque articulation. Les Adesmies sont des plantes du Sud de l'Amérique, herbacées, à feuilles brusquement ailées, pétiolées, avec stipules lancéolées. Les fleurs, disposées en grappe terminale, sont portées sur des pédoncules axillaires. Le prof. De Candolle a divisé en deux sections les neuf esp. qui constituent ce genre; il a donné à la première le nom de *Patagonium,* sous lequel Schranck avait proposé de désigner tout le G.; il a appelé la seconde *Chætrotricha.*

ADHAR. BOT. S. d'*Andropogon Schœnanthus.*

ADIANTHE. *Adianthum.* BOT. G. de la fam. des Fougères à capsules entourées d'un anneau élastique. Caractères : capsules réunies en groupes linéaires ou arrondis à l'extrémité des feuilles ou des pinnules, et recouvertes par un tégument formé par le bord replié de la feuille elle-même, et s'ouvrant, par conséquent, en dedans. C'est à la face inférieure de ce tégument et sur les nervures qui s'y continuent jusqu'à quelque distance de son bord libre, que sont insérées les capsules. Linné avait confondu dans le G. *Adianthum* les quatre G. *Adianthum, Cheilanthes, Lindsea* et *Davallia.* Les deux derniers diffèrent essentiellement des Adianthes par leur tégument, qui, au lieu d'être formé par le bord replié de la feuille et de s'ouvrir en dedans, naît de l'extrémité des nervures, à quelque distance du bord de la feuille, et s'ouvre en dehors. — Le G. *Cheilanthes* ne diffère des vrais *Adianthum* que par l'insertion des capsules au fond du sinus qui unit le tégument à la feuille, et non pas sur la face interne du tégument lui-même. Les feuilles ou pinnules de ces Fougères ne sont presque jamais traversées par une nervure moyenne; les nervures partent ordinairement en rayonnant, de la base même de la feuille ou de la pinnule, et se divisent ensuite plusieurs fois sans jamais s'anastomoser. Ce mode de division donne aux pinnules de ces Plantes une forme généralement cunéiforme, rhomboïdale ou lunulée et fort élégante. Les feuilles des Adianthes sont presque toujours minces, délicates et translucides; leur tige est grêle, lisse et luisante; leur fronde est souvent très-divisée, et l'ensemble de ces caractères leur a fait donner le nom vulgaire de Capillaires. Presque toutes les espèces de ce G. habitent les régions les plus chaudes du globe; sur environ soixante esp. connues, deux seulement font exception, et atteignent des latitudes assez élevées : l'une est l'*A. Capillus-Veneris,* qui est très-commune dans le midi de l'Europe, et qui croît même jusqu'en Écosse. On le retrouve dans une grande partie de l'ancien et du nouveau continent, à Ténériffe, au Cap, à l'île Mascareigne, aux Antilles, etc. C'est une de ces pl. qui, en petit nombre, paraissent pouvoir supporter des températures très-différentes. L'autre est l'*A. pedatum* qui croît au Canada. Les esp. qui habitent les parties les plus chaudes des deux continents y sont très-inégalement réparties; ainsi les deux tiers, à peu près, habitent les Antilles et la partie équinoxiale du continent de l'Amérique, tandis que l'autre tiers est réparti entre l'Inde, la Nouvelle-Hollande, le Cap, etc. Les deux esp. que nous avons citées comme s'élevant dans la zone tempérée, méritent aussi d'être remarquées, à cause de leurs usages en médecine : la première est connue sous le N. vulg. de *Capillaire de Montpellier;* la seconde sous celui de *Capillaire de Canada.* Ces deux pl. sont également employées pour faire le sirop de capillaire. Elles paraissent ne donner à l'eau dans laquelle on les fait infuser, qu'un peu de matière gommeuse ou mucilagineuse, et un parfum agréable.

ADIANTHITES. FOSS. Empreintes de Fougères qui se

trouvent dans des schistes, et qui ressemblent à celles de l'*Adianthum Capillus-Veneris.*

ADIANTON. BOT. N. anc. de l'Adianthe.

ADIL. MAM. S. de Chacal. *V.* CHIEN.

ADIMAIN OU ADIMNAIN. MAM. N. vulg. d'un grand mouton d'Afrique, couvert de poils, et dont les oreilles sont longues et pendantes.

ADIMONIE. *Adimonia.* INS. G. de Coléoptères tétramères de la fam. des Cycliques, institué par Schranck en faveur de quelques esp. de Galéruques qui lui ont paru différer de leurs anciennes congénères, en ce que le premier et le deuxième articles des antennes sont égaux et plus courts que le quatrième; en outre le labre est échancré antérieurement; du reste les Adimonies diffèrent peu des Galéruques. Le type du G. nouveau est le *Chrysomela alni* de Linné : une seconde esp., *A. Halensis*, a été trouvée par Schranck aux environs de Hale.

ADINA. *Adina.* BOT. G. de la fam. des Rubiacées, Pent. Mon., qu'a établi Salisbury pour deux pl. nouvelles de la Chine, que Lindley avait placées provisoirement parmi les Nauclées. Le tube du calice est oblong, son limbe campanulé, divisé en cinq parties persistantes. La corolle est infundibulaire, à cinq lobes valvés; la gorge est glabre. Les anthères sont sessiles et incluses sur le sinus des lobes. Le style est saillant hors de la corolle, terminé par un stigmate en tête ovale. La capsule est membraneuse, presque pyramidale, à deux loges, à quatre valves, déhiscente par le sommet. Les graines, au nombre de deux ou quatre dans chaque loge, sont oblongues, marginées, attachées par un ombilic spongieux à un axe central, qui naît à l'extrémité du calice persistant. Ce sont des arbrisseaux glabres, à rameaux opposés, ayant à leur origine des stipules lancéolées, plus petites que les feuilles et glabres comme elles. Les fleurs sont jaunâtres, sessiles, réunies en capitule serré au sommet du pédoncule, sur un réceptacle velu. Ce G. est intermédiaire des G. *Nauclea* et *Cephalanthum.*

ADINOLE. MIN. Beudant a donné ce nom à une sorte de Petrosilex agathoïde, trouvée à Salbery en Suède. Cette substance se présente sous une forme homogène, compacte, rouge, à cassure esquilleuse, d'un éclat gras. Elle est translucide sur les bords, difficilement fusible au chalumeau, en émail blanc et d'une dureté assez grande pour rayer le verre. Son analyse par Berthier a donné : sicile 79,5; alumine 13; soude 6; magnésie 1; fer 0,5.

ADIPEUX. POIS. Nageoires *adipeuses;* elles sont remplies d'une substance graisseuse et ne supportent aucun rayon.

ADIPOCIRE. Sorte de Savon animal que présentent les cadavres enfouis depuis un temps assez long; c'est une combinaison naturelle d'une petite quantité d'Ammoniaque, de Potasse, de Chaux, de graisse fluide colorée et odorante, avec beaucoup de Margarine. On a cru d'abord, et c'était l'opinion de Fourcroy, que la matière musculaire, par un long séjour dans la terre humide, éprouvait une décomposition particulière, une réaction dans ses divers principes, et se convertissait enfin totalement en Adipocire. Des observations plus exactes, appuyées sur des expériences relatives à l'action prolongée de l'Eau, ont fait penser à Chevreul que cette conversion des cadavres en Adipocire, n'était qu'une véritable saponification de la graisse seule, mise à nu par la décomposition complète des muscles, et transformée en Margarine et en huile fluide. Les muscles et autres matières azotées, en se décomposant, produisent eux-mêmes l'Ammoniaque nécessaire à la saponification, tandis que la Potasse et la Chaux sont fournies par la décomposition de quelques substances salino-terreuses du sol. L'Adipocire, ou plutôt le gras des cadavres, recouvre la charpente osseuse, et conserve quelque chose de la forme de l'Animal; il est solide, d'un blanc jaunâtre, fusible à 50° environ, se figeant ensuite en une masse composée de lamelles cristallines, brillantes.

On appelle vulgairement Adipocire minéral la substance que Beudant a décrite sous le nom de Hatchétine. *V.* ce mot.

ADIRE OU ADIVE. MAM. Esp. du G. Chien.

ADISCA. BOT. G. de la fam. des Euphorbiacées, institué par le docteur Blume, pour quatre esp. d'arbres ou arbustes, qu'il a découvertes dans les forêts de Java. Il assigne pour caractères à ce G. : un calice à trois ou cinq segments; point de pétales ni de glandes; les étamines soudées à leur base; les loges des anthères arrondies, fixées de chaque côté de l'extrémité des filaments; le fruit capsulaire, formé de deux ou trois coques mollement hérissées. Ce sont des arbres ou arbustes à feuilles alternes, longuement pétiolées, indivises, subpeltées. Les fleurs sont ou solitaires ou réunies en épis axillaires ou terminaux, accompagnées de bractées. Les capsules sont parsemées de poils ou de grains jaunes.

ADISCAL. Sans le concours d'un disque; ainsi les étamines sont adiscales, lorsqu'elles sont insérées sans l'intermédiaire du disque.

ADLUMIE. *Adlumia.* BOT. G. de la fam. des Fumariacées; Diadelphie Hexandrie, L., établi par Raffinesque, et adopté par De Candolle. Il a pour type le *Fumaria fungosa.* Ses quatre pétales sont soudés, et forment une corolle monopétale, persistante, à quatre divisions, offrant deux bosses à sa base. Les étamines sont diadelphes insérées à la base de la corolle et persistent avec elle. Le fruit est allongé, siliquiforme, bivalve, polysperme, enveloppé par la corolle. L'*A. cirrhosa*, DC., est une pl. grêle, grimpante, munie de vrilles, portant des fleurs blanches ou légèrement rosées; elle croît dans l'Amérique septentrionale.

ADMOTIF. BOT. En parlant de la germination on la dit admotive quand l'épisperme renfermant l'extrémité du cotylédon reste fixé latéralement près de la gaîne de ce cotylédon.

ADNÉ. BOT. S. d'attaché.

ADOLE OU ADOLI. *Adolia.* BOT. G. formé par Lamarck sur les figures assez bonnes et les descriptions fort incomplètes qu'a données Rhéede (*Hort. Malab.* T. v, p. 59 et 61, pl. 30 et 31) de deux Arbrisseaux de la côte de Malabar, qui présentent de grands rapports avec les Nerpruns. On ne connait pas même le nombre des étamines des Adoles, dont l'une a les fleurs blanches et l'autre les a rouges.

ADONIDE. *Adonis.* BOT. Fam. des Renonculacées de Jussieu; Polyandrie Polygynie, L. Ce G., assez voisin des Anémones, s'en distingue par les caractères suivants : calice formé de cinq sépales planes et réguliers,

corolle de cinq à quinze pétales également planes et réguliers, sans appendice à leur base; étamines fort nombreuses, ainsi que les pistils qui forment un capitule s'allongeant de plus en plus au centre de chaque fleur. Ses fruits sont des akènes, terminés par une sorte de petit crochet à leur sommet. Toutes les Adonides sont des pl. herbacées, d'un aspect généralement élégant, à feuilles profondément et finement découpées. Leurs fleurs, ordinairement solitaires, sont jaunes ou rouges. De Candolle en décrit onze espèces, que l'on peut partager en deux sections, suivant qu'elles sont annuelles ou vivaces. — On cultive dans les jardins l'*Adonis autumnalis*, L., que l'on y désigne sous le nom vulgaire de *Goutte de sang*, à cause de la couleur intense de ses fleurs, que les poëtes ont dit avoir été teintes par le sang d'Adonis.

ADORIE. *Adorium*. INS. G. de Coléoptères tétramères, nommé ainsi par Fab., mais qui, précédemment, avait été établi par Weber sous la dénomination d'Oïdes. Latreille le place dans la fam. des Chrysomélines. Ses caractères sont : pénultième article des palpes, surtout des maxillaires, dilaté; le dernier, court, presque cylindrique tronqué. Les Adories avoisinent les Galéruques propres et les Lupères, dont ils ne diffèrent que par la dilatation du pénultième article de leurs palpes. Ils se distinguent facilement des Altises par leurs pattes postérieures, qui sont impropres pour sauter. Leur corps est presque orbiculaire ou ovoïde. Leurs élytres sont grandes et convexes; leurs antennes filiformes, insérées entre les yeux. Les esp. qui composent jusqu'à présent ce G. sont peu nombreuses et toutes exotiques; elles se trouvent dans les Indes orientales, en Guinée, etc. L'*A. bipunctatum*, Fab., sert de type au genre; il est roussâtre, et a, vers le tiers postérieur des élytres, une tache noirâtre; il habite le Bengale.

ADORION. BOT. N. anc. de la Carotte.

ADOXA. BOT. G. de la fam. des Saxifragées, Oct. Tétrag. établi par L. qui lui a assigné les caractères suivants : calice adhérent à l'ovaire, à quatre ou cinq divisions et muni extérieurement de deux à quatre folioles courtes; corolle nulle; étamines en nombre double de celui des divisions du calice; à filaments subulés, portant des anthères arrondies; ovaire infère, surmonté de quatre à cinq styles; baie globuleuse, à quatre ou cinq loges monospermes. La seule esp. de ce genre, *A. Moschatellina*, est une petite pl. vivace, blanche, succulente, pourvue d'écailles et de radicelles; il en naît une ou plusieurs tiges simples, portant deux feuilles opposées, pétiolées, découpées en plusieurs folioles qui sont elles-mêmes incisées et d'un vert glauque; il y a d'autres feuilles radicales semblables aux caulinaires. Les fleurs sont réunies au nombre de quatre à cinq, en un petit capitule terminal. Les organes sont presque toujours 5-partites dans la fleur dominante, et 4-partites dans les fleurs latérales. Cette humble petite pl. habite les forêts ombragées de l'Europe, et fleurit au mois de mai. Son odeur agréable lui a valu le nom vulgaire de Moschatelline.

ADRACHNÉ ou ANDRACHNÉ. BOT. Nom donné par les anciens à un Arbre dont l'écorce était fort polie, ce qui l'a fait appliquer comme spécifique, par les modernes, à un Arbousier.

ADRAGANT. BOT. Sorte de Gomme, de couleur blanchâtre, tirant sur le jaune pâle, légère, disposée en petites larmes contournées, provenant d'une espèce d'Astragale à peu près inconnue des botanistes, et qui croit abondamment dans la Perse. L'*Astragalus Gummifer* en produit également; mais l'*Astragalus Tragacantha*, L., qu'on avait cru la fournir au commerce, n'en donne pas du tout. La gomme Adragant nous vient du Levant principalement par Marseille. L'office et la pharmacie en tirent un grand secours pour la composition des dragées, pâtes, crèmes, etc., auxquelles jamais elle ne communique le moindre goût, tout en liant les substances sucrées ou colorantes qu'on y fait entrer. Les arts l'utilisent aussi, soit dans l'apprêt des gazes, soit dans la teinture en soie. Prise intérieurement, elle passe pour adoucissante.

ADRASTE. *Adrastus*. INS. G. de la fam. des Sternoxes; Coléoptères pentamères, établi par Eschscholtz, d'après les caractères suivants : corps presque linéaire; corselet cylindrique; chaperon frontal presque de niveau avec le labre; antennes simples, à articles obconiques, allongés, le deuxième plus petit, le troisième de la forme et presque de la grandeur des suivants. Ce G. formé aux dépens des Taupins, a pour type l'*Elater Limbatus* de Fabricius, qui se trouve au nord de l'Europe.

ADRASTÉE. *Adrastæa*. BOT. De Candolle appelle ainsi un nouveau G. de la fam. des Dilléniacées, de la Décandrie Digynie, L., qui a le port des *Hibberties*, et s'en distingue par les caractères suivants : calice persistant, penta-sépale; corolle de cinq pétales, plus courts que le calice; dix étamines dont les filets sont planes, les anthères allongées, à deux loges; ovaires, au nombre de deux, globuleux, terminés chacun par un style droit, subulé; fruits membraneux et monospermes. Ce G. ne renferme qu'une seule espèce, l'*A. salicifolia*, sous-arbrisseau qui croît dans les marais de la Nouvelle-Hollande, et qui porte des feuilles semblables à celles de l'Olivier ou du Saule blanc; ses fleurs sont petites, terminales ou axillaires.

ADRIANE. *Adriana*. BOT. G. de la fam. des Euphorbiacées; Diœcie Monadelphie, L. Caractères : dans les fleurs mâles, le calice est simple, irrégulier, profondément divisé en cinq parties; il n'a point de pétales; les étamines sont nombreuses, insérées sur le réceptacle, qui est convexe; les filaments sont courts, libres et droits; les anthères oblongues et biloculaires; on n'aperçoit aucun vestige de pistil. Dans les fleurs femelles, le calice est double, persistant, presque régulier et de même divisé profondément en cinq parties; l'ovaire est sessile, ovale, triloculaire; il est surmonté de trois styles poilus, divisés en deux parties; le fruit est une capsule à trois coques monospermes et bivalves, traversé par un axe central libre et persistant. Les trois esp. d'Adrianes connues jusqu'à ce jour, sont des arbrisseaux duveteux, sans épines, à feuilles alternes, pétiolées; ils sont originaires de la Nouvelle-Hollande. Ce G. a été dédié à Adrien Jussieu par Gaudichand.

ADULAIRE. MIN. Variété de Feld-Spath, de couleur blanchâtre, remarquable par son éclat nacré, et qui est employée par les lapidaires pour faire des bagues et des

épingles. On lui donne alors les noms de *Pierre de lune* et d'*OEil de poisson*. Les plus estimés viennent de l'île de Ceylan. On en trouve aussi au mont Saint-Gothard en Suisse, qu'on nommait anciennement *Adula*, d'où est venu le nom d'Adulaire que lui a imposé le père Pini de Milan. *V*. FELD-SPATH.

ADULPLA. BOT. S. de Marisque.

ADURION. BOT. S. de Sumac.

ADVENTIF. C'est-à-dire qui se développe dans une partie ou sur un organe où sa position n'est pas ordinaire ni naturelle.

ADY. BOT. Esp. de Palmier de l'île Saint-Thomas, dont le fruit est appelé *Abanga* par les Nègres, selon Jean Bauhin, et *Abariga* selon son frère Gaspard. On en retire, au moyen d'entailles, un suc qui acquiert, par la fermentation, toutes les qualités de la liqueur connue, en Afrique et dans les Indes, sous le nom de vin de Palmier.

ADYSETON. BOT. G. formé par Adanson, et adopté comme sous-genre, par De Candolle. Il se compose des esp. d'Alyssons, dont les corolles sont jaunes, avec deux filaments et des étamines dentées à leur base.

ÆCHINITE. MIN. Substance trouvée dans des siénites, aux environs de Miask dans les monts Ourals, sous la forme de petites masses compactes et noirâtres; elle est infusible au chalumeau, et donne à l'analyse : Acide titanique 56; zircone 22; oxide de cérium 15,5; chaux 3, 5; oxide de fer 2,5; oxide de zinc, 0,5.

ÆCHMÉE. *Æchmea*. Ruiz et Pavon sont les auteurs de ce G. dont les caractères sont : la présence d'une spathe courte, à trois lobes, dont deux obtus et le troisième mucroné; un calice supère divisé très-profondément en six parties, dont trois extérieures, courtes, ovales, et trois intérieures, colorées, trois fois plus longues, conniventes, présentant en dedans à leur base deux petits appendices ou écailles; six étamines insérées au bas des divisions du calice, dont elles égalent les intérieures en longueur; anthères linéaires attachées par leur milieu; un stigmate trifide surmontant un style unique, filiforme, un peu renflé inférieurement; une capsule adhérente, à trois loges, s'ouvrant en trois valves, et logeant dans une pulpe molle, des graines nombreuses, allongées. L'*Æ. paniculata* croît dans les Andes du Pérou. C'est une herbe à feuilles radicales, à fleurs disposées, sur l'extrémité d'une hampe, en panicules lâches et entourées chacune d'une spathe. Ses caractères, s'ils sont bien exacts, doivent assigner à ce G. sa place parmi les Broméliacées à ovaire inférieur. Dans le système sexuel, il appartient à l'Hexandrie Monogynie.

ÆCIDIE. *Æcidium*. BOT. G. de petits Champignons qui croissent sur les feuilles vivantes, et dont les capsules, globuleuses ou ovales, uniloculaires, libres ou adhérentes entre elles, sont réunies en groupes sous l'épiderme des feuilles qu'elles soulèvent, et qui, en s'épaississant, forme autour d'elles une sorte de cupule ou de faux péridium charnu ou membraneux, d'une couleur différente de celle de la feuille. On reconnaît facilement, dans ce péridium, la structure de la feuille : structure très-différente de celle des vrais péridium des Lycoperdacées, et qui ne permet pas de placer les Æcidies dans cette famille. Link ne regarde ce G. que comme une subdivision du G. auquel il a donné d'abord le nom de *Cæoma*, et ensuite celui de *Hypodermium*, et qui renferme les *Æcidium* et les *Uredo* des autres auteurs. Le caractère des Æcidies, quoique peu naturel, paraît pourtant assez tranché pour que ce G. soit conservé. On peut, comme Link l'a fait, y distinguer trois sous-genres.

1° Les ÆCIDIES, *Æcidium*, dans lesquelles l'épiderme ne forme, autour des groupes de capsules, qu'un léger rebord en forme de cupule. Ce sous-genre renferme le plus grand nombre des esp., celles qui croissent sur les Euphorbes, le Tussilage et la Renoncule des bois.

2° Les RÆSTELIES, *Ræstelia*, dans lesquelles l'épiderme se prolonge en un long péridium tubuleux; telle est l'Æcidie de l'Amélanchier, celle de l'Épine-vinette, etc. Link a placé dans ce sous-genre l'*Æcidium cancellatum*, qui couvre souvent les feuilles des Poiriers; mais il paraîtrait pouvoir former un sous-genre distinct, à cause de la manière dont le péridium s'ouvre latéralement.

3° Les PÉRIDERNIES, *Peridernium*. Link a donné ce nom à quelques Æcidies, dont le péridium se rompt transversalement à sa base. Une des esp. qu'il rapporte à ce sous-genre, l'*Æcidium pini*, est fort remarquable, parce qu'elle atteint jusqu'à trois à quatre lignes de grandeur, et qu'elle croît, non sur les feuilles, mais sur l'écorce des Pins.

Toutes les autres Æcidies vivent sur les feuilles vivantes, tantôt sur la face inférieure, et tantôt sur la supérieure. On en a déjà décrit un grand nombre, mais dont les différences sont peut-être dues plutôt à la structure particulière des feuilles sur lesquelles elles croissent, qu'à l'organisation propre du Champignon.

ÆCMÆODERE. *Æcmæodera*. INS. G. de Coléoptères Pentamères, établi par Eschscholtz dans la fam. des Sternoxes, tribu des Buprestides. Quelques esp. de ce G., dont les caractères ne paraissent pas encore nettement tracés, appartiennent à la côte méridionale de l'Afrique.

ÆDDER. OIS. *V*. CANARD eider.

ÆDE. *Ædes*. INS. G. de Diptères, établi par Hoffmannsegg et adopté par Meigen. Caractères : antennes étendues, filiformes, de quatorze articles, plumeuses chez les mâles, poilues chez les femelles; trompe étendue, de la longueur du thorax; palpes très-courts; ailes écailleuses et couchées l'une sur l'autre. Ce G. se distingue des Cousins et des Corèthres par la petitesse des palpes, toujours beaucoup plus courts que la trompe. Il appartient à la grande famille des Némocères de Latreille, et ne renferme que l'esp. nouvelle qui lui sert de type.

ÆDELITE. MIN. Substance solide, en petites masses tuberculeuses à tissu fibreux; couleurs variant entre le gris, le jaunâtre, le verdâtre et le rouge pâle; étincelante sous le briquet; fusible au chalumeau avec boursouflement en un verre bulleux. Pesanteur spéc. 2,515, après l'imbibition. Bergman en a retiré : Silice, 62 à 59; alumine, 18 à 20; chaux, 8 à 16; eau, 3 à 4; perte, 9 à 1. On trouve l'Ædelite en Suède, à Ædelfors et à Messersberg dans les fentes d'une Roche Trappéenne, où elle sert de support à la Mésotype épointée, que Haüy a rangée parmi les Apophyllites.

ÆDILE. *Ædilis.* INS. G. de Coléoptères tétramères, formé aux dépens des Lamies, dans la fam. des Longicornes, par Audinet-Surville qui le caractérise ainsi : antennes glabres, sétacées, très-longues, surtout dans les mâles, de onze articles, dont le premier très-grand et gros; palpes et mandibules courts; front peu aplati; corselet muni d'une épine au milieu de chaque bord latéral, avec son disque égal; corps déprimé ainsi que les élytres qui vont en se rétrécissant vers l'extrémité; écusson petit; pattes égales; cuisses en massue plus ou moins allongée; tarses glabres : le premier article des postérieurs grand. Ce G. a pour type le *L. Ædilis* de Fabricius, seule esp. européenne : les autres, en assez grand nombre, appartiennent à l'Amérique.

ÆDON. OIS. S. de Gobe-mouche musicien.

ÆDYCIE. *Ædycia.* BOT. Ce G., d'après la description peu détaillée qu'en a donnée Raffinesque, paraît se rapprocher des Phallus, dont il diffère surtout par l'absence de volva; voici ses caractères : Champignon sans volva, tubuleux, troué au sommet, gélatineux, composé d'utricules contenant les graines. — Il en indique deux espèces sous les noms d'*Æ. rubra* et d'*Æ. alba;* toutes deux croissent aux environs de Philadelphie, et répandent une odeur fétide, analogue à celle du Phallus.

ÆGA. CRUST. G. de l'ordre des Isopodes, établi par Leach, et que Latreille a réuni aux Cymothoës.

ÆGAGRE. MAM. *V.* CHÈVRE.

ÆGAGROPILE. *V.* ÉGAGROPILE.

ÆGÉRIE. *Ægeria.* INS. G. de Lépidoptères Crépusculaires, établi par Fab. aux dépens de ses Sésies. Latreille n'a pas adopté ce G., du reste assez mal caractérisé.

ÆGÉRITE. *Ægerita.* BOT. Les Champignons de ce G. croissent sur les bois morts et humides, à la surface desquels ils forment des tubercules globuleux ou hémisphériques, composés d'une infinité de petites sporules globuleuses qui leur donnent un aspect pulvérulent ou granuleux. Leur place est encore assez incertaine; Persoon les a intercalés parmi les vrais Champignons après les Stilbums, avec lesquels ils ne paraissent avoir que peu de rapports. De Candolle les avait rapprochés des Mucédinées; mais ils en diffèrent par l'absence de filaments fructifères. Link les a placés à côté des Sclerotiums; enfin Nées les met dans sa tribu des *Sphæromyci* avec quelques autres petits genres. Cette dernière place paraît la plus naturelle. — Le nom d'*Ægérite* avait déjà été donné, par d'anciens botanistes, à des Champignons bons à manger, qui doivent appartenir au genre Agaric, et qui croissent en Italie ou dans le midi de la France, sur les racines des Peupliers.

ÆGIALIE. *Ægialia.* INS. G. de Coléoptères pentamères, établi par Latreille, aux dépens de celui des Aphodies, dont il s'éloigne par ses mandibules entièrement cornées, par son labre coriace et saillant, bien que très-court, par ses mâchoires armées intérieurement d'un crochet corné, bifide, et par la forme du chaperon; il se distingue des Géotrupes par le nombre des articles aux antennes, qui est de neuf au lieu de onze. Latreille place ce genre dans la fam. des Scarabeïdes; et il fait partie de la tribu du même nom, fam. des Lamellicornes. — Une seule espèce, jusqu'à présent, compose ce genre et lui sert de type; c'est l'Ægialie globuleuse, *Aphodius globosus* d'Illiger. On la trouve en Europe, dans le sable des bords de la mer.

ÆGIALITES. OIS. Fam. d'Echassiers, qui comprend les G. Ædicnème, Echasse, Huitrier, Erolie, Courevite, Pluvian, Sanderling et Pluvier, de la méthode de Vieillot.

ÆGIALITIS. BOT. *V.* EGIALITE.

ÆGICÈRE. *Ægiceras.* BOT. G. établi par Brown dans la fam. des Myrsinées; Pentandrie Digynie, L. Il a pour type le *Rhizophora corniculata*, L., dont Gærtner a fait aussi un G. nouveau. Caractères : calice campanulé, à cinq divisions coriaces; corolle hypocratériforme; étamines au nombre de cinq; ovaire polysperme, libre et surmonté d'un seul style; capsule allongée, falciforme, uniloculaire, s'ouvrant du côté convexe; elle renferme une seule graine. — L'*Æ. majus* est un Arbrisseau à feuilles alternes, dont les fleurs sont blanches, en faisceaux axillaires. Il croît au delà des tropiques, parmi les Mangliers, et s'étend jusqu'au 34° de latitude australe. Gærtner rapporte également à ce genre, sous le nom d'*Æ. minus*, l'*Umbraculum maris*, figuré par Rumph (*Amb.* 3, T. 82).

ÆGILOPS. *Ægilops.* BOT. G. de la fam. des Graminées, très-voisin du *Triticum*, dont il ne diffère essentiellement que par le nombre des soies qui terminent les valves de la lépicène et de la glume; en effet, les véritables Ægilops ont les valves de la lépicène terminées supérieurement par deux, trois ou quatre soies subulées; la paillette inférieure de la glume offre également deux ou trois soies; la supérieure est simplement échancrée; les fleurs sont disposées en épis simples; les épillets sont sessiles sur chaque dent de l'axe, ils contiennent trois fleurs : deux inférieures hermaphrodites fertiles, une supérieure neutre. — Les esp. sont toutes herbacées et annuelles. Elles habitent particulièrement les contrées méridionales de l'Europe. On en trouve trois en France, *Æ. ovata*, L., *Æ. triuncialis* et *Æ. squarrosa;* celle-ci fait aujourd'hui partie du genre *Triticum*. Plusieurs autres, telles que l'*Ægilops incurvata*, ont été rapportées au genre *Rottboella*. — On a pensé que l'*Æ. ovata*, qui couvre certains champs de la Sicile, était la Graminée d'où provient le Blé; qu'à force d'en semer la graine, celle-ci a fini par se changer en Céréale, et que la tradition mythologique, qui fait de la vallée d'Enna et de l'antique Trinacrie le berceau de l'agriculture, eut la métamorphose de l'Ægilops pour fondement. Bory a traité avec légèreté cette opinion dans ses Essais sur les Iles Fortunées; cependant le professeur Latapie de Bordeaux, qui la soutient, et qui, voyageant autrefois en Sicile, crut y trouver des motifs pour l'adopter, encore que d'abord elle parut étrange, a assuré de nouveau et depuis la publication de cet ouvrage, qu'il avait cultivé soigneusement lui-même graine à graine, et dans des pots qu'on ne perdait jamais de vue, la pl. dont il est question; qu'ayant eu soin de resemer les graines qui provenaient de ces semis plusieurs fois de suite, il n'avait pas tardé à voir la pl. s'allonger, changer de *facies* et même de caractères génériques. Un tel fait, attesté par un savant res-

pecté de tous ceux qui l'ont connu, mérite un examen sérieux, et les amateurs d'Agriculture, de Physiologie végétale et de Botanique devraient répéter les expériences du professeur Latapie.

ÆGINETIE. *Æginetia*. BOT. Ce G., établi d'abord par Linné pour une pl. du Malabar appelée *Tsiem-Cumulu* par Rhéede, avait été réuni par lui au G. Orobanche; mais Roxburg, dans son ouvrage sur les pl. de Coromandel (pl. 91), et plus tard Willdenow, dans son *Spécies*, l'ont rétabli. Il diffère des Orobanches par son calice monosépale, en forme de spath, fendu latéralement, et recouvrant la fleur; par sa corolle qui est évasée, à deux lèvres, arquée et de couleur purpurine; par sa capsule qui est multivalve. L'*Æ. indica* de Roxburg, ou *Orobanche Æginetia*, L., est une pl. sans feuilles, dont les tiges sont simples, roides, cylindriques et uniflores; elle croît sur les collines du Malabar. Le G. *Æginetia* de Cavanille (Ic. pl., p. 51) est tout différent et devrait faire partie de la fam. des Rubiacées; il a été fondu par Kunth dans le G. *Bouvardia*. *V.* ce mot.

ÆGIPHILE. *Ægiphila*. BOT. G. de la fam. des Verbenacées et de la Tétrandrie Monogynie, auquel on rapporte le *Manubœ* d'Aublet et le *Knoxia scandens* de Brown. Son calice est à quatre dents; le tube de la corolle, plus long que le calice et terminé par un limbe à quatre divisions ouvertes, porte quatre étamines égales et saillantes; le style est profondément bifide; le fruit que ceint le calice persistant, est une baie à quatre loges monospermes, ou à deux loges seulement, contenant chacune deux graines; on n'en trouve quelquefois qu'une ou deux par avortement. Les esp. de ce G. sont des Arbres ou des Arbrisseaux à feuilles simples et opposées, à fleurs disposées en corymbes dichotomes, axillaires et terminaux. On en connaît actuellement une quinzaine, tous de l'Amérique méridionale. On nomme vulgairement *Bois cabril ou Bois de fer,* le tronc prêt à être mis en œuvre.

ÆGIROS ou ÆGIRUS. BOT. S. de Peuplier noir.

ÆGITHALES. OIS. Fam. de la méthode de Vieillot où sont placés les G. Mésange, Mégristine, Tyranneau, Pardalotte et Manakin.

ÆGITHE. *Ægithus*. INS. G. de Coléoptères tétramères, démembré par Fab. de celui des Érotyles, mais qui n'est pas, jusqu'à présent, établi sur des caractères assez importants, pour qu'on doive l'en séparer. L'espèce qu'il nomme *Ægithus marginatus* appartient au G. Nilion.

ÆGITHINE. OIS. G. formé par Vieillot, pour y placer les Sylvies Cap-Nègre et quadricolore.

ÆGITIS. BOT. S. d'Anagallide.

ÆGLÉ. *V.* ÉGLÉ.

ÆGLEFIN ou ÆGREFIN. POIS. *V.* GADE.

ÆGOCERATOS. BOT. S. d'Hugonie.

ÆGOCÈRE. *Ægocera*. INS. G. de Lépidoptères crépusculaires, établi par Latreille et rangé par lui dans la fam. des Zygénides. Il a pour caractères : antennes fusiformes, sans houppe à leur extrémité; deuxième article des palpes garni de poils formant un faisceau avancé en bec; ailes en toit; jambes postérieures munies de forts ergots à leur extrémité.

ÆGOCHLOA. BOT. G. de la fam. des Polémoniacées, établi par Bentham, qui lui donne pour caractères : calice tubuloso-campanulé, membraneux à sa base, quinquéfide au sommet, dont les divisions sont inégales, rigides, entières, divisées ou épineuses; la corolle subhypocratériforme, presque égale avec le tube du calice; son limbe est partagé en cinq divisions oblongues et entières; les étamines sont insérées à la partie supérieure du tube; les anthères sont ovalaires, presque rondes; les loges de la capsule sont polyspermes. Les esp. du G. *Ægochloa* sont des pl. herbacées, glutineuses pour la plupart, répandant une odeur fétide qui a donné lieu à la dénomination générique. Les feuilles sont pennées-découpées, à segments très-aigus. Les fleurs sont réunies en capitules fort serrés et garnies de bractées multifides ou épineuses. Bentham donne la description de six esp. qui toutes ont été trouvées en Californie, par le botaniste Douglas qui en a envoyé des graines à la société d'horticulture de Londres.

ÆGOLETHRON. BOT. Pl. mentionnée par Pline qui la dit commune dans le Pont, et dont les fleurs communiquent au miel une qualité vénéneuse. Cette particularité a fait croire à Tournefort (Voyage dans le Levant) que l'*Azalea pontica*, L., était l'Ægolethron des anciens, parce que le miel qu'en retirent les Abeilles étourdit ceux qui en mangent, et leur cause des nausées. Gesner rapportait l'Ægolethron à la Clandestine écailleuse, *Lathrœa squamaria*, L.; et Gaspard Bauhin paraît croire que c'est la Renoncule petite douve, *Ranunculus flammula*, L.

ÆGOLIENS. OIS. Fam. que Vieillot a composée de tous les Accipitres nocturnes.

ÆGONUCHON. BOT. S. de *Lithospermum*.

ÆGOPODIUM. BOT. S. latin d'Egopode. *V.* ce mot.

ÆGOPOGON. BOT. G. de Graminées renfermant deux esp. de l'Amérique méridionale. Caractères : épillets uniflores, disposés en épis et rapprochés par deux ou par trois : un hermaphrodite, les autres mâles; deux glumes bifides et aristées; deux paillettes bifides : l'inférieure terminée par trois arêtes, la supérieure par deux; trois étamines; deux stigmates en forme de pinceau.

ÆGOPRICON. BOT. *V.* MAPROUNIER.

ÆGOTHÈLE. *Ægothelles*. OIS. G. de l'ordre des Chélidons. Caractères : Bec court, épais, large, déprimé à sa base; bords entiers; arête carénée, arrondie, à pointe onguiculée, crochue; mandibule inférieure canaliculée à son extrémité, pour recevoir le crochet de la supérieure; bouche très-ample; soies des moustaches simples au sommet, pectinées à la base; celles du lorum nombreuses, très-longues, droites, pectinées des deux côtés; pieds robustes; tarses allongés, faibles, comprimés, nus; doigts libres, presqu'égaux; pouce long et grêle, armé d'un ongle très-comprimé; ailes courtes, arrondies; première et sixième rémiges presque égales, très-courtes, troisième et quatrième dépassant toutes les autres. Ce G., dont l'institution est due à Vigors et Horsfield, ne se compose encore que d'une seule esp. dont les mœurs et les habitudes ne paraissent point différer de celles des Engoulevents.

ÆGOTHÈLE DE LA NOUVELLE-HOLLANDE; *Æ. Novæ-Hol-*

landiæ. Parties supérieures variées de noir, de fauve et de blanchâtre ; les inférieures blanchâtres ; cou et poitrine rayés en outre de teintes plus obscures ; sommet de la tête garni d'une huppe droite et sétacée.

ÆGREFIN. POIS. *V*. GADE.

ÆGUILLAC. POIS. *V*. SQUALE aiguillat.

ÆGUS. *Ægus*. INS. G. de Céoléoptères pentamères, institué par Mac Leay dans la fam. des Lucanides. Caractères : antennes coudées, terminées en massue perfoliée; menton échancré; mandibules arquées, celles du mâle à peine du double de la longueur de la tête; corps ovale, allongé, large et déprimé. Ce G. se compose de quatre esp. 1. *Lucanus inermus* de Fabricius, originaire de Sumatra; 2. *Æ. interruptus*, M. L. de l'Inde; 3. *Æ. obscurus*, M. L. Inde; 4. *Æ. chelifer*, M. L. Nouvelle-Hollande. 5 *Æ. falciger*. Cette dernière est nouvelle. Elle est d'un noir mat, les mandibules sont mutiques ; la tête et le corselet sont ponctués, garnis d'un faible duvet brun sur les côtés; le disque des élytres est lisse, le reste est ponctué et strié; taille 8 lignes et demi. On la trouve à Java.

ÆGYLOPS. BOT. *V*. ÆGILOPS.

ÆGYPIUS. OIS. G. de Vautourins, créé par Savigny, pour le Vautour brun qui a été reconnu pour un jeune du Catharte alimoche. *V*. ce mot.

ÆLIE. *Ælia*. INS. G. de l'ordre des Hémiptères, formé par Fab., et qui ne diffère pas essentiellement des Pentatomes auxquelles Latreille le rapporte. Les esp. qui le composent ont le corps ovale, la tête plus ou moins atténuée en avant ; le corselet élargi en arrière; l'écusson très-grand, triangulaire, arrondi en arrière; les pattes moyennes; les antennes insérées sous le bord antérieur et retroussé du corselet, composées de cinq articles : le premier presque conique, les deux suivants filiformes, grêles, et les deux derniers ovalaires, un peu renflés. Les Ins. de ce G. sont de taille moyenne ou même petite et de couleurs pâles.

ÆLURUS. MAM. Nom de la Civette, à la Nouvelle-Espagne, où cet Animal a été introduit par les Espagnols venant des îles Philippines.

ÆLY. MAM. S. de Cerf élan.

ÆMBILLA. BOT. S. de Céanothe asiatique.

ÆMIDIE. *Æmidius*. INS. G. de la fam. des Sternoxes, Coléoptères pentamères, que Latreille a caractérisé ainsi : extrémité du chaperon manifestement plus élevée que le labre; antennes simples, à articles presque carrés, un peu plus larges supérieurement; abdomen presque de la même largeur dans toute son étendue, arrondi et obtus à l'extrémité. Ce G. a pour type l'*Eucnemis gigas* de Mannerheim. Une seconde esp. un peu plus petite a été trouvée à Savanha.

ÆNEAS. MAM. *V*. DIDELPHE CAYOPOLIN.

ÆOLANTHE. *Æolanthus*. BOT. Fam. des Verbénacées, Didynamie Angiospermie, L. Une pl. annuelle, glabre, à feuilles spatulées, très-entières, à fleurs blanches en épi, que Martius a découverte au Brésil, lui a fourni les éléments d'un G. nouveau qu'il a caractérisé ainsi : calice bilabié ; lèvre supérieure de la corolle ascendante ; l'inférieure renfermant exactement les étamines ; stigmate capité; drupe petite, sèche, se divisant en deux loges monospermes, en partie recouverte par le calice.

ÆONIE. *Æonia*. BOT. Ce G., de la fam. des Orchidées, Gyn. Mon. L., a été fondé par le prof. Lindley, pour une pl. parasite de Madagascar, qui lui a offert pour caractères distinctifs : un périanthe plan et libre; un labelle membraneux, en capuchon et à trois lobes horizontaux ; deux masses polliniques bilobées postérieurement, portées sur des glandules particulières; retinacle nul. L'*Æ*. de Madagascar a les feuilles alternes, oblongues, nervurées, qui s'élèvent d'un pseudobulbe épigyne; les fleurs, d'un rouge pâle, sont réunies en grappes au sommet d'une hampe latérale au pseudobulbe; ses bractées sont imbriquées avant l'inflorescence et couvrent les boutons. Du Petit-Thouars en avait fait un *Epidendrum*.

ÆPE. *Æpus*. INS. G. de Coléoptères pentamères, de la fam. des Carnassiers, tribu des Carabiques de Latreille, institué par Leach, mais dont les caractères n'ont point paru assez déterminants pour le faire admettre dans les méthodes de classification adoptées par la majorité des entomologistes.

ÆQUINOLITE. MIN. Même chose que SPHÉROLITE.

ÆRA. BOT. S. d'Ivraie.

ÆRANTHE. *Æranthes*. BOT. G. de la fam. des Orchidées, Gyn. Mon. L., établi par Lindley qui lui assigne les caractères suivants : labelle éperonné, membraneux, entier, articulé avec un prolongement onguiforme du gynostème, d'où naissent les segments antérieurs; périanthe ringent, composé de trois sépales oblongs, acuminés, renflés et convexes à la base, de deux pétales presque semblables, mais un peu moins allongés; masses polliniques au nombre de deux, creuses et perforées ; filament nul; glandule double. Les esp. dont le nombre est peu élevé ont en général les feuilles distiques, les fleurs grandes, solitaires, portées sur une trompe grêle et contournée; elles appartiennent aux îles australes des mers africaines.

ÆREFUGI ou ÆREFULGL. OIS. N. vulg. dans le Nord, du Canard eider.

AÉRIDE. C'est-à-dire qui vit d'air.

AERIDES. BOT. G. de la fam. des Orchidées, Gynandrie Monandrie, L., établi par Loureiro, et adopté par Swartz. Il est intermédiaire des Epidendres et des Cymbidions. Caractères : calice à six divisions profondes, dont les cinq supérieures sont égales et étalées; l'inférieure ou labelle, est plus petite, concave, en forme de capuchon, redressée sur les organes sexuels; le gynostème est un peu arqué, libre; le stigmate est antérieur et l'anthère terminale. Les esp. sont parasites; leurs feuilles sont épaisses et coriaces; leurs fleurs, assez grandes, forment des bouquets élégants. Elles croissent toutes au delà des Tropiques.

ÆRIDUCTES. ZOOL. Organes respiratoires, souvent foliacés, que l'on observe sur diverses parties du corps de certaines Larves ou Nymphes aquatiques.

ÆROBION. BOT. Kempfer a donné sous ce nom un G. de la fam. des Orchidées, dont toutes les esp., tirées du G. *Angræcum* de Du Petit-Thouars et originaires de Madagascar, ont été réparties dans les G. *Epidendrum*, *Cymbidium* et autres.

ÆROGNOSIE. On nomme ainsi la partie des sciences naturelles, qui traite des propriétés et des fonctions générales de l'air, ou plutôt de l'atmosphère. *V*. ces mots.

AÉROLITHES, Bolides, Météorolithes, Uranolithes, Pierres tombées du ciel, etc. min. et géol. Noms donnés par les observateurs à ces masses minérales qui tombent de l'atmosphère, dans certaines circonstances, comme cela est bien constaté aujourd'hui, et dont la chute est quelquefois précédée de l'apparition d'un globe de feu, et accompagnée de détonations plus ou moins fortes. Aucun fait n'est demeuré plus longtemps, nous ne dirons pas inconnu (car les auteurs les plus respectables de l'antiquité en ont fait mention), mais étranger, pour ainsi dire, aux fastes des sciences; de tout temps, et dans tous les pays, il a passé pour avéré dans l'esprit du vulgaire qui a conservé la tradition de quelques histoires de pierres tombées du ciel. Ainsi nous avons vu de vieux campagnards faire le récit de circonstances où ils avaient été témoins, disaient-ils, du *Tonnerre tombé en pierre*, circonstances absolument conformes à celles qu'on a constatées dans la chute des Aérolithes. Cependant, ces paysans n'étaient jamais sortis de leur province, où l'on n'a point mentionné d'Aérolithes; ce qui porte à croire que l'observation de ce phénomène ayant été négligée dans la plupart des cas, on l'a cru moins fréquent qu'il ne l'est réellement. L'époque à laquelle les savants ouvrirent enfin les yeux sur la chute des Aérolithes est encore très-récente. Jusqu'à ces derniers temps ils s'étaient refusés de croire à des faits qui leur semblaient si étranges et dont ils ne pouvaient se faire aucune idée d'après les connaissances imparfaites que la physique et l'histoire naturelle du temps leur avaient acquises. La pierre qui tomba le 13 septembre 1768, à Lucé (département de la Sarthe), fut analysée par Lavoisier, Cadet et Fougeroux, qui, dans leur rapport, affirmèrent que cette pierre n'était point tombée du ciel, et que ce n'était qu'un Grès pyriteux frappé par la foudre. L'incrédulité sur ce point fit donc un tort réel à la science; elle fournit un argument de plus à ceux qui soutiennent qu'il ne faut rejeter aucune observation, quelque absurde qu'elle paraisse d'abord, et qu'il faut toujours vérifier avant de se prononcer hardiment sur son impossibilité. Les préjugés chez les savants sont, en effet, plus funestes à la recherche de la vérité que les récits prétendus ridicules des simples observateurs qui n'ont aucune théorie à défendre ou à combattre. Quoi qu'il en soit, plusieurs sociétés célèbres et entre autres l'Institut de France, éclairés par les communications positives que leur firent des physiciens et des chimistes dont l'opinion n'était pas à dédaigner, donnèrent une attention particulière au phénomène des Aérolithes. L'occasion était belle; il venait de tomber (26 avril 1803) une pluie effrayante de pierres à Laigle (département de l'Orne); tout le monde en parlait; on montrait de ces pierres dans les jardins publics, au peuple français, qui, comme à son ordinaire, en fit un sujet de plaisanterie, et chanta les pierres de la lune. Il fallait bien que les savants présentassent leur opinion : Chaptal, alors ministre de l'intérieur, proposa donc à ses collègues de l'Institut d'envoyer un commissaire sur les lieux, afin de constater la vérité des faits, et Biot, qui fut chargé de cette mission, fit un rapport tellement circonstancié, tellement appuyé de preuves convaincantes, qu'il ne fut plus permis de douter de la réalité de la chute des pierres de l'atmosphère.

Les Aérolithes se montrent d'abord sous la forme d'un globe de feu, se mouvant avec une extrême vélocité, et dont la grandeur est souvent celle du disque de la lune, quelquefois plus petite, mais d'autres fois beaucoup plus grande. On a vu de tels globes lancer des étincelles, ou laisser derrière eux une traînée brillante de lumière. Cette vive clarté disparaît au bout d'une ou deux minutes en laissant ordinairement à sa place un petit nuage blanchâtre, semblable à de la fumée et qui se dissipe après quelques instants. On entend ensuite une ou plusieurs détonations aussi fortes que celle d'une grosse pièce d'artillerie, lesquelles sont suivies d'un bruit semblable à celui du roulement de plusieurs tambours ou de plusieurs voitures qui ébranleraient le pavé; à ce bruit succèdent enfin des sifflements dans l'air et la chute des pierres qui, se précipitant avec une grande impétuosité, s'enfoncent plus ou moins profondément. Immédiatement après leur chute, ces pierres, très-variables par leur nombre et leurs dimensions, sont chaudes, noires extérieurement, et répandent une forte odeur sulfureuse. La chute des Aérolithes ne paraît avoir aucun rapport avec l'état météorologique de l'atmosphère; elle a lieu sous toutes les latitudes et dans toutes les saisons. C'est en Europe que l'on a rassemblé le plus grand nombre d'observations; mais on en possède également qui ont été faites avec soin dans les climats les plus éloignés. De savants minéralogistes constatèrent l'analogie d'aspect et de composition de ces Aérolithes avec les Aérolithes de l'Europe; et de célèbres chimistes, ayant de leur côté analysé les mêmes pierres, en conclurent qu'elles étaient identiques avec celles de France et d'Angleterre; ils exprimèrent franchement qu'ils croyaient qu'elles étaient tombées des régions supérieures de l'enveloppe atmosphérique.

Ce serait outre-passer les bornes de cet article, que de rapporter toutes les chutes d'Aérolithes que l'on a observées, depuis que les circonstances du phénomène ont été bien avérées. Des catalogues et des ouvrages ex-professo ont été publiés sur ce sujet par des savants distingués; tels sont les Mémoires de Chladni, Izarn et Bigot de Morogues, où l'on trouve la liste chronologique des chutes de pierres observées depuis 1478 ans avant l'ère vulgaire, jusqu'à nos jours.

Lorsqu'on fut bien convaincu de la réalité du phénomène des Aérolithes, on tenta de l'expliquer. L'esprit de circonspection qui caractérise notre siècle, détourna les savants de ces brillants systèmes faits seulement pour séduire la multitude, mais qui ne peuvent soutenir l'examen sévère des amis de la vérité. Aussi les hypothèses que l'on a proposées sont-elles peu nombreuses, et encore ne portent-elles pas toutes les caractères de la probabilité. En effet, toutes ont été appuyées de tant de calculs et de données, qu'en les examinant chacune à part, on les trouve assez plausibles; mais, en réfléchissant aux différences et même aux oppositions qu'elles offrent entre elles, on arrive à cette conclusion que si l'une est vraie, les autres sont fausses, et qu'il est permis de dire qu'elles sont de la classe des *possibles*, mais rien de plus. Quelques observateurs supposent que les corps solides se seraient formés par la condensation

de leurs éléments existant à l'état gazeux dans les régions élevées. Plusieurs phénomènes chimiques opérés dans nos laboratoires, où sous nos yeux des corps solides et opaques naissent subitement de gaz invisibles, appuient cette théorie; mais on objecte que les éléments des Aérolithes étant formés par des Métaux ou des substances métalloïdes impossibles à volatiser par nos moyens actuels, et que ces éléments se trouvant toujours à peu près combinés dans les mêmes proportions relatives, il n'est guère probable d'une part que ces Métaux existent à l'état gazeux dans l'espace, et de l'autre qu'ils se condensent toujours à peu près de la même manière en formant des masses énormes, composées de particules distinctes et séparées, analogues à nos Grès pour la contexture. Cependant quelles données certaines possède-t-on sur la nature de ce qu'il nous plaît de nommer substances élémentaires? Est-on bien assuré que ces Métaux, ces corps signalés aujourd'hui comme simples, ne sont pas des produits complexes des substances gazeuses qui constituent, soit l'atmosphère, soit les régions éthérées, ou qui s'y trouvaient répandues? Nos connaissances chimiques sont trop bornées et la puissance de la nature trop étendue pour ne pas hésiter devant ces considérations.

D'autres personnes ont imaginé que, par quelque catastrophe dont nous ignorons et les causes et les circonstances, une planète se serait brisée en éclats, et que ses débris continuant à se mouvoir dans l'espace, auraient fini par entrer dans la sphère d'attraction du globe terrestre, où le frottement qu'elles éprouvent par leur contact avec l'air atmosphérique les échauffe à un tel point qu'ils deviennent lumineux, et donnent lieu aux autres circonstances que nous avons exposées. On voit que cette théorie repose sur le fait d'une catastrophe qui est une hypothèse fort hasardée, car ces idées de bouleversements, même partiels, nous paraissent difficiles à concilier avec l'harmonie nécessaire au système de l'univers, système où le plus léger dérangement doit amener des perturbations très-sensibles. Loin de cela, on observe toujours, depuis aussi longtemps qu'on s'est mis à observer, la plus constante uniformité dans les révolutions des corps célestes. Cependant l'illustre géomètre Lagrange a embrassé cette théorie, qui compte beaucoup de sectateurs.

Enfin des volcans lunaires ont été supposés, par Laplace, lancer les Aérolithes avec une telle force d'impulsion, que ceux-ci devaient atteindre la sphère d'attraction de la terre et s'y précipiter. La direction oblique suivant laquelle leur chute s'opère, exige nécessairement une force projectrice quelconque, et s'explique assez bien par la théorie des volcans de la lune. Néanmoins si cette force projectrice continue d'avoir quelque action une fois que l'Aérolithe est arrivé au point où il est attiré par notre globe, elle doit être infiniment modifiée par cette dernière force qui a pour effet de rapprocher de la perpendiculaire ou si l'on veut de la verticalité la voie que parcourent les Bolides enflammés. Ne devrait-on pas attribuer plutôt leur direction oblique à une autre force résultant de l'éclatement produit par le changement subit de température, peut-être même d'agrégation, que ces corps éprouvent dans leur contact avec l'atmosphère? Les détonations, les ignitions et les sinuosités lumineuses qui accompagnent les Aérolithes sont des preuves matérielles et appréciables à nos sens de l'explication que nous présentons ici, tandis que la force d'impulsion des volcans de la lune est une supposition simplement possible, mais qui n'est appuyée par aucune observation positive de ces volcans en éruption. Ce n'est pas, cependant, que l'excessive intensité de la force de projection qui porterait les Aérolithes au delà de l'attraction lunaire pût beaucoup nous étonner; on a calculé qu'il suffirait pour cela qu'elle fût cinq fois plus forte que celle qui chasse un boulet de canon; or, oserons-nous refuser à la nature des moyens assez bornés, ou aurions-nous la prétention de croire que les nôtres fussent presqu'aussi puissants, en un mot pouvons-nous penser qu'elle n'a pas à sa disposition de semblables forces qui sont, il est vrai, supérieures à celles qu'elle déploie dans les volcans terrestres?

Telles sont les principales hypothèses imaginées pour expliquer l'origine des Aérolithes; nous croyons en avoir assez dit sur un sujet où les données sont si peu certaines, et conséquemment sur lequel on pourrait écrire de fort gros volumes sans beaucoup éclaircir la question. Nos lecteurs nous sauront donc gré de leur épargner l'exposé des idées émises par d'autres personnes moins versées dans les sciences physiques.

L'analyse chimique des Aérolithes y a démontré l'existence de plusieurs Métaux, et principalement du Fer à l'état natif. Ces corps ont en conséquence été classés dans le genre Fer par les minéralogistes. Les sections que l'on a proposées parmi ces singuliers Minéraux qui, d'ailleurs, n'ont point d'analogues dans le reste des corps inorganiques, répandus à la surface ou enfouis au sein de la terre, se distinguent entre elles par des caractères extérieurs assez constants, mais elles offrent une composition qui a pour bases principales quelques éléments toujours identiques, comme le Fer, le Nickel, le Chrôme, la Silice et la Magnésie.

Les Aérolithes métalliques sont composés d'une grande proportion de Fer métallique, plus ductile et plus blanc que celui qui provient de nos fabriques, et qui est allié à une quantité plus ou moins forte de Nickel. La présence de ce dernier Métal y est tellement constante, qu'elle fait infailliblement reconnaître si tel Fer est un produit de l'art, ou bien un Aérolithe. Ainsi, à l'aide de ce caractère, les énormes masses de Fer natif (il en est dont le poids est estimé à plus de 400 quintaux) que plusieurs voyageurs ont trouvées en diverses régions du globe, ont été reconnues pour des Aérolithes quoiqu'on n'eût aucun document sur leur origine, à l'exception des deux blocs qui tombèrent à Straschina près d'Agram en Croatie, le 26 mai 1751. La chute de ces blocs fut précédée de l'apparition d'un globe de feu qui détona ensuite avec fracas, en répandant une fumée noire. L'identité de leur composition avec celle des masses qui existent dans l'Amérique méridionale, au cap de Bonne-Espérance, au Sénégal, en Sibérie, dans les contrées arctiques de l'Amérique, etc., ne permet pas de douter que celles-ci ne soient aussi venues des régions supérieures de l'atmosphère; seulement il y a



ÆSCHINANTHE A GRANDES FLEURS

1. L'ovaire. 2. Le même coupé transversalement. 3. Le même coupé longitudinalement.

lieu de croire que leur chute date d'une époque très-reculée et qu'elle n'est point aussi fréquente que celles des autres Aérolithes, puisque nulle part on n'en a conservé le souvenir. Le Fer natif météorique est caverneux et comme spongieux, couvert à sa surface d'un enduit qui le préserve de l'oxidation. Outre le Nickel qui l'accompagne toujours, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'analyse chimique a fait encore découvrir de la Silice, de la Magnésie et du Cobalt. Il est assez singulier que le Fer météorique soit principalement constitué par les trois Métaux (Fer, Nickel et Cobalt) qui seuls jouissent des propriétés magnétiques.

Les Aérolithes pierreux présentent des formes indéterminées; leur surface est couverte d'arêtes ou angles émoussés par le commencement de fusion que ces corps ont éprouvé, et qui les a enduits d'une sorte de fritte vitreuse. La cassure est matte, terreuse, à grains grossiers, analogue à celle de certains Grès. Dans deux cas seulement, la texture était schisteuse, ou sensiblement lamelleuse. Souvent les grains sont tellement gros et séparés que l'extérieur de ces pierres, ordinairement d'une couleur grise cendrée, présente l'aspect de certaines brèches. La dureté des Aérolithes est considérable; ils raient le verre, et leur croûte vitreuse étincelle sous le briquet. Ils ont une pesanteur spécifique qui varie entre 3,5 et 4,3, d'après la plus ou moins grande proportion de Fer qu'ils contiennent. La composition chimique des Aérolithes pierreux ne diffère que dans les proportions des principes constitutifs, ou par l'addition de quelques corps qui ne s'y trouvent ordinairement qu'en très-petite quantité. D'après le tableau comparatif de vingt-huit analyses faites par des chimistes distingués sur vingt et un Aérolithes différents, ils sont généralement formés : de 20 à 47 parties de Fer métallique en grains plus ou moins gros, en paillettes, en filets ou en petits lingots qui se croisent (ce Fer est ordinairement allié au Nickel, qui s'y trouve jusque dans la proportion de 6 pour 100, mais quelquefois n'y existe pas); de Silice, dont la quantité varie entre 21 et 56; de Magnésie, dont la présence, deux fois seulement, n'a pas été démontrée, mais que l'on a obtenue quelquefois en proportion considérable, comme 25 à 30 pour 100; de Soufre, qui y est assez constant, et qui s'y rencontre jusqu'à 9 pour 100. Parmi les principes additionnels ou ceux qui n'ont été découverts que dans un petit nombre d'Aérolithes, on peut se borner à mentionner seulement l'Alumine, la Chaux, le Manganèse, le Chrôme et le Cobalt. Les deux premiers ont manqué dix-huit à vingt fois sur vingt-huit analyses, mais aussi on les a trouvés, dans quelques-unes, en proportion assez considérable. Quant aux trois derniers Métaux, leur présence a été constatée, à l'aide de moyens chimiques très-délicats, par Thénard et Laugier; la quantité en est toujours minime, et ils ne peuvent conséquemment fournir un bon caractère pour distinguer les pierres météoriques. On peut en dire autant du Carbone qui entre dans la composition de l'Aérolithe tombé, en 1806, près d'Alais, département du Gard. Ce principe imprimait, il est vrai, à la pierre, des qualités physiques un peu différentes de celles des autres Aérolithes, telles qu'une couleur noire, terne, dans toute son épaisseur, la propriété de tacher les mains comme le charbon, une moindre pesanteur spécifique, etc.; cependant, cette addition de Carbone ne semble point suffisante pour motiver la séparation de cet Aérolithe charbonneux des Aérolithes pierreux, puisque sa composition a, comme ces derniers, pour bases essentielles le Fer, le Nickel, la Silice, la Magnésie, enfin toutes les substances énumérées dans cet article.

ÆROPHONES. ois. Fam. d'Échassiers, dans laquelle Vieillot a fait entrer les G. Grue et Anthropoïde.

AÉROPHYTES. bot. Plantes qui vivent dans l'air.

AÉROSITE. min. *V*. Argent antimonié sulfuré.

ÆROZOÉS. zool. Dans sa division du règne animal, Lamouroux comprend sous ce nom, tous les Animaux auxquels l'air est indispensable pour accomplir les phases de leur existence.

ÆRUA. bot. Ce G., établi par Forskahl, appartient à la fam. des Amaranthacées et se range parmi celles qui présentent des feuilles alternes, dépourvues de stipules. Le calice est à cinq sépales, muni extérieurement de deux ou trois écailles. Les étamines, au nombre de cinq, se réunissent à leur base, en un tube qui présente, dans les intervalles, des dentelures stériles. Il y a un seul style, deux ou trois stigmates, une capsule monosperme. Les fleurs sont disposées en têtes serrées, aux aisselles des feuilles et à l'extrémité des tiges. Le petit nombre d'esp. originaire des Indes ou de l'île de Mascareigne, a été réuni, par divers auteurs, au G. *Illecebrum*, ainsi qu'au G. *Achyranthes*.

ÆSALE. *Æsalus*. ins. G. de Coléoptères pentamères, établi par Fab. dans la fam. des Lamellicornes, tribu des Lucanides. Caractères : un labre apparent; une languette entière et très-petite; la tête reçue dans une échancrure du corselet. Antennes courtes; premier article long et courbé, formant, à l'extrémité, une massue denticulée; les mandibules sont avancées et diffèrent dans les deux sexes. Les mâchoires présentent à leur extrémité libre, un lobe court, arrondi et velu; le menton est grand et carré; le prothorax a plus de largeur que de longueur et ses bords sont relevés; le corps est ovoïde, et les élytres sont très-convexes : ce qui l'éloigne des G. Platycère et Lucane, qui les ont déprimées. La seule esp. *Æ. scarabeoides*, est figurée par Panzer (*Faun. Germ*. xxvi. 15 et 16). Cet Insecte, à cause de sa forme bombée, a le *facies* des Trox; il est long de trois lignes, d'un brun marron : ses élytres sont pointillées. On le trouve en Allemagne.

ÆSALON. ois. *V*. Faucon émérillon.

ÆSCHROTÈS. *Æschrotes*. ins. G. de Coléoptères pentamères, établi dans la fam. des Clavicornes, par Mackay qui lui assigne pour caractères : massue des antennes ayant ses deux diamètres presque égaux; bords latéraux du corselet fortement échancrés, depuis leur milieu jusqu'à la partie postérieure; élytres planes, avec les côtés subitement rabattus. A ce G., formé aux dépens des Onitis, appartiennent *O. planus*, Dej., et *O. deplanatus*, Germ., tous deux de l'Amérique méridionale.

ÆSCHYNANTHE. *Æschynanthus*. bot. Jack a décrit sous ce nom, dans les transactions de la société Lin., un G. de la fam. des Didymocarpées, Didyn. Angyosp.

qu'il caractérise ainsi : calice 5-fide, ventru; corolle à limbe irrégulier; étamines exsertes; cinq filaments stériles; capsule très-longue, en forme de silique, presque 4-loculaire; semences aristées. Les deux esp. décrites appartiennent à l'île de Sumatra.

ÆSCHYNITE. MIN. Berzelius a nommé ainsi un minéral nouveau rapporté de Miask, dans l'Oural, par Menge. L'analyse faite par Harwall, a donné : acide titanique 56; zircone 20; oxide de cerium 15; chaux 3,8; oxide de fer 2,6; oxide de zinc 0,5. Nous ne connaissons pas les caractères extérieurs de cette substance.

ÆSCHYNOMÈNE. BOT. Fam. des Légumineuses, Diadelphie Décandrie, L. Ce G. a une telle analogie, d'une part, avec les Sainfoins, de l'autre, avec les Galégas, que, selon Gærtner, les esp. qui le composent devraient être réparties dans ces deux G. Le calice est campanulé, à deux lèvres, dont la supérieure bifide et l'inférieure tridentée : la corolle est papilionacée; la carène est courte; les étamines sont diadelphes; la gousse est allongée, comprimée, articulée. — Les Æschynomènes ou Agatis sont des pl. herbacées ou des Arbrisseaux à feuilles imparipinnées; les fleurs forment des bouquets axillaires ou terminaux. Les esp. connues croissent dans les contrées chaudes de l'Inde et de l'Amérique. Persoon a formé un G. Sesbaniedes Æschynomènes à gousse cylindrique et bivalve, tel que l'Æ. glandiflore, l'Æ. Sesban, etc.

ÆSCULINE. Alcaloïde obtenu par Dahlstroem, du traitement analytique de l'écorce du marronnier d'Inde.

ÆSCULUS ou MARRONNIER D'INDE. BOT. *V.* HIPPOCASTANE.

ÆSHNE. *Æshna.* INS. G. de Névroptères, établi par Fab. aux dépens des Libellules de Linné; il est rangé par Latreille dans la fam. des Subulicornes. Les Æshnes se distinguent par plusieurs caractères assez tranchés; leur tête est grosse et hémisphérique; leurs ailes sont toujours horizontales, ce qui les éloigne des Agrions et les rapproche des Libellules proprement dites ; elles se distinguent de celles-ci par l'absence d'une vésicule au sommet postérieur de la tête, par les yeux lisses placés sur une ligne transverse, et par la forme de l'abdomen qui est presque cylindrique. Si les Æshnes offrent, dans leur organisation, des caractères assez importants pour constituer un G. distinct, elles ont, sous le rapport de leurs mœurs, la plus grande analogie avec les Agrions et les Libellules. Leurs larves sont aquatiques; on les rencontre en abondance dans les étangs; elles ne diffèrent de celles des Libellules que parce que leur abdomen est plus long, leurs yeux plus grands et leur masque muni de deux serres étroites. Le vol des Æshnes est rapide, surtout lorsque le soleil brille et que la température est élevée; alors il faut beaucoup d'agilité pour les attraper au filet; mais s'il survient une forte pluie, on peut, lorsqu'elle a cessé, les prendre à la main sur les tiges des Plantes et sur les feuilles des Arbres où elles restent immobiles afin de se sécher. L'esp. la plus remarquable est l'Æshne grande, *Æ. grandis*, Fab., ou la *Julie* de Geoffroy; elle est fauve avec trois lignes vertes obliques de chaque côté du thorax, et l'abdomen tacheté de jaune-verdâtre et de bleu. Les autres esp. sont : l'Æ. tenaille, *Æ. forcipata*, Fab., ou la *Caroline* très-commune aux environs de Paris, et qui sert de type au G.; l'Æ. annelée, *Æ. annulata*, Lat., qui vit dans le midi de la France.

ÆSTUARIA. BOT. S. de Diosma.

AÉTÉE. *Aetea.* POL. G. de l'ordre des Cellaires, première division des Polypes flexibles. Il avait été nommé Anguinaire par Lamarck, et classé parmi les Cellulaires de Pallas, de Bruguière et d'Ellis, les Sertulaires de Gmelin. Il semble lier les Cellariées aux Sertulariées, quoique différant des unes et des autres : ce qui a fait dire, dès longtemps, que ces productions animales, dont on a observé souvent les mouvements, pourraient bien appartenir à une autre classe que celle des Polypiers; en attendant de nouvelles recherches, on doit les considérer comme telles. Les Aétées ont une tige rampante et rameuse, renflée de distance en distance, et couverte de cellules ou de corps celluliformes, solitaires, opaques, arqués, tubuleux, en forme de massue; leur situation et leur direction varient à l'infini. L'on voit une ouverture ovale ou elliptique au-dessous du sommet et latéralement; elle est ordinairement fermée par une membrane plus ou moins tendue. Ce G. n'est encore composé que d'une seule esp., l'A. SERPENT, *A. anguina*, Lam. Gen. Polyp. p. 9, tab. 65, fig. 15, qui s'attache indifféremment sur toutes les pl. marines, qu'elle embellit de ses filaments brillants et nacrés; elle serpente autour de leurs tiges et sur la surface de leurs feuilles.

ÆTHALIE. *Æthalia.* INS. Hémiptères; G. de la fam. des Cicadaires, auquel Latreille donne pour caractères : la tête, vue en dessus, ne présentant qu'une tranche transversale; le front incliné brusquement et les yeux lisses situés entre les yeux ordinaires et dès lors inférieurs. Les antennes, très-petites et distantes de ces derniers organes, sont insérées au-dessous d'une ligne idéale, tirée de l'un à l'autre. L'espace situé immédiatement au-dessous du front est aplati et uni. Les jambes n'ont ni cils ni dentelures.

ÆTHALIUM. BOT. *V.* FULIGO.

ÆTHEILEMA. BOT. R. Brown avait institué, sous ce nom, un G. qu'après divers accroissements, on a appelé Phaylopsis. *V.* ce mot.

ÆTHÉOGAMIE. BOT. Ce mot, dont les racines sont grecques, et qui signifie *noces insolites*, a été créé, en 1783, par Palisot de Beauvois, pour caractériser, d'une manière, selon lui, plus convenable, les pl. rangées par Linné dans la Cryptogamie, et dans la plupart desquelles la présence des sexes est certaine, quoique le mystère n'en soit pas encore parfaitement connu. *V.* CRYPTOGAMES.

ÆTHIA. OIS. S. de Starique Huppé.

ÆTHIONÈME. *Æthionema.* BOT. G. de la fam. des Crucifères, dans lequel R. Brown a réuni les esp. du G. *Thlaspi* qui ont les cotylédons incombants, les grandes étamines souvent soudées par les filets qui sont dentés, les sépales inégaux, la silicule échancrée, formée de deux valves carénées, à deux loges qui contiennent plusieurs ou une seule graine. Des neuf esp. rapportées à ce G. par De Candolle, cinq étaient des *Thlaspi*, entre autres les *T. saxatile*, L., *T. perigrinum*, Scop., *T. Buxbaumii*, etc., les quatre autres sont tout à fait nouvelles.

ÆTHIOPS. MAM. S. lat. du Singe Mangabey.

ÆTHONIE. *Æthonia*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, tribu des Chicoracées, établi par D. Don dans sa Monographie de ce groupe nombreux, pour quelques pl. sous-ligneuses des îles Canaries, et que quelques auteurs avaient disséminées dans les G. *Hieracium*, *Crepis*, *Tolpis*, etc. On donne pour caractères au G. nouveau: un involucre simple, polyphylle, muni de quelques petites écailles serrées à la base; réceptacle rude et criblé; anthères garnies de deux soies à leur base; stigmate linéaire, ligulé et papilleux; akène à cinq angles sillonnés et lisses; aigrette formée de douze soies égales, denticulées et scabres.

ÆTHOPHILLUM. FOSS. Brongniard, dans son Histoire des végétaux fossiles, donne ce nom à un genre dont il a reconnu les épis de fleurs; les caractères qu'il en a tracés paraissent encore fort incertains dans leurs rapports.

ÆTHRA. *Æthra*. CRUST. Leach a institué ce G. dans la fam. des Brachyures, faisant partie des crustacés décapodes. Les esp. qu'il renferme diffèrent des Calappes par leur test très-aplati, tantôt en ovale transversal, tantôt en triangle court, fort large, dilaté et arrondi latéralement; par leurs pinces qui ne s'élèvent point perpendiculairement et n'ombragent point le devant du corps, enfin par la forme presque carrée du troisième article des pieds-mâchoires extérieurs. L'*Æ. depressa*, Lam.; le *Cancer scruposus*, L.; le *Cancer polynome*, Herb., et le *Parthenope fornicata*, Fab., doivent être placés dans ce G. qui pourrait bien même éprouver une subdivision en faveur de la dernière espèce.

ÆTHUSE. *Æthusa*. BOT. Ombellifères; Pentandrie Digynie, L. Ce G. a des rapports intimes avec les G. *Cicuta* et *Conium*. Ses ombelles sont dépourvues d'involucre; les involucelles se composent de trois à cinq folioles unilatérales et pendantes; les fleurs sont blanches; les pétales sont un peu inégaux, cordiformes; le fruit est ovoïde, relevé de cinq côtes simples sur chacune de ses faces, caractère qui le distingue spécialement des Conium, dont les côtes sont crenelées.

Æ. PETITE CIGUE, *Æthusa Cynapium*, L. Bull. Herb. t. 91; pl. annuelle, très-vénéneuse, d'autant plus importante à bien connaître, qu'ayant beaucoup de ressemblance avec le Persil, et croissant fort souvent mélangée avec lui, il est assez facile de les confondre; mais on évitera cette méprise, en observant que dans le Persil les fleurs sont jaunâtres, tandis qu'elles sont blanches dans l'Æthuse; que sa tige est verte, cannelée, tandis que celle de l'Æthuse est très-glauque, presque lisse, que dans cette dernière les feuilles sont très-luisantes, découpées en lobes très-aigus, tandis que dans le Persil, les lobes sont plus larges, moins luisants; enfin que l'odeur est nauséabonde dans l'Æthuse et aromatique dans le Persil.

ÆTI. OIS. N. tiré du grec ἀετὸς, Aigle, et donné par Savigny à sa première division des Accipitres.

ÆTIA. BOT. S. de Combretum.

ÆTITE OU PIERRE D'AIGLE. MIN. L'on a donné ce nom à une variété géodique de Fer oxidé ayant un noyau mobile, à laquelle on attribuait autrefois beaucoup de vertus, et en particulier celles de faciliter l'accouchement et d'aider à découvrir les voleurs. Il est vrai que pour que ces géodes jouissent de ces propriétés, il fallait qu'elles eussent été trouvées dans le nid d'un Aigle, et l'on ne s'avise guère d'en aller chercher là.

AETOBATE. POIS. Sous-genre de Raies, établi par Blainville, dont le *Raia Aquila*, L., est le type.

ÆTUNDUPYALY. BOT. S. de *Hedysarum heterocarpon*, L. *V.* SAINFOIN.

ÆXTOXICUM. BOT. G. établi par Ruiz et Pavon, pour un bel Arbre du Pérou, qui, placé dans la Diœcie Pentandrie de Linné, n'a pu l'être jusqu'ici dans la série des fam. L'*Æ. punctatum*, qui a ses feuilles alternes, toujours vertes, et ponctuées, est la seule esp. connue jusqu'ici. Ses fleurs sont munies d'un double calice: l'extérieur est formé d'un seul sépale qui, enveloppant la fleur entière avant qu'elle soit éclose, présente l'apparence d'un petit globe parsemé de points, puis s'ouvre latéralement et tombe. Le calice intérieur est à cinq sépales, et tombe plus tard. La corolle est composée de cinq pétales étalés, en spatule, dont le lymbe est crénelé et l'onglet parcouru par une nervure médiane, assez saillante. On trouve encore plus intérieurement cinq petites écailles obcordées, disposées en rayons autour du réceptacle: telles sont les parties communes aux fleurs mâles et femelles. Les premières ont de plus cinq étamines à filets courts, à anthères arrondies; s'ouvrant vers le sommet par deux points. On retrouve dans les femelles les rudiments des cinq étamines. L'ovaire est libre, avec un style court, latéral, terminé par un stigmate bifide. Le fruit est une drupe à une seule graine, obtuse au sommet. C'est de la propriété vénéneuse de ce fruit qui tue les chèvres, que les auteurs ont tiré le nom du genre. Ce fruit est appelé vulg. *Aceytunilla*.

AFATONIER. BOT. N. vulg. du Prunellier.

AFFINAGE. MIN. Opération par laquelle on purifie les Métaux.

AFFINITÉ. On nomme ainsi la force qui s'exerce sur les molécules des corps et les tient unies entre elles. Cette force varie dans chaque espèce de molécules, et c'est sur ce principe que sont fondés tous les phénomènes, tous les changements spontanés ou accidentels, auxquels les corps sont assujettis. La première théorie satisfaisante sur l'affinité est due à Bergman; mais à mesure que la science a fait plus de progrès, cette théorie a reçu un grand nombre de modifications qui, successivement, en ont changé les lois. On paraît maintenant assez généralement d'accord sur plusieurs points de la théorie de l'affinité que l'on considère comme dépendante: 1° *de la quantité relative des corps entre lesquels la combinaison peut avoir lieu*; et en effet, plus il y aura de molécules d'une même nature unies à une autre molécule d'une nature différente, plus la force d'affinité sera partagée, et moins il faudra d'efforts pour la rompre, jusqu'à ce qu'elle se rapproche davantage de l'équilibre de molécule à molécule; 2° *des combinaisons dans lesquelles les corps peuvent être engagés*. Une molécule dont l'affinité s'exerce déjà sur une autre molécule, agit moins vivement sur une troisième, que si elle était libre; 3° *de la cohésion* qui met un obstacle au contact, conséquemment à la combinaison; 4° *du calorique* qui agit d'une manière inverse à la cohésion

en s'interposant entre les molécules et en les tenant a une plus grande distance les unes des autres. La présence du calorique ne favorise l'affinité que jusqu'à un certain point; car lorsqu'il se trouve en excès entre les molécules, il les écarte tellement qu'il les dissipe et détruit par là toute affinité. Cette nouvelle force ou plutôt cet état de sur-saturation de calorique se nomme répulsion; 5° *de la quantité respective d'électricité*, dont l'influence sur l'affinité est mieux connue qu'expliquée; 6° *de la pesanteur spécifique*, qui suffit pour opérer complétement la séparation de plusieurs corps, surtout lorsque la différence de pesanteur des molécules est grande, et que l'affinité est faible; 7° *de la pression*, lorsque l'un des corps est à l'état de fluide élastique.

On est parvenu à appliquer les lois de l'affinité aux diverses modifications dont la matière est susceptible, ainsi qu'aux phénomènes de la vie organique.

AFFINITÉS. Rapports organiques qui existent entre les êtres, et dont l'intimité ou le nombre déterminent les familles et groupes plus ou moins naturels, dans lesquels ces êtres sont réunis par les naturalistes pour former une méthode.

AFFLEUREMENT. GÉOL. Se dit des couches qui se montrent à la surface du sol, au milieu d'autres roches. L'affleurement est presque toujours le résultat d'une action postérieure, telle qu'un soulèvement, une violente irrigation, qui a mis la couche à nu.

AFFONSÉE. *Affonsea*. BOT. Aug. de St.-Hilaire, dans sa Flore du Brésil, a annoncé la formation de ce G. pour une plante légumineuse qu'il a découverte dans les forêts qui avoisinent Rio de Janiero; il l'a nommée *Affonsea juglandifolia*.

AFFOUCHE OU AFOUGE. BOT. *V*. AFOUTH.

AFOURMILION. OIS. S. vulg. du Grimpereau commun.

AFOUTH. BOT. Dont par corruption on a fait *Fouge* et non *Affouche*, aux îles de France et de Mascareigne. Arbre laiteux de Madagascar et des îles voisines, appelé par Willdenow *Ficus terebrata*. Le liber de l'Afouth est propre à former des cordes; son bois pourri, lorsqu'il est bien sec, est léger et d'une consistance presque pareille à celle de la moelle du Sureau : la moindre étincelle l'embrase, aussi les créoles s'en servent-ils comme d'amadou.

AFRODILLE. BOT. N. anc. de l'Asphodèle et du Narthécium.

AFROSELINO. MIN. Gypse à stries très-fines.

AFROUSA. BOT. S. vulg. de Fraisier.

AFTON. BOT. S. anc. de Ciguë.

AFZELIA. BOT. Nom donné par Ehrhart à quelques Mousses du G. Weissia d'Hedwig, mais qui ne peut être adopté puisqu'il appartient déjà à un G. de la Phanérogamie.

AFZÉLIE. *Afzelia*. BOT. Walther, dans la Flore de la Caroline, a désigné sous ce nom, et comme formant un G. nouveau, une plante qui paraît très-voisine du *Gerardia delphinifolia*, L. Ce G. a été supprimé et réuni au *Gerardia* par Michaux. Depuis lors, Smith a fait un autre G. sous le même nom. Ce G. de Smith appartient à la famille des Légumineuses, et à la Décandrie Monogynie. Il offre un calice tubuleux à quatre divisions, une corolle de quatre pétales, dont le supérieur est plus grand; dix étamines distinctes, dont deux supérieures stériles. Le fruit est une gousse multiloculaire ligneuse, dont les graines sont enveloppées d'une sorte d'arille rouge. Les Afzélies sont des Arbres originaires d'Afrique, portant des feuilles paripinnées et des fleurs en grappes, d'une couleur rouge éclatante. Telle est l'Azélie africaine, *A. africana*, introduite dans les cultures européennes en 1821; depuis lors une seconde espèce originaire de la côte de Guinée a été adjointe à ce G. sous le nom spécifique de *Bijuga*. Cette plante constituait précédemment le G. *Puneovia* de Willdenow, mais les caractères qui lui avaient été assignés, paraissaient si incertains, que la plupart des botanistes ne l'avaient adopté qu'avec réticence, et De Candolle ayant soigneusement examiné la plante, l'a reconnue pour une véritable Afzélie.

AGABE. *Agabus*. INS. G. établi par Leach dans la fam. des Hydrocanthares de Latreille. Il a pour type, le *Dytiscus serricornis* de Paykull.

AGACE OU AGACHE. S. vulg. de Pie. *V*. CORBEAU.

AGACÈPHALE. *Agacephala*. INS. G. de Coléoptères pentamères de la fam. des Lamellicornes, comprenant ceux dont les pieds antérieurs, chez les mâles au moins, sont plus longs que les suivants, et dont les quatre jambes postérieures sont grêles ou peu épaisses, presque cylindriques, légèrement dilatées à leur extrémité, sans entailles ou incisions latérales profondes. Le labre est entièrement caché. Le lobe terminant les mâchoires est simplement velu. Les antennes ont dix articles. Les deux esp. connues jusqu'à ce jour sont du Brésil; peut-être devra-t-on leur adjoindre le *Geotrupes Ægeon* de Fab.

AGADEC. POIS. Esp. du G. Spare.

AGAHR. MAM. Var. de Chiens d'Islande.

AGAJA. POIS. S. de Lépisostée Gavial.

AGALANCÉE OU AGALANCIÉ. BOT. S. vulg. de Rosier Églantier.

AGALLOCHE. BOT. *V*. EXCÆCARIA.

AGALLOCHITE. FOSS. Bois pétrifié qu'on a cru être du bois d'Aloès.

AGALMATHOLITHE. MIN. C'est-à-dire *Pierre d'ornement*. Nom donné par Klaproth à des variétés de la *Pierre de Lard* de la Chine, employées dans ce pays pour faire ces figures grotesques appelées *Magots*, et dans lesquelles il n'a pas trouvé de magnésie, comme dans les autres talcs dont elles présentent pourtant la plupart des caractères. *V*. TALC.

AGALMYLE. *Agalmyla*. BOT. G. de la fam. des Bignoniacées, établi par le Dr. Blume dans son *Bydragen* ou Prodome d'une flore de l'Inde néerlandaise, sous la désignation générique suivante : calice à cinq divisions égales; corolle tubuleuse, recourbée, dilatée à l'orifice, avec son limbe oblique, à cinq lobes, presque bilabié; cinq étamines, dont deux ou quatre fertiles, exsertes; anthères linéaires, à loges parallèles; stigmate bilamellé; capsule très-longue, en forme de silique, bivalve, pseudo-quadriloculaire; semences petites, prolongées à chaque extrémité en une sorte de queue sétiforme. Ce G., qui a beaucoup d'analogie avec celui que le prof. Don a institué sous le nom de *Lysionotus*, se compose

de deux esp. : l'une *A. Staminea*, que Lamarck (Illustr. p. 42) a décrite sous le nom de *Justicia parasitica*, est une plante herbacée, à racines traçantes, qui s'insinuent entre les crevasses des couches corticales des vieux troncs, à feuilles oblongues et acuminées; à fleurs réunies en cime, fasciculées, axillaires et sessiles, n'offrant que deux étamines qui sont saillantes. L'*A. asperifolia* a les tiges grimpantes, les feuilles opposées, elliptico-oblongues, acuminées, dentelées; les fleurs fasciculées, axillaires et didynames, c'est-à-dire avec quatre étamines d'inégales longueurs. Toutes deux habitent les forêts de Java.

AGALUGEN ou AGALUGIN. S. de bois d'Aloès.

AGAME. *Agama*. REPT. G. établi par Daudin et adopté depuis, avec de légères modifications dans ses divisions, par Cuvier. Ses caractères consistent en de petites écailles rhomboïdales, crénelées, et, la plupart du temps, réticulées entre elles, couvrant non-seulement un corps oblong et plus ou moins épais, mais encore la queue, ordinairement fort longue, cylindrique ou comprimée; en un goître que l'Animal forme à volonté en renflant sa gorge; en une langue épaisse, courte, obtuse et très-peu ou point fendue à son extrémité. La tête est grosse, calleuse et dilatée vers l'occiput où elle est presque toujours épineuse; enfin dans les doigts qui sont fort longs, amincis, onguiculés et au nombre de cinq, excepté dans la dernière espèce (l'Agame à queue prenante) qui n'en a que quatre aux pieds de derrière. La physionomie générale des Agames les rapproche encore plus les uns des autres que les caractères que nous venons d'indiquer. Jusqu'à ce que Daudin, dans le Buffon de Sonnini, les eût distingués, ils avaient été confondus avec les Stélions et les Iguanes, mais la conformation de leur langue les en sépare absolument. La forme bizarre de leur tête établit un passage aux Caméléons, avec lesquels ils ont souvent de commun la faculté de changer de couleur. Ils paraissent être tous exotiques, et c'est par erreur qu'on avait cru que deux ou trois esp. d'Agames se retrouvaient en Espagne. En groupant autour du *Lacerta Agama*, L., devenu type du genre, les vingt-cinq espèces qu'il décrivit, Daudin forma de celles-ci cinq sections, dont la première rentre parmi les Lophyres de Duméril, et la quatrième, les *Lézardets*, a été détachée des Agames par Cuvier, pour en former le genre Marbré.

On peut disposer les Agames dans l'ordre suivant :

† Les LOPHYRES : écailles du milieu du dos relevées et comprimées en une forte crête qui, se prolongeant sur la queue, imprime à celle-ci une compression caractéristique; dessus de la tête revêtu de petites écailles.

A. SOURCILLEUX. *Agama superciliosa*, Daud.; Encyc. pl. 4, f. 1. Cette esp., qui se trouve dans l'Archipel de l'Inde, acquiert un pied de longueur, sa couleur est noirâtre; encore que la figure citée n'indique pas bien clairement la prolongation de la crête dorsale sur la queue, cette crête n'en existe pas moins. Une var. a des teintes brunâtres avec des taches transversales plus foncées.

A. TÊTE FOURCHUE. *Agama scutata*, Daud.; Encyc. pl. 4, f. 2. Deux saillies pointues et prolongées de l'occiput, qui donnent à sa tête l'aspect le plus étrange; corps d'un jaune pâle, nuancé d'un bleu clair avec des boutons blancs dispersés en grand nombre et en forme de perles çà et là. Comme le Sourcilleux, l'Agame à tête fourchue jette des cris de ralliement, que ses pareils répètent en manière d'écho, et qui les réunissent.

A. SOMBRE. *Agama atra*, Daud. (Buf. Son. f. 1, pl. LXXXIII). Occiput très-épineux; dessus du corps brunâtre, sombre et poli; gorge et ventre bleuâtres, et une bande jaune longitudinale sur le dos. La queue de cette esp. est moins comprimée que dans les autres Lophyres, mais elle l'est; ce qui ne permet point de la rapporter avec Cuvier aux Agames propres.

A. A BANDES. *Agama fasciata*. Daud., *Iguane*, Brongniart, Bull. de la soc. phil. n° 36, f. 1. C'est à Riche, qui l'avait rapporté de Sumatra, que l'on doit la connaissance de ce beau Lézard. Sa couleur est bleue, avec le ventre et quatre larges bandes transversales sur le dos plus pâles; des taches de la même couleur se voient sous le cou; la queue est trois fois aussi longue que le corps.

†† Les AGAMES proprement dits ont toute la peau couverte de petites écailles, sans apparence de verrues. Le corps, qui est aminci, est terminé par une queue cylindrique, dépourvue de la continuation d'une crête dorsale. La gorge est plissée quand l'Animal ne la renfle pas.

AGAME DES COLONS, Daud. *Lacerta Agama*, L. Encyc. pl. 5, f. 3. Ouverture de la gueule large; tête hérissée de petits piquants; gosier pendant en fanon; yeux grands et noirâtres, protégés en dessus par des sourcils cartilagineux très-saillants; corps peint d'un vert-jaunâtre, cendré. Ce lézard se plaît dans les savanes inondées et les lieux humides des Antilles; comme plusieurs autres esp. voisines, il change de couleur, selon les passions qui l'agitent, ce qui lui a mérité, chez les colons européens, le nom de Caméléon.

A. UMBRE. *Agama umbra*, Daud. Cette espèce, assez rare à la Guiane et à Surinam, et que Linnée ainsi que Daubenton disent, mal à propos, se trouver dans le midi de l'Europe, acquiert un pied environ de longueur; son corps est trapu avec cinq raies longitudinales plus saillantes en dessus; sa queue est une fois et demie aussi longue que tout le reste du corps. Un des doigts extérieurs est attaché sur le côté, un peu au-dessous des quatre autres; sa couleur générale est d'un marron plus ou moins rembruni en dessus, pâle cendrée en dessous, avec une tache noire sur la gorge; il y a quelques taches ou barres plus brunâtres sur la queue, les membres et le dessus de la tête. — Daudin cite pour variétés de cette esp., des Lézards, donnés par Séba, comme de la Caroline, et par Azzara, comme du Paraguay. Ces variétés pourraient bien être des espèces.

A. ONDULÉ. *Agama undulata*, Daud. Petit Lézard de six pouces environ, rapporté par Bosc de la Caroline, où il habite les bois, sur les vieux Arbres abattus. Cendré en dessus avec des bandes ou ondulations transversales, irrégulières et brunes; bleuâtre en dessous, et marqué d'une grande croix blanche.

Les Agames hexagone, *Agama angulata*; hérissé de la Nouvelle-Hollande, *A. muriata*; à gorge safranée,

A. flavigularis; Rose-queue, *A. rosa-cauda;* rude, *A. aspera;* étoilé, *A. stellaris;* et plusieurs autres esp. font partie de cette section.

††† Les Galéotes. *Galeotes*, Cuv. Diffèrent des Agames propres parce qu'elles sont régulièrement couvertes d'écailles disposées comme des tuiles, libres et tranchantes sur les bords; celles du milieu du dos sont relevées, comprimées en épine, et forment une crête plus ou moins étendue qui n'opère point la compression de la queue : celle-ci est très-longue; les Galéotes n'ont point de fanon ni de pores visibles aux cuisses.

A. galéote. *Agama Galeotes*, Daud. pl. 43. Encyc. pl. 6, f. 1. Ce Lézard est d'un bleu d'azur clair, et d'une forme assez élégante ; il varie par les couleurs, qui toujours l'embellissent, et l'ont fait comparer à du marbre. Habitant des pays chauds de l'ancien continent, on le trouve depuis les îles de l'Inde et l'Arabie jusqu'en Mauritanie, mais point en Espagne. Il se tient souvent dans les maisons, sur les toits, où il fait la guerre aux Insectes et même aux petits Rats, qu'on le voit, dit-on, attaquer courageusement. Il se défend contre les Serpents, et dans ses accès de colère ou de frayeur seulement, il gonfle sa gorge de manière à se rendre affreux.

A. arlequiné. *Agama versicolor*, Daud. pl. 44. Originaire du Brésil; queue deux fois aussi longue que le corps; celui-ci élégamment marqué de bandes transversales brunes et d'un bleu clair; une ligne longitudinale blanche régnant de chaque côté du dos.

†††† Les Tapayes ou Orbiculaires. Les Agames de cette division ont un corps trapu, arrondi, dont ils peuvent, à volonté, renfler la peau comme le fait un Crapaud; leur queue est cylindrique, plus courte que dans les esp. de la division précédente; ils ont un ou deux plis transversaux sous le cou. Ces Lézards ont surtout la faculté de changer de couleur.

A. tapaye proprement dit. *Agama Tapaya*, Daud. Encyc. pl. 9, f. 3; *Lacerta orbicularis*, L. C'est un Animal hideux, de six à sept pouces environ de longueur, en y comprenant la queue qui en est le tiers; hérissé d'écailles rudes au toucher, teint de nuances sombres, avec les parties inférieures safranées; il habite, dans les parties chaudes du nouveau monde, les lieux obscurs où il semble cacher sa difformité.

A. a pierreries. *Agama gemmata*, Daud. Ayant six rangées longitudinales d'écailles pointues tétraèdres; avec les bandes brunâtres transversales et anguleuses sur le dos; il n'a guère que trois pouces de longueur, et sa patrie est incertaine.

A. a oreilles. *Agama aurita*, Daud. Pl. xlv, f. 2. T. iii, du Buff. de Sonn. *Lacerta aurita*, Gmelin. Animal des déserts sablonneux de Sibérie, dont on prétend qu'une variété existe en Pologne. Sa bouche est munie à chaque coin en dehors, d'une crête demi-orbiculaire, molle, rude et dentée; sa couleur est nuancée de jaunâtre et de brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous, avec une ligne noirâtre longitudinale qui règne de la poitrine à la queue; de petits points bruns très-rapprochés sont dispersés sur le dos. Cuv. regarde cette esp. comme devant faire partie de la seconde section. Son aspect hideux lui donne aussi quelques rapports avec un Gecko.

Les Agames plissés. *Agama plicata;* du Paraguay, *A. Paraguensis;* Hélioscope, *A. Helioscopa;* de l'Oural, *A. Uralensis;* et à gouttelettes, *A. guttuta;* font partie de cette section, la seule où l'on ait trouvé jusqu'ici des espèces de l'Asie centrale, et d'un climat analogue au nôtre.

††††† Les Changeants. *Trapelus*. Division formée par Cuv. pour une seule petite esp. décrite sous le nom d'*A. variable;* son corps est lisse, dénué d'épines, et ses dents sont pareilles à celles des Stellions. Elle jouit de la faculté de changer de couleur à un degré plus éminent encore que le Caméléon.

†††††† Les Agames a queue prenante. Une seule esp., l'*A. prehensilis*, Daud., forme cette division, qui peut-être devrait constituer un genre rapproché du Caméléon par la queue, qui n'est pas plus longue que le corps, mais qui semble propre à faciliter la marche de l'Animal en l'accrochant, et par le nombre des doigts dont les pieds de derrière ne présentent que quatre. L'Agame à queue prenante, originaire du Paraguay, s'engourdit facilement pour peu que la température ne soit pas très-élevée; il vit sur les Arbres. Azzara l'a fait connaître et dit ses couleurs difficiles à décrire; on distingue dans leur confusion quatre bandes noires sur chaque flanc, trois autres sur les joues, et des taches noires et blanches sur le ventre, dont le fond est brun.

Dans la méthode de classification des reptiles, récemment publiée par De Blainville, les Agames forment la 3me famille des Sauriens; et cette fam. se divise en 4 G., savoir :

1. Les Agames dont toutes les esp. sont privées de crêtes dorsale et caudale ; sous-G. : *Phrynocephalus, Stellio, Phrynosoma, Platynotus, Tapelus, Agama, Ecphymotis, Tropidolepis* et *Amphibolurus*.

2. Les Lophyres; pourvus d'une crête dorsale, formée d'écailles; sous-G.: *Hypsibatus, Galeotes, Lophyrus, Ophryena, Gooniocephalus, Lyrocephalus*.

3. Les fouette-queues; privés de crête dorsale; à queue verticillée par des anneaux d'écailles fort épineuses. Sous-G. *Uromastyx*.

4. Les Agamiguanes; pourvus d'une crête dorsale, et de dents maxillaires appliquées, plus ou moins denticulées, sans dents palatines. Sous-G. : *Physignathus, Brachylophus, Istiurus* et *Amblyrhynchus*.

AGAMES. bot. Quelques auteurs ont désigné par ce nom les pl. que Linné nommait Cryptogames, pensant qu'il n'existe dans ces Végétaux aucun organe sexuel, point de fécondation par conséquent, et que les corps reproducteurs de ces pl. ne sont pas de vraies graines, mais des gongyles, sortes de bourgeons ou de bulbes analogues à ceux qui se développent sur la tige de quelques pl. phanérogames, et qui peuvent se former sans fécondation. Mais cette supposition, qu'un grand nombre d'observations parait prouver pour quelques fam., ne peut pas s'appliquer également à tous les végétaux cryptogames de Linné. Ainsi, on doit convenir en effet, que dans les Algues, les Champignons et les Lichens, on n'a jamais pu observer aucun organe analogue aux étamines, et propre à en remplir les fonctions. Mais déjà, dans les Hépatiques et les Mousses, l'existence de ces organes devient plus probable; et



1. [illegible]
AGAMI TROMPETTE.
2. [illegible]
GRUE COURONNÉE.

dans les fam. d'un ordre plus élevé, telle par exemple, que celle des Marsiléacées, on ne peut plus révoquer en doute la présence d'organes mâles et distincts. Les seules pl. dans lesquelles l'absence des sexes paraît très-probable, sont les Conferves, les Algues, les Hypoxylées, les Mucédinées, les Lycoperdacées, les Champignons et les Lichens. Peut-être même existe-t-il dans ces pl. un mode particulier de fécondation, dont l'union des Conferves conjuguées peut donner un exemple, et qui, malgré la grande différence qu'on observe entre ce mode et la fécondation ordinaire des autres pl., doit être assimilé à cette fonction, puisque, comme toute fécondation, elle consiste dans l'influence d'un individu sur un autre, ou sur une partie différente du même individu, propre à y déterminer la formation d'un corps reproductif. Mais il n'est permis, jusqu'à présent, que de soupçonner un mode semblable de fécondation dans les autres pl. de ces fam., et il est probable que, si cette fécondation existe, la petitesse des organes entre lesquels elle a lieu, la dérobera encore pendant longtemps à la vue.

AGAMI. ois. *Psophia,* L. G. des Alectorides de Temminck. Il est ainsi caractérisé : bec court, voûté, conique, courbé, très-fléchi à la pointe, et plus long que la mandibule inférieure, comprimé, avec une arête distincte à sa base; fosse nasale très-étendue; narines grandes, placées diagonalement vers le milieu du bec, ouvertes en devant, fermées en arrière par une membrane nue; pieds longs, grêles; doigt du milieu uni à l'externe, l'interne divisé; pouce articulé intérieurement, de niveau avec les autres doigts; ailes courtes, concaves : les trois premières rémiges étagées, les quatrième, cinquième et sixième les plus longues; queue très-courte.

La seule esp. jusqu'à présent bien connue, *Psophia crepitans,* L. Lath. Buff. pl. enlum. nº 169, est de la grosseur du Faisan; portée sur des jambes assez élevées, elle a de dix-huit à vingt pouces de hauteur. La couleur générale du plumage est le noir, nuancé sous le cou des plus vifs reflets de l'Iris; les plumes y ressemblent à de la pluche soyeuse; elles sont effilées sur toutes les autres parties du corps. Les ailes sont composées de vingt rémiges noires extérieurement, dégénérant en gris vers le dos, où cette couleur est celle des tectrices inférieures; la séparation du noir d'avec le gris est indiquée par une bande rousse. La queue est noire et les jambes sont d'un jaune-verdâtre.

Quoique l'Agami habite les forêts épaisses de l'Amérique méridionale, il n'y contracte point le caractère sauvage que l'on remarque dans la plupart des Animaux de ces retraites inaccessibles; il semble rechercher la société de ses congénères, aussi le voit-on souvent former des troupes assez nombreuses; il ne craint pas l'approche de l'Homme, et se soumet assez facilement au joug de la domesticité. Bientôt il montre dans ce nouvel état un instinct, une intelligence qui lui donnent quelque supériorité sur tous les habitants de la basse-cour et le rendent l'égal du Chien. Comme ce dernier, il témoigne au maître beaucoup d'attachement, de docilité à ses ordres, et même de la reconnaissance lorsqu'il en a reçu de bons traitements. Il s'attache à ses pas, et l'on assure que, comme le Chien, il peut devenir très-soigneux à la garde d'un troupeau que l'on conduit au pâturage, qu'il le défend avec courage contre un ennemi supérieur à ses propres forces. Le soir, de retour à la basse-cour, il y maintient l'ordre, assure la rentrée de tous les autres domestiques, et ne se retire que le dernier. L'Agami, que l'élévation de ses jambes ferait croire destiné à habiter les savanes et les terres marécageuses, n'y paraît jamais. Il fait sa nourriture de petits Insectes, de graines et de brins d'herbe. Il ne niche point : un trou creusé au pied d'un arbre reçoit ses douze à quinze œufs presque sphériques, d'un vert clair, un peu plus gros que ceux de la Poule, et que la femelle y dépose à peu de jours de distance; cette ponte a lieu trois fois dans l'année. C'est ordinairement au vingt-huitième jour de l'incubation que les œufs éclosent; les petits qui naissent sont entièrement couverts d'un duvet grisâtre, qu'ils conservent longtemps, et ce n'est qu'à la seconde mue que la couleur du plumage se fixe. L'Agami est connu à Cayenne sous le nom d'*Oiseau Trompette,* que lui a sans doute valu le cri particulier et assez aigu, quoique interne, qu'il répète souvent; ce cri, que plusieurs anatomistes prétendent dépendre d'une conformation particulière de la trachée-artère et du poumon, se retrouve avec quelques modifications dans d'autres espèces. Le vol de l'Agami est bas et embarrassé; il est souvent remplacé par une course prompte et légère.

AGAMIENS. rept. N. imposé par Cuv. à la première section de ses reptiles Iguaniens, qui comprend ses G. Stellion, Agame, Istiure et Dragon. Chacun de ces G. se divise en plusieurs sous-genres. Les caractères qui distinguent les Agamiens des Iguaniens, c'est qu'ils n'ont point de dents au palais.

AGAMIGUANES. rept. *V.* Agames.

AGANAIS. ins. G. de l'ordre des Lépidoptères, fam. des Nocturnes, établi par Bois-Duval, pour plusieurs Noctuelles du Sénégal, de Madagascar, de Bourbon, de la Chine, de l'Inde et de son Archipel, de l'Australie, etc. Il a pour caractères : tête médiocre; yeux saillants; antennes ordinairement un peu pectinées dans les mâles; palpes longs, ascendants : leur dernier article très-long, nu, grêle, comprimé latéralement; trompe longue; corselet velu, ponctué sur les épaulettes; abdomen cylindrique, ponctué de noir, un peu plus long que les ailes inférieures; ailes oblongues : les supérieures ponctuées à leur base, soit en dessus, soit en dessous; pattes très-longues. Ce G., dont les esp. sont assez répandues dans les Indes-Orientales, habite aussi l'Océanie et quelques parties de l'Afrique. Goudot en a rapporté plusieurs des Iles Maurice et de Mascareigne.

AGANIDE ou AGANILITHE. *Aganides.* foss. Montfort a proposé l'un de ces deux noms pour un nouveau G. de Céphalopodes fossiles, qu'il a établi sur une seule esp., l'A. encapuchonnée (Buff. de Sonn. T. iv, p. 225). Ce Fossile est remarquable par le caractère qu'offrent ses cloisons, qui sont découpées ou lobées en zigzag, en quelque sorte comme dans les Ammonites et les Orbulites; il se rapproche plus particulièrement de ce dernier G., par sa spire enveloppante, mais son siphon est central comme dans les Nautiles, parmi les-

quels Cuv. et Ocken l'ont placé. Il a été découvert dans le calcaire noir et fétide des environs de Namur.

AGANISTHOS. INS. G. de Lépidoptères diurnes, établi par Bois-Duval, aux dépens des Nymphales de Latr., pour une esp. américaine qui offre les caractères suivants : antennes longues, terminées par une massue cylindrique; palpes rapprochés dépassant le chaperon; corselet long et gros; abdomen proportionnellement moindre; ailes entières, fortes et robustes, les supérieures ayant le bord postérieur très-échancré et le sommet prolongé, ce qui leur donne la forme falquée; les inférieures arrondies, avec l'angle anal un peu saillant. Le *Papilio orion* de Fab., *P. Dianæ*, Cram. pl. 84, A. B. est le type de ce G.

AGANON. MOLL. S. grec de Tridacne.

AGAOCÉPHALE. *Agaocephala*. INS. Le comte de Mannerheim a institué ce G. dans la fam. des Scarabéides, pour un insecte trouvé par M. Langsdorff, au Brésil. Ce G. a pour caractères : labre caché sous le chaperon; mandibules cornées, bidentées à l'extrémité; membraneuses sur le côté intérieur; mâchoires cornées, entières, terminées par un faisceau de poils; palpes filiformes, inégaux; bouche enfoncée dans le mentonnet; corps oblong, convexe; deux cornes avancées sur la tête, une corne proéminente sur le corselet; pieds robustes; tarses allongés. L'insecte est en général d'un vert bronzé avec le disque des élytres d'un jaune testacé.

AGAON. *Agaon*. INS. G. d'Hyménoptères, institué par Dalman, dans la fam. des Puppivores. Les esp. qui le composent ont les antennes poilues, formées de neuf articles au moins, simples, coudées, avec le premier article très-grand, en forme de palette triangulaire, et les trois derniers formés brusquement en massue allongée, insérées près du milieu de la face antérieure de la tête, et assez éloignées de la bouche. Abdomen presque ovoïde, comprimé sur les côtés, plus haut que large; tarière saillante.

AGAPANTHE. *Agapanthus*. BOT. Fam. des Hémérocallidées de R. Brown, de l'Hexandrie Monogynie, L. Ce G. a été établi par L'Héritier pour le *Crinum africanum*, L., qui en effet est très-différent des véritables esp. de ce G. Son ovaire est libre; son calice pétaloïde, tubuleux à sa base, est infundibulaire, à six divisions un peu inégales; ses étamines sont déclines. L'*A. umbellatus* est une belle pl. originaire d'Afrique, remarquable par ses fleurs d'un beau bleu d'azur, disposées en une ombelle simple, au sommet d'une hampe nue, haute de deux à trois pieds, qui part d'une touffe de feuilles allongées, glabres, obtuses. Cette pl. se multiplie facilement, par la séparation des vieux pieds. Elle veut être rentrée dans l'orangerie, pendant l'hiver, sous le parallèle de Paris.

AGAPANTHIE. *Agapanthia*. INS. G. de Coléoptères tétramères, institué dans la fam. des Longicornes, par Audillet-Surville qui le caractérise ainsi : antennes sétacées, frangées en dessous; palpes de longueur moyenne; mandibules pointues; corselet mutique latéralement, presque cylindrique, avec son disque uni; corps convexe en dessus, ailé et pubescent; élytres linéaires, arrondies et mutiques à leur extrémité; cuisses et jambes égales, assez longues; tarses glabres. Ce G., formé aux dépens des Saperdes de Fabricius, compte les esp. *Cardui*, *Saturalis*, *Irrorata*, et un grand nombre d'exotiques.

AGAPHITE. MIN. *V.* TURQUOISE.

AGAPOPHYTE. *Agapophyta*. INS. G. de la fam. des Géocorises, établi par Guérin dans la Zoologie du voyage autour du monde par Duperrey. Il donne pour caractères, à ces Hémiptères : antennes allongées, composées de quatre articles; le premier court, mais fort, le deuxième le plus long, les autres égaux et allongés. Le bec court, surpassant à peine l'origine des pieds antérieurs; tête avancée antérieurement; corselet assez grand; écusson élargi; carène du sternum bifide postérieurement; pattes assez longues; deuxième article des tarses très-court; crochets environnés d'une membrane. L'esp. connue, *A. bi-punctata*, appartient à la Nouvelle-Hollande; elle est d'un brun fauve avec l'extrémité des hémélytres hyaline et le point de jonction d'un gris bleuâtre; chacune d'elles terminée par une tache noire, outre le point brunâtre, qui se trouve sur leur milieu.

AGARDHIE. *Agardhia*. BOT. G. de la fam. des Vochysiées, que Sprengel place dans la Monandrie Monog. de L. en lui assignant pour caractères : un calice composé de trois sépales; trois pétales roulés forment la corolle; l'anthère est grande, à deux loges; le style est court. Le fruit consiste en une drupe ovale, à trois loges et à trois valves. Les deux esp. connues jusqu'ici appartiennent au Brésil; elles constituent des arbrisseaux à feuilles ovales, cordiformes, à rameaux verticillés, à fleurs velues et portées sur des pédoncules glanduleux. Il ne faut pas confondre ce G. avec un autre du même nom, dédié également au célèbre algologue suédois, et proposé par Cabrera; cet autre G. est le même que le *Codium* de Stackhouse, le *Lamarckia* d'Olivi, et le *Spongodium* de Lamouroux.

AGARIC. BOT. Le N. d'Agaric a été appliqué successivement à des pl. de la fam. des Champignons, très-différentes les unes des autres, et les botanistes modernes ne sont même pas parfaitement d'accord sur l'extension plus ou moins grande qu'on doit lui donner : ces différences d'opinion nous obligent, avant de faire connaître le caractère du G. Agaric, tel que nous pensons devoir le limiter, d'indiquer les diverses significations qu'on a données à ce mot.

Tournefort, Micheli, Battara, tous les anciens auteurs, et même, avant eux, les Grecs et les Latins, nommaient *Agaricus*, les Champignons charnus ou subéreux, à chapeau sessile demi-circulaire, qui croissent sur les troncs d'Arbres, quelle que fût leur organisation; aussi comprenaient-ils dans ce G. des esp. placées depuis dans les G. Bolet, Hydne, Dœdelea, Théléphore et Agaric. Linné a réservé le nom d'Agaric pour tous les Champignons dont la surface inférieure présente des lames rayonnantes, simples ou rameuses; il n'y a placé, par conséquent, qu'une petite partie du G. Agaric des anciens botanistes; mais il y a réuni la plupart des Champignons que ces mêmes auteurs désignèrent sous le N. de *Fungus*, et qui ne différaient de leurs Agarics que par leur pédicule central.



1\. AGARIC Orange — 2. PEZIZE Bleue.

3 TREMELLE Oreille de Judas — 4 CLATHRE Rosé.

5 PHALLUS Orange — 6 LYCOPERDON Ciselé

7 LYCOPERDON Gigantesque coupé — 8 9 TRUFFE Comestible

Par ce changement, il rendit le caractère du G. plus naturel; mais on peut lui reprocher d'avoir appliqué le N. d'Agaric à un groupe de pl. qui ne renfermait plus le véritable Agaric des pharmacies, qu'il plaça parmi les Bolets.

Aussi, même postérieurement à cette réforme du G. Agaric, plusieurs auteurs ont employé ce N. d'une manière différente. C'est ainsi qu'Haller a désigné sous ce N. les Champignons sessiles et à surface inférieure lisse, dont la plupart sont rangés actuellement dans le G. Théléphore; il paraît aussi y avoir joint quelques Bolets, dont les tubes sont peu apparents dans la jeunesse de la pl., tel que *B. ungulatus*. Il a, en outre, donné les N. de *Agarico-polyporus, Agarico-suillus, Echin-Agaricus, Agarico-merulius* et *Agarico-fungus,* aux G. qui, offrant les mêmes caractères dans leur organisation que ceux qu'il nommait *Polyporus, Suillus, Erinaceus, Merulius* et *Fungus,* n'en diffèrent que par l'absence du pédicule. — Jussieu, dans son *Genera Plantarum,* conservant à ce N. sa signification primitive, a formé le G. Agaric des esp. du G. Bolet de Linné, dont le chapeau est demi-circulaire et sessile sur le tronc des Arbres; et plus tard, Palisot de Beauvois a donné le N. d'Agaric à tous les Bolets de Linné. Au milieu de ces variations, l'autorité de Linné a prévalu, et le nom d'Agaric a été généralement réservé par les botanistes, si ce n'est à tout le G. auquel il le donnait, du moins à une grande partie. En effet, le nombre considérable d'esp. que ce G. renferme actuellement et les différences importantes que présentent quelques-unes d'entre elles ont engagé plusieurs auteurs à en séparer les G. *Merulius, Cantharellus* et *Dædalea.* — Fries a également formé de l'*Algaricus alneus* de Linné un G. particulier qu'il nomme *Schizophyllum.* Les caractères qu'il présente sont si différents de ceux des autres Agarics, qu'il paraît devoir être conservé. Enfin Persoon a cru devoir former un G. à part, sous le N. d'*Amanita,* des esp. qui présentent un volva; et quoique cette distinction n'ait été adoptée ni par De Candolle, ni par Fries dans son *Systema mycologicum,* nous pensons cependant qu'elle est fondée sur un caractère assez important pour mériter qu'on la conserve.

On peut donner au G. Agaric, ainsi limité, le caractère suivant :

Champignon sans volva, chapeau distinct, de forme variable, sessile ou pédiculé, garni inférieurement de lames simples ou toutes d'égale longueur, ou entremêlées vers la circonférence de lamelles plus courtes.

Tous ces Champignons ont un chapeau distinct, plus ou moins épais, quelquefois membraneux, le plus souvent composé d'une chair tantôt sèche et cassante, tantôt spongieuse et d'une consistance réellement fongueuse, très-rarement ligneuse ou subéreuse. Ce chapeau est ou sessile et demi-circulaire, ou circulaire, soutenu par un pédicule central ou quelquefois latéral. Le pédicule est nu dans beaucoup d'esp.; dans d'autres il présente, à sa partie moyenne, un anneau membraneux ou filamenteux, provenant des débris d'une membrane qui couvrait toute la face inférieure du chapeau et s'insérait à sa circonférence, ou même qui l'enfermait entièrement avant son développement complet. Ce pédicule peut être plein ou fistuleux, renflé en tubercule à sa base, ou se terminant par une racine pivotante; mais ce dernier cas est rare, et le plus souvent, à peu de profondeur en terre, il finit en s'arrondissant et en donnant naissance à quelques fibrilles capillaires. Le chapeau offre à sa face inférieure des lames ou feuillets rayonnants, tous d'égale longueur dans les Russula, entremêlés, dans toutes les autres sections, de lamelles plus courtes placées vers la circonférence; ces lamelles sont formées par une membrane repliée sur elle-même, et portent des conceptacles ou capsules que les botanistes désignent sous le N. de *Ashi* ou *Thecæ*, et qui sont d'une forme oblongue ou cylindrique, rapprochées les unes des autres et ne contenant qu'un seul rang de sporules dans la plupart des esp., éloignées et renfermant quatre séries de sporules dans les esp. de la section des Coprins. Lorsque le Champignon a atteint son entier développement, les sporules s'échappent de leurs capsules et couvrent la surface des feuillets d'une poussière de couleur variée, blanche, rose, jaune, brune ou noire; cette poussière, très-abondante, se dépose sur les corps environnants, et des expériences ont prouvé, depuis longtemps, qu'elle donne naissance à d'autres Champignons semblables à celui dont elle provient, et que ces sporules sont par conséquent les vraies graines des Agarics.

Dans les Coprins, les sporules, au lieu de se répandre sous forme de poussière, sont entraînées dans une eau noire, semblable à de l'encre, produite par la décomposition rapide des feuillets.

Les Agarics subsistent en général peu de temps après la dispersion des sporules. Quelques esp. coriaces se dessèchent et ne se détruisent que lentement; mais la plupart des esp. charnues et spongieuses, se décomposent en répandant une odeur fétide, analogue à celle des matières animales, et finissent par se détruire entièrement. C'est à cette époque qu'elles servent de nourriture à une quantité considérable de larves d'Insectes et surtout de Diptères, qui trouvent dans ces substances un aliment analogue à celui que les matières animales fournissent à beaucoup d'autres esp. L'analyse chimique a prouvé, en effet, que ces pl. contiennent, ainsi que nous le dirons avec plus de détails, à l'article Champignon, des substances analogues ou même entièrement semblables à celles qu'on trouve dans les matières animales; et donnent lieu, par cette raison, dans leur décomposition, aux mêmes produits.

Les Agarics croissent dans presque tous les lieux, excepté dans les endroits secs et pierreux; on les trouve surtout dans les bois humides et ombragés, dans les prairies, sur les fumiers, les troncs des Arbres et les bois pourris; quelques espèces se plaisent dans les mines et les caves où la lumière ne pénètre jamais. Fries pense, et probablement avec raison, que ce ne sont que des esp. ordinaires, modifiées par la position où elles se sont développées. Ces diverses localités n'appartiennent cependant pas également à toutes les tribus de ce G. Ainsi les Coprins habitent généralement sur les fumiers ou dans les jardins; les Pleuropes et les Mycènes croissent plus souvent sur les bois morts ou vivants;

tandis que les autres esp. sont presque toutes terrestres. La durée de ces Champignons varie aussi beaucoup, quelques esp., surtout parmi les Coprins, parcourent, en moins d'un jour, toutes les diverses périodes de leur vie, tandis que d'autres mettent un mois et davantage à atteindre leur développement parfait; le plus grand nombre pourtant durent de dix à douze jours.

Le G. Agaric, ainsi limité, ne contient qu'une petite partie des esp. usitées qui ont porté ce nom; ainsi l'*Agaric de boutiques* et l'*Agaric du Mélèse* sont des esp. de Bolets; les Agarics oronge et fausse oronge de Bulliard appartiennent au G. *Amanita*.

Les vrais Agarics ne peuvent servir que d'aliment, encore un petit nombre seulement peut être employé sans danger, car ce G. renferme en même temps des esp. dont l'action vénéneuse passe pour être extrêmement active, et d'autres qui en diffèrent à peine, et peuvent pourtant fournir un aliment très-sain; on doit par cette raison mettre la plus grande circonspection dans leur choix; aussi dans le nord de la France, l'usage en est très-peu étendu, et quelques espèces seulement sont employées comme assaisonnement. Ce sont les Agarics comestibles, ou de couches, le Mousseron et le faux Mousseron de Bulliard. — Dans le midi de la France et surtout aux environs de Montpellier, il paraît que le nombre des esp. apportées dans les marchés est beaucoup plus considérable. Celles-ci étaient peu connues jusqu'à présent, et c'est à De Candolle qu'on en doit la description; mais c'est en Italie surtout qu'on est étonné de la quantité d'esp. qui servent d'aliment, et de l'abondance avec laquelle on les emploie; Micheli et Batarra, auxquels nous devons les connaissances les plus exactes sur les esp. de ce pays, en ont décrit et figuré, comme comestibles, une quantité considérable; mais depuis ces auteurs, l'étude de cette partie de la botanique ayant été très-négligée en Italie, il est difficile de déterminer si toutes sont des esp., ou si beaucoup ne sont que de légères var. Le G. Agaric, quoique renfermé dans des limites beaucoup plus étroites que celles qu'avaient tracées Linné, Schæffer, Bulliard, Sowerby, etc., contient néanmoins plus d'esp. qu'aucun autre G. de pl. Fries, dans son *Systema mycologicum*, en décrit 750, et en indique environ 150, qui ne sont connues qu'imparfaitement. Si l'on observe que dans ce nombre on ne trouve que très-peu d'esp. étrangères à l'Europe, et que l'on sait pourtant que la Russie, la Sibérie, l'Amérique septentrionale, en présentent un grand nombre, et que les autres parties du monde, quoique en offrant peut-être une moins grande quantité, doivent aussi en renfermer beaucoup d'espèces inconnues, on conviendra que ce G. peut bien contenir douze cents esp.; aussi plusieurs auteurs ont cherché à le subdiviser pour en faciliter l'étude, mais on doit avouer qu'aucun n'a encore atteint complétement ce but, et que ce G. comme tous les G. très-naturels, semble presque se refuser à des subdivisions. — La méthode de Persoon présente, il est vrai, plusieurs sections ou sous-genres très-naturels; mais plusieurs autres renferment des esp. très-différentes et nécessitent des coupures plus nombreuses. Cette méthode a cependant été généralement adoptée jusqu'à ce jour, et paraîtrait, avec quelques légères modifications, pouvoir être conservée. Néanmoins, Fries, dans son *Systema mycologicum*, vient de l'abandonner pour lui en substituer une autre fondée sur des caractères très-différents, et qui lui ont fourni un nombre beaucoup plus considérable de subdivisions. — La différence de ces deux systèmes, l'importance des caractères sur lesquels ils sont fondés, nous obligent de les faire connaître séparément, et tels que ces auteurs les ont publiés; nous indiquerons pourtant quelques modifications qu'on peut y apporter, en nous réservant de donner plus de détails sur les caractères naturels, les propriétés, les usages et les subdivisions des divers sous-genres, au nom de chacun d'eux.

Division du genre Agaric, par Persoon.

† *Pédicule central.*

1. Lepiota. Lames se séchant sans noircir, recouvertes par une membrane, qui, en se déchirant, laisse un anneau autour du pédicule.

2. Cortinaria. Chapeau charnu, lames non adhérentes au pédicule, recouvertes par une membrane mince, qui se rompt irrégulièrement, et forme à leur surface comme une toile d'Araignée, adhérente au pédicule.

3. Gymnopus. Chapeau charnu, entier, convexe, lames se desséchant sans changer de couleur, pédicule nu. — Cette section est la plus nombreuse du G. Agaric, elle renferme des espèces très-différentes pour la forme et la couleur. Persoon l'a subdivisée d'après ce dernier caractère, mais on pourrait obtenir des sections plus naturelles, en les fondant sur la forme du pédicule, et des lames libres ou décurrentes, etc.

4. Mycena. Chapeau membraneux souvent presque transparent, strié, convexe, non déprimé au centre, se desséchant sans changer de couleur; pédicule nu, souvent fistuleux. — Toutes les esp. de ce sous-genre sont petites, et beaucoup croissent sur les bois morts, les feuilles, etc.

5. Coprinus. Chapeau membraneux, se détruisant promptement; les lamelles se fondant en une eau noire comme de l'encre, qui entraîne les sporules, ce qui leur a fait donner le nom vulgaire d'encriers; le pédicule est presque toujours fistuleux, nu ou souvent entouré d'un anneau; les capsules sont éloignées les unes des autres et renferment quatre rangs de sporules; ces différents caractères font de ce groupe l'un des plus naturels, et permettraient presque de le séparer des autres Agarics. — C'est à ce G. qu'appartiennent la plupart des esp. qui croissent si rapidement après les pluies et souvent en groupes nombreux sur la terre, le fumier, ou même dans les appartements humides.

6. Pratella. Chapeau charnu, lisse, persistant; lames noircissant sans se ramollir. — Le Champignon de couche appartient à ce sous-genre.

7. Galorrheus, Fries; *Lactifluus*, Persoon. Chapeau charnu, le plus souvent déprimé au centre; lamelles répandant, lorsqu'on les rompt, un suc laiteux. — La plupart des esp. de cette section passent pour très-vénéneuses, leur suc est âcre, d'un goût poivré et brûlant à la langue. On mange cependant plusieurs d'entre elles en quantité, dans le midi de la France, sous le nom de *Catalans*.

8. Russula. Chapeau charnu, ordinairement déprimé; lames toutes de même longueur et s'étendant depuis le pédicule jusqu'à la circonférence du chapeau. Ce sous-genre a été considéré par Link comme un G. dictinct des autres Agarics; mais ses caractères ne paraissent pas assez importants pour autoriser cette séparation.

9. Omphalia. Chapeau entier charnu ou membraneux, déprimé au centre ou infundibulaire; lamelles de longueurs inégales, non lactescentes, souvent décurrentes; pédicule nu et central. Ce sous-genre, peu naturel tel qu'il est établi par Persoon, paraît pouvoir être divisé en plusieurs sections, suivant la forme du chapeau et des lamelles, et la structure du pédicule. De Candolle en a déjà distingué comme type d'un autre sous-genre, l'*A. rotula,* dont les feuillets sont simples et se réunissent, avant d'atteindre le pédicule, en un tube qui l'entoure.

†† *Pédicule latéral ou nul.*

10. Pleuropus. Chapeau charnu, déprimé, oblique ou demi-circulaire; pédicule latéral ou nul. — Ces Champignons croissent presque tous sur les Arbres. Ils varient beaucoup par leur consistance charnue, subéreuse ou même presque ligneuse, par la forme de leur chapeau, qui est pédiculé ou sessile, quelquefois presque résupiné; enfin par la disposition de leurs lamelles, qui sont tantôt décurrentes, tantôt non décurrentes. Ces diverses modifications peuvent fournir de bons caractères pour subdiviser cette section. — Persoon avait laissé dans ce sous-genre, l'*A. alneus* de Linné. Fries en a fait un G. particulier sous le nom de *Schizophyllum;* il diffère essentiellement des Agarics par ses feuillets dichotomes, sillonnés à leur partie moyenne, et par la position des sporules.

Division du genre Agaric par Fries.

Le système de Fries est fondé sur des caractères très-différents. Ainsi il regarde comme caractère de première importance la nature des lamelles, la présence ou l'absence de la membrane qui recouvre les feuillets, qu'il nomme *velum* et que nous désignerons par le mot de *tégument,* et la couleur des sporules. Il ne donne au contraire qu'une importance secondaire à la forme du chapeau, et même à la présence du volva; aussi laisse-t-il parmi les Agarics les *Amanita* de Persoon, qu'il divise en deux sections, Amanita et Volvaria, qui se trouvent très-éloignées l'une de l'autre, dans son système. Nous allons donner l'indication de la méthode qu'il a suivie. Les caractères détaillés de ses différents sous-genres se trouveront chacun à leur nom. Nous ferons aussi remarquer que les noms, qui sont les mêmes que ceux de Persoon, ne correspondent en général qu'à une partie des genres établis par ce dernier.

† Leucosporus. Tégument variable ou nul; lamelles ne changeant pas de couleur; sporules blanches.

α. Pédicule central entouré par les débris du tégument.

1. Amanita. Tégument double; l'un (Volva) partant de la base du pédicule, et enveloppant tout le Champignon; l'autre couvrant seulement le dessous des lames.

2. Lepiota. Tégument simple, partant du sommet du pédicule, enveloppant tout le chapeau, et persistant, sous forme d'anneau, autour du pédicule.

3. Armillaria. Tégument simple, ne couvrant que la partie inférieure du chapeau et persistant autour du pédicule.

4. Limacium. Tégument disparaissant promptement, visqueux, enveloppant tout le chapeau dans sa jeunesse; lamelles décurrentes.

5. Tricholoma. Tégument ne persistant que peu de temps, couvrant la face inférieure seule du chapeau, et adhérant à sa circonférence; lamelles émarginées ou arrondies à leur base.

β. Pédicule central nu.

6. Russula. Chapeau charnu, se déprimant au centre; lamelles toutes égales, ne renfermant pas de suc laiteux, sporules quelquefois jaunes.

7. Galorrheus. Chapeau charnu, se déprimant au centre en vieillissant; lamelles inégales, lactescentes.

8. Clitocybe. Chapeau charnu, convexe dans sa jeunesse; lamelles inégales, non lactescentes.

Ce sous-genre est très-nombreux en esp.; il correspond en grande partie au *Gymnopus* de Persoon. Fries l'a subdivisé en neuf sections, d'après la nature du chapeau, la forme des lamelles et du pédicule.

9. Collybia. Chapeau charnu, mince, presque plat.

10. Mycena. Chapeau membraneux, en cloche.

11. Omphalia. Chapeau membraneux ou un peu charnu, déprimé dans son centre dès sa jeunesse. — Fries a établi dans ce G. trois sections fondées sur la décurrence ou la non décurrence des lamelles et sur l'épaisseur plus ou moins grande du chapeau.

γ. Pédicule latéral.

12. Pleurotus. Chapeau excentrique ou latéral.

†† Hyporhodius. Tégument nul; lamelles changeant de couleur; sporules roses; pédicelle central.

13. Mousseron. Chapeau charnu, déprimé au centre lorsqu'il vieillit; lamelles longues et décurrentes.

14. Clitopilus. Chapeau charnu, convexe.

15. Leptonia. Chapeau assez mince, légèrement convexe.

16. Nolana. Chapeau membraneux, en cloche, pédicule creux. — Ce nom est déjà donné à un autre genre.

17. Eccilia. Chapeau ombiliqué : lamelles adhérentes.

††† Cortinaria. Tégument mince comme une toile d'Araignée; lamelles changeant de couleur et se séchant en vieillissant; sporules jaunes; pédicule central.

18. Telamonia. Tégument en anneau persistant; lamelles éloignées.

19. Inoloma. Tégument fugace; lamelles émarginées; pédicule bulbeux.

20. Phlegmacium. Tégument fugace, visqueux; lamelles décurrentes.

21. Dermocybe. Tégument fugace; lamelles rapprochées; pédicule cylindrique.

†††† Derminus. Tégument membraneux; lamelles changeant de couleur, persistantes, sporules couleur de rouille.

α. Tégument distinct.

22. Pholiota. Tégument sec, persistant, sous forme d'anneau autour du pédicule.

23. Myxacium. Tégument visqueux, se détruisant facilement; lamelles adhérentes au pédicule.

24. **Hebeloma**. Tégument adhérent au bord du chapeau, se détruisant promptement; lamelles émarginées à la base.

β. *Tégument se détruisant très-promptement.*

25. **Flammula**. Chapeau charnu, convexe, glabre, légèrement visqueux.

26. **Inocybe**. Chapeau charnu; tégument formé par les fibres longitudinales du chapeau; lamelles blanchâtres.

27. **Naucoria**. Chapeau charnu, mince, presque plat, écailleux; lamelles fauves.

28. **Galera**. Chapeau membraneux, en cloche.

29. **Tapinia**. Chapeau ombiliqué, velu à sa circonférence.

30. **Crepidotus**. Chapeau excentrique ou sessile.

††††† **Pratella**. Tégument membraneux; lamelles devenant brunes et se ramollissant en vieillissant; sporules d'un brun foncé; pédicule central.

31. **Volvaria**. Tégument (Volva) naissant de la base du pédicule, et enveloppant tout le Champignon dans sa jeunesse.

32. **Psalliota**. Tégument restant sous forme d'anneau autour du pédicule.

33. **Hypholoma**. Tégument marginal, se détruisant promptement; lamelles émarginées.

34. **Psilocybe**. Tégument très-fugace, chapeau charnu, solide ainsi que le pédicule.

35. **Psatyra**. Chapeau presque membraneux, très-fragile.

36. **Coprinarius**. Lamelles se résolvant presque en eau; tégument ne couvrant que la partie inférieure du chapeau.

†††††† **Coprinus**. Capsules éloignées, à quatre rangs de sporules; lamelles se résolvant en une eau noire; tégument enveloppant tout le chapeau dans sa jeunesse; sporules noires.

††††††† **Gomphus**. Lamelles très-décurrentes, rameuses; chapeau turbiné, charnu; sporules noires.

Fries place ces deux dernières tribus hors de la série générale des sous-genres du G. Agaric, parce que les caractères importants, sur lesquels ils sont fondés, permettraient presque de les regarder comme des G. particuliers.

AGARIC DES PHARMACIES. BOT. On distingue, dans les pharmacies, deux sortes d'Agaric, l'un sous le nom d'*A. de Chêne;* l'autre sous celui d'*A. blanc :* tous deux appartiennent au G. Bolet. Le premier est le *Boletus fomentarius*, L., ou *ungulatus* de Bulliard; l'autre est le *Boletus laricis,* L.

L'Agaric de chêne croît également sur le Hêtre, le Tilleul, le Bouleau et sur beaucoup d'autres Arbres. Il est commun dans toutes les forêts de l'Europe, et ses usages sont nombreux. C'est avec lui qu'on prépare l'amadou; il suffit pour cela d'enlever toute l'écorce extérieure et de faire bouillir la partie intérieure, qui est molle et fibreuse, avec une lessive de cendre. On la fait sécher, on la réduit en plaque en la battant avec un marteau, et on la fait bouillir de nouveau dans une solution de nitre. On l'emploie également en chirurgie sous le N. d'Agaric, pour arrêter les hémorrhagies. Son usage remonte à une époque très-reculée; mais il est beaucoup diminué depuis que le perfectionnement de cet art a donné d'autres moyens plus sûrs d'atteindre le même but.

L'Agaric blanc paraît être l'Agaric des anciens auteurs grecs et latins. Il était autrefois employé comme vomitif; mais son usage a tout à fait cessé, ou du moins on ne s'en sert plus que dans la médecine vétérinaire. — Cette esp. ne croît que sur les Mélèses, dans les Alpes du Dauphiné, de la Savoie, de la Carinthie, etc. Il est entièrement blanc, et varie beaucoup de forme, suivant son âge et la partie de l'Arbre sur laquelle il croît.

AGARIC-MINÉRAL. MIN. *Farine fossile*, *Guhr-calcaire, Lait de lune, Lait de montagne* ou *Moelle de Pierre*. Variété de Chaux carbonatée, à tissu lâche et comme spongieux, qui se trouve ordinairement dans les fentes de certaines montagnes calcaires. Elle est le plus souvent humide et molle au sortir de la terre, d'où lui sont venus les noms ci-dessus mentionnés, qu'on lui donne encore vulgairement.

AGARICINE. *Agaricina.* POL. G. de l'ordre des Méandrinées, et de la division des Polypiers entièrement pierreux. Il a été extrait des Madrépores de Linné par Lamarck, et s'en distingue par ses expansions subfoliacées, aplaties, ayant une seule surface garnie de sillons ou de rides stellifères. Les lames qui composent les sillons ou collines sont entières et les traversent de chaque côté. Les étoiles sont lamelleuses, sériales, sessiles, souvent imparfaites et peu distinctes. Les Animaux sont inconnus, à l'exception de ceux d'une seule esp., que Lesueur a observés sur les côtes de l'île Saint-Thomas. Il offre une ouverture allongée, plissée intérieurement et sans tentacules apparents; elle est bordée d'un cercle jaune, environné de huit points de la même nuance, d'où naissent des lignes d'un jaune plus pâle; le fond de sa couleur est un beau pourpre, qui devient roussâtre vers les bords. Lesueur n'a point fait l'anatomie de ces Polypes. Le nombre des Agaricines est peu considérable; il n'y en a encore que huit esp. qui soient décrites d'une manière satisfaisante.

L'A. ONDÉE. *A. undata,* Lamx. Gen. Polyp. p. 54, tab. 40. *Madrepora undata*, L. C'est un Polypier large, un peu comprimé, dont la surface est couverte de sillons épais, arrondis, légèrement flexueux, avec des étoiles placées sur le bord externe des lignes.

L'A. POURPRE. *A. purpurea,* Lesueur. Mém. du mus. vol. 6, pl. 15, f. 3, a. b. c. Polypier foliacé, à expansions ondulées, tranchantes sur les bords recouvrant tous les corps qu'il rencontre. La surface supérieure présente un réseau très-irrégulier de collines lamelleuses et de vallons peu profonds, remplis de cellules sériales. Les belles couleurs des Animaux, lorsqu'ils sont développés, donnent à ce Polypier un aspect aussi agréable que celui de nos plus jolies fleurs.

Lamarck a décrit dans son ouvrage les *A. cucullata, — rugosa, — ampliata, — papillosa, — lima, — explanulata.* Aucune d'elles n'est fossile, et toutes sont originaires des pays chauds.

AGARICITE OU AGARIC FOSSILE. Knorr et quelques autres auteurs ont donné ce N. à des Polypiers fossiles de l'ordre des Méandrinées.

AGARICOÏDES. BOT. Section établie dans la fam. des

Champignons, et dans la tribu des Hyménothèques par Persoon. Elle est caractérisée par sa membrane fructifère, disposée en lames ou en veines, à la surface inférieure du chapeau, ou à la surface du Champignon entier, lorsqu'il n'y a pas de chapeau distinct. Cette section renferme les trois G. *Amanita, Agaricus* et *Merulius,* qui, tous trois, faisaient autrefois partie du G. Agaric de Linné.

AGARISTE. *Agarista.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établie par De Candolle, qui lui assigne pour caractères : calathide multiflore, radiée; fleurons de la circonférence neutres, à languette nervurée obovato-tronquée; fleurons du disque hermaphrodites, tubuleux et à cinq dents; involucre double, campanulé, composé d'écailles dont les quatre extérieures sont largement ovales à leur base et les huit intérieures ovales-oblongues, submembraneuses et du double en longueur des précédentes; réceptacle garni de paillettes linéaires-lancéolées, subhyalines, qui s'en séparent avec le fruit; styles rameux; akènes comprimés, glabres, ovales et souvent vides dans les fleurons radiaires, oblongs et en partie enfermés dans une paillette très-velue, dans les fleurons du disque; aigrette bi-squamellée, à écailles allongées, membraneuses, un peu plus courtes que les corolles, naissant des angles des akènes. La seule esp. connue, *A. calliopsidea,* a été trouvée en Californie par le voyageur botaniste Douglas; c'est une pl. annuelle, herbacée, dont le port se rapproche de celui des Calliopsides ou Coréopsides. Ses calathides sont d'un beau jaune doré.

AGARISTE. INS. G. de Lépidoptères diurnes, établi par Leach, et rangé par Latreille auprès des Uranies. Une nouvelle espèce a été découverte à Java, par Belanger; elle a les antennes noires, une petite bordure en avant des yeux et une tache sur les côtés des palpes, jaunes; le corselet noir et velu; les ailes supérieures d'un brun noirâtre avec une tache ovalaire, jaunâtre, ferrugineuse; les inférieures sont rubigineuses, tachées de noir à la base et largement bordées de brun. Une autre esp., *A. Pales,* Boisd. ic. du règne anim. pl. 83, fig. 1 et 2, a été rapportée de Madagascar par Goudot. Elle a les ailes noires, avec le sommet frangé de blanc; quelques points et une bande blanche sur les supérieures; les ailes inférieures ont sur le milieu de leur surface une grande tache d'un beau bleu céleste; le dessous est d'un jaune fauve.

AGARON. MOL. (Adanson Sénég. p. 64, tab. 4, f. 7.) Olive voisine des Anciles, et qui paraît être l'Olive Hyatule.

AGARUM. BOT. G. proposé par Link, et dont le *Fucus rubens,* L., est le type. Ses caractères consistent dans des conceptacles situés sur les plus petits rameaux, presque globuleux et garnis à leur circonférence de cellules qui contiennent des séminules. Il rentre dans la seconde section des Délesseries de Lamouroux.

AGAS. BOT. N. vulg. de l'Érable champêtre.

AGASSE. OIS. *V.* AGACE ou CORBEAU PIE.

AGASSE-CRUELLE ou AGASSE-GRAOUILLASSE. OIS. S. vulg. de Pie-Grièche grise.

AGASSIZIE. *Agassizia.* BOT. G. de la fam. des Antirrhinées, établi par Chavannes dans sa Monographie de cette fam. Il lui donne pour caractères : calice à cinq divisions; corolle bilabiée avec la gorge nue, le tube presque cylindrique, allongé, gibbeux à sa base; capsule s'ouvrant irrégulièrement presque au sommet. Ce G. a succédé, de nom au moins, au G. *Galvezia* de Dombey, dont on n'a pu maintenir la nomenclature, puisqu'elle avait déjà été employée pour d'autres pl., par Ruiz et Pavon. L'*A. Limensis* est encore la seule esp. connue. Le nom spécifique indique suffisamment son origine.

AGASTACHYS. BOT. G. de la fam. des Protéacées, formé par R. Brown pour un Arbrisseau originaire du cap Diemen, qui porte des feuilles entières, éparses; de nombreux épis de fleurs terminales, jaunes, qui ont chacune un calice tétrasépale, régulier; quatre étamines insérées au milieu des folioles du calice; point de disque glanduleux sous l'ovaire, lequel est sessile, plus court que les étamines, trigone, monosperme, terminé par un stigmate unilatéral.

AGASTO. BOT. S. d'Æschinomène.

AGASTRAIRES. INFUS. Blainville donne ce N. aux Infusoires qui n'ont point de canal intestinal proprement dit, et qui, conséquemment, exhalent et absorbent par la surface entière de leur corps. — Il regarde les Éponges comme des Animaux de cette classe, qui sont pour d'autres de véritables Polypiers, très-voisins des Antipathes.

AGASTRIQUES. ACÉPH. Latreille a placé dans cette grande division des Acéphales, des Animaux très simples, n'offrant aucune trace de canal alimentaire, et, par conséquent, ni bouche, ni anus. Leur nutrition s'opère par des absorptions de la peau. On peut les comparer à des ovaires animés et très-mobiles, ou bien à des capsules végétales, jouissant des propriétés distinctives de l'organisation animale. Cette division de Latreille, en commençant par les animaux les plus simples, serait la première.

AGASTROZOAIRES. INF. *V.* HÉTÉROMORPHES.

AGASYLLIDE. *Agasyllis.* BOT. G. de la fam. des Ombellifères. Pent. Digyn., dont on doit l'institution à Hoffman. Il ne se compose que d'une seule espèce trouvée au Caucase; son calice a les bords comme usés; les pétales de sa corolle sont recourbés; le fruit est ovale, comprimé sur le dos, anguleux, formé par la réunion de plusieurs méricarpes renfermant chacun une graine osseuse et libre, plane sur une face, un peu convexe et striée sur l'autre, recouverte d'une écorce épaisse et d'une consistance fongueuse. La pl. est vivace; sa tige est épaisse; ses feuilles pubescentes et trichotomiquement décomposées, à segments allongés, lancéolées, profondément dentelées, presque lobées. L'involucre est nul et l'ombelle consiste en une multitude de rayons qu'accompagnent des involucelles foliacées et sétacées. Les fleurs sont blanches.

AGATHE ou AGATE. MIN. Var. de *Quarz,* de couleurs grisâtres ou blondes, à teintes uniformes ou nuagées, louches ou distribuées par taches et par bandes, soit concentriques, soit irrégulières ou stratifiées; mais qui n'ont jamais le blanc de lait de la *Calcédoine,* le beau rouge de la *Cornaline,* et le fauve de la *Sardoine.* Quelques-unes d'entre elles présentent des dispositions de taches et des accidents qui les faisaient beaucoup

rechercher autrefois. L'Agathe orientale, par exemple, est d'une couleur uniforme, et, par transparence, paraît mamelonnée dans son intérieur; il y en a aussi d'*arborisées* et de *mousseuses;* les premières doivent cette apparence à des dentrites de Manganèse oxidé, qui se ramifient dans leur intérieur; elles sont ordinairement noires ou roussâtres. Les mousseuses sont plus communément vertes ou jaunâtres, et quelques-unes ressemblent si bien à des Conferves et autres Plantes aquatiques, que des naturalistes très-habiles ont cru en reconnaître les espèces.

Les Agathes-Onyces, à plusieurs couches, sont encore assez recherchées, surtout quand elles sont un peu étendues et de couleur nettement tranchée. Ce sont celles qu'emploient les graveurs en *Camées.* Quand les couches sont plissées, et à angles rentrants et saillants, c'est l'Agathe en zigzag ou à fortifications. Une variété fort intéressante est celle que l'on nomme l'Arc-en-Ciel ou l'Agathe irisée, d'après les beaux reflets de couleur d'Iris qu'elle présente, quand on la fait mouvoir à une vive lumière; elle est blanchâtre, et à couches concentriques de Calcédoine laiteuse et d'Agathe demi-transparente.

On a distingué longtemps les Agathes en *orientales* ou *occidentales,* d'après la persuasion où l'on était que les plus belles ne se trouvaient que dans l'Inde; mais actuellement ces épithètes ne servent qu'à désigner les plus belles d'entre elles, soit qu'elles viennent en effet de Moka ou de l'Égypte, soit qu'on les tire de la Sicile, ou même d'Oberstein, sur les bords du Rhin, où elles ont fait longtemps l'objet d'un commerce considérable. Les cabinets publics et particuliers renferment une grande quantité de plaques et de vases faits avec diverses variétés d'Agathes. A l'état naturel, elles se présentent ordinairement sous la forme de masses globuleuses plus ou moins considérables, tantôt solides et tantôt creuses ou géodiques, et renfermant alors des cristaux qui sont communément de Quartz, de Chaux carbonatée, ou de Chabasie, etc. Elles sont assez souvent encroûtées d'une terre verte. — Les roches qui les renferment le plus fréquemment, sont regardées par beaucoup de minéralogistes comme d'anciens produits volcaniques, dans les soufflures desquelles elles se seraient déposées par infiltration. On en trouve, cependant, aussi dans des roches qui ne sont pas volcaniques, telles que le Gneiss, le Calcaire compacte du Jura et le Grès. Elles y forment des veines, des couches et des rognons.

AGATHE D'ISLANDE. MIN. S. d'Obsidienne.

AGATHE NOIRE. MIN. S. de Javet.

AGATHÉE. *Agathæa.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, Syngénésie Polygamie superflue, L., établi par Cassini, et très-rapproché des *Aster;* son involucre est formé d'une seule rangée de folioles aiguës; son phoranthe est alvéolé; ses fleurons du centre sont hermaphrodites; ses demi-fleurons sont femelles : ses fruits sont comprimés, couronnés par une aigrette sessile, formée de poils roides et légèrement barbus. L'*A. cœlestis, cineraria amelloides,* L., seule esp. de ce G., est une petite pl. vivace, originaire du Cap; portant des fleurs longuement pédonculées, dont les rayons sont d'un bleu céleste, et les fleurons du centre d'un jaune doré. On la cultive dans les jardins d'agrément. Elle doit, dans notre climat, être abritée l'hiver dans l'orangerie.

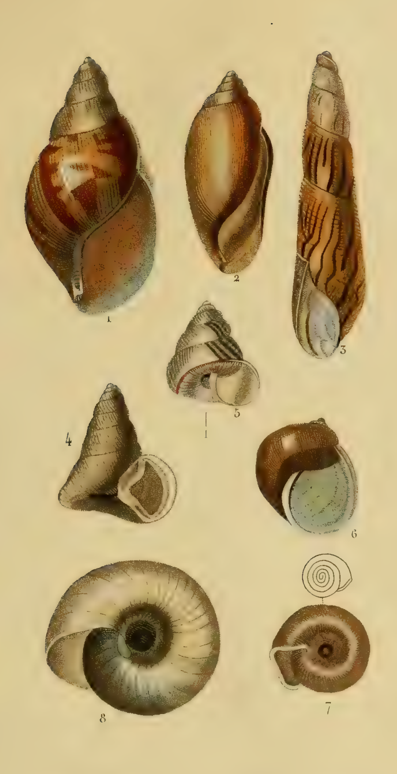
AGATHELPIDE. *Agathelpis.* BOT. G. de la fam. des Sélaginées; Diand. Monog., formé aux dépens du G. *Eranthemum,* par Choisy, pour une esp. de ce G., *E. Angustifolium,* à laquelle est venue plus tard se joindre une autre; toutes deux sont du cap de Bonne-Espérance. On distingue les Agathelpides des Eranthèmes par les loges monospermes du fruit.

AGATHIDIE. *Agathidium.* INS. G. de Coléoptères tétramères, établi par Illiger pour quelques esp. rapportées d'abord par Fab. aux Sphéridies, et réunies ensuite par lui aux Anisotomes. Ce G. est rangé par Latreille dans la fam. des Erotylènes. Les Agathidies ont les articles des tarses entiers, ce qui les distingue des Languries et des Phalacres. Ils s'éloignent des Erotyles et des Tritomes par leurs palpes filiformes, et dans tous les cas, quelque place qu'on leur assigne, on ne peut les confondre avec aucun autre G., à cause de la figure presque globuleuse de leur corps qui jouit de la propriété de se contracter. Les antennes, composées de onze articles distincts, sont courtes et terminées par une masse perfoliée de trois articles. Les mâchoires sont bifides, et la division interne a la forme d'une dent. Enfin les articles des tarses sont au nombre de quatre à toutes les pattes, ce qui les place à une très-grande distance des Sphérides, qui en ont cinq, et les éloigne beaucoup des Anisotomes dans lesquels on en compte cinq aux quatre premiers tarses, et quatre seulement aux deux derniers. Le démembrement opéré par Illiger était donc très-fondé. Ces Insectes, si remarquables par leur organisation, ne le sont pas moins par leurs habitudes. On les rencontre dans les bois, sous les écorces des Arbres, dans les Champignons. Au moindre danger ils se roulent en courbant leur abdomen vers leur poitrine, et feignent d'être morts en conservant une immobilité parfaite.

L'A. A ÉLYTRES NOIRES, *A. nigripenne,* sert de type à ce G.; c'est l'*Anisotoma nigripennis* de Fab. Il est rougeâtre, ses antennes sont brunes, et son abdomen est noir ainsi que ses élytres. Il vient de Styrie. L'A. globuleux, *Anisotoma seminulum,* Fab., est noir, avec les bords du corselet, les élytres, les pieds et l'abdomen fauves.

AGATHINE. *Achatina.* MOLL. G. de Gastéropodes pulmonés établi par Lamarck; pour les *Bulla achatina, Zebra, virginea, fasciata* de Linné, et autres Coquilles analogues, placées par Muller dans son G. *Buccinum,* et par Bruguière parmi ses Bulimes. Le G. Agathine comprend les plus gros Limaçons terrestres. Ils habitent exclusivement, à ce qu'il paraît, les contrées rapprochées de la ligne. Ce sont des Coquilles brillantes, ornées des plus vives couleurs, et recherchées des amateurs. Elles sont ovales ou oblongues; l'ouverture est plus haute que large, privée de bourrelet, avec l'extrémité de la columelle tronquée.

AGATHIS. *Agathis.* INS. G. de l'ordre des Hyménoptères, établi et rangé par Latreille dans la tribu des Ichneumonides. On pourrait le réunir aux Bracons, dont il ne diffère que par la seconde cellule sous-mar-



1 AGATHINE zèbre.	5 HELICE conoide
2 ———— gland.	6 ———— naticoide.
3 ———— columnaire.	7 ———— planorbe
4 MAILLOT bossu.	8 ———— peson

ginale, très-petite. Du reste, la forme de la bouche est semblable; c'est-à-dire que les parties qui la composent forment, en avant de la tête, une sorte de museau ou de bec. L'ICHNEUMON PANZERI de Jurine (Classif. des Hymén. pl. 8) sert de type à ce G. Cette espèce est la même que l'A. des Malvacées, *A. Malvacearum* de Latreille. Il est noir, avec une bande transversale jaune vers le milieu de l'abdomen, et les pattes sont de même couleur. Sa longueur est de deux lignes environ. Cet Insecte se rencontre, à la fin de l'été, sur les fleurs de la Mauve rose, *Alcea rosea*. Latreille rapporte aussi à ce G. le *Bracon purgator* de Fab.

AGATHIS. BOT. Salisbury désigne sous ce nom générique le *Dammara alba* de Rumph, ou *Pinus Dammara* de Lambert, que nous décrirons sous ce dernier nom, vu que ses caractères génériques ne nous paraissent point encore assez nettement tracés, pour les admettre d'emblée.

AGATHISANTHE. *Agathisanthes*. BOT. Le docteur Blume a établi ce G. de la fam. des Combrétacées, Décandrie Monogynie, L., dans sa Flore de Java; il ne comprend encore qu'une seule esp.; c'est un arbre qui s'élève à plus de cent pieds; ses feuilles sont oblongues, coriaces et très-entières; les capitules sont ou solitaires ou deux à deux, portés sur de longs pédoncules axillaires. L'auteur donne pour caractères au G. : fleurs dioïques, privées de pétales; pour les mâles un calice à cinq divisions; dix étamines et quelquefois moins, à filets très-courts insérés sur un disque plane, à anthères didymes. Les fleurs femelles ont le limbe du calice supère, court et à cinq dents; le style court et bifide; l'ovaire à un seul ovule, une drupe en forme de baie, ombiliquée, renfermant un noyau comprimé, monosperme.

AGATHISTEGUES. MOLL. G. de la fam. des Céphalopodes dans lequel d'Orbigny a placé tous ceux dont les cellules, peu nombreuses, sont ramassées comme en un peloton. Il propose de diviser ce G. en six sous-genres : *Biloculines*, *Spiroloculines*, *Triloculines*, *Articulines*, *Quinqueloculines* et *Adelosines*.

AGATHOIDE. MIN. Ayant l'aspect de l'Agathe.

AGATHOMERIS. BOT. S. de Calomerie.

AGATHOSME. *Agathosma*. BOT. Ce G., de la fam. des Rutacées, a été formé par Willdenow aux dépens du G. *Diosma*, dont il a séparé toutes les esp. qui offraient un calice à cinq divisions profondes; une corolle à dix pétales, dont cinq alternes plus grands; un disque périgyne à cinq lobes; une capsule à trois ou cinq loges, à autant de valves; chaque loge renfermant une seule graine arillée. Willdenow rapporte à ce G., qui a été désigné par Wendland sous le nom de Bucco, quatre esp., provenant du Cap, savoir : *Diosma villosum*, *D. pubescens*, *D. imbricatum* et *D. acuminatum*. Depuis le nombre a dépassé trente.

AGATHYRSE. *Agathyrsus*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, tribu des Chicoracées; il a été établi par D. Don, qui lui assigne les caractères suivants : involucre polyphylle, cylindrique, imbriqué à sa base; écailles allongées et conniventes; réceptacle très-glabre; fleurons en nombre indéterminé; anthères obtusément bidentées à leur base; akènes ancipités, comprimés, à cinq côtes sur chaque face, transversalement ruguleux, un peu atténués au sommet; disque épigyne, planiuscule, dilaté; soies de l'aigrette très-fines; rayons très-nombreux, disposés sur trois rangs. Ce sont des plantes vivaces, du nord des deux hémisphères; les fleurs qui couronnent leurs tiges sont ordinairement en tête d'un bleu assez intense, avec l'aigrette blanche.

AGATI. *Agati*. BOT. Fam. des Légumineuses, Diadelphie Décandrie, L. De Candolle a adopté ce G., établi par Desvaux, pour deux grands Arbres de l'Inde qui ont été figurés par Rheed et Rumph. Il a pour caractères : un calice campanulé, tronqué, à cinq dents obtuses et recourbées; l'étendard de la corolle est ovale, oblong, plus court que les ailes qui sont également oblongues; la carène est grande et presque droite : les deux pétales qui la composent sont entièrement libres; le style est filiforme, presque droit; le fruit consiste en une gousse comprimée, linéaire, à plusieurs loges formées par des étranglements transversaux, chacune d'elles renferme une graine comprimée; les deux valves sont susceptibles de se séparer. Les stipules sont lancéolées, les feuilles pinnées et les fleurs très-grandes, réunies en petit nombre sur la grappe.

AGATIDES. BOT. S. d'Origan Marjolaine.

AGATIRSE. *Agathirses*. ANNÉL. G. établi par Montfort pour une esp. du G. Siliquaire de Bruguière, qu'il appelle Agatirse furcelle, et dont on doit la première connaissance à Faujas, qui l'a décrite sous le N. de Siliquaire de Grignon; c'est la *Siliquaria spinosa* de Lamarck.

AGATOPHYLLUM. BOT. *V.* RAVENSARA.

AGAVE. BOT. Fam. des Bromeliacées de Jussieu, Hexandrie Monogynie, L. Le calice est coloré, pétaloïde, tubuleux et infundibulaire, à six divisions égales, soudé par sa base avec l'ovaire, qui est infère. Les étamines, au nombre de six, sont insérées au calice qu'elles dépassent. Le fruit est une capsule allongée, trigone, à trois loges qui renferment un grand nombre de graines disposées sur deux rangs longitudinaux. Ce G. comprend six à sept esp., toutes des contrées chaudes de l'Amérique. Ce sont des pl. grasses dont les feuilles, extrêmement épaisses, sont tantôt étalées en rosette à la base de la hampe, et tantôt élevées sur une sorte de stipe ou de tronc cylindrique et écailleux. On fait, avec les fibres renfermées dans les feuilles des Agaves et particulièrement avec celles de l'*A. americana*, L., des cordages et des toiles grossières, mais fort solides. Cette dernière pl. s'est tellement multipliée dans le midi de l'Europe, qu'elle en paraît originaire. En Espagne, dans l'Andalousie particulièrement, et aux revers de la Sierra Morena, on en forme des haies qui défendent parfaitement les propriétés autour desquelles on les a plantées, à cause de la solidité de leurs feuilles et des piquants dont elles sont armées. La rapidité avec laquelle s'élève leur tige, au temps de la fleuraison, est prodigieuse et a donné lieu à plusieurs fables. Ces tiges ont d'abord l'air d'Asperges gigantesques, et parviennent, en moins de huit jours, à vingt ou vingt-cinq pieds de hauteur. Chaque pied ne fleurit qu'une fois.

AGAVON. BOT. S. vulg. d'Ononide.

AGDESTIS. BOT. N. donné par De Candolle à un nouveau G. de la fam. des Ménispermes, dont les caractères sont : fleurs hermaphrodites; calice composé de

quatre sépales ; point de corolle; étamines, au nombre de vingt-quatre, ayant les filets filiformes et les anthères bifides à leurs deux extrémités. Le fruit est une capsule à quatre côtes et à quatre loges. L'*A. clematidea*, la seule esp., est une sorte de liane originaire de la Nouvelle-Espagne, où elle a été découverte par Mocino et Sessé.

AGEASSE. OIS. *Voy*. PIE-GRIÈCHE GRISE.

AGELAIUS. OIS. *V*. TROUPIALE.

AGÉLÈNE. *Agelena*. ARACHN. G. formé par Walckenaer, puis réuni par Latreille aux Araignées proprement dites.

AGÈNE. BOT. C'est-à-dire Végétal cellulaire.

AGÉNÉIOSE. POIS. G. formé par Lacépède aux dépens des Silures de Linné, et conservé par Cuvier, parmi les Siluroïdes, à la suite des Pimelodes dont il a tous les caractères, excepté que les espèces dont il se compose manquent de barbillons proprement dits. Il a en outre la tête déprimée et couverte de lames grandes et dures, une peau visqueuse, une muscosité abondante qui enduit la queue et le gros corps de l'Animal; sa bouche, dépouillée de barbillons, se trouve à l'extrémité du museau. Les Agénéioses ont deux nagoires dorsales, dont la seconde est adipeuse ; ils habitent les eaux douces de la Guiane, à Surinam, où leur chair est méprisée et passe pour avoir un mauvais goût. On en connaît deux espèces seulement.

A. ARMÉ. *Silurus militaris*, L. Bloch. pl. 362. Son nom vient de la corne presque droite, hérissée de pointes, qu'il porte entre les narines, et qui est un prolongement de l'os maxillaire. Sa couleur est un vert foncé. B. 9. D. 17. P. 11, 17. V. 7, 8. A. 20, 35. C. 18, 24.

A. DÉSARMÉ. *Silurus inermis*. L. Bloch. pl. 361. Dans celui-ci, l'os maxillaire ne fait aucune saillie, et demeure caché sous la peau; mais la tête forme en arrière un prolongement arrondi. B. 10. D. 7. P. 14, 17. V. 7. A. 38, 40. C. 26.

AGENI. *Agenius*. INS. G. de la fam. des Lamellicornes, Coléoptères pentamères dont on doit l'établissement à Lepelletier et Serville; ces entomologues lui assignent pour caractères : chaperon arrondi, légèrement rebordé; mâchoire allongée; lobe terminal petit, arrondi, velu; angle supérieur interne velu; palpes insérés très-haut; dernier article ovoïde, tronqué à l'extrémité ; lèvre large, demi-circulaire, élevée en mamelon échancré au sommet; premier article des palpes très-apparent, le dernier ovoïde, tronqué et plus long que les premiers réunis ; lèvre saillante, sous forme d'oreillettes; feuillets des antennes aussi longs que les autres articles réunis; corselet transversal, arrondi sur les côtés ; écusson cordiforme et court; élytres méplates, parallèles ; plaque anale triangulaire, arrondie; tarses grêles, plus longs que les tibias. Ce G, dont le *melolontha limbata*, Oliv., est le type, ne présente encore que trois esp., toutes de la pointe australe de l'Afrique.

AGENORE. *Agenora*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, tribu des Chicoracées, établi par D. Don, qui lui donne pour caractères : involucre lisse, polyphylle, à écailles imbriquées sur deux rangs; aigrette pileuse; fleurons du disque stipités; ceux de la circonférence presque sétacés, denticulés et scabres. L'esp. qui forme le type de ce G. appartient à l'île Maurice; c'est une pl. herbacée, vivace, glabre, à tige divisée; à feuilles sinuées et dentées ; à fleurs d'un jaune doré.

AGÉRATE. *Ageratum*. BOT. Fam. des Synanthérées, Syngénésie Polygamie égale, L. Dans ce G., les capitules sont flosculeux, l'involucre hémisphérique, composé de plusieurs folioles égales; le phoranthe nu; tous les fleurons hermaphrodites, tubuleux, à quatre ou cinq dents ; les anthères incluses; le stigmate saillant; les fruits quadrangulaires, couronnés de petites écailles subulées. Les esp., au nombre de six à huit, sont des Herbes ou Arbustes, peu remarquables, originaires des parties chaudes de l'Amérique et de l'Inde, à feuilles opposées, dont les fleurs, de couleur blanche ou violette, sont disposées en corymbe. La plus commune est l'*A. conyzoides*, L.

AGERATO. BOT. S. d'Iva frutescent.

AGERIA. BOT. G. d'Adanson dans lequel ce botaniste a fondu les G. Myrsine et Prinos. *V*. ces mots.

AGÉRITE. *V*. ÆGERITE.

AGESTRATE. *Agestrata*. INS. G. de la fam. des Lamellicornes, Coléoptères pentamères, institué par Eschscholtz, qui lui donne pour caractères : feuillets des antennes très-grands, aussi longs que la tête; chaperon carré; mâchoires plus longues que larges, à lobe terminal, bidenté; palpes grêles; lèvre carrée, allongée, profondément échancrée; corselet triangulaire, tronqué au sommet, fortement lobé, recouvrant presque tout l'écusson; élytres méplates, parallèles, un peu échancrées; plaque anale large, carenée transversalement, obtuse; sternum comprimé; tarses courts, robustes. Ce G. que Gory et Percheron, ignorant sa formation par Eschscholtz, ont depuis nommé *Tetragonus*, se compose de trois esp. javanaises ou chinoises au nombre desquelles est le *Cetonia nigrata* de Fabricius.

AGGLOMÉRATS. *V*. CONGLOMÉRATS.

AGHEU. POIS. N. vulg. du Salmone Saumon.

AGHIRINE. POIS. Cinquième ordre de la division des Jugulaires, dans l'Ichthyologie sicilienne de Raffinesque, et qui renferme son G. *Symphurus*, formé de deux Achires de Lacépède.

AGIHALID. BOT. Prosper Alpin signale, sous ce nom, un Arbrisseau d'Égypte, épineux, blanchâtre, que Linné a rapporté au G. *Ximenia* de la fam. des Orangers, mais qui, suivant Jussieu, méritera probablement de former un G. nouveau, quand on connaîtra mieux ses caractères.

AGILES. *Agilia*. MAM. Neuvième fam. du IVe ordre des Mammifères dans le système d'Illiger; il comprend les Sciuriens de Desmarest avec le G. Loir que ce naturaliste a rapporté à ses Gliriens.

AGILEUX. BOT. S. de Coudrier.

AGINEI. *V*. AGYNEJA.

AGION. BOT. L'un des syn. d'*Ulex*.

AGITATORIUM. BOT. S. d'*Ecballion Elaterium*.

AGLAÉ. *Aglaea*. BOT. Persoon, dans son *Synops. Pl.*, a donné ce nom à l'une des sections du G. Glayeul.

AGLAE. *Aglae*. INS. G. d'Hyménoptères, de la fam. des Mellifères, fondé par Lepelletier-St.-Fargeau, sur les caractères suivants : antennes longues, filiformes, un peu brisées, composées de douze articles dans les

femelles et de treize dans les mâles; mandibules larges et striées; mâchoires et lèvre très-longues, prolongées en trompe; palpes labiaux de quatre articles; trois petits yeux lisses; corselet convexe en dessus; écailles des ailes grandes; écusson déprimé, prolongé postérieurement; abdomen allongé, un peu déprimé en dessus, caréné longitudinalement en dessous, composé de cinq segments; pattes longues, surtout les postérieures; jambes antérieures courtes, terminées par une épine branchue, qui porte à sa partie inférieure une membrane transparente; deux épines aux jambes postérieures; cellule radiale des ailes supérieures ovale-allongée; quatre cellules cubitales; la première petite, en losange; la deuxième un peu rétrécie vers la radiale, recevant la première nervure récurrente; la troisième et la quatrième assez petites. Ce G., qui se rapproche beaucoup du G. Englosse, n'admet encore qu'une seule esp., *A. cærulea,* de Cayenne.

AGLAIA. *Aglaja.* BOT. Loureiro nomme ainsi un Arbrisseau de la Cochinchine, où on le cultive comme pl. d'ornement, et il en a fait un G., qui a été adopté par De Candolle; il est placé dans la fam. des Aurantiacées; Pent. Monog., et offre pour caractères : un calice à cinq divisions; cinq étamines dont les filaments sont réunis en tube à leur base; des anthères incluses; un stigmate large et sessile; un ovaire monoloculaire, biovulé; une baie monosperme. Ce G. ne se compose que d'une seule espèce qui ne diffère du *Camunium sinense,* de Rumph, qu'en ce que sa baie, au lieu d'être tétrasperme, offre une seule graine à quatre sillons.

AGLAIA. OIS. Swainson a proposé, sous ce nom, un G. nouveau, qui comprendrait la majeure partie des Tanggras vrais de notre méthode.

AGLAONEME. *Aglaonema.* BOT. Schotz, dans sa Monographie des Aracées, a établi ce G. nouveau pour une pl. brésilienne que Link avait placée dans le G. *Arum* sous le nom spécifique de *Integrifolium.*

AGLAOPE. *Aglaope.* INS. G. de Lépidoptères crépusculaires, établi par Latreille dans la fam. des Zygénides. Caractères : palpes très-petits, grêles et presque nus à leur extrémité; ergots de l'extrémité des jambes postérieures très-petits; point de brosse à l'anus. L'A. malheureuse, la *Zygæna infausta*, Fab., *Sphinx des haies* d'Engramelle (Pap. d'Europe, pl. 103, n° 152), sert de type à ce G. On la rencontre dans le midi de la France.

AGLAOPHÉNIE. *Aglaophenia.* POL. G. de l'ordre des Sertulariées dans la division des Polypes flexibles. Il se distingue par la situation des cellules, toujours sur le même côté des rameaux et des ramuscules. Ses petites loges polypeuses sont quelquefois placées entre deux appendices cornés, comme une fleur dans un calice; d'autres fois, l'appendice supérieur manquant, l'inférieur peut alors se comparer à la bractée recourbée et plus ou moins longue d'une fleur axillaire et sessile. Les Aglaophénies, d'une substance cornée et membraneuse, l'emportent sur toutes les autres Sertulariées par l'élégance de leur port. Les rameaux de ces jolis Polypiers se courbent avec grâce les uns au-dessus des autres; ils se croisent et se mêlent sans se confondre : l'on pourrait presque les comparer aux plumes flexibles de l'Autruche par la variété de leurs inflexions; aussi Lamarck avait il donné le nom de *Plumulaire* à ce G. de Zoophytes que Donati avait indiqué depuis longtemps sous le nom d'*Anisocalyx;* il le regardait comme faisant partie du règne végétal.

Les Aglaophénies se trouvent dans toutes les mers, et à toutes les profondeurs : celles des pays chauds sont beaucoup plus nombreuses, plus belles et plus grandes que celles des pays froids. — Il en existe environ vingt-cinq esp. connues, et presque un aussi grand nombre d'inédites dans les collections.

A. ARQUÉE. *A. arcuata,* Lamx. Hist. polyp. p. 167, tab. 4, f. 4, a. B. Sa tige est dichotome; ses rameaux, peu nombreux, se courbent en arceaux élevés les uns au-dessus des autres; elle est d'un fauve foncé. On la trouve dans la mer des Antilles.

A. MYRIOPHYLLE. *A. myriophyllum,* Lamx. Hist. pol. p. 168. Ell. cor. p. 28, tab. 8, f. a. A. Sa tige est ordinairement simple; elle supporte des ramuscules arqués, couverts de cellules campanulées, à bord entier; c'est l'*Anisocalyx* de Donati. Dans les mers d'Europe et dans celle de la Chine.

A. PLUME. *A. Pluma,* Lamx. Hist. polyp. p. 11. C'est la plus commune de toutes; elle couvre de ses nombreux panaches le *Fucus natans* des Tropiques. Elle offre des cellules légèrement gibbeuses, et à ouverture dentée, ainsi que des ovaires annelés spiralement; les anneaux sont dentés en scie.

A. FAUCILLE. *A. Falcata,* Lamx. Hist. polyp. p. 174. Elle se reconnaît à ses ramuscules pinnés et alternes sur une longue tige fortement flexueuse. Dans les mers d'Europe.

AGLAURE. *Aglaura.* ACAL. Ce G. de la fam. des Méduses a été publié par Péron et Lesueur, qui lui ont donné pour caractères : huit organes allongés, cylindroïdes, jaunes, flottant librement dans l'intérieur de la cavité ombrellaire. L'A. hémistome, trouvée par ces naturalistes sur les côtes de Nice, est la seule esp. qui appartienne encore à ce G.; elle offre une ombrelle transparente, en forme de sphéroïde; un anneau gélatineux au pourtour intérieur du rebord de l'ombrelle; dix tentacules et quatre bras très-courts. Cuvier et Lamarck ne parlent point de ce petit Zoophyte, dont le nom fait aujourd'hui double emploi, et qui est susceptible d'un nouvel examen.

AGLAURE. *Aglaura.* ANNÉL. G. d'Annélides établi par Savigny, et rangé par Lamarck dans l'ordre des Antennées et dans la division des Eunices. Il a pour caractères : neuf mâchoires, quatre du côté droit et cinq du côté gauche, les inférieures fortement dentées; trois antennes courtes, couvertes : les deux extérieures nulles; tête cachée sous le premier segment; front bilobé; yeux peu distincts; branchies inconnues. Les Aglaures se distinguent des Léodices et des Lysidices par le nombre de leurs mâchoires, et la position de leur tête. On ne les confondra pas non plus avec les Œnones dans lesquelles les antennes ne sont pas en saillie. L'espèce qui peut servir de type à ce G. est l'A. éclatante, *A. fulgida,* décrite et figurée par Savigny. Son corps est long, arrondi, composé de 253 anneaux; sa couleur est le bleu cendré à reflets opalins. On la rencontre sur les côtes de la mer Rouge.

AGLOSSE. *Aglossa*. INS. G. de l'ordre des Lépidoptères nocturnes, établi par Latreille aux dépens des Phalènes de Lin. et des Crambes de Fabricius. Caractères : antennes simples; point de trompe ni de langue distinctes; ailes entières, horizontales, formant avec le corps une sorte de triangle; les supérieures n'étant pas très-étroites ou plus longues que larges. Quatre palpes découverts ou apparents, et avancés en forme de bec. Ce G., dont le *P. Pynguinalis*, Lin., est le type, fait partie de la fam. des Pyralites, établie par Duponchel dans son histoire des Lépidoptères. L'Aglosse de la graisse se trouve dans l'intérieur des maisons; sa chenille n'est pas velue et offre seulement quelques poils disséminés. Réaumur (Mém. Ins. T. III, p. 270 et pl. 20, fig. 5-11) a décrit et figuré cette larve; il l'a nommée *fausse Teigne des cuirs;* elle ronge en effet ces matières, et aussi celles qui sont butyreuses ou graisseuses. Elle se fait un long tuyau qu'elle attache contre le corps qu'elle ronge journellement, et elle le recouvre de grains qui ne sont presque que ses excréments. Linné assure qu'on l'a rencontrée dans l'estomac de l'Homme, et qu'elle occasionne des accidents très-fâcheux.

AGNACAT, AGNACATE, GOUACA. BOT. N. vulg. du fruit du *Laurus Persea*, L. *V.* LAURIER.

AGNANTHE. BOT. S. de Cornutie.

AGNATHES. *Agnata*. INS. Fam. de l'ordre des Névroptères, établie par Cuv.; elle comprend tous les individus de cet ordre qui ont les parties de la bouche à un état rudimentaire, tel qu'on n'en distingue pas les pièces les plus importantes; ce sont les Friganes et les Éphémères.

AGNEAU D'ISRAEL. MAM. *V.* DAMAN.

AGNEAU DE SCYTHIE OU DE TARTARIE. BOT. Racines laineuses du *Polypodium Barometz*, L., qu'on taille en manière d'Agneau, et dont les charlatans débitent des merveilles en Asie, comme remède contre un grand nombre d'infirmités.

AGNELIN. ZOOL. Laine des Agneaux tondus pour la première fois.

AGNIO. POIS. S. d'Ésoce aiguille.

AGNOS. BOT. S. de Vitex.

AGNOSTE. (*Trilobites.*) G. assez anomal, établi par Brongniart dans son important travail sur les Trilobites, il n'a presque de commun avec les autres G. de cette fam. que la division trilobaire de son corps, et ne renferme jusqu'à présent qu'une esp., l'*A. pisiforme* ou *Entomostracites pisiformis* de Wahlenberg. Brongniart, dans son ouvrage, l'a décrit et figuré avec beaucoup d'exactitude, pl. 4, f. 4, *4a* et *4b*. Cet Animal, qui offre deux variétés, a la grosseur d'un pois, et représente une ellipse tronquée; il figure assez bien aussi une Casside ou quelques espèces de Chermès; son corps peut être partagé en lobe et en limbe. Le lobe, situé à la partie moyenne, est demi-cylindrique, et divisé, par un sillon transversal, en deux parties, l'une antérieure et l'autre postérieure : chacune d'elles offre des différences assez tranchées dans les deux variétés. Le limbe entoure le lobe moyen en arrière et sur les côtés; mais il ne le dépasse pas en avant, et s'arrête aux angles antérieurs de ce lobe; il diffère peu dans chaque variété et présente, sur toute l'étendue de sa circonférence, une sorte de gouttière ou de rebord. Si on l'examine avec une forte loupe, il paraît finement chagriné et plus mince que le lobe moyen qui avait probablement beaucoup de consistance. Ces singuliers Animaux se rencontrent en quantité innombrable dans un calcaire sublamellaire, noirâtre et fétide, venant d'Helltris en Suède; ils varient en grandeur, mais dans la même couche ils sont toujours de même grosseur.

AGNUS-CASTUS. BOT. S. de Vitex.

AGON. BOT. S. vulg. d'Ononide.

AGON. POIS. S. de Hareng. *V.* CLUPE.

AGONATES. ZOOL. Dans sa distribution méthodique des Animaux sans vertèbres, Fabricius a nommé Agonates, ceux que, néanmoins, l'on a continué à appeler Crustacés. Cet auteur les considérait comme privés de mâchoires, ne voyant dans les organes qui en remplissent les fonctions que des palpes articulés.

AGONE. *Agonus*. POIS. *V.* ASPIDOPHORE.

AGONE. *Agonum*. INS. G. de Coléoptères pentamères, établi par Bonelli, dans la fam. des Carabiques. Caractères : dernier article des palpes allongé, cylindrique, plus ou moins ovalaire et tronqué à l'extrémité; antennes filiformes et assez longues; lèvre supérieure légèrement convexe, en carré moins long que large et presque transversal; mandibules peu avancées, légèrement arquées et aiguës; une dent simple au milieu de l'échancrure du menton; corselet plus ou moins arrondi; point d'angles postérieurs marqués ; élytres ovalaires.

AGONIS. BOT. L'une des sections ou tribus du G. *Leptospermum* de De Candolle, dont quelques botanistes ont formé un G. particulier, que l'insuffisance de caractères n'a pas permis d'adopter généralement.

AGONODERE. *Agonoderus*. INS. G. de Coléoptères pentamères, fam. des Carabiques, établi par Dejean sur l'inspection de 3. esp. envoyées de l'Amérique septentrionale. Caractères : dernier article des palpes très-légèrement ovalaire, presque cylindrique et tronqué à l'extrémité; lèvre supérieure en carré moins long que large; mandibules peu avancées, arquées et aiguës; point de dent au milieu de l'échancrure du menton; antennes filiformes et assez courtes; tête presque triangulaire, non rétrécie postérieurement; corselet ovalaire ou en carré dont les angles sont arrondis. Élytres assez allongées et presque parallèles; corps cylindrique; les 4 premiers articles des quatre tarses antérieurs dilatés faiblement dans les mâles, triangulaires et arrondis. Ce G. nouveau a pour type le *Carabus pallipes* de Fab., et les autres esp. qui le composent ont, au premier coup d'œil, beaucoup de ressemblance avec le *C. vaporarium* qui est devenu le type du G. *stenolophus*, mais elles en diffèrent beaucoup par leurs caractères génériques qui les rapprochent plutôt des *Daptus;* elles sont de l'Amérique septentrionale.

AGONOSTOME. *Agonostomus*. POIS. G. de l'ordre des Acanthoptérygiens, fam. des Perséques, institué pour un poisson recueilli dans les eaux de l'île Maurice par le chevalier Telfair qui l'a adressé à la société zoologique de Londres. Ce G. nouveau offre pour caractères : tête un peu prolongée, bouche placée inférieurement, garnie sur l'une et l'autre mâchoire de plusieurs rangées de

dents très petites et aiguës; la mâchoire inférieure est arrondie. Les A. se rapprochent beaucoup des Muges, tant pour la forme générale du corps que pour la disposition des nageoires, mais ils en diffèrent par l'ouverture et la disposition de la bouche ainsi que par les rangées de dents. L'A. de Telfaire, la seule esp. connue est noirâtre en dessus, d'un brun argenté en dessous. D. 4. 1/8. A. 2/9. P. 14.

AGOUPY. OIS. N. vulg. de la Sylvie Rouge-gorge.

AGOURRE OU ANGOURE. BOT. S. de Cuscute.

AGRAM. BOT. N. vulg. de l'Agropyron chien-dent.

AGRASSOL OU AGRASSOU. BOT. N. vulg. du Groseiller épineux.

AGRAULE. *Agraulus*. BOT. Ce G., établi par Palisot de Beauvois, ne diffère pas du G. Agrostide.

AGRAULE. *Agraulis*. INS. Bois-Duval a créé sous ce nom un G. intermédiaire des Argynnes et des Acrées, dont les caractères ne sont pas bien distincts de ceux du premier de ces G. Le type serait le *A. vanillæ,* de Fab.

AGRE. *Agra*. INS. G. de Coléoptères pentamères, créé par Fab., dans la fam. des Carabiques, et ayant pour caractères : corselet allongé, cylindrique, un peu rétréci en avant : jambes antérieures échancrées à leur côté interne; élytres tronquées ; tête ovale, longue et rétrécie postérieurement; palpes maxillaires filiformes, les labiaux terminés par un article plus grand, presque en forme de hache. Ce G., qui est le Colliure de Degeer, fait partie des Carabiques. Il comprend quelques esp. exotiques. Celle qui lui sert de type est l'A. bronzée, *A. ænea*, Fab., qui est le Carabe de Cayenne, *Carabus cajennensis*, Olivier (Col. III. 35, pl. 12, fig. 153.). A ce genre se rapporte aussi l'Attelabe de Surinam, *Attelabus surinamensis* de Linné, figuré par Degeer (Insect. IV, pl. 17, fig. 16), et peut-être le Carabe tridenté, *Carabus tridentatus,* d'Olivier (Col. III. 35. pl. 11, 129).

AGREFOUS, AGREOU OU AGRIFOUS. BOT. N. vulg. du Houx commun.

AGRÉGATS ou ROCHES AGRÉGÉES. MIN. Mots employés en géologie quand on considère les Roches minéralogiquement et d'après leur structure, pour indiquer celles qui ont été formées instantanément et à la même époque, telles que le *Granit,* le *Porphyre,* le *Schiste micacé,* le *Calcaire,* etc. L'on nomme AGLOMÉRATS ou CONGLOMÉRATS les Roches qui n'ont pas une origine instantanée, telles que le *Poudingue,* la *Brêche*, le *Grès,* qui sont composées de fragments de Roches d'une époque antérieure, aglomérés par un ciment quelconque. *V.* CONGLOMÉRATS.

AGRÉGÉS. MOLL. Les Agrégés forment la deuxième fam. des Acéphales sans coquille : ce sont des Animaux réunis en une masse commune, de sorte qu'ils paraissent communiquer organiquement ensemble, et sous ce rapport, ils sembleraient lier les Mollusques aux Zoophytes; mais cette réunion n'existe qu'à une époque de leur vie, hors laquelle les individus vivent et nagent isolément. Leurs bouches forment un grand sac que les alimens doivent traverser avant d'arriver à la bouche; leur principal ganglion est entre la bouche et l'anus ; le manteau est fibreux et musculaire : Savigny a fait connaître l'organisation singulière de cette fam. que l'on confondait autrefois avec les Zoophytes proprement dits. On peut consulter à cet égard son mémoire qui fait partie de ceux sur les animaux vertébrés, deuxième part. première fasc.

AGRENAS. BOT. N. vulg. du Prunier sauvage; *Agreno* est celui de son fruit.

AGRETA. BOT. S. vulg. d'Oseille.

AGRIA. BOT. N. anc. du Chêne vert.

AGRIANTHE. *Agrianthus*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par Martius, pour quelques Arbrisseaux du Brésil, rameux et très-peu élevés. Ils ont pour caractères génériques : calathide composée d'une vingtaine de fleurs entourées d'un involucre d'écailles linéaires, acuminées, presque égales, disposées sur deux rangs; réceptacle nu, corolles cylindracées, à cinq dents obtuses; styles rameux, longuement exsertes, cylindriques, obtus; akènes aigus, pentagones, scabres le long des angles, avec une aréole proéminente à la base; aigrette plus courte que la corolle, avec une rangée d'écailles linéaires-lancéolées, acuminées, rigidules, inégales et ciliées par des barbes denses. Ce G., qui ne se compose encore que de deux esp., *A. campestris* et *empetrifolius,* a quelques rapports avec les G. Agerate et Adénostyle.

AGRIE. *Agria*. INS. G. de Deptères, de la fam. des Muscides, institué par Robineau-Desvoidy pour plusieurs sarcophages de Meigen, qui diffèrent du véritable type par un front large chez les femelles, des antennes peu allongées, dont le troisième article est large, triple du deuxième, avec le style tomenteux. L'abdomen n'est point déprimé et n'a point de soies distinctes au bord du deuxième segment. La nervure transverse de la cellule discoïdale est peu arquée. Robineau a fait des Agries, avec plusieurs G. voisins, une section des Muscides qu'il a nommés floricoles; Macquart a jugé que la place de ce G. est beaucoup plus rationnelle auprès des sarcophages, dont les Agries présentent les principaux caractères, et particulièrement les yeux séparés dans les deux sexes, le style des antennes allongé est nu à l'extrémité et l'abdomen allongé; à la vérité, ce dernier organe n'offre pas de soies au bord des premiers segments, et c'est comme dans les Onésies, un caractère qui les rapproche des Muscides propres. Macquart réunit aux Agries les G. *Gesneria* et *Myorhina* de Robineau, ce qui porte le nombre de ces diptères à six.

AGRIELAIA BOT. S. d'Olivier sauvage.

AGRILE. *Agrilus*. INS. G. de Coléoptères pentamères, établi dans la fam. des Sternoxes, par Eschscholtz, qui lui assigne pour caractères principaux : antennes pectinées; le premier article gros et les trois suivants plus petits ; tête courte; corselet prolongé en arrière, au dessus de l'écusson ; pattes ordinairement peu écartées à leur insertion; cuisses postérieures renflées. Ces caractères ainsi qu'on le voit, ne sont pas de grande valeur.

AGRIMONIA. BOT. S. latin d'Aigremoine.

AGRINOCINARA. BOT. S. d'Artichaut commun. *V.* CINARE.

AGRION. *Agrion*. INS. G. de l'ordre des Névroptères, établi par Fab., aux dépens des Libellules. Latreille le range dans la fam. des Subulicornes. Les Agrions se

distinguent aisément par leur tête transverse, manifestement plus large que le thorax, et par la direction de leurs ailes relevées presque verticalement dans le repos. Les yeux à facettes occupent les parties latérales de la tête, et sont très-écartés l'un de l'autre; l'intervalle qui les sépare offre, vers son milieu, trois petits yeux lisses, disposés en triangle; le lobe moyen de la lèvre inférieure est profondément échancré; l'abdomen est cylindrique, grêle, linéaire, toujours très-long. Enfin le mésothorax, et le métathorax sont remarquables par la netteté avec laquelle les flancs se dessinent; il est aisé d'observer qu'ils sont obliques de bas en haut et d'avant en arrière, et on distingue facilement, dans le premier, les deux épisternum qui, par leur réunion, constituent, sur le dos de l'Insecte, une sorte de voûte intermédiaire au prothorax et à l'insertion des premières ailes. Les larves et les nymphes de ces Insectes ont le corps beaucoup plus effilé que celui des larves des Libellules et des Æshnes; leur abdomen est terminé par trois lames en nageoires; leur tête est déprimée, et leur bouche présente quelques autres différences. Les habitudes des Agrions, que l'on nomme aussi vulgairement Demoiselles, sont les mêmes que celles des Libellules. Les esp. tant exotiques qu'indigènes, sont assez nombreuses. Celle qui sert de type au G. est l'Agrion vierge, *Agrion Virgo,* Fab. Elle varie beaucoup et on peut y rapporter les individus dont Geoffroy faisait autant d'espèces distinctes sous les N. de *Louise, Ulrique* et *Isabelle.* — *L'Amélie* et *la Dorothée,* du même auteur, appartiennent à une autre esp., l'Agrion fillette, *Agrion Puella,* Fab.

AGRIOPE. *Agriopus.* POIS. L'un des G. de la fam. des Acanthoptérygiens, dans lequel Cuv. place les Poissons dont les sous-orbitaires, plus ou moins étendus sur la joue, s'articulent sans aiguillon en arrière avec le préopercule; la dorsale, très-haute, s'avance jusque entre les yeux. Ils ont en outre la nuque haute, le museau rétréci, la bouche petite et peu dentée, le corps sans écailles. Le type de ce G. est le *Blennius torvus,* Gronov., ou *Coryphæna torva,* Bl.; on y a joint plusieurs espèces nouvelles.

AGRIOSTARI OU AGRIOSTAU. BOT. S. vulg. d'Ivraie.

AGRIOTE. *Agriotes.* INS. G. de la fam. des Sternoxes, établi par Eschscholtz pour quelques esp. qu'il a séparées du G. Taupin et auxquelles il a reconnu pour caractères distinctifs : quatrième article des antennes et les suivants, peu ou pas plus épais que les précédents, à peine en scie; le deuxième cylindrique, plus long que les suivants; corps cylindrico-ovalaire; corselet aussi large que long, avec les côtés aussi sensiblement arqués ou dilatés. Les *Elater segetis* et *obscurus* de Gyllenhal sont les types du G. nouveau; on les trouve au nord de l'Europe.

AGRIPAUME. BOT. *V.* LÉONURE.

AGRIPENNE. OIS. *V.* GROSBEC.

AGRIRIS. BOT. S. de Sisymbre.

AGROLLE. OIS. N. vulg. de la Corbine. *V.* CORBEAU.

AGROPYRON. BOT. Ce G., de Gærtner, appartient à la fam. des Graminées, Triandrie Digynie, L. Il a été démembré du G. *Triticum* de Linné, qui a le Blé cultivé pour type. Il renferme les esp. de Froment sauvage dont les épillets sont multiflores; les valves de la lépicène entières; la paillette supérieure émarginée ou bifide, et le fruit glabre et non velu. Il renferme un assez grand nombre d'esp., telles que les *Triticum caninum, intermedium, junceum, sepium*., etc.

AGROSTEMME. *Agrostemma.* L. BOT. G. de la fam. des Caryophyllées de Jussieu, Décandrie Pentagynie, L. Calice tubuleux, un peu renflé, à cinq divisions linéaires, très longues; cinq pétales onguiculés, munis d'un petit appendice à la réunion du limbe et de l'onglet; dix étamines; l'ovaire est surmonté par cinq stigmates; le fruit est une capsule ovoïde à une seule loge, s'ouvrant par la partie supérieure; elle renferme un grand nombre de graines attachées à un trophosperme central. Ce G., très rapproché des Lychnides, se compose d'esp. herbacées, annuelles, originaires d'Europe, entr'autres la Nielle des Blés, *A. githago,* L., si commune dans nos moissons. On cultive abondamment, dans les parterres, l'*A. coronaria* appelée vulgairement *Coquelourde,* remarquable par ses fleurs d'une belle couleur pourpre, ses feuilles et sa tige blanches très-cotonneuses.

AGROSTIDE. *Agrostis.* BOT. G. de la fam. des Graminées, Triandrie Digynie, L. Ce G., primitivement établi par Linné, a été à juste titre partagé en deux G fondés sur les deux sections que ce législateur avait formées : l'*Agrostis,* qui comprend les esp. aristées, et le *Vilfa,* dans lequel on a réuni toutes les esp. sans arête. Voici les caractères du G. *Agrostis* des auteurs modernes : fleurs en panicule; épillets uniflores, lépicène à deux valves mutiques; paillettes inférieures de la glume, portant une arête qui part au-dessous de son sommet; ovaire surmonté de deux stigmates plumeux. Ce G., ainsi limité, renferme encore un fort grand nombre d'esp. qui croissent en abondance sous toutes les latitudes. On remarque parmi elles l'*A. spicaventi,* L., qui abonde dans les moissons, et dont la panicule est fort élégante.

AGROSTOGRAPHIE. BOT. On donne ce nom à la partie de la Botanique fondamentale et descriptive, qui a pour objet les pl. de la fam. des Graminées. L'histoire des Graminées, malgré les travaux d'un grand nombre de botanistes célèbres, tels que Scheuchzer, Léers, Host, Gaudin, Schreber, Brown, Palisot de Beauvois, Kunth, Trinius, etc., laisse encore beaucoup à désirer, relativement à la valeur respective des caractères tirés des différents organes, et aux limites précises des G. nombreux déjà établis.

AGROSTOPHYLLE. *Agrostophyllum.* BOT. G. de la fam. des Orchidées, établi par Blume, pour une plante parasite qu'il a découverte dans les forêts de la province de Buitenzorg. Les caractères génériques portent : Périanthe étalé; les sépales extérieurs plus larges, les latéraux plus avancés, disposés un peu en dessous du labelle qui est uni inférieurement au Gynostème; il est en forme de sac, étranglé vers le milieu, avec son limbe tronqué, éraillé. Le gynostème est droit, demi-cylindrique, orné intérieurement et vers le sommet, d'une sorte de bec atténué. L'anthère est terminale, à deux loges qui sont elles-mêmes bilocellées. Les masses polliniques, au nombre de quatre dans chaque loge, sont

oblongues, céréacées, adhérentes entre elles et avec élasticité, par le moyen d'une pièce atténuée en forme de bec et insérée au stigmate commun. L'*A. javanicum*, est une pl. herbacée, caulescente, à feuilles linéaires, acuminées, à fleurs en tête, terminales, accompagnées de bractées paléacées.

AGROUELLES. BOT. N. formé par corruption d'Écrouelles, donné à la Scrophulaire dans quelques cantons de la France, où l'on croit encore aux propriétés antiscrophuleuses de cette pl. On a aussi appliqué ce nom à la Crevette des ruisseaux que, par une opinion contraire, on s'imagine donner des écrouelles, lorsqu'on l'avale par hasard en buvant.

AGRUNA. BOT. N. vulg. du Prunier épineux.

AGRYPNE. *Agrypnus*. INS. G. de la fam. des Sternoxes, institué par Eschscholtz, qui lui assigne pour caractères : corps ovalaire, avec tous les articles des tarses sans prolongement membraneux en dessous ; les deux hanches postérieures légèrement dilatées à leur extrémité interne, et rétrécies ensuite dans une grande partie de leur largeur ; corselet plus long que large, n'offrant en dessous que deux fossettes transverses, plus ou moins profondes, une de chaque côté près du bord postérieur. Les *Elater fuscipes*, Fab., *senegalensis*, Dej., *atomarius*, *varius*, *fasciatus*, *murinus*, *4-maculatus*, Fab., font partie de ce G. nouveau.

AGUA. REPT. *V.* CRAPAUD.

AGUAPÉAZO OU AGUAPÉCACA. OIS. N. Brés. du Jacana; ils viennent de ce que l'Oiseau auquel on les a donnés, court avec légèreté sur la surface flottante des feuilles de l'espèce Nénuphar, appelée Aguapé par les naturels.

AGUARIMA. BOT. S. de Saururus.

AGUASSIÈRE. OIS. Nom imposé par Vieillot au G. qu'il a créé pour le Merle d'eau. *V.* CINCLE.

AGUILLAT. POIS. *V.* AIGUILLAT.

AGUILLOU. BOT. N. vulg. du Cerfeuil Peigne de Vénus.

AGUL. BOT. Nom que porte le Sainfoin *Alhagi* chez les Arabes, qui recueillent une sorte de Manne sur toutes ses parties.

AGUSTINE. MIN. *V.* AGUSTITE.

AGUSTITE, BÉRIL DE SAXE. MIN. Nom donné par Tromsdorff à une variété de Chaux phosphatée de couleur bleuâtre, trouvée en Saxe. Dans l'analyse chimique qu'il a faite de cette pierre, il a cru reconnaître une substance terreuse nouvelle qu'il a nommée *Agustine*.

AGUZEO. POIS. N. vulg. du Squale Aiguillat.

AGYNAIRE. BOT. Privé de style. Le professeur De Candolle nomme Agynaires les fleurs permutées, qui sont formées par les téguments floraux et les étamines transformées, et dans lesquelles le pistil manque.

AGYNÈJA. *Agyneja*. BOT. G. de la fam. des Euphorbiacées, Monœcie Monadelphie. Dans les fleurs mâles, le calice est en roue, à six lobes à peu près égaux, muni intérieurement d'un disque membraniforme, à six divisions opposées à celles du calice ; les étamines sont au nombre de trois, et ont leurs filets réunis en une colonne centrale partagée au sommet en trois lobes, à la face extérieure desquels sont adnées autant d'anthères. Dans les fleurs femelles, on trouve un calice à six divisions, dont trois intérieures ; un ovaire sessile, ovoïde, creusé à son sommet d'une petite fosse d'où partent trois styles terminés chacun par deux stigmates. Le fruit est une capsule de la même forme, entourée à sa base du calice persistant, à trois loges qui s'ouvrent en six valves du sommet à la base, et contiennent chacune deux graines. Celles-ci sont munies d'un arille qui, plus tard, se partage en trois parties, une dorsale et caduque, deux persistantes, accolées au réceptacle central, qui paraît ainsi flanqué de douze ailes. Ce sont des herbes rameuses, couchées, à feuilles alternes et stipulées, à fleurs réunies en petit nombre par faisceaux axillaires. La Chine et l'Inde orientale sont leur patrie.

AGYNIQUE. BOT. Les étamines sont Agyniques lorsqu'elles ne contractent point d'adhérence avec l'ovaire.

AGYRION. *Agyrium*. BOT. Fries a formé sous ce nom un G. de pl. Cryptogames qui ont été réunies au G. *Tubercularia* dont elles constituent la cinquième division.

AGYRTE. *Agyrtes*. INS. G. de l'ordre des Coléoptères, établi par Frœblich sur une esp. rangée par Fab. dans son G. Mycétophage, mais qui s'en éloigne par des caractères assez tranchés. Cet insecte appartient à la section des Pentamères, c'est-à-dire qu'il a cinq articles à tous les tarses, tandis que les Mycétophages n'en ont que quatre à chacun d'eux. Il diffère des Nitidules, des Scaphidies, des Cholèves et des Mylœques par des mandibules fortes, très-crochues, sans dentelure ou fissure à leur extrémité, de même que dans les Boucliers et les Nécrophores, dont il se distingue par des palpes maxillaires, ayant l'article terminal proportionnellement plus gros que les autres, et par un corps plus oblong, plus convexe et moins rebordé. Les Agyrtes ont en outre les antennes terminées en une massue perfoliée, longue, et de cinq articles. Leur corselet est en trapèze rebordé ; leurs pieds ne sont point contractiles, et leurs jambes sont épineuses. Latreille place ce G. dans la tribu des Silphales. L'esp. qui lui sert de type est l'A. marron, *Mycetophagus castaneus*, Fab., figurée par Panzer (*Faun. Ins. Germ.* Fasc. XXIV, t. 20). On la rencontre rarement aux environs de Paris ; elle paraît plus commune en Allemagne, et a été pendant longtemps la seule esp. de ce G. Dejean en possède une deuxième, de notre pays, qu'il nomme *A. subniger*.

AHÆTULA. REP. S. de Dendrophis.

AHAMELLA. BOT. S. d'Acmelle.

AHATE, AHTE. BOT. *V.* ATTE.

AHIPHI. BOT. S. d'Erythrine arbre de corail.

AHL. POIS. S. d'Anguille.

AHONQUE. OIS. S. d'Oie sauvage.

AHU. MAM. N. vulg. de l'Antilope D'seren.

AI. MAM. *V.* BRADYPE.

AIAULT. BOT. S. vulg. de Narcisse.

AIBEIG. BOT. S. de Polypode vulgaire.

AIDEL. AIDELUS. BOT. G. qui paraît devoir appartenir à la fam. des Caryophyllacées et qui a été formé par Sprengel, Syst. veget. c. p. vol. 4, p. 17, pour une plante du Népaul. Ce G. a pour caractères : un calice à quatre divisions ; quatre pétales beaucoup plus courts que le calice ; deux étamines très-courtes ; un stigmate

sessile; une capsule comprimée, uniloculaire, à deux valves; placenta libre et central. La seule esp. connue est une pl. herbacée, à tige rameuse et couchée, glabre, à feuilles opposées, oblongues, presque spathulées, dentées, à fleurs axillaires, solitaires, petites, blanchâtres et portées sur un pédoncule très-court.

AIDIE. *Aidia.* BOT. Dans sa Flore de la Cochinchine, Loureiro décrit, sous ce nom, un Arbre à bois blanc, dur, compacte, très-employé pour les constructions, qui offre des feuilles opposées et entières, des fleurs en grappes. Chaque fleur se compose d'un calice tubuleux, à cinq dents; d'une corolle monopétale, quinquéfide; de cinq étamines; d'un ovaire infère que surmontent un style et un stigmate. Le fruit est une petite baie ovoïde, monosperme. Jussieu rapproche ce G. de la fam. des Loranthées.

AIEREBA. POIS. Esp. du G. Raie.

AIGLE. OIS. *V.* FAUCON.

AIGLE. POIS. Esp. du G. Raie.

AIGLE DE MER. POIS. Esp. du G. Chéilodiptère.

AIGLE-ROYAL. MOLL. N. vulg. du Bulime bicariné de Bruguière. Coquille africaine, rare et précieuse, du G. Agathine de Lamarck. Il y a peu d'années qu'on n'en connaissait que trois exemplaires dans les collections d'Europe; celui du Musée d'Oxford, figuré par Lister; celui du cabinet du Jardin du roi à Paris, et celui de Tournefort, qui, de la collection de Hwass, est passé dans celle de Sollier.

AIGREFIN. POIS. *V.* ÆGLEFIN.

AIGREMOINE. *Agrimonia*, L. BOT. Rosacées, Icosandrie Digynie, L. Ce G. présente un calice tubuleux un peu renflé, hérissé supérieurement de petites folioles aiguës, un peu roides, très-resserré à son sommet; une corolle pentapétale régulière; des étamines dont le nombre varie de quatorze à vingt; deux pistils renfermés dans l'intérieur du calice, et se changeant en deux akènes membraneux, dont la graine est renversée; les écailles qui hérissent le calice, peuvent être considérées comme analogues à l'involucre calicinal des Potentilles et des Fraisiers. Toutes les esp. sont herbacées, vivaces, à feuilles alternes imparipinnées; à fleurs jaunes.—Les feuilles et la racine de l'A. ordinaire, *A. eupatoria*, L., sont employées en médecine; on en fait surtout des gargarismes détersifs.

AIGRETTE. ZOOL. Ornement donné par la nature à plusieurs Oiseaux tels que le Paon, etc. Ce nom est devenu celui par lequel on a désigné spécifiquement ensuite des Animaux de toutes les classes et jusqu'à des plantes, à cause du rapport qu'on a trouvé entre une aigrette et quelques-unes de leurs parties : ainsi l'on a appelé :

AIGRETTE, une esp. de Singe du G. Cercocebus, *Simia Aygula;* plusieurs esp. du G. Héron; un Sterne, *Sterna media;* un poisson du G. Coris; plusieurs Coquilles telles que *Voluta capitellum*, *Voluta rhinoceros*, *Voluta muricata*, *Voluta capitellum*, *Murex hippocastanum*, etc., etc. On a appelé aussi Aigrettes les Pinnes marines, en latin *Pinna*, dont Plume ou Aigrette est la traduction. Les uns ont avancé que ces Coquilles avaient été ainsi nommées, à cause de leur ressemblance avec les Panaches qui ornaient les casques des soldats romains, ressemblance à coup sûr fort peu marquée. Mais *Pinna* n'est lui-même que la traduction du nom donné à ces Coquilles par les Grecs; vraisemblablement, comme dit Gesner, du mot *Pinos* (Ordure), à cause des ordures dont ces Coquilles sont entourées. Le *Pinna*, Aigrette, des Romains vient évidemment de *Penna*, Plume, Aile; ainsi, en remontant à l'origine du mot *Pinna*, on voit qu'on a eu tort d'appeler Aigrettes les Pinnes marines.

On désigne aussi sous le nom d'AIGRETTE, en Entomologie, de petites masses de poils, plus ou moins touffues, disposées en plumets sur une partie quelconque du corps de l'Animal. Ces Aigrettes sont distinguées en plumeuses et en simples, suivant que les filets qui partent de la tige commune sont rameux, à la manière des barbes d'une plume, ou ne présentent aucune division. Quelques Insectes, tant à l'état parfait qu'à celui de larve, en offrent des exemples.

Enfin, les botanistes appellent de ce nom les appendices de formes et de structure très-variées, qui couronnent le fruit et les graines de certaines plantes, et en particulier celui des pl. de la fam. des Synanthérées ou pl. à fleurs composées. Les considérations tirées de cet organe sont fort importantes pour la classification des Esp. et des G., et méritent que nous entrions dans quelques détails.

L'Aigrette (*Pappus*) qui couronne le fruit des Synanthérées peut être, 1° *membraneuse*, c'est-à-dire, formée par une membrane diversement découpée; 2° *squammeuse*, composée d'écailles dont le nombre et la forme varient à l'infini; 3° *soyeuse*, formée ou de poils ou de soies.

1° AIGRETTE MEMBRANEUSE. Elle se présente comme un petit bourrelet circulaire et membraneux au sommet du fruit, tantôt entier, comme dans la Tanaisie, tantôt diversement denté, comme dans la Chicorée.

2° AIGRETTE SQUAMMEUSE. Composées d'écailles ou de folioles variables par leur forme, leur longueur et leur nombre, tantôt ces Aigrettes se composent de deux écailles seulement, comme dans le G. *Helianthus*, tantôt de cinq comme dans l'Œillet d'Inde (*Tagetes*), tantôt d'un grand nombre. Ces écailles peuvent être minces et membraneuses, elles peuvent être roides et épineuses au sommet.

3° AIGRETTE SOYEUSE. C'est celle qui est formée de poils ou de soies. Or ces poils peuvent être simples et non ramifiés, comme dans les Chardons : l'Aigrette porte alors le nom de poilue (*Pappus pilosus*); ou bien ces poils peuvent être ramifiés et à peu près semblables à de petites plumes : on dit alors de l'Aigrette qu'elle est plumeuse (*Pappus plumosus*), comme dans les Cirsium, etc.

L'Aigrette poilue ou plumeuse peut être sessile ou stipitée : elle est sessile quand le faisceau de poils part immédiatement du sommet du fruit, comme dans les Chardons; elle est au contraire stipitée lorsque le faisceau de poils est élevé au-dessus du sommet de l'ovaire par un pédicule particulier, que l'on appelle *stipes :* comme dans la Scorzonère, le Pissenlit.

L'Aigrette, quelle que soit sa nature, doit toujours être considérée, dans les Synanthérées, comme le limbe du calice, qui, par sa base, est adhérent avec l'ovaire

infère ; cette Aigrette donne à ces fruits la faculté d'être facilement transportés, par les vents, à des distances et à des hauteurs considérables, et sert ainsi à leur dissémination. On trouve aussi des Aigrettes dans d'autres familles de plantes que les Synanthérées : ainsi il en existe dans plusieurs G. des Valérianées, sur les graines de beaucoup d'Apocynées, etc.

AIGRON. OIS. S. vulg. de Cormoran, et de Héron.

AIGUE-MARINE ou BÉRIL. MIN. Nom que portent, assez communément, certaines variétés d'Émeraude de couleur vert-de-mer ou bleuâtre, qui font un assez joli effet quand elles sont bien taillées. Il en vient beaucoup de Russie, mais les plus recherchées sont apportées du Brésil ou du Pérou. On en fait des colliers, des bagues, des épingles, des pendants d'oreilles. Il s'en trouve fréquemment chez les bijoutiers de fort belles qui pèsent plusieurs onces. L'une des plus remarquables est celle de la couronne du roi d'Angleterre, qui a, dit Bomare, environ deux pouces de diamètre.

AIGUE-MARINE ORIENTALE des lapidaires. Variété de Corindon hyalin, de couleur vert-jaunâtre ou bleu-verdâtre, analogue à celle de l'Aigue-marine ordinaire.

AIGUILLAT. POIS. Esp. du G. Squale. Cuvier en a fait le type d'un sous-genre auquel il accorde, outre le caractère commun à tous les Squales, celui de la présence des évents, de l'absence de la nageoire anale, de plusieurs rangées de petites dents tranchantes et d'une forte épine en avant de chacune des dorsales. Le Squale acanthias entre dans ce sous-genre.

AIGUILLE. ZOOL. et BOT. Nom vulgaire imposé à divers Animaux et même à plusieurs Végétaux, tiré de la figure de ces êtres ou de quelques-unes de leurs parties qui, plus ou moins aiguës, rappellent l'idée d'une aiguille. Le vulgaire donne le nom d'Aiguille aux Coquilles suivantes :

L'AIGUILLE A COUDRE ou la TARIÈRE est le *Bulla terebellum*, L., *Terebellum subulatum*, Lam. L'AIGUILLE A FOND BLANC est le *Turritella replicata*, Lam., *Turbo replicatus*, L. L'AIGUILLE D'ACIER est le *Buccinum duplicatum*, L. L'AIGUILLE EN VIS DE TAMBOUR, le *Turbo terebra*, L. L'AIGUILLE GRENUE A QUEUE, le *Cerithium granulatum* de Bruguière. L'AIGUILLE TRESSÉE, le *Buccinum strigilatum*, L. En botanique on a nommé AIGUILLES divers Agarics dont le chapeau est porté sur un stipe grêle et plus ou moins aminci.

AIGUILLETTE. MOLL. Nom donné par Geoffroy à une très-petite Coquille commune dans presque toute l'Europe, sous les mousses, à cause de sa forme allongée ; c'est le *Buccinum acicula* de Muller, Bulime aiguillette de Bruguière.

AIGUILLON. Ce mot a reçu, dans les différentes branches des sciences naturelles, des applications diverses. — Parmi les POISSONS, on nomme Aiguillons des osselets aigus et d'une seule pièce, qui jouent le rôle de rayons dans les nageoires de certaines esp. Ces rayons en aiguillons sont ordinairement les premiers ; quelquefois ils sont mobiles, et l'Animal les peut cacher dans une fente destinée à les recevoir (dans la Vive); en d'autres circonstances, ils sont dépourvus de membranes (dans les Acanthinions); ailleurs de pareilles armes n'appartiennent point à l'appareil natatoire, et sont disposées sur les parties latérales qui avoisinent la queue (dans les Acanthures), ou répandues sur toute la surface du corps, comme dans plusieurs Raies et Pleuronectes ; alors ces Aiguillons sont situés sur un tubercule osseux qu'on appelle vulgairement boucle, et présentent quelque analogie avec les dents.

— DANS LES INSECTES, l'Aiguillon est une arme offensive et défensive propre à plusieurs Hyménoptères; elle est cachée dans l'intérieur de l'abdomen, n'en sortant qu'à volonté, et ayant pour fonctions d'opérer une piqûre, et de livrer passage à une liqueur vénéneuse qui se répand dans la plaie. Dans une acception plus étendue et beaucoup plus exacte, l'Aiguillon est une dépendance de l'organe générateur femelle, indispensable à la copulation, et servant à la ponte; dans ce sens, il répond aux pièces cornées qui accompagnent les parties femelles de tous les autres Insectes, et il est en particulier l'analogue de ce qu'on nomme quelquefois *Oviductus*, et le plus souvent *Tarière*. Celle-ci présente la même composition que l'Aiguillon, et a, dans plus d'un cas, des usages à peu près semblables ; car si l'Aiguillon, à cause du venin qui coule dans son intérieur, devient redoutable pour l'Homme et pour plusieurs Animaux, la Tarière n'a pas une action moindre sur les Végétaux, dont elle perce l'épiderme. Nous ferons ressortir cette analogie complète au mot TARIÈRE, et nous nous bornerons ici à faire connaître l'Aiguillon des Hyménoptères, que nous distinguons de celui des Scorpions.

L'Aiguillon, avons-nous dit, est une dépendance des organes générateurs femelles; aussi le rencontre-t-on constamment chez les individus de ce sexe, et chez les Neutres ou Ouvrières, qui sont des femelles, en quelque sorte avortées; il n'existe pas chez le Mâle, dont les parties copulatrices n'ont d'autres fonctions que de retenir la Femelle pendant l'accouplement, et de favoriser l'introduction de la verge dans le vagin. Tous les Insectes Hyménoptères ne présentent donc pas ce dard redoutable, et les Mâles des Guêpes, des Bourdons, des Abeilles, etc., peuvent être saisis impunément sans qu'on ait rien à redouter de leur colère. Les anciens, qui, s'ils n'observaient pas avec le même soin que nous les faits de détails, étaient souvent très-bien instruits par l'expérience, n'avaient pas manqué de faire cette remarque. Pline s'indignait de ce que les Mâles d'Abeilles n'eussent pas d'Aiguillon, ou bien de ce qu'en étant pourvus, ils dédaignassent d'en faire usage. Aristote admettait son existence, mais il était obligé de convenir qu'ils ne s'en servaient pas. Cette arme, qui dans l'inaction est entièrement contenue dans l'abdomen, et se trouve en rapport avec le dernier segment, peut en sortir et y rentrer; l'Aiguillon jouit ainsi de deux mouvements principaux, celui de protraction et celui de rétraction, il peut en outre se diriger en tout sens, afin de rencontrer le corps qu'il veut piquer. A cet effet, il est composé d'un grand nombre de pièces qui constituent un mécanisme fort curieux, qui a été décrit avec assez d'exactitude par Réaumur et Swammerdam; celui-ci l'a considéré dans l'Abeille mellifique. Ce que nous allons en dire aura aussi rapport à cette espèce.

L'Aiguillon se compose d'une *base,* d'un *étui* et de deux *stylets* constituant un *dard* contenu dans l'intérieur de l'étui.

La *base* est formée par plusieurs pièces : Swammerdam en compte huit, Réaumur n'en admet que six; mais, en comparant entre elles les figures qu'ils ont données de ces parties, on ne tarde pas à remarquer que ce dernier observateur a confondu en une, deux pièces que Swammerdam avait distinguées, et on n'est pas peu surpris lorsqu'on confronte quelques-unes de ses figures avec la nature, de reconnaître plusieurs inexactitudes, quant à la forme et à la disposition des pièces, qui feraient penser que les dessins ont été faits d'après l'Aiguillon d'un Bourdon ou d'un Xylocope.

Swammerdam paraît au contraire avoir décrit et figuré l'Aiguillon de l'Abeille mellifique; mais sa figure, quoique meilleure, n'est pas encore exempte de défauts. Cependant l'une et l'autre donnent une idée suffisante de la base de l'Aiguillon, et de cette arme elle-même lorsqu'on veut bien faire abstraction des détails. Duméril a ajouté quelques observations à celles des savants déjà cités : outre les huit pièces qui composent la base suivant Swammerdam, il en admet une neuvième placée sur la ligne moyenne figurant un V, dont les branches, dirigées en avant, s'articuleraient avec l'étui, et auraient peut-être pour fonctions de le ramener en dedans. Les autres pièces au nombre de quatre, de chaque côté, sont réunies entre elles par des membranes très-résistantes, et leur ensemble constitue une sorte d'enveloppe qui, par sa circonférence externe, se trouve en rapport avec le dernier segment de l'abdomen, et lui adhère, tandis que, par sa face interne, elle entoure l'étui de l'Aiguillon. Les pièces qui composent cette enveloppe ont été appelées cartilagineuses par Swammerdam; aucune d'elles n'ayant reçu de nom particulier, il serait difficile de les décrire sans entrer dans des détails que n'admet pas la nature de cet ouvrage. Réservant pour d'autres circonstances l'exposé des recherches que nous avons faites sur ces parties, il nous suffira d'observer ici que quelques muscles s'insèrent à l'enveloppe formée de plusieurs pièces, et que celles-ci, en s'articulant avec les stylets, leur transmettent la plupart des mouvements qu'elles reçoivent. On doit encore considérer comme appartenant à ce que nous avons nommé la base de l'Aiguillon, deux corps allongés, blanchâtres, membraneux, creusés chacun en gouttière, qui accompagnent l'étui et lui forment, en se réunissant par leur bord interne, une sorte de fourreau incomplet. Réaumur a représenté ces corps dans le tome V de ses Mémoires, pl. 29, fig. 1, 2, 3, 7 et 10, sous la lettre C. Il leur assigne pour usage de garantir les parties molles de l'abdomen du contact de l'étui, et *vice versâ.* Swammerdam, qui parle aussi de ces parties et les représente, croit au contraire qu'elles sont destinées à mouvoir l'étui de dedans en dehors.

La seconde partie de l'Aiguillon ou l'*étui,* est une tige de consistance cornée, offrant à sa base un renflement que Réaumur a nommé *talon,* et diminuant progressivement jusqu'à son sommet qui est assez aigu. Cet étui est incomplet, c'est-à-dire qu'il ne constitue pas un cylindre fermé de toute part. Si on l'examine avec une forte loupe, on remarque qu'il est creusé inférieurement d'une gouttière parcourant toute sa longueur, et on s'aperçoit bientôt que cette pièce, déjà très-déliée, n'est autre chose, ainsi que l'indique son nom, qu'un fourreau dans lequel est logée la troisième partie de l'Aiguillon, qui constitue le dard.

Le *dard* lui-même n'est pas simple, mais composé de deux stylets longs et déliés, qui ne remplissent pas à beaucoup près l'intérieur de l'étui, mais qui y sont reçus, suivant la comparaison ingénieuse de Swammerdam, comme le couvercle d'une boite à coulisse dans les deux rainures où il glisse. Chacun de ces stylets s'adosse à l'autre au moyen de sa face interne qui est plane et parcourue dans toute sa longueur par un léger sillon dont nous indiquerons bientôt l'usage. Leur sommet est très-aigu, et garni en dehors de petites dents dirigées toutes vers la base. Les deux stylets ne sont cependant pas accolés dans toute leur longueur; ils se séparent près du talon, et, à partir de ce point, leur divergence devient d'autant plus sensible qu'on les observe plus près de leur base. Si on les examine au point de terminaison on remarque qu'ils ont décrit, dans tout leur trajet, la moitié ou les deux tiers d'un ovale, et qu'ils finissent en s'articulant avec les pièces cartilagineuses qui constituent la base de l'Aiguillon.

Swammerdam, ainsi que tous les observateurs qui sont venus après lui, paraissent avoir cru que les stylets, aussitôt après s'être écartés l'un de l'autre, ne sont plus accompagnés par l'étui, et se trouvent placés en dehors. Cette opinion était vraisemblable puisqu'ils regardaient l'étui comme un cylindre conique terminé par un renflement ou talon. Ayant examiné avec des instruments plus parfaits, et peut-être avec plus de soin, les connexions des stylets avec l'étui, Audouin a reconnu que celui-ci ne finit pas au talon, mais qu'il se comporte vers ce point de la même manière que les stylets, c'est-à-dire qu'il fournit deux branches ayant un trajet semblable à celle du dard et presque la même longueur; il lui a été ensuite très-facile de reconnaître que chacun de ces prolongements a des fonctions analogues à celles de l'étui; qu'ils sont creusés l'un et l'autre d'une rainure dans laquelle sont reçus les stylets, et qu'enfin ces parties conservent ici les mêmes rapports que ceux qu'ils ont dans le reste de leur trajet, c'est-à-dire lorsqu'ils sont réunis pour former le fourreau. Les deux branches de l'Aiguillon, comparées, par Swammerdam, à l'origine des corps caverneux dans l'Homme, ne sont donc pas simples, mais formées par les tiges des stylets et par les prolongements de l'étui, qui les reçoivent, et sur lesquels elles glissent et exécutent les mouvements de protraction et de rétraction.

Maintenant qu'on sait que l'Aiguillon, au lieu d'être simple, est composé de plusieurs parties, savoir : de la base, de l'étui et du dard, formés de l'assemblage d'un plus ou moins grand nombre de pièces, il est assez facile de concevoir l'action de chacune d'elles. Lorsque l'Insecte veut faire usage de son arme, il la porte en dehors de l'abdomen, en contractant à diverses reprises les muscles qui la fixent au dernier anneau de cette cavité. Les fibres charnues de la base entrent alors en action; l'étui, au moyen de son sommet acéré, pénètre dans le

corps qu'il rencontre, et fournit aussitôt un point d'appui à la base; les muscles de cette partie, en agissant, font mouvoir, sur leur coulisse, les stylets, qui eux-mêmes s'introduisent plus profondément dans la peau ou tout autre corps que l'étui a percé, et y adhèrent quelquefois d'une manière si intime, à cause des dentelures qui garnissent leur bord interne, que l'Aiguillon tout entier se sépare du corps de l'Animal en opérant la déchirure de son rectum et de son oviductus. L'Insecte ne tarde pas alors à périr. Au moyen du jeu de ces différentes parties, cette arme devient vulnérante : mais pourquoi la blessure qu'elle produit ne ressemble-t-elle pas à celle occasionnée par une aiguille ou tout autre corps acéré? pourquoi, lorsqu'on a été piqué par une Abeille, en résulte-t-il des accidents graves, tels qu'une inflammation vive, accompagnée quelquefois de fièvre? C'est que l'Aiguillon que nous avons décrit n'est autre chose qu'un appareil livrant passage à un liquide vénéneux qui produit tous ces accidents; sans lui la piqûre ne serait suivie d'autre symptôme fâcheux. Ce liquide est sécrété par deux vaisseaux aveugles qui tiennent lieu de glandes; ils se réunissent en un seul canal, et aboutissent à une vésicule musculeuse qui est le réservoir du venin; lorsqu'elle se contracte, les deux côtés s'appliquent l'un contre l'autre, et le liquide excrété traverse un nouveau canal, qui en part et se termine, après un court trajet, entre les deux stylets, à l'endroit où ils commencent à s'écarter l'un de l'autre; la liqueur qui en sort coule le long des sillons que nous avons dit exister sur leur face interne, s'échappe ordinairement par l'extrémité du dard, et se répand enfin dans la plaie que l'Aiguillon a produite : la nature de ce liquide est restée jusqu'à présent ignorée; on sait qu'il se coagule promptement au contact de l'air, qu'il a une saveur styptique, et qu'il ne rougit ni ne verdit les couleurs bleues végétales. Il est beaucoup mieux connu par ses effets, puisqu'il est la cause de la douleur et de l'inflammation. Ce fait est prouvé par un grand nombre d'expériences, et entre autres par celle qui consiste à prendre, avec la pointe d'une aiguille, une petite quantité de venin, et à l'introduire sous la peau; dans l'instant même on remarque des symptômes analogues à ceux qu'on observe dans les piqûres d'une Abeille, et qui ne se seraient pas montrés si on eût opéré avec l'aiguille, non imprégnée de ce liquide. On a indiqué un grand nombre de remèdes pour apaiser la douleur qui résulte de ces piqûres, mais aucun d'eux ne jouit d'effets bien marqués. On a préconisé l'Ammoniaque, l'Huile, l'Eau-de-Vie, la Salive. Un moyen qui réussit assez souvent, consiste à sucer, si cela est possible, l'endroit piqué, pendant assez longtemps, un quart d'heure environ. On doit aussi avoir soin, lorsque l'Aiguillon est resté dans la plaie, d'en couper la base avec des ciseaux, ou de l'arracher avec des pinces, en les plaçant le plus près possible de la peau; car si on saisissait la base, on presserait la vésicule, et on favoriserait l'écoulement du venin dans la blessure.

— En Botanique on désigne par Aiguillons (*Aculei*) les piquants dont certaines pl. sont armées, et qui n'ont de connexion qu'avec l'écorce ou même le plus souvent qu'avec l'épiderme seulement. C'est par ce caractère que les Aiguillons se distinguent des épines, qui, étant ordinairement des rameaux avortés et terminés en pointe à leur sommet, sont une prolongation du bois. Assez souvent les Aiguillons sont des excroissances de l'épiderme, comme dans les Rosiers, les Ronces, etc.; mais on a, par extension, donné ce nom à certains organes devenus épineux, comme les stipules dans le Vinettier et le Groseillier à Maquereaux. La forme, la position des Aiguillons présentent beaucoup de variations; ils sont tantôt droits, coniques, tantôt recourbés; ils sont simples ou rameux, etc.

AIL. *Allium*, L. bot. G. de Pl. Monocotylédones de la fam. des Asphodélées de Jussieu, Hexandrie Monogynie, L., qui comprend des plantes herbacées à bulbe simple ou composé, formé de tuniques entières. Les fleurs, qui sont toujours disposées en ombelle simple au sommet d'une hampe nue ou feuillée, offrent un calice coloré, hexasépale, régulier; six étamines à filaments planes, quelquefois trifurqués au sommet; une capsule triloculaire, trivalve; ces fleurs sont enveloppées dans une spathe avant leur épanouissement. Les feuilles sont tantôt planes, tantôt creuses et cylindriques. Les esp. les plus intéressantes sont :

A. ordinaire. *Allium sativum*, L. Bulbe composé, recouvert de membranes blanches ou rosées; hampe feuillue; feuilles planes; du midi de l'Europe.

A. oignon. *Allium Cepa*, L. Bulbe simple; feuilles et hampe cylindriques et fistuleuses.

A. poireau. *Allium Porrum*, L. Bulbe simple, peu renflé, à peine distinct de la base de la tige qui est pleine et garnie de feuilles planes. Des parties montueuses de l'Europe.

A. échalotte. *Allium ascalonicum*, L. Originaire de la Palestine. Hampe nue; feuilles creuses, cylindriques, terminées en pointe; bulbes composés.

A. civette ou ciboule. *Allium Schœnoprasum*, L. Il croît dans les provinces méridionales de la France; il a le bulbe simple, les feuilles courtes, cylindriques, touffues, et la hampe monophylle.

A. rocambolle. *Allium Scorodoprasum*, L. Bulbes composés; feuilles planes; tige d'abord roulée en spirale avant la fleuraison; des bulbilles entremêlées à ses fleurs. En Europe.

A. magique. *Allium magicum*. Il croît spontanément dans le midi de l'Europe et jusque dans le bassin de la Garonne. Les anciens l'employaient dans la divination. Ses feuilles sont souvent si considérables, qu'on les prendrait pour celles des plus grandes Liliacées du Cap, si leur odeur n'avertissait de la méprise.

Le G. Ail est très-nombreux; quelques esp. ont leurs fleurs odorantes. Toutes ont un port et des propriétés qui offrent la plus grande analogie. Aussi nous croyons-nous dispensés d'entrer dans aucun détail sur les usages économiques de l'Ail, de l'Oignon, du Poireau, etc. On en cultive peu d'esp. dans les jardins d'ornement, si ce n'est l'Ail doré, *Allium Moly*, L., remarquable par ses fleurs assez grandes et d'un beau jaune, ainsi que par ses feuilles larges et glauques.

AILANTHE. *Ailanthus*. bot. G. de la fam. des Térébinthacées, Polygamie Monœcie, L. Caractères : fleurs dioïques; un calice à cinq dents; cinq pétales roulés à

leur base ; un disque annulaire marqué de cinq sinuosités ; dix étamines ; deux à cinq ovaires sur le côté intérieur desquels naissent autant de styles un peu renflés à leur extrémité. Deux à cinq samares indéhiscentes, oblongues, pointues des deux côtés, renflées au milieu, monoloculaires et monospermes ; semence attachée à la paroi intérieure de la loge, comprimée et presque ovale. Les Ailanthes sont des Arbres élevés, à feuilles pinnées, à fleurs réunies en panicules ou en grappes.

AILE. MOLL. On a donné le nom d'Aile à la lèvre extérieure de certaines Coquilles, lorsque, après l'entier accroissement, elle se dilate d'une manière remarquable. Alors ces Coquilles ont été appelées Ailées.

AILE DE MER OU AILE MARINE. MOLL. S. de Pennatule.

AILE-PIEDS. *Pteropodii.* MAM. Vicq-d'Azir a donné ce nom aux Quadrupèdes dont les membres ambulatoires, liés et prolongés par des membranes, ont l'aspect et remplissent les fonctions d'ailes. Telles sont les Roussettes.

AILE DE PIGEON. BOT. N. vulg. de l'*Agaricus columbarius* de Bulliard, et d'une autre esp. de Champignon, voisine de l'Agaric blanc d'argent, *Agaricus argyraceus* de Sterbeek (t. 6, f. A).

AILÉES. *Alatæ.* MOLL. Les Coquilles univalves, dont la lèvre extérieure, dans l'âge adulte, est fort dilatée, les bivalves dont la base, vers l'un des côtés des sommets, est très-prolongée, ont été appelées Ailées. Caractère qui a donné naissance à beaucoup de noms vulgaires, et qui a même servi à plusieurs naturalistes pour former des coupes, en général, assez naturelles.

Rumphius a réuni, dans les pl. 35, 36, 37 de son ouvrage, trente Strombes ou Ptérocères, sous le nom de *Cochleæ alatæ ;* une seule de ces Coquilles n'appartient pas à ces deux genres. D'après lui, Klein a appelé *Alata* la quatrième classe de ses *Cochlis composita,* qu'il divise en six G. : Monodactyle, *Monodactylus;* Araignée, *Harpago ;* Heptadactyle, *Heptadactylus ;* Millepieds, *Millepes; Lentigo* et *Alata-lata*, G. qui ne renferment aussi que des Strombes et des Ptérocères. Le G. *Alata-lata* comprend plus spécialement les Strombes à aile très-étendue et non digitée, tels que le *latissimus,* le *costatus,* etc. Martini a suivi cet exemple ; mais il ne forme de la classe de Klein qu'un seul G., et lui donne la dénomination générique d'*Alata.* Il divise les *Cochlides alatæ* en *semi-alatæ* et *alatæ perfectæ;* et ceux-ci en *Ala simplici* et *Ala divisa vel digitati,* qui sont les Ptérocères de Lamarck. Le genre *Alata* a été adopté par Martyn (*Univ. Conch.*) et par Meuschen (*Mus. Gœversianum*), qui y comprend les Rostellaires de Lamarck. Ce dernier auteur, imitant l'exemple des naturalistes dont nous venons de parler, a réuni les trois genres Strombe, Ptérocère et Rostellaire, en une fam. distincte, celles des Ailées.

AILERON. OIS. *V.* AILES.

AILERONS. INS. Ce sont des lamelles membraneuses, arrondies, concaves sur une de leurs faces, convexes sur l'autre, fixées au mésothorax, et distinguées à tort de l'Aile antérieure dont elles font réellement partie. Il a suffi d'étudier avec soin leur insertion pour prononcer avec certitude sur leur nature ; et quelques expériences ont permis d'apprécier leurs usages et leur peu d'importance. En effet, l'Aileron ou le Cuilleron se continue avec l'Aile, au moyen de sa base, et n'en est séparé, dans le reste de son étendue, que par une fissure plus ou moins profonde, disparaissant complétement dans la plupart des Insectes. On a dit qu'il n'existe que dans la classe des Diptères, ce qui n'est pas tout à fait exact; quoi qu'il en soit, l'Aileron varie dans cette classe elle-même, sous le rapport de son développement ; tantôt il est très-étendu, ainsi qu'on l'observe dans les Mouches; d'autres fois tout à fait rudimentaire, comme dans les Tipules, les Cousins; le plus souvent double, c'est-à-dire, qu'il en existe deux à chaque Aile : ces deux pièces, dont l'une est en général plus développée que l'autre, figurent alors assez bien, dans l'état du repos, une Coquille bivalve, dont les battants seraient fermés; lorsqu'au contraire l'Aile est étendue et en action, les valves s'ouvrent et se placent sur un même plan. Latreille et Audouin ont reconnu, au-dessous et à la base des élytres des Dytiques et des Hydrophiles, une membrane ayant la même forme, la même structure et la même articulation que l'Aileron ; ils l'ont directement comparée à cette partie qui, dans cette circonstance, serait restée membraneuse, tandis que les autres portions de l'Aile auraient été envahies par la *Chitine.* L'Aileron, fixé au *scutellum* et au *poscutellum* du mésothorax, ne peut être l'analogue des secondes Ailes qui sont insérées sur le métathorax, et tout ce qu'on a dit pour appuyer cette analogie est inadmissible ; ce qu'on rapporte de ses fonctions est tout aussi invraisemblable ; il paraît bien certain qu'il ne contribue pas à produire le bourdonnement ; et s'il a quelques usages, ils se bornent à faciliter et à modifier le vol.

AILES. ZOOL. Organes de la locomotion dans l'air ; véritables rames que l'être qui en est muni, plie ou développe selon ses besoins pour trouver un point d'appui suffisant sur le fluide atmosphérique.

— DANS LES MAMMIFÈRES, quelques esp. ont des Ailes ou plutôt un développement de membranes interdigitales, et un appareil musculaire approprié, qui leur donne la faculté précieuse de parcourir les airs. Dans les Chauves-Souris, une véritable main et son bras sont devenus une Aile véritable. Il n'en est pas de même des membranes ou extensions cutanées, appelées improprement Ailes, qui se voient dans quelques autres Mammifères, tels que le Galéopithèque-volant, *Lemur volans,* L., les Polatouches, *Pteromys,* Cuv., et quelques esp. de Phalangers, *Phalangista,* Illiger. Ces prétendues Ailes, qui facilitent le saut et la rapidité de la course, dans les êtres qui en sont pourvus, n'ouvrent cependant pas à ceux-ci les routes de l'atmosphère, elles ne sont positivement pas propres au vol, n'étant munies d'aucun appareil qui détermine cette puissance; leur rôle est celui de parachute ou de voiles, bien plus que de rames ou de gouvernail.

— DANS LES OISEAUX, ces organes sont composés d'un appareil solide, autour duquel viennent se réunir les tendons, les muscles et les téguments destinés à fixer et à assembler les plumes qui recouvrent l'Aile, et en forment les principaux matériaux. On distingue dans

cet appareil : 1° l'*Humérus* ou l'os du bras, qui est attaché très-fortement à la jonction de l'omoplate avec la clavicule; à l'autre extrémité de cet os viennent s'attacher le *Radius* et le *Cubitus*, formant l'avant-bras qui porte lui-même le *Carpe* et le *Métacarpe* ou la main. Cette dernière partie est susceptible de s'oblitérer plus ou moins fortement chez diverses espèces, de manière qu'il est quelquefois assez difficile d'y reconnaître les deux ou trois osselets et l'os styloïde qui constituent le carpe, et les trois phalanges formant les deux doigts du métacarpe. Ces os, très-grands relativement au volume total de l'Animal, sont construits de manière à admettre dans leur intérieur beaucoup d'air qui joue un très-grand rôle dans le mouvement du vol.

Les plumes qui garnissent l'Aile diffèrent, quant à la forme et à la consistance, suivant leur position sur l'organe; elles portent aussi des noms différents : on appelle *Rémiges* les grandes pennes qui composent l'Aile proprement dite; les dix plus extérieures, dont quatre garnissent le long doigt, sous les rémiges primaires; les rémiges secondaires, dont le nombre dépasse assez souvent dix, ont leur attache le long de l'avant-bras; toutes sont aiguës et d'autant plus roides qu'elles s'éloignent davantage du corps. On aperçoit, en outre, trois à cinq plumes beaucoup plus petites et plus étroites que les rémiges, insérées au poignet le long du pouce, elles forment l'*Aileron* ou le *fouet* de l'Aile. Les plumes molles qui recouvrent les rémiges, en dessus comme en dessous, sont appelées *Tectrices;* elles sont ou *supérieures* ou *inférieures, grandes, moyennes* ou *petites* selon leur rang. Beaucoup d'Oiseaux ont, entre la véritable Aile et le flanc, un bouquet plus ou moins volumineux de plumes légères qui paraît aider beaucoup l'Animal dans un vol très-élevé; ce bouquet, qui fait le plus bel ornement des Oiseaux de paradis, pourrait être appelé *Aile supplémentaire.* L'Aile, pliée comme étendue, offre une surface convexe et une surface concave; cette forme, favorable à l'Oiseau pour mieux saisir la colonne d'air sur laquelle il appuie, met en contact tous les points de l'Aile fermée contre les parties saillantes du corps. Les muscles qui font mouvoir les Ailes, sont épais et volumineux; ils sont attachés de manière à maintenir le mouvement des Ailes dans un seul sens. Une matière cornée, attachée en forme de griffe, dont sont armés l'un et quelquefois les deux doigts du métacarpe, dans quelques espèces, y rappelle assez bien la position des ongles aux doigts de la main.

— Dans les Reptiles et les Poissons, un genre de Saurien fossile et perdu, pris quelque temps, sur la foi de Blumenbach, pour un Ornitholite, et nommé Ptérodactyle, par Cuvier, qui sut reconnaître la véritable place occupée par cet Animal entre les anté-diluviens, fut muni d'Ailes dans le genre de celles des Chéiroptères; aujourd'hui un autre Saurien, le Dragon, voltige à l'aide de fausses Ailes situées horizontalement de chaque côté de l'épine du dos, entre les quatre pattes. Ces parties supplémentaires, membraneuses, couvertes de fines écailles, remplaçant les plumes ou les poils, soutenues chacune par six fausses côtes allongées en rayons cartilagineux, portent en l'air, durant quelques instants, l'Animal auquel elles ont mérité un nom trop fameux; mais elles ont bien plus de rapport avec les nageoires du Poisson, qu'avec l'attribut de l'Oiseau ou de la Chauve-Souris, et c'est en effet l'une des propriétés des nageoires du Poisson, que de s'allonger aussi quelquefois en une sorte d'Ailes ; dans ce cas, l'habitant des eaux, que la nature favorisa d'un développement extraordinaire de nageoires, partage, à certains égards, le privilége accordé aux tribus aériennes. Ainsi l'on voit des Muges ou des Exocets échapper aux poursuites des carnassiers de l'Océan, en s'élançant hors des vagues pour voltiger à leur surface, où bientôt ils deviennent la proie des Oiseaux voraces. Quant à la figure ainsi qu'à la manière dont l'Animal les agite lorsqu'il nage, les nageoires des Raies pourraient être aussi comparées à de véritables Ailes, et de là, les noms vulgaires d'*Aigle*, d'*Ange* et de *Colombe*, donnés par les pêcheurs de divers pays, à certaines espèces de ces Sélaciens, sur la classification desquelles Blainville a publié de si ingénieux aperçus.

— Dans les Insectes, on a donné le nom d'Ailes à des appendices membraneux de formes très-variées, diaphanes ou opaques, nus ou couverts de poils et d'écailles, plus ou moins développés, toujours situés sur les parties latérales et supérieures du thorax, et ayant ordinairement pour fonctions d'exécuter le vol. Les Ailes ne se rencontrent que dans les Insectes hexapodes parfaits; car l'état de larve n'en offre extérieurement aucune trace, et celui de nymphe en présente tout au plus des vestiges; on n'en compte jamais plus de deux paires ; très-souvent il n'en existe qu'une seule, et dans plus d'un cas elles sont rudimentaires ou même disparaissent complétement. On a distingué les Ailes, d'après leur position, en *premières, antérieures* ou *supérieures*, et en *secondes, postérieures* ou *inférieures*. Les antérieures, toujours unies au mésothorax, ont, dans certains cas, reçu le nom d'*Élytres;* les postérieures, attachées au métathorax, ont été appelées, dans leur état rudimentaire, *Balanciers*. Nous décrirons ici leur composition, et les termes employés pour exprimer les modifications principales qu'elles éprouvent dans leurs développements et leurs formes. Nous ferons connaître la manière dont elles s'articulent avec le thorax et les principales différences qu'elles offrent dans chaque ordre. Nous dirons enfin quelques mots de leur nature.

L'Aile d'un Insecte nous paraît formée de deux feuillets superposés, ordinairement membraneux, très-minces et transparents, constituant à eux seuls, dans certains cas assez rares, l'Aile tout entière, et occupant le plus souvent des intervalles qui laissent entre elles des lignes de consistance cornée, saillantes, auxquelles on a donné le nom de nervures. Ces nervures, qui, au premier coup d'œil, ne paraissent être autre chose que de petits filets colorés, superficiels, dont les plus gros sont dirigés dans le sens de la longueur de l'Aile, sont contenues entre les deux feuillets de sa membrane, et présentent deux faces : l'une supérieure, souvent arrondie et très-cornée, adhère intimement au feuillet correspondant; l'autre, inférieure, plane, d'une consistance moindre, peut, avec quelques précautions, s'isoler de la portion de

l'Aile qui la recouvre. On remarque, en outre, que ces filets sont autant de tubes, dont la coupe transversale est ovale, et dont le diamètre diminue à mesure que ces organes se rapprochent du sommet de l'Aile : chacun d'eux est parcouru, dans toute son étendue, par un vaisseau que l'on reconnaît être une trachée roulée en spirale, et anastomosée plusieurs fois avec des conduits de même nature. Ces trachées reçoivent l'air qui vient de l'intérieur du corps, et qui a pour usage, suivant Swammerdam, Jurine et Chabrier, de distendre l'Aile dans l'action du vol. Elles n'éprouvent dans leur trajet aucune dilatation sensible, tandis que le tube corné, qui les contient, offre, sous ce rapport, des modifications assez curieuses; il s'épanouit quelquefois tout à coup, de manière à présenter, sur une très-petite étendue de son trajet, un diamètre assez considérable. La matière qui le colore, se trouvant alors disséminée sur une plus grande surface, ne paraît plus que comme une légère nuance, et le tube corné, ou en d'autres termes, la nervure paraît interrompue : ces points transparents et accidentels ont été nommés *Bulles d'air;* ils se rencontrent, le plus souvent, dans les nervures, dites cubitales, de plusieurs Hyménoptères, et semblent avoir, pour principal usage, de faciliter la formation de certains plis qui se forment pendant le repos. Les plus grosses nervures partent de la base de l'Aile, c'est-à-dire, de son point d'insertion avec le thorax.

Un habile observateur, Jurine, dans un Mémoire important dont nous avons déjà tiré parti, a décrit avec exactitude l'Aile des Hyménoptères, et a fait une application heureuse de ses recherches à la classification des Insectes appartenant à cet ordre; il a distingué les principales nervures des Ailes, leur a imposé des noms particuliers ainsi qu'aux espaces circonscrits par les rameaux secondaires qui en partent. Nous allons donner ces différentes dénominations, avec quelques figures extraites de l'ouvrage, afin de rendre familière cette connaissance devenue indispensable aux entomologistes, à cause de l'usage fréquent qu'on en a fait depuis dans la méthode.

Avant d'aborder cette étude, nous indiquerons les différents noms donnés à l'Aile envisagée d'une manière générale. La *base* de l'Aile est cette partie qui l'articule avec le thorax, fig. 1, *b.* (Voyez notre planche où sont représentées les Ailes d'Hyménoptères, dans la série entomologique.) — Le *bout,* que l'on nomme aussi *sommet, angle interne, angle antérieur,* est opposé à la base, fig. 1, *a.*— Le *bord externe,* ou *bord antérieur,* ou *bord d'en haut,* ou enfin *côte,* s'étend depuis la base jusqu'au bout, fig. 1, *d.* — L'*angle postérieur*, ou *angle interne,* ou *angle anal,* est formé par la réunion du bord postérieur et du bord interne, fig. 1, *c.* — Le *bord interne* s'étend depuis l'angle postérieur jusqu'à la base de l'Aile, fig. 1. *f.* — Le *bord postérieur* commence aussi à l'angle postérieur de l'Aile et finit à son bout, fig. 1, *e.* — Enfin, le *disque* est toute la partie de l'Aile comprise entre les bords, fig. 1, *g.* Latreille observe que ce disque répond à la surface, et qu'il serait mieux de désigner, par ce terme, le milieu de l'Aile.

Si l'on prend maintenant un Insecte hyménoptère quelconque, et qu'on observe, avec une loupe ou même à la vue simple, la grande Aile, on remarquera que son bord externe présente deux grosses nervures parallèles et rapprochées, tirant leur origine du thorax, et unies l'une à l'autre par une forte expansion de la membrane de l'Aile. La nervure externe a été appelée *Radius*, fig. 2, *a*; et l'interne *Cubitus,* fig. 2, *b.* Chacune d'elles aboutit au *carpe* ou *point* de l'Aile, ou *stigmate* de quelques auteurs, fig. 2, *c.* Outre ces deux nervures qu'on nomme *primitives,* il en part plusieurs autres du même endroit qui ont reçu le nom commun de *brachiales,* fig. 2. *g.* Toutes ces branches principales, d'abord simples, ne tardent pas à se diviser, ou du moins à fournir un grand nombre de rameaux qui, en s'anastomosant entre eux, circonscrivent des intervalles d'une forme et d'une étendue variables, remplis par la membrane de l'Aile : ces espaces sont les *Cellules.* Plusieurs d'entre elles, à cause de leur disposition constante dans chaque genre d'Insectes hyménoptères, ont attiré l'attention de Jurine, qui s'en est servi avec avantage. Une nervure, appelée *radiale,* fig. 4, *a,* naissant ordinairement au milieu du carpe, et atteignant le bout de l'Aile, laisse, entre elle et le bord externe de cette dernière, un espace membraneux que Jurine nomme *Cellule radiale,* fig. 5, *a.* S'il part encore du carpe une petite nervure qui divise l'espace en deux parties, il en résulte deux cellules radiales. Dans ce cas, la grande nervure ne tire plus son origine du milieu du carpe; mais elle naît en arrière, fig. 2, *d.* Enfin, quelquefois il arrive que cette nervure radiale, partant du carpe, rencontre une petite nervure d'intersection qui sort du bord externe de l'Aile; alors on ajoute au nom de cellule radiale celui d'*appendicée,* fig. 3, *a.*

La seconde sorte de cellule a reçu le nom de *cubitale,* fig. 2, *e.* Elle est formée par le bord postérieur de la nervure radiale et par une autre nervure appelée *cubitale,* naissant de l'extrémité du cubitus près du carpe, et se dirigeant aussi vers le bout de l'Aile, fig. 4. *b.* Elle est très-souvent divisée en deux, trois ou quatre petites cellules, par des nervures d'intersection, fig. 5, *e.* Si deux des cellules secondaires, ordinairement la première et la deuxième, sont très-développées, et que la seconde, au contraire, se trouve tellement réduite qu'elle ne puisse plus s'élever jusqu'au bord de la nervure radiale, on observe dans ce cas une disposition assez remarquable : les deux cellules développées, au lieu d'être séparées l'une de l'autre par tout l'intervalle de la seconde cellule, ne le sont plus dans un certain point que par une nervure, d'autant plus longue que la cellule intermédiaire est moins élevée; celle-ci ne conserve plus alors d'autre rapport avec la cellule radiale que de lui adhérer, au moyen de la nervure qui sépare les deux grands espaces, et qui constitue une sorte de tige en forme de pétiole, ce qui lui a valu le nom de cellule *pétiolée,* fig. 3, *b.* S'il arrive enfin que la nervure cubitale n'atteigne pas le bout de l'Aile, on appellera l'intervalle qu'elle concourt à former, cellule *incomplète*, fig. 4, *b.*

Nous avons dit que, indépendamment du cubitus et du radius, Jurine avait distingué, sous le nom de Brachiales, d'autres nervures, partant également de la base de l'Aile, fig. 2, *g.* Ces nervures en fournissent de secondaires qui remontent vers les cellules cubitales et abou-

tissent tantôt à la première et à la seconde en même temps, tantôt à la deuxième et à la troisième, d'autres fois à une seule; elles ont reçu le nom de nervures *récurrentes*, fig. 2, *f*, et. 5, *b*. En s'anastomosant entre elles et avec le cubitus, les nervures brachiales et leurs rameaux forment plusieurs cellules, que Jurine a nommées *humérales*, fig. 5, *h*, *h*, *h*, *h*, *h*. Latreille distingue parmi elles les cellules discoïdales situées au centre de l'Aile en arrière du point, fig. 3, *i*, *i*. Les nervures récurrentes concourent toujours à les former. Dans les Lépidoptères, cette cellule, située aussi au centre de l'Aile, se prolonge sans interruption jusqu'à sa base.

Les différentes dénominations, que nous venons de faire connaître, peuvent être appliquées non-seulement aux Hyménoptères, que nous avons pris pour exemple, mais encore à tous les autres ordres; et on peut les employer avec plus ou moins d'avantage dans la classification.

Les Ailes, dont nous avons fait connaître la structure, s'articulent avec le thorax, au moyen de pièces que nous énumérerons aussi dans les Hyménoptères, d'après l'excellent Mémoire de Jurine. Ce que nous en dirons pourra être appliqué d'une manière générale aux autres ordres qui ont été étudiés, sous ce rapport, avec beaucoup de soin, par Chabrier, dans son important Essai sur le vol des Insectes (Mémoires du Muséum d'histoire naturelle, troisième année et suivantes.)

Si cette étude eût été comparative; c'est-à-dire, si on se fût appliqué à rechercher dans chaque ordre les mêmes pièces articulaires, si on eût donné à celles qui sont analogues des noms semblables, et qui ne fussent pas la traduction de leurs formes ou l'expression de leurs usages, nous aurions pu présenter ici une nomenclature générale; mais Jurine n'a étudié que les Hyménoptères, et il n'entrait pas dans le plan de Chabrier d'enrichir et de perfectionner le langage entomologique. Le but de ce dernier était d'arriver, par l'étude des Insectes, à la démonstration d'une Théorie sur le vol en général; en suivant cette route il a fourni à la science des matériaux extrêmement précieux et dont l'exactitude ressortira bien davantage lorsqu'on aura coordonné tous les détails, et présenté chaque fait sous son véritable point de vue; nous nous bornerons donc à parler des pièces articulaires qu'on rencontre chez les Hyménoptères, en indiquant les noms employés par Jurine. Ces osselets, auxquels nous appliquons le nom d'*épidème*, sont au nombre de sept pour la grande Aile ou Aile du mésothorax, et de cinq seulement pour la petite Aile qui appartient au métathorax. Les épidèmes articulaires de l'Aile du mésothorax sont : le *petit radial*, le *grand radial*, le *grand cubital*, le *petit cubital*, le *naviculaire*, le *petit huméral*, le *grand huméral*. La figure et la longueur de ces pièces sont très-différentes; unies entre elles par une membrane, elles s'articulent, d'une part, avec le mésothorax, et de l'autre avec les principales nervures de l'Aile; elles communiquent à celle-ci plusieurs mouvements, et sont pourvues, à cet effet, de trois muscles propres : le premier, d'abord divisé en deux portions insérées dans la cavité thoracique, se réunit bientôt en une seule, implantée sur un tendon commun qui s'attache à la pièce nommée petit radial; ce muscle, par ses contractions, abaisse la base de l'Aile, et soulève par conséquent son extrémité. Le second muscle, moins long que le précédent et simple, se fixe aussi, par l'une de ses extrémités, dans la cavité thoracique, tandis que l'autre se termine à l'épidème désigné sous le nom de petit huméral; il fait exécuter à l'Aile des mouvements de bascule et en abaisse le bord interne. Enfin le troisième muscle s'insère également, d'une part, dans la cavité thoracique, et se fixe, de l'autre, à l'épidème, petit cubital; il agit de concert avec le précédent. L'articulation de l'Aile, avec les épidèmes, se fait directement au moyen du grand radial, du petit radial, du grand cubital et du petit cubital; les deux premiers s'unissent au radius, le troisième s'insère au cubitus, et le dernier aboutit à la nervure humérale. Les petites pièces, qui s'articulent avec le thorax, sont le grand huméral, qui est uni aux prolongements latéraux de l'écusson et qui conserve aussi des rapports avec le grand cubital et le grand radial, au moyen d'un épidème articulaire, nommé petit huméral; enfin, le naviculaire présente deux cavités, dont l'une reçoit l'extrémité de l'os corné (*Poscutellum*), et l'autre la tête de l'humérus qu'on peut considérer comme une autre pièce de l'Aile, munie d'un muscle à son extrémité libre.

Nous avons dit que les osselets de la petite Aile ou Aile du métathorax sont seulement au nombre de cinq. Ils se nomment l'*Échancré*, le *Scutellaire*, le *Diademal*, le *Fourchu*, la *Massue*. Il nous serait aisé de prouver que ces épidèmes sont les mêmes que ceux de la grande Aile, et qu'on ne doit pas leur assigner des noms différents; mais, pour établir cette vérité et la présenter avec clarté, il faudrait entrer dans de longs développements que n'admet pas la nature de cet ouvrage : il nous suffira d'observer que ces pièces s'articulent d'une part avec les nervures de l'Aile, et de l'autre avec le métathorax; qu'elles sont unies ensemble par une membrane commune, et que trois d'entre elles, savoir l'échancré, le diadémal et le fourchu, sont pourvues de muscles fixés dans la cavité thoracique.

Aux dénominations que nous avons données de plusieurs parties de l'Aile, nous devons en ajouter quelques-unes, fondées sur leurs proportions et leurs formes. — Tantôt elles sont égales, *æquales*, c'est-à-dire, toutes les quatre de même grandeur; — tantôt inégales, *inæquales*, quand deux d'entre elles sont plus grandes que les deux autres; — lancéolées, *lanceolatæ*, lorsqu'elles sont amincies à leur base et à leur sommet; — en forme de faulx, *falcatæ*, lorsque le sommet est courbé comme une faulx; — linéaires, *lineares*, quand elles sont étroites et à bords parallèles; — en massue, *clavatæ*, lorsqu'étant linéaires elles sont un peu plus grosses à leur sommet; — arrondies, *rotundatæ*, lorsqu'elles se rapprochent de la forme d'un cercle; oblongues, *oblongæ*, lorsqu'elles sont plus longues que larges et figurent une ellipse très-allongée, obtuse aux deux extrémités; rhomboïdes, *rhomboidales*, quand elles approchent de la forme d'un rhombe, ce qui a lieu lorsqu'elles ont plus de longueur de l'angle postérieur au sommet, que de cet angle à la base; — deltoïdes, *deltoides*, en forme d'une lettre grecque nommée *delta*; elles sont

alors très-obtuses et comme coupées postérieurement : — découvertes, *exsertæ,* lorsque les Ailes postérieures dépassent les élytres ; — couvertes, *tectæ,* lorsqu'elles sont tout à fait cachées sous les élytres ; — pliées, *plicatæ,* lorsqu'elles sont pliées longitudinalement quelquefois à la manière d'un éventail ; — repliées, *replicatæ,* lorsqu'étant pliées longitudinalement elles sont ensuite repliées sur elles-mêmes ; — en recouvrement, *incumbentes,* lorsque le bord postérieur de l'une recouvre celui de l'autre ; — croisées, *cruciatæ,* quand le sommet de l'une recouvre entièrement le sommet de l'autre ; — étendues, *patentes, patulæ,* lorsque dans le repos elles sont ouvertes, et laissent l'abdomen à découvert ; — droites, *erectæ,* quand dans le repos elles sont relevées perpendiculairement à la surface du corps ; — connivéntes, *conniventes,* lorsqu'étant relevées elles se touchent par un sommet ou un point quelconque de leur face supérieure ; — penchées, inclinées, *deflexæ,* lorsque le sommet est comme pendant, c'est-à-dire, sur un plan moins élevé que la base ; — striées, *striatæ,* lorsqu'il y a des lignes élevées formant de très-petits sillons parallèles et longitudinaux ; — réticulées, *reticulatæ,* lorsque ces lignes sont disposées en réseaux, comme de la dentelle ; — veinées, *venosæ,* quand elles offrent des nervures longitudinales très-prononcées, se divisant en rameaux plus déliés ; — membraneuses, *membranaceæ,* lorsqu'elles sont minces, flexibles, transparentes ou opaques, et ressemblent à une membrane ; — écailleuses, *squammatæ,* lorsqu'elles sont recouvertes d'une poussière, dont tous les grains vus à la loupe, représentent autant d'écailles imbriquées ; — farineuses, *farinosæ,* quand elles paraissent comme saupoudrées d'une poussière ressemblant à de la farine, et qui s'enlève avec la plus grande facilité ; — poilues, *pilosæ,* lorsqu'on voit sur leurs surfaces de petits poils plus ou moins nombreux ; — nues, *nudæ,* lorsqu'elles en sont privées ; — de même couleur, *concolores,* lorsqu'elles sont de même couleur en dessus et en dessous, et que les deux paires ne diffèrent pas l'une de l'autre sous ce rapport ; — vitrées, *fenestratæ,* lorsque les Ailes étant opaques, on remarque des taches tout à fait transparentes ; — oculées, *oculatæ,* quand elles présentent des taches circulaires de différentes couleurs, figurant assez bien un œil ; — à prunelle, *pupillatæ,* lorsqu'étant oculées, il existe au centre du cercle un point coloré ; — aveugles, *cœcæ,* quand on ne remarque point d'œil ; — à bandes ou fasciées, *fasciatæ,* lorsqu'il y a plusieurs lignes assez larges et colorées ; ces bandes sont transverses ou transversales, longitudinales, obliques, lancéolées, linéaires, réniformes, c'est-à-dire en forme de rein ou de graine de Haricot, maculaires, lorsqu'elles résultent de l'addition successive d'un plus ou moins grand nombre de taches ; bifides, trifides, lorsque ces bandes sont fendues en deux ou en trois, plus ou moins profondément ; — avec des raies, *strigatæ,* lorsque ces lignes sont très-étroites et ne figurent plus des bandes ou rubans.

Les bords des Ailes ont fourni aussi à la méthode plusieurs caractères et quelques dénominations à ajouter aux précédentes : — Les Ailes sont crénelées, *crenatæ,* quand leurs bords présentent alternativement des légères incisions et des dents, et que celles-ci sont obtuses et non dirigées vers le sommet ni vers la base ; — dentelées, *dentatæ,* lorsque, les incisions étant plus profondes, les dents sont aiguës ; — frangées, *fimbriatæ,* quand elles sont bordées de dents allongées, pointues et très-serrées ; — laciniées, *laciniatæ,* lorsqu'elles sont comme déchiquetées, les découpures paraissant alors irrégulières, chacune d'elles ayant à peu près la même étendue ; — déchirées, *erosæ,* lorsque les incisions étant irrégulières, elles ne gardent entre elles aucun ordre, n'ont aucune proportion semblable, et paraissent enfin comme déchirées ; — fendues, *fissæ,* quand les divisions sont très-profondes ; — digitées, *digitatæ,* lorsque les divisions sont profondes, et qu'il en résulte des espèces de lanières figurant les doigts de la main ; — échancrées, *emarginatæ,* quand il y a une incision, ordinairement peu profonde, et qui ne divise pas l'Aile, mais paraît lui enlever une petite portion de sa substance ; — en queue, *caudatæ,* lorsque le bord postérieur présente un appendice le dépassant plus ou moins ; — ciliées, *ciliatæ,* lorsqu'elles sont terminées par des poils très-serrés en forme de cils.

Sous le rapport de leur sommet, les Ailes sont : obtuses, *obtusæ,* lorsqu'elles se terminent par un bord arrondi ; — coupées ou tronquées, *truncatæ,* lorsque le sommet paraît avoir été coupé ; — pointues, *acutæ,* lorsqu'elles finissent en pointe ; — *acuminatæ,* quand cette pointe est aiguë et prolongée.

Nous nous sommes étendus sur plusieurs dénominations appliquées aux Ailes, parce que ces organes ont fourni des caractères pour la division des Insectes en plusieurs ordres, désignés sous les noms de *Coléoptères* ou Ailes en étui ; d'*Orthoptères,* ou Ailes droites ; d'*Hémiptères* ou demi-Aile, c'est-à-dire, Ailes demi-coriaces ; de *Névroptères,* ou Ailes à nervure ; d'*Hyménoptères,* ou Ailes en membrane ; de *Lépidoptères,* ou Ailes à écailles ; de *Strépsiptères,* ou Ailes torses ; de *Diptères,* ou deux Ailes. — Le développement des Ailes est toujours en rapport avec le développement de l'arceau supérieur qui les supporte. C'est un fait constant, et sur lequel nous reviendrons au mot THORAX. — Dans les Coléoptères, les Ailes antérieures ont éprouvé une modification très-remarquable : elles sont très-semblables, quant à la consistance, aux différentes pièces qui forment la charpente du corps ; on les nomme *Élytres.* Latreille et Audouin ont observé, à la base des élytres des Dytiques, et sur le segment qui les supporte, une petite lame membraneuse assez étendue : et ils ont, dans des Mémoires *ad hoc,* apprécié ce fait à sa juste valeur. Déjà Degéer avait aperçu cette membrane au-dessous des élytres du grand Hydrophile. Elle n'est autre chose que la portion la plus reculée de l'Aile, et répond à l'aileron des Diptères. Les élytres recouvrent une seconde paire d'Ailes membraneuses, fixée au métathorax, ordinairement très-développée quelquefois, au contraire, réduite à des rudiments presque imperceptibles qui disparaissent tout à fait dans certains cas. Chez plusieurs Hémiptères, les premières Ailes sont des demi-élytres, c'est-à-dire, solides, dans une portion de leur étendue, et membraneuses

dans l'autre; la forme et la consistance des Ailes antérieures d'un grand nombre d'Orthoptères rappellent encore les élytres des Coléoptères; les premières Ailes des Névroptères ne diffèrent pas essentiellement des secondes; elles sont réticulées; celles des Lépidoptères offrent plusieurs particularités fort curieuses. Les nervures qui bornent latéralement la cellule discoïdale présentent, à leur sortie du thorax, chez tous les individus du G. Satyre, deux renflements que Godart et Duponchel, qui s'occupent avec zèle et succès de la classe des Papillons, et qui possèdent un grand nombre de faits relatifs à leur histoire, ont eu la bonté de nous faire connaître. Les Ailes de tous les Lépidoptères sont revêtues d'une poussière dont chaque grain est une petite écaille de forme très-variable, le plus souvent dentée au sommet; la base de chacune d'elles est un pédicule fixé sur l'Aile membraneuse, qui offre des stries transversales plus prononcées auprès des nervures. L'Aile postérieure ou la petite Aile des Lépidoptères crépusculaires et nocturnes présente auprès de sa base, suivant l'observation de Latreille, une sorte d'épine ou de crochet corné, grêle, aigu, roide, un peu arqué, qui la fait adhérer à la grande, en la fixant à une petite saillie existant à la face inférieure de celle-ci. Latreille désigne cette épine sous le nom de crochet alaire ou de frein, *frenum*. L'Aile antérieure des Insectes de cet ordre est enveloppée à sa base par une pièce observée la première fois par Degéer, et qui, d'après Latreille, est l'analogue de ce que Kirby a appelé élytre dans les Strépsiptères; cette pièce est, selon toute apparence, l'*hypoptère* devenu libre.

Les Hyménoptères offrent aussi cette même pièce qui a reçu chez eux le nom d'*Épaulette*. (*Cuilleron*, Jurine.) Leurs Ailes présentent des nervures nombreuses que nous avons décrites précédemment. Les inférieures ont, en outre, une portion de leur bord antérieur garnie de petits crochets contournés en S, qui s'accrochent au bord postérieur des Ailes du mésothorax, et unissent ces deux appendices entre eux. Enfin, les Diptères ne présentent plus que la paire d'Ailes antérieures, dont l'Aileron est une dépendance. Les Ailes postérieures manquent complétement chez les uns, et ne consistent plus chez les autres qu'en une tige grêle et mobile, nommée *Balancier*. Latreille ne regarde pas cet appendice comme l'analogue des Ailes inférieures.

Les Ailes, considérées dans la série des Insectes hexapodes, ont une forme, une consistance, un développement, des usages très-variés. Les différences qui dépendent de la forme, et surtout de la consistance, sont assez graduées, et on n'aperçoit pas, en général, entre des individus d'un même genre, et surtout d'une même espèce, de très-grandes anomalies. Il n'en est pas de même lorsqu'on étudie leur développement et leurs usages : quelles dissemblances n'observe-t-on pas sous ce rapport entre des individus d'ordres, de familles, de genres, d'espèces, et même de sexes différents! En nous attachant seulement à celles que présentent ces derniers, ne voyons-nous pas une foule d'individus femelles de tous les ordres privés d'Ailes, tandis que les mâles en sont pourvus; et pour ce qui concerne leurs usages, quelles variétés ne nous offrent-elles pas! Ici, ce sont des enveloppes coriaces, recouvrant les Ailes inférieures, et agissant de concert dans l'action du vol. Là, les élytres ne jouissent plus de cette faculté, mais protégent l'abdomen, et se soudent entre elles par leur bord postérieur; dans ce cas, les Ailes inférieures disparaissent entièrement : ailleurs, elles ont une fonction très-singulière, elles se convertissent en un organe musical. Souvent enfin, quoique membraneuses, elles ne sont jamais d'aucun usage pour le vol, et, dans certaines circonstances, elles tombent après l'accouplement. Considérée sous ces divers points de vue, l'étude des Ailes devient très-intéressante, et conduit à des résultats qu'on était loin d'entrevoir. On se demande alors ce qu'elles peuvent être : sont-ce des organes accordés aux seuls Insectes? Les rencontre-t-on chez des Animaux inférieurs ou plus élevés dans l'échelle des êtres? N'auraient-elles pas, enfin, leurs analogues dans quelques autres parties du corps de l'Insecte? Jurine les a trouvées semblables aux Ailes des Oiseaux, sous un double rapport, celui de leurs fonctions et celui de leur composition. De là, les noms d'*Humérus*, de *Radius*, de *Cubitus*, de *Carpe*, assignés aux différentes pièces, et que nous adoptons en leur donnant une acception autre que celle qu'on leur accorde, dans l'anatomie des Animaux vertébrés. Latreille, dans un Mémoire ayant pour titre *de la formation des Ailes des Insectes*, lu à l'Académie des Sciences dans la séance du 27 décembre 1819, a envisagé la question sous un point de vue moins élevé, et par cela même plus voisin de l'observation. Sa manière de voir est que, malgré la disparate énorme, qui paraît exister entre les Ailes des Insectes et leurs membres inférieurs, on peut rapporter les premières à ces derniers; il trouve que les Ailes ressemblent beaucoup aux pattes branchiales de l'abdomen de certains Crustacés, et surtout à celles des Caliges qui ne diffèrent guère des Ailes des Insectes nommés Ptérophores; il aperçoit encore une très-grande ressemblance entre les Ailes et les nageoires trachéales des larves d'Éphémères. Se fondant sur ces analogies et sur plusieurs autres de même valeur, l'auteur se demande si les Ailes des Insectes ne seraient pas des pattes trachéales; il explique le sens de sa pensée, en comparant les membranes comprises entre les nervures, aux trachées contournées en spirale, et en retrouvant l'analogue de la hanche, de la cuisse et de la jambe dans les épidèmes articulaires de l'Aile. Déjà Blainville avait avancé que les Ailes ne sont autre chose que des trachées renversées, remplaçant les stigmates des deux segments alifères; mais si, dans plusieurs Chenilles, les anneaux qui correspondent au mésothorax et au métathorax, sont privés d'ouvertures trachéales, ainsi qu'il l'avance à l'appui de son opinion, il est bien certain que ces ouvertures existent dans les Insectes parfaits, indépendamment des Ailes, et que, par conséquent, ces dernières ne peuvent les représenter. Enfin, Latreille a complété toutes ces preuves, en faisant voir l'analogie frappante qui existe entre les pieds nageoires des Gyrins et certaines Ailes.

Le Mémoire de Latreille tendait à inférer que les

Ailes sont de véritables pattes; ce résultat, déduit en partie de l'observation, paraissait si extraordinaire à l'auteur lui-même, qu'il crut devoir y réfléchir de nouveau, et que, dans un second Mémoire aussi curieux que le précédent et accompagné d'un grand nombre de faits, il abandonna en partie son opinion. Cependant, nous avions été frappés de l'analogie qui existe entre la composition des pattes et celle des Ailes; et si nous ne partagions pas, sur l'origine de ces dernières, l'opinion de Latreille, c'est parce que leur position sur le dos et sur un segment pourvu déjà de pattes, ne nous permettait pas de les considérer comme les analogues de celles-ci. Le fait de la ressemblance, sous tous les autres rapports, n'en existait pas moins; il nous sembla même qu'il pouvait très-bien être expliqué, en envisageant la question sous un nouveau point de vue. Cet examen devint le sujet d'un Mémoire offert à l'Académie des Sciences, et dont nous n'exposerons ici que les principaux résultats. Nous y avons établi : 1° qu'un anneau quelconque du corps d'un Animal articulé n'est pas simple, mais composé de deux demi-arceaux joints, le plus souvent, par les deux points de leur section;

2° Que l'arceau supérieur constitue le dos, et l'inférieur la poitrine; et que chacun d'eux est formé essentiellement d'un même nombre de pièces, trois pour l'arceau inférieur, le *sternum* sur la ligne moyenne, et un *épimère* de chaque côté; et trois pour l'arceau supérieur, le *tergum* sur la ligne moyenne, et un *épisternum* de chaque côté;

3° Que si l'arceau inférieur donne attache entre le sternum et l'épimère à une paire d'appendices appelée pattes, l'arceau supérieur fournit, de même, insertion à une paire d'appendices nommée Ailes, fixée au même point correspondant, c'est-à-dire, entre le sternum et l'épisternum;

4° Qu'on ne peut tirer d'autre conclusion de ces faits positifs, si ce n'est que les Ailes sont à l'arceau supérieur ou au dos, ce que les pattes sont à l'arceau inférieur ou à la poitrine; mais qu'elles ne doivent jamais être confondues en un seul et même organe, car les Ailes ne deviendront jamais des pattes, et *vice versâ;*

5° Que le dos ayant la même composition que la poitrine, les appendices de ces parties peuvent se ressembler au point de s'y méprendre, ainsi qu'on le remarque dans les filets terminaux de l'abdomen d'un grand nombre d'Insectes, celui des Blattes par exemple, dont deux appartiennent évidemment à l'arceau supérieur, et deux à l'arceau inférieur; qu'à cette cause, enfin, est due l'analogie de forme, de composition, de structure, etc., etc., que Latreille a dit exister, et qui existe réellement entre les Ailes et les pattes;

6° Que, de même qu'on voit les appendices inférieurs affecter des formes très-variées, qui souvent les font méconnaître au premier abord, de même les appendices supérieurs peuvent éprouver des modifications très-grandes, suivant qu'ils sont placés sur la tête, le thorax ou l'abdomen de l'Insecte. Dans le premier cas, ils constituent les mandibules et les antennes; dans le second, les Ailes modifiées en élytres, en balanciers ou en ailerons; et dans le dernier, plusieurs filets qui, lorsqu'ils sont réunis, constituent l'étui de la tarière ou de l'aiguillon chez la femelle, et d'autres parties chez le mâle;

7° Enfin, que si, en ne nous écartant en aucune manière de l'observation, nous avons fait voir que les mandibules, les antennes, les Ailes, plusieurs filets et autres appendices de l'abdomen sont des dépendances de l'arceau supérieur, de même que les pattes, etc., etc., appartiennent à l'arceau inférieur, nous ne prétendons pas disputer ensuite sur la nature de chacune de ces parties, et dire que les antennes soient des Ailes, ou celles-ci des antennes, car les preuves à l'appui de cette opinion ne pourraient tomber sous les sens, et il nous semble que nous avons simplement exposé les faits fournis par la dissection, et énoncé les conséquences qui en découlent immédiatement.

On voit, par l'exposé de ces résultats, que l'existence des Ailes, qui serait une chose très-anormale si on considérait l'anneau du corps d'un Animal articulé comme un cylindre, n'ayant d'autre appendice que les pattes, devient un fait très-intelligible, lorsqu'on sait que chaque segment est composé de deux demi-arceaux ayant une composition analogue; et que les Ailes sont au supérieur ce que les pattes sont à l'inférieur, c'est-à-dire, des appendices susceptibles d'être employés, chacun de leur côté, à des usages extrêmement variés, mais semblables jusqu'à un certain point sur un même segment, puisque, tandis que les pattes servent à la locomotion terrestre ou aquatique, les appendices de l'arceau supérieur ou les Ailes exécutent la locomotion aérienne. — Il nous resterait encore beaucoup de choses à dire sur les Ailes, envisagées sous tous ces rapports : nous y reviendrons aux mots Élytres, Balanciers, Thorax, Bourdonnement, Vol.

AILES. *Alæ*. bot. On donne ce nom, en botanique, aux appendices minces et membraneux, plus ou moins étendus, et que l'on observe sur certains organes des Végétaux que l'on dit alors être *Ailés*. Ainsi, la tige est *Ailée* toutes les fois que les feuilles sont décurrentes, comme dans le Bouillon blanc, la Consoude, etc. Les feuilles sont ailées, quand elles sont composées de plusieurs petites feuilles que l'on nomme folioles, disposées de chaque côté du pétiole. Les graines des pins, les fruits de l'orme, ceux de l'érable, etc., sont ailés quand ils sont entourés d'une membrane plus ou moins prolongée de chaque côté d'une face quelconque. On désigne encore, sous le nom d'Ailes, les deux pétales latéraux dans les corolles polypétales, irrégulières, papilionacées, comme dans le Haricot, le Pois, etc.

AILLAME. bot. S. vulg. du Sorbier des Oiseaux.

AILLEFER. bot. S. vulg. de quelques esp. du G. Ail.

AILURUS. mam. S. de Panda. *V*. ce mot.

AIMANT ou PIERRE D'AIMANT. min. Substance du genre Fer qui jouit de la double propriété d'attirer ce métal, et de lui communiquer la faculté d'attirer d'autre Fer, en même temps que l'une de ses extrémités se dirige vers le nord et l'autre vers le sud. Les anciens connaissaient déjà la première de ces propriétés; quant à la seconde, elle paraît n'avoir été connue qu'à l'époque du douzième siècle. On n'en fit d'abord qu'un simple objet de curiosité; mais son application à la navigation, par suite de l'invention de la boussole, dont

plusieurs nations se disputent encore aujourd'hui la gloire, nous offre une nouvelle preuve, dit Haüy, que les objets qui ne semblent devoir conduire qu'à des spéculations curieuses ont un but d'utilité cachée. C'est ce qui est démontré presque chaque jour par les applications que reçoivent dans les ateliers des arts les observations et les recherches faites dans les laboratoires des physiciens et des chimistes. Quant aux caractères de ce Minéral, *V.* FER OXYDULÉ et MAGNÉTISME.

AIMANT DE CENDRES, AIMANT DE CEYLAN. MIN. N. vulg. de la Tourmaline.

AIOLOS. POIS. Esp. du G. Spare.

AIOLOTHEQUE. *Aiolotheca.* BOT. G. de la f. des Synanthérées, établi par De Candolle qui lui assigne pour caractères : calathide composée, au centre, de fleurs tubuleuses, à cinq dents et mâles; à la circonférence, de cinq à six demi-fleurons femelles; involucre formé de huit à dix petites écailles droites et oblongues : les intérieures plus courtes; réceptacle petit, convexe, portant des akènes entourés de paillettes membraneuses, cunéiformes, aiguës et dentées au sommet; languettes petites, obtuses et tridentées; akènes du rayon velus, presque trigones, couronnés de poils, inclus, insérés entre les écailles internes et les externes; ceux du disque grêles, très-glabres et nus. La seule esp. connue, *A. Parthenioides,* est une pl. herbacée, originaire du Mexique; ses feuilles sont alternes, sessiles, oblongues, obtuses et sinuées; les corolles sont jaunes.

AIOPHYLLE. BOT. On trouve ce mot dans les plus anciens ouvrages de botanique, comme S. d'Arbre vert ou de Feuille persistante.

AIPHANES. BOT. G. de Palmiers de l'Amérique mérid., établi par Willdenow et caractérisé de la manière suivante : fleurs hermaphrodites; calice double : l'intérieur et l'extérieur tripartites; six étamines libres; style trifide; drupe sphérique, charnue, monosperme; feuilles pennées; spadices rameux; spathe d'une seule feuille. Ce G. paraît avoir beaucoup d'affinité avec le G. Bactris de Jacquin.

AIPYSURE. REPT. *V.* HYDRE HYDROPHYDE.

AIR. Qualification générale donnée à tout fluide élastique et invisible. On désigne ordinairement par ce seul mot la masse atmosphérique qui enveloppe le globe; elle est inodore, insipide, pesante, douée d'une extrême mobilité, susceptible de dilatation et de condensation, etc. Les premières expériences qui prouvèrent la pesanteur de l'Air sont dues à Galilée, qui, ayant pesé un vase, y introduisit le plus d'Air possible, à l'aide d'une pompe foulante; il le pesa de nouveau et constata le poids du nouvel Air qu'il y avait introduit. Bientôt après, l'invention de la machine pneumatique permit de constater le même phénomène par l'expérience contraire, c'est-à-dire par la soustraction de l'Air contenu dans un vase semblable. Enfin il était réservé à Toricelli de déterminer exactement cette pesanteur et d'en suivre toutes les variations, à l'aide du baromètre qu'il inventa, et auquel Pascal donna le plus haut degré d'utilité en le faisant concourir à la mesure de la hauteur des lieux sur lesquels une différence de hauteur, dans la colonne d'Air, doit nécessairement produire des pressions différentes. Une vessie à demi pleine d'Air, exposée à l'action de la chaleur, ou placée sous le récipient de la machine pneumatique en activité, se gonfle spontanément, ce qui prouve la dilatabilité et l'élasticité du fluide; on sait combien aussi il peut être comprimé et condensé dans le réservoir du fusil à vent. L'Air contient entre ses molécules une grande quantité de calorique qui se condense au point d'occasionner l'ignition, lorsqu'on comprime vivement ses molécules; c'est ce que démontrent l'étincelle du briquet ordinaire, l'expérience d'un briquet pneumatique. L'Air dissout de très-grandes masses d'eau et surtout de vapeurs aqueuses, et c'est cette propriété dissolvante, augmentée ou diminuée par le mouvement accéléré ou ralenti des molécules du fluide et par la présence d'une plus ou moins grande quantité de calorique, qui devient la cause principale des météores aqueux.

L'Air contient, dans un état de modification convenable, le principe essentiel à la vie; longtemps on l'avait regardé comme un corps simple, comme une substance élémentaire; mais les immortels travaux de Lavoisier ont fixé l'opinion, depuis longtemps incertaine, sur les quatre éléments que l'antique école avait admis comme générateurs de toutes choses. Le philosophe français avait observé que, dans le phénomène de la vie comme dans celui de la combustion, les trois quarts environ du fluide étaient refusés et n'y concouraient point. Il pensa d'abord que, dans l'une et l'autre opération, il se formait un ou plusieurs produits nouveaux qui masquaient les véritables propriétés de l'Air; et en effet il constata quelque chose de semblable; mais une longue série d'expériences, toutes plus ingénieuses les unes que les autres, ayant perfectionné tous ses moyens d'analyse, il fut enfin conduit au but glorieux de ses belles recherches. A l'aide de la doctrine pneumatique, dont il fut le fondateur, il prouva qu'à toutes les températures, comme à toutes les hauteurs connues, l'Air atmosphérique, débarrassé de toute humidité qui n'est qu'accidentelle, offre dans sa composition 21 parties de Gaz oxigène et environ 79 de Gaz azote, plus une très-petite quantité de gaz acide carbonique.

On estime de 15 à 16 lieues la puissance de la couche d'Air atmosphérique qui ceint de toutes parts le globe terrestre. *V.* ATMOSPHÈRE, BAROMÈTRE, RESPIRATION, etc.

AIR ALCALIN. On trouve quelquefois dans les anciens auteurs l'ammoniaque gazeux, sous cette dénomination.

AIR DÉPHLOGISTIQUÉ. Nom donné par Priestley au gaz oxigène, à l'époque de sa découverte.

AIR FIXE. *V.* ACIDE CARBONIQUE.

AIR INFLAMMABLE. On a donné cette dénomination, à cause de sa propriété remarquable, au gaz hydrogène.

AIR MÉPHITIQUE. Ancien nom, devenu vulgaire, de l'Acide carbonique.

AIR PHLOGISTIQUÉ. Nom qu'a porté, pendant quelque temps, le gaz azote.

AIR VITAL. L'un des noms primitifs du gaz oxigène.

AIRA. BOT. *V.* CANCHE.

AIRAIN OU BRONZE. MIN. Alliage de Cuivre et d'Étain, dont les proportions varient suivant les usages. Pour les pièces d'artillerie M. Dussaussoy a prouvé, par de belles expériences faites en grand, que les proportions les plus convenables sont 100 p. de Cuivre et 11

d'Étain. Les armes et les outils en Bronze, dont se servaient les anciens, contenaient 100 p. de Cuivre et 14 à 15 d'Étain ; on leur donnait de la dureté au moyen de l'écrouissage et non par la trempe, qui rend au contraire les Bronzes malléables et fragiles. L'Airain sonore, dont on fabrique les cloches, est un alliage de 75 p. de Cuivre et de 25 d'Étain.

AIRE. BOT. Nom donné par Cassini à la surface du pédoncule, lorsqu'il est élargi à son sommet en un plateau chargé de plusieurs fleurs sessiles.

AIRE. OIS. N. que portent les nids des grands Oiseaux de proie. L'Aire de l'Aigle, construite sur les rocs les plus élevés, est soutenue par de forts morceaux de bois : de la mousse et des feuilles sèches en tapissent l'intérieur. On dit que les Aigles, qui sont monogames, ne changent jamais d'Aire, et que celle que chaque couple édifie pour ses premières amours, est soigneusement entretenue et sert à toutes les autres couvées.

AIRELLE. *Vaccinium*, L. BOT. G. de la fam. des Éricées, Décandrie Monogynie, L. Caractères : calice adhérent à l'ovaire qui est infère, à quatre ou cinq loges polyspermes, couronné par le limbe du calice qui présente quatre ou cinq dents; corolle monopétale, subcampanulée, à quatre ou cinq lobes réfléchis, à huit ou dix étamines incluses, dont les anthères allongées offrent deux loges et sont bifides à leur sommet, tantôt munies, tantôt dépourvues d'appendices en forme de cornes. Le fruit est une petite baie globuleuse, couronnée par le limbe du calice. Elle offre quatre ou cinq loges polyspermes. Les Airelles sont des Arbustes, très-rarement des Arbrisseaux, à feuilles alternes ou éparses, ordinairement entières, et dont les fleurs sont axillaires ou en épis. On en connaît à peu près une quarantaine d'esp. toutes d'un port élégant ; environ les deux tiers sont originaires des différentes contrées de l'Amérique sept. : les autres croissent dans l'Amérique mér., le Japon et l'Europe. Aucune n'a encore été trouvée en Afrique.

A. MYRTILLE. *Vaccinium Myrtillus*, L. C'est un petit Arbuste rampant, très-commun dans les bois sombres des régions sept. de l'Europe. Ses baies sont noires, d'un goût aigrelet assez agréable; on les mange dans certaines provinces de l'Allemagne, elles teignent, pour quelques heures, les lèvres et les dents en violet foncé.

AIRES. BOT. S. vulg. d'Airelle myrtille.

AIRIS OU AIRISSOU. MAM. S. vulg. de Hérisson.

AIRON-NIGRO OU AIROU-NIGROU. OIS. N. vulg. de l'Ibis falcinelle.

AIRONE OU AIROUN. OIS. S. de Héron cendré.

AIROPSIS. BOT. G. de la fam. des Graminées, Triandrie Digynie, L., proposé par Desvaux, pour trois ou quatre esp. de Poa et de Canche, *Aïra*, qui s'éloignent de ces G. par les caractères suivants : la lépicène se compose de deux valves grandes et égales ; la paillette inférieure de la glume est trifide ; la supérieure est entière : le style est biparti. Les fleurs sont en panicule ; les épillets sont biflores. On doit rapporter entr'autres à ce G. le *Poa agrostidea*, DC., l'*Aïra globosa* de Thore, et l'*Aïra involucrata* de Cavanilles. Ces trois pl., d'un port élégant, croissent en France.

AISELLE. BOT. Var. de la Betterave.

AISSELLE. *Axilla*. BOT. On donne ce nom, en Botanique, à l'angle rentrant, formé par la réunion d'un rameau sur la tige, ou d'une feuille sur le rameau ; de là, l'épithète d'axillaires, donnée aux organes situés à l'Aisselle des rameaux ou des feuilles.

AITONE. *Aitonia*. BOT. G. de la fam. des Méliacées, ainsi nommé du botaniste Aiton, auquel Linné fils l'a dédié. Caractères : calice monosépale, à quatre divisions profondes, quatre pétales, huit étamines saillantes, dont les filets se réunissent inférieurement en un tube inséré sous l'ovaire ; celui-ci, surmonté par un style filiforme que termine un stigmate obtus, devient, suivant Linné fils, une baie membraneuse, quadrangulaire, à une seule loge contenant plusieurs graines attachées à un réceptacle central, cylindrique. Quelquefois on trouve le nombre des divisions du calice ainsi que des pétales porté à cinq, et celui des étamines à dix. On n'en connaît jusqu'ici qu'une seule esp., l'*A. capensis*, L., Arbrisseau à feuilles rassemblées en faisceaux alternes, à fleurs solitaires, pédonculées et axillaires.

AIZOIDÉES. BOT. Ce mot est pour Sprengel S. de Ficoïdées. *V.* ce mot.

AIZOON. *Aizoonia*. BOT. G. de la fam. des Ficoïdes, le même que le *Ficoïdea* de Nissole, et que le *Veslingia* de Keister. Il est caractérisé par un calice monosépale, quinquépartite, persistant ; l'absence de la corolle; la pluralité des étamines, au nombre de quinze environ, disposées par groupes de trois dans les angles du calice ; cinq styles ; une capsule pentagone, à cinq loges et s'ouvrant par autant de valves. On en compte environ dix esp. Ce sont des pl. grasses, originaires des pays chauds. On en trouve une en Espagne ; leurs cendres donnent beaucoup de Potasse, et sont un objet de revenu à Lanzérotte, l'une des Canaries. — De Candolle, outre son G. *Aizoonia*, a encore, sous ce nom, une section du G. *Saxifraga*.

AIZZO. MAM. S. de Hérisson.

AJACE OU AJACE-BOISSELIÈRE. OIS. S. vulg. de Pie-grièche.

AJAR. MOLL. Esp. du G. Cardite, *Chama antiquata*.

AJAROBA. POIS. *V.* AIEREBA.

AJONC. *Ulex*, L. BOT. G. de la fam. des Légumineuses de Jussieu; Diadelphie Décandrie, L. Il est très-rapproché des Genets ; son calice est à deux lèvres, la supérieure bidentée, l'inférieure à trois dents ; sa corolle est papilionacée, et sa carène formée de deux pétales distincts ; ses étamines sont diadelphes ; sa gousse est renflée, courte, à une seule loge, et renferme un petit nombre de graines. Les Ajoncs sont des Arbustes très-rameux, dont les feuilles sont simples, roides, spinescentes, persistantes ; les fleurs, jaunes et axillaires, forment des épis allongés à la partie supérieure des rameaux. L'Ajonc ordinaire, *Ulex europæus*, L., que l'on désigne sous les noms de *Genet épineux*, de *Landier*, de *Jonc-marin* ou *Jomarin*, etc., est très-commun dans certaines provinces de la France, par exemple, entre Bordeaux et Bayonne, où il couvre une partie du sol; il y devient très-grand dans les vallons des dunes de sable mobile qu'il peut servir à fixer. Dans les parties sept. et occidentales de l'Espagne, en Galice particulièrement, où il couvre de vastes espaces de terrain

désert, on en fait des espèces de coupes régulières; et son bois, qui s'élève jusqu'à dix pieds, sert à chauffer les fours. En Bretagne, en Normandie, il croît aussi très-abondamment. Ses jeunes pousses servent de nourriture et même de litière aux bestiaux; on y brûle aussi son bois, qui est jaune et assez dur.

AJOUVÉ. *Ajovea*. BOT. Aublet a nommé ainsi un Arbre de la Guiane du nom d'*Aïouvé* que lui donnent les Caraïbes. Il le figure t. 120, et le décrit à peu près de la manière suivante : sa hauteur est de quatre à cinq pieds; son diamètre de six à sept pouces; ses feuilles sont alternes, lancéolées, toujours vertes; ses fleurs, disposées en panicules terminales ou axillaires sont rougeâtres. En dedans d'un calice turbiné, divisé en six parties à son sommet, s'insèrent six étamines d'une structure assez singulière; leur filet, muni à sa base de deux corps glanduleux et poilus, s'élargit bientôt en un ovale que terminent supérieurement deux autres petites glandes concaves en dedans, convexes en dehors. Sur la face interne de cet élargissement du filet sont de petites bourses assez nombreuses, s'ouvrant de bas en haut par une valve, et répandant une poussière jaune; sur sa face externe sont deux longues cavités. Le style est surmonté d'un stigmate à six divisions rayonnées. L'ovaire devient une baie noirâtre, ovoïde, contenant une noix fragile, monosperme. Cette pl. est de la fam. des Laurinées; elle serait même congénère du *Laurus*, suivant Swartz, quoique appartenant à l'Hexandrie. Les auteurs varient, du reste, au sujet des étamines. Schreber, qui en fait son G. *Douglassia*, nommant les filets d'Aublet nectaires, et regardant les bourses jaunâtres comme autant d'étamines, le range dans la Polyadelphie Polyandrie. Scopoli change le nom d'*Ajovea* en celui d'*Ehrhardia*, et admet (peut-être par une faute d'impression) dix étamines à anthères uniloculaires.

AJUGA. BOT. S. de Bugle.

AKAIE-AROA. OIS. *V*. HÉOROTAIRE.

AKAKIA. BOT. Syn. d'Acacia.

AKANTICONE, AKANTICONITE OU ARENDALITE. MIN. Var. d'Épidote, d'un vert-noirâtre, à poussière d'un jaune-verdâtre, et que l'on trouve à Arendal en Norwège.

AKÉA. BOT. *V*. BLIGHIE.

AKEESIE. *Akeesia*. BOT. *V*. BLIGHIE.

AKEIKSEK. OIS. S. de Tétras lagopède.

AKÈNE. *Akenium*. BOT. Richard nomme ainsi tout fruit sec, monosperme, indéhiscent, dans lequel le tégument propre de la graine est tout à fait distinct de la paroi interne du péricarpe. Ces fruits sont particulièrement ceux des pl. de la fam. des Synanthérées, tels que les Chardons, le grand Soleil, etc. La forme et même la grosseur de l'Akène sont extrêmement variables : tantôt il est couronné à son sommet par une Aigrette, tantôt il est nu, ou simplement terminé par un petit rebord membraneux.

AKENOCARPE. BOT. On nomme ainsi les pl. dont le fruit est un Akène.

AKERA. MOLL. *V*. ACÈRES.

AKERLA OU AKERLOE. OIS. N. vulg. du Pluvier doré en plumage d'été.

AKERRINE. OIS. S. de Gallinule de Genet.

AKIDE. *Akis*. INS. G. de Coléoptères hétéromères, établi par Herbst aux dépens des Pimélies qui, elles-mêmes, étaient un démembrement du grand genre Ténébrion de Linné. Caractères : antennes de onze articles, le troisième plus long que les autres; les trois derniers plus courts, presque globuleux; labre apparent; menton cachant la base des mâchoires; palpes filiformes; corselet cordiforme, aussi long ou plus long que large, rétréci et tronqué postérieurement, ordinairement échancré en devant; élytres soudés. Ce G., comme on le voit, se distingue suffisamment des Pimélies, des Blaps et surtout des Eurychores, avec lesquels on pourrait le confondre, de même qu'avec les Tagénies et les Tentyries, comme l'a fait Fabricius. Duméril ne l'a pas adopté; il en considère toutes les esp. comme des Eurychores et des Pimélies. Latreille, au contraire, le conserve dans toute son intégrité et le range dans la fam. des Piméliaires.

Le même auteur admet trois divisions dans ce genre :

† Corselet transversal, aussi large que l'abdomen, profondément échancré en devant; élytres formant un ovale carré et très-obtus, ou arrondis postérieurement; tels sont : *Akis planata* de Fabricius, et *Pimelia grossa* d'Olivier, deux esp. étrangères à l'Europe.

†† Mêmes caractères, à l'exception du corselet, qui est aussi long ou presqu'aussi long que large; élytres terminés en pointes. — Ici, se rangent les *Akis spinosa, acuminata* et *reflexa*, Fab., ainsi que l'Akide plissée de Latreille ou l'*Akis reflexa* d'Herbst (Coléopt. VIII, t. 125, 8), qui a nommé *hispida*, le vrai *Akis reflexa* de Fabricius (Coléopt. VIII, t. 126, 9). Ces deux espèces se trouvent fréquemment dans le midi de la France.

††† Corselet plus étroit que l'abdomen, sans échancrure; telle est l'Akide collaire, *Akis collaris* de Fabricius, figurée par Herbst (*ib*. t. 125, 3); elle se trouve dans le midi de la France, et diffère déjà beaucoup des précédentes, ainsi que l'observe Latreille. — Megerle s'est cru autorisé à en faire un G. nouveau, qu'il nomme *Elenophorus*. Les habitudes des Akides ressemblent à celles de plusieurs Ténébrions; elles fuient, comme eux, la lumière.

AKIKI. OIS. N. vulg. du Pipit Farlouse.

AKINIE. *Akinia*. BOT. Ce G. a été établi par Robert Brown, dans la fam. des Gesnériacées; Didynamie Angiospermie, Lin., pour trois belles plantes comprises par Wallich dans la Flore de l'Inde et dont l'une forme le G. Epithema du docteur Blume. Les caractères sont : calice tubuleux, à cinq divisions égales; corolle hypogyne, irrégulière, à limbe étalé, dont la lèvre supérieure est bifide, l'inférieure à trois divisions presque égales; quatre étamines dont les deux supérieures fertiles, à anthères cohérentes, et les deux inférieures stériles. Stigmate en tête; capsule entourée du calice, uniloculaire, s'ouvrant par le milieu; deux placentas libres, portant un grand nombre de semences exalbumineuses, dressées, munies d'un funicule allongé. L'esp. principale, *A. Brunonis*, a été trouvée au mois d'avril 1803, par les naturalistes de l'expédition du capitaine Flinders, sur les roches ombragées des environs de Coupang; elle était tout à la fois en fleurs et en

fruits; ses feuilles sont cordées, presque dentées, pubescentes et d'un vert uniforme; ses fleurs sont bleuâtres.

AKIS. INS. *V.* AKIDE.

AKODON. MAM. Dans le résultat, publié par le docteur Meyen, de ses recherches scientifiques pendant son voyage de circum-navigation, on remarque ce G. nouveau des Rongeurs, qu'il a établi dans la tribu des Rats. L'espèce qui s'y rapporte a beaucoup d'analogie avec notre souris domestique; la formule dentaire est la même, mais la disposition des replis internes de l'émail est un peu différente, et les oreilles, très-courtes, sont presque cachées sous les poils. L'*A. Boliviense* est long de trois pouces, y compris la queue qui forme un peu plus du tiers, couvert de poils gris jaunâtres, que dépassent d'autres poils noirs; la queue revêtue d'une peau écailleuse et annelée, est garnie de poils fins; les oreilles sont velues en dedans et la plante des pieds est noire. Cet animal habite le Haut-Pérou.

AL. POIS. S. d'Anguille.

ALA OU ALER. OIS. S. de Canard à longue queue.

ALABANDINE. MIN. Pierre précieuse d'un rouge foncé, que les anciens tiraient des mines d'Alabanda dans l'Asie Mineure et qui paraît être un Grenat.

ALABASTRE, ALABASTRITE. MIN. Nom donné, par les anciens, à différentes var. d'Albâtre. *V.* CHAUX SULFATÉE.

ALABE. POIS. S. d'Anguillar. *V.* SILURE.

ALABÈS POIS. G. de la fam. des Malacoptérygiens apodes, établi par Cuvier, pour un petit poisson anguilliforme des mers de l'Inde. Ce poisson n'a pour organe respiratoire extérieur qu'un seul trou percé sous la gorge, et communiquant aux deux côtés, mais on lui voit des branchies pectorales bien marquées, entre lesquelles est un disque concave. On distingue au travers de la peau un petit opercule à trois rayons; les dents sont pointues; les intestins sont comme dans les Synbranches, c'est-à-dire, que l'estomac ne se distingue du canal intestinal, qui est tout droit, que par un peu plus d'ampleur et une valvule au pylore. On ne trouve point de cœcum.

ALACAMITE. *V.* CUIVRE MURIATÉ.

ALADER. BOT. S. vulg. du Nerprun alaterne.

ALAFIA. BOT. Un Arbrisseau de Madagascar y reçoit des indigènes ce nom, que lui a conservé Aubert Du Petit-Thouars; il en a fait un G. nouveau de la fam. des Apocynées. Son calice est à cinq lobes; sa corolle tubulée, ventrue, divisée par le haut, en cinq parties; il y a cinq étamines dont les anthères sont conniventes mais distinctes; les filets sont courts, et présentent à leur sommet des appendices filiformes qui vont s'attacher au style, sous le stigmate qui est en tête. On n'est pas d'accord sur la nature de ces appendices, caractère distinctif du G. Doit-on les comparer au pollen concrété des Asclépiades, et conséquemment en rapprocher l'Alafia? Ou plutôt, comme le soupçonnait Richard père, ne résultent-ils pas de la couche glutineuse, qui couvrait la face interne de la corolle, et que les anthères, en s'éloignant, ont entraînée et comme tirée en fil après elles? L'Alafia est un Arbrisseau grimpant et laiteux, couvert de fleurs nombreuses d'un rouge éclatant.

ALAIPY. OIS. S. de Bruant de Neige.

ALALATA. MOLL. *V.* ALATALATA.

ALALITE. MIN. Variété de Pyroxène blanc-verdâtre de la vallée d'Ala en Piémont, prise d'abord pour une nouvelle substance appelée Diopside.

ALALONGA, ALALOUGA OU ALOLONGA. POIS. N. vulg. du Scombre Alalunga.

ALALOUATTE OU ALAOUATTE. MAM. *V.* ALOUATE.

ALAMANIE. *Alamania.* BOT. G. de la fam. des Orchidées, créé par Laxarsa, pour une pl. analysée par lui au Mexique, et à laquelle il a reconnu les caractères suivants, que nous empruntons à la note insérée par De Candolle dans le tome 3, p. 452 des Ann. des sciences nat.: périgone composé de six sépales et pétales lancéolés, presque égaux, à trois nervures; labelle presque semblable aux pétales, glanduleux à sa base avec une lame dressée à la partie moyenne; gynostème épais, charnu, tricuspidé; quatre masses polliniques céréacées et pédicellées. C'est une pl. parasite, à pseudobulbe diphylle, à tige ou hampe spicifère, garnie de fleurs d'un rouge ponceau.

ALANGI OU ALANGUI. BOT. S. d'Alangium.

ALANGIÉES. BOT. Fam. de plantes Dicotylédones, établie par De Candolle qui la caractérise ainsi : calice tubuleux, ovoïde, un peu resserré au sommet, à limbe campanulé, muni de cinq ou six dents; cinq à dix pétales linéaires, étalés-réfléchis, étamines longuement exsertes, en nombre double ou quadruple de celui des pétales; filaments libres, filiformes, très-velus à leur base; anthères adnées, linéaires, biloculaires, introrses, s'ouvrant par une double rainure longitudinale; disque charnu, placé à la base du limbe du calice. Le fruit est une drupe ovale, presque couronnée, charnue, munie de petites côtes, et un peu tomenteuse, contenant un noyau osseux, uniloculaire, et percé d'un trou à son sommet; une ou trois graines inverses, ovales, à périsperme charnu, friable, à embryon droit, à radicule longue, ascendante, et à cotylédons planes, foliacés, ovales cordiformes.

Cette fam., qui ne renferme qu'un seul G., *Alangium*, diffère des Myrtacées par ses pétales plus nombreux, ses anthères aduées, son fruit uniloculaire et ses graines appendantes, périspermées. Il approche des Combrétacées par le resserrement de la partie supérieure du tube du calice, par son fruit uniloculaire et ses graines appendantes; mais il en diffère par le nombre de ses pétales, ses anthères aduées, ses graines périspermées et ses cotylédons planes. La forme des anthères et son fruit uniloculaire l'éloignent tout à fait des Mélastomacées et des Ænothérées. L'organisation de ses graines le rapproche un peu des Holoragées, dont il s'éloigne aussi par son fruit uniloculaire, son style unique et son port.

ALANGIUM. BOT. G. de la fam. des Myrtées, qui renferme de grands Arbres du Malabar, à feuilles alternes, aux aisselles desquelles sont les fleurs qui présentent un calice à six ou dix dents; autant de pétales linéaires; des étamines au nombre de dix ou douze, et de vingt-trois, suivant Vahl. Le fruit est une baie, couronnée par les dents du calice, au dessous desquelles elle forme, en se rétrécissant, une sorte de pédicule; elle renferme,

dans une pulpe succulente, une à trois graines enveloppées d'une coquille osseuse, dont l'embryon à lobes planes, à radicule ascendante, est logé dans un périsperme charnu, comme l'a montré Corréa. (Ann. du Mus., T. x.) — Ce G. est l'*Angolamia* de Scopoli; c'est à lui que se rapportent l'*Angolam* et le *Kara-Angolam*, de l'*Hortus Malabaricus*, T. iv, t. 17 et 26, et peut-être aussi le *Catu-Naregam*, du même ouvrage, même tome, t. 13. L'*Angolam* de Rhéede ou *Alangium decapetalum* de Lamarck, n'est autre, suivant Vahl, que le *Grewia salvifolia*, L. Suppl.

ALAPA ou ALAPAS. BOT. S. vulg. de la Bardane officinale.

ALAPI. OIS. *V.* BATARA.

ALARÇONIE. *Alarconia*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par De Candolle qui le caractérise ainsi : calathide multiflore, hétérogame, à fleurons de la circonférence ligulés, femelles et disposés sur un seul rang; ceux du centre sont tubuleux, hermaphrodites et à cinq dents; involucre campanulé, composé de deux ou trois rangées d'écailles lâches, foliacées, velues, oblongues, égalant le disque et même le dépassant un peu, les plus petites portant des paillettes; réceptacle plan; corolle des fleurons du rayon ample, tridentée au sommet; tube de ceux du disque, coriace, court, avec la gorge longue, cylindrique, à cinq nervures, dentée et barbue à l'extrémité; styles des fl. femelles rameux et glabres, ceux des fleurs neutres, longs, aigus, hispides et roulés en dehors; akènes prismatiques, épais et allongés; aigrette caliciforme. Ce G. se compose de deux esp. originaires de la Californie; ce sont des pl. herbacées à feuilles alternes et oblongues, à fleurs jaunes.

ALARIE. *Alaria*. INT. G. établi par Schrank, dans la fam. des Parenchymateux, pour placer une esp. de Douve qui se trouve dans les intestins du Renard et du Loup. Elle se distingue des autres par deux expansions membraneuses qui règnent des deux côtés du corps. Nitzsch en a fait un nouveau G., sous le nom de *Holostomum*. Rudolphi n'a adopté aucun de ces deux G., et a donné le nom de *Distoma alatum* à l'Alarie de Schrank.

ALASMIDES. *Alasmidia*. MOLL. IV[e] sous-famille des Pédifères, de Raffinesque (Monogr. des Coq. de l'Ohio. Ann. gén. des sc. phys., tom. v, p. 317), à laquelle il donne pour caractères : coquille transverse, une dent primaire antérieure, point de dents lamellaires. Cette sous-famille ne comprend que le G. Alasmidonte, qui lui-même n'est composé que de trois esp. intermédiaires des Mulettes et des Anodontes.

ALASMIDONTE. *Alasmidonta*. MOLL. G. unique de la sous-famille des Alasmides de Raffinesque. Caractères : coquille équivalve, inéquilatérale, transverse, ovale ou elliptique; axe extra-médial; trois impressions musculaires; ligament droit, imbriqué; charnière ayant une dent primaire antérieure sur chaque valve et point de dent lamellaire.

A. MARGINÉE. *A. marginata*, Raffinesque (Ann. gén. des sc. phys. T. v, p. 317, sp. 60). Test ovale-elliptique, en talus postérieurement, et à rides obliques-obtuses; épiderme brun-olivâtre, radié de vert et ridé en zones; nacre blanche ou bleuâtre, contours intérieurs blancs; dent simple, comprimée, oblique; longueur moitié de la largeur; largeur deux pouces six lignes. Habite les États-Unis.

A. ONDULÉE. *A. undulata*, Say, (Nicholson's; *Encyclop.*, tabl. 3, f. 3). Test mince, convexe, subovale, verdâtre, à rides obtuses et concentriques, radiée de vert; sommets saillants, aigus, rapprochés, dépouillés, avec quatre ou cinq grosses rides obtuses, éloignées, nacre d'un blanc-bleuâtre; dent épaisse : celle de la valve gauche crénelée, celle de la droite presque bifide; long., trois cinquièmes de pouce; larg., neuf dixièmes. Elle habite la Delaware.

A. A COTES. *A. costata*, Raffinesque (Ann. gén. p. 318, pl. 82, f. 15 et 16). Test mince, elliptique, légèrement bombé, un peu sinueux antérieurement, ondulé et à larges côtes courbées postérieurement; épiderme presque lisse, olivâtre antérieurement, noir postérieurement; nacre blanche, lavée d'incarnat; dent bilobée, comprimée, oblique, crénelée. Sa largeur est de près de cinq pouces; elle habite la rivière de Kentuky.

ALASMODONTE. MOLL. *V.* ALASMIDONTE.

ALATALATA. MOLL. Sixième G. de la classe Alata de Klein (*Ostrac.* p. 100), qui comprend les Strombes à aile très-étendue et non digitée. *V.* AILÉES.

ALATERNE. BOT. Esp. du G. Nerprun.

ALATIER. BOT. N. vulg. du fruit de la Viorne osier.

ALATION. INS. *V.* AILES.

ALATITES. *Alatites*. MOLL. Walch a ainsi nommé les Fossiles appartenant à la classe *Alata* de Klein ou au G. de ce nom dans Martini. Schlotheim les appelle Strombites.

ALATUNGA. POIS. *V.* ALALONGA.

ALAUDA. OIS. S. lat. d'Alouette.

ALAUDÉES. OIS. Nom d'une fam. des Passereaux, ainsi caractérisée : bec court, conique; ongle du pouce beaucoup plus long que celui des autres doigts. Elle renferme les G. Alouette et Plectrophane, dans la méthode de Vieillot.

ALAUN. MIN. Syn. d'Alun.

ALAUNITES. MIN. Schistes qui contiennent de l'Alun ou desquels on en peut retirer.

ALAUNSTEIN. MIN. *V.* ALUNITE.

ALAUS. *Alaus*. INS. Coléoptères pentamères. G. de la fam. des Serraticornes, section des Sternoxes, établi par Eschscholtz, qui lui donne pour caractères : tête enfoncée jusqu'aux yeux dans le corselet; corselet ayant une ligne élevée et oblique à chaque angle postérieur, en carré long; une impression transverse sur le présternum, près de son extrémité antérieure; écusson en carré presque isométrique, avec les angles arrondis ou suborbiculaire; extrémité des élytres très-obtuse et arrondie; dessous des tarses sans palettes membraneuses. Eschscholtz a basé ce G. nouveau, qui a été adopté par Latreille, sur les *Elater oculatus* et *myops* de Fabricius; ils sont tous deux de l'Amérique.

ALAVETTE. OIS. S. vulg. de l'Alouette des champs.

ALBACORE ou ALBICORE. POIS. Esp. du G. Scombre.

ALBARDEOLA. OIS. N. vulg. du Héron blanc, et de la Spatule blanche.

ALBARE. BOT. N. vulg. du Peuplier blanc.

ALBARELLE. BOT. Esp. du G. Bolet, qui paraît être le

Boletus bovinus, L., et qu'on mange en Italie. Ce Bolet croît sur les troncs du Châtaignier et du Peuplier blanc, d'où lui vient peut-être le nom vulgaire qu'il porte,

ALBATRE CALCAIRE. MIN. La plupart des ouvrages d'Albâtre, que nous ont laissés les anciens, sont en Albâtre calcaire, qui n'est qu'une variété de la *Chaux carbonatée concrétionnée*. Il est rarement blanc, le plus souvent de couleur jaunâtre, ou tirant sur le rouge, et veiné de blanchâtre. L'expression de blanc comme neige, pour caractériser cette substance, s'applique mieux à l'*Albâtre gypseux* qui est ordinairement de cette couleur. On distingue différentes sortes d'Albâtre, selon que ses couleurs sont plus ou moins vives, et qu'il est susceptible d'un plus beau poli; il y en a d'oriental, de fleuri, d'Onyx, etc. Les artistes anciens ont tiré d'Égypte celui qu'ils employaient; mais il s'en trouve également en Espagne, en Sardaigne et en France. Celui de Montmartre, près de Paris, est d'un beau jaune de miel, tirant au brun. *V*. CHAUX CARBONATÉE CONCRÉTIONNÉE.

ALBATRE GYPSEUX. MIN. C'est l'Albâtre que l'on travaille aujourd'hui le plus communément, l'*Alabastrite* des anciens. Celui de Volterra, en Toscane, est particulièrement remarquable par la finesse de son grain et sa belle couleur blanche, jointe à un certain degré de translucidité. L'on en fabrique des vases, des figures et même des statues d'une assez grande proportion. Il a, sur l'Albâtre calcaire, l'avantage de ne pas être attaqué par les Acides; mais il n'a pas sa dureté et son vif éclat. *V*. CHAUX SULFATÉE COMPACTE.

ALBATROS. *Diomedea*. OIS. G. de l'ordre des Palmipèdes; ses caractères sont : un bec très-fort, long, dur, tranchant, comprimé sur les côtés, droit, subitement courbé; la mandibule supérieure paraissant composée de plusieurs pièces articulées, sillonnée sur les côtés, très-crochue à sa pointe, l'inférieure lisse, tronquée; narines latérales, placées en forme de petits rouleaux dans le sillon de la mandibule, ouvertes en devant; des pieds courts; trois doigts très-longs, entièrement palmés : les latéraux bordés par un prolongement de la membrane; ongles obtus et fort courts; ailes très-longues, fort étroites; rémiges courtes; les secondaires les plus longues.

Les Albatros habitent les mers australes et leurs côtes; quoique d'une corpulence dont aucun autre Oiseau aquatique n'approche, ils parcourent avec beaucoup de promptitude de très-grandes distances, et effleurent avec beaucoup de légèreté la surface des ondes pour saisir le Poisson qui s'y montre et qu'ils savent apercevoir de très-loin. Ils se nourrissent également de tous les autres Animaux marins, qu'ils avalent avec une extrême gloutonnerie. Lorsqu'ils se sentent fatigués de leurs excursions démesurées, ils se perchent sur les agrès des bâtiments qu'ils rencontrent, ou se reposent sur l'eau où souvent ils s'endorment. Leur voix est forte, criarde et désagréable; ils s'apparient vers la fin de septembre, et s'occupent aussitôt de construire, avec de l'argile, un nid large et élevé de quelques pieds au-dessus de la rive déserte qu'ils ont choisie; la femelle y pond, en assez grand nombre, des œufs blancs, tachés de noir vers le gros bout, ayant quatre pouces et demi dans leur plus grand diamètre. Il est à regretter que la chair de ces Oiseaux, que la taille a fait comparer à un Mouton, soit dure et de mauvais goût; elle eût été une ressource précieuse pour les navigateurs, entre les Tropiques où les Albatros sont très-communs.

A. COMMUN. *Diomedea exulans*, L. Lath. Buff. pl. enlum. 237. C'est celui que l'on rencontre le plus fréquemment dans les parages de l'Afrique méridionale, où les marins, à cause de sa grosseur et de sa couleur, l'ont appelé *Mouton du Cap*, nom conservé par la plupart des voyageurs. Il est long de trois à quatre pieds, avec le sommet de la tête d'un gris-roussâtre; le reste du plumage est blanc, à l'exception de plusieurs hachures transversales noires sur le dos, des plumes scapulaires, des petites tectrices alaires, des rémiges secondaires et de l'extrémité des rectrices qui sont noires aussi. Les pieds et leur membrane sont de couleur de chair foncée; le bec est d'un jaune fort pâle. Sa chair a une odeur repoussante.

A. A COURTE-QUEUE. *D. brachyura*, Temm. A. de la Chine, Buff. pl. enl. 963. Noir, fuligineux; bec jaune; tarses bruns; queue courte. Des mers de la Chine.

A. FULIGINEUX. *D. fuliginosus*, Gm. Temm. pl. color. 469. Tout le plumage d'un noir fuligineux, plus foncé sur la tête; bec court, noir, avec la mandibule inférieure sillonnée en dessous; queue pointue. Des mers australes.

A. CHLORORHYNQUE. *D. chlororhynchos*, Lath. Temm. pl. color. 468. Plumage blanc; joues grises; ailes et manteau noirs; bec noir; arête jaune orangée. Des mers australes.

A. CHATAIN. *D. spadicea*. Gm. Tête, cou et tout le corps d'un brun fuligineux; joues, gorge et pourtour du bec blancs; ailes noires; épaules blanches. Le dos, les épaules et le croupion sont souvent d'un brun moins foncé. Des mers de l'Inde.

A. A SOURCILS NOIRS. *D. melanophrys*, Temm. pl. color. 456. Parties sup. blanches; ailes et manteau bruns; des taches noires sur la région oculaire; bec plombé; pieds noirs. Des mers du cap de Bonne-Espérance.

ALBÈLE, ALBELEN OU ALBULEN. POIS. Syn. de Lavaret, de Truite et de Saumon dans quelques parties de l'Allemagne.

ALBEN. MIN. Nom donné à un tuf calcaire incrustant et de formation récente, dont on rencontre des couches considérables près d'Erding en Bavière.

ALBÉOGE OU ALBIOGE. MOL. Esp. du G. Seiche.

ALBERÈSE. GÉOL. Pierre de Florence, ou marbre ruiniforme. *V*. CHAUX CARBONATÉE.

ALBERGAME DE MER. ZOOPH. Rondelet donne ce nom à un Zoophyte que plusieurs auteurs regardent comme une Vérétille : Bosc en fait une Holothurie; on peut aussi le considérer, à cause de sa forme et des étoiles allongées qui le couvrent, comme une Polyclinée de la division des Polypiers sarcoïdes.

ALBERGE. BOT. Var. précoce des fruits du Pêcher et de l'Abricotier, qui est fort estimée.

ALBERICOQUE, ALBRICOQUE. BOT. Syn. d'Abricotier.

ALBERTINIE. *Albertinia.* BOT. Sprengel, dans le second volume de ses nouvelles découvertes en botanique, a proposé ce G. nouveau, qu'il a ainsi nommé en l'honneur de J.-B. de Albertini, profond mycologiste. Ce G., qui fait partie de la fam. des Synanthérées, section des Eupatoriées et de la Syngénésie Polygamie égale, renferme un Arbuste, *Albertinia brasiliensis,* originaire du Brésil, qui offre les caractères suivants : ses rameaux sont cylindriques, étalés, tomenteux; ses feuilles pétiolées, alternes, oblongues, rudes sur leur face supérieure, insipides inférieurement, amincies en pointe à leurs deux extrémités; les fleurs ou capitules forment un corymbe à la partie supérieure des rameaux; l'involucre est hémisphérique, monophylle, tomenteux, formé d'un double rang d'écailles réfléchies, mais soudées inférieurement; le phoranthe est chargé de poils roux; tous les fleurons sont hermaphrodites, fertiles, à cinq divisions : l'aigrette est rousse et soyeuse. Le silence de l'auteur, sur la structure des étamines, du style et du stigmate, ne nous permet pas de juger nettement des rapports naturels de ce genre.

ALBIN ou ALBINE. MIN. Substance minérale d'une belle couleur blanche, d'où lui est venu son nom, et qui a été trouvée à Marienberg, près d'Eaussig en Bohême, dans les cavités d'une Phonolithe (*Klingstein* des Allemands). Haüy s'est assuré que les cristaux de ce Minéral présentent les caractères et ont la même forme que celle de la variété de Mésotype, qu'il a nommée Épointée, et qu'ils doivent être, ainsi que ces derniers, rapportés à l'espèce de l'Apophyllite. Ce sont des prismes droits à quatre faces, terminés par des pyramides épointées, d'un même nombre de côtés, et dont les faces prennent naissance sur les arêtes du prisme. *V.* APOPHYLLITE.

ALBINOS. MAM. Nom, venu de l'espagnol, donné à des Hommes à peau d'un blanc mat, à cheveux, sourcils, cils et autres poils blancs; à pupille rose, et ne pouvant supporter une lumière éclatante; on les nomme aussi Chacrelas, Dondos et Bedos. Cette couleur d'un blanc blafard de la peau et des poils, est une existence maladive de toute l'économie, qui se peint principalement sur le derme et ses dépendances, et qui très-souvent est transmissible de générations en générations; ce qui l'a fait regarder, à tort, comme le caractère d'une race distincte. Certains Mammifères, le plus communément parmi les Souris, Martes, Lièvres, Lapins, ainsi que plusieurs Oiseaux, tels que des Corbeaux, des Merles, des Choucas et une infinité d'autres, offrent cette altération soit momentanément, soit pendant toute leur vie.

ALBIOGE. MOLL. *V.* ALBÉOGE.

ALBIONE. ANN. *V.* PONTOBDELLE.

ALBITE. MIN. Substance minérale, blanche et à tissu lamelleux ou plutôt écailleux et quelquefois fibreux; il y en a aussi d'incarnat; on la trouve en Finlande avec certaines var. d'Émeraude, le Pyrophysalite, le Mica et l'Orthite; la plupart de ses caractères conviennent au Feldspath; elle fond comme lui, mais au lieu de Potasse, elle renferme de la Soude. Arfwedson s'en est assuré par l'analyse. Sa pesanteur spécique est 2,410.

ALBORO. POIS. S. de Pagel.

ALBOUCOR. BOT. Nom de la Liqueur parfumée, que l'on obtient par incision du *boswellia serrata.*

ALBOUR ou AUBOUR. BOT. N. vulg. du Cytise faux ébénier.

ALBRAND, ALEBRENT ou HALEBRAND. OIS. Noms vulg. du jeune Canard sauvage.

ALBRANDIE. *Albrandia.* BOT. G. de la fam. des Urticées, institué par Gaudichaud, pour une pl. qu'il a observée aux Moluques et dont les caractères consistent dans des fleurs dioïques réunies, chaque sexe en épis cylindriques, distincts. Le calice est à quatre divisions; il devient épais, succulent lorsqu'il est destiné à envelopper le fruit qui est bacciforme; l'ovaire est biloculaire, une des loges est vide. Les fleurs mâles ont quatre étamines à filaments courbés, un pistil rudimentaire, conique, un peu en massue.

ALBUCA. BOT. G. de la fam. des Asphodélées, de Jussieu; Hexandrie Monogynie, L. Ce G. a du rapport avec les Ornithogales et les Scilles; il offre un calice composé de six sépales distincts, dont trois inférieurs sont dressés et connivents, renflés et plus épais au sommet, tandis que les trois extérieurs sont étalés; les étamines, au nombre de six, sont très-rarement toutes fertiles; ordinairement il n'y a que les trois filets opposés aux divisions inférieures, qui portent des anthères. Le style est triangulaire, élargi vers son sommet qui se termine par trois points; la capsule est à trois loges et renferme des graines planes. Les esp., toutes originaires du Cap, sont des pl. bulbeuses, vivaces, dont les fleurs sont disposées en épi, à la partie supérieure d'une hampe nue. Plusieurs font l'ornement des serres.

ALBULE. *Albula,* et *Albulus.* POIS. et MOLL. N. donné comme spécifique à des Poissons de divers G., tels que *Salmo Albula* et *Mugil Albula.* Il paraît venir de la couleur blanche, métalloïde, qui particularise ces Animaux. Ce nom d'*Albule* désigne aussi une petite Coquille du G. *Turbo,* qui habite les profondeurs de la mer du Groenland.

ALBUMEN. BOT. Gærtner appelle ainsi le corps, de nature très-variée, que l'on trouve dans l'intérieur de certaines graines où il accompagne l'embryon. Jussieu l'a nommé Périsperme, feu Richard lui a donné le nom d'Endosperme.

ALBUMINE ANIMALE. Substance particulière, presque généralement disséminée dans toutes les parties des Animaux; elle abonde dans toutes les humeurs, dans le sang, la synovie; dissoute dans l'eau et unie à quelques matières salines, elle constitue le blanc d'œuf qui enveloppe la matière jaune, destinée à la nourriture de l'embryon, lequel doit provenir du développement du germe, après les circonstances favorables à la fécondation. L'Albumine séparée de l'eau, à laquelle elle était naturellement unie, ne s'y redissout plus; elle est alors sous forme de flocons blancs, insipides, inodores; l'Albumine du blanc d'œuf, exposée à l'action de la chaleur, se durcit, devient opaque et forme plusieurs couches concentriques autour du jaune, lorsque tous deux ont été cuits dans la coquille; exposée à une plus forte chaleur, elle se décompose et donne environ 52,5 de Carbone, 23,5 d'Oxygène, 7,5 d'Hydrogène, 15,5 d'Azote et 1 de Souffre. L'Albumine est employée dans quelques arts pour donner des vernis légers, pour clarifier

des liquides visqueux; et dans l'économie de la nature, on prétend que l'Albumine concourt à la nourriture de l'embryon lorsque le jaune est tout à fait épuisé : peut-être aussi ne sert-elle, comme dans toutes les autres parties internes, qu'à lubrifier les organes solides et favoriser leur développement progressif: ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'elle est absorbée; mais l'est-elle par évaporation ou par assimilation? c'est encore une question à résoudre.

ALBUMINE VÉGÉTALE. Peu différente, quant à ses caractères et propriétés, de l'Albumine animale, cette substance se trouve assez abondamment dans quelques parties de certains végétaux, surtout dans les graines céréales; elle existe également dans celles des plantes légumineuses, et en général dans toutes celles qui, par la division de leurs parties, rendent l'eau laiteuse et la transforment en émulsion. On la trouve aussi dans tous les sucs ou sécrétions qui se coagulent par la chaleur.

ALBUNÉE. *Albunea*. CRUST. G. de Crustacés, de l'ordre des Décapodes, établi par Fab. et rangé par lui, avec les Exochnates qui répondent à la fam. des Décapodes macroures. Latreille le place dans la fam. des Paguriens. Ses caractères sont : pattes antérieures finissant en une serre triangulaire, avec un doigt immobile, très-court; celles de la seconde paire et les deux suivantes terminées par une lame en forme de faulx; les deux derniers pieds filiformes, repliés; antennes internes beaucoup plus longues que les externes; pédoncules des yeux squammiformes, contigus sur le milieu du front. La forme du test qui est ovale, légèrement convexe, tronqué antérieurement, et un peu plus étroit en arrière, n'établit pas une différence bien tranchée, entre les Albunées et les Hippes qui les avoisinent. Le caractère distinctif le plus important est l'existence du doigt qu'on ne rencontre plus à la première paire de pattes de ces derniers. Fab. avait placé dans ce G. plusieurs Crustacés qu'on en a distingués depuis. Ceux qui, suivant Latreille, le composent aujourd'hui, se réduisent à deux seules esp. : l'A. Symniste, *A. Symnista*, F., *Cancer Symnista*, L. Elle est figurée par Herbst (tab. 22, fig. 2); on la trouve dans la mer des Indes. — La seconde esp. est l'A. écusson, *A. scutellata*, Fabr. Sa patrie est inconnue. Les autres esp. du G. Albunea de Fab. se rapportent aux G. Ranine et Coryste.

ALBURE. POIS. S. d'Able vaudoise.

ALBURNE. POIS. et POL. N. d'un Centropome et d'une Able. Il désigne aussi un Alcyon des mers de l'Inde, que sa blancheur rend remarquable.

ALCA. OIS. S. latin de Pingouin.

ALCALI. MIN. *V.* ALKALI.

ALCALOIDE OU ALKALOIDE. On donne ce nom à différentes substances obtenues récemment de l'analyse des corps organisés du règne végétal, pour les différencier des anciens alcalis fournis par les minéraux. On sent d'après cela le fond qu'il y a à faire dans cette distinction.

ALCANA OU ALCANNA. BOT. Les Arabes désignent sous ce nom plusieurs Végétaux, dont certaines parties sont employées dans la teinture, telles que le Henné, *Lawsonia inermis*, L.; le Filaria, *Phillyrea angustifolia*, L., et l'Orcanette, *Anchusa tinctoria*, L., etc.

ALCAPARRA. BOT. Syn. de Câprier.

ALCARON. ARACHN. S. de Scorpion africain.

ALCE OU ALCES. MAM. Noms anc. du Cerf-élan.

ALCÉE. *Alcœa*, L. BOT. G. de la fam. des Malvacées, Monadelphie Polyandrie, L., que, d'après Cavanilles, Jussieu a réuni, avec raison, au G. Althæa de Linné. *V.* GUIMAUVE.

ALCELAPHE. N. donné par Blainville à son VI[e] sous-genre des Antilopes.

ALCHACHENGE. BOT. S. de Physalis.

ALCHEMILLE. *Alchemilla* ou *Alchimilla*. BOT. G. de la fam. des Rosacées, de la section des Agrimoniées, Tétandrie Monogynie, L. Le calice est tubuleux; son limbe, ouvert, a huit découpures dont quatre extérieures, plus petites, alternent avec quatre internes; la corolle manque; les étamines, au nombre de quatre, sont très-courtes; l'ovaire est solitaire, et de sa base part latéralement le style que termine un seul stigmate; le calice persistant le recouvre à sa maturité. Ce sont des herbes, à fleurs verdâtres en général et disposées en corymbes terminaux et axillaires. Leurs feuilles palmées ou digitées sont très-élégantes, soyeuses et argentées en dessous, dans l'*Alchemilla alpina* qui, du sommet des plus hautes montagnes, est descendue dans nos jardins, où elle prospère. Ces feuilles sont divisées jusqu'au milieu dans l'*A. vulgaris*, très-fréquente dans certains pâturages, et jusqu'au pétiole dans l'*A. pentaphylla*.

ALCHIMINIER. BOT. N. anc. du Néflier.

ALCHORNÉE. *Alchornea*. BOT. G. de la fam. des Euphorbiacées, Monadelphie Octandrie, L. La seule esp. qui le constitue est une pl. dioïque. Ses fleurs mâles ont un calice à trois ou cinq divisions, et huit étamines dont les filets sont réunis inférieurement; les femelles ont un calice à trois ou cinq dents, un ovaire didyme, un style court, divisé en deux ou trois parties, autant de stigmates très-longs. La capsule est pisiforme, a deux ou trois coques monospermes, et se sépare en autant de valves. La seule esp. connue, *Alchornea latifolia*, Swartz, est originaire des hautes montagnes de la Jamaïque. C'est un Arbre de vingt pieds d'élévation environ; ses feuilles sont alternes, ses fleurs axillaires et terminales : les mâles en plus grande quantité, ramassées en groupes alternes; les femelles disposées en grappes. Le nombre ternaire des diverses parties de la fructification est celui qui se rencontre le plus rarement.

ALCIBIADIUM OU ALCIBION. BOT. S. de Vipérine.

ALCIDE. *Alcides*. INS. G. de Coléoptères Tétramères de la fam. des Rhynchophores, institué par Klug, qui le place entre les G. Lixe et Cryptorhynque; il diffère très-peu de ce dernier et se compose d'esp. de Madagascar.

ALCINE. *Alcina*. BOT. G. formé par Cavanilles pour une pl. mexicaine de la fam. des Corymbifères, et qu'il a nommée *Alcina perfoliata*. Suivant Willdenow, elle est congénère du Wedelia, quoique son aigrette ne soit qu'à quatre dents.

ALCINOE. ZOOPH. Ce nouveau G., de la fam. des Béroïdes, a été formé par Rang, pour un Acalèphe remarquable, trouvé à l'entrée de la baie de Rio-de-Janeiro.

Les caractères du G. sont : corps cylindrique, vertical, gélatineux, transparent, muni de lobes natatoires verticaux, libres à la base et sur les côtés seulement, et de côtes ciliées dont une partie est cachée sous ces lobes; quatre bras, également ciliés, environnent l'ouverture. L'A. vermiculée, seule esp. connue, a quatre pouces de longueur; son tissu est parcouru par des petits filets rougeâtres, qui simulent des vermisseaux.

ALCION. OIS. *V.* ALCYONS.

ALCIOPE. *Alciopa.* ANNÉL. G. de la fam. des Dorsibranches, établi par Milne Edwards et Audouin, qui leur ont donné pour caractères : des tentacules en nombre pair aux côtés de la tête, et de plus quatre ou cinq petits en avant; trompe grande et garnie d'un cercle de très-courts tubercules charnus, ne montrant point de mâchoires; pieds présentant outre le tubercule qui porte les soies et les deux cirrhes foliacés ou branchies, deux tubercules branchiaux qui en occupent les bords supérieur et inférieur. Tel est l'*A. Reynaudii*, de l'Océan atlantique. Il se pourrait que le prétendu Naïs (soc. d'hist. nat. de Copenh. V. fig. 15) appartienne à ce genre.

ALCK, ALKA OU ALKER. OIS. S. de Pingouin.

ALCOOL. Produit de la fermentation à laquelle peuvent être soumises toutes les substances végétales, qui contiennent du sucre ou de la matière sucrée. Les conditions indispensables pour établir la fermentation alcoolique sont : 1° la présence d'un ferment quelconque; 2° celle de l'Eau dans les proportions des quatre cinquièmes environ; 3° une élévation de température de 20 à 25 degrés. Cent parties de sucre, par exemple, mêlées à douze ou quinze parties de ferment frais, et délayées dans quatre cents parties d'Eau, ne tarderont pas à entrer en fermentation; de petites bulles d'Air se formeront à la surface du ferment, traverseront la masse du liquide, en entraînant avec elles des atomes de ce ferment, et viendront crever au contact de l'Air, en y laissant une écume dont la couche s'épaissira insensiblement. La fermentation, très-vive dans les dix ou douze premières heures, se ralentira ensuite, et sera totalement apaisée au bout de quelques jours. La liqueur se clarifiera, et on obtiendra par la distillation environ quatre-vingts parties d'Alcool. Il est très-probable que dans cette opération le ferment, qui est très-avide d'Alcool, rompt l'équilibre des principes constituants du sucre, s'empare de l'Oxygène, se transforme en Acide carbonique, tandis que l'Hydrogène et le Carbone, restés plus intimement combinés entre eux, constituent le corps nouveau qui est l'Alcool. — On opère la fabrication en grand de l'Alcool en soumettant à un mode de fermentation, à peu près semblable à celui qui vient d'être décrit, le sucre naturellement contenu dans certains fruits à l'époque de leur maturation; alors le mélange d'Eau et de ferment est tout fait, l'on n'a plus besoin que du secours de la chaleur. — On fait aussi concourir à une opération semblable la fécule amilacée des graines céréales ou des racines tubéreuses, que l'on a précédemment convertie en matière sucrée par une germination forcée ou par la cuisson; on forme le mélange avec le ferment et l'Eau, dont les proportions doivent être plus élevées que pour le sucre; on l'abandonne à la fermentation, puis on distille.

L'Alcool est liquide, transparent, sapide, âcre, odorant, volatil; il entre en ébullition au cinquante-huitième degré de Réaumur; il s'enflamme très-facilement, et brûle en produisant de l'Eau par la combinaison de son Hydrogène avec l'Oxygène de l'Air, et de l'Acide carbonique par une autre combinaison de son Carbone avec ce même Oxygène. Il dissout certaines substances acides ou salines, et en respecte rigoureusement d'autres, ce qui en fait un bon réactif en chimie; il dissout aussi les matières résineuses, les baumes, les essences, etc.

L'Alcool obtenu du sucre et coupé d'environ moitié de son volume d'Eau porte le nom de *Rhum;* celui obtenu du Raisin, également délayé, s'appelle *Eau-de-vie;* celui que l'on tire du grain, et que l'on aromatise avec la baie de Genièvre, a conservé ce dernier nom; ceux obtenus du Riz, du Lait, etc., se nomment *Rack*, *Koumiss*, etc. A ces liqueurs, dont on fait un grand usage dans l'économie domestique, viennent se joindre les boissons journalières, qui, toutes, contiennent de l'Alcool uni à diverses matières extractives et aromatiques, et délayées dans une grande masse d'Eau; tels sont le Vin, le Cidre, la Bière.

ALCORNOQUE. BOT. Écorce que le commerce tire de de l'Amérique du sud, et qui paraît être celle du *Quercus suber* (Liége) dans la jeunesse de l'arbre.

ALCUBIGI. OIS. S. d'Alouette Cochevis.

ALCYON. *Alcyonium.* POL. G. de la quatrième et dernière tribu des Polypiers, celle des Sarcoïdes. Pallas est un des premiers naturalistes qui se soient occupés de l'étude des Alcyons; Bruguière a en partie traduit Pallas, et Bosc a copié Bruguière. Ellis, Olivi, Forskahl, Müller, Schlosser, Gærtner, Lamarck, De France, etc., ont fait d'excellentes observations sur ces Animaux; celles du docteur Spix ne se rapportent en rien à ce que la nature nous présente. Desmarest et Le Sueur ont étudié les Polypes de quelques espèces et les ont classés parmi des Ascidies agrégées. C'est à Savigny que l'on doit ce que nous savons de plus précis sur l'organisation des Alcyons; il les a considérés comme des Téthyes composées, et les a divisés en plusieurs G. adoptés par Cuvier et Lamarck, etc. Ayant observé les Animaux de beaucoup d'autres Polypiers dans différents états, Lamouroux croit devoir les regarder comme très-voisins des Mollusques : ainsi les Polypes à Polypiers appartiennent tous à cette classe, ou bien ils forment un ordre particulier d'êtres beaucoup plus compliqués, dans leur organisation, qu'on ne l'a cru jusqu'à ce jour; en attendant, il a réuni les Alcyons de Linné dans une division de la classe des Polypiers, celle des Sarcoïdes. Cette classe est composée de trois ordres ou fam. comprenant les G. établis par Pallas, Gærtner, Savigny, etc. Le G. Alcyon appartient au premier; il y place les Polypiers sarcoïdes dont les Animaux n'ont pas encore été observés et dont la forme ou l'organisation n'offrent point de caractère saillant et tranché. A mesure que les naturalistes étudieront ces Polypiers, ils en décriront les Animaux; ils les placeront dans leurs G. respectifs, ou bien ils en feront de nouveaux. Maintenant le G. Alcyon ne peut être considéré que comme un

groupe provisoire d'êtres plus ou moins différents, et peu ou point connus.

Les Alcyons varient dans leur forme encore plus que dans leur grandeur : les auteurs ne font mention d'aucune espèce au-dessus d'un mètre de hauteur, tandis que la figure de ces êtres singuliers présente mille différences souvent impossibles à définir ; quelquefois, dans la même espèce, les uns couvrent les productions marines d'une couche gélatineuse, épaisse tout au plus d'un millimètre, tandis que d'autres s'élèvent, se ramifient comme de petits Arbres, ou s'arrondissent en masses polymorphes, pédicellées comme des Champignons ; ils se trouvent rarement dans les lieux que les marées couvrent et découvrent deux fois par vingt-quatre heures ; on commence à les voir sur les rochers que les eaux n'abandonnent que pendant quelques instants, à l'époque des Syzygies ; ils deviennent plus nombreux dans les grandes profondeurs. C'est sous les rochers, à l'abri des courants et du choc des vagues, loin d'une lumière trop vive, que ces petits Animaux se plaisent ; ils y établissent leurs nombreuses colonies, ils s'y multiplient à l'infini, et étalent leurs couleurs brillantes et transparentes que l'air ternit et fait disparaître souvent dans quelques minutes. Les Alcyons sont répandus dans toutes les mers, croissent dans toutes les profondeurs, et sous toutes les latitudes ; nous les croyons beaucoup plus nombreux dans les pays chauds que dans les pays froids. On les trouve fossiles dans divers terrains, depuis ceux de transition, jusqu'à ceux d'atterrissement ; ils y sont dans tous les états, quelquefois même en si énorme quantité que certains auteurs regardent comme des Alcyons pétrifiés, les couches et les rognons de quartz des formations de craie : cependant le nombre des esp. décrites, soit vivantes, soit fossiles, est déjà très-considérable ; il n'y en a pas moins de quatre-vingts, non compris, il est vrai, celles qui appartiennent aux différents G. que Savigny, Lamarck, etc., ont établis à leurs dépens. Plus de vingt vivantes se trouvent dans les mers d'Europe, quinze environ sont fossiles dans nos terrains, et chaque jour l'on en découvre de nouvelles.

A. ARBORESCENT. *Alcyonium arboreum*, Lamx., Hist. Polyp., p. 335, n. 462. Il offre une tige arborescente, à rameaux obtus, couverts de cellules placées sur de gros mamelons. Plusieurs auteurs indiquent ce Polypier comme originaire des côtes de Norwège ; Kœlreuter l'a trouvé dans la Méditerranée, et Pallas dit qu'il en a vu de l'Océan indien. Nous doutons que ce soit la même espèce, malgré la ressemblance des descriptions.

A. CRIBLE. *Alcyonium cribarium*, Lamx., Hist. Polyp., p. 341, n. 474. — Ce Polypier, décrit pour la première fois par Lamarck qui en ignorait l'habitation, doit former un G. particulier ; il se trouve sur les côtes du Calvados, par huit brasses de profondeur et au delà ; il se présente en masses demi-ovoïdes ou grossièrement sphériques, enveloppant des Huîtres ou des galets, criblée d'oscules et de cellules, les premières deux ou trois fois plus larges que les secondes : il a quelquefois un pied de diamètre sur cinq à six pouces de hauteur ; quoique peu irritable, ce Polypier est animé dans toute sa masse, lorsqu'il sort des filets des pêcheurs, sa couleur est un beau jaune-citron, qui se change, quelques heures après, en gris-cendré plus ou moins foncé. C'est un des Polypiers les plus rares et les plus singuliers de nos parages.

A. ORANGE DE MER. *Alcyonium lyncurium*, Lamx., Hist. Polyp., p. 352, n. 478. — Il est semblable à une petite Orange par la forme, la couleur et par les tubercules dont il est entièrement couvert ; lorsqu'on le coupe transversalement, il paraît formé d'une membrane épaisse d'environ une ligne et demie, percée de cellules polypifères. Au centre est un petit globule sur lequel s'appliquent des fibres, roides, simples et rayonnantes, et toute la masse est animée. Ce joli Polypier a été trouvé sur les côtes du Calvados.

A. PLEXAURÉE. *Alcyonium plexaureum*, Lamx., Gen. Polyp., p. 68, T. 76, fig. 2, 3, 4. Ce Polypier, semblable à une Plexure sans axe, présente des rameaux obtus, très-allongés, couverts de cellules arrondies, écartées et profondes, et composés d'une substance qui se divise en petits corps velus et fusiformes ou aciculés. Sa couleur est un violet clair et vif. Il a été rapporté de la Havane. Il est très-voisin de la Gorgone Briarée d'Ellis et Solander.

A. CONCOMBRE. *Alcyonium cucumiforme*, Lamx., Gen. Polyp., p. 68, T. 79, fig. 1. Espèce fossile ; elle est semblable à un Concombre, et couverte de pores épars, peu distincts, et n'est pas rare dans le terrain à Polypiers des environs de Caen.

Les autres esp. les plus remarquables de ce G. sont : *Alcyonium rubrum*, *Phalloïdes*, *pyramidale*, *pulmonarium*, *alburneum*, *Manus diaboli*, *Spectrum*, *purpureum*, *boletus*, *favolum*, *Gigas*, *infundibulum*, etc.

ALCYON. *Alcedo*. OIS. S. de Martin-pêcheur.

ALCYONÉES. *Alcyoneæ*. POL. Ordre de la division des Polypiers sarcoïdes, qui renferme les G. Alcyon, Lobulaire, Ammothée, Xénie, Anthélie, Palythoé, Alcyonidie, Alcyonelle, Hallirhoé. Les Polypes de ces Polypiers sont peu ou point connus ; ils ont huit tentacules ou davantage, souvent pectinés et presque toujours garnis de papilles de deux sortes : leur contractilité varie dans les G., les esp. et même dans les individus, suivant l'âge, la saison, l'exposition à l'air, etc. Le caractère tiré de cette faculté ne doit être employé que lorsque tous les autres viennent à manquer, et pour des êtres que l'on n'a pu longtemps observer, et dans différents états.

ALCYONELLE. *Alcyonella*. POL. G. de Polypiers, de l'ordre des Alcyonées dans la division des Polypiers sarcoïdes. C'est une masse encroûtante, épaisse, convexe et irrégulière, composée d'une seule sorte de substance, formée par l'aggrégation de tubes verticaux, ouverts à leur sommet ; elle est couverte de Pol. allongés, cylindriques, offrant à leur extrémité supérieure quinze à vingt tentacules droits, disposés autour de la bouche en un cercle incomplet d'un côté. Ce G. ne renferme encore qu'une seule espèce.

A. DES ÉTANGS. *Alcyonella stagnorum*, Lamx., Gen. p. 71, Tab. 76, fig. 5, 6, 7, 8. Bruguière et Bosc l'ont trouvée dans les étangs et les fontaines des environs de Paris, principalement à Bagnolet. Fixée sur les pl.

aquatiques, comme plusieurs Alcyons sur les Thalassiophytes, elle ressemble à ceux-ci par tant de rapports, que nous avons cru devoir placer ce singulier Polypier dans l'ordre des Alcyonées, et non à côté des Éponges d'eau douce, ainsi que l'avait fait Lamarck.

ALCYONIDIE. *Alcyonidium*. POL. G. de l'ordre des Alcyonées dans la division des Polypiers sarcoïdes, présentant une masse arrondie, lobée, allongée, encroûtante, quelquefois pédiculée et rameuse, polypifère sur toute sa surface; les Polypes, armés de douze tentacules égaux, longs et filiformes, sont transparents, à corps infundibulaire, avec le bord échancré. Ce G. ne renferme encore qu'un très-petit nombre d'esp. classées tantôt entre les Varecs, tantôt entre les Ulves, tantôt enfin entre les Éponges par les anciens auteurs; Muller en a le premier découvert les Animaux; ils sont très-difficiles à apercevoir, mais leur forme ne laisse aucun doute sur la classification de ces productions singulières que nous avions d'abord considérées comme un G. particulier de la classe des Hydrophytes; il faut maintenant décomposer ce G., renvoyer aux Dumonties les *A. vermiculatum, fucicola*, etc., et ne conserver dans le G. Alcyonidie que les esp. suivantes :

A. NOSTOCH. *A. Nostoch*. Semblable au Nostoch commun par la forme extérieure, mais entièrement différente par son organisation ; elle se trouve sur les rochers des côtes de Bretagne et de Normandie qui ne se découvrent que dans les grandes marées.

A. BULLÉE. *A. bullatum*. Elle diffère de la précédente en ce qu'elle n'est jamais solide, et qu'elle est toujours parasite sur les pl. marines.

A. GÉLATINEUSE. *A. gelatinosum*, Lamx., Gen. Polyp., p. 71, Gen. Thal. Tab. 7, fig. 4. C'est un Polypier irrégulièrement rameux et polymorphe, épais, à ramifications obtuses, se fixant sur les sables solides et sur les rochers par un empâtement d'où s'élève un pédicule court et cylindrique, de la grosseur environ d'une plume de Corbeau. Quelquefois ce Polypier forme une petite masse presque globuleuse; d'autres fois il s'élève à un pied de hauteur. Cette masse, quoique animée, ne donne aucun signe d'irritabilité; les Polypes mêmes n'ont que peu de mouvement, et sont d'une lenteur extrême. Ce Polypier est phosphorescent à certaines époques de l'année, et ne se trouve jamais que dans les filets des pêcheurs.

Enfin, les *A. diaphanum et flavescens* que Lyngbye regarde à tort comme deux Hydrophytes.

ALCYONIDION. POL. *V*. ALCYONIDIÉES.

ALCYONITES. POL. Les naturalistes ont donné ce nom à beaucoup de Fossiles, principalement à ceux des différents G. qui composent la division des Polypiers sarcoïdes. Le nombre des Alcyonites décrites et figurées est très-peu considérable, eu égard à celui des esp. que l'on découvre chaque jour et que l'on ne sait comment caractériser.

ALCYONS. *Alcyones*. OIS. Septième ordre de la Méthode ornithologique de Temminck. Caractères : bec médiocre ou long, pointu, presque quadrangulaire, peu arqué ou droit; pieds à tarse très-court; trois doigts devant réunis, un derrière. Cet ordre comprend les G. Guêpier, Martin-Pêcheur et Martin-Chasseur. Les Alcyons volent avec une grande rapidité; leurs mouvements sont prompts et brusques; ils ne peuvent ni marcher ni grimper; ils saisissent leur nourriture en plein vol, souvent à fleur d'eau, après l'avoir guettée avec une patience extrême. Ils nichent dans des trous pratiqués en terre, le long des rives. La mue n'a lieu qu'une fois l'année ; le plumage des sexes et des âges diffère peu.

Le nom d'Alcyon a aussi été donné plus particulièrement au Martin-Pêcheur d'Europe, à la Frégate, au Paille-en-Queue et à certains Petrels, ou autres Oiseaux de rivage et de la haute mer, que n'épouvantent point les tempêtes, par allusion à la fable qui métamorphosa en Oiseau l'épouse infortunée de Ceyx. On ignore absolument ce qu'était l'Alcyon vocal d'Aristote et des anciens.

ALDEA. BOT. Ruiz et Pavon ont nommé ainsi et figuré, tab. 114 de leur Flore Péruvienne, une pl. à laquelle ils assignent pour caractères : un calice infère, à cinq divisions profondes, linéaires, dressées; une corolle monopétale, campanulée, quinquéfide, de la longueur du calice; cinq étamines, dont les filets tubulés et velus sont deux fois longs comme la corolle, à la base de laquelle ils s'insèrent; un style filiforme, bifide; une capsule libre, ovoïde, uniloculaire, s'ouvrant en deux valves, contenant deux graines et environnée par le calice persistant. La seule esp. connue, *A. pinnata*, est une herbe qui croît au Pérou et au Chili. Ses feuilles sont simples supérieurement, pinnées plus bas; ses fleurs sont disposées en épis, sur un seul côté des pédoncules, dichotomes et contournées en crosse. L'Aldea, placé dans la famille des Borraginées entre les G. *Hydrophyllum* et *Phacelia*, n'est-il pas congénère du premier ou du second, comme le pense Robert Brown?

ALDINA. BOT. Adanson a fait sous ce nom un G. de l'*Aspalathus Ebenus*, Arbre de la Jamaïque, connu sous celui d'Ebony et figuré par Brown, t. 31, fig. 2, de l'Hist. de la Jamaïque. Il a été réuni par Swartz à l'*Amerimnon*. Ce nom d'Aldina avait encore été donné par Scopoli au Vadakoki de Rhéede (*Hort. mal.* 9, tab. 42), qu'on a reconnu plus tard pour une esp. de Carmantine.

ALDROVANDIE. *Aldrovandia*. BOT. G. de la fam. des Droséracées, de De Candolle, Pentandrie Pentagynie, L., qui a beaucoup d'affinité avec les Rossolis, tant sous le rapport de son *habitus* que par ses caractères essentiels. Une seule esp. le constitue, c'est l'*A. vesiculosa*, L. ; petite pl. qui nage dans l'eau et se soutient à sa surface au moyen de ses feuilles verticillées, cilicées, renflées et comme vésiculeuses. Ses fleurs sont axillaires, solitaires, très-petites; elles offrent un calice à cinq divisions profondes, une corolle de cinq pétales et autant d'étamines. L'ovaire est libre, couronné par cinq styles et cinq stigmates. Le fruit est une capsule uniloculaire, renfermant dix graines attachées à ses parois, et s'ouvrant en cinq valves. L'Aldrovandie croît en Provence, et en Italie, où on la trouve assez fréquemment.

ALEBRENNE OU ALEBRUNE. REPT. S. vul. de Salamandre.

ALECTHÉLIE. *Alecthelia*. OIS. G. de l'ordre des Alectorides, établi par Lesson, pour un Oiseau découvert

vert, par lui, à l'île de Guebé, dans son voyage autour du monde. Caractères : bec petit, comprimé, pointu; mandibule supérieure prolongée, l'inférieure un peu renflée et plus courte; tête entièrement garnie de plumes; rectrices nulles; plumes du corps à barbes lâches et ciliées.

A. DE DURVILLE. *A. Urvillii.* Less. Parties supérieures d'un brun très-foncé, les inférieures d'une nuace plus claire; gorge et ventre d'un brun-roussâtre; poitrine cendrée; rémiges et tectrices alaires d'un brun-noirâtre, marquées de quelques zigzags peu prononcés et d'un roux sale; tectrices remplacées par des plumes très-lâches; un épais faisceau de plumes allongées sur l'occiput. Bec et pieds grisâtres; iris rouge. Taille cinq pouces et un tiers.

ALECTISCAK. MAM. *V.* PHOQUE DE MULLER.

ALECTO. OIS. Lesson a institué ce G. pour un Oiseau que Temm. a placé parmi les Tisserins. Il lui donne pour caractères : bec plus court que la tête, très-épais, très-massif, quadrilatère à sa base, comprimé sur les côtés, conique; mandibule supérieure voûtée, à arête convexe, détachée par une rainure, et ayant à sa base une sorte de casque qui entame les plumes du front, de forme conique; narines petites, latérales, nues, percées dans la rainure des côtés; ailes dépassant à peine le croupion; queue longue, ample, presque égale ou peu arrondie; tarses moyens, courts, robustes et fortement scutellés. Ce G. ne se compose que d'une esp., le Tisserin alecto de Temminck, et le mâle offre cette particularité très-remarquable, d'avoir une verge longue de quatre à six lignes, et de l'introduire dans le cloaque de la femelle. Il y a donc chez l'alecto plus que simple contact dans l'acte de la fécondation. Cet oiseau habite Galam.

ALECTO. REPT. Sous-G. établi par Wagler dans la fam. des Serpents aquatiques que l'on désigne plus vulgairement sous le nom de Fausses Vipères.

ALECTO. POL. G. de Polypiers fossiles, de l'ordre des Cellariées. Caractères : filiforme, rameux, articulé, formé par des cellules situées les unes à la suite des autres, d'un diamètre presque égal dans toute leur longueur, avec une ouverture un peu saillante, placée près de l'extrémité de la cellule et sur sa surface supérieure; il est adhérent par toute sa surface inférieure. Lamouroux a donné le nom d'Alecto à ce G. parce que celui que le docteur Leach avait établi, sous cette dénomination et aux dépens des Astéries, n'a été adopté ni par Lamark, ni par Cuv. Il n'est encore composé que d'une seule esp. que l'on trouve sur les Térébratules et sur les Polypiers fossiles des environs de Caen.

A. DICHOTOME. *A. dichotoma,* Lamx., Gen. Polyp. p. 84, tab. 81, fig. 12, 13, 14. Rameaux constamment dichotomes.

ALECTON. INS. G. de Coléoptères pentamères de la fam. des Serricornes, institué par Delaporte qui lui assigne pour caractères : antennes courtes, épaisses, fusiformes, de 12 articles, insérées entre les yeux; tête cachée sous le corselet qui est tronqué en arrière, avancé, et formant un angle en avant; écusson presque triangulaire; élytres ovales, un peu élargies, presque planes; pattes moyennes. L'A. Discoïde, seule esp. connue, est long de quatre à cinq lignes, jaunâtre avec l'extrémité des antennes et les élytres noires; une partie du bord de ces dernières est jaune. Cet Insecte a été apporté de Cuba.

ALECTOR. OIS. S. de Coq. On a aussi donné ce nom au Hocco de la Guiane, dont Cuv. a fait une subdivision des Gallinacées.

ALECTORIDES. *Alectorides.* OIS. Onzième ordre de la Méthode ornithologique de Temminck. Caractères : bec plus court que la tête ou de la même longueur, robuste, fort, dur; mandibule supérieure courbée, convexe, voûtée, souvent crochue à la pointe; pieds à tarse long, grêle; trois doigts devant, un derrière; celui-ci articulé plus haut sur le tarse. Cet ordre comprend, 1° les G. Agami et Cariama, dont les esp. habitent les déserts, où elles sont continuellement à la poursuite des Lézards et autres Reptiles; 2° les G. Glaréole, Kamichi et Chavaria, composés d'esp. que l'on trouve dans les marécages et sur les bords des rivieres, occupées à la recherche de Vers, de Larves, d'Insectes aquatiques et de petits Poissons; quelques-unes en font une assez grande consommation.

ALECTORIE. *Alectoria.* BOT. Achar a donné ce nom à un G. de Cryptogames qu'il avait d'abord réuni aux Parmélies, et que Hoffman et De Candolle avaient placé parmi les Usnées. Sa tige est très-rameuse, cylindrique, à divisions souvent presque capillaires, cartilagineuses. Les scutelles sont sessiles (ce qui distingue ce G. des Usnées, des Corniculaires et des Ramalines), arrondies, d'abord creuses, ensuite convexes, placées latéralement sur les rameaux, de même nature qu'eux et sans rebord particulier. On connait huit ou dix esp. de ces Lichens, qui toutes croissent sur les branches des Arbres, d'où leurs tiges longues et flexibles pendent comme des sortes de Stalactites. Une d'elles, la plus remarquable et la plus commune, est l'*Alectoria jubata,* qui couvre quelquefois presque entièrement les branches des vieux Arbres et surtout des Sapins, en leur donnant un aspect tout particulier.

ALECTOROLOPHE. *Alectorolophus.* BOT. G. établi par Haller aux dépens des Rhinanthes, adopté par Allioni et par quelques autres botanistes, et dont la Cocriste glabre, *Rhinanthus Crista-Galli,* L., est le type. *V.* RHINANTHE.

ALECTRE. *Alectra.* BOT. G. établi par Thunberg dans sa quatrième Dissertation académique. Le calice offre deux lèvres : lobes, la supérieure à deux et l'inférieure à trois; la corolle est plus longue que le calice, campanulée; son tube, inséré sous l'ovaire, évasé insensiblement et terminé supérieurement par cinq divisions ouvertes et obtuses, soutient quatre étamines presque didynames, dont les filets sont velus et les anthères didymes. Un seul style filiforme porte un seul stigmate recourbé et strié sur les côtés. Le fruit est une capsule glabre, à deux loges, contenant deux graines, et s'ouvrant en deux valves. On voit donc que ce G. doit être placé parmi les Monopétales à insertion hypogyne; mais on n'a pas déterminé sa fam. La seule esp. connue, l'*Alectra capensis,* est une pl. annuelle, à feuilles alternes, à fleurs en épis terminaux, offrant, suivant l'auteur, le port des Orobanches.

ALECTRIDES. OIS. Trentième fam. de l'ordre des Sylvains, dans la Méthode ornithologique de Vieillot, dont les caractères généraux consistent dans un bec grêle et un peu voûté dont la mandibule supérieure couvre les bords de l'inférieure; dans la nudité des joues et de la gorge, qui quelquefois est caronculée, et dans la membrane qui réunit à leur base les doigts antérieurs. Elle est composée du seul G. Pénélope. Cuv., dans son Tableau de la classification des Oiseaux, qui est joint au tome I de son Anatomie comparée, a étendu la dénomination d'Alectrides aux Gallinacés dont les ailes sont propres au vol.

ALECTRIMORPHES. OIS. Ranzani a donné ce nom à une fam. d'Oiseaux grimpeurs qui, par la forme de leur corps, ont une grande ressemblance avec une poule.

ALECTRION. *Alectrion*. MOLL. G. formé par Montfort (Conchyl. t. II, p. 567), pour le *Buccinum papillosum*, L., mais qui n'a point été généralement adopté.

ALECTRION. BOT. G. établi par Gærtner, dans la fam. des Saponacées, sur une baie dégagée de calice, globuleuse, coriace, garnie supérieurement d'une crête marginale, ne contenant qu'une graine sphérique, entourée de la moitié d'une arille; la radicule de l'embryon, dépourvue de périsperme est recourbée sur les lobes contournés en spirale. On voit par ces caractères que le G. Alectrion n'est pas encore irrévocablement institué.

ALECTRURUS. OIS. *V*. GALLITE.

ALEGRIE. *Alegria*. BOT. G. de la fam. des Tiliacées, Polyandrie Monogynie, L., établi par De Candolle, pour une plante récemment apportée du Mexique, *A. candida*. Caractères : calice à cinq sépales; cinq pétales planes, un peu ovales; étamines nombreuses, à filaments libres ou faiblement accolés à leur base; anthères presque rondes; un grand nombre de filets stériles entre les étamines et les pétales; un ovaire ovale; un style; cinq stigmates un peu arrondis et rapprochés; une capsule à cinq angles, à cinq valves, et à cinq loges polyspermes.

ALENBOCH. OIS. S. de petite Mouette cendrée.

ALÈNE. POIS. *V*. RAIES PROPREMENT DITES.

ALÉOCHARE. *Aleochara*. INS. G. de Coléoptères pentamères, établi par Gravenhorst et placé par Latreille dans la grande fam. des Brachélytres. Caractères : antennes insérées à nu entre les yeux, et près de leur bord intérieur : les trois premiers articles sensiblement plus longs que les suivants; ceux-ci perfoliés, le dernier allongé et conique; palpes terminés en alène; les maxillaires avancés, avec l'avant-dernier article grand, et le dernier très-petit; corselet presque ovale ou en carré arrondi aux angles. Gravenhorst, dans son premier travail (*Coleoptera microptera, Brunsvicensia,* 1802) avait rangé dans le G. Aléochare plusieurs esp. qu'il en a distinguées depuis (*Monographia Coleopterorum micropterorum, Gottingæ,* 1806) sous le nom de Loméchuse. Latreille, en adoptant ces deux G., n'applique ni à l'un ni à l'autre les mêmes caractères, il rapporte aux Aléochares les trois premières fam. ainsi que la sixième de Gravenhorst; mais la quatrième et la cinquième sont réunies, par lui, aux Loméchuses qu'il caractérise aussi différemment.

Les Aléochares appartiennent à la troisième section de la fam. des Brachélytres, celle des Aplatis, dont les espèces ont la tête entièrement découverte, le labre entier, les palpes maxillaires beaucoup plus courts que la tête, avec le quatrième article distinct; le premier de ces caractères empêche de les confondre avec les esp. du G. Loméchuse, qui, suivant Latreille, ont toutes la tête enfoncée postérieurement, jusque près des yeux, dans le corselet; les Aléochares se distinguent aussi des Oxytèles, des Omalies, des Proteines et des Lestèves, par l'insertion de leurs antennes. Ces insectes sont fort agiles et se rencontrent ordinairement sous les pierres, et dans les bolets plus ou moins putréfiés. Les esp. connues jusqu'à présent sont assez nombreuses; on remarque parmi elles l'A. cannelée, *A. canaliculata,* Grav. Panz. *Faun. Insect. Germ. Fasc.* 27, t. 13; les *Staphylini bipustulatus, impressus, boleti, minutus, collaris, socialis,* etc., etc.

ALEPE. *Alepus*. MOLL. G. établi par Rang, dans la fam. des Anatifes et qu'il caractérise par un manteau particulier, cartilagineux, qui ne contient aucune pièce testacée. Du reste, ces Mollusques ont, comme tous ceux de cette fam., six paires de cirrhes de chaque côté, des branchies appendiculées en pyramides alongées, adhérentes à la base extérieure des cirrhes.

ALÉPIDE. *Alepidea*. BOT. G. nouveau, établi dans la fam. des Ombellifères par Delaroche; il comprend l'*Astrantia ciliaris* de Linné fils ou *Jasione capensis* de Bergius. Ce G., très-rapproché du Panicaut, avec lequel on peut le réunir, s'en distingue seulement par ses fleurs nues, entièrement privées d'écailles à leur base.

ALEPIDOPE. *Alepidopus*. POIS. G. de la fam. des Tænioïdes, de l'ordre des Acanthoptérygiens, établi par Lowe, sous les caractères suivants : tête comprimée, prolongée en avant; ouverture de la bouche fort grande, s'étendant jusque près des yeux; mâchoires pointues, garnies d'une rangée de dents fortes, tournées en arrière avec quelques-unes d'entre elles plus longues; corps allongé, aminci, avec la tête entièrement nue; deux nageoires dorsales : la première haute, s'étendant de la nuque jusqu'au dos; la seconde petite, trigone et adipeuse; nageoires ventrales médiocres; les anales petites et plus élevées antérieurement; la caudale grande et fourchue. La membrane branchiostège à six ou sept rayons. La seule esp. connue, *A. ferox,* habite la mer Atlantique; on la trouve très-rarement dans les eaux de Madère.

ALÉPIDOTE. POIS. C'est-à-dire, *dont la peau est dépourvue d'écailles*. Les ichthyologistes ont employé quelquefois ce mot pour désigner des Poissons à peau nue; il a été donné, comme spécifique, à un Rhombe de Lacépède, *Chetodon alepidotus,* L.

ALÉPOCÉPHALE. *Alepocephala*. POIS. Genre de la deuxième fam. des Malacoptérygiens ou des Ésoces. Son caractère consiste dans l'absence de la nageoire adipeuse; dans un corps couvert de larges écailles; une tête nue; une bouche petite, garnie de fines dents en velours; un œil très-grand et huit rayons aux ouïes. On ne connaît qu'un seul Alépocéphale, *A. rostratus,* Risso, 2e éd. f. 27. Il se trouve dans les profondeurs de la Méditerranée.

ALEPYRON. *Alepyrum*. BOT. Dans son Prodome des pl. de la Nouvelle-Hollande, R. Brown a établi sous ce nom un G. nouveau dans la fam. des Restiacées; il est ainsi caractérisé : spathe bivalve, renfermant une seule ou quelquefois plusieurs fleurs, qui consistent seulement dans une étamine dont l'anthère est simple; dans plusieurs pistils unilatéraux, attachés à un axe commun, qui se changent en autant de petits fruits s'ouvrant longitudinalement. Les trois esp. rapportées à ce G. viennent de la Nouvelle-Hollande; ce sont de petites pl. qui ont la plus grande analogie avec le genre Desvauxie, établi aussi par ce botaniste; elles ne s'en distinguent que par des fleurs sans écailles glumacées, et par des spathes souvent uniflores.

ALÉRION. OIS. S. vulg. de Martinet noir.

ALÈTES. MIN. *V*. TRASS.

ALETRIS. BOT. G. de la fam. des Asphodélées, Hexandrie Monogynie, L., institué par Linné et dont les esp. ont été partagées par les auteurs modernes en quatre G., qui sont : *Aletris* proprement dit, *Weltheimia, Tritoma* et *Sanseviera*. On n'a laissé dans le G. Aletris que les esp. qui présentent un calice monosépale, coloré, infundibulaire, ridé; six étamines attachées à la base des six divisions du limbe calicinal; un style terminé par un stigmate trifide; une capsule trigone, à trois loges polyspermes. Deux esp. seulement appartiennent à ce G., ainsi restreint, savoir, l'*A. aurea*, P. H., et l'*A. farinosa*, L. Ces deux pl. sont vivaces; leurs racines sont composées d'un faisceau de fibres simples. Leurs fleurs forment un épi dense, à la partie supérieure de la hampe. Elles sont originaires de l'Amérique septentrionale, et se cultivent en pleine terre.

ALEURIE. *Aleuria*. BOT. Fries a donné ce nom à une section du G. Pézize, que Persoon avait désignée sous celui d'*Helvelloideæ*. Toutes les esp. de cette division sont grandes, charnues, très-fragiles, et ont leur surface interne couverte d'une poussière glauque. La plupart croissent sur la terre, dans les bois; quelques-unes poussent sur les troncs d'Arbres.

ALEURISMA. BOT. G. établi par Link, qui lui donne les caractères suivants : thallus composé de filaments rameux, cloisonnés, entre-croisés; sporules éparses, petites et globuleuses. Ces petits Champignons ressemblent, au premier aspect, à la base encore non développée de quelques Bolets, mais la présence des sporules prouve que ce sont des Champignons parfaits; le thallus est formé de filaments entre-croisés, assez solides et comme feutrés. Link en a fait connaître sept esp. qui croissent sur les branches mortes, sur les autres Champignons, et sur les fruits en décomposition. Divers auteurs ont depuis ajouté encore quelques esp. à celles de Link.

ALEURIT OU ALEURITES. BOT. *V*. BANCOULIER.

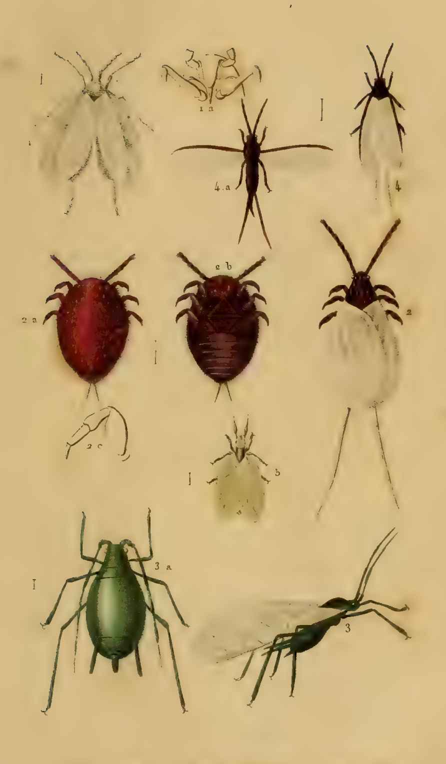
ALEUTÈRE. POIS. Sous-genre de Balistes, établi par Cuvier.

ALEVO, ELVO, d'où ALVIES. BOT. Syn. de Pin cembro.

ALEYRODE. *Aleyrodes*. INS. G. de l'ordre des Hémiptères, établi par Latreille, et qui, antérieurement, se trouvait rangé parmi les Lépidoptères. Il appartient aujourd'hui à la fam. des Aphidiens, et se reconnaît aux caractères suivants : bec très-distinct; tarses terminés par deux crochets; élytres et ailes en toit, de la même grandeur, et n'étant pas linéaires; antennes courtes, de six articles; yeux échancrés. La seule esp. qui compose ce G. est l'A. de l'Éclaire, *A. Chelidonii*, Latr., *Tinea Proletella*, L. Phalène culiciforme de l'Éclaire, Geoff. Elle est à peine longue d'une ligne, son corps est d'un rouge jaunâtre, recouvert d'une poussière blanche; ses ailes sont presque ovales et farineuses. On remarque vers leur milieu une nervure principale formant saillie, et un petit point de couleur cendrée; les yeux sont noirs et divisés par un trait blanchâtre formé par la même poudre qui recouvre tout le corps. Réaumur regardait cet Insecte comme une Phalène; il nous a fait connaître dans le 7e Mémoire du T. II de ses Observations, plusieurs particularités assez intéressantes. Latreille, dans un Mémoire faisant partie du Magasin encyclopédique, a beaucoup ajouté à nos connaissances sur cette esp.; il a surtout déterminé, d'une manière très-précise, et en puisant ses preuves dans l'organisation et les mœurs, qu'elle appartient à l'ordre des Hémiptères, et qu'elle avoisine les Psylles et les Pucerons. Sa trompe, suivant Réaumur, diffère essentiellement de celle des Papillons, dont elle s'éloigne encore par ses antennes et la poussière de ses ailes. Ses habitudes sont aussi très-singulières. Elle subit toutes ses métamorphoses, s'accouple et se reproduit presque à la même place où elle a pris naissance. A l'état parfait, cet Insecte pompe au moyen de son bec le suc des feuilles de l'Éclaire. Les mâles recherchent les femelles, et celles-ci pondent, sur les feuilles dont elles se sont nourries, des œufs oblongs, blancs et lisses, disposés circulairement. Réaumur n'en a jamais compté plus de quatorze; mais Latreille porte leur nombre à trente. Après huit jours environ, la larve éclot; elle est si petite qu'on n'aperçoit ses pattes qu'avec une forte loupe. Elle est aplatie, ovale, transparente, ne grossit pas sensiblement, et paraît toujours immobile. Cependant, huit jours après sa naissance, on remarque quelques changements; son corps d'ovale qu'il était devient triangulaire; un des bouts s'allonge et se termine en une pointe fine, tandis que l'autre s'arrondit davantage. Quelques jours plus tard, cette forme change encore, et l'Animal en acquiert une semblable à celle qu'il avait d'abord, sauf le volume qui est plus considérable. Sous cette dernière forme, l'Insecte est réellement chrysalide. Latreille, dans un rapport fait à l'Académie des Sciences, séance du 13 août 1821, dit qu'avant de passer à cet état, les larves se renferment dans une coque, dont il serait d'autant plus curieux de bien étudier l'origine, qu'elles semblent dépourvues de filières. Une liqueur visqueuse la fait alors adhérer à la feuille, et forme une frange à chaque bout de son corps. Réaumur ne parle pas de ce fait; mais il a vu les Nymphes devenir Insectes parfaits, quatre jours après leur transformation. Leur peau, dans cette circonstance, se fend sur le dos, comme cela a lieu chez beaucoup d'autres Insectes. Les Aleyrodes se rencontrent en grande quantité, à toutes les époques de l'année, sur les feuilles de l'Éclaire. On en trouve aussi sur celles des Choux et des Chênes, mais en plus petit nombre.

ALFEREZ DE JAVA. POIS. S. de Chœtodon cornu.

ALFONSIA. BOT. G. établi par Kunth, dans la fam. des



1. ALEYRODE DE L'ECLAIRE. 3. PUCERON DU ROSIER.
2. COCHENILLE DU NOPAL. 4. KERMES DU PECHER.
5. PSYLLE DU JONC.

Palmiers; caractères : fleurs monoïques ; calice à six divisions profondes, presque égales, dont trois intérieures et trois extérieures; six étamines à filets réunis à la base; ovaire simple; trois styles; drupe ovoïde, fibreuse et monosperme. L'*A. oleifera*, la seule esp. connue, est originaire de l'Amérique mér.; Humboldt et Bonpland l'ont trouvée sauvage dans la Nouvelle-Grenade, sur les bords de Rio-Sinu, où elle porte le nom de *Corozo*. C'est un petit Palmier dont le tronc, à peine haut de quatre à six pieds, est couronné d'une touffe de feuilles pennées. Les fleurs mâles et femelles se trouvent sur des spadices distincts du même individu, elles sont sessiles et plongées dans la substance des rameaux du spadice. Les fruits de ce Palmier fournissent le fameux *Manteca del Corozo*, espèce d'huile que l'on brûle dans les églises et les maisons particulières. Il est probable que le Corozo de Carthagène, dont Jacquin (*S. A.* 282) ne donne que des notions très-incomplètes, est la même pl. que l'*Alfonsia oleifera*. Rob. Brown s'est refusé d'adopter ce nouveau genre qu'il croit être le même que l'Elaïs de Linné et de Jacquin. Il soupçonne même que l'*Alfonsia oleifera* pourrait être l'*Elais guineensis;* mais le nombre des divisions du calice est de 6 dans l'Alfonsia, de 12 dans l'Elaïs; l'Alfonsia est indigène de l'Amérique, il y croît sauvage et sans culture, au lieu que l'Elaïs se trouve partout, hors de l'Afrique, seulement cultivé. Du reste, si le Corozo de Jacquin est la même pl. que le Corozo du Rio-Sinu, il en résulterait pour les deux G. une autre différence essentielle, et dont Brown paraît faire grand cas. Jacquin, en décrivant le fruit de son Corozo, dit que les trous se trouvent à la base de la Noix; Brown, au contraire, les a vus terminaux dans l'Elaïs, observation qui mérite la plus grande confiance quoiqu'elle soit en opposition avec la description et la figure de Gærtner (*Fruct. et Sem.* 1, p. 17, T. 6, fig. 2).

ALFREDIE. *Alfredia*. BOT. Sous ce nom, Cassini a proposé d'établir un G. nouveau avec le *Cnicus cernuus*, L. Cette belle pl., originaire de la Sibérie, qui appartient à la fam. des Carduacées, Syngénésie Polygamie égale, a d'abord été placée dans le G. *Cnicus* par Linné, et par Gærtner, Mœnch et De Candolle dans le G. *Silybium* de Vaillant. Le G. *Alfredia* diffère du *Cnicus* par ses aigrettes doubles, du *Silybium* par les filets de ses étamines, qui sont libres et glabres, enfin par la forme de la corolle.

ALGARDAIGNE ou ALGARDAIONE. OIS. N. vulg. de l'Hirondelle de fenêtres.

ALGAROVA ou ALGOROBA. BOT. S. vulg. de Caroubier; on donne aussi ce nom à quelques Acacies dont les gousses sont, comme les fruits du Caroubier, une nourriture fort saine pour les bestiaux.

ALGATROS. OIS. *V.* ALBATROS.

ALGAZELLE. MAM. S. d'Antilope Gazelle.

ALGIRE. REPT. Esp. du G. Scinque.

ALGOROBA. BOT. *V.* ALGAROVA.

ALGUE, ALGUES. BOT. Un grand nombre d'êtres sont confondus sous le nom général d'Algue ou d'Algues. Tournefort, le père de la botanique française, est le premier qui ait réuni sous cette dénomination des objets auxquels il trouvait quelque air de ressemblance; il en avait formé une section de sa 17e classe : des pl. et des Polypiers la composaient. Linné a donné le nom d'Algues au 5e ordre de sa Cryptogamie, après en avoir ôté toutes les productions animales. Jussieu a restreint le nombre des Algues de Linné; mais cet ordre renfermait encore, dans le *Genera* de cet auteur, des pl. trop différentes les unes des autres, et qui doivent former des fam. dans une nouvelle édition de son excellent ouvrage; de sorte que l'on se demande encore à quel groupe de Végétaux on doit proprement conserver le nom d'Algues; maintenant l'on dit la fam. des *Hydrophytes* ou *Thalassiophytes*, les *Conferves*, les *Lichens*, les *Hépatiques*, etc. Le mot Algue doit donc probablement disparaître des ouvrages de botanique, et ne sera plus appliqué qu'à ces débris rejetés par la mer, roulés par les vagues, et dont la bande variable indique la force des tempêtes et la hauteur croissante et décroissante des marées. De pareils débris sont un excellent engrais, qui doit intéresser beaucoup plus l'agriculteur riverain que le botaniste. On les apprécie principalement depuis quelques années pour la culture, et de nos jours l'on ne dirait plus de ces débris ce que l'empereur Julien écrivait à un de ses amis, en le félicitant d'habiter les belles plaines de l'Italie : « Là, vous n'êtes point au milieu de l'Algue et de ces pl. auxquelles on ne daigne pas même donner de nom, aussi désagréables à l'odorat qu'à la vue, dont la mer couvre ses bords. »

ALGUE DES VITRIERS. BOT. S. vulg. de Zostère.

ALGUES SUBMERGÉES. BOT. Ce nom a été employé par Corréa de Serra et par quelques autres botanistes, pour désigner les pl. de la fam. des Hydrophytes.

ALGYRE. *Algyra*. REPT. G. de la fam. des Sauriens, institué par Cuvier, qui lui donne pour caractères : fond du palais armé de deux rangées de dents; dos et queue couverts d'écailles carénées; point de collier; écailles du ventre lisses et imbriquées. Des pores aux cuisses. Les espèces indiquées par Cuvier, appartiennent à l'Amérique du sud.

ALHAGE ou ALHAGI. BOT. G. de la fam. des Légumineuses. Décand. Mon. Ce mot, anciennement employé par Rauwolf, a été pris par Tournefort comme dénomination d'un G. qui plus tard a été réuni aux Sainfoins; mais De Candolle et Delille, en retravaillant successivement ce dernier G., ont jugé indispensable de rétablir l'*Alhagi*. Ce fut aussi le sentiment de D. Don, qui donna à ce G. le nom de *Manna*, auquel il est de toute justice de préférer celui qu'il porta primitivement. Les principaux caractères sont un calice campanulé à cinq dents; une corolle papilionacée dont l'étendard large recouvre les autres pétales plus courts que lui; la carène, égale aux ailes, s'arrondit au sommet; des étamines diadelphes; un légume uniloculaire, bosselé, ne contenant que peu de graines. L'esp. principale, nommée par les Arabes *Agoul*, *Agal*, ou *Algul*, est un buisson épineux qui exsude un suc blanc, concret, d'une saveur sucrée, jouissant en un mot de toutes les propriétés de la manne des officines. C'est suivant toutes les probabilités, la manne que les Hébreux recueillirent dans le désert, car il ne faut pas prendre à la lettre la signification du texte sacré, qui dit que cette manne couvrait

la terre; par ce dernier mot on doit entendre les buissons rabougris qui se trouvaient abondamment à la surface du sol. La manne de l'*Alhagi* est appelée par les Arabes et les Persans *Trunschibia, Trungibiu* et *Tereniabia*. Niebur (*Descript. arab.* p. 12) dit que dans les grandes villes de la Perse, on ne se sert que de cette manne au lieu de sucre pour les patisseries et autres mets. A cette première esp., De Candolle ajoute l'*A. camelorum*, *hedisarum pseudo-alhagi*, Marshall, qui croît sur les bords de la mer Caspienne et l'*A. napaulensium*. Ce sont des Arbrisseaux bas, très-rameux, à feuilles simples et très-entières, accompagnées de petites stipules persistantes. De leurs aisselles partent des épines solitaires qui ne sont autre chose que des rameaux avortés, et sur celles de ces épines qui se rapprochent le plus du sommet, naissent comme sur un épi, plusieurs fleurs de couleur rouge.

ALHENNA. BOT. *V.* HENNÉ.

ALIBE. *Alibum*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par Lesson, avec les caractères suivants : calathide radiée; des fleurs nombreuses et régulières au centre; des fleurs ligulées et femelles, disposées sur un seul rang à la circonférence; écailles de l'involucre, imbriquées et subulées; réceptacle hispide : fimbrilles membraneuses, subulées; corolles glabres; celles du disque régulières, glabres, à cinq lobes linéaires, plus courts que le tube; celles du rayon en languettes linéaires, entières au sommet; aigrettes du disque disposées sur deux rangs : les extérieures coroniformes, les intérieures, à plusieurs soies; les aigrettes du rayon sont placées sur un seul rang, coroniformes et dentées. On n'en connaît qu'une seule esp.; elle est de l'Amérique équinoxiale.

ALIBERTIE. *Alibertia*. BOT. G. de la fam. des Rubiacées, établi par Richard qui lui donne pour caractères : fleurs unisexuelles par avortement incomplet; calice tubuleux, à cinq dents; corolle tubuleuse, allongée, à limbe étalé, divisé en cinq lobes ovales-aigus; cinq étamines presque sessiles, insérées sur les bords du tube, avec leurs anthères linéaires, incluses; style simple, terminé par un stigmate à cinq divisions linéaires. Baie globuleuse, déprimée, à cinq loges, renfermant plusieurs graines entourées d'une pulpe molle. Une seule esp. formant un arbuste à feuilles opposées, coriaces; à fleurs solitaires au sommet des rameaux. De la Guyane française.

ALIBOUFIER OU ALIGOUFIER. BOT. *V.* STYRAX.

ALICKI YK. MOLL. *V.* ALYKRUIK.

ALICORNE. MAM. S. de Rhinocéros.

ALIDRE. REPT. Esp. du G. Couleuvre.

ALIEKRUK. *V.* ALYKRUIK.

ALIFANUS. *V.* RHEXIE.

ALIME. *Alima*. CRUST. Fam. des Bicuirassés, ordre des Stomapodes. Ce G., dont la création appartient à Leach, a le premier article des pédicules oculaires beaucoup plus long que le suivant, grêle et cylindrique, le corps assez étroit et allongé, les bords du bouclier presque droits ou peu dilatés, son milieu caréné longitudinalement, chacun de ses angles formant une épine, dont les deux postérieures plus fortes. Le type de ce G. est l'*A. hyalina*, Latr.

ALIMENTS. Tout ce qui a vie, s'accroît, se développe, a besoin d'Aliments. Ce mot désigne une substance qui, introduite dans les corps vivants, peut, en partie, s'identifier avec leurs organes, les nourrir, les accroître, et les réparer. Les Aliments varient selon les corps organisés qui les consomment et les absorbent. Les plantes se nourrissent d'air et d'eau. L'air, pour servir à la végétation, doit contenir du gaz acide carbonique; l'eau doit être chargée de débris de corps organisés. Telle est la nourriture ordinaire des Végétaux : mais il est rigoureusement possible d'en faire croître avec de l'eau seule, avec de l'eau parfaitement pure, par l'intervention de l'air et de la chaleur : les expériences de Halles en sont la preuve. Ces Végétaux que l'eau seule a nourris, servent à leur tour à nourrir une partie des Animaux, et celle-là fournit des aliments à l'autre. C'est ainsi que tout se lie et s'enchaîne dans la nature. Sans eau point de plantes ni d'Animaux herbivores; sans herbivores point d'Animaux carnassiers; sans eau, point de vie. Ainsi l'on voit les trois règnes se prêter d'utiles et de mutuels secours : l'inorganique fournit les premiers et les plus simples matériaux de la vie; les corps organisés, en revanche, se détruisent et se décomposent; ils agrandissent le règne inorganique qu'ils avaient momentanément abandonné; ils retournent vers leur source; ils redeviennent éléments. Voilà comme la matière se transforme perpétuellement, comme elle revêt la vie pour la quitter, la reprendre et la perdre : voilà le cercle éternel de l'univers. En étudiant les divers Aliments, on peut s'apercevoir qu'à l'exception de l'air et de l'eau, ils sont tous fournis par des corps organisés, de sorte que les débris de la vie servent de nouveau à l'allumer et à l'entretenir. On observe aussi que les corps organisés les plus simples en alimentent de plus complexes, et qu'il existe une série continue entre les substances alimentaires comme entre les corps qui s'en nourrissent. C'est dans ce sens, et dans ce sens seulement, que pourrait s'entendre le système de Lamarck, lequel fait naître les Animaux les uns des autres, selon l'ordre de leur complication organique.

Ainsi les Aliments commencent à l'air et à l'eau, ils finissent aux Animaux herbivores. Au delà de ces limites, les corps sont incapables de servir d'Aliments. Les carnassiers (et cette règle générale souffre bien peu d'exceptions), les carnassiers sont les seuls êtres vivants qui soient impropres à en nourrir d'autres. Leurs chairs sont trop putrescibles, leur décomposition est trop rapide. La matière va toujours s'animant et s'organisant depuis les plantes jusqu'à ces Animaux; arrivée là il semble qu'elle ne puisse aller plus loin : mais elle passe brusquement d'une extrémité à l'autre; elle se décompose par la putréfaction; elle se dépouille de la vie et redevient simple et brute comme auparavant. C'est ainsi que les extrêmes se touchent et se confondent.

Les Minéraux sont également impropres à servir à la nutrition; ils fournissent beaucoup de médicaments et de poisons, mais jamais d'Aliments. Voici quelle est la différence des objets que ces mots désignent : les Aliments sont des substances altérables par l'action des organes qui se les approprient et s'en imprègnent; les médicaments agissent sur les organes dont ils changent

ou modifient l'action; les poisons attaquent la vie elle-même et l'éteignent. Mais, selon chaque espèce d'Animaux et diverses autres circonstances, telle substance alimentaire peut devenir poison, et tel poison un Aliment. Ainsi l'Opium, qui pour nous est un médicament et quelquefois même un poison, est devenu pour quelques Orientaux une substance presque alimentaire. L'Aloës n'est qu'un purgatif pour les Hommes, il est un véritable poison pour plusieurs carnassiers. Pallas assure que les Hérissons mangent abondamment des Cantharides sans qu'ils en paraissent incommodés. Souvent les Abeilles se nourrissent et composent leur miel avec les sucs de plantes vénéneuses et malfaisantes. La Chenille d'un Sphinx se délecte avec le lait âcre et vénéneux du Tithymale, etc.

Plus les Animaux sont jeunes, forts et actifs, plus ils s'accroissent et se développent, et plus ils éprouvent le besoin d'Aliments. De plusieurs individus exposés à une abstinence absolue, les plus jeunes périssent les premiers. L'histoire de la navigation et de la guerre en offre de douloureux exemples : on se souvient des détails horribles du siége de Jérusalem par Titus encore jeune, qui alors était la terreur des Juifs, qui depuis devint l'amour du genre humain.

Les Aliments sont toujours appropriés au degré de vie et d'organisation : à la graine placée dans le sein de la terre, il suffit d'un peu d'humidité pour germer et devenir plante. Le fœtus des Vivipares renfermé dans la matrice, y puise le premier Aliment qui le fait s'accroître; il y trouve du sang tout préparé. Après la naissance, au lieu de sang c'est du lait, espèce de chyle ou d'Aliment pur, qui n'exige que de légères modifications pour se convertir en la substance du nouvel être.

Le besoin d'Aliments se fait moins vivement sentir pendant le sommeil et le repos prolongés. On connaît des Animaux qui emploient six mois d'abstinence et d'assoupissement pour dépenser un embonpoint, fruit de six autres mois de travail et d'intempérance. Nous voulons parler des Animaux qui hivernent, des Loirs, des Marmottes, des Ours et des Blaireaux. Il est des Hommes oisifs qui divisent leurs jours comme les Marmottes leurs années.

Si les Aliments doivent être appropriés au degré et à l'espèce d'organisation, l'organisation, à son tour, varie selon les Aliments dont elle est le produit. On peut, jusqu'à un certain point, juger de l'organisation par les Aliments, comme des Aliments par l'organisation. Cuvier, qui a fait de ce principe les plus heureuses applications, lui a aussi donné les plus judicieux développements.

ALIMOCHE. OIS. Esp. du G. Catharte.

ALINA. BOT. Fam. des Onagrées. G. fort obscur, établi par Adanson, et auquel il donne pour caractères : des fleurs disposées en épis axillaires; un calice disépale; une corolle dipétale; une capsule bivalve, renfermant une seule graine sphérique : les feuilles sont alternes.

ALIPATA. BOT. Arbre des Philippines, réputé très-vénéneux, qui croît aux bords de la mer, dont le suc est laiteux, et qui pourrait bien être l'*Excœcaria*.

ALIPÈDES. MAM. Dans sa *Zoologie analytique*, Duménil donne ce nom aux Cheiroptères.

ALISE OU ALYZE. BOT. N. du Fruit de l'Alisier.

ALISIER OU ALIZIER. *Cratœgus*. BOT. Divers Arbres et Arbrisseaux appartenant à la première section de la fam. des Rosacées, Pomacées de Richard père, forment ce G. dont les limites ne sont pas, jusqu'ici, tracées avec précision; les esp. qui en font partie, suivant quelques auteurs, étant portées par d'autres dans les G. voisins *Mespylus*, *Sorbus*, etc., nous suivrons ici un travail récent et recommandable, celui de J. Lindley, qui a publié (vol. XIII des Trans. de la Soc. Lin.) des observations sur le groupe des Pomacées, où il a fixé les limites des G. qui le composent en en admettant quelques nouveaux. — Le G. *Cratœgus* de Linné, de Thunberg et de quelques autres botanistes est séparé en plusieurs, savoir : *Photinia*, *Chamœmeles*, *Raphiolepis*. Le G. Alisier, qui renferme plusieurs esp. de Mespylus de Smith et de Willdenow, de Pyrus même, a pour caractères : un calice à cinq dents plus ou moins aiguës, cinq pétales étalés et arrondis, un ovaire creusé de deux à cinq loges, des styles glabres; le fruit est une pomme ou mélonide, selon Richard, charnue, oblongue, fermée supérieurement par les dents du calice persistant ou par un disque épaissi. Les Alisiers ainsi caractérisés sont des Arbrisseaux épineux, habitant l'Europe, l'Amérique sept., le nord de l'Afrique et les régions tempérées de l'Asie. Leurs fleurs, disposées en cimes terminales, étalées, sont accompagnées de bractées subulées et caduques. Les feuilles, toujours vertes et presque entières dans quelques esp., sont, dans les autres, caduques et à contours anguleux. De là, deux sections dans lesquelles on peut distribuer toutes ces esp., dont le nombre doit être porté à vingt-quatre environ. Quelques-unes, indigènes, doivent principalement attirer notre attention.

A. ANTI-DYSSENTÉRIQUE. *C. torminalis*, L. Arbre de nos forêts, dont l'écorce astringente était autrefois employée en médecine ; le bois l'est encore en menuiserie.

A. AUBE-ÉPINE. *C. Oxyacantha*, L. Cet Arbrisseau, si connu sous les noms d'*Aube-épine*, d'*Épine de Mai*, d'*Épine blanche*, ou simplement de *Mai*, est l'ornement printanier de nos haies, qu'il parfume; ses rameaux sont nombreux, diffus, armés de fortes épines; ses feuilles sont alternes, vertes lisses des deux côtés, à lobes profonds, un peu pointus et divergents. Ses fleurs, blanches ou roses dans une variété, exhalent une odeur suave.

A. AZEROLIER. *C. Azarolus*, L. Il atteint trente pieds de hauteur, et ses fruits gros, arrondis, de couleur rouge ou jaunâtre, pulpeux et d'une saveur agréable, connus sous le nom d'*Azeroles*, se mangent dans les contrées méridionales. L'Azerolier est assez généralement cultivé.

A. BUISSON ARDENT. *Mespylus Pyracantha*, L. Arbuste ainsi nommé à cause de la couleur écarlate de ses fruits, qui sont petits, ovoïdes et en nombre considérable.

ALISMA. BOT. Les caractères de ce G., qui forme le type de la nouvelle fam. des Alismacées, et que Linné a rangé dans l'Hexandrie Polygynie, sont les suivants : calice à six divisions profondes, trois intérieures péta-

loïdes, trois extérieures vertes et caliciformes; ordinairement six étamines, rarement plus; pistils très-nombreux, réunis en tête au centre de la fleur, se changeant en autant de petites capsules uniloculaires, renfermant une ou deux graines. Ce G. se compose d'une dizaine d'esp. dont cinq habitent la France ou les différentes contrées de l'Europe; deux croissent dans l'Amérique sept., une dans l'Amérique mér., et une autre en Guinée.

A. PLANTIN D'EAU. *A. Plantago*, L., vulgairement appelé Fluteau; c'est une belle pl., qui croît abondamment sur les bords des étangs, des ruisseaux et dans les fossés. On a récemment proposé sa racine, réduite en poudre, comme un remède infaillible contre la rage, mais ce remède, tiré d'un Végétal sans odeur et sans saveur, ne paraît pas aussi efficace qu'on l'avait d'abord prétendu.

L'*A. Damasonium*, L., forme aujourd'hui le G. Damasonium.

Mathiole et Jean Bauhin, ont appliqué le nom d'Alisma à des pl. fort différentes de celles qui le portent aujourd'hui, telles sont l'*Arnica montana*, L. et le *Senecio poria*, L.

ALISMACÉES. BOT. Dans son *Gen. Plant.*, Jussieu avait réuni, dans la famille des Joncs, un grand nombre de G. de pl. Monocotylédones, fort différents les uns des autres; plusieurs sont devenus les types de diverses fam. distinctes. Richard père en a formé d'abord une nouvelle sous le nom d'*Alismacées*, dans laquelle demeurent les G. *Alisma*, *Damasonium* et *Sagittaria*. Voici les caractères de cette fam. : le calice est à six divisions profondes, dont trois intérieures, pétaloïdes et caduques; les étamines, au nombre de six, ou quelquefois plus, sont insérées au calice : le nombre des pistils varie de six à trente; ils sont uniloculaires, et renferment un ou deux ovules dressés et pariétaux; les fruits sont autant de petites capsules indéhiscentes; les graines renferment un embryon dépourvu d'endosperme, souvent recourbé en forme de fer à cheval. Les Alismacées sont des pl. herbacées, vivaces, qui se plaisent sur le bord des ruisseaux et des étangs; leurs feuilles sont simples.

ALISMOIDES. BOT. Fam. établie par Ventenat (Tab. du Règne Vég. T. II, pag. 157), dans laquelle il a placé, d'après les observations de Gærtner, tous les G. de la fam. des Joncs de Jussieu, dépourvus d'endosperme. Depuis, Richard père a de nouveau partagé la fam. des Alismoïdes de Ventenat en trois fam., les Alismacées, les Butomées et les Juncaginées.

ALISMORKIS. BOT. G. d'Orchidées, proposé par Du Petit-Thouars, dans son travail important sur cette famille.

ALISPHÆRIE. *Alisphæria*. BOT. G. nouveau de la Cryptogamie, institué dans la fam. des Algues par Turpin qui lui donne pour caractères : des filets rameux, gélatinoso-cartilagineux, continus, libres, non colorés, portant sur les côtés de nombreux globules, dont deux enlevées à l'ancien G. *Lepravin* d'acharus : L. *muscorum*, L. *antiquitalis* et une nouvelle *A. flavovirens*.

ALISSE. BOT. *V.* ALYSSON.

ALITRONC. *Alitruncus*. INS. Kirby emploie ce mot pour désigner le segment postérieur du tronc des insectes, celui auquel l'abdomen est attaché, qui porte les ailes, ainsi que les deux paires de pattes postérieures.

ALIXIA. BOT. Écorce aromatique, répandue dans le commerce, et qui ressemble à la cannelle blanche; l'odeur qu'elle exhale, se rapproche de celle du mélilot. On l'obtient d'un grand arbre de l'île de Java, que l'on présume appartenir à la fam. des Apocynées.

ALIZARINE. Nom donné au principe colorant de la Garance. *V.* ce mot.

ALIZÉS. MÉTÉOR. Vents réguliers, qui, entre les Tropiques, soufflent de l'est vers l'ouest; ils sont la conséquence mécanique de la constante présence, au-dessus des régions équatoriales, du soleil qui dilate les couches d'air, à mesure qu'elles se présentent à son influence par le mouvement de la terre; ces couches retombent alors au nord et au sud, vers les pôles, d'où reviennent les couches d'air froid, lesquelles, n'ayant qu'une vitesse de rotation très-petite, en raison du parallèle d'où elles viennent, passent successivement à d'autres parallèles, dont la vitesse de rotation d'occident en orient est beaucoup plus grande, de sorte qu'elles ne tournent pas aussi vite que les points de ces parallèles, et choquent en sens inverse, c'est-à-dire d'orient en occident, avec tout ce qui leur manque de vitesse, les obstacles situés dans ces parages.

ALK. OIS. S. de Pingouin.

ALKALI VOLATIL. S. d'Ammoniaque.

ALKALIS. Nom donné aux bases salifiables, jouissant de la propriété de verdir les couleurs bleues végétales, de s'unir aux Acides, et de former, avec eux, des sels; de se combiner avec les huiles pour former des composés mixtes appelés Savons; de dissoudre et désorganiser les matières animales, etc., etc. Ils ont, en général, une saveur urineuse, âcre, brûlante, caustique; ils sont plus ou moins solubles dans l'Eau, dans l'Alcool, etc.

Les anciens chimistes n'admettaient que trois Alkalis : la Soude, la Potasse et l'Ammoniaque; on leur a successivement adjoint la Chaux, la Strontiane et la Baryte qui, pendant longtemps, avaient été regardées comme des Terres. Les belles découvertes de Davy et de Gay-Lussac ont prouvé que la Soude, la Potasse, la Chaux, la Strontiane et la Baryte, *V.* ces mots, ne sont que des états particuliers d'autant de bases métalliques, et Berthollet avait démontré précédemment que l'Ammoniaque est un composé d'Hydrogène et d'Azote. Conséquemment de ces six substances, considérées autrefois comme bases Alkalines élémentaires, cinq ont dû prendre un rang nouveau dans la classification méthodique des corps; en revanche elles ont été remplacées par un assez grand nombre de substances nouvelles que, jusqu'à présent, tout fait présumer être de véritables Alkalis, tels qu'on les caractérisait autrefois, ou du moins des Alcaloïdes; elles sont presque toutes extraites des matières végétales; et même, à mesure que quelqu'une d'entre elles, jouissant d'une propriété particulière bien évidente, est soumise à l'analyse, on est certain d'y découvrir un principe Alkalin particulier. C'est ainsi que des chimistes, d'une grande réputation, ont fait successivement connaître la Morphine, la Strychnine, la Brucine, l'Atropine, la Daturine, la Vératrine, la Delphinine, l'Hyoscyamine, la Pipérine, l'Émétine,

la Cinchonine, la Quinine, etc. Toutes ces bases sont-elles destinées à grossir la liste déjà trop nombreuse des corps particuliers résultant des découvertes récentes, ou bien ne sont-elles que des modifications d'un principe unique? C'est un problème dont les travaux de nos chimistes pourront donner vraisemblablement bientôt la solution.

ALKANA. BOT. S. de Henné.

ALKEKENGE OU ALKEKENGÈRE. BOT. S. de Physalis.

ALKER. OIS. *V.* ALCK.

ALKERMÈS. INS. *V.* KERMÈS.

ALKIBIADION. BOT. S. de Buglosse.

ALKITRAN OU KITRAN. N. d'une Résine tirée du Cèdre par incision ou par enlèvement de l'écorce.

ALKOOL. *V.* ALCOOL.

ALLAGITE. MIN. *V.* MANGANÈSE CARBONATÉ et HYDRATÉ.

ALLAGOPTÈRE. *Allagoptera.* BOT. G. de la fam. des Palmiers, Monœcie Monadelphie, L., qui vient d'être récemment proposé par Nees d'Essenbeck. Caractères : fleurs monoïques; les mâles ont un calice trisépale, une corolle tripétale; les étamines, au nombre de quatorze, ont leurs filaments soudés, et leurs anthères libres; dans les fleurs femelles, les enveloppes florales sont plus grandes; l'ovaire est surmonté d'un stigmate cunéiforme trifide; le fruit est une drupe monosperme. La seule esp. connue porte le nom de *A. pumila;* mais dans la relation du voyage du prince de Neuwied, vol. I, p. 667, on la désigne sous le nom de Cocos de Guriri. Ses feuilles sont pinnées, avec leurs folioles rapprochées.

ALLAHONDA. BOT. Végétal grimpant de Ceylan, que, d'après l'examen de ses graines, Gærtner soupçonne être une Grenadille. A l'exception du *Passiflora mauritiana*, on ne connaissait encore aucune pl. de ce genre dans l'ancien monde; les *Modecca* de Rhéede (*Hort. Malabar.*), plantes également indiennes, pouvaient seules convenir, en Asie, à la fam. des Passiflorées.

ALLAITEMENT. Les Mammifères naissant, de même que l'Oiseau qui sort de sa coque, ne sont ni assez forts ni assez développés pour pouvoir se passer des soins de leur mère : les uns et les autres ont besoin d'être réchauffés et nourris; et soit que la mère leur présente la mamelle, leur apporte la béquée ou les mène à la curée, ils ne peuvent se passer de ses soins. Les Mammifères seuls pourvus de mamelles, seuls aussi allaitent leurs petits. La Femme et les Singes, qui portent leurs mamelles sur la poitrine, sont obligés de saisir leur nourrisson et de l'élever jusqu'à leur sein. Chez les autres Mammifères, les petits vont eux-mêmes chercher l'organe nourricier.

Quelque temps avant l'accouchement, la nature se prépare à fournir à l'entretien du nouvel être. Les mamelles de la mère se gonflent; les fluides y affluent, et déjà souvent il se fait un commencement de sécrétion, d'abord limpide et séreuse, puis totalement lactescente et qui dure encore quelque temps après l'accouchement. Il existe, sur cette première sécrétion, un préjugé dont on a peine encore à s'affranchir. Plusieurs personnes croient que ce premier lait, connu sous le nom de *Colostrum*, est nuisible au jeune Animal qu'on se garde, en conséquence, de laisser approcher de sa mère tant que dure cette sécrétion : méthode qui ne peut être que nuisible à la mère et à l'enfant, en déterminant souvent l'engorgement des mamelles dans la première, et en retardant la sortie du *Meconium* dans le second.

La durée de l'Allaitement varie selon chaque espèce; elle est, en général, en raison de la lenteur de l'accroissement, comme de la durée de la vie et de la gestation; et, sous ce triple rapport, celle de la Femme est une des plus longues. Tant que dure l'allaitement, la Femme, à quelques exceptions près, ne voit pas ses menstrues, et les Animaux n'entrent ni en chaleur ni en rut; si, durant cette sécrétion, ils sont fécondés, leur lait diminue de quantité, s'altère et devient souvent nuisible au nourrisson : ce qui fait un devoir, et devient l'intérêt et de la mère et de sa progéniture, de ne pas permettre l'approche du mâle aux femelles qui allaitent encore. Les travaux forcés comme les peines morales suppriment, diminuent ou altèrent la sécrétion laiteuse; tandis qu'une nourriture saine et abondante, la tranquillité d'âme et la gaieté la rendent abondante et placent la mère et le nourrisson dans les conditions les plus favorables.

Les Sarigues, les Kanguroos nous offrent une particularité bien remarquable. Peu de temps après la conception, le produit de l'accouplement sort du sein de sa mère sous la forme d'un corps à peine visible, passe dans la bourse que cette mère porte sous le ventre, s'unit à un des mamelons que renferme cette bourse, y croît et se développe, embrassant, avec sa langue, le mamelon qu'il n'abandonne que lorsqu'il est assez fort pour sortir de cette bourse hospitalière, où il se réfugie au moindre danger, et où il trouve, pendant longtemps encore, la seule nourriture qui convienne à sa faiblesse.

L'Allaitement étant commun à tous les Mammifères, est un caractère par lequel Linné fut averti que les Cétacés étaient déplacés parmi les Poissons, où leur figure extérieure les avait fait comprendre par l'antiquité superficielle; il replaça à leur rang, dans l'ordre de la nature, ces Mammifères aquatiques, où le vulgaire, entraîné par une vieille autorité, voit encore des Poissons. Les Cétacés, qui sont munis de mains en forme de nageoires pectorales, allaitent leurs petits au milieu des mers, en les portant et les tenant embrassés contre leur sein.

ALLALITE OU ALALITE. MIN. Var. de Pyroxène, d'une teinte blanchâtre.

ALLAMANDE. *Allamanda.* BOT. G. de la fam. des Apocynées proprement dites, très-voisin du G. Echites dont il diffère par les caractères suivants : calice quinquépartite; corolle en entonnoir, à cinq divisions régulières; cinq anthères sagittées, presque sessiles et saillantes; un seul ovaire supère, entouré d'un disque; un style; stigmate adhérent aux anthères; fruit rond, comprimé, couvert d'épines membraneuses, renfermant un grand nombre de graines lenticulaires et entourées d'une membrane. La seule esp. connue, originaire de l'Amérique mér., est un Arbuste volubile, lactescent, à feuilles verticillées. Ses grandes fleurs jaunes sont portées par des pédoncules qui naissent entre les pétioles et à l'extrémité des rameaux. Ce G. porte, chez Aublet, le nom d'Orélie.

ALLANITE. MIN. CÉRIN d'Hisinger. Minéral d'un noir-brunâtre et d'un éclat vitreux, que l'on a trouvé dans le Feldspath, au Groenland, et à Ridharryttan en Westermanie. Il a d'abord été pris pour une variété de la Gadolinite, à laquelle il ressemble beaucoup par son aspect. Mais il diffère de cette dernière substance, en ce que sa poussière, mise dans l'Acide nitrique légèrement chauffé, n'y perd pas sa couleur et ne s'y résout pas en gelée, soit qu'on emploie l'Acide pur ou étendu d'eau. D'après le résultat de son analyse faite par Thomson, on le regarde aujourd'hui comme une espèce particulière appartenant au genre Cerium. L'Orthite et le Pyrorthite de Berzelius n'en sont que de simples variétés provenant du mélange de quelques principes accidentels. Le nom d'*Allanite* est un hommage rendu par le chimiste anglais au savant qui lui avait fait présent des morceaux soumis à l'expérience. *V.* CERIUM OXYDÉ NOIR.

ALLANTE. *Allantus.* INS. G. de l'ordre des Hyménoptères, établi par Jurine et réuni par Latreille au G. Tenthrède. Jurine (Nouvelle méthode de classer les Hyménoptères) assigne à ce G. les caractères suivants : abdomen sessile ; deux cellules radiales égales ; quatre cellules cubitales inégales : la première petite et arrondie ; la deuxième et la troisième recevant les deux nervures récurrentes, la quatrième atteignant le bout de l'aile ; mandibules à quatre ou à deux dents ; antennes un peu filiformes, composées ordinairement de neuf anneaux, rarement de onze. — Au moyen de leurs antennes, les Allantes peuvent être distingués des Tenthrèdes et Cryptes. On ne les confondra pas non plus avec les Dolères, les Némates, et autres Hyménoptères voisins, qui ne présentent plus le même nombre de cellules. Le G. Allante, établi sur l'inspection de quatre-vingt-huit femelles et de quarante mâles, renferme un grand nombre des Tenthrèdes de Fab., et plusieurs de ses Hylotomes.

ALLANTODIE. *Allantodia.* BOT. Ce G. a été établi par Robert Brown, dans le prodrome de la Flore de la Nouvelle-Hollande. Il appartient à la tribu des Polypodiacées ou Fougères à capsules entourées d'un anneau élastique, et se distingue par les caractères suivants : groupes de capsules allongés, placés le long d'une nervure secondaire ; tégument enveloppant les capsules de toute part, s'insérant, par ses deux bords, à la même nervure, et s'ouvrant vers son milieu par une fente parallèle à cette nervure. — Les Allantodies se rapprochent par leur port des genres *Nephrodium* et *Diplazium ;* par leurs caractères, elles sont plus voisines des *Athyrium,* et surtout des *Cyathea ;* on n'en connaît que trois esp., l'une est le *Polypodium umbrosum,* de l'*Hortus Kewensis :* les deux autres sont décrites par Robert Brown dans l'ouvrage cité ci-dessus et habitent la Nouvelle-Hollande.

ALLANTOIDE. ZOOL. Poche faisant partie des dépendances du fœtus, et qui existe dans la plupart des Mammifères. Elle communique avec la vessie par un canal appelé ouraque et semble destinée à recevoir l'urine de l'animal qui se prépare. L'existence de l'Allantoïde n'est pas démontrée dans l'espèce humaine, où se voit seulement l'ouraque, mais imperforé.

ALLASIE. *Allasia.* BOT. G. de la Tétrandrie Monogynie, L., formé par Loureiro d'un Arbre que ce botaniste observa sur la côte de Mozambique. On ne sait, d'après ce qu'il en dit, à quelle fam. le rapporter ; les caractères qu'il lui assigne sont : un calice tubulé, divisé en quatre lobes, inférieurement caliculé ; la calicule, courte, à cinq divisions ; les étamines ont leur filet épaissi, à anthères bilobées, attachées au sommet du tube du calice intérieur qui fait corps avec un ovaire surmonté d'un style et d'un stigmate : baie charnue, allongée, uniloculaire, remplie de graines répandues dans une pulpe. — La seule esp. est *A. Payos,* dont les baies sont pendantes et d'un rouge tirant sur le brun ; les rameaux sont étalés, les feuilles opposées, digitées et velues ; les fleurs sont terminales réunies plusieurs sur un seul pédoncule.

ALLÉCULE. *Allecula.* INS. G. de Coléoptères hétéromères, de la fam. des Xystropides, établi par Fabricius et dans lequel on place tous les insectes qui offrent pour caractères : antennes insérées sous le bord latéral de la tête, composées de onze articles cylindriques ; labre saillant ; dernier article des palpes maxillaires très-gros et court ; prothorax oblong ; corps et élytres allongés ; premier article des tarses grêle, filiforme et plus long que les deux suivants réunis, le troisième des quatre antérieurs pas sensiblement bilobé, avec des pelottes peu sensibles en-dessous.

ALLÉLO. BOT. S. de Morelle noire.

ALLÉLUIA. BOT. Esp. du G. Oxalide.

ALLÉMARON. BOT. S. de *Ficus religiosa.* *V.* FIGUIER.

ALLIAGE. MIN. On donne ce nom à la combinaison de plusieurs métaux. Rarement un alliage offre quelque point de ressemblance avec l'un ou l'autre des métaux qui ont servi à le former ; le cuivre et le zinc, par exemple, dont l'un est rouge et l'autre gris-bleuâtre, donnent naissance à un composé jaune qui est le laiton. L'or et l'étain, qui jouissent tous deux d'une ductilité plus ou moins grande, forment un alliage très-fragile. Les alliages où le mercure domine, prennent le nom d'amalgame. Ces composés se trouvent assez fréquemment dans la nature.

ALLIAIRE. *Alliaria.* BOT. Adanson, dans ses fam. des pl., a formé un G. sous ce nom, de l'*Erysimum Alliaria,* L., Crucifères, Tétradynamie siliqueuse, L. Ce G. ne diffère guère du G. Vélar. Ses fleurs sont constamment blanches, son calice est ouvert et non tubuleux, et sa silique, à peine tétraèdre, est très-allongée. De Candolle rapporte à ce G. deux esp. : l'*A. vulgaris* (*Erysimum,* L., *Hesperis,* Lamk.), très-commune en Europe, remarquable par l'odeur alliacée de ses feuilles ; l'*A. brachycarpa,* originaire de l'Ibérie asiatique, qui est le *Raphanus rotundifolius* de la Flore du Caucase.

ALLIGATOR. REPT. Esp. du G. Crocodile, que Cuvier a fait type d'un sous-genre distinct, sous le nom de Caïman, et dans lequel il a réuni tous les crocodiles de l'Amérique. *V.* CROCODILE.

ALLIONIE. *Allionia.* BOT. Linné, et d'après lui presque tous les botanistes, ont réuni les G. *Allionia* et *Wedelia* de Lœfling dans un seul G. auquel ils ont conservé le premier de ces noms. Les Allionies sont des herbes à feuilles opposées ; les fleurs, entourées d'un

involucre et portées par un pédoncule commun, naissent par trois, dans les aisselles et aux extrémités des rameaux. Dans l'*A. violacea*, l'involucre est monophylle, en cloche et à cinq dents, il est au contraire composé de trois folioles dans l'*A. incarnata* qui est le Wedelia de Lœfling. Chaque fleur présente un calice coloré, à quatre divisions irrégulières, quatre étamines et un seul style. Le fruit est un akène entouré de la base persistante et endurcie du calice. Ce G. paraît propre à la zone torride de l'Amérique, car il est douteux que les esp. mentionnées par Michaux et Pursh, pour l'Amérique sept., soient de véritables Allionies.

ALLIOUINE. OIS. S. de Mésange bleue.

ALLIUM. BOT. S. latin d'Ail. *V.* ce mot.

ALLO-CAMELUS. MAM. S. de Chameau lama.

ALLOCARPE. *Allocarpus*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, dont le caractère est d'avoir un involucre hémisphérique, composé d'écailles imbriquées; un réceptacle garni de paillettes; les fleurons du disque tubuleux et hermaphrodites; ceux du bord en languette et femelles; les fruits du centre sont couronnés de petites paillettes, ceux du bord comprimés et nus. La seule esp. connue a été trouvée près de Caracas. C'est une herbe à feuilles opposées et entières, à fleurs jaunes, disposées en corymbe aux extrémités et dans les aisselles des rameaux.

ALLOCÈRE. *Allocerus*. INS. G. de la fam. des Buprestides, Coléoptères pentamères, dont les caractères les plus saillants sont : tête petite avec le front enfoncé; antennes fusiformes; premier article renflé, le deuxième très-petit, arrondi; corselet bombé, carré, beaucoup plus large que la tête, échancré sur ses bords; écusson triangulaire, un peu arrondi; élytres allongées, bombées, parallèles, rétrécies et arrondies postérieurement; pattes grêles; cuisses assez courtes; penultième article des tarses dilaté. On trouve ces insectes à Cayenne et dans les autres contrées équatoriales de l'Amérique du sud.

ALLOCHROITE. MIN. Var. de Grenat compacte; d'un blanc-verdâtre ou tirant sur le rougeâtre et la couleur de paille; à texture feuilletée; à cassure imparfaitement couchoïde; opaque, à peine translucide sur les bords; dure, faisant feu au briquet, mais ne rayant pas le verre; infusible sans addition; elle a été découverte par d'Andrada, dans une mine de fer, à Virums près de Drammen en Norwège. Sa composition est à peu près la même que celle de la Mélanite.

ALLODAPÉ. INS. G. d'Hyménoptères de la fam. des Mellifères, institué par Lepelletier-St.-Fargeau, qui lui donne pour caractères : antennes filiformes, peu brisées, de douze articles dans les femelles et de onze dans les mâles : le premier long, le second court, les autres égaux; labre aussi long que large; mandibules étroites, pointues; palpes courts, de quatre articles; trois petits yeux lisses; corselet convexe; écusson mutique, abdomen moyen, un peu cylindrique, composé de cinq segments, outre l'anus; pattes courtes; jambes antérieures munies d'une seule épine à leur extrémité, les quatre postérieures de deux; crochets des tarses bifides; une cellule radiale, ovalaire, aux ailes supérieures et trois cellules cubitales : la première plus grande que la deuxième, celle-ci rétrécie vers la radiale, recevant les deux nervures récurrentes, la troisième atteignant presque le bout de l'aile. Ce G. se compose de plusieurs esp. du cap de Bonne-Espérance.

ALLŒATHEROS. BOT. *V.* GYMNOPOGON.

ALLOISPERME. *Alloispermum*. BOT. Nom donné par Willdenow à un G. de pl. découvert par Humboldt et Bonpland et caractérisé de la manière suivante : fleurs radiées; demi-fleurons peu nombreux; involucre hémisphérique, imbriqué; réceptacle garni de paillettes; fruit central surmonté d'une aigrette composée de filets sétacés; fruit marginal, dépourvu d'aigrette.

ALLOPHANE. MIN. Var. d'Alumine hydratée, considérée par Stromeyer comme espèce. Elle est composée de : Silice 24; Alumine 31; Eau 45. On la trouve en noyaux translucides ou opaques, jaunes ou blancs, dans la craie à Schnéeberg; aux environs de Beauvais, etc., etc.

On a nommé Allophane de Firmi une substance concrétionnée, légèrement translucide, devenant opaque et blanchissant à l'air, happant à la langue et pesant spécifiquement 1,76. Son analyse, par Guillemin, a donné : Silice 24; Alumine 40; Eau 35; Acide sulfurique 0,65; Chaux 0,35. Cette substance ne diffère de l'Allophane de Gœrfenthal, que par la quantité d'eau; mais il est possible que cela tienne à une décomposition préalable. Elle se trouve dans les houillères de Firmi, en France.

ALLOPHYLLE. *Allophyllus*. BOT. *V.* ORNITROPHE.

ALLOPTÈRES OU CATOPODES. POIS. Nom donné par Duméril aux nageoires abdominales des Poissons.

ALLOSORUS. BOT. S. de Cheilanthes.

ALLOUATA. MAM. *V.* ALOUATE.

ALLOUCHIER. BOT. S. d'Alisier.

ALLOUIA. BOT. N. de la Pomme-de-terre, dans certaines contrées de l'Amérique.

ALLUGAS. BOT. Esp. du G. Hélénie.

ALLUVION. GÉOL. Produit de l'accumulation de parties solides, d'abord transportées et roulées par des fleuves ou d'autres cours d'eau, puis déposées dans des lieux où la marche de ces eaux se ralentit. Les terrains d'Alluvion font partie des terrains de transport. Sous le premier titre, on comprend particulièrement et les sols modernes, dus visiblement aux atterrissements formés à l'embouchure ou sur les rives des cours d'eau actuels, et ceux plus anciens auxquels l'analogie de nature porte seule à attribuer une cause semblable. Les géologues ont divisé les terrains d'Alluvion en anciens et en modernes, en Alluvions de montagne et de plaine, etc.

ALMACIGO. BOT. S. de Gomart gommier.

ALMAGRA OU ALMAGRO. MIN. Sorte d'Argile rougeâtre, ocreuse, qui se réduit en poudre impalpable; elle est usitée dans l'Inde et dans l'Orient en guise de fard. Les Arabes ont enseigné aux Espagnols l'usage de l'Almagra, dont ceux-ci ont conservé jusqu'au nom. On en trouve d'une qualité supérieure par son homogénéité au lieu nommé Almazarron dans le royaume de Murcie. C'est de là qu'on transporte cette poudre rouge dans toute la péninsule ibérique, où l'on s'en sert pour polir les glaces et l'Acier, donner au Tabac pulvérisé, appelé Tabac d'Espagne, cette couleur qui le caracté-

rise, nettoyer l'argenterie et les ustensiles de cuisine, former la base de certaines couleurs à l'huile, et même épaissir et teindre la sauce de certains mets, concurremment avec du Piment réduit comme cette substance en poudre impalpable, et mêlé par moitié avec elle.

ALMANDINE. MIN. *V.* ALABANDINE.

ALMÉIA. MOLL. S. de Patelle.

ALMÉIDÉE. *Almeidea.* BOT. G. de la fam. des Rutacées, Pentandrie Monogynie, L., créé par St.-Hilaire pour cinq ou six pl. nouvelles qu'il a observées au Brésil. Il lui assigne pour caractères : un calice très-petit à cinq divisions; cinq pétales beaucoup plus longs que les divisions du calice, égaux, droits et onguiculés; cinq étamines alternant avec les pétales, à filaments aplatis et garnis de barbes au delà de la moitié de leur longueur; anthères linéaires, bifides à la base; un nectaire, en forme de gobelet, entourant l'ovaire qui est surmonté d'un style à stigmate formé de cinq lobes obtus; fruit consistant en cinq carpelles renfermant chacun deux ovules réniformes. Les Alméidées sont de petits Arbrisseaux à feuilles simples, éparses, pétiolées, couvertes de petits points glanduleux, noirâtres; les fleurs sont réunies en grappes.

ALMEJA. MOLL. N. vulg. de la Moule commune.

ALMENDRAL. BOT. S. d'Amandier.

ALMENDRON. BOT. *V.* ATTALIA.

ALNOM. OIS. S. d'Autruche.

ALO. OIS. N. vulg. de l'Ara macao.

ALOCHAVELLO. OIS. S. de Scops. *V.* CHOUETTE-HIBOU.

ALOCHO. OIS. S. de Chouette-Hulotte.

ALOES. *Aloë.* BOT. G. de la fam. des Asphodélées, Hexandrie Monog. L. Le calice est monosépale, tubuleux, presque cylindrique, à six divisions peu profondes; les six étamines sont insérées à la base du calice; le stigmate est trilobé; le fruit est une capsule trigone, triloculaire; chaque loge renferme plusieurs graines membraneuses sur les bords. Les Aloës se rapprochent beaucoup des Agavés par leur port. Leurs feuilles sont épaisses, charnues, réunies à la base de la tige ou de la hampe, qui se termine par un épi de fleurs allongées. Les esp. sont très-nombreuses et croissent toutes dans les régions chaudes du globe, particulièrement au cap de Bonne-Espérance et dans l'Inde. La singularité de leur port, la beauté des fleurs de quelques-unes, les font cultiver dans nos serres, où se sont développées une grande quantité de variétés qui rendent l'étude de ce G. fort difficile.

On retire de certains Aloës un suc concret extracto-résineux de couleur brune foncée, d'une amertume très-prononcée, employé en médecine sous les noms d'Aloës Sucotrin, Aloës Hépatique et Aloës Caballin. La première sorte, qui est la plus pure, se retire de l'*Aloë succotrina* et de l'*A. spicata;* la seconde, moins pure, provient de plusieurs espèces et en particulier de l'*A. vulgaris*. Quant à l'Aloës Caballin, ainsi nommé parce qu'il n'est employé que par les vétérinaires, c'est le résidu, le marc qui reste dans les chaudières, quand on a préparé les deux autres qualités d'Aloës.

Le bois communément connu sous le nom de *Bois d'Aloës* ou de *Bois d'Aigle,* n'a rien de commun avec les plantes grasses dont il vient d'être question. Voyez, sur ce bois, AGALLOCHE et AQUILAIRE.

Trompées par la ressemblance du *facies*, quelques personnes ont appelé *Aloës Pite,* l'*Agave Americana,* L. Ce nom impropre doit être rejeté.

ALOEXILE. *Aloexylon.* BOT. Nom donné par Loureiro, à un Arbre de la Cochinchine, qu'il croit fournir le vrai bois d'Aloës et qui cependant ne paraît pas être l'Agalloche de Rumph. Il en a formé un G. particulier qui a été adopté par De Candolle dans la fam. des Légumineuses, Décand. Mon. Il lui assigne pour caractères : un calice à quatre sépales aigus, tombants, l'inférieur en faux, recourbé et de près du double plus long que les autres; cinq pétales inégaux, plus longs que le calice; dix étamines distinctes; un ovaire comprimé, recourbé; un style filiforme; une gousse ligneuse, faiblement courbée en faux, renfermant une semence oblongue courbée et arillée. C'est un Arbre à rameaux dressés, à feuilles simples, alternes, lancéolées, très-entières et pétiolées. Il se trouve sur les montagnes très-élevées, qui bordent le fleuve Lavum.

ALOIDE. *Aloidis.* MOLL. Megerle de Mühlfeld a institué ce nouveau G. pour une coquille bivalve décrite et figurée par Chemnitz. Il lui donne pour caractères, des valves inégales, inéquilatérales et triangulaires, avec une forte dent à chacune; il nomme la seule esp. connue, figurée par Chemnitz, *A. guineensis.*

ALOIDES. BOT. S. de Stratiote.

ALOINE. Alkaloïde particulier, récemment obtenu du suc de plusieurs esp. d'Aloës.

ALOLONGA. POIS. *V.* ALALONGA.

ALOMIE. *Alomia.* BOT. G. de la fam des Synanthérées, établi par Kunt, pour une pl. de la Nouvelle-Espagne, qui a tout le port des Agerates, et n'en diffère que par l'absence de l'aigrette.

ALOMYE. *Alomya.* INS. Hyménoptères; G. formé par Panzer aux dépens du G. Ichneumon.

ALONZOA. BOT. G. de la fam. des Scrophulariées, Didynamie Angiospermie, L., créé par Ruiz et Pavon; caractères : calice monosépale, persistant, à cinq divisions profondes, aiguës et étalées; corolle monopétale, irrégulière, renversée, presque rotacée : son limbe est étalé, ses deux divisions supérieures sont courtes et réfléchies, les deux latérales, trois fois plus grandes, sont planes, et enfin, l'inférieure, beaucoup plus grande que toutes les autres, est dressée; étamines didynames, déclinées, de la longueur des divisions latérales de la corolle; anthères cordiformes, rapprochées latéralement, s'ouvrant en deux loges par leur partie supérieure; ovaire surmonté d'un style plus long que les étamines, au sommet duquel est un stigmate bifide; capsule ovoïde, comprimée, toruleuse, biloculaire, bivalve, loculiscide; graines petites, anguleuses. Les Alonzoas sont des pl. herbacées ou sous-frutescentes, ayant la tige anguleuse, ramifiée; les feuilles opposées, pétiolées; les fleurs en longs épis terminaux.

ALOPECURUS. BOT. S. de Vulpin.

ALOPHE. *Alophus.* INS. G. de Coléoptères tétramères, institué par Schonerr, dans la fam. des Curculionides de Latreille. Caractères : trompe un peu épaisse, une fois plus longue que la tête; antennes coudées, de

douze articles, terminées en fuseau; élytres échancrés antérieurement; un écusson distinct; corselet oblong et convexe; cuisses épaisses; jambes arrondies, sinuées dans la partie antérieure et dilatées à l'extrémité; tarses allongés. Le *Curculio triguttatus* de Fabricius est le type du G.

ALOPHORE. INS. G. de Diptères de la fam. des Muscides, détaché des Phasies par Robineau-Desvoydi, qui lui donne pour caractères : face bordée de soies; péristome nu; antennes n'atteignant que la moitié de la longueur de la face; yeux forts rapprochés dans les mâles, qui ont en outre l'abdomen muni en dessous de deux pointes cornées; crochets des tarses grands, arqués à l'extrémité; ailes dilatées; bord extérieur un peu arrondi; première cellule postérieure, fermée, terminée presque en pointe, à pétiole assez long. Panzer et Fabricius se sont trompés en faisant des femelles des Alophores un G. différent; il est vrai qu'il y a si peu de ressemblance, surtout sous le rapport de la coloration des ailes, qu'il n'était guère possible d'éviter cette erreur qu'en observant l'accouplement. — Macquart décrit deux esp. d'Alophores qu'il a observées dans le nord de la France; ce sont des *Phasia* de Latr., *P. subcoleoptrata* et *P. hemiptera*, Gen. 4. 345.

ALOPIAS. POIS. G. formé par Raffinesque aux dépens des Squales, duquel le caractère consiste en deux nageoires dorsales, comme dans la Squatine, mais dont la postérieure est adipeuse ainsi que l'anale, avec cinq ouvertures branchiales de chaque côté, et la queue inégale, fort longue. L'*A. macrourus* est la seule esp. qu'y rapporte son auteur; elle a la queue aussi étendue que le corps, et habite les mers de Sicile.

ALOPYRUM. BOT. *V.* ALEPYRUM.

ALOSE. POIS. Esp. du G. Clupée.

ALOUATES, ALALOUATTES OU ALAOUATTES. MAM. L'une des divisions du grand G. Sapajou, que Cuvier a érigée en sous-genre, parce que les esp. qu'il y range offrent pour caractères distinctifs : une tête pyramidale, dont la mâchoire supérieure descend beaucoup plus bas que le crâne, attendu que l'inférieure a ses branches montantes très-hautes, pour loger un tambour osseux, formé par un renflement vésiculaire de l'os hyoïde, qui communique avec leur larynx, et donne à leur voix un volume énorme et un son effroyable. De là leur nom de Singe hurleur. Du reste, *V.* SAPAJOU.

ALOUCHE. BOT. N. vulg. du fruit de l'Alisier blanc.

ALOUCHI. BOT. Résine odoriférante qu'on obtient du *Laurus Cassia*, L.

ALOUE. OIS. N. vulg. de l'Alouette des champs.

ALOUETTE. *Alauda*. OIS. G. de l'ordre des Granivores dont les caractères sont : bec conique, assez droit et court; mandibule supérieure voûtée, entière, ne dépassant pas l'inférieure; narines placées à la base du bec, ovoïdes, couvertes par de petites plumes dirigées en avant; trois doigts devant et un derrière, entièrement divisés; ongles peu courbés, le postérieur beaucoup plus long que le doigt; première rémige nulle ou presque nulle, deuxième un peu plus courte que la troisième qui est la plus longue; plumes de la nuque assez effilées et souvent susceptibles de se redresser en huppe.

Les Alouettes habitent toutes les parties du globe, et partout elles se font remarquer par leur vigilance et le plaisir qu'elles témoignent à célébrer, dans leurs chants presque continuels, le bonheur de leur existence. Ce n'est pas sans quelque émotion que l'on voit ces Oiseaux s'élever d'un vol perpendiculaire et, pour ainsi dire, sur la mesure cadencée d'agréables accords qui frappent encore l'oreille, longtemps après que l'œil ne distingue plus le chétif Animal qui les fait entendre. Après être restée pendant quelque temps stationnaire, à une certaine hauteur, tout à coup l'Alouette se laisse entraîner rapidement, et retombe près d'une famille qu'elle a laissée à terre, posée mollement sous l'ombrage de quelques épis ou d'une herbe touffue. Son nid, ordinairement placé dans un sillon, entre quelques mottes, est formé de menus brins de paille qu'entourent des feuilles sèches; il renferme quatre à six œufs, en général fort petits, relativement au volume de l'Oiseau. La ponte se renouvelle une et même deux fois l'année; ce qui fait que, malgré les dévastations que les grosses pluies occasionnent dans les couvées, les troupes d'Alouettes sont toujours fort nombreuses. Ces Oiseaux se tiennent presque toujours à terre, la conformation de leurs ongles ne permettant qu'à quelques espèces de se percher sur les arbres ou les buissons; ils se nourrissent de graines, d'herbes tendres et d'insectes. La délicatesse de leur chair les fait rechercher comme petit gibier, et les piéges qu'on leur tend sont souvent l'objet d'une tactique savante. Il est des pays où l'on en prend des quantités surprenantes et d'où on les expédie au loin, pour alimenter les marchés des grandes villes. Les petits Oiseaux de proie en font une destruction d'autant plus grande, que les imprudents chanteurs semblent appeler l'ennemi par leurs mélodieux accents.

ALOUETTE D'AFRIQUE. *V.* SIRLI D'AFRIQUE.

A. FARLOUSE. *V.* PIPIT FARLOUSE.

A. BATELEUSE. *Alauda apiata*, Vieill. Levaill., Ois. d'Afrique, pl. 194. Dessus du corps brun-marron, varié de noir avec le bord des plumes blanc; gorge blanche; poitrine blanche, variée de fauve; ventre orangé.

A. BEC CROISÉ. Var. de l'A. commune.

A. BIFASCIÉE. *A. bifasciata*. *V.* SIRLI BIFASCIÉ.

A. BILOPHE. *A. bilopha*. Tem. pl. color. 244, f. 1. Parties supérieures d'un fauve isabelle; front, côtés du cou, gorge et parties inférieures d'un blanc pur; deux petites huppes noires aux côtés de la tête; une bande sur les deux joues et un collier de la même couleur sur la poitrine; bec cendré; pieds fauves; doigts et ongles très-courts. Taille, cinq pouces. De l'Arabie.

A. BLANCHE. Var. de l'A. commune.

A. DES BOIS. *V.* A. LULU.

A. DE BRUYÈRES. *V.* A. CALANDRE.

A. CALANDRE. *Alauda calandra*. Gmel. Buff. pl. enlum. 363, fig. 2. Parties supérieures d'un cendré roussâtre, tacheté de brun; gorge, ventre et abdomen d'un blanc pur : une grande tache noire de chaque côté du cou; flancs jaunâtres avec des taches lancéolées, brunes, sur la poitrine; rémiges bordées et terminées de blanc; tectrices moyennes terminées par un grand espace blanc; rectrices latérales presque entièrement blanches, les autres terminées par un peu de blanc, à l'exception de celles du milieu; longueur, sept pouces. Cette Alouette ne quitte point les provinces méridionales de l'Europe.

On la rencontre, voltigeant presque toujours isolément, dans le midi de la France, en Italie, en Espagne et dans quelques autres provinces dont elle n'émigre que pour très-peu de temps, et pendant la saison la plus rigoureuse.

A. CALANDRELLE. Bonelli. *Alauda brachydactyla*, Tem. *Alauda arenaria*, Vieill. Tête, cou et dos de couleur isabelle, plus cendrée sur la nuque; gorge et bande au-dessus des yeux blanches; deux ou trois petits points bruns sur les côtés du cou; poitrine et flancs d'un roux clair; ventre d'un brun roussâtre; rectrices extérieures presque blanches; les secondes d'un blanc roussâtre sur la barbe externe, les autres noires, bordées de roux foncé et de roux clair; longueur, cinq pouces six lignes. Elle habite le midi de la France et de l'Europe, ainsi que les côtes septentrionales de l'Afrique où elle émigre; elle se nourrit de graines et d'insectes, et pond quatre à cinq œufs de couleur isabelle.

A. A CEINTURE NOIRE. *V.* A. A HAUSSE-COL NOIR.

A. CENDRILLE. *A. cinerea*, Lath. Parties supérieures cendrées; une calotte bordée de blanc depuis la base du bec jusqu'au delà des yeux; une tache rousse de chaque côté du cou; parties inférieures blanches; grandes tectrices alaires noires; rectrices noires; une tache blanche près de l'extrémité des extérieures.

A. DU CAP. *V.* A. A CRAVATE JAUNE.

A. A CALOTTE ROUSSE, Levaill. Oiseaux d'Afrique, planche 198. Tête rousse avec des traits noirs; parties supérieures grises avec des lignes transversales noirâtres; gorge, poitrine et ventre d'un gris jaunâtre; queue grise avec les rectrices latérales blanchâtres.

A. DES CHAMPS. *Alauda arvensis*, Linn. Gmel. Lath. Alouette ordinaire, Buff. pl. enlum. 363, fig. 1. Tête, cou et dos gris-roussâtres avec le milieu de chaque plume noir; une bande blanchâtre au-dessus des yeux : joues d'un gris brun; gorge blanche; dessous du cou, poitrine et flancs roussâtres avec une tache allongée brune sur chaque plume; tectrices alaires secondaires échancrées et terminées de blanc; rectrices latérales brunes : une longue tache blanche sur l'extérieure et la suivante qui a même le côté presque blanc; longueur, six pouces dix lignes. Le plumage varie quelquefois jusqu'au blanc ou tire sur des teintes noirâtres. Elle habite l'Europe, l'Asie et le nord de l'Afrique; se nourrit dans les champs, de graines et d'insectes, y pond à terre quatre ou cinq œuf gris, tachetés de brun.

A. CHANGEANTE. *V.* A. NÈGRE.

A. CHII. *V.* PIPIT CHII.

A. COCHEVIS. *A. Cristata*, Gmel. Lath. Buff. pl. enlum. 503, fig. 1. — Parties supérieures grises, cendrées, avec des taches longitudinales brunes; une petite huppe de plumes effilées grises, avec un trait noir; gorge blanchâtre; poitrine grisâtre avec des traits noirs; abdomen blanchâtre avec les flancs gris; rémiges noires, bordées de roussâtre ainsi que leurs tectrices; rectrices noirâtres, fauves extérieurement; longueur, six pouces six lignes. Elle habite les chemins et la lisière des champs dans toute l'Europe méridionale, sa ponte consiste en cinq œufs cendrés, tachetés de brun.

A. A COLLIER. *A. Torquata*. Gm. Elle est de la Chine.

A. COMMUNE. *V.* A. DES CHAMPS.

A. COQUILLADE. *A. undata*. Lath. Buff. pl. enl. 662. Var. de l'Alouette des champs.

A. DE COROMANDEL. *A. coromandeliana*. Less.

A. CORRENDERA. *V.* PIPIT CORRENDERA.

A. A CRAVATE JAUNE. *A. capensis*, Lath. Buff. pl. enlum. 504, fig. 2. — Parties supérieures brunes, variées de gris; une plaque orangée, liserée de noir sur la gorge et le haut du cou; abdomen d'un roux orangé; longueur, sept pouces et demi. Elle est commune au Cap.

A. CRÊTÉE, Lath. *V.* A. COCHEVIS.

A. A DOIGTS COURTS. *V.* A. CALANDRELLE.

A. A DOS FAUVE. *V.* PIPIT A DOS FAUVE.

A. A DOS ROUGE *V.* PIPIT A DOS ROUGE.

A. DE GINGI. *A. gingica*, Lath.— Parties supérieures d'un gris bleuâtre; parties inférieures noires; un trait noir sur les côtés de la tête; longueur, quatre pouces six lignes. Des Indes.

A. GIROLLE. Var. de l'A. commune.

A. DE GORÉE. *A. gorensis*, Lat. Sparm. fasc. 4, pl. 99. — Parties supérieures noirâtres; croupion brun ainsi que les parties inférieures qui sont rayées de noir; abdomen blanchâtre; rectrices noirâtres, bordées de blanc avec une tache triangulaire à l'extrémité des extérieures.

A. GRISETTE. *V.* A. COCHEVIS.

A. A GROS BEC. *A. Crassirostris*. Vieil. Levail. ois. d'Afr. pl. 193, parties sup. d'un brun noirâtre avec le bord des plumes d'une teinte plus claire, les infér. d'un blanc sale, avec des grivelures d'un noir brunâtre sur la poitrine; bec et pieds noirâtres. Taille cinq pouces. Du Cap.

A. GROSSE. *V.* CALANDRE.

A. A HAUSSE-COL NOIR. *A. alpestris*, Gmel. Lath. *A. flava*, Gmel. Alouette de Sibérie ou Ceinture de prêtre, Buff. pl. enlum. 650. — Parties supérieures roussâtres avec des taches longitudinales noires; moustaches noires; un petit trait au-dessus des yeux, et un large hausse-col de cette couleur; front et gorge d'un fauve clair; abdomen blanchâtre, lavé de jaune sur les flancs; rémiges noirâtres; rectrices noires, l'extérieure blanche en dehors; longueur, six pouces six lignes. Elle habite les plaines humides du nord des deux continents.

A. HUPPÉE. *V.* A. COCHEVIS.

A. HUPPÉE DU SÉNÉGAL. Var. de l'A. cochevis.

A. D'ITALIE. *A. italica*, Gmel. Briss. Lath. La Girole, Buff. Var. de l'Alouette commune.

A. ISABELLINE. *A. isabellina*, Temm. pl. col. 244, f. 2. *A. Deserti*. Lichs. Plumage d'un fauve isabelle; gorge blanchâtre, ponctuée de brun; pieds jaunes; ongles très-courts. Taille, 5 pouces. De l'Arabie.

A. JAUNE. *A. crocea*, Vieill. — Parties supérieures brunes, bordées de jaune roussâtre; tectrices jaunâtres; un hausse-col noir sur le fond jaune de la gorge et des parties inférieures; rectrices intérieures brunes, les extérieures blanches et jaunes. De Java.

A. KOLLY. *A. kollyi*, Tem. pl. col. 305, f. 1. Plumage supérieur fauve, flammé de noir au centre de chaque plume; parties inférieures blanches; un trait noir partant de chaque angle des mandibules; bec et pieds jaunâtres. Taille, six pouces. Midi de l'Europe.

A. KOUGOU-AROURE. *V.* A. DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

A. A LONGS PIEDS. *A. longipes*. Lath. Ne diffère de

l'Alouette des champs que par la longueur des pieds et par quelques-unes de ses habitudes. On la trouve en Russie et en Tartarie.

A. DE LA LOUISIANE. *V.* PIPIT SPIONCELLE.

A. LULU. *A. cristatella*, Lath. *A. arborea*, Lin. Gmel. *A. nemorosa*, Gmel. Le Lulu, l'Alouette des bois, Buff. pl. enlum. 503, fig. 2. — Parties supérieures roussâtres, tachées de brun, tête couronnée d'une petite huppe, une bande blanchâtre au-dessus des yeux; une autre triangulaire sur les joues qui sont brunes; parties inférieures jaunâtres avec des taches sur la poitrine; rectrices intérieures noirâtres, terminées de blanc, l'extérieure grisâtre, bordée de blanc; longueur, six pouces. Elle habite l'Europe où elle se nourrit d'Insectes et de graines oléagineuses; elle quitte ordinairement les champs pour aller nicher dans les bruyères; sa ponte est de cinq œufs gris, tachetés de brun.

A. DE MALABAR. *A. malabarica*, Lath. Parties supérieures brunes, tachetées de blanc; une petite huppe de même couleur; une bande longitudinale noire sur le cou, parties inférieures d'un blanc-roussâtre; rémiges et rectrices brunes, terminées de roussâtre; longueur, cinq pouces neuf lignes.

A. DES MARAIS. *V.* PIPIT ROUSSELIN.

A. MINEUSE. *A. cunicularia*, Azzara. Parties supérieures brunes; un trait blanc au-dessus des yeux; tectrices alaires rousses; parties inférieures d'un blanc roussâtre; rectrices intérieures noires, les extérieures rousses; longueur, six pouces. Elle habite l'Amérique méridionale, où elle se creuse un nid à plus de deux pieds de profondeur, dans les ravins.

A. MIRAFRE. *A. mirafra*, Tem. pl. col. 305, f. 2. *Mirafra Javanica*. Horsf. Parties supérieures fauves, tachetées de ferrugineux; les inférieures de même, mais en nuances plus pâles; tour des yeux et cou blancs; bec et pieds jaunes. Taille, six pouces. De Java.

A. MONGOLE. *A. mongolica*, Lath. Pall. Parties supérieures ochracées; une teinte noirâtre sur le sommet de la tête qui est entourée d'une bande circulaire blanche; deux taches noires isolées sur la gorge. Des frontières de la Chine.

A. NÈGRE. *A. tartarica*, Pall. Gmel. *A. mutabilis*, Gmel. *Tanagra sibirica*, Sparm. Gmel. Alouette de Tartarie, Sonn. Parties supérieures et inférieures noires, avec les plumes du bas du cou, du croupion et des flancs, bordées et terminées de blanchâtre. La femelle a le front grisâtre et le plumage moins noir; longueur, sept pouces six lignes. Elle habite l'Asie et se répand, en automne, dans une partie de la Russie européenne.

A. NOIRE DE LA ENCENADA. *V.* PIPIT A DOS FAUVE.

A. DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE. *A. Novæ Zelandiæ*, Lath. Partie des plumes supérieures noirâtres, bordées de cendré; une bande blanche entourant l'œil; parties inférieures blanches avec une teinte cendrée sur le cou et le bas-ventre.

A. OBSCURE OU DES ROCHERS. *V.* PIPIT SPIONCELLE.

A. ONDÉE. Var. de l'A. des Champs.

A. PINSONNÉE. Var. de l'A. calandrelle.

A. PIPI. *V.* PIPIT DES BUISSONS.

A. DE PORTUGAL. *V.* A. CALANDRELLE.

A. DES PRÉS. *V.* PIPIT FARLOUSE.

A. A QUEUE BARRÉE DE BLANC. *A. albo-fasciata*, Lafr. *V.* SIRLI A QUEUE BARRÉE DE BLANC.

A. ROUSSE. *V.* PIPIT VARIOLÉ.

A. DU SÉNÉGAL OU GRISETTE. *A. Senegalensis*. Var. de l'A. Cochevis.

A. SENTINELLE. *V.* A. A CRAVATE JAUNE.

A. DE SIBÉRIE. *A. sibirica*, Gmel. Lath. *V.* A. A HAUSSE-COL NOIR.

A. SIRLI. *A. africana*, Lath. *V.* SIRLI D'AFRIQUE.

A. DE TARTARIE. *V.* A. NÈGRE.

A. TIGRINE. *A. tigrina*, Vieil. De Ténériffe et de l'Inde.

A. VARIABLE. *V.* A. NÈGRE.

A. VARIOLE. *V.* PIPIT.

A. D'YDLTON. *V.* A. NÈGRE.

ALOUETTE-DE-MER. OIS. *V.* BÉCASSEAU BRUNETTE et CHEVALIER GUIGNETTE.

ALOUETTINE. OIS. S. vulg. de Pipit Farlouse.

ALOUGOULI. BOT. S. de Clématite dioïque.

ALOYSIE. *Aloysia*. BOT. Orthega a séparé du G. Verveine, le *Verbena citriodora* ou *triphylla* pour en faire le type d'un G. nouveau qu'il a ainsi caractérisé : Calice persistant, tubulé; corolle monopétale, tubuleuse, à tube cylindrique plus long que le calice, à limbe ouvert; quatre étamines fertiles; un ovaire libre, ovale, surmonté d'un style simple; deux semences; fleurs disposées en panicule droite, terminale. Le *Verbena triphylla* ou *Aloysia citriodora* est un arbuste remarquable par son odeur de citron.

ALPAC, ALPACA, ALPACO, ALPAGNE OU ALPAQUE. MAM. *V.* CHAMEAUX VIGOGNE ET LAMA.

ALPE. OIS. S. de Bruant de neige.

ALPÉE. *Alpæus*. INS. Coléoptères pentamères; G. établi par Bonelli dans la tribu des Carabiques. Les esp. qui le composent sont toutes Aptères. (*C. Helwigii*, *Faun. Germ.* LXXXIX, IV.) Latreille réunit ce G. à celui des Nébries.

ALPES. GÉOL. *V.* MONTAGNES.

ALPESTRE. Qui se trouve sur les Alpes. On appelle en général pl. Alpestres toutes les pl. de montagnes.

ALPHANETTE OU ALPHANESSE. OIS. N. vulg. du Faucon pèlerin.

ALPHÉE. *Alphæus*. CRUST. Décapodes; G. établi par Fab., et placé par Latreille dans la fam. des Macroures. Il a pour caractères : pieds formés d'une série unique d'articulations, les deux premières paires didactyles; antennes latérales ou extérieures situées au-dessous des mitoyennes, ayant leur pédoncule recouvert par une grande écaille annexée à sa base. Les Alphées ont le test prolongé en avant en forme de bec, et les antennes du milieu toujours plus petites que les externes; elles diffèrent des Écrevisses et des Thalassines par l'insertion des deux paires d'antennes; elles se distinguent des Penées par la forme du corselet et par les deux premières paires de pattes qui sont didactyles, et des Palémons ainsi que des Crangons par les antennes intérieures terminées par deux filets.

Les mœurs de ces Animaux sont tranquilles : ils ne quittent guère la région qu'ils ont choisie pour demeure que lorsque plusieurs Animaux marins et surtout des troupes de Poissons viennent pour les dévorer. La fin

du printemps et le milieu de l'été sont les époques de leurs amours. L'espèce qui peut être considérée comme type générique est l'A. avare, *A. avarus*, Fab. Cet auteur avait d'abord établi ce G. sur quatre esp. venant toutes des mers des Indes; mais on en a depuis découvert plusieurs dans nos mers. Risso en a décrit quatre autres trouvées dans la Méditerranée, aux environs de Nice. A. Caramote. *A. Caramote;* il vit dans les fonds vaseux, entre des rochers. A. pélagique, *A. pelagicus,* qui se tient à des profondeurs très-considérables. Risso l'a figurée (Crust. des environs de Nice, pl. 2, fig. 7). On doit en outre rapporter à ce G., suivant Latreille, le *Cancer candidus* d'Olivier ou l'*Astacus tyrenus* de Petagna. Le *Crangon monopodium* de Bosc, les *Palæmon diversimanus, villosus, marmoratus, flavescens* d'Olivier, et le G. *Hippolyte* de Leach.

ALPHITOMORPHA. BOT. Wallroth a donné ce nom au G. *Erisiphe* de De Candolle, ou *Erysibe* d'Ehrenberg. Ce dernier auteur propose de le réserver à quelques esp. cryptogames qui, ayant la même structure interne que les Érysiphes, n'ont pas de filaments rayonnants autour des péridies.

ALPHONSIE. *Alphonsia*. BOT. Humboldt a formé sous ce nom un G. dans la fam. des Palmiers, dont l'esp. unique, *A. oleifera,* a été reconnue pour l'*Elaïs melanococca* de Gærtner.

ALPIN. Syn. d'Alpestre.

ALPINIE. *Alpinia*. BOT. Fam. des Amomées de Richard, Monandrie Monogynie, L. Ce G. renferme des pl. à racines épaisses, tubéreuses, charnues, très-aromatiques, ayant des fleurs disposées en épi terminal, dont chacune offre un calice double; l'extérieur court et tridenté; l'intérieur à quatre divisions dont trois supérieures égales, l'inférieure trilobée; le filet de l'étamine est pétaloïde; il porte à son sommet une anthère à deux loges distinctes; le stigmate est trigone, porté sur un style de la longueur de l'étamine. Le fruit est une capsule légèrement charnue, à trois loges polyspermes. Ce G. renferme une dizaine d'esp. encore assez mal déterminées, qui croissent dans l'Inde et dans l'Amérique méridionale.

ALPISTE. BOT. *V.* PHALARIS.

ALQUE. OIS. Nom donné, par Linné, à un G. qui renfermait les Pingouins et les Macareux. Lesson a rétabli ce nom et l'a appliqué à une petite famille très-naturelle, mais qui ne diffère pas assez des Guillemots par la nature de son plumage, par ses mœurs et son genre de vie. Cette fam. comprend les G. Cérorhynque, Macareux et Pingouin.

ALQUIFOUX. MIN. *V.* PLOMB SULFURÉ.

ALSEBRAN OU ALSKEBRA. BOT. S. d'*Euphorbia Cyparissias,* L. et de *Sempervivum tectorum,* L. *V.* EUPHORBE et JOUBARBE.

ALSEIS. BOT. G. de la fam. des Rubiacées, établi par Schotz pour un arbuste observé au Brésil, et qui offre pour caractères : un calice dont le limbe est divisé en cinq segments, une corolle en forme de coupe, dont le limbe se divise aussi en cinq lobes et dont l'orifice du tube est barbu; cinq étamines exsertes et libres jusqu'à la base de la corolle; un stigmate divisé; un ovaire à deux loges et à plusieurs valves. Ce G., qui a beaucoup d'affinité avec les G. *Macrocnemum* de Humboldt et *Machaonia* de Vahl, ne renferme qu'une esp.; c'est un arbre de médiocre élévation, à feuilles oblongues, acuminées; à fleurs en épi terminal, petites et jaunes; elle demande à être de nouveau étudiée.

ALSEN. POIS. S. vulg. d'Alose.

ALSINE. BOT. S. de Morgeline.

ALSINOIDE. BOT. *V.* MONTIA.

ALSODÉE. *Alsodeia*. BOT. Du Petit-Thouars a fait connaître, sous ce nom, un G. nouveau, très-voisin des Violettes, qui se distingue par les caractères suivants : calice à cinq divisions profondes; corolle régulière, formée de cinq pétales réunis à leur base; cinq étamines, dont les filets, soudés, présentent un tube qui porte les cinq anthères rapprochées et contiguës; l'ovaire est libre, uniloculaire, polysperme; le style est simple : la capsule est à une seule loge qui renferme un petit nombre de graines; elle s'ouvre en trois valves. Les espèces sont toutes des Arbres ou des Arbrisseaux de Madagascar, portant des feuilles alternes et entières, munies de stipules caduques, des fleurs axillaires ou terminales, disposées en panicule.

ALSODINÉES. BOT. Robert Brown avait établi sous cette dénomination une famille particulière que De Candolle ne considère que comme une simple tribu de la fam. des Violarinées.

ALSOMITRA. BOT. *V.* ZANONIA.

ALSOPHILA. BOT. Ce G. a été séparé par Robert Brown du G. *Cyathea* de Smith. Comme dans les *Cyathea,* les capsules sont réunies en groupes arrondis, et insérées sur un tubercule saillant, placé à l'aiselle de deux nervures secondaires. Ces capsules sont renfermées dans un involucre globuleux, fermé de toute part, et s'insérant au-dessous du groupe des capsules; mais cet involucre, au lieu de s'ouvrir transversalement par une sorte d'opercule, comme dans les vraies Cyathées, se fend irrégulièrement au sommet. On doit rapporter aux Alsophila, outre l'*A. australis* de Brown, les *Cyathea aspera* de Smith, et *extensa* de Swartz. Ce sont des Fougères, à tronc arborescent, à fronde plusieurs fois subdivisée, généralement épaisse et coriace, qui habitent l'Amérique équinoxiale, l'île de Mascareigne ou de Bourbon, les îles de la mer Pacifique, et dont quelques espèces croissent même hors des Tropiques, à la terre de Van Diemen et à l'île Norfolk.

ALSTONIE. *Alstonia*. BOT. G. formé par Mutis, dans la fam. des Apocynées, Pent. Monog. L., avec les caractères suivants : calice profondément divisé en cinq folioles; corole monopétale, infère, subhypocratériforme; cinq étamines incluses avec leurs anthères libres; fruit consistant en follicules cylindriques, allongés, géminés, renfermant des graines pileuses, couronnées d'une longue aigrette et embriquées autour d'un placenta libre et longitudinal. Quatre esp. bien connues constituent aujourd'hui ce G. Ce sont des arbres plus ou moins élevés, des îles de la mer du Sud, dont les habitants font un grand usage dans leurs constructions ou leurs ameublements.

A. REMARQUABLE. *Alstonia spectabilis;* R. Br. Feuilles quaternées, oblongues, subacuminées; cymes pédonculées, plus courtes que les feuilles. Les *A. venenata* et



ALSTRŒMERIA PSITTACINA.

ALSTRŒMERIE PERROQUET

costata diffèrent peu de cette dernière et se trouvent également dans diverses contrées de l'Inde.

A. SCHOLAIRE. *Alstonia scholaris;* R. Br. Trans. wern. *Echites scholaris,* L. Mant. 53. Feuilles par verticilles de cinq à sept, ovales-oblongues, obtuses, veinées, d'un vert brillant en dessus, opaques et presque glauques en dessous; fleurs réunies en petites cymes; follicules très-longs.

ALSTROEMÉRIE. *Alstroemeria.* BOT. G. de la fam. des Amaryllidées, très-nombreux en esp. et propre à la partie équinoxiale du nouveau monde. Les Alstroeméries ont tous une tige herbacée, garnie de feuilles alternes et entières. Plusieurs espèces sont grimpantes ou volubiles. Leurs fleurs, disposées en ombelle, présentent la structure suivante : calice coloré, à six folioles inégales, dont deux inférieures, creusées en gouttière vers leur base; six étamines insérées à la base de la corolle et réfléchies en dehors; un ovaire infère; un style; un stigmate trifide; le fruit est une capsule triloculaire, polysperme. Toutes les esp. sont remarquables par l'élégance de leurs fleurs.

ALTAVELLE. POIS. S. de Raie pastenague.

ALTENSTEINIA. BOT. G. de la fam. des Orchidées, établi par Kunth, pour deux pl. de l'Amérique méridionale, qui sont herbacées, à racine tubéreuse, à tige simple, garnie de feuilles, et terminée par un épi de fleurs. Elles présentent pour caractères génériques : un calice à six folioles, dont cinq réfléchies, la sixième ou le labelle, plus grande, dressée et dépourvue d'éperon; les deux loges de l'anthère séparées et attachées le long de la colonne; le pollen, d'une substance granuleuse, est disposé en deux masses pédicellées. Les fleurs, d'une belle couleur incarnate dans l'*A. pilifera*, sont d'un blanc-verdâtre dans l'*A. fimbriata.*

ALTERNANTHÈRE. *Alternanthera.* BOT. G. formé par Forskahl d'une espèce de *Gomphrena, G. sessilis,* L., laquelle avait déjà été distraite de ce dernier G. pour être rapportée à l'*Illecebrum*. Les botanistes ne l'ont point adopté, malgré l'opinion de R. Brown qui, après une révision des caractères génériques, les a ainsi définis : calice à cinq sépales persistants; cinq étamines dont les filaments sont soudés à leur base et forment une sorte de coupe; anthères ovales, uniloculaires; style court; stigmate obtus; capsule comprimée, entière et monosperme. L'*A. denticulata*, décrite par R. Brown, est une plante de la Nouvelle-Hollande, que Blume croit avoir également trouvée dans l'Archipel indien; elle a la tige rampante, les feuilles opposées, lancéolées, glabres, denticulées, les fleurs réunies en capitules sessiles avec des folioles calicinales glabres, ovales et acuminées. Les autres esp. *A. angustifolia, ficoïdea, frutescens, nana, nodiflora, polygonoïdes,* et celles décrites par Kunth appartiennent soit à l'Amérique du sud, soit à l'Océanie. Le G. *Alternanthera* fait partie de la fam. des Amaranthacées ou de la Pentandrie Monogynie du système de Linné.

ALTERNARIA. BOT. G. de la tribu des Mucédinées byssoïdes; il a été fondé par Nées qui lui a donné les caractères suivants : filaments droits, épars, opaques, simples, moniliformes, formés d'articles ovales, séparés par des espaces filiformes. La seule esp. qu'il rapporte à ce G., *A. tenuis,* croît sur les branches mortes. Ce G. est voisin des Torula et des Monilia de Link.

ALTERNE, ALTERNATIF. BOT. Terme par lequel on désigne la disposition des parties d'un Végétal, et plus particulièrement celle des feuilles et des rameaux, quand ces parties sont placées d'un et d'autre côté d'un axe, mais sur le même plan, et qu'elles ne sont ni opposées, ni verticillées. Il est essentiel de distinguer Alterne de distique, de bifarié et d'épars. *V.* ces mots. Les feuilles du Tilleul et les rameaux de l'Orme sont Alternes.

Quant à l'insertion, certains organes peuvent être Alternes dans une disposition circulaire; ainsi les étamines sont Alternes dans les Borraginées, par exemple, où elles sont en nombre égal des divisions de la corolle et leur répondent; et le pétale est Alternatif avec les parties du calice, quand il est inséré à l'un des points qui séparent les lobes de ce calice.

ALTHÆA. BOT. S. de Guimauve.

ALTHÉINE. Alcaloïde obtenu par Braconot, de l'analyse chimique de l'*Althœa officinalis.* Cette substance nouvelle a les plus grands rapports avec l'Asparagine.

ALTHÉNIE. *Althenia.* BOT. Ce G. nouveau, qui appartient à la Flore française, a été récemment établi par M. Pétit, pour une pl. fort humble et aquatique qui, par cette double cause, était restée inconnue. Le G. a été dédiée à la mémoire de B. Althen qui, vers le milieu du siècle dernier, a introduit la culture de la garance dans le midi de la France. Il fait partie de la fam. des Patamées, Monœcie Monandrie, Lin. Son inflorescence est monoïque; les fleurs mâles, entremêlées parmi les femelles, sont longuement pédicellées; le périgone est tridenté; l'anthère est sessile, dressée, uniloculaire, et déhiscente par une fente longitudinale. Les fleurs femelles n'ont ni calice, ni corolle; les ovaires sont solitaires dans les aisselles des feuilles florales, alternes et disposés par trois vers le sommet; le stigmate est pelté, la capsule bivalve, monosperme, comprimée, indéhiscente, ailée sur ses bords. L'A. filiforme est une petite pl. de quatre à six pouces de longueur, qui croît parmi les gazons peu serrés; ses tiges, qui ne sont point susceptibles de s'élever à plus de huit ou dix lignes audessus de la surface de la terre, y demeurent rampantes.

ALTHÉRIE. *Altheria.* BOT. Ce G. a été établi par Du Petit-Thouars, qui l'a placé dans la fam. des Tiliacées, tout près des Waltheria, dont il se distingue surtout par ses capsules monospermes, au nombre de cinq. Il ne renferme qu'une seule esp., originaire de Madagascar.

ALTINGIA. BOT. *Lignum papuanum,* Rumph. Grand Arbre originaire de l'Inde, que l'on rapporte à la fam. des Conifères.

ALTIOKON. BOT. S. de Guimauve.

ALTIQUE. *Alticus.* POIS. G. proposé par Commerson, dont la Blennie sauteuse eût été le type, mais qui n'a pas été adopté.

ALTISE. *Altica.* INS. G. de Coléoptères tétramères, extrait par Geoffroy, du grand G. *Chrysomela* de Linné. Latreille le range dans la fam. des Galérucites. Ses caractères sont : antennes insérées entre les yeux, très-rapprochées à leur base; pattes postérieures propres pour sauter. L'usage des membres postérieurs, dont les cuisses

sont renflées, distingue ces Insectes des Criocères, des Lupères et surtout des Galéruques, qui ont avec eux beaucoup de rapports. Les antennes sont filiformes, plus longues que le prothorax; celui-ci reçoit la tête qui est petite; les mandibules sont bidentées et les palpes maxillaires apparents. La forme générale de leur corps est hémisphérique ou ovale. Ces Insectes sont en général très-petits, et ceux des pays exotiques atteignent à peine trois lignes. Leurs élytres sont lisses, luisantes et ordinairement ornées de couleurs métalliques brillantes; les Altises se rencontrent, en grande quantité, au printemps, dans les lieux frais et humides, sur les Végétaux et principalement sur les plantes potagères, dont elles rongent et criblent les feuilles. Leurs larves prennent la même nourriture et font aussi de grands dégats; elles ont beaucoup d'analogie avec celles des Chrysomèles et des Criocères : quelques-unes font sortir du sommet de plusieurs petits tubercules, placés sur le dos, une liqueur odorante et acide. Les Nymphes ressemblent beaucoup à celles des Coccinelles, et restent quinze à vingt jours dans cet état, avant de se métamorphoser en Insectes parfaits. Les esp. sont très-nombreuses, on les désigne vulgairement sous les noms de Sauteurs de Terre, Puces de jardins.

ALTORA. BOT. S. de Clutia.

ALUCITADES. INS. Leach a proposé sous ce nom, l'établissement d'une fam. de Lépidoptères qui aurait pour type le G. Alucite.

ALUCITE. *Alucita*. INS. G. de Lépidoptères nocturnes créé par Fabricius, et tellement désorganisé par lui-même qu'il n'est guère possible de le conserver tel qu'il l'a établi; nous adopterons les changements qu'y a opérés Latreille. Les esp. auxquelles ce savant conserve le nom d'Alucite ont pour caractères : ailes supérieures longues, étroites, très-inclinées, relevées en queue de coq à leur extrémité postérieure; langue distincte; palpes inférieurs ou labiaux avancés, avec un faisceau d'écailles allongées sur le second article; d'autres écailles sur le dessus de la tête, formant une sorte de toupet. Le G. Alucite est rangé par Latreille dans la tribu des Tinéites. L'A. de la Julienne, *A. julianella*, peut être considérée comme type du G. Elle est petite, grise; les ailes antérieures sont de même couleur, et ont vers leur milieu une bande longitudinale brune et flexueuse. La chenille a seize pattes; elle est verte avec des points noirs et de petits tubercules du centre desquels s'élèvent quelques poils. Elle vit sur la Julienne, et enroule les feuilles de cette pl. pour s'en faire une enveloppe. Elle se métamorphose en Nymphe vers le milieu du printemps, après s'être fait une petite coque soyeuse. — Le G. Alucite de Latreille répond au G. Ypsolophe de Fabricius, et comprend les esp. que ce dernier nomme *nemorum*, *unguiculatus*, *xylostei*, etc. Les Alucites *Degeerella*, *Calthella*, *Reaumurella*, de Fabricius, et quelques autres, forment le G. Adèle de Latreille. L'A. céréalelle, *A. cerealella*, ou la Teigne des Blés, appartient au G. Œcophore. L'A. granelle, *A. granella*, Fab., ou fausse Teigne des Blés, qu'il ne faut pas confondre avec la précédente, fait partie du G. Teigne.

ALUCO. OIS. N. Anc. de l'Effraie, *Strix flammea*, L., et de la Hullote, *Strix aluco*, L. V. CHOUETTE.

ALUINE OU ALUYNE. BOT. S. vulg. d'Absinthe.

ALULE. INS. V. AILE.

ALUMINE. MIN. Quoique la Chimie n'ait pu, jusqu'ici, réduire le Métal de l'Alumine, néanmoins on considère cette substance comme un Oxide métallique, et, d'après sa capacité de saturation, on a déterminé qu'elle devait contenir : Aluminium, 53,274; Oxygène, 46,726. L'Alumine pure est blanche, douce, onctueuse au toucher, insipide; elle happe à la langue, et forme pâte avec l'eau; elle est infusible sans addition, exhale l'odeur argileuse par la vapeur de l'haleine. Mêlée de Silice, elle forme les Argiles, dont la plupart sont extrêmement utiles dans les arts. Le Rubis, le Saphir et la Topaze d'Orient, qui sont, après le Diamant, les substances les plus dures, en sont presque entièrement formés. Combinée avec l'Eau, elle produit l'Alumine hydratée silicifère, l'Allophane et le Diaspore. Avec l'Acide sulfurique et la Potasse ou l'Ammoniaque, on en obtient l'Alun. Avec l'Acide fluorique et la Soude, elle forme la Cryolite. Elle entre aussi, en grande quantité, dans la composition de plusieurs substances, telles que le Spinelle, le Feld-spath, la Tourmaline, la Staurotide, la Néphéline, la Pinite, le Mellite, etc. On a supposé Alumine pure, une substance friable, découverte à Halle, en Saxe; mais l'analyse a fait connaître qu'on devait la considérer comme une Alumine sous-sulfatée.

ALUMINE FLUATÉE ALKALINE. *V.* CRYOLITE d'Abildgaard, KRYOLITH. Abildgaard, de Copenhague, a reçu ce Minéral, il y a environ vingt ans, du Groenland occidental. On ne l'a pas encore trouvé cristallisé régulièrement; il se présente sous la forme de masses concrétionnées, translucides, à cassure laminaire. La division mécanique paraît donner, pour forme primitive, un parallélépipède rectangulaire; sa couleur est blanche ordinairement, quelquefois brune et rougeâtre; il est fusible à la simple flamme d'une bougie. Plus dur que la Chaux sulfatée, il l'est moins que la Chaux fluatée; il est translucide; et si on le plonge dans l'eau, il devient transparent, et présente l'aspect d'une gelée. Sa pesanteur spécifique est 2,949. Analyse, selon Vauquelin : Alumine, 21; Soude, 32; Acide fluorique et Eau, 47 : selon Klaproth : 24; 36; 40. Cette substance est associée au Fer oxydé, au Fer spathique, au Cuivre pyriteux, au Plomb sulfuré et au Quartz. On l'a trouvée à Arksut, près de Juliana-Hope, en Groenland, dans le Gneiss suivant Jameson.

ALUMINE HYDRATÉE SILICIFÈRE, Lelièvre. Substance ordinairement blanche, rarement jaunâtre, mamelonnée, granuleuse, très-friable, opaque. Dans quelques morceaux, on aperçoit de petites lames, tantôt faiblement, tantôt tout à fait translucides, qui donnent souvent des indices de cristallisation; elle happe à la langue, et raie à peine la Chaux carbonatée. Quelquefois elle est, au centre, de couleur vert-pomme, d'aspect résinoïde, et alors elle est hydrophane. Ce Minéral fait gelée avec les Acides, d'où il suit que la Silice y est combinée avec l'Eau, et à l'état de véritable Hydrate. On pourrait, d'après les caractères extérieurs, confondre l'Alumine hydratée avec le Zinc carbonaté mamelonné, de Carinthie, décrit par Deborn; mais traitée seule au chalumeau, elle ne donne point une lueur phosphorique verdâtre, ni ne

couvre les branches de la pince qui retient le fragment, lorsqu'on l'essaye au chalumeau, d'une poussière blanche, comme le fait cette dernière substance.

Lelièvre et Gillet-Laumont ont trouvé l'Alumine hydratée silicifère, dans une mine de Plomb, sur la montagne d'Esquerre, dans les Pyrénées. On en a trouvé aussi près de Schemnitz, en Hongrie. Voici l'analyse de celle d'Esquerre, selon Berthier : Alumine, 44,5; Eau, 40,5; Silice, 15; total 100; de celle de Schemnitz, selon Klaproth, 45; 42; 14; total 101. C'est parmi les variétés de cette substance qu'on peut placer l'Allophane de Stromeyer. Sa couleur est d'un bleu céladon passant au vert-de-gris. Sa cassure est conchoïde, d'un éclat vitreux passant à l'éclat de la cire; elle est transparente, faiblement dure; sa pesanteur spécifique est 1,852-1,889. On la trouve soit disséminée, soit en concrétions, soit en petites masses, dans une roche marno-ferrugineuse, de transition. Stromeyer en a donné l'analyse : Alumine, 32,20; Eau, 41,30; Silice, 21,92; Cuivre carbonaté, 3,06; Chaux, 0,73; Chaux sulfatée, 0,52; Fer hydraté, 0,27; total 100. Ce Minéral fait gelée avec les Acides; et Haüy y a observé la division mécanique parallèle aux plans d'un prisme rhomboïdal.

On n'a encore trouvé jusqu'ici cette substance qu'à Grafenthal, dans le Saalfeld en Saxe, où elle a été découverte par Reinmann et Raquat. C'est aussi à l'Alumine hydratée silicifère qu'on peut rapporter une substance argileuse, blanc-jaunâtre, découverte par Ménard de la Groye, dans les carrières de la Triboulière, près de Neuville-sur-Sarthe.

Vauquelin en a retiré par l'analyse : Silice, 47; Alumine 21; Eau, 30; Chaux, 2. Tondi donne le nom d'Alumine hydratée au Diaspore. *V.* ce mot.

Alumine magnésiée. *V.* Spinelle.

Alumine mellatée. *V.* Mellite.

Alumine phosphatée ou Wavellite. C'est une substance blanche ou verdâtre, cristallisée en prismes droits, rhomboïdaux, clivables parallèlement à leurs pans, dont la hauteur et la moitié de la grande diagonale sont comme les nombres 11 et 5. Sa pesanteur spéc. est 2,33. Elle raye le calcaire, elle est rayée par le feldspath; elle donne par la calcination une eau acide qui corrode le verre; elle se gonfle et blanchit sur les charbons; elle est attaquée par les acides. Sa composition est : Acide phosphorique 36; Alumine, 34; Eau 27; Oxides de fer et de manganèse, 2; Chaux, 1. La W. a été découverte par le Dr Wawel dans les fissures des schistes argileux du Devonshire, en Angleterre.

Alumine pure. *V.* Alumine sous-sulfatée.

Alumine sous-sulfatée, Alumine pure. *Aluminit.* En masses compactes, réniformes et globulaires, lisses, ou légèrement mamelonnées, d'une couleur blanchâtre, douces au toucher, à fracture terreuse, tendres, opaques, happant faiblement à la langue, friables. Sa pesanteur spécifique est 1,669, suivant Schreiber.

Son analyse a donné à Stromeyer : Alumine, 30; Acide sulfurique, 24; Eau, 46; elle a été trouvée d'abord dans un jardin à Halle, en Saxe; ensuite on en a observé à Newhaven, dans le comté de Sussex, en Angleterre, parmi les fissures de la Craie. C'est cette substance qu'on avait supposé être de l'Alumine pure.

Alumine sulfatée. En masses blanches, fibreuses, solubles et non cristallisables; d'une saveur acerbe; donnant de l'eau par la calcination; solution aqueuse précipitant par l'ammoniaque une matière gélatineuse, qui se redissout par la potasse et la soude. Son analyse a produit : Acide sulfurique, 40; Alumine, 17; Eau, 36,5; Potasse, 4,5; Melantérithe, 2. Cette substance se trouve dans les solfatares de la Guadeloupe, d'où elle nous a été envoyée par le docteur Lherminier; elle serait une matière précieuse pour la fabrication de l'Alun si elle était plus abondante, car il ne faut que la dissoudre et y ajouter un peu de potasse pour la convertir entièrement en Alun.

Alumine sulfatée alkaline, nommée vulgairement Alun. Cette substance minérale ne s'est jusqu'ici présentée dans la nature qu'en efflorescences, ou en petites masses fibreuses et concrétionnées, sur des roches schisteuses, des Schistes, des Argiles schistoïdes, des Schistes bitumineux, des Houilles et quelquefois des laves. Elle est composée d'acide sulfurique 34,23; d'alumine 10,86; de potasse 9,81; d'eau 45,00.

On ne peut en obtenir de Cristaux qu'à l'aide de la Chimie. C'est d'après ces Cristaux que Haüy en a déterminé la forme primitive, qui est l'Octaèdre régulier. La couleur de l'Alun est blanche; sa saveur douceâtre et astringente. Il rougit la teinture de Tournesol; il est plus soluble dans l'Eau froide que dans l'Eau chaude; sa réfraction est simple. On trouve ce Sel en petites masses, composées de longs filaments soyeux, d'un blanc éclatant, dans l'île de Milo, d'où il a été rapporté par Tournefort; à la surface de certains Schistes alumineux, dans plusieurs localités, et sur la Houille à Gottwig, en Autriche. On le rencontre aussi dans des lieux évidemment volcaniques, tels qu'à la Solfatare de Pouzzoles, et dans le cratère de Vulcano, dans les îles Éoliennes. A la Tolfa et à Montiéri, en Toscane, on l'extrait de l'Alunite.

Nous ne donnerons point ici de détails sur la manière dont on prépare l'Alun, ce serait empiéter sur la Chimie appliquée aux arts, et sortir du cadre que nous nous sommes tracé. Les usages de cette substance sont nombreux et généralement connus. Haüy place comme appendice à l'Alumine sulfatée alkaline, le Schiste alumineux-noir. — Nous croyons devoir aussi y placer le Beurre de Montagne, qui n'est autre chose que l'Alun même, souillé de Fer oxydé. Cette dernière substance est blanche, grise ou jaune. On la trouve en petites concrétions. Sa cassure a un éclat résinoïde. Sa fracture est imparfaitement lamelleuse; elle est translucide sur les bords, d'un aspect gras. On la trouve parmi les roches alunifères, dans l'île de Bornholm, Baltique; à Muskem, et près de Saalfeld, en Allemagne, et aux rivages du Jenisey, en Sibérie.

ALUMINITE. min. *V.* Alumine sous-sulfatée.

ALUMOCALCITE. min. Cette substance a quelque ressemblance avec le Collyrite, et se trouve également dans l'Eczgeburge; elle a l'éclat du verre; elle est d'un blanc de lait, tirant sur le bleu ou le jaune; plongée dans l'eau elle acquiert une sorte de translucidité, sa dureté n'est pas considérable, elle happe fortement à la langue; chauffée dans un tube de verre, elle pétille

et éclate en petits fragments, en laissant dégager des vapeurs d'eau; elle est attaquée par l'acide hydrochlorique. Elle a donné par l'analyse chimique: Silice, 86,60; Chaux, 06,23; Alumine, 02,23; Eau, 04,92.

ALUN. MIN. *V.* ALUMINE SULFATÉE ALKALINE.

ALUN D'ANGLETERRE, DE FABRIQUE, DU LEVANT, DE PLUME, DE ROCHE, DE ROME, NATIF, SCAJOLE. *V.* ALUMINE SULFATÉE ALKALINE.

ALUNITE. *Alaunstein.* MIN. W. Pierre de la Tolfa. C'est à Cordier que nous sommes redevables d'avoir fixé nos idées sur cette substance que Haüy a placée, parmi les esp. minérales, à la suite de l'Alumine sulfatée alcaline. L'Alunite a pour forme primitive un rhomboïde très-obtus, qu'on serait tenté de confondre avec le cube. Les angles, que les faces font entre elles, sont d'environ 89 et 91 degrés. Le rhomboïde est divisible dans le sens d'un plan perpendiculaire à l'axe. On ne connaît jusqu'ici que deux variétés de Cristaux : la primitive et la basée. Les Cristaux sont quelquefois diaphanes et transparents, souvent demi-transparents et colorés en blanc-jaunâtre, ou grisâtres, ou roses; quelquefois ils sont recouverts superficiellement d'une pellicule ferrugineuse. L'éclat de l'Alunite est très-vif : sa cassure très-nettement laminaire dans le sens perpendiculaire à l'axe; dans les autres sens, on aperçoit à une vive lumière les indices de la division mécanique. Sa dureté est médiocre; elle raie la Chaux carbonatée, est rayée par la Chaux fluatée; elle est aigre et facile à casser; ses fragments sont réguliers; sa réfraction est double, d'après les expériences de Biot; sa pesanteur spécifique est 2,754. Par une calcination modérée, elle donne d'abord une odeur sulfureuse, et acquiert ensuite une saveur alumineuse.

On la trouve ordinairement en formes indéterminables; elle est même compacte, semblable au silex, blanchâtre et opaque, scintillant avec le briquet, tantôt compacte, à cassure un peu terreuse, colorée légèrement de rose, et tantôt tout à fait terreuse. Maraschini et Lucas l'ont rencontrée, dans une veine, à la carrière dite Cava-Ballotta, sous forme bacillaire, ou fibreuse. Les variétés compactes sont plus ou moins silicifères. Elle existe aussi à la Tolfa, à quinze mille mètres de Civita-Vecchia, à Montone, à la Solfatare, près de Naples, dans l'île d'Ischia, dans l'île de Lipari, à Vulcano, en Italie, en Auvergne, et notamment au Mont-d'Or. Celle de Hongrie, sur laquelle Beudant vient de publier des Observations très-importantes, est connue dès longtemps. L'Alunite de la Tolfa, qui est la plus anciennement connue, a son gisement dans un trachite à Cristaux volumineux de Feldspath. Les terrains sont volcaniques aussi dans les autres localités. Voici l'analyse, par Cordier, de l'Alunite cristallisée de la Tolfa : Acide sulfurique, 35,495; Alumine, 39,654; Potasse, 10,021; Eau, 14,830; Fer oxydé et Silice, traces.

ALUNOGÈNE. MIN. *V.* ALUMINE SULFATÉE.

ALURNE. *Alurnus.* INS. G. de Coléoptères tétramères, établi par Fab. sur quelques esp. étrangères, et réuni par Latreille au G. Hispe.

ALURUS. MAM. Nom donné vulg. à la Civette.

ALUTÈRE. *Aluterus.* POIS. Sous-genre établi par Cuvier, pour quelques esp. de Balistes, qui ont une seule épine à la nageoire dorsale, et le bassin entièrement caché sous la peau.

ALUYNE. BOT. *V.* ALUINE.

ALVÉOLE. ZOOL. On nomme proprement ainsi des cavités qui reçoivent les racines des dents. Elles sont creusées dans les os des mâchoires. Tous les vertébrés, à l'exception des Fourmiliers, des Pangolins, des Baleines et des Oiseaux, ont les racines de leurs dents implantées dans des Alvéoles. Chez ceux-ci, le système dentaire, que représente la substance cornée qui revêt le bec analogue des mâchoires, est extérieur et ne s'implante point dans les maxillaires. *V.* DENT, article où sera développée la manière dont Geoffroy envisage la dent. Dans le jeune âge il n'y a point d'Alvéoles; c'est un sillon dans lequel sont rangés les germes dentaires; les cloisons se font plus tard, et l'Alvéole se trouve ainsi complète : dans les dents d'apparition tardive, les dernières molaires, par exemple, la jeune dent se forme et se creuse une Alvéole, en écartant les lames osseuses du maxillaire à mesure qu'elle croît. Les dents de remplacement détruisent la cloison qui les séparait de la dent de première dentition, et en occupent ainsi l'Alvéole. Les dents incisives et canines ne sont formées que par un seul germe dentaire, et par suite n'ont qu'une Alvéole. Les molaires, qui sont composées de deux ou d'un plus grand nombre de germes, ont un nombre proportionné de loges alvéolaires. L'Alvéole privée de sa dent se resserre et s'efface.

On donne aussi le nom d'Alvéoles aux cellules que se construisent les Guêpes et les Abeilles pour y renfermer leurs provisions, et élever leurs larves.

On a encore donné ce nom à des corps fossiles, pierreux, concaves d'un côté, convexes de l'autre, souvent isolés, quelquefois réunis lorsqu'ils n'ont pas éprouvé d'accidents, et s'enchâssant les uns dans les autres, comme des Godets un peu inégaux, de manière à produire par leur réunion un cône rarement entier, parce que ses parties supérieures manquent, ou qu'il s'est moulé dans une cavité, dont le creux était en cône tronqué. On a imaginé plusieurs suppositions singulières, sur l'origine de ces corps. On sait aujourd'hui qu'ils se sont formés dans la cavité des Bélemnites, et qu'ils ont fait partie constituante de ces dépouilles anciennes de Mollusques. Selon Cuvier, les G. Amimone, Callirrhoë et Chrysaore de Montfort, ne sont que des réunions ou piles d'Alvéoles.

Quelques auteurs ont aussi donné le nom d'Alvéoles cylindriques aux Orthocératites.

ALVÉOLÉ. Creusé de fossettes placées symétriquement les unes à côté des autres, et approchant par leur forme, des Alvéoles des Abeilles; ainsi la graine est Alvéolée dans l'*Anthirrhinum*, le *Papaver*, etc.; le clinanthe est Alvéolé dans l'*Onopordum acanthinum*.

ALVÉOLINE. MOLL. Sous-genre établi par d'Orbigny dans les *Entomostèques*. *V.* ce mot.

ALVÉOLITE. *Alveolis.* POL. FOSS. G. de l'ordre des Milléporées, dans la division des Polypiers entièrement pierreux, établi par Lamarck. Les Alvéolites se présentent en masses encroûtantes ou libres, formées de couches nombreuses, concentriques, se recouvrant les unes les autres; chaque couche est composée d'une réunion

de cellules tubuleuses, alvéolaires, presque prismatiques, un peu courtes, contiguës, parallèles, et offrant un réseau à l'extérieur. La plupart de ces Polypiers ne sont connus qu'à l'état de fossile. Ce G. a été nommé *Alveolis* par de Blainville, pour le distinguer, peut-être, de celui auquel la France a conservé le nom d'Alvéolites, donné par Bosc à des Mollusques qui entrent dans le genre Discolithe, regardé à tort comme faisant partie des Polypiers. Les espèces de ces G. diffèrent de celles qui ont servi à Lamarck pour établir son genre Alvéolite.

A. MADRÉPORACÉE. *A. mandreporacea,* Lamx. Gen. Polyp. p. 46, tab. 71, fig. 6, 7, 8. Ce Polypier fossile, commun aux environs de Dax, a l'aspect d'un Madrépore allongé, roulé, à cellules non saillantes, tubuleuses, rondes, pentagones ou hexagones, et par couches superposées les unes au-dessus des autres.

A. ENCROUTANTE. *A. inscrustans,* Lamk. Anim. sans vert. T. II, p. 187. Elle enveloppe et encroûte des corps marins d'une seule couche de tubes serrés, présentant une surface à réseau assez fin, de mailles petites, inégales, pentagones ou hexagones.

Les *A. escharoïdes* et *suborbicularis,* décrites par Lamarck, ont été trouvées fossiles aux environs de Dusseldorf.

ALVIES. BOT. N. vulg. du Pin cembro.

ALVIN. POIS. Jeunes Poissons qu'on emploie pour peupler les étangs d'eau douce. On appelle Alvinage l'introduction de ces sortes de colonies ; l'Alvinage a ses règles et ses époques, d'où dépend sa réussite.

ALVOLON. BOT. N. anc. de la Menthe pouillot.

ALYDE. *Alydus.* INS. Hémiptères ; G. établi par Fab. d'après quelques esp. exotiques. Ces insectes, que Latreille réunit au G. Corée, en sont distingués, selon Fabricius, par les caractères suivants : antennes de moyenne longueur, insérées en avant des yeux, avec le premier article grand et le dernier très-allongé et arqué; tête triangulaire, pointue en avant; yeux très-saillants; ocellés assez rapprochés; corselet élevé en arrière, mais peu élargi; écusson triangulaire; corps allongé; pattes moyennes; cuisses postérieures longues, renflées, arquées. Ce G. est assez nombreux, composé d'esp. de moyenne taille, à couleurs obscures, et qui paraissent répandues sur tous les points du globe.

ALYKRUIK OU ALIEKRUK. MOLL. N. vulg. de quelques coquilles du G. Sabot.

ALYSELMINTHE. *Alyselminthus.* INT. En 1800, Zéder a proposé ce nom pour remplacer celui de *Tenia.* Dans un ouvrage publié en 1803, il a fait usage du mot *Halysis,* à la place de celui d'Alyselminthe.

ALYSICARPE. *Alysicarpus.* BOT. G. de la fam. des Légumineuses, Diadelphie Décandrie, L., proposé par Desvaux pour distinguer les Sainfoins dont la gousse est articulée, cylindrique ; le calice est campanulé, à cinq découpures régulières ; tels sont : l'*Hedysarum buplevrifolium*, *H. salicifolium*, etc. Ce G. avait d'abord été désigné par Jaumes St.-Hilaire, sous le nom de *Hallia,* déjà donné par Thunberg à des pl. tout à fait différentes.

ALYSIDIE. *Alysidium.* BOT. G. de Mucédinées, fondé par Kunze, et auquel il donne le caractère suivant : filaments réunis et groupés, droits, simples, pellucides, articulés ; articles ovales, se séparant et formant des sporules.

ALYSIE. *Alysia.* INS. Hyménoptères ; G. fondé par Latreille, et rangé par lui dans la fam. des Ichneumonides. Caractères : mandibules en carré irrégulier, grandes et écartées, tridentées à leur extrémité. Les palpes maxillaires, allongées et filiformes, offrent six articles, et les labiaux n'en ont que quatre ; la lèvre et les mâchoires sont membraneuses; la tête est transverse, large; les antennes sont allongées, presque grenues, et formées d'un grand nombre d'articles ; l'abdomen, vu en dessus, paraît inarticulé, ou formé au plus de trois segments; la disposition des nervures de l'aile antérieure est à peu près la même que dans le genre Bracon ; enfin la tarière est assez saillante. Ce G. n'a encore qu'une esp. : l'A. stercoraire, *A. stercoraria,* Lat., *Ichneumon manducator,* Panz. *Fasc.* 72, *tab.* 4, qui est le même que le *Cryptus manducator* de Fabricius. Ses antennes sont un peu velues, son corps noir, et ses pieds fauves. On le rencontre en France et en Allemagne, le plus souvent sur les excréments humains, où la femelle dépose ses œufs, suivant l'observation de Latreille. Elle n'est pas rare aux environs de Paris. Illiger avait établi ce G. sous le nom de *Cechenus.*

ALYSON. *Alyson.* INS. Hyménoptères ; G. établi par Jurine qui lui assigne les caractères suivants : une cellule radiale, ovale, trois cellules cubitales : la première grande ; la deuxième plus petite, pétiolée, recevant près de son origine la première nervure récurrente ; la troisième presque pentagone, très-éloignée du bout de l'aile, et recevant la seconde ; mandibules larges, tridentées; antennes filiformes, roulées vers le bout, composées de douze anneaux chez les femelles et de treize chez les mâles.

Les Alysons ressemblent aux Mellines par le nombre des cellules cubitales, mais en diffèrent par le pétiole de l'une d'elles. Ils s'en distinguent encore par l'abdomen non rétréci à la base en un pédicule allongé, et par la petitesse de la pelote terminale des tarses. L'allongement de la partie antérieure du thorax, et les antennes roulées en spirale les rapprochent des Pompiles, tandis que le prolongement de cette partie en arrière, et la forme de l'écusson du métathorax leur donnent quelque ressemblance avec les Arpactes ou les Gorytes de Latreille. Ils avoisinent aussi les Nyssons par la seconde cellule cubitale pétiolée ; mais ils en diffèrent par d'autres caractères assez tranchés pour autoriser leur séparation en un genre distinct, que Latreille range dans la fam. des Crabronites. Ces insectes se trouvent sur les feuilles et les fleurs. Fabricius en avait réuni deux esp. au G. Pompile, sous les noms d'*Unicornis* et de *Fuscatus.*

ALYSSON. *Alyssum.* BOT. G. de la fam. des Crucifères, Tétradynamie Siliculeuse, L. Caractères : calice composé de quatre sépales égaux entre eux ; pétales onguiculés ; filets des étamines offrant quelquefois une petite dent latérale ; silicule orbiculaire, comprimée, ovoïde, terminée par une petite pointe formée par le style; les deux valves planes ou convexes; cloison très-étroite ; chaque loge contenant une ou deux graines

comprimées, quelquefois même membraneuses; les deux cotylédons accombants. Les esp. rapportées à ce G. sont au nombre d'à peu près cinquante. Ce sont des herbes ou de petits Arbustes, à feuilles entières et à fleurs en épis opposés aux feuilles. De Candolle les a partagées en quatre sections ou sous-genres, qu'il a nommées et caractérisées ainsi : 1° Adyseton. Fleurs jaunes; filets des étamines dentés; 2° Anodontea. Fleurs jaunes; filets des étamines sans dent; 3° Lobularia. Fleurs blanches; filets sans dent; 4° Odontostemon. Fleurs blanches; filets dentés.

ALYTOSPORE. *Alytosporum*. bot. ce G. de la Cryptogamie, créé par Linck, a été réuni au G. *Sporotrichum*.

ALYXIA. bot. S. de Gynopogon.

ALZATÉE. *Alzatea*. bot. Ruiz et Pavon ont donné ce nom à un Arbre du Pérou, qu'ils ont figuré *Flor. peruv.* tab. 541. D'après leur description, ses fleurs, dépourvues de corolle, présentent un calice coloré, supère, persistant, à cinq divisions ovales, auquel s'insèrent cinq étamines alternes avec ces divisions; un seul style surmonte un ovaire obcordiforme, qui devient une capsule de forme semblable, à deux loges et s'ouvrant en deux valves; chacune d'elles porte, dans son milieu, la moitié de la cloison, sur le bord de laquelle sont attachées, les unes au-dessus des autres, des graines nombreuses, un peu membraneuses dans leur contour. Le port de cet arbre à feuilles opposées, à fleurs en corymbes, semble ainsi que ses caractères devoir le placer dans la fam. des Rhamnées, auprès du Célastrus, et peut-être même dans ce genre.

AMADAVA, AMANDAVA ou AMADAVAD. ois. *V*. Gros-Bec.

AMADEA. bot. S. d'Androsace.

AMADINA. ois. Swainson a proposé la formation de ce G., dans le groupe des Fringillaires, pour le *Loxia fasciata* de Gmelin. Ce G. aurait pour caractères : un bec court, large, conique, non bordé; des ailes courtes et arrondies; la première rémige fausse et petite, la deuxième et troisième presque égales et les plus longues de toutes; la queue courte, égale ou arrondie.

AMADIS ou L'AMIRAL AMADIS. moll. *V*. Cône.

AMADOU et AMADOUVIER. bot. *V*. Agaric des Pharmacies et Bolet.

AMAIOUA ou AMAJOVA. bot. Rubiacées; G. établi par Aublet, et qui se compose maintenant de trois esp., toutes originaires de la partie équinoxiale de l'Amérique; caractères : calice supère, d'une seule pièce, à six dents et caduc; corolle à tube renflé, à limbe profondément divisé en six lobes égaux et étalés; six étamines très-courtes, attachées et renfermées dans le tube de la corolle; ovaire infère; un style; un stigmate renflé. Le fruit est une baie à deux loges polyspermes. Arbres ou Arbustes à feuilles très-entières, opposées ou ternées; fleurs terminales en corymbe ou en capitule.

AMALGAME. min. C'est ainsi que l'on nomme vulgairement les alliages dans lesquels le Mercure entre comme composant principal. On appelle Amalgame natif la combinaison naturelle du Mercure avec l'Argent. *V*. Mercure argental.

AMALI. bot. S. de Verbésine biflore.

AMALLOPODE. *Amallopodes*. ins. G. de la fam. des Coléoptères lamellicornes de Latreille, institué par Lequien, qui le caractérise ainsi : antennes filiformes, atteignant la moitié des élytres, composées de onze articles cylindriques, dont le troisième est un peu plus long que les autres; palpes inégaux avec leur dernier article ovale et tronqué; mandibules assez longues, fortes, arquées, dentées intérieurement, ayant une échancrure au côté externe; labre petit; tête marquée d'une ligne longitudinale, enfoncée; corselet transversal, carré, dilaté à ses angles antérieurs, prolongé en une épine forte, aiguë, recourbée en arrière, avec les angles postérieurs arrondis ainsi que l'écusson; élytres un peu ovalaires, plus larges au milieu et à l'extrémité, avec un angle sutural, rentrant, sans épine à la suture; pattes longues, égales; cuisses mutiques; jambes antérieures presque lisses; les intermédiaires et les postérieures munies intérieurement d'une double rangée d'épines; tarses sans brosses en dessous; le premier article allongé, plus long que les deuxième et troisième réunis; ceux-ci courts, égaux, triangulaires; le quatrième très-grand, aussi long que les trois autres ensemble. Ce G. se place naturellement entre le *Titan* et le *Ctenoscelis*. L'unique esp., *A. Scabrosus*, est originaire du Chili; il est entièrement d'un brun-marron un peu plus pâle en dessous; il a les yeux noirs, les élytres fortement chagrinées avec quatre lignes faiblement élevées sur chacune. Sa taille en longueur est de deux pouces et demi, et un pouce en largeur.

AMALOUASSE. ois. S. vulg. de Pie-Grièche grise.

AMALOUASSE-GARE. ois. S. de Gros-Bec.

AMALTÉ. *Amaltheus*. moll. G. établi par Montfort pour un Nautile qui se rapporte au G. Planulite ou Discorbe de Lamarck, et qu'il appelle Amalté perlé, *A. margaritatus*. Ce Fossile se trouve aux environs d'Anvers. *V*. Discorbe.

AMALTHÉE. bot. Fruit de certaines pl. de la fam. des Rosacées chez lesquelles le calice ne devient pas charnu après la floraison, comme cela a lieu ordinairement dans les pl. de cette fam. Tel est le fruit de l'Aigremoine.

AMALUS. *Amale*. ins. G. de Coléoptères tétramères placé par Schonherr dans la fam. des Curculionides. Caractères : antennes insérées vers le milieu de la trompe, de onze articles, dont les quatre derniers forment une massue allongée; trompe assez épaisse, quoique allongée; mandibules armées de dents aiguës; corselet un peu plus long que large, plus étroit et tronqué aux deux bouts; corps ovalaire, élytres oblongues, recouvrant des ailes et l'anus; cuisses allant en s'épaississant vers l'extrémité; jambes droites, munies d'un petit crochet. Ce G. a été fondé sur l'inspection de trois esp. nouvelles, recueillies en Allemagne.

AMANDAVA. ois. *V*. Amadava.

AMANDE. bot. Les botanistes n'attachent point à ce mot le même sens qu'on lui attribue dans le langage ordinaire. L'Amande est, pour les gens du monde, la graine renfermée dans l'intérieur des noyaux, tandis qu'en botanique, on réserve ce nom à la partie de la graine renfermée dans l'intérieur du tégument propre ou de l'épisperme. Or, l'Amande peut être formée par l'em-

bryon seul, comme dans le Haricot et la Fève, ou par l'embryon et un autre corps qui l'accompagne et qui porte le nom d'Endosperme, comme dans le Ricin, le Blé, le Maïs, etc. *V.* EMBRYON, ENDOSPERME.

AMANDE. MOLL. N. vulg. d'un Mollusque et de trois Coquilles bivalves des G. Arche et Cythérée. L'AMANDE ou CAME-FEUILLE est la *Venus pectinata*, L., *Cytherea pectinata*, Lamk. L'AMANDE A CILS est l'*Arca lacereta*, L. L'AMANDE ROTIE est l'*Arca fusca*, Br. Enfin Plancus a donné le nom d'AMANDE DE MER, *Amygdala marina*, à l'Animal de la *Bullœa aperta*.

AMANDE D'ANDOS. BOT. Semences des *Lecythis olearia* et *Zabucajo*, dont les fruits sont vulgairement nommés *Marmite de Singe*.

AMANDE DE MER. MOLL. Esp. de G. Bulle.

AMANDE DE TERRE. BOT. N. vulg. des graines d'*Arachys hypogea*, L., et des Bulbes du *Cyperus œsculentus*, L.

AMANDIER. *Amygdalus*. BOT. Rosacées; Icosandrie Monogynie, L. Ce G. renferme des Arbres ou des Arbrisseaux, à feuilles étroites, lancéolées, accompagnées de deux stipules subulées ; leurs fleurs, qui s'épanouissent de très-bonne heure, paraissent avant les feuilles; leur calice est campanulé, à cinq lobes obtus; leur corolle offre cinq pétales égaux; il y a une trentaine d'étamines. Le fruit est une drupe charnue, globuleuse ou allongée, marquée d'un sillon longitudinal, renfermant un noyau, dont la surface est creusée de sillons irréguliers et profonds. Ce G. ne diffère de l'Abricotier que par son noyau rugueux et sillonné. Il renferme deux espèces principales.

A. COMMUN, *Amygdalus communis*, L., originaire des contrées mér. de l'Europe; c'est un Arbre qui peut acquérir une hauteur de vingt-cinq à trente pieds. Ses fruits sont ovoïdes, allongés, un peu comprimés, tomenteux et verts; leur chair est coriace et peu épaisse; on en distingue deux variétés principales : celle dont les Amandes sont douces, et celle qui produit des Amandes amères. La première présente encore deux sous-variétés, suivant que la coque osseuse qui environne l'Amande est très-épaisse et très-dure, ou suivant, au contraire, qu'elle est mince, tendre, et se cassant facilement. Les Amandes douces sont d'un goût fort agréable, surtout lorsqu'elles sont encore vertes et fraîches; elles sont fort nourrissantes. Lorsqu'elles sont sèches, on prépare avec elles différentes boissons, telles que l'émulsion, le sirop d'orgeat, etc.; elles renferment presque la moitié de leur poids d'une huile douce très-limpide, qui se conserve longtemps sans se rancir, et qui est fort employée dans l'usage médical. On fait aussi, avec les Amandes, des Dragées, des Gâteaux et d'autres friandises.

A. PÊCHER, *Amygdalus persica*, L., offre à peu près le même port que le précédent ; il est originaire de la Perse et naturalisé aujourd'hui en Europe. Il diffère de l'Amandier particulièrement par son fruit presque globuleux, dont la chair est épaisse et succulente. Cet Arbre, que l'on cultive abondamment dans les jardins, à cause de l'excellence de ses fruits, fleurit dans les mois de mars et d'avril. Il présente une multitude de variétés, relatives à la grosseur, à la forme, à la saveur, etc., de son fruit. Il n'entre point dans le plan de ce livre d'énumérer ici ces nombreuses variétés ; nous nous contenterons de dire qu'elles se rapportent à quatre sections principales : — Première section, peau velue, chair fondante, se détachant facilement du noyau, telles sont la *grosse Mignonne*, la *Pêche de Malte*, la *Belle de Vitry*, l'*Alberge jaune*, le *Téton de Vénus*, etc.; — Deuxième section, peau velue, chair adhérente au noyau : on désigne, en général, les variétés de cette section sous le nom de *Pavies ;* ce sont les *Persecs* de la France méridionale ; — Troisième section, peau lisse, chair se détachant du noyau; — Quatrième section, peau lisse, chair adhérente : cette section renferme les *Brugnons*.

Les Pêchers se cultivent de deux manières principales, en plein vent ou en espalier. Pour obtenir des sujets, on se sert de deux procédés, ou bien on plante les noyaux de Pêche dans l'année où ils ont été récoltés, ou bien on greffe les var. que l'on désire obtenir sur les jeunes Amandiers.

Les voyageurs ont donné le nom d'Amandier à quelques Arbres exotiques dont les fruits ont plus ou moins de rapport avec nos Amandes; ainsi l'on a appelé : A. DES BOIS, à St.-Domingue, l'*Hypocratea Cemesafu*. A. DE BUENAVISTA, au Pérou, le *Pourouma* d'Aublet. A. D'INDE, à l'île Maurice, le *Terminalia Catalpa*, L.

AMANIER. *Amanoa*. BOT. Aublet sous ce nom a décrit et figuré (*Plant. guyan.* tab. 101) un grand Arbre qui croît dans les forêts de la Guiane. D'après sa description, les feuilles sont alternes, munies à leur base de deux stipules caduques; les fleurs petites, verdâtres, disposées à l'extrémité flexueuse des rameaux en fascicules alternes et sessiles qu'accompagne une bractée. Il n'y a pas de corolle. Le calice, fort petit, se partage profondément en cinq parties égales; cinq anthères alternes avec ces parties, larges, presque sessiles, s'insèrent au-dessous de l'ovaire qui, relevé de trois angles, se couronne d'un stigmate triangulaire et concave. Il est placé dans la fam. des Euphorbiacées.

AMANITE. *Amanita*. BOT. Dillen avait donné ce nom aux Champignons que les auteurs contemporains ou un peu postérieurs, tels que Micheli, Tournefort, Vaillant, Haller, etc., désignaient sous le nom de *Fungus*, et qui correspondent aux Agarics stipités de Linné. Haller, qui, dans ses premiers ouvrages, avait adopté le nom de *Fungus*, s'est servi dans son Histoire des pl. de la Suisse de celui d'Amanite pour indiquer les Agarics à pédicule central. Jussieu et Lamarck ont employé ce mot dans le même sens; mais le nom d'Agaric, donné par Linné, a prévalu, et le nom d'Amanita a été réservé par Persoon à un G. démembré des Agarics, et caractérisé par une volva qui enveloppe plus ou moins complétement le Champignon dans sa jeunesse, et qui persiste entièrement ou en partie à sa base. Ces Champignons ont, comme les Agarics, un chapeau distinct, soutenu par un pédicule central, et garni, en dessous, de lames ou feuillets de longueur inégale, qui supportent de petites capsules (*thecœ*) renfermant six à huit graines ou sporules. Presque toutes les esp. croissent sur la terre, dans les bois. Fries réunit ce G. aux Agarics; mais il en distingue deux sections principales : l'une, comprenant les *Amanita* proprement dites, est caractéri-

sée par les feuillets persistants, ne changeant pas de couleur, et par la surface inférieure de son chapeau, recouverte dans sa jeunesse par une membrane qui, en se déchirant, forme un anneau autour du pédicule. A cette section appartiennent l'Oronge vraie, *Agaricus aurantiacus* de Bulliard, et l'Oronge fausse, *Agaricus muscarius*, L. La première se distingue facilement par sa volva entière et persistante, par la couleur jaune de ses feuillets et par son chapeau dont la surface supérieure est d'un rouge-orangé, uni et sans tache blanche. L'Oronge fausse au contraire a une volva incomplète, c'est-à-dire, ne formant qu'une sorte de renflement écailleux à la base du pédicule; ses feuillets sont blancs, et son chapeau est couvert de taches blanches, formées par les débris de la volva. La première esp. est un aliment très-estimé, l'autre au contraire est un des Champignons les plus dangereux.

La seconde section, à laquelle Fries donne le nom de *Volvaria*, se distingue par ses feuillets qui deviennent bruns en vieillissant comme ceux des Agarics de la section des *Pratella*, auprès desquels Fries l'a placée. La face inférieure du chapeau n'est recouverte par aucune membrane, et son pédicule est par conséquent nu. L'Agaric volvacé de Bulliard peut être regardé comme le type de cette tribu.

AMANITINE. Principe vénéneux des Agarics à volva. Voyez le travail de Letellier, à ce sujet, Journ. de Pharm. XVI, 436.

AMANNIE. *Amannia*. BOT. Ce G., de Houston, et qu'il avait placé dans la fam. des Salicariées, était presque tombé dans l'oubli, quand le D[r] Roxbourg l'en a tiré pour adjoindre à l'esp. décrite par l'auteur du G. celle qu'il a nommée *Pentandra ;* c'est une pl. herbacée qui croît dans les rizières humides de l'Inde. Le G. a pour caractères : calice persistant, campanulé, avec son limbe divisé en quatre ou cinq dents et même plus; quatre ou cinq pétales insérés sur le limbe du calice; quatre à huit étamines insérées au tube du calice; ovaire à deux ou quatre loges; un style et un stigmate presque capité ou pelté. Le fruit consiste en une sorte de capsule globuliforme environnée des vestiges du calice, à deux ou quatre loges renfermant plusieurs graines.

AMANOIER. *V*. AMANIER.

AMANSIE. *Amansia*. BOT. G. de Cryptogames Dictyotées; il se distingue de toutes les Hydrophytes par son organisation facile à observer avec une loupe ordinaire : cette organisation présente un réseau à mailles hexagones, régulières et allongées, avec les sommets aigus. La fructification n'est pas encore bien connue, et paraît différer dans les espèces que nous possédons; de sorte que, par la suite, ces pl. pourront former une fam. particulière, composée de plusieurs G. établis d'après la fructification, mais ayant toutes la même organisation. La couleur des Amansies est un vert-rougeâtre, quelquefois presque olive; elles ne dépassent jamais six pouces de hauteur.

A. MULTIFIDE, *A. multifida*, Lamx. Nov. Bull. Phil. 1809, n. 20, p. 332, tab. 6, fig. *c*, *d*, *e*, a une tige cylindrique et rameuse. Ses rameaux sont membraneux, dentelés sur les bords, et couverts de ramuscules foliiformes, plus ou moins dentés et multifides. A Saint-Domingue.

A. SEMIPENNÉE. *A. semipennata*, Lamx. Ess. p. 55, tab. 5, fig. 4, 5. Des feuilles pinnées, peu divisées, allongées et prolifères, s'élèvent d'une tige courte, cylindrique et rameuse; les folioles sont très-petites, lancéolées et appliquées les unes contre les autres; le pétiole ou le rameau présente, sur sa face postérieure, une membrane large de plus d'une ligne, de sorte que, dans l'état sec, et lorsque la pl. est comprimée, les feuilles semblent entières d'un côté, et pinnées de l'autre.

A. ÉLÉGANTE. *A. elegans*, Lamx. Cette pl., ainsi que la précédente, et les *A. mamillifera* et *integra*, appartient à l'Australasie. Une sixième, *A. obtusa*, est originaire du Brésil.

Brongniard, dans son Histoire des Végétaux fossiles, cite deux esp. d'Amansites qu'il a observées dans le calcaire de transition.

AMARACARPE. *Amaracarpus*. BOT. G. ajouté à la fam. des Rubiacées par Blume, qui a reconnu aux esp. dont il le compose, des fleurs garnies de bractées; un calice supère, quadrifide, inégal; une corolle infundibuliforme, velue vers la gorge, à quatre découpures profondes au limbe; quatre étamines insérées à la gorge de la corolle; un style; un stigmate bilobé; une drupe en forme de baie, couronnée par le calice, à deux pyrènes ligneuses, monospermes, sillonnées sur la face arrondie. Une seule esp., *A. pubescens*, a été signalée par l'auteur, c'est un petit Arbrisseau rameux, à feuilles opposées, lancéolées, à fleurs petites, solitaires, sessiles, naissant aux aisselles des feuilles et rarement terminales; elle se trouve à Java, dans les environs de Buitenzorg.

AMARACUS. BOT. S. d'Origan Marjolaine.

AMARAGO. BOT. S. de Matricaire.

AMARANTHACÉES. *Amaranthaceæ*. BOT. Fam. de pl. dicotylédones, apétales ou monopérianthées, ayant les étamines hypogynes. Cette fam., très-voisine des Chénopodées, dont elle ne se distingue, en quelque sorte, que par un port tout à fait différent, se compose de pl. herbacées ou sous-frutescentes, à feuilles alternes ou opposées, portant des fleurs petites, souvent hermaphrodites, quelquefois unisexuées, disposées en épis, en panicules ou en capitules terminaux; le calice est monosépale, profondément divisé en quatre ou cinq lobes, persistant après la fécondation; les étamines, dont le nombre varie de trois à cinq, sont hypogynes, et leurs filets sont tantôt libres et distincts, tantôt soudés et monadelphes. On trouve quelquefois, entre les étamines, de petites écailles alternes qui paraissent être des filets sans anthères. L'ovaire est libre, le plus souvent uniloculaire, uniovulé, quelquefois pluriovulé, plus rarement biloculaire; le fruit est une petite capsule ou pyxide, qui s'ouvre transversalement ou reste indéhiscente : fort rarement c'est une baie : l'embryon est recourbé autour d'un endosperme farineux.

On peut disposer de la manière suivante, les G. qui appartiennent à cette fam. :

† FEUILLES ALTERNES. *Amaranthus*, L. *Trichinium*, R. B. *Ptilotus*, R. B. *Celosia*, L. *Deeringia*, R. B. *Lestibudesia*, P. Th. *Chamissoa*, K. etc.

†† Feuilles opposées. *Iresine*, L. *Achyranthes*, L. *Nyssanthes*, R. B. *Alternanthera*, Fors. *Desmachœta*, DC. *Gomphrena*, L. *Philoxerus*, R. B. etc.

AMARANTHE. *Amaranthus*. bot. G. de la fam. des Amaranthacées; Monœcie Pentandrie, L. Caractères : fleurs unisexuées, monoïques; périanthe à trois, quatre ou cinq divisions; étamines au nombre de trois ou cinq, à filaments libres; style ordinairement tripartite. Le fruit est une capsule monosperme, s'ouvrant circulairement; quelquefois elle reste indéhiscente : la graine est dressée.

Les Amaranthes sont des pl. herbacées, ordinairement annuelles, dont les fleurs forment des épis composés ou des grappes au sommet des rameaux. Les esp. de ce G. sont assez nombreuses; elles se trouvent dispersées dans toutes les contrées du globe, particulièrement dans les régions chaudes de l'Asie. On en cultive plusieurs dans les jardins d'ornement, à cause de la couleur pourpre de leurs fleurs, et même de leurs feuilles, telles sont : l'*A. caudatus*, L., originaire de l'Inde; l'*A. tricolor*, L., remarquable par ses grandes feuilles tachées de jaune, de vert et de rouge.

AMARANTHE DE MER. pol. (Valent. 3, tab. 52, fig. *c, c.*) C'est le *Madrepora Areola*, L.; *Meandrina Areola* de Lamarck. Il diffère peu du *Polychroa* de Loureiro.

AMARANTHINE. bot. *V*. Gomphrenie.

AMARANTHIS. bot. S. anc. d'*Antirrhinum majus*, L.

AMARANTHOIDES. bot. Ventenat, dans son Tableau du Règne Végétal, désigne, sous ce nom, la fam. des Amaranthacées de Jussieu.

AMARE. *Amara*. ins. G. de Coléoptères pentamères, établi par Bonelli, dans la grande tribu des Carabiques; il a pour caractères : dernier article des palpes allongé, légèrement ovalaire et tronqué à l'extrémité; lèvre supérieure en carré moins long que large, coupée carrément ou légèrement échancrée antérieurement; mandibules peu avancées, arquées et aiguës; une dent bifide au milieu de l'échancrure du menton; antennes filiformes et peu allongées; corselet transversal, le plus souvent trapézoïde, quelquefois carré ou rétréci postérieurement et presque cordiforme; élytres faiblement convexes, ordinairement peu allongées, presque parallèles ou très-légèrement ovalaires et arrondies à l'extrémité; les trois premiers articles des tarses antérieurs dilatés dans les mâles, moins longs que larges et fortement cordiformes. Ce G. se compose de beaucoup d'esp. européennes; le général Dejean en décrit 64, et vraisemblablement le nombre des exotiques ne peut être moindre.

AMAREL. bot. N. vulg. du Prunier Mahaleb.

AMARIE. *Amaria*. bot. G. de la fam. des Légumineuses, établi par Mutis pour deux plantes de la Nouvelle-Grenade, dont les caractères consistent dans un calice cylindrique, arrondi à sa base, persistant, à cinq divisions et à lobes linéaires; cinq pétales égaux presque ovales; dix étamines subulées, droites, monadelphes à la base où leur réunion forme un tube; ovaire oblong, stipité; style filiforme; stigmate en tête; légume très-long, comprimé, monoloculaire, à deux valves; semences comprimées, presque rondes. Ce sont des Arbustes à feuilles simples et cordiformes.

AMARINE ou AUMARINO. N. vulg. du Saule-Osier.

AMARYGME. *Amarygmus*. ins. Coléoptères hétéromères. Fam. des Sténélytres, G. dans lequel Dalman, qui l'a établi, a fait entrer une partie des Hélops de Fab. Caractères : antennes simples et filiformes; tête aussi large que le bord postérieur du corselet; corps arrondi; corselet transversal, plane ou simplement courbé; jambes droites, terminées par des éperons sensibles. *L'Helops dentipes*, Fab., est le type de ce G. où l'on connait encore une ou deux esp. indiennes.

AMARYLLIDÉES. bot. R. Brown, dans son Prodrome, a formé une fam. sous ce nom, dans laquelle il a réuni tous les G. de la fam. des Narcissées de Jussieu qui ont l'ovaire infère, tandis qu'il a formé la fam. des Hémérocallidées des G. de la fam. des Narcissées de Jussieu, dont l'ovaire est supère. Voici les caractères distinctifs de la fam. des Amaryllidées : ovaire infère; calice monosépale, tubuleux, à six divisions; étamines au nombre de six : leurs filets libres ou soudés; ovaire à trois loges polyspermes; style simple; stigmate trilobé. Le fruit est une capsule loculicide, trivalve, polysperme, ou une baie qui ne renferme qu'une à trois graines. Les G. de cette fam. ont la racine bulbifère ou fibreuse, des fleurs disposées en ombelle, ordinairement grandes et éclatantes, ce qui rend ces pl. l'ornement de nos serres et de nos parterres. Voici l'énumération des genres qui appartiennent à cette famille :

† Racine bulbifère. *Crinum*, L. *Calostemma*, R. B. *Pancratium*, L. *Amaryllis*, L. *Narcissus*, L. *Leucoium*, L. *Galanthus*, L.

†† Racine fibreuse. *Alstrœmeria*, L. *Doryanthes*, Cor.

Dans un travail publié récemment par le botaniste anglais Herbert, (*Botanical magazine*, vol. 53, article 2606), les pl. à racines fibreuses sont exclues de la fam. des Amaryllidées, où il ne reste plus que des pl. bulbifères distribuées en trente et un genres. Voici ce travail tel qu'il a été donné sous le titre de Amaryllidearum synopsys.

§ I. Amaryllidiformes. *Scapus solidus. Tubi faux arcta. Semina carnosa.*

1. Crinum. *Folia* basi tubulosa. *Germen* medio crassius. *Tubus* cylindricus, germine gracilior. *Filamenta* extra tubum inserta; plus minus declinata, recurvata. *Antheræ* incumbentes. *Stigma* trigonum aut trifidum. *Capsula* difformis, sine valvis aut sulcis, dissepimentis obsoletis.

2. Ammocharis. *Folia* basi non tubulosa. *Antheræ* breves, polline minuto. *Stigma* obtusum, simplex aut bifidum. *Capsula* turbinata, trilocularis, trisulca, trivalvis. *Cœtera ut in Crino, cui propinquissimum.*

3. Buphone. *Spatha* bifolia. *Tubus* cylindricus. *Laciniæ* patentes. *Filamenta* extra tubum inserta, erecta, distantia. *Stigma* apex simplicissimus. *Capsula* turbinata, trilocularis, trisulca, trivalvis. *Fructu ad Ammocharin, flore ad Hœmanthum* § II. *approximatur.*

4. Hæmanthus, § I. *Spatha* erecta, polyphylla, crassa, sæpe colorata. *Tubus* rectus, ventricosus. *Laciniæ*

suberectæ vel conniventes. *Filamenta* tubo summo inserta, erecta. *Antheræ* suberectæ. *Stigma* attenuatum, simplex aut minutissimè divisum. *Capsula* loculis monospermis, dissepimentis obsoletis, sæpe colorata. § II. *Spatha* trifolia, patens. Tubus cylindricus. Laciniæ patentes. Filamenta recta, distantia. *Species una, H. multiflora.*

5. Amaryllis. *Germen* trigonè obovatum. *Tubus* et *limbus* infundibuliformes. *Filamenta* extra tubum inserta, fasciculata, declinata, recurvata. *Stigma* trigonum, fimbriatum. *Capsula* trilocularis, trivalvis, hians.

6. Brunsvigia. *Tubus* angustè infundibuliformis. *Limbus* sursùm curvatus. *Filamenta* extra tubum insertâ, declinata, recurvata. *Capsula* trigona, trilocularis, trisulca, trivalvis.

7. Imhofia. *Germen* obovatum. *Tubus* cylindricus : *Limbus* patentissimè reflexus. *Filamenta* fasciculata, erecta. *Species una, Brunsvigia marginata, Jacquin.*

8. Nerine. *Tubus* nullus. *Laciniæ* reflexæ. *Filamenta* basi gibbosâ monadelphâ. *Stigma* trifidum. § I. Corollâ regulari. § II. Corollâ distortâ.

9. Strumaria. *Stylus* pyramidalis basi gibbosâ. *Filamenta* patentia.

10. Lycoris. *Tubus* declinatus versus faucem amplior. *Filamenta* cum laciniis pariter in tubum coalescentia. *Stigma* simplex.

11. Griffinia. *Semina* obovata, nitida. *A Lycoride adhuc* accuratiùs distingendum.

§ II. Pancratiformes. *Scapus solidus. Corona staminifera.*

1. Eucrosia. *Tubus* declinatus, anticè abbreviatus. *Limbus* sursum curvatus, compressus. *Corona* declinata, concavo-rutelli-formis, basi cylindricâ erectiore. *Filamenta* inferne dilatata, complanata. *Antheræ* a tertiâ parte pendulæ, polline minuto. *Stigma* dilatatum, complanatum. *Capsula* ovata, trisulca.

2. Stenomesson. *Germen* erectum, ovatum, trisulcum. *Tubus* rectus, mediâ parte angustior, summâ ventricosus. *Filamenta* recta. *Antheræ* incumbentes. *Capsula* ovata, trisulca, trivalvis. *Stigma* dilatatum.

3. Carpodetes. *Germen* erectum, oblongum, trisulcum, medio constrictum. *Tubus* curvatus, infrà cylindricus, suprà ventricosus. *Filamenta* recta. *Stigma* dilatatum.

4. Leperiza. *Bulbus* squameus. *Germen* pendulum, ovatum, trisulcum. *Tubus* summâ parte angustior. *Filamenta* sinuatim conniventia. *Stigma* dilatatum.

5. Calostemma. *Germen* uniloculare. *Tubus* cylindricus. *Corona* sæpe temerè fissa. *Antheræ* erectæ, fundo affixæ. *Stigma* simplex attenuatum. *Semina* uno latere complanata.

6. Proiphys. *Germen* dissepimentis imperfectis vix triloculare. *Tubus* cylindricus. *Corona* sæpius sexies fissa, *filamentis* basi alatis. *Antheræ* erectæ, fundo affixæ. *Semina* rotundata, bulbo immaturè protruso. *Calostemmati propinquissimum.*

7. Hymenocallis. *Germen* triloculare, trigonum. *Tubus* rectus, angulosè cylindricus. *Filamenta* flaccida, distantia. *Antheræ* longæ, a tertiâ parte pendulæ. *Stigma* rotundatum. *Semina* carnosa, oblonga, viridia.

8. Ismene. *Tubus* curvatus, cylindricus. *Filamenta* brevia, tria in coronam deflexa, tria inferiora implexè conniventia. *Semina* carnosa, rotunda, viridia.

9. Pancratium. *Filamenta* rigida, erecta, conniventia. *Antheræ* breves, suberectæ. *Stigma* simplex vel trigonum. *Semina* nigra, testacea.

10. Liriope. *Tubus* cylindricus. *Corona* declinata, imâ parte staminifera, summâ filamenta labio eroso comprehendens. *Genitalia* declinata, recurvata. *Antheræ* breves incumbentes. *Genus Narcisso approximatum. Narcissum, Leucoium, Galanthum prætermitto.*

§ III. Hippeastriformes. *Scapus cavus. Tubi faux arcta. Semina testâ nigrâ.*

1. Hippeastrum. *Germen* trigonum, summâ parte latius, mediâ constrictum. *Tubus* infrà abbreviatus. *Laciniæ* quaternâ discrepantiâ. *Filamenta* tubo gradatim inserta quaternâ discrepantiâ, declinata, recurvata, fasciculata. *Stigma* trifidum.

2. Sprekelia. *Germen* ut in Hippeastro. *Tubus* subnullus. *Laciniæ* inferiores devexæ, superæ reflexæ. *Filamenta* declinata, recurvata, fasciculata, pariter membranâ connexa et corollæ inserta.

3. Haemanthus. *Germen* ut in Hippeastro. *Corolla* declinata, infundibuliformis, sub sole patentior. *Filamenta* pariter ad faucem tubi inserta, declinata, recurvata, fasciculata, quaternâ longitudinis discrepantiâ. *Antheræ* incumbentes. *Stigma* trifidum.

4. Zephyranthes. *Germen* ut in Hippeastro. *Corolla* suberecta, infundibuliformis, sub sole patentior. *Filamenta* ad basin laciniarum inserta, suberecta, distantia, conniventia, alterna longiora. *Antheræ* infrà medium affixæ, suberectæ. *Stylus* declinatus. *Stigma* trifidum.

5. Oporanthus. *Germen* ovale, complanatum. *Tubus* et *limbus* infundibuliformes, erecti. *Filamenta* tubo pariter inserta, erecta, conniventia. *Species* lutea *et forsan* exigua, citrina.

6. Sternebergia. *Flos* radicalis, aphyllus, erectus, staminibus erectis, *antheris* 4-locularibus, *tubo* partim subterraneo. *Capsula* oblonga, trigona, humo extrusa. *Semina* globosa, nigra, funiculo fungoso crassa albo subarillatè immersa. *Species* colchiciflora *Kitaibel; et proculdubio* clusiana. *Genus ad Colchicum accedens.*

7. Clinanthus. *Germen* subrotundum, trisulcum. *Tubus* et *limbus* infundibuliformes.

8. Chlidanthus. *Germen* trigonè ovale. *Tubus* cylindricus. *Filamenta* extra tubum inserta, erecta. *Antheræ* imâ parte affixæ, erectæ.

§ IV. Cyrtanthiformes. *Scapus cavus. Tubi faux ampla. Semina testacea.*

1. Pyrolirion. *Germen* ovale. *Tubus* rectus, infrà cylindricus, suprà campanulatus. *Limbus* infundibuliformis, reflexus. *Filamenta* erecta. *Stylus* declinatus. *Stigma* trifidum.

2. Vallota. *Tubus* rectus, infrà cylindricus, suprà infundibuliformis. *Filamenta* conniventia, tubi lateri adhærentia. *Capsula* ovalis.



[illegible]

AMARILLIS RÉTICULÉE.

3. Gastronema. *Germen* ovale. *Tubus* curvatus, infrà cylindricus, suprà ventricosus. *Filamenta* tubo inserta, tria tortè declinata, tria inferiora recta apice conniventia.

4. Cyrtanthus. *Tubus* et *stylus* incurvati. *Filamenta* superà regione tubi inserta. *Capsula* ovalis.

5. Urceolaria. *Germen* pendulum, ovatum, trisulcum, triloculare. *Tubus* rectus, infrà cylindricus, suprà ventricosus.

6. Bravoa. *Corolla* infundibuliformis, pendula. *Filamenta* fundo tubi inserta.

AMARYLLIS. bot. Ce G. a servi de type à la fam. des Amaryllidées; le calice est monosépale, infundibuliforme, coloré : son limbe est ouvert, à six divisions, souvent inégales; les six étamines sont libres et déclinées vers la partie inférieure de la fleur; le style est terminé par un stigmate trifide; la capsule est triloculaire, polysperme. Toutes les esp. ont la racine bulbifère; la hampe terminée par une ou plusieurs fleurs, ordinairement très-grandes, qui sortent d'une spathe monophylle.

Ce G. renferme environ quatre-vingt esp. et un nombre bien plus considérable de variétés, pour la plupart originaires de l'Inde, de l'Amérique mér. ou du Cap. On en cultive plusieurs dans les jardins : telles sont le Lys de Saint-Jacques, *A. formosissima,* L., type du G. nouveau *spreikelia,* et dont les fleurs irrégulières, très-grandes, sont d'un beau rouge ponceau. L'A. jaune, qui est aussi devenu le type d'un G. nouveau, le *sternebergia,* est le seul qui croisse naturellement dans les provinces mér. de la France.

AMAS. géol. On désigne généralement sous ce nom des masses informes, plus ou moins volumineuses, de substances minérales qui, ne constituant pas à elles seules des terrains, se trouvent comme enveloppées au milieu de roches dont elles diffèrent par leur nature.

Aucune des dimensions des Amas ne l'emporte considérablement sur les autres, et leurs longueur, largeur et épaisseur ne sont pas dans des proportions relatives constantes. Leurs surfaces, comme les parois des cavités qu'ils occupent, sont irrégulières et ne sont jamais ni planes ni parallèles. Ces caractères principaux servent à distinguer les Amas proprement dits des *Couches* ou masses tabulaires dont l'épaisseur est bien moindre que les autres dimensions, et qui s'étendent parallèlement entre d'autres couches; ils empêchent également de les confondre avec les *Filons* qui remplissent de véritables fentes, très-peu larges comparativement à leur étendue et à leur profondeur, et qui traversent dans tous les sens les terrains de diverses sortes.

Malgré les distinctions bien tranchées qui sembleraient avoir été établies entre les *couches,* les *filons* et les *Amas,* le géognoste est souvent embarrassé pour rapporter à l'une plutôt qu'à l'autre de ces dispositions particulières, certaines manières d'être des Minéraux qu'il observe en place dans la nature : plusieurs Amas, reconnus pour tels par les mineurs, pourraient n'être considérés par lui que comme des sortes de Filons; d'autres ont plus ou moins l'apparence de couches interrompues : tels sont, pour le premier cas, plusieurs des Amas qui ont été nommés *transversaux,* et, pour le second, quelques *Amas parallèles.* Souvent même il arrive qu'une substance minérale se rencontre, dans le même lieu, sous tous les états précédemment désignés.

Les mineurs, dont les travaux doivent varier suivant la disposition relative des minerais avec les terrains qui les renferment, distinguent plusieurs sortes d'Amas qu'ils appellent :

1er, Amas transversaux, *Stehende Stœcke* des Allemands.

2e, Amas parallèles, *Liegende Stœcke,* des mêmes

3e, Amas entrelacés, *Stockwerke,* des mêmes.

4e, Amas irréguliers, *Butzenwerke,* des mêmes.

Afin d'éviter les répétitions, nous définirons, au mot *Gite,* les diverses manières d'être des Minéraux dans le sein de la terre, qui ont reçu un nom particulier. Nous citerons alors des exemples de chacune d'elles, et nous indiquerons les théories de leur formation. *V.* les mots Gite, Couche, Filon.

AMASE. *Amasis.* ins. Hyménoptères; G. établi par Leach aux dépens du G. Cimbex; l'auteur en cite deux esp. : l'*A. obscura* de Fabricius ou le *Cimbex obscura* des auteurs : l'*A. lœta* de Fabricius, ou le *Cimbex lœta. V.* Cimbex.

AMASONIE. *Amasonia.* bot. *V.* Taligalée.

AMASPERME. *Amasperma.* (*Arthrodiées?*) Genre formé par Raffinesque (*Somiol. sicil.* 1814), et auquel il attribue les caractères suivants : filaments articulés, noueux, à nœuds ou articles renflés, séminiformes ou séminifères, et se séparant par dissolution. Trois espèces marines, confondues jusqu'ici avec les *Ceramium,* composent le genre dont il est question.

A. toruleuse. *A. torulosa.* Filaments rameux; nœuds globulaires, obscurs, beaucoup plus petits que les articles.

A. floculeuse. *A. floculosa.* Filaments simples, en forme de pinceau, roussâtres; nœuds jaunes, équivalant à la moitié des articles.

A. en collier. *A. monilia.* Filaments simples, entrelacés, hyalins; nœuds oblongs, verts, plus longs que les articles intermédiaires.

AMATE. *Amata.* ins. S. de Syntomide.

AMATHIE. *Amathia.* pol. G. de l'ordre des Sertulariées, dans la première section des Polypiers flexibles, comprenant les Sertulariées phytoïdes, rameuses, à cellules cylindriques, allongées, réunies en plusieurs groupes épars sur la tige et les rameaux, et plus ou moins distants, ou ne prenant qu'une seule lame, en spirale non interrompue, depuis la base du Polypier jusqu'aux extrémités. Les Amathies sont d'une substance cornée, presque point crétacée; leur couleur est un fauve brun plus ou moins foncé; leur grandeur varie d'un à trois pouces. On les trouve souvent parasites sur les Hydrophytes des eaux profondes; quelquefois elles adhèrent aux rochers et aux productions marines par des fibres courtes et nombreuses. Elles sont plus communes dans les mers équatoriales et tempérées que dans celles du Nord.

A. lendigère. *A. lendigera,* Lamx., Gen. Polyp., p. 10. Très-commune dans nos mers; elle se distingue par ses groupes de cellules, semblables à la flûte de Pan, à tuyaux cylindriques, variant en longueur. Les groupes

sont placés à des distances inégales, quelquefois très-grandes.

A. ALTERNE. *A. alternata*, Lamx., Gen. Polyp., p. 10, tab. 65, fig. 18, 19. Groupes des cellules très-longs, très-rapprochés et alternes sur les rameaux; cellules presque égales entre elles. Dans les Antilles.

A. SPIRALE. *A. spiralis*, Lamx., Gen. Polyp., p. 10, tab. 65, fig. 16, 17. Cellules ne formant qu'un seul groupe contourné en spirale autour d'un axe, et y adhérant par toute leur face interne. Nouvelle-Hollande.

Les auteurs font encore mention des *A. cornuta, convoluta, crispa* et *unilateralis*, presque toutes des mers équatoriales.

AMATHIE. *Amathia.* INS. G. de Lépidoptères nocturnes, de la fam. des Phalénites, institué par Duponchel qui le caractérise ainsi : palpes très-courts; trompe longue; antennes simples; ailes supérieures seules traversées par beaucoup de lignes parallèles, ondulées et séparées par bandes; ailes inférieures des mâles ayant vers leur naissance et du côté interne, deux petits appendices formant une troisième paire d'ailes rudimentaires. Chenille lisse, à tête plate, échancrée ou bifide dans la partie supérieure, avec deux pointes au-dessus de l'anus. Ce G. ne renferme que quatre esp. Les *P. Hexapterata, Sexalata, Lobulata* et *Sertata*, toutes d'Europe.

AMATHUSIE. *Amathusia.* INS. G. de Lépidoptères diurnes, créé par Fabricius, et réuni par Latreille au G. MORPHON.

AMAULIK. OIS. *V.* AMANLIK.

AMAUROSIS. BOT. Syn. de Ciguë.

AMAUSITE. MIN. *V.* PETROSILEX.

AMAXITIS. BOT. S. de *Dactylis glomerata*.

AMAZONE. OIS. Esp. du G. Bruant. C'est aussi le nom donné par Buffon aux Perroquets qui ont le fouet de l'aile garni de plumes rouges, et que Lesson a réunis sous ce nom générique avec les caractères suivants : bec robuste, très-crochu, épais, à arête rubanée ou formant une dépression aplatie, étroite, qui suit la courbure du bec; les côtés renflés, les bords festonnés; la mandibule inférieure échancrée en avant; les narines arrondies, très-ouvertes dans la cire et à rebord saillant; les ailes s'étendant jusqu'au tiers de la queue; les tarses courts, réticulés, robustes. Les *P. Pulverulentus, Levaillantii, Dufresnianus, Acrocephalus*, etc., font partie de ce G.

AMBA. BOT. S. de Manguier.

AMBADO. BOT. *V.* AMBALAM.

AMBAIBA. BOT. Adanson, après Margrave, a donné ce nom à un Arbre d'Amérique, dont Linné a fait son G. *Cœcropia*.

AMBALAM. BOT. (Rhéede, *Hort. Mal.* 1, tab. 15.) Arbre de l'Inde qui doit appartenir au G. *Spondias*. Son fruit est bon à manger, il est divisé intérieurement en cinq loges. On le nomme en indou *Ambado*.

AMBARE. *Ambara.* BOT. C'est le nom d'un grand arbre de l'Inde, qui paraît destiné à devenir, lorsqu'il sera mieux connu, le type d'un G. nouveau; il a été mentionné par G. Bauhin. Les Indiens mangent ses fruits confits au vinaigre.

AMBARODENDRON. BOT. S. de Liquidambar.

AMBASSE. *Ambassis.* POIS. G. de l'ordre des Acanthoptérygiens qui ont à peu près la forme du Apogons; leur opercule, à double dentelure vers le bas, finit en pointe; mais leurs deux dorsales sont contiguës et il y a une épine couchée en devant de la première. Leur canal intestinal n'a point d'appendices au pylore, ce qui pourrait faire douter que ces Poissons appartinssent réellement à la famille dans laquelle on les a placés. Du reste ce sont de petits poissons d'eau douce, qui fourmillent dans les ruisseaux et les mares de l'Inde; quelques-uns sont presque translucides. L'A. de Tommerson est assez commun à Mascareigne pour qu'on l'y prépare comme des Anchois.

AMBEL. BOT. S. de Nénuphar lotos.

AMBELANIER. *Ambelania.* BOT. Aublet appelle ainsi un Arbrisseau de la Guiane, du nom d'Ambelani que lui donnent les Galibis, Arbre qui appartient à la fam. des Apocynées. Il dit qu'il s'élève de sept à huit pieds, sur autant de pouces de diamètre environ; que ses feuilles glabres, entières et ondulées sur les bords, à pétioles courts et demi-embrassants, sont opposées; que ses fleurs naissent aux aisselles des feuilles, au nombre de trois ou quatre, portées sur un pédoncule commun, qui est garni à sa base d'une écaille, de même que le pédoncule particulier de chaque fleur. Le calice est court, à cinq divisions; la corolle monopétale, tubuleuse, cylindrique, et son limbe se partage en cinq lobes obliques, ondulés, aigus; les étamines, à anthères sagittées et biloculaires, à filets très-courts, s'insèrent, au nombre de cinq, sur le tube qui les cachent; le pistil est composé d'un ovaire ovoïde, d'un style quadrangulaire portant un plateau sur lequel est placé un stigmate ovoïde, cannelé en spirale, atténué au sommet, et terminé par deux petites pointes. Le fruit, qui est laiteux, visqueux, d'une saveur en même temps acide et agréable, bon à manger, est une capsule ovoïde, allongée, verruqueuse à sa surface, à deux loges que sépare une cloison grêle, à laquelle s'attachent des graines nombreuses, larges, aplaties, chagrinées; cette double loge est ce qui distingue ce G. du *Pacouria*, qui n'en a qu'une, et qui, néanmoins, doit sans doute lui être réuni, comme il l'a été par Schreber, sous le nom de *Willughbeia*. Scopoli rapporte l'*Ambelania* d'Aublet au *Benteka* d'Adanson; mais il suffit de jeter un regard sur la tab. 104 des pl. de la Guiane où le premier est figuré, et sur la tab. 50 du tom. IV de l'*Hort. Mal.* qui représente le second, pour voir qu'ils n'ont pas de ressemblance.

AMBERBOA OU AMBERBOI. BOT. N. vulg. par lesquels on désigne quelques esp. du G. Centaurée et particulièrement le Bluet.

AMBERIC. BOT. S. de *Phaseolus Max*.

AMBI. BOT. Syn. de Jaquier.

AMBIGÈNE. BOT. C'est-à-dire *deux natures*. Sorte de calice dont la partie extérieure a la consistance et l'aspect d'un calice ordinaire, tandis que l'intérieure tient de la nature de la corolle; le calice est ambigène dans la plupart des Passiflores.

AMBINUX. BOT. S. d'*Aleurites*, L., dont le fruit est la Noix de Bancoul.

AMBIPARE. BOT. On donne ce nom aux Bourgeons qui renferment à la fois des feuilles et des fleurs.

AMBIR. POIS. S. vulg. du Mulle rayé.

AMBLIRION. *Amblirium*. BOT. Raffinesque a distrait du G. Lis le *Lilium Kamtschatkatense*, pour en former le type de ce G. nouveau de la fam. des Tulipacées; il y a joint les Fritillaria *alba* et *lanceolata*, puis le *Lilium pudicum*. Du reste les caractères sont très-peu distincts de ceux du G. *Lilium*.

AMBLODON. POIS. G. établi par Raffinesque pour un Poisson de l'ordre des Abdominaux, qui se fait surtout remarquer par sa mâchoire inférieure, pavée de dents osseuses, serrées, arrondies, et dont la couronne est inégale et plate.

AMBLOTIS. POIS. G. de Marsupiaux formé par Illiger, d'après un Animal décrit par Bass, qui est extérieurement semblable au Phascolome, mais qui aurait six incisives, deux canines et seize molaires à chaque mâchoire; ce serait un sous-genre voisin des Péramèles.

AMBLYGNATHE. *Amblygnathus*. INS. G. de Coléoptères pentamères, de la fam. des Carnassiers. Caractères : dernier article des palpes assez allongé, légèrement ovalaire, presque terminé en pointe, et néanmoins tronqué à l'extrémité; antennes filiformes; chaperon légèrement échancré en arc de cercle; lèvre supérieure en carré moins long que large; mandibules assez fortes, arquées, obtuses et presque entièrement cachées par la lèvre supérieure; menton échancré en arc de cercle; point de dent au milieu de son échancrure : corps oblong et peu convexe; tête assez grande, arrondie, coupée presque carrément en avant et rétrécie en arrière; yeux point saillants; corselet carré, rétréci postérieurement; élytres ovalaires presque parallèles. Dejean, qui a institué ce G., y place quatre esp. nouvelles et toutes de Cayenne.

AMBLYGONITE. MIN. Découvert par Breithaupt dans un granite de Penig en Saxe, ce minéral y est associé à la Topaze verte et à la Tourmaline. Il s'est présenté sous des formes dérivant du prisme et avec une pesanteur spécifique de 3,00 à 3,04.

AMBLYGOTTIDE. *Amblygottis*. BOT. G. de la fam. des Orchidées, auquel le docteur Blume donne pour caractères : périanthe composé de cinq pièces presque égales et étalées, avec l'intermédiaire voûtée; labelle uni au gynostème, qui est dilaté, calleux à l'intérieur, prolongé en éperon, avec son limbe lobé et étalé; anthère terminale, attachée au bec effilé du stigmate, à deux loges s'ouvrant longitudinalement et 4-locellées; masses polliniques au nombre de quatre à chaque loge, en massue, un peu comprimées, inégales, céréacées, attachées par un pédoncule commun et élastique. Blume décrit sept esp. d'Amblygottides, toutes de Java. Ce sont des Pl. herbacées, à racines fibreuses, à feuilles radicales, membraneuses et nervurées. Les fleurs sont réunies en épis, avec pédicelle et bractée pour chacune.

AMBLYODE. *Amblyodon*. BOT. Palisot de Beauvois a donné ce nom au G. Méesia d'Hedwig.

AMBLYOLÉPIDE. *Amblyolepis*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par De Candolle qui le caractérise ainsi : calathide multiflore, radiée; fleurs du rayon toutes femelles, et sur une seule rangée; celles du disque hermaphrodites, à tube court, à gorge ample et à cinq lobes; involucre formé de deux rangées d'écailles ovales, arquées et foliacées; réceptacle alvéolé; akènes turbinés, très-velus. La seule esp. connue, *A. setigera*, appartient au Mexique.

AMBLYOPES. REPT. Goldfuss appelle ainsi une fam. de Sauriens, comprenant ceux de ces reptiles qui ont les yeux couverts et petits, de sorte qu'ils n'y voient point ou du moins très-peu.

AMBLYOPHIS. INFUS. G. de la fam. des Astasiens, dans la méthode de classification des infusoires, publiée par Ehrenberg; il a pour caractère essentiel : un seul œil, un corps dépourvu de queue.

AMBLYOPODE. *Amblyopoda*. INS. Horsfield a établi ce sous-genre dans la fam. des Lépidoptères diurnes pour un groupe de brillants papillons à queue, qui ornent le musée de la Compagnie des Indes. Les caractères sont : antennes moyennes, allant en grossissant de la base à l'extrémité, sans massue distincte; palpes plus longues que la tête qui est courte, obtuse et large; yeux aplatis; corps court, mince; ailes antérieures oblongues, courtes, obtuses : les postérieures arrondies ou un peu allongées, avec un appendice anal et des queues filiformes. Pattes antérieures du mâle n'ayant pour tarse qu'un article obtus, dépourvu de crochets, terminé tout d'un coup par une superficie verticale; celles de la femelle ont leurs tarses composés de cinq articles cylindriques; pattes intermédiaires et postérieures semblables dans les deux sexes, à cinq articles, dont le dernier terminé par deux petits crochets arqués, presque cachés sous les pelottes et les écailles.

AMBLYPTÈRE. *Amblypterus*. FOSS. G. de Poissons que l'on trouve dans les couches psammitiques des houillères et dont la race paraît absolument éteinte.

AMBLYRAMPHE. OIS. G. établi par Leach pour y placer une nouvelle esp. d'Oiseau, l'*Amblyramphus bicolor*, que nous considérons comme un Étourneau.

AMBLYRHYNQUE. *Amblyrhynchus*. REPT. Sous-G. de la fam. des Agames, selon le système de classification publié par De Blainville. *V.* AGAMES.

AMBLYS. *Amblys*. INS. G. de l'ordre des Hyménoptères, établi par Klug, et réuni par Latreille aux Osmies.

AMBLYTÈRE. *Amblyteris*. INS. G. de Coléoptères pentamères de la f. des Lamellicornes, institué par Macleay pour des Scarabées de la Nouvelle-Hollande qui ont dix articles aux antennes, avec les trois derniers en forme de massue, le labre découvert et lobé, les mandibules fortes et écailleuses, le lobe maxillaire de grandeur moyenne et armé de dents cornées au côté interne, le milieu de l'extrémité supérieure du menton un peu prolongé, tronqué, avec les angles arrondis, portant les palpes : le dernier article de celles-ci ovoïde, et celui des mâchoires fort allongé et presque cylindrique; l'écusson est grand.

AMBO. BOT. S. de Manguier.

AMBORE. *Ambora*. BOT. Famille des Monimiées de Jussieu. Ce savant, dans son *Genera*, a conservé ce nom malegache au G. que Commerson avait désigné sous le nom de *Mithridatea*. Ce G., réuni d'abord à la fam. des Urticées, en a été depuis séparé par cet illustre botaniste, pour former, avec le *Monimia* de Du Petit-Thouars, le type de la fam. des Monimiées. Ses caractères consistent en des fleurs unisexuées, monoï-

ques; les fleurs mâles ont un grand nombre d'étamines, réunies dans l'intérieur d'un involucre piriforme, pédicellé, qui s'ouvre en quatre valves réunies par leur base; les fleurs femelles sont également renfermées dans un involucre charnu, ovoïde, offrant quatre dents supérieurement; les ovaires sont renfermés dans la pulpe de l'involucre; ils sont uniloculaires, monospermes. A leur sommet, on trouve un stigmate subconoïde, très-allongé et à surface inégale; cet involucre grossit considérablement; son ouverture supérieure s'élargit, et le fruit, parvenu à sa maturité, est irrégulièrement concave, et contient les graines renfermées dans l'intérieur de ses parois. L'*A. Tambourissa*, Pers., est un Arbre qui croît dans les îles de France, de Mascareigne et de Madagascar. On en possède plusieurs autres esp. Les Créoles des îles de France et de Mascareigne appellent l'*Ambora* bois de Bombarde ou bois de Ruches, parce qu'on recueille le miel des Abeilles dans son tronc creusé.

AMBOTAY. BOT. Esp. du G. Anona, à laquelle Aublet a conservé son nom de pays.

AMBOUTON. BOT. Pl. de Madagascar, qu'on mâche pour se parfumer l'haleine, et qui n'est que le Bétel.

AMBRA. OIS. S. vulg. de Bruant jaune.

AMBRARIA. BOT. G. de la fam. des Rubiacées; Tétrand. Mon., établi par Cruse (*Rub. Cap. p.* 16, *t.* 1, *f.* 3 et 4) pour deux pl. africaines que quelques auteurs avaient placées dans le G. *Anthospermum*, dont elles se distinguent par la forme du fruit que l'on dirait être partagé en trois ou quatre loges, parce que les deux méricarpes ou coques sont joints de manière à laisser une commissure concave, qui figure une troisième loge centrale. Les deux esp. sont frutescentes, à feuilles ternées, connato-perfoliées, à fleurs petites, sessiles, axillaires, faisant place à des fruits glabres ou tomenteux suivant l'espèce.

AMBREADE. S. vulg. de Succin.

AMBRE-BLANC. *V.* BLANC DE BALEINE.

AMBRE-GRIS. Substance grasse, céreuse, concrète, susceptible de se ramollir par une faible chaleur, se fondant ensuite, très-odorante, d'un gris tirant sur le brun, plus ou moins soluble dans l'Huile et dans l'Alcool, selon qu'elle est plus ou moins pure. Il est peu de substances dont l'origine ait donné lieu à plus d'opinions différentes, et même à plus d'absurdités, et cela provient de ce que l'Ambre, n'ayant encore été trouvé que sur les bords de certaines mers où il avait été déposé par les vagues sur lesquelles il flottait, on n'a pu encore saisir, pour ainsi dire, la nature sur le fait de sa production. L'opinion la plus admissible pourrait faire regarder cette substance comme un produit bitumineux, élaboré au fond des mers; cependant, le docteur Swediaur, qui s'est occupé de recherches particulières sur l'Ambre, pense, d'après les renseignements qu'il s'est procurés de différents voyageurs, et surtout des navigateurs à la pêche de la Baleine, que cette substance se forme dans le canal alimentaire de l'espèce de Cachalot nommée *Physeter macrocephalus*, et qu'elle est rejetée avec les excréments de ce Cétacé; il invoque, à l'appui de son opinion, la production du Musc chez le Chevrotain et la Civette; la sécrétion d'une matière analogue à l'Ambre dans les excréments du Bœuf, du Porc, etc. Pelletier et Caventou, auxquels on doit un beau travail analytique sur l'Ambre, conduits par l'analogie, sont portés à croire que cette substance pourrait bien être un produit de la matière biliaire qui constituerait les calculs chez certains Cétacés.

L'analyse chimique de l'Ambre l'a fait considérer comme composé de résine, d'adipocire, de charbon et d'un principe particulier nommé *Ambreine*.

L'Ambre est d'un grand usage, comme cosmétique, dans l'art du parfumeur; on l'emploie aussi quelquefois, en médecine, comme antispasmodique.

AMBRE-JAUNE. *V.* SUCCIN.

AMBRE-NOIR. Var. de l'Ambre-gris. On a aussi donné ce nom au Jayet.

AMBRÉE (l') OU l'AMPHIBIE. MOLL. Nom donné par Geoffroy à l'*Helix putris*, *Helix succinea* de Muller. Coquille fragile, transparente comme du verre, variant beaucoup dans sa forme, sa grandeur et sa couleur, qui reste néanmoins dans les nuances de l'Ambre ou du Succin. Elle habite dans toute l'Europe, même dans le Nord. Elle se trouve aussi dans l'Amérique sept., au Tranquebar, et jusque dans les îles Mariannes, en sorte qu'elle est commune aux deux hémisphères, à tous les climats, à toutes les zones; phénomène très-remarquable, et qui se reproduit pour une autre espèce qui en est fort voisine, la *Succinœa oblonga* de Draparnaud. L'Ambrée aime les endroits humides, le bord des eaux, où elle tombe souvent, ce qui la fait croire amphibie. Cette esp. est du G. Hélice, et fait partie du sous-genre Cochlohydre.

AMBREINE. Substance particulière découverte par Pelletier et Caventou dans l'Ambre-gris dont elle forme la base. Elle est en petits cristaux plumeux, blancs et déliés.

AMBRETTE. *Succinœa.* MOLL. Draparnaud (Hist. nat. des Moll. de la France, p. 58) a établi ce G. pour l'Amphibie ou l'Ambrée de Geoffroy, et pour une autre esp. qui en est fort rapprochée, le *Succ. oblonga*, découvert par Studer. Les caractères qu'il assigne aux Animaux de ce G. sont: tentacules courts, les inférieurs très-grêles et à peine visibles, les supérieurs conoïdes, renflés à leur base; quant aux coquilles, il les différencie ainsi: coquille ovale, oblongue; ouverture grande, oblique; columelle évasée, formant dans l'intérieur une rampe en spirale; plan de l'ouverture très-incliné par rapport à l'axe de la coquille. Lamarck, en créant son G. Amphibulime, y a rapporté avec raison les Ambrettes de Draparnaud; mais le type de ce G. doit les suivre dans le G. Hélice. Ocken a fait des Ambrettes son G. *Lucène*, et Studer son G. *Tapade*, de sorte que voilà quatre noms génériques différents pour des Mollusques dont Férussac n'a fait que le sous-genre Cochlohydre.

AMBRETTE. BOT. *V.* ABEL-MOSCH. On donne aussi vulgairement le nom d'Ambrette jaune à la centaurée adorante, *Centaurea suaveolens*.

AMBROME. BOT. *V.* AMBROMA.

AMBROSIACÉES. BOT. Cette fam., établie par Richard père, se compose des G. *Ambrosia*, *Xanthium*, *Franseria* et *Iva*. Ces G. avaient été placés par Tournefort, Vaillant, Linné, dans les pl. à fleurs composées. De Jus-

sieu, dans son *Genera*, est le premier qui ait élevé des doutes sur les affinités de ces G. avec les pl. de la fam. des Corymbifères. Richard, après les avoir soumis à un examen plus approfondi, a cru devoir en former une fam. distincte, mais voisine des Synanthérées. Cependant, Cassini, dans ses Mémoires sur les Synanthérées, replace les G. ci-dessus mentionnés dans les Synanthérées, et en fait une section ou tribu qu'il nomme Ambrosiacées, et qu'il met entre les Hélianthées et les Anthémidées, mais plus près de ces dernières. Voici les caractères par lesquels ce groupe se distingue : les fleurs sont unisexuées; les fleurs mâles forment des épis terminaux, tandis que les femelles sont situées aux aisselles des feuilles : chaque fleur femelle est renfermée dans un involucre monophylle, caliciforme; la corolle manque ordinairement ou est très-courte; le style est court, terminé par deux longs stigmates planes et glanduleux. Le fruit est un akène nu, c'est-à-dire dépourvu d'aigrette, dont on trouve cependant quelques rudiments irréguliers dans le *Xanthium strumarium*, mais non dans le *X. spinosum*. Ce fruit est enveloppé par l'involucre qui le recouvre exactement. Dans les fleurs mâles, on observe un calice infundibuliforme donnant attache à cinq étamines, dont les anthères sont libres et distinctes.

AMBROSIE. *Ambrosia.* BOT. Fam. des Synanthérées. Ce G., quoique présentant plusieurs anomalies dans la structure de ses fleurs et de ses fruits, partage le plus grand nombre des caractères avec les Composées, dont il ne peut pas être éloigné. Les fleurs sont monoïques; les mâles, disposées en épis terminaux, ont un involucre monophylle qui renferme un grand nombre de petites fleurs à corolle en entonnoir. Les fleurs femelles, au contraire, solitaires ou rapprochées par deux ou plusieurs dans les aisselles des feuilles, et entourées de plusieurs bractées, offrent des corolles très-courtes, et produisent dans la suite des fruits entièrement couverts d'une bractée épineuse à son extrémité. Arbustes ou herbes à feuilles opposées, rarement alternes, souvent découpées. Les esp., à l'exception d'une seule, sont originaires de l'Amérique, principalement des parties septentrionales.

AMBROSIE DU MEXIQUE. BOT. N. vulg. du *Chenopodium Ambrosioides*, L., qui croît naturellement dans le midi de l'Europe.

AMBROSINIE. *Ambrosinia.* BOT. G. de la fam. des Aroïdées; Polyandrie Monogynie, établi par Bassi, pour une herbe à racine tubéreuse et charnue, originaire de la Sicile. Ses feuilles sont radicales, pétiolées, ovales, luisantes; ses fleurs sont renfermées dans une spathe roulée en cornet et portée sur une hampe d'environ deux pouces de hauteur; le spadice est plane et partage l'intérieur de la spathe en deux cavités ; dans l'antérieure on trouve un ovaire uniloculaire, surmonté d'un style et d'un stigmate simples; dans la postérieure se trouvent appliqués sur le spadice un grand nombre d'anthères sessiles; le fruit est une capsule uniloculaire et polysperme. La pl. a depuis été appelée *Ambrosinia Bassii.*

AMBROUN. OIS. Syn. vulg. de Bruant.

AMBUGIA OU AMBUGIS. BOT. S. vulg. de Chicorée.

AMBULACRE. Nom donné, par comparaison avec une allée de jardin, tantôt à l'espace compris entre les deux bandelettes d'une paire, tantôt à chaque bandelette elle-même formée par les séries de petits trous qui se voient sur le test des Oursins.

AMBULATOIRES. ZOOL. Organes propres à l'exécution du mouvement de progression; ils ont ordinairement la forme de pieds ou de pattes; quelquefois aussi ils affectent une forme spéciale.

AMBULIE. *Ambulia.* BOT. G. de la Tétrandrie Monogynie, L., formé par Lamarck, pour une pl. aquatique, appelée *Manganari*, dans l'Inde (Rhéed. *Malab.* 10, p. 11, t. 6). Ses fleurs ont un calice monophylle, campanulé, à cinq divisions; la corolle est monopétale, tubulée, une fois plus longue que le calice, extérieurement velue, à limbe quadrifide, avec quatre étamines attachées à la base du tube, et non saillantes en dehors; l'ovaire est supérieur, surmonté d'un style simple dont le stigmate est en tête aplatie; la capsule est ovale, légèrement pentagone, marquée de cinq sillons, uniloculaire et polysperme. — Une seule esp. compose le G. dont il est question; ses racines sont fibreuses; ses tiges fistuleuses, simples, hautes d'un pied ; ses feuilles sont sessiles, lancéolées, opposées ou ternées, dentées en scie, glabres, un peu charnues; ses fleurs sont axillaires et purpurines.

AMBUXON. BOT. S. de Clématite des haies.

AMEDANUS. BOT. S. de Bouleau.

AMEIVAS. REPT. *V.* TUPINAMBIS.

AMELANCHIER. BOT. Rosacées. Icosandrie Pentagynie, L.; G. établi aux dépens des Alisiers et auquel sont venues se joindre plusieurs esp. nouvelles. Il offre pour caractères : un calice à cinq divisions; cinq pétales lancéolés; des étamines un peu plus courtes que le calice; un ovaire à cinq ou dix loges cloisonnées, renfermant une ovule solitaire dans chacune des deux parties de la loge; cinq styles accolés vers leur base. Le fruit, à l'état de maturité, est une pomme à trois ou cinq loges ordinairement monospermes. Comme les Alisiers, les Amelanchiers sont des Arbrisseaux à feuilles simples et dentées, à fleurs blanches réunies en cimes terminales, accompagnées de bractées linéaires-lancéolées et caduques.

AMELETIE. *Ameletia.* BOT. G. de la fam. des Lithrariées, Tétrandrie Monogynie, L., établi par De Candolle, qui lui a assigné les caractères suivants : calice campanulé, tubuleux, à quatre lobes très-grands, droits, ovales, aigus et connivents; pétales nuls; quatre étamines insérées sur le tube du calice; ovaire ovale, style filiforme; stigmate en tête; capsule ovale, biloculaire d'abord, mais devenant ensuite monoloculaire, bivalve, polysperme. Herbes à feuilles opposées, entières; fleurs petites, réunies en épis axillaires, sessiles, munis de bractées; une seule esp. connue et originaire des Indes.

AMELLE. *Amellus.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, Syngénésie superflue, L., nommé par Adanson *Liabum.* L'involucre est hémisphérique, imbriqué; le réceptacle paléacé; les fleurs radiées; les demi-fleurons très-légèrement dentés, femelles; leurs graines sont surmontées de quelques paillettes courtes et acuminées, tandis que celles du disque, dont les fleurons sont androgyns, présentent une aigrette de cinq soies ciliées sur leur bord. On en a décrit trois esp., l'A. Lychnite (figuré

tab. 175, d. Gærtner, et tab. 682, fig. 1. des Ill. de Lam.) est un joli Arbuste du Cap, à feuilles opposées, entières, obtuses et blanchâtres, et dont les fleurs, jaunes au centre et bleues à la circonférence, imitent celles d'un Aster. L'A. A OMBELLES, originaire des Antilles, a la face inférieure de ses feuilles d'un blanc argenté : on peut enlever la pellicule qui leur donne cette couleur, et écrire dessus avec un crayon, comme sur du papier; les traces s'y conservent.

AMELLIÉ. BOT. N. vulg. de l'Amandier.

AMENDOULO. POIS. N. vulg. de Spare Mendole.

AMENTACÉES. BOT. Cette fam. qui, au premier abord, paraît très-naturelle, était composée de tous les G. dont les fleurs sont disposées en chaton. Mais un examen plus approfondi de ces différents G., en faisant mieux connaître l'organisation de chacun d'eux, a engagé les botanistes modernes à les grouper en plusieurs fam. : ainsi les G. *Ulmus* et *Celtis* forment la fam. des Ulmacées; le *Salix* et le *Populus*, celle des Salicinées; le *Myrica*, celle des Myricées; le *Betula*, l'*Alnus*, les Bétulinées; le *Quercus*, le *Fagus* et le *Castanea*, la fam. des Cupulifères.

AMERA. BOT. N. d'une esp. de Spondias, observée par Commerson.

AMERHINE. *Amerhinus*. INS. G. de Coléoptères tétramères de la fam. des Rhychophores, établi par Schœnherr, et auquel Latreille a réuni les G. Netarhine, Alcide et Solenope en lui assignant pour caractères : antennes naissant de l'entre-deux des yeux et composées de onze articles; corps ovalaire ou presque cylindrique, convexe en dessus; pieds écartés à leur naissance; cuisses postérieures très-grosses donnant à l'Insecte la faculté de sauter.

AMERI. BOT. L'un des S. vulg. d'Indigotier teinturier.

AMERICIMA. REPT. S. de *Lacerta fasciata*, L.

AMÉRIMNON. *Amerimnum*. BOT. G. de la fam. des Légumineuses, caractérisé par un calice à deux lèvres, dont la supérieure à deux dents et l'inférieure trifide; une corolle papilionacée, dont la carène, formée de deux pétales, est plus courte que les ailes et l'étendard; dix étamines monadelphes; une gousse stipitée, membraneuse, comprimée, oblongue, rétrécie aux deux extrémités, s'ouvrant en deux valves, et renfermant de une à trois graines uniformes, comprimées. Plusieurs Arbres et Arbrisseaux de l'Amérique mér. forment ce G., auquel Swartz rapporte, mais avec doute, l'*Aspalathus Ebenus* de Linné, *Aldina* d'Adanson, *Brya* de Brown, qui doit sans doute en être séparée, en raison de sa gousse courte, remplie par deux graines, droite du côté de la suture, courbe et sinuée dans son milieu, du côté opposé, tout à fait différente en un mot de celle de l'Amérimnon.

AMÉRINA. BOT. N. anc. de l'Éléagnier à feuilles étroites et du Vitex *agnus castus*.

AMÉRINGA. OIS. N. anc. du Bruant Proyer.

AMERIS. INS. G. de la fam. des Rhychophores, institué par Schoonher dans les Coléoptères tétramères; il offre pour caractères : corps oblong, presque cylindrique; tête exserte, hémisphérique avec des yeux éloignés l'un de l'autre; bec longiuscule, courbé, marqué d'une fossette linéaire; antennes insérées vers le milieu du bec, courtes, formées de sept articles en dessous de la massue; corselet rétréci dans sa partie antérieure; écusson distinct; élytres presque cylindriques, recouvrant l'anus; pieds allongés, les intermédiaires les plus courts; jambes garnies d'un petit éperon vers l'extrémité. Germar décrit plusieurs Ameris qui lui ont été envoyés du Brésil.

AMÉTAMORPHOSES. ZOOL. C'est-à-dire sans *métamorphose*.

AMÉTHYSTE. OIS. Esp. du G. Colibri. On a également donné ce nom à un Serpent du G. Python.

AMÉTHYSTE. MIN. Ce nom, dans la langue grecque, signifie un être *qui n'est pas ivre*. Suivant Pline, on donnait ce nom à certaines Pierres, dans lesquelles le rouge du vin était tempéré par un mélange de violet. Dans le langage vulgaire, il désigne aujourd'hui la variété violette de Quarz-Hyalin. Les Améthystes d'une belle couleur sont assez estimées dans le commerce; mais rarement la teinte violette s'étend uniformément dans la Pierre. Elle est plus foncée à certains endroits, plus faible dans d'autres, et il y a des parties où elle disparaît. Si l'on plonge la Pierre dans l'eau, la couleur semble fuir les bords et se retirer vers le centre. L'Améthyste proprement dite se distingue aisément de l'Améthyste orientale, qui est un Corindon violet, par sa dureté et sa pesanteur spécifique, qui sont comparativement beaucoup plus faibles.

AMÉTHYSTÉE. *Amethystea*. BOT. G. de la fam. des Labiées, Diandrie Monogynie, L., qui ne renferme qu'une seule esp., l'*A. cerulœa*, L., petite pl. vivace, originaire de la Sibérie, portant des feuilles opposées, des fleurs petites et violettes, disposées en corymbe. Chaque fleur offre pour caractères : un calice court, subcampanulé, à cinq dents; une corolle tubuleuse, subbilabiée, à cinq lobes, dont l'inférieur plus grand et concave; deux étamines à peu près de la longueur de la corolle; un style recourbé, terminé par un stigmate profondément biparti.

AMHERSTIE. *Amherstia*. BOT. G. de la fam. des Légumineuses, dédié par Wallich à la comtesse Amherst, qui a cultivé avec un zèle extrême la botanique dans l'Inde. Aucun végétal ne l'emporte en beauté sur celui qui est le type de ce G.; ses belles feuilles imparipinnées et ses grappes pendantes, d'un rouge vif, sont du plus grand effet. Les caractères du G. sont : quatre sépales unis à leur base en un tube persistant, staminifère au sommet; deux grandes bractées opposées; cinq pétales inégaux : deux inférieurs fort petits, subulés, un peu courbes, les latéraux cunéiformes, divariqués, le supérieur très-grand, étendu, presque cordé, onguiculé; dix étamines diadelphes, dont neuf ont leurs filaments réunis en un tube allongé à leur base, et libres au sommet, le dixième entièrement libre; anthères versatiles, toutes pollinifères, les alternes plus courtes; ovaire, stipité, en faux, à quatre ou six ovules; style filiforme; stigmate convexe et petit. Gousse pédicellée, plane, oblongue et oligosperme.

AMIANTHOIDE. MIN. Substance minérale dont la classification est encore incertaine. Saussure, qui l'a découverte près du glacier de Broglia, au Mont-Blanc, lui a donné le nom de *Byssolite*. Ce Minéral est en filaments

déliés, d'un vert olivâtre et quelquefois d'une couleur brune; il ne diffère de l'Asbeste flexible que par la roideur et l'élasticité de ses fibres, ce qui pourrait bien provenir d'un mélange de Manganèse, dont l'Amianthoïde contient jusqu'à 10 parties sur 100. On en trouve au pays d'Oisans, dans le département de l'Isère, sur la même Diorite qui sert de gangue à l'Asbeste flexible, à l'Épidote, à la Prehnite, etc. Cordier a présumé que l'Amianthoïde, ainsi que l'Asbeste, n'étaient qu'une variété capillaire de l'Amphibole. La substance dont il s'agit a été désignée par quelques minéralogistes sous le nom d'*Asbestoïde*. Vauquelin, qui l'a analysée, y a trouvé 40 parties de Silice, 11,3 de Chaux, 7,3 de Magnésie, 20 d'Oxyde de fer, et 10 de Manganèse; total, 100, moins 1,4 de perte.

AMIATITE. MIN. Var. de Quartz concrétionné.

AMIBE. *Amiba.* INFUS. *V.* MICROSCOPIQUES.

AMICIE. *Amicia.* BOT. G. de la fam. des Légumineuses, établi par Kunth et adopté par De Candolle. Caractères : calice campanulé, quinquéfide, les deux lobes supérieurs très-grands, arrondis, les latéraux petits et l'inférieur oblong, concave et caréné; l'étendard de la corolle orbiculé, et la carène appliquée contre les ailes; dix étamines monadelphes, le tube qu'elles forment à leur origine est fendu supérieurement; légume linéaire, comprimé, articulé. Les arbrisseaux qui composent ce G. dont les deux esp. connues appartiennent à l'Amérique mérid., sont grimpants, couverts de duvet sur les pétioles et les jeunes tiges, les feuilles sont brusquement bijuguées, parsemées de points presque transparents; les pédoncules axillaires supportent cinq ou six fleurs jaunes; ils ont à leur origine deux bractées arrondies et opposées.

AMICTE. *Amictus.* INS. Wiedeman, dans son histoire des Diptères exotiques, a institué ce G. de la fam. des Bombyliens, pour quelques Insectes qui se trouvent au Musée royal de Berlin. Les caractères du G. nouveau sont : antennes composées de trois articles : le premier cylindrique et allongé, le deuxième en forme de gobelet et le troisième subulé. L'Amicte oblong a la tête large, et plus même que les Bombyles; le corps petit, la tête velue et cendrée ; le suçoir avancé et très-long; le corselet gris avec trois lignes d'un vert glauque; l'abdomen conique, cendré; les pieds testacés. L'A. hétéroptère a le corselet rayé de brun ; les pieds fauves et les ailes très-longues.

AMIDENA. BOT. S. d'Orontium.

AMIDES. On a donné ce nom à des matières azotées que la nature présente dans quelques substances végétales ou animales. Les Amides connues sont au nombre de cinq : l'Urée, l'Oxamide, la Benzamide, la Succinamide et l'Asparamide.

AMIDINE. Chevreul appelle ainsi la substance soluble et de nature analogue à la gomme, qui remplit l'intérieur de chaque grain ou globule d'amidon. Auparavant Saussure l'avait appliqué à une substance regardée par lui comme particulière, qu'on obtient en abandonnant à lui-même l'empois d'amidon de froment; mais Raspail a démontré depuis que cette dernière snbstance n'est qu'un assemblage de téguments des grains d'amidon vides.

AMIDON. Produit végétal blanc, pulvérulent, insipide, inodore, insoluble dans l'Eau froide, formant un mucilage épais et collant, avec l'Eau bouillante. L'Amidon existe en plus ou moins grande abondance dans presque toutes les parties des Végétaux, et s'en sépare plus ou moins facilement par la macération dans l'Eau. C'est ordinairement avec des graines céréales altérées, ou avec leurs débris qu'on le fabrique en grand dans les arts. L'amidonnier délaye d'abord du levain dans l'Eau, et le laisse aigrir pour en former son ferment qu'il appelle *Eau sûre*. Il fait tremper dans cette Eau les graines altérées et moulues, ou leurs débris; le mélange entre bientôt en fermentation, l'Amidon se sépare et se précipite au fond des baquets; on le lave à plusieurs reprises, en séparant les matières corticales et les Eaux grasses de décantation, chargées de gluten, que l'on fait concourir à la nourriture des Bestiaux. Lorsque l'Amidon est amené à son degré de pureté, on le laisse essuyer sur des toiles, dans des claies d'osier, puis on le divise par pains cubiques de 10, 12 à 15 livres, et on l'expose à un vif courant d'air ; on le porte à l'étuve pour le faire sécher. L'Amidon est le principe nutritif par excellence; il est facilement réductible en poudre impalpable et légère; il servait autrefois à couvrir les cheveux d'une poussière blanche, dont la mode faisait surmonter toutes les incommodités; son mucilage donne aux étoffes un apprêt sain et agréable, que l'on nomme Empois. Traité par l'Acide sulfurique étendu d'Eau, et au moyen de contacts réitérés, il se convertit en une espèce de sucre, dont la découverte est due à Kirchoff.

L'Amidon le plus agréable dans l'usage de la table, et le plus facilement obtenu, est celui que fournit la Pomme-de-Terre ; on en obtient encore assez abondamment un pareil de la racine de Bryone, de celles de la Filipendule, de divers Iris, du pied de Veau et autres Gouets, du fruit du Marronnier d'Inde, etc.

AMIE. *Amia.* POIS. G. de l'ordre des Abdominaux de Linné, et que Cuvier a placé parmi les Malacoptérygiens abdominaux, dans la famille des Clupés. Caractères : corps écailleux, allongé, avec la tête couverte de grandes pièces osseuses dures, comme écorchées. Entre les branches de la mâchoire inférieure est une sorte de bouclier osseux; derrière leurs dents coniques on en voit d'autres, disposées en petits pavés; une seule nageoire dorsale, assez longue, règne jusqu'à la caudale; deux appendices tubuleux, en manière de barbillons, s'observent sur le nez, et la vessie natatoire offre cette particularité qu'elle est celluleuse et présente l'aspect et la consistance d'un poumon de Reptile. Une seule esp. d'Amie a été décrite jusqu'ici. C'est l'A. chauve. Encycl. Pois. pl. 99, f. 408. Lacépède. T. v, p. 45. Ce savant rapporte à tort comme synonyme de ce Poisson l'Amie de Daubenton dans le Dictionnaire de l'Encyclopédie. Daubenton a bien, au tableau du genre, entendu citer l'Amie chauve; mais la synonymie et la description qu'il donne conviennent entièrement au *Scomber Amia* de Linné, qui n'a nul rapport avec le Poisson dont il s'agit. Bonaterre avait soupçonné ce contre-sens (p. 143). L'Amie chauve ou tête-nue habite les eaux douces de la Caroline, où elle se nourrit d'Écrevisses.

On la nomme dans le pays *Mudfish*, c'est-à-dire Poisson de vase, et sa chair est peu estimée; l'Amie parvient à une assez grande taille. B. 12, D. 42, P. 15, V. 7, A. 10. C. 10.

Artédi avait donné le nom d'Amie comme spécifique à un Scombre qui l'a conservé, et dont Lacépède a fait un Caranx. Salvien appelait ainsi un Poisson devenu le *Gasterosteus Lysan*, Gmel., que Bonaterre a figuré mal à propos (Encycl. Pois. pl. 59, f. 231) comme le *Scomber Amia*, et dont Lacépède a fait un Centronote.

AMIGDALITES. MIN. *V.* AMYGDALOIDES.

AMIMONE. *Amimonus.* MOLL. G. établi par Montfort pour un corps fossile, analogue aux Bélemnites, figuré dans Knorr (*Suppl.* pl. IV, f. 2), et qu'il appelle A. éléphantin, *A. elephantinus.* — L'opinion de Cuvier, qui regarde ce corps comme une pile d'alvéoles de Bélemnites détachée de son étui, paraît fondée. Sa forme arquée indique seulement une esp. particulière, rare ou qu'on n'a point encore rencontrée complète. L'Amimone atteint plus de six pouces de longueur, et se trouve dans les Calcaires anciens à Bœtstein et à Altdorff en Suisse.

AMIRAL. MOLL. Esp. très-variée du G. Cône.

AMIRI OU AYMIRI. BOT. S. d'Hernandie sonore.

AMIROLE. *Amirola.* BOT. G. de la fam. des Sapindacées, Octandrie Mon., établi par Persoon, qui lui donne pour caractères : calice à quatre ou cinq divisions fendu latéralement, garni vers la base interne d'une membrane épaisse presque charnue; pétales nuls; huit étamines; un ovaire trigone; un style filiforme, à trois sillons; une capsule renflée, à trois loges, à trois valves membraneuses, septifères au milieu, l'axe est engagé et chaque loge renferme une seule graine arrondie. On compte trois esp., *A. nitida*, *A. punifolia* et *A. molus*, toutes du Pérou, dans ce G. que quelques botanistes considèrent comme identique avec le G. *A. lagunæa.*

AMITES OU AMMITES. MIN. On a donné ce nom à des concrétions calcaires, globuleuses, formées de couches concentriques, que Haüy réunit aujourd'hui sous la dénomination commune de *Chaux carbonatée globuliforme testatée.* Les naturalistes les ont appelées *Oolithes, Pisolithes, Méconites, Orobites*, etc., suivant la grosseur des globules, qu'ils comparaient à des œufs, des pois, des graines de Pavot ou d'Orobe, etc.

AMMANIE. *Ammania.* BOT. G. de la fam. des Salicariées, Tétrandrie Monogynie, L. Caractères : calice petit, campanulé, strié longitudinalement, à huit dents; corolle de quatre pétales qui, dans quelques esp., avortent complétement : étamines au nombre de quatre, ayant les anthères globuleuses et presque didymes, insérées au calice, qui est persistant et embrasse la capsule; celle-ci offre quatre loges polyspermes. Les esp., au nombre d'environ dix, sont des pl. herbacées, à feuilles opposées, à fleurs ordinairement petites et axillaires, qui croissent dans les lieux humides de l'Inde et de l'Amérique septentrionale; une seule appartient à l'Europe, c'est l'*A. verticillata.*

AMMAPTENODYTES. OIS. Nom donné par Ritgen, à une fam. d'Oiseaux qui courent dans les sables et dont l'Autruche est le type.

AMMER. OIS. S. de Bruant.

AMMI. BOT. G. de la fam. des Ombellifères, Pentandrie Digynie, qui a des rapports marqués avec le genre *Daucus*, dont il ne diffère essentiellement que par ses fruits non hérissés de pointes épineuses. Caractères : cinq pétales inégaux, cordiformes; deux styles divergents; involucre et involucelles composés de folioles pinnatifides; fruits ovoïdes, marqués sur chaque face de cinq côtes saillantes. — Ce G. comprend cinq ou six esp. auxquelles Lamarck a rapporté le *Daucus visnaga*, L., et Sprengel le *Bunium acaule*, de la Flore du Caucase.

AMMOBATE. *Ammobates.* INS. Hyménoptères; fam. des Apiaires. G. établi par Latreille, qui lui assigne pour caractères : premier article des tarses postérieurs point dilaté à l'angle extérieur de son extrémité inférieure; milieu de cette extrémité donnant naissance à l'article suivant; palpes inégaux; les labiaux sétiformes, les maxillaires de six articles.

A. VENTRE-FAUVE, *A. rufiventris*, originaire de Portugal, et jusqu'à présent la seule esp. connue, est noire avec l'abdomen fauve. C'est peut-être l'*Anthophora rufiventris* d'Illiger.

AMMOBE. *Ammobium.* BOT. R. Brown a établi sous ce nom un G. de la fam. des Synanthérées, dont l'unique esp. *A. alatum*, paraît devoir être réunie au G. *ixodia* du même auteur. C'est une pl. herbacée, dressée, rameuse, à tige ailée, tomenteuse; à feuilles lancéolées, décurrentes; à rameaux uniflores.

AMMOCARPE. *Amomocarpum.* FOSS. Pl. qui fait partie de la Flore antédiluvienne. Brongniard n'en a vu que le fruit et quoiqu'il ait cru lui reconnaître quelques rapports avec ceux des *Amomum*, il n'ose encore se prononcer sur ce rapprochement.

AMMOCÈTE. *Ammocœtes.* POIS. G. formé par Duméril dans sa fam. des Cyclostomes, et adopté par Cuvier, qui le place dans la classe des Chondroptérygiens à branchies fixes, ordre des Suceurs. Les esp. qui le composent ont été distraites du G. Lamproie. Ses caractères consistent dans sept paires de branchies qui, réunies dans une même cavité, ont des trous extérieurs distincts pour chacune d'elles; dans une bouche seulement demi-circulaire, concave, allongée, dépourvue de dents, comme fendue, et à deux lèvres en arrière. Le front est percé d'un trou qu'on a pris pour un évent, mais qui n'est que l'issue des narines. Les parties qui devraient constituer le squelette des Ammocètes sont tellement molles et membraneuses, qu'on peut les considérer à peu près comme nulles, et il en résulte des habitudes si voisines de celles des Vers, qu'à peine on peut en distinguer ces Animaux, et qu'on pourrait presque les considérer comme des Invertébrés. Leur taille est petite; ils vivent dans la bourbe des ruisseaux et des rivières vaseuses, ont la vie très-dure, et fournissent aux pêcheurs d'excellents appâts; ils sont à peu près privés de la vue, ce qui les fait quelquefois appeler *Aveugles;* tandis qu'ailleurs on les appelle *Sept-œils*, à cause des trous extérieurs des branchies. Leur chair est assez bonne à manger; mais, en général, leur aspect de Vers les a fait proscrire des tables recherchées : deux esp. constituent ce genre.

A. ROUGE. *Petromyzon ruber,* Lacépède. T. II, pl. I, f. 2. Sa couleur est celle du sang, plus foncée sur le dos; sa taille est d'environ six à sept pouces. Cette esp. paraît assez commune dans l'embouchure de la Seine.

A. LAMPRILLON. *Petromyzon branchialis,* L. Lamproyon. Lac. T. I, p. 26, pl. 2, f. 1. Ses yeux sont entièrement voilés par une membrane, et ne peuvent par conséquent lui servir. Sa grosseur est celle d'un fort tuyau de plume; sa longueur de six à sept pouces; sa couleur verdâtre sur le dos et blanche sous le ventre. Cette espèce, qu'on nomme plus communément Sept-œils, s'enfonce dans le sable, et y respire, par un mécanisme particulier, à l'aide duquel l'eau pénètre jusqu'à elle.

AMMOCHARIDE. *Ammocharis.* BOT. G. de la fam. des Amaryllidées, Hexandrie Monogynie, L., récemment institué par Herbert pour une esp. *A. Coronica,* précédemment confondue avec les Amaryllis. L'auteur donne pour caractères à ce G. nouveau : tube du périanthe cylindrique, plus grêle que l'ovaire; anthères courtes, renfermant un pollen à grains fins, supportées par des filaments insérés hors du tube; stigmate obtus, simple ou bifide; capsule turbinée, triloculaire, à trois sillons et à trois valves; feuilles entières, nullement tubuleuses à leur base.

AMMOCHRYSE. MIN. C'est le Lamellaire Mica, appelé vulg. *Sable d'or.*

AMMODENDRE. *Ammodendron.* BOT. Fischer a formé sous ce nom un G. dans la fam. des Légumineuses, pour une plante que Pallas a fait connaître en 1792, dans les actes de l'Académie de Pétersbourg, sous le nom de *Pophara argentea,* et dont Willdenow a fait ensuite un Podalyre. Le calice est calyculé, très-petit et persistant; les étamines sont distinctes; le légume est fort aplati, membraneux avec un rebord en forme d'aile et samaroïdé; la graine qui se trouve au centre est uniforme, comprimée. C'est un arbrisseau fort épineux, à feuilles pinnées, sans stipules, à fleurs très-petites, réunies en bouquets.

AMMODYTE. REPT. Nom spécifique d'une Couleuvre et d'un Scytale.

AMMODYTE. POIS. *V.* ÉQUILLE.

AMMODYTES. BOT. Nom par lequel on désigne particulièrement les pl. qui croissent dans le sable.

AMMON. MAM. S. *V.* MOUTON Mouflon.

AMMONALUM. MIN. Substance blanche, soluble, cristallisant en cube, d'une saveur acerbe, donnant de l'eau par la calcination et laissant une matière boursouflée, légère. Solution dégageant de l'ammoniaque par l'addition d'un alcali caustique; précipitant en gelée par l'ammoniaque. Composition : Acide sulfurique, 39; Alumine, 12; Ammoniaque, 4, Eau, 45. L'A. ne s'est encore trouvé qu'en petites masses fibreuses, formant des veines dans les dépôts de lignite, à Tschermig en Bohême.

AMMONÉENS. GÉOL. On donne souvent ce nom aux terrains jurassiques, qui renferment beaucoup d'ammonites.

AMMONÉES. MOLL. Fam. de l'ordre des Nautiles, composée de corps fossiles, multiloculaires, aussi curieux et aussi multipliés dans la nature qu'ils sont peu connus et qu'ils méritent d'être étudiés. On ne saurait douter, depuis la découverte de l'animal de la Spirule, que ces corps intéressants n'aient appartenu à des Mollusques céphalopodes, premiers habitants des mers, alors que celles-ci couvraient encore les roches primitives. Les innombrables dépouilles de ces Mollusques, souvent aussi leur taille gigantesque, attestent leur domination aux premiers âges de la vie. Les plus anciennes couches secondaires en sont remplies. Elles les caractérisent; et leur histoire, qui se lie si étroitement à celle de la terre, constitue une des premières bases de la théorie du globe. Pendant longtemps, les cornes d'Ammon, à spire horizontale ou enroulée sur le même plan, furent seules connues. Dans le cours du dernier siècle, Scheuchzer, Langius, Klein, Knorr, Walch, etc., parlèrent, sous divers noms, des cornes d'Ammon droites et sans spire. Plus tard, on en fit mieux connaître d'autres, dont la spire est allongée ou enroulée autour d'un axe. Enfin, dans ces derniers temps, on en a découvert où le cône spiral offre seulement l'empreinte volutatoire, soit à l'une de ses extrémités, soit à toutes les deux à la fois. Ces diverses modifications de la spire, et quelques autres moins importantes, ont servi à caractériser les différents G. qui constituent, par leur réunion, la fam. des Ammonées, dont on doit le premier établissement à Lamarck. Voici les caractères qu'il lui assigne. Coquille multiloculaire, à cloisons découpées sur les bords, sinueuses et lobées dans leurs contours, se réunissant contre la paroi interne du test, et s'y articulant en sutures découpées comme des feuilles de Persil. Tableau actuel de la famille des Ammonées :

α. *Test sans spire.*

1. En cône droit.

I. BACULITE, *Baculites,* Lamk., Montf. A ce G. se rapportent vraisemblablement aussi les Tiranites de Montfort.

2. En cône arqué vers son sommet.

II. HAMITE. *Hamites,* Sowerby.

3. Les deux extrémités ayant l'empreinte volutatoire en sens opposés.

III. SCAPHITE. *Scaphites,* Sowerby.

β. *Test spiral.*

1. Spire enroulée dans un plan horizontal.

† Tous les tours visibles.

IV. AMMONITE. *Ammonites,* Lamarck. G. Simplegade, Montfort.

†† Spire enveloppante.

V. ORBULITE. *Orbulites,* Lamarck. G. Planorbite, Lamk. (Act. soc. nat. Paris.) A ce G. se rapportent les Pélaguses et les Aganides de Montfort.

2. Spire Turriculée.

VI. TURRILITE. *Turrilites,* Montf. Lamk.

Après avoir donné, par le tableau précédent, une idée de l'ensemble de la fam. des Ammonées, nous allons la considérer sommairement, sous ses rapports zoologiques et géologiques. La première chose que nous observerons, c'est l'analogie des formes du test et des accidents de la spire avec ce qu'on remarque, à cet égard, dans les diverses fam. du premier sous-ordre des Nautiles.

La fam. des Nautiles proprement dits, offre, comme les Orbulites, des coquilles dont la spire enveloppante en cache toutes les évolutions : celle des Discorbes, au contraire, est composée, comme le G. Ammonite, de

coquilles dont tous les tours de spire sont visibles.

La fam. des Lituites ou Lituolées de Lamarck semble offrir la répétition des Hamites, surtout le G. Lituole. Enfin, celle des Orthocères répond au G. Baculite.

Dans l'un et l'autre de ces sous-ordres, l'emplacement de ce qu'on appelle le siphon varie : il est latéral ou marginal dans les Baculites, les Ammonites et la plupart des Orbulites, et central, à ce qu'il paraît, chez les Turrilites et les Aganides. Les mêmes variations s'observent chez les Nautiles, dont les Ammonées ne diffèrent réellement, surtout les Planulites de Lamarck, que par la découpure des bords de leurs cloisons, simples chez les Nautiles. Ce siphon tubuleux paraît destiné à loger un filet tendineux propre à soutenir la coquille en traversant toutes les cloisons.

Nous sommes réduits à des conjectures sur les Animaux des Ammonées; du moins, quant aux modifications organiques qui doivent les distinguer des Nautiles, le Mollusque des Spirules pouvant nous autoriser à penser qu'ils se rapprochent tous, plus ou moins, des Poulpes. Cependant on peut conclure de la forme particulière des cloisons des Ammonées, que la partie postérieure de leur corps, où se logeait la coquille, était organisée de manière à pouvoir transsuder ces sinuosités si singulières des bords des loges, que l'on a comparées aux découpures des feuilles de Persil, lesquelles paraissent être les extrémités, bizarrement, mais symétriquement feuilletées de ramifications très-fortes, partant du centre de la loge comme d'un tronc commun, et se rendant, en divergeant, à l'intérieur des côtés externes de la spire. Il semble que ces ramifications et ces empreintes profondes, qui séparent les rameaux les uns des autres, ne soient que la traduction, en relief et en creux, des attaches musculaires de l'Animal et des ramifications des divers troncs de muscles qui constituaient ces attaches. Cette idée, dont on ne peut se défendre en examinant certaines Ammonites et les Baculites, a été parfaitement développée au sujet de ce dernier G., par Desmarets, Journ. de Phys. juill. 1817. Selon l'opinion de ce savant naturaliste, ces productions rameuses paraissent avoir été destinées à retenir l'Animal dans sa demeure solide, en s'appliquant contre ses parois internes. Il pense que la coquille, sécrétée par des organes particuliers, renfermait un muscle intérieur qui changeait de place à certaines époques relatives à la croissance de l'Animal, et que dans chacune de ses stations, ce muscle laissait transsuder une matière qui devenait solide, et qui était analogue à la substance de la coquille même. Desmarest est porté, en outre, à croire que cette matière, en prenant exactement toutes les formes du muscle, établissait ainsi les cloisons, qui divisent l'intérieur de la coquille, en un assez grand nombre de chambres. Nous n'hésitons pas à rapporter ici cette opinion comme étant très-satisfaisante pour l'explication des singulières ramifications qui distinguent seules les Ammonées des Nautiles. Si l'on juge de la taille que devaient avoir certains Mollusques, auxquels ont appartenu ces Ammonites gigantesques, dont quelques-unes ont plus de six pieds de diamètre, et ces Baculites, dont les fragments indiquent une longueur considérable, par les proportions relatives de la coquille de la Spirule et de son Animal, on ne taxera pas de fabuleux, mais seulement d'exagérés les récits que font certains écrivains de l'antiquité, reproduits par Montfort, de ces terribles Polypes, dont les vastes bras entouraient les vaisseaux qui, sans doute, alors n'étaient pas du volume de nos vaisseaux de guerre. D'un autre côté, quelques Ammonites ne sont guère plus grosses qu'une Lentille; et entre ces deux extrêmes, on en trouve de toutes les tailles.

On peut conjecturer, par l'examen des parties du test, conservées chez certaines espèces d'Ammonites, qu'il était fort mince. Une coquille épaisse de la taille de quelques-unes de celles qu'on trouve fossiles dans les G. Ammonites et Baculites, aurait été fort incommode. Cependant l'Animal, paraissant ne tenir qu'à la dernière cloison, avait besoin de muscles d'attache aussi forts que ceux dont on trouve les traces.

Des différents Mollusques qui composaient la fam. des Ammonées, ceux qui ont appartenu aux Ammonites paraissent évidemment avoir été les plus nombreux, les plus répandus dans toutes les mers, et en même temps les plus anciens. Ceux des Orbulites paraissent avoir été beaucoup plus rares. Les Baculites, quoique très-communes dans certaines localités, sont moins répandues, à ce qu'il paraît, et d'une époque postérieure à l'apparition des Ammonites.

Les tests fossiles des Mollusques de cette fam. nous révèlent seuls leur antique existence. Jusqu'à présent, aucune des esp. n'a été trouvée vivante; il est né de cette curieuse circonstance deux opinions différentes : les uns ont soutenu que ces esp. anéanties, comme tant d'autres Mollusques d'une apparition bien postérieure, et tant de Végétaux et d'Animaux terrestres, dont on ne trouve que les débris, n'existent plus dans nos mers actuelles. D'autres ont avancé que l'état et les productions du fond de ces mers nous étant encore inconnus, les esp. qu'ils ont appelées Pélagiennes, par opposition aux Littorales, dont nous avons pu avoir connaissance, ne se sont point encore offertes à notre observation, et que rien ne prouve que les cornes d'Ammon vivantes, les grands Nautiles, les Animaux des Baculites, des Bélemnites et des Orthocères, ne vivent pas dans le fond de nos mers. Bruguière, qui a le plus habilement soutenu cette opinion, donne, à son appui, la découverte des *Isis Trochites et Astérites*. On peut aujourd'hui ajouter celle d'une Gryphée vivante, mais non analogue à celles qui accompagnent les Ammonites fossiles. Cette importante question ne saurait être traitée ici avec les développements nécessaires. Nous nous bornerons à observer que la première des deux opinions que nous venons de rapporter, est fondée sur des analogies frappantes et multipliées, par l'anéantissement incontestable de beaucoup de races d'Animaux, et d'esp. de plantes, effet qui paraît dépendre, d'une cause générale, uniforme et graduée, qui a étendu son influence dans les mers comme sur les parties sèches, tandis que la seconde de ces opinions est entièrement hypothétique. Le raisonnement que fait Bruguière n'équivaut pas à des faits aussi concluants, et jusqu'à ce qu'on ait répondu par des faits contraires et positifs, on est en droit de douter que le fond des mers soit encore habité par les mêmes Céphalopodes,

qui semblent n'avoir laissé leurs dépouilles que pour faire connaître qu'ils ont existé. Il faut cependant se garder d'en conclure qu'il n'existe plus de Céphalopodes de la fam. des Ammonées. Il peut en exister encore, comme on trouve des Nautiles vivants; peut-être même ceux qui existent sont-ils plus ou moins des esp. Pélagiennes; mais on peut croire, avec quelque fondement, que la plupart, et vraisemblablement tous ceux auxquels ont appartenu les antiques dépouilles aujourd'hui seules connues, sont anéantis et ont subi la loi commune, qui a fait du monde actuel, sous ce rapport, un monde différent de l'ancien. On ne saurait opposer à cette assertion, que l'on trouve dans d'autres mers les analogues vivants de certains Fossiles des couches de nos contrées, car cet exemple n'est vrai qu'à l'égard de deux esp. de terrains tertiaires.

AMMONIAC (Sel). *V.* Ammoniaque muriatée.

AMMONIAQUE. Substance alcaline, gazeuse, invisible, âcre, caustique, d'une odeur vive et irritante, verdissant les teintures bleues végétales, attaquant et dissolvant les matières animales, soluble dans l'eau, s'unissant aux huiles et aux graisses qu'elle saponifie, se combinant avec les Acides, formant avec eux des Sels, etc., etc. Cette substance, regardée pendant longtemps comme simple, sous le nom d'*Alcali volatil fluor*, a été analysée, en 1785, par Berthollet, qui l'a trouvée composée, en volume, d'environ trois parties de gaz azote, et d'une de gaz hydrogène, ce qui revient en poids à quatre parties d'azote et une d'hydrogène. L'Ammoniaque, quoique se formant spontanément dans la nature par la décomposition des matières animales, ne s'y rencontre jamais à l'état de pureté; elle est toujours combinée avec les Acides carbonique, sulfurique, muriatique, phosphorique, acétique, etc., etc.; elle tire son nom de l'Ammonie, province de la Lybie, où l'on préparait autrefois le Sel ammoniac qui fournissait tout l'Alcali volatil employé dans les arts ou dans la médecine. Le gaz ammoniacal n'est point propre à entretenir la vie des Animaux; il éteint aussi les bougies allumées qu'on y plonge, après cependant en avoir augmenté la flamme, ce qui est dû à une légère décomposition du fluide. Sa découverte date de la fin du quinzième siècle, elle est attribuée à Basile Valentin.

Ammoniaque muriatée. Sel ammoniac. *Salmiak*, W. Ce Sel n'est pas abondant, quoiqu'il se trouve dans tous les sols volcanisés. Il se présente quelquefois cristallisé. Breislak en a trouvé, parmi les produits de l'éruption du Vésuve, en 1794, qui était en cristaux bien nets, et à la Solfatare de Naples, où il est plus rare, en masses granulées, à grains souvent cristallisés en cubes. A Vulcano, il est en concrétions stalactitiques, à cassure lamellaire. Mais plus ordinairement, on le trouve en croûtes plus ou moins épaisses, tantôt fibreuses, tantôt recouvertes d'aiguilles. Les cristaux en étant très-rares et très-petits, Haüy a déterminé leur forme primitive d'après les cristaux obtenus par les procédés de la Chimie. Ses variétés sont l'octaèdre, le cube et le dodécaèdre à vingt-quatre faces trapézoïdales. On reconnaît aisément cette substance à l'odeur urneuse qu'elle répand en la triturant avec de la Chaux, propriété qui lui est commune avec l'Ammoniaque sulfatée, dont elle se distingue par l'odeur d'Acide hydrochlorique qu'elle répand, lorsqu'on la chauffe avec l'Acide sulfurique. Elle est dissoluble dans l'eau. Ses couleurs sont le blanc-grisâtre et le jaunâtre, quelquefois le jaune et le noir-brunâtre. Sa pesanteur spécifique est 1,5442. Le Sel ammoniac du Vésuve, analysé par Klaproth, a donné : Acide muriatique 61,5; Ammoniaque 38,5; Soude 0,5.

Ammoniaque sulfatée. *Mascagnin*, K. Plus rare que l'Ammoniaque muriatée, cette substance l'accompagne quelquefois dans certaines localités. Sa couleur est le gris jaune, et le jaune-roussâtre. On la trouve, en dissolution, dans quelques eaux, et en croûtes ou en stalactites; sa cassure est terreuse; elle est demi-transparente, et plus souvent opaque; soluble dans deux fois son poids d'eau froide, et dans environ son poids d'eau bouillante. Thénard l'a obtenue cristallisée en prismes à six pans, terminés par des pyramides à six faces. Sa saveur est piquante et un peu acide. Mascagni a observé le premier l'Ammoniaque sulfatée naturelle en dissolution dans l'eau des Lagonis du pays de Sienne, en Toscane. On l'a trouvée depuis dans une source thermale, dans le département de l'Isère, et sous la forme de concrétions, sur des laves du Vésuve, et dans les fumeroles de l'Etna, du Vésuve et de la Solfatare. Kirwan a obtenu de l'Ammoniaque sulfatée : Ammoniaque, 40; Acide sulfurique, 42; Eau, 18. Dolomieu a observé que ce Sel, mêlé au Sel ammoniac, le rendait plus susceptible d'attirer l'humidité de l'air.

AMMONIAQUE (Gomme). Suc gommo-résineux, qu'on croit la production d'une Ombellifère des déserts Lybiques ou d'une Férule de la Perse sept. (*Dorema ammoniacum*), et qui était autrefois fort employé en médecine, comme fondant et résolutif.

AMMONIE. *Ammonia.* moll. Cette dénomination a d'abord été employée par Breyn (*de Polythalamiis*, cap. IV, p. 20) pour désigner les cornes d'Ammon à spire visible, c'est-à-dire, les Ammonites de Lamarck, appelant de ce dernier nom les Noyaux ou Moules fossiles des Ammonies, qu'il caractérise ainsi : *Ammonia est Polythalamium in spiram externè utrinque apparentem, in plano horisontali convolutum.* Gualtiery, qui a suivi les divisions de Breyn pour les Polythalames, a adopté cette dénomination, et, comme lui, il place dans le G. Ammonie (*Index test.* tab. 19) la Spirule et le *Nautilus Beccarii*, les considérant l'un et l'autre comme des cornes d'Ammon vivantes. Dans ces derniers temps, Denys de Montfort (Conchyl. T. 1, p. 74) a fait, sous le même nom Ammonie, *Ammonites*, un G. distinct de celui de Breyn, pour la coquille appelée, par les amateurs, grand Nautile ombiliqué (*Nautilus pompilius*, β. Gmelin; *Nautilus scrobiculatus*, Dillwyn), à laquelle il donne le nom d'Ammonie flambée, *Ammonites virgatus*. Montfort n'a établi ce G. que sur la seule considération de l'ombilic de cette coquille, la spire étant entièrement cachée dans les Nautiles, tandis qu'elle est visible dans l'Ammonie flambée. A cela près, il est impossible d'avoir plus de rapports avec la grande esp. du premier de ces G., le *Nautilus pompilius*; et l'on ne peut qu'être surpris de voir Montfort regarder son Ammonie comme une véritable

Ammonite vivante, et en faire le type du G. des cornes d'Ammon à cloisons unies, qui n'existent pas, puisque les Planulites de Lamarck, qu'on pourrait ainsi désigner, sont conservées, par lui, en G. distinct. Il est vrai que Montfort dit avoir possédé un analogue fossile de son Ammonie, d'un pied de diamètre (ce qui suffit pour démentir cette analogie) et qui avait été trouvé aux Vaches noires, en Normandie; mais tout cela ne prouve point que l'Ammonie ne soit pas un véritable Nautile. Aussi doit-on croire que c'est par inadvertance que Ocken a réuni ce G. de Montfort aux véritables Ammonites. L'Ammonie flambée ou mieux le *Nautilus scrobiculatus* est une des coquilles les plus rares dans les collections, et, par cela même, des plus précieuses. Elle habite les côtes de la Nouvelle-Guinée, selon Humphrey, et les mers de la Chine, selon Montfort. Cette belle esp. est connue depuis longtemps, car Lister en donne une bonne figure (t. 552, f. 4).

AMMONITE. *Ammonites.* MOLL. FOSS. G. de la fam. des Ammonées, établi par Bruguière pour les corps fossiles connus vulgairement sous le nom de *cornes d'Ammon, cornes de Bélier, Serpents pétrifiés,* etc. Les Ammonites ont été connues des anciens, qui leur ont attribué des vertus merveilleuses. Les Indiens les ont encore, de nos jours, en grande vénération, et les désignent sous le nom de *Salagraman.* Dans nos contrées, on les a prises, dans les temps d'ignorance, pour des Serpents pétrifiés; et cette idée, il faut en convenir, avait quelque motif aux yeux du vulgaire. Le siphon des Ammonites et des Nautiles forme un tube non interrompu, qui traverse toutes les loges sans établir aucune communication entre ces loges et l'Animal. Le test semble n'être qu'un corps protecteur pour l'organe qui remplit le siphon. Cependant quelques auteurs ont cru pouvoir avancer que ce siphon sert à l'Animal pour remplir sa coquille d'eau, augmenter sa pesanteur, et par là pouvoir se couler à fond. D'autres naturalistes ont pensé que les Animaux des Ammonites, n'ayant d'autres moyens de se transporter d'un lieu à un autre que par la natation, peuvent retenir, dans leurs loges, de l'air qu'ils peuvent comprimer ou dilater, selon le besoin qu'ils ont de s'élever ou de s'abaisser dans les eaux, et que cette coquille cloisonnée remplace la vessie natatoire des Poissons. Cette opinion, très-ingénieuse, est de Defrance : elle a l'avantage d'expliquer l'usage des coquilles Multiloculaires, dont on ne conçoit pas l'utilité, à cause de leur forme et de leur position présumée. Cependant il faut convenir que, les cloisons ne se communiquant pas, puisque le siphon est continu, la compression ou la dilatation de l'air qu'elles pourraient contenir ne se comprend pas et exigerait des moyens d'action inconnus. Bruguière pense, avec raison sans doute, que le siphon tubuleux est destiné à loger un ligament qui sert à l'Animal pour régir et gouverner sa coquille, et pour conserver son équilibre, s'il est obligé de se déplacer; opinion qu'il appuie par l'exemple de la figure que Rumphius a donnée de l'Animal du *Nautilus Pompilius,* laquelle présente à la partie postérieure du corps de cet Animal un appendice filiforme, qui paraît être le ligament tendineux dont nous parlons. Mais il est à croire que, si l'Animal des grands Nautiles est plus ou moins contenu dans la dernière cloison de sa coquille, il n'en est point de même de celui des Ammonites; car la proportion de la dernière cloison ne permet pas cette supposition. On peut calculer les accroissements de cet Animal par le nombre de ses cloisons, qui varie beaucoup. Il y a des Ammonites qui paraissent n'en avoir que trois ou quatre par tour de spire, tandis que le plus grand nombre en offre une bien plus grande quantité. On en compte plus de soixante-dix sur certaines esp.; Bourguet dit en avoir vu qui en avaient jusqu'à cent cinquante; mais il est évident que cela dépend beaucoup de l'âge où elles sont parvenues, quoiqu'il y ait aussi à ce sujet des différences spécifiques. La grandeur relative de ces cloisons est en général dans une progression d'accroissement uniforme; cependant il peut exister des esp. où la dernière de ces cloisons est infiniment plus grande que celles qui précèdent.

On trouve peu de ces Fossiles dont le test soit conservé en entier; on prétend cependant en avoir trouvé assez abondamment dans les environs de Pesave; Bruguière en cite provenant des couches calcaires des environs de St.-Paul-trois-Châteaux en Dauphiné, et d'autres rapportés de Russie par Macquart. Defrance en a observé de semblables, des deux dernières localités, et confirme que leur test est extrêmement mince, surtout celui des cloisons. Généralement on ne rencontre que le moule intérieur de ces coquilles, et c'est dans ce cas seulement qu'on aperçoit les découpures des cloisons; car les parties conservées du test ne les reproduisent pas.

Nous ne décrirons aucune esp. d'Ammonites, ne pouvant point présenter ici un travail d'ensemble; nous nous bornerons aux notes suivantes, sur quelques-unes des esp. citées par les auteurs tels que Lungius, Knorr, Bourguet, Bajerus, Walchscheuchzer, qui les ont figurées avec soin.

A. Bifrons, Brug. Encyc. méth. sp. 15. Lister, *An. angl.* t. 6, nº 2.

A. annulatus, Schloth, *Naturg. verstein.* p. 35. Knorr, p. 2, 1, t. 1, f. 6.

A. serpentinus, Schloth. *Naturg. verst.* p. 35. Lister, *An. angl.* t. 6, f. 5.

A. colubratus, Schloth. *Naturg. verst.* p. 51.

A. bisulcatus, Brug. Encycl. méth. sp. 13. Bourguet, t. 41, f. 270. Lister, *An. angl.* t. 6, f. 3.

A. collinarius, Scholth. *Naturg. verst.* p. 51. Knorr. P. 11, 1, A. f. 12.

A. bifidus, Brug. Encycl. méth. sp. 20. Bourguet. t. 42, f. 276.

A regularis, Brug. Encyc. méth. sp. 19. Schlotheim. *Naturg. verst.* p. 51.

A. spathosus, Schloth. *Nuturg. verst.* p. 101. Lister, *An. angl.* t. 6, f. 3.

AMMONON. BOT. S. vulg. d'une esp. de Plantain. *Plantago coronopus.*

AMMOPHILE. *Ammophila.* INS. Hyménoptères; G. établi par Kirby aux dépens des Sphex. Caractères : antennes insérées vers le milieu de la face de la tête, mâchoires et lèvres formant une trompe beaucoup plus longue que la tête, fléchie dans le milieu de sa lon-

gueur; palpes très-grêles, à articles cylindriques. La longueur des mâchoires, celle de la lèvre inférieure, la flexion de ces parties, les palpes filiformes et deux nervures récurrentes, aboutissant à la seconde cellule cubitale, servent à distinguer les Ammophiles des Sphex. Le *facies* et les habitudes de ces deux G. sont à peu près les mêmes; ils se nourrissent à l'état parfait du suc des fleurs. Les femelles, peu de temps après la copulation, déposent leurs œufs dans une terre sèche et sablonneuse; à cet effet, elles pratiquent, au moyen de leurs pattes et de leurs mandibules, de petits trous ou galeries dirigés obliquement à la surface du sol. Cette opération achevée, elles vont à la recherche d'une Chenille, qu'elles introduisent dans la cavité déjà creusée, après l'avoir blessée avec leur aiguillon; elles bouchent enfin ce trou avec des grains de sable, et y reviennent suivant quelques observateurs pour opérer de nouvelles pontes. Le but de cette singulière manœuvre est facile à concevoir; il naîtra de l'œuf une très-petite larve qui se nourrira de la Chenille, pendant son premier état; elle se métamorphosera ensuite en Nymphe, et l'Insecte parfait sortira de cette demeure souterraine pour reproduire son espèce, et agira de la même manière, s'il appartient au sexe féminin. Le G. Ammophile, rangé par Latreille dans la famille des Sphégimes, a pour type le *Sphex sabulosa* de Linné, et comprend les *Sphex* et quelques *Pepsis* de Fabricius. Il renferme aussi une partie des *Sphex* de Jurine et la première section ou fam. de son G. Misque.

AMMOPHORE. *Ammophorus.* INS. G. de la fam. des Melasomes, établi dans cette section des Coléoptères hétéromères par Guerin, pour deux esp. recueillies l'une par les naturalistes de l'expédition de *la Coquille*, autour du monde, et l'autre au Pérou. Caractères : labre très-étroit, peu visible, inséré sur une échancrure, au bord antérieur de la tête; mandibules fortes, peu saillantes, creusées en cuiller et faiblement bidentées à l'extrémité; mâchoires courtes, très-ciliées, terminées par deux lobes presque égaux, armés chacun d'une forte dent cornée. Palpes maxillaires de quatre articles épais; les trois premiers égaux, le dernier sécuriforme. Lèvre inférieure hexagonale, un peu plus longue que large, à angles peu arrondis; antennes grenues, presque perfoliées, à articles monoliformes et de même grosseur. Ces insectes vivent sous les pierres; ils sont longs de deux lignes environ, noirâtres avec la tête presque carrée, le corselet plus large que long, avec les côtés arrondis et les angles peu aigus. Les élytres sont ovales, striées et ponctuées. Les pattes sont de moyenne grandeur avec les jambes antérieures aplaties.

AMMOTHÉE. *Ammothea.* ARACHN. G. de l'ordre des Trachéennes, fam. des Pycnogonides, établi par Leach, et voisin du G. Nymphon, dont il diffère surtout par les mandibules beaucoup plus courtes que le siphon, par les palpes composés de neuf articles, et par les crochets des tarses qui sont doubles et inégaux. On n'en connaît qu'une esp.; l'A. de la Caroline, *A. carolinensis,* décrite et figurée dans les Mélanges de Zoologie, faisant suite à l'ouvrage du docteur Shaw. Elle habite les côtes de la Caroline.

AMMOTHÉE. *Ammothea.* POL. G. de l'ordre des Alcyonées, dans la division des Polypiers sarcoïdes, établi par Savigny, et adopté par Lamarck. Les Polypiers de ce G. se divisent en plusieurs tiges courtes et rameuses; les derniers rameaux sont ramassés, ovales, conoïdes, en forme de chatons, et couverts de polypes non rétractiles, à corps un peu court, avec huit tentacules pectinés sur les côtés. Ce G. se rapproche de la Lobulaire digitée, *Alcyonium digitatum,* de Solander et d'Ellis. Savigny n'a décrit qu'une seule espèce d'Ammothée. A. VERDATRE, *A. verescens,* Lamx. (Gen. Polyp. p. 69). Ses tiges sont blanches et rameuses; les Polypes ont une couleur verdâtre foncée. Savigny l'a rapportée des côtes de la Mer-Rouge. Lamarck y ajoute l'*Alcyonium spongiosum* d'Esper, sous le nom d'*A. phalloides;* ce savant croit qu'on peut y rapporter plusieurs autres Polypiers, confondus parmi les Alcyons.

AMMYRSINE. *Ammyrsine.* BOT. G. formé par Pursh dans la fam. des Éricées, aux dépens du G. *Ledum*, pour une esp. *L. buxifolium,* qui diffère essentiellement de ses anciennes congénères par son calice à cinq divisions profondes, par sa corolle presque pentapétale, ses étamines saillantes et sa capsule qui s'ouvre par le sommet au lieu d'éprouver la déhiscence par la base. A l'espèce signalée par Pursh est venue ensuite se joindre l'*Ammyrsine Lyoni*, apportée de la Caroline.

AMNIOS. ZOOL. L'une des membranes qui entourent le fœtus.

AMNIOS. BOT. Nom que l'on donne à la liqueur gélatineuse ou émulsive qui n'est visible qu'après la fécondation; dans cette liqueur nage l'embryon, à la nourriture duquel elle paraît servir, et dont le résidu concrété forme le périsperme. Le lait du cocotier est la liqueur de l'Amnios. Cette liqueur est quelquefois nue, quelquefois contenue dans une membrane qui porte le nom de sac de l'Amnios.

AMODAME. *Amodamus.* OIS. Ce G. a été institué par Swainson, dans le groupe des Gros-becs, pour un oiseau de l'Amérique septentrionale, que Wilson a nommé *Fringilla caudacuta.* Le caractère du G. consiste dans un bec médiocre, épais, conique, légèrement échancré, à bords sinueux et à base anguleuse. Les ailes sont courtes et arrondies; les première et cinquième rémiges sont égales, mais moins longues que les trois intermédiaires, qui sont égales entre elles; la queue est grêle, étagée ou arrondie avec les rectrices droites et atténuées. Les pieds sont faibles, assez longs, armés d'ongles grêles, recourbés et d'un pouce robuste.

AMŒBIENS. *Amœbœ.* INFUS. On trouve cette fam. dans la méthode de classification publiée par Ehrenberg; elle se distinguerait surtout des autres par son corps dépourvu de cuirasse, mais muni de prolongements pseudopédiformes variables. Il n'y aurait encore dans cette f. que le seul G. *Amœba,* qui est peu connu.

AMOME. *Amomum.* BOT. G. de la fam. des Amomées; Monandrie Monogynie, L. Caractères : calice double : l'extérieur mince et trifide au sommet; l'intérieur coloré, pétaloïde, profondément partagé en quatre lanières, dont l'inférieure est plus grande, et constitue ce que Linné appelait Nectaire; filet de l'étamine plane, se prolongeant au-dessus de l'anthère, où il est trilobé à son sommet; il offre deux appendices latéraux à sa

base; le style est filiforme. On a proposé de séparer de ce G. les esp. qui, comme le Gingembre, *Amomum Zinziber*, L., ont le filet de l'étamine subulé au sommet et non trilobé, pour en former le G. *Gingembre*. Les esp. du G. Amome sont des pl. herbacées et vivaces; leurs racines, épaisses et charnues, sont très-aromatiques; les feuilles sont lancéolées, entières; les fleurs forment des épis ou des panicules au sommet de la tige. On connaît à peu près douze esp. d'Amones; elles sont de l'Inde, de l'Afrique et de l'Amérique mérid.

AMOMÉES. *Amomeæ*. BOT. Balisiers de Jussieu. Scitaminées et Cannées de Brown, Drymyrrhizées de Vent. Fam. de pl. Monocotylédones, à étamines épigynes, dont les caractères consistent dans un calice double, adhérent par sa base avec l'ovaire infère; l'extérieur plus court, tubuleux, trilobé; l'intérieur ayant son limbe partagé en divisions disposées sur deux rangs, dont trois externes sont égales entre elles, et forment ce que dans les pl. de la fam. dont il est ici question, Linné nommait *Corolle;* une plus interne, trilobée, constitue ce que cet auteur appelait Nectaire. L'étamine est attachée au sommet du tube du calice; elle offre un filet plane, coloré et pétaloïde, qui se prolonge souvent au-dessus de l'anthère; celle-ci est attachée à la face antérieure du filet, et ses deux loges, qui s'ouvrent longitudinalement, sont écartées et distinctes. On trouve souvent deux étamines rudimentaires et avortées. L'ovaire est infère, triloculaire; chaque loge renferme plusieurs ovules disposés sur deux rangs à l'angle interne; le style est filiforme, terminé par un stigmate concave. Le fruit est une capsule, rarement une baie triloculaire, trivalve. Les graines, quelquefois recouvertes d'un arille, contiennent un embryon monocotylédon, le plus souvent renfermé dans un endosperme farineux. Les Amomées sont des Végétaux herbacés, vivaces, ayant des racines tubéreuses, épaisses, charnues, extrêmement aromatiques; des feuilles simples, entières, engainantes; des fleurs ordinairement grandes, éclatantes, disposées en épi ou en panicule, accompagnées de bractées. R. Brown a séparé des Amomées plusieurs G., tels que *Canna, Maranta, Thalia, Phrynium* et *Myrosma*, dont il a fait une petite fam. des Cannées, distinguée par son anthère simple et ses graines dépourvues d'endosperme; nous divisons les Amomées ainsi qu'il suit :

§ I. CANNÉES. *Canna*, L. *Maranta*, L. *Thalia*, L. *Phrynium*. *Myrosma*, L. Supl. *Peronia*, D. C. Lil. etc.

§ II. ZINGIBERACÉES. *Hedychium*. *Roscoea*, Smith. *Alpinia*, L. *Elettaria*, Maton. *Hellenia*. *Zingiber*, Gærtn. *Costus*, L. *Kæmpferia*, L. *Amomum*, L. *Curcuma*, L. *Globba*, L. *Cerasanthera*, Hornem. *Hornstedtia*, Retz. etc.

AMOMIE. BOT. S. de Mûrier blanc.

AMOMON. BOT. S. de *Solanum pseudocapricum*. *V.* MORELLE.

AMONIE. *Amonia*. BOT. *V.* ARÉMONIE.

AMOORE. *Amoora*. BOT. G. de l'Hexandrie Monogynie de Linné, établi par Roxbourg, pour un arbre du Bengale, à feuilles pinnées et à fleurs jaunes, paniculées, qui ont un calice tridenté, à trois bractées; une corolle à trois pétales connivents; six étamines; une capsule triloculaire, renfermant des graines munies d'une sorte d'aigrette.

AMOREUXIE. *Amoreuxia*. BOT. Ruiz et Pavon ont établi ce G. qui a beaucoup de rapport avec la fam. des Rosacées, sur l'inspection d'une pl. qu'ils ont trouvée dans les champs au Mexique, et qu'ils ont appelée *A. palmatifida ;* ils lui assignent pour caractères principaux : calice quinque-partite, à tube très-court, à lobes oblongs et aigus; cinq pétales plus grands que le calice et insérés à sa base; environ vingt étamines réunies en une seule série; un ovaire libre, ovale, triloculaire; un style filiforme aigu; une capsule ovale, polysperme.

AMORPHA. BOT. G. de la fam. des Légumineuses, dont Necker a fait son G. *Bonafidia*. Caractères : calice à cinq dents; corolle, dont la forme insolite a donné son nom au G.; elle est dépourvue de carène et d'ailes, présentant seulement un étendard ovale et concave; étamines, au nombre de dix, unies lâchement par la base de leurs filets. Le Légume est très-petit, ovale, tuberculeux, contenant une ou deux graines. On a décrit deux esp. d'Amorphas, toutes deux originaires de la Caroline. L'une est un petit Arbrisseau à folioles sessiles; l'autre est arborescente, à folioles pétiolées; on la cultive en France, dans tous les jardins, où elle brave les hivers et porte le nom vulgaire d'Indigo bâtard. Elle est figurée dans les Illustrations des genres de Lamarck, tableau 621.

AMORPHE. MIN. Terme employé pour indiquer qu'une substance ou l'une de ses modifications ne présente aucune forme régulière.

AMORPHOSOME. *Amorphosoma*. INS. G. de Coléoptères pentamères, établi par Delaporte, dans la fam. des Sternoxes de Latreille. Caractères : antennes de onze articles : le premier gros, renflé; les trois suivants de même forme, mais plus petits; les autres dentés en peigne; tarses larges, dilatés, garnis en dessous de membranes; crochets larges et courts; tête assez grande; corselet transversal, anguleux sur les côtés; écusson grand, triangulaire; élytres moins larges que le corselet; corps tuberculeux, épais; pattes courtes; cuisses un peu renflées. A ce G. se rapportent les *Buprestis hydropica* et *penicillata* de Klug, ainsi que quelques autres esp. du cap de Bonne-Espérance.

AMORPHOPHALLE. *Amorphophallus*. BOT. G. de la fam. des Aroïdées, de la Mon. Polyand. L., formé aux dépens du G. *Arum* par Blume, pour une esp. fort remarquable que Rumph, qui l'a découverte, avait appelée *Tacca phallifera*, *V.* p. 326, t. 113, fig. 2, et à laquelle Roxbourg a depuis donné le nom d'*Arum campanulatum*, sous lequel nous la comprenons dans notre recueil de planches. Les caractères assignés par Blume au G. nouveau sont : spathe roulée à sa base; spadice nu, lisse ou granulo-verruqueux supérieurement; organes rudimentaires nuls; anthères sessiles, biloculaires, biporeuses sur le dos; ovaires libres, quelquefois bi, tri ou quadriloculaires; ovules solitaires dans chaque loge et attachés perpendiculairement à la base; stigmate en tête, simple ou échancré, ou divisé en plusieurs lobes; baies distinctes.

A. CAMPANULÉ; *Amorphophallus campanulatus*. *Arum zeylanicum*, Comm. hort. 1. 101. Racines gran-



AMOMUM ZINZIBER.

AMOME GINGEMBRE.

des, tuberculeuses, arrondies, discoïdes, striées concentriquement; feuille centrale, pinnatifide, haute d'un à deux pieds; fleurs ordinairement au nombre de deux, portées sur un pédoncule court, verdâtre, tacheté de brun, accompagnées de deux bractées inégales, lancéolées et membraneuses; spathe campanulée, un peu coriace, pourprée à la base, jaunâtre intérieurement, avec les bords rosâtres et ondulés; sa base extérieure est blanchâtre, parsemée de taches grisâtres. Spadice long d'un pied environ; partie inférieure cylindrique et couverte de pistils; la supérieure, où sont placées les étamines, a son sommet dilaté, déployé en une tête large, ondulée, d'un pourpre foncé et granulé. Les germes sont nombreux, un peu sphériques, pourprés : chaque style est cylindrique, terminé par un stigmate capité, ondulé, jaune. Les anthères sont sessiles, oblongues, obtuses, à quatre loges qui s'ouvrent au sommet par des pores. Cette plante fort extraordinaire croît spontanément à Java où ses racines qui pèsent de quatre à six livres sont pour les Indiens un mets qui rivalise avec la Pomme de terre. On en possède quelques exemplaires dans les serres d'Europe.

AMOUILLE. ZOOL. Nom donné vulgairement au premier lait fourni par la vache qui vient de mettre bas.

AMOUR. ZOOL. *V*. RUT.

AMOURETTE. BOT. N. vulg. de diverses pl. des champs qui se font remarquer par un port gracieux; ainsi on appelle : AMOURETTE TREMBLANTE, le *Briza media*, L. GRANDE AMOURETTE, le *Briza maxima*, L. PETITE AMOURETTE, le *Poa Eragrostis*, L. AMOURETTE DES PRÉS, le *Lychnis Flos Cuculi*, L. AMOURETTE MOUSSUE, le *Saxifraga hypnoides*, L., etc., etc.

AMOURIE. BOT. N. vulg. du fruit du Mûrier noir et des ronces frutescente et framboisier.

AMOUROCHE. BOT. N. vulg. de la cotule anthemoïde.

AMPAC. *Ampacus*. BOT. Rumph appelle ainsi, et figure (*Hort. Amb.* t. 61 et 62) deux Arbres des Indes orientales, à feuilles longuement pétiolées, opposées et ternées, plus étroites dans l'un des deux, d'où cet auteur tire les noms de *latifolius* et d'*angustifolius*, par lesquels il les spécifie. Le premier est l'*Ampac* des Malais. Ses fleurs, disposées en panicules axillaires, présentent une corolle à quatre pétales, plusieurs étamines, un ovaire à un seul style, qui se change en deux capsules accollées, monospermes, s'ouvrant en quatre valves longtemps persistantes. Telle est la description incomplète de l'auteur, qui ne permet pas d'assigner, avec certitude, la place de ces plantes, que quelques auteurs néanmoins attribuent au G. *Aubertia*.

AMPAN. MOLL. *V*. APAN.

AMPÈBE. BOT. S. d'*Holcus Sorghum*, L.

AMPELIDÉES. BOT. *V*. VINIFÈRES.

AMPÉLIDÉS. OIS. Fam. de l'ordre des Passereaux dentirostres, qui, d'après la méthode de Vieillot, se compose des G. échenilleur, jaseur, coracine, avérano, cotinga et procné.

AMPELIS. OIS. S. de Cotinga.

AMPÉLITE OU TERRE A VIGNE. MIN. Les anciens connaissaient sous ce nom une Argile schistoïde, noire, abondante en pyrites, qu'ils croyaient propre à servir d'engrais pour la Vigne, et à faire périr les Insectes qui rongent cet Arbuste. De nos jours l'Ampélite est une roche schisteuse, feuilletée, noire, tachante, dont on fait des crayons propres au dessin et que les charpentiers employent pour leurs tracés.

AMPELODESME. *Ampelodesmos*. BOT. G. de la fam. des Graminées, institué par le D[r]. Link, qui lui assigne pour caractères : épillets bi-multiflores, à fleurs fertiles, glumes presque égales, aiguës, à une seule nervure; paillettes presque égales : l'extérieure nervurée, aiguë, entière à l'extrémité qui se prolonge souvent en une soie comprimée; l'intérieure binervurée, profondément bidentée au sommet; poils insérés au dos de la paillette extérieure, épars et dressés; deux squammules ovales-oblongues, membraneuses et poilues; ovaire presque ovale, souvent velu; styles très-courts; stigmates à fibrilles rares, éparses ou subdistiques. L'A. australe, la seule espèce bien constatée jusqu'à ce jour, a le chaume simple, les feuilles roulées, filiformes; la panicule resserrée, oblongue; les épillets multiflores; les glumes acuminées; les soies des paillettes fort longues.

AMPELOPSIDE. *Ampelopsis*. BOT. G. établi par Richard père, dans la fam. des Viniférées; Pent. Monogynie. L. Il tient le milieu entre le G. *Vitis* et le G. *Cissus*. Il se distingue du premier par ses pétales non soudés en coiffe, mais libres, réfléchis et caducs; par ses fleurs hermaphrodites, tandis que toutes les vignes de l'Amérique boréale sont dioïques et plus rapprochées du *Cissus*. Il en diffère surtout par ses étamines au nombre de cinq. Il faut rapporter à ce G. l'*Hedera quinquefolia* et le *Vitis arborea* de Linné.

AMPELOS. BOT. S. de Vigne.

AMPELOSYCIOS. BOT. Ce G., établi par Du Petit-Thouars pour une Cucurbitacée de Madagascar, qui paraît identique avec le *Telfairia pedata* de Hooker, devra, s'il ne se présente point d'autre esp. mieux caractérisée, se fondre dans ce dernier G. Tout porte à croire que la même pl. est aussi le type du G. *Joliffea* de Bojer et Delille, qui l'ont produite sous le nom spécifique d'*Africana*.

AMPERÉE. *Amperea*. BOT. G. de la fam. des Euphorbiacées, établi par Ad. de Jussieu, pour deux plantes originaires de la Nouvelle-Hollande, auxquelles en ont été jointes deux autres, découvertes par les botanistes embarqués sur les vaisseaux expéditionnaires de circumnavigation, *la Coquille* et *l'Astrolabe*. Les caractères du G. sont : calice à cinq sépales, à bords scarieux et ciliés, persistants; corolle nulle. Fleurs femelles solitaires, presque sessiles, garnies de deux ou trois bractées; ovaire trilobé, couronné de six appendices recourbés; trois stigmates courts, bifides au sommet; capsule petite, ovoïde, à trois loges renfermant chacune un ovule. Le petit nombre d'esp. que contient ce G., consiste en arbustes de moyenne élévation, à feuilles rapprochées, linéaires, dont les bords sont repliés en dessous, accompagnées de deux stipules faiblement dentées.

AMPEUTRE. BOT. *V*. FROMENT. Épautre.

AMPHACANTHUS. POIS. *V*. SIDJAN.

AMPHANTHE. BOT. Réceptacle dilaté, qui porte ou renferme les fruits.

AMPHEREPHIS. BOT. G. de la fam. des Synanthérées

établi par Kunth, et voisin des G. *Veronia* et *Pacourina*. Il se distingue par les caractères suivants : involucre hémisphérique, composé d'écailles imbriquées, et entouré d'un second involucre de feuilles; réceptacle plane et nu; fleurs tubuleuses, très-nombreuses, hermaphrodites; fruits cylindriques, sillonnés, couronnés d'un grand nombre de poils comprimés ou d'écailles linéaires, qui tombent à la maturité du fruit. Les deux esp. décrites par Kunth sont de petits Arbustes à feuilles alternes, dentées, à capitules terminaux, solitaires et pourprés. Ces arbustes, d'un port assez élégant, sont originaires de l'Amérique équinoxiale.

AMPHIBICORISES. *Amphibicorisæ*. INS. Dufour emploie ce nom pour une fam. qu'il a établie dans la section des Hémiptères hétéroptères, et qui comprend les Hydromètres de Fabricius. Elle correspond aux *Ploières* de Latreille.

AMPHIBIE. ZOOL. On a donné plusieurs acceptions à ce mot. Il exprime, selon les uns, la propriété qu'ont certains Animaux de vivre alternativement dans l'air et dans l'eau. Il s'applique, selon d'autres, à la faculté de respirer ces deux fluides tour à tour et sans danger. Dans ce dernier sens, aucun Animal ne mérite rigoureusement le nom d'Amphibie; mais il désignerait, dans l'autre, des êtres trop nombreux et trop disparates.

Gesner, qui ne considérait que le lieu de l'habitation, nommait Amphibies les Castors, les Loutres, les Grenouilles, et beaucoup d'autres Animaux qui vivent indifféremment sur la terre ou près des eaux. Linné appliqua ce nom, qui signifie proprement *double vie*, à l'une de ses classes, formée d'abord des Reptiles et des Poissons Chondroptérygiens, mais depuis réduite aux Reptiles seuls qui ont le sang rouge et froid, et la circulation simple. Cette dénomination était fondée sur cette judicieuse remarque, que, si ces Animaux ne respirent pas dans l'Eau, comme les Poissons ou les Mollusques, ils peuvent du moins y séjourner longtemps sans respirer d'air. Cuvier, qui connut mieux que ses devanciers l'essence même de l'organisation, n'a pas jugé à propos d'appliquer ses grandes vues à la nomenclature des Animaux, comme il les avait appliquées à leur classification, et il a nommé Amphibies, des Mammifères que leurs organes moteurs rendent habitants des deux éléments. Les Amphibies de ce savant, placés entre les Chats et les Didelphes, forment la troisième et dernière tribu de la classe des Carnassiers. Cette tribu se compose d'Animaux dont les pieds sont si courts et tellement enveloppés de peau, qu'ils ne peuvent servir qu'à ramper sur la terre, lorsqu'ils n'en usent point pour la natation. Ces Animaux passent la plus grande partie de leur existence dans la mer, et ne viennent à terre que pour s'y réchauffer au soleil ou pour y allaiter leurs petits; leur corps est allongé, leur bassin fort étroit; et leur poil ras très-serré contre la peau. Deux G. seulement composent la tribu des Amphibies, dont ne font plus partie les Lamantins et les Dugons; ce sont les Phoques et les Morses.

Les Animaux Amphibies de Linné et de Cuvier ont un caractère commun : leurs deux circulations se réunissent pour n'en faire qu'une; leurs deux sortes de sang se mêlent et se confondent. Tous n'ont, ou qu'une seule oreillette, ou deux oreillettes qui communiquent ensemble à l'aide du trou de Botal conservé. C'est à cette disposition du cœur qu'on attribue la faculté qu'ont ces Animaux de séjourner longtemps dans l'eau sans respirer d'air. C'est là ce qu'on a considéré comme le caractère essentiel des Amphibies; à ce sujet, on s'est étrangement mépris. Outre cela, les Phoques et les Morses ont leur veine cave inférieure élargie en sinus à l'endroit où elle traverse le foie. Si la disposition précédente favorise les efforts pour nager et pour plonger, celle-ci paraît résulter des mêmes efforts. Tel était du moins le sentiment de Haller et celui de Meckel, lesquels observèrent ce fait, mentionné par Fontenelle dans l'Histoire de l'Académie des sciences.

On a comparé à des Amphibies les fœtus de tous les Mammifères, parce qu'ils vivent au milieu des eaux de l'amnios, parce qu'ils conservent longtemps leur trou de Botal, parce qu'ils ont réellement une circulation de Phoques ou de Reptiles. Buffon s'est assuré qu'on peut, sans les priver de la vie, submerger dans de l'eau ou dans du lait de petits Mammifères nouveau-nés. Les jeunes Animaux résistent d'autant mieux à cette épreuve qu'ils sont plus rapprochés du moment de la naissance. Ces expériences de Buffon sur la submersion sont parfaitement d'accord avec celles de Legallois sur la section de la moelle épinière.

De ce fait reconnu et constaté par Buffon, ce grand écrivain et son prudent conseiller Daubenton inférèrent la possibilité de rendre des Animaux artificiellement Amphibies. Pour y parvenir, selon eux, il suffirait de plonger de jeunes Mammifères, à diverses reprises, dans un fluide dont ils pussent se nourrir. Mais Buffon et Daubenton négligèrent d'observer :

1° Que le fœtus encore entouré des eaux de l'amnios, reçoit de sa mère un sang tout respiré, tandis qu'après la naissance, tout Mammifère doit respirer lui-même et sans interruption notable, sous peine de la vie.

2° Que le trou de Botal n'existe d'ordinaire, au moment de la naissance, que chez les Animaux où il doit toujours persister; d'où il suit qu'on doit accorder quelque importance à la disposition primitive des organes.

3° Que d'ailleurs cette communication des oreillettes ne dispense nullement de la nécessité de respirer, nécessité à laquelle obéissent tous les Animaux dont le sang circule.

4° Que le trou de Botal n'a qu'un usage, qui est de fournir au sang un moyen d'éviter les poumons, un moyen de soustraire la circulation à la compression des vaisseaux pulmonaires, et de la rendre, par cela même, indépendante des efforts de ces vaisseaux.

5° Qu'enfin, ce qui arrive chez les Veaux marins et les Reptiles ne doit pas nécessairement arriver chez tous les Mammifères, ni surtout chez l'Homme.

On doit donc conclure des faits que nous venons d'énoncer, que la conservation du trou de Botal ne donne aux Animaux sur lesquels on l'observe, ni la précieuse faculté de respirer tour à tour dans l'air et dans l'eau, ni le pouvoir non moins précieux de rester longtemps sans respirer d'air.

Le nom d'Amphibie a été étendu jusqu'à la botani-

que, et se donne aux plantes qui végètent dans l'eau comme sur la terre, le nombre en est assez considérable, particulièrement dans les pays chauds.

AMPHIBIE. MOLL. *V.* AMBRÉE et AMBRETTE.

AMPHIBIENS. Ordre de Reptiles dans lequel De Blainville a placé tous ceux qui se distinguent par une organisation ostéologique toute particulière et différente de celle des autres Reptiles, par le mode d'articulation des vertèbres, surtout celle de la tête pourvue d'un double condyle, en un mot par toutes les parties du squelette et par suite du système myologique. Ils ont un corps très-diversiforme, quelquefois très-court et déprimé, d'autrefois lacertiforme et même serpentiforme, à queue entièrement nulle ou assez longue, à tête peu ou point distincte; ce corps est pourvu de deux paires de membres ou d'une seule paire, ou entièrement nullipède, couvert d'une peau constamment nue ou plus ou moins muqueuse. Les Amphibiens sont divisés par De Blainville, en trois ordres : les Batraciens, les Pseudosauriens, et les Pseudophidiens.

AMPHIBIOLITES. ZOOL. On a quelquefois appelé ainsi des débris fossiles d'Animaux Amphibies ou censés Amphibies.

AMPHIBOLE. MIN. Espèce minérale de la classe des Substances terreuses, et l'une des plus remarquables par le grand nombre et par la diversité de ses modifications. Sous ce nom d'*Amphibole* viennent s'identifier aujourd'hui des corps que les minéralogistes ont d'abord rapprochés dans une même famille, celle des Schorls, d'après des rapports vagues et insignifiants, et qu'ils ont ensuite, sur la foi de caractères aussi peu décisifs, séparés en trois espèces distinctes : la *Hornblende*, le *Strahlstein* ou l'Actinote des Français, et la *Trémolite* ou Grammatite. Leur nouvelle réunion, opérée par la Cristallographie, a pour fondement ce qu'il y a de plus précis et de plus invariable dans les caractères qui tiennent de près à l'essence des Minéraux, savoir : l'uniformité de structure et l'unité de molécule intégrante.

L'Amphibole est distingué des autres substances connues par sa forme primitive, qui est celle d'un prisme rhomboïdal oblique, dans lequel les pans les plus inclinés font entre eux l'angle de 124° 34'; l'incidence de la base, sur l'arête de jonction des mêmes pans, est de 104° 57'. La hauteur du prisme est déterminée par une condition géométrique, à laquelle satisfont généralement toutes les formes primitives de ce genre, et qui consiste en ce que le point le plus bas de la base supérieure et le point le plus élevé de la base inférieure sont de niveau, lorsque l'axe du prisme est situé verticalement. Ce prisme est divisible suivant des plans menés par les diagonales des bases.

Tels sont, d'après Haüy, les caractères spécifiques de l'Amphibole, les seuls qui ne soient point sujets à varier par la présence des principes étrangers au Minéral. Quant aux autres propriétés, elles sont, comme on le verra plus bas, plus ou moins influencées par les altérations que produisent les mélanges accidentels, et d'où résultent toutes ces modifications d'aspect qui ont trompé les partisans des caractères extérieurs. Voici d'abord, en peu de mots, le signalement des prétendues espèces, ci-dessous dénommées, et que Haüy a réunies en une seule. Les cristaux noirs ou d'un noir-brunâtre appartiennent à la Hornblende. Les cristaux translucides, d'un vert plus ou moins foncé, et quelquefois d'un blanc-verdâtre, se rapportent au Strahlstein ou à l'Actinote : ils sont, en général, d'une forme plus allongée que ceux de Hornblende. La Trémolite ou Grammatite comprend les cristaux blancs, blanc-jaunâtres ou d'un gris-cendré, ayant souvent une teinte de verdâtre et un éclat qui tire sur le nacré.

La pesanteur spécifique de ces divers cristaux varie depuis 3 jusqu'à 3,3. Le tissu de l'Amphibole est ordinairement très-lamelleux et très-éclatant. Ce Minéral raie le verre; il donne difficilement des étincelles par le choc du briquet; il est fusible au chalumeau en verre noir, en émail grisâtre, ou en émail blanc et bulleux, suivant que le fragment éprouvé provient d'une Hornblende, d'un Actinote ou d'une Trémolite. Les variétés, d'une couleur noire, agissent sur l'aiguille aimantée.

Nous offrirons ici le rapprochement des analyses de l'Amphibole du cap de Gates, de l'Actinote du Zillerthal et de la Grammatite blanche du St-Gothard, par Laugier; la première a donné : Silice, 42; Chaux, 9,8; Magnésie, 10,9; Alumine, 7,69; Oxyde de Fer, 22,69; Oxyde de Manganèse, 1,15; Eau, 1,92; Perte, 3,38. La seconde : Silice, 50; Chaux, 9,75; Magnésie, 19,25; Alumine, 0,75; Oxyde de Fer, 11,00; Oxyde de Chrôme, 5,0; Eau, 3,0; Perte, 1,25. La troisième : Silice, 41; Chaux, 15; Magnésie, 15,25; Eau et Acide carbonique, 23; Perte, 5,75.

† *Formes déterminables.*

Le nombre des formes secondaires de l'Amphibole, observées jusqu'à présent, est assez considérable. Nous nous bornerons à en citer quelques-unes des plus simples, parmi celles qui portent plus visiblement l'empreinte de leur type primitif.

A. DITÉTRAÈDRE. Prisme à quatre pans, terminé par des sommets dièdres. Les faces de chaque sommet, qui résultent d'un décroissement par une simple rangée de molécules sur les angles aigus de la base, se réunissent sur une arête inclinée à l'axe, ce qui suffirait pour prouver l'obliquité de cette base.

A. BISUNITAIRE. La variété précédente, dont le prisme est devenu hexaèdre par l'addition de deux pans, à l'endroit des arêtes contiguës aux angles aigus de la base.

A. DIHEXAÈDRE. La variété ditétraèdre dans laquelle le prisme est devenu hexaèdre par le remplacement des deux autres arêtes longitudinales, tandis que les sommets ont acquis une nouvelle face parallèle à la base.

A. DODÉCAÈDRE. Le prisme de la variété bisunitaire, avec d'autres sommets trièdres, dont une des faces est également parallèle à la base.

†† *Formes indéterminables.*

A. RHOMBOÏDAL. Le prisme de la variété primitive avec des sommets irréguliers, comme s'ils avaient été fracturés. C'est la forme la plus ordinaire des Trémolites engagées dans la Dolomie du St-Gothard. Souvent le prisme est comprimé, en même temps que ses pans ont subi des arrondissements.

A. LAMINAIRE, en masses composées de lames continues. On trouve, en Carinthie, dans la roche appelée *Eclogite*, un Amphibole laminaire, d'un vert-noirâtre, que l'on a confondu, en Allemagne, avec le Pyroxène sous le nom de Blüttriger-Augit.

A. LAMELLAIRE, composé de petites lames qui sont comme entrelacées les unes dans les autres. Les deux variétés précédentes sont faciles à reconnaître, en ce qu'elles montrent visiblement les deux joints naturels, également éclatants, qui font entre eux l'angle de 124°.

A. GRANULIFORME, en petits grains, d'une couleur verte, engagés dans une Chaux carbonatée, blanche, lamellaire, de Pargas en Finlande. On l'a désigné, en Allemagne, sous les noms de *Coccolithe* de Finlande et de *Pargasite*. La véritable Coccolithe est un Pyroxène granuliforme.

A. ACICULAIRE RADIÉ, en prismes qui divergent en tout sens, à partir d'un centre commun; ils sont quelquefois composés de fibres déliées qui présentent un aspect soyeux : telle est la Grammanite fibreuse du Saint-Gothard.

A. GLOBULIFORME RADIÉ, en globules noirs engagés dans un Feldspath subgranulaire. Les Allemands ont donné à cette substance le nom de *Tigererz* (mine tigrée), parce qu'ils ont cru que les globules renfermaient de l'argent.

En parcourant la série des variétés précédentes, on observe une grande variation dans les caractères purement extérieurs, et qu'Haüy désigne si justement par le nom d'*accidents de lumière*. Tantôt la substance est tout à fait blanche, et tantôt noire et opaque. Entre ces deux extrêmes, il existe beaucoup d'intermédiaires, tels que différentes teintes de gris, de violet et surtout de vert plus ou moins foncé. Certaines variétés d'un vert-clair passent par succession de temps au vert obscur : on en a fait une espèce particulière, à laquelle on a donné le nom de *Calamite*. La Hornblende ellemême est susceptible d'une altération qui lui donne un aspect terreux, avec une couleur brunâtre, comme on l'a remarqué sur des cristaux provenant de Theysing, en Bohême.

Ces sortes de contrastes, que fait naître la comparaison des caractères extérieurs dans deux variétés que l'on isole de la série, disparaissent lorsqu'on suit la gradation des intermédiaires qu'elles laissent entre elles. Par exemple, la blancheur, qui est pure dans plusieurs Trémolites, admet dans d'autres Cristaux prismatiques des nuances de grisâtre et de verdâtre. Le vert, qui domine dans le Strahlstein, passe à l'olivâtre, et quelquefois au vert-noirâtre. Enfin, le noir-verdâtre de l'Amphibole arrive, dans certaines variétés, à une teinte voisine du noir parfait. On observe une pareille gradation dans les différences qui se rapportent à l'éclat, et à l'aspect des formes considérées en général. Ainsi s'évanouissent les prétendues lignes de séparation que l'on avait tracées d'après un examen peu réfléchi, entre les diverses modifications de l'Amphibole.

Dans l'ancienne minéralogie, la Hornblende était le *Schorl* par excellence. Ce dernier nom ayant été donné à la Tourmaline, par les minéralogistes allemands, Haüy n'a pas cru devoir le conserver à l'espèce qui nous occupe. Il lui a substitué celui d'*Amphibole*, qui signifie *douteux, équivoque*, comme pour avertir l'observateur de se défendre de l'illusion qui a fait confondre ce Minéral avec tant d'autres.

L'Amphibole est une des substances qui constituent à elles seules des roches : il abonde dans les terrains primitifs, où il forme des masses considérables, comme au Taberg en Suède. Il entre comme principe essentiel dans la composition de plusieurs roches, telles que la Syénite, le Diorite ou Grünstein des Allemands, et l'Aphanite ou le Trapp. On le trouve comme composant accidentel dans le Gneiss, le Mica-Schistoïde, le Porphyre, la Dolomie et l'Eclogite. On le rencontre aussi dans le Basalte, et dans les déjections volcaniques, comme au cap de Gates, dans le royaume de Grenade.

AMPHIBOLI. OIS. L'une des cinq fam. de l'ordre des Oiseaux grimpeurs, selon la méthode de classification d'Illiger; elle renferme les Barbus, les Anis, les Coucous, etc.

AMPHIBOLIS. BOT. G. de la fam. des Ulvacées, créé par Agardh pour une Thalassiophyte rapportée de la Nouvelle-Hollande par Labillardière. Les organes de la fructification de cette pl. ayant échappé aux recherches du professeur Agardh, il a cru devoir la placer parmi les Algues; plus heureux que ses devanciers, Gaudichaud, qui faisait partie de l'expédition nautique de *l'Uranie*, a trouvé les organes mâles de ce singulier végétal; néanmoins, il ne lui a point donné un nom nouveau, il a préféré laisser la dénomination exacte en suspens jusqu'à ce que l'occasion se présente à de nouveaux navigateurs qui visiteront l'Australasie, de découvrir une plante complète, c'est-à-dire avec ses organes mâles et femelles.

AMPHIBOLITE. GÉOL. Ce nom est réservé à celles de Roches amphiboliques dans lesquelles cette substance, cristallisée soit confusément, soit en lamelles, en petits prismes ou aiguilles, empâte différents Minéraux également cristallisés, mais qui y sont comme parties accessoires, telles que le Feldspath, le Mica, le Grenat, la Diallage.

L'Amphibolite contient encore accidentellement des Pyrites, du Titane nigrine, de l'Épidote; sa couleur dominante est le noir ou le vert foncé; ayant beaucoup de ténacité, elle est par conséquent très-difficile à casser; sa cassure est droite, unie ou raboteuse. Quoique très-dure, cette Roche ne prend jamais un poli très-brillant. Elle se désagrège et se décompose facilement à l'air; elle ne forme pas des masses continues considérables, et se trouve ordinairement en couches dans les terrains primitifs. On cite cependant des Roches qui paraissent devoir être rapportées à cette esp., et qui recouvrent des couches dans lesquelles on voit des débris de corps organisés.

Suivant la structure de la pâte et l'espèce des Minéraux accessoires qui y sont disséminés, on distingue plusieurs variétés d'Amphibolites, qui prennent les noms d'A. granitoïde, A. ophioline, A. diallagique, A. actinotite, A. micacée, A. schistoïde.

Cette roche passe par des nuances insensibles à la Basanite, au Trappite, et à la Diallage.

AMPHIBOLOIDE. GÉOL. Roche composée essentielle-

ment d'Amphibole et de Feldspath, mais dans laquelle la première de ces substances domine.

AMPHIBOLURE. *Amphibolurus.* REPT. Sous-G. de la fam. des Agames, dans la méthode de classification de De Blainville. *V.* AGAMES.

AMPHIBULIME. *Amphibulima.* MOLL. G. établi par Lamarck pour une Hélice de la Guadeloupe, fort rare, et d'une forme singulière, qu'il a nommée A. capuchonnée, *A. cucullata.* Il y a rapporté les Ambrettes de Draparnaud, ou Amphibulimes, qui forment maintenant un sous-G. des Hélices, appelé Cochlohydre. *V.* ce mot.

AMPHICARPA. BOT. Légumineuses; Diadelphie Décandrie, L. Ce G., établi par Elliot, et placé auprès des *Dolichos* et des *Glycine,* a pour caractères : calice campanulé, quadridenté, arrondi et nu à sa base ; pétales oblongs ; étendard plus grand, sessile et non redressé; anthères arrondies; stigmate capitulé ; ovaire cylindrique et renflé inférieurement ; gousse stipitée, aplatie, renfermant deux à quatre graines. Les deux esp. connues sont originaires de l'Amérique sept. ; elles ont les feuilles bifoliolées; les stipules petites et caulinaires; les fleurs sont quelquefois apétales, disposées en épis axillaires.

AMPHICARPON. *Amphicarpum.* BOT. G. de la fam. des Graminées, qui a pour type le *Melium Amphicarpum* de Pursh, et que Kunth caractérise ainsi : épillet à deux fleurs (l'inférieure unipaléacée, neutre, fort semblable à la glume); fleurs mâles et femelles sur la même pl. : les unes radicales et longuement pédonculées, les autres terminales et paniculées. Dans les fleurs mâles la glume est unique, membraneuse, concave et mutique. Les deux paillettes sont de la longueur de la glume, presque égales, concaves et mutiques ; les deux écailles sont charnues, tronquées, presque trilobées et glabres ; les semences sont au nombre de trois; l'ovaire est appauvri. Chez les fleurs femelles la glume est unique, membraneuse, à plusieurs nervures, concave, mutique, plus courte que les paillettes ; celles-ci sont coriaces, aiguës, l'inférieure embrassant la supérieure ; les deux écailles sont épaisses, tronquées, bilobées et glabres ; les étamines sont appauvries ; l'ovaire est glabre; les deux stigmates sont presque sessiles et plumeux ; les poils sont simples ou bifides et dentelés; les caryopses sont oblongs, glabres, libres, placés dans leurs paillettes. L'Amphicarpon est originaire de l'Amérique septentrionale.

AMPHICOME. *Amphicoma.* INS. G. de Coléoptères pentamères, établi par Latreille aux dépens du G. *Melolontha* de Fabricius, et rangé par lui dans la fam. des Scarabéïdes. Il a pour caractères : palpes filiformes, terminées par un article cylindrique; languette bifide, prolongée en avant du menton ; extrémité des mâchoires membraneuse, allongée, presque linéaire ; labre saillant ; mandibules coriaces, sans dents, arrondies à leur extrémité. Les Amphicomes ont plusieurs rapports avec les Hannetons, les Hoplies et autres G. analogues; mais ils s'en distinguent par les caractères précédents, et leurs élytres béantes, c'est-à-dire, écartées à leur extrémité postérieure du côté de la suture. Ils se distinguent des Glaphyres par l'absence de dents à leurs mandibules, et des Anisonyx par leur labre découvert, et leurs mandibules de consistance cornée dans toute leur étendue. Ces insectes vivent sur les fleurs ; on les rencontre en Orient, en Égypte, dans la Russie méridionale, en Italie. L'A. abdominal, qui est le *Melolontha abdominalis* de Fabricius, *Melolontha alpina* d'Olivier (Col. t. I, n° 5, pl. 10, fig. 112), ou *M. devota* de Rossi, sert de type à ce G., qui comprend en outre les *M. hirta, cyanipennis, Melis, Bombylius, vittata, Vulpes* de Fabricius. Ces deux dernières esp. paraissent n'en constituer qu'une seule, et ne différer que par le sexe. L'*hirta* est la femelle du *Vulpes,* suivant Dejean.

AMPHICONION. *Amphiconium.* BOT. G. de pl. Cryptogames, fondé par Nees von Esembeck, pour quatre Algues européennes. Ce sont des Polypiers phytoïdes, fistuleux, rigides, encroûtés de matière crétacée, à rameaux cylindroïdes, parsemés de tuméfactions capsuliformes.

AMPHICTÈNE. *Amphictene.* ANNÉL. G. établi par Savigny aux dépens du G. Amphitrite de Bruguière. Ses caractères propres sont très-étendus, puisqu'ils comprennent l'ensemble des modifications extérieures de chaque organe. Nous nous bornerons à faire connaître les signes distinctifs, ceux au moyen desquels on pourra reconnaître ce G. parmi tous les autres. Il appartient à l'ordre des Annélides serpulées, et à la fam. des Amphitrites. Les rames ventrales sont d'une seule sorte, portant toutes des soies à crochets ; il existe de longs tentacules. Par là les Amphictènes se trouvent classés dans la troisième section de la fam. et s'éloignent de tous les autres G., tandis qu'elles se rapprochent des Térébelles, dont elles diffèrent, cependant, par les caractères suivants : bouche exactement inférieure ; tentacules recouverts à leur base par un voile membraneux, dentelé ; quatre branchies incomplétement libres, inférieures, pectiniformes, à divisions minces et simples ; premier segment pourvu de soies rangées comme les dents d'un peigne, et sur une surface plane et operculaire. Savigny place les esp. de ce G. dans deux tribus. La première a le voile oral non distingué du segment operculaire par un étranglement ; elle comprend l'A. dorée, *A. auricoma* ou l'*Amphitrite auricoma belgica,* Cuv.; elle habite nos côtes. La deuxième tribu a le voile oral distingué du segment operculaire par un profond étranglement et par deux papilles. Elle renferme deux esp. : 1° l'A. du Cap, *capensis,* ou l'*Amphitrite auricoma capensis,* Cuv., qui est la même que la *Pectinaria capensis* de Lamarck (Anim. sans vert. t. v, p. 350). Cette esp. habite la mer du Sud. De même que la précédente, elle se construit des tuyaux conoïdes et fort légers. 2° L'A. égyptienne, *A. ægyptia.* Cette esp., originaire des côtes de la mer Rouge, a son tube membraneux, assez épais et recouvert de grains de sable gros et régulièrement disposés.

AMPHIDASE. *Amphidasis.* INS. G. de Lépidoptères nocturnes, de la fam. des Phalénites, institué par Treitschke, qui le caractérise ainsi : palpes velus et ne dépassant pas le chaperon ; trompe nulle ou presque nulle; tête enfoncée sous le corselet; antennes pectinées dans les mâles et simples dans les femelles; corps gros; ailes épaisses et petites, relativement au corps; leur

bord terminal simple et entier; corselet large et laineux; abdomen conique. Chenille longue, cylindrique, garnie de tubercules en forme de bourgeons, ayant la tête plate et plus ou moins échancrée dans sa partie supérieure. Chrysalide nue, en terre. Ce G. renferme trois esp. : les *P. betularia, prodromaria* et *hirtaria* de Fabr., que l'on trouve dans toute l'Europe.

AMPHIDESME. *Amphidesmus.* INS. Audillet-Surville a appliqué ce nom à un G. de la fam. des Longicornes, Coléoptères tétramères, qu'il a caractérisé ainsi : antennes simples, glabres, de onze articles cylindriques : le deuxième court, les troisième et quatrième à peu près égaux, le terminal allongé et pointu ; palpes courts ; mandibules petites; tête courte et petite; corselet arrondi latéralement, court, déprimé et inégal en dessus, muni de chaque côté, de deux tubercules, le postérieur plus gros que l'autre; élytres allongées, allant un peu en s'élargissant vers l'extrémité qui est arrondie; angle sutural un peu saillant; écusson petit, triangulaire et pointu; pattes de longueur moyenne; cuisses allongées. l'*A. 4-dents* a dix lignes de longueur; il est du Cap; c'est la seule esp. encore connue.

AMPHIDESME. *Amphidesma.* MOLL. G. de Conchyfères Dimyaires Ténuipèdes, de la fam. des Mactracées de Lamarck ; il avait été d'abord établi sous le nom de Donacille et, précédemment encore, Montagu l'avait institué sous le nom de *Ligula,* qui doit lui être conservé, à cause de l'antériorité. *V.* LIGULE.

AMPHIDIUM. BOT. Nées a établi ce G. dans le Journal de Botanique de Ratisbonne, pour 1818, p. 526. Il a été en même temps fondé par Hooker (dans sa *Muscologia Britannica*), sous le nom de *Zygodon* et par Raddi, dans les Opuscules de Bologne, t. II, sous celui de *Gagea;* tous trois paraissent avoir pour type la même esp., le *Bryum conoideum* de Dickson.

AMPHIDONTE. *Amphidonte.* MOLL. Fischer de Moscou a établi ce G. sur divers échantillons de coquilles bivalves qui lui ont été envoyées du district de Briansk dans le nord de la Russie européenne. Ces coquilles paraissent avoir été tirées d'une couche calcaire; elles sont libres, inéquilatérales, très-inéquivalves : la valve inférieure très-concave, à sommet très-recourbé en crochet; la supérieure operculiforme, plus petite, contournée en spirale; charnière et bords dentés des deux côtés; ligament inséré dans une fossette allongée et transverse; deux impressions musculaires : l'une profonde et conique immédiatement au-dessous de la charnière, l'autre ovale, moins profonde sur le côté du milieu des valves. Le nom d'Amphidonte a été choisi à cause de la dentelure qui se trouve sur les bords des deux valves, des deux côtés de la charnière. Les deux esp. décrites par Fischer sont *A. Humboldtii*, et *A. Blainvillii.*

AMPHIGAMES. De Candolle a donné ce nom, comme celui de Cellulaires, à la quatrième classe du règne végétal, qui comprend toutes les pl. composées uniquement et à tout âge, de tissu cellulaire, dans l'assemblage duquel on distingue quelquefois aussi de petites racines en forme de poils ou d'écailles, jamais de parties analogues aux tiges et aux feuilles; souvent toute la pl. est une masse homogène de cellules. Fécondation inconnue, probablement nulle; spores contenus dans un ou deux sacs membraneux qui semblent des cellules ordinaires, situés à la surface, ou dans l'intérieur de la pl., quelquefois à nu, ou enveloppés d'une membrane mince, adhérente ou imperceptible.

AMPHIGASTRES. BOT. Stipules des Jungermannes, qui sont insérées sur la tige qu'elles recouvrent et embrassent.

AMPHIGÈNE. MIN. Substance ter. C'est uniquement dans les laves actuelles du Vésuve, et dans quelques roches des volcans éteints des bords du Rhin et de l'Italie méridionale, qu'on a trouvé jusqu'ici ce Minéral. Ni l'Etna, ni les autres volcans brûlants, ni les volcans éteints d'Auvergne, n'en ont donné. L'Amphigène est d'une couleur blanche, grisâtre et gris-rougeâtre : on le trouve ordinairement cristallisé en trapézoïdes, à vingt-quatre facettes; quelquefois en concrétions granulaires, et quelquefois aussi massif. Sa forme primitive est le cube; sa cassure est éclatante, vitreuse; sa réfraction simple; tantôt il est translucide, tantôt transparent; il est peu dur et raie à peine le verre. Sa pesanteur spécifique varie, suivant Klaproth, de 2,445 à 2,490.

L'Amphigène est infusible au chalumeau sans addition, ce qui le distingue du Grenat et de l'Analcime, avec lesquels on pourrait le confondre. Quelquefois on le trouve altéré, terreux et friable, ce qui provient, suivant Haüy, de l'action des feux volcaniques; il conserve néanmoins, malgré son altération, sa forme cristalline. L'ancien volcan, dont on voit les débris dans la Somma, contenait aussi des Amphigènes, comme on peut le voir dans les fragments de laves anciennes qui sont enveloppées parmi les tufs de cette montagne. Lors de l'éjection des roches primordiales, qui a eu lieu peut-être dans la première éruption, ont été rejetées aussi des Pierres Amphigéniques. On trouve ce Minéral dans presque tous les volcans éteints des États romains : comme à Borghetto, Albano, Frascati, Tivoli, Caprarola, Viterbe, Acquapendente, Civita-Castellana, et non-seulement dans les laves, mais aussi dans les pouzzolanes et parmi les tufs.

Vauquelin et Klaproth, ayant analysé l'Amphigène, en ont obtenu : Vauquelin : Silice, 55; Alumine, 23; Chaux, 2; Potasse, 20. Klaproth : Silice, 56; Alumine, 22; Chaux, 2; Potasse, 20. Klaproth, suivant Jameson : Silice, 54; Alumine, 24; Chaux, 1; Potasse, 21.

On avait nommé cette Pierre *Grenat blanc*, en la supposant un Grenat blanchi par le feu; et *Leucite,* d'après sa couleur blanche. Le résultat de sa division mécanique, qui a lieu parallèlement aux faces d'un cube, et en même temps à celles d'un dodécaèdre rhomboïdal, porta Haüy à la nommer Amphigène, c'est-à-dire, Minéral qui a une double origine. Dans les Pierres rejetées par le Vésuve, l'Amphigène est associé avec le Mica, la Mélanite, le Grenat jaune, l'Adocrase, la Néphéline, le Pyroxène, la Chaux carbonatée, l'Amphibole, etc.

AMPHILEPTE. *Amphileptus.* INFUS. Ehrenberg, dans sa classification des Infusoirs, a constitué ce G. qui appartient à la fam. des Kolpodiens, et qui offre pour caractères : corps glabre et inerme; point d'yeux ni de trompe; front et queue rétrécis.

AMPHILOCHIE. *Amphilochia*. BOT. G. placé par Martius dans la fam. des Vochysiées. Monandrie Monogynie, L. Caractères : calice divisé en cinq parties inégales : l'extrémité supérieure de la plus grande est munie d'un éperon fort court; un pétale déclive presque cordé, alternant avec l'étamine fertile; anthère à quatre loges; ovaire libre; capsule s'ouvrant par le haut, en trois valves nues et laissant voir une capsule intérieure moins solide dont les valves, alternes avec les extérieures, forment chacune leur propre loge, par leurs bords rentrants, prolongés jusqu'à l'axe du fruit. Ces bords rentrants de chaque valve, rapprochés de ceux des valves voisines, constituent les cloisons, formées ainsi de deux feuillets, qui se séparent à l'époque de la maturité. Les deux esp. connues sont de grands arbres à feuilles opposées, pétiolées et veinées; les fleurs sont rassemblées en épis terminaux, et leur pétale est pubescent. Le Brésil est leur patrie.

AMPHILOPHIUM. BOT. *Bignoniacées*. Le *Bignonia paniculata*, L., et deux autres esp. de l'Amérique mérid., présentent une différence bien remarquable dans la forme de la corolle et du calice. Kunth s'en est servi pour établir son G. Amphilophium, qu'il caractérise de la manière suivante : calice en cloche, à limbe double : l'intérieur bilabié, l'extérieur membraneux, crispé et étalé; corolle coriace, bilabiée; tube court; gueule grande, ventrue, sillonnée et comprimée; lèvre supérieure large, en casque, échancrée; l'inférieure étroite, à trois dents; quatre étamines didynames, avec le rudiment du cinquième; stigmate divisé en deux lamelles; capsule ovale, ligneuse, biloculaire, bivalve; graines imbriquées, entourées d'un bord membraneux. Les trois esp. connues sont des Arbustes grimpants, munis de vrilles; ils ont des feuilles opposées et composées de deux folioles partielles, des fleurs disposées en panicule, etc.

AMPHIMALLE. *Amphimallon*. INS. G. de Coléoptères pentamères, ajouté par Latreille à sa fam. des Lamellicornes pour quelques insectes qu'il avait précédemment placés dans son G. Hanneton, et auxquels il a reconnu ensuite dans les crochets de tous les tarses égaux, unidentés à leur base, des caractères suffisants pour en être séparés. Ils ont en outre de commun avec les Euchlores, les Papillies, les Plectris et les Dasyns, des mandibules entièrement cornées, des mâchoires pluridentées, des antennes de neuf articles avec la massue composée de trois feuillets. Ce G. comprend les *Melolontha atra*, *Pini*, et *Solstitialis* de Fab., *Serrata* et *Pagana* d'Olivier, toutes d'Europe.

AMPHINOME. *Amphinoma*. ANNÉL. Ce G., de la fam. des Amphinomiens, dont il est le type, a été formé par Bruguière aux dépens du G. Aphrodite de Linné; il est ainsi caractérisé : corps épais, allongé, droit, rétréci graduellement vers l'anus ; tête bifide en dessous, portant en dessus une caroncule qui est tantôt verticale, tantôt déprimée, et dont la base s'avance entre les yeux qui sont au nombre de quatre ; cinq antennes très-courtes, semblables entre elles; les mitoyennes placées sous la médiane et les externes écartées; pieds divisés en deux rames saillantes, très-écartées, pourvues chacune d'un seul cirrhe et d'un faisceau de soies ; branchies en rameaux touffus, occupant la partie supérieure et postérieure de la base des rames dorsales. On connaît six à sept esp. d'Amphinomes, et malgré l'assertion de Savigny, qui donne l'Amphinome errante comme se trouvant sur les côtes d'Angleterre, tout porte à croire qu'il a été induit en erreur, et que les Amphinomes sont propres aux mers qui baignent le littoral de l'Inde, et peut-être celui de l'Afrique australe.

AMPHINOMIENS. *Amphinomii*. ANNÉL. Fam. de l'ordre des Néréidées dans le système des Annélides de Savigny. Bruguière a le premier employé ce nom, en l'appliquant à un G. établi aux dépens des Aphrodites de Linné, et adopté depuis par les naturalistes. Cuvier le range dans la deuxième fam. des Annélides dorsibranches. Savigny convertit ce G. en une fam. qui comprend les G. Chloé, Pléïone et Euphrosine; et Lamk. se conforme aux nombreux changements apportés par Savigny. Nous adopterons aussi comme préférable à toute autre la classification de ce savant observateur. La fam. des Amphinomes se distingue de celles des Aphrodites, des Néréïdes et des Eunices, par des branchies en forme de feuilles très-compliquées, ou de houppes, ou d'arbuscules très-rameux, toujours grandes et très-apparentes, et surtout par l'absence des acicules; elle a, en outre, pour caractères : branchies et cirrhes supérieurs existant sans interruption à tous les pieds; point de mâchoires. La tête supporte deux ou quatre yeux; elle est garnie aussi d'antennes, souvent en nombre complet, c'est-à-dire de cinq. L'antenne impaire ne manque jamais; les quatre autres, distinguées en mitoyennes et en extérieures, n'existent pas toujours. La bouche consiste en une ouverture longitudinale, située à l'extrémité d'une trompe courte, privée de mâchoires, de plis saillants et de tentacules; le corps est plus large et moins allongé que dans les Néréïdes et les Eunices; il diffère moins par la forme de celui des Aphrodites, mais s'en distingue suffisamment par ses branchies composées; il est muni de pieds à rames grandes et séparées, sans acicules, mais ayant chacune un faisceau unique de soies, derrière lequel on aperçoit les cirrhes subulés, très-apparents, insérés à l'orifice des gaînes. L'anatomie a fait voir qu'il existe un canal intestinal, ordinairement droit, ayant cependant quelquefois des circonvolutions très-marquées; on lui distingue l'estomac, qui dans ce dernier cas est grand et membraneux; l'intestin est dépourvu de cœcums. On sait que tous les individus de cette fam. se rencontrent dans la mer, et se nourrissent d'Animaux marins. Leurs mœurs ne sont pas autrement connues.

AMPHINOMIE. *Amphinomia*. BOT. G. de la fam. des Légumineuses, établi par De Candolle pour une pl. du Cap, que Linné avait rangée dans son G. *Hermannia* sous le nom spécifique de *Triphylla*. Calice ovale, ventru, persistant, à cinq divisions lancéolées; cinq pétales onguiculés et spatulés; dix étamines à filaments monadelphes, à anthères très-petites; ovaire rugueux, ovale; style latéral, filiforme, simple, obtus; légume presque rond, couronné par le style, rugueux, monoloculaire, à deux valves concaves; plusieurs semences attachées à la suture supérieure. C'est une pl. herbacée, velue, à stipules ovales, à feuilles trifoliées dont les folioles sont ovales, à pédoncules terminaux ou

axillaires portant de trois à cinq fleurs bractifères.

AMPHIODON. POIS. G. établi par Raffinesque, dans l'ordre des Abdominaux, qui diffère de ses Glossodons par les mâchoires dentées, ainsi que par sa langue; la nageoire dorsale est située précisément au-dessus de l'anus, et les pectorales sont appendiculées; ce G. paraît rentrer dans la fam. des Clupés.

AMPHION. *Amphio*. CRUST. G. de l'ordre des Stomapodes de Latreille, institué par Milne-Edwards, pour un crustacé rapporté des mers d'Asie par le naturaliste Reynaud. Ce Crustacé se rapproche des Phyllosomes plus que de tous les autres Stomapodes; mais, sous certains rapports, il ressemble aussi aux Alimes et aux Mysis, et établit même le passage entre ces Animaux. Caractères : bouclier céphalique très-développé et tout à fait lamelleux, s'étendant jusqu'à l'origine de l'abdomen et cachant la base des pattes, plus long que large, se recourbant un peu en bas, avec son bord antérieur presque droit, laissant à découvert l'anneau qui porte les yeux; ceux-ci très-gros, portés sur une tige droite, très-courte; les quatre antennes insérées sur une même ligne, avec leur portion basilaire composée de trois articles grêles et cylindriques, et terminées chacune par deux petites tiges filiformes; les antennes externes dirigées en avant; bouche très-éloignée des antennes, formant vers le tiers antérieur du bouclier céphalique, un petit tubercule arrondi, de la partie postérieure duquel naît le thorax; elle consiste en un labre, deux mandibules, une languette, deux paires de mâchoires et deux paires de pattes mâchoires; le labre est transversal, peu développé; les mandibules portent peu de palpes et sont en grande partie cachées par la languette qui est bilobée. Thorax aplati, très-étroit et complétement caché sous la carapace, donnant attache à six paires de pattes grêles et cylindriques; à l'extrémité de leur deuxième article naît un appendice palpiforme, composé d'un article cylindrique, terminé par une soie multiarticulée et ciliée. Les pattes de la première paire s'insèrent très-loin de la bouche, et sont beaucoup plus courtes que les autres; celles des trois paires suivantes deviennent de plus en plus longues; celles de la cinquième paire, qui sont un peu moins longues que celles de la quatrième, présentent la même disposition; enfin la dernière paire est beaucoup plus courte que les précédentes. L'abdomen est allongé, composé de sept segments, terminé par une nageoire en éventail dont la pièce médiane est lancéolée; les latérales sont ovalaires. L'A. de Reynaud, *Amphio Reynaudii*, est encore la seule esp. connue.

AMPHIPEPLÉE. *Amphipeplea*. MOLL. Ce G. de la fam. des Gastéropodes pulmonés, est un démembrement du grand G. Limnée, opéré par Nilson, pour le *Limnæus glutinosus*, qui, en définitive, ne diffère de ses anciens congénères que par son manteau assez ample pour envelopper sa coquille.

AMPHIPODES. *Amphipoda*. CRUST. Latreille désigne, sous ce nom, l'ordre troisième de la classe des Crustacés Malacostracés. Ils appartiennent au grand G. *Cancer*, de Linné. Tous les Crustacés Amphipodes portent, de même que les Décapodes et les Stomapodes, autres ordres de Crustacés, une palpe aux mandibules; mais ils se distinguent des premiers par leur tête qui est séparée du tronc, et des seconds, parce qu'elle est formée d'une seule pièce; ils diffèrent des uns et des autres par l'immobilité des yeux, par la structure des branchies qui sont vésiculeuses, et situées à la base intérieure de tous les pieds, celle de la paire antérieure exceptée. Le corps de ces Animaux est ordinairement arqué et comprimé sur les côtés; il se compose extérieurement d'un système solide, plutôt membraneux que crustacé. Le thorax est formé par sept anneaux, portant chacun une paire de pattes, dont les quatre premières sont dirigées en avant et terminées, en général, par une serre avec une griffe ou un doigt unique. On remarque inférieurement, dans les femelles, de petites lames qui ont pour usage de retenir les œufs. L'abdomen est formé de six à sept articles munis de cinq paires de filets mobiles, divisés chacun en deux branches articulées. Ces appendices, en même temps qu'ils servent à la natation, sont sans doute de quelque usage pour la respiration, et répondent aux pattes branchiales des Crustacés stomapodes. L'extrémité de l'abdomen ou la queue, est courbée en dessous; elle est munie presque toujours de petits styles articulés et épineux; quelquefois aussi elle est terminée par de petites lames en feuillets. La tête, distincte du thorax, supporte des yeux sessiles, et deux ou quatre antennes ordinairement en forme de soie. La bouche se compose d'un labre; de deux mandibules, avec une palpe filiforme à découvert et saillante; d'une languette; de deux paires de mâchoires et de deux pieds mâchoires, avec deux palpes constituant, par leur réunion, une sorte de lèvre inférieure qui recouvre les autres parties. Le système circulatoire se compose d'un cœur étendu dans la longueur du tronc, et ramifié. La copulation se fait comme dans les Insectes, le mâle est placé sur le dos de la femelle. L'accouplement dure assez longtemps, et la femelle emporte très-souvent le mâle qui se recourbe alors sous son abdomen. Lorsque les œufs sont pondus, elle les porte rassemblés sous la poitrine; et dans cette place, ils sont recouverts par de petites lames écailleuses. Les individus qui en naissent, restent eux-mêmes attachés pendant un certain temps au corps de leur mère. Plusieurs espèces d'Amphipodes habitent les eaux douces des ruisseaux et des fontaines; d'autres se rencontrent dans les eaux salées; ils sont toujours couchés sur le côté, et dans cette position, ils nagent et sautent avec beaucoup d'agilité. Cet ordre renferme le G. Crevette qui se partage entre les sous-genres Phronime, Chevrette ou Crevette propre, Talitre, Corophie, Leucothoé, Déxamine, Mélite, Mæra, Phéruse, Amphithoé, Atyle, Orchestie, Podocère, Jasse, Typhis, Hypérie, Phrosine, Dactylocère, Ione, Cérape, Ptérygocère, Apseude, Ancée, Pranize, Ergine, etc.

AMPHIPOGON. BOT. G. de la fam. des Graminées, Triandrie Digynie, L., établi par Brown; caractères : lépicène uniflore à deux valves égales; glume bivalve : l'extérieure trifide, l'intérieure bifide, et chaque dent terminée par une arête; fleurs disposées en épi allongé ou globuleux. — Il renferme cinq esp., toutes de la Nouvelle-Hollande.

AMPHIRHAPE. *Amphirhapis*. BOT. Nom donné par

Wallich à un G. de la fam. des Synanthérées, renfermant cinq ou six pl. de l'Inde. Caractères : calathide multiflore, radiée ; fleurons du centre tubuleux, à cinq dents et hermaphrodites; languettes ou demi-fleurons de la circonférence, étroits et jaunes; involucre, composé d'écailles ou folioles imbriquées; réceptacle alvéolé; akènes linéaires-oblongs, médiocrement comprimés, velus ou pubescents. Ce sont des pl. herbacées, vivaces, qui se placent naturellement entre les G. Aster et Solidago. Il ne paraît point qu'on les ait encore cultivées en Europe.

AMPHIROÉ. *Amphiroa*. POL. G. de l'ordre des Corallinées, dans la division des Polypiers flexibles, formé de ceux dont les rameaux sont épars, dichotomes, trichotomes ou verticillés, et dont les articulations, constamment séparées les unes des autres, par une substance nue et cornée, ne présentent jamais l'uniformité que l'on observe dans les autres Corallinées. Les auteurs avaient confondu les Amphiroés avec les Corallines; l'organisation est la même, la couleur offre des nuances aussi variées et aussi brillantes, la grandeur est égale. Ces deux G. diffèrent cependant par la présence et la nature des disques de matière cornée et cassante, qui donnent à ces Polypiers une rigidité et une fragilité remarquables. Ils offrent, sous ce rapport, quelque ressemblance avec les Isis dépouillées de leur écorce polypifère. Les articulations des Amphiroés varient beaucoup; elles sont quelquefois cylindriques dans la tige, comprimées dans les rameaux, et planes ou spatulées aux extrémités. Leur ramification varie également, et ne peut se comparer ni à la dichotomie constante des Janies, ni à la trichotomie des Corallines. Les Amphiroés semblent particulières aux régions équatoriales; elles sont rares dans les zones tempérées, et ne se trouvent jamais dans les mers polaires. Les principales esp. sont :

A. DE GAILLON. *A. Gaillonii*, Lamx. Hist. Polyp. p. 298, t. 11, fig. 3. Les articulations de cette espèce, à laquelle nous avons imposé le nom de Gaillon, naturaliste habile de Dieppe, sont longues, cylindriques, un peu renflées à leur extrémité; celles du sommet sont légèrement comprimées. Elle a été trouvée sur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

A. CHAUSSE-TRAPPE. *A. Tribulus*. Lamx. Gen. Polyp. p. 26, t. 21, fig. *e*. Elle est très-rameuse, subpentachotome, presque pierreuse, à rameaux diffus, divergents ou étoilés; les articulations sont cylindriques, comprimées ou ancipitées; c'est la plus fragile de toutes les Amphiroés, et elle semble lier ces Polypiers aux Nullipores, par la nature de sa substance. Elle n'est pas rare dans la mer des Antilles.

Les *A. rigida, lucida, fusoides, fragilissima, dilatata, Beauvoisii, cuspidata, verrucosa, interrupta, jubata*, et *charoides*, complètent ce G., encore peu connu.

AMPHIRROX. BOT. Sprengel a remplacé par ce nom, celui de *Spathularia*, employé par St-Hilaire pour un G. nouveau de Violacées, parce qu'il existe déjà un G. *Spathularia* dans la Cryptogamie.

AMPHISARQUE. BOT. *V*. FRUIT.

AMPHISBÈNE. *Amphisbæna*. REPT. C'était, chez les anciens, un Serpent dont on racontait des choses merveilleuses; il avait une tête à chaque extrémité d'un corps cylindrique; sa morsure était mortelle; il marchait indifféremment dans tous les sens, et ses morceaux se recollant avec une facilité prodigieuse, on pouvait le mettre en pièces sans qu'il en mourût. Quelques traits de ressemblance entre ce Serpent fabuleux et les Ophidiens, auxquels les naturalistes donnent aujourd'hui le nom d'Amphisbène, ont fait penser à certains auteurs que ces Animaux pouvaient être identiques; mais les anciens n'ont pu connaître nos Amphisbènes.

Les véritables Amphisbènes forment le premier G. de la fam. des vrais Serpents et de la tribu que Cuv. appelle *doubles Marcheurs*. Caractères : corps et queue cylindriques, entourés d'anneaux nombreux, à compartiments écailleux, avec l'anus simple et sans ergot, muni d'une rangée de pores; langue courte, épaisse, un peu échancrée; bouche non dilatable. La forme de ces Animaux les rend fort remarquables; on dirait des Lombrics gigantesques. Au premier coup d'œil à peine distingue-t-on la tête de la queue, tant est semblable la forme de ces parties; les yeux sont très-petits. — Les Amphisbènes sont ovipares, aiment la chaleur, vivent d'Insectes et de Fourmis, se creusent des trous dans la terre, peuvent au besoin ramper sur le dos, sur le côté et en arrière, et ne sont ni malfaisants ni dangereux; cependant, la singularité de leur forme prêtant au merveilleux, on leur a appliqué les fables débitées par les anciens sur l'Amphisbène fabuleux, et l'on a dit qu'ils blessent également par la queue et par la tête. Ils sont propres à la Guyane et au Brésil. C'est par erreur qu'on les a dits se trouver à Lemnos, à Ceylan et dans quelques autres parties de l'ancien monde. Il en existe plusieurs esp. dont deux sont bien connues.

A. BLANCHET. *A. alba*, L. Lacépède, Serp. pl. 21, f. 1. Ce Serpent, assez commun au Brésil, est d'un blanc mat, uniforme; il est épais, acquiert quinze à dix-huit pouces de longueur; sa queue en forme au plus la douzième partie; on compte de 200 à 234 anneaux circulaires sur son corps, et 16 à 18 sur sa queue.

A. ENFUMÉ, *A. fuliginosa*, L. Encyc. Serp. pl. 33, fig 1. Il parvient quelquefois, mais rarement, à deux pieds de longueur totale; sa queue n'en forme guère qu'un seizième, on y compte de 25 à 30 anneaux; on en observe de 200 à 228 sur le corps qui est varié de blanc et de brunâtre; cette dernière teinte, qui domine, est très-foncée dans quelques individus. On trouve ce Serpent à Cayenne et au Brésil.

Les esp. moins connues sont l'A. rose de Schaw, ainsi que les *A. flava, magnifica* et *varia* de Laurenti et de Linné, qui ont été établies sur des figures de Séba.

AMPHISCEPE. *Amphiscepa*. INS. G. d'Hémiptères, de la fam. des Cicadaires, institué par Germar, pour quelques esp. voisines du G. *Issus* de Fabricius, auxquelles il reconnaît pour caractères distinctifs, le développement particulier des élytres qui se courbent perpendiculairement dans toute leur longueur. Ces Insectes ont du reste le corps assez court, le corselet triangulaire, avec les segments presque égaux. Deux esp. sont décrites par Germar sous les noms de *A. nodipennis* et *malina*.

AMPHISILE. POIS. Sous-G. de Centrisque.

AMPHISPORE. *Amphisporium*. BOT. G. de la division des Champignons angiocarpes de Persoon, établi par Link. Il est caractérisé par son peridium sessile, renfermant des sporules de deux formes, les unes fusiformes, pellucides, placées près des parois du peridium; les autres globuleuses, opaques, réunies au centre. La seule esp. connue, qu'il nomme *A. versicolor*, est d'abord blanche, ensuite jaune, et devient grise en vieillissant; elle est presque globuleuse, et croît sur les bulbes de Jacinthe et d'autres plantes qu'on cultive l'hiver, dans l'eau, sur des caraffes.

AMPHISTÉGINES. MOLL. Sous-G. établi par d'Orbigny, parmi les Entomostègues de la fam. des Céphalopodes.

AMPHISTOME. *Amphistoma*. INTEST. Ce G. d'Entozoaires de l'ordre des Trématodes de Rudolphi a été établi sous le nom de *Strigea* par Abilgaard, ensuite nommé *Holostomum* par Nitzsch, confondu avec les Fascioles par Gmelin, Bosc, etc., et avec les Planaires par Goëze; il porte définitivement le nom d'Amphistome (bouche des deux côtés), donné par Rudolphi, qui exprime parfaitement le caractère essentiel du G., celui d'offrir un seul pore terminal et solitaire à chaque extrémité d'un corps mou, un peu allongé et arrondi. Ces Animaux, longtemps confondus avec les Distomes et les Monostomes, sont en général très-petits et d'une couleur blanchâtre, jaune ou rougeâtre. Ils sont ovipares, à l'exception de l'*A. subclavatum* qui est vivipare : on les regarde comme hermaphrodites ou peut-être androgynes. On n'a pu découvrir dans les Amphistomes ni nerfs, ni tube digestif; on ne voit qu'un ou deux vaisseaux qui partent du pore antérieur et qui s'étendent et se divisent dans le corps de l'Animal; on n'en connaît point les fonctions. — Presque toutes les esp. de ce G. sont intestinales; Rudolphi les a divisées en deux sections : dans la première la tête est séparée du corps par un rétrécissement; dans la seconde la tête se confond avec le corps.

A. GROSSE-TÊTE. *A. macrocephalum*, Rud. Syn. p. 88, n° 3. Ce Ver, très-commun dans les intestins des Oiseaux de proie diurnes et nocturnes, offre une tête ovale, plus grosse que le corps, mais un peu moins longue.

A. URNIGÈRE. *A. urnigerum*, Rud. Syn. p. 89, n° 8. La grandeur du pore antérieur de cette espèce que l'on trouve dans les intestins de la Grenouille commune, est si peu en rapport avec celle de la tête, qu'elle donne à cette partie la forme d'une cloche, d'une urne ou d'un entonnoir.

A. CONIQUE. *A. conicum*, Rud. Syn. p. 91, n° 17. Buff. Daubent. t. 4, pl. 16, f. 3. Ses extrémités sont obtuses; le pore antérieur très-petit, et le postérieur très-grand; l'un et l'autre à bords très-entiers. Ce Ver adhère avec tant de force aux villosités de l'estomac, qu'on les arrache souvent en enlevant l'Animal. Il a été trouvé dans l'estomac du Bœuf, du Cerf, du Daim, et dans l'œsophage du Mouton.

Rudolphi décrit encore, dans la 1re section, les *A. longicolle, Serpens, microstomum, isostomum, gracile, erraticum, cornutum, Sphærula, pileatum,* et *denticulatum*, dans la 2e section les *A. subclavatum, truncatum, unguiculatum, subtriquetrum*, etc.; trois appartiennent aux Mammifères, douze aux Oiseaux et trois aux Reptiles.

AMPHISTORE. *Amphistoros*. INS. G. de la fam. des Lamellicornes, Coléoptères pentamères, établi par Gory et Percheron, dans leur Monographie des Cétoines, et auquel ils donnent pour caractères : tête cunéiforme, beaucoup plus étroite à son extrémité antérieure; mâchoire allongée, à lobe terminal onguiculé, velue supérieurement, garnie de soies roides à sa partie interne; lèvre deux fois plus longue que large, fortement échancrée antérieurement, à fossettes latérales de la moitié de sa longueur; palpes grêles; corselet trapézoïdal; écusson triangulaire, aigu; élytres faiblement sinuées, rétrécies postérieurement; plaque anale plus haute que large; sternum avancé, aigu, droit; tarses aussi longs que les tibias. Trois esp. bien caractérisées ont été admises dans ce G.; elles sont de la côte occidentale de l'Afrique; l'une d'elles, *A. trivittatum*, est le *Cetonia elata* de Fabricius, *C. bidens* de Dejean.

AMPHITANE OU CHRYSOCOLLE. MIN. Pierre que les anciens disaient se trouver dans les mines d'Or de l'Inde, et être semblable à ce Métal. La forme carrée qu'ils lui attribuaient, avec les propriétés de l'Aimant, ont fait soupçonner qu'elle était la même chose que les Pyrites magnétiques.

AMPHITHOÉ. *Amphithoë*. CRUST. G. de l'ordre des Amphipodes, établi par Leach sur une esp. décrite par Montagu sous le nom de *Cancer rubricatus*. Il est très-voisin du G. *Crevette*, auquel Latreille le rapporte, et n'en diffère que parce que les antennes supérieures sont dépourvues de soies à la base du quatrième article, et l'abdomen privé inférieurement de faisceau d'épines. — Il avoisine aussi le G. Phéruse et ne s'en distingue que par la forme de ses pinces qui sont ovoïdes.

AMPHITOITE. FOSS. Nom donné par Desmarets à une souche fossile de *Zostera oceanica*, L., qu'il avait trouvée dans le calcaire marneux des environs de Paris et qu'il avait prise d'abord pour un Polypier, dont il avait formé un G. nouveau. Cette erreur a été reconnue par Desmarets lui-même dans les Annales des Sciences naturelles, t. 1er, p. 331.

AMPHITRICHUM. BOT. Ce G. a été décrit par Fréd. Nées dans un Mémoire inséré dans les Actes de l'Académie de Bonn pour 1818. Il est très-voisin du G. *Antennaria* de la fam. des Muscédinées, dont il ne diffère que par ses filaments simples et non pas moniliformes. La partie inférieure de ces filaments est de même rampante, entre-croisée, et forme un talus presque feutré, d'où s'élèvent de petites fibres simples et entières, sur lesquelles on ne distingue pas de sporules.

AMPHITRITÉES. ANNÉL. Lamarck (Anim. sans vertèb.) désigne sous ce nom la troisième fam. de son ordre des Annélides sédentaires; elle comprend les G. Pectinaire, Sabellaire, Térébelle et Amphitrite.

AMPHITRITES. *Amphitrita*. ANNÉL. Première fam. de l'ordre des Serpulées dans le système des Annélides de Savigny. Le nom d'Amphitrite avait été appliqué, par Muller, à un groupe générique, auquel il rapportait les genres *Terebella* et *Sabella* de Linné. Bruguière,

Lamarck et Cuvier ont adopté ce G., après avoir perfectionné et modifié ses caractères. L'un d'eux en a de nouveau séparé les G. *Terebella* et *Sabella;* enfin Savigny l'a érigé en fam., et a réparti dans cinq divisions génériques les esp. nouvelles ou déjà décrites, qui pouvaient lui appartenir. Ces G. se nomment : Serpule, Sabelle, Hermelle, Térébelle, Amphictène. Nous suivrons ici la méthode de Savigny. La fam. des Amphitrites a pour caractères distinctifs : branchies peu nombreuses (une à trois paires), plus ou moins compliquées, situées sur les premiers segments du corps; pieds dissemblables. Par là, elle s'éloigne des Maldanies et des Théléthuses, autres fam. du même ordre : la première étant dépourvue de branchies, et la seconde en ayant au contraire de très-nombreuses, éloignées des premiers segments du corps, avec des pieds d'une seule sorte. Tous les individus de cette fam. ont une bouche à deux lèvres extérieures, sans trompe, garnie assez souvent de longs tentacules; la tête n'existe plus, de même que dans les autres fam. de cet ordre, et avec elle disparaissent les yeux et les antennes; le corps se divise en plusieurs anneaux : il supporte des branchies et des pieds; les branchies sont grandes, plus ou moins compliquées, en petit nombre, une, deux ou trois paires au plus, insérées sur les premier, second ou troisième anneaux du corps, et à la base des pieds, lorsqu'ils existent; les pieds sont de plusieurs sortes : ceux du premier segment, et le plus souvent de deux ou trois autres, sont nuls ou anomaux; ceux des segments suivants sont ambulatoires et dissemblables. La première paire des pieds ambulatoires est dépourvue de rames ventrales et de soies à crochets : la même chose a quelquefois lieu pour les deux paires suivantes; la peau, qui enveloppe le corps, est mince et transparente; le canal intestinal paraît dépourvu de Cœcums; il offre tantôt deux dilatations, dont la première très-musculeuse, tantôt un seul estomac musculeux ou membraneux. Il ne paraît pas qu'on ait encore reconnu la présence des nerfs; mais on a distingué, dans certaines esp., un vaisseau longitudinal doué de contraction, et dans l'intérieur duquel circule un fluide sanguin. — Les Amphitrites, rangées par Cuv. dans l'ordre des Tubicoles, habitent des tubes factices, c'est-à-dire formés par l'assemblage de grains de sables, de fragments de coquilles et autres débris de divers corps qui sont agglutinés au moyen d'une membrane ou d'une sorte de mucus que transsude l'Animal. Elles peuvent sortir de ce tuyau auquel elles ne sont pas fixées; mais on ne croit pas qu'elles s'en dégagent entièrement; elles exécutent dans son intérieur des mouvements très-variés, dont le plus remarquable est le repliement de la partie postérieure de leur corps, vers l'orifice du tube, pour l'évacuation des excréments. Ces Animaux habitent la mer, et sont connus vulgairement, ainsi que plusieurs autres Annélides très-différentes, sous les noms de *Pinceaux de mer, Tuyaux de mer,* etc. — On a pu observer, d'après ce que nous avons dit, que le G. Amphitrite de Muller, Bruguière, Cuvier, etc., etc., n'existe réellement plus dans la méthode de Savigny; et que toutes les esp. qu'il renfermait se trouvent réparties dans d'autres G. L'*A. alveolata* et *ostrearia* de Cuv. appartient au G. Hermelle. Les *A. magnifica, ventilabrum, volutacornis, Penicillus* de Lamarck, et probablement celles appelées *Infundibulum* et *vericulosa* par Montagu, font partie du G. Sabelle. Les *A. auricoma* et *capensis,* Cuv., dépendent du G. Amphictène. Les *A. circinnata,* Ot. Fab., *cristata* et *cirrata,* Mull., *ventricosa,* Bosc, *conchilega,* Brug., prennent place dans le G. Térébelle. L'*A. plumosa,* Mull., appartient à la fam. des Amphitrites, mais il constitue un G. particulier. L'*A. proboscidea*, Brug., se rapporte au G. Serpule.

AMPHITROPE. BOT. Nom que prend l'embryon quand il est tellement recourbé sur lui-même, que ses deux extrémités se trouvent rapprochées, et se dirigent vers le hile, ex. : les *Caryophyllées,* les *Crucifères,* etc.

AMPHIUMA. *Amphiuma.* REPT. G. établi par Garden à la suite des Salamandres, pour y placer les esp. qui s'en distinguent par leur corps excessivement allongé, leurs jambes et leurs pieds, au contraire, très-peu développés, et leurs dents palatines alignées sur deux rangées longitudinales. Linné a connu l'Amphiuma, mais trop tard pour le mettre dans une des éditions de son système, qui ont paru de son vivant. Il a été décrit depuis par le Dr Mitchill sous le nom de *Chrysodonta larvæformis.* Cuvier cite comme faisant partie de ce G., l'Amphiuma à trois doigts à tous les pieds, *A. tridactylum,* de la Louisiane et qui atteint jusqu'à trois pieds de longueur, l'*A. means,* qui n'a que deux doigts seulement à tous les pieds, etc.

AMPHODE. *Amphodus.* BOT. Lindley a fondé ce G. dans la fam. des Légumineuses, Diadelphie Décandrie, d'après une pl. dont les graines avaient été envoyées de l'île de la Trinité. Ses caractères sont : un calice bilabié avec la lèvre supérieure bidentée, et l'inférieure découpée en trois lanières subulées; l'étendard de la corolle est réfléchi, bidenté à sa base; les ailes et la carène sont linéaires; étamines diadelphes; style filiforme, glabre; stigmate en tête; légume linéaire, comprimé, polysperme; semences sphériques avec le hile lunulé. C'est un Arbrisseau volubile, à feuilles ternées, à folioles stipulées, ovalaires, pubescentes, à fleurs rouges, réunies en grappes axillaires.

AMPHORE. BOT. Valve hémisphérique inférieure du fruit appelé *Pixide. V.* ce mot.

AMPHYMENIUM. BOT. Kunth avait établi sous ce nom et pour une pl. mexicaine un G. particulier dans la fam. des Légumineuses. Ce G. n'a point été adopté et la seule esp. qu'il eût dû renfermer, *A. pubescens,* a été placée dans le G. PTEROCARPE. *V.* ce mot.

AMPITHOÉ. *Ampithoe.* CRUST. Leach. a formé ce G. dans la fam. des Amphipodes, pour les Crevettes qui ont les quatre pieds antérieurs à peu près identiques dans les deux sexes, et dont la main ou l'avant dernier article est ovoïde. Le *Gammarus cancellus* de Fab. fait partie de ce G.

AMPLECTIF. BOT. Les feuilles sont Amplectives quand, pliées longitudinalement, elles ont leurs deux bords pliés et serrés dans une autre feuille qui, elle-même, est pliée de la même manière, comme on le voit dans les *Iris.*

AMPLEXATILE. BOT. On dit que la radicule est amplexatile, quand elle s'élargit et enveloppe le reste de l'embryon.

AMPLEXE. *Amplexus.* MOLL. G. de Fossiles multiloculaires de la Fam. des Orthocères, institué par Sowerby, pour une seule esp. qui se rapproche beaucoup de l'Orthocératite représentée et décrite par Breyn (*Dissert. Phys.* de Polythal, t. 6, f. 3, 4, 5).

AMPLEXICAULE. BOT. C'est-à-dire *qui embrasse la tige.* Ce mot se dit des pétioles, des pédoncules et des feuilles, quand les premiers élargis, et les dernières sessiles, se dilatent à leur insertion de manière à se prolonger latéralement pour entourer en partie la tige ou le rameau.

AMPLEXIFLORE. BOT. Se dit des écailles ou squamelles du clinanthe des Synanthérées, quand il embrasse les fleurs.

AMPLIATIFLORE. BOT. Couronne des Synanthérées, quand elle est composée de fleurs à corolle amplifiées, comme la Centaurée bleut.

AMPLO. POIS. S. vulg. d'Anchois.

AMPOMÈLE. BOT. S. de Ronce.

AMPONDRE OU ANPONDRE. BOT. Gaînes des feuilles et des parties de la fructification de diverses esp. de Palmiers, qui croissent aux îles de Madagascar et de Mascareigne. Ces gaînes, dures et même ligneuses, ont la forme de grandes cuvettes, sont oblongues et tronquées du côté qui fut l'attache, amincies du côté opposé, glabres, polies, munies de spinules, ou couvertes d'une sorte de poil ou bourre, selon les espèces qui les produisent, et se détachant de l'Arbre dont elles protégèrent la parure naissante, tombent sur le sol des forêts, comme pour y retenir une Eau pluviale qui se conserve pure et fraîche. Un Ampondre ordinaire contient d'une à deux bouteilles, et plus, de cette Eau. Les Animaux sauvages, les Nègres marons, les chasseurs altérés y trouvent un secours qui leur tient lieu de sources. On peut faire chauffer cette Eau dans l'Ampondre même, au moyen de cailloux rougis qu'on y éteint. A défaut de poterie de terre, on peut faire cuire le riz et bouillir le café dans cette vaisselle végétale, dont on façonne la plus fraîche en assiettes ou en petites tasses; il suffit, pour imprimer à ces ustensiles rustiques une forme durable, de les faire sécher sur la braise, après les avoir ployés et modifiés. — On couvre les cases avec des Ampondres en guise de tuiles, et cette manière de couvrir est bonne. Quelques colons transportent des Ampondres au bord de la mer, les remplissent de son eau, dont, par l'évaporation, ils obtiennent du sel.

AMPOUFOUTCHI. BOT. *V.* AFOUTH.

AMPOULAOU. BOT. S. vulg. d'Olivier.

AMPOULE. MOLL. *Bulla ampulla. V.* BULLE.

AMPOULES. BOT. On a quelquefois donné ce nom, par comparaison, aux vésicules remplies d'air qui se voient sur divers Varecs, particulièrement sur ceux du G. *Fucus,* tel qu'il est aujourd'hui circonscrit, et qui donnent à ces Hydrophytes la faculté de surnager. Linné avait supposé que les filaments entrelacés qui se trouvent dans ces Ampoules pouvaient être des organes mâles. Ces filaments n'ont aucun rapport avec les sexes; en les examinant au microscope sur plusieurs espèces, on leur trouve exactement l'organisation de diverses Conferves; ils sont transparents, simples ou rameux, cylindriques, articulés par sections approchant plus ou moins de la forme carrée.

AMPOULETA. BOT. N. vulg. de la Mache Varianelle.

AMPULEX. *Ampulex.* INS. Hyménoptères. G. fondé par Jurine, qui lui assigne les caractères suivants : une cellule radiale allongée, légèrement appendicée; quatre cellules cubitales : la première grande, recevant la première nervure récurrente; la deuxième petite et carrée; la troisième plus grande, recevant la seconde nervure récurrente; la quatrième atteignant le bout de l'aile; mandibules grandes, allongées, unidentées dans les femelles et bidentées dans les mâles; antennes filiformes, roulées à leur extrémité, composées de douze anneaux dans les femelles et de treize dans les mâles. L'esp. servant de type à ce G. est le *Chlorion compressum* de Latreille et de Fabricius. Jurine, pour l'établir, s'est fondé sur la forme singulière du thorax de cet Insecte et sur la disposition des cellules de l'aile. Les antennes sont articulées sur deux prolongements de la tête entre lesquels il en existe quelquefois un troisième; les yeux sont grands et saillants; les petits yeux lisses, situés sur une éminence du vertex, sont presque contigus. Le prothorax a beaucoup d'étendue dans son diamètre antéro-postérieur; la pièce située en arrière du métathorax est large, tronquée, terminée par deux petites épines et sillonnée supérieurement par trois demi-gouttières, constituant par leur réunion un triangle dont le sommet est dirigé en arrière. L'abdomen est remarquable par la grandeur d'un de ses anneaux, qui à lui seul en constitue la moitié; celui des femelles est assez long, terminé par une pointe de l'extrémité de laquelle sort une portion de l'aiguillon. Le ventre des mâles est beaucoup plus court et arrondi postérieurement. Ces Insectes ont les cuisses renflées à leur milieu; les jambes au contraire sont grêles et assez longues; celles du métathorax sont munies à leur face interne, comme celles des Pompiles, d'une brosse. La seule esp. indigène connue est l'*A. fasciata,* figurée par Jurine, pl. 14.

AMPULLACÉ. Se dit de tout ce qui a la forme d'une ampoule, d'une vessie ou d'une petite bouteille.

AMPULLACÈRE. *Ampullacera.* MOLL. G. de la fam. des Néritacées, établi par Quoy et Gaimard pour quelques Mollusques nouveaux qu'ils ont observés dans leur expédition autour du monde (voyage de *l'Astrolabe*) et que Lamarck avait provisoirement placés dans son G. Ampullaire. Caractères : animal spiral, globuleux, renflé, à pied court, quadrilatère, avec un sillon marginal antérieur; tête large, aplatie, échancrée en deux lobes arrondis, portant deux yeux sessiles, sans apparence de tentacules; cavité pulmonaire limitée en avant par un collier, ayant son ouverture au bord droit; bouche membraneuse. Les deux sexes réunis. — Coquille assez épaisse, globuleuse, ventrue, profondément ombiliquée, à ouverture ronde ou oblique, les bords réunis; spire courte, mais saillante. — Opercule membraneux, mince, à stries obliques; pouce spiré, portant quelquefois un talon. L'Ampullacère aveline de Lamarck forme le type du G. nouveau.

AMPULLAIRE. *Ampullaria.* MOLL. Lamarck a séparé, sous ce nom, du grand G. Bulime quelques coquilles fluviatiles, pourvues d'un opercule corné. Caractères : co-

quille globuleuse, ventrue, ombiliquée à sa base, sans callosité au bord gauche; ouverture entière, plus longue que large, à bords réunis. Les esp. qu'on y rapporte sont l'*A. fasciata* ou le Cordon bleu; l'*Helix ampullaceus*, L.; le *Bullimus ampullaceus*, Brug.; le *Bulimus urceus*, Brug., ou l'Idole; l'*Helix glauca*, L., ou l'Œil d'Ammon; le *Bulimus vitreus*, Brug.; l'*Helix lusitanica*, L.; enfin les *A. ovata, sinnamarina* et *carinata* d'Olivier. Ce G. a beaucoup de rapport avec les Natices qui sont également ombiliquées avec ou sans recouvrement calcaire sur l'ombilic, en ce qu'elles ont aussi une forme globuleuse et ventrue; mais les Natices sont toutes marines; leur coquille est en général fort épaisse, et fermée par un opercule calcaire articulé, et le bord gauche offre une forte callosité. On peut encore faire observer que, comme on trouve beaucoup d'ampullaires fossiles à Grignon, avec des coquilles évidemment marines, il est probable que ce G. doit être rapproché du G. Natice qui contient aussi des esp. marines et fluviatiles.

AMPYX. FOSS. G. de Crustacés de la fam. des Trilobites, découvert dans les Schistes intermédiaires de la Scandinavie, par Dalman, et dont les caractères ne nous sont point encore parfaitement connus.

AMSALEIRA. BOT. S. de *Cicca disticha*, L.

AMSE OU AMSEL. OIS. S. de Merle.

AMSINKIE. *Amsinkia*. BOT. G. de la fam. des Borraginées, établi par le prof. Lehman, dans un catalogue des pl. du jardin de Hambourg, qu'il a publié en 1831. Le G. *Amsinkia*, ou plutôt l'*A. lycopsoides*, présenterait le cas extrêmement rare, pour ne pas dire unique, d'une pl. tétracotylédonée.

AMSONIE. *Amsonia*. BOT. G. de la f. des Apocynées, Pentandrie Digynie, L., établi par Walther, réuni par L. au G. *Tabernæmontana*, et distingué de nouveau comme G. par Michaux. Caractères : corolle infundibuliforme, à gorge close; follicules au nombre de deux et dressés; graines cylindriques, nues, tronquées obliquement au sommet. Deux esp. originaires de l'Amérique sept. composent ce G.; l'une d'elles, encore qu'elle n'ait rien d'élégant, commence à se cultiver comme plante d'ornement dans les jardins.

AMUZA. BOT. S. de Bananier.

AMYDA. REPT. Nom donné par Blainville à la quatrième fam. de son Système de classification des Reptiles. Cette fam. renferme tous les animaux qui ont le corps suborbiculaire, très-déprimé, flexible au moins dans toute sa circonférence, et pourvu de pieds, dont les doigts sont très-distincts, largement palmés, avec des ongles longs et aigus, en moins grand nombre qu'eux; enfin ceux qu'il qualifie de tortues molles qui s'éloignent des autres tortues en ce que les pièces du squelette sont moins élargies, moins soudées entre elles, et que la peau qui revêt la carapace n'est solidifiée par des pièces osseuses que dans le milieu du dos, et nullement sur ses bords, ce qui leur donne une sorte de mollesse d'où est provenu le nom sous lequel on les désigne.

AMYDÈTE. *Amydetes*. INS. G. ou sous-G. de Coléoptères pentamères, établi aux dépens du G. Lampyre, dans la fam. des Serricornes par Hoffmansegg qui le caractérise ainsi : antennes composées d'un très-grand nombre d'articles : le premier assez gros, le deuxième moyen, et tous les autres munis d'un rameau plumeux et long; tête large, presque découverte : corselet transversal, peu arrondi et peu avancé antérieurement; écusson petit : élytres parallèles; pattes moyennes; les deux avant-derniers segments de l'abdomen phosphorescents. Les *A. fastigiata*, Illig.; *Plumicornis*, Hum.; *Apicalis*, Germ. et *Vigortii*, Leach, composent ce G.; ils sont tous de l'Amér. méridionale.

AMYGDALE. *Amygdalum*. MOLL. G. d'Acéphales, institué par Mégerle, et dont voici les caractères : coquille bivalve, équivalve, en forme d'amande, le plus souvent un peu comprimée et élargie en avant, angulaire en arrière et ordinairement bâillante; charnière à l'extrémité, sans dents, sillon profond et large. L'Animal est un Callitriche. Mégerle assigne pour type, à ce G., le *Mytilus arborescens* de Chemnitz, qui se rapporte au G. Modiole de Lamarck.

AMYGDALINE. Principe particulier cristallin, aciculaire, blanc, inaltérable à l'air, décomposable au feu, contenu dans les amandes amères, d'où on l'obtient en les traitant à chaud par l'alcool anhydre. La découverte en est due à Robiquet et Boutron. (*Ann. de Chim. et de Phys.* XLIV. 352.)

AMYGDALOIDE. GÉOL. Cette expression a été souvent employée dans les descriptions géognostiques comme nom spécifique, et indistinctement avec ceux de *Variolite*, de *Mandelstein* (ou Pierre d'amandes), et quelquefois même de *Poudingue* pour désigner des Roches qui, avec une structure semblable en apparence, diffèrent entièrement par leur composition, leur origine et leur gisement. Ainsi on a donné ce nom à celles des masses minérales qui paraissent essentiellement composées d'une pâte quelconque, au milieu de laquelle se voient des esp. de noyaux plus ou moins arrondis et en forme d'Amandes; et cependant, ou bien les noyaux sont de la même substance que la pâte qui les renferme et ont été formés simultanément par voie de cristallisation, ou bien ils sont très-différents de la pâte; et dans ce dernier cas, ils remplissent des cavités qui préexistaient dans la Roche et dans lesquelles leur substance a pénétré par infiltration, ou encore ils peuvent n'être que des corps roulés qui ont été enveloppés longtemps après leur formation par un ciment quelconque. Pour faire cesser la confusion qui, naturellement, a résulté de l'application du même nom à des Roches différentes, comme de l'emploi de plusieurs noms pour désigner la même Roche, les géologues ont voulu attacher définitivement un sens fixe à chacun des mots précédemment cités, et qui ont été pris pour synonymes. Dans cette intention, l'un des plus célèbres a proposé de n'appeler Amygdaloïde, que les Roches formées de pétrosilex compact, renfermant des noyaux contemporains de la même substance, mais en différant seulement par la couleur. La Roche qui se trouve en morceaux roulés dans le lit de la Durance, et qui est connue sous le nom de *Variolite* de la Durance, servirait de type à l'espèce *Amygdaloïde* ainsi caractérisée; d'autres savants, se fondant sur ce que le nom de *Mandelstein* ou Pierre d'amandes, n'a pas été donné par les Allemands à la Roche de la Durance et à celles qui lui ressemblent par leur

nature et leur origine, mais à des Roches caverneuses dont les cavités ont été remplies après coup comme celles d'*Oberstein*, du *Desbyshire*, etc., réservent le nom d'Amygdaloïde, au contraire, à ces dernières, où ils proposent de leur conserver le nom de *Spillite* qui leur avait été précédemment donné. Pensant qu'il sera plus facile d'atteindre le but que l'on s'était proposé, en ne considérant plus le nom d'Amygdaloïde que comme caractéristique pour désigner une structure commune à plusieurs Roches, nous donnerons les caractères de chacune de ces Roches et nous ferons l'histoire de leur formation et de leur gisement, aux mots POUDINGUE, VARIOLITE, SPILITE.

AMYGDALUS. BOT. S. latin d'Amandier.

AMYMONE. *Amymona*. CRUST. G. établi, à tort, par Müller, sur l'inspection de jeunes individus du G. Cyclope.

AMYRIDÉES. BOT. Fam. de pl. Dicotylédonées, établie mais fondue par De Candolle dans celle des Térébinthacées dont elle est devenue une tribu.

AMYRIS. BOT. G. de la fam. des Térébinthacées que De Candolle, d'après Linné et Kunth, définit ainsi : fleurs hermaphrodites ; calice persistant, quadridenté ; quatre pétales hypogynes, onguiculés ; huit étamines plus courtes que les pétales ; un ovaire monoloculaire porté sur un torus épais en forme de disque ; un stigmate sessile ; une drupe monosperme à noyau très-mince, papyracé. Ce sont des Arbres ou des Arbrisseaux résineux, à feuilles composées, à fleurs paniculées, ordinairement blanches ; leur patrie est l'Amérique.

Il découle des plaies faites au tronc ou aux branches principales de l'*Amyris opobalsamum* un suc résineux, épais, jaunâtre, d'une odeur très-pénétrante, que l'on vend dans le commerce et que l'on emploie en médecine sous le nom de Baume de la Mecque. Le nom de Baume, donné à cette substance, est assez impropre, puisqu'elle ne contient point le principe (acide benzoïque) qui constitue les baumes ; et la désignation de la Mecque est trop exclusive, car l'*Amyris opobalsamum* croît non-seulement à la Mecque, mais dans toute l'Arabie, dans toute l'Asie centrale.

AMYTIS. *Amytis*. ANNÉL. G. de la fam. des Néréides, ordre des Néréidées, proposé par Savigny. Il aurait pour type le *Nereis prismatica* d'Oth. Fab. et de Müller.

AMYTIS. OIS. G. nouveau institué par Lesson, dans l'ordre des Passereaux, qui correspond à notre classe des Granivores, pour deux Oiseaux rapportés de l'Australie par Quoy et Gaymard et que ces naturalistes avaient placés parmi les Mérions. Ce G. a pour caractères : bec moyen, relativement au corps de l'Oiseau, peu élevé, comprimé sur les côtés, à arête convexe, peu marquée ; à pointe de la mandibule supérieure aiguë, recourbée, dépassant légèrement l'inférieure ; commissure ample ; bords faiblement recourbés ; narines nues, percées en fente dans une membrane recouvrant les fosses nasales, qui sont larges et profondes ; ailes courtes ; queue très-longue, à peine étagée, tarses longs, robustes, scutellés. Les Oiseaux de ce G. représentent dans l'Australie les Colious d'Afrique, de même qu'ils sont remplacés en Amérique par les Emberizoïdes. Leurs plumes sont rigides, étroites, barbulées.

A. NATTÉ. *A. textilis; Malurus textilis*. Quoy et Gaymard. Zool. de l'uran. pl. 23. Parties sup. d'un brun-roussâtre, parsemées de taches d'un brun plus clair ; rémiges et rectrices roussâtres, tachetées de fauve, sommet de la tête, gorge, devant du cou et poitrine variés de roux et de blanchâtre ; le reste des parties inférieures brunâtre. Bec et pieds noirâtres. Taille 6 pouces 1/2.

A. BLEU ET BLANC. *A. leucopterus; Malurus leucopterus*. Quoy et Gaym. Zool. de l'uran. pl. 23. Parties supérieures d'un bleu-noirâtre ; rémiges primaires d'un blanc-jaunâtre ; petites tectrices alaires d'un blanc pur ; rectrices et parties inférieures bleues. Bec et pieds noirs. Taille 3 p. 4 lignes.

ANABAINE. V. ARTHRODIÉES.

ANABAS. POIS. G. de l'ordre des Acanthoptérygiens, de la fam. des Squammipennes, établi par Cuvier, qui l'a distingué des Amphiprions, et que caractérisent des dentelures aiguës au sous-orbiculaire, à l'opercule, au sous-opercule et à l'inter-opercule, dentelures dont le préopercule est entièrement privé. Le museau des Anabas est court et mousse ; leur corps et leur tête sont entièrement garnis de larges écailles, leurs deux mâchoires de dents en râpes, et le pharynx de dents fortes et coniques. Un appareil particulier de lames compliquées, accompagnant les branchies et propre à y retenir de l'eau, donne à ces Poissons la faculté de vivre plus longtemps que d'autres hors de l'élément qui les nourrit ; c'est probablement cette particularité qui a fait dire que le Seimal, type de ce G., (*Anthias testudineus*, Bloch. pl. 322), Poisson qui se trouve dans les mers de l'Inde, abandonne ces mers pour ramper sur le rivage, grimper sur le tronc des Arbres, et s'aller rafraichir dans l'eau de pluie retenue par la concavité des ampondres de Palmiers. Il nous paraît difficile d'adopter un pareil fait, tant qu'il n'aura pas été attesté par quelque voyageur physicien digne de foi, d'autant que la conformation d'un Poisson qu'on a pu rapprocher des Perches ne nous paraît guère propre à la reptation.

ANABASE. *Anabasis*. BOT. G. de la fam. des Chénopodées ; Pentandrie Digynie, L. Caractères : fleurs terminales ou axillaires ; chacune d'elles accompagnée à sa base de trois bractées, et offrant un calice à cinq divisions profondes, cinq étamines, un ovaire surmonté de deux styles ; un akène enveloppé par le calice persistant, devenu charnu à sa base, tandis que son limbe est sec, scarieux et étalé. Ce G., très-voisin des Soudes, *Salsola*, L., s'en distingue par son calice charnu, par son embryon dressé, roulé en spirale, tandis que dans la Soude il est horizontal. Les quatre ou cinq esp. dont il se compose, sont des Arbrisseaux d'un port triste, qui croissent sur le bord de la mer ou dans les lieux salins, en Italie, en Espagne, en Égypte, en Sibérie, etc.

ANABATE. *Anabata*. Ce G., peu différent du *Rauvolfia*, a été adopté par Willdenow, pour un Arbuste de l'Amérique méridionale, qu'il a caractérisé ainsi : calice campanulé à cinq petites dents ; corolle à limbe quinquéfide ; anthères sessiles, connées en tube ; style exserte ; capsule à quatre côtes, couronnée par le style persistant ; valves placentifères. Ce G. de la Pent. Mon. appartient

à la fam. des Apocinées. L'*A. odorata* est glabre, a les feuilles opposées, brèvement pétiolées; les fleurs sont blanches.

ANABATES. OIS. *V.* GRIMPART.

ANABICES. BOT. Nom donné par Necker aux parties des végétaux Cryptogames, qui se trouvent hors de terre, la fructification exceptée. Willdenow désigne ces mêmes organes sous le nom de *Cormus*.

ANABLÈPE. *Anableps*. POIS. G. de l'ordre des Malacoptérygiens abdominaux, placé par Cuv. dans la fam. des Cyprins, et mal à propos confondu par Linné dans le G. Cobitis, d'où Bloch le retira. Une seule esp., très-remarquable, le constitue, c'est l'*A. tetrophthalmus*, Bloch (361). *Cobitis Anableps*, L. (Encyc. Pois. pl. 61, f. 240). *Anableps surinamensis*. (Lac. *V.* p. 26). Un fait unique parmi les Animaux invertébrés le caractérise : son œil, dit Lacépède, est placé dans un orbite, dont le bord supérieur est très-relevé, mais il est très-gros et très-saillant. Si l'on regarde la cornée avec attention, on voit qu'elle est divisée en deux parties très-distinctes, à peu près égales en surface, faisant partie chacune d'une sphère particulière, placées l'une en haut et l'autre en bas, et réunies par une petite bande étroite, membraneuse, peu transparente, et qui est à peu près dans un plan horizontal, lorsque le Poisson est dans sa position naturelle. Si l'on considère ensuite la cornée inférieure, on apercevra aisément au travers un iris et une prunelle assez grande, au delà de laquelle on voit très-facilement le cristallin : cet iris est incliné de dedans en dehors, et il va s'attacher à la bande courbe et horizontale qui réunit les deux cornées. Les deux iris se touchent dans plusieurs points derrière cette bandelette; ils sont les deux plans qui soutiennent les deux petites calottes formées par les deux cornées, et sont inclinés l'un sur l'autre, de manière à produire un angle très-ouvert. Cette complication, dans la composition des yeux, a causé le volume de ces organes qui, s'élevant beaucoup au-dessus de la tête de l'Animal, lui ont mérité le nom de *Gros œil*, sous lequel il est connu à la Guyane, dont il habite l'embouchure des rivières et des rivages. Sa chair y est estimée; il atteint environ six à huit pouces de longueur; sa tête et la partie antérieure de son corps sont aplaties en dessus, mais ce corps devient cylindrique vers la queue; deux barbillons, presque comparables à des tentacules, se voient aux deux côtés de la bouche. B. 5, 6, D. 7, P. 22, V. 7, A. (dans la femelle) 9, (dans le mâle) 5, C. 19.

ANACA. OIS. Très-petite Perruche du Brésil. *Psittacus Anaca*, Lat. *V.* PERROQUET.

ANACALIPHE. INS. Animal muni d'un grand nombre de pattes, que l'on rencontre dans l'écorce des Arbres pourris de Madagascar, et que Flacourt dit fort venimeux : ce doit être une Scolopendre.

ANACALYPTA. BOT. Ce G., établi d'abord par Rœhling, dans son Histoire des Mousses d'Allemagne, pour l'*Encalypta lenceolata* d'Hedwig, a été réuni ensuite, par Hooker, au G. *Weissia*. *V.* ce mot.

ANACAMPSEROS. BOT. Le professeur De Candolle a formé ce G. de la fam. des Portulacées, aux dépens du G. Pourpier dont il a détaché plusieurs esp. qui lui offraient un calice concret à sa base la plus inférieure; deux sépales opposés, oblongs, cinq pétales très-fugaces; quinze à vingt étamines à filaments libres, adhérents par leur extrémité inférieure aux pétales et insérés avec eux à la base du calice; un style filiforme, trifide au sommet; une capsule conique, uniloculaire et trivalve; différences un peu légères à la vérité, mais qui suffisent pour justifier l'érection du G. nouveau. Il se compose d'une dizaine d'esp. toutes originaires du cap de Bonne-Espérance. Ce sont en général des plantes herbacées ou suffrutescentes, mais d'une faible élévation. Les feuilles sont épaisses, charnues, ovales et stipulées. Les fleurs sont réunies en grappes lâches au sommet des tiges; elles sont ou blanches ou d'un rose pourpré. Une esp. du G. Orpin avait reçu de Tournefort le nom d'Anacampseros.

ANACAMPTIS. BOT. G. institué par Richard père, dans son Mémoire sur les Orchidées d'Europe; Gynandrie Monandrie, L. Il offre pour caractères : un calice, dont les divisions sont rapprochées en casque; un labelle étalé, avec deux feuillets saillants et longitudinaux à sa base; un éperon conique. Le gynostème est très-court; l'anthère dressée, à deux loges; les deux masses polliniques, terminées en pointe inférieurement, sont réunies sur un seul rétinacle renfermé dans une petite bourse simple. Ce G., qui a pour type, et jusqu'à présent pour seule esp. l'*Orchis pyramidalis* de Linné, se distingue parfaitement des autres Orchidées par les deux lamelles de son labelle, et surtout par un seul rétinacle pour ses deux masses polliniques.

ANACAMPTODON. BOT. Ce G., de Bridel, ne paraît pas différer essentiellement de son G. *Cryphea*. Tous deux font partie du G. *Daltonia* de Hooker. Ces trois G. de mousses ont un péristome double, composé de seize dents, et d'autant de cils qui alternent avec elles; leur coiffe est conique. Bridel ne distingue le G. *Anacamptodon* du *Cryphea*, qu'en ce que les dents du péristome externe du premier se réfléchissent en dehors, tandis qu'elles restent droites dans le second.

ANACAMPYLA. BOT. Hedwig nomme ainsi des écailles étalées, recourbées au sommet, que l'on trouve sur les pl. Acotylédones, et principalement sur le chapeau de l'*Agaricus croceus*, sur le thallus du *Lobaria squammosa*, etc.

ANACANDAIA OU ANACANDIA. REPT. S. de *Boa Scytale*, L.

ANACANTHE. *Anacantha*. POIS. G. de la fam. des Chondroptérygiens à branchies fixes qui a beaucoup de ressemblance avec le G. Pastenague, mais dont les esp. ne peuvent pas être confondues parce que leur queue longue et grêle n'a ni nageoire, ni aiguillon. L'*Aiereba* (raie orbiculaire de Bl.) appartient à ce G.

ANACARDE. BOT. V. ANACARDIER.

ANACARDIER. *Anacardium*. BOT. G. de la fam. des Thérébinthacées, Pentandrie Trigynie, L., très-voisin de l'Acajou, *Cassuvium*, avec lequel on l'a souvent confondu; il se distingue par son calice subcampanulé, quinquéfide; sa corolle pentapétale; ses étamines seulement au nombre de cinq; son ovaire surmonté de trois styles et de trois stigmates; et son fruit, qui, au lieu d'avoir la forme d'un rein, offre celle d'un cœur, ap-

puyé sur un réceptacle charnu, un peu plus gros que le fruit, mais aussi développé que dans la Pomme d'Acajou. L'Anacardier, auquel Linné fils avait donné le nom de *Semecarpus*, renferme deux esp. : l'A. à longues feuilles, *A. longifolium*, Lamk., dont les fruits portent le nom d'Anacarde des Boutiques, et dont on mange, dans l'Inde, les amandes qui sont renfermées dans l'intérieur du péricarpe; et l'A. à feuilles larges, *A. latifolium*, Lamk. Ce sont deux grands Arbres originaires de l'Inde, dont les fleurs sont petites et disposées en grappes paniculées et terminales.

ANACHARIS. BOT. G. de la fam. des Hydrocharidées. Dans son Mémoire sur les pl. de cette fam., publié dans les Mémoires de l'Institut, pour 1811, Richard a fait un G. nouveau d'une petite pl. qu'il figure pl. 2, recueillie par l'infatigable Commerson, aux environs de Montevideo. Voici les caractères de ce G. de la Diœcie Monadelphie, dont on ne connaît encore que l'individu mâle: la spathe est sessile, tubuleuse, élargie et bifide à sa partie supérieure; elle renferme une seule fleur mâle, portée sur un pédoncule deux fois plus long qu'elle; le calice est à six divisions réfléchies, les extérieures un peu plus courtes et plus larges que les intérieures ; les étamines, au nombre de neuf, se composent d'anthères sessiles, oblongues, attachées à une sorte d'axe ou de columelle centrale. La seule esp. d'après laquelle ce G. a été établi, porte le nom d'*A. callitrichoides*, Rich.; c'est une petite herbe aquatique, ayant le port d'un Callitriche, portant des feuilles opposées, sessiles, linéaires, et des spathes solitaires et axillaires.

ANACHITES. MIN. S. Anc. de Quartz hydrophane.

ANACOLE. *Anacolus*. INS. G. de Coléoptères tétramères, institué par Latreille pour quelques insectes de l'Amérique du sud, qui se caractérisent par leurs antennes de neuf articles, le second très-petit, le troisième long et cylindrique, les suivants en cornets plus ou moins irréguliers, se courbant et grossissant jusqu'au dernier qui est comprimé; par leur corselet coupé carrément à ses bords antérieur et postérieur; par une légère épine à chaque côté externe. Les élytres ne se joignent pas à la suture, et ne sont que faiblement arrondies à leur base, de manière que chacune d'elles forme une sorte de carré oblong. Une esp. récemment découverte à Cayenne a reçu le nom d'A. *quadrimaculatus*, Gor.; elle est entièrement d'un brun fauve, avec les antennes et deux taches sur chaque élytre, d'un noir luisant; les cuisses sont fauves ; les jambes postérieures sont d'un brun noirâtre, avec la base et les tarses fauves.

ANACOLUPPA. BOT. S. de *Zapania nodiflora*.

ANACONDIA. REPT. *V*. ANACANDAIA.

ANACYCLE. *Anacyclus*. BOT. G. de la fam. des Corymbifères, voisin des Camomilles, dont il présente le port, et ne diffère que par l'absence de demi-fleurons. L'involucre est hémisphérique, composé de folioles imbriquées, et inégales; les akènes, membraneux sur les bords, crénelés ou échancrés au sommet, sont placés sur un réceptacle conique, garni de paillettes. Les fleurons du disque sont hermaphrodites; ceux de la circonférence femelles, fertiles et à limbe entier. Suivant Necker, ces derniers seraient neutres, et les folioles de l'involucre aiguës, dans quelques esp. auxquelles il conserve le nom d'*Anacyclus*, tandis que dans d'autres, dont il fait son G. *Hiorthia*, ces folioles seraient scarieuses, et les fleurons de la circonférence femelles. — Sept à huit esp. herbacées et annuelles composent ce G.; elles croissent dans le Levant, l'Égypte, la Barbarie; deux sont indigènes : l'une entièrement glabre, et dont l'involucre se dore en se desséchant, c'est l'*A. aureus;* l'autre légèrement velue, c'est l'*A. valentinus :* leur feuillage est finement découpé, et leurs fleurs sont jaunes.

ANADARA. MOLL. *V*. ARCHE antique.

ANADENDROMALACHE. BOT. S. d'*Alcea rosea*. *V*. GUIMAUVE.

ANADÉNIE. *Anadenia*. BOT. G. de la fam. des Protéacées; Tétrandrie Monogynie, L., qui a de grands rapports avec le G. *Grevillea;* il renferme trois Arbrisseaux originaires de la Nouvelle-Hollande, où ils ont été observés par R. Brown; leurs feuilles sont cunéiformes, pinnatifides; leurs fleurs, géminées, disposées en épi, présentent un calice composé de quatre sépales concaves au sommet où sont insérées les étamines; point de disque sous l'ovaire où sont contenues deux graines; le stigmate est conique. Le fruit est uniloculaire, monosperme par avortement; la graine n'est point ailée.

ANADYOMÈNE. *Anadyomena*. POL. G. de l'ordre des Gorgoniées, dans les Polypiers flexibles, ayant pour caractères d'être flabelliforme, sillonné de nervures symétriques et articulées semblables à une riche broderie ou aux figures régulières de certaines dentelles; la régularité extraordinaire de ce réseau, la forme de cette production, la substance gélatineuse qui en recouvre toutes les parties dans l'état frais, sa base fibreuse, l'absence totale de tout ce qui pourrait donner l'idée d'une fructification, le rangent parmi les Polypiers. Une seule esp. constitue ce G., l'*A. flabellata*. Gen. Polyp. p. 31, tab. 69, fig. 15, 16. Sa couleur est un vert un peu terne dans l'état sec; elle dépasse rarement un pouce de hauteur; elle fait presque constamment partie de ce mélange de corps marins que l'on vend dans les pharmacies sous le nom de Mousse de Corse et qui jouissent de propriétés vermifuges plus ou moins actives. Du reste, on la trouve abondamment sur toutes les côtes de la Méditerranée.

ANAFALIS. BOT. S. de *Gnaphalium*.

ANAGALLIDE. *Anagallis*. BOT. G. de la fam. des Primulacées, Pentandrie Monogynie. Caractères : calice à cinq lobes profonds; corolle monopétale, rotacée, à cinq lobes obtus; étamines, au nombre de cinq, et à filets velus. Le fruit est une pyxide, petite capsule s'ouvrant circulairement en deux valves superposées à la manière des boîtes à savonnette, ce que Linné désignait par le nom de *Capsula circumscissa*. — Les Anagallides sont toutes de petites herbes grêles, d'un port assez élégant, ayant la tige ordinairement carrée, les feuilles opposées, et les fleurs axillaires, de couleurs vives et brillantes. Elles croissent dans les parties mérid. de l'Europe et de l'Amérique. L'*A. arvensis*, désigné vulgairement sous le nom de *Mouron des champs*, est extrêmement commun dans les moissons. Il offre deux variétés très-remarquables, et dont quelques auteurs ont même fait deux espèces distinctes; dans l'une, les fleurs sont d'un rouge écarlate; dans l'autre, elles sont d'un beau bleu d'azur.

ANAGALLIDIASTRUM. BOT. S. de *Centunculus.*

ANAGÉNITE. GÉOL. Roche *régénérée, reformée après coup.* Les Anagénites sont ordinairement composées de fragments de Granite, de Gneiss et de Leptynite, réunis par un ciment tantôt rouge, tantôt blanchâtre. Quand cette roche repose sur le phyllade, elle en contient des fragments; quand c'est sur des eurites et des porphyres, on y trouve des argilolites et des argilophyres, résultant de la décomposition de ces roches.

ANAGLYPHE. *Anaglypha.* BOT. De Candolle a établi ce G. dans la fam. des Synanthérées pour une Pl. africaine, qui lui a offert les caractères suivants : calathide multiflore, hétérogame; fleurons du centre tubuleux, à cinq dents et hermaphrodites; ceux de la circonférence femelles, ligulés, placés sur un seul rang; involucre formé d'une double rangée d'écailles très-aiguës un peu plus longues que le disque; réceptacle plan alvéolé; tube de la corolle légèrement velu; akène obovale et pubère. L'*A. aspera* est un petit arbrisseau rameux, à feuilles alternes et linéaires, à fleurs entièrement jaunes et de même nuance.

ANAGYRE. *Anagyris.* BOT. G. de la fam. des Légumineuses; Décand. Monog., L., formé d'une seule esp. l'*A. fœtida*, L. Arbrisseau de trois à quatre pieds de hauteur, dont les feuilles sont trifoliées, blanchâtres et cotonneuses; les fleurs jaunes en faisceaux, ayant un calice persistant, court, à cinq dents, une corolle papilionacée, dont l'étendard est obcordé, les deux ailes plus courtes que la carène, qui est formée de deux pétales distincts; dix étamines distinctes, non soudées par les filets; la gousse est longue, un peu courbée, épaisse, et renferme plusieurs graines bleuâtres et réniformes. Cet Arbrisseau a reçu le nom de *Bois puant,* parce que ses feuilles et son écorce exhalent une odeur désagréable, quand on les froisse entre les doigts. Il croît dans les lieux montueux, au milieu des rochers, dans les parties méridion. de l'Europe. Il fleurit dès le mois de janvier.

ANAITE. *Anaitis.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, institué par De Candolle, qui lui assigne pour caractères : calathide multiflore, radiée; fleurons du centre hermaphrodites, tubuleux; ceux de la circonférence femelles, striés et presque persistants; involucre campanulé, composé de deux ou trois rangs d'écailles obtuses, imbriquées; réceptacle convexe, garni de paillettes acuminées et décidues; styles très-courts et exsertes; akènes glabres, ceux du rayon trigones; ceux du disque plano-comprimés, subulés, échancrés ou bidentés. L'*A. agapulcensis* est un sous-arbrisseau du Mexique, à feuilles opposées, oblongues, atténuées à leur base et pubescentes; à fleurs jaunes.

ANAITE. *Anaitis.* INS. G. de Lépidoptères nocturnes, institué par Duponchel dans la fam. des Phalénites pour une esp. commune en Europe, décrite par Geoffroy sous le nom de RAYURE-A-TROIS-LIGNES, *Ph. duplicata*, Fab., à laquelle il en a réuni deux autres plus rares : *Ph. præformata* et *coarctata,* Fab. Caractères : palpes plus longs que le chaperon, qui est très-proéminent; antennes simples; trompe longue; ailes supérieures grises, traversées par un grand nombre de lignes parallèles, anguleuses ou ondées, et séparées trois par trois; le bord terminal est simple ou entier. La chenille des Anaïtes est lisse, sans tubercules et de forme un peu aplatie.

ANALCIME. MIN. Haüy a donné ce nom à un Minéral de la classe des substances terreuses, que l'on a aussi réuni pendant longtemps sous le nom de *Zéolithe*, avec plusieurs autres substances entre lesquelles la cristallographie est parvenue à établir une distinction nette et précise. L'Analcime était la Zéolithe dure de Dolomieu. — Le caractère spécifique de ce Minéral est tiré de sa forme primitive, qui est le cube, jointe à l'indication de sa pesanteur spécifique, qui est de deux à peu près. On ne peut confondre l'Analcime ni avec la Magnésie boratée, ni avec la Soude muriatée, qui ont aussi le cube pour forme primitive, mais que leurs propriétés physiques et chimiques distinguent si fortement. Il diffère de l'Amphigène, en ce que dans cette dernière espèce le cube se sous-divise parallèlement à ses arêtes. Il n'est donc besoin que d'indiquer un caractère auxiliaire, qui le sépare des substances métalliques dont le noyau est aussi un cube. Haüy a choisi la pesanteur spécifique, que l'on peut déterminer avec une précision suffisante, et qui est sensiblement plus petite dans l'Analcime que dans ces substances. — L'Analcime raie légèrement le verre; sa cassure est ondulée dans les morceaux transparents, et compacte, à grain fin, dans ceux qui sont opaques. Il est fusible au chalumeau en verre transparent. Voici l'analyse de l'Analcime du Vicentin, par Vauquelin : Silice 0,58; Alumine 0,18; Chaux 0,02; Soude 0,10; Eau 0,09; perte 0,03.

On connaît trois variétés de formes secondaires, dont la première est l'*A. cubo-octaèdre*, qui offre le passage de la forme primitive à celle de l'octaèdre régulier : tel est celui que l'on trouve à la Somma, et que Thomson a décrit sous le nom de *Sarcolithe*, à cause de sa couleur d'un *rouge de chair*. La seconde variété est l'*A. triépointé :* celle-ci offre le passage du cube au solide trapézoïdal, lequel a lieu par un décroissement de deux rangées autour de chaque angle. La troisième variété est l'*A. trapézoïdal,* dont la surface est composée de vingt-quatre trapézoïdes égaux; c'est la variété précédente, dans laquelle le décroissement est parvenu à sa limite. Le meilleur caractère pour distinguer l'Analcime trapézoïdal de l'Amphigène qui présente aussi la même forme, est celui qui se tire de l'action du chalumeau, l'Analcime étant facile à fondre, tandis que l'Amphigène résiste à la fusion. — La seule variété qui soit indéterminable par les procédés cristallographiques, est l'*A. globuliforme,* que l'on trouve dans les cavités des roches amygdalaires du Vicentin. On peut voir dans le Traité comparatif de Haüy (p. 199) les raisons qu'il a données à l'appui du rapprochement entre la Sarcolithe de Thomson et l'Analcime. Nous nous bornerons ici à faire remarquer que la Sarcolithe a la plus grande analogie avec de petites masses d'un rouge incarnat, engagées dans les roches dont nous venons de parler, et accompagnées de cristaux d'Analcime, auxquels on le voit passer graduellement.

On trouve l'Analcime dans les basaltes des îles Cyclopes, dans les laves de l'Etna et dans les Xérasites ou Roches Amygdalaires du Vicentin, dont les cavités renferment en même temps de la Strontiane sulfatée laminaire bleuâtre, et des petits Cristaux de Chaux carbonatée. La

même substance se rencontre aussi à Dumbarton, près de Glascow, en Écosse, où ses Cristaux ont quelquefois un pouce et demi d'épaisseur. Dans d'autres localités, la Roche environnante est une Wacke, comme au Vésuve, et à Fassa, dans le Tyrol. Mais dans ce dernier endroit, l'Analcime a pour gangue immédiate l'Apophyllite laminaire, et il adhère aussi à la Chaux carbonatée en Cristaux de la variété cuboïde. Il existe dans le duché de Bade des Cristaux de Quartz prismé blanchâtre, dont les interstices sont garnis d'Analcime, et qui reposent sur un Psammite à grain fin (Grauwacke des Allem.) Enfin ce Minéral s'associe à la formation accidentelle des filons métalliques; on le rencontre dans le filon d'argent natif de Neskiel, près d'Arendal, en Norwége.

Les plus gros Cristaux d'Analcime sont ceux d'Écosse et de la vallée de Fassa : ils sont opaques, blanchâtres ou colorés en rouge incarnat. Les Analcimes transparents viennent de Sicile et du Vicentin.

ANALE. POIS. Nageoire inférieure qui, dans les Poissons, est la plus rapprochée de la caudale, et qui, voisine de l'anus, a pris de cette situation le nom qu'elle porte. Elle peut être simple ou double sur une même ligne, mais, ainsi que la dorsale, jamais elle n'est par paires; elle est l'une de celles dont le nombre des rayons est ordinairement le plus constant; elle offre, dans l'Anablèpe, une étrange particularité, et devient dans ce Poisson une véritable verge.

ANALOGUES. GÉOL. Tels corps trouvés fossiles ont, où n'ont pas, leurs *Analogues* vivants. Ils sont, ou ne sont pas, les Analogues des êtres du monde actuel. Il existe des Analogues d'espèces, des Analogues de genres, des Analogues de familles, etc. — Des géologues veulent qu'il n'y ait pas de véritables Analogues; d'autres pensent que nous ne connaissons pas assez tous les points du globe et tous les êtres qui l'habitent pour prononcer sur cette question. En général, parmi les terrains zootiques, les couches les plus récemment formées, sont celles qui renferment aussi le plus d'Analogues incontestables des corps organisés, vivants, connus.

ANAMÉNIE. *Anamenia*. BOT. Ce G., de la fam. des Renonculacées, établi par Ventenat, l'avait été déjà par Salisbury, sous le nom de *Knowltonia,* que De Candolle a adopté.

ANAMPSÈS. *Anampses*. POIS. G. établi par Cuvier dans la fam. des Acanthoptérygiens, et où il a placé les esp. qui, avec la tête lisse et sans écailles, n'ont à chaque mâchoire que deux dents plates, saillantes hors de la bouche, et recourbées en dehors. L'A. de Cuvier a été trouvé par Quoy et Gaymard, dans les mers de l'Australasie.

ANANAS. BOT. Fruit du *Bromelia Ananas.*

ANANAS DES BOIS. BOT. S. vulg. de *Tillandsia ligulata.*

ANANAS FOSSILE. Davila figure sous ce nom, dans son Catalogue, un Fossile très-singulier qui pourrait appartenir à une tête d'Encrine, selon Desmarets.

ANANAS DE MER. POL. N. vulg. de l'Astrée Ananas.

ANANAS PITE. BOT. Esp. de Bromélie sans aiguillons ni épines.

ANANASSA. BOT. Lindley a fondé ce G. de la fam. des Broméliacées pour une esp. que Margraff et Plumier avaient placée dans le G. *Bromelia*, sous le nom de *Nana*. Selon Lindley les Ananassas se distinguent par un épi dense et charnu, un calice supérieur, trois pétales écailleux à leur base, des étamines insérées à la base du périanthe, un style filiforme, trois stigmates dressés et charnus, une baie, enfin des semences nues, presque rondes. Le *Bromelia nana* ou *Ananassa bracteata* est encore la seule esp. connue.

ANANCHITE. *Ananchytes*. ÉCHINOD. G. indiqué par Klein et par Leske sous le nom d'Échinocorytes, établi et restreint dans ses véritables limites par Lamarck, et adopté seulement comme sous-genre, par Cuvier qui le place parmi ses Échinodermes pédicellés. Il offre pour caractères : corps irrégulier, ovale ou conoïde, garni de tubercules spinifères dans l'état vivant; ambulacres partant d'un sommet simple ou double, et s'étendant sans interruption, soit jusqu'aux bords, soit jusqu'à la bouche : cette dernière, toujours inférieure, n'est jamais centrale; elle est presque marginale, labiée et transverse; l'anus est latéral, opposé à la bouche. — Les Ananchites diffèrent des Spatangues par les ambulacres, complets dans les premiers, imitant presque des courroies qui sanglent un corps, tandis que, dans les derniers, ils représentent une sorte de fleur à cinq pétales. Toutes les Ananchites sont fossiles.

A. OVALE. *A. ovata*. Encyc. tab. 184, fig. 13. Elle est presque conoïde; ses ambulacres sont peu marqués; l'anus est ovale.

A. CORDÉE. *A. cordata*. Enc. pl. 157, fig. 9, 10. Cette esp. est remarquable par l'échancrure de sa partie antérieure, qui lui donne la forme d'un cœur, lorsqu'on la regarde en dessous. Elle a le dos élevé et presque conique.

Lamarck a encore fait connaître les *A. striata, semiglobus* et *pillula,* trouvées en Picardie, les *A. sustulosa, bicordata, carinata* et *elliptica* du Maine, l'*A. gibba* de Normandie, ainsi que l'*A. spatangus* et *cor avium* qu'on observe dans toute la France.

ANANDRAIRE. BOT. Fleurs où les téguments et les pistils multipliés remplacent les étamines.

ANANDRINE. BOT. Fleur privée d'étamines.

ANANTALY-MARAVARA. BOT. S. d'Épipendre ovale.

ANANTHE. BOT. Quelques auteurs ont désigné par ce mot des pl. dont la fleur ne s'est point encore montrée.

ANANTHÉRIX. BOT. Apocinées, G. proposé par Nuttal; il est voisin par son port de l'*Asclepias,* et par ses caractères du genre *Calotropis* de Brown. Il se distingue surtout de l'Asclepias par ses cornets dépourvus d'appendices en forme de cornes. — Nuttal y rapporte l'*Asclepias viridis* de Walter. Cette esp. croît dans l'Amérique septentrionale.

ANANTHOCYLUS. BOT. *V.* COTULE.

ANANTHOPE. *Ananthopus*. BOT. Ce G. de la fam. des Orchidées, Gyn. Mon., a été créé par Raffinesque, qui lui assigne pour caractères : une spathe gélatineuse intérieurement, enveloppant les fleurs et le pédoncule avant l'épanouissement. Calice ou périanthe à six divisions dont trois extérieures scarieuses, deux intérieures plus grandes et une sixième qui est le labelle; cette dernière est convexe. Les étamines ou plutôt les masses polliniques, au nombre de six, sont d'inégale hauteur,

portées sur une caudicule adnée au gynostème. Les deux esp. décrites par l'auteur sont de l'Am. sept. Ces pl. herbacés ont leurs feuilles lancéolées.

ANAPHIE. *Anaphia*. ARACHN. G. de la fam. des Holètres, ordre des Arachnides trachéennes, établi par Say. Le corps des Anaphies est très-étroit, composé de quatre anneaux portant des pieds, et d'un petit appendice caudal presque ovale. Leur tête saillante, très-peu rétrécie en arrière, consiste en un prolongement du segment antérieur du corps. Elles ont quatre yeux insérés sur un tubercule commun, partant du sommet de la tête. Leurs mandibules sont fortes, didactyles, plus longues que le bec, insérées à l'extrémité de la tête, dirigées en avant, parallèles, et de deux articles : le premier allongé, atteignant l'extrémité du bec; le second brusquement recourbé sur le bec. Celui-ci est porté en avant, cylindrique, tronqué au sommet, plus court que le corps, et inséré au-dessous du premier segment. Les palpes sont nuls, et ce caractère est indiqué par le nom d'*Anaphia*, c'est-à-dire *sans toucher*. Les pieds, au nombre de huit, sont filiformes, allongés, étroits. Les hanches ont trois articles, celui du milieu est le plus long. Les tarses sont de deux articles, le premier très-court; leur crochet est unique, arqué, et peut être fléchi en dessous. Ces Animaux dont les pattes longues forment un contraste singulier avec l'étroitesse du corps, ressemblent beaucoup aux G. de la fam. des Pycnogonides; ils se rapprochent des Phoxichiles de Latreille par l'absence des palpes, mais en diffèrent par leurs mandibules didactyles et les crochets simples de leurs tarses. Par la forme de leurs mandibules ils ressemblent aux Nymphons de Fabricius et aux Ammothées de Leach; mais le manque de palpes les en distingue ; enfin, tout bien considéré, c'est avec le G. Phoxichile qu'ils ont le plus de rapports. L'esp. qui sert de type à ce nouveau G. est l'A. pâle, *A. pallida*, Say. Elle a été trouvée dans la mer qui baigne les côtes de la Caroline du sud, sur les branches du *Gorgonia virgulata*. L'auteur regarde comme une seconde esp. du même G., le *Phalangium aculeatum* de Montagu, bien que Leach, dans l'article Crustacés de l'encyclopédie de Brewster, rapporte cette esp. au G. Nymphon.

ANAPODOPHYLLUM. BOT. S. de Podophillum.

ANARHIQUE. *Anarichas*. POIS. G. de l'ordre des Apodes de Linné, et de la fam. des Gobioïdes de Cuv. Les Anarhiques sont des Poissons voraces et féroces, fort redoutables aux autres habitants des mers du nord, dont ils fréquentent les plus grandes profondeurs. N'approchant des rivages qu'au temps du frai, on dit qu'alors ils grimpent sur les rochers à l'aide de leur queue et de leurs nageoires; mais ce fait n'est guère plus avéré que les promenades que fait l'Anabas sur la cîme des Palmiers littoraux. La ressemblance des Anarhiques avec les Blennies qui, plus petites, grimpent véritablement contre les récifs, mais à une petite hauteur, aura probablement donné lieu à cette tradition dont aucun ichthiologiste digne de foi n'a encore attesté l'exactitude. Le corps des Anarhiques est lisse et muqueux, d'autant plus arrondi qu'il s'étend vers la queue, ce qui rend leur manière de nager assez grave, et semblable à celle des Poissons anguilliformes. Leur dorsale est composée de rayons simples, mais sans roideur, et s'étend tout le long du dos, depuis la nuque jusqu'à la caudale, qui est arrondie ainsi que les pectorales. L'appareil dentaire est chez eux d'une grande puissance; il est composé de gros tubercules osseux tapissant tout l'intérieur de la bouche et portant, à leur sommet, de petites dents recouvertes d'émail; des dents antérieures plus longues, coniques, également émaillées, garnissent les mâchoires, dont la force est telle qu'on assure que l'Anarhique Loup peut imprimer sa morsure sur le Fer même. Quatre esp., plus ou moins constatées, forment ce G. remarquable; toutes sont de couleur sombre sur le dos, et d'un blanc plus ou moins pur sous le ventre.

A. LOUP. *A. Lupus*, L. Bloch. pl. 74. Lacép., 11, pl. 9. Crapaudine. Encyc. Pois. pl. 26, f. 87. Cette esp., la plus connue et la plus puissante, acquiert sept pieds, selon les uns, et jusqu'à quinze, selon les autres. Habitante des mers du Nord, on prétend l'avoir retrouvée sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. Elle varie pour la couleur; on en voit des individus mouchetés, d'autres munis de bandes transversales, plus foncées que le reste de la couleur générale, qui est noire en dessus, passant au blanc sous le ventre, avec des reflets d'acier sur les côtes. On assure que ce Poisson est si vorace qu'on l'a vu, pressé par la faim, essayer d'escalader des bateaux pêcheurs pour attaquer les matelots. B. 6, D. 74, P. 20, V. O. A. 45-46. C. 16, 18.

A. PETIT. *A. minor*, L. Le Karrak. Encyc. Pois. p. 38. Cette espèce, des mers glaciales, atteint rarement un mètre de longueur; les taches de sa peau sont très-marquées et constantes. D. 70. P. 20. V. 0. A. 44. C. 21.

L'*A. strigosus*, L., et l'*A. pantherinus*, dont la couleur tire un peu sur le fauve, sont les deux autres esp.

ANARHIZÉES. BOT. Richard a donné ce nom aux pl. Acotylédonées qui, dépourvues de graines, manquent par conséquent de radicule, et ne peuvent donner de véritables racines.

ANARHYNQUE. *Anarhynchus*. OIS. Quoy et Gaymard, dans la Zoologie du voyage de *l'Astrolabe*, ont institué ce G. nouveau de la fam. des Gralles pour un Oiseau qu'ils ont observé sur les côtes de la Nouvelle-Zélande. Caractères : bec assez long, recouvert de plumes à sa base, jusque près des narines, lesquelles sont latérales, petites, linéaires, et s'ouvrent chacune dans une rainure en gouttière, se prolongeant sur le côté du bec, jusqu'au delà de sa première moitié; mandibules très-aiguës, dirigées en haut, et déviées d'un côté, vers leur pointe; jambes et tarses médiocres; doigts assez longs, sans pouce; les premières phalanges unies par une membrane dont un prolongement borde le côté des autres phalanges; ailes dépassant la queue; rémiges décroissant en longueur à partir de la première qui est la plus longue. L'ANARHYNQUE A FRONT BLANC, *A. frontalis*, Quoy et G. Zool. de l'Ast. pl. 31, fig. 2, a quelques rapports avec les Pluviers, et se rapproche surtout du Sanderling, par le port, la forme et la longueur des pieds; ses mandibules sont très-aiguës, déviées à droite et dirigées vers le haut comme dans les Avocettes; le dessus de la tête, le dos et les ailes d'un cendré clair; le front seul est traversé par une bande blanche, et les

grandes rémiges sont brunes; tout le dessous du corps est d'un blanc assez pur; les ailes sont longues, fortes et pointues; la rémige extérieure est la plus longue, les autres décroissent insensiblement; la queue est assez longue, arrondie et de douze rectrices; les pieds sont noirs et manquent de pouce; les doigts sont unis jusqu'à la première phalange par une membrane qui borde le reste; les angles sont pointus et en gouttière. Cet Oiseau a les mœurs de tous ceux de la famille; il habite les bords vaseux de la mer, et vit en troupes dans les canaux d'eau salée. Sa taille est de sept pouces.

ANARNAK. *Anarnacus.* MAM. G. formé par Lacépède dans son second ordre des Cétacés, d'une seule espèce mentionnée pour la première fois par Otho Fabricius (*Faun. Groenl.* 31.), qui l'avait placée provisoirement à la suite du Narwal où Bonnaterre (Encyc. Cet. p. 11.) l'avait laissée. Cuvier n'a pas même fait un sous-genre de l'Anarnak; Illiger en avait fait un Ancylodon. Quoi qu'il en soit, le genre dont il est question paraît devoir être conservé et demeurer intermédiaire des Narwals et des Cachalots. Ses caractères consistent en une ou deux dents petites et recourbées en défenses à la mâchoire supérieure; l'inférieure en est totalement dégarnie. Une nageoire sur le dos le distingue du Narwal qui en est privé.

La seule espèce d'Anarnak connue, *A. groenlandicus*, Lac. Cet. 164; *Monodon spurius*, Oth. Fab. et Bonnaterre, est l'un des Cétacés les moins considérables par la taille Son corps est allongé, arrondi, et de couleur noire. Sa chair et son huile passent pour violemment purgatives chez les Groenlandais dont il habite les mers, assez loin des côtes.

ANARRHICHAS. POIS. *V.* ANARHIQUE.

ANARRHINE. *Anarrhinum.* BOT. Ce G., établi par Desfontaines et placé dans la Fam. des Scrophularinées, a pour caractères un calice persistant, quinquépartite; une corolle tubuleuse, munie ou plus rarement dépourvue d'un éperon à sa base, à deux lèvres, dont la supérieure bilobée, dressée, obtuse, et dont l'inférieure trilobée ne forme pas un palais qui ferme la gorge, comme dans l'Antirrhinum; quatre étamines didynames, non saillantes; un seul style; un stigmate simple; une capsule arrondie, à plusieurs valves, s'ouvrant par deux trous au sommet, et à deux loges polyspermes.

Une esp., l'*A. bellidifolium*, croît abondamment dans le Midi. Desfontaines en a rencontré en Afrique deux, qu'il a nommées *A. pedatum*, et *A. fructicosum*, et figurées tab. 141 et 142 de sa Flore atlantique. Ces deux espèces ont été retrouvées par Bory dans le midi de l'Espagne. On doit encore rapporter à ce genre deux *Antirrhinum* représentés tab. 144 et 180 des *Icones* de Cavanilles, le *tenellum* et le *crassifolium*, qui croissent dans le royaume de Valence et dans toute l'Andalousie; et enfin l'*A. aquaticum* de Loureiro.

ANARTHRIE. *Anarthria.* BOT. G. de la fam. des Restiacées, établi dans son Prodome de la Nouvelle-Hollande, par Brown qui lui assigne pour caractères : des fleurs dioïques, dont le calice présente six divisions à peu près égales; dans les mâles, trois étamines distinctes, à anthères didymes et bifides aux deux extrémités; dans les femelles, trois styles, une capsule à trois loges et à trois lobes, des graines solitaires. Il en décrit cinq espèces, observées toutes sur les côtes méridionales de l'Australie. Ce sont des Herbes à racine vivace. Leur tige est simple, sans nœuds et sans gaînes, portant des feuilles distiques, équitantes, et dirigées verticalement, excepté dans une esp., l'*A. prolifera*, qui offre des tiges très-ramifiées. Les fleurs sont, ou disposées en épis tantôt composés et accompagnés d'une bractée caduque en forme de spathe, tantôt simples, ou bien solitaires. La capsule, dans quelques-unes, est à peine déhiscente. La structure de la fleur et du fruit rapproche de l'*Elegia* ce G., qu'en éloignent d'un autre côté le défaut de gaînes à la tige et la disposition des feuilles équitantes et verticales. Il ressemble au *Liginia* par ses anthères didymes, mais il en diffère par son port.

ANAS. OIS. S. de Canard.

ANASPE. *Anaspis.* INS. Coléoptères hétéromères; G. fondé par Geoffroy, qui lui assigne pour caractères : antennes filiformes, grossissant vers le bout; écusson imperceptible; corselet plat, uni et sans rebords. Latreille le place dans la fam. des Mordellones. Les Anaspes ne se distinguent des Mordelles, auxquelles Olivier et Fabricius les ont réunies, par aucun caractère tiré de leur port, de leurs habitudes, ou de l'organisation de leur bouche; ils en diffèrent seulement par le pénultième article des quatre tarses antérieurs bilobé, par les antennes simples ou point en scie, et par l'écusson invisible ou du moins très-petit. On ignore les mœurs de ces petits Insectes; ils se trouvent sur les Fleurs.

Les esp., au nombre d'une quinzaine, sont pour la plupart originaires de la Dalmatie, de l'Espagne, et des environs de Paris. Parmi celles de ce dernier lieu, on cite l'A. humérale ou l'A. à taches jaunes (Geoff. n° 2.); *Mordella humeralis*, Fab., et Oliv. (Coléopt. T. III, pl. 1, fig. 7). Cette esp. paraît servir de type au G. Les Mordelles *frontalis*, *flava*, *nigra*, *bicolor*, *ruficollis*, *thoracica* et *lateralis* d'Olivier et de Fabricius doivent être rapportées au G. Anaspe.

ANASSA. BOT. *V.* ANANAS.

ANASSER. *Anassera.* BOT. Une Pl. de l'île Mascareigne, trouvée sans nom dans l'Herbier de Commerson, a fourni à Jussieu le type de ce G. de la fam. des Apocynées, et il l'a ainsi appelée à cause de l'analogie qu'il a remarquée entre elle et un Arbre des Moluques, décrit dans Rumph sous le nom d'Anasser. Caractères : calice petit, quinquéfide; corolle plus longue, urcéolée, à cinq lobes intérieurement velus; cinq étamines alternes avec ces lobes; un seul style terminé par un stigmate didyme; une capsule séparée en deux loges par une cloison que forment en partie deux valves réfléchies, et en partie deux trophospermes centraux où s'attachent des graines nombreuses. L'A. de Mascareigne est un Arbrisseau bas et d'un aspect triste, à feuilles opposées, dont les aisselles contiennent des fleurs disposées en corymbe, et à fruits allongés. Il croît aux limites inférieures des bosquets d'Ambavilles, qui forment les forêts en miniature des plateaux montueux du pays; mais il ne s'élève point dans les hautes régions. L'A. des Moluques, tom. 7, tab. 7. Herb. amb. de Rumph, présente des feuilles plus aiguës, des fleurs presque constamment terminales, et des fruits pyriformes.

ANASTATICA. BOT. Ce G., de la fam. des Crucifères, Tétradynamie siliculeuse, L., est très-voisin des Vella et des Camélines; il s'en distingue par les caractères suivants : ses sépales sont dressés; ses pétales sont obovales, entiers; les filaments de ses étamines sont dépourvus de dentelures; sa silicule est globuleuse, renflée, à deux loges déhiscentes, surmontée d'un style filiforme terminé en crochet à sa partie supérieure; les deux valves sont concaves, offrant en dedans une sorte de diaphragme incomplet, qui partage chaque loge en deux compartiments, dont chacun contient une graine; en sorte que le fruit entier en renferme quatre. La cloison est large; les graines sont arrondies, légèrement comprimées. — Le G. Anastatica ne renferme qu'une seule esp. assez célèbre, l'*A. hierochuntina,* petite pl. annuelle, à tige rameuse dès sa base, portant des feuilles entières oblongues, et terminée par de petits épis de fleurs blanches et sessiles; elle croît dans les lieux sablonneux et arides, en Égypte, en Syrie, en Palestine et en Barbarie. Après la fleuraison, lorsque les graines approchent de leur maturité, cette pl. se dessèche; ses feuilles tombent; ses rameaux, qui sont roides et spinescents, se rapprochent, se resserrent, leur extrémité supérieure se replie en dedans, et ils forment une sorte de pelotte arrondie, à peu près de la grosseur du poing. Les vents ne tardent pas à la déraciner et à la rouler à travers les déserts jusque vers les fleuves ou le rivage de la mer. C'est dans cet état que l'on apporte en Europe l'*Anastatica,* qui est désignée alors sous les noms de *Rose de Jéricho,* ou *Jérose hygrométrique.* — Les charlatans se sont plu à répandre sur cette pl. les fables les plus ridicules, à une époque où la superstition les accueillait avec avidité. Ce qu'il y a de certain et de surprenant, c'est que la Rose de Jéricho ouvre et étend ses rameaux, lorsqu'on la plonge dans l'Eau, ou que l'atmosphère est très-humide; et qu'elle reprend bientôt son premier état, lorsqu'elle est exposée au vent ou à la chaleur.

ANASTOME. OIS. *V.* CHÆNORAMPHE.

ANASTOMOSE. C'est-à-dire, *jonction de bouches;* réunion des branches d'artères, de veines ou de nerfs, qui se sont séparés d'un tronc commun. Ces réunions sont très-fréquentes dans le corps des Animaux, où lorsqu'un vaisseau se trouve coupé au-dessus d'une Anastomose, son office n'est point toujours interrompu. Les vaisseaux, dans les plantes, offrent aussi de tels exemples, et un genre de Conferves *Hydrodictyon* est particularisé par la manière dont ses filaments s'anastomosent pour former une sorte de réseau.

ANASTRAPHIE. *Anastraphia.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, fort voisin du G. Stifftie, dont il ne diffère que par ses étamines insérées sur la gorge de la corolle, et par les rayons de son aigrette, qui sont disposés sur une seule rangée. L'espèce sur laquelle D. Don a fondé l'établissement de ce G. croît dans l'Amérique méridionale et a été appelée *A. ilicifolia.*

ANATASE. MIN. *V.* TITANE ANATASE.

ANATE. BOT. S. vulg. de Rocouyer et d'Anone asiatique.

ANATÉES. OIS. Fam. de l'ordre des Palmipèdes, proposée pour ceux qui ont le bec large, à bords garnis de lamelles saillantes, minces et transversales. Les genres Canard, Coréopse, Harle, constituaient cette famille.

ANATHÈRE. BOT. *V.* ANDROPOGON.

ANATHROTE. *Anathrotus.* INS. G. de Coléoptères pentamères, établi par Dillwyn dans la fam. des Élatérides avec les caractères suivants : antennes serratiformes, comprimées, allongées, un peu courbées, avec le second article presque globuleux; palpes courtes et grêles; corselet allongé, avec les angles aigus et proéminents; corps allongé, convexe, un peu moins long que les élytres; tarses dilatés avec le quatrième article petit et les crochets simples. Ce G., qui se compose d'une dizaine d'esp. bien déterminées, paraît avoir pour type l'*Elater niger* de Linné.

ANATIDÉES. OIS. Vigors a proposé sous ce nom l'établissement d'une fam. de Palmipèdes qui aurait le G. *Anas* pour type.

ANATIFE. *Anatifa.* MOLL. G. et fam. de la classe des Cirrhopodes. Bruguière paraît être le premier qui ait introduit cette dénomination pour éloigner la fausse idée que présentait celle d'Anatifère ou Conque Anatifère, sous laquelle les Mollusques, dont il s'agit, étaient connus depuis plusieurs siècles. La plupart des anciens auteurs méthodistes ont séparé les Anatifes des Balanes; mais Linné ne paraissant pas frappé des différences qui distinguent les Anatifes des Balanes, a réuni les deux G. en un seul, celui du *Lepas* formant, avec les Oscabrions et les Pholades, ses *Testacea multivalvia,* appliquant ainsi à ces Mollusques un nom déjà consacré par les anciens pour les Patelles. Cet illustre savant, trompé apparemment par les observations de Leeuwenhoek et d'un autre naturaliste qui n'avaient vu, sans doute, que l'Animal d'une Anatife arraché de sa Coquille, en fit le G. Triton, dont l'existence ne s'est pas confirmée. Presque tous les auteurs, qui, jusqu'à présent, ont suivi le système de Linné, ont adopté cette réunion des G. Balane et Anatife, réunion que Bruguière, à l'exemple de Lister, d'Argenville, Klein et Gualtieri, a enfin fait cesser, en établissant plus positivement les différences de ces Mollusques, nommant ceux qui nous occupent, Anatifes, et déterminant ainsi leurs caractères : coquille fixée, formée de plusieurs valves articulées, réunies par des membranes, et soutenues par un pédicule tendineux, cylindrique et flexible; une ouverture longitudinale. Il divise les esp. qu'il y rapporte, et qui sont au nombre de sept seulement, en deux sections : celles dont la Coquille n'a que cinq valves, et celles où ce nombre est plus grand. Lamarck a suivi la marche de Bruguière et adopté le nom d'Anatife. Des variations systématiques que les Anatifes ont éprouvées dans leur classement il résulte que, réunies ou séparées d'avec les Balanes par les premiers conchyliologistes, elles ont formé des G. distincts depuis Bruguière, et que les seules Anatifes présentent actuellement quatre G. Nous renvoyons au mot CIRRHOPODES pour toutes les généralités sur l'organisation de ces Animaux singuliers. Nous nous bornerons à dire, qu'adoptant les divisions proposées par Ocken et subséquemment par Leach et Lamarck, dans les Anatifes de Bruguière, les quatre genres de Lamarck composent pour nous une famille unique dans l'ordre des Cirrhopodes, celle des Anatifes ou Pouce-Pieds, à laquelle convien-

nent, par conséquent, les caractères donnés par Bruguière à son G. Anatife, et ceux de l'ordre des Cirrhopodes pédonculés. Le petit nombre d'esp. connues dans cette fam., et la grande analogie qu'elles ont entre elles, auraient pu dispenser d'en faire plusieurs genres. Cependant, comme ils peuvent s'appuyer sur des caractères assez distincts, nous allons suivre l'exemple des naturalistes cités ci-dessus.

† *Test cunéiforme composé de pièces contiguës, renfermant l'Animal, et lui laissant une issue libre lorsqu'il s'ouvre. Pédicule quelquefois très-court.*

α Quatre à cinq valves ou lames testacées; les inférieures des côtés plus grandes.

1. Anatife. *Anatifa*, Lamk.; *Lepas*, Ocken; *Pentalasmis,* Leach.

β Treize valves et plus; les inférieures des côtés étant les plus petites.

2. Pouce-pied, *Pollicipes*, Lamk.; *Mitella*, Ocken; *Pollicipes* et *Scapellum,* Leach.

†† *Tunique membraneuse enveloppant le corps et offrant une ouverture antérieure; des valves ou lames testacées non contiguës, adhérentes sur la tunique.*

α Cinq lames ou valves.

3. Cinéras, *Cineras,* Lam., Leach.

β Deux lames ou valves.

4. Brante, *Branta,* Ocken; *Otion,* Leach, Lam.; *Aurifera,* Blainville.

Tous les Mollusques de cette fam. vivent dans la mer; ils s'attachent aux rochers, aux pieux, aux quilles des vaisseaux, ce qui fait que, dans nos ports, on peut journellement en observer d'exotiques. Les uns paraissent toujours groupés ou vivre en société, attachés même les uns sur les autres, et former ainsi comme des bouquets, tandis que les autres paraissent vivre isolément. Le pédicule de certaines esp. est fort court; ordinairement il est long, quelquefois même il a près d'un pied; il est tendineux, flexible, susceptible de s'allonger et de se contracter plus ou moins, pendant la vie de l'Animal, ce qui le met à portée de se procurer les aliments convenables; en un mot, il est organisé, musculeux intérieurement, et reçoit, dit Lamarck, les œufs qui s'y développent et que l'Animal fait ensuite remonter pour leur évacuation, ce qui n'est pas d'accord avec l'opinion de Cuvier qui assure que les œufs restent assez longtemps, en paquets, entre le corps et le manteau.

Les Anatifes se plaisent dans les lieux exposés au mouvement alternatif des marées; les esp. qui s'attachent sur les vaisseaux, se placent de préférence à quelques pouces de la ligne d'eau, et surtout près du gouvernail où son agitation est plus considérable. Quelques-unes sont comestibles.

Le G. Anatife, réduit d'après les caractères que nous venons d'indiquer, tel qu'Ocken, Leach et Lamarck l'ont limité, comprend toutes les Anatifes de Bruguière dont la coquille est composée de quatre à cinq valves seulement. Cette coquille est aplatie sur les côtés, cunéiforme, testacée ou simplement membraneuse, et ordinairement composée de cinq valves, dont deux de chaque côté, et la cinquième linéaire, souvent carénée, placée sur le bord dorsal ou liant entre elles les valves latérales qu'on peut comparer, avec Cuvier, aux valves des Lamellibranches, divisées chacune en deux parties. Ces valves sont réunies les unes aux autres par la membrane ou tunique, sous l'épiderme de laquelle elles se forment; membrane souvent visible entre les deux grandes valves de chacun des côtés et la valve dorsale impaire. Leur accroissement s'opère par la transsudation de la membrane interne, mais en partant de divers centres pour chaque valve. Pour les valves latérales, les lames d'accroissement sont disposées sur les bords qui sont contigus. Pour la cinquième valve, l'accroissement a lieu tout autour, mais surtout aux extrémités. Sept esp., bien connues, se rapportent à ce G., ce sont: *Anatifa quadrivalvis,* Cuv.; *A. villosa,* Brug.; *A. dorsalis, A. lævis,* Brug.; *A. dentata,* Brug.; *A. striata,* Brug.; *A. sulcata,* Montagu; *A. fascicularis,* Dillw.

ANATIFÈRE ou CONQUE ANATIFÈRE. *Concha anatifera.* moll. Nom donné aux Anatifes, et en particulier à l'*An. lævis,* par les premiers conchyliologistes, et qui vient de deux mots latins, *Anas,* Canard, et *ferre,* porter, c'est-à-dire, *Coquille qui porte un Canard,* dénomination qui a pris son origine dans une opinion vulgaire des habitants des l'Écosse, qui croyaient que les Oies et les Canards naissaient de ces Coquilles. Cette opinion, publiée par des savants qui ont écrit de longs Mémoires pour la soutenir, s'est encore conservée chez les pêcheurs de certains pays. On disait que l'Anatife était un fruit qui croissait au bord de la mer, lequel parvenu à sa maturité, tombait dans l'Eau, et s'ouvrait ensuite pour laisser sortir de sa coque, selon les uns, l'espèce d'Oie nommée Bernache ou Barnacle en Écosse, *Anas Bernicla*, ou, selon les autres, la Macreuse, *Anas nigra.* Albert le Grand réfuta cette absurdité dans le treizième siècle, ainsi que d'autres savants dans les siècles suivants; et cependant, dit Cuvier, il s'est trouvé jusque dans le dix-septième, des gens assez hardis pour la soutenir. *V.* Sibbaldi, *Philos. Trans.* vol. 2, p. 84; Moray, *A relation concerning Barnacles, Philos. Trans.* v. 15; Moïnichen, *Concha Anat. vindicata,* etc. Hafn. 1697. Stalpart, Grew, etc. C'est à cette fable qu'est dû le nom vulgaire de Bernacle, Bernache, Barnacle, qu'on donne à l'Anatife lisse, dans quelques pays, entre autres en Bretagne; on l'a aussi appelée Sapinette dans quelques ports de France.

ANATIFÉRIDÉES. moll. Fam. de la classe des Cirripèdes, qui a pour type le G. Anatif.

ANATIFES. *Anatifiæ.* Fam. de l'ordre des Cirrhopodes pédonculés.

ANATINE. *Anatina.* moll. G. de la fam. des Myaires, de la classe des Lamellibranches, établi par Lamarck, dont le type est le *Solen Anatinus* de Linné, et qui comprend aussi plusieurs *Mya* de Chemnitz et de Gmelin. Ses caractères consistent dans une coquille transverse, subéquivalve, bâillante des deux côtés ou d'un seul; une dent cardinale nue, élargie en cuilleron, plus ou moins saillante intérieurement, insérée sur chaque valve, et recevant le ligament; quelquefois une lame ou une côte en faux, adnée sous les dents cardinales, et s'étendant obliquement dans chaque valve. Les prin-

cipales esp. sont : *A. truncata, longirostris, myalis, prœtenuis, distorta*, des mers d'Europe; *lanterna, subrostrata, nicobarica*, de l'Inde; *imperfecta*, de la Nouvelle-Hollande; *globulosa*, d'Afrique; *rugosa*, d'Amérique, etc.

ANATOLICE. *Anatolica*. INS. G. de Coléoptères hétéromères, institué dans la fam. des Mélasomes, par Eschscholtz, qui lui donne pour caractères : antennes grêles, filiformes, à articles coniques; palpes allant en grossissant vers l'extrémité : dernier article des maxillaires et des labiaux sécuriforme; menton mitréforme, à échancrure antérieure, anguleuse, et très-profonde; labre transverse, saillant, arrondi sur les côtés, échancré à l'extrémité; mandibules courtes et bifides à l'extrémité; tête un peu dilatée au-dessus des antennes; épistome subrectangulaire ou trapéziforme; prothorax peu convexe; écusson saillant entre les élytres en une pointe triangulaire, émoussée au bout; base des élytres d'apparence sinueuse, les angles huméraux assez marqués; pattes et tarses grêles. Ce G., qui a beaucoup d'analogie avec le *Tenteria* de Fabricius, offre une douzaine d'esp. toutes originaires des vastes provinces de la Russie et de la Sibérie.

ANATOME. *Anatomus*. MOLL. G. établi par Montfort (Conchyl. t. II, p. 278) pour un corps testacé, microscopique qu'il appelle A. indien, *A. indicus*, et auquel il donne pour caractères : coquille libre ou adhérente, univalve, à spire en disque aplati, ombiliquée sur un des flancs; bouche arrondie, fendue dans une partie de la longueur de la spire, sans canal; lèvres tranchantes et désunies. — Il dit avoir trouvé cette Coquille vers le tropique du cancer, attachée en grande quantité sur le *Fucus natans*. La coquille, dit-il, est libre, mais le Mollusque est adhérent aux tiges et aux feuilles de ce Varec, par une esp. de muscle, en partie corné, qui sort de la fente ou sinus de la bouche. Sa tête, ajoute-t-il, est munie de deux tentacules pointus; mais il n'a pu découvrir les yeux. Sa coquille est finement striée, transparente, vitrée et nacrée. Cette Nacre tire sur le vert, avec des reflets aurores.

ANATOMIE. ZOOL. Partie de la zoologie qui a pour objet la détermination de la nature, du nombre et des relations des organes et des tissus des Animaux.

Nous ne parlerons point ici, disait Presle-Duplessis à qui l'on doit cet article, de l'histoire de l'Anatomie; voici pourquoi : L'histoire naturelle est l'exposition de ce qui est; ce qui est existe indépendamment des opinions que l'on peut s'en faire. Les idées que l'on a eues des corps et des phénomènes naturels dans les différents siècles, en tant qu'elles ne sont pas l'exacte représentation de ce qui est réellement, sont donc au moins inutiles à qui veut savoir ce qui est. D'ailleurs l'histoire de ces idées ne peut intéresser que ceux qui connaissent l'état réel du sujet de ces idées. Or, l'Anatomie est une science neuve, non encore achevée, et peu répandue; nous ne nous occuperons donc point de son histoire.

Fixons d'abord quelques idées rendues très-vagues par les mots de forces, de propriétés vitales, etc., qu'employaient ou emploient encore les naturalistes, d'après des médecins à peu près étrangers à l'Anatomie. Tant que ces mots et l'idée qui s'y rapportait ont été pris pour quelque chose, et surtout pour les agents essentiels des phénomènes de l'animalité, on dut se dispenser de l'étude des organes. Car il était bien plus commode de disserter sur les propriétés d'une *idée*, que de rechercher toutes les conditions d'existence des nombreux éléments de l'organisation, à travers la multiplicité de ses formes et de ses degrés.

Il existe aujourd'hui deux manières de considérer les phénomènes naturels. Dans l'une on conçoit des forces existantes indépendamment des corps matériels qu'elles animent; dans l'autre ces forces sont considérées comme effets de l'action de ces corps. Dans cette dernière hypothèse, il n'y a pas de forces sans matière; dans l'autre, on suppose le contraire, bien que néanmoins ces forces ne se manifestent qu'après des changements survenus dans l'état matériel des corps. Cette impossibilité de leur manifestation séparément de la matière est une grande présomption que ces forces résident et sont confondues dans la matière.

Si l'on se restreint à la considération des phénomènes organiques, cette confusion paraît encore bien plus probable; car il n'est plus possible ici d'extraire les forces hors des organes qui les produisent, comme on transporte les forces électriques et magnétiques d'un excitateur ou d'un conducteur à un autre. Des changements moléculaires dans les organes précèdent constamment l'apparition des forces; et quand les forces en exercice viennent à varier, leur variation est encore précédée d'altérations moléculaires correspondantes. Ce rapport entre la composition matérielle des organes et les forces dont ils sont doués, l'apparition de ces forces, subséquente à l'incorporation des molécules aux organes impliquent nécessairement que ces forces sont un résultat de cette composition matérielle. C'est ce que nous avons établi dans un Mémoire sur les modifications de l'organisation; Annales générales des sc. physiq. T. VI. (Brux. 1819 et suiv.)

La vie, dans chaque Animal, n'est, en définitive, autre chose que la somme des actions produites par l'assemblage d'organes qui le constituent. Il est donc évident que l'on ne peut se faire d'idée un peu exacte de la nature d'un Animal, que par la détermination du nombre, des relations et de la nature de ses organes. Cette détermination, pour tous les Animaux, est donc ce que l'on doit appeler Anatomie. — Cet énoncé montre combien l'on se tromperait en restreignant l'Anatomie à la connaissance des organes d'une seule espèce, fût-elle l'Homme. Car, si l'on ne connaît qu'une seule espèce, on ne peut déterminer ses rapports. Il faut se résoudre à ignorer ce qu'elle a de commun ou d'exclusif relativement aux autres Animaux. Et à ne considérer cette Anatomie spéciale que sous le point de vue médical, on se prive des moyens de reconnaître partout ailleurs où, soit certains organes, soit certains tissus, arrivent à leur maximum de développement, la vraie structure de ces mêmes organes et tissus perpétuellement rudimentaires dans l'Homme, excepté peut-être quelques cas pathologiques, et par là même accidentels. Et ces cas pathologiques eux-mêmes, ou ces anomalies de structure et de position dans les organes d'une même espèce rentrant sous la condition d'états normaux perpétuels

ou périodiques dans d'autres espèces, ne peuvent encore être ramenés à des lois fixes qu'en cherchant dans ces derniers états l'explication des autres. C'est ce que nous avons montré dans notre deuxième Mémoire sur le système nerveux (Journal de Physiq. fév. 1821). Un autre désavantage de cette Anatomie spéciale, c'est de ne pouvoir déterminer la part d'action de chaque organe, d'une manière un peu exacte. Car il faudrait pour cela le voir agir seul, ou bien encore évaluer sa part, en voyant ce qui reste d'action quand il serait retranché; mais ni l'une ni l'autre de ces opérations n'est possible. Comme a dit Cuvier, les machines qui font l'objet de nos recherches, ne peuvent être démontées sans être détruites. Néanmoins, ces expériences sont pour ainsi dire toutes préparées dans les divers degrés de combinaison d'organes qu'offre la série des Animaux. Il n'en est peut-être pas un dont elle n'ait pourvu ou privé quelque classe ou quelque genre, et il suffit de bien examiner et les effets de ces réunions et les effets de ces privations, pour en conclure l'usage de chaque organe et de chaque forme d'organe.

De même que l'on évalue l'action d'un organe par l'absence de certains effets là où cet organe n'existe pas, l'on détermine aussi de la même manière les effets de chacune de ses parties. Car ce n'est pas brusquement que disparaît un organe à mesure que les combinaisons animales deviennent plus simples. Bien davantage, ce n'est pas toujours dans les combinaisons les plus compliquées qu'un même organe est lui-même plus composé. Si cela était comme on l'a cru longtemps, et comme le suppose faussement cette expression d'Animaux plus parfaits, appliquée à certains êtres comparativement à d'autres, si cela était, dis-je, l'Homme offrirait le modèle du complet de chaque organe. Or, cette proposition n'est vraie qu'à l'égard de son cerveau : tous ses autres organes, sans exception, existent plus complets, ou, ce qui est la même chose, à un plus haut degré de composition, ailleurs que chez lui. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, dans les Céphalopodes, l'organe d'impulsion de la circulation au lieu d'être simplement double comme dans l'Homme, où encore ses deux parties sont soudées l'une à l'autre, est triple; il y a deux cœurs respiratoires ou branchiaux et un cœur aortique, et tous trois sont isolés. L'on conçoit que la force d'action croît avec ce développement de l'organe. On conçoit encore que pour connaître mieux tout à la fois et la structure et le mécanisme ou la fonction d'un organe, il faut l'étudier là où il est à son plus grand développement. Les Anatomistes spéciaux ne se seraient pas sans doute attendu à trouver le maximum de développement d'un organe aussi important que le cœur, dans un de ces Animaux qu'ils appellent imparfaits parce qu'ils ne les connaissent qu'imparfaitement ou point du tout.

En examinant ainsi un même organe dans tous les êtres qui l'ont reçu, on trouve des parties constantes, et d'autres accidentelles. Il est facile de voir alors quelle est la fonction d'une partie d'organe, par le défaut de cette fonction là où manque cette partie.

Pour en revenir à la Zoologie, objet principal des études anatomiques, il est clair, d'après ce qui précède, qu'elle ne peut avoir d'autre fondement que l'Anatomie; car, malgré la diversité des formes extérieures, les organes principaux ou supérieurs des Animaux étant bien souvent semblables, et réciproquement malgré la ressemblance de ces formes extérieures ces organes principaux étant quelquefois hétérogènes, il suit que la considération de ces apparences extérieures ne pourrait fournir que des analogies trompeuses, d'où résulteraient des rapprochements absurdes par leurs disconvenances. Tels étaient, à quelques exceptions près, la plupart des travaux de classifications, avant Cuvier. Ce n'est pas que le mal soit précisément dans la transposition systématique d'un Animal; mais c'est que d'après les principes mêmes des classifications, la place qu'y occupe un être est l'expression de sa nature. Il faut donc pénétrer sous l'enveloppe des Animaux et distinguer par le nombre, le mode d'assemblage, la proportion de développement, et la figure de leurs organes, non-seulement leur place zoologique, mais ce qui est plus important, leur véritable nature.

La seule inspection d'un catalogue du Règne Animal suffit pour juger de l'immensité de cette étude et de la nécessité d'y être guidé par des principes fixes et peu nombreux. Avant de déduire ces principes il fallait préalablement comparer les organes analogues dans les diverses combinaisons où ils se retrouvent; ce qui suppose la détermination antérieure de l'identité entre des organes présumés similaires. Il a fallu nécessairement beaucoup d'essais manqués avant de trouver un procédé qui décidât sûrement de cette identité. Et encore il n'est pas démontré que la même méthode de détermination soit applicable à tous les systèmes d'organes; du moins, on n'a jusqu'ici appliqué qu'au seul système osseux le procédé de déterminer les parties analogues, par leur relation de position à l'exclusion des considérations de fonctions, de volume et de figure. Et dans le fait, à moins de contradiction, on ne peut guère appliquer ce procédé et le principe qui s'en déduit aux parties des autres systèmes, puisque le fondement sur lequel repose ce principe, c'est que le même nombre limité de matériaux se retrouve partout dans le même ordre. Or, il est bien évident que ni les systèmes nerveux, ni le musculaire, ni le vasculaire, ni le glandulaire, n'ont chacun aucune fixité dans le nombre ou la position relative de leurs parties; ou du moins s'il y a quelque fixité à cet égard, elle ne s'étend qu'à un petit nombre de groupes, et non pas à leur ensemble. Néanmoins, le principe des connexions s'applique encore bien, malgré la disparition de plusieurs systèmes d'organes, aux relations mutuelles des systèmes d'organes entre eux. Ainsi, dans les Animaux articulés, le rapport de position de l'appareil vasculaire avec l'organe digestif, et de celui-ci avec le système nerveux, sert à faire reconnaître ce système dans ces Animaux, pour être l'analogue du genre Sympathique des Vertébrés.

§ I. Pour parvenir à poser ce *principe des connexions* dans le système osseux, il a fallu se défendre d'une illusion dont on avait été dupe auparavant. En examinant, dans l'âge adulte, diverses espèces d'Animaux vertébrés, Geoffroy vit les différentes régions correspondantes de leur squelette et surtout la tête résulter d'un nombre fort inégal d'os distincts. Dans des

espèces de genres très-voisins, la différence est d'une et quelquefois de plusieurs paires d'os. Et ce surplus ou ce défaut de parties contredisait, même pour une seule classe, toute idée d'analogie et d'unité de composition. Mais en observant qu'à ses différents âges une même espèce n'offre pas le même nombre de pièces osseuses, et que ce nombre, pour toutes les régions du squelette, diminue progressivement, depuis les premières époques fœtales jusqu'à la vieillesse; que, par l'effet de ces réunions, des os pairs deviennent des os symétriques; que ces réunions ne confondent pas seulement des os situés contre la ligne médiane, mais aussi des os collatéraux à droite ou à gauche de cette ligne; que cette confusion de plusieurs os en un se fait par un progrès d'ossification qui soude ensemble un ou plusieurs bords voisins ; dès lors il pensa que les variations dans le nombre des pièces osseuses du crâne ou des diverses autres régions du squelette, chez les différents Vertébrés adultes, dépendent du degré d'ossification propre à chacun, et que, selon l'extension de ce degré, un plus grand nombre de pièces se réunissent, et partant un plus petit nombre en reste définitivement isolé. Il vérifia qu'effectivement, en remontant pour tous les Vertébrés le plus près possible de la formation de l'être, quel que fût le nombre définitif de pièces dont se compose le crâne de l'adulte, ce nombre est identique pour tous dans les premiers temps de la vie : à ces considérations nous ajoutons que l'état de division de ces pièces reste d'autant plus permanent que les Animaux ont une force de respiration ou une température moindre; que chez les Oiseaux où cette fonction est plus énergique, les os se soudent bien plus tôt que chez les Mammifères, et chez ceux-ci que chez les Poissons et les Reptiles; que les pièces osseuses, dans leur état de plus grande division, au moment de leur formation, n'ont pas de figure arrêtée ; qu'elles n'offrent enfin d'autre condition absolue que leur position; que dès lors cette disparité de figure, dans l'âge adulte, ne doit plus être prise pour une négation d'identité.

§ II. Cette considération de l'état fœtal eut un autre résultat important. Elle démontra que tous les fœtus de Vertébrés sont pourvus de certaines parties étrangères pour la plupart à l'état normal, définitif de leur espèce. Ainsi par exemple tous les fœtus de Vertébrés ont également une queue pourvue d'un prolongement du faisceau rachidien; sa persistance ou sa disparition dépend des lois du développement, de même que l'état de division ou de réunion plus ou moins complète des os de la tête. Comme si le plan des Vertébrés se composait d'un même nombre primitif de pièces osseuses, également capable de produire et toutes les formes, et toutes les grandeurs et toutes les proportions, suivant que le développement s'applique à une région ou à une autre, et dans chaque région à telle ou telle partie. La diversité des modèles ou types d'organisation dépend donc de la destruction, de l'avortement et du développement proportionnel des parties. De ce que certaines parties se détruisent totalement ou du moins restent avortées, et sans aucune fonction, il suit une objection péremptoire contre la théorie des causes finales, suivant laquelle rien n'est inutile. Or, l'inutilité de ces parties qui, si elles subsistaient, rendraient l'Animal ou difforme ou incapable d'exister, est évidente. Pourquoi donc ont-elles commencé d'exister pour ne pas persister?

D'un autre côté, les fœtus anomaux d'une même espèce montrent tantôt défaut de formation et tantôt défaut de développement d'un plus ou moins grand nombre de parties. Ordinairement dans le dernier cas, à côté des parties restées rudimentaires, il s'en trouve d'excessivement développées, de sorte que ces anomalies, dans une espèce, répètent les variations offertes dans d'autres espèces par de pareilles réciprocités d'avortements et de développements normaux. De cette triple considération, 1° de la disparition dans certaines espèces d'organes fœtaux persistants chez d'autres; 2° de ces avortements et développements anomaux dans les fœtus d'une même espèce, et 3° de cette inégalité du progrès de l'ossification et du développement des mêmes régions dans les diverses formes d'organisation, se déduit un autre principe bien important pour la zoologie, celui du *balancement des organes.*

§ III. Or, en examinant plus attentivement les groupes d'êtres formés sur un même modèle, on trouve dans les diverses parties de l'ensemble de chacun une nécessité de rapports telle que, quand un organe ou une partie d'organe est développé dans une certaine proportion, tel autre organe ou telle partie de cet organe est nécessairement limité dans une proportion également déterminée. Et cette nécessité ne règle pas seulement les rapports de grandeur, elle règle aussi les rapports de figure : de telle sorte que certaine forme dans un organe, en exclut certaines autres dans un ou plusieurs autres organes, où réciproquement elles en appellent d'également déterminées. D'où il suit qu'une partie d'organe, à plus forte raison un organe entier, et même le fragment d'une partie d'organe étant connu, l'on peut conclure, par une déduction de formes dont les rapports ont été empiriquement donnés par l'observation, l'on peut conclure, dis-je, l'ensemble de l'Animal dont ces organes ou ces fragments d'organes proviennent. Ce principe est celui de la *corrélation des formes;* bien qu'empiriquement conclu de l'universalité des faits de l'ostéologie, il s'applique avec la même déduction que les procédés rationnels des mathématiques. Les preuves en ont été publiées presqu'à l'infini par l'emploi qu'a fait de ce principe son illustre auteur, dans l'histoire des ossements fossiles.

§ IV. Des trois principes précédents le premier s'applique principalement au système osseux : les deux derniers s'appliquent aussi fort exactement aux appareils des organes respiratoires, digestifs et circulatoires; mais aucun de ces principes n'indique rien sur le degré d'importance des différents organes ou appareils d'organes. Or, quand il faut comparer des Animaux formés de la combinaison d'un même nombre d'appareils organiques, mais dans lesquels un ou plusieurs de ces appareils ont des développements inégaux, quel rang donner à chacun de ces groupes d'Animaux? Car il peut arriver que les nombreuses dépendances d'un organe, tout en donnant à tel Animal une quantité absolument plus grande de parties, le laissent cependant dans un degré d'Animalité inférieure à un Animal d'une

combinaison réellement moins nombreuse, mais dont les éléments ont une plus grande valeur : tels sont par exemple les Crustacés et les Insectes comparés aux Mollusques, et les Cétacés comparés aux Oiseaux.

En considérant, comme nous le ferons tout à l'heure, soit l'ordre successif de la formation des organes dans les Animaux de la combinaison la plus complète, soit l'ordre de leur groupement dans les divers embranchements du Règne Animal, on voit que le degré de l'animalité ou, ce qui est la même chose, la plus grande capacité d'exercer des relations nombreuses et plus étendues avec leur milieu d'existence, dépend, pour les Animaux, soit des appareils derniers formés, soit de ceux qui n'apparaissent que dans les embranchements supérieurs, ou du moins qui n'existent perfectionnés, ou à leur maximum de composition, que dans les premiers ordres de cet embranchement. Ainsi le système nerveux cérébro-spinal qui ne se trouve que dans le premier embranchement ou les Vertébrés, et qui est l'organe de ces relations de l'Animal avec son milieu d'existence, occupe le premier rang. On voit donc que la raison de sa principalité n'est pas son universalité ou sa constance. C'est au contraire le système d'organes dont le plan est le moins uniforme, et dont l'ensemble se dégrade plus rapidement par le retranchement successif d'un plus grand nombre de parties importantes. Bien que dans son ensemble le système osseux soit en rapport de coexistence avec ce système, néanmoins, comme il a été dit dans l'exposé du principe des connexions, les pièces osseuses ne s'anéantissent pas simultanément avec les parties correspondantes du cerveau : elles restent rudimentaires ou passent à de nouveaux emplois. Il y a aussi un rapport de coexistence entre le système nerveux cérébro-spinal et les appareils de la circulation et de la respiration. Car le système nerveux, l'agent des relations, soit sensitives, soit locomotives de l'Animal, reçoit son excitation du sang; plus le sang sera capable de l'exciter, et plus le système nerveux, toutes choses égales d'ailleurs, du côté de son degré de composition, sera capable d'agir. Or, ces qualités du sang dépendent de la quantité de respiration, résultant elle-même de deux facteurs : le premier est la quantité de sang qui se présente pour respirer dans un temps donné, le second est la proportion d'oxygène du fluide ambiant. La quantité du sang qui respire dépend de la disposition des organes de la respiration et de ceux de la circulation. C'est donc du degré de composition de ces deux appareils d'organes que se déduira l'ordre de subordination parmi les Animaux doués du système cérébro-spinal, ou, ce qui est la même chose, les Vertébrés. Maintenant, parmi ceux qui sont au même degré du côté de ces deux appareils, l'ordre d'importance se déduira de considérations secondaires dans le système osseux, savoir le degré de composition des appendices du squelette ou des membres. Et ici *le principe de la corrélation des formes*, et celui du *balancement des organes* deviennent auxiliaires du principe de *la subordination des organes*, en montrant de nouveaux rapports entre l'état de développement des extrémités des membres, celui des organes des sens, celui des organes digestifs, etc.

En voilà assez pour donner une idée du principe de *la subordination des organes*. On voit par là que le degré de constance ou d'universalité d'existence d'un organe le rabaisse à un rang d'importance de plus en plus inférieur. L'ordre de nécessité des organes, pour que l'Animal existe, est précisément inverse, comme cela sera démontré plus loin.

§ v. Nous avons dit que dans les fœtus anomaux il y a défaut de formation ou de développement de certaines parties. Ces anomalies sont assujetties à des règles. En effet, jamais une partie ne manque sans que les parties ultérieures ne manquent aussi, et réciproquement jamais une partie ne vient s'intercaler, en rétrogradant ou en anticipant, entre des pièces ou des organes avec lesquels elle n'est pas régulièrement connexe. D'où suit qu'aucun organe ne se forme qu'après la formation préalable de celui qui le précède du côté de l'insertion ombilicale. Ainsi, quand la face manque, le crâne ne peut exister; quand la colonne cervicale manque, la face ne peut naître, etc. Toutes les parties supérieures, et le tronc et les membres inférieurs peuvent manquer, mais l'on trouve toujours alors une portion plus ou moins étendue du canal intestinal. On voit donc que l'ordre successif de formation des parties dépend de leur distance à l'insertion du cordon ombilical. Voilà pourquoi le canal intestinal, au moins dans sa partie ombilicale, ne manque jamais, puisque cette partie est le point d'insertion du cordon, et qu'elle se forme dans son calibre même où elle continue de rester, quelquefois jusqu'à la naissance. Alors cette cavité intestinale n'offre qu'un sac sans ouverture : la preuve de cette imperforation primitive de l'intestin se retrouve dans la persistance accidentelle de cet état chez certains fœtus à terme. L'on a aussi reconnu que dans tous les fœtus réguliers de l'espèce humaine, l'ouverture de l'anus ne se forme qu'à la sixième ou septième semaine.

D'autre part, la manifestation du sexe mâle dans les fœtus humains ne devance jamais une certaine époque, avant laquelle on ne trouve que des sexes femelles. Et pour peu qu'on remonte encore plus près de la formation, il n'y a aucune apparence extérieure de sexe. De sorte que, selon que les productions et les développements continuent de se faire simultanément avec la persistance de l'un de ces trois états de la région où se trouvent les organes génitaux, il en résulte le sexe mâle pour la troisième époque ou la plus avancée, le sexe femelle pour l'intermédiaire, et l'absence de sexe pour la plus reculée ou pour la première. Ajoutons que dans cette période, la plus rapprochée de la formation, il n'y a qu'une seule grande cavité ou cloaque, dont les parois, en se repliant et en adossant leurs replis, forment par cet adossement les cloisons des cavités urinaires, génitales et intestinales. *V.* pour l'exposition de ces faits, G. Breschet, art. *Acéphale*, Diction. de Médecine, T. I.

Or, à considérer les Animaux dans l'ordre de leur composition croissante, on dirait que ce sont des fœtus développés aux divers degrés de leur formation. Chez les Polypes nus, les Méduses, d'autres Radiaires encore, on voit un sac, dans l'épaisseur des parois duquel, selon le degré de composition de ces êtres, se forment successivement des vaisseaux, quelques renflements et fila-

ments nerveux, et même des corps glanduleux. De même les embryons, bornés à la formation du bassin et à l'ébauche de ses organes, offrent aussi une cavité unique, à cause de la confusion en une seule poche ou cloaque de ce qui formerait plus tard les sinus urinaire et génital. La permanence d'un état de formation plus avancé, celui de l'époque intermédiaire dans le développement des parties génitales, ne montre dans ces embryons incomplets que le sexe femelle, le seul que l'on observe aussi dans les premiers des Radiaires, les Échinodermes, par exemple, et les derniers des Mollusques, les Acéphales testacés. Chez ces deux ordres on ne trouve que des ovaires. Les fœtus de ce degré de formation n'ont, le plus ordinairement, qu'un seul ordre de vaisseaux, les divisions de la veine qui vient de la mère ou du placenta. Mais, avec le second ordre de vaisseaux ou les artères, un plus grand nombre d'organes se forment. Et le nombre est d'autant plus grand que les vaisseaux se divisent et se prolongent davantage. Quel que soit le déficit de la tête ou des appendices du tronc, il y a dès lors un système nerveux du grand sympathique, quelquefois absence de cœur, mais jamais de sexe; c'est comme pour les Mollusques. Cette classe est toutefois invariablement pourvue de cœur. Enfin, le progrès ultérieur des formations donne une suite de modèles jusqu'au type régulier de l'espèce. Et ces modèles anomaux rentrent presque toujours dans la règle d'une autre espèce. L'ordre suivant lequel ces formations se succèdent, de telle sorte qu'un organe ne peut se former qu'après un autre dans un fœtus, ni coexister qu'avec certains autres par des associations de plus en plus nombreuses dans la série de chaque embranchement, peut s'exprimer par une loi que nous proposons d'appeler celle de l'*engendrement végétatif des organes*.

§ VI. Nous avons négligé ce qui regarde les organes symétriques dans ce que nous venons de dire, et parce qu'ils sont le plus fréquemment frappés d'anomalie, et parce que leur formation est réellement postérieure à celle des viscères. Ils sont d'ailleurs, aussi bien que les autres, formés dans un ordre dépendant de leur distance à l'insertion ombilicale. Et, quoique leur absence totale et même celle de la colonne vertébrale prouvent bien la priorité absolue de la formation de l'intestin, néanmoins, l'intervalle de ces deux formations est très-court; de sorte qu'une fois groupés, ils continuent simultanément leur développement. Mais les organes symétriques offrent dans ce développement des faits assujettis à une loi différente. Ainsi, en considérant le squelette dans son ensemble, l'ossification y marche des parties latérales vers l'axe. Dans le tronc, par exemple, les côtes s'ossifient avant les vertèbres, les apophyses latérales des vertèbres avant leur corps. Ce corps lui-même, comme tous les autres organes médians, résulte de deux parties paires bientôt réunies. Il y a donc deux demi-crânes, deux demi-rachis, deux demi-bassins, deux demi-sternum, etc. Mais le système osseux n'est pas le seul formé d'après cette affinité symétrique. Le système nerveux-cérébro-spinal, qui a pour satellite nécessaire le système osseux, se compose d'abord de deux séries parallèles de parties paires : 1° la moelle épinière consiste d'abord en deux cordons réunis seulement en avant, de manière à être séparés en arrière, par une fente longitudinale; 2° les deux cordons ne communiquent pas d'abord avec les séries correspondantes de ganglions intervertébraux. Cet état reste encore manifeste chez les Poissons adultes où la communication ne se fait que par insertion, soit sessile, soit pédicellée du névrilemme adhérent à la pie-mère, mais sans continuité de substance du nerf avec la moelle épinière. Dans les deux dernières classes des Vertébrés, il n'y a aucun entre-croisement des fibres de la moelle épinière, et les divers lobes de leur encéphale sont seulement juxtaposés; ils communiquent pourtant encore entre eux par des commissures dont le nombre varie d'une famille et même d'un genre à l'autre. Mais ce qui prouve bien que quelle que petite différence qu'il y ait entre les temps de formation de la moelle épinière d'une part, et les ganglions intervertébraux et leurs nerfs d'autre part, ces derniers ont la priorité, c'est que dans des acéphales où la moelle épinière manque, ces ganglions ne manquent pas. Une autre preuve de cette séparation primitive des deux moitiés de l'axe vertébral, c'est la persistance de cet état chez les sujets rachitiques d'origine. On sait que le rachitisme est le défaut de solidification des os. C'est une perpétuité de l'état fœtal de ce système. Tel est le principe ou la loi de symétrie établie par Serres.

Les autres enchaînements de faits, appelés par lui principes de conjugaison et de perforation, n'en diffèrent pas réellement. Seulement les faits ne se passent pas sur la ligne médiane ou immédiatement à côté. Mais la distance à cet axe ne change rien à la loi. Je pense donc que ces trois principes doivent être ramenés à l'unité, sous le titre de *loi de conjugaison*, puisque le mécanisme est le même pour tous les faits qui s'y rapportent. Nous le prouverons tout à l'heure. Car, de même que la moelle épinière est d'abord formée de deux cordons sécrétés à droite et à gauche du cylindre vasculaire qui en forme l'axe, de même les divisions de l'aorte, véritable axe vasculaire général, divergeant latéralement, déposent chacune parallèlement et symétriquement leurs produits par exhalation. Cette tendance des parties similaires, à se confondre, est telle que l'absence ou le défaut de formation de quelques pièces intermédiaires amène le rapprochement forcé des parties immédiatement extérieures. Et alors, selon leur tissu, ou elles se souderont, ou seulement elles s'appliqueront par leurs bords sans se confondre. Tel est pour le premier cas l'exemple de l'œil unique, dans les Anencéphales cyclopes. L'on y trouve un seul nerf, deux cristallins et deux iris : preuve, pour le dire en passant, que le nerf n'a pas influé sur la formation de l'organe où il aboutit. L'ethmoïde absent n'a plus équilibré la pression des organes extérieurs aux globes oculaires; et ceux-ci ont été rapprochés par cette pression, dont la cause initiale réside dans l'élacticité de l'enveloppe cutanée. De même lorsque, par une modification de la loi des connexions, des parties, formant axe dans certains types, se déplacent en avant ou en arrière, les pièces collatérales, qui les flanquaient ailleurs, se rencontrent et s'appliquent en se soudant l'une contre l'autre. Telles sont les clavicules furculaires des Poissons,

telles sont celles des Oiseaux, tels sont encore les ischions de certains Sauriens. Bien plus, comme s'il y avait une affinité qui agit à distance, indépendamment de ces pressions convergentes, quand une pièce dépareillée se trouve près d'un fœtus complet, cette pièce, quelle que soit d'ailleurs la cause de son isolement, se porte vers ses analogues. Ainsi, un membre postérieur dépareillé va prendre place sur le bassin du fœtus normal, et non sur une autre région. Au moins ne trouve-t-on pas une jambe située sur la poitrine, et réciproquement. Ces greffes, car ce nom seul convient au fait, ces greffes ne prennent insertion qu'entre des parties congénères.

Pour en revenir aux lois de conjugaison et de perforation, il faut remonter, par la pensée, à l'époque où pour chaque type de Vertébrés, chaque région de pièces similaires est formée d'un nombre déterminé d'éléments primitifs. Ces éléments primitifs reçoivent, à des périodes fixes pour chaque type, des accélérations d'accroissement; selon leur rapport de distance, le sens dans lequel l'accroissement se dirige, et la durée de cet accroissement dans chacun, ils se réunissent plus tôt ou plus tard en groupes définitifs de pièces plus ou moins nombreuses. C'est ainsi que se forment les différents os. Or, pour un certain nombre de ces groupes d'os dans chaque espèce, et pour chacun de tous ces groupes, peut-être, dans la série des espèces, avant la juxtaposition et le rapprochement des éléments primitifs, soit pour s'articuler et rester distincts, soit pour se souder, il existait, entre plusieurs de ces éléments, soit des vaisseaux, soit des nerfs, soit des muscles. Dans le trajet que parcourent, à travers la sphère d'ossification, ces vaisseaux et ces nerfs, leurs calibres, doués également d'un mouvement d'expansion, forment obstacle à la projection rectiligne des rayons osseux. Ces rayons s'y arrêtent ou se dévient; et, quand même les rayons d'ossification ne se dévieraient pas, les rayons plus extérieurs, dont la direction n'est que tangentielle à la circonférence des cylindres vasculaires ou nerveux, continuent leur projection jusqu'à la rencontre des bords ou des faces des centres primitifs correspondants. De sorte que dans tous les cas, il en résulte toujours la formation d'arcs de cercle plus ou moins étendus. Dès lors, qu'il y ait seulement articulation ou soudure, leur conjugaison forme des canaux, des trous, des fentes ou des gorges, suivant que cette conjugaison se fera tout autour de l'organe interposé ou par un seul de ses côtés. L'on voit donc que la figure cylindrique ou toute autre dépend toujours de la forme de l'organe sur lequel l'ossification s'est moulée. La figure est l'effet d'une loi mécanique; c'est la résistance du vaisseau ou du nerf, résistance prouvée par l'agrandissement des diamètres de ces anneaux osseux lors de l'accroissement des organes qu'ils embrassent, et par leur réduction et même leur effacement lors du décroissement ou de la destruction des organes inscrits. Et encore une fois, la cause de la confusion en un seul corps définitif, solide ou perforé, de plusieurs éléments primitifs, ou de leur assemblage en pièces simplement juxtaposées, avec ou sans écartement, se confond avec celles du développement. Les différents types ne diffèrent entre eux que par ces conditions.

L'on conçoit maintenant comment les variations du nombre des éléments primitifs d'un appareil, et l'excès de développement de telle ou telle région de leur série, nécessitent des changements correspondants dans d'autres appareils. Ainsi, dans quelques Serpents, plusieurs centaines de vertèbres, et même de côtes, compensent, si même elles ne nécessitent l'absence de toute espèce de membres.

§ VII. Nous avons considéré jusqu'ici les organes ou les systèmes d'organes tout formés. Mais le même organe ou le même appareil d'organes n'est pas au même degré de composition dans tous les Animaux. Y a-t-il une règle pour ce degré de composition, et quelle est-elle?

Le premier tissu qu'organise la matière sécrétée par le vaisseau maternel ou de l'ovaire, c'est le tissu muqueux. Mais le tissu muqueux est continu au tissu de la peau. L'existence et la formation de ces deux tissus sont donc simultanées. Effectivement, que l'on considère soit la formation de l'embryon, soit la composition progressive des Animaux, c'est dans l'écartement de ces deux replis que se produisent tous les autres tissus. Les Polypes nus, les Méduses, etc., ne sont qu'une bourse de peau, avec duplicature, analogue à la bulle intestinale, première ébauche de l'embryon. Quand des vaisseaux deviennent distincts dans l'épaisseur des replis de cette peau ou de cette membrane mucoso-dermoïde, ce sont des veines ou vaisseaux dont le calibre va croissant vers les parois de la cavité intestinale. L'identité de nature des replis intérieur et extérieur de cette membrane, est bien prouvée par le retournement et le déretournement des Polypes qui digèrent aussi bien par une de ces faces que par l'autre. Avec les Veines paraissent des renflements et filaments nerveux. Néanmoins, l'existence des veines, et à plus forte raison des artères, n'est pas indispensable à celle des nerfs et même des organes des sens; car les Insectes n'ont aucun de ces vaisseaux, et leurs organes des sens sont quelquefois plus compliqués que dans les Mammifères même. Mais si les Insectes ne sont pas pénétrés en tout sens par des vaisseaux de transport du fluide nutritif ou sang, ils le sont par des canaux conducteurs de l'air, ce qui, pour l'effet, revient au même; la quantité de respiration dépendant du degré de l'action de l'air sur le fluide, et non de la manière dont se fait cette action. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il y a deux mécanismes de cette fonction, ou le sang va chercher l'air, ou l'air va chercher le sang. Or, nous avons montré, dans l'exposition du *principe de la subordination des organes*, l'influence, sur l'activité nerveuse, de la quantité de la respiration. Les Insectes seront donc, parmi les Animaux articulés, ceux dont l'intensité de vie sera plus grande, par la même raison que, sous ce rapport, les Oiseaux sont au premier rang parmi les Vertébrés. Mais quel est le système nerveux facteur de cette grande énergie, et sujet de cette influence si puissante de la respiration, dans les Insectes? Le principe des connexions l'indique : c'est probablement le système nerveux du grand sympathique, il est inférieur au canal intestinal, comme celui-ci l'est au réservoir du fluide nutritif.

Dans les fœtus incomplets, et dans les Vertébrés nor-

maux, les cylindres de l'intestin, et la face interne du derme, sont munis de fibres musculaires. Dans les Mollusques, les Annélides, c'est aussi à la peau que s'insèrent les muscles. Les muscles existent donc indépendamment du système cérébro-spinal et des os. L'existence des os ne peut donc se conclure de celle des muscles. Le durcissement de la peau des Insectes et des Crustacés, surtout chez les derniers, où les couches les plus extérieures sont caduques comme chez les Reptiles, malgré la régularité de sa division par segments, dont sinon le nombre, au moins les relations sont constantes, ne paraît pas infirmer la nature dermoïde de leur enveloppe. Cette modification de la peau semble au contraire l'effet nécessaire de l'absence du système osseux. Chez ces Animaux, le durcissement du derme n'est qu'un effet composé et des lois du développement intérieur de l'Animal, et de l'influence de son milieu d'existence. Ce fracturement de la peau, en un nombre donné de segments solides, se retrouve d'ailleurs chez plusieurs Vertébrés, parmi les Édentés. C'est un autre résultat de la loi du balancement des organes. Dans tous les Animaux, par l'effet même des élaborations que subit la matière nutritive, les résidus de ces élaborations tendent à se concréter, à se cristalliser. La chimie vivante ou les expulse ou les dépose dans certains tissus où ils peuvent même remplir des offices, bien qu'à la fin leur accumulation y détruise la vie. Tantôt ces résidus se portent sur un point d'un tissu, tantôt sur un autre. Quelquefois ils se portent simultanément sur plusieurs tissus; d'autres fois sur un seul. De sorte que tous les tissus, excepté peut-être le nerveux, peuvent en devenir la gangue. Ainsi, c'est chez les Édentés que se trouvent les développements cornés de la peau dans les Vertébrés; les dents les plus dures se trouvent dans les Chondroptérygiens. La présence des cornes exclut un certain ordre de dents, etc. C'est du système osseux au système dermoïde que se font, dans les Vertébrés, ces balancements dans les dépôts proportionnels de ces résidus. Là où le système osseux n'existe plus, c'est au système dermoïde que ce dépôt sera nécessairement porté, si d'autres voies ne lui sont pas ouvertes. Aussi voit-on ces transports, dont la cause est toujours normale dans les divers groupes d'êtres, y produire des modifications régulières du tissu qu'ils affectent. De là les valves calcaires des Conchyfères, les tests des Échinodermes, des Astéries. Les variations de l'insertion des dents, tantôt sur les replis intérieurs, tantôt sur la face extérieure du tissu muscoso-dermoïde, en démontrent l'origine sur ce tissu. Les poils en sont aussi des productions dont les retours se font, à de grandes distances, dans des embranchements différents; mais, par l'effet de la loi des balancements dont nous avons parlé, on voit qu'on ne les retrouvera que là où la peau ne sera pas endurcie. Ainsi, ils existent dans les *bissus* de quelques Mollusques acéphales et dans les soies des Néréides et autres Annélides. Enfin le système nerveux cérébro-spinal et le système osseux, satellites l'un de l'autre, sont produits. A ne considérer que les parties centrales ou l'axe de ces deux systèmes, on voit que le nombre des éléments du système osseux est plus constant que celui des éléments du système nerveux (*Voyez* notre Mémoire sur le système nerveux dans les Poissons); c'est ce qui fait, malgré l'unité de composition osseuse de l'axe de tout cet embranchement, la grande différence de degré dans l'animalité de ses classes. Mais, quelle que soit la réduction de l'encéphale, ses masses correspondantes aux nerfs des sens subsistent toujours, et c'est dans cet état d'absence de tout ce qui n'est pas elles que l'on trouve la relation des pièces osseuses avec les parties encéphaliques qui les régissent. Ainsi il ne reste aux crânes des Poissons que les pièces annexées aux masses de leur encéphale. Or, l'encéphale des Poissons n'a d'autres parties que les masses conjuguées aux nerfs des sens. Quand d'autres pièces interviennent à la formation du crâne, c'est en cessant de faire partie des cavités ou loges des organes sensitifs, et cette intervention se fait au fur et à mesure que de nouvelles parties s'ajoutent à l'encéphale. Effectivement, il y a un rapport inverse entre le degré de composition des organes des sens, et celui de l'encéphale : ce qui prouve évidemment que les uns ne procèdent pas de l'autre; mais que, séparément formés, ils se mettent ultérieurement en communication. Il y a donc un ordre nécessaire dans la production des tissus, comme dans celle des organes. Un tissu ne peut se combiner qu'avec un autre tissu; et les variations de cette combinaison déterminent le degré de la composition des organes, comme les variations de la combinaison des organes déterminent le degré de l'animalité. L'ordre de cette *association progressive des tissus* devient donc le sujet d'une dernière loi.

Les moyens de déterminer l'individualité, la texture et en général l'état matériel des organes et des tissus sont connus de tout le monde. On y parvient par la dissection, l'injection, la macération, etc. Qu'il nous soit permis de rappeler que nous avons, avant tout autre, employé la détermination du rapport entre le poids et le volume des masses encéphaliques par le balancement hydrostatique (1er Mémoire sur le système nerveux. Journ. de Phys. juin 1820). Cette détermination de la masse réelle du système nerveux est importante, puisque, comme Cuvier l'avait déjà démontré, l'énergie des actions nerveuses est proportionnelle à la quantité de matière nerveuse, toutes choses égales d'ailleurs du côté de l'excitation du sang.

On appelle Analogues, en Anatomie comparée, les organes ou parties d'organes entre lesquelles existent des rapports d'identité.

Le but vers lequel tendirent les naturalistes, dès leurs premiers pas dans l'étude de l'Anatomie, base véritable de la Zoologie, fut de ramener l'organisation des Animaux à un seul et même type, de rapprocher entre eux leurs divers organes, pour indiquer leurs dissemblances et par suite leurs analogies. Si le but proposé était beau à atteindre, les moyens employés pouvaient-ils y conduire? L'Homme, sujet habituel des recherches des naturalistes et objet naturel de leurs rapprochements, fut toujours aussi le point de départ et de comparaison. De son organisation, on marchait à celle des autres créatures, et on faisait moins ressortir leurs rapports que leurs dissemblances, pour en déduire des caractères de classes, de genres et d'espèces. Cette

marche ne pouvait, que très-imparfaitement, conduire à établir les analogies qui existent entre les organes, et même donnait plutôt un résultat tout opposé. Voulait-on faire des rapprochements? La forme et les fonctions des organes étaient seules écoutées. La première, cependant, n'était que secondaire, et son peu de constance était trop frappant pour qu'elle pût être d'une grande considération. La seconde, bien plus physiologique et séduisante au premier coup d'œil, pouvait bien être utile dans un nombre de cas, mais aussi elle était quelquefois infidèle, et ne pouvait servir à établir le principe désiré : nous voulons dire l'*unité de composition dans les Vertébrés;* car, dans les Animaux à transformation, les fonctions des organes changent avec l'âge, de même que leur forme et leur grandeur. La forme et les usages des organes étant sujets à de pareilles variations, on n'a donc pu s'en servir pour établir, en organisation, l'analogie entre deux parties. Geoffroy St.-Hilaire est parvenu à poser, du moins nous le croyons, les véritables bases de la marche à suivre en Anatomie : parti de cette idée première qu'il y a unité de composition dans les Animaux vertébrés, il dut en conclure la constance dans les rapports des matériaux entre eux, et l'unité de composition lui fournit aussi la véritable base de l'analogie qui existe entre les diverses parties des Animaux, en même temps que cette dernière est devenue un des plus puissants moyens de justification pour la loi première, l'unité de composition dans les Vertébrés. Ainsi donc, sont analogues dans les diverses espèces, toutes parties dont les rapports sont identiques; et, par exemple, sera fémur tout os placé entre le tibia et le bassin; seront larynx, toutes pièces osseuses ou cartilagineuses soutenues par l'os hyoïde, et soutenant à leur tour la trachée-artère ou autres parties analogues, quels que soient d'ailleurs leur forme, leur grandeur et même leurs usages.

Tels sont les fondements de la doctrine des Analogues que Geoffroy a posés et développés dans le 1er volume de sa Philosophie anatomique : théorie à laquelle nous devons l'établissement d'une méthode claire et simple pour la détermination des organes, qui permet de ramener à des parties déjà connues, des organes que la grande dissemblance de formes et d'usages avait forcé de classer sous des noms totalement différents; c'est à l'aide de cette théorie que Geoffroy a pu établir l'identité des pièces osseuses du squelette des Poissons avec celles qui composent la charpente des autres Vertébrés, ce que jusqu'à lui on avait en vain essayé de faire. Les monstres eux mêmes sont rentrés dans la règle commune, et ont montré leurs pièces osseuses rangées dans le même ordre que celles de l'état normal, et variant seulement dans leur développement, selon l'âge du fœtus, et selon l'état de ses nerfs et de ses artères. Les Oiseaux, les Échidnés, les Pangolins et autres Vertébrés que l'on croyait dépourvus de dents, étudiés dans l'esprit de cette doctrine, ont montré au même auteur un système dentaire complet de forme différente, il est vrai, de celui des autres Animaux, mais identique quant à la position et à l'origine des matériaux. Ainsi, la substance cornée qui entoure le bec des Oiseaux, les mâchoires des Tortues et des Mammifères édentés, représentent le système dentaire comme substance d'origine commune, c'est-à-dire, fournie par les mêmes vaisseaux et les mêmes nerfs; sa structure est différente, il est vrai, de celle des dents, communément réputées telles : la dissemblance n'est cependant pas aussi grande qu'on pourrait le croire au premier coup d'œil, car les dents de l'état fœtal présentent elles-mêmes l'état corné que conserve, pendant toute la vie, la substance qui revêt le bec de l'Oiseau. Nous nous bornerons à ce peu d'exemples de l'influence que cette doctrine a déjà eue sur les progrès de la science de l'organisation; il nous serait facile de les multiplier.

Il nous semble que l'emploi de cette marche, dans l'étude de l'Anatomie comparée, donnera les véritables bases d'une physiologie positive, complètera les connaissances qui nous manquent dans cette science, en rectifiera plusieurs; et, en montrant le même plan d'organisation dans tous les Vertébrés, peut-être même dans tous les Animaux, en y retrouvant les matériaux rangés dans le même ordre et selon la même loi, nous donnera la solution d'un des plus intéressants problèmes de l'organisation animale.

ANATOMIE VÉGÉTALE. BOT. L'organisation, la structure anatomique des parties élémentaires qui composent les Végétaux, nous offre une simplicité et une uniformité que l'on n'observe point dans les Animaux. Un seul tissu élémentaire, composé de lamelles fines et délicates, diversement entremêlées, forme la base de tous les organes des plantes. Ce tissu, que nous appellerons *lamelleux* ou *primitif*, est formé de petites lamelles transparentes, entre-croisées dans tous les sens, de manière à constituer des aréoles ou cellules communiquant toutes ensemble, soit par la continuité de leurs cavités internes, soit par des pores ou fentes qu'on observe sur leurs parois.

Ce tissu primitif, nous le répétons, est la base de tous les organes des Végétaux. On le voit presque à l'état de pureté dans la moelle d'un grand nombre d'Arbres; ailleurs, il offre des modifications qui, sans changer sa nature, le rendent propre aux différens usages qu'il doit remplir. Le tissu lamelleux présente deux formes principales, qui constituent deux tissus secondaires; le tissu *cellulaire* ou *aréolaire*, et le tissu *vasculaire* ou *tubulaire*. Nous allons étudier ces deux modifications :

§ Ier. *Du tissu cellulaire ou aréolaire*. Il se compose de petites cellules contiguës les unes aux autres, et dont la forme dépend en général des résistances qu'elles éprouvent. On l'a comparé à cette mousse légère qui se forme à la surface de l'eau de savon, par l'agitation de ce liquide. Dans leur état primitif, ces cellules sont à peu près hexagonales, et présentent une ressemblance assez marquée avec les alvéoles des Abeilles; ces cellules, dont les parois sont très-minces, diaphanes, communiquent toutes ensemble, soit que leurs cavités intérieures s'abouchent les unes dans les autres, soit par le moyen des pores que Leuwenhoek, Hill et Mirbel ont découverts sur leurs parois. Mais les aréoles de ce tissu ne se présentent pas toujours avec cette forme régulière et en quelque sorte géométrique; elles s'allongent, se raccourcissent, suivant les pressions auxquelles

elles sont soumises. Dans le tissu ligneux elles sont en général fort allongées, et forment des petits tubes parallèles entre eux.

La ténuité extrême des lamelles qui composent le tissu cellulaire le rend très-facile à se déchirer. Aussi observe-t-on souvent, dans certains Végétaux, des espaces vides, occasionnés par la rupture des parois de plusieurs cellules; on leur a donné le nom de *Lacunes*.

§ II. *Du tissu vasculaire ou tubulaire.* Un grand nombre d'auteurs considèrent les vaisseaux comme un tissu élémentaire et primitif. Nous ne saurions partager cette opinion, et nous regardons le tissu vasculaire comme une simple modification du tissu lamelleux. C'est avec raison, selon nous, que Mirbel préfère le nom de *tubes*, pour désigner les canaux dans lesquels les fluides des plantes circulent; en effet l'idée de vaisseaux entraîne toujours avec elle celle de canaux décroissant de volume, à mesure qu'ils se ramifient, ce qui n'a pas lieu pour les tubes des Végétaux, qui conservent à peu près le même diamètre dans toute leur longueur.

Les tubes ou vaisseaux, dans les Végétaux, sont des lames de tissu lamelleux, roulées sur elles-mêmes de manière à former des canaux. Ils ne constituent point un tissu primitif; car on les voit successivement se former au milieu du tissu lamelleux, dont la plantule est exclusivement composée, lors de son premier développement. Ces tubes doivent être considérés, non comme des canaux cylindriques et parfaitement réguliers; mais seulement comme des séries de cellules superposées, dont les diaphragmes ou cloisons ont disparu en partie.

On distingue six espèces de tubes ou vaisseaux, différents par leur forme, leur structure et même les usages qu'ils remplissent.

1° *Vaisseaux moniliformes* ou en chapelet. Ce sont des tubes poreux, resserrés de distance en distance, et coupés par des diaphragmes criblés de petits trous. Ce ne sont, à proprement parler, que des cellules de tissu aréolaire, superposées.

2° *Vaisseaux poreux*. Ils représentent des tubes continus, criblés de pores disposés régulièrement par lignes transversales.

3° *Fausses trachées*. Tubes coupés de lignes ou fentes transversales.

4° *Trachées*. Ainsi nommées à cause de la ressemblance que Malpighi avait cru leur trouver avec l'organe respiratoire des Insectes. Ce sont des vaisseaux formés par une lame mince et transparente, roulée sur elle-même en spirale, et dont les bords se touchent de manière à ne laisser aucun espace entre eux, sans cependant contracter d'adhérence. Ils ont la plus grande ressemblance avec ces fils élastiques de laiton que l'on met dans les bretelles.

5° *Vaisseaux mixtes*. Ils ont été observés pour la première fois par Mirbel; ils sont alternativement et irrégulièrement poreux, fendus ou roulés en spirale, dans différents points de leur étendue.

6° Enfin on appelle *Vaisseaux propres*, des tubes non poreux, contenant un suc propre, particulier à chaque Végétal, comme la résine dans les Pins, un suc blanc et laiteux dans les Euphorbes, etc.

Telles sont les différentes formes que l'on observe dans les vaisseaux des plantes. Ce sont ces vaisseaux qui, en se groupant, se soudant ensemble par faisceaux, constituent les *fibres* végétales; tandis que le tissu cellulaire forme le parenchyme. C'est en s'unissant et se combinant de diverses manières, que les tissus parenchymateux et fibreux constituent la masse des différents organes des plantes; car dans tous l'analyse ne nous fait découvrir que ces deux modifications principales du tissu primitif. *V.* pour de plus grands détails les mots AUBIER, BOIS, ÉCORCE, ÉPIDERME, TIGE, etc.

ANATRON. MIN. S. de Natrum ou Soude carbonatée.

ANAVINGA. BOT. *V.* CASÉARIE.

ANAXAGORÉE. *Anaxagorea*. BOT. Aug. St.-Hilaire, dans le bulletin de la Société philomatique de Paris, pour 1825, p. 91, a posé les caractères de ce G. nouveau qu'il a institué pour une pl. arborescente du Brésil, regardée par Dunald, dans sa Monographie de la fam. des Anonacées, comme une esp. du G. *Xylipia*. Depuis Blume, dans le *Flora javæ*, a confirmé lé G. *Anaxagorea* par la description d'une esp. de l'Inde. Ce G. fait donc partie de la fam. des Anonacées, Polyandrie polygynie du syst. de Linné; il a pour caractères : calice divisé profondément en trois segments; corolle à peine ouverte, composée de six pétales; étamines nombreuses; huit à quinze ovaires portés sur des pédicelles, et renfermant chacun deux ovules dressés; un semblable nombre de carpelles pédicellés, claviformes, secs et semi-bivalvaires, contenant deux semences dressées. L'A. Brésilienne comme la Javanaise, se présentent sous la forme d'arbres peu élevés, à rameaux dichotomes, cylindriques, rugosules, garnis de feuilles pétiolées, longues de cinq à six pouces, ovales, aiguës, d'un vert blanchâtre inférieurement; les pétales, qui ne se montrent jamais évidemment, sont d'un rouge purpurin.

ANAXETON. BOT. S. de Gnaphalium.

ANBLATUM. BOT. *V.* CLANDESTINE.

ANCATHIE. *Ancathia*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par De Candolle, qui lui donne pour caractères : capitule multiflore et homogame; involucre ovato-globuleux; écailles extérieures imbriquées, les intermédiaires épineuses, les internes scarieuses et colorées; réceptacle paléacé, fimbrillifère; corolles égales, obliques, à cinq divisions; filaments des étamines glabres; anthères pédicellées à leur base; fruits oblongs, très-glabres, anguleux, striés longitudinalement, avec le hyle latéral, le bord crénélé, l'aigrette presque à deux rangées de soies plumeuses. Ce G. est fondé sur une esp. des monts Altaïs, *Cirsium igniarium*, Pall., mais qui diffère des Cirses par les appendices de ses anthères, sa cicatrice latérale.

ANCÉE. *Anceus*. CRUST. G. établi par Risso, qui lui assigne pour caractères d'avoir le corselet carré; les mandibules très-longues, falciformes, dentelées, et la queue munie de trois lames natatoires. Latreille place ce G. dans la section des Phytibranches, ordre des Isopodes. Les Ancées se distinguent des Typhis, des Pranizes, des Apseudes, par leurs pieds, au nombre de dix, non terminés en serre, et insérés par paires sur autant de segments; par leurs antennes, au nombre de quatre, et fort distinctes; par l'extrémité de leur queue, munie d'appendices en feuillets, et parce qu'ils ne peuvent se

contracter en boule. — L'esp. servant de type à ce G. est l'A. forficulaire, *A. forficularius*, Risso. tab. 2, fig. 10. Parmi les caractères les plus remarquables qu'elle présente, et qu'on retrouvera sans doute chez les autres esp. qui pourront être rapportées au même G., nous ferons mention des suivants : les yeux sont presque sessiles et en réseaux; les antennes intermédiaires sont grosses et poileuses; les extérieures longues, avec le dernier article délié en soie; la bouche munie de deux sortes de mandibules falciformes, longues, solides, dentelées à leur côté interne. Latreille dit qu'elles sont propres aux mâles; les palpes sont poilues, et ont la forme de cuillerons. — Les mœurs de ces singuliers Crustacés ne sont pas encore connues. Risso dit qu'ils se tiennent cachés entre les Madrépores, dans la région des Coraux. — Latreille rapporte à ce G. le *Cancer maxillaris* de Montagu.

ANCETUM. BOT. S. de *Momordica Elaterium*, L.

ANCHIETÉE. *Anchietea*. BOT. St.-Hilaire, dans son Histoire des pl. du Brésil, a établi ce G. de la Pent. Monog. L., fam. des Violariées, pour quelques arbustes voisins des Noisetties; il assigne pour caractères à ce G. : calice à cinq divisions; corolle irrégulière dont le cinquième pétale est beaucoup plus grand que les autres et éperonné; capsule très-grande, renflée, à trois valves polyspermes; semences grandes, comprimées et ailées. Ces végétaux sont dressés ou grimpants, à feuilles ovales ou lancéolées, à fleurs assez rares et souvent penchées.

ANCHOIS. POIS. Esp. du G. Clupe.

ANCHOLIE. BOT. *V.* ANCOLIE.

ANCHOMÈNE. *Anchomenus*. INS. Coléoptères pentamères; G. établi par Bonelli, dans la fam. des Carabiques. La plupart des esp. sont étrangères à l'Europe. Caractères : dernier article des palpes allongé, cylindrique, légèrement ovalaire, et tronqué à l'extrémité; antennes filiformes et assez allongées; lèvre supérieure plane, en carré moins long que large; mandibules légèrement arquées et assez aiguës; une dent simple au milieu de l'échancrure du menton; corselet plus ou moins cordiforme, avec les angles postérieurs toujours marqués; élytres faiblement convexes et ovales; les trois premiers articles des tarses antérieurs dilatés dans les mâles, plus longs que larges et triangulaires ou cordiformes. Les dix esp. connues de ce G., ayant en tête le *C. angusticollis* de Fab., sont d'Europe, de Sibérie et de l'Amérique; on les trouve dans les lieux humides, au bord des eaux et sous les pierres.

ANCHONE. *Anchonus*. INS. Coléoptères tétramères. Fam. des Xylophages. Antennes coudées, insérées vers le milieu de la trompe; neuf articles avant la massue, celle-ci composée du dixième et peut-être de deux autres intimement unis et peu distincts; point d'ailes sous les élytres; quatre articles à tous les tarses dont le pénultième est bilobé. Schœnherr a formé ce G. pour un insecte que l'on avait considéré comme une Calandre.

ANCHONIUM. BOT. G. de la fam. des Crucifères; Tétradynamie siliculeuse, L.; établi par De Candolle pour une pl., *A. Billardierii*, recueillie sur le mont Liban, en Syrie, par Labillardière. Elle est vivace; sa tige, haute d'un pied, est garnie, surtout à sa partie inférieure, de feuilles obovales, allongées, tomenteuses; ses fleurs sont disposées en épi à la partie supérieure des tiges; elles sont rougeâtres et purpurines; leur calice est formé de quatre sépales, dont deux latéraux et bossus à leur base; les pétales sont courts, obtus et entiers; des quatre étamines les plus grandes sont soudées par paire; la silicule est ovoïde, oblongue, indéhiscente, terminée par le style qui est persistant et très-aigu, séparée transversalement par une articulation; chaque portion est biloculaire, et dans chaque loge il y a une seule graine pendante, dont les cotylédons sont incombants. Ce G. a de l'affinité avec le G. *Vella*, surtout à cause de la soudure de ses étamines les plus longues, mais il s'en distingue par son fruit indéhiscent et terminé en pointe aiguë.

ANCHORAGO. POIS. *V.* ANCRE.

ANCHORELLE. ANN. Sous-genre de Vers intestinaux que Cuvier a établi parmi les Lernées, et dont les esp. ne se distinguent de ces dernières que parce qu'elles ne se fixent aux ouïes des Poissons que par une seule production, partant du dessous du corps et se dirigeant en arrière.

ANCHOVI. BOT. Arbre de la Jamaïque mentionné par Sloane (2, t. 217, f. 1 et 2); on en confit le fruit à la manière des Concombres pour l'usage de la table. Il appartient à la fam. des Guttifères, et au G. que Linné a nommé *Grias*.

ANCHOYO. POIS. S. d'Anchois.

ANCHUSA. BOT. S. de Buglosse.

ANCILLAIRE. *Ancillaria*. MOLL. G. de Gastéropodes Pectinibranches, sans opercule, de la fam. des Enroulées, d'abord établi sous le nom d'Ancille, par Lamarck. Ce G. qui contient peu d'espèces vivantes et un assez petit nombre de fossiles, offre les caractères suivants : coquille oblongue, subcylindrique, à spire courte, non canaliculée; ouverture longitudinale, à peine échancrée à sa base, versante; avec un bourrelet calleux et oblique, au bas de la columelle.

Les esp. vivantes sont : 1. *A. cinnamomea*, Lamk. Encyc. pl. 393, f. 8. *Bulla Cypræa*, Dillw. — 2. *A. ventricosa*, Lam. *Bulla ventricosa*, Dillw. — 3. *A. marginata*, Lam. Encycl. pl. 393, f. 2. Hab. Océan austral. 4. *A. candida*, Lam. Encycl. p. 393. f. 6. *Voluta ampla*, Gm. *Bulla ampla*, Dillw.

Les esp. fossiles sont : 1. *A. glandiformis*, Lam. — 2. *A. buccinoides*, Lam. — 3. *A. subulata*, Lam. — 4. *A. olivula*, Lam. — 5. *A. canalifera*, Lam. — 6. *A. obsoleta*, Brocchi. — 7. *A. aveniformis*, Sowerby.

ANCILLE. MOLL. *V.* ANCILLAIRE. — Perry (*Conch.*, pl. 31) a institué, sous ce même nom, un G. déjà établi par Lamarck. *V.* ÉBURNE.

ANCILORHYNQUE. *Ancilorynchus*. INS. Diptères. Fam. des Tanystomes. G. institué par Latreille et qui prend sa place à côté des Asiles; il offre pour caractères : une trompe dirigée en avant, en forme de bec comprimé, arqué et crochu; la tête transversale, les yeux latéraux et écartés entre eux; les antennes garnis par un stylet à peine saillant et pointu; tarses terminés de deux crochets, avec deux pelotes intermédiaires. Deux esp. Européennes observées par Dejean en Dalmatie et une Indienne constituent jusqu'à présent tout le genre.

ANCIPITÉ, E. *Anceps.* BOT. Adjectif qui signifie comprimé et ayant les deux bords plus ou moins tranchants.

ANCISTRE. BOT. *V.* ACÆNÆ.

ANCISTROCARPE. *Ancistrocarpus.* BOT. G. de la fam. des Chénopodées, établi par Kuntz et très-voisin du Microtea de Swartz, dont il ne diffère que par le nombre des étamines et des styles, et par des fruits hérissés de poils en crochet. La seule esp. connue, originaire de l'Orénoque, est une petite herbe à épis simples.

ANCISTROSOME. *Ancistrosoma.* INS. G. de Coléoptères pentamères de la fam. des Mélolonthides, établi par J. Curtis qui lui assigne pour caractères : antennes plus courtes que la tête; chaperon échancré, principalement chez les mâles; corselet à six angles aigus, armé d'une petite dent, vers le milieu de sa base; pieds très-longs et robustes. La seule esp. connue, *A. Klugii*, a été trouvée au Pérou, dans les environs de Lima, sur les fleurs d'une Mimose. Elle est d'un brun ferrugineux en dessous, d'un brun-noirâtre luisant en dessus; le bord des élytres et du corselet est marqué de six stries blanches. La longueur du mâle est d'un pouce environ; la femelle est un peu plus petite.

ANCISTROTE. *Ancistrotus.* INS. G. de la fam. des Longicornes; Coléoptères tétramères, institué par Audinet-Survile, qui lui donne pour caractères : menton court, transversal; languette membraneuse, en forme de cœur, échancrée ou bifide; mâchoires dépourvues de dent cornée au côté interne; corps droit, presque parallélipipède, allongé; corselet ayant ses angles antérieurs avancés, sensiblement dilatés, et armés chacun de deux fortes épines; toutes les jambes munies, intérieurement de deux rangées d'épines nombreuses; antennes de onze articles.

ANCOLIE. *Aquilegia.* BOT. Renonculacées; Polyandrie Pentagynie. Les Ancolies ont un calice caduc, composé de cinq sépales étalés, pétaloïdes; une corolle de cinq pétales dressés, concaves, bilabiés, terminés inférieurement en un éperon qui pend entre les sépales; les étamines sont très-nombreuses; les plus intérieures sont stériles, et ont les filaments planes; les pistils sont au nombre de cinq, et se changent en autant de capsules dressées, acuminées, uniloculaires, polyspermes.

Les esp. sont toutes herbacées vivaces; leurs feuilles sont pétiolées, composées ou triternées; leurs fleurs, bleues, blanches ou pourpres, terminent les rameaux. On cultive dans les jardins l'A. vulgaire, *A. vulgaris*, L., qui offre des fleurs tantôt bleues, tantôt blanches, roses ou purpurines, quelquefois simples, d'autres fois doubles. Cette Plante est originaire de nos bois. L'A. du Canada, *A. canadensis*, L., remarquable par ses fleurs rouges, variées de jaunes, est également cultivée.

ANCRE. *Anchorago.* POIS. Nom donné, comme spécifique, à une esp. de G. Saumon, ainsi qu'à un Spare.

ANCYLANTHE. *Ancylanthus.* BOT. G. de la fam. des Rubiacées, Pentandrie Monogynie, établi par Desfontaines, et qui offre pour caractères : un calice, dont le limbe est quinquéfide, et à divisions aiguës; une corolle tubuleuse, velue, dont le tube est arqué, élargi insensiblement; le limbe irrégulier, subbilabié, à cinq divisions subulées, dont deux supérieures plus longues. Les étamines, au nombre de cinq, sont sessiles et insérées à la partie supérieure de la corolle; le style est filiforme, de la longueur de la corolle, terminé par un stigmate arrondi et épais. Le fruit a cinq loges monospermes.— Ce G. a de l'affinité avec le *Nonatelia*, dont il se distingue par sa corolle arquée, son limbe irrégulier, ses anthères sessiles, incluses, etc. — Il ne renferme encore qu'une seule esp., l'*A. rubiginosa* (Desf. Mém. Mus. 4, t. 2), Arbrisseau rameux, à feuilles opposées, elliptiques, obtuses, entières, à fleurs réunies en faisceaux axillaires. Il croît spontanément dans les environs d'Angola, sur les côtes d'Afrique.

ANCYLE. *Ancylus.* MOLL. G. de Gastéropodes de l'ordre des Pulmonés et de la fam. des Limnéens, établi par Geoffroy. Caractères : Animal tout couvert en dessus par son test; pied ovale, moins large que le corps; deux tentacules latéraux, contractiles et variables, coniques ou triangulaires, plus ou moins tronqués; les yeux à la base et derrière, mais paraissant en dessus comme en dessous; orifice respiratoire en siphon cylindrique, court, contractile, situé vers l'extrémité postérieure du corps et du côté extérieur. Test en cône oblique et incliné communément, c'est-à-dire penché à droite ou à gauche, complet, à base ovale, souvent fléchi en arrière et du côté opposé au siphon respiratoire. Le sens de l'inclinaison du cône et celui de la flexion de son sommet indiquent la direction de la volute vers la droite ou vers la gauche; ce qui fixe le côté intérieur ou le côté extérieur de la volute; car il y a dans ce genre des espèces sénestres et des dextres. L'Ancyle de Geoffroy est sénestre. — Ce G., à ce qu'il paraît, n'a que des esp. très-petites; elles ne se montrent pas en tout temps. Vers celui de leur reproduction, elles montent à la surface des eaux ou sur les corps et les plantes qu'elles baignent. L'Animal est lent et timide; l'accouplement a lieu par superposition et la fécondité est grande.

Les Ancyles, au nombre de sept ou huit esp., se trouvent dans les eaux douces en Europe; une esp. fossile a été découverte par D'Omalius-d'Halloy dans un calcaire gris-jaunâtre des environs d'Ulm, en Bavière.

ANCYLOCÈRE. *Ancylocera.* INS. G. de Coléoptères tétramères, établi par Audinet-Serville, dans la fam. des Longicornes. Il a pour caractères : antennes grêles, sétacées, de onze articles, dont le premier, bombé en dedans, est échancré extérieurement; le deuxième est dilaté intérieurement en forme de dent obtuse; les troisième et quatrième dilatés en biseau à leur partie inférieure, les autres conico-cylindriques avec un petit crochet à l'extrémité du dernier. Palpes filiformes, presque égales; mandibules courtes; tête plus large que le corselet; écusson petit, étroit, arrondi postérieurement; élytres étroites, linéaires, un peu déprimées, tronquées à leur extrémité; corselet étroit, très-allongé, cylindrique, mutique, trois fois plus long que la tête, sans sillons transversaux; pattes assez courtes; cuisses subitement renflées en massue; jambes cylindriques. La seule esp. connue, *A. cardinalis*, est du Brésil; peut-être faudra-t-il lui adjoindre le *Gnoma rugicollis* de Fab.

ANCYLODON. MAM. *V.* ANARNAK.

ANCYLODON. POIS. G. de la grande fam. des Percoïdes, dans l'ordre des Acanthoptérygiens de Cuv., établi par ce savant pour un Poisson de Surinam, que la longueur de sa seconde dorsale et sa caudale aiguë avaient fait associer aux Lonchures par Schneider. Ses caractères consistent dans la compression de la tête qui est armée de dentelures et de piquants; sa queue est fendue, et ses dents, surtout celles d'en bas, sont faites en longs crochets qui sortent de la bouche, quand celle-ci est fermée. L'Ancylodon de Surinam, *Lonchurus Ancylodon* de Schneider, seule espèce de ce genre, a le corps ponctué de noir sur un fond argenté, les écailles lisses et la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure.

ANCYLOSCÈLE. *Ancyloscelis.* INS. Hyménoptères. Fam. des Mellifères. G. établi par Latreille et auquel il assigne pour caractères : antennes filiformes; quatre articles aux palpes maxillaires; premier article des tarses postérieurs des mâles très-grand, courbe, creusé en voûte à son extrémité interne; le même organe armé d'une forte épine dentelée chez les femelles. Les Apiaires qui composent ce G. ont été rapportés du Brésil.

ANCYLOSTERNE. *Ancylosternus.* INS. G. de la Fam. des Longicornes, institué par Dejean pour quelques Coléoptères remarquables aux caractères suivants : dessus du corselet grand, à peine excavé; extrémité postérieure du présternum, et souvent aussi l'antérieure élevées en carène, échancrées profondément ainsi que le second article des antennes; écusson allongé; abdomen en triangle tronqué ou obtus; antennes longues, grêles, sans faisceaux de poils; extrémité latérale des élytres ainsi que celle des cuisses intermédiaires et postérieures munies d'une épine.

ANDA. BOT. Arbre des côtes Brésiliennes, fort élevé, et voisin du Bancoul. Les graines de l'Anda, au nombre de deux dans chaque Noix, sont employées comme purgatives; l'huile qu'on extrait du brou peut être brûlée dans les lampes, et ce brou, fort astringent, jeté dans les étangs, enivre le Poisson. Dans une thèse soutenue en 1824, et qui avait pour objet la distribution des G. de la fam. des Euphorbiacées, A. De Jussieu a rétabli le G. institué par Piso, en faveur de la plante qui fait le sujet de cet article. Il lui assigne pour caractères principaux : fleurs monoïques; calice campanulé, à cinq dents; cinq pétales dont l'ongle est court, alternes avec un pareil nombre de corps glanduleux; huit étamines réunies dont trois internes plus longues; style bifide; stigmates dentés. Le fruit est charnu, à deux loges monospermes. L'*A. Brasiliensis* ou *Gomesii* (*Joannesia princeps;* Gomès) est un arbre magnifique, lactescent, à feuilles quinées, très-entières et brillantes; les pétioles sont accompagnés d'une glande à chaque côté de leur base; les fleurs sont réunies en panicule.

ANDALOUSITE. MIN. *V.* MACLE.

ANDARÈSE. BOT. Esp. du G. Premna.

ANDERSONIE. *Andersonia.* BOT. Épacridées. G. formé par R. Brown, qui renferme des Arbrisseaux originaires de la Nouvelle-Hollande, dont les feuilles roides, concaves à la base, sont sémi-amplexicaules. Les fleurs sont terminales, solitaires ou réunies en épis; chacune d'elles présente un calice coloré, accompagné de bractées foliacées, imbriquées; une corolle de la longueur du calice, ayant les divisions de son limbe barbues à leur base; les étamines hypogynes; cinq petites écailles à la base de l'ovaire qui sont quelquefois soudées entre elles. Le fruit est une capsule, dont les trophospermes sont attachés à l'axe central : les graines sont peu nombreuses et dressées.

ANDIRA. BOT. *V.* ANGELIN.

ANDOUILLERS. MAM. *V.* BOIS.

ANDRACHAHARA. BOT. S. de *Sempervivum tectorum*, L. *V.* JOUBARBE.

ANDRACHNE. BOT. Euphorbiacées; Monœcie Pentandrie; G. établi par Linné. C'est le même que le *Telefioides* de Tournefort. Il est très-rapproché du G. *Clutia* de Boerhaave par ses caractères, et du G. *Telephium* par son port. Ses fleurs sont monoïques; leur calice est à dix divisions, dont cinq intérieures, pétaloïdes. Au fond du calice, on trouve dans les fleurs mâles et les fleurs femelles cinq écailles bifides et non glanduleuses; la capsule est à trois côtes et à trois loges renfermant chacune deux graines. Ce G. ne contient que deux esp., l'une originaire des contrées mérid. de l'Europe, et l'autre de l'Inde. Ce sont des pl. à feuilles alternes accompagnées de stipules, portant des fleurs axillaires. Le nom d'Andrachne a aussi été donné comme spécifique, à un Arbousier.

ANDRÉASBERGOLITE. MIN. *V.* HARMOTOME.

ANDRÉE. *Andrœa.* BOT. Les caractères de ce G. consistent dans une capsule à quatre valves réunies au sommet par un petit opercule persistant, reposant sur une apophyse, et dont la coiffe se rompt irrégulièrement. — Il a été établi par Ehrart, qui lui a donné pour type le *Jungermannia alpina* de Linné; Hedwig y a ensuite rapporté le *Jungermannia rupestris* du même auteur; Mohr a ajouté à ces deux esp. l'*A. Rothii;* et nous devons à Hooker la connaissance d'une quatrième esp. l'*A. nivalis.* Ce sont les seules qu'on ait observées jusqu'à présent; toutes habitent les montagnes et les régions les plus froides de l'Europe, et sont remarquables par la petitesse de toutes leurs parties.

La structure très-curieuse de ces pl. a été longtemps l'objet de discussions parmi les botanistes, qui ont rangé ce G. tantôt parmi les Mousses, tantôt parmi les Hépatiques. Linné, se fondant sur la division de la capsule en quatre valves, a laissé les deux esp. qu'il connaissait parmi les Jungermannes; Ehrart et Mohr, en adoptant le genre *Andrœa*, l'ont placé dans la fam. des Hépatiques. Hedwig, qui le premier a rangé ce G. parmi les Mousses, a regardé les quatre valves comme un péristome à quatre dents, et l'apophyse comme la véritable capsule; mais c'est à Hooker que nous devons la description la plus exacte et les meilleures observations. Il a montré que les quatre divisions de la capsule ne peuvent pas être comparées aux dents d'un péristome, dont elles diffèrent par leur structure et par la manière dont elles soutiennent l'opercule; mais il a prouvé que ce G., quoiqu'ayant une capsule à quatre valves comme les Jungermannes, doit être placé dans la fam. des Mousses, à cause de la présence de l'opercule et de la columelle, et de l'absence des filaments en spirale. Dans cette fam., le G. *Andrœa* se rapproche surtout des

G. *Sphagnum* et *Phascum;* il ressemble au premier par son pédicule charnu et pellucide, qui, au lieu de se développer dans l'intérieur de la coiffe, est un véritable pédoncule, qui soutient la coiffe et la capsule. Il se rapproche des *Phascum* par son opercule persistant et par la petitesse de sa coiffe; il en diffère par la manière régulière dont la capsule se fend.

ANDRÈNE. *Andrena.* INS. G. d'Hyménoptères, établi par Frabricius, en grande partie aux dépens des Nomades de Scopoli, ou Pro-Abeilles de Réaumur. Quelques auteurs ont depuis abandonné cette dénomination, tandis que d'autres l'ont adoptée, en lui donnant plus ou moins d'extension. Kirby (*Monogr. Apum Angliœ*) place les Andrènes de Fabricius dans la seconde coupe des Mellites; Jurine réunit à son G. Andrène les Collètes, les Sphécodes, les Hylées, les Halictes, les Andrènes de Latreille, ainsi que les Mellites des divisions suivantes, **a, **a, **b, **c,* de Kirby. Enfin Latreille restreint le G. qui nous occupe aux Andrènes de Fab. et aux espèces rangées par Kirby dans la troisième division de la seconde coupe des Mellites (***c*). Il lui assigne les caractères suivants : division intermédiaire de la languette lancéolée, repliée en dessus dans le repos; mâchoires simplement fléchies près de leur extrémité; la pièce qui les termine, à partir de l'insertion des palpes, plus courte qu'elles; toutes les jambes plus longues que le premier article des tarses; trois cellules cubitales, la seconde et la troisième recevant chacune une nervure récurrente dans le plus grand nombre.

Les Andrènes ont des antennes semblables dans les deux sexes, les mandibules bidentées, le labre demi-circulaire, une sorte d'oreillette formée par deux divisions de chaque côte de la languette; le corps oblong et très-poilu chez les femelles, plus étroit et moins velu chez les mâles. Ceux-ci n'ont pas aux pieds postérieurs des brosses et les faisceaux de poils que présentent toujours les premières. Fabricius n'avait pas toujours distingué les deux sexes, et Latreille a fait voir (Hist. nat. des Fourmis) combien il s'était mépris à cet égard. L'absence des poils chez les mâles indique leur inaptitude à soigner les larves. Ce sont les femelles qui sont chargées de les alimenter et de construire leurs nids. Au moyen des poils qui garnissent leurs pattes et leur abdomen, elles récoltent sur les fleurs un pollen qui, mélangé avec du miel, constitue la nourriture des jeunes individus, et est aussi employé dans certaines circonstances pour la construction des nids. Ils consistent en trous peu profonds, creusés ordinairement dans une terre sèche et battue. La femelle dépose d'abord dans le fond une sorte de bouillie nutritive, puis elle pond auprès un œuf et bouche ensuite l'ouverture de cette habitation; la larve, à la sortie de l'œuf, se nourrit de l'aliment qui lui a été préparé, se métamorphose en Nymphe, et vers les premiers jours du printemps devient Insecte parfait.

Parmi les Andrènes propres, nous citerons 1° l'A. des murs, *A. muraria,* ou l'*A. Flessœ* de Panzer (*Faun. Ins. Germ.* fasc. 85, f. 15), 2° l'A. cendrée, *A. cineraria,* Fab., figurée par Schæffer (*Icon. Ins.* Tab. 22, f. 5, 6); elle sert de type au genre. On peut aussi y rapporter les *A. vestita, thoracica,* etc.

ANDRENÈTES. *Andrenetœ.* INS. Fam. de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-Aiguillon, établie par Latreille, et qui, dans le Règne Animal de Cuvier, constitue la 1re tribu de la grande famille des Mellifères. Tous les individus qui se classent dans cette subdivision ou tribu ont la division intermédiaire de la languette (ou sa pièce principale) plus courte que la gaîne, repliée en dessus dans les uns, presque droite ou simplement inclinée et courbe dans les autres, figurant, soit un cœur, soit un fer de lance.

Ces caractères distinguent la tribu des Andrenètes de celle des Apiaires; les suivants leur sont communs : pattes postérieures ordinairement pollinifères; premier article des tarses très-grand, fort comprimé, en carré long ou obtrigone. Au moyen de la conformation de leurs pieds, les Insectes de cette fam. recueillent sur les fleurs le pollen qui servira à la nourriture de leurs larves. Ils vivent en société, à la manière des Abeilles, mais ne présentent que deux sortes d'individus, les femelles et les mâles.

Linné réunissait dans son grand genre *Apis* tous les individus de cette fam.; Réaumur et surtout Degeer ont les premiers établi dans ce genre la coupe des Pro-Abeilles, que Scopoli remplace par la dénomination de Nomades. Fabricius, s'étant ensuite emparé de ce nom, en détourna l'emploi, en l'appliquant à d'autres Insectes hyménoptères, auxquels il réunit cependant quelques Nomades de Scopoli; puis il forma avec les autres esp. le G. Andrène, dont Latreille a fait sa famille des Andrenètes. Elle répond à celle des Mellites de Kirby, et est subdivisée en sept genres, Collète, Hylée, Dasypode, Andrène, Sphécode, Halicte et Nomie.

ANDRÉOLITHE. MIN. *V.* HARMOTOME.

ANDRÉOSKIE. *Andreoskia.* BOT. G. de la fam. des Crucifères; Tétrad. siliq., institué par DC. et composé de trois esp. *A. integrifolia; A. eglandulosa; A. pectinata,* qu'il a séparées du G. *Sisymbrium* dont elles faisaient autrefois la septième section. Il assigne pour caractère à ce G. : calice composé de quatre folioles égales à la base et tombantes : pétales entiers et onguiculés; deux étamines latérales, libres, quatre plus grandes, tantôt réunies par paires, tantôt armées d'une dent vers le sommet interne; silique sessile, un peu arrondie, à valves légèrement concaves; cloison membraneuse; style court et grêle; graines ovales placées sur un seul rang, pourvues de cotylédons plans et incombants. Ce sont des plantes herbacées, à tiges courtes et grêles, à feuilles linéaires, à fleurs en grappes et rougeâtres; elles appartiennent au climat de la Sibérie.

ANDREWSIE. *Andrewsia.* BOT. Ventenat avait ainsi nommé, en l'honneur de Henri Andrews, le genre appelé par celui-ci *Pogonia,* nom qui, appartenant déjà à une pl. de la fam. des Orchidées, devait être changé. C'est le *Myoporum* de Forster.

Le G. *Andrewsia* de Sprengel, Syst. végét. 1. p. 428, est le même que le G. *Centaurella* de Michaux ou *Bartonia* de De Candolle. V. ce dernier mot.

ANDRIALE. BOT. *V.* ANDRYALE.

ANDRIAPÉTALON. *Andriapetalum.* BOT. G. de la fam. des Protéacées, Tétrand. Mon., institué par Pohl dans son bel ouvrage intitulé *Brasiliarum plantœ,* etc.;

il en décrit et figure deux esp. sous les caractères suivants : involucre nul ; calice régulier, à quatre divisions; glandules hypogynes, urcéolées, connées, à quatre dents aiguës au sommet ; filaments basilaires, pétaloïdes, aigus, supportant des anthères adnées, linéaires, subulées aux deux extrémités et biloculaires; stigmate en massue. Les deux esp. sur lesquelles le docteur Pohl a établi ce G. nouveau sont des arbres de moyenne élévation qu'il a observés dans les forêts de plusieurs provinces du Brésil. Les feuilles sont alternes, éparses, simples, très-entières, réticulées, veinées ; à fleurs jaunes, disposées en grappes terminales des rameaux.

ANDRIEUXIE. *Andrieuxia*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, institué par De Candolle qui lui assigne pour caractères : calathide multiflore, hétérogame; fleurons du centre hermaphrodites, tubuleux, à cinq dents ; ceux de la circonférence, au nombre de vingt environ, femelles, stériles et disposés sur une seule rangée; involucre formé d'un double rang d'écailles oblongues, foliacées et faiblement acuminées; réceptacle convexe, en partie couvert de paillettes membraneuses et aiguës ; style des demi-fleurons de la circonférence, profondément bifide et glabre ; ceux du disque rameux et velus ; akènes de la circonférence trigones et pubescents, les autres très-étroits et entièrement glabres. Ce G., qui se rapproche beaucoup du *Zinnia*, n'a encore qu'une seule esp. ; elle est originaire du Mexique; c'est une pl. herbacée, rameuse, à tiges auguleuses, à feuilles opposées, pétiolées, ovales, aiguës, dentées et pubescentes, à fleurs jaunes.

ANDROCÈRE. *Androcera*. BOT. Ce G. de la fam. des Solanées, Pentandrie Monogynie, L., a été créé par Nuttal dans ses genres de l'Amérique sept. pour quelques esp. de *Solanum* qui se distinguent par les caractères suivants : calice ventru, à cinq dents, caduc; corolle monopétale, rotacée, à cinq lobes inégaux; anthères déclinées, écartées ; l'une d'elles est plus longue et prolongée en corne. Du reste, ce G. offre tous les autres caractères des *Solanum*. Nuttal y rapporte le *Solanum heterandrum* de Pursh. (Fl. Am. sept., suppl. T. VII) qu'il nomme *A. lobata*. Cette pl. croît sur les bords du Missouri.

ANDROCTONE. *Androctonus*. ARACH. G. établi dans la fam. des Scorpions par Emprich et Ehremberg ; l'animal qui y a donné lieu, a été trouvé au port Praslin dans la Nouvelle-Irlande, sous des pierres. Ce Scorpion se distingue de tous ceux auxquels on a donné ce nom, par le céphalothorax allongé, de forme trapézoïde, plus étroit en avant, échancré au bord antérieur, ayant un sillon profond au milieu et inégal sur toute sa surface. Les deux gros yeux du centre sont situés un peu en avant du milieu, sur une éminence et dirigés sur les côtés. Les autres yeux sont placés tout à fait aux angles antérieurs et latéraux; chaque groupe est composé de cinq yeux dont les trois plus gros sont égaux, placés tout à fait au bord du thorax, sur une élévation ovalaire : en dedans de ces yeux et sur le bord externe du tubercule qui les porte, on en observe deux autres, de moitié plus petits. Les segments de l'abdomen sont transverses et présentent une petite carène au milieu. Le dernier ou celui qui précède la queue en a trois. Les anneaux de la queue vont en augmentant de longueur ; ils sont creusés en sillon au milieu ; leurs arêtes latérales supérieures sont très-saillantes, crénelées et terminées en arrière par une petite pointe. Les deux premiers anneaux ont, sur les côtés et au-dessous de l'arête, dont il vient d'être question, trois autres petites arêtes longitudinales; les pinces sont un peu plus longues que le corps, grêles ainsi que la main ; les doigts sont courbés en dedans, ayant presque deux fois la longueur du poignet. Les pattes sont allongées et aplaties.

ANDROCYMBIUM. BOT. G. formé dans l'Hexandrie Triginie, L., par Willdenow, aux dépens des *Melanthes* pour les esp. dont le calice est nul, et la corolle à six pétales pourvus d'un onglet et d'un capuchon. Le *Melanthes eucomoides*, pl. du Cap, est le type de ce genre.

ANDROGYNAIRE. BOT. Désignation des fleurs doubles qui sont devenues telles par la transformation des deux sortes d'organes sexuels, sans que les téguments soient altérés.

ANDROGYNE. ZOOL. C'est-à-dire *muni des deux sexes*. Il est des Animaux androgynes; les uns, comme les Limaces, s'accouplent deux à deux, et malgré les organes mâles et femelles, dont la nature doua chaque individu, ne pourraient se suffire à eux-mêmes dans l'acte de la copulation. D'autres, comme les Moules et les Huîtres, ne sauraient s'unir pour cet acte, et paraissent se féconder eux-mêmes ; l'on pourrait réserver aux premiers la désignation d'androgynes, et donner aux seconds celle d'hermaphrodites.

ANDROGYNETTE. BOT. S. de Stachygynandrum.

ANDROGYNIE. BOT. Nom formé de deux mots grecs qui signifient Mâle et Femelle. On désigne ainsi, en Botanique, la réunion des sexes sur un même individu ; mais cette expression a un sens différent, suivant qu'on l'applique à un arbre ou une pl. entière, ou seulement à une seule fleur. Ainsi, lorsqu'on dit qu'un arbre est androgyne, cela veut dire qu'il porte des fleurs mâles et des fleurs femelles réunies sur le même individu, comme le Noyer, le Noisetier, etc., tandis qu'une fleur androgyne est celle qui renferme les deux sexes dans une même enveloppe florale. Dans le premier cas, androgyne est synonyme de monoïque; dans le second cas, il a la même signification qu'hermaphrodite.

ANDROGYNIFLORE. BOT. Cassini donne cette désignation à la calathide et au disque, quand toutes les fleurs sont hermaphrodites.

ANDROGYNIQUE. BOT. C'est-à-dire appartenant à une fleur hermaphrodite ; on n'emploie cette expression que par opposition, lorsqu'il existe à la fois des fleurs femelles, des fleurs mâles et des fleurs hermaphrodites, comme cela a lieu fréquemment pour les calathides des Synanthérées.

ANDROMACHIE. *Andromachia*. BOT. Composées ; Syngénésie Polygamie superflue, L. ; G. établi par Humboldt et Bonpland (Pl. æq. v. 2, p. 104), très-voisin des Verges d'or. Caractères : involucre hémisphérique, composé de nombreuses écailles imbriquées ; fleurs du disque tubuleuses et hermaphrodites, celles du bord en languette et femelles ; fruit cylindrique, couronné d'un grand nombre de poils simples. Ce G. renferme

des herbes et des arbustes à feuilles opposées, entières, couvertes en dessous d'un duvet épais et cotonneux; à fleurs en corymbe ou en panicule, rarement solitaires, jaunes ou blanchâtres. Kunth a publié dix esp. d'Andromachia, toutes originaires des Andes de l'Amérique équinoxiale, qu'il divise en trois sections, d'après l'habitus et d'après le nombre des fleurs dans chaque capitule. La première section comprend des espèces sans tige, à pédoncule uniflore; la seconde des herbes à tige rameuse et à fleurs en corymbe; les esp. de la troisième section se distinguent par le petit nombre de fleurs de chaque capitule et mériteraient peut-être de former un G. particulier. Ce sont des arbustes à fleurs en corymbe ou en panicule.

La *Hierba de Santa-Maria* du royaume de Quito, est une Andromachia de la seconde section du G.; Bonpland qui l'a décrite dit, au sujet de l'usage que les indigènes font du duvet qui couvre la surface inférieure des feuilles de cette pl., qu'elle est remarquable par la propriété dont elle jouit de produire une substance analogue à l'Amadou. Toutes les parties, et surtout les jeunes pousses, sont couvertes de cette substance qui est blanchâtre, quelquefois un peu rousse, et épaisse d'une demi-ligne. Elle est douce au toucher, s'enlève facilement par plaques; et, sans aucune préparation particulière, elle s'allume aussi facilement que le meilleur Amadou, par l'action du briquet. La médecine y trouve aussi un excellent styptique. Nous devons aux naturels du Pérou, la connaissance de cette pl., que les Espagnols emploient fréquemment dans les colonies et qui, jusqu'au voyage de Humboldt, avait échappé aux recherches des naturalistes. D'après l'observation de Cassini, le Starkea de Brown est une onzième esp. du G. Andromachia.

ANDROMÈDE. *Andromedes.* ACAL. et MOLL. G. établi par Montfort (Conchyl. T. 1, p. 38) pour un petit Nautile microscopique vivant, qu'il appelle Andromède gaufrée, figuré par Fichtel et Moll (Test. microsc. p. 49, t. 5, f. *c, d, e*) sous le nom de *Nautilus strigilatus*, Var., et qui a été trouvé en abondance à Poville, près de Novi, sur les bords de l'Adriatique. Lamarck comprend cette espèce dans son G. Vorticiale; c'est son *Vorticialis depressa* de l'Encyc. pl. 470, f. 2, *a, b, c*.

Forskahl, dans son *Fauna arabica*, a donné le nom d'*Andromède* à l'une de ses Méduses, fort belle et très-commune sur les côtes de la Mer Rouge. C'est une Cassiopée.

ANDROMÈDE. *Andromeda.* BOT. G. de la fam. des Éricinées; Décandrie Monogynie, L., caractérisé par un calice très-petit, monosépale, étalé, à cinq divisions; une corolle monopétale, campanulée, tubuleuse ou globuleuse, à cinq dents réfléchies; dix étamines insérées à la corolle et incluses, ayant quelquefois les anthères garnies de deux petits appendices; l'ovaire libre, surmonté d'un style et d'un stigmate obtus. La capsule est pentagone, accompagnée du calice; elle offre cinq loges, et s'ouvre en cinq valves par le milieu des loges. Les graines sont très-petites et très-nombreuses. Les Andromèdes sont des arbrisseaux, des arbustes ou même des arbres à feuilles coriaces et éparses, quelquefois opposées, à fleurs solitaires ou en épis. Elles sont en général d'un port agréable et élégant; aussi en cultive-t-on plusieurs dans les jardins. Les esp. de ce G. se plaisent ordinairement dans les lieux un peu humides. On en connaît plus de trente, dont environ moitié sont originaires des différentes contrées de l'Amérique du nord, huit de l'Amérique du sud et de la Jamaïque, une du détroit de Magellan, deux ou trois des îles de France et de Mascareigne, une de la Nouvelle-Zélande, les autres croissent dans le nord de l'Europe et de l'Asie, depuis la Laponie jusqu'au Kamtschatka. L'*Andromeda polyfolia*, L., est la seule qui se trouve dans quelques landes tourbeuses de la France; elle est commune aux deux continents, et se cultive dans les jardins, comme plante d'ornement.

ANDROPÉTALAIRE. BOT. Nom donné par De Candolle aux fleurs doubles dans lesquelles cette métamorphose est due à la corolle multipliée, et aux étamines changées en pétales, mais où le pistil n'a éprouvé aucun changement.

ANDROPHILAX. BOT. G. établi par Wendland pour une pl. figurée dans la planche 16 du troisième fascicule de son *Hortus Herrenhusanus*, dont Willdenow a fait son *Wendlandia populifolia*, et réuni dans le G. *Cocculus* par De Candolle, sous le nom de *C. Carolinus*.

ANDROPHORE. BOT. Mirbel a nommé ainsi le support commun de plusieurs anthères, qui porte le nom de filet ou filament lorsqu'il est terminé par un seul de ces organes; on voit par cette définition que le mot Androphore s'applique spécialement aux pl. de la Monadelphie, de la Diadelphie et de la Polyadelphie, L., caractérisées par la soudure des filets staminaux en un, deux ou plusieurs faisceaux. Ainsi, dans la Mauve, la Rose trémière, l'Androphore est cylindrique et chargé d'anthères à sa partie supérieure; dans la plupart des Légumineuses il constitue une sorte de gaîne fendue, portant neuf anthères à sa partie supérieure; dans les Millepertuis on remarque trois ou cinq Androphores, divisés supérieurement en une multitude de filets, etc.

ANDROPOGON. BOT. Graminées; Polygamie Monœcie, L. A l'exemple de Kunth nous rétablissons le G. *Andropogon*, tel à peu près qu'il avait été défini par Linné, c'est-à-dire que nous y réunissons les G. *Anatherum* de Beauvois, *Heteropogon* et *Sorghum* de Persoon, et enfin le *Colladoa* de Cavanilles. Caractères : épillets géminés ou ternés; celui du centre sessile, uniflore et hermaphrodite; les deux latéraux pédicellés, mâles ou neutres; l'épillet hermaphrodite se compose d'une lépicène à deux valves coriaces, d'une glume formée de deux écailles membraneuses, dont l'inférieure est mutique et la supérieure terminée par une arête tordue, roide; les deux épillets latéraux mâles ou neutres n'offrent point d'arête. — Les fleurs sont disposées en épis ou en panicules rameuses. Ce G. est extrêmement nombreux en esp. : quelques-unes croissent en Europe; les autres sont réparties entre toutes les latitudes du globe. Plusieurs sont recherchées pour leurs usages en médecine. Tels sont l'*A. Nardus*, L., dont la racine se compose d'une touffe de fibrilles rougeâtres, fines, déliées et serrées. Elle porte dans le commerce les noms de *Nard indien* ou *Spicanard*. Son odeur est forte et

assez agréable; sa saveur est aromatique, légèrement amère. Cette racine est très-excitante, aphrodisiaque; les Indiens en font très-fréquemment usage, tandis que chez nous elle est presque entièrement tombée en désuétude. L'*A. Schœnanthus*, L., qui croit également dans l'Inde, ainsi que dans les îles de France et de Mascareigne, est remarquable par l'odeur de ses feuilles et de ses tiges qui rappelle celle du Citron. C'est une autre espèce *A. squarrosus* qui est désignée sous le nom de *vetiver;* sa racine capillaire, jaunâtre, d'une odeur extrêmement agréable, rappelle celle du bois des crayons.

ANDROSACE. POL. Bauhin, Tournefort et beaucoup d'autres ont donné ce nom à l'Acétabulaire de la Méditerranée.

ANDROSACE ou ANDROSELLE. *Androsace.* BOT. Fam. des Primulacées; Pentandrie Monogynie. Le calice est monosépale, persistant, subcampaniforme, à cinq divisions, et comme à cinq angles; la corolle est monopétale, régulière, hypocratériforme; le tube est quelquefois très-court; le limbe offre cinq lobes garnis de petites glandes, jaunâtres à leur base; les cinq étamines sont incluses; l'ovaire est globuleux, à une seule loge; le style est court, terminé par un stigmate capitulé très-petit. Le fruit est une petite capsule globuleuse, uniloculaire, renfermant plusieurs graines attachées à un axe central; elle s'ouvre en cinq valves par sa partie supérieure. Les Androselles sont de petites pl. herbacées, d'un aspect fort agréable; leurs feuilles sont le plus souvent toutes radicales et réunies en rosette à la base de la tige. Les fleurs sont disposées en ombelle, et garnies d'un involucre, ou solitaires et axillaires. Linné a divisé les esp. fort nombreuses d'Androselles en deux G., savoir : le G. *Aretia* dans lequel il a réuni toutes les esp. dont les fleurs sont solitaires, axillaires, et n'ont point d'involucre, telles sont l'*A. alpina, A. pubescens, pyrenaica*, etc., et le G. *Androsace* dans lequel il n'a laissé que les esp. à fleurs en bouquet, environnées d'un involucre commun, comme l'*A. carnea, septentrionalis, coronopifolia*, etc.

Toutes les esp. de ce G. se plaisent en général sur les montagnes très-élevées, dans les Alpes, les Pyrénées, les monts Altaïs, etc. Une seule a été observée dans l'Amérique sept., et une seconde dans l'Amérique mér.; toutes les autres sont originaires d'Europe ou du nord de l'Asie.

ANDROSÈME. *Androsœmum.* BOT. G. institué par Tournefort; il appartient à la fam. des Hypéricinées; Monadelphie Polyandrie, L., et se trouve voisin du G. Millepertuis. Caractères : calice à cinq parties inégales; cinq pétales; étamines nombreuses, dont les filaments sont réunis à leur base; trois styles : capsule en baie monoloculaire. La seule esp. qui constitue ce G. est un petit Arbrisseau à feuilles sessiles, à fleurs terminales pédonculées, qui se trouve dans toute l'Europe boréale jusqu'au Caucase.

ANDROSCEPIE. *Androscepia.* BOT. G. de la fam. des Graminées, institué par D'Urville pour une pl. qu'il a observée à Amboine et qui diffère essentiellement du G. *Anthistiria* en ce que ses fleurs sont mutiques. Les épillets sont dissemblables : quatre inférieurs sessiles, géminés, rapprochés et composés de fleurs mâles; les supérieurs distants, géminés par cinq ou sept et par trois au sommet. Les épillets hermaphrodites ont deux glumes coriaces, roulées, l'extérieure nervurée; deux florules : l'inférieure neutre, univalve, la supérieure hermaphrodite et bivalve. Deux squamules tronquées, échancrées; trois étamines à anthères oblongues; ovaire arrondi et glabre; deux styles filiformes; stigmates allongés, plumeux. Les épillets mâles inférieurs ou supérieurs ont deux glumes dont l'extérieure planiuscule, multinervurée, le plus souvent velue; l'intérieure roulée et trinervurée. Les deux florules sont, l'inférieure neutre et unipaléacée, la supérieure à deux valves, à deux paillettes inégales et mutiques. Les deux squamules sont tronquées. Les étamines sont au nombre de trois. L'*A. gigantea* a le chaume lisse et plein, les feuilles planes, linéaires, âpres, glabres et engainantes, la panicule très-grande, composée d'épis fasciculés, mais peu rapprochés.

ANDROTOMES. BOT. Cassini a proposé de nommer ainsi les Synanthérées, parce que les filets de leurs étamines semblent divisés par une sorte d'articulation qu'indique rarement un étranglement, plus souvent un changement de forme, presque toujours un changement subit de coloration, caractère qui semble devoir obtenir la préférence sur celui de la connexion des anthères, pour donner son nom à ce groupe si nombreux.

ANDRYALE. *Andryala.* BOT. G. de la fam. naturelle des Chicoracées; Syngénésie Polygamie égale, L. Il a beaucoup d'affinité avec les Épervières, *Hieracium.* Il offre un involucre cylindrique, formé d'écailles lancéolées, imbriquées; toutes les fleurs sont semi-flosculeuses et hermaphrodites, portées sur un réceptacle velu. Le fruit est surmonté par une aigrette sessile, poilue, qui manque quelquefois dans les fleurs de la circonférence. Les esp. qui offrent ce caractère, forment le G. Rothia de Schreber. Les Andryales sont des pl. herbacées annuelles ou vivaces, tomenteuses; elles croissent, en général, dans les contrées méditerranéennes de l'Europe; on en trouve quatre en France, savoir : *A. integrifolia, A. sinuata, A. lyrata, A. incana*, DC. Le nom d'ANDRYALA avait été donné par les anciens au Laitron, *Sonchus oleraceus.*

ANDRYALOIDÉES ou FAUSSES-ANDRYALES. BOT. Seconde division formée par De Candolle, dans le G. Épervière, si nombreux en espèces.

ANDRZEIOWSKIA. BOT. G. de Reichembach dont l'unique esp., *A. cardaminœfolium*, a été réunie au G. *Nosoceras* de R. Brown.

ANDU. OIS. S. de Rhea.

ANE. MAM. Esp. du G. Cheval.

ANE RAYÉ. S. de Zèbre, autre esp. du même G.

ANE VACHE. Nom impropre par lequel on a quelquefois désigné le Tapir.

ANE. POIS. S. vulg. du Cotte Gobie.

ANE. MOLL. N. vulg. donné à plusieurs Coquilles. Le Petit-Ane est le *Cyprœa Asellus;* la Peau-d'Ane le *Cyprœa caurica.* L'Ane rayé ou le Zèbre est une belle esp. du G. Agathine de Lamarck.

ANECOCHILE. *Anecochilus.* BOT. G. de la fam. des Orchidées, institué par Blume pour quatre esp. herba-

cées, caulescentes, qu'il a découvertes dans l'île de Java. Les principaux caractères du G. consistent dans une disposition particulière des sépales qui forment, par leur réunion avec les deux pétales, une sorte de casque; le labelle est ventru avec le limbe dilaté, ouvert; le gynostème est court et recourbé supérieurement; l'anthère terminale, biloculaire, avec deux masses pollinaires granuleuses.

ANÈDE ou ANETTE. ois. N. anc. du Canard domestique.

ANEI. mam. Nom asiatique de l'Éléphant.

ANEILEMA. bot. R. Brown a distingué sous ce nom les esp. de Commeline sans involucre et en a formé un G. nouveau dont les caractères, assez peu tranchés, n'ont point paru suffisants à la majorité des botanistes pour adopter d'emblée la séparation proposée.

ANELASTE. *Anelastes.* ins. G. de Coléoptères pentamères, établi par Kirby dans la fam. des Serricornes de Latreille. Ce G. joint la tribu des Cébrionites à celle des Élatérides, et ressemble beaucoup aux Taupins, dont il diffère cependant par des caractères assez tranchés, fournis principalement par les mandibules et le sternum. Kirby cite, comme type de ce G., une esp. nouvelle, l'A. de Drury, *A. Drurii.* On ignore son pays natal.

ANÉMAGROSTIS. bot. Graminées; Triandrie Digynie, L. Dans sa nouvelle Agrostographie, Trinius fait un G. de l'*Agrostis Spica venti,* et de l'*Agrostis interrupta,* dont le caractère distinctif est spécialement fondé sur la présence du rudiment d'une seconde fleur qui avorte constamment.

ANÉMIE. *Anemia.* bot. Ce G. de la tribu des Osmundacées, a été établi par Swartz; on peut le caractériser ainsi : capsules turbinées, sessiles, terminées supérieurement par une calotte à stries rayonnantes, disposées en panicules. Il est très-naturel par son port, et diffère principalement des Osmundes par ses capsules striées au sommet, tandis que dans ces pl. elles sont lisses ou irrégulièrement veinées sur toute leur surface. Les stries se terminent toutes à la même distance du sommet, de manière à former une sorte d'opercule, à stries rayonnantes, qui paraît remplacer l'anneau élastique qui entoure les capsules des Fougères, de la tribu des Polypodiacées, et avoir pour but de faciliter la rupture et l'ouverture des capsules. Les capsules sont réunies en panicules plus ou moins rameuses, et dans lesquelles on reconnaît le mode de division des nervures des feuilles; ces panicules sont tantôt radicales et solitaires, portées sur un long pédoncule nu; tantôt elles sont géminées à la base de la feuille. Dans le premier cas, la feuille entière est changée en une panicule qui porte les capsules; dans le second, les deux rameaux inférieurs de la feuille sont seuls fertiles. Ce caractère, sur lequel on a fondé la division en sections des Anemia, se rencontre quelquefois dans la même espèce. Toutes les esp. connues de ce G., au nombre environ de vingt, habitent l'Amérique équinoxiale et sont d'un port très-élégant.

ANÉMONE. *Anemone.* bot. G. de la fam. des Renonculacées; Polyandrie Polygynie, L. Le calice est formé de cinq ou d'un grand nombre de sépales réguliers, colorés et pétaloïdes; la corolle manque; les étamines sont fort nombreuses; les akènes réunis en capitule au centre de la fleur sont tantôt nus, tantôt terminés par une longue queue barbue; les fleurs sont accompagnées d'un involucre formé de trois feuilles profondément incisées ou entières.

Nous croyons devoir réunir au G. Anémone les G. *Pulsatilla* de Tournefort et *Hepatica* de Dillen, que des auteurs modernes avaient rétabli, et dont nous ferons seulement des sections de ce G. Les Anémones sont des pl. herbacées, vivaces, dont les racines, que l'on doit considérer comme des tiges souterraines, sont souvent horizontales et rampantes; les feuilles, toutes radicales, sont pétiolées, ordinairement découpées profondément. Les fleurs, toujours accompagnées d'un involucre qui forme le caractère distinctif de ce G., sont tantôt blanches, tantôt bleues, rouges ou jaunes.

On peut diviser le G. Anémone en trois sous-G. de la manière suivante :

1° Anémone : fruits sans queues barbues; involucre composé de feuilles découpées, éloignées des fleurs. Cette section renferme environ trente-six esp.

2° Hepatica : fruits sans queues barbues; involucre composé de trois feuilles entières, rapprochées des fleurs auxquelles elles semblent former un calice trisépale. Trois esp. appartiennent à cette seconde section.

3° Pulsatilla : fruits terminés par une longue queue barbue. On compte environ huit esp. dans cette section.

Plusieurs esp. d'Anémones font l'ornement de nos parterres. On cultive spécialement l'*A. coronaria,* L., qui se fait remarquer par l'éclat, la variété des couleurs dont brillent ses fleurs, qui doublent avec la plus grande facilité. Cette esp. que l'on a crue longtemps exotique et provenant d'Orient, a été trouvée sauvage dans les provinces mérid. de la France. L'Œil de Paon, *A. pavonina,* Lam., n'est pas moins remarquable que la précédente; mais elle est moins répandue, encore qu'elle croisse naturellement dans les vignobles des mêmes provinces, où elle fleurit dès les premiers jours du printemps. L'A. hépatique se cultive en bordures, où ses fleurs, d'un bleu tendre, ou roses, font un très-joli effet. Les Anémones se multiplient par la séparation de leurs racines, qui portent le nom de *pattes* ou *griffes.* Elles demandent à être plantées dans une terre légère, mais substantielle.

ANÉMONE DE MER. acal. Les habitants des bords de l'Océan, les voyageurs, et quelques naturalistes ont donné ce nom aux Actinies, principalement à l'A. rousse, *A. equina,* L., si commune sur les côtes de France où elle se fait remarquer lorsque la mer se retire, et qu'il ne reste qu'un peu d'eau dans les trous des rochers qu'elle habite; cette Actinie fort commune épanouit ses nombreux tentacules, et ressemble alors aux plus belles Fleurs de nos jardins par l'éclat et la variété des nuances.

On a appelé Anémone de mer a plumes un Animal des côtes de Saint-Domingue, voisin des Actinies suivant Bosc, et qui a été décrit par Lefebure-des-Hayes, mais d'une manière trop incomplète pour être réputé suffisamment connu; nous croyons qu'il se rapproche des Lucernaires plus que des Actinies.

ANEMONOSPERMOS. BOT. S. d'Arctotite et de Gorterie.

ANEMOSPHORON. BOT. S. anc. de *Bunium Bulbocastanum*.

ANENCÉPHALE. MAM. Dans un sens restreint, c'est l'un des G. de la fam. des Acéphales. Presle-Duplessis l'a entendu ainsi dans l'article ACÉPHALES; mais au moyen d'une interprétation plus étendue, Anencéphale est récemment devenu le nom de tout un groupe de monstres, celui de tous les Acéphales incomplets, à quelque titre que ce fût. C'est le sens qu'y ont attaché les dictionnaires de médecine nouvellement publiés. Nous avons cru devoir reprendre l'ancienne nomenclature, ayant trouvé qu'on avait été, en la réformant, malheureusement plus grammairien que physiologiste. *Acéphale* se disait autrefois des monstres dont la tête est difforme par la privation d'une ou de plusieurs de ses parties. L'*a* privatif dans Acéphale avait ainsi un sens déterminé. En faisant de ceci plus tard une question de grammaire, on a confondu toutes les idées; car en proposant de partager les monstres en deux classes, les *Acéphales* (sans tête) et les *Anencéphales* (sans cerveau), on a fait une nomenclature qui a précédé les faits, au lieu d'arriver à leur suite. Il est aujourd'hui certain que tous ces prétendus vrais Acéphales ont une tête en miniature, un crâne engagé et caché entre les épaules, et pareillement que tous les Anencéphales, prétendus sans cerveau, ont un cerveau organisé comme celui d'un des premiers âges de la vie utérine. Leur cerveau est simplement retardé dans l'ordre des développements; il est enfin normal au fond. Et en effet la monstruosité de ces Anencéphales consiste uniquement dans une réunion bien hétérogène et monstrueuse d'organes, d'âges et de développements différents; dans la combinaison, alors bien simple, d'un fœtus complet à tous autres égards, et défectueux seulement pour avoir à neuf mois le cerveau d'un embryon de quatre à cinq mois.

Le mot Anencéphale, dans un sens restreint, reste le nom d'un G., et s'applique à une organisation monstrueuse d'un caractère en effet bien déterminé. La monstruosité commence chez l'Anencéphale, avant que le cerveau et la moelle épinière se soient formés, et persévère de manière à empêcher ces organes d'acquérir de la consistance. Ainsi il est des êtres qui parcourent toutes les périodes de la vie fœtale, étant privés du système cérébro-spinal. On peut avec raison s'étonner que la privation d'un si grand système n'occasionne pas de trouble dans les autres organes. Car enfin, où se rendent les molécules qui y sont destinées, et que la *tendance à la formation normale* y appelle? Ces molécules iraient-elles dans des bourses étrangères? mais un désordre évident s'en suivrait. L'observation nous a appris qu'elles sont données chez les Anencéphales, comme chez les autres fœtus, par le système sanguin; on est de plus assuré qu'elles se rendent dans leur lieu ordinaire, dans les bourses qui leur sont consacrées. Elles se versent dans les méninges; mais elles s'y versent dans l'état d'un fluide aqueux : si elles étaient plus tard ouvragées, elles deviendraient des molécules cérébrales; mais elles n'arrivent point au degré d'organisation nécessaire à cet effet.

L'empêchement vient d'adhérences au placenta; le fœtus y est fixé par le dos et la partie occipitale du crâne. La boite cérébrale et tout le canal vertébral sont ouverts à leur partie médiane et externe. Au lieu de faire étui, les os du crâne, dont aucun ne manque, et les lames des vertèbres sont rejetés, partie à droite et partie à gauche. L'étui fendu et renversé est étendu, et prend la forme d'une table. Entre cette table osseuse et le placenta sont deux membranes; l'une supérieure et l'autre inférieure, véritables méninges formant la bourse où les molécules de l'*avant-cerveau* se rendent. Ces molécules, sur lesquelles il n'est exercé aucune action, s'accumulent indéfiniment; la bourse grandit en raison de leur nombre, et devient une vessie, une grande poche dorsale, remarquée par Santorini, Alexandre Boni et Morgagni, où n'était que de l'eau jaune, au rapport de ces anatomistes. C'est le cas du Poulet à la sixième journée d'incubation, chez lequel on trouve qu'à la place du cerveau est une poche très-distendue et toute pleine d'un fluide aqueux.

Les Anencéphales forment donc une monstruosité particulière qui n'est pas rare. Goeffroy-St.-Hilaire a vu quatre Anencéphales, nés à peu d'intervalle l'un de l'autre; un premier à Dreux, en juillet 1808, un second à Paris, en 1816, un troisième à Cornieville, près Commerci, en septembre 1820, et un quatrième né à Paris, en mars 1821.

ANENTÉRÉS. *Anentera*. INFUS. Ehrenberg, dans sa classification des infusoires, nomme Anentérés tous ces animalcules ayant une bouche en communcation avec plusieurs vésicules stomacales; mais n'offrant ni anus, ni tube intestinal visible. Ces espèces forment sa première division qu'il nomme Légion. *V*., pour les caractères généraux, au mot PHYTOZOAIRES POLYGASTRIQUES.

ANERPONTES. OIS. Nom donné par Vieillot à la fam. des Grimpereaux.

ANESORHIZA. BOT. *V*. ANNESORHIZA.

ANETH. *Anethum*. BOT. Ombellifères; Pentandrie Digynie. Caractères : fleurs jaunes, disposées en ombelle, sans involucre ni involucelle; pétales entiers, roulés; fruits ovoïdes, comprimés, entourés d'une membrane circulaire, à trois côtes sur chaque face. Il renferme une seule esp., l'A. ou Fenouil puant, *A. graveolens*, L., pl. annuelle qui croît dans les champs cultivés des provinces mérid. de la France, et dont les fruits aromatiques et stomachiques sont employés en médecine.

ANEURE. *Aneure*. INS. G. d'Hyménoptères, établi dans la fam. des Ptéromalines, ou des Pupivores de Latreille, par C. G. Nées d'Esenbeck, qui lui donne pour caractères distinctifs, des antennes composées de dix articles et l'abdomen sessile. Quant au reste, ces Ins. ont les caractères communs à la fam. On n'en compte jusqu'ici que deux qui, selon Nées, se trouvent en Allemagne et vraisemblablement dans toute l'Europe tempérée.

ANFRACTUOSITÉ. Ce mot, en quelque sorte synonyme de Spire, désigne chacun des tours que fait sur lui-même un objet tordu en spiral. D'après cela on nomme en botanique anthères anfractueuses, par exemple, celles qui offrent des sinuosités ou des anfractuosités remarquables, comme celles des Courges.

ANGE. POIS. Nom vulg. de la grande Raie Molubar qui rentre dans la division des Dicérobates de Blainville, et du *Squalus Squatina*, L., dont Duméril a formé un G. nouveau. Ce nom vient de la figure des nageoires qui, dans les poissons auxquels on l'a imposé, ont quelque rapport avec des ailes.

ANGED. POIS. S. de Muge Chanos.

ANGEL. OIS. S. vulg. de Ganga.

ANGELI-MARAVARA. BOT. C'est-à-dire *Mal d'arbre*. Nom donné dans l'Inde à l'*Epidendrum retusum*, L., qui fait périr les Arbres sur lesquels il vit parasite.

ANGELIN. *Andira*. BOT. C'est un Arbre de la fam. des Légumineuses. Sa hauteur est de quarante à cinquante pieds; son diamètre de trois environ. Son bois est dur et d'un rouge noirâtre à l'intérieur; ses feuilles sont alternes, ailées avec impaire et à folioles opposées; ses fleurs, disposées à l'aisselle des feuilles ou à l'extrémité des rameaux, sont en grappes paniculées; leur calice est urcéolé, presque entier ou à cinq dents; la corolle papilionacée présente des ailes et une carène bipétale, à peu près égales, mais plus petites que l'étendard; il y a dix étamines diadelphes; la gousse stipitée, charnue, ponctuée, ovoïde, sillonée sur l'un des côtés, contient une graine amère, à enveloppe dure et fibreuse. Cet Arbre a été observé au Brésil par Pison, et aux Antilles par Plumier. Leschenault a décrit dans les Annales du Muséum (T. 16, p. 482, pl. 84) une nouvelle esp. d'*Andira* qu'il nomme *Harsfrœldii*, qui croît, dans l'île de Java, sur les montagnes Tingar. C'est un Arbuste de trois à quatre pieds de hauteur seulement, qui porte des fruits en gousses sèches, violettes, luisantes, de la forme d'une Olive, et renfermant une graine entourée d'une membrane très-mince. Chacun de ces fruits se vend environ un demi franc, somme considérable pour le pays, tant est grande la confiance qu'on a dans ce contrepoison employé contre l'effet de l'Ipo et de l'Upo. On appelle, à Java, l'Andira dont il est question Prono-Djevo, c'est-à-dire qui *donne de la force à l'âme*.

ANGÉLIQUE. *Angelica*. BOT. G. de la fam. des Ombellifères; Pentandrie Digynie. Caractères : pétales allongés, recourbés en dessus; fruit ovoïde, comprimé, relevé de trois côtes saillantes, et membraneux sur le bord; l'involucre est nul ou composé d'une à trois folioles; l'involucelle est polyphylle. Ce G. a été partagé par Hoffmann, dans son Traité des Ombellifères, en quatre G.; 1. *Angelica;* 2. *Archangelica;* 3. *Ostericum;* 4. *Conioselinum*. Le G. Angélique de Linné se composait de six à sept esp. auxquelles Lagasca en ajoute trois dans son Traité des Ombellifères, publié à Madrid, en 1821, dont, parmi celles qui sont le plus anciennement connues, une surtout mérite de fixer notre attention, à cause des usages auxquelles on l'emploie; c'est l'*Angelica Archangelica*, L. La racine de cette pl. qui est vivace, blanche, charnue, est employée comme un puissant diurétique. Ses tiges, qui sont cylindriques et creuses, préparées convenablement au sucre, forment des conserves très-agréables. On la trouve croissant naturellement dans les lieux frais de l'Europe, d'où elle a passé dans les jardins. L'Angélique sauvage, qui croît le long des rivières et généralement au bord des eaux, possède les mêmes qualités, mais à un degré très-inférieur. On a donné improprement le nom d'Angélique épineuse à l'*Aralia spinosa*, et de Petite Angélique à l'*Ægopodium podagraria*.

ANGÉLONIE. *Angelonia*. BOT. Schrophulariées. Ce G., créé par Humboldt et Bonpland, tient le milieu entre le *Celsia* et l'*Hemimeris*. Il est caractérisé par un calice à cinq folioles égales; une corolle à tube très-court, à limbe étalé, bilabié; lèvre supérieure bifide, l'inférieure beaucoup plus grande, trifide et creusée à la base en forme de soulier; quatre étamines didynames; les loges des anthères divergentes; un stigmate simple; une capsule à deux loges, s'ouvrant par deux valves bifides; herbes à feuilles opposées, à fleurs violettes, axillaires et disposées en épi. La patrie de cette pl. est la province de Caracas.

ANGELOT. POIS. *V*. ANGE.

ANGELTASCHE. OIS. *V*. CANARD DE MICLON.

ANGERONE. *Angerona*. INS. G. de Lépidoptères nocturnes, institué dans la fam. des Phalénites, par Duponchel, qui le caractérise ainsi : palpes très-minces et n'atteignant pas jusqu'au chaperon; trompe longue; antennes très-pectinées chez le mâle et simples chez la femelle; corselet étroit et peu velu; ailes inférieures seules légèrement dentées, avec une échancrure au milieu de leur bord terminal; chenille tuberculée sur le quatrième et le huitième anneau et s'amincissant vers la partie antérieure, avec la tête petite et dirigée en avant. Ce G. ne présente qu'une seule esp. qui est fort commune en Europe, et qui a été décrite par un grand nombre d'entomologistes, sous le nom de Phalène du prunier.

ANGHIVE. BOT. S. de *Solanum nigrum*.

ANGIANTHE. *Angianthus*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées; Syngénésie Polygamie agrégée; G. établi par Wendland pour une pl. annuelle, à feuilles spatulées et alternes, qui croît au Cap. Ses caractères consistent dans un calice cylindrique, imbriqué d'écailles colorées; un réceptacle lanugineux et une aigrette de deux folioles dentées, aristées et plumeuses à leur extrémité.

ANGIARA. BOT. S. d'Ortie Dioïque.

ANGILESTRIQUE. POL. Donati a donné ce nom à des Cellariées qu'il regardait comme des plantes.

ANGINON. BOT. S. de Ciguë.

ANGIOCARPES. BOT. Persoon avait donné ce nom à une des grandes divisions de la fam. des Champignons, renfermant tous les G. dont les graines ou sporules sont contenues dans un péridium. De Candolle, en conservant cette division, en a séparé plusieurs G. dont le péridium est ligneux, et dont les sporules sont plongées dans un fluide gélatineux; il en a formé la fam. des Hypoxylées. Les autres G. de cette division nous paraissent pouvoir former une fam. très-distincte des vrais Champignons, et à laquelle nous donnerons le nom de Lycoperdacées. Les G. Æcidium, Uredo, Puccinia, etc., que Persoon et De Candolle avaient laissés dans cette section, nous paraissent différer essentiellement des vraies Lycoperdacées, par l'absence d'un véritable péridium; ils se rapprochent davantage des Mucédinées, et pourraient former un petit groupe particulier sous le nom d'Urédinées; ce groupe renfermerait une partie des

des G. désignés par Nées sous le nom de *Protomyci*.

ANGIOCARPIENS. BOT. Ce nom a été donné par Mirbel aux fruits tels que ceux des Conifères, du Hêtre, de l'Ananas, du Figuier, etc., qui sont recouverts par quelque organe qui les déguise, pour ainsi dire, et ne permet pas de les reconnaître au premier coup d'œil.

ANGIOPTÉRIS. BOT. Ce G., établi par Hoffmann, a été depuis adopté par presque tous les auteurs. Cavanilles, en 1802, a établi ce même G. sous le nom de *Clementea*. Il paraît appartenir à la tribu des Osmundacées; il est caractérisé par ses capsules formant, parallèlement au bord des feuilles, un groupe continu, composé de séries transversales de capsules géminées : ces capsules sont ovales et s'ouvrent par une fente longitudinale. La seule esp. connue, *A. erecta*, Hoffm. (*Polypodium erectum*, Forster, *Clementea palmiformis*, Cavan.), habite les îles de la Société dans la mer du sud. Selon Willdenow, sa tige est arborescente, et s'élève à plus de cinq pieds; mais Gaudichaud, qui a eu occasion de l'observer aux îles Marianes, dit que toutes les feuilles partent d'une souche souterraine, en formant une sorte de Corbeille, et qu'on ne voit aucune tige s'élever hors de terre. Ces feuilles ont environ dix à douze pieds de long; elles sont bipinnées, à pinnules très-grandes, lancéolées, acuminées, dentelées à l'extrémité, à nervures simples ou bifides; les capsules sont insérées sur deux rangs, vers l'extrémité de chacune de ces nervures, et forment un groupe linéaire continu le long du bord des feuilles. Le nom d'Angioptéris était celui sous lequel Mitchell et Adanson, d'après cet auteur, avaient désigné l'*Onoclea sensibilis*.

ANGIOSPERME. BOT. Végétal dont les graines sont revêtues d'un péricarpe distinct. On n'emploie guère ce mot que par opposition à Gymnosperme, qui veut dire quatre semences nues.

ANGIOSPERMIE. BOT. Ce nom composé de deux mots grecs, et qui signifie *graines contenues dans une enveloppe*, a été donné par Linné au second ordre de sa quatorzième classe ou didynamie, lequel renferme toutes les pl. qui, ayant quatre étamines, dont deux plus courtes, offrent pour fruit une capsule, et non *quatre graines nues* comme dans la gymnospermie ou premier ordre de cette classe. On trouve dans l'Angiospermie les pl. qui appartiennent aux fam. des Rhinantacées, des Scrophulaires, des Orobanches, etc.

ANGIOSPORES. BOT. Champignons dont les spores ou gongyles, sont placés à l'intérieur :.tels sont les Lycoperdons, les Licogalas, etc.

ANGIOSTOMES. MOLL. Nom donné par Blainville, à une fam. de l'ordre des Paracéphalophores siphonobranches, comprenant ceux dont la coquille a son ouverture fort étroite.

ANGLE. *Angulus*. MOLL. G. de Coquilles bivalves, institué par Megerle aux dépens des Tellines de Linné, et auquel il donne pour caractères : coquille inéquivalve, ordinairement comprimée, ovale, arquée par devant; charnière à trois dents cardinales, variables, et souvent aussi trois dents latérales. A ce G. se rapportent les esp. suivantes : *Tellina lanceolata*, Chemn.; *T. oblonga*, Gm.; *T. depressa*, Gm.; *T. virgata*, Chemn.; *T. marginalis*, Chemn.; *T. interrupta*, Dillw.; etc.

ANGLER. POIS. S. vulg. de Lophie.

ANGOLI ou CAUNANGOLI. OIS. S. de Talève.

ANGOPHORE. *Angophora*. BOT. Ce G., établi par Cavanilles, qui en a figuré deux esp. (*Icones*. tab. 338 et 339), est très-voisin du G. Métrosidéros. De Candolle le caractérise par cinq côtes proéminentes sur toute la longueur du tube du calice, qui est turbiné et garni de cinq dents persistantes; les pétales sont au nombre de cinq, celui des étamines est indéterminé; leurs filaments sont libres et les anthères ovales. Le style est filiforme; et la capsule obovale, tronquée, offre trois loges et trois valves. Les trois esp. décrites par De Candolle sont de la Nouvelle-Hollande et forment de jolis arbustes à feuilles opposées, à fleurs en corymbe.

ANGORA. MAM. Races de Chats, de Lapins et de Chèvres, originaires d'Angora en Natolie.

ANGOSTURE. BOT. *V*. ANGUSTURA.

ANGOURE DE LIN. BOT. *V*. CUSCUTE.

ANGOURIE *Anguria*. BOT. G. de pl. monoïques de la fam. des Cucurbitacées. Le calice oblong, ventru à la base, se sépare supérieurement en dix découpures, dont cinq intérieures, obtuses, constituent une corolle, selon plusieurs auteurs, et cinq extérieures, ovales, lancéolées, alternent avec les premières. Les fleurs mâles, disposées en grappes, consistent en deux filets courts, opposés, munis d'une anthère à leur extrémité supérieure, et insérés par l'autre sur le calice. Les femelles, qui sont solitaires, présentent deux filets semblables, mais stériles; un style à demi divisé en deux parties que terminent des stigmates bifides; un fruit oblong, à quatre angles peu marqués, et à quatre loges polyspermes. On en a décrit trois esp., qui croissent aux Antilles; ce sont des Herbes sarmenteuses et munies de vrilles.

ANGREC. *Angræcum*. BOT. Le mot Angrec est une abréviation d'*Angurek*, nom que porte au Japon, une pl. appartenant au G. *Epidendrum*, que plusieurs botanistes français et Lamarck entre autres, ont même appelé Angrec, par une extension peu convenable du nom japonais. Du Petit-Thouars, ayant trouvé à Mascareigne une Orchidée dont les caractères différaient trop de ceux assignés aux Épidendres, a institué un G. nouveau auquel il a appliqué le nom d'Angrec. Lindley a depuis adjoint plusieurs esp. à celle de Du Petit-Thouars, et le G. *Angræcum*, indépendant de l'*Epidendrum*, a pris place dans les méthodes avec les caractères suivants : périanthe étalé; pétales et sépales presque égaux et libres; labelle sessile, continu avec la base du gynostème, épais, non divisé, plus large que les pétales, pourvu d'un éperon, cylindrique et souvent connu, rarement conique, mais beaucoup plus long que le périanthe; gynostème petit; anthère à deux loges tronquées; deux masses polliniques bi-partites; candicule courte, rétrécie; glandule triangulaire.

ANGUIFORMES. REPT. Première fam. des Ophidiens, proposée par Oppel, caractérisée par le diamètre de la tête plus petit que celui du corps, qui est cylindrique jusqu'à l'anus et plus volumineux dans cette partie; par la queue, également grosse, courte et en massue. Cette fam. se composerait des G. Tortrix, Amphisbène et Typhlops.

ANGUILLACCI. POIS. N. vulg. de l'Anguille commune.

ANGUILLAIRE. *Anguillaria*. BOT. Il ne faut pas confondre le G. Anguillaire de Brown avec celui auquel Gærtner avait déjà donné ce nom. En effet le G. du carpologiste allemand n'existe plus et rentre dans l'*Ardisia*, tandis que celui du botaniste de Londres dont il est ici question doit être conservé et placé dans la fam. des Colchicacées, tout à côté du G. *Melanthium*, dont il se rapproche beaucoup, surtout pour le port; car Brown a réuni à ce G. le *Melanthium indicum* de Linné, qui cependant, comme l'auteur l'indique lui-même, devrait peut-être former un G. à part. Voici les caractères assignés au G. Anguillaire : son calice se compose de six sépales onguiculés, glanduleux à la base, pétaloïdes, égaux, étalés, caducs; les étamines, au nombre de six, sont insérées à la base des sépales; l'ovaire est à trois loges polyspermes, surmonté de trois styles, que terminent trois stigmates aigus; la capsule est triloculaire, et s'ouvre en trois valves emportant avec elles les cloisons attachées sur le milieu de leur face interne. Les quatre esp. rapportées à ce G. sont originaires de la Nouvelle-Hollande, elles ont le port du *Melanthium* du cap de Bonne-Espérance; leurs racines sont fasciculées; leurs fleurs solitaires ou en épis, sont tantôt hermaphrodites, tantôt dioïques ou polygames.

ANGUILLARD. REPT. et POIS. Nom trivial de différents Animaux dont le corps cylindrique rappelle plus ou moins la forme de l'Anguille. On l'a donné au Protée, à un Silure, ainsi qu'à un Gobie.

ANGUILLE. POIS. Esp. du G. Murène, et l'un des Poissons les plus connus. On a étendu ce nom, en y ajoutant quelques épithètes, à d'autres Animaux aquatiques dont les formes et la manière de nager rappellent l'Anguille commune. Ainsi l'on appelle :

Anguille aveugle, le *Gastrobranchus cœcus*; Anguille de bœuf, électrique ou trembleuse, le *Gymnotus electricus*; Anguille indienne, le *Trichiurus indicus*; Anguille de mer, les *Murœna Helena* et *Conger*; Anguille de sable, l'*Ammodytes Tobianus*.

ANGUILLE DE HAIE. REPT. S. vulg. de *Coluber Natrix*.

ANGUILLE DU VINAIGRE. INF. *V*. VIBRION.

ANGUILLER. OIS. S. vulg. du Canard Souchet.

ANGUILLIFORMES. POIS. Cuvier, considérant les grands rapports qui existent entre tous les Malacoptérygiens apodes, dit qu'ils ne forment guère qu'une même fam. à laquelle il donne le nom d'Anguilliformes. Ils ont tous le corps allongé, la peau épaisse, qui laisse à peine paraître leurs écailles, peu d'arêtes, point de cœcum. Presque tous sont munis de vessies natatoires des formes les plus singulières. Cette fam. se compose des G. *Murœna*, *Sphagebranchus*, *Synbranchus*, *Alabes*, *Gymnotus*, *Leptocephalus*, *Ophidium* et *Ammodytes*.

ANGUILLOIDES. POIS. Blainville a donné ce nom, qui a été adopté par Latreille, à une fam. des Apodes, qui a pour type le G. Anguille.

ANGUINAIRE. POL. Même chose qu'Actée.

ANGUINE. BOT. *V*. TRICHOSANTHE.

ANGUIS REPT. S. d'Orvet.

ANGUIS CROTALOPHORE OU PORTE-GRELOT. S. de Crotale.

ANGUIS CORNU. S. de Céraste.

ANGULIROSTRES. OIS. Nom donné par Illiger aux Oiseaux de sa sixième fam., qui ont le bec d'une longueur égale à celle de la tête, pointu et anguleux. Les Alcyons et les Guêpiers composent cette famille.

ANGULITHE. *Angulithes*. MOLL. G. établi par Montfort pour un Nautile fossile qu'il appelle *A. triangularis*, et qui ne diffère des autres Nautiles que par sa carène.

ANGULOA. BOT. G. de la fam. des Orchidées, établi par Ruiz et Pavon, et ayant pour caractères : une fleur renversée; cinq folioles du calice presque égales entre elles, la sixième concave et trilobée; un gynostème membraneux sur le bord; une anthère terminale et operculée; deux masses polliniques pédicellées. Les Anguloas sont des Herbes parasites, bulbifères, à grandes feuilles membraneuses, à hampes unies ou multiflores. Ils se distinguent par leurs grandes fleurs tachetées, d'une forme plus ou moins singulière. L'*A. superba* porte, dans le pays, le nom de Périquito, à cause d'une légère ressemblance de ses fleurs avec la tête d'un Perroquet. Toutes les esp. connues de ce G. sont indigènes de l'Amérique équinoxiale.

ANGURIA. BOT. S. d'Angourie.

ANGUSICULA. POIS. S. vulg. d'*Esox Bellone*.

ANGUSTIPENNES. INS. Nom imposé par Duméril à une fam. de Coléoptères, comprenant les G. Mordelle, Anaspe, Ripiphore, Nécydale et Œdemère.

ANGUSTURA. BOT. Improprement *Angosture*. Fébrifuge que l'on a proposé comme succédanée du Quinquina; c'est l'écorce d'un Arbre de l'Amérique mér.; elle est d'un gris fauve, recouverte d'un épiderme blanchâtre, raboteux; ses fibres sont longitudinales, serrées, parsemées de points brillants, sa saveur est amère, âcre, aromatique, etc.

On appelle FAUSSE ANGUSTURE, l'écorce de l'Arbrisseau nommé Brucée antidyssentérique, dans laquelle Pelletier et Caventou ont découvert la Brucine.

ANHINGA. OIS. *Plotus*, Lin. G. de l'ordre des Palmipèdes de Latham et de Temminck, de celui des Syndactyles de Vieillot. Caractères : bec long, droit, en fuseau; très-aigu, finement dentelé; bords de la mandibule supérieure dilatés à la base, comprimés et fléchis en dedans; narines longitudinales, linéaires, cachées dans une rainure peu profonde; pieds courts, gros, forts; tarse court; doigts intermédiaire et externe les plus longs, engagés, ainsi que les deux autres, dans une membrane commune; pouce articulé intérieurement au niveau des autres doigts; ailes longues; la première rémige plus courte que les deuxième, troisième et quatrième; queue grande et large, composée de douze rectrices. Les Anhingas sont remarquables par la longueur de leur cou grêle que termine une tête effilée; ils habitent les régions les plus chaudes des deux continents. On ne les trouve que très-rarement par terre, où ils paraissent ne se tenir qu'avec beaucoup de peine; perchés sur les Arbres les plus élevés, qui bordent les mares et les rivières, c'est souvent de là qu'ils guettent les Poissons sur lesquels ils fondent en plongeant,

et qu'ils emportent pour les dépecer avec les ongles, lorsqu'ils ne peuvent les avaler entiers; nageant avec une extrême vitesse, il ne leur est pas moins facile de poursuivre le petit poisson qu'ils frappent du bec avec beaucoup d'adresse. Ils sont défiants et sauvages; se tenant presque toujours au-dessous de la surface de l'eau, ils n'en font sortir la tête que pour respirer. C'est encore sur la cime des Arbres qu'ils établissent leur nid, composé de buchettes, de roseaux, et garni d'un duvet épais. Les Anhingas sont sujets à plusieurs mues, ce qui a donné lieu à quelque confusion dans leur description et dans le nombre des esp. qu'il paraît que l'on peut réduire à deux :

A. du Sénégal, Buff. pl. enlum. 107. *Plotus Levaillantii*, Temminck, pl. color. 380, qui est noir, avec la partie antérieure du cou et les tectrices alaires d'un roux doré.

A. de la Guyane, Buff. pl. enl. 959 et 960, dont l'Anhinga du Brésil et celui des îles de la Sonde ne seraient que des variétés que l'on pourrait réunir sous le nom spécifique de *Pl. melanogaster*. Ce qui nous porte à cette opinion, c'est que, parmi un certain nombre d'Anhingas qui nous ont été envoyés de Java, nous avons retrouvé toutes les modifications qui conviennent aux descriptions des *Pl. Anhinga* et *melanogaster*, et de l'Anhinga noir de Cayenne, figuré par Buffon. Nous pensons que l'Anhinga mélanogastre, dans son état adulte, doit avoir trente pouces de longueur; la tête, la partie antérieure du cou et les épaules couvertes de petites plumes soyeuses, d'un fauve cendré, mélangé de noir; la gorge d'un blanc satiné, tachetée de noir; un trait blanc s'étendant depuis l'angle du bec jusqu'au delà du tiers de la longueur du cou; la poitrine, l'abdomen et les cuisses d'un noir luisant, ainsi que le dos, les rémiges et les rectrices : les plus extérieures de celles-ci profondément ondulées en travers; les tectrices alaires variées de blanc et de noir; le blanc, occupant les deux côtés de la tige, et se trouvant enveloppé par le noir, de manière à former une tache qui est beaucoup plus grande et plus allongée sur les grandes tectrices où elle forme une bande de toute la longueur de la plume : elle est large et occupe tout un côté sur les moyennes tectrices; elle est triangulaire sur les petites. Les pieds, les ongles et la membrane sont noirâtres; le bec est d'un vert obscur en dessus, jaunâtre en dessous : telle est la description que nous avons pu en faire d'après les trois plus vieux individus de notre collection.

ANHYDRE. Dénomination donnée à tout corps que que l'on soupçonne privé d'eau.

ANHYDRIT. min. Nom donné par Werner à la Chaux anhydro-sulfatée.

ANI. ois. *Crotophaga*, Lin. G. de l'ordre des Zygodactyles. Caractères : bec court, gros, arqué et tranchant à sa partie supérieure, comprimé latéralement, anguleux sur les bords, non échancré; narines ovales, latérales, ouvertes, placées près de la base du bec; pieds longs et forts; tarse un peu plus long que le doigt externe; ailes courtes; les trois premières rémiges étagées, la quatrième et la cinquième les plus longues; queue longue, arrondie, composée de huit larges rectrices. Les Anis appartiennent aux contrées équatoriales de l'Amérique, où on les rencontre fréquemment par troupes de quinze, vingt et même plus, toujours unis entre eux et même serrés les uns contre les autres; ils se tiennent de préférence dans les lieux découverts, sur les buissons des Savannes, ou blottis sur quelque motte élevée; quelquefois aussi ils s'abattent sur le dos des Bœufs qu'ils débarrassent des Insectes incommodes et de la vermine qui les rongent; leur nourriture ordinaire est le Maïs, le Riz, les Fruits, les Insectes, les Vers et les petits Reptiles; leur chant, ou plutôt leur cri, est une sorte de frémissement aigu que l'on a comparé au bruit de l'eau qui chauffe dans la bouilloire, effet dû à ce que leur cri souvent répété l'est toujours en commun; leur vol, en raison de la brièveté de leurs ailes, est peu élevé, peu soutenu. Différents du plus grand nombre des autres Oiseaux, les Anis ne perdent point dans la saison des amours leur caractère éminemment social; ils ont en communauté reçu la vie, ils la transmettent de même : un seul et même nid, dont l'étendue est augmentée selon les besoins, reçoit ordinairement toutes les couveuses de la troupe. Ce nid est construit solidement entre de larges bifurcations d'un buisson épais ou d'un arbre touffu; il se compose de branches sèches et d'herbes fines entrelacées; ses bords sont assez relevés, et son diamètre est quelquefois d'un pied et demi. Les femelles y pondent chacune trois ou quatre œufs ronds, verdâtres. Il arrive presque toujours que, pendant l'incubation, les œufs se mêlent; alors les couveuses en rassemblent indifféremment sous leur aile vivifiante autant qu'elle peut en couvrir, et dès que ces œufs sont éclos, les parents, hors d'état de reconnaître leur véritable progéniture, donnent, chacun à leur tour, la becquée à tous ceux qui se présentent. La ponte se renouvelle ordinairement deux fois l'année. Trois seules espèces constituent le genre.

A. des palétuviers, le grand Bout-de-Petun, Buff., pl. enl. 102, fig. 1. *Crotophaga major*, Lath.

A. des savannes, petit Bout-de-Petun, Buff., pl. enl. 102, fig. 2. *Crotophaga Ani*, Lath.

La première est de la grosseur du Geai, l'autre est de la taille d'un Merle. Toutes deux ont le plumage entièrement noir, irrisé de quelques reflets verts et violets; leur différence principale existe dans leur grosseur et dans la conformation du bec, qui est plus arrondi dans le petit Ani.

A. de Las-Casas. *A. Casasii*. Less. man. d'orn. 2,134. Id. cent. Zool. pl. 9. Tout le plumage est d'un noir mat avec des reflets bleus plus sensibles sur le dos où ils forment des zones arrondies. Plumes du cou minces, étroites, pointues; ailes brunes, teintées de roussâtre; huit rectrices d'un noir pourpré foncé, avec les tiges fortes, robustes, luisantes, de même que le rachis de toutes les autres plumes. Bec et tarses noirs. Taille douze pouces. Cet Ani a les plus grands rapports avec celui des savannes; mais sa taille est plus grêle et plus mince; il en diffère aussi par son bec à arête recourbée sans saccade tranchante, garni sur les deux mandibules de sillons réguliers, profonds. Il se tient sur les arbres, aux environs de Lima.

ANIA. bot. G. de la fam. des Orchidées, fondé par le

docteur Wallich pour deux esp., *A. angustifolia* et *A. latifolia*, qu'il a découvertes dans l'Inde. Les caractères assignés à ce G. par Lindley sont : sépales et pétales linéaires-lancéolés, égaux, connivents; labelle non éperonné ou renflé à sa base qui l'unit au gynostème, à trois lobes, plan, muni d'une lamelle vers son centre; gynostème ailé, dressé; anthère à six ou huit loges allongées; huit masses polliniques dont quatre plus petites. Les Anias sont des pl. herbacées, épiphytes, à rhizome rampant; à feuilles plissées, membraneuses et solitaires; à hampe multiflore.

ANIA ET ANITRA. OIS. Noms du Canard en quelques parties de l'Italie où l'on appelle *Ania-Funda* le Canard sauvage, *Ania-Græca* la petite Sarcelle, *Ania-Muta* le Canard musqué.

ANIBE. *Aniba*. BOT. Arbre de la Guyane décrit et figuré, t. 126, par Aublet, et dont le nom a été changé par Schreber en celui de *Cedrota*. *V.* LAURIER.

ANICLA. BOT. S. d'*Agrostemma Githago*, L.

ANICTANGIE. BOT. *V.* ANYCTANGYE.

ANIDRE. *Anidrum*. BOT. Le G. formé sous ce nom par Necker, est le même que le *Bifora* de Hoffmann. *V.* BIFORE.

ANIGOSANTHE. *Anigosanthos*. BOT. Ce G. a été établi par La Billardière, dans le voyage à la recherche de La Peyrouse, t. 22. Il appartient à la fam. des Hæmodoracées de Brown, à l'Hexandrie Monogynie de L. Il renferme deux pl. originaires de la Nouvelle-Hollande, qui ont la tige ordinairement simple, des feuilles ensiformes, renversées, un peu engainantes; des fleurs en épis formant une sorte de corymbe terminal : chaque fleur présente un calice coloré, tubuleux, recouvert de poils rameux; le limbe est à six divisions égales, ascendantes ainsi que les six étamines qui sont attachées au sommet du tube; un ovaire libre à trois loges polyspermes; un style caduc, terminé par un stigmate simple; une capsule à trois loges, s'ouvrant par la partie supérieure. Les deux esp. qui composent ce G., *Anigosanthos rufa*, Labill. Voy. 1, p. 411, t. 22, et *Anigosanthos florida*, Redouté, lil. t. 176, sont cultivées par les amateurs et fleurissent dans leurs serres.

ANIL ET ANIR. BOT. *V.* INDIGOTIER FRANC.

ANILIOS. REPT. S. vulg. d'Orvet lombric.

ANILOCRE. *Anilocra*. CRUST. G. de l'ordre des Isopodes, section des Ptérygibranches de Latreille, établi par Leach, qui le range dans la quatrième race de sa fam. des Cymothoadées. Caractères : corps convexe; abdomen composé de six anneaux distincts; antennes inférieures, n'étant jamais plus longues que la moitié du corps; les ongles des deuxième, troisième et quatrième paires de pattes très-arqués; les autres légèrement courbés : yeux granulés, convexes, écartés; côtés des derniers articles de l'abdomen presque involutes; le dernier article plus étroit à son extrémité. — De petites lames ventrales, postérieures, inégales, allongées, dont les extérieures sont plus longues, distinguent principalement les Anilocres des Canolires et des Olencires, autres G. très-voisins, de la même fam. Les Anilocres dont on connaît trois esp. se rencontrent dans la mer et ont des habitudes semblables à celles des Cymothoés.

Ces esp. sont : 1. l'A. de Cuvier, *A. Cuvieri*, qui se trouve dans les eaux qui baignent l'île Iviça; 2. l'A. de la Méditerranée, *A. mediterranea*, ou *Cymothoa albicornis*, Fab.; 3. l'A. du Cap, *A. capensis*, habitant les mers d'Afrique.

ANIMAL. ZOOL. Le règne animal commence où finit le règne végétal. Ce qui rend difficile l'établissement de limites plus précises, c'est que des nuances presque insensibles conduisent d'un règne à l'autre, c'est qu'il est des Animaux plus ressemblants à certaines Plantes qu'à des êtres du même ordre qu'eux. Ce ne sont point, comme on pourrait le croire, les plus parfaits des Végétaux qui ont le plus d'analogie avec les Animaux; ce sont au contraire les moins complexes. Des Zoophytes ont été pris pour des Algues ou pour d'autres Cryptogames, mais on n'a jamais confondu des Polypiers avec des Poissons, avec des Labiées ou des Reptiles. Les corps organisés forment donc comme deux pyramides, intimement réunies à leur base, extrêmement divergentes à leur sommet.

Il faut que l'analogie de certains corps vivants de différents règnes soit bien grande, puisque l'illustre Tournefort avait rangé parmi les plantes des productions qui ont été reconnues pour des Animaux, et que Linné et Pallas ont depuis désignées par la dénomination justement équivoque de Zoophytes. Ces Animaux ambigus ont jeté la confusion sur les deux ordres de corps organisés : sans eux on n'aurait jamais pensé à distinguer le Végétal de l'Animal, tant ces êtres, vus de près ou de loin, eussent paru dissemblables. — Toutefois la plupart des naturalistes pensent avec Linné et Buffon, que sentir est le caractère essentiel de l'Animal : mais les Animaux sont-ils tous et sont-ils les seuls êtres doués de cette faculté précieuse? Si l'on regarde le mouvement comme l'expression fidèle de la sensibilité, ne devrait-on pas accorder cette faculté à celles des plantes qui ont des mouvements manifestes? Est-il bien certain que la Sensitive et l'*Hedysarum gyrans* soient moins sensibles que le Polype des Corallines ou l'Hydre de la Sertulaire? Si les Polypes agitent leurs tentacules, s'ils saisissent ou s'ils attirent leurs aliments, s'ils semblent discerner ce qui leur convient d'avec ce qui peut leur nuire ou leur déplaire, ne voit-on pas aussi des plantes diriger leurs feuilles vers les lieux les plus lumineux et les plus aérés, étendre leurs vrilles accrochantes vers les Végétaux les plus robustes qu'elles savent se choisir pour appui, envoyer leurs racines déliées dans les endroits les plus humides et les plus riches en engrais favorables?

On a coutume d'admettre pour distinguer ces deux sortes de mouvements, que l'un est volontaire et l'autre absolument machinal, que l'Animal agit parce qu'il veut et le Végétal parce qu'il est irritable : mais pouvons-nous juger de la volonté d'un Volvoce ou d'un Vibrion, comme nous jugeons de la volonté d'un Mammifère? Si l'on n'admet de sensibilité que là où des nerfs sont évidents, comment supposer une volonté là où les nerfs sont invisibles et la sensibilité au moins douteuse? Peut-on concevoir une volonté sans sensations, non plus que des sensations sans nerfs? — Remarquons d'ailleurs que le mouvement propre à l'Animal, c'est le mouvement de totalité, c'est la locomotion; or le Mollus-

que et le Polype fixés à leur rocher, sont aussi immobiles que la plante le plus profondément enracinée. L'Huître qui déplace son ligament à mesure que sa coquille s'accroît, ne jouit guère de mouvements plus sensibles que l'*Orchis,* dont la racine renouvelle et déplace un de ses bulbes tous les printemps, et semble ainsi faire un pas chaque année.

Concluons donc des faits précédents que la faculté de sentir est insuffisante pour caractériser l'Animal, puisqu'il est des Végétaux qui paraissent sensibles, ou plutôt puisqu'il est des Animaux qui ne sont qu'irritables. Mais *avoir des nerfs, des muscles et un estomac; sentir, se mouvoir et digérer,* voilà ce qui distingue du reste des corps organisés, les êtres un peu élevés dans l'échelle animale. Si ces grands caractères ne leur sont pas à tous communs, ils sont du moins propres à eux seuls; s'ils ne se rencontrent pas toujours réunis dans le même Animal, il y en a constamment *un* de sensible sur les trois. Ainsi le Polype dont la sensibilité et le mouvement ne sont point manifestes, présente toujours une cavité digestive incontestable; les Animaux infusoires dont on ne connaît bien ni l'estomac ni la sensibilité, offrent du moins des mouvements de totalité aussi sensibles que ceux des êtres les plus parfaits.

Parcourons ainsi les principales propriétés des Végétaux et des Animaux, nous apprécierons mieux leurs dissemblances et leurs analogies. Commençons par la nutrition; c'est la fonction essentielle, elle est commune à tous, elle suppose la vie, elle atteste l'organisation; elle est pour les corps organisés ce qu'est l'affinité pour les corps bruts et sans vie. Mais elle s'opère bien différemment dans le Végétal et dans l'Animal : dépourvus de sentiment et de mouvement, les Végétaux ne peuvent chercher, goûter ni saisir leurs aliments. Ils n'ont point de racines intérieures comme les Animaux, ils en ont d'extérieures. Ils absorbent sans relâche et sans avoir préalablement digéré; bien différents en cela des Animaux, qui digèrent avant d'absorber, et qui n'absorbent et ne digèrent que par intervalles.

Chez l'Animal, un estomac exige et nécessite des sens pour apprécier les aliments et des muscles pour les saisir, des vaisseaux pour absorber le fluide nourricier et d'autres vaisseaux pour le distribuer à tous les organes. Sans doute une telle complication de machines et d'effets contraste évidemment avec l'extrême simplicité des plantes; mais elle n'est point commune à tous les Animaux sans exception : les Infusoires et les Vers parenchymateux ont une texture tout aussi simple que la plupart des Végétaux.

On dit ordinairement que les Animaux n'ont qu'une bouche, qu'un orifice du canal digestif, tandis que les Végétaux ont des pores innombrables, qui sont leurs véritables bouches; mais les savants qui ont noté ce caractère, oubliaient les Fascioles qui ont deux bouches, les Tristômes qui en ont trois, et les Rhisostômes de Cuvier qui en ont un grand nombre.

Quant aux caractères chimiques, les Animaux sont principalement composés d'azote, et les Végétaux, à l'exception des Crucifères, le sont de carbone. Les premiers absorbent l'oxygène que les autres dégagent, et ils rejettent du carbone dont les Végétaux s'imprègnent. Il se fait ainsi un échange de principes entre les deux ordres de corps vivants; mais les Végétaux (et ce fait est digne de remarque) ne font que fixer, qu'organiser le carbone; tandis que les Animaux semblent transformer en azote et l'air qu'ils respirent et les aliments dont ils se nourrissent.

On sait qu'aucune partie ne se reproduit dans les Animaux supérieurs, à l'exception des fluides et de tout ce qui participe de l'épiderme : chez eux tout se répare et se renouvelle, rien ne se régénère : mais il n'en est point ainsi de tous les Animaux : on a vu se régénérer des tentacules de Polypes et de Mollusques, des rayons entiers d'Astéries et même des membres de Salamandre. On a vu repousser des têtes entières de Limaces avec leurs tentacules. On voit aussi des Animaux se reproduire par boutures à la manière des plantes : des Polypes, divisés en plusieurs tronçons, se régénèrent et se multiplient à vue d'œil, à peu près comme les poëtes le racontent de l'Hydre fabuleuse du marais de Lerne.

Mais le nombre des Animaux qui se reproduisent par boutures est infiniment limité; il paraît se borner à ceux dont les sexes sont invisibles. La reproduction sexuelle est bien plus générale; la faculté d'engendrer est ordinairement inséparable de la faculté de se nourrir. La graine et le fruit sont à la plante ce que l'œuf et l'embryon sont à l'Animal. Il y a plus, la graine est un œuf véritable, à cette différence près que le concours des sexes est nécessaire à la formation de l'œuf végétal, tandis que ce concours n'est indispensable qu'à la fécondation de l'œuf animal.

Les plantes annuelles ne paraissent se développer que pour se reproduire; pour elles la mort succède à la fleuraison. C'est en quelque sorte la même chose pour les Insectes; tous n'engendrent qu'une fois en leur vie. Il en est qui, le jour même de leur naissance, se reproduisent et meurent; de sorte qu'ils ne peuvent connaître ni ceux dont ils ont reçu, ni ceux à qui ils transmettent une si frêle existence.

Les Végétaux se terminent par des fleurs, les Animaux par des sens : comme si l'unique but des uns était d'engendrer, comme si l'essence des autres était de sentir.

Toujours la même fixité dans le sol qui le nourrit, toujours la même immobilité, voilà le caractère du Végétal : ses racines tendent vers le centre de la terre, tandis que sa tige s'élance dans les airs : partant sa situation est verticale. Or, c'est précisément l'inverse pour les Animaux; car le sommeil, compagnon inévitable des nerfs et des muscles, ramène tout ce qui sent et se meut à la situation horizontale : d'où il suit que tous les êtres sensibles obéissent, du moins le tiers de leurs jours, à la gravitation universelle. Les Arbres pleureurs d'une part, quelques Oiseaux d'une autre, n'apportent à cette loi générale que des exceptions apparentes.

Les Animaux subissent des révolutions annuelles à peu près comme les Végétaux : le temps de la fleuraison des uns est la saison des amours pour les autres. Si les plantes vivaces perdent leurs feuilles chaque année, les Oiseaux renouvellent leurs plumes et les Quadrupèdes leurs poils et leur épiderme à des intervalles périodiques; et tandis que le Platane quitte et renouvelle sa

superficielle écorce, les Serpents et les Écrevisses se dépouillent de leur enveloppe dure et coriace.

Il résulte de tout ce qui précède que les Animaux n'ont absolument rien de commun, ni organes, ni propriétés, ni fonctions. Il n'y a qu'un tissu général dans les corps vivants, c'est le celluleux; qu'une propriété à tous commune, celle qui donne et qui conserve la chaleur, celle qui résiste à l'influence des lois physiques; qu'une fonction double et fondamentale, celle qui préside à l'accroissement et à la reproduction : en un mot, naître et se nourrir, s'accroître, engendrer et mourir, sont des caractères communs aux deux ordres de corps organisés. Mais les Animaux sont de tous les êtres vivants les seuls qui soient doués d'instinct et de mouvement volontaire, les seuls qui sentent et qui se déplacent, qui digèrent et qui s'accouplent, les seuls qui possèdent des nerfs et des muscles, un tube digestif et du sang.

C'est de ces caractères propres à l'Animal et non communs à tous les Animaux, que nous allons maintenant nous occuper.

La vie des Animaux est beaucoup plus compliquée que celle des Plantes : leurs fonctions sont plus nombreuses, leurs organes plus diversifiés. Quatre tissus, le *cellulaire* et le *musculeux*, le *fibreux* et le *médullaire*, isolés ou réunis, distincts ou confondus, suffisent seuls pour composer la substance de l'Animal le plus parfait.

Le tissu cellulaire, le plus généralement répandu, forme, pour ainsi dire, le canevas de tous les organes et de tous les Animaux. Il est même commun aux Végétaux. Il sert à la fois à composer, à unir, à séparer les organes. Formé de lames entre-croisées dans tous les sens, criblé de petites cavités qui communiquent toutes ensemble, il se présente quelquefois sous la forme de membranes ou de vaisseaux. C'est dans ce tissu qu'il s'accumule de la gélatine pour former des cartilages, qu'il se dépose des sels calcaires pour former des os; c'est dans ses mailles que s'amasse la graisse que se distribuent les petits vaisseaux, et que se développe la chaleur. Il forme la base des organes.

Le tissu musculeux, que la fibrine compose, jouit de la propriété de se raccourcir, de se contracter. C'est lui qui forme les parties charnues du corps. Des faisceaux de ses fibres s'entre-croisent pour composer le cœur, se roulent en minces tuyaux pour former les intestins de l'estomac. Il est l'agent des mouvements.

Le médullaire ou *le nerveux*, composé de pulpe molle, albumineuse, est protégé par de puissantes membranes. Il jouit de l'admirable faculté de sentir, de comparer et de juger, de se rappeler et de vouloir; il donne aux sens leurs propriétés spéciales, aux muscles leur force motrice, au cerveau la pensée. Il est deux espèces de nerfs comme deux sortes de muscles : les uns, qui président à la nutrition, ne sont ni symétriques dans leurs formes, ni volontaires dans leur action; les autres, qui pour caractère ont la symétrie, sont alternativement soumis à la volonté et au sommeil. Sentir est l'attribut des nerfs.

Le tissu fibreux, le plus résistant et le plus impassible de tous, est destiné à lier les os entre eux, et à tenir enchaînés les os et les muscles. Il forme les ligaments, les tendons, beaucoup de vaisseaux, et quelques membranes résistantes, employées à protéger les organes les plus importants. Sa composition le rapproche du tissu cellulaire; ses propriétés l'en éloignent : la résistance est son caractère.

Chaque tissu a donc sa destination spéciale : le cellulaire organise, le musculeux meut, le nerveux sent, le fibreux attache et résiste. Outre ces propriétés distinctives, tous ont en commun la faculté de se nourrir et celle de conserver leur chaleur. Un seul principe entretient les unes et les autres, c'est le fluide nourricier, si différent dans chaque Animal sous le nom de sang. Rouge, circulant, imprégné de chaleur dans les Animaux d'un ordre supérieur; moins rouge, moins chaud et moins chargé d'oxygène dans les Poissons et les Reptiles, ce fluide est incolore et encore circulant dans les Mollusques, sans mouvement dans les Insectes, peu appréciable dans certains Vers, nul dans les Zoophytes. Il anime tous les organes, il préside à toutes les fonctions. La nutrition épuise ses principes, la digestion les répare : la respiration l'élabore et le perfectionne; le cœur le fait circuler. Il est à la fois la source où les organes puisent leurs matériaux, et le réceptacle où se déposent leurs débris. Tous ces éléments, unis et diversement combinés, composent les différents organes des Animaux, et du jeu harmonique de ces organes résulte la vie. Beaucoup de tissu cellulaire et de vaisseaux, c'en est assez pour composer les poumons. Plus de vaisseaux que de tissu cellulaire, et voilà le foie, la rate et toutes les glandes constitués. Des masses de fibres musculaires entrelacées dans différents sens, des lames minces et celluleuses appliquées en dehors et en dedans, telle est la composition du cœur. Si tous les organes résultent de la combinaison variée des tissus primordiaux, de son côté le sang est la source ou le réservoir de tous les fluides des corps animés. Il produit le sperme et le lait, qui constituent, l'un le principe, l'autre la première nourriture des Animaux de l'ordre le plus élevé; il produit l'urine, qui débarrasse le sang de ses impuretés; la bile et la salive, qui servent à la digestion des aliments; il produit les larmes, qui donnent à l'œil son brillant éclat, à la sensibilité un de ses moyens d'expression. C'est enfin du sang que proviennent et la chaleur animale et la coloration des chairs.

Il est des Animaux très-simples chez qui l'on ne voit ni tissus sensiblement distincts, ni fluide nourricier manifeste; mais on juge de la nature des éléments par le caractère des propriétés. L'irritabilité indique des nerfs, les mouvements supposent des muscles, comme l'entretien de la vie atteste la nutrition. Aussi les matériaux de la vie, obscurément confondus dans les Zoophytes, s'y décèlent du moins par leurs propriétés. Ailleurs, les divers éléments, combinés en systèmes d'organes, sont aussi évidents par eux-mêmes que par leurs propriétés. Ils sont revêtus et protégés dans chaque Animal, par une membrane ou enveloppe qui les renferme tous; membrane qui les fortifie, qui ménage leur sensibilité et qui les préserve de l'influence extrême des agents extérieurs; membrane molle chez les uns, solide et coriace chez d'autres : nue ou couverte

de poils, de plumes ou d'écailles, elle est cornée chez quelques-uns. Parvenue sur les limites du corps, elle s'introduit au dedans, où elle préside aux fonctions principales de la vie. A l'extérieur, elle est l'organe du tact; à l'intérieur, elle sert à la nutrition et à la génération. Entre ses deux feuillets se trouvent réunis les organes de la sensibilité et des mouvements, c'est-à-dire le squelette, les muscles et les nerfs. Presque toute la vie et tout l'Animal est dans cette double enveloppe; aussi se retrouve-t-elle à peu près la même chez tous : il n'y a que les organes qu'elle recouvre qui différencient les Animaux.

Ainsi donc c'en est assez de quatre éléments diversement combinés, protégés par une enveloppe générale, imprégnés de chaleur, baignés de sang, doués à des degrés variables de la sensibilité ou de l'irritabilité, pour composer la machine animale la plus compliquée, comme la plus simple ou la plus imparfaite. Cette simplicité est on ne peut plus grande dans le Polype (Hydre), Animal qu'on présume être uniquement composé d'une poche extensible où se digèrent les aliments, et de petits appendices assez sensibles pour les apprécier et les choisir, assez mobiles pour les saisir et s'en emparer. De plus, il se reproduit à l'aide de bourgeons, et d'autres fois par une portion limitée de lui-même, qui peut s'en détacher sans nuire à l'ensemble. Tel est sans contredit le corps animal réduit à ce qu'il y a de moins complexe; car le Polype n'est pour ainsi dire qu'un tube digestif : se mouvoir et se reproduire, voilà son essence et son histoire. Plus haut dans l'échelle des Êtres, on trouve des Mollusques, Animaux dont les fonctions nutritives sont bien plus compliquées. On y voit un foie qui paraît servir à séparer le chyle ou à modifier le sang; un ou plusieurs cœurs chargés de répartir ce fluide entre tous les organes; des branchies qui l'imprègnent d'oxygène; des nerfs et des muscles destinés à sentir et à produire des mouvements; des organes sexuels souvent réunis, qui exigent néanmoins un accouplement réciproque : des Êtres, enfin, qui sentent, qui se meuvent, qui se nourrissent, et qui s'accouplent pour engendrer.

L'organisation est infiniment plus compliquée dans les Animaux vertébrés : ici les fonctions sont toutes portées à leur perfection possible. Aussi est-ce principalement chez eux qu'on peut étudier avec fruit l'organisation générale, qu'on peut méditer sur le petit nombre de lois fondamentales qui la régissent, et sur les exceptions presque infinies que ces lois éprouvent.

Toutes les fonctions chez l'Animal le plus parfait, se réduisent à trois ordres de grands phénomènes : la nutrition, la reproduction et l'exercice de la sensibilité et de la volonté. Chacun de ces phénomènes a ses agents, ses caractères et ses lois.

La nutrition s'opère d'une manière continue sans l'intervention spéciale du cerveau, des nerfs et de la volonté. Elle est étrangère au repos et au sommeil; elle est commune à tous les Animaux, essentielle à l'individu comme la génération l'est à l'espèce. Ses instruments sont irrégulièrement disposés; la symétrie n'est point leur caractère, ni la volonté leur mobile. C'est par elle que la vie commence, c'est par elle qu'elle finit : le cerveau et les nerfs ont déjà cessé leurs fonctions, que le cœur palpite encore, que les intestins se contractent et se resserrent. Apprécier et saisir les aliments, voilà le commencement des fonctions nutritives; nourrir ou accroître les organes, en voilà le terme et le but. Mais entre ces deux extrêmes, il est beaucoup d'organes et d'actions intermédiaires : d'abord la bouche, où les aliments sont reçus, goûtés, divisés, et préparatoirement ramollis; puis l'œsophage, qui les porte à l'estomac; celui-ci, qui les humecte et les digère; les glandes salivaires, le pancréas et le foie, qui les imprègnent des sucs qu'ils sécrètent; les intestins, qui séparent le nutritif de l'excrément; les vaisseaux lymphatiques, qui absorbent le chyle; des poumons ou des branchies, qui, pour l'élaborer, le mêlent à l'air; le cœur, qui le distribue sans partialité à tous les organes, et ces derniers qui le transforment de mille manières pour réparer leurs pertes et s'en nourrir : telle est la nutrition.

Les fonctions qui concernent la sensibilité et le mouvement, ont des caractères fort différents des fonctions précédentes. Ce sont elles qui forment l'essence de l'Animal, et qui le mettent en rapport avec les objets de ses goûts et de ses besoins. Elles sont intermittentes; elles sont soumises à un repos périodique nommé sommeil; elles arrivent lentement, après que les fonctions digestives sont perfectionnées; elles disparaissent aussi les premières; en sorte que si l'Animal végète avant d'être un Animal parfait, il redevient presque Végétal avant de quitter entièrement la vie. Toujours symétriques et sous la dépendance du cerveau, les organes des fonctions sensoriales sont assez nombreux, mais peu compliqués. Ils sont de trois sortes, comme les phénomènes qu'ils produisent : des nerfs et des sensations, un cerveau et une volonté, des muscles et des mouvements, et quelquefois un larynx et la voix, voilà l'ensemble des instruments et des actions qui composent les fonctions relatives. Les nerfs sentent, le cerveau reçoit et juge les sensations : tel est le premier mode et le premier degré des fonctions de relation : le principe en est aux nerfs et le terme au cerveau. Mais l'ordre est inverse pour les phénomènes du domaine de la volonté relatifs à la voix et aux mouvements; c'est au cerveau qu'ils commencent, c'est aux muscles qu'ils aboutissent. Le cerveau veut, il commande; cet ordre, ce sont les nerfs qui le transmettent, ce sont les muscles qui l'exécutent.

Les organes des sens sont situés à l'extérieur du corps. Les Animaux les plus élevés en ont cinq : on pourrait en porter le nombre à six, si l'on en croyait Buffon, Cuvier et la nature. Le toucher est le plus général, le plus précis et le plus judicieux de tous les sens. La peau est son organe; il semble l'accompagner à l'intérieur, en s'y modifiant comme elle. A la surface du corps il ne fournissait que des idées et des images, à l'intérieur des organes il annonce et il exprime des besoins. Les autres sens ne semblent être qu'une extension de celui-là; tous les Animaux le possèdent. La langue et le palais apprécient les saveurs : la pituitaire, qui tapisse les narines, reconnaît et juge les odeurs : l'œil, composé de liqueurs transparentes et de membranes résistantes et sensibles, sert à palper les couleurs : l'oreille réfléchit et apprécie les sons. Reste le sixième sens, qui n'intéresse que la

propagation : c'est le sens de l'espèce, les cinq autres sont ceux de l'individu. Quant aux nerfs, ils enchaînent les sens au cerveau, et soumettent des muscles à la volonté : ce sont les sentinelles et les ministres du cerveau.

La génération, fonction différente selon les sexes, tient à la fois, dans les Animaux supérieurs, des deux ordres de fonctions qui précèdent. Ses agents ont la symétrie et l'intermittence des organes des sensations, sans être assujettis comme ces derniers à l'empire de la volonté. La moins essentielle de toutes les fonctions pour l'individu, elle est la seule indispensable à l'espèce. Obscure dans son principe, problématique dans son mécanisme, elle est compliquée dans ses organes. Elle commence par la formation du germe; elle se termine par la mise au jour d'un être nouveau, semblable à celui qui l'a produit, et capable de se reproduire à son tour. Cette fonction comprend l'ovaire où se forme le germe; le canal qui le porte au dehors prend le nom d'oviductus : si le germe séjourne longtemps dans une cavité, celle-ci se nomme matrice; l'orifice par où il sort est la vulve; l'organe qui le tenait attaché à la mère, se nomme placenta; l'ensemble des produits de la conception prend le nom d'œuf, et le nouvel être celui d'embryon ou de fœtus. Les organes du mâle diffèrent de ceux de la femelle : ici un organe glanduleux appelé testicule, sécrète une liqueur particulière nommée sperme; des vaisseaux charrient ce liquide, des réservoirs le reçoivent, un appendice nommé pénis le porte sur les germes qu'il anime et qu'il vivifie; et de tous ces phénomènes qui attestent la souveraine puissance et l'inépuisable fécondité de la nature, résulte l'une des fonctions les plus importantes et les plus mystérieuses de la vie.

Ainsi toutes les fonctions se réduisent à trois chefs : se nourrir, sentir et se reproduire. Toutes sont dirigées par des facultés différentes selon les Animaux. La sensibilité, avons-nous vu, est à près commune à tous; elle est placée entre les besoins et les organes; elle exprime les uns, elle avertit les autres. Elle préside aux rapports des Animaux de l'ordre le plus élevé avec le reste de la nature; mais elle dégénère en irritabilité dans les Animaux les plus inférieurs. Ainsi le Polype ne possède guère plus de sensibilité ni d'instinct que n'en ont en particulier le cœur et le tube digestif dans les Animaux vertébrés. D'autres Êtres sont évidemment doués d'instinct et de sensibilité; il en est même qui, plus généreusement dotés, unissent l'intelligence à ces facultés précieuses. L'instinct est inhérent à l'organisation, et encore plus invariable qu'elle : il se communique par voie de génération; il est le même à tous les âges et dans tous les lieux pour les Animaux de la même espèce. Il n'a besoin que d'organes; l'intelligence veut en outre de l'exercice et de l'expérience; elle peut s'accroître et se perfectionner.

Il semble que l'instinct soit plus développé chez les Animaux dont la vie est la plus frêle et de la plus courte durée. Les Insectes qui ne vivent qu'un jour sont les plus instinctifs de tous les Animaux : ils n'ont ni le temps ni le pouvoir d'acquérir de l'intelligence, la nature les a doués d'un instinct prodigieux.

Beaucoup d'Animaux ont des idées simples, nées de leurs sensations; ils ont des souvenirs confus, et une habitude d'agir conséquente à ce qu'ils sentent et à ce qu'ils veulent. Ils ont des désirs et des passions avec le pouvoir et la volonté de les satisfaire; sans avoir, ainsi que l'homme, la raison et la sagesse de leur résister ou de les vaincre. Ils obéissent presque machinalement à leurs désirs, l'Homme seul sait les combattre. Il est le seul qui oppose la vertu aux passions, la volonté ferme et réfléchie à l'instinct machinal. Les idées de bien et de mal sont jusqu'à un certain point familières aux Animaux : ils aiment et ils haïssent, ils cherchent ou ils évitent; ils désirent, ils craignent, ils se passionnent : mais ils ne connaissent de l'amour que la partie instinctive et purement matérielle; mais ils ne raisonnent, ne réfléchissent, ni ne coordonnent leurs idées. L'éducation peut perfectionner et surtout corrompre leurs qualités naturelles; car c'est toujours au détriment de l'instinct qu'ils empruntent le masque de l'intelligence humaine. Ceux d'entre eux que l'Homme s'est assujettis, sont accessibles comme lui à l'émulation et à la jalousie. Ils ont aussi une espèce de langage d'eux seuls connu; ils s'habituent même à entendre le langage de l'Homme; mais ils ne comprennent bien que celui des passions : c'est celui de tous les Animaux et de tous les peuples, c'est le langage de la nature. Les Animaux d'un ordre supérieur ressemblent beaucoup à l'Homme encore enfant; mais ils vivent et meurent enfants. Leurs organes se développent, tandis que leurs facultés restent stationnaires.

L'Homme se distingue du reste des Animaux par le juste équilibre de ses sens, par la configuration de sa main et la structure de ses membres, par le mode d'articulation de sa tête et le volume de son cerveau, mais surtout par la profondeur de son intelligence et la sagacité de son esprit. Il jouit de l'inappréciable faculté d'exprimer sa pensée par la parole : il ne se contente point de sentir à la manière des Animaux, il réfléchit sur ses sensations, il raisonne, il abstrait, il généralise : il apprécie les effets et recherche les causes; il distingue le bien du mal, et du vice la vertu : il espère, il se repent, il se rappelle; il imagine et il invente ce qu'il désespère de découvrir : il observe le réel, conçoit le vraisemblable, et doute du surnaturel.

Tel est l'Homme au physique et au moral : il use en souverain de tout l'univers qu'il croit fait pour lui, et n'a de maîtres que ses passions et ses semblables; il commande à tous les Animaux qu'il peut apprivoiser par la ruse ou soumettre par la force; mais il obéit, avec toute la nature, aux décrets éternels qui la gouvernent.

L'Homme va toujours perfectionnant ce que faisaient ses ancêtres; les Animaux conservent exactement les traditions des espèces primitives. Ils rachètent la défaveur de ne rien perfectionner par le précieux avantage de ne rien détruire. Si l'Abeille de nos jours n'ajoute aucun angle à la cellule que bâtissait la première Abeille, elle sait du moins conserver l'intégrité de sa forme. Toujours les mêmes actions et la même industrie, toujours le même ordre et la même méthode.

Dans cette exposition de l'organisation et des fonc-

tions, nous avons parcouru tous les degrés de l'animalité : nous avons vu le Polype n'avoir qu'un tissu, qu'un sens, qu'une fonction, qu'une obscure faculté, celle d'être un peu irritable : voilà le dernier degré de simplicité dont l'organisation animale soit susceptible. Mais chacune des fonctions et des facultés a aussi son terme de perfection possible. La nutrition peut aller jusqu'à unir un cœur et des organes respiratoires à un estomac. Un cerveau unique, où aboutissent des nerfs et cinq sens différents, forme le plus haut degré de perfection pour les fonctions relatives; comme un placenta et des mamelles pour la génération, comme la réflexion, la raison et la sagesse pour les facultés intellectuelles. Ainsi la nutrition est à son apogée dès les Crustacés et les Mollusques; les sensations dans les Oiseaux, et la génération dans les seuls Vivipares : mais pour trouver le plus haut degré de l'intelligence, il faut remonter jusqu'à l'Homme, chez lequel les autres perfections se trouvent également réunies. Il suit de là que la génération et l'intelligence se développent longtemps après la nutrition. Il en est de même pour chaque Animal en particulier; les organes génitaux sont les derniers formés des organes. C'est comme les fleurs à l'égard des plantes : il semble que la nature ne s'occupe de l'espèce qu'après avoir achevé l'individu.

La condition la plus essentielle de l'organisation, c'est que toutes les parties, simples ou compliquées, soient coordonnées de manière à rendre possible l'existence de l'Être total. Sous ce rapport, tout Animal est parfait, l'Infusoire aussi bien que l'Homme; car tous ont précisément ce qu'il leur faut d'organes pour jouir de la vie qui leur a été départie. On a coutume d'accorder aux nerfs une prééminence absolue sur le reste des organes. On convient, il est vrai, que l'on ne sent que parce qu'on se nourrit; mais on ajoute que l'on ne se nourrit que parce que l'on sent, et qu'il existe entre la sensibilité et la nutrition une parfaite réciprocité d'influence. Cependant on voit les Animaux se simplifier jusqu'à n'avoir plus de nerfs, jamais jusqu'à n'avoir plus d'estomac ni de tube digestif; preuve évidente que le rôle de ces derniers est essentiel et indépendant, preuve que le rôle des autres est subalterne et servile. Otez l'intestin et l'estomac, il ne reste plus que des organes inanimés, toute existence devient impossible; retranchez au contraire les nerfs, les muscles et leurs dépendances, il reste encore la base de l'édifice animal, et la vie continue et persiste. A la vérité l'Animal se réduit alors à la simple nutrition, il ne fait plus pour ainsi dire que végéter; mais enfin végéter c'est encore vivre.

Se nourrir est donc la base de la vie; mais sentir est la vie par excellence : si c'est par la nutrition qu'elle s'entretient, c'est par le sentiment et le mouvement qu'elle se décèle.

Tout s'enchaîne, tout concourt, tout conspire dans les fonctions pour former la vie, comme dans les organes pour composer les corps vivants. Un estomac et des sexes séparés, la digestion et l'accouplement, nécessitent des nerfs et des muscles, du sentiment et du mouvement. Se nourrir, engendrer, sentir et se mouvoir, tout cela marche ensemble : la sensibilité est liée à la nutrition par la faim, comme à la génération par l'amour. Il en est ainsi de toutes les fonctions principales; voilà pourquoi chacune d'elles a son sens propre : la digestion est le sens du goût; la vue est celui des mouvements; le toucher est le sens général, c'est le sens commun, c'est celui de l'existence : l'ouïe est le sens de la voix, comme l'odorat est le sens de la respiration. On ne voit pas d'abord quels rapports il peut y avoir entre le tympan, des nerfs olfactifs et des poumons; cependant ces rapports sont réels. Il en existe d'analogues entre tous les organes et toutes les fonctions : des agents respiratoires circonscrits nécessitent un cœur qui puisse y verser et y puiser du sang. Avec un cerveau il faut des nerfs qui l'avertissent, des muscles qui lui obéissent. Une matrice suppose des mamelles, un ombilic, un canal artériel; et l'un de ces organes ou de ces caractères suffit pour attester l'existence de tous les autres.

Il est aisé d'apprécier les motifs de ces coexistences; mais il en est d'autres dont le but est beaucoup moins évident. On ignore, par exemple, pourquoi l'on retrouve un foie partout où il existe un cœur; pourquoi les Animaux privés de dents canines sont les seuls Animaux pourvus de cornes; pourquoi les Insectes orthoptères, Animaux herbivores et sauteurs, ont le front couvert d'une large plaque. Au reste peu importe que l'on conçoive l'enchaînement de tous ces faits, l'essentiel est d'en avoir saisi la simultanéité.

On conçoit que les diverses circonstances de la vie doivent solliciter des changements dans ses agents et ses phénomènes, dans les facultés et les fonctions. Un Animal qui vit et qui respire dans l'eau, ne sent, ne se meut ni ne se reproduit comme l'Animal qui respire de l'air pur. Là où il existe des branchies, on peut assurer qu'il y a génération ovipare, circulation incomplète, absence de la voix, imperfection des organes de l'ouïe et de l'odorat. Mais avec des poumons, tous ces rapports changent. Même remarque à l'égard des aliments : l'Animal carnivore a de la force et du courage, un estomac étroit, des intestins courts, des formes grêles. Les Herbivores sont d'ordinaire doux et timides, lents à agir, paresseux et inhabiles à se défendre; leurs intestins sont spacieux, leurs formes plus ou moins massives. Les rapports harmoniques sont tels entre les divers organes, qu'on peut juger de toute l'organisation par une partie très-limitée du corps. La considération d'un pied, d'une mâchoire, d'une phalange (Duméril), d'une simple apophyse, a quelquefois suffi pour révéler à d'habiles anatomistes la structure entière de l'Animal le moins connu. C'est ainsi que Cuvier a pour ainsi dire rappelé à la vie des Animaux dont la race avait été anéantie, et dont l'existence même était un mystère.

Lorsqu'on a essayé de distribuer les Animaux par tribus et par classes, on a dû, pour rendre ces divisions plus naturelles, faire choix des organes les moins variables, de ceux dont l'influence est la plus manifeste. En botanique on avait donné la préférence aux organes de la fructification; en zoologie on a choisi les nerfs et leurs dépendances, après avoir vainement essayé des formes extérieures. Ces méthodes ou ces systèmes de deux sciences voisines, se ressemblent principalement

par leurs défauts; car s'il est des plantes sans fleurs visibles, il est des Animaux sans nerfs appréciables : de sorte que sans égard pour les préceptes d'Aristote, les principales divisions des corps organisés reposent sur des caractères négatifs.

Quoi qu'il en soit, c'est Lamarck qui le premier distingua les Animaux d'après leurs nerfs et leur squelette, sous les noms de *Vertébrés* et d'*Invertébrés*. Voici sa méthode de classification qui commence par les animaux les moins élevés dans l'échelle des êtres.



1° Infusoires.
2° Polypes.
3° Tuniciers.
4° Radiaires.
5° Vers.
Ici Lamarck ajoute dubitativement les Entozoaires, qui selon lui ne sont point encore des Insectes parfaits, et qui cependant ne sont déjà plus des Vers.
6° Insectes.
7° Arachnides.
8° Crustacés.
9° Annélides.
10° Cirrhipèdes, qui répondent aux Mollusques cirrhopodes de Cuvier.
11° Mollusques.
12° Poissons.
13° Reptiles.
14° Oiseaux.
15° Mammifères.

Duméril s'est aussi occupé de la classification des Animaux ; le plus bel ordre règne dans les tableaux synoptiques dont se compose l'important ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Zoologie analytique*. Cuvier a senti combien ces divisions fondamentales, toutes ingénieuses qu'elles étaient, offraient d'imperfections, combien les séries qu'elles établissaient se trouvaient discordantes; et il essaya de répartir plus également le règne animal, en le distribuant d'après la considération des nerfs et des fonctions principales, en quatre grands embranchements que voici :

I. Les Animaux vertébrés ont un squelette intérieur, composé d'une série d'os empilés nommés vertèbres, lesquels renferment dans leur canal le tronc principal des nerfs. Cette colonne osseuse se termine en avant par la tête, réceptacle commun des sens et du cerveau; en arrière par le coccix. Deux cavités, la poitrine et l'abdomen, renferment les principaux organes de la vie. Tous ont le sang rouge, des sexes séparés, des testicules, une rate, un foie, un pancréas, des mâchoires transversales et des canaux demi-circulaires; jamais plus de quatre membres. Leurs vaisseaux sanguins, leurs nerfs et leur squelette présentent une assez parfaite analogie, que Geoffroy Saint-Hilaire a su faire ressortir : mais cette analogie n'est vraiment bien réelle que pour ces Animaux du premier ordre, encore ne s'étend-elle que jusqu'à certaines limites.

II. Les Animaux mollusques manquent de squelette : leurs muscles sont attachés à une peau molle, tantôt nue, tantôt recouverte d'un test calcaire nommé coquille, dont la forme diffère beaucoup. Leur système nerveux reste confondu avec les autres viscères; il n'a point de boîte osseuse : il se compose de plusieurs renflements, espèces de petits cerveaux que des filets nerveux unissent et dont l'œsophage est recouvert; d'organes des sens : ceux du toucher et du goût sont les seuls constants. Des branchies, un ou plusieurs cœurs, des organes assez compliqués pour la nutrition et la génération : telle est à peu près leur structure.

III. Les Animaux articulés ont pour tout système nerveux deux longs cordons régnant le long du corps, interrompus de distance en distance par de petits nœuds ou ganglions, dont le premier, un peu plus gros que les autres, est placé sur l'œsophage. L'enveloppe de leur tronc est divisée par des plis transverses, et comme annelée. Que leur peau soit molle ou coriace, c'est toujours à l'intérieur de ces rides que les muscles du tronc s'attachent. Ceux de ces Animaux qui ont des membres, en ont toujours plus de quatre; et quand ils ont des mâchoires, elles sont toujours latérales.

IV. Les Animaux rayonnés ne se distinguent guère des trois divisions précédentes que par des caractères négatifs : seulement le plus grand nombre ont une forme rayonnée et une organisation peu complexe, des organes respiratoires douteux, à peine quelques vestiges de circulation. Ni organe spécial pour les sens, ni système nerveux bien distinct; un peu d'irritabilité, un sac digestif quelquefois sans issue : plusieurs ont presque l'homogénéité des Plantes.

Ces quatre grands ordres ont été subdivisés en plusieurs classes, dont le tableau placé à la page suivante est destiné à donner une idée générale, en indiquant les articles généraux qu'on doit consulter dans ce Dictionnaire.

TABLEAU GÉNÉRAL DES ANIMAUX.

OÙ L'ON INDIQUE LES PRINCIPAUX CARACTÈRES DES CLASSES *.

I. VERTÉBRÉS.	1° MAMMIFÈRES. . .	Petits vivants; mamelles; allaitement. — Cœur à deux ventricules; poumons; sang chaud. — Cerveau volumineux, à corps calleux. — Sens complets. — Diaphragme musculaire entre la poitrine et l'abdomen. — Sept vertèbres cervicales, excepté une espèce qui en a neuf. — Les plus semblables à l'homme, qui en fait partie; ils sont regardés pour cette raison comme les premiers des animaux. On leur réunit les Cétacés, qui n'en diffèrent guère que par la forme extérieure, résultat de leurs habitudes aquatiques. — On les subdivise principalement d'après la configuration des dents et des pieds.
	2° OISEAUX.	Ovipares. — Cœur énergique, à deux ventricules et deux oreillettes; poumons sans diaphragme. — Ni mamelles, ni dents, ni corps calleux. — Des ailes, des plumes; des os creux; un sternum ou bateau, à quille plus ou moins saillante selon l'énergie du vol. — Bouche cornée ou bec. — Cou long; voix forte; côtes sans cartilages; double larynx. — Œil très-convexe; oreille sans pavillon. — Un gésier pour estomac. — Œuf à coquille calcaire. — Les seuls animaux qui dorment dans la situation verticale, parce qu'ils se perchent sans l'intervention des muscles. — Se subdivisent d'après leurs pieds, leur bec et leur sternum.
	3° REPTILES.	Sang rouge et froid. — Poumons; cœur imparfait. — Rien de général chez eux, si ce n'est leur irrégularité même et l'allure de leurs mouvements. — Ovipares. — On les subdivise d'après les poumons, le cœur, les membres et les sens : preuve qu'ils ne forment pas une classe aussi naturelle que les deux précédentes.
	4° POISSONS.	Respiration par des branchies. — Sang rouge et froid; cœur imparfait. — Ni voix, ni membres véritables. — Nageoires de plusieurs espèces. — Queue verticale, ce qui est le contraire des Cétacés. — Corps nu ou écailleux. — Ovipares : quelquefois leurs œufs éclosent à l'intérieur comme chez la Vipère et les Pucerons. — Œufs sans coquilles, ordinairement fécondés après la ponte sans accouplement. — Ouïe et odorat imparfaits. — Les derniers dans la classe des vertébrés, ils se distinguent entre eux par les nageoires, les branchies, etc.
II. MOLLUSQUES.	1° LES CÉPHALOPODES. . . . . . 2° LES PTÉROPODES. 3° LES GASTÉROPODES. . . . . . . 4° LES ACÉPHALES. . 5° LES BRANCHIOPODES. . . . . . . 6° LES CIRRHOPODES.	Pour les caractères de ces ordres, voyez les divers articles qui les concernent dans le cours de ce Dictionnaire. Voyez aussi l'ouvrage de Cuvier, à qui est due cette division des Mollusques. — Quelques modifications ayant été apportées dans ces divisions, par Daudebard de Férussac, nous renverrons, pour ces modifications, à l'article MOLLUSQUE. — Ce n'est pas sans motif qu'on hésite sur le rang qu'on doit accorder à ces animaux, car s'ils sont avant les insectes pour la respiration, la circulation et l'existence des principaux viscères, ils sont manifestement après eux pour l'activité même de la vie.
III. ARTICULÉS.	1° ANNÉLIDES. . . .	Ou *vers à sang rouge*. — Sang coloré, circulant sans cœur charnu manifeste. — Corps annelé. — Branchies dont la disposition varie. — Point de pieds articulés; des soies quelquefois. — Ils sont hermaphrodites.
	2° CRUSTACÉS. . . .	Branchies. — Sang blanc : un ventricule charnu le fait circuler. — Ordinairement quatre antennes. — Plusieurs mâchoires ou mandibules transverses. — Plusieurs ont un tympan distinct.
	3° ARACHNIDES. . .	Ni antennes, ni branchies. — Tête et thorax réunis. — Abdomen volumineux. — Pattes en nombre variable. — Point de métamorphose complète. — Ils engendrent plusieurs fois, et respirent par des trachées ou par des sacs pulmonaires.
	4° INSECTES.	Toujours des antennes. — Respiration par des trachées. — Cœur nul. — Corps divisé en trois parties. — La tête supporte les antennes, les yeux et la bouche. — Le thorax donne attache aux pattes qui sont au nombre de six, et aux ailes dont la forme varie et dont le nombre ne dépasse jamais quatre. — L'abdomen contient les principaux viscères. — Sexes séparés. — Métamorphoses. — Ils n'engendrent qu'une fois en leur vie. — Yeux composés. — Ni vaisseaux, ni glandes sécrétoires visibles. — Ils se subdivisent d'après des caractères tirés de la bouche, des ailes, des tarses et des antennes.
IV. RAYONNÉS.	1° ÉCHINODERMES. .	Forme étoilée. — Cavité intérieure où flottent des viscères. — Organes particuliers pour la respiration et la circulation.
	2° INTESTINAUX. . .	Corps allongé. — Ni vaisseaux, ni organes respiratoires apparents. — Avec ou sans canal digestif. — Parasites, leur génération est inconnue.
	3° ACALÈPHES. . . .	Ni circulation, ni respiration, du moins appréciables. — Forme rayonnée. — La bouche tient lieu d'anus.
	4° POLYPES.	Pour tout viscère un intestin. — Corps mou. — Bouche entourée de tentacules. — Force de reproduction étonnante. — Un sens, le toucher.
	5° INFUSOIRES. . . .	Corps transparent, mais dont la petitesse ne permet pas toujours d'apercevoir les viscères ni les organes de la locomotion. — Tomipares, c'est-à-dire se reproduisant par division.

* Nous nous proposons de donner à la fin de cet ouvrage, si l'espace nous le permet, un résumé des méthodes de classification les plus récentes, pour les familles et les genres de chacune des grandes divisions des animaux.

Voilà pour les premières divisions. Lorsqu'on descend à des généralités d'un ordre inférieur, on obtient de petits groupes qui constituent des familles et des genres. Quant aux espèces qui les composent, elles sont fondées uniquement sur la génération. Les Animaux qui, par leur accouplement, produisent des individus féconds, sont réputés de la même espèce. On s'est assuré par diverses expériences, que plusieurs Animaux nés du croisement des espèces les plus voisines, ne sont qu'imparfaitement ou ne sont point du tout féconds, qu'eux ou leurs descendants deviennent stériles. On a dit que les seuls Oiseaux échappaient à cette loi générale, que leurs métis sont tous féconds; et c'est à cette particularité encore douteuse qu'on attribue la grande diversité observée dans cette classe. Il en est peut-être ainsi pour les Chiens, parmi les Mammifères.

Les espèces d'Animaux sont incomparablement plus nombreuses que celles des Plantes; et quoique les Herbivores servent de pâture aux Carnassiers, les premiers sont plus multipliés que les autres. — Les extrêmes de petitesse sont pour le règne animal bien plus que pour le végétal; la découverte du Microscope a acquis plus de richesses à la zoologie qu'à la botanique; elle lui a ouvert l'accès d'un monde nouveau.

C'est la nature qui a formé les espèces, c'est la puissance de l'Homme et l'influence des agents physiques qui ont produit les variétés. Les surfaces seules peuvent être modifiées; la base même de l'organisation est invariable, les éléments la respectent. Mille circonstances établissent des variétés parmi les Animaux : la principale est sans aucun doute le climat, et sous ce nom il faut entendre la différence de l'air, des lieux et de la température, la nature du sol et de ses productions. C'est premièrement le climat qui fixe la station des Animaux et qui agit sur eux pour les modifier; c'est ensuite le genre de nourriture, et par conséquent c'est encore le climat. Si les mêmes Animaux accompagnent partout les mêmes Végétaux, c'est que tous exigent de semblables influences et se prêtent de mutuels secours. Tels Animaux sont liés à telles plantes, comme telles plantes à tel sol et à tel climat : c'est une des plus belles harmonies de la nature.

Les mêmes espèces d'Animaux ne se retrouvent jamais parfaitement semblables dans des lieux très-éloignés : il existe en Afrique et en Amérique des espèces analogues à celles d'Europe, mais peu qui soient absolument identiques. Il est pour telle latitude, pour tel climat, certaines couleurs et certains caractères particuliers presque invariables : l'entomologiste Latreille distingue au premier coup d'œil quelle est la patrie de l'Insecte qu'on lui soumet : Linné indiquait aussi la physionomie des Végétaux d'après le lieu du monde qui les avait vu naître.

Les Animaux ne sont nulle part plus nombreux ni mieux développés qu'aux lieux tempérés qu'arrosent de grands fleuves et que recouvre, en les embellissant, une végétation riche et variée : car dans les régions glacées, la végétation se ralentit et les Animaux languissent. La vie est, en quelque sorte, limitée au centre de la terre; elle fuit les pôles. L'Homme seul habite presque indistinctement dans tous les climats, mais il varie dans chacun : il est le seul être véritablement cosmopolite. Il est vrai qu'il traîne à sa suite quelques Animaux et quelques plantes, que son industrie ou son travail a su acclimater en tous lieux. C'est surtout par ces fidèles compagnons, par ces dociles esclaves de l'Homme, qu'on peut le mieux juger de son irrésistible puissance; de cette puissance qui a produit plus de diversité entre les individus de certaines espèces, que la nature n'en avait mis entre ces espèces et celles qui les touchent le plus immédiatement. Il y a certes plus de différence entre les nombreuses variétés de l'espèce du Chien, qu'entre les espèces primitives du Chien et du Renard.

Le seul mode de progression établit souvent de grandes dissemblances dans l'organisation des Animaux les plus voisins. La faculté de nager, par exemple, réclame un corps léger et des membres applatis : les Loutres, les Castors, les Chélonées, les Portunes et les Hydrophiles en sont la preuve évidente. Les Animaux sauteurs ont les membres postérieurs très-longs : souvent la plus simple faculté amène des différences sensibles dans les caractères extérieurs.

Les mêmes Animaux, pris à des âges divers, paraissent quelquefois appartenir à des espèces différentes : ceci est surtout remarquable pour ceux d'entre eux qui subissent des métamorphoses. Rien de moins ressemblant à un Papillon que la Chenille d'où il doit se dégager; rien de si différent d'une Grenouille que le Têtard, dans son premier état. Les Mammifères et les Oiseaux encore jeunes diffèrent des mêmes Animaux devenus adultes.

Les uns vivent de Végétaux, d'autres se nourrissent de chairs ou de leurs débris : les Tarets et plusieurs Insectes détruisent le bois; on prétend que les Pholades et les Lithophages se nourrissent des pierres qu'ils percent en dépit de leur dureté.

On sait que les Mammifères vivent à peu près six à sept fois plus de temps qu'ils n'en ont mis à croître et à se développer. Il est des Oiseaux et des Reptiles beaucoup plus vivaces. Les Polypes se succèdent en quelque sorte perpétuellement, à l'aide de divisions partielles ou de bourgeons. On remarque que les Animaux les plus petits, les plus faibles, ceux dont la vie est de la plus courte durée, sont ordinairement les plus féconds : on en connaît qui n'engendrent qu'une seule fois. Ici la nature semble avoir entièrement sacrifié les individus à l'espèce; car ces êtres ne sont, pour ainsi dire, que dépositaires de la vie. Au reste, vivre beaucoup n'est pas durer longtemps, et l'Insecte qui n'existe qu'un jour, qui se reproduit et meurt, vit souvent davantage que le Mollusque irrésistiblement fixé au rocher qui le voit naître et mourir. Moins la vie est active et plus elle se prolonge : il semble que chaque être ait reçu en partage la même mesure et le même degré de vie. Vivre peu à la fois est donc le plus sûr moyen de vivre longtemps.

ANIMALCULES. INF. C'est-à-dire *diminutifs d'Animaux*. Désignation sous laquelle on comprend ordinairement les êtres animés que l'on ne peut apercevoir qu'à l'aide du microscope.

ANIMAUX DOMESTIQUES. On comprend sous cette dénomination tous les Animaux que l'Homme a su contraindre à vivre avec lui, qu'il emploie pour cultiver la terre, transporter ses denrées, et l'aider dans ses diffé-

rents travaux, ainsi que ceux qui fournissent habituellement à sa nourriture, à ses vêtements et aux autres besoins de la société. Les Animaux domestiques appartiennent principalement à trois classes, aux Mammifères, aux Oiseaux et aux Insectes. Partout ils sont les mêmes, chez l'Homme civilisé et chez le sauvage, près du pôle comme sous le tropique, dans l'ancien comme dans le nouveau continent. Les premiers, proprement dits *Animaux de la ferme,* et désignés sous le nom particulier de *Bestiaux,* sont le Cheval, l'Ane, le Mulet, le Bœuf, la Vache, le Buffle, le Porc, le Mouton, la Brebis, la Chèvre, le Lapin, le Chien et le Chat. On y comprend quelquefois aussi le Dromadaire, le Chameau et les espèces qui représentent ce genre dans le nouveau monde, mais l'usage en est limité à un petit nombre de contrées. *V.* chacun de ces mots. Les Volatiles, affectés au domaine spécial de la basse-cour, sont le Coq, la Poule, le Dindon, l'Oie, le Canard et les Pigeons de colombier ou de volière. On entretient aussi dans la basse-cour le Paon, le Cygne, le Faisan, la Grive, la Pintade, l'Ortolan, etc., *V.* chacun de ces mots; mais c'est plutôt comme objet d'agrément et de luxe que d'économie. Les Insectes forment une classe à part. Les seuls qu'on élève dans la maison rurale sont les Abeilles et les Vers-à-soie; on y joint parfois la Cochenille sylvestre, qui mérite une attention toute particulière. Ces trois sortes d'Insectes fournissent à une branche de commerce de la plus haute importance, et assurent de grandes ressources à l'économie domestique.

ANIMAUX A SANG CHAUD. On entend par cette expression les Mammifères et les Oiseaux dont la température est en général plus élevée que celle des autres Animaux. Elle est entre les limites de 35 et de 44° centigrades. Celle des Mammifères est de 35 à 40°, celle des Oiseaux de 40 à 44°. Cette chaleur est commune à tous les Animaux de ces deux classes, tant qu'ils jouissent de toute leur activité. Presque tous conservent cette haute température dans toutes les vicissitudes des saisons, hors les cas d'un froid extrême, incompatible avec la vie. Un petit nombre d'espèces parmi les Mammifères, susceptibles de s'engourdir par une basse température, subissent un refroidissement considérable.

ANIMAUX A SANG FROID. On comprend sous cette dénomination tous les Animaux, hormis les Mammifères et les Oiseaux; parce qu'en général leur température est de beaucoup inférieure à celle des Animaux de ces deux classes. Leur chaleur suit ordinairement les variations de la température extérieure, et n'en diffère que de deux ou trois degrés. Cependant les Abeilles et les Hannetons offrent des exceptions. Il est probable qu'en s'occupant plus spécialement de la température des Animaux sans vertèbres, on en trouverait un plus grand nombre. La température des Abeilles, si l'on en juge par celle des ruches, s'élève en été à 35° centigrades, limite inférieure de la température des Animaux à sang chaud, et monte quelquefois à 40°. *V.* ABEILLES. Desmarest, ayant placé un thermomètre dans un boisseau de Hannetons, le vit s'élever à dix degrés au-dessus de la température extérieure.

ANIMAUX HIBERNANTS. Cette dénomination désigne les Animaux qui passent une partie de l'automne et de l'hiver dans un état d'engourdissement, et qui en sortent à l'entrée du printemps. Il y en a parmi les Animaux à sang chaud et les Animaux à sang froid. Les premiers appartiennent à la classe des Mammifères, et sont le Loir, le Lérot, le Muscardin, le Hérisson, les Chauves-Souris, la Marmotte, le Hamster, la Gerboise, etc. A une époque plus ou moins avancée de l'automne, suivant l'abaissement de la température, ces Animaux cherchent à se mettre à l'abri du froid et du vent, en se retirant dans des trous pratiqués dans la terre, les murs, les arbres ou les buissons. Ils les garnissent d'herbes, de feuilles vertes et de mousses. Ces retraites varient suivant les espèces. Les Chauves-Souris, qui s'en choisissent aussi de pareilles, hivernent encore dans des grottes et des carrières où la température est plus douce qu'à l'air libre. Là elles se suspendent par leurs pattes de derrière, et se livrent à leur long sommeil. Les autres Animaux hibernants se contractent en rapprochant leur tête des extrémités inférieures, et présentent ainsi moins de surface à l'action du froid. Lorsqu'on les découvre dans leurs retraites, on les trouve pelotonnés, froids au toucher, immobiles, roides, les yeux fermés, la respiration lente, interrompue, à peine perceptible ou nulle; et leur insensibilité est souvent telle qu'on peut les remuer, les agiter, les rouler, sans les tirer de leur torpeur.

Au printemps et en été, lorsque ces Animaux jouissent de toute leur activité, ils ont une chaleur élevée qui varie suivant les espèces et les individus, entre 35 et 37° centigrades, et qui se trouve par conséquent dans les limites de température qui caractérisent les Animaux à sang chaud. En gardant ces Animaux pour juger des changements qui leur surviennent en automne et en hiver, on a observé que leur température baisse lentement avec le déclin de la saison. Leur respiration se ralentit aussi graduellement, leurs mouvements deviennent moins vifs, et leur appétit diminue. Ils jouissent cependant de l'usage de leurs sens et de la locomotion. Cet état intermédiaire entre la plénitude de la vie et de la torpeur peut durer un ou deux mois. Le degré de température extérieure auquel ils s'engourdissent, varie suivant les espèces et même les individus. Leur propension à l'engourdissement suit une échelle de température descendante qui correspond en général à l'ordre suivant: les Chauves-Souris, le Hérisson, le Loir, la Marmotte et le Hamster. La comparaison n'a pas été établie entre les autres espèces. Quoiqu'il n'y ait pas de degré précis auquel ces Animaux perdent l'usage du sentiment et du mouvement, on a observé que les Chauves-Souris peuvent s'engourdir entre 10 et 7°; le Hérisson à 7°; le Loir à 5°. On n'a pu engourdir la Marmotte et le Hamster qu'à une température bien au-dessous de zéro, encore a-t-il fallu gêner la respiration en ralentissant ou empêchant le renouvellement de l'air dans les boîtes ou les trous où on les enfermait.

L'engourdissement de ces Animaux n'a lieu que lorsque, à l'abaissement de leur température et au ralentissement de leur respiration, se joint la suspension de l'action des sens et des mouvements volontaires. Il est susceptible de degrés très-variés, caractérisés par le nombre des inspirations dans un temps donné, ou, ce

qui indique le plus haut degré de torpeur, par l'absence de tout mouvement respiratoire. Toutes les espèces ne sont pas susceptibles du même degré d'engourdissement. Les Chauves-Souris sont celles dont la léthargie est la plus légère. La Marmotte, au contraire, peut éprouver l'engourdissement le plus profond. La température de ces Animaux, pendant leur sommeil léthargique, dépend en grande partie de celle de l'air. Cependant elle est plus élevée au moins de 3 ou 4 degrés. Elle est par conséquent variable. Elle peut descendre à 3° au-dessus de zéro sans faire cesser cet état; mais elle n'est pas susceptible d'être réduite à zéro sans causer le réveil ou la mort. Il y a donc un degré de froid extérieur incompatible avec l'engourdissement ou la vie de ces Animaux. Les espèces les plus faciles à engourdir, telles que les Chauves-Souris, le Hérisson, le Loir, le Lérot et le Muscardin, ne sauraient supporter une température de 10° au-dessous de zéro. Une chaleur de 10 à 12 degrés au-dessus de zéro les réveille. Divers moyens mécaniques, tels que des secousses légères ou fortes suivant le degré d'engourdissement, suffisent pour les en tirer sans aucun changement de la température extérieure. Mais s'ils peuvent ainsi reprendre leur activité, ils ne sauraient la conserver sans le secours efficace d'une douce chaleur.

Il est évident, par tout ce qui précède, que le sommeil des Mammifères hibernants n'a pas une durée uniforme et constante. Puisqu'il est soumis aux variations de l'atmosphère, il sera continu ou interrompu suivant le cours de la saison, ou les précautions qu'ils auront prises pour se mettre à l'abri des changements de température, et selon leur susceptibilité individuelle.

D'après ces circonstances, suivant qu'ils sont plus ou moins sujets ou exposés à être réveillés, ils se font des amas de provisions. On a vu, par exemple, le Hérisson se former plusieurs magasins séparés, et y recourir à diverses époques pendant son hibernation. On a même quelquefois reconnu ses traces sur la neige.

Il n'y a pas de caractère extérieur distinctif des Mammifères hibernants. Si quelques espèces appartiennent au même genre, tels que le Loir, le Lérot et le Muscardin, il en est d'autres qui en sont très-différentes, et qui appartiennent à une famille éloignée, telles que les Chauves-Souris. On a cherché en vain dans la structure intérieure de ces Animaux une organisation particulière. Dans l'énumération que nous avons faite des Mammifères hibernants, nous n'avons parlé que des espèces sur lesquelles il n'y a aucun doute. On prétend que quelques espèces d'Ours et de Blaireaux s'abandonnent aussi au sommeil léthargique; mais il ne paraît pas que cette opinion soit fondée sur des observations directes. Elle ne mérite cependant pas d'être rejetée, car il est probable que le nombre des Mammifères susceptibles d'engourdissement est plus grand qu'on ne le croit.

Quelques auteurs sont d'avis que l'Hirondelle, dans nos climats, est du nombre des Animaux hibernants; nous renvoyons au mot Hirondelle l'examen de cette opinion.

On dit que le Tanrec, esp. de Hérisson, s'engourdit à Madagascar, pendant quelques mois de l'année. Si cette assertion était bien fondée, ce serait le seul fait connu de l'engourdissement périodique d'un Mammifère dans un climat chaud. *V.* Tanrec.

Un grand nombre d'Animaux à sang froid, peuvent être regardés comme Animaux hibernants. Il en est ainsi des Reptiles dans les climats froids, de quelques Insectes, Mollusques et Vers; mais, en général, leur engourdissement est moins profond que celui des Mammifères hibernants. Ils passent le temps de leur hibernation sans nourriture; mais ils ne sont pas toujours privés du sentiment et du mouvement, même à la température de zéro.

Quelques-uns sont susceptibles d'un engourdissement profond, même dans les climats chauds. Humboldt l'a observé dans l'Amérique méridionale, chez des Reptiles qui passent une partie de l'année ensevelis dans la terre, et qui ne sortent de leur torpeur que par un temps de pluie, ou lorsqu'on les excite par des moyens violents.

Nous conclurons, par cette observation générale, qu'aucune esp. d'Animal ne paraît condamnée, par sa nature, à s'engourdir. Cet état dépend de circonstances extérieures, et on peut le faire cesser ou le prévenir en réglant les conditions où l'on place ces Animaux.

ANIMAUX RAYONNANTS. *V.* Zoophytes ou Rayonnés.

ANIMAUX FOSSILES. géol. Animaux qui existaient à la surface du globe à une époque très-reculée, et dont les parties solides ont été enveloppées et conservées dans des sédiments pierreux qui forment maintenant les couches les plus modernes de la terre. *V.* Fossile.

ANIMAUX PERDUS. géol. Parmi les nombreux débris de corps organisés qui se trouvent enveloppés dans l'épaisseur des dernières couches de la terre, les uns ont été reconnus pour avoir appartenu à des êtres semblables à ceux qui vivent encore aujourd'hui à la surface du globe; mais d'autres n'ont pu se rapporter à aucun Animal du monde actuel, et ils ont été regardés, en conséquence, par les anatomistes et les géologues, comme les restes d'Animaux qui ont habité la terre à une époque reculée de la nôtre, et dont les races ont été anéanties; ce sont ces Animaux, dont l'existence antique nous a été révélée par leurs débris fossiles, que quelques naturalistes ont appelés *Animaux perdus*. On a découvert ainsi un grand nombre d'Animaux perdus, et l'on pourrait même dire, d'une manière générale, que, parmi les Fossiles, la plupart sont sans analogues vivants. *V.* Analogues et Fossiles.

Parmi les êtres de la terre ancienne, les uns diffèrent plus que d'autres de ceux qui existent encore à présent; plusieurs semblent établir des passages entre des classes, le Reptile volant d'Æichstedt, par exemple, *V.* Ptérodactyle; d'autres constituent des G. distincts tels qu'Anoplotherium et Palæotherium; quelques-uns peuvent être rangés dans les mêmes G. avec des espèces vivantes, tels sont des Éléphants et des Rhinocéros; enfin, plusieurs ne peuvent être regardés que comme des variétés de ces espèces.

Une observation, bien importante pour l'histoire de la terre, a été fournie par l'examen des débris des *Animaux perdus*; c'est qu'il semble que plus les couches sont anciennes et plus les corps organisés qu'elles renferment, présentent de différence avec ceux de la sur-

face, et moins, par conséquent, elles offrent d'analogues. On a observé également que, parmi ceux des Fossiles qui ont des analogues vivants, ceux-ci habitent des contrées très-éloignées et des climats très-différents de ceux où ces Fossiles se rencontrent. Ce sont ces observations qui ont servi de base à divers systèmes des philosophes modernes, sur l'ordre suivi par la nature dans la création des corps organisés, sur les transformations possibles et successives, après un temps plus ou moins long, d'une esp. en une autre esp., et sur le genre des dernières révolutions éprouvées par la terre. *V.* GÉOLOGIE.

On peut citer, comme les plus remarquables parmi les Animaux perdus, en suivant à peu près l'ordre de leur ancienneté, pour chaque classe, dans les dernières : les Fossiles des Ardoisières auxquels Brongniart a donné les noms de Calymène et d'Ogygie, les Ammonites, beaucoup d'esp. d'Entroques, les Bélemnites, des Térébratules, etc., et un nombre si considérable de Coquilles que des bancs d'une grande épaisseur en sont entièrement composés. Dans les Poissons : ceux des Schistes bitumineux de Mansfeld, dont de Blainville a fait les G. Palæoniscum et Palæothrissum, beaucoup de ceux des Phyllades de Glaris, des Marnes calcaires de Monte-Bolca, de Pappenheim, d'Œningen, etc. Dans les Reptiles : le squelette d'une esp. de Protée qui, avant les travaux de Cuvier, avait été regardé par Scheuchzer comme un squelette humain ou comme celui d'un Silure par J. Gesner, *V.* ANTHROPOLITHE; des ossements énormes trouvés dans les carrières de Maestricht, et rapportés, par le même anatomiste, à un Reptile voisin du G. Monitor, le fameux Ornithocéphale ou Ptérodactyle, Reptile volant des Schistes calcaires d'Æichstedt, etc.

On a trouvé très-peu de Fossiles parmi les Oiseaux; cette classe est tellement naturelle que les dépouilles, épargnées par le temps, ne peuvent être rapportées avec quelque certitude à des esp. perdues. Dans les Mammifères : les G. Anoplotherium et Palæotherium, qui sont nouveaux et composés de plusieurs espèces, celui tout récemment établi, sous le nom de Lophiodon par Cuvier, qui avait créé les deux précédents, le Mégatherium qui se rapproche des Bradypes ou Paresseux, les Mastodontes, les esp. des G. Éléphant, Hippopotame, Rhinocéros, Tapir, Sarigue, Ours, etc.

ANIMÉE. BOT. *V.* RÉSINE ANIMÉE et HYMÉNÉE COURBARIL.

ANIMUM. BOT. *V.* COPAL.

ANINGA. OIS. *V.* ANHINGA.

ANIS. *Anisum.* BOT. Gærtner a rétabli, dans son Traité carpologique, le G. *Anisum* d'Adanson pour le *Pimpinella Anisum* de Linné, différent des Pimpinelles par son fruit pubescent, à trois et non à cinq côtes. Sprengel place l'Anis dans le G. *Sison.* L'*A. vulgare* de Gærtner est un pl. annuelle provenant d'Égypte, et cultivée en grand dans plusieurs provinces de la France. Ses fruits sont ovoïdes, solides, pubescents, marqués de trois côtes sur chacune de leurs faces. Leur odeur est aromatique; leur saveur est également aromatique, chaude, sucrée. On les emploie, en médecine, comme stimulants, et l'on en prépare aussi des dragées et des liqueurs pour l'usage de la table.

Le nom d'ANIS a été étendu aux semences aromatiques de divers autres Végétaux; ainsi l'on a appelé improprement : *Anis âcre,* le Cumin. *Anis étoilé* ou *Anis de la Chine*, l'*Illicium anisatum* ou Badiane. *Anis de France* ou *de Paris,* la semence de l'Aneth Fenouil. *Anis en arbre,* le *Schinus molle* qui croît en pleine terre dans les jardins de l'Espagne, et donne de petits fruits piquants, anisés.

ANISACANTHE. *Anisacantha.* BOT. G. de la fam. des Atriplicées, établi par R. Brown d'après une pl. de la Nouvelle-Hollande. Il ne diffère des *Sclerolæna,* que par son calice quadrifide et ses épines dorsales.

ANISAMÈLES. BOT. *V.* ANISOMÈLES.

ANISANTHE. *Anisanthus.* BOT. Le G. donné sous ce nom par Willdenow est le même que *Symphoricarpos. V.* ce mot. Sweet a isolé sous ce nom générique une pl. qui avait déjà passé du G. Glayeul dans le G. Antholize, et plusieurs botanistes ont adopté le G. nouveau que nous ne trouvons pas dans la Monographie des Iridées, publiée en 1827 par Bellenden-Ker. Du reste déjà Buttner et Miller avaient échoué dans une semblable tentative, quand ils ont proposé l'érection d'un G. nouveau sous le nom de *Cunonia* que l'on a depuis appliqué à une pl. bien différente, quoique également originaire du Cap. Les caractères assignés par Sweet à son G. Anisanthe sont : une corolle ringente, à tube presque articulé; des stigmates indivisés; une capsule coriace, sphérique; des semences globuleuses, enveloppées d'une membrane corticale assez épaisse. L'*A. Cunonia,* auquel est venu ensuite se joindre l'*A. splendens,* sont les seules esp. indiquées par Sweet comme faisant partie du genre.

ANISARTHRIE. *Anisarthria.* INS. G. de Coléoptères pentamères établi par Watherhouse, dans la fam. des Engides de Mac Leay. Il a pour caractères distinctifs : la massue des antennes comprimée, et composée de trois articles, les deux de la base grands et allongés; le dixième beaucoup plus court que le neuvième; côtés du corselet entiers, de même que tous les articles des tarses. Ce G. contient une dizaine d'esp. toutes très-petites, et encore très-peu connues quoiqu'elles aient été décrites dans les illustrations de Stephens.

ANISE. *Anisus.* INS. G. de la section des Coléoptères tétramères, fondé par Dejean sur l'inspection d'une seule esp., originaire du Cap, et qu'il nomme *A. auriculatus.* Il place ce G. après et non loin des Lipares d'Olivier.

ANISEIA. BOT. Choisi, dans sa Monographie de la fam. des Convolvulacées, a institué ce G. pour les esp. dont les sépales sont rangés dans leur spirale naturelle, au lieu d'être insérés sur un même plan. Le port de ces esp. est tellement distinct de celui des véritables Apocinées, qu'il n'est pas possible de les confondre.

ANISOCHETE. *Anisochæta.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par le professeur De Candolle qui lui assigne les caractères suivants : calathide multiflore; involucre ovale, imbriqué, composé d'écailles linéaires-lancéolées, appliquées, plus courtes que le disque; réceptacle nu; corolles tubuleuses, à cinq divisions profondes, glabres et renversées pour celles qui occupent la circonférence; anthères sessiles; la plupart

des styles inclus, quelques-uns exsertes, rameux, cylindriques, presque en massue ou papilleux; akènes cylindriques; aigrette munie ordinairement de trois, rarement de quatre ou cinq squamelles étroites, inégales et très-aiguës. L'*A. mikanoides* est jusqu'ici la seule esp. connue; c'est un Arbrisseau un peu volubile, à tige arrondie et striée, garnie de feuilles alternes, pétiolées, ovales, un peu tronquées à la base, terminée par une panicule de fleurs lâches et blanchâtres. On la trouve dans la partie la plus australe de l'Afrique.

ANISOCHILUS. BOT. Quelques auteurs ont proposé et effectué sous ce nom, l'érection d'un G. distinct, pour le *Lavendula carnosa* de Willdenow, qui est le *Plectranthus dubius* de Sprengel.

ANISOCÈRE. *Anisœrus*. INS. G. de Coléoptères tétramères, établi dans la fam. des Longicornes, pour un Insecte du Brésil, que Germar a placé parmi les Lamies sous le nom de *L. scopifera*. Caractères : antennes glabres, sétacées, de onze articles dans les mâles et dix dans les femelles : le premier allongé en massue; le deuxième court; le troisième extrêmement long, cylindrique, portant au bout une touffe de poils; dans les mâles les autres articles, excepté le dernier, ont aussi des touffes, mais plus petites; palpes et mandibules courtes; tête assez forte; face un peu bombée; corselet unituberculé latéralement, avec son disque inégal; écusson très-petit, arrondi au bout; élytres courtes, peu convexes en dessus, arrondies et mutiques à l'extrémité, avec les angles huméraux saillants; corps court, ramassé, duveteux et ailé; pattes fortes, égales; cuisses en massue; tarses antérieurs houppeux dans les mâles.

ANISOCALYX. POL. *V.* AGLAOPHÉNIE.

ANISODACTYLE. *Anisodactylus*. INS. G. de Coléoptères pentamères de la fam. des Carnassiers, établi par Dejean. Il a pour caractères : le dernier article des palpes assez allongé, très-légèrement ovalaire, presque cylindrique et tronqué à l'extrémité; antennes filiformes et de moyenne longueur; lèvre supérieure en carré moins long que large; mandibules peu avancées, assez arquées et peu aiguës; point de dent au milieu de l'échancrure du menton; corps oblong plus ou moins allongé; tête arrondie, un peu rétrécie postérieurement; corselet presque carré ou trapézoïde; élytres presque parallèles, allongées, quelquefois en demi ovale. Les esp. qui composent ce G., au nombre d'une vingtaine environ, sont ou de l'Europe, ou du Sénégal, de Java et de l'Amérique sept. Nous citerons parmi elles, les Carabes *heros* et *binotatus* de Fab., le *Car. signatus* de Panzer, etc.

ANISODACTYLES. *Anisodactyli*. OIS. Sixième ordre de la méthode ornithologique de Temminck. Caractères : le bec plus ou moins arqué, souvent droit, toujours subulé, effilé et grêle, moins large que le front; les pieds médiocres; trois doigts devant et un derrière : l'extérieur soudé vers la base au doigt du milieu; le postérieur le plus souvent long : tous pourvus d'ongles assez longs et courbés. Cet ordre comprend les G. Oxyrhinque, Sittelle, Onguiculé, Picucule, Sittine, Grimpart, Ophie, Grimpereau, Guit-Guit, Colibri, Souimanga, Échelet, Tichodrome, Huppe, Promérops, Héorotaire et Philédon. Vieillot a fait de ses Anisodactyles la deuxième tribu de son ordre des Sylvains.

ANISODE. *Anisodus*. BOT. Solanées; Pentandrie Monogynie, Lin.; G. établi par Link pour une plante du Nepaul, qu'il avait précédemment placée dans le G. Nicandre. Il caractérise ainsi ce nouveau G. : calice renflé, à cinq dents; corolle campanulée, avec le limbe inégalement denté; cinq étamines insérées à la corolle; anthères à deux loges, s'ouvrant par un sillon longitudinal. Le fruit est une baie sèche operculée, quadrivalve, avec un placenta épais, garni de petites fossettes. L'A. Luride est une plante rameuse, à feuilles oblongues, pubescentes en dessous, à pédoncules monoflores.

ANISODYNAMES. BOT. Épithète par laquelle Cassini exprime que les deux côtés des embryons des pl. Monocotylédones n'ont point la même force d'accroissement.

ANISOMÈLE. *Anisomelus*. ANNÉL. G. de l'ordre des Serpulés, fam. des Amphytrites, auquel on donne pour caractères : bouche sous-inférieure; huit tentacules simples, filiformes, disposés par paires, formant les organes de la préhension; branchies simples, tentaculiformes, beaucoup plus longues que les pieds, placées aux quatre segments antérieurs du corps; test calcaire, cylindrique, droit, enfoncé jusqu'à son origine dans les pierres. Ce G., qui se distingue suffisamment des Térébelles par le nombre et la symétrie des tentacules, ainsi que par la simplicité des branchies, a été trouvé à l'Ile-de-France sur les bords de la rivière noire; il ne se compose encore que d'une seule esp., *A. Luteus*.

ANISOMÈLES. *Anisomeles*. BOT. G. de la fam. des Labiées, voisin de l'*Ajuga* et du *Teucrium*, qui présente un calice tubuleux, marqué de dix stries, quinquéfide; une corolle, dont la lèvre supérieure est entière et petite, et dont l'inférieure se partage en trois parties, la moyenne bilobée; les étamines sont didynames, saillantes et ascendantes; les anthères des deux étamines les plus courtes ont deux loges opposées, celles des plus longues une seule, ou elles sont dissemblables; les graines sont lisses. Brown décrit trois esp. de ce G., dont il est l'auteur, observées sous les Tropiques, dans la Nouvelle-Hollande. Ce sont des Herbes pubescentes, dont les feuilles sont crénelées, les fleurs verticillées et accompagnées de bractées petites, les calices glanduleux, la corolle de couleur pourpre.

ANISOMÈRE. *Anisomera*. INS. G. de Diptères, appartenant à la fam. des Némocères, créé par Hoffmanseeg, adopté par Meigen et offrant pour caractères : antennes avancées, sétacées, de six articles : le premier cylindrique, épais, le deuxième très-petit, cyathiforme, le troisième cylindrique, très-long, faisant à lui seul les deux tiers de l'antenne, les trois derniers très-courts et égaux; palpes recourbées; tête prolongée en museau; yeux arrondis, séparés; prothorax séparé du reste du corselet par une ligne transversale, enfoncée; abdomen de huit segments; jambes avec deux épines peu prononcées. Ce G. ne se compose encore que d'une seule esp., *A. obscura*, Meigen, *Systematische Beschreibung der bekannten europaeischen zweiflügeligen insecten*, T. 1, p. 210, t. 7, fig. 5, dont le corselet a trois lignes orsales enfoncées, séparées par des lignes jaunâtres; abdomen gris avec une ligne brune en dessus du pre-

mier segment et une tache jaune en dessous; il y en a deux sous le second. Du midi de l'Europe. Ce G. a été confondu avec les Nématocères, dans le G. Hexatome de Latreille.

ANISOMÈRE. GÉOL. Sous le nom de Roches Anisomères, De Bonnard a établi un ordre présentant celles qui sont formées en tout ou en partie, par voie de cristallisation, et où une substance dominante qui sert de base, de pâte ou de ciment aux autres est contemporaine ou antérieure aux parties qu'elle renferme.

ANISOMÉRIQUE. BOT. On a proposé ce nom pour les fleurs dont les parties ne sont pas égales ou régulières.

ANISONÈME. *Anisonema*. BOT. Sur l'indication de Jussieu, le doct. Blume a rappelé ce G., qui avait été antérieurement établi par le botaniste français dans la fam. des Euphorbiacées, avec les caractères suivants : fleurs monoïques; les mâles composées d'un calice à cinq divisions, avec cinq glandules alternes; cinq étamines, à filaments épais dont ceux du milieu plus longs et unis entre eux; les loges des anthères soudées au sommet des filaments. Les fleurs femelles ont le calice divisé en quatre ou six segments; six à dix stigmates courts, sessiles; un ovaire à six ou dix loges renfermant chacune deux ovules; fruit capsulaire globulo-déprimé, à six ou dix sillons. A l'esp. décrite par Blume, qui l'a nommée *A. dubium*, deux autres, *A. eglandulosum* et *A. intermedium*, ont été jointes par les botanistes des dernières expéditions françaises de Circumnavigation, et décrite par Decaisne dans sa Flore de Timor.

ANISONYX. *Anisonyx*. INS. G. de Coléoptères, établi par Latreille aux dépens du G. Hanneton de Fab. Ses caractères sont : premier article des antennes et menton n'étant pas très-grands; chaperon allongé, rétréci à son extrémité antérieure; palpes très-grêles, longues, terminées par un article cylindrique; les labiales insérées à l'extrémité du menton (crochets des tarses inégaux). Le labre non saillant, les mandibules très-minces, en partie membraneuses et sans dents; les mâchoires terminées par une pièce allongée et membraneuse; le corselet en trapèze rétréci de la base à la pointe, sensiblement plus étroit que l'abdomen : cette dernière partie du corps formant un carré plus large que long, et enfin les tarses des quatre premiers pieds terminés par deux crochets bifides, tandis que ceux de la dernière paire n'en ayant qu'un, permettent de distinguer les Anisonyx des G. voisins. Ces Insectes joignent les Hoplies aux Trichies et aux Cétoines. Latreille les classe dans la tribu des Scarabéïdes, fam. des Lamellicornes. Plusieurs esp. ont été rapportées par Olivier au G. Hanneton, telles sont celles nommées *crinita*, *cinerea*, *Ursus*, *proboscidea*, *Lynx*. Ces Insectes, tous exotiques, habitent l'Afrique mér., et proviennent la plupart du cap de Bonne-Espérance.

ANISOPE. *Anisopus*. INS. Meigen avait donné ce nom à un G. de Diptères, que Latreille a réuni aux Mycétophylles; alors ce nom étant disponible, Lepelletier-St.-Fargeau l'a appliqué à un Insecte Coléoptère tétramère du Brésil, de la fam. des Longicornes avec les caractères suivants : antennes glabres, sétacées, de onze articles dont le premier grand, en massue allongée, et le deuxième très-petit et cyathiforme; palpes et mandibules courtes; front peu aplati; corselet arrondi latéralement avec une épine près de chaque angle postérieur; corps très-déprimé; élytres déprimées, allant en se rétrécissant vers l'extrémité qui est tronquée; cuisses en massue; les postérieures très-allongées, tarses postérieurs ayant le premier article beaucoup plus grand que les trois autres réunis.

ANISOPÉTALE. *Anisopetalum*. BOT. G. de la fam. des Orchidées, Gynandrie Monandrie, institué par Hooker, qui l'a caractérisé ainsi : fleurs dressées; pétales presque connivents; labelle oblong, bidenté vers la base qui présente un renflement sensible, et articulé avec le gynostème; quatre masses polliniques inégales entre elles et rapprochées par paires. La seule espèce connue est l'*Anisopetalum careganum*, originaire du Népaul, parfaitement décrite et figurée par Hooker dans le vingtième cahier de son *Exotic flora*. Quelques botanistes ont émis l'opinion que ce G., encore très-faiblement caractérisé, pourrait bien être réuni au G. *Bolbophyllum*.

ANISOPHYLLE. *Anisophyllum*. BOT. Hawortd avait établi sous ce nom un G. de la Mon. Androg., dont l'unique esp., *A. ocimoides*, a été réunie au G. Euphorbe.

ANISOPLIE. *Anisoplia*. INS. G. de Coléoptères pentamères, fondé par Megerle aux dépens du G. Hanneton dont il diffère très peu. Dejean en possède quinze esp., toutes étrangères à la France, à l'exception de celles nommées par Fab. *arvicola*, *agricola* et *horticola*.

ANISOPOGON. BOT. Pl. de la fam. des Graminées, recueillie au port Jackson par R. Brown qui en a fait un nouveau G., ainsi nommé de l'inégalité des arêtes qui terminent sa glume. La lépicène contient une seule fleur, ou de plus, suivant Beauvois, une seconde avortée et à peine visible; elle est formée par deux paillettes égales et allongées. La glume est pédicellée et à deux valves, dont l'intérieure dépourvue d'arêtes, tandis que l'extérieure en présente à son sommet trois: deux latérales sétacées, et une moyenne, beaucoup plus longue et tordue sur elle-même. Les fleurs sont disposées en panicule lâche; le chaume atteint trois pieds de hauteur, et porte des feuilles engaînantes à languettes ciliées. Le port est celui d'une Avoine, ce qui a fait nommer la seule esp. connue *A. avenaceus*.

ANISOPTÈRE. *Anisoptera*. INS. Orthoptères. G. de la fam. des Sauteurs. Caractères : élytres et ailes en toit; femelles aptères ou n'ayant que des élytres très-courtes, en forme d'écailles arrondies et voûtées; pieds postérieurs propres à sauter; cuisses fort grandes; anus des femelles terminé par une tarrière bivalve, saillante, fort longue, en forme de stylet. Quatre articles à tous les tarses. Les Locustes dorsale et brachyptère appartiennent à ce G., et se trouvent communément en Europe.

ANISOSCÈLE. *Anisoscelis*. INS. Hémiptères. G. de la fam. des Géocorises, établi par Latreille et comprenant les Lygées de Fabricius qui ont les antennes régulièrement filiformes, les yeux lisses, écartés l'un de l'autre par un intervalle à peu près égal à celui qui sépare chacun d'eux de l'œil voisin, et dont le corselet est beaucoup plus large postérieurement qu'en devant, corps ovalaire, allongé mais point étroit, jambes longues et comprimées. On place dans ce G. les *L. tragus*,

membranaceus, gonagra, phyllopus, foliaceus, dilatatus, compressipes, etc., Fab.

ANISOSCIADIE. *Anisosciadium*. BOT. G. de la fam. des Ombellifères, institué par De Candolle qui lui assigne pour caractères : les lobes du calice très-grands, foliacés et ovales dans les fleurs extérieures de l'ombelle; ils sont moindres, roides, mucronés et en crochet dans les fleurs centrales; pétales inégaux : les extérieurs très-grands, bifides ou cordés, les intérieurs très-petits. Le fruit est presque pubescent, oblong, cylindrique, couronné par les vestiges roides, coniques et dressés du style et du calice. Les Méricarpes sont demi-cylindriques et souvent l'un des deux avorte. Il n'y a encore dans ce G. qu'une seule esp., qui a été trouvée dans les environs de Bagdad par Olivier, puis par Bruguière; c'est une assez petite plante herbacée, annuelle, à feuilles alternes, pétiolées, ailées, avec impaire; à fleurs régulières, hermaphrodites, velues, blanchâtres, un peu purpurines et odorantes. Ce G. avait été établi primitivement par Ventenat, dans la description du jardin de Cels, sous le nom d'*Oliveria;* nous ignorons les motifs qui ont porté De Candolle à déshériter la mémoire du savant auteur de l'histoire naturelle des Insectes, d'un hommage qu'il méritait à tant de titres.

ANISOSTÉMONES. BOT. On donne ce nom aux fleurs dans lesquelles le nombre des étamines n'a aucun rapport avec le nombre des pétales libres ou soudés; ce qui arrive assez rarement, et ce que l'on peut cependant observer dans beaucoup de *Dipsacées*.

ANISOSTOME. BOT. Richard nomme ainsi les divisions alternes d'un calice ou d'une corolle qui sont semblables, mais seulement un peu plus petites.

ANISOTOME. *Anisotoma*. INS. G. de Coléoptères, fondé par Knoch, et constitué plus exactement par Illiger, Fabricius, Duméril, etc. Quelques entomologistes, et Latreille en particulier, ne l'ont pas adopté. Néanmoins, ce dernier a établi le même G. sous le nom de Leïode, et y a réuni quelques Phalacres de Paykull.

ANITRA. OIS. *V*. ANIA.

ANJOUVIN. OIS. S. vulg. de Gros-Bec Linotte.

ANKÆNDA. BOT. S. de *Calyptranthes caryophyllifolia*.

ANKÉRITE. MIN. Cette substance, trouvée en Styrie, où elle porte le nom de Rohwand, est blanche et facile à cliver; sa pesanteur spécifique est de 3. Chauffée à l'air, elle se divise en parcelles fort tenues; dans un tube fermé elle devient d'un gris-noirâtre et attirable à l'aimant; dans un tube ouvert, le résidu est d'un brun-rougeâtre non attirable; avec le borax, un verre vert transparent; elle est soluble et sans effervescence dans les Acides étendus. Sa composition est : oxides de fer 36, de manganèse 3, de calcium 50, de magnésium 11. Ce minéral, comme on le voit, diffère assez de l'Haloïde de chaux, pour ne pas lui être assimilé. L'analyse en a été faite par M. Schroetter.

ANMIOLYGROMÈTRE. BOT. S. de *Funaria hygrometrica*. *V*. FUNAIRE.

ANNEAU. MOLL. N. vulg. du *Cyprea Annulus*. *V*. PORCELAINE.

ANNEAU. POIS. Esp. du G. Holacanthe.

ANNEAU. *Annulus*. BOT. Dans les pl. cryptogames on a employé ce nom pour désigner trois organes très-différents suivant les fam. auxquelles on l'applique. Dans les Champignons, on a désigné par ce nom ou par celui de collier un cercle membraneux qui entoure le pédicule de beaucoup d'Agarics et de quelques Bolets, et qui est produit par les débris d'une membrane qui couvrait toute la face inférieure du chapeau avant son développement complet. Dans les Mousses, quelques auteurs ont donné ce nom à un rebord saillant, et quelquefois crénelé, qui garnit l'orifice de l'urne. Enfin on a nommé Anneau élastique, dans les Fougères, un cercle qui entoure les capsules des Fougères de la tribu des Polypodiacées et des Gleichenées, et qui jouit d'une grande élasticité, de manière à faciliter la rupture des capsules et la dispersion des graines.

ANNEAUX. *Annuli*. ZOOL. Ce nom a reçu des acceptions très-différentes, et n'a encore été défini convenablement par aucun entomologiste. On a employé comme synonymes les mots *segments, arceaux, articles, incisions, articulations*. Chacun de ces termes aura dorénavant un sens invariable et précis. Les Anneaux sont des *parties* et non des *pièces* du corps, c'est-à-dire qu'ils constituent un ensemble, à la formation duquel concourent un certain nombre de matériaux. Ainsi un Anneau quelconque du corps, celui du mésothorax d'un Insecte hexapode par exemple, n'est pas formé par une pièce simple et unique, contournée de manière à circonscrire à elle seule les bords d'une cavité; mais il résulte de l'assemblage de plusieurs petites pièces qui, en s'abouchant les unes aux autres, constituent un cercle complet. Ces pièces devraient être désignées par un nom collectif, qui répondît à celui d'*os* dans les Animaux vertébrés, car elles ont toutes entre elles quelque chose de commun dans la structure, la composition, les usages, et constituent le squelette ou l'enveloppe, ordinairement solide, du corps des Animaux articulés. Elles se groupent d'abord pour former deux portions d'anneaux auxquelles nous appliquons le nom d'*arceaux* et que nous distinguons d'après leur position constante en supérieure et en inférieure. On ne devra donc pas dorénavant attribuer un même sens aux mots Arceaux et Anneaux. Ces derniers forment un tout dont les éléments sont ordinairement invisibles, mais n'en existent pas moins; et si on admet que dans les Animaux vertébrés, la même partie est nécessairement composée d'os semblables, bien que ces matériaux distincts dans un cas soient soudés exactement entre eux dans un autre, on devra, pour être conséquent, se laisser diriger par les mêmes règles dans l'anatomie du système extérieur ou squelette des Animaux articulés. Or, toutes les fois que l'observation est possible, c'est-à-dire lorsque la soudure n'est pas complète, on reconnaît qu'un Anneau est formé de la réunion de deux arceaux joints par les points de leur section, et que l'arceau supérieur et l'arceau inférieur sont eux-mêmes composés de plusieurs pièces.

Le corps résulte donc de l'assemblage des Anneaux; ceux-ci supportent des appendices, tels que les antennes, les pattes, la tarrière, les tentacules, etc. La plupart et on pourrait dire toutes ces parties, sont creuses, et constituent des cylindres, qui sont bien aussi des espèces

d'Anneaux, mais auxquels on applique plus spécialement le nom d'articles. Ainsi nous dirons les Anneaux du corps, et les articles des pattes, des antennes, etc. Chaque article lui-même paraît simple, ou bien composé. Dans le premier cas, une seule pièce, et dans le second, deux, trois et même quatre concourent à le former par leur réunion; mais alors la soudure est presque toujours complète. C'est, par exemple, ce qui se voit dans la rotule des Lépidoptères, qui résulte de l'assemblage de deux pièces au moins, et qui, en général, paraît ailleurs formée d'une seule.

Les Anneaux, ainsi définis et distingués des articles, peuvent être étudiés sous le rapport de leur nombre, de leur forme, de leur composition, de leur développement, de leur consistance, de leur articulation entre eux ou avec les appendices qui en partent, de leur connexion avec toutes les parties du corps, etc. On les trouve très-nombreux, arrondis, tous également développés, ou à peu de chose près, dans les Annélides et dans un grand nombre de Larves, semblables encore entre eux, par leur développement, leur consistance, etc., dans les Insectes myriapodes, tels que les Jules et les Scolopendres; mais très-différents lorsqu'on les envisage comparativement et sur un même Animal dans les classes des Crustacés, des Arachnides et des Insectes hexapodes; on remarque qu'ils sont réunis en trois groupes distincts, la tête, le thorax et l'abdomen, *Voy.* ces mots. Chacune de ces parties, très-différente au premier abord, ne résulte cependant que du développement plus ou moins grand et de la soudure plus ou moins complète des pièces qui forment les anneaux. C'est un fait que nous démontrerons en parlant du thorax. Quoi qu'il en soit, ces Anneaux sont réunis entre eux, et cette jonction, quelle qu'elle soit, porte le nom d'articulation.

ANNELÉ. Composé d'anneaux.

ANNÉLIDAIRES. *Annelidana*, *Annularia*. ZOOPH. Blainville, dans son Prodrome, forme sous ce nom un petit groupe d'Animaux qu'il regarde comme intermédiaires des Articulés et des Rayonnants, mais ayant plus de rapports avec ces derniers, principalement avec les Holothuries; il se compose des G. Clarate, Thalassème, Sipuncule, Priapule.

ANNÉLIDES. *Annulosa*. ZOOL. Classe d'Animaux invertébrés et articulés, ayant pour caractères: corps articulé; système nerveux formé de deux cordons longitudinaux, inférieurs, réunis et gangliones par intervalle; des branchies; point de cœur proprement dit; circulation s'opérant au moyen de deux artères longitudinales et de veines; pieds nuls ou très-imparfaits, favorisant simplement la locomotion, et nullement propres au transport de l'Animal; tête ordinairement nulle, très-incomplète dans les autres; yeux, lorsqu'ils sont distincts, rudimentaires et peu propres à la vision; les organes sexuels réunis dans le même individu.

Plusieurs de ces Animaux sont connus depuis longtemps sous les noms de Ver de terre, de Sangsue, de Scolopendre de mer, de Chenille de mer, de Pinceau marin. Linné les dispersa, ainsi que les autres Annélides, dans la classe des Vers. Malgré les travaux de divers autres célèbres naturalistes, parmi lesquels nous citerons surtout Othon-Frédéric Müller et Pallas, cette confusion subsista jusqu'à l'époque où Cuvier publia son Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des Animaux, ouvrage qui a opéré en zoologie une importante et salutaire révolution. Il restreignit la classe des Vers aux Annélides et aux Vers des intestins, en distinguant cependant ceux-ci par leur mode d'habitation. Des observations anatomiques postérieures le déterminèrent à former une classe particulière des autres Vers, et qu'il désigna par la dénomination de Vers à sang rouge. Celle d'Annélides fut ensuite donnée à la même coupe par Lamarck et généralement adoptée. La classe des Vers ne comprend plus aujourd'hui que ceux qui sont parasites, tels que les Intestinaux et les Lernées de Linné, ou les Épizoaires du naturaliste précédent. Il existe néanmoins entre Lamarck et Cuvier, à l'égard des limites des deux classes, une légère dissidence; celui-ci, par exemple, place les Gordius avec les Annélides, et celui-là les associe aux Vers. Les parties extérieures des Annélides n'ayant pas encore été observées dans tous leurs détails, ni d'une manière comparative, ont exercé la patience et la sagacité d'un observateur de premier rang, Savigny. Le fruit de ses recherches pénibles et très-délicates a été l'objet d'un Mémoire qu'il a présenté à l'Académie des sciences, le 19 mai 1817. Un mois après, un second Mémoire, dont ce profond naturaliste a pareillement fait hommage à la même compagnie, nous a montré l'utilité de ces travaux par l'heureux emploi qu'il en a fait dans une nouvelle distribution méthodique des Annélides. On pourra d'ailleurs consulter, à cet égard, le rapport fait par Latreille, Cuvier et Lamarck. Blainville s'occupait aussi en même temps, et d'une manière approfondie, des mêmes Animaux qui, les Sangsues exceptées, composent sa classe des Sétipodes. Il a communiqué à la Société philomathique, et positivement à la même époque que Savigny offrait à l'Académie des sciences son second Mémoire sur les Annélides, sa Méthode et les Caractères de plusieurs nouveaux genres. Il a été publié un extrait de son travail dans le Bulletin de cette Société (mai et juin 1818). Nous ne connaissons point les observations d'Ocken sur le même sujet, et qui doivent être antérieures puisqu'elles sont citées par Blainville. Lamarck (Hist. des Animaux sans vertèbres), le docteur Leach et Cuvier, profitant de ces recherches, ont mis la distribution classique des Annélides au niveau des autres parties de la zoologie. Dans un Mémoire sur les Animaux invertébrés articulés, Latreille a aussi essayé d'éclaircir le même sujet. Savigny a rempli nos derniers vœux par la publication de son travail qu'il a même enrichi de nouvelles observations; telles sont les principales sources où l'on pourra puiser. Les bornes de cet ouvrage nous interdisent d'autres particularités historiques.

Les Annélides sont des Animaux généralement aquatiques, et, pour la plupart, marins. Leur corps est long et étroit ou vermiforme, mou et partagé transversalement en un grand nombre d'anneaux. Les Néréides de Linné paraissent être les seules Annélides où le premier de ces segments mérite le nom de tête, et que l'on puisse regarder comme muni d'organes comparables à des yeux, et à ceux surtout des larves d'Insectes. Ce

sont des yeux lisses, très-petits, et qui se présentent sous l'aspect de points noirâtres : leur nombre est de deux à quatre. Savigny en donne huit aux Sangsues; mais nous soupçonnons que ce ne sont que des points colorés et très-différents des yeux des Néréides. La tête semble n'être formée que d'une lame ou plaque, représentant le demi-segment supérieur des anneaux des Insectes, ou mieux la boîte écailleuse de leur tête, mais privée de mandibules et de lèvres. Nous n'ignorons pas que les auteurs qui ont parlé des Néréides, sans en exclure Savigny, leur attribuent des mâchoires; mais ces parties, quoique semblables aux pièces ainsi désignées, étant adhérentes aux parois internes de la trompe, et cette trompe ne paraissant être qu'un prolongement de l'œsophage, on ne peut les considérer comme de véritables mâchoires ou comme des mandibules. Les dents internes du gésier des Crustacés, les pièces du suçoir de certains Vers intestinaux, etc., semblent les seules parties susceptibles d'être assimilées aux précédentes; en un mot, les Annélides et les Vers sont des Animaux suceurs, dont la bouche formée sur le même plan général, mais subissant diverses modifications, ne ressemble nullement à celle des autres Articulés; elle est recouverte dans les Annélides sans tête, et qui sont les plus nombreuses par cette expansion supérieure, et en forme de voûte ou de capuchon du segment antérieur, répondant au second du corps des Insectes. Dans les Annélides céphalées, comme les Néréides, la tête offre des filets articulés, analogues aux antennes de ces derniers Animaux, désignés de la même manière, et dont le nombre varie, mais ne va jamais au delà de cinq. S'il est tel, les deux plus latérales seront les *extérieures*, les deux plus voisines les *mitoyennes*, et celle du milieu deviendra l'*impaire*.

On ne peut pas dire d'une manière absolue que les Annélides, à l'exception néanmoins de quelques-unes, soient privées de pieds. Mais leurs appendices locomoteurs, que l'on nomme ainsi, sont beaucoup plus imparfaits sous ce rapport que les parties analogues des Crustacés, des Arachnides et des Insectes. Très-petits, sous la forme de simples mamelons ou de courtes saillies, ordinairement inarticulés, peu susceptibles de mouvements propres, incapables de soutenir le corps, ces appendices font tout au plus l'office de petites rames, ou ne servent que de points d'appui. La puissance musculaire réside presque entièrement dans le corps, et ne peut produire qu'un mouvement ondulatoire ou une simple reptation. Lamarck, pour ce motif, désigne ces organes locomoteurs sous la dénomination de fausses pattes, *pedes spurii*. Selon Savigny, le pied des Annélides se compose de deux rames : l'une supérieure ou dorsale, et l'autre inférieure ou ventrale, mais quelquefois nulle. Là elles sont séparées ou écartées, ici très-rapprochées ou confondues. On observe à chacune d'elles le cirrhe et les soies. Le cirrhe est un filet tubuleux, subarticulé, communément rétractile; mais il n'est rigoureusement propre qu'aux Néréides; quelques autres Annélides n'en offrent que de rudimentaires. Les soies sont comme des poils roides et cornés. Ce naturaliste en distingue de quatre sortes : 1° les soies subulées ou alènes, *festucæ*, rassemblées en faisceau ou rapprochées en une série; elles sortent d'une gaîne commune, traversent avec elle les fibres de la peau, et pénètrent dans la partie de l'intérieur du corps où sont fixés les muscles destinés à les mouvoir; 2° les acicules, *aciculi;* c'est une soie plus grosse, en forme d'aiguillon ou de piquant, contenu dans un fourreau spécial, et qui accompagne les faisceaux soyeux principaux des Annélides les mieux organisées; 3° les soies à crochets, *uncinuli;* de petites lames comprimées latéralement, courbes, peu allongées, découpées sous leur sommet en plusieurs dents aiguës et crochues, en forment le caractère spécial; elles sont propres à certaines Annélides sédentaires et tubicoles (les Serpulées, Savign.), et ordinairement placées sur des mamelons transverses de la rame ventrale; tantôt solitaires, tantôt rassemblées avec les autres soies, ici inférieures et là supérieures, elles peuvent composer, avec leurs supports ou leurs mamelons, jusqu'à trois sortes de pieds; 4° les soies à palette, *spatellulæ,* déjà caractérisées par leur dénomination, remplacent dans quelques esp. les soies à crochets, et n'en sont peut-être qu'une modification. Dans les Néréides, la première paire de pieds, et même une ou deux des suivantes, manquent souvent de soies, et ne conservent que leurs cirrhes, qui sont alors plus développés, et reçoivent le nom de *cirrhes tentaculaires*. Souvent ils sont portés sur un segment commun, formé de la réunion des deux ou quatre premiers, la tête non comprise, en sorte que cette partie étant quelquefois peu avancée, on a pris pour elle ce segment commun.

Les branchies du plus grand nombre sont extérieures, et varient beaucoup quant à leur configuration, leur étendue, leur situation et leur nombre. Dans les esp. ordinairement errantes ou sans demeure fixe et nues, elles sont en général dispersées dans la longueur des côtés du corps, une par chaque pied; les vaisseaux sanguins paraissent quelquefois se répandre dans les cirrhes et les convertir en organes respiratoires; quelquefois aussi ils paraissent s'arrêter à la base des pieds. Les branchies des deux extrémités du corps sont moins développées, ou manquent tout à fait dans les esp. sédentaires, vivant dans des fourreaux qu'elles se construisent probablement par transsudation, mais auxquels elles n'adhèrent point au moyen de muscles. Ces organes sont antérieurs, et y forment soit des panaches ou des éventails, soit des sortes de peignes. Enfin, d'autres Annélides, établissant leur domicile dans du sable ou de la terre, ont leurs branchies à la partie moyenne du corps. Celles des Sangsues, observées par feu Thomas, membre de la société royale de médecine de Montpellier, consistent en des vessies internes, au nombre de vingt-deux, onze de chaque côté, et que nous avons comparées aux trachées vésiculeuses des Insectes. Mais plusieurs autres Annélides, munies de pieds et de branchies ordinaires, nous offrent des organes analogues aux précédents, tantôt internes, tantôt externes, et sous la forme alors d'écailles disposées sur deux rangs, soit dures et comparables à des élytres d'Insectes, soit molles et quelquefois dilatables en manière de vessies. L'anus des Annélides est toujours situé à l'extrémité postérieure du corps. Une particularité très-remarquable est que ces Animaux ont le sang rouge, ce dont

aucun autre Invertébré ne nous fournit d'exemple. Ils sont tous hermaphrodites, et quelques-uns, selon Cuvier, ont besoin d'un accouplement réciproque. La présence ou l'absence des pieds, la situation des branchies fournissent des caractères si simples et si naturels que presque tous les zoologistes actuels les ont employés pour le signalement des premières coupes de cette classe. Lamarck la partage en trois ordres : les Apodes, les Antennées et les Sédentaires. Les Annélides forment pareillement trois ordres dans la méthode de Cuvier : les Tubicoles, les Dorsibranches et les Abranches. De part et d'autre les Serpules sont à l'extrémité supérieure de la série. Il en est de même dans la distribution de ces Animaux, proposée par Blainville, distribution qui, dans ses détails, présente un grand nombre de faits intéressants. Savigny divise cette classe en cinq ordres, dont les quatre premiers sont désignés ainsi : les Néréidées, les Serpulées, les Lombricines et les Hirudinées. Les Aphrodites et les Néréides doivent se trouver en tête du cinquième. Sous le rapport de l'organisation extérieure, ces dernières Annélides, et les Néréides spécialement, sont les plus avancées dans l'échelle, et les plus voisines des Animaux articulés pourvus de pattes.

D'après cette idée et les caractères tirés de la position des branchies, on pourrait diviser cette classe en quatre ordres : les Podobranches, les Céphalobranches, les Mésobranches et les Entérobranches. Nous suivrons dans notre dictionnaire la méthode de Savigny que nous venons de développer d'une manière très-concise.

ANNESLEA. BOT. *V.* EURIALE FÉROCE.

ANNESLÉE. *Anneslea.* BOT. Voyant que la similitude reconnue des espèces nommées successivement *Euryale ferox* et *Anneslea spinosa* laissaient libre la dernière de ces dénominations génériques, Wallich s'en est emparé pour l'appliquer à un genre nouveau qu'il a placé dans la fam. des Ternstræmiacées. Ce G., voisin des *Cleyera* et *Freziera,* et qui a pour type un arbre très-élégant, *A. fragrans,* originaire du Murtaban, dans l'Inde. Ce G. a pour caractères : calice bibracté à sa base, profondément divisé en cinq lobes inégaux; corolle monopétale, ovale à cinq découpures opposées à celles du calice; étamines nombreuses, dressées, incluses, distinctes, insérées en double rangée, sur un disque périgyne; anthères linéaires; ovaire turbiné, presque infère, à trois loges; un seul style cylindrique, avec trois stigmates subulés; baie infère, sèche, globuleuse, à trois loges polyspermes.

ANNESLIA. BOT. G. formé par Salisbury de l'*Acacia Houstonia,* Willd., qu'il avait désigné sous le nom spécifique de *Salicifolia.* Il ne paraît pas devoir être adopté.

ANNESORHIZA. BOT. Chamisso et Schlachtendal ont établi ce G. dans la fam. des Ombellifères, pour y comprendre une pl. qu'ils ont observée au cap de Bonne-Espérance. Les caractères principaux sont : toutes les fleurs de l'ombelle fertiles; un involucre et des involucelles olégophylles, c'est-à-dire formés d'un petit nombre de folioles; un calice à cinq dents; des pétales elliptiques, échancrés au sommet; un fruit constant, prismatique, à cinq angles, couronné du calice et du style réfléchis et persistants; méricarpes à dos convexe, et dissemblables : l'un ayant trois ailes et l'autre quatre; vallecules à une raie; commissures planes et à deux raies; carpophore bipartite. C'est une pl. herbacée, vivace, dont les naturels font un usage alimentaire, et qu'ils appellent vulg. *Anysworthel.*

ANNUEL, ANNUELLE. *Annuus, annua.* BOT. Se dit en botanique de ce qui, dans un Végétal, ne dure que l'espace d'un an. Les pl. qui naissent et périssent pendant une révolution de la terre autour du soleil sont annuelles, celles qui persistent après deux sont bisannuelles. Il en est dont la tige seule est annuelle ou bisannuelle, et dont les racines sont vivaces. Les feuilles de la plupart des Arbres, celles qui tombent en automne, sont annuelles.

ANNULAIRES. ÉCHIN. *V.* ACTINOMORPHES.

ANNULARIE. *Annularia.* FOSS. Brongniard a créé ce G. pour une plante fossile des schistes houillers, dont les caractères ne sont point encore assez nettement tranchés pour lui assigner sa véritable place dans la méthode.

ANNUMBI. OIS. Esp. du G. Guêpier dont Vieillot a fait un G. distinct, sous le nom de Fournier de l'Amérique méridionale. *V.* GUÊPIER.

ANO. OIS. S. de Hocco.

ANOBIUM. INS. *V.* VRILLETTE.

ANOCYSTES. ÉCHIN. Nom donné par Klein à un groupe d'Oursins, qui appartiennent en grande partie aux Cidarites de Lamarck.

ANODE. *Anoda.* BOT. G. de la fam. des Malvacées, placé non loin du G. *Sida,* dont quelques esp. ont servi à l'établir, et dont il diffère par son fruit simple et multiloculaire. Le calice est simple et quinquéfide; la corolle a cinq pétales; les étamines, en nombre indéfini, sont réunies par leurs filets en un tube qui, par son extrémité inférieure, se continue avec les pétales, et porte les anthères vers son sommet seulement; un seul style qui se termine par plusieurs stigmates, dont le nombre varie de dix à vingt-cinq; la capsule est unique, renfermant plusieurs loges monospermes. Cavanilles, auteur de ce G., a décrit quatre esp. qu'on peut voir figurées, tab. 10, fig. 3 et tab. 11, fig. 1 et 2 de sa Monadelphie, et tab. 431 de ses *Icônes.* Ce sont des Herbes originaires du Mexique, à feuilles alternes, à fleurs solitaires, supportées par un pédoncule axillaire, non articulé. Elles appartiennent au G. Sida de Linné et des auteurs qui l'ont suivi. Quelques esp. intermédiaires entre les deux G. laissent encore des doutes aux botanistes, par exemple le *Sida triquetra* figuré tab. 134 de Gærtner.

ANODESE. *Anodesis.* INS. G. de Coléoptères hétéromères, établi dans la fam. des Mélasomes, et aux dépens du G. Érodie, par Solier qui lui assigne pour caractères distinctifs : menton convexe en dehors, comme gibbeux, et sans stries ni sillon longitudinal; yeux très-courts, très-larges, transverses et point saillants, se prolongeant en dessous du bord latéral de la tête; dessus du tergum du prothorax presque tronqué à sa base, avec les angles postérieurs non prolongés; corps peu convexe en dessus, presque filiforme, brusquement arrondi à l'extrémité; cuisses minces, renflées à leur extrémité; cils des antérieures courts et épineux. L'*Erodius Cleryi,* de

Dejean, qui a été trouvé au Sénégal, est encore la seule esp. de ce G. nouveau.

ANODON. REPT. C'est-à-dire *qui n'a pas de dents.* G. établi par Klein, pour des Serpents qui seraient dépourvus de ces parties, mais dont les naturalistes ne connaissent encore aucune esp., si ce n'est un Plature, Animal qui appartient à un sous-genre de Reptiles ophidiens réel et constaté. Smith a décrit sous le nom d'Anodon un Serpent long de trois pieds, et de la grosseur du petit doigt, qui a le dos gris avec trois séries de taches noires, le ventre argenté et les écailles carénées. Il habite les environs du Cap et se nourrit d'œufs qu'il avale entiers.

ANODON. MOLL. *V.* ANODONTE.

ANODONTE. *Anodonta.* MOLL. G. de Mollusques fluviatiles, de la classe des Lamellibranches, ordre des Mytilacés, fam. des Nayades.

Les coquilles de ce G. sont régulières, transverses; elles ont une charnière simple, sans aucune dent, et trois impressions musculaires; elles sont toutes fluviatiles et ont été confondues, par la plupart des auteurs, avec les moules, quoiqu'elles aient des caractères plus que suffisants pour les en séparer.

La plupart des habitants des campagnes connaissent la coquille de la plus grande esp. de ce G., de la moule d'étang, dont on emploie presque partout les valves pour divers usages domestiques. Cette coquille est demi-transparente, nacrée intérieurement, d'un brun verdâtre à l'extérieur, et a souvent un demi-pied de long.

L'anatomie de l'Animal qui l'habite a été faite par Cuvier, et lui a présenté deux phénomènes remarquables, dont le second a depuis été reconnu commun à beaucoup d'autres G. de bivalves. Le premier est que le rectum passe au travers du cœur, et le second que le poumon, c'est-à-dire les lames des branchies servent de matrice. Ce dernier fait avait été annoncé il y a plus de cent ans par Poupart, qui décrit les branchies sous le nom d'Ovaires, parce que, lorsqu'il fit son observation, l'intervalle des deux lames qui composent chacune d'elles, était rempli de globules qu'il prit pour des œufs. Cuvier a trouvé dans l'épaisseur des branchies de la moule d'étang, non pas des œufs, mais de petites moules toutes écloses, vivantes et recouvertes de leurs deux valves. Chaque moule en contient bien des milliers.

Mangilli a aussi publié un Mémoire sur le même objet : ainsi donc l'Anodonte est vivipare et sans doute hermaphrodite, comme la plupart des coquillages bivalves.

Cette coquille se trouve dans presque tous les étangs et les lacs boueux du centre et du nord de l'Europe; elle fait l'objet d'un petit commerce. On remarque dans la même région les Anodontes *palustris, arcuata, anatina;* les *A. fragilis, coarctata, pensylvanica, crispata, fluviatilis, atra, cuneata, undulata, ohiensis, membranacea, sinuosa, patagonica* et *lata* appartiennent à l'Amérique; on trouve au Sénégal les *A. rubens* et *dubia;* mais on ne sait quelle patrie assigner aux *A. uniopsis, exotica, trapezialis, salenoides, iridina* et *dipsas.* Toutes s'enfoncent dans la boue qui couvre le fond des rivières ou des étangs, pendant l'hiver et même quelquefois pendant l'été lorsque les fonds se dessèchent; elles peuvent rester longtemps sans manger et sans changer l'eau qu'elles ont renfermé avec elles. On s'en nourrit dans quelques endroits.

Les Anodontes se rencontrent très-rarement à l'état fossile, dans les couches des terrains d'eau douce; et celles qu'on a observées ne sont presque jamais bien déterminables. Nous avons remarqué, avec étonnement, cette rareté et ce défaut de conservation, tandis que des Univalves, bien plus fragiles encore, se sont parfaitement conservées et sont très-abondantes. Le comte Razoumowski est le premier qui ait indiqué des Anodontes fossiles; il cite particulièrement la grande Moule des étangs, dans les couches de Lignite de Paudex près de Lausanne. Brongniard, en visitant Paudex, a rapporté quelques échantillons de cette Anodonte, mais en trop mauvais état pour pouvoir en reconnaître l'esp. On trouve des Anodontes, à ce qu'il paraît, en grande quantité dans les formations schisteuses d'Œningen. Enfin Schlotheim cite une nouvelle Anodonte fossile, sous le nom de *Mytilus fontinalis,* ayant au plus trois lignes, et qui paraît être une Coquille encore jeune. Il a découvert cette esp. près de Burgtonna en Thuringe, dans cette grande formation de Tuf qui renferme, avec beaucoup de Coquilles dont les analogues sont encore existants, quelques esp. perdues.

ANODONTÉE. *Anodontea.* BOT. Quelques botanistes ont érigé en G. particulier, le groupe que De Candolle a formé sous ce nom dans son G. *Alyssum,* et dont les caractères ne paraissent suffisants, ainsi que l'a fort bien pensé le prof. de Genève, que pour une simple section.

ANODONTIDES. REPT. Smith donne ce nom à une fam. de Serpents qui a pour type le G. Anodonte.

ANODONTIUM. BOT. Ce G., établi par Bridel dans le premier supplément de sa Muscologie, a été abandonné par cet auteur lui-même dans le dernier ouvrage qu'il a publié. La seule esp. qu'il y rapportait, le *Gymnostomum prorepens* d'Hedwig, ne différait en effet des autres Gymnostomes que par ses fleurs mâles axillaires; mais l'existence de ses fleurs mâles étant encore l'objet de beaucoup de doutes, les botanistes modernes ont pensé avec raison qu'on ne devait pas fonder les G. de cette fam. sur ces caractères.

ANODONTYRE. *Anodontyra.* INS. G. de la fam. des Scolidées, établie par Weswood pour un bel Insecte hyménoptère du Chili. Ce G. a pour caractères distinctifs : corps allongé; abdomen ovale-oblong, à articles continus, inerme à l'extrémité. Les antennes sont grêles, composées de treize articles, le deuxième distinct. Les mâchoires armées près de leur extrémité, mais en avant de leur face interne, d'une dent assez forte; palpes maxillaires allongées à six articles, les labiales n'en ont que quatre. La cellule radiale des ailes supérieures se termine en pointe un peu éloignée de leur extrémité; le dernier segment ventral forme un crochet recourbé et creusé en gouttière. L'A. tricolore est noire avec une ligne jaune en avant du cou; une semblable ligne, mais interrompue sur les deuxième, troisième et quatrième anneaux de l'abdomen, avec une petite tache latérale de la même couleur en dessous; pieds testacés; ailes roussâtres. Taille neuf lignes.

ANŒCTANGIE. *Anœctangium*. BOT. *V.* ANYCTANGIE.

ANOEMA. MAM. Nom scientifique donné par Fréd. Cuvier au Cochon d'Inde. *V.* COBAYE.

ANOGEISSE. *Anogeissus*. BOT. G. de la fam. des Rosacées, établi par le Dr Wallich, pour quelques Conocarpes originaires de l'Inde. Les caractères assignés par Wallich à ce G. nouveau n'ont point paru suffisants aux botanistes de la Métropole, et la séparation ne paraît pas avoir été adoptée.

ANOGRE. *Anogra*. BOT. Dans sa Monographie des Onagraires, le prof. Spach a séparé du G. *Baumannia* quelques esp. dont il a formé un G. nouveau caractérisé par un calice à tube grêle, un peu renflé vers l'orifice, à segments striés et munis d'une petite corne; pétales obcordés ou rétus ou entiers, légèrement plissés; anthères linéaires, obtuses, attachées au-dessus de leur base, puis un peu contournées; ovaire grêle, cylindracé, stipité, à quatre sillons, alternant avec les cloisons qui sont membraneuses; ovules ascendants, superposés, formant une rangée dans chaque loge; style plus long que les étamines; capsule ordinairement linéaire, tétragono-prismatique, subarquée, à quatre loges, à quatre valves, à quatre dents; semences cunéiformes, linéaires, lisses, aiguës à leur base. Les trois esp. bien connues, *A. douglasiana, nuttalliana* et *pinnatifida*, sont des pl. herbacées, annuelles ou vivaces, à feuilles caulinaires, pinnatifides ou dentées et sessiles; à fleurs axillaires distantes, éphémères, belles, odorantes, roses ou blanches, tachetées de jaune à leur base, toutes trois sont originaires de l'Amérique sept.

ANOLES. REPT. S. d'Anolis.

ANOLING ou ANULIN. BOT. Grand Arbre des Philippines, qui paraît voisin du G. Ardisia, s'il ne lui appartient, et dont une partie spongieuse de la tige, ou l'écorce selon d'autres, est employée, dans le pays, comme le serait du Savon.

ANOLIS. REPT. G. formé par Daudin, adopté par Cuvier, et que composent de petits Sauriens dont les formes et les couleurs sont généralement élégantes. Ces Lézards ont des Agames, la langue épaisse et obtuse, quelquefois une crête épineuse sur la queue, et la faculté de renfler leur gorge en manière de goître dans les accès de colère, de crainte, ou d'amour, auxquels ils sont sujets; des Geckos, les stries transversales du dessous des pieds qui leur permettent de se cramponner sur les surfaces les plus unies; des Caméléons et des Marbrés, la faculté de changer de couleur et la disposition des fausses côtes formant des cercles entiers; du reste ils ressemblent beaucoup aux Iguanes et aux Stellions pour l'aspect; ils paraissent propres au nouveau continent. Naturellement familiers et ignorant le danger, ils fréquentent les habitations de l'Homme, dans lesquelles on les voit poursuivre les Insectes dont ils font leur nourriture. L'ardeur du soleil paraît leur être salutaire et accroître leur agilité. Ils ont les doigts munis d'ongles et fortement articulés; on les groupe naturellement en deux divisions.

† A queue comprimée, plus ou moins carénée en scie et munie de crête.

A. A CRÊTE. Cuvier, Règne Animal, T. IV, pl. V, f. 1. Le plus grand des Lézards de son G., long d'un pied, portant un fanon qui s'étend jusque sous le ventre, muni sur la queue d'une crête soutenue par douze ou quinze rayons, et d'un bleu-cendré, noirâtre. Il est fort commun à la Jamaïque.

A. PRINCIPAL. *Lacerta principalis*, L.; le Large-Doigts, Encycl. Rept. pl. 6 *bis*, f. 2. Sa peau est très-mince, et sa queue articulée de cinq en cinq vertèbres. Amérique méridionale.

A. BIMACULÉ. *Lacerta bimaculatus*, L. Sa petite crête est finement crénelée; sa couleur verdâtre, piquetée de brun vers le museau et sur les flancs avec deux taches de couleur variable sur les épaules; il habite l'Amérique sept.

Les autres esp. d'Anolis à queue comprimée sont : le Charbonnier, *Anolis Carbonarius ;* le grand Anolis à écharpe de Cuvier, Règne Animal, T. IV, pl. V, f. 2, et l'Anolis rayé de Daudin, pl. 48, fig. 1. Sur cette figure on ne distingue ni la crénelure ni la compression de la queue dont il est parlé dans la description, ce qui a peut-être déterminé Cuvier à placer cet Anolis dans la seconde section. Ces trois dernières esp. habitent les Antilles.

†† A queue cylindrique sans crête ni carène.

A. ROQUET. *Lacerta bullaris*, L. Encycl. Rept., pl. 9, f. 5. Joli petit Lézard fort agile, de couleur verte avec une tache noire sur les tempes. Il habite les parties chaudes de l'Amérique sept. et les Antilles.

A. ROUGE-GORGE. Encyc. Rept., pl. 9, f. 6. D'un vert sombre, doré; le goître qu'il forme en renflant la peau de sa gorge, est d'un rouge si vif qu'on dirait une cerise. Cuvier trouve dans la forme de son museau allongé et aplati un caractère qui le distingue suffisamment du précédent; il le nomme Anolis de la Caroline.

A. GOÎTREUX. *Lacerta strumosa*, L. Encycl. Rept., pl. 10, f. 1. C'est l'Anolis des Créoles de Saint-Domingue.

A. A POINTS BLANCS. Daudin; pl. 48, f. 2. De l'Amérique méridionale et des Antilles.

A. DORÉ. *Anolis auratus*, Daudin; *Lacerta aurata?* L. Encycl. Rept. t. IX, f. 2. Esp. allongée, ayant les pattes plus courtes que celles de ses congénères, d'une belle couleur dorée sans taches, qui se ternit par la mort de l'Animal. Des Antilles.

Daudin mentionne encore une autre esp. d'Anolis qu'il nomme goutteux, *podagricus;* mais il faut retirer de ce G. le Sputateur pour le rendre à celui du Gecko.

ANOMA. BOT. *V.* HYPÉRANTHÈRE.

ANOMAL, c'est-à-dire *irrégulier*. Mot employé, en histoire naturelle, pour désigner des êtres qui, semblant se jouer des lois de la nature, s'éloignent, par l'absence ou la présence de parties plus ou moins importantes, ou par le *facies*, d'espèces que leurs rapports généraux placent dans le même ordre, dans la même classe et dans un même genre. Une sorte de bec d'Oiseau, terminant la tête d'un Mammifère, des Mammifères ayant l'aspect de grands Poissons, sont d'étonnantes Anomalies, et sembleraient sortir des règles générales de l'organisation, si ces règles étaient aussi étroites que nous les concevons ordinairement.

ANOMALA. INS. G. de Coléoptères pentamères, insti-

tué par Megerle dans la fam. des Lamellicornes, aux dépens du G. Melolonthe de Fabricius. Il comprend les esp. qui, ayant les antennes composées de neuf articles, dont les trois derniers forment une massue, dans les deux sexes; labre mince, presque plat, en forme de membrane; mandibules entièrement cornées, sensiblement dentelées à leur extrémité; corselet élargi postérieurement; écusson allongé, transversal et entier; crochets des quatre tarses antérieurs très-inégaux : l'un d'eux plus robuste ou bifide; ceux des tarses postérieurs égaux ou presque égaux et entiers; abdomen ovoïde, un peu allongé; couleurs ordinairement brillantes. L'A. DE LA VIGNE, *Melolontha vitis*, Fab., Oliv., *ibid.* pl. 2, fig. 12, est le type de ce G.; il ronge les feuilles de la vigne; ses couleurs varient du vert brillant le plus intense au vert brunâtre. Koppe et Stephens lui adjoignent le *M. Frischii*, Fabr., et quelques autres analogues, que l'on trouve assez fréquemment en Europe.

ANOMALES. BOT. PHAN. Nom donné par Tournefort aux pl. qui composaient les troisième et onzième classes de sa Méthode, lesquelles, soit monopétales, soit polypétales, présentaient des corolles irrégulières.

ANOMALIFLORE. BOT. Pl. dont la calathide, le disque et la couronne se composent de fleurs anomales, c'est-à-dire affranchies de la régularité que l'on trouve ordinairement dans les organes des végétaux.

ANOMALINE. MOLL. G. de la fam. des Céphalopodes, renfermant quelques esp. microscopiques d'une étude fort minutieuse.

ANOMALIPÈDES. OIS. Onzième ordre dans la Méthode ornithologique de Schæffer, caractérisé par un doigt postérieur et trois antérieurs, dont l'intermédiaire est uni avec l'extérieur par trois phalanges, et avec l'interne par une seule.

ANOMALOCARDE. *Anomalocardia*. MOLL. G. institué par Klein, le troisième de sa classe des *Diconcha cordiformis*, qui comprend des Coquilles bivalves de G. très-différents; en général, des Arches et des Bucardes, un Pétoncle et la Galathée de Lamarck, etc. La figure cordiforme, que présentent ces Coquilles vues par le côté antérieur, suffisait à Klein pour les comprendre dans ce genre.

ANOMALOECIE. BOT. Nom de la vingt-quatrième classe qui, dans le système sexuel, réformé par feu Richard, remplace la Polygamie de Linné. *V.* POLYGAMIE.

ANOMALON. *Anomalon*. INS. Hyménoptères; fam. des Pupivores, G. établi par Jurine, et qui ne diffère de ses Ichneumons que par le nombre des cellules cubitales qui n'est que de deux au lieu de trois. Cette particularité est trop peu importante pour qu'on puisse en tirer un caractère générique de première valeur, et on rencontre, dans d'autres cas, des anomalies semblables. Jurine a établi, dans ce G., deux divisions qu'il appelle familles. Les caractères de la première sont : une cellule radiale, grande; deux cellules cubitales, grandes; la première recevant la première nervure récurrente; la deuxième la seconde nervure, et atteignant l'extrémité de l'aile; mandibules bidentées; antennes sétacées, composées de plus de vingt anneaux. — La deuxième division a la cellule radiale, les mandibules, les antennes semblables à celles de la fam. précédente; mais les deux cellules cubitales ont la première grande, quelquefois ondulée dans la partie inférieure, et recevant les deux nervures récurrentes. Latreille place les Anomalons dans la tribu des Ichneumonides. Ses Anomalons comprennent les Ichneumons *dubitator*, *elevator*, etc., les Ophions *circumflexus*, *obscurus*, etc., et le *Cryptus crispator* de Fabricius.

ANOMALOPÈDES. MAM. Klein a désigné sous ce nom une fam. renfermant ceux des quadrupèdes qui ont les cinq doigts réunis par une membrane.

ANOMALOPTÉRIDE. *Anomalopteris*. BOT. G. créé par G. Don (Mill. Dict. nouv. édit., 1, p. 647, 1831), dans la fam. des Malpighiacées, et qui paraît être le même que le G. Acridocarpe, publié en même temps par Guillemin et Perrotet, pour une pl. de la Sénégambie : *Acridocarpus plagiopterus* ou *Anomalopteris obovata*, Don.

ANOMATHÈQUE. *Anomatheca*. BOT. G. de la fam. des Iridées, établi par Bellenden-Ker dans la seconde édition de l'*Hortus kewensis*, pour quelques esp. du G. Glayeul, et en particulier pour le *Gladiolus junceus* et le *Gladiolus polystachyus*. Il lui donne pour caractères : inflorescence en épi; spathe bivalve et courte; corolle tubuleuse, à six divisions, hypocratériforme, un peu irrégulière, dressée; limbe arrondi en roue, à découpures cunéiformes, oblongues, un peu plus courtes que le tube qui est droit, rétréci vers la gorge; étamines à anthères parallèles; stigmates très-étroits, pliés dans leur longueur et bipartites; capsule ovale-globuleuse, papilleuse, âpre, renfermant plusieurs séries de graines arrondies. Ce sont des plantes herbacées originaires du cap.

ANOMAUX. CRUST. Latreille désigne sous ce nom la première section de la fam. des Macroures, ordre des Décapodes : elle comprend les genres Albunée, Hippe, Rémipède, Pagure, Porcellane, Galathée, qui ont les pieds simples et non partagés sur leur longueur; les quatre antennes insérées presque à la même hauteur; le pédoncule des latérales n'étant pas recouvert par une grande écaille annexée à sa base, et les deux ou quatre pieds postérieurs beaucoup plus petits que ceux qui sont situés en avant, de sorte qu'on pourrait croire, au premier coup d'œil, que ces Crustacés n'ont point cinq paires de pattes. Les femelles sont, dans le plus grand nombre, pourvues de fausses pattes à l'abdomen.

ANOME. REPT. *V.* ANOURES.

ANOMIDES. INS. Fam. d'Orthoptères, ainsi dénommée par Duméril et établie par Latreille sous le nom de Mantides.

ANOMIE. *Anomia*. MOLL. G. de Lamellibranches, de la fam. des Ostracées, établi par Linné pour quelques Huîtres des anciens conchyliologistes, et beaucoup restreint par Bruguière et Lamarck qui ont fait, aux dépens de ce G., savoir : le premier, les G. Térébratule, Cranie et Placune; et le second, les G. Calcéole et Hyale. Depuis ces réductions, le G. Anomie est devenu très-naturel et convenablement limité. Il ne comprend plus que des Coquilles fort analogues, et souvent même difficiles à distinguer les unes des autres. On voit, par l'énumération des G. que nous venons de citer, dont l'un appartient aux Ptéropodes, les autres aux Brachiopodes et aux Lamellibranches, que les Anomies de Linné étaient

composées d'Animaux fort dissemblables; elles comprenaient encore des Gryphées et une Hystérolithe.

Les Anomies s'attachent, comme les Huîtres, sur les corps marins, quelquefois sur des Crustacés, des Polypiers ou des Coquilles de divers G. Elles n'ont point la faculté, donnée aux Térébratules, de pouvoir se déplacer; elles périssent à l'endroit où elles sont nées. Leurs valves sont inégales, réunies par un ligament intérieur assez fort, situé près des crochets. La valve la moins bombée ou la plus plate, est profondément échancrée près des crochets; c'est par cette échancrure que le muscle central de l'Animal, qui unit les deux valves, traverse celle-ci, et, en se dilatant à son extrémité, forme une sorte d'opercule solide, corné ou pierreux, elliptique, qui bouche cette échancrure et attache fortement la Coquille aux corps marins. Cet opercule a été pris, fort mal à propos, par plusieurs naturalistes, pour une troisième valve, ce qui fait que Bruguière a placé les Anomies dans la classe des Multivalves. La valve percée ou operculée qui, par conséquent, adhère aux corps étrangers, a été appelée valve inférieure, au contraire de ce qui a lieu dans les Huîtres où la plus petite des valves, ordinairement plate, est la supérieure.

L'Animal des Anomies, nommé *Échion* par Poli, d'où il appelle sa Coquille *Echionoderma*, a un petit pied, semblable à celui des Peignes, qui se glisse entre l'échancrure et la plaque qui la ferme, et sert peut-être à faire arriver l'eau vers la bouche qui est très-voisine.

Les Anomies sont des Coquilles très-irrégulières, en général minces, transparentes et souvent ornées de couleurs fort vives, ce qui a fait nommer l'esp. la plus commune *pelure d'oignon*. Elles varient par l'âge et les localités, et plusieurs d'entre elles ne peuvent se caractériser que fort difficilement; il est souvent facile de confondre des valves de certaines Huîtres avec les Anomies, si l'on ne fait pas attention à l'impression musculaire de leurs Coquilles.

Voici les esp. vivantes qui se rapportent à ce G.: 1. *A. pectinata*, Chemn.; la Méditerranée.—2. *A. pectiniformis*, Poli; la Méditerranée.—3. *A. Ephippium* (l'*A. pelure d'oignon*), L.; la Méditerranée, l'Océan. — 4. *A. Cepa*, L.; la Méditerranée, l'Océan. — 5. *A. electrica*, L.; la Méditerranée, l'Afrique, les Moluques. — 6. *A. squamula*, L.; la Méditerranée, l'Océan sept., la Manche. — 7. *A. patelliformis*, L.; la Méditerranée, l'Océan sept. — 8. *A. retusa*, L.; la Norwège. — 9. *A. aculeata*, Müller; la Norwège, l'Angleterre. — 10. *A. muricata*, Chemn.; les côtes de Guinée. — 11. *A. Squama*, Chemn.; la Norwège. — 12. *A. punctata*, Chemn.; les îles Féroë. — 13. *A. undulata*, Müller, la Norwège, l'Angleterre, la Méditerranée. — 14. *A. flexuosa*, Gmelin; la Norwège. — 15. *A. rugosa?* Gmelin; la Norwège. — 16. *A. cylindrica*, Gmelin; la Norwège, l'Angleterre. — 17. *A. avenacea*, Müller; l'Océan sept. — 18. *A. cucullata*, Brug.; les côtes de Provence. — 19. *A. patellaris*, Lam.? — 20. *A. pyriformis*, Lam.; la Manche. — 21. *A. fornicata*, Lam.; la Manche. — 22. *A. membranacea*, Lam.? — 23. *A. Lens*, Lam.; l'Océan européen.

Esp. fossiles. *A. Ephippium, squamula, electrica, strigosula, costata, burdigalensis, radiata, Pellis serpentis, striata, patelliformis, sulcata, orbiculata.*

ANOMODON. BOT. G. séparé par Hooker des *Neckera* de Hedwig. Il diffère de ce G. par son péristome interne composé de cils simples et libres, naissant des dents mêmes du péristome externe, et non pas de la membrane interne, de sorte qu'on pourrait presque regarder ces Mousses comme n'ayant qu'un seul péristome. Hooker caractérise ainsi ce genre : capsule latérale; péristome double, composé de seize dents et de cils qui naissent de chaque dent; coiffe se fendant latéralement. Il y range les *Neckera curtipendula* et *viticulosa* de Hedwig, dont le port diffère beaucoup de celui des vraies *Neckera;* on ne connaît encore que ces deux esp. Elles croissent dans presque toute l'Europe, sur les rochers et les troncs d'Arbres.

Bridel a établi postérieurement, sous le nom d'*Antitrichia*, un G. dont le caractère est presque le même que celui du G. de Hooker, et auquel il rapporte également le *Neckera curtipendula*, tandis qu'il laisse le *Neckera viticulosa* parmi ses congénères. Nous croyons par conséquent, devoir le regarder comme synonyme de l'Anomodon, en adoptant le nom de Hooker, qui est antérieur.

ANOMOPTÉRIDE. *Anomopteris*. FOSS. Brongniard a donné ce nom à une Fougère du terrain des grès bigarrés, dont il ne connaît point d'analogue parmi ces pl. vivantes, et qu'il croit appartenir au groupe des Cycadées.

ANOMOSTÈPHE. *Anomostephium*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, institué par le prof. De Candolle qui lui donne pour caractères : calathide multiflore, hétérogame, dont les fleurons de la circonférence sont neutres, ligulés et placés sur un seul rang; ceux du centre sont hermaphrodites, à cinq dents; involucre campanulé, garni extérieurement de plusieurs rangées d'écailles foliacées, ovales, aiguës et dressées; réceptacle plan, muni de paillettes membraneuses, translucides, brunâtres à l'extrémité qui est arrondie, enveloppant les akènes; les languettes de la circonférence sont ovales, s'élançant d'un tube grêle et long, avec des styles obtus et des akènes glabres, terminés par deux petites cornes; les fleurons du disque ont le tube court, la gorge ample et longue, les styles rameux et pubères, les akènes grêles, linéaires, presque tétragones. Les quatre esp. décrites dans ce G. appartiennent au Brésil et aux Antilles. Ce sont des pl. herbacées, à tiges simples et cylindriques, à feuilles opposées ou éparses et sessiles, à corolles jaunes sur lesquelles tranchent des anthères noirâtres.

ANON. ZOOL. Petit de l'Ane. *V*. CHEVAL. On a aussi donné ce nom au Merlus et à l'Æglefin ou Aigrefin, poissons du G. Gade.

ANONACÉES OU ANONES. *Anonaceæ*. BOT. Fam. établie par Jussieu, et sur laquelle le docteur Dunal de Montpellier a publié un travail intéressant. Les G. qui y sont réunis, présentent un calice persistant, à trois divisions plus ou moins profondes; une corolle de six pétales coriaces, disposées sur deux rangs; des étamines très-nombreuses, serrées, ayant les filets très-courts

et les anthères presque sessiles. Les pistils sont rarement solitaires; le plus souvent ils sont réunis et rapprochés, quelquefois même soudés au centre de la fleur; chaque ovaire est surmonté par un style court : ces pistils se changent en autant de fruits tantôt secs, tantôt charnus, à une seule loge, renfermant quelquefois une seule graine, mais plus souvent plusieurs, disposées sur deux rangées longitudinales à l'angle rentrant des loges; les graines contiennent un embryon très-petit, renfermé dans un endosperme charnu, dur, ordinairement marqué d'un sillon longitudinal et de rides qui correspondent à autant de sillons que l'on observe sur la face interne de l'épisperme.

Les Anonacées se composent d'Arbres ou d'Arbrisseaux ayant les feuilles alternes, simples, souvent entières, dépourvues de stipules, caractère qui les distingue surtout des Magnoliacées; les fleurs sont ordinairement axillaires, quelquefois solitaires. Cette fam. a beaucoup d'affinité d'une part avec les Ménispermées; mais elle s'en distingue par ses étamines indéfinies et la structure de son fruit; d'une autre part avec les Magnoliacées; mais l'absence des stipules et la structure de ses fruits forment ses caractères distinctifs. Nous empruntons à De Candolle la classification des différents G. rapportés aux Anonacées.

§ I. *Plusieurs fruits soudés en un seul.*

Kadsura, Juss.; *Anona,* Adans., L.

§ II. *Fruits solitaires dans une fleur.*

Monodora, Dunal.

§ III. *Plusieurs fruits non soudés, dans une même fleur.*

Asimina, Adans.; *Porcelia,* Ruiz et Pavon; *Uvaria,* L.; *Xylopia,* L.; *Unona,* L.; *Gualtheria,* Ruiz et Pavon, etc.

ANONE ou ANNONE. *Anona.* BOT. Adanson a retiré du G. *Anona*, de Linné, plusieurs esp. dont il a fait un G. distinct sous le nom d'*Asimina,* lequel diffère de l'*Anona* par ses fruits non soudés et polyspermes. Voici les caractères du G. Anone, tel qu'il est demeuré circonscrit par Adanson, Dunal et De Candolle : le calice est à trois, rarement à quatre divisions, plus ou moins profondes et concaves; les pétales, au nombre de six, sont disposés sur deux rangées dont l'intérieure avorte quelquefois; les étamines ont les anthères anguleuses, dilatées au sommet et presque sessiles, très-rapprochées les unes contre les autres; les pistils sont très-nombreux, monospermes; ils se soudent tous ensemble, et forment un fruit charnu, pulpeux, écailleux à l'extérieur.

Les Anones sont arborescentes ou frutescentes; leurs feuilles sont alternes, entières; leurs fleurs axillaires. On en connaît trente-quatre esp. qui croissent dans les régions équatoriales du nouveau et de l'ancien monde; quelques-unes sont déjà cultivées en pleine terre, dans des jardins d'Andalousie, particulièrement à Malaga. Ainsi l'on cultive l'*Anona squamosa,* L., dont les fruits, connus sous les noms vulgaires d'Atte, Ate, Athe, ou Pomme Canelle, sont succulents et d'un goût fort agréable. Il en est de même de ceux de l'*Anona muricata* que l'on appelle *Corossol* ou *Cachiment.* Le Cœur-de-Bœuf, autre fruit des colonies européennes, est encore une Anone. La chair des Anones est blanchâtre, odorante, sucrée, de consistance fondante; on la mange souvent à la cuiller, après l'avoir séparée du péricarpe extérieur, qui est dur et d'un goût désagréable. L'écorce de la plupart des Anones est aromatique et amère; on l'emploie dans l'Inde et aux Antilles au traitement de la diarrhée. Leurs graines passent pour vénéneuses.

ANONEK. BOT. Même chose qu'Anoma.

ANONES. BOT. *V.* ANONACÉES.

ANONICA. MOLL. Dénomination générique, adoptée par Ocken, pour remplacer celle d'Avicule, donnée longtemps avant, par Lamarck, à une partie des Moules de Linné; le *Mytilus Hirundo,* qui est le type du G. *Anonica* d'Ocken, est appelé par ce savant *Anonica avicula.*

ANONIS. BOT. *V.* ONONIDE.

ANONYMOS. BOT. Walter, dans sa Flore de la Caroline, avait institué ce G. pour plusieurs pl. de la fam. des Synanthérées; mais un examen plus approfondi de ces pl. les a fait réunir au G. *Liatris* de Gærtner.

ANOPHÈLE. *Anopheles.* INS. G. de Diptères; fam. des Némocères, établi par Meigen, et ayant pour caractères : antennes étendues, filiformes, à quatorze articles; celles du mâle plumeuses, celles de la femelle poilues; palpes étendues, de cinq articles, de la longueur de la trompe; celle-ci est de la longueur du thorax; ailes écailleuses, en recouvrement. Ce G. renferme deux esp., l'une, l'*A. bifurcatus,* est le *Culex bifurcatus* de Linné et de Fabricius; l'autre est nouvelle et a reçu le nom d'*A. maculipennis* par Hoffmansegg. Elle est représentée par Meigen, tab. 1, fig. 17.

ANOPLE. *Anoplus.* INS. Coléoptères; G. établi par Germar, et qui peut être rangé dans la fam. des Rhinchophores de Latreille.

ANOPLIE. *Anoplius.* INS. G. d'Hyménoptères, fondé par Lepeletier de St-Fargeau dans la fam. des Pompiliens. Il a pour caractères : antennes filiformes, de onze articles allongés et plus ou moins contournés; palpes maxillaires plus longues que les labiales, à articles inégaux; abdomen ovalaire, porté sur un pédicule très-court; pattes assez longues. Le *Pompilius niger,* de Fabricius, est le type de ce G. nouveau.

ANOPLISTE. *Anoplistes.* INS. G. de la fam. des Cérambicins ou Longicornes, qui fait partie de l'ordre des Coléoptères pentamères, et qui a été fondé par Audinet-Serville, pour quelques Insectes de la Russie, que l'on avait considérés comme des Capricornes. Caractères : toutes les palpes égales, terminées par un article court, ovale, comprimé, un peu arrondi à son extrémité; antennes glabres, presque de la longueur du corps dans les femelles, de onze articles : le dernier un peu tronqué obliquement vers la pointe; corselet cylindrique, mutique, plus long que la tête; corps assez étroit, allongé et pubescent; écusson petit, triangulaire; élytres linéaires, arrondies à l'extrémité. Le *Cerambix ephippium,* Stevens, et le *C. sellatus,* Germ., sont jusqu'à ce jour les seules esp. bien déterminées.

ANOPLOGNATHE. *Anoplognathus.* INS. Coléoptères; G. établi par Leach sur des esp. originaires de la Nouvelle-Hollande et voisines des Rutèles, fam. des Lamellicornes. Les antennes sont de dix articles, dont le

premier conique, épais, le deuxième globuleux, le septième cupulaire, très-court, et les trois derniers formant massue lamellée, plicatille; labre corné, transverse, acuminé au milieu de sa partie antérieure; mandibules courtes, un peu comprimées, fortes, entièrement cornées et très-entières; mâchoires unies, obtuses, convexes extérieurement; palpes courtes, presque en massue, s'avançant à peine au delà du menton qui est presque carré, échancré de chaque côté à sa base; tête marquée d'une suture transversale; chapeau relevé, toujours arrondi dans les femelles, corps un peu convexe, ovale; corselet prolongé en pointe aiguë; écusson distinct, arrondi postérieurement; élytres recouvrant des ailes; pattes fortes; jambes épineuses à l'extrémité; les quatre premiers articles des tarses très-courts; le cinquième plus long qu'eux tous, cylindrique, terminé par deux crochets forts et inégaux. Ce G. se compose de plusieurs esp. brillantes, nommées par Leach *A. impressus, viriditarsis, rubiginosus, femoratus,* etc.

ANOPLOTHÉRIUM. MAM. G. de Pachydermes, aujourd'hui perdu, établi par Cuvier qui en a déterminé les caractères dans les débris d'Animaux fossiles que renferment les carrières à plâtre des environs de Paris. Ces Animaux avaient, comme les Ruminants, les pieds terminés par de grands doigts, mais ils en différaient par la séparation des os du métatarse et du métacarpe qui ne sont pas soudés en canon. Le tarse y est composé comme dans le Chameau. Le G. a en outre pour caractères : six incisives, deux canines et quatorze molaires à chaque mâchoire, dont les séries sont continues et sans inégalité, ce qui ne se voit que dans l'Homme. Les quatre molaires postérieures, de chaque côté, sont carrées en haut, et à double ou triple croissant en bas, comme dans les Rhinocéros, les Daman et les Palæothérium. Cuvier en a reconnu cinq esp. Mais il n'a pu déterminer la forme générale et les proportions que des trois suivantes.

A. COMMUN, *A. commune,* grand comme un Anon avec la forme basse de la Loutre et une queue encore plus longue; elle avait vingt-deux vertèbres, et égalait, si elle ne surpassait, la longueur du corps; celle du Kanguroo seul en approche pour la longueur du volume; car, par la proportion de ses vertèbres et les empreintes laissées sur la pierre par les tendons ossifiés qui font juger de la grosseur des muscles, on voit que l'épaisseur de cette queue était proportionnée à sa longueur. Le nombre des côtes est de douze, deux moins que dans le Cochon, celui des Pachydermes qui en a le moins, et une moins que les Ruminants. La figure de ses dents indique son régime : il était herbivore; sa forme basse et déprimée indique qu'il habitait le bord des eaux; il mangeait donc les racines et les tiges des plantes aquatiques. Animal nageur et peut-être plongeur, son poil devait être lisse et court, ses oreilles petites comme à la Loutre et à l'Hippopotame, ou sa peau devait être unie comme aux Pachydermes. Voici les proportions de la longueur rectiligne de ses membres étendus et mesurés depuis les ongles jusqu'aux cavités cotyloïdes et glénoïdes, comparée à la longueur du tronc, comprise entre le plan vertical tangent aux tubérosités sciatiques et le plan vertical tangent à la pointe antérieure du sternum. Membre postérieur, 7/8; membre antérieur, 6/8. Dans la Loutre ces mêmes proportions sont : membre postérieur, depuis l'extrémité phalangienne du métatarse, 4/7; membre antérieur, depuis l'extrémité correspondante, moins de 3/7. On voit donc que l'Anoplothérium était moins surbaissé que la Loutre.

A. MOYEN, *A. medium,* de la grandeur et de la forme d'une Gazelle. Il devait courir autour des marais où nageait le premier. Sa queue était courte : il avait sans doute de grandes oreilles. Son poil était ras; il devait brouter les sommités des Herbes aromatiques et les jeunes pousses des Arbrisseaux. Sans doute, dit Cuvier, à sa figure, à son poil, à son pied bifurqué, à ses habitudes, ces naturalistes qui classent tout d'après les caractères extérieurs, l'eussent rangé parmi les Ruminants. Telles étaient ses proportions : membre postérieur, longueur égale à la distance intérischio-sternale, plus 1/20; membre inférieur, les 8/9 de cette distance. On ne peut évidemment obtenir les hauteurs absolues de ces Animaux qu'en déduisant par analogie les flexions angulaires des divisions des membres.

A. PETIT, *A. minus,* grand et proportionné à peu près comme le Lièvre, avec deux doigts rudimentaires aux côtés des pieds de derrière.

Dans aucun des G. de Mammifères vivants, il n'y a des esp. aussi différentes entre elles pour les formes et leurs proportions, que le sont ces trois esp. d'Anoplothérium. Or, les mœurs et les habitudes, qui sont l'effet nécessaire du mécanisme des organes, dépendent de ces formes et de leurs relations. De cette si grande diversité des esp. d'un même G. détruit par la dernière révolution du globe, il suit évidemment que ces esp. ne furent pas le produit d'un croisement ou d'une dégénération; car les modèles, d'ailleurs stériles, qui en peuvent naître ne passent pas brusquement d'une forme à l'autre. Les esp. de cette période de création n'étaient donc pas plus que les nôtres des produits d'adultères ou d'abâtardissement, elles étaient primitives.

ANOPS. REPT. G. nouveau établi par Bell dans la fam. des Amphisbénides, ou Serpents vrais que Cuvier appelle *Doubles marcheurs.* Il a pour caractères : le corps cylindrique, le thorax entouré d'anneaux complets; point de pieds; une bouche en forme de bec prolongé, couvert d'une sorte d'écusson arqué et comprimé; yeux placés sous l'écusson; ligne latérale, déprimée; queue très-courte; point de pores en avant de l'anus. L'esp. qui fait le type de ce G., *A. kingii,* est originaire du sud de l'Amérique; elle a onze pouces de longueur, tout le corps brun à l'exception de la partie inférieure qui est blanchâtre.

ANOPTÈRE. *Anopterus.* BOT. La Billardière a établi ce G. d'après un Arbre élégant de la Nouvelle-Hollande, dont le tronc est grêle, les feuilles éparses, quelquefois opposées et bordées de dentelures glanduleuses; les fleurs disposées en grappes terminales. Leur calice est ouvert et présente six divisions aiguës, d'égale longueur; le tube de la corolle est extrêmement court, et son limbe se partage profondément en six lobes égaux, avec lesquels alternent six étamines insérées au tube, non-saillantes et à anthères ovoïdes; l'ovaire supère, élargi à la

base et conique, se rétrécit supérieurement en un style court que termine un stigmate bifide; la capsule, de forme semblable et à la base de laquelle persiste le calice, contient une seule loge, et s'ouvre en deux valves, dont les bords épaissis portent des graines nombreuses, surmontées d'une expansion ou aile membraneuse, d'où l'on a tiré le nom du genre, dérivé de deux mots grecs qui signifient *en haut* et *aile;* l'embryon, très-petit et à radicule supérieure, est logé dans un périsperme charnu. L'opinion de La Billardière qui rapporte l'Anoptère aux Gentianées, n'est pas encore adoptée définitivement; et en effet, son port, sa tige arborescente, ses feuilles alternes semblent l'en éloigner. R. Brown est porté à croire qu'il se rapproche plutôt des Éricinées. La seule esp. décrite, *A. glandulosa,* est figurée tab. 212, des pl. de la Nouv.-Holl., par La Billardière.

ANORMAL. BOT. On surnomme ainsi les organes ou parties des pl. qui présentent des altérations produites par des dégénérescences.

ANORTITE. MIN. *V.* FELDSPATH.

ANOSTOME. POIS. Esp. du G. Saumon, *Salmo anostomus,* L., devenu type du sous-genre Anostome de Cuvier.

ANOSTOME. *Anostoma.* MOLL. Dénomination générique adoptée par Lamarck, pour désigner les Hélices dont Montfort avait fait son G. Tomogère. Le motif de cette coupe consiste en ce que la bouche, par un singulier changement dans la direction d'accroissement du test, s'ouvre du côté du sommet de la spire, de manière à ce qu'un plan tangent à cette bouche couperait perpendiculairement l'axe de la spire. Le type de ce G. est l'*Helix ringens* de Linné.

ANOSTOZOAIRES. ZOOL. Nom donné par Blainville à son deuxième type de son premier sous-règne, et qui contient une partie des Animaux invertébrés.

ANOTES. BOT. S. anc. de l'Alisier aubépine.

ANOTIE. *Anotia.* INS. Hémiptères. Fam. des Cicadaires. G. créé par Kirby pour quelques Insectes de l'Amérique sept. qui offrent pour caractères : antennes biarticulées, terminées par une soie et placées un peu au-dessous des yeux qui sont prominules, échancrés en demi-lune; deux ocelles à peine visibles; tête comprimée, à deux carènes prolongées légèrement en bec; élytres nerveuses avec une sorte de dent recourbée près de leur base, et triangulaires à leur extrémité; ailes presque elliptiques.

ANOTIDE. *Anotis.* BOT. De Candolle a distrait du G. *Hedyotis* de Ruiz et Pavon, une quinzaine d'esp. pour en former ce G. nouveau auquel il assigne pour caractères : tube du calice presque ovale; le limbe à quatre dents aiguës, persistantes et séparées par une fissure; corolle hypocratériforme, à tube un peu plus long que le limbe qui est divisé en quatre lobes et presque glabre vers l'orifice; anthères incluses ou très-peu saillantes; stigmate faiblement bilobé, capsule ovale, couronnée par le calice persistant et s'ouvrant, par le sommet, en deux loges dont chacune renferme de quatre à huit graines ovales, un peu anguleuses. Ce G., qui a beaucoup de rapport avec le *Rachicallis* du même auteur, appartient également à la fam. des Rubiacées. Toutes les esp. sont de l'Amérique du sud; elles ont leurs tiges sous-ligneuses et quelques-unes herbacées, leurs feuilles opposées linéaires, mucronées ou ovales; leurs stipules dentées; leurs fleurs terminales, solitaires ou en corymbe. Le G. a été partagé en deux sections.

ANOULY. REPT. S. d'Anolis.

ANOURELLE. *Anourella.* MICR. G. de la fam. des Brachionides, établi par Bory dans ses Animaux microscopiques. Caractères : test en carapace, denté en avant; corps muni antérieurement d'un à trois faisceaux de cirrhes vibratiles. Les esp. placées dans ce G. sont celles décrites par Müller dans son G. *Brachionus,* sous les noms de *Pala,* t. 48, f. 1, 2; *Squamula,* fig. 4-7; *Striatus,* t. 47, f. 1-3; *Bipalium,* t. 48, f. 3-5; *Luth,* t. 47, f. 4-7; *Cithara,* t. 48, f. 12; *Lyra,* t. 47, f. 1-3; *Pandurina,* t. 43, f. 3-5.

ANOURES. *Ecaudati.* REPT. Fam. de Batraciens, composée des G. Rainette, Grenouille, Pipa et Crapaud. Caractères : pattes antérieures plus courtes que les postérieures; corps plus ou moins élargi et épais. Elle fait partie de la méthode de Duméril.

ANOXIE. *Anoxia.* INS. G. de la fam. des Lamellicornes, Coléoptères pentamères, dont les caractères consistent dans la massue des antennes, qui est composée de cinq feuillets dans les mâles et de quatre dans les femelles; le deuxième article est très-court, et le troisième fort allongé; le corselet plus long que large; articles des tarses courts, renflés et garnis d'épines plus fortes à leur extrémité : crochets armés en dessous d'une forte dent; jambes antérieures simples ou à peine tuberculées; segment anal grand, échancré à son extrémité. Les Insectes de ce G. fort voisin des Mélolonthes avec lesquelles on les a longtemps confondus, sont d'une assez grande taille; on en trouve partout.

ANPONDRE. BOT. *V.* AMPONDRE.

ANREDERA. BOT. Jussieu a fait, sous ce nom, un G. distinct du *Fagopyrum scandens* de Sloane, qu'il a placé dans la fam. des Chénopodées, à côté du G. *Basella,* dont cette pl. a le port. Ses caractères consistent en un calice biparti dont les lobes sont carénés sur le dos; l'ovaire est surmonté d'un style bifide qui supporte deux stigmates; le fruit est un akène renfermé dans le calice qui s'est accru et forme deux ailes membraneuses.

ANSAI. BOT. *V.* ADSAI.

ANSÈRES. *Anseræ.* OIS. Troisième ordre de la classe des Oiseaux dans le *Systema Naturæ* de Linné. Ce législateur des naturalistes y réunissait les G. dont les esp. ont le bec un peu obtus ou légèrement mucroné, revêtu d'un épiderme épaissi en bosses vers sa base, la langue charnue, obtuse; les pieds pennés, disposés pour la natation; les jambes courtes et comprimées. Ces G., tous aquatiques, se groupaient autour du Canard qui en était le type; on en comptait douze, savoir : *Anas, Mergus, Procellaria, Diomedea, Pelecanus, Phaëton, Alca, Colymbus, Larus, Sterna* et *Rhyncops.*

ANSERINE. BOT. *V.* CHÉNOPODE.

ANTA. MAM. S. vulg. de Tapir.

ANTAC. BOT. S. de quelques esp. du G. Dolic.

ANTACÉ. POIS. S. d'Esturgeon.

ANTALE ANNÉL. *V.* DENTALE.

ANTAN, ANTANAIRE, ANTANOIS OU ANTENOIS.

zool. Noms vulg. donnés aux Animaux domestiques et particulièrement aux Moutons qui sont encore dans leur première année.

ANTANISOPHYLLON. bot. S. de Boerhaavie.

ANTARCTIE. *Antarctia.* ins. G. de Coléoptères pentamères, institué dans la fam. des Carabiques, par Dejean, pour quelques esp. rapportées de la pointe méridionale de l'Amérique. Il lui a assigné pour caractères : dernier article des palpes allongé, presque cylindrique et tronqué à l'extrémité; antennes filiformes et assez allongées; lèvre supérieure en carré moins long que large, légèrement échancrée antérieurement; mandibules peu avancées, assez fortement arquées et aiguës; point de dent à l'échancrure du menton; corselet presque carré ou faiblement cordiforme : élytres assez allongées, presque parallèles et légèrement sinuées à l'extrémité; les trois premiers articles des tarses antérieurs dilatés dans les mâles, aussi longs que larges et fortement cordiformes. Les A. remplacent à l'extrémité de l'Amérique méridionale, les Amares et les Harpales, conséquemment, on doit présumer que le nombre de leurs esp. est assez considérable.

ANTE. mam. *V.* Anta.

ANTÉDILUVIEN. géol. Terrain de trass et d'alluvion antérieur à la période animale. En général on a étendu cette dénomination à tout ce qui porte le cachet d'une haute antiquité, à ce que l'on suppose avoir précédé la grande catastrophe qui doit avoir submergé le globe.

ANTEDON. échin. De Freminville a établi sous ce nom un G. d'Échinoderme, composé d'une seule esp., l'*A. Gorgonia;* il n'a pas été adopté par Lamarck, qui le regarde comme la même chose que sa Comatule carénée.

ANTELÉE. *Antelœa.* bot. G. formé par Gærtner (*Carp.* T. 1, 277, t. 58) d'après un fruit de Java, qui provient d'un Arbre inconnu. Ce fruit, de la forme et de la grosseur d'une Olive, consiste en un noyau osseux, à trois loges monospermes, environné d'un brou. Les graines sont ovales; leur embryon est aplati et entouré d'un périsperme peu épais. L'Antelée pourrait bien appartenir à la fam. des Rhamnées.

ANTÉMÉDIAIRES. bot. On donne ce nom aux Pétales lorsqu'ils sont opposés aux sépales.

ANTENNAIRE. *Antennaria.* bot. Fam. des Corymbifères. Gærtner a proposé ce G. nouveau pour les esp. du G. *Gnaphalium* qui ont le phoranthe hérissé de petites dents, les fruits couronnés par des aigrettes composées de poils nus à leur partie inférieure et plumeux vers leur sommet, en sorte que ces poils ont de la ressemblance avec les antennes de certains Coléoptères. Ce carpologiste célèbre rapporte à ce G. les *Gnaphalium dioicum,* L., ou Pied-de-Chat, *G. alpium, G. muricatum* et quelques autres. Mais il n'a point été adopté par la majorité des botanistes, et même Robert Brown en a réparti les esp. dans ses G. *Metalasia* et *Leontopodium. V.* ces mots.

ANTENNARIA. bot. Ce G., établi par Link et adopté par Godefroid, a été placé par ce dernier auprès des *Hysterium.* Frédéric Nées (*Radix Plantarum mycetoidearum*) l'a rangé parmi les Mucédinées, auprès du G. *Amphitrichum.* D'après le caractère que lui a donné G. Nées, il paraîtrait se rapprocher davantage des *Uredo, Æcidium,* etc., auxquels il ressemble par sa structure et par sa manière de croître sur les feuilles vivantes. Nées le décrit ainsi : péridium irrégulier, sans ouverture, se rompant irrégulièrement et renfermant des capsules libres, à plusieurs loges entremêlées de filaments moniliformes. En faisant abstraction du péridium, ce G. ressemblerait beaucoup aux G. *Oideum, Torula,* etc.; mais la présence de ce péridium, son analogie avec celui des *Uredo* et des *Æcidium* paraissent le rapprocher davantage des Urédinées. Il est possible que la distinction des filaments moniliformes et des capsules cloisonnées, faite par Nées, ne soit pas exacte; si tous ces corps étaient des capsules à plusieurs articulations, l'analogie de ce G. et des Puccinia serait évidente. On n'en connaît encore que deux esp. : l'une croît sur les feuilles de l'*Erica arborea,* l'autre sur celles du Sapin.

ANTENNES. pois. Quelques ichthyologistes, en comparant aux antennes des Insectes les barbillons cylindriques, articulés et disposés dans les parties antérieures de la tête, dont se trouvent munis quelques Poissons, tels qu'un Scorpene et des Siluroïdes, ont affecté le même nom à ces organes qui présentent une sorte de similitude.

ANTENNES. *Antennæ.* zool. On nomme ainsi des appendices articulés, mobiles, rarement rétractiles, plus ou moins développés, le plus souvent au nombre de deux, quelquefois de quatre, et placés sur la tête. Latreille, en prenant en considération l'existence et le nombre de ces sortes de cornes, avait divisé la classe des Insectes de Linné en quatre grandes coupes; les *Tétracères* ou à quatre cornes, les *Acères* ou sans cornes, les *Aptéro-dicères* ou sans ailes et à deux cornes, les *Ptéro-dicères* ou avec ailes et à deux cornes.

Considérées anatomiquement, les Antennes sont, de même que les ailes et certains filets abdominaux, des appendices de l'arceau supérieur. Elles sont le plus souvent composées de petits cylindres ou articules ajoutés les uns à la suite des autres, et enveloppant des filets nerveux, des muscles, des trachées et du tissu cellulaire. La forme, le nombre, la consistance de ces articles sont extrêmement variables. Le développement des Antennes tout entières n'est lui-même assujetti à aucune règle très-générale et bien déterminée. On remarque quelquefois d'une espèce à une autre, et souvent entre les deux sexes, des différences très-notables; enfin l'état de larve offre des anomalies de plus d'un genre. Au lieu de ces variétés innombrables, les entomologistes ont reconnu des manières d'être propres à certains groupes, et ils s'en sont servi avec beaucoup d'avantage dans les classifications. A cet effet ils ont employé des expressions techniques pour les désigner. Les Antennes ont été considérées par eux, sous le rapport de leur nombre, de leur connexion entre elles ou avec les parties de la tête, de leur direction, de leurs proportions, de leur forme, de leur terminaison, et de la configuration de leurs articles. Nous ne reviendrons pas sur le nombre, mais nous les étudierons rapidement sous les autres points de vue.

Leur connexion. Les Antennes sont placées sur le front, *in fronte positœ;* — entre les yeux, *inter oculos,* au-devant, *antè,* derrière, *ponè;* — au-dessous, *infrà;* — au-dessus, *suprà;* — dans les yeux, *in oculis,* quand l'œil entoure une partie de leur base; — distantes, *distantes, remotœ,* lorsqu'elles sont écartées à leur origine; — rapprochées, *approximatœ,* lorsqu'elles se touchent vers ce point, ou qu'un court espace les sépare; — jointes, *connatœ, coadnatœ, cohœrentes,* quand elles sont confondues à leur base. Lorsqu'il existe quatre Antennes, celles qui sont situées en dehors sont nommées externes ou latérales, et celles qui sont placées en dedans, intérieures, intermédiaires, moyennes ou mitoyennes.

Leur direction. Elles sont roides, *rigidœ;* — droites, *rectœ,* — penchées, *nutantes;* — en spirale, *spiriformes.* Elles peuvent ensuite être portées habituellement en avant, en arrière et de côté.

Leur proportion. Elle est relative au corps; et lorsqu'il y en a quatre, elles sont en outre mesurées entre elles. Relativement à elles-mêmes, les unes sont plus longues, les autres plus courtes, ou toutes deux de même grandeur; relativement au corps, elles sont plus longues, ou plus courtes, ou aussi longues que lui. Dans le premier cas, on les appelle longues, *longœ,* ou même très-longues, *longissimœ,* lorsque cette longueur est démesurée; dans le second, on les nomme courtes, *breves;* dans le troisième enfin, médiocres, *mediocres.* On les compare aussi à une partie du corps quelconque, et plus souvent à la tête, au prothorax et aux palpes. La longueur et la brièveté des Antennes sont assujetties d'une part au développement de chaque article, et de l'autre au nombre de ces articles. Ainsi une Antenne peut être longue avec trois ou quatre pièces, si ces pièces sont très-développées, et courte avec dix, si chacune d'elles est rudimentaire. Souvent aussi le nombre des articles supplée à leur brièveté, et l'Antenne est longue, parce qu'il entre un nombre considérable de pièces dans sa composition. Les Antennes ont donc un plus ou moins grand nombre d'articles. Lorsqu'elles en ont beaucoup, on les désigne par ces deux mots *multi articulatœ;* quand elles en ont peu, on dit *pauci articulatœ.*

Leur forme. Elles sont régulières, *regulares,* lorsque les articles suivent un ordre progressif dans les modifications qu'ils éprouvent; — irrégulières, *irregulares,* quand les formes sont tout à coup différentes, sans que le changement ait été gradué; — cylindriques, *cylindricœ,* lorsqu'elles ont la forme d'un cylindre, ayant dans toute sa longueur un diamètre égal; — filiformes, *filiformes,* quand ces cylindres sont fins comme un fil ou un cheveu; — sétacées, *setaceœ,* lorsqu'étant allongées, elles vont en diminuant insensiblement de la base au sommet; — subulées ou en alène, *subulatœ,* lorsqu'elles sont minces, courtes, cylindracées inférieurement et terminées en une pointe roide et pointue; — moniliformes, *moniliformes,* quand chaque article est arrondi comme une perle, et à peu près d'égale grosseur; — prismatiques, *prismaticœ,* lorsqu'elles approchent de la forme d'un prisme géométrique; — ensiformes ou en forme d'épée, *ensiformes,* quand elles sont larges à leur base, terminées en pointe et anguleuses; — fusiformes, *fusiformes,* lorsqu'elles ont la forme d'un fuseau; — en scie, *serratœ,* quand chaque article se termine latéralement par des dents aiguës et dirigées au sommet; — pectinées, *pectinatœ,* lorsque ces prolongements sont étroits, allongés et placés au-dessus les uns des autres, comme les dents d'un peigne; — rameuses, *ramosœ,* lorsqu'il part du corps de l'Antenne plusieurs rameaux pinnés; par opposition à ce nom, on les nomme simples, *simplices,* lorsqu'elles ne présentent aucun prolongement; — perfoliées, *perfoliatœ,* quand les articles sont aplatis du sommet à la base, et paraissent enfilés dans leur milieu; le plus souvent c'est le sommet de l'Antenne qui présente seul cette disposition; — imbriquées, *imbricatœ,* quand les articles, étant enfilés par leur milieu, sont concaves à leur sommet, de manière à recouvrir la base de celui qui suit, comme les tuiles d'un toit; — en massue, *clavatœ,* lorsqu'elles sont renflées et épaisses à leur sommet; quelquefois elles vont en grossissant progressivement, *extrorsum crassiores,* ou bien la massue se produit tout à coup. Cette massue se nomme solide, quand les articles qui la composent sont soudés de manière à ne laisser entre eux aucun intervalle.

Leur terminaison. Les Antennes sont solides, *solidœ,* lorsque le cas précédent se présente; — lamellées, feuilletées, *lamellatœ, fissiles,* quand les articles de la massue sont distincts, et peuvent s'épanouir ou se fermer à la manière des branches d'un éventail ou des feuillets d'un livre; — perfoliées, *perfoliatœ,* lorsqu'ils sont distincts l'un de l'autre, mais enfilés par leur centre; — sécuriformes, *securiformes,* ou en forme de hache, lorsque le dernier article a la forme d'un triangle comprimé, libre par sa base et adhérent par son sommet; — crochues, *uncinatœ,* quand l'extrémité se recourbe abruptement vers la base, de manière à figurer un crochet aigu; — bifides, *fissœ,* lorsqu'elles sont divisées en deux parties; — aiguës, *acutœ,* quand elles sont terminées par un article aigu, roide; — pointues ou en apicule, *apiculatœ,* lorsque la pointe est aiguë, courte et peu roide; — obtuses, *obtusœ,* quand elles finissent par un article arrondi; — tronquées, *truncatœ,* lorsqu'il semble qu'on en a enlevé un morceau; — garnies d'un poil, *aristatœ,* quand le dernier article supporte un poil; tantôt il est simple, lorsqu'il n'en part aucun autre poil, tantôt composé, lorsqu'il est poilu à la manière d'une plume; les noms de *setariœ* et de *plumosœ* expriment ces deux états.

La configuration des articles. — En faisant connaître la forme générale des Antennes, nous avons souvent indiqué celle de chacun des articles qui les composent. Nous ne reviendrons donc pas sur les articles cylindriques, moniliformes ou grenus, en scie, etc. — Les articles sont coniques, *conici,* lorsqu'ils ont la forme d'un cône ou pain de sucre, le côté le plus large répondant à la base de l'Antenne; — en cône renversé, *obconici,* lorsque le sommet est tourné en bas; — ils sont velus, *villosi,* poilus, *pilosi,* cotonneux, *tomentosi,* suivant qu'ils sont revêtus de poils fins et serrés, de poils nombreux, distants, un peu forts, et d'un duvet cotonneux, doux au toucher; — épineux, *spinosi,* quand ils sont munis d'un poil très-roide et aigu. Enfin les articles des

Antennes sont tantôt très-distincts, tantôt confondus entre eux. Dans le premier cas, on les appelle *articuli conspicui*; dans le second, on les nomme *articuli inconspicui*. Les Antennes et les parties qui les composent ont reçu beaucoup d'autres noms que nous nous abstiendrons d'énumérer, parce qu'il suffit d'avoir acquis la connaissance des principaux termes pour concevoir facilement un grand nombre d'autres dénominations beaucoup moins importantes. Nous renvoyons d'ailleurs à l'atlas de ce Dictionnaire, dans lequel nous avons figuré quelques exemples. Ces variétés innombrables de formes, de connexions, etc., se retrouvent dans la plupart des classes d'Animaux articulés.

Plusieurs Annélides ont des Antennes au nombre de cinq, dont deux extérieures, deux mitoyennes et une impaire; elles ne se rencontrent que dans l'ordre des Néréidées, et c'est à Savigny que nous sommes redevables d'une définition rigoureuse de ces parties. Avant lui elles n'avaient été reconnues que d'une manière très-vague et jamais exacte, quelques auteurs les avaient souvent nommées *tentacules* et *cirrhes*. Savigny les assimile aux Antennes des autres Animaux articulés; elles sont plus ou moins rétractiles et plus ou moins sensiblement articulées.

Les Crustacés ont la plupart quatre Antennes; dans l'ordre des Décapodes, elles sont tantôt petites, les intermédiaires étant ordinairement cachées dans une petite fossette; tantôt très-longues, les mitoyennes étant presque toujours aussi développées que les latérales. Dans l'ordre des Stomapodes, les Antennes intermédiaires se terminent par trois filets, tandis que les externes n'en offrent qu'un seul. La base de celles-ci est composée d'un grand nombre d'articles groupés entre eux, et placés sur des plans très-différents. D'autres Crustacés offrent aussi une disposition semblable, et, sous ce rapport, leur base diffère beaucoup de celle des mêmes parties dans les autres Animaux articulés. Dans l'ordre des Amphipodes, les Antennes sont presque toujours en forme de soies, et placées par paires les unes au-dessus des autres sur une tête distincte. Dans celui des Isopodes, elles ont une disposition assez semblable; les latérales sont toujours en forme de soies, et on trouve les intermédiaires réduites quelquefois à une petitesse extrême. Dans le dernier ordre, celui des Branchiopodes, les Antennes sont tantôt au nombre de quatre, et alors elles sont placées par paires les unes au-devant des autres; tantôt au nombre de deux seulement. Leurs usages sont bien connus; nous les indiquerons bientôt.

La classe entière des Arachnides est privée d'Antennes; celle des Insectes au contraire est pourvue d'une paire de ces appendices. Leur position, leur forme, le nombre des articles qui les composent, etc., varient à l'infini, non-seulement d'une espèce ou d'un sexe à l'autre, mais encore chez le même individu, aux deux autres époques de la vie, c'est-à-dire dans l'état de larve et dans celui de nymphe. Toutes ces modifications sont du ressort de la zoologie et non de l'anatomie générale. Ce qu'il nous importerait de déterminer ici, ce serait les usages de ces organes singuliers; mais l'histoire des Antennes, sous ce rapport, est plus riche en hypothèses qu'en observations décisives. Quelques savants ont pensé qu'elles étaient le siége de l'odorat, d'autres celui de l'ouïe; le plus grand nombre enfin les ont regardées comme des organes de tact. Le fait est qu'il est très-difficile de présenter une opinion admissible dans toutes les circonstances. Dans plusieurs Crustacés branchiopodes, les Antennes, au moyen d'une sorte de ressort, saisissent la femelle et la retiennent pendant l'accouplement. Müller avait cru qu'elles sont le siége de l'organe mâle; mais Jurine (Histoire des Monocles) a relevé cette erreur. Dans d'autres Crustacés du même ordre, ces Antennes sont les organes principaux de la natation. Dans plusieurs Insectes, elles semblent servir au tact; l'Animal les dirige en avant, et touche avec leur extrémité tous les corps qu'il rencontre; d'autres espèces au contraire les portent toujours renversées en arrière. Enfin l'amputation de ces parties est suivie de phénomènes extraordinaires (les expériences entreprises par Huber en sont une preuve); chez d'autres au contraire, elle ne produit aucun effet. On doit conclure de tout ceci que, si les usages des Antennes ont été entrevus dans certaines espèces, il y a encore loin de ces observations isolées à la connaissance générale de leur fonction, et qu'il faut un grand nombre d'expériences extrêmement variées et entreprises avec des vues judicieuses, pour arriver, sinon à résoudre, au moins à éclaircir la question.

ANTENNINE. POLYP. *V.* NÉMERTÉSIE.

ANTENNULLES. *V.* PALPES.

ANTENOIS. MAM. *V.* ANTAN.

ANTENORE. *Antenor.* MOLL. G. de Céphalopodes, établi par Montfort, pour un petit Nautile vivant, presque microscopique, qu'il appelle *Antenor diaphaneus*, et qui vient, dit-il, de Bornéo. *V.* NAUTILE.

ANTÉON. *Anteon.* INS. G. de l'ordre des Hyménoptères, fondé par Jurine, et ayant pour caractères : une cellule radiale, incomplète; point de cellules cubitales; mandibules tridentées; antennes filiformes, composées de dix articles dont le premier arqué n'est pas beaucoup plus long que les autres. Latreille rapporte ce G. à la fam. des Pupivores. Les Antéons se distinguent principalement des Omales par leur cellule radiale plus incomplète. Ils diffèrent aussi des Céraphrons avec lesquels ils ont cependant plusieurs rapports par leur tête plus grosse et plus ronde, par leurs antennes non brisées, par leur thorax plus effilé en arrière, par l'abdomen moins large que le mésothorax pris à l'articulation des grandes ailes, et principalement par la présence d'une cellule brachiale fermée.

ANTEUPHORBIUM. BOT. Esp. du G. Cacalie.

ANTHÆNANTIE. *Anthœnantia.* BOT. Ce G., qui a été proposé par Palisot de Beauvois, dans son Agrostographie, pour le *Phalaris villosa* de Michaux, ne diffère du *Panicum*, auquel il doit être réuni, que par deux écailles de sa fleur neutre qui sont situées dans une position opposée et croisée avec celles de la fleur fertile. *V.* PANIS.

ANTHAXIE. *Anthaxia.* INS. G. de Coléoptères pentamères, de la fam. des Sternoxes, formé par Eschscholtz aux dépens des Buprestes de Fabricius et de Latreille. Caractères : palpes maxillaires de trois articles : le premier allongé, en massue à son extrémité, le deuxième

plus court, obconique, le dernier allongé, un peu déprimé, subcylindrique ou légèrement élargi au milieu; menton grand; labre petit; yeux peu saillants et écartés; antennes de onze articles : le premier allongé, en massue et le deuxième très-court; corselet déprimé, presque carré, avec les côtés un peu arqués en dehors; écusson subtriangulaire et acuminé postérieurement; élytres presque parallèles; corps déprimé en dessus; cuisses peu renflées, velues comme le reste du corps, mais non ciliées; jambes droites et lisses. Le *Buprestis manca* de Fab. est le type de ce G. nouveau.

ANTHÉDON. BOT. S. d'Azerolier.

ANTHÈLE. BOT. On désigne par ce terme, l'inflorescence des esp. du G. *Juncus*, qui du reste n'est qu'une cime ordinaire.

ANTHÉLIE. *Anthelia*. POL. G. de l'ordre des Alcyonées, établi dans la division des Polypiers sarcoïdes, par Savigny, pour des Animaux étendus en plaques minces, presque aplatis sur les corps marins, et dont les Polypes, à huit tentacules pectinés, ne sont point rétractiles, mais saillants, droits, serrés, couvrant toute la surface du polypier. Ce G. diffère des Lobulaires par la forme des Animaux placés dans une sorte de tube immobile et droit : l'extrémité tentaculifère peut seule se contracter. Savigny connaît cinq esp. d'Anthélies, cependant il n'a décrit que la suivante.

A. GLAUQUE. *A. glauca*, Lamx. Gén. Polyp. p. 70. Cette esp., que Savigny a trouvée sur les côtes de la Mer-Rouge, a des Polypes d'une couleur verdâtre, un peu renflés inférieurement : leur bouche, semblable à un point octogone, s'élève souvent en pyramide.

Lamarck présume que l'*Alcyonium rubrum* (Müll. Zool. dan. T. III, p. 2, tab. 82, fig. 1, 4) est une esp. de ce genre.

ANTHÉLIX. MAM. Saillie demi-circulaire qui règne à la partie supérieure de l'oreille externe de l'Homme; on retrouve des rudiments de cette partie dans quelques Singes.

ANTHELMIE. BOT. S. de Spigélie.

ANTHÉMIDE. BOT. *V.* CAMOMILLE.

ANTHÉMIDÉES. BOT. Tribu établie par Cassini dans la vaste fam. des Synanthérées.

ANTHÉON. INS. Jurine a établi ce sous-genre parmi les Béthyles, pour quelques Hyménoptères qui lui ont offert les caractères suivants : dix articles aux antennes, du moins chez les mâles; thorax continu; tous les tarses se terminant par des crochets ordinaires, simples et droits; un grand point cubital aux ailes supérieures.

ANTHÉPHORE. *Anthephora*. BOT. Schreber a fait, du *Tripsacum hermaphroditum*, un G. de Graminées que Beauvois a adopté et figuré tab. 15, fig. 8 de son Agrostographie. Un involucre, à huit divisions, dont quatre longues, lancéolées et dressées, et quatre très-courtes et réfléchies, alternant avec les premières, contient trois locules. Chacune de celles-ci renferme, dans une lépicène bipaléacée, deux fleurs : l'inférieure neutre, à glumes herbacées; la supérieure hermaphrodite à glumes dures et écailleuses; les involucres sont sessiles sur un rachis flexueux.

ANTHÈRE. *Anthera*. BOT. On appelle ainsi en botanique cette partie essentielle de l'étamine qui contient la poussière fécondante ou le pollen. Ordinairement l'Anthère est supportée par un filet plus ou moins long. Quand il est très-court ou qu'il n'existe point, on dit de l'Anthère qu'elle est sessile comme dans les *Daphne*. L'Anthère est formée, dans le plus grand nombre des cas, de deux petites poches membraneuses, parfaitement closes avant la fécondation, adossées l'une à l'autre par l'un de leurs côtés, ou réunies par un corps intermédiaire, de nature différente, qui porte le nom de Connectif. Les deux petites poches membraneuses, qui forment l'Anthère, se nomment les loges; elles sont partagées intérieurement en deux parties par une cloison longitudinale, indiquée à l'extérieur par un sillon plus ou moins marqué. Les Anthères sont donc le plus souvent à deux loges ou biloculaires. Quelquefois elles n'en offrent qu'une seule; elles sont uniloculaires, comme dans les Pins, les Épacridées, la plupart des Malvacées, etc. Enfin dans quelques cas infiniment plus rares, elles sont quadriloculaires, comme on l'observe dans le Jonc fleuri, *Butomus umbellatus*, L. Les Anthères sont ordinairement attachées au sommet du filet par leur base; quelquefois c'est par le milieu de leur face postérieure, ou bien enfin par leur sommet; dans ce dernier cas on dit qu'elles sont pendantes. La forme des Anthères présente les plus grandes variations. Ainsi elles peuvent être sphéroïdales, ou globuleuses, ovoïdes, allongées, sagittées ou en fer de flèche, cordiformes, réniformes. Leur sommet peut être aigu, obtus, entier, bifide, etc.; leur base entière, bifide ou terminée par des appendices de forme variée, comme on l'observe dans les Bruyères. Les deux loges qui composent une Anthère biloculaire, peuvent être réunies l'une à l'autre de différentes manières. Tantôt, en effet, elles sont immédiatement accolées, sans qu'aucun autre corps soit interposé entre elles; tantôt c'est la supérieure du filet qui leur sert de moyen d'union, comme on le remarque dans la plupart des Renonculacées; enfin il existe quelquefois entre les deux loges un corps à la fois distinct du filet et des loges, qui les réunit en même temps qu'il les écarte l'une de l'autre. Ce corps est le Connectif, dont il a déjà été question. Il est très-remarquable dans l'Éphémère de Virginie, dans les Sauges, etc.

Le pollen ou la matière fécondante des Végétaux est, avons-nous dit, renfermé dans l'intérieur des loges de l'Anthère, qui sont parfaitement closes. Pour que la fécondation puisse s'opérer, il faut nécessairement que les Anthères s'ouvrent ou se crèvent, afin que le pollen qu'elles renferment soit mis en contact avec l'air atmosphérique. C'est ce qui a lieu en effet. Les Anthères s'ouvrent ordinairement à l'époque de l'épanouissement des différentes parties de la fleur. Mais cette déhiscence des loges de l'Anthère se fait de plusieurs manières différentes. Le plus souvent c'est par toute la longueur du sillon qui règne sur chaque loge; quelquefois c'est par une partie seulement de ce sillon. Dans le genre Solanum, dans les Bruyères, c'est par un petit trou qui se forme à la partie supérieure de chaque loge; dans la Pyrole ce trou est situé à la partie inférieure des loges; enfin dans les Lauriers, l'Épine-vinette, etc., la déhiscence a lieu au moyen de petites plaques ou valves, qui

se roulent ou s'enlèvent de la partie inférieure vers le sommet.

Lorsqu'il y a plusieurs étamines dans une même fleur, les Anthères peuvent être libres et sans adhérence les unes avec les autres, ou bien elles peuvent être réunies et soudées latéralement entre elles et former une sorte de tube. Cette disposition s'observe dans toute une famille de Plantes nommées pour cette raison, par Richard père, Synanthérées.

Enfin dans plusieurs familles naturelles de Plantes, l'Anthère est soudée et intimement confondue avec le pistil, comme toutes les plantes de la Gynandrie de Linné.

ANTHÉRIC. *Anthericum*. BOT. G. de la fam. des Asphodélées, Hexandrie Monogynie, L. Caractères : calice hexasépale, ouvert; six étamines à filaments grêles et hérissés de poils; un ovaire surmonté d'un stigmate simple; une capsule renfermant des graines anguleuses. Ce G. ainsi circonscrit, ne renferme qu'une partie des pl. que Linné avait réunies sous le même nom, et dont plusieurs sont européennes. — Les Anthérics sont des pl. succulentes, bulbeuses, vivaces, presque toutes originaires du Cap. Leurs feuilles sont épaisses, charnues, rassemblées en rosette, ou bien cylindriques et fistuleuses; leurs fleurs forment de longs épis simples ou ramifiés à la partie supérieure de la hampe.

ANTHÉROGÈNE. BOT. De Candolle donne ce nom aux fleurs dont les anthères sont transformées en pétales qui ont la forme d'un cornet, comme par exemple l'Ancolie.

ANTHÉROPHAGE. *Antherophagus*. INS. Coléoptères pentamères. G. fondé par Mégerle et adopté par Dejean. Il unit les Dacnés aux Ips, et peut être rapporté aux Nitidules de Fabricius. Il a pour caractères distinctifs : la massue des antennes aplatie et composée de trois articles; tous les articles du tarse entiers, de même que les côtés du corselet; le premier article des antennes épais, le suivant, le deuxième, assez grêle, et les autres égaux et transverses. Le *Dermestes pallens*, Linn. *D. pallidus*, Mars. *D. variabilis*, Fab. *Ips pallida*, Latr. est le type de ce G.; Stephens lui adjoint l'*Ips silaceus* de Herbst et le *Cryptophagus glaber* de Gillenhal. Ces trois esp. sont d'Europe.

ANTHÉRURE. *Antherura*. BOT. G. de la fam. des Rubiacées, proposé par Loureiro, dans sa Flore de la Cochinchine, et que Willdenow et Jussieu réunissent au Psychotria.

ANTHÉRYLIE. *Antherylium*. BOT. G. de la fam. des Salicaires, Icosandrie Monogynie, L., qui a pour caractères : un calice ouvert, à quatre divisions, dans l'intervalle desquelles s'insèrent quatre pétales ondulés sur leurs bords; douze à seize étamines, insérées au calice, à filets filiformes, à anthères courtes et recourbées; un ovaire libre; un seul style et un seul stigmate. Le fruit est une capsule, à une seule loge, s'ouvrant en trois, rarement en quatre valves, et contenant plusieurs petites graines attachées à un axe central qui porte le style. Mais, comme Vahl le soupçonne, et comme l'indique l'analogie, la capsule n'est-elle pas plutôt tri ou quadriloculaire? On n'en connaît encore qu'une esp., *A. Rohrii*, qui croît à l'île Saint-Thomas. C'est un Arbrisseau dont les branches et les rameaux sont opposés, ainsi que les feuilles qui sont entières. Au-dessous du point où naît le pétiole, on voit un tubercule armé de deux aiguillons, et il en existe un semblable à l'insertion des rameaux; les fleurs sont disposées, à l'aisselle de ces tubercules ou des feuilles, par faisceaux de trois à huit.

ANTHÈSE. BOT. On appelle ainsi l'ensemble des phénomènes que présentent les fleurs, lorsqu'elles s'ouvrent et s'épanouissent. Cet épanouissement des fleurs ou de l'Anthèse n'a pas lieu à la même époque, pour tous les Végétaux. Elle tient à la nature même de la plante, à l'influence du calorique et de la lumière, et à la position géographique du Végétal. Les fleurs sont le charme et la parure des Végétaux; et comme leur durée est en général courte et passagère, si elles se fussent épanouies toutes à la même époque, les Plantes fussent restées trop longtemps privées de leur plus bel ornement.

Toutes les saisons de l'année voient éclore des fleurs. Au milieu des neiges et des frimas de l'hiver, les Leucoions, les Galanthes, les Primevères, les Daphnés, etc., épanouissent leurs. Le voyageur qui gravit les pentes escarpées des Alpes, parvenu au pied des neiges éternelles, y découvre des Renoncules, la Soldanelle et d'autres Végétaux fleurissant au milieu des glaçons. Mais c'est surtout au printemps, quand la chaleur vivifiante du soleil vient ranimer la nature, que les Végétaux, obéissant à l'impulsion générale communiquée à tous les êtres de la création, se parent du plus grand nombre de fleurs. Aussi, dans notre climat, les mois de mai et de juin sont-ils ceux qui en voient le plus éclore.

On peut partager les Plantes en quatre classes suivant l'époque de l'année où les fleurs se développent.

1° Les Plantes printannières, ou celles dont les fleurs se montrent pendant les mois de mars, avril et mai, comme les Violettes, les Jacinthes, les Renoncules, etc.

2° Les Plantes estivales; elles fleurissent depuis le mois de juin jusqu'à la fin d'août : ce sont les plus nombreuses.

3° Les Plantes automnales; elles développent et épanouissent leurs fleurs depuis le mois de septembre jusqu'en décembre : telles sont le Colchique d'Automne, les Œillets d'Inde, les Asters, etc.

4° Enfin les Plantes hiémales ou hibernales sont celles qui fleurissent depuis le milieu de décembre environ jusqu'en février; elles sont en petit nombre.

C'est d'après la considération de l'époque à laquelle les différentes plantes produisent leurs fleurs, que Linné a établi son Calendrier de Flore. Cet immortel naturaliste avait fait la remarque ingénieuse que plusieurs Végétaux fleurissent à des époques précises et bien déterminées; il en tira la conséquence que l'on peut, d'après leur épanouissement, déterminer le mois de l'année dans lequel on se trouve. Ainsi, par exemple, sous le climat de Paris, l'Hellébore noir fleurit en janvier; le Coudrier en février, l'Amandier et le Pêcher en mars; les Poiriers et les Tulipes en avril; les Pommiers et les Lilas en mai, etc.

Remarquons encore que non-seulement les Végétaux se couvrent de fleurs à des époques déterminées de l'an-



1 ANTHIE à 4 gouttes 2 CYCHRE à bec
3 TACHYPE doré 4 CALOSOME sycophante.
5 BRACHYNE pétard 6 BEMBIDION à 4 gouttes.

née, mais qu'il est encore de ces fleurs qui s'ouvrent et se ferment à des heures fixes de la journée; quelques-unes même ne s'épanouissent que pendant la nuit; de là on a distingué les Plantes en diurnes et en nocturnes. Linné a encore tiré de cette observation l'heureuse idée de son Horloge de Flore, dans laquelle il a rangé les Végétaux suivant l'heure de la journée ou de la nuit où leurs fleurs sont épanouies.

Les différents météores atmosphériques paraissent avoir également une influence marquée sur la floraison de plusieurs Végétaux : ainsi le Laitron de Sibérie ouvre ses calathides quand le ciel se couvre de nuages, tandis que le *Calendula pluvialis* ferme les siennes aussitôt qu'un orage est prêt à éclater.

Si nous observons la durée des fleurs, nous y remarquerons encore les plus grandes différences. Ainsi il en est qui se fanent presqu'aussitôt qu'elles sont épanouies; on les a appelées fleurs éphémères, telles sont celles des Cistes et de beaucoup de Cactiers. Ainsi le *Cactus grandiflorus* épanouit ses superbes fleurs, qui exhalent l'odeur de la Vanille la plus suave, vers les sept ou huit heures du soir, et, à onze heures ou minuit, elles se ferment pour ne plus se rouvrir. Enfin il est quelques fleurs dont la couleur varie aux différentes époques de leur développement. L'*Hortensia,* par exemple, a d'abord des fleurs vertes; elles prennent insensiblement une belle couleur rose, et finissent par être d'une teinte bleue, plus ou moins intense. Les fleurs de l'*Ænothera tetraptera,* qui sont d'un beau blanc pendant l'épanouissement, deviennent pourprées en se fanant, ou quand on les dessèche pour les conserver dans l'herbier. Quelques fleurs sont inodores durant le jour, tandis que dans la nuit elles exhalent un parfum délicieux.

ANTHESTÉRIE. *Anthesteria.* BOT. *V.* ANTHISTIRE.

ANTHIA. *V.* ANTHIE.

ANTHIARE. *Anthiaris.* BOT. G. de la fam. des Urticées, créé par Lechenault pour une esp., *A. toxicaria,* qu'il a découverte dans les forêts de la partie orientale de l'île de Java. Il lui donne pour caractères des fleurs monoïques réunies en épi lâche, et couvertes d'écailles imbriquées : les mâles ont un grand nombre d'étamines très-courtes, insérées sur un réceptacle oblongo-conique; les femelles ont un ovaire, deux styles allongés et divergents, une drupe renfermée dans le calice.

ANTHIAS. POIS. Bloch a donné ce nom à un G. qui n'a été conservé ni par Lacépède, ni par Cuvier. Ces naturalistes en ont fait des Lutjans, des Serrans, des Diagrammes, etc.

ANTHICE. *Anthicus.* INS. Paykull, dans sa Faune suédoise, appliqua ce nom à plusieurs Insectes qui étaient des Meloës et des Attelabes de Linné. Fabricius l'adopta, mais il y réunit le G. *Pselaphus* d'Herbst, ainsi qu'un Insecte appelé par Geoffroy Notoxe, et pour surcroît de confusion, il conserva ce G. Notoxe pour les esp. nommées *violaceus, mollis* et *chinensis.*

ANTHIDIE. *Anthidium.* INS. Hyménoptères, section des Porte-Aiguillon; G. établi par Fab. aux dépens du G. *Apis* de Linné, et placé par Latreille dans la fam. des Mellifères. Caractères : lèvre filiforme, longue, fléchie en dessous; son extrémité entière; tarses postérieurs, à premier article, presque également large, point pollinifère; labre en carré long, incliné verticalement sous les mandibules; palpes maxillaires très-petites, et sans articulations apparentes. Les Anthidies se distinguent des Stélides, des Osmies, des Mégachiles et autres genres qui les avoisinent, par leurs palpes maxillaires composées d'un seul article; elles sont, en outre, remarquables par la forme singulière de leur labre et par les palpes de la lèvre qui ont quatre articles, les deux premiers allongés, très-distincts, fortement comprimés, et regardés, par la plupart des entomologistes, comme une division de la lèvre inférieure. Ces Insectes ont, en outre, les antennes filiformes, brisées, insérées au milieu de la face antérieure de la tête, de treize articles dans les mâles, et de douze dans les femelles; le labre est corné et un peu convexe; les mandibules sont saillantes, terminées par une dent aiguë, et croisées dans le repos; les palpes maxillaires sont velues, obtuses et un peu plus grosses vers leur base; les oreillettes (*Paraglossa* d'Illiger) ou les deux premiers articles des palpes labiales se terminent en une petite lame lancéolée, étroite, un peu courbée en dedans; les deux dernières palpes, c'est-à-dire, la troisième et la quatrième, sont très-petites; la lèvre elle-même est soyeuse dans certaines parties : tous ces détails d'organisation ont été donnés par Latreille dans un Mémoire très-intéressant sur le genre Anthidie (Ann. du Mus. d'Hist. nat. T. XIII, p. 24). Ce savant a renouvelé l'observation de Kirby sur la matière que les Anthidies emploient à la construction de leurs nids; il a vu les femelles de ces Insectes enlever le duvet cotonneux qui tapisse les feuilles du Coignassier (*Pyrus Cydonia,* Linn.), et construire avec cette récolte un nid dans lequel elles déposent leurs œufs, et auprès d'eux une sorte de pâtée pour nourrir les larves. Les Anthidies paraissent, dans nos climats, vers la fin de juin ou le commencement de juillet. Les mâles se distinguent des femelles par un abdomen plus volumineux, terminé par des anneaux de formes différentes suivant les espèces, ce qui a fourni au savant précité des divisions très-commodes pour leur groupement. Le nombre de celles qu'il décrit est de vingt-six. La plupart sont originaires du midi de l'Europe et de l'Afrique. L'A. à cinq crochets, *A. manicatum,* Fab., sert de type au genre.

ANTHIE. *Anthia.* INS. Coléoptères pentamères; G. fondé par Weber, et placé dans la fam. des Carabiques. Caractères : corselet presque en cœur; tête point rétrécie postérieurement; point de col apparent; palpes filiformes; lèvre en languette, cornée, ovale et très-saillante; abdomen ovale, convexe. Les Anthies offrent, en outre, plusieurs particularités remarquables : leur tête est ovale, au moins aussi large que le prothorax, et supporte des antennes filiformes; la bouche présente des mandibules fortes, avancées; un labre saillant, solide, quadrilatère ou arrondi et denté antérieurement, et un menton profondément échancré, recevant la base très-rétrécie de la languette : celle-ci est ovale et dépourvue, suivant Bonelli, de ces pièces membraneuses qui bordent le même organe dans tous les Carabiques et qui ont reçu le nom de *Paraglosse.* Le mésothorax est rétréci antérieurement, et reçu dans l'ouverture postérieure du corselet; les jambes de celui-ci portent

une échancrure à leur côté interne; les élytres sont tronquées postérieurement dans quelques espèces; elles ne recouvrent point d'ailes membraneuses et sont presque toujours soudées entre elles. Ces Insectes ont une taille assez grande; ils sont tous exotiques; plusieurs esp. ont été trouvées communément en Afrique; elles vivent dans le sable. — L'*A. sex-guttata* sert de type au G.; on y rapporte aussi les *A. maxillosa, thoracica, decem-guttata, quatuor-guttata*, etc., Fab. Les esp. auxquelles ce dernier donne les noms de *variegata, trilineata, exclamationis*, appartiennent au G. Graphiptère.

ANTHILION. BOT. S. d'*Helianthus annuus*.

ANTHIPNE. *Anthipna*. INS. G. de Coléoptères tétramères de la fam. des Lamellicornes, formé aux dépens des Amphicomes, par Eschscholtz, et adopté par Latreille avec les caractères suivants : antennes de dix articles, avec la massue ovale, composée de feuillets libres; mâchoires terminées par un lobe membraneux, étroit, allongé en forme de lanière; palpes maxillaires guère plus longues que les autres : le dernier article ne surpassant point le précédent en longueur; point de rebord au chaperon, lequel forme, avec la portion médiane de la tête, une plaque en carré long rebordée latéralement et postérieurement; deux dents au côté externe des jambes antérieures; les quatre premiers articles des tarses dilatés en forme de dents, chez les mâles. L'*Amphicoma abdominalis*, Latreille, et la *Melolontha alpina*, Cl., font partie de ce genre.

ANTHISTIRE. *Anthistira*. BOT. G. de la fam. des Graminées, séparé des Andropogons par Desfontaines. Caractères : fleurs réunies en une panicule lâche; les mâles, au nombre de quatre, sessiles et verticillées; les neutres, au nombre de deux, pédicellées, mutiques; l'hermaphrodite centrale, munie d'une arête contournée, très-longue et dure. Les Anthistires sont des pl. rigides, dont quelques-unes acquièrent une certaine hauteur; elles couvrent les terrains arides des pays chauds. Le *glauca* paraît propre à la Barbarie. Le *ciliata* se trouve dans les Antilles, comme à l'Ile-de-France et, tout dur qu'il est, semble y fournir aux Chevaux un aliment assez profitable. Le *gigantea* a près de deux toises d'élévation.

ANTHOBOLE. *Anthobolus*. BOT. Sous ce nom, R. Brown a établi, dans la fam. des Santalacées, un G. fondé sur les caractères suivants : fleurs dioïques, dépourvues de corolle, mais présentant un calice à trois sépales, à la base desquelles s'insèrent trois étamines dans les mâles, qui sont caduques dans les femelles. Celles-ci offrent, d'ailleurs, un stigmate sessile à trois lobes, une drupe à une seule graine, contenant un embryon renversé dans le centre d'un périsperme charnu. Les deux esp. que l'auteur a observées dans la Nouvelle-Hollande, sont des Arbrisseaux semblables pour le port à l'*Osyris*. Leurs branches et leurs rameaux, dont le nombre est très-grand, sont articulés; leurs feuilles éparses, sessiles, sans stipules, articulées avec les rameaux qui les portent, sont étroites au point d'être presque filiformes. Les pédoncules axillaires portent trois ou quatre fleurs petites et jaunâtres.

ANTHOBRANCHE. MOLL. Dénomination employée par Goldfuss, dans sa méthode de classification, pour caractériser la première famille de l'ordre des Gastéropodes. *V*. MOLLUSQUES.

ANTHOCARPE. BOT. Lindley donne ce nom aux fruits que De Candolle appelle Polyanthocarpes, c'est-à-dire fruits composés qui se forment de la soudure de plusieurs carpelles d'une même fleur.

ANTHOCÉPHALE. *Anthocephalus*. INT. Ce nom a été donné par Rudolphi à un G. de Vers intestinaux, découvert par Cuvier et désigné par lui sous le nom de *Floriceps*. *V*. ce mot.

ANTHOCERAS. *Anthoceras*. BOT. Ce G. est mentionné par le docteur Bertero, comme appartenant au Chili, et ayant beaucoup d'affinité avec le G. Sowerbea de la Nouvelle-Hollande. Il y en a deux esp., *A. ornithogaloides* et *odorum*, dont les descriptions non plus que les caractères ne nous sont point encore parfaitement connus.

ANTHOCERCIS. BOT. G. des Solanées, Pentandrie Monogynie, L. Caractères : calice quinquéfide; corolle campanulée : le limbe à cinq divisions égales, allongées et rayonnées; le tube strié intérieurement et rétréci à sa base; quatre étamines didynames, non saillantes, et le rudiment d'une cinquième; un seul style et un stigmate. Le fruit est une capsule à deux loges et à deux valves, dont les bords réfléchis s'insèrent à un trophosperme parallèle. Il porte plusieurs graines réticulées à l'extérieur, et présentant intérieurement, au centre d'un périsperme charnu, un embryon cylindrique, légèrement arqué et homotrope. La Billardière en a le premier fait connaître une espèce qui est figurée tab. 158 de ses Pl. de la Nouvelle-Hollande, et R. Brown en a décrit une seconde. Ce sont des Arbrisseaux dont les feuilles alternes, épaisses et quelquefois parsemées de points glanduleux, s'insèrent aux rameaux par un pétiole ou par un rétrécissement de leur base. Les fleurs sont axillaires, solitaires, portées sur un pédoncule qu'accompagne une petite bractée, et qui se rompt facilement à son articulation. Leur corolle est belle, de couleur blanche ou jaune, et présente quelquefois six ou huit lobes au lieu de cinq.

ANTHOCÉROS. BOT. Ce G. appartient à la fam. des Hépatiques; il a été établi par Dillen. Les Anthocéros ont une capsule très-longue, subulée, entourée à la base par une sorte de calice ou de gaîne; cette capsule s'ouvre en deux valves jusqu'à sa base, et présente, dans son centre, un axe ou columelle libre sur lequel sont insérées des graines nombreuses, entremêlées de filaments en spirales. Dans sa jeunesse, cette capsule est recouverte par une coiffe qui se détruit promptement. Hedwig a regardé comme organes mâles des globules oblongs, entourés d'un anneau articulé, et remplis de fluide, qui sont épars à la surface de la fronde; on a distingué quatre esp. de ce G. qui ne sont peut-être que des variétés d'une ou deux esp. Toutes ont une fronde rayonnante en rosette plus ou moins divisée, de la surface supérieure de laquelle naissent les capsules. Ces pl. croissent dans le nord de l'Europe et de l'Amérique sur la terre humide, dans les allées des bois; il paraît qu'il en existe aussi plusieurs esp. encore peu connues dans l'Amérique équinoxiale et dans les îles d'Afrique.

ANTHOCHÆRA. INS. Horsfield a établi sous ce nom un G. dont le Créadion caronculé de Vieillot est le type. *V.* PHILLANTHE.

ANTHOCHARIDE. *Anthocharis.* INS. Lépidoptères diurnes; démembrement du G. Coliade, qui donne naissance à un sous-genre nouveau, dont le *C. Eupheno* serait le type.

ANTHOCONUM. BOT. *V.* MARCHANTE.

ANTHOCOPE. *Anthocopa.* INS. G. de l'ordre des Hyménoptères, fam. des Mellifères, établi par Lepelletier; il comprend les Abeilles qui, outre les palpes maxillaires, de deux ou trois articles bien distincts, ont les mandibules tridentées. Ce G., s'il ne se confond pas avec le G. Rophite, en est du moins très-voisin.

ANTHODE. *Anthodus.* BOT. Martius a établi sous ce nom, dans sa Flore du Brésil, un G. dont les huit espèces ont été ensuite réunies au G. *Tonsella* de Schreber, il fait partie de la Triandrie Monogynie de L., fam. des Hypocratéacées.

ANTHODION. *Anthodium.* BOT. Erhart a désigné sous ce nom toute fleur composée; Willdenow en a restreint la signification à celle de calice commun. Cassini l'a changée en celle de calathide. Link distingue l'Anthodion quand les fleurs s'épanouissent de la circonférence vers le centre, et l'Anthodion faux quand on observe la marche contraire ou que l'épanouissement s'effectue sur plusieurs points à la fois.

ANTHODISQUE. *Anthodiscus.* BOT. G. de la fam. des Rosacées, Icosandrie Polygynie, L., établi par Mayer dans sa Flore d'Essequebo. Caractères : calice arrondi, avec son limbe plane, presque entier; la corolle se compose de cinq pétales caducs, oblongs; les étamines sont nombreuses, deux fois aussi longues que la corolle; l'ovaire est libre, arrondi, un peu déprimé, strié, couronné d'une vingtaine de styles : le fruit est une baie sèche, arrondie, sillonnée. L'*A. trifoliatus* est un Arbre à feuilles alternes et ternées, dont les fleurs forment des épis de la longueur des feuilles.

ANTHODIUM. BOT. Cavanilles a donné ce nom à l'involucre des pl. de la fam. des Synanthérées. *V.* ANTHODION.

ANTHODON. BOT. G. de la fam. des Hypocratées, Triand. Mon., établi par Ruiz et Pavon, dans leur Flore du Pérou. Caractères : calice planiuscule, à cinq lobes arrondis : les deux extérieurs plus petits; cinq pétales oblongs, larges à la base, inéquilatéraux, dentés ou très-rarement entiers, épais, inégaux et étalés; les trois étamines insérées entre le disque et l'ovaire; leurs filets élargis inférieurement; anthères uniloculaires, déhiscentes par le sommet et transversalement; ovaire trigone, à trois loges renfermant chacune environ huit graines fixées, sur trois rangs, à un axe central; style très-court, couronné par un stigmate à trois lobes peu marqués; baie globuleuse à deux ou trois loges monospermes par avortement; graines ovées, enveloppées de mucilage. Ces caractères ont été observés sur la fleur par Kunth (*Nov. Gen.* 5, p. 140) et sur le fruit par Martius (*In Schult. Mantis.* p. 255). Ils se confondraient, selon Kunth, avec ceux du *Tantalea* d'Aublet qu'il ne serait plus guère facile de pouvoir distinguer. Cependant celui-ci a été réuni au *Salacia* de Linné, G. encore fort obscur, à la vérité; aussi De Candolle, qui a admis cette réunion, s'est-il demandé si elle différait suffisamment du G. *Salacia.* Les A. sont des Arbrisseaux volubiles, à feuilles opposées, entières, à fleurs offrant diverses inflorescences, en faisceaux, en panicules, en cymes, etc., axillaires, latérales ou terminales. Ruiz et Pavon n'avaient décrit et figuré que l'*A. decussatum,* plante des Andes du Pérou et des rives de l'Orénoque, près d'Angustura. Elle a été de nouveau figurée par Kunth (*Loc. cit.* t. 445). La terminaison du nom générique a été inutilement changée par Martius qui a proposé le mot d'*Anthodus,* et qui a décrit très-succinctement huit nouvelles esp. indigènes de l'empire Brésilien, savoir : quatre des environs de Rio-Janeiro et les autres des forêts désertes des provinces de Bahia et de Goyazana.

ANTHŒNANTE. BOT. *V.* ANTHÆNANTIE.

ANTHOLISE. BOT. *V.* ANTHOLYZE.

ANTHOLITHE. BOT. Nom proposé, par Brongniard fils, pour désigner des Fleurs fossiles, qu'il croit appartenir à la fam. des Liliacées.

ANTHOLOMA. BOT. La Billardière a nommé ainsi un bel Arbuste qu'il a trouvé sur les hauteurs de la Nouvelle-Calédonie, et figuré pl. 41. Le calice est formé de quatre, plus rarement de deux sépales; la corolle paraît l'être de plusieurs pétales réunis par leurs bords en une sorte de godet qui a son bord supérieur crénelé, et sa base insérée au pourtour d'un disque charnu, large et hypogyne, dont elle se sépare en se fendant circulairement. Ce même disque porte des étamines très-nombreuses, à anthères oblongues, dressées, acuminées, et au milieu un ovaire, surmonté d'un long style qui renferme quatre loges polyspermes. Les fleurs sont grandes; leurs pédoncules axillaires, épais, disposés comme en ombelle; les feuilles alternes ou plutôt presque opposées, coriaces, grandes et presque entières. L'Arbuste atteint plus de quinze pieds d'élévation. De Jussieu ne partage pas l'opinion de La Billardière qui rapporte l'Antholoma aux Ébénacées. Il lui paraît avoir plus d'affinité avec le *Margravia,* dont il diffère par l'ouverture supérieure du godet qui forme la réunion de ses pétales, par l'existence d'un style et par le moindre nombre des loges de son fruit; et il doit, par conséquent et malgré la disposition alterne de ses feuilles, prendre place dans les Guttifères près de ce G. que les indications de Richard père ont fait ranger dans cette dernière famille.

ANTHOLYZE. *Antholyza.* BOT. Ce G. de Linné, successivement annulé et reproduit par les différents méthodistes, vient enfin de recevoir des caractères moins variables que ceux qu'on lui avait assignés jusqu'à ce jour; ils ont été tracés par Bellenden-Ker, dans son *Iridearum genera,* ainsi qu'il suit : inflorescence en épi; spathe bivalve; corolle tubuleuse à six divisions régulières, rarement inégales; orifice sensiblement turbiné; limbe penché; étamines dressées, à stigmates capillaires roulés et entiers; capsule coriace, obronde et lisse, renfermant deux rangées de graines globuleuses, contractées, assez irrégulières et peu nombreuses dans chaque loge. Les A. sont des plantes herbacées à feuilles linéaires, allongées; à tige simple, cylindrique, noduleuse,

plus ou moins élevée; le bulbe d'où elle part est arrondi, déprimé, aplati, convexe supérieurement et concave inférieurement. Cinq ou six esp. composent ce G. qui a pour type l'*A. æthiopica* de Linné; toutes sont du cap de Bonne-Espérance ou de la partie méridionale de l'Afrique et non de l'Éthiopie, comme pourrait le faire croire la dénomination appliquée fort légèrement à l'une d'elles.

ANTHOMIZES. OIS. Vieillot et plusieurs ornithologistes après lui, ont donné ce nom à une fam. de leur grande division des Passereaux.

ANTHOMYIE. *Anthomyia*. INS. G. de l'ordre des Diptères, établi par Meigen aux dépens du G. Mouche de Fab. Latreille le range dans la fam. des Muscides. Caractères : antennes plus courtes que la tête qui est hémisphérique et transverse; son vertex incliné en devant; corps peu allongé relativement à son épaisseur. L'inclinaison du vertex et le peu d'allongement du corps distinguent seuls ces insectes des Scatophages. Ils diffèrent, au contraire, des autres G. par la proportion de leurs antennes, et surtout par leurs ailerons petits, leurs balanciers presque entièrement à découvert, leurs yeux toujours sessiles et leurs pattes non ravisseuses. La Mouche des pluies, *Musca pluvialis* de Fabricius, sert de type à ce G.; on y réunit aussi l'esp. nommée *Meditabunda*.

ANTHONOME. *Anthonomus*. INS. Coléoptères tétramères; G. fondé par Germar, aux dépens du G. *Pallene* de Megerle, dans la fam. des Curculionides; il a pour caractères principaux : antennes de douze articles; trompe allongée, filiforme; yeux ronds et proéminents; corselet presque conique; corps oblong, à peine écailleux; cuisses dentées, les antérieures fort épaisses. Ce G. se compose d'une dizaine d'esp. parmi lesquelles sont les *Curc. pomorum*, Lin.; *incurvus*, Fab.; *rubi*, Herbst.; etc.

ANTHONOTE. *Anthonota*. BOT. Beauvois, dans le premier volume de sa Flore d'Oware et de Benin, a établi ce G. qui appartient à la fam. des Légumineuses, Décandrie Monogynie, L., et qui a des rapports intimes avec les G. *Vouapa* et *Outea* d'Aublet. Il se distingue du *Vouapa* par son ovaire sessile et par ses étamines qui sont libres et au nombre de dix. Trois d'entre elles, plus grandes, ont, comme le dit Beauvois, les anthères plus grosses, et pourraient bien être les seules fertiles; dans l'*Outea* il n'y a qu'une seule étamine stérile. Ce G. ne renferme qu'une esp., *A. macrophylla*, Arbrisseau qui croît sur les bords des rivières, entre les villes d'Oware et de Buenopozo, et qui offre des feuilles bi ou trijuguées, dont le pétiole est renflé à sa base; des folioles très-grandes, ovales, acuminées; des fleurs en panicules axillaires.

ANTHOPHAGE. *Anthophagus*. INS. Nom sous lequel Gravenhorst désigne un G. de Coléoptères, établi antérieurement par Latreille, sous le nom de Lestève.

ANTHOPHILE. *Anthophila*. INS. G. de Lépidoptères de la fam. des Papilionides diurnes, établi par Boisduval, mais qui n'a point paru susceptible d'être adopté, tant ses caractères sont peu différents de ceux du G. *Argus*.

ANTHOPHILES OU MELLIFÈRES. *Anthophilæ*. INS. Grande fam. des Hyménoptères Porte-Aiguillon, à laquelle Latreille assigne pour caractères d'avoir les tarses des deux pieds postérieurs, dans les femelles et les neutres, propres à ramasser le pollen des fleurs; le premier article de ces tarses est, à cet effet, grand, comprimé, en carré long ou en triangle renversé. Les mâchoires et les lèvres sont ordinairement fort longues et composent une sorte de trompe. La languette est en fer de lance ou bien sétacée. Tous les Insectes qui se rangent dans cette division, tirent leur nourriture du suc mielleux des fleurs. Les larves reçoivent le même aliment mêlé au pollen et constituant une sorte de bouillie. Cette fam. embrasse le grand G. *Apis* de Linné, qui est lui-même subdivisé en deux familles : les Andrenètes et les Apiaires. Duméril emploie aussi le mot Anthophiles ou Florilèges pour désigner une fam. des Hyménoptères; mais il lui donne une acception beaucoup moins étendue, puisqu'elle comprend seulement les G. Philanthe, Scolie, Frelon et Melline.

ANTHOPHORE. BOT. De Candolle nomme ainsi un prolongement du réceptacle ou torus, qui part du fond du calice, et porte les pétales, les étamines et le pistil. Cet organe est propre à la fam. des *Caryophyllées*.

ANTHOPHORE. *Anthophora*. INS. G. d'Hyménoptères, section des Porte-Aiguillon, extrait par Latreille du grand G. Abeille, et ayant, selon lui, pour caractères : premier article des tarses postérieurs des femelles dilaté vers l'angle extérieur de son extrémité; second article inséré près de l'angle interne du précédent; pattes postérieures toujours pollinifères; divisions latérales de la lèvre, ou *paraglosses* beaucoup plus courtes que les palpes; ces palpes en forme de soies écailleuses; mandibules unidentées au côté interne; palpes maxillaires de six articles. Les Anthophores ont en outre les antennes sétiformes ou à peine plus grosses vers le bout, ne dépassant pas la naissance des ailes dans les deux sexes; leur corps est court, gros et velu; la tête basse, comprimée, plus étroite que le corselet; l'abdomen conique et les pattes postérieures très-fortes. Ce G. est fort nombreux, et il a été encore augmenté par les entomologistes qui, n'ayant pas su distinguer les sexes, les ont décrits séparément. En effet, le mâle diffère beaucoup de la femelle par la couleur du duvet de son corps et surtout par celle du labre. Latreille a donné des renseignements curieux sur ces Hyménoptères. On sait qu'ils font leurs nids dans les crevasses des vieux murs et des rochers à pic, exposés au midi. Ils déposent dans chaque trou, de la nourriture et un œuf qui éclot neuf mois après, c'est-à-dire au printemps suivant; la larve achève en peu de temps sa métamorphose, et l'Insecte parfait, après avoir détruit le couvercle de terre qui fermait sa demeure, paraît vers le printemps et jusqu'au solstice d'été, époque à laquelle on n'en observe plus.

Latreille avait d'abord établi ce G. sous le nom de Podalirie; il l'a remplacé par celui d'Anthophore, nom qui a été aussi employé par Fab., mais dans un autre sens. Ce nomenclateur place dans les Anthophores les Insectes constituant les G. Chelostome, Hériade, Stélide, Osmie et Mégachile; il appelle au contraire Mégille les Anthophores de Latreille, tels qu'ils viennent d'être dé-

crits. Ces derniers sont compris sous la dénomination de Lasies dans l'ouvrage de Jurine. Les Anthophores sont rangés dans la tribu des Apiaires, fam. des Mellifères; ils avoisinent les G. Eucère, Macrocère, Melliturge, Saropode, dont ils se distinguent par un ou plusieurs des caractères précités.

L'esp. servant de type à ce G. est l'Anthophore hérissé, *Megilla pilipes*, Fab.; le mâle est figuré par Panzer (*Faun. Ins. Germ.* fasc. 55, tab. 6, 8) et par Jurine (Classif. des Hymén. tab. 11, genre 33). Cette esp. se trouve aux environs de Paris. On en rencontre aussi plusieurs autres dans la même localité; la mieux observée est l'Anthophore des murs, *Megilla parietina*, Fab.

ANTHOPHYLAX. BOT. Ce G., établi par Wendland, est le même que le *Wendlandia* de Willdenow, qui n'est lui-même qu'une esp. du G. Ménisperme.

ANTHOPHYLLE. *Anthophyllum*. FOSS. G. de Zoophytes que l'on retrouve en plus ou moins grande abondance, dans presque tous les dépôts ou couches.

ANTHOPHYLLITE. MIN. Minéral de la classe des substances terreuses, qui a été découvert à Konsberg en Norwège, et dont Schumacher a donné la première description. On l'a retrouvé depuis au Groënland, où il est accompagné d'Amphibole aciculaire. Son caractère essentiel est tiré de sa forme primitive, qui, d'après les observations récentes de Haüy, est celle d'un prisme droit rhomboïdal, de 73 degrés 44 minutes et 106° 16′, divisible dans le sens de chaque diagonale, de manière que le joint qui répond à la plus grande, a plus d'éclat que l'autre. Les divisions parallèles aux pans sont très-nettes; la base n'est sensible qu'à une vive lumière. Le rapport entre le côté de cette base et la hauteur du prisme, est à peu près celui des nombres 9 et 4. La pesanteur spécifique de l'Anthophyllite est égale à 3, 2. Ce Minéral raie fortement la Chaux fluatée, et légèrement le Verre. Sa couleur est brunâtre, il offre, sous certains aspects, un éclat demi-métallique. Il est composé, d'après le professeur John, de Silice, 62,66; Alumine, 13,33; Magnésie, 4,00; Chaux, 3,33; Oxyde de Fer, 12,00; Oxyde de Manganèse, 3,25; Eau, 1,43. Haüy nomme Anth. quadrihexagonal, celui qui a la forme d'un prisme à six pans, terminé par des sommets dièdres. Les autres variétés connues sont l'Anth. laminaire, et l'Anth. aciculaire.

La Diallage métalloïde fibro-laminaire, dont les minéralogistes étrangers ont fait d'abord une esp. distincte, sous le nom de *Bronzit*, a un certain rapport avec l'Anthophyllite, surtout par ses reflets d'un brun demi-métallique. Aussi Werner a-t-il cru devoir considérer le Bronzit comme une sous-espèce de l'Anthophyllite, qu'il a appelée *Blættriger Anthophyllit*, Anth. lamelleux. Mais la diversité de structure, cachée sous l'analogie d'aspect, s'oppose au rapprochement des deux substances.

ANTHOPHYLLUS. BOT. Nom par lequel Lobel, et quelques-uns des premiers botanistes qui le connurent, désignèrent le Giroflier.

ANTHOPHYSE. *Anthophysis*. *V*. ARTHRODIÉES.

ANTHOPOGON. BOT. Nuttal fait, sous ce nom, un G. de l'*Andropogon ambiguus* de Michaux, qu'il appelle *A. lepturoides*; mais les caractères qu'il assigne à ce nouveau G. demandent à être soigneusement étudiés.

ANTOPORE. *Antoporæ*. POLYP. G. de l'ordre des Madrépores, dans la division des Polypiers entièrement pierreux, institué par Gray qui lui donne les caractères suivants : polypier dur, pierreux, à surface granuleuse et rude, à peine poreuse; cellules éparses, presque cylindriques, concaves, à six rayons en dessus et à six lamelles en dessous; lamelles en rayons stellaires, aboutissant à un axe ou style à peine apparent ou proéminent; quelques sillons plus petits entre les rayons. Ce G., qui se rapproche des Pocillopores, présente deux esp. bien distinctes que tout fait présumer devoir appartenir aux mers du Sud. Tous deux sont divisés en ramifications comprimées; l'un, *A. cucullata*, a ses cellules à bords relevés, saillants, formant une sorte de soucoupe; l'autre, *A. elegans*, les a arrondies et agréablement évasées, avec un bord très-régulier.

ANTHOPORITE. POLYP. Nom sous lequel Hofer désigne les Encrines fossiles.

ANTHORA. BOT. *V*. ACONIT.

ANTHOSOME. CRUST. G. fondé par Leach, et réuni par Latreille aux Caliges.

ANTHOSPERME. *Anthospermum*. BOT. Rubiacées; Tétrandrie Monogynie. G. établi par Linné qui, n'ayant pu le bien connaître, le regarda comme apétale et dioïque. Ce G. offre un calice dont le limbe est très-petit et quadridenté; une corolle dont le tube est court et le limbe étalé et à quatre divisions; le fruit est oblong, sec, et se partage en deux coques monospermes. On compte huit Anthospermes. Ce sont des Herbes ou des Arbustes africains à feuilles verticillées, à fleurs très-petites, axillaires et sessiles. L'*A. æthiopicum* est le G. *Tournefortia* de Pontédéra.

ANTHOSPERMÉES. BOT. Petite tribu de la fam. des Rubiacées, proposée par Chamisso et Schlechtendal, adoptée par De Candolle qui y place les G. *Coprosma*, *Galopina*, *Anthospermum* et *Ambraria*.

ANTHOSTOMES. ANN. Latreille appelle ainsi une fam. d'Elminthoproctes, comprenant ceux de ces Animaux qui ont quatre trompes ou suçoirs saillants, auriculiformes ou pétaloïdes, ce qui donne à leur tête l'apparence d'une fleur.

ANTHOTHELGES. INS. Delaporte a proposé ce nom formé des deux mots grecs ανθος, fleur, et αθελγω, je suce, pour distinguer une grande division d'Hémiptères qui, ne vivant point de rapines, se nourrissent ordinairement de liquides végétaux. Ces Insectes ont les pattes antérieures non ravisseuses, et le rostre ordinairement très-long.

ANTHOTIE. *Anthotium*. BOT. G. de la fam. des Goodeniacées, Pentandrie Monogynie, L., formé pour une petite pl. herbacée, sans tige, à hampes indivises, à fleurs enlacées et réunies en faisceaux au-dessus de bractées foliacées, qui, recueillie sur les côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande, a fourni à R. Brown les caractères suivants : le calice est supère et quinquéparti; le tube de la corolle fendu dans sa longueur sur l'un des côtés, et son limbe a deux lèvres dont la supérieure présente plusieurs divisions auriculées à leur bord interne; les anthères sont réunies et renferment

un pollen à grains simples; l'ovaire est biloculaire, polysperme; la membrane cyathiforme entoure le stigmate, en sens contraire des lèvres de la corolle. La capsule n'a pu encore être observée.

ANTHOXANTHE. *Anthoxanthum.* BOT. G. de la fam. des Graminées, Diandrie Digynie, L., dont les caractères consistent dans une panicule en forme d'épi, un calice à deux glumes, un lépicène triflore, une fleur supérieure garnie d'une arête ou soie qui s'élève de sa base, deux fleurs inférieures neutres et à une seule valve, l'une d'elles portant une soie à l'extrémité.

ANTHOZUSIE. BOT. On donne ce nom à l'Anamorphose des feuilles qui prennent le caractère de pétales. Cette transformation est rare, néanmoins on l'observe dans quelques rosiers, dans la tulipe, etc.

ANTHRACE. INS. S. d'Anthrax.

ANTHRACIDES. MIN. Dans sa distribution méthodique des esp. minérales, Beudant a érigé sous ce nom une fam. comprenant les substances carbonifères, ou contenant du charbon.

ANTHRACIENS. *Anthracii.* INS. Fam. de Diptères, établie par Latreille qui lui assigne pour caractères : trompe à gaîne univalve, presque cylindrique ou conique, à lèvres très-petites ou peu dilatées, ordinairement saillantes; suçoir de quatre soies dont deux supportant chacune une palpe; antennes de trois pièces, distantes, terminées en alêne; tête de niveau avec le thorax; ailes écartées. Cette fam. comprend les G. Némestrine, Mulion, Anthrax. Elle répond au grand G. Anthrax de Fabricius, conservé par Latreille, et représentant la fam. des Anthraciens. Tous les individus qui la composent ont un vol rapide et se nourrissent de sucs qu'ils puisent avec leur trompe.

ANTHRACITE. MIN. Esp. minérale de la classe des combustibles non métalliques, dont le caractère distinctif est de brûler lentement et avec difficulté, en quoi elle diffère de la Houille dont la combustion est plus ou moins facile et accompagnée d'une odeur bitumineuse. L'Anthracite est susceptible d'être divisé mécaniquement, et le résultat de cette division paraît tendre vers un prisme droit, rhomboïdal. Haüy, ayant observé que la Houille conduit à un prisme analogue, a pensé que la forme dont il s'agit pourrait bien être celle du Charbon naturel dans son état le plus ordinaire, c'est-à-dire, lorsqu'il est privé des qualités physiques qui le distinguent à l'état de Diamant. D'après cette idée, le charbon serait pur dans l'Anthracite; dans la Houille, il serait uni accidentellement au Bitume qui n'aurait aucune influence sur la forme, et communiquerait seulement au Minéral la propriété de brûler plus ou moins facilement. Mais des observations plus récentes du même savant semblent prouver que la forme primitive de l'Anthracite est celle d'un prisme hexaèdre régulier, auquel cas le résultat de la division mécanique, cité plus haut, serait le prisme rhomboïdal de 120° et 60°, et différerait totalement de celui que donne la Houille. La pesanteur spécifique de l'Anthracite est 1, 8. Cette substance est friable : elle acquiert par le frottement, lorsqu'elle est isolée, l'électricité résineuse. Sa couleur est noire; son éclat tire sur celui de la Plombagine. Ses principales variétés sont les suivantes :

A. CRISTALLISÉ, en cristaux ébauchés, dont la forme tend vers celle d'un octaèdre aigu. Dans les mines de Houille du pays de Berg, sur la rive droite du Rhin.

A. SCHISTOÏDE, ayant un aspect métalloïde. Aux environs de Philadelphie.

A. STRATIFORME, formé de couches épaisses superposées. Aux Chalances d'Allemont.

A. COMPACTE OU GLOBULEUX, dans la Chaux carbonatée. A Konsberg en Norwège.

A. CAVERNEUX, observé par Ramond, dans le Mica-Schistoïde de la vallée de Héas, plateau de Troumose.

On a cru pendant longtemps que l'Anthracite appartenait exclusivement aux terrains primitifs; mais on a reconnu depuis qu'il abonde dans les terrains secondaires, où il forme des couches et des amas considérables, et même dans les terrains de transition de la Tarentaise et des Alpes. Il y en a de fort belles variétés dans la Chaux carbonatée bituminifère des Rochers d'Argenteau, aux bords de la Meuse, près de Visé. On le trouve aussi adhérent au Psammite *Grauwacke*, et au Schiste alumineux.

ANTHRACOLITE. MIN. Nom donné par de Born à une var. d'Anthracite trouvée à Schemnitz en Hongrie.

ANTHRACOTHERIUM. FOSS. Cuvier a donné ce nom à un G. de Mammifères antédiluviens dont on a trouvé deux esp. dans les lignites de la Ligurie, une troisième dans les terrains d'eau douce des environs d'Agen et une quatrième dans les grès tertiaires de la Limagne. Ce G. ancien appartient à la fam. des Pachydermes; ses esp. devaient habiter les bords des grands lacs; elles prenaient vraisemblablement leur place parmi les plus grands animaux de l'époque tertiaire.

ANTHRASOME. *Anthrasomus.* INS. G. proposé par Guérin dans la fam. des Mélasomes, section des Coléoptères hétéromères, pour un Insecte du Chili dont les caractères consistent en un chaperon échancré, avec le labre très-saillant, de la largeur du bord antérieur du chaperon, un peu moins long que large, échancré au bord antérieur; lèvre inférieure beaucoup moins large que le dessous de la tête, avec une languette saillante, échancrée; palpes maxillaires allongées, avec le dernier article plus long que large, coupé obliquement au bout. Corps ovalaire, assez bombé; pattes robustes, courtes, avec les jambes antérieures un peu plus larges et un peu aplaties; corselet plus large que les élytres. L'*A. chevrolatii,* seule esp. connue, est tout noir, avec la tête petite, offrant un sillon transverse entre les yeux; antennes de la longueur du corselet qui est deux fois plus large que long, peu échancré en avant, et arrondi sur les côtés; élytres striato-ponctuées, rugueuses sur les côtés qui embrassent l'abdomen. Taille, cinq lignes de longueur sur deux de largeur.

ANTHRAX. *Anthrax.* INS. G. de Diptères, extrait par Scopoli des Mouches de Linné et de Goeffroy, adopté ensuite par Fabricius, Duméril, etc., etc., et subdivisé par Latreille en trois sous-genres : les Némestrines, les Mulions et les Anthrax proprement dits. Nous adopterons les changements opérés par Latreille et nous circonscrirons ce dernier G. dans les limites qu'il lui assigne. Ses caractères distinctifs sont : palpes retirées dans la cavité de la bouche; trompe peu saillante; pre-

mier article des antennes sensiblement plus long que le second; le troisième en poire ou en cône, court, terminé brusquement en une longue alène, avec un stylet distinct. Meigen assigne à ce G. des caractères à peu près semblables, et attache quelque importance aux yeux qui sont réniformes. Les Anthrax se distinguent des Némestrines par la brièveté de leurs palpes et de leur trompe, et des Mulions par la longueur relative des deux premiers articles des antennes, par la forme du second et par celle des yeux. Ils ont cependant plusieurs traits de parenté que nous avons énumérés à la fam. des Anthraciens. Les Anthrax volent avec légèreté; on les trouve, en été, dans des lieux sablonneux ou exposés au midi, plusieurs ont les ailes bariolées et d'autres tout à fait transparentes : leur larve n'est pas encore connue. Parmi les esp. qui se rencontrent en France on doit citer l'A. hottentote, *A. hottentota* (*Musca hottentota*, L.); elle peut être considérée comme le type du G., et est la même que l'*A. circumdata* d'Hoffmanseg et de Meigen. Degéer la représente (Ins. T. VI, pl. 2, fig. 7) sous le nom de *Nemotelus hottentotus*. Une autre esp. très-commune est l'A. Morio, *A. Morio*, ou la Mouche à ailes noires bordées de blanc ondé, de Goeffroy, figurée par Degéer sous le nom de *Nemotelus Morio* (fig. 13); elle est la même que l'*A. sinuata* de Meigen.

ANTHRAXIFÈRE. GÉOL. Ce nom a été donné par d'Omalius à un groupe de roches colorées par de l'anthracite, ne faisant cependant point partie des terrains houillers.

ANTHRÈNE. *Anthrenus*. INS. G. de Coléoptères pentamères, de la fam. des Clavicornes. Caractères : antennes droites, en masse presque solide ou composée d'articles très-serrés, étant reçus dans des cavités pratiquées aux angles antérieurs du corselet; mandibules point saillantes ou petites; sternum du prothorax dilaté antérieurement pour recevoir la bouche; pattes contractiles, jambes se repliant sur le bord postérieur des cuisses. Le corps de ces Insectes est ovale, arrondi, recouvert d'une poussière composée d'écailles triangulaires, peu adhérentes, très-faciles à enlever, et qui sont la cause des couleurs de l'Animal; les antennes sont un peu plus courtes que le corselet; la bouche offre des mandibules, des mâchoires et quatre palpes filiformes; la tête est petite, inclinée, reçue dans le prothorax qui la cache en partie; les pattes ont cinq articles très-distincts, presque coniques; le dernier est terminé par deux crochets. Le G. Anthrène est rangé par Latreille dans la fam. des Byrrhiens. Dans la Méthode de Duméril, il appartient à la fam. des Stérocères ou Globulicornes.

L'histoire des Anthrènes est assez bien connue, surtout à l'état de larve. Degéer nous a transmis des détails fort exacts et très-curieux. Les Insectes parfaits se trouvent quelquefois en très-grande quantité sur les fleurs, dont ils sucent la liqueur mielleuse; on les rencontre aussi dans nos habitations. La larve de l'Anthrène destructeur, *A. musœorum*, Fab.; l'Amourette, Géoff., est véritablement le fléau de la Zoologie; elle se nourrit de matières animales desséchées; attaque les pelleteries, les Oiseaux, les Insectes, et détruit bientôt en entier les collections, si on n'apporte aucun remède à ses dégâts. Son corps est composé de douze ou treize anneaux, les trois premiers supportant chacun une paire de pattes écailleuses, terminées par un crochet courbé, et garnies de petits poils courts; la peau du reste du corps est elle-même recouverte de poils érectiles, dirigés en arrière, plus nombreux sur les côtés et à la partie postérieure où ils sont groupés en faisceaux. Cette disposition sert à distinguer ces larves de celles des Dermestes, avec lesquelles elles ont plusieurs rapports, mais qui n'offrent pas de houppes. Degéer a fait voir que les poils ne sont pas simples, mais hérissés dans toute leur longueur de petites épines. La tête est arrondie, dure; elle supporte des antennes composées de trois articulations, et des mandibules assez fortes, au moyen desquelles l'Animal détruit tout ce qu'il rencontre. C'est à la fin de l'été qu'elle fait les plus grands ravages; à cette époque elle a acquis son plus grand développement, et a déjà changé plusieurs fois de peau. Elle passe bientôt à l'état de Nymphe; et cette métamorphose s'opère sans que la larve se dépouille de sa dernière enveloppe qui constitue un fourreau à la peau de la Chrysalide. L'Insecte parfait éclot vers le printemps.

On a proposé et employé plusieurs moyens pour éloigner ou détruire ces redoutables ennemis des collections du règne animal : les vapeurs sulfureuses, les fumigations de plusieurs plantes, entre autres celles du Tabac; le Camphre, les préparations d'Arsénic, les dissolutions de Sublimé corrosif dans l'Esprit-de-Vin, et surtout le soin que l'on prend de clore exactement les objets que l'on veut conserver, sont des préservatifs généralement employés et très-efficaces; il est bien plus difficile d'arrêter le ravage lorsqu'il est commencé, et, dans cette circonstance, tous les moyens échouent complétement, non pas que l'Animal résiste à toutes ces épreuves, mais parce qu'elles ne l'atteignent pas. L'Anthrène à bandes, *A. verbasci*, de Fabricius, sert de type au G. On la trouve en Europe sur les fleurs.

ANTHRIBE. *Anthribus*. INS. G. de Coléoptères tétramères de la fam. des Curculionides, fondé par Goeffroy, qui lui assigne pour caractères : antennes en masse composée de trois articles, posées sur la tête; point de trompe; corselet large et bordé; tarses garnis de pelotes. La plupart des entomologistes qui sont venus ensuite, ont adopté le nom générique d'Anthribe, mais en lui donnant quelquefois une acception différente. Degéer a établi, sous le nom d'Anthribe, un genre d'Insecte ayant pour type le *Silpha rustica* de Linné et de Fabricius. Cette esp. appartient au G. des Érotyles, selon Olivier, et à celui des Triplax, suivant Duméril. Fabricius et Schæffer n'admettent dans leur G. Anthribe que les esp. décrites par Geoffroy, sous les numéros 1, 2 et 3. — Olivier range dans son G. Anthribe les espèces numérotées 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, c'est-à-dire toutes celles décrites par Goeffroy dans le même G.; puis, par une singulière tradiction avec lui-même, il crée, dans le même ouvrage, un G. Macrocéphale, et y mentionne encore les espèces numérotées 1, 2 et 3, oubliant qu'il les avait rapportées précédemment au G. Anthribe. La confusion qui règne dans ce cas, nous fait un devoir d'adopter l'opinion d'un savant quelconque, et nous nous arrêterons à celle de Latreille et de Fabricius. Le G.

Anthribe se composera des espèces nos 1, 2 et 3 de Geoffroy, et de plusieurs esp. non décrites par cet auteur; il répondra au G. Macrocéphale d'Olivier, et aura pour caractères : tête prolongée antérieurement en un museau plat; palpes très-distinctes et filiformes; labre apparent; yeux entiers.

Les Anthribes ont quelque analogie avec la plupart des Charansons, dont ils diffèrent par leurs palpes et leur labre. Ils ressemblent beaucoup plus aux Bruches, avec lesquelles on ne peut toutefois les confondre à cause des Antennes filiformes de ces dernières. Les Insectes qui nous occupent offrent encore plusieurs autres caractères qui résident dans la forme du corps qui est ovoïde; dans les mandibules qui souvent sont unidentées ou bidentées à leur côté interne; dans les mâchoires qui offrent deux divisions, l'externe ressemblant à une palpe; enfin, dans le menton profondément échancré et ayant la figure d'un croissant.

Les Anthribes sont rangés par Latreille dans la fam. des Bruchèles. Ce sont d'assez petits Insectes, qui se rencontrent, en été, sur les troncs et les écorces des Arbres; leur larve n'est pas connue. — L'Anthribe latirostre, *A. latirostris,* ou l'Anthribe noir strié, figuré par Olivier (Coléopt. T. IV, pl. 1, fig. 6), peut être considéré comme le type de ce G.; il n'est pas rare sur le Chêne, au mois de juillet.

ANTHRISCUS. BOT. G. de la f. des Ombellifères, établi par Gærtner et Hoffmann, qui le caractérisent par un calice à bords presque entiers; pétales ovales, tronqués ou émarginés avec une petite découpure très-courte et souvent recourbée; fruit contracté sur le côté et muni d'une sorte de bec plus court que la graine; méricarpes presque cylindriques, désunis, à l'exception du sommet. On voit que ce G. diffère peu du *Caucalis*. Néanmoins De Candolle y place huit esp. herbacées dont la plupart sont vivaces ou bisannuelles, à tiges cylindriques, cannelées ou striées, à feuilles décomposées dont les segments sont minces et souvent linéaires; les ombelles sont opposées ou terminales, à fleurs blanches sans involucre, à involucelle polyphylle. De ces pl. une seule est des déserts du Caucase, les autres appartiennent à l'Europe.

ANTHROCÈRE. INS. G. de Lépidoptères, qui se rapporte à celui des Zygènes.

ANTHROPHYE. *Anthrophyum.* BOT. Ce G. de Fougères, de la tribu des Indusiacées, a été établi par Kaulfuss, avec des caractères qui ne paraissent pas différer essentiellement de ceux du G. *Asplenium*.

ANTHROPOIDE. OIS. Vieillot, ayant établi dans le G. Grue une division en faveur de l'espèce Numidienne appelée Demoiselle, a donné à ce G. nouveau le nom d'Anthropoïde, avec les caractères suivants : bec un peu plus long que la tête, conique, peu renflé, comprimé sur les côtés, épais, entier; narines basales; tête et cou complétement emplumés; deux touffes de longues plumes sur la région auriculaire; couvertures des ailes excessivement allongées; ailes longues, pointues, les première deuxième, troisième et quatrième rémiges dépassant les autres; de longues plumes étroites sur le bas du cou. Deux esp. de ce G. sont décrites, ce sont :

1° A. DE NUMIDIE, *Grus Virgo*, L. Buff. pl. enl. 241. Plumage varié de gris, de noir et de blanc; deux faisceaux de plumes fines et blondes partant de l'angle de l'œil et retombant sur les oreilles; côtés de la tête noirs, ainsi que les plumes douces et soyeuses, qui garnissent la gorge et retombent sur le bas du cou; bec d'un jaune verdâtre, rouge à l'extrémité. Taille trois pieds. D'Afrique et d'Asie.

2° A. DE PARADIS. *Grus paradisæa*, Bechs. Tem. *Anthropoides stanleyanus.* Vig. Elle est de l'Inde : on dit l'avoir aussi observée en Afrique; mais les rapports sur les habitudes de cet oiseau, de même que les descriptions qui en ont paru, sont encore très-vagues.

ANTHROPOLITHE ou ANTHROPOLITE. GÉOL. Ossements humains ou portions du corps de l'Homme qui auraient été conservés à l'état fossile dans des couches régulières de la terre. Si l'on donne au mot fossile l'acception rigoureuse qui lui convient, il résulte des recherches des anatomistes et des géologues qu'il faut douter de l'existence de véritables Anthropolithes. En effet, d'un côté des ossements qui avaient été regardés comme ceux de l'Homme, se sont trouvés, après un mûr examen de la part des anatomistes, être ceux de divers grands Animaux mammifères ou Reptiles, et d'un autre les substances pierreuses au milieu desquelles on a découvert des portions de squelette dont l'origine humaine ne pouvait être contestée, ont été considérées par les géologues comme étant des concrétions stalactiformes ou bien des agglomérations arénacées, analogues à celles qui, dans plusieurs localités très-circonscrites, se forment encore de nos jours, et qui, par conséquent, ne présentent aucun des caractères des couches dont la formation ou le dépôt puisse être rapporté à l'une des révolutions qui ont agité la surface de la terre.

Pendant longtemps on a pris pour des os de géants ceux que l'on rencontre, sur presque tous les points du globe, dans les terrains meubles les plus nouveaux; mais on a reconnu que ces énormes fragments de squelette avaient appartenu à des Mastodontes, des Éléphants, des Rhinocéros, etc., dont les races sont perdues.

On avait considéré comme des os du crâne d'un Homme, des os plats, contenus dans une roche calcaire des environs d'Aix; Lamanon et Cuvier ont fait voir qu'ils ne sont que des portions de carapace de Tortue. Ce dernier savant a également démontré que c'est à une grande espèce de Reptile, voisin du genre *Proteus,* qu'il faut rapporter le fameux Fossile des Schistes calcaires d'Œningen, que Scheuchzer, dans une dissertation célèbre, qualifia, en 1726, d'Homme témoin du déluge. *Homo diluvii testis* et *Theoskopos.* L'opinion de Scheuchzer avait prévalu dans le monde savant, jusqu'en 1758, époque à laquelle J. Gesner éleva des doutes sur l'origine du squelette d'Œningen, et commit une nouvelle erreur en le considérant comme celui d'un Poisson du genre Silure.

Cuvier pense également que les brèches osseuses qui remplissent quelques fentes des rochers de Gibraltar, de ceux des côtes de Nice, de la Dalmatie et de plusieurs îles de l'Archipel, ne contiennent que des ossements de Quadrupèdes, contre l'opinion de Spallanzani qui avait cru y voir des os humains.



1 ANTHROPOLITE.

2 PROTÉE.

3 TÊTE DE SALAMANDRE.

Tels sont les principaux faits sur lesquels des connaissances imparfaites en anatomie comparée, avaient établi l'existence d'Anthropolithes; il nous reste à examiner les faits d'une autre nature, qui ont concouru à propager la même opinion.

L'un des plus remarquables, et qui a vivement excité l'attention des géologues, est la découverte récente que l'on a faite, sur les côtes de la Grande-Terre à la Guadeloupe, d'ossements qui ont incontestablement appartenu à des individus de la race humaine, et qui sont enclavés dans une roche calcaire fort dure. Kœnig a donné, dans les Transactions philosophiques de 1814, la description et la figure d'une portion de squelette qui avait été extrait, avec la gangue qui l'enveloppe, par les ordres du général français Ernouf. Les os sont très-friables, ils ont offert à l'analyse chimique tout le phosphate de Chaux et la quantité de Gélatine que donneraient des ossements peu anciens; la Pierre qui les renferme se trouve au-dessous de la ligne des hautes marées, elle est évidemment composée de petits grains arrondis, de débris de Zoophytes, de Madrépores, etc., réunis par un ciment calcaire souvent très-compacte; elle renferme des coquilles qui ne diffèrent pas des espèces vivantes, et parmi elles on a retrouvé le *Turbo Pica* avec ses couleurs, et un *Helix*. Elle contient même des fragments de Basalte et des instruments fabriqués par la main des hommes. Des agglomérats de la même nature se forment journellement sur plusieurs points des côtes des îles des Antilles, où les Nègres les désignent même sous le nom particulier de *Maçonne-bon-Dieu*. Depuis longtemps on a signalé, sur plusieurs points des bords de la mer, en Italie, et notamment près Messine, la formation de Roches arénacées; Bory de Saint-Vincent a décrit, dans le tome troisième de son Voyage aux quatre îles d'Afrique, une Roche composée mi-partie de débris marins et de fragments de productions volcaniques, qui se forme et augmente, pour ainsi dire, à vue d'œil, et qui s'est déjà approprié des fours à chaux abandonnés, sur le bord du rivage, par les premiers colons de l'île Mascareigne. Sur la côte de Normandie, non loin de l'embouchure de la rivière de Caen, on voit des agglomérats de sable, de cailloux roulés, de fragments de coquilles non fossiles, telles que des *Mytilus*, des *Cardium*, des *Turbo maritimus*, réunis par un ciment spathique, qui fait du tout une Roche très-dure, et qui cependant ne peut avoir une origine ancienne. L'analogie porte donc à faire attribuer l'existence de la Roche de la Guadeloupe à une formation très-récente, et à faire considérer les squelettes qu'elle renferme, dans une localité particulière, comme ceux de naufragés.

On trouve dans le Journal de Physique, pour le mois de mars 1821, une note d'Hombras Firmas sur des ossements humains accumulés dans une caverne calcaire de Durfort, département du Gard, appelée dans le pays, *Baoumo des morts;* mais ces os ne sont pas fossiles; ils sont recouverts de Stalactites, et ils paraissent avoir été inhumés dans ce lieu à la suite d'une bataille. Schlotheim a réduit à des doutes l'annonce positive que l'on avait faite de portions solides du corps de l'Homme, trouvées dans des couches de formation ancienne près de Kœstritz. D'après tout ce qui précède, on voit que rien ne constate la découverte de véritables Anthropolithes, et il faut remarquer que la non-existence de Fossiles humains n'est pas un fait isolé en géologie; elle se lie à cette observation générale, d'une haute importance, qu'on n'a pas encore trouvé dans cet état fossile les Animaux dont l'organisation présente le plus de rapports avec celle de l'Homme, comme les Singes, les Chauves-Souris, et que parmi les Fossiles incontestables, les êtres qui s'en éloignent le moins se voient graduellement dans les couches les plus récentes du globe. *V*. FOSSILES.

Nous joignons à cet article la figure de l'*Homo diluvii testis* de Scheuchzer; on la trouvera dans l'une de nos planches, fig. 1, comparée à celle d'une tête de Salamandre, fig. 2, et la fig. au trait du squelette humain de la Guadeloupe conservé au Muséum britannique, fig. 3.

ANTHROPOMORPHE. BOT. Épithète dérivée du grec *ανθρωπος*, homme, et *μορφη*, forme que l'on donne au labelle de certaines pl. de la fam. des Orchidées, quand cet organe imite la forme d'un homme qui aurait les bras et les jambes étendus et écartés.

ANTHROPOMORPHES. MAM. Nom que, dans les premières éditions de son *Systema naturæ*, Linné donnait au premier ordre des Mammifères. Il lui a substitué ensuite celui de Primates. Voici le caractère de cet ordre de Linné, tel qu'il fut rectifié : dents antérieures incisives : les supérieures parallèles, au nombre de quatre (excepté dans quelques esp. de Chauves-Souris, où ce nombre est d'un ou de deux seulement); deux mamelles pectorales; les deux pieds sont des mains, et la plupart des ongles sont ovales et plats; régime frugivore; un petit nombre vit de proie. Il est clair que, par l'avant-dernier caractère, l'Homme était exclu de cet ordre dont les divisions n'ont de commun que la position des mamelles. Nous dirons plus en détail au titre de ces divisions, d'ailleurs bien naturelles et vérifiées depuis par l'ensemble des caractères anatomiques, les motifs de leur séparation en autant d'ordres différents. Les Primates contenaient l'Homme, les Singes, les Lemuriens et les Vespertilions.

ANTHROPOMORPHITES. ZOOL. FOSSIL. Même chose qu'Anthropolithe.

ANTHURE. *Anthura*. CRUST. G. d'Isopodes, établi par Leach qui en a pris le type dans l'*Oniscus gracilis* de Montagu. Ce G., placé entre les Sténosomes et les Campécopées, appartient à la sous-classe des Malacostracés et à la section troisième de la légion des Édriophthalmes; il est intermédiaire entre les Idotées et les Sphéromes.

ANTHURE. *Anthurus*. BOT. Nom donné par Link, au pédicule allongé, qui porte des fleurs réunies en faisceau.

ANTHURION. *Anthurium*. BOT. A la suite d'un travail monographique sur le G. *Pothos*, fait en commun par M. Scott et Endlicher, ces botanistes ont jugé convenable, vu les caractères différentiels bien marqués, de séparer toutes les esp. américaines, et d'en former un G. distinct, appartenant également à la fam. des Aroïdées, Tétrandrie Monogynie de Linné. La spathe

est peu allongée, réfléchie et persistante; le spadice est presque sessile avec ses fleurons à trois étamines; les ovaires sont à deux loges renfermant chacune deux ovules pendants à l'axe; le stigmate est oblong; les baies renferment de deux à quatre semences albumineuses. Ce sont des pl. assez peu remarquables; les racines sont longues et grêles, de même que toutes les autres parties; il s'en échappe trois ou quatre feuilles lancéolées. Le spadice est enveloppé dans une spathe monophylle, allongée, membraneuse et concave, il est couvert de fleurs hermaphrodites très-serrées; chacune d'elles présente un calice à quatre sépales épais, dont deux plus extérieurs; quatre étamines à filets épais, à anthères biloculaires, dont les loges sont écartées, et s'ouvrent par une suture longitudinale; il succède à l'ovaire une baie colorée et charnue.

ANTHUS. OIS. S. de Pipit.

ANTHYLLIDE. *Anthyllis.* BOT. On nomme ainsi un G. appartenant à la fam. des Légumineuses, et caractérisé par un calice persistant, renflé, terminé par cinq dents inégales; corolle papilionacée, dont l'étendard surpasse en longueur les ailes et la carène; dix étamines monadelphes; gousse petite, s'ouvrant en deux valves et contenant dans une seule loge de une à douze graines. Ce G. comprend vingt-quatre espèces environ; les unes herbacées, les autres frutescentes, parmi lesquelles on doit considérer les *Anthyllis Vulneraria, Barba-Jovis, erinacea, cretica,* comme types d'autant de G. établis, les trois premiers par Tournefort; le dernier par Linné, sous le nom d'*Ebenus.*

L'*A. Vulneraria,* la seule esp. de ce G. qui croisse aux environs de Paris, est une pl. herbacée haute de huit à dix pouces, dont les feuilles, la plupart radicales, sont composées de folioles très-inégales, et dont les fleurs forment une tête partagée en deux bouquets adossés l'un contre l'autre, et garnis chacun à leur base d'une bractée digitée. Les calices sont velus; les corolles jaunes, ou blanchâtres, ou purpurines, suivant les variétés. L'*A. Barba-Jovis,* L., Arbrisseau de quatre à cinq pieds qu'on rencontre sur les côtes maritimes de la Provence; à feuilles composées de quinze à dix-sept folioles, ovales, oblongues et petites; à fleurs jaunes ramassées en tête et garnies de quelques bractées, se fait remarquer par le duvet court, soyeux et argenté qui couvre ses jeunes rameaux et ses feuilles. L'*A. erinacea* est un Arbrisseau épineux, à feuilles simples et à fleurs bleues, originaire de l'Espagne et de la Barbarie. L'*A. cretica,* Lam., *Ebenus cretica,* L., présente un calice surmonté de cinq arêtes plumeuses, un peu plus longues que la corolle, des ailes très-petites et une seule graine velue. Sa tige est frutescente, garnie de feuilles pinnées, à folioles égales et ternées, accompagnées de bractées ovales et scarieuses; ses fleurs sont disposées en épis. Les Anthyllides habitent les régions méridionales. Les *A. montana, tetraphylla, Gerardi,* peuvent être comptées parmi celles qui croissent spontanément en France.

Le même nom d'*Anthyllis* a été encore donné par Adanson à un G. de la fam. des Caryophyllées, le *Polycarpon* de Linné; et par Rai, au G. *Cressa*, lequel appartient aux Convolvulacées.

ANTIARE. *Antiaris.* BOT. G. établi par Leschenault, pour un Arbre très vénéneux de Java, qui produit l'Ipo ou Upas, l'un des poisons végétaux les plus actifs. Ce G. fait partie de la fam. des Urticées, dans laquelle il doit être placé entre les G. *Brosimum* de Swartz et *Olmedia* de la Flore du Pérou. Voici les caractères qui le distinguent : les fleurs sont unisexuées; les mâles réunies sur un involucre creux, découpé et multiflore, ayant leur calice quadrifide et donnant attache à quatre étamines; dans les fleurs femelles, l'involucre est uniflore, urcéolé à sa base et multifide à son sommet; le calice manque; l'ovaire, en partie soudé avec l'involucre, renferme un seul ovule renversé; le style est biparti; le fruit est une sorte de drupe formée par l'involucre qui s'est accru autour de l'ovaire. On ne connaît encore que deux esp. : l'*A. toxicaria* de Leschenault et l'*A. macrophylla* de Brown. La première, que l'on désigne plus particulièrement sous les noms d'*Ipo* et d'*Upas Antiar,* est un très-grand Arbre; son tronc s'élève quelquefois à plus de cent pieds sur environ quinze à vingt de circonférence; ses feuilles sont elliptiques, alternes, pétiolées, caduques, coriaces et ondulées; ses fleurs sont monoïques. Lorsque l'on fait des entailles à son tronc, il s'en écoule un suc résineux très-abondant, qui est la partie vénéneuse de la plante. *V.* IPO et UPAS. La seconde esp. a été observée par R. Brown dans les lieux pierreux, sur les côtes de l'île Company, vers la côte septentrionale de la Nouvelle-Hollande. C'est un petit sous-Arbrisseau remarquable par la grandeur de ses feuilles.

ANTICHORUS. BOT. G. de la fam. des Tiliacées que Scopoli nomme *Caricteria,* et qui a pour caractères : un calice à quatre sépales caduques, quatre pétales, huit étamines à anthères arrondies, un style, un stigmate, une capsule oblongue, en forme de silique, à quatre loges polyspermes, et s'ouvrant en quatre valves. On en connaît une seule esp., l'*A. depressus,* L., petite Herbe originaire de l'Arabie, à feuilles alternes, munies de stipules, et portées sur d'assez longs pétioles, à fleurs jaunes, axillaires, très-petites.

ANTICLINANTHE. BOT. Cassini a donné ce nom à la partie inférieure et squamifère du Clinanthe.

ANTIDESME. *Antidesma.* BOT. Ce G., établi par Linné, dans la Diœcie Pentandrie, paraît devoir être rapporté à la fam. des Térébinthacées. Il se reconnaît à ses fleurs unisexuées; son calice, très-petit, a cinq divisions; il n'a point de corolle, mais seulement un disque glanduleux, qui en tient lieu. Dans les fleurs mâles, les cinq étamines sont insérées sur ce disque; dans les fleurs femelles, c'est un ovaire à une seule loge et à une seule graine, surmonté d'un style que terminent trois à cinq stigmates : le fruit est une petite drupe ovoïde, pyriforme, dans laquelle se trouve un petit noyau monosperme. Ce G. se compose de huit à dix esp. qui croissent dans les contrées chaudes des deux Indes. Ce sont des Arbres à feuilles simples, alternes, accompagnées de stipules, et dont les fleurs constituent ordinairement des épis axillaires.

ANTIGONE. OIS. *V.* GRUE A COLLIER.

ANTILAMBANES. OIS. Ranzani a donné ce nom à une fam. de Grimpeurs, contenant ceux de ces Oiseaux qui

se servent de leurs doigts pour saisir la nourriture et la porter au bec.

ANTILOPE. MAM. G. de Ruminants, caractérisé par des cornes creuses, rondes, ayant des anneaux saillants ou des arêtes en spirale, et dont les chevilles osseuses sont solides intérieurement. — Ce caractère extérieur, établi par Geoffroy, est le seul à peu près positif des Antilopes; il n'est pourtant pas propre à toutes les esp.; car le Gnou, le Nilgau et le Chamois ont des cornes lisses, dont les chevilles commencent même à être celluleuses dans les deux premiers. On devra encore restreindre ce caractère tiré de la considération des cornes, si les deux Ruminants, découverts récemment vers les sources du Missouri, décrits et figurés dans les Transactions Linnéennes de 1821, sont réellement reconnus Antilopes, d'après l'ensemble de leur anatomie; car dans ces deux Animaux les cornes ne sont plus simples, mais bifurquées. Cette bifurcation ne serait peut-être pas d'ailleurs un motif suffisant de séparer ces deux esp. du G. Antilope, car les cornes du Nilgau offrent un passage vers cette disposition; il existe un rudiment de ramification, qui n'a pas encore été remarqué, à l'angle effilé que forme, antérieurement, la base de la corne de cet Antilope, base dont la figure triangulaire a déjà été décrite par W. Hunter. Le caractère le plus constant peut-être, est pris de l'ostéologie de la tête; la sphénoïde et le pariétal ou ne s'articulent pas, ou ne se rencontrent que par une pointe aiguë, dans les Antilopes, tandis que dans les Cerfs et les Chèvres, l'articulation de ces deux os est constante, et se fait par un bord de huit à douze lignes d'étendue. Tous les autres caractères sont encore bien moins constants que celui des cornes; néanmoins, celui du nombre des dents ne varie très-probablement pas, comme on l'avait cru d'après Pallas. Toutes les esp. voisines du Nanguer, sujet de cette prétendue anomalie, montrent bien huit incisives, dont les deux intermédiaires, comme Pallas le dit du Nanguer, ont effectivement un excès de largeur fort remarquable, qui rend plus sensible le décroissement presque linéaire des trois collatérales. Cette inégalité des incisives, et leur contiguité face à face et non bord à bord, forment une double disposition dont il n'y a pas d'exemple hors des Ruminants. Mais cette disposition, bien que commune à la plupart des Antilopes, ne leur est pas non plus générale; elle n'est pas même constante dans les espèces les plus analogues au type; et comme elle se retrouve dans des espèces d'un autre genre, le *Cervus Muntjac*, par exemple, il suit que l'on n'en peut faire un caractère, encore moins que des brosses aux poignets, des larmiers et des poches inguinales propres à des espèces séparées en différents groupes, par la figure de leurs cornes. Une autre anomalie plus remarquable s'observe dans une espèce, le Saïga : il n'a que cinq vertèbres lombaires; tous les autres en ont six; mais il n'y a pas plus de raison de séparer pour cela le Saïga des Antilopes, qu'il n'y en aurait de séparer des Bœufs, l'Aurochs, qui a une paire de côtes de plus que ses congénères. De pareilles anomalies d'une esp. à l'autre, quand d'ailleurs celles-ci offrent les plus grandes convenances spécifiques, prouvent péremptoirement une diversité primitive.

Malgré cette absence de caractères positifs qui pourrait jeter quelque doute sur l'unité du G. des Antilopes, ces Animaux ne sont pas moins séparés nettement des Cerfs et des Chèvres, avec qui on a voulu en confondre plusieurs. Cette séparation résulte d'un nombre de caractères négatifs plus que suffisant. A ceux déjà indiqués, il faut ajouter l'extrême petitesse de leurs ongles rudimentaires, la présence d'une vésicule biliaire, qui manque aux Cerfs; enfin, la récurrence des poils surépineux du dos et du cou, dans des esp. appartenant, par les cornes, à des groupes différents.

Le muscle contracteur de la peau est très-fort chez les Antilopes; aussi froncent-ils la peau et secouent-ils les poils, plus roides même que ceux des Cerfs, avec beaucoup de force. Il y a horripilation habituelle chez plusieurs esp. : ce qui ne les préserve pourtant pas toujours de l'avidité des Hippobosques et autres Insectes.

Buffon a été induit en erreur quand il a dit que l'âge était indiqué par le nombre des anneaux aux cornes des Antilopes. Pallas a vérifié sur l'*Antilope Cervicapra*, que, malgré l'augmentation réelle du nombre des anneaux avec l'âge, néanmoins il n'y avait pas de rapport entre ces deux progrès; les cornes croissent aussi d'autant moins que l'Animal est plus âgé. Il est présumable que le résultat de cette observation est commun à tous les Antilopes. Excepté dans l'Antilope Gazelle et ses trois variétés, l'*A. caama*, l'*A. orix* et l'*A. leucophæa*, jamais les femelles ne portent de cornes.

D'après Pallas, qui admet le témoignage unanime de personnes, selon lui, irrécusables, le nombre des cornes ne serait pas plus nécessairement constant dans le Saïga, et sans doute ses congénères, que dans les Béliers et les Chèvres; il y en aurait quelquefois trois, quelquefois une seule alors monstrueusement développée. Steller, qui avait eu aussi connaissance de quelques cas pareils, proposa même, comme des esp. constantes, les individus unicornes. C'est peut-être d'après un accident de ce genre que les anciens auraient fait leur Monocéros. De Blainville a proposé aussi comme sujet d'une esp. distincte, un crâne à quatre cornes. Nous ne croyons pas admissible l'*A. quadricornis*, comme esp., par la même raison qui fait rejeter à Pallas l'*unicornis* de Steller.

Les Antilopes, comme les autres Ruminants à cornes persistantes, se trouvent dans l'ancien continent et le nord du nouveau; mais leurs esp. n'y vivent pas mêlées; elles restent renfermées dans des limites constantes qu'elles ne paraissent avoir jamais franchies; cette fixité de leurs habitations prouve bien que la diversité des esp. ne dépend pas de l'altération d'un ou de plusieurs types primitifs, par le climat; car rien aujourd'hui n'empêcherait plus qu'autrefois ces migrations supposées; or, ainsi que nous le dirons plus loin, il est des Antilopes qui ne quittent pas certaines contrées d'où l'expatriation serait cependant facile et en apparence indifférente. D'ailleurs, ce ne sont pas les espèces les plus distantes par les régions qu'elles habitent, qui diffèrent le plus; au contraire les dissemblances sont plus grandes et plus nombreuses entre des esp. du même pays : telles sont les nombreux Antilopes de l'Afrique méridionale; or, l'influence d'un climat commun

devrait plutôt effacer que perpétuer les différences spécifiques si, au lieu d'être un fait primitif, elles étaient le produit accidentel d'une diversité antérieure des climats. Mais cette uniformité d'influence, malgré la durée de son action, n'a pu confondre les esp. compatriotes de l'Afrique méridionale et les ramener à l'unité. On ne peut pas dire pourtant que le croisement des races s'est opposé à leur fusion; car, ainsi que l'observe judicieusement Pallas, les esp. les plus ressemblantes sont celles qui se repoussent quelquefois par une antipathie plus forte. D'ailleurs plusieurs esp. répandues dans le sens des méridiens, prouvent que la diversité du climat ne peut pas plus altérer l'unité primitive d'un type, que son uniformité ne peut confondre et faire disparaitre les empreintes primitives de types différents. Ainsi le Saïga, partout identique, habite depuis la Hongrie jusqu'au nord des monts Altaï; aussi Pallas blâme-t-il, avec juste raison, les efforts que fit Buffon pour jeter des doutes sur les différences spécifiques des Antilopes. Une circonstance fort remarquable, et sur laquelle nous reviendrons ailleurs, c'est que, dans la même contrée, les cantonnements de chaque esp. sont déterminés invariablement. Delalande a constaté que, dans le sud de l'Afrique, celles qui habitent les plaines découvertes n'entrent pas dans les forêts, et que celles des forêts ne vont ni dans les plaines, ni dans les marais, sites qui tous ont leurs espèces propres : on voit donc que, si l'influence du climat ramenait les variations à l'unité, on ne devrait trouver qu'une seule espèce dans l'Afrique australe; or, sous le même climat, chaque site analogue a, pour ainsi dire, son esp. d'Antilope : comme elles ne sortent pas de ces sites respectifs, on voit que l'existence de la même esp. dans des sites analogues fort distants l'un de l'autre, et séparés par de grandes barrières physiques, ne peut s'expliquer par l'émigration, mais seulement par la création locale. — Voici à peu près la distribution géographique de ces Animaux : communs à l'Europe et à l'Asie, le Chamois et le Saïga; propres à l'Asie, l'*A. gutturosa*, l'*A. picta*, l'*A. sumatrensis;* communs à l'Asie et à l'Afrique, l'*A. Pygarga, Dorcas, Kevella, Orix, Leucorix* et *Cervicapra;* propres à l'Amérique du Nord, l'*A. furcifer* et l'*A. palmata;* toutes les autres espèces sont propres à l'Afrique.

Presque tous les Antilopes sont doux et sociables. En général, excepté plusieurs des petites esp. de l'Afrique mérid., ils vivent en grandes troupes. La vue, l'ouïe et l'odorat sont chez eux d'une très-grande finesse. Par la proportion du volume de la caisse auditive, qui donne assez bien la mesure de l'énergie de l'ouïe, l'oreille paraît avoir chez les Antilopes une délicatesse supérieure à celle de tous les autres Ruminants; le Nilgau, le Chamois et le Gnou, qui s'éloignent plus que les autres esp. du type des Gazelles, n'ont pas la caisse auditive proportionnellement plus développée que dans les Bœufs, ce qui confirme le dernier rang où les a mis Cuvier.

Malgré l'apparence grecque de son étymologie, le nom d'Antilope n'était pas employé chez les anciens; seulement, dit Cuvier, on trouve, dans l'ouvrage des six jours attribué à Eustachius qui vivait sous Constantin, le nom d'Antholopos désignant un animal à longues cornes dentelées en scie. Plusieurs écrivains du moyen âge ont donné au même Animal les noms d'Analopos, d'Antaplos et d'Aptalos; Gesner croit que c'est le même dont parle la lettre non authentique d'Alexandre à Aristote, sur les merveilles de l'Inde, et dont les longues cornes pointues et dentelées perçaient les boucliers des Macédoniens. On peut conclure de ces rapprochements que l'Animal en question était l'Orix; ce que confirme Bochard en croyant le mot Antholopos dérivé du copte *Panthalops* qui signifie *Licorne*. Cette conjecture s'appuie à son tour sur le témoignage des monuments égyptiens où l'on voit des figures d'Orix de profil qui ne montrent qu'une seule corne, l'autre étant comprise dans le même plan; telle est la cause de la méprise des auteurs qui ont supposé l'existence d'un Animal dont ils ne connaissaient que le dessin; méprise qu'auront pu entretenir quelques observations du genre d'accident dont nous avons parlé plus haut.

La confusion qui régnait dans l'histoire des Antilopes, a d'abord été débrouillée par Buffon qui en a néanmoins méconnu plusieurs esp. Allamand, Forster et Pallas en ont fait connaître de nouvelles. Le dernier de ces auteurs, dans le premier et le 12e Mémoires de ses *Spicilegia Zoologica*, en a beaucoup rectifié la synonymie. Cuvier a divisé cette synonymie, et fait disparaître plusieurs doubles emplois de Pallas. Nous avons adopté, avec quelques modifications, les subdivisions établies par cet illustre réformateur de la zoologie.

† Les Gazelles. *Cornes annelées, à double ou triple courbure. Pointes en avant ou en dedans ou en haut.*

A. gazelle, *A. Dorcas*, Buff. T. xii, pl. 23. Encyc. Quadr. pl. liii, f. 2. La Corinne, *A. Corinna*, Buff. T. xii, pl. 27. Encyc. Quadr. pl. liii, f. 4. Le Kevel, *A. Kevella*, Buff. T. xii, pl. 26. Encyc. Quadr. pl. liii, f. 3. Le Tscheiran, *A. subgutturosa*, Encyc. Quadr. pl. lii, f. 4. L'examen, fait par Cuvier, des descriptions de ces Animaux ou des individus qu'il a pu observer, ne lui a donné aucun caractère suffisant pour les séparer en esp. distinctes : — La Gazelle a la grâce, la légèreté et la taille du Chevreuil; ses cornes noirâtres, annelées, se recourbent en arrière, en même temps qu'elles s'écartent en dehors pour ramener enfin leur pointe en avant. Sur chaque flanc, une bande d'un fauve obscur ou d'un brun foncé sépare la belle couleur blanche du ventre du beau fauve clair du dos. Les fesses et la face externe des membres sont blanches; l'autre face, le cou et la tête sont fauves, excepté le vertex qui est gris-clair. Sur chaque joue, une bande blanchâtre fait le tour de l'œil, et va jusqu'aux narines; des larmiers; des brosses aux poignets; les oreilles grandes, noires en dedans, avec trois lignes verticales de poils blancs; la queue courte, noire au bout; des poches inguinales, sécrétoires d'une matière fétide.

Le Kevel ne diffère de la Gazelle que par la base comprimée de ses cornes plus longues, et ses yeux plus grands.

La Corinne ne diffère encore du même Animal que par l'exiguïté de ses cornes presque droites. Il existe des variétés intermédiaires, qui ne permettent point de séparer ces Animaux.

Le Tscheiran ou Antilope de Perse ne diffère du Kevel, d'après Guldœnstœdt, que par une petite saillie du larynx, qui se retrouve plus ou moins dans toutes les Gazelles.

Dans ces quatre var., les femelles ont des cornes, mais plus petites que celles des mâles. Le Tscheiran se trouve depuis la Syrie jusqu'aux monts de Belur; il continue ainsi la chaîne des pays habités par les Antilopes d'Afrique, avec la partie du Dseren, au nord-est de l'Asie.

Répandus depuis l'Arabie jusqu'au Sénégal, en troupes innombrables, ces Animaux sont la pâture ordinaire des Lions et des Panthères. Quoique timides, ils résistent aux attaques, en formant le cercle et présentent les cornes. On les chasse avec le Chien, l'Once ou le Faucon; on les prend aussi vivants, en lâchant parmi eux une Gazelle apprivoisée, qui porte aux cornes des cordes terminées par des nœuds coulants. Les Gazelles sauvages s'embarrassent dans ces nœuds par les pieds et par les cornes, et tombent bientôt.

A. A BOURSE. *A. Euchore*, Spring. — Bokc. Sch. 272. Buff. Sup. 6, pl. 21. Cette esp. est d'un tiers plus grande que la Gazelle, et un peu plus trapue; elle a des cornes semblables et presque la même distribution de couleur, excepté une ligne blanche qui va en s'élargissant depuis les reins jusqu'à la croupe, et dont les longs poils s'écartent quand l'Animal saute, à cause de leur insertion dans un repli de la peau que le panicule charnu développe en se contractant par l'effort du saut. Les cornes du mâle sont beaucoup plus grosses à proportion que celles de la Gazelle; celles de la femelle sont menues comme dans la Corinne. La tête est presque toute blanche, avec une ligne noire, étendue de l'œil au coin de la bouche; des larmiers; point de brosses; les oreilles presque aussi longues que la tête. Dans les temps de sécheresse, des troupes de dix et même de cinquante mille de ces Antilopes arrivent de l'intérieur de l'Afrique dans les environs du Cap, escortées de Lions, d'Hyènes et de Léopards. Elles marchent en colonnes, et ainsi rassemblées, rien ne les effraye; elles forment le cercle et présentent les cornes aux assaillants.

A. DSEREN DES MONGOLS. *A. gutturosa*, Pall. *sp. zool.* 12, t. 2. Encyc. Quadr. p. 52, f. 2. Hoang-yang ou Chèvre Jaune des Chinois. Cette esp. se distingue par l'énorme volume du larynx dans le mâle, où il ballotte au milieu du cou, à cause de la longueur et de la laxité des ligaments thiro-hyoïdiens. Cette difformité, bien moindre dans la femelle, y disparaît même avec l'âge. Les cornes du mâle sont proportionnellement plus petites que celles des autres Gazelles. Comme le Moschus, il a au devant du prépuce un sac sécrétoire, rempli d'une sorte de cérumen à odeur de Bouc. La femelle manque de ce sac et de cornes; elle est aussi beaucoup plus petite; elle n'a que deux mamelons, quoique le mâle en ait quatre en rudiments. Le Dseren a des poches aux aines, de petits larmiers, mais pas de brosses aux poignets. Plus que les autres Antilopes, le Dseren évite les lieux couverts. Ses troupes, plus nombreuses en automne qu'en été, et qui, en hiver, se mêlent aux troupeaux domestiques, parcourent les grandes plaines sablonneuses de l'Asie centrale; elles ne redoutent les montagnes qu'à cause des forêts; car elles gravissent les précipices de celles qui sont nues et arides. En courant, elles font des sauts énormes, en ramenant sous le ventre les jambes de devant, et étendant les autres en arrière. Buffon a eu tort de dire qu'en courant, les Antilopes s'élançaient par mouvements toujours égaux: toutes les esp., vues par Pallas, sautent en courant comme le Dseren. Cet Animal, dans l'état sauvage, craint l'eau, au point de se laisser prendre ou tuer plutôt que de s'y jeter. S'il y tombe par hasard, ou si, du haut d'une berge escarpée et sans l'avoir vue, il s'y précipite en fuyant, il nage pourtant très-bien. L'heureux exemple de ceux qui se sauvent ainsi, n'enhardit pas les autres à entrer dans l'eau. Quand leurs troupes sont acculées à un fleuve dans les grandes chasses des Mongols, ils tentent plutôt de se faire jour à travers le demi-cercle de cavalerie et de Chiens qui les a cernés. Si on les pousse dans les bois, étourdis par la peur, ils se heurtent contre les Arbres, et sont bientôt pris. Il est un peu plus trapu que les autres Antilopes, grand comme un Daim. Sa couleur d'été est gris-fauve dessus, et blanc dessous. En hiver, il est grisâtre, et paraît blanc de loin. Le Dseren s'apprivoise facilement, suit même son maître à la nage. Il habite toute la zone sablonneuse qui s'étend depuis les monts de Belur jusqu'à la mer de Tartarie, entre les monts Altaï au nord, et ceux d'Alak au sud.

A. SAÏGA. *A. Colus* de Strabon. Pall. *sp. zool.* 12. Encyc. Quadr. pl. 52, f. 1. A cornes d'un jaune transparent, dirigées comme celles de la Gazelle; plus trapu que celle-ci; grand comme un Daim, fauve sur le dos et les flancs, blanc sous le ventre; des brosses aux genoux et des larmiers, le nez fortement bombé, de larges narines encore dilatables pendant la course, et si proéminentes que l'Animal ne paît qu'en reculant ou en saisissant l'herbe par le côté. Sur le squelette, les ouvertures nasales occupent plus de la moitié de la longueur de la tête; l'intermaxillaire n'occupe pas le quart de cette étendue. Il y a ainsi un long bord osseux pour l'implantation de ses énormes naseaux. Les os du nez, plus petits encore que dans l'Élan, paraissent rester cartilagineux, et sont supportés sur une épine saillante des frontaux. Pour boire, le Saïga plonge le museau dans l'eau, et c'est par les narines qu'il en aspire la plus grande partie; mais il ne peut y en garder comme l'a cru Strabon. L'ouverture de la pupille transversale, comme dans tous les Ruminants, est rétrécie à son tiers moyen par quatre languettes floconeuses, dont l'une inférieure, plus grande, rencontre presque les trois supérieures. On ne retrouve de disposition analogue que dans l'œil des Raies pour préserver la rétine d'un excès de lumière; mais s'ils sont ainsi défendus de la réverbération du sol dans les déserts blanchâtres et salés qu'ils parcourent, ils risquent, en plein midi, de venir jusque sous la main du chasseur; car ils ne voient pas loin devant eux, et ils sont, en outre, d'un tempérament si faible que la moindre blessure les tue. Ces inconvénients sont compensés par un excellent odorat. Ils éventent l'ennemi de plus d'une lieue, sont rarement seuls, posent et relèvent des sentinelles quand ils s'arrêtent pour manger, reposer ou dormir. Cette habitude ne se perd pas en domesticité. A la fin de novembre, ils sont en

rut. Les mâles sentent fortement le musc; alors, ils se battent entre eux à qui restera maître de toutes les femelles de la troupe, que le plus fort défend avec courage contre les Loups et les Renards. Les femelles mettent bas, au mois de mai, le plus souvent un seul petit. Les mâles croissent beaucoup plus vite que les femelles; ils ont des vestiges de cornes dès les premiers mois; ils vivent et voyagent en grandes troupes, quelquefois de dix mille, en se portant en automne vers les parties méridionales de la grande zone oblique qui s'étend depuis les monts Crapaks et le Danube, au sud-ouest, jusqu'à l'Irtistk et la mer Baïkal, au nord-est, sans dépasser au midi la mer Caspienne et celle d'Aral, et les monts Altaï au nord.

A. PYGARGUE. *A. pygarga,* Schr. 273. Grand comme un Cerf; les cornes comme à la Gazelle, mais à proportion plus petites, et les anneaux plus saillants; ni brosses, ni larmiers; une large bande blanche sur le chanfrein, rétrécie entre les cornes; le dos d'un brun-bai glacé de blanchâtre; une large bande brune, comme dans les Gazelles, sépare cette couleur du blanc du ventre, et s'étend sur la face externe des membres, dont le dedans est blanc ainsi que les fesses jusqu'au-dessus de la racine de la queue; de l'Afrique et de l'Asie au sud-est de l'Euphrate. Kœmpfer dit que la femelle manque de cornes. Près de l'*A. pigarga,* se place l'*A. nasomaculata* de Blainville. La tête et la racine des cornes sont d'un rouge vif; une bande blanche transversale sur le chanfrein; les jambes de devant blanches depuis le poignet, et celles de derrière en totalité.

A. CERVICAPRE. *A. cervicapra,* Pall. *sp. Zool.* 1. Schreb. 168. Encyc. Quad. pl. 56, f. 3. Cornes à triple courbure, tordues en spirale, annelées sur une plus grande étendue que les autres; svelte comme la Gazelle; larmiers; brosses aux poignets; même distribution de couleurs : cette espèce a vécu et multiplié en Hollande. La femelle, qui diffère du mâle par l'absence de cornes et par une bande blanche qui lui vient à six ans au-dessus de chaque flanc, porte neuf mois, et ne fait qu'un petit. Comme les autres Antilopes, cette esp. est toujours muette; elle est originaire de l'Afrique et de l'Asie.

A. DU SÉNÉGAL. *A. senegalensis,* Koba de Buff. T. XII. pl. 32, f. 2. et Encyc. Quadr. pl. 55, f. 2.

A. KOB. *A. lerwia,* Kob; Buff. T. XII, pl. 32, f. 1; de l'Afrique équatoriale.

†† Les BUBALES. *Cornes annelées, à double courbure, en sens contraire des précédentes, la pointe en arrière.*

A. BUBALE. *A. Bubalis,* Lin. Vache de Barbarie, Buff. sup. 6, pl. 14. Il ressemble assez à une petite Vache pour qu'on ait pu lui en donner le nom. La courbure inférieure des cornes est concave en avant, et la supérieure convexe, ce qui fait que sa pointe se termine en arrière; cette esp. et la suivante diffèrent de tous les autres Antilopes par la figure de leurs cornes; le frontal est relevé en bourrelet saillant au-dessus du pariétal. Ce bourrelet, dirigé dans le prolongement du chanfrein, coiffe la tête d'une sorte de bonnet, au sommet duquel s'insèrent les cornes. Shaw dit que, pris jeune, le Bubale s'apprivoise aisément et paît avec les Bœufs. On le trouve dans le nord de l'Afrique. Son pelage est d'un fauve à peu près uniforme, excepté le bout de la queue qui est noir; la longueur en est médiocre; elle est terminée par un flocon de poils.

A. CAAMA. *A. caama,* Schreb. 278. Buff. Sup. VI, pl. 15. Encyc. Quadr. pl. 54, f. 1. Confondu avec le précédent, dont il diffère par la tête plus longue encore, la courbure plus prononcée des cornes en avant, et surtout en arrière. La couleur fauve-bai, plus brune sur le dos, est grisâtre aux fesses; une grande tache noire entoure le bourrelet que supportent les cornes; une bande noire sur les deux tiers inférieurs du chanfrein; une ligne étroite sur le cou, et une bande longitudinale sur le devant de chaque jambe, sont de la même couleur, ainsi que le bout de la queue. Ces différentes marques sont très-distinctes dès le jeune âge. Elles sont plutôt brunes que noires dans la femelle, dont les cornes sont un peu plus petites. Le Caama vit au Cap, en grandes troupes, dans les plaines de l'Afrique mérid. Sa vitesse surpasse celle des Chevaux; son cri est une sorte d'éternuement. Les incisives, de grandeur presque uniforme, sont disposées sur un arc de cercle régulier dans ces deux espèces.

††† Les ORIX. *Cornes annelées, droites ou peu courbées.*

A. ORIX. *A. Orix.* Pall. Pasan de Buff. Sup. VI, pl. 17. Encyc. Quadr. pl. 54, f. 2. Plus grand qu'un Cerf; ses cornes, qui ont jusqu'à trois pieds de longueur, sont noires, lisses, avec des anneaux à leur tiers inférieur seulement; la femelle en porte aussi, mais moindres que celles du mâle; le poil est d'un cendré bleuâtre; la tête blanche, avec un dessin bizarre de taches et de lignes brun-noir; aux épaules et aux cuisses une tache marron; tous les poils surépineux, récurrents depuis la croupe jusqu'à la tête. L'Orix ne vit point en troupes, mais seulement par paires; il est rare aux environs du Cap.

A. ALGAZEL. *A. Gazella.* Buff. T. XII, pl. 33., Geoff. et Fréd. Cuv. Mammif. Cette esp. paraît être distincte de la précédente, à cause de la différence de son pelage qui est d'un fauve-clair sur le dos et les flancs, d'un fauve-foncé sur le cou et au poitrail, et à cause de la courbure de ses cornes annelées dans leur moitié inférieure. Elle a des larmiers, la tête blanche, à peu près bariolée de brun comme l'Orix : elle se rencontre assez rarement au Sénégal où on l'amène du centre de l'Afrique. Ses dents contiguës bord à bord sont rangées sur un arc régulier.

A. ORIX BLANC. *A. Leucoryx,* Schreb. 256. Pennant. A cornes droites comme celles de l'Orix, mais plus minces, plus pointues, annelées sur une plus grande longueur; la tête et les oreilles bariolées de fauve éclatant; des bracelets de la même couleur au-dessus des poignets; tout le corps d'un beau blanc; de l'Arabie. La distinction du Leucoryx est confirmée par la description et la figure de cet Animal données dans l'*oriental Miscellanys;* les sabots diffèrent pour la forme de ceux de l'Orix; le cou est plus court, plus épais; le museau plus large.

†††† Les ACUTICORNES. *Cornes peu ou point annelées à la base, droites ou presque droites; pointes très-aiguës, verticales ou un peu courbées en avant.*

A. Delalande. *A. Lalandia,* est une nouvelle esp. rapportée du Cap par Delalande. L'individu est une femelle, grande comme l'Algazel; le mâle seul porte des cornes semblables à celles de l'A. laineux; tout le dos jusqu'au bord du ventre et la face extérieure des membres d'un brun-fauve; le cou et la tête d'un fauve-roux; une ligne blanche sur le sourcil; le ventre et la face interne des membres jusqu'aux canons d'un blanc sale; les canons tout bruns; la queue deux fois plus longue que les oreilles, d'un gris blanc dessous et au bout, fauve dessus, fournie de poils de longueur égale sur toute son étendue, tandis que celle de l'Orix et de l'Algazel est à poils ras, avec un flocon de poils longs à son extrémité; pas de larmiers. Les poils de l'épine ne sont point récurrents comme dans les deux espèces précédentes. Les sabots bien plus courts et plus ramassés que ceux de l'Algazel. Delalande l'a rencontré dans les montagnes de l'Afrique, où il vit en petites troupes. Il ne descend pas dans les plaines.

A. laineux. *A. lanata.* Cornes parallèles; poil droit, frisé et laineux comme dans les Kanguroos; il ressemble tout à fait à celui du Kanguroo : gris sur le dos surtout, passant au grisâtre sous le ventre; oreilles très-grandes; museau fort effilé, terminé par un mufle; bout de la queue blanc. Cette esp. a été rapportée du Cap par Delalande; elle n'a ni brosses ni larmiers; sa taille est celle de l'Euchore. Elle vit en petites troupes de dix à quinze paires, dans les montagnes, à l'est du Cap.

A. gazelle sautante. *A. Oreotragus* Forst. ap. Schreb. 259. Klip-Springer ou Sauteur des Rochers. Buff. Suppl. vi, pl. 22. Encyc. pl. 54, f. 3. Grand comme une Chèvre à peu près, mais plus haut sur les jambes; tout le corps d'un gris-fauve-verdâtre, excepté le tour des yeux qui est noir; son poil n'est pas couché, mais comme celui du *Moschus Moschiforus,* il est droit, plat et rude, fragile et se rompt quand on le tord; les cornes petites, menues et presque droites; les oreilles proportionnellement plus courtes que dans tous les autres Antilopes; il court et saute sur les pointes des rochers avec autant d'adresse et de vitesse que le Chamois de l'Afrique méridionale; le museau est terminé par un petit mufle.

A. grimm. *A. grimmia.* Pall. *sp. zool.* 1. Buff. supp. T. xi, pl. 14. Encyc. pl. 55, f. 3.

A. Guevei ou Roi des Chevrotains. *A. Pygmœa.* Buff. Pall. La plus petite des esp. connues; celle-ci et la précédente n'ont pas de larmiers, mais au-dessous, et un peu en avant de l'œil, un sillon horizontal très-noir, dépourvu de poils, où se forme une humeur qui se durcit en grumeaux noirs. Ce sillon est la surface excrétoire d'une glande logée dans une dépression de l'os maxillaire, comme la glande du larmier proprement dit, est logée dans une fosse plus ou moins profonde de l'os lacrymal. Ces deux esp. ont un petit mufle et les incisives contiguës face à face. D'après Delalande, le Guevei n'habite que dans les grandes forêts où il vit isolé. En fuyant, il pousse un cri qui ressemble à un éternuement.

A. Saltienne. *A. Saltiana.* Madoko des Abyssins, rapporté en Angleterre par Salt. D'après Blainville, qui l'a vu au Musée britannique, il a des sabots fort longs, indice d'habitation dans les montagnes. S'il n'a pas de larmiers et manque aussi du sillon que nous venons de mentionner, c'est probablement une esp. distincte.

A. acuticorne. *A. acuticornis.* Blainv. Bul. des sc. 1816. Cette esp. n'est pas suffisamment établie; la conformation observée par Blainville, sur un crâne unique, peut être accidentelle.

A. Duiker-bock ou Chèvre plongeante du Cap. *A. mergens.* Poil d'un fauve-roux partout, excepté sous la queue où ils sont blancs, et aux pieds, qui tous quatre sont noirs; le devant seulement des canons de derrière est noir; la bande noire des jambes antérieures se porte en dehors jusque sur l'épaule; les dents comme dans les Gazelles; le sillon noir, sous-orbitaire, décrit à l'*A. Pygmœa;* un petit mufle. Il vit dans les buissons.

A. a brosses. *A. Scoparia.* Schreb. 261. Brosses aux poignets; une tache blanche sur l'œil; queue d'un brun-noir; cornes droites dont la moitié supérieure lisse est un peu tordue. Il parcourt en petites troupes les plaines du sud de l'Afrique.

A. Nanguer. *A. Dama.* Buff. T. xii, pl. 34, Encyc. pl. 51, f. 1.

A. Nagor. *A. Redunca.* Buff. T. xii, pl. 46, Encyc. pl. 51, f. 2.

A. Steen-bock. Spar. *A. fulvo-rubescens,* D. Fauve-roux sur le dos et les flancs; blanc sous le ventre avec deux grandes taches noires aux aines et une blanche à la gorge. Il vit en grandes troupes dans les plaines découvertes de la Cafrerie.

A. Gris-bock. *A. rubro-albescens,* D. Roux-fauve, semé de poils blancs par tout le corps, sans aucune tache; la queue plus courte qu'au Steen-bock. Cette esp. vit dans les buissons.

A. Riet-bock. *A. Oleotragus.* Antilope des roseaux de Shaw, Schreb. 266, Buff. Supp. vi, pl. 23 et 24, Encyc. pl. 54, f. 4. Dans les marais de la Cafrerie.

La chair de toutes ces esp. est très-bonne à manger. Les Hottentots et les Colons en font sécher les cuisses qu'ils mangent en tranches minces sur du pain beurré.

††††† Les Tseirans. *Cornes à courbure simple, portant la pointe en arrière.*

A. bleu. *A. Leucophœa.* Tseiran. Buff. Supp. vi, pl. 20. Schreb. 278. Penn. Quad. T. i, p. 92. Grand comme un Cerf et quelquefois davantage; poil d'un cendré-bleuâtre; les poils surépineux au dos, depuis la croupe et la crinière du cou, récurrents vers la tête; les cornes des deux sexes longues d'un pied et demi, d'une courbure uniforme en arrière; la queue courte.

A. chevaline. *A. equina.* Geoff. Gris-roussâtre; tête brune; au-devant de l'œil, un pinceau large et plat de poils blancs dirigés vers l'angle des lèvres; une crinière sur le cou dont les poils sont récurrents vers la tête; ni brosses ni larmiers dans ces deux esp. : la première est du Cap.

A. de Sumatra. *A. sumatrensis.* Marsden, Cambing-outang des Malais. Entièrement noir, excepté la crinière du cou dont les poils gris sont droits et un peu récurrents : cornes courtes, annelées dans les deux tiers de leur longueur; de grands larmiers; dents également grandes, contiguës bord à bord en arcade régulière; queue plus courte que les oreilles, et sans flocon termi-

nal; le museau est prolongé en mufle; sa taille est celle du Daim.

A. A CORNES DÉPRIMÉES. *A. depressi cornis*, Quoy et Gaymard. Zool. de *l'Astr*. Cette esp. est remarquable par sa forme trapue qui la fait ressembler à un jeune buffle, par le peu de hauteur de ses jambes, et surtout par ses cornes qui sont courtes et droites, aplaties d'avant en arrière et annelées à la base, se rétrécissant brusquement aux deux tiers supérieurs internes; elles sont lisses à l'extrémité, très-pointues et noires. Le pelage du mâle est d'un brun clair plus foncé sur le dos que sous le ventre; celui de la femelle est plus foncé, presque noir. Il est très-sauvage, peu agile et assez redoutable par les blessures qu'il peut faire avec ses cornes.

†††††† Les STREPSICÈRES. *Cornes à arête spirale.*

A. CANNA. *A. Oreas*. Pall. Buff. Suppl. VI, pl. 12. Encycl. pl. 55, f. 1. Le plus grand des Antilopes; les cornes, divergentes, droites, à arête saillante, montant en spirale de la base à la pointe, ont plus d'un pied et demi; le garot s'élève entre les deux épaules; une petite crinière s'étend depuis le nez jusqu'à la queue; les poils de la crinière cervicale sont seuls récurrents; un fanon sous le cou, garni de longs poils, et qui atteint jusqu'à un pied de long. Il vit dans les montagnes de l'Afrique australe, en troupes de 50 ou 60, les deux sexes se tiennent le plus souvent en troupes séparées; ils sont fort doux, et s'apprivoisent facilement.

A. BOSCH-BOCK. *A. Sylvatica*. Pall. Buff. Supp. VI, pl. 28S, Schreb. 258. B. Encycl. 56, f. 1. Ses cornes sont presque droites. Cette esp. vit par paire et habite les forêts; ses incisives disposées comme dans les Gazelles. Elle porte sur l'encolure un collier rasé par le frottement des branches en courant dans les forêts, malgré sa précaution de tenir la tête tout d'une venue avec le corps.

A. GUIB. *A. Scrypta*. Buff. T. XII, Schreb. 258. Encycl. pl. 55, f. 2. Cornes droites, divergentes, contournées par deux arêtes spirales, les poils du cou récurrents. Il vit en grandes troupes dans les plaines et les bois des bords du Sénégal. Ses incisives comme dans les Gazelles.

A. CONDOUS. *V. Strepsiceros*. Buff. Sup. VI, pl. 13, Schreb. 267, Encycl. pl. 56, f. 2. (Cette figure est très-mauvaise; le corps et les jambes y sont trop effilés.) Incisives petites, formant une arcade régulière; les deux postérieures fort petites, la seconde moyenne et la première fort large; cornes au mâle seulement, divergentes, longues de deux à trois pieds, lisses, à triple courbure. Dans toute l'Afrique australe, où il vit isolé; il est encore plus agile que les Gazelles; il franchit des obstacles de dix pieds de hauteur; une crinière s'étend sur le dos et une autre sous le cou; la cheville des cornes du Condous est celluleuse, ce qui le rapproche de la division suivante. Sa taille est celle du cerf.

††††††† Les LÉIOCÈRES. *Cornes lisses.*

A. NYLGAU. *A. picta*, et *Trago-Camelus* de Pallas qui en a fait un double emploi; Taureau-Cerf des Indes, Buff. Sup. VI, pl. 10 et 11, Schreb. 253 et 263. B. Enc. pl. 51, f. 4. Cornes dont la base triangulaire offre, en avant de sa pointe, un tubercule, rudiment de bifurcation; elles sont moitié moins longues que la tête, courbées en avant, et plus courtes que les oreilles; des larmiers et un mufle; une barbe sous le milieu du cou dans les deux sexes, médiocre, terminée par un flocon noir; anneaux noirs et blancs sur les doigts; pelage gris-cendré dans le mâle, fauve dans la femelle; le Nylgau est grand et proportionné comme un Cerf, mais ses jambes sont plus massives; il court de mauvaise grâce, à cause de la brièveté de ses jambes de derrière; son nom indien signifie Taureau bleu; il a vécu et multiplié en Angleterre; il habite le bassin de l'Indus, les montagnes du Cachemire, et sans doute la chaîne de l'Himalaya.

A. GNOU. *A. Gnus*. Buff. Sup. VI, pl. 9 et 10; Encycl. pl. 50. Le plus anomal des Antilopes pour la figure et les proportions. Avec des jambes fines comme celles des Cerfs, il est grand comme un Ane, et a le mufle d'un bœuf; la forme de son encolure et de sa croupe lui donne l'air d'un petit Cheval, dont il a la queue et la crinière; une seconde crinière sous le fanon, un cercle de poils autour du mufle et des yeux; ces derniers poils sont très-longs et roides; d'un fauve-gris partout, excepté aux endroits précités, dont les poils sont plus ou moins blancs; seul de ce G., il offre la seconde incisive plus largement développée et sur le même rang que la moyenne; les deux extérieures plus petites sont en retraite derrière la seconde. Cet Animal est de l'intérieur de l'Afrique australe.

A. CHAMOIS ou ISARD. *A. Rupicapra*. Buff. T. XII, pl. 16, Schreb. 269. Encycl. Quadr. pl. 55, f. 4. Cornes petites, droites, rondes, à pointe très-aiguë, recourbée en arrière comme un hameçon; sa fourrure d'hiver est double, un duvet plus serré près de la peau, et des poils droits et plus rares qui la dépassent; sans larmiers ni brosses, comme toutes les espèces des deux précédentes sous-divisions; incisives comme dans la Gazelle; les deux moyennes plus longues dépassent les autres de deux lignes. Habitant des lieux les plus impraticables de la région boisée des grandes montagnes de l'Europe, il ne s'élève pas avec le Bouquetin jusqu'à leurs sommets les plus aigus, et ne descend pas dans les plaines. On le voit, comme le Klip-Springer du Cap, décrire des sauts paraboliques de haut en bas des escarpements, franchir les précipices en bondissant de rocher en rocher, s'élancer de dix et douze toises de hauteur sur des pointes où il n'y a que la place de rassembler ses pieds; cerné par les chasseurs, il se jette sur eux et les renverse dans les précipices où ils sont obligés de le suivre. Ils vivent en troupes de quinze à vingt et davantage; ils passent, aux approches de l'hiver, des versants du nord aux versants méridionaux des montagnes; ils ne paissent que le matin et le soir, et ne se montrent guère dans le courant du jour. Quoiqu'ils aient l'œil très-subtil, ils sentent et entendent le chasseur avant de le voir. Aussitôt les Chamois se mettent à bondir sur les hauteurs, pour découvrir au loin, en poussant, par les narines, un sifflement très-aigu; c'est leur cri d'alarme; ils en font retentir les montagnes jusqu'à ce qu'ils aient reconnu le danger; alors ils prennent la fuite. Le rut vient en automne; les femelles portent quatre ou cinq mois un et rarement deux petits qu'elles mettent bas en mars ou en avril, et qui les suivent jusqu'au mois d'octobre.

†††††††† Les RAMIFÈRES. *Cornes bifurquées.*

A. A ANDOUILLERS. *A. furcifer*. Hamilt. Smith. Trans. Lin. T. XII, première part. 1821, pl. 2. L'individu objet de cette description, existe dans le Muséum de Péal, à Philadelphie. Sa forme est celle d'un Chamois; la queue courte; les oreilles moitié moins longues que le chanfrein; les cornes se bifurquant vers l'union du tiers supérieur avec le tiers moyen. L'andouiller antérieur est le quart du postérieur, qui est en même temps supérieur et recourbé en arrière et en dedans; il y a quelques anneaux très-superficiels au-dessous de la bifurcation.

A. A EMPAUMURES. *A. palmata*. Trans. Lin., T. XIII, pl. 3. Mazame. Hernandez. lib. 9, cap. 14. La fig. 3. de Seba. pl. 42, t. 1. La description donnée à tort sous ce nom, se rapporte à un autre Animal. L'empaumure est antérieure, aplatie d'avant en arrière, et saillante de la base de la corne, comme l'andouiller rudimentaire du Nylgau; la pointe supérieure est recourbée en crochet, comme au Chamois; ses cornes sont hérissées de petits tubercules; Hernandez le dit grand comme nos Cerfs, d'un fauve-clair sur le dos, et blanc au ventre et aux flancs. Ces deux espèces sont du Missouri et du nord du Mexique.

ANTILYSSE. *Antilyssus*. BOT. Haller a donné ce nom à un G. de la Cryptogamie, qui correspond maintenant au G. Peltigère. *V*. ce mot.

ANTIMAQUE. *Antimachus*. INS. G. de Coléoptères hétéromères, de la fam. des Ténébrionites, voisin du G. Upis, et institué par Gisti. Il offre pour caractères : tête oblongue, arrondie; front surmonté d'une corne droite, un peu recourbée vers le bout; antennes presque filiformes, à articles coniques : le premier le plus long, le dernier ovale; corselet transverse, sinué et échancré antérieurement, avec deux épines de chaque côté; élytres allongées, courbées à l'extrémité. On ne connait encore qu'un seul Antimaque, *A. furcifer;* il a été recueilli au Brésil.

ANTIMION. BOT. S. de Mandragore.

ANTIMOINE. MIN. Substance métallique, qui forme la base d'un G. composé de quatre esp., dont nous allons parcourir successivement les principaux caractères.

A. NATIF. Ce Minéral se distingue surtout par sa structure, l'une des plus compliquées que l'on ait observées jusqu'à présent; elle offre des joints naturels très-sensibles, dans vingt directions différentes, les uns parallèles aux faces d'un octaèdre régulier, et les autres à celles d'un dodécaèdre rhomboïdal. La pesanteur spécifique de l'A. natif est de 6,7. Ce Métal est très-fragile; sa couleur est le blanc d'Étain. Il s'évapore en fumée par l'action du chalumeau, et se dissout dans l'Acide nitrique, en formant un dépôt blanchâtre. On ne l'a encore observé qu'à l'état laminaire ou lamellaire, à Salberg, près de Sala en Suède, dans la Chaux carbonatée; à Allemont en Dauphiné, dans le Quartz : à Andreasberg, au Hartz; et aux environs de Presbourg en Hongrie. L'A. est employé dans la fonte des caractères d'imprimerie, et dans la composition des miroirs métalliques. On le mêle aussi à l'Étain, pour augmenter la dureté de ce dernier Métal. Mais son principal usage est de fournir à l'art de guérir un grand nombre de médicaments, dont l'action sur l'économie animale est plus ou moins énergique.

A. NATIF ARSÉNIFÈRE. Var. de l'esp. précédente, qui renferme accidentellement de l'Arsénic, dans une proportion qui varie depuis 2 jusqu'à 16 pour 100. On la trouve à Allemont, sous la forme de petites lames ou croûtes, dont la surface est légèrement ondulée.

A. OXYDÉ, *Muriate d'Antimoine*, de Born. Cette esp. n'a point encore été caractérisée par la géométrie des Cristaux, sa structure lamelleuse n'ayant été observée que dans un sens. On distingue l'A. oxydé par sa couleur, qui est d'un blanc nacré, jointe à la facilité avec laquelle il se fond à la simple flamme d'une bougie. Il est facile à entamer avec le couteau; il décrépite sur un charbon ardent, et s'évapore en fumée par l'action du chalumeau. Son analyse par Vauquelin a donné 86 parties d'oxyde d'Antimoine, 3 parties du même oxyde mêlé d'oxyde de Fer, et 8 parties de Silice, avec 3 de perte.

On en connaît trois var., savoir : L'*A. oxydé laminaire;* l'*A. oxydé aciculaire;* l'*A. oxydé terreux,* d'une couleur blanche, recouvrant l'Antimoine natif.

A. OXYDÉ ÉPIGÈNE. *V*. A. SULFURÉ.

A. OXYDÉ SULFURÉ. Kermès natif ou Kermès minéral. D'un rouge mordoré. Mis dans l'Acide nitrique, il se couvre d'un enduit blanchâtre. D'après Klaproth, il est formé sur 100 parties de 67,5 d'Antimoine, de 10,8 d'Oxygène, et de 19,7 de Soufre; perte 2. On le trouve, sous forme d'aiguilles divergentes, à Braunsdorf en Saxe; à Pernek, près de Plassendorf dans le comté de Presbourg; à Felsobanya et à Kapnick en Transylvanie, et en Toscane. Il accompagne souvent l'A. sulfuré. Haüy a émis l'opinion que tous les échantillons d'A. rouge, que l'on a regardés comme des produits immédiats de la cristallisation, pourraient bien n'être que les résultats d'une altération spontanée qu'aurait subie l'A. sulfuré ordinaire, altération qu'il nomme *épigénie*, et par laquelle une partie de Soufre se serait dégagée de la combinaison. Un fait cité par Romé de l'Isle vient à l'appui de cette opinion; ce savant avait remarqué que la suface de l'A. oxydé sulfuré de Toscane était couverte d'une multitude de petits octaèdres de Soufre. Au reste, il est prouvé que dans certains cas la transformation dont il s'agit a eu lieu, puisqu'on peut en observer les différents termes sur une série d'échantillons, qui montrent visiblement le passage de l'A. sulfuré à un état où sa couleur est d'un rouge mordoré. Dans tous les cas de ce genre, où l'origine peut être douteuse, les échantillons doivent être placés dans un appendice, à la suite de l'A. sulfuré, sous les noms de :

A. OXYDÉ SULFURÉ ÉPIGÈNE. *V*. A. SULFURÉ.

A. SPÉCULAIRE. *V*. A. SULFURÉ.

A. ROUGE. *V*. A. OXYDÉ SULFURÉ.

A. SULFURÉ. Cette esp. est caractérisée par sa forme primitive, qui est celle d'un octaèdre à triangles scalènes, peu différent de l'octaèdre régulier. Les incidences de l'une quelconque des faces sur trois adjacentes sont de 109°, 24′; 107°, 56′; et 110°, 58′. Cet octaèdre se sous-divise suivant des plans dont les uns sont parallèles aux trois rhombes formés par la réunion des arêtes prises quatre à quatre, et les autres parallèles aux arêtes latérales, et en même temps à l'axe supposé vertical. Telle est la combinaison de joints auxquels conduit cette triple division mécanique, que l'on peut transformer l'octaèdre primitif, soit en un prisme droit rectan-

gulaire, soit en un prisme droit légèrement rhomboïdal.

La pesanteur spécifique de l'A. sulfuré est de 4,5. Sa couleur tire sur le gris d'acier. Il est très-fragile, tache le papier en noir par le frottement, et fond à la simple flamme d'une bougie. D'après Bergman, il est formé de 74 parties d'Antimoine et de 26 parties de Soufre.

Parmi ses var. on peut citer l'*A. sulfuré quadrioctonal* sous quatre formes cristallines bien déterminées, dérivant de l'octaèdre; l'*A. sulfuré aciculaire;* l'*A. sulfuré capillaire;* et l'*A. sulfuré compacte.*

A ces variétés se joignent, par appendice, plusieurs modifications d'A. sulfuré, qui résultent de l'union accidentelle de cette substance avec d'autres principes. Telles sont : l'*A. sulfuré argentifère,* ou l'A. noir. Il diffère de l'A. ordinaire par sa couleur qui est d'un gris métallique obscur. L'*A. sulfuré nickelifère;* ce Minéral est un mélange d'A. sulfuré et de Nickel arsénical, dans lequel l'A. est en quantité dominante. Sa pesanteur spécifique est de 5,6. On l'a découvert dans une mine près de Freüssburg, au pays de Nassau. L'*A. sulfuré plombo-cuprifère :* d'après l'analyse de Hatchett, et la formule représentative qu'en a donnée Berzelius, il est composé de trois sulfures, l'un de Plomb, le second d'Antimoine et le troisième de Cuivre. De Bournon, qui en a décrit le premier les formes cristallines, le regarde comme constituant une esp. particulière, à laquelle il attribue, pour forme primitive, un prisme droit à base carrée. D'après les recherches de Haüy, ce n'est qu'une réunion accidentelle des trois sulfures précités, à laquelle le sulfure d'Antimoine imprime le caractère de sa propre forme. Cette opinion est fondée sur l'identité du mécanisme compliqué de la structure dans les Cristaux des deux substances, et la coïncidence parfaite des lois de décroissement, et des mesures prises avec le plus grand soin sur des échantillons de forme nettement prononcée. On le trouve dans le comté de Cornwal en Angleterre, aux environs de Servoz en Savoie, au Pérou, au Brésil, et près de Freyberg en Saxe.

A la suite des modifications précédentes, nous placerons deux var. provenant de l'altération qu'éprouvent certains échantillons d'A. sulfuré, savoir : l'*A. oxydé épigène* d'une couleur jaune. C'est l'A. sulfuré qui s'est converti en Oxyde jaune, après s'être dépouillé de son Soufre. L'*A. oxydé sulfuré épigène* rouge, tantôt aciculaire, et tantôt terreux. Ici l'A. a conservé son Soufre, en même temps qu'il s'est oxydé, et a pris une couleur qui approche du rouge de cochenille.

L'A. sulfuré abonde en différents endroits de la Hongrie et de la Transylvanie. Les substances qui l'accompagnent sont l'Or natif, l'Argent natif, le Fer sulfuré, l'Arsenic sulfuré, la Blende et la Galène. Il existe en Sibérie à Nertschink, à Freyberg en Saxe; en France, dans le département de l'Isère, où il adhère à la Baryte sulfatée, au Feldspath, et au Quartz.

ANTIMONBLENDE. MIN. *V.* ANTIMOINE OXYDÉ SULFURÉ.

ANTIMONGLANZ. MIN. *V.* ANTIMOINE SULFURÉ.

ANTIMONIKEL. MIN. *V.* ANTIMOINE SULFURÉ NICKELIFÈRE.

ANTIMONIURE D'ARGENT. MIN. *V.* DISCRASSE.

ANTIOCHALINS. REPT. Nom donné par Müller à une fam. de Serpents comprenant ceux qui ont les dents supérieures venimeuses.

ANTIPATHE. *Antipathes.* POLYP. G. de l'ordre des Gorgoniées, dans la division des Polypiers flexibles. Caractères : polypier dendroïde, simple ou rameux, ayant un axe corné, dur et cassant, quelquefois couvert de poils rudes, hérissé souvent de petites épines, rarement glabre; l'écorce est gélatineuse, fugace ou glissante, et disparaît presqu'en entier par la dessiccation. L'axe des Antipathes n'offre pas toujours ces appendices épineux, ces poils et ce duvet roides que l'on regarde comme nécessaires pour soutenir leur écorce gélatineuse et gluante, et que d'autres considèrent à tort comme des rameaux avortés; l'existence de ces appendices est en rapport avec la consistance ou l'épaisseur de l'écorce; mais leur présence n'est point un caractère distinctif entre les Antipathes et les Gorgones. Aucun auteur n'a donné des notions exactes sur les Polypes des Antipathes; on les croit beaucoup plus simples que ceux des Gorgones, et surtout n'ayant qu'un très-petit nombre de tentacules. Ce caractère, réuni à celui que présente la nature de l'écorce et celle de l'axe, donne à ces Polypiers la plus grande analogie avec plusieurs éponges, et lie ces deux G. de manière à ne pouvoir être éloignés l'un de l'autre dans une méthode naturelle. Les Antipathes varient beaucoup dans leur forme, ainsi que dans leur grandeur. Leur couleur, lorsqu'ils jouissent de la vie, n'est point connue; leur axe, seule partie que l'on conserve dans les collections, offre des nuances fauves ou brunes, plus ou moins vives, quelquefois presque noires. Ces Polypiers, rares dans les zones tempérées, commencent à se trouver vers le quarantième degré de latitude; ils sont plus communs dans les mers équinoxiales et n'ont pas encore été découverts au delà du quarante-deuxième degré, dans l'hémisphère boréal. L'on ne connaît point de véritables Antipathes fossiles. Les principales esp. sont :

A. GRANDE-PLUME. *A. eupteridea,* Lamx. Cette belle esp. a été trouvée sur les côtes de la Martinique. Sa tige, haute de quatre pieds au moins, est parfaitement simple, presque triangulaire, un peu contournée et garnie sur une seule de ses faces de pinnules simples, alternes, longues et se courbant avec grâce. Ce Polypier, par sa grandeur, l'élégance de son port, la forme des pinnules, ressemble à une belle plume de Paon décolorée et brunâtre.

A. SPIRAL. *A. spiralis,* Lamx. Gen., Polyp. p. 31, tab. 19, fig. 1, 6. Plusieurs esp., à tiges simples, longues, spirales ou simplement ondulées, sont confondues sous ce nom; pour les distinguer, il faut les observer vivantes.

A. ÉVENTAIL. *A. Flabellum,* Lamx. Hist. Polyp. p. 382, n° 539. Sa tige, comprimée et rameuse, se divise en rameaux, en ramuscules presque plans, nombreux, étalés comme un éventail, et formant, par leurs nombreuses anastomoses, un réseau à mailles inégales et serrées. Dans l'Océan indien.

A. DE BOSC. *A. Boscii,* Lamx. Hist. Polyp. p. 374, n° 520, pl. 14, fig. 5. Sa tige flexueuse se divise en rameaux nombreux et divergents, à extrémités sétacées. Des côtes de la Caroline.

Les *A. corticata, triquetra, dichotoma, pyramidata, alopecuroides, œnea, scoparia, Larix, lacera, Ulex, pinnatifida, myriophylla, seniculacea, pennacea, subpinnata, Cupressus, radians, pectinata, ericoides, ligulata, clathrata, glaberrima*, sont décrits dans les auteurs; il en existe encore beaucoup d'inédits, et que l'on confond avec ces espèces.

ANTIPE. *Antipus*. INS. G. de Coléoptères tétramères, établi par Degéer (Ins. T. VII, p. 659) sur un Insecte du Cap, figuré par lui pl. 49, f. 10 et 11, et qu'il nomme Antipe roux; ce G., suivant Olivier, est voisin de celui des Gribouris.

ANTIPIEDS. MAM. Illiger emploie cette expression pour les pieds antérieurs des Quadrupèdes.

ANTIRHEA. BOT. Rubiacées; G. établi par Commerson, et qui ne diffère du *Malanea* d'Aublet que par ses anthères oblongues, sessiles et incluses, caractère qui, suivant divers botanistes, est loin d'autoriser une séparation, qu'a consentie De Candolle en y plaçant trois esp., *verticillata*, *dioica* et *frangulacea*, qui sont des Arbrisseaux de l'île Maurice, à feuilles pétiolées, opposées ou ternées, ovales et glabres, à stipules décidues, à pédoncules axillaires, portant des fleurs hermaphrodites.

ANTIRRHINÉES. BOT. *V*. SCROPHULARIÉES.

ANTIRRHINUM. BOT. G. de la fam. des Scrophulariées; Didynamie Angiospermie, L.; il renferme des pl. herbacées, à feuilles alternes ou éparses, à fleurs axillaires ou en épis. Caractères : calice oblique, à cinq divisions un peu inégales; corolle monopétale, irrégulière, personnée, c'est-à-dire que son limbe forme deux lèvres rapprochées l'une contre l'autre et closes; à la base de la corolle on trouve un prolongement creux en forme d'éperon, ou simplement une bosse plus ou moins renflée : les étamines sont au nombre de quatre, dont deux plus grandes et deux plus petites; l'ovaire est simple, entouré d'un disque jaunâtre et annulaire plus saillant d'un côté; cet ovaire présente deux loges, et dans chacune d'elles un grand nombre d'ovules attachés à un trophosperme qui règne longitudinalement sur la partie moyenne de la cloison, où il forme une saillie très-convexe. Le style est simple et terminé par un stigmate bilobé. La capsule est environnée à sa base par le calice qui est persistant; elle présente deux loges renfermant un grand nombre de graines qui s'échappent par deux trous irréguliers, qui se forment à la partie supérieure des deux loges. Tel est le mode de déhiscence le plus général. Mais cependant, quelques esp. offrent une capsule qui se rompt irrégulièrement; telle est entre autres celle de l'*A. Cymbaria*, L.

Ce G. est fort nombreux : aussi, dès l'origine, avait-on cherché à le partager en plusieurs groupes qui furent considérés comme des G. distincts. Tournefort en avait fait trois G. qu'il caractérisait ainsi : il appelait *Antirrhinum* les esp. dont la corolle est seulement bossue à sa base, et la capsule allongée; *Asarina*, celles dont la capsule est globuleuse; et enfin *Linaria*, celles dont la corolle est éperonnée à la base. Plus tard Linné réunit ces trois G. en un seul, auquel il conserva le nom d'*Antirrhinum*. Enfin Jussieu a supprimé le G. *Asarina* qu'il a réuni avec l'*Antirrhinum*, en conservant le G. *Linaria*. Il semble cependant que ce caractère tiré de la longueur de l'éperon soit loin d'être fixé d'une manière rigoureuse, ou d'avoir une valeur suffisante, puisqu'il est certaines esp. dans lesquelles on ne saurait dire s'il existe déjà un éperon, ou simplement une bosse un peu proéminente.

Ces végétaux croissent généralement sur les rochers, ou dans les terrains secs, légers et sablonneux. Plusieurs esp. sont cultivées dans les parterres d'ornement, à cause de la beauté et souvent de l'éclat de leurs fleurs qui forment de longs épis terminaux, et présentent l'étrange figure d'un mufle d'animal, ce qui leur a mérité leur nom vulg. de Muflier, ou Gueule-de-Loup. L'A. Linaire, *A. Linaria*, est aussi d'un très-bon effet par ses fleurs d'une jolie couleur jaune et ses feuilles d'un vert tendre. Plusieurs autres esp. sont également cultivées. L'*A. ornithophorum*, esp. américaine fort élégante et fort rare, a été trouvée naturalisée en Galice et dans les Asturies.

ANTITRAGUS. BOT. Ce G., établi par Gærtner, est réuni au G. Crypsis.

ANTITRICHIA. BOT. Bridel a établi sous ce nom un G. de Mousse qui est le même que l'Anomodon.

ANTITROPE. BOT. Richard désigne par ce mot, l'embryon dont la direction est opposée à celle de la graine, c'est-à-dire dont l'extrémité cotylédonaire correspond au hile, comme on peut l'observer dans les Thymélées.

ANTLIATES. *Antliata*. INS. Classe onzième de l'entomologie de Fabricius. Elle comprend tous les Animaux articulés, ayant un suçoir non-articulé, et répond en grande partie à l'ordre des Diptères; elle embrasse aussi celui des Parasites et la tribu des Acarides de Latreille.

ANTOCHARA. OIS. S. lat. de Phyllanthe.

ANTOFLES OU ANTOPHYLLES. BOT. Fruits du Girofier; ils sont aromatiques, en forme de petite Olive, noirs et charnus. On en fait des confitures fort agréables, et c'est d'eux qu'on retire l'huile essentielle de Girofle répandue dans le commerce.

ANTOIRIA. BOT. Raddi a donné ce nom à un G. qu'il a séparé des Jungermannes; il est caractérisé par son calice comprimé et à deux lèvres; on n'y trouve que la *Jungermannia platyphylla*.

ANTOMALITE. *V*. ZINC ALUMINATÉ.

ANTOMMARCHIA. BOT. G. de la fam. des Rutacées, Oct. Monog. Lin., formé aux dépens du G. *Correa*, par le prof. Colla qui l'a dédié à son compatriote le médecin de l'illustre prisonnier de Ste-Hélène. Voici ses caractères : calice très-entier, persistant; corolle gamopétale, cylindracée, avec son limbe dressé et partagé en quatre lobes; huit étamines inégales, dressées, dont quatre à peine exsertes; fleurs pendantes; fruit consistant en cinq capsules, écartées supérieurement, s'ouvrant par leur côté interne au moyen d'une suture longitudinale; chacune d'elles contenant une ou deux graines.

ANTONIANA. BOT. G. nouveau établi dans la fam. des Rubiacées, Pent. Mon., aux dépens du G. *Coffœa*, par Tussac, dans sa Flore des Antilles. Il s'en distingue, suivant l'auteur, par le nombre quaternaire de ses parties florales, et par ses étamines non saillantes, hors de la corolle.

ANTONIE. *Antonia*. BOT. G. de la fam. des Rubiacées, Pent. Mon. de L., établi par Pohl, dans son *Pl. Bras. ic. et des.*, qui lui assigne les caractères suivants : calice oblong, cylindrique, à cinq divisions, recouvert d'écailles imbriquées; corolle infundibuliforme, velue à l'orifice, avec son limbe partagé en cinq lobes; étamines exsertes, barbues à leur base; stigmate ovale et bifide; baie à deux loges. Ce G., qui a beaucoup d'affinité avec le *Psychotria* et le *Chiococca*, ne se compose que d'une esp., *A. ovata*, arbuste médiocre, à feuilles décussées, entières, épaisses; à stipules interpétiolaires, à fleurs blanches, réunies en cime terminale. L'auteur l'a trouvée dans les broussailles de la capitainerie de Goyaz.

ANTOPHYLLI SAXEI. POL. *V.* CARYOPHYLLIE ARBORESCENTE.

ANTRACHONITE. MIN. Substance compacte d'un noir intense, exhalant une odeur fétide et bitumineuse par le frottement; elle donne à l'analyse : Carbonate de chaux, 98,05; Bitume, 00,76; Sulfure de fer, 00,83; Silice, 00,36. Cette pierre, que l'on ne peut considérer que comme une var. de la Chaux carbonatée bitumineuse, a été trouvée à Neudorf.

ANTRACOTHÉRIUM. MAM. Nom donné par Cuvier, dans son 3e volume des Recherches sur les ossements fossiles, à un G. de Pachydermes dont les analogues vivants ne se retrouvent plus, mais dont il a reconnu cinq esp. bien distinctes, d'après les débris qui lui ont été apportés.

ANTRIADES. OIS. Fam. de Vieillot, qui ne renferme que le G. Rupicole.

ANTRIBE. INS. *V.* ANTHRIBE.

ANTROCARPON. BOT. G. que Meyer a introduit dans la Cryptogamie, parmi les Lichens, pour une production végétale qui croît sur les écorces des arbres de nos forêts. Il est caractérisé par des verrues formées par le thalle, à ostioles percées d'un pore, concaves, ouvertes, contenant des sporanges membraneux, irrégulièrement rompus. Noyaux entourés d'une gélatine subcéracée, colorée. Meyer rapporte à ce G. une seule esp., *A. inclusum*, que Smith regardait comme un *Lichen* et Acharius comme un *Thelotrema*.

ANTRON. S. de Mélonidie. *V.* FRUIT.

ANTROPHYEN. *Antrophyum*. BOT. G. de la Cryptogamie, fam. des Fougères, institué par Kaulfuss. Caractères : capsules entourées par un anneau élastique formant un groupe linéaire le long des deux côtés d'une nervure, recouvertes par un tégument ou *indusium* double, s'ouvrant par le milieu. Les A. sont des Fougères à frondes grandes, simples ou une seule fois pinnées, que l'on trouve dans les îles australes des mers Africaines.

ANTRUM. BOT. Moench désigne sous ce nom l'espèce de fruit appelé Pomme par Linné.

ANTURE. *Antura*. BOT. G. de la fam. des Apocynées, Pentandrie Digynie, L., établi par Forskahl, et réuni par Jussieu au G. *Carissa*, de Linné. *V.* ce mot.

ANTUSE. *Antusa*. BOT. G. de la fam. des Légumineuses, établi par Smith, et qui ne diffère du *Pultenæa* que par son calice simple et dépourvu d'appendices.

ANUBIA. BOT. *V.* LAURIER SASSAFRAS.

ANULIN. BOT. *V.* ANOLING.

ANURÉE. *Anuræa*. INFUS. G. institué par Ehrenberg, dans sa fam. des Brachioniens. Les animalcules de ce G. ont un œil unique, et point de queue.

ANUS. ZOOL. Nom de l'ouverture extérieure du dernier intestin. Il existe dans tous les Animaux, la majeure partie des Zoophytes exceptée, ceux-ci n'ayant qu'une ouverture pour prendre et rejeter les aliments. Dans les Mammifères, les Oiseaux et les Reptiles des trois premiers ordres, l'Anus se trouve au delà du bassin et à l'origine de la queue; dans les Serpents, où il n'y a point de bassin, il est placé à l'extrémité de l'abdomen et également à l'origine de la queue Chez les Poissons, où le bassin varie en position et n'est point fixé à la colonne épinière, la position de l'Anus varie aussi; elle est indiquée par la nageoire anale. Elle n'a rien de constant dans la classe des Mollusques : dans le Limaçon, l'anus s'ouvre près du trou de la respiration, au côté gauche du corps; dans l'Aplysie, il existe au côté droit; dans l'Halyotis, il communique avec la cavité même de la branchie. Parmi les Zoophytes, les Oursins et les Holothuries ont un Anus.

Dans les Mammifères, l'Anus donne seulement issue aux excréments solides. L'Échidné et l'Ornithorhynque font exception : l'extrémité inférieure de leur rectum se dilate en une poche dans laquelle sont versés l'urine, la semence du mâle et les produits de la génération. Dans les Oiseaux, l'extrémité du rectum forme, comme dans l'Échidné, un cloaque qui sert de passage commun aux excréments solides et liquides, aux œufs, et par où sort la verge du mâle. Il en est de même dans les Chéloniens, les Sauriens et les Ophidiens : chez les Batraciens, qui n'ont point de verge, il donne passage aux œufs, à la semence, ainsi qu'aux excréments. Dans les Poissons il varie. L'Anus des Raies et des Squales donne passage aux œufs, à la laite et à l'urine; chez les autres, il donne seulement issue aux excréments solides : les produits de la génération sortent par une ouverture distincte. Dans les Mollusques Céphalopodes, l'Anus donne également issue aux œufs et à la semence du mâle; dans les Gastéropodes, les organes génitaux s'ouvrent séparément; il en est de même de ceux des Décapodes parmi les Crustacés. Dans les Annélides, tels que la Sangsue et le Lombric ordinaire, l'Anus est à l'extrémité du corps, tandis que les organes génitaux sont placés au tiers antérieur du corps environ.

On voit, d'après ce qui précède, que les grandes divisions des Animaux ne présentent rien de fixe dans les rapports de l'Anus avec les organes génitaux : au reste, l'ouverture séparée de l'Anus et des organes de la génération, chez quelques Animaux, importe peu en philosophie anatomique, et l'on sentira le peu de valeur du caractère qu'on en voulait tirer, si on fait attention que dans le jeune âge du fœtus des Mammifères, l'Anus et l'ouverture des organes génitaux forment une seule et même fente.

Des muscles ferment et ouvrent l'Anus à la volonté de l'Animal, et en forment un sphincter.

La plupart des Carnassiers, plusieurs Rongeurs, tels que le Cabiai, le Paca, le Crocodile, les Raies, les Squales, ont près de l'Anus des vésicules globuleuses, dont

l'intérieur verse une humeur variable en consistance, odorante pour l'ordinaire : ce sont elles qui fournissent la civette dans l'Animal de ce nom. C'est cette matière qui donne au Putois son odeur infecte. On en dit les Oiseaux privés. La glande qu'ils portent sur le croupion n'est-elle pas analogue aux glandes anales?

Dans les Animaux articulés. Si on se fût attaché dès l'origine à définir les termes entomologiques, on eût donné au mot Anus une acception unique et précise. Prenant un point de comparaison dans l'anatomie des Animaux vertébrés, on eût dit : l'Anus est une ouverture destinée à livrer passage aux excréments. Ce sens exact n'est cependant accordé à cette partie que par un petit nombre d'anatomistes. Parmi les zoologistes, les uns comprennent sous ce nom la circonférence de l'ouverture qui contient l'Anus proprement dit et très-souvent les organes génitaux; les autres, au contraire, nomment Anus l'extrémité postérieure de l'abdomen; ses limites sont, dans ce cas, très-variables; car il peut embrasser un plus ou moins grand nombre d'anneaux; quelquefois il est barbu, laineux, cotonneux, velu en aigrette. On a aussi exprimé les différentes modifications qu'il présente alors, par les noms de mamelonné, foliacé, lamellé, échancré, denté en scie, etc., etc. On appelle *Anus* une ouverture formée par l'extrémité postérieure du rectum, terminant, par conséquent, en arrière le canal intestinal, et se continuant en cet endroit avec l'enveloppe extérieure; on reconnaît à l'abdomen une *extrémité postérieure* ou *anale* comprenant les derniers anneaux, désignés improprement sous le nom d'Anus. On appelle *bord anal* le pourtour du dernier anneau que l'on trouve quelquefois lamellé, échancré, etc.; il circonscrit une cavité qui est *l'ouverture anale,* ayant pour caractères de contenir toujours l'Anus et de livrer souvent passage aux organes générateurs et à leurs dépendances.

ANVILLÉE. *Anvillea.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, institué par le prof. De Candolle, avec les caractères suivants : calathide multiflore, homogame, dont tous les fleurons sont hermaphrodites, tubuleux et à cinq dents; réceptacle convexe, garni de paillettes également convexes au sommet et oblongues à la base; involucres écailleux, l'extérieur des écailles les fait ressembler à des bractées foliacées et spathulatées; à l'intérieur elles sont imbriquées et serrées sur deux rangs; anthères sessiles; akènes tétragones, durs, couronnés par une petite aigrette entière. L'*A. garcini* est jusqu'à ce jour la seule esp. du G. C'est une pl. herbacée, originaire de l'Orient, que l'on avait placée dans le G. *Buphtalmum,* sous le nom spécifique de *Persicum;* elle a les feuilles obovales ou spathulées; les calathides sessiles, avec les fleurons d'un jaune doré.

ANVOIS OU ANVOYE. REPT. S. vulg. d'Orvet.

ANXANA. BOT. S. de Ptérocarpe.

ANYCHIE. *Anychia.* BOT. G. de la fam. des Paronychiées, Pent. Monog., voisin du G. *Illecebrum,* et formé par Michaux, aux dépens du G. *Queria* de Linné, et dont le *Queria canadensis* est le type. Caractères : calice à cinq divisions, conniventes à leur sommet; point de corolle; deux stigmates; un fruit qui consiste en une capsule environnée du calice persistant; elle est monosperme, membraneuse, ne se fend point, mais s'ouvre en dessous, pour donner passage à la semence. Les Anychies sont de petites Herbes, munies de stipules, dont les fleurs très-petites et tristes, sont fasciculées; on en compte trois espèces : *A. dichotoma* (*Queria canadensis,* L.), *Herniarioides* et *Argyrocoma,* toutes trois originaires des Carolines et du Kentucky.

ANYCTANGIE. *Anyctangium.* BOT. Peu de G. dans la fam. des Mousses ont subi autant de changements dans leurs caractères, et ont renfermé des esp. plus différentes. Hedwig, dans son *Species Muscorum,* donna ce nom au même genre qu'il avait désigné dans ses ouvrages précédents sous le nom d'*Hedwigia;* il le distingua des Gymnostomes par la position des fleurs mâles, qui sont terminales et sur des pieds différents dans ces dernières, tandis qu'elles sont axillaires et sur le même individu que les capsules dans l'Anyctangie. Plusieurs auteurs, ne regardant pas ces caractères comme assez importants, ou révoquant même en doute l'existence de véritables fleurs mâles, ont réuni ce G. aux Gymnostomes. Bridel a exactement suivi Hedwig; il a seulement ajouté au caractère donné par cet auteur que la coiffe est en forme de cloche fendue en plusieurs lanières, caractère qui n'existe pas dans l'*A. aquaticum,* Hedw., et l'a engagé à reporter ensuite cette esp. dans le G. *Gymnostomum.* Dans ce dernier ouvrage, il a entièrement changé le caractère du G. *Anyctangium;* il n'y a placé que les *Gymnostomum æstivum* et *setosum,* tandis qu'il a donné au véritable G. *Anyctangium* le nouveau nom de *Schistidium.*

Au milieu de tous ces changements et de ces diverses opinions, nous croyons devoir adopter le caractère donné par Hooker (*Muscologia britannica*) au G. *Anyctangium;* il l'établit ainsi : « Capsule terminale, péristome nul, coiffe en cloche. » Ce caractère est exactement le même que celui du *Schistidium* de Bridel, qui rapporte pourtant à ce G. quelques esp. que Hooker regarde comme Gymnostomes, tel est le *Lapponicum.* Le G. *Hedwigia* de Beauvois correspond exactement à l'*Anyctangium* de Hooker, et son *Anyctangium* à l'*Hedwigia* du même auteur. Enfin le G. *Anyctangium* de Schwœgrichen, fondé sur les mêmes caractères que celui d'Hedwig, renferme l'*Anyctangium,* l'*Hedwigia,* et une autre partie des *Gymnostomum* de Hooker.

Le G. *Gymnostomum* diffère du G. *Anyctangium,* tel que nous venons d'en fixer les caractères, par sa coiffe fendue latéralement; le G. *Hedwigia* de Hooker s'en distingue par le même caractère, et en outre par sa capsule latérale. Le type du G. Anyctangium est l'*A. ciliatum* d'Hedwig (*Species Muscorum,* p. 40). On doit y rapporter aussi l'*A. imberbe* de Hooker ou *integrifolia* de Beauvois, qui n'est peut-être qu'une var. du *ciliatum,* l'*A. filiforme* de Michaux, l'*A. cæspititium* de Schwœgrichen, et les *A. torquatum* et *repens,* figurés par Hooker dans les *Musci exotici.* Toutes ces esp. ont la capsule presque sessile entre les feuilles du perichætium. La capsule est transparente et mince dans l'*Anyctangium ciliatum,* et ne présente aucune trace de membrane interne; les graines n'en remplissent qu'une très-petite partie, et sont fixées à un rudiment

de columelle en forme de tubercule, placé au fond de la capsule; l'opercule est presque plat, et tombe de bonne heure.

AODON. POIS. G. formé par Lacépède, sur des esp. qui paraissent n'avoir pas été suffisamment étudiées, puisque le G. ne se trouve plus mentionné dans les ouvrages publiés postérieurement. Ce G. renfermait les esp. suivantes : 1° *A. Massasa*, Lac. *Squalus*, Forsk., dont les nageoires pectorales sont fort longues; 2° *A. Kumal*, Lac. *Squalus*, Forsk., dont les pectorales sont courtes, munies de quatre barbillons; 3° *A. cornutus*, Lac., *Squalus edentulus*, de Brunnich. Les deux premières habitent la Mer-Rouge.

AONIE. *Aonis*. ANNÉL. Audouin et Milne Edwards ont institué, sous ce nom, un G. de la fam. des Ariciens, dont les caractères leur ont été fournis par une esp. d'Annélide de nos côtes, qu'ils ont appelé *Aonis foliosa*. Les esp. de ce G. nouveau ont le corps linéaire, allongé, un peu déprimé et composé d'un nombre considérable d'anneaux. La tête est assez distincte du premier segment du corps et petite; elle porte une antenne rudimentaire; les yeux ne sont pas distincts; la bouche est garnie d'une trompe très-courte, grosse, hérissée de petites pupilles et dépourvue de mâchoires. Il n'y a pas de cirrhes tentaculaires, mais les pieds de la première paire sont rudimentaires, et ont la forme de tubercules; ceux des segments suivants sont au contraire très-grands, comprimés et divisés chacun en deux rames distinctes, formées l'une et l'autre par un tubercule sétifère, derrière lequel est un grand lobe membraneux, mince, foliacé et placé verticalement; celui de la rame dorsale se continue avec le cirrhe dorsal qui est grand, un peu comprimé et couché sur le dos. On ne voit aucune trace de branchies proprement dites, et la rame ventrale est dépourvue de cirrhe. D'après ces détails, on voit que le G. Aonie, tel qu'il est caractérisé, a des rapports avec les Nephtys, mais qu'il en diffère essentiellement par l'absence des branchies; par la forme des pieds, de la trompe, etc. Le *Nereis cæca*, Oth. Fab. *Fauna groenl*, et le *Lombricus squammatus* de Müller, *Zool. Dan.*, paraissent devoir faire partie des Aonies.

AORTE. ZOOL. Nom de l'artère principale des Animaux vertébrés, mieux nommée *Vaisseau dorsal artériel*, de sa position constante le long du corps des vertèbres. Chez les Mammifères et les Oiseaux, l'Aorte part du ventricule gauche, donne, presque aussitôt son origine, et sous le nom d'Aorte antérieure, les troncs qui se portent à la tête et aux membres thorachiques; puis elle se recourbe et se porte le long du corps des vertèbres jusqu'au bassin où elle se divise en deux troncs principaux, les artères iliaques, primitives. Chez les Animaux à queue, sa véritable continuation est le vaisseau qui suit cette partie, et que représente, chez l'Homme, l'artère nommée sacrée moyenne. Dans les Reptiles chéloniens, l'Aorte naît du seul ventricule que possèdent ces Animaux, et qui fournit aussi l'artère pulmonaire; bientôt elle se divise en deux branches, qui, après avoir donné par leur courbure, les artères des parties antérieures, se réunissent pour suivre la route ordinaire à l'Aorte, et fournir les artères du reste du corps. Au lieu de naître par un seul tronc pour se diviser ensuite en deux branches, deux troncs artériels sortent séparément du ventricule des Reptiles sauriens et se réunissent ensuite en un seul tronc. Dans les Batraciens on ne trouve qu'un seul ventricule comme dans les autres Reptiles, mais il ne donne plus l'artère pulmonaire, il fournit seulement l'Aorte qui ne tarde pas à se diviser en deux troncs comme dans les Chéloniens, et de chacun de ces troncs, outre les artères des parties antérieures, sort un rameau qui va soumettre, dans le poumon, une partie du sang au contact de l'air atmosphérique. On voit, d'après la disposition que présentent les Reptiles, qu'il n'y a qu'une partie du sang qui soit soumise à l'acte respiratoire. Dans les Poissons, le sang est, comme dans les Mammifères et les Oiseaux, porté tout entier dans les poumons avant d'être reporté aux organes; mais au lieu d'être rapporté au cœur pour être ensuite lancé dans l'intérieur de l'Aorte, celle-ci est formée par la réunion des vaisseaux qui, au nombre de quatre de chaque côté, ramènent le sang qui a traversé les arcs branchiaux; ainsi l'Aorte ne naît pas du ventricule, mais est formée par la réunion des vaisseaux qui sortent des branchies. Telle est la disposition anatomique de l'Aorte considérée physiologiquement; on y voit le vaisseau artériel, compagnon inséparable de la moelle épinière, composant avec cette dernière les deux éléments générateurs de tous les organes, et donnant, par des variations dont nous ne pouvons apprécier les causes, les formes diverses que nous offrent les Animaux. Dans les Mollusques et les Crustacés, où il y a un système de circulation complet, il existe aussi un vaisseau principal qui a reçu le nom d'Aorte. Dans les Insectes, Animaux dont le système circulatoire se réduit à un canal aveugle par ses deux extrémités, on a nommé ce canal le vaisseau dorsal; il paraît réellement tenir lieu de l'Aorte : le liquide contenu y est soumis à un *va* et *vient* très-remarquable.

AOTE. *Aotus*. G. de Singes américains, formé par Illiger, d'après une esp. décrite par Humboldt, sous le nom de Singe-de-Nuit. *V.* SAPAJOU.

AOTE. *Aotus*. BOT. G. de la fam. des Légumineuses, Décandrie Monogynie, L., établi par Smith. Caractères : calice tubuleux, dépourvu d'appendices et quinquéfide; corolle papilionacée; les deux ailes sont plus courtes que l'étendard; les dix étamines libres, distinctes et fertiles; l'ovaire, presque globuleux, surmonté d'un style filiforme, que termine un stigmate entier et obtus; gousse ovoïde, globuleuse, uniloculaire, renfermant deux graines. Les esp. sont des Arbustes assez petits, originaires de la Nouvelle-Hollande. Leurs feuilles sont ordinairement petites, simples, éparses. Quelques esp. ont des stipules extrêmement petites et comme piliformes, *A. villosa*; d'autres, *A. ferruginea*, en sont tout à fait dépourvues.

AOUACA. BOT. *V.* AGNACAT.

AOUBA, AUBE OU AUBO. BOT. S. vulg. de Peuplier blanc.

AOUCO, AOUQUA, AOUQUE. OIS. S. vulg. de l'Oie cendrée. *V.* CANARD.

AOURADE OU AURADE. POIS. S. vulg. de Dorade.

AOURAOUCHI. BOT. Suif végétal qu'on obtient des graines du Muscadier porte-suif.

AOURIOLA. BOT. S. de *Centaurea Calcitrapa,* L.

AOURNIER. BOT. S. vulg. de Cornouiller.

APACTIS. BOT. Thunberg nomme ainsi un Arbre du Japon dont il fait un nouveau G. L'absence de calice, une corolle composée de quatre pétales inégaux, des étamines, au nombre de seize à vingt, et un ovaire libre muni d'un style, sont les seuls caractères qu'il lui assigne.

APALACHINE. BOT. *V.* HOUX.

APALANCHE. *V.* PRINOS.

APALAT, APALATOA, APALATOU. BOT. Un calice turbiné, quadrifide; pas de corolle; dix étamines distinctes; un fruit comprimé, orbiculé, bordé d'un large feuillet membraneux et renflé au centre par la présence d'une ou de deux graines; tels sont les caractères de deux Arbres de la Guyane qu'Aublet figure, tab. 146 et 147, et qu'il nomme *Apalatoa* et *Touchiroa*. Dans le premier, le calice est muni extérieurement à sa base de deux écailles, et les feuilles sont ailées, à folioles alternes et en nombre impair. Dans le second, ces écailles manquent et les feuilles sont simples. Schreber les a réunis dans un seul G. sous le nom de *Cyclas,* et Willdenow sous celui de *Crudia*. C'est le *Waldschmidtia* de Necker. Il appartient aux Légumineuses à corolle quelquefois nulle, à dix étamines distinctes, à gousse capsulaire, uniloculaire, indéhiscente.

APALE. *Apalus*. INS. G. de Coléoptères hétéromères de la fam. des Trachelydes de Latreille, établi par Fabricius, qui lui assigne pour caractères : palpes égales, filiformes; mâchoires cornées, unidentées; languette membraneuse, tronquée; antennes filiformes. Ce genre a été fondé sur une espèce de Méloé de Linné; Olivier y a réuni les *Zonitis* de Fab.; Latreille leur a d'abord associé ses *Sitaris,* mais dans ses derniers ouvrages il a cru devoir les en séparer; conséquemment le G. Apale ne comprend qu'une seule espèce bien distincte, et qui lui sert de type, c'est l'Apale bimaculé, *A. bimaculatus,* Fab., *Meloë bimaculatus,* L. Elle a été décrite et figurée par Degéer qui la nomme *Pyrochroa bimaculata*. Cet Insecte est originaire de Suède où il est très-rare. On le trouve aux premiers jours du printemps dans les lieux sablonneux; il répand une odeur très-agréable. Latreille le range dans la fam. des Trachelides auprès des Pyrochres. Il se rapproche de ceux-ci par la forme du corselet, et en diffère cependant par les articles des tarses, qui sont entiers, et par les antennes simples dans les deux sexes. Fabricius a décrit sous le nom d'*Apalus quadrimaculatus* une seconde esp. qui appartient au G. Tétraonyx. Dejean possède deux autres esp. d'Apales sous les noms de *binotatus* et de *bipunctatus*. La première habite l'Italie, la seconde a été envoyée de Styrie.

APALE. *Apalus*. BOT. Le professeur De Candolle a donné ce nom à un G. nouveau de la famille des Synanthérées qu'il caractérise ainsi : calathide monoïque dont les fleurons de la circonférence, au nombre de cinq à sept, sont femelles, ligulés, ovales-oblongs et disposés sur un seul rang; ceux du disque un peu plus nombreux sont mâles, glabres, avec le tube cylindrique, le limbe campanulé, et à cinq dents; involucre de cinq à sept pièces sur une seule rangée : écailles ovales; réceptacle nu, étroit; styles bifides, arqués extérieurement; akènes oblongs, sillonnés, couverts d'une pubescence glanduleuse. On ne connaît qu'une esp. de ce genre; elle croît au Chili; c'est une petite pl. annuelle, à feuilles alternes, demi-embrassantes, linéaires à leur base qui semble pétiolée; les fleurs sont jaunes.

APALIKE. POIS. S. de *Clupea cyprinoides*.

APALYTRES OU MOLLIPENNES. INS. Fam. de Coléoptères, fondée par Duméril, qui comprend les G. Téléphore, Cyphon, Malachie, Omalyse, Drile, Lyque, Mélyre, Lampyre.

APAMEA. REPT. S. d'Amphisbène.

APAMÉE. *Apamœa*. INS. G. de Coléoptères tétramères, de la fam. des Cyclides, voisin du G. Doryphore, formé par Leach, pour une Chrysoméline dont les Antennes, chez le mâle, ne sont composées que de huit articles, compris les deux derniers formant la massue.

APAN. MOLL. S. de Pinne rouge.

APAR. MAM. Sous-genre des Tatous dans lequel Cuvier fait entrer ceux qui ont quatre doigts, dont les deux mitoyens les plus longs, aux pieds de devant, neuf ou dix dents de chaque côté et à chaque mâchoire, le museau pointu, la queue entourée d'anneaux osseux, le test écailleux, dur, composé de compartiments semblables à de petits pavés, etc.; l'*Apar* de Buff. ou le Tatou Apara (*Dasypus tricinctus,* L.), esp. du Brésil, qui a trois bandes intermédiaires, la queue très-courte, à compartiments régulièrement tuberculeux, fait partie de ce sous-genre. Il se nourrit en partie de végétaux, d'insectes et de débris de cadavres.

APAREA. MAM. *V.* APÉREA.

APARGIA. BOT. Les esp. du G. *Leontodon* de Linné qui présentent une aigrette plumeuse, sessile, en ont été séparées par Schreber et Willdenow, pour former un G. nouveau sous le nom d'*Apargia,* donné par Daléchamp à l'*Hypochœris radicata,* L. Ces esp. sont au nombre de seize environ, la plupart européennes.

APARINE. BOT. G. formé par Tournefort, dans la fam. des Rubiacées, réuni par Linné au G. Gaillet, *Galium,* dont il ne diffère effectivement pas d'une manière suffisante pour être conservé. Quoique Link en ait fait le type d'une tribu et Adanson d'une fam., De Candolle a conservé le nom pour désigner une section de son grand G. *Galium*.

APATANTHE. *Apatanthus*. BOT. Ce G. de la Syngénésie de L., fam. des Synanthérées, a été formé par Viviani, pour une pl. de la Lybie dont les caractères principaux consistent dans un involucre composé de sept folioles, un réceptacle paléacé et une aigrette poilue. C'est une pl. sans tige, de l'aspect des Épervières, à feuilles obovales, très-entières, à fleur jaune.

APATE. INS. *V.* BOSTRICHE.

APATÉLIE. *Apatelia*. BOT. G. de la fam. des Ternstrœmiacées, établi par De Candolle qui lui assigne pour caractères : calice ébractéolé; cinq pétales unis entre eux à leur base; étamines nombreuses, partagées en cinq faisceaux; anthères biperforées à leur extrémité; cinq styles; capsule à cinq loges, à cinq valves. Ce G. se compose de trois esp. découvertes au Pérou par Ruiz et Pavon.

APATITE. MIN. *V.* CHAUX PHOSPHATÉE.

APATOMIZE. INS. G. de Diptères, établi par Wiedman, dans la fam. des Tanystomes. Il a pour caractères : trompe plus longue que la tête, très-grêle et allant en pointe; antennes plus courtes que la tête et le corselet, avec le premier article cylindrique, allongé, le deuxième très-petit, presque en gobelet, le troisième comprimé, subulé. Le suçoir avancé et du double plus long que la tête; portant à sa base des palpes allongées, coudées ou brisées vers le dernier article; trois yeux; ailes couchées; pieds longs. Une seule esp., *A. punctipennis,* constitue ce G.; elle est noirâtre avec les côtés du corselet, l'écusson, l'abdomen et les pieds ferrugineux.

APATURE. *Apatura*. INS. G. de Lépidoptères, créé par Fabricius, et réuni par Latreille à son G. Nymphale. *V*. ce mot.

APATURIE. *Apaturia*. BOT. G. de la fam. des Orchidées, adopté par Lindley dans son grand travail sur ce groupe important des Végétaux ; il en développe les caractères ainsi qu'il suit, d'après Wallich, créateur du G. : sépales faiblement étalés, pubescents, avec le bord le plus étendu, un peu oblique à la base; pétales étalés, fort rétrécis. Labelle onguiculé, avec sa base plus ou moins prolongée, articulé au gynostème, renflé à son origine, épais, charnu, trilobé au sommet, avec son disque crêté; le gynostème est cylindrique, en massue, arqué, avec le clinandre ailé; l'anthère est à quatre ou huit loges et il y a huit masses polliniques. Ce sont des pl. herbacées, dépourvues de feuilles, dont la hampe est simplement revêtue d'un fourreau scarieux et filamenteux; les bractées sont membraneuses et les fleurs réunies en grappe pendante; elles sont au nombre de quatre dont trois de l'Inde et une de la Chine.

APAU. MAM. *V*. APAR.

APEIBA. BOT. Plusieurs Arbres de la Guyane y reçoivent ce nom qu'Aublet leur a conservé avec raison, et auquel Gmelin et plusieurs autres, après lui, ont substitué celui d'*Aubletia*. Ils forment un G. appartenant à la fam. des Tiliacées, G. auquel il faut rapporter le *Sloanea* de Linné et de Loëfling, mais non celui de Plumier. C'est aussi l'*Oxytandrum* de Necker. Le calice est à cinq divisions allongées, qui alternent avec autant de pétales égaux ou moindres; les étamines sont en très-grand nombre, à filets courts, à anthères longues et acuminées au sommet. L'ovaire est hérissé, surmonté d'un style qui va s'épaississant de bas en haut et se termine en un stigmate en forme d'entonnoir, dentelé sur son bord; il se change en une capsule grande, coriace, de la forme d'un sphéroïde déprimé, qui, en dehors, est couverte de poils roides et serrés, ou rugueuse comme une lime, et intérieurement présente de huit à vingt-quatre loges, dans lesquelles sont attachées à un réceptacle central et charnu, des graines nombreuses et petites. On les rencontre quelquefois en moindre quantité et d'un volume plus considérable.

On compte quatre esp. d'Apeiba, figurées dans les tab. 213, 214, 215 et 216 des pl. de la Guyane d'Aublet. Ce sont des Arbres ou des Arbustes à feuilles grandes et alternes, à pédoncules solitaires, di ou trichotomes, accompagnés de deux ou quatre bractées à leurs points de division. Le fruit rarement déhiscent laisse échapper ses graines par une fente supérieure ou par un trou situé inférieurement et résultant de la séparation du pédicelle.

APER. MAM. et POIS. Nom latin du Sanglier, donné par quelques ichthyologistes à deux esp. de Poissons, un Zeus de Linné et un Baliste.

APERA. BOT. Adanson a proposé, sous ce nom, un G. dans la fam. des Graminées, qui a été adopté plus tard par Beauvois dans son Agrostographie. Ce dernier botaniste y plaça toutes les esp. d'Agrostides dont la valve inférieure de la glume porte une soie qui naît un peu au-dessous du sommet, et dont la supérieure est légèrement bifide. Ce G. paraît avoir aussi de grands rapports avec le *Vilfa*.

APÉREA OU APAREA. MAM. *V*. COBAYE, appelé vulg. Cochon d'Inde.

APÉRIANTHACÉES. BOT. Nom donné par Mirbel à une fam. qu'il a formée des Cycas et Zamies, vulg. nommés Palmiers-Fougères, et qu'il regarde comme l'intermédiaire des Fougères et des Palmiers. Ce mot exprime la privation de périanthe.

APÉRISPERMÉ. BOT. Il se dit de l'embryon qui n'a point de périsperme.

APÉTALES. *Apetali*. BOT. Fleurs apétales. Cette expression s'emploie en général pour désigner les Fleurs qui sont dépourvues de pétales, et, par conséquent, de corolle; telles sont celles des Daphnés, des Joncs, des Lis, etc. Ainsi, toutes les pl. dont les fleurs sont monopérianthées, quelles que soient d'ailleurs la forme, la structure, la couleur de ce périanthe unique, sont dites Apétales. Tel est le sens que de Jussieu et en général les botanistes qui s'occupent de familles naturelles, ont donné à ce mot. Mais autrefois il n'était appliqué qu'aux Fleurs pourvues d'une seule enveloppe florale, verte et n'ayant point l'apparence d'une corolle, ou même à celles qui sont tout à fait privées d'enveloppes florales. C'est dans ce sens, auquel il a encore été donné une extension plus considérable, que Tournefort a formé dans son système trois classes, savoir : la quinzième, la seizième et la dix-septième, qui comprennent toutes les pl. herbacées apétales. De Jussieu, dans sa méthode, a également divisé les Végétaux dicotylédons en trois grandes sections, qui sont les Apétales, les Monopétales et les Polypétales.

APÉTALIFLORE. BOT. Cassini donne ce nom à la calathide et à la couronne, quand elles sont composées de fleurs sans corolles.

APETTE OU AVETTE. INS. Nom vulg. de l'Abeille mellifique.

APEX. BOT. Nom ancien de l'Anthère.

APHANAMIXIS. BOT. G. établi par Blume, dans la fam. des Méliacées; Hexandrie Monogynie, L. Caractères : calice petit, à cinq sépales arrondis et imbriqués; trois pétales ovales, concaves, ouverts; six étamines réunies en une sorte de tête sphérique, à anthères trigones; ovaire triloculaire, entouré d'un anneau très-court; style pyramidé, triquètre, à stigmate simple; capsule à deux ou trois valves avec pareil nombre de loges; semences solitaires. La seule esp. décrite par Blume est un Arbre élevé de 80 pieds, à feuilles pinnées, qu'il a découvert sur le mont Lalak, à Java.

APHANANTHE. BOT. Linck a publié sous cette déno-

mination générique, et avec le nom spécifique *Celosioïdes*, une pl. du Brésil, qui n'est autre que le *Microteta debilis* de Swartz.

APHANE. *Aphanes*. BOT. Ce G., établi par Linné et adopté par Jussieu, a été réuni par les auteurs modernes à l'Achemille. Ses fleurs présentent un calice urcéolé, à huit divisions, dont quatre alternes extrêmement courtes; les étamines varient d'une à quatre, et sont insérées à la partie supérieure du calice; on trouve deux pistils au fond du calice; leur ovaire est uniloculaire, uniovulé; le style part d'un des côtés de la base de l'ovaire; il est surmonté par un stigmate capitulé. Le fruit se compose de deux petits akènes recouverts par le calice, qui est persistant. L'*A. arvensis*, L. (ou *Alchemilla Aphanes*), qui constitue ce G., est une petite pl. annuelle, qui croît dans les champs sablonneux de la France.

APHANE. *Aphanus*. INS. G. proposé par Delaporte dans la fam. des Géocorizes, pour des Insectes hémiptères que Fabricius a compris dans son trop grand G. *Lygæus*. Les Aphanes auraient la tête triangulaire, lisse; le corps ovalaire, allongé; le corselet assez plat; l'écusson triangulaire; les cuisses antérieures renflées. Ce G., qui comprendrait beaucoup d'esp. européennes, aurait pour type le *Lygæus Rolandi* de Fab.

APHANÈSE. MIN. *V*. CUIVRE ARCÉNIATÉ PRISMATIQUE TRIANGULAIRE.

APHANIE. *Aphania*. BOT. Sapindacées; Pentandrie Monogynie, L.; G. établi par Blume pour un Arbre qu'il a trouvé dans les montagnes de Parang, à Java, et qui lui a offert pour caractères : un calice quadripartite, inégal; quatre pétales ciliés, doublement écailleux à leur base intérieure; un disque hypogyne entourant les organes sexuels; cinq étamines très-rapprochées du pistil; ovaire ovale, comprimé, biloculaire; style presque nul, à stigmate émarginé.

APHANIPTÈRES. INS. Kirby donne ce nom à la classe des Insectes suceurs, dépourvus d'ailes.

APHANISTIQUE. *Aphanisticus*. INS. G. de Coléoptères pentamères, formé par Latreille aux dépens de celui des Buprestes, dont il se distingue par des antennes en massue. Il s'en rapproche d'ailleurs par les mandibules n'offrant pas d'échancrure à leur extrémité, et par les palpes filiformes ou peu renflées à leur sommet. Ces deux caractères l'éloignent des Mélasis, des Cérophytes et des Taupins. Latreille place ce G. dans la fam. des Sternoxes. On en connaît quelques esp., toutes petites, et à corps très-étroit. La plus remarquable, parce qu'elle sert de type au G., est l'*A. emarginatus*. On le trouve dans l'Europe tempérée.

APHANITE. GÉOL. Nom donné par Haüy à une Roche composée d'Amphibole et de Feldspath, dans laquelle l'Amphibole prend un aspect compacte, et le Feldspath est si imperceptiblement disséminé, que le tout présente l'apparence d'une matière uniforme, d'une couleur noirâtre. C'est le Trapp de Dolomieu, et la Cornéenne de plusieurs minéralogistes. On en connaît trois variétés, principales : l'A. porphyrique ou le Serpentin (*Grün Porphyr*, W.), l'A. amygdalaire ou la Variolite du Drac, et l'A. variolaire des bords de la Durance.

APHANOBIE. *Aphanobius*. INS. G. de Coléoptères pentamères, établi dans la fam. des Serraticornes, par Eschscholtz qui lui assigne pour caractères : antennes comprimées, en scie, plus longues que la tête et le corselet; celui-ci en carré long, à côtés presque parallèles et de même largeur partout; extrémité du chaperon frontal très-peu élevée au-dessus du labre, presque au même niveau; corps étroit, allongé, convexe en dessus; abdomen en forme de triangle allongé, étroit et pointu. L'*A. infuscatus* est le type de ce G. encore très-peu nombreux.

APHANOCHILE. *Aphanochilus*. BOT. G. de la fam. des Labiées, institué par Wallich et Bentham pour un assez grand nombre de plantes indiennes dont quelques-unes avaient été préalablement placées dans le G. *Mentha*. Caractères : calice presque égal, à cinq dents; corolle égalant à peu près le tube du calice, avec quatre petites découpures dont la supérieure presque droite, un peu concave, échancrée, et les inférieures étalées; quatre étamines le plus souvent exsertes, distantes; anthères à loges divergentes ou divariquées se réunissant inférieurement.

APHANOSTEMMA. BOT. St.-Hilaire, dans sa Flore du Brésil, a décrit une pl. sous ce nouveau nom générique, *A. Apifolius*, qui paraît devoir appartenir au G. *Ranunculus*.

APHANOSTÈPHE. *Aphanostephus*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par De Candolle qui lui assigne pour caractères : calathide pauciflore, faiblement radiée; à la circonférence trois à cinq fleurons femelles, très-étroits, à languettes courtes, quelquefois nulles; fleurons du centre variant de trois à dix, réguliers, hermaphrodites ou stériles; réceptacle nu, étroit; involucre oblong, à écailles imbriquées, serrées et scarieuses; akènes comprimés, entièrement nus. Les A., au nombre de cinq ou six esp. bien déterminées, sont des sous-arbrisseaux de l'Amérique méridionale, dont les feuilles sont sessiles, entières et oblongues, les capitules allongés et les corolles jaunes.

APHEDROS. BOT. S. de *Carthamus lanatus*, L.

APHELANDRA. BOT. G. proposé par Brown, qui lui donne pour type le *Justicia pulcherrima*, L. Son principal caractère est d'avoir quatre étamines à anthères uniloculaires.

APHELEXIS. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, Syng. Polyg. sup. de Linné, fondé par D. Don, d'après un démembrement du G. *Elychrysum* de Willdenow. Il se compose des *E. fasciculatum*, *filiforme*, *humile*, etc.

APHELIA. BOT. G. de la fam. des Restiacées, établi par Brown. Ses fleurs hermaphrodites, disposées en épis terminaux et distiques, consistent en une glume univalve, une seule étamine à anthère simple, un ovaire monosperme, à un seul style et un seul stigmate; il devient une capsule, ou, pour se servir du terme de Brown, un utricule qui s'ouvre longitudinalement sur l'un de ses côtés. La seule esp. connue, *A. cyperoides*, originaire de la Nouvelle-Hollande, est une petite Herbe touffue, du port d'un Scirpe ou d'un Souchet, dont la racine est fibreuse; les feuilles radicales, filiformes, vaginantes à la base; les hampes sont nues, filiformes, indivises; les glumes hispides, acuminées,

quelquefois stériles et plus longues au bas de l'épi.

APHELOPE. *Aphelopus*. INS. G. d'Hyménoptères de la fam. des Oxyures de Latreille, établi par Dalman, pour deux espèces dont l'une se trouve assez fréquemment en Allemagne. Ce G. a pour caractères distinctifs : les tarses antérieurs des femelles semblables à ceux du mâle ; le prothorax court ; les antennes de dix articles ; les mandibules bidentées à la pointe ; la tarrière très-pointue en forme d'aiguillon rétractile.

APHÈNE. *Aphœna*. INS. Ce G. de la fam. des Cicadaires, a été établi par Guérin, dans l'ordre des Hémiptères, pour quelques Insectes observés par Bélanger aux Indes et rapportés par lui. Il a pour caractères : second article des antennes ovalaire, plus long que large, arrondi au bout, fortement granuleux, avec la soie insérée au côté extérieur de cet article et non à l'extrémité. Deux yeux lisses placés un peu en avant et au-dessous des yeux, entre eux et les antennes ; front quelquefois terminé par un petit prolongement dirigé en arrière ; espace compris à la hauteur des yeux, entre la naissance du front et celle du rostre, plus long que large, aplati et caréné. Labre grand, un peu cordiforme ; bec long, de trois articles, atteignant la base des pattes postérieures ; élytres moins larges que les ailes, beaucoup plus longues que larges, ayant une coloration différente. Pattes allongées, épineuses, propres au saut ; prothorax un peu moins large que le mésothorax, très-peu échancré au bord postérieur ; abdomen aplati. Les *A. discolor*, *rosea*, *variegata* et *nigro-maculata* sont les quatre esp. décrites par Guérin ; elles sont fort belles et ont été prises dans l'île de Java ; plusieurs d'entre elles se trouvent également à la Cochinchine.

APHÉRÈSE. MIN. *V.* CUIVRE PHOSPHATÉ.

APHIDE. INS. *V.* PUCERON.

APHIDIENS. *Aphydii*. INS. Fam. de l'ordre des Hémiptères, fondée par Latreille sur les caractères suivants : tarses à deux articles, mais dont le premier peu distinct, et le dernier terminé par deux crochets, ou sans crochets et vésiculeux ; antennes de sept à huit pièces (des individus souvent aptères). Cette fam. comprend les G. Thrips, Puceron, Aleyrode. Les Aphidiens sont des Insectes petits, ordinairement mous, et qui pullulent d'une manière prodigieuse. On les rencontre en très-grande quantité sur les Arbres et les Plantes, depuis le printemps jusqu'à la fin de l'automne.

APHIDIPHAGES. INS. Nom employé par Latreille pour désigner la première fam. des Coléoptères trimères. Tous les individus qui la composent ont les antennes plus courtes que le prothorax et terminées par une massue comprimée, en triangle renversé ; le dernier article des palpes maxillaires très-grand et en forme de hache ; le corps hémisphérique ou en ovale court, avec le prothorax étendu d'avant en arrière, très-large et en forme d'arc. Cette fam. comprend le G. Coccinelle.

APHITÉE. BOT. *V.* APHYTEIA.

APHLOMIDÉE. BOT. Groupe de la fam. des Hydophytes. *V.* ce mot.

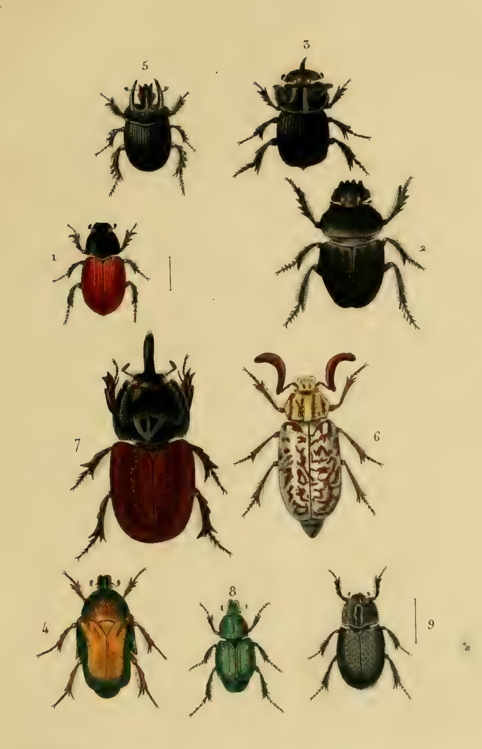
APHODIE. *Aphodius*. INS. G. de Coléoptères pentamères, établi par Illiger aux dépens du G. Scarabée de Linné, et adopté depuis par Fab. Caractères : palpes labiales presque glabres ou peu velues, filiformes, à articles presque égaux, cylindriques ; toutes les pattes séparées entre elles par des intervalles égaux, les postérieures distantes de l'anus ; longueur de l'abdomen surpassant sa largeur ; un écusson distinct ; un chaperon souvent lisse dans les deux sexes, quelquefois tuberculeux surtout dans les mâles, arrondi par son bord antérieur, qui est libre et recouvre en entier toutes les parties de la bouche. Celle-ci se compose d'un labre membraneux, de deux mandibules peu consistantes, de deux mâchoires terminées par un lobe mou, transversal, et d'une lèvre à menton échancré, supportant des palpes filiformes. Les yeux sont petits, très-peu visibles supérieurement, et situés dans l'angle rentrant que forme le chaperon avec la partie postérieure de la tête. Les antennes sont insérées au-dessous du chaperon en avant des yeux, et se trouvent composées de neuf articles, les trois derniers formant une petite massue feuilletée. Le corps, convexe supérieurement, aplati en dessous, supporte les élytres prolongées jusqu'à l'extrémité anale de l'abdomen et les ailes membraneuses, cachées au-dessous. Des pattes courtes, à cuisses aplaties et à jambes dentelées au côté interne, sont insérées au thorax. Les Aphodies sont de petits Coléoptères ayant des habitudes analogues à celles des Bousiers, c'est-à-dire se nourrissant de fiente et d'excréments. Leur démarche est lente, mais ils volent avec assez de facilité et sont les avant-coureurs de la belle saison. On les rencontre en assez grande quantité dans les premiers jours du printemps. Leurs larves ont des formes, une organisation et des mœurs semblables à celles des autres Scarabéides. Ils constituent un G. très-nombreux en espèces, et beaucoup se trouvent en Europe.

APHOTISTUS. BOT. Ce nom a été donné par Humboldt à un G. de Cryptogames qui n'a depuis été indiqué par aucun auteur ; il paraît pourtant difficile de le rapporter à aucun des G. déjà connus. Il se rapproche des Clavaires et des Rhizomorphes, mais il diffère des unes et des autres par sa tige rameuse, cornée, dont les branches sont terminées par une partie charnue. Il croît dans l'intérieur des mines, sur les rochers et les bois de construction.

APHRAGAME. *Aphragamus*. BOT. G. assez incertain, de la fam. des Crucifères, et qui a beaucoup de rapport avec le G. *Camelina*. De Candolle le caractérise ainsi : silicule lancéolée, aiguë ; valves planes, marquées de nervures ; point de cloison ; semences attachées sur deux rangs.

APHRIT. MIN. Nom d'une variété de Chaux carbonatée nacrée.

APHRITE. *Aphritis*. INS. G. de Diptères de la fam. des Athéricères, fondé par Latreille, qui lui assigne pour caractères : antennes beaucoup plus longues que la tête, ayant le troisième article en palette conique, allongée, avec une soie simple à sa base. La longueur des antennes empêche de confondre ce G. avec les Mérodons et les Milésies, qui ont des appendices beaucoup plus courts que la tête. Ces Insectes n'ont pas de proéminence sur le nez, et se distinguent par là des autres G. de la même fam., dont ils diffèrent encore par quelques caractères tirés de l'insertion des antennes, de la



F. J. Desmarest sculp.

1. APHODIE simétaire — 5 GÉOTRUPE phalangiste

2 ATEUCHE sacré — 6 HANNETON foulon

3 BOUSIER lunaire — 7 ORYCTÈS nasicorne

4. CETOINE métallique — 8 TRICHIE noble

9 TROX hérissé.

proportion de leurs deux premiers articles, et de la forme du troisième. L'écusson du mésothorax a deux épines. L'A. apiaire, *A. apiarius*, sert de type au G.; c'est la même esp. que le *Mulio apiarius* de Fab., ou la Mouche Abeille de Degéer. Le *Mulio mutabilis*, Fab., le *M. bidens* du même auteur, et plusieurs autres esp. mentionnées par Latreille, appartiennent à ce genre.

APHRIZITE. MIN. Variété de la Tourmaline, dont la forme est une légère modification de celle de l'Isogone. D'Andrada a fait une esp. particulière de cette var., sous le nom d'*Aphrizite* (tiré d'un mot grec qui veut dire *écume*), pour avoir méconnu sa véritable forme et sa vertu pyroélectrique. Elle se boursouffle au chalumeau, et avec le Borax elle écume fortement et donne un Verre transparent d'un blanc-verdâtre. Elle accompagne le Quartz et le Fer oxydulé, dans l'île de Langoë en Norwége.

APHROCONIE. MIN. Nom d'une variété de Chaux carbonatée nacrée.

APHRODISIENS. *Aphrodisii*. ANNÉL. Linné avait appliqué le nom d'Aphrodite à un G. d'Annélides, que Savigny a érigé en fam. sous la même dénomination; mais comme l'érection de la fam. n'avait pas éteint le G., il en est résulté une sorte de confusion ou d'équivoque qu'Audouin et Milne Edwards ont fait disparaître en substituant le nom d'Aphrodisiens à celui d'Aphrodites.

APHRODITE. *Aphrodita*. ANNÉL. G. de la fam. des Aphrodisiens, établi par Linné, et modifié successivement par Bruguières, Audouin et Milne Edwards. Caractères : tête cachée plus ou moins complétement par les écailles membraneuses qui recouvrent la face dorsale du corps, ou par les soies; deux yeux en quelque sorte pédonculés, et seulement trois antennes dont la médiane petite et subulée et les externes très-grandes; antennes mitoyennes nulles; orifice de la trompe entouré d'un cercle de petits tentacules et en général armé de mâchoires minces et cartilagineuses; pieds divisés en deux rames bien distinctes et garnies au moins de trois faisceaux de soies, dont deux appartenant à la rame dorsale et le troisième fixé sur la rame ventrale; les soies de la rame dorsale sont quelquefois très-compliquées; celles de la rame ventrale sont simples ou fourchues. Les pieds de la première paire sont petits et pourvus de longs cirrhes tentaculiformes, et ceux de la dernière ne diffèrent pas notablement des autres. Les cirrhes sont subulés : les inférieurs petits et coniques, les supérieurs longs et filiformes. Les écailles dites élytres sont très-grandes et recouvertes plus ou moins complétement par les soies des rames dorsales; leur nombre est de quinze paires, et celles de la treizième sont toujours fixées aux pieds du vingt-cinquième segment; celles qui les précèdent alternent d'anneau en anneau, avec les cirrhes supérieurs, tandis que les suivantes ne se montrent que de trois en trois anneaux. Les branchies consistent en des tubercules quelquefois peu distincts, souvent frangés sur leurs bords, disposés par rangées transversales, et de même que le cirrhe dorsal, elles cessent de paraître et de disparaître alternativement à chaque segment, après la vingt-cinquième paire de pieds; quelquefois elles ne diffèrent que peu des tubercules ovalaires, qui donnent insertion aux élytres.

Les Aphrodites sont placées parmi les Annélides errantes; on les trouve sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, et la plupart d'entre elles se réfugient, au moindre danger, sous les pierres, ou se cachent dans le sable. Savigny a réparti dans trois divisions génériques les esp. qui pouvait appartenir à cette famille; ces G. portent les noms de Palmyre, Halithée, Polynoé. La fam. des Aphrodisiens a pour caractères distinctifs : branchies en forme de petites crêtes, ou de petites lames simples, ou de languettes, ou de filets pectinés tout au plus d'un côté, quelquefois ne faisant point saillie, et pouvant passer pour absolument nulles; des acicules. Par là elle s'éloigne de la fam. des Amphinomes, et se rapproche au contraire de celles des Néréides et des Eunices, dont elle diffère cependant par les caractères suivants : branchies et cirrhes supérieurs nuls à la seconde paire de pieds, à la quatrième et à la cinquième, nuls encore à la septième, la neuvième, la onzième, et ainsi de suite jusqu'à la vingt-troisième ou même la vingt-cinquième inclusivement; quatre mâchoires (deux en haut, deux en bas, opposées les unes aux autres par leur tranchant).

Comme tous les Aphrodisiens, ils ont une bouche formée par une trompe cylindrique, fendue transversalement à son extrémité, et munie de quatre mâchoires cartilagineuses ou cornées, se mouvant surtout dans le sens vertical. Leurs yeux sont tantôt au nombre de deux, tantôt de quatre. Ils ont ordinairement cinq antennes; les deux extérieures ne manquant jamais, plus longues que les mitoyennes et l'impaire. Le corps, formé essentiellement de vingt-trois ou vingt-cinq segments, en général plus court et plus comprimé que dans les autres Annélides, supporte des branchies, des élytres et des pieds. Les branchies sont petites, mais n'existent pas à toutes les rames de pieds; elles déterminent par leur absence celle des cirrhes supérieurs, et sont remplacées par des élytres qui ont la forme de plaques membraneuses placées sur le dos; le nombre de celles-ci est de treize paires au plus et de douze au moins. Les pieds ont des lames munies d'acicules; les cirrhes sont très-apparents : les supérieurs de beaucoup plus longs que les inférieurs. L'anatomie de ces Animaux fait voir que le canal intestinal était droit et garni de nombreux cœcums, tantôt entiers, tantôt divisés et subdivisés en un plus ou moins grand nombre de franges ou ramifications. Les vaisseaux sanguins, quoique petits, ont une existence démontrée; ils sont remplis d'un fluide rouge. Le système nerveux consiste principalement en un cordon médullaire, renflé en autant de ganglions qu'il y a d'anneaux au corps. Quant à l'appareil générateur, on n'a encore reconnu aucun organe extérieur qu'on pût lui comparer; et, bien qu'on ait découvert une sorte de laite dans le corps des mâles, et plusieurs œufs dans celui des femelles, on n'a vu, jusqu'à présent, aucune ouverture extérieure pour leur sortie. On pense cependant que les sexes sont séparés, et que ces Animaux sont ovipares. Les Aphrodisiens ne sont pas rares dans les mers d'Europe; quelques-uns se nourrissent de Mollus-

ques. Leur corps est garni supérieurement de poils nombreux, quelquefois très-serrés; ces poils soyeux, dont plusieurs touffes naissent au-dessus de chaque pied, brillent de couleurs éclatantes qui sont l'or, l'azur, le violet. L'esp. la plus remarquable sous ce rapport est l'*A. aculeata* de Pallas. Elle appartient au G. Halithée. Les *A. squammata*, Pall., Cuv.; *imbricata*, Linn.; *clava*, Montag.; *punctata*, Müll.; *cirrosa*, Pall.; *cirrata*, *scabra*, *longa*, *minuta*, Oth. Fab., font partie du G. Polynoé. Les *A. complanata* et *caruncalata* de Pallas sont des Pléiones; l'*A. flava*, du même auteur, est une Chloé.

Gærtner et Borckausen ont donné le nom d'APHRODITES aux plantes Cryptogames.

APHRONATRON. MIN. Nom donné à la Soude carbonatée mélangée de Chaux carbonatée, que l'on rencontre souvent tapissant les parois des vieux murs, sous la forme d'une efflorescence, et que l'on a confondue dans cet état avec le Salpêtre de Houssage, qui porte quelquefois le nom d'*Aphronitrum*.

APHROPHORE. *Aphrophora*. INS. Germar a distrait du G. *Cercopis* de Fabricius le G. *Spumaria* et quelques autres analogues pour en former un G. Aphrophore auquel il donne pour caractère, d'avoir le bord postérieur de la tête concave, et les yeux lisses plus éloignés entre eux que dans les Cercopes proprement dits. Ce G. se compose des *Cercopis spumaria*, Fab.; *Cicada salicina*, Degéer, et de quelques autres esp. analogues.

APHTALOSE. MIN. Nom donné par Beudant à la potasse sulfatée native.

APHYLLANTHE. *Aphyllanthes*. BOT. G. de la fam. des Joncées, de l'Hexandrie Monogynie, L., qui ne comprend qu'une seule esp., originaire des contrées méridionales de la France, et qu'en Languedoc on désigne sous le nom de *Bragalou*. Ses caractères génériques sont les suivants : chaque fleur est environnée à sa base par un involucre double : l'extérieur composé de deux écailles trifides au sommet; l'intérieur monophylle, caliciforme, et à six divisions; le calice est tubuleux à sa base, composé de six sépales soudés à leur partie inférieure; le limbe est ouvert, un peu oblique, à six divisions oblongues, obtuses : les six étamines sont insérées à la partie supérieure du tube du calice; l'ovaire est libre, à trois loges qui contiennent chacune un seul ovule attaché à son angle interne : le style est allongé, triangulaire, élargi à son sommet qui est occupé par un stigmate à trois angles très-saillants. Le fruit est une capsule triloculaire.

L'*A. monspeliensis*, L., est une pl. vivace qui a le port de l'Œillet stolonifère. Ses tiges sont grêles, cylindriques, garnies seulement dans leur partie inférieure de quelques petites feuilles planes et courtes.

APHYLLE. *Aphyllus*. BOT. C'est-à-dire *sans feuilles*. On appelle ainsi toute pl. dont la tige est nue et dépourvue de feuilles qui sont quelquefois remplacées par des sortes d'écailles, comme dans les Orobranches et les Clandestines. La Cuscute, le Cassythe et surtout l'*Aphyteia hydnora*, sont aphylles dans toute l'étendue du mot.

APHYLLOCALPA. BOT. C'est-à-dire, *urnes sans feuilles*. G. de Fougères proposé par Cavanilles, et dont l'*Osmunda regalis*, L., serait le type. Il paraît correspondre exactement au G. *Osmunda*, tel que les botanistes modernes l'ont limité.

APHYLLOCAULON. BOT. Lagasca nomme ainsi un G. de sa fam. des Chénanthophores, et lui donne pour caractères : un involucre composé de folioles lâchement imbriquées et lancéolées, qui ne contient que des fleurons égaux, hermaphrodites, bilabiés; la lèvre extérieure est à trois dents, l'intérieure bifide dans les fleurons du centre, et dans ceux de la circonférence à deux lanières allongées en manière de vrille. Les anthères sont accompagnées de soies courtes à leur base. L'auteur ajoute, mais avec doute, que le réceptacle est nu, et il ne parle pas des akènes. Du milieu des feuilles radicales pinnatifides, part une hampe munie seulement d'une ou de deux écailles, et portant une seule fleur jaune. H. Cassini fait de ce genre une esp. de *Gerberia*, et lui donne le même nom que Lagasca.

APHYOSTOMES. POIS. Duméril nomme ainsi une fam. de Poissons cartilagineux, dont les branchies sont complètes, les nageoires ventrales derrière les pectorales, et la bouche à l'extrémité du museau. Elle se compose des G. Macrorhinque, Solenostome et Centrisque.

APHYTEIA. BOT. C'est une pl. singulière que Thunberg observa et recueillit le premier au Cap, où elle croissait parasite sur les racines de l'*Euphorbia mauritiana;* il la prit d'abord pour un Champignon et la nomma *Hydnora africana*. Elle fut ensuite le sujet de deux dissertations, l'une d'E. Acharius, soutenue sous la présidence de Linné, l'autre de Hornstedt, sous celle de Thunberg lui-même, et son fruit fut examiné par Gærtner. D'après leurs descriptions et leurs figures, elle présente les caractères suivants : absence de tiges, de feuilles; les organes de la fructification seuls la constituent. Le calice, grand, infundibuliforme, charnu et succulent, se divise supérieurement en trois découpures ciliées à leur bord, et présentant chacune sur sa surface interne, qui est concave, une apparence ou un rudiment de pétale. Les étamines consistent en trois anthères striées, réunies à leur base de manière à former un seul corps à trois lobes connivents, insérées au milieu du tube du calice, et le fermant au moyen de trois filets soudés en un seul, selon Linné. Mais Gærtner ne reconnaît pas l'existence de ces filets, et en conclut que l'*Aphyteia* doit être classée dans la Syngénésie plutôt que dans la Monadelphie.

L'ovaire est infère, le style épais et court, le stigmate trigone. Le fruit est une baie uniloculaire, rétrécie supérieurement en un cou que surmontent les anthères persistantes, presque globuleuse à son milieu, et terminée inférieurement en cône mousse. La surface extérieure en est fendillée et réticulée. Intérieurement, et dans une pulpe abondante, sont logées des graines très-petites et très-nombreuses, qui se dessinent en stries irrégulières par la coupe horizontale du fruit. Elles contiennent un périsperme d'une chair granuleuse. Quant à l'embryon, Gærtner l'a cherché vainement, peut-être parce que les graines soumises à son examen n'étaient pas parvenues au degré convenable de maturité. Une seule fois il a trouvé une petite cavité au centre du périsperme. Il remarque, et R. Brown après lui, que ce G.,

par la structure des anthères, a quelques rapports avec les Cucurbitacées. On l'a aussi comparé au *Cytinus*, pl. parasite, qui appartient aux Aristoloches. Quoi qu'il en soit, sa place est encore incertaine dans la série des fam. naturelles.

API. BOT. Nom d'une var. de Pomme.

APIAIRES. *Apiariæ*. INS. Hyménoptères composant la seconde tribu de la fam. des Mellifères, ainsi caractérisés : division intermédiaire de la languette filiforme ou sétacée, aussi longue ou plus longue que son tube inférieur (la pièce répondant au menton), fléchie en dessous, et appliquée sur lui dans le repos; les deux premiers articles des palpes labiales ordinairement très-comprimés, fort longs, et imitant une soie écailleuse ou une division de languette. Cette tribu, renfermant aujourd'hui une assez grande quantité de G., exige des divisions. Les suivantes s'accordent parfaitement avec les mœurs de ces Insectes; elles sont fondées sur l'examen comparatif de tous leurs organes.

† APIAIRES SOLITAIRES. *Apiariæ solitariæ*. Pieds postérieurs sans corbeille aux jambes, ni brosse au côté interne du premier article des tarses; deux sortes d'individus ordinaires.

1° Les ANDRENOÏDES. *Andrenoides*. Angle extérieur du bout du premier article des tarses postérieurs des femelles point dilaté, milieu de ce bout donnant naissance à l'article suivant; palpes labiales à articles grêles, linéaires et presque semblables, pour la forme et les couleurs, aux palpes maxillaires; pieds postérieurs des femelles garnis d'une houppe ou velus; ventre sans brosse. Les G. Rophite, Systrophe, Panurge, Xylocope.

2° Les DASYGASTRES. *Dasygastra*. Angle extérieur du bout du premier article des tarses postérieurs des femelles point dilaté, milieu de ce bout donnant naissance à l'article suivant; palpes labiales en forme de soies, très-comprimées, écailleuses, avec les bords membraneux; labre carré, ou en forme de parallélogramme, ordinairement allongé et recouvrant la fausse trompe; mandibules fortes; ventre des femelles le plus souvent garni d'un duvet soyeux, formant une brosse servant à récolter le pollen; paraglosses toujours très-courtes, peu saillantes, en forme d'écailles, terminées en une pointe courte un peu prolongée. *Abeilles maçonnes, coupeuses de feuilles*. Les G. Chélostome, Hériade, Stélide, Anthidie, Osmie, Mégachile, Cœlioxyde.

3° Les CUCULINES. *Cuculinæ*. Angle extérieur du bout du premier article des tarses postérieurs des femelles point dilaté, milieu de ce bout donnant naissance à l'article suivant; palpes labiales en forme de soies, très-comprimées, écailleuses, avec les bords membraneux; labre presque demi-circulaire ou triangulaire, ordinairement court et découvert au-dessus des mandibules; celles-ci faibles, étroites (sans dentures au côté interne, ou n'en ayant qu'une); corps nu, simplement pubescent, du moins par places; jamais de brosse sous le ventre. (Paraglosses longues et en forme de soies, dans plusieurs femelles, déposant leurs œufs dans les nids de divers autres Insectes mellifères.) Les G. Ammobate, Philerème, Pasite, Épéole, Nomade, Oxée, Crocise, Mélecte.

4° Les PORTE-BROSSOIR. *Scopipedes*. Angle intérieur du bout du premier article des tarses postérieurs des femelles dilaté; l'angle opposé paraissant plus rapproché de la naissance de l'article suivant que cet angle extérieur. (Pieds postérieurs des femelles ordinairement très-velus ou garnis d'un duvet épais.) Les G. Eucère, Macrocère, Melliturge, Anthophore, Sarapode, Centris, Épicharis, Acanthope.

†† APIAIRES SOCIALES. *Apiariæ sociariæ*. Pieds postérieurs des femelles et des mâles ayant un enfoncement ou une corbeille au côté extérieur des jambes; face interne du premier article des tarses des mêmes pieds garnie d'une brosse soyeuse. Les G. Euglosse, Bourdon, Abeille, Mélipone et Trigone.

APIASTRE, APIATRE. OIS. S. vulg. du Guêpier commun.

APIASTRUM. BOT. S. de *Melitis Melissophyllum*, L.

APICAL. Article ou partie qui forme le sommet ou l'extrémité d'un organe.

APICILAIRE. BOT. On distingue par cette épithète, tout organe inséré sur le sommet d'un autre; ainsi l'embryon est *apicilaire*, quand il est logé dans la partie du périsperme, diamétralement opposée au hile; le placenta est *apicilaire* quand il occupe le sommet de la cavité péricarpienne, etc., on appelle aussi *appendice apicilaire*, celui qui termine l'anthère des Synanthérées. L'*arête apicilaire* est celle qui termine la glume.

APICRA. BOT. G. formé par Willdenow, aux dépens des Aloès. Il s'en distingue par ses tiges dressées, ses feuilles très-rigides, entières et terminées par un aiguillon fort acéré, ses corolles cylindriques, presque droites, avec le limbe subrégulier. Les esp. comprises dans ce G. sont les *Aloe spiralis, spirelia, imbricata, foliolosa, rigida, 5-angularis*, etc., etc.

APICULE. BOT. Poil ou pointe piliforme, terminale, aiguë, courte, et dont la consistance n'est pas très-raide.

APIE. *Apius*. INS. (Jurine.) *V*. TRYPOXYLON.

APINEL. BOT. S. Mex. d'*Aristolochia anguicida*.

APIOCRINITES. FOSS. G. de la fam. des Encrines que l'on ne retrouve plus que dans les couches inférieures du système jurassique.

APIOMÈRE. *Apiomerus*. INS. G. nouveau d'Hémiptères, institué dans la fam. des Géocorises de Latreille, par De Hahn, sous les caractères suivants : antennes de cinq articles : le troisième très-petit et globuleux, les deux derniers presque égaux, cylindriques et allongés; bec droit; corps généralement velu; tête ovale, allongée; yeux ronds; ocelles écartés, placés derrière les yeux; corselet large, tronqué en arrière, partagé antérieurement par une ligne transversale; écusson triangulaire; hémélytres grandes; abdomen grand; cuisses longues, non renflées, ordinairement velues; jambes et surtout les antérieures très-couvertes de poils très-serrés; tarses très-courts; crochets simples. Les esp. qui composent ce G. sont fort nombreuses, et appartiennent toutes à l'Amérique du sud; on peut considérer le *Reduvius hirtipes* de Fabricius comme en étant le type.

APION. *Apion*. INS. G. de Coléoptères tétramères, établi par Herbst, aux dépens des Attelabes de Fab.

Latreille le rapporte à la fam. des Charansonites, et lui assigne pour caractères : antennes terminées en une massue de trois articles, et insérées sur une trompe allongée, cylindrique ou conique, non dilatée à son extrémité ; tête reçue postérieurement dans le corselet; point de cou apparent ; éperons des jambes très-petits ou presque nuls; abdomen très-renflé, presque ovoïde ou presque globuleux. Ces Insectes se dintinguent par là des G. Brente, Cylas, Apodère, Attelabe et Rhynchite. Ils diffèrent aussi des autres G. de la même fam. par leurs antennes de onze articles, droites ou peu coudées, toujours insérées sur la trompe; par leurs pattes postérieures, toujours impropres au saut ; et par le pénultième article des tarses qui est bifide. Les Apions sont les plus petits Insectes de leur nombreuse fam. On les trouve communément dans les prairies, sur les Fleurs et sur les Arbres fruitiers. L'esp. servant de type au G. est l'A. rouge, *A. frumentarium.* D'autres Apions, tels que *A. æneum, A. cyaneum,* etc., ont été décrits et figurés par Olivier, et principalement par Herbst et par Kirby.

APIOS. BOT. G. de la fam. des Légumineuses, Diadelphie Décandrie, L., proposé par Mœnch, et adopté par Nuttal. Caractères : calice tronqué, subbilabié ; la lèvre inférieure à une seule dent ; carène falciforme ; ovaire cylindrique, aminci à sa base ; fruit polysperme. Ce G. ne renferme qu'une seule esp., *A. tuberosa,* ainsi nommée à cause de sa racine composée de plusieurs tubercules charnus; sa tige est herbacée; ses feuilles pinnées, composées de cinq ou sept paires de folioles ; ses fleurs sont disposées en épis axillaires, et répandent l'odeur du Réséda. Cette esp. est originaire de l'Amérique sept. C'est le *Glycine Apios* de Linné.

APIOSPORIUM. BOT. Ce G., établi par Kunze, paraît appartenir à la fam. des Hypoxylées. Il est ainsi caractérisé : péridions presque pyriformes, opaques, pulvérulents en dehors, agrégés; sporules globuleuses, transparentes, mêlées à un fluide gélatineux. Ces péridions sont réunis en petits groupes irréguliers, de la grosseur d'une graine de Pavot. Ils sont noirs. Kunze indique deux esp. dans ce G. : l'une croît sur l'écorce des Saules, l'autre sur celle des Sapins. Il en rapproche le G. *Conisporium* de Link ; mais il semble en différer beaucoup par ses péridions, renfermant plusieurs sporules plongées dans un fluide gélatineux, caractère qui le rapproche des petites esp. de *Sphœria,* et par conséquent de la fam. des Hypoxylées.

APIROPODES. ZOOL. Nom d'une grande division, dans laquelle Savigny place tous les Animaux articulés qui ont plus de six pattes ; tels sont les Crustacés, les Arachnides et les Insectes myriapodes.

APISTA. BOT. G. de la fam. des Orchidées auquel le Dr Blume, en l'établissant, lui a reconnu, outre les caractères assignés au G. Podochile, un gynostème large, échancré de chaque côté; les loges de l'anthère disjointes, et les masses polliniques disposées par paires comme des flèches dans un carquois, sur des pédicelles correspondants aux échancrures du gynostème. L'unique esp. que Blume a nommée *A. tenuis,* vit parasite sur les Arbres des forêts montueuses de la province de Buitenzorg; c'est une plante herbacée à feuilles petites, distiques, linéaires, acuminées ; les fleurs, très-petites et peu nombreuses, sont accompagnées de bractées et garnissent les épis qui terminent des tiges de faible apparence.

APISTE. POIS. G. établi par Cuvier, dans l'ordre des Acanthoptérygiens, auquel il assigne pour caractères : des dents aux palatins ; une seule nageoire sur le dos ; rayons des nageoires pectorales peu nombreux, mais branchus; une forte épine au sous-orbitaire, qui, en s'écartant de la joue, devient une arme perfide. Ce G., qui renferme toutes esp. de petite taille, est susceptible d'être subdivisé ; on placerait d'un côté les esp. au corps écailleux, avec un rayon libre sous une grande pectorale, tel que l'Apiste ailé de Cuvier, et la Scorpène carénée de Block ; d'un autre côté seraient encore des esp. écailleuses, mais sans rayon libre aux nageoires pectorales, comme l'Apiste tenianote de Cuvier et le Cotte austral de White, et enfin on séparerait encore les esp. au corps nu, avec ou sans rayon libre aux pectorales ; nous citerons pour exemple du premier cas, l'Apiste minous de Cuvier et la Scorpène monodactyle de Block; en second lieu des esp. nouvelles, décrites dans le 4e vol. du grand ouvrage de Cuvier.

APIUM. BOT. Syn. latin d'Ache. *V.* ce mot.

APIUS. *V.* APIE.

APLECTRE. *Aplectrum.* BOT. G. de la fam. des Orchidées, Gynandr. Monandr., L., établi par Nuttal, pour une esp., *A. hyemale,* particulière de l'Amérique du nord, et qui est encore peu connue dans les collections, quoique son introduction date de 1827.

APLIDE. *Aplidium.* MOLL. G. institué par Savigny dans la classe des Ascidies ou Tuniciers de Lamarck qui, en l'adoptant, a changé sa dénomination française en celle de *Pulmonelle ;* Cuvier le fond, ainsi que beaucoup d'autres, dans son G. *Polyclinum.* Lamouroux, qui réunit aux Polypiers une partie des Tuniciers, a adopté le G. Aplide, qui est compris dans l'ordre des Polyclinées. En voici les caractères : corps commun sessile, gélatineux ou cartilagineux, polymorphe, composé de systèmes très-nombreux, peu saillants, annulaires, subelliptiques, qui n'ont point de cavité centrale, mais qui ont une circonscription visible; Animaux (3 à 25) placés sur un seul rang, à des distances égales de leur centre ou de leur axe commun ; orifice branchial divisé en six rayons égaux ; l'anal dépourvu de rayons, peu ou point distinct; thorax cylindrique ; mailles du tissu respiratoire pourvues de papilles? abdomen inférieur, sessile, de la grandeur du thorax ; ovaire unique, sessile, attaché exactement sous le fond de la cavité abdominale, et prolongé perpendiculairement.

La seule esp. connue avant Savigny, était classée parmi les Alcyons de Linné ; c'est son *Alcyonium Ficus.* Savigny en fait connaître cinq autres, et les divise ainsi qu'il suit :

† Animaux simplement oblongs, à ovaire plus court que le corps.

1. A. lobé, *Alcyonium lobatum,* Sav., hab. l'Égypte, sur les côtes de la Méditerranée. — 2. A. Figue de mer, *A. Ficus; A. pulmonaria,* Ellis et Solander ; *A. Ficus,* Linné ; *A. sublobatum,* Lam., hab. la Manche. — 3. A.

tremblant, *A. tremulum*, Sav., hab. le golfe de Suez, sur les Madrépores et les Fucus.

†† Animaux filiformes, à ovaire beaucoup plus long que le corps.

4. A. étalé, *A. effusum*, Sav., hab. le golfe de Suez, sur les rochers. — 5. A. bosselé, *A. gibbulosum*, Sav., hab. la Méditerranée. — 6. A caliculé, *A. caliculatum*, Sav., hab. les mers d'Europe.

APLITE. GÉOL. Nom donné par les Suédois à une Roche composée de Quartz et de Feldspath blanchâtre ou rougeâtre, dont ce dernier fait la partie dominante, et qui existe en grandes masses dans la Dalécarlie.

APLOA. INS. Hope a institué ce nouveau G. de Coléoptères dans la fam. des Carabides. Caractères : antennes filiformes; dernier article des palpes maxillaires simple; menton simple et uni; corselet plus large que la tête dans sa partie antérieure, avec son bord postérieur droit; pieds et tarses simples. Ce G. qui a beaucoup de rapport avec les Libies par la troncature des élytres, ne compte qu'une esp. Elle est jaune avec trois taches et une bande postérieure ondulée, noires; les pieds sont jaunâtres. Sa taille est de cinq lignes; elle a les Indes pour patrie.

APLOCENTRUS. POIS. G. formé par Raffinesque; il ne diffère guère des Spares que par un seul rayon épineux et prolongé, situé en avant d'une très-longue nageoire dorsale.

APLOCÈRES OU SIMPLICORNES. INS. Fam. de l'ordre des Diptères, établie par Duméril. Elle comprend les G. Bibion, Leptis, Hypoléon, Anthrax, Ogcode, Stratiome, Némotelle, Sique, Mydas et Cérie.

APLOCNÈME. *Aplocnemus*. INS. G. de Coléoptères pentamères, de la fam. des Serricornes, établi par Stephens, dans son Iconographie des Insectes britanniques, v. 3, p. 316, pour quelques esp. dont la détermination avait jusque-là paru incertaine. Il donne pour caractères à ce G. : tous les articles des antennes allongés; les palpes inégales, les extérieures plus épaisses, avec l'extrémité tronquée obliquement; le corps ovoïde; le corselet trapézoïdal, plus étroit en devant. Stephens admet dans ce G. les *Dasytes floralis*, Oliv.; D. 4-*punctulatus*, Fab.; et *Cr. impressus*, Marsch.; tous trois d'Europe.

APLOCNÉMIE. *Aplocnemia*. INS. G. de Coléoptères tétramères, institué par Stephens, dans la fam. des Longicornes. Voici les caractères qu'il lui assigne, dans son Entomologie de l'Angleterre : palpes courtes avec le dernier article fusiforme, les maxillaires un peu aiguës; antennes velues, de la longueur du corps; bords latéraux du corselet entiers ou mutiques; corps oblong, élargi, presque convexe; élytres ponctuées, arrondies à l'extrémité; jambes simples. Le *Cerambyx nubila* d'Olivier, seule esp. du G., est assez rare.

APLODINOTUS. POIS. G. établi par Raffinesque, voisin des Sciènes, dont il se distingue par ses opercules et ses nageoires écailleuses. Le type en est l'*A. grunniens*, beau Poisson de l'Ohio.

APLODON. BOT. R. Brown a donné ce nom à un G. de pl. Cryptogames de la fam. des Mousses; mais l'esp. qu'il y a fait entrer avait déjà été décrite par Bridel, sous le nom d'*Eremodon* et plus anciennement encore par Hornemann, sous celui de *Spalanchnum Wormskioldii*. C'est dans ce dernier G. qu'elle est restée.

APLODONTIE. *Aplodontia*. MAM. Nouveau G. de l'ordre des Rongeurs, décrit par John Richardson, d'après un Animal du nord-ouest de l'Amérique, déjà mentionné sous le nom vulg. de *Sewellet*. Il a pour caractères : incisives $\frac{2}{2}$; canines $\frac{0-0}{0-0}$; molaires $\frac{5-5}{4-4}$. Incisives très-fortes, offrant antérieurement des rainures; molaires simples, remarquables en ce qu'elles ont la couronne unie. La première de la mâchoire supérieure est étroite, cylindrique et pointue, placée dans l'angle antérieur de la seconde; les autres molaires, parfaitement simples dans leur structure, ont la couronne un peu concave; on observe une saillie aiguë et verticale sur le côté externe des molaires supérieures et sur l'interne des molaires inférieures. La deuxième d'en haut et la première d'en bas sont un peu plus larges que les autres. Palais étroit, les deux rangées de molaires étant rapprochées et disposées parallèlement. Tête large et aplatie; nez légèrement courbé, gros et obtus; mâchoire inférieure fort bien développée postérieurement, et ayant les condyles dirigés transversalement plutôt que dans le sens antéro-postérieur. Point d'abajoues; yeux très-petits; oreilles courtes et arrondies, approchant pour la forme de celles de l'Homme. Corps épais et court; membres courts et forts; cinq doigts partout; le pouce des pieds de devant beaucoup plus court que les autres doigts; ongles, surtout ceux de devant, longs, forts, comprimés et un peu recourbés; queue très-courte, cachée par les poils des hanches; six mamelles; la paire antérieure placée entre les membres antérieurs.

A. léporine, *Aplodontia leporina*, R. Animal plantigrade, fouisseur, couvert d'un pelage analogue à celui du rat musqué ou du lapin; la longueur de la tête et du corps est de 14 pouces; la queue a un demi pouce, de même que les ongles. Il séjourne dans les villages et se nourrit de végétaux.

APLOME. MIN. C'est-à-dire *simple*. Nom donné par Haüy à une esp. minérale de la classe des substances terreuses, remarquable par la simplicité de sa structure et de ses formes cristallines. On l'a regardée assez généralement comme une variété de Grenat. Elle en diffère non-seulement par sa forme primitive, qui est le cube, mais par son tissu qui a moins d'éclat, et paraît plutôt granulaire que vitreux. En réunissant à l'indication de cette forme celle de la pesanteur spécifique, qui est au moins de 3, 4, on a le véritable caractère distinctif de cette espèce. L'Aplome étincelle par le choc du briquet; il raie fortement le Verre et légèrement le Quartz. Il est fusible au chalumeau en Verre noirâtre. On ne l'a encore trouvé qu'en Cristaux d'une couleur brune, dont les formes les plus ordinaires sont les suivantes :

A. dodécaèdre; rhomboïdes, dont les faces sont sillonnées par des stries parallèles à leurs petites diagonales. Ces stries suffiraient pour indiquer que le cube est la forme primitive de ces Cristaux, et que cette forme passe à celle du dodécaèdre rhomboïdal en vertu d'un décroissement par une rangée sur tous ses bords.

A. cubo-dodécaèdre, la variété précédente, dont les angles solides, tétraèdres, sont remplacés par autant de petites faces carrées, parallèles à celles de la forme

primitive. On l'a trouvée en Angleterre, en petits Cristaux épars dans un Manganèse oxidé, pulvérulent. Ces Cristaux se divisent très-nettement, suivant des directions parallèles aux faces primitives.

Les Cristaux d'Aplome, d'une couleur brune, ont été découverts d'abord en Sibérie, sur les bords du fleuve Léna. On les a retrouvés depuis à Berg-Grün en Bohême, en Saxe, à Schwarzenberg, et en Angleterre.

APLOPAPPE. *Aplopappus.* BOT. G. établi par H. Cassini dans la fam. des Synanthérées. Caractères : Calathide multiflore, radiée; fleurons de la circonférence femelles, ligulés et disposés sur un seul rang; ceux du centre hermaphrodites, à cinq dents; receptacle planiuscule, à fossettes ou alvéoles; involucre imbriqué d'écailles presque linéaires, aiguës; akènes oblongs, cylindriques ou turbinés; aigrette garnie de soies inégales, disposées sur plusieurs rangs. Les pl. qui composent ce G., sont toutes américaines; ce sont des Herbes ou des sous-Arbrisseaux; De Candolle en décrit vingt-huit esp. qu'il partage en sept sections.

APLOPÉRISTOMÉES. *Aploperistomati.* BOT. Bridel, dans sa Muscologie, avait désigné sous ce nom, une des classes de la fam. des Mousses, qui renferme les G. dont le péristome est simple ou composé d'un seul rang de dents.

APLOPHYLLA. BOT. L'esp. qui constitue ce G. nouveau d'Adrien Jussieu, a été reconnue devoir appartenir au G. *Ruta. V.* RUE.

APLOSTELLIDE. *Aplostellis.* BOT. Dans sa Monographie des Orchidées des îles de France et de Bourbon, Achille Richard propose l'établissement de ce genre qui ne serait fondé que sur une seule esp., l'*Arethusa simplex* de Du Petit-Thouars. Jusqu'ici les botanistes ne se sont point prononcés sur ce G. nouveau.

APLOTARSE. *Aplotarsus.* INS. G. de Coléoptères pentamères, établi dans la fam. des Élatérides par Stephens qui lui assigne pour caractères : deuxième article des antennes très-court, presque globuleux, le troisième allongé; tête moyenne; yeux médiocres, à peine proéminents; palpes filiformes; corselet un peu déprimé ou gibbeux; corps allongé; élytres entières; tarses simples et point dilatés. L'*Elater testaceus,* Fab., est le type de ce G., qui admet encore les *E. rufipes* et *pallipes* du même auteur.

APLOTAXE. *Aplotaxis.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par De Candolle, qui lui assigne pour caractères : capitule homogame, multiflore; involucre composé de plusieurs rangées d'écailles imbriquées; réceptacle plan, paléaceo-fimbrillacé; corolle tubuleuse, à cinq dents, avec la gorge ventrue; filaments des étamines hispides; anthères garnies à leur base de longues queues ou velues ou presque nues; akènes glabres, surmontés d'aigrettes dont les soies plus ou moins serrées et disposées sur plusieurs rangs, forment une sorte d'anneau à leur base. Ce G., très-voisin du *Saussurea,* a été confondu avec lui par Don et Wallich; il a été désigné par Lessing, d'après une seule esp., sous le nom d'*Eriostemon;* mais ce nom ne peut être conservé, puisque ce n'est ni l'*Eriostemon* de Smith, G. admis parmi les Rutacées, ni celui de Colla qui rentre dans l'*Elæocarpus.* L'*Aplotaxis* diffère principalement du *Saussurea,* par son aigrette dont les soies sont sur un seul et non sur deux rangs. C'est de cette circonstance que le nom est tiré.

APLUDE. *Apluda.* BOT. Ce G. de la fam. des Graminées est très-voisin du G. Andropogon. Il a été établi par Linné et se distingue par les caractères suivants : ses fleurs sont paniculées, et ses épillets géminés, enveloppés chacun dans une spathe mucronée à son sommet; l'un est sessile et l'autre pédicellé. Celui qui est sessile offre une lépicène bivalve, mince et biflore; l'une des fleurs est neutre, mutique, l'autre est hermaphrodite; la valve externe de la glume porte une arête qui naît un peu au-dessous de son sommet, lequel est légèrement bifide. L'épillet est pédicellé, uniflore, neutre et mutique. Ce G., qui renferme trois ou quatre esp., se distingue surtout de l'Andropogon par la sorte d'involucre que l'on remarque à la base de chacun de ses épillets.

APLYSIE. *Aplysia.* MOLL. G. de Gastéropodes de la fam. des Dicères, établi par Linné, pour un Mollusque connu de toute antiquité sous le nom de Lièvre marin. Les Aplysies ont généralement un corps ovale, bombé en dessus, plus ou moins pointu en arrière, et se rétrécissant en avant, pour former une sorte de cou contractile, à l'extrémité duquel est la tête qui dépasse le bord antérieur du pied; celui-ci est long et étroit; quelques esp. sont fort minces et très-allongées. Les bords du plan locomoteur, très-élargis, se redressent à volonté, se rabattent, se croisent même sur le dos de certaines esp., et prennent enfin, au gré de l'Animal, toutes sortes de figures. Sur le dos, on voit une fente longitudinale, c'est l'ouverture d'une poche dorsale, dans laquelle sont contenues les branchies; elles sont couvertes par un appendice charnu, analogue à la cuirasse des Limaces, lequel contient, dans son intérieur, une plaque cornée ou un rudiment de test. Cet appendice, demi-circulaire, est attaché par son côté gauche, et il est mobile, comme un couvercle à charnière; son bord libre est flexible, de manière à pouvoir former à volonté une gouttière propre à conduire l'eau aux branchies. L'anus est situé à l'extrémité postérieure de l'appendice ou autre cuirasse vers son point d'attache. Le bord antérieur de la tête offre de chaque côté un appendice membraneux, conique, comprimé, extensible, qui forme comme un tentacule; ce sont les tentacules buccaux de beaucoup d'autres Mollusques. En dessus, plus en arrière, se trouvent les véritables tentacules coniques, contractiles, pliés en deux, et longitudinalement à leur extrémité, ce qui les fait ressembler à l'oreille d'un Quadrupède; au-devant de leur base sont les yeux qui n'offrent que deux points noirs. La bouche est fendue longitudinalement en dessous de la tête. Tout cela est commun à toutes les esp. de ce genre. Elles varient par la forme, les proportions des parties, les couleurs, etc.

Les Aplysies rendent, très-rarement, par un orifice situé près de l'organe femelle, une liqueur âcre et blanchâtre, que l'on a regardée comme un venin. Outre celle-là, elles en répandent une autre bien plus abondante, d'un rouge pourpre très-intense. Une grande Aplysie peut fournir assez de cette liqueur pour rendre

un seau d'eau semblable à du vin pour la couleur. Cette liqueur a son siége dans la cuirasse ou l'appendice qui couvre les branchies tout autour de son bord libre, et sort, à ce qu'il paraît, en transsudant au travers des pores de la peau. L'Animal la répand pour peu qu'il soit contrarié. *V.* dans Roissy, *Moll.*, tom. v, p. 165, les observations de Fleuriau de Bellevue sur la fixité de la belle couleur de ces Animaux. Les Aplysies sont des Mollusques fort peu à craindre, et qui ne méritent nullement la réputation que les anciens leur ont faite. Elles se meuvent dans la mer comme nos Limaces sur la terre, et ne vont pas plus vite; elles se tiennent ordinairement tapies sur de grosses pierres, ou dans des creux de rochers ou de sable; elles ne sortent que pour chercher leur nourriture qui consiste en petits coquillages ou en fucus. Elles n'ont aucun moyen défensif que l'émission de la liqueur rouge, qui obscurcit l'eau comme l'encre de la Seiche.

Il faut que les Aplysies soient très-fécondes, dit Cuvier, car elles sont fort abondantes dans certaines saisons, et il y a des journées de printemps où la mer en fourmille. Elles pullulent dès le mois de janvier, et on en trouve en tout temps d'adultes, même au fort de l'hiver. Les pêcheurs, ajoute le savant à qui l'on doit tous ces renseignements, ont remarqué qu'elles ne sont pas plus de deux mois à prendre tout leur accroissement. Elles répandent une légère odeur vireuse, qui a sans doute donné lieu de leur attribuer des propriétés vénéneuses. On ne mange pas les Aplysies, cette odeur et leur figure les rendant dégoûtantes.

Les esp. de ce G. sont : 1. *Aplysia depilans,* Gmel., *Syst. nat.*, p. 3103; *Lernœa,* Bohatsch; *Lepus marinus,* Rondelet, *Enc. méth.*, pl. 83 et 84; hab. la Méditerranée, l'Océan, sur les côtes de France. — 2. *A. Camelus,* Cuvier. *Ann. Mus.*, T. II, p. 295, pl. 1, f. 1. — 3. *A. alba,* Cuvier, *Ann. Mus., loc. cit.,* p. 1, f. 6. — 4. *A. punctata,* Cuvier, *loc. cit.*, pl. 1, f. 2 à 5; dans la Méditerranée, vers Marseille, et dans l'Océan, près de La Rochelle. — 5. *A. fasciata,* Poiret. Pour les *A. viridis,* Bosc, et *virides,* Montagu, *V.* ACTÆON.

APOATRE. OIS. *V.* APIASTRE.

APOCALBASUM. BOT. Gomme-résine tirée d'un Euphorbe, et dont quelques peuplades africaines se servent pour empoisonner leurs armes.

APOCYN. *Apocynum.* BOT. Ce G., de la fam. des Apocinées, établi par Tournefort, a été caractérisé de la manière suivante, par Brown, qui en a retiré plusieurs esp., pour les rapporter à d'autres G. : la corolle est campanulée; son tube offre cinq petites dents incluses, alternant avec les lobes de la corolle; les étamines sont également incluses; les anthères sagittées, adhérentes au stigmate par leur partie moyenne; les deux ovaires sont surmontés par un stigmate conoïde, presque sessile. Les cinq écailles staminales pressent la base de l'ovaire; les follicules sont grêles, dressés, renfermant des graines ornées, à leur sommet, d'une aigrette soyeuse. Ce G. est composé d'un grand nombre d'esp., qui toutes sont des pl. vivaces, dressées, quelquefois grimpantes, portant des feuilles minces et opposées, et des fleurs disposées en cime. Presque toutes sont originaires des contrées mérid. de l'Europe, de l'Amérique, ou du Cap; quelques-unes croissent dans l'Inde. On en cultive plusieurs dans nos jardins; tel est entre autre l'A. à feuilles d'Androsème, *A. androsœmifolium,* L., originaire de l'Amérique sept. Cette pl. a reçu le nom vulg. d'Attrape-Mouche ou Gobe-Mouche, parce que les Insectes, attirés par le suc mielleux répandu au fond de ses fleurs, y insinuent leur trompe qui se gonfle et s'y trouve retenue Les efforts que l'Animal fait pour se dégager, excitent les parties de la fleur à se contracter et à se resserrer de plus près. Les tiges de l'*A. cannabinum* fournissent, lorsqu'elles ont été convenablement préparées, une très-bonne filasse.

APOCYNÉES. *Apocyneæ.* BOT. Fam. de Pl. dicotylédones, monopétales, à corolle hypogyne, ayant des rapports de structure avec les Gentianées, les Rubiacées et les Sapotées. L'ensemble des G. de cette fam., telle qu'elle a été présentée par de Jussieu, offre les caractères suivants : le calice est monosépale, à cinq divisions profondes et persistantes; la corolle est hypogyne, monopétale, régulière, à cinq lobes; elle donne attache à cinq étamines alternant avec ses lobes, dont la structure offre des différences très-remarquables; tantôt en effet elles sont libres, distinctes, et leur pollen est pulvérulent; tantôt au contraire elles sont réunies, soudées ensemble, et leur pollen est agloméré en masses solides, analogues à celles que l'on observe dans les anthères de certains G. de la fam. des Orchidées; de la base interne des filets partent des appendices creux, en forme de cornet, de casque, etc. Les pistils sont au nombre de deux, très-rapprochés; quelquefois même il paraît n'en exister qu'un seul, parce qu'ils se sont soudés; dans ce cas, l'ovaire est biloculaire, tandis que, lorsqu'on observe deux pistils, ils n'offrent l'un et l'autre qu'une seule loge renfermant plusieurs ovules : chacun de ces ovaires est surmonté d'un style court, couronné par un seul stigmate dilaté et discoïde, à cinq lobes, et soudé avec les anthères. Le fruit qui succède à ces pistils est tantôt un follicule simple ou géminé; tantôt une capsule; plus rarement une drupe ou une baie. Les graines sont assez nombreuses, renversées et comme imbriquées, assez souvent elles sont couronnées par une aigrette soyeuse; l'embryon est droit, renfermé dans un endosperme très-mince.

Les Plantes qui appartiennent à cette fam. sont des Herbes vivaces, des Arbustes ou même des Arbrisseaux : leurs feuilles sont opposées ou verticillées; très-rarement elles sont alternes. Un assez grand nombre de ces pl. sont lactescentes. La plupart sont d'un port élégant ou d'un aspect agréable. Cependant elles sont en général très-âcres et très-vénéneuses. On en cultive beaucoup dans les jardins d'agrément; tels sont les Asclépiades, les Lauriers roses, les Pervenches, etc. Cette fam., ainsi caractérisée, renferme un très-grand nombre de G., dont la structure et le port ont en général assez d'analogie, mais qui cependant offrent des différences très-remarquables. Aussi R. Brown, profond et habile observateur, a-t-il partagé en deux familles distinctes les G. qu'Adrien de Jussieu a réunis dans son groupe des Apocynées. Ces deux fam. que l'on peut aussi ne considérer que comme deux sections d'un même ordre naturel, ont été désignées sous les noms d'Apocy-

nées et d'Asclépiadées. Nous allons faire connaître brièvement leurs caractères distinctifs et indiquer les G. qui entrent dans chacune d'elles :

1° Apocynées. Brown place dans cette première section, qu'il distingue comme fam., tous les G. dont les anthères sont simples, libres, distinctes, renfermant du pollen pulvérulent, et dont le stigmate, ordinairement simple, est capitulé. A cette fam. se rapportent les G. *Parsonsia, Echites, Thenardia, Lyonsia, Ichnocarpus, Balfouria, Apocynum, Cryptolepis, Prestonia, Nerium, Vinca, Strophantus, Wrightia, Astonia, Tabernemontana, Holarrhœna, Carissa, Isonema, Vallaris, Cerbera, Allamanda, Plumeria, Rauwolfia, Vallesia, Strychnos*, etc.

2° Asclépiadées. Tous les G. dont les étamines sont irrégulières, réunies et soudées ; les anthères à deux ou quatre loges, remplies d'un pollen en masses solides; le stigmate pelté et à cinq lobes, appartiennent à cette autre fam. *V.* Asclépiadées.

APODANTHE. *Apodanthes.* bot. Plante phanérogame parasite qui paraît avoir de grands rapports avec le G. Cytinelle et devoir être placée près de lui dans la nouvelle fam. des Cytinées de R. Brown. Voici les caractères que lui assigne Poiteau, à qui est dû l'établissement du G. Apodanthe : pédoncule court, entièrement caché dans les couches extérieures et desséchées de l'écorce du Cascaria sur lequel vit l'Apodanthe; bas de l'ovaire muni de deux petites écailles opposées ; calice semi-adhérent, se divisant en quatre lobes arrondis, appliqués sur l'ovaire qui se rétrécit au-dessous en un style gros, conique, terminé par une tête aplatie sur laquelle on remarque l'empreinte d'une sorte de stigmate en croix ; point de corolle ni d'étamines, mais à une certaine distance, au-dessus du calice, sont quatre écailles alternes avec les lobes du calice, ovales, arrondies supérieurement, échancrées en cœur, et prolongées en un petit appendice à la base ; ovaire offrant intérieurement une substance charnue, blanche, et quatre faisceaux de fibres qui vont de la base au stigmate en suivant la convexité du fruit; une seule loge au centre, assez grande, presque carrée, avec les quatre parois couvertes d'un grand nombre d'ovules sessiles, ovales centripèdes. Cette rare et singulière plante se trouve, dans toutes les saisons, à Cayenne sur le tronc et les gros rameaux du *Cascaria*, appelé vulgairement par les colons *Petit-Bois-Gaulette ;* elle s'y multiplie au point de le faire périr avant qu'il ait dépassé une hauteur de 20 à 25 pieds.

APODANTHUS. bot. Ce G., décrit par Delapylaie, paraît encore très-douteux ; aucun botaniste ne l'a revu depuis, et il est pourtant originaire d'un pays où, depuis quelque temps, l'étude des pl. cryptogames les plus petites a été l'objet des recherches de beaucoup de savants naturalistes. La description de ce G. est de plus très-incomplète, puisque l'auteur n'a vu ni l'opercule, ni la coiffe, et que, par son péristome, il ne diffère pas du G. Octoblepharum. Toute la pl. n'est formée, d'après Delapylaie, que d'une capsule sessile, sans tige ni feuilles ; cette capsule est oblongue, ovale, et présente un orifice garni de huit dents entières et droites. Il a observé cette pl. sur des masses de *Splachnum,* venant de Suède.

APODE. ois. Ce qui signifie sans pied. Nom improprement donné aux oiseaux de Paradis, parce qu'on ne rapporte ordinairement en Europe que la partie supérieure et brillante de leurs peaux où manquent les pieds, ce qui a donné lieu aux contes les plus absurdes.

APODÈME. zool. Audouin a donné ce nom à des parties de consistance cornée, situées à l'intérieur du thorax ou faisant saillie à l'extérieur. Leur caractère le plus important est de naître de quelques pièces cornées du corps, et de leur adhérer intimement, sans qu'il soit possible de les mouvoir et de les désarticuler. Ces prolongements se présentent souvent sous forme de lames fixées sur le point de soudure de deux pièces entre elles, ou bien ils semblent naître de deux portions, paires de la même pièce, réunies sur la ligne moyenne. — Les Apodèmes sont très-visibles dans plusieurs insectes, ils le deviennent davantage dans les Crustacés décapodes, et constituent de nombreuses cloisons qui partagent en autant de cellules leur cavité thoracique ; les Apodèmes, qui tirent leur origine des lignes de soudure des sternums entre eux, et avec l'épisternum, sont ascendants ; ceux qui naissent au point de réunion des épimères, sont descendants, et se rencontrent bientôt avec les précédents.

Les Apodèmes sont de deux genres, les uns se nomment *Apodèmes d'insertion ;* leur caractère est d'être situés à l'intérieur du thorax, et de donner souvent attache à des muscles. Les autres, appelés *Apodèmes d'articulation,* sont des prolongements de même nature, qui font souvent saillie à l'extérieur du thorax, et servent principalement à l'articulation de quelque appendice du corps, les ailes en particulier. *V.* Épidème et Thorax.

APODÈRE. *Apoderus.* ins. Coléoptères tétramères ; G. de la fam. des Curculionides, formé par Olivier au dépens du G. Attelabe de Fab. Ses caractères sont : antennes terminées en une massue formée de trois articles, et insérées à l'extrémité d'une trompe courte, large, dilatée à l'endroit où elle se termine; tête dégagée, ayant un cou distinct ; jambes terminées par un seul et fort éperon. Ces Insectes diffèrent par là des Brentes, des Cyclas, des Attelabes, des Rhynchites et des Apions. Ils se distinguent aussi des autres Charansonites par leurs antennes de onze articles, en massue ovale, droites ou peu coudées, toujours insérées sur la trompe; par leurs pattes jamais propres pour sauter, et par le pénultième article de leurs tarses bifide. Le G. Apodère a peu d'esp. : une d'elles lui sert de type, c'est l'*A. Coryli,* Ol. On la trouve aux environs de Paris.

APODES. zool. Linné donna ce nom au premier ordre de sa classe des Poissons, composé d'esp. ossiculées, dépourvues de nageoires ventrales, et réparties dans les G. *Murœna, Gymnotus, Trichiurus, Anarhichas, Ammodytes, Ophidium, Stromateus, Xiphias,* auxquels furent ajoutés, par Gmelin, *Sternoptyx* et *Leptocephalus.* Duméril, considérant comme un caractère secondaire la présence ou l'absence et la disposition des nageoires, a réparti les Apodes, comme sous-ordres, en tête de chacun des huit ordres de sa Méthode analytique. Cuvier a restreint cette désignation au septième

ordre de ses Malacoptérygiens qui renferme les Poissons anguilliformes, tels que les Murènes, Sphagebranches, Symbranches, Alabes, Gymnotes, Leptocéphales, Donzelles et Équilles.

Blainville appelle Apodes non-seulement le troisième ordre de sa seconde tribu des Poissons, mais il étend ce nom, dans le développement de son tableau de classification des Animaux, aux Serpents, et au troisième ordre de ses Lacertoïdes. Le même naturaliste l'applique encore à la huitième classe du sous-type des Entomozoaires, caractérisée par l'absence des appendices latéraux aux anneaux du corps. Lamarck restreint le nom d'Apodes aux Annélides de l'ordre premier de cette classe : Latreille, dans une nouvelle distribution des Animaux articulés, donne le même nom au cinquième type de cette grande division.

APOGON. POIS. G. assez nombreux de la grande fam. des Percoïdes à deux dorsales. Cuvier a montré comment l'histoire naturelle de l'A. COMMUN, *Apogon rex mullorum,* se trouvait embrouillée par les icthiologistes ses prédécesseurs. Dégagée d'erreurs, l'histoire de ce petit poisson de la Méditerranée est devenue sous la plume de ce grand naturaliste pleine d'intérêt. Trois autres esp. de ce G. étaient déjà mentionnées dans d'autres ouvrages; mais elles étaient rapportées à des G. dont elles n'ont pas les caractères assignés par les naturalistes. Cuvier, d'après Lacépède, distingue les A. par leur corps court, garni, ainsi que les opercules, de grandes écailles qui tombent aisément; par les deux dorsales très-séparées, et un double rebord dentelé au préopercule. A l'exception de l'Amérique, d'où il n'en a pas encore été apporté, on a trouvé des Apogons dans presque toutes les mers : White en a observé à la Nouvelle-Galles du Sud, Thunberg au Japon, Commerson aux Indes, Desjardins à l'Ile-de-France, les naturalistes de l'expédition du Cap. Durville, dans le vaste bassin de l'Océan atlantique, etc., etc. Le nombre des esp. bien connues dépasse aujourd'hui vingt-cinq, et parmi elles nous citerons :

A. DE LA NOUVELLE-GUINÉE. *Apogon. Novæ-Guineæ,* Val.; Ann. du Mus. 3e série, v. 1, pl. 4, fig. 1. Corps médiocrement comprimé, ventru dans sa partie moyenne, mais assez court; dos rougeâtre, parsemé de traits noirâtres, irréguliers; flancs et ventre argentés; première dorsale bordée de noirâtre, deuxième teintée de gris; lobe inférieur de la caudale gris-noirâtre, bordé en dessous d'un trait blanc, à reflets nacrés; les autres nageoires blanches. D. $7\frac{1}{9}$. A. $\frac{2}{8}$. — C. 19. — P. 12. — V. $\frac{1}{5}$. Taille, trois pouces.

A. AXILLAIRE. *Apogon axillaris.* Val., Ann. du mus. troisième série, v. 1, pl. 4, fig. 3. Corps allongé; première dorsale assez élevée; dos rougeâtre, sablé de très-petits points noirâtres; tête rembrunie; une tache noire à la base de la pectorale, se contournant un peu en dessus et en dessous, derrière la nageoire, dans les angles de l'aisselle, dont le centre est blanc, semé de points noirs; à l'extrémité de cette nageoire, est une tache pâle et grisâtre. D. $6\frac{1}{9}$. A. $\frac{2}{7}$, etc. Taille deux pouces et demi. De l'île de l'Ascension.

APODOGYNE. BOT. On surnomme ainsi le disque quand il n'adhère point à la base de l'ovaire. Richard l'emploie dans les mêmes cas que *Pleurogyne.*

APOGONES. *Apogoni.* BOT. Nom donné par Beauvois, dans son Prodrome de l'Æthéogamie, à la première section des Mousses, qui renferme les G. dont l'urne est privée de péristome.

APOGONIE. *Apogonia.* INS. G. de Coléoptères pentamères de la fam. des Lamellicornes, établi par Kirby, sur une esp. qu'il présume originaire du Brésil, et qu'il nomme *Apogonia gemellata.* Ses caractères sont : labre arrondi postérieurement, muni dans son milieu antérieur d'une pointe particulière; lèvre transversale, presque acuminée; palpes un peu en massue; mandibules un peu arquées, échancrées à l'extrémité; antennes de dix articles : les trois derniers en massue lancéolée, velue; corps oblong, un peu cylindrique, glabre, brillant, ponctué; corselet transversal et convexe; tarses avec des crochets bifides.

APOLECTE. *Apolectus.* POIS. Genre de l'ordre des Acanthoptérygiens, fam. des Scombéroïdes. Les esp. qui le composent sont très-peu nombreuses, car à celle qui en est le type, *A. immunis,* rapportée des mers atlantiques, à la société zoologique de Londres, on n'a encore ajouté que le *Scomber maculatus* de Mitchill. Les Apolectes ont le corps allongé, sans corselet visible; des dents fortes, coniques et distantes; une ligne dorsale composée d'écailles entièrement semblables et égales; les nageoires dorsales rapprochées, presque continues. L'*A. immunis* a le dos d'un bleu pâle et sans taches; le ventre et les flancs d'un blanc d'argent; la nageoire dorsale noire antérieurement. D. 18, 24 (8 fausses). A. 23 (8 fausses). P. 19.

APOLLE. *Appollo.* MOLL. G. établi par Montfort pour quelques *Murex* de Linné, que Lamarck place parmi les Ranelles. Le type de ce G. est le *Murex Gyrinus,* L., auquel Montfort conserve ce nom spécifique.

APOMECYNE. *Apomecyna.* INS. Coléoptères tétramères; G. établi par Dejean qui en possède trois esp., dont une originaire des Indes orientales et les autres du Sénégal. Ce G. fait le passage des Lamies aux Saperdes, fam. des Longicornes. Il a pour caractères : antennes glabres, presque filiformes, courtes, atteignant au plus la longueur de la moitié du corps, distantes de leur base; de onze articles; palpes et mandibules courtes; tête assez forte; face un peu bombée; corselet mutique latéralement, cylindrique, en carré long, avec son bord antérieur coupé droit, et ne s'avançant point sur la tête; corps ovale, allongé, convexe en dessus et ailé; élytres allongées, assez étroites, un peu ovalaires; écusson petit, presque triangulaire; pattes courtes, fortes, égales.

APON. MOLL. *V.* APAN.

APONAR. OIS. S. de Manchot.

APONÉVROSE. ZOOL. *V.* MEMBRANES.

APONOGETON. BOT. Ce G. établi par Linné fait partie de la fam. des Saururées, Dodécandrie Trigynie, L. Les quatre esp. dont il se compose sont des Herbes vivaces, aquatiques, qui croissent dans l'Inde et au Cap; leur racine est généralement tuberculeuse et charnue; elle sert d'aliment dans quelques contrées. Caractères : fleurs réunies en forme d'épis écailleux; les écailles qui sont alternes, tiennent lieu de calice et de corolle; en

effet il existe une fleur nue et hermaphrodite à l'aisselle de chacune d'elles. Ces fleurs se composent de trois ou quatre pistils sessiles, rapprochés, renflés et globuleux inférieurement, terminés en une sorte de pointe recourbée à la partie supérieure : ils offrent une seule loge dans laquelle on trouve trois ovules attachés au fond de cette loge; le stigmate est à peine distinct du sommet du style sur la face interne duquel il se prolonge en formant un petit sillon glanduleux. Les étamines qui entourent ces pistils sont irrégulièrement disposées; elles sont en nombre variable de sept à quatorze; les filets sont courts; les anthères sont globuleuses et comme didymes. Les pistils se changent en autant de capsules uniloculaires et trispermes. Les esp. de ce G. ont beaucoup de ressemblance avec les Saururées quant à leurs caractères intérieurs, et avec les *Potamogeton* par leur port. On peut considérer également ce que l'on appelle une fleur comme un assemblage de fleurs unisexuées. L'*A. distachyon*, L., a les fleurs blanches; elles répandent une odeur extrêmement suave.

APOPHYLLITE. MIN. *Zéolithe d'Hellesta. Ichthyophthalme.* Minéral de la classe des substances terreuses, caractérisé par sa forme primitive, qui est un prisme droit, quadrangulaire, symétrique, dans lequel le côté de la base est à la hauteur comme 4 est à 5. Son éclat tire sur le nacré. Sa dureté est médiocre; il raie légèrement la Chaux fluatée. Si l'on passe avec frottement un fragment du Minéral sur un corps dur, en le présentant par le côté, il se délite en feuillets. Il s'exfolie également lorsqu'on l'expose à la flamme d'une bougie, et fond avec difficulté, en émail blanc, par l'action du chalumeau. Mais dans l'Acide nitrique; il se divise en petits fragments, qui se convertissent bientôt en une matière floconneuse blanchâtre. Sa poussière y forme une gelée, comme celle de la Mésotype. C'est la grande tendance de ce Minéral à l'exfoliation qui a suggéré à Haüy le nom d'*Apophyllite,* dont le sens est : *qui s'exfolie*. Il est composé, d'après Vauquelin, sur 100 parties, de Silice 51, Chaux 28, Eau 17, Potasse 4. Les variétés de formes cristallines les plus simples sont les suivantes :

A. PRIMITIF; il a été observé dans la mine d'Uto en Suède.

A. DODÉCAÈDRE; il offre l'aspect d'un prisme quadrangulaire, terminé par des sommets à quatre faces, lesquelles résultent d'un décroissement par une rangée sur les angles de la forme primitive. Se trouve à Feroë.

A. ÉPOINTÉ; c'est la variété précédente, dans laquelle le décroissement n'a point atteint sa limite; c'est la forme primitive dont les huit angles sont légèrement tronqués. Haüy a reconnu qu'il faut rapporter à cette variété les cristaux qui, jusqu'alors, avaient été classés dans les méthodes sous le nom de *Mésotype épointée*.

La seule variété de forme indéterminable est l'A. LAMINAIRE, qui est tantôt limpide, et tantôt blanc-grisâtre ou rouge de chair.

L'Apophyllite se trouve dans la mine de Fer d'Uto en Suède, où il a pour gangue, tantôt une Chaux carbonatée lamellaire d'un rouge-violet, qui renferme de l'Amphibole verdâtre, et tantôt l'Amphibole seul; ou bien il adhère immédiatement au Fer oxydulé granulaire. Il existe aussi à Grodenthal, près de Fassa dans le Tyrol, en cristaux et en masses laminaires d'un volume considérable, accompagnés de Chaux carbonatée.

APOPHYSE. BOT. On a donné ce nom à un renflement plus ou moins marqué qu'on observe dans quelques espèces de Mousses à la base de l'urne; cette Apophyse forme un anneau ou un bourrelet circulaire tout autour de la base de l'urne, comme on le voit dans beaucoup de *Polytrichum* et dans les *Splachnum;* dans quelques esp. de ce dernier G., elle atteint un développement considérable, et forme, au-dessous de la capsule, une sorte de vessie beaucoup plus grande que la capsule elle-même; tels sont les *Splachnum luteum* et *rubrum*, etc.; tantôt ce n'est qu'un léger renflement unilatéral, formant au-dessous de la capsule une sorte de dent qu'on a comparée à un goître : cette espèce d'Apophyse se rencontre dans plusieurs *Dicranum*.

APOPHYSE. ZOOL. *V*. Os.

APORE. *Aporum*. BOT. G. de la fam. des Orchidées, établi par Blume qui lui donne pour caractères : sépales latéraux étalés, attachés obliquement à l'onglet du gynostème, embrassant inférieurement le labelle et formant par leur réunion une sorte d'éperon obtus; l'intermédiaire est dressé et les pétales sont beaucoup plus étroits. Le labelle est rétréci inférieurement, dilaté vers le limbe, avec une crête longitudinale sur la face interne. L'anthère est terminale, biloculaire, fixée à la dent dorsale du gynostème; les deux masses polliniques sont bipartibles, céréacées, adhérentes au bord visqueux du stigmate. Les *A. lobatum, indivisum* et *incrassatum,* décrits par Blume, ont été trouvés parasites sur les arbres des forêts montagneuses de Java; ces Plantes sont munies de hampes que terminent de courts pédoncules portant des fleurs entourées de spathe; les feuilles sont distiques, scapelliformes, rigides, engainantes à leur base.

APORE. *Aporus*. INS. Hyménoptères; G. fondé par Spinola et rangé par Latreille dans la fam. des Pompiliens. Il se distingue de tous les G. qu'elle contient par le nombre des cellules cubitales, qui est de deux au lieu de trois. L'*A. bicolor* de Spinola en est le type.

APORETICA. BOT. G. de la fam. des Sapindacées, établi par Forster; il ne diffère point assez du *Schmidelia* de Linné, pour ne lui point être réuni.

APOROBRANCHES. *V*. PTÉROPODES.

APOROSE. *Aporosa*. BOT. Fam. des Urticées. Le docteur Blume a établi ce G. qui est très-voisin du *Cecropia,* pour une pl. nouvelle, découverte par lui dans l'île de Kambanga qui fait partie de l'Archipel indien. Il lui donne pour caractères : des fleurs dioïques, réunies en épi très-serré; les mâles ont le calice profondément divisé en quatre parties, deux étamines courtes, avec les loges des anthères arrondies; à leur centre est un rudiment pistillaire; les fleurs femelles sont encore inconnues. L'esp. offre un Arbrisseau à feuilles alternes, oblongues, pointues, veinées : les épis sont axillaires.

APORRHAIS. MOLL. *V*. PTEROCÈRE.

APOSTASIE. *Apostasia*. BOT. G. de la fam. des Orchidées, établi par le docteur Blume qui le caractérise ainsi : sépales et pétales égaux, dressés, étalés et caré-

nés; labelle conforme aux sépales; gynostème droit, filiforme, ayant à sa partie postérieure et vers le bout une sorte de filament stérile; deux filaments fertiles, distincts, latéraux, sur lesquels sont fixées postérieurement deux anthères biloculaires, oblongues; masses polliniques oblongues, pulvérulentes; stigmate terminant le gynostème, obtus, verruqueux; capsule oblongue, carénée et trigone. On connaît maintenant dans ce G. trois esp. toutes de l'Inde et de Java, et ces pl. forment un groupe assez singulier dans la fam. des Orchidées; leurs racines sont fibreuses; les feuilles alternes, lancéolées, linéaires, membraneuses et nervurées. Les fleurs, réunies en épi au sommet de la hampe, sont sessiles, bractifères, odorantes et jaunes.

APOTÈRE. *Apoterium*. BOT. G. de la fam. des Guttifères, Monadelphie Polyandrie, établi par Blume qui lui assigne les caractères suivants : calice nul; quatre pétales; étamines nombreuses, presque monadelphes à leur base, à anthères oblongues, longitudinalement déhiscentes; ovaire à un seul ovule; style filiforme, roide, à stigmate pelté, déprimé; drupe en forme de baie, à noyau monosperme. La seule esp. connue est un arbre à feuilles elliptiques, à pédicelles réunis pour ainsi dire en ombelles, mais ne portant qu'une seule fleur chacun, qui se trouve à Java dans les champs et principalement sur le bord des chemins.

APOTHÉCIE. *Apothecia*. BOT. Achar a donné ce nom à la partie des Lichens connue aussi sous le nom de Scutelle, et qui renferme les organes de la reproduction de ces Pl., soit qu'on veuille les regarder comme de vraies graines, ou plutôt comme des sortes de bourgeons connus sous les noms de Sporules ou de Gongyles. Achar a donné des noms très-variés à cet organe, suivant les diverses formes qu'il prend dans les différents G., mais cette partie est toujours essentiellement composée d'un parenchyme homogène au milieu duquel sont renfermées les sporules. Ce parenchyme est, en général, embrassé par un rebord saillant de la tige ou fronde du Lichen, ou par un rebord particulier qui dépend des Scutelles. La forme de ces *Apothecia*, la présence ou l'absence de ce rebord, leur position sur la tige ont fourni la plupart des caractères des genres de cette famille.

APOTHÈQUE. BOT. *V*. APOTHÉCIE.

APOTOME. *Apotomus*. INS. G. de Coléoptères pentamères, établi par Hoffmanseeg, et rangé par Latreille dans la fam. des Carabiques. Caractères : antennes point moniliformes; mandibules pointues; palpes maxillaires extérieures, très-longues, filiformes; les labiales beaucoup plus courtes, subulées. Il se distingue par là des Scarites, des Clivines, des Morions, des Siagones et autres G. qui l'avoisinent. Hoffmanseeg a fondé son G. Apotome sur une esp. trouvée en Italie et en Espagne; elle a été décrite par Rossi sous le nom de *Scarites rufus*. Ol. Coléopt., T. III.

APPAT. ZOOL. En terme de chasse et de pêche, on nomme ainsi toute substance alimentaire, employée pour tenter l'appétit des Animaux qu'on veut attirer dans un piége. La nature a donné à ces Animaux, que l'Homme trompe avec des Appâts, l'instinct d'employer, dans les mêmes fins, quelques parties d'eux-mêmes. Ainsi les Pics, dont la langue rétractile et gluante tente l'appétit de plusieurs petits Insectes, insinuent cette langue dans les fourmilières ou dans des trous d'Arbres d'où ils la retirent chargée de proie. Beaucoup de Poissons, entre autres celui qu'on a nommé Pêcheur par excellence, *Lophius piscatorius*, L., se cachent dans la vase où, en agitant des barbillons, voisins de leur bouche et qui ont l'apparence de Vers, ils attirent par ces Appâts les Poissons plus petits, dont ils se nourrissent.

APPAT DE VASE. POIS. *V*. ÉQUILLE.

APPENDANTE. BOT. La *graine* est *appendante*, selon Mirbel, lorsque le hile, de niveau avec le placenta, ou à peu près, est situé au-dessous du point le plus élevé de la graine, à une distance qui ne passe pourtant pas la moitié de sa longueur totale. Quand le hile est voisin du point le plus élevé, on dit la graine appendante par le bout; si le hile se trouve mitoyen entre le point le plus élevé et le point le plus bas, on dit que la graine est appendante par le milieu.

APPENDICES. ZOOL. BOT. Les classificateurs ont généralement entendu par ce mot des parties qui semblent comme ajoutées à d'autres pièces plus constantes; tels sont, par exemple, les filets terminaux de l'abdomen de certains Insectes, ceux des Perles, des Éphémères, etc. On a nommé aussi Appendice un petit article joint à la hanche, et qui porte plus communément le nom de Trochanter. Le mot Appendice a été pris depuis dans un sens plus général, et se trouve aujourd'hui beaucoup mieux défini. Les Appendices sont des dépendances des anneaux qui constituent le corps; ils se joignent avec eux au moyen d'une articulation diarthrodiale ou synarthrodiale, et sont eux-mêmes souvent articulés, c'est-à-dire, composés de plus d'une pièce : de ce nombre sont les mâchoires, les mandibules, les antennes, les ailes, les pattes, les filets qui terminent l'abdomen, l'aiguillon, etc., etc. Telle est, selon nous, l'idée qu'on doit avoir des Appendices. Nous les distinguons, en outre, en ceux de l'arceau inférieur et en ceux de l'arceau supérieur. Les premiers, considérés au thorax, s'articulent entre le sternum et l'épimère, ce sont les pattes; les seconds sont fixés entre les pièces du tergum et l'épisternum; on les nomme ailes, élytres ou balanciers. Sous ce point de vue, les ailes sont analogues aux pattes, en tant qu'elles sont des Appendices d'un anneau. La forme et les usages des Appendices sont variés à l'infini, et les différents changements qu'ils éprouvent se lient à des modifications très-importantes dans l'organisation. Blainville s'est servi avec avantage de ces parties pour classer les Animaux articulés; c'est lui et Savigny qui ont attiré principalement l'attention des savants sur elles : le premier, en les prenant pour base de sa méthode; le second, en faisant connaître leur structure. Latreille a aussi entrepris avec succès leur étude comparative, et ses recherches l'ont conduit à des résultats précieux pour l'édifice fondamental de la science.

Outre les pattes, les ailes et les mâchoires, etc., etc., qui sont des Appendices d'un même ordre, le corps de certains Animaux articulés en présente d'un autre genre; ce sont les branchies. Les considérations tirées de leur nombre, de leurs formes, etc., sont très-impor-

tantes dans certaines classes, celle des Annélides en particulier. Les botanistes ont donné à ce mot une extension fort grande. Ils appellent Appendice toute partie qui, fixée à un organe quelconque, paraît additionnelle à la structure ordinaire de cet organe. Ainsi, dans la Bourrache, dans la Buglosse et plusieurs autres genres de la famille des Borraginées, la gorge de la corolle est garnie de cinq Appendices saillants, dont les formes variées déterminent, en général, les caractères distinctifs de ces genres. — On nomme Appendices des feuilles, les prolongements du limbe, qui accompagnent le pétiole jusqu'à son point d'insertion. — On dit de tous les organes qui sont garnis d'Appendices, qu'ils sont *Appendiculés*.

APPENDICIFORME. BOT. Quand la véritable squame est avortée, qu'il ne reste plus qu'une sorte d'appendice, comme il arrive aux squames extérieures du *Xeranthemum*, on dit que ces squames sont *appendiciformes*.

APPENDICULAIRE. *Appendicularia*. BOT. G. de la fam. des Mélastomées, Octandrie Monogynie, L., formé par De Candolle pour une plante de la Guiane, placée antérieurement dans le G. Rhexie. Caractères : tube du calice ovale, presque urcéolé; le limbe presque campanulé, à quatre dents largement émoussées; quatre pétales ovalaires; huit étamines égales; capsule oblongue, à trois loges, à trois valves; semences contournées. — L'A. à feuilles de thym est une plante annuelle, droite, couverte de glandules poilues; sa racine est fibreuse; les feuilles pétiolées, ovales à trois ou cinq nervures, finement dentées et ciliées; les fleurs sont petites, peu nombreuses, blanches et réunies en cymes terminales.

APPENDICULAIRE. *Appendicularia*. ZOOPH. Ce G., établi par Chamisso, correspond au G. Fretillaire de Quoy et Gaymard; il offre pour caractères : corps gélatineux, subovoïde, à peine long de trois lignes, ayant des points rouges, transparents et internes, un appendice gélatineux, cestoïde, bordé de rouge, plus long du double ou du triple que le corps, servant à la natation par un mouvement d'ondulation très-marqué. L'*A. flagellum* habite le canal St.-Laurent dans le détroit de Boering.

APPENDICULE. *Appendicula*. BOT. G. de la fam. des Orchidées, établi par le docteur Blume pour une vingtaine d'espèces qu'il a observées et recueillies dans l'île de Java. Les caractères du G. sont : les cinq pièces du périanthe presque dressées : les extérieures plus larges et soudées à leur base, les latérales, ou pétales, insérées obliquement sur l'onglet du gynostème, et souvent adnées au labelle, représentant alors une sorte d'éperon obtus. Le labelle concave intérieurement, ceint ou appendiculé à sa base, par un rebord élevé, attaché à l'onglet fort large du gynostème; son limbe est entier ou sublobé, étalé. Le gynostème est échancré, atténué au sommet. L'anthère est dorsale, biloculaire, à loges presque quadrilocellées. Les masses polliniques, au nombre de huit, avortent en partie, de sorte que l'on n'en voit distinctement que quatre ou six; elles sont en massue comprimée, divisées en deux faisceaux portés sur un pédoncule commun ou glandule. Ces pl. vivent parasites sur les arbres des forêts.

APPENDICULES. ÉCHIN. Ce nom a été donné par quelques naturalistes, aux épines des Astéries, ainsi qu'aux branches cartilagineuses qui, partant de la colonne articulée et pierreuse des rayons, soutiennent l'enveloppe extérieure.

APPLICATIF. BOT. On dit que la préfoliation est applicative lorsque les feuilles sont appliquées face à face, sans être pliées en aucune manière, comme dans l'*Aloe lingua*.

APPRESSÉ. BOT. Les feuilles et les branches sont appressées (*appressi*) quand elles sont rapprochées parallèlement contre la tige.

APPRIMÉ. BOT. Même chose qu'Appressé.

APRADUS. BOT. S. d'Oursine d'Afrique.

APROCTOME. *Aproctomus*. ZOOPH. Genre établi par Raffinesque, d'après une seule esp., l'*A. sbrome* des mers de Sicile. Caractères : corps flottant, d'un pied de longueur, gélatineux, déprimé, mutique, sans apparence de bouche, mais à canal alimentaire interne; c'est un Animal transparent, oblong, à extrémités aiguës.

APRON. *Aspro*. POIS. Esp. du G. Perche, dont Cuvier a fait le type d'un sous-genre dans son ordre des Acanthoptérygiens, en lui donnant pour caractères particuliers : le corps allongé; les deux dorsales séparées; de larges ventrales; des dents en velours; la tête déprimée; le museau plus avancé que la bouche, et terminé en pointe mousse. Deux esp. dont la chair est très-agréable, et qui se trouvent dans les eaux douces de l'Europe, constituent ce sous-genre : ce sont : l'APRON COMMUN, *Aspro vulgaris*, Cuv., *Perca asper*, L., et le CINGLE, *Perca zingel*, L.

APROSIA. BOT. S. de Sauge.

APSE. *Apsis*. INS. G. de Coléoptères tétramères, de la fam. des Curculionides, fondé par Germar, et mentionné par Dejean qui en possède deux esp. : l'une originaire de Hongrie, l'autre du Cap. Ce G. est une division du grand G. Charanson de Linné.

APSEUDE. *Apseudes*. CRUST. G. de l'ordre des Isopodes, établi par Leach qui le rapporte à la cinquième division de sa troisième section des Édriopthalmes, sous-classe des Malacostracés. Il se distingue, selon lui, des autres G. par des yeux sessiles, un corps déprimé, des antennes au nombre de quatre, quatorze pieds, et une queue terminée par deux soies. Latreille lui assigne des caractères à peu près semblables. Le Crustacé, qui sert de type à ce genre, est le *Cancer Talpa* de Montagu, trouvé sur les côtes d'Angleterre. Latreille rapporte aux Apseudes l'*Eupheus ligioides* de Risso. Cette esp. reste presque toujours cachée au milieu des Céramiums; ses mœurs d'ailleurs sont ignorées.

APSEUDÉSIE. *Apseudesia*. POLYP. G. de l'ordre des Méandrinées, dans la division des Polypiers entièrement pierreux. Il n'est encore composé que d'une seule espèce fossile, l'A. à crêtes, *A. cristata*, Lam. (t. 80, f. 12). Elle se présente en masse presque globuleuse ou hémisphérique, couverte de lames saillantes d'une à deux lignes au moins, droites ou un peu inclinées, contournées dans tous les sens, unies ou lisses sur un côté, garnies sur l'autre côté de lamelles presque verticales, variant beaucoup dans leur largeur, leur inclinaison et leur forme. C'est un des Polypiers les plus singuliers de

tous ceux que l'on a trouvés aux environs de Caen. Il y est très-rare, mais en général bien conservé.

APTÉNODYTES. ois. *V*. Manchot.

APTÈRES. *Aptera*. zool. Ce mot signifie sans ailes, et a reçu un si grand nombre d'acceptions de la part des auteurs, qu'il serait trop long d'exposer ici la manière de voir de chacun d'eux. Aristote comprenait sous ce nom tous les Insectes privés d'ailes, et en faisait une classe qui a subi depuis lui des changements très-heureux. Linné, Müller, Degéer, Fabricius, Latreille, Cuvier, Lamarck, Hermann, Duméril et quelques autres savants ont beaucoup contribué à rendre moins incohérent ce groupe, dans lequel on avait rejeté la plupart des Insectes qui ne s'accommodaient pas aux classifications admises; c'est ainsi que, ne se fondant plus uniquement sur l'absence des ailes, on a reconnu que plusieurs Aptères appartiennent à tel ou tel ordre d'Insectes hexapodes, et que d'autres constituent des groupes plus ou moins naturels que Latreille désigne sous les noms de Crustacés, d'Arachnides, d'Insectes Myriapodes, Thysanoures, Parasites et Suceurs. Dans la Méthode de ce savant, les Aptères ne constituent, par conséquent, plus une classe, un ordre ou une famille, et ce n'est plus qu'un mot adjectif pouvant être employé pour qualifier indistinctement un ou plusieurs individus privés d'ailes; cependant la plupart des auteurs ne restreignaient pas ainsi le mot Aptères. Plusieurs modernes lui accordent encore un sens très-étendu. Hermann fils adopte la division des Aptères de Linné, et les divise en quatre fam. qui comprennent plusieurs genres, répondant aux Crustacés, Arachnides, Insectes Myriapodes, Thysanoures, Parasites et Suceurs de Latreille, ainsi qu'à ses Nyctéribies. Duméril applique ce nom à l'ordre huitième des Insectes. Lamarck nomme Aptères le premier ordre de la classe des Insectes contenant le seul G. Puce. Blainville en fait une troisième sous-classe dans les Insectes hexapodes. Si nous eussions pris le mot Aptères dans la première de ces acceptions, nous aurions eu à esquisser ici l'histoire d'êtres fort singuliers, dont les moins connus appartiennent aux Insectes suceurs et aux Arachnides trachéennes; nous n'aurions pas manqué d'indiquer combien il reste à faire sous le rapport de la classification, de la connaissance des espèces, de l'anatomie et de la physiologie. L'organisation, les mœurs, la manière dont se reproduisent ces Animaux, les changements qu'ils éprouvent pendant la durée de leur existence, méritent, en effet, une attention toute spéciale, et doivent fournir un jour des données précieuses à la méthode qui, faute d'observations, pourrait, dans ces groupes nombreux, réunir des êtres différents, éloigner, au contraire, des individus analogues, confondre souvent les sexes, et considérer comme des espèces distinctes le même individu à chaque période de sa vie. Espérons que quelque observateur, faisant étude spéciale de ces curieux Pygmées, éclaircira ces différents points.

APTÉRIX. *Apterix*. ois. G. de l'ordre des Inertes, dont les caractères consistent en un bec très-long, droit, subulé, mou, sillonné dans toute sa longueur, seulement fléchi et renflé à la pointe; base garnie de très-longues soies et couverte d'une cirrhe munie de poils; mandibule inférieure droite, évasée latéralement, subulée à la pointe; fosse nasale prolongée jusqu'à la pointe du bec; narines paraissant s'ouvrir à la pointe de la mandibule en deux petites ouvertures ou trous qui semblent terminer deux tubes cachés dans la masse du bec; pieds courts, emplumés jusqu'aux genoux; doigt du milieu égalant en longueur le tarse; trois doigts devant, entièrement divisés, doigt postérieur court, muni d'un ongle droit et gros; ailes impropres au vol, terminées par un angle courbé; point de queue. Ce G. a été établi sur l'examen d'un seul individu existant dans les collections, l'Apétrix austral, *A. australis*, que Shaw a figuré pl. 1057 et 1058 de son *Nat. Miscellany*.

APTÉRODICERES. ins. Nom que Latreille, dans sa méthode, (*Genera Crust. et Insect.*) avait appliqué à une sous-classe correspondant à l'ordre des Thysanoures, et à celui des Parasites des autres entomologues.

APTÉROGYNE. *Apterogyna*. ins. Hyménoptères; G. établi par Latreille sur une esp. rapportée d'Arabie par Olivier, et rangé dans la fam. des Mutillaires. Ces Insectes se rapprochent des Mutilles par un grand nombre de caractères, et en diffèrent cependant par l'existence d'une seule cellule cubitale, au lieu de trois, aux ailes du mésothorax, et par l'étranglement des deux anneaux antérieurs de l'abdomen qui sont noduliformes. Les antennes sont sétacées, insérées près du milieu de la face de la tête, aussi longues que le corps dans les mâles, un peu plus courtes dans les femelles; les mandibules sont arquées et sans dents à leur côté interne. Ce G. a pour type l'A. d'Olivier, *A. Olivieri*.

APTÉRONOTE. pois. C'est-à-dire *sans nageoire sur le dos*. G. formé par Lacépède aux dépens du G. *Gymnotus* dans lequel Cuvier l'a replacé comme simple sous-genre.

APTÉRURUS. pois. Raffinesque a formé sous ce nom, dans son Ichthyologie sicilienne, un G. dont la Raie Fabronienne est la seule espèce.

APTINE. *Aptinus*. ins. Coléoptères pentamères; G. fondé par Bonnelli aux dépens du G. Brachine, de la fam. des Carabiques, dont il se distingue par l'absence d'ailes membraneuses au-dessous des élytres. Les esp. qu'il renferme, ont le dernier article des palpes un peu plus grand que les précédents, les antennes filiformes, la lèvre supérieure courte, point de dent au milieu de l'échancrure du menton, les trois premiers articles des tarses antérieurs sensiblement dilatés dans les mâles, le corselet cordiforme, les élytres ovales, allant en s'élargissant vers l'extrémité. Ce G. se compose de six ou huit esp. européennes à la tête desquelles se trouve le *Brachinus mutilatus* de Fab.

APTOSIME. *Aptosimum*. bot. G. de la fam. des Scrophularinées, Didyn. Angiosp. L. Ce G. a pris naissance dans une pl. nouvelle observée au Cap, par Ecklon qui en a recueilli des graines, et les a envoyées à Burchell qui les a cultivées; puis en étudiant soigneusement les parties de la Plante, ce dernier les a trouvées de nature à constituer un G. distinct, dont les caractères sont : calice campanulé, divisé jusqu'à moitié en cinq segments et bibractéacé à sa base; tube de la corolle contracté à sa base, se renflant au delà

du calice; limbe quinquéfide, presque bilabié, à découpures arrondies, planes, un peu inégales; étamines didynames, déclines; anthères velues extérieurement, à deux loges confluentes, déhiscentes par une seule fente transversale. Style simple; stigmate court et bilobé. Capsule courte, un peu globuleuse à sa base, comprimée au sommet et presque cordée. L'*A. depressum* est un Arbuste faible et rabougri, dont les feuilles sont ramassées, spatulées, pétiolées et serrées. Les fleurs forment une sorte de corymbe.

APTYCHUS. MOLL. FOSS. Syn. de Lépadite. *V.* BALANE.

APUA. POIS. Même chose qu'Aphye.

APUE. POIS. Esp. du G. Bodian.

APULÈGE. *Apuleja.* BOT. Gærtner nomme ainsi le G. *Agriphyllum* de Jussieu, qui a été refondu dans le G. Berckheia.

APUS. OIS. S. lat. du Martinet de muraille que sa manière de voler avait fait croire dépourvu de pieds.

APUS. *Apus.* CRUST. G. de l'ordre des Branchiopodes, ayant pour caractères : cinquante à soixante paires de pieds en nageoires; les deux antérieurs beaucoup plus grands, en forme de rames, terminés par des soies articulées, représentant des antennes; tête confondue avec le tronc; un test d'une seule pièce, corné, très-mince, ovale, échancré et libre postérieurement, portant en devant trois yeux lisses, très-rapprochés; bouche composée d'un labre, de deux fortes mandibules, sans palpes, d'une languette profondément bifide et de deux paires de mâchoires; abdomen terminé par deux filets. Les Apus, compris d'abord dans les Monocles de Linné et de Fabricius, dans les Binocles de Geoffroy et dans les Limules de Muller et de Lamarck, ont le corps mou, recouvert supérieurement par un test corné, mince, translucide, convexe, ovale, échancré postérieurement, et arrondi en avant, où il présente des yeux lisses, au nombre de trois; l'un d'eux, très-petit, arrondi, est placé sur la ligne moyenne, en arrière des deux autres et dans l'écartement qui existe entre eux; ces derniers sont réniformes, brillants à cause d'une sorte d'iris qui paraît à travers leur cornée transparente, et sont placés à une très-petite distance du bord antérieur du test; ils ont en arrière d'eux une crête plus ou moins saillante, qui règne sur toute la longueur de l'enveloppe de l'Animal. Cette enveloppe, ou test ovale, est formée par l'adossement de deux lames cornées, qui se continuent dans toute leur circonférence, comme si elles n'en constituaient qu'une seule, repliée vers ce point sur elle-même. Elles aboutissent à la tête, de sorte que cet ensemble peut être considéré comme un sac dont l'ouverture étroite embrasserait la tête, et dont le fond se prolongerait en arrière, de manière à recouvrir une partie du corps de l'Animal. Cette comparaison est très-juste, car l'enveloppe contient, entre les deux lames qui la composent, plusieurs parties, et entre autres des vaisseaux très-distincts. Le test de l'Apus n'est donc autre chose qu'un prolongement de la substance cornée qui recouvre supérieurement la tête; et ceci ne doit pas surprendre, quand on réfléchit que, dans la classe des Insectes, l'écusson du mésothorax et la partie supérieure du prothorax, dans certaines esp., se prolongent indéfiniment en arrière, de manière à recouvrir tout le corps. La même chose ne peut-elle pas avoir lieu pour la partie supérieure de la tête de l'Apus; et les cornes de plusieurs Coléoptères, ainsi que la protubérance singulière des Fulgores, ne sont-elles pas des faits dont la différence ne consiste que dans quelques modifications de forme et de volume, très-faciles à admettre?

La bouche est située inférieurement, et se compose, suivant Savigny, d'un labre, de deux mandibules, de deux premières mâchoires et de deux secondes mâchoires. Le labre ou lèvre supérieure, de forme quadrilatère, adhère antérieurement au test avec lequel il se continue. Les mandibules sont renflées, assez consistantes, fortement dilatées à leur extrémité. Les premières mâchoires (*maxillæ interiores,* Fab., *maxillæ inferæ,* Latr.), ou les secondes mâchoires sans palpes de Cuvier, sont ciliées et dentelées à leur extrémité. Les secondes mâchoires (*maxillæ exteriores,* Fabr.) viennent après; elles ont été nommées *palpes en forme d'oreille* par Schœffer. Outre ces parties, il existe entre les mandibules et les premières mâchoires une langue bifide, à laquelle on remarque un canal cilié conduisant droit à l'œsophage; de chaque côté du labre, et en avant des mandibules, est placée une antenne courte. En arrière de la bouche on aperçoit les pattes très-nombreuses, diminuant progressivement de grandeur, surtout à partir de la onzième. Elles sont formées, suivant Savigny, d'une hanche comprimée, maxilliforme, et de cinq articulations terminées par le même nombre d'appendices ou de lanières, et sont munies en outre, suivant Schœffer, d'une lame branchiale et d'un sac vésiculeux; les hanches de chaque patte bornent, suivant l'observation de Savigny, un canal longitudinal aboutissant à l'ouverture de la bouche, et par lequel passent les Animalcules dont l'individu se nourrit; les deux pattes antérieures ne ressemblent guère, au premier aspect, à celles qui suivent, et sont composées cependant des mêmes parties, mais à un degré de développement différent; elles figurent des lanières ou des rames, et ont été, à cause de cela, comparées à tort, par Fabricius, aux antennes ou aux palpes d'une lèvre inférieure. Savigny pense qu'elles répondent aux premières mâchoires auxiliaires des Crabes. Le dernier article de ces premières pattes, ou celui qui représente le tarse, est très-petit; mais dans les dix paires qui suivent, il ressemble à un doigt mobile, et a la forme d'une pince de Crabe, ce qui les rapproche beaucoup de celles du Limule. La onzième paire porte les œufs qui sont contenus dans une capsule à deux valves; les pattes diminuent ensuite peu à peu de grandeur, et deviennent enfin imperceptibles. A l'endroit où elles finissent commence l'abdomen terminé postérieurement par deux filets longs et finement articulés. Telles sont les connaissances acquises sur l'organisation externe de ce G. singulier. L'anatomie des parties internes, et l'étude des fonctions n'ont pas conduit à des résultats aussi satisfaisants, et sous ce rapport il n'y a, pour ainsi dire, rien de fait. Schœffer est encore celui qui jette le plus de jour sur ces deux points; il a reconnu et figuré le canal intestinal, le cœur, les principaux vaisseaux, les œufs dans l'abdomen et les deux oviduc-

tus qui les transmettent au dehors; il n'a pu reconnaître les différences sexuelles, et ses travaux nous laissent dans l'ignorance sur le phénomène extrêmement curieux de la fécondation. Cependant il a suivi ces Crustacés dans leur premier âge, et nous a appris qu'ils se distinguent alors des individus à l'état adulte par un abdomen nul, par des bras poilus au nombre de quatre, et par la présence d'un seul œil. Ce n'est qu'après la huitième mue qu'ils ont atteint leur entier accroissement.

Les Apus vivent dans les mares et dans les eaux tranquilles et boueuses; ils paraissent se nourrir de Têtards et de plusieurs Animalcules. On les voit nager sur le dos avec facilité; leur apparition est souvent aussi instantanée que leur mort; une forte pluie, l'inondation d'une rivière qui, après s'être retirée, forme des mares peu profondes, la saison du printemps, etc., suffisent pour les faire naître en quantité souvent innombrable; dix jours après on n'en rencontre plus un seul. Les esp. décrites jusqu'à présent, sont peu nombreuses; les plus remarquables sont :

L'A. CANCRIFORME, *A. cancriformis,* ou le Binocle à queue en filets, de Geoffroy.

L'A. PROLONGÉ, *A. productus,* ou le *Monoculus Apus,* L.

APUTÉ-JUBA. OIS. Esp. du G. Perroquet. Perruche illinoise, Buff.

APYRE. MIN. N. donné à quelques substances infusibles, ou, du moins, résistant à l'intensité d'un feu qui n'est point alimenté par le mélange des gaz hydrogène et oxigène.

APYRITE. MIN. N. d'une var. de Tourmaline.

AQUARIA. MOLL. Nom donné par Perry au G. Arrosoir de Lamarck.

AQUARIUS. INS. S. de Gerris.

AQUARTIA. BOT. G. de la fam. des Solanées, de la Tétrandrie Monogynie de Linné. Caractères : calice à deux grands lobes; corolle en roue, dont le tube est court, le limbe à quatre divisions linéaires et oblongues; quatre étamines à filets courts, à anthères allongées, et s'ouvrant par deux pores au sommet; un seul stigmate. Le fruit est une baie globuleuse, à une seule loge polysperme. Ce G. contient deux Arbrisseaux de Saint-Domingue. Leur port est celui du *Solanum,* dont ils seraient congénères suivant Swartz, mais dont ils diffèrent par le nombre de leurs étamines. Les feuilles, alternes dans tous les deux, sont grandes dans l'un, très-petites dans l'autre; les rameaux sont le plus souvent épineux; les fleurs extra-axillaires.

AQUATILE. *Aquatilis.* BOT. Se dit souvent pour aquatique lorsqu'il faut désigner des pl. croissant dans l'eau.

AQUIFOLIA OU AQUIFOLIUM. BOT. Nom sous lequel les anciens botanistes désignaient le Houx.

AQUIFOLIACÉES. *Aquifoliaceæ.* BOT. Quelques botanistes ont admis, sous ce nom, une fam. distincte, composée de G. enlevés aux Celastrinées et aux Rhamnées, dont les caractères principaux reposent sur l'indéhiscence de fruits charnus, une corolle souvent gamopétale, etc.

AQUILA. POIS. Esp. du G. Raie.

AQUILAIRE. *Aquilaria.* BOT. Ce G. était d'abord confondu avec l'Agalloche ou Excæcaria; mais Lamarck et Cavanilles l'en ont séparé, en lui donnant le nom par lequel nous le désignons ici, parce qu'en effet c'est lui qui fournit le véritable Bois d'Aigle. L'*Aquilaria* paraît avoir quelque rapport avec les G. Samyda et Anavinga; il fait partie de la Décandrie Monogynie, L., et se distingue par les caractères suivants : son calice est monosépale, persistant et turbiné; son limbe est quinquéparti. La corolle manque; elle est en quelque sorte remplacée par un appendice à dix lobes, alternant avec les filets des étamines, qui sont forts et courts; ils portent une anthère ovoïde, oblongue; l'ovaire est libre; son sommet est occupé par un stigmate sessile. Le fruit est une capsule dure et coriace, à deux loges renfermant une ou deux graines; elle s'ouvre en deux valves à l'époque de sa maturité.

L'A. de Malacca ou *Garo de Malacca, A. malaccensis,* Lam., Dict. Illus., tab. 356, ou *A. ovata* de Cavanilles, Dissert. 7, p. 377, t. 224, est un grand Arbre originaire des Indes orientales. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, lancéolées, légèrement velues; ses fleurs sont petites. Son bois est résineux, d'une odeur agréable et aromatique. Il est extrêmement recherché dans l'Inde, où on le paye au poids de l'or. On le brûle dans des cassolettes, et il répand un parfum des plus délicieux.

AQUILARINÉES. *Aquilarineæ.* BOT. De Candolle, dans son prodrome d'un système naturel du règne végétal, a établi sous ce nom une petite fam. composée des G. *Aquilaria, Ophispermum* et *Gyrinops.* Les cinq esp. qu'offre jusqu'à présent la réunion de ces trois G., sont des Arbres élevés, qui décorent les forêts de l'Inde ou de son Archipel.

AQUILEGIA. BOT. S. latin d'Ancolie.

AQUILICIA. BOT. G. de la fam. des Méliacées, Pentandrie Monogynie, L. Le calice est turbiné, à cinq dents; les pétales sont au nombre de cinq, ovales; au dedans se trouve un tube urcéolé, bordé supérieurement par cinq lobes échancrés, dont les intervalles soutiennent autant d'anthères stipitées. Le style, plus court que ce tube, se termine par un stigmate obtus; le fruit devient une capsule marquée de plusieurs côtes, indices d'autant de loges dont chacune contient une graine. Leur nombre, qui varie de quatre à dix, est de cinq le plus généralement. Un embryon, très-petit, est logé à la base d'un périsperme beaucoup plus considérable, cartilagineux, divisé, par cinq sillons inégalement profonds, en cinq lobes inégaux.

L'*A. sambucina,* Arbre des Indes orientales, à feuilles bipinnées, à fleurs polygames, disposées en corymbes, qui présente l'aspect du Sureau, et porte à l'Ile-de-France le nom de Bois de source, est, jusqu'ici, la seule esp. décrite. Cavanilles l'a figurée dans sa Tab. 218. Le *Nalugu* de Rhéed (*Hort. Mal.,* 2, tab. 26), le *Leea aquata* de L., suivant Thunberg, et, suivant Linné, le *Staphylœa indica* de Burman, ou *Sansovina* de Scopoli, paraissent devoir s'y rapporter.

AQUILLE. MOLL. N. donné par Montfort à l'un des nombreux démembrements qu'il a faits dans le G. *Murex. V.* ROCHER et TRITON.

AQUIPARES. *Aquiparæ.* REPT. De Blainville donne ce nom à sa deuxième fam. des Batraciens, qu'il caractérise par un corps assez peu déprimé, arrondi, ovale ou même quelquefois assez élancé, pourvu de membres à doigts inégaux, d'yeux avec des paupières mobiles, de dents palatines au moins, et d'une langue très-développée, retournée, adhérente seulement en avant, libre et bifide en arrière. Dans cette fam. sont placés les Crapauds, les Rainettes et les Grenouilles.

ARA. *Macrocercus.* OIS. G. établi par Vieillot aux dépens du grand G. Perroquet de Linné; il lui assigne pour caractères : bec très-grand et très-fort, convexe en dessus et en dessous, fléchi dès sa base, très-recourbé et crochu à la pointe; mandibule inférieure crénelée transversalement sur la pointe; face entièrement nue, quelquefois garnie de plusieurs rangées de petites plumes; pieds courts, robustes; queue plus longue que le corps, étagée. Ces Oiseaux que la nature a décorés des plus brillantes couleurs, présentent une conformation de tête désagréable; derrière un bec énorme et fortement courbé se laissent à peine apercevoir de très-petits yeux qui expriment une sorte de stupidité, non démentie par l'allure pesante de ces Perroquets. Le nom d'Ara leur vient des deux syllabes qu'ils prononcent, assez distinctement, dans leurs cris d'autant plus fatigants qu'ils sont très-perçants et souvent répétés. La longueur de leurs ailes et surtout de leur queue, ne leur permet guère de marcher; aussi les voit-on presque toujours perchés sur les arbres de moyenne élévation. Ils paraissent préférer pour leur nourriture la graine du Cafier, et les dégâts qu'ils occasionnent dans les plantations de cet arbuste, font employer beaucoup de moyens pour les en éloigner. Leur ponte consiste en deux œufs blancs, assez arrondis, que les deux sexes couvent alternativement dans le nid qu'ils ont grossièrement préparé dans le creux de quelque vieux tronc d'arbre. Ils sont tous de l'Amérique méridionale.

A. AMBIGU. *M. ambiguus*, Buhst. *V.* GRAND ARA MILITAIRE.

A. AZUVERT. *V.* ARA BLEU.

A. A BANDEAU ROUGE. *V.* PERRUCHE A BANDEAU ROUGE.

A. BLEU. *M. Rauna; Psittacus Rauna*, Lath., Buff., Pl. enlum. 36. Sommet de la tête, dos, rémiges, rectrices et tectrices d'une belle couleur d'azur, avec des reflets pourprés; la gorge, la poitrine et l'abdomen d'un jaune brillant; quelques plumes de cette couleur à l'épaule; le bec noir; la peau nue des joues d'un blanc lavé de rose, avec quelques traits chevronnés et noirs autour des yeux; une bande de cette même couleur au haut de la gorge. Taille, 32 pouces.

A. A GORGE VARIÉE. *V.* PERRUCHE A GORGE VARIÉE.

A. ARACANGA. *M. canga; Psittacus aracanga*, L., Buff., Pl. enl. 12. Parties supérieures d'un rouge vif; rémiges et rectrices d'un bleu nuancé de vert; grandes tectrices alaires d'un beau jaune de jonquille, terminées par des taches vertes; les autres d'un bleu presque pur, ainsi que le bas du dos et la croupière; côtés du cou ordinairement nuancés de jaune; parties inférieures d'un rouge pur; joues entièrement nues; bec et pieds gris. Taille, 26 pouces.

A. HYACINTHE. *M. hyacinthinus; Psittacus hyacinthinus*, Lath., *Psit. Augustus*, Shaw. Parties supérieures d'un bleu foncé d'hyacinthe, les inférieures d'une nuance un peu plus pâle; rémiges et rectrices d'un bleu violet, avec une nuance de vert sur le bord extérieur; membranes nues de la face et du menton jaunes : une tache de la même couleur à la commissure du bec qui est gris ainsi que les pieds. Taille, 28 pouces.

A. D'ILLIGER. *M. Illigeri; Psit. Illigeri*, Kuhl. Parties supérieures d'un vert bleuâtre; front d'un rouge orangé; tête et cou d'un bleu verdâtre; rectrices d'un rouge pourpré supérieurement, avec l'extrémité d'un bleu verdâtre; la face inférieure est jaune; grandes rémiges bleues; parties inférieures marquées de taches rouges; bec et pieds noirâtres. Taille, 15 pouces.

A. DE LA JAMAÏQUE. *V.* ARA ROUGE.

A. MACAO. *V.* ARA ROUGE.

A. MAKAVOUANA. *M. macarouana; Psit. macavouana*, L., Buff., Pl. enl. 864. Parties supérieures d'un bleu verdâtre; sommet de la tête bleu; cou d'un bleu nuancé de vert; rémiges bleues, bordées extérieurement de vert; rectrices d'un vert jaunâtre, irisées de jaune et de brun; tectrices d'un vert jaunâtre mêlé de brun en dessus, d'un jaune luisant en dessous; gorge, devant du cou et poitrine d'un vert bleuâtre; abdomen d'un rouge brun; bec noir; joues nues et blanches; pieds gris; ongles noirs. Taille, 16 pouces. Cette esp. est sujette à varier.

A. MARACAVA. *V.* ARA VERT.

A. MILITAIRE. *M. militaris; Psittacus militaris*, Lath., Edwards, pl. 313. Front rouge; occiput, dos, ailes et croupion bleus; poitrine et ventre verts; queue rouge, avec l'extrémité blanche; espace nu des joues couleur de chair, avec des traits noirs; bec et pieds gris. Taille, 18 pouces.

GRAND ARA MILITAIRE. Levail., Perroq., pl. 6. Plumes des oreilles et de la gorge d'un brun-violet; poitrine brune, avec des reflets verdâtres; le reste du corps vert; rectrices d'un brun-rouge, avec l'extrémité bleue; mandibule supérieure brune, l'inférieure noire. Taille, 25 pouces. Esp. douteuse.

A. PAVOUANE. *V.* ARARA.

A. PETIT. *V.* ARA TRICOLOR.

A. ROUGE. *M. Macao*, Buff., Pl. enlum. 12, *Psittacus Macao*, Lath. Il a environ trente pouces du bout du bec à l'extrémité de la queue; le sommet de la tête est d'un beau rouge vif, ainsi que la partie supérieure du dos, le cou, la poitrine, le ventre et les cuisses; les petites tectrices alaires sont encore de cette couleur; les moyennes sont d'un vert doré, et les grandes vertes; la partie supérieure des rémiges est verte, l'inférieure azurée d'un côté, et noire de l'autre; les tectrices sont rouges à la base, vertes, nuancées de bleu à l'extrémité; leurs rectrices sont de ces dernières teintes : la peau nue des joues est blanche, ornée de petites plumes rouges disposées en lignes autour des yeux, dont l'iris est d'un jaune pâle; la mandibule supérieure est blanche, avec un peu de noir à l'angle; l'inférieure est noire.

A. TRICOLOR. Levail., Perr., pl. 5, *Macrocercus tricolor*, Vieil. Longueur, vingt pouces. La figure que nous donnons de cet Oiseau, dans les planches de ce Dictionnaire, peut tenir lieu de description.



1 ARA TRICOLORE.

2 MICROGLOSSE NOIR.

3 ARGUS LUEN. FEMELLE.

A. VERT. *M. Severus; Psittacus Severus*, Lath. Il n'a que seize pouces; il est partout d'un vert foncé éclatant, à l'exception des grandes rémiges et de l'extrémité des rectrices, qui sont d'un bleu azuré; le fouet de l'aile a quelques plumes d'un rouge assez vif, qui est aussi la couleur du front; la peau nue des joues est blanche, avec quelques traits noirs; le bec et les pieds sont noirâtres.

A. VERT DU BRÉSIL. *V.* ARA MILITAIRE.

ARA. POIS. S. de *Scomber trachurus*, L.

ARABETTE. BOT. S. d'Arabide.

ARABI. POIS. S. de *Mugil crenilabris. V.* MUGE.

ARABIDE. *Arabis.* BOT. G. de la fam. des Crucifères, Tétradynamie siliqueuse, L., établi par Linné, avec les caractères suivants : calice formé de quatre sépales dressés et connivents; corolle dont les pétales sont onguiculés, le limbe obovale et sans échancrure; six étamines libres. Le fruit est une silique linéaire, dont la cloison est très-étroite et les valves planes; il est couronné par le stigmate. Les graines sont ovoïdes, comprimées, tantôt ailées, tantôt dépourvues d'ailes, disposées en une seule série. Ce G. renferme environ soixante-cinq espèces, qui sont des Herbes annuelles ou vivaces, rameuses, portant des feuilles radicales, étalées en rosette, des feuilles caulinaires, sessiles et amplexicaules, entières ou lobées; les fleurs sont blanches, rarement roses. De ces soixante-cinq espèces, trente-six se trouvent dans les différentes contrées de l'Europe, treize en Asie, cinq dans l'Amérique sept., deux dans l'Amérique mérid., une à Java, une à l'Ile-de-France.

ARABINE. Chevreul nomme ainsi la substance qui constitue presque entièrement la Gomme arabique. Elle est solide, incristallisable, insipide, incolore, inaltérable à l'air sec, insoluble dans l'alcool, communiquant à l'eau une excessive viscosité, décomposable par le feu et par presque tous les agents chimiques. Cette substance est un des corps immédiats des végétaux les plus répandus; on la rencontre dans toutes les parties des pl. herbacées; dans tous les fruits; dans un grand nombre de tiges ligneuses; enfin dans toutes les parties de la fleur.

ARABOUTAN. BOT. S. de *Cœsalpinia*.

ARACA. BOT. Nom brésilien du Gouyavier, dont on distingue deux esp. : l'ARACA-GUAGU, qui est le *Psidium pomiferum*, L., et l'ARACA-MIRI, qui est plus petit, et dont le fruit a le goût de la Fraise.

ARACACHA. BOT. *V.* ARRACACHA.

ARACANGA. OIS. Esp. du G. Ara.

ARACAPUDA. BOT. S. de *Drosera indica*.

ARACARI. OIS. *Pteroglossus*, Illiger. G. de l'ordre des Zygodactyles. Caractères : bec cellulaire, mince, plus long que la tête, de la largeur et de la hauteur du front, déprimé à sa base, voûté, sans arête, courbé en faucille, subitement fléchi à la pointe; bords des mandibules régulièrement dentelés; narines percées très-près du front, dans deux échancrures orbiculaires, ouvertes; pieds médiocres; tarses de la longueur du doigt externe; les deux doigts antérieurs réunis jusqu'à la seconde articulation; ailes courtes; les quatre premières rémiges inégalement étagées; la cinquième ou la sixième la plus longue : queue longue, étagée. — Les Aracaris, que Buffon distinguait déjà des Toucans, appartiennent tous à l'Amérique mérid. où ils vivent en petites bandes de douze à quinze. Ne pouvant soutenir le vol, à cause du peu d'étendue de leurs ailes, ils voltigent d'arbre en arbre, de branche en branche, dans les forêts les plus épaisses, que leur caractère défiant les porte à préférer aux plaines où rarement on les voit paraître. Leur bec énorme, quoique léger, spongieux et formé de cloisons extrêmement minces, leur donne cependant une force assez grande et qui les rend cruels dans la chasse qu'ils font aux Oiseaux inférieurs; ils aiment surtout à détruire les nids, après en avoir mangé les œufs ou dévoré les petits qu'ils saisissent avec le bec et lancent à plusieurs reprises au-dessus d'eux, jusqu'à ce qu'ils tombent directement dans leur large gosier; c'est de la même manière qu'ils avalent toute sorte de fruits dont ils font leur nourriture habituelle, et, si le morceau qu'ils veulent avaler se trouve trop gros, ils l'abandonnent sans chercher à le diviser. Leur propre nid est grossièrement fait; il est placé dans le creux d'un arbre, et la femelle y pond ordinairement deux œufs d'un blanc verdâtre (du moins le *Ramphastos Aracari*, Lath.). Le jeune Aracari est susceptible d'éducation; mais son cri désagréable et sa grande appréhension du froid le font négliger.

Les esp. connues se réduisent aux suivantes :

A. D'ALDROVANDE. *Pteroglossus Aldrovandi*, Shaw. *Ramphastos picatus*, L. Tête, cou, ailes et dos verdâtres, teintés de cendré; tectrices caudales supérieures et rectrices d'un noir profond, terminées de rouge; thorax orangé; abdomen, flancs, plumes des cuisses et croupion rouges; bec allongé, d'un vert jaunâtre; pieds noirs. Taille, 14 pouces. Du Brésil.

A. D'AZARA. *Pteroglossus Azara*, Tem., *Ramphastos Azara*, Vieill., Levail. Tête d'un noir verdâtre; cou marron; une raie noire et un plastron rouge sur la poitrine; une bande noire au milieu du corps; parties inférieures et jambes d'un jaune rougeâtre; dos, ailes d'un vert noirâtre; croupion rouge, tectrices vertes en dessus, jaunâtres en dessous; bec jaunâtre; une bande longitudinale noire près du bord. Taille, 15 pouces.

A. BAILLON. *P. Bailloni*, *Ramphastos Bailloni*, Vieill., Levaill., Ois. Par., etc., Touc. nº 18. Levaillant a consacré dans cette esp., à la reconnaissance des amis de l'histoire naturelle, le nom d'un savant ornithologiste de Boulogne. Parties supérieures d'un vert olivâtre; une bande jaune sur le front; gorge, cou, poitrine et ventre de la même couleur; tectrices alaires jaunâtres; rémiges brunes à l'extrémité; croupion rouge; bec brun, tacheté de jaune et de noir. Taille, 15 pouces.

A. A BEC SILLONNÉ. *P. inscriptus*, Swains. Parties supérieures d'un vert noirâtre, le dessous d'un jaune de paille; tête brunâtre; croupion rouge; devant du cou noir chez le mâle, brun chez la femelle. Bec jaune, tacheté de noir sur les côtés, sur l'arête et à la pointe, avec des zigzags sur les bords. Taille, 15 pouces. De la Guiane.

A. A DOUBLE COLLIER. *Pteroglossus bitorquatus*, Vig. Plumage d'un vert olivâtre; tête noire, gorge et poitrine d'un brun châtain; deux colliers, l'un jaune et l'autre

noir; ventre jaune; thorax, nuque et croupion d'un rouge écarlate; mandibule supérieure d'un blanc jaunâtre; l'inférieure blanche, traversée d'une raie noire, oblique au sommet.

A. A CEINTURE ROUGE. *V*. A. GRIGRI.

A. A DENTELURES NOIRES, *Pteroglossus nigridens*, Illig.

A. FAUX GRIGRI. *Pteroglossus ambiguus*, Less. Tête et cou noirs; demi-collier marron sur le derrière du cou; gorge jaune, teintée de rouge et marquée d'une tache noire au milieu; ceinture rouge sur l'abdomen, en partie recouverte par une bande noire; plumes des cuisses marron; croupion rouge; mandibule supérieure blanche, l'inf. noire, cerclée de blanc à sa base. Taille, 14 pouces.

A. GRIGRI. *Ramphastos Aracari*, Lath., Buff., Pl. enlum. 166. Sommet de la tête et cou d'un noir luisant; oreilles et gorge d'un noir brun; poitrine et abdomen d'un jaune verdâtre, traversé par une large bande rouge; dos, ailes, queue et jambes d'un vert bronzé; croupion rouge; mandibule supérieure blanche, avec une ligne carinale noire; mandibule inférieure noire; toute la base du bec entourée d'une ligne blanche. Taille, 16 pouces 8 lignes.

A. DE HUMBOLDT. *Pteroglossus Humboldtii*, Vig. Tête et cou noirs; dessus du corps d'un vert noirâtre, le dessous d'un jaune soufré; plumes des cuisses et de la région anale rousses; tectrices caudales supérieures rouges; bec d'un blanc jaunâtre, bordé de noir; une bandelette noire à sa base; pieds noirs. Taille, 14 pouces. Du Brésil.

A. KOULIK, *Ramphastos piperivorus*, Lath., Buff., Pl. enlum. 577. Tête, cou et poitrine d'un noir bleuâtre; oreilles et collier jaunes; ventre noir; dos, ailes et queue verts; première rémige brune; tectrices caudales inférieures rouges; dessous de la queue noir, avec chaque rectrice terminée par une tache d'un rouge sale; cuisses vertes, avec le devant des jambes brun; bec noirâtre, rouge à sa base. La femelle diffère par la couleur des parties inférieures, qui est d'un gris bleuâtre, et celle des ailes, qui est beaucoup plus claire; elle a en outre sur le cou supérieur une large bande brune. Taille, 15 pouces.

A. SILLONNÉ. *Pteroglossus sulcatus*, Tem. Ois. color. 356. Plumage vert; gorge d'un gris cendré très-clair; peau nue qui entoure l'œil d'un bleu d'azur très-vif; bec rouge et noir, avec deux sillons profonds qui accompagnent son arête. Taille, 13 pouces.

A. DE LANGSDORFF. *Pteroglossus Langsdorffii*, Wagl. Tête, cou, poitrine et moitié de l'abdomen noirs; oreilles d'un jaune orangé vif; demi-collier postérieur d'un jaune doré; flancs d'un jaune doré, ferrugineux; abdomen et croupion olivâtres; région anale rouge; plumes des cuisses brunes; bec noir avec quelques taches verdâtres; trois ou quatre vergetures blanchâtres sur le bord de la mandibule. Taille, 15 pouces. Brésil.

A. PETIT-BEC. *Pteroglossus brevirostris*, Less. Tête, cou et gorge noirs; poitrine et ventre jaunes, avec une écharpe de même couleur sur le corps; cuisses brunâtres; queue verdâtre en dessus; bec petit, de couleur cornée. Taille, 14 pouces.

A. DE REINWARDT. *Pteroglossus Reinwardtii*. Tête, cou, poitrine et milieu du ventre noirs; oreilles d'un jaune d'or; demi-collier d'un jaune de soufre; dos, ailes et queue d'un vert olive; rectrices moyennes terminées de marron, comme les cuisses; croupion rouge; flancs jaunes; bec très-court, roux-fauve, à mandibules comprimées à la pointe, à dentelures noires et blanches sur les bords. Taille 14 pouces. Du Brésil.

A. A BEC TACHETÉ. *Pteroglossus maculirostris*, Cuv. Tête, nuque, cou et poitrine d'un noir bleuâtre; une bande fauve à l'extrémité de l'abdomen, près des cuisses; oreilles et collier supérieur d'un roux doré; dos, ailes et queue supérieure d'un vert-olive foncé; dessous de la queue, extrémité des rémiges et jambes d'un brun violet; croupion rouge cramoisi; bec brun à la pointe; les deux mandibules noires, avec une grande tache médiane blanche; sur cette tache de la mandibule supérieure sont trois raies transversales, noires, dentelées d'un côté. Taille, 14 pouces.

A. VERT. *Ramphastos viridis*, Lath., Buff., Pl. enl., n[os] 727 et 728. La tête et le cou d'un noir luisant; la poitrine et le ventre d'un jaune verdâtre; le dos, les ailes, les jambes et la queue supérieure d'un vert olive; le croupion rouge; la queue inférieure d'un vert grisâtre; la mandibule supérieure jaune, avec une raie noire dans le milieu qui sépare une teinte plus foncée; la mandibule inférieure noire, avec la base d'un jaune rougeâtre. La femelle diffère du mâle par la couleur du cou, qui est brune. Taille, 14 pouces.

Les *R. luteus, glaber, cœruleus* et *dubius* de Latham ne sont connus que par les descriptions que cet auteur en a données.

ARACÉES. BOT. L'un des quatre ordres établis par Schott, dans la fam. des Aroïdées, et dans lequel cet auteur distribue trente-cinq genres; les trois quarts au moins sont nouveaux.

ARACHIDE. *Arachis*. BOT. G. de la fam. des Légumineuses; Diadelphie Décandrie, L. Ce G. se distingue par les caractères suivants : son calice est bilabié; la lèvre supérieure se compose de trois segments linéaires, aigus, très-profonds; l'inférieure n'en offre qu'un seul, de même forme que ceux de la lèvre supérieure; la corolle est papilionacée, renversée; les étamines sont monadelphes; neuf sont fertiles, la dixième est plus courte et stérile; le fruit est une gousse cylindroïde, courte, à surface rugueuse, indéhiscente, contenant une ou deux graines.

Le G. *Arachis* ne renferme qu'une seule esp., qui, à raison de ses usages économiques, mérite que nous entrions dans quelques détails sur son histoire. Cette esp. est connue sous les noms vulgaires de *Pistache de terre*, de *Cacahuète*, de *Manli*, etc. C'est l'*Arachis hypogæa* de Linné. Cette pl. intéressante paraît croître naturellement en Amérique, en Afrique et en Asie, ou plutôt on ignore quelle est originairement sa véritable patrie. Elle est annuelle; sa racine est composée de fibres grêles, sur lesquelles on remarque un grand nombre de petits tubercules pisiformes; sa tige est faible, rameuse, à peu près couchée, haute de huit à douze pouces; elle porte des feuilles alternes, bijuguées, dont les folioles sont obcordiformes, presque sessiles, pubescentes, ainsi



1 [illegible]

ARACARI GRIGRI.

2 [illegible]

TOUCAN TOCO

que les autres parties de la Plante; à la base du pétiole commun, qui est long de deux à trois pouces, sont deux stipules lancéolées, étroites. Les fleurs sont solitaires, portées sur de longs pédoncules axillaires; elles sont jaunes; l'étendard est veiné de pourpre. La fructification de cette Plante s'opère d'une manière assez singulière. Elle est du petit nombre de celles qui mûrissent leurs fruits sous terre. Peu de temps après la fécondation, les pédoncules se recourbent vers le sol, y enfoncent l'ovaire, qui ne tarde point à prendre rapidement son accroissement, et le fruit y parvient à sa maturité.

Les graines de l'Arachide sont de la grosseur d'une petite noisette. Lorsqu'elles sont fraîches et crues, leur goût a de la ressemblance avec celui des Amandes, auquel se joint une saveur légèrement âcre, mais qui n'est pas désagréable dans son climat natal, saveur qui se dissipe entièrement par la cuisson. C'est en général après les avoir fait bouillir, mais surtout griller, que l'on en fait usage comme aliment. Les habitants de différentes contrées du globe, entre autres ceux de la Nouvelle-Espagne, en font leur principale nourriture. Lorsqu'elles sont cuites, leur saveur ressemble imparfaitement à celle des Pistaches. On peut préparer avec les graines d'Arachide différentes friandises, telles que des dragées, des émulsions, etc. Lorsque ces graines ont été convenablement torréfiées, on en forme une pâte à laquelle on ajoute du sucre; elle a un goût qui, selon quelques auteurs, ressemble beaucoup à celui du Chocolat.

Un des produits les plus intéressants des graines d'Arachide est sans contredit l'huile grasse qu'on en extrait, et dont elles donnent plus de la moitié de leur poids. Cette huile, très-limpide et d'un goût agréable, ne le cède en rien à la meilleure huile d'Olive. On peut l'employer comme assaisonnement dans les différents aliments qui en nécessitent l'usage; elle sert à alimenter les lampes. On assure qu'elle ne rancit jamais. On peut également en faire usage pour la fabrication du savon.

Les différentes nations méridionales de l'Europe ont dû chercher à naturaliser et à cultiver en grand un végétal dont on peut tirer d'aussi grands avantages. Aussi s'est-on beaucoup occupé de la culture de l'Arachis en Espagne, en Italie et en France. Mais dans ce dernier pays elle ne peut prospérer que dans les provinces méridionales, car elle dépérit en pleine terre aux environs de Paris. L'Arachide demande une terre meuble et légère, dans laquelle puissent pénétrer sans peine ses racines fines et déliées, et ses pédoncules fructifères. Elle doit être abritée des vents froids, et semée dans de petits sillons, dont on rehausse les côtés afin que les pédoncules fructifères soient moins éloignés de la terre dans laquelle ils doivent s'enfoncer. C'est dans les départements des Landes et de l'Hérault que l'on s'est le plus occupé, en France, de la culture de l'Arachide. Malgré les avantages que l'on en a retirés, cette culture est aujourd'hui totalement négligée.

ARACHNÉ. INS. *V.* SATYRE.

ARACHNÉOLITHE. *V.* CRUSTACÉS et FOSSILES.

ARACHNIDE. *Arachnis.* BOT. Dans son essai d'une Flore des Indes Neerlandaises, le docteur Blume rapporte sous ce nom un G. de la fam. des Orchidées dont les caractères seraient : périanthe divisé en cinq parties, linéaires-spatulées, dont les quatre latérales, tant internes qu'externes, arquées, et la dorsale dressée, plus longue que les autres; labelle un peu trilobé, un peu concave, rayé intérieurement, attaché au gynostème par une articulation élastique : les lobes sont dressés et soudés, l'intermédiaire épais, crêté à l'intérieur et bidenté au sommet. Le gynostème est court, épais, demi-cylindrique, obtus, échancré antérieurement; l'anthère est terminale et biloculaire; les masses polliniques, au nombre de deux, sont bilobées, dures, appuyées à leur base sur une membrane peltée un peu triangulaire. Ce G. que l'on ne pourrait confondre, selon Blume, avec les Aérides de Swartz, ne compte qu'une seule esp., *A. moschifera*, qui se trouve aux environs de Batavia; c'est une pl. herbacée, parasite, à tige rameuse, grimpante; à feuilles lancéolées, coriaces; à fleurs brillantes et paniculées.

ARACHNIDES. *Arachnides.* ZOOL. Classe d'Animaux sans vertèbres, division des Articulés Pédigères ou des Condylopes, et ainsi nommée du mot *Arachne*, sous lequel les Grecs désignaient les Araignées, Animaux les plus nombreux de cette classe. Elles ont, ainsi que les Scorpions, les Faucheurs, etc., une telle affinité avec les Crustacés, les Crabes particulièrement, que la plupart des naturalistes modernes ont été contraints de rapprocher ces Animaux, et que les vicissitudes des méthodes ont été communes aux uns et aux autres. C'est ainsi que, Cuvier ayant transporté à la tête de la classe des Insectes (Tabl. élém. de l'hist. nat. des Animaux) les G. *Cancer, Monoculus* et *Oniscus*, que Linné plaçait dans les derniers rangs de cette coupe, les Mille-Pieds, les Araignées, les Scorpions et autres Animaux analogues sont venus se ranger immédiatement à la suite des précédents. Cette disposition méthodique avait été proposée plus anciennement, puisque Brisson, malgré l'opinion si entraînante de Linné, avait très-bien jugé ces rapports, en formant avec ces Animaux et tous ceux de la même division ayant plus de six pieds (*Hyperhexapes*), une classe particulière, celle des Crustacés, et précédant immédiatement celle des Insectes.

La classe des Arachnides, établie par Lamarck, n'est au fond qu'un démembrement de celle des Crustacés de Brisson, augmenté des Insectes hexapodes, ne subissant point de métamorphoses. Une permanence de formes, à partir de la naissance de l'Animal jusqu'à sa mort, des ouvertures latérales sur les côtés du corps pour l'entrée de l'air respiré au moyen de branchies aériennes (*pneumobranchies*) ou de trachées, voilà le signalement rigoureux de la classe des Arachnides, telle que l'a composée ce naturaliste. Il nous a paru qu'on pouvait la simplifier, en la restreignant aux espèces composant son ordre d'Arachnides palpistes. Dans notre Précis des caractères génériques des Insectes, publié en 1795, nous l'avions établi sous le nom d'*Acéphales;* nous lui donnâmes ensuite celui d'*Acères*. Ces Animaux font partie de l'ordre des *Unogates* et de celui des *Antliates,* dans le système de Fabricius, en restreignant la classe des Arachnides à celles que l'on regarde comme privées d'antennes, et qui ont communément huit pieds et deux

palpes. Leur organisation, tant extérieure qu'intérieure, fournira dès lors des caractères faciles, et qui ne supposent point l'observation de l'Animal dans ses divers âges. Corps toujours aptère ou sans ailes, n'ayant pour organe de la vision que de petits yeux lisses; ordinairement octopode ou à huit pieds; muni de deux antennes analogues aux deux intermédiaires des Crustacés, servant à la préhension ou à la manducation (*chélicères*); organes sexuels annexés au thorax ou à la portion antérieure de l'abdomen qui lui est contiguë; tête confondue avec le thorax; des ouvertures en forme de fente, ou des stigmates pour l'entrée de l'air, et uniquement situées vers le milieu du corps ou sur le dessous de l'abdomen; tels sont les caractères extérieurs des Arachnides. L'anatomie interne en présente d'autres, que nous préciserons de la manière suivante : système respiratoire de deux sortes : l'un consistant en des branchies aériennes, renfermées chacune dans des cavités abdominales, et communiquant immédiatement avec le fluide respirable, au moyen de fentes extérieures; l'autre formé de trachées, mais partant d'un tronc unique, rayonné, et recevant l'air par un petit nombre d'ouvertures (deux communément), ou de stigmates, uniquement situés sur l'abdomen ou vers l'extrémité postérieure du thorax.

Considérons maintenant les Arachnides sous un point de vue plus général.

La classe des Crustacés paraît se diviser, vers la fin de l'ordre des Décapodes, en deux branches, dont l'une nous conduit aux Insectes et l'autre aux Arachnides. Celle-ci, qui commence par nos Branchiopodes pœcilopes, est entièrement composée d'Animaux suceurs, d'une organisation généralement plus concentrée, et qui semble tendre vers une disposition radiaire. Le système nerveux n'offre qu'un petit nombre (trois ou quatre dans la plupart) de ganglions; le corps est le plus souvent ovale ou arrondi et remarquable par la grandeur relative du thorax; la tête se confond avec lui, et, comparativement à celle des autres Animaux articulés et pédifères, s'est rapetissée aux dépens des côtés ou divisions pariétales (c'est aussi ce que nous voyons dans la famille des Diptères pupipares, qui termine la classe des Insectes); l'extrémité antérieure de l'espace intermédiaire ou du frontal est repliée en dessous. Mais, quoique les Arachnides forment un type particulier (*Voyez* Mémoires sur les Animaux articulés, insérés dans le Recueil de ceux du Muséum d'histoire naturelle, et particulièrement le T. VIII[e]), nous ne croyons pas cependant que la nature ait tellement déguisé ses opérations, qu'on ne puisse en découvrir la source, ou qu'elle soit arrivée à ce plan par une transition brusque, et nous sommes bien éloignés de dire, avec Savigny, dont les recherches délicates ont été d'ailleurs si utiles à la philosophie de la science, qu'il semble que la nature ait formé ces Animaux en enlevant à un Crustacé les organes extérieurs de sa tête, c'est-à-dire les antennes, les yeux composés, le labre, les mandibules, les mâchoires proprement dites, et les quatre premières paires de mâchoires auxiliaires. En comparant les antennes mitoyennes des Crustacés, et particulièrement celles de plusieurs Branchiopodes pœcilopes, avec les mandibules de diverses Arachnides, nous avions reconnu l'identité organique de ces parties, et nous en avions tiré cette conséquence que les Animaux de cette dernière classe ne sont point, comme on l'avait cru jusqu'à présent, privés d'antennes (Mém. sur la format. des ailes des Insectes). Parmi les organes qui étaient censés perdus, en voilà d'abord deux de retrouvés. Les cirrhes cornés et articulés des Galéodes semblent représenter, dans ce genre, les deux autres antennes ou les supérieures. Si maintenant nous observons avec soin la structure, la direction et la situation d'une partie que Savigny a découverte dans les Arachnides, et qu'il nomme *lèvre* ou *langue sternale*, nous y distinguerons aisément, en allant de haut en bas : 1° un labre analogue à celui des Crustacés décapodes, porté de même sur l'épistome (espace situé entre la naissance des antennes intermédiaires et le bord supérieur de la cavité buccale) ou sur-bouche; 2° une autre pièce, pareillement comprimée et terminée aussi en manière de bec, et qui pourrait être le rudiment de celle que le même savant, en traitant des Crustacés, appelle languette, mais qui ne me paraît pas différer de celle qu'il désigne, dans les Hyménoptères, sous la dénomination d'*épipharynx* ou d'*épiglosse*, et que je retrouve aussi dans les autres Insectes; 3° une troisième partie (commune aussi aux Insectes broyeurs), en forme de carène ou d'arête longitudinale, velue ou ciliée, canaliculée ou en gouttière dans son milieu, et que je regarde comme une sorte de conduit pharyngien. Son extrémité supérieure offre en outre, dans les Galéodes, deux petits articles, terminés chacun par une aigrette ou un petit pinceau. Savigny avait remarqué que la langue sternale de l'Obisie Sésamoïde se partage en deux parties imitant de petites palpes. Seraient-elles là, comme ici, les rudiments de ces pièces de la bouche des Crustacés, qu'il nomme premières mâchoires (celles de la seconde paire répondent à la languette des Insectes)? Ces organes maxillaires, au surplus, n'étant formés que de simples feuillets et de peu d'importance dans la mastication, la nature a pu les supprimer sans déranger essentiellement le plan de l'organisation générale des Arachnides. Les antennes intermédiaires remplaçant par leur usage les mandibules, elle a pu aussi retrancher ces derniers organes, ou les réduire à de simples rudiments. L'observation nous apprend que, dans la formation du corps des Animaux, elle commence par les extrémités antérieures, et que les changements relatifs au nombre des organes locomoteurs et des segments dont ils dépendent, ont lieu aux extrémités opposées. Lors donc que, pour établir des rapprochements entre des Animaux disparates sous ce rapport, nous sommes forcés d'admettre des retranchements de parties extérieures, cette règle nous indique la marche à suivre dans nos suppositions, et qu'il faut procéder d'arrière en avant. Les Arachnides, ayant le pharynx (double ou formé de deux petits trous, selon Savigny) situé entre leurs palpes; ayant aussi, comme nous venons de le voir, un labre et quelques autres parties supérieures, ces palpes doivent représenter les premiers pieds-mâchoires des Crustacés décapodes. D'après la même analogie, nous reconnaîtrons leurs quatre autres pieds-mâchoires dans les quatre pattes antérieures des

Arachnides. Les articles inférieurs des derniers pieds-mâchoires de ces Crustacés, étant souvent munis, au bord interne, de dentelures ou de cils, font l'office des mâchoires. Tel est aussi, dans les Arachnides, le caractère distinctif de l'article radical des organes correspondants (*Phalangium*), ou du moins des deux à quatre premiers d'entre eux (*Aranéides, Scorpions*). Savigny distingue par l'épithète de *surnuméraires*, les mâchoires (ou plutôt les mâchoires *sciatiques*) des quatre premières pattes.

Les Insectes broyeurs, et particulièrement les Coléoptères carnassiers, nous offrent un exemple analogue; car leurs organes maxillaires sont des pieds-mâchoires, les mêmes que les deux supérieurs ou les palpes des Arachnides, mais réunis, au côté interne, avec une pièce parfaitement identique avec l'une des mâchoires supérieures des Crustacés maxillaires, et surtout avec celles que Savigny a figurées, dans le premier fascicule de la première partie de ses Mémoires sur les Animaux sans vertèbres, pl. 4, 10. (*V.* pour la composition de ces mâchoires notre Histoire générale des Crust. et des Ins., T. 11, p. 124). Cette pièce interne est réellement, par ses fonctions, la mâchoire proprement dite.

Dans les Aranéides, les Scorpions, etc., l'espace pectoral, compris entre les premiers pieds, donne naissance à une pièce dirigée en avant, que l'on a désignée sous la dénomination de lèvre inférieure, par allusion à celle des Insectes, mais que j'ai distinguée, dans mes ouvrages, par l'épithète de sternale, attendu qu'elle n'est qu'une simple dilatation ou un appendice de cette portion médiane de la poitrine qu'on appelle sternum. Son origine est tantôt plus haute, tantôt plus basse, et ne correspond pas toujours avec celle des mêmes pieds, ainsi qu'on le voit dans les Scorpions, les Aranéides, les Faucheurs, etc.; ici même elle sert d'étui aux organes sexuels. Il serait plus convenable de la désigner sous le nom de *fausse-lèvre*.

Les antennes des Arachnides, ou les pièces que l'on a prises pour les mandibules, et même la lèvre (*ixode*), sont quelquefois transformées en lancettes ou en lames déliées, et composent un suçoir. Elles se terminent très-souvent en manière de pince ou de griffe; les palpes sont quelquefois dans le même cas. Le nombre des petits yeux lisses ne s'élève jamais au delà de huit; le plus souvent il n'est que de deux; quelques espèces en sont même totalement dépourvues. Dans celles où l'on en voit plusieurs, ils sont rassemblés en petits groupes, dont la combinaison et les situations respectives fournissent de bons caractères. Le nombre des stigmates ou des ouvertures branchiales est renfermé dans les mêmes limites. Les Aranéides sont les seuls Animaux connus de cette classe où les organes copulateurs des mâles soient placés à l'extrémité des palpes ou des premiers pieds-mâchoires; dans tous les autres ils sont situés, ainsi que ceux des femelles, sur la poitrine ou à la base inférieure de l'abdomen. Les pieds se rapprochent, à l'égard de leur composition, de ceux des Crustacés; mais les tarses, ainsi que ceux des Scutigères, s'assimilent, à raison de la variété numérique de leurs articulations et des deux ongles qui terminent la dernière, aux tarses des Insectes. Le corps des Arachnides est généralement peu protégé; le dessus du thorax est seulement un peu plus ferme; aussi le plus grand nombre de ces Animaux se dérobent-ils à la vue en se cachant sous divers corps; ceux qui se montrent à la lumière, évitent le danger, en se tenant élevés au-dessus du sol, et souvent même suspendus en l'air.

La plupart des Arachnides se nourrissent de divers Insectes, soit en les saisissant dans des filets soyeux, qui sont leur ouvrage, soit en les attrapant à la course, ou bien encore en sautant sur eux, s'ils approchent de leurs retraites. D'autres sucent le sang ou les humeurs de plusieurs Animaux vivants, sur lesquels elles vivent et se multiplient, souvent même en si grand nombre, qu'elles altèrent considérablement leur économie.

Ainsi, quoique étant l'objet d'un mépris universel, ou même de l'antipathie et de l'horreur, les Arachnides sont dignes de l'attention du naturaliste, et lui offrent un vaste champ de découvertes. Plusieurs d'entre elles, telles que les Scorpions, les Aranéides, reproduisent à nos regards les Ophidiens venimeux de la classe des Reptiles.

Ces Animaux naissent sous une forme qui persévère toute leur vie, et ne sont sujets qu'à des mues. Dans quelques-uns, néanmoins, les deux pieds postérieurs ne se développent qu'au bout d'un certain temps; dans d'autres, comme les Aranéides, les parties sexuelles masculines ne se manifestent extérieurement que vers l'époque de l'état adulte. Quelques espèces (*Scorpionides*) sont ovovivipares. Plusieurs de celles dont l'organisation est le plus avancée s'accouplent plusieurs fois, et vivent quelques années.

Nous partageons la classe des Arachnides en deux ordres : les Pulmonaires, ou plutôt les Branchiales, et les Trachéennes.

Arachnides pulmonaires, *Arachnides branchiales*. Animaux composant le premier ordre de notre classe des Arachnides, et distingués par les caractères suivants : des pneumo-branchies, ou branchies aériennes, renfermées dans des poches latérales de la cavité abdominale; six à huit yeux lisses; organes sexuels doubles.

Quoique les Arachnides respirent l'air en nature, et que les organes propres à cette fonction remplissent, sous ce rapport, l'office de poumons; quoiqu'ils soient même désignés ainsi par Cuvier, je pense néanmoins avec Lamarck que cette expression ne doit être employée que pour les Animaux des classes supérieures. La forme de ces organes ne diffère pas ou presque pas de celle des branchies; et la classe des Crustacés nous fournit plusieurs exemples du passage insensible de l'un de ces systèmes respiratoires à l'autre.

De toutes les Arachnides, les Pulmonaires sont les plus voisines des Animaux précédents, et particulièrement des Limules et autres Crustacés branchiopodes pœcilopes. Elles ont toutes huit pieds, deux pieds-palpes (pieds-mâchoires supérieurs), souvent même assez grands, avancés en manière de bras ou de serres, et terminés, ainsi que leurs mandibules, ou plutôt leurs chélicères, en griffe ou en pince. Ces dernières parties sont insérées à l'extrémité antérieure du corps, contiguës, parallèles, avancées, et composées de deux ou

trois articles, dont le dernier mobile, en forme de doigt ou d'onglet. L'extrémité intérieure de l'article précédent est quelquefois (*Scorpions*) prolongée, et représente un autre doigt, que l'on désigne sous le nom d'*index*; l'opposé ou le mobile devient le *pouce*. Dans ce cas, la mandibule finit en une pince à deux branches, ou par une petite main didactyle; dans l'autre, ou lorsque l'index manque, la mandibule est terminée en griffe. Ces Arachnides ont toutes une lèvre et de deux à six mâchoires. Ces dernières pièces sont formées, lorsqu'elles ne sont qu'au nombre de deux, par l'article radical des pieds-palpes, et en outre, avec celui de deux à quatre pieds suivants, si le nombre des mâchoires est supérieur. De concert avec les mandibules, toutes ces parties servent plus ou moins à comprimer le corps des Insectes et autres petits Animaux dont ces Arachnides font leur proie, à en extraire les sucs, et à les introduire dans l'œsophage. Leur cœur consiste en un gros vaisseau allongé, presque cylindrique, s'étendant plus ou moins le long du dos, jetant des branches ou des veines qui se rendent aux cavités branchiales, et s'y ramifient; d'autres vaisseaux, comparables à des artères, y reprennent le sang qui a respiré, et le répandent dans les autres parties du corps. Les pneumo-branchies et leurs ouvertures stigmatiformes sont au nombre de deux à huit. On les distingue souvent à l'extérieur par des taches d'un blanc jaunâtre, et disposées, lorsqu'il y en a plusieurs, sur deux séries longitudinales. Les deux premières sont placées immédiatement au-dessous des organes sexuels, ou du moins de ceux des femelles, à peu de distance de l'origine de l'abdomen, et sur leur second anneau, lorsqu'il est segmentaire. Ainsi, comparativement à la situation des branchies et des parties sexuelles féminines des Limules, ce second segment des Arachnides pulmonaires est réellement le premier. On trouve déjà, dans ces Animaux, des indices des glandes conglomérées, et même dans quelques-uns des traces de vaisseaux chilifères.

Nous renverrons, pour d'autres détails anatomiques, aux belles observations de Cuvier, Marcel de Serres, Tréviranus et Léon Dufour. Les pieds sont constamment au nombre de huit; les deux premiers ont, dans quelques genres, une forme particulière qui peut les faire comparer à des pieds-palpes ou à des pieds antennaires. Une pièce indivise, en forme d'écaille ou d'écusson, et l'analogue du test des Crustacés décapodes, recouvre la tête et le thorax.

La griffe des mandibules des Aranéides, ou le bout du dernier nœud de la queue des Scorpions, forme une sorte de dard, percé d'un ou de deux petits trous, donnant passage à une liqueur venimeuse que sécrètent des glandes particulières. Ce venin étant mortel pour les petits Animaux que ces Arachnides percent de leur aiguillon, ayant même produit quelquefois sur l'Homme des accidents assez graves, et alarmants, l'aversion et les craintes qu'elles inspirent sont bien naturelles; mais en général les suites de la piqûre sont peu redoutables, surtout dans les climats situés au delà des Tropiques, et à l'égard des espèces de moyenne ou de petite taille.

Si on envisage les Aranéides sous le rapport des organes de la génération, de leurs habitudes et de quelques caractères extérieurs, tels que les filières, ces Animaux semblent composer une famille isolée, et que l'on peut mettre en tête de la classe, afin d'arriver ensuite à une série de groupes dont les différences réciproques sont moins prononcées. Telle est la considération qui nous a guidés, relativement à cette classe, dans l'ouvrage sur le Règne Animal de Cuvier. Mais, d'autre part, les Scorpions s'éloignent notablement des autres Arachnides par le nombre plus considérable de pneumo-branchies, par quelques autres différences organiques qui les rapprochent davantage des Crustacés, à raison de leur génération ovovivipare, etc. Ainsi, comme nous l'avions déjà fait dans des Considérations générales sur l'ordre naturel des Crustacés, des Arachnides et des Insectes, comme l'ont encore jugé Marcel de Serres et Léon Dufour, les Scorpions paraissent avoir une prédominance sur les autres Arachnides. S'il en est ainsi, les Pédipalpes doivent venir après eux. Succèderont les Araignées Théraphoses de Walckenaer, qui nous conduisent sans difficulté aux autres Aranéides. L'ordre des Arachnides pulmonaires se composera ainsi des familles suivantes : Scorpionides, Pédipalpes et Aranéides. *V.* ces mots.

L'anatomie ne nous ayant pas encore dévoilé l'organisation intérieure de quelques Arachnides voisines des précédentes, telles que les Galéodes, les Pinces, les Obisies, les Trombidies, etc., il nous est impossible de tracer rigoureusement les limites naturelles de l'ordre des Pulmonaires. Les petits yeux lisses et les organes de la génération nous fournissent cependant des caractères extérieurs qui s'accordent avec les observations qu'on a recueillies jusqu'à ce jour sur les espèces branchiales.

Arachnides trachéennes. *Arachnides trachearie.* Second ordre de notre classe des Arachnides, ayant pour caractères : des trachées pour la respiration, formant un tronc rayonné ou ramifié; deux à quatre petits yeux lisses; organes sexuels uniques (jamais plus de deux stigmates).

Cet ordre formera probablement dans la suite, ainsi que celui des Insectes myriapodes, une classe particulière.

Les Arachnides de cet ordre sont les plus petites de la classe, et beaucoup d'elles sont même presque mycroscopiques. Plusieurs se rapprochent des Arachnides pulmonaires, sous la considération des organes de la mastication; mais ceux des autres forment une petite trompe ou un suçoir, que j'appellerai siphon. Les *Phalangium* ou Arachnides à longues pattes, que le peuple nomme *Faucheurs*, peuvent servir, à quelques modifications près, de type de comparaison pour les Animaux de cet ordre. Nous préviendrons encore que les Mittes, les Tiques, etc., en font aussi partie. Il comprend les familles suivantes : Faux-Scorpions, Pycnogonides et Holètres. L'organisation intérieure des Pycnogonides nous étant absolument inconnue, ces Animaux n'offrant à l'extérieur ni branchies ni stigmates, pas même d'organes copulateurs, la place que nous leur assignons n'est point définitivement arrêtée; peut-être faudra-t-il les mettre à la fin des Branchiopodes, et comme faisant le passage de ces Crustacés aux Arachnides. Leurs bran-

chies seraient alors tout à fait intérieures. Celles d'une espèce de Calige, recueillie par Péron, Le Sueur et Godichot, dans leurs voyages aux terres australes, m'ont paru situées dans leurs pieds postérieurs. C'est aussi dans des écailles ventrales que sont renfermées celles des Cloportes. Dans les Crustacés plus rapprochés des Arachnides ou des Insectes, ces organes respiratoires pourraient donc avoir leur siége plus intérieurement encore.

ARACHNIDES FILEUSES. *V.* ARANÉIDES.

ARACHNION. BOT. G. de la Cryptogamie, attribué à Schweinitz qui lui donne pour caractères : sporange globuleux; péridium double; l'extérieur tendre, mou, se divisant facilement par morceaux avant son développement complet; l'interne persistant, spongieux, se déchirant irrégulièrement; sparodies globuleuses et libres. La seule esp. connue a été trouvée sur la terre à la Caroline; sa couleur est le brun ochreux.

ARACHNIODE. *Arachniodes.* BOT. Le docteur Blume a décrit sous ce nom, dans sa Flore Javanaise, un G. nouveau de Fougères dont les sores sont arrondies, éparses, insérées sur un réceptacle un peu élevé. L'involucre est arachnoïde, enveloppant et recouvrant la sore. La seule esp. que Blume eût observée et qu'il a nommée A. aspidioïde, à cause de sa ressemblance avec les Aspidies dont elle ne diffère essentiellement que par la forme des pinnules qui sont toutes aiguës, croît sur le sommet des monts de l'île de Java.

ARACHNODERMAIRES. ACAL. *V.* ACTINOMORPHES.

ARACHNOIDE. BOT. On désigne par cette expression, les parties des Végétaux qui ont plus ou moins de ressemblance avec une toile d'araignée. Le tegmen offre parfois cet aspect; les poils sont aussi quelquefois allongés et croisés de manière à en présenter la texture; c'est ainsi qu'on les voit dans le *Sempervivum arachnoideum.*

ARACHNOIDE. ZOOL. *V.* CERVEAU et MEMBRANE.

ARACHNOTHÈRE. OIS. Temminck et, d'après lui, Cuvier ont proposé, dans le G. Soui-Manga, une sous-division qui comprendrait les esp. dont le bec long et arqué est beaucoup plus fort, mais sans dentelure; ces Soui-Mangas ont aussi la langue courte et cartilagineuse; ils se nourrissent exclusivement d'Araignées, habitude qui a fait penser au nouveau nom proposé. Ils habitent l'archipel des Indes. Temminck donne comme type de ce sous-genre l'*Arachnothera longirostra*, dont on trouvera la description à l'article SOUI-MANGA.

ARACHUS OU ARACHIS. BOT. Nom donné anciennement à plusieurs Légumineuses mangeables, étendu depuis jusqu'à l'*Abrus præcatorius*, restreint maintenant au G. Arachide.

ARACION. *Aracium.* BOT. G. nouveau proposé par Monnier, dans ses Essais monographiques sur quelques G. de la fam. des Synanthérées, tribu des Chicoracées. Il lui assigne pour caractères principaux et distinctifs : un fruit columnaire, strié, à peine rétréci à sa base; une aigrette de poils dentés, roides et roussâtres; un clynanthe nu et alvéolé; un involucre ou péricline presque imbriqué. C'est à ce G. que se rapportent les *Hieracium paludosum*, L., *cæruleum*, Scop. ou *Sonchus alpinus*, DC. *S. lapponicus*, W., etc.

ARACK OU RACK. BOT. Noms Indiens, devenus de toutes les langues, des eaux-de-vie qu'on tire du Riz, du vin de Palmier, de l'Eau de Cannes à sucre et du Lait de divers Animaux, particulièrement des Cavales et des Anesses.

ARACOUCHINI. BOT. Esp. du G. Iciquier, *Icica Aracouchini* d'Aublet, qui donne par incision une sorte de baume, employé à la Guiane pour guérir les blessures.

ARADA. OIS. Esp. du G. Sylvie.

ARADAVINE. OIS. S. vulg. de Gros-Bec Tarin.

ARADE. *Aradus.* INS. G. de l'ordre des Hémiptères, dont les caractères sont, suivant Latreille : bec n'ayant que trois articles distincts; labre court, non strié; antennes cylindriques avec le second article presque aussi grand que le troisième ou même plus long; pattes insérées au milieu de la poitrine avec deux crochets distincts au bout du dernier article des tarses; les deux articles précédents très-courts; corps très-aplati. Par là, ces Insectes se distinguent des autres G. de la fam. des Cimicides, à laquelle Latreille les rapporte. Ils se montrent principalement au printemps; on les trouve sous les écorces des Chênes, des Bouleaux, etc. L'A. du Bouleau, *Acanthia Betulæ*, Fab., *A. corticalis* de Wolff, sert de type à ce G.; cette esp. habite l'Europe.

ARADECH. BOT. S. vulg. d'Airelle Myrtille.

ARAGNE OU ARAGNO. ZOOL. N. vulg. de l'Araignée, étendu à quelques Animaux de classes très-différentes, tels que le Gobe-Mouche gris, parce que cet Oiseau fait son nid avec des toiles d'Araignée, à certains Crabes, pour la longueur de leurs pattes, et particulièrement à la Vive dragon, parce que la piqûre que fait ce Poisson avec les premiers rayons de sa nageoire dorsale, cause à peu près les mêmes douleurs que la morsure des grosses Araignées.

ARAGOA. BOT. G. de la Tétrandrie Monogynie, auquel Humboldt, qui l'a formé, assigne les caractères suivants : calice composé de quatre ou cinq sépales; corolle monopétale hypocratériforme, quadrifide; quatre étamines; un style couronné par un stigmate obtus; capsule biloculaire à quatre valves; chacune des loges renfermant quatre graines peltées et ailées. Ces deux esp. ont été trouvées dans l'Amérique méridionale.

ARAGUATO. MAM. S. Am. d'Alouate. *V.* SAPAJOU.

ARAIGNÉE. *Aranea.* ARACHN. G. de l'ordre des Pulmonaires. L'emploi que l'on fait vulgairement du mot Araignée, répond au sens très-étendu que lui accordaient Linné, Geoffroy, Degéer, etc. Depuis eux, ce grand G. a été érigé, sous le nom d'Aranéide, en une fam. naturelle partagée en plusieurs groupes, parmi lesquels on remarque le petit G. des Araignées proprement dites de Latreille. Tous les auteurs ne donnent pas encore à ce mot une acception aussi restreinte; c'est ainsi que Lamarck l'étend à presque la totalité des Aranéides, et que Walckenaer en fait une section ou tribu comprenant plusieurs fam., parmi lesquelles on remarque celle des Tapiformes qui renferme quelques esp., et répond au petit G. Araignée, lequel, d'abord distingué sous le nom de Tégénérie, fut adopté par Walckenaer qui, plus tard, le restreignit en créant à ses dépens celui des Angelènes. — Le G. Araignée, tel qu'il a été établi par Latreille, répond au G. Tégénérie de Walckenaer; il embrasse

aussi ceux des Angelènes et des Nysses du même auteur. Ses caractères sont : huit yeux à la partie antérieure du corselet, placés quatre par quatre sur deux lignes transversales, arquées (les latéraux plus rapprochés du bord antérieur du corselet et les quatre du milieu formant un carré plus reculé); mandibules presque droites, ayant sur leur côté interne un sillon dentelé sur les deux bords, lequel reçoit le crochet; mâchoires droites et presque terminées en forme de palettes; lèvre carrée, tantôt plus haute que large, tantôt aussi large ou presque aussi large que haute, les deux filières supérieures très-saillantes; pattes allongées, la première et la dernière paire plus longues.

Le G. Araignée se distingue de plusieurs G. de la même fam. par le nombre des yeux et la plus grande longueur des deux filières supérieures. Ce dernier caractère le rapproche des Clothos, dont il diffère cependant par la longueur respective des pieds, la direction des mandibules, la présence d'un sillon à leur côté interne. La plupart des esp. habitent nos demeures : ce sont elles qui fabriquent ces toiles suspendues dans les embrasures des fenêtres et dans les encoignures des murailles et des plafonds. Nous croyons devoir rapporter ici textuellement la description de ce curieux travail par Homberg. « Lorsqu'une Araignée fait cet ouvrage dans quelque coin d'une chambre, et qu'elle peut aller aisément en tous les endroits où elle veut attacher ses fils, elle écarte les quatre mamelons dont nous venons de parler; et, en même temps, il paraît à l'ouverture de la filière une très-petite goutte de cette liqueur gluante qui est la matière de ces fils; elle presse avec effort, contre le mur, cette petite goutte qui s'y attache par son gluten naturel, et l'Araignée, en s'éloignant de cet endroit, laisse échapper par le trou de sa filière le premier fil de la toile qu'elle veut faire. Étant arrivée à l'endroit du mur où elle veut terminer la grandeur de la toile, elle y presse, avec son anus, l'autre bout de ce fil, qui s'y colle de même comme elle avait attaché le premier bout; puis elle s'éloigne environ l'espace d'une demi-ligne de ce premier fil tiré; elle y attache un second fil qu'elle tire parallèlement au premier. Étant arrivée à l'autre bout du premier fil, elle achève d'attacher le second contre le mur, ce qu'elle continue de même pendant toute la largeur qu'elle veut donner à sa toile (l'on pourrait appeler tous ces fils parallèles la *chaîne* de cette toile) : après quoi, elle traverse en croix ces rangs de fils parallèles, attachant de même l'un des deux bouts contre le mur, et l'autre bout perpendiculairement sur le premier fil qu'elle avait tiré, laissant ainsi tout à fait ouvert l'un des côtés de sa toile, pour y donner une entrée libre aux Mouches qu'elle veut y attraper (l'on pourrait appeler la *trame* de la toile ces fils qui traversent en croix les premiers fils parallèles que nous avons appelés la chaîne); et comme ces fils, fraîchement filés, se collent contre tout ce qu'ils touchent, ils se collent en croix les uns sur les autres, ce qui fait la fermeté de cette toile, etc. »

Afin que les fils qui se croisent, se collent ensemble avec plus de fermeté, l'Araignée manie avec les quatre mamelons de son anus, et elle comprime, en différents sens, tous les endroits où les fils se croisent à mesure qu'elle les couche les uns sur les autres; elle triple ou quadruple les fils qui bordent sa toile pour les fortifier et les empêcher de se déchirer aisément. Ces piéges ont pour usage, comme on sait, de retenir les Insectes dont l'Araignée se nourrit. A leur conservation se lie, comme on vient de le voir dans le passage cité d'Homberg, l'existence de l'Animal qui ne peut vivre sans toile, et ne saurait en recommencer une nouvelle lorsqu'il a épuisé sa liqueur soyeuse.

L'époque des amours a lieu, pour plusieurs Araignées, vers les mois de novembre, décembre et janvier, suivant Lepelletier; la copulation s'opère à la suite des mêmes préliminaires que dans les autres genres de cette curieuse famille, et la ponte se fait deux mois après. Les œufs, contenus dans une double enveloppe soyeuse qui semble faire partie de la toile, lui adhèrent, et sont placés à l'entrée d'une cavité cylindrique, sorte de retraite qui existe constamment.

L'esp. servant de type au G., est l'A. domestique, *A. domestica*, L., ou la Tégénérie domestique de Walckenaer. Cette esp., très-commune dans nos maisons, a surtout été observée par Lepelletier (Bullet. de la Société philomatique, avril 1813) qui en a décrit le mode de copulation, et nous a appris la propriété singulière qu'elle partage avec les autres Aranéides, de reproduire les pattes après qu'elles ont été enlevées entièrement.

Nous citerons dans ce G. les esp. suivantes :

A. PRIVÉE, *A. civilis*, ou la Tégénérie privée de Walckenaer.

A. AGRESTE, *A. agrestis*, ou la Tégénérie agreste de Walckenaer.

A. LABYRINTHIQUE, *A. labyrinthica*, ou l'Agelène labirinthique de Walckenaer. Cette esp. forme le type du G. Agelène; elle construit sa toile sur le même plan que celle de l'A. domestique, se rencontre dans les buissons, au pied des haies et se nourrit principalement de Fourmis ou d'Abeilles.

A. PÉDICOLORE, *A. coloripes*, ou la Nysse pédicolore de Walckenaer. Cette esp., rapportée par Péron de la Nouvelle-Hollande, constitue à elle seule le G. Nysse. Walckenaer figure les parties de la bouche et le dessus du corselet.

Les Araignées suivantes sont les types de divers autres G. nouveaux.

A. AQUATIQUE. *V*. ARGYRONÈTE.

A. CALICINE. *V*. THOMISE.

A. CHEVRONNÉE. *V*. SALTIQUE.

A. COURONNÉE. *V*. THÉRIDION.

A. DES CAVES. *V*. SÉGESTRIE.

A. PORTE-CROIX. *V*. ÉPEIRE.

A. TARENTULE. *V*. LYCOSE.

ARAIGNÉE DE MER. POIS. Nom vulg. de la Vive dragon.

ARALDA. BOT. S. de Digitale pourprée.

ARALIACÉES. *Araliaceæ*. Fam. de Pl. dicotylédones, polypétales, à étamines insérées sur l'ovaire. Il est impossible de méconnaître l'extrême ressemblance qui existe entre les pl. de la fam. des Araliacées et celles que l'on distingue plus particulièrement sous le nom d'Ombellifères. En effet, ces deux ordres naturels qui

doivent rester placés l'un à côté de l'autre, présentent une foule de caractères qui leur sont communs. Même inflorescence en ombelle, ovaire infère, corolle polypétale, loges de l'ovaire renfermant constamment un seul ovule. Malgré cette analogie, ces deux fam. présentent des différences assez grandes pour demeurer séparées, ainsi qu'il sera facile d'en juger, quand nous en aurons exposé les caractères. Dans les Araliacées, l'ovaire, constamment infère, présente deux, cinq, ou un plus grand nombre de loges, nombre qui est toujours en rapport avec celui des styles qui le couronnent. Le limbe du calice forme tantôt un rebord entier et sans divisions; tantôt, au contraire, il est partagé en un nombre de dents, variable comme celui des loges et des styles, mais jamais au-dessous de cinq. Les styles sont filiformes; tantôt on en trouve deux seulement, comme dans les Ombellifères; tantôt cinq, et enfin dix ou douze, comme dans le G. Gastonie : ces styles portent chacun un petit stigmate à leur sommet. Les étamines, ordinairement au nombre de cinq ou six, rarement de dix ou de douze, sont situées au sommet de l'ovaire, en dehors d'un disque épigyne, qui recouvre la partie supérieure de l'ovaire. La corolle se compose de cinq ou six pétales qui sont caducs. Le fruit est un polakène, quelquefois c'est une baie; rarement il n'offre que deux loges, comme dans les genres *Panax* et *Cussonia*, caractère qui les rapproche singulièrement des Ombellifères, dont ils s'éloignent par leur fruit charnu : le plus souvent on trouve le fruit composé de cinq ou de dix loges. Les graines présentent un tégument qui recouvre un endosperme charnu, dans la partie supérieure duquel est renfermé un embryon très-petit.

Les Araliacées sont tantôt des végétaux herbacés à racine vivace, tantôt des arbrisseaux et même des arbres assez élevés. Leurs feuilles sont alternes et élargies à leur base; elles sont simples, ou, ce qui est plus fréquent, composées. Les fleurs sont petites et forment des ombelles simples ou composées. Les G. rapportés à cet ordre sont les suivants : *Aralia*, L.; *Schefflera*, Forster; *Maralia*, Du Petit-Thouars; *Actinophyllum*, Ruiz et Pavon; *Gastonia*, Commerson; *Polycias*, Forster; *Gilibertia*, Ruiz et Pavon; *Cussonia*, L. (*suppl.*); *Panax*, L. Ces genres ont besoin d'être étudiés de nouveau. Plusieurs d'entre eux seront probablement refondus en un seul, ainsi que l'a déjà fait Kunth pour les genres *Maralia* et *Schefflera*, qu'il a réunis à l'*Aralia*.

La famille des Araliacées offre à peu près les mêmes propriétés médicales et économiques que celles des Ombellifères. Leurs racines, dans les esp. herbacées, sont sucrées et légèrement aromatiques. On les mange dans quelques pays. C'est par une esp. du G. Panax, *Panax quinquefolium*, Lam., qu'est produite la racine de *Genseng* ou *Genzing*, si renommée en Chine, où on la regarde comme une Panacée universelle, propre à la guérison de toutes les maladies.

ARALIE. *Aralia*. BOT. Ce G. forme le type de la fam. des Araliacées. Il offre pour caractères un ovaire à cinq loges, couronné par cinq styles et par les cinq dents du calice; la corolle se compose de cinq pétales à base élargie; le fruit est une baie un peu succulente, à cinq loges qui se séparent, à la maturité du fruit, en autant de petits akènes distincts. Il renferme aujourd'hui une trentaine d'esp., dont près de la moitié ont été découvertes par de Humboldt et Bonpland, dans le continent de l'Amérique australe; quelques-unes appartiennent à l'Inde et aux autres parties de l'Amérique. La plupart sont des arbrisseaux dont les feuilles sont entières, lobées ou composées; leurs fleurs sont en grappes formées de petites ombellules. On cultive quelques Aralies dans nos jardins, où elles se sont assez bien acclimatées; particulièrement l'*Aralia spinosa*, désignée vulgairement par le nom d'Angélique épineuse; cette espèce est originaire de l'Amérique méridionale.

ARAMUS. OIS. S. lat. de Courlan.

ARANCI OU ARANGI. BOT. S. vulg. d'Oranger.

ARANÉIDES OU ARACHNIDES FILEUSES. *Araneides*. ZOOL. Fam. d'Arachnides, de l'ordre des Pulmonaires, ainsi caractérisée : quatre ou deux poches branchiales; six à huit yeux lisses, quelquefois quatre; dernier article des chélicères (mandibules des auteurs) en forme d'onglet écailleux, percé près de son extrémité pour la sortie d'un venin, et replié sur l'article précédent; abdomen ordinairement mou, sans divisions, avec quatre petits appendices articulés, rapprochés au-dessous de l'anus, percés de petits trous, en manière de crible, à leur extrémité, afin de donner passage à des fils soyeux; deux petits mamelons intermédiaires, dans la plupart; pieds-palpes sans pince au bout, terminés au plus par un petit crochet, portant sur leur dernier article les appendices copulateurs des mâles, presque semblables d'ailleurs, aux pieds, à la grandeur près.

Cette nombreuse et intéressante famille d'Animaux, si généralement rebutée ou proscrite, se compose du G. *Aranea* de Linné, et, depuis la fin du 17e siècle, a été progressivement illustrée par les observations et les découvertes de Lister, de Clerck, de Degéer, de Walckenaer, de Léon Dufour, et surtout de Latreille à qui nous avons emprunté cet article; c'est lui qui a excité l'impulsion que cette étude a reçue dans ces derniers temps, par son Mémoire sur les Araignées maçonnes, et par celui où il a jeté les fondements des premières coupes de la distribution méthodique maintenant en usage.

Aux caractères présentés ci-dessus, nous ajouterons les suivants. Les palpes ont un article de moins que les pieds, c'est-à-dire cinq, au lieu de six; le dernier, souvent terminé par un petit crochet, est en forme de massue ou de bouton dans le mâle; le premier est ordinairement dilaté ou prolongé intérieurement pour former la mâchoire. La lèvre, sous la figure d'une petite pièce détachée, entière, plus ou moins carrée, ou plus ou moins demi-ovoïde ou demi-circulaire, occupe intérieurement l'entre-deux des mâchoires. Les tarses sont composés de deux articles, avec deux crochets ordinairement pectinés au bout du dernier. Dans plusieurs genres, on en voit en outre un troisième, mais simple et fortement incliné. Savigny, dans sa distribution méthodique des Aranéides, mais qui n'a pas encore été publiée, a employé la présence ou l'absence de ce crochet, caractère négligé jusqu'à ce jour. Les appendices servant de filières sont rapprochés en faisceau ou en rosette, cylindri-

ques ou coniques, et plus menus vers leur extrémité. Les plus longs sont composés de trois articles, non compris l'éminence qui forme le support, et que nous avons quelquefois considéré comme un premier article.

Cuvier, Marcel de Serres, Tréviranus et Léon Dufour nous ont fait connaitre l'anatomie de quelques-uns de ces Animaux. Suivant Marcel de Serres, le cœur est situé dans l'abdomen, s'étend dans toute sa longueur, présente un renflement considérable vers son tiers supérieur, et prend ensuite une forme cylindrique qu'il conserve dans toute son étendue ; il est très-musculeux, et ses battements sont forts et très-fréquents. Les poches pulmonaires, au nombre de deux dans la plupart, et toujours situées sur le dessous de l'abdomen, près de son origine, sont recouvertes par une peau coriace et ordinairement rougeâtre ; la fente stigmatiforme, particulière à chacune d'elles, est située vers leur base, au côté interne. Les poches sont formées d'une membrane blanche, assez forte, mais souple, et offrent dans leur intérieur des feuillets transversaux, saillants, parallèles, presque demi-circulaires, et qui constituent l'organe respiratoire. Le tube intestinal est ramifié; il se compose d'un œsophage à deux branches, d'un estomac en offrant deux de plus, d'un duodenum et d'un rectum également ramifiés. L'estomac, situé ainsi que l'œsophage dans la cavité thoracique, est la seule portion du canal intestinal qui soit dilatée ; il a la forme d'un quadrilatère, et ses branches sont latérales ; il se prolonge dans l'abdomen par deux branches qui vont former le duodenum et le rectum. Le foie est propre à l'abdomen, dont il occupe une grande partie, et se compose d'une infinité de petites glandes fixées au canal intestinal, et toujours remplies d'une humeur brune, épaisse et particulière. L'intérieur de l'abdomen contient aussi les vaisseaux soyeux, qui sont au nombre de quatre, cylindriques, longs, repliés sur eux-mêmes, libres et d'un jaune foncé. Ils se rendent dans un canal commun, situé à l'origine des filières. Le système nerveux se compose : 1° d'un ganglion cérébriforme, situé vers le milieu du thorax, tantôt quadrangulaire, tantôt arrondi, jetant des filets nerveux, blanchâtres, et qui se rendent aux organes de la bouche, aux yeux et aux pattes; 2° de deux cordons nerveux, partant de ce ganglion, et qui vont en former trois autres (autant que de Serres a pu s'en assurer), depuis leur point de départ jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. Ils donnent naissance à d'autres filets nerveux, dont les principaux vont se perdre dans le canal alimentaire et les vaisseaux soyeux. Deux glandes oblongues, blanchâtres, formées d'une membrane assez épaisse, remplies d'une humeur visqueuse et blanchâtre, situées dans le thorax, se terminant dans les mâchoires (ce sont les expressions de Marcel de Serres; mais comme ces observations ne paraissent s'appliquer qu'aux organes sécrétant du venin, il est à présumer qu'il faut lire mandibules) par un canal presque capillaire, composent l'organe salivaire, ou sécrètent l'humeur que lâchent ces Animaux lorsqu'ils mordent ; ces glandes sont très-développées dans la Tarentule. L'organe reproducteur du mâle est formé de deux verges qui s'ouvrent à l'extrémité des palpes, et communiquent chacune avec un testicule en forme de poire, qu'on observe dans le thorax. On voit souvent, à côté des verges, deux crochets servant au mâle à saisir la femelle. L'organe reproducteur de ces derniers individus est placé dans l'abdomen. Il est composé de deux vulves, situées vers le milieu de sa partie inférieure et près de son origine; à leurs deux ouvertures correspondent les oviductus, dont les membranes, en se développant, forment les ovaires. Ces organes ne sont point composés de canaux cylindriques, et ne consistent qu'en une membrane générale, enveloppant tous les œufs, et se divisant seulement vers sa base en deux parties qui se prolongent et constituent les oviductus. On découvre, vers la base des vulves, un organe particulier, analogue à l'oviscapre des femelles des Insectes, coriace, ayant la figure d'un cuilleron, plus large vers son origine qu'à l'extrémité où il est assez allongé, et jouissant d'une certaine mobilité. Cet organe paraît fournir la matière soyeuse qui recouvre les œufs ou leurs cocons.

Dans les vaisseaux soyeux dont nous avons parlé plus haut s'élaborent ces fils d'une ténuité extrême, avec lesquels les individus des deux sexes ourdissent des toiles d'un tissu plus ou moins serré, variant aussi, d'après les mœurs particulières des espèces, quant à la forme et à la situation. Ces toiles, fait unique dans l'histoire des Animaux, et qui nous montre la sage prévoyance de l'auteur de la nature, sont des piéges où se prennent et s'embarrassent les Insectes dont les Aranéides se nourrissent. Comme ils pourraient cependant, par des efforts multipliés ou à raison de leur force et du peu de résistance du filet, se dégager, l'Aranéide, qui se tient tranquille, tantôt au centre de sa toile, tantôt à l'un de ses angles, étant avertie par la commotion imprimée à son habitation, se rend aussitôt auprès de sa proie, la perce de son dard, pour que l'action du venin l'affaiblisse, ou la garrotte avec une couche de nouveaux fils ; quelquefois aussi elle l'emporte au fond de sa retraite, elle la suce, et rejette ensuite son cadavre. Quelques espèces la laissent sur la toile, et les débris des victimes de leur voracité y sont même disposés en un certain ordre. De simples fils, épars çà et là, suffisent à des espèces ne vivant que de très-petits Insectes. Il est néanmoins des Aranéides, telles que les vagabondes, qui ne construisent pas de toiles. Les unes se tiennent à l'affût, attendent qu'un Insecte, qu'elles sont assurées de vaincre, s'offre à leurs regards, s'approchent tout doucement de lui, et s'en emparent ensuite en sautant brusquement. D'autres vont à la chasse, et c'est souvent la nuit. Les fils qui retiennent la toile sont plus forts que les autres. Lorsque l'Animal veut s'établir au-dessus d'un ruisseau ou d'un espace qu'il ne peut franchir à la course, il se borne à fixer contre un arbre, ou quelque autre corps, l'un des bouts de ces premiers fils, afin que le vent ou un courant d'air pousse l'autre extrémité de l'un d'eux au delà de l'obstacle, qu'il puisse être arrêté, au moyen de sa viscosité, à un autre point d'appui, et former ainsi une sorte de pont assez fort pour supporter le corps de l'Aranéide. Divers trajets successifs lui permettront ensuite d'ajouter de nouveaux fils à celui-ci, et de lui donner la solidité convenable. On a essayé de tirer parti de cette soie, et l'on est parvenu, en la filant, à fabri-

quer des gants et des bas de soie ; mais ces essais sont plus curieux qu'utiles.

On a beaucoup varié sur la formation des corps blancs et filamenteux, connus du vulgaire sous le nom de fils de la vierge, qui voltigent dans l'arrière saison, et toujours lorsque la matinée a été brumeuse. Lamarck les regarde comme une production météorique ; mais je suis certain que ces fils sont produits par de petites Aranéides du genre Thomise, pour la plupart, assez multipliées et rapprochées alors. L'analyse chimique a constaté l'identité des deux substances.

Nous avons vu que les organes sexuels sont doublés, et nous en avons donné une description générale. Le mâle introduit alternativement l'organe fécondateur de chacune de ses parties sexuelles, dans les fentes des vulves, mais avec tant de légèreté et de promptitude qu'il n'y a qu'un simple contact. La situation respective qu'ont alors les deux individus varie selon les diverses poses de la femelle, et dès lors selon les genres. Le mâle ne s'approche d'elle qu'avec une grande circonspection, et qu'après s'être convaincu que l'amour a banni, pour le moment, sa cruauté naturelle; car ces Animaux n'épargnant pas, pour assouvir leurs besoins, leur propre espèce, il s'exposerait à être dévoré par sa compagne. D'après les observations d'Audebert, la femelle de l'Araignée domestique peut produire plusieurs générations successives, sans avoir eu aucun commerce avec le mâle depuis la première. Il en a aussi conservé quelques individus l'espace de cinq à six ans.

Toutes les femelles, sans en excepter les Aranéides vagabondes, sont pourvues d'un réservoir de matière soyeuse, qui doit être employée au cocon renfermant les œufs. Les fils dont il se compose sont souvent différents en épaisseur et en couleur. Ceux de l'intérieur forment une sorte de bourre assez fine, noirâtre, et qui est pour les œufs une espèce d'édredon. Il n'y a fréquemment qu'une ponte par année. Le nombre et la couleur des œufs varient ; là ils sont agglutinés et fixés dans leurs cocons ; ici ils sont libres. Ils éclosent, dans la belle saison, au bout de quinze jours ou d'un mois, selon que la température est plus ou moins élevée. Mais, parmi ceux qui ont été pondus vers la fin de l'automne, il y en a, tels que ceux de l'Épeïre Diadème, qui ne se développent qu'au printemps de l'année suivante. Les diversités d'âge en entraînent souvent aussi dans les couleurs; celles des plus jeunes sont moins mélangées.

Des observations de Vincent Amoreux et d'Amédée Lepelletier nous ont prouvé que certaines Aranéides ont la faculté de régénérer leurs pattes, caractère commun aux Crustacés.

Des différences dans la disposition des yeux, dans la longueur respective des pattes, dans la contexture et la forme des toiles, et les autres habitudes des Aranéides, avaient d'abord servi à diviser le genre Araignée en petites familles, désignées sous les noms suivants : *tendeuses, filandières, tapissières, Loups, Phalanges* ou *sauteuses, Crabes, aquatiques* et *mineuses.* Les bases du système de Fabricius, ou les organes de la manducation, ont depuis augmenté nos ressources ; et la combinaison de ces divers caractères nous a conduits à une méthode naturelle, composée d'un grand nombre de coupes très-bien exposées dans le tableau des Aranéides de Walckenaer.

Le partage de cette fam., d'après le nombre des poches branchiales quatre et deux, proposé par Léon Dufour, est, sans contredit, le plus naturel. Toutes les Aranéides théraphoses de Walckenaer formeraient la première section; mais comme les Dysdères, d'une tribu différente, ont néanmoins encore quatre poches branchiales, que les espèces de quelques genres voisins peuvent être dans le même cas, et que nous n'avons que des individus desséchés, il nous est impossible actuellement d'établir rigoureusement les limites de ces deux sections; nous continuerons donc de suivre la méthode indiquée dans le troisième volume du Règne Animal de Cuvier.

SECTION I. ARANÉIDES SÉDENTAIRES,
Araneides sedentariæ.

Elles font des toiles, ou jettent au moins des fils pour surprendre leur proie, se tenant immobiles au centre du piége ou près de lui. Yeux au nombre de six ou de huit, et rapprochés dans une direction transversale sur le front; deux ou quatre au milieu, deux ou trois de chaque côté. Cette section se divise en cinq tribus : les *Territèles,* les *Tubitèles,* les *Inéquitèles,* les *Orbitèles* et les *Latérigrades. V.* ces mots.

SECTION II. ARANÉIDES VAGABONDES,
Araneides erraticæ.

Elles attrapent les Insectes en courant ou s'élançant sur eux. Toujours huit yeux, s'étendant autant ou plus dans le sens de la longueur du thorax que dans celui de sa largeur, formant réunis, soit un ovale tronqué ou un triangle curviligne, soit un quadrilatère. Cette section se divise en deux tribus, celle des *Citigrades* et celle des *Saltigrades. V.* ces mots.

ARANÉOLE OU ARANIOL. POIS. N. vulg. de la Vive, quand elle est jeune.

ARANGI. BOT. *V.* ARANCI.

ARANIA. POIS. S. de *Trachinus lineatus. V.* VIVE.

ARANJAT. BOT. S. vulg. d'Amanite oronge vraie.

ARAPÈDE. MOLL. Nom vulg. des Patelles.

ARAPONGA. OIS. S. d'Averano. Lesson a formé sous le nom d'Araponga, un G. particulier, qui est un démembrement du G. Averano de Temminck.

ARARA. OIS. *Psittacara.* Spix et Vigors ont établi, sous chacun de ces noms, un G. dans la première fam. des Zygodactyles; il se compose de la division du G. Perroquet, que Levaillant a nommée Perruches-Aras et qui, sous cette même dénomination, occupe le premier rang à l'article Perroquet.

ARARAUNA. OIS. S. d'Ara bleu.

ARARE. BOT. S. de Mirobolan citrin, fruit d'une esp. du G. Terminalia.

ARARUNA. OIS. S. d'Ani des Palétuviers.

ARASSADE. REPT. N. vulg. des Salamandres.

ARAU. OIS. S. de Guillemot à capuchon.

ARAUCARIA. BOT. Jussieu a institué ce G. de la fam. des Conifères, Diœcie Monadelphie, L., pour un grand arbre observé au Chili par Molina et Dombey, et que Lamarck, dans l'Encyclopédie, a appelé *Dombeya chilensis.* Lambert, dans son Histoire des Pins, le figure, planche 39, sous le nom de *Dombeya excelsa.* Nous

restituons à ce G. le nom d'*Araucaria* qui lui a été donné par Jussieu, et nous appelons l'esp. que Dombey a fait connaître, *Araucaria Dombeyi*. C'est un très-bel arbre fort élevé, d'une forme pyramidale, dont les rameaux sont souvent opposés en croix; son bois est blanc et très-dur; ses feuilles sont squammiformes, épaisses, sessiles, imbriquées; ses fleurs sont dioïques, disposées en chatons dressés, terminant les rameaux. Les chatons mâles sont ovoïdes, à peu près de la grosseur du poing, formés d'écailles imbriquées, très-serrées, terminées, à leur sommet, en pointe recourbée en dehors; elles sont toutes fixées à un réceptacle central, allongé et cylindrique. Ces écailles, à l'exception des inférieures qui sont stériles, portent les anthères au nombre de dix à douze qui sont linéaires, uniloculaires et toutes soudées ensemble. Les chatons femelles prennent, après leur fécondation, un accroissement beaucoup plus considérable que les mâles; ils sont également formés d'écailles imbriquées, longuement acuminées à leur sommet. A l'aisselle de chacune d'elles, on trouve une fleur femelle renversée, appliquée sur l'écaille et un peu soudée avec elle par sa face inférieure. Les fruits sont olivaires, allongés, terminés en pointe à leur partie inférieure, qui doit être considérée comme leur sommet, les fleurs étant renversées; ils portent à leur partie supérieure, une sorte d'appendice en forme d'aile amincie en une pointe très-longue; le calice est intimement appliqué sur le fruit et soudé avec lui; l'amande est formée d'un endosperme blanc et charnu qui renferme, dans son centre, un embryon allongé, cylindrique, renversé, à deux ou trois cotylédons. — Cet arbre, dont on mange les amandes, croit dans les forêts du Chili; quelques serres d'Europe en possèdent de fort beaux individus.

Depuis, on a découvert plusieurs autres esp. du même genre, telles sont : *Araucaria brasiliana*, arbre qui forme des forêts immenses entre les provinces de Minas Geraes et Saom-Paulo, au nord de Rio-Janeiro. Il diffère du précédent par son bois blanc et mou, par ses rameaux verticellés et surtout par ses fruits dépourvus d'appendice aliforme. On mange également ses amandes. En mêlant la résine qui découle de son tronc avec de la cire, on en forme des chandelles.

A. imbricata, esp. du Chili, qui avait été confondue avec l'*excelsa* et dont plusieurs botanistes ont parfaitement constaté la non similitude.

A. cunninghamii, découvert depuis une dizaine d'années dans les forêts de la Nouvelle-Hollande.

ARAUJA. BOT. G. de la Pentandrie Digynie, formé par Brotero pour une seule esp. observée au Pérou, et dont les caractères consistent dans un calice quinqueparti, une corolle campanulée avec cinq appendices nectarifères à la base; cinq étamines dont les filaments sont très-larges, auriculés et dentés; anthères géminées; masses polliniques comprimées, fixées par le sommet et pendantes; stigmate mutique. L'*A. Sericifera* est un arbrisseau à feuilles cordées, lancéolées, glanduleuses à leur base; les fleurs sont réunies en cymes axillaires.

ARAUNA. POIS. Esp. du G. Lutjan.

ARAVEREVA. OIS. Esp. du G. Coucou.

ARBACIE. *Arbacia*. ÉCHIN. G. de l'ordre des Pédicellés, institué par Gray, avec les caractères suivants: corps déprimé; aires des ambulacraires très-rétrécis; ambulacraires minces, droits; quatre à cinq tubercules, mamelonnés sur chaque plaque, ou dix rangées pour chaque aire, peu marqués sur le dos; tronc de l'anus ovale, formé par quatre pièces operculaires couvertes d'épines ou de piquants.

ARBALÈTE OU ARBALÉTRIER. OIS. S. vulg. de Martinet de muraille.

ARBENNE. OIS. S. vulg. de Tetras Lagopède.

ARBOIS. BOT. N. vulg. du Cytise des Alpes.

ARBORISATION OU DENDRITE. MIN. Nom donné par les minéralogistes à des dessins semblables à de petits arbrisseaux que présente la surface de certaines pierres, telles que la Chaux carbonatée schistoïde et le Quartz-Agathe, et qui sont produits par l'intermède d'un liquide chargé de molécules de Fer ou de Manganèse, lesquelles ont pénétré entre les feuillets du Minéral ou dans son intérieur, et sont étendues sous la forme de ramifications. Tantôt la Dendrite n'est que superficielle, c'est-à-dire qu'elle s'est formée à l'endroit de la jonction de deux feuillets, en se dessinant sur chacune des deux faces qui adhéraient l'une à l'autre; tantôt la Dendrite est profonde, alors le liquide a pénétré dans l'intérieur de la pierre comme dans un corps spongieux, et il faut la tailler dans un sens convenable, pour que les ramifications s'offrent sous la forme d'arbrisseaux.

ARBOUSE. BOT. Fruit de l'Arbousier.

ARBOUSIER. *Arbutus*. BOT. G. de la fam. des Éricinées ou Bruyères, Décandrie Monogynie, L. On le reconnaît à son calice libre et quinquéparti, à sa corolle en grelot, dont le limbe offre cinq divisions courtes et rabattues, à ses dix étamines plus courtes que la corolle, ayant les anthères à deux loges, s'ouvrant à leur sommet par un petit orifice, et portant deux appendices filiformes et recourbés; l'ovaire, qui est assis sur un disque hypogyne, dans lequel il paraît comme implanté, offre cinq loges polyspermes; il est surmonté d'un seul style que termine un stigmate obtus : le fruit est une baie arrondie, dont la surface est plus ou moins tuberculeuse. Les Arbousiers sont des arbustes, des arbrisseaux ou même des arbres qui portent des feuilles alternes, des fleurs blanches ou roses, disposées en épis terminaux ou en panicules. On en connaît environ une vingtaine d'esp. qui croissent, partie dans les Alpes de l'Europe, partie en Orient, et quelques-unes en Amérique.

A. ORDINAIRE. *A. Unedo*, L. Ce bel arbrisseau croit naturellement en Provence, en Italie et en Espagne. On le trouve déjà dans les forêts sablonneuses des dunes, sur la côte des landes aquitaniques; il y forme des buissons toujours verts, porte des fruits rouges de la grosseur d'une cerise, un peu hérissés ou rugueux en dehors, ce qui lui a valu le nom vulgaire d'*Arbre à fraises*. Ces fruits, appelés Arbouses, sont légèrement aigrelets et se mangent lorsqu'ils sont bien mûrs, ce qui arrive à l'entrée de l'hiver, tandis que les fleurs devancent le printemps.

A. ANDRACHNE. *A. Andrachne*, L. Originaire d'Orient où il forme un arbre de moyenne taille, remarquable

par son bois dont l'écorce est très-fugace, lisse, de couleur de chair, et contraste d'une manière piquante avec son feuillage qui est vert et luisant. Il craint le froid, et y est beaucoup plus sensible que l'esp. précédente.

A. Raisin d'Ours, *A. Uva Ursi*, L., vulgairement désigné sous le nom de *Busserole;* Kunth le place dans le G. *Arctostaphylos;* il croit dans les Alpes. Ses feuilles et ses fruits, qui ont une saveur âpre et astringente, peuvent, ainsi que ceux des autres esp. de ce G., être avantageusement employés au tannage des cuirs, à cause de la grande quantité de tannin et d'acide gallique qu'ils renferment. On s'en sert également en médecine; les feuilles surtout sont puissamment diurétiques, et leur usage a souvent été fort utile aux personnes tourmentées par la gravelle.

ARBRE. bot. Le vulgaire, d'anciens auteurs et les voyageurs qui n'étaient pas botanistes, ont fait de ce mot le nom générique de divers Végétaux arborescents ou sous-arborescents, en y joignant quelque épithète propre à les singulariser; ainsi l'on a appelé :

Arbre a l'Ail, plusieurs arbres dont l'odeur des feuilles ou du bois est alliacée, particulièrement le Cerdane et une esp. de Casse.

Arbre d'Amour, le Gaînier.

Arbre d'Argent, le Protée argenté.

Arbre Aveuglant, l'Excæcaria Galloche.

Arbre de Baume, plusieurs arbres qui produisent des Gommes ou des Résines odorantes, tels qu'un *Terminalia*, des îles de France et de Mascareigne; un *Millepertuis*, des hautes montagnes à Mascareigne; le *Bursera gummifera*, L.; l'*Hedwigia resinifera* de Swartz, etc.

Arbre ou Bois de Brésil, ou Brésillet, le *Cœsalpinia echinata*, L.

Arbre ou Palmiste a bourre, l'*Areca crinita*.

Arbre de Brésil, le *Grangeria*.

Arbre a Callebasse, le *Crescentia*.

Arbre de Carony, l'*Angustura*.

Arbre de Castor, le *Magnolia glauca*, L.

Arbre a Chapelets, le *Melia azederach*, dont les graines servent à fabriquer des chapelets.

Arbre chou, l'Angelin.

Arbre du Ciel ou de Gordon, le *Gengo biloba*.

Arbre a Cire, le *Myrica cerifera*, L.

Arbre des Conseils, le *Ficus religiosa*.

Arbre de Corail, l'*Arbutus Andrachne*, L., dont le tronc poli est souvent fort rouge; plus particulièrement l'*Erythrina Corallodendrum*, L.

Arbre a Corde, plusieurs Figuiers dont l'écorce fournit d'excellentes attaches et comme des ficelles fort propres à pêcher à la ligne.

Arbre de Cypre, le *Cordia Gerascanthes;* le *Cupressus disticha;* le *Pinus alepensis,* et même quelques autres esp. du même genre.

Arbre de Cythère, le *Spondias cytherea*.

Arbre du Diable, le *Hura crepitans*, L.

Arbre de Dieu, le *Ficus religiosa*.

Arbre de Dragon, le *Dracœna Draco*.

Arbre d'Encens, les diverses esp. d'*Amyris*.

Arbre a Enivrer, le *Piscidia Erythrina*, L., ainsi qu'un *Galega* et un *Phyllantus*.

Arbre de Fer, *Dracœna ferrea*, L., et le *Stedmannia*.

Arbre de la Folie, l'*Amyris carana*, Humb.

Arbre a Fraises, l'Arbousier.

Arbre a Franges, le *Chionanthus virginicus*, L.

Arbre a la Glu, l'*Hippomane bigandulosa*, L., et le Houx, avec l'écorce duquel on fait la glu.

Arbre a la Gomme, l'*Eucalyptus resinifera* et le *Metrosideros costata*.

Arbre a Grives, le Sorbier des Oiseaux.

Arbre de Gordon, le *Gengo biloba*.

Arbre d'Huile ou a l'Huile, l'*Elœococca Cordata*.

Arbre Immortel, l'*Endrachium madagascariense*, et l'*Erythrina Corallodendrum*, L.

Arbre Impudique, divers Vacoas, particulièrement le *Pandanus utilis*, Bory.

Arbre de Judas ou de Judée, le *Cercis Siliquastrum*, L., et le *Kleinhovia Hospita*, L.

Arbre a Lait, diverses arborescentes du G. Euphorbe, ainsi que beaucoup d'Apocynées.

Arbre aux Lis, le Tulipier.

Arbre a la Main, le *Cheirostemon*, de Bonpland.

Arbre a la Mature, l'*Uvaria longifolia*.

Arbre a la Migraine, le *Premna integrifolia* qu'on dit soulager ce mal.

Arbre de Mille ans, le Baobab.

Arbre de Moïse, le *Mespilus Pyracantha*, L., vulg. Buisson ardent.

Arbre de Neige, le *Chionanthus virginicus*, L.

Arbre a Pain, quelquefois l'arbre qui produit le Sagou, généralement la var. apyrène de l'*Artocarpus incisa*, L.

Arbre a Papier, le *Broussonetia papyrifera*.

Arbre Poison, divers Mancenilliers, Sumacs et autres arbres éminemment vénéneux.

Arbre Puant, le *Fœtidia mauritiana*, le *Sterculia fœtida*, et autres arbres dont la fleur répand une odeur des plus désagréables.

Arbre au Poivre, le *Vitex Agnus-castus*, à cause de la forme de ses fruits, et dans le midi de l'Espagne, le *Schinus Molle* qui s'y naturalise, et où ses graines commencent à s'introduire dans l'office.

Arbre au Raisin, le *Staphylea pinnata*, L.

Arbre Saint, le *Melia Azedarach*, L., dont les grains sont quelquefois employés à faire des chapelets.

Arbre de Seringue, le *Siphonia Cahuchu*, parce que l'on fait à la Guiane, avec la Gomme élastique qui provient de cet Arbre, des vessies dont on peut se servir pour donner des clystères.

Arbre de Soie, le *Periploca grœca*, L.; l'*Asclepias syriaca*, L.; un *Bombax*, un *Tournefortia*, mieux nommé Veloutier; le *Muntingia Calabara*, L.; les *Mimosa arborea* et *Julibrizin*, enfin, le *Celtis micranthus*.

Arbre de Suif, le *Stillingia sebifera*.

Arbre Triste, le *Nyctanthus Arbor-tristis*, L., dont les fleurs ne voient jamais l'éclat du jour.

Arbre aux Tulipes, le *Liriodendron tulipiferum*, ou Tulipier.

Arbre au Vermillon, le *Quercus cocciferus*, L.

Arbre de la Vache, un arbre de l'Amérique méridio-

nale, qui donne une grande quantité d'un lait qu'on dit nourrissant, et qui paraît appartenir à la famille des Sapotilliers.

Arbre du Vernis, le *Rhus Vernix*, un *Terminalia* et l'*Angia* de Loureiro.

Arbre de Vie, les diverses esp. du G. Thuya.

ARBRES. *Arbores.* bot. Considéré d'une manière générale et dans son acception la plus grande, le mot Arbre comprend tous les Végétaux à tige ligneuse. Par cette définition, on voit qu'il est opposé au mot *Herbe*, par lequel on désigne tous les Végétaux à tige herbacée. Mais cependant, les botanistes et les agriculteurs donnent à ce mot un sens plus précis et moins étendu; ils réservent spécialement le nom d'Arbres aux Végétaux ligneux d'une certaine hauteur, qui ont une tige ou un tronc simple à la partie inférieure, ramifiée seulement vers sa partie supérieure, employant les noms d'Arbrisseaux, d'Arbustes et de sous-Arbrisseaux pour les autres plantes ligneuses, à tige ramifiée dès la base.

Nous n'entreprendrons point, dans cet article, de considérer les Arbres sous le rapport de leurs nombreux usages dans les arts et l'économie domestique, de leur culture en grand, et des différents moyens de multiplication mis en œuvre pour en propager les races. Le plan et le but de cet ouvrage ne nous permettent point d'entrer dans les détails de ce sujet important, pour lequel nous renvoyons aux traités spéciaux d'agriculture et d'aménagement des forêts; nous nous contenterons de présenter ici quelques considérations générales sur l'organisation intérieure, la grandeur et la durée des Arbres.

Les Arbres, dont la réunion constitue ce qu'on nomme forêts, sont non-seulement un des plus beaux ornements de la terre, mais ils servent encore à sa fertilité. En effet, le voisinage d'une forêt, surtout sur le penchant d'une colline, entretient dans les plaines qui l'environnent une humidité salutaire, qui favorise singulièrement les phénomènes de la végétation. Les cimes élevées des forêts appellent les nuages et les brouillards, les retiennent, et alimentent ainsi les sources et les ruisseaux. C'est surtout dans les pays que l'on défriche, que l'influence salutaire des forêts se fait le plus clairement apercevoir. Tant que l'on conserve celles qui couvrent les lieux élevés, la terre étonne par sa fécondité; mais si le défrichement envahit les collines, les sources et les ruisseaux se tarissent, la terre devient sèche et aride, et perd pour jamais sa fertilité. Plusieurs des colonies européennes pourraient servir d'exemple à ce que nous venons de dire et en constater la réalité.

Division des Arbres en monocotylédonés et en dicotylédonés. — Les Arbres, ainsi que tous les autres Végétaux pourvus de fleurs, se distinguent en deux classes, suivant que leur jeune embryon ou plantule porte un seul ou bien deux cotylédons, c'est-à-dire une ou deux feuilles séminales. Ces deux grandes classes ou groupes ont reçu les noms de Monocotylédons et de Dicotylédons. (*V.* ces mots, ainsi que tous les autres indiqués dans le cours de cet article en petites capitales.) Cette différence, dans le nombre des Cotylédons, est loin d'être la seule qui distingue les Arbres de ces deux classes. Il y a dans leurs formes extérieures, leur port, des différences non moins tranchées, et que l'on retrouve également dans leur structure anatomique, l'arrangement et la disposition des différentes parties qui les composent, et leur mode d'Accroissement. Ainsi, les Arbres dicotylédonés, tels que les Chênes, les Ormes, les Saules, les Tilleuls, en un mot tous ceux qui croissent spontanément, dans les forêts européennes, ont la tige ou le tronc cylindrique, diminuant progressivement de diamètre, à mesure qu'on l'examine davantage vers sa partie supérieure où il se ramifie, d'une manière irrégulière et confuse, en un nombre plus ou moins considérable de branches et de rameaux. Si l'on examine de plus près le tronc d'un Arbre dicotylédoné, on trouvera qu'il est recouvert extérieurement d'une écorce distincte, formée de feuillets qu'il est souvent possible d'isoler les uns des autres. Coupez cette tige transversalement, et vous la verrez composée à son intérieur de couches concentriques, s'emboîtant toutes les unes dans les autres et allant en décroissant en diamètre de la circonférence vers le centre. Ces couches concentriques, qui portent le nom de couches ligneuses ou de système central, se composent, 1° de la Moelle et de l'Étui médullaire qui la contient, occupant le centre de la tige; 2° du Bois, c'est-à-dire de toutes les couches circulaires qui entourent immédiatement le canal médullaire; 3° de l'Aubier ou faux bois, c'est-à-dire des couches ligneuses les plus extérieures, de celles qui ont été les dernières formées, et qui ne se distinguent du bois proprement dit que par une teinte généralement plus pâle, un tissu plus lâche et un grain plus grossier. Sur la surface d'une tige ainsi coupée, on aperçoit des lignes de tissu cellulaire, allant, en divergeant du centre vers la circonférence, de l'étui médullaire jusque dans l'intérieur de l'écorce, et servant ainsi à faire communiquer la moelle avec le parenchyme de l'écorce; on les appelle Insertions ou Rayons médullaires. Enfin, l'écorce ou système cortical est formé tout à fait à l'extérieur de l'Épiderme, membrane mince et sèche qui revêt toutes les parties extérieures des Végétaux; au-dessous de l'épiderme, on trouve une couche de tissu cellulaire, diversement colorée, ordinairement verte et succulente dans les jeunes branches, analogue à la moelle renfermée dans le canal médullaire, et qu'on désigne sous le nom d'Enveloppe herbacée ou moelle corticale. Cette partie, quelquefois peu apparente, est, au contraire, très-développée dans certains Végétaux, comme, par exemple, dans le *Quercus Suber*, où elle forme la partie connue et employée sous le nom de liége. Au-dessous de l'enveloppe herbacée, on voit plusieurs feuillets minces, qui cependant manquent quelquefois; on les nomme Couches corticales. Enfin, la partie la plus intérieure de l'écorce, formée ordinairement de lames ou de feuillets appliqués les uns contre les autres, est désignée sous le nom de Liber.

Telles sont les différentes parties qui entrent dans la formation de la tige d'un Arbre dicotylédoné; telle est la position relative que ces parties offrent constamment entre elles.

La structure du tronc ou stipe d'un Palmier ou de tout autre Arbre monocotylédoné, est loin d'être la même que celles dont nous venons d'esquisser les principaux

traits. Nous n'y trouvons plus cet assemblage régulier de couches concentriques de Bois et d'Aubier, disposées symétriquement autour d'un canal médullaire central. Ici la moelle, au lieu d'être renfermée dans une sorte d'étui qui n'occupe que le centre du tronc, forme en quelque sorte toute la masse du stipe. Les fibres ligneuses ne sont point rapprochées et disposées en couches qui s'emboîtent les unes dans les autres, mais elles forment simplement des faisceaux isolés les uns des autres, et qui sont en quelque façon épars au milieu du tissu médullaire. Le plus souvent, le stipe des Végétaux monocotylédonés est dépourvu de véritable écorce, ou celle dont il est revêtu est tellement adhérente avec la partie sous-jacente, et offre une structure si différente de celle des Arbres dicotylédonés, qu'il est difficile de la reconnaître. Si à ces caractères anatomiques, nous ajoutons ceux que l'on peut tirer du port et des formes extérieures, nous ferons encore plus ressortir les différences qui existent entre les Arbres monocotylédonés et dicotylédonés. Ainsi, le stipe se présente, en général, sous la forme d'une colonne cylindrique, ordinairement simple, peu renflé vers sa région moyenne, et couronné à son sommet par un large bouquet de feuilles entremêlées de grappes et de fleurs. Il est extrêmement rare que le stipe soit ramifié; presque toujours il est simple, ce qui n'a jamais lieu dans les Végétaux à deux cotylédons. Enfin, si l'on étudie la manière dont les Arbres de ces deux grandes classes s'accroissent et se développent, on complétera le tableau des différences qu'ils offrent et qui les distinguent.

De la hauteur des Arbres. — Tous les Arbres placés dans un même terrain ne parviennent pas à la même hauteur. Ils présentent à cet égard des différences qui tiennent à leur nature même. Cependant la qualité du sol et l'exposition exercent une influence sur la hauteur à laquelle ils peuvent parvenir. En général, ils sont d'autant plus forts et plus élevés, qu'ils se trouvent placés dans un sol et une situation qui sont plus en rapport avec leur nature. On a remarqué qu'une certaine humidité, jointe à l'action des rayons du soleil, était la circonstance la plus propre à leur développement et à leur accroissement. Aussi les forêts des régions qui présentent ces conditions sont-elles peuplées d'Arbres qui acquièrent, en tout sens, des dimensions considérables. Il est rare que, dans nos climats, les Végétaux ligneux s'élèvent au-dessus de cent vingt ou de cent trente pieds; tandis que, dans les régions équatoriales du nouveau monde, des Palmiers et quelques autres Arbres atteignent quelquefois cent cinquante et même deux cents pieds d'élévation.

De la grosseur des Arbres. — La grosseur des Arbres ne varie pas moins que leur hauteur. Elle est ordinairement en rapport avec elle dans les Arbres dicotylédonés, tandis que dans les Palmiers, qui, souvent, élèvent leur cime majestueuse à plus de deux cents pieds, le stipe n'a pas quelquefois plus d'un pied de diamètre. On rapporte une foule d'exemples d'Arbres qui avaient acquis une grosseur extraordinaire. Ainsi, tout le monde connaît le fameux Châtaignier du mont Etna, qui, s'il faut en croire certains auteurs, n'avait pas moins de cent soixante pieds de circonférence. Son tronc était creux, et l'on prétend que pendant les temps d'orage un berger pouvait s'y mettre à couvert avec un nombreux troupeau. Sans recourir à ces exemples, probablement exagérés, on sait que les fameux Baobabs (*Adansonia digitata*), observés par Adanson aux îles du Cap-Vert, avaient jusqu'à quarante-cinq pieds de diamètre, ce qui donne un développement de cent trente-cinq pieds pour leur circonférence. Il n'est pas rare de voir dans nos climats des Chênes, des Ormes, des Saules, des Ifs et même des Poiriers, arrivés à trente-cinq ou quarante pieds de circonférence.

De la durée des Arbres. — Lorsque les Arbres sont placés dans une situation et un terrain qui leur sont convenables, ils peuvent vivre pendant plusieurs siècles. Cependant ils n'ont pas tous la même durée; car l'on a remarqué que, parvenus à une certaine époque, les Arbres cessant de s'accroître, tombent dans une sorte de décrépitude, se couvrent de Mousses et de Lichens, et finissent par périr. En général, l'Olivier peut durer pendant trois cents ans; tandis que le Chêne végète et s'accroît pendant cinq ou six siècles, lorsqu'il est placé dans un terrain qui lui est bien convenable. Les Cèdres du Liban vivent un si grand nombre d'années qu'on peut les regarder en quelque sorte comme indestructibles. Il paraît que c'est pour ce motif que Salomon ne fit employer que du bois de cet Arbre à la construction du fameux temple de Jérusalem.

ARBRES VERTS. BOT. On appelle ainsi les Végétaux ligneux qui conservent leurs feuilles toujours vertes, pendant plusieurs années, en appliquant plus spécialement cette expression aux Arbres de la famille des Conifères, tels que les Pins, les Sapins, les Thuyas, etc. En général, les Arbres verts sont remarquables par leur feuillage dur et coriace, comme les Myrtes, les Orangers, les Lauriers-roses, les Alaternes, etc., ou bien par les sucs balsamiques et résineux qu'ils contiennent, comme les Pins et les Sapins. On les emploie très-souvent dans les jardins d'agrément, soit pour varier le paysage dans les différentes saisons, soit pour cacher les murs ou former des haies.

ARBRISSEAUX. *Arbusculæ*. BOT. Les Arbrisseaux ne diffèrent des Arbres proprement dits que par leur tige ramifiée dès la base. Comme eux, en effet, ils portent des bourgeons à l'aisselle de leurs feuilles, bourgeons qui se montrent une année avant de s'épanouir; c'est par ce caractère seulement que les Arbrisseaux se distinguent des Arbustes. Ainsi, le Lilas, le Noisetier ordinaire, l'Alaterne, sont des Arbrisseaux.

ARBRISSEAUX (SOUS-). *Suffrutices*. BOT. On confond, en général, les Sous-Arbrisseaux avec les Arbustes. Cependant, ces deux modifications méritent d'être distinguées. Tous deux ont ce caractère commun, qu'ils manquent de bourgeons à l'aisselle de leurs feuilles; mais les Sous-Arbrisseaux se font reconnaître à leur tige seulement ligneuse à sa base qui est dure et persistante, tandis que ses ramifications sont herbacées, meurent et se renouvellent chaque année; on en a des exemples dans la Rhue, *Ruta graveolens;* le Thym, *Thymus vulgaris;* la Sauge, *Salvia officinalis;* la Vigne vierge, *Ampelopsis quinquefolia*, etc.

ARBUSTES. *Frutices*. BOT. Les Arbustes diffèrent

des Sous-Arbrisseaux par leur tige entièrement ligneuse et non herbacée à ses extrémités; des Arbrisseaux, par leur taille généralement plus petite et l'absence des bourgeons axillaires; tels sont les Bruyères, les Daphnés, etc.

ARBUTUS. BOT. S. lat. d'Arbousier.

ARCACÉS ou ARCACÉES. MOLL. Fam. de l'ordre des Lamellibranches ostracés, qui se compose, suivant Lamarck, des G. Cucullée, Arche, Pétoncle et Nucule, et à laquelle il donne les caractères suivants : dents cardinales petites, nombreuses, intrantes et disposées sur l'une et l'autre valve, en ligne, soit droite, soit arquée, soit brisée. Nous adoptons aussi cette fam., en rapprochant provisoirement les Trigonies des Arches, ainsi que l'ont fait Cuvier, Ocken et Goldfuss; car le G. Castalie, qui forme, avec les Trigonies, une fam. particulière, dans la nouvelle édition des An. sans vert., nous paraît peu différent de certaines esp. d'*Unio*, et, bien que les Trigonies s'éloignent assez de toutes les autres Coquilles bivalves, c'est cependant avec les Arches qu'elles ont le plus de rapports, ce qui nous détermine à les comprendre dans cette fam. jusqu'à ce que l'on connaisse leurs Animaux, et par là leurs véritables rapports.

C'est à Poli que l'on doit la connaissance des Animaux des Arches et des Pétoncles; avant lui on ignorait complétement leur organisation. Les Arches et les Pétoncles, qui sont les deux G. qu'il a examinés, diffèrent particulièrement par la forme du pied, ce qui, dans son mode de classification, les avait fait placer dans deux fam. différentes, dont l'une ne comprend que le G. Pétoncle, sous le nom d'*Axinœoderma* ou *axinœa*, tandis qu'il a appelé les Arches *Daphnoderma*, et leurs Animaux *Daphne*. — Dans les premiers de ces Animaux, le pied est grand, comprimé, il a la figure d'une hache, et sort par le milieu des valves opposées aux crochets. Son bord postérieur est double et lui sert à ramper. Dans les seconds, ou les Arches, le pied est réduit à un cordon tendineux aplati, ou à une plaque de substance cornée, située au-devant de l'abdomen, avec laquelle l'animal se fixe et adhère très-fortement aux corps sous-marins, les valves laissant entre leurs bords un bâillement qui permet la sortie de cette sorte de pied. Cette circonstance ne se montrant point dans beaucoup d'espèces d'Arches, dont les bords des valves joignent exactement sur tout leur contour qui offre même un engrénage entre les angles rentrants et les saillants des côtes dont elles sont pourvues, Cuvier a pensé que, sans doute, leur pied devait être conformé comme celui des Pétoncles, puisque ces Coquilles n'offrent point de passage pour le cordon tendineux avec lequel se fixent les autres, et que, par conséquent, elles sont libres et non fixées, ce qui devrait les faire séparer des Arches; mais peut-être ont-elles une sorte de byssus? S'il n'en était pas ainsi, ces caractères deviendraient en quelque sorte spécifiques, et la séparation des Pétoncles et des Arches ne serait plus motivée. Du reste, on ne sait point encore si les Arches, quoique habituellement fixées, n'ont pas la faculté de pouvoir se détacher et se transporter d'un lieu à un autre, ce qui nous parait probable. Des observations nouvelles nous éclaireront à ce sujet. Quant à l'*Arca tortuosa*, la singularité de sa construction ne nous parait être qu'une différence d'espèce. Nous imiterons Schweigger, en faisant, d'après les indications de Cuvier, deux groupes distincts dans le G. Arche, pour les anomalies dont il s'agit.

Outre les différences que nous venons de signaler entre les Arches et les Pétoncles, dans l'organisation de leurs pieds, différences qui modifient beaucoup leurs habitudes et leur manière de vivre, Poli a reconnu que le cœur est double dans les Arches, tandis qu'il est simple dans les Pétoncles. Dans les Arches qu'a observées cet habile naturaliste, il n'a point reconnu de glande propre à séparer la matière qui forme le byssus, et leur pied n'est point conformé pour filer cette matière; ce qui jette encore plus d'indécision sur la construction du pied dans les Arches dont les valves sont entièrement closes.

Comme dans tous les Lamellibranches ostracés, le manteau des Arches s'ouvre pour laisser passer le pied, mais il n'a point d'autre ouverture ni aucun prolongement en forme de tube; aussi n'aperçoit-on de l'Animal vivant que le pied hors de sa Coquille.

Dans tous les G. de cette fam., les deux valves sont égales, régulières, transverses, orbiculaires, ou d'une forme triangulaire. Communément leurs bords joignent exactement, excepté dans certaines Arches. La charnière est garnie d'un grand nombre de petites dents transverses, parallèles entre elles, de forme variable, qui engrènent dans les intervalles les unes des autres, et qui sont disposées sur une seule ligne, tantôt droite, tantôt arquée ou brisée. Dans les Nucules ces dents sont fort remarquables par leur longueur et leur forme; elles ressemblent à un peigne dont les dents seraient très-pointues. Dans les Trigonies, des dents cardinales lamelleuses, bien marquées et distinctes du bord dorsal des valves, éloignent ce G. de la construction propre aux Arches; mais ces dents offrent des stries transverses et élevées, qui forment une sorte d'analogie. Les crochets sont souvent très-écartés, les impressions musculaires internes très-visibles et latérales. Le ligament qui unit les valves dans les Arches, les Pétoncles et les Cucullées, est d'une nature et d'une construction toute particulière; ce n'est point une sorte de cordon tendineux, allant d'une fossette à l'autre, comme dans tant d'autres Bivalves, ou s'étendant comme une charnière étroite et longitudinale entre les crochets; ce sont des chevrons cartilagineux, s'emboîtant les uns dans les autres en se recouvrant, et qui vont d'une valve à l'autre en remplissant, dans les Pétoncles, l'intervalle souvent assez grand entre les crochets. Dans l'*Arca Noœ* et les esp. analogues, ces chevrons sont peu nombreux et ne se touchent pas; mais une anomalie remarquable, c'est que, dans le G. Nucule, le ligament est tout à fait intérieur, formé par un cordon tendineux qui s'insère de part et d'autre sur une saillie en cuilleron, placée à l'angle de la ligne brisée de la charnière, sous les crochets. Il en résulte, si du reste l'organisation de leurs Animaux est la même, que dans les Pétoncles, la nature ou l'emplacement du ligament ne rompt pas des rapports naturels.

Plusieurs esp. d'Arches et de Pétoncles sont remarquables par la construction de l'épiderme qui offre une enveloppe épaisse, écailleuse, formée de petites languettes, souvent assez saillantes et piliformes, posées en recouvrement comme les tuiles d'un toit, du sommet au bord des valves, et remplissant leurs canelures longitudinales. Dans quelques Pétoncles, cet épiderme forme comme une enveloppe épaisse et feutrée. Dans les Arches, les Cucullées et plusieurs Nucules, la coquille est généralement transverse; dans les Pétoncles et d'autres Nucules, elle est orbiculaire. Les esp. de cette fam. habitent près des rivages, enfoncées dans le sable ou la vase, ou attachées sur les rochers, lorsqu'elles se fixent. On en mange quelques-unes sur les bords de la Méditerranée; mais elles ne paraissent pas être très-recherchées, le peuple seul en fait sa nourriture.

Voici le tableau méthodique des G. qui composent cette fam., dans laquelle on ne connaît jusqu'à présent aucun Mollusque vivant dans l'eau douce.

† *Charnière composée de petites dents ou lames transverses et parallèles, de forme variable, disposées, en une série longitudinale, sur les bords dorsaux des valves.*

α. Un cordon tendineux ou une plaque cornée servant de pied ordinairement fixé; coquille transverse, ligament extérieur, ligne cardinale droite.

1. Ligne cardinale munie à ses extrémités de lames parallèles entre elles et à la direction de cette ligne.

G. I. Cucullée, *Cucullœa*, Lam.; *Arca*, Cuvier.

2. Point de lames à l'extrémité de la ligne cardinale.

G. II. Arche, *Arca*, Lam.; *Daphnoderma* (*Daphne*), Poli.

β. Un pied sécuriforme, servant à ramper.

1. Coquille orbiculaire; ligament extérieur; ligne cardinale arquée.

G. III. Pétoncle, *Pectunculus*, Lam.; *Axinœoderma* (*Axinea*), Poli.

2. Coquille subtriangulaire, ou oblongue; ligament intérieur; ligne cardinale brisée, munie de dents en forme de peigne.

G. IV. Nucule, *Nucula*, Lam.; *Daphnoderma*, Poli; *Arca*, Cuvier.

†† *Charnière composée de dents cardinales lamelleuses, striées transversalement et distinctes des bords dorsaux des valves.*

G. V. Trigonie, *Trigonia*, Lam.

ARCACITES. *Arcacites*. moll. Nom donné aux esp. du G. Arche, que l'on trouve à l'état fossile. Mais il résulte de la division du grand G. *Arca* de Linné en plusieurs G. distincts, que l'on ne doit appliquer la dénomination d'Arcacites qu'aux esp. fossiles du G. Arche de Lam. Schlotheim mentionne dix Arcacites qui paraissent dépendre des G. Arche et Pétoncle.

ARCANETTE. ois. Nom vulg. du Canard Sarcelle d'été.

ARCANGEL. bot. S. de l'Eupatoire odorant.

ARCANIE. *Arcania*. crust. G. de la fam. des Brachyures, fondé par Leach aux dépens des Leucosies de Fab. L'auteur ne cite qu'une espèce, l'A. Hérisson, *A. Erinaceus*, qui est le *Leucosia Erinaceus* de Fabricius, ou le *Cancer Erinaceus* de Herbst (1. 158, tab. 20, fig. 3). Elle habite l'Océan Indien.

ARCANSON. bot. Résine obtenue par incision du *Pinus maritima*. On l'emploie dans la marine, sous le nom de *Brai gras*, après l'avoir fait fondre avec une partie de Suif.

ARCEAUX. *Arcus*. zool. Mot employé souvent comme synonyme d'Anneaux. Les Arceaux s'en distinguent en ce qu'ils en sont les parties constituantes; un anneau complet étant formé essentiellement de deux demi-Arceaux joints par leurs deux extrémités; ils sont donc composés eux-mêmes de plusieurs pièces distinctes dans certains cas, et intimement soudées dans d'autres. Elles sont ordinairement visibles dans les anneaux du thorax des Insectes, et confondues dans ceux de l'abdomen et de la tête. Nous ferons connaître ces pièces à l'article Thorax.

ARCELLIENS. *Arcellinœ*. infus. Fam. admise par Ehrenberg, dans sa classification des Infusoires, et dans laquelle sont rangés ceux de ces Animalcules qui ont leur enveloppe non divisée, mais urcéolée (tel est le G. *Difflugia*), ou bien scutelliforme comme dans le G. *Arcella*.

ARC-EN-CIEL. *V*. Lumière.

ARC-EN-QUEUE. ois. Esp. du G. Troupiale.

ARCESTHIDES. bot. Vieux nom des baies du Genévrier, que Desvaux a étendu aux fruits qui présentent la même conformation.

ARCEUTOBIUM. bot. Marschall a fait, sous cette dénomination, un G. nouveau pour le *Viscum Oxycedri*. Ce G. avait été établi précédemment et nommé *Razoumowskia*, par Hoffmann, dans son Catalogue du Jardin de Moscou pour l'année 1808. Mais, comme il existait déjà un G. de pl. dédié au comte Alexis de Razoumowski, Marschall a cru devoir changer le nom donné par Hoffmann. *V*. Gui.

ARCHAIS. moll. *V*. Archidie.

ARCHANGELICA. bot. Hoffmann, dans sa Monographie des Ombellifères, a distrait du G. *Angelica* trois espèces pour en former un G. particulier qu'il a caractérisé par un calice à bords courts et divisé en cinq dents; pétales elliptiques, entiers, acuminés, recourbés vers l'extrémité; fruit à dos un peu comprimé, doublement ailé de chaque côté avec la raphe presque centrale; méricarpes marqués de trois côtes élevées, ou carènes centrales, et de deux autres latérales, dilatées en forme d'ailes; tégument de la graine non adhérent au noyau qui est libre. Les trois esp., dont deux appartiennent à l'Europe et l'autre au Kamtschatka, sont des pl. vivaces, quoique perdant chaque année leurs tiges qui ont de quatre à six pieds; elles sont cylindriques ou anguleuses, creuses, garnies de feuilles très-découpées et d'ombelles terminales, à fleurs blanches.

ARCHARIAS. ins. G. de Coléoptères tétramères, établi par Dejean pour des Insectes de l'Amérique mérid., appartenant à la fam. des Rhinchophores, qui est une division du grand G. Charanson de Linné.

ARCHE. *Arca*. moll. Lamellibranches marins. G. de la fam. des *Arcacés*, qui comprend des Coquilles remarquables par leur forme transverse, très-inéquilatérale, presque rhomboïdale, ayant souvent les sommets très-écartés. Les valves isolées présentent un peu la figure d'un navire, lorsqu'on les pose sur leur bord su-

périeur, ce qui leur a valu le nom qu'elles portent. L'écartement des crochets donne lieu à une facette externe, plane ou creuse, sur laquelle s'applique le ligament. On y voit l'empreinte des chevrons peu nombreux soutenant le ligament qui s'étend sur toute cette facette, et ces empreintes y forment des losanges, lorsque les valves sont réunies. L'Animal est lamellibranche ostracé, muni d'une sorte d'appendice abdominal tenant lieu de pied, et formant un gros cordon tendineux, comprimé sur les côtés, élargi à son extrémité en une sorte de plaque cartilagineuse, avec laquelle il se fixe sur les corps sous-marins.

† *Valves bâillantes, inéquivalves, et inégalement obliques.*

Arca tortuosa, L.; Lam., Encyclop. méth., pl. 305, f. 1, a, b, vulg. la Bistournée, le Dévidoir, l'Arche torse; de l'Océan Indien. — *A. semitorta*, Lam.; de la Nouvelle-Hollande.

†† *Valves régulières, équivalves; bord moyen sinueux et bâillant pour le passage du pied.*

A. Noæ, L.; Lam., Encycl. méth., pl. 303 et 305, f. 2, a, b, vulg. l'Arche de Noé; dans l'Adriatique, dans l'Océan, sur nos côtes et aux Antilles. — *A. imbricata*, Brug.; le Cap, le Sénégal et les côtes d'Angleterre. — *A. barbata*, L.; Lam., Encycl. méth., pl. 309, f. 1, vulg. l'Arche velue; des côtes de France, d'Afrique, d'Angleterre, etc. — *A. lacerata*, L.; Brug., Encycl. méth., t. 309, f. 2, vulg. l'Amande à cils; dans la mer des Indes. — *A. fusca*, Brug., Encycl. méth., pl. 308, f. 5, vulg. l'Amande rôtie. Elle habite Madagascar et les Antilles.

††† *Valves généralement égales, fermant exactement dans tous leurs contours, crénelées en dedans.*

A. antiquata, L., Lam.; Encyc. méth., pl. 306, f. 2, a, b. Elle habite l'Océan indien, les côtes d'Afrique et la Méditerranée. — *A. rhombea*, Encycl. méth., pl. 307, f. 3, a, b, l'Océan indien. — *A. senilis*, L.; Lam., Encycl. méth., pl. 308, f. 1, a, b. l'Océan américain, les côtes d'Afrique.

ARCHE CHAMBRÉE. S. vulg. de la Cucullée auriculifère.

ARCHEMORE. *Archemora*. BOT. G. de la fam. des Ombellifères, créé par De Candolle aux dépens du G. Berce, *Sium*. L., pour quatre esp. qui offrent un calice bordé de cinq dents, des pétales obcordés, avec une petite découpure infléchie; fruit comprimé sur le dos, plan, ovale; méricarpes à cinq carènes rapprochées, à égales distances, à bords membraneux, dilatés et presque aussi larges que la graine; des lignes solitaires sur les vallecules et les remplissant : ces lignes sont géminées dans la commissure. Carpophore biparti; semence aplatie. Ces pl. sont des marais de l'Amérique septentrionale; elles se font reconnaître à leurs feuilles pennées et découpées, d'un aspect assez particulier. Les fleurs sont blanches.

ARCHER. *Toxotes*. POIS. G. formé par Cuvier dans l'ordre des Acanthoptérygiens, fam. des Squammipennes, pour un Poisson voisin des Chétodons, et dont les caractères consistent en un corps comprimé, à grandes écailles; dans l'aplatissement horizontal de son museau qui est obtus, avec la bouche fendue, les dents en lime douce, le bord inférieur du préopercule et du sous-orbicule finement dentelé, et la dorsale courte ne commençant que vis-à-vis de l'origine de l'anale. Le *Labrus jaculator* de Shaw (IV, *pars* II, pl. 68) en est le type. Ce Poisson, de couleur jaunâtre, orné de cinq taches brunes sur le dos, est remarquable par ses mœurs. Habitant les mers de l'Inde, il lance contre les Insectes qui s'approchent du rivage des gouttes d'eau, au moyen desquelles faisant tomber ceux-ci dans les flots, il en fait sa nourriture. Cuvier n'a trouvé que des Fourmis dans son estomac.

ARCHIDIE. *Archias*. MOLL. G. formé par Montfort, pour un petit Céphalopode vivant, de la fam. des *Camérines* et du G. *Orbiculine* de Lamarck, dont il ne doit pas être séparé.

ARCHONTE. *Archonta*. MOLL. Nouveau G. proposé par Montfort (*Conchyl. Syt.* T. II, p. 51), pour une petite Coquille dont la forme singulière se rapproche infiniment de celle des Hyales et des Cléodores. Cette Coquille est de la grosseur d'un petit pois, tranparente, irisée, verdâtre, pellucide, sans empreinte spirale, en forme de gaîne, conique et déprimée; son sommet un peu recourbé, son ouverture large, transversale, ayant l'un de ses bords très-sinueux. Montfort a trouvé cette Coquille en très-grande abondance, après un coup de vent de l'équinoxe d'automne, sous le Fort-Blanc, à l'est du port de Dunkerque.

ARCHYTÉE. *Archyteæ*. BOT. Martius, dans sa Flore du Brésil, a institué sous ce nom un G. de la fam. des Tiliacées, Polyadelph. L., qu'il a caractérisé ainsi : calice à cinq sépales persistants; cinq pétales; cinq faisceaux ou phalanges d'étamines; anthères didynames, à deux loges s'ouvrant longitudinalement par le sommet; style simple; capsule à cinq loges polypermes; semences linéaires. L'*A. triflora*, jusqu'ici la seule esp., est un Arbuste à feuilles fasciculées, spatulées, presque aiguës, glabres et d'un vert glauque; l'extrémité des rameaux est garnie de trois fleurs pédonculées.

ARCINELLE. *Arcinella*. MOLL. Ce nom donné à une esp. de Chama, par Linné, a servi à Ocken comme dénomination générique. Le G. Arcinelle de cet auteur, dans lequel il ne comprend cependant point la *Chama Arcinella*, répond au G. Cardite de Bruguière et de Lamarck.

ARCOPAGE. *Arcopagus*. INS. Coléoptères dimères; G. établi par Leach aux dépens du genre Psélaphe de Herbst. L'auteur cite ces trois esp. : 1° l'*A. glabricollis*; 2° l'*A. clavicornis*; 3° l'*A. bulbifer*, représentées sous les mêmes noms spécifiques, et rapportées au genre Psélaphe par Reichenbach (*Monograph. Pselaph.* T. I, fig. 6, 7 et 8). Leach place le G. Arcopage dans la fam. des Psélaphidés; il appartient évidemment à celui des Psélaphes proprement dits de Latreille.

ARCTIE. *Arctia*. INS. G. de Lépidoptères nocturnes, établi par Schranck aux dépens des G. Phalæna de Linné et Bombyx de Fabricius, distingué par Germar sous le nom d'*Arctornis*. Latreille le place dans la fam. des Noctu-Bombycites, et lui assigne pour caractères : langue très-courte et dont les deux filets sont ordinairement

disjoints; palpes hérissées; antennes bipectinées, dans les mâles au moins. Par là ces Insectes se distinguent des Callimorphes; ils diffèrent des Bombyx par la présence d'une trompe. Selon Germar, les palpes inférieures ou les labiales de Savigny sont cylindriques, couvertes de poils et relevées; celles des Calimorphes, au contraire, sont portées en avant, presque nues et un peu comprimées; ces palpes ont trois articles. Les Arcties sont, pour la plupart, de très-beaux Lépidoptères, portant les ailes en toit; leurs Chenilles ont seize pattes. Une des esp. les plus remarquables est l'A. Martre, *A. Caja* de Schranck et de Latreille, ou le *Bombyx Caja* de Fabricius; elle est figurée par Vauthier (Figures et Synonymie des Lépidoptères nocturnes de France, 1re livraison, pl. 1, fig. 2). C'est l'écaille martre ou hérissonne de Geoffroy et d'Engramelle. On doit aussi rapporter à ce G. les *Bombyx chrysorrhœa, auriflua, Hebe, Salicis, Morio, leporina.* Les habitudes de ces Insectes sont celles des Bombyx.

ARCTIQUE. POIS. Esp. du G. Saumon.

ARCTITE. *Arctites.* MAM. G. de la fam. des Plantigrades, ordre des Carnassiers, institué par Temminck, directeur du Musée royal de Leyde, pour un quadrupède fort intéressant qui lui a été envoyé, en 1820, de l'Archipel des Indes. Les caractères du G. consistent en dix-huit dents à chaque mâchoire, dont six incisives, deux canines et dix mâchelières; à la machoire supérieure il y a six fausses molaires et pareil nombre de vraies, tandis qu'à l'inférieure il n'y en a que quatre vraies et six fausses. Les canines sont longues, comprimées et tranchantes. Il y a à la machoire supérieure deux tuberculeuses, une seule à l'inférieure; elles sont remarquables à cause de la grosseur de leur talon plus court, plus arrondi et encore plus fort que chez les Paradoxures dont, en général, ils se rapprochent beaucoup, par la forme de leurs dents, encore plus épaisses et plus tuburculeuses que chez ceux-ci. Ils ressemblent aux Ratons par leur marche plantigrade. Ils lient ce G. aux Civettes et surtout aux Paradoxures, par l'ensemble de leur organisation. Le corps est trapu, la tête grosse, les yeux petits, de même que les oreilles qui sont en outre arrondies et velues; ils ont à tous les pieds cinq doigts garnis d'ongles crochus, comprimés et assez forts, mais non rétractiles. La queue est prenante, longue, épaisse, entièrement velue.

A. BENTURONG. *Arctitis Binturong,* Temm. *Paradoxurus ater,* F. Cuv.; *Ictides ater,* Valenc. Il a deux pieds environ depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui a deux pieds six pouces. Il est couvert de poils durs, longs, épais et noirs. Les lèvres sont garnies de longues moustaches et les oreilles intérieurement de poils courts et grisâtres : à l'extérieur elles sont couvertes de longs poils semblables à ceux du reste du corps, et qui forment, par leur réunion, un long et gros pinceau. La femelle, *Ictides albifrons,* Valenc., a l'extrémité des poils d'un blanc grisâtre ou roussâtre, ce qui fait paraître la robe de ces dernières couleurs; le ventre est un peu plus foncé que le dos; le front et le tour des yeux sont blanchâtres. On trouve ce quadrupède à Sumatra, à Malaca, et quelquefois à Java; il paraît être rare partout, mais principalement à Java. Le célèbre voyageur Duvaucel, quelque temps avant sa mort, a envoyé de Sumatra au Muséum de Paris, un nouveau Carnassier fort remarquable par la disposition de ses couleurs et par ses caractères zoologiques, qui le rapprochent beaucoup des Arctites, dont il diffère cependant assez pour devoir former un G. nouveau que F. Cuvier a nommé Panda.

ARCTITITE. MIN. *V.* WERNERITE.

ARCTIUM. BOT. S. latin de Bardanne.

ARCTOGERON. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par De Candolle qui lui assigne pour caractères : calathide radiée à fleurons de la circonférence femelles et disposés sur un seul rang; ceux du disque sont hermaphrodites, fertiles; réceptacle étroit, plan, subalvéolé; involucre imbriqué de trois rangées d'écailles serrées, lancéolées, acuminées, recouvertes d'une pubescence blanchâtre, qui forme une carène; languettes ovales-oblongues, dentées au sommet, dépassant du double de leur longueur les écailles de l'involucre; stigmates courts et épais; akènes oblongs, comprimés et velus; aigrette simple, persistante, formée de plusieurs soies scabres. L'*A. gramineum* est une pl. herbacée, de Sibérie, et d'une médiocre importance.

ARCTOMYS. MAM. *V.* MARMOTTE.

ARCTONIX. MAM. G. nouveau de la fam. des Carnassiers, qui, par le nombre et la forme des doigts, ainsi que par le nombre et la disposition des dents incisives et canines, vient naturellement se placer à la fin de cette fam. Sa marche plantigrade, ses ongles épais et crochus, son peu de goût pour la chair, le rapprochent de celui des Ours; mais ses molaires plates et tuberculeuses, la préférence qu'il donne aux substances végétales et aux fruits sur toutes les autres sortes de nourriture, et son museau en forme de boutoir, qui semble propre à fouir, comme celui des Cochons, en le séparant complétement des Ours, le présentent comme le type d'un groupe nouveau qui termine peut-être la série des Carnassiers et commence celle des véritables Pachydermes omnivores, séparés d'ailleurs des Éléphants et des Chevaux par de si nombreux et de si importants caractères, qu'on serait tenté de considérer le groupe nouveau comme formant un ordre distinct. Duvaucel a vu pour la première fois l'Animal que nous allons décrire, dans la ménagerie de Baracpour où il portait le nom de *Balisouar,* qui signifie Cochon de terre. Cuvier a donné au G. celui d'*Artonix,* et il a surnommé l'espèce *Collaris.* Elle a les oreilles courtes, le museau ou groin couleur de chair; les yeux semblables à ceux du Cochon, de même que la queue; le poil est rude, rare sous le ventre, d'un blanc jaunâtre et ondé de noir, parce que les pointes des poils sont de cette couleur; sa gorge est jaune; un trait noir part du côté du museau, passe sur l'œil, se rend au-dessus de l'oreille et de là va vers le bas de l'épaule, d'où il se recourbe en dessous pour rejoindre celui du côté opposé; les quatre extrémités sont noires. Cet Animal est lent dans ses mouvements; il grogne comme le Cochon quand on l'irrite, et exprime alors une grande férocité; il est originaire des montagnes qui séparent le Boutan de l'Indostan.

ARCTOPITHÈQUE. MAM. N. donné à une division des Singes d'Amérique. Ce sont les Hapales d'Illiger, les

Ouistitis de Cuvier. Gesner appliquait le nom d'Arctopithèque à l'Aï.

ARCTOPUS. BOT. S. lat. d'Oursine.

ARCTOSTAPHYLOS. BOT. G. de la fam. des Éricées d'Adanson qui avait séparé du G. *Arbutus*, où il les croyait mal placées, quelques esp. à tiges et à pédoncules très-velus, pour en former un G. particulier qui d'abord fut rejeté; cependant les botanistes sont insensiblement revenus de cet arrêt, et l'on est maintenant convaincu que si la séparation n'était pas indispensable, elle était du moins convenable. Les Arctostaphylos se distinguent des Arbousiers surtout par leur drupe à dix loges monospermes. Le calice a cinq divisions; leur corolle est urcéolée : les cinq lobes de son limbe sont réfléchis; on observe au dos de chacune des dix anthères deux arêtes; la drupe a cinq loges; les graines sont attachées à un axe central. On connait maintenant six A. dont deux habitent toutes les régions tempérées des deux continents, trois autres appartiennent au Mexique et un à la Californie. Ce sont des arbrisseaux de sept à huit pieds, à feuilles alternes, obrondes ou ovales, à fleurs en grappes axillaires.

ARCTOTHECA. BOT. Vaillant donnait ce nom au G. de la fam. des Synanthérées, qui est l'*Arctotis* de Linné; et on l'a fait revivre pour désigner un nouveau G. qui ne diffère de l'Arctotis que par l'absence d'aigrette. On n'en connait jusqu'ici qu'une seule esp., à racine vivace, à tige rampante et à feuilles pinnatifides; elle croit au Cap.

ARCTOTIDE. *Arctotis*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées. Linné, qui le plaçait dans sa Polygamie nécessaire, lui donnait pour caractères : un involucre à folioles imbriquées; celles de la rangée intérieure plus grandes et scarieuses au sommet; des fleurs radiées, dont les fleurons sont hermaphrodites; les demi-fleurons de la circonférence femelles. Ils sont ordinairement les seuls fertiles, et présentent une graine velue, couronnée par une aigrette de cinq folioles étalées : le réceptacle est garni de poils ou de paillettes.

Ce G. a été postérieurement divisé par divers botanistes en plusieurs autres mieux caractérisés. Gærtner l'a partagé en deux, à l'un desquels il conserve le nom d'*Arctotis;* il donne à l'autre celui d'*Ursinia*. Les caractères qu'il assigne au premier, sont : réceptacle creusé d'alvéoles qu'entourent des poils ; fleurons du disque androgyns, stériles ou fertiles; demi-fleurons femelles ou neutres, stériles ou fertiles, à languettes lancéolées et terminées par trois dents; graines munies de deux ailes qui se touchent en se réfléchissant, de manière à simuler, par la coupe transversale, un fruit à trois loges, dont deux seraient vides ; une aigrette simple de quatre à huit folioles. Le G. *Ursinia* présente, au contraire, un réceptacle plan et paléacé; des fleurons androgyns, tubuleux et fertiles; des demi-fleurons femelles ou neutres, stériles, à languettes entières; des graines couronnées par une aigrette double : l'extérieure de cinq folioles scarieuses, l'intérieure de cinq soies disposées en rayon. C'est encore à l'*Arctotis* de Linné qu'appartiennent l'*Artotheca* de Willdenow, dans lequel on trouve un réceptacle creusé d'alvéoles, paléacé, et point d'aigrette, et le *Soldevilla* de Persoon, *Hispidella* de Lamarck, où il y a également défaut d'aigrettes, et où les paillettes courtes, qui garnissent le réceptacle, se terminent en pointe soyeuse.

ARCTOTIDÉES. BOT. Cassini nomme ainsi sa douzième tribu des Synanthérées. Il lui donne pour caractères : un style composé de deux articles : l'inférieur filiforme et glabre, le supérieur beaucoup plus gros, cylindrique, velouté à sa surface et divisé supérieurement en deux languettes, dont la face intérieure, plane, unie et autrement colorée, constitue les deux stigmates, et qui, à l'époque de la floraison, divergent en formant un arc à concavité inférieure.

ARCTURE. *Arcturus*. CRUST. Isopodes. G. établi par Latreille, et qui renferme des esp. très-remarquables par la forme des second et troisième pieds, qui se dirigent en avant et se terminent par un long article barbu et mutique ou faiblement onguiculé; les deux antérieurs sont appliqués sur la bouche et onguiculés ; les six derniers sont forts, ambulatoires, rejetés en arrière et bidentés à leur extrémité. La longueur des antennes surpasse de moitié celle du corps qui est de forme linéaire. La seule esp. connue, *Arcturus tuberculatus*, a été rapportée récemment des mers du nord, par l'expédition anglaise, du capitaine Parry, au pôle arctique.

ARCUATO. OIS. *V*. ARCASSE.

ARCULAIRE BLANC OU CASQUILLON. MOLL. *V*. NASSE.

ARCYRIE. *Arcyria* BOT. Ce G., établi par Hoffmann et Persoon, diffère des *Trichia* par son péridion, dont la partie supérieure se détruit entièrement, tandis que la partie inférieure reste sous la forme d'un petit calice, et soutient une quantité de filaments entre-croisés qui présentent une masse réticulée de la même forme que le péridion, et remplie d'une infinité de graines ou sporules de couleur variable. Les couleurs de ces sporules et celles du péridion sont ordinairement les mêmes, et servent à caractériser les espèces; tels sont les *A. punicea*, *flava*, *cinerea*. Dans toutes les esp. les péridions sont allongés, soutenus par des pédicules plus ou moins longs et réunis à leur base par une membrane commune à plusieurs individus. Toutes les Arcyries croissent sur les bois pourris.

ARDASSINE. MOLL. S. d'Ablaque.

ARDEA. OIS. S. latin de Héron.

ARDÈNE. BOT. S. vulg. de Melampyre.

ARDENET. OIS. S. vulg. de Gros-Bec d'Ardennes.

ARDEOLA. OIS. S. de Héron Crabier bleu. Belon donnait ce nom à la Spatule.

ARDERELLE, ARDEROLLE OU ARDEZELLE. OIS. S. vulg. de Mésange charbonnière.

ARDISIACÉES. *Ardisiaceæ*. BOT. Fam. de Pl. dicotylédonées, établie par Jussieu, et qui est la même que Brown a désignée sous le nom de Myrsinées.

ARDISIE. *Ardisia*. BOT. G. de la fam. des Myrsinées; Pentandrie Monogynie. Ses fleurs sont hermaphrodites, et présentent un calice persistant, monosépale, à quatre ou cinq divisions profondes; une corolle monopétale, également à quatre ou cinq divisions rabattues; cinq étamines insérées à la base de la corolle, et portant des anthères rapprochées et conniventes. L'ovaire est libre, à une seule loge, renfermant un grand nombre de graines attachées à un trosphosperme central. Le

stigmate est sessile sur le sommet de l'ovaire. Il est simple. Le fruit est une petite baie pyriforme, peu succulente, ne renfermant qu'une à trois graines par l'avortement constant de toutes les autres. Les esp. sont, pour la plupart, originaires des Antilles ou du continent de l'Amérique mér. Deux ou trois ont été trouvées dans l'Inde. Une vient à Madère. Ce sont toutes des arbres ou des arbrisseaux portant des feuilles alternes, le plus souvent très-entières; des fleurs glanduleuses, blanches, disposées en panicules ou en faisceaux.

ARDOISE. GÉOL. *V.* SCHISTE.

ARDOPTÈRE. *Ardoptera.* INS. Diptères. G. de la fam. des Empides, démembré des Hémérodromies de Meigen, qui en avait fait la deuxième division. Selon Macquart, qui a institué le G., il différerait des Hémérodromies par des antennes insérées au milieu de la face supérieure de la tête; des yeux moins rapprochés de la partie antérieure; des palpes beaucoup plus petites; une trompe plus courte, épaisse, conique; des ailes plus étroites, à nervures ondulées. Le type de ce G. est l'*H. irrorata* de Meigen.

ARDSAN. OIS. S. vulg. de Loriot.

ARDUINA. BOT. *V.* CARISSA.

AREC. *Areca.* BOT. G. de la fam. des Palmiers. Le régime ou assemblage des fleurs, en contient de sexes différents, renfermées, avant leur développement, dans une spathe bivalve, les mâles situées au sommet, les femelles plus bas. Les unes et les autres présentent un calice à six divisions disposées sur deux rangs, dont l'intérieur a été nommé corolle par les auteurs qui ont suivi Linné. Suivant lui et Gærtner, les mâles ont neuf étamines; six, suivant Willdenow et Persoon. Les femelles ont un ovaire surmonté de trois stigmates; c'est plus tard une drupe, entourée à sa base par le calice persistant et contenant, au dedans d'une enveloppe épaisse, charnue d'abord, puis sèche et filamenteuse, une amande creusée à sa base d'une petite cavité, où est logé un embryon monocotylédoné. Les feuilles sont ailées et très-grandes. C'est entre les bases élargies de leurs pétioles, appelées Ampondres, que naissent les régimes qui se trouvent, après leur chute, à découvert sur le tronc.

L'esp. la plus célèbre est l'A. CACHOU, *A. Cathecu,* L., arbre qui croît dans les Indes, aux Moluques, ainsi qu'à Ceylan, haut de quarante pieds, sur un au plus de diamètre, et dont les feuilles, longues de quinze, présentent des folioles rapprochées, plissées en éventail, les supérieures tronquées et déchirées au sommet. Linné lui avait donné ce nom, parce qu'on croyait faussement, à cette époque, le Cachou fourni par cet arbre; mais son amande n'en est pas moins d'un grand usage dans l'Inde; elle y sert, broyée avec des feuilles du *Piper betle,* et de la Chaux, à composer cette substance masticatoire si connue sous le nom de Betel. L'*Areca Cathecu* est figuré sous le nom d'*A. Fanfel,* par Gærtner; sous celui de *Pinanga,* par Rumph, et sous celui de *Caunga,* dans l'*Hort. malabaricus,* tab. 5, 6, 7 et 8.

Les *A. humilis, globulifera, glandiformis,* décrits par Willdenow, sont de l'Inde; il faut y ajouter les *A. lutescens, alba, rubra,* et *crinita,* de l'île Bourbon, observés par Bory, et l'on aura toutes les esp. connues du genre.

AREDULA. OIS. S. d'Hirondelle de cheminée.

AREGMA. BOT. Fries a distingué sous ce nom dans la fam. des Urédinées, les Puccinies, dont les capsules sont cylindriques et séparées en plusieurs loges par des cloisons transversales. Il en décrit quatre dont les capsules sont à quatre ou cinq loges : deux de ces petits champignons étaient déjà connus sous les noms de *Puccinia potentillæ* et *mucronata.* Si l'on adopte ce G., le nom de Puccinia doit être réservé aux esp. dont les capsules ne sont qu'à deux loges.

AREIRA. BOT. Esp. du G. Schinus.

AREL. POIS. *V.* ACHIRE.

AREMONIA. BOT. Ce G. a été institué par Tournefort, sous le nom d'*Agrimonioides,* et par Necker, sous celui d'*Aremonia;* il diffère du G. Aigremoine, en ce que ses esp. présentent des feuilles caulinaires ternées; un corymbe terminal de trois ou quatre fleurs; des étamines au nombre de sept à huit; un seul style et un seul stigmate; une capsule monosperme et glabre; un calicule plus grand, campanulé et multifide. De Candolle, en l'adoptant, conserve à la seule esp. qui le constitue, le nom d'*Agrimonoides* que Linné lui avait donné dans le G. *Agrimonia.* C'est une pl. herbacée à feuilles ailées, découpées, avec impaire; les fleurs sont petites, jaunes et presque fasciculées. On la trouve au midi de l'Europe.

ARÉNACÉ. MIN. En particules très-petites, donnant à la substance l'aspect du sable.

ARÉNAIRE. *Arenaria.* MOLL. G. établi par Megerle, de Muhlfeld, pour les Lamellibranches, nommés depuis Lavignons, par Cuvier qui paraît en faire un sous-genre des Mactres. Le type de ce G. est le *Mya hispanica* de Chemnitz.

ARÉNAIRE. *Arenaria.* BOT. *V.* SABLINE.

ARÉNAIRES. BOT. On désigne sous ce nom toutes les plantes en général qui croissent dans le sable ou dans les terrains arides et sablonneux.

ARENARIA. OIS. *V.* SANDERLING et TOURNEPIERRE.

ARENDALITE. MIN. *V.* ÉPIDOTE.

ARENDOULO. POIS. S. vulg. de l'Exocet commun.

ARENDRANTE (Gomme d'). BOT. Substance résineuse que Flacourt compare au Succin, et qu'il dit sortir de l'arbre appelé *Arindranto.* Il y en a de deux sortes : l'une se trouve attenante à l'arbre même, et l'autre sur les rivages de l'Océan qui la rejette. Les naturels donnent à celle-ci le nom de *Ramentaicque. V.* COPAL.

ARENG. *Arenga.* BOT. G. de Palmiers, institué par La Billardière, pour celui que Rhumph appelait *Gomutus.* L'Areng est monoïque; les fleurs mâles ont cinquante à soixante étamines; l'ovaire des femelles est terminé par trois styles aigus; les calices ont trois folioles, et les corolles trois pétales; le fruit est une drupe presque sphérique, bacciforme, à trois loges; les semences convexes en dehors, déprimées du côté interne, ont leur embryon latéral et situé dans une cavité particulière. — On ne connaît qu'une esp de ce G., l'Areng saccharifère, arbre à feuilles ailées, de cinquante pieds de hauteur, et voisin des Rondiers. Son nom vulg. est Sagouer; on en retire un suc abondant susceptible de don-

ner, par la fermentation, une liqueur vineuse agréable à boire; son évaporation laisse un sucre cristallisable et brun, que les naturels d'Amboine emploient de préférence au sucre de canne, parce qu'il coûte beaucoup moins.

ARÉNICOLE. REPT. Esp. du G. Lézard.

ARÉNICOLE. *Arenicola.* ANNÉL. G. établi par Lamarck aux dépens du G. *Lumbricus* de Linné, et sur l'espèce qu'il nomme *marinus*. Cuvier le range dans la deuxième fam. des Dorsibranches. Lamarck le place dans l'ordre des Annélides sédentaires, fam. des Dorsalées. Dans la méthode de Savigny, le G. Arénicole appartient aux Théléthuses, septième et dernière fam. de l'ordre des Annélides serpulées. Caractères : des branchies compliquées, arbusculiformes, éloignées des premiers segments du corps, disposées sur les segments intermédiaires, et au nombre de vingt-six; point de disque operculaire; une bouche exactement terminale, hérissée de courts tentacules; des pieds d'une seule sorte, avec des rames ventrales, portant des soies à crochets.

Les Arénicoles ont le corps mou, allongé, cylindrique, un peu plus gros au milieu qu'aux deux extrémités, composé d'anneaux peu nombreux, mais subdivisés en anneaux secondaires par des sillons transversaux et circulaires. On lui remarque antérieurement la bouche qui est terminale, rétractile, sans mâchoires, pourvue de rangées de tentacules, et postérieurement l'anus, de forme arrondie, et situé à l'extrémité d'une sorte de queue formée par tous les anneaux qui suivent le vingtième. Ce corps supporte des pieds et des branchies; les pieds, nuls au vingt-et-unième segment et aux suivants, manquent aussi au premier, mais existent depuis le second, jusques et compris le vingtième; la rame dorsale de chacun d'eux est pourvue de faisceaux de soies subulées, dirigées en dehors, presque cylindriques, et leur rame ventrale, en forme de mamelon, est garnie d'un rangs de soies à crochets. Les branchies, au nombre de treize de chaque côté, correspondent à la septième paire de peids et aux suivantes, jusques et compris la dix-neuvième; elles manquent dans tout le reste du corps antérieurement comme postérieurement. Le canal intestinal est droit; l'œsophage, à sa jonction avec l'estomac, offre deux poches musculeuses, dont on ignore les fonctions; l'estomac, plus épais que le reste de l'intestin, est oblong, dilaté transversalement; un réseau vasculaire se dessine à la surface de sa membrane. Le système vasculaire est aisé à observer, il est le même que dans les autres individus de la classe des Annélides; les organes génitaux consistent en cinq bourses noirâtres, situées à la partie antérieure du corps, et que l'on suppose être des testicules; les œufs sont répandus dans l'intérieur du corps, sous la forme de petits grains arrondis, d'une couleur jaunâtre. Les Arénicoles ne construisent pas de tuyaux à la surface des corps marins, comme le font les espèces des autres genres du même ordre, mais ils creusent dans le sable et sur le rivage des cavités cylindriques qu'ils tapissent de fourreaux membraneux.

Ce genre n'était originairement composé que d'une esp., l'A. des pêcheurs, *A. piscatorum*, Lam., *Lumbricus marinus*, L., décrite et figurée assez incorrectement par Pallas, sous le nom de *Nereis lumbricoides*, par Barbut et par Bosc (Hist. Nat. des Vers, T. I, pl. 6, fig 3). Leach nomme cette esp. *A. tinctoria;* elle est commune sur nos côtes sablonneuses; c'est un appât très-recherché par les pêcheurs, pour les Poissons de mer et principalement les Merlans. On en fait même un objet de commerce; sa couleur est cendrée, rougeâtre, ou d'un roux ferrugineux; les soies sont d'un brun doré éclatant, et les branchies prennent une belle couleur rouge lorsque le sang les remplit. Leach décrit sous le nom d'A. noire, *A. carbonaria*, une esp. des côtes d'Angleterre qu'il croit différente de la précédente.

ARÉNICOLIENS. *Arenicolii.* ANNÉL. Dans leur nouvelle classification des Annélides, Audouin et Milne Edwards ont créé une huitième fam., laquelle ne comprend que le G. Arénicole, avec des caractères généraux ainsi limités : pieds d'une seule sorte, armés de soies à crochets, aussi bien que de soies proprement dites. Point de cirrhes, de tête distincte, d'antennes, de mâchoires ou d'yeux; des branchies en arbuscules sur la portion moyenne du dos.

ARÉODE. *Areoda.* INS. Coléoptères pentamères; G. établi par Mac-Leay, aux dépens du G. Rutèle de Lat., dans la fam. des Lamellicornes. Caractères : antennes de dix articles; le premier oblong, conique, velu; le deuxième court; les trois derniers formant une massue allongée, presque lancéolée; labre corné, échancré à sa partie inférieure; mandibules fortes, presque trigones; six dents à l'extrémité des mâchoires; quatrième article des palpes allongé, ovale ou cylindrique; le dernier des palpes labiales assez gros et ovale; menton presque carré; côtés du chaperon arrondis; corselet trapézoïdal; écusson cordiforme; corps ovale convexe; élytres couvrant des ailes, et laissant à découvert l'extrémité de l'abdomen; pattes assez fortes; jambes bidentées; crochets des tarses entiers, à l'exception des antérieurs qui sont bifides. Ce G. ne renferme que des esp. américaines, remarquables par leurs couleurs métalliques brillantes; l'*A. Leachii* est commun au Brésil.

ARÉOLE. REPT. Esp. terrestre du G. Tortue. — On nomme aussi Aréoles les plaques écailleuses qui revêtent la boîte osseuse de la plupart des Animaux du même genre.

ARÉOLE. BOT. Ce mot est souvent employé comme syn. de cellule. Cassini distingue dans les Synanthérées, l'ovaire proprement dit et les accessoires. L'ovaire proprement dit se compose du péricarpe futur et de la graine : le péricarpe futur offre à ses deux extrémités une aréole basilaire et une aréole apicilaire, souvent entourées d'un bourrelet basilaire et d'un bourrelet apicilaire. Le corps compris entre les deux aréoles ou entre les deux bourrelets, se prolonge quelquefois supérieurement en un col, et quelquefois inférieurement en un pied. Le même botaniste a encore nommé ARÉOLES OVARIFÈRES les petites cavités placées sur l'aire du clinanthe des Synanthérées, cavités qui correspondent exactement aux aréoles basilaires des ovaires.

ARÈQUE, AREQUIER, AREQUIERO. BOT. Même chose qu'Arec.

ARÊTE. *Arista.* BOT. On désigne communément sous

ce nom une pointe plus ou moins roide que l'on aperçoit sur les différents organes de la fleur dans certains Végétaux. Mais les botanistes modernes ont réservé spécialement ce nom pour les plantes de la famille des Graminées. Jusqu'à ces derniers temps, on avait confondu ensemble les mots Soie (*Seta*) et *Arête*. Beauvois est le premier qui, parmi les modernes, ait fait sentir la nécessité de distinguer ces deux parties l'une de l'autre, qui en effet sont fort différentes, et ne se rencontrent jamais dans un même genre. L'Arête est un prolongement filiforme, roide et coriace, naissant subitement au sommet ou sur le dos d'une des valves de la glume, tandis que la soie est le prolongement manifeste d'une des nervures de la glume. L'Arête diffère donc de la soie par son insertion brusque, par sa substance dure et coriace, parce qu'elle est le plus souvent coudée vers sa partie inférieure, où elle est tordue en spirale; ainsi il existe une Arête dans l'Avoine, le Blé, le Seigle, etc.

ARÊTES. ZOOL. Parties qui, dans les Poissons, représentent le système osseux.

ARÉTHUSE. ACAL. Esp. du G. Holothurie.

ARÉTHUSE. *Arethusa*. MOLL. G. établi par Montfort pour un corps testacé fort singulier qu'il a appelé *A. corymbosa*, et qui avait déjà été figuré par Soldani (*Testaceogr.* T. II, tab. 107, var. 239, NN.). Les planches de ce dernier naturaliste montrent un certain nombre de corps analogues, quoique très-diversifiés. Ils semblent former un groupe, et présentent des caractères si remarquables, que, malgré l'ignorance absolue où l'on est sur les Animaux auxquels ces corps appartiennent et sur leurs rapports d'organisation avec leurs habitants, nous avons cru devoir adopter le G. Aréthuse et le placer dans la fam. des Milioles de la classe des Céphalopodes, avec lesquelles ils ont une analogie marquée. Voici les caractères génériques assignés aux Aréthuses par Montfort: coquille libre, univalve, cloisonnée, formée en grappe; sommet rond; base élargie; concamérations triangulaires; bouche ronde, placée latéralement à la base; cloisons ondulées; siphon inconnu. Selon toutes les apparences, ce siphon n'existe pas; il n'est pas même certain que les loges communiquent entre elles, ce qui n'est cependant pas impossible. Dans leur ensemble, les Aréthuses présentent une réunion de chambres vésiculées, empilées et adhérentes cependant les unes aux autres. La forme et la disposition de ces loges varient. Dans l'*A. corymbosa*, la dernière, celle qui semble former la base du cône, enveloppe en partie les deux suivantes; elle est percée à son sommet d'un petit trou rond. Cette esp. a un aspect vitreux; elle est translucide, irisée, lavée de rouge, d'orangé, de violet. Chaque chambre, a pour ainsi dire sa teinte changeante et particulière. Elle est très-fragile, et se trouve sur les plages de l'Adriatique.

ARÉTHUSE. *Arethusa*. BOT. G. de la fam. des Orchidées, Gynandrie Monandrie, L. Il renferme des petites pl. vivaces, à tige simple, ordinairement uniflore; chaque fleur offre un ovaire infère, surmonté d'un calice à six divisions, dont les cinq supérieures sont réunies par la base; le labelle ou division inférieure est soudé intimement par sa base avec le gynostème ou support commun de l'anthère et du stigmate; il est concave supérieurement, et relevé de petites lamelles saillantes dans sa partie convexe. Le pollen est en grains anguleux. Ce G., ainsi caractérisé par R. Brown, ne renferme qu'un petit nombre d'esp., originaires, pour la plupart, de l'Amérique sept. Telle est l'*A. bulbosa* de Linné, remarquable par sa fleur pourpre et très-grande. A. de Jussieu a retiré du G. *Arethusa* de Linné plusieurs esp. distinctes par leur labelle frangé et quelques autres caractères, et en a formé son genre Pogonie. D'un autre côté, Nuttal a fait un G. *Triphora* avec l'*A. pendula*.

ARÉTIE. *Aretia*. BOT. Linné a divisé les Androsaces ou Androselles en deux G., et a rassemblé sous le nom d'*Aretia*, toutes les esp. qui ont les fleurs solitaires et non disposées en sertule; quelques botanistes ont prétendu que ce caractère ne doit être employé que pour former un sous-genre ou une section, et non un G. distinct.

ARFWEDSONITE. MIN. Substance qui paraît avoir beaucoup de rapport avec l'Amphibole; elle est d'un noir verdâtre; divisible en prismes rhomboïdaux; sa pesanteur spécifique est 3.44. On la trouve au Groenland accompagnant la Sodalite. Thompson en a fait l'analyse et en a obtenu quatre atomes de trisilicate de peroxide de fer et un atome de trisilicate de peroxide de manganèse; ou, d'après l'analyse directe: Silice, 50,5; Peroxide de fer, 35; Deutoxide de manganèse, 9; Alumine, 2,5; Chaux, 1,5; Perte, 1.

ARGALA. OIS. *V.* CIGOGNE.

ARGALI. MAM. *V.* MOUTON.

ARGALOU. BOT. S. vulg. de Paliure.

ARGAN. BOT. *V.* ELÆODENDRUM.

ARGAS. *Argas*. ARACHN. G. de l'ordre des Arachnides trachéennes, fam. des Holètres, établi par Latreille qui lui assigne pour caractères: palpes libres, coniques, de quatre articles, ne renfermant pas le suçoir qui est inférieur et à découvert. Par là ce G. diffère des Ixodes, dont il est cependant très-voisin. Les Argas se distinguent des Cheylètes, des Smaris, des Bdelles et des Sarcoptes par l'absence d'yeux et par un corps très-plat, lorsque l'animal n'a pas pris de nourriture. Ce corps est en outre recouvert en partie d'une peau coriace ou écailleuse; le siphon et les palpes sont apparents, ce qui empêche de les confondre avec les Uropodes, chez lesquels ces parties ne sont pas visibles. Ce G., nommé par Hermann *Rhynchoprion*, a pour type l'*Ixodes reflexus* de Fab. — Latreille le nomme A. bordé, *A. marginatus*. Il vit sur les Pigeons dont il suce le sang.

ARGATITE, ARGAULE OU ARGAUTE. OIS. N. vulg. de l'Hirondelle de rivage.

ARGÉ. INS. Hyménoptères; G. de Schranck, correspondant au G. Hylotome de Latreille.

ARGEMONE. *Argemone*. BOT. G. de la fam. des Papavéracées, Polyandrie Monogynie, établi par Tournefort qui lui a assigné les caractères suivants: calice formé de deux ou trois sépales concaves, mucronés à leur sommet et hérissés de poils roides; corolle composée de quatre ou six pétales; étamines fort nombreuses. L'ovaire est ovoïde, surmonté de quatre à sept stigmates distincts, libres et non soudés en disque comme dans le Pavot. Le fruit est une capsule uniloculaire, s'ouvrant

supérieurement par l'écartement de ses valves; ses graines sont attachées à des trophospermes pariétaux et linéaires. Ce G. ne renferme qu'une seule espèce, l'*Argemone mexicana*, L., vulgairement Pavot épineux; plante annuelle, dont la tige et les feuilles sont épineuses et remplies d'un suc jaunâtre. Ses feuilles sont sessiles, semi-amplexicaules, sinueuses, d'un vert glauque, et souvent maculées de blanc, ses fleurs sont d'un jaune clair, quelquefois blanches : elle est originaire du Mexique. On la trouve également dans plusieurs contrées de l'Amérique septentrionale.

ARGENT. MIN. Substance métallique qui est la base d'un G. composé de six esp., dont nous allons offrir successivement les principaux traits caractéristiques, en commençant par celle qui présente le métal libre de toute combinaison.

A. ANTIMONIAL. Il est distingué par sa couleur blanche, semblable à celle de l'Argent, jointe à la propriété d'être cassant. Ses cristaux, qui ne sont pour la plupart que de simples ébauches, semblent indiquer que sa forme primitive est un rhomboïde. Sa pesanteur spécifique est de 9,44; il est facile à réduire par l'action du chalumeau. Mis dans l'acide nitrique, il se couvre d'un enduit blanchâtre, qui est de l'oxyde d'antimoine. L'A. antimonial à grain fin de Wolfach, a donné à Klaproth 84 parties sur cent d'Argent et 16 d'Antimoine. Les principales variétés sont :

L'*A. antimonial prismatique* de Wittichen, le *cylindroïde* de Wenceslas, dans la Chaux carbonatée lamellaire, le *granulaire* du Harz, et l'A. antimonial *massif*, en petites masses engagées dans la gangue. L'A. antimonial occupe communément des filons qui traversent tantôt le Granite, et tantôt la Grauwake. Celui de Wolfach, dans le Fürstenberg, a son gisement dans le Granite, et la substance à laquelle il adhère est la Chaux carbonatée. On trouve la même mine à Casalla, près de Guadalcana, en Espagne.

A. ANTIMONIAL ARSENIFÈRE. Vulg. A. arsenical. Mélange d'Argent antimonial et d'Arsenic, qui a lieu dans des proportions très-variables, et que l'on trouve à Andreasberg au Harz, où il existe aussi de l'A. antimonial pur.

A. ANTIMONIÉ SULFURÉ. Vulg. Argent rouge. Cette esp. qui résulte de la combinaison des sulfures d'Argent et d'Antimoine, est caractérisée par sa forme primitive, qui est un rhomboïde obtus, dans lequel l'incidence de deux faces prises vers un même sommet est de cent neuf degrés vingt-huit minutes. La pesanteur spécifique de l'Argent rouge est de 5,56. Il est cassant et facile à racler avec le couteau. La couleur de la surface est le rouge vif ou le gris métallique, tirant sur celui du fer; celle de la poussière est rouge comme la masse, mais ce rouge est un peu obscurci par la trituration; il est réductible à la flamme d'une bougie. Il est formé, d'après Thénard, sur 100 parties, de 58 d'Argent, 23,5 d'Antimoine et 16 de Soufre : perte 2,5.

L'Argent rouge se rencontre fréquemment associé à d'autres substances métalliques, telles que le Cobalt, l'Arsenic, le Cuivre gris, le Fer sulfuré et le Fer spathique. Ses filons transversent principalement le Gneiss, le Porphyre et la Grauwake (Psammite). Parmi les mines qui en fournissent, on distingue celles d'Andreasberg au Harz, de Freyberg en Saxe, de Joachimsthal en Bohême, de Schemnitz en Hongrie, et de Guadalcana en Espagne.

A. ANTIMONIÉ SULFURÉ NOIR. Argent noir. Mine d'Argent vitreuse, fragile, de quelques minéralogistes. Cette substance présente tous les caractères de l'Argent rouge ordinaire, excepté que sa poussière est noire. On la trouve dans la plupart des mines d'Allemagne, qui renferment de l'Argent sulfuré et de l'Argent antimonié sulfuré. Haüy admet un passage de cette dernière substance à l'Argent noir, qu'il lui réunit par appendice dans sa Méthode. Les minéralogistes étrangers ont fait une esp. particulière de ce qu'ils appellent *Silberschwarze* (Argent noir). Cette prétendue esp. provient tantôt de l'altération de l'A. sulfuré, tantôt de celle de l'A. muriaté ou même de l'A. natif. Le minéral, dans cet état, forme des masses noirâtres, ayant un aspect terreux, et qui, soumises à l'action du feu, offrent l'Argent sous l'aspect qui lui est propre.

A. ARSENICAL. *V.* A. ANTIMONIÉ ARSENIFÈRE.

A. BLANC. *V.* PLOMB SULFURÉ ARGENTIFÈRE.

A. CARBONATÉ. Ce Minéral n'a offert jusqu'ici aucun indice de cristallisation. Il est caractérisé par la propriété qu'il a d'être facile à réduire par l'action du chalumeau, et de faire effervescence avec l'acide nitrique. Le couteau l'entame aisément. Sa couleur est le gris cendré tirant au gris de fer. L'éclat de sa surface est faible, mais il devient vif aux endroits nouvellement raclés. Il est formé, d'après Selb, qui en a fait la découverte, de 72,5 d'Argent, 12 d'Acide carbonique, et 15,5 de Carbonate d'Antimoine, mêlé d'un peu d'Oxydule de Cuivre. Il n'a encore été trouvé qu'à l'état amorphe, dans la mine de Wenceslas, près d'Altwolfach; sa gangue est la Baryte sulfatée, qu'accompagnent différentes substances métalliques; telles que l'Argent natif, l'Argent sulfuré, le Plomb sulfuré et le Cuivre gris.

A. DE CHAT. *V.* MICA.

A. CHLORURÉ. *V.* ARGENT MURIATÉ.

A. CORNÉ. *V.* ARGENT MURIATÉ.

A. EN ÉPIS. *V.* CUIVRE SULFURÉ.

A. FRAGILE. *V.* A. ANTIMONIÉ SULFURÉ.

A. GRIS. *V.* CUIVRE GRIS.

A. HYDRO-CLORATÉ. *V.* ARGENT MURIATÉ.

A. IODURÉ. Vauquelin ayant analysé des minerais argentifères recueillis au Mexique, y a reconnu la présence de l'Iode, combiné à l'Argent dans la proportion de 18,50 pour cent de minerai. La substance présentait pour caractères, une couleur blanchâtre à sa surface usée par le frottement; une cassure lamelleuse d'un vert jaunâtre, avec quelques parties noires et de l'Argent métallique. Sa gangue était une chaux carbonatée parsemée d'Argent et de Plomb sulfurés. C'est le premier exemple de la présence de l'Iode dans les minerais.

A. MERDE D'OIE. *V.* COBALT ARSENIATÉ TERREUX.

A. MURIATÉ. Vulg. Argent corné. Sa forme primitive paraît être le cube. Il a la propriété d'être réductible par le frottement du Zinc humide. Sa pesanteur spécifique est 4, 7; dans son état de pureté il est mou comme la cire. Sa couleur ordinaire est le gris de perle, qui passe quelquefois au violet; il est sujet à brunir ou à noircir, lorsqu'il est exposé au contact de l'air. Klaproth

en a retiré 67, 75 d'Argent, 21 d'Acide muriatique, 6 d'Oxyde de Fer, 1,75 d'Alumine, 0,25 d'Acide sulfurique : perte, 3,25. Ses cristaux sont cubiques; mais on le rencontre plus ordinairement sous la forme mamelonnée ou sous celle de petites lames, et à l'état amorphe. C'est au Pérou et au Mexique qu'on le trouve en plus grande abondance. Il en existe aussi en Sibérie, en Saxe, en Angleterre et dans plusieurs autres pays. Il a pour gangue l'Argent natif, le Quartz, la Baryte sulfatée ou la Chaux carbonatée.

A. natif. Il est distingué par sa forme primitive, qui est ou le cube, ou l'un de ses dérivés géométriques, à laquelle il faut ajouter, comme caractère auxiliaire, la couleur blanche jointe à la ductilité. Sa pesanteur spécifique, lorsqu'il est pur, est de 10,474. Sa dureté et son élasticité sont inférieures à celles du Fer, du Platine et du Cuivre, et supérieures à celles de l'Or, de l'Étain et du Plomb. Sa couleur est le blanc éclatant. Il est soluble à froid par l'acide nitrique. Les formes régulières sous lesquelles on l'observe sont le cube, l'octaèdre, et le cubo-octaèdre; mais il est plus ordinaire de le rencontrer à l'état lamelliforme ou ramuleux, et imitant, par la disposition de ses rameaux, tantôt des feuilles de fougères et tantôt des tissus, des réseaux ou des filets plus ou moins déliés. On le trouve aussi en grains et en masses amorphes assez considérables. A la série de ses variétés propres se joint, par appendice, l'*A. natif aurifère :* cette substance est un alliage d'Or et d'Argent natif, qui se trouve à Schlangenberg en Sibérie, et qui, d'après l'analyse de Klaproth, contient soixante-quatre parties d'Or et trente-six d'Argent. Ce chimiste l'appelait *Electrum,* nom que Pline a donné à un alliage du même genre, qui se faisait artificiellement, et dans lequel il n'entrait qu'un cinquième d'Argent. La gangue de l'A. natif aurifère est un Quartz grossier qu'accompagnent ordinairement la Baryte sulfatée, la Blende et la Galène.

Suivant Jameson, l'A. natif que l'on retire de différentes parties de l'Allemagne, telles que la Saxe, la Bohême et la Souabe, ainsi que de la Norwège, occupe des filons qui traversent le Granite, le Gneiss, le Mica schistoïde, la Syénite, etc. A Wittichen en Souabe, un filon d'Argent natif est renfermé dans le même Granite où se trouve la Chaux arseniatée, avec la Baryte sulfatée. A Konsberg en Norwège, c'est un amphibole lamellaire qui sert de gangue immédiate au même Métal. Il est aussi quelquefois engagé dans des masses terreuses, comme à Sainte-Marie-aux-Mines, suivant Monnet. On a observé l'A. natif aux environs de Freyberg en Saxe, à Andreasberg au Harz, à Allemont en France, au Derbyshire en Angleterre, et dans l'Amérique du Sud.

A. noir. *V.* A. antimonié sulfuré.

A. rouge. *V.* A. antimonié sulfuré.

Argent séléniuré cuprifère. Enkairite; Séléniure de Cuivre et d'Argent. En masses granulaires, d'un gris livide; éclat vif, dans les parties récemment entamées; mollesse assez grande pour céder au couteau; fusible au chalumeau en exhalant une forte odeur de rave; réductible au chalumeau en bouton métallique gris. Composé de : Argent 43, Sélénium 32, Cuivre 25. Ce Minéral, très-rare dans les collections, a été découvert dans une mine de Cuivre de Smolande; un calcaire mêlé de serpentine y forme sa gangue.

A. sulfuré. Argent vitreux. Ses formes cristallines sont susceptibles d'être ramenées au cube. Il est malléable et d'un gris métallique plombé; sa pesanteur spécifique est 6,9. Il cède aisément au couteau qui en détache de petites lames flexibles. Présenté à la flamme d'une bougie, il fond et donne un bouton d'Argent malléable; il est formé, d'après Klaproth, de 85 parties d'Argent et 15 de Soufre. Ses formes les plus ordinaires sont celles du cube, de l'octaèdre régulier, du dodécaèdre rhomboïdal et du trapézoïdal. On le trouve aussi à l'état de petites lames ou de ramifications et de masses amorphes. L'A. sulfuré occupe toujours des filons qui traversent le Gneiss, le Mica schistoïde, le Schiste, et plus rarement le Porphyre et le Granite. On le rencontre surtout dans les mines des environs de Freyberg en Saxe, de Joachimsthal en Bohême, et de Schemnitz en Hongrie.

Argent telluré. *V.* Tellure feuilleté, plombifère.

A. vif. *V.* Mercure.

A. vitreux. *V.* A. sulfuré.

ARGENTAIRE. bot. S. d'Argyreja.

ARGENTINE. pois. G. de l'ordre des Osseux abdominaux de Linné, Malacoptérygiens abdominaux de Cuvier, dans la méthode duquel il se place naturellement parmi les Salmones. Ses caractères consistent dans six, huit rayons, et même plus à la membrane branchiostège; dans l'absence de dents aux mâchoires, tandis que la langue et le palais en sont pavés, et qu'il en existe de très-petites disposées sur une rangée transversale en avant du vomer. La couleur et la forme générale des Argentines les rapprochent en apparence des Harengs; leurs mâchoires sont de longueur égale, et leurs nageoires au nombre de sept. On avait jusqu'ici compté quatre ou cinq espèces d'Argentines; Cuvier, après avoir savamment discuté leur synonymie, les a réduites à deux, la Sphyrène et la Glossodonte, en prouvant que l'Argentine de Pennant est un Scopèle, et les *Argentina carolina* et *machnata* de Linné sont des Élops, et peut-être l'une et l'autre l'*Elops Saurus,* L.

A. Sphyrène ou Hautin. *A. Sphyrœna,* L., Encyc., Pois., pl. 73, f. 31. Cette petite esp., qui n'atteint pas quatre pouces de longueur, a la tête transparente, les yeux grands, le vertex teint de pourpre, le dos gris cendré, les flancs, ainsi que le ventre, fort brillants comme de l'Argent poli. Le brillant métallique se retrouve dans la vessie aérienne, et cette substance, de même que celle que fournit l'Ablette, sert à la fabrication des Perles fausses. On pêche le Hautin pour cet usage, sur les côtes de la Toscane, qu'il habite. b. 6. d. 10, 13. p. 14. v. 6, 11. a. 9, 10, 24. c. 19.

A. glossodonte ou Bonuk. *A. glossodonta,* L., Forskahl, Arab., p. 68, 99; *Albula Plumerii,* Schneider, pl. 86, f. 1. Ce Poisson, dont Cuvier a débrouillé l'histoire, dans le t. v des Mémoires du Muséum, est l'un de ceux qu'on nomme, dans les Antilles, *Poissons Bananes,* et probablement l'*Elox argenteus* de Forster, l'*Albula Gonorhynchus* de Bloch, le *Butirin Banane* de Commerson et de Lacépède, et la Clupée macrocé-

phale du même auteur. La tête de ce Poisson est dépourvue d'écailles; entre les yeux sont deux arêtes saillantes, qui règnent jusqu'au bout du museau, en se rapprochant l'une de l'autre. Les écailles sont grandes, bien argentées, disposées avec régularité; on en compte soixante-douze le long de la ligne latérale, qui est assez droite et placée presque au milieu de la hauteur du corps. Le dos est d'une couleur obscure, et des lignes brunâtres règnent longitudinalement sur les flancs. R. 12? 13? 14? D. 18. P. 18. V. 10, 11. A. 8. C. 4. Cette dernière nageoire est très-fourchue, et, comme toutes les autres, d'une couleur verdâtre. L'A. glossodonte habite la Mer-Rouge.

ARGENTINE. BOT. S. vulg. de *Potentilla Anserina*, L.

ARGENTINE. MIN. *V.* CHAUX CARBONATÉE NACRÉE. Les lapidaires donnent aussi ce nom au Feldspath adulaire.

ARGEROLA. S. d'Alisier Azerolier.

ARGIELAS OU ARJALAS. BOT. S. vulg. du *Spartium Scorpius*. L. On a donné ce nom à un mélange naturel de diverses substances minérales, où domine constamment l'alumine ou oxide d'aluminium. Ce mélange produit un nombre de variétés, d'autant plus grand qu'il n'est soumis à aucun proportionnement; or, l'Argile, prise en général, ne peut offrir que des caractères extrêmement vagues. On peut néanmoins la reconnaître à son aspect terreux et homogène.

ARGILE. MIN. Elle est douce au tact, tendre, happant à la langue, répandant presque toujours, par l'insufflation, une odeur particulière que l'on a nommée argileuse; elle est susceptible de se polir par le frottement avec l'ongle; ses couleurs sont très-variables : les plus ordinaires sont le gris et le bleuâtre. — L'Argile se délite dans l'Eau, et forme avec elle une pâte plus ou moins molle, onctueuse, ductile, tenace, susceptible ordinairement de prendre et de conserver toutes les formes qu'on veut lui donner. Lorsqu'elle a été exposée à l'action du feu, elle perd tout à fait ces caractères, et devient tellement dure qu'elle donne quelquefois des étincelles par le choc du briquet : ce sont ces deux dernières propriétés qui la rendent si intéressante, et d'un emploi très-varié dans les arts. Il y a des substances qui ont, au premier aspect, quelque ressemblance avec l'Argile; mais il est facile de les en distinguer par quelques-unes des propriétés que nous avons rapportées; la Serpentine terreuse, par exemple, est douce et onctueuse au toucher, mais elle ne fait aucune pâte dans l'Eau. Le Craie a quelquefois aussi de la ressemblance avec l'Argile; mais elle ne durcit pas au feu. Quelques variétés d'Argile sont fusibles, telles que la Smectique, la Figuline, etc. : celles qui sont les plus pures, composées presque entièrement d'Alumine et de Silice, sont très-réfractaires au feu. C'est à l'aide de quelques substances accidentellement mêlées, telles que le calcaire, qu'elles deviennent plus ou moins faciles à fondre.

Nous rapporterons ici les principales variétés de l'Argile.

A. CALCARIFÈRE.— MARNE ARGILEUSE. Il faut admettre ici avec Kirwan et Brongniart, deux modifications principales de Marne, selon que le Calcaire ou l'Argile domine dans la composition. La première ou la Chaux carbonatée argilifère, se délite dans l'eau sans former de pâte avec elle, en quoi elle diffère particulièrement de la seconde ou A. calcarifère, dont nous allons nous occuper. La Marne argileuse est friable, quelquefois pulvéruleuse; l'Acide nitrique la dissout en partie avec effervescence; elle est fusible au chalumeau, absorbe avec avidité l'eau dans laquelle on la plonge, s'y divise et forme une pâte qui a très-peu de liant : sa cassure est terreuse. Elle est quelquefois schistoïde, et ressemble alors à l'Argile feuilletée, mais la dernière substance ne fait point effervescence avec l'Acide nitrique. On trouve l'A. calcarifère dans tous les pays, parmi les terrains tertiaires; elle abonde aux environs de Paris, où elle se présente sous différentes couleurs. Celle d'Argenteuil, qui est blanche, fait la base terreuse de la porcelaine tendre de Sèvres : il y en a d'un jaune sale, tirant sur le vert pâle, à Viroflay; celle de Montmartre et de Ménil-Montant est verdâtre, et très-facilement fusible. Elle entre dans la composition de la faïence fine de Paris. Gazeran en a retiré par l'analyse : Silice, 66; Alumine, 19; Chaux, 7; Fer oxidé, 6; Perte, 2. Il existe à Montmartre une autre var. d'A. calcarifère, grise, tachetée de brun, qui est douce au tact. C'est une Argile marbrée qui est connue à Paris sous le nom de *pierre à détacher*, à raison de l'usage qu'on en fait pour enlever les taches de graisse sur les étoffes de laine.

A. CIMOLITE. Hawkings a rapporté de l'île de Cimolis, aujourd'hui l'Argentière, près de celle de Milo dans l'Archipel, une Argile que l'on croit être la même que celle dont ont parlé les anciens. Théophraste et Pline rapportent qu'on l'employait à dégraisser les étoffes, ce qui est encore un usage aujourd'hui dans le pays, où l'on a reconnu qu'elle blanchit le linge comme la meilleure Terre à Foulon. Sa couleur est le gris de perle, qui devient rougeâtre par l'action de l'air; sa cassure est peu schistoïde et terreuse. Elle est opaque, tendre, happante, infusible au chalumeau : sa pesanteur spécifique, d'après Karsten, est de 2,187. Klaproth en a retiré par l'analyse : Silice, 54; Alumine, 26,50; Fer oxydé, 1,50; Potasse, 5,50; Eau, 12; perte, 0,50. C'est aussi de l'île de l'Argentière qu'Olivier a rapporté une Argile qu'il regardait comme étant la Terre cimolite; mais ses caractères diffèrent de celle de Hawkings. Elle est douce au toucher, friable et répand l'odeur argileuse par la vapeur de l'haleine. Quant à son origine, elle paraît provenir de la décomposition d'un Porphyre. Vauquelin en a retiré : Silice, 79; Alumine, 5; Chaux, 4; Soude muriatée, 2; Eau, 10.

A. COLLYRITE. On trouve cette var. en Hongrie, près de Schemnitz, où elle est en veines, dans un Porphyre, et à Weissenfels en Thuringe, dans un filon de Grès. Elle est blanche, tenace, à cassure terreuse, happante et infusible, elle absorbe l'Eau avec sifflement et devient transparente en tout ou en partie. L'Acide nitrique la dissout; une portion est sans effervescence. On avait cru d'abord que c'était de l'Alumine pure; mais, d'après l'analyse de Klaproth, il faut la considérer comme un Hydrate d'Alumine silicifère, analogue à celui que nous avons décrit sous le nom d'ALLOPHANE.

A. COMMUNE. *Argile glaise, Terre à potier, Argile*

figuline. Les auteurs allemands ont confondu. sous le nom d'A. commune, deux esp. tout à fait différentes: l'une, celle qui nous occupe présentement, est fusible, tandis que l'autre ne l'est pas. C'est d'après ce caractère très-saillant, que Brongniart a partagé l'A. commune en deux sous-espèces, sous les noms de Figuline et de Plastique. L'A. commune est ordinairement douce et onctueuse au toucher, et fait avec l'eau une pâte assez tenace. Sa cassure est raboteuse, inégale et quelquefois imparfaitement schistoïde. Elle adhère à la langue; ordinairement elle est gris-bleuâtre; mais il y en a aussi de blanc-grisâtre, de jaunâtre, de gris-de-perle et de gris-verdâtre. Ces différentes variétés, exposées à l'action du feu, y deviennent presque toujours rougeâtres, à raison du fer qu'elles contiennent : leur pesanteur spécifique, d'après Karsten, est de 2,085. On en a retiré par l'analyse : Alumine, 32; Silice, 63; Fer, 4; perte, 1. Quelquefois elle fait effervescence avec les Acides, et alors il est extrêmement difficile de la distinguer des Argiles marneuses. C'est de toutes les var. de l'Argile celle qui est le plus abondamment répandue dans la nature, et que l'on emploie à un plus grand nombre d'usages. On s'en sert à la fabrication de la poterie grossière, des carreaux, des tuiles, des briques, des fourneaux, etc. Elle est employée par les sculpteurs pour modeler, et l'on s'en sert pour glaiser les fonds des bassins, afin d'y recevoir l'eau, d'où lui est venu le nom de Terre glaise. Lorsqu'on en fait des vases qui doivent aller au feu, on introduit dans la pâte une certaine quantité de Sable qui l'empêche de se fendiller par l'action du retrait, et la rend susceptible d'éprouver un commencement de vitrification.

A. ENDURCIE. *V*. ARGILOLITE.

A. FEUILLETÉE. *Schiste à polir*. C'est mal à propos qu'on a réuni quelquefois, sous le nom d'A. feuilletée, le *Polierschiefer*, le *Klebschiefer* et le *Schieferthon* de Werner, qui, par leurs caractères, en sont tout à fait différents. Conservant le nom d'A. feuilletée ou Schiste à polir, nous parlerons des deux autres var. aux mots A. HAPPANTE et A. SCHISTOÏDE. L'A. feuilletée est opaque, tendre, massive, à cassure schistoïde, âpre au toucher et fragile; ses couleurs varient entre le blanc et le jaune, elle est légère, de manière que, si on la plonge dans l'eau, elle surnage un instant, et après elle absorbe l'eau avec avidité, en dégageant de nombreuses bulles d'air; elle ne durcit point au feu, d'où l'on voit que ses caractères n'ont aucun rapport avec ceux de l'Argile, et en ont, au contraire, beaucoup avec ceux du *Tripoli*. Bucholz a donné l'analyse de trois var., dont voici les résultats : commune; Silice, 79; Alumine, 1; Chaux, 1; Fer Oxydé, 4; Eau, 14; perte, 1; en tout 100. Terreuse : 83,5; 3; 0,5; 1,5; 9; 1,5; en tout 100. Friable : 87; 0,5; 0,5; 1,5; 10; 2,5. On la trouve à Kritkelbert, près de Kitsklin, dans le voisinage de Bilin, en Bohême, parmi les lits de Marne, quelquefois avec des impressions de feuilles, rarement avec des squelettes de Poissons et de bois pétrifié. Elle existe aussi près de Zwichau en Saxe, et en Auvergne. On regarde assez communément cette substance comme une production pseudo-volcanique.

A. FEUILLETÉE DE MÉNIL-MONTANT. *V*. A. HAPPANTE.

A. FIGULINE. *V*. A. COMMUNE.

A. A FOULON. *A. smectique*, Brong. *Terre à foulon*. Ses couleurs sont le blanc-verdâtre, le gris-verdâtre, le vert-d'olive ; quelquefois elle est bigarrée. On en trouve aussi de jaunâtre, de brune, de rouge de chair, de grise, etc. Elle est massive ; sa texture est compacte ; sa cassure ordinairement raboteuse et quelquefois conchoïdale, ou un peu schistoïde. Elle est tantôt opaque, tantôt translucide sur les bords; à peine happante à la langue; elle se laisse polir avec l'ongle, est grasse au toucher, et se délite promptement dans l'eau, en y formant une espèce de bouillie qui a peu de ductilité : sa pesanteur spécifique est 1,72 d'après Karsten. Elle se fond au chalumeau. On a retiré par l'analyse de la Terre à foulon de Hampshire, Silice, 51,8; Alumine, 25; Magnésie, 0,7; Chaux, 3,3; Soude muriatique, 0; Potasse, 0; Fer oxydé, 0,7; Eau, 14,5; perte, 3. Ce sont les Anglais qui possèdent la meilleure Terre à foulon; mais l'exportation en est prohibée sous des peines très-graves. Les plus connues sont celles de Hampshire, Straffordshire, Buckinghamshire, Woburn, Serrey, Kent, etc., où on les trouve en couches, tantôt dessous, tantôt dessus la formation de Chaux carbonatée secondaire. Dans l'île de Skie, en Écosse, elle est située sur des bancs de Grès ou de Sable. On en trouve aussi à Rosswein dans la Saxe supérieure, au-dessous d'un Grunstein, de la décomposition duquel elle provient selon Werner. Dans le Vicentin en Italie, on la trouve tantôt parmi les Porphyres secondaires, et c'est la meilleure; tantôt parmi les Basaltes. Dans différentes localités de Bavière, d'Autriche et de Moravie, elle est placée immédiatement au-dessous de la Terre végétale. On en exploite aussi à Rittroran en Alsace, à Osmandberg en Suède, à Lemnos dans l'Archipel, etc.

Karsten a donné le nom de Terre à foulon raboteuse à une var. dont voici les caractères : Couleur rouge de brique, tantôt pur, tantôt veiné de blanc et de vert; cassure luisante, d'un éclat résineux; fracture raboteuse, passant à la conchoïdale ; elle est translucide sur les bords, tendre et légère. Analysée par Klaproth, elle a donné : Silice, 48,50; Alumine, 13,50; Magnésie, 1,50; Fer oxidé, 6,50 ; Manganèse oxydé, 0,40 ; Eau, 25,50 ; Soude, une trace ; perte, 4. On la trouve dans les fissures du Basalte qui traverse en filons le Granite de Pringelberg, près de Numptsch en Silésie.

L'Argile à foulon est une substance très-utile dans les manufactures de draps et des autres étoffes de laine qu'elle dégraisse en leur donnant en même temps du lustre et du moelleux. L'A. cimolite était employée au même usage. L'on place dans de grands mortiers de bois, avec un mélange d'eau et d'Argile, les draps que l'on veut dégraisser et que l'on foule à cet effet pendant un temps déterminé avec de lourds pilons de bois qui, par leur action répétée, facilitent la combinaison de l'Argile avec la graisse que renferme le tissu du drap. Il faut seulement avoir soin de séparer de la Terre à foulon les grains de sable qu'elle pourrait contenir.

A. GLAISE. *V*. A. FIGULINE.

A. HAPPANTE. *Argile feuilletée de Ménil-Montant*. On trouve cette var. à Montmartre et à Ménil-Montant, près de Paris, où elle renferme des rognons de Quartz

résinite de la variété qu'on a nommée Ménilite. Sa couleur est le blanc-grisâtre; elle est opaque, tendre, très-happante à la langue, presque infusible; on ne peut la ramollir qu'au feu de porcelaine. Si on la plonge dans l'Acide nitrique, elle y fait une légère effervescence. Sa cassure est schistoïde, mais elle est douce et onctueuse au toucher, ce qui la distingue des Schistes argileux proprement dits. Elle se délite en feuilles, lorsqu'on l'expose alternativement à l'humidité et à la sécheresse; elle se délaie dans l'Eau, et fait une pâte tenace : sa pesanteur spécifique est 2,080 d'après Klaproth. C'est à tort qu'on avait placé cette var. parmi les Schistes à polir. La différence est frappante. Analyse par Klaproth: Silice, 65,50; Alumine, 7; Magnésie, 1,50; Chaux, 1,25; Fer oxydé, 2,50; Manganèse oxydé, 0,75; Eau, 19,25; perte, 2,25.

A. KAOLIN. *Feldspath décomposé*, H. Les Chinois et les Japonais donnent le nom de *Kaolin* à l'Argile dont ils font usage pour la fabrication de leurs porcelaines qui, malgré la perfection à laquelle les fabriques de l'Europe, et notamment celles de France, sont parvenues, ne continuent pas moins à être recherchées par les amateurs. L'Argile à porcelaine provient de la décomposition des roches feldspathiques, et principalement du Granite graphique, du Pegmatite et de l'Eurite. Elle est infusible et durcit au feu. Il y a des Kaolins qui sont maigres au toucher, et font difficilement pâte avec l'eau; tels sont ceux de France qu'on emploie à St.-Yriex-la-Perche près de Limoges; aux environs d'Alençon; à Maupertuis et à Chauvigny, près de Bayonne; à Cherbourg; à St.-Bonnet, département de la Loire; à Niederschaeffolsheim, département du Bas-Rhin, etc., et au Schneberg, en Saxe. Quelques autres sont doux et onctueux au toucher, et font une pâte liante avec l'eau. Tels sont les Kaolins du Japon, de la Chine et de l'Angleterre, ainsi que ceux qu'on exploite, près de Schio, dans le pays vénitien. Ces derniers proviennent d'une décomposition d'Eurite. L'Argile à porcelaine de Saxe a donné par l'analyse, suivant Rose : Silice, 52; Alumine, 47; Fer, 6,33; perte, 4,67.

A. LITHOMARGE. *Moelle de pierre*. On trouve la Lithomarge en masse ou disséminée; sa cassure est terreuse, à grain fin, mate, quelquefois faiblement luisante. Il y en a presque de toutes les couleurs. Elle est opaque, happante, tantôt friable, tantôt endurcie; cette dernière var. a la consistance du savon; elle est onctueuse au toucher, et devient luisante sous les doigts. Ce n'est qu'à un très-fort degré de chaleur qu'on peut la fondre, alors elle se boursouffle en un verre spongieux. Il y a des Lithomarges qui sont phosphorescentes par le frottement, telles sont celles que Trébra a trouvées au Hartz. Analyse par Klaproth : Silice, 32; Alumine, 26,5; Fer oxydé, 21; Soude muriatée, 1,5; Eau, 17; perte, 2. On trouve cette Argile à Ehrenfriedersdorf, Rochlitz, Altenberg, et à Penig en Saxe, en veines parmi les mines d'Étain, dans le Gneiss. A Planitz, elle est stratifiée parmi les couches de Houille; elle est vulgairement connue sous le nom de *Terre miraculeuse de Saxe*; à Zellerfeld, au Hartz, elle est dans les fissures de la Grauwacke; à Walkenried, elle accompagne une mine de Manganèse avec du Fer oligiste rouge; à Zoblitz, en Bohême, elle traverse la Serpentine; enfin, elle entre, comme partie constituante, dans la Roche à Topaze. Il s'en trouve en France et à Massac en Bavière, à Luzchitz en Bohême, en Norwège et en Transylvanie. La var. dite Terre de Sinope vient de l'ancien royaume du Pont, aujourd'hui Anatolie.

A. MARBRÉE. *V.* A. CALCARIFÈRE.

A. MARNE. *V.* A. CALCARIFÈRE.

A. MARTIALE VERTE. *Talc zographique*, H.; *Terre de Vérone*. Substance terreuse, dont la belle couleur verte est due à une combinaison particulière du Fer dont elle renferme jusqu'à 43 pour 100, d'après une analyse de Vauquelin. Brignoli de Brunnhoff, professeur à Modène, a publié en 1819 un Mémoire très-intéressant sur la Terre verte de Vérone, dont nous extrayons les indications suivantes; la plupart des minéralogistes paraissent ne pas connaître le gisement de cette substance. — C'est sur la pente orientale du mont Baldo, situé à l'est des frontières véronaises et tyroliennes, et particulièrement dans la vallée de Tredespin, que l'on trouve cette Terre, tantôt en veines et tantôt en rognons, dans une Roche amygdalaire. Celle-ci est dure, quelquefois compacte, basaltiforme, quelquefois en boules; mais le plus souvent, elle est cellulaire, à cellules tantôt vides et tantôt remplies de noyaux de Chaux carbonatée, de Quartz agathe grossier et de Terre verte. On trouve de temps en temps des rognons de cette dernière substance d'un très-grand volume. Tel est celui qui fut extrait en 1812, et qui pesait environ 500 kilogrammes. La couleur de la Roche est le gris de lin, passant au gris de plomb et au gris-verdâtre. Le Calcaire compacte, entremêlé de Quartz agathe pyromarque, la recouvre. On ignore quelle est la Roche qui lui sert de support. La Terre de Vérone est employée dans la peinture à fresque et à l'huile.

A. MURIATIFÈRE. Elle contient du Sel gemme, et n'est autre chose qu'une Argile mélangée de ce sel.

A. OCREUSE JAUNE. *Terre jaune*. La couleur de cette Argile est le jaune plus ou moins foncé; sa cassure est mate et terreuse. Elle est opaque, tendre, et devient rouge à l'aide de la chaleur; elle est conductrice du fluide électrique aussi bien que la variété suivante, et acquiert, par l'action du feu, le magnétisme polaire, ce qui est dû à la présence du Fer qu'on y trouve dans des proportions très-variées : pesanteur spécifique 2,240, d'après Breithaupt. On a analysé quelques variétés d'Ocre jaune de France; on en a retiré : Silice, 79; Alumine, 5; Chaux, 4; Fer oxydé, 11; perte, 1. La Terre jaune, dont les Allemands ont fait une espèce minéralogique particulière, vient de Wehraw dans la Lusace supérieure, où elle est associée à l'Argile commune et au Fer argileux. On en trouve à Sienne en Italie, à Strigau et à Leignitz en Silésie, en Danemarck, en Norwège, en Styrie, en Autriche et au Bengale. Elle est très-abondante en France, à Vierzon dans le Berry; elle y est en couche sous un banc de Grès, et renferme du Fer géodique. La même position géognostique a lieu pour les Ocres rouges de Taunay en Brie, de Bitry, département de la Nièvre, de Maragne près de Bourges, et de Saint-Pourrain près d'Auxerre. Les couches qui accompagnent cette Terre à Bitry, sont, en commençant par l'infé-

rieure : 1° banc de Sable très-épais ; 2° Argile ocreuse jaune ; 3° Grès en couches très-minces ; 4° Argile figuline rouge ; 5° Argile figuline bleuâtre ; 6° banc de Sable. On emploie l'Ocre jaune dans les arts, soit avec sa couleur naturelle, soit après l'avoir calcinée dans des fourneaux de réverbère, où elle acquiert une très-belle couleur rouge. On fait, avec la Terre de Patna, au Bengale, des bouteilles nommées Gargoulettes, qui sont très-estimées par leur propriété de communiquer aux liquides une saveur particulière, qui plaît beaucoup aux femmes de ce pays.

A. OCREUSE ROUGE. *Sanguine*, *Crayon rouge*. Cette substance est friable, à cassure terreuse, et tache fortement les doigts et le papier sur lesquels on la passe avec frottement. Elle fait difficilement pâte avec l'eau, de même que la var. précédente ; elle est également magnétique par l'action du feu. Sa couleur est d'un rouge de sang, quelquefois nuancé d'orangé. Elle est opaque, tendre, happante. On en fait des crayons : comme ils sont très-faibles, lorsqu'on emploie l'Ocre rouge à l'état naturel, Conté en a composé d'artificiels qui sont d'un usage plus commode, en ajoutant à l'Ocre rouge naturelle de la Gomme arabique et du Savon blanc. L'A. ocreuse rouge est très-abondante dans la Hesse, la Bohême, la Thuringe, la Haute-Lusace et la Sibérie. On la trouve ordinairement en petites masses dans les Schistes argileux. La Terre de Bujaros en est une var. qu'on trouve près d'Estremo, dans l'Alentejo en Portugal. On en fait de très-jolis vases poreux dans lesquels on met rafraîchir l'eau à laquelle elle communique une saveur que les Portugais trouvent agréable. Les bols d'Arménie et de Lemnos, autrefois très-employés dans la médecine, sont aussi des var. de cette substance. On les estimait au point qu'on confiait aux prêtres de ces lieux le soin de les recueillir et de les préparer ; ils les marquaient de leur sceau, d'où leur est venu le nom de *Terres sigillées*. C'est avec le sceau du grand-seigneur ou du gouverneur qu'on les débite aujourd'hui.

Le Bol d'Arménie est plus compacte que l'Ocre rouge commune ; sa couleur est le rouge de chair, passant au jaune de crême et au brun jaunâtre ; sa cassure est conchoïdale ; il est translucide sur les bords ; tendre, doux au toucher, happant ; sa pesanteur spécifique est 1,922, d'après Karsten. Il se délite dans l'eau. Bergmann en a retiré, par l'analyse : Silice, 47 ; Alumine, 19 ; Magnésie, 6,2 ; Chaux, 5,4 ; Fer oxydé, 6,4 ; Eau, 5,5 ; perte, 8,5.

La Terre de Lemnos est happante, maigre au toucher, à cassure terreuse. Elle se délite dans l'eau ; sa couleur est rouge ; il y en a aussi de blanche et de grisâtre. Voici son analyse par Klaproth : Silice, 66 ; Alumine, 14,50 ; Magnésie, 0,25 ; Chaux, 0,25 ; Soude, 3,50 ; Fer oxydé, 6 ; Eau, 8,50 ; perte, 1.

A. A PIPES ou A. PLASTIQUE, Brongniart. La texture de l'A. plastique est compacte ; elle est très-onctueuse au toucher. Sa couleur ordinaire est le blanc grisâtre ou le brun noirâtre, et même le brun. Elle se délaie et prend beaucoup de liant avec l'eau, et donne une pâte tenace, qui, quelquefois, est un peu translucide. Elle acquiert une très-grande dureté au feu de porcelaine sans se fondre, ce qui a déterminé Brongniart à la séparer de l'Argile commune ou figuline, qui est fusible. Presque toutes les A. plastiques blanchissent à un feu modéré ; quelques-unes rougissent à une chaleur plus forte. L'Argile à pipes a donné, par l'analyse : Silice, 43,5 ; Alumine, 33,2 ; Chaux, 3,5 ; Fer, 1 ; Eau, 18 ; perte, 0,8. L'Argile plastique de Montereau-sur-Yonne est la meilleure que l'on exploite en France. On en fait de la faïence fine ; on en exploite aussi à Abondant, près de la forêt de Dreux, dans les environs d'Houdan, à Montereau-sur-Yonne, à Tournay, à Namur, à Saveignies près Beauvais, à Forges-les-Eaux, aux environs de Maubeuge, etc. Elle abonde également en Angleterre, dans le Devonshire, le Shropshire, où l'on en fabrique de très-belles poteries.

A. A POLIR. *V*. A. FEUILLETÉE.

A. A PORCELAINE. *V*. A. KAOLIN.

A. PORPHYROÏDE. *Feldspath compact porphyrique décomposé*, H. On donne ce nom à une sorte d'Argile qui provient de la décomposition de certains Porphyres dont les cristaux feldspathiques ont encore conservé leur forme.

A. RÉFRACTAIRE. *V*. A. PLASTIQUE.

A. SALIFÈRE. *V*. A. MURIATIFÈRE.

A. SAVONNEUSE. *A. saponiforme*, Brongn. ; *Talc savonneux*, H. ; *Savon de montagne*. Sa couleur est le noir brunâtre ; elle est opaque, mate, fragile, très-onctueuse. Si on la racle, elle acquiert de l'éclat, elle happe à la langue, et est *écrivante*. Le Savon de montagne est extrêmement rare. On en trouve dans la formation trapéenne de l'île de Skie et dans la mine d'Étain en Cornouailles, à Atkusch en Pologne, à Nassau ; dans le Basalte et dans l'Argile à potier en Thuringe. On avait déjà indiqué son analogie avec la Stéatite. Haüy le place parmi les Talcs.

A. SCHISTOÏDE. On la rencontre dans les formations de Houille, où elle passe à l'Argilolite, au Grès et au Schiste bitumineux. Quelquefois elle est impressionnée, et on y trouve des débris de Fougères et de Roseaux inconnus. Ses couleurs varient du noir grisâtre au rouge brunâtre et au gris. On la trouve tantôt pure, tantôt entremêlée de Mica. Sa cassure en grand est schisteuse, tandis qu'en petit elle est terreuse. Ses fragments sont tabulaires ; elle est opaque, mate, fragile, happante à la langue, un peu maigre au toucher. Sa pesanteur spécifique est de 2,636.

A. SMECTIQUE. *V*. A. A FOULON.

ARGILETTE. BOT. S. vulg. de Phasque.

ARGILLO-CALCITE. MIN. S. de Marne.

ARGILOLITE. MIN. Les caractères de ce Minéral l'éloignent totalement des Argiles. En effet, sa cassure, quoique terreuse quelquefois, est ordinairement conchoïde ; certaines variétés présentent une cassure compacte, écailleuse et même feuilletée. Elle est opaque, quelquefois translucide dans ses parties minces ; ses couleurs très-variées sont toujours ternes. Lorsqu'elle n'a pas une grande dureté, elle se dissout dans l'eau, mais ne fait pas pâte avec elle. Sa pesanteur spécifique, d'après Karsten, est de 2,212. On la trouve en rognons dans les porphyres argileux d'origine volcanique, parmi lesquels elle forme aussi des couches très-puissantes.

La variété qu'on nomme *Fruchstein* a des taches rouges.

On cite particulièrement celle des environs de Freyberg en Saxe et de Schemnitz en Hongrie.

ARGILOPHYRE. *V.* PORPHYRE ARGILOÏDE.

ARGITAMNE. BOT. *V.* ARGYTAMNE.

ARGOLASIA. BOT. G. placé à la suite des Iridées, et caractérisé par un calice supère, velu et blanc en dehors, coloré intérieurement, tubuleux et terminé par six divisions égales, à la base desquelles s'insèrent six étamines, toutes fertiles, à filets allongés, à anthères oscillantes et inférieurement bifides; un ovaire infère, portant un seul style que termine un stigmate trifide et devenant une capsule couronnée par le calice, velue, à trois loges dont chacune contient deux ou trois graines. — De Jussieu a établi ce G., d'après une plante du Cap, qui paraît la même que l'*Hyacinthus plumosus* de Linné, *Lanaria* d'Aiton et de Persoon. Il y rapporte l'*Heritiera* de Gmelin, que Persoon regarde comme congénère du *Dilatris* et l'*Anigosanthos* de La Billardière, qui n'en diffère que par son calice à tube recourbé et à limbe inégalement divisé, et par son stigmate obtus.

ARGONAUTE. *Argonauta.* MOLL. G. de la fam. des Poulpes et de l'ordre des Céphalopodes à huit pieds ou octopodes, établi par Linné pour distinguer ceux de ces Mollusques pourvus d'un test uniloculaire, des Nautilles à Coquilles polythalames, dont les Animaux paraissent être d'ailleurs pourvus de dix pieds ou bras. C'est sous la dénomination de Nautile que les Grecs et les Romains, ainsi que tous les naturalistes jusqu'à Linné, ont parlé de l'Argonaute Argo, connu sous le nom de Nautile papyracé, et c'est aussi sous cette même dénomination que les modernes ont classé les Testacés polythalames. Les anciens ont célébré l'industrie de cet intéressant Mollusque, et tous les poëtes de l'antiquité ont chanté les merveilles de sa navigation. Ils l'ont signalé comme ayant appris aux hommes les premiers principes de cet art. Aristote, qui l'appelle Polype nautile ou nautique, a parfaitement décrit les manœuvres à l'aide desquelles il voque sur la surface des eaux, dans les temps calmes, et sa description semble être l'original de celle de Pline. Cette Coquille a une forme symétrique, fort élégante; elle est extrêmement mince et fragile; son dernier tour est très-grand; elle ressemble à une petite chaloupe dont la spire serait la poupe; la carène dont elle est pourvue aide la navigation, en déplaçant avec plus de facilité le liquide. Cette barque fragile ne pourrait résister à l'agitation des flots; aussi l'Argonaute ne s'élève du fond de la mer que par les temps les plus calmes. Parvenu à la surface des eaux, il agite ses bras comme autant de balanciers; il introduit dans sa Coquille l'eau qui lui est nécessaire pour faire un lest indispensable; il étend ses bras, et, s'en servant comme de rames, il vogue à la surface de la mer. Si un vent doux se fait sentir, il dresse perpendiculairement ses deux bras palmés, les tient écartés, et la membrane élargie et oblongue qui règne sur une partie de leur longueur, présentant une plus grande surface au vent, fait office de voile. Les trois autres bras de chaque côté servent de balanciers, et le bas du corps, qui forme un crochet hors de la Coquille, tient lieu de gouvernail. L'Argonaute marche ainsi dans la direction qu'il veut suivre; mais si quelque ennemi s'approche, si la surface de la mer se ride, il retire promptement dans sa Coquille les avirons, la voile et le gouvernail, il fait chavirer sa nacelle et descend au fond de la mer.

Le G. Argonaute a pour caractères : test extérieur et uniloculaire, dans lequel l'Animal se contracte à volonté; tête couronnée de huit pieds inégaux, garnis de ventouses ou suçoirs, quelquefois pédiculés sur leur face interne, et alternant sur deux séries; pieds supérieurs plus longs, élargis vers leur extrémité en forme d'aile ou de voile; test monothalame en forme de casque ou de nacelle, à carène large ou étroite, aplati sur les côtés; spire courte et rentrant dans l'ouverture, très-fragile, transparente et tuberculeuse ou munie de côtes saillantes.

† *Pieds presque égaux, les deux supérieurs munis d'une aile spongieuse.*

A. Cranchii, Leach; il habite le golfe de Guinée.

†† *Pieds inégaux, les deux supérieurs munis d'une aile membraneuse.*

A. Argo, Linné, *A. sulcata,* Lam. Le grand Nautile papyracé, Favanne, Gualtieri; il habite principalement la Méditerranée; on le trouve aussi dans l'Océan, aux Antilles, dans la mer des Indes et jusqu'aux îles Moluques; on le nomme vulg. le Nautile papyracé, le grand Nautile, le Nautile à carène droite. Quelques individus ont plus de huit pouces de longueur.

A. tuberculata, Shaw, *A. nodosa,* Solander; *A. oryzata, Mus. geversian.* Le Nautile grain de Riz, Favanne, t. 7. Cette esp., recherchée des amateurs, habite les mers des Grandes-Indes; Amboine, selon Rumphius; la côte de Mozambique, selon Favanne, et les mers du Cap, selon Humphrey. Vulg. le Nautile papyracé à tubercules.

A. hians, Solander; le Papier brouillard, Favanne. Cette Coquille, assez rare et chère, vit dans les mers des Grandes-Indes, dans celles de la Chine, selon Humphrey; au Cap et sur les côtes du Mexique. Vulg. le Nautile à large carène, la Chaloupe cannelée, la Galère.

A. Gondola, Dillwyn, *A. navicula,* Solander. Le Nautile à oreilles, Favanne. Cette esp. est fort rare; elle habite la côte de Mozambique et, dit-on, l'Ile-de-France.

A. Haustrum, Dillwyn, l'Écope de batelier, Favanne; des Grandes-Indes.

A. Cymbium, L.; le petit Nautile vitré, Favanne. Cette esp. qui n'a guère que deux à trois lignes de long, habite la Méditerranée.

ARGONAUTITES. MOLL. Argonautes fossiles.

ARGOPHYLLE. *Argophyllum.* BOT. G. de la fam. des Éricinées à ovaire entièrement ou demi-infère (Vacciniées de quelques auteurs). Caractères : calice quinquéfide; corolle à cinq divisions. Plus intérieurement est un tube, dont la forme est celle d'une pyramide quinquangulaire et tronquée, et le limbe frangé. C'est au dedans de ce tube, et sur le calice, que s'insèrent les étamines, au nombre de cinq, à filets courts, à anthères présentant quatre sillons, mais non deux appendices comme



1 OCTOPE de cuvier.
2 ARGONAUTE argo.
3 SECHE commune.
4 CALMAR de brongniart.
5 NAUTILE pompile.
6 SPIRULE australe.
7 fragment d'un bras D'ONYCHOTEUTHIS.

Desmarest sculp.

plusieurs genres voisins. L'ovaire, à demi-adhérent, devient une capsule à trois loges polyspermes, s'ouvrant en trois parties. — Forster a établi ce G. d'après un bel Arbrisseau rencontré par lui dans la Nouvelle-Écosse. Ses fleurs sont en panicules axillaires; ses feuilles, alternes et pétiolées, ont leur face inférieure couverte d'un duvet argenté, qui a fait donner son nom au genre.

ARGOSTEMMA. BOT. G. de la fam. des Rubiacées, Pent. Mon., institué par Wallich et que Reinwart et Blume avaient déjà signalé sous le nom de *Pomangium*. Ses caractères sont : tube du calice court et presque conique; son limbe divisé en trois, quatre ou cinq lobes aigus, valvaires pendant l'estivation; corolle rotacée, ouverte ; étamines alternes avec les lobes de la corolle ; anthères grandes, exertes, réunies par leur sommet; style traversant un disque charnu, il est terminé par un stigmate globuleux ; capsule à deux loges, couronnée par le calice persistant et par un disque operculaire : réceptacle convexe, attaché à la cloison qui renferme un grand nombre de graines anguleuses. Les huit esp. d'Argostemma décrites par De Candolle, sont de l'Inde et de Java; elles constituent des pl. herbacées, et pour la plupart velues, à feuilles entières, opposées, rarement verticillées, à stipules foliacées et ovales, les fleurs sont blanches, portées sur des pédoncules et formant assez souvent une sorte d'ombelle terminale.

ARGOTAMNIA. BOT. *V*. ARGYTHAMNE.

ARGOUSIER. BOT. *V*. HIPPOPHAE.

ARGUEL. BOT. *V*. CYNANQUE.

ARGUENILLA. BOT. S. de Jovellana.

ARGUILLE. OIS. Nom vulg. du Traquet Motteux.

ARGULE. *Argulus*. CRUST. G. de l'ordre des Branchiopodes, section des Pœcilopes, ayant pour caractères : test en forme de bouclier, portant deux yeux et quatre antennes très-petites; un bec dirigé en avant; six paires de pieds : la première en ventouse, la seconde propre à la préhension, avec deux crochets; et les quatre suivantes terminées par une nageoire formée de deux filets barbus sur leurs bords ; deux lames en nageoires à l'extrémité postérieure de leur queue. — On ne connaît jusqu'à présent qu'une espèce à laquelle s'appliquent les caractères qui précèdent. Cette espèce, mentionnée et figurée par un grand nombre d'auteurs, a été décrite et anatomisée avec beaucoup de soin par Jurine fils, qui l'a nommée Argule foliacé, *Argulus foliaceus*. Ce Crustacé a été mentionné, dès l'année 1666, par Léonard Baldner, pêcheur de Strasbourg, sous le nom de *Pou des Poissons*. Après lui Frisch, Læfling, Baker en ont parlé. Linné l'a désigné sous le nom de *Monoculus foliaceus;* Geoffroy en a fait un Binocle. Müller l'a appelé *Argulus Delphinus*. Cuvier l'a classé dans le genre Monocle, en l'appelant Pou de Têtard. Latreille en a fait d'abord un G. sous le nom d'*Ozole,* et l'a réuni ensuite aux Binocles. Dans son dernier ouvrage, il a adopté le genre Argule de Müller et de Jurine, tel que nous le mentionnons ici. Malgré les travaux de tous ces auteurs et deux bonnes figures de Hermann (Mém. aptérologique), l'Argule foliacé n'était que très imparfaitement connu, quand les observations de Jurine fils (Ann. du Mus. d'Hist. nat., T. VII, p. 451) ont jeté le plus grand jour sur son anatomie, ses mœurs et ses caractères extérieurs. — Considéré à l'état parfait, son corps est long de cinq millimètres, et enveloppé supérieurement par un test verdâtre, transparent, légèrement convexe, divisible en trois portions : l'une antérieure et moyenne nommée *chaperon*, les deux autres postérieures et latérales appelées *ailes*. Le chaperon supporte une paire d'yeux visibles également en dessus et en dessous : il est arrondi en devant, et se termine postérieurement en une pointe mousse, reçue entre les ailes qui sont ovalaires et recouvrent en partie l'abdomen. L'Animal, vu inférieurement, présente d'avant en arrière, deux sortes de cornes terminées en crochet; quatre antennes, dont deux antérieures de trois articles, situées à la base des crochets, et deux postérieures plus longues que les précédentes, et composées de quatre articles; deux appendices pourvus de ventouses; une seconde paire de pattes coudées, de cinq pièces, la première est armée de dents et la dernière munie de deux petits crochets recouverts d'une palette; enfin, entre cette paire de pattes, le tubercule qui loge le cœur, ayant au-devant de lui une trompe très-acérée et flexible. En arrière du tubercule, commence l'abdomen, qui est cylindrique, et n'adhère au test que par sa base; il supporte, de chaque côté, quatre paires de pattes natatoires, terminées par deux articles pennés. Ces paires de pattes sont toutes semblables entre elles, à l'exception des deux premières qui ont un troisième article, et de la dernière qui présente chez les femelles deux petits prolongements placés au-dessous de l'orifice du vagin. Chez le mâle, cette dernière paire et la précédente, c'est-à-dire la troisième, supportent les organes de la génération. L'abdomen contient de plus l'intestin, dans tous les cas, et la matrice dans les femelles. Il offre à son extrémité l'anus, situé entre deux lobes constituant la queue.

L'histoire des Argules est assez complète sous le rapport de l'anatomie et de la physiologie, pour que nous puissions en tracer ici une esquisse. — Le système nerveux de ce Crustacé consiste en un point noirâtre, à reflets éclatants, composé de trois lobes égaux, et qui paraît être le cerveau. Jurine ne fait mention d'aucun autre ganglion. — L'appareil digestif se compose d'un suçoir rétractile et protractile, situé entre les ventouses, et s'introduisant dans les chairs de l'Animal aux dépens duquel l'Argule vit; d'un œsophage très-court; d'un estomac, de forme ovale, donnant naissance à droite et à gauche à un prolongement intestinal qui se porte transversalement dans les ailes, et s'y divise en deux branches qui, elles-mêmes, se subdivisent en un grand nombre de ramuscules. Cet estomac et ses expansions se distinguent facilement des autres parties par la matière brune qu'ils contiennent. L'estomac est terminé en arrière par un pylore gros, long et musculeux, qui s'ouvre dans un cœcum pourvu de deux appendices vermiformes, et aboutit au rectum, lequel va en se rétrécissant jusqu'à l'anus. Toutes ces parties, l'estomac surtout, ainsi que les prolongements qui en dépendent, sont douées de mouvements péristaltiques très-prononcés. — Nous avons fait connaître les quatre paires d'appendices abdominaux; ces pattes, en même temps qu'elles ont pour usage d'opérer la natation, paraissent aussi

servir à la respiration, et méritent, à ce titre, le nom de pattes branchiales. — Le système circulatoire consiste en un cœur logé dans un tubercule qui avait été pris pour le suçoir. Ce cœur présente un seul ventricule, et non deux, comme le pensait Baker. En se contractant, il pousse devant lui un liquide qui gagne toutes les parties du corps, opère la nutrition de chaque organe, subit dans son trajet plusieurs changements, et revient au cœur, pour en être chassé de nouveau et parcourir la même route; mais ce sang, qui, dans la plupart des Animaux, circule dans des vaisseaux, paraît ici répandu et disséminé dans le parenchyme même des organes. On observe cependant des courants qui indiquent le sens dans lequel le liquide circule. Jurine a pu observer qu'à chaque contraction du cœur, il en partait antérieurement une colonne de sang, dont la direction ne tardait pas à changer, et qu'il a suivie dans une partie assez grande de son trajet, pour pouvoir établir la manière dont la circulation générale a lieu. Cette colonne sanguine est simple, ne se dichotome pas à la manière des artères, et si elle paraît se diviser, c'est pour se réunir, bientôt après, au tronc commun, au moyen d'une véritable anastomose. En dernier lieu, elle constitue un courant dorsal qui, se dirigeant d'arrière en avant, aboutit au point d'où elle était partie. Les caractères physiques du sang des Argules sont très-aisés à apercevoir. On reconnaît, à la simple inspection, que ce liquide est composé de globules diaphanes, très-petits, qui roulent les uns sur les autres.

L'appareil générateur consiste, dans la femelle, en une matrice située dans l'abdomen, au-dessus des intestins. Elle s'étend depuis la terminaison de l'œsophage jusqu'à l'anus, où elle se continue avec l'oviductus, dont l'orifice aboutit à l'intervalle qui existe entre les pattes natatoires de la dernière paire. Dans le mâle, les organes de la génération consistent en une vésicule remplie d'un liquide transparent, située sur le premier article de la troisième paire de pattes; c'est probablement un liquide fécondateur. En arrière de cette petite poche, et sur le bord antérieur du premier article des quatrièmes pattes branchiales, on remarque un tubercule brun, de forme conique et de consistance cornée, dont la base est munie d'un petit crochet; c'est l'appareil copulateur. Chacune de ces parties étant double, les mâles sont pourvus de deux pénis et autant de vésicules séminales, tandis que la femelle n'a qu'un oviductus. Ce fait, attesté par Jurine, n'est en aucune manière analogue à celui que son père a observé dans des Animaux du même ordre (les Monocles), dont les femelles ont un double vagin, répondant au double appareil fécondateur du mâle; cependant notre auteur a vu plusieurs fois l'accouplement des Argules, et il dit avoir observé que le mâle employait l'un et l'autre organe pour exécuter avec une seule femelle deux accouplements successifs. Quoi qu'il en soit, les préludes de cet acte important, la manière dont il s'exécute, l'ardeur du mâle qui attaque, le calme de la femelle qui ne répond pas de suite à l'empressement de ses désirs, seraient des objets bien dignes d'être décrits en détail, si la nature de cet ouvrage le permettait. Le mâle, pour effectuer l'accouplement, porte son abdomen latéralement, et le contourne de manière à croiser celui de la femelle; il l'embrasse alors supérieurement avec ses deux premières paires de pattes natatoires, et s'étant ainsi cramponné, il engage en dessous les deux derniers appendices qui supportent l'appareil générateur. L'accouplement dure quelquefois plusieurs heures, et la fécondation des œufs contenus dans la matrice, en est le résultat; celle-ci, jusque-là très-petite, se distend de plus en plus jusqu'au treizième ou dix-neuvième jour, qui est le terme le plus éloigné de la gestation. A cette époque, la femelle pond ses œufs, en les plaçant ordinairement sur deux lignes, et en les fixant à un corps solide, au moyen d'une sorte de gluten. Le nombre fourni par chaque ponte est très-variable, il est de cent à deux cents, et quelquefois s'élève à quatre cents. — C'est le trente-cinquième jour environ, à dater de l'époque de la naissance, que le fœtus sort de son enveloppe; il a alors trois quarts de millimètre, et quoique sa forme ne soit pas la même que dans l'âge adulte, les organes de mouvements sont tout à fait différents; cette différence est telle qu'Othon-Frédéric Müller, trompé par les apparences, a décrit ce Têtard comme une espèce distincte, sous le nom d'*Argulus Charon*. Les principales dissemblances consistent dans l'apparence de deux longs bras en rames natatoires, situés, l'un au-devant des yeux, l'autre en arrière et dans l'absence des ventouses qui n'existent pas encore à la première paire de pattes. Avant d'arriver à l'état parfait, le jeune Argule subit plusieurs mues, toujours accompagnées de quelques autres changements notables. Les organes de la génération ne paraissent qu'après le cinquième jour; enfin, vers le vingt-cinquième et à la suite d'un très-grand nombre de mues qui se répètent tous les six à sept jours, l'Animal a pris tout son accroissement, et peut reproduire son espèce. — La nourriture de ces singuliers Crustacés est la même à tous les âges; ils vivent parasites sur les Épinoches, *Gasterosteus aculeatus*, Linn., ainsi que sur les Têtards de Grenouilles ou de Crapauds; ils se fixent à ces Animaux au moyen des ventouses que nous avons décrites, et se nourrissent à leurs dépens, en introduisant leur trompe acérée dans leurs chairs; s'ils veulent les abandonner pour en attaquer d'autres, ils cessent de contracter leurs ventouses, deviennent libres et nagent dans le liquide, au moyen des appendices dont leur abdomen est pourvu, jusqu'à ce qu'ils aient rencontré une proie qui leur convienne.

ARGUS. *Argus*. OIS. G. institué par Vieillot et adopté par Temminck, dans l'ordre des Gallinacés de ce dernier; voici ses caractères : bec de la longueur de la tête, comprimé, droit, nu à la base; mandibule supérieure voûtée, courbée vers le bout; narines placées latéralement, au milieu de la mandibule supérieure, couvertes à moitié par une membrane; tête, joues et cou nus; tarses longs, grêles et sans éperon; les doigts de devant réunis par des membranes; pouce articulé sur le tarse; queue comprimée en deux plans verticaux : les deux rectrices intermédiaires excessivement longues. Première rémige très-courte, les huitième, neuvième et dixième, plus longues. La seule espèce de ce genre qui nous soit connue, l'Argus Luen, *Argus*



ARGUS PAVONIUS, M.

ARGUS LUEN, MALE.

pavonius, Tem.; *Phasianus Argus*, Lath. (*V*. les pl. de ce Dictionnaire, où sont figurés le mâle et la femelle), a plus de cinq pieds dans toute sa longueur, et il est à peu près de la grosseur du Dindon. La face, la gorge et une partie du cou sont nues, d'un rouge cramoisi : quelques poils noirs paraissent çà et là; le sommet de la tête et l'occiput sont couverts de petites plumes noires soyeuses, et d'autres plus longues, quoique fort étroites, à barbes désunies; le bas du cou, la poitrine et le ventre sont bruns, rougeâtres, nuancés de tiquetures jaunes et noires; le dos et les tectrices alaires sont bruns avec des taches noires, marquées de traits jaunes; les tectrices caudales sont jaunes, marquées de brun; les rémiges sont larges, couvertes d'yeux diversement colorés dans chaque rang de rémiges; les rectrices sont d'un brun-marron foncé, ornées de petits points blancs, entourés de noir. La femelle n'a point le plumage aussi étendu que le mâle, ce qui la fait paraître beaucoup plus petite : sa tête et le dessus du cou sont d'un gris mêlé de brun et de fauve; la poitrine, le dos, les tectrices alaires et caudales sont d'un brun-roux bariolé de noir; les premières rémiges d'un roux foncé, marqué de petits points noirs; les autres brunes, avec des bandes irrégulières d'un jaune sale.

Ce magnifique Oiseau habite les forêts obscures et sauvages de Java et de Sumatra, où il vit très-retiré; ce n'est même que depuis assez peu de temps que l'on est parvenu à l'habituer dans les basses-cours de Batavia, et tout porte à croire qu'il y deviendra aussi commun que le Paon, auquel on le préfère à cause de la délicatesse de sa chair. Son cri, naturellement aigre et désagréable, s'adoucit un peu dans l'état de domesticité, ce qui ne fait qu'augmenter le plaisir que l'on prend à l'élever. Les dames de l'Inde se parent des belles plumes ocellées de l'Argus, et cette mode est même passée de l'Asie en Europe, où tout ce qui est nouveau est en possession de plaire.

ARGUS. REPT. Esp. du G. Lézard.

ARGUS. *Argus*. MOLL. G. établi par Poli dans la f. des Lamellibranches, auquel il donne pour caractères : une trachée abdominale, point de pieds; l'abdomen ovale et comprimé; les branchies non réunies et élargies; le manteau pourvu d'un muscle rameux; ses bords garnis d'un grand nombre de cirrhes et d'yeux vert d'émeraude et pédonculés; un seul muscle adducteur, grand et central. — Le type de ce G. est le *Spondylus Gæderopus;* il vient s'y joindre les *Ostrea jacobæa, sanguinea, Plica, varia* de Linné, etc.

Le nom d'Argus a encore été employé, et avant Poli, pour un Mollusque nu et pour plusieurs Coquilles. L'Argus de Bohadsch est le *Doris Argo* de Linné. Plusieurs Porcelaines dont la Coquille est ornée de taches rondes, ont aussi reçu ce nom. Le grand Argus est le *Cypræa Argus;* le petit Argus est le *Cypræa cribaria;* le faux Argus est le *Cyroæa Exanthema* de Linné et de Lamarck. L'Argus fascié de Favart d'Herbigny et de Bruguière est, selon ce dernier, une esp. de Pourpre qu'il avait l'intention de nommer *Purpura Argus*.

ARGUTOR. *Argutor*. INS. G. de Coléoptères pentamères, établi par Mégerle, dans la fam. des Carabiques, aux dépens des Pœciles de Bonelli. Ce G. est intermédiaire aux Calathes et aux Pœciles. Il a pour caractères principaux : le dernier article des palpes cylindrique; les antennes épaisses, à articles presque coniques, à corps déprimé, moins large que le corselet, qui est atténué postérieurement. Ce G. a pour type le *Carabus vernalis* de Fab., auquel on peut joindre une douzaine d'autres esp. européennes.

ARGUZE. BOT. S. de Messerschmidia.

ARGYCTIUS. POIS. G. de Poissons thoraciques, établi par Raffinesque, dont les caractères consistent dans la forme du corps très-comprimée et conique, l'absence totale de nageoire anale, une nageoire unique et fort étendue, qui règne dans toute la longueur du dos, depuis le front jusque près de la queue, et dans les pectorales formées de trois rayons, dont l'un est fort allongé en alène. Raffinesque ne mentionne qu'une esp. d'Argyctius.

A. A QUATRE TACHES. *A. quadrimaculatus*, Ichth. sicil. Ce Poisson, long de quatre pouces tout au plus, a une forme assez singulière; sa queue, profondément fourchue, a chacune de ses divisions très-étroite et munie de trois rayons. Sa couleur est argentée, brillante, formée d'une substance peu adhérente comme dans certains Ables et les Sphyrènes, avec deux taches sur chaque côté du dos. D. 54? P. 5? V. 3. A. 0. C. 6. Il habite les mers de Sicile.

ARGYE. *Argya*. OIS. G. nouveau que Lesson a introduit dans sa fam. des Passereaux, et qui se place naturellement à la suite de nos Gobe-mouches, parmi les Insectivores. Ses caractères sont : bec médiocre, élevé, triangulaire à la base, très-comprimé à la pointe, à mandibule supérieure convexe, arquée, pointue, entamant les plumes du front; narines percées en fente étroite, en partie recouvertes par une écaille sur le bord des plumes du front; celles-ci étroites, minces, rigides; ailes allongées, arrondies; queue longue, étagée; tarses médiocres robustes, à larges et fortes scutelles. Ces Oiseaux ont des habitudes très-rapprochées de celles des Moucherolles; néanmoins ils descendent plus souvent à terre où on les voit courir, avec la plus grande rapidité, à travers les buissons où ils se dérobent, bien mieux que sur les arbres, aux regards de leurs ennemis.

L'A. de Ruppel, *A. ruppellii; Malurus squamiceps*, Rupp. Zool. pl. 12, a les plumes étroites du front d'un bleu cendré; le reste du plumage est d'un gris roux, avec le bec et les tarses roussâtres.

A. BRIDÉ. *A. frænatus; Malurus frænatus*, Temm. Dessus de la tête et du cou noirs, avec le bord des plumes d'un gris clair; une grande moustache blanche; tectrices noires, terminées de blanc, ainsi que la queue; dessous du corps et croupion d'un rouge ocreux; bec et pieds plombés. Taille huit pouces et demi.

ARGYLIE. *Argylia*. BOT. D. Don a établi ce G. dans la fam. des Bignoniacées; il y admet pour type le *Bignonia radiata*, L., arbuste du Chili, qui offre pour caractères : un calice à cinq divisions; une corolle tubuleuse à sa base, avec sa gorge renflée et son limbe partagé en cinq lobes presque égaux; l'estivation est imbriquée; quatre étamines didynames, fertiles, avec leurs anthères imberbes, à deux lobes obtus, divariqués, distincts

au sommet et déhiscents par une ouverture longitudinale. L'ovaire est biloculaire, le style filiforme et lisse; le stigmate bilamellaire. La capsule est en forme de silique, biloculaire, bivalve, polysperme, toruleuse, à valves crustacées et en forme de bateau.

ARGYNNE. *Argynnis*. INS. G. de Lépidoptères diurnes, formé par Fabricius aux dépens des Papillons Nymphales de Linné, et ayant pour caractères : antennes finissant brusquement par un bouton court, en forme de toupie ou ovoïde; palpes s'élevant au delà du chaperon : les inférieures écartées, terminées brusquement par un article grêle et aciculaire; les autres ayant le second article plus long que le premier; les deux pattes antérieures très-courtes dans les deux sexes, repliées, et n'étant d'aucun usage pour la marche, avec les crochets des tarses fortement bifides; les ailes inférieures, souvent rondes : leur cellule discoïdale, ouverte postérieurement. Ce genre peut être distingué, au moyen de ces caractères, de ceux qui l'avoisinent. La Chenille est plus ou moins épineuse ou tuberculeuse; la chrysalide se tient suspendue par l'extrémité postérieure, la tête en bas, et n'est jamais enveloppée dans une coque : ces Insectes habitent ordinairement les bois; les uns présentent, au-dessous des ailes, des taches argentées ou nacrées; ils ont reçu le nom vulgaire de *Papillons nacrés;* leurs Chenilles sont appelées *Chenilles épineuses,* à cause de deux épines, ordinairement plus longues, qu'elles portent sur le premier anneau. Les autres n'offrent plus de taches métalliques, et ont été appelés *Papillons Damiers;* leurs Chenilles sont désignées sous le nom de *Chenilles à fausses épines;* les tubercules de leur corps sont seulement velus. Les esp. qui composent ce G. sont très-nombreuses. Latreille et Godart (Encycl. méthod.) en décrivent soixante-trois qui se rapportent toutes aux deux divisions suivantes.

† Palpes inférieures n'étant pas très-hérissées de poils; le dernier article très-court; Chenilles chargées d'épines, dont deux sur le cou. — Ici se range le genre *Argynnis* de Fabricius; l'espèce qui lui sert de type est l'A. Tabac d'Espagne, *A. Paphia,* ou le *Papilio Paphia* de Linné et de Fabricius. Le *Pap. Valesina* de Herbst et d'Esper, ou le Valaisien d'Engramelle, est une var. de cette esp.; celle-ci est assez commune dans toute l'Europe, au mois de juillet et d'août. L'Argynne nacrée, *Papilio Aglaia,* L., ou le Grand Nacré de Geoffroy, appartient à cette section, ainsi qu'un grand nombre d'autres.

†† Palpes inférieures très-poilues; longueur de leur dernier article égalant au moins la moitié de celle du précédent; Chenilles garnies de tubercules charnus et pubescents. — Ici se placent toutes les esp. du genre *Militœa* de Fab.; celle qui lui sert de type est l'A. Cinxia, *Melitœa Cinxia* de Fab., ou le *Papilio Cinxia,* L. C'est le Damier, variété C, de Geoffroy, ou le Damier, quatrième espèce d'Engramelle (Pap. d'Eur.), très-commune en France. Les *Pap. Euphrosyne, Dia,* de Linn. Les esp. que Fab. nomme *Cinthia, Selene, Artemis, Phœbe,* etc., appartiennent aussi à cette division.

ARGYOPE. ARACH. Dans le grand ouvrage sur l'Égypte, Savigny a établi le G. Argyope et y a compris les Épeires dont le thorax est très-sensiblement aplati ou déprimé, ou rétréci seulement vers les yeux qui diffèrent aussi de ceux des Épeires en ce que les latéraux antérieurs sont beaucoup plus petits que les autres. Parmi les nombreuses esp. de ce G. très-naturel on en remarque une qui a été rapportée assez récemment de l'Amérique sept. par Lesueur, et qui a été appelée *A. Aurantiaca*, à cause de la couleur vive de son abdomen. Elle a plus de deux pouces d'étendue, et son corps mesure neuf à dix lignes; les palpes sont jaunâtres avec le dernier article brun et allongé; le thorax très-plat et garni de poils argentés; l'abdomen ovale, tronqué, avec deux tubercules à sa partie antérieure; les filières rougeâtres; les pattes velues : les antérieures et postérieures les plus longues.

ARGYRÉE. *Argyreus*. INS. Lépidoptères diurnes, G. institué par Scopoli aux dépens des Hespéries ruricoles de Fab., et fondé sur des caractères peu importants dont les plus saillants sont : d'avoir des bandes dorées ou argentées sur les ailes, avec des taches arrondies ou en forme d'yeux. Ce G. est ensuite subdivisé en tribus. Latreille le réunit aux Polyommates.

ARGYRÉIOSE. POIS. G. formé du *Zeus Vomer,* L., par Lacépède, mais qui ne comporte qu'un sous-genre dans le Règne Animal de Cuvier. *V.* VOMER.

ARGYREJA. BOT. Loureiro a établi ce G. auquel il donne les caractères suivants : un calice infère, coloré, velu, persistant et prenant de l'accroissement après la fleuraison, à cinq divisions dont deux extérieures plus grandes; une corolle monopétale, dont le tube court est muni à sa gorge d'une membrane à cinq crénelures (que Loureiro appelle nectaire) et dont le limbe présente à son contour cinq découpures; cinq anthères supportées par des filets épaissis et connivents à la base, insérés à la gorge de la corolle; le style les égale en longueur et se termine par un stigmate en tête. Le fruit est une baie sèche, à quatre loges dont chacune contient une graine arrondie par l'une de ses faces, anguleuse par l'autre. Loureiro en décrit trois esp. originaires de la Cochinchine et de la Chine, où l'une d'elles, l'*Argyreia arborea,* est aussi cultivée dans les jardins. Ce sont des Arbrisseaux à fleurs disposées en corymbes, en panicules ou en grappes axillaires ou terminales, à feuilles alternes et entières, dont la surface pubescente présente une couleur argentée, qui a fait donner le nom au G. Il est placé à la tête des Convolvulacées, et dans la Pentandrie Monogynie de Linné.

ARGYRITE. *Argyritis*. INS. Diptères. Fam. des Athéricères. Latreille a placé dans ce G. les Muscides qui, par la forme courte de leur corps, leur abdomen très-aplati, presque demi-circulaire, leur tête courte et large et leurs ailes écartées, se distinguent du reste de la fam. Leurs antennes sont insérées au-dessous du front; elles sont très-courtes, avec le dernier article un peu plus grand que le précédent, presque orbiculaire, et muni d'une soie simple et coudée; les palpes se terminent en une massue courte, presque ovoïde et pointue. Deux esp. prises aux environs de Montpellier par Marcel de Serres ont servi de type au genre; elles sont de petite taille et ont un duvet soyeux argenté qui dans l'une garnit tout l'abdomen.

ARGYROCHETTE. *Argyrochœta.* BOT. G. établi par Cavanilles, mais qui rentre dans le G. *Parthenium.*

ARGYROCOME. BOT. Un involucre composé de folioles imbriquées, scarieuses et brillantes, dont les intérieures, plus longues, forment un rayon coloré; des fleurons androgyns et femelles mêlés; un réceptacle nu et glabre; une aigrette plumeuse : tels sont les caractères de ce G. formé par Gærtner de plusieurs esp. du G. *Xeranthemum* de Linné, munies d'une aigrette plumeuse, et de plusieurs *Gnaphalium.* L'Argyrocome appartient donc à la fam. des Synanthérées.

ARGYRODENDROS. BOT. S. de *Protœa argentea,* L.

ARGYRODONTE. POIS. S. de Sciène Ombre.

ARGYROMELANOS. MIN. Nom donné par les anciens à une pierre que l'on croit être la Chaux sulfatée nacrée.

ARGYRONÈTE. *Argyroneta.* ARACHN. G. de l'ordre des Pulmonaires, de la fam. des Aranéides Tubitèles, établi par Latreille. Caractères : huit yeux, ceux du milieu formant un carré, les autres situés de chaque côté et géminés; mâchoires presque droites, cylindriques, coupées obliquement à leur sommet du côté interne, élargies à leur base; lèvre triangulaire, arrondie à son extrémité, dilatée à sa base; pattes d'une étendue médiocre; la première paire étant la plus longue, la quatrième ensuite, et la troisième plus courte que toutes les autres; filières extérieures presque également longues. Walckenaer adopte ce genre, et le place dans sa division des Naïades. Lamarck le réunit à celui des Araignées. — Les Argyronètes ont beaucoup d'analogie avec les Clubiones et les Théridions; elles diffèrent cependant des premières par la tronquature oblique des mâchoires, ainsi que par la forme triangulaire de leur lèvre; et on les distingue des seconds, qui appartiennent à une autre section, celle des Inéquitèles, par l'examen comparatif des caractères de ces deux sections; elles s'en éloignent encore parce qu'elles tendent leur toile dans l'eau.

Ce G. est composé, jusqu'à présent, d'une seule esp., l'A. aquatique, *A. aquatica,* Latr., ou l'*Aranea aquatica* de Linné, Fabricius, etc.; elle a été décrite et figurée par Walck. pl. 9, fig. 87 et 88; elle vit dans les eaux tranquilles, mais non dormantes, et comme elle ne saurait respirer que de l'air, le procédé qu'elle emploie pour s'en procurer mérite d'être décrit. C'est à la surface de l'eau qu'elle vient le recueillir; elle élève audessus de ce fluide son abdomen qui entraîne après lui une couche d'air assez étendue; au moyen de cette provision, elle peut rester longtemps sous l'eau pour y construire des piéges, s'y nourrir, s'y accoupler, y reproduire son espèce, etc. Ses piéges consistent en des filets soyeux disposés en différents sens, fixés d'une part à des plantes aquatiques, et de l'autre à une sorte de coque centrale aussi de nature soyeuse, ovale, hémisphérique, ouverte à la partie inférieure. Cette coque, comparée avec raison à une cloche de plongeur, est remplie par l'air que l'Araignée y a successivement introduit en rassemblant avec ses pattes celui qui revêt son corps, et en retournant à la surface de l'eau en chercher une quantité égale à celle employée. L'usage de cette cloche se prévoit déjà; elle fournit à l'Araignée une retraite qu'elle peut habiter longtemps, à cause du fluide respirable qui s'y trouve accumulé; mais de quel moyen se sert l'Argyronète pour changer cet air, lorsqu'il a été vicié par la respiration? C'est une question à laquelle nous ne sachons pas qu'on ait encore répondu. Quoi qu'il en soit, les femelles construisent ces demeures, y transportent les Insectes aquatiques qui sont devenus leur proie, y passent, dit-on, l'hiver après en avoir fermé l'ouverture, et y pondent des œufs qu'elles enveloppent d'un cocon blanc, éclatant. Les mâles, semblables sous quelques-uns de ces rapports aux femelles, en diffèrent par des caractères importants; leur abdomen est assez allongé, presque cylindrique, avec l'extrémité postérieure un peu courbée. Ils sont, en général, plus grands, et ont les pattes plus longues que les femelles; mais ce qui les en distingue surtout, c'est l'organe sexuel, situé à l'extrémité de leurs palpes. — La ponte ne suit pas de loin l'accouplement, et a lieu vers le mois de mai ou de juin. — L'Argyronète aquatique est d'une couleur brune-noirâtre; elle a sur le dos quatre points enfoncés, et une tache oblongue noirâtre; on la trouve assez communément, au printemps, dans le nord de l'Europe.

ARGYROSE. MIN. Beudant a donné ce nom à l'argent sulfuré.

ARGYROXIPHIE. *Argyroxiphium.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par le professeur De Candolle, pour une pl. des îles Sandwich, que l'on hésitait de placer soit parmi les Tussilages, soit parmi les Cinéraires; les caractères du G. nouveau sont : calathide multiflore, hétérogame, à fleurons de la circonférence ligulés, femelles et placés sur un seul rang; ceux du centre sont hermaphrodites, tubuleux et tridentés. Réceptacle nu et plan; involucre campanulé, composé de deux ou trois rangées d'écailles lancéolato-linéaires, un peu plus courtes que le disque; languettes obovato-cunéiformes, largement incisées au sommet; deux styles et stigmates divergents et roulés; anthères sessiles, appendiculés à l'extrémité; akène allongé, glabre et anguleux; aigrette persistante, entourée d'une rangée de paillettes. L'*A. sandwicense* est une pl. herbacée à feuilles allongées, subensiformes, très-entières, revêtues d'un duvet argenté, de même que les involucres. Les fleurs sont purpurines.

ARGYRYTHROSE. MIN. *V.* ARGENT ANTIMONIÉ, SULFURÉ.

ARGYTHAMNE. *Argythamnia.* BOT. Pl. monoïque de la fam. des Euphorbiacées, décrite et figurée dans la Flore des Indes occid. de Swartz. Dans les fleurs mâles, on trouve un calice à huit divisions, dont quatre intérieures, plus courtes, ciliées, avec quatre petites glandes interposées; quatre étamines à filets longs et saillants, et le rudiment du pistil. Les fleurs femelles offrent un calice à cinq divisions profondes et un ovaire libre, couronné de trois styles dont chacun se divise bientôt en deux parties bifides elles-mêmes à leur extrémité. Le fruit est une capsule à trois coques dont chacune contient une seule graine, et s'ouvre en deux valves. On n'en a encore décrit qu'une seule esp., l'*A. candicans,* Sw., Arbrisseau de la Jamaïque, de couleur blanc-cendré, à feuilles alternes et parsemées de nervures, à

fleurs disposées à l'aisselle des feuilles ou à l'extrémité des rameaux, en petites grappes dans lesquelles les mâles, plus petites, sont groupées supérieurement, tandis que les femelles sont plus grosses, solitaires en général et situées un peu plus bas. Swartz regarde la Plante figurée, t. 86, f. 3, de Sloane et Adanson, l'*Ateramnus* de Brown, comme congénères de l'Argythamne.

ARHOPALE. *Arhopalus*. INS. G. de Coléoptères tétramères, de la fam. des Longicornes, formé par Audinet-Serville, aux dépens des Callidies. Caractères : antennes sétacées, de onze articles mutiques, la plupart cylindrico-coniques; palpes presque égales, avec le dernier article aplati, triangulaire; tête plus étroite que le corselet; élytres presque linéaires, arrondies et mutiques à leur extrémité; corselet arrondi latéralement, mutique, peu déprimé en dessus; écusson arrondi postérieurement; corps presque linéaire, allongé; pattes fortes; cuisses de longueur moyenne, en massue allongée et comprimée. Ces Insectes, dont on compte six esp., les *Callidium rusticum, sericeum, mixtum, hafniense, undatum*, Fab. et *fulminans*, Olivier, sont tous européens, à l'exception du dernier qui a été rapporté par Beauvois de l'Amérique septent. Ils ont les mœurs et les habitudes des Callidies.

ARHIZE. BOT. Richard nomme quelquefois ainsi les Végétaux dépourvus de radicule et par conséquent de véritable embryon : tels sont les Champignons, les Mousses, etc.

ARHIZOBLASTE. BOT. Willdenow a désigné sous ce nom les embryons à cotylédons hypogés ou restant cachés sous terre lors de la germination, qui sont privés de racines, comme les plantes parasites.

ARIA. BOT. Esp. de *Cratægus*, L., rapporté au G. *Pyrus* par Willdenow et au *Sorbus* par Persoon.

ARIADNE. INS. Horsfield a établi ce G. de Lépidoptères diurnes, dans la fam. des Papilionides, tribu des Biblides, pour quelques esp. des îles de la Sonde, auxquelles il a rallié les *P. merione* et *coyta* de Cramer, sous les caractères génériques suivants : tête assez petite; yeux médiocrement saillants; palpes très-écartées, garnies de petits poils courts et serrés; le deuxième article dépassant un peu le chaperon, le troisième assez long et fortement infléchi inférieurement; antennes grêles, filiformes, sans massue apparente; corselet médiocre; abdomen assez grêle, plus court que les ailes inférieures; ailes assez larges, les supérieures sinuoso-anguleuses; les inférieures dentelées. Les Papillons de ce G. ont le port de certaines Vanesses, telles qu'Idamène. Leur couleur et leurs petites lignes transverso-sinueuses, rappellent un peu le *Facies* de cette dernière espèce.

ARICIE. *Aricia*. ANNÉL. G. établi par Savigny, dans la fam. des Néréides Glycériennes. Caractères : des acicules; point de mâchoires; trompe sans tentacule à son orifice; antennes égales, courtes, de deux articles; point d'antennes impaires; point de cirrhes tentaculaires; la première paire de pieds et les suivantes, jusqu'au vingt-troisième segment, en crêtes dentelées; cirrhes inférieurs comme nuls; les supérieurs allongés, existant à tous les pieds sans interruption, de même que les branchies qui sont distinctes. Les Aricies ont le corps linéaire, convexe à sa partie inférieure, aplati supérieurement, et composé d'anneaux très-nombreux et courts; la tête est libre et petite; la bouche est composée d'une trompe courte, non articulée, sans tentacules ni mâchoires, et garnie seulement de plis saillants; les yeux sont peu distincts; les antennes, au nombre de quatre, s'observent sur les côtés de la tête, et sont très-petites; le corps supporte les pieds et les branchies; les pieds sont ambulatoires et de deux sortes; les premières paires, jusques et compris la vingt-deuxième, présentent deux rames séparées; la rame dorsale est munie de trois faisceaux de soies, et la rame ventrale garnie de soies fines, partagées en faisceaux, et d'un triple rang intérieur, très-serré, de grosses soies courbées à leur pointe. La vingt-troisième paire et les suivantes ont aussi deux rames, mais rapprochées; la première est munie également de trois faisceaux, mais la deuxième n'en a qu'un seul. Ces rames sont pourvues de cirrhes, les supérieurs manquent aux quatre premières paires de pieds; les inférieurs ne sont point saillants. Les branchies n'existent pas aux dix-sept premières paires de pieds; elles se montrent à la dix-huitième, jusques et compris la vingt-deuxième, et consistent en une languette fixée à la base supérieure de la rame ventrale; on les retrouve ensuite aux autres paires de pieds, mais elles consistent alors en deux languettes situées à la base de cette même rame; l'une est supérieure et l'autre inférieure. L'esp. qui sert de type à ce G. est la seule connue; elle habite les bords de l'Océan, et a été recueillie par Dorbigny. Elle porte le nom d'A. sertulée, *A. sertulata*. Sa couleur générale est le gris-pâle, avec quelques reflets; son corps est long de neuf à dix pouces, et composé de deux cent soixante-douze anneaux. Les soies des rames dorsales sont très-fines et d'un jaune-clair; celles des rames ventrales, qui sont courbées à leur pointe, ont aussi la même couleur, mais leur pointe est brune; les acicules sont petits et également bruns.

ARICIENS. *Ariciani*. ANNÉL. Audouin et Milne-Edwards, dans leur nouvelle classification des Annélides, ont formé sous ce nom une cinquième fam. qui comprend toutes celles qui ont les pieds peu saillants et d'une structure peu compliquée, tantôt similaires, tantôt dissemblables dans différentes parties du corps, mais jamais alternativement pourvus et dépourvus de certains appendices mous; leurs branchies sont nulles ou très-simples; leur tête est rudimentaire, de même que les antennes et les yeux qui, quelquefois, manquent totalement; la trompe est très-courte et peu distincte; on n'observe point de mâchoires; la trompe est très-courte, pour ainsi dire nulle; il n'y a point de cirrhes tentaculaires, et en général, il n'y en a qu'un à chaque pied; lorsque le second existe, il est rudimentaire. Cette fam. ne renferme qu'un petit nombre d'Annélides dont deux, seulement avaient été observées par Savigny, savoir les Ophélies et les Aricies. A ces deux G. Audouin et Milne-Edwards en ont ajouté deux autres : Aonie et Cirrhatule.

ARIENA. BOT. S. de Bananier.

ARILLE. *Arillus*. BOT. Lorsque le podosperme ou le trophosperme, c'est-à-dire, le support de la graine, se prolonge sur elle dans une étendue plus ou moins grande,

de manière à la recouvrir en partie ou en totalité, on donne à ce prolongement le nom d'Arille. A la rigueur, l'Arille ne devrait pas être considéré comme un organe distinct, et recevoir un nom particulier, puisqu'il n'est qu'une continuation du trophosperme. Cet organe est extrêmement variable dans sa forme, son étendue, sa couleur et sa consistance. L'Arille n'est point une dépendance de la graine, ainsi que plusieurs botanistes le prétendent; il fait essentiellement partie du péricarpe, puisqu'il se continue manifestement avec le trophosperme, dont il n'est en quelque sorte que l'épanouissement. C'est donc à tort qu'on le considère comme un tégument accessoire de la graine, avec laquelle il n'a aucune communication, lui étant simplement sur-appliqué. Examinons les principales modifications que l'Arille peut offrir. Dans le *Polygala vulgaris*, par exemple, il forme une sorte de petite cupule trilobée, qui embrasse la base de la graine; dans le Fusain à bois galeux, *Evonymus verrucosus*, il constitue une sorte de petite utricule irrégulière, enveloppant les deux tiers de la graine, et seulement ouverte à sa partie supérieure : tandis que dans le Fusain ordinaire, *Evonymus europæus*, et le Fusain à larges feuilles, *Evonymus latifolius*, l'Arille forme une membrane mince et charnue, d'une belle couleur rouge-orangé, qui recouvre la graine dans sa totalité. Dans le Muscadier, il se présente sous la forme d'une lame charnue, d'un rouge plus ou moins vif, découpée en lanières étroites et inégales, qui recouvrent, en s'anastomosant plusieurs fois entre elles, toute la surface de la graine; c'est cet Arille du Muscadier, qui est si connu dans les pharmacies, et employé sous le nom de *Macis*.

On a souvent confondu avec l'Arille plusieurs autres organes des Végétaux; ainsi, l'on a pris pour un Arille la partie extérieure du tégument propre de la graine, qui est manifestement charnue dans le Jasmin et le *Tabernæmontana*; il en est de même de l'endocarpe qui, dans le café et plusieurs Rutacées, a été mal à propos considéré comme un Arille. De l'examen attentif de l'Arille, dans les différents G. qui en présentent un, il est résulté une loi générale à laquelle nous ne connaissons point encore d'exception : c'est que l'Arille ne se rencontre jamais dans les genres ou familles à corolle monopétale. Le *Tabernæmontana* semblait une exception à cette loi générale; mais son prétendu Arille, mieux examiné, n'est manifestement que la partie extérieure du tégument propre de la graine, qui est molle et charnue. Cette loi a servi d'indice pour séparer le *Polygala*, qui est évidemment polypétale, des Rhinanthacées qui ont la corolle monopétale, afin d'en former une famille distincte.

On appelle arillée toute semence qui est munie d'Arille.

ARIMANON. ois. Esp. du G. Perroquet.

ARION. *Arion*. moll. G. de Gastéropodes, établi par Férussac dans une partie des esp. comprises par Linné, Müller et Draparnaud dans le G. Limace. Caractères : corps plus ou moins allongé et ovale, obtus aux deux extrémités, demi-cylindrique, c'est-à-dire, concave en dessus et plat en dessous. Une cuirasse à la partie antérieure, finement chagrinée, contenant postérieurement une couche de particules calcaires, cristalliformes, blanches et pulvérulentes, parmi lesquelles on trouve souvent quelques graviers plus gros; peau du corps couverte de rugosités ou tubercules oblongs et glandiformes qui s'anastomosent; pied étroit, sans saillie, occupant le milieu du plan locomoteur dont les bords sont larges, bien prononcés et séparés du corps par un sillon; quatre tentacules conico-cylindriques, terminés en bouton, rétractiles, inégaux; les deux supérieurs à l'occiput, longs; les deux inférieurs sur le devant de la tête, courts; deux yeux au sommet des grands; cavité pulmonaire située sous la cuirasse; orifice à son bord droit antérieurement; orifice du rectum immédiatement contigu; organes de la génération réunis, ayant leur orifice sous celui de la respiration, un pore muqueux à l'extrémité postérieure du corps, entre les deux bords du plan locomoteur.

Les esp. connues sont : 1. *Arion Empyricorum*, *Limax ater, rufus, succineus* des auteurs; elle habite toute l'Europe. 2. *A. albus*, *Limax albus*, Müll.; habite les Alpes et le nord de l'Europe.—3. *A. subfuscus*, F.; elle se trouve dans le midi de la France. — 4. *A. melanocephalus*, F.; elle habite le Dauphiné. — 5. *A. fuscatus*, F.; aux environs de Paris. — *A. hortensis*, F.; dans toute l'Europe.

ARISARON. bot. *V.* Arisarum.

ARISARUM. bot. Linné avait réuni au G. *Arum* ou Gouet, l'*Arisarum* de Tournefort sous le nom d'*Arum Arisarum*. Mais le G. de Tournefort doit être conservé, et Richard l'a rétabli en lui assignant les caractères suivants : spathe tubuleuse à sa partie inférieure; le spadice porte quelques pistils inférieurement, et au-dessus il est couvert d'étamines distinctes; son sommet est claviforme et nu. Les anthères sont bivalves, à loges transversales; l'ovaire est surmonté d'un style simple que termine un stigmate élargi et plane. Toutes les graines sont attachées à la partie inférieure de l'ovaire. Ce G. diffère de l'*Arum* par la forme de la spathe qui est tubuleuse à sa partie inférieure, par l'absence des appendices stériles et cirrhiformes que l'on remarque au-dessus des fleurs mâles, et par la présence du style. Une seule esp. appartient à ce G., c'est l'*A. vulgare*, Rich., ou *Arum Arisarum*, L., petite pl. vivace dont la racine est tubéreuse, charnue, les feuilles molles, longuement pétiolées et toutes radicales; elle croît dans le midi de l'Europe, en Égypte, etc.

ARISÈME. *Arisæma*. bot. G. de la fam. des Aroïdées, établi par Martius aux dépens des *Arum nepentoides, costatum* et *speciosum*, décrits et figurés par Wallich dans son *Tentamen Fl. Nepal.* L'auteur assigne pour caractères à ce G. la base de la spathe roulée; le spadice dioïque et longuement dénudé au sommet; des anthères transverses, uniloculaires, bivalves, portées sur des filaments distincts et verticillés; des ovaires également distincts, uniloculaires, peu garnis d'ovules, surtout à leur base; stigmate pelté; baies distinctes et oligospermes. Peut-être faudra-t-il encore réunir à ce G. l'*Arum dracontium*, à cause de la similitude de structure des anthères.

ARISTALTHÆA. bot. S. de Ketmie des jardins.

ARISTE. *Aristus*. ins. Coléoptères pentamères, G.

établi par Ziégler, et adopté par Latreille qui le range dans la cinquième division de la fam. des Carnassiers ou Carabiques. Caractères : tête grosse; corselet en forme de croissant; abdomen pédiculé à sa base. Ce genre se rapproche par là du G. Scarite, et diffère des autres par les antennes composées d'articles presque cylindriques et par les tarses semblables dans les deux sexes. Dans quelques esp., les mâles ont une proéminence au-devant de la tête. Ces Insectes se tiennent ordinairement cachés sous les pierres, et habitent des cavités qu'ils creusent dans la terre. Leur démarche est lente; leurs larves sont très-carnassières et vivent aussi dans des trous pratiqués dans la terre. Les esp. qui composent ce G. ont été trouvées en Afrique et dans le midi de l'Europe. Une d'elles s'est rencontrée aux environs de Paris, c'est l'A. Bucéphale, *A. Bucephalus ; Scarites Bucephalus*, Ol. Les Scarites *sphærocephalus*, Ol., *calidonius*, Ol., le *Carabus interruptus*, Ol., le *Carabus Buprestoides*, L., le *Scarites Dama*, Rossi, ainsi que le *Calosoma longicornis*, Fab., peuvent être rapportés au G. Ariste.

ARISTÉ. BOT. On surnomme ainsi des parties ou organes qui sont munis d'appendices en forme d'arêtes; ainsi la *glume* est *aristée* dans plusieurs Graminées; l'anthère est aristée dans l'Euphraise officinale, etc., etc.

ARISTÉE. *Aristea*. BOT. Iridées, Juss., Triandrie Monogynie, L. Ce G. présente une spathe bivalve, un calice à six divisions ouvertes et égales, trois étamines courtes, un ovaire infère, un style arqué que termine un stigmate infundibuliforme, à bord frangé et à trois angles peu marqués, une capsule oblongue et trigone. Dryander a établi ce G. d'après l'*Ixia africana* de Linné. Persoon en mentionne cinq esp. originaires du Cap.

ARISTÉNIE. *Aristenia*. ANNÉL. G. de l'ordre des Néréides, de la fam. des Amphinomiens, établi par Savigny. Il diffère des Chloés, des Pleïones et des Euphrosynes, par le nombre des cirrhes, qui n'est pas de moins de sept pour chaque pied. Il se distingue encore par un grand nombre d'autres caractères que l'auteur se propose de faire connaître lorsqu'il aura étudié de nouveau ces curieuses Annélides. L'*A. conspurcata*, qui sert de type au G., habite les côtes de la Mer-Rouge.

ARISTIDE. *Aristida*. BOT. G. de la fam. des Graminées, Triandrie Digynie, L., renfermant des esp. d'un port élégant, fort nombreuses et très-faciles à reconnaître. En effet, leurs fleurs sont toujours disposées en panicule; leurs épillets sont uniflores, formés d'une lépicène à deux valves inégales; leur glume est composée de deux écailles roulées ensemble et très-allongées, dont l'interne est plus petite, tandis que l'externe, plus grande, coriace, et embrassant la première dans presque toute son étendue, est terminée à son sommet par une arête ou une soie profondément trifide, quelquefois même tripartite; les deux branches latérales sont tantôt égales, tantôt beaucoup plus courtes que celle du centre. Beauvois, dans son Agrostographie, a divisé les Aristides en quatre G., d'après les différences de structure et les modifications de l'arête. Ces G. sont les suivants : 1° *Chætaria*, qui a pour caractères distinctifs : la paillette inférieure plus ou moins prolongée en pointe, terminée par trois soies le plus souvent égales. Ce G. renferme le plus grand nombre des esp., entre autres l'*A. adscencionis*, *A. hystrix*, *A. gigantea*, etc. 2° *Curtopogon*, dont la paillette externe est bifide à son sommet, et qui offre une seule soie tordue entre les deux dents de la paillette. A ce G. se rapporte l'*A. dichotoma* de Michaux. Les deux G. que nous venons d'examiner sont pourvus d'une soie, tandis que les deux suivants offrent une arête. 3° Dans le G. *Arthratherum*, la paillette présente une véritable arête trifide au sommet, articulée et caduque, comme les *A. pungens*, Desf., *stipoides*, Brown, etc. 4° Dans le G. *Aristida* proprement dit, Beauvois ne laisse que l'*A. lanata*. L'arête est simple, ni articulée, ni caduque, placée entre deux soies latérales.

Quelle que soit l'importance de la distinction établie entre l'arête et la soie, cependant il nous paraît impossible d'adopter la distinction que Beauvois a prétendu établir; et les quatre G. qu'il a formés doivent, à notre avis, rester réunis et constituer seulement quatre sections dans le G. *Aristida* de Linné.

ARISTIFORME. BOT. C'est-à-dire en forme d'arête.

ARISTOLOCHE. *Aristolochia*. BOT. Ce G., de la fam. des Asarinées, Gynand. Hexand. L., offre les caractères suivants : un calice coloré, ventru à la base, où se trouve souvent un petit appendice dilaté à son sommet qui se prolonge en languette; pas de corolle; six anthères presque sessiles, insérées au-dessous des divisions du stigmate, qui sont au nombre de six; le style est extrêmement court; le fruit est une capsule à six loges.

Les esp., qui composent ce G., sont des herbes ou des arbrisseaux dont la tige est ou dressée, ou faible et couchée, ou souvent grimpante; les feuilles alternes entières ou lobées; les pédoncules axillaires, chargés d'une, de deux ou de plusieurs fleurs. Ces espèces sont fort nombreuses. Il suffira de rappeler ici celles qui offrent le plus d'intérêt, soit comme étant indigènes, soit comme cultivées dans nos jardins, soit enfin par l'utilité que la médecine tire de quelqu'une de leurs parties.

L'*A. Clematitis*, L., la seule qui croisse aux environs de Paris où elle est assez commune, a les feuilles en cœur arrondi, les pédoncules uniflores, réunis au nombre de trois à six aux aisselles des feuilles, les corolles dressées, à languette oblongue; l'*A. rotunda*, L., a les pédoncules solitaires; l'*A. longa*, L., et l'*A. Serpentaria*, L., connue sous le nom de Serpentaire de Virginie. Les racines de ces trois dernières esp. sont employées en médecine, et il est probable que la plupart de leurs congénères offrent, à un degré variable, des propriétés analogues, et pourraient servir au besoin comme succédanées. — L'*A. Pistolochia*, L., qui se trouve dans le midi de la France. — L'*A. anguicida*, originaire d'Amérique, à laquelle sont attribuées des vertus qu'indique son nom. — L'*A. macrophylla* de Lam., *A. Sipho* de L'Héritier, dont les feuilles sont larges et cordées, dont les fleurs, réunies deux à deux, grandes, d'une couleur foncée et d'un aspect bizarre, se terminent par un limbe aplati et à trois lobes, et dont on forme, dans nos jardins, d'épais berceaux.



Humboldt parle d'une espèce d'Aristoche qu'il a observée à la Nouvelle-Espagne, dont les fleurs sont si grandes que les Nègres s'en servent en guise de bonnets pour se garantir des ardeurs du soleil.

ARISTOLOCHES ou ASARINÉES. Ce G. avait donné son nom à une petite fam., que Bernard de Jusssieu avait placée parmi les Monocotylédones; mais l'auteur du *Genera Plantarum*, ayant jugé plus convenable de la transporter à la tête des Dycotylédones, malgré l'opinion de quelques botanistes distingués qui semblent douter encore de la véritable place que doit occuper cette fam. dans la série des ordres naturels, pour éviter plus de confusion, le nom d'Aristolochiées a été changé en celui d'Asarinées.

ARISTOTELA. BOT. S. d'Othonna.

ARISTOTÉLÉE. *Aristotelea*. BOT. Orchidées. *Aristotelea spiralis*. Ce G., établi par Loureiro pour une pl. de la Cochinchine, paraît devoir rentrer dans le genre Néottie. Voici, du reste, les caractères principaux assignés par Loureiro à ce G. : spathe aiguë, uniflore et persistante; quatre pétales dressés : les deux latéraux lancéolés et fort petits, l'antérieur et le postérieur (vraisemblablement le labelle) recourbés, trifides au sommet qui est infléchi; nectaire (gynostème?) monophylle, oblong, très-entier, un peu courbé et charnu; anthère large et conique, à une loge operculée, occupant une cavité intérieure du sommet du nectaire. Le fruit est une capsule oblongue, contournée, monoloculaire, à trois valves polyspermes.

ARISTOTÉLIE. *Aristotelia*. BOT. G. de la fam. des Homalinées, établi, par L'Héritier, d'après un Arbrisseau du Chili qui y porte le nom de *Maqui*, et présente les caractères suivants : un calice turbiné, quinquéfide, épaissi intérieurement en un disque au pourtour duquel s'insèrent cinq pétales alternes avec les divisions du calice, et quinze étamines rapprochées entre elles par groupes de trois opposés à ces mêmes divisions; leurs filets sont courts, leurs anthères longues, dressées et fixées par leur base au sommet des filets, biloculaires, et s'ouvrant supérieurement par deux pores; L'Héritier dit les avoir toujours trouvées stériles; doit-on en conclure que les fleurs sont dioïques? Le nombre des divisions du calice et des pétales est quelquefois porté à six, et celui des étamines à dix-huit. L'ovaire est supère, très-petit, surmonté de trois styles ou d'un style trifide, que terminent trois stigmates. Il devient une baieànisiforme, à trois loges, contenant chacune une ou deux graines convexes d'un côté, anguleuses de l'autre, et qui logent, dans un périsperme charnu, un embryon plane, à radicule ascendante et en sens contraire du hile qui est inférieur. Les rameaux sont opposés, ainsi que les feuilles qu'accompagnent des stipules caduques; les fleurs disposées en grappes axillaires ou terminales. Les baies sont acidules et bonnes à manger; on en fait, au Chili, une boisson qu'on emploie contre les fièvres malignes, et dont les propriétés médicinales paraissent avoir été vérifiées par l'expérience de Dombey.

Commerson, dans ses manuscrits, donne le nom d'*Aristotelia* à un Arbre résineux de l'Ile-de-France, le *Terminalia angustifolia*, appelé aussi Benjoin dans le pays.

ARITRILLIS. BOT. S. de Mercuriale.

ARIVOA. BOT. Esp. du G. Eugenia.

ARJALAS. BOT. *V*. ARGIELAS.

ARJONA. BOT. G. ainsi nommé en l'honneur d'un botaniste espagnol, par Cavanilles qui lui assigne les caractères suivants : un calice composé de deux petites folioles persistantes; une corolle infundibuliforme, dont le tube est allongé, le limbe ouvert et quinqueparti : cinq étamines à filets très-courts, insérés près de la gorge de la corolle, à anthères oblongues et incluses; un ovaire libre, couronné par cinq petites écailles qui entourent la base d'un style filiforme, de la longueur du tube, et fermé par deux, quelquefois trois stigmates. Le fruit est une baie globuleuse, à deux loges. L'espèce que Cavanilles a décrite et figurée (*Icon*. tab. 585), la seule connue jusqu'ici, est une petite pl. herbacée, à tige droite et ramifiée, à feuilles alternes, embrassantes, petites et squammiformes, à fleurs terminales et sessiles, à racine fusiforme, dont les fibres portent des tubercules qui lui ont fait donner le nom spécifique de *tuberosa*. Elle a absolument le port d'un *Gnidia*, G. de la fam. des Thymélées, auprès duquel celui-ci doit prendre place, en réformant quelques-uns des caractères donnés par Cavanilles. Ainsi, on doit considérer comme des bractées ce qu'il appelle folioles calicinales, comme un calice ce qu'il appelle corolle, et douter de l'existence de deux loges. En effet la section horizontale du fruit qu'il figure, semble représenter moins une baie biloculaire qu'une seule graine bilobée.

ARKÉSINE. GÉOL. Roche qui paraît être identique avec la Protogine.

ARKOSE. MIN. Nom donné a une roche psammitique dont les parties sont liées entre elles par un ciment de Feldspath. Les Arkoses sont des grès résultant de l'agglutination des débris de roches primitives, qui ne se trouvent ordinairement qu'au voisinage des contrées ou des monts granitiques.

ARKTISITE. MIN. *V*. WERNERITE.

ARLE. OIS. *V*. HARLE.

ARMADILLE. MAM. Nom collectif donné par les premiers voyageurs qui visitèrent le nouveau monde, aux Quadrupèdes couverts de cuirasses écailleuses, tels que les Tatous. Séba l'étendit aux Pangolins de l'île de Ceylan.

ARMADILLE. *Armadillo*. CRUST. G. de l'ordre des Isopodes, section des Ptérygibranches, établi par Latreille, et ayant pour caractères : quatre antennes, dont les intermédiaires très-petites, à peine distinctes, et dont les extérieures ou latérales sétacées, de sept articles, insérées dans une fossette relevée sur les bords; appendices latéraux du bord de la queue ne faisant point de saillie, terminés par un article triangulaire; corps se roulant en boule. Cuvier a désigné, sous le même nom, un genre d'Insectes myriapodes, appelé depuis Gloméris, par Latreille. Les Armadilles de cet auteur, dont il est ici question, diffèrent des Cloportes, des Ligies et des Philoscies par leurs antennes, et avoisinent au contraire, sous ce rapport, les Porcellions, dont ils s'éloignent cependant par les appendices postérieurs de la queue qui n'offrent pas de saillie; ils se distinguent, d'ailleurs, de tous les Crustacés ptérygibranches, par la propriété

qu'a leur corps de se contracter en boule. Celui-ci est très-convexe en dessus, et plus ou moins concave en dessous. Les organes respiratoires sont renfermés dans la duplicature de petites écailles branchiales et supérieures, du dessous de leur queue, présentant une rangée de trois à quatre petites ouvertures pour l'introduction de l'air. C'est aussi sous des valves de la partie inférieure du corps que ces Animaux conservent leurs œufs qui y éclosent; ils ont, du reste, beaucoup d'analogie de mœurs avec les Cloportes, et habitent, comme eux, des lieux humides, tels que les caves, les trous de murailles, les fentes de rochers; on les rencontre dans toutes les saisons, l'hiver excepté : à cette époque, ils sont engourdis; leur démarche est lente. Parmi le petit nombre d'espèces décrites jusqu'à ce jour, nous remarquerons :

L'A. COMMUN. *A. vulgaris, Oniscus Armadillo;* il sert de type au G., et se trouve communément sous les pierres. L'*Oniscus cinereus* de Panzer (*Faun. Insect. Germ.* fasc. 62., fig. 22) est une var. de cette esp.

L'A. DES BOUTIQUES. *A. officinalis*, Dum.; elle est grise, et a le second anneau du corps très-grand et échancré. Cette esp., regardée autrefois comme apéritive, fondante et diurétique, était employée en médecine contre les affections de poitrine et la jaunisse; elle est originaire de l'Italie.

ARMANIE. *Armania*. BOT. Ce G., fondé par Bertero dans la fam. des Synanthérées, Syngén. de L., pour une pl. de l'Amér. du sud, avait été incorporé dans le G. *Hopkirkia;* mais il paraît que De Candolle a reconnu que ses caractères sont assez nettement prononcés, puisque dans le cinquième vol. de son Prodome il a conservé le G. *Armania*. Caractères : calathide multiflore; fleurons de la circonférence ligulés, neutres, disposés sur un seul rang; ceux du disque hermaphrodites, avec le tube de la corolle court, cylindrique, renflé à la gorge, et cinq dents au limbe; involucre formé de trois rangs d'écailles imbriquées et serrées; réceptacle plan et paléacé; styles des fleurs hermaphrodites rameux, courts, tronqués au sommet qui est barbu; akène un peu comprimé, elliptique, cartilagineux, couvert d'une pubescence serrée, couronnée par deux soies roides. L'*A. fruticulosa* est un Arbrisseau branchu de l'Amérique méridionale; les feuilles sont ovales, pétiolées, acuminées et pubescentes; les fleurs sont jaunes.

ARMARINTE OU ARMARINTHE. BOT. *V*. CACHRYDE.

ARMÉ. POIS. Nom vulgaire d'un Silure, *Silurus militaris*, L., ainsi que des *Cottus quadricornis*, L. et *Cataphractus*, L.

ARMEL. BOT. S. de *Peganum Harmala*, L.

ARMELLINA, ARMELLINI ET ARMELLINO. MAM. S. de Marte Hermine.

ARMENIACA. BOT. *V*. ABRICOTIER.

ARMENISTAIRE. ACAL. S. vulg. de Méduse.

ARMERIA. BOT. Esp. du G. Statice, dont Willdenow a fait le type d'un G. nouveau qui, quoique renfermant une quinzaine d'esp., ne paraît point différer d'une manière assez tranchée du G. primitif, pour devoir en être séparé.

ARMES. ZOOL. Organes dont un excès relatif de développement donne à certains Animaux des moyens d'attaque ou de défense. — A l'exception de quelques produits de sécrétion, comme la liqueur noire des Seiches et des Aplysies, les gaz fétides des Mouffettes, et les commotions électriques de plusieurs Poissons non congénères, tels qu'un Gymnote, un Silure, etc., les Armes, dans tout le reste des Animaux, sont des dents, des ongles, des cornes ou d'autres organes pileux et épidermiques.

Dans les Poissons seulement, le système osseux pousse à l'extérieur de la peau des productions propres à cet emploi. Les Armes osseuses les plus remarquables sont les intermaxillaires prolongés du *Squalus Pristis* et du *Xiphias Gladius*. Dans les Spares, les Perches et quelques genres voisins, les os operculaires et quelques autres os de la tête sont hérissés de dentelures et d'épines, qui sont aussi des véritables Armes. — Mais chez les Poissons, les Armes osseuses les plus communes sont les premiers rayons des nageoires dorsales et thoraciques. Il y a surtout un mécanisme fort remarquable dans le premier rayon de la nageoire thoracique des Silures et les deux premiers de la dorsale de plusieurs Balistes. Ces rayons se meuvent et se fixent comme la lame des couteaux à ressort. Ces prolongements osseux des Poissons sont toujours couverts d'épiderme.

Les dents, les ongles et les cornes sont les Armes offensives des Mammifères. Les dents et les ongles tranchants sont exclusifs des cornes et réciproquement. Excepté l'Éléphant et le Dugong, dont les défenses sont des dents incisives, ce sont toujours les canines qui arment la bouche des Mammifères. On avait été induit en erreur sur l'implantation de la dent du Narwhal, comme nous le démontrerons à son article. Sa longue défense est une canine; les Ruminants seuls ont des cornes à la tête. Il est inutile de dire que ces Armes sont toujours mises en mouvement par des muscles proportionnés, et qui nécessitent sur les os qui les supportent ou les avoisinent une correspondance de dépressions et d'arêtes également proportionnées. — Il n'y a pas une loi de coexistence régulière entre les dents et les ongles, comme il y en a une d'exclusion entre ces deux sortes d'organes et les cornes. Dans les Carnassiers cependant, le degré de carnivorité se mesure bien sur la figure et la grandeur des canines et des ongles qui y suivent réellement un même progrès; mais dans les Édentés et les Tardigrades, au contraire, des ongles plus forts, plus grands même proportionnellement que ceux des Chats, coexistent avec l'absence absolue d'incisives, de canines et quelquefois même de molaires. — Dans les Tatous, les Pangolins, et dans tous les Reptiles non batraciens, l'endurcissement de l'épiderme par l'exhalation d'un mucus plus abondant ou plus dense, peut-être même chargé de quelques sels calcaires, compose les boucliers, les cuirasses et les côtes écailleuses qui protégent ces animaux. — Dans les Porcs-Épics, les Hérissons, les Tenrecs, les Échidnés et les Rhinocéros, un développement excessif des poils produit, par plusieurs emboitements coniques, les piquets et les épines des quatre premiers genres, et, par leur aggrégation, les cornes du dernier. Excepté l'Ornithorynque, dont l'ergot du pied de derrière est creux pour l'écoulement

d'une liqueur empoisonnée, aucun Vertébré n'est venimeux par ses ongles ou par d'autres organes épidermiques. Dans les Vipères, une salive empoisonnée s'écoule par le canal de leurs crochets mobiles, avec et non sur l'os maxillaire.

Dans les Oiseaux, le développement des plumes et des ongles semble avoir absorbé tous les matériaux des dents, déjà appauvries dans les Édentés au profit des organes épidermiques. Les Armes des Oiseaux sont le bec et les ongles. Plusieurs espèces parmi les Échassiers, et une seule parmi les Palmipèdes, portent des ongles aux doigts de leurs ailes; le Casoar des Moluques en porte quatre; le Kamichi, les Pluviers *spinosus* et *Cayanus* et l'Oie de Gambie deux. Quelques Oiseaux portent aussi sur la tête des végétations osseuses, comparables aux cornes des Ruminants. Ces végétations sont coiffées d'une enveloppe cornée; elles sont creuses le plus souvent. Tels sont le casque du Casoar, déjà cité, celui des Calaos, des Pintades, etc. Elle est solide et d'une dureté pierreuse dans le Crax-Pauxi et dans un genre encore inconnu d'Oiseaux que ce seul caractère doit peut-être séparer des Calaos, dont on l'a rapproché. Le Muséum possède deux crânes mutilés de cet Oiseau. — Le tarse de beaucoup de Gallinacés et de quelques Échassiers est aussi armé d'une sorte d'épine appelée *ergot*, qui se développe plus dans les mâles que dans les femelles; mais l'Arme principale des Oiseaux est leur bec, dont les variations de figure offrent d'excellents caractères de classification.

Dans les Poissons et les Reptiles, l'armure des mâchoires varie beaucoup par la forme et l'insertion des dents, souvent implantées sur des os qui n'en portent pas dans les Mammifères. Ces os sont les palatins, les ptérygoïdiens et le vomer pour ces deux classes; les pharyngiens et les hyoïdiens pour les Poissons seulement; chez ces derniers, l'os maxillaire n'en porte jamais. Les boucles des Raies nous semblent, comme à Blainville, n'être que des dents développées dans la peau. Telle est aussi vraisemblablement la nature de l'espèce d'épée tranchante qui arme la queue de la Mourine et de la Pastenague. Dans l'épaisseur de la cuirasse des Crocodiles, il se développe de véritables os qui y forment des lignes de renforcement.

Dans les Insectes et les Crustacés, les Armes sont encore des prolongements de la peau endurcie; les tests et les Coquilles des Mollusques ne sont autre chose que des dépôts calcaires exhalés et solidifiés dans l'épaisseur du manteau, et que l'on pourrait considérer comme des Armes défensives.

Des suçoirs, des crochets et des poils arment les Vers intestinaux; les Échinodermes, enveloppés d'un test couvert de piquants nombreux et mobiles, blessent celui qui veut les saisir. Les Méduses sont enduites d'une humeur âcre et brûlante, qui produit, quand on les touche, une sensation analogue à celle des Orties. Des Éponges, des Antipates, des Gorgones, des Alcyons possèdent la même propriété. Les Polypes des grands Polypiers madréporiques bravent les attaques de leurs ennemis dans leurs cellules calcaires. Ainsi la nature a donné à ces Animaux des Armes variées, mais plus nombreuses pour la défense que pour l'attaque.

ARMES. BOT. On désigne sous ce nom les aiguillons et les épines des Végétaux.

ARMIDE. *Armida*. CRUST. G. nouveau, de l'ordre des Isopodes, établi par Risso, qui lui donne pour caractères : corps linéaire; abdomen à quatre segments : les trois premiers très-courts, le dernier allongé et sinué; antennes extérieures moins longues que le corps; pattes à ongles simples.

ARMILLA. MOLL. S. de Vénus Verruqueuse.

ARMILLARIA. BOT. G. de la fam. des Agarics, établi par Fries dans son *Systema mycologicum*, t. I, p. 26. Il est caractérisé ainsi : tégument simple, ne couvrant que la face inférieure du chapeau, adhérant au pédicule et au bord du chapeau, et persistant sous forme d'anneau; pédicule plein, solide, fibreux; chapeau charnu, convexe, à épiderme toujours distinct du tégument; chair blanche, ferme; lamelles larges, inégales, se rétrécissant vers le centre, d'une couleur blanche ou jaunâtre.

ARMINE. *Armina*. MOLL. G. de Gastéropodes inférobranches, qui paraît appartenir à la fam. des Pleurobranches, et auquel Raffinesque assigne les caractères suivants : corps oblong, déprimé; bouche nue, rétractile; les flancs lamelleux; l'anus à droite. Il mentionne deux esp. observées dans les mers de Sicile. A. TACHETÉE, *A. maculata*. Dos roussâtre, tacheté de blanc; deux petits tentacules ovalaires sur la tête; corps pointu en arrière. A. TIGRÉE, *A. tigrina*. Dos noirâtre, varié de lignes ondulées blanches : point de tentacules, corps obtus postérieurement.

ARMOISE. *Artemisia*. BOT. Corymbifères de Jussieu; Syngénésie Polygamie superflue, L. Capitules constamment petits, globuleux ou allongés, et comme cylindriques; phoranthe convexe, tantôt nu, tantôt garni d'écailles sétacées; involucre tantôt arrondi, tantôt cylindrique, formé d'écailles imbriquées, arrondies, obtuses, minces et scarieuses sur leurs bords; fleurons fertiles; ceux de la circonférence femelles; ceux du centre, beaucoup plus nombreux, hermaphrodites; dans les premiers la corolle est tubuleuse, renflée à sa base, rétrécie vers sa partie supérieure, qui est simplement bifide et comme tuberculée à sa face externe; le style est un peu plus long qu'elle, terminé par un stigmate dont les deux branches sont légèrement recourbées et obtuses; dans les fleurs hermaphrodites qui sont plus longues que les précédentes, la corolle est tubuleuse, le tube est un peu renflé dans sa moitié supérieure, et terminé par un limbe court, à cinq dents égales et réfléchies : les filets staminaux sont insérés vers le quart inférieur du tube; le synème ou tube anthérifère, est profondément quinquéfide à sa partie supérieure, c'est-à-dire, que les anthères ne sont guère soudées entre elles que par leur moitié inférieure; leur partie supérieure demeurant libre, et chacune d'elles étant terminée par un sommet très-aigu. Le fruit est obovoïde, c'est-à-dire, plus renflé à sa partie supérieure qui est entièrement dépourvue d'aigrette. Linné a réuni en un seul les trois G. Aurone, Armoise et Absinthe, établis par Tournefort. Gærtner et quelques autres ont de nouveau divisé le G. *Artemisia* de Linné en deux G. que nous ne considérons que comme de simples sec-

tions : l'*Absinthium,* caractérisé par ses capitules presque globuleux et surtout par les soies qui garnissent son phoranthe ou réceptacle, et l'*Artemisia* dont les capitules sont ovoïdes et allongés, et le phoranthe nu. Nous citerons quelques-unes des espèces les plus intéressantes de ces deux groupes.

§ I. *Capitules globuleux : Phoranthe garni de soies.* (ABSINTHIUM.)

A. ABSINTHE. *Artemisia Absinthium,* L. Cette esp. est vivace. Toutes ses parties sont recouvertes d'un duvet blanc, ce qui les fait paraître comme argentées; sa tige est herbacée, rameuse et comme paniculée. Ses feuilles sont bipinnatifides, à lobes obtus, cotonneuses sur les deux faces. Ses fleurs sont jaunes. L'Absinthe croît dans les lieux incultes et arides. On la cultive aussi pour l'usage de la médecine. En effet, c'est un médicament très-efficace. Sa saveur est extrêmement amère et aromatique; aussi l'emploie-t-on surtout comme tonique et stimulant, soit dans les faiblesses d'estomac, à la suite des fièvres de long cours, soit pour activer l'éruption des règles, soit enfin pour combattre les vers qui se développent dans le canal intestinal.

A. ABSINTHE EN ARBRE. *A. arborescens,* L. Cette esp. est remarquable par sa tige ligneuse, haute de cinq à six pieds, nue dans sa partie inférieure, portant supérieurement des feuilles découpées et argentées, semblables à celles de l'Absinthe ordinaire, avec laquelle elle a beaucoup de ressemblance. Ses capitules de fleurs sont plus arrondis et plus gros. Cet Arbrisseau, originaire d'Italie, d'Espagne, de Grèce, etc., se cultive dans les jardins d'agrément.

§ II. *Capitules ovoïdes : Phoranthe nu.* (ARTEMISIA.)

A. COMMUNE. *A. vulgaris,* L. Cette pl., qui croît abondamment dans les lieux incultes, les décombres, le long des vieux murs, présente une tige haute de quatre à cinq pieds, rameuse et paniculée; ses feuilles sont bipinnatifides, à lobes lancéolés, aigus, blanches en dessous, vertes à leur face supérieure; les fleurs forment une grande panicule à la partie supérieure des ramifications de la tige. L'Armoise jouit à peu près des mêmes propriétés que l'Absinthe, mais à un degré plus faible.

A. DE JUDÉE. *A. judaica,* L. C'est un petit Arbuste pubescent, haut d'environ un à deux pieds, d'une couleur grise cendrée; ses feuilles sont sinueuses, pinnatifides, cotonneuses, à lobes obtus : le lobe terminal est beaucoup plus grand. Les capitules sont pédonculés, et constituent une panicule terminale. Ce sont ces fleurs et celles de l'Armoise de Perse, *Artemisia contrà,* L., qui sont connues dans le commerce sous les noms de *Sementine,* de *Barbotine,* de *Semen-contrà,* etc. On les emploie comme vermifuges.

A. CITRONELLE OU AURONE DES JARDINS, *A. Abrotanum,* L. Elle est abondamment cultivée à cause de l'odeur suave de citron que répandent ses feuilles, surtout lorsqu'on les froisse entre les doigts; elles sont finement découpées en lobes linéaires; sa tige est sous-frutescente, haute de deux à trois pieds; ses capitules sont hémisphériques et pubescents. Elle croît naturellement en Orient et dans les contrées méridionales de l'Europe.

A. ESTRAGON, *A. Dracunculus,* L. Elle se fait facilement reconnaître à ses feuilles simples, lancéolées, aiguës, vertes et glabres des deux côtés. Elles ont une saveur à la fois fraîche et piquante, et on les emploie fréquemment comme assaisonnement. On la mange en salade et l'on en parfume le vinaigre.

ARMOL. BOT. *V.* ARROCHE DES JARDINS.

ARMORACIA. BOT. *V.* COCHLEARIA.

ARMORARIA. BOT. S. d'Armoise.

ARMOSELLE. BOT. S. vulg. de Sériphium.

ARNÉ, ARNIÉ OU ARTRE. OIS. N. vulg. du Martin-Pêcheur Alcyon.

ARNEBIA. BOT. G. établi par Forskahl pour une pl. qui n'est qu'un Grémil.

ARNÉE OU ARNI. MAM. Esp. du G. Bœuf.

ARNIQUE. *Arnica.* BOT. Ce G., de la fam. des Corymbifères, réuni par Lamarck aux Doronics, et placé à côté par la plupart des auteurs, n'a pas avec eux autant d'affinité qu'on le croit généralement, suivant Cassini qui le range, avec doute, dans sa tribu des Hélianthées. Quoi qu'il en soit, on lui donne pour caractères un involucre composé de plusieurs folioles égales, disposées sur un ou deux rangs; un réceptacle nu, ou, suivant Gærtner, couvert de poils très-courts; des fleurs radiées, à fleurons hermaphrodites, à demi-fleurons, présentant une languette oblongue, terminée par trois dents et cinq filaments stériles. Ce sont ces filaments et l'aigrette simple qui couronnent les graines des demi-fleurons aussi bien que celle des fleurons, qui distinguent ce genre du *Doronicum,* dans lequel les graines de la circonférence sont nues. Aussi a-t-on porté avec raison parmi les Arniques le *Doronicum Bellidiastrum* de L., qui ne présentait pas ce dernier caractère. On a décrit environ trente esp. d'Arniques originaires de diverses contrées. Quatre seulement font partie de la Flore Française, et la plus connue est celle des montagnes, *A. montana,* L., employée en médecine, pour la propriété excitante qui réside dans ses racines et surtout dans ses fleurs. Sa tige, qui atteint jusqu'à près de deux pieds de hauteur, porte le plus souvent une, quelquefois aussi plusieurs fleurs grandes, de couleur jaune; on y observe en général quatre feuilles opposées, deux à deux; ce qui distingue cette espèce des autres Arniques de France, dans lesquelles les feuilles sont toutes radicales ou alternes.

ARNIVES. BOT. S. vulg. de Liciet.

ARNOLDIE. *Arnoldia.* BOT. G. de la fam. des Cunoniacées, établi par le docteur Blume dans sa Flore de Java, et qu'il a dédié à la mémoire du savant J. Arnold, qu'une mort prématurée enleva aux sciences lorsqu'il était occupé à recueillir les matériaux de la Flore de Sumatra. Blume donne pour caractères au nouveau G. un calice quadriparti; quatre pétales; huit étamines; un ovaire didyme, biovulé; deux styles recourbés portant des stigmates simples; deux carpelles soudés à leur base, solitaires par avortement, monospermes, déhiscents à l'intérieur et longitudinalement. Les deux espèces décrites par Blume sont des Arbrisseaux à feuilles et à rameaux opposés. Ils abondent dans les forêts montagneuses de l'île de Java.

ARNOPOGON. BOT. *V.* UROSPERME.

ARNOSÈRE. *Arnoseris.* BOT. L'*Hyoseris minima* de Linné, pl. de la fam. des Chicoracées, placée par plusieurs auteurs parmi les Lampsanes, a été figuré par

Gærtner sous le nom d'*Arnoseris pusilla*, tab. 157, fig. 3, et lui a servi pour établir un G. nouveau, dont les caractères sont : un involucre composé d'un seul rang de folioles, tendant, à la maturité, à se rapprocher par leurs sommets, et à former ainsi une petite tête globuleuse, relevée de bosselures longitudinales, et des graines couronnées d'un rebord coriace, dressé et entier. Cette pl., qu'on rencontre en France, présente une rosette de feuilles radicales, nombreuses et bordées de dents aiguës, d'où partent les tiges hautes d'un pied au plus, grêles et branchues. Leurs rameaux se renflent considérablement au voisinage des fleurs qui sont petites et d'un jaune pâle.

ARNOTTIE. *Arnottia*. BOT. Ce G., de la fam. des Orchidées, établi par Ach. Richard, est voisin par son port et par la structure de son anthère, du G. *Gymnadenia;* mais il en diffère par les divisions extérieures et supérieures de son calice, (les sépales) prolongées en forme d'ailes, par son labelle sans éperon, semblable aux deux divisions intérieures (pétales), et soudé avec elles par sa base. Ce G. se compose d'une seule esp., *A. mauritiana,* qui paraît être la même pl. que l'*Amphorchis inermis*, de Du Petit-Thouars.

AROCIRA ET AROEIRA. BOT. *V.* AREIRA.

AROÏDÉES. *Aroideæ*. BOT. Fam. de pl. endorhizes ou monocotylédonées, ayant les étamines hypogynes, appartenant par conséquent à la seconde classe de la Méthode de Jussieu ou à la Monohypogynie. Ce sont en général des Végétaux vivaces, d'un port particulier, à racine ordinairement tubéreuse et charnue; leurs feuilles sont fort souvent toutes radicales par le manque de tiges : plus rarement les Aroïdées sont caulescentes. Les fleurs sont disposées en spadices, et enveloppées le plus souvent dans une spathe dont la forme est extrêmement variable dans les différents genres; elles sont unisexuées, monoïques et dépourvues d'enveloppes florales ou bien hermaphrodites et entourées d'un calice à quatre ou six divisions. Dans le premier cas, les pistils occupent ordinairement la partie inférieure du spadice, et doivent être considérés comme autant de fleurs femelles, et les étamines, placées au-dessus, constituent autant de fleurs mâles; rarement les étamines et les pistils sont mélangés, comme, par exemple, dans le genre Calla. Les pl. de ce premier groupe forment la section des véritables Aroïdées de Brown. La structure de celles du second groupe, qu'il nomme Orontiacées, quoique différente en apparence de celle des Aroïdées vraies, n'en est cependant qu'une légère modification. En effet, les fleurs que l'on décrit comme hermaphrodites et pourvues d'un périanthe, peuvent être considérées comme des fleurs unisexuées dont chaque étamine forme une fleur mâle, accompagnée d'une écaille. Cette assertion n'est point hasardée d'une manière hypothétique; elle repose sur des faits, car 1° ces écailles, que l'on regarde généralement comme constituant un calice, varient singulièrement dans leur nombre et leur disposition; 2° le genre Calla, qui présente des étamines et des pistils mélangés, mais sans écailles, ne sert-il point de passage entre les Orontiacées et les véritables Aroïdées? 3° d'ailleurs, il est impossible de méconnaître l'extrême affinité qui existe entre les genres dépourvus d'écailles et ceux qui en offrent. Ainsi donc, nous regardons toutes les pl. de la fam. des Aroïdées comme ayant des fleurs unisexuées, monandres et monogynes, tantôt nues, tantôt accompagnées d'écailles. Dans les fleurs femelles, l'ovaire, élargi à sa base, est ordinairement à une seule loge qui renferme plusieurs graines attachées à la paroi inférieure de l'ovaire, à sa partie supérieure ou même latéralement; plus rarement l'ovaire est à trois loges : le plus souvent le stigmate est sessile; d'autres fois il est porté sur un style court et simple.

Les étamines ou fleurs mâles sont extrêmement variables dans leur forme et leur structure; tantôt elles sont presque sessiles, tantôt elles sont pédicellées ou portées sur un filet assez long; l'anthère offre quelquefois une seule loge; d'autres fois elle est biloculaire; chaque loge s'ouvre, soit par un sillon transversal, dans l'*Acorus gramineus* par exemple, ou bien par un trou qui se forme à la partie supérieure de la loge, ainsi que dans le *Richardia africana* de Kunth, ou bien enfin au moyen d'une fente longitudinale. Le fruit est tantôt une baie, tantôt, mais plus rarement, une capsule quelquefois monosperme par l'avortement des autres graines. Ces graines, dont la surface est en général inégale, contiennent, dans l'intérieur d'un endosperme charnu, un embryon cylindrique dressé et endorhize. Brown dit avoir presque constamment observé près de la base du cotylédon une petite fente latérale à travers laquelle on aperçoit la gemmule.

Nous avons donné quelques développements aux caractères de la fam. des Aroïdées, parce que les pl. qui la composent ne sont point encore parfaitement connues dans leur structure; et qu'en second lieu, tous les botanistes ne sont point encore d'accord sur la place que cette fam. doit occuper dans la série des ordres naturels. Jussieu (*Genera Plantarum*) place les Aroïdées dans les Monocotylédones à étamines hypogynes, entre les Fluviales et les Typhacées. Brown (*Prodromus Floræ Novæ-Hollandiæ*), au contraire, transporte cette fam. à la fin des Monocotylédones, entre les Orchidées et les Alismacées. Nous nous rangeons à l'avis de Jussieu, et nous pensons que la famille dont il est question, a plus de rapport et d'affinité avec les Fluviales, les Pipéritées et les Typhacées qu'avec les Orchidées et les Alismacées. Brown réunit à la fam. des Aroïdées la fam. des Typhacées de Jussieu; mais nous ne saurions approuver cette réunion. Les Typhacées constituent un groupe très-voisin, qui cependant diffère des Aroïdées, surtout par l'ovaire constamment monosperme.

Nous diviserons la fam. des Aroïdées en trois sections, qui sont : 1° les Aroïdées vraies, renfermant les G. dont les fleurs sont dépourvues d'écailles caliciformes, et qui ont pour fruit une baie; 2° les Orontiacées qui diffèrent de la section précédente par leurs fleurs entourées d'écailles, en forme de calice; 3° les Pistiacées qui se distinguent particulièrement par leurs fruits secs et capsulaires.

I. AROÏDÉES VRAIES. *Arum*, L.; *Arisarum*, Tourn., *Caladium*, Ventenat; *Culcasia*, Palisot de Beauvois; *Calla*, L.; *Richardia*, Kunth.

II. ORONTIACÉES.

† Spadice muni d'une spathe.

Dracontium, L.; *Pothos*, L.; *Carludorica*, Ruiz et Pavon; *Houttuynia*, Thunberg.

†† Spadice dépourvu de spathe.

Orontium, L.; *Arocus*, L.

III. Pistiacées. *Pistia*, Juss.; *Ambrosinia*, L.

Le *Tacca* de Forster et de Brown (*Prodr.*) forme un G. intermédiaire des Aroïdées aux Aristoloches.

AROLE. bot. S. vulg. de Pin Cembro.

AROMADENDRON. bot. Ce G. est dû au Dr Blume, qui l'a établi dans la fam. des Magnoliacées; il fait partie de la Polyand. Polyg. de L. Ses caractères sont: un calice monophylle, spathacé; des pétales très-nombreux, ordinairement disposés sur quatre rangs; beaucoup d'étamines à filaments subulés, portant des anthères qui s'ouvrent en dehors; capsules à deux graines accolées dans un tégument ligneux. La seule esp. connue jusqu'ici, *A. elegans*, est un Arbre très-élevé, des forêts de l'île de Java; ses feuilles sont distiques, oblongues et lancéolées, ses fleurs terminales et solitaires, portées sur des pédoncules assez longs; elles sont grandes, belles et d'un blanc-jaunâtre; elles exhalent une odeur fort suave, d'où vient l'origine du nom générique.

AROMAN. bot. S. d'Arouma.

AROMATES. C'est ainsi que l'on appelle des Végétaux, des parties de Végétaux, et même toute substance douée d'une odeur suave, que l'on emploie, soit pour les besoins de la vie, soit pour remédier au dérangement de la santé, soit enfin pour flatter uniquement les sens de l'odorat et du goût.

AROMATITE. min. Au rapport des anciens, c'était une pierre transparente, qui exhalait une odeur agréable. D'après cela on doit penser que c'est notre succin.

AROME. Émanations subtiles, pénétrantes, invisibles, qui s'échappent soit spontanément, soit accidentellement, de tous les corps odorants. La plupart des chimistes regardent l'Arome comme le résultat de la vaporisation du corps odorant lui-même, dans la portion d'air qui vient affecter l'organe de l'odorat. M. Robiquet pense que l'Ammoniaque joue un grand rôle dans le développement des odeurs; il ne doute pas que ce fluide, en prêtant, pour ainsi dire, sa volatilité à des corps dont l'odeur, sans lui, serait à peine sensible, ne devienne ainsi, dans beaucoup de circonstances, la cause occasionnelle des odeurs; et il pense que l'odeur qui se répand dans l'air ne doit plus être, en général, attribuée à une simple volatilisation ou émanation produite par le corps odorant lui-même, mais bien, dans beaucoup de cas, à un gaz ou à une vapeur, résultant de sa combinaison avec un véhicule approprié, et qui peut se répandre dans l'espace, suivant les lois connues. L'Arome est susceptible de se fixer, au moins pour un certain temps, à divers corps étrangers, soit qu'il en enveloppe les molécules, soit qu'il s'y combine réellement; le véhicule est différent pour les divers Aromes: plusieurs de ceux-ci s'attachent à l'eau; d'autres à l'alcool; d'autres encore aux huiles, aux graisses, etc. Les moyens que l'on emploie pour enchaîner l'Arome, sont la distillation ou la simple imprégnation.

AROMIE. *Aromia*. ins. G. de Coléoptères tétramères, de la fam. des Longicornes, institué par Audinet-Serville, qui lui assigne pour caractères: palpes maxillaires un peu plus courtes que les autres: dernier article assez long, conique, peu comprimé, tronqué au bout; dernier article des palpes labiales plus long que celui des maxillaires, plus aplati, élargi en dessus; mandibules unidentées intérieurement; antennes glabres et de onze articles; corselet inégal, un peu déprimé au-dessus, muni latéralement d'une épine conique; écusson triangulaire; élytres déprimées, presque linéaires, à peu près de même largeur dans toute leur étendue, arrondies et mutiques à l'extrémité; corps glabre; pattes assez longues: les trois premiers articles des tarses antérieurs triangulaires et presque égaux. Les *Cerambyx moschatus*, Fab. et *Ambrosiacus*, Stev., que Latreille avait assez récemment placés dans son G. Callichrome, sont jusqu'à ce jour les seules Aromies bien déterminées.

ARONDE. ois. S. vulg. d'Hirondelle de fenêtre.

ARONDE. *Avicula*. moll. Dénomination générique proposée par Cuvier pour les Coquilles bivalves appelées Hirondes par Bruguière et que Lamarck a réparties dans ses G. Avicule et Pintadine.

ARONDELLE ou HARONDELLE. ois. et pois. Vieux noms de l'Hirondelle; on appelait aussi *Arondelle* ou *Harondelle de mer* le Dactyloptère de Lacépède. *V.* Trigle.

ARONDINE. *Arundina*. bot. G. de la fam. des Orchidées, établi par Blume d'après l'inspection de deux espèces terrestres, à racines fibreuses, qu'il a trouvées à Java, et dont l'une lui a paru originaire de la Chine d'où elle avait été apportée par les relations entre les deux pays. Les sépales sont ouverts, droits, libres, presque égaux; le labelle très-grand, concave; le limbe lobé, ouvert; le gynostème droit, dilaté vers l'extrémité; l'anthère terminale, charnue, biloculaire; les masses pollinaires au nombre de huit, inégales, comprimées, pourvues d'une substance pulpeuse ou farineuse.

ARONGAN. bot. *V.* Harongana.

ARONIA. bot. G. établi par Persoon dans la première section des Rosacées, celle qu'on a nommée des Pomacées. Il en décrit sept esp. qui appartenaient au G. *Cratœgus* et *Mespilus* de Linné. Un calice à cinq dents, cinq pétales, et pour fruit une Pomme à cinq ou dix loges, dont chacune contient une ou deux graines cartilagineuses: tels sont les caractères par lesquels il le distingue. Le mot *Aronia* est emprunté de Dioscoride.

ARORNAS. bot. *V.* Archenas.

AROUNIER. *Arouna*. bot. Arbre de la Guiane dont les feuilles sont pinnées, les fleurs en panicules, dépourvues de corolle et munies d'un calice à cinq divisions. Les étamines sont au nombre de deux: l'ovaire, libre, devient une capsule petite, ovoïde, contenant à l'intérieur une pulpe où se trouvent une ou deux graines. Schreber en a fait un G. qu'il a nommé *Aruna*, et Necker *Cleyria*; il est encore imparfaitement connu; Vahl l'a réuni au *Diarium*, et placé par conséquent avec lui à la suite des Légumineuses.

AROWROOT. bot. Préparation particulière de la fécule amilacée, rendue stomachique et alimentaire.

ARPACTE. *Arpactus*. ins. Dénomination imposée par Jurine à un G. d'Hyménoptères, établi antérieurement par Latreille, sous le nom de Céropale, et plus tard sous celui de Goryte.

ARPAN. ois. N. vulg. du Gros-bec Pinson de Neige.

ARPENS. ois. N. vulg. de la Chouette grand Duc.

ARPENTEUR. ois. N. vulg. de l'Œdicnème.

ARPHIE. pois. Pour Orphie. *V.* Ésoce.

ARPIDIPHORE. *Arpidiphorus*. ins. G. de Coléoptères pentamères, établi par Ziégler, et adopté par Dejean qui en mentionne une seule esp. trouvée en Suède. Ce G. est placé entre les Anthrènes et les Nosodendres.

ARPITION. *Arpitium*. bot. G. de la fam. des Ombellifères, Monad. Polyand., dont la formation est due à Necker. Ce G. offre pour caractères : calice à peine perceptible, à cinq petites dents; corolle à cinq pétales plus ou moins échancrés et pliés à leur sommet; méricarpes ovales ou oblongs, à cinq côtes élevées et membraneuses en forme d'ailes, placées à égales distances, les externes formant les bords. Carpophore biparti; graines presque demi-cylindriques, le noyau se détachant du tégument avec facilité. Ce sont des pl. des montagnes du midi de la France, herbacées, à feuilles pinnées et découpées, dont les lobes sont linéaires, à fleurs blanches, formant une ombelle composée, grande et bien garnie; à tige nue et simple. Le professeur De Candolle a changé le nom *Arpitium* en celui de *Gaya* qu'il donne aussi à une section de la fam. des Malvacées, et que d'autres botanistes ont appliqué à un G. de cette même famille. Pour éviter toute erreur, nous avons cru devoir rétablir le nom primitif.

ARQUÉ. pois. Esp. du G. Pomacentre.

ARQUIFOUX. min. *V.* Alquifoux.

ARRACACHA ou ARRACACIA. bot. G. de la fam. des Ombellifères, Monad. Polyand., dont les caractères consistent dans un calice peu apparent; pétales lancéolés ou ovales, entiers, infléchis à l'extrémité; stylopodes, coniques et épais; styles divergents, ensuite déclinés; fruit ovale-oblong, un peu comprimé sur les côtés. Ce G. se compose de deux esp. originaires du sud de l'Amérique, dont une, *A. esculenta*, est devenue une précieuse ressource alimentaire. Sa racine est annuelle, charnue, fortement tuberculeuse et garnie en dehors, de nombreuses excroissances; intérieurement elle est d'un jaune pâle et son volume ordinaire est de huit à neuf pouces de diamètre. Les tubercules sont de deux sortes : les uns comparativement petits et situés à la partie antérieure de la racine, les autres, plus gros et au nombre de huit ou dix, situés à la partie postérieure. Les premiers plans des bourgeons se dirigent en haut et se flétrissent l'un après l'autre; les seconds, qui sont ceux appropriés au service de la table, se dirigent en bas et pénètrent dans la terre. La tige est herbacée, droite, noduleuse, haute de trois à quatre pieds et striée; les feuilles sont ailées, découpées, à segments ovales, dentés et acuminés. Les fleurs sont petites et purpurescentes. La saveur de la racine de l'Arracacha est à ce que l'on assure plus agréable que celle de la Pomme de terre, et son produit non moins considérable. Plusieurs essais faits pour acclimater cette racine en Europe, n'ont pas privé l'horticulture de tout espoir de réussite.

ARRACHO. bot. N. vulg. de l'Avoine.

ARRAGONE. bot. N. vulg. de la Julienne des jardins et de l'Armoise Estragon.

ARRAGONITE. min. Substance acidifère, des plus remarquables par la singularité de ses modifications, et par les longues discussions qu'elle a fait naître entre les chimistes et les cristallographes. Elle est distinguée des autres esp., et surtout de la Chaux carbonatée avec laquelle on l'a confondue, par une forme primitive qui lui est propre, savoir, celle d'un octaèdre rectangulaire. Le rectangle, qui est la base commune des deux pyramides, étant disposé verticalement, de manière que son plus court côté soit horizontal, les faces latérales font entre elles un angle de cent quinze degrés, cinquante-six minutes, et les faces terminales un angle de cent neuf degrés, vingt-huit minutes; les joints naturels, quelquefois offusqués par une cassure inégale, se montrent néanmoins d'une manière très-sensible dans certains Cristaux d'Espagne, et surtout de Bohême; l'on parvient même à extraire de ces derniers l'octaèdre complet, avec beaucoup de netteté. Cet octaèdre se sous-divise parallèlement au plan qui passe par le rectangle dont nous venons de parler.

Les caractères physiques de l'Arragonite le distinguent aussi fortement de la Chaux carbonatée. Sa pesanteur spécifique, qui est de 2,926, d'après Biot, est sensiblement plus considérable. Il double les images des objets, mais seulement à travers deux faces inclinées l'une sur l'autre : son éclat est plus ou moins vif : celui de la cassure transversale est vitreux; il est soluble en entier et avec effervescence, dans l'Acide nitrique. Si l'on ajoute l'Alcool à la dissolution, et qu'ensuite on allume le mélange, la flamme lance bientôt des jets d'une lumière purpurine. Un petit fragment que l'on présente à la flamme d'une bougie, s'y divise en parcelles blanches qui se dispersent dans l'air.

Son analyse, par Fourcroy et Vauquelin, a donné : Chaux, 58,5; Acide carbonique, 41,5. Différentes variétés d'Arragonite ont fourni à Stromeyer de la Strontiane carbonatée; les quantités ont varié depuis une demie jusqu'à cinq pour cent, ce qui a fait admettre cette substance comme accidentelle. Les nombreuses analyses de l'Arragonite se réduisent toutes au proportionnement indiqué plus haut, entre la Chaux et l'Acide carbonique, et qui se retrouve absolument le même dans le Carbonate de Chaux ordinaire. Cette identité d'analyse dans les deux substances, a été la cause des divergences que les méthodes ont présentées relativement à leur classification, parce qu'on a méconnu longtemps la véritable notion de l'espèce minéralogique, telle que Haüy l'a donnée dans son Traité de Minéralogie, et qu'on n'a pas vu que la composition chimique des Molécules consiste surtout dans l'assortiment de leurs principes, et non pas uniquement dans le simple rapport numérique de ces principes, qui n'apprend rien sur la manière dont ils sont réunis. Aujourd'hui, les minéralogistes sont généralement d'accord sur la séparation des deux substances, qu'ils placent seulement l'une à côté de l'autre dans leurs méthodes.

Il est extrêmement rare de rencontrer l'Arragonite sous des formes simples, et qui soient le résultat d'une combinaison unique des lois de décroissement. Ce Minéral a une tendance presque générale à former des groupes composés de Cristaux tellement assortis, que le tout

présente l'aspect d'un prisme produit d'un seul jet; et cette tendance peut être mise au rang des différences qui le séparent de la Chaux carbonatée, dont les Cristaux se groupent toujours à la manière ordinaire, en restant libres par une partie plus ou moins grande de leur longueur, en sorte que l'œil les distingue facilement.

On trouve cependant la forme primitive produite immédiatement par la cristallisation, mais l'octaèdre est le plus souvent cunéiforme; c'est-à-dire qu'il s'est allongé dans le sens de son axe, ce qui a fait naître deux nouvelles arêtes longitudinales à la place des angles latéraux.

Les éléments des agrégats dont nous avons parlé, sont des prismes rhomboïdaux qui dérivent de cet octaèdre cunéiforme, dont les arêtes terminales ont été remplacées par des faces perpendiculaires à l'axe, ou bien ont subi des décroissements qui ont fait naître de nouveaux sommets dièdres. Le nombre de ces solides élémentaires varie depuis quatre jusqu'à sept, d'après les observations d'Haüy qui a étudié avec tant de soin et de succès la structure compliquée du Minéral dont il s'agit. C'est dans ses ouvrages qu'il faut lire les descriptions de ces variétés, si intéressantes pour le cristallographe. Nous nous bornerons ici à citer l'un des agrégats les plus ordinaires, et l'un des plus remarquables, parce qu'il offre l'aspect d'un prisme hexaèdre, que plusieurs minéralogistes ont pris pour le régulier. C'est celui qui porte le nom de *symétrique basé*. Ses pans font entre eux deux angles de cent vingt-huit degrés, et quatre de cent seize degrés. Ce solide est l'assemblage de quatre prismes droits rhomboïdaux, de cent seize et de soixante-quatre degrés; mais comme ces quatre prismes ne seraient pas susceptibles par eux-mêmes de former un tout continu, la cristallisation y supplée par des additions de la même matière, qui remplissent le vide, et dont la structure est en rapport avec celle des solides élémentaires.

Il arrive souvent qu'un Cristal est lui-même un groupe formé de Cristaux composés, semblables entre eux, et tournés dans le même sens, et quelquefois les groupes forment de nouveaux agrégats en se groupant à leur tour, comme dans les Arragonites de Bastènes, département des Landes.

Les principales variétés de formes indéterminables sont : l'*Arragonite aciculaire*, dont les aiguilles sont tantôt libres, et tantôt réunies; — l'*A. cylindroïde*; — l'*A. fibreux*, conjoint ou radié; — l'*A. coralloïde*, vulg. *Flos ferri*, composé de rameaux blancs, cylindriques et contournés, dont la surface est tantôt lisse, et tantôt hérissée de pointes cristallines; — l'*A. compacte*.

On trouve l'Arragonite dans la Serpentine, près du mont Rose dans les Alpes; au milieu de l'Argile, en Espagne, entre les royaumes d'Arragon et de Valence; et dans le Basalte, à Vertaison, département de l'Allier. Dans divers pays, il s'associe à la formation des filons ou des amas de Fer oxydé brun, et quelquefois on le rencontre uni à la Chaux carbonatée elle-même.

ARRAYAN. BOT. Esp. de Myrte du Pérou, citée par Frezier, mais qui paraît ne pas avoir encore été décrite.

ARREMON. OIS. G. formé par Vieillot, d'une esp. tirée du G. Tangara : Arremon à collier. *V.* TANGARA.

ARRENG. *Arrenga*. OIS. G. de l'ordre des Insectivores, établi par Lesson dans sa fam. des Passereaux, pour un Oiseau de l'Inde, que Temminck a considéré, avec doute cependant, comme devant faire partie des Brèves. Le caractère générique porte : un bec long, fort, droit, crochu; des narines arrondies et nues; des tarses très-longs et minces; des ailes longues et pointues; une queue médiocre, égale. La seule esp. connue est :

L'A. ARRENGAN. *A. glaucina; Pitta glaucina*, Temm. pl. color. 194; *Turdus cyaneus*, Horsf. Tout son plumage est noir avec des reflets d'un bleu azuré; poignet et bords de l'aile bleus, bec et pieds noirs. Taille 8 pouces. Java. Cet Oiseau a toutes les habitudes des Brèves.

ARRENURE. *Arrenurus*. ARACHN. G. de la fam. des Hydrachnelles, institué dans l'ordre des Acariens par Dugès, qui le caractérise ainsi : palpes courtes, en massue; quatrième article le plus long et le plus épais; le cinquième en faux; mandibules onguiculées; bec court; corps cuirassé, terminé en queue dans les mâles; yeux distants; bouche en dessous, formée d'une lèvre petite, et qui paraît percée d'un trou rond. Une des singularités de ce G. c'est l'habitude qu'ont les esp. de rejeter en dessus et en avant leurs longues pattes postérieures; toutes sont, du reste, ciliées ou onguiculées, mais le septième article est plus long que le sixième. Le mâle les a toutes plus fortes que la femelle; les postérieures se font remarquer encore, chez lui, par la longueur du cinquième article qui est armé d'une épine. On n'en connaît que trois esp. qui soient parfaitement déterminées. Ce sont les *Hydrachne cupidator* et *albator* de Müller, l'*A. Viridis* de Dugès, qui est vraisemblablement nouvelle.

ARREPIT. OIS. S. vulg. de Sylvie Troglodyte.

ARRÊTE-BŒUF. BOT. S. vulg. d'Ononide.

ARRÊTE-NEF. POIS. N. vulg. de l'*Echeneis Remora*.

ARRHENACHNE. BOT. Cassini a institué sous ce nom un G. de la fam. des Synanthérées, qui a été réuni au G. *Baccharis* de Lin. *V.* ce mot.

ARRHÉNATHÈRE. *Arrhenatherum*. BOT. Beauvois a établi sous ce nom, dans son Agrostographie, un G. dont l'*Avena elatior*, L., forme le type. Il diffère surtout du G. *Avena*, par ses épillets biflores, contenant une fleur hermaphrodite et une fleur neutre ou mâle; tandis que, dans les véritables Avoines, il y a constamment plusieurs fleurs, dont les deux inférieures sont hermaphrodites et fertiles.

ARRHÉNODE. *Arrhenodus*. INS. G. de Coléoptères tétramères de la fam. des Rhynchophores, institué par Klug qui le place entre les G. Apion et Brente. Ses caractères ne paraissent pas différer essentiellement de ceux de ce dernier.

ARRHENOPTERUM. BOT. Ce G., établi par Hedwig, diffère à peine des Brys. De même que ces Mousses, il présente un péristome double, l'extérieur composé de seize dents larges, l'intérieur formé par une membrane plissée et divisée en seize lobes, avec des cils placés entre les lobes; sa coiffe est fendue latéralement; la capsule est terminale, courbée, et s'ouvre obliquement; ce dernier caractère, qui seul le distingue de la plupart des

Brys, se retrouve pourtant dans plusieurs esp. de ce G. et ne paraît pas assez important pour autoriser la séparation. La seule esp. rapportée au G. *Arrhenopterum* était l'*A. heterostichum* d'Hedwig; Beauvois l'avait réunie à plusieurs autres Brys pour en faire son G. *Othopyxis;* et Smith l'avait placée dans son G. *Mnium,* dont les caractères sont les mêmes que ceux de l'Ortopyxis de Beauvois; mais ces deux G. fondés sur des caractères peu importants, et surtout difficiles à bien fixer, n'ont pas été adoptés par les autres botanistes.

ARRIHZES. *V*. ARHIZE.

ARRIAN. OIS. Esp. du G. Vautour.

ARRIÈRE-FAIX. ZOOL. Le Placenta et les membranes qui entourent le fœtus des Quadrupèdes portent ce nom, de même que celui de Délivre, de Secondines; ils le doivent à ce qu'ils ne sortent qu'après l'accouchement. — Le Placenta est un gâteau spongieux, celluleux, composé d'un plexus de vaisseaux sanguins, adhérant d'une part à la matrice, et tenant de l'autre au fœtus par le moyen du cordon ombilical. Les membranes qui entourent le fœtus sont, en allant du dedans au dehors, l'amnios, membrane lisse, transparente et d'une ténuité extrême; c'est celle qui exhale le fluide, au milieu duquel nage le fœtus dans le sein de la mère. Le chorion vient ensuite; son tissu est bien plus ferme que celui de la précédente : ces deux membranes adhèrent à la matrice au moyen d'une couche couenneuse que Hunter avait nommée *membrane caduque,* et qui paraît être le produit de la sécrétion de la surface intérieure de la matrice stimulée par le produit de la génération. Le chorion et l'amnios garnissent toute la partie de la matrice qui n'est pas tapissée par le Placenta, passent audevant de ce dernier, et s'élèvent jusqu'à l'ombilic du fœtus, en recouvrant les deux artères et la veine qui forment le cordon. Outre le Placenta et ses membranes, on trouve encore une poche nommée allantoïde, qui communique dans la vessie au moyen de l'ouraque, et qui, selon l'opinion commune, est destinée à servir de réservoir à l'urine; elle est très-vaste chez les Animaux, mais chez l'Homme on ne peut l'apercevoir que dans le très-jeune âge; elle perd, au bout de peu de temps, ses communications avec la vessie, s'éloigne de l'ombilic de l'enfant, pour se rapprocher du Placenta et pour disparaître dès le quatrième ou le cinquième mois. Cette poche porte, chez l'Homme, le nom de vésicule ombilicale.

ARROCHE. *Atriplex*. BOT. G. de la fam. des Atriplicées. Il diffère du G. Chénopode en ce qu'il présente, mêlées avec des fleurs hermaphrodites dans lesquelles l'ovaire avorte quelquefois, d'autres fleurs femelles ont le calice à deux divisions seulement, qui grandissent après la fleuraison, et forment autour du fruit une enveloppe bivalve et comprimée.

Il renferme une vingtaine d'espèces, dont la moitié au moins se trouve en France. Celles que l'on cultive ou qui présentent quelque utilité, sont les suivantes : — L'A. de mer, *A. Halimus,* L., Arbrisseau d'un glauque argenté, à tige très-rameuse, à feuilles deltoïdes, entières. — L'A. Pourpier, *A. Portulacoides,* L., sous-Arbrisseau d'un blanc glauque, à feuilles oblongues, courtement pétiolées et de consistance un peu charnue. — L'A. DES JARDINS, *A. hortensis,* L., connu sous le nom de *Bonne-Dame,* originaire de Tartarie et cultivée dans nos jardins comme pl. potagère. Sa tige est droite, herbacée : ses feuilles sont triangulaires; elle est tantôt d'un vert pâle, tantôt rouge. — L'A. ÉTALÉE, *A. patula,* L. Sa tige, herbacée, est ordinairement étalée et couchée à terre; ses feuilles sont lancéolées, triangulaires; ses valves séminales, dentées sur le dos. — L'A. LITTORALE, *A. littoralis,* L., Herbe redressée, à feuilles alternes, linéaires, allongées, entières au sommet des rameaux, dentées à la partie inférieure de la tige.

ARROCHE PUANTE. BOT. N. vulg. du *Chenopodium vulvaria,* L.

ARROSOIR. *Aspergillum.* MOLL. ANNÉL. Ce fut d'abord le nom vulg. de la première et seule esp. connue de ce G., ainsi nommée à cause de sa forme singulière, en tube fermé, à l'une de ses extrémités, par un disque percé d'une infinité de petits trous qui, dans les exemplaires bien conservés, sont garnis chacun d'un tuyau capillaire. Ce sont des Coquilles très-rares, fort chères et des plus recherchées par les amateurs d'Histoire naturelle. Elles sont, en même temps, au nombre de celles qui offrent le plus d'embarras pour déterminer leur véritable place dans le système. Linné les considéra comme des Serpules dont le G. entre, du moins en partie, dans la classe des Annélides. Bruguière, le premier, fit de ces singulières Coquilles, dont il distingua une seconde espèce, un G. à part parmi les Testacés univalves, sous le nom d'Arrosoir, qui fut d'abord adopté par Lamarck. Bruguière les a considérées comme étant des Coquilles univalves parce qu'elles présentent un tuyau continu, sans pièces articulées bien apparentes. Lamarck, en les plaçant d'abord dans les Mollusques céphalés, semble avoir suivi la même idée; mais dans l'Extrait de son Cours de zoologie, p. 108, cet habile naturaliste, ayant déjà reconnu l'analogie des deux petites valves incrustées dans les parois du tube de l'Arrosoir avec celles libres et internes des Fistulanes, crut devoir placer ces deux G. dans une même fam. de Mollusques acéphalés, celle des Pholadaires. Dans la deuxième édition des Animaux sans vertèbres, les genres de la fam. des Pholadaires forment deux fam. distinctes, et les Arrosoirs sont compris dans celle des Tubicolées avec les Clavagelles, les Fistulanes, les Tarets, etc. L'Animal des Arrosoirs étant inconnu, il est certain qu'on ne peut se guider que par l'analogie pour classer leurs Coquilles, et alors on ne peut s'empêcher de reconnaître, avec Lamarck, une liaison très-marquée entre les Fistulanes que tous les naturalistes placent dans les Mollusques acéphalés et les Arrosoirs, au moyen des Clavagelles. Dans celles-ci, une seule des petites valves est adhérente à la paroi externe du tuyau, tandis que l'autre est libre dans son intérieur; enfin, la Clavagelle montre aussi sur le disque de sa massue de petits tubes saillants, analogues à ceux des Arrosoirs. D'un autre côté, Cuvier, considérant les rapports non moins frappants qui existent entre les Arrosoirs et les Térébelles, dont plusieurs se construisent des tubes analogues, qui offrent même de petits tuyaux servant d'étuis à leurs tentacules, a placé les Arrosoirs parmi les Annélides tubicoles, et cet exemple a été suivi

par les naturalistes Ocken, Schweigger et Goldfuss.

Ces Coquilles présentent un tube testacé, rétréci vers le côté ouvert, grossissant vers l'extrémité opposée, où il est fermé par un disque de même nature, ayant la forme d'une calotte, dont la surface convexe est parsemée de petits tubes, qui ne font qu'un seul corps avec elle, et bordée par d'autres tubes qui adhèrent les uns aux autres en forme de couronne. Sur cette paroi, vers la massue, se trouve la Coquille véritablement bivalve et équivalve. Elle complète, par ses deux valves ouvertes et enchassées, une partie du tube qui contient l'Animal. Les esp. connues de ce singulier G. sont :

A. de Java. *A. javanum*, Lamarck; *Serpula Penis*, Linné; *Serpula Aquaria*, Burrow, Dillwyn; *Serpula perforata*, Shaw; *Penicillus javanus*, Bruguière, Lamarck; *Arythæna Penis*, Ocken. L'Arrosoir, Favanne, *Conchyl.* T. v. litt. B. Gualt. tab. 10, f. M. Cette esp. habite les îles Moluques, et les Hollandais l'apportaient surtout de Java. On la trouve aussi sur les côtes de Coromandel, à Madagascar et aux îles de Nicobar. On en voit qui ont jusqu'à huit pouces de longueur.

A. a manchettes. *A. vaginiferum*, Lam.; *Aquaria imbricata*, Perry, pl. 52, f. 4. Cette rare et magnifique esp., qui vit dans la Mer Rouge, doit avoir plusieurs pieds de longueur. Le superbe dessin qu'en a fait graver Savigny, Égyp. pl. 14, fig. 9, la montre dans tous ses détails. Il semblerait, si elle est complète, que le tube ne peut être fixé de la même manière que celui de la précédente, car il ne s'amincit pas comme lui.

A. de la Nouvelle-Zélande. *A. Novæ-Zelandiæ*, Lamarck, Favanne, Conchyl. T. 79, f. E. Cette esp., qui vient de la Nouvelle-Zélande, est moins grande et plus en massue que la précédente.

A. agglutinant. *A. agglutinans*, Lam. On doit la connaissance de cette esp. à Lamarck; elle a été trouvée dans les mers de la Nouvelle-Hollande, et rapportée par Péron et Lesueur.

Il résulte de tout ce que nous avons dit sur ce curieux G., qu'il est très-incertain qu'il appartienne à la classe des Mollusques, mais que les faits ne permettent cependant pas encore de l'en ôter; il en est de même du G. Clavagelle. S'il est fixé, on ne peut concevoir son accroissement, comme le dit Duvernoy, qu'en supposant qu'il fait sauter son disque à des époques marquées, pour en construire un autre; mais alors les deux petites valves doivent aussi s'oblitérer, s'effacer et se porter en avant à chaque cercle d'accroissement. Il est peut-être plus naturel de croire qu'il ne construit son disque que lorsque sa croissance est achevée, ainsi que les Coquilles univalves font à l'égard des dents ou lames, et des bords de leur ouverture.

ARRUDÉE. *Arrudeæ*. bot. G. de la fam. des Guttifères, établi par Cambessèdes dans la Flore brésilienne de St.-Hilaire. Ce G. est voisin du *Clusis*, mais il en diffère suffisamment par son calice polyphylle, sa corolle composée de neuf à dix pétales, ses étamines soudées en une masse compacte, qui entoure le pistil; ses anthères s'ouvrent par deux pores, etc. Une seule esp. compose jusqu'à présent ce G., c'est l'*A. clusioides*.

ARSELLA. moll. S. de *Venus verrucosa*, L.

ARSENIC. min. Substance métallique qui est la base d'un G. composé de trois esp., dont l'une offre le Métal à l'état natif, et les deux autres le présentent combiné à l'Oxygène et au Soufre.

A. blanc natif. *V.* Arsenic oxydé.

A. ferro-sulfuré. *V.* Fer arsenical.

A. natif. Sa couleur est le gris d'Acier, il se ternit aisément par l'action de l'air; il répand une forte odeur d'Ail par celle du feu. Sa pesanteur spécifique est de 5,763. Il est très-cassant. Lorsqu'il a été récemment limé, il présente un éclat analogue à celui du Fer; mais cet éclat disparaît bientôt pour faire place à une teinte d'un noir grisâtre, qui est sa couleur ordinaire. L'Arsenic fondu forme des masses qui paraissent composées d'aiguilles prismatiques. Les var. connues sont la *lamellaire*; la *tuberculeuse testacée*, en tubercules dont les couches successives sont concentriques; la *bacillaire*, qui est engagée dans une Chaux carbonatée lamellaire; la *globuliforme*, qui accompagne la Chaux carbonatée manganésifère rose, en Transylvanie, et la *massive*, qui adhère au Cuivre gris, à l'Argent rouge, au Cobalt arsenical, et à quelques autres Métaux. Parmi les matières pierreuses qui servent de gangue à l'Arsenic, les plus communes sont la Chaux carbonatée, la Baryte sulfatée et le Quartz. La Saxe, la Bohême, le Hartz, la Souabe, et la France à Sainte-Marie-aux-Mines, sont les principales localités qui renferment de l'Arsenic natif. — Cette substance, dont tout le monde connaît l'influence pernicieuse sur l'économie animale, sert à quelques usages; en la faisant fondre avec le Cuivre à parties égales, on obtient un alliage auquel on a donné le nom de *Cuivre blanc*, et dont on fabrique en Allemagne différents objets d'utilité ou d'agrément. Ce que l'on appelle *poudre à Mouches* dans le commerce est de l'Arsenic natif pulvérisé, que l'on mêle avec de l'Eau, et dont on remplit une assiette pour se débarrasser des Mouches, qui périssent aussitôt qu'elles ont bu de cette Eau. L'usage de cette poudre est sujet à de graves inconvénients.

A. oxydé. Sa forme primitive est l'octaèdre régulier; sa couleur est blanche; il répand l'odeur d'Ail lorsqu'il est chauffé. Sa pesanteur spécifique est de 3,7. Il est soluble dans l'Eau, et volatil par le feu. La variété primitive ne s'est point encore rencontrée dans la nature; mais on en obtient artificiellement des Cristaux très-parfaits. On le trouve, sous la forme aciculaire, à la surface de certaines mines arsenicales. Il paraît qu'on l'a confondu avec la Chaux arseniatée, avant que Selber et Klaproth eussent fait connaître la véritable composition de cette substance. C'est surtout à l'état d'Oxyde que l'Arsenic a une grande action délétère; il ne laisse pas cependant d'être employé dans les arts. Il est devenu même une branche de commerce en Allemagne, où on le débite sous la forme d'Oxyde vitreux. Les teinturiers font usage de cet Oxyde, en l'employant comme mordant. On l'ajoute quelquefois à la matière du Verre pour le rendre plus fusible, et obtenir un Verre plus blanc. L'Oxyde naturel est assez rare; celui du commerce se prépare artificiellement par le traitement des mines où l'Arsenic est uni à un autre Métal, tel que le Cobalt.

A. PYRITEUX. *V.* FER ARSENICAL.

A. SULFURÉ. Cette espèce est distinguée par sa forme primitive, qui est un prisme rhomboïdal, oblique, dans lequel l'incidence de la base sur l'arête, sur l'une des arêtes longitudinales, est de cent quatorze degrés six minutes, et l'inclinaison des deux pans adjacents à cette même arête est de soixante-douze degrés dix-huit minutes. La série des variétés se subdivise en deux sous-espèces dépendantes de la couleur; l'une qui est d'un rouge aurore et qu'on nomme vulgairement *Réalgar*, l'autre qui est d'un jaune citrin, et qui porte le nom d'*Orpiment*. La pesanteur spécifique de la var. rouge est 3,33; celle de la var. jaune, 3,45. Les morceaux de la première sont fragiles; la seconde, réduite en lames minces, est assez flexible. La poussière de l'Orpiment conserve la couleur jaune, qui seulement est plus claire; celle du Réalgar est d'une couleur orangée. L'Arsenic sulfuré est facile à racler avec la pointe d'un corps dur. Il acquiert, à l'aide du poli, un éclat demi-métallique. Il est volatil par l'action du chalumeau, en répandant une odeur d'Ail. L'analyse de l'Arsenic sulfuré rouge, faite par Thénard, produit : Arsenic 75, Soufre 25; celle de la var. jaune : Arsenic 57, Soufre 43.

Les formes déterminables connues sont les suivantes : l'A. S. *primitif*,—l'A. S. *octodécimal*, dont la forme est celle d'un prisme à huit pans, terminé par des sommets à cinq faces; — l'A. S. *bisdécimal*, ou la var. précédente dont le prisme est devenu décaèdre. Les formes indéterminables sont l'A. S. *laminaire* rouge ou jaune, et quelquefois mi-partie de rouge et de jaune; — l'A. S. *concrétionné globuliforme* et le *compacte*.

Le Réalgar se trouve principalement dans les Terrains primitifs, où il accompagne tantôt l'Arsenic natif, tantôt diverses autres substances métalliques, telles que le Cuivre gris et le Fer sulfuré dans la Dolomie du Saint-Gothard. La variété jaune paraît être d'une date plus récente; on la rencontre dans les Terrains secondaires où elle est accompagnée d'Argile, de Quartz et autres substances pierreuses. La Baryte sulfatée que l'on trouve à Offenbanya en Transylvanie, y est quelquefois colorée par l'Arsenic sulfuré jaune. Il existe de l'Arsenic sulfuré rouge dont l'origine est due à l'action de la chaleur. Il a été produit par la sublimation, sous la forme de petits Cristaux, près des cratères de différents volcans : tel est celui qu'on trouve à la Solfatarre près de Naples, à l'Etna et à la Guadeloupe. C'est à Monteiro que l'on est redevable des premières observations qui ont fait reconnaître la véritable forme primitive de l'Arsenic sulfuré, et par suite l'identité des variétés jaune et rouge de la même substance. Quant à la diversité de couleurs qu'elles présentent, elle paraît due uniquement à l'état d'agrégation de leurs molécules, qui ont subi une légère variation dans leur mode de rapprochement. On emploie l'Arsenic sulfuré rouge et jaune dans la teinture et la peinture.

ARSENICITE. MIN. *V.* CHAUX ARSENIATÉE.

ARSÈS. OIS. Lesson, dans la *Zoologie* du voyage de la Coquille, a placé parmi les Gobe-Mouches quelques Oiseaux qu'un plus mur examen l'a porté à en retirer pour les ériger en G. nouveau, auquel il a joint quelques esp. plus anciennement connues. Il donne au G. nouveau de l'ordre des Insectivores ou de la fam. des Passereaux, les caractères suivants : bec médiocre, crochu, comprimé, peu large; ailes amples, allongées; queue étalée, un peu élargie; tarses courts, peu robustes. Les mœurs et les habitudes de ces Oiseaux ne paraissent point différer sensiblement de celles des Moucherolles avec lesquels ils se confondent volontiers dans les Oasis du Sénégal comme dans les fourrés de la Nouvelle-Guinée.

A. A LUNETTES. *A. telescopthalmus*, Zool. du voy. de la Coq., 593. Tête, gorge, tour des yeux, milieu du dos noirs, moirés de bleu foncé; ailes et queue d'un noir brunâtre; le reste blanc; bec plombé, entouré de poils roides et noirs, dirigés en avant : pieds grêles et noirs. Taille, 6 pouces. De la Nouvelle-Guinée.

A. ORNOIR. *A. chrysomelas*, Zool. du voyage de la Coquille, 594. Parties supérieures variées de jaune et de noir; tête et croupion d'un jaune orangé; poitrine, abdomen, extrémité des tectrices et des rémiges d'un jaune doré; une demi-couronne s'étendant de l'aile aux paupières, d'un beau noir velouté; manteau et queue d'un noir brunâtre; bec et pieds plombés; des soies noires dirigées en avant, autour de la base du bec. Taille, 6 pouces. De la Nouvelle-Zélande.

A. NOIROUX. *A. nigro-rufa*, Levaill. Surinam.

A. MELANOPTÈRE. *A. melanoptera. Muscicapa melanoptera.* Pl. enl. 567, fig. 2. Varié de noir et de gris; gorge, sourcils, extrémité des grandes tectrices et ventre blancs; un collier noir. Taille, 4 pouces. Du Sénégal.

ARSIGNEUL. OIS. N. vulg. du Rossignol. *V.* SYLVIE.

ARSIS. BOT. Sous ce nom, Loureiro fait un G. d'un Arbrisseau de la Cochinchine, à rameaux nombreux, à feuilles alternes et rugueuses, à fleurs en grappes terminales, dont le calice est à cinq sépales colorés et caducs; la corolle à cinq pétales plus courts et les étamines, au nombre de cinquante environ, filiformes, terminées par des anthères arrondies, d'autant plus courtes qu'elles sont plus extérieures, et s'insèrent sur un long support qui soutient l'ovaire. Celui-ci est surmonté par un style que termine un seul stigmate; le fruit est une baie globuleuse, stipitée, monosperme. Dans quelle fam. ce G. doit-il être placé? Est-ce près des Capparidées? Est-ce près des Rosacées? Ces questions ne sont pas encore résolues.

ARTABOTRYS. BOT. G. de la fam. des Anonacées, Polyandrie Polygynie, L., établi par Brown aux dépens du G. Anona, pour une esp. de Madagascar, qui se distingue de toutes les autres par son calice divisé en trois parties, sa corolle à six pétales égaux, sa baie à deux graines seulement, et portée sur un pédoncule garni de cirrhes. L'*A. odoratissimus*, *Anona hexapetala*, L., *A. uncinata*, Lam., est un Arbrisseau à feuilles alternes, oblongues, brillantes, à fleurs et à fruits pyriformes, jaunâtres.

ARTAMUS. OIS. S. de Langraïen.

ARTANÈME. *Artanema*. BOT. G. de la fam. des Scrophularinées, Didynamie Angiosp., institué par D. Don pour une pl. de la Nouvelle-Hollande, que le docteur Graham avait d'abord jugée l'analogue de celle décrite par Brown, dans son *Prodromus*, sous le nom de *Tore-*

nia rubra. En effet, il ne paraît pas que cette pl. puisse être rapprochée d'aucun *Torenia ;* son calice profondément divisé, les lobes de sa corolle, la structure particulière de ses étamines, la forme et la consistance de sa capsule, enfin ses grands placentas charnus sont des caractères trop frappants, trop distincts, pour ne pas constituer un G. nouveau. Le calice a donc cinq divisions profondes; la corolle est tubuleuse, renflée à la gorge avec son limbe bilabié; la lèvre supérieure composée de trois lobes dentés. Les quatre étamines sont didynames et les inférieures les plus longues; elles ont leurs filaments connés contre le tube de la corolle, glanduleux à leur base, coudés vers le sommet où les anthères, réunies deux à deux, ont leurs loges divariquées, presque opposées et distinctes au sommet. Le stigmate se divise en deux lamelles écartées; les capsules sont presque rondes, crustacées, déhiscentes par le sommet; les deux placentas sont grands, spongieux et épais. Les Artanèmes sont des pl. herbacées, à feuilles opposées, demi-embrassantes, lancéolées et dentées, à fleurs réunies en grappes terminales, d'un bel effet.

ARTANITA. BOT. S. de Cyclamen.

ARTÉDIE. *Artedia*. BOT. Ombellifère que caractérisent une ombelle composée, à involucre et involucelles pinnatifides; des fleurs stériles, et à pétales égaux au centre, tandis que celles de la circonférence sont fertiles, et présentent un pétale extérieur plus grand que les autres. Les deux akènes, qui constituent le fruit par leur accollement, offrent cinq lignes sur la surface externe, et sont environnées d'une membrane découpée en huit ou dix lobes arrondis, qui leur donne un aspect particulier et bien distinct des fruits appartenant aux autres G. de la même fam. On en a décrit une seule esp., à feuilles multifides et linéaires, l'*A. squamata*, L., recueillie sur le mont Liban.

ARTÉMIE. *Artemia*. CRUST. Phyllopes. G. établi par Leach pour un très-petit Crustacé que Linné avait placé dans son G. *Cancer*, sous le nom spécifique de *Salinus*. On le trouve assez communément dans les marais salants, lorsque l'évaporation des eaux est très-avancée. On le distingue par la tête qui se confond avec un thorax ovale, portant dix paires de pattes, et terminé par une queue longue et pointue. Les yeux sont portés sur de très-courts pédicules; les antennes sont courtes et subulées.

ARTÉMISE. *Artemisia*. CRUST. G. de l'ordre des Branchiopodes, formé par Leach avec le *Cancer salinus* de Linné. Latreille l'a réuni aux Branchipes.

ARTÉMISIA. BOT. S. lat. d'Armoise.

ARTENNA. OIS. S. de Pétrel Puffin.

ARTÈRES. ZOOL. On donne ce nom aux vaisseaux qui portent le sang du cœur à toutes les parties du corps, et on a nommé veines ceux qui le ramènent au point d'où il est parti. La distinction de ces deux ordres de vaisseaux n'existe que chez les Animaux qui ont un cœur. Ils ne diffèrent pas entre eux seulement par leurs usages et leur structure, la nature du sang qu'ils contiennent est encore différente. Ce dernier est d'un rouge vermeil dans les Artères, il est noirâtre dans les veines. Les Artères sont d'une structure plus forte, plus solide que les veines; leurs parois ne s'affaissent pas après la mort, et cependant chassent le sang qui s'y trouve encore contenu dans ce moment, ce qui avait fait croire aux anciens, qui les croyaient vides, qu'elles contenaient de l'air. Trois tuniques forment leurs parois; l'interne est lisse, polie, peu résistante, et de même nature que celle qui revêt l'intérieur des veines; la moyenne est jaunâtre, élastique, évidemment garnie dans les gros troncs, et surtout chez les gros Animaux, par les fibres musculaires; enfin l'extérieure est formée par un tissu lamineux très-serré. Des vaisseaux et des nerfs rampent entre les parois artérielles. L'intérieur des Artères n'est point, comme l'intérieur des veines, garni de valvules; la vive impulsion qui fait circuler le sang dans leur intérieur, rendrait ces valvules inutiles. Enfin, un caractère des Artères qu'il est facile de saisir, c'est la pulsation qu'elles offrent et qu'on nomme le *pouls*. Elle naît de l'impulsion vive et brusque que le cœur imprime au sang qu'il lance dans leur intérieur. Considérées physiologiquement, les Artères offrent des considérations particulières bien autrement intéressantes que celles que nous venons de présenter; ce sont ces canaux qui portent aux organes les matériaux de leur formation, de leur entretien et de leur accroissement. De formation première, comme le système nerveux, elles fournissent les éléments constitutifs des organes. Là, où elles sont grandement développées, les parties le sont aussi; là, où elles sont peu développées, ou même manquent entièrement, les organes perdent en puissance ou ne se montrent pas; enfin, si une Artère dévie de sa situation habituelle, l'organe qu'elle doit former change aussi avec elle.

ARTHANITA. BOT. *V*. ARTANITA.

ARTHANITINE. Substance cristallisable, découverte par Saladin dans le *Ciclamen europœum :* c'est vraisemblablement un Alcaloïde.

ARTHÉMIDE. *Arthemis*. MOLL. *V*. CYTHÉRÉE.

ARTHÉTIQUE. BOT. S. anc. de la Bugle Ivette.

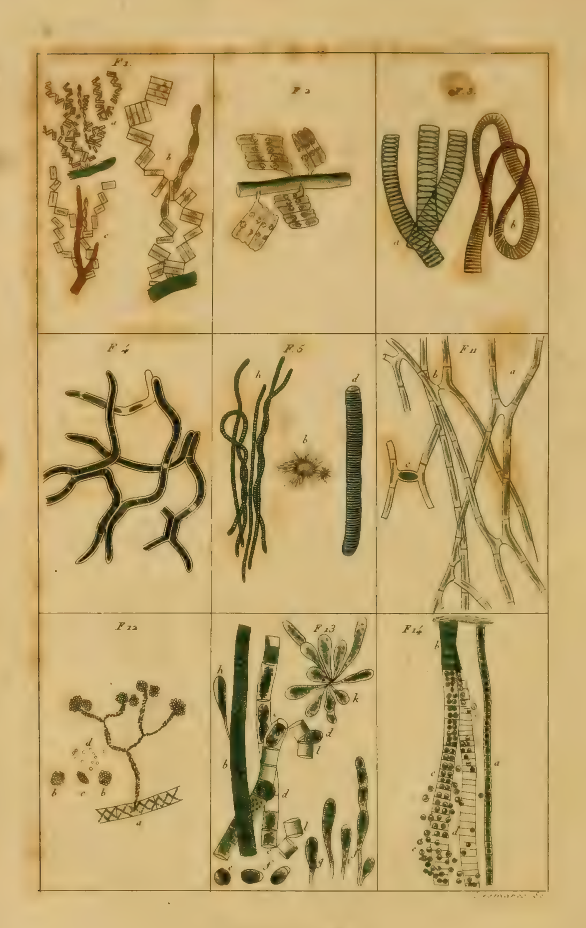
ARTHONIE. *Arthonia*. BOT. Ce G. a été établi par Achar dans la Lichenographie universelle. Les esp. qu'il renferme faisaient autrefois partie du G. Opégraphe de Persoon, d'Acharius et de De Candolle. Quelques-unes avaient été placées dans les G. Verrucaires et Patellaires, par De Candolle. Comme les Opégraphes, ces pl. ont une croûte mince, lichenoïde, lisse, ou très-rarement pulvérulente. Les réceptacles sont de forme variable, souvent linéaires, rarement enfoncés dans la croûte, et n'ont pas de rebord particulier; ce qui les distingue des Opégraphes. Toutes les esp. croissent sur l'écorce des Arbres; Acharius en avait décrit onze. Dufour, dans son Mémoire sur les esp. du G. Opégraphe qui croissent en France, en fait connaître cinq nouvelles.

ARTHRATHERUM. BOT. *V*. ARISTIDE.

ARTHRAXON. *Arthraxon*. BOT. G. de la fam. des Graminées, établi par Beauvois. Caractères : fleurs disposées en une panicule simple; épillets biflores, dont la lépicène est bivalve, membraneuse, plus longue que les fleurons; fleuron extérieur neutre, la glume univalve; fleuron interne hermaphrodite : sa glume bivalve, légèrement coriace; sa paillette inférieure bifide à son sommet, portant à sa base une arête tordue. Ce G. ne renferme qu'une seule esp., *A. ciliare*, dont on ignore la



ARTHROLEÆ



ARTHRODIÉES.

patrie, et que Beauvois a décrite d'après une pl. de l'herbier de Richard.

ARTHRINIUM. BOT. Kunze a établi ce G. dans son premier Fascicule mycologique, et lui a donné les caractères suivants : filaments simples, transparents, cloisonnés, réunis en touffes; cloisons rapprochées, épaisses, noires; sporules fusiformes, opaques, entremêlés aux filaments. La seule esp. qu'il décrit croît sur les feuilles du *Carex ciliata;* elle y forme de petites taches noires, grosses comme des graines de Pavot. Ce G. paraît différer à peine du *Fusisporium* de Link.

ARTHROCÉPHALES. CRUST. Nom sous lequel Duméril a établi une grande fam. de Crustacés, comprenant ceux de ces Animaux qui ont la tête distincte et séparée du thorax. De ce nombre sont les Crustacés stomapodes et amphipodes de Latreille, qui concernent la fam. des Squillares et celle des Crevettines.

ARTHROCLADIE. *Arthrocladia.* BOT. G. de la fam. des Hydrophytes, fondé sur le *Conferva villosa* d'Hudson et de Dillwyn, qui avait été placé par Agardh dans les *Sparochnus.*

ARTHRODÉIDE. *Arthrodeis.* INS. G. de Coléoptères hétéromères, formé dans la fam. des Mélasomes pour trois Insectes égyptiens dont l'un avait été placé par Dejean dans le G. Érodie. Caractères : menton mitriforme, sillonné dans son milieu; palpes ovalaires; mandibules bidentées; labre petit; tête anguleuse de chaque côté, avec une ligne transverse, élevée, marquant la suture de l'épistome; yeux ovales, déprimés et obliques; antennes de dix articles : le premier court, renflé; le deuxième globuleux; le troisième allongé, conique; le quatrième court ainsi que les suivants, à l'exception du dernier qui est suborbiculaire; prothorax transverse, tronqué à sa base; cuisses comprimées, presque filiformes; les quatre postérieures, ainsi que les tibias, garnis de deux rangées de piquants écartés; tarses épais : le premier article conique, assez court, moins que le dernier qui est gibbeux en dessous; ceux des quatre pattes postérieures sont un peu plus grêles. Ce G. ne diffère des Érodies que par la conformation des antennes, des palpes et des mâchoires.

ARTHRODIE. *Arthrodia.* ZOOL.? BOT.? (*Chaodinées?*) G. établi par Raffinesque pour une substance flottant en taches vertes sur les eaux douces de la Sicile, et qu'il regarde comme un Végétal qui ne peut avoir aucun rapport avec les Oscillaires. Ses caractères consistent en des corpuscules allongés, libres, simples, plans, divisés en deux articles remplis de ce que Raffinesque regarde comme une fructification intérieure et granuleuse. Bory a retrouvé depuis, dans les eaux stagnantes, sur certains pots de fleurs où l'on cultive des pl. aquatiques, et dans des gouttières de toits, une substance verte qui lui paraît absolument identique avec l'Arthrodie dont il est ici question, et qui pourrait bien être l'un des états du *Palmela rupestris* de Lyngbye. L'examen de cette substance la lui fait placer dans ce G. Palmela, qu'il conserve dans la fam. des Choadinées.

ARTHRODIÉES. Bory de St.-Vincent a créé sous ce nom une grande fam., jusqu'ici confondue dans l'un des G. de la Cryptogamie de Linné, et qui, si les individus dont elle se compose présentent une intime analogie avec les Végétaux auxquels on doit réserver les noms d'Algues aquatiques, d'Hydrophytes ou de Thalassiophytes, se rapproche néanmoins trop étroitement des Polypiers et des Infusoires pour en pouvoir être éloignée.

Le caractère général des Arthrodiées consiste en des filaments généralement simples, formés de deux tubes, dont l'un, extérieur et transparent, ne présente à l'œil le plus fortement armé aucune organisation ; on dirait un tube de verre, contenant un filament intérieur, articulé, rempli de la matière colorante, souvent presque inappréciable, mais d'autres fois fort intense, verte, pourpre ou jaunâtre; ces filaments, ainsi composés, offrent à l'œil surpris, selon les tribus auxquelles appartiennent les espèces dont ils dépendent, des phénomènes fort étranges et différents, mais qui tous présentent un caractère réel de vie animale, si ce genre de vie se peut déduire de mouvements indicateurs d'une volonté parfaitement marquée. — Les Arthrodiées habitent généralement, soit l'eau douce, soit l'eau de mer; plusieurs sont communes à l'une et à l'autre. L'une d'elles, encore n'est-elle rangée qu'avec doute dans la famille qui nous occupe, le *Conferva ericetorum,* croît sur la terre; mais sur la terre très-humide et souvent inondée. D'autres, parmi les Oscillaires, couvrent la surface humide des rocs, des chaumes, et les interstices des pavés dans les rues des villes. Il en est qui se plaisent dans les eaux thermales dont la température est plus élevée.

Quatre tribus, susceptibles de former un jour autant de familles nouvelles très-distinctes, renfermant quatorze genres bien constatés, et au delà de soixante espèces, constituent, suivant Bory, la famille des Arthrodiées.

† LES FRAGILLAIRES.

Ce nom très-significatif est emprunté de celui que donne Lyngbye à l'un des G. qui se trouvent compris dans cette première tribu, dont les caractères sont : tube extérieur des filaments moins distinct que dans les tribus suivantes; corps linéaires ou articles du tube intérieur transversaux, se désunissant, en brisant le tube extérieur, avec une singulière facilité, voguant après leur désunion en forme de lames isolées, ou se fixant les uns aux autres par leurs extrémités ou par leurs angles, de manière à former un zigzag ou toute autre figure bizarre. Les filaments des Fragillaires sont ou entièrement transparents et vitrés, du moins dans diverses périodes de leur existence, ou teints d'une couleur fauve plus ou moins foncée. Tant que leurs segments, réunis par leur tranche, présentent l'apparence de filaments comprimés ou de petits rubans plus ou moins longs, on n'y découvre aucun mouvement spontané; mais dès que la désunion a lieu, il s'opère une sorte de glissement ou de jet entre les segments de quelques espèces (particulièrement parmi les Diatomes, mouvements que l'on peut comparer à ceux de ce jouet d'enfants formé par de petites planchettes fixées entre deux rubans de fil, auxquelles on fait faire la bascule, et opérer un changement de face par leur renversement l'une sur l'autre. Toutes les esp. de cette tribu sont fragiles, changent de couleur en se dessé-

chant sur le papier, où elles prennent un aspect plus ou moins brillant et micacé; aucune n'est parfaitement verte.

I. Diatome. *Diatoma*, De Candolle (*V.* pl. de ce Dict., Arthrodiées, fig. 1). Segments formés de lames plus larges que dans les genres suivants, demeurant fixés les uns aux autres par deux de leurs angles, quand, par leur désunion plus ou moins brusque, ils cessent de présenter l'aspect d'un filament comprimé. — Le type des Diatomes est une Conferve de Roth, *Conferva flocosa*, que De Candolle, le premier, reconnut être fort déplacée dans le vaste G. que l'auteur allemand n'a point tiré de la confusion, malgré les plus louables efforts.

II. Achnanthe. *Achnanthes* (*V.* pl. de ce Dict., Arthrodiées, f. 2), Bory. Segments linéaires pareils à ceux des Diatomes, mais dont les angles sont émoussés, ne se désunissant point pour affecter de disposition en zigzag, et demeurant dans un parallélisme qui semble être l'état rudimentaire du filament; une *Échinelle* de Lyngbye est le type de ce genre.

III. Nématoplate. *Nematoplata*, B.; *Fragillaria*, Lyngbye (*V.* pl. de ce Dict., Arthrodiées, fig. 3). Segments affectant depuis la forme linéaire jusqu'à la plus voisine du carré, disposés parallèlement, de manière à constituer d'assez longs filaments, qui, lorsqu'ils viennent à se désunir, ne le font jamais par fractions aussi voisines de l'unité que dans les genres précédents. — Les *Conferva pectinalis* de Müller et *bronchialis* de Roth, que divers auteurs ont confondus sous l'un ou l'autre nom, présentent indifféremment l'un et l'autre le type du genre Nématoplate.

†† Les Oscillariées.

Filaments cylindriques; tube extérieur plus ou moins distinct, mais généralement très-visible à l'œil armé, probablement perforé. au moins à l'une de ses extrémités; tube intérieur formé de segments parallèles, plus larges que longs, quelquefois presque carrés (s'arrondissant par leurs angles dans le dernier genre de la tribu, au point de devenir obronds), coloré par une matière verte, qui affecte diverses teintes selon les espèces; filaments doués de mouvements très-distincts et variés; mouvements volontaires et souvent fort vifs, d'oscillation, de reptation et d'enlacement, à l'aide desquels ils se tissent en membranes phytoïdes où tout mouvement cesse bientôt.

IV. Dilwynelle. *Dilwynella*, B. (*V.* pl. de ce Dict., Arthrodiées, fig. 4). Double tube fort sensible; articulations du tube intérieur presque carrées; filaments libres, rampants, et se coudant quelquefois presque en équerre, pour se coller les uns contre les autres, sans cependant qu'il y ait communication de la matière colorante de l'un à l'autre tube, par la jonction des articles. — Le *Conferva mirabilis*, décrit par Dilwyn, forme le type de ce G. qui est un passage fort marqué entre les Oscillariées et la tribu suivante des Conjugées.

V. Oscillaire. *Oscillaria*, B.; *Tremella*, Adanson, Mém. de l'Ac. 1767, p. 564; *Oscillatoriæ Spec.*, Vaucher (*V.* pl. de ce Dict., Arthrodiées, fig. 5). Tube extérieur plus ou moins visible au mycroscope; l'intérieur s'allongeant dans son étendue, dont il laisse souvent l'extrémité vide, et conséquemment transparente (extrémité prise par quelques-uns pour la tête de l'Aminal?), articulé par segments qui ne dépassent jamais en longueur la forme carrée qu'ils n'atteignent que dans un petit nombre d'espèces. — Filaments doués d'un mouvement d'oscillation extrêmement vif et sensible en diverses circonstances, indépendants les uns des autres, mais agissant dans une mucosité commune, qui fit confondre leurs amas avec les Trémelles, illusion d'optique d'où sont provenues les erreurs les plus étranges sur l'animalité de ces dernières productions de la nature, non moins éloignées des Oscillaires dans la série des êtres, que le sont, par exemple, une Sertulaire d'un Agaric ou bien un Lycopode d'une Méduse. — Ce sont les esp. les plus grandes et les plus communes d'Oscillaires, qui, déjà remarquées par Dillen et par Micheli, comme des Byssus, devinrent le *Conferva fontinalis* de Linné. Ces êtres ont aussi été confondus avec la Matière verte de Priestley. *V.* Matière verte. On en connaît un assez grand nombre d'esp., dont plusieurs se plaisent dans les eaux thermales; d'autres croissent dans les fontaines les plus froides.

VI. Vaginaire. *Vaginaria*, B.; *Oscillatoriæ Spec.*, Vaucher; *Conferva Chthonoplastes*, Lyngb. (*V.* pl. de ce Dict., Arthrodiées, fig. 6). Filaments semblables à ceux du genre précédent, mais non libres, et se dégageant, par une sorte de mouvement de reptation, de gaînes communes qui en réunissent un certain nombre en faisceaux. Vaucher a rangé cette production singulière parmi ses Oscillatoires, sous le nom d'*Oscillatoria vaginata*, pl. xv, fig. 13.

VII. Anabaine. *Anabaina*, B. (*V.* pl. de ce Dict., Arthrodiées, fig. 7). Filaments libres; leur tube intérieur articulé en forme de collier, comme par ovules transparents, dont quelques-uns, plus gros que les autres, se voient de distance en distance. Ces filaments sont doués d'un mouvement de reptation très-prononcé. L'habitation des esp. de ce G. est fort variée; quelques-unes se trouvent dans les eaux fraîches, d'autres croissent sur la terre humide, et la plus remarquable dans les eaux thermales. L'Anabaine offre un passage fort naturel à la tribu suivante, et de tels rapports avec les Trémellaires, qu'il faudra peut-être un jour l'y rapporter.

††† Les Conjugées.

Filaments cylindriques; tube intérieur très-distinct, rempli dans sa jeunesse d'une matière colorante, parsemé de globules hyalins diversement disposés. Ce tube est articulé par l'effet des interceptions qu'y causent des valvules que les modifications, éprouvées par la matière colorante, font paraître plus ou moins distantes. Ces filaments, comme si chacun était un seul individu, sont libres et simples; ils se cherchent et se joignent à une certaine époque de leur vie, et, comme par un mode d'accouplement entièrement animal, s'unissent pour ne faire qu'un même être, au moyen de stigmates de communication, par lesquels la substance colorante passe d'un tube dans l'autre, en laissant l'un d'eux entièrement vide, tandis que des corps ronds et gemmiformes s'organisent dans chaque article du filament opposé.

Les Conjugées ne montrent aucun mouvement pro-

pre qui les distingue des autres Végétaux, jusqu'au moment où, par une véritable élection, un filament en recherche un autre, s'en rapproche et se réunit à lui au moyen de stigmates de communication, devenant des anastomoses. A cet acte de jonction, succède une véritable intromission de substance fécondante d'un individu dans l'autre : opération après laquelle il y a séparation, éloignement, répulsion des deux parties qui s'étaient identifiées, et bientôt mort et désorganisation, comme s'il en était des Conjugées ainsi que des Lépidoptères, dont les amours marquent le terme de l'existence. Les eaux douces seules ont présenté jusqu'ici des Conjugées qui flottent, dans leur profondeur, en amas nébuleux, d'un vert plus ou moins foncé, plus ou moins jaunâtre, mais toujours agréable à l'œil jusqu'à l'instant où la quantité des bulles d'air qui s'y ramassent, les contraignent à surnager en grand tapis, dont l'âge ne tarde point à altérer la teinte. Le *Conferva bullosa* de Linné, ainsi que de la plupart des botanistes qui ont traité superficiellement la Cryptogamie aquatique, véritable chaos considéré longtemps comme une seule esp. de Végétal, renferme, confondues dans les masses qu'il forme à la surface des marais, la plupart des Conjugées.

VIII. Léda. *Leda*, B. (*V*. pl. de ce Dict., Arthrodiées, fig. 8). Tubes intérieurs remplis d'une matière colorante assez homogène, qui en occupe d'abord la totalité, et qui, après l'accouplement, s'agglomère et forme deux Gemmes dans chaque article. Il est probable que le *Conferva monilina* de Müller, rapporté au G. *Fragillaria* par Lyngbye, appartient à celui-ci, duquel le *Conferva ericetorum,* Bory, adopté par Roth, est probablement l'une des esp.

IX. Tendaridée. *Tendaridea*, B. (*V*. pl. de ce Dict., Arthrodiées, fig. 9). Tube intérieur rempli d'une matière colorante assez homogène qui en occupe d'abord la totalité, mais qui bientôt s'agglomère en figures diverses, plus ou moins voisines de celle d'une astérique d'imprimerie; et, dans cet état, passant d'un tube dans l'autre par l'accouplement, laisse l'un de ces tubes totalement vide, pour se réunir en une seule Gemme dans chacun des articles de celui qu'on pourrait considérer comme un tube femelle. Le *Conferva stellina* de Müller (*Act. Petrop.* T. III, p. 95) est le type de ce G. dont fait aussi partie le *Conjugata pectinalis* de Vaucher.

X. Salmacis. *Salmacis*, B. (*V*. pl. de ce Dict., Arthrodiées, fig. 10). Matière colorante disposée en filets parsemés de points hyalins, et affectant les figures les plus variées, mais toujours en spirales, jusqu'à l'instant où, par l'accouplement, cette matière s'oblitère, passe des articles d'un filament dans ceux d'un autre, et forme dans chaque article une seule Gemme. Les esp. de ce G. sont assez nombreuses et fort élégantes; la plupart se confondent souvent dans les mêmes amas, ce qui pendant longtemps les avait fait considérer, sous les noms de *Conferva disjuncta* et *variabilis*, comme divers états d'une même plante. Le *Conferva jugalis* ou *nitida* de Müller, même être désigné sous deux noms, par le même auteur, mais qui n'est pas le *Conjugata Princeps* de Vaucher, peut en être considéré comme le type.

XI. Zygnema. *Zygnema*, B.; *Zygnemœ Spec.*, Agardh (*V*. pl. de ce Dict., Arthrodiées, f. 11). Matière colorante parsemée à certaines époques de points hyalins, mais remplissant la totalité du tube intérieur sans y affecter la disposition de filaments spiraux, jusqu'à l'instant de l'accouplement où elle se condense en corpuscules linéaires. Dillwyn a représenté un fragment de son *Conferva genuflexa, Conjugata angulata* de Vaucher qui en est le type, avec une Gemme, laquelle se trouve située au point de jonction des deux filaments accouplés. Si cette disposition est constante, elle offre un caractère de plus pour particulariser le genre Zygnema.

†††† Les Zoocarpées.

Cette tribu mérite toute l'attention des naturalistes; c'est dans plusieurs des esp. qu'elle renferme que l'on observe le plus singulier des phénomènes révélés par le mycroscope, l'état purement végétal, et l'état entièrement animal, se succédant l'un à l'autre dans un même être. Giraud Chantrans, d'après des observations incomplètes faites sur des Conferves, sur des Arthrodiées, ou sur diverses substances, réduites à l'état de putréfaction, ayant vu ses infusions remplies d'Animalcules, en avait conclu que les Conferves étaient des amas de petits Polypes qui, s'individualisant toutes les fois qu'ils en avaient la faculté, vivaient tantôt en liberté, ou tantôt agglomérés en forme de Plantes, s'unissant ou se divisant comme par caprice. Cette idée était aussi erronée que celle qu'on eut longtemps au sujet des Mouches végétantes, mais approchait cependant de la réalité. Les Conferves ne sont point des Polypiers, dont les Animalcules s'éparpillent de temps à autre, quand la dissolution des parties qui les tiennent captifs, leur en laisse la faculté; mais, parmi les Conferves des auteurs, le *rivularis,* les *C. punctalis, flacca, atropurpurea, bipartita*, *carnea*, etc., sont, durant une partie de leur existence, des Végétaux qui produisent, au lieu de Gemmes ou semences, des Animalcules Zoocarpes, qui, à leur tour, s'allongent en filaments végétants quand la nature leur en indique l'époque.

Plusieurs Zoocarpées doivent se trouver dans la mer; Bory n'en a encore constaté l'existence que dans les eaux douces où la plupart sont assez communes, soit dans les ruisseaux courants, soit dans les rivières, soit dans les eaux des bassins de fontaines. — Trois G. composent cette tribu, véritable lien des deux grandes divisions longtemps désignées sous le nom des Règnes, et dans l'une ou l'autre desquelles il nous semble impossible de les ranger exclusivement.

XII. Anthophyse. *Anthophysis*, B. (*V*. pl. de ce Dict., Arthrodiées, fig. 12). Filaments mycroscopiques, simples ou divisés, tubuleux, produisant par leurs extrémités des rosettes ou glomérules hyalins, doués d'un mouvement rotatoire; les rosettes ou glomérules, se détachant bientôt de leur support, jouissent d'une faculté locomotive, et finissent par se diviser en une multitude de Zoocarpes ou Monades animés. Ce G. ne contient encore que deux esp., dont l'une avait été décrite par Müller comme un Infusoire, *Volvox vegetans.* Elles habitent les eaux douces, et sont les seules rameuses que l'on ait encore observées dans la fam. des Arthrodiées.

XIII. Tirésias. *Tiresias*, B.; *Prolifera?* Vaucher (*V*. pl. de ce Dict., Arthrodiées, fig. 13). Filaments cylindriques, dont le tube intérieur, rempli d'une matière colorante dans laquelle se développent des corpuscules hyalins, est articulé par espaces carrés que séparent des dissépiments. Cette matière colorante finit par s'agglomérer, dans chaque article, en une sphère ou Zoocarpe, d'apparence semblable aux Gemmes des Conjugées, et inerte jusqu'au moment où, rompant l'article par son développement, et se mettant en contact avec le fluide environnant, elle commence à se mouvoir en divers sens, et finit par voguer librement en laissant, tout brisé et transparent comme du verre, le tube qui l'avait produite. Le *Conferva bipartita* de Dilw. (pl. 105) est certainement une esp. de Tirésias dans l'état végétal, dont les *Cercaria podura* et *viridis* de Müller sont les Zoocarpes que Bory a vus, après un certain temps de liberté, se fixer, par leur extrémité fissée, sur des débris de végétaux ou même sur des filaments d'autres Virésias, et s'y allonger en végétal confervoïde. Cet état d'allongement a été fort bien vu et figuré par Leclerc dans son excellent Mémoire sur les Prolifères de Vaucher, inséré dans les Annales du Muséum, ainsi que par Dillwyn sur son *Conferva genuflexa*. Il est surprenant que ces habiles naturalistes n'aient pas saisi la métamorphose des Enchelis en ce qu'ils appelaient des Conferves.

XIV. Cadmus. *Cadmus*, B. (*V*. pl. de ce Dict., Arthrodiées, f. 14). Filaments cylindriques ou peut-être un peu comprimés; la matière colorante du tube intérieur homogène, contenue entre des dissépiments rapprochés de façon à former des articles plus larges que longs, c'est-à-dire, n'atteignant point jusqu'à la figure d'un carré, et dans chacun desquels se forment deux Zoocarpes. A une certaine époque, ces Zoocarpes rompent le tube extérieur en tout sens, s'en échappent, le laissent élargi, vide et transparent comme du verre, et nagent en grande quantité, avec des mouvements très-rapides, autour des débris du tube qui les avait nourris.

Le *Conferva dissiliens* de Dillwyn est un Cadmus, dont les Zoocarpes nous paraissent être le *Monas* ou l'*Enchelis pulvisculus* de Müller. On voit souvent ces derniers, confondus avec la Matière verte de Priestley par les naturalistes qui ont trouvé cette substance animale, colorer en nuances du plus beau vert les limites de l'eau qu'on tient dans les vases où l'on élève des Conferves, ou certains fossés dans lesquels se développent bientôt de nouveaux *Cadmus*.

Tels sont les genres et les tribus que Bory s'est cru autorisé à établir parmi les Arthrodiées. L'auteur poursuivant avec ardeur le cours de ses observations, trouvera sans doute de nombreuses occasions de faire à cette fam. nouvelle des additions importantes.

Certains *Scytonema* et *Bangia* de Lyngbye, quelques Prolifères de Vaucher, telles que le *vesicata*, et plusieurs de celles dont Leclerc a donné une si bonne monographie, nous paraissent pouvoir être répartis dans les genres Tirésias et Cadmus, ou devoir fournir, quand les espèces en seront examinées de nouveau, quelque autre genre dans la tribu des Zoocarpées.

Le *Conferva annulina* de Roth. (*Cat.* III, p. 211, pl. 7), nous paraît devoir rentrer encore dans cette tribu, où il pourra former un genre de plus.

Quant au genre Amasperme de Raffinesque, on peut présumer, d'après la description encore imparfaite qui nous en a été donnée, que deux de ses espèces au moins appartiennent à la famille des Arthrodiées.

Le *Conferva Chthonoplastes* de Mertens (*Flor. dan.* tab. 1485) est peut-être aussi une Arthrodiée qui, mieux examinée, appartiendrait à la seconde tribu; mais qui, à coup sûr, n'est pas la même chose que le *Chthonoplastes* de Lyngbye, évidemment une Vaginaire.

La production singulière, décrite par Müller dans les actes de l'Académie de Stockholm (1783, p. 80, T. III, f. 6 et 7), sous le nom de *Conferva armillaris*, pourrait bien être une Arthrodiée de la tribu des Fragilaires.

Enfin, Grateloup a fait connaître, sous le nom de *Mucida*, un genre de production aquatique qui peut appartenir à la famille qui vient d'être établie; il lui assigne les caractères suivants : filaments très-fins, articulés, oscillants, renfermés dans un mucilage, et nageant à la surface des eaux stagnantes en nébulosités fugaces, presque impalpables.

Il est probable que beaucoup d'Infusoires de couleur verte sont des Zoocarpes, ou l'état animé des Arthrodiées qui se reproduisent par leur moyen. Peut-être aussi les Gemmes, de la tribu des Conjugées, sont-elles des Zoocarpes; c'est l'opinion de Bory de St.-Vincent à qui est dû ce travail encore tout nouveau; mais n'ayant point saisi, jusqu'à présent, les Gemmes dans leur état vivant, il ne peut l'affirmer.

ARTHROLOBUS. bot. G. formé par Audrzejowski, aux dépens du Myagrum de Linné, et adopté par De Candolle, sous le nom de *Rapistrum*. Stéven, habile botaniste de Crimée, applique ce nom à un G. différent, voisin du *Cheiranthus*, également adopté par De Candolle, sous le nom de *Sterigma*.

ARTHROPHYLLE. *Arthrophyllum*. bot. Ce G., institué par le Dr Blume, pour plusieurs végétaux assez élevés, observés par lui, dans les forêts montagneuses de l'île de Java, appartient à la fam. des Araliacées. Ses caractères distinctifs sont : calice court, à cinq dents émoussées; cinq pétales insérés sur les bords d'un disque épigyne, alternant avec les cinq étamines qui ont la même insertion; ovaire infère, uni-ovulé; style court ou presque nul; stigmate obtus; le fruit est une baie couronnée, à noyau monosperme.

ARTHROPODE. *Arthropodium*. bot. R. Brown a établi ce G. très-voisin de l'Antheric; il en diffère par son périanthe, dont les trois divisions intérieures sont plus grandes et crénelées sur leur bord : ses anthères échancrées et insérées par leur base au sommet de filaments barbus; son embryon recourbé, et ses pédicelles articulés à leur milieu. Il en décrit quatre esp., dont l'une, l'*A. paniculatum*, est figurée sous le nom d'*Anthericum milleflorum*, tab. 58 des Liliacées de Redouté.

ARTHROPOGON. *Arthropogon*. bot. G. de la fam. des Graminées, établi par Martius et Nées d'Esenbeck dans leur Agrostographie du Brésil. Ils lui donnent pour caractères : épillets biflores, hémiologames, environnés

de poils à leur base; calice à deux glumes, herbacéo-coriace, l'inférieure fort étroite et subulée; la supérieure sétigère avec son extrémité bifide. Florules mutiques, l'inférieure neutre ou femelle; valvule inférieure herbacée, semblable aux glumes, la supérieure hermaphrodite, membranoso-hyaline; ladicules tronquées et membraneuses; stigmates plumeux, caryopse libre et comprimé; ramilles à deux fleurs.

ARTHROSTEMME. *Arthrostemma*. BOT. G. de la fam. des Mélastomées, Octandrie Monogynie, L., établi par De Candolle et auquel il assigne les caractères suivants : tube du calice turbiné ou campanulé, souvent garni de poils, de soies ou d'écailles; quatre lobes lancéolés persistants et sans appendices intermédiaires; quatre pétales; huit étamines à filaments très-glabres, à anthères oblongues; ovaire soyeux à sa partie supérieure; capsule quadriloculaire; semences coquillées. Ce G. que De Candolle subdivise en cinq sections, se compose de plantes herbacées ou sous-ligneuses, toutes originaires de l'Amérique.

ARTHROSTYLIS. BOT. G. établi par R. Brown dans la fam. des Cypéracées. Les épillets consistent en plusieurs paillettes imbriquées, les inférieures vides, une seule centrale contenant une fleur. Ils forment un capitule terminal, simple et turbiné, qu'environne un involucre plus court que lui, formé de trois ou quatre folioles subulées. Le style subulé et trigone est articulé avec l'ovaire, et caduc; il porte trois stigmates. Le fruit est triangulaire. On ne remarque pas de soies au-dessus comme dans le G. voisin, *Rhin ospora,* où d'ailleurs le style persiste. Il se distingue d'une autre part de l'*Abilgaardia,* autre G. qui le précède, par ses épillets uniflores et son port. Ses tiges grêles, simples, dépourvues de nœuds, sont engaînées à la base et nues au-dessus; de là le nom d'*aphylla* donné à la seule esp. jusqu'ici connue.

ARTICÈRE. *Articerus*. INS. Fam. des Psélaphiens. Ce G. est le dernier de la grande série des Coléoptères; il a été créé par Dalman, pour une seule esp. qui paraît être originaire de l'Amérique méridionale, et chez laquelle les antennes ne sont composées que d'un seul article formant une massue cylindrique allongée et tronquée au bout. Les yeux sont distincts et les tarses terminés par deux crochets. Dalman a figuré l'*Articerus armatus,* pl. v, fig. 12; ins. du Copal.

ARTICHAUT. BOT. Esp. du G. Cynara. On a étendu ce nom, justifié par une sorte de rapport de figure ou d'usage, à diverses autres pl.; ainsi l'on a appelé :

A. DE JÉRUSALEM, l'Arbouse ou Arbouste d'Astracan.

A. DES INDES, le Liseron Patate.

A. SAUVAGE, la Carline sans tige.

A. D'HIVER OU DE TERRE, l'Hélianthe Topinambour.

A. DES TOITS, la Joubarbe.

ARTICIOCCO. BOT. Syn. d'Artichaut.

ARTICLES. ZOOL. (*Animaux articulés.*) Ayant appliqué ailleurs les mots Anneaux et Arceaux aux divisions du corps, nous avons réservé le mot *Articles* pour les pièces qui se meuvent ordinairement les unes sur les autres, entrent dans la composition de toutes sortes d'appendices, tels que les antennes, les palpes, les mâchoires, les ailes, les pattes, les tarses, etc. Considérées sous le rapport de leur nombre, de leur forme, de leur mode d'articulation, ces parties fournissent d'excellents caractères pour la classification, et réclament une étude très-attentive.

ARTICLES. BOT. Bory a donné ce nom aux espaces contenus dans les Conferves et les Arthrodiées, entre deux dissépiments ou étranglements qui forment le point d'articulation. Ces Articles paraissent exister dans le tube intérieur seul, et renferment la matière colorante qui, dans certaines Arthrodiées, passe d'un Article à l'autre, au moyen d'un véritable accouplement ou par le placement des cloisons ou valves.

ARTICULAIRE. *Articularis*. BOT. On donne cette épithète aux feuilles qui naissent des nœuds ou articulations de la tige ou de ses ramifications, ainsi qu'on le voit dans presque toutes les Graminées.

ARTICULATIONS ou JOINTURES. ZOOL. L'endroit où les os s'unissent et s'articulent. Rien de plus varié que les Articulations, soit pour la mobilité qu'elles permettent, soit pour les moyens d'union qui les constituent. C'est de là qu'elles ont pris différents noms, tous empruntés du grec, quoique les Grecs connussent à peine les objets que ces noms désignent. On a partagé en trois classes les divers modes d'Articulations, qu'on a ensuite subdivisées d'une manière fort étendue.

Les Articulations mobiles ou *Diarthroses,* prennent le nom d'*Enarthroses,* lorsqu'elles résultent d'une tête osseuse reçue dans une cavité orbiculaire et lisse; d'*Arthrodies,* quand elles se font par des surfaces lisses et planes; de *Ginglymes*, lorsqu'elles ne permettent de mouvements qu'en deux sens opposés.

L'*Amphiarthrose* est, comme son nom l'indique, une articulation mixte, s'opérant à la fois par des facettes articulaires et par une substance fibrocartilagineuse intermédiaire. Les vertèbres offrent un exemple de ce mode d'Articulation.

La *Synarthrose* ou Articulation complétement immobile, prend le nom de *Suture,* quand les os se joignent par leurs bords; de *Syndesmose,* quand ils s'unissent par des ligaments : si un os est fiché dans un autre, on nomme cette disposition *Gomphose;* c'est la *Synchondrose,* si l'union se fait par des cartilages intermédiaires. Enfin, on a donné le nom de *Sysarcose* à l'union des os au moyen des muscles.

Plus les Articulations sont solides, et moins sont étendus les mouvements qu'elles permettent; l'Amphiarthrose réunit la solidité à la mobilité. Les jointures les plus mobiles sont à la partie supérieure des membres, les plus solides à la partie inférieure. Celles qui sont intermédiaires pour la position, le sont aussi pour la mobilité : ces dernières ne permettent guère que des mouvements alternatifs en deux sens opposés.

Il est des articulations particulières à certains Animaux; telles sont celles des mâchoires si compliquées des Oursins; celles des armes épineuses des Silures, sortes d'arêtes qui s'enclavent à la manière des baïonnettes.

Une simple Articulation ou la facette osseuse par où elle s'opère, suffit quelquefois pour indiquer la nature de l'Animal; ni la mâchoire ni les membres des Animaux herbivores ne s'unissent comme les mêmes parties chez les Carnivores.

Beaucoup d'Articulations sont sujettes à s'enkyloser; les tarses des Loris et des Paresseux, les vertèbres cervicales des Dauphins offrent des exemples de ce genre d'altération.

On a donné le nom d'ARTICULATIONS, dans les Coquilles multiloculaires, telles que les *Ammonites*, les *Nautiles*, les *Orthocères*, etc., à la série de parties distinctes et souvent enflées qu'offrent ces Coquilles, parties séparées à l'extérieur par des nœuds ou des étranglements, et à l'intérieur par des cloisons qui y forment une suite de loges. Ces Articulations résultent des déplacements successifs que l'Animal a éprouvés en grossissant. Chaque loge marque une époque d'accroissement. Les Articulations sont COMPRIMÉES, *Articuli compressi*, dans le *Nodosaria Legumen*; — CYLINDRIQUES, *Art. cylindrici*, dans le *Spirula fragilis*; — VENTRUES, *Art. torosi*, dans le *Nodosaria Raphanus*.

On traitera des Articulations dans les Animaux articulés, au mot Squelette.

ARTICULATIONS. BOT. Point où deux parties d'un Végétal s'unissent ou s'emboîtent. Ces Articulations sont très-marquées dans les Salicornes et dans diverses Soudes; les *Cactus Opuntia*, *Cochenilifer*, etc. Elles donnent une grande fragilité aux feuilles de certaines plantes, telles que les Mimeuses; il ne faut pas les confondre avec les nœuds, encore moins avec les entre-nœuds qui sont l'espace contenu entre ces nœuds, et qui répondent à ce que nous appelons Articles dans les Conferves et les Arthrodiées.

L'on appelle ARTICULÉS, des Végétaux ou parties de Végétaux, attachés bout à bout, et où se voient des Articulations. Les tiges des Prêles, par exemple, sont articulées. Les Légumes de divers Sainfoins, Ornitopes, Hypocrépides et Acacies, les poils de plusieurs Végétaux, l'axe de divers épis de Graminées sont articulés.

ARTICULÉS. *Articulosa*. ZOOL. N. donné par Lamarck à l'une de ses deux premières divisions des Animaux invertébrés, et comprenant ceux d'entre eux dont le corps est généralement articulé ou annelé dans sa longueur, et dont les organes extérieurs, lorsqu'ils existent, sont distribués dans le même sens, paires par paires. Les autres Invertébrés composent la série qu'il a nommée, par opposition, celle des Inarticulés. Les Infusoires commencent celle-ci, et à la tête de l'autre sont les Vers intestinaux, dont l'origine, dans l'opinion de ce célèbre naturaliste, est postérieure, puisqu'ils se forment et vivent exclusivement dans le corps de divers autres Animaux. Mais ils ne peuvent dès lors ouvrir cette série, et le rameau qu'ils sont censés former, prendrait même son origine d'assez haut puisqu'on n'a pas encore trouvé de Vers intestinaux dans les Animaux invertébrés inférieurs aux Insectes.

Sans établir d'une manière aussi nette et aussi développée qu'il l'a fait depuis, et sans employer la dénomination d'Articulés, Cuvier, dans son tableau, avait cependant formé cette distinction; car sa seconde section des Animaux à sang blanc, celle des Insectes et des Vers, répond parfaitement à la série des Articulés de Lamarck. Il en a détaché ensuite les Vers intestinaux, et les a placés dans l'embranchement des Zoophytes, entre les Échinodermes et les Acalèphes. Les Siponcles, dernier G. des Échinodermes apodes, semblent, en effet, lier cette classe avec les Vers intestinaux les plus composés. Mais n'appartiennent-ils pas eux-mêmes à la classe des Annélides, dont quelques-unes, telles que les Arénicoles et les Thalassèmes, nous montrent des habitudes analogues? Il nous semble que, nonobstant quelques rapports, la nouvelle distribution de Cuvier, relative aux Vers intestinaux, interrompt cette série, puisque l'on passe naturellement des Échinodermes aux Acalèphes, et qu'alors cette liaison est détruite. D'après ce motif nous sommes tentés de donner la préférence à la méthode primitive, conforme d'ailleurs en ce point à celle de Lamarck.

Les caractères extérieurs et distinctifs des Articulés sont peu prononcés dans plusieurs Vers intestinaux. Quelques Animaux de cette classe paraissent même se rapprocher, comme l'observe Rudolphi, des Radiaires; mais leur bouche, toujours antérieure ou presque antérieure, et formée en manière de trompe ou de suçoir, ainsi que celle d'un grand nombre de larves d'Insectes diptères, et leur mode d'habitation, suppléent à l'insuffisance ou à l'équivoque de ces caractères. Quant aux Articulés supérieurs en organisation, ils possèdent un système nerveux, formé de deux cordons se prolongeant dans la longueur de la partie inférieure du corps, réunis et ganglionnés par intervalles. Swammerdam, dans sa description du Bernard l'Hermite (*Pagurus Bernardus*), distinguant éminemment les Animaux articulés de ceux de la série opposée, et pourvus pareillement de nerfs, avait observé que la moelle épinière diffère, par ses ganglions, de celle de l'Homme et des Quadrupèdes, et qu'elle ressemble, sous ce rapport, à des nerfs que celle-ci produit. De la réunion par faisceaux de cette moelle épinière avec les mêmes nerfs résulte, selon lui, le cordon médullaire des Animaux invertébrés, pourvus de système nerveux; mais d'habiles anatomistes modernes n'admettent, pour cette composition, que les nerfs intercostaux. Dans ces Articulés supérieurs, la présence d'organes propres à la marche ou au vol, la manière dont s'opère la circulation, dans ceux où les mêmes organes sont nuls ou peu développés, et ne favorisent que faiblement la locomotion, viennent à l'appui des considérations précédentes. « Les anneaux articulés qui entourent le corps et souvent les membres, tiennent, dit Cuvier, lieu de squelette, et, comme ils sont presque toujours assez durs, ils peuvent prêter au mouvement tous les points d'appui nécessaires, en sorte qu'on retrouve ici, comme parmi les Vertébrés, la marche, la course, le saut, la natation et le vol. Il n'y a que les fam. dépourvues de pieds, ou dont les pieds n'ont que des articles membraneux et mous, qui soient bornées à la reptation. Cette position extérieure des parties dures, et celle des muscles dans leur intérieur, réduisent chaque article à la forme d'un étui et ne lui permettent que deux genres de mouvements. Lorsqu'il tient à l'article voisin par une jointure ferme, comme il arrive souvent dans les membres, il y est fixé par deux points, et ne peut se mouvoir que par ginglymes, c'est-à-dire dans un seul plan, ce qui exige des articulations plus nombreuses pour produire une même var. de mouvements. Il en résulte aussi une plus grande perte de for-

ces dans les muscles, et par conséquent plus de faiblesse générale dans chaque Animal, à proportion de sa grandeur. Mais les articles qui composent le corps, n'ont pas toujours ce genre d'articulations; le plus souvent ils sont unis seulement par des membranes flexibles, ou bien ils s'emboîtent l'un dans l'autre, et alors leurs mouvements sont plus variés, mais destitués de force. »

Puisque le caractère extérieur et distinctif de ces Animaux repose sur la forme segmentaire de leur corps, essayons de faire connaître l'origine de ces articulations. La peau, composée de deux pellicules (l'épiderme et le derme), est d'abord d'égale consistance, entièrement continue, mais avec des rides ou des divisions superficielles transverses. L'épiderme devient ensuite plus solide, et présente, entre les séparations, des espaces coriaces ou cornés, en manière de bandes ou d'arceaux. L'organisation extérieure étant plus avancée, ces portions épidermiques se détachent postérieurement de la pellicule inférieure ou du derme; les intervalles compris entre les lames, restant toujours membraneux et conservant leur souplesse, se prêtent avec facilité aux mouvements et aux diverses inflexions que le corps exécute.

La branche des Articulés embrassant une multitude prodigieuse d'Animaux, dont l'organisation et les habitudes sont très-variées, il nous est impossible de les considérer ici sous d'autres points de vue généraux. Les plus élevés dans l'échelle possèdent des facultés et un instinct qui les assimilent en quelque sorte aux Vertébrés, et dont l'exercice nous inspire souvent le plus vif intérêt. La classe des Insectes nous en fournit la preuve.

Nous séparerons d'abord tous ceux qui ont un système nerveux très-développé, des organes respiratoires propres ou circonscrits, et dans lesquels la nutrition s'effectue par le moyen d'une circulation manifeste ou d'un vaisseau dorsal. Cette section se composera des classes suivantes : CRUSTACÉS, ARACHNIDES, INSECTES et ANNÉLIDES. Des caractères négatifs signaleront l'autre coupe qui n'est formée que d'une seule classe, celle des VERS proprement dits. On peut encore diviser la série des Articulés de la manière suivante, qui nous paraît plus simple et plus commode :

I. Des *pieds proprement dits,* des *yeux très-distincts.* Crustacés, Arachnides, Insectes. Ces trois classes composent une division naturelle que Latreille, à qui cet article est dû, appelle *Condylopes.* Ces Animaux sont les seuls Invertébrés qui soient sujets à des mues.

II. *Pieds soit très-imparfaits et formés d'appendices très-courts, peu articulés, ou de soies, de crochets, soit nuls; yeux nuls ou punctiformes et peu propres à la vision.* (*Point de tête, et organes de la manducation intérieurs et exsertiles dans le plus grand nombre.*)

III. *Des organes spéciaux pour la circulation et la respiration.* (*Animaux presque tous munis de fausses pattes, vivant dans l'air ou dans l'eau.*) Annélides.

IV. *Point d'organes spéciaux pour la circulation et la respiration.* (*Animaux généralement apodes et vivant dans l'intérieur du corps de divers autres Animaux ou dans leur chair extérieure.*) Vers.

ARTICULINE. MOLL. Sous-genre des Agathistègues, établi par d'Orbigny dans la fam. des Céphalopodes, et que l'on n'a encore observé que fossile, constituant des bancs énormes dans le calcaire crétacé.

ARTILE OU ARTILLE. OIS. N. vulg. du Traquet Motteux.

ARTOCARPE OU ARBRE A PAIN. BOT. *V.* JAQUIER.

ARTOCARPÉES. *Artocarpeæ.* BOT. Section de la fam. des Urticées, dont le fruit est charnu, et qui comprend les G. Artocarpe, Murier, Figuier, Broussonetie, Cécropie, Dorsténie, etc.

ARTOIS. MAM. Race de Chiens.

ARTOLITHE. MIN. Vulg. *Miche* ou *Pain pétrifié.* Noms impropres donnés à des concrétions pierreuses, dont la figure rappelle celle d'un pain plus ou moins considérable.

ARTOLONE. *Artolon.* MOLL.? ANNÉL.? Montfort a établi, sous ce nom, un nouveau G. fort douteux, dont on pourrait considérer la coquille comme le tuyau d'un Annélide, si le même auteur ne décrivait son Animal comme ayant des rapports avec les Poulpes.

ARTRE. OIS. N. vulg. du Martin-Pêcheur Alcyon.

ARTROLOBION. BOT. *V.* ASTROLOBIUM.

ARTURO. BOT. S. de *Celsia Arcturus,* L.

ARTY. BOT. S. de Quamoclit Pied de tigre.

ARU. OIS. S. vulg. de Macareux.

ARUBA. BOT. *V.* QUASSIER SIMAROUBA.

ARUM. BOT. *V.* GOUET.

ARUNA. BOT. S. latin d'Arounier.

ARUNDINAIRE. *Arundinaria.* BOT. G. de la fam. des Graminées, Triandrie Monogynie, établi, par Richard, dans le *Flora boreali-americana* qu'il a publié sous le nom de Michaux. Les fleurs sont disposées en panicule; les épillets sont multiflores, la lépicène est bivalve, plus courte que les fleurons, dont chacun présente une glume composée de deux paillettes membraneuses, lancéolées, striées et aiguës; l'inférieure légèrement bifide à son sommet : ces fleurons sont quelquefois tous mâles dans une même panicule, et sans aucune apparence de pistils; plus souvent ils sont tous hermaphrodites, composés de trois étamines à anthères linéaires allongées, et d'un ovaire linéaire surmonté de trois stigmates velus. La caryopse est ovoïde, allongée. A ce G. doivent être réunis le *Ludolfia glaucescens,* Willd., et le *Triglossum bambusinum* décrit et figuré par Fischer dans le Catalogue du jardin de Gorenki; en sorte que l'*Arundinaria* se compose de trois espèces qui sont : 1° *A. macrosperma,* Mich. ou *Arundo gigantea,* Walt., ou *Miegia macrosperma,* Pers., qui croît dans la Caroline, la Floride et sur les bords du Mississipi; 2° *A. glaucescens,* ou *Ludolfia glaucescens,* Willd., originaire des Indes-Orientales; 3° *A. bambusina,* ou *Triglossum bambusinum,* Fisc.

ARUNDINE. *Arundina.* BOT. G. de la fam. des Orchidées, institué par le Dr Blume qui lui assigne pour caractères : périanthe composé de sépales et de pétales dressés, étalés, libres et presque égaux; labelle très-grand, concave, crété dans toute sa longueur interne, embrassant le gynostème, avec son limbe lobé, plissé,

à découpures arrondies sur ses bords; gynostème dressé et dilaté vers le sommet : anthère, terminale, antérieure, charnue, à quatre loges incomplétement 4-locellées; huit masses polliniques inégales, subanguleuses-comprimées, farinoso-pulpeuses, attachées par une membrane arachnoïde, commune au filet ou support lamellé. Les *Arundinaria speciosa* et *chinensis* sont les seules espèces connues jusqu'à ce jour. La première appartient à la province de Buitenzorg, de l'île de Java; l'autre y a été introduite; toutes deux sont des pl. herbacées, terrestres, à racines fibreuses, à tiges simples et noduleuses, à feuilles distiques, linéaires-lancéolées, très-aiguës. Les pédoncules sont terminaux, garnis d'épis alternes dont les fleurs sont pédicellées bractéolées, purpurines et brillantes.

ARUNDO. *V*. ROSEAU.

ARUNGANA. BOT. *V*. HARONGANA.

ARUSET. POIS. *V*. HOLACANTHE BICOLOR.

ARVAN. MOLL. Coquille du G. Vis.

ARVELA. OIS. S. vulg. de Martin-Pêcheur Alcyon.

ARVERSIE. *Arversia*. BOT. Fam. des Paronychiées, Triandrie Monogynie. G. établi par Cambessèdes dans la Flore du Brésil; caractères : calice profondément divisé en cinq parties, chacun des lobes plus épais et caréné dans le milieu; cinq pétales attachés au fond du calice; trois étamines ayant la même insertion; un seul ovaire uniloculaire, contenant beaucoup d'ovules; capsule à trois valves; semences cylindriques; embryon droit au centre du périsperme.

ARVICOLA. MAM. Syn. de Campagnol.

ARVIN. BOT. C'est-à-dire croissant dans les champs.

ARYTHÆNE. *Arithœna*. MOLL. Dénomination générique proposée par Ocken, pour remplacer celle d'Arrosoir.

ARZILLA. POIS. S. vulg. de Raie Miralet.

AS. BOT. *V*. ÆS.

ASAPHE. *Asaphes*. BOT. *V*. BOSCIA.

ASAPHE. *Asaphus*. CRUST. G. d'Animaux fossiles de la fam. des Trilobites, établi par A. Brongniart, et ayant pour caractères : corps large et assez plat; lobe moyen saillant et très-distinct; flancs ou lobes latéraux, ayant chacun le double de la largeur du lobe moyen; des expansions sub-membraneuses dépassant les arcs des lobes latéraux; bouclier demi-circulaire portant deux tubercules oculiformes réticulés; abdomen divisé en huit ou douze articles. — L'auteur a hésité quelque temps sur la fondation de ce G. parce qu'il ne présente pas, à son avis, un ensemble de caractères suffisants pour le circonscrire avec netteté. En effet, il a de très-grands rapports avec les Calymènes et avec les Ogygies, genres qui diffèrent réellement l'un de l'autre, et qui, si l'on n'eût pas distingué l'intermédiaire dont il est ici question, se seraient avoisinés au point de se confondre. Les Asaphes, de même que tous les Trilobites, n'ont encore été vus que sur le dos; on a même ignoré longtemps la forme d'une très-grande portion de leur corps; et l'on n'a d'abord connu que leur post-abdomen qui, en général, est détaché de l'abdomen. Celui-ci est composé de huit à douze articulations; le nombre de celles du post-abdomen est très-variable.

Brongniart décrit cinq esp. appartenant à ce G.; celle qui lui sert de type est l'A. CORNIGÈRE, *A. cornigerus*, Brong., ou le *Trilobites cornigerus* de Schlotheim, et l'*Entomostracites expansus* de Walhenberg. Les individus que Brongniart possède viennent de Koschelewa, près de St.-Pétersbourg, et sont dans un calcaire compacte, grisâtre, rempli de petites lamelles cristallines et de petits grains noirs-verdâtres. Il le suppose inférieur à la craie. Le *Trilobites cornigerus* de Schlotheim a été trouvé aux environs de Reval près de Memel. Les autres esp. rapportées à ce genre, mais assez différentes de la précédente, sont : L'A. DE DEBUCH, *A. Debuchii*, Brong.; dans un psammite calcaire compacte, noir et micacé, à Dynevors-Park, dans le pays de Galles. L'A. DE HAUSMANN, *A. Hausmanni*, Brong. On ne possède jusqu'à présent que des post-abdomen de cette esp.; dans un calcaire de transition des environs de Prague. L'A. CAUDIGÈRE, *A. caudatus*, Brong., ou le *Trilobus caudatus* de Brunnich. Cette esp. est surtout remarquable par la saillie considérable de ses yeux en réseaux : de Coal-Brock-Dale et de Dudley en Angleterre. Enfin l'A. LARGE-QUEUE, *A. laticauda*, Brong., ou les *Entomostracites caudatus* et *laticauda* de Wahlenberg. Cette espèce a été trouvée dans un calcaire blanc, dans l'Osmundberg, en Dalécarlie.

ASARET. *Asarum*. BOT. G. de la fam. des Asarinées; Décandrie Monogynie, L. Caractères : calice campanulé, profondément trifide (coloré, surtout intérieurement); corolle nulle; douze étamines disposées circulairement sur l'ovaire, ayant leurs anthères oblongues, adnées au milieu des filaments; ovaire inférieur? surmonté d'un style court, terminé par un stigmate de six à dix divisions disposées en étoiles; la capsule est coriace, à six loges. — Le nom d'Asarum, tiré du grec, signifie *qui n'orne point*. En effet les Asarets sont des pl. peu remarquables, mais qui cependant ne sont pas sans une certaine singularité; l'odeur assez forte et un peu résineuse qui s'exhale de toutes leurs parties, est sans doute la raison qui les faisait proscrire par les anciens, des couronnes et de ces autres ornements tirés de l'empire de Flore, dont on faisait usage dans les fêtes des dieux ou dans les banquets. Cette odeur qui néanmoins n'est pas désagréable, surtout dans l'Asaret de Virginie, dénote des propriétés médicinales; elles résident surtout dans les racines qui sont épaisses, traçantes presqu'à la superficie de la terre, et d'une saveur amère, légèrement aromatique. Les Asarets sont des pl. humbles, rampant à la surface du sol dans les lieux ombragés, dont les feuilles, d'un vert foncé luisant, ont une forme arrondie, approchant plus ou moins de la forme d'une oreille humaine; elles persistent pendant l'hiver dans les bois taillis dont elles parent alors le sol. Quatre espèces composent ce G. : l'*A. europœum*, L.; l'*A. canadense*, L.; l'*A. virginicum*, L., et l'*A. arifolium*, Mich.

L'Asaret d'Europe (*Flor. Dan.*, 633, Bul. herb.), assez commun dans tous nos climats, est employé communément en poudre, dans l'hippiatrique, contre le farcin; l'usage qu'on en fait en quelques endroits pour soulager, par le vomissement, les gens ivres, lui a valu le surnom de Cabaret.

ASARIFE. BOT. S. d'Arroche de Mer.

ASARINE. *Asarina.* BOT. G. formé par Tournefort pour une pl. que Linné a depuis réunie à son G. *Antirrhinum,* sans égard à sa capsule sphérique et non ovale. Rétabli par Moench, il est aujourd'hui fondu par Persoon dans son G. *Oruntium.*

ASARINÉES. *Asarineæ.* BOT. Fam. de Pl. dicotylédonées, apétales ou monopérianthées, à étamines épigynes, qui renferme des Végétaux herbacés ou sous-frutescents, le plus souvent sarmenteux et grimpants, à feuilles alternes, simples et pétiolées, ou plus rarement écailleux et dépourvus de feuilles; leur ovaire est infère; à trois ou cinq loges; le limbe du calice est tantôt divisé jusqu'à la base, tantôt tubulé, allongé, évasé vers la partie supérieure, et irrégulièrement configuré comme dans plusieurs esp. d'Aristoloches. Les étamines insérées sur l'ovaire sont en nombre déterminé, mais variable dans les différents genres; elles sont tantôt entièrement libres et distinctes, tantôt soudées intimement avec le style et le stigmate, de manière à ne former qu'un seul corps diversement configuré, et placé au sommet de l'ovaire; assez souvent le style est soudé avec les filets staminaux; d'autres fois il est libre et surmonté par un stigmate à trois ou cinq branches rayonnantes. Le fruit est tantôt une capsule, tantôt une baie à trois ou cinq loges, renfermant chacune un grand nombre de graines attachées à l'angle rentrant; et ces graines contiennent un embryon très-petit, renfermé dans un endosperme charnu. Cette fam. est peu nombreuse en genres; elle ne contient que l'*Asarum* et l'*Aristolochia*, on y avait joint le *Cytinus*, mais les caractères singuliers qu'offrait ce dernier, l'en ont fait distraire, pour devenir lui-même le type d'une petite famille nouvelle qui porte le nom de Cytinées.

ASARITE. Substance cristallisable et vraisemblablement alcaloïde, trouvée dans les racines d'*Asarum.* (*Journ. de Pharm.*, XX, 347.)

ASAROIDES. *Asaroideæ.* BOT. Nom donné par quelques auteurs, à la fam. des Asarinées.

ASARUM. S. latin d'Asaret.

ASBESTE. MIN. Substance terreuse que l'on ne peut caractériser dans l'état actuel de la science que d'après son tissu filamenteux, joint à la propriété d'être réductible, par la trituration, en poussière pâteuse. On ignore même encore si l'Asbeste constitue par lui-même une espèce distincte de toutes les autres, ou si ce ne serait pas une variété filamenteuse de quelque autre esp. déjà classée dans la méthode. Sa pesanteur spécifique est de 2,5 à 0,68; il est fusible en verre noirâtre; il s'imbibe d'une manière plus ou moins sensible, lorsqu'on le plonge dans l'eau. Les var. d'Asbeste sont les suivantes :

A. FLEXIBLE. C'était aussi l'Amiante des anciens minéralogistes. Il est ou soyeux, en filaments plus ou moins souples, semblables à la plus belle soie; ou cotonneux, en filaments déliés comme ceux du coton; ou membraneux, composé de fibres que l'on détache et que l'on sépare comme celles du linge. — Chenevix a trouvé dans l'Asbeste flexible, Silice 62, Magnésie 25, Chaux 9, Alumine 3, Fer 1.

A. DUR. En filaments roides et cassants, droits ou contournés, radiés ou conjoints. Dans cette variété l'Asbeste prend de la dureté, et quelquefois un aspect tout à fait compacte.

A. TRESSÉ. Composé de fibres tellement entrelacées les unes dans les autres qu'elles forment un tissu continu; il est mou, à peu près comme le liége; ou ligniforme, présentant l'aspect d'un bois desséché, ou coriacé; vulg. *Cuir fossile.*

Les couleurs que l'Asbeste affecte le plus ordinairement sont le blanc, le verdâtre et le brunâtre. Il tapisse les fissures de différentes roches, dans lesquelles il est venu se loger comme après coup. Il est mêlé avec les cristaux qui s'y sont formés en même temps que lui. Il adhère à la surface des roches, qu'il revêt de ses filaments. Celles dans lesquelles on le trouve le plus communément sont le Talc stéatite et la Serpentine. Le plus bel Amiante que l'on connaisse est celui des montagnes de la Tarentaise, en Savoie. L'Asbeste a été décrit par les anciens. Ils le regardaient comme une espèce de Lin incombustible, produit par une plante des Indes; ils le filaient, et en faisaient des nappes, des serviettes, etc., que l'on jetait au feu, quand elles étaient sales, et qui en sortaient plus blanches que si on les eût lavées. Une dame italienne semble avoir retrouvé de nos jours le secret des anciens. Elle est parvenue à filer l'Amiante sans le mêler au chanvre, et elle en a fait des toiles plus fines que celles qu'on avait obtenues jusqu'alors. On a tenté aussi, mais avec plus de succès, d'imiter avec l'Asbeste le papier à écrire.

ASBESTINITE. MIN. Var. de l'Amphibole Actinote.

ASBESTOIDE. MIN. S. d'Amianthoïde.

ASCAGNE. Esp. du G. Guenon.

ASCALABOTE. MAM. *V.* GECKO.

ASCALAPHE. *Ascalaphus.* INS. Névroptères, fam. des Planipennes; G. établi par Fabricius, et ayant pour caractères : antennes longues et terminées brusquement en bouton, avec l'abdomen ovale-oblong et guère plus long que le thorax. Ces Insectes ressemblent beaucoup aux Myrméléons, et en diffèrent cependant par leurs antennes longues, droites, terminées brusquement par un bouton; par leurs palpes labiales à peine plus longues que les maxillaires, filiformes et extérieures, ayant le dernier article cylindrique; ils s'en distinguent encore par une tête plus grosse, supportant des yeux à facettes, que divise en deux parties un sillon étroit; par un corps plus velu, des ailes plus courtes et un abdomen ovale, oblong, de la longueur du thorax et de la tête réunis. Pendant que Schœffer, en 1763, distinguait les Ascalaphes des Hémérobes et des Myrméléons de Linné, Scopoli (*Entomol. Carniolica*, p. 168) en rangeait une esp. avec les Papillons, sous le nom de *Macaronius.* Les Ascalaphes ont en effet au premier aspect quelque ressemblance avec les Insectes de cet ordre, mais ils s'en éloignent par un grand nombre de caractères très-importants. Leur vol est rapide et léger; ils habitent les pays méridionaux et s'y rencontrent dans des lieux secs et sablonneux. On n'a du reste aucune observation très-exacte sur leurs mœurs. L'Insecte parfait se pose souvent sur la sommité des pl. graminées, et s'accouple, dit-on, à la manière des Libellules, l'abdomen du mâle étant pourvu de pinces à son extrémité. La Nymphe et la Larve ne sont point connues, à moins qu'on

ne considère comme cette dernière, celle dont parle Réaumur, et qui a été observée par Bonnet, dans les environs de Genève. Quoi qu'il en soit, les espèces d'Ascalaphes ne sont pas jusqu'à présent très-nombreuses. La plupart proviennent d'Afrique et d'Amérique. Celles qui se rencontrent dans le midi de la France sont :

L'A. ITALIQUE, *A. italicus*, Fab., qu'il ne faut pas confondre, suivant Latreille, avec l'*A. barbarus* du même auteur.

L'A. C. NOIR, *A. C. nigrum*, Lat., ou le *Myrmeleon longicornis*, L.

ASCARICIDE. *Ascaricidia*. BOT. Synanthérées. H. Cassini a fait sous ce nom un G. nouveau du *Conyza anthelminthica*, L., qui est un *Vernonia* de Willdenow. Semblable au Vernonia par l'aigrette double qui couronne son fruit, il en diffère par son port et par les folioles de son involucre, qui sont longues, lâches et toutes égales entre elles. C'est une Herbe de la fam. des Corymbifères, à feuilles alternes et à fleurs purpurines; originaire des Indes orientales, on l'y emploie en médecine, comme anthelminthique.

ASCARIDE. *Ascaris*. INT. G. de l'ordre des Nématoïdes de Rudolphi, ou de celui des Cavitaires de Cuvier, ayant pour caractères : le corps cylindrique, atténué aux deux extrémités; la bouche environnée ou précédée de trois tubercules; l'anus en forme de fente, vers l'extrémité de la queue; un seul sexe sur chaque individu; l'organe mâle double sortant par la même fente que l'anus. L'orifice de l'organe femelle se trouve au tiers antérieur du corps. Ce G. est très-nombreux, très-naturel, et les Animaux qui le composent se distinguent facilement de tous les autres; mais il n'est pas rare de confondre les esp. entre elles, tant elles diffèrent peu; beaucoup sont encore douteuses ou peu connues. Zeder a voulu changer le nom de ce G., et le remplacer par celui de *Fusaria* qui n'a point été adopté, parce que les Strongles, les Cucullans, etc., ayant le corps fusiforme comme les Ascarides, mériteraient la même dénomination.

On observe à la partie antérieure de presque tous les Ascarides, trois petits corps arrondis, presque réguliers et égaux entre eux : un supérieur et deux inférieurs; ils sont susceptibles de s'écarter et de se rapprocher; ils sont distincts dans quelques espèces et se confondent avec le corps dans les autres; ce sont des papilles charnues pour Cuvier, des valvules pour Lamarck et Rudolphi, des nodules pour Blainville, et des tubercules pour la majeure partie des helminthologistes. Leur grandeur varie suivant les espèces et l'âge des individus. La bouche, en forme de petit tube, est située au centre des trois tubercules, et ne peut s'apercevoir que par l'écartement de ces tubercules. Le corps élastique, cylindrique, se terminant graduellement en deux pointes plus ou moins aiguës, est marqué de stries circulaires ou d'anneaux et de deux sillons, ou de deux membranes latérales et longitudinales; quelquefois sa surface est parfaitement lisse ou plissée, ou hérissée de piquants. L'enveloppe externe, ou la peau, est une membrane d'une transparence presque parfaite, élastique, forte, épaisse, sans organisation distincte : au-dessous, s'observent des fibres transversales et régulières, recouvrant une couche plus épaisse de fibres longitudinales, d'où partent intérieurement des fibrilles plus ou moins nombreuses, qui n'affectent aucune direction particulière, et dont la plupart sont libres et flottantes : plusieurs s'attachent aux organes contenus dans la cavité du corps, et servent à les maintenir en place. Ces fibrilles sont en plus grande quantité vers les deux extrémités que dans la partie moyenne de l'Animal. A la surface interne des enveloppes, vis-à-vis des sillons ou des lignes blanches que l'on aperçoit à l'extérieur, l'on trouve quatre cordons qui s'étendent de la tête à la queue; deux sont attachés aux extrémités du diamètre transversal, et les deux autres à celles du diamètre vertical. Les premiers seraient-ils des vaisseaux pour une sorte de circulation, et les seconds des nerfs pour l'irritabilité? Le tube intestinal n'est pas tout à fait semblable dans les grandes et dans les petites espèces. Dans les premières, l'œsophage est très-court, à parois plus épaisses que le reste du canal. Il est d'abord fort petit, il augmente peu à peu de volume, et se rétrécit ensuite subitement. Le canal intestinal, à parois plus minces, à capacité plus grande, commence immédiatement après l'œsophage; il se prolonge jusque vers la queue, avec quelques légères flexuosités, et sans augmenter de volume; là, il devient plus ample, et ne se rétrécit qu'à l'anus. Il est formé de deux membranes que l'on peut séparer : l'extérieure est mince, lisse et transparente; l'intérieure est épaisse, ridée et diversement colorée. Dans les petites espèces, l'œsophage est proportionnellement plus long que dans les grandes, et s'offre sous la forme d'un pilon, auquel succèdent une ou deux dilatations globuleuses, que l'on appelle souvent premier et second estomac. Le reste du tube intestinal est plus étroit, et présente quelques légères sinuosités; en général, sa forme varie suivant les espèces. Les sexes sont distincts et sur des individus différents; les femelles sont beaucoup plus nombreuses et plus grandes que les mâles.

L'organe mâle se compose d'une verge double, susceptible de sortir et de rentrer dans le corps de l'Animal; celui de la femelle présente une ouverture extérieure, un canal qui s'étend de la vulve à l'utérus, un utérus très-court, qui se termine par deux canaux très-longs, formés de deux membranes bien distinctes, et remplis d'une prodigieuse quantité d'œufs, d'une forme ovale, à surface rugueuse, et tachés d'un point obscur au milieu. Une ou deux esp. paraissent vivipares. On n'a point observé d'Ascarides accouplés; ce que dit Gœze à cet égard est trop extraordinaire et surtout trop peu vraisemblable pour être regardé comme certain. Il est probable que l'accouplement a lieu de la même manière que dans les Strongles du Cheval et du Lièvre, et dans le Physaloptère du Singe Marinkina.

Les Ascarides paraissent acquérir leur croissance totale en peu de temps; les uns ont à peine une demi-ligne de longueur, tandis que d'autres parviennent quelquefois à un pied et demi. Ces Vers sont très-communs dans la nature; quelques Animaux en nourrissent plusieurs espèces, les uns sont en grand nombre, les autres sont presque solitaires ou très-rares, et ne s'ob-

servent que dans certaines saisons. La plus grande partie de ces Animaux se trouvent dans le canal digestif, quelques-uns sous le péritoine, d'autres dans l'intérieur des poumons ou des branchies, ainsi que dans des tubercules et dans des hydatides.

Il y a plus de cent cinquante esp. d'Ascarides connues; les deux tiers sont certaines, les autres encore douteuses; il en reste sans doute beaucoup à découvrir, peut-être plus qu'il n'y en a de mentionnées dans les auteurs; ceux-ci ont décrit quelquefois la même esp. sous plusieurs noms, à cause des caractères que ces Animaux présentent aux différentes époques de leur vie. Pour simplifier l'étude des Ascarides, Rudolphi en a fait trois grandes divisions qu'il sous-divise en deux sections, suivant que ces Vers ont la tête nue ou ailée. Dans la première division, le corps est atténué aux deux extrémités; dans la deuxième, la partie antérieure du corps est plus grosse; dans la troisième, cette partie est plus mince. Les esp. principales sont :

L'A. LOMBRICOÏDE, *A. lumbricoides*. L. Enc., Vers, tab. 30, fig. 1, 2, 3. Corps cylindrique, presque également aminci aux deux extrémités; tête petite et distincte; tubercules arrondis et convergents; surface du corps couverte de stries circulaires, très-nombreuses. Deux sillons latéraux et profonds règnent de la tête à la queue. Ce Ver parvient quelquefois à une longueur de plus de quinze pouces; ordinairement il est plus petit. Sa couleur est d'un blanc sale ou rosâtre, et dépend en général des matières qui remplissent son intestin. Il habite les intestins grêles de l'Homme, du Bœuf, du Cochon, du Cheval et de l'Ane. Il se multiplie quelquefois à l'excès, et cause alors des maladies mortelles chez les enfants.

A. A MOUSTACHES. *A. mystax*, Rudolphi. Encyc., Vers, tab. 31, fig. 7-12. Corps long d'un à quatre pouces, grêle, blanc, atténué aux deux extrémités : tête garnie de chaque côté de deux membranes demi-ovales, se prolongeant sur les deux côtés du corps, et s'élargissant de nouveau vers la queue, principalement dans les mâles. Il habite les intestins grêles des Chats sauvages et domestiques, ainsi que ceux du Lynx.

A. TACHETÉ. *A. maculosa*, Rud. Encyc., Vers, tab. 30, fig. 10. L'on remarque, sous la peau de cet Ascaride, des corpuscules orbiculaires, transparents, beaucoup plus grands que des œufs; ils le font paraître comme tacheté. La tête est distincte et présente sur ses parties latérales deux membranes semi-elliptiques qui viennent se perdre sur les côtés du corps. La queue, dans les deux sexes, est obtuse, et terminée par une pointe courte et grêle. L'organe mâle est visible à l'extérieur. Il se tient dans les intestins grêles du Pigeon domestique et de la Tourterelle à collier.

A. DENTÉ. *A. dentata*, Rud. Corps long de trois à sept lignes, blanc et très-grêle. Tête très-atténuée, sans membrane latérale; tubercules très-petits et oblongs; queue dans les femelles légèrement courbée; celle des mâles étant roulée en spirale et crénelée. Dans l'estomac et les intestins du Barbeau commun.

A. ÉPINEUX. *A. echinata*, Rud. Esp. fort singulière, longue à peu près d'une ligne. La tête présente trois tubercules grands et un peu aigus. Le corps est atténué antérieurement et terminé par une queue mucronée longue, très-grêle, courbée à son extrémité. Toute la surface présente un grand nombre de petits aiguillons dirigés en arrière, situés par rangées transversales. Il vit dans l'intestin du Gecko.

A. HOLOPTÈRE. *A. holoptera*, Rud. Esp. longue de trois à cinq pouces ayant une tête distincte, à trois tubercules; le corps plus mince en avant qu'en arrière; la queue courbée, terminée par un mamelon court et aigu. La membrane latérale est mince; elle règne sur toute la longueur du corps. Dans les intestins de la Tortue grecque.

L'A. VERMICULAIRE, *A. vermicularis*, L., nous paraît, ainsi qu'à Lamarck, Blainville et Bremser, devoir être rapporté au genre Oxyure. Quoique Rudolphi dise affirmativement avoir observé les trois tubercules de la tête, nous n'avons jamais pu les voir sur les individus que nous avons examinés avec la plus grande attention. Ainsi l'animal qui a donné son nom au genre Ascaris s'en trouverait maintenant exclus.

ASCARINE. *Ascarina*. BOT. Forster a décrit sous ce nom un G. de Pl. dicotylédonées, apétalées, qui paraît assez rapproché des Urticées, mais que l'on n'a pas encore pu classer. Il offre des fleurs dioïques; les mâles en longs chatons grêles. Chaque fleur se compose d'une écaille, sur laquelle est attachée une seule étamine. Dans les fleurs femelles on trouve un ovaire globuleux, monosperme, surmonté d'un stigmate sessile et trilobé. Selon Jussieu, on peut rapporter à ce G. un Arbrisseau de la Cochinchine, décrit par Loureiro, sous le nom de *Morella rubra*. Blume vient d'y ajouter l'*A. Serrata* qu'il a découverte dans les montagnes élevées de l'île de Java. C'est une Plante presque frutescente, à feuilles oblongues, acuminées et rétrécies aux deux extrémités, glanduloso-striées; à fleurs réunies en épis terminaux.

ASCENDANT. *Ascendens*. BOT. Se dit généralement de toute partie de pl., qui, étant horizontale à sa base, se courbe pour gagner la ligne verticale; mais plus particulièrement de la tige qui présente cette disposition; car on emploie plus souvent pour les autres organes. le terme *assurgent*.

ASCHÉE. ANN. N. vulg. du *Lumbricus marinus*. *V.* ARÉNICOLE.

ASCHER. POIS. S. de Saumon Ombre.

ASCHIL. BOT. N. vulg. de la Scille maritime.

ASCHIRITE. MIN. *V.* CUIVRE DIOPTASE.

ASCIDIE. *Ascidia*. MOLL. Cuvier a conservé ce G. de Linné avec les caractères suivants : manteau cartilagineux ainsi que son enveloppe qui est souvent fort épaisse, en forme de sacs fermés de toute part, excepté à deux orifices qui répondent aux deux tubes de plusieurs bivalves, et dont l'un sert de passage à l'eau, et l'autre d'issue aux excréments. Leurs branchies s'étendent en une grande poche au fond de laquelle est la bouche, près de viscères. L'enveloppe est beaucoup plus ample que le manteau proprement dit; celui-ci est fibreux, vasculaire; on y voit un des ganglions entre les tubes. Les A. sont privés de toute locomotion et fixés aux roches; ils sont nombreux dans toutes les mers, et on les reconnaît facilement par l'eau qu'ils

lancent dès qu'on les inquiète. Quoique ces Animaux aient successivement occupé tous les naturalistes depuis Aristote, ils n'ont cependant été bien connus qu'à dater des observations de Cuvier et de Savigny; celles de ce dernier surtout, en donnant pour la première fois une description exacte de leur organisation, l'ont porté à regarder la réunion de ces Animaux non pas comme un simple G., mais comme une classe distincte, susceptible d'être divisée en un grand nombre de G. Lamarck a partagé l'opinion de Savigny, mais Cuvier ne l'a point adoptée, quoique dans son règne animal il indiquât cette division comme pouvant s'effectuer convenablement. Il ne fait, dans cet ouvrage, avec les Ascidies de Savigny ou les Tuniciers de Lamarck, qu'un ordre à part dans les Acéphales, qu'il distingue comme privés de coquille; il conserve le G. Ascidie à peu près tel que Gmelin l'avait circonscrit.

La division de Savigny présente 1° les CYNTHIES, dont le corps est sessile et le sac branchial plissé longitudinalement, avec le test coriace. 2° Les PHALLUSIES, qui diffèrent des précédentes en ce que leur sac branchial n'est pas plissé et que leur test est gélatineux; 3° Les CLAVELLINES qui ont le sac branchial sans plis, ne pénétrant pas jusqu'au fond de l'enveloppe, et dont le corps est porté sur un pédoncule; test gélatineux. 4° Enfin les BOLTÉNIES, dont le corps est pédiculé et l'enveloppe coriace.

ASCIDIÉ. BOT. Mirbel nomme *feuilles ascidiées*, celles qui sont terminées par un appendice creux et dilaté en vase, surmonté d'un opercule mobile, comme on le voit dans le *Nepenthes distillatoria*.

ASCIDIENS OU TUNICIERS LIBRES. MOLL. Deuxième ordre de la classe des Tuniciers de Lamarck, qui comprend les Théthies simples et les Thalides.

ASCIDIER. *Ascidium*. BOT. Fée, dans sa méthode lichénographique, a institué ce G. de sa fam. des Verrucariées, auquel il donne pour caractères : thalle membraneux, épanoui; apothécion sessile, hémisphérique, renfermant un nucleum; sommet déprimé; une ouverture avec un rebord marginé. Fée a placé dans ce G. deux esp. dont l'une, A. des Quinquinas, est fort remarquable par son thalle lisse et sans limites, ses apothécions, de grosseur médiocre, qui ont la forme d'un petit Lycoperdon; l'ouverture est marginée et comme affaissée, avec les marges en bourrelet; après la chute du périthécion extérieur, qui est fort lisse, l'aspect de l'apothécion change entièrement : la base est élargie, la surface comme tomenteuse, la consistance molle; le sommet est noir.

ASCIDION. *Ascidium*. BOT. Ce nom a été employé par Nées d'Esenbeck, pour désigner les capsules des Champignons hyménothèques ou vrais Champignons, tels que les Agarics, les Pezizes, etc. Link leur avait donné le nom de *Theca*. Nées a encore employé ce nom dans quelques autres G., tels que les Sphéries, les Hystéries, pour désigner les capsules que renferme l'involucre coriace de ces pl., et qui elles-mêmes renferment un nombre plus ou moins considérable de sporules. Enfin il a été aussi donné par Tode au G. qu'il a décrit depuis, sous le nom d'Ascophore.

ASCIE. *Ascia*. INS. Diptères. Fam. des Athéricères. Meigen a établi ce G. et lui a assigné pour caractères : palette des antennes oblongue, presque en forme de triangle allongé; les cuisses postérieures épaisses et dentées; l'abdomen rétréci à sa base et en forme de massue; les ailes couchées l'une sur l'autre; le côté extérieur de la première droit : les deux premières cellules fermées, du limbe postérieur, se terminant angulairement.

ASCIER. *Ascium*. BOT. G. de la Polyandrie Monogynie de Linné, auquel Schreber donne pour caractères : un calice coriace, divisé en cinq parties; cinq pétales; des étamines nombreuses; un seul pistil et une baie polysperme, qu'entoure une bractée en forme de cornet, attachée au pédicelle. Trois espèces, originaires de l'Amérique méridionale, sont encore les seules connues.

ASCLÉPIADE. *Asclepias*. BOT. Ce G. forme en quelque sorte le type de la fam. des Asclépiadées; aussi croyons-nous nécessaire d'exposer avec quelques détails la structure singulière de ses différentes parties, d'autant plus que cette organisation compliquée n'a point encore été décrite d'une manière détaillée. Les fleurs présentent un calice monosépale, à cinq divisions profondes; une corolle monopétale, rotacée, à cinq lobes réfléchis. En dedans de la corolle, on trouve cinq appendices dressés qui naissent de la partie externe du tube anthérifère; ces appendices qui alternent avec les divisions de la corolle, sont concaves; leur bord externe est plus élevé que l'interne qui est fendu et présente une sorte de corne comprimée et falciforme. En dedans et au-dessus de ces appendices, les cinq anthères sont attachées au tube dont nous venons de parler, et qui est formé par la soudure des filets staminaux. Elles sont opposées aux appendices, contiguës les unes aux autres, et seulement séparées par un sillon longitudinal; elles offrent deux loges, et se prolongent à leur sommet, en une membrane mince, allongée, qui recouvre le stigmate. Au-dessus des anthères, le tube staminifère forme un corps charnu, épais, déprimé, pentagone, uni intimement et confondu avec le sommet des deux ovaires et constituant les stigmates. A chacun des angles de ce corps charnu, et à la partie supérieure de chaque sillon qui sépare les anthères, on aperçoit une petite masse globuleuse formée de deux petits corpuscules glanduleux, intimement agglutinés. De chacun de ces petits corpuscules part un prolongement étroit qui va plonger dans une des loges de chaque anthère : le pollen contenu dans ces loges des anthères, est en masses solides, de la même forme que la cavité dans laquelle elles sont contenues. Chaque masse pollinique se continue à son sommet avec un des prolongements des corpuscules glanduleux, dont chacun donne ainsi attache à deux masses polliniques appartenant à deux anthères différentes. Les anthères s'ouvrent seulement par leur partie supérieure, qui devient béante, et les masses polliniques restent en place dans chaque loge qui les contient. Les corpuscules glanduleux, auxquels sont attachées les masses polliniques, sont entièrement analogues aux *rétinacles* des Orchidées, et établissent, par leur pollen en masses solides, une grande analogie entre les Plantes de cette famille et les Asclé-

piadées. Au centre de la fleur et au dedans du tube staminifère, on trouve deux ovaires allongés, contigus par leur face interne, amincis en une sorte de prolongement styliforme à leur partie supérieure qui se confond avec le corps charnu stigmatifère. Chacun de ces ovaires est à une seule loge, contenant un grand nombre d'ovules attachés à un trophosperme longitudinal, qui règne sur la paroi interne. Le fruit est un follicule double, quelquefois simple par l'avortement d'un des ovaires. Les graines sont un peu comprimées, portant une aigrette soyeuse et sessile qui naît de leur base.

Les esp. sont assez nombreuses; ce sont des pl. herbacées ou sous-frutescentes, à feuilles entières et opposées, à fleurs disposées en ombelles simples. Presque toutes sont lactescentes; nous citerons comme les plus intéressantes :

L'A. de Syrie, *A. syriaca*, L., appelé vulg. *Herbe à la ouate*, à cause des longs filaments soyeux que portent ses graines. Cette esp. est extrêmement traçante; sa racine est vivace, et sa tige herbacée, haute de trois à quatre pieds, pubescente, renfermant un suc blanchâtre très-caustique. Ses feuilles sont opposées, ovales, pubescentes; ses fleurs sont rougeâtres, penchées, en ombelles simples. Elle est originaire d'Orient.

L'A. de Curaçao. *A. curassavica*, L. Ses tiges sont simples, hautes d'environ deux pieds, portant des feuilles lancéolées, aiguës, glabres; ses fleurs, d'un rouge aurore, sont en ombelles simples.

L'A. tubéreuse, *A. tuberosa*, Mich., est originaire de l'Amérique sept.; sa racine est tubéreuse et charnue; ses feuilles sont lancéolées et velues; ses fleurs, d'une couleur rougeâtre safranée, sont également en ombelles simples.

L'A. incarnate. *A. incarnata*, Mich., également originaire de l'Amérique sept., se distingue par ses tiges hautes de cinq à six pieds, par ses feuilles lancéolées, velues sur leurs deux faces; par ses fleurs odorantes d'un rouge pourpre, constituant de petites ombelles simples.

Ces quatre esp. sont cultivées en pleine terre dans nos jardins.

ASCLÉPIADÉES. *Asclepiadeæ*. bot. En parlant de la fam. des Apocynées, nous avons dit que l'on pouvait ranger les genres nombreux qu'elle renferme, en deux sections, savoir : les Apocynées vraies, et les Asclépiadées; voici les caractères qui distinguent ce dernier groupe : le calice et la corolle sont réguliers, à cinq divisions plus ou moins profondes; les étamines au nombre de cinq, ont leurs filets soudés en tube et monadelphes; leurs anthères sont biloculaires et renferment dans chaque loge une masse de pollen solide, attachée par sa partie supérieure à un petit corps glanduleux inséré sur le contour du corps stigmatifère; au-dessous des anthères on trouve cinq appendices ordinairement concaves, dont la forme varie singulièrement dans les différents genres, et qui sont une dépendance des étamines. Les ovaires sont au nombre de deux, soudés par leur base : le fruit est un follicule simple ou double, contenant un grand nombre de graines attachées à un trophosperme uni d'abord à la suture, mais qui devient libre quand le fruit s'ouvre. Ces graines sont imbriquées, pendantes, insérées latéralement, et portant souvent une aigrette soyeuse, qui naît de leur base. L'embryon est droit, renfermé dans un endosperme blanc et un peu corné.

Les Asclépiadées sont des Arbustes ou des Herbes volubiles et lactescentes, portant des feuilles opposées ou verticillées, munies de stipules. Leurs fleurs forment des bouquets ou ombelles simples. Voici les genres nombreux qui appartiennent à ce groupe : *Ceropegia*, L. — *Huernia*, Brown. — *Piaranthus*, Br. — *Stapelia*, L. — *Caralluma*, Br. — *Microstemma*, Br. — *Hoya*, Br. — *Tylophora*, Br. — *Marsdenia*, Br. — *Pergularia*, L. — *Dischidia*, Br. — *Gymnema*, Br. — *Leptadenia*, Br. — *Sarcolobus*, Br. — *Gonolobus*, Richard. — *Matelea*, Aublet. — *Asclepias*, L. — *Gomphocarpus*, Br. — *Xysmalobium*, Br. — *Calotrophis*, Br. — *Kanahia*, Br. — *Oxystemma*, Br. — *Oxypetalum*, Br. — *Lachnostama*, Kunth. — *Macroscepis*, Kunth. — *Diplolepis*, Br. — *Holostemma*, Br. — *Cynanchum*, L. — *Metaplexis*, Br. — *Ditassa*, Br. — *Dœmia*, Br. — *Sarcostemma*, Br. — *Philibertia*, Kunth. — *Eustegia*, Br. — *Metastelma*, Br. — *Microloma*, Br. — *Astephanus*, Br. — *Secamone*, Br. — *Hemidesmus*, Br. — *Periploca*, L. — *Gymnanthera*, Br. La plupart de ces G. nouveaux, établis par le savant botaniste anglais, sont des démembrements des G. anciens.

ASCLÉRINE. min. Produit volcanique blanc, d'un aspect terreux, qui paraît être une Obsidienne ou une Pumite entièrement décomposée par le contact alternatif de l'Air, du Feu et de l'Eau. L'Asclérine est rude au toucher; elle happe faiblement à la langue et ne se dissout point dans l'Acide nitrique.

ASCOBOLE. *Ascobolus*. bot. G. séparé par Persoon des Pezizes, et ayant pour type le *Peziza stercoraria* (Bull. Champ., p. 256, pl. 376, fig. 1). Il diffère des Pezizes par ses capsules distinctes et saillantes hors de la surface supérieure du réceptacle. Persoon caractérise ainsi ce G. : réceptacle hémisphérique ou en forme de cupule charnue, présentant à sa surface supérieure des capsules proéminentes, distinctes les unes des autres, qui se rompent et renferment en général huit sporules mêlées à un fluide visqueux. Il en indique quatre esp. qui toutes croissent sur le fumier ou sur les bouses de Vaches.

ASCOMYS. mam. Ce G. de Rongeurs est le même que celui que F. Cuvier a institué sous le nom de *Saccomys*, et l'*Ascomys canadensis* de Lichteinstein est le même que le *S. Anthophyllus* de Cuvier, *Mus bursarius* de Shaw. *V*. Saccomys.

ASCOPHORE. *Ascophora*. bot. Ce G. d'abord décrit par Tode dans les Mémoires des curieux de la Nature de Berlin (vol. 3, p. 247), sous le nom d'*Ascidium*, fut ensuite nommé par le même auteur *Ascophora* (*Fungi Mecklenburgenses selecti*, fasc. 1, p. 13), parce que le nom d'Ascidia avait déjà été donné à un G. d'Animaux. Sous ce nom Tode avait confondu trois G. différents, et les auteurs modernes varient encore sur celui que l'on doit appeler Ascophora. Les *A. limbiflora* et *disciflora* paraissent être des esp. de Puccinies; l'*A. Mucedo* doit, selon Link et Nées, former le type du G.

Ascophora, tandis que Persoon réunit cette esp. au G. *Mucor*, et réserve le nom d'Ascophora à l'*A. ovalis* de Tode; les trois autres esp. décrites par Tode sous les noms d'*A. fragilis, Stilbum* et *cylindrica*, sont encore peu connues. De ces deux opinions nous croyons devoir adopter plutôt celle de Persoon, 1° parce que l'*A. ovalis* est l'esp. décrite la première par Tode; 2° parce qu'elle forme un G. beaucoup mieux caractérisé que l'*A. Mucedo* qui diffère à peine du G. *Mucor*; 3° parce que Persoon est le premier qui a bien défini ce genre.

On doit ainsi caractériser le G. *Ascophora* : pédicelle filiforme, soutenant une sorte de vessie de forme irrégulière, couverte de sporules.

Tode dit que cette pl. a d'abord l'aspect d'une goutte d'eau à l'extrémité du pédicelle; qu'ensuite cette vésicule se colore et se couvre d'une poussière blanche comme de l'argent; elle finit par se rompre et se rider, mais elle peut alors se conserver longtemps dans cet état sans se gâter. Ce petit Champignon croît sur les branches et le tronc du saule en automne. On le trouve partout en Europe.

ASCRA. BOT. G. de la fam. des Guttifères, institué par Scott, dans sa Flore du Brésil, pour un Arbre de moyenne élévation, à feuilles alternes, ovales, atténuées aux deux extrémités, faiblement dentées, à cinq nervures et glabres, à fleurs jaunes, réunies en thyrses. Les caractères du G. sont : calice infère composé de trois sépales; corolle à trois pétales; étamines à filaments capillaires; style court, persistant; ovaire uniloculaire, muni de trois placentas, supportant plusieurs ovules.

ASCYRE. *Ascyrum*. BOT. Tournefort désignait ainsi une section du G. Millepertuis, contenant les esp. qui offrent cinq styles au lieu de trois, et dont la plus répandue est devenue l'*Hypericum Ascyron* de Linné; mais la plupart des auteurs modernes appellent de ce nom le G. *Hypericoides* de Plumier, dont voici les caractères : calice formé de quatre sépales disposés en croix, dont deux extérieurs, étroits et lancéolés, et deux intérieurs, beaucoup plus larges et obtus; corolle tétrapétale; étamines nombreuses et réunies en quatre faisceaux par leur partie inférieure; ovaire surmonté d'un à trois styles; capsule membraneuse, ayant autant de valves et de loges que de styles. Ce G. renferme cinq esp. toutes de l'Amérique sept. Elles sont herbacées ou sous-frutescentes, leurs feuilles, opposées, ne sont pas perforées de points glanduleux et transparents, leurs fleurs sont terminales ou axillaires.

ASCYRON. BOT. *V*. ASCYRE.

ASE OU AZE. MAM. S. vulg. d'Ane.

ASÉBUTCHE. BOT. *V*. AZEBUCHE.

ASELLE. *Asellus*. CRUST. G. de l'ordre des Isopodes, fondé par Geoffroy, aux dépens du G. *Oniscus* de Linné. Caractères : quatre antennes très-distinctes, sétacées et composées d'un grand nombre de petits articles; queue formée d'un seul segment avec deux styles bifides; branchies recouvertes par deux écailles extérieures, arrondies et fixées seulement à leur base.

Les Aselles, confondus pendant longtemps avec les Cloportes, s'en rapprochent sous plusieurs rapports; mais en diffèrent cependant par certains caractères dont le plus important est le développement des quatre antennes. Ils ont encore quelque ressemblance avec les Idotées, les Cymothoés et les Sphæromes; mais l'examen des caractères les plus importants suffit pour les faire distinguer de chacun de ces genres. Les Aselles ont le corps ovale, un peu allongé et déprimé, composé, 1° d'une tête distincte supportant de petits yeux, des organes pour la manducation et quatre antennes, les unes supérieures plus courtes, de quatre articles principaux; les autres inférieures, longues et de cinq pièces; 2° de sept anneaux pourvus chacun d'une paire de pattes munies d'un crochet; 3° d'une sorte de queue terminale, étendue, arrondie, pourvue de deux appendices bifides, et offrant à la face inférieure six plaques ovales, recouvrant les organes de la respiration. Ce G. comprend plusieurs esp. : l'une d'elles, *Asellus vulgaris*, est commune dans les eaux douces; elle se nourrit d'animalcules qui y vivent; elle les saisit avec les crochets renflés de la première paire de pattes, et au moyen de cette sorte de main, les porte à sa bouche; celle-ci est composée suivant Tréviranus, en comptant d'arrière en avant, d'une lèvre inférieure, de trois paires de mâchoires et d'une paire de mandibules placées entre la deuxième et la troisième paire de mâchoires; mais la position qu'il assigne à ces mandibules doit faire douter que les pièces qu'il regarde comme telles, soient les analogues des parties auxquelles nous appliquons ce nom. Quoi qu'il en soit l'Aselle aurait, selon lui, une paire de mâchoires de plus que les Cloportes, opinion sans doute erronée et qui peut être facilement rectifiée en considérant telle ou telle de ces pièces comme une portion de mâchoire développée outre mesure, et non comme une mâchoire entière et distincte. La cavité buccale communique avec un intestin droit, sans renflement considérable et brusque, de la longueur du corps de l'Animal environ, et accompagné dans son court trajet par quatre cordons graisseux placés par paire de chaque côté. — Les organes de la respiration sont situés au-dessous du huitième anneau du corps et en arrière des pattes; ils consistent en trois paires de vésicules (vessies à air de Degéer), ou branchies placées chacune sous une plaque cornée, qui est peut-être elle-même une branchie. Les plaques cornées et les branchies s'articulent entre elles et avec le corps, par une extrémité très-étroite, et sont par conséquent comme pédiculées, libres dans le reste de leur étendue et susceptibles de se mouvoir avec facilité. L'Animal les agite sans cesse, et tout porte à croire qu'elles servent à la respiration branchiale. Cependant Degéer a observé que les espèces qu'il tenait dans l'eau, grimpaient de temps en temps sur les parois du vase qui la contenait, comme si elles voulaient respirer l'air, mais elles rentraient presque aussitôt dans le liquide. Quant à l'appareil de circulation, Tréviranus pense que les vaisseaux latéraux que l'on a remarqués au cœur des Aselles, ainsi que les deux canaux minces et antérieurs, sont des veines; il croit aussi que le sang qui circule dans les extrémités du corps n'est renfermé dans aucun conduit; ce fait paraît certain pour les pattes dans lesquelles il a distingué des courants ascendants et descen-

dants sans la moindre apparence de vaisseaux pour contenir le fluide. — Les organes générateurs consistent, dans le sexe mâle, en deux verges placées sous la dernière paire de pattes et accompagnées de parties accessoires qui, semblables aux pièces copulatrices des Insectes, les protégent et facilitent leur introduction dans les vulves de la femelle; les organes de celle-ci sont deux petites valves situées au-dessous du septième anneau, recouvrant une petite portion des branchies et bouchant l'ouverture de deux conduits qui aboutissent aux ovaires.

Les Aselles s'accouplent et se reproduisent plusieurs fois, pendant la durée de leur vie et avant d'avoir atteint leur entier accroissement; à cet effet le mâle, toujours plus gros que la femelle, s'empare de celle-ci et la place sous son ventre de manière à être à cheval sur son dos; il la retient captive dans cette position pendant six ou huit jours, au moyen de sa quatrième paire de pattes. Mais ce n'est là qu'un prélude de l'accouplement, et non l'accouplement lui-même; celui-ci ne saurait s'effectuer dans une telle position, et tout porte à croire qu'il arrive un moment où la femelle ou bien le mâle se retourne pour faciliter le contact des organes copulateurs. Or, cette attitude qui constitue l'accouplement proprement dit, n'a été encore observée par personne. Cependant la femelle abandonnée par le mâle se trouve fécondée; les œufs contenus dans une cavité placée entre les écailles centrales et la membrane des intestins, comme dans les Cloportes, mais dépourvus, selon Tréviranus, de cotylédons, augmentent de volume et deviennent angulaires. Les petits en naissent avec la forme et le nombre des parties qu'ils auront toute leur vie. Ils n'acquièrent en effet aucun organe nouveau et changent seulement plusieurs fois de peau. Ces Crustacés perdent souvent leurs antennes et les appendices de leur queue, mais ces parties se reproduisent comme dans la plupart des Animaux de la même classe. — L'Aselle vulgaire se trouve en grande abondance dans les mares dès les premiers jours du printemps et pendant toute l'année; il ne nage pas, mais marche au fond de l'eau sur les pierres et sur les plantes aquatiques; il se cache dans la fange pendant la saison froide. Les poissons en font leur pature.

ASELLIDES. CRUST. Nom sous lequel Lamarck désigne une fam. de Crustacés isopodes, calquée sur un groupe antérieurement établi par Latreille, sous le nom d'Asellotes.

ASELLOTES. *Asellotæ*. CRUST. Fam. de l'ordre des Tétracères, établie par Latreille, et offrant pour caractère essentiel : les quatre antennes très-apparentes ou point distinctes : elle comprend les G. Aselle, Idotée, Cymothoé, Sphærome et Bopyre. Ces G. appartiennent aujourd'hui aux Crustacés isopodes, et se rangent tous dans la section des Ptérygibranches.

ASELOURI. BOT. *V.* ASARIFE.

ASEME. MOLL. Ranzani a proposé, sous ce nom, l'établissement d'un sous-G. des Balanes; il comprendrait celles qui n'ont point de parties saillantes marquées, telles, par exemple, que le *Lepas porosus* de Chemn. VIII, 836 et 837.

ASÈME. *Asemum*. INS. G. de Coléoptères tétramères de la fam. des Longicornes, distrait par Eschscholtz du G. Callidie, pour une seule esp., *C. striatum*, Fab., qui lui a offert les caractères distinctifs suivants : antennes sétacées, plus courtes que le corps, de onze articles mutiques; palpes presque égales : leur article terminal cylindrico-conique; tête plus étroite que le corselet; celui-ci arrondi latéralement, mutique, peu déprimé en dessus; élytres presque linéaires, arrondies et mutiques à leur extrémité, écusson arrondi postérieurement; corps presque linéaire, allongé; pattes fortes; cuisses assez courtes, en massue allongée et comprimée.

ASEPHANANTHES. BOT. C'est-à-dire *Fleur sans couronne*. G. proposé par Bory de St.-Vincent dans la fam. des Passiflorées, et dont les caractères seraient un calice campanulé, obtusément quinquéfide; corolle nulle, point de nectaire. Le *Passiflora bilobata* de Jussieu est le type de ce G.

ASÉROÉ. BOT. G. établi par Labillardière pour un Champignon qu'il a découvert à la terre de Diémen, près la baie d'Entrecasteaux, où il pousse dans les bois, au milieu de la mousse. Il présente à sa base un tubercule fongueux, d'où naissent quelques racines, et qui supporte une volva globuleuse, blanchâtre, gélatineuse, marquée en dehors et en dedans de sept stries; du milieu de cette volva sort un pédicule rougeâtre, presque cylindrique, creux dans toute sa longueur et ouvert à son extrémité supérieure. Il se termine en s'évasant en une sorte de chapeau divisé en sept rayons bifurqués à leur extrémité; la partie supérieure du pédicule est d'un beau rouge, et l'extrémité des rayons jaunâtre; toute la surface de ce Champignon est lisse. Labillardière pense que ce G. doit être placé à côté du *Phallus* dont il présente en effet la volva; mais il diffère de l'ordre qui renferme le Phallus (*Lytothecii*, Persoon), en ce que ses graines ne paraissent pas renfermées dans une matière gélatineuse comme celles des *Phallus* et du *Clathrus* : du moins la figure que Labillardière en a donnée dans l'Atlas du Voyage à la recherche de Lapeyrouse, n'indique pas cette structure.

ASFE. BOT. *V.* ASARIFE.

ASHKOKO. MAM. S. de Daman.

ASIDE. *Asida*. INS. Coléoptères, fam. des Mélasomes; G. fondé par Latreille qui lui assigne pour caractères : étuis soudés; palpes maxillaires terminées par un article sensiblement plus grand, triangulaire; menton large, recouvrant la base des mâchoires; les deux derniers articles des antennes réunis en un bouton, le terminal plus petit. Les Asides ou les Machles de Herbst ont plusieurs points de ressemblance avec les Opatres, les Blaps, les Pédines, etc. Leur corps est plus ou moins ovale; les côtés de leur prothorax sont arqués, rebordés, rétrécis en avant; ils habitent les lieux secs, chauds et sablonneux. L'esp. qui sert de type au genre est l'A. gris, *A. grisea*, ou l'*Opatrum griseum*, et le *Platynotus variolosus* de Fabricius, figuré par Olivier (Col. t. III, nº 56, pl. 1, fig. 1). Il se trouve dans le midi de la France et aux environs de Paris. On peut rapporter aussi à ce genre les Opatres *sericeum*, *rugosum* et *villosum* d'Ol.; les Machles *carinata? villosa*, *nodulosa* de Herbst; les Platynotes *morbillosus*,

serratus, lævigatus, undatus, rugosus de Fabricius.

ASIGRUM. BOT. S. d'*Hypericum montanum*, L.

ASILE. OIS. S. anc. de Sylvie Pouillot.

ASILE. *Asilus*. INS. Diptères, fam. des Asiliques. Ce G. a pour caractères : antennes de la longueur de la tête, séparées jusqu'à leur base; le premier article plus long que le second, et le troisième ou dernier en cône allongé, avec un stylet en forme de soie au bout. Meigen caractérise ainsi ce G. : antennes avancées, rapprochées à leur base, dirigées en dehors, à trois articles : le premier cylindrique, le second en cône renversé, le troisième sans anneaux, subulé, comprimé, avec un stylet terminal sétiforme; trompe dirigée en avant, droite, horizontale et courte; les jambes plates, droites et épineuses; pieds avec deux éperons. Par ce dernier caractère, les Asiles s'éloignent des Leptogastres. On les a aussi distingués des Phries, lesquelles ont le troisième article des antennes presque ovale, sans style saillant, et des Dasypogons qui offrent ce même article presque cylindrique, avec un petit stylet en forme d'article : du reste leur corps est allongé; leur tête, convexe antérieurement, plane et même concave postérieurement, supporte trois yeux lisses; les ailes sont placées horizontalement et dépourvues de cuillerons; il existe des balanciers minces, terminés brusquement par un bouton, et des pattes allongées, assez fortes, épineuses, munies de deux crochets forts et de deux grosses pelottes; l'abdomen est allongé, et se termine en pointe dans les femelles.

L'organisation interne des Asiles est connue par quelques observations de Degéer (Mém. sur les Ins. t. VI) et de Marcel de Serres (Mém. sur le vaisseau dorsal, dans les Ann. du Mus. d'hist. nat., t. IV, p. 361). Nous renvoyons à ces principales sources. Frisch dès l'année 1730, et plus tard le même Degéer ont aussi observé les métamorphoses de plusieurs esp. A l'état de larve, ces Insectes se présentent sous forme d'un Ver apode, à corps allongé, divisé en douze anneaux; la tête est écailleuse, munie de deux crochets mobiles, au moyen desquels elle opère sa progression en se cramponnant; on aperçoit aussi de chaque côté les stigmates au nombre de quatre. Ces larves vivent dans la terre, et s'y transforment en nymphes sans s'être construit de coque et après avoir changé entièrement de peau.

Les Asiles sont des Insectes carnassiers qui se nourrissent de plusieurs Diptères, et font même la chasse aux Hyménoptères et aux Coléoptères; leur vol est rapide et accompagné d'un bourdonnement assez fort. On les rencontre, vers la fin de l'été et en automne, dans les bois, dans les lieux secs, et aussi dans les plaines humides. Plusieurs esp. se trouvent en France; une des plus communes, et qui sert de type au G., porte le nom d'Asile-Frelon, *Asilus crabroniformis*, L. C'est l'Asile brun à ventre de deux couleurs de Geoffroy (Ins. t. 2, pag. 468, pl. 17, fig. 3, k.). La ressemblance qu'elle offre au premier aspect avec le Frelon, lui a valu son nom. — Meigen en décrit cinquante-six esp., dont plusieurs nouvelles. Nous citerons parmi elles pour éclaircir la synonymie : l'*A. forcipatus* de Linné, qui est la même que l'*A. cinereus* de Degéer; l'*A. æstivus*, Schr., ou l'*A. niger* de Degéer; l'*A. germanicus* de Linné, et de Fab. qui donne ce nom à l'individu mâle, et fait une esp. nouvelle de la femelle, sous le nom d'*A. tibialis*.

ASILIQUES. *Asilici*. INS. Fam. de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, établie par Latreille qui lui assigne pour caractères : antennes presque cylindriques, de trois articles, dont le dernier sans anneau, avec un stylet ou une soie au bout, dans la plupart; trompe écailleuse, presque conique, avancée en forme de bec, sans lèvres saillantes, renfermant un suçoir de quatre soies; palpes extérieures et relevées; corps allongé; balanciers nus; ailes couchées sur le corps; tête transverse. Cette fam. répond au grand G. Asile de Linné, qui a depuis été subdivisé en plusieurs G.; les plus remarquables sont les suivants : LAPHRIE, ASILE proprement dit, DASYPOGON, dont les tarses sont terminés par deux crochets et deux pelottes, les antennes ne sont guère plus longues que la tête, sans pédicule commun; DIOCTRIE qui ont les antennes beaucoup plus longues que la tête et supportées par un pédicule commun; GONYPE dans lesquels les tarses n'ont pas de pelottes et sont terminés par trois crochets.

ASIMINA. BOT. G. de la fam. des Anonacées, formé par Adanson et adopté par De Jussieu; il n'est qu'un démembrement du G. *Anona* de Linné. De Candolle en mentionne quatre esp. qui sont toutes frutescentes et de l'Amérique sept. : *A. parviflora, triloba, pygmæa* et *grandiflora*.

ASIMINE. BOT. Nom que porte quelquefois un fruit composé dans lequel les carpelles charnus sont plus ou moins soudés; on peut citer pour ex. le fruit des *Anonacées*.

ASINDULE. *Asindulum*. INS. Diptères, fam. des Némocères ou Tipulaires; ce G., établi par Latreille, se distingue par les caractères suivants : petits yeux lisses; trompe en forme de bec, longue, dirigée en arrière sous la poitrine, et terminée par deux lèvres allongées qui la font paraître bifide. Il réunit à ce G. les Rhyphes qui en diffèrent par une trompe de la longueur de la tête, et avancée. Les Asindules ont des caractères communs avec les Mycétophiles et les Céroplates; mais ils diffèrent de ces deux G. par la forme de la trompe. Latreille considère, mais avec quelque doute, comme synonyme du G. Asindule, celui des Platyures de Meigen, caractérisé ainsi qu'il suit par cet auteur : antennes étendues, comprimées, de seize articles dont les deux premiers sont distincts (par leur forme et leur volume); yeux à réseaux arrondis; trois yeux lisses, rapprochés, inégaux, placés en triangle sur le front; jambes sans épines sur le côté; abdomen déprimé postérieurement. Le G. Gnoriste de Meigen paraît avoir des rapports plus grands avec les Asindules. Latreille regarde comme type de ce G. l'A. fascié, *A. fasciata*, ou le *Platyura fasciata* de Meigen. Celui-ci rapporte à son G. Platyure vingt esp., parmi lesquelles on en remarque plusieurs appartenant aux G. *Ceroplatus, Rhagio* et *Sciara*.

ASION. BOT. *V*. ASCHION.

ASIRAQUE. *Asiraca*. INS. Hémiptères, fam. des Cicadaires; ce G. offre pour caractères des antennes de trois articles, insérées dans une échancrure des yeux, aussi longues au moins que la tête et le corselet, le premier

article n'étant pas plus court que le second. Latreille ayant remarqué que, dans plusieurs esp. du G. Delphax de Fab., le premier article était notablement plus court que le second, a cru pouvoir former avec ces individus une coupe générique distincte, à laquelle on conservera le nom de *Delphax*. Les Asiraques sont des Insectes petits, assez semblables aux Fulgores, ayant les antennes insérées immédiatement au-dessous des yeux; deux petits yeux lisses. Ils sont privés d'organes sonores; ils vivent sur les Végétaux. L'A. clavicorne, *A. clavicornis* ou le *Delphax clavicornis* de Fab., figuré par Coquebert (*Illustr. icon. insect. dec.* 1, tab. 8, fig. 7), sert de type à ce genre. On le rencontre en France, en Allemagne.

ASJAGAN ou ASJOGAM. BOT. Arbre de l'Inde dont Roxburg a formé, sous le nom de *Jonesia*, un G. adopté par Willdenow.

ASNE. MAM. S. d'Ane. *V.* CHEVAL.

ASOPE. *Asopus.* INS. G. d'Hémiptères, établi dans la fam. des Cimicides par le Dr Burmeister, pour quelques Insectes que Lepelletier et Serville ont considérés comme appartenant au G. *Tetyra*, dont cependant ils diffèrent en ce que l'écusson laisse toujours à découvert la base des élytres, tandis que dans les Tétyra, il les dépasse entièrement. Le caractère essentiel est le bec épais, dont le premier article est distant de l'arrière-bouche, sans être engaîné. Les antennes sont ordinairement filiformes, avec le second article plus court que le troisième; dans beaucoup d'esp. et surtout celles du Brésil, le quatrième article forme un disque en ellipse allongée.

ASOPIE. *Asopia.* INS. G. de Lépidoptères nocturnes, établi dans la fam. des Pyralites par Treitschke, qui lui donne pour caractères : palpes inférieures courtes, cylindriques, avec le dernier article très-aigu; trompe longue et épaisse; antennes simples; corps un peu allongé dans le mâle; ailes supérieures étroites, les inférieures oblongues. On assigne pour type à ce G. le *P. farinalis* de Linné.

ASOTE. *Asotus.* POIS. Esp. du G. Silure.

ASPALATHE. *Aspalathus.* BOT. Ce nom, d'abord donné au Cytise par Dioscoride, à des Genets épineux, à des Arbrisseaux à bois odorant, au *Lignum rhodium*, esp. de Liseron, est maintenant celui d'un G. établi par Linné, qui est l'*Achyronia* de Vanroyen, le *Scaligera* d'Adanson. Il appartient à la fam. des Légumineuses, où il se place près des Genets dont il diffère plutôt par le port que par ses caractères botaniques, qui sont : un calice à cinq divisions aiguës, la supérieure plus grande; une corolle papilionacée dont l'étendard est réfléchi, les ailes plus petites, la carène bifide; dix étamines monadelphes; une gousse contenant deux à trois graines et souvent terminée en pointe. Les esp. sont au nombre de quatre-vingt environ. Ce sont des Arbrisseaux originaires, à très-peu d'exceptions près, du cap de Bonne-Espérance. Leurs feuilles sont fasciculées et linéaires dans le plus grand nombre, planes, ternées dans les autres, dont Necker a fait son G. *Eriocylax*. Les fleurs sont tantôt sessiles et latérales, tantôt portées à l'extrémité des rameaux où elles forment un épi ou une tête. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces esp., dont aucune ne se distingue de celles qui sont voisines, par des caractères bien tranchés. Les principales différences tirées de l'inflorescence, de la longueur et de la disposition des feuilles, de l'état de la tige inerme ou épineuse, etc., se trouvent indiquées tab. 620 des Illustr. de Lamarck, où quatre esp. sont figurées. Gærtner aussi représente dans sa tab. 144, l'analyse du fruit de l'*A. spinosus.* — Lamarck rapportait à ce G. le *Dorycnium* de Tournefort, *Lotus Dorycnium* de Linné, qui forme maintenant un G. séparé. L'*A. chenus*, L., a été placé dans les *Amerimnon*.

ASPALAX. MAM. G. de Rongeurs de la première division, c'est-à-dire placé au nombre de ceux qui sont munis de clavicules complètes. Ses caractères sont : molaires simples, à tubercules mousses, au nombre de trois de chaque côté des deux mâchoires; incisives inférieures en forme de coin comme les supérieures, et non subulées; corps cylindrique; pieds courts, les antérieurs propres à fouir; yeux excessivement petits et entièrement cachés sous la peau; queue nulle ou presque nulle.

Les Aspalax furent d'abord confondus avec les Rats par Pallas et par Linné. Guldenstaedt en sépara, sous le nom générique de *Spalax* adopté par Erxleben, Illiger et Cuvier, l'esp. principale, à laquelle plus tard Lacépède a réuni d'autres Rongeurs pour former le G. *Talpoïde*. Ce dernier G. n'a point été adopté; Illiger l'a démembré pour en extraire son *Bathyergus* adopté par Cuvier, et son *Georychus* que Cuvier confond avec les Lemmings. Les Aspalax, essentiellement souterrains comme la Taupe, n'ont guère besoin de voir; aussi la nature les a-t-elle privés de la vue. Ce n'est pas qu'elle leur ait entièrement refusé des yeux. Ces organes existent; et même Aristote, qui connut fort bien l'espèce type du genre, avait remarqué qu'ils sont parfaitement constitués, quoique dans de petites proportions; il n'ignorait pas qu'en écorchant la tête, on trouve sous une expansion tendineuse qui couvre les orbites et que revêt encore la peau, un corps glanduleux, oblong, un peu aplati, au centre duquel se voit un point noir qui est le globe de l'œil; en coupant transversalement ce globule on y reconnaît la choroïde, la rétine, et le cristallin; mais tout cet appareil ne subsiste que comme une preuve de la fidélité avec laquelle la nature, qui ne supprime pas brusquement un organe important, suit les lois créatrices qu'elle s'est tracées. Profondément caché, ainsi que dans le *Protæus Anguinus*, Animal déjà bien éloigné de l'Aspalax dans l'échelle des êtres, mais également destiné à fuir la lumière, cet œil rudimentaire et sans emploi, ne procure aucune perfection à des créatures de ténèbres, qui ne peuvent deviner quelle vaste sphère d'idées développerait en eux un seul rayon du jour. Mais comme l'appauvrissement ou la privation d'un sens détermine presque toujours, dans les Animaux d'une certaine complication, le plus grand développement de quelque autre, le perfectionnement de l'ouïe dans les Aspalax paraît les dédommager de la privation de la vue. Encore que l'oreille externe soit peu sensible chez eux, on s'aperçoit à leur démarche que les moindres bruits attirent leur attention, et déterminent toutes leurs démarches. Du reste, la forme

de leur corps destiné à se glisser dans les trous qu'ils creusent à la manière des Taupes, est cylindrique et allongée; leur tête est aplatie; leurs incisives sont puissantes et tronquées carrément, tant en haut qu'en bas; les pattes sont courtes, et leurs doigts au nombre de cinq à tous les pieds. Tous vivent de racines et en font un tel dégât que la végétation est bientôt détruite aux environs de leurs demeures. Les esp. sont au nombre de trois, dont les deux premièrement connues habitent l'ancien monde, et la plus récemment découverte l'Amérique sept.

A. Zemmi, *Mus Typhlus*, Lin., Gmel., Pall.; *Spalax microphthalmus*, Guldenst.; *Spalax major*, Erxleb.; grand Spalax, Encycl. mam. pl. 72, en dessus et en dessous. Vulg. Slepez, Zemmi ou Zemni, Rat-Taupe et Taupe aveugle. Cet Animal fut connu des Grecs. Olivier qui, dans son voyage dans l'empire ottoman, l'a soigneusement décrit, a prouvé (Bullet. Soc. phil. nº 28) que ce fut leur Aspalax, nom qu'on a mal à propos regardé comme celui de la Taupe, parce que les Latins qui ne connurent pas l'Animal qui l'avait porté, induits en erreur par une sorte de ressemblance, traduisirent Aspalax par *Talpa*. L'Aspalax Zemni habite la Russie australe jusqu'au nord de la mer Caspienne, l'Asie mineure et la Perse. Il se plaît dans la terre humide où chaque individu de son espèce se creuse une galerie. Il préfère à toute autre racine celle du *Cherophyllum bulbosum*, L. On ne lui trouve pas le moindre vestige de queue. Il acquiert jusqu'à huit pouces de longueur et un poids de trois livres; se défend vaillamment avec les dents quand il est attaqué; marche aussi facilement à reculons qu'en avant, toujours avec inquiétude quand il est surpris hors de terre, la tête haute et s'arrêtant à chaque instant pour écouter. Son poil est fin et serré; sa couleur d'un gris cendré ou ferrugineux. La femelle fait deux ou quatre petits qu'elle nourrit à l'aide de deux mamelles; le temps des amours est le printemps; il se prolonge jusqu'en été.

A. Zocor, *Mus Aspalax*, Gmel., Pall.; le Zokor, Encyc. mam. pl. 72. Cet Animal n'ayant pas été connu des anciens, le nom spécifique d'Aspalax ne pouvait lui convenir. Plus petit que le précédent, il est d'un brun cendré en dessus, blanchâtre en dessous. Sa nourriture de prédilection consiste dans les bulbes du *Lilium Pomponium* et de l'*Erythronium Dens-Canis*, L. Il a une petite queue, jette un cri aigu quand il est pris ou menacé, et se trouve plus particulièrement dans la Daourie.

A. de Raffinesque. *Spalax trivittata*, Raffin. Petit Quadrupède découvert par le savant dont nous proposons de lui donner le nom; long de sept pouces, muni de petites oreilles, fauve sur le dos et marqué de trois grandes raies brunes, blanchâtre en dessous, et entièrement dépourvu de queue. Il a été trouvé dans les États de l'ouest des États-Unis d'Amérique.

Le *Mus talpinus*, Lin., Gmel., Pall.; *Spalax minor*, Erxleb., appartient peut-être aussi à ce G.; il se trouve encore dans le midi de la Russie, et a les habitudes du Zemni et du Zokor. Les racines qu'il préfère sont celles du *Lathyrus* et du *Phlomis tuberosus*, et les bulbes des Tulipes. Il a une petite queue, répand une odeur musquée au temps des amours, et n'atteint guère que trois pouces de longueur.

ASPALOSOME. zool. N. donné par Geoffroy St.-Hilaire à un genre de monstruosité qu'il a observé dans un fœtus humain dont le corps rappelait, dans quelques-unes de ses parties, divers points d'analogie de conformation avec la Taupe.

ASPARAGINE. Substance particulière, de nature végétale, découverte par Vauquelin dans le suc de l'Asperge officinale. Elle est cristallisée en prismes rhomboïdaux, dure, cassante, incolore, d'une saveur fraîche et nauséabonde, soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool.

ASPARAGINÉES. *Asparagineæ*. bot. Fam. des Monocotylédones, dont les étamines sont périgyniques. Les botanistes modernes n'ont pas tous adopté cette fam. telle qu'elle avait été présentée par l'illustre auteur du *Genera Plantarum*. Ainsi Ventenat divise les Asparaginées en deux fam., savoir : les *Asparagoïdes*, qui renferment tous les G. dont les fleurs sont hermaphrodites, et les *Smilacées*, où se trouvent réunies les G. à fleurs unisexuées. Cette distinction, uniquement fondée sur la différence des fleurs hermaphrodites et unisexuées, nous paraît trop peu importante et trop variable pour devoir être adoptée. En effet, dans l'Asperge commune, qui forme le type des Asparagoïdes de Ventenat, les fleurs sont presque constamment unisexuées et dioïques. Robert Brown (*Prodromus Nov.-Holl.*) distingue d'abord les Asparaginées en deux groupes, suivant que leur ovaire est libre ou infère. Les G. qui sont dans ce dernier cas, constituent sa nouvelle fam. des *Dioscorées*. Quant à ceux qui offrent un ovaire libre et supère, il les réunit presque tous aux Asphodèles, dont il sépare seulement ceux qui ont le style trifide ou trois sigmates, sous le nom de *Smilacées*. Il ne faut pas confondre ce dernier groupe avec celui établi précédemment par Ventenat sous le même nom, qui comprend à la fois des G. à ovaire libre et à ovaire adhérent, mais dont les fleurs sont toujours munies d'un seul sexe. Nous adoptons entièrement l'opinion du savant botaniste anglais quant à la séparation des Dioscorées d'avec les véritables Asparaginées, mais nous ne saurions nous ranger de son avis, lorsqu'il place, parmi les Asphodèles, un grand nombre de G. appartenant réellement aux Asparaginées, tout en convenant cependant que la distinction entre ces deux fam. est extrêmement difficile à établir. Nous comprendrons ainsi dans cette fam. celle des Smilacées de Brown, et les G. à ovaire supère que de Jussieu y avait d'abord rapportés.

Les fleurs sont hermaphrodites ou unisexuées, monoïques ou dioïques. Leur calice, souvent coloré et pétaloïde, offre six ou huit divisions plus ou moins profondes, étalées ou dressées; les étamines sont en nombre égal à celui des divisions du calice auquel elles sont attachées; leurs filets sont libres, très-rarement soudés en un urcéole (*Ruscus*). L'ovaire est supère, à trois loges, contenant chacune un ou plusieurs ovules, insérés à l'angle interne; le style est simple et terminé par un stigmate trilobé, ou bien il est profondément divisé, ou enfin il en existe trois ou quatre, terminés

par autant de stigmates. Le fruit est une capsule ou une baie globuleuse, quelquefois à une seule loge et à une seule graine par l'avortement des autres. La capsule s'ouvre en trois valves, dont chacune entraîne avec elle une partie des cloisons appliquées sur sa partie moyenne. Les graines se composent d'un endosperme charnu ou corné, contenant dans une cavité quelquefois assez grande, placée dans le voisinage de leur hile, un embryon monocotylédon très-petit.

Les plantes de cette fam. sont herbacées, vivaces, ou sous-frutescentes. Leurs feuilles sont alternes, quelquefois opposées ou verticillées, rarement engaînantes à leur base. Leur racine est fibreuse et vivace. Les G. sont assez nombreux; on peut les disposer en deux sections, selon que le stigmate est simplement trilobé, ou suivant qu'il existe plusieurs stigmates distincts.

† *Stigmate simple ou trilobé.*

ASPARAGINÉES VRAIES.

Dracœna, L. — *Cordyline*, Commerson. — *Dianella*, Lamarck. — *Asparagus*, L. — *Callixene*, Commers. — *Pageria*, Ruiz et Pavon. — *Philesia*, Commers. — *Convallaria*, Tournef. — *Polygonatum*, Tournef. — *Smilacina*, Desfontaines. — *Maianthemum*, Roth. — *Ophiopogon*, Aiton. — *Tupistra*. — *Eustrephus*, R. Brown. — *Streptopus*, Richard. — *Flagellaria*, L. — *Sanseviera*, Thunb. — *Ruscus*, L. — *Smilax*, L. — *Drymophila*, R. Brown. — *Ripogonum*, Forster.

†† *Trois ou quatre stigmates distincts.*

PARIDÉES.

Paris, L. — *Trillium*, L. — *Medeola*, L. — *Demidowia?* Hoffmann — *Roxburgia?* Willd. — *Stemona?* Loureiro.

ASPARAGOIDES. BOT. *V.* ASPARAGINÉES.

ASPARAGOLITHE. MIN. Vulg. *Pierre d'Asperge*. *V.* CHAUX PHOSPHATÉE VERTE.

ASPASIE. *Aspasia*. BOT. Ce G. vient d'être institué par le prof. Lindley, dans la fam. des Orchidées, section des Vaudées, pour une jolie plante récemment apportée de l'Amérique tropicale. Ses caractères génériques consistent en un périanthe étalé, à divisions égales ou presque égales; les sépales latéraux sont libres, l'antérieur est soudé par sa base aux sépales ainsi qu'au dos du gynostème. Le labelle est oblong, concave, privé d'éperon, divisé en quatre lobes arrondis ou dentelés en partie, soudé au gynostème; celui-ci est parallèle au labelle, demi-cylindrique, à bords rentrants; l'anthère est biloculaire. Deux masses polliniques pyriformes, sillonnées postérieurement, portées sur un caudicule plan, cunéiforme; glandule petite. L'esp. décrite par Lindley, sous le nom d'*A. Variegata*, a son pseudobulbe oblong et ancipité, les sépales et les pétales coriaces, linéaires-oblongs, un peu rhomboïdaux, aigus, d'un vert assez intense avec quelques rangées transversales de taches linéaires d'un brun pourpré; les lobes latéraux du labelle sont repliés, dentelés ainsi que les intermédiaires, d'un blanc verdâtre, finement tachetés de rouge purpurin. La hampe est latérale aux pseudobulbes, longue de trois à quatre pouces, accompagnée d'une ou de deux feuilles lancéolées, aiguës et carenées.

ASPE. POIS. Esp. du G. Able.

ASPERCETTE OU ESPARCETTE. BOT. N. vulg. du Sainfoin Onobrychis.

ASPERÈLE. BOT. S. de Prêle.

ASPERELLE. BOT. *V.* ASPRELLE.

ASPERGE. *Asparagus*. BOT. Ce G., qui a donné son nom à la fam. des Asparaginées, est caractérisé par un calice connivent à la base, partagé supérieurement en six parties égales, dont trois intérieures, réfléchies au sommet; un style; un stigmate trigone; une capsule à trois loges dispermes; et, suivant Gærtner, un embryon recourbé, allongé, éloigné du style et situé sur la partie dorsale du périsperme. On en compte plus de vingt esp. originaires de diverses contrées, quelques-unes d'Europe, quelques-unes du Cap, d'autres de l'Inde, etc. Leur tige est rameuse, herbacée ou ligneuse, dressée, humble ou quelquefois grimpante, inerme ou armée d'épines, les feuilles sont en général réunies en faisceaux, sétacées, ou subulées, ou lancéolées, ou ensiformes, nulles dans deux esp. épineuses; les fleurs sont le plus généralement solitaires à l'aisselle des feuilles, quelquefois dioïques, hermaphrodites dans le plus grand nombre. L'espèce la plus connue, l'*A. officinalis*, L., qu'on cultive dans nos potagers pour manger ses jeunes pousses, est originaire de l'Europe; elle se distingue par une tige herbacée, haute de deux à trois pieds, à rameaux écartés; par des feuilles fines et fasciculées, enfermées d'abord au nombre de trois ou quatre dans trois stipules dont une plus grande; par des fleurs dioïques, campanuliformes, verdâtres, pendantes à l'extrémité de pédoncules articulés à leur milieu.

L'Asperge forme l'un des principaux revenus des jardiniers qui approvisionnent les marchés. Elle est très-apéritive, communique aux urines une odeur fétide particulière, qu'on peut métamorphoser en odeur de violette des plus suaves, en y jetant quelques gouttes d'essence de Térébenthine. Pour cultiver avantageusement cette pl., on compose une mélange de sable, de terre calcaire, de terre franche, et d'un fumier consommé en terreau; on sème des graines qui produisent des racines appelées griffes ou pattes; on relève ces griffes pour les planter dans des fosses en planches séparées. Celles de Hollande sont estimées; dans ce pays on veut que les Asperges qui en proviennent soient entièrement blanches. Ailleurs on les préfère un peu vertes, parce qu'elles ont alors un goût plus décidé. Entre les Insectes nuisibles aux Asperges, un jardinier soigneux doit faire la guerre aux larves du Hanneton, à la Courtilière, à diverses Chenilles et aux larves du *Crioceris asparagi*.

ASPERGILLE. *Aspergillus*. BOT. Ce G., d'abord créé par Micheli, avait été ensuite réuni aux *Monilia* par Persoon, et a depuis été rétabli par Link qui lui a donné le caractère suivant : filaments droits, réunis en touffes, articulés, simples ou rameux, renflés au sommet et présentant à l'extrémité de chacun d'eux un groupe de sporules globuleuses. Les Aspergilles sont de petits Champignons byssoïdes, très-délicats, blanchâtres, qui croissent sur les corps en putréfaction; leurs sporules sont souvent réunies plusieurs à la suite les unes des autres, et forment des filaments moniliformes comme

dans les *Monilia*, mais qui sont réunis plusieurs en têtes arrondies, à l'extrémité des rameaux, et dont la couleur, d'abord blanche, devient quelquefois jaune ou verdâtre.

ASPÉROCOQUE. *Asperococcus*. BOT. G. de l'ordre des Ulvacées parmi les pl. marines; il se rapproche des Dictyotées par les fructifications un peu plus saillantes que dans les Ulves, et présente la même organisation que ces dernières. Ce G. a pour caractères : les graines isolées, éparses, d'abord innées et devenant plus ou moins saillantes avec l'âge. Les tiges ou plutôt les frondes sont toujours fistuleuses. Leur couleur est moins vive, moins brillante que celle des Ulves; elle ne change presque point par la dessiccation, ni par l'influence de l'air ou de la lumière. Ces pl. ne jouissent pas d'une longue vie, et semblent particulières à la zone tempérée. Les espèces principales sont :

A. RUGUEUX. *A. rugosus*, Lam. C'est l'*Ulva rugosa* de la Flore française, mais non celle de Linné. Cette esp. que l'on confond quelquefois avec le *Delesseria rugosa*, est simple, cylindrique, rétrécie à sa base, longue d'un à six pouces, sur une à deux lignes de diamètre, et couverte de graines nombreuses, un peu saillantes. Elle est commune sur les côtes de Normandie et de Bretagne.

A. BULBEUX. *A. bulbosus*, Lam. Essai, p. 62, tab. 6, fig. 5. Se trouve dans la Méditerranée et dans l'Océan; il diffère du précédent par son pédicelle beaucoup plus marqué; par le diamètre des frondes de trois à huit lignes et par les graines toujours moins saillantes. Les *A. lanceolatus* et *vermicularis* se trouvent sur les côtes de France.

ASPERUGO. BOT. *V*. RAPETTE.

ASPÉRULE. POIS. *V*. DIPTERODON.

ASPÉRULE. *Asperula*. BOT. G. de la fam. des Rubiacées; il a pour caractères : une corolle en entonnoir, à trois ou presque toujours quatre divisions; quelquefois trois, le plus souvent quatre étamines; un fruit formé par la soudure de deux baies sèches, non couronnées par les débris du calice. On en compte douze esp., presque toutes originaires d'Europe. Ce sont des pl. herbacées, à tiges tétragones, à feuilles verticillées aux nœuds de la tige, à fleurs axillaires ou terminales. On connaît, sous le nom de Muguet des bois, l'*A. odorata*, qui, verte et à demi fanée, exhale une odeur agréable; ses feuilles, au nombre de huit par verticilles, sont lancéolées; ses fleurs en faisceaux pédonculés; ses fruits hispides. Elle croît dans nos bois, à l'ombre et sur les pentes. — L'*A. arvensis* croît dans les champs; ses feuilles sont verticillées par six, et ses fleurs terminales, sessiles et rapprochées. — L'*A. tinctoria* a les feuilles linéaires, verticillées six à six dans le bas de la pl., quaternées vers le milieu et opposées vers le sommet, ses fleurs sont blanches, presque toutes à trois lobes. Cette pl. doit son nom à la teinture rouge que fournit sa racine, propriété au reste qui lui est commune, non-seulement avec plusieurs de ses congénères, mais avec d'autres de la fam. — L'*A. cynanchica*, à peine distincte de la précédente par ses verticilles inférieurs de quatre feuilles, et ses fleurs couleur de chair et à quatre lobes, est connue communément sous le nom d'Herbe à l'esquinancie, à cause des propriétés médicales qu'on lui attribue. — On trouve encore en France les *A. hirta*, *hexaphylla*, *taurina*, *lævigata*.

ASPHÆA. POLYP. G. incertain, le même qu'Asprée.

ASPHALTE. MIN. *V*. BITUME SOLIDE.

ASPHALTION. BOT. S. de *Psoralea bituminosa*.

ASPHODÈLE. *Asphodelus*. BOT. G. de la fam. des Asphodélées; caractères : calice à six divisions profondes, étalées; six étamines alternant avec elles, insérées à leur base par un filet inférieurement élargi; ovaire libre; style filiforme; stigmate à trois loges, contenant un petit nombre de graines; celles-ci sont anguleuses, et, lors de la germination, leur cotylédon étant développé, se prolonge en un filet recourbé, charnu à son extrémité; la racine est fibreuse ou fasciculée; les fleurs sont disposées en épi. — Cet épi est rameux dans l'*A. ramosus* qui croît dans le midi de l'Europe, et que l'on cultive dans nos jardins. — On cultive aussi l'*A. luteus* à racine et à calice jaunes, à stipules grandes, à feuilles trigones, striées, éparses sur la tige, connu vulgairement sous le nom de Verge de Jacob. — Dans l'*A. fistulosus*, qui forme le G. *Asphodeloides* de Moench, les feuilles sont un peu fistuleuses; des six étamines, trois sont alternativement plus courtes; le stigmate est triparti, et les loges ne contiennent que deux graines. — La tige manque dans l'*A. acaulis*. — On connaît encore les *A. creticus*, *albus*, *liburnicus*, habitant les contrées méridionales de l'Europe; l'*A. altaicus*, qui croît aux pieds des monts Altaïques; l'*A. indercensis*, esp. très-voisine, et l'*A. taurinus* de Pallas, à longues bractées blanches, scarieuses et à feuilles linéaires.

ASPHODÉLÉES. *Asphodeleæ*. BOT. Fam. de Pl. monocotylédonées, dont les étamines sont insérées à un calice périgynique. Le G. Asphodèle en forme le type. En examinant avec soin dans le *Genera Plantarum* de Jussieu, et les autres ouvrages qui traitent de cette fam., les caractères qu'on lui asssigne, il est difficile de concevoir qu'on ait pu séparer les Asphodèles des véritables Liliacées. C'est pourquoi nous renvoyons à cette dernière fam., où nous traiterons à la fois des Asphodélées de Jussieu, qui, selon nous, ne doivent en être considérées que comme une section. Brown, dans son Prodrome, a réuni à la fam. des Asphodélées tous les G. de l'ordre des Asparaginées qui ont l'ovaire libre, le style simple et le stigmate trilobé.

ASPHODÉLOIDES. BOT. *V*. ASPHODÉLÉES.

ASPIC. REPT. Esp. du G. Couleuvre.

ASPIC OU SPIC. BOT. Esp. du G. Lavande. On appelle aussi ASPIC, le *Phalaris* des Canaries.

ASPICARPE. *Aspicarpa*. BOT. Feu Richard a décrit et figuré dans les Mémoires du Muséum, 2, p. 396, t. 13, sous le nom d'*Aspicarpa hirtella*, une petite pl. qui constitue un G. nouveau de la fam. des Malpighiacées, dans la Monandrie Monogynie, et qui présente pour caractères : un calice à cinq divisions rapprochées et conniventes au sommet; point de corolle; une seule étamine incluse, dressée, attachée au-dessus de l'ovaire, ayant un filet subulé et une anthère subcordiforme à deux loges. L'ovaire est libre, fendu à sa partie supérieure en deux moitiés obtuses et comme tronquées oblique-

ment; le style est court; il part d'un des côtés de la fente qui partage l'ovaire; le stigmate est bilobé. L'ovaire offre deux loges, et dans chacune d'elles un seul ovule fixé du côté intérieur. Le fruit est uniloculaire et monosperme par avortement; il forme un akène renfermant une graine, et composé d'un embryon recourbé en fer à cheval.

L'*A. hirtella* offre une tige sarmenteuse, des feuilles opposées, sans stipules, recouvertes de poils en forme de navette; ses fleurs sont axillaires et très-petites. On croit cette pl. originaire du Mexique.

ASPICARPON. *V.* ASPICARPE.

ASPIDALIS. BOT. *V.* CUSPIDIE.

ASPIDIER. *Aspidium.* BOT. Ce G. a été séparé par Swartz du *Polypodium* de Linné. Cet auteur, et ensuite Willdenow, y avaient placé toutes les esp. de Polypodes, dont les capsules sont entourées d'un anneau élastique, et forment des groupes arrondis, recouverts par un tégument de forme variable. Mais depuis, Cavanilles, Roth, Richard, Desvaux et Brown ont encore subdivisé ce G. d'après la forme de ce tégument. On peut, en adoptant les principales divisions de ces auteurs, distinguer dans les Aspidies de Swartz quatre G., savoir : 1° Les ATHYRIUM de Roth, dont le tégument naît latéralement d'une nervure secondaire et s'ouvre en dedans. 2° Les CISTOPTERIS de Desvaux, ou ASPIDIUM de De Candolle, dont le tégument plus long que large s'insère à la partie inférieure du groupe de capsules, et s'étend jusqu'au delà de ce groupe vers le sommet de la pinnule. 3° Les NEPHRODIUM de Richard et de Brown, qui présentent un tégument réniforme, inséré par le fond de son sinus à la base des groupes de capsules. 4° Les ASPIDIUM de Brown ou HYPOPELTIS de Richard, dont le tégument est arrondi, inséré par son centre au milieu du groupe de capsules, et libre dans toute sa circonférence. Ces deux derniers G. réunis formaient le G. *Polystichum* de Roth et de De Candolle. Peut-être devrait-on aussi réunir en un seul les Athyriers et les Cistopterides dont les caractères diffèrent très-peu; on obtiendrait ainsi deux groupes bien caractérisés et très-faciles à reconnaître, tandis que les Nephordiers sont souvent très-difficiles à distinguer des Aspidiers, et que les Athyriers diffèrent à peine des Cistopterides.

Les Aspidiers proprement dits, tels que Brown les a définis, sont donc caractérisés par des groupes de capsules, arrondis, recouverts par un tégument circulaire, pelté, inséré par son centre au milieu du groupe de capsules; mais ce tégument présente pourtant deux formes assez différentes suivant les esp., et indique deux sections également caractérisées par leur port. Les unes offrent des groupes de capsules, assez gros, recouverts par un large tégument plat, en forme de disque, légèrement ombiliqué dans son centre et entier sur ses bords. Tels sont les *Aspidium rhizophyllum*, Willd.; *semicordatum*, Willd.; *coriaceum*, Brown; *trifoliatum*, Willd.; *macrophyllum*, Willd., etc. Leur fronde est trifoliée ou pinnée, presque toujours entière, ou ne présentant que des dents obtuses et peu profondes. Les autres ont un tégument très-mince, presque infundibulaire, qui ne couvre qu'en partie les capsules, au moins dans leur développement complet, et dont le bord est souvent frangé ou lacinié. On peut donner pour exemple de cette section, les *Aspidium Lonchitis*, Willd.; *aculeatum*, Willd.; *truncatulum*, Willd.; *proliferum*, Brown. La fronde de ces esp. est pinnée ou bipinnée, à pinnules souvent lunulées, profondément dentelées à dents aiguës, et presque toujours terminées par un poil.

A l'exception de quatre ou cinq esp., toutes les pl. qui appartiennent à ce G. sont exotiques et habitent les parties chaudes des deux continents. Il serait difficile d'en fixer le nombre, aucun auteur ne les ayant énumérées, après en avoir séparé les esp. qui appartiennent aux autres G. que nous en avons distingués, et les caractères sur lesquels les genres sont fondés n'étant pas indiqués dans la plupart de ces auteurs. Mais il paraît que ces pl. ne forment pas la moitié du G. Aspidier, tel que Swartz et Willdenow l'avaient établi, et que le G. Aspidie, ainsi défini, comprendrait au plus une soixantaine d'espèces.

ASPIDIOTES. *Aspidiota.* CRUST. Nom appliqué par Latreille à un groupe de Crustacés, comprenant tous les individus dont le corps mou est couvert d'un test en forme de bouclier; tels sont les Limules, les Apus, les Caliges, qui appartiennent à l'ordre des Entomostracés, ou à celui des Branchiopodes.

ASPIDIPHORE. *Aspidophorus.* INS. G. de Coléoptères pentamères, de la fam. des Clavicornes; il comprend ceux dont les antennes n'offrent que dix articles distincts et dont les palpes, très-courtes et renflées inférieurement, vont ensuite en pointe. Corps orbiculaire; pieds incomplétement contractiles; tarses restant toujours libres, avec les jambes étroites et allongées.

ASPIDISCINES. *Aspidiscinæ.* INFUS. Ehrenberg, dans sa distribution des Infusoires, a créé cette famille pour le seul G. *Aspidica,* dont les caractères consistent dans une bouche et un anus terminaux et opposés; ils se reproduisent par des divisions spontanées, longitudinales et transverses. Leur corps est cuirassé.

ASPIDISTRE. *Aspidistra.* BOT. G. de la fam. des Asphodélées, Octandrie Monogynie, L., dont l'établissement est attribué à Ker qui lui donne pour caractères : une corolle infère, monopétale, à six divisions égales; huit et quelquefois seulement six étamines dont on ne voit que les anthères qui sont adhérentes au tube de la corolle, biloculaires et couvertes d'un pollen granuleux; un style en massue terminé par un stigmate en bouclier large, charnu et solide; ovaire quadriloculaire, à quatre semences. La seule esp. connue est une pl. herbacée qui a été apportée de la Chine en 1820.

ASPIDOGASTRE. *Aspidogaster.* ZOOPH. G. de la fam. des Trématodes, institué par Baer pour un nouvel Entozoaire des moules d'eau douce, qu'il caractérise ainsi : bouche et anus opposés; ventouse en forme de plaque grillée sous le ventre. L'esp. unique, composant ce G., a été trouvée dans la cavité du péricarde de l'*Unio pictorum* et des *Anodonta anatina, piscinalis,* etc. Ces Vers, dont les dimensions varient d'une ligne à une ligne et demi, s'y trouvaient au nombre d'un à neuf. Les Moules étaient des environs de Konisberg et les mêmes esp. prises en d'autres lieux n'ont point fourni

d'Aspidogastres. La plaque abdominale regardée par M. Baer comme analogue à la ventouse des *Distoma*, pourrait être comparée à l'excavation abdominale des Hostomes et au pied des Mollusques Gastéropodes.

ASPIDOPHORE. POIS. G. formé par Lacépède, et dont le *Cottus cataphractus*, L., est le type. C'est l'*Agonus* de Schneider. Cuvier en a formé le simple sous-genre Cotte.

ASPIDOPHOROIDE. POIS. G. formé par Lacépède aux dépens des *Cottus* de Linné, que Cuvier n'a pas même séparé, comme sous-genre, parmi les Cottes, et qu'il a entièrement confondu avec les Aspidophores. Les Aspidophoroïdes forment cependant une telle exception dans la fam. dont ils font partie, par la privation absolue d'une dorsale antérieure, qu'il n'est guère possible, malgré leurs grands rapports avec les Aspidophores, de n'en pas former un G. distinct. Nous proposerons donc de conserver leur G. parmi les Thoraciques, à la suite des Percoïdes de Cuvier, dans son ordre des Acanthoptérygiens. — Les caractères des Aspidophoroïdes sont, outre ceux de la plupart des Cottes : corps et queue couverts d'une sorte de cuirasse écailleuse; peu de rayons à toutes les nageoires, moins de quatre aux thoraciques; une seule dorsale. Une seule espèce rentre encore dans le genre dont il est question :

A. DE TRANQUEBAR, Lac. *Cottus monopterygius*, Bloch; Chabot de l'Inde; Encyc. Pois. pl. 87, f. 367. Corps long, étroit, cuirassé de plaques dures, octogones, devenant hexagones vers la queue dont la nageoire est arrondie, brun en dessus, cendré sur les côtés, varié de blanc en dessous. Sur les côtes de la presqu'île de l'Inde. B. 6. D. 5. P. 14. V. 2. A. 5. C. 6.

ASPIDORHYNCHUS. FOSS. G. de Poissons, qui paraît avoir appartenu à la fam. des Salmones et que l'on ne retrouve plus que dans les couches du calcaire jurassique.

ASPIDOSPERME. *Aspidosperma*. BOT. G. de la fam. des Apocinées, Pentand. Mon. L., institué par Marius, dans son *Pl. Brasil.*, sous les caractères suivants : calice à cinq divisions; corolle 5-fide; étamines très-courtes, adnées au tube de la corolle; style en massue; follicule comprimé et glabre. Les esp. qui composent ce G. sont au nombre de cinq; ce sont des Arbres ou des Arbustes à feuilles éparses ou fasciculées, obrondes ou oblongues, à rameaux ordinairement dichotomes, à fleurs réunies en cymes ou en corymbes.

ASPILATE. *Aspilates*. INS. G. de la fam. des Phalénites, ordre des Lépidoptères nocturnes, établi par Treitschke. avec les caractères suivants : palpes très-aiguës, dépassant le chaperon; trompe fort apparente; antennes pectinées dans les mâles, simples dans les femelles; corselet étroit et squammeux. Les premières ailes traversées diagonalement par une ou deux raies qui partent de l'angle supérieur; bord terminal simple et entier; pattes très-longues. La chenille est allongée, lisse et sans tubercules, seulement avec deux petites pointes sur le dernier anneau. Huit ou dix esp. composent ce G. L'ENSANGLANTÉE, de Geoffroy, *P. purpurarea*, Fab., pourrait en être le type.

ASPILIE. *Aspilia*. BOT. G. de la fam. des Corymbifères, établi par Du Petit-Thouars, d'après une pl. de Madagascar. L'involucre est cylindrique, composé de deux rangs de bractées, dont l'extérieur de cinq. Les fleurs sont radiées; les demi-fleurons, au nombre de cinq ou six, terminés par deux dents. Le réceptacle est garni de paillettes colorées au sommet; les akènes sont comprimés, élargis et velus vers le haut, et couronnés par dix petites dents, ce qui distingue ce genre de plusieurs autres, avec lesquels il a beaucoup d'affinité : le *Spilanthus*, l'*Eclipta*, le *Bidens*, etc. C'est une petite pl. herbacée, couchée, à feuilles opposées et sessiles, à fleurs solitaires et terminales.

ASPISTE. *Aspistes*. INS. G. de Diptères, établi par Hoffmanseeg, et décrit par Meigen, qui lui assigne pour caractères : antennes étendues, de huit articles, le dernier plus gros, ovoïde; trois yeux lisses; jambes antérieures terminées par une épine. — Ce nouveau G. est surtout remarquable par la forme de ses antennes, qui, écartées à leur base, augmentent insensiblement de volume, et finissent brusquement en une sorte de bouton. Meigen le place entre les Bibions et les Rhyphes; mais l'individu qui le compose en diffère par un *facies* tout particulier : il n'a qu'une ligne de long, et a été nommé *A. berolinensis* par Hoffmanseeg. L'individu observé est une femelle. Meigen l'a représenté dans une très-grande dimension. Ce Diptère ne paraît avoir été mentionné antérieurement par aucun auteur.

ASPISURES. POIS. *V.* ACANTHURE.

ASPITERIA. BOT. Nom donné par Achar à l'une des sections qu'il avait établies dans le G. *Urceolaria*, et qui renfermait les esp. dont les scutelles étaient entourées par un rebord formé entièrement par le thallus, tandis qu'il avait formé sous le nom d'*Amphiloma* une seconde section de celles dont le rebord était formé également par le thallus et par le disque de la scutelle. Depuis, il n'a plus admis ces deux sections, qui étaient très-difficiles à reconnaître.

ASPLENIER. *Asplenium*. BOT. Ce G. fut établi d'abord par Linné; mais, comme dans la plupart des G. de la fam. des Fougères, les auteurs modernes y ont admis, avec raison, plusieurs groupes très-distincts, tels que les G. *Scolopendrium*, *Diplazium* et *Grammitis*, que Linné avait confondus avec ses Aspleniers, et que Swartz en distingua le premier. Ce G., que la structure de ses capsules rapporte à la tribu des Polypodiacées, peut être ainsi caractérisé : groupes de capsules linéaires, parallèles aux nervures secondaires, et recouverts par un tégument qui naît latéralement de cette nervure, et s'ouvre en dedans par un rapport à la nervure principale. Jussieu et Willdenow avaient en outre séparé des Aspleniers, sous le nom de *Darea*, et Swartz, sous celui de *Cænopteris*, quelques esp. auxquelles ils attribuaient des groupes de capsules solitaires dans chaque pinnule, et un tégument s'ouvrant en dehors; mais R. Brown a fait observer que ce G. ne diffère des Aspleniers que par ses pinnules plus profondément lobées; chacun de ces lobes ne porte alors qu'un seul groupe de capsules dont le tégument s'ouvre, il est vrai, en dehors par rapport à ce lobe, mais en dedans quand on considère sa position par rapport à la nervure principale à laquelle ce lobe s'insère; structure parfaitement semblable à celle des vrais Aspleniers. — Ces considérations nous

engagent à réunir, comme l'ont fait R. Brown et Kunth, les deux G. *Asplenium* et *Darea,* dont les caractères sont, comme on le voit, à peine différents, passant insensiblement de l'un à l'autre, et dont le port présente la plus grande analogie ; on remarque seulement que les espèces rapportées au G. *Darea* ont en général la fronde plus finement découpée.

Deux esp., les *Darea vivipara* et *prolifera* de Willdenow, présentent un phénomène assez curieux ; ce sont des feuilles d'une forme fort différente des autres, et naissant de bourgeons écailleux, placés à la partie inférieure du rachis ou de la nervure moyenne de la fronde ; ces petites feuilles, presque entières ou tout au plus dentelées à leur extrémité, sont d'une structure plus délicate, d'une couleur plus pâle que le reste de la pl. ; elles ne présentent que des nervures à peine marquées, et se trouvent placées hors du plan général de la feuille. Bory de St.-Vincent a remarqué, sur plusieurs de ces petites frondes particulières, des paquets de fructification absolument dépourvus de tégument, et en tout semblables à ceux des Polypodes. Ces deux singulières esp. habitent les lieux ombragés de l'île de Bourbon.

On connaît maintenant cent vingt à cent trente esp. dans le G. *Asplenium ;* près de la moitié habitent les régions équinoxiales de l'Amérique ; huit se trouvent dans l'Amérique septentrionale ; dix seulement croissent en Europe ; le reste est propre aux parties chaudes de l'ancien continent, à la Nouvelle-Hollande et aux îles de la mer du Sud. Les esp. les plus remarquables parmi les indigènes, sont : l'A. Polytric, *A. Trichomanes,* L., Bull. herb. T. 185, commun sur les murs humides, employé comme pectoral en guise des Capillaires de Montpellier ou du Canada, espèces d'Adianthe. L'A. Rhue des murs, *A. Ruta muraria,* L., Bull. herb. T. 195, qui couvre les rochers et les murailles et varie beaucoup dans sa forme. L'A. Doradille marine, *A. marinum,* L., Pluk. T. 253, f. 5, qui croît sur les rochers maritimes. L'A. Adianthe noire, *A. Adianthum nigrum,* L., Flor. dan. T. 250, commune dans les haies obscures, où l'abondance de sa fructification lui donne souvent l'aspect d'un Acrostic.

Nous citerons parmi les espèces exotiques : l'*A. Nidus,* L., dont les feuilles simples, épaisses, coriaces, longues de plus de deux pieds, larges de quatre à cinq pouces, sont réunies en touffes, au milieu desquelles des Oiseaux établissent leurs nids ; elle croît sur les détritus de végétaux et sur les vieux arbres, dans l'Inde, dans les îles de la mer du Sud, à Madagascar et à l'Ile-de-France : l'*A. rhizophyllum,* L., dont les frondes sont également simples et lancéolées, et se terminent par un appendice linéaire, qui s'insinue en terre et y prend racine ; il habite les États-Unis ; l'*A. arboreum,* W., dont la tige s'élève à près de huit pieds, et porte des frondes de deux pieds environ, pinnées, à pinnules lancéolées, dentelées au sommet ; il croît à Caracas.

ASPLÉNION. S. anc. de Cétérach.

ASPONGOPE. *Aspongopus.* ins. G. établi dans la fam. des Hémiptères Géocorizes de Latreille, par Delaporte, pour un Insecte des Indes, placé par Fabricius dans son G. Édessa. Il a pour caractères : antennes insérées au-devant des yeux : le premier article court, le deuxième plus long, le troisième court, les deux derniers un peu comprimés ; bec fort court ; tête très-petite, rétrécie en avant ; corselet grand, large ; écusson rétréci vers ses deux tiers postérieurs, et arrondi à l'extrémité ; premier article des tarses fort apparent, les crochets simples.

ASPOROTRICHE. *Asporotrichum.* bot. Ce G. établi par Link et qu'il avait distingué des *Sporotrichum* par les filaments rameux, décumbants, rapprochés en groupes, tous articulés sans sporules, leur a été depuis réuni par le même auteur ; il s'est assuré en effet que l'absence des sporules n'est pas réelle, mais que ces parties sont seulement plus petites et moins nombreuses.

ASPRÈDE. *Aspredo.* pois. G. de l'ordre des Malacoptérygiens abdominaux, fam. des Siluroïdes, formé d'abord par Linné pour un Poisson qu'il a réuni depuis aux Silures sous le nom de *Silurus Aspredo.* Il a été rétabli par Bloch sous le nom de Platystacus, et adopté par Cuvier qui lui a rendu son premier nom linnéen. Ses caractères consistent dans un grand aplatissement de la tête et dans l'élargissement du tronc, dans la longueur de la queue, et surtout en ce que les Asprèdes sont les seuls Poissons osseux connus qui n'aient rien de mobile à l'opercule, attendu que les pièces qui devraient le composer sont soudées à la caisse et ne peuvent se mouvoir qu'avec elle. Le premier rayon des pectorales est armé de dents plus grosses que dans tous les autres Siluroïdes ; il n'y a qu'une dorsale sur le devant, et le premier rayon est faible ; l'anale est très-longue et règne dans toute la queue. — Ce G. est peu nombreux. La principale esp. est l'A. proprement dit, *Silurus Aspredo,* L., Encyc. Pois. pl. 62, f. 246, *Platystacus levis,* Bloch., Poisson des fleuves de l'Inde, muni de huit barbillons dont les deux plus grands latéraux sont élargis à leur base ; son dos est caréné ; sa tête énorme ; sa couleur générale d'un brun tirant sur le violet obscur. b. 4. d. 5. p. 8. v. 6. a. 55. c. 11.

ASPRÈLE. bot. S. de Prêle.

ASPRELLE. *Asprella.* bot. Schreber a donné ce nom au G. de la fam. des Graminées, que Swartz avait appelé Léersie.

ASPRILLA. bot. S. de *Paronychia hispanica.*

ASPRO. pois. S. latin d'Apron.

ASSA-FŒTIDA. bot. Substance résineuse, compacte, susceptible de se ramollir, d'un jaune rougeâtre, amère, d'une odeur forte et très-désagréable. On obtient l'Assa-fœtida sous forme d'un suc assez épais qui transsude des racines d'une espèce de férule qui croît en Perse. Ces racines grosses comme la cuisse sont coupées transversalement, et tous les jours on en enlève une petite tranche pour faciliter l'écoulement jusqu'à ce que tout le suc, qu'ensuite l'on fait épaissir au feu ou au soleil, soit épuisé. L'Assa-fœtida est employée en médecine comme antispasmodique ; les vétérinaires l'administrent aux bestiaux pour leur rendre l'appétit. L'odeur désagréable de cette résine dont les Romains faisaient cependant un objet d'assaisonnement pour leurs mets, lui a valu le surnom trivial de *Stercus diaboli.*

ASSASI. pois. Esp. du G. Baliste.

ASSÉE. ois. N. vulg. de la Bécasse.

ASSEMBLAGE UTRICULAIRE INTÉRIEUR. BOT. C'est le nom que donne Cassini à la Moelle centrale des troncs et des rameaux.

ASSIMILATION. *V*. NUTRITION.

ASSIMINE. BOT. *V*. ASIMINE.

ASSIMINIER. BOT. N. vulg. de l'Anone trilobée.

ASSONIA. BOT. G. décrit sous ce nom, par Cavanilles sous celui de *Kœnigia* et dans les manuscrits de Commerson, voisin du *Dombeya*, faisant par conséquent partie des Malvacées de Jussieu. Il présente : un calice persistant, profondément quinqueparti, muni à sa base d'une bractée trilobée ; cinq pétales recourbés obliquement en faux ; vingt étamines plus courtes que les pétales, réunies en un urcéole par la base de leurs filets, dont quinze fertiles séparées de trois en trois, par une stérile et plus courte ; cinq styles, autant de stigmates ; un fruit globuleux, marqué de cinq lignes, composé de cinq capsules qui se séparent à sa maturité, et dont chacune contient deux graines dans une seule loge. L'*A. populnea*, Cav., est un arbrisseau de l'île de Mascareigne, où il porte vulgairement le nom de *Bois de senteur bleu*. Il a ses feuilles éparses, longuement pétiolées, ovales, lancéolées ; ses fleurs sont blanches, disposées en corymbes axillaires et terminaux.

ASSURGENT. *Assurgens*. BOT. C'est-à-dire, déviant d'abord par sa partie inférieure, de son point d'origine, et se relevant ensuite par une courbure.

ASTACITES. CRUST. *V*. ASTACOLITHES.

ASTACOIDES. *Astacoidea*. CRUST. Nom appliqué par Duméril à un ordre de la classe des Crustacés, comprenant toutes les esp. qui ont un test calcaire. Cette division répond au G. *Cancer* de Linné, et embrasse les ordres des Décapodes, des Stomapodes et des Amphipodes de Latreille.

ASTACOLE. *Astacolus*. MOLL. Montfort a établi, sous ce nom, un G. de Coquilles microscopiques de la fam. des Discorbes, pour une esp. vivant sur les bords de l'Adriatique, qu'il a appelée A. crépidulée, *A. crepidulatus*. Cette esp. est le *Nautilus crepidulus*, Ficht., que nous rapportons au G. Cristellaire.

ASTACOLITHES ou ASTACITES. Noms sous lesquels quelques auteurs, déjà anciens, ont décrit plusieurs Crustacés fossiles qu'ils rapportent principalement au G. Écrevisse.

ASTACOPODIUM. Fragments d'Astacites dans lesquels on ne trouve que des pattes de Crustacés fossiles.

ASTACUS. CRUST. S. latin d'Écrevisse.

ASTAQUE. CRUST. Vieux nom français de l'Écrevisse.

ASTARTE. *Astarte*. MOLL. G. de Lamellibranches, établi par Sowerby, pour plusieurs esp. de nouvelles Coquilles bivalves, fossiles de l'Angleterre, qui se rapprochent de certaines Vénus de Linné et de Lamarck, mais auquel cet auteur rapporte aussi plusieurs Vénus vivantes déjà connues. Voici les caractères que Sowerby assigne à ce nouveau G. : « Coquille suborbiculaire ou » transverse ; ligament externe ; une lunule au côté pos» térieur ; deux dents divergentes près des crochets. » Les Coquilles de ce G., ajoute Sowerby, ont trois im» pressions musculaires ; le ligament d'un côté et la » lunule de l'autre, réunis à la forme générale, leur » donnent de la ressemblance avec la Vénus de Linné. » L'extérieur des valves a des ondulations transverses, » ou des côtes réfléchies et déprimées, qui donnent à » cette surface un aspect qui les fait distinguer à la » première inspection. Leurs bords sont pour la plupart » crénelés en dedans. Il y a une dent de moins à la » charnière que dans les Vénus. Les crochets sont géné» ralement pleins, et non creux au-dessous des dents. » Ces Coquilles ont communément une dent obscure, » allongée, à quelque distance du crochet dessous la » lunule. »

Ne connaissant point les espèces fossiles que Sowerby rapporte à ce nouveau genre, nous ne pouvons rien décider à leur sujet ; nous nous bornerons à renvoyer à l'ouvrage même de ce savant, pour les descriptions et les figures ; mais il nous paraît qu'elles conviennent toutes au G. Crassine de Lamarck.

ASTASIE. *Astasia*. INFUS. Nom que donne Ehrenberg, dans sa méthode de classification des Infusoires, à un G. de la fam. dont il est le type, et qui présente pour caractère principal : point de vestiges d'yeux.

ASTASIENS. *Astasiæ*. INFUS. La fam. qu'a créée Ehrenberg, dans sa classification des Infusoires, sous le nom d'Astasiens, porte pour caractères : corps allongé, devenant polymorphe par la contraction, souvent cylindrique ou fusiforme, et se divisant spontanément dans le sens longitudinal, ou obliquement ; corps point cilié ; bouche tantôt ciliée, tantôt nue ; point de prolongements pseudo-pédiformes.

A. Des yeux rudimentaires bien distincts.

a. Un seul œil.

† Corps pourvu d'une queue. G. *Euglena*.

†† Corps dépourvu de queue. G. *Amblyophis*.

b. Deux yeux. G. *Distigma*.

B. Point de vestiges d'yeux. G. *Astasia*.

ASTATE. INS. *V*. CEPHUS.

ASTATE. *Astata*. INS. Hyménoptères ; G. établi par Latreille qui le place dans la fam. des Larrates, et auquel Jurine donne le nom de Dimorphe, en lui assignant pour caractères : une cellule radiale, largement appendicée ; trois cellules cubitales presque égales ; la deuxième recevant les deux nervures récurrentes, et la troisième étant bien éloignée du bout de l'aile (on voit le commencement de la quatrième cellule) ; mandibules grandes, bifides ; antennes sétiformes, de douze articles dans les femelles, et de treize dans les mâles. Ces Insectes ressemblent aux Larres par la forme générale de leur corps, par la brièveté de leur abdomen, et par le nombre des cellules radiales et cubitales du mésothorax ; ils s'en distinguent cependant, ainsi que des autres G. de la même fam., par leurs antennes à articles cylindriques et égaux, à l'exception du premier qui est gros, et du deuxième fort petit ; par leurs mandibules ; par la languette large, offrant trois divisions ou lobes presque égaux ; par les palpes maxillaires, dont le troisième article est plus gros que les autres ; enfin, par leurs yeux à réseau qui, très-développés, sont contigus sur le front dans les mâles, et distants l'un de l'autre dans les femelles. Les Astates sont très-agiles, changeant continuellement de place, ainsi que l'indique leur nom. On les rencontre dans les endroits secs et sablonneux,

en France et dans le midi de l'Europe. — L'esp. servant de type au G., et la seule que nous connaissions, est l'A. abdominale, *A. abdominalis* de Latreille, figurée par Panzer (*Faun. Insect. germ. fasc.* 53, tab. 5) sous le nom de *Tiphia abdominalis;* c'est la *Dimorpha abdominalis* de Jurine.

ASTÉARTÉE. *Asteartea.* BOT. Myrtacées; Pentandrie Monogynie, L. — De Candolle donne pour caractères à ce G. qu'il a distrait des Mélaleuques : le tube du calice hémisphérique; le limbe divisé en cinq parties avec les lobes semi-orbiculés; cinq pétales; autant d'étamines polyadelphes, alternantes et un peu plus courtes; style court; stigmate en tête; capsule à trois loges, à trois valves, polysperme. L'*A. fascicularis* est un arbrisseau de l'Australasie, à feuilles opposées, à fleurs pédicellées, axillaires et solitaires.

ASTÉLIE. *Astelia.* BOT. G. auquel Brown assigne les caractères suivants : fleurs polygames dioïques; calice à six divisions demi-glumacées; les mâles présentent six étamines insérées à son fond, avec le rudiment du pistil; les femelles, le rudiment des étamines et un ovaire à trois stigmates obtus, ayant tantôt trois loges, tantôt une seule avec trois placentas pariétaux; le fruit est une baie à une ou trois loges polyspermes. Ce sont des plantes herbacées, ayant à peu près le port d'un *Tillandsia,* et parasites de même sur le tronc des arbres; leurs racines sont fibreuses; leurs feuilles radicales, imbriqués sur trois rangs, lancéolées, linéaires ou cunéiformes, carénées, garnies, sur leurs deux faces, de poils couchés et de soies laineuses à leur base. La tige manque, ou bien est courte et garnie de peu de feuilles. Leurs fleurs sont en grappes ou en panicules, portées sur des pédicelles inarticulés, munies d'une bractée à leur base, petites, soyeuses extérieurement. Banks et Solander, auteurs de ce G., en ont trouvé à la Nouvelle-Zélande, et décrit plusieurs espèces : ce sont celles dont l'ovaire est triloculaire. Il est uniloculaire dans la seule esp. que décrit Brown, l'*A. alpina,* recueillie par lui dans l'île de Van Diemen. Il croit devoir y rapporter le *Melanthium pumilum* de Forster; et c'est pourquoi Jussieu les place ensemble dans la fam. des Colchicées.

ASTELMA. BOT. G. de la fam. des Corymbifères, établi par Brown aux dépens des Gnaphales, pour un assez grand nombre d'esp. toutes originaires du Cap, et qui se distinguent des véritables Gnaphales par un réceptacle nu; une aigrette plumeuse, sessile, avec des rayons à sa base; un involucre imbriqué d'écailles rudes et conniventes.

ASTEMMA. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, institué par Lesson, pour une pl. qu'il a observée dans la vallée de Quito, et qui lui a offert pour caractères : des calathides composées de dix à quinze fleurs homogames, discoïdées, dioïques; involucre tubuloso-campanulé, composé d'écailles linéaires, obtuses, presque imbriquées, paillettes du réceptacle membraneuses, ciliées, portant des écailles; corolles tubuleuses, à cinq dents roulées; celles des fleurons femelles ont des étamines stériles; akène linéaire, nu, terminé par un bec fort court. L'*A. Dubium* est un arbre à rameaux anguleux, à feuilles alternes, subdenticulées, subtriplinervées; les panicules des fleurs sont terminales, avec les corolles blanches ou jaunâtres.

ASTEMME. *Astemma.* INS. Latreille, dans ses familles du règne Animal, a formé un sous-genre de Géocorizes, avec quelques esp. dont les antennes sont graduellement sétacées, le second article étant de grosseur égale aux trois autres et presque glabre. Les Astemmes ont en outre le corselet presque aussi large en devant que postérieurement, en carré transversal ou cylindracé, et la tête comme coupée perpendiculairement ou arrondie à sa naissance. Les Saldes, *Pallicornis, Flavipes* de Fab. et quelques autres, mais dont le corps est beaucoup plus étroit et plus long, font partie de ce genre.

ASTÉPHANE. *Astephanus.* BOT. G. de la fam. des Apocynées, Pentandrie Digynie, L., formé par R. Brown aux dépens du G. Apocyn. Il a pour caractères : un calice urcéolé, nu à l'intérieur; point de corolle; cinq étamines dont les anthères géminées présentent, outre les masses polliniques comprimées et pendantes, une sorte de membrane qui les termine; stigmate garni d'une petite huppe soyeuse. Les six esp. connues sont des pl. volubiles, originaires du Cap et de l'Amérique méridionale.

ASTÉRANTHE. *Asteranthus.* BOT. G. de la fam. des Styracinées, Polyandrie Monogynie, L., qui ne renferme qu'une seule esp.; il a été institué par Desfontaines qui l'a caractérisé ainsi : calice urcéolé; corolle en roue, découpée en un grand nombre de lobes ciliés; étamines nombreuses, insérées sur la corolle; style divisé dès sa base, en six rayons portant autant de stigmates. L'*A. Brasiliensis* est un arbrisseau à feuilles alternes, entières, lancéolées; à fleurs brillantes, axillaires, solitaires et pédonculées.

ASTÈRE. *Aster.* Ce G., de la fam. des Synanthérées, Syngén. Polygam. superflue, L., tel que l'a établi Linné, présente les caractères suivants : un involucre presque hémisphérique, composé de plusieurs rangs de folioles imbriquées, les inférieures souvent étalées; un réceptacle plan, parsemé de petits points déprimés; des fleurs radiées, les fleurons du centre très-nombreux, tubuleux, hermaphrodites; les demi-fleurons de la circonférence femelles, au nombre de plus de dix; une aigrette sessile, à poils simples. On a décrit près de cent cinquante Astères, qu'on peut diviser en sous-arbrisseaux et en Pl. herbacées; la tige de ces dernières tantôt porte une ou deux fleurs seulement, tantôt se ramifie pour former des panicules et des corymbes. Dans celles-ci les feuilles sont entières ou dentées, linéaires ou lancéolées ou ovales. On a établi ainsi plusieurs sections, dans lesquelles se groupent les nombreuses esp. :

A. Esp. ligneuses.

La plupart sont originaires du Cap, quelques-unes de la Nouvelle-Hollande, quelques-unes de l'Amérique sept. Nous citerons pour exemple : — L'*A. fruticulosus,* L.; l'*A. argophyllus,* Labill.; l'*A. sericeus,* Vent.; l'*A. rupestris,* H. et Bonp.

B. Esp. herbacées.

† Tiges uniflores ou biflores.

L'*A. alpinus,* L.; l'*A. crocifolius,* H. et Bonp.

†† Tiges rameuses.

a. Feuilles entières.

α. — Linéaires ou lancéolées.

L'*A. acris*, L.; l'*A. Amellus*, L.; l'*A. caricifolius*, H. et Bonp.

β. — Ovales.

L'*A. cornifolius*, W.

B. Feuilles dentées.

γ. — Lancéolées.

L'*A. Tripolium*, L.; l'*A. pyrenæus*, Desf.

δ. — Ovales ou cordées.

L'*A. macrophyllus*, L.; *A. sinensis*, L. Cette dernière est originaire de la Chine et du Japon, d'où elle fut envoyée en Europe, vers 1730 ou 1732 : du moins à cette époque fut-elle figurée par Dillen (*Hort. Elth.*, tab. 34, f. 38). Thouin (Encycl. mét. Dict. d'Agr. 1, p. 710 et 711) pense qu'elle était cultivée au Jardin des Plantes dès 1728; qu'elle y était originairement à fleurs simples et blanches, assez ressemblantes aux Chrysanthèmes de nos champs, mais qu'ayant bientôt produit des graines dont parurent les plus belles variétés de couleurs, particulièrement la rouge, cette dernière nuance, nouvelle parmi les fleurs analogues, fixa l'attention des amateurs qui la nommèrent *Reine-Marguerite*. Ce fut en 1734 qu'on obtint des variétés violettes. Depuis cette époque le nombre de ces variétés s'est fort augmenté, mais ce n'est que très-récemment qu'on a obtenu celle qu'on nomme *à tuyaux* et dont les fleurs paraissent hémisphériques.

On cite encore trois esp. d'Astères à feuilles pinnées, dont deux à rayons jaunes; l'*A. pinnatus* de Cavanilles, II, tab. 312, est de ce nombre; mais on doute qu'elles appartiennent réellement à ce G. Dans toutes les autres, les feuilles sont simples et alternes, les demi-fleurons violets, rouges et blancs.

Le G. *Aster* de Linné a été divisé en plusieurs autres par divers auteurs. L'*A. Amellus*, L., a formé le G. *Amellus* d'Adanson, dans lequel l'involucre est lâche et entièrement squarieux. Henri Cassini a depuis établi les suivants : *Callistemma*, formé d'une seule espèce, l'*A. sinensis*, dans lequel la fleur est extrêmement grande ainsi que son involucre, et où une rangée extérieure de petites écailles simule une double aigrette sur le fruit. — *Eurybia*, où les folioles de l'involucre sont conniventes, et auquel se rapportent les *A. Tripolium* et *corymbosus*. — Il en est de même dans les G. *Felicia*, où les poils de l'aigrette sont denticulés et auquel se rapporte l'*A. tenellus*, L., et *Galatea* composé des *A. Dracunculoides, trinervis, punctatus*, L., où les demi-fleurons sont neutres.

ASTÉRÉES. BOT. Cassini nomme ainsi la sixième tribu qu'il a établie dans la fam. des Synanthérées, et il lui assigne pour caractère distinctif la disposition des deux branches du style, qui se courbent l'une vers l'autre comme celles d'une pince, c'est-à-dire en présentant une convexité externe et une concavité interne, et qui, hérissées tout autour de papilles glanduleuses et filiformes dans leur moitié supérieure, offrent inférieurement et en dedans deux bourrelets stigmatiques, saillants, non-confluents, séparés par un large intervalle.

ASTERELLE. *Asterella*. BOT. G. démembré des *Marchantia* par Beauvois, et qui n'a point été adopté.

ASTERGIR. BOT. S. d'Azedarach.

ASTÉRIAS ET ASTOR. OIS. S. d'Autour et de Héron Butor.

ASTÉRIAS. POIS. S. de Squale Roussette.

ASTÉRIE. *Asterias*. ÉCHIN. G. établi par les anciens auteurs pour les Étoiles de mer, classé parmi les Mollusques par Linné et par beaucoup d'autres naturalistes; placé par Bruguière dans un ordre particulier, celui des Vers Échinodermes, entre les Mollusques nus et les Testacés; enfin restreint par Lamarck dans ses véritables limites. Il en a fait, sous le nom de Stellérides, la première section de ses Radiaires Échinodermes, qu'il a divisée en quatre G.; Cuvier a adopté ces G. et a mis les Astéries à la tête de ses Échinodermes pédicellés : il commence par ces Animaux le tabeau méthodique de ses Zoophytes. Il est impossible de ne pas suivre l'opinion de ces naturalistes célèbres; ainsi l'on ne traitera dans cet article que des Astéries proprement dites. Elles ont pour caractères : un corps suborbiculaire, déprimé, divisé dans sa circonférence en angles, lobes ou rayons disposés en étoile; la face inférieure des lobes ou des rayons est munie d'une gouttière longitudinale, bordée de chaque côté d'épines mobiles et de trous pour le passage de pieds tubuleux et rétractiles; leur bouche est inférieure, centrale et placée au point de réunion des sillons inférieurs. Elles sont appelées vulgairement Étoiles de mer, et doivent ce nom à la forme de leur corps, divisé en rayons divergents de la même manière que ceux que l'on emploie pour figurer une étoile. Ces rayons sont en général au nombre de cinq; leur surface, principalement la supérieure, présente une multitude de tubes contractiles, beaucoup plus petits que les pieds; ils paraissent destinés à absorber et à rejeter l'eau après qu'elle a été introduite dans la cavité générale du corps, sans doute pour une sorte de respiration. La bouche est constamment située au centre de la face inférieure de l'Animal; elle sert d'anus, et communique à un estomac court et large d'où partent, pour chaque rayon, deux cœcums ramifiés comme des arbres. La charpente osseuse de ces Animaux, que l'on a comparée quelquefois, mais à tort, à une colonne vertébrale, est composée de rouelles ou disques pierreux, articulés ensemble, et d'où partent les branches cartilagineuses, qui soutiennent l'enveloppe extérieure; cette sorte de colonne ne produit jamais de côtes, et ne sert point d'enveloppe à un tronc nerveux; elle a plus de rapport avec une tige d'Encrine qu'avec tout autre objet.

Les Astéries présentent un appareil de vaisseaux assez compliqués : les uns semblent destinés à transporter la matière nutritive dans toutes les parties du corps; certains se dirigent vers l'organe respiratoire, et se rapprochent ensuite du centre, etc. On ne peut cependant pas dire qu'il y ait une véritable circulation. Elles ont une puissance de reproduction difficile à concevoir; non-seulement elles reproduisent en trois ou quatre jours les rayons qui leur sont enlevés isolément, mais un seul rayon, laissé entier autour du centre, lui conserve la faculté de reproduire tous les autres. — Ces Animaux, quoique privés d'organes particuliers pour la vue, l'odorat et l'ouïe, sont sensibles à la lumière, aux odeurs et au bruit. Dira-t-on que ce n'est qu'un effet de leur irritabilité? Quelques auteurs les regar-



1. ASTÉRIE vulgaire. | 4. SPATANGUE velu
2. CRINOÏDE lys-de-mer. | 5. HOLOTHURIE comestible
3. OURSIN comestible. | 6. PORPITE géante.

a b. Les machoires vues de profil et en dessus

dent comme hermaphrodites; je ne partage pas cette opinion, malgré les observations du docteur Spix qui prétend avoir découvert leurs organes sexuels : il leur a trouvé de véritables ovaires en forme de grappe de raisin, situés dans chaque rayon, ainsi qu'un système nerveux assez compliqué que Cuvier avait indiqué dans ses leçons d'anatomie comparée. Marchant très-difficilement, les Astéries nagent aussi avec peine, et ne peuvent s'élever du fond de l'eau qu'en grimpant contre les rochers : quand elles veulent descendre, elles se laissent tomber sans faire le moindre mouvement.

Les Astéries varient beaucoup dans leur grandeur; il en existe de microscopiques et de plus d'un pied et demi de diamètre. Leur couleur varie de même, suivant les espèces, et l'on en trouve de toutes les nuances; presque toujours la partie inférieure de leur corps est blanchâtre, caractère qui indique la station habituelle de ces Animaux. Elles sont très-voraces, et se nourrissent uniquement de Vers, de Mollusques, etc., jamais de Plantes marines. Elles se plaisent sur le sable, sous les pierres, sur les rochers; elles s'attachent sur leurs pentes verticales, et adhèrent aux voûtes des grottes sous-marines.

Aucune Astérie ne peut servir à la nourriture de l'Homme; dans beaucoup de pays on les regarde même comme vénéneuses et donnant quelquefois aux Moules leur qualité malfaisante. Est-ce une erreur? L'on n'en fait aucun usage, si ce n'est pour fumer les terres; c'est un engrais excellent, dont les habitants des bords de la mer, principalement ceux de la Normandie, connaissent tout le prix.

Les Astéries fossiles sont assez communes dans les terrains de dépôts; on les trouve rarement entières. C'est des carrières de la Thuringe, des schistes de Solenhofen et de Pappenheim, des carrières de Pirna, de Chassay-sur-Saône, de Malesmes, des environs de Cobourg et de Rotembourg-sur-la-Tauber, que l'on a retiré les Astéries fossiles les mieux caractérisées; l'on croit qu'il en existe des débris dans le terrain coquillier des environs de Paris, à Grignon, à Valognes, à Caen, dans le Jura, en Italie, etc.

Lamarck a divisé les Astéries en deux sections : la première renferme les Astéries scutellées; la deuxième, les Astéries rayonnées. — Les principales esp. de ce grand G. sont :

L'A. PARQUETÉE. *A. tessellata*, Encyc. tab. 96. — 97. fig. 1, 2. — 98, fig. 1, 2. Plane, pentagone, sans épines, granulée en mosaïque des deux côtés, avec le bord articulé. Cette esp. est remarquable par sa forme simple, par ses angles courts, par le bourrelet articulé de ses bords, et par les nombreuses var. qu'elle présente. Elle est indiquée dans les mers d'Europe, d'Amérique et des Grandes-Indes. La même esp. peut-elle se trouver dans des localités si différentes? La chose est possible; mais nous en doutons, surtout en comparant les figures citées par les auteurs.

L'A. DISCOÏDE. *A. discoidea*, Encycl. tab. 97, fig. 3, tab. 98, fig. 3, et tab. 99, fig. 1. Esp. singulière, presque orbiculaire, pentagone et très-épaisse. Ses angles sont bifides au sommet par le prolongement des gouttières inférieures, jusque sur une partie du dos, presque lisse et convexe; la face inférieure est parquetée de pièces finement granuleuses, chargée d'autres grains plus gros. Cette Astérie a quatre ou cinq pouces de diamètre : l'on ne connaît point son habitation.

L'A. A AIGRETTES. *A. papposa*, Encycl. tab. 107, fig. 4 et 5, 6 et 7. La partie supérieure et les bords sont hérissés de tubercules soyeux; les rayons, au nombre de douze à quinze, sont lancéolés et moins longs que le diamètre du disque; la couleur est roussâtre ou ferrugineuse. Lamarck distingue deux var. dans cette esp., en général assez commune : la première, dessinée dans les figures 4 et 5; la deuxième, dans les figures 6 et 7. Les différences entre ces deux var. ne seraient-elles pas assez grandes pour établir deux esp., d'autant plus que l'une se trouve dans l'Océan européen, et l'autre dans la mer des Indes?

L'A. ROUGEATRE. *A. rubens*, Encycl. tab. 112, fig. 3, 4, tab. 113, fig. 1, 2. Cette esp. est tellement commune sur une partie des côtes de France, qu'on la répand sur la terre au lieu de fumier; ses rayons, au nombre de cinq, rarement de quatre ou de six, sont lancéolés et couverts de tubercules épineux.

L'A. ORANGÉE. *A. aurantiaca*, Encyclop. tab. 100, fig. 1—5, et tab. 111, fig. 1—6. Son disque, assez large, est un peu moins déprimé en dessous qu'en dessus, et se divise en cinq rayons lancéolés, marginés et frangés; les bords semblent articulés par le produit des sillons transverses qui les divisent. Cette esp. se trouve dans les mers d'Europe : elle est grande, belle et remarquable par ses caractères; elle varie tellement que l'on est quelquefois tenté de croire que l'on a réuni plusieurs espèces sous le même nom.

Lamarck en a encore décrit plus de quarante esp. Dans ce nombre, quinze sont indiquées des mers d'Europe, seize des mers des Indes ou de l'Océanique, cinq de l'Amérique, une de l'Afrique; l'habitation des autres est inconnue. Combien doit être considérable le nombre des Astéries que nous ne connaissons pas, puisque ces Animaux, de même que la plus grande partie des Rayonnés, sont plus nombreux dans les pays chauds que dans les pays froids! Quelques autres esp. d'Astéries ont été décrites ou figurées par les auteurs modernes. Lamarck n'en fait point mention; elles n'ont d'ailleurs rien de remarquable.

ASTÉRIE. MIN. Les anciens désignaient sous ce nom une Pierre susceptible de poli, et qui faisait voir, lorsqu'on la présentait au soleil, l'image d'une étoile à six rayons changeant de place selon l'inclinaison que l'on donnait à la Pierre. Selon Delaunay (Minéral. des Anciens, 1, p. 114), cette Astérie serait une var. chatoyante de Felspath; mais on pense qu'elle était plutôt ce que l'on nomme aujourd'hui Girasol, var. de Corindon hyalin.

ASTÉRIÉ. MIN. A reflets imitant une étoile à six rayons.

ASTÉRIPHOLIS. BOT. S. d'*Aster Novæ-Angliæ*, L.

ASTÉRISCION. *Asteriscium*. BOT. G. de la fam. des Ombellifères, Monad. Polyand., institué par Chamisso et Schlechtendal, pour une pl. qu'ils ont rapportée et qu'ils avaient trouvée aux environs de la ville de la Conception, au Chili. Ce G., adopté par De Candolle qui y a même ajouté une seconde esp. provenant des mêmes

localités, a pour caractères : un calice persistant, à cinq dents ovales ; pétales échancrés par une fissure calleuse et repliée à l'extrémité ; fruit comprimé, tétragono-prismatique, couronné par la base du calice ; méricarpes munis de cinq paires interposées dans les stries primaires, dont deux, vers les bords, s'étendent en forme d'ailes ; commissure très-étroite. Ces pl. sont herbacées, à tiges cylindriques, rameuses, peu garnies de feuilles pétiolées, simples ou trifides, cunéiformes, un peu arrondies et inégalement dentées. L'ombelle est simple, presque globuleuse, avec un involucre plus court qu'elle.

ASTÉRISQUE. *Asteriscus*. BOT. G. de Tournefort réuni au G. *Buphthalmum* par Linné. Depuis Mœnch, avec quelques esp. de ce même G. et quelques autres, a reformé un G. *Asteriscus*, qui a été adopté par De Candolle dans le cinquième vol. de son *Prodromus*. Caractères : fleurons de la circonférence disposés sur un seul rang, à languettes cunéiformes, tridentées au sommet, à tube court et biauriculé; corolles du disque à tube fort épais inférieurement; anthères prolongées en queue à leur base ; akènes triquetro-obcomprimés ; aigrette coroniforme, irrégulièrement dentée. Ces pl., au nombre de cinq ou six, sont toutes herbacées, un peu sousfrutescentes à la base des tiges, à feuilles ovalaires, oblongues ou linéaires, très-entières. Les calathides sont terminales.

ASTÉRITES. ÉCHIN. FOSS. et POLYP. Pétrifications que l'on a d'abord considérées comme des Astéries fossiles; mais depuis on s'est assuré que ce n'était que des articulations d'Encrine.

ASTÉROCÉPHALE. *Asterocephalus*. BOT. *V.* SCABIEUSE.

ASTÉROLINON. BOT. Link ayant cru distinguer des caractères particuliers dans le *Lysimachia linum-stellatum*, avait appliqué le nom d'Astérolinon au G. nouveau, mais le nom, pas plus que le G., n'ont été adoptés par les botanistes.

ASTÉROME. *Asteroma*. BOT. De Candolle a établi ce G. dans le supplément de la Flore française ; il en a donné depuis une description plus détaillée et de très-bonnes figures dans les Mémoires du Muséum d'histoire naturelle, tome III, p. 329. Toutes les pl. de ce G. sont parasites sur les feuilles vivantes ; elles sont composées de filaments byssoïdes, dichotomes, rayonnant d'un même centre, et formant des taches irrégulièrement arrondies. Ces filaments sont évidemment placés dessous l'épiderme, dont le tissu se continue d'une manière très-visible par-dessus ; ils représentent, sur plusieurs de leurs points, des tubercules arrondis, ressemblant à de petites Sphéries, et qui, comme elles, paraissent présenter un orifice arrondi. Ces tubercules sont si petits qu'on n'a pas encore pu s'assurer si ce sont de vraies loges remplies, comme celles des Sphéries, d'un fluide mucilagineux, même de sporules ; mais la manière dont ces tubercules s'affaissent dans les échantillons conservés en herbier, paraît prouver qu'à l'état frais ils étaient remplis par une matière fluide. De Candolle, dans le Mémoire que nous venons de citer, a décrit six Astéromes : cinq sont noires et croissent sur les feuilles de la Raiponce, *Phyteuma spicatum* ; de la Dentaire, *Dentaria pinnata* ; du Sceau de Salomon, *Polygonatum vulgare* ; de la Violette à deux fleurs, *Viola biflora*, et du Frêne. Une autre est rouge, et pousse sur les feuilles du Cerisier à grappes, *Cerasus Padus* ; on leur a donné les noms de ces diverses plantes. La plupart habitent également sur les surfaces inférieure et supérieure des feuilles. Nous en avons observé une autre esp. sur les feuilles de la Campanule à feuilles de Pêcher, *Campanula persicifolia*, qui diffère très-peu de celle du *Phyteuma* ; ce qui confirme l'analogie qu'on a observée, en général, entre les Cryptogames parasites, qui croissent sur des pl. de la même fam. Ces pl. ne paraissent pas nuire beaucoup aux Végétaux sur lesquels on les trouve, car elles ne les empêchent ni de fleurir, ni de donner des graines mûres.

ASTEROMÉE. *Asteromœa*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par Blume, dans la Flore de Java où l'on trouve les caractères suivants : involucre hémisphérique, polyphyle, imbriqué ; sépales membraneux, ciliés ; réceptacle nu ; fleurons du disque hermaphrodites, quinquéfides ; ceux du rayon femelles, ligulés ; akène un peu comprimé, terminé par une aigrette courte, évasée, multifide. L'*A. indica* a les feuilles de la tige oblongues, dentelées depuis le milieu jusqu'à l'extrémité ; celles des rameaux sont presque spatulées ; les fleurs sont peu nombreuses. Cette esp., la seule du G., a été connue de Linné qui l'avait placée dans son G. *Aster*.

ASTÉROPE. *Asteropeia*. BOT. Du Petit-Thouars nomme ainsi un petit arbrisseau observé par lui à Madagascar. Son calice est quinquéfide. Ses pétales, au nombre de cinq, s'insèrent au calice, alternent avec ses divisions et sont caducs. Il y a dix étamines, dont une alternativement plus courte ; leurs filets se réunissent inférieurement en un urcéole adné à la base du calice. L'ovaire est libre, à trois angles obtus, et se termine par un style court, divisé en trois branches qui portent trois stigmates capités. Le fruit, autour duquel le calice persiste et s'agrandit en formant une expansion stelliforme, est une capsule à trois loges, dont chacune contient trois ou quatre graines attachées au réceptacle central. Les feuilles sont alternes, entières, courtement pétiolées, d'une substance ferme et grasse au toucher. Les fleurs sont disposées en panicules terminales. — Du Petit-Thouars croit que ce G. peut être placé convenablement à côté du *Blackwellia*, et former avec lui et quelques autres une fam. distincte des Rosacées. Il a aussi des rapports avec le *Macarisia*, pl. classée avec doute parmi les Rhamnées. Il se contente d'indiquer ces rapprochements, sans en assurer la certitude, n'ayant pu observer la graine dans son état de perfection.

ASTÉROPHORE. *Asterophora*. BOT. Ce G., établi par Ditmar, fut adopté par Link qui le caractérise ainsi : péridion hémisphérique, stipité, présentant à sa face inférieure des lamelles, se rompant et finissant par se détruire entièrement, renfermant des sporules anguleuses, étoilées. Nées d'Esenbeck, malgré la grande différence qui existe entre cette pl. et les autres Agarics, persiste à ne la regarder que comme formant une section de ce G., à laquelle il donne le nom d'*Asterophora*. La présence d'un vrai péridion, la disposition des sporules

paraissent devoir faire ranger évidemment cette pl. parmi les Lycoperdacées.

L'esp. la plus anciennement connue, *A. Lycoperdoides*, Dit., est l'*Agaricus Lycoperdoides* de Bulliard, tab. 166 et 516, fig. 1, et de Persoon. Le premier de ces auteurs avait déjà bien senti les caractères qui distinguent entièrement ce Champignon des autres Agarics. Il dit en effet, tab. 166 : « Au premier coup d'œil on croirait voir la Vesse-Loup pédiculée ; mais lorsqu'on l'examine avec attention, même à l'œil nu, on y découvre des feuillets très-distincts, qui ne ressemblent pas il est vrai aux feuillets des Agarics, et qui ne paraissent pas non plus destinés à remplir les mêmes fonctions. Ces feuillets sont entiers, rares, très-épais, noirâtres, peu saillants. » Dans la planche 516, il a parfaitement figuré les sporules étoilées de cette plante. Ce petit Champignon a ordinairement un à deux pouces de haut; il est d'une couleur brune ; sa surface est pelucheuse ou un peu velue. Il croît sur les Agarics qui commencent à se décomposer, et particulièrement sur l'*Agaricus adustus*, Pers., et sur l'*Agaricus fusipes* de Bulliard.

Fries, dans ses observations mycologiques, en a distingué quatre esp. ; une, à laquelle il donne le nom d'*A. Agaricoides*, est celle que nous venons de décrire ; une autre, qu'il nomme *A. Lycoperdoides*, est l'*Agaricus Lycoperdoides* de Sowerby ; une troisième, qu'il désigne par le nom d'*A. Physariodes*, a été figurée par Micheli, *Nova Genera*, tab. 82, fig. 1. Cet auteur avait aussi remarqué la forme étoilée des graines. La quatrième, qu'il appelle *Trichioides*, a été découverte par lui en Suède. Toutes croissent sur les Agarics pourris.

ASTÉROPHYLLITE. *Asterophyllites*. FOSS. Ce G. établi dans un Mémoire sur les Végétaux fossiles, inséré dans le recueil du Muséum d'Histoire naturelle, vol. VIII, offre les caractères suivants : pl. à feuilles verticillées, linéaires ou lancéolées, traversées par une seule nervure médiane. Ces feuilles sont en général réunies de 12 à 20 par verticille; la tige est presque toujours rameuse, à rameaux opposés. Ce même G. avait été nommé, par Schlotheim, Casuarinite ; mais ce nom indique un rapprochement si évidemment faux, qu'il a paru nécessaire de le changer. Sternberg, dans le second cahier de son ouvrage sur les pl. fossiles, a formé de ce G. ses deux G. *Schlotheimia* et *Rotularia ;* mais les caractères qui les distinguent ne paraissent pas assez importants pour autoriser cette division, et d'ailleurs le nom de *Schlotheimia* est déjà donné à un G. de Mousses. Les pl. qui appartiennent au G. *Asterophyllites* ne semblent jusqu'à présent pouvoir se rapporter à aucun G. connu. Les auteurs anciens, tels que Walch, Scheuchzer, etc., rapprochaient ces pl. des *Galium*, des *Hippuris* et des *Equisetum*. On les a depuis comparées à des *Chara;* mais ces deux dernières analogies sont évidemment fausses; car dans les *Equisetum* et les *Chara*, ce sont des rameaux articulés, et non des feuilles qui sont réunis par verticilles. — Les Astérophyllites diffèrent des *Galium* et de toutes les Rubiacées à feuilles verticillées connues, par leurs feuilles réunies en beaucoup plus grand nombre à chaque verticille que dans aucune esp. de Rubiacées. Elles se distinguent par ce même caractère de toutes les pl. à feuilles verticillées auxquelles on les a comparées. Les *Hippuris*, qui s'en rapprochent par ce caractère, en diffèrent par leur tige simple. Il est probable que ces pl., qui appartiennent toutes au terrain houiller, faisaient partie d'un G. qui n'existe plus actuellement.

Ad. Brongniart, auteur de cet article, a pourtant placé dans ce G., sous le nom d'*Asterophyllites Faujasii*, une pl. fossile trouvée par Faujas à Roche-Sauve dans le Vivarais, et figurée dans les Annales du Muséum (tom. II, pl. 57, fig. 7). Mais il est probable que, si on en possédait de meilleurs échantillons, on pourrait rapporter cette pl. à un autre G. déjà connu ; il a d'ailleurs indiqué son analogie avec le G. *Ceratophyllum*.

ASTÉROPLATYCARPOS. BOT. S. d'*Othonna abrotanifolia*.

ASTÉROPSIDE. *Asteropsis*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par Lesson, et adopté par De Candolle. Il a pour caractères : calathide radiée, à languettes femelles disposées sur un seul rang ; les fleurons du disque sont hermaphrodites et réguliers; réceptacle sans paillettes; écailles de l'involucre peu nombreuses; akène terminé en bec court; aigrette garnie d'une rangée de poils ou soies. L'*A. macrocephala* est une pl. herbacée du Brésil, à feuilles alternes, entières ; à calathide solitaire et terminale.

ASTÉROPTÈRE. *Asteropterus*. BOT. Parmi les esp. du G. *Leysera*, L., qui appartient à la fam. des Synanthérées, les unes avaient un réceptacle paléacé, et tous leurs akènes couronnés par une sorte de petit tube scarieux, les autres un réceptacle n'offrant de paillettes qu'à sa périphérie, des aigrettes simples pour les akènes de la circonférence, et composées pour ceux du milieu. Ces dernières esp. appartenaient au G. *Asteropterus* établi antérieurement par Vaillant.

ASTÉROSPORIUM. BOT. Ce G. a été séparé par Kunze des *Stilbospora* de Persoon. Il est caractérisé ainsi : capsules étoilées, cloisonnées, réunies en groupes, renfermant des sporules ovales et placées sur une base filamenteuse et granuleuse. Le type de ce G. est le *Stilbospora asterosperma*, Pers., que Link avait déjà présumé devoir former un G. particulier. Kunze lui donne le nom d'*A. hoffmanni*. Il se développe dans la substance même du bois, soulève l'écorce et la rompt irrégulièrement. Il sort par cette fente une base granuleuse, noire, entièrement couverte de capsules étoilées de la même couleur, contenant des sporules allongées. Ces capsules sont à trois cornes, rarement à quatre ou à cinq. Tous ces caractères ne peuvent se voir qu'avec le secours d'un microscope composé; à l'œil nu les groupes de capsules ne forment qu'une petite tache noire sur l'écorce. Ce G. diffère des *Stilbospora* et des *Melanconium* par la forme étoilée de ses capsules. Il se distingue du G. *Prostenium* de Kunze par l'absence de péridium.

ASTHENURE. *Asthenurus*. OIS. Swainson a établi, sous ce nom, un G. qui existait déjà sous celui de *Picumne*. *V.* ce mot.

ASTILBE. BOT. G. de la fam. des Saxifragées, Octodécand. Digyn., établi par Hamilton pour une pl. herbacée, vivace, observée dans les vallées du Népaul. Ca-

ractères : calice coloré et profondément divisé en quatre ou cinq lobes imbriqués, ovales, obtus et concaves; pétales nuls; huit ou dix étamines opposées aux lobes du calice, à filaments subulés, portant des anthères sphériques, biloculaires; deux styles et deux stigmates tronqués; capsule biloculaire, à deux becs et polysperme.

ASTOMA. BOT. G. de la fam. des Ombellifères, Pent. Digyn., institué par le professeur De Candolle qui lui assigne pour caractères : un calice à cinq dents; pétales infléchis et cordiformes, les extérieurs plus grands; involucre nul; involucelles ordinairement composés d'une seule foliole; fruits didymes; commissure entière et non percée. La seule esp. comprise dans ce G., est une pl. herbacée, à tige cylindrique, rameuse, dressée, peu garnie de feuilles découpées et terminées par trois ombelles de fleurs blanches. Elle est originaire de l'Égypte.

ASTOME. *Astoma.* ARACHN. G. de Trachéennes, établi par Latreille qui lui assigne pour caractères : six pieds; point de siphon ni de palpes apparents; bouche ne consistant qu'en une petite ouverture pectorale. Ces Animaux ont le corps mou, ovoïde, d'une belle couleur rouge, de la grosseur d'une graine de pavot, et muni de six pattes très-courtes. Ils vivent parasites sur plusieurs Insectes, et de préférence sur les Diptères. L'esp. servant de type au G. est l'A. parasite, *A. parasitica*, ou la Mitte parasite, *Acarus parasiticus* de Degéer. Hermann la range dans sa division des Trombidies hexapodes, et lui impose le nom de *Trombidium parasiticum*. Elle est très-commune sur les Mouches.

ASTOMELLE. *Astomella.* INS. G. de Diptères fondé par Léon Dufour. Ses caractères sont : antennes un peu plus longues que la tête, formées de trois articles : le dernier en bouton allongé, comprimé et sans soie; point de trompe apparente. Latreille place les Astomelles dans la fam. des Tanystomes. — Ce G. a pour type une esp. trouvée en Espagne, qui porte le nom d'A. clavicorne, *A. clavicornis.* — Elle est d'un brun noirâtre avec des bandes transversales de couleur jaune sur l'abdomen.

ASTOMES. *Astomi.* BOT. Bridel a désigné sous ce nom un des groupes de la fam. des Mousses, qui renferme les genres dont la capsule est dépourvue d'ouverture.

ASTRAGALE. *Astragalus.* BOT. Ce G. des Légumineuses, qui comprend un grand nombre d'esp., a été le sujet de deux belles Monographies : l'une publiée par Pallas, l'autre par De Candolle; c'est ce dernier travail que nous suivrons ici. Beaucoup de Légumineuses présentent un légume à deux loges plus ou moins complètes, résultant de l'introflexion des deux valves qui se portent, en formant une cloison, d'une suture à l'autre. Ce sont ces Légumineuses complétement biloculaires, que Linné connaissait sous le nom d'Astragale, reléguant dans le G. *Phaca* celles où les deux loges sont incomplètes, et où les valves se réfléchissent de la suture supérieure vers l'inférieure, et dans le G. *Biserrula* celles où le légume plan présente, sur son bord, autant de sinuosités qu'il contient intérieurement de graines; mais Linné lui-même n'a pas eu toujours égard à ces caractères dans la distribution des esp. — Pallas fait un seul G. du *Phaca* et de l'*Astragalus* de Linné, et de l'Astragaloïde de Tournefort. De Candolle, enfin, admet trois G., *Biserrula*, *Astragalus*, *Oxytropis*, ce dernier formé de plusieurs esp. d'Astragales des auteurs, et caractérisé par la pointe qui termine sa carène et sa cloison formée par l'introflexion de la suture supérieure.

Le G. Astragale qui doit seul nous occuper ici, est distingué par les caractères suivants : son calice est à cinq dents ou cinq divisions plus profondes, plus court en général que la corolle. Celle-ci est papilionacée, à étendard oblong, ovale ou arrondi, souvent échancré au sommet, quelquefois réfléchi sur ses côtés, plus long que les ailes qui l'égalent cependant quelquefois; à ailes stipitées, dont le limbe est oblong et muni d'une oreillette à sa base; à carène obtuse, plus courte que les ailes, ou presque égale, portée sur un double onglet. Des dix étamines, neuf sont réunies par leurs filets presque jusqu'au sommet; la dixième est libre. L'ovaire est sessile, ou plus rarement stipité, de forme variable; le style infléchi à sa base ou à son milieu; le stigmate simple ou en tête. Le fruit est un légume sessile ou stipité, mais rarement, sans dents sinueuses sur son bord, présentant intérieurement deux loges complètes ou incomplètes que forment les valves en se réfléchissant de la suture inférieure. Les graines sont réniformes, en nombre égal dans chacune des deux loges. De Candolle en décrit cent quarante-deux esp. Le même botaniste abandonne la division de Linné établie sur l'absence ou la présence d'une tige herbacée ou ligneuse, parce que, suivant les terrains, la même esp. peut avoir ou n'avoir pas de tige, et devenir de ligneuse herbacée; et parce que d'ailleurs elle éloigne des esp. évidemment voisines. On pourrait tirer de bons caractères des fruits, qui offrent une grande variété; mais comme ils manquent souvent dans les jardins ou dans les herbiers, il a mieux aimé baser sur une autre partie qu'on y retrouve constamment, la division des esp.; et c'est à peu près la même qu'a suivie Persoon qui, dans son Synopsis, en compte cent soixante-neuf. Les stipules s'insèrent tantôt sur la tige, tantôt sur les pétioles. Parmi les esp. dont les stipules sont caulinaires, les unes ont des corolles pourpres ou d'un blanc rose, et dans celles-ci, les tiges sont tantôt étalées à terre, tantôt dressées ou presque nulles; les autres ont des corolles jaunâtres, et la même différence peut s'observer dans leurs tiges. Parmi les esp. à stipules pétiolaires, il y en a dont le pétiole se prolonge en épine : leurs fleurs sont sessiles ou pédonculées; il y en a d'autres dont le pétiole est inerme, et leur corolle tire sur le jaune ou sur le rouge. De là huit sections dans lesquelles toutes les esp. viennent se placer.

Les feuilles des Astragales sont pinnées avec ou sans impaire; leurs fleurs ramassées ou en épi, axillaires ou terminales. De l'écorce de quelques esp. découlent des sucs gommeux. C'est l'*A. creticus* qui fournit, suivant Tournefort, l'Adragant du commerce; il suinte des *A. gummifer* et *verus*, des gommes de même nature.

ASTRAGALLINUS. OIS. S. de Gros-Bec Chardonneret.

ASTRAGALOIDES. BOT. *V.* PHACA.

ASTRAIRES ou ASTRÉES. POLYP. Ordre des Lammellifères, dans la division des Polypiers entièrement pierreux, composé des G. Échinopore, Explanaire et Astrée. Des lamelles rayonnantes divisent leurs nombreuses cellules, presque semblables à de petites étoiles, d'où leur est venu le nom d'Astrées ou Astraires. Ces étoiles sont placées en général sur la surface supérieure du Polypier, souvent elles le couvrent en entier; elles sont limitées dans certaines esp.; dans quelques-unes les lames se croisent ou s'imbriquent; dans plusieurs, elles semblent se confondre; malgré ces différences, les Polypes paraissent toujours distincts quoique liés ensemble par une membrane non interrompue.

ASTRALE. MOLL. *V.* ASTROLE.

ASTRANCE. *Astrantia.* BOT. G. de la fam. des Ombellifères. Le calice est à cinq dents; les pétales recourbés et à deux lobes; le fruit ovale, allongé, couronné par le calice et formé par la soudure de deux akènes relevés chacun, sur leur face extérieure, de cinq côtes spongieuses que traversent des rugosités transversales. L'ombelle est à trois ou quatre rayons qu'environne un involucre de trois ou quatre feuilles semblables à celles de la tige; l'ombellule a un involucelle de plusieurs folioles coloriées simulant une corolle, et contient des fleurs nombreuses plus courtes que ces folioles, les unes hermaphrodites, les autres mâles en plus grand nombre et à pédoncules plus longs. Les feuilles sont palmées. Des six esp. décrites, une habite la Sibérie, une le Cap, et quatre l'Europe. Celles-ci sont: l'*A. major* dont les feuilles sont à cinq lobes trifides, aigus et dentés, grandes et assez semblables à celles de l'Hellébore noir; les folioles de l'involucelle sont longues, pointues, à trois nervures et semblent former au premier coup d'œil, avec l'ombellule qu'elles entourent, une belle fleur rougeâtre. L'*A. minor,* plus petite dans toutes ses parties, dont les feuilles sont d'ailleurs composées de sept à neuf folioles tout à fait distinctes. L'*A. Epipactis* dont les feuilles sont découpées jusqu'à la base en trois lobes, dont les deux latéraux profondément bilobés, incisés et dentés en scie, de même que les folioles de l'involucre qui sont obtuses, larges, et beaucoup plus longues que les fleurs. Celles-ci sont jaunes. L'*A. carniolica,* W., dont les feuilles radicales sont à cinq lobes oblongs et aigus, et les folioles de l'involucre entières.

ASTRANTHE. *Astranthus.* BOT. Arbre de la Cochinchine, observé et décrit par Loureiro, d'après lequel il paraît offrir les caractères suivants: le calice, qu'il appelle corolle, présente un tube court et un limbe à quatorze divisions lancéolées, linéaires, alternativement plus longues et plus courtes, figurant une sorte d'étoile qui a donné son nom au genre. Ce nombre n'est pas constant, mais peut être de douze ou de seize, double toujours de celui des étamines, qui est le plus souvent de sept, mais quelquefois aussi de six ou de huit. Les filets de celles-ci sont filiformes, dressés, leurs anthères arrondies et triloculaires. L'ovaire est libre, surmonté de quatre styles terminés chacun par un stigmate. Le fruit, suivant Loureiro, ne consiste qu'en une graine petite et ovoïde qui n'a d'autre enveloppe que le tube desséché du calice. Les feuilles sont alternes, les fleurs en épis axillaires, la hauteur de l'Arbre est peu considérable. Ce G. doit être placé à la suite des Rosacées, entre le *Surindia* et le *Blakwellia;* peut-être appartient-il à l'un des deux.

ASTRANTIA. BOT. S. latin d'Astrance.

ASTRAPÉE. *Astrapœa.* BOT. Fam. des Malvacées, Monadelphie Polyandrie. Dans le 3e numéro des *Collectanea botanica* publiés à Londres par John Lindley, on trouve décrite sous le nom d'*Astrapœa Wallichii,* t. 14, une superbe Plante originaire de l'Inde, remarquable par des feuilles cordiformes très-grandes, des fleurs d'un rouge éclatant, disposées en capitule serré, environné d'un involucre composé de plusieurs folioles cordiformes sessiles. Ce G. se distingue par les caractères suivants: fleurs disposées en ombelle simple, entourées d'un involucre double, l'extérieur diphylle, l'intérieur polyphylle; calice simple, pentaphylle; corolle de cinq pétales dressés et roulés; étamines, environ vingt-cinq, monadelphes, dont cinq stériles; ovaire à cinq loges, renfermant plusieurs graines, terminé par un style et cinq stigmates. Ce G. est voisin des *Dombeya* et des *Pentapetes.*

ASTRAPÉE. *Astrapœus.* INS. Coléoptères; G. établi par Gravenhorst aux dépens du G. Staphylin, et adopté par Latreille qui lui assigne pour caractère distinctif, d'avoir les quatre palpes terminées par un article plus grand et presque sécuriforme. Les Astrapées ont la même forme de corps que les Staphylins; leurs mœurs sont semblables aussi. L'esp. servant de type au G. et qui, pendant longtemps, a été la seule connue, est l'A. de l'Orme, *A. ulmi* ou le *Staphylinus ulmi* de Rossi, et d'Ol. — Fabricius la nommait *Staphyl. ulmineus.* On la trouve au printemps, sous les écorces des Ormes, en France et dans le midi de l'Europe.

ASTRAPIE. OIS. G. établi par Vieillot, pour y placer un Oiseau de la Nouvelle-Guinée, que Cuvier a classé parmi les Merles. Il lui assigne pour caractères: bec plus long que la tête, convexe, pointu, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure légèrement dentée; narines ouvertes, marginales, à demi couvertes par les plumes veloutées du front; ailes médiocres, pointues; queue excessivement longue, étagée, à douze rectrices fermes et larges.

A. A GORGE D'OR. *Astrapia gularis,* Vieil. Gal. pl. 107; *Paradisea nigra,* Gmel.; *Paradisea gularis,* Lath.; Pie de paradis, Lath., pl. 20 et 21. Le mâle a deux huppes latérales sur la tête; la gorge d'un cuivre-rouge brillant; le manteau et le dessous du corps d'un vert émeraude brillant, le dos couleur d'acier rougi, les ailes et la queue noires. La femelle est entièrement d'un noir fuligineux, à l'exception de la queue, qui est d'un roux brunâtre. Bec et pieds noirs.

ASTRÉE. *Astrea.* POLYP. G. de Polypiers pierreux, qui offre pour caractère: des masses pierreuses, épaisses, ordinairement planes, hémisphériques, ou globuleuses, quelquefois lobées, bien rarement dendroïdes ou rameuses; encroûtant le plus souvent les corps solides marins, et ne se trouvant presque jamais isolés: leur surface est couverte d'étoiles toujours lamelleuses, rondes ou anguleuses, saillantes, unies ou enfoncées, limitées ou confuses. Le Sueur est le seul qui ait observé les Animaux de trois esp. d'Astrées: *A. Ananas,*

galaxea et *siderea*. Le G. Astrée a été établi par Browne; Lamarck l'a adopté et l'a divisé en deux sections, suivant que les étoiles sont séparées ou contiguës; cette division ne peut être conservée; les étoiles des Astrées se touchant toutes par le prolongement de leurs lames, elles se joignent et se croisent les unes sur les autres sans se mêler, sans se confondre; et comme le Polype couvre toujours l'intervalle entier des lames de chaque cellule, et que tous les Polypes se touchent, il en résulte que toutes les cellules doivent être contiguës. Les lamelles se fixent souvent autour d'un axe cylindrique, plein et très-petit; si son diamètre augmente, il devient fistuleux, et semble quelquefois remplacer la cellule; les lamelles entrent ou pénètrent dans son intérieur, mais ne s'étendent pas jusqu'au centre. Cet axe est enfoncé, uni ou saillant suivant les esp. Les ouvertures des étoiles sont plus ou moins éloignées; ce caractère n'a pas encore été assez observé pour servir à établir des sections dans ce G. nombreux, principalement en esp. fossiles. — Les Astrées vivantes ne se plaisent que dans les régions chaudes et tempérées des trois mondes.

A. RAYONNANTE. *A. radiata*. Lamx. G. de Polyp. p. 57, t. 47, fig. 8. Les étoiles sont grandes, orbiculaires, très-concaves, à bord arrondi et très-saillant; les lamelles intérieures des cellules sont étroites, les extérieures sont rayonnantes; elle habite l'Océan américain Atlantique.

A. ANANAS. *A. Ananas*. Lamx. G. de Polyp. p. 59, t. 47, fig. 6. Le Sueur, Mém. du Mus. T. VI, p. 285, t. 16, fig. 12, a, b, c. Polypier subhémisphérique, à étoiles très-irrégulières, rondes, oblongues ou presque anguleuses; les lamelles libres au sommet, imbriquées avec celles de l'étoile voisine, sont tuberculées sur les deux surfaces. L'Animal est gélatineux, sans tentacules, à ouverture centrale, ronde et petite, avec un disque charnu, élevé en cône. Il se compose de rayons plissés qui se prolongent et s'étendent en une membrane gélatineuse, découpée autant de fois qu'il y a de lames à l'étoile; il remplit tous les intervalles sans couvrir le sommet des lamelles, dont la blancheur contraste avec la couleur d'un beau rouge, nuancé de violet, de l'Animal. A la Guadeloupe.

A. GALAXÉE. *A. Galaxea*. Lamx. G. de Polyp. p. 60, t. 47, fig. 7. Le Sueur, Mém. du Mus. T. VI. p. 285, t. 16, fig. 13, a, b, c, d. Ce Polypier encroûtant, presque globuleux, offre des étoiles contiguës, un peu enfoncées, dont les lamelles, au nombre de vingt-cinq ou trente, sont crénelées, arrondies, libres au sommet et de grandeur inégale; les intermédiaires sont plus étroites. L'Animal est gélatineux, pentagone ou hexagone comme ses cellules; le disque rayonnant des cellules s'élève en cône et présente une ouverture centrale et oblongue; de petits tubercules ou des plis, formant un ou deux cercles, s'observent sur les bifurcations de l'expansion membraneuse qui remplit l'intervalle des lames. La couleur de ce Polype est un rouge mêlé de violet. A la Guadeloupe, la Martinique, la Havane et dans l'Océan indien.

A. ÉTOILÉE. *A. Siderea*. Lamx. G. de Polyp. p. 60, t. 49, fig. 2. Le Sueur, Mém. du Mus. T. VI, p. 286, t. 16, fig. 14, a, b, c. Polypier presque globuleux, avec des étoiles irrégulières, proéminentes, hémisphériques, dont le centre, très-petit, est un peu enfoncé. Les lamelles sont crénelées, arrondies et libres au sommet. L'Animal est gélatineux, à disque très-petit : l'ouverture centrale est ovale et entourée de deux rangs de courts tentacules. Le corps est un peu proéminent, et ses côtés remplissent les intervalles des lamelles. La couleur de ce Polype est violette, pointillée de blanc au sommet, et d'un violet plus foncé à la base. Il se trouve dans les Antilles.

Un assez grand nombre d'autres esp. de ce G. ont été décrites par Lamarck dans son Système des Animaux sans vertèbres, et ce nombre pourrait facilement être plus que doublé.

ASTRÉES. POLYP. *V.* ASTRAIRES.

ASTRÉES FOSSILES. *V.* ASTROÏTES.

ASTRÉPHIE. *Astrephia*. BOT. G. de la fam. des Valérianées, qui comprend deux pl. herbacées que Ruiz et Pavon, dans leur Flore du Pérou, avaient placées parmi les Valérianes. Elles s'en distinguent par l'assemblage des caractères suivants : tube du calice très-court, presque à cinq dents ou campanulé; corolle en entonnoir, à cinq lobes, éperonnée ou gibbeuse à sa base; trois étamines; style trifide au sommet qui porte trois stigmates grêles; le fruit est à deux loges dont une seule fertile et monosperme. Les feuilles sont incisées, ailées et découpées avec impaire; les fleurs sont blanches, disposées en corymbe terminal.

ASTRILD. OIS. Esp. du G. Gros-Bec.

ASTRION. BOT. S. de *Plantago coronopifolia*.

ASTROBLÈPE. *Astroblepus*. POIS. G. formé dans l'ordre des Apodes par Humboldt qui a découvert la seule esp. dont il se compose, dans les eaux d'une petite rivière américaine, peu éloignée de Popayan. Ses caractères sont : corps déprimé, s'amincissant vers la queue; quatre rayons à la membrane branchiostège; ni dents, ni langue; deux barbillons implantés vers la commissure des lèvres; deux rayons dentés à toutes les nageoires; narines grandes, à bords membraneux; yeux petits, situés au-dessus de la tête, et dont la position a déterminé le nom d'Astroblèpe. L'A. DE GRIXALVA, *A. Grixalvii*, Humb., est un Poisson dont la chair délicate est très-estimée, et qui acquiert jusqu'à quatorze pouces de longueur.

ASTROCARYUM. BOT. Fam. des Palmiers, Monœcie Hexandrie. Mayer, dans sa Flore d'Essequebo, décrit sous le nom d'*A. aculeatum*, un G. nouveau de Palmiers, dont le stipe cylindrique, très-élevé, est hérissé de nombreux aiguillons; les feuilles pinnées, les spadices simples et portés sur de longs pédoncules, et qui offre pour caractères distinctifs : des fleurs monoïques sur le même spadice; les fleurs mâles constituent des châtons pédicellés au-dessus des fleurs femelles; celles-ci sont sessiles; leur calice est double, urcéolé, à six divisions; leur drupe est uniloculaire, arrondie, charnue; leur endocarpe est osseux, perforé de trois trous à sa partie supérieure, renfermant une graine dont l'embryon est très-petit, situé horizontalement vers le hile. Ce Palmier croît dans les environs de la rivière *Arowapsich-Kreek*, dans la colonie d'Essequebo. Martius

lui a depuis adjoint neuf congénères qu'il a observés au Brésil.

ASTROCYTUM. BOT. *V.* ASTRYCUM.

ASTRODERME. *Astrodermus.* POIS. Sous-genre établi parmi les Coryphènes, dans la fam. des Acanthoptérygiens, par Bonelli, qui lui assigne pour caractères : la tête tranchante à sa partie supérieure; une nageoire dorsale qui règne sur toute la longueur du dos et se compose de rayons presque également flexibles, quoique les antérieurs n'aient point d'articulation; bouche peu fendue; des dents aux palatins comme aux mâchoires; quatre rayons aux ouïes; ventrales très-petites, placées sous la gorge; écailles éparses sur tout le corps, ayant la forme rayonnée de petites étoiles. On ne connaît qu'une seule esp., elle habite la Méditerranée; elle est argentée, tâchetée de noir, à dorsale très-élevée, à nageoires rouges. *A. Guttatus,* Bon., ou *Diana semilanata,* Risso.

ASTRODONTE. *Astrodontium.* BOT. G. de pl. Cryptogames, établi par Schwagrichen, pour une Mousse de Ténériffe et de Madagascar, qui offre les caractères génériques suivants : capsules pourvues d'urne, s'écartant de l'opercule; péristome double, dont l'interne se prolonge dans une membrane spongieuse, recouvrant l'orifice; seize dents externes, réfléchies; coiffe cunelliforme. Cette Mousse rampe sur les vieux troncs; ses rameaux sont dressés de même que les feuilles qui sont très-entières et ovato-lancéolées; la capsule est exserte, presque globuleuse.

ASTROIN. BOT. *V.* ASTRONIER.

ASTROITES. POLYP. Les Astroïtes sont peut-être, de tous les Fossiles, les plus anciens et les plus généralement répandus. On les trouve dans tous les terrains, depuis ceux de transition jusqu'à ceux d'atterrissement, et dans tous les états. Les uns, changés en Quartz ou en Agathe, sont susceptibles de prendre le plus beau poli; les autres, composés de chaux carbonatée plus ou moins pure, ont subi dans leur substance des modifications ou des changements dont on ignore la cause. Certains sont d'une intégrité parfaite; plusieurs n'ont laissé que l'empreinte de leurs étoiles, et ressemblent alors à des monticulaires à petits cônes. Quelques-uns se présentent comme des rameaux cylindriques et simples, réunis en masse, sillonnés et presque parallèles entre eux. Cette métamorphose est due à la matière pierreuse, qui a rempli les cellules, et qui a résisté aux causes qui ont détruit la substance calcaire du Polypier. Les Astroïtes, dans cet état, ont été considérés par quelques naturalistes comme des genres nouveaux et très-singuliers, voisins des Tubipores. Enfin, il existe des Astroïtes en masses considérables, homogènes et cristallisées confusément; on ne les reconnaît qu'aux étoiles de la surface et à quelques lignes que l'on observe dans la cassure de ces masses, lorsqu'elle a lieu dans le sens de leur longueur. — Les formes si nombreuses et si variées de ces Fossiles, les caractères singuliers que plusieurs possèdent, portent à croire que des Polypiers charnus et irritables ont été réunis aux Astroïtes; leurs cellules ne pénètrent point dans l'intérieur de la masse; quand ils seront mieux connus, on les placera peut-être avec les Polypiers sarcoïdes, de l'ordre des Actiniaires. Il serait superflu de mentionner ici les nombreuses localités où l'on trouve des Astroïtes; en France, il y en a partout où il existe des Fossiles marins.

ASTROLE. MOLL. *V.* POLYCLINE.

ASTROLÉPAS. MOLL. *V.* PATELLE.

ASTROLOBER. *Astrolobium.* BOT. G. de la fam. des Légumineuses, Diadelp. Décand., proposé par Desvaux qui lui a assigné les caractères suivants : calice sans bractées, tubuleux, à cinq dents presque égales; corolle offrant une carène très-petite, comprimée; dix étamines diadelphes; une gousse presque cylindrique, articulée, renfermant entre chaque étranglement une graine. Les quatre esp. que décrit De Candolle sont des plantes herbacées, glabres, à feuilles imparipinnées, à fleurs jaunes, réunies en capitules dénués de bractées foliacées. On trouve ces plantes dans l'Europe australe ou dans le nord de l'Afrique.

ASTROLOGUE. POIS. *V.* URANOSCOPE.

ASTROLOME. *Astroloma.* BOT. Épacridées. G. établi par Brown, et très-voisin des Styphélies, dont il diffère surtout par sa corolle qui offre un tube très-renflé, avec cinq bouquets de poils à sa base; par ses étamines incluses et non saillantes hors du tube de la corolle. Ce G., qui contient environ cinq à six esp., est uniquement composé d'arbustes à feuilles éparses et ciliées, à fleurs axillaires et dressées, tous originaires de la Nouvelle-Hollande. Brown y réunit le *Ventenatia humifusa* de Cavanilles.

ASTRONIE. *Astronia.* BOT. Mélastomacées; Décandrie Monogynie, L. Ce G. a été institué par le Dr Blume dans sa Flore des Indes Néerlandaises; il lui donne pour caractères : calice adné à l'ovaire, le limbe persistant, à cinq ou six divisions ou dentelures; cinq ou six pétales; dix ou douze étamines dont les filaments sont membraneux et comprimés, et les anthères charnues et longitudinalement déhiscentes; un style, couronné par un stigmate en bouclier; une baie sèche, ombiliquée, à trois loges polyspermes, s'ouvrant par le sommet; semences barbues, bordées d'une arille membraneuse. Les deux esp. connues sont des arbres à feuilles opposées, nervées; à fleurs petites réunies en panicules terminales. Ils sont originaires de l'Archipel des Indes.

ASTRONIER. *Astronium.* BOT. Jacquin décrit, dans son Histoire des Pl. d'Amérique, sous le nom d'*A. graveolens,* un arbre qui croît dans les forêts aux environs de Carthagène. Ses fleurs sont unisexuelles, et présentent un calice de cinq sépales colorés; cinq pétales étalés; les uns et les autres dans les mâles où se trouvent cinq étamines et autant de petites glandes, connivents et persistants dans les femelles qui ont un ovaire libre, trois styles réfléchis avec trois stigmates; le fruit est monosperme, recouvert par le calice, dont les sépales grandissent et s'étalent plus tard en étoiles, d'où vient le nom du genre; la graine contient un suc laiteux. Le tronc s'élève de douze à trente pieds; les feuilles sont pinnées, composées de six paires de folioles et d'une impaire; les fleurs, petites et rouges, sont disposées à l'extrémité des rameaux en panicules lâches, longues d'un demi-pied dans les mâles, d'un pied et demi dans les femelles. Tout l'arbre est rempli d'un suc

légèrement glutineux, incolore, analogue à la Térébenthine, d'une odeur nauséabonde. Classé dans la Diœcie Pentandrie, ce G. ne l'a pas été jusqu'ici dans les fam. naturelles.

ASTROPHYTE. ÉCHIN. Nom donné aux articulations des tiges de quelques esp. d'Encrines fossiles.

ASTROPHYTON. ÉCHIN. G. proposé par Link pour un groupe d'Astéries que Lamarck a nommées Euryales.

ASTROPODE. On a donné ce nom à des Polypiers madréporiques fossiles, ainsi qu'à des Encrines.

ASTROPUS. BOT. Esp. du G. *Waltheria*, que l'on avait proposé d'ériger en G. distinct, sous le nom d'*A. tomentosus*.

ASTROTERME. *Astrotermus*. POIS. Sous-genre de la fam. des Acanthoptérygiens dans lequel Bonelli place une esp. de la Méditerranée, et qu'il caractérise génériquement par une tête élevée et tranchante; une dorsale qui règne sur toute la longueur du dos et qui se compose de rayons presque également flexibles, quoique les antérieurs n'aient pas d'articulation; une bouche peu fendue; quatre rayons aux ouïes; des ventrales très-petites, placées sous la gorge; des écailles éparses sur le corps où leur forme rayonnée fait naître en quelque sorte de petites étoiles. L'*A. guttatus* de Bonelli ou *Diana semilanata* de Risso, est l'espèce qui constitue ce sous-genre.

ASTROTRICHE. *Astrotricha*. BOT. G. de la fam. des Ombellifères, Pent. Digyn., établi par le professeur De Candolle qui lui donne pour caractères : un calice tubuleux dont le limbe, très-petit, est à peine denté; cinq pétales ovales, plans, un peu aigus, persistants, recouverts extérieurement d'une pubescence disposée en étoile; deux styles filiformes, sensiblement plus épais à leur base; fruit couronné par les pétales et les lobes du calice; méricarpes ovales-oblongs, contractés vers la commissure, trois paires de côtes peu proéminentes, primaires et dorsales; deux marginales et plus aiguës, quatre secondaires. Ces pl. sont des Arbustes de la Nouvelle-Hollande, qui se partagent en plusieurs rameaux garnis de feuilles alternes, pétiolées, très-entières, glabres en dessus, pubescentes et blanchâtres en dessous; les folioles de l'involucre sont en petit nombre et linéaires.

ASTRYCE. *Astrycum*. BOT. G. proposé par Raffinesque, d'abord sous le nom d'*Astrocytum*, pour des Champignons de l'Amérique sept., et qui ne diffère de l'*Actigea* du même auteur, que parce que les pl. qui le composent ont leurs spores dispersés dans l'intérieur même de leur substance, et ne s'ouvrent pas.

ASTUR. OIS. S. de Faucon Autour.

ASTURINE. *Asturina*. OIS. G. formé par Vieillot, dans l'ordre des Accipitres, pour deux ou trois esp. qui ne paraissent pas devoir être séparées du G. Faucon.

ASTYDAMIE. *Astydamia*. BOT. G. de la fam. des Ombellifères, Pent. Digyn., créé par De Candolle et dont les caractères sont : calice bordé de cinq dents; pétales entiers, pliés vers l'extrémité qui est pointue; stylopode épais; styles très-courts; fruit comprimé sur le dos, entouré d'un bord épais et dilaté; méricarpes un peu fongueux, marqués de trois paires de lignes saillantes, cretées, courtes et rapprochées sur le dos, de deux latérales, étendues, formant les bords. L'*A. canariensis* est un Arbuste épais, glabre, à feuilles ailées et découpées, à fleurs jaunes, pourvues d'involucre et d'involucelles polyphylles, que l'on a trouvé sur les rochers qui constituent les rivages de Ténériffe.

ASYSTASIE. *Asystasia*. BOT. G. de la fam. des Acanthacées, établi par Blume dans sa Flore de Java. Caractères : calice quinqueparti, égal; corolle infundibuliforme ayant son limbe divisé en cinq lobes presque égaux; quatre étamines didynames; loges des anthères parallèles; ovaire à loges bispermes; capsule en massue, à deux valves. L'*A. instrusa*, que précédemment Forskal avait placée parmi les Mellies, est une pl. herbacée, à tige droite, très-rameuse, à feuilles oblongues, pointues, entières, à fleurs réunies en épi terminal. On la trouve à Java, aux environs de la ville de Buitenzorg, dans les lieux humides et ombragés.

ATA. BOT. S. vulg. de Ciste.

ATACAMITE. MIN. *V*. CUIVRE MURIATÉ.

ATACE. *Atax*. ARACHN. G. de la fam. des Hydrachnelles, institué par Fabricius qui l'a refondu ensuite dans son G. *Hydrachne*, puis de nouveau rétabli par Dugès, dans ses Recherches sur l'ordre des Acariens. Les Ataces se font remarquer par un corps ovoïde assez ferme et lisse; une fente génitale, bordée de deux plaques, sur chacune desquelles se montrent trois tubercules transparents, lisses, arrondis, assez gros, en forme de stemmates; les hanches antérieures, en parties contiguës sur la ligne médiane, les postérieures écartées; la quatrième extrêmement large, contiguë à toute la longueur de la troisième. Pénultième article des palpes fort long, atténué, un peu excavé vers le bout, pour recevoir le dernier qui est en forme de doigt pointu; mandibules formées d'un corps épais, creux, coupé en bec postérieurement, tronqué au bout antérieur sur lequel s'articule un crochet ou ongle courbé; lèvre en cuilleron bifide.

L'esp. principale est l'*A. arlequin*, *A. histrionicus*, auquel on doit adjoindre un grand nombre des Hydrachnes de Müller.

ATAGAS. OIS. *V*. ATTAGAS.

ATAGEN. OIS. S. de Frégate.

ATAJA. POIS. S. de Diodon Atinga.

ATALANTHE. *Atalanthus*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, tribu des Chicoracées, qui a été établi par D. Don pour une plante qui se trouve sur les rives de la Méditerranée ainsi qu'aux îles Canaries. Il a pour caractères : un involucre cylindrique, polyphylle, imbriqué, à écailles membraneuses et serrées; réceptacle cellulé; fleurons indéterminés; anthères pourvues de deux soies à leur base; stigmates filiformes, contournés en spirale; akènes linéaires tranchants, sillonnés, simples au sommet; aigrette finement capillacée; rayons agglomérés en faisceaux par leur base. Les tiges sont frutiqueuses, divisées en rameaux nombreux; les feuilles sont pinnatifides; les fleurs, d'un jaune doré et les aigrettes blanches.

ATALANTIE. *Atalantia*. BOT. G. établi dans la fam. des Aurantiacées par De Candolle, d'après une indication qu'en avait faite Corréa de Serra dans le 6e vol. des Ann. du Muséum. Il lui assigne pour caractères différentiels : huit étamines d'une monadelphie singulière,

avec l'extrémité des filaments libre et garnie de l'anthère; pistil velu; fruit pulpeux, sphérique, à quatre loges, à quatre graines. L'A. monophylle, originaire de l'Inde, est encore la seule esp. connue.

ATALAPHE. MAM. G. formé par Raffinesque pour deux esp. de Chauves-Souris, dont l'une de Sicile, et l'autre de l'Amérique septentrionale

ATALEPH. OIS. S. de Huppe.

ATALERRIE. BOT. S. d'Hydrole de Ceylan.

ATAMARAM. BOT. S. d'Anone écailleuse.

ATAMASCO OU ATAMOSKO. BOT. *V.* AMARYLLIS ATAMASCO. L.

ATAMISQUÉE. *Atamisquea.* BOT. G. de la fam. des Capparidées, établi par Hooker et Arnott, pour une pl. du Chili, qui offre pour caractères : calice à quatre sépales dont deux extérieurs, ovales, obtus, concaves et velus sur leur face interne; les autres beaucoup plus petits et oblongs; torus épais, triangulaire, occupant le fond du calice; quatre pétales lineari-lancéolés, obtus, concaves, velus intérieurement et inégaux; étamines monadelphes à leur base, à filaments glabres et un peu courbés; anthères oblongues et biloculaires; style court; stigmate simple et aigu. Le fruit paraît être une baie globuleuse, crustacée et déhiscente. La seule esp. connue de ce G., *A. emarginata,* forme un Arbrisseau à feuilles alternes, munies d'un court pétiole; les pédoncules sont axillaires et simples.

ATAS OU ATÉ. BOT. *V.* ATTE.

ATAX. ARACHN. *V.* HYDRACHNE.

ATCEBARA. BOT. S. d'*Agave americana,* Linné.

ATCHAR. *V.* ACHAR.

ATÉLÉCYCLE. *Atelecyclus.* CRUST. G. établi par Leach dans l'ordre des Décapodes. Latreille le place dans la fam. des Brachyures. Caractères : test presque orbiculaire; antennes extérieures avancées, grosses et velues; seconde paire de pieds aussi longue que la troisième; second article des pieds-mâchoires extérieurs rétréci et prolongé en pointe au-dessus de l'échancrure, servant d'insertion à l'article suivant. Ces Crustacés sont voisins des Crabes par la forme générale de leur corps. Ils habitent les mers, et ne se trouvent qu'à de grandes profondeurs. L'esp. servant de type au G. est l'A. à sept dents, *A. septemdentatus,* décrite et représentée par Leach (*Malac. Podoph. brit.* n° 6, tab. II). Elle avait été observée antérieurement par Montagu, qui l'a figurée sous le nom de *Cancer Hippa septemdentatus,* dans un Mémoire sur plusieurs Animaux nouveaux, trouvés sur la côte sud du Devonshire. Une autre esp. a été découverte dans l'île de Noirmoutier, en France, par d'Orbigny; elle porte le nom d'A. ensanglanté, *A. cruentatus.* Latreille soupçonne qu'elle ne diffère pas du *Cancer rotundatus* d'Olivier. Desmarest a fait connaître dans ces derniers temps un petit Crustacé fossile, qu'il rapporte au G. que nous décrivons; il le nomme A. rugueux, *A. rugosus.* On le rencontre dans un calcaire grossier, au Boutonnet, carrière voisine de Montpellier.

ATÉLÉNÈVRE. *Atelenevra.* INS. G. de Diptères de la fam. des Muscides, institué par Macquart qui lui donne pour caractères : deuxième article des antennes un peu allongé, presque cylindrique, le troisième ovalaire; point de cellule discoïdale aux ailes; deux postérieures. Nervure externo-médiaire presque nulle, dépassant à peine la cellule basilaire extérieure; point d'anale. La conformation des antennes et la disposition des nervures des ailes distinguent ce nouveau G. des Pipuncules. La cellule discoïdale manque par l'absence de la nervure externo-médiaire et de la transversale, de sorte que les deux postérieures restantes sont la troisième et la deuxième confondues avec la première.

L'A. SOYEUX, *A. sericea,* M., est d'un noir velouté avec la face et le front argentés; les yeux sont d'un rouge brunâtre; l'abdomen est velu avec l'extrémité luisante; les jambes et les tarses sont couverts d'un duvet fauve, les ailes sont brunâtres. Taille, trois quarts de ligne.

ATÉLÉOPODES. OIS. Vieillot donne ce nom à la seconde tribu des Nageurs, qui ont trois doigts dirigés en avant et point en arrière.

ATÈLES. MAM. Nom donné à une division des Sapajous, Singes américains, et qui se caractérise par une tête plate, un museau peu proéminent, ce qui donne à l'angle facial 60° au plus; les pouces des mains antérieures en tout ou en grande partie cachés sous la peau, la partie prenante de la queue nue en dessous. *V.* du reste au mot SAPAJOU.

ATELOCÈRE. *Atelocera.* INS. G. de l'ordre des Hyménoptères, fam. des Géocorises de Latreille, institué par Delaporte pour un Insecte rapporté du Sénégal. Caractères : antennes insérées au-devant des yeux, composées de quatre articles, le premier très-court et robuste, le second robuste et allongé, renflé, et creusé vers le milieu; les deux derniers minces et grêles. Bec assez allongé, s'étendant au delà des pieds postérieurs; tête avancée; corselet large en arrière; écusson grand; corps plan, déprimé; pattes moyennes. L'*A. armata* est pointillé de brun avec des lignes longitudinales sur la tête, une ligne au milieu du thorax, trois petites taches à la base de l'écusson et une plus grande au milieu de chaque hémélytre, le tout jaune; les côtés de l'abdomen sont annelés de jaune et ceux du corselet sont finement pointillés de la même couleur; les antennes et les pieds sont noirs, avec la base des cuisses brune. Le mâle a deux petites épines bifides et droites sur le sommet de la tête.

ATERAMUS. BOT. PHAN. Adanson regarde l'Arbrisseau décrit sous ce nom, dans l'Histoire de la Jamaïque par Brown, comme congénère de l'Argytamne.

ATERICA. INS. G. de la fam. des Papilionides, tribu des Nymphalides, institué par Bois-Duval dans l'ordre des Lépidoptères. Caractères : tête grosse; yeux saillants; palpes rapprochées, assez grosses, ne dépassant pas le chaperon, couvertes de poils très-serrés; antennes longues; leur massue allongée, formée insensiblement dans leur quart supérieur; corselet épais, assez robuste, de la largeur de la tête; ailes inférieures arrondies, à peine dentelées; le bord postérieur des ailes supérieures coupé presque droit. Ce G. a été formé pour une esp. encore unique que l'on trouve aux mois de juillet et de décembre dans les bois de l'île Maurice. Cette esp., *A. rabena,* Bois-D., a les ailes supérieures d'un brun noir, avec le bord interne d'un fauve obscur; elles sont traversées

obliquement de dedans en dehors par une bande jaune, marquée d'une rangée de taches vers la base et un anneau dans la cellule; les ailes inf. sont fauves avec le bord interne et une raie noirâtres; dessous d'une teinte moins prononcée et généralement roussâtre; deux points noirs très-rapprochés dans la cellule près de la base.

ATERLUSI. BOT. S. d'*Aristolochia indica*, Linné.

ATERPE. *Aterpus*. INS. G. de la fam. des Curculionides, établi par Schonherr, pour ceux de ces Coléoptères qui réunissent les caractères suivants : antennes terminées en massue, composées de onze articles dont le premier est logé dans une fossette oblique, qui atteint presque les yeux; tête très-penchée; trompe courte à chaperon échancré; corselet plus large que la tête; la partie antérieure avance tellement sur le vertex que si l'on regarde l'Insecte en dessus, cet avancement du corselet couvre presque entièrement la tête; deux tubercules élevés sur cet avancement; écusson très-petit, saillant et globuleux; élytres soudées, un peu plus larges que le corselet, bossues vers le milieu, très-inclinées postérieurement, embrassant peu l'abdomen; cuisses renflées; les antérieures armées de deux épines courtes et arrondies : une seule aux intermédiaires et aux postérieures; jambes comprimées. La seule esp. connue, *A. pipa*, est fort rare à Madagascar, sa patrie; elle est en général d'un gris cendré en dessus, brunâtres en dessous, avec quelques parties garnies de petits poils blanchâtres.

ATEUCHE. *Ateuchus*. INS. Coléoptères; G. fondé par Weber, aux dépens des G. Scarabé de Linné, et généralement adopté. Latreille le place dans la famille des Coprophages et lui assigne pour caractères : antennes de neuf articles; corps déprimé; élytres formant, par leur réunion, un carré; pattes postérieures longues, grêles, presque cylindriques, et peu ou point dilatées à l'extrémité; des tarses à chacune d'elles. Ce dernier caractère les éloigne des Onitis; ils se distinguent aussi des Bousiers par la forme des jambes postérieures, et des Sisyphes par le nombre des articles constituant les antennes. Ces Insectes ont cependant plusieurs points de ressemblance avec chacun de ces G., principalement avec les Bousiers : ils ont une marche lente; mais ils volent assez bien; leur tête n'offre que de légers tubercules au lieu de cornes; de là le nom générique que Weber leur a imposé, qui signifie *sans armes*. Leur chaperon est dentelé ou échancré à son bord antérieur; l'écusson ne fait pas saillie entre les élytres, et cette particularité a fait penser, mais à tort, qu'il n'existait réellement pas. — Les Ateuches vivent dans les excréments des Animaux, et ont surtout ceci de remarquable, qu'ils rassemblent une certaine quantité de la matière dont ils se nourrissent pour en former une boulette dans laquelle sont déposés leurs œufs. Cette sorte de pilule est roulée par un ou plusieurs de ces Insectes, et le procédé en est curieux : l'Animal marche à reculons, et, tandis qu'il prend un point d'appui avec les pattes postérieures, il saisit la boule avec celles de devant, puis fait un pas en arrière et l'entraîne avec lui. S'il y a deux, trois, quatre et même cinq Ateuches occupés au même ouvrage, une semblable manœuvre a lieu pour tous; mais la besogne ne va pas beaucoup plus vite : ils se gênent mutuellement, plusieurs sont renversés sur le dos; on voit alors que ceux auxquels cet accident arrive, se relèvent difficilement de leur chute et ne retrouvent plus leurs compagnons. Souvent l'individu qui a le premier construit la pilule, est ainsi frustré de sa propriété, et il n'a d'autre ressource que de se donner la peine d'en former une nouvelle, ou bien de prêter ses services aux individus qui, occupés au même travail, se présentent à lui. Enfin, après un trajet plus ou moins long, la pilule est placée dans un trou que l'Insecte pratique dans la terre pour la recevoir. Ces observations peuvent être faites au printemps; elles n'avaient pas échappé à Aristote, qui, à cause de cette particularité, nomme cet Insecte *Pilulaire*. Il croyait que ces boules renfermaient une larve; mais il est certain, par des observations ultérieures, qu'elle contient d'abord un œuf qui se métamorphose en larve. Celle-ci a le corps mou et gros, replié sur lui-même; la tête écailleuse; la bouche munie de mandibules et de mâchoires distinctes; enfin six pattes courtes, cornées et terminées par un seul crochet. Elle se nourrit de la fiente qui l'enveloppe. — Ces Insectes, suivant Latreille, ne se rencontrent guère en Europe au delà du 50e degré de latitude; ils se trouvent en grande abondance dans les pays chauds. L'Afrique en fournit un très-grand nombre, parmi lesquels nous citerons l'A. sacré, *A. sacer*, ou le Bousier sacré. Il était adoré par les Égyptiens, suivant Pline, et on le voit, en effet, parfaitement représenté, quant à la forme du chaperon, du prothorax et des pattes antérieures, sur les monuments égyptiens. On le rencontre en Afrique, en France et dans le midi de l'Europe.

Il existe plusieurs autres espèces : Dejean en possède quarante-quatre, parmi lesquelles les deux suivantes se rencontrent aux environs de Paris : l'A. pilulaire, *A. pilularius*, et l'A. flagellé, *A. flagellatus*.

ATHAD. BOT. S. de *Lycium afrum*, L.

ATHALAMES. *Athalami*. BOT. Nom donné par Achar aux Lichens dépourvus de conceptacles, et chez lesquels il suppose les séminules éparses ou diversement agglomérées à la surface des croûtes. Tels sont les *Lepraria* de cet auteur, anciennement les Buysses pulvérulents de Linné.

ATHALIE. *Athalia*. INS. Hyménoptères; G. fondé par Leach, pour quelques Tenthrèdes telles que les *T. spinarum*, *rosæ*, *annulata*, dans le travail de Klug. Caractères : antennes presque en massue, composées de onze articles, dont le troisième plus long que les suivants : labre apparent; mandibules bidentées; corps mou; abdomen sessile, déprimé; deux cellules radiales aux ailes supérieures; elles sont séparées par une nervure toujours courte et droite; quatre cellules cubitales inégales : la première petite, arrondie, la deuxième et la troisième recevant chacune une nervure récurrente, la quatrième atteignant le bout de l'aile; jambes dépourvues d'épines; articles des tarses sans dilatation.

ATHAMANTE. *Athamanta*. BOT. G. de la fam. des Ombellifères. Le calice est entier : les pétales courbés au sommet, échancrés, légèrement inégaux; le fruit ovale-oblong, pubescent et strié; les ombelles entourées

d'un involucre, et les ombellules d'un involucelle, à folioles simples. — De huit à neuf esp. que renferme ce G., trois habitent la France. Ce sont : *A. Libanotis* dans laquelle les lobes des folioles sont ovales ou oblongs; *A. cretensis* et *A. Matthioli*, dont les folioles, velues dans la première, glabre dans la seconde, présentent des lobes linéaires et très-menus. — Diverses esp. rapportées à ce G. par Linné, ont été postérieurement placées dans d'autres, à cause de leur fruit glabre ou ailé. *V.* Sélin et Méum.

ATHAME. *Athamus.* bot. *V.* Carlowize.

ATHANASE. *Athanas.* crust. G. de Décapodes, établi par Leach, et rangé par Latreille dans la fam. des Macroures. Ce G. avoisine les Palémons dont il ne diffère réellement que par les deux pieds antérieurs plus développés que les suivants, et par le dernier article des pieds-mâchoires extérieurs, plus grand que le pénultième. L'esp. servant de type au G. et le constituant jusqu'à présent à elle seule, est l'*A. nitescens* de Leach. Montagu l'a découverte sur les côtes d'Angleterre.

ATHANASIE. *Athanasia.* bot. G. de la fam. des Corymbifères, placé par H. Cassini dans la tribu des Anthémidées et des Synanthérées, appartenant à la Syngénésie égale de Linné; il offre les plus grands rapports avec les Santolines, et s'en distingue par un calice ovale ou cylindrique, imbriqué, composé de petites écailles un peu roides et serrées; par le réceptacle chargé de paillettes et ses graines couvertes d'une aigrette de paillettes très-courtes. Il a éprouvé plusieurs changements depuis sa formation; ainsi l'*A. maritima*, L., qui était le Gnaphalion de Tournefort, en a été d'abord détaché par Lamarck pour être réuni aux Santolines. Desfontaines en a formé plus tard son G. Diotis; et l'*A. annua*, L., qu'on avait rapporté aux Millefeuilles, *Achillea*, a servi de type au G. Lonas d'Adanson, confirmé par Gærtner. Tel qu'il est circonscrit aujourd'hui, le G. Athanasie renferme vingt et quelques esp. qui sont toutes de fort petits arbustes ou des pl. ligneuses, rameuses, grêles, ayant leurs feuilles linéaires ou multifides; leurs fleurs, ordinairement terminales, jaunes, réunies en corymbes très-rapprochés ou rarement solitaires. Ces espèces sont toutes africaines. Elle diffèrent des Relhanies, par l'absence des demi-fleurons; du Diotis et des Santolines, par leur aigrette; du Lonas, parce que leurs graines n'ont point un rebord membraneux, tronqué obliquement et denté.

ATHÉCIE. *Athecia.* bot. Gærtner décrit sous ce nom (T. i. p. 241,) et figure, tab. 28, sous celui de *Forstera glabra*, un fruit communiqué par Forster. Comme il n'a pas vu d'autres parties de la pl, à laquelle appartenait ce fruit, les caractères qu'il donne ne suffisent pas pour la rapporter à un G. connu. C'est une baie semblable pour la forme à celle du *Triosteum*, couronné à son sommet par un calice persistant, à cinq divisions lancéolées, linéaires. Au fond d'une loge unique, s'implante une graine grande, ovoïde, marquée d'une dépression longitudinale, et prolongée à sa base en une pointe conique et recourbée à deux cotylédons allongés, plans et foliacés, à radicule courte et infère. Gærtner insiste sur la situation de l'embryon placé hors du centre d'un périsperme dur et cartilagineux, qui l'entoure incomplétement.

ATHÉLIE. *Athelia.* bot. G. indiqué par Persoon dans son Traité des Champignons comestibles, et décrit dans sa Mycologie européenne. Il lui donne le caractère suivant : filaments fins, entrecroisés, formant une sorte de membrane unie, qui porte des sporules. Ce G. appartient à la tribu des Byssoïdes, et paraît surtout voisin des *Himantia;* il réunit le port des Téléphores aux caractères des Byssus, c'est-à-dire, qu'il forme, comme dans la première de ces tribus, des membranes molles et lâches, mais dépourvues d'*hymenium* ou membrane fructifère. Les Athélies se trouvent sur les bois secs, les feuilles, ou même sur la terre, au pied des vieilles souches d'arbre. Persoon en indique douze esp., parmi lesquelles nous remarquons : l'*A. citrina,* qui est d'un beau jaune de Soufre ou de Citron; l'*A. pallida,* qui forme une membrane plus serrée et plus étendue; l'*A. epiphylla,* qui est très-fugace et croit sur les feuilles mortes. Quelques esp. avaient été rapportées d'abord au G. *Thelefora :* ainsi : l'*A. velutina* est le *Thelephora velutina* de De Candolle, et l'*A. sericea* est le *Thelephora sulphurea* du *Synopsis fungorum* de Persoon.

ATHENÆA. bot. G. formé par Adanson dans sa fam. des Composées, section des Tanaisies, pour le *Struchium* de Brown, qui est l'*Ethulia Sparganophora*, L. *V.* Éthulie.

ATHÉRICÈRE. *Athericera.* ins. Grande fam. de l'ordre des Diptères, établie par Latreille, et embrassant celles des Syrphies, des Conopsaires et des Muscides. Tous les Insectes qui la composent ont les antennes formées par deux ou trois articles; le dernier est en forme de palette ou de massue, sans divisions, mais accompagné, le plus souvent, d'une sorte de stylet. La trompe supporte assez constamment les deux palpes, et se termine ordinairement par deux grandes lèvres; elle est, ou bien cachée totalement dans la cavité de la bouche, ou bien saillante et en forme de siphon. Dans ce dernier cas, son suçoir ne paraît composé que de deux pièces. Il n'en offre, d'ailleurs, jamais plus de quatre. Toutes les larves connues des Insectes de ce G. ont le corps mou, annelé, contractile, prolongé et plus étroit à la partie antérieure. La tête ne s'en distingue guère que par les parties de la bouche, consistant en un ou deux crochets séparés par une lèvre, et précédés quelquefois par deux petits mamelons. Les stigmates sont généralement au nombre de quatre, dont deux situés sur le premier anneau, et les deux autres à l'extrémité postérieure du corps. Souvent il n'existe que ce dernier ordre de stigmates, et alors on observe deux plaques cornées, percées par un grand nombre d'ouvertures qu'on pourrait considérer comme autant de stigmates distincts, avec cette différence qu'ils aboutissent immédiatement à deux troncs communs de trachées, parcourant chaque côté du corps, et jetant un grand nombre de rameaux. Le canal digestif est muni de vaisseaux biliaires; on a observé aussi, dans certains genres, des vaisseaux salivaires très-développés. La larve ne change pas de peau; celle qu'elle avait lors de sa naissance se durcit à l'époque de sa métamorphose en nymphe; et

constitue une enveloppe cornée plus ou moins solide, de laquelle sort l'Insecte parfait, qui, au moyen de sa tête, détache l'extrémité antérieure de la coque. Le plus grand nombre d'Athéricères ne sont pas carnassiers à l'état parfait; on les rencontre sur les feuilles, les fleurs, quelquefois sur les excréments d'Animaux; à l'état de larve, au contraire, ils vivent dans les substances animales privées de vie; quelques-uns sont parasites; on en rencontre dans l'abdomen de plusieurs Insectes.

Les G. compris dans cette famille sont très-nombreux, et peuvent être classés dans deux sections : la première se compose de ceux dont la trompe est saillante, en forme de siphon écailleux, soit cylindrique, soit conique, ou même en forme de filet, et le suçoir formé de deux pièces. Ils ont été nommés Conops, Zodion, Stomoxe, Myope et Bucente. La deuxième comprend les G. dont la trompe est membraneuse, entièrement retirée dans la cavité orale, lors de sa contraction, et terminée par deux grandes lèvres, susceptibles de gonflement, et renfermant un suçoir de deux à quatre pièces. On les désigne sous les noms de Rhingie, Cérie, Volucelle, Éristale, Élophile, Syrphe, Milésie, Achias, Cutérèbre, Céphénémyie, Œdémagène, Hypoderme, Céphalémyie, Œstre, Échinomyie, Ocyptère, Mouche, Lipse, Phasie, Métanophore, Ochthère, Scénopine, Piponcule, Phore, Sépédon, Loxocère, Lauxanie, Tétanocère, Colobate, Téphrite, Oscine, Scatophage, Thyréophore, Diopsis.

Plusieurs de ces G. ont été partagés en un grand nombre d'autres; nous indiquerons à chacun des articles respectifs les divisions secondaires qu'on a cru devoir établir.

ATHÉRINE. *Atherina.* POIS. G. de l'ordre des Acanthoptérygiens, fam. des Percoïdes, qui faisait partie des Abdominaux de Linné, voisin des Sphyrènes et dont les caractères consistent en un corps oblong; les intermaxilaires, extensibles comme dans les Picarels, sont garnis de très-petites dents; la mâchoire inférieure et la langue lisses; six rayons aux ouïes (cinq selon Cuvier); la joue et l'opercule écailleux; point de dentelures ni d'épines; deux petites dorsales bien séparées; l'estomac ample, et se continuant avec un intestin sans cœcum. Les Athérines sont de forts petits Poissons, décorés d'une bande argentée longitudinale sur chaque côté, et dont la forme générale rappelle celle des Harengs; leur corps est comprimé et couvert d'écailles transparentes; deux sillons et une sorte de crête se voient entre les deux yeux, en avant desquels se trouvent deux pores. On trouve encore deux pores pareils sur la nuque qui est aplatie; huit nageoires constituent l'appareil natatoire. Ces Poissons habitent les mers; ils fournissent partout un bon aliment.

De cinq esp. mentionnées dans Gmelin, deux, les *A. japonica* et *Brownii*, n'ayant qu'une dorsale, ne peuvent demeurer dans un G., duquel deux nageoires au dos forment l'un des caractères; il en est de même de l'*A. australis* de White, qui doit être mieux observée qu'on ne l'a fait, pour qu'on puisse fixer définitivement la place qu'occupe ce Poisson. Risso ayant fait connaître trois Athérines nouvelles qui habitent les mers de Nice, ce G. se compose de six espèces, qui sont :

A. JOËL. *A. Hepsetus*, L.; Encyc. Pois. pl. 73, f. 502; vulg. *Haspet* ou *Hespet*, *Prêstra* et *Prêtre*, *Roseré* et *Gras-d'Eau*, sur les côtes de la Manche; *Sauclet* et *Melet*, sur celles de la Méditerranée. Long de trois à quatre pouces, avec la ligne latérale double; fort transparent, surtout dans sa partie postérieure. D. 6, 8. — 12. P. 12, 13. V. 1/6. A. 10, 16. C. 17, 20.

A. MÉNIDIE. *Menidia*, L. C'est le *Poisson d'argent* de l'Encyclopédie, p. 179; mais c'est mal à propos qu'on y a figuré comme tel, pl. 73, fig. 303, d'après Brown, un Poisson qui est l'*A. Brownii* de Gmelin, et qui, n'ayant qu'une nageoire dorsale, ne saurait demeurer dans le genre dont il est ici question. Il n'existe donc réellement point de figure de la Ménidie qui, d'ailleurs, diffère très-peu de l'esp. précédente, et se trouve dans les eaux douces de la Caroline. D. 5. — 10. P. 13. V. 6. A. 1/24. C. 22.

A. SIHAME, *A. Sihama*, L., qui atteint jusqu'à sept pouces de long, est entièrement transparent, à l'exception de la bande blanche longitudinale; il se pêche dans la Mer-Rouge.

A. NAINE, *A. nana*, Risso, qui est le plus petit des Poissons connus, et que caractérise l'exiguïté de sa taille qui n'excède pas trois ou quatre centimètres.

Les Athérines rayée et marbrée sont les autres esp. que Risso a fait connaître.

ATHÉRIX. *Atherix.* INS. G. des Diptères de la grande famille des Tanystomes, établi par Meigen et adopté par Latreille. Ses caractères sont d'avoir des antennes moniliformes, courtes, de trois articles : le dernier ovoïde, muni d'une soie latérale; les palpes extérieures relevées. — Les Athérix se distinguent des Leptis par l'insertion de la soie du dernier article qui, dans ceux-ci, est terminale; ils ressemblent aussi, sous plusieurs rapports, aux Rhagions, mais en diffèrent par la direction de leurs palpes. — Meigen décrit douze esp. appartenant à ce genre. L'une d'elles, très-remarquable, est l'A. Ibis, ou l'*A. maculatus* de Latreille; Fab. a regardé chaque sexe comme une esp. distincte, appartenant à un G. différent; il nomme le mâle *Rhagio Ibis*, et la femelle *Anthrax Titanus*. Cette esp. a été figurée par Schæffer (*Icones*. tab. 107, fig. 5 et 6).

Nous citerons encore l'*A. marginata*, ou le *Bibio marginata*, Fab., qui est le même que *Rhagio nebulosus*; l'*A. immaculata*, Fab.; enfin l'*A. clavicornis* de Latreille, représenté par Panzer, *Faun. Ins. Germ.* Fasc. CV, 10.

ATHÉROPOGON. BOT. Muhlenberg a donné ce nom à un G. de Pl., adopté par Willdenow dans la fam. des Graminées. Il rentre dans le G. *Dinæba*.

ATHÉROSPERME. *Atherosperma.* BOT. G. établi par Labillardière, d'après un Arbre de la terre de Diémen, qu'il fig. planche 224 de ses Plantes de la Nlle-Hollande. Il s'élève à plus de vingt-quatre pieds, et exhale de presque toutes ses parties une odeur de muscade. Ses feuilles sont opposées, simples, ovales-oblongues, entières ou légèrement dentées; courtement pétiolées et sans stipules; de leurs aisselles naissent des pédoncules solitaires et uniflores. Le même pied porte des fleurs mâles et des fleurs femelles; les unes et les autres ont un calice monosépale, accompagné de deux bractées qui l'enveloppent avant la fleuraison, divisé en huit parties, dont

quatre plus extérieures et plus grandes; il n'y a pas de corolle. Dans les mâles, on trouve de dix à vingt étamines ou plus; celles qui sont fertiles présentent des anthères allongées, appliquées contre les filets, plus courts que le calice et partant de son centre; quelques autres avortent et prennent la forme d'écailles. Dans les femelles, le calice est garni intérieurement et à son sommet d'un grand nombre de folioles imbriquées; il renferme de quarante à cinquante ovaires, munis chacun d'un style et d'un stigmate; ces ovaires deviennent autant de capsules coriaces et monospermes, velues et conservant leur style long et plumeux, entourées par le calice qui se renfle en capsule et reste couronné à son limbe par les folioles dont nous avons parlé, réfléchies alors et rayonnantes. Enfin, Labillardière ajoute que la graine consiste en un périsperme charnu, logeant à sa base un petit embryon à lobes courts et à radicule inférieure. Il pensait qu'on devait rapporter ce G. aux Renonculacées; et Poiret, adoptant cette opinion, le classait près de la Clématite, peut-être à cause de son style plumeux. De Jussieu ne l'a pas partagée, et en établissant la fam. des Monimiées (Annales du Muséum, t. XIV, p. 116), il y a placé l'Athérosperme à côté du *Pavonia* ou *Laurelia,* avec lequel Labillardière avait lui-même indiqué son analogie. Mais, dit-il, « dans la supposition » d'une affinité complète, il faudrait, d'une part, supposer dans les anthères la même manière de s'ouvrir, » qui établirait un rapport entre l'*Atherosperma* et les » Laurinées; d'autre part, ce rapport serait détruit par » la présence d'un périsperme refusé aux Laurinées, et » par la direction opposée de la radicule de l'embryon, » qui est toujours supérieure dans ces derniers. » Ces considérations, celles de l'insertion des graines et de la texture du périsperme, ont engagé Robert Brown (dans ses *general Remarks*) à porter ces deux G. dans une fam. nouvelle, établie par lui sous le nom d'Athérospermées.

ATHÉROSPERMÉES. BOT. C'est Robert Brown qui a établi cette fam., et il la distingue par les caractères suivants : fleurs diclines ou hermaphrodites; calice monosépale, présentant des divisions disposées souvent sur un double rang, les intérieures seulement, ou toutes, à demi pétaloïdes; il est muni à sa gorge, dans les fleurs mâles et hermaphrodites, de petites écailles; pas de corolle; des étamines nombreuses dans les mâles, et insérées au fond du calice, entremêlées de squammules : dans les hermaphrodites, elles sont en moindre nombre, insérées à la gorge; anthères adnées aux filets, à deux loges, s'ouvrant par une valvule longitudinale de la base au sommet. Ovaires en nombre surpassant toujours un : il est le plus souvent indéfini; un seul ovule dressé; styles simples, latéraux ou basilaires; stigmates indivis. Les fruits, qui simulent des graines, accompagnés par les styles persistants et plumeux, sont renfermés dans le tube du calice dont les dimensions s'augmentent. L'embryon est court et droit, logé à la base d'un périsperme mou et charnu. Cette fam. comprend des Arbres à feuilles opposées, simples et sans stipules, à pédoncules axillaires et uniflores. Elle se compose des G. *Laurelia,* Juss., ou *Pavonia,* Ruiz et Pav., *Atherosperma,* Labill., et de deux autres à fleurs hermaphrodites, recueillies dans la Nouvelle-Hollande, et que Brown annonce devoir y être rapportées avec certitude.

ATHÉRURES. MAM. Sous ce nom, Cuvier a distingué des Porcs-épics proprement dits, les espèces dont la tête ni le museau ne sont renflés, avec la queue longue et non prenante. Quant au reste, les Athérures, comme les Porcs-épics, ont quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière, armés de gros ongles. L'*A. à queue en pinceau* (*hystrix fasciculata,* L.), est le type de ce sous-genre; il a les épines du corps creusées d'un sillon en avant et la queue terminée par un faisceau de lanières cornées, aplaties et étranglées d'espace en espace; le ventre couvert de soies blanchâtres et les jambes de poils d'un brun noir. Il habite Malacca et les îles de la Sonde. Il se nourrit de petites proies, surtout de jeunes lapins.

ATHON. POIS. S. vulg. de Scombre Thon.

ATHOUS. *Athous.* INS. G. de Coléoptères pentamères, établi par Eschscholtz, dans la fam. des Serricornes, avec les caractères suivants : antennes grêles, à articles simples ou légèrement en scie; front terminé antérieurement par un chaperon arrondi, plus élevé que le labre; corselet allongé, faiblement dilaté latéralement; corps en forme de parallélipipède, étroit et allongé; troisième article des tarses dilaté triangulairement, recevant presque en entier le suivant dans un sillon supérieur : celui-ci très-petit; tarses ne paraissant alors n'avoir que quatre articles. Ce G., formé aux dépens des *Elater* de Fabricius, comprend ses *Longicollis, hæmorrhoidalis, vittatus,* etc.; tous sont d'Europe.

ATHRAXIE. *Athraxia.* BOT. G. de la fam. des Corymbifères, Syngénésie Polygamie superflue, L. Caractères : calice oblong, polyphylle, dont les écailles se terminent par une soie recourbée; rayons nombreux; fleurons bilabiés; lèvre inférieure très-petite, entière; aigrette plumeuse; réceptacle alvéolé. On n'en connaît encore qu'une seule esp., l'*A. capensis,* qui est un petit Arbrisseau très-grêle, à feuilles très-étroites, dont les tiges se terminent par une fleur unique, d'un pourpre violet.

ATHRIXIE. *Athrixia.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, Syngénésie de Lin., établi par Ker pour une pl. du Cap encore très-peu connue. Les caractères du G. sont : un involucre imbriqué, à écailles sétacées et recourbées; rayons subbilabiés, femelles et fertiles; aigrette plumeuse; réceptacle alvéolé. L'*A. capensis* est une pl. frutescente, rameuse, à feuilles linéaires, éparses, aiguës, cotonneuses en dessous; les pédoncules sont un peu plus épais au sommet, uniflores; les rayons sont pourprés.

ATHRODACTYLE. BOT. S. de *Pandanus odoratissimus.* *V.* VAQUOI.

ATHROTOME. *Athrotomus.* INS. G. de Coléoptères tétramères, de la fam. des Rhinchophores, institué par Klug qui lui reconnaît pour caractères : antennes de moyenne longueur, composées de dix articles, dont les trois derniers forment massue; tête avancée; corselet aplati, assez large; écusson grand et rond; corps aplati; cuisses antérieures renflées, armées, au bord inférieur et à peu près vers le milieu, d'une forte épine; tarses aplatis; pénultième article bilobé, recouvert en dessous

d'un épais duvet. Le G. Athrotome se place naturellement entre les G. Calandre et Cosson; Klug n'a décrit qu'une esp., *A. depressus;* elle est de Madagascar.

ATHRUPHYLLE. BOT. Esp. du G. Ardisie, dont Loureiro fait un G. particulier. C'est un grand Arbre, qui croît dans la Cochinchine, et dont on emploie le bois dans les constructions.

ATHRYCIE. *Athrycia*. INS. G. de Diptères de la fam. des Muscides, auquel Robineau a reconnu pour caractères : corps étroit; face oblique, nue; épistome non saillant; front avancé; antennes descendant souvent jusqu'à l'épistome; deuxième article ordinairement glabre; troisième beaucoup plus long que le deuxième; yeux arrondis et nus; abdomen cylindrico-conique; deux soies au bord antérieur et au milieu des segments; première cellule postérieure des ailes ordinairement entr'ouverte avant l'extrémité, à nervure externo-médiaire, arquée après le coude. Ce G. compte cinq ou six esp. toutes du nord de la France.

ATHROISME. *Athroisma*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, fondé par DeCandolle pour une pl. de l'Inde découverte par Wallich, et que ce savant botaniste désignait, dans ses collections, sous le nom de *Sphœranthus laciniatus;* mais cette pl. diffère des Sphæranthes par les caractères suivants : calathides réunies en tête globuleuse ou ovale, par un axe cylindrique; bractées des calathides ovales, aiguës et concaves; fleurs nombreuses et hétérogames; réceptacle de la calathide portant plusieurs bractées membraneuses et concaves; involucre oligophylle, à peine distinct des paillettes du réceptacle; fleurs extérieures au nombre de quatre ou cinq, femelles, tubuleuses, à trois ou cinq dents; les intérieures en plus petit nombre, mâles, tubuleuses également, mais avec la gorge dilatée et garnie de cinq dents; style glabriuscule, bifide au sommet; akènes comprimés, ovales, plans d'un côté, convexes de l'autre, anguleux sur les bords et ciliés au sommet; l'aigrette est médiocrement velue.

ATHYRÉE. *Athyreus*. INS. Coléoptères. Fam. des Lamellicornes. Ce G., établi par Mac-Leay, se rapproche des Coprophages par ses pattes intermédiaires, plus écartées à leur origine que les autres. La massue des antennes est grande, orbiculaire ou presque globuleuse : le premier et le dernier feuillet enveloppent entièrement dans la contraction, l'intermédiaire ou le dixième en lui formant une sorte de boîte.

ATHYRION. *Athyrium*. BOT. Ce G. appartient à la tribu des *Polypodiacées;* il a été établi par Roth et adopté par De Candolle. La forme du tégument qui recouvre ses capsules, le distingue parfaitement du G. *Aspidium*, avec lequel Swartz l'avait confondu. On peut le caractériser ainsi : capsules réunies en groupes arrondis ou ovales, recouvertes par un tégument presque quadrilatère ou demi-circulaire, qui naît latéralement d'une nervure secondaire et s'ouvre en dedans. Ce caractère rapproche davantage ce G. de l'*Asplenium* que de l'*Aspidium;* il ne diffère en effet du premier que par ses groupes de capsules arrondies et non pas linéaires; mais la structure du tégument est absolument la même. Le type est la Fougère femelle, *A. Filix fœmina* de Roth, ou *Aspidium Filix fœmina* de Willdenow, qui est commune dans toutes les forêts de l'Europe. On doit aussi y rapporter l'*Asplenium Halleri* de De Candolle, *Aspidium Halleri* de Willdenow, que De Candolle avait d'abord rapporté à ce G. sous le nom d'*Athyrium fontanum*, et qui nous paraît en présenter tous les caractères. Il est abondant dans les montagnes calcaires, telles que le Jura. Quelques esp. exotiques paraissent aussi devoir se rapporter à ce G.; mais elles sont peu nombreuses.

ATIK OU ATICK. OIS. Esp. du G. Gros-Bec.

ATIMOUTA. BOT. *V*. AOUTIMOUTA.

ATINGA OU ATINGUE. POIS. Esp. du G. Diodon.

ATINGACU. OIS. S. de Coua cornu.

ATIPOLO. BOT. Grand Arbre laiteux, des Philippines, qui atteint jusqu'à quinze pieds de diamètre, qui a ses feuilles sinueuses, et ses fruits rougeâtres, assez petits. Ce doit être un Artocarpe.

ATITARA. BOT. Arbrisseau du Brésil, couvert d'aspérités ou de petites épines, qui pourrait bien être le *Fagara heterophylla*. *V*. FAGARIER. Adanson croit que c'est le Rotang.

ATLANTE. *Atlanta*. MOLL. G. fort curieux, de la classe des Ptéropodes et de la fam. des Limacines, dont on doit la découverte à Lesueur qui en établit ainsi les caractères : corps renfermé dans une coquille diaphane, en spirale et carénée; yeux grands, supportés chacun par un tentacule en forme de cuiller; une trompe; deux nageoires en forme d'ailes. Les deux esp. connues sont :

A. DE PÉRON. *A. Peronii*. Spire séparée par la carène jusqu'au centre; ouverture échancrée en avant; nageoire gauche pourvue d'une petite cupule sur son bord postérieur. Corps contracté, rentrant entièrement dans la coquille, au fond de laquelle est le foie, d'une couleur jaune foncée. On distingue les pulsations du cœur; l'estomac communique avec le foie par un canal très-apparent; une membrane granuleuse et transparente enveloppe la cavité où flottent les intestins et l'estomac. On aperçoit un point blanc, ou ganglion nerveux, à la base de chaque pédoncule des yeux; ceux-ci sont oblongs, oviformes, très-brillants, diaphanes, enveloppés d'une large bande noire, divisée en avant, dont il est assez difficile de deviner l'usage. Quand l'Animal est étendu, ses deux ailes natatoires développées et la trompe allongée, on aperçoit dans l'échancrure antérieure de la coquille deux organes : l'un cylindrique, étranglé à son extrémité et terminé par une petite rosette; l'autre plus étroit, vermiforme et plus allongé. Le premier est peut-être la terminaison du canal intestinal : et en effet, il semble se rattacher au canal qui, de l'extrémité de la trompe, va à l'estomac; le second peut appartenir à l'appareil de la génération. La trompe, qui est placée à la base des yeux et des nageoires, est longue, cylindrique, très-mobile; elle se développe à son extrémité, comme dans les Firoles.

A. DE KERAUDREN. *A. Keraudrenii*, Lesueur. Dans cette esp. la spire est roulée sur elle-même, et non séparée par la carène; il n'y a pas de cupule à la nageoire gauche; du reste l'Animal est le même à quelques légères différences près; le foie, par exemple, est d'une couleur plus foncée; il est en outre plus

court ou moins étendu dans le dernier tour de spire.

Ces Mollusques sont fort petits, puisque leur plus grand diamètre n'excède pas une ligne et demie, presque entièrement diaphanes, si ce n'est le foie et la membrane des yeux, qui sont très-noirs, à peu près comme dans les Firoles. Ils sont d'une grande activité, et nagent la coquille en dessus. La longueur de leur trompe leur permet de la porter sur tous les points de leur enveloppe, et il est curieux de voir avec quelle adresse ils s'en servent pour se débarrasser des corps étrangers qui les gênent, et les mouvements d'impatience que la résistance semble leur faire éprouver.

Une espèce plus petite encore, presque microscopique, ou peut-être un jeune individu de l'une de celles décrites par Lesueur, a été observée par les naturalistes de l'expédition de Freycinet. Elle ressemble, en général, à la figure de Lesueur; mais l'extrémité de l'un des appendices des ailes était rose; c'est peut-être une troisième esp. Ces Mollusques habitent la pleine mer.

ATLAS. ZOOL. Nom de la première vertèbre du cou, parce qu'elle supporte la tête, comme les poëtes disent qu'Atlas supporte la sphère céleste. C'est un arc osseux, presque immobile sur la tête, très-mobile au contraire sur la deuxième vertèbre cervicale, et d'où dépendent presque en entier les mouvements de rotation de la tête. L'Atlas du Crocodile conserve jusqu'à la mort la séparation et la mobilité des quatre pièces osseuses qui forment le trou de la vertèbre dans le jeune âge, ce qui semble dû au jeu continuel de ces pièces, que l'extrême voracité de l'Animal met sans cesse en mouvement.

ATLAS. *Atlas*. MOLL., ou *Porte-Globe*. C'est à Lesueur que l'on doit la découverte de ce singulier Mollusque. Il l'a décrit et figuré avec le G. Atlante (Journ. de Phys. nov. 1817, p. 391, pl. 11, f. 1, 2, 3), et voici les caractères génériques qu'il lui assigne : « Corps globuleux, formé de deux parties séparées par un étranglement : l'antérieure déprimée, circulaire, pourvue antérieurement d'un pied ou disque pour ramper, et bordée par des cils branchifères; l'autre ovalaire, sacciforme, postérieure, contenant les viscères. » Le corps de cet Animal singulier est, comme l'indiquent les caractères génériques, composé de deux parties; l'antérieure, qui comprend la tête, le pied, le manteau et les branchies; et la postérieure, formée de tous les viscères de la digestion et de la génération. La tête, qui paraît peu distincte et obtuse, est pourvue, en dessus, de deux tentacules fort courts, ou mieux, de deux tubercules seulement; les yeux ne sont pas apparents; au-dessous de cette tête de la portion antérieure du corps est une petite langue musculaire, assez étroite, terminée en pointe libre en arrière, un peu bilobée en avant, et qui est tout à fait analogue à ce qu'on nomme *pied* dans les Mollusques gastéropodes; enfin, au-dessus se trouve une large expansion discoïde, ou un véritable manteau circulaire, dont toute la circonférence est garnie de cils qui, très-probablement, ne sont autre chose que les branchies. Vient ensuite un étranglement très-marqué, que suit immédiatement la masse viscérale qui est ordinairement ovalaire, garnie de fibres musculaires longitudinales, entièrement nue, et au côté droit de laquelle se voit un orifice qui est la terminaison du canal intestinal. Celui-ci commence, comme on le pense bien, tout à fait antérieurement par un petit tube filiforme qui se renfle bientôt en un estomac ovalaire, situé dans l'expansion discoïde, et qui, après s'être de nouveau considérablement aminci, fait deux ou trois circonvolutions entourées du foie, dans la poche abdominale, et se termine comme il vient d'être dit.

Cet Animal, qui a au plus une demi-ligne de diamètre, est presque entièrement diaphane, de couleur irisée sur les cils branchiaux, et sur les faisceaux musculaires de l'enveloppe abdominale. Il a la facilité de changer considérablement de forme, et de rentrer successivement sa tête et son pied dans l'expansion discoïde; et enfin le tout dans le sac abdominal qui semble lui servir de corps protecteur ou de Coquille.

ATLAS. INS. Esp. du G. Bombix.

ATMOSPHÈRE. En général, on donne ce nom aux masses de fluides élastiques, que l'on spécifie suivant leur nature intime et d'après l'influence qu'elles exercent sur les corps qu'elles touchent. En physique, ce mot s'applique plus particulièrement à l'énorme couche d'air qui enveloppe notre planète et la presse sur tous ses points; dans cette dernière acception et suivant l'opinion de la plupart des physiciens, chacun des corps planétaires serait enveloppé d'une Atmosphère qui lui serait propre. En traitant particulièrement de l'air, nous avons donné la composition du fluide qui entoure le globe terrestre; ce fluide, qui occupe un espace très-étendu, diminue de densité à mesure qu'il s'éloigne davantage de la surface du globe, et à l'aide du baromètre, instrument dont la découverte date à peine de deux siècles, on a pu mesurer d'une manière passablement exacte cette dégradation à toutes les hauteurs où l'homme a pu parvenir, soit en gravissant les pics, soit en se traçant un sillon, dans l'Atmosphère même, au moyen d'un fluide plus léger, ingénieusement renfermé dans un aérostat. L'on s'est assuré que, à quelques modifications près, dont il était d'ailleurs facile de tenir compte, la dégradation du poids de l'Atmosphère est constante à toutes les hauteurs et sous tous les climats. D'après cela, il a été permis de penser que la densité plus grande du fluide atmosphérique, dans ses couches inférieures, est le résultat d'une compression, d'un rapprochement de molécules, déterminé par la pesanteur progressive qu'exercent les unes sur les autres les couches accumulées, qui constituent l'Atmosphère.

L'instrument qui sert à mesurer la pesanteur de l'Atmosphère, a été très-expressivement nommé baromètre. Avant l'époque où il fut inventé par Toricelli, qui hérita des connaissances profondes de Galilée son maître, on éludait par des mots vagues ou absurdes les explications qui eussent provoqué le développement des facultés humaines, ce qui n'entrait pas dans les vues de la politique ombrageuse de ces temps d'intolérance : on attribuait à une horreur que la nature avait pour le vide, l'ascension de l'eau dans les corps de pompe au moyen du piston; mais cette horreur du vide devait trouver un terme chaque fois que le cylindre ou le corps de pompe dans lequel l'eau devait s'élever, avait une

hauteur qui surpassait trente-deux pieds (dix mètres quatre centimètres). Ce système de l'horreur du vide, comme plus tard ceux du phlogistique, des quatre éléments, etc., devait disparaître à mesure que la science des faits remplacerait celle des mots; Toricelli, par une expérience aussi simple qu'ingénieuse, prouva que cette prétendue horreur du vide n'est qu'une suite nécessaire du mécanisme admirable qui maintient tous les corps de la nature dans un équilibre parfait; il développa sa belle théorie de la pesanteur des fluides que l'on s'efforçait à regarder comme affranchis des lois de la gravité, et déclara que si l'on ne peut, dans les cylindres de pompe, élever l'eau au-dessus de trente-deux pieds, c'est qu'à cette hauteur le poids de la colonne d'eau fait équilibre avec l'Atmosphère, et que l'on ne peut rompre cet équilibre qu'avec des moyens surnaturels. Il appuya sa théorie d'expériences les plus convaincantes, au nombre desquelles se trouva celle qui détermina d'abord l'invention du baromètre, puis son application à la mesure des hauteurs, ce qui a rendu ce mode d'opérations beaucoup plus expéditif et plus facile. Il prit pour cette expérience un tube de verre de trois pieds (un mètre environ) de longueur, il en scella une des extrémités, puis le remplit de Mercure; il boucha l'autre extrémité avec le doigt, et dans cet état il éleva perpendiculairement son appareil sur une cuvette pleine de Mercure, en ayant soin de tenir plongée dans le Mercure l'ouverture que bouchait son doigt. Dès qu'il eut retiré le doigt, le Mercure contenu dans le tube descendit jusqu'à la hauteur de vingt-huit pouces (soixante-seize cent.), où il établit fixément son niveau, en laissant vide le reste de la hauteur du tube, ou plutôt en n'y laissant que quelques molécules d'air atmosphérique, dans leur plus grand degré d'écartement. Cette expérience est absolument la même que celle du corps de pompe où l'on ne peut élever l'eau à plus de trente-deux pieds; car si l'on établit la différence de pesanteur spécifique entre l'eau et le Mercure, on trouvera que dans le premier de ces liquides elle est au second : : 1 : 13,6 environ : conséquemment la colonne d'eau de trente-deux pieds fait équilibre à une colonne de Mercure de vingt-huit pouces.

Ce fut Pascal qui, bientôt après, réfléchissant à la pression graduée des couches atmosphériques, crut pouvoir faire l'application de l'instrument de Toricelli à l'estimation des hauteurs, d'après les degrés de cette pression; aidé d'un autre physicien, et munis tous deux de baromètres semblables, ils firent des observations comparatives du niveau du Mercure dans le tube, à des points connus de la surface ou du sol ou de la mer, en même temps qu'au sommet de diverses montagnes dont l'élévation était géométriquement déterminée; ils reconnurent que dans des circonstances semblables, le Mercure prend constamment le même niveau à des hauteurs égales, et que lorsqu'il éprouve des variations, elles se trouvent parfaitement en rapport avec les différences d'élévation. Depuis cette brillante découverte, le baromètre est l'instrument que l'on préfère pour mesurer les hauteurs auxquelles l'on peut atteindre.

En disant que les indications barométriques sont constamment les mêmes à des hauteurs égales, il est inutile de remarquer que c'est déduction faite des variations accidentelles auxquelles le baromètre est irrégulièrement assujetti et dont on n'a pu encore assigner les véritables causes. Ces variations parcourent dans nos climats environ huit centièmes de la colonne barométrique, c'est-à-dire que le niveau du Mercure dont on a établi le terme moyen à soixante-seize centimètres, peut en un laps de temps assez court s'élever à soixante-dix-huit c. et descendre jusqu'à soixante-douze c. et même au-delà. Ces variations journalières du baromètre sont devenues, après de longues séries d'observations, des pronostics assez vrais de pluie et de beau temps. On a cru d'abord pouvoir donner l'explication de ce phénomène en disant que lorsque le temps est à la pluie, l'Atmosphère se chargeant de vapeurs, exerce sur le niveau du Mercure une plus grande pression, que l'effet contraire arrive lorsque l'Atmosphère, se dépouillant d'une partie de son humidité, se dispose au beau temps; mais plus tard l'expérience a fait reconnaître que cette explication manque de justesse, elle a prouvé que l'air de l'Atmosphère ne contient jamais plus de vapeur d'eau, que lorsqu'il est le plus chaud : or, cette vapeur d'eau étant, à force égale d'élasticité, de plus d'un tiers moins pesante que l'air de l'Atmosphère, il en résulterait que plus le temps serait disposé à la pluie, moins la colonne atmosphérique devrait peser sur le Mercure. Il a donc fallu renoncer a une hypothèse dont les bases sont fausses; et comme l'on n'a encore rien trouvé d'exact pour les remplacer, on est encore à rechercher les véritables causes de probabilités de beau et de mauvais temps, dans les indications barométriques.

L'élasticité des molécules atmosphériques et conséquemment leur compressibilité restreignent à des mains habiles l'usage du baromètre, pour l'estimation des hauteurs; sans ces propriétés, qui rendent l'air atmosphérique susceptible d'acquérir des gradations extrêmement variables de pesanteur sous un volume constant, l'on se fût servi du baromètre comme l'on se sert de toutes les mesures de longueur. La seule difficulté eût consisté dans l'application du rapport de pesanteur spécifique entre l'Air et le Mercure; on eût, d'après cela, établi une échelle invariable sur le tube du baromètre : ainsi à la pression ordinaire de la couche dans laquelle nous vivons, qui est de soixante-treize c. et à la température d'un millimètre d'abaissement de niveau dans le tube, répondant à dix mètres cinq décimètres d'élévation dans l'air, il en est résulté que les soixante-seize c. de longueur, que présente la colonne de Mercure, eussent été réduits à trente c. environ au sommet du Mont-Blanc dont l'élévation connue est de quatre mille sept cent soixante-quinze mètres, et cependant à ce même sommet le niveau du Mercure offrit à Saussure un abaissement moindre.

La différence de pression dans les couches atmosphériques doit nécessairement produire des variations dans la température de ces couches. On pourrait en trouver la raison dans l'état de compression des molécules élastiques de l'air; car l'expérience prouve que lorsque l'on rapproche fortement les molécules d'un corps, une

partie du calorique qui les tenait écartées, passe à l'état de chaleur et devient sensible pour les corps organiques. Ainsi, l'on pourrait ne plus s'étonner autant que la température fût constamment au-dessous du point de congélation dans les régions supérieures de l'Atmosphère où les molécules du fluide sont toujours très-éloignées les unes des autres, alors même que des chaleurs insupportables se feraient ressentir dans les régions inférieures où ces mêmes molécules sont constamment sollicitées à se rapprocher, à se comprimer mutuellement. L'on pourrait même attribuer à cette différence de pression la présence presque exclusive de certains animaux, dans une certaine zone d'élévation : le Papillon Apollon et d'autres espèces du genre Parnassien, ne se trouvent qu'à une hauteur déterminée des Alpes et de quelques autres chaînes semblables; à cent mètres au-dessus et au-dessous, on n'en rencontre plus, quoique ces beaux Lépidoptères abondent à leur point d'habitation. Il en est de même d'un grand nombre de Plantes telles que des Gentianes, des Saxifrages, des Primevères, des Androsacées ou de certaines Mousses qui ne prospèrent que près des glaciers.

La colonne atmosphérique, qui pèse sur la surface de la terre et sur tous les êtres qui la peuplent, étant égale à la pression d'une colonne d'eau de trente-deux pieds, cette pression, qui équivaut à celle de plus de seize mille kilogrammes, serait certainement insupportable pour nous si elle ne s'exerçait que sur un seul point; mais comme son influence agit dans toutes les directions à l'intérieur comme à l'extérieur de nos organes, cette unité de pression nous fait paraître celle-ci insensible : aucun de nos mouvements n'en est gêné, aucune fonction de nos organes internes n'en est contrariée. S'il était possible que cet accord de pression vînt à se rompre, si tout à coup une partie de notre corps cessait d'être soumise à l'équilibre de pression, on verrait aussitôt cette partie paralysée, écrasée sous le poids de la colonne qui chercherait en vain la résistance qui lui aurait été enlevée. On peut produire en partie cet effet surnaturel à l'aide des instruments de physique. Par exemple, si sur le plateau d'une machine pneumatique l'on établissait une cloche ouverte dans sa partie supérieure, et si tenant fermée avec la paume de la main l'ouverture supérieure de la cloche on y supprimait intérieurement la colonne d'air, dès le premier coup de piston on sentirait l'effet de la pression atmosphérique sur le dessus de la main; et cet effet, s'il était continué, deviendrait assez violent pour écraser la main et la mettre en pièces, ainsi que cela arrive quand à la main on substitue sur l'ouverture de la cloche un diaphragme membraneux, un plan de verre, et que l'on continue à supprimer l'air contenu dans la cloche, et à laisser pour unique point d'appui à la colonne atmosphérique le faible obstacle dont on aura recouvert l'ouverture de la cloche.

Quoique le fluide atmosphérique paraisse jouir d'une transparence parfaite, tout porte à croire que cette propriété n'est qu'apparente : on la voit s'affaiblir insensiblement et se perdre tout à fait par les accumulations successives des couches de l'Atmosphère. Il paraît que ce fluide, soit par sa nature même, soit par l'effet des molécules de vapeur, interposées entre ses molécules propres, se trouve soumis aux mêmes lois que tous les autres corps, et que comme eux il réfléchit la lumière. Il en réfléchit surtout les rayons bleus; car tous les corps entre lequels l'air atmosphérique s'interpose et qui viennent s'offrir au rayon visuel, prennent une teinte bleuâtre plus ou moins intense, en raison de la distance plus ou moins grande de ce corps à l'œil. Cette masse atmosphérique ressemble à un voile immense d'azur qui s'étend au-dessus de la terre et la ceint de toute part. La teinte céleste est assez souvent altérée par la présence de vapeurs très-condensées, prêtes à se résoudre en pluie; alors elle semble, pour ainsi dire, cachée derrière un rideau d'une teinte grise plus ou moins sombre, et cette dernière est aussi celle qu'offre constamment l'Atmosphère, dans les régions les plus élevées où, jusqu'ici, il ait été permis de l'observer. Dans ces régions, où règne éternellement un froid excessif, les vapeurs se trouvant dans un état tellement voisin de la condensation que ceux qui y pénètrent se sentent vivement incommodés de l'humidité, il n'est pas étonnant que l'Atmosphère ne puisse pas y réfléchir cette belle couleur bleue qui est naturellement devenue l'emblème de la sérénité. On doit encore attribuer à la réflexion des rayons de lumière, par les couches atmosphériques, les changements gradués, lumineux, qui forment le passage du jour à la nuit et de la nuit au jour; s'il n'existait pas d'Atmosphère, les transitions seraient brusques, on ne pourrait distinguer d'objets que lorsque les rayons solaires pourraient arriver directement à l'œil, et par le même motif l'obscurité des nuits serait complète. Déjà même sur les hautes montagnes, où l'Atmosphère, beaucoup moins dense, réfracte moins fortement la lumière, ce phénomène commence à paraître plausible, la clarté répandue sur ces points est bien loin d'équivaloir à celle qui brille au niveau des mers; on peut même y distinguer en tous temps, à l'œil nu, les astres qui, dans les plaines, ne sont visibles qu'après le coucher du soleil. Un autre motif encore tend à rendre les effets de la réfraction moins sensibles sur les points les plus élevés, c'est que là les couches atmosphériques sont moins chargées de vapeur d'eau, et l'on sait que cette vapeur réfléchit bien plus de lumière que l'air sec. Les vapeurs, dans certaines circonstances de condensation, ont une tendance plus marquée à réfléchir les rayons rouges : lorsque leurs masses sont frappées des premiers rayons du soleil, elles se colorent en rouge tendre et communiquent même cette teinte aux sommets qu'elles enveloppent; le soir, quand elles rencontrent les derniers reflets de l'astre lumineux, elles prennent un éclat quelquefois si vif que l'incarnat le plus brillant ne saurait en rendre l'effet.

Les phénomènes de la dessiccation des corps humides sont dus à la grande attraction que les molécules atmosphériques exercent sur les molécules aqueuses, et à leur tendance presque continuelle à les enlever à tous les corps qui en sont pourvus : c'est une autre propriété de l'Atmosphère, susceptible d'autant de modifications que sa température et sa pression, dont elle n'est probablement que le résultat. Cette attraction est quelquefois si prompte et si considérable,

que non-seulement on voit, dans certaines saisons, la surface du sol se dessécher en très-peu de temps, mais encore les sources les plus fécondes en apparence tarir momentanément, le niveau des fleuves baisser d'une hauteur incroyable, des lacs, des rivières, des ruisseaux disparaître complétement. L'Atmosphère enlève ces masses prodigieuses, elle les tient suspendues jusqu'à ce qu'une cause étrangère quelconque, venant à comprimer les molécules propres de l'Atmosphère, ne leur permette plus de conserver davantage, entre elles, les torrents qui, sous forme gazeuse, ont été enlevés insensiblement à la terre; alors ces torrents sont restitués, non pas à l'état de vapeur, mais avec toutes les conditions d'une parfaite condensation, tantôt sous la forme habituelle d'eau, tantôt sous sa forme naturelle, c'est-à-dire à l'état solide et constituant la grêle, la neige, etc. Dans ces moments de débâcles atmosphériques, les masses terrestres n'absorbent pas toujours l'eau avec assez de promptitude pour éviter qu'elle ne glisse à leurs surfaces; l'on serait même tenté alors de penser que les masses d'eau vomies par l'Atmosphère sont bien plus considérables que celles précédemment humées par le fluide : le niveau des fleuves s'élève d'une manière effrayante, bien des fois il dépasse les limites entre lesquelles il se maintient ordinairement; les eaux débordant de tous côtés, se rassemblent dans les plaines basses, après y avoir charrié tout ce qui, dans leur passage, ne leur avait offert que des obstacles impuissants, et il en résulte, outre des ravages occasionnés par d'immenses inondations, des déplacements de lits de rivières qui, avec d'autres causes encore, dépendantes des météores atmosphériques, n'ont pas peu contribué sans doute à augmenter les difficultés que l'on rencontre dans la recherche de points géographiques anciennement constatés. Dans l'état actuel des connaissances, il ne pouvait échapper aux physiciens (que l'explication des phénomènes de déliquescence avait déjà mis sur les voies) de s'occuper des moyens d'apprécier comparativement la quantité d'eau tenue en suspension dans l'Atmosphère; on savait depuis longtemps que si la plupart des corps cédaient plus ou moins facilement à l'air une partie de leur eau surabondante, lorsque ce fluide semblait ouvrir pour la pomper une énorme quantité de bouches, en revanche, grand nombre de ces corps montraient une tendance naturelle à reprendre l'humidité dont ils s'étaient momentanément dessaisis, à mesure que l'Atmosphère, trop surchargée de vapeurs, montrait des dispositions à les laisser se condenser sous forme de pluie. Les petits instruments que les gens de la campagne nomment improprement Baromètres, et qu'ils construisent eux-mêmes avec une barbe de graminée, ceux que l'on fabriquait autrefois avec un morceau de corde à boyau, adapté à un mécanisme qui faisait sortir de sa loge une petite figure ou qui l'y faisait rentrer, selon que ce morceau de corde, cédant ou reprenant à l'Atmosphère quelques molécules aqueuses, acquérait ou perdait successivement de sa longueur, ont fait naître l'idée d'appliquer ces cordes ou toute autre matière analogue à l'évaluation de l'humidité contenue dans l'Atmosphère. Saussure entreprit à ces fins un grand nombre d'expériences, et l'hygromètre qu'il inventa, est encore le meilleur instrument que l'on puisse employer dans ces sortes d'observations. L'hygromètre consiste dans un cheveu bien dégraissé, d'une longueur déterminée, et fixé par une de ses extrémités à la poulie supérieure d'un petit appareil en cuivre; dans le milieu de sa longueur le cheveu s'enroule autour d'une poulie et porte à son autre extrémité un petit poids qui dépasse la poulie, et sert à tenir le cheveu dans un état de tension convenable. A la poulie est adaptée une aiguille qui parcourt les divisions graduées d'une portion de cercle. Lorsque le cheveu, par l'effet de l'humidité ou des molécules aqueuses interposées entre les siennes propres, augmente ou diminue de longueur, cet effet détermine aussitôt l'aiguille adaptée à la poulie sur laquelle est enroulé le cheveu, à un mouvement que font aussitôt apprécier les divisions du cercle.

L'extrême mobilité des molécules de l'Atmosphère, et par suite le facile déplacement des couches qui la composent, paraissent être l'origine de tous les phénomènes météoriques. Des causes qui peuvent n'être, pour ainsi dire, rien au point où elles naissent, produisent, par le contact de proche en proche, des effets trop souvent terribles, surtout lorsque l'électricité, ce puissant auxiliaire qui paraît étendre son pouvoir magique d'un point de l'Atmosphère à l'autre, s'avise de s'emparer du rôle principal; et si l'on prend pour exemple la simple boule de neige qui, roulant du haut de la montagne, amène à la base une avalanche épouvantable, de même dans les hautes régions de l'Atmosphère, le moindre choc entre quelques molécules peut décider les ouragans, les tempêtes qui, après avoir tout renversé, tout entraîné sur leur passage, viennent épuiser leur violence contre la masse inamovible du globe.

L'Atmosphère est encore l'immense réservoir où tous les êtres puisent la vie : c'est dans son sein que se rassemblent les divers fluides qui, après avoir contribué à l'accroissement des corps organisés, sont élaborés par eux ; c'est de là que ces mêmes fluides, ayant subi des modifications nécessaires, retournent au siége de la vie pour y exercer, par une succession admirablement ordonnée, une reproduction perpétuelle.

ATOCHADOS. BOT. S. de *Stœchas*.

ATOK. MAM. *V*. GLOUTON.

ATOMAIRE. *Atomaria*. INS. G. de Coléoptères pentamères, institué par Kirby, dans la fam. des Engides de Mac-Leay. Caractères : antennes à massue comprimée et composée de trois articles; le premier article de la tige épais, le deuxième grêle, le troisième allongé, les autres presque égaux; corselet lisse sans impression de ligne élevée, mais rebordé; écusson petit; élytres convexes, entières; corps ovalaire; tous les articles des tarses entiers. Ce G. se compose d'une vingtaine d'esp. parmi lesquelles on remarque les *Dermestes mesomelas*, Herbst; *nigripennis*, Payk.; le *Cryptophagus fuscipes*, Gyl., etc.

ATOMAIRE. *Atomaria*. BOT. G. proposé par Stackhouse, et formé aux dépens des *Fucus* de Linné. Ses caractères consistent en des frondes membraneuses, grêles et rameuses, à rameaux alternes, à découpures courtes, dentées vers leur extrémité; ayant leur fructifi-

cation en grappes et de forme diverse. Ce genre paraît au moins douteux.

ATOME. ARACHN. *V.* ASTOME.

ATOMOGYNIE. BOT. Richard remplace par ce nom celui d'Angiospermie employé par Linné pour l'une des divisions de sa quatorzième classe, la Didynamie.

ATOPE. *Atopa.* INS. *V.* DASCILLE.

ATOTO. BOT. Esp. du G. Euphorbe.

ATOULLY. POIS. S. vulg. de Muge Plumier.

ATOUMA. OIS. S. de Cormoran.

ATRACTE. *Atractus.* INS. G. de la fam. des Géocorises de Latreille, institué par Delaporte qui lui assigne pour caractères : antennes courtes, de cinq articles, insérées en avant des yeux; le premier article épais et court, le troisième très-long, les deux derniers formant une massue; bec de longueur médiocre; tête presque carrée; yeux saillants, latéraux; corselet élargi en arrière; écusson triangulaire; hémélytres couvrant l'abdomen; pattes moyennes recouvertes en partie par une membrane. La seule esp. connue a été trouvée dans la France centrale et a été appelée *A. Cinereus;* elle a le premier article de la massue des antennes noir et l'autre d'un blanc d'argent, une partie des hémélytres est hyaline, le reste de l'Insecte est brun. Il a quatre lignes de long et une demi-ligne de large.

ATRACTIUM. BOT. G. fondé par Link qui l'a caractérisé ainsi : capsules fusiformes sans cloisons, translucides, réunies sur le sommet d'un support filamenteux, arrondi en tête et porté sur un cou plus étroit. Link en indique trois esp., *A. stilbaster, pulvinatum* et *ciliatum.* La dernière avait été décrite et figurée par Albertini et Schweinitz sous le nom de *Tubercularia ciliata.* Ce genre ne différant des *Calycium* que par ses capsules fusiformes, doit-on donner autant d'importance à un caractère si minutieux, et ne ferait-on pas mieux de les réunir?

ATRACTOBOLE. *Atractobolus.* BOT. G. décrit par Tode, et qui, depuis, n'a été indiqué par aucun des auteurs modernes qui ont écrit sur les Champignons. Il paraît pourtant, si la description de Tode est exacte, former un G. bien caractérisé à côté des *Sphærobolus,* dans la tribu des Sclérotiées. Tode donne à ce G. les caractères suivants : Champignon en forme de cupule sessile, recouverte d'un opercule, et renfermant une vésicule fusiforme, remplie de sporules qu'il lance au dehors. Ces Champignons sont si petits, dit Tode, qu'ils paraissent à l'œil nu comme de la poussière de farine répandue sur les bois ou les pierres humides. Examiné à la loupe on aperçoit cependant de petites cupules blanches à bord évasé, recouvertes par un opercule bombé dans le milieu. Sous cet opercule, se trouve une vésicule fusiforme ou ovale, translucide, rougeâtre, remplie d'un liquide de même couleur, mêlé de sporules. Cette vésicule, en se développant, soulève l'opercule, le fait bomber dans son milieu, finit par le détacher, et la vésicule elle-même s'échappe avec force au dehors. Ces Cryptogames remarquables se développent, après les pluies d'orage, sur les pierres, les os et les morceaux de bois tombés sur la terre, et surtout dans les fentes où l'eau de pluie a séjourné. On ne conçoit pas, après avoir vu avec quel détail Tode a décrit ce G., comment les auteurs plus modernes, tels que Persoon, Link, Nées, ont pu le passer sous silence, ou révoquer son existence en doute.

ATRACTOCÈRE. *Atractocera.* INS. *V.* SIMULIE.

ATRACTOCÈRE. *Atractocerus.* INS. Coléoptères; G. fondé par Beauvois sur une esp. originaire d'Afrique, qui paraît avoir été décrite par Linné, sous le nom de *Necydalis brevicornis,* et par Fabricius sous celui de *Lymexylon abbreviatum.* Latreille adopte ce G. et le rapporte à la fam. des Malacodermes. Caractères : antennes simples, presque en fuseau; palpes maxillaires très-grandes; élytres fort courtes. Les Atractocères avoisinent les Lymexylons, mais en diffèrent par la forme des antennes et l'état rudimentaire des élytres. Ils se distinguent aussi des Nécydales dont ils ont le *facies,* par le nombre des articles des tarses, les antennes et les parties de la bouche. La forme de ces parties empêche encore de les réunir aux Staphylins. — Il résulte de l'examen détaillé qu'a fait Beauvois de tous les organes extérieurs, 1° que la tête est ovale; 2° que les antennes sont en fuseau, un peu arquées, insérées devant les yeux, formées de onze articles; le premier et le second perfoliés, distants, inégaux; les autres très-serrés, rapprochés, diminuant insensiblement de volume jusqu'au dernier qui est aigu à son sommet; 3° que la bouche se compose d'un labre très-court, à peine visible, de mandibules peu allongées, cornées, bifides à leur sommet, un peu arquées en dedans; de mâchoires coriaces, très-courtes, terminées par un lobe arrondi, velu, et donnant attache aux palpes maxillaires qui sont longues; de quatre articles inégaux, pectinés et barbus à leur côté interne; d'une lèvre entièrement découverte à laquelle s'insèrent les palpes labiales, plus courtes que les maxillaires, et formées seulement de trois articles inégaux, dont les deux premiers simples, presque d'égale longueur, et le dernier très-grand, ovale, arqué, velu à son bord interne. Le même observateur nous a appris que les yeux sont ovales et occupent presque toute la tête; que le prothorax est oblong, un peu convexe; que les élytres sont plus courtes que lui, échancrées à leur bord postérieur et séparées à leur base par un écusson divisé en deux parties; que les ailes du métathorax sont déployées et plissées en éventail comme dans les Nécydales; que les tarses ont cinq articles simples, filiformes, sans houppes ni pelotes, avec deux petits crochets simples, terminant le dernier; que l'abdomen enfin est allongé, linéaire et formé de neuf anneaux visibles. L'esp. servant de type au G. est l'A. Nécydaloïde, *A. Necydaloides;* elle est roussâtre avec une ligne enfoncée, jaunâtre, sur le prothorax. Cet Insecte, figuré avec soin par l'auteur, a été rencontré par lui, dans le royaume d'Oware en Afrique. Il vit dans le bois et le ronge. Dejean en mentionne une autre esp. qu'il désigne sous le nom de *brasiliensis.* Desmarest en signale une troisième qu'il a observée dans le Succin ou Ambre jaune.

ATRACTOSOMES. POIS. C'est-à-dire ayant le corps en fuseau. Quatorzième fam. de l'ordre des Holobranches, dans la méthode de Duméril, et qui correspond aux Scombéroïdes de Cuvier; elle est formée d'un démembrement des Thoraciques de Linné, et elle comprend les Poissons osseux, à branchies complètes, à

nageoires paires dont les inférieures sont situées sous les thoraciques, avec de fausses nageoires entre la dernière dorsale, l'anale et la caudale. Tous ces Poissons ont le corps épais vers le milieu, et aminci aux deux extrémités. Les G. dont se compose la fam. des Atractosomes sont les suivants : Scombéroïde, Scombéromore, Trachinote, Scombre, Gastérostée, Centronote, Cœsimore, Lépisacanthe, Céphalacanthe, Cœsion, Caranxomore, Pomatome, Centropode, Caranx et Istiphore.

ATRACTYLIDE. *Atractylis.* BOT. G. de la fam. des Cinarocéphales. L'involucre est composé de folioles imbriquées, conniventes, entières et acuminées, entouré extérieurement par un rang de feuilles à découpures épineuses, qui simule un second involucre. Il ne renferme que des fleurs hermaphrodites, portées sur un réceptacle paléacé. L'Aigrette qui couronne leurs akènes est plumeuse. Les esp., qui sont au nombre de sept ou huit, présentent la plupart une tige garnie de feuilles alternes; quelques-unes ont des feuilles radicales d'où part une hampe; ces feuilles sont souvent épineuses sur leur bord. Deux sont originaires du Japon; les autres du nord de l'Afrique et du midi de l'Europe; celles-ci sont décrites dans la Flore atlantique de Desfontaines qui en a fait connaître et figuré deux, t. 225 et 226. On en rencontre une en France, c'est l'*A. cancellata,* figurée sous le nom de *Cirsellium* dans Gærtner, t. 163, et Lam., Illustr. t. 662. Ce G. *Cirsellium* renferme des esp. à fleurs radiées, et c'est là tout ce qui le distingue des *Atractylis.* L'esp. à laquelle Gærtner a donné ce dernier nom, et qu'il a décrite et figurée comme type sous le nom d'*A. Fucus-agrestis* (t. 161, fig. 2), le *Carthamus lanatus,* présente conséquemment des caractères différents du G. Atractylide de ce dictionnaire, et ne doit pas être confondue avec lui.

ATRAGÈNE. *Atragene.* BOT. Linné a nommé ainsi un groupe de Pl. du G. Clématite, qu'il a érigé en G. distinct. Il y a réuni toutes les esp. dont les étamines extérieures avortent et se changent en filaments plans et stériles, qu'il considérait comme les éléments d'une corolle polypétale. Les esp. rapportées à ce G. ont été de nouveau réunies aux Clématites par quelques auteurs modernes, et en particulier par De Candolle qui en a formé une simple section de son G. Clématite.

ATRAPHACE. *Atraphaxis.* BOT. G. de la fam. des Polygonées. Le calice est composé de quatre folioles, dont deux extérieures petites, deux intérieures (que plusieurs auteurs ont nommées pétales) plus grandes, croissant et cachant le fruit à sa maturité. Il y a six étamines, et un ovaire libre, surmonté de deux stigmates sessiles et globuleux. Cet ovaire simule plus tard une graine nue. On en décrit deux esp. : ce sont des Arbrisseaux à fleurs axillaires ou terminales, l'un originaire du Cap, inerme et à feuilles ondulées, c'est l'*A. undulata;* l'autre, qui croît dans le nord de l'Asie, et dont les rameaux se terminent en épine, c'est l'*A. spinosa,* Lam., Illustr. t. 265. Adanson fait un G. de la première esp. sous le nom de *Tephis,* et un autre G. de la seconde sous celui de *Pedalium.* Il attribue à ce dernier trois stigmates, huit étamines et un calice à huit divisions; on trouve en effet ce nombre dans quelques fleurs.

ATREMA. BOT. G. de la f. des Araliacées, institué par De Candolle pour une pl. annuelle de l'Amérique sept., et qui offre pour caractères : cinq petites dents aiguës et persistantes au calice; pétales presque ovales, échancrés, égaux, découpés au sommet, avec la découpure infléchie; fruit presque didyme; méricarpes ventrus, presque globuleux, marqués de cinq petites côtes élevées; commissure très-étroite, peu visible; semence involutée du sommet à la base. La tige est sillonnée, garnie de feuilles multifides, à segments linéaires. Les ombelles et les ombellules ont de cinq à huit rayons et un involucre polyphylle.

ATRICHIUM. BOT. Beauvois a donné ce nom au G. déjà créé, sous le nom de *Catharinea.*

ATRICHON. BOT. Palisot-Beauvois, dans sa Muscologie, a érigé en genre distinct, sous ce nom, le *Polytrichum undulatum* de Hedwich. Ce genre n'a point été généralement adopté.

ATRIPLETTE OU ATRIPLOTE. OIS. S. vulg. de Sylvie petite Fauvette rousse.

ATRIPLEX. BOT. *V.* ARROCHE.

ATRIPLICÉES. BOT. *V.* CHÉNOPODÉES.

ATRIVOLO. BOT. S. de *Tribulus terrestris. V.* HERSE.

ATROISME. *Atroisma.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par De Candolle qui lui assigne pour caractères : plusieurs capitules réunis en un glomérule ovalaire, dont l'axe est ovale; des bractées ovales, aiguës et concaves, placées sous les capitules dont les fleurs sont hétérogames; réceptacle portant aussi plusieurs bractées concaves, et membraneuses; involucre oligophylle, à peine distinct des paillettes du réceptacle. Fleurs extérieures au nombre de quatre ou cinq, femelles, tubuleuses et dentées; les intérieures en moindre nombre, mâles, tubuleuses, avec la gorge dilatée et garnie de cinq dents; style glabriuscule et bifide; akène comprimé, ovalaire. Ce G. est fondé sur une plante de l'Inde, découverte par Wallich, que ce botaniste avait rapportée d'abord au G. *Sphoranthus,* sous la dénomination spécifique de *Laciniatus,* mais il en diffère assez clairement, pour ne point exiger une plus longue comparaison.

ATRODACTYLE. *Atrodactyla.* INS. G. de Coléoptères hétéromères, institué par Klug dans sa fam. des Mélasomes. Il est voisin du G. *Calcar* de Dejean, mais il en diffère surtout par les articles des tarses, qui sont très-courts, larges et aplatis, profondément incisés, serrés les uns contre les autres, se couvrant presque l'un l'autre, et garnis en dessous d'un épais duvet. Corps allongé, presque filiforme et aplati; tête rétrécie postérieurement, visiblement distincte du corselet; chaperon distinctement échancré; lèvre librement proéminente, presque carrée, ayant le bord antérieur droit; articles des antennes égaux entre eux en longueur, arrondis, cylindriques et un peu resserrés à la base : les deux premiers plus courts que les autres, les quatre derniers un peu plus larges et plus longs, ternes, ponctués et pubescents, le dernier se terminant en pointe. Les *A. elongata* et *attenuata,* sont les seules espèces connues; elles ont été rapportées de Madagascar par Goudot.

ATROPA. *V.* BELLADONE, MANDRAGORE et NICANDRE.

ATROPE. *Atropus.* POIS. G. formé par Cuvier, dans la fam. des Scombéroïdes. Caractères : corps comprimé; museau très-court, dépassé par la mâchoire inférieure; une seule dorsale à trois épines, dont une partie des rayons mous sont prolongés en fils; la ligne latérale crénelée vers l'extrémité, et deux épines libres avant la dorsale, comme dans les Caranx. Le *Brama Atropus* de Schneider (p. 95, pl. 25), seule esp. de ce G., est un Poisson long de neuf à dix pouces, large de quatre, aplati, argenté, ayant les pectorales en forme de faux; on le pêche à Tranquebar.

ATROPINE. Substance alcoïde, découverte par le Dr Brandes, dans l'*Atropa belladona.* Elle est blanche, brillante, cristallisable en longues aiguilles, insipide, insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool froid, très-soluble dans l'alcool bouillant, susceptible de s'unir aux acides et de produire des sels dont les propriétés n'ont pas été encore suffisamment constatées, non plus que celles de l'alcoïde.

ATROPOS. REPT. Esp. du G. Vipère, dont Wagler a fait un sous-genre dans la fam. des Serpents aquatiques.

ATROPOS. INS. Esp. du G. Sphinx, vulg. nommée *Tête-de-mort,* parce qu'elle porte sur le corselet l'empreinte assez ressemblante de la face d'un squelette humain.

ATT. MAM. *V.* ASP.

ATTAGAS OU ATTAGEN. OIS. *V.* TÉTRAS LAGOPÈDE.

ATTAGÈNE. *Attagenus.* INS. Coléoptères; fam. des Clavicornes. G. établi par Latreille aux dépens du G. Dermeste des auteurs, et s'en distinguant, selon lui, par les caractères suivants : antennes en massue allongée, avec le dernier article fort long dans les mâles; palpes maxillaires grêles et allongées; point de dent cornée au côté interne des mâchoires. Les Dermestes décrits par Fabricius sous les noms de *viginti-punctatus, undatus, pellio, trifasciatus, macellarius,* appartiennent à ce nouveau G.; l'Attagène ondé, *A. undatus,* peut en être considéré comme le type; il a été figuré par Olivier, no 11, t. 1, fig. 2. On le trouve communément sur les arbres, aux environs de Paris.

ATTAGIS. OIS. Isid. Geoffroy St-Hilaire et Lesson ont ajouté ce G. nouveau à l'ordre des Gallinacées, en lui assignant pour caractères : un bec court, robuste, comprimé sur les côtés, voûté et convexe en dessus, légèrement recourbé à la pointe qui est arrondie; mandibule inférieure convexe en dessous, droite, relevée sur les bords, et comme canaliculée, à pointe arrondie et mousse; bords du bec lisses, légèrement recourbés; fosses nasales amples, demi-circulaires, en partie recouvertes par une lame membraneuse, arrondie et convexe à son bord, en partie couverte elle-même par les plumes du front; narines percées de part en part, sous la lame convexe; ailes courtes, pointues; première et deuxième rémiges les plus longues; queue courte, large, arrondie, à quatorze rectrices; jambes emplumées; tarses courts; doigts médiocres, et scutellés en dessus; ongles allongés, recourbés : le moyen dilaté en dessus. Ce G. représente en Amérique les Gangas de l'ancien continent, il ne se compose que d'une espèce :

A. DE GAY. *A. Gayii.* Parties supérieures d'un gris fauve, linéolées de roux et de noir; rémiges brunâtres, terminées de blanchâtre; rectrices entièrement cachées par les tectrices en dessus et en dessous, d'un roux corné, assez clair, striées transversalement de brun; gorge d'un blanc roux, finement mouchetée de brun; ventre, flancs, couvertures inférieures d'un blond fauve; ondulées de blanchâtre; bec noir; tarses plombés. T. 11 pouces 1/2. Du Chili.

ATTAGO, ATTAGOS OU ATTAGUI. OIS. N. vulg. du Tétras Lagopède.

ATTALIA. BOT. Petit Palmier de l'Amérique mér. où il est aussi connu sous le nom de *Palma Almendron.* Il a des feuilles pennées; des spadices rameux; une spathe monophylle; des fleurs mâles et femelles sur le même régime; un calice à six divisions dont les trois extérieures très-petites; des étamines nombreuses à filets libres; un ovaire triloculaire; un style trifide. Son fruit est une drupe fibreuse, à trois loges monospermes. Par ces caractères, le G. Attalia diffère de l'Élais et du Céroxylon avec lesquels il a, du reste, beaucoup d'affinité. Le nom spécifique d'Almendron (Amandier) fait allusion à l'usage que font les indigènes de ses fruits en forme d'amande.

ATTALÉRIE. BOT. *V.* ATALERRIE.

ATTAVILLE. POIS. Esp. du G. Raie.

ATTE. *Atta.* INS. Hyménoptères; genre séparé par Fabricius du G. Fourmi de Linné, et rangé par Latreille dans la fam. des Formicaires. Caractères : pédicule de l'abdomen formé de deux nœuds; antennes entièrement découvertes à leur base; toutes les palpes très-courtes, les maxillaires ayant moins de six articles distincts; tête très-grosse dans les neutres; ceux-ci, de même que les femelles, pourvus d'un aiguillon. — Les Attes se distinguent des Fourmis, des Polyergues et des Ponères par les deux nœuds de leur abdomen; ce caractère leur est commun avec les Myrmices et les Cryptocères, mais ils diffèrent des premiers par la brièveté et le nombre de leurs palpes maxillaires, et des seconds par leurs antennes insérées à nu. Jurine adopte également le genre Atte, mais il lui assigne des caractères qui ne sont plus en rapport avec ceux de Fabricius; il serait donc très-possible que le G. de l'un ne correspondît pas à celui de l'autre. Ces caractères consistent en une cellule radiale, deux cellules cubitales, des mandibules et des antennes à peu près semblables à celles des Fourmis. La figure des cellules est seulement différente, la radiale et la première cubitale étant fort étroites et extrêmement allongées; tandis que, dans les Fourmis, cette dernière est à peu près ovale, et la radiale seule allongée. Ajoutez à ces différences que le point de l'aile manque ici, tandis qu'il existe dans toutes les Fourmis. L'esp. servant de type au G. dans les trois Méthodes de Fabricius, de Jurine et de Latreille, est l'Atte de visite, *Atta cephalotes,* ou la Fourmi de visite. Elle est exotique et probablement la même que celle figurée par Mérian dans ses Insectes de Surinam (édit. de 1726, p. 18, tab. 18). Ces Fourmis pratiquent, dans la terre, des excavations de plus de huit pieds de hauteur, et les abandonnent une fois l'année pour parcourir les maisons qu'elles purgent de tous les Animaux incommodes qui s'y rencontrent. Lorsque, dans leurs excursions, ces Insec-

tes trouvent un intervalle à franchir, l'un d'eux se fixe à un corps quelconque, une branche d'arbre, par exemple ; un second s'attache au premier Atte, un troisième au second, ainsi de suite jusqu'à ce qu'ils aient formé une chaîne plus ou moins longue, qui, étant poussée par le vent, permet au dernier chaînon de prendre un autre point fixe, opposé au précédent. Alors existe un véritable pont sur lequel passent des milliers d'individus qui continuent leur marche jusqu'à ce qu'étant arrêtés par un obstacle du même genre, ils emploient une manœuvre semblable pour le surmonter.

ATTE. *Attus.* ARACHN. Dénomination appliquée par Walckenaer, à un G. d'Arachnides pulmonaires, correspondant à celui des Saltiques de Latreille, et connu généralement sous le nom d'Araignées sauteuses.

ATTE. BOT. Fruit exquis de l'Anone écailleuse ; il se nomme aussi *Pomme Canelle.*

ATTELABE. *Attelabus.* INS. Coléoptères; G. établi par Linné, mais qui, depuis, a été considérablement restreint. Geoffroy en élagua plusieurs esp. qu'il a réunies sous le nom générique de Becmare. Fabricius adopta ce groupe, mais il substitua à la dénomination employée par Geoffroy celle dont Linné s'était le premier servi. Herbst, Clairville et Olivier subdivisèrent encore le G. Attelabe de telle sorte qu'il ne contient plus aujourd'hui que le petit nombre d'esp. offrant les caractères suivants : point de labre apparent; palpes très-petites, coniques; antennes droites, de onze articles, dont les trois derniers forment une massue perfoliée; trompe courte, large, dilatée au bout; point de cou apparent; mandibules fendues à leur extrémité; jambes terminées par deux forts crochets. Latreille place les Attelabes dans la fam. des Charansonites. Ils ont le corps plus ou moins ovale, très-corné; le prothorax est sans rebords, plus large que la tête et moins que les élytres; celles-ci sont convexes et recouvrent les ailes membraneuses du métathorax; les pattes ont une longueur moyenne, l'abdomen est court et a plus de largeur que de longueur.

Les larves ressemblent beaucoup à celles des Charansons, elles sont apodes, blanchâtres, formées par douze anneaux, ayant à leur face inférieure certaines éminences lubréfiées par une substance visqueuse, qui paraît favoriser leur marche; la partie antérieure du corps offre une tête écailleuse, munie de deux mandibules cornées, au moyen desquelles elles semblent opérer la progression en se cramponnant aux parties qui les environnent. Ces parties sont assez souvent des pulpes de fruits qu'elles rongent à l'intérieur sans qu'on puisse y soupçonner leur présence. Elles vivent encore dans l'intérieur des tiges et se nourrissent aussi de fleurs, et surtout de feuilles qu'elles enroulent pour s'y abriter et en ronger le parenchyme. Lorsqu'elles sont réunies en grand nombre, leurs ravages sont très-sensibles. Parvenues à un entier développement, ce qui a lieu après plusieurs mues, ces larves se transforment en nymphe et se construisent à cet effet une coque de soie ou bien se font une enveloppe avec une sorte de matière résineuse. Elles ne tardent pas ensuite à devenir Insectes parfaits. Les Attelabes habitent, sous cet état, les feuilles et les fleurs des végétaux, mais ils sont peu voraces et très-timides; au moindre danger, ils retirent leurs pattes contre leur corps et se laissent tomber. Ces Insectes sont généralement petits. L'esp. servant de type au G., et qui est très-commune sur le Chêne, a reçu de Linné le nom d'*A. curculionoides;* c'est le Becmare Laque de Geoffroy. L'A. fémoral, *A. femoralis,* Oliv., n'est pas rare sur le Bouleau.

ATTERRISSEMENT. GÉOL. Dépôt de limon, de sable et de pierres roulées, formé par les fleuves à leur embouchure et dans toutes les parties de leur cours où le mouvement des eaux se ralentit, et même par la mer sur ses rivages. Les Atterrissements composent les *Terrains d'Alluvion modernes,* et s'entendent plus spécialement des accumulations successives de débris d'autres terrains, au moyen des cours d'eau qui existent encore sur la surface de la terre ou qui ne différaient tout au plus, dans les temps reculés, que par leur plus grand volume. — Le sol de la Basse-Égypte, celui de la Hollande, celui de Pétersbourg, de la vallée du Pô, etc., sont des *Atterrissements* de fleuves. — Les Atterrissements tendent à niveler continuellement la surface de la terre puisqu'ils sont le résultat du transport, dans les parties basses, des parties brisées qui formaient les sommités ou montagnes.

ATTHIS. OIS. Nom ancien d'un Oiseau que l'on a successivement rapporté à diverses esp. de différents G., *Gracula Atthis,* Gmel., Lath.; *Corvus Atthis,* Hasselq; *Sturnus Atthis,* Daudin ; et qui, en définitive, paraît être notre Martin-Pêcheur, *Alcedo Ispida,* L.

ATTICUS. POIS. S. d'Esturgeon.

ATTILA. OIS. Ce G. a été établi par Lesson, dans l'ordre des Insectivores, pour un Oiseau dont la place était restée indéterminée dans le Muséum de Paris et que l'on avait relégué parmi les Tyrans, véritable fouillis de l'ornithologie. Les caractères assignés sont : un bec triangulaire, allongé, dilaté à la base, à fosses nasales profondes, triangulaires, couvertes d'une membrane, séparées par l'arête, qui est saillante, arrondie, terminée en crochet aigu ; mandibule supérieure comprimée vers l'extrémité, dentée; l'inférieure moins longue, à pointe vive, renflée en dessous; bouche ciliée; ailes allongées : troisième rémige la plus longue; queue ample, élargie, presque rectiligne; tarses allongés, scutellés. Une seule espèce, qui a toutes les habitudes des Moucherolles, compose le G., c'est :

A. BRÉSILIEN. *A. brasiliensis.* Parties supérieures d'un vert olive ; les inférieures d'un vert jaunâtre ; tige des tectrices brunes, les bords blanchâtres; abdomen d'un jaune clair; rectrices d'un roux canelle. Bec et tarses rougeâtres.

ATTOLE. BOT. *V.* ANATE.

ATTRAPE-MOUCHE. OIS. *V.* GOBE-MOUCHE.

ATTRAPE-MOUCHE. BOT. Nom vulgaire donné à diverses Plantes funestes aux petits Insectes ailés qui s'y reposent. Quelques-unes, telles que l'*Apocynum androsæmifolium,* et deux ou trois Lychnides, ont leur tige enduite d'une sorte de viscosité à laquelle les Mouches se prennent par les pattes; elles ont peut-être donné à l'Homme l'idée des gluaux. — Le *Dionea Muscipula* est un Attrape-Mouche d'un autre G. et purement mécanique. Les espèces de palettes ciliées qui



1. ATTELABE somptueux.
2. ATERPE pipa.
3. CALODROME de Melly.
4. EUTRACHÈLE de Temminck.
5. GÉONÈME à bandes.
6. CHOLE à bandes jaunes.
7. TRIGONOTARSE calandroïde.
8. PHLOIOTRIBE de l'olivier.
9. TESSEROCÈRE remarquable.
10. PAUSSE cornu.
11. BOSTRICHE de Dufour.
12. SYNCHITE ondé.
13. CUCUJE à pattes jaunes.

terminent ses feuilles, se ferment comme à ressort sur la Mouche qui s'y abat. Les étamines du *Nerium Oleander* sont aussi des Attrape-Mouches par la disposition desquels les petits Insectes qui s'insinuent dans les corolles, n'en peuvent plus sortir.

ATUCO. MAM. *V.* TATOU.

ATUN. BOT. (Rumph. *Amb.* T. III, t. 63.) Arbre à très-grandes feuilles, des îles Moluques, encore peu connu, dont les fleurs sont disposées en bouquets. Ses fruits ovales, et assez gros, sont employés comme épice. Il pourrait peut-être appartenir au G. *Heriteria.*

ATY. BOT. N. vulg. du Piment.

ATYA. CRUST. *V.* ATYE.

ATYCHIE. *Atychia.* INS. Lépidoptères; G. établi par Hoffmanseeg, aux dépens du G. Sphinx. Il appartient, suivant Latreille, à la fam. des Zygénides, et a pour caractères : antennes bipectinées dans les mâles, et simples dans les femelles; palpes extérieures ou labiales très-velues, s'élevant notablement au delà du chaperon; ailes courtes; des épines fortes à l'extrémité des jambes postérieures. L'espèce sur laquelle il est fondé, est le *Sphinx Chimera* d'Hübner ou le *Sphinx appendiculata* d'Esper.

ATYE. *Atya.* CRUST. G. de l'ordre des Décapodes, établi par Leach, et ayant pour caractères : les deux paires antérieures de pattes égales, avec le dernier article fendu; la troisième paire plus grande, inégale, sans doigt, terminée par un crochet, ainsi que celles qui suivent; antennes extérieures insérées au-dessous des intérieures; celles-ci munies de deux soies; queue large, avec le feuillet extérieur, à deux divisions, le moyen terminé un peu en pointe et arrondi. Latreille place ce G. dans la fam. des Macroures. L'esp. qui lui sert de type est l'A. raboteuse, *A. scabra,* Leach.

ATYLE. *Atylus.* CRUST. G. de l'ordre des Amphipodes, fondé par Leach. Caractères : antennes de quatre articles, les supérieures un peu plus courtes que les inférieures; yeux insérés de chaque côté, près d'un avancement antérieur du test en forme de bec. Leach décrit, sous le nom d'*A. carinatus,* une esp. qui paraît servir de type à ce nouveau G.; il la figure dans les Mélanges zoologiques, faisant suite à ceux de Shaw (tab. 69). On ne sait rien sur les mœurs de cette esp., non plus que sur le pays qu'elle habite. Latreille présume que le *Gammarus fugax,* Fab., figuré par Phips (Voyage au Pôle boréal, pl. 12, fig. 2), appartient au G. Atyle.

ATYPE. *Atypus.* ARACHN. G. fondé par Latreille, appartenant à l'ordre des Pulmonaires et à la grande fam. des Fileuses. Caractères : lèvre très-petite, recouverte par la base des mâchoires; palpes insérées sur une dilatation inférieure du bord extérieur de ces dernières. Ces Arachnides avoisinent les Mygales, dont elles diffèrent cependant par l'origine des palpes, et par l'insertion, ainsi que par la forme des organes sexuels, dans les mâles; elles s'éloignent encore des Ériodons par l'état rudimentaire et par la forme de la lèvre. Walckenaer a remplacé le nom d'Atype par celui d'Olétère. Les Atypes de Latreille sont des Animaux très-curieux, tant à cause de leur organisation extérieure, assez différente de celles des autres G., qu'à cause de leurs mœurs très-singulières. Pour ce qui regarde la première, nous en ferons ici, d'après nature, une description assez complète. Les mandibules sont allongées, droites dans la direction de l'axe du corps, un peu arquées supérieurement, plus étendues que le thorax, et munies d'un long crochet replié obliquement sur elles, le long d'une rangée de petites épines; les mâchoires font un angle presque droit entre elles, et finissent en pointe mousse; la base de chacune d'elles est très-dilatée extérieurement, et forme une expansion sur laquelle s'insèrent les palpes; cette insertion est située à peu près dans le milieu de la longueur de la mâchoire; les palpes, composées de cinq articles, s'avancent un peu au delà des mandibules; elles sont terminées par un crochet pectiné dans les femelles; mais dans le mâle, le dernier article présente au-dessous, près de la base, deux autres pièces cornées qui constituent l'organe copulateur de ce sexe; la lèvre est très-petite, arrondie à son bord libre. Le thorax est d'une forme assez singulière; il est très-plat en arrière, mais en devant il offre une éminence au sommet de laquelle on aperçoit les yeux; ceux-ci, presque égaux entre eux, sont au nombre de huit, quatre placés à peu près sur une même ligne transversale et antérieure, et deux de chaque côté plus petits, plus allongés, groupés ensemble, et touchant l'œil extérieur de la première rangée; en arrière de la protubérance du thorax, on remarque un enfoncement central, auquel arrivent en convergeant des lignes qui se dirigent entre les hanches, et marquent les limites des pièces du flanc qui, ainsi que nous l'établirons au mot THORAX, remplacent chez les Arachnides le *tergum* des Insectes ou la *carapace* des Crustacés; le sternum est presque carré. Les pattes, proportionnellement au corps, ne sont pas très-allongées; la quatrième paire est la plus longue; la première vient ensuite, puis la deuxième et la troisième; l'abdomen est petit, ovale dans les mâles; il a, à sa partie antérieure et supérieure, un disque coriace, derrière lequel se font distinguer, par autant de lignes transverses, les anneaux de cette partie; son extrémité postérieure présente les filières au nombre de quatre, inégales; les supérieures, beaucoup plus longues, se dirigent en l'air; les inférieures sont très-petites et ressemblent à des mamelons. Les habitudes de ces Animaux sont fort curieuses. On les rencontre sur les pelouses de gazons entremêlés de mousse; ils se construisent dans ces lieux un fourreau soyeux, dans la composition duquel entre un assez grand nombre de brins de mousse qui servent à le fortifier. Ce tuyau, de la longueur de huit à dix pouces, et d'abord dirigé horizontalement sur la surface du sol, s'enfonce ensuite dans la terre. L'Atype y établit sa demeure, et dépose dans le fond ses œufs qu'il enveloppe encore d'une toile blanche.

Le G. ne se compose jusqu'à présent que d'une esp., l'A. de Sulzer, *A. Sulzeri,* ou l'Olétère difforme de Walckenaer; elle est la même que les Araignées *subterranea* de Roemer (pl. 30, fig. 2), et *picea* de Sulzer qui, le premier, l'a découverte en Suisse. Depuis, Bosc, Latreille et Auguste Odier l'ont rencontrée aux environs de Paris. Ce dernier l'a souvent observée sur le revers nord-nord-est du coteau de Bellevue à Sèvres. L'A. de Sulzer a la démarche lente; il est commun vers le mois

de juillet dans le lieu que nous venons de citer. On le trouve aussi dans le bois de Meudon. Basoche, naturaliste distingué, a découvert aux environs de Séez, en Normandie, une Arachnide de ce même G. qui, si elle n'est pas une esp., est au moins une var. remarquable.

ATYRION. BOT. *V.* ATHYRIUM.

ATYS. MAM. Esp. du G. Guenon.

ATYS. *Atys.* MOLL. G. établi par Montfort aux dépens des Bulles de Linné, et spécialement pour le *Bulla Naucum,* vulg. Gondole papyracée, qu'il appelle Atys Gondole, et dont il fait le type de ce nouveau G. Ne connaissant point encore l'Animal de cette esp., dont la Coquille, comparée à celles des autres Bulles, ne fournit pas de caractères assez particuliers pour qu'on puisse admettre le G. de Monfort, nous renvoyons à l'article BULLE.

ATYTE. *Atytes.* REPT. Subdivision du G. Crapaud établi par De Blainville pour en séparer les esp. qui, comme le Crapaud accoucheur, ont des dents maxillaires et un tympan visible. *V.* CRAPAUD.

ATZEL. OIS. S. vulg. de Pie. *V.* CORBEAU.

AUAK OU AUEK. MAM. S. de Morse.

AUBE OU AUBO. BOT. *V.* AOUBA.

AUBEPIN OU AUBÉPINE. BOT. *V.* ALISIER.

AUBEREAU. OIS. *V.* HOBEREAU.

AUBERGINE. BOT. *V.* MORELLE.

AUBERT. BOT. *V.* RACOPILE.

AUBERTIE. *Aubertia.* BOT. G. formé par Bory, et qui paraît appartenir à la fam. des Térébinthacées, Tétandrie Tétragynie, L. Ses caractères sont : un calice à quatre divisions; quatre pétales; un ovaire supérieur, surmonté de quatre styles; quatre capsules oblongues, carénées, sujettes à avorter, uniloculaires, s'ouvrant latéralement et contenant une à trois semences. La seule esp. constatée d'Aubertie est un Arbre médiocre, des hautes régions de l'île de Mascareigne, dont les fleurs sont petites, les feuilles pétiolées, ovales, entières, glabres, savonneuses quand on les frotte entre les doigts, en répandant une odeur pareille à celle du Bétel.

AUBIER. *Alburnum.* BOT. On appelle ainsi, dans les Arbres dicotylédonés, les couches les plus extérieures du bois, c'est-à-dire celles qui ont été formées les dernières. L'Aubier, qui porte aussi le nom de *Faux bois,* est généralement d'un grain moins dense, moins serré que le bois proprement dit; sa couleur est également différente de ce dernier. Nous parlerons au mot TIGE, et avec beaucoup plus de détail, de cette partie; nous renvoyons également au mot ACCROISSEMENT des Végétaux, pour ce qui concerne le mode de production et d'accroissement de l'Aubier.

On donne encore vulg. le nom d'AUBIER ou OBIER à diverses esp. de Saules.

AUBIFOIN ET AUBITON. BOT. S. vulg. de *Centaurea Cyanus,* L. *V.* BLUET.

AUBLÉTIE. *Aubletia.* BOT. Plusieurs G. de pl. ont porté successivement le nom d'Aublet, et ont ensuite été réunis à des G. précédemment établis. Ainsi Gærtner a formé un G. *Aubletia* avec la pl. désignée par Linné fils sous le nom de *Sonneratia acida.* Schreber, qui s'est fait un plaisir de changer tous les noms de G. établis par Aublet, a décoré du nom de cet auteur le G. *Apeiba.* Loureiro appelle encore *Aubletia* une pl. que l'on a réunie au G. Paliure. Enfin, Persoon, restituant au G. établi par Aublet son nom primitif, a fait, d'après feu Richard, un genre particulier du *Monniera trifoliata* d'Aublet, sous le nom d'*Aubletia.* *V.* MONNIERIA.

AUBOUR. BOT. *V.* ALBOUR.

AUBRESSIN. BOT. S. vulg. de l'Alizier Aubépine.

AUBRIER. OIS. S. vulg. de Faucon Hobereau.

AUBRIETIA. BOT. G. formé par Adanson parmi ses Crucifères, et adopté par De Candolle. Il diffère du Berteroa par les pétales entiers et non bifides, de l'Alysson par ses fruits oblongs, et du Draba, par les filets des étamines dont les plus petits sont dentés. Deux esp. constituent ce G. : la mieux connue est l'*Alyssum deltoideum* de Linné.

AUCHA. MAM. S. de Didelphe.

AUCHENIA. MAM. Sous ce nom, Illiger avait formé, pour la Vigogne et le Lama, un G. qui n'a pas été adopté.

AUCHENIE. *Auchenia.* INS. Coléoptères; G. établi par Mégerle aux dépens du G. *Crioceris* de Fabricius, et adopté par Dejean qui le range à la suite des Orsodacnes de Latreille. Les Criocères *betulæ* et *subspinosa,* Fab., font partie de ce nouveau G., qui est peu nombreux.

AUCHÉNOPTÈRES. POIS. Fam. qui seule forme le second sous-ordre des Holobranches, dans la Méthode ichthyologique de Duméril répondant à l'ordre des Jugulaires de Linné, et dont les G., qui s'y trouvent rapprochés artificiellement par la seule disposition des nageoires inférieures précédant les thoraciques, se répartissent naturellement dans plusieurs des ordres de la Méthode de Cuvier. Ces G. sont : Callionyme, Uranoscope, Batrachoïde, Murénoïde, Oligopode, Blennie, Calliomore, Vive, Gade, Chrysostrome et Kurte.

AUCHÉNORHYNQUES OU COLLIROSTRES. INS. Noms sous lesquels Duméril désigne une fam. d'Hémiptères, répondant à celle des Cicadaires de Latreille.

AUCUBA. BOT. Thunberg nomme ainsi un Arbre du Japon dont il décrit une seule esp., l'*A. japonica,* qui est déjà très-répandue dans nos jardins où on la distingue facilement aux taches jaunes dont sont parsemées ses feuilles épaisses, opposées et dentées en scie. Les fleurs, disposées en panicules terminales, sont dioïques; elles présentent un calice à quatre dents, court, persistant, et quatre pétales. Dans les fleurs mâles, ces pétales alternent avec autant d'étamines insérées sur un disque légèrement convexe, et creusé à son milieu d'une fossette. Dans les femelles, on trouve un ovaire adhérent, muni d'un seul style et d'un seul stigmate qui devient une baie un peu charnue, contenant une seule graine renversée. Cette situation de la graine et l'adhérence d'un fruit monosperme avec le calice ont fait penser à feu Richard que le G. Aucuba appartient aux Loranthées, dont il diffère cependant par la disposition alterne des étamines et des pétales. Il avait d'abord été placé à la suite des Rhamnées.

AUDIBERTIE. *Audibertia.* BOT. G. de la fam. des Labiées, institué par Bentham pour une pl. assez commune dans l'île de Corse, et qu'on avait placée dans le

G. *Thymus*. Les caractères du G. nouveau sont : un calice campanulé, presque bilabié, à cinq dents dont deux supérieures, et avec l'orifice intérieur de la gorge velue; le tube de la corolle très-court, son limbe divisé en quatre segments égaux; quatre étamines presque exsertes et distantes, avec des anthères biloculaires, à loges parallèles.

AUEK. MAM. *V*. AUAK.

AUGEA. BOT. G. établi dans les Dissertations académiques de Thunberg (T. I, p. 125). D'après la description qu'en donne ce savant, on voit que le calice est monosépale, quinquepartite, persistant; qu'il n'y a pas de corolle; qu'à la base du calice, s'insère un tube que l'auteur nomme nectaire, surmonté de dix dents qui portent les anthères; que l'ovaire est libre, à un seul style et un seul stigmate; que le fruit est une capsule un peu charnue, marquée de dix stries, composée de dix loges qui s'ouvrent en autant de valves, et contiennent plusieurs graines revêtues d'une tunique blanche. L'esp. qu'il décrit est l'*Augea capensis*, pl. herbacée, dont la tige se divise au-dessus du sol, en rameaux alternes, dont les feuilles opposées se soudent par leurs bases, et dont les fleurs sont solitaires sur des pédoncules qui naissent entre les feuilles au nombre d'un, de deux ou de trois. Toute la pl. est succulente. Sa place est auprès du Samyda, comme Thunberg l'a indiqué lui-même, et par conséquent elle fait partie de la fam. des Samydées.

AUGIA. BOT. Loureiro nomme *Augia sinensis* un Arbrisseau qui croît dans les bois de la Chine, de la Cochinchine, des royaumes de Siam et de Camboge, et dont on extrait, suivant lui, le suc résineux connu sous le nom de Vernis de la Chine. Son écorce est rude; ses feuilles sont composées en général de cinq paires de folioles entières, terminées par une impaire; ses fleurs, disposées en panicules lâches, terminales ou axillaires à l'extrémité des rameaux. Leur calice est monosépale, tronqué au sommet, très-petit; les pétales, au nombre de cinq, s'attachent à un réceptacle où s'insèrent auprès d'eux les étamines dont les anthères sont arrondies; leur nombre va jusqu'à cent à peu près; l'ovaire est libre, le style filiforme, le stigmate simple; le fruit est une petite drupe comprimée de haut en bas, et contenant une noix monosperme de même forme. De Jussieu a indiqué la place de ce G. parmi les Guttifères, à la suite du G. *Calophyllum*, dans un Mémoire publié dans les Annales du Muséum, T. XIV, p. 397.

AUGITE. MIN. Pierre mentionnée par les anciens qui la disaient verte; aussi en a-t-on fait une Turquoise ou une Émeraude. Werner applique ce nom à ce que Haüy a reconnu n'être qu'une variété laminaire d'Amphibole. *V*. ce mot.

AUGUO. BOT. S. vulg. de Zostère océanique.

AUGUSTA. BOT. G. de la fam. des Rubiacées, Pent. Monog., L., institué par le Dr Pohl qui lui assigne pour caractères : un calice persistant, susceptible de se développer après l'épanouissement de la fleur et partagé en cinq divisions; tube de la corolle fort allongé, curviligne, marqué de dix stries; le limbe étalé, beaucoup plus court que le tube, est partagé en cinq lobes ovales-aigus; cinq anthères sessiles, exsertes, insérées horizontalement entre les découpures de la corolle; ovaire infère, oblong, cylindrique, surmonté d'un style simple et filiforme; stigmate oblong, cylindrique, semi-bifide au sommet; capsule biloculaire, à quatre valves, déhiscente par le sommet; semences nombreuses, tétragones, rebordées et tronquées vers l'extrémité. Pohl a observé cinq esp. d'Augusta et toutes sur la lisière des grandes forêts, sur le bord des fleuves de la capitainerie de Goyar au Brésil. Ce sont des Arbrisseaux de médiocre hauteur, à rameaux divergents, à feuilles simples, décussées, entières et stipulées; à fleurs belles et d'un rouge éclatant, réunies en faisceaux au sommet des tiges. Ce G. a de l'affinité avec l'*Ixora* et le *Pavetta;* néanmoins on ne peut en confondre les espèces.

Un autre G. du même nom a été créé par feu le P. Leandro, directeur du jardin botanique de Rio Janeiro; mais observé plus attentivement, ce G. a été reconnu pour le même que celui établi antérieurement dans la fam. des Synanthérées, par Ruiz et Pavon, sous le nom de PLEZIA. *V*. ce mot.

AUJON. BOT. *V*. AJONC.

AUK. OIS. S. de Pingouin.

AUKUBA. *V*. AUCUBA.

AULACAUDE. *Aulacaudus*. MAM. G. de la fam. des Rongeurs, très-voisin des Oursons, auquel les zoologistes anglais donnent les caractères suivants : deux dents incisives à chaque mâchoire, quatre molaires aux deux côtés de chaque mâchoire : elles ont la couronne plate et paraissent lamellaires; point d'abajoues; quatre doigts aux pieds antérieurs, avec un pouce rudimentaire; quatre doigts aux pieds postérieurs, armés de gros ongles courbés et arrondis antérieurement, dilatés et sillonnés à leur base; la queue médiocre, atténuée et garnie de poils.

AULACAUDE. *Aulacaudus*. INS. G. nouveau de la fam. des Scarabéïdes, proposé par Eschscholtz pour une esp. recueillie au Brésil, qui paraît ne pas différer de celle décrite par Weswood, sous le nom de *Bolax Zoubkovii*. *V*. BOLACE.

AULACIE. *Aulacia*. BOT. Ce G., établi par Loureiro, ne diffère du Cookia, que par son calice divisé moins profondément, ses pétales ponctués en dehors et à quatre sillons intérieurement, sa baie à cinq loges dispermes, et ses feuilles simples. C'est un arbre haut de huit pieds environ, qui croît dans les forêts de la Cochinchine, à feuilles alternes, et à fleurs d'un blanc vert, disposées en grappes lâches et terminales.

AULACOPE. *Aulacopus*. INS. G. de la fam. des Longicornes, Coléoptères tétramères, établi par Audinet-Surville, qui le caractérise ainsi : antennes de onze articles cylindriques, à peine comprimés : le troisième assez grand, plus long que le suivant; mandibules courtes; menton court, transversal; languette membraneuse, cordiforme, échancrée ou bifide; corselet crénelé, mais sans fortes épines latérales; jambes simples, très-comprimées, presque aussi larges que les cuisses, canaliculées en dessus et en dessous : les antérieures ayant en dedans cinq ou six épines très-petites, quelquefois à peine distinctes. La seule esp. qui jusqu'à ce jour constitue ce G., A. réticulé, appartient au Sénégal; elle a environ quatorze lignes de longueur, sa couleur est le noir luisant, avec la poitrine garnie de poils rous-

sâtres; il y a sur chaque élytre quatre lignes longitudinales élevées.

AULACORHINQUE. *Aulacorhynchus.* OIS. Gould, dans sa Monographie du G. Toucan, propose de séparer les espèces dont le bec est strié vers la pointe, pour en former un G. particulier, sous la dénomination qui indique ce caractère. Il a présenté pour ce G., à la société de Zoologie, quatre esp. qu'il nomme *A. Derbianus, hœmatopygus, prasinus* et *sulcatus;* toutes quatre appartiennent à l'Amérique du Sud.

AULADÈRE. *Auladera.* INS. G. de Coléoptères hétéromères, de la fam. des Melasomes de Latreille, formé aux dépens des Nyctelées, par Salier qui le caractérise ainsi : palpes maxillaires subfiliformes, terminées par un article sensiblement plus gros que le précédent et sécuriforme; les labiales tronquées à l'extrémité; menton transverse, pointu; partie antérieure de la tête comme séparée de la postérieure par un sillon très-profond et transversal; antennes filiformes, velues : le deuxième article transverse et nodiforme, les autres coniques, le dernier ovalaire et tronqué; corselet sensiblement rétréci à sa base, et subcordiforme, à bords latéraux dilatés, arrondis et relevés en dessus avec l'échancrure antérieure comme tronquée dans le milieu, et formée par les saillies des angles antérieurs, la base subtrilobée; élytres à flancs bien marqués, rétrécies vers le bas; pattes velues; tibias filiformes; tarses velus et courts. Les deux esp. décrites, *A. crenicosta* et *andicola,* ont été apportées du Chili.

AULAQUE. *Aulacus.* INS. Hyménoptères; G. établi par Jurine, qui lui assigne pour caractères : une cellule radiale, grande; trois cellules cubitales, la première et la seconde recevant les deux nervures récurrentes, la troisième atteignant l'extrémité de l'aile; mandibules petites, émarginées; antennes filiformes, composées de quatorze articles. Latreille range ce G. dans la fam. des Pupivores. Ces Insectes, outre les caractères qui viennent d'être énumérés, en offrent encore quelques-uns assez remarquables : leur tête est arrondie, supportée par une sorte de cou étroit; les palpes maxillaires sont sétacées, de six articles, beaucoup plus longues que les labiales; celles-ci n'ont que quatre articles, dont le dernier est un peu plus gros et presque triangulaire; la languette est entière; le prothorax et le mésothorax sont sillonnés d'une manière très-singulière, par des stries transversales; les pattes sont grêles comme dans les Ichneumons; l'abdomen est formé de six à sept anneaux distincts, et muni, chez les femelles, d'une longue tarière à filets égaux. Jurine a établi ce G. sur l'inspection de la femelle d'une esp. qu'il nomme Aulaque strié, *Aul. striatus.* Elle a été trouvée dans les forêts de Pins du midi de la France par Léon Dufour, et aux environs de Gênes par Spinola. On ne sait encore rien concernant ses mœurs et ses habitudes.

AULAUD. OIS. S. anc. d'Alouette des champs.

AULAX. BOT. G. de la fam. des Protéacées, établi par Bergius et adopté par R. Brown, qui lui donne les caractères suivants : fleurs dioïques par avortement; dans les mâles, un calice de quatre sépales, portant chacun sur son milieu une étamine; dans les femelles, un stigmate oblique, en massue, hispide et échancré. Le fruit est une noix ventrue et velue. Les Aulax sont des Arbrisseaux originaires du Cap, glabres, à feuilles entières, à fleurs terminales, disposées dans les mâles, en épis conglomérés, dans les femelles, en une tête solitaire qu'environnent des folioles munies intérieurement d'un appendice multifide.

AULAXANTHE. *Aulaxanthus.* BOT. G. de la fam. des Graminées, établi par Elliot, et nommé ensuite *Aulaxie* par Nuttal.

AULAXIE. *Aulaxia.* BOT. Ce genre, placé par Nuttal dans la fam. des Graminées, offre, d'après cet auteur, les caractères suivants : lépicène bivalve, uniflore avec le rudiment d'une seconde fleur; valves presque égales à sillons velus; glume à deux valves égales. Les fleurs sont disposées en une panicule extrêmement serrée, qui forme une sorte d'épi; la glume et la lépicène sont à peu près égales entre elles. Nuttal décrit deux esp., toutes deux de l'Amérique sept., l'une est le *Phalaris villosa* de Michaux. Le G. Aulaxie paraît très-voisin des genres *Panicum* et *Milium;* il a surtout une grande affinité avec le *Milium amphicarpon* mentionné par Pursch.

AULAXINE. *Aulaxina.* BOT. G. de la fam. des Plucodiées, établi par Fée, dans sa Méthode lichénographique, ayant pour caractères : thalle adhérent, crustacé, strié, figuré en expansions soudées; apothécion hémisphérique; sommet à trois angles. La seule esp. décrite par Fée est l'A. opégraphine qui se trouve sur les feuilles de quelques arbres des Antilles; elle est d'un vert-jaunâtre.

AULIQUE. REPT. Esp. du G. Couleuvre.

AULNE ET AULNÉE. *V.* AUNE, AUNÉE.

AULOPE. *Aulopus.* POIS. Sous-genre formé par Cuvier dans le G. *Salmo* si nombreux en espèces.

AULOPORES. FOSS. G. de Zoophytes de la fam. des Sertulaires, que l'on trouve dans les couches primaires et le calcaire jurassique.

AULOSTOMES. POIS. G. formé par Lacépède aux dépens du *Fistularia* de Linné, auquel Cuvier l'a restitué comme simple sous-genre.

AULUS. MOLL. G. formé par Ocken, aux dépens des Solens de Linné. Il paraît que les esp. qu'il y rapporte, ne formaient d'abord qu'une division de ses Tellines; ces esp. sont les *Solen strigilatus, radiatus, Diphos* et *sanguinolentus.*

AUMARINO. BOT. *V.* AMARINE.

AUMUSSE. MOLL. *V.* CÔNE.

AUNE. *Alnus.* BOT. G. de la fam. des Bétulinées de Richard. Distingué du Bouleau, *Betula,* par Tournefort, réuni à lui par Linné, il en fut de nouveau séparé par Gærtner, dont l'opinion a été adoptée par la plupart des auteurs qui assignent en conséquence à l'Aune les caractères botaniques suivants : fleurs monoïques : les mâles disposées en chatons pendants, cylindriques et allongés; de l'axe central partent des pédicelles rapprochés, à quatre écailles, l'une terminale, plus grande et plus épaisse, les trois autres plus petites et ayant chacune à leur base un calice à quatre lobes, au dedans duquel sont quatre étamines; les fleurs femelles en chatons ovoïdes, arrondis, présentent des écailles imbriquées, obtuses, cunéiformes, quadrifides, dont cha-

cune porte sous elle, deux fleurs composées d'un ovaire comprimé, surmonté de deux styles, devenant un fruit coriace, à deux loges monospermes, sans rebord membraneux à l'époque de la maturité, époque à laquelle les écailles ligneuses et épaisses s'écartent les unes des autres sans se détacher de l'axe. On compte cinq esp. d'Aunes. Ce sont des Arbres qui se plaisent le long des rivières et dans les terrains marécageux. Les feuilles sont obovales, acuminées et dentées en scie, avec leurs stipules elliptiques et obtuses, dans l'*A. serrulata* qui croît en Pensylvanie; elles sont allongées, aiguës, arrondies à la base, munies de stipules ovales-oblongues, dans l'*A. undulata*, originaire du Canada; elles sont elliptiques, un peu obtuses et glutineuses, dans l'*A. oblongata;* oblongues, aiguës, inférieurement pubescentes et blanchâtres, munies de stipules lancéolées, dans l'*A. incana;* ces deux dernières esp. habitent la France. On tire encore un bon caractère spécifique des nervures qui parcourent la surface inférieure des feuilles et dont les aisselles, nues dans les trois dernières esp. citées, présentent dans la première des touffes de poils. Ce dernier caractère se retrouve dans celle qui est la plus commune en France : *A. glutinosa*, Gært., *A. communis*, Duham., *Betula Alnus*, L., qu'on appelle Averno dans le midi de la France, Arbre qui peut atteindre de quarante à cinquante pieds de hauteur, mais qui se rencontre le plus souvent dans nos campagnes sous la forme de taillis, bien moins élevé à cause des coupes régulières auxquelles il est soumis en totalité. Ses feuilles, ovales, obtuses et comme tronquées au sommet, crénelées sur les bords, sont gluantes et pubescentes dans leur jeunesse. Son écorce, épaisse et gercée, sert au tannage. Son bois est estimé soit pour le chauffage des fours, à cause de sa combustion rapide et de sa flamme claire, soit pour les travaux d'ébénisterie, comme susceptible d'un assez beau poli et prenant bien le noir; soit pour le pilotis, les corps de pompes, les conduits d'eau souterrains et les étais des galeries des mines, à cause de la propriété qu'il a de se conserver dans l'eau, sans s'altérer, durant des siècles entiers, propriété qui fut connue et le fit employer au même usage dans l'antiquité, ainsi que l'établit ce passage de Pline : *Alni ad aquarum ductus in tubos cavantur: obrutæ terrâ plurimis durant annis*. On cultive encore, dans les jardins, une élégante var. de l'Aune commun, à feuilles profondément découpées, *Betula laciniata* de quelques auteurs.

AUNE NOIR. BOT. Syn. vulgaire du Nerprun Bourdène.

AUNÉE. BOT. S. vulg. d'Inule Hélénion.

AUQUE. OIS. *V.* OIE CENDRÉE.

AURA. OIS. Esp. du G. Catharte.

AURADA, AURADE ET AURADO. S. de Spare doré.

AURANNE OU AURAUNE. POIS. *V.* ACARA.

AURANTIACÉES. BOT. *V.* HESPÉRIDÉES.

AURAPOLLINARIS. BOT. Nom assez équivoque, donné aux émanations particulières qui sortent des étamines et qui échappent à nos sens. On les regarde généralement comme un fluide qui a la propriété de féconder les ovules, sans que le pollen touche le stigmate, ce qui lui permet d'agir à de grandes distances.

AUREILLETOS. BOT. S. de *Ranunculus Ficaria*, L. *V.* FICAIRE.

AURELIA. BOT. H. Cassini a établi, sous ce nom, un G. qui appartient à sa tribu des Astérées. L'involucre est demi-sphérique, à folioles inégales, imbriquées, lancéolées, linéaires; le réceptacle est plan, nu; les fleurs sont radiées, à demi-fleurons femelles; l'akène est comprimé, glabre, couronné par une aigrette de poils rares et plumeux. Il renferme deux esp. : l'une, originaire du Mexique, décrite et figurée par Cavanilles (*Icon. tab.* 168) sous le nom d'*Aster glutinosus*, et portée ensuite dans d'autres G. par divers botanistes; l'autre, qu'on croit venir de l'Amérique septentrionale, signalée dans le *Botanical magazine* sous celui de *Donia squarrosa*. En effet, R. Brown a établi de son côté ce même G. en le nommant *Donia*.

AURELIANA. BOT. S. de Ginseng.

AURÉLIE. *Aurelia*. ACAL. Ce G., établi par Péron et Lesueur, a été adopté par Lamarck qui l'a placé dans la seconde section des Médusaires; il appartient aux Cyanées de Cuvier, dans l'ordre des Acalèphes libres, et offre pour caractères : un corps orbiculaire transparent; une ombrelle sans pédoncule, à quatre bras et à huit auricules, dont la circonférence est garnie de tentacules; quatre bouches, quatre estomacs et quatre ovaires. Les Aurélies sont assez nombreuses; les principales esp. sont :

A. SURIRAY. *A. Suriray*, Ann. mus. p. 357. Cette esp., dédiée au docteur Suriray, médecin et naturaliste au Hâvre, présente une ombelle hémisphérique, un réseau vasculaire, rouge à sa face inférieure, un rebord étroit, denticulé, garni de nombreux tentacules courts et bleuâtres; sa couleur est hyalino-bleuâtre; son diamètre varie de trois à quatre pouces, sur environ deux d'épaisseur. Elle est très-commune sur les côtes de la Normandie et dans toute la Manche.

A. ROSE. *A. rosea; Medusa aurita*, Müll., et Enc. tab. 94, fig. 1-3. Son ombrelle est presque hémisphérique et déprimée; son réseau vasculaire, d'un rose très-pâle; son rebord simple, garni de tentacules très-nombreux, courts et roussâtres; ses ovaires sont semi-lunaires, de couleur rose. Elle a environ trois pouces de diamètre, et se trouve dans les mers du Nord. Péron et Lesueur ont décrit dans leur Mémoire les *A. campanula*, *melanospila*, *phosphorica*, *amaranthea*, *flavidula*, *purpurea*, *rubescens* et *lineolata*, toutes originaires des mers d'Europe.

AURÉLIE OU FÈVE DORÉE. INS. La plupart des auteurs anciens donnaient ce nom aux nymphes d'un grand nombre d'Insectes très-différents, et particulièrement à celles des Papillons, lorsqu'elles offraient des couleurs métalliques.

AURÉLIÈRE. INS. S. vulg. de Forficule.

AURÉOLE. OIS. Esp. du G. Bruant.

AURÉOLES. *Aureoli*. OIS. Fam. établie par Vieillot, pour le seul genre Jacamar.

AURICULAIRE. MOLL. N. donné par Luid à une Gryphite.

AURICULAIRE. *Auricularia*. BOT. Les botanistes ont désigné sous ce nom deux G. différents : l'un, formé par Bulliard, avait reçu dans le même temps le nom de

Thelephora, qu'on lui a conservé; l'autre, auquel Link a donné depuis ce nom, est aussi très-voisin des Théléphoras dont il diffère cependant par l'absence de papilles, ce qui avait d'abord engagé Link à le rapprocher plutôt des Trémelles que des Théléphoras; mais son port est tellement semblable à celui de ce dernier genre, qu'on ne peut pas les éloigner l'un de l'autre. Ces Champignons se présentent sous la forme d'une membrane épaisse, charnue, un peu glutineuse, qui est appliquée par une grande partie de sa surface postérieure sur les troncs des Arbres : cette surface est hérissée de poils; la surface antérieure est lisse, et présente des veines irrégulières, mais sans papilles; les sporules, selon Link, ne sont pas à la surface, mais renfermés dans la substance même du Champignon, sous la membrane extérieure, ce qui distingue ces pl. des Théléphoras. Le type de ce G. est la *Peziza Auricula*, Bull. T. 427, fig. 11; *Tremella Auricula*, Pers., qui croît principalement sur les troncs des Sureaux. On doit aussi y rapporter l'*Auricularia tremelloides* de Bulliard, t. 290, et la Trémelle glanduleuse du même auteur. Bory a découvert plusieurs esp. de ce G. dans les îles des mers d'Afrique; l'une d'elles, très-remarquable par sa forme et par ses couleurs, appelée *Oreille-de-Chat* dans l'île de Mascareigne, y croît sur les vieux troncs du Ravenzara, *Agathophyllum*, qui y a été transporté de Madagascar.

AURICULARIA. BOT. S. d'*Hedyotis*, L.

AURICULARIA. MOLL. Dénomination latine, appliquée par Blainville aux esp. du G. Peigne, qui ont une échancrure denticulée à la naissance de l'oreille de la valve droite, pour le passage d'un byssus.

AURICULE. Esp. du G. Primevère.

AURICULE. *Auricula*. MOLL. G. de Gastéropodes de l'ordre des Pulmonés géhydrophiles qui présente pour caractères : animal muni de deux tentacules articulés, contractiles, courts, cylindriques, en forme de gland au sommet; yeux situés à leur base interne, un peu en arrière; mufle proboscidiforme; test cochliforme, ovale, plus ou moins pointu et allongé, rarement cylindrique ou coniforme; spire souvent enveloppante, de cinq ou six tours contigus, quelquefois peu distincts, le dernier formant presque tout le test; ouverture longitudinale en forme d'oreille, souvent très-étroite; péristome épaissi; bord extérieur simple ou denté; columelle torse, solide, communément sans indice de fente ombilicale, garnie d'une, de deux ou de trois côtes saillantes, tournant avec elle dans l'intérieur.

Les esp. les plus remarquables de ce beau G. que nous avons subdivisé en plusieurs groupes, d'après leurs rapports particuliers, sont les suivantes :

† LES VRAIES AURICULES.

1. A. DE MIDAS. *A. Midæ*, Lam., Martini, t. 43, f. 436; *Voluta Auris-Midæ*, L.; *Helix*, Müll.; *Bulimus*, Brug.; *Marsyas*, Ock. Elle a quelquefois près de six pouces de longueur, et habite les marais salins de Céram.

2. A. DE SINGE. *A. Auris Simiæ*. Grande et belle espèce.

3. A. DE JUDA. *A. Judæ*, *Voluta Auris Judæ*, L.; *Helix*, Müll.; *Bulimus*, Brug.; *Auricula Judæ*, Lam., Martini, Conch., tom. 2, t. 44, fig. 449 — 451. Cette espèce, bien distincte des précédentes et plus petite, varie beaucoup par la forme et l'épaisseur. Peut-être l'esp. suivante n'en est-elle qu'une forte variété? Elle habite les Indes orientales, dans les terrains marécageux.

Les autres esp. de cette division sont : *A. Ponderosa*, *Auricella*, *Dominicensis*, *Dombeiana*, *Myosotis*.

Espèces fossiles.

A. Myosotis, Marcel de Serres; dans une marne bleuâtre, à Boisvieil. — *A. ovata*, Lamarck; à Grignon. — *A. edentula*, Férussac; à Valognes. — *A. Pisum*, Defrance; à Valognes. — *A. Crassa*, Férussac; à Valognes. — *A. Conoidea*, Férussac; Italie. — *A. Hordeola*, Lamarck; à Grignon. — *A. Miliola?* Lamarck; environs de Versailles. — *A. Simulata*, Férussac; d'Angleterre.

†† LES CONOVULES.

9. *A. ovula*, Fér.; *Melampa ovulum*, Sweig.; *Voluta pusilla*, Gmel.; *Voluta triplicata*, Don.; *Auricula nitens*, Lamarck. Sur nos côtes et très-commune aux Antilles. — 10. *A. Monile*, Fér.; *Bulimus Monile*, Brug.; *Voluta flava*, Gmel., Lam. Elle habite les Antilles. — 11. *A. coniformis*, Fér.; *Bulimus*, Brug.; *Voluta Coffea*, L.; *Voluta minuta*, Gmel.; *Conovulus coniformis*, Lam. Elle habite les Antilles.

††† LES CASSIDULES.

12. *A. Felis*, Fér.; *Bulimus Auris Felis*, Brug.; *Voluta Coffea*, Chemn.; *Auricula Felis*, Lamarck. Elle habite la mer du Sud. — 13. *A. Nucleus*, Fér.; *Helix Nucleus*, Gmel. Habite Otahiti.

Les habitudes des Auricules sont fort remarquables en ce que, bien qu'elles soient presque toutes positivement marines, elles vivent en quelque sorte plus sur la terre que dans l'eau. Ce sont des Pulmonés qui habitent les flasques, les mares d'eau peu salées, et qui peuvent même vivre hors de l'eau, mais qui y reviennent souvent, qui ne peuvent s'en éloigner sans danger, ou du moins qui ont toujours besoin de l'humidité et de l'air marin. Elles montent sur les plantes marines et pullulent beaucoup.

AURICULES. *Auriculæ*. MOLL. Fam. qui compose à elle seule le second sous-ordre des Gastéropodes pulmonés, les Géhydrophiles. Elle comprend les G. *Carychium*, Müll.; *Auricula*, Klein; *Scarabus*, Montf.; *Tornatella*, Montf.; *Pyramidella*, Lam.; *Pietinus*, Adanson.

AURIFÈRE. *Aurifera*. MOLL. *V.* BRANTE.

AURIFLAMME. POIS. Esp. du G. Mulle.

AURINIE. *Aurinia*. BOT. Desvaux avait proposé, sous ce nom, un G. distinct pour l'*Aubrietia lepidioides* d'Adanson, qui passe successivement dans les genres *Piltavia*, *Lunaria*, *Farsetia*, *Heliophila*, *Trentepohlia*, etc. Au milieu de cette extrême divergence, la majorité des botanistes en sont restés à la dénomination primitive.

AURIO OU AURO. BOT. N. vulg. de l'Arroche de mer.

AURIOL, AURION OU AURIOU. OIS. N. vulg. du Loriot d'Europe.

AURIOLE. BOT. S. de Lauréole.

AURISCALPIUM. MOLL. *V.* ANATINE.

AURITE. POIS. Esp. du G. Labre.

AURIVITTIS. OIS. S. de Gros-Bec Chardonneret.



1. AUTRUCHE. *struthio camelus.*

2. CASOAR. *casuarius galeatus.*

AUROCHS ou URUS. MAM. *V.* BOEUF.

AURONE. *Abrotanum.* BOT. Esp. du G. Armoise. On nommait autrefois A. des champs, l'*Artemisia campestris,* L.; A. des jardins, l'*Artemisia abrotanum,* L.; A. mâle, la même Plante; A. femelle, le *Santolina cupressiformis,* L.

AUROPOUDRE. MIN. Substance nouvelle, en petits grains cristallisés et très-chargés de facettes, d'un jaune d'or sale, rapportée par Pohl de la capitainerie de Porper au Brésil. L'analyse a donné à Berzelius : Or, 89,98; Palladium, 09,85; Argent, 04,17.

AURORAS. BOT. N. vulg. de l'*Ipomea glandulifera,* dont les fleurs s'épanouissent précisément au lever de l'Aurore.

AURORE BORÉALE. *V.* LUMIÈRE.

AURUELO. BOT. S. vulg. de Chaussetrappe.

AURUOU. OIS. *V.* AURIOL.

AUSERDA. BOT. S. vulg. de Luzerne.

AUSTRALASIE. OIS. Ce démembrement du grand G. Perroquet est dû à Vigors, qui l'a opéré en faveur de quelques Perruches de la Malaisie et de l'Austrasie. Le G. nouveau est caractérisé par un bec fort, très-recourbé, très-convexe, très-comprimé, à bords supérieurs et inférieurs lisses; à narines dorsales et basales rapprochées sur le front; tarses courts, assez forts; ailes pointues : la deuxième rémige la plus longue; la queue assez longue, étagée; chaque rectrice terminée en pointe.

A. DE LA NOUVELLE-HOLLANDE. *A. Novæ-Hollandiæ. Psittacus hœmatopus,* Gm. Levail. pl. 24. Parties supérieures vertes; tête, face, devant du cou et tache abdominale d'un bleu azuré; rémiges bordées de jaune et terminées de noir; tectrices alaires supérieures rouges; poitrine rouge, variée de jaune; bec jaune ou rougeâtre; pieds gris; cuisses vertes, bariolées de rouge. Taille, 31 pouc. Cette esp., sujette à de nombreuses variations, offre souvent sur la totalité du plumage, des nuances de jaune et de rouge qui remplacent en partie le vert et le bleu.

A. DE LA MALAISIE. *A. Malaisiæ. Psittacus ornatus,* Gm. Perruche-lori, Levail. pl. 52. Parties supérieures vertes; tête, joues et gorge bleus; poitrine rouge, avec le bord de chaque plume noir; ventre vert; plumes des cuisses jaunes et vertes; queue verte, jaune en dessous; un demi-collier jaune sur le cou; bec jaune; pieds noirâtres. Taille, 12 pouces. Cette esp. ressemble beaucoup à la précédente et ne varie pas moins qu'elle. On la trouve fréquemment à Amboine, à Bourou et à la Nouvelle-Guinée; elle ne s'est point encore montrée ailleurs.

A. VERTE. *A. viridis.* Parties supérieures d'un vert d'émeraude lustré, les inférieures maillées de jaune; queue verte, teintée de roux; rectrices vertes, bec jaune. Taille, 10 pouces. De Timor.

AUSTRALINE. *Australina.* BOT. G. de la fam. des Urticées, dont les caractères, encore assez vagues, font connaître d'abord un involucre presque nul, des fleurs mâles avec un calice à quatre divisions, quatre étamines et les rudiments d'un pistil; des fleurs femelles avec un involucre tubuleux, renflé, un calice ventru, un style filiforme, court et un stigmate en tête. L'A. pusille est une très-petite plante, à tiges filiformes, rameuses, rampantes, munies de feuilles alternes et de fleurs pédonculées. Elle est de la Nouvelle-Hollande.

AUSTRALITE ou AUSTRALSAND. MIN. Sable grisâtre des côtes du nouveau pays de Galles méridional, à Sidney-Cove, où l'on a cru reconnaître une substance terreuse, d'une nature particulière, que De Lamétherie appela *Terre Sidnéienne,* mais où Klaproth n'a trouvé que de l'Alumine, de la Silice et un peu de Fer.

AUTARCITE. BOT. *V.* VAUCHERIE.

AUTOCARPIEN. BOT. Nom par lequel on désigne le fruit qui se développe sans adhérer à nul organe, et sans être recouvert par aucun.

AUTOMALITE. MIN. *V.* AUTOMOLITE.

AUTOMNAL. OIS. Esp. du G. Gros-Bec.

AUTOMOLITE ou FAHLUNIT. MIN. Substance découverte par Eckeberg, à Falhun en Suède, et que Berzelius regarde comme offrant les plus grands rapports avec le Spinelle.

AUTONOMÉE. *Autonomea.* CRUST. G. de la fam. des Macroures, institué par Risso, pour quelques Crustacés de la Méditerranée, remarquables par la grandeur, la grosseur et la disproportion de leurs deux pieds antérieurs, les seuls qui se terminent en pince didactyle; ils n'ont que deux filets à l'extrémité des antennes supérieures et mitoyennes; le bec est assez court. L'*Autonomea olivii* de Risso est le type de ce G., et on lui associe le *Cancer glaber,* Oliv., Zool. Adriat. III, 4.

AUTOPSIE. BOT. Desvaux donne ce nom à la partie de l'Organographie végétale, dans laquelle on s'occupe de la connaissance des organes étudiés à l'extérieur.

AUTOUR. OIS. Esp. du G. Faucon que quelques auteurs regardent comme le type d'un sous-genre.

AUTRUCHE. OIS. *Struthio,* L.; G. de l'ordre des Coureurs dont les caractères sont : bec médiocre, droit, obtus, déprimé à la pointe qui est arrondie et onguiculée; mandibules égales; narines oblongues, ouvertes, placées un peu à la surface et vers le milieu du bec; tête chauve, calleuse en dessus; pieds très-longs, très-forts, musculeux; deux doigts gros, robustes et dirigés en avant : l'interne, qui a quatre phalanges avec un ongle large et obtus, plus court que l'externe qui a cinq phalanges, mais point d'ongle; jambes charnues jusqu'au genou; ailes impropres au vol, composées de plumes longues, molles et flexibles, ayant un double éperon.

Ce G. ne renferme qu'une seule esp. qui habite les plaines ardentes de l'Afrique, et que l'on peut appeler le géant des Oiseaux. L'Autruche *Struthio Camelus,* L., Lath., Buff. pl. enlum. 457, a la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre et le dos noirs, mêlés de blanc et de gris; les grandes plumes des ailes et de la queue, d'un beau blanc, ont leurs barbes effilées. Un poil assez ferme tient lieu de duvet et recouvre les parties nues que néanmoins l'on aperçoit encore malgré les plumes. Le bec est gris, noir à l'extrémité; l'iris est d'un brun fauve. Sa hauteur est de sept à huit pieds; son poids ordinaire de quatre-vingts livres.

Les Autruches n'ont des organes du vol que le simulacre; des plumes flexibles, déliées et d'une excessive finesse, au lieu de rémiges et de rectrices capables de soutenir dans les airs une masse aussi grande, condamnent ces Oiseaux à courir sur la terre comme les Quadrupèdes; ils s'en acquittent à merveille, car aucun être ne peut les surpasser à la course. Leur force, dont

un caractère doux et pacifique les dispense de faire usage, est, dit-on, très-grande : Thévenot en a vu renverser d'un seul coup de pied des chiens d'une assez grande taille; c'est toujours avec les pieds et le bec qu'on voit l'Autruche repousser les agressions qui lui sont faites; jamais elle n'attaque. Son appétit, quoique assez vif, n'est point de la voracité; elle mange indistinctement toute espèce d'herbes et même jusqu'à des pierres, du fer, du cuivre, enfin, tout ce qu'elle ramasse avec le bec : ce qui prouve que chez elle le sens du goût n'est guère développé; du reste elle en est quitte pour rendre avec les excréments les matières non susceptibles d'être digérées. Son cri a quelque ressemblance avec le rugissement du Lion lorsque le mâle recherche la femelle; dans toute autre circonstance, c'est plutôt un son plaintif que l'un et l'autre font entendre.

De tous les Oiseaux l'Autruche est peut-être le seul qui s'accouple d'une manière positive et qui se rapproche par là des Quadrupèdes; cela tient sans doute à ce que ses organes générateurs ont plus d'analogie avec ceux de ces derniers Animaux. La ponte s'opère dans un trou que la femelle se creuse au milieu des sables; elle y pond successivement une quinzaine d'œufs et en dépose un nombre à peu près pareil dans un trou voisin ; ceux-ci sont, à ce que l'on assure, destinés à la nourriture des petits qui doivent sortir des œufs du premier nid, les seuls que les parents couvent. Ces œufs, plus arrondis que ceux de Poule, ont ordinairement cinq pouces sur six et quelques lignes de diamètre; leur couleur est le blanc de crême, tiqueté de points ou petites taches d'un fauve grisâtre. — A cause de l'élévation de température des climats habités par ces Oiseaux, l'incubation n'est rigoureuse que pendant la nuit. Les petits naissent au bout de six semaines et marchent peu après leur sortie de la coquille. A force de soins on est parvenu à vaincre l'humeur sauvage des Autruches, et à les soumettre en quelque sorte à la domesticité; on les fait parquer en troupeaux, afin de s'assurer la récolte de leurs plumes qui est un objet considérable de commerce; l'épaisseur de leur peau fournit aux naturels, qui savent l'apprêter avec beaucoup d'intelligence, un cuir épais dont ils se font des boucliers et des cuirasses pour les jours de bataille.

On connaît les avantages que la coquetterie et la vanité ont su tirer, chez tous les peuples, des magnifiques plumes de l'Autruche; le voyageur en trouve de plus réels dans les œufs de cet Oiseau, qui lui fournissent un aliment solide et agréable lorsque l'incubation n'est pas trop avancée. Moïse avait proscrit la chair de l'Autruche comme impure. Des tribus entières ne s'en nourrissaient pas moins en Afrique, ce qui leur mérita, chez les anciens, le nom de Struthiophages.

A. d'Amérique. C'est le Touyou de Brisson; Nandou de Vieillot. *V.* Rhéa.

A. batarde. Même chose que Rhéa. *V.* ce mot.

A. capuchonnée ou a capuchon. Syn. de Dronte. *V.* ce mot.

A. de la Guiane. Nom impropre donné au Rhéa qui, n'habitant que les contrées les plus froides de l'Amérique méridionale, n'a pu être trouvé dans les régions équinoxiales.

A. de Magellan et Autruche d'Occident. S. de Rhéa. *V.* ce mot.

A. volante. S. d'Outarde, *Otis Tarda*, L. *V.* Outarde.

AUXIDE. pois. Sous-G. des Scombres, fam. des Acanthoptérygiens, auquel Cuvier assigne les caractères suivants : une sorte de corselet autour du thorax, formé par des écailles plus grandes et moins lisses que celles du reste du corps dont la forme générale est allongée et fusiforme; nageoires pectorales de médiocre étendue; première dorsale se prolongeant jusque très-près de la seconde qui en est séparée par un espace vide; côtés de la queue relevés par deux petites crêtes cutanées, entre lesquelles se trouve une carène cartilagineuse. Les deux esp. qui, jusqu'à présent, composent ce G. sont : 1° l'*A. Bonicou*, qui a le dos bleu, avec des lignes obliques et noirâtres; la chair est d'un rouge foncé; on le pêche dans la Méditerranée. 2° le *Tasard* de Lacép. 3° l'*Albacone* de Sloane, qui se trouve aux Antilles, et enfin une quatrième esp. des mêmes parages, et qui acquiert la taille du Thon.

AVA. bot. Liqueur enivrante que les naturels de quelques îles de la mer du Sud préparent avec les feuilles macérées du *Piper methysticum*. *V.* Poivre.

AVAGNON ou LAVIGNON. moll. N. vulg. et collectif de plusieurs Coquillages bivalves que l'on mange comme les Moules.

AVALANCHES, LAVANGES ou LAURIGES. géol. Masses plus ou moins considérables de neige ou de glace, qui, accidentellement et à certaines époques de l'année, se détachent des parties hautes des montagnes et se précipitent avec une vitesse et un bruit effroyable dans le fond des vallées. Diverses causes donnent lieu à ce phénomène dont les effets sont à craindre pour le voyageur et l'habitant des pays de montagnes. En hiver, lorsque la neige tombe et que le vent est très-fort, celui-ci chasse des pelotons de neige qui, d'abord peu volumineux, roulent sur les pentes, grossissent en peu de temps, entraînent des pierres et des terres, et renversent tout ce qu'ils rencontrent dans leur chute accélérée. Ces Avalanches d'hiver sont connues sous le nom d'*Avalanches froides* ou *venteuses*. Les Avalanches de printemps sont encore plus dangereuses à cause de leur densité et de leur volume souvent énorme; ce sont des amas de neige et d'eau gelée qui, pendant la froide saison, ont rempli des vallons élevés dont la pente est fortement inclinée; lorsque les rayons du soleil commencent à s'échauffer, la neige fond à son point de contact avec la terre; son adhérence diminue, et lorsque celle-ci ne peut plus balancer l'action de la pesanteur de la masse de neige, l'Avalanche se détache; elle glisse d'abord avec un bruit très-grand, et, accélérant sa chute, elle arrive bientôt au pied de la montagne en entraînant avec elle des portions de rochers, des forêts entières, et engloutissant souvent des hommes et des habitations. Certaines dispositions locales occasionnent des Avalanches annuelles. On a soin de garantir par des forêts ou des murs les villages ou les maisons qui y sont exposés. La densité des Avalanches de printemps est souvent telle que la neige reste plusieurs années sans fondre, quoique les vallées dans lesquelles elle se trouve, éprouvent pendant l'été des chaleurs très-fortes. Nous

avons vu à Cauteres, dans les Pyrénées, une Avalanche qui avait renversé plusieurs maisons du village, et qui, depuis trois ans, encombrait la route et y formait une colline sur laquelle passaient les plus lourdes voitures.

AVALETTE. POIS. S. vulg. de Scombre Thon.

AVANCARÉ. BOT. Liane des Antilles qui paraît appartenir au G. Haricot.

AVANGOULE. BOT. N. vulg. de la Lentille.

AVAOU. POIS. S. de Gobie ocellaire.

AVAOUSSÉS OU AVAUX. BOT. S. vulg. de Chêne au Kermès.

AVARAMO. BOT. Petit Arbre du Brésil, qui paraît appartenir au G. Acacia, et que l'on emploie contre divers ulcères.

AVARI OU AVATI. BOT. S. de Maïs.

AVE DE VERANO. OIS. C'est-à-dire *Oiseau d'été*. *V.* AVERANO.

AVELANÈDE. BOT. Nom de la capsule de diverses sortes de Glands, particulièrement de ceux que produit le *Quercus Ægilops*, L., et qu'on emploie, en Espagne, dans le tannage des cuirs.

AVELINE, SCARABÉ OU GUEULE-DE-LOUP. MOLL. Noms marchands de l'*Helix Scarabœus*, L., *Helix Pythia*, Müller, dont Montfort a fait le G. Scarabé.

AVELINE. BOT. Fruit du Coudrier.

AVELINIER OU AVELLANIER. BOT. S. de Coudrier commun.

AVELLANA. BOT. *V.* GEVUINE.

AVENAT. BOT. S. vulg. d'Avoine.

AVENERON OU AVERON. BOT. N. vulg. de plusieurs Graminées qui ont quelque rapport de *facies* avec les Avoines.

AVENKA OU AVENQUA. BOT. Fougère mal connue, dont Burmann a fait son *Adianthum lunulatum*. Margraff donne le même nom à une autre Fougère du Brésil qui paraît être un Acrostic.

AVENTIE. *Aventia*. INS. G. de la fam. des Phalénites, dans l'ordre des Lépidoptères nocturnes; il a été établi par Duponchel, qui lui assigne pour caractères : des palpes dépassant le chaperon, avec leur dernier article large et déprimé; une trompe longue; des antennes pectinées dans les mâles et simples dans les femelles; corselet étroit et peu velu; les premières ailes fortement échancrées au-dessous de leur angle supérieur; les secondes arrondies. Chenille platte et garnie de franges sur les côtés, avec la tête petite et arrondie. Le G. Aventie ne renferme qu'une seule esp., *A. flexularia, Bombix flexula,* Fab. Le fond des ailes est en dessus cendré, sablé de roux; les premières coupées transversalement par deux lignes blanchâtres, bordées de roux, et deux points discoïdaux de cette dernière couleur. Le dessous est jaune fauve sablé de roux. Cette esp. est rare en Belgique.

AVENTURINE. MIN. Un ouvrier ayant laissé tomber, par aventure, de la limaille de laiton dans un creuset contenant du verre fondu, fut agréablement surpris du résultat de ce mélange auquel il donna le nom d'Aventurine; depuis, les minéralogistes ont étendu ce nom à certaines var. de Quartz et de Feldspath. Ces variétés offrent sur un fond coloré et demi-transparent une multitude de points brillants, ordinairement de couleur jaune ou argentés, qui sont dus à des paillettes de Mica ou d'une autre substance lamelleuse et brillante.

AVERANO. *Casmarhynchos*. OIS. G. formé par Temminck, dans son ordre des Insectivores. Caractères : bec large, très-déprimé et flexible à la base, comprimé et corné à la pointe; fosse nasale très ample; pointe de la mandibule supérieure échancrée; celle de l'inférieure cornée, le reste de la mandibule, surtout les bords, minces et flexibles. Narines grandes, ovoïdes, ouvertes, placées vers la pointe du bec; membrane qui recouvre la fosse nasale garnie de petites plumes rares; tarse plus long que le doigt du milieu; doigts soudés à la base: les latéraux égaux; les deux premières rémiges étagées, la troisième et la quatrième les plus longues.

Les Averanos sont des Oiseaux de l'Amérique méridionale. Aussi longtemps que leur nombre s'est borné à une ou deux espèces, ils ont fait partie du genre Cotinga. Illiger les en a séparés pour former son genre Procnias; depuis, Temminck, ayant mieux étudié les espèces réunies par Illiger, dans ce dernier genre, les a trouvées encore susceptibles d'être partagées, et de cette division est provenue le genre dont les espèces suivantes sont encore les seules bien connues :

A. TACHETÉ. *C. variegata*, Tem. (pl. col. 51); *Ampelis variegata*, Lath.; Cotinga Averano, Vieil. — Tête rousse; ailes noires; le reste du plumage d'un gris blanchâtre. La gorge est nue et garnie d'un grand nombre de caroncules aplaties, larges d'une ligne et longues d'un pouce; elles sont d'une teinte bleuâtre, susceptibles de prendre du rouge lorsque l'Oiseau est animé de quelque passion. Le plumage de la femelle est beaucoup plus sombre, et toutes les teintes tirent sur le brun.

A. CARONCULÉ. *C. carunculatus*, N.; *Ampelis carunculata*, Lath.; Cotinga blanc de Cayenne ou Guirapanga, Buff. pl. enlum. 793 et 794. Le plumage entièrement blanc, les pieds noirs ainsi que le bec; au-dessus de celui-ci une caroncule flasque et tombante, qui se relève, se gonfle et s'allonge lorsque l'Oiseau s'anime; cette caroncule est couverte de petites plumes blanches. Le jeune mâle a le manteau gris, qui jaunit insensiblement et finit par blanchir. La femelle a le dessus de la tête, celui du cou et du corps, le dos et une partie de la queue olivâtres; elle est privée de caroncule.

A. A GORGE NUE. *C. nudicollis*, N.; *Ampelis nudicollis*, du prince Maximilien de Neuwied dans son Voyage au Brésil. Entièrement blanc avec la gorge nue, le bec et les pieds noirs. Femelle : gorge emplumée; parties supérieures d'une teinte verte, les inférieures tachetées de jaunâtre.

A. TÊTE-NOIRE. *C. melanocephalus*. Espèce nouvelle rapportée, comme la précédente, par le prince Maximilien et décrite par lui dans son Voyage.

Les mœurs et les habitudes des Averanos sont encore peu connues; on présume qu'elles diffèrent peu de celles des Cotingas. Leur nom, dérivé de *Ave de verano*, Oiseau d'été, vient, dit-on, de ce qu'ils ne chantent que pendant les plus fortes chaleurs des climats intertropicaux.

AVERNE. GÉOL. *V.* GROTTE.

AVERNO. BOT. S. vulg. d'Aune.

AVERON. BOT. *V.* AVÉNERON.

AVERRHOA. BOT. *V.* CARAMBOLIER.

AVET ou AVETTE. BOT. S. vulg. de Mélèze et même de Sapin.

AVETTE. INS. S. vulg. d'Abeille mellifique.

AVICENNIA. BOT. Jussieu, qui avait classé ce G. parmi les Verbénacées, a cru ensuite devoir l'en séparer, et l'on n'est pas encore décidé sur la place qu'il pourra occuper; Brown l'a rangé d'abord, mais avec doute, dans la fam. des Myoporinées, et l'a restitué ensuite aux Verbénacées. Il présente un calice à cinq divisions égales, munies extérieurement de trois bractées écailleuses; une corolle monopétale dont le tube est court et campanulé, le limbe à quatre divisions étalées et légèrement inégales. Il y a quatre étamines inégales, et quelquefois cinq, suivant Adanson qui nomme ce genre *Upata*. L'ovaire a deux loges contenant chacune deux ovules pendants; il est surmonté d'un style court que terminent deux stigmates aigus. Il se change en une capsule bivalve, renfermant une seule graine. Celle-ci se redresse après la fécondation, et commence à germer dans son intérieur; elle est destituée de périsperme; ses cotylédons ont deux lobes repliés sur eux-mêmes, ce que Jacquin et les auteurs qui l'ont suivi exprimaient par un embryon composé de quatre lamelles charnues; sa radicule est infère et barbue.

L'Avicennia comprend trois espèces d'Arbres, et Jussieu croit devoir y rapporter de plus le *Guapira* d'Aublet et l'*Halodendron* d'Aubert Du Petit-Thouars. La plus anciennement et plus généralement connue est l'*A. tomentosa*, L.; *A. Africana,* Beauv., Fl. d'Ow., t. 47; *A. resinifera,* Forst., Willd.; *Racua torrida,* Gmel.; *Rack,* de Bruce qui l'a figuré dans son Voyage en Abyssinie, pl. 44; *Sceura marina,* Forskahl, etc.... Cette synonymie compliquée provient sans doute de la diversité des pays où l'on retrouve ces arbres qui croissent sur les rivages et à demi baignés, comme les Mangliers, de sorte que leurs graines, tombant dans la mer, sont portées au loin et disséminées par elle. Leurs racines s'étendent alentour, à la distance de six pieds environ, avant de s'enfoncer dans le limon, d'où sortent ensuite de jeunes pousses nombreuses, dressées, nues, à la manière des Asperges. Les feuilles sont opposées, très-entières et persistantes; les fleurs petites, ramassées sur des pédoncules ternés à l'extrémité des rameaux ou à l'aiselle des feuilles supérieures.

AVICEPTOLOGIE. OIS. On réunit sous cette dénomination tous les ouvrages qui ont pour but d'enseigner l'art de tendre des piéges aux Oiseaux auxquels on veut faire la chasse, soit qu'on les prenne vivants, soit qu'ils succombent aux divers moyens employés contre eux. Le recueil le plus étendu en ce genre est, sans contredit, le Dictionnaire économique de Chomel en 2 vol. in-fol., auquel Roger a ajouté un supplément non moins volumineux. Comme il n'entre pas dans le plan de ce Dictionnaire d'y comprendre des détails qui cessent d'appartenir à l'histoire naturelle, il n'a dû qu'indiquer aux naturalistes qui veulent se procurer des Oiseaux en les chassant eux-mêmes, le Dictionnaire de Chomel comme la source la plus abondante de toutes celles où ils pourraient puiser.

AVICULE. *Avicula.* MOLL. G. de Lamellibranches, de l'ordre des Ostracés, institué par Klein, qui en a établi ainsi les caractères : « Cette Conque, étant fermée, dit-» il, est semblable aux ailes étendues d'un Oiseau : une » omoplate saillante sort du corps qui est oblong et » rostré. Une autre partie s'étend droit comme une » queue large et arrondie. Il sort du sommet un byssus » avec lequel l'animal s'attache, etc. » Ainsi l'on peut trouver aux Avicules une ressemblance avec un Oiseau, sous plus d'un aspect.

On leur donne pour caractères plus positifs : une coquille inéquivalve, inéquilatérale, bâillant souvent sur ses bords, généralement mince et fragile, souvent écailleuse au dehors; le bord cardinal rectiligne, souvent allongé en ailes par ses extrémités; une échancrure ou un sinus à la valve gauche ou à la base des crochets pour le passage du byssus; des crochets obliques, petits, non saillants; une charnière linéaire, munie le plus souvent d'une dent peu saillante sur chaque valve, sous les crochets; un ligament étroit, allongé, inséré dans une facette marginale, souvent étroite, et formant un canal.

Ier Sous-genre. AVICULE, *Avicula,* Klein, Lam., Blainv.; Hironde, *Avicula,* Brug.; Aronde, *Avicula,* Cuv., Duvernoy; *Anonica,* Ock.; *Glaucus, Glocoderma,* Poli; *Mytilus,* L.

Les esp. de ce sous-genre ont une dent à la charnière, quelquefois deux sur la valve gauche; une forme irrégulière par le grand prolongement du bord cardinal, au côté postérieur, et l'obliquité des crochets; l'échancrure, pour le passage du byssus, a lieu aux dépens de la valve gauche. Les principales sont : — 1. *A. macroptera,* Lam. — 2. *A. lotorium,* Lam. — 3. *A. crocea,* Lam. — 4. *A. costellata,* Lam.

Esp. fossiles : *A. fragilis,* Defrance; à Grignon. — *A. antiqua,* Defrance; dans le Cottentin. — *A. media,* Sowerby; à Highgate, en Angleterre.

IIe Sous-genre. PINTADINE, *Meleagrina,* Lam.; *Margaritiphora,* Még.; *Margarita,* Leach, Blainv.; *Avicula,* Cuv., Duvernoy; *Mytilus,* L.

Les Pintadines se distinguent par une forme plus régulière, sans prolongement ailé. Elles sont très-écailleuses à l'extérieur. La valve gauche a plutôt un sinus qu'une échancrure pour le passage du byssus. Nous n'en connaissons encore complétement que deux esp., et la plus célèbre est l'*A. margaritifera,* Lam., *Mytilus margaritiferus,* L. Cette importante Coquille, connue vulgairement sous le nom de *Mère-Perle, Mater unionum* des anciens, ou *Concha indica margaritifera,* était appelée par les pêcheurs indiens *Berberi,* au rapport d'Athénée. Une var. de cette Coquille a été nommée *Pintade* par les amateurs. Selon Aldrovande, on en mange l'Animal cuit ou même cru, dans les Indes. Les Chinois, comme l'on sait, gravent sur les valves de cette Coquille, des fleurs ou d'autres figures, et elles sont employées par les tabletiers et les bijoutiers qui les appellent Nacre de Perle. Elle habite Ceylan, le golfe Persique, le cap Comorin, les mers de la Nouvelle-Hollande, et, à ce que l'on dit, le golfe du Mexique. Ainsi, par sa Nacre et les Perles qu'elle produit, cette Coquille peut être mise au rang des productions précieuses de la nature.

AVICULÉS. moll. Cinquième fam. de l'ordre des Ostracés, comprenant les G. Crenatule, Avicule et Jambonneau.

AVIGNON. bot. *V.* Graines.

AVIGNON. moll. *V.* Avagnon.

AVIOSA. rept. S. de Boa Devin.

AVIRONS. ins. Nom sous lequel on a désigné les pattes aplaties de certains Coléoptères nageurs. *V.* Pattes.

AVOCAT. bot. Fruit du Laurier Avocatier.

AVOCATIER. bot. Esp. du G. Laurier.

AVOCETTE. ois. *Recurvirostra,* L. — G. de l'ordre des Gralles qui ont un doigt en arrière. Caractères : bec très-long, grêle, faible, déprimé dans toute sa longueur, la pointe flexible se recourbant en haut ; mandibule supérieure sillonnée à sa surface ; mandibule inférieure sillonnée latéralement; narines linéaires, longues, placées à la base du bec; pieds grêles, longs; trois doigts devant, réunis jusqu'à la seconde articulation par une membrane découpée ; un presque derrière s'articulant très-haut sur le tarse; cuisses à demi nues; ailes acuminées; la première rémige la plus longue.

La conformation du bec, toute particulière dans les Avocettes, suffit pour empêcher que l'on ne confonde ces Oiseaux avec ceux d'aucun autre genre; car bien que quelques Barges aient aussi cet organe recourbé dans le même sens que l'Avocette, la courbure est à peine sensible, tandis que, dans celle-ci, elle décrit, de la pointe à la base, une sorte de croissant, dont les deux extrémités sont tournées vers le ciel. Ce bec a si peu de consistance vers la pointe qu'il ressemble à une fine languette membraneuse; et, néanmoins, l'Oiseau l'enfonce assez profondément dans la vase pour y aller chercher les Vers et les Larves, dont, ainsi que du frai de Poisson, il forme sa nourriture. Son humeur est assez sauvage; il ne se laisse approcher que par surprise; et alors il s'échappe en frappant l'air d'un petit cri de terreur. On a vu des Avocettes, quoique blessées par le chasseur, se dérober à ses poursuites, en nageant avec beaucoup de vitesse et de légèreté. Elle fait sa ponte dans le sable ou la vase durcie du rivage; elle choisit un trou peu profond, et y dépose deux ou trois œufs verdâtres et tachetés, sur quelques brins d'herbes dont elle a préalablement garni ce trou. Ces œufs sont recherchés par les riverains comme un mets agréable; on les préfère même aux œufs du Vanneau. On ne connaît encore que quatre esp. d'Avocettes.

A. a nuque noire, Buff. pl. enlum. 353; *R. Avocetta,* Gmel., Lath., a tout le plumage d'un blanc parfait, à l'exception du haut de la tête, de la partie postérieure du cou, des scapulaires, des moyennes tectrices alaires et des rémiges qui sont noires ; le bec est noir; l'iris brun et les pieds couleur de plomb; sa longueur est de dix-sept pouces et demi. Les jeunes ont le noir nuancé de brun. Elle habite de préférence les parties septentrionales de l'Europe; on en a pris en Égypte et au cap de Bonne-Espérance.

A. isabelle. *R. americana,* Lath. — Tête, cou, dos et poitrine d'un fauve-isabelle; face blanchâtre; milieu du dos et scapulaires noirs; rectrices et quelques rémiges cendrées; même taille que la précédente. Elle habite l'Amérique septentrionale.

A. a cou marron. *R. rubricollis,* Temm.; Avocette de la Nouvelle-Hollande, Vieill. — Face, tête et partie supérieure du cou de couleur marron; parties inférieures, dos et queue d'un blanc pur; une large bande noire sur les scapulaires; dernières rémiges de cette couleur et un peu moins grandes que les précédentes. De l'Australasie.

A. orientale. *R. orientalis,* Cuv. D'un blanc pur, avec les ailes et les scapulaires noires; queue cendrée; pieds jaunes; bec noir; taille des précédentes. Des Indes.

L'Avocette blanche de la baie d'Hudson, *Recurvirostra alba,* L., Lath., est une Barge.

AVOINE. *Avena.* bot. G. de la fam. des Graminées, de la Triandrie Digynie, L. Les différents agrostographes modernes ont successivement modifié les caractères du G. *Avena* de Linné, auquel ils ont tour à tour ajouté des esp., d'abord placées dans d'autres G., ou dont ils ont distrait quelques autres esp. qui sont devenues les types de plusieurs G. nouveaux. Ainsi, Persoon a fait un G. *Trisetum* de toutes les esp. dont la lépicène n'est pas plus longue que les fleurs, dont la valve inférieure est terminée à son sommet par deux petites soies, et qui offre sur son dos, un peu au-dessus du milieu, une arête herbacée et flexueuse. Beauvois, dans son Agrostographie, a adopté le G. établi par Persoon, et en a créé deux nouveaux, savoir : *Arrhenatherum* qui contient les espèces à fleurs polygames et à épillets biflores, et *Gaudinia* pour les esp. dont l'axe est simple, et dont les épillets sont distiques; enfin Trinius adopte le G. *Arrhenatherum* de Beauvois, et réunit, sous le nom d'*Avena*, les G. *Gaudinia, Trisetum* et toutes les esp. d'*Aïra* de Linné, conservées sous ce nom par les auteurs modernes, restituant le nom d'*Aïra* aux esp. dont Persoon a fait son G. *Kœleria.* Nous ne partageons point entièrement l'opinion du savant agrostographe de Vienne, et au nom de chacun des G. que nous venons de citer, nous ferons connaître les motifs qui nous ont engagés à les adopter ou à les rejeter.

Nous réunirons dans le G. *Avena,* toutes les esp. ayant la lépicène bivalve, renfermant deux ou un plus grand nombre de fleurs, dont la glume porte, sur le dos de sa valve externe, une arête tordue et roulée en spirale. Ainsi caractérisé, le G. Avoine comprendra comme sections les G. : 1° *Arrhénathère* de Beauvois où nous placerons, comme lui, l'*Avena elatior* ou fromentale, et la var. de cette pl. dont Thuillier a fait son *Avena præcatoria;* 2° *Trisetum* de Persoon, composé d'un grand nombre d'esp.; entre autres de l'*A. flavescens, A. Lœfflingii, A. nitida,* etc., etc.; *Gaudinia* renfermant l'*A. fragilis* et l'*A. planiculmis.*

Parmi les véritables esp. d'Avoines nous mentionnerons :

A. cultivée, *A. sativa,* L., qui présente un grand nombre de variétés intéressantes pour le cultivateur et l'agronome. Ainsi, on distingue les Avoines en celles d'hiver et celles de printemps, suivant l'époque où on les sème. La première est généralement plus productive, mais ne réussit bien que dans les provinces où l'hiver n'est pas très-rigoureux.

A. nue, *A. nuda,* L., qui se distingue principalement

de la première par ses fruits nus et non enveloppés dans les valves de la glume.

A. d'Orient. *A. orientalis*, W. Différente des deux précédentes par ses fleurs disposées en panicule unilatérale.

Ces trois esp. servent indistinctement à la nourriture des chevaux dans presque toute l'Europe tempérée; dans les pays méridionaux on lui substitue l'orge. Le peuple des campagnes se nourrit également avec cette céréale. Le gruau d'Avoine, dont on fait un si fréquent usage en médecine, et avec lequel on prépare de très-bons potages, se fait en écrasant entre deux meules un peu écartées les graines de l'Avoine, et surtout de l'Avoine nue. Par ce procédé, on les dépouille de leur enveloppe extérieure.

La folle Avoine ou Averon, *A. fatua*, L., se distingue par sa panicule écartée et par ses fruits très-velus à leur base. Elle nuit beaucoup aux moissons en étouffant toutes les Plantes qui croissent dans son voisinage. On la détruit, soit en labourant de nouveau avant qu'elle ait fleuri, soit en transformant le champ en une prairie artificielle. Comme elle est annuelle et qu'il lui faut une terre meuble pour se développer, elle ne se reproduit plus.

On appelle : Avoine des chiens, à la Guiane, le *Pharus lappulaceus*.

AVOIRA. bot. *V*. Élaïs.

AVONG-AVONG. bot. Bel Arbre de Madagascar, à tronc simple comme celui d'un Palmier, et qui paraît appartenir au G. Gastonia.

AVORTEMENT. zool. Ce terme n'est exactement applicable qu'aux Mammifères dont les petits, restant plus ou moins longtemps dans la matrice, y passent à l'état de fœtus. Il signifie que le produit de la génération sort du sein de la mère avant l'époque fixée par la nature pour son développement complet. On l'a, par extension, donné au développement incomplet de quelques parties d'un être vivant. C'est ainsi que l'on dit qu'une fleur, un fruit, une graine avortent. On appelle encore quelquefois avortés ou hardés les œufs qui sont pondus sans être revêtus de matière calcaire, et qui n'ont pour enveloppes que leurs seules membranes. Nous ne parlerons ici que du part prématuré. Les causes de ce genre d'Avortement sont nombreuses. On compte parmi les plus fréquentes, un développement trop rapide ou trop lent du fœtus, un plus grand nombre de produits que d'ordinaire, ou l'existence avec le fœtus d'une mole, d'un paquet d'Hydatites; le développement irrégulier du fœtus, ce qui donne la classe nombreuse des Acéphales; de fréquentes hémorragies, des coups, des chutes, des exercices forcés, de violentes commotions, de grands changements atmosphériques, le repos prolongé ou une position fatigante gardée pendant longtemps, les chagrins, les passions vives. C'est sur la femme surtout qu'agissent ces causes, ce qu'elle doit à son extrême sensibilité : aussi offre-t-elle à elle seule plus d'Avortements que toutes les femelles des autres espèces de Mammifères ensemble. Après la femme, ce sont les Animaux domestiques qui sont le plus sujets à l'Avortement. On l'observe assez souvent chez la Vache, rarement chez la Truie et la Brebis, plus rarement encore chez les Chiennes.

La mère se délivre bien quelquefois sans éprouver d'accident ni de suites fâcheuses, mais souvent aussi ce n'est pas sans danger pour sa vie, ou au moins sans altération dans sa santé, qu'elle met prématurément au jour le produit de la génération. Un abattement général, la chute du ventre, l'affaissement des mamelles et la sécrétion d'une matière séreuse analogue au *colostrum*, annoncent l'Avortement. Les femmes qui peuvent rendre compte de leur état, indiquent de plus un malaise général, elles ressentent des pesanteurs dans les lombes, éprouvent des faiblesses, la face devient pâle, les yeux sont caves et cernés, elles ne sentent plus leur enfant remuer, et elles ont de fréquentes envies d'uriner, ce qui est dû à la pression qu'exerce la matrice affaissée sur le rectum et la vessie. Les douleurs de l'accouchement ne tardent pas à se faire sentir, et le produit est expulsé avec d'autant plus de facilité qu'il est plus près du moment de la conception. L'Avortement est aussi d'autant plus fréquent et d'autant moins dangereux que la mère est moins éloignée des premiers jours de la gestation.

AVORTEMENT. bot. On désigne en général sous le nom d'Avortement, l'acte par lequel un être ou une portion d'être organisé, qui a déjà commencé à prendre quelque accroissement, vient à mourir avant le temps, ou cesse de prendre les développements que sa nature ordinaire aurait comportés. Dès que ce phénomène est purement accidentel ou déterminé par des causes externes et qui n'ont aucune liaison avec l'organisation générale de l'être sur lequel il s'exerce, l'Avortement offre peu d'intérêt pour l'étude raisonnée des formes organiques : mais il en est tout autrement lorsque le phénomène est déterminé par des causes internes et constantes, et qu'il est par conséquent lié jusqu'à un certain point à un système donné d'organisation; alors il devient partie essentielle de l'étude raisonnée des organes; il détermine et sert à expliquer une partie des anomalies ou des monstruosités; il offre un moyen de démêler les analogies réelles au milieu des disparates quelquefois les plus prononcées. Avant d'établir les conséquences qu'on peut déduire de l'étude théorique des Avortements, il convient d'abord d'établir les faits par des exemples faciles à vérifier; dans tout cet exposé, nous suivrons les principes indiqués dans la Théorie élémentaire de la Botanique (Edit. 2, pag. 90 et suiv.), ouvrage dans lequel toute cette partie de la science des végétaux a été traitée avec un développement que ne comportent pas les bornes fixées à ce Dictionnaire. Nous n'aurons nullement besoin d'établir que tous les organes des Végétaux ne prennent pas l'accroissement qui leur était destiné dans le plan primitif; ainsi toutes les feuilles, toutes les branches, toutes les graines d'un arbre ne se développent pas complétement; tant que cet Avortement est accidentel, il n'entre pas dans la série des recherches qui nous occupent ici. Mais il est des cas fréquents où il est évident que l'accident est soumis à des lois fixes : ainsi, par exemple, tout le monde connaît le Marronnier d'Inde; qu'on prenne sa fleur, qu'on coupe son ovaire en travers, on y trouvera trois loges et deux ovules, ou jeunes graines, dans chaque loge; qu'on prenne maintenant le fruit de ce même

Marronnier, on y trouvera au plus trois graines, quelquefois deux, quelquefois une seule; donc, sur les six graines qui existaient dans son ovaire, au moins trois d'entre elles n'ont pas pris de développement. Il est facile de suivre les périodes de cet Avortement de manière à n'avoir aucun doute sur la vérité et la constance du fait. On peut faire la même observation sur le Chêne; tous les ovaires renferment six jeunes graines, et chacun sait assez que le gland n'en contient jamais qu'une seule.

Il en est de même dans tous les autres organes des pl.; ainsi, par exemple, dans presque tous les Arbres il naît un bourgeon à l'aisselle de chaque feuille et un à l'extrémité de chaque branche. Parmi les Arbres à feuilles opposées, tantôt les deux bourgeons axillaires supérieurs grossissent assez pour étouffer le bourgeon latéral, et il en résulte des rameaux bifurqués, comme dans le Lilas, tantôt le bourgeon terminal se développe, et les latéraux avortent, comme dans l'Olivier; parmi les Arbres à feuilles alternes, tantôt le bourgeon axillaire supérieur étouffe le terminal, comme dans le Coudrier, tantôt le terminal se développe seul, comme dans le Chêne. Si nous observons de la même manière les parties de la fleur, nous voyons l'un des sexes avorter dans le *Lychnis dioica* et un grand nombre d'autres pl., une partie des anthères avorter dans les *Albuca*, les *Pelargonium*, etc.

Il résulte de ces faits, qui se présentent très-fréquemment aux observateurs attentifs, que, si l'on s'en tenait strictement à l'examen des organes parvenus à leur maturité absolue, on n'aurait qu'une idée très-inexacte du nombre réel de leurs parties; ainsi, pour revenir aux exemples cités plus haut, on comparerait le Chêne aux Arbres qui n'ont qu'une graine, et le Marronnier d'Inde à ceux qui en ont deux, tandis qu'il est évident que ces nombres sont accidentels, que l'état primitif de ces fruits est d'avoir trois loges et six graines, et que, par conséquent, c'est avec les Végétaux dont les fruits sont triloculaires et hexaspermes, que le Chêne ou le Marronnier doivent être comparés; on tomberait dans la même erreur si l'on voulait assimiler l'*Albuca* aux pl. qui n'ont que trois étamines, ou le *Pelargonium* à celles qui en ont sept, tandis que leurs vraies analogies sont avec celles à six et dix étamines.

L'observation des Avortements est facile lorsque les organes ont déjà pris, avant cette époque, assez de développement pour qu'on pût les reconnaître d'une manière positive; mais il n'en est pas toujours ainsi, et, dans plusieurs cas, l'Avortement a lieu de si bonne heure que l'organe est encore peu reconnaissable, quelquefois même il s'opère avant que cet organe soit visible pour nos sens. Comment, dans ces derniers cas, pouvoir distinguer si l'organe qu'on examine manque par suite d'un Avortement très-précoce ou par la nature propre de l'être dont il s'agit? Nous avons deux caractères pour décider cette question, savoir : l'analogie des formes et l'observation des monstruosités.

L'analogie est la méthode la moins sûre, mais la plus générale; elle consiste à comparer l'état dans lequel on soupçonne un Avortement avec ceux qui appartiennent à la même famille ou au même système d'organisation; lorsque ces rapprochements sont faits avec exactitude, on ne tarde pas à démêler la vraie nature des organes restés en rudiment, ou même à deviner l'existence primitive de ceux qui ne sont pas développés; ainsi, par exemple, si l'on compare l'Albuca avec les Ornithogales et les autres Asphodélées, on ne tarde pas à reconnaître par la force de l'analogie que les trois filets qui ne portent point d'anthères, sont de nature analogue à ceux qui en portent. Si nous comparons une fleur d'*Antirrhinum* ou de *Celsia* avec une fleur de *Verbascum*, nous sommes de même conduits à penser que le filet stérile qui se trouve dans leur fleur est une étamine avortée. Ces raisonnements d'analogie sont toujours guidés par la considération de l'insertion des organes qu'on étudie : c'est la place d'un organe qui, dans le Règne Végétal, nous fait presque toujours reconnaître sa véritable nature; ainsi, pour ne pas quitter les exemples que nous avons choisis, nous reconnaissons la nature des étamines stériles des *Albuca* ou de l'*Antirrhinum*, non-seulement parce que ces organes sont analogues à ceux des plantes analogues où ils n'ont pas avorté, mais encore parce qu'ils sont placés dans la fleur même que nous étudions, comme le sont les étamines entièrement développées. Ainsi, dans l'Albuca, les filets stériles sont situés devant les pièces de la fleur et adhérents à leur base comme les étamines fertiles.

L'analogie nous guide encore sous un troisième rapport assez essentiel, c'est qu'elle nous apprend que presque toutes, peut-être toutes les plantes ont une sorte de symétrie ou de régularité, de sorte que lorsque cette symétrie est dérangée par le non développement d'un organe, sa place, en restant vacante, nous indique qu'il avait existé dans le plan primitif; ainsi les Géraniées ont en général deux fois plus d'étamines que de pétales, et par conséquent, quand nous n'en comptons que sept dans le *Pelargonium*, nous pouvons supposer qu'il y en a trois avortées. Les Légumineuses ont autant de pétales que de pièces au calice; et quand nous n'en trouvons que trois ou quatre dans l'*Erythryna*, nous devons supposer qu'un ou deux pétales ont avorté.

Enfin, nous pouvons encore être conduits à la découverte des Avortements par des analogies d'un ordre plus relevé; ainsi nous voyons en général que toutes les parties des fleurs sont disposées en rangées symétriques autour d'un axe, soit réel, soit idéal : lorsqu'il manque quelques parties d'une rangée, la disposition des parties restantes est altérée de manière à faire apercevoir l'aberration; ainsi, par exemple, la position un peu excentrique et latérale de certains fruits prouve qu'il y a eu Avortement, et que ce que nous prenions à la première vue pour un fruit complet est en réalité un carpelle restant seul après l'Avortement des autres; ainsi le fruit du *Delphinium Consolida* est réduit à l'unité par l'Avortement des autres qu'on voit encore dans la plupart des espèces du genre : ainsi les gousses de presque toutes les Légumineuses indiquent par leur position l'Avortement habituel d'un et peut-être de plusieurs autres carpelles.

Mais les diverses classes d'analogie que je viens d'indiquer, ne peuvent elles-mêmes conduire à des démon-

strations rigoureuses que par des idées théoriques peut-être encore un peu contestables; la vérification de chacune des lois fondées sur l'analogie s'établit graduellement par l'étude des monstruosités; sous ce nom nous confondons en général tout ce qui sort de l'état habituel des êtres; sur le nombre des cas, il en est plusieurs qui ne sont que des retours de la nature vers l'ordre symétrique; ainsi, pour suivre les mêmes exemples dont nous nous sommes servis, si les six ovules du Marronnier ou du Chêne venaient à se développer à la fois, nous dirions que le marron ou le gland à six graines est une monstruosité, tandis que ce sont réellement les marrons ou les glands monospermes qui mériteraient ce nom. Dans ce que nous appelons donc l'état monstrueux ou anomal, il arrive que certains organes ordinairement avortés, se développent au point de revêtir leur forme réelle; ainsi, par exemple, le cinquième filet stérile de l'*Antirrhinum* se développe en une véritable étamine fertile, dans l'accident connu sous le nom de *Peloria;* ainsi les cornets pétaloïdes des Ancolies et de quelques autres Renonculacées ont été reconnus pour des développements des anthères, parce qu'on a trouvé des anthères à moitié changées en cornets; ainsi la manière dont se composent les fleurs qui doublent dans les jardins prouve que les pétales sont des filets d'étamines dilatés; ainsi l'exemple de quelques Composées où l'aigrette se transforme en folioles, confirme l'opinion que cet organe est réellement le limbe du calice; ainsi l'exemple de quelques *Gleditsia* et d'autres Légumineuses à deux gousses, confirme l'opinion déjà soupçonnée, d'après leur structure, que ces fleurs ne sont réduites à un seul carpelle que par l'Avortement des autres. L'étude des monstruosités, bien dirigée, confirme donc les lois déduites de l'analogie, et il est difficile de ne pas donner chaque jour plus d'importance à ces dernières, lorsqu'on les voit chaque jour aussi vérifiées par des faits inattendus, qui semblaient sortir des lois communes, et qui en deviennent, au contraire, les confirmations les plus précieuses.

Les Avortements produisent des effets très-divers en apparence, selon qu'on examine ou l'organe sur lequel ils s'exercent, ou les organes voisins. L'organe avorté ou rudimentaire peut ou être complétement absent, au moins à l'époque du développement complet, et alors il semble qu'il manque dans la symétrie générale; ou bien il en existe encore un rudiment plus ou moins développé, qui en occupe la place et en indique l'existence. Ce rudiment peut encore se présenter sous des formes diverses : tantôt, en effet, il diffère peu de la forme naturelle à l'organe; mais il est seulement réduit à de très-petites dimensions, c'est ce qui a lieu, par exemple, pour la cinquième étamine avortée des *Antirrhinum*. D'autres fois l'organe, en avortant, prend une forme si différente de sa forme ordinaire, qu'on a peine à le reconnaître, quand on n'est pas guidé par une longue série d'observations analogues. Nous traiterons à part ce phénomène au mot *dégénérescences des organes;* nous nous bornons ici à ce qui est plus particulier aux Avortements proprement dits.

Si nous considérons leur influence sur les organes voisins, nous verrons qu'elle est aussi de quelque importance; ces organes voisins prennent dans presque tous les cas un accroissement d'autant plus grand que l'Avortement des autres a été plus complet. Ainsi, dans les cas purement accidentels, l'Avortement ou l'enlèvement des fruits ou des branches fait grossir les fruits ou les rameaux restants. De même, dans les Avortements organiques, nous voyons les pétales grandir quand les étamines avortent, les étamines fertiles se développer beaucoup quand quelques-unes d'entre elles ont avorté, les pétioles des Acacies hétérophylles grandir et s'élargir quand les folioles manquent, etc. On conçoit assez bien que dans ces divers cas les organes restants profitent des sucs qui auraient dû se distribuer aux organes avortés, et prennent un accroissement proportionné à cette augmentation de nourriture; il est vrai qu'on pourrait dire avec la même apparence de raison que l'accroissement exagéré d'un organe, enlevant les sucs aux organes voisins, les fait avorter en tout ou partie. Quelle que soit celle de ces deux opinions qui, dans chaque cas particulier, est véritable, il n'est pas moins digne de remarque que les deux faits sont habituellement concomitants.

Les causes des Avortements accidentels sont simples à concevoir, et tellement variés qu'elles ne valent guère la peine d'être énumérées. Celles des Avortements permanents sont plus obscures sans doute, mais quelques-unes sont déjà assez évidentes pour faire comprendre qu'il sera possible de les analyser un jour plus complétement. Ainsi, par exemple, dans l'Avortement des graines et des loges des fruits, il est probable que l'une des causes qui le détermine est la diversité de l'époque de la fécondation; les divers stigmates ne reçoivent pas en même temps l'action de la poussière fécondante. Les graines qui sont douées les premières du mouvement vital, grossissent et étouffent leurs voisines; les Avortements doivent être fréquents dans les pl. où l'accroissement de la graine commence immédiatement après la fécondation. Ils doivent être d'autant plus rares que l'accroissement de la graine fécondée s'opère plus lentement, ou que la fécondation a lieu à la fois sur tous les orifices béants du stigmate.

Certaines parties des fleurs sont naturellement placées de manière que les vaisseaux qui doivent les nourrir sont obstrués par la pression que les parties voisines exercent sur eux : ainsi, nous voyons que dans les fleurs situées latéralement par rapport à la tige ou branche qui les porte, c'est toujours du côté le plus voisin de l'axe que l'Avortement a lieu, et du côté extérieur que le plus grand développement s'opère; ainsi, dans les Labiées et les Personnées, l'étamine qui avorte est celle qui est du côté de la tige, c'est-à-dire qui, dans la position naturelle de la fleur, est à son côté supérieur. Dans les Légumineuses, l'ovaire qui subsiste est celui qui, dans la position naturelle, est au côté inférieur ou extérieur de la fleur. Cette observation peut, dans quelques cas, aider à reconnaître quelle est la véritable situation naturelle des fleurs, et s'il y a eu torsion du pédicelle ou de la fleur elle-même. Nous voyons, par opposition à la loi que je viens d'indiquer, qu'il n'y a presque jamais d'Avortement ni d'irrégularité de grandeur dans les fleurs qui sont droites, terminales et solitaires, et où

par conséquent les parties sont toutes également disposées relativement à l'axe.

La théorie des Avortements prédisposés ou habituels est une des bases fondamentales de l'étude raisonnée des rapports naturels ; et, en changeant les exemples cités plus haut, elle s'applique aussi à l'étude de la classification naturelle du Règne Animal. C'est au moyen de cette théorie qu'on peut se rendre raison de la ressemblance réelle d'un grand nombre d'êtres qui diffèrent cependant entre eux par la présence ou l'absence de certains organes importants ; aussi voyons-nous que ceux même qui ont paru l'attaquer dans sa généralité sont perpétuellement obligés de l'adopter dès qu'ils veulent décrire avec exactitude ou classer une Plante dans sa famille naturelle. Sans doute elle a besoin, comme toutes les théories qui sont fondées, non sur une loi unique, mais sur un ensemble de faits, d'être appliquée avec prudence et circonspection ; sans doute, il ne faut pas avoir la prétention de tirer des conséquences d'après des faits trop peu nombreux ou d'après des comparaisons déduites de familles trop éloignées; mais lorsqu'elle est employée par de vrais naturalistes, c'est-à-dire par des hommes accoutumés à se servir des lois de l'analogie, nous ne craignons pas d'avancer qu'elle est la base de la classification naturelle, et l'un des meilleurs moyens de guider l'observateur dans la recherche de la symétrie des pl. et dans la découverte de leurs organes les plus minutieux.

AWAOU. POIS. Esp. du G. Gobie.

AWATCHA. OIS. Esp. du G. Sylvie.

AXANTHE. *Axanthes*. BOT. G. de la fam. des Rubiacées, institué par le Dr Blume, pour cinq ou six Arbustes découverts par lui dans l'Archipel des Indes. Il lui assigne pour caractères : fleurs hermaphrodites, mais dioïques par avortement ; tube du calice urcéolé, presque entier ; corolle rotacée avec son tube court, cylindrique, dont l'orifice interne est garni de cinq faisceaux de poils, et son limbe divisé en cinq lobes étalés. Dans les fleurs mâles, l'ovaire et le style manquent ; dans les femelles, ce premier organe est recouvert d'un disque sillonné ; le style est court et le stigmate à cinq lobes. Le fruit consiste en une baie globuleuse, couronnée par le calice persistant, à cinq loges polyspermes. Les feuilles sont opposées, les fleurs axillaires, réunies ordinairement en tête, formant une cyme et rarement un corymbe.

AXE. MOLL. *V*. COQUILLE.

AXE. BOT. Allongement du pédoncule qui supporte les fleurs. Ce nom devrait être réservé pour l'Épi. Il est simple ou divisé, droit ou flexueux, continu ou articulé, linéaire, membraneux, charnu dans l'Ananas, et se remarque, le plus souvent, dans l'inflorescence des Graminées et des Cypéroïdes. L'Axe se nomme quelquefois RACHIS, particulièrement dans les Palmiers et dans toutes sortes de panicules. Willdenow emploie ce mot de Rachis pour désigner le pétiole ou stipe des Fougères. On a encore employé le mot Axe pour désigner une ligne idéale qui est censée aller de la base au sommet du fruit, et le long de laquelle seraient les points d'attache des graines. C'est la *Columelle* de Mirbel, *Columen* de Tournefort.

AXE. MIN. *V*. CRISTALLISATION.

AXI. BOT. S. de Piment.

AXIA. BOT. Arbrisseau de la Cochinchine, dont la tige, rameuse et noueuse, s'élève à deux pieds, dont les feuilles sont opposées et inégales, les fleurs petites et disposées en grappes terminales. Ces fleurs présentent un involucre de trois folioles courtes, inégales et caduques ; un calice monosépale, campanulé, dont le limbe se divise en dix lobes arrondis et égaux. Les étamines sont au nombre de trois, à filets menus aussi longs que le calice, à anthères didymes. L'ovaire, infère ou couvert par le calice, est surmonté d'un style filiforme de la longueur des étamines, que termine un stigmate légèrement renflé. Le fruit, dont la surface est sillonnée et velue, est pseudosperme, c'est-à-dire, simule une graine nue. Tels sont les caractères qu'on peut assigner à ce G., d'après la description de Loureiro qui l'a établi. Cet auteur a indiqué son affinité d'une part avec les Valérianes, de l'autre avec le *Boerhaavia*. L'Axia doit se rapprocher des premières, si son calice est supère en effet ; mais s'il est infère, il doit prendre place dans les Nyctaginées auprès du second de ces genres, analogie que confirme l'existence d'un fruit pseudosperme sillonné, d'une tige ligneuse et de feuilles inégales. — Son nom est dû à ses propriétés qui le rendent aussi précieux aux médecins cochinchinois, que l'est à la Chine la fameuse racine Ginseng.

AXIE. *Axius*. CRUST. G. de l'ordre des Décapodes établi par Leach, et offrant pour caractère principal : les quatre pieds antérieurs terminés en pince didactyle, et les suivants onguiculés. Latreille réunit ce G. à celui des Thalassines, lequel appartient à la fam. des Décapodes Macroures. Une espèce nommée par Leach *A. Stirynchus*, sert de type à ce nouveau G. Elle a été trouvée sur les côtes d'Angleterre.

AXIFÈRES. BOT. Turpin donne ce nom à des Végétaux de première formation, dont l'organisation ne se compose encore que d'une tige ou d'un axe diversement modifié et dans l'intérieur duquel on ne trouve guère que du tissu cellulaire : tels sont les Champignons et les Algues. Selon Turpin, le nombre de ces Végétaux, lorsqu'ils seront plus connus, dépassera de beaucoup celui des plantes à organes appendiculaires.

AXILE. *Axilis*. BOT. Selon Richard, les graines doivent être considérées comme Axiles quand elles sont attachées vers l'axe rationnel du fruit. — Mirbel nomme Axile l'embryon plus ou moins grêle, entouré d'un périsperme, qui se porte en ligne droite, d'un point périphérique de la graine au point diamétralement opposé.

AXILLAIRE. *Axillaris*. BOT. On nomme ainsi tout ce qui naît dans l'angle formé par la réunion d'une branche avec sa tige, ou plutôt encore d'un pétiole avec un rameau, c'est-à-dire dans l'aisselle des feuilles.

AXILLIBARBU. BOT. Feuilles ou pédoncules munis de poils à l'aisselle.

AXIMÈDE. *Aximedia*. MOLL. Raffinesque, dont les découvertes dans la vallée de l'Ohio ont prodigieusement augmenté le nombre connu des Coquilles bivalves fluviatiles, a publié, dans les Annales générales des Sciences physiques (T. V, p. 257), une monographie de

ces Coquilles, dans laquelle il les divise en coupes nombreuses. Le G. Mulette, tel que Raffinesque le limite, est partagé, dans cette monographie, en plusieurs sous-genres, dont le troisième porte le nom d'Aximède, *Aximedia,* et auquel il donne les caractères suivants : « Dent lamellaire, un peu courbe ; axe presque médian ; » valves presque équilatérales. »

N'ayant pu trouver dans les Mulettes, telles qu'elles ont été considérées par Lamarck, aucun caractère suffisant pour les diviser en plusieurs G., ainsi que le fait Raffinesque, il s'ensuit que le G. Mulette de ce dernier auteur n'est pour nous, dans son entier, qu'un sous-genre des *Unio,* et que par conséquent, si le sous-genre Aximède doit faire une coupe, elle ne serait que d'un degré inférieur au sous-genre. Raffinesque indique, dans les Aximèdes, trois esp., *Unio elliptica, lœvigata* et *zonalis.* Ces esp. sont rares et toutes trois du bassin de l'Ohio.

AXIN. *Axinus.* MOLL. G. établi par Sowerby pour des Coquilles bivalves fossiles, dont il ne paraît connaître que les Moules. Aussi ce savant propose-t-il ce nouveau G. avec doute. Voici les caractères qu'il lui assigne : « Coquille bivalve, équivalve, transverse ; côté » antérieur très-court, côté postérieur allongé et tron- » qué ; lunule située près des crochets ; charnière com- » posée d'un ligament allongé, implanté dans un sil- » lon. » Sowerby n'espère pas qu'on puisse découvrir l'organisation de la charnière, mais il croit avoir lieu de présumer qu'elle est dépourvue de dents, et que la Coquille était fort mince. Il en fait connaître deux esp., l'*A. angulatus* et l'*A. obscurus,* figurées pl. 315 et 316. — On voit, par ce qui précède, combien ce G. est encore incertain.

AXINÆA. BOT. G. établi par Ruiz et Pavon, qui lui assignent les caractères suivants : un calice cyathiforme à cinq dents ou entier au sommet ; cinq pétales en forme de doloire, insérés au sommet du calice ; dix étamines insérées au même point, alternativement plus courtes et plus longues, à anthères oblongues, recourbées, biloculaires, munies d'un éperon et s'ouvrant au sommet par deux pores ; un ovaire libre, pentagone, tronqué, surmonté par un style long, subulé et courbé, que termine un stigmate simple et obtus ; une capsule entourée par le calice persistant, couronnée par dix petits appendices rayonnants, à cinq loges polyspermes qu'indiquent cinq angles, par lesquels elle s'ouvre en autant de valves. — Ce G. comprend deux Arbres du Pérou dont l'un, l'*A. purpurea,* a des feuilles cordées, à sept nervures, et s'élève à deux toises de hauteur ; l'autre, l'*A. lanceolata,* beaucoup plus grand, présente des feuilles ovales, lancéolées et quinquenervées. Il arrive souvent que le nombre des différentes parties de la fructification est six ou double de six au lieu de cinq et dix, et c'est pourquoi les auteurs qui ont suivi le système de Linné, l'ont placé dans la Dodécandrie Monogynie ; pour ne pas l'éloigner du *Blakea* avec lequel il a beaucoup d'affinité, n'en différant du reste que par son ovaire libre, ses étamines inégales, non rapprochées, et les appendices de sa capsule. Il appartient à la fam. des Mélastomées.

AXINE. *Axina.* INS. Coléoptères ; G. établi par Kirby dans son travail sur la tribu des Clairides, et ayant, selon lui, pour caractères : labre émarginé, lèvre bifide? toutes les palpes terminées par un article en forme de hache, les maxillaires de trois articles, les labiales de deux seulement ; antennes en scie ; thorax cylindrique ; corps un peu déprimé. Ce G., dans la Méthode de Latreille, appartiendrait aux Tilles qui sont rangés dans la grande fam. des Clavicornes. Kirby pense qu'il doit en être distingué à cause de son labre émarginé, de sa lèvre inférieure bifide, et de ses quatre palpes terminées par un article en forme de hache. Il en décrit et figure une espèce sous le nom de *A. analis.* Elle est originaire du Brésil.

AXINÉE. *Axinœa.* MOLL. Dénomination générique adoptée par Poli, pour distinguer les Mollusques lamellibranches de la fam. des Arcacés dont Lamarck a fait depuis le G. Pétoncle. Le nom d'Axinée s'applique aux Animaux seulement, les Coquilles étant nommées Axinodermes dans la Méthode de nomenclature adoptée par Poli. Cette dénomination vient d'un substantif grec qui signifie *hache,* et a été donnée à ces Mollusques à cause de la figure sécuriforme de leurs pieds. Le G. Axinée est l'unique de la cinquième fam. des *Mollusca subsilientia* de Poli. Il lui donne les caractères suivants : point de trachée ou siphon ; un pied sécuriforme, muni d'une fente transversale ; les branchies séparées et libres dans leur partie supérieure. Poli est ainsi le premier qui ait séparé les Pétoncles des Arches. Celles-ci composent le genre Daphne, de sa neuvième famille.

AXINITE. MIN. Espèce de la classe des substances terreuses, dont le nom signifie *corps aminci en forme de tranchant de hache,* et fait allusion à l'aspect que présentent ordinairement ses cristaux. Ceux-ci dérivent d'un prisme droit dont la base est un parallélogramme obliquangle de cent un degrés et demi et soixante-dix-huit degrés et demi. Le rapport des côtés de cette base à la hauteur du prisme est à peu près celui des nombres 5, 4 à 10. La pesanteur spécifique de l'A. est d'environ 3, 2. Elle raie le verre. Sa réfraction est simple, du moins à travers une des bases et une face oblique. Brard a observé que certains cristaux de cette substance jouissent de la propriété d'être électriques par la chaleur. Au chalumeau, elle se transforme par une fusion facile, accompagnée de boursoufflement, en un verre vert sombre qui noircit à la flamme extérieure. L'analyse de l'A. de l'Oisans, par Vauquelin, a donné : Silice 44 ; Chaux 19 ; Alumine 18 ; Oxyde de fer 14 ; Oxyde de Manganèse 4 ; perte 1.

Entre les formes régulières déterminées par Haüy, nous citerons les deux suivantes : l'A. ÉQUIVALENTE, qui présente l'aspect d'un prisme hexaèdre à base oblique, dont toutes les faces latérales sont secondaires ; et l'A. AMPHIHEXAÈDRE, qui ne diffère de la précédente que par l'addition de deux petites facettes qui naissent sur deux des angles opposés de la forme primitive. Les cristaux de cette dernière var. sont comprimés transversalement, ce qui rétrécit sensiblement les bases.

Les autres var. de cette substance sont l'A. laminiforme allongée, que l'on trouve près de Thum en Saxe, d'où lui est venu le nom de *Thumerstein,* et l'A. laminaire, de Blanckenburg au Hartz. Les cristaux de l'A.

sont les uns verts, et les autres violets, quelques-uns sont mi-partie de vert et de violet. La couleur de l'A. violette qui est la plus commune, est due au Manganèse; celle de l'A. verte provient d'un mélange de Chlorite. Haüy a remarqué que les cristaux verts avaient en général leur forme exempte de stries, et mieux prononcée que celle des violets.

L'Axinite a été trouvée d'abord dans l'Oisans, département de l'Isère, sur un Diorite abondant en Feldspath, et en partie altéré, qui sert aussi de gangue à des Cristaux de Feldspath, de Quartz, d'Épidote, de Prehnite, et à de l'Asbeste flexible. On l'a découverte également aux Pyrénées, près de Barrèges, dans une roche qui a de l'analogie avec celle de l'Oisans. La même substance se trouve en Saxe, près de Thum, où elle est accompagnée de Fer arsenical; à Blanckenburg, dans le Hartz, où elle est engagée dans une Chaux carbonatée laminaire, avec du Talc nacré; et à Konsberg, en Norwège, où elle repose également sur la Chaux carbonatée, à laquelle sont associés le Plomb sulfuré, l'Argent natif et l'Anthracite.

AXINODERME. MOLL. *V.* AXINÉE.

AXINOTOME. *Axinotoma.* INS. Coléoptères. Fam. des Carnassiers. G. établi par Dejean qui lui assigne les caractères suivants : les quatre premiers articles des tarses antérieurs assez fortement dilatés dans les mâles, triangulaires ou cordiformes; ceux des tarses intermédiaires très-légèrement dilatés. Palpes peu allongées; le dernier article presque sécuriforme. Antennes filiformes; lèvre supérieure en carré moins long que large; une forte dent simple au milieu du menton; corps assez allongé; tête presque arrondie; corselet presque carré; élytres ovalaires. L'*A. Fallax,* du Sénégal, est encore la seule esp. connue.

AXINURE. *Axinurus.* POIS. G. établi par Cuvier, dans la fam. des Acanthoptérygiens, dont les caractères sont d'avoir le corps assez allongé; quatre rayons aux branchies et trois rayons mous aux ventrales; la queue armée de chaque côté d'une lame unique, carrée, tranchante, sans bouclier; la bouche très-petite et les dents très-grêles. Ce G. est fondé sur une esp. nouvelle, rapportée par Quoy et Gaymard, du Hâvre doré à la Nouvelle-Guinée. Cuvier l'a nommée *A. Thynnoides.*

AXIOTIME. *Axiotima.* ZOOPH. G. de la fam. des Béroïdes, institué par Eschscholtz, qui lui donne pour caractères : corps horizontal, peu élevé, sans appendices alaires, mais quatre rangées de cils disposés en croix. L'A. DE GAEDE, *A. Gœdii,* a le corps ovalaire, gélatineux, hyalin, à cils irisés. Il habite la mer du sud entre les Tropiques.

AXIS. MAM. Esp. du G. Cerf.

AXNEC. BOT. S. de Mousse.

AXONGE. ZOOL. Partie la plus blanche et la plus solide de la graisse des Mammifères, qui s'extrait de l'épiploon et de l'abdomen, pour les usages domestiques. On nomme plus particulièrement cette graisse *Saindoux,* quand elle vient du Porc, et *Suif,* quand elle vient du Mouton.

AXONOPE. BOT. G. de Graminées formé par Beauvois, pour quelques Paspales; il n'a pas été maintenu.

AXYNOPHORE. *Axynophorus.* INS. G. de la fam. des Carabiques, dans la classe des Coléoptères pentamères, institué par Dejean. Ce singulier G. s'éloigne beaucoup, par l'aspect, des autres Carabiques, et semble plutôt se rapprocher des Peltis, des Ips et des Nitidules. Il a pour caractères : dernier article des palpes maxillaires presque cylindrique; celui des labiales très-fortement sécuriforme; antennes courtes et filiformes; lèvre supérieure courte et laissant les mandibules à découvert; une forte dent simple au milieu de l'échancrure du menton; articles des tarses presque cylindriques; corps aplati, presque en carré long; corselet transversal ou un peu rétréci antérieurement; élytres en carré allongé; pattes très-courtes. On connaît dans ce G. deux esp., l'une, *A. Lecontii,* de l'Amér. sept.; l'autre, *A. Lacordairii,* du Brésil.

AXYRIS. BOT. G. de la fam. des Atriplicées. Ses fleurs sont monoïques : les mâles, disposées en chatons, présentent un calice triparti et trois étamines; les femelles, éparses, un calice persistant, à cinq divisions, ou seulement à trois, suivant Gmelin, et un ovaire monosperme, à deux styles. Ce G. contient trois esp.; elles sont originaires des contrées sept. de l'Asie, à tiges frutescentes ou herbacées, à fleurs axillaires ou terminales. Une quatrième, l'*Axyris ceratoides* de Linné, a servi de type à un nouveau G., l'*Eurotia* d'Adanson, *Ceratospermum* de Persoon.

AYA. POIS. Esp. du G. Bodian.

AYACA. OIS. S. de Spatule rose.

AYALLA. BOT. *Arbor versicolor.* (Rumph. *Amb.* T. LXXX). Arbre peu connu, des Moluques, dont la fleur ressemble à celle du Giroflier, dont les feuilles sont opposées et lancéolées, et dont l'écorce, diaprée de riches nuances, réfléchit, dit-on, les couleurs de l'arc-en-ciel.

AYALLY. BOT. N. d'une Graminée de Saint-Domingue, qu'on ne peut reconnaître sur les vagues indications qui nous en ont été données.

AYAM. OIS. *V.* COQ ALAS.

AYAMACA OU AYAMAKA. REPT. Nom que porte à Cayenne un grand Lézard qui atteint jusqu'à huit pieds de long, dont la chair est bonne à manger, et qui paraît être une Iguane.

AYAMALA OU AYAMALAR. OIS. S. de Coq Alas.

AYAM-HAN. OIS. Esp. du G. Perdrix.

AYA-PANA. BOT. S. d'*Eupatorium triplinerve.*

AYE-AYE. MAM. *Sciurus madagascariensis,* Gmel.; *Daubentonia,* Geoff.; *Cheiromys,* Cuv., Buff., Encycl. pl. 22. G. de Quadrupèdes de l'ordre des Rongeurs. Il est séparé de l'ordre des Quadrumanes, dont on a voulu le rapprocher, par plusieurs caractères de première valeur : 1° par la forme du condyle maxillaire, dirigé d'arrière en avant, et glissant sur une surface qui n'est terminée, dans aucun de ses sens, par le moindre rebord osseux. Cette structure est particulière aux Rongeurs et aux Édentés. 2° L'existence, dans l'Animal adulte, d'un interpariétal séparé, qui ne se trouve chez aucun Quadrumane adulte. 3° L'articulation très-grande de l'intermaxillaire et du frontal qui ne se rencontrent pas chez les Quadrumanes. 4° L'étendue demi-circulaire de l'alvéole de l'incisive inférieure surpassant l'amplitude de cette alvéole dans aucun autre Rongeur, et dont la concavité, comme celle de l'incisive supé-

rieure, contourne le sommet des alvéoles des molaires. 5º Par l'excessive longueur de la partie post-astragalienne du calcanéum, laquelle forme les deux tiers de la longueur de l'os. Cette disproportion de la partie postérieure du calcanéum à la partie astragalienne est propre aux Rongeurs et aux Édentés coureurs ou sauteurs, les Lièvres, les Écureuils et les Kanguroos. Le rapport de cette proportion dans l'Aye-Aye surpasse le même rapport dans le Kanguroo où il est plus grand que dans tous les autres Mammifères. Cette disposition du calcanéum est précisément l'inverse de celle qui s'observe dans les Makis et les Tarsiers, où c'est au contraire l'apophyse antérieure ou cuboïdienne qui est la plus longue. Le rapport entre l'aire de la section du crâne et l'aire de la section de la face, n'est pas supérieure dans l'Aye-Aye, comme on l'a dit, à ce qu'il est dans la plupart des Sciurus auxquels il ressemble bien plus qu'à aucun Lémurien, par la grandeur de l'ethmoïde et de la fosse ethmoïdale. Nous avons fait cette énumération des caractères anatomiques pour faire voir la différence de leur certitude et de celle des caractères extérieurs, et non pas pour contredire certaines vues de classification.

A sa tête plus sphérique, à son museau plus pointu qu'aucun autre Rongeur, l'Aye-Aye se distingue encore des G. voisins par ses grands yeux dirigés en avant; ses oreilles grandes, nues et transparentes, sont larges à leur ouverture et rondes en haut; deux incisives, très-fortes et comprimées en soc de charrue existent à chaque mâchoire, et sont séparées par une barre, en haut de quatre, et en bas de trois molaires à peu près cylindriques; figure étrangère aux dents des Quadrumanes, toujours quadrilatères, mais qui se retrouve dans les Paresseux et dans plusieurs Edentés. On ne connait pas encore la figure de la surface de ces molaires.

Les membres de devant sont plus courts que les postérieurs; il y a cinq doigts à tous les pieds; le médius de la main, très-grêle, est surpassé en longueur par le quatrième. Cette particularité, unique dans les Mammifères, a été oubliée dans les figures de cet Animal. Au pied de derrière, le pouce opposable a un ongle plat comme dans les Singes.

Cet Animal a été découvert par Sonnerat sur la côte occidentale de Madagascar; le nom d'Aye-Aye lui vient de l'exclamation d'étonnement des habitants de la côte de l'Est, quand ils le virent pour la première fois. Ce fait du cantonnement dans une région circonscrite de cette île, d'un être qui lui est particulier, comme la plupart de ses autres Mammifères, est, en géographie zoologique, l'une des preuves péremptoires que la terre ne s'est point peuplée par la dispersion, à partir d'un point central, d'un petit nombre d'Animaux dont les goûts, d'abord errants, seraient depuis devenus sédentaires.

L'Aye-Aye, dit Sonnerat, le jour ne voit pas; son œil est roussâtre, et fixe comme celui du Chat-Huant. Il est très-paresseux, par conséquent très-doux. Nous avons possédé le mâle et la femelle; ils n'ont vécu que deux mois. Nous les nourrissions avec du riz cuit, et ils se servaient, pour le manger, de leur doigt grêle, comme les Chinois se servent de baguettes. L'Aye-Aye ne porte point sa queue droite, mais traînante; tous les poils en sont roides comme du crin; elle est aussi longue que le corps; le reste du pelage est un lainage fauve-clair, traversé sur le dos par de longues soies rudes, brunes, et quelquefois blanches au bout. La femelle a deux mamelles inguinales.

AYENIE. *Ayenia*. BOT. G. de la fam. des Buttnériacées, établie par Brown. Son calice est simple, à cinq divisions très-profondes, ovales, lancéolées, persistantes; sa corolle se compose de cinq pétales irrégulièrement conformés, et terminés inférieurement par un onglet très-long et très-grêle, qui porte à son sommet une lame plane, horizontale, élargie, presque triangulaire, entièrement soudée par son sommet avec le bord du tube staminal, de manière à ce que leur réunion forme une sorte d'étoile à cinq branches obtuses. La face supérieure de ces pétales est creusée d'une petite fossette longitudinale, au sommet de laquelle on trouve une glande ovoïde, noire et pédicellée; les étamines, au nombre de dix, sont monadelphes; leur tube est long, grêle, entièrement confondu avec le pédicule qui élève l'ovaire, un peu évasé supérieurement. Des dix étamines, cinq sont fertiles, situées à l'extérieur du tube, au-dessous de chacun des pétales, vers le milieu desquels elles semblent insérées; leur filet est court, leur anthère est globuleuse, didyme, à deux loges, s'ouvrant par un sillon longitudinal : les cinq autres sont stériles, et se montrent sous la forme de glandes bilobées, sessiles au sommet du tube, alternant avec les pétales. L'ovaire, qui est longuement pédicellé et déprimé, offre cinq côtes obtuses, chargées d'aspérités; il est à cinq loges, qui contiennent chacune deux ovules, attachés latéralement vers leur base. Le style est simple, à peu près de la longueur du tube staminal, et se termine par un stigmate à cinq lobes peu profonds. Le fruit est une capsule déprimée à cinq côtes, hérissée, s'ouvrant en cinq coques bivalves et ordinairement monospermes. On connaît quatre esp. de ce G., qui toutes sont originaires du sud de l'Amérique. Très-rapproché du G. *Commersonia*, l'Ayenie s'en distingue par ses pétales longuement onguiculés et portant une glande, par ses étamines stériles qui sont sessiles, par son style simple et par son stigmate à cinq lobes.

AYER. BOT. Rumph. T. v, t. 56. Liane d'Amboine.

AYEZ. BOT. S. d'Ail.

AYGULA. POIS. Esp. du G. Labre.

AYLANTHE. *Aylanthus*. BOT. G. de la fam. des Térébinthacées, établi par Desfontaines, d'après un arbre de la Chine que l'on avait jusque-là pris à tort pour le *Rhus succedanea*, ou grand Vernis de Japon. Ses fleurs sont dioïques ou polygames; elles présentent un calice à cinq dents et cinq pétales creusés en gouttières; on trouve intérieurement dans les mâles dix étamines : dans les femelles et les hermaphrodites cinq ovaires libres, ayant chacun un style latéral et un stigmate évasé, et plus tard cinq capsules membraneuses, aplaties, allongées, rétrécies aux deux bouts, échancrées d'un côté, renfermant au milieu une graine osseuse, lenticulaire. Cet Arbre fut nommé *Aylanthus glandulosa*, à cause des glandes qu'on observe sous chaque dent aux folioles de ses feuilles pinnées avec impaire. Il est au-

jourd'hui très-commun dans les parcs et les jardins d'agrément. On en a depuis fait connaître une autre esp. à feuilles pinnées, sans impaire, originaire de l'Inde. C'est l'*A. excelsa*, Roxburgh, *Corom. tab.* 23.

AYLMERIE. *Aylmeria.* BOT. G. de la fam. des Portulacées, qui offre pour caractères : un calice coloré, biparti; cinq pétales; dix étamines membraneuses, réunies en un tube hypogyne : cinq extérieures abortives, cinq intérieures opposées aux pétales, portant des anthères biloculaires; un style, un stigmate en tête comprimée; un utricule membraneux sans valves, contenant, au fond, plusieurs graines aplaties. Les deux esp. connues sont des Herbes vivaces, à tiges cylindriques, géniculées et dichotomes vers le haut; les feuilles sont linéaires, opposées ou verticillées, à stipules scarieuses; les fleurs sont belles et forment des corymbes terminaux. L'Australasie est leur patrie.

AYLOPON. POIS. Raffinesque, dans son Ichthyologie sicilienne, a formé le G. Aylopon de l'Anthias barbier (*Labrus Anthias*, L.) de Bloch. *V.* LUTJAN.

AYMIRI ou AYMIRI-MITI. BOT. *V.* AMIRI.

AYMOUTABOU. BOT. *V.* MOUTABÉE de la Guiane.

AYRA. MAM. Glouton. *V.* TAÏRA.

AYRIMIXIZA. POIS. S. de Bodian.

AYTONIA. BOT. Forster a donné ce nom à un G. qu'il a rapporté aux Algues de Linné, mais qui nous paraît appartenir à la fam. des Hypoxylons, et être très-voisin des *Sphœria*. Sa description est trop incomplète pour qu'on puisse décider de l'identité des deux G. L'Aytonia forme des tubercules de la grosseur d'une Lentille sur les rochers. Ces tubercules sont couverts de poils roides plus ou moins longs, et sont remplis de graines pulvérulentes. Quel est le mode de déhiscence de ces tubercules? Forster n'en dit rien. On ne saurait donc décider si ce sont des *Sphœria*, ou peut-être quelque *Sclerotium*. L'Aytonia de Forster est désignée sous le nom de Rupinie dans le Dictionnaire de Déterville.

AYULAN. BOT. S. de Sandoric indien.

AZABACHE. MIN. S. de Jayet.

AZADARACHENI. BOT. S. d'Azédarac.

AZADARACHT. BOT. *V.* AZÉDARAC.

AZADIRACHTA. BOT. Esp. du G. Azédarac, dont A. de Jussieu, dans son travail monographique sur le groupe des Méliacées, a fait le type d'un G. nouveau auquel il assigne pour caractères : calice à cinq divisions; cinq pétales ouverts; dix étamines ou plutôt leurs filaments réunis par leur base en un tube très-court, qui porte à l'orifice dix anthères oblongues, égales et opposées, à dix lobes réfléchis qui terminent le tube staminal; style en forme de colonne; stigmate à trois lobes conoïdés; l'ovaire établi sur un disque très-court, à trois loges bi-ovulées; fruit drupiforme réduit par l'avortement à une seule loge monosperme. L'Azadirachta (Cuv. Disser. tab. 108; Gærtn. t. 103) est un Arbre de l'Inde, qui conserve constamment ses feuilles une fois pinnées; ses fleurs sont petites et d'un blanc pourpré.

AZALA. BOT. S. Turc de Garance.

AZALÉE. *Azalea.* BOT. Ce G., de la fam. des Rhodoracées de Jussieu, contenait plusieurs esp. exotiques et une seule indigène, dont le port est très-disparate et le caractère un peu différent. C'est ce qui a engagé Desvaux à en séparer cette dernière et à en faire un G. nouveau sous le nom de *Loiseleuria*. Si l'on adopte cette division, on aura donc deux G. au lieu d'un seul, et caractérisés de la manière suivante :

LOISELEURIA : calice à cinq divisions égales; corolle à peu près en forme de cloche et régulièrement quinquéfide; cinq étamines insérées par leurs filets au bas de la corolle, dressées et incluses, dont les anthères s'ouvrent longitudinalement; style droit; capsule à deux loges, quelquefois à trois, suivant Gærtner, et déhiscente au sommet. Il ne comprend qu'une esp., l'*Azalea procumbens*, sous-Arbrisseau des Alpes, dont les tiges sont couchées, les feuilles opposées et contractées en leur bord, les fleurs en cymes terminales.

AZALEA : calice à cinq divisions inégales; corolle infundibuliforme, irrégulièrement quinquéfide; cinq étamines insérées sous le pistil, saillantes, dont les filets sont arqués, et dont les anthères s'ouvrent par deux pores au sommet; style recourbé; capsule à cinq loges. Dans ce G. seront conservées les esp. d'Azalea exotiques. Ce sont des Arbrisseaux ou des sous-Arbrisseaux à fleurs le plus souvent solitaires aux aisselles de feuilles alternes. On en connaît une de la Laponie, une du Japon, une de l'Inde, plusieurs de l'Amérique sept. Ce sont celles-ci qu'on a pris soin particulièrement de multiplier dans les jardins, à cause de la beauté de leurs fleurs et de leur odeur agréable. Telles sont les *A. viscosa, glauca, nudiflora*, etc. Nous citerons encore l'*A. pontica*, qui croît dans l'Asie-mineure, et dont la corolle, d'un beau jaune, exhale une odeur que l'on compare à celle du Chèvrefeuille, mais qui est plus pénétrante. Depuis peu les botanistes anglais ont réuni le G. *Azalea* au G. *Rhododendron*, dont les esp. se lient réciproquement par une dégradation insensible.

AZARA. BOT. G. établi par Ruiz et Pavon, et dédié à un savant Espagnol, Don Joseph de Azara. Caractères : calice monosépale présentant de quatre à six divisions ovales et aiguës, qui, réfléchies dans la fleur, se redressent et persistent autour du fruit. On ne trouve pas de corolle; elle paraît remplacée par un grand nombre de filets fins et courts, que les auteurs nomment nectaires. Ceux des étamines s'insèrent au même réceptacle sur un cercle concentrique, au nombre de vingt-deux à trente-six; ils sont plus longs du double à peu près, et portent des anthères arrondies, didymes, à deux loges, s'ouvrant par une fente longitudinale. L'ovaire est libre, à cinq angles peu marqués; le style subulé, les stigmates sont obtus. Il se change en une capsule uniloculaire, surmontée par le style, pulpeuse et contenant au dedans une seule loge dont la surface interne est parcourue dans sa longueur par trois placentas où s'attachent des graines nombreuses. On en a décrit, d'après Ruiz et Pavon, trois esp. originaires du Pérou et du Chili, à tiges ligneuses, à feuilles géminées, inégales, entières ou dentées, d'une saveur amère; à fleurs odorantes, disposées en corymbe dans une espèce, en épi dans une autre, en ombelle dans la troisième.

Ce G., d'après la description et les figures qu'en donnent ceux qui l'ont établi, est très-voisin de l'*Abatia* dont il diffère par la couleur verte du calice, la forme arrondie des anthères didymes, la substance charnue du

fruit et l'absence de stries sur les graines. Ces deux G. n'ont pas été classés jusqu'ici avec certitude dans une famille naturelle. Ventenat penche à les ranger dans celle des Samydées qu'il a établie, et ne paraît arrêté que par l'opinion de Ruiz et Pavon même, concernant leur analogie avec le *Prockia*. « La connaissance de » l'organisation des graines de ces G. et des *Chætocrates*, ajoute-t-il, pourra seule déterminer s'ils ont une » plus grande affinité avec les Rosacées qu'avec les Samydées. » Mais il y place sans aucun doute l'*Anavinga* ou *Casearia*, et L.-C. Richard regardait celui-ci comme étant peut-être congénère de l'Azara. Voisin de l'*Abatia* et des *Prockia*, il devrait sans doute prendre place avec ces G. dans la nouvelle fam. des Bixinées de Kunth.

AZE. MAM. S. d'Ane.

AZÈBRE. MAM. S. de Zèbre. *V.* CHEVAL.

AZEBUCHE. BOT. S. d'Olivier sauvage, dans les parties méridionales de l'Espagne où cet Arbre croît naturellement. Il y forme des buissons épais : ses feuilles, plus vertes que dans l'arbre cultivé, sont fort petites; le fruit est aussi très-peu considérable. L'huile qu'on a essayé d'en extraire est, dit-on, amère.

AZÉDARAC. *Melia*. BOT. G. de la fam. des Méliacées, qui lui doit son nom. Il renferme des arbres à feuilles pinnées avec impaire ou bipinnées, à fleurs disposées en panicules axillaires : leur calice est très-petit et quinquéfide; leur corolle composée de cinq pétales oblongs; leurs filets sont réunis dans un tube cylindrique terminé par dix petites dents, à la base intérieure desquelles sont attachées autant d'anthères, petites, disposées sur deux cercles, l'un plus haut, l'autre plus bas; il y a un seul style terminé par un stigmate capité. Le fruit est une drupe sphérique renfermant une noix sillonnée, à cinq loges monospermes.

Le *Melia Azedarach*, L.; Cavan. Diss.; Lam. Ill. tab. 352, croît dans le midi de l'Europe. Il acquiert de vingt à trente pieds d'élévation. Ses feuilles sont bipinnées; ses fleurs, de couleur lilas, exhalent une odeur agréable; ses fruits sont ronds, charnus et jaunes. — Le *Melia sempervirens* de Swartz, regardé par plusieurs comme une variété du précédent, en diffère par sa tige moins élevée, ses rameaux plus grêles, ses fleurs et ses fruits plus petits, ses folioles au nombre de sept et ridées. On le trouve aux Indes et aux Antilles. — Le *Melia composita*, qui croît dans l'Inde, se fait remarquer par la couleur de ses rameaux, qui tire sur le noir, et par le duvet de ses fleurs.

Les fruits du *Melia Azedarach* paraissent avoir une qualité vénéneuse, et doivent faire périr le Poisson comme fait la coque du Levant, du moins c'est ce que nous autorise à croire l'anecdote suivante dont nous garantissons l'authenticité. Il existe dans la ville de Santa-Maria-del-Puerto, vis-à-vis Cadix, une fontaine dont l'eau contenue dans d'assez grandes auges de pierre, qu'on avait soin de laisser toujours remplies, devint sensiblement malsaine durant le séjour que fit l'armée française en Andalousie pendant la guerre de 1808 à 1813. Ces troupes conquérantes, qui embellissaient les lieux mêmes où elles ne comptaient pas s'établir, avaient planté aux environs de la fontaine de Santa-Maria, des Azédarachs assez grands, destinés à lui donner de l'ombrage et à parfumer ses abords. Un apothicaire du pays, très-instruit et fort habile botaniste, Don F. Guttierez, attribua la mauvaise qualité de l'eau aux fruits du Melia, qui tombaient en abondance dans les auges, et conseilla d'arracher les arbres qui les produisaient, ce qui arriva précisément à l'époque de l'évacuation de l'Andalousie par les Français. La suppression des Azédarachs rendit à l'eau toute sa pureté; et le clergé, profitant de la circonstance, venant exorciser la fontaine en grande pompe, comme on la nettoyait, proclama cet événement comme un miracle qui signalait la délivrance de l'Espagne.

AZÉDARACHS. BOT. Même chose que Méliacées. *V.* ce mot.

AZERBES. BOT. Nom d'une esp. de Muscade sauvage, oblongue et sans saveur.

AZEROLIER. BOT. *V.* ALISIER.

AZIER-MACAQUE. BOT. S. de *Melastoma racemosa*.

AZIMA. BOT. Lamarck a figuré sous ce nom (Ill. tab. 807), et l'Héritier sous celui de *Monetia Barlerioides*, un Arbrisseau qui croît aux Indes et au Cap. Il est très-rameux; ses feuilles sont toujours vertes, opposées, aiguës et piquantes à leur extrémité, et à leur aisselle se trouvent une ou plus souvent deux épines, qui sont ainsi opposées ou verticillées par quatre. Les fleurs sont axillaires, sessiles, solitaires et petites; elles présentent un calice monosépale, dont le tube est ventru, et dont le limbe se réfléchit en trois ou quatre divisions aiguës et inégales, avec lesquelles alternent quatre pétales plus longs qu'elles, également étalés et linéaires-lancéolés; quatre étamines, dont les filets dressés, recourbés au sommet, épaissis à la base, insérés au réceptacle, égalent la longueur des pétales, et dont les anthères sont sagittées et incumbantes; un ovaire libre, de forme à peu près conique, terminé par un style court, un stigmate simple et aigu. Le fruit est, selon Lamarck, une capsule globuleuse, à une seule loge, contenant deux graines orbiculaires et comprimées, dont une avorte souvent; et, selon Gærtner fils (pag. 247, tab. 225), une baie à deux loges, dont chacune renferme une graine unique, à périsperme blanc et charnu, logeant à son centre un embryon de même couleur, dont les lobes sont orbiculaires, la radicule infère et courte. Cette pl., classée dans la Tétrandrie Monogynie de Linné, ne peut l'être encore avec certitude dans aucune des familles établies. De Jussieu indique son affinité avec les G. *Strychnos* et *Carissa*, dont elle s'éloigne d'une autre part en ce qu'elle est polypétale. Willdenow cite comme congénères, sous le nom de *Monetia diacantha*, les Arbrisseaux décrits et figurés dans les planches 36 et 37 de l'*Hortus malabaricus* sous les noms de *Kanden-Kara* et *Tsjeru-Kara*, rapportés par Jussieu au G. *Canthium* de la fam. des Rubiacées.

AZIMÈNE. BOT. S. de Volkamier.

AZIO. POIS. S. de Squale Aiguillat.

AZOLLE. *Azolla*. BOT. G. établi par Lamarck, qui en a décrit une seule espèce sans fructification, sous le nom d'*A. filiculoides*. Willdenow, qui paraît n'avoir vu que des fructifications en mauvais état, lui a donné un caractère vague qui s'appliquerait également au

G. Salvinie; c'est à Brown que nous devons la connaissance exacte de la structure de cette pl.; il en a donné une description et une figure excellente dans ses Remarques sur la botanique des terres australes (tab. 10), mais qui laisse encore quelques doutes sur les fonctions des divers organes de cette pl. On trouve aux aisselles des feuilles supérieures, et le long de la tige principale, des involucres de deux sortes, mais également composés d'une membrane mince, translucide. Les uns renferment deux capsules biloculaires, qui s'ouvrent chacune transversalement, au moyen d'une sorte de coiffe analogue à celle des Mousses. La loge supérieure contient de six à neuf corps anguleux, solides, dont l'usage est tout à fait inconnu. Ces corps sont fixés à un axe central, creux, frangé à son extrémité supérieure, qui sert peut-être d'orifice à la loge inférieure. Cette loge inférieure paraît fermée de toute part; elle est remplie d'un liquide laiteux qui se change ensuite en une matière pulvérulente. Brown regarde ces sortes de capsules comme remplissant des fonctions analogues à celles des étamines. Les autres involucres sont composés d'une membrane double, et renferment un nombre considérable de capsules sphériques, pédicellées et attachées au fond de l'involucre interne. — Les capsules contiennent six à neuf graines anguleuses, qui ne semblent adhérer à elles par aucun point, et dont les radicules font saillie au dehors.

Les pl. de ce G. flottent sur les eaux stagnantes, et ont l'aspect des Jungermannes; elles forment de petites rosettes, à rameaux rayonnants ou pinnés, à feuilles arrondies ou obovales, souvent membraneuses sur les bords, imbriquées plus ou moins exactement autour de la tige. De l'aisselle de ces feuilles partent de longues radicules, qui, comme celles des Salvinies et des Lemnas, sont libres dans l'eau. On en connaît quatre esp. : deux habitent la Nouvelle-Hollande, ce sont les *A. pinnata* et *A. rubra* de Brown; il n'y a que ces esp. dont la fructification soit connue exactement. Une troisième se trouve aux États-Unis; c'est l'*A. caroliniana* de W.; une autre croît dans différents points de l'Amérique mér.; mais il est probable que, sous le nom d'*A. magellanica*, qu'on a donné à cette dernière espèce, on en a confondu plusieurs. Ainsi, les échantillons, rapportés de Santa-Fé-de-Bogota par Bonpland, paraissent assez différents de ceux qui ont été trouvés par Commerson à Monte-Video.

AZORELLE. *Azorella.* BOT. G. de la fam. des Ombellifères, Pentandrie Digynie, L., formé par Lamarck (Ill. t. 189). Les détails de la fructification ont été soigneusement représentés par A. Richard (Ann. génér. des Sciences phys. T. IV, pl. 2), comparativement avec ceux des G. *Bolax, Fragosa, Bowlesia* et *Spananthe,* qui n'en sont pas moins rapprochés qu'Hydrocotyle. Ses caractères sont : fleurs polygames, ayant les styles beaucoup plus longs que les pétales; le fruit rugueux, presqu'à trois côtes, couronné par les dents du calice, ovale et comprimé; l'ombelle simple, imparfaite et composée d'un très-petit nombre de fleurs. L'esp. fort humble, qui sert de type au G., a été rapportée par Commerson des rives du détroit de Magellan. Gærtner en avait formé avec les *Bolax* le G. *Chamisis;* mais A. Richard a bien démontré que le G., dont il est question, devait être conservé.

AZOTE. *V.* AIR et GAZ.

AZUCHE. BOT. *V.* AZÉBUCHE.

AZULAM OU AZULAN. OIS. Esp. du G. Gros-Bec.

AZUL-LEXOS. OIS. S. de Gros-Bec bleu.

AZUR. OIS. Esp. du G. Gobe-Mouche.

AZUR DE CUIVRE. MIN. N. vulg. du Cuivre carbonaté bleu.

AZUR (PIERRE D'). MIN. *V.* LAZULITE.

AZURI. OIS. S. vulg. d'Étourneau.

AZURIN. OIS. Esp. du G. Brève.

AZURITE. MIN. Ce nom a été donné à deux substances minérales, qui ne se ressemblent que par la couleur semblable à celle du bleu d'azur; ce sont : la Klaprothite et la Lazulite de Werner.

AZUROR. POIS. Esp. du G. Cæsio.

AZUROUGE. OIS. Esp. du G. Gros-Bec.

AZUVERT. OIS. Esp. du G. Gros-Bec.

B.

BABA. OIS. S. vulg. de Pélican blanc.

BABAN. INS. N. vulg. des Thrips.

BABATAMBI OU BABATEMBI. BOT. S. vulg. de Triopteride.

BABATU. BOT. S. vulg. de Ciguë.

BABEURRE. ZOOL. On donne ce nom à la partie liquide, qui résulte du lait dont on a séparé le beurre, par l'agitation ou le battage; aussi cette partie que l'on emploie à la nourriture des Hommes et des Animaux, est-elle vulgairement nommée Lait-Battu. C'est un mélange de sérum et de fromage ou matière caséeuse; si par la filtration on enlève cette matière, le liquide, devenu clair, prend le nom de Petit-Lait et devient une boisson rafraîchissante et légèrement purgative. Le Petit-Lait évaporé avec soin, puis abandonné au repos, laisse précipiter une multitude de cristaux blancs, que l'on nomme SEL OU SUCRE DE LAIT.

BABIANE. BOT. G. établi par Bellenden Ker aux dépens de quelques espèces des G. Glayeul et Ixie. Son caractère essentiel consiste dans une spathe à deux valves, dont l'intérieure bifide; la corolle est tubuleuse, avec six découpures au limbe; le tube est turbiné vers l'orifice; les étamines sont dressées; les stigmates cunéato-ligulés, condupliqués et entiers; le fruit consiste en une capsule coriace, subovale et polysperme, dans laquelle les graines sont disposées sur deux rangs. D'après le *facies* général, les Babianes sont des pl. herbacées qui ne s'élèvent guère au delà d'un pied; la plupart sont

velues; leur souche est un tubercule ovale-allongé, revêtu de plusieurs tuniques brunes. Les feuilles sont plus ou moins roides, longues, ensiformes, nervurées et plissées, ordinairement terminées par une pointe acérée et dure, engaînantes à leur base. La tige est simple ou rameuse, grêle ou ferme, rarement plus longue que les feuilles; elle est terminée par un épi lâche et penché ou plus dense, et alors imbriqué dans une double direction; les fleurs sont assez grandes et toujours d'un bel aspect; les anthères sont mobiles, introrses en dessous des stigmates. Les graines sont peu nombreuses, d'un pourpre noirâtre, d'une forme qui se modifie sur celle que prend la pulpe en se desséchant. Le nom que Bellenden Ker a imposé à ce G. dérive de l'expression hollandaise *Babianer,* admise vulgairement par les colons du Cap, qui ont observé que les Baboins, grandes esp. de Singes cynocéphales, font leur nourriture favorite des bulbes de ces pl., qu'ils déterrent avec une extrême adresse. Parmi les quinze à vingt esp. de Babianes, on remarque surtout pour l'élégance de leurs corolles, les *B. stricta, plicata, villosa, disticha, sulfurea, tubiflora,* etc.

BABILLARDE. OIS. Esp. du G. Sylvie.

BABINGTONITE. MIN. Levy a donné ce nom à une substance d'un vert noirâtre, éclatante, cristallisant en prisme rhomboïdal-oblique, rayant la Chaux phosphatée, rayée par le Quartz, fusible au chalumeau en verre noirâtre. Elle a donné à l'analyse : de la Silice, des Oxides de fer et de manganèse, de la Chaux et des indices d'Acide titanique. On l'a trouvée en petits cristaux disséminés sur des cristaux d'Albite avec Amphibole et Feldspath rouge, formant une sorte de porphyre, à Arendal en Norwège.

BABIROUSSA. MAM. Esp. du G. Cochon.

BABOON. MAM. S. de Babouin.

BABORA. BOT. S. de Cucurbitacées.

BABOSA-QUINADO. BOT. S. de Cissus quadrangulaire.

BABOUCARD. OIS. *V.* MARTIN-PÊCHEUR.

BABOUIN. MAM. *V.* CYNOCÉPHALE.

BABYRUSSA. MAM. *V.* BABIROUSSA.

BACA. BOT. *V.* BÆA.

BACAU OU BACAUVAN. BOT. Manglier des Philippines dont l'Héritier avait formé un G. sous le nom de *Bruguiera.*

BACAZIE. *Bacazia.* BOT. Ce G., proposé par Ruiz et Pavon, appartient au groupe des Labiatiflores établi par De Candolle dans la fam. des Synanthérées; il fait partie de la Syngénésie Polygamie égale, L. Voici les caractères qu'on lui assigne : involucre ovoïde, formé d'écailles imbriquées et scarieuses; phorante garni de soies; un seul fleuron central tubuleux, très-grand et stérile; environ huit demi-fleurons situés extérieurement, hermaphrodites et fertiles, plus longs que l'involucre, à quatre dents. Leurs fruits sont anguleux et couronnés par une aigrette plumeuse. Ce G., encore fort mal connu, renferme deux esp. qui sont de petits arbustes originaires des Andes du Pérou.

BACBAKIRI. OIS. Esp. du G. Pie-Grièche.

BACCANTE. BOT. *V.* BACCHARIDE.

BACCARFO. MAM. Animal de l'Indoustan, que l'on dit avoir de la ressemblance avec le Daim, dont la chair a du rapport avec celle du Porc, et qui, conséquemment, pourrait bien être le Cerf Axis.

BACCAULAIRE. BOT. Quelques botanistes ont désigné par cette épithète, le fruit charnu composé de plusieurs ovaires distincts, en forme de baie, et provenant d'une seule fleur; ces ovaires sont ordinairement portés sur un polyphore non charnu, peu apparent.

BACCAURÉE. *Baccaurea.* BOT. Loureiro a décrit sous ce nom, un G. de pl. qui contient trois arbrisseaux originaires de la Cochinchine, et qui se distinguent par les caractères suivants : leurs fleurs sont apétales, dioïques et en épis allongés; les mâles ont un calice profondément quinquéparti, six à huit étamines, et un pistil rudimentaire; dans les fleurs femelles, le calice se compose de cinq sépales distincts; l'ovaire est arrondi et à trois loges; le stigmate est sessile et lenticulaire. Le fruit est une baie allongée ou arrondie, d'une belle couleur jaune dorée (de là le nom de *Baccaurea* qui a été imposé à ce genre). Les trois esp. décrites par Loureiro ont les feuilles éparses, ovales, lancéolées. On les cultive dans les jardins. Leurs fruits ont une saveur aigrelette, assez agréable.

BACCHA. INS. G. de l'ordre des Diptères, établi par Fabricius, et qui fait partie de la fam. des Syrphes. Caractères : tête fort convexe antérieurement; cavité bucale étroite; bords très-peu saillants; trompe à lobes terminaux allongés; palpes courtes, un peu renflées et pubescentes à l'extrémité; front assez large; troisième article des antennes assez grand et élargi; yeux nus; corps grêle, abdomen pubescent, rétréci à la base, avec le premier anneau très-court, épais et rétréci postérieurement; le deuxième très long, menu et cylindrique; pieds grêles, avec le premier article des tarses postérieurs légèrement renflé à sa base; cuillerons petits; balanciers découverts; cellule marginale des ailes droite, élargie à l'extrémité; la sous-marginale est droite, et les quatre postérieures distinctes. Le *B. elongata* de Fab. est le type de ce G. fort peu nombreux. C'est un Insecte assez commun dans nos contrées, et qui se fait aisément reconnaître à la ténuité de son corps qui est d'un vert métallique; deux bandes fauves ornent l'abdomen; l'écusson est d'un bleu fort vif. Il a sur les ailes un point obscur; les pieds sont fauves de même que les antennes. Taille, 4 à 5 lignes.

BACCHANTE. INS. Esp. du G. Satyre.

BACCHANTE. BOT. *V.* BACCHARIDE.

BACCHARIDE. *Baccharis.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, placé par H. Cassini dans sa tribu des Astérées. Il présente des fleurs ordinairement dioïques, surtout dans les espèces frutescentes; un involucre ovoïde, allongé, formé d'écailles imbriquées; le phoranthe est nu ou garni de quelques squammules; les fleurs mâles sont infundibulaires, à cinq loges régulières; le tube anthérifère est saillant; les fleurs femelles sont tubuleuses, non évasées au sommet qui présente quatre ou cinq petites dents rapprochées; le fruit est couronné par une aigrette simple, sessile, dont les poils sont légèrement barbus. — Le G. *Baccharis* est très-voisin du G. *Conyza* avec lequel plusieurs auteurs, et, entre autres, Desfontaines, l'ont réuni. Mais il s'en dis-

tingue surtout par ses fleurs dioïques, tandis qu'elles sont hermaphrodites et femelles, dans un même involucre, chez les Conyzes qui ont de plus l'aigrette formée de poils entièrement simples. On doit réunir aux Baccharides les esp. du G. *Molina* de Ruiz et Pavon, qui n'en diffèrent aucunement. On compte aujourd'hui plus de quatre-vingts esp. du G. qui nous occupe; elles sont dispersées dans presque toutes les régions du globe, à l'exception de l'Europe; le plus grand nombre est originaire de l'Amérique australe.

On cultive dans les jardins la B. de Virginie ou Seneçon en arbre, *B. halimifolia*, Arbrisseau dioïque, de dix à douze pieds d'élévation, dont les feuilles sont persistantes, ovales, dentées, blanchâtres, et dont les fleurs, d'un blanc rosé, forment un corymbe terminal. Elle est originaire de l'Amérique sept., et passe l'hiver en pleine terre, à Paris. — On cultive également la B. à feuilles de Laurier rose, *B. neriifolia*, originaire des mêmes contrées, moins élevée que la précédente, et en différant surtout par ses feuilles étroites, lancéolées, aiguës, légèrement ferrugineuses; ses fleurs sont blanches et forment des grappes terminales. Elle doit être abritée dans l'orangerie, pendant les grands froids.

BACCHAROIDES. BOT. La pl. désignée d'abord sous ce nom par Linné, dans sa *Flora zeylanica*, qu'il a ensuite nommée *Conyza anthelmintica*, et que Willdenow a placée dans le G. *Vernonia*, forme le G. Ascaricide de Cassini.

BACCHUS. INS. Esp. du G. Attelabe.

BACCIENS. BOT. Fruits charnus, formés de la réunion de plusieurs ovaires, mais conservant toujours de l'analogie avec la baie; tels sont les fruits de la Ronce et du Genévrier. Le professeur Mirbel étend cette dénomination à tous les fruits simples, succulents, contenant plusieurs graines, et qui forment le septième ordre de la première classe de sa Méthode artificielle pour la classification des fruits.

BACCIFER. BOT. Végétal dont le fruit est une baie.

BACCILLAIRE. MIN. On entend sous cette qualification spécifique, des prismes arrondis, chargés de cannelures longitudinales, ressemblant par leur agglomération à des faisceaux de petites baguettes.

BACCIVORES. OIS. Vieillot a donné ce nom à sa seizième fam. des Oiseaux Sylvains, Anisodactyles, qu'il suppose se nourrir de baies.

BACHA. OIS. Esp. du G. Faucon.

BACHA DE MER. POIS. S. vulg. de Triure Bougainville.

BACHALA. BOT. S. d'*Amaranthus oleraceus*, L. — Esp. fort commune dans presque toutes les parties du globe.

BACHALADO. POIS. *V.* BACALADO.

BACHAO, BACHAS OU BUCHO. *V.* BACAU.

BACHE. BOT. Aublet dit (Obs. sur les Palm. de Guian., p. 103) : « La Bache est le seul Palmier que j'aie rencontré de son esp. : son tronc est fort dur, ses fibres longitudinales sont noires et solides; il s'élève à trente pieds et plus, sur deux et plus de diamètre. Il est comme triangulaire. Ses feuilles, en éventail, ont cinq pieds de largeur. Les fruits, portés sur un régime très-branchu et fort grand, sont de la grosseur d'une pomme moyenne; leur coque est lisse, vernissée et comme couverte d'écailles. » Une pareille description, toute incomplète qu'elle est, autoriserait à regarder la Bache comme appartenant au même genre que le Raphia de Madagascar; mais Kunth (*in Humb. et Bonp.*) la rapproche du *Macaricia*. Le fruit fournit à la nation des Maïes un aliment qu'Aublet compare au pain. Son tronc sert à la construction des carbets; le pédicule ou stipe des feuilles, à border les bateaux. Le fil qu'on tire des folioles est très-fort; on en fait des hamacs et des pagnes. Les Perroquets sont friands de son fruit, et c'est sur cet arbre qu'on leur tend ordinairement des piéges.

BACHEBO. OIS. N. vulg. du Pic vert.

BACILE. *Crithmum*. BOT. Fam. des Ombellifères; Pentandrie Digynie, L. Ce G. présente les caractères suivants : son involucre et ses involucelles sont composés de plusieurs folioles; les pétales sont d'un blanc jaunâtre, un peu roulés; le fruit est ovoïde, couronné par les dents du calice; il est spongieux et strié. Ses fleurs forment des ombelles hémisphériques, composées d'un grand nombre de rayons.

B. MARITIME, *C. maritimum*, L., vulg. appelée *Perce-pierre* ou *Passe-pierre*; elle croît sur les rochers aux bords de la mer. Ses feuilles sont épaisses, charnues et profondément découpées; on les confit au vinaigre avec l'Estragon.

BACILLAIRE. *Bacillaria*. INF. G. très-ambigu, formé d'abord par Müller, et que cet observateur a réuni par la suite aux Vibrions, sans qu'on en puisse trop expliquer la cause, puisqu'il n'existe aucun rapport naturel entre ces êtres. Les Bacillaires sont des Animalcules mycroscopiques, dont le corps, linéaire, simple, cylindrique et égal dans toute sa longueur, s'adapte, dans les esp. sociales, à celui de l'individu voisin, soit dans toute sa longueur, soit par l'une de ses extrémités seulement, de manière à présenter dans leur réunion une figure carrée, une longue ligne articulée ou diversement brisée, enfin toute autre disposition intermédiaire. Ce G. est assez nombreux; une seule esp. était jusqu'ici connue; Müller l'observa le premier en grande abondance sur l'*Ulva latissima* des rives du Danemarck.

B. PARADOXALE. *B. paradoxa*, Müll.; *Kleine, Skriffen. Nov. act. Stock.* T. 1, tab. 1, f. 1-8. Gmel., *Syst. nat.* XIII. T. 1, part. 4. 3903; *Vibrio* (*paxillifer*) *flavescens, paleis gregariis multifariam ordinalis*, Müll., *Inf.* p. 54, t. 7, fig. 3-7; Vibrion Porte-pieu. Encyc. Vers. illustr. p. 11, pl. 5, f. 16-20. C'est avec la lentille, d'une ligne de foyer, que l'on commence à bien reconnaître toute la singularité de cette production, dont nous n'avons pas vu plus que Müller des individus séparés de leur série, et exerçant séparément les mouvements à l'aide desquels ils raccourcissent, allongent et brisent les figures qu'ils se donnent en commun. Le *B. communis* est l'espèce la plus commune dans les eaux douces des environs de Paris. Le G. Bacillaire se distingue des Échenilles qui sont coniques ou amincies par un bout, ainsi que des Lunulaires et des Navicules qui sont amincies par les deux extrémités. Il n'offre aucun rapport avec l'Arthrodie de Raffinesque.

BACILLARIÉES. INF. Famille obscure dont Bory de St.-Vincent propose l'établissement dans les dernières

limites du Règne Animal, parmi les êtres mycroscopiques, improprement et provisoirement nommés Infusoires ; elle se composera d'Animalcules, dont les uns sont doués de mouvements individuels très-décidés, et les autres de mouvements qui ne s'exercent que dans une sorte de réunion sociale d'individus diversement groupés. La plupart des Bacillariées ont de tels rapports d'apparence avec la première division des Arthrodiées de Bory, les *Fragillaires,* qu'il est, au premier coup d'œil, difficile de les en distinguer : mais un plus grand développement de vie animale paraît légitimer la séparation. Leurs caractères consistent dans leur corps transparent, roide, nageant et agissant par balancement et par glissement. Ce corps est cylindrique ou comprimé sur un seul côté ou sur les deux, égal ou aminci aux extrémités, linéaire, cunéiforme, aigu, tronqué ou obtus, en général marqué de points globuleux ou de teintes jaunâtres. Les G. qui composent la fam. des Bacillariées, et à l'article desquels on trouvera de plus amples détails, seront répartis dans les deux ordres suivants :

† *Corps de chaque individu parfaitement simple.*

α. Esp. vivant souvent en société.

I. Bacillaire. *Bacillaria,* Müll. Corps linéaire, cylindrique, égal dans toute sa longueur, adapté à celui de l'individu voisin, soit dans cette longueur, soit par l'une des extrémités seulement. Le *Vibrio paxillifer* de Müller, *Inf.* p. 54, t. 7, f. 3-7, est le type de ce G., dont les esp. sont indifféremment marines ou d'eau douce.

II. Échinelle. *Echinella.* Lyngbye a donné ce nom au dernier G. qu'il a établi dans son excellent ouvrage sur les Algues aquatiques du Danemarck, comme une sorte de Chaos où cet auteur semblait confondre des êtres dont la véritable organisation lui échappait. Bory l'a restreint à l'un des G. de la fam. des Bacillariées, dont les caractères consistent : en un corps cunéiforme, transparent, nageant isolément, ou se collant à d'autres individus de manière à paraître doubles, triples ou en forme d'éventail ; les Échinelles se fixent par l'une de leurs extrémités sur quelque corps étranger, quand l'animal, ne nageant plus, devient immobile ; fixées sur des Conferves elles ont causé l'erreur des auteurs de la Flore danoise, qui ont figuré comme des esp. nouvelles du G. Conferve, des individus figurés ailleurs et sous d'autres noms. L'*Echinella cuneata* de Lyngbye est le type de ce genre.

β. Esp. vivant toujours isolées.

III. Navicule. *Navicula,* B. Ce nom est emprunté de la forme des Animalcules auxquels Bory l'applique, et dont le corps ressemble à une navette de tisserand ; ce corps linéaire, comprimé, au moins sur un côté, est aminci aux deux extrémités. Le *Vibrio tripunctatus* de Müller est le type de ce G., dans lequel rentre l'*Echinella acuta* de Lyngbye, et l'Animalcule que Gaillon a reconnu être la cause de ce qu'il appelle *Viridité des Huîtres. V.* Matière végétative.

IV. Lunuline. *Lunulina,* B. La figure qu'affectent les Animalcules de ce G. leur a mérité le nom par lequel nous les désignerons désormais. Moins agiles que ceux du G. précédent, ils doivent peut-être l'immobilité qui leur est le plus ordinaire à cette courbure par laquelle leurs mouvements sont gênés ; ils sont simples, amincis aux extrémités, comprimés et contournés en forme de croissant. Quelques esp. sont vertes, et ce sont les seules de cette couleur parmi les Bacillaires. Le *Vibrio Lunula* de Müller est le type de ce G. dans lequel rentrent les individus représentés par Lyngbye, dans le bas de sa fig. *C*, pl. 70, sous le nom d'*Echinella olivacea.*

†† *Corps de chaque Animalcule conique, et porté sur un stipe simple ou rameux dont il se détache parfois.* Un seul G. rentre jusqu'ici dans cette section.

V. Styllaire. *Styllaria,* B. Les caractères consistent en un stipe translucide, inarticulé, simple, ou divisé en deux ou trois branches, à l'extrémité desquelles se développent des corps cylindriques, cunéiformes ou semblables aux urnes d'un *Splachnum ;* corps qui, se détachant à une certaine époque, nagent avec plus ou moins de vélocité. On pourrait considérer les Styllaires comme des Échinelles stipitées. Les *Echinella geminata, paradoxa* et *cuneata* de Lyngbye rentrent dans ce G. que l'on aurait placé dans la division des Zoocarpées de la fam. des Arthrodiées, à côté d'Anthophysis, si les Styllaires n'étaient entièrement dépourvues d'articulations dans toutes leurs parties.

BACILLARIENS. *Bacillariæ.* infus. Ehrenberg a aussi établi une fam. d'Infusoires, sous ce nom, dans sa distribution méthodique de ces Animalcules ; elle se compose de tous ceux qui étant cuirassés, ont le corps pourvu de prolongements pseudopédiformes, variables, et se divise ainsi qu'il suit :

A. Animaux libres, jamais fixés.

a. Solitaires ou bien agglomérés.

† Enveloppe plus longue que large. G. *Navicula.*

†† Enveloppe plus large que longue. G. *Euastrum.*

b. Réunis en forme de rubans polymorphes. G. *Bacillaria.*

c. Réunis en faisceaux et non polymorphes. G. *Fragilaria.*

d. Réunis en éventail ; sans pieds. G. *Exilaria.*

B. Animaux fixés dans le jeune âge, ensuite libres.

a. Sessiles. G. *Synedra.*

b. Pédiculés, souvent dichotomes. G. *Gomphonema.*

c. Pédiculés ; corps rétréci à ses deux extrémités. G. *Cocconema.*

d. Pédiculés ; réunis en éventail. G. *Echinella.*

BACILLE. ins. *Bacillus.* Orthoptères ; fam. des Sauteurs. G. formé aux dépens des Spectres, par Lepelletier et Serville, pour ceux de ces Insectes qui, dépourvus d'ailes, ont les élytres, lorsqu'elles existent, toujours très-courtes dans les deux sexes ; les antennes sont très-courtes, grenues, en forme d'alêne ; prothorax plus court que le mésothorax ; corps et pattes longs et linéaires.

BACINET ou BASSINET. bot. S. vulg. de Renoncule bulbeuse.

BACIUCCO et BATICULA. S. de Bacile maritime.

BACKELYS ou BACKELEYS. mam. Nom que donnent les Hottentots à des Bœufs d'une race particulière, que Kolbe dit être employés à la garde des troupeaux, comme les Chiens le sont dans la plupart des autres contrées du globe.

BACONE. *Baconia.* BOT. G. établi par De Candolle dans la fam. des Rubiacées, Tétrandrie Monogynie, L., pour un Arbrisseau originaire de Sierra-Leone, dont les feuilles sont opposées, les stipules réunies en gaîne à leur base, et dont les fleurs forment une sorte de corymbe terminal, composé de pédoncules trichotomes. Ses caractères distinctifs sont : un calice urcéolé à quatre lobes, soudé avec l'ovaire qui est infère; une corolle régulière infundibuliforme, à limbe ouvert et quadriparti, ayant l'entrée du tube garnie de poils assez longs. Les quatre étamines sont presque sessiles : leurs anthères sont longues et saillantes; l'ovaire est surmonté d'un style et d'un stigmate simples; le fruit est une baie presque sèche, renfermant deux graines convexes du côté externe, planes du côté interne. Ce G. a du rapport avec les *Faramœa* d'Aublet, *Ixora,* L. et *Pavetta,* L.

BACOPE. *Bacopa.* BOT. Aublet a décrit et figuré (*Guian.* 1, p. 129, t. 49) sous le nom de *Bacopa aquatica,* une petite Pl. originaire de la Guiane, où elle croît sur le bord des ruisseaux, et dont les tiges sont herbacées, les feuilles opposées en croix et amplexicaules, les fleurs pédonculées, solitaires aux aisselles des feuilles. Cette Pl. constitue, dans la fam. des Portulacées, un G. offrant pour caractères : un calice à cinq divisions inégales, dont la supérieure est plus grande; une corolle monopétale, régulière, à cinq lobes, portant cinq étamines, dont les anthères sont sagittées; un ovaire à une seule loge, surmonté d'un style et d'un stigmate simples. Le fruit est une capsule globuleuse, uniloculaire, renfermant un assez grand nombre de graines.

BACOVE. BOT. Var. de Banane.

BACTÈRE. *Bacterium.* INFUS. G. institué par Ehrenberg, dans sa méthode de classification des Infusoires, pour ceux de ces animalcules de sa fam. des Vibrioniens, qui jouissent des caractères suivants : corps oblong, monomorphe, fusiforme ou filiforme, point roulé en cercle ou en spirale, point ondulé, mais susceptible de se diviser spontanément en beaucoup de parties; bouche terminale.

BACTÉRIE. INS. *Bacteria.* Orthoptères; fam. des Sauteurs. Ce G., dont on est encore redevable à Lepelletier et Serville, ne diffère du G. Bacille que parce que les antennes des esp. qui le composent, sont notablement plus longues que la tête et en forme de soie. Quant au reste, les ailes, et souvent les élytres sont nulles; le corps et les pattes sont plus allongés que dans les autres Spectres, et d'une forme rigoureusement linéaire.

BACTRIDIUM. BOT. G. établi par Kunze qui lui donne le caractère suiv. : sporidies nues, agrégées, oblongues, transparentes aux deux extrémités, remplies de sporules réunies en masse, grumeleuses vers le centre, insérées sur des filaments rameux, articulés, rampants, tronqués au sommet, devenant ensuite libres et épars à leur surface. Kunze n'en décrit qu'une espèce à laquelle il donne le nom de *B. flavum.* Elle forme sur les vieux troncs d'arbres des taches jaunes, irrégulières, souvent presque globuleuses, compactes; les sporidies sont oblongues, ovales, obtuses; les filaments sont peu rameux, à articulations assez éloignées.

BACTRIS. BOT. G. établi par Jacquin dans la fam. des Palmiers : fleurs monoïques, réunies dans un même spadice, les fleurs mâles ayant un calice double, chacun à trois divisions profondes, et six étamines attachées au plus intérieur des deux calices. Dans les fleurs femelles, le calice intérieur est à trois dents; l'extérieur, beaucoup plus petit, est également tridenté; l'ovaire est à trois loges, et se termine supérieurement par un style très-court, trifide à son sommet. Le fruit est une drupe à une seule loge, par l'avortement des deux autres; l'endocarpe osseux est percé de trois trous à sa partie supérieure.

Toutes les esp. de ce G. ont les frondes pennées et le régime ramifié, enveloppé dans une spathe monophylle. Ces esp. sont le *B. major* et le *B. minor* décrits par Jacquin; le *B. minima* de Gærtner, dont Mayer a fait son G. *Astrocaryum,* et le *B. gasipaes,* décrit récemment par Humboldt et Bonpland. Ces quatre esp. sont originaires de l'Amérique méridionale.

BACTYRILOBIUM. BOT. G. formé par Willdenow aux dépens des Casses, pour les esp. dont le fruit est rempli d'une substance pulpeuse, ou divisé par des articulations que séparent des cloisons transversales. La Casse des boutiques, *Cassia fistula,* en fait partie.

BACULITE. *Baculites.* MOLL. FOSS. G. de Céphalopodes, de la fam. des Ammonées, *V.* ce mot, institué par Lamarck (Mém. de la Soc. d'Hist. natur. de Paris et An. s. vert., 1re éd., p. 105), pour des moules intérieurs de Coquilles multiloculaires, à cloisons feuilletées, observées depuis très-longtemps par les naturalistes, et qui ont les plus grands rapports avec les Ammonites. Ces Fossiles, singuliers par leur forme cylindrico-conique et par leur longueur, furent longtemps un sujet d'énigme, et ont reçu différents noms d'après les idées d'analogie qu'ils ont fait naître aux premiers observateurs. On ne connaît que leurs moules, jusqu'ici on n'en a point rencontré qui eussent conservé leur test, pas même en partie, comme cela arrive chez les Ammonites. Les articulations de ces moules, plus ou moins sinueuses sur leurs bords, sont le plus souvent profondément lobées, comme dans les Cornes d'Ammon, et leurs lobes sont découpés en feuilles de persil; l'engrenage qui en résulte maintient ordinairement seul la réunion de ces articulations qui, n'étant point soudées les unes aux autres, sont mobiles et se séparent avec facilité. Cette construction pouvait, en effet, les faire prendre pour des Vertèbres fossiles, dans un temps où l'observation était moins éclairée qu'aujourd'hui. On trouve des morceaux de Baculites qui présentent trente ou quarante articulations mobiles, et qui ont jusqu'à trois et quatre pouces de longueur. On juge alors par la progression nécessaire du cône, toujours plus ou moins tronqué, ce qui lui manque, et l'on est frappé de trouver que quelques Baculites vertébrales pouvaient avoir jusqu'à 2 pieds de longueur sur un diamètre de 18 lignes à la base du cône. D'autres esp. plus grosses font présumer une longueur de près d'un mètre. Si l'on fait attention alors qu'en admettant la seule supposition que l'analogie avec la spirule puisse faire admettre, savoir, que le test des Baculites était en partie ou peut-être entièrement contenu dans la portion postérieure du corps du Mollusque, celui-ci devait avoir, y

compris sa tête, une longueur considérable, peut-être de 6 à 8 pieds pour les grosses espèces de ce genre, dont la race paraît être anéantie, comme celle de toutes les Ammonées.

Les caractères du genre Baculite sont : test droit, cylindrico-conique, toujours comprimé ; articulations lobées ou simplement sinueuses; siphon latéral situé à l'une des extrémités du grand diamètre de la coupe transversale.

B. VERTÉBRALE. *B. vertebralis,* Lam.; Faujas, Hist. nat. de la montagne de Saint-Pierre, pl. 21, f. 2, 3. — Cette esp. est la plus commune. Sa forme est cylindrico-conique; mais le cylindre est aplati, et la dépression étant plus forte latéralement, vers l'extrémité de l'axe où se trouve le siphon, il s'ensuit que le côté de ce siphon offre une carène aiguë, tandis que le côté opposé est arrondi. On y trouve, dit Defrance, comme dans les Ammonites et les Nautiles, une dernière loge sans cloisons. Le test a dû être originairement très-mince, vu le peu d'intervalle qui reste entre les cloisons. On trouve sept lobes aux bords des articulations, trois de chaque côté, et un plus petit, presque partagé lui-même en deux, et situé à l'extrémité de l'axe où est le siphon.

B. DISSEMBLABLE. *B. dissimilis,* Desmarest, pl. 11, f. 4, 5, 6. Celle-ci ne diffère peut-être pas de la précédente, et c'est l'opinion de Defrance. Les deux côtés, n'étant peut-être pas également bien conservés, ont pu présenter des différences dans la forme des articulations, comme nous l'avons vu souvent dans l'espèce précédente. En plaçant le siphon devant soi, dit Desmarest, on voit que les sutures de la partie de droite sont très-ramifiées, en forme de feuille de persil, tandis que celles de la partie gauche consistent dans de simples lobes, dont les intervalles sont munis d'une très-légère pointe, qui rend comme bilobée la partie correspondante de l'articulation inférieure à celle qu'on observe. On la croit des environs de Vérone.

B. DE KNORR. *B. Knorriana,* Desmarest, pl. 11, f. 3; Klein, *Oryctogr.* pl. III, f. 2 et 3; Walch, *Petrif. de Knorr,* t. IV, suppl. p. 201, pl. XII, f. 1 à 5; *Tiranites gigas,* Montfort. Celle-ci est fort rare. Klein et Walch la citent aux environs de Dantzig, et Montfort à la montagne Sainte-Catherine près de Rouen. Elle est très-remarquable par sa taille et sa compression excessive. Son grand diamètre transversal, dit Desmarest, a 0m, 067, et le petit 0m, 025 seulement. Walch croit avoir trouvé un vestige de siphon dans l'individu figuré par Klein, et il est à croire qu'il n'est pas central, ainsi que Montfort l'avance avec aussi peu de fondement, sans doute, que pour les Baculites. Les sutures sont peu apparentes, parce que, selon Desmarest, le test semble exister.

Les Baculites appartiennent à des couches assez anciennes des terrains intermédiaires, situés au-dessus de la craie, avec des Ammonites, des Térébratules, des Trigonies, des Dents de Squale, etc. Un banc puissant, où les Baculites dominent, a été observé et étudié par M. de Gerville aux environs de Valognes; ce banc s'étend dans les communes de Sainte-Colombe, Anfreville, Rainville, Galleville, etc.

BADA. MAM. *V.* RHINOCÉROS D'AFRIQUE.

BADAMIA. BOT. Gærtner décrit et figure, sous ce nom, un genre qui paraît devoir être rapporté au *Myrobolanus.* Il le distingue seulement par les caractères de son fruit qui est une drupe sèche, contenant, sous une chair fongueuse, un noyau uniloculaire, à six angles bien marqués; la graine, qui présente la même forme, est destituée de périsperme; sa radicule est supérieure, et ses cotylédons sont foliacés, en spirale.

BADAMIER. BOT. S. vulg. de Terminalier.

BADASE. BOT. S. vulg. de Lavande Spic.

BADASSO. BOT. S. de *Plantago Cynops. V.* PLANTAIN.

BADIAN OU BADIANE. *Illicium.* BOT. Ce G. fait partie de la fam. des Magnoliacées, et se distingue par un calice formé de cinq ou six sépales, par une corolle composée d'un grand nombre de pétales étroits, disposés sur plusieurs rangées, par ses étamines, au nombre de vingt à trente, qui sont plus courtes que la corolle, et dont les anthères sont adnées à la face interne des filets; les ovaires, au nombre de six à dix-huit, disposés en étoile et soudés par leur côté interne, sont à une seule loge qui contient une seule graine; le fruit se compose de six à douze capsules monospermes, s'ouvrant par la partie supérieure et disposées en étoile.

On connaît trois esp. de Badiane, qui sont toutes des Arbres toujours verts, très-aromatiques, ayant des feuilles alternes, des fleurs pédonculées, solitaires à l'aisselle des feuilles. L'une est originaire des contrées orientales de l'Asie, de la Chine et du Japon. C'est l'*I. anisatum* ou Anis étoilé, qui se distingue par ses feuilles lancéolées, ses fleurs jaunes. Ses capsules ont une odeur aromatique très-développée et très-suave, qui rappelle celle de l'Anis. Elles sont connues sous les noms d'*Anis étoilé* ou de *Badiane.* On les emploie pour donner à l'Anisette de Bordeaux le parfum délicat qui distingue cette liqueur. Les deux autres sont originaires de la partie sud de l'Amérique sept. On cultive dans nos serres la B. des Florides, *I. floridanum,* L., qui offre des feuilles plus larges et des fleurs d'un rouge très-foncé, dont les ovaires sont plus nombreux que dans l'espèce précédente. Ses capsules sont moins aromatiques. On cultive aussi, quoique moins communément, la B. à petites fleurs, *I. parviflorum*, Michaux, qui croît aussi dans les Florides, et se distingue par ses feuilles plus courtes, par ses fleurs jaunes et très-petites.

BADIERA. BOT. G. de la fam. des Polygalées, formé par le Dr Buxbaum, aux dépens des *Penæa* de Plumier, et dont les caractères consistent dans un calice à cinq sépales décidus, presque égaux; trois pétales soudés à leur base, avec leur milieu concave et nu, c'est-à-dire dépourvu de barbes; huit étamines monadelphes; capsule comprimée, un peu cordiforme, biloculaire, sillonnée vers les bords; semences glabres, enveloppées d'un arille très-grand et oléagineux. Les cinq esp. décrites par De Candolle dans son prodrome, appartiennent à l'Amérique méridionale, ce sont des Arbrisseaux à feuilles ovalaires ou oblongues, acuminées ou obtuses. Les fleurs sont rassemblées en grappes axillaires, généralement assez petites.

BADISTE. *Badister.* INS. Coléoptères; G. fondé par Clairville, aux dépens des Licines de Latreille, et rap-

porté par ce dernier à la grande fam. des Carnassiers. Caractères : palpes maxillaires filiformes : les labiales terminées par un article plus gros, ovoïde et court. Les Badistes se rapprochent beaucoup des Licines par leurs mandibules tronquées ou très-obtuses, et par le bord antérieur de leur tête qui est cintré. Ils s'en distinguent néanmoins par la forme du dernier article de leurs palpes. Ce sont de petits Insectes assez communs sous les pierres. Le B. bipustulé, *B. bipustulatus, Carabus bipustulatus*, Fab., sert de type au G. On place dans ce même G. le *Carabus peltatus*, Illig., Panzer (T. XXXVII, p. 20), ainsi que le *B. unipustulatus* de Bonelli.

BADOUA. POIS. S. vulg. de Blennie cornu.

BADOVA. POIS. S. vulg. de Blennie Pholis.

BÆA. BOT. G. de la fam. des Personnées, de la Diandrie Monogynie de Linné. Il présente un calice quinqueparti ; une corolle dont le tube est court et le limbe ouvert, à deux lèvres, la supérieure trilobée, l'inférieure bipartie ; deux étamines à filets épaissis et arqués, à anthères conniventes ; un stigmate ; une capsule allongée, à deux loges et à quatre valves qui se contournent après l'émission des graines. — Commerson, d'après les manuscrits duquel ce G. fut établi, en avait recueilli une esp. sur les côtes du détroit de Magellan. C'est une Herbe dont les feuilles sont radicales et dont les hampes portent une seule fleur ou plusieurs, disposées à peu près en ombelle. Elle ressemble par le port à une Calcéolaire. Persoon rapporte à ce G. plusieurs esp. de Jovellanes.

BÆCKEA. *Beckea*. BOT. Ce G. présente un calice turbiné, à cinq dents, cinq pétales et huit étamines, dont deux solitaires et beaucoup plus courtes que les six autres qui sont égales. Le stigmate est simple, et l'ovaire à demi adhérent. Le fruit est une capsule couronnée par les dents du calice, qui persistent en s'élargissant. Ses loges sont au nombre de trois ou quatre, ainsi que ses valves, du milieu desquelles partent les cloisons. Les graines sont petites et en petit nombre. Le G. Bæckea a été placé dans les Onagraires, parmi les G. de cette fam. qui se rapprochent des Myrtées, mais en diffèrent par le nombre défini de leurs étamines ; il offre surtout de l'affinité avec le Leptospermum. On en a décrit deux esp. : la plus anciennement connue est un Arbrisseau à rameaux et à feuilles alternes, à fleurs solitaires, axillaires et petites, observé par Osbeck dans la Chine où il porte le nom de *Tsjongina* que lui a conservé Adanson ; l'autre esp. est le *B. densifolia*, Arbrisseau originaire du port Jackson.

BÆNAK. POIS. Esp. du G. Bodian.

BÆOBOTRYS. BOT. Ce G., de la fam. des Bruyères, établi par Forster, est le même que le G. *Mœsa* de Forskalh.

BÆOMICES. BOT. *V*. BÉOMICES.

BAGADAIS. *Prionops*. OIS. Nom donné par Vieillot à un G. qu'il a créé pour placer dans sa Méthode un Oiseau, *Lanius plumatus*, Sh., rapporté du Sénégal par Geoffroy de Villeneuve, et auquel Levaillant, qui l'a figuré pl. 80 et 81 de son Ornithologie d'Afrique, a donné le nom de ce savant. Cet oiseau a le bec allongé, fort, un peu recourbé, très-crochu, comprimé, denté, à commissure ample, couverte de soies dirigées en avant ; la mandibule inférieure amincie et redressée à la pointe ; les narines oblongues, recouvertes par les plumes du front, qui se dirigent en avant ; le tour des yeux occupé par une peau nue, festonnée et formant un rebord ; les tarses médiocres, scutellés ; les ailes moyennes, pointues, la troisième rémige la plus longue ; la queue assez longue, un peu échancrée. Ces caractères ont donc été appliqués au G. Bagadais que ni Cuvier, ni Temminck n'ont adopté ; ils ont cru devoir laisser l'Oiseau parmi les Pies-Grièches et nous partageons leur opinion. — On appelle aussi BAGADAIS, une var. du Pigeon domestique.

BAGALATTA. BOT. Esp. du G. Cissampelos.

BAGASSA. BOT. Aublet, sous ce nom, a observé à la Guiane, décrit et figuré tab. 376, un grand Arbre laiteux dont les feuilles trilobées et entières sont accompagnées de deux stipules caduques et opposées ainsi que les rameaux. Quant aux parties de la fructification, il ne parle que du fruit qu'il représente comme bon à manger et de la forme d'une Orange. C'est une baie sphérique, dont la surface externe est granuleuse, et dont la chair, dure à son milieu, est pulpeuse plus extérieurement, où sont logées beaucoup de graines ovoïdes et acuminées. Ces caractères, insuffisants, ne peuvent que faire présumer sa place dans la famille des Urticées.

BAGASSE OU BAGAU. BOT. Résidu de la Canne à sucre et de l'Indigotier, quand la première a passé au moulin, et le second au rouissoir. La Bagasse de Canne est une bonne nourriture pour les bestiaux ; celle de l'Indigotier un excellent engrais pour les terres.

BAGASSIER. BOT. S. de Bagassa.

BAGATBAT OU BAGATPAT. BOT. S. de Sonneratie.

BAGATTO. BOT. S. de Micocoulier.

BAGLAN. OIS. S. de Cormoran.

BAGOLA. BOT. S. d'Airelle Myrtille.

BAGOLARUS. BOT. S. de Micocoulier.

BAGOUS. *Bagous*. INS. Coléoptères. G. établi par Germar, dans le G. Charanson de Linné, et adopté par Dejean. Caractères : antennes géniculées, composées de douze articles plutôt courts que longs, à massue en fuseau, formée des sept derniers articles ; trompe courte, robuste et arquée ; yeux larges et ovales ; corselet presque cylindrique : élytres ovales-oblongues, avec une proéminence calleuse à l'extrémité ; jambes longues, arquées, avec un crochet aigu au bout ; tarses allongés. Le *Curculio linodulus* de Herbst est le type de ce G. qui ne compte jusqu'à ce jour que cinq ou six esp. en Europe : plusieurs sont originaires d'Allemagne ; deux se rencontrent aux environs de Paris.

BAGRE. POIS. *V*. SILURE.

BAGUARI. OIS. S. de Maguari. *V*. CIGOGNE.

BAGUE. POIS. *V*. BOGUE.

BAGUENAUDIER. *Colutea*. BOT. G. de la fam. des Légumineuses, de la Diadelphie Décandrie, L., qui se distingue par un calice à cinq dents dont les deux supérieures sont un peu plus courtes ; par une corolle papilionacée, ayant l'étendard très-large, redressé ; les deux ailes étroites, courtes, non écartées ; la carène très-convexe, formée de deux pétales soudés ; des étamines

diadelphes; un style comprimé, redressé, velu sur son côté externe et à sa partie supérieure, et surtout par son fruit qui est une gousse vésiculeuse, très-renflée, ovoïde, allongée, terminée en pointe, contenant un grand nombre de graines attachées à la suture supérieure; cette gousse, dont les parois sont minces et comme papiracées, finit par s'ouvrir en deux valves. Ce G. renferme un petit nombre d'espèces qui toutes sont des Arbrisseaux à feuilles imparipennées, ayant les stipules très-petites et non soudées avec le pétiole; les fleurs forment des espèces d'épis très-lâches ou de grappes axillaires. On en cultive plusieurs dans les jardins, dont les plus remarquables sont :

Le B. COMMUN, *C. arborescens*, L., Arbrisseau qui acquiert dix à douze pieds de hauteur, dont le tronc est rameux; ses feuilles, imparipennées, sont ordinairement composées de onze folioles obovales, entières, très-obtuses, émarginées et glabres; ses fleurs disposées en de petites grappes simples à l'aisselle des feuilles supérieures; elles sont jaunes, et des gousses d'un vert rougeâtre, renflées, très-vésiculeuses, leur succèdent. Celles-ci sont remplies d'air qui se dégage avec bruit quand on les presse assez fortement entre les doigts, et qu'on les fait crever en baguenaudant; de là l'étymologie du nom donné au G. qui nous occupe. Le Baguenaudier commun, naturel à diverses contrées de l'Europe, et qui fleurit au mois de mai et juin, se cultive dans les bosquets d'agrément. Cet Arbrisseau est encore connu sous le nom de *faux Séné*, parce que ses feuilles, administrées en décoction, sont purgatives.

Le B. D'ÉTHIOPIE. *C. frutescens*, L. Joli Arbuste qui se fait surtout remarquer par ses fleurs d'une belle couleur rouge, dont l'éclat se détache brillamment sur son feuillage d'un vert foncé en dessus et d'un vert blanchâtre inférieurement. Cette esp. veut être rentrée dans l'orangerie pendant l'hiver.

On cultive encore le B. d'Alep, *C. alepica*, et le B. d'Orient, *C. orientalis*, qui s'élèvent à peine à quatre ou cinq pieds. Le premier a des fleurs rougeâtres; dans le second, elles sont jaunes et toujours élégantes.

BAGUETTE ou BOIS-BAGUETTE. BOT. Nom de pays de quelques esp. du G. *Coccoloba*, dont les tiges sont longues, grêles et droites.

BAGUETTE-D'OR. BOT. Var. double et très-fournie de fleurs, du *Cheiranthus Cheiri* cultivé. *V.* GIROFLÉE.

BAGUETTES. BOT. Les amateurs de Tulipes donnent ce nom aux tiges de celles qu'on laisse monter en graine, ou des var. vulg. qui sont élevées sur de trop longs pédoncules.

BAGUNTKEN. POIS. S. de Mulle Surmulet.

BAHACOCEA. BOT. Var. d'Abricotier.

BAHASE. OIS. S. de Mouette-Rieuse.

BAHEL. BOT. G. formé par Adanson pour la Pl. figurée dans l'*Hortus malabaricus*, 9, t. 87, sous le nom de *Bahel-Tsjulli*. C'est le *Columnea longifolia*, L., que Vahl rapporte au G. Achimènes. Sa corolle présente seulement quatre lobes inégaux; les filets de ses étamines sont arqués vers la gorge; la capsule, entourée à sa base par le calice persistant et étalé, se sépare complétement en deux valves; les graines sont nichées sur la surface spongieuse d'un réceptacle de même forme, et les fleurs, en épi, sont accompagnées chacune d'une bractée.

BAHEL-SCHULLI. BOT. S. de la Barrelière à longues feuilles.

BAHIA. *Bahia*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, formé par Lagasca, pour plusieurs esp. égarées dans différents G., auxquelles Lesson est venu en ajouter quelques autres tout à fait nouvelles. Caractères : calathide multiflore et radiée; de cinq à onze fleurons femelles à la circonférence; ceux du disque hermaphrodites, à cinq dents; involucre ovale ou campanulé, formé d'écailles serrées et disposées sur un ou deux rangs; réceptacle nu ou parsemé d'alvéoles fimbrillifères; styles du disque rameux et obtus; akènes à quatre côtes ou linéaires ou turbinées, presque toujours glabres; paillettes de l'aigrette au nombre de quatre à huit, ovales ou oblongues, obtusiuscules et membraneuses. Les esp. qui composent ce G. sont des pl. herbacées et vivaces, quelquefois suffrutescentes, et propres aux plaines des deux Amériques. Leurs feuilles sont, en général, opposées, rarement alternes, entières ou divisées, glabres en dessus, tomenteuses en dessous; les fleurs sont jaunes, rougeâtres dans quelques esp. De Candolle partage le G. en trois divisions suivant que les feuilles sont entières, trilobées ou pennées. Il admet comme *Bahia*, l'*Ageratum angustifolium* de Sprengel; les *Eriophyllum stœchadifolium* et *trollifolium* de Lagasca; les *Helenium oppositifolium* et *lanatum* de Sprengel, etc.

BAHO. BOT. Var. de Manguier des Philippines.

BAI. ZOOL. Épithète qui exprime la couleur rouge-brun du pelage de certains Animaux, et particulièrement du Cheval.

BAIAPUA. REPT. Couleuvre d'Afrique qui paraît être la même que la C. Boiga.

BAICALITE. MIN. *V.* BAIKALITE.

BAIE. *Bacca*. BOT. Les botanistes désignent sous ce nom, les fruits charnus qui contiennent une ou plusieurs graines éparses dans la pulpe, ou renfermées dans une ou plusieurs loges. Presque toujours les baies sont globuleuses, comme dans le Raisin, les Groseilles, etc.; plus rarement elles sont allongées comme dans l'Épine-Vinette, le Jasminoïde; tantôt la baie provient d'un ovaire libre et supère, comme dans la Vigne, la Pomme-de-Terre; tantôt elle succède à un ovaire adhérent ou infère comme dans les Groseilles déjà citées; dans ce dernier cas, on trouve toujours, au sommet du fruit, un petit ombilic formé par les dents du limbe calicinal; enfin, la baie peut être nue ou enveloppée à sa base par le calice, ou enfin entièrement cachée dans l'intérieur du calice devenu vésiculeux comme dans le genre Alkekenge.

BAIERINE. MIN. Variété de Tantale oxidé ou Tantalite, qui se trouve disséminée dans un micaschiste et accompagne la Cordiérite, à Bodenmaiss en Bavière. Elle est cristallisée en prismes rectangulaires, et d'un noir brunâtre; elle est infusible au chalumeau, et donne à l'analyse : Acide tantalique 75; Protoxide de Fer 17; Protoxide de Manganèse 5; Oxide d'Étain 1.

BAIGNOIRE. MOLL. N. vulg. du *Murex Lotorium*. *V.* LOTOIRE.

Baignoire cuivrée. N. vulg. d'une Avicule nommée aussi le Pinguin.

BAIKAL. pois. *V.* Callionyme.

BAIKALITE. min. On a fait circuler autrefois sous ce nom, dans le commerce, une variété d'Amphibole aciculaire, blanc-jaunâtre, trouvée en Sibérie près du lac Baïkal; mais la véritable Baïkalite des minéralogistes allemands est un Pyroxène provenant de la même localité, dont la forme est celle de la variété *Séno-bis-unitaire,* et dont la gangue est une Chaux carbonatée laminaire, renfermant aussi des Émeraudes bleuâtres, dites *Béryls.*

BAILLANT. *Hians.* C'est ainsi qu'en botanique, on désigne un Péricarpe qui, au moment de sa maturité, se rompt par une ouverture apicilaire ou latérale, non dentée, ressemblant à une bouche qui bâille. En Zoologie, une coquille est bâillante quand les deux valves ne se joignent pas exactement.

BAILLARD, BAILLARGE et BAILLORGE. bot. Var. de l'Orge.

BAILLIÈRA. bot. *V.* Ballieria.

BAILLON. pois. Esp. du G. Césiomore.

BAILLOUVIANA. bot. Adanson a établi, sous ce nom, un G. dans lequel il a placé le *Fucus Baillouviana* de Gmelin.

BAIN DE VÉNUS. bot. On a quelquefois donné ce nom à la Cardère commune, *Dipsacus sylvestris,* parce que ses feuilles, réunies en entonnoir autour de la tige, retiennent l'eau du ciel, souvent en assez grande quantité pour que les petits Oiseaux, qui viennent se désaltérer dans ces abreuvoirs naturels, s'y puissent aussi baigner.

BAITARIA. bot. Ruiz et Pavon ont fait connaître imparfaitement, sous le nom de *B. acaulis,* une petite pl. sans tige, ayant les feuilles toutes radicales, linéaires, lancéolées, et qui croît dans les ravins pierreux du Pérou. Les caractères du genre Baitaria consistent en un calice à quatre divisions très-profondes, dont deux sont plus longues, très-étroites et écartées des autres; la corolle est monopétale, tubuleuse, à cinq lobes; les cinq étamines sont incluses; la capsule est triangulaire, à trois loges, contenant plusieurs graines attachées à des trophospermes pariétaux. Ce G. est encore trop imparfaitement connu pour pouvoir être définitivement classé dans la série des ordres naturels.

BAITRE ou BERTHE. ois. S. vulg. de Grèbe huppé.

BAJAD. pois. *V.* Bayad.

BAJANG. bot. Rumph décrit sous ce nom, T. v, tab. 83, deux esp. d'Amaranthes dont les pétioles sont munis de deux épines à leur base, et dont les étamines, ainsi que les sépales, sont au nombre de cinq. Les Amaranthes qui présentent ces caractères, forment le genre Bajan d'Adanson, qui place dans le G. Blitum les esp. où ces mêmes parties offrent le nombre trois.

BAJET. moll. S. d'*Ostrea Cristata. V.* Huître.

BAKERINE. *Bakerina.* micr. Dans la classification des Animaux microscopiques, Bory a formé sous le nom de Bakerine un G. de la fam. des Thikidées, qu'il caractérise ainsi : corps contractile, comme cannelé, contenu et libre dans un fourreau ou ampoule, sans tentacules; tête bien marquée, ayant de chaque côté un rotatoire composé de longs cirrhes vibratiles, implantés en faisceaux à l'extrémité d'un pédoncule.

BAKKA. bot. Esp. de Chanvre qu'on cultive dans l'Inde pour en fumer les feuilles, et qui est peut-être la même chose que l'Asarath ou que la Bangue.

BAKKAMUNA. ois. Esp. du G. Chouette.

BALAAU ou BALAO. pois. Esp. du G. Ésoce.

BALÆNOPTERA. cét. *V.* Baleinoptère et Baleine.

BALAI ou BALAI DOUX. *V.* Scopaire.

C'est aussi le nom vulg. du *Clavaria coralloides,* L., dans quelques cantons de la France où l'on mange ce Champignon.

BALAIS. min. *V.* Rubis et Spinelle.

BALANCEUR. ois. Esp. du G. Gros-Bec.

BALANCIERS. *Halteres, Libramenta.* ins. On donne ce nom à deux appendices mobiles et grêles, articulés au métathorax des Insectes Diptères, ne se rencontrant dans aucun ordre, et étant regardés depuis longtemps comme les analogues, ou du moins comme les remplaçants de la seconde paire d'ailes, qui, lorsqu'ils existent, manque constamment. — Les Balanciers, tantôt recouverts par les ailerons des ailes, tantôt à nu, et, dans tous les cas, développés en raison inverse de cette portion des premières ailes, se composent de deux parties : le filet ou style (*stylus*), ordinairement allongé; et le sommet ou bouton (*capitulus*), arrondi, ovale ou tronqué, le plus souvent très-comprimé. La forme de chacune de ces parties varie beaucoup, ainsi que leur longueur totale. Tantôt les balanciers sont très-allongés, comme dans les Tipules, tantôt de longueur moyenne comme dans les Taons, d'autres fois très-petits, ainsi qu'on l'observe dans les Œstres et les Hippobosques. Fabricius regardait ces appendices comme les analogues des ailes postérieures; c'est ce qu'il a exprimé clairement dans sa Philosophie entomologique par ces mots : *Halteres rudimenta alarum posticarum,* etc., etc.; mais cette opinion était fondée sur la place que ces parties ont par rapport aux ailes antérieures, plutôt que sur leurs connexions avec le métathorax et les différentes pièces qui le composent. Cependant, cet examen, qui n'avait jamais été entrepris, était le seul qui pût fournir des preuves incontestables pour établir une pareille manière de voir; et, pour l'établir, il fallait reconnaître, à la base du Balancier, les mêmes pièces articulaires que dans l'aile inférieure, ou au moins les rudiments de ces pièces; il fallait retrouver des muscles, quelque petits qu'ils fussent; il fallait enfin s'assurer que l'appendice mobile s'articule sur le métathorax, à la même place que les ailes lorsqu'elles existent. Cette recherche, très-difficile, et, pour ainsi dire, microscopique, n'avait point été faite; Audouin l'a tentée, et il paraît avoir prouvé, dans son travail sur le thorax, lu à l'Académie des Sciences le 20 mai 1820, que les Balanciers ne sont autre chose que la deuxième paire d'ailes, dont la ténuité était en rapport avec celle du métathorax qui, dans les Diptères, est exactement rudimentaire. Ce résultat, qui changeait en certitude une simple présomption, n'est cependant pas généralement admis aujourd'hui. En effet, Latreille, dans un Mémoire très-curieux sur quelques appendices particuliers du thorax, dans divers

Insectes (lu à l'Académie dans la séance du 3 juillet 1820, et imprimé dans le T. VII des Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle), établit que les Balanciers ne répondent pas à la seconde paire d'ailes, mais que ce sont des appendices vésiculeux, paraissant dépendre des deux trachées postérieures du thorax, et pouvant être assimilés, en quelque sorte, aux appendices qui accompagnent les organes respiratoires des Aphrodites, ou bien à des parties analogues que l'on rencontre dans les Machiles, les Forbicines et quelques larves aquatiques, telles que celles des Éphémères, des Gyrins, etc., etc.; il base son opinion sur ce que les ailes inférieures naissent toujours des sommités latérales et antérieures du troisième anneau thorachique et à une très-courte distance des ailes supérieures, toujours en avant des deux stigmates postérieurs du thorax, tandis que les Balanciers partent beaucoup plus bas, de l'extrémité interne de ces ouvertures aériennes, ou du voisinage de celle-ci. Cet illustre savant revient ailleurs sur le même sujet (Observations nouvelles sur l'organisation extérieure et générale des Animaux articulés; Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle, T. VIII), et ajoute quelques nouveaux faits à l'appui de sa manière de voir. Cette opinion formelle d'un naturaliste qui, en appliquant, le premier, à l'étude des Insectes la méthode naturelle, a deviné en quelque sorte les rapports fournis par l'examen anatomique, et a su les retracer au dehors par des caractères non équivoques; cette opinion formelle, disons-nous, oblige de revoir avec soin tout ce qui a été avancé sur le même sujet, avant de prononcer; nous y reviendrons au mot THORAX. Quoi qu'il en soit de l'analogie des Balanciers avec telle ou telle autre partie du corps des Insectes, il n'en est pas moins vrai que ces Balanciers sont des organes très-mobiles, et paraissent être de quelque usage dans le vol, sans qu'on puisse cependant déterminer quelles sont leurs véritables fonctions. Plusieurs auteurs qui, au lieu de raisonner sur des faits, ont tenté de tout expliquer sans le secours de l'observation, ont pensé que, semblables aux balanciers de nos danseurs de cordes, les Balanciers des Insectes servaient de contre-poids à ces Animaux dans l'action du vol, et c'est d'une pareille supposition, au moins gratuite, qu'est provenu ce nom de Balancier; c'était en particulier l'opinion de Fabricius. D'autres les ont comparés à des baguettes qui, venant à frapper sans cesse les ailerons des ailes antérieures, déterminaient cette sorte de son, nommé bourdonnement; il est certain que leurs fonctions ne sont pas encore déterminées par l'expérience, et que tout ce qu'on sait à leur égard est à peu de chose près hypothétique.

BALANE. *Balanus*. MOLL. G. de la classe des Cirrhopodes, établi par Bruguière, aux dépens des Lepas de Linné. Caractères : corps sessile, enfermé dans une Coquille operculée; bras nombreux, sur deux rangs, inégaux, articulés et ciliés, composés chacun de deux cirrhes soutenues par un pédicule, et exertiles hors de l'opercule; bouche sans saillie, ayant quatre mâchoires transverses, dentées, et en outre quatre appendices velus, ressemblant à des palpes; Coquille sessile, fixée, composée de six valves généralement articulées entre elles et formant par leur réunion un cône tronqué à son sommet, ou un cylindre communément fermé au fond par une plaque testacée, adhérente; ouverture subtrigone ou elliptique; opercule intérieur à quatre valves mobiles, formant par leur réunion une pyramide oblique. Il serait difficile d'énumérer les esp. vivantes de ce G., la confusion la plus complète règne encore entre elles, par le défaut de critique et de bonne synonymie qu'on rencontre dans tous les ouvrages descriptifs sur ces Mollusques. Les espèces les plus communes même sont incertaines, telles que le *Tintinnabulum*, car les uns ont fait des esp. nouvelles pour de simples var. de cette Coquille, et les autres ont donné son nom à des esp. fort distinctes.

On peut répartir les Balanes en deux sections : dans l'une les espèces qui n'ont point de base testacée; dans l'autre celles qui en sont pourvues.

Ire SECTION. — *Pas de base testacée.*

1. *B. depressus*, *Lepas depressa*, Poli, tab. 5, f. 12, 13. Des mers de Naples. — 2. *B. stellatus*, Poli, tab. 6, f. 18, 19, 20. Des mers de Naples. — 3. *B. crenatus*, Brug., *Lepas cornubiensis*, Penn., Zool. IV, p. 73, t. 37, f. 6. *Lepas Balanus*, Wood, *Conchyl.* tab. 7, f. 3; Chemnitz, *Conch.* tab. 97, f. 826. De l'Océan. — 4. *B. punctatus*, Maton et Rackett, Montagu, *Test.* t. 1, f. 5. De nos côtes. — 5. *B. fistulosus*, Brug.; *B. clavatus*, Ellis et Solander, *Zooph.* t. 15, f. 78; *Lepas elongata*, Chemnitz, t. 98, f. 838. Cette curieuse esp. est très-remarquable par sa forme allongée et fistuleuse. Les valves tiennent si peu entre elles, que, pour peu qu'on touche la coquille, elles se séparent. Elle paraît dépourvue de base testacée. Elle se trouve sur nos côtes. Il ne faut pas la confondre avec le *Lepas fistulosus* de Poli, qui en est bien distinct.

IIe SECTION. — *Une base testacée.*

6. *B. perforatus*, Brug.; Chemnitz, *Conch.* tab. 98, fig. 835. *B. fistulosus*, Poli, *Test. utriusq. Sic.* tab. 6, f. 1, 2. De la Méditerranée. — 7. *B. spinosus*, Brug., Lam.; *Lepas spinosa*, Gmelin, Chemnitz, tab. 98, f. 840 et t. 99, f. 841. Cette esp. est rare et recherchée. — 8. *B. Tintinnabulum*, L., Lam.; Wood, *Conchyl.* tab. 6, f. 1 et 2; Chemnitz, t. 97, f. 828 à 830, vulg. la Tulipe épanouie, le Turban, le Gland-de-Mer, Tulipe, etc. Rumphius rapporte que les Chinois font de son Animal un mets délicat, apprêté avec du sel et du vinaigre; il blanchit par la coction; son goût est semblable à celui de nos Écrevisses. Cette esp. s'attache quelquefois en si grand nombre aux navires qu'elle ralentit leur marche. *V.* pour les autres espèces, Lamarck, Bruguière, Wood, Dillwyn, Poli, Chemnitz, etc. Quant aux esp. fossiles du genre Balane, auxquelles doit s'appliquer la dénomination de Balanites, *Balanites*, nous ferons observer, avec Defrance, que les anciens oryctographes les regardaient comme extrêmement rares, et que Dargenville croyait même qu'il n'en existait pas. Bajerus est le premier qui en ait parlé dans son *Oryctographia norica*. Aujourd'hui on en connaît dans un très-grand nombre de localités. On en trouve assez fréquemment dans le calcaire grossier des environs de Paris, et surtout en Italie, dans le val d'Andonne, le Plaisantin, à Ronca, etc.; la Suisse, le

Dauphiné, les environs de Marseille, de Bordeaux et ceux de Valognes en fournissent aussi diverses espèces; enfin Defrance en cite encore à Malte, en Silésie et en Pologne; Sowerby en décrit deux esp. d'Angleterre. Schlottheim cite des Balanites qu'il appelle *Lepadites*, dans des terrains anciens, inférieurs à la Craie; mais plus communément ces Fossiles se trouvent dans les couches superposées à la Craie.

BALANGHAS. BOT. Esp. du G. Sterculier.

BALANGUE. *Balanga*. BOT. Fruit de Madagascar, décrit par Gærtner, et qui appartient à un Végétal encore inconnu. C'est une baie globuleuse, charnue, à une ou deux loges, contenant deux semences en cœur renversé, attachées au fond de la baie, environnées entièrement d'un arille sec; l'embryon est muni d'un périsperme charnu; les cotylédons sont foliacés; la radicule est courte, droite et cylindrique.

BALANIDES. *Balanidæ*. MOLL. Dans son travail sur les Cirripèdes, le docteur Gray divise ces Mollusques en cinq familles dont l'une, la quatrième, comprend, sous le nom de Balanides, tous ceux qui, ayant six valves inégales, la paire latérale se trouve plus petite que les autres; ou ayant quatre ou huit valves inégales, souvent poreuses, la base est nulle. Dans la première de ces sous-divisions il place le G. *Balanus*, List. et *Chthamalus*, Ranz; dans l'autre les G. *Octomeris*, Sow. *Tetraclita*, Schum. et *Verruca*, Schum.

BALANIN. *Balaninus*. INS. Coléoptères tétramères; G. établi par Germar, et adopté par Dejean qui en cite dix esp., la plupart originaires d'Europe. On en trouve aux environs de Paris qui ont été décrites par Fabricius. Ce G. appartient à la fam. des Rhinchophores, et constitue une des subdivisions nombreuses du grand G. *Curculio* de Linné; il a pour caractères distinctifs, deux crochets au dernier article des tarses; toutes les jambes droites, l'anus en partie caché et la trompe très-longue.

BALANITE. MOLL. FOS. Nom français donné par Bruguière au *Gland-de-Mer*, quand il institua le G. Balane; mais, d'après la terminaison adoptée pour les espèces fossiles de chaque genre, l'on doit entendre par Balanites, les espèces fossiles du G. Balane.

BALANITE. *Balanites*. BOT. Dans le troisième vol. des Mém. de l'Institut d'Égypte, Delille a décrit, sous le nom de *Balanites ægyptiaca*, l'*Agihalid* de Prosper Alpin, ou *Ximenia ægyptiaca* de L. et de Willd. Ce genre des Balanites, distinct des véritables *Ximenia*, doit être placé dans la fam. des Térébinthacées, près des G. *Spondias* et *Connarus*. Voici ses caractères : calice à cinq divisions profondes et étalées; corolle de cinq pétales étalés, velus intérieurement; étamines au nombre de dix, insérées chacune dans une petite fossette que l'on remarque à la base d'un disque charnu, formant une sorte de tube conique, qui recouvre l'ovaire dans ses deux tiers inférieurs : celui-ci est ovoïde, allongé, presque pentagone, à cinq loges, contenant chacune un seul ovule suspendu; le style est court, gros, terminé par un stigmate à peine distinct, légèrement quinquelobé. Le fruit est une drupe ovoïde, à cinq angles arrondis, renfermant un seul noyau, uniloculaire et monosperme.

B. D'ÉGYPTE. *B. ægyptiaca*, Del. (Égypte, t. 28). C'est un Arbre épineux, haut de dix-huit à vingt pieds, ayant à peu près le port du *Ziziphus*, *Spina Christi*; il croît en Égypte où il est maintenant fort rare, et dans l'intérieur de l'Afrique. Les Nègres en ont transporté les graines jusque dans les Antilles, où l'on en trouve maintenant quelques individus, particulièrement à St.-Domingue. Ses feuilles sont courtement pétiolées, unijuguées, c'est-à-dire, composées d'une seule paire de folioles sessiles au sommet du pétiole commun, et irrégulièrement ovales. Les épines, qui sont très-acérées, naissent à l'aisselle des feuilles, et sont plus courtes qu'elles. Les fleurs sont assez petites, verdâtres et forment des esp. de bouquets à l'aisselle des feuilles supérieures. Les fruits, qui leur succèdent, sont presque ovoïdes, de la grosseur d'une Noix, et jaunâtres. Leur chair est un peu visqueuse, molle; leur noyau est de la grosseur d'une moyenne Olive. On a cru pendant longtemps que cet Arbre fournissait les Mirobolans Chebules; mais on sait positivement aujourd'hui que cette drogue est produite par le *Terminalia Chebula*.

Le nom de BALANITES désigne dans Pline le Châtaignier.

BALANOIDE. ÉCHIN. Quelques auteurs ont donné ce nom aux pointes d'Oursins fossiles.

BALANOPHORE. *Balanophora*. BOT. Ce G., qui a été institué par Forster pour une pl. observée par lui, dans les forêts de Tanna, l'une des Nouvelles-Hébrides, est devenu le type d'une fam. nouvelle, établie par Richard père, sous le nom de *Balanophorées*. Le *B. fungosa*, la seule esp. connue, est une pl. parasite, ayant l'apparence d'un Champignon, d'une couleur blanchâtre, attachée sur la racine des Plantes voisines. Elle forme à sa base une sorte de gros tubercule charnu, qui, quelquefois, acquiert le volume du poing, et que l'on peut considérer comme sa racine; ses tiges, quelquefois solitaires, naissent du tubercule charnu dont nous venons de parler; elles sont cylindriques, de la longueur du doigt, recouvertes d'écailles imbriquées, et se terminent supérieurement par un capitule de fleurs, à moitié recouvert par les écailles de la tige, et composé de fleurs mâles et femelles. Les fleurs mâles, moins nombreuses et plus grandes, pédicellées, occupent la partie inférieure du capitule; leur calice est à trois ou quatre divisions lancéolées, ouvertes; leurs étamines, au nombre de trois, sont soudées en un tube cylindrique par leurs filets et leurs anthères. Les fleurs femelles, incomparablement plus nombreuses et plus petites, occupent les trois quarts supérieurs du capitule; elles se composent d'un ovaire infère, allongé et presque filiforme, couronné par le limbe du calice, qui est inégal; cet ovaire, à une seule graine, est surmonté par un style capillaire que termine un stigmate peu apparent. Le fruit est inconnu.

BALANOPHORÉES. *Balanophoreæ*. BOT. Cette fam. nouvelle se compose des G. *Balanophora* et *Cynomorium*, auxquels il faut ajouter deux G. nouveaux : le *Langsdorffia* de Martius et l'*Helosis* de Richard père. De Jussieu, dans son *Genera Plantarum*, avait placé les deux G. *Balanophora* et *Cynomorium* parmi les

Incertæ sedis, comme étant trop imparfaitement connus dans leur organisation pour pouvoir être rapportés à aucune fam. naturelle. L.-C. Richard, après avoir soigneusement analysé ces différents G., les a réunis dans un même ordre naturel, auquel il a donné le nom de Balanophorées; en voici les caractères : Pl. ordinairement parasites, d'un aspect particulier, ayant quelque ressemblance avec des Champignons, ou plutôt avec les Clandestines et les Orobanches, s'élevant peu au-dessus de la surface du sol. Leurs racines forment une sorte de tubercule charnu, ou sont rameuses et s'étendent horizontalement, en s'enlaçant à celles des plantes voisines, ou s'y implantaht entièrement. Leurs tiges sont épaisses, charnues, simples, cylindriques, nues, ou recouvertes d'écailles de forme variée, que l'on peut en quelque sorte considérer comme leurs feuilles. Les fleurs sont constamment unisexuées, monoïques, très-petites, serrées les unes contre les autres et disposées en capitules ovoïdes, plus ou moins allongés. Ordinairement les fleurs mâles et les fleurs femelles sont réunies sur un même capitule, comme dans les genres *Cynomorium* et *Helosis*; d'autres fois les capitules sont uniquement composés de fleurs mâles ou de fleurs femelles, ainsi qu'on le remarque dans le *Landsdorffia*. Ces fleurs sont rassemblées sur un axe ou réceptacle commun, garni de soies ou de petites écailles entremêlées avec les fleurs.

Les fleurs mâles sont ordinairement pédicellées; leur calice est à trois divisions profondes. Le nombre des étamines est généralement trois; elles sont soudées ensemble par leurs filets et leurs anthères, de manière à former au centre de la fleur une sorte de tube cylindrique; tantôt les anthères s'ouvrent par leur face interne, tantôt par leur face externe. Le G. *Cynomorium* ne présente manifestement qu'une seule étamine.

Les fleurs femelles sont tantôt sessiles, tantôt pédicellées, etc. Leur ovaire est constamment infère, allongé ou presque globuleux, à une seule loge qui renferme un seul ovule attaché au sommet de la loge et renversé. Le limbe du calice forme un rebord inégal et sinueux, ou se compose de trois à quatre lanières minces; comme dans le *Cynomorium*. Cet ovaire est communément surmonté d'un seul style filiforme; on en trouve deux dans le G. *Helosis*.

Le fruit est une petite cariopse couronnée par le limbe du calice, et dont le péricarpe est sec et assez épais. La graine remplit exactement toute la cavité intérieure du péricarpe, avec lequel elle est intimement soudée. Elle se compose d'un endosperme épais et charnu, quelquefois celluleux, uni à un embryon très-petit, presque imperceptible, entièrement simple, indivis, et par conséquent monocotylédon. Il est situé dans une petite fossette, sur l'un des côtés de la surface externe de l'endosperme.

La fam. des Balanophorées doit donc être rangée parmi les plantes monocotylédonées; celle dont elle se rapproche le plus est la fam. des Hydrocharidées, mais elle s'en distingue surtout par son port et son fruit uniloculaire et monosperme. Par leur port et leurs caractères, les Aroïdées se rapprochent beaucoup plus de notre fam., bien que leur ovaire soit libre et supère. Enfin, les Aristolochiées, et particulièrement le genre *Cytinus*, ont une grande analogie avec les Balanophorées, en sorte que leur place nous paraît indiquée entre les Hydrocharidées qui terminent le groupe des Monocotylédones, et les Aristolochiées qui sont placées en tête des Dicotylédones.

On peut disposer de la manière suivante les quatre G. qui forment la fam. des Balanophorées :

† Trois étamines symphysandres.

α. Anthères introrses. *Helosis*, Richard.

β. Anthères extrorses. *Langsdorffia*, Martius; *Balanophora*, Forster.

†† Une seule étamine, *Cynomorium*, Micheli.

BALANOPTERIS. BOT. On trouve décrit et figuré, sous ce nom, dans Gærtner (T. II, p. 94, t. 99), le Molavi des Philippines, précédemment nommé *Heritiera littoralis* par Aiton. *V.* HÉRITIÈRE.

BALANOS. BOT. *V.* BALANE.

BALANTIA. S. de Phalanger.

BALANTINE. BOT. S. d'*Hernandia sonora*.

BALANTION. *Balantium*. BOT. Kaulfuss a proposé la formation de ce G., dans la fam. des Fougères, pour y placer le *Dicksonia culcita*, de l'Héritier, dont les caractères lui ont paru s'éloigner trop de ceux de ses anciens Congénères, pour n'en être pas séparé; jusqu'à ce jour quelques cryptologues seulement ont admis la séparation proposée.

BALANUS. MOLL. *V.* BALANE.

BALANUS OU BALANOS. BOT. Vieux nom du *Guilandina Moringa*, L., qui constitue aujourd'hui le genre Moringa. On l'a quelquefois appliqué au *Quercus æsculus*.

BALAON OU BALAOU. POIS. *V.* BALAAU.

BALARDIE. BOT. *Balardia*. G. de la fam. des Paronychées, établi par Cambessède, sur un Végétal du Brésil offrant les caractères suivants : calice quinqueparti, à folioles planiuscules; point de pétales; deux, trois ou quatre étamines hypogynes; trois styles; ovaire uniloculaire à plusieurs ovules; capsule à trois valves.

BALARINA. OIS. S. de Bergeronnette jaune et de B. printanière.

BALASBAS. BOT. S. d'Antolang.

BALATE. ÉCHIN. L'on donne ce nom à une esp. de Zoophytes, que l'on croit appartenir au G. Holothurie. Elle se pêche dans la mer des Philippines, et se porte en immense quantité à la Chine. Les habitants de ce vaste empire en font une grande consommation pour leur table, et la recherchent comme un mets des plus délicats. Cuite, elle ressemble à un pied de cochon désossé. Ce Zoophyte, objet d'un commerce considérable, n'est pas connu ici d'une manière exacte. Il en est de même de beaucoup d'Animaux et de Plantes dont on fait un usage habituel, et que les naturalistes n'ont encore pu étudier.

BALAUSTE. BOT. Nom sous lequel on désigne dans les pharmacies les fleurs desséchées du Grenadier; mais Devaux l'a étendu aux fruits hétérocarpiens qui, de même que ceux du Grenadier, adhèrent au calice, sont couronnés par ses lobes persistants, ont pour enveloppe une membrane coriace, dure, quelquefois ligneuse, et renferment, dans des compartiments plus ou moins

réguliers, des graines ou des nucules entourées d'un épisperme drupacé.

BALAUSTIER. BOT. *V.* GRENADIER.

BALAYEUR. BOT. Nom très-impropre par lequel Paulet désigne deux Champignons du G. Agaric.

BALBISIE. *Balbisia.* BOT. Fam. des Synanthérées; Syngénésie superflue, L.; G. dont l'involucre est simple, cylindrique, composé de huit folioles; le réceptacle, paléacé, porte des fleurs radiées, à fleurons hermaphrodites, à demi-fleurons femelles et trifides. Leurs akènes sont couronnés par une aigrette plumeuse et sessile. — C'est d'après une esp. d'Amellus, l'*A. pedunculatus* d'Ortega, que ce genre a été établi; la Pl. est herbacée, à tige couchée et presque simple, à feuilles opposées, à pédoncules terminaux, solitaires et uniflores. Elle est originaire du Mexique. Richard en a observé, dans l'Amérique sept., une seconde esp., le *B. canescens,* Pers., à tige droite, rameuse, velue et blanchâtre, et à pédoncules latéraux.

BALBOUL OU BALBUL. OIS. *V.* CANARD SARCELLE.

BALBUZARD. OIS. Esp. du G. Faucon, division des Aigles. — On a désigné sous le nom de Balbuzard de la Caroline l'Aigle pêcheur. Cet Oiseau a beaucoup de ressemblance avec le Balbuzard d'Europe.

BALDINGERA. BOT. Le *Phalaris arundinacea* de Linné a servi de type à un nouveau G. établi sous ce nom, dans la Flore Wetteravienne.

BALDINGERIA. BOT. Necker, sous ce nom générique, distingue les esp. de *Cotula,* qui ont un calice à plusieurs folioles imbriquées, et les fleurons du centre hermaphrodites, avec des akènes nus, tandis qu'ils sont marginés, c'est-à-dire, surmontés d'un rebord annulaire, membraneux, dans les autres fleurons femelles.

BALDISSERITE. MIN. *V.* MAGNÉSIE CARBONATÉE.

BALDOGÉE OU TERRE VERTE DE MONTE BALDO. MIN. Var. de Talc-chlorite, ainsi nommée par Saussure, et trouvée par lui, dans des roches porphyriques, aux environs de Minelle, sur la route de Nice à Fréjus.

BALDUINA. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, voisin des G. *Galardia, Actinella, Helenium,* avec lesquels il forme un petit groupe très-naturel. Ce G., décrit par Nuttal, se distingue par son involucre composé d'écailles imbriquées, scarrieuses sur les bords; les fleurons de la circonférence sont neutres et trifides; le phoranthe est hémisphérique, creusé d'alvéoles dans lesquelles la base des fruits est plongée; l'aigrette est formée d'environ dix paillettes dressées. — Ce G. renferme deux esp., le *B. uniflora* et le *B. multiflora.* Ces deux Pl. sont herbacées, ont leurs feuilles alternes, très-entières, et croissent dans l'Amérique sept.

BALE. *Tegmen. Gluma,* L. BOT. Quelques botanistes appellent ainsi l'enveloppe la plus extérieure des épillets, dans la fam. des Graminées. C'est cette enveloppe, ordinairement formée de deux valves, que nous désignons dans le courant de cet ouvrage, sous le nom de Lépicène.

BALÉARIQUE. *Baleœrica.* OIS. Nom donné par Lesson à une division du G. Grue, contenant les esp. qui ont le bec plus court que la tête; telle est par exemple la grue couronnée, *Ardea pavonina,* Gmel. Vieillot a nommé le même sous-G. Anthropoïde.

BALEINAS. MAM. Nom donné au pénis des Cétacés.

BALEINE. *Balœna.* MAM. G. de Cétacés caractérisé par des fanons ou lames de corne qui bordent, en place de dents, la mâchoire supérieure; par des évents à double ouverture, placés sur le milieu de la longueur du front.

Nous parlerons de l'organisation intérieure des Baleines à l'article *Cétacés,* où nous montrerons par quels avortements et quels développements réciproques de parties, un Mammifère a été, mécaniquement parlant, transformé en Poisson.

Seules, parmi les Cétacés ordinaires, les Baleines sont douées du sens de l'odorat, comme Hunter et Albers ont eu raison de le dire. En voici la disposition osseuse dans le Nord-Caper austral, l'une des conquêtes scientifiques de l'infatigable Delalande : le canal de l'évent, dans ses deux tiers postérieurs, est divisé en deux étages par une plaque osseuse, prolongée en arrière jusque sous le bord du trou occipital, et qui représente les cornets nasal et de bertin réunis; cette plaque en dehors double le maxillaire, et, en arrière, le sphénoïde et le basilaire; son bord libre se trouve contigu à la ligne médiane; le pourtour des deux canaux qu'elle sépare est complété par des membranes; le canal supérieur, voûté par le frontal, débouche dans les sinus ethmoïdaux formés par trois cornets, dont le postérieur n'a pas moins de trois pouces de haut. C'est dans le sinus postérieur que s'ouvre le canal ethmoïdal creusé dans le corps de l'ethmoïde épais de cinq à six pouces; le canal ethmoïdal a un pouce de diamètre à son extrémité cérébrale, quatre lignes à son milieu, et se divise vers la cavité ethmoïdale en deux branches, dont l'une a cinq ou six lignes de diamètre. La cavité commune des sinus s'ouvre inférieurement dans la partie gutturale de l'évent par un conduit long de deux pouces et demi. La Baleine respire donc par le canal supérieur; l'évent proprement dit ne sert qu'au passage de l'eau. Par le calibre du canal ethmoïdal on peut d'ailleurs juger du volume du nerf olfactif. Il n'est donc plus nécessaire de transporter le sens olfactif des Baleines dans les cavités ptérigo-palatines, où on suppose qu'il existe chez les Dauphins, cavités qui d'ailleurs n'existent pas dans les Baleines; encore moins doit-on, comme on le prétendait contrairement à l'observation, refuser l'odorat à ces Animaux. Lacépède avait donc grandement raison d'insister sur les preuves de son existence; nous citerons après lui l'expérience réitérée faite par le vice-amiral Pléville-le-Peley. Cet officier étant dans un bateau de pêche rempli de Morues, des Baleines parurent; pour porter la voile nécessaire, il fit jeter à la mer l'eau infecte répandue par le poisson; bientôt les Baleines s'éloignèrent. Il ordonna de conserver cette eau désormais pour s'en servir en pareille occasion. Plusieurs essais réussirent successivement.

La direction de l'évent, relativement à l'axe du corps, est bien plus inclinée dans les Baleines que dans les autres Cétacés ordinaires; l'obliquité n'en est que de sept à huit degrés. Dans les Dauphins, la direction de l'évent est, au contraire, presque perpendiculaire à l'axe, et même un peu inclinée en arrière. Il résulte de cette obliquité en avant de l'évent, dans les Baleines,

que leur ouverture est bien moins reculée que ne le représente la presque totalité des figures publiées. Au lieu que cet orifice se trouve très-près ou sur la verticale qui passe par l'œil, il est presque à demi-distance du plan inter-orbitaire et du bout du museau (Ad. Camper, Obs. anat. sur les Cétacés, 1820, l'a déjà remarqué). Cette obliquité et l'extrême longueur du canal osseux de l'évent donnent un caractère important pour la détermination des espèces fossiles. La distance des yeux à l'axe du crâne est bien plus grande dans les Baleines, à cause de l'énorme écartement des condyles de la mâchoire inférieure et de l'excessif développement des maxillaires supérieurs, qui nécessite pour eux, sur le frontal, une largeur de base suffisante. Les deux frontaux, ainsi comprimés transversalement par les maxillaires en avant et par l'occipital en arrière, qui les écarte comme un coin, sont projetés en dehors de manière à déborder un peu les maxillaires et les temporaux sur lesquels ils appuient dans ce seul genre où le temporal entre ainsi dans le cadre de l'orbite. Malgré cette distance de l'œil au cerveau, le sens de la vue n'est pas aussi faible dans ces Cétacés qu'on l'avait supposé; l'on avait d'ailleurs exagéré sa petitesse. Dans un Baleinoptère museau-pointu, échoué à la baie française des îles Malouines, pendant le séjour du capitaine Freycinet, et long de cinquante-trois pieds, l'œil était gros comme un boulet de six; son plus grand diamètre longitudinal était de quatre pouces et demi, le vertical de quatre pouces; son axe de deux pouces neuf lignes; le diamètre de la capacité de la sclérotique était longitudinalement de deux pouces dix lignes, le vertical de deux pouces cinq lignes; l'axe de huit à neuf lignes et demie. Par la différence de la capacité au volume de l'œil, on voit quelle est l'épaisseur de la sclérotique. A son entrée dans cette enveloppe, le nerf optique est entouré de vingt-six vaisseaux sanguins qui pénètrent dans l'œil. D'après cette quantité de vaisseaux, nous pensons que ce que l'on a pris pour un muscle, dans l'œil de la Baleine, n'est que le même organe dont nous avons décrit la nature et l'usage dans les Poissons. Ces observations ont été faites par Quoy et Gaymard. Ajoutons que, dans des préparations d'yeux de Baleine, conservées au Cabinet d'anatomie comparée, le nerf optique paraît composé de filets parallèles; l'auteur de cet article, A. Desmoulins, a fait voir, dans un Mémoire couronné à l'Institut, sur le Système nerveux des Poissons, que l'activité d'un sens était proportionnelle à l'étendue des surfaces nerveuses et à la quantité de sang qui y aborde (*V.* ce Mémoire et l'Extrait qu'en a publié Magendie, Journal de Physiologie, avril 1822). Scoresby a constamment observé que les Baleines voient dans l'eau à de très-grandes distances; qu'au contraire, l'ouïe paraît très-dure chez elles : aussi les approche-t-on bien plus aisément dans l'eau verte, dont la diaphanéité est presque nulle, que dans une eau plus transparente. Or, il n'y a pas de raison pour qu'elles entendent moins bien dans l'une que dans l'autre; l'ouïe est donc inférieure à la vue chez les Baleines. Jusqu'ici on avait dit le contraire. Rondelet avait déjà remarqué cependant que la petitesse de l'ouverture des paupières trompe sur le volume réel de l'œil, et que c'est à tort que l'on dit l'œil de la Baleine pas plus grand que celui d'un bœuf.

La fixité de la langue et sa composition adipeuse ne permettent pas d'y supposer de sensibilité. Nous avons disséqué la langue du Crocodile, qui lui ressemble, d'après Delalande, et le petit volume des nerfs qui se perdent dans son épaisseur, et non à sa surface, exclut la possibilité de l'existence du goût, qui d'ailleurs ne coïncide jamais qu'avec une mastication. Or, quoi qu'on en ait dit, ces Baleines et les Baleinoptères avalent leur proie sans la broyer.

Quant au toucher, nous n'avons aucun renseignement. Il paraît qu'il ne réside que sous l'aisselle où les mères serrent leurs petits.

En mesurant l'intelligence sur la capacité du crâne, le rapport est bien inférieur à ce qu'il est dans les autres Cétacés. Dans le Nord-Caper rapporté par Delalande, long de soixante-quinze pieds, le plus grand diamètre de la cavité cérébrale est de douze à treize pouces, d'un temporal à l'autre; l'occipito-ethmoïdal a trois ou quatre pouces de moins. Cuvier a fait voir que le volume extérieur du crâne dépend de la triple épaisseur de l'occipital, du pariétal et du frontal; ce dernier os ne forme qu'un étroit bandeau à l'extérieur, entre les maxillaires et l'occipital qui recouvre tout le crâne; sous le bandeau frontal, l'épaisseur du crâne est à peu près d'un mètre. En arrière de ce bandeau, et sur tout le bouclier que représente l'occipital, s'insèrent les muscles cervicaux.

Une substance ligamento-membraneuse sert à l'insertion de chaque batterie de fanons dans la fosse alvéolaire de l'os maxillaire; cette même substance déborde extérieurement les fanons qu'elle couvre comme une gencive. Les lames sont fortement serrées l'une contre l'autre; la section de leur bord interne varie d'une espèce à l'autre pour la direction, mais de telle sorte que la totalité des fibres est comprise dans la coupe; l'extrémité coupée est effilée en soies plus ou moins longues et fines, suivant les espèces; le bord inférieur de la batterie est enclavé dans une rainure de la mâchoire inférieure, entre la langue immobile en dedans et la lèvre inférieure en dehors; cette lèvre arrive au contact de la gencive supérieure. L'on voit donc qu'il ne peut y avoir aucune mastication, attendu l'immobilité de la langue, le défaut de point d'appui pour la trituration, et la mollesse des surfaces qui représentent les dents : l'effilé des fanons n'a pas non plus pour objet de ménager la langue. Voici le mécanisme de tout cet appareil : la bouche étant ouverte, l'eau s'y précipite par son poids et par l'aspiration de l'Animal; par le rapprochement des mâchoires, l'eau comprimée s'échappe en se tamisant d'abord à travers le chevelu des fanons et puis entre leurs lames : ce chevelu est d'autant plus fin et plus abondant que l'Animal se nourrit de plus petite proie. Telles sont les Baleines. Le reste de l'eau est soufflé par l'évent, et la proie seule est avalée. Les jets d'eau ne correspondent donc qu'aux mouvements de déglutition. Comme l'ont remarqué Scoresby, Quoy et Gaymard, il ne sort pas d'eau dans l'expiration; c'est un mélange de vapeurs et de mucosités, qui, de loin, ressemble à de la fumée. Quoy a observé que

c'est aux approches et pendant la durée du mauvais temps que les Baleines et les autres Cétacés font jaillir l'eau plus abondamment et plus fréquemment; c'est qu'alors l'agitation de la mer mélange les flots de plusieurs couches d'eau et amène à la surface un plus grand nombre de Méduses, de Mollusques et même de Poissons : c'est ainsi qu'on voit les Requins et les Oiseaux pélagiens suivre le sillage d'un vaisseau, où, par le mélange de plusieurs couches d'eau, ils découvrent plus facilement leur proie ainsi rassemblée en plus grande quantité.

Dans toutes les Baleines, la mâchoire supérieure étant arquée, les fanons qui représentent les sinus de l'arc maxillaire sont nécessairement plus longs au milieu; leur décroissement est plus rapide du côté des yeux que du côté du museau : les intermaxillaires n'en portent pas. On a eu tort de dire que les fanons sont posés sur l'os du palais; le palatin, plus rudimentaire dans les Baleines que dans les autres Cétacés, ne correspond à aucun point de la batterie de fanons : tout l'espace compris entre les deux batteries est rempli par les maxillaires juxtaposés sur la ligne médiane.

La grandeur du pharynx et de l'œsophage varie d'une espèce à l'autre. Il est fort étroit, d'après Scoresby, dans la Baleine franche; Schneider lui donne neuf pieds de large, sans doute dans l'une des espèces qui vivent de Poissons. L'estomac est divisé en plusieurs cavités, à peu près comme dans les Ruminants. Dans un fœtus disséqué par Camper, aucun étranglement ne divisait encore le ventricule; les intestins d'ailleurs faisaient de nombreuses circonvolutions; le foie était relativement très-grand; les reins, volumineux, étaient formés de beaucoup de petits globes agglomérés; la vessie urinaire avait beaucoup d'amplitude.

Le nombre des côtes paraît fort inégal dans les diverses espèces. Camper n'a trouvé que douze côtes à son fœtus, il n'aura pas vu la treizième; car Giesecke, cité par Scoresby, compte treize paires de côtes dans la Baleine franche. Or, dans un nouveau-né de Nord-Caper, rapporté par Delalande, les côtes sont déjà complétement ossifiées, quoique la colonne vertébrale ait encore ses points d'ossification distincts et cartilagineux dans chaque vertèbre; il n'est donc pas probable qu'il y ait erreur dans cette détermination que Camper dit avoir déjà été faite sur d'autres Baleines franches. D'après Hunter, le Museau-Pointu, et d'après Albers, la Jubarte, n'auraient que douze côtes; le dernier, d'après le même Albers, aurait aussi toutes les vertèbres cervicales mobiles. Dans les espèces à douze côtes, la première paire seulement s'articule avec le sternum; dans le Nord-Caper austral, qui en a quinze, les deux premières paires s'y rendent. Comme les caractères tirés du squelette sont beaucoup plus certains que les autres, et comme les squelettes, si complets et si bien conservés que l'on doit au voyageur Delalande, nous permettent de fixer des séparations positives, nous nous en servirons pour établir les espèces jusqu'ici déterminées si vaguement, faute d'observations.

Selon Bochart, le nom de Baleine dérive du phénicien *baal nun*, roi de la mer; d'où il conclut que la pêche en était faite par les Tyriens. Les livres hébreux parlent aussi de Baleines; mais quel était l'Animal ainsi nommé? Cuvier pense que le *Mysticetus*, qu'Aristote caractérise par des soies dans la bouche, est une des petites Baleines de la Méditerranée, appelées *Musculus* par Pline, et qui seraient le Rorqual. Si l'on en croyait Ælien, on aurait, de son temps, pêché la Baleine dans les eaux de Cythère; mais, chez les anciens, le nom de *Kète* se donnait à tous les grands Animaux marins, comme celui de Whal chez les nations du nord de l'Europe.

Plusieurs Sagas norwégiennes prouvent qu'avant les premières pêches des Basques, les nations Scandinaves chassaient les Baleines, et qu'on s'en nourrissait en Islande. Dans le périple entrepris autour de la Scandinavie, au neuvième siècle, le navigateur norwégien Other dit avoir assisté à la pêche des Baleines près du Cap-Nord. D'après les recherches de Noël de la Morinière, dans les Chroniques du moyen âge, les Norwégiens et les Islandais distinguaient, au treizième siècle, vingt-trois espèces de Baleines parmi lesquelles on reconnaît la plupart de celles qui se voient aujourd'hui dans les mêmes mers. Les auteurs contemporains de France et d'Allemagne, Albert le Grand, Vincent de Beauvais, Ste.-Hildegardès, ont décrit cette pêche fort exactement, d'après les renseignements qu'ils s'étaient procurés : à cette époque, on harponnait de deux manières, à la main et par la projection d'une forte baliste. Ce dernier procédé a été renouvelé dans le dix-huitième siècle avec la poudre; aujourd'hui les Anglais harponnent avec des fusées à la Congrève.

On a beaucoup parlé de la retraite des Baleines vers le nord, et par là on entendait les Baleines franches; cependant tous les écrits du moyen âge font voir que les pêches régulières des Baleines étaient établies, comme aujourd'hui, sur les côtes pôlaires. Other dit avoir été jusqu'aux terres les plus reculées du nord, où se rendent les pêcheurs de Baleines, et en avoir tué jusqu'à soixante en deux jours. Dans le neuvième siècle, comme aujourd'hui, les Baleines se tenaient donc sous le pôle; si les Baleines avaient été à cette époque plus abondantes sur nos côtes que sur celles d'Islande, du Groënland et du Spitzberg, les Scandinaves, qui déjà avaient fait des descentes sur nos rivages, y seraient venus pêcher les Baleines. Les actes du moyen âge parlent beaucoup de Baleines; mais il ne faut pas toujours y prendre ce mot à la lettre. Les noms de Whal, de Hval, de Cête, de Balæna, s'appliquaient à toutes les espèces de Cétacés à lard; il paraît néanmoins que, dans le golfe de Gascogne, il y a eu, avant le dixième siècle, des pêches régulières faites par les Basques; les Baleines y paraissaient depuis l'équinoxe de mars, jusqu'en septembre. Dès 999, d'après Cerqueyra, les Baleines effarouchées ne venant plus en aussi grande abondance dans le golfe, les Basques établirent leurs pêches sur les côtes de Portugal. D'après la rareté, dans nos mers, des Clios et des autres petits Animaux marins qui servent à la nourriture des Baleines, d'après l'époque de l'année où les Cétacés en question se rendaient sur ces côtes, et qui est la même que celle des voyages de plusieurs esp. de Poissons que poursuivent encore aujourd'hui divers Cétacés, excepté les Baleines, il n'est pas probable que la Baleine franche se soit jamais plus qu'au-

jourd'hui éloignée du pôle. Si la Baleine franche avait été l'objet de ces pêches, on eût utilisé ses fanons. En 1202, d'après plusieurs passages de la Philippide de Guillaume le Breton, les casques étaient, au lieu de plumets, ornés de panaches en fanons de Baleines, effilés; mais leur rareté fait présumer la difficulté de se les procurer : il en eût été autrement si on les eût pêchées sur nos côtes. La présence des Cétacés au cap de Bonne Espérance n'est pas une présomption pour que les Baleines franches du pôle nord soient autrefois descendues vers nos latitudes; car les Baleines qui s'y pêchent sont d'une espèce différente, comme nous l'allons prouver. Tous ces Animaux ont le sang d'une température supérieure à celle des mammifères terrestres; elle va jusqu'à quarante degrés. Une heure et demie après sa mort, le sang d'un Narvhal marquait trente-six à trente-sept degrés, et celui d'une Baleine, après un temps un peu moindre, trente-huit à trente-neuf. Ce n'est pas trop que de supposer dans un pareil intervalle, lorsque la température de la mer n'excède pas moins 1 à plus 1 ou 2 degrés, un abaissement de trois ou quatre degrés dans la température du sang.

Est-ce à cette température que tient la grande susceptibilité qu'ont leurs tissus de s'enflammer, et la promptitude avec laquelle l'inflammation y parcourt ses périodes et devient mortelle? La plus petite blessure suffit pour les faire mourir. Péron a fait la même observation sur les Phoques à trompe.

Ce n'est point de l'eau, mais un mélange de vapeurs et de mucosités que rejette la Baleine par l'évent dans l'expiration; le froid de l'air, en condensant ces vapeurs, les a fait prendre pour de l'eau : l'Animal ne rejette l'eau qu'après la déglutition ou dans des moments de colère. On a exagéré la vitesse des Baleines comme tout le reste de leur histoire : celle de la Baleine franche n'excède pas trois lieues à l'heure; celle des Physalis ou Gibbar, quatre.

La séparation des Baleinoptères, comme genre, d'avec les Baleines proprement dites, ne reposant que sur la considération des nageoires adipeuses des premières, caractère qui ne nous paraît pas de plus grande valeur que celui des plis abdominaux qui sous-divisent les Baleinoptères elles-mêmes, nous réunissons dans un même genre, à l'exemple de Cuvier, tous les Cétacés à fanons et à double évent. Les esp. en seront réparties dans les sous-genres suivants :

† Baleines proprement dites : pas de nageoires sur le dos.

B. franche. *Balæna Mysticetus*, L.; Lacép. Cét., pl. 1; Scor., pl. 12, f. 1, t. 2. Scoresby, qui a contribué à la prise de 322 individus de cette espèce, n'en a vu aucun excéder 60 pieds de long, et il n'est pas à sa connaissance que depuis une trentaine d'années on en ait pêché qui excédassent 65 pieds. Les mesures assignées par Anderson sont les mêmes. On la désigne cependant partout comme le plus grand des Cétacés; la grande courbure de l'arc de la mâchoire supérieure donne une longueur proportionnée aux fanons du milieu; il s'ensuit que la lèvre inférieure s'élève en cet endroit de manière à remplir le vide de cet arc. Mais elle ne dessine pas la figure d'un S, comme l'indiquent les dessins qui en ont été gravés. Cet arc n'existe pas dans le fœtus où les mâchoires sont presque parallèles. Mais il s'excave rapidement après la naissance. On peut avoir une idée de la rapidité de ce progrès, en comparant la figure de fœtus dans Ad. Camper, pl. 8, fig. 1 et 2, à celle du nouveau-né dans Scoresby, pl. 12, fig. 2. A mesure que cette courbure se prononce, l'ouverture de l'évent doit se reculer un peu au lieu de s'avancer, comme le dit Camper, mais il ne peut reculer sur le même plan que les yeux comme l'indiquent la plupart des figures. Une autre erreur de ces figures, c'est de donner trop de saillie aux bourrelets des ouvertures de l'évent. La partie plus proéminente de la tête, c'est le bandeau du frontal derrière les os du nez que prolonge en avant un long cartilage conservé sur l'un des squelettes du Muséum : cette proéminence de la partie frontale, sous laquelle se trouve une épaisseur d'os de plusieurs mètres passant au-devant du cerveau par l'occipital, le frontal, l'ethmoïde et le sphénoïde, forme la tête de l'immense marteau que représente la Baleine, en brisant ou soulevant les voûtes de glaces. Dans tous les autres Cétacés, la partie la plus proéminente de la tête correspond à des parties molles, comme dans les Cachalots, ou à une assez petite épaisseur de la suture occipito-frontale, dont le plan vertical passe par le cerveau; ce qui rend ces deux genres d'Animaux incapables de vivre sous les glaces. L'eau verte dans laquelle on approche plus facilement la Baleine à cause de sa faible diaphanéité, a fourni une autre observation à Scoresby. On y rencontre plus de Baleines que dans les autres parages. Cette couleur verte paraît dépendre de l'agglomération en grands bancs, de petites Méduses d'un 20e à un 30e de pouce de diamètre, distantes l'une de l'autre d'un quart de pouce environ, ce qui en donne 64 par pouce cube. Ces deux faits de l'agglomération des Méduses et de la couleur verte de l'eau sont liés par un rapport, sinon de dépendance, au moins de coïncidence constante. Ces petites Méduses semblent la nourriture des petits Crustacés, et surtout des Clios, pâture de la Baleine. Zorgdrager avait déjà remarqué que ces bancs de Clios sont quelquefois épais comme une purée. L'existence des grandes légions de Clios paraît donc liée avec ces petites Méduses, comme l'existence des Baleines avec celle des Clios eux-mêmes. Dans les latitudes moins boréales, les Clios sont trop rares pour alimenter les Baleines. Ces inductions confirment nos doutes sur l'ancienne habitation des Baleines dans nos mers. Colnett a vu, à la vérité, des Baleines franches sous les zones tropicales de l'Océan pacifique. Mais leur extrême maigreur prouvait bien qu'elles y étaient égarées et par accident.

La Baleine n'est point attaquée par les Glands-de-Mer, comme la plupart des autres Cétacés à fanons. Scoresby dit qu'on n'en a jamais rencontré dans les mers d'Allemagne et à moins de deux cents lieues des côtes d'Angleterre. D'après la figure de Scoresby, toutes celles que l'on a données de la Baleine sont inexactes. La figure du Nord-Caper, donnée par Lacépède, pl. 3, y ressemble plus qu'aucune autre.

B. Nord Caper. *Balæna glacialis*, Klein; Lacépède, pl. 2 et 3. Plus allongé proportionnellement, mais de

la même forme que la Baleine. D'une taille inférieure, il en diffère encore par l'obliquité du plus grand diamètre de l'œil. La queue et les nageoires sont aussi plus grandes à proportion. Comme dans la Baleine, la courbe de l'arc maxillaire est fort grande, de sorte que les fanons moyens des batteries ont une grande longueur. Sa couleur est d'un gris clair. Cette espèce est plus rapide que la Baleine : elle chasse les bancs de Harengs, de Maquereaux et de Merlans avec autant d'ardeur que de ruse. Elle les poursuit vers les anses étroites où elle les enferme pour mieux s'en emparer. Quoique plus rapide que la Baleine, sa vitesse, suivant Scoresby, n'excède pas quatre lieues par heure ; elle est attaquée par les Balanes qui ne s'attachent pas sur la Baleine franche. En poursuivant les bancs de poissons, elle descend quelquefois dans les mers tempérées de l'Europe. On a trouvé jusqu'à six cents Gades et une grande quantité de Sardines dans l'estomac de Nord-Capers échoués en poursuivant des bancs de Poissons. On ne connaît pas son squelette.

B. Nord-Caper-Austral. *Balœna australis,* Klein. Observé par Delalande. Plus grand que la Baleine, et partant que le précédent. Il diffère de la Baleine franche du pôle boréal, avec qui on l'a cru identique, par la soudure des sept vertèbres cervicales dont les cinq postérieures sont mobiles dans la Baleine, par deux paires de côtes de plus, par la disproportion du nombre des mâles à celui des femelles qui est inverse dans ces deux espèces. Delalande n'a vu que deux ou trois mâles sur cinquante individus, et les pêcheurs lui ont confirmé que cette disproportion est constante. Au contraire, Scoresby dit que dans la Baleine franche, le nombre des mâles excède celui des femelles. En comparant les figures de deux individus de même taille et sans doute de même âge, l'un de dix-sept pieds, de la Baleine franche, Scoresby, l'autre du Nord-Caper-Austral par Delalande, la différence extérieure n'est pas moindre que l'intérieure. Dans la jeune Baleine, la courbe de la mâchoire est déjà développée, et la lèvre inférieure s'y encadre parfaitement. Dans le jeune Nord-Caper, la courbe maxillaire, autant prononcée dans l'adulte que chez la Baleine, n'est pas encore formée ; la lèvre inférieure reste écartée de la gencive supérieure vers ses deux extrémités; le chanfrein est presque droit depuis les évents jusque vers le museau où il y a une sorte de bourrelet, et les évents sont bornés en dehors par une grosse saillie qui dépasse en arrière la pointe du front, plus proéminente que cette saillie ; dans la jeune Baleine, le chanfrein est un plan incliné depuis l'évent jusqu'au museau, de près de 40 degrés : enfin l'on voit dans notre figure un caractère de physionomie bien décidé dont la fidélité de Delalande atteste l'exactitude et confirme tous les caractères qui font de cet Animal une espèce particulière.

Delalande nous a dit que ces Baleines arrivent du 10 au 20 juin dans les baies d'Algoa, du Cap et de Simons, où elles sont chassées par la violence du vent de nord-ouest ; qu'elles en partent à la fin d'août et au milieu de septembre, après avoir mis bas un petit de 12 à 15 pieds de long. Il prend de suite la tetine ; l'estomac est très-grand et toujours vide ; le Nord-Caper-Boréal l'a au contraire ordinairement plein de Poisson. Comme dans la Baleine (Anderson) les intestins sont remplis d'un liquide d'un beau rouge qu'il a vu aussi dans le *Poeskop.* La peau est toute noire, même dans le petit ; le grand diamètre de l'œil est horizontal ; la figure de Bachstrom rapportée par Lacépède, donne au contraire une grande obliquité à ce diamètre dans le Nord-Caper-Boréal.

B. japonaise, Lac. (Mém. du Mus.). Cette espèce et la suivante ont été établies d'après des peintures japonaises ; elle est caractérisée par trois bosses garnies de tubérosités, et placées longitudinalement sur le museau ; la queue est grande; la couleur, noire sur le dos, est d'un blanc éclatant sous le ventre, formant un feston sur son contour.

B. lunulée, Lac. *Balœna lunulata.* Les deux mâchoires sont hérissées à l'extérieur de poils ou petits piquants noirs; un grand nombre de taches en forme de croissants sur la tête, le corps et les nageoires ; couleur générale verdâtre. Comme l'évent est marqué en arrière des yeux, il se pourrait que ce fût un Dauphin.

Indépendamment de ces deux dernières esp. qui semblent propres à la partie boréale de l'Océan pacifique, les Baleines du Spitzberg et du Groenland se trouvent dans les mêmes parages, car on a tué dans la mer de Tartarie des Baleines portant des harpons dont la marque appartenait aux pêcheurs du Spitzberg. Ce fait, qui prouve la communication des deux mers boréales, est une nouvelle présomption en faveur de l'opinion que les Baleines franches ne sortent pas des mers Boréales.

B. noueuse. *Balœna nodosa.* Dudley, Trans. phil., nº 387, dit qu'elle a sur le dos, près de la queue, une bosse penchée en arrière et grosse comme la tête d'un homme. Son principal caractère serait dans les nageoires, longues de 18 pieds, blanches et situées presque au milieu du corps. On ne la trouve que dans les méditerranées de l'Amérique-Nord et dans les parages qui en sont voisins.

B. a bosses. *Balœna gibbosa. Gibbis vel nodis Sex.* Dudley, *ibid.* Suivant Anderson, elle est aussi riche en huile que la Baleine franche. Selon Klein, au contraire, elle est maigre. Il n'y a donc rien de certain à l'égard de ces deux esp. Des mêmes parages que la précédente.

†† Les Baleinoptères ont sur le dos une nageoire dépourvue de supports ou rayons osseux, dont la position varie suivant les espèces qui se distinguent aussi, selon qu'elles ont le ventre lisse ou plissé.

B. a ventre lisse ou le Gibbar des Basques, *Finnfisch* des Hollandais, Martens. Voy. au Spitzberg, *Balœna Physalus,* Lin. ; Lacép., pl. 1, fig. 2 ; Encycl., pl. 2, fig. 2. Le plus grand des Cétacés; il atteint jusqu'au delà de cent pieds ; la courbe maxillaire est fort petite ; il en résulte que les lames des fanons sont très-courtes, leur plus grande longueur n'excédant pas un pied, quoique assez large proportionnellement. Le Gibbar est beaucoup plus mince et plus allongé que la Baleine. Sa tête forme le tiers de la longueur; le dessus de la tête est d'un brun luisant, comparable à la couleur de la Tanche ; le ventre est blanc ; la nageoire dorsale est triangulaire, courbée en arrière à son sommet,

elle répond au-dessus de l'anus. Il souffle l'eau avec plus de force que la Baleine franche qu'il surpasse aussi en vigueur et en vitesse; il poursuit les bancs de Poissons jusque sous le Tropique; il habite les mers boréales; on ne le chasse qu'à défaut de Baleines, parce que son lard, étant moins riche en huile, sa pêche est moins productive et plus dangereuse. Adrien Camper dit qu'il a douze côtes.

††† Baleinoptères a ventre plissé. Les Baleines de cette section ont la peau sous le devant du corps plissée longitudinalement depuis la pointe de la mâchoire inférieure jusqu'à 3 ou 4 pieds en avant du nombril. Ces rides se dilatent quand l'Animal abaisse la mâchoire inférieure, mais on n'en connaît pas bien l'usage.

B. Jubarte des Basques, *Balæna Boops*, Lin.; Klein; Lacép., pl. 4, fig. 1; Encycl., p. 3, fig. 2; la nageoire dorsale est presqu'à demi-distance de la queue et de la verge, par conséquent plus reculée que dans les autres Baleinoptères; les évents s'ouvrent sur le milieu de la longueur du front, derrière trois rangées de protubérances arrondies; les orifices des évents, recouverts par une sorte d'opercule commun, ont l'air de se confondre en un seul; les fanons ont à peine un pied de long; les deux batteries ne se joignent pas en avant; les sillons abdominaux sont concentriquement elliptiques, de sorte qu'ils se joignent en avant et en arrière; les extérieurs sont donc les plus longs, et les plus concentriques les plus courts; le fond de ces sillons est couvert de sang; les bords saillants des plis sont noirs avec un double liseré blanc, de sorte que le ventre paraît marbré quand les rides sont fermées, et de plus sillonné de rouge vif quand l'Animal se prépare à avaler. Les femelles ne portent pas tous les ans, elles mettent bas, au printemps, un seul petit qui suit sa mère jusqu'à une nouvelle mise bas. Elle lance l'eau par ses évents avec moins de force que les autres Cétacés de sa taille.

Albers a donné dans ses *Icones ad illust. Anat. comp.* le dessin d'un squelette de Jubarte conservé à Bremen; toutes les vertèbres cervicales sont séparées. Il y a 12 vertèbres thorachiques et 34 lombaires et coccygiennes.

B. Rorqual. *Balæna Musculus*, Lin.; Lacép., pl. 5, f. 1; Encycl., pl. 3, f. 1. Quoique l'on ne possède aucun caractère ostéologique du Rorqual, il paraît pourtant assez bien déterminé par sa forme résultant de deux cônes réunis au milieu du dos, la dépression de son museau, la position de l'œil au-dessus de l'angle des lèvres, de manière qu'en nageant il dépasse la ligne d'affleurement, l'origine au-dessous de l'anus, de la dorsale, qui est un peu échancrée et se prolonge souvent par une petite saillie jusqu'à la caudale, dont chaque lobe est échancré sur son bord postérieur. Un seul Rorqual peut donner plus de cinquante tonnes d'huile. Le pharynx est fort rétréci par un muscle circulaire dont l'ouverture ne pourrait pas admettre de Poissons un peu gros. L'ouverture de la bouche est immense. Il se nourrit de Clupées, avec lesquelles il voyage sans doute, puisqu'il paraît et disparaît avec leurs colonnes. Il s'avance jusqu'au trente-quatrième degré, et pénètre dans la Méditerranée. C'est sans doute, selon Cuvier, le *Musculus* de Pline, le *Mysticetus* d'Aristote, et, selon nous, l'un des Cétacés pêchés sur leurs côtes par les Basques. D'après la figure de vertèbres cervicales donnée par Lacépède, pl. 7, il paraît que l'atlas est libre, et que les six autres vertèbres sont soudées ensemble. Si ce caractère est authentique, il sépare le Rorqual de la Jubarte.

B. museau pointu. *Balæna rostrata*, Lin.; Lacép., pl. 8, fig. 1 et 2. Baleine à bec, Encycl., pl. 4, f. 1. Scoresby, pl. 13, fig. 2. La moins grande de toutes les Baleines, suivant Lacépède et Scoresby; elle n'excède pas huit à neuf mètres. La forme de ses mâchoires terminées en pointe, l'inférieure surtout plus longue que l'autre, ont fourni le nom distinctif de cette espèce. Les fanons sont blanchâtres; mais un caractère plus remarquable, s'il est vrai que cet organe ne soit pas commun à tous les Baleinoptères à ventre plissé, c'est une grande poche ou vessie située entre les branches de la mâchoire inférieure et sous l'œsophage, et dont la largeur égale au moins celle du corps.

Il paraît que l'Animal peut gonfler à volonté cette poche dont la structure et les rapports anatomiques sont encore ignorés. Cette poche se tuméfie après la mort jusqu'à sortir de la bouche. Dans l'Animal vivant, la dilatation de cette poche nécessite l'extension des plis abdominaux. La dorsale est au-dessus de l'anus.

B. a museau pointu australe. *Balæna rostrata australis*. Pendant le séjour du capitaine Freycinet à la baie française des Malouines, Quoy a observé un Baleinoptère tout à fait pareil, suivant lui, au Museau-Pointu. Il échoua sur le rivage; mais sa longueur était de cinquante-trois pieds quatre pouces, double par conséquent de l'espèce analogue boréale. La mâchoire inférieure avait neuf pieds six pouces de la commissure au museau; son rapport n'est donc guère que du sixième. Dans un individu boréal pris à Cherbourg, sur quatre mètres deux tiers, la mâchoire supérieure était d'un mètre, celle d'en bas d'un mètre un septième. Hunter en a disséqué un où la tête avait un quart de la longueur; dans l'Austral, en outre, la figure des fanons est un trapèze dont les bords parallèles sont horizontaux; elle est triangulaire dans le boréal (*V.* Lacépède, pl. 8, f. 4). Ces fanons sont aussi plus longs proportionnellement, dans l'Austral, où ils ont jusqu'à deux pieds six pouces. L'envergure de la queue était de treize pieds; les pectorales longues de six pieds trois pouces; la dorsale en croissant au-dessus de la verge, l'œil à peine apparent. Or, sur un Museau-Pointu boréal de cinq mètres, il avait près d'un décimètre de fente: l'œil est donc beaucoup plus petit dans l'austral. Quoy a observé que tous les plis ne sont pas rectilignes; il y en a qui se bifurquent: ils sont d'ailleurs comme dans les autres Baleinoptères. Blessé sur le sable où il était échoué, il put se rejeter à la mer; beaucoup de jeunes s'approchèrent comme pour le secourir. Chez eux, la nageoire dorsale paraît plus grande à proportion. Le lendemain de sa mort, la mâchoire était fermée; le surlendemain elle était entr'ouverte par le gonflement de la poche aérienne. Par sa taille, par la proportion de

longueur de sa mâchoire, et surtout par la figure de ses fanons, unique entre les Baleines, cette espèce paraît devoir être distinguée de la précédente. Ce sera un second exemple, dans ce genre, de la différence des espèces boréales et australes crues identiques.

B. Poescop. Ce nom de Poescop est donné par les Hollandais à une espèce nouvelle, australe, observée récemment par Delalande au Cap; il lui vient d'une bosse qui se voit sur son occiput. Elle est fort rare, puisqu'on n'y en voit pas plus de deux ou trois par an, et quelquefois pas du tout. Sa dorsale se trouve à peu près au-dessus des pectorales, position qui ne se retrouve dans aucun autre Baleinoptère. Les caractères ostéologiques de sa tête sont à peu près les mêmes que dans la Jubarte, dont elle diffère seulement par le bombement de l'occipital, déprimé en deux fosses chez ce dernier; il n'y a de soudé au cou que l'axis et la vertèbre suivante, encore la soudure est-elle imparfaite, et le fibro-cartilage existe entre les deux corps de vertèbres; la colonne vertébrale a cinquante-trois vertèbres, dont trente-six concourent au canal rachidien; il y a treize paires de côtes. De toutes les Baleines c'est celle dont la nageoire pectorale a la plus grande longueur. De ses quatre doigts, les deux moyens ont huit et neuf phalanges : il en résulte que la largeur est proportionnellement fort petite. Les pêcheurs en prennent fort peu à cause de leur rareté, de la difficulté de les attaquer, de leur vitesse bien supérieure à celle du Nord-Caper, et du peu d'huile qu'elles produisent. Le dessus du corps est noir, la gorge rose marbrée, et le reste du dessous du corps blanc. Delalande a trouvé dans ses intestins, comme dans ceux du Nord-Caper, cette matière liquide d'un si beau rouge, que l'on a signalée depuis longtemps dans les autres Baleines et dans les Cachalots. Par ses caractères, tant extérieurs qu'ostéologiques, cette Baleine est évidemment distincte des autres Baleinoptères; c'est donc une esp. nouvelle.

Des douze ou treize esp. présomptives de Baleines, trois, bien déterminées, sont des mers australes; les autres des mers boréales, de celles-ci deux seraient particulières au nord de l'Océan Pacifique.

Baleines fossiles. Il existe au Muséum deux têtes de Baleines fossiles : l'une, que nous désignerons sous le nom de *Macrocéphale* jusqu'à ce que l'on ait déterminé sa place zoologique et son nom, diffère des Baleines connues par la courbure de son bec dont la convexité est inférieure; l'évent y est presque vertical. Comme dans les Cachalots, les maxillaires, fort élargis à leur base, après avoir doublé le frontal, se repliaient en voûte en avant et en dedans. Trouvée sur la plage de Sos, département des Bouches-du-Rhône.

L'autre a le bec si arqué, à la manière ordinaire, que les intermaxillaires font presque un angle droit sur le plan des frontaux; le canal osseux de l'évent est parallèle à ce plan; les os du nez saillent entre les deux évents. Trouvée en creusant le bassin d'Anvers.

Cortesi (*Saggi geologici, piacenza* 1819) a décrit et figuré deux squelettes de Baleines fossiles. Nous croyons ces Baleines non identiques entre elles, et elles sont évidemment différentes des deux précédentes, ainsi que des esp. vivantes dont le squelette est bien connu et desquelles, comme les deux précédentes, elles sont d'ailleurs séparées par la petitesse de leur taille.

Cortesi n'ayant pas donné de nom à l'esp. dont il a trouvé un squelette parfaitement conservé à Monte-Pulgnasco, nous proposerons de lui appliquer celui de *Cuvier*, en l'honneur de l'illustre créateur de la zoologie souterraine. Elle est caractérisée par la dépression de la tête haute seulement de 10 pouces 4 lignes au-dessus du plan inférieur des condyles; la grandeur de ses fosses temporales; le sillon et la crête occipitale; la grande obliquité du canal de l'évent, dont la direction est presque horizontale; le peu de courbure des branches maxillaires, d'où résulte une ellipse d'un cinquième plus excentrique que dans la Baleine museau-pointu, celle des Baleines vivantes où l'arc maxillaire est le moins convexe. Toutes les vertèbres cervicales sont libres. Leur corps a proportionnellement plus d'épaisseur et le cou plus de longueur que dans aucune des espèces vivantes. Enfin, il n'y a que 24 côtes. La longueur totale est de 21 pieds. Des Huîtres étaient adhérentes en divers points de ce squelette, elles s'y étaient donc fixées pendant leur vie. Ce squelette avait donc été longtemps gisant sur le fond d'une mer tranquille.

Nous appellerons Baleine de Cortesi l'esp. trouvée à Montezago dans le Plaisantin, et très-bien décrite par cet auteur. La tête et le squelette étaient moins complets que dans la précédente. Nous la croyons une esp. distincte en ce qu'elle n'a que douze pieds et demi de long. Or, tous les caractères du squelette indiquent l'état adulte, entre autres la parfaite consolidation des cartilages intervertébraux et la saillie des apophyses épineuses cervicales. D'ailleurs, l'arc maxillaire est aussi peu courbé que dans la précédente. Ces squelettes ont été trouvés entre six et huit cents pieds au-dessus du lit des ruisseaux voisins, dans des couches de Marne bleue, sur lesquelles repose le sol du Plaisantin.

BALEINON ou BALEINEAU. mam. Noms des jeunes Baleines.

BALEINOPTÈRE. mam. G. de Cétacés formé par Lacépède, aux dépens des Baleines, et qui n'a été adopté que comme sous-genre.

BALEMCANDA-SCHULARMANDI. bot. S. d'Ixie de la Chine.

BALÉNAS. mam. V. Baleinas.

BALÉNEAU. mam. V. Baleinon.

BALERI. ois. N. vulg. du Faucon Cresserelle.

BALFOUR ou BALFOURIE. *Balfouria*. bot. Apocynées; Pentandrie Digynie, L.; G. établi par Brown pour un petit Arbre de la Nouvelle-Hollande, dont les feuilles sont opposées, linéaires, lancéolées; les fleurs disposées en cymes trifides, latérales ou terminales. Il se distingue par sa corolle infundibuliforme, dont la gorge est couronnée par un petit tube crénelé, et dont le limbe offre cinq lanières dressées, équilatérales. Les cinq étamines sont un peu saillantes; les anthères sont sagittées, aiguës, soudées à la partie moyenne du stigmate; les deux ovaires sont totalement unis par leur côté interne; le style est simple, dilaté à son sommet qui porte un stigmate anguleux. Dix squammules sont insérées à la base du calice, et en dehors de la corolle. On ne compte encore dans ce G. qu'une seule esp.,

désignée par Brown sous le nom de *B. saligna*.

BALI (Daubenton) ou BALI-SALAN-BOEKIT. REPT. Serpent peu connu qui se trouve à Ternate, dans les montagnes, et qui paraît être le *Coluber plicatilis*. *V.* COULEUVRE.

BALICASSE. OIS. Esp. du G. Drongo.

BALICUS. BOT. S. de *Cytisus Cajan*.

BALI-FEAR. MAM. *V.* BALI-SAUR.

BALIGOULE, BOULIGOULE ET BRIGOULE. BOT. S. d'*Agaricus Eryngii*, De Candolle. Champignon comestible, qui croît communément sur les vieilles tiges du Panicaut.

BALIMBA OU BOLIMBA. BOT. S. de Bilimbi.

BALIMBAGO. BOT. Petit arbre des Moluques, qui paraît être l'*Hibiscus populneus*. *V.* KETMIE.

BALIOSPERME. *Baliospermum*. BOT. Euphorbiacées. G. établi par Blume, dans sa Flore de Java, et qu'il caractérise ainsi : fleurs monoïques; calice quinqué-parti, roulé avant l'inflorescence; point de pétales; les fleurs mâles ont de seize à vingt étamines libres dont les anthères ont leurs loges à l'extrémité des filaments. Fleurs femelles : ovaire rebordé inférieurement par une courte membrane; trois loges uniovulaires; trois stigmates sessiles. Le fruit consiste en trois coques renfermant des semences arides. La seule espèce décrite jusqu'ici, le *B. axillare*, est un arbrisseau à feuilles alternes, oblongues; à fleurs mâles axillaires, presque fasciculées; à fleurs femelles solitaires et tout entremêlées. On la trouve sur les montagnes de Java.

BALI-SAUR. MAM. Singulier Animal dont F. Cuvier forme un G. nouveau sous le nom d'*Arctonyx*. Il appartient à l'ordre des Carnassiers Plantigrades; il a le port et les griffes d'un Ours, avec le museau, les yeux et la queue d'un Cochon; ses oreilles sont courtes; son museau est de couleur de chair; son poil est rude et beaucoup plus rare sous le ventre que partout ailleurs excepté sur la queue qui est presque nue. La robe est en général d'un blanc jaunâtre, ondée de noir, à cause de l'extrémité des poils qui prend cette nuance. La gorge est jaune; un trait noir naît du côté du museau, passe sur l'œil, se rend au-dessus de l'oreille, et de là va vers le bas de l'épaule, d'où il se recourbe en dessous pour rejoindre celui du côté opposé; les quatre extrémités sont noires.

Duvaucel, qui a vu cet Animal dans la ménagerie de Baracpour, le dit originaire des vastes plaines qui s'étendent des rives du Gange à celles du Brahmapoutre; il s'est assuré qu'il a six petites incisives égales et deux longues à chaque mâchoire. Son nom indien de *Bali-Saur* ou *Bali-Souar* signifie Cochon de terre. Ce Quadrupède est lent dans ses mouvements, et grogne quand on l'irrite; il semble faire le passage des Carnassiers aux Pachydermes omnivores. F. Cuvier lui donne le nom d'*Arctonyx collaris*.

BALISE. MOLL. L'un des noms vulg. du Troque télescope.

BALISIER. *Canna*. BOT. Ce G. a donné son nom à la fam. des Balisiers ou Cannées. Il se compose de pl. herbacées, à racine vivace, rampante et charnue, à tiges dressées, simples, portant des feuilles alternes et engaînantes, dont toutes les nervures, partant de la côte médiane, sont obliques et parallèles. Les fleurs constituent un épi à la partie supérieure des tiges. Ces fleurs, d'une organisation très-compliquée, présentent la structure suivante : leur calice est double : l'extérieur très-court, avec le tube soudé à l'ovaire qui est infère; le limbe est divisé en trois segments ovales; le calice intérieur, coloré, pétaloïde et tubuleux à sa base, présente un limbe à six divisions, dont trois extérieures plus courtes, ovales, lancéolées, aiguës, égales entre elles : les autres sont obovales, obtuses, comme spatulées; deux de celles-ci, formant une sorte de lèvre supérieure, sont dressées, et la troisième, constituant la lèvre inférieure, est réfléchie. De la partie moyenne du tube formé par le calice intérieur part un appendice pétaloïde, plus court que les deux divisions supérieures, un peu roulé en gouttière, et portant à la partie supérieure d'un de ses côtés une anthère allongée, uniloculaire; cet appendice est le filet staminal. L'ovaire, qui est infère, présente trois loges, contenant chacune un assez grand nombre de graines, disposées dans l'angle interne, sur deux rangées longitudinales; le style est plan et tranchant, caché inférieurement dans le canal formé par le filet de l'étamine, tronqué obliquement à son sommet; le stigmate se présente sous l'aspect d'une ligne glanduleuse. Le fruit est une capsule ovoïde, couronnée par les trois segments du calice extérieur; il offre trois loges qui contiennent plusieurs graines globuleuses, pyriformes, et s'ouvre naturellement en trois valves par le milieu de chacune de ses loges. L'embryon est renfermé dans l'intérieur d'un endosperme farineux.

Placé en tête de la Monandrie Monogynie de Linné, le G. Balisier se compose d'environ une douzaine d'esp., originaires des Indes-Orientales; quelques-unes croissent également en Amérique. On cultive dans nos jardins le B. de l'Inde, *C. indica*, L., remarquable par ses feuilles ovales, très-larges, d'un vert tendre, par ses fleurs d'un rouge pourpre éclatant. Elle peut résister en pleine terre lorsque l'hiver n'est pas trop rigoureux. Le B. à fleurs jaunes ou B. à feuilles étroites, *C. angustifolia*, L. Cette esp., distincte de la précédente par ses feuilles plus étroites et ses fleurs mélangées de jaune et de rouge, est originaire de l'Amérique mér. On trouve encore dans nos serres et nos orangeries plusieurs autres esp., telles que le B. gigantesque, *C. gigantea*, le B. glauque, *C. glauca*, etc.

BALISIERS. BOT. Fam. de pl. plus généralement désignées aujourd'hui sous les noms de Cannées ou de Scitaminées.

BALISOIDES. BOT. *V.* AMOMÉES.

BALISTE. *Balistes*. POIS. G. nombreux de l'ordre des Branchiostèges de Linné, rangé par Cuvier dans celui des Plectognathes, fam. des Sclérodermes. Des Poissons généralement ornés d'assez belles couleurs, et remarquables par la bizarrerie de leur figure le composent; tous ont de commun la compression de leur corps, qui est ordinairement tranchant et caréné, soit sur le ventre, soit sur le dos; celle de leur tête qui est terminée par une sorte de bec; la dureté et l'épaisseur de leur peau rugueuse qu'il est forte difficile de percer, et qui les met, par cette sorte de cuirasse, à l'abri de la morsure des autres Poissons; huit dents tranchantes et

assez semblables à des incisives disposées sur une seule rangée; l'absence apparente d'opercule et de rayons aux ouïes qui, cachées sous une peau épaisse, ne laissent voir à l'extérieur qu'une petite fente branchiale; des nageoires dorsales, dont la première, armée de forts aiguillons, est quelquefois réduite à un seul de ces aiguillons rudimentaires, lequel, s'abaissant ou s'élevant avec vivacité et comme par ressort, est caché quand l'Animal le couche dans une fente particulière. C'est la propriété que possèdent les Balistes de redresser une telle arme qui les fit comparer à une arbalète ou autre antique machine de guerre, et qui leur mérita le nom par lequel Artédi les désigna le premier. Outre leurs dorsales, la caudale, l'anale, et deux petites pectorales, quelques Balistes ont encore une ventrale unique que représente, quand elle manque, un aiguillon plus ou moins hostile, qui paraît n'être qu'un prolongement des rudiments de leur bassin.

Les Poissons de ce G. ont, en général, la chair médiocre et quelques rapports de physionomie avec les Chétodons; ils habitent les mers de tout le globe, surtout dans les pays chauds, où ils se plaisent parmi les rochers; ils y nagent à fleur d'eau, se nourrissent de Coquilles, passent pour vénéneux dans certains parages, et craignent peu d'ennemis, doués qu'ils sont par la nature d'armes offensives et défensives qui les font respecter; leur allure est assez lourde et embarrassée; ils se rendent plus légers au moyen d'une grosse vessie natatoire, située près du dos, et de la faculté qu'ils ont de distendre considérablement leur ventre.

Gmelin, dans la treizième édition du *Systema naturæ*, a décrit dix-huit esp. de Balistes, que Lacépède a portées au nombre de vingt-six; Schneider, dans son édition de Bloch, en a encore ajouté de nouvelles et Bosc, deux dans le Dictionnaire de Déterville. Avec celles que nous ajouterons ici et quelques autres mentionnées et figurées par Cuvier, ou conservées dans les galeries du Muséum, on pourra porter à quarante environ le nombre des Balistes qu'on doit réputer connus. On peut les répartir dans les quatre sous-genres suivants :

† Balistes proprement dits. Les esp. de ce sous-G. ont le corps entièrement revêtu de grandes écailles très-dures, rhomboïdales, qui n'empiètent pas les unes sur les autres; ces écailles ont l'air de compartiments. La première dorsale a trois aiguillons dont le premier est très-fort, et le troisième ou dernier fort petit; quand la ventrale n'existe pas, elle est remplacée par quelques aiguillons.

α. Queue nue ou du moins dégarnie de tout aiguillon ou armure particulière.

B. Caprisque ou Porc. *B. Capriscus*, L.; Séba. *Mus.* 3, t. XXIV, f. 16. C'est le Caper des anciens, le *Pesce balestra* de la Méditerranée; on le trouve jusque dans les mers d'Amérique; ses couleurs varient selon les climats qu'il habite; elles sont nuancées de violet, de bleu et d'or. Aucun auteur n'a donné d'une manière exacte le nombre des rayons de ses nageoires.

B. vielle. *B. Vetula*, L.; *Turdus oculo radiato*, Catesb., *Carol*, 2, T. XXII. La fig. 33, pl. 10, donnée dans l'Encyclopédie pour celle de ce Poisson, ne nous paraît pas présenter la moindre analogie; mais la description est exacte; le fond de cette esp. est brun, les lèvres, les nageoires, une grande bande en travers de la tête, et quelques lignes divergentes autour des yeux en manière de rayons, sont d'un beau bleu; quand on le prend, il fait entendre un petit bruit qui a été comparé aux plaintes d'une voix affaiblie par l'âge, et de là le nom donné à ce Baliste; le précédent présente la même singularité.

Les *B. maculatus*, Bloch; Encycl., Pois. T. II, f. 37; *Bunira stellaris*, Schn.; *forcipatus*, *punctatus*, Gmel.; *fuscus*, Schn.; Grande-Tache, américain et Noir, de Lacépède, appartiennent à cette section.

β. Les côtés de la queue armés d'un certain nombre de rangées d'aiguillons ou épines recourbés en avant, avec de grandes écailles derrière les ouïes.

1. *A deux rangées d'aiguillons.*

Le *Balistes lineatus*, Schn. 87.

2. *A trois rangées.*

Les Balistes : cendré, Encyc., Pois. T. 6, f. 353, et Praslin de Lacépède; *arcuatus* et *viridis* de Schneider; *aculeatus*, Encyc., Pois. pl. 11, f. 35, et *verrucosus*, L., le Noir de l'Encyclopédie, pl. 85, fig. 352, qui n'est pas celui auquel Lacépède a donné le même nom.

3. *A quatre rangées.*

L'écharpe de Lacépède; *B. rectangulus*, *Conspicillum* et *virescens* de Schneider.

4. *A six ou sept rangées.*

Le Baliste armé de Lacépède, qui n'est pas l'*armatus* de Schneider et le *B. ringens* de Bloch, Encycl., Pois. T. XII, f. 39.

5. *A douze ou quinze rangées.*

Le Baliste bourse de Lacépède.

γ. Des tubercules sur les côtés de la queue, au lieu d'aiguillons.

Le Baliste bridé de Lacépède est probablement l'Assasi de la Mer-Rouge.

†† Monacanthes. Les esp. de ce sous-genre n'ont que de très-petites écailles ou sont simplement hérissées de scabrosités roides et serrées. L'extrémité du bassin, saillante et épineuse comme dans les Balistes proprement dits, y devient quelquefois une nageoire assez étendue. La première dorsale n'est plus représentée que par un aiguillon recourbé très-remarquable, plus ou moins fort et muni d'un, de deux, ou même de quatre rangs de dents en scie, fort aiguës; la disposition et la figure de cette arme ont quelquefois mérité le nom de Licorne ou Monocéros aux Poissons qui en sont porteurs.

α. L'os du bassin très-mobile et tenant à l'abdomen par une sorte de fanon extensible.

B. Chinois. *B. sinensis*, L.; Encycl., Pois. tab. 12, f. 31. C'est le *Pira-aca* des Brésiliens. Ce Poisson, en dépit d'un nom qu'il tient de sa forme bizarre, n'est pas des mers de la Chine, mais des côtes de Siam, et de celles du Nouveau Monde. Sa nageoire ventrale, assez grande et dont les rayons sont dentés, le rend remarquable.

B. Taupe. *B. talpina*, Bory. Cette singulière esp., qui acquiert de trois à sept pouces de long, est d'une forme assez allongée, et comme bossue; sa caudale est fort considérable; l'aiguillon antérieur fort long, aigu, et

profondément denté. Sa nageoire ventrale, ou plutôt le fanon qui représente cette nageoire, paraît devoir être fort extensible, et produit sous la gorge de l'Animal, quand il la gonfle, un véritable goître non aiguillonné; toute la couleur de l'Animal est d'un noir lavé, qui présente cependant quelques teintes plus foncées sur le dos; l'iris seul tire sur le jaunâtre; la peau dure, qui semble luisante, ne présente ni écailles ni tubercules. Le contre-amiral Mylius a découvert cette espèce dans la baie des Chiens-marins à la Nouvelle-Hollande; et c'est d'après le dessin qu'il en a fait qu'a été rédigée la description qui précède.

B. DE MYLIUS. *B. Mylii*, Bory. C'est encore au contre-amiral Mylius que nous devons la connaissance de cette espèce remarquable; elle a été prise à la Nouvelle-Hollande dans la baie des Chiens-marins; sa forme est à peu près ovale, un peu bossue sur le dos; l'aiguillon antérieur est armé en arrière de treize dents; sa queue est fort grande, avec vingt-quatre rayons fourchus, en éventail, ayant le bord d'un jaune serin assez vif qui s'affaiblit vers la base, et qu'interrompent deux bandes parallèles noirâtres, qui traversent cette queue du haut en bas. La dorsale et l'anale sont également jaunes, avec quelques petites taches; une ventrale plus considérable que n'en présentent les autres Balistes, et dont les rayons ne sont ni dentés ni épineux, caractérise cet Animal, qui est d'une couleur brune, tirant sur le bleuâtre; la couleur générale du corps est d'un gris noirâtre, marqué de quelques teintes jaunâtres; des verrues de cette dernière couleur forment derrière les yeux dont l'iris est jaune, et sous le corps, vers l'anale, des taches irrégulières, outre deux bandes diagonales qui, partant de l'insertion postérieure de la dorsale pour arriver à l'insertion de la ventrale, laissent entre elles un espace uni; deux rangs de tubercules ou d'aiguillons se voient aux côtés de la queue.

Le *B. tomentosus* de Bloch, qui n'est pas celui de Linné, appartient encore à cette division, ainsi que l'espèce que Cuvier a figurée sous le nom de *geographicus*. Cette dernière a la peau garnie de fines écailles, dont les nuances se font remarquer comme le tracé d'une carte géographique; elle est aussi des mers de la Nouvelle-Hollande.

β. Ayant les côtés de la queue hérissés de soies rudes, et point de fanon.

Le *B. tomentosus*, L., qui est le Poisson Monocéros des anciens auteurs, particulièrement de Lécluse, *Exot.* 145, et le B. à brosse de Lacépède, appartiennent à cette division.

γ. N'ayant ni nageoire ventrale ou fanon, ni poils à aiguillons sur les côtés de la queue.

Les *B. hispidus* et *papillosus* de Linné, le *villosus*, le *guttatus* et le *penicilligerus* de Cuvier, le Varié et le Cuivré de Bosc, appartiennent à cette division. La dernière esp. a l'aiguillon dorsal quadrangulaire, denté sur chaque angle.

††† ALEUTÈRE. Les esp. de ce sous-genre ont le corps allongé, couvert de petits grains serrés, à peine visibles, une seule épine à la première dorsale, et le bassin étant entièrement caché sous la peau. Non-seulement il n'existe sur le ventre ni fanon, ni rudiment de nageoire, mais pas même d'aiguillons ou rayons osseux.

Le Monocéros de Linné et sa variété, *B. scriptus*, L., *unicornu* de Catesbi, *Carol.* 19; le *Monoceros* de Bloch, Encycl., Pois. T. 10, f. 34, différant du précédent, le *lævis* et le *Kleinii* avec le Poisson figuré par Marcgrave sous le nom d'*Acaramucu*, constituent ce sous-genre.

†††† TRIACANTHE. Une seule esp. est jusqu'ici comprise dans ce sous-genre : ses caractères consistent en quatre épines à la dorsale antérieure, dont la première est très-forte comme dans tous les autres Balistes, et dont les deux forts rayons épineux, qui, adhérant à un bassin non-saillant, forment deux espèces de nageoires ventrales, où se voient deux ou trois petits rayons. La peau est garnie de petites écailles serrées.

B. DOUBLE-AIGUILLON. *B. biaculeatus*, L.; Bloch, pl. 142, f. 2. Baliste à deux piquants. Encycl., Pois. pl. 11, f. 36. Ce Poisson, des mers de l'Inde, est d'une forme assez allongée : deux sillons lui servent à cacher les deux aiguillons dentés de ses nageoires ventrales; ses couleurs sont tristes.

On pourrait peut-être former encore un cinquième sous-genre pour y comprendre les esp. dont la première dorsale est formée ou représentée par deux aiguillons; on y comprendrait sous le nom commun de DIACANTHE les B. Curassavien, Kleinien, Pralin, tacheté, mamelonné et velu, qui seraient extraits des sous-genres précédents.

La plupart des esp. du G. dont il vient d'être question ayant été établies sur des individus conservés dans les collections, d'une manière plus ou moins parfaite, et la synonymie établie, communément fondée sur des figures souvent médiocres, il règne une certaine confusion parmi les Balistes, dont une bonne monographie serait un service rendu à l'Histoire naturelle.

BALIVEAUX. BOT. Jeunes Arbres de la plus belle venue, et réservés, dans la coupe des taillis, pour former ou entretenir la futaie.

BALLAN. POIS. Esp. du G. Labre.

BALLARIA ET BALLARION. BOT. S. anc. de Lichen.

BALLARIS. BOT. S. de Conferve.

BALLE. BOT. *V.* BALE.

BALLEL. BOT. S. de *Convolvulus repens*, L. *V.* LISERON.

BALLERUS. POIS. Esp. du G. Cyprin.

BALLIERIA OU BAILLERIA. BOT. Ce G., appartenant à la fam. des Synanthérées, présente un involucre composé de quatre à cinq folioles, et un réceptable paléacé, qui porte des fleurons mâles à la circonférence, et femelles au centre. Les corolles des premiers sont plus étroites à leur base; les akènes des seconds sont ovoïdes, comprimés et surmontés de deux petites cornes. Aublet, auteur de ce G. sous le nom de *Baillieria*, en a rencontré dans la Guiane deux petites esp.; l'une *B. espera*, pl. herbacée, à fleurs paniculées, à feuilles ovales, acuminées au sommet, dentées à leur contour, et âpres à la surface, appelée vulgairement par les habitants *Conami franc* ou *Herbe à enivrer le Poisson*, parce que telle est en effet la propriété dont elle jouit, et qu'on met à profit pour se procurer une pêche facile et abondante : l'autre, qui ne produit pas les mêmes effets,

c'est le *B. sylvestris* ou *Conami bâtard*, qui n'est peut-être au reste qu'une variété de la première.

Swartz, Willdenow et Persoon, qui font de ce G. leur *Trixis*, en décrivent trois autres esp. originaires de la Guiane ou des îles de l'Amérique sept. H. Cassini lui trouve beaucoup d'analogie avec le *Parthenium*, et le place avec lui dans sa tribu des Hélianthées.

BALLOTE. *Ballota*. BOT. Labiées; Didynamie Gymnospermie, L. Ce G., rapproché des Marrubes, s'en distingue par son calice évasé, strié, terminé par cinq dents aiguës et divergentes; par sa corolle dont le tube est plus long que le calice, la lèvre supérieure concave et en forme de voûte, la lèvre inférieure trilobée, le lobe moyen étant plus grand et échancré; les quatre étamines sont réunies sous la lèvre supérieure; les fleurs forment des verticilles serrés, munis de bractées linéaires. Nous ferons remarquer parmi les esp. nombreuses de ce G. :

La B. FÉTIDE. *B. nigra*, L., vulg. *Marrube noire*. Elle croît en abondance dans les lieux incultes et stériles, sur le bord des chemins et des grandes routes, où elle fleurit pendant tout l'été : sa tige est rameuse, carrée; ses feuilles sont ovales, subcordiformes et crénelées, d'une couleur verte très-foncée; ses fleurs sont rougeâtres. Elle répand une odeur peu agréable.

La B. LAINEUSE. *B. lanata*, L. Cette esp., qui se distingue par les longs poils blancs dont toutes ses parties sont recouvertes et par ses fleurs blanches, croît en Sibérie. On la cultive quelquefois dans les jardins.

On a récemment, et d'après Desfontaines, donné ce même nom de BALLOTE à un Chêne.

BALMISIA. BOT. S. d'*Arisarum*.

BALO. BOT. S. vulg. de Placoma.

BALOTA. OIS. S. de Chevalier.

BALSAMARIA. BOT. Loureiro a séparé le *Calophyllum Inophyllum*, L., distinct de ses Congénères, par son calice composé de deux folioles, par le nombre de ses pétales qui est six, par ses étamines réunies en cinq ou six paquets; et il l'a dénommé ainsi à cause du suc que fournissent son tronc, ses rameaux et ses feuilles, et qui est connu vulgairement sous le nom de *Balsamum Mariæ*. Il croît dans les Indes-Orientales.

BALSAMIER. BOT. *V.* AMYRIS.

BALSAMINE. *Balsamina*. BOT. Ainsi nommé par Tournefort et Jussieu, ce G. a été appelé *Impatiens* par Linné et par la plupart des auteurs systématiques. Cependant, le premier de ces noms étant antérieur, nous croyons, à l'exemple de Jussieu, devoir l'adopter. Les affinités et la place du genre Balsamine, dans la série des ordres naturels, ne sont point encore fixés d'une manière bien positive. Placé par Jussieu à la suite des Géraniacées, rapproché par Bernard de Jussieu des Papavéracées, et des Violettes par Lamarck, il se distingue, de ces trois ordres, par quelques caractères importants qui nous paraissent suffisants pour faire du G. Balsamine le type d'une fam. nouvelle que nous désignons sous le nom de Balsaminées. Nous allons donner, avec quelques détails, la description du G. Balsamine, qui formera, en quelque sorte, les caractères de notre nouvelle fam. des Balsaminées.

Toutes les esp. de Balsamines, au nombre d'une douzaine environ, sont des Pl. herbacées, annuelles ou vivaces, portant des feuilles alternes, rarement opposées, simples, dépourvues de stipules; des fleurs pédonculées et axillaires. Leur calice se compose de quatre sépales irréguliers et inégaux : deux extérieurs et latéraux, beaucoup plus petits, ovales, aigus, égaux entre eux; un supérieur plus grand, très-convexe; un inférieur, le plus grand de tous, terminé à sa base par un éperon plus ou moins allongé; la corolle, plus longue que le calice, est formée de quatre pétales inégaux, réunis et soudés deux à deux par la base, où ils se terminent en onglet. Dans chaque paire de pétales, il y en a un constamment plus petit, en sorte, qu'au premier abord, la corolle semble dipétalée. Les étamines, au nombre de cinq, sont un peu obliques, rapprochées sur le pistil qu'elles recouvrent entièrement; leurs filets, qui sont courts et inégaux, sont en partie soudés entre eux et en partie libres; les cinq anthères, soudées dans toute leur longueur, sont à deux loges qui s'ouvrent chacune par un sillon longitudinal. Le pistil est libre; l'ovaire est ovoïde, très-allongé, marqué de cinq sillons longitudinaux : coupé transversalement, il offre cinq loges, et dans chacune d'elles environ six ovules attachés à l'angle rentrant. Le style est court et très-épais, à peine distinct du sommet de l'ovaire; il se termine par un petit stigmate qui offre cinq dents rapprochées. Le fruit est une capsule ovoïde, oblongue, quelquefois étroite et allongée, marquée de cinq sillons longitudinaux; elle présente cinq loges qui renferment chacune de trois à six graines ovoïdes, attachées à l'axe, et redressées vers le sommet de la loge. A l'époque de la maturité, cette capsule s'ouvre avec élasticité, en cinq valves qui se roulent en spirale vers le pédoncule, et s'en détachent presque aussitôt. La graine contient un embryon très-gros, dépourvu d'endosperme, ayant la radicule très-courte et inférieure, les deux cotylédons épais et charnus. — Nous citerons les esp. suivantes de ce G. comme plus dignes d'être remarquées :

La B. DES JARDINS. *B. hortensis* ou *Impatiens Balsamina*, L. Pl. annuelle, originaire de l'Inde, que l'on cultive aujourd'hui dans tous les jardins, et qui se fait distinguer par sa tige dressée, rameuse, charnue, rougeâtre inférieurement; par ses feuilles alternes et sessiles, lancéolées, dentées en scie; par ses fleurs ordinairement rouges, pédonculées, réunies au nombre de trois à six dans l'aisselle des feuilles supérieures.

La B. DES BOIS. *B. impatiens* ou *Impatiens Nolitangere*, L. Remarquable par sa racine vivace, par ses tiges plus grêles et glauques; par ses feuilles courtement pétiolées, ovales, aiguës, dentées en scie; par ses fleurs jaunes réunies au nombre de trois à quatre, au sommet d'un pédoncule commun et axillaire. Cette esp. croît spontanément dans les bois ombragés de l'Europe sept. et même de l'Amérique du Nord.

BALSAMINE MALE. BOT. Esp. du G. Momordique.

BALSAMINÉES. *Balsamineæ*. BOT. Richard propose l'établissement de cette nouvelle fam., dont le G. Balsamine serait le type et le modèle. Ses caractères sont les mêmes que ceux dont nous venons de faire l'exposition détaillée. En les comparant attentivement avec ceux des autres ordres, dont on a rapproché des Balsaminées, tels que les Géraniacées et les Violariées, il

sera facile de voir qu'elles forment un groupe tout à fait distinct. En effet, dans les Géraniacées, l'ovaire est à cinq loges, ne contenant jamais que deux ovules; les étamines, au nombre de dix (dont trois ou cinq avortent quelquefois) sont libres et non soudées entre elles; l'embryon est dépourvu d'endosperme, et les feuilles sont accompagnées de stipules. Notre fam. se rapprocherait davantage des Violariées; mais dans ces dernières, l'ovaire est uniloculaire, et les ovules sont attachés à trois trophospermes pariétaux; la capsule s'ouvre en trois valves, et les feuilles sont accompagnées de stipules. Ces différences nous paraissent suffisantes pour établir, comme groupe distinct, la fam. des Balsaminées, que nous plaçons auprès des Géraniacées, dont cependant elles diffèrent par plusieurs caractères très-importants. Cette nouvelle fam. ne se compose encore que du seul G. Balsamina; mais plusieurs autres groupes, établis par les auteurs modernes, ne sont également composés que d'un seul G., ainsi qu'on le voit pour les Globulariées, les Violariées, les Résédacées, les Calycanthées et plusieurs autres.

BALSAMITE. *Balsamita*. BOT. Desfontaines a retiré du G. *Tanacetum* quelques esp. dont il a fait, à l'exemple de Vaillant, le G. Balsamite. Il se distingue par son involucre composé d'écailles imbriquées très-nombreuses, par son phorante nu, par ses fleurons tubuleux tous hermaphrodites et quinquéfides, par ses fruits couronnés par un rebord membraneux, incomplet. Une des esp. les plus remarquables de ce genre est la grande Balsamite, *Balsamita suaveolens*, Desf., ou *Tanacetum Balsamita*, L., vulg. nommée Menthe-Coq, Grand-Baume, Baume des jardins. Elle est vivace; sa tige est droite, rameuse; ses feuilles elliptiques, dentées : les supérieures sessiles, les inférieures pétiolées; les fleurs jaunes et disposées en corymbes. Cette pl., extrêmement aromatique, croît dans les départements méridionaux de la France. On la cultive dans les jardins.

BALSAMODENDRE. BOT. *Balsamodendrum*. Fam. des Térébinthacées. Kunth a formé ce G. aux dépens des Amyris, en lui assignant pour caractères : des fleurs diclines; un calice persistant, quadridenté; quatre pétales linéaires, oblongs; huit étamines insérées sous un disque annulaire et ayant entre elles des points verruqueux élevés; un ovaire, un style court, obtus; une baie ou drupe ovale, aiguë, marquée de quatre sutures, à une ou deux loges monospermes. Les esp. qui constituent ce nouveau G., et on compte parmi elles les *Amyris Gileadense*, *Opabalsamum*, *Katuf* et *Zeylanica*, sont des Arbres balsamifères, à feuilles composées de trois à cinq folioles sessiles, originaires des contrées orientales du globe.

BALSAMONA. BOT. La pl. décrite sous ce nom par Vandelli, appartient au G. Cuphée de Jacquin.

BALSANNES OU BALZANNES. MAM. Marques blanches et annulaires qu'ont souvent les Chevaux près du sabot.

BALTIMORE. OIS. Esp. du G. Troupiale.

BALTIMORE. *Baltimora*. BOT. G. de Linné, appartenant à la fam. des Synanthérées, et à la tribu des Hélianthées de Cassini. Son involucre est cylindrique, à plusieurs folioles disposées sur un seul rang; son réceptacle garni de paillettes; ses fleurs sont radiées; les fleurons au nombre de dix ou douze et mâles; les demi-fleurons au nombre de cinq et femelles; les akènes sont dépourvus d'aigrette et triangulaires. Ce G. doit son nom à la ville de Baltimore, près de laquelle on a rencontré l'esp. qui lui sert de type. C'est une petite pl. herbacée dont la tige est tétragone, les feuilles opposées, âpres et marquées de trois nervures, les fleurs disposées en panicules terminales, peu garnies. Persoon en décrit une seconde esp. à fleurs presque sessiles, conservée dans l'herbier de Richard, et qu'on cultivait dans le jardin de Trianon sous le nom de *Milleria alba*.

BALZANNES. MAM. *V*. BALSANNES.

BAMBAGIO DES INDES. BOT. S. de Bombax.

BAMBÈLE. POIS. S. de Véron. *V*. ABLE.

BAMBLA. OIS. Esp. du G. Fourmillier.

BAMBOCHES. BOT. Nom donné aux jeunes pousses de Bambou, dont on fait des cannes.

BAMBOS. BOT. *V*. BAMBOU.

BAMBOU. *Bambusa*. BOT. Graminées. G. que Retz forma le premier quand il établit que l'*Arundo Bambos* de Linné devait être séparé des Roseaux; ce botaniste le désigna sous le nom de *Bambos*, que Schreber changea en celui de *Bambusa*. Le caractère exposé par Schreber dans son *Genera*, publié en 1789, ne laisse, quant à la précision, presque rien à désirer, et, à la même époque, Jussieu constitua, avec une Graminée arborescente de Mascareigne, vulgairement nommée dans cette île le *Calumet des hauts*, son G. *Nastus*. On n'a qu'à comparer les caractères génériques donnés par ces deux botanistes, pour se convaincre qu'ils avaient sous les yeux deux pl. tout à fait différentes. Le G. *Bambusa* de Schreber présente des épillets à plusieurs fleurs, dont les inférieures hermaphrodites, et les supérieures mâles. Chaque fleur consiste en un ovaire surmonté d'un style bifide, de six étamines, de trois écailles hypogynes, et de deux paillettes, dont l'intérieure enveloppe d'abord la fleur, et dans la suite le fruit. A la base des épillets, on observe plusieurs écailles semblables aux glumes des autres Graminées, mais plus nombreuses. Dans le G. *Nastus*, au contraire, l'épillet est composé d'un grand nombre de glumes, dont la terminale seulement renferme une fleur nue, c'est-à-dire trois écailles nectarines, six étamines, un style à trois divisions profondes, et point de paillettes. Cette structure présente quelque analogie avec celle de certaines espèces de *Schœnus*. On trouve en outre à la base de la glume qui enveloppe la fleur, un pédicelle couché dans le sillon dorsal de cette même glume, et portant à son extrémité une petite fleur stérile. Malgré ces différences bien sensibles, plusieurs botanistes ont réuni le *Nastus* au *Bambusa*, ils ont même confondu, sous le nom de *Bambusa arundinacea*, le *Nastus* de Jussieu, avec la pl. de Rhéede et de Rumph, que Linné désigna sous le nom d'*Arundo Bambos*. Beauvois, en conservant les deux noms, mais en les appliquant mal à propos à d'autres pl., a augmenté la confusion. Le caractère et la figure du G. *Bambusa* qu'il a donnés dans son Agrostographie, ne répondent pas à la description de Schreber. Son *Nastus*, formé avec une

nouvelle espèce de Bambou, le *Bambusa Thouarsii* (Kunth), qui lui a été communiqué par Aubert du Petit-Thouars, doit être supprimé, et la dénomination de *Nastus* préférée, comme plus ancienne que celle de *Stemmatospermum*, qui désigne, chez lui, le même genre.

Humboldt et Bonpland ont fait connaître, dans leur Histoire des pl. équinoxiales, deux autres Graminées arborescentes de l'Amérique méridionale, sous les noms de *B. Guadua* et *B. latifolia*. Kunth a partagé d'abord (*Nova Genera et spec. Pl. t.* 1) leur opinion en rapportant également ces Végétaux au G. *Bambusa;* mais ce savant a reconnu depuis qu'ils présentent des différences suffisantes pour en former un G. distinct, quoique très-voisin de celui qui fait le fond de cet article. Le *Guadua,* c'est le nom générique sous lequel Kunth réunit les deux esp. de Humboldt et de Bonpland, a un style profondément tripartite; dans le *Bambusa,* au contraire, il est, d'après le témoignage de Retz, de Schreber et de Roxburg, seulement bifide. Le *Bambusa* a les fleurs inférieures hermaphrodites, tandis que, dans le *Guadua,* celles-ci occupent la partie supérieure de l'épillet. Kunth se trouve encore dans la nécessité de former du *B. baccifera* de Roxburg un G. particulier, auquel il conserve le nom de Beesha, sous lequel il a été décrit par Rhéede dans son *Hortus Malabaricus.* Son gros fruit charnu et quelques différences dans la structure des parties florales suffisent sans doute pour autoriser cette séparation. Le Chusque, Graminée grimpante de l'Amérique équinoxiale, ne fut placé par Kunth que provisoirement dans le G. *Nastus,* dont il diffère par le nombre de ses étamines et des stigmates; il propose maintenant d'en former un G. à part, qui renfermera deux esp., le *Nastus Chusque* (*Nov. Gen. et spec. Plant. Amer. œquinox.*), et l'*Arundo Quila* de Poiret, très-différent de la pl. de Molina. Il resterait à exposer les caractères des cinq G. dont il vient d'être question, en y rapportant les diverses espèces connues qui s'y doivent répartir. Nous bornant ici à décrire le G. auquel Kunth réserve le nom de *Bambusa,* nous renverrons, pour les autres, à leurs articles respectifs.

Telles sont les observations de Kunth qui a établi avec toute la précision latine, et en botaniste profond, les caractères du G. dont il est question, nous en donnerons ici un aperçu : ils consistent en épillets oblongs, comprimés, distiques et multiflores; à trois fleurs dont une, inférieure, est hermaphrodite, les deux autres, supérieures, sont mâles; le style est allongé, bifide, selon Retz, Schreber et Roxburg, mais quelquefois trifide dans une esp. nouvelle de ce G., communiquée par le savant Du Petit-Thouars; les stigmates sont plumeux, etc. Les Bambous, véritables Graminées dont les chaumes nombreux, très-élevés, noueux, émettent des rameaux par leurs nœuds, finissent par former des massifs d'une verdure gracieusement balancée dans les airs en panaches ondoyants. Peu de Végétaux présentent un port à la fois plus élégant et plus majestueux. Ces végétaux ne contribuent pas moins que les Palmiers à donner aux paysages équinoxiaux une physionomie particulière. Dans l'Inde, qu'ils habitent et d'où ils ont été transportés dans toutes les colonies européennes des deux mondes, on les cultive en haies gigantesques autour des grandes habitations. Ces haies immenses sont ce que l'on appelle, dans les établissements français, des *balisages*; il est difficile de s'en former une idée quand on n'en a point vu. Le frottement des grands chaumes qui se confondent dans leur épaisseur divergente et qui, tout gros qu'ils sont, n'en demeurent pas moins flexibles, produit, quand le vent agite le balisage, un bruit très-fort, singulier et capable d'effrayer qui ne l'a jamais entendu. Des personnes dignes de foi assurent que ce frottement de surfaces polies a quelquefois produit un feu dont est résulté plus d'un incendie considérable. Les Bambous ont leurs rameaux piquants dans leur jeunesse; leurs feuilles sont du plus beau vert, et très-mobiles sur leur insertion, ce qui contribue à donner tant de jeu à leur verdure quand les vents s'y jouent. Leurs fleurs forment une sorte de panicule imparfaite, composée d'épillets interrompus et sans ordre; elles se montrent rarement, et jamais sur les individus vigoureux, qui sont en pleine végétation. Bory raconte qu'après en avoir cherché vainement pour son herbier, il avait en quelque sorte renoncé à de nouvelles investigations, quand l'incendie d'un balisage ayant eu lieu dans une habitation de la rivière de l'Est de l'île de Mascareigne, il a pu s'en procurer. Les nouvelles pousses de certains vieux troncs qui avaient résisté aux flammes se chargèrent de fleurs, dont le nombre alla toujours en diminuant quelques années après, et, lorsque les Bambous eurent repris leur ancienne vigueur, on n'en retrouva plus. On verra à l'article des G. américains détachés du G. *Bambou,* que le même fait s'observe chez eux. Hubert l'aîné a fait sur l'air contenu dans les entre-nœuds des Bambous et sur les sons qu'il occasionne des expériences fort curieuses.

Le bois des Bambous est d'une extrême dureté; il est fort employé dans les pays que pare ce précieux Végétal, pour construire des meubles, des entourages en palissades, des parois de maisons, des supports de charpentes légères, et des barres de palanquin. Les Indiens font des nattes et des corbeilles de sa surface coupée en lanières très-minces; mais de tels ustensiles ont l'inconvénient de remplir les doigts d'échardes. Les Bambous dont on fait des cannes sont les très-jeunes tiges de ces Graminées gigantesques. Une liqueur douce et miellée découle spontanément de leurs nœuds dans l'intérieur desquels on trouve une concrétion siliceuse, connue sous le nom de *Tabaxir,* célèbre dans quelques parties de l'Asie par les propriétés merveilleuses qu'on lui attribue.

BAMBUSA. BOT. *V.* BAMBOU.

BAMIA. BOT. S. d'*Hibiscus esculentus,* L. *V.* KETMIE.

BAN. BOT. Même chose que Calaf.

BANABA OU BANAVA. BOT. Camelli a figuré, sous ce nom (*Ic.,* 42), une pl. que Ray, dans son texte, représente comme un fort grand arbre à feuilles alternes, à belles fleurs disposées en grappes à l'extrémité des rameaux. Elles ont un calice à six divisions rayonnées, autant de pétales alternant avec elles, des étamines nombreuses, un style allongé. D'après sa description et

sa figure incomplètes, on ne saurait assigner la place de cette pl., rapportée avec doute au *Munchausia*, par Jussieu.

BANANA ou BONANA. ois. S. de Troupiale. Sloane et Brisson donnent le nom de Banana au Gros-Bec Bonam.

BANANE ou BANANÉ. pois. On appelle Poissons Bananes ou Bananés, dans plusieurs colonies françaises, des espèces mangeables, dont la chair, très-molle, a quelque chose de la consistance du beurre ou de la pulpe de la Banane, et peu ou point d'arêtes. *V.* Butyrin et Clupé.

BANANE. bot. Fruit du Bananier. On appelle *Figue-Banane* une petite var. de ce dernier fruit dont la pulpe est plus savoureuse.

BANANE-SERPENT. bot. Var. de Banane longue, dont l'écorce est rouge de sang.

BANANIER. *Musa.* bot. Les pl. qui forment ce G. appartiennent à la fam. des Musacées, à l'Hexandrie Monogynie, L. On distingue le G. Bananier par les caractères suivants : son ovaire est infère, très-grand, et comme triangulaire; coupé en travers, il offre trois loges, et dans chacune d'elles un grand nombre d'ovules attachés vers leur angle rentrant; le style est terminé par un stigmate concave, dont le bord offre six dents. Les étamines, au nombre de six, sont insérées sur le sommet de l'ovaire; leurs anthères sont lancéolées, portées sur des filaments un peu plans. Le périanthe se compose de deux folioles formant comme une corolle bilabiée : la lèvre supérieure est plus longue, plus en dehors que l'inférieure qu'elle embrasse entièrement à sa base; son sommet, qui est relevé, offre cinq lanières étroites; la lèvre inférieure est intérieure et plus courte, très-concave, d'abord entièrement renfermée dans la supérieure, dont elle s'écarte ensuite. Le fruit est une sorte de baie triangulaire, contenant un très-grand nombre de graines. Les Bananiers se font distinguer par un port extrêmement élégant, et tout à fait particulier. Leur racine se compose d'un grand nombre de fibres allongées, cylindriques et simples, qui donnent naissance à une sorte de tige d'une organisation particulière, tout à fait semblable à celle des bulbes des pl. Liliacées. En effet, on trouve à sa base un plateau charnu, dont la face inférieure donne naissance aux fibres qui constituent la racine. De la face supérieure s'élève cette sorte de colonne que l'on regarde généralement comme la tige; elle se compose d'un grand nombre de gaînes foliacées, étroitement emboîtées les unes dans les autres, dont les intérieures se terminent à leur sommet par une longue feuille elliptique, dont les nervures secondaires, parallèles entre elles, partent toutes des côtés de la nervure médiane; les plus extérieures, au contraire, sont nues à leur sommet, soit que les feuilles s'en soient déjà détachées, soit qu'elles aient entièrement avorté; tout à fait au centre de l'assemblage de feuilles qui couronne ce bulbe tout particulier, on voit sortir une hampe recourbée et pendante, qui occupe l'axe du bulbe, depuis sa base jusqu'à sa partie supérieure. Les fleurs, qui sont très-grandes, sont disposées en demi-verticilles distincts les uns des autres à la partie supérieure de la hampe; chacun de ces demi-verticilles, composé de dix à douze fleurs sessiles, est accompagné, à sa base, d'une grande bractée vivement colorée. Les fleurs qui occupent la partie inférieure de cette sorte de régime sont femelles et les seules qui donnent des fruits; leur ovaire est beaucoup plus gros et beaucoup plus allongé; leurs étamines, qui sont stériles, sont moitié plus courtes que la division supérieure du calice. Celles, au contraire, qui naissent à la partie supérieure, sont mâles et stériles par l'imperfection de leur pistil dont l'ovaire est beaucoup plus petit, tandis que leurs six étamines sont saillantes au-dessus du calice.

On trouve décrites dans les auteurs, environ dix à douze esp. du G. Bananier. Toutes croissent dans les contrées les plus chaudes du nouveau et de l'ancien continent; mais deux de ces esp. méritent surtout de fixer notre attention, à cause de leurs usages et des services qu'elles rendent aux habitants des contrées où elles croissent naturellement, et de celles où on les cultive en grand : ce sont le *M. paradisiaca* et le *M. sapientum* de Linné.

Le B. du Paradis. *M. paradisiaca*, L. Nous ne nous engagerons point ici dans une discussion aussi difficile que peu importante pour déterminer si le Bananier est, ainsi que plusieurs auteurs le prétendirent, l'Arbre dont le fruit tenta nos premiers parents, et dont les feuilles servirent à cacher leur nudité lorsqu'ils eurent succombé à la tentation. Il suffit de dire que c'est par allusion à ce fait que le nom de *paradisiaca* lui a été donné. En Afrique et dans les deux Indes, le Bananier est une pl. vivace dont la tige périt dès qu'elle a donné des fruits. Chaque année il naît de son plateau de nouvelles tiges qui éprouvent les mêmes développements. Mais dans nos climats, et surtout dans nos serres, ce Végétal se conserve pendant plusieurs années, jusqu'au moment où il fleurit, époque marquée pour sa destruction. Croissant en général dans les lieux bas et humides, sa végétation est rapide et vigoureuse. Son bulbe ou sa tige acquiert jusqu'à douze pieds d'élévation, sur un diamètre de six à huit pouces; il se termine par un faisceau de belles feuilles redressées, elliptiques, allongées, très-entières, longues de quatre à cinq pieds, d'un vert clair et agréable, très-obtuses à leur sommet. Ses fleurs sont jaunâtres, portées sur la partie supérieure d'une hampe qui dépasse le sommet de la tige de trois à quatre pieds; chaque groupe de fleurs est enveloppé dans une grande bractée rougeâtre, qui tombe très-peu de temps après leur épanouissement; cette hampe se termine à son sommet par une sorte de bouton composé d'un grand nombre d'écailles colorées, très-serrées les unes contre les autres. Les fruits qui succèdent aux fleurs inférieures, les seules qui soient fertiles, sont presque triangulaires, jaunâtres, longs de six à huit pouces, terminés en pointe irrégulière à leur sommet. Leur chair est épaisse, un peu pâteuse; leurs graines avortent presque constamment dans les esp. cultivées. On connaît ces fruits sous le nom de *Bananes*.

Le B. des Sages. *M. sapientum*, L. Semblable au précédent par son port et sa taille, il s'en distingue par ses feuilles plus aiguës, et surtout par ses fruits beaucoup plus courts, ayant la chair plus fondante.

Ce sont ces deux espèces qui forment l'objet d'une

culture très-soignée en Afrique, en Asie et en Amérique, pour obtenir leurs fruits, dont les peuples de ces contrées font une très-grande consommation. Les Bananes ont quelque ressemblance extérieure avec les Concombres, mais leur goût en est bien différent. Celles que l'on recueille sur le B. des Sages sont beaucoup plus sucrées et plus fondantes; aussi ne les mange-t-on qu'au dessert. Les fruits du B. du Paradis, quoique moins délicats, sont cependant beaucoup plus employés. Leur pulpe fondante, jaune fauve, pourrait être comparée pour la consistance à une pâte fondante, composée de beurre et de fécule, d'un goût légèrement sucré et parfumé, un peu sèche quelquefois. On mange les Bananes crues, ou cuites, apprêtées de diverses manières. Aux Antilles, en Afrique et dans l'Inde, elles forment la principale nourriture du peuple; le colon en nourrit ses nègres. On en retire une sorte de liqueur d'un goût assez agréable, et que l'on désigne dans les colonies sous le nom du fruit; cette liqueur s'aigrit facilement et demande d'être préparée en petite quantité. En écrasant des Bananes bien mûres, et les faisant passer à travers un tamis pour en retirer la partie fibreuse, on forme une pâte avec laquelle on prépare un pain fort nourrissant. Cette pâte, presqu'entièrement composée d'amidon, peut, lorsqu'elle est sèche, se conserver pendant longtemps. Délayée dans de l'eau ou du bouillon, elle forme un aliment sain. Les fibres retirées des gaînes qui constituent la tige sont dures et résistantes; on les emploie pour faire des cordages ou des fils avec lesquels on fabrique différentes espèces de toiles. Cette tige contient une grande quantité de mucilage et d'amidon, et, lorsqu'elle est encore jeune, elle peut servir avec avantage à la nourriture de l'homme et des bestiaux. Quant aux feuilles, elles sont employées, quoique très-fragiles, soit à couvrir le toit des habitations, soit à former différents ustensiles de ménage.

On cultive communément dans nos serres le B. du Paradis et le B. des Sages. Ces deux pl. y demandent beaucoup de chaleur, et ne doivent pas sortir de la serre chaude lorsqu'on veut qu'elles fleurissent, ce qui arrive assez souvent lorsque les sujets sont forts, bien exposés et d'une hauteur de huit à dix pieds. Il faut, lorsqu'ils ont fleuri, avoir soin de couper la tige par sa base, afin de faciliter l'évolution des nouvelles pousses qui doivent s'élever de la racine. L'idée que nous donne Humboldt de l'utilité du Bananier n'est point exagérée; elle est conforme aux observations d'Hubert, agriculteur habile de Mascareigne. Ce planteur s'était occupé soigneusement du Bananier, et le regardait comme de tous les Végétaux celui qui produit le plus de substance nourricière. Humboldt (Essai politique sur le royaume de la N^lle^-Espagne, livre IV, chap. IX) évalue qu'un terrain de cent mètres carrés, dans lequel on aurait planté quarante touffes de Bananiers, rapporterait dans un an quatre mille livres d'aliment en pesanteur; un même terrain, semé de Froment, n'eût guère donné que trente livres pesant. Le produit des Bananes est donc à celui du Froment comme 133 est à 1. Par rapport à la Pomme-de-Terre, il est comme de 44 à 1.

BANANIERS. BOT. On a donné ce nom à la fam. pour laquelle nous adopterons celui des Musacées. *V.* ce mot.

BANANISTE. OIS. Esp. du G. Sylvie.

BANARA. BOT. G. établi par Aublet, d'après un Arbre de la Guiane. De Jussieu l'avait placé à la fin des Tiliacées; et, d'après Kunth, dans un Mémoire récemment publié, il fait partie de sa fam. des Bixinées. Ses caractères sont : un calice à six divisions; six pétales insérés à un disque hypogyne, ainsi que les étamines qui sont en nombre indéfini. Porté sur ce disque, l'ovaire est surmonté d'un seul style que termine un stigmate en tête. Il devient une baie petite, globuleuse, à une seule loge polysperme. Les rameaux sont flexibles, garnis de feuilles alternes, lisses supérieurement et légèrement velues en dessous, dentelées, ovales, aiguës, accompagnées de deux stipules caduques. Les fleurs, disposées en grappes axillaires et terminales, offrent chacune à la base de son pédicelle, ainsi que le pédoncule général, une petite bractée.

BANAVA. BOT. *V.* BANABA.

BANAWILL-WILL. OIS. Esp. du G. Merle.

BANC. POIS. S. de Scombre Thon.

BANCHE. INS. *V.* BANCHUS.

BANCHE. GÉOL. C'est, selon Patrin et d'après Réaumur, le nom qu'on donne quelquefois à des couches de glaise ou de marne qui se trouvent au bord de la mer et qui, alternativement mouillées par les vagues et desséchées par le soleil, prennent, à la longue, la consistance d'une pierre feuilletée.

BANCHROFT. OIS. N. vulg. du Colibri grenat.

BANCHUS. *Banchus.* INS. Hyménoptères. G. établi par Fab., qui lui assignait pour caractères : quatre palpes allongées, à articles cylindriques; lèvre inférieure cylindrique et cornée à sa base, membraneuse, arrondie, et entière à son sommet; antennes sétacées. Ces caractères sont loin d'être tranchés et propres aux Banchus; le seul qui, suivant Latreille, les distingue des Ichneumons, existe dans le dernier article des palpes maxillaires qui, dans toutes les esp. du G. que nous décrivons, est court et dilaté. Ce G., rangé par Latreille dans la tribu des Ichneumonides, a plusieurs rapports avec celui des Ophions, et s'en distingue cependant parce que l'abdomen, aplati de droite à gauche, est sessile à sa base ou n'a qu'un pédicule fort court avec l'extrémité anale pointue ou bien obtuse, non tronquée obliquement, et pourvue d'une tarière, n'étant pas ordinairement saillante. Les Banchus diffèrent encore des Fœnes, des Évanies et des Aulaques par les antennes sétacées, composées de quatorze à vingt articles environ, et jamais moins. Les Banchus se trouvent l'été dans les lieux humides, tels que les prairies. Fabricius en décrit neuf espèces parmi lesquelles nous citerons comme propres à notre climat le B. chasseur, *B. venator, Ichneumon venator*, L.; le B. peint, *B. pictus;* le B. hastateur, *B. hastator*. Les autres esp. se rencontrent en Allemagne, en Suède, en Italie, etc. On ne sait rien de positif sur les mœurs de ces Hyménoptères; on croit qu'ils déposent leurs œufs dans le corps des insectes, et que les larves, qui en naissent, y vivent à la manière des Ichneumons.

BANCOC. BOT. S. d'*Indigofera argentata.*

BANCOUL. BOT. *V.* BANCOULIER.

BANCOULIER. *Aleurites.* BOT. Commerson, dans ses

manuscrits, nomme Noix de Bancoul ou *Ambinux* le fruit d'une Euphorbiacée qu'il avait observée à l'Ile-de-France où elle a été portée de l'Inde, et qui présente les caractères suivants : la tige est arborescente; les feuilles sont éparses, grandes, à trois ou cinq lobes; les fleurs monoïques, en panicules composées, les mâles beaucoup plus nombreuses au sommet des panicules partielles, les femelles rares à leur base. On trouve dans les premiers un calice extérieur à deux ou trois divisions, et un calice intérieur, formé de cinq sépales pétaloïdes, beaucoup plus longs et velus intérieurement à la base; les filets des étamines sont réunis inférieurement en une colonne qu'environnent, à sa base, cinq squammules alternes avec les sépales; ils sont courts et velus sur leur face interne; les anthères sont biloculaires et introrses. Dans les fleurs femelles le pédoncule est très-dilaté; le calice, simple, enveloppe l'ovaire et s'ouvre supérieurerement pour le passage des stigmates; l'ovaire, ceint à sa base par une couronne glanduleuse à six lobes, présente extérieurement une surface velue, marquée de six sillons, et intérieurement deux loges contenant chacune une seule graine. Il est surmonté par deux stigmates bifides. Tels sont les caractères que nous a offerts la Noix de Bancoul de Commerson, lequel, dans ses manuscrits, représente le fruit comme composé de deux Noix de la forme d'une Châtaigne, accolées sous un péricarpe commun et charnu, ayant chacune en outre une enveloppe coriace et contenant une graine couverte d'un tégument dur et ligneux, graine qui est très-sapide, aphrodisiaque et indigeste. On a rapporté cet Arbre au G. *Aleurites* qui présente les mêmes caractères, si ce n'est que les auteurs décrivent le calice de la fleur femelle comme double et semblable à celui de la fleur mâle. Or, dans un grand nombre de fleurs, nous n'avons jamais trouvé un tel calice, soit qu'il n'existe pas en effet, soit qu'il soit caduc, et que ce qui nous a paru être un calice, fût une enveloppe particulière de l'ovaire, qui l'environnerait sans le toucher et s'ouvrirait pour le passage des stigmates comme l'urcéole des Carex, caractère qui mériterait d'être noté. Quoi qu'il en soit, le G. *Aleurites* contient, outre le Bancoul qui lui a été réuni sous le nom spécifique d'*Ambinux*, deux autres esp., savoir : l'*A. moluccana*, qui était un Jatropha pour Linné, et qui croît dans les Moluques et à Ceylan, et l'*A. triloba*, originaire des îles de la Société où il a été trouvé par Forster qui en a formé ce genre.

BANCS. ZOOL. On appelle ainsi, quand il est question d'Animaux aquatiques, ces associations, souvent très-nombreuses, que forment les individus d'espèces qui vivent en société et qui voyagent par troupes. Les Bancs que forment les Thons et les Harengs sont prodigieux par le grand nombre de Poissons dont ils sont composés; les Maquereaux voyagent aussi par Bancs. Un voyageur, Henri Salt, rapporte avoir rencontré non loin des côtes d'Afrique, vers le cap Baxas, un Banc de Spares, de Labres et de Tétrodons morts, dont l'étendue avait plus d'une lieue.

BANCS. GÉOL. La plupart des substances minérales mélangées, ou Roches, dont se compose l'enveloppe solide du globe, sont disposées en *couches* qui se revêtent dans un ordre constant, d'après l'époque plus ou moins ancienne de la formation de chacune; les couches sont elles-mêmes divisées en couches secondaires qui prennent le nom de *bancs* ou de *lits*, selon la consistance de la substance dont ils sont formés et leur épaisseur. En général le nom de *banc* s'applique plutôt aux substances solides et pierreuses, qui sous-divisent une couche de même nature. C'est aux mots *Géologie* et *Stratification* que l'on verra ce que l'on doit entendre exactement par *Couches*, *Bancs* et *Lits*.

BANCS DE SABLE. Amas plus ou moins considérables de Sable et de Gravier, qui se rencontrent dans la mer dans les fleuves et les lacs, et qui sont produits par un mouvement constant dans la masse des eaux au milieu desquelles ils se trouvent. Les Bancs de Sable changent quelquefois de place lorsque les courants varient dans leur direction et dans leur force; les Bancs de Sable se forment par une cause analogue à celle qui produit les *atterrissements* et les *alluvions*.

BANCS DE GLACE. Ce sont les vastes espaces d'eau gelée des régions circompolaires.

BANDA, BANDASCHE, BANDASCHE-CACATOCHA ET ICANBANDA. POIS. S. de Coryphène à cinq taches.

BANDELETTE. POIS. S. de Cépole Tænia.

BANDINA. BOT. S. vulg. de Renouée Sarrazin.

BANDUKKA. BOT. Esp. du G. Câprier.

BANDURA. BOT. S. de Népenthe.

BANÉ. POIS. Esp. du G. Mormyre.

BANFFIE. BOT. *Banffia*. G. de la fam. des Caryophyllées. Caractères : calice tubuleux, profondément divisé en cinq lanières persistantes; cinq pétales entiers; dix étamines dont cinq fertiles; deux pistils; une capsule uniloculaire et oligosperme. On ne cite encore dans ce G. que le *B. Petræa* que quelques botanistes ont confondu avec les Gypsophiles dont, à la vérité, il diffère très-peu.

BANGI. BOT. Arbrisseau laiteux des Philippines, dont les fruits sont mangeables et les graines vénéneuses. Il pourrait bien être voisin des Strychnos, où plusieurs esp. présentent la même particularité.

BANGIE. *Bangia*. BOT. G. établi par Lyngbie pour des pl. regardées comme des Conferves par les anciens botanistes, et comme des Oscillaires ou des Scytonema par Agardh. Il est consacré à Hoffmann Bang, naturaliste danois, distingué par la variété et l'étendue de ses connaissances. Il offre pour caractères des filaments capillaires et continus; c'est-à-dire sans cloisons ou diaphragmes et sans articulations, renfermant des seminules agglomérées en petites masses; ces dernières sont elliptiques, allongées ou globuleuses, rarement éparses, situées ordinairement en lignes transversales ou circulaires, imitant une articulation. Il appartient à la seconde section de la classification de Lyngbie, et se divise en deux groupes : le premier à filaments simples, le second à filaments rameux; les esp. les plus remarquables sont :

Les *B. crispa*, Lyngb., p. 82, tab. 24; — *fuscopurpurea*, p. 83, tab. 24, et le *Conferva atropurpurea* de Dillwyn.

Les *B. laminaria*, — *rutilans* (*Conferva rutilans Roth.*), — *Micans*, — *atrovirens* (*Conf. atrovirens*, Dillw.), — *mamillosa*, — *quadripunctata* (*Ulva fe-*

tida, Vauch.), complètent, dans Lyngbie, un G. où cet auteur a réuni des Hydrophytes de mer et d'eau douce. Nous ne pensons pas qu'on puisse l'adopter tel qu'il a été proposé; il faudra en exclure plusieurs espèces pour les réunir à d'autres genres ou en établir de nouveaux.

BANGO. BOT. Esp. du G. Pavetta.

BANGUE. BOT. Variété de Chanvre de l'Inde, qui s'élève à une beaucoup plus grande hauteur que notre Chanvre cultivé, et qui jouit de propriétés narcotiques bien marquées. Ces propriétés paraissent résider dans ses feuilles que les Indiens emploient, jointes à diverses autres substances, pour mâcher et fumer, à peu près dans le même but que les Turcs font usage de l'opium.

BANGUILING. BOT. S. de *Cicca disticha,* L.

BANIAHBOU. OIS. Esp. du G. Merle.

BANISTERIA. BOT. G. de la fam. des Malpighiacées. Son caractère est d'avoir un calice à cinq divisions, cinq pétales à onglets, dix étamines monadelphes, trois ovaires surmontés par autant de styles, trois capsules non déhiscentes, réunies entre elles et prolongées en dehors en autant d'ailes membraneuses. Les Banisterias sont des Arbustes exotiques, à tige sarmenteuse ou volubile, à feuilles opposées, à fleurs terminales ou axillaires, disposées en ombelle, en grappe, en corymbe ou en panicule. Kunth regarde comme un G. particulier qu'il nomme Hétéroptéris, les esp. qui ont le bord épaissi des ailes dirigé en dehors. Le contraire a lieu dans les vraies Banisterias.

BANKSEA. BOT. Kœnig appelait *Banksea speciosa* une pl. que Swartz regarde comme la même que son *Costus glabratus* et le *Tsjana-Kua* de l'*Hortus malabaricus,* 11, tab. 8. *V.* COSTUS.

BANKSIE. *Banksia.* BOT. G. de la fam. des Protéacées, établi par Linné fils en l'honneur de Joseph Banks, président de la société Linnéenne de Londres. Les Banksies appartiennent toutes à la Nouvelle-Hollande. Ce sont des Arbrisseaux ou des Arbres peu élevés, dont les feuilles persistantes et coriaces sont éparses, entières, dentées ou pinnatifides. Les fleurs constituent des chatons, accompagnés à leur base de quelques folioles courtes et étroites. Chaque fleur est environnée par trois bractées persistantes, d'inégale grandeur, et présente un calice à quatre divisions plus ou moins profondes, concaves surtout à la partie supérieure. Les étamines sont au nombre de quatre, et ont leurs anthères engagées dans la concavité des lobes du calice. L'ovaire, environné de quatre écailles hypogynes, offre deux loges monospermes. Le fruit est une capsule à parois épaisses et ligneuses, se séparant en deux valves. Les graines sont souvent ailées et membraneuses. Le nombre des esp. de Banksies s'est considérablement accru par les recherches des botanistes modernes qui ont exploré l'Australasie. Linné fils en a décrit quatre, Willdenow huit, Persoon en mentionne douze, et enfin Brown, dans son Mémoire sur la fam. des Protéacées, donne les caractères de trente et une esp., toutes originaires des diverses parties de la Nouvelle-Hollande. Quelques-unes ont été transportées et sont aujourd'hui cultivées dans nos orangeries : telles sont le B. à feuilles en scie, *B. serrata,* L., Arbuste de huit à dix pieds, à rameaux cotonneux, à feuilles lancéolées, tronquées au sommet qui se termine par une petite épine; dont les fleurs sont jaunâtres et forment des cônes assez gros; le B. à petits cônes, *B. microstachya,* Cav., le B. à feuilles de bruyères, *B. ericæfolia,* Smith, etc.

BANKSIEN. *Banksianus.* OIS. Le démembrement du grand G. Perroquet a donné naissance à plusieurs G. ou sous-genres nouveaux au nombre desquels Lesson a placé le Banksien qu'il caractérise ainsi : bec deux fois plus haut que large, à arête très-convexe, très-recourbée, très-comprimée, à extrémité crochue, s'adaptant en dessus à une échancrure de l'extrémité de la mandibule inférieure, qui est très-élargie, et très-obtuse; tête huppée; queue ample, presque égale, s'élargissant un peu à son extrémité; tarses courts.

B. AUSTRAL. *B. australis,* Less. *Psittacus Banksii,* Shaw., Lath.; *Psit. funereus,* Shaw.; *Cacatua Banksii,* Vieill. Bec corné; plumage noir; huppe large, retombant sur l'occiput; queue très-amplement zonée de rouge carmin en dessous. Telle est la robe du mâle adulte; dans sa jeunesse il est d'un noir sale, teinté de roux, et sa queue est presque entièrement rouge en dessous. Dans sa seconde livrée, il prend un plumage noir, vermiculé de jaune, avec les tectrices caudales inférieures rayées de noir et de jaune; la queue est rouge en dessous, rayée de noir et marquée de jaune; il y a en outre à la partie inférieure des joues, une tache jaune plus ou moins étendue. La troisième livrée est caractérisée par la tête entièrement noire, ainsi que les parties supérieures; des points et des lignes irrégulières jaunâtres aux parties inférieures; la queue jaune en dessous, rayée de noir, et tachetée de rouge. Enfin la quatrième livrée montre l'oiseau d'un noir vif, à l'exception de la tête, des joues et des côtés du cou qui sont jaunes; de la queue qui est zonée de rouge, rayée de noir et tachetée de jaune.—La femelle (*Psittacus funereus,* Shaw.) a le plumage noir-brun, chaque plume bordée de jaune olive, les joues d'un jaune pur, la queue jaune en dessous et ponctuée de noir. Sa taille est de dix-huit à vingt-deux pouces. On le trouve à la Nouvelle-Galles du Sud.

B. A TÊTE ROUGE. *B. galeatus,* Less.; *Psittacus galeatus,* Lath.; *Cacatua galeata,* Vieill.; *Psittacus phœnicocephalus,* V. Tête d'un rouge de minium : les plumes se dressent en huppe frisée; plumage d'un gris ardoisé, avec les bords de chaque plume d'un cendré plus clair, ce qui les fait paraître comme encadrées. La femelle a également la tête huppée, mais colorée d'un roux-brunâtre. Cette seconde esp. habite, comme la précédente, la Nouvelle-Galles du Sud.

On rapporte au même G. un oiseau dont le bec offre les caractères ci-dessus décrits; il a le dos et les tectrices supérieures des ailes d'un bleu-noir fort intense et un peu lustré, le croupion d'un rouge sanguin; les moyennes rémiges d'un rouge de feu, les grandes rémiges d'un noir profond sur leurs barbes internes, et d'un rouge brillant sur les barbes externes. On ne connaît point la patrie de ce bel oiseau que Lesson a nommé *C. Fulgidus.* Il se pourrait que ce fût le *P. Leachii* de Kuhl.; *P. Cookii* de Temminck.

De La Fresnay, qui donne au G. Banksien la dénomi-

nation de calyptorhynque, pense que le *C. Funereus* n'est point une var. du *Banksii,* mais bien une esp. distincte. Il en décrit en outre deux nouvelles, et des mêmes contrées, qu'il nomme *C. Baudinii* et *Temminckii.* La première se rapproche beaucoup du *C. Funereus,* par la forme étroite de sa mandibule inférieure; mais elle offre des caractères spécifiques qui ne permettent pas de la confondre avec elle; sa taille est plus petite d'un tiers environ; son plumage est noir, avec une tache sur les oreilles, et le bord de la plupart des plumes du devant du corps d'un blanc grisâtre; sa queue est barrée d'une bande blanche sans taches. Le *C. Temminckii* n'a que dix-sept ou dix-huit pouces de longueur; il est d'un noir un peu sombre, teinté d'olivâtre, rembruni sur la tête et le cou; la queue est barrée de vermillon.

BANKSIENNE. POIS. Nom donné par Lacépède à une esp. de Raie découverte par Banks.

BANNISTEROIDE. BOT. *V.* PELLA.

BANTAJAM. MAM. S. de Guenon Nasique.

BANTAM. OIS. Esp. du G. Coq.

BANTIALE. BOT. Rumph, 6, t. 55, décrit imparfaitement sous ce nom deux pl. parasites dont la première, la Bantiale noire, paraît être un Gui, et la seconde, la Bantiale rouge, une sorte d'Épidendre. Des Fourmis noires ou des Fourmis rouges habitent dans les bulbes, souvent considérables, d'où sortent les feuilles des deux Bantiales; elles s'y creusent des galeries et en font extravaser le suc, sans que les pl. percées paraissent en souffrir ou même cesser de végéter.

BANULAC. BOT. Pl. des Philippines, qu'on a rapportée au G. Pavetta.

BANWAL. BOT. Liane de Ceylan dont les rameaux servent de cordes pour attacher les Animaux.

BAOBAB. *Adansonia.* BOT. Adanson, à son retour du Sénégal, a, le premier, décrit et fait connaître la structure de ce G. que le célèbre Bernard de Jussieu désigna sous le nom d'*Adansonia.* Il fait partie de la fam. des Bombacées, établie récemment par Kunth, laquelle est un démembrement des Malvacées de Jussieu. Voici les caractères du G. Baobab : calice simple, coriace, quinquéfide, corolle formée de cinq pétales réfléchis, ainsi que le calice, au moment de la floraison; étamines extrêmement nombreuses, réunies par leurs filets en un tube cylindrique, qui occupe la partie centrale de la fleur et se termine supérieurement en un grand nombre de filets grêles et distincts, qui sont réfléchis; l'ovaire est simple, à dix loges, contenant chacune plusieurs graines; le style est simple, cylindrique, creux, plus long que le tube staminal, terminé par des stigmates prismatiques, dont le nombre varie de dix à dix-huit. Le fruit est une grande capsule indéhiscente, ovoïde, allongée, velue et dure à l'extérieur, renfermant un nombre assez considérable de graines entourées d'une pulpe abondante.

On ne connaît qu'une seule esp. de ce G., c'est le B. d'Adanson, *A. digitata,* L., Encycl. illust., pl. 588, célèbre par les dimensions énormes qu'il peut acquérir. Cet Arbre croît sur le littoral de l'Afrique, depuis les bords de la Gambie jusqu'au royaume d'Oware et de Benin, et même au Congo où le capitaine Tucklay le mentionne comme l'un des principaux Arbres des bords du Zaïre; il se plaît de préférence sur les plages sablonneuses et arides. Son tronc, dont la hauteur excède rarement soixante-quinze pieds, présente un développement de quatre-vingts à quatre-vingt-dix pieds en circonférence; il se couronne par un énorme faisceau de branches, dont chacune pourrait être considérée comme un Arbre d'une proportion remarquable. Les plus extérieures de ces branches s'inclinent souvent presque jusqu'à terre, en sorte que l'Arbre tout entier semble former un vaste dôme de verdure. Les racines n'ont point des dimensions moins gigantesques; le pivot, qui s'enfonce perpendiculairement dans le sol, est la continuation de la base du tronc; les ramifications latérales, d'une énorme grosseur, s'étendent quelquefois à plus de cent pieds de distance de la tige. Les feuilles ne se développent qu'à la partie supérieure des jeunes rameaux qui sont un peu tomenteux; elles sont éparses, pétiolées, digitées, composées de cinq ou sept, plus rarement de trois folioles obovales, très-obtuses, rétrécies vers la base, marquées de quelques dentelures irrégulières vers leur partie supérieure, et longues d'environ quatre à cinq pouces; le pétiole est long de deux à quatre pouces, canaliculé et accompagné à sa base de deux petites stipules triangulaires, qui tombent presqu'en même temps que les feuilles se développent. Les fleurs ne sont pas moins remarquables par leur grandeur; elles sont solitaires, portées sur des pédoncules d'environ un pied de longueur, recourbés et pendants vers la terre, naissant seuls à seuls à l'aisselle des feuilles inférieures; leur calice est monosépale, coriace, subcampanulé, long de près de trois pouces, ayant le limbe partagé en cinq dents à son sommet; il se rompt irrégulièrement à l'époque de l'épanouissement de la fleur, se rabat sur le pédoncule, mais ne tombe qu'après que toutes les autres parties se sont détachées. Les cinq pétales qui composent la corolle, sont ovales, un peu obtus, épais, d'abord étalés, puis rabattus en dessous, ils sont blancs et un peu plus longs que le calice, marqués de nervures très-apparentes; le tube staminal est long d'environ deux pouces, cylindrique, mais cependant un peu plus étroit vers la partie supérieure, où il se divise en un nombre prodigieux de filaments grêles et distincts, portant chacun une anthère à son sommet. L'ovaire est libre et comme pyramidal, un peu tronqué à son sommet; très-velu extérieurement, il se termine par un style épais, recourbé, plus long que les étamines, et au sommet duquel sont de douze à dix-huit stigmates glanduleux, étalés. Le fruit est une sorte de capsule à parois ligneuses, charnue et pulpeuse intérieurement où elle est partagée en dix loges par autant de cloisons membraneuses. Sa structure intérieure a la plus grande analogie avec le fruit des Cucurbitacées. Les graines sont réniformes, nichées dans une sorte de pulpe charnue, rougeâtre. Les fruits sont ovoïdes, allongés, de la grosseur d'une courge; leur surface est verte et tomenteuse. Ils sont connus dans le pays sous le nom de *Pain de Singe.*

Le Baobab a été transporté d'Afrique dans pluseurs parties du Nouveau-Monde. C'est ainsi qu'il existe à St-Domingue, à la Martinique et dans plusieurs autres îles du golfe du Mexique. On en voit quelques eunes

pieds à l'Ile-de-France et à Sainte-Hélène. On le cultive aussi dans nos serres. Mais, exigeant toujours un haut degré de température, il ne s'élève jamais à une hauteur remarquable, et ne donne aucune idée de la taille gigantesque qu'il acquiert dans son pays natal. On doit le considérer non-seulement comme le Végétal qui peut présenter les dimensions les plus grandes, mais encore comme celui à qui la nature a accordé la durée la plus longue. Adanson a observé aux îles du Cap-Vert un Baobab sur lequel des voyageurs anglais, trois cents ans auparavant, avaient dit avoir gravé des lettres. En entaillant le tronc, il a retrouvé, au-dessous de trois cents couches ligneuses, ces mêmes inscriptions, et il a mesuré l'épaisseur des couches qui les recouvraient. Partant de cette donnée et de la manière que grossissent de jeunes pieds de la même espèce, il a dressé un tableau de la végétation de cet arbre, dont Duchêne a extrait les nombres suivants :

A 1 an le Baobab a de 1 pouce à 1 pouce 1/2 de diamètre.
A 20 ans le Baobab a 1 pied de diamètre.

30	—	2 pieds
100	—	4
1000	—	14
2400	—	18
5150	—	30

Adanson dit en avoir vu de plus gros encore et qui devaient approcher de six mille ans.

De même que tous les Végétaux du groupe auquel appartient le Baobab, cet Arbre se distingue par des propriétés adoucissantes et émollientes. Les feuilles et surtout l'écorce des jeunes rameaux, contiennent une grande quantité de mucilage ; elles peuvent être employées en décoction pour faire des tisanes adoucissantes, utiles dans la dyssenterie et les différentes fièvres inflammatoires. Ces feuilles, séchées avec soin et réduites en poudre, constituent le *Lalo* des Nègres, qu'ils mêlent à leurs aliments. La pulpe renfermée dans le fruit du Baobab, a une saveur aigrelette et agréable. On en fait des sortes de limonades, très-utiles dans les régions brûlantes où croît le Baobab. Les fruits, lorsqu'ils commencent à se gâter, sont employés par les Nègres, pour faire un excellent savon. Enfin, on raconte que les Nègres creusent le tronc des Baobabs, y pratiquent des excavations profondes dans lesquelles ils suspendent les cadavres des individus que la superstition et l'ignorance leur fait juger indignes des honneurs de la sépulture.

BAPHIE. *Baphia.* BOT. On trouve, sous ce nom, dans le Bot. Cabinet de Loddigès, un G. nouv. que Afzelius a établi dans la fam. des Légumineuses. Caractères : calice en capuchon ; étendard de la corolle ouvert, arrondi, de même longueur que les ailes qui sont linéaires ; carène aiguë ; dix étamines distinctes ; légume courbé en faux, renfermant six semences aplaties, lenticulaires. Le Végétal qui a donné lieu à la création de ce G. est un Arbre de Sierra-Leone, à feuilles pinnées, à fleurs blanches, axillaires.

BAPTISIE. *Baptisia.* BOT. Aiton et Ventenat ont décrit, sous le nom de *Baptisia perfoliata*, le *Crotalaria perfotiata* de Linné, que Willdenow rapporte au G. *Rafnia*, Michaux au *Podalyra*, et Walther au *Sophora*. De Candolle adopte le G. de Aiton et Ventenat qu'il place dans la première tribu (les Sophorées) de sa fam. des Légumineuses avec les caractères suivants : calice demi-4-5-fide, bilabié ; cinq pétales presque égaux ; côtés de l'étendard réfléchis ; étamines décidues ; légume ventru, pédicellé et polysperme. Au *B. perfoliata*, qui a les feuilles simples, De Candolle en ajoute huit autres qui ont les feuilles ternées ; toutes sont des pl. herbacées, de l'Amérique septentrionale ; leurs fleurs blanches ou colorées, sont réunies en grappes terminales ou axillaires.

BAQUEBO, BECQUABO ET BICQUEBO. OIS. S. vulg. de Pic-vert.

BAQUOIS OU PANDANUS, BOT. *V.* VAQUOIS.

BAQUOUC. OIS. S. vulg. de Bergeronnette grise.

BAR. POIS. S. de Perche Loup de mer.

BARACHOUAS. POIS. S. de Scombre Maquereau.

BARACOCEA. BOT. S. d'Abricotier.

BARAICE. BOT. S. vulg. de Vératre blanc.

BARAMARECA. BOT. S. de *Dolichos ensiformis.*

BARAULTIA. BOT. *V.* BARRALDÉIA.

BARBACÉNIE. *Barbacenia.* BOT. G. établi par Vandelli d'après une pl. qu'il figure dans sa Flore du Brésil, T. I, fig. 9. Il la décrit comme présentant un calice monosépale et quinquélobé, renflé et couvert extérieurement de poils glanduleux ; six pétales et autant d'étamines à filets élargis, supérieurement dentés et portant les anthères latéralement appliquées. Leur insertion commune paraît se faire au sommet du calice ; l'ovaire, surmonté d'un style et d'un stigmate, devient une capsule allongée, trivalve, polysperme. Mais l'auteur ne parle pas de sa situation qui, infère ou supère, indiquerait son analogie avec les Onagraires dans le premier cas, ou avec les Salicaires dans le second. Il passe également sous silence la tige et les feuilles, de sorte qne cette pl. est encore assez peu connue.

BARBACOU. *Monasa.* OIS. Levaillant et Cuvier ont formé ce sous-genre de l'ordre des Zygodactyles et lui donnent pour caractères : bec allongé, pointu, à mandibule supérieure convexe, recourbée en pointe à son sommet, à bords très-entiers, garnis d'un rebord membraneux, léger, comprimé sur les côtés ; narines basales, cachées par les soies du front ; tour des yeux nu ; tarses courts, robustes, garnis de scutelles, les deux doigts internes les plus courts ; ongles médiocres ; ailes amples, plus courtes que la queue, à deuxième et troisième rémiges les plus longues ; queue composée de dix rectrices presque rectilignes. Les Barbacous sont des oiseaux indolents, passant la plus grande partie de la journée cachés sous le feuillage le plus épais, et prenant en quelque sorte des habitudes nocturnes ; ils vivent d'insectes et nichent dans les vieux troncs percés où les femelles déposent sur quelque peu de duvet quatre œufs tâchetés de brunâtre. Toutes les esp. connues sont de l'Amérique méridionale.

B. A BEC ROUGE. *Monasa tranquilla*, Vieill. ; *Cuculus tenebrosus*, L. ; *Bucco calcaratus*, Lath. ; *Corvus australis.* Gmel. Parties supérieures d'un noir foncé, les inférieures d'un noir grisâtre ; tectrices alaires bordées de blanc ; bec et iris rouges ; pieds bruns : ailes tuber-

culées à leur partie supérieure; queue de longueur moyenne, presque rectiligne. Taille 11 pouces.

B. A CROUPION BLANC. *M. tenebrosa*, Vieill.; *Cuculus tenebrosus*, Pal.; *Lypornix tenebrosa*, Wagl. Bec noir; plumage noir avec l'abdomen roux; croupion et tectrices caudales inférieures d'un blanc pur; ailes aussi longues que la queue. Taille 6 pouces.

B. A FACE BLANCHE. *M. personata*, Vieill.; *Bucco leucops*, Illig. Bec jaunâtre; front et gorge recouverts d'un masque blanc; plumage brun, teinté de gris en dessus; tour des yeux couleur de chair. Taille 7 pouces.

B. ROUSSATRE. *M. rufa*, Less.; *Bucco rufus*, Spix. Il est entièrement d'un brun-roussâtre, avec les tectrices alaires d'une teinte plus foncée. Il a la taille du précédent.

B. RUFALBIN. *M. rubecula*, Less.; *Bucco rubecula*, Spix; *Lypornix rubecula*, Wagl. Bec noir; plumage olivâtre, cendré en dessus; gorge et ventre roux; tarses olivâtres; ailes plus courtes que la queue. Taille 5 pouces.

B. STRIÉ. *M. striata*, Less.; *Bucco striatus*, Spix; *Bucco torquatus*, Dehan; *Tamatia* brun, Levaill.; *Lypornix torquata*, Wagl. Bec brun; parties supérieures d'un brun-roux, avec une bande longitudinale plus pâle sur chaque plume; trait oculaire et plastron blancs; gorge, devant du cou et bas de la poitrine d'un brun cendré, rayé de brun plus clair dans la longueur des plumes. Taille 5 pouces.

B. UNICOLORE. *M. unicolor*, Less.; *Bucco nigrifrons*, Spix; *Lypornix unicolor*, Wagl. Il est entièrement d'un brun cendré, avec un bandeau plus obscur sur le front. Sa taille est la même que celle de l'esp. précédente.

BARBAIAN. OIS. S. de Grand-Duc. *V.* CHOUETTE.

BARBAJOU. BOT. S. vulg. de Joubarbe des toits.

BARBAN. INS. N. vulg. d'une esp. du G. Thrips.

BARBAREA. BOT. G. de la fam. des Crucifères, établi par Brown et adopté par De Candolle. Caractères : les quatre sépales du calice dressés, à peu près égaux à leur base; les pétales onguiculés et à limbe entier; des étamines dont les filets sont libres et dépourvus d'appendice; de petites bosses glanduleuses entre les filets les plus courts et le pistil; une silique à quatre angles, dont deux plus aigus, et à valves pliées en carène; des graines disposées dans chaque loge, sur une seule série verticale; des cotylédons accombants, c'est-à-dire à radicule latérale. Ce dernier caractère éloigne beaucoup, dans le système de De Candolle, le *Barbarea* des *Erysimum* et *Sysimbrium*, dont plusieurs esp. ont servi à le former, mais dont les graines présentent des cotylédons incombants, c'est-à-dire à radicule dorsale. — Ce G., tel qu'il vient d'être caractérisé, contient six esp. Ce sont des pl. herbacées, vivaces, glabres, à racines fibreuses, à tiges dressées et cylindriques, à feuilles en lyre, pinnatifides ou dentées; à fleurs disposées en grappes terminales, dressées et présentant des pédicules filiformes, dépourvus de bractées; des pétales jaunes et des calices souvent colorés. Quatre croissent dans l'Orient ou dans le Midi, et deux se rencontrent en France. La plus commune est le *Barbarea vulgaris*, De Cand., *Erysimum Barbarea*, L., connue vulgairement sous le nom d'Herbe de Sainte-Barbe.

BARBARIN. POIS. Nom donné en divers pays, à des Poissons qui ont des barbillons aux mâchoires : ainsi il a été appliqué au Silurus Clarias, L., au Rouget, au Surmulet, etc.

BARBASTELLE. MAM. Esp. du G. Vespertilion.

BARBATULE. POIS. N. anc. du Cyprin Barbeau.

BARBE. ZOOL. C'est le poil qui croît au menton de l'Homme et de quelques autres Animaux tels que les Boucs, certains Singes, etc. On en a étendu le nom à diverses choses analogues. Ainsi dans les Mammifères Cétacés, on appelle Barbes ces crins qui garnissent les fanons ou les gencives des Baleines; et dans les Oiseaux, un faisceau de petites plumes que l'on voit, chez quelques-uns, à la partie inférieure du bec. On appelle BARBES DES PLUMES les filaments qui s'étendent presque horizontalement de chaque côté de la tige.

Ce mot est devenu spécifique dans quelques cas; par exemple, on nomme BARBE, une race de Cheval de Barbarie et une esp. du G. Syngnathe.

BARBE. *Arista.* BOT. Quelques agrostographes appellent ainsi l'arête que l'on observe dans plusieurs G. de la fam. des Graminées.

BARBE DE BOUC. On appelle vulg. ainsi le Salsifis sauvage, et la Clavaire coralloïde.

BARBE DE CAPUCIN, une variété de Chicorée sauvage, étiolée par un procédé de culture particulière, pour la manger en salade. Le même nom a été donnée aux Usnées qui pendent en Barbes des vieux Arbres.

BARBE DE CHÈVRE, le *Spiræa Aruncus* et le *Clavaria coralloides*, L.

BARBE DE DIEU, des Graminées du G. Andropogon.

BARBE ESPAGNOLE, le *Tillandsia usneoides*, L., dont des touffes, tombées dans la mer, et s'y étant altérées, ont été prises pour des Hydrophytes par Esper.

BARBE DE JUPITER, une esp. du G. Anthillide.

BARBE DE MOINE, le *Cuscuta europæa.*

BARBE DE RENARD, plusieurs esp. d'Astragales.

BARBEAU. POIS. Esp. du G. Cyprin, qui a donné son nom à une division de ce G.

On a appelé BARBEAU DE MER, le Mulle Rouget.

BARBEAU. BOT. L'un des noms les plus répandus du Bleuet des champs, *Centaurea Cyana*. On l'a étendu à d'autres Centaurées, et l'on appelle : B. JAUNE, plusieurs de celles dont la fleur est dorée, particulièrement le *Centaurea suaveolens*, W.; B. MUSQUÉ, le *Centaurea moschata*, W.; B. DE MONTAGNE OU VIVACE, le *Centaurea montana*, L.

BARBEBON. BOT. S. vulg. de Salsifis.

BARBELLE. *Barbala.* MOLL. G. de Coquilles bivalves, fluviatiles, établi par Humphrey pour une esp. rare et précieuse, nommée par Solander, dans ses manuscrits, *Mytilus plicatus*, d'après l'exemplaire venu de la Chine, qui se trouvait dans le cabinet de la duchesse de Portland.

BARBELLE. *Barbella.* BOT. C'est, selon Cassini, le nom qu'il faut donner aux appendices de l'aigrette des pl. synanthérées, quand ces appendices sont courts, roides, épais, droits, etc., comme on les voit dans la plupart des esp. du G. Centaurée.

BARBELLULE. *Barbellula.* BOT. Diminutif de Barbelle; applicable quand les appendices sont petits, coni-

ques, pointus et semblables à des épines, comme dans les Astères.

BARBENIA. BOT. Calice monosépale, à cinq divisions profondes, concaves, membraneuses; pas de corolle; des étamines nombreuses, insérées au fond du calice, par des filets courts et aplatis, qui portent des anthères oblongues et sagittées; un ovaire libre; deux styles courts, épais, velus; une capsule bilobée, à deux loges, contenant chacune une graine fixée à son fond et munie d'un arille qui la recouvre à demi. C'est un Arbrisseau faible, sarmenteux, grimpant; à feuilles alternes, simples, pétiolées, glabres, ovales, oblongues; à fleurs fasciculées. Il croît à Madagascar.

Du Petit-Thouars, incertain sur la place que doit occuper cette pl., se contente d'indiquer l'affinité qu'elle pourrait avoir avec le *Prockia*.

BARBET. ZOOL. Parmi les Mammifères, c'est une race de Chiens. Parmi les Poissons le Rouget et le Mulet portent vulg. ce nom.

BARBIAUX. POIS. *V.* BARBEAU.

BARBICAN. *Pogonias.* OIS. G. de l'ordre des Zygodactyles. Caractères : bec court, gros, fort; arête proéminente, arquée; bord tranchant de la mandibule supérieure, armé d'une ou de deux fortes dents; la mandibule inférieure moins haute que la supérieure; narines percées dans la masse de la corne du bec, près de sa base, latérales, recouvertes à claire-voie par des poils; tarse de la longueur du doigt extérieur; les deux doigts antérieurs réunis jusqu'à la seconde articulation; première rémige très-courte; seconde, troisième et quatrième étagées, la cinquième la plus longue.

Les Barbicans, qu'Illiger a séparés des Barbus, appartiennent tous à l'Afrique. Tristes, silencieux et même en quelque sorte stupides, ces Oiseaux offrent encore, joints aux désagréments d'une conformation massive et pesante, des embarras dans le vol, dépendants de cette conformation, où les leviers de la locomotion paraissent trop rapprochés des parties antérieures. Conséquemment leur vol n'est ni élevé ni soutenu, et ils éprouvent beaucoup de difficultés à s'y livrer, ce qui leur donne des habitudes stationnaires. Ils fuient la société, même celle de leurs congénères; cependant Levaillant rapporte d'eux un trait (p. 71, Hist. des Barbus) qui prouverait plus que de l'instinct chez ces Oiseaux : il trouva dans les forêts désertes du pays des Namaquois un Arbre creux qui servait de retraite à plusieurs Barbicans; il tira du trou cinq Oiseaux, dont un dans l'extrême vieillesse, qui paraissait, par différents indices, devoir aux quatre autres une nourriture qu'il était hors d'état d'aller lui-même chercher; les conjectures de Levaillant se changèrent en certitude, lorsqu'il eut tenu pendant quelque temps les cinq Oiseaux en cage. Les Barbicans se nourrissent de fruits et d'insectes; la plupart d'entre eux restent constamment fidèles à leur compagne; ils nichent dans de vieux troncs ou dans des nids couverts, abandonnés; ils y déposent, sur un peu de duvet négligemment rassemblé, deux à quatre œufs, et gardent assez longtemps près d'eux la famille qui en provient, et qui chaque jour revient coucher avec les parents dans le berceau même.

B. A GORGE NOIRE. *Bucco niger,* Lath., Levail., Ois. de Parad. numéros 29, 30 et 31. — Tête noire, front rouge, une ligne jaune au-dessus des yeux, terminée par une tache blanche; quelques taches jaunes et blanches sur les tectrices alaires, qui sont noires; rectrices et rémiges brunes, frangées de jaunâtre; gorge noire; une large bande blanche, qui descend de chaque côté de l'angle du bec sur la poitrine et les parties inférieures : celles-ci sont également d'un blanc quelquefois grisâtre. La femelle n'a point de rouge au front. Taille 5 pouces 1/3.

B. DE LEVAILLANT. *Pogonias minor,* Cuv., Petit Barbican, Levail., Ois., Par., pl. A. Parties supérieures brunes, d'une teinte plus claire vers le cou; parties inférieures d'un blanc sale; front d'un rouge vif; croupion, tectrices caudales supérieures et rectrices noires; partie de la poitrine et abdomen d'un rouge pâle et terne; d'Afrique.

B. MASQUÉ. *Pogonias personatus,* Tem., Ois. Col., pl. 201. Tête et gorge d'un rouge ponceau; lorum noir de même que l'occiput et un large collier; parties supérieures d'un brun cendré; bord extérieur des moyennes rémiges et des rectrices, jaune ainsi que le ventre; flancs olivâtres; bec et pieds noirs; taille, 5 pouces.

B. SULCIROSTRE. *Pogonias sulcirostris.* Leach; *Bucco dubius,* Linn.; Buff., pl. enl. 602; Levail., Ois. Parad., pl. 19; *Pogonias major,* Cuv. — Parties supérieures d'un noir-bleuâtre, à l'exception d'une plaque blanche sur le milieu du dos; rémiges et rectrices inférieures d'un noir mat; aréole des yeux d'un rouge-orangé; devant du cou et poitrine d'un rouge vif; une bande de la même couleur sur le ventre, avec les flancs blancs; tectrices caudales inférieures rouges; taille neuf pouces. Le *Pogonias levirostris* de Leach, *Bucco leuconotus,* Vieill., que quelques auteurs ont rapporté comme synonyme au B. de Levaillant, paraît n'être qu'une variété du B. sulcirostre, un peu moindre de taille.

B. DE VIEILLOT. *Pogonias Vieilloti,* Leach. Miscel., Hist. Nat., pl. 97; *Bucco fuscescens,* Vieill. — Parties supérieures brunâtres, les parties inférieures blanchâtres; gorge d'un rouge-orangé; des taches de cette couleur sur la poitrine, et quelques nuances semblables sur la tête et les tectrices.

BARBICHE. BOT. S. vulg. de Nigelle.

BARBICHON. OIS. Esp. du G. Barbu. Ce nom est aussi donné au Moucherolle à moustaches.

BARBICORNES. *Barbicornis.* INS. Lépidoptères. Godart a établi ce G. dans la fam. des Crépusculaires, pour ceux dont les palpes inférieures ont trois articles distincts, mais dont le dernier est presque nu ou bien moins fourni d'écailles que les précédents, et dont les crochets des tarses sont très-petits, point ou à peine saillants. La cellule discoïdale des ailes inférieures est ouverte postérieurement. Les antennes sont sétacées et plumeuses quoique terminées, ainsi qu'à l'ordinaire, par un renflement solide en forme de bouton. Ce dernier caractère rend ce G. extrêmement douteux.

On étend généralement l'épithète de Barbicorne à tous les Insectes dont le premier article des antennes est garni ou entouré de poils.

BARBIER. POIS. N. vulg. du Serran Anthias.

BARBIÉRIE. *Barbieria.* BOT. G. établi par De Can-

dolle, dans la fam. des Légumineuses. Il a pour caractères : un calice tubuleux, quinquéfide, bibractéolé à sa base, à découpures aiguës et égales; une corolle allongée, composée de cinq pétales dont l'étendard est plus court que la carène et les ailes; étamines diadelphes, la dixième libre et de moitié plus courte que les autres; style filiforme garni vers l'extrémité d'un duvet couché longitudinalement; stigmate obtus; légume linéaire, velu, uniloculaire et polysperme. La seule esp. connue jusqu'à ce jour est un Arbrisseau à feuilles pinnées avec impaire, à rameaux axillaires, plus courts que les feuilles, portant quelques fleurs accompagnées de bractées d'un rouge purpurin; elle est originaire de Porto-Ricco et a été nommée B. polyphyllée.

BARBIFÈRE. BOT. S. de Barbula (mousses).

BARBIGÈRE. Organe quelconque garni de poils assez longs pour ressembler à une barbe.

BARBILANIER. OIS. S. de Sparacte.

BARBILLON. POIS. Esp. du G. Squale. On donne aussi ce nom aux jeunes Barbeaux.

BARBILLONS. ZOOL. Ce nom désigne, dans les Poissons, des filaments qu'on trouve autour de la bouche de certaines esp., et dans lesquels semble restreinte la perception du tact. Les Poissons munis de ces Barbillons sont en général des Animaux rusés, qui se cachent dans la vase, agitent à sa surface ces tentacules sur lesquelles se jette leur proie trompée par l'apparence de ver qu'ont ces organes.

Dans les Animaux articulés, *Barbillons* sont la même chose qu'Antennules ou Palpes.

BARBINERVÉ. BOT. On dit qu'une feuille est barbinervée quand ses nervures ou réticulations sont velues.

BARBIO. POIS. S. vulg. de Barbeau.

BARBION. OIS. Esp. du G. Barbu, qui est devenu un sous-genre dans la méthode de Lesson. Ce sous-G. se distingue par un bec conique et même assez grêle.

BARBIROSTRE. ZOOL. Bec ou trompe garnis de poils.

BARBO. BOT. N. vulg. d'un Bolet.

BARBON. BOT. S. d'Andropogon.

BARBOTA. POIS. S. de grand Esturgeon.

BARBOTE OU BARBOTTE. N. vulg. du Gade Lotte.

BARBOTEAU. POIS. S. d'Able Cheranne et de Cobite Loche-franche.

BARBOTEUR. OIS. S. vulg. de Canard Chipeau.

BARBOTINE. BOT. *V.* ARMOISE.

BARBOTTE. BOT. S. vulg. de Vesce.

BARBOUQUINE. BOT. N. d'une var. de Salsifis.

BARBU. *Bucco*. OIS. Genre de l'ordre des Zygodactyles. Caractères : bec lisse, dur, gros, large, peu arqué, déprimé dans toute sa longueur; mandibules presque égales, la supérieure dentée vers le milieu et fléchie à la pointe, l'inférieure retroussée à l'extrémité; narines situées vers la base, latérales, percées dans la masse cornée et recouvertes par des soies dirigées en avant, qui dépassent souvent la pointe du bec; tarse plus court que le doigt extérieur; les deux doigts antérieurs ou de devant réunis jusqu'à la seconde articulation; première rémige très-courte, les deuxième, troisième et quatrième étagées, la cinquième la plus longue.

Les contrées les plus chaudes des deux continents sont habitées par les Barbus, dont plusieurs espèces, revêtues d'une magnifique livrée, semblent vouloir dérober, sous le luxe éblouissant des plus riches couleurs, l'ingratitude de formes qui donne à ces Oiseaux un air pesant, gêné et en quelque sorte stupide. Leurs habitudes tiennent beaucoup de l'imperfection de leurs formes : on les voit rarement réunis; jamais ils n'égaient les bocages soit par leurs chants, soit par cette pétulance que l'on admire dans presque tous les Oiseaux des régions tempérées. Posés sur la branche la plus basse d'un arbre bien touffu, ils restent, des heures entières, affaissés pour ainsi dire sous le poids d'un corps épais, qui laisse à peine apercevoir une tête ordinairement retirée entre de larges épaules. S'ils sont découverts dans leur obscure station, ils s'éloignent lentement et paraissent alors craindre d'être incommodés, plutôt que de chercher leur salut dans la fuite. Les Insectes, les fruits et les graines leur convenant indistinctement, ils sont toujours certains d'une nourriture abondante. Leur indolence naturelle se retrouve encore dans la construction de leur nid qu'ils placent dans le creux d'un arbre, et où, selon les esp., ils pondent de deux à quatre et six œufs.

B. BARBICHON. *B. Barbiculus*, Cuv.; Levaill., Ois. Par., pl. 56. Tout le plumage d'un vert foncé, à l'exception du front, de l'aréole de l'œil et du menton qui sont rouges, d'une large moustache qui est bleue de ciel, et des rémiges externes qui sont brunes; le bec est bleu d'ardoise, entouré de longs poils nombreux; taille, quatre pouces trois lignes. Des Moluques.

B. BARBION. *B. pusillus*, Dum.; *B. rubrifrons*, Vieill.; *B. parvus mas*, Cuv.; Levail., Ois. Par., pl. 32. Parties supérieures obscures, marquées de taches allongées, jaunes; rectrices, rémiges et tectrices bordées d'une teinte jaune; parties inférieures d'un gris jaunâtre; front rouge; moustaches blanches; gorge jaune; bec noir; pieds bruns; taille : quatre pouces trois lignes. De l'intérieur de l'Afrique où sa manière de vivre est à peu près celle des Mésanges d'Europe. Buffon a figuré la femelle dans la pl. 746, fig. 2, des Oiseaux enluminés.

B. BIGARRÉ. *B. versicolor*, Raffles; Temm., pl. color. 309. Plumage d'un vert assez pur, un peu plus clair en dessous; front, sommet de la tête, nuque, origine de la moustache et une plaque de chaque côté du cou d'un rouge sanguin très-vif; un large sourcil, le menton et la gorge d'un bleu d'azur; un large trait noir partant de l'angle du bec, et que termine une grande tache orangée; extrémité des rémiges, bec et pieds noirs; taille huit pouces. Sumatra.

B. BUSSEN-BUDDOO. *B. indicus*, L. Parties supérieures d'un vert sombre; parties inférieures d'un jaune verdâtre avec des traits longitudinaux verts; front, moustaches et menton rouges; un triple collier noir, rouge et jaune; nuque d'un noir verdâtre; rémiges noires bordées de vert; taille, cinq pouces. De l'île de Java. On a pensé que cette espèce pouvait n'être qu'une variété des Barbus à couronne rouge et à collier rouge; mais il suffit d'examiner comparativement les trois espèces, pour être convaincu de l'impossibilité de la réunion; la différence est encore plus grande avec le Barbu Kottéréa.

B. A CEINTURE ROUGE. *Bucco torquatus*, Cuv.; Levail., Ois. Par., pl. 57. Parties supérieures et rectrices d'un beau vert; parties inférieures blanches, avec des traits longitudinaux noirâtres; front rouge; une bande de la même couleur qui traverse l'abdomen; sommet de la tête brun; croupion jaune; bec et pieds noirâtres; taille, cinq pouces neuf lignes. Patrie inconnue.

B. A COLLIER ROUGE. *B. rubricollis*, Cuv.; Cabezon à gorge jaune, Vieill.; *B. philippensis*, Lin.; Buff., pl. enl. 331. Parties supérieures d'un vert foncé, avec la plupart des plumes bordées de jaunâtre; parties inférieures jaunes, tachées de vert; sommet de la tête et collier rouges; menton d'un brun clair; aréole des yeux jaune; taille, sept pouces. Des Indes et des îles Moluques.

B. CORVINE. *Bucco corvinus*, Tem. Tête d'un gris brunâtre, variée de blanc; gorge et devant du cou marron; bec noir; le reste du plumage vert, maillé de jaune sur le manteau; queue teintée d'aigue-marine; taille, huit pouces. De Java.

B. A COURONNE ROUGE. *B. rubricapillus*, L.; Cuv. Parties supérieures vertes; les inférieures jaunâtres, avec l'abdomen blanc; sommet de la tête écarlate, de même que la gorge; joues blanches; un trait de cette couleur sur les tectrices alaires; rémiges et rectrices brunes; taille, cinq pouces. Des Indes. Levaillant regarde cette esp. comme une var. du B. à collier rouge.

B. A DOS ROUGE. *B. erythronotos*, Cuv.; Levail., Ois. Par., 57. Parties supérieures noirâtres, avec quatre lignes irrégulières sur la tête; les bords des tectrices alaires, des rémiges et des rectrices jaunes; parties inférieures d'un blanc jaunâtre; croupion et tectrices caudales supérieures d'un rouge vif; taille, trois pouces neuf lignes. D'Afrique.

B. DE DUVAUCEL. *B. Duvaucelii*, Less. Bec noir; front et occiput bleus, séparés par une large raie noire, qui traverse le vertex; trois taches rouges en dessous des yeux, avec l'intervalle qui les sépare noir; gorge d'un bleu d'aigue-marine, encadrée de noir; parties supérieures vertes, les inférieures d'un jaune verdâtre; queue un peu fourchue; taille, six pouces. De Sumatra.

B. ÉLÉGANT. *B. maynahensis*, Lath.; Buff., pl. enl. 330. Parties supérieures vertes, sommet de la tête, menton et gorge rouges, bordés de bleu; poitrine jaune avec une plaque d'un rose sale, qui descend sur l'abdomen dont la couleur, ainsi que celle des cuisses, est verdâtre rayée de vert; rectrices vertes; taille, cinq pouces trois lignes. De l'Amérique méridionale.

B. A FLANCS PONCTUÉS. *B. punctatus*, Less. Bec noir; occiput et sommet de la tête d'un vert olive; joues veloutées, noires, avec une bande jaune pâle, qui s'étend jusque sur le dos; gorge et devant du cou orangés; dos noir, varié de jaune; ailes noires, traversées par une raie jaunâtre; abdomen d'un jaune de soufre; flancs ponctués de noir; tarses bruns. Taille, six pouces.

B. A FRONT D'OR. *B. flavifrons*, Cuv.; Levail., Ois. Par., 55. Parties supérieures vertes, avec le bord des plumes jaunâtre; parties inférieures d'un vert pâle; poitrine maillée; front d'un beau jaune d'or; une tache de cette couleur à la base du bec; aréoles et menton bleus ainsi que les rectrices inférieures; taille, six pouces. De Ceylan. Cette espèce a de grands rapports avec le B. élégant.

B. A GORGE BLEUE. *B. gularis*, Temm., pl. color. 89, f. 2. Parties supérieures d'un vert foncé; parties inférieures d'un vert plus clair; sommet de la tête et menton bleus; moustaches noires, avec une tache jaune en dessous de l'œil; un plastron noir, bordé de jaune doré sur la gorge; rectrices inférieures d'un bleu transparent; taille, six pouces environ. De Java. Nous avons reçu plusieurs de ces Barbus avec quelques variations de plumage.

B. A GORGE BLEUE. *B. cyanops*, Cuv.; *Bucco cyanicollis*, Vieill.; *Bucco cœruleus*, Dum.; Levaill., Ois. Par., pl. 21 et 22. Parties supérieures vertes, avec quelques taches bleues aux tectrices alaires extérieures; parties inférieures d'un vert plus clair; sommet de la tête brun-noir, avec le front et l'occiput rouges; joues, menton, gorge et tectrices inférieures d'un beau bleu de ciel; deux taches rouges sur la poitrine du mâle seulement; taille, six pouces six lignes. Des régions équatoriales de l'ancien continent.

B. A GORGE JAUNE. *V.* B. A COLLIER ROUGE.

B. A GORGE NOIRE. *V.* BARBICAN A GORGE NOIRE.

B. A GORGE ROSE. *B. roseus*, Cuv.; Levail., Ois. Par., pl. 33. Parties supérieures vertes, passant au brun de chaque côté du cou; parties inférieures d'un blanc verdâtre, moucheté longitudinalement de noirâtre; front, moustaches, menton et gorge d'une couleur de rose assez foncée; rectrices bordées de brun; taille, six pouces. De l'Inde.

B. DE LA GUIANE. V. BARBU A TÊTE ET GORGE ROUGES.

B. KOTTOREA. *B. zeylanicus*, L.; Levaill., Ois. Par., pl. 38. Tête et cou bruns, nuancés de teintes plus pâles; tout le reste du plumage vert, un peu clair en dessous, avec les rémiges brunes et les tectrices alaires supérieures bordées de brun. Le bec rouge, ainsi qu'un espace nu qui entoure les yeux; taille, sept pouces trois lignes. De Ceylan.

B. MAJEUR. *Bucco grandis*, L.; Buff., pl. enl. 871. Tête et cou d'un vert obscur, avec des reflets bleus; le haut du dos d'un brun chatoyant, ainsi que le bord des tectrices supérieures : le reste des parties supérieures vert; parties inférieures d'un vert clair; tectrices caudales inférieures rouges; bec d'un blanc jaunâtre, noir à la pointe; taille, onze pouces. De la Chine.

B. DE LATHAM. *Bucco Lathami*, Less. Bec corné : parties supérieures d'un brun roussâtre, les inférieures d'un brun gris, s'éclaircissant un peu sur l'abdomen; tarses jaunes; taille, sept pouces. De la presqu'île de l'Inde.

B. A MASQUE ROUX. *B. Lathami*, Gmel. Parties supérieures d'un vert-olive, plus clair inférieurement; front, joues et menton bruns, mélangés de roux; rémiges et rectrices noirâtres, bordées de verdâtre; bec blanchâtre; pieds jaunes; taille, cinq pouces six lignes. Patrie inconnue. Levaillant considère cette espèce comme une variété du Barbu Kottorea.

B. A. MOUSTACHES JAUNES. *B. Chrysopogon*, Temm., Ois. col. 285. Parties supérieures d'un vert brillant, les

inférieures d'un vert très-clair; front blanc; sommet de la tête bleu, parsemé de taches rouges; narines couvertes de plumes de cette couleur; sourcils et trait oculaire bruns; une large moustache jaune; menton blanc; gorge bleue; bec et pieds noirâtres; taille, onze pouces. Des Moluques.

B. MYSTACOPHANE. *B. mystacophanos*, Temm., Ois. col. 315. Plumage d'un vert brillant, plus clair en dessous; lorum jaunâtre; front orangé; sommet de la tête et gorge d'un rouge vif; un petit demi-collier et une tache oculaire d'un bleu d'azur; une tache d'un rouge orangé de chaque côté du cou; bec et pieds noirs; taille, huit pouces. De Sumatra.

B. ORANGÉ. *B. peruvianus*, Cuv.; Levail., Ois. Par., pl. 27. Front d'un jaune orangé; occiput et partie du dos jaune, varié de noir bleuâtre, qui est la couleur dominante dans les parties supérieures; parties inférieures d'un jaune olivâtre, parsemé de petites taches noirâtres; gorge et poitrine d'un jaune orangé; bec et pieds noirs; taille, six pouces. De l'Amérique méridionale.

B. ORANVERT. *B. auro-virens*, Cuv. Bec brun; front et occiput rouges de feu; parties supérieures d'un brun fuligineux; menton blanc; devant du cou, de la gorge et du ventre, d'un rouge orangé; parties inférieures d'un gris olivâtre; tarses bruns; taille, 5 pouces. De l'Amérique méridionale.

PETIT BARBU. *V.* B. BARBION.

B. A PLASTRON NOIR. *B. nigrothorax*, Cuv.; Levail., Ois. Par., pl. 28. Parties supérieures brunes, les inférieures d'un blanc jaunâtre; front et menton d'un beau rouge; sommet de la tête, cou et gorge d'un noir bleuâtre; rectrices noirâtres: leurs bords ainsi que ceux des rémiges jaunes; taille, 6 pouces, 6 lignes. Du Brésil.

B. A PLASTRON ROUGE. Levail., Ois. Par., pl. 36. Parties supérieures vertes, les inférieures d'un jaune verdâtre, parsemées de taches vertes; front et poitrine rouges; aréole des yeux jaune, à l'exception d'un petit trait noir; bec noir; pieds rougeâtres; taille, 4 pouces 9 lignes. De l'Inde. Cette esp. a été donnée par Brisson comme le Barbu des Philippines.

B. RAYÉ. *B. lineatus*, Vieill. Parties supérieures d'un vert clair; tête, cou et poitrine d'un gris pâle, rayé longitudinalement de brun; abdomen verdâtre; rectrices inférieures bleuâtres; bec jaune; pieds couleur de chair; taille, 8 pouces. De Sumatra.

B. ROSE-GORGE. *B. roseus*, Cuv. Front et gorge d'un rouge pourpré pâle; joues et côtés du cou noirs; parties supérieures d'un vert assez intense, les inférieures d'un jaune clair, maillé de vert; tarses d'un gris brunâtre; taille, 5 pouces. De Java.

B. SERIN. *B. luteus*, Less. Bec de couleur gris de corne; tout le plumage d'un jaune blanchâtre ou de serin; tarses jaunes; taille, 6 pouces. De Pondichéry.

B. SOUCI-COL. *B. armillaris*, Temm., pl. color., p. 89, f. 1. Tout le plumage d'un beau vert, avec les parties inférieures plus pâles; front et collier orangés; sommet de la tête bleu de ciel; un trait noir qui, de chaque côté, à partir des narines, s'étend au delà des yeux; bec et pieds noirs; taille, 7 pouces 9 lignes. De Java.

B. A TÊTE ET GORGE ROUGES. *B. cayennensis*, L.; Buff., pl. enl. 206; Levail., Ois. Par., pl. 23, 24, 25 et 26. Parties supérieures noires, mélangées de jaune; parties inférieures jaunes, tachées de noirâtre; sommet de la tête jaune; front, menton et gorge rouges. La femelle a le dos plus clair et la poitrine entièrement jaune. Il varie un peu selon les âges; taille, 6 pouces. De la Guiane.

B. VERT. *B. viridis*, L.; Buff., pl. enl. 870. Parties supérieures vertes, les inférieures d'une teinte plus pâle; tête et cou d'un gris-brun, nuancé de blanchâtre; une tache blanche derrière l'œil; rémiges brunes; bec blanchâtre; taille, 6 pouces, 6 lignes. Des Indes.

BARBU. POIS. Nom donné simultanément comme spécifique à un Achire, à un Cycloptère, à un Pimélode, à un Squale ainsi qu'à une Ophidie.

BARBU. BOT. Var. du Froment cultivé.

BARBUE. OIS. S. vulg. de la Mésange Moustache.

BARBUE. POIS. Nom donné à divers Poissons désignés aussi par celui de *Barbu*, mais plus particulièrement à divers Pleuronectes, dont l'un est le Carrelet.

BARBULA. BOT. Loureiro nomme ainsi un Arbrisseau de la Cochinchine, appartenant à la fam. des Labiées. Il lui donne pour caractères: un calice à cinq divisions égales, une corolle tubuleuse à deux lèvres: la supérieure composée de quatre lobes égaux, l'inférieure plus grande, ouverte, recourbée, frangée et barbue, d'où vient le nom du G.; quatre étamines fertiles. Les fleurs, disposées en verticilles axillaires, exhalent une odeur agréable. Beldnyer; dans son voyage aux Indes, décrit deux esp. nouvelles de ce G. qu'il a trouvées l'une sur les vieux murs de Calcutta et qu'il a appelée *indica*, l'autre *revoluta*, sur la terre, entre les rochers des environs de Tiflis.

BARBULE. *Barbula*. BOT. Hedwig avait distingué ce G. des *Tortula*, parce qu'il lui attribuait des fleurs mâles en tête et placées sur des pieds différents des fleurs femelles; mais la plupart des muscologistes modernes, n'adoptant pas ces distinctions fondées sur un système d'organes qui n'est pas généralement admis, ont réuni ce G. au *Tortula*. Les esp. principales sont *Tortula rigida, ruralis, unguiculata, nervosa, fallax* et *convoluta*.

BARBULES. OIS. Productions cornées, courtes et en forme de petits crochets, qui garnissent les barbes des plumes.

BARBUS. POIS. S. vulg. de Barbeau.

BARBUS. *Barbati*. INS. Nom appliqué par Latreille à une division de la fam. des Carabiques, comprenant les G. NÉBRIE, POGONOPHORE, LORICÈRE et OMOPHRON, lesquels offrent pour caractère commun, d'avoir la côte externe des mâchoires dilatée et ciliée à sa base.

BARBUSERICS. OIS. Lesson a établi sous ce nom une quatrième division, ou sous-genre, parmi ses Barbus; ce sont ceux dont le bec est triangulaire à sa base, comprimé sur les côtés.

BARBYLUS. BOT. Brown décrit, sous ce nom, un Arbre de la Jamaïque dont les feuilles sont alternes et pinnées, les fleurs disposées en grappes. Leur calice, campanulé, présente quatre ou cinq divisions; leurs pétales, en même nombre, s'insèrent au bord intérieur du calice,

du fond duquel naissent huit ou dix étamines à filets comprimés et à anthères ovoïdes. L'ovaire est libre, le style et le stigmate sont simples ; le fruit est une capsule à trois loges dispermes. Jussieu a placé ce G. à la suite des Rhamnées. Adanson, qui lui a donné le nom de *Barola*, le rapportait aux Térébinthacées, près du Ptéléa.

BARCKAUSIE. *Barckausia*. BOT. Mœnch a décrit, sous ce nom, comme devant former un G. distinct, les Crépides qui ont l'aigrette stipitée et non sessile. Telles sont : *Crepis Alpina*, *C. rubra*, *C. taraxacifolia* et quelques autres. Lamarck avait réuni ces esp. au G. *Picris*.

BARCLAYE. *Barclaya*. BOT. Ce G., formé par le docteur Wallich, d'une pl. curieuse et intéressante du royaume de Pégu, a été dédié à Robert Barclay; il appartient à la fam. des Nymphæacées, Polyand. Polyg. de Lin. Caractères : cinq sépales distincts, insérés en dessous de l'ovaire; torus renflé à sa base, ensuite tubuleux, corollacé, staminifère; la gorge est garnie de huit à dix lobes inégaux, connivents sur deux ou trois rangées; étamines nombreuses, penchées, incluses et attachées à la face interne du tube : les supérieures sont stériles et rameuses; anthères nues; plusieurs styles insérés radialement au fond du tube. Le fruit consiste en une baie charnue, globuleuse, couronnée par le calice persistant, à plusieurs loges renfermant un grand nombre de graines arrondies. Le *B. longifolia* est une plante aquatique, remarquable non par la beauté de ses fleurs, mais par la singularité de leur structure qui ne ressemble en rien à celle des autres plantes de la même famille. Les feuilles ont assez l'aspect de celles du Patamogéton.

BARDANE. BOT. *Arctium*, L.; *Lappa*, Juss., Lam.; fam. des Carduacées, Syngénésie Polygamie égale, L. Ce G. se distingue des Chardons par son involucre presque globuleux, formé d'écailles allongées, étroites, terminées à leur sommet par une pointe recourbée en crochet. Son réceptacle est presque plan, garni de soies courtes; tous ses fleurons sont hermaphrodites et fertiles ; leur corolle est tubuleuse, peu évasée dans sa partie supérieure ; les fruits sont anguleux, couronnés par une aigrette courte, sessile et poilue. Ce G. renferme un très petit nombre d'esp. vivaces, originaires de l'Europe. La Bardane officinale, *Arctium Lappa*, L., est extrêmement commune dans les lieux incultes et sur les bords des chemins, dans presque toutes les parties du centre et du nord de la France. Sa racine est vivace, noirâtre, rameuse, et employée fréquemment en médecine, principalement dans les maladies chroniques de la peau.

BARDEAU OU BARDOT. MAM. Métis provenu du Cheval et de l'Anesse.

BARDEAUT OU BARDEAULT. OIS. S. vulg. de Bruant jaune.

BARDIGLIONE. MIN. *V*. CHAUX SULFATÉE ENHYDRE.

BARDOT. MAM. *V*. BARDEAU.

BARDOTTIER. BOT. S. d'Imbricaire.

BAREGINE. Substance organique azotée, d'apparence gélatineuse, obtenue par Longchamp qui l'a observée dans toutes les eaux thermales. Elle est insoluble dans l'eau, très-faiblement soluble dans les acides azotique, chlorhydrique et acétique ; il en est à peu près de même dans la potasse caustique. Cette substance avait reçu successivement les noms de Glairine, de Plombiérine, de Zoogène, etc.

BARERIA. BOT. *V*. BARRERIA.

BARETIA. BOT. Commerson avait ainsi nommé un G. de la famille des Méliacées, le *Quivisia* de Jussieu. *V*. ce mot.

BARETINO. OIS. S. de Geai. *V*. CORBEAU.

BARGE. OIS. *Limosa*, Briss.; *Limicula*, Vieillot. G. de la seconde fam. de l'ordre des Gralles, démembré de celui que Linné appelait *Scolopax*. Caractères : bec très-long, mou et flexible dans toute sa longueur, recourbé en haut, déprimé, aplati vers la pointe; les deux mandibules sillonnées latéralement, la supérieure plus longue que l'inférieure, terminée par une dilatation ou sorte de bourrelet interne; narines latérales percées de part en part dans le sillon; pieds longs, grêles, avec un grand espace nu au-dessus du genou; trois doigts devant, celui du milieu réuni à l'extérieur par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation; un doigt derrière, articulé sur le tarse; ailes médiocres : la première rémige la plus longue.

Les marais et les rives limoneuses forment l'unique habitation des Barges; elles y séjournent aussi longtemps qu'une température trop froide ou trop élevée ne les force pas à chercher un climat plus approprié à leur existence, et c'est le motif pour lequel on les voit, dans beaucoup de pays, effectuer deux passages réguliers, fondés sur le retour des saisons. Leur constitution physique commande ces migrations; car leur bec, long et membraneux, n'est aucunement propre ou à briser les glaces, ou à s'enfoncer sous une croûte desséchée pour aller chercher, dans une vase très-molle, les larves, les vers et les petits mollusques qui font la nourriture des Barges, que celles-ci ramassent pour ainsi dire; car l'extrémité de leur bec étant presque toute musculaire, il est très-probable qu'elle est douée d'une sorte de tact. Ces Oiseaux, qu'une timidité naturelle engage à vivre en société, se tiennent, pendant toute la journée, cachés dans les roseaux, d'où ils fuient au moindre bruit. Ce n'est que le matin et vers le soir, qu'au moyen de leurs longues jambes, ils s'enfoncent dans la vase et y cherchent leurs petites proies ; ils sont tristes et assez silencieux ; la crainte, plus que toute autre sensation, leur arrache des sons glapissants et entrecoupés; ils courent très-vite. Leur vol, assez rapide d'abord, se ralentit bientôt et paraît même assez lourd et difficile : ils tiennent leurs longues pattes étendues sous la queue, afin de remplacer celle-ci dont les rectrices sont extrêmement courtes. Dans les contrées où ils pondent, on trouve leur nid dans les hautes herbes riveraines, contenant trois ou quatre œufs assez arrondis.

Baillon a observé que, chez les Barges, les femelles étaient sensiblement plus petites que les mâles. Du reste on s'est assuré que la double mue qui s'opère dans les deux sexes arrive beaucoup plus tard chez les femelles : quelquefois elles sont encore dans la livrée complète de la saison passée, lorsque les mâles en ont totalement changé. En général, les jeunes individus, quoique très-

faciles à distinguer, diffèrent peu des vieux dans leur plumage d'hiver.

B. ABOYEUSE. *V.* B. ROUSSE.

B. BELGE. *V.* B. A QUEUE NOIRE.

B. BRUNE. *S. fusca*, L. *V.* CHEVALIER ARLEQUIN.

B. DE CAMBRIDGE. *S. cantabrigiensis*, Lat. *V.* CHEVALIER ARLEQUIN en plumage d'hiver.

B. COMMUNE. *V.* B. A QUEUE NOIRE.

B. ÆGOCÉPHALE. *V.* B. A QUEUE NOIRE.

B. FÉDOA. *S. Fedoa*, Lath.; Edw., pl. 137. Sourcils blancs; une bande brune entre le bec et l'œil; parties supérieures roussâtres, rayées transversalement de noir; gorge blanche; poitrine roussâtre, rayée de noir et de brun; abdomen roux; queue rousse, traversée de noir; pieds noirs. De l'Amérique sept.

B. GRIEVE. *V.* CHEVALIER ARLEQUIN.

B. GRISE. *V.* CHEVALIER ABOYEUR.

B. GRISE. Buffon. *V.* CHEVALIER STAGNATILE.

B. GRISE (GRANDE). Brisson. *V.* B. ROUSSE.

B. MARBRÉE. *S. marmorata*, Lath.; *Limicula marmorata*, Vieill. Parties supérieures brunes, striées et tachetées de roussâtre; tectrices alaires supérieures brunes, les inférieures plus claires; poitrine blanchâtre, rayée transversalement de noirâtre; milieu du ventre roux. — Elle est présumée n'être qu'une variété de sexe de la Barge Fédoa en plumage d'hiver. De l'Amérique sept.

B. DE MEYER. *V.* B. ROUSSE.

B. A PIEDS PALMÉS. *Scol. cinerea*, Gmel. *Scol. Tarek;* Lath. *Limicola indiana*. Parties supérieures d'un gris clair, les inférieures blanchâtres; tarses jaunes: bec noirâtre. Taille, 12 pouces. Elle se trouve dans l'Inde de même que dans l'Australie.

B. AUX PIEDS ROUGES. *V.* CHEVALIER ARLEQUIN.

B. A QUEUE NOIRE, Temm.; *S. limosa*, L.; *Limosa melanura*, Leisler. Barge commune, Buff., pl. enl. 874. Bec presque droit. Toutes les parties supérieures brunes, avec les baguettes plus foncées; gorge, devant du cou et poitrine d'un gris clair; abdomen, partie supérieure des rémiges et des rectrices blancs, le reste des rectrices noir à l'exception des intermédiaires; bec noir, avec la base orangée; pieds bruns; taille, 15 pouces et demi. Les jeunes, avant leur première mue, ont les moustaches, la gorge, la base des rectrices et des rémiges, l'abdomen blancs; les plumes du haut de la tête brunes, bordées de roux clair; le cou et la poitrine d'un roux cendré clair; les scapulaires noirâtres, entourées par une bande rousse; les tectrices alaires cendrées, bordées de blanc roussâtre; l'extrémité des rectrices blanche. Nauman en a figuré un, t. 2, f. 11, sous le nom de *Totanus rufus*. Dans le plumage de noces, la moustache est d'un roux blanchâtre; l'espace entre l'œil et le bec brun; les plumes du sommet de la tête sont noires, bordées de roux; la gorge et le cou d'un roux vif, parsemé de très-petits points bruns; la poitrine et les flancs roux, avec des zigzags noirs; le haut du dos et les scapulaires noirs, avec chaque plume bordée de roux; les tectrices alaires cendrées; la partie inférieure du dos et la queue noires; le milieu du ventre, la base des rémiges et des rectrices blancs : c'est alors la grande Barge rousse, Buff., pl. enl. 916; *Scolopax ægocephala*, Gmel.; *Scolopax belgica*, Lath.

B. A QUEUE NOIRE ET BLANCHE. *V.* B. FÉDOA.

B. A QUEUE RAYÉE. C'est la Barge rousse en plumage d'été.

B. ROUSSE. *Limosa rufa; Limosa grisea major*, Briss. Barge aboyeuse ou à queue rayée, Cuvier. Bec recourbé en haut; sommet de la tête, espace entre l'œil et le bec, joues d'un cendré clair, strié longitudinalement de brun foncé; sourcils, gorge, poitrine et parties inférieures d'un blanc pur; parties supérieures d'un gris cendré avec la tige des plumes noire; croupion et tectrices caudales inférieures blancs, variés de quelques taches noirâtres; tectrices alaires noirâtres, liserées de blanc; rectrices rayées sur les barbes intérieures de bandes noirâtres et blanches, presque blanches sur les barbes extérieures; bec noir avec la base rougeâtre; iris brun, pieds noirs; taille, 13 pouces 4 lignes. Les jeunes ont les plumes de la tête, du dos, et les scapulaires d'un brun foncé, bordés de couleur isabelle, les tectrices alaires entourées de blanc; le cou, la poitrine et les flancs cendrés, avec de petits traits bruns longitudinaux; les sourcils, la gorge et le ventre blancs; le croupion et les tectrices caudales inférieures blancs, avec des taches lancéolées noirâtres; la queue rayée de larges zigzags bruns, sur un fond roussâtre, et terminée de blanc; la base du bec cendré. A cet âge, c'est le *Scolopax leucophæa*, Lath., le *Totanus leucophæus*, Bechst, et le *Totanus glottis*, Meyer. Pour le plumage de noces, le sommet de la tête et la nuque sont d'un roux clair, rayé longitudinalement de brun; les sourcils, la gorge, les côtés du cou et toutes les parties inférieures rousses avec quelques traits noirs; les parties supérieures noires, marquées sur les barbes des grandes plumes de taches rousses; les tectrices alaires cendrées, bordées de blanc; le croupion blanc avec quelques grandes taches brunes; les rémiges noires, marbrées intérieurement de blanc; les rectrices rayées de blanc et de brun. Les femelles n'ont point les couleurs aussi vives, et les parties inférieures sont d'un jaune roussâtre. On reconnaît alors la Barge rousse, Buff., pl. enl. 900; *Scolopax laponica*, L.; *Limosa rufa*, Briss.; *Limosa rufa et Meyeri*, Leist.

B. ROUSSE A QUEUE RAYÉE. *V.* B. ROUSSE.

B. ROUSSE DE LA BAIE D'HUDSON. *V.* B. FÉDOA.

GRANDE B. ROUSSE. *V.* B. A QUEUE NOIRE.

B. VARIÉE. *V.* CHEVALIER AUX PIEDS VERTS.

BARGE. POIS. S. vulg. de Pleuronecte Carrelet.

BARHARA. BOT. Les habitants de Madagascar nomment ainsi un grand et bel Arbre de leur île, au rapport de Du Petit-Thouars, qui en avait fait son G. *Lenidia*, parmi les Magnoliacées. C'est le *Wormia madascariensis* de Poiret et de De Candolle, fam. des Dilleniacées, figuré tab. 82 des *Icon. Select.* de Delessert. Commerson, dans ses manuscrits, le nommait *Clugnia volupis*.

BARIDIE. *Baridius*. INS. G. de la fam. des Charansonites, dont les esp. ont les cuisses postérieures très-grosses, ce qui leur donne conséquemment la faculté de sauter; leurs antennes sont de onze articles et reçues, avec la trompe, dans une cavité plus ou moins étendue que présente le sternum; les pieds sont écar-

tés à leur naissance et le corps est déprimé, rhomboïdal, peu convexe en dessus.

BARILLE. BOT. S. de Soude. On donne quelquefois le même nom au Batis maritime.

BARILLET. *Doliolum.* MOLL. G. de la division des Biphores, institué par Quoy et Gaymard; dans la Zoologie du voyage de *l'Astrolabe,* pour un Mollusque de la fam. des Salpiens, qu'ils ont découvert dans les eaux de la rade d'Amboine. La forme de ce singulier petit Mollusque incolore est celle du vase dont il tire son nom générique, c'est-à-dire qu'il est renflé dans son milieu, rétréci aux extrémités où sont les ouvertures. L'antérieure est un peu saillante, denticulée comme une couronne; huit cercles en relief entourent le corps à peu près à égale distance. Ils ont plutôt une forme polygonale que circulaire, et ce sont probablement des vaisseaux. On aperçoit à l'intérieur la branchie divisée en deux, ayant leurs lamelles obliques sur un vaisseau central, comme dans les Pectinibranches. Près de l'union des deux branches, postérieurement, est le cœur, et entre elles remonte un vaisseau qui est l'aorte. Non loin du cœur est un nucléus transparent. C'est de ces observations qu'ont été déduits les caractères du G. qu'il ne faut pas confondre avec celui nommé de même, par Otto, dans ses *Nova acta curios. natur.*, t. 42, fig. 7, qui n'est qu'un biphore tronqué aux deux extrémités par une esp. de Crustacé pélagien nommé Phronyme, qui s'y loge, et y fait développer ses petits. Le B. denticulé, *D. denticulatum,* Q. et G., a environ 2 lignes de longueur.

BARILLETS. ÉCHIN. *V.* SPATANGUE.

BARIN. BOT. *V.* BALIN.

BARIOSME. BOT. *V.* BARYOSMA.

BARIPE. *Baripus.* INS. G. de Coléoptères pentamères, de la fam. des Carabiques, établi par Dejean qui le caractérise ainsi : dernier article des palpes presque cylindrique et tronqué à l'extrémité; lèvre supérieure très-courte, transversale et coupée presque carrément; mandibules fortes, peu arquées, et assez aiguës; une dent bifide au milieu de l'échancrure du menton; antennes courtes et presque monoliformes; corselet convexe, assez grand, presque ovalaire; élytres convexes, en ovale allongé; les deux premiers articles des tarses antérieurs dilatés dans les mâles. Le *Molops rivalis* de Germar forme le type de ce G. nouveau dont les autres esp. paraissent exclusives à l'Amérique du sud.

BARIPHONUS. OIS. S. de Momot.

BARIS. *Baris.* INS. Coléoptères tétramères; G. établi par Germar, et adopté par Dejean qui le place entre le G. Rhine de Latreille et le G. Calandre de Fab. Il a pour caractères principaux : des antennes coudées, de douze articles dont les sept derniers forment une massue allongée; trompe allongée, presque cylindrique et courbée; corselet convexe; corps elliptique, déprimé; élytres oblongues, arrondies à l'extrémité; jambes fortes : les antérieures très-distantes de la base. Ce G. a pour type le *Curculio atriplicis* de Payk; on y place aussi le *Rhynchœnus artemisiæ* de Fab.

BARISTUS. OIS. S. de Sitelle.

BARITA. OIS. S. de Cassican.

BARITE. OIS. Esp. du G. Troupiale.

BARIUM. MIN. Nom donné par les chimistes, au métal de la Barite, qu'ils ont obtenu dégagé de sa combinaison naturelle avec l'Oxigène, par le moyen d'une forte pile voltaïque en activité. L'affinité de ce Métal pour l'Oxigène est si forte et si prompte qu'à peine a-t-on eu le temps d'examiner ses propriétés physiques. On a pu seulement s'assurer qu'il est solide à la température ordinaire, d'un éclat semblable à celui de l'Argent; il est plus pesant que l'Acide sulfurique.

BARKER. OIS. S. de Chevalier aboyeur.

BARKHAUSIA. BOT. *V.* BARCKAUSIE.

BARLERIA. BOT. *V.* BARRELIÈRE.

BARNACLE OU BARNICLE. OIS. S. de Canard Bernache.

BARNADESIA. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, proposé par Mutis et publié par Linné fils dans son supplément. Voici ses caractères : involucre imbriqué; réceptacle velu; fleurs nombreuses, toutes hermaphrodites, composées d'une corolle bilabiée, de cinq étamines à filets et anthères réunis; fruit couronné par un grand nombre de rayons velus; arbres ou arbustes épineux; feuilles alternes, simples; fleurs terminales, solitaires ou en grappe. Ce genre a la plus grande affinité avec le *Chuquiraga*, le *Dasyphyllum*, le *Gochnatia* et le *Vernonia*. Il en diffère principalement par les filets des étamines qui sont réunis. L'Amérique mér. est la patrie des quatre esp. connues, auxquelles Don propose de réunir le *Bacasia corymbosa* de Ruiz et Pavon.

BARNARDIE. *Barnardia.* BOT. G. de la fam. des Asphodélées; Hexandrie Monogynie, L. Caractères : périanthe coloré, pétaloïde, à six divisions profondes, égales, étalées; six étamines dont les filets sont dilatés à leur base; un ovaire triloculaire, trisperme, à ovules solitaires et dressés, surmonté d'un style subulé, terminé par un stigmate simple. La B. Scilloïde est une plante bulbeuse de la hauteur de 8 à 10 pouces, à fleurs d'un rose tendre en épi qui termine une hampe grêle. Elle est originaire du Japon. Ce G. a été dédié par Lindley à sir E. Barnard, secrétaire de la société d'horticulture à Londres.

BARNET. MOLL. Dénomination spécifique, donnée par Adanson à une esp. assez petite, de Coquille marine, dont il a fait le type de son G. Buccin, qui n'est pas celui de Linné, de Bruguière ou de Lamarck. *V.* BUCCIN.

BARNICLE. OIS. *V.* BARNACLE.

BAROLA. BOT. Adanson, dans ses fam. naturelles, nomme ainsi le *Barbylus* de Brown, et le classe auprès du Ptéléa.

BAROLITHE. MIN. *V.* BARYTE CARBONATÉE.

BAROLLEA. BOT. Necker a changé en ce nom celui du G. Pekea d'Aublet.

BAROMÈTRE. *V.* ATMOSPHÈRE et MONTAGNES. (Mesure de leur hauteur.)

On appelle BAROMÈTRE et HYGROMÈTRE ANIMAL et VÉGÉTAL, des Animaux ou des pl. dont quelques habitudes peuvent indiquer l'état et les variations de l'Atmosphère. Les Sangsues, les Tritons et la Rainette verte servent de Baromètre dans les vases où on les renferme, vases où ils s'élèvent ou s'enfoncent selon le beau ou le mauvais temps.

Le *Cobitis fossilis*, Poisson des fossés bourbeux de l'Europe, nourri dans des bocaux, en agite le fond et en trouble l'eau dès qu'il doit pleuvoir.

Dicquemare observa que les Actinies qu'il nommait Anémones de mer, devançaient les indications des Baromètres artificiels. Contractées, elles indiquent la tempête ou l'orage; simplement fermées, le vent, la pluie et le brouillard; s'ouvrant et se fermant indifféremment, un temps variable; bien épanouies, un beau jour; très-ouvertes et allongées, le beau fixe.

Divers Fucus, particulièrement le *loreus*, L., et les Laminaires de Lamouroux, s'allongent ou se contractent sensiblement, selon que le temps sera humide ou sec. Une Mousse, qui a mérité le nom d'hygrométrique par excellence, est encore un très-bon Baromètre naturel (*Funaria hygrometrica*). — Enfin, la Rose de Jéricho, *Anastatica hyerochuntica*, présente la même propriété dans un ordre de Végétaux plus élevé, et, encore que depuis longtemps desséchée, s'étend d'une manière remarquable quand sa racine est plongée dans un vase plein d'eau.

BAROMETZ. BOT. Esp. de Polypode de Linné.

BAROSÉLÉNITE. MIN. S. de Baryte sulfatée. *V.* BARYTE.

BAROSME. *Barosma*. BOT. G. de la fam. des Rutacées, Pentandrie monogynie, L., formé par Willdenow, aux dépens du G. Diosma, dont il se distingue par ses étamines qui sont à peu près de la longueur des pétales, celles stériles dilatées et pétaloïdes; par ses fleurs axillaires pédicellées; par ses feuilles opposées, glabres et planes. Le nombre actuel des *Barosma* est d'une douzaine environ, dont le *Serratifolia* peut être considéré comme type; c'est un joli petit Arbrisseau, à tige brune ou rougeâtre ainsi que les rameaux; à feuilles opposées, presque sessiles, assez grandes, dentées en scie, ponctuées et glanduleuses sur les bords. Les fleurs sont assez grandes, blanches, ordinairement au nombre de deux, à l'aisselle des feuilles supérieures. Appartiennent aussi à ce G. les *Diosma ovata*, *pulchella*, *dioica*, *betulina*, etc., etc.

BAROTE. MIN. Vieux nom de la Baryte.

BAROUTOUS. OIS. S. vulg. de Tourterelle.

BARRACOL. POIS. S. de Raie Miraillet.

BARRALDEIA. BOT. Du Petit-Thouars, auteur de ce G. qu'il rapporte à la fam. des Rhamnées, l'a consacré à un médecin botaniste de l'Ile-de-France, Barrauld, et, pour mieux indiquer l'origine du nom, Jussieu pense qu'il serait à propos de le changer en celui de *Barrauldia*. Quel que soit celui qu'on adopte définitivement, les caractères sont les suivants : calice urcéolé, quinquéfide : cinq pétales très-petits, bifides, onguiculés, insérés dans les intervalles des divisions du calice; dix étamines, dont les filets, élargis à leur base, présentent une insertion périgyne, et dont les cinq opposées aux pétales sont plus allongées; un cercle glanduleux s'élève autour de l'ovaire caché au fond du calice et surmonté d'un seul style plus long que les étamines. Le fruit n'a pas été observé. C'est un Arbrisseau de Madagascar, dressé, à rameaux opposés et articulés, à feuilles opposées, très-glabres, parsemées de points transparents, légèrement dentées. Les pédoncules axillaires se divisent bientôt en deux, et ces deux divisions en trois, portant chacune une fleur petite et globuleuse.

BARRALET. BOT. S. vulg. d'*Hyacinthus comosus*, L. *V.* MUSCARI.

BARRAS. BOT. C'est ainsi que l'on nomme le suc résineux qui, après avoir découlé des incisions faites à dessein au Pin maritime, s'est desséché spontanément.

BARRE. POIS. Esp. du G. Silure.

BARRE. GÉOL. Amas de sable et de gravier qui forme un bas-fond, souvent très-dangereux pour les navigateurs, à l'embouchure de certains fleuves; l'accumulation des matériaux que ceux-ci roulent avec eux, est causée par l'action contrariée du courant du fleuve et des eaux de la mer; elle prépare les deltas et l'encombrement des embouchures.

BARRELIÈRE. *Barleria* ou *Barreliera*. BOT. Acanthacées, Juss.; Didynamie Angiospermie, L.; un calice à quatre ou cinq divisions inégales, aiguës, accompagné de deux bractées, souvent veinées, quelquefois en forme d'épines; une corolle infundibuliforme, à quatre lobes, dont un assez profondément échancré, de manière à présenter en effet l'apparence de cinq lobes inégaux; quatre étamines, dont deux beaucoup plus courtes; un stigmate bifide ou plus rarement simple; une capsule présentant extérieurement quatre angles et intérieurement deux loges dont chacune contient une ou deux graines : tels sont les caractères de ce G. consacré à Barrelier, par le père Plumier dans ses Pl. d'Amérique. Ajoutons-en un autre tiré du mode d'attache des graines, au moyen d'une sorte de petit crochet ou languette solide naissant du bord intérieur de la cloison et sous-tendant ces graines. Ce caractère, qu'on observe dans quelques genres voisins de la même famille, comme le *Ruellia* et l'*Acanthus*, manque dans celui-ci, selon la plupart des auteurs, et s'y retrouve suivant Gærtner (*de Fruct.* 1, pag. 265, tab. 54). Les esp. de *Barleria* sont des Plantes herbacées ou frutescentes, décrites, au nombre de quinze environ, dans les auteurs. On peut les diviser d'après l'absence ou la présence d'épines à l'aisselle de leurs feuilles; le *B. longiflora*, figuré tab. 16 des Symb. bot. de Vahl, est un exemple de la première manière d'être. Dans celles où l'on rencontre des épines axillaires, ces épines peuvent être simples, comme dans le *B. buxifolia*, ou géminées, comme dans le *B. Hystrix*, ou ternées, comme dans le *B. trispinosa*, ou quaternées, comme dans le *B. Prionitis*, ou rameuses, comme dans le *B. noctiflora*. Le *B. cristata*, L., où des quatre divisions du calice, deux sont alternativement plus grandes, à dentelures épineuses, et où la capsule comprimée offre des valves naviculaires, a été séparé par Necker, sous le nom générique de *Soubeyrania*.

La patrie du plus grand nombre de ces esp. est l'Asie, l'Inde principalement. Une se rencontre au Cap, et deux en Amérique. C'est d'après celles-ci même que le G. a été établi, comme on l'a vu plus haut.

BARRERIA. BOT. Scopoli, et plusieurs auteurs après lui, ont changé en ce nom celui du G. *Poraqueiba* d'Aublet.

BARRES. MAM. Espace qui, dans la mâchoire du Che-

val, est dépourvu de dents entre les canines et les molaires, et sur lequel porte le mors. Les Ruminants et les Rongeurs ont aussi des Barres.

BARRI. MAM. N. vulg. du jeune Vérat.

BARRINGTONIE. *Barringtonia.* BOT. Rumph a décrit et figuré (Herb. amb. 3, t. 114), sous le nom de *Butonica*, un Arbre élevé qui croît sur les rivages de la Chine, des Moluques, des îles des Amis et de la Société. Ses feuilles opposées, verticillées au sommet des branches, sont coriaces et très-entières, très-touffues et entremêlées avec des thyrses de grandes fleurs nuancées de pourpre et de blanc. Elles lui donnent un bel aspect et un épais ombrage. Il forment jusqu'ici l'unique esp. d'un G. qui a reçu de différents auteurs des noms différents. En effet, Lamarck et Jussieu ont conservé celui de Rumph; Forster, Linné fils et Gærtner l'ont nommé *Barringtonia;* Adanson, *Hutum;* Sonnerat, *Commersonia;* Gmelin, *Mitraria.* Jussieu l'a placé dans sa seconde section des Myrtées, non loin du G. Lecythis. Il a pour caractères : un calice très-grand dont la substance est coriace, et la forme celle d'une pyramide quadrangulaire, partagé supérieurement en deux lobes aigus, voûtés et connivents; quatre pétales grands et de même consistance; des étamines extrêmement nombreuses, réunies par la base de leurs filets en un tube que traverse le style très-allongé et persistant. Le fruit est de même forme que le calice avec lequel il fait corps; il renferme sous une enveloppe sèche à l'extérieur, intérieurement charnue et entremêlée de fibres, un noyau tétragone et monosperme, par suite de l'avortement de trois loges et d'autant de graines, de manière que leur véritable nombre est quatre dans l'ovaire. Sonnerat a figuré cet Arbre tab. 8 et 9 de son Voyage à la Nouvelle-Guinée. Lamarck y rapporte comme congénère le *Samstravadi* de Rhéede (*Hort. Malab.* 4, t. 6) que Linné regardait comme la même chose que son *Eugenia racemosa,* et qui présente de même un calice bifide, des étamines monadelphes à la base, un fruit quadrangulaire monosperme, des feuilles touffues, et en outre des fleurs alternes sur des grappes terminales. — Le Dr Blume, dans son *Bydrag. tot de flora ind.*, a ajouté aux esp. connues deux nouvelles qu'il a trouvées dans les forêts du centre de l'île de Java, ce qui porte maintenant à cinq le nombre des Barringtonies bien déterminées.

BARRIS. MAM. Grand Singe de Guinée, qu'on croit être, sur ce qu'en disent d'anciens voyageurs, le Mandrill ou le Chimpanzé. *V.* CYNOCÉPHALE et ORANG.

BARRUS. MAM. S. latin d'Éléphant.

BARS. *Labrax.* POIS. G. de l'ordre des Acanthoptérygiens, établi par Cuvier, dans la fam. des Percoïdes avec les caractères suivants : préopercule dentelé; opercule écailleux, terminé par deux épines; langue couverte d'aspérités; toutes les dents en velours; corps assez long, garni d'écailles ciliées; tête petite, sans armure; bouche peu fendue; lèvres charnues; dorsale régnant tout le long du dos, n'ayant que des épines minces, présentant plusieurs séries de pores, de manière à former plusieurs lignes latérales. Le B. commun, *Labrax lupus,* Cuv.; *Perca Labrax,* L.; *Sciæna Diacantha,* Bl. 305, est un Poisson de nos côtes, que les provençaux nomment vulgairement Loup ou Loubine. Le *L. Lineatus.* est des mers du nord de l'Amérique.

BARTALAI. BOT. S. vulg. de *Cnicus ferox,* Linné.

BARTAVELLE. OIS. Esp. du G. Perdrix.

BARTHELIUM. BOT. Ce G., établi par Achar, a été réuni depuis par lui au G. Trypethelium.

BARTHOLINIE. *Bartholinia.* BOT. Un des G. établis par Brown, dans la fam. des Orchidées. Ce G. ne contient qu'une seule esp. qui est l'*Orchis pectinata* de Willdenow. *O. Burmanniana.* Sw. Caractères : calice tubuleux à sa base, divisé en trois segments parallèles, linéaires-lancéolés; deux pétales, un peu courbés et pointus; labelle éperonné, développé et trilobé : les deux lobes latéraux trifides et l'intermédiaire multifide; anthère dressée, à loges allongées et contiguës à leur base, où elles forment une suture qui sépare deux prolongements renflés, valvulaires et recourbés extérieurement en capuchon; masses polliniques petites; chacune d'elles est munie d'une très-longue caudicule linéaire et canaliculée. La Bartholonie pectinée croît au cap de Bonne-Espérance.

BARTLINGIE. *Bartlingia.* BOT. Nous connaissons à peine ce G. de la fam. des Rubiacées, Pentandrie Monogynie, L.; il doit son existence à Reicheinbach qui en a trouvé le type dans un Arbrisseau de Ténériffe, à rameaux verticillés, à feuilles roides et linéaires, à pédoncules terminaux. Les caractères génériques sont : calice urcéolé, à cinq dents; corolle divisée en cinq découpures linéaires, et roulées en dedans vers l'extrémité; cinq étamines insérées sur la gorge de la corolle avec leurs anthères presque sessiles; drupe renfermant deux ou trois noyaux. De Candolle (Prodr. III, p. 577) ne trouvant pas de différence entre ces caractères et ceux du G. *Plocama,* précédemment publié par Aiton, dans son *Hort. Kew.*, a fait du *B. scoparia* de Reicheinbach, le *P. Pendula* du botaniste anglais.

BARTMÆNCHEN. OIS. Syn. de Mésange moustache.

BARTOLINA. BOT. G. formé par Adanson, et qui est devenu le G. Tridax de Linné.

BARTONIE. *Bartonia.* BOT. Ce G., de la fam. des Gentianées, présente un calice quadriparti, une corolle à quatre divisions plus longues, quatre étamines, un ovaire ovoïde, oblong, et un stigmate glanduleux, qui se divise en deux parties décurrentes sur un style court. La capsule, environnée par le calice et la corolle qui persistent, est à une seule loge et à deux valves, le long de la suture desquelles règnent deux placentas épais, où s'attachent des graines nombreuses et petites. — Ce G., tel que nous le présentons, se trouve décrit sous le nom de *Centaurella* dans Michaux qui en a observé deux esp. en Caroline : l'une, qu'il appelle *Centaurella verna,* chez laquelle la tige se divise supérieurement en plusieurs pédoncules, portant chacun une seule fleur, dont les lobes de la corolle sont allongés et le style plus long que l'ovaire; l'autre, le *C. paniculata,* dont l'inflorescence est telle que l'indique son nom, dont la corolle est à lobes ovales et le style beaucoup plus court que l'ovaire. — Persoon, qui appelle ce même G. *Centaurium,* réserve le nom de *Bartonia* pour un autre de la même fam. et même très-voisin, puisque, si l'on compare ses deux descriptions génériques, on

ne trouve pour caractère différentiel que l'existence d'un calice à quatre sépales dans son *Bartonia,* tandis qu'il est d'une seule pièce et quadrifique dans son *Centaurium.* Il en indique une seule esp., le *Bartonia tenella* originaire de Philadelphie, semblable à l'extérieur au *Bufonia tenuifolia.*

BARTRAMIA. BOT. Ce G. fut fondé par Hedwig qui le dédia à Bartram, botaniste de la Pensylvanie, souvent cité par Dillen. Depuis cette époque, il n'a éprouvé aucune modification; on peut le caractériser ainsi : capsule terminale presque globuleuse; péristome double, l'extérieur formé de seize dents simples, l'intérieur composé d'une membrane plissée et divisée en seize laciniures bifides; sa coiffe est fendue latéralement. On voit que ce caractère ne diffère de celui du G. *Bryum* que par les dents du péristome interne bifides. Ce G. est cependant un des plus naturels. Sa capsule, presque sphérique, souvent recourbée obliquement, est sillonnée longitudinalement à sa maturité dans toutes les esp., excepté dans le *Bartramia arcuata;* les feuilles, longues et d'un beau vert, nombreuses et insérées tout autour de la tige, lui donnent un port très-caractérisé. La capsule est globuleuse et sillonnée; elle forme le principal caractère qui distingue, au premier aspect, le G. *Bartramia,* du *Bryum.* Ce caractère se retrouve dans toutes les esp., excepté dans le *Bartramia arcuata* dont la capsule est lisse; on doit même remarquer à cet égard que le *Mnium tomentosum* de Swartz, que Schwægrichen avait réuni à cette esp., et que Bridel et Hooker en ont distingué, sous le nom de *Bartramia tomentosa,* en diffère surtout par sa capsule sillonnée comme celle des autres esp. du genre.

On distingue dans ce G. deux sections : l'une renferme les esp. à pédicelles très-longs, droits, dépassant de beaucoup la tige; tels sont les *Bartramia pomiformis, OEderi, fontana, crispa, ethyphylla,* etc. L'autre comprend les esp. dont les pédicelles sont plus courts que la tige et recourbés latéralement; tels sont, parmi les esp. européennes, les *Bartramia Halleria* et *arcuata.*

Les esp. de ce G., au nombre de 25 à 30 environ, paraissent assez également répandues sur toute la surface de la terre : on les observe en Europe, dans l'Amérique sept. et équinoxiale, jusqu'au dédroit de Magellan, au cap de Bonne-Espérance et à la Nouvelle-Hollande. Elles croissent généralement sur la terre ou les rochers humides, et entre les racines des Arbres. Bory de Saint-Vincent en a rapporté une belle de Mascareigne, *Bartramia gigantea;* elle croit dans les vieux cratères dont abondent les hautes régions de cette île.

Salisbury a donné le nom de *Bartramia* au G. que Mitchel a appelé *Pentstemon.*

BARTRAMIE. *Bartramia.* OIS. C'est le nom d'un sous-G., par lequel Lesson désigne les Chevaliers à large queue de Cuvier. Ils ont le bec de la longueur de la tête, à mandibules légèrement renflées à l'extrémité, égales, convexes; les narines basales et latérales. La seule esp. connue est la B. à large queue, *B. laticauda* Less.; *Tringa Bartramia,* Wils. p. 59, 2; *Totanus bartramus,* Temm.; *Tringa longicauda,* Bechst. Parties supérieures d'un brun noirâtre, avec les plumes liserées de brun fauve; scapulaires et tectrices alaires d'un brun roussâtre, bordées de fauve et finement rayées de noir; joues, cou et poitrine fauves, avec des raies longitudinales noires; parties inférieures blanches, avec les flancs rayés en travers de zigzags noirs; tectrices caudales inférieures rousses; les quatre rectrices intermédiaires brunes, les autres fauves, toutes rayées diagonalement de noirâtre; bec allongé, d'un brun jaunâtre, iris brun; pieds rougeâtres; taille, neuf pouces et demi. Les jeunes ont les parties supérieures, à l'exception du dos, marquées de grandes taches brunes; d'autres taches lancéolées ornent le devant du cou, la poitrine et les flancs. On le trouve dans le nord tempéré des deux continents, plus rarement en Europe.

BARTSIE. *Bartsia.* BOT. Ce G. est placé dans la fam. des Pédiculaires ou Rhinanthacées, et dans la Didynamie Angiospermie, L. Composé d'un petit nombre d'esp. herbacées, à feuilles alternes, à fleurs axillaires et disposées en épis, il se distingue par les caractères suivants : son calice est tubuleux, à cinq dents profondes et un peu inégales; la corolle est tubuleuse et bilabiée, la lèvre supérieure est convexe et presque carénée, entière; l'inférieure est trilobée; les quatre étamines sont didynames et incluses; le style est saillant et terminé par un stigmate bilobé; la capsule, recouverte par le calice, est un peu comprimée, à deux loges. Ce G. est bien voisin des Pédiculaires et des Castillées; ses esp. pourraient, sans nul inconvénient, être réparties dans ces deux G. On en trouve en France cinq, savoir : *Bartsia viscosa, alpina, spicata, Trixago* et *versicolor.*

BARUCE. BOT. Fruit du Sablier.

BARYNOTE. *Barynotus.* INS. G. de Coléoptères tétramères, de la fam. des Rhynchophores de Latreille, institué par Germar qui lui assigne pour caractères : antennes coudées, composées de douze articles, dont les derniers forment une massue en fuseau, terminée en pointe; trompe courte, robuste, carénée et arrondie; yeux placés latéralement, arrondis et déprimés; corselet presque transversal, marqué au milieu d'un sillon longitudinal; écusson très-petit; élytres obovales, échancrées antérieurement, vers la base; jambes égales; cuisses un peu renflées. Le *Curculio mercurialis,* Fab., est jusqu'ici la seule esp. de ce G. que l'on ait observée en Europe.

BARYOSMA. BOT. *V.* COUMAROU.

BARYPHONUS. OIS. S. de Momot.

BARYSCELIDE *Baryscelis.* INS. G. institué par Boisduval, dans la fam. des Mélasomes, Coléoptères hétéromères, pour deux esp. de la Nouvelle-Hollande, qui font partie de la collection du général Dejean.

BARYSOME. *Barysomus.* INS. G. de Coléoptères pentamères, établi par Dejean dans la fam. des Carabiques, pour deux Ins. des Indes et un troisième du Mexique, dont les caractères sont : dernier article des palpes très-légèrement ovalaire, presque cylindrique et tronqué à l'extrémité; chaperon fortement échancré en arc de cercle; lèvre supérieure courte et presque transversale, mandibules obtuses et ne dépassant pas la lèvre supérieure; menton échancré, sans dent au milieu

de l'échancrure; antennes courtes et filiformes : tête courte, large, presque transversale et point rétrécie postérieurement ; corselet en carré moins long que large; corps court et assez épais; élytres courtes, légèrement ovales et parallèles; les quatre premiers articles des quatre tarses antérieurs faiblement dilatés, courts, serrés, triangulaires et cordiformes.

BARYTE. MIN. Oxyde de Barium des chimistes. L'une des anciennes terres que la chimie moderne considère comme des Oxydes métalliques. D'après la capacité de saturation, Berzélius a trouvé qu'elle doit contenir 10,45 sur 100 d'Oxygène, et 89,55 de Barium. Elle est la base d'un genre minéralogique composé de deux espèces, la Baryte carbonatée et la Baryte sulfatée.

B. CARBONATÉE. Substance découverte à Anglesarck, dans le Lancashire en Angleterre, par le docteur Withering, d'où lui est venu le nom de *Witherit,* sous lequel elle est connue dans la minéralogie allemande. Elle a pour forme primitive un rhomboïde légèrement obtus, dans lequel l'incidence de deux faces voisines vers un même sommet est de 91° 54'. La structure de ce rhomboïde, ainsi que celle de la Strontiane carbonatée et du Quartz, se trouve dans un cas particulier, en ce qu'elle conduit à une molécule intégrante d'une forme différente, qui est le tétraèdre. Si l'on suppose le rhomboïde primitif divisé par des plans qui, en partant des sommets, passent par les milieux des bords inférieurs, ces sections le transforment en un dodécaèdre composé de deux pyramides droites, appliquées base à base. Ce dodécaèdre étant divisé à son tour par des plans qui, en partant des sommets, passent par les arêtes qui leur sont contiguës, se résoudra en six tétraèdres qui représenteront les molécules intégrantes. Tel est le mode de sous-division du rhomboïde primitif de la Baryte carbonatée. Ce Minéral est formé, suivant Berzélius, de 22,34 d'Acide carbonique, et de 77,66 de Baryte. Pesanteur spécifique 4,3. Il raie la Chaux carbonatée, et non la Chaux fluatée. Sa poussière, mise sur des charbons allumés, devient phosphorescente. Il se dissout avec effervescence dans l'acide nitrique, pourvu que cet acide ne soit pas trop concentré; et fond très-aisément au chalumeau, en se convertissant en un verre limpide qui, par le refroidissement, prend l'aspect d'un émail blanchâtre.

Les Cristaux réguliers de Baryte carbonatée sont rares; ils présentent la forme d'un prisme hexaèdre, terminé par une ou plusieurs rangées de facettes disposées en anneau. Les variétés indéterminables sont la laminaire, composée de lames allongées et divergentes; l'aciculaire radiée; la subfibreuse, qui laisse apercevoir une tendance à la texture fibreuse, et la compacte. — La Baryte carbonatée d'Angleterre appartient à la formation des terrains secondaires; elle est située dans un filon de Plomb sulfuré, qui traverse des couches de Charbon de terre, et de Grès des houillères. Le même Minéral a été retrouvé dans les couches de Fer oxydé, aux environs de Neuberg dans la Haute-Styrie. La Baryte carbonatée, quoique sans saveur, agit comme poison sur l'économie animale : aussi a-t-elle été employée en Angleterre pour faire périr les Rats, et de là vient le nom de Pierre aux Rats qu'on lui a donné dans ce pays.

B. SULFATÉE, vulg. *Spath pesant*. Ainsi nommée à cause de sa grande pesanteur spécifique. Cette esp. est caractérisée par sa forme primitive, qui est un prisme droit, rhomboïdal, dont les angles sont de 101° 32' et 78° 28'; c'est-à-dire que sa base est semblable aux faces du rhomboïde de la Chaux carbonatée. Le côté de cette base est à la hauteur du prisme, à peu près comme 45 est à 46, d'où il résulte que les pans sont presque des carrés. Le prisme se sous-divise parallèlement aux plans qui passent par les diagonales des bases, en sorte que la molécule intégrante est un prisme droit, à base triangulaire rectangle. Pesanteur spécifique, 4, 3; réfraction, double. La Baryte sulfatée raie la chaux carbonatée; elle est plus tendre que la Chaux fluatée. Exposée à l'action du chalumeau, elle décrépite avec violence, s'arrondit vers les bords, ou fond avec une difficulté extrême. Mise sur la langue après le refroidissement, elle y produit un goût semblable à celui des œufs gâtés. Son analyse a donné à Berthier 66 de Baryte, et 34 d'Acide sulfurique. — La Baryte sulfatée est, après la Chaux carbonatée, l'esp. la plus féconde en cristaux déterminables. Haüy en a décrit près de quatre-vingts. Parmi toutes ces formes régulières, nous citerons quelques-unes des plus simples et des plus communes : 1° la B. sulfatée primitive, en prisme rhomboïdal ordinairement très-court, que l'on trouve à Schemnitz en Hongrie, et à Kapnick en Transylvanie; 2° la var. unitaire, ainsi nommée parce qu'elle résulte d'un décroissement par une rangée sur les angles aigus des bases de la forme primitive : sa forme peut être considérée comme un assemblage de deux coins réunis base à base; 3° la var. dodécaèdre, produite par deux décroissements qui ont lieu simultanément, l'un par une rangée sur les angles aigus, et l'autre par deux rangées sur les angles obtus des bases du prisme primitif. Les cristaux de cette variété, que l'on trouve à Coude, département du Puy-de-Dôme, ont leurs sommets recouverts d'une couche jaunâtre de la même substance, dont la structure est la même que celle de la matière du Cristal, comme si le tout avait été produit d'un seul jet. Le plus grand nombre des Cristaux de Baryte présentent ces formes aplaties que les Allemands désignent par la dénomination de *Cristaux en tables :* ils sont assez généralement d'un volume sensible. Les plus beaux viennent des comtés de Cumberland et de Durham en Angleterre. On en a trouvé au Derbyshire qui étaient sans couleur; mais le plus ordinairement ils ont une teinte jaunâtre, surtout ceux de l'Auvergne : quelques-uns sont d'un rouge de chair, ou d'un bleu tendre, comme ceux que l'on a découverts à Riechelsdorf en Westphalie, et à Offenbanya en Transylvanie. Les cristaux du Palatinat sont souvent pénétrés de Mercure sulfuré, qui leur communique une teinte rouge de rubis.

Les var. de formes indéterminables composent la série suivante : 1° la B. sulfatée crêtée, vulg. Spath pesant en crêtes de coq. Cette var. dérive d'un des Cristaux en tables, dont les bords et les angles ont subi des arrondissements. 2° La B. sulfatée laminaire ou lamellaire. 3° La bacillaire, c'est-à-dire en baguettes ou le Spath pesant en barres, que l'on trouve aux envi-

rons de Freyberg. 4° La globuleuse-radiée ou la Pierre de Bologne, dont on s'est servi, de préférence, pour la préparation du phosphore dit de Bologne. Pour obtenir ce phosphore, on calcinait fortement la Pierre, puis on agglutinait sa poussière à l'aide d'une dissolution gommeuse, et on en formait des sortes de gâteaux que l'on présentait à la lumière pendant quelques secondes; en les portant ensuite dans l'obscurité, on les voyait luire comme des charbons allumés. 5° La B. sulfatée concrétionnée, dont une modification a reçu le nom de Pierre de tripes, parce que sa forme imite à peu près celle des intestins. 6° La concrétionnée fibreuse, que l'on trouve à Chaud-Fontaine près de Liége. 7° Enfin, la var. compacte, qui est quelquefois noirâtre et bituminifère. Il existe à Konsberg en Norwège des masses laminaires de B. sulfatée qui rendent une odeur fétide par le frottement : elles accompagnent l'Argent natif.

La Baryte sulfatée se rencontre quelquefois dans les terrains anciens : témoin le Granite de Wittichen qui sert de gangue à la Chaux arseniatée, et qui renferme de la B. sulfatée d'un rouge de chair; mais plus ordinairement ce Minéral forme des filons qui traversent les terrains primitifs et secondaires, comme en Auvergne, ou bien il accompagne les filons de matières métalliques, en particulier ceux d'Antimoine sulfuré en Hongrie, de Plomb sulfuré à Pesey, d'Argent natif à Konsberg, et de Mercure sulfuré dans le Palatinat. — La Baryte sulfatée n'est, parmi nous, d'aucun usage dans les arts. Les Chinois, dit-on, l'emploient dans la composition de leur Porcelaine.

BARYTILE. MIN. S. de Baryte sulfatée.

BARYTINE. MIN. *V.* BARYTE SULFATÉE.

BARYTO-CALCITE. MIN. S. de Baryte carbonatée.

BARYXYLUM. BOT. Loureiro a établi ce G. d'après un grand Arbre qui croît sur les revers septentrionaux des montagnes de la Cochinchine. Il appartient aux Légumineuses dont la corolle est régulière, la gousse uniloculaire, et les dix étamines distinctes. Sa tige est dépourvue d'épines, son bois dur et pesant, d'où lui vient son nom; ses feuilles sont composées de quelques paires de folioles petites, oblongues, entières et glabres; ses fleurs sont jaunes, disposées en grappes lâches, terminales. Elles présentent un calice à cinq divisions égales; cinq pétales arrondis, presque égaux, à peine onguiculés; dix étamines inégales, à anthères oblongues; un style; un stigmate allongé et concave; un légume long, épais, contenant plusieurs graines (huit environ). Loureiro soupçonne que cet Arbre est le *Metrosideros amboinensis*, figuré dans Rumph, tom. 3, tabl. 10. Il paraît se rapprocher des espèces à tige inerme du G. *Cæsalpinia*.

BASAAL OU BASAL. BOT. Rhéede a figuré, sous ce nom commun, dans son *Hortus malabaricus* (T. V, tab. 11 et 12), deux Arbustes de l'Inde, toujours verts, ayant leurs fleurs odorantes, disposées en grappes latérales, un calice à cinq parties, cinq divisions profondes à la corolle, cinq étamines, un seul style central auquel succède une petite baie pisiforme, monosperme. Lamarck, dans l'Encyclopédie, a formé sous le même nom un G. de ces Arbrisseaux imparfaitement connus; mais Jussieu pense que l'un d'eux pourrait bien n'être qu'une Ardisie, et l'autre une Thymélée. Adanson avait formé le même G. sous le nom de Pattara.

BASAL. BOT. *V.* BASAAL.

BASALTE. GÉOL. Sous ce nom employé par Pline pour désigner une Pierre noire très-dure que les anciens Égyptiens tiraient de l'Éthiopie pour en faire des vases, des statues, et construire des monuments impérissables, on a longtemps confondu toutes les masses minérales, homogènes en apparence, noires ou d'un brun foncé, difficiles à casser, et qui présentent dans leur structure, en grand, une division colomnaire, prismatique. Comme parmi les Pierres auxquelles ces caractères peuvent convenir, les unes se lient par des passages insensibles, soit dans leur composition géologique, aux Roches le plus généralement regardées comme primitives, telles que le Granit, les Schistes, et que les autres se rapprochent d'une manière peut-être encore moins contestable des produits volcaniques les plus récents; de longues discussions ont existé entre les géologues de divers pays, et notamment entre ceux de l'Allemagne et ceux de l'Italie, sur l'origine des Roches qu'ils appelaient Basaltes. Les belles recherches de Cordier sur la composition des Basaltes, comparée à celle des Roches évidemment volcaniques, ont jeté un grand jour sur cette matière; et de nombreuses observations paraissant aujourd'hui décider la question en faveur de l'origine ignée, non-seulement des Basaltes, mais de plusieurs des Roches auxquelles ils se lient, et que, jusqu'à ces derniers temps, on rangeait dans les substances primitives.

On s'accorde donc presque généralement aujourd'hui pour appeler Basaltes les masses minérales qui ont pour base le Pyroxène et de Feldspath intimement unis, dont la couleur est d'un brun ou d'un bleu d'ardoise plus ou moins foncé, qui sont dures à casser, qui constituent à elles seules des monts arrondis, ou qui couronnent des montagnes d'une nature tout à fait différente de la leur, ou qui enfin se divisent en colonnes prismatiques.

Quoique homogène en apparence, le Basalte, examiné au microscope, laisse voir dans sa composition des cristaux de substances différentes, que l'on reconnaît pour être du Pyroxène, de l'Amphibole, du Péridot-olivine, du Feldspath, du Fer titané. La couleur foncée du Basalte passe au gris, au verdâtre, au rouge; sa cassure est terreuse; presque toujours il agit sur l'aiguille aimantée; et, en fondant (ce qui arrive facilement avec le chalumeau), il donne un émail noir. Sa pesanteur spécifique, lorsqu'il est compacte, est trois fois plus grande que celle de l'eau. Soumises à l'analyse chimique, les différentes var. de cette Pierre ont donné des résultats qui ne s'éloignent pas beaucoup de celui que nous allons rapporter d'après Bergmann : Silice 50, Alumine 15, Chaux 8, Magnésie 2, Oxyde de Fer 25.

Le Basalte n'est pas toujours compacte; il offre quelquefois, dans l'intérieur des masses qu'il forme, des vacuoles vides ou remplis par des substances minérales étrangères, telles que l'Aragonite, la Calcédoine, la Stéatite, la Chaux carbonatée, les Zéolites, le Fer carbonaté, le Soufre, et même l'Eau; quelquefois aussi des cristaux très-visibles de Feldspath lui donnent une apparence porphyritique.

Le Basalte se rencontre dans la nature en masses puissantes, qui, comme nous l'avons dit, constituent des montagnes, des plateaux et des pays très-étendus; ces masses ont le plus souvent l'apparence de couches continues ou interrompues, et souvent elles sont de véritables coulées comparables en tout à celles des laves des volcans actuellement en activité. Les Basaltes se divisent généralement en prismes dont le nombre des pans varie de trois à six, et rarement à neuf; les plus fréquents sont à cinq. Ces prismes, qui diffèrent beaucoup entre eux par leur grosseur et leur longueur, ont quelquefois jusqu'à 20 mètres de hauteur. Dans une même montagne isolée, ils peuvent avoir des inclinaisons très-opposées; ils sont verticaux ou horizontaux; souvent ils divergent en partant d'un point, ou bien ils sont courbés (*Rocher de Murat*). L'aspect des colonnes basaltiques et des faisceaux entrelacés qu'elles présentent, est aussi remarquable qu'il est difficile d'expliquer leur formation. On ne peut les regarder comme un effet de la cristallisation, et le retrait produit par un refroidissement prompt ne semble pas non plus être la cause unique de ces formes régulières; car beaucoup de coulées volcaniques ne sont point ainsi divisées, et, d'une autre part, des substances minérales d'une toute autre nature, telles que le Grunstein, le Porphyre (*Kreutznach*), le Gypse à ossements (*Mont-Martre*), offrent aussi la division colomnaire prismatique. Les prismes d'une grande longueur sont presque toujours formés de tronçons placés bout à bout et comme articulés; la face que l'on peut regarder comme inférieure de chacun de ces tronçons, s'emboîte dans la face légèrement concave et supérieure de celui qui est contigu; les arêtes des pans du prisme se prolongent en pointes qui découpent le bord de chaque tronçon. On remarque que, dans un faisceau de prismes, les articulations sont au même niveau; c'est à cette dernière disposition que sont dues ces grandes mosaïques naturelles, sur lesquelles on marche lorsque l'on est au-dessus d'une masse basaltique, et que l'on connait dans plusieurs localités sous les noms de *pavés* et de *chaussées des géants*.

Presque toutes les contrées connues du globe ont offert aux observateurs des Basaltes qui leur ont présenté, en grand, les mêmes caractères de structure. En Écosse, en Irlande, en Allemagne, en Italie, en France, en Amérique, à Ténériffe, à l'île de Mascareigne, on les rencontre au milieu des terrains et des produits évidemment volcaniques. La côte septentrionale d'Irlande est depuis longtemps célèbre par la beauté et la dimension des prismes basaltiques que l'on y rencontre. Ils ont quelquefois jusqu'à 40 pieds de haut, et leur réunion forme, au cap de Fairhead, un promontoire qui s'avance beaucoup dans la mer, au-dessus de laquelle il est élevé de plus de 500 mètres. C'est dans cet endroit que l'on aperçoit, sur une assez grande étendue, le plan des prismes basaltiques coupés à une même hauteur, et représentant une chaussée de pavés hexagones que l'on désigne sous le nom de *chaussée des géants*. La grotte de *Fingal* dans l'île de Staffa, à l'ouest de l'Écosse, n'est pas moins célèbre; les murs de cette grotte, dans laquelle l'eau de la mer pénètre à plus de 46 mètres de profondeur, sont formés de prismes réguliers, perpendiculaires, dont la hauteur est de 19 mètres, et qui soutiennent une voûte composée de petits prismes couchés dans toutes sortes de directions. Dans le Vicentin, dans le Vivarais, en Auvergne, on rencontre des dispositions basaltiques non moins remarquables, et qui toutes s'accordent entre elles. Bory de St.-Vincent, dans son Voyage aux quatre îles de la mer d'Afrique, nous a fait connaître à ce sujet un grand nombre de faits très-intéressants pour le géologue, par les rapports qu'ils établissent entre des localités très-éloignées les unes des autres, comme entre les phénomènes volcaniques actuels et ceux que nous présentent les Basaltes d'origine douteuse.

D'après tout ce que nous avons dit jusqu'à présent sur les Basaltes, il est évident que nous les regardons comme des produits du feu, qui, à une époque plus ou moins reculée, ont été répandus sur des terrains d'une origine plus ou moins différente de la leur, ou vomis par les bouches de volcans dont les uns existent encore quoique éteints, et dont les autres ont entièrement disparu. Les irruptions dont les Basaltes sont les produits, ont-elles été faites à l'air ou sous les eaux? C'est une question que nous traiterons plus en son lieu aux articles *Géologie*, *Terrains basaltiques* et *Terrains volcaniques*.

Nous dirons encore que les Basaltes se rencontrent en filons qui suivent une même direction sur une grande étendue, et qui donnent lieu, lorsque les substances au milieu desquelles ils se trouvaient, viennent à se décomposer avant eux, comme ce que l'on appelle *Dikes* en Angleterre et en Écosse. Ces filons paraissent, dans beaucoup de cas, avoir été remplis du bas en haut.

Quoique le Basalte, très-compacte et très-dur, ne se décompose pas à l'air, ou au moins ne se décompose que très-difficilement, cependant plusieurs variétés de cette roche subissent des altérations par l'influence de l'atmosphère; elles passent quelquefois à l'état d'une terre grasse, argileuse, qui est très-propre à la végétation; d'autres fois les couches extérieures de la roche se laissent diviser par le choc, en une multitude de grains grisâtres, dont la grosseur varie depuis celle d'un pois jusqu'à celle de la tête et plus. Les boules basaltiques, qui paraissent comme composées de feuillets concentriques, semblent être, ainsi que les Basaltes en tables, un produit de la décomposition.

On a cité des Fossiles ayant appartenu à des corps organisés, qui se seraient trouvés dans les Basaltes; mais ces faits n'ont pas été constatés, ou sont controuvés. Ce qui est certain, c'est que, dans beaucoup de cas, de vrais Basaltes reposent sur des cailloux roulés, sur des couches de sédiment, qui renferment des Coquilles marines, et sur des dépôts de Lignite. Les circonstances de cette dernière position, loin d'être favorables à l'opinion des neptuniens allemands, semblent même, plus qu'aucun autre fait, prouver en faveur de l'état igné du Basalte lors de son dépôt sur le Lignite; nous avons vu au Meisner, le point de contact de ces deux substances : immédiatement sous le Basalte, on aperçoit un petit lit d'Argile durcie et colorée en rouge, puis un charbon à l'état de *Coke* et privé de toute matière bitumineuse, ensuite l'Anthracite bacillaire, au-

dessous le Lignite à l'état de charbon de terre et comme imprégné de tout le bitume provenant de la distillation de celui des couches supérieures, et qui, ne pouvant s'évaporer, s'est infiltré; enfin à mesure que l'on s'éloigne du Basalte, le Lignite paraît moins altéré, et, dans les couches inférieures il a tout l'aspect du bois, avec une couleur seulement brune. On connaît beaucoup d'autres localités où le Basalte, en couches ou en filons, a produit, sur les roches avec lesquelles il s'est trouvé en contact immédiat, des altérations analogues à celles que le feu aurait produites.

Le Basalte, à cause de sa dureté et du poli qu'il reçoit, peut être employé dans les arts. Si la Pierre noire que les Égyptiens employaient, est plutôt un Granite à grain fin qu'un véritable produit du feu, il est certain que les roches dont nous venons de faire l'histoire peuvent être employées aux mêmes usages qu'elle, puisque les monuments égyptiens, transportés à Rome, ont été restaurés par les artistes italiens avec les produits volcaniques de leur pays. C'est même à cause de cette ressemblance entre les deux substances que le nom de Basalte, employé par Pline, comme nous l'avons dit, pour désigner la Roche éthiopienne, a été appliqué aux produits des volcans. On fait avec les Basaltes d'Europe des pilons, des mortiers, des enclumes pour les batteurs d'or, etc.

C'est au Basalte d'Italie, employé pour réparer les monuments antiques, que l'on donne, dans le pays, le nom de *Basalte Pidocchioso*. *V*. Terrains volcaniques et Volcans.

BASALTINE. min. Amphibole et Pyroxène auxquels Kirwan, qui a confondu les deux esp. à l'état de cristaux noirs, a donné ce nom.

BASANITE. géol. Ce nom a été employé quelquefois par Pline, pour désigner une substance minérale qu'il dit servir de Pierre de touche et être employée pour faire des mortiers. Quelques minéralogistes ont voulu reconnaître sur cette légère indication, soit notre Pierre de touche ordinaire, soit la même roche que le Basalte antique, tandis que d'autres ont pensé que c'était un marbre. Sans vouloir lever l'incertitude qui règne à cet égard, Brongniart a proposé, dans sa Classification minéralogique des Roches, de donner le nom de *Basanite* aux masses minérales mélangées qui ont pour base le Basalte considéré comme substance simple.

Il considère alors comme Basanite les Roches à base de Pyroxène et de Feldspath compacte, qui renferment essentiellement des cristaux de Pyroxène, apparents et comme parties accessoires des cristaux d'Amphibole, d'Olivine et de Fer titané. Le Mica, les Feldspaths compacte et vitreux, l'Hyacinthe s'y rencontrent aussi disséminés, et paraissent avoir une origine contemporaine avec la pâte, tandis que la Lithomarge, la Stéatite, la Mésotype, la Chaux carbonatée, la Calcédoine, etc., ont rempli, après coup et par infiltration, des cavités préexistantes. Le Basanite passe au Mimose ou Dolérite. Quoiqu'il ressemble beaucoup, dans certains cas, et au premier aspect, au *Grunstein* des Allemands, il s'en distingue par sa composition, celui-ci ayant pour base l'Amphibole et non le Pyroxène.

BASCONETTE ou BASCOUETTE. ois. S. vulgaire de Mésange à longue queue.

BASE. pois. S. de Spare Sargue.

BASE. *Basis*. moll. Linné a considéré, comme étant la *base* de la Coquille, la portion du dernier tour de la spire, qui avoisine son ouverture, et qui repose sur le plan horizontal où on la place. Dans les Cônes et les Volutes, la base se trouve être ainsi, selon Linné, le point où les deux côtés de l'ouverture se réunissent. Linné a distingué les Coquilles dont la base est échancrée, *emarginata*, de celles qui l'ont entière, *integra*. Blainville a entendu la base d'une autre manière que Linné; pour lui, la base d'une Coquille est toute cette partie qui appuie plus ou moins obliquement sur le dos de l'Animal. Aussi, pour ce savant, sa direction est ordinairement celle de l'ouverture. Bruguière définit ainsi la base : la partie la plus saillante de la Coquille, qui est opposée à la spire. Il admet les différences principales suivantes : Échancrée, *basis emarginata*, lorsqu'elle est accompagnée d'une échancrure qui est visible, même par le dos de la Coquille, comme dans la Volute. — Simple ou entière, *basis simplex aut integra*, lorsqu'elle n'a ni tube ni échancrure comme dans les Natices, etc. — Tubuleuse, *tubulosa seu caudata*, lorsqu'elle est formée par un tube plus ou moins saillant, comme dans les Murex. — Versante, *effusa*, lorsqu'elle est terminée par une tubulure droite, très-courte, non échancrée et peu saillante, comme dans les Porcelaines et les Cônes. Nous renvoyons au mot Coquille, où nous expliquerons au paragraphe *axe*, d'une manière générale, ce qu'on doit entendre par le mot Base chez les Univalves et les Bivalves. Nous prenons ce mot, pour les premières, dans l'acception de Linné et de Bruguière, mais en définissant la Base d'une manière plus rigoureuse, toute la partie de la Coquille, qui repose sur un plan parallèle à celui dans lequel se trouve l'extrémité de l'axe opposée au sommet. — Dans les Coquilles bivalves, chaque valve isolée rentre dans ce principe général; mais, en considérant les deux valves comme formant une seule Coquille, Linné a cru pouvoir considérer comme sa base, *latus inferius seu margo inferior*, les sommets mêmes des valves, et c'est la position qu'il a adoptée pour la description des Bivalves, position admise par Bruguière et Lamarck. Blainville prend pour position la situation contraire. Il pose la Coquille sur les bords des battants opposés aux sommets. A le bien prendre, le mot Base ne doit point s'appliquer aux Bivalves.

BASELLE. *Basella*. bot. G. de la fam. des Atriplicées, et qui a pour caractères : un calice urcéolé, à sept divisions, dont deux extérieures plus larges; cinq étamines; un ovaire surmonté de trois styles, auxquels sont adnés autant de stigmates; le calice persiste et forme une enveloppe charnue autour du fruit. Il comprend quatre ou cinq esp. dont la plus généralement connue est le *Basella rubra*, L. Ses fleurs sont disposées en épis axillaires, et sa tige grimpe en spirale de droite à gauche. Rumph, sous le nom de *Gandola*, en décrit deux dont l'une est figurée dans son ouvrage sur Amboine (T. v, tab. 154), île dont ces pl. sont originaires. Deux autres croissent dans l'Inde. Les Baselles



BASILICUS AMBOINENSIS.

BASILIC D'AMBOINE.

sont des pl. charnues dont on peut se nourrir en préparant leurs feuilles à la manière des Épinards.

BAS-FOND. GÉOL. Lieux où la mer a peu de profondeur, communément syn. de Banc de Sable. On rencontre les Bas-Fonds aux atterrissements des côtes adoucies auxquelles ils semblent destinés à se joindre. On en trouve rarement près des côtes Açores, ou coupées brusquement.

BASICÉRINE. MIN. *V.* CÉRIUM FLUATÉ.

BASIGYNDE OU BASIGYNE. BOT. Le support du pistil ou carpophore est basigyne, selon Richard, quand il ne porte qu'un ovaire simple, par l'amincissement de la base qui le forme; on le voit ainsi dans le pavot.

BASILÆA. BOT. *V.* EUCOMIDE.

BASILÆA. BOT. Le G. que Jussieu avait établi sous ce nom dans la fam. des Asphodélées, pour le *Fritillaria regia,* est le même que celui que l'Héritier appelle *Eucomis*, et qui a été généralement adopté.

BASILAIRE. BOT. Ce terme a été proposé par Gærtner pour indiquer la situation des parties d'un Végétal, qui s'implantent à la base de quelque autre partie. Ainsi l'arête est basilaire dans les Graminées, lorsqu'au lieu de partir du sommet ou du dos de l'écaille qui la supporte, elle sort du point inférieur de son insertion. L'embryon est basilaire dans les Ombellifères, les Joncs, etc.

BASILÉ. BOT. On donne cette épithète aux poils quand ils s'élèvent d'un mamelon glanduleux comme dans l'ortie.

BASILIC. *Basilicus.* REPT. G. formé par Daudin de l'un des démembrements du grand G. *Lacerta* de Linné, adopté par Cuvier qui l'a placé dans la fam. des Iguaniens, et dont les caractères sont : une queue longue et comprimée; le corps couvert de petites écailles qui, sous cette queue et sous le ventre, approchent de la forme carrée; des dents fortes, comprimées, sans dentelures; une rangée de pores sur les cuisses; la peau de la gorge lâche sans former un fanon, et des crêtes écailleuses régnant sur les parties supérieures, comme des nageoires ou comme les ailes des Dragons et des Ptérodactyles; ces crêtes sont soutenues par de véritables arêtes qui sont les prolongements des apophyses épineuses des vertèbres. Les mœurs des Basilics sont peu ou point connues; on croit que ces Animaux habitent le bord des eaux dans lesquelles leurs appendices membraneux pourraient faciliter la natation. Deux esp. constituent ce G., dans l'état actuel de nos connaissances.

B. A CAPUCHON. *B. mitratus,* Daudin, T. III, pl. 42; *B. americanus,* Laur.; *Lacerta Basilicus,* L. La tête de cet Animal singulier est surmontée d'un capuchon qui lui donne l'aspect le plus extraordinaire, et qui a sans doute donné l'idée de l'appeler du nom de ce Lézard fabuleux que les anciens supposaient porter une petite couronne qui lui avait mérité le titre de Royal, dont Basilic est la traduction. Ce Basilic imaginaire fut longtemps célèbre, et le vulgaire ignorant attache encore à son seul nom une idée de puissance nuisible, que l'étude seule des faits suffit pour effacer. C'était une sorte de Dragon en miniature, dont la piqûre causait un trépas inévitable; mais qui, plus à craindre encore par le feu de ses regards que par le venin de son dard, lançait la mort d'un coup d'œil. Malheur au voyageur qui en était aperçu, et dont la prunelle rencontrait celle du monstre; il se sentait aussitôt dévoré d'un feu soudain; si l'homme, au contraire, apercevait le Basilic avant qu'il n'en eût été vu, il n'avait rien à redouter de sa puissance, et les chasseurs se servaient, pour le prendre, d'un miroir où, dès que l'Animal s'était regardé, l'effet du poison agissait sur lui-même. Des charlatans, façonnant de petites Raies en forme de Dragons, les vendaient aux gens crédules pour des Basilics desséchés. On voyait autrefois dans tous les cabinets de curiosités de semblables préparations frauduleuses, dont Aldrovande et Séba donnèrent des figures. Aujourd'hui de telles puérilités sont repoussées des collections scientifiques. Le Basilic réel est un Lézard innocent, voisin par ses rapports organiques des Dragons plus innocents encore et des Iguanes; ses couleurs sont assez tristes; sa crête dorsale, ou plutôt la longue nageoire qui règne sur son corps et sur sa queue, est tout ce qu'il présente d'étrange. Séba croyait qu'elle lui servait pour une sorte de vol.

B. PORTE-CRÊTE. *B. cristatus,* B.; *Lacerta amboinensis,* Gmel. D'après Schlosser, cet Animal, plus grand que le précédent, acquiert jusqu'à trois ou quatre pieds de long; il est varié de diverses couleurs; il n'a de nageoires que sur la queue; son dos est hérissé de dentelures, et sa chair exquise. Il paraît se nourrir de feuilles et d'Insectes; du moins, Cuvier en a-t-il trouvé dans son estomac.

Le *Lacerta javanicus* d'Hornstedt (*Nov. Act.*, Stock., 1787, t. V, f. 1—2), donné par Gmelin comme une var. du Basilic porte-crête, pourrait bien être une troisième espèce.

BASILIC. *Ocymum.* BOT. Ce G. composé d'un petit nombre d'esp. herbacées, très-odorantes, presque toutes originaires des contrées chaudes de l'Inde, est placé dans la fam. des Labiées et dans la Didynamie Gymnospermie, L. Son calice est à deux lèvres : la supérieure large et entière, l'inférieure plus longue est à quatre dents subulées; la corolle est renversée, c'est-à-dire que la lèvre supérieure devient inférieure et *vice versâ;* la lèvre supérieure, qui est réellement l'inférieure, est dressée, à quatre lobes peu profonds et presque égaux; la lèvre inférieure est concave et entière; les quatre étamines sont déclinées vers la partie inférieure de la fleur, caractère qui, dans les pl. de la fam. des Labiées, est toujours l'indice d'une corolle renversée. Plusieurs des esp. sont cultivées dans les jardins : telles sont le B. commun, *O. Basilicum,* L., pl. annuelle qui nous vient originairement de l'Inde et de la Chine. Sa tige, haute d'environ un pied, est carrée, rameuse, rougeâtre; ses feuilles sont opposées, pétiolées, ovales, lancéolées; ses fleurs, de couleur purpurine, forment des épis verticillés à la partie supérieure des ramifications de la tige. Cette esp. est très-abondamment cultivée, à cause de l'odeur forte et aromatique que répandent toutes ses parties. Cet arome est encore plus développé dans le petit B., *O. minimum,* et dans le B. de Ceylan, *O. gratissimum,* que l'on voit moins fréquemment dans nos jardins.

Le grand B., *O. grandiflorum*, est un petit Arbuste remarquable par ses fleurs beaucoup plus grandes et blanches, écartées les unes des autres. Il est originaire d'Afrique : son odeur est moins agréable.

On appelle vulg. BASILIC SAUVAGE plusieurs pl. odorantes de la fam. des Labiées, telles que des Clinopodes et des Thyms, etc.

BASINERVÉ. *Basinervis*. BOT. Organe (et ce sont ordinairement les feuilles) marqué de nervures partant seulement de la base; telles sont les feuilles palmées.

BASISOLUTÉ. BOT. Désignation d'un organe dont la base se prolonge en un petit appendice non adhérent; telles sont les feuilles de l'orpin réfléchi. *V*. ce mot.

BASITOXE. *Basitoxus*. INS. Coléoptères tétramères; G. de la fam. des Longicornes, institué par Audinet-Serville qui lui donne pour caractères : antennes filiformes, n'atteignant pas la moitié des élytres dans les femelles, un peu plus longues dans les mâles, de onze articles cylindriques : le premier conique, gros, arqué; les troisième et quatrième presque égaux en longueur; palpes assez courtes; article terminal obconique; les trois premiers des maxillaires courts, presque cyathiformes; mandibules glabres et entières, épaisses et bidentées intérieurement. Corselet en carré long, chaque bord latéral crénelé, point tranchant ni dilaté; présternum aplati, mutique; son bord postérieur s'avançant entre les hanches antérieures et se terminant en pointe obtuse; métasternum peu saillant, ayant au bord antérieur une petite saillie angulaire, se logeant dans l'échancrure du mésosternum, qui est rebordé latéralement, échancré au bout. Élytres allongées, linéaires, rebordées; angle sutural sans épine distincte; écusson demi-circulaire, arrondi au bout; pattes fortes, inermes, de longueur moyenne; dernier article des tarses plus long que les trois autres réunis. Les deux espèces connues de ce G. sont nouvelles et brésiliennes.

BASNAGILLI. BOT. S. de *Bryonia laciniosa*.

BASO. BOT. S. vulg. de Bananier.

BASOLEIE. *Basoleia*. INS. G. de Coléoptères pentamères, de la fam. des Carnassiers, tribu des Carabiques, institué par Westwood qui lui assigne pour caractères : palpes labiales, filiformes, les maxillaires un peu allongées; mandibules courbées, aiguës; labre court, faiblement échancré; lobes du menton larges, obtus, obliquement tronqués, avec une dent aiguë au centre; corselet en carré transversal, presque aussi large que les élytres, à bords antérieur et postérieur droits, les latéraux arrondis et relevés, avec deux enfoncements en arrière; élytres lisses vers l'écusson, et striées au disque; cuisses antérieures épaisses, dentées, marquées d'un sillon sur la face interne. Ce G. ne se compose encore que d'une esp. que l'on avait assimilée d'abord aux Axinophores, du général Dejean, sous le nom de *A. brasiliensis*. L'Insecte est entièrement noir et long de 8 à 9 lignes.

BASOURA. BOT. Pl employée par les Brésiliens pour faire des balais, et qui paraît être le *Scoparia dulcis*, W.

BASOURINHA BOT. S. de *Vandellia pratensis*, Vahl. *V*. VANDELLIE

BASSÉ. POIS. S. de Perche ocellée.

BASSETS. MAM. Race de Chiens à jambes torses.

BASSETS. BOT. Nom vulg. donné à quelques Champignons stipités, dont le pédicule est court, et le chapeau conséquemment bas sur terre.

BASSIE. *Bassia*. BOT. G. de la fam. des Sapotées. Il renferme des Arbres originaires des Indes où ils sont nommés Illipé. Le calice est formé de quatre sépales; la corolle, campanulée, présente supérieurement huit divisions; les étamines, au nombre de seize, sont disposées sur un double rang. Le fruit est une drupe à chair laiteuse, contenant d'une à cinq graines trigones et allongées. Les fleurs sont ramassées à l'extrémité des pédoncules terminaux ou axillaires. On peut voir le *B. longifolia*, figuré t. 398, Lamk., *illustr.*; le *B. latifolia*, tab. 19 de Roxburgh. Forster en a fait connaître une troisième esp., le *B. obovata*.

Allioni a décrit et figuré (*Misc. Taur.*, T. III, 177, tab. 4, fig. 2), sous le nom de *Bassia muricata*, une pl. des contrées méridionales, considérée maintenant comme une esp. du G. *Salsola*.

BASSIN. ZOOL. Le système osseux, réduit à sa plus simple expression, se compose d'une série de vertèbres qui, par suite de développements, d'extensions et de dispositions variables de leurs éléments, donnent les autres pièces osseuses, qui composent la tête, le tronc et les membres. Nous n'anticiperons sur cette idée que pour pouvoir faire apprécier ce qu'est le bassin en anatomie philosophique. Cette ceinture osseuse, qui occupe une place variable dans l'étendue de la colonne vertébrale, selon les classes d'Animaux, n'est point un surajouté aux vertèbres au niveau desquelles il se trouve; mais c'est réellement une partie des éléments formateurs de ces mêmes vertèbres qui se sont élargies, développées pour former une ceinture osseuse, comme, plus haut, les mêmes pièces se sont allongées pour former les côtes. Si nous pouvions développer cette idée, ce serait dans le squelette le plus simple, celui du Serpent, ou dans ceux de quelques Poissons, que nous irions étudier la vertèbre pour la voir former à elle seule toute la charpente osseuse du tronc de l'Animal; nous l'y verrions fournir les côtes, et nous donner ainsi la clef de la composition du tronc. Mais nous ne pouvons ici qu'indiquer les questions; il n'entre pas dans le cadre de notre Dictionnaire d'en présenter le développement. Le principal usage du bassin est de servir d'articulation aux membres abdominaux, et de point d'insertion aux muscles qui circonscrivent la cavité abdominale.

Il existe chez tous les Vertébrés, à l'exception des Serpents et de quelques Poissons qui, alors, n'ont pas de nageoires ventrales.

Chez tous les Animaux qui ont un bassin, l'abdomen s'y termine. Les excréments, les produits de la génération et de la sécrétion urinaire le traversent. La Taupe présente une exception remarquable : les os de son bassin sont si serrés les uns contre les autres, que la cavité qu'ils forment ne pourrait donner issue aux produits de la génération; aussi la matrice s'ouvre-t-elle au-dessus du pubis, disposition qui n'est connue que dans ce seul Animal. L'Homme est, de tous les Animaux, celui qui, proportionnellement à sa grandeur, a le bassin le

plus large et le plus évasé, ce que nécessitait la grosseur de la tête de l'enfant naissant. Le bassin des Singes s'en rapproche beaucoup; il est aussi celui qui, après le bassin de l'Homme, forme un angle moins ouvert avec la colonne vertébrale, ce qui détermine en grande partie la station des uns et des autres.

Le bassin ne forme pas une ceinture osseuse chez tous les Animaux; il ne se compose, dans les Cétacés, que de deux os suspendus dans les chairs. Dans le Cochon-d'Inde, les pubis sont aussi séparés l'un de l'autre, et les pièces du bassin sont mobiles sur la colonne vertébrale, ce qui doit rendre l'accouchement très-facile chez ces Animaux. Cet écartement des os du bassin est aussi un caractère de la classe entière des Oiseaux, tant il est vrai que chaque fois qu'un Animal sort des conditions naturelles à sa classe, c'est toujours pour retomber dans celles d'une autre. Le bassin des Didelphes offre une disposition qu'on leur a longtemps crue particulière; leur pubis est surmonté de deux grands os que l'on a nommés marsupiaux, du nom de la famille où on les a observés pour la première fois. Ils sont mobiles, et donnent attache à des muscles qui ouvrent et ferment la poche qui renferme et leurs mamelles et leurs petits. Mais c'est surtout dans les Oiseaux que ces os se trouvent au maximum de développement; ils appartiennent, comme Serre l'a montré, à la classe tout entière, et font partie essentielle de leur bassin; ils forment le stylet que l'on avait jusqu'ici pris pour le pubis. On les retrouve aussi dans les Mammifères, autres que les marsupiaux. Le fœtus humain les présente souvent; mais il faut les chercher dans le très-jeune âge : leur présence est liée à celle des muscles pyramidaux. Dans les Oiseaux, les os coxaux et le sacrum font, avec les vertèbres des lombes, un seul et même os qui forme une large cavité évasée, dont les pubis se portent en arrière au lieu de se réunir pour former ceinture.

L'Autruche, qui touche les Mammifères par nombre de points, s'en rapproche encore par son bassin; dans cet Oiseau les pubis s'élargissent beaucoup et se réunissent pour former une ceinture osseuse.

Il est des Poissons où l'on ne trouve point de bassin, et qui alors manquent aussi de nageoires ventrales; quand il existe, ou il se borne à une simple plaque qui soutient ces nageoires, ou il se compose d'un plus grand nombre de pièces dont la disposition varie singulièrement : il n'est, chez aucun, attaché à la colonne épinière, et il est plus ou moins rapproché de la tête.

Le Bassin est, dans l'Homme et la plupart des Vertébrés, formé, en arrière, par le sacrum, série de corps vertébraux qui fait évidemment suite à la colonne épinière, et qui se continue en coccyx ou en une queue plus ou moins allongée. Il est, sur les côtés et en devant, formé par quatre os, ordinairement soudés en un seul dans l'âge adulte; l'un est l'iléon attenant au sacrum; un autre, le pubis, qui s'unit avec celui du côté opposé pour former la saillie et l'arcade de ce nom; le troisième est l'os marsupial qui, chez l'Oiseau, concourt à former la cavité du Bassin, et passe chez les Didelphes à des usages plus spéciaux, ceux de servir de point d'insertion aux muscles de la poche de ces Animaux; le quatrième enfin est l'ischion qui, chez les Mammifères, offre une large tubérosité qui porte sur le sol dans la situation assise : aussi la peau qui recouvre cette tubérosité est-elle dure et calleuse chez plusieurs Singes pour qui cette position est la plus ordinaire.

BASSINET. BOT. *V.* BACINET.

BASSINS. GÉOL. Grands lits des fleuves, surfaces de terrains, plus ou moins étendues, dont les eaux, suivant des versants divers, finissent par se réunir en un seul canal qui les conduit en un réservoir commun, soit l'Océan, soit une mer intérieure ou quelque lac. De tels Bassins généraux se composent de Bassins partiels, et les vallées des hautes montagnes, par lesquelles des torrents portent aux fleuves un premier tribut, ne sont que de petits Bassins plus étroits et plus encaissés; leur nombre concourt à l'ensemble d'un Bassin général. Les crêtes des monts sont donc des partages de Bassins; ces partages existent partout où les eaux pluviales prennent, en tombant sur les pentes de la terre, une direction différente : on en trouve sur des plateaux où l'œil saisit à peine l'aspect d'une différence de niveau; aussi les géologues et les savants qui s'occupent de géographie physique, ont-ils reconnu combien le système des anciens dessinateurs de cartes, qui environnaient les Bassins naturels de grandes chaînes, est faux et erroné. Si de grands cours d'eaux descendent de sommets imposants, si des séries de montagnes en accompagnent ou limitent quelque étendue, et séparent ses versants de ceux d'un cours contigu, il ne faut pas en conclure que tous les grands cours d'eau soient nécessairement encaissés et séparés de leurs voisins comme par une barrière insurmontable que posa primordialement la nature. Depuis qu'on ne trace plus au hasard et sur de fausses données des élévations en pain de sucre, ou comme des colliers de perles enfilées, dans la topographie, on s'est aperçu que les cours d'eaux les plus connus n'avaient pas toujours des Bassins positivement circonscrits, et que plusieurs, comme pour donner un démenti aux anciens systèmes, semblaient se plaire à couper successivement des chaînes de monts considérables, qu'au premier coup d'œil on supposerait qu'il leur eût été plus facile de tourner; il suffit d'avoir voyagé le long de quelque grand fleuve pour se convaincre de cette vérité. Qu'on examine le Danube, par exemple; son cours se compose de quatre ou cinq Bassins successifs, qui probablement furent des lacs, comme le cours du fleuve Saint-Laurent en offre encore dans l'Amérique septentrionale. Ces lacs étaient interceptés par des chaînes de monts plus ou moins élevés, et recevaient le tribut d'un système particulier de versants; leurs eaux ayant communiqué par quelque canal, qu'elles approfondirent à mesure que la pente générale favorisait l'écoulement vers la mer, ces lacs ont diminué et sont devenus enfin des plaines dont le terrain d'alluvion indique le premier état; ils ont même disparu, et le lit des ruisseaux, des rivières et d'un fleuve serpente tortueusement, dans des canaux restreints, au fond de ces espaces mis à sec. La Méditerranée, la Baltique, la mer Rouge, la mer Blanche, la mer Vermeille et la plupart de ces golfes enfoncés dans les terres, dont l'orifice se rétrécit, peuvent encore être considérés comme des Bassins qui, tôt ou tard, n'offriront plus que des lits de

rivière, arrosant la partie la plus basse de vastes vallées. La Méditerranée, par exemple, ne prend-elle pas déjà une forme analogue à celle du cours de ce fleuve Saint-Laurent que nous avons déjà cité? La mer d'Azof et la mer Noire ne sont-elles pas déjà des lacs qu'on peut comparer aux lacs supérieurs Huron et Michigan? Un jour les îles de l'Archipel en intercepteront d'autres. L'Adriatique, devenue la continuation du Bassin secondaire de l'Éridan; l'espace contenu entre les côtes de Syrie, de Libye, et une ligne tirée par la Calabre, la Sicile, Malte et la pointe Punique, seront d'autres lacs, auxquels succèdera un lac plus vaste, où les îles Baléares, de Corse et de Sardaigne, diversement unies par leur augmentation, en prépareront d'autres; et toutes ces successions de lacs alimenteront, par le détroit de Calpé et d'Abila, l'embouchure d'un grand fleuve dont le Nil, l'Oronte, le Don, le Danube, le Pô, le Tibre, le Rhône et l'Èbre ne seront que des affluents. La Baltique, dont les eaux sont tellement adoucies et la diminution si sensible, qu'elle subira la première une métamorphose analogue, est presque déjà réduite à la condition géographique de cette Gironde, reste du vaste golfe dont le sol aquitanique demeure le monument, et qui n'est plus que la simple embouchure de la Garonne et de la Dordogne.

BASSON. OIS. S. vulg. de Foulque Macroule.

BASSORIE. *Bassoria*. BOT. Aublet, sous le nom de *Bassoria sylvatica*, a décrit et figuré (Pl. de la Guiane, tab. 85) une pl. herbacée, que L. C. Richard regardait comme congénère des *Solanum*. Ses caractères sont : un calice quinquéparti; une corolle monopétale, hypogyne, dont le tube est court et le limbe ouvert, à cinq divisions aiguës; cinq étamines insérées à la base de ces divisions, à filets courts et à anthères libres; un ovaire porté sur un disque; un style court et un stigmate obtus. Le fruit est une baie ovoïde, pulpeuse au dedans, bosselée à sa surface par la saillie de graines petites, nombreuses, réniformes, bordées d'un feuillet membraneux. Les tiges sont nombreuses, les feuilles alternes et grandes, les fleurs en corymbes axillaires peu garnis.

BASSORINE OU BASSORITE. BOT. Matière particulière de la nature des Gommes, observée pour la première fois par Vauquelin, dans ce qu'on nomme vulg. la Gomme de Bagdad, et que J. Pelletier a reconnue dans la plupart des Gommes-Résines dont on l'obtient en traitant successivement ces Gommes-Résines par l'eau, l'Alcool et l'Éther. La Bassorine est insoluble dans l'eau, quelle que soit la température; elle s'y gonfle considérablement, et se dissout à chaud dans l'eau chargée d'un peu d'acide nitrique ou hydro-chlorique. La dissolution évaporée et édulcorée par l'Alcool abandonne un précipité floconneux, lequel, desséché, offre tous les caractères de la Gomme arabique. Ce qui reste en dissolution paraît être un principe nouveau qui doit attirer l'attention des chimistes.

BASSUS. *Bassus*. INS. Hyménoptères; G. établi par Fab. aux dépens du G. Ichneumon de Linné, et comprenant tous ceux dont le ventre est à peine pétiolé et cylindrique. Latreille n'adopte pas ce groupe, et dissémine les esp. qu'il contient dans les G. Ichneumon et Crypte.

BASTA MARINA. POLYP. Synonyme d'Éponge panache noir.

BASTAN. BOT. S. vulg. d'Œillet.

BASTANGO. POIS. N. vulg. de la Trygonobate Pastenague.

BASTARDIA. BOT G. de la fam. des Malvacées, établi par Kunth, et très-voisin du G. Sida, dont il diffère seulement par une capsule unique, à cinq ou plusieurs loges monospermes. Ce G. ne renferme jusqu'à présent que deux esp. originaires de l'Amérique; une était déjà connue sous le nom de *Sida vinosa*.

BASTERA. BOT. S. de Rohria.

BASTERIA. BOT. Miller, et Adanson à son exemple, nommaient ainsi le *Calycanthus* de Linné; Ehret lui donne le nom de *Beureria*, et Duhamel celui de *Bulneria*.

BASTONAGO. POIS. *V.* BASTANGO.

BAT. *Clitellum*. ANNÉL. Quelques auteurs, Lamarck en particulier, nomment ainsi, dans les Lombrics terrestres, l'espèce de ceinture que l'on observe à la partie antérieure et supérieure du corps, et qui résulte de la réunion de six à neuf anneaux.

BATA. BOT. S. vulg. de Bananier de paradis.

BATAJASSE OU BATTAJASSE ET BATTELESSIVE. OIS. N. vulg. de la Bergeronnette grise.

BATARA. *Thamnophilus*. OIS. G. de l'ordre des Insectivores, dont les caractères sont : bec épais, court, un peu bombé, élargi à sa base, dilaté sur les côtés, comprimé vers la pointe qui est obtuse, courbée et échancrée, dépassant la mandibule inférieure : celle-ci est bombée en dessous et pointue; narines latérales, un peu distinctes de la base, percées dans la masse cornée du bec, arrondies ou ovoïdes, totalement ouvertes; pieds longs, grêles; tarse beaucoup plus long que le doigt intermédiaire; l'externe réuni jusqu'à la première articulation, l'interne divisé; ailes très-courtes, arrondies; les trois premières rémiges également étagées : les quatrième, cinquième et sixième les plus longues. — Le genre Batara, indiqué par d'Azara, et formé par Vieillot, se compose, quant à présent, d'espèces presque toutes de l'Amérique méridionale, et d'un petit nombre d'Afrique. Leurs mœurs et leurs habitudes sont encore peu connues. Selon d'Azara qui a pu observer plus particulièrement ces Oiseaux au Paraguay, on ne les rencontre que dans les broussailles des fourrées obscures, où ils se tiennent silencieusement avec leur seule compagne; ils n'en sortent que le matin et le soir pour aller à la chasse des petits Insectes dont ils font leur principale nourriture; ils évitent la grande chaleur, ce qui ferait croire que ces Oiseaux se trouveraient beaucoup mieux dans des climats plus tempérés; leur chant, ou plutôt le cri qu'ils ne font entendre qu'à l'époque des amours, se borne à la syllabe *tu*, assez vivement répétée. C'est aussi dans les buissons épais que les Bataras font avec soin leur nid fortement enlacé, et où ils pondent ordinairement deux ou trois œufs blancs dans la plupart des espèces, et picotés ou rayés de brun ou de rougeâtre dans quelques-unes.

Les Bataras se rapprochent beaucoup des Fourmiliers; on pourrait les diviser en deux tribus, d'après la force du bec.

† *Bec robuste plus ou moins renflé en dessous.*

B. Agripenne. *T. caudatus*, Vieill. D'un roux verdâtre, plus clair sur le cou; rectrices d'un brun noirâtre avec la tige aiguë, presque usée; taille, sept pouces et demi. De la Guiane.

B. a ailes vertes. *T. chloropterus*, V. Parties supérieures rousses; tectrices alaires roussâtres avec une zone noire vers le haut; rémiges vertes en dehors; parties inférieures rayées transversalement de brun et de noir; queue longue, arrondie et rayée de noir, de blanc et de gris; pieds bleus; taille, huit pouces. Cayenne.

B. bleuatre. *T. cœrulescens*, V. Parties supérieures d'un gris plombé; sommet de la tête noir, ainsi que les ailes et la queue qui sont en outre bordées et terminées de blanc; une tache de la même couleur sur le haut du dos; parties inférieures d'un blanc bleuâtre; bec noir et bleu; taille, cinq pouces huit lignes. Paraguay.

B. doré. *T. auratus*, V. Parties supérieures d'un brun plombé nuancé de jaune doré; sommet de la tête mordoré; tectrices alaires brunes, terminées de blanc vers la pointe; gorge d'un blanc bleuâtre, devant du cou mordoré; dessous du corps d'un roux mêlé de jaune doré; taille, cinq pouces huit lignes. Paraguay.

B. ferrugineux. *Lanius rubiginosus*, Lath. Parties supérieures d'un jaune de rouille avec la nuque garnie d'une huppe; parties inférieures d'un jaune rougeâtre. Cayenne.

Grand Batara. *T. major*, V. Parties supérieures noires avec les tectrices alaires bordées de blanc; parties inférieures blanches; cinq bandes transversales blanches sur les deux rectrices extérieures, et quelques points de la même couleur sur les trois suivantes; taille, huit pouces deux lignes. Paraguay.

B. huppé. *Turdus cirrhatus*, Lath. Parties supérieures d'un brun noirâtre; tectrices alaires noires; une huppe de cette couleur sur la nuque; gorge noire et blanche; poitrine noire; rectrices bordées de blanc; taille, six pouces. Cayenne.

B. othello. *B. othello*, Less.; *Tamnophilus niger*, Suchs? Il est entièrement noir et de la taille de cinq pouces environ. Il se trouve au Brésil.

†† *Bec presque grêle.*

B. Alapi. *T. Alapi*, V.; *Turdus Alapi*, Lath.; Buff., pl. enl. 701, fig. 2. Parties supérieures brunes, piquetées de blanc; tête, cou et dos olivâtres; une tache blanche sur le dernier; parties inférieures cendrées; gorge, devant du cou et poitrine noirs; rectrices noirâtres, un peu étagées; la femelle est sans tache sur le dos; elle a la poitrine blanche et le ventre roussâtre; taille, six pouces. Cette esp. se distingue de ses congénères par une vie plus sociale. Guiane.

B. a calotte noire. *T. atricapillus*, V.; *Lanius ater*, Lath.; Merren., pl. 10. Parties supérieures d'un gris foncé; sommet de la tête noir; tectrices alaires bordées de blanc; parties inférieures d'un cendré bleuâtre; rectrices noires, terminées de blanc; la femelle est brune en dessus avec le sommet de la tête roux; elle a de petites taches blanches sur les scapulaires; les parties inférieures sont d'un blanc sale; taille, cinq pouces. Guiane.

B. Coraya. *T. Coraya*, V.; *Turdus Coraya*, Lath.; Buff., pl. enl. 701, fig. 1. Parties supérieures brunes; tête noire; gorge et devant du cou d'un blanc qui prend une teinte cendrée roussâtre sur la poitrine et le ventre; queue rayée transversalement de noirâtre; taille, cinq pouces six lignes. Guiane.

B. a cravate noire. *T. cinnamomeus*, V.; *Turdus cinnamomeus*, Lath.; Buff., pl. enl. 560, fig. 2. Parties supérieures d'un roux foncé; moustaches blanches; gorge d'un noir velouté; tectrices alaires supérieures noires, avec une tache blanche; les inférieures blanches; parties inférieures roussâtres; rémiges et rectrices noires, bordées de blanc; taille, cinq pouces. Cayenne.

B. a front roux. *T. rufifrons*, V.; *Turdus rufifrons*, Lath.; Buff., pl. enl. 644, f. Parties supérieures brunes; gorge, côtés de la tête, front, devant du cou et ventre roux; tectrices alaires noires, bordées de jaune; tectrices caudales inférieures blanches; rectrices cendrées; taille, huit pouces six lignes. Amérique méridionale.

B. grisin. *T. griseus*, V.; *Sylvia grisea*, Lath.; Buff., pl. enl. 643, fig. 1 et 2. Parties supérieures d'un gris cendré; tectrices alaires supérieures terminées de blanc; rémiges noirâtres, bordées de gris clair; sommet de la tête noirâtre; moustaches blanches; parties inférieures blanches, à l'exception de la gorge et de la poitrine qui sont noires; la femelle diffère du mâle en ce que tout ce qui est noir chez celui-ci est gris chez elle; taille, quatre pouces six lignes. Amérique méridionale.

B. de Leach. *T. Leachii*, Sw. Parties supérieures noires tachetées de blanc, avec des raies fauves sur les rémiges; parties inférieures noires avec des raies et taches blanches sur les côtés de l'abdomen; bec et pieds noirs; taille, dix pouces. Brésil.

B. a longue queue. *T. longicaudus*, V. Noir avec de petites mouchetures blanches sur la gorge et les rectrices; taille, sept pouces. Amérique méridionale.

B. maculé. *T. maculatus*, S. Parties supérieures noires, tachetées de blanc; rectrices noires rayées de blanc; parties inférieures blanches; abdomen fauve; bec et pieds noirs; taille, huit pouces. Brésil.

B. moucheté. *T. guttatus*, V. Blanc avec des taches noires, en forme de larmes, sur les parties supérieures; taille, sept pouces. Amérique mér.

B. noir. *T. niger*, S. Le corps noir; rémiges brunes avec des bandes d'une nuance plus foncée; occiput garni d'une huppe; bec et pieds noirs; taille, sept pouces. Amérique méridionale.

B. rayé de Cayenne. *Lanius doliatus*, Lath. (Pie-Grièche rayée); Buff., pl. enl. 297, fig. 1. Entièrement rayé de noir et de blanc, avec une petite huppe rayée longitudinalement sur la nuque; taille, six pouces six lignes.

B. rayé du Paraguay, *T. radiatus*, V. Parties supérieures rayées de blanc et de noir; ces deux couleurs se mêlant irrégulièrement sur la tête et le cou; rémiges noires, tachetées de blanc; parties inférieures blanchâtres, rayées de noir; rectrices rayées de noir; une huppe noire sur la nuque; la femelle a roux tout ce

qui est noir dans le mâle; taille, six pouces six lignes.

B. RAYÉ A TÊTE ROUSSE. *T. lineatus*, V. Entièrement rayé de noir et de blanc roussâtre, avec la tête rousse; taille, six pouces. Amérique mér.

B. ROUGEATRE. *T. rubicus*, V. Dessus de la tête d'un gris cendré; joues blanches et tachetées de brun; parties supérieures rousses; parties inférieures rougeâtres; ailes et queue noirâtres; rectrices bordées de blanc; taille, neuf pouces. Amérique méridionale.

B. ROUX. *T. rufus*, V.; *Batara roxo*, Azara. Parties supérieures rousses; tectrices alaires noires; parties inférieures d'un blanc sale et jaunâtre; taille, sept pouces. Paraguay.

B. TACHETÉ. *T. nœvius*, V.; *Lanius nœvius*, Lath. Parties supérieures noires, terminées de blanc; rectrices noires avec une tache oblongue à l'extérieur de chacune : parties inférieures cendrées; taille, six pouces trois lignes. Brésil.

B. SCHET-BÉ. *T. rutilus*, V.; *Lanius rufus*, Lath. Tête, gorge et cou d'un noir verdâtre; parties supérieures rousses de même que la queue; parties inférieures d'un gris blanchâtre; taille, sept pouces neuf lignes. Madagascar.

B. DE SWAINSON. *T. Swainsonii*, S. Tout le plumage noir, rayé de fauve; occiput orné d'une huppe d'un brun roussâtre; bec et pieds noirs; taille, huit pouces. Brésil.

B. TCHAGRA. *T. Tchagra*, V.; *Lanius senegalus*, Lath.; Buff., pl. enl. 479, f. 1; Levail., Ois. d'Afrique, pl. 70. Parties supérieures d'un brun foncé; nuque d'un noir olivâtre; gorge blanchâtre; parties inférieures cendrées; moustaches blanches; les deux rectrices intermédiaires rayées finement par une teinte grise; plus intense que le fond; les autres noirâtres, terminées de blanc; taille, neuf pouces. Sénégal.

B. A TÊTE BLEUE. *T. cyanocephalus*, V. Tête d'un bleu turquin, traversée sur le milieu du sommet par une raie blanche; parties supérieures noires; tectrices alaires avec quelques taches et les bordures blanches; rectrices noires avec l'extrémité blanche, à l'exception des intermédiaires; la femelle est d'un noir verdâtre, et n'a point la raie blanche occipitale; taille, six pouces quatre lignes. Paraguay.

B. A TÊTE ROUGE. *T. ruficeps*, S. Noir, rayé de fauve avec le sommet de la tête d'un rouge assez vif; bec et pieds noirs; taille, sept pouces. Brésil.

B. A TÊTE ROUSSE. *T. ruficapillus*, V.; *Batara acanelado*, Azara. Sommet de la tête d'un brun roux, plus clair sur les côtés; dos d'un brun mêlé de bleuâtre; tectrices supérieures et bordures des rémiges mordorées; devant du cou et poitrine blanchâtres, rayés transversalement de noir; rectrices intermédiaires entièrement noires, les autres bordées de blanc; taille, six pouces trois lignes. Paraguay.

B. VARIÉ. *T. varius*, V.; *Lanius varius*, Lath. Parties supérieures d'un brun cendré; scapulaires blanches; parties inférieures d'un blanc jaunâtre; ailes et queue brunes. Brésil.

B. VERDATRE. *T. virescens*, V. Parties supérieures verdâtres avec la tête tachetée de noir; tectrices alaires noires, tachetées de blanc; parties inférieures grises e roussâtres dans le mâle; queue noire, terminée de blanc; taille, six pouces. Amérique méridionale.

B. VERT. *T. viridis*, V. Parties supérieures vertes; parties inférieures, front et tectrices caudales rayés transversalement de noir et de blanc; taille, six pouces dix lignes. Amérique méridionale.

BATARD. ANNÉL. Nom par lequel les pêcheurs désignent de petits Vers rouges, qu'ils recherchent entre les rochers pour amorcer leurs lignes.

BATARRÉE. *Batarrea*. BOT. G. de Cryptogames de la fam. des Champignons, institué par Persoon, dans son *Synopsis fungorum*, p. 129, qui n'en a fait connaître que très-imparfaitement les caractères, mais que, tout récemment, Ch. Montagne a pu mieux constater, d'après une esp. surtout que Gaudichaud a trouvée aux environs de Lima et qu'il a rapportée en Europe. Dans cette esp. le péridium est assez épais et muni de quelques radicules à sa base; le stype est élevé, d'une dureté presque ligneuse, couvert dans toute son étendue de squames imbriquées; une large cavité ou canal régnant dans toute sa longueur, est parcouru de haut en bas, par un cordon filiforme, dont la partie supérieure, dilatée, envoie des fibres au stype et au chapeau. Ce dernier est mince, hémisphérique, un peu évasé à la base, grand de six à dix-huit lignes de diamètre. Il n'est continu avec le pédicelle que dans le tiers moyen de l'épaisseur de celui-ci et lui est contigu seulement dans le reste de cette épaisseur. La surface inférieure du chapeau est lisse, la supérieure garnie de filaments articuleux, rameux et anastomosés de manière à former un capillitum très-dense, qui donne attache à de nombreuses sporidées globuleuses, sessiles, de couleur brune-pourprée vues en masse, mais transparentes sous le microscope. La portion de la valve qui persiste sur le chapeau, déchirée en son bord irrégulièrement orbiculaire, est un peu plus large que lui, et d'une consistance et d'une épaisseur moins grandes que le reste de la volva. Telle est la description faite d'après le *B. Gaudichaudii* qui, avec le *B. phalloïdes*, Pers., et le *B. stevenii*, Fries, constituent le genre.

BATATE. *Batatas*. BOT. Choisi, dans sa Monographie de la fam. des Convolvulacées, a établi ce G. pour les esp. dont l'ovaire est à quatre loges monospermes, avec la corolle en cloche et les étamines nullement saillantes. Les Batates se distinguent ainsi dés Ipomées. Elles se séparent de même des Quamoclets par l'apparence extérieure qui ne permettra jamais de confondre les esp. des deux G. Plusieurs Batates ont les graines couvertes de longs poils soyeux, qui se recourbent dans la cavité de la loge, mais ce caractère n'est pas général.

BATATE. *Batatas*. BOT. Esp. du G. Liseron.

BATAULE. BOT. *V.* BEURRE DE GALAM.

BATEAU. MOLL. N. vulg. d'une espèce de Patelle, *Patella compressa*.

BATECH. BOT. S. de Pastèque ou Melon d'eau.

BATELEUR. OIS. Esp. du G. Faucon, dont Lesson a fait un sous-G. sous cette même dénomination, et qu'il caractérise ainsi : bec droit à la base; mandibule supérieure recourbée, à bords lisses, très-élargie au milieu; face nue ou couverte de quelques poils rares; narines ovalaires, verticales; tarses robustes, courts, large-

ment réticulés; une rangée d'écailles sur chaque doigt; queue rectiligne, très-courte, tronquée, dépassée par les ailes.

BATEMANNIE. *Batemannia*. BOT. G. de la fam. des Orchidées, Gynandrie Monandrie, Lin., établi par le professeur Lindley, pour une pl. envoyée de Demerary à sir J. Bateman, par M. Colley, qui avait reçu du premier la mission d'aller colliger, dans le nouveau monde, des productions encore ignorées des botanistes. Caractères : fleurs ringentes; sépales étalés : les latéraux unis à leur base, l'antérieur un peu plus large et plus court, presque semblable aux pétales qui ont un pouce de longueur; labelle articulé au gynostème, oblong, trilobé un peu au delà de moitié de sa longueur, avec le bord des lobes dentelés et en forme de capuchon; gynostème demi-cylindrique, avec sa base prolongée et son clinanthe rebordé ou marginé; anthère petite, biloculaire et membraneuse, contenant deux masses polliniques, bilobées postérieurement; glaudule triangulaire; point de caudicule. Le *B. Colley*, seule esp. connue, a son pseudobulbe ovale, ses deux ou trois feuilles ovales-oblongues et plissées, sa hampe courte, portant de cinq à douze fleurs pédicellées, bractéolées, d'un rouge un peu terne, avec le labelle et le gynostème blanchâtres.

BATHELIUM. BOT. G. établi par Achar, pour quelques Lichens, mais qui n'a pas été généralement adopté.

BATHIERGUE. *Bathiergus*. MAM. G. de la fam. des Rongeurs, établi par F. Cuvier qui lui donne pour caractères : tête arrondie; trois mâchelières de chaque côté de l'une et l'autre mâchoire; elles ont d'abord deux collines séparées par un sillon, et qui, à un certain degré d'usure, présentent une surface unie avec deux échancrures; incisives unies; yeux petits; point d'oreilles externes; queue très-courte; cinq doigts à tous les pieds. Ces Animaux ont la vie souterraine; ils se creusent eux-mêmes des terriers, se nourrissent principalement de racines et d'insectes. On n'en connaît jusqu'ici qu'une seule esp.

B. CRICET. *B. capensis*, *Mus capensis*, Pall. Taupe du Cap. Buff. Suppl. Tome IV. Taupe des Dunes, Allam. *Glires*. Sa taille est à peu près celle du Surmulot; sa couleur est d'un brun rougeâtre en dessus, plus foncé sur la tête; le dessous du corps est cendré; le bout du museau, le tour des yeux et les oreilles sont d'un blanc assez pur, de même qu'une tache sur la nuque. On le trouve sur tout le littoral de l'Afrique australe.

BATHYRHYNQUE. ZOOL. S. de Bec épais.

BATICULA. BOT. *V.* BACIUCCO.

BATIE OU BATIEC. BOT. *V.* BATECH.

BATIS. OIS. S. de Traquet Tarier.

BATIS. POIS. Esp. du G. Raie.

BATIS. BOT. On nomme ainsi un arbuste de la Jamaïque, assez remarquable par la structure de ses fleurs, et qui n'a jamais été rapporté par les auteurs à aucune fam. connue. On le rencontre sur les rivages de la mer et dans les terrains salins. Aussi renferme-t-il beaucoup de particules salines. Il s'élève à la hauteur de quatre pieds; ses rameaux nombreux sont à quatre angles et opposés, ainsi que ses feuilles charnues, à l'aisselle desquelles naissent des chatons de fleurs mâles sur un pied, femelles sur un autre. Les premières consistent en quatre étamines situées à la base d'une écaille un peu plus courte qu'elles, accompagnée, suivant Browne, d'une petite gaîne membraneuse. Ces écailles, imbriquées sur quatre rangs, constituent une pyramide quadrangulaire et sessile. Les fleurs femelles, réunies en un chaton oblong, un peu pédicellé et ceint de deux écailles à sa base, sont formées chacune par une squammule à laquelle tient un ovaire surmonté d'un stigmate sessile et bilobé, et qui devient une baie contenant, dans une seule loge, de deux à quatre graines. Ces baies, fixées à un axe commun et charnu, finissent par se souder entre elles et former ainsi un fruit composé. *V.* Lam., *Illust.*, tab. 806. — Batis, dans Pline, désigne la Perce-Pierre, *Crithmum maritimum*, L. *V.* BACILLE.

BATLESCHAIAN OU BADINDJAN. S. de Morelle Aubergine.

BATOLITES. *Batolites*. MOLL. FOSS. Dénomination générique créée par Montfort pour distinguer un corps pétrifié, fort singulier, qu'il appelle B. Tuyau d'Orgue, *B. organisans*. Ce Fossile a été compris, par Picot de la Peyrouse, dans ses Orthocératites. Quant à la figure citée par Knorr (*Diluv. Test.*, éd. Valch., pl. 1, *a*, f. 15), on peut douter si elle se rapporte au même corps représenté par Montfort. Voici la description générique que cet auteur donne des Batolites : « Coquille » libre, adhérente ou vivant en famille, univalve, cloi» sonnée, droite et fistuleuse; bouche arrondie, peu » profonde, ouverte, horizontale; cloisons criblées et » percées latéralement de deux grands stigmates, ré» pondant à deux arêtes parallèles ou divergentes, qui » percent toutes les cloisons jusqu'au sommet de la » Coquille. »

Montfort et Blainville comparent, avec raison, les Batolites aux Hippurites. Ce que le premier appelle des stigmates et des arêtes parallèles, se retrouve en effet dans les Hippurites, dont les Batolites sont bien distinguées par leur forme fistuleuse ou cylindrico-conique; car chaque tuyau montre une diminution progressive dans son diamètre, de sorte qu'on peut croire que ces corps acquéraient une assez grande longueur. Montfort dit en avoir vu de plus de trois pieds de long, n'ayant qu'un pouce de diamètre à leur base, et à peine deux lignes du côté du sommet qui était tronqué. Il conclut d'une Batolite, du cabinet du marquis de Drée, qui a au moins trois pouces à son grand diamètre, qu'il a dû avoir cinquante-quatre pieds de longueur. Ces corps paraissent avoir été groupés. On voit à l'extérieur les traces de l'accroissement successif, et ils ressemblent beaucoup à des Polypiers. Selon Montfort, ces corps constituent à eux seuls des masses de rochers dans les hautes Alpes : ils doivent, d'après cela, être regardés comme très-anciens parmi les Fossiles organisés. Nous avons réuni les Batolites et les Hippurites dans une même fam. de la classe des Céphalopodes décapodes; mais il est évident qu'on ne conçoit point encore assez bien ces deux corps singuliers pour en avoir une idée juste.

BATON. BOT. Nom vulgairement appliqué avec quelque épithète, par les jardiniers, à des pl. dont les fleurs

sont disposées en une sorte d'épi plus ou moins serré, long et cylindrique. Ainsi l'on nomme :

Baton de Jacob, l'*Asphodelus luteus*, L.; Baton de Saint-Jean, le *Polygonum orientale;* Baton d'Or, le *Cheiranthus Cheiri*, L., à fleurs doubles; Baton Royal, l'*Asphodelus albus*.

BATONNET. moll. N. vulg. d'une esp. du G. Cône, *Conus tendineus*.

BATOS. bot. S. de Ronce.

BATRACHION. *Batrachium*. bot. Vieux nom de quelques Renoncules, dont Grenouillette n'est que la traduction. De Candolle l'a employé pour l'une des sections de ce même G. *Ranunculus* et Dumortier Rutteau, dans son *Florula Belgica*, propose d'ériger cette section en G. sous le nom de *Batrachium*.

BATRACHOIDE. *Batrachus*. pois. G. de l'ordre des Acanthoptérygiens, fam. des Percoïdes de la Méthode de Cuvier, établi par Lacépède, parmi les Jugulaires de Linné, aux dépens des Gades et des Blennies de ce dernier. Ses caractères sont : tête horizontalement aplatie, plus large que le corps; bouche et ouïes très-fendues avec les opercules épineux; ventrales étroites, attachées sous la gorge; première dorsale courte, soutenue de trois rayons épineux; seconde molle et longue, ainsi que l'anale qui lui répond. Les intestins, courts, manquent de cœcum dans les espèces qu'on a disséquées. La vessie natatoire est profondément fourchue en avant. Ces Poissons, voraces et pêcheurs, se tiennent cachés dans la vase où ils tendent des embûches aux autres habitants des eaux; leur piqûre passe pour dangereuse. Le peu d'esp. qui constituent ce G. peuvent se répartir dans les deux divisions suivantes :

† Esp. dont la bouche est pourvue de barbillons en assez grand nombre.

B. Tau. *B. Tau*, Bloch.; Encyc. Pois., pl. 30, f. 109; *Gadus Tau*, L.; Gmel. Poisson dont la tête, grande et large, est marquée entre les yeux et jusque vers la nuque d'une tache qui rappelle le Tau grec; les opercules sont munis de trois aiguillons. Son corps est couvert d'une mucosité remarquable. Il habite les côtes de la Caroline. b. 6. d. 3, 20, 26. p. 20. j. 1/6. a. 13, 15, 22. c. 12, 16.

B. Grenouillère. *B. blennoïdes; Alennius raninus*, Gmel. Poisson vorace, des lacs de la Suède, dont la chair n'est pas bonne à manger, et qui, de même que le précédent, laisse échapper de toute la surface de son corps une abondante mucosité. Les deux premiers rayons de chaque nageoire jugulaire sont terminés par un long filament. b. 7. d. 3-56. p. 22. j. 2/6. a. 6. c. 30.

B. Grogniard. *B. grunniens*, Bloch.; *Cottus grunniens*, L.; Gmel.; Séba. iii, t. 23, f. 4. Poisson des mers australes, soit de l'Inde, soit de l'Amérique, dont la tête est grande, avec les yeux petits; il a l'iris rouge et quatre aiguillons à l'opercule. Sa chair est excellente, mais son foie est fort amer. Il fait entendre un grognement. b. 6. d. 3 — 20. p. 22. j. 4. a. 16. c. 11.

†† Esp. dont la bouche est dépourvue de barbillons.

B. nigui. *B. surinamensis*, Schn., pl. 7. Ce Poisson, mentionné par Marcgrave (*Bras.*, p. 78), a été confondu par Gmelin avec l'esp. précédente. Le *Gallus grunniens* de Willughby, qui a été également confondu, pourrait bien, s'il n'est pas le même Poisson, former une nouvelle esp. dans la seconde division du G. dont il vient d'être question.

BATRACHOS. rept. S. de Grenouille.

BATRACHOSPERME. *Batrachosperma* ou *Batrachospermum*. bot. Les pl. de ce G. forment, dans la nature, un groupe si remarquable, qu'on a lieu d'être surpris que Dillen, et Linné après lui, n'en aient pas formé au moins une section particulière, dès qu'ils entreprirent de débrouiller la cryptogamie. L'on n'a pas besoin d'emprunter le secours du microscope pour remarquer combien la forme, la consistance, l'extrême flexibilité, et surtout la mucosité de ces élégants Végétaux, les éloignent de tous ceux dont on les avait rapprochés. Dillen avait, sous le nom de *Conferves lubriques*, désigné plusieurs variétés ou espèces de Batrachospermes; Linné les confondit toutes sous le nom de *Conferva gelatinosa*. A son exemple, la plupart des botanistes réunirent, sous ce même nom, toutes les Conferves qui leur parurent muqueuses au toucher. Weiss, le premier, ayant soumis au microscope le *Conferva fontana nodosa spermatis Ranarum instar lubrica* de Dillen, sentit combien un tel rapprochement était peu fondé, et rangea cette pl. parmi les Charagnes sous le nom de *Chara Batrachosperma;* ce nom de *Batrachosperma* désigne l'espèce de ressemblance que Weiss trouva entre ce qu'il avait examiné, et les séries de globules gélatineux dans lesquels sont contenus les œufs de plusieurs Batraciens. Depuis longtemps cette ressemblance avait frappé les botanistes, comme on le voit par la phrase citée de Dillen. On a reconnu depuis Weiss, que le *Conferva gelatinosa*, L., ne pouvait guère non plus demeurer parmi les Charagnes, et l'on s'est accordé unanimement pour en faire un nouveau G. Bory a publié, dans les Annales du Muséum d'Histoire naturelle, T. xii, p. 310, une monographie de ce G. dont les caractères sont établis ainsi qu'il suit : filaments très-flexibles, dont les rameaux cylindriques et articulés sont chargés de ramules microscopiques, simples ou divisées à leur tour, formées d'articles ovoïdes, moniliformes, et terminées par un prolongement capillaire, tellement fin que la plus forte lentille n'y découvre aucune organisation. Ce sont de tels prolongements, dont paraît se composer la mucosité, qui enveloppent non-seulement les Batrachospermes, mais encore les autres Chaodinées diphytes et plusieurs Trémellaires. Le même botaniste avait, dans l'origine, soupçonné quelque animalité dans les Batrachospermes; la souplesse de leurs mouvements, la manière dont les élégantes touffes qu'elles forment fuient sous la main qui les veut saisir, lui avaient fait illusion. Il n'y a reconnu depuis que de simples pl., et il a saisi jusqu'à leur fructification; cette fructification consiste en gemmes formées de corpuscules agrégés, supportées par une sorte de pédicule articulé, environnées de ramules dans quelques espèces, et paraissant même à l'œil nu, comme des points noirs dans la masse, en apparence, homogène des petits verticilles, quand ceux-ci existent. Ornement des eaux pures, toutes les esp. de Batrachospermes connues habitent les fontaines froides et sombres, ou des ruisseaux et des trous

de tourbières qu'ombragent des Phanérogames aquatiques. Elles supportent quelquefois un courant très-fort sans se plaire cependant dans les lieux où le mouvement serait trop rapide. Il en est de marines, indépendamment de certaines esp. d'Hydrophytes de l'Océan, qui en ont l'aspect, mais qui appartiennent à d'autres G. plus ou moins voisins. Bory n'a pas considéré comme des Batrachospermes toutes les pl. que Roth, Vaucher et De Candolle avaient confondues sous ce nom. Selon lui, il n'est qu'une ou deux esp. de ces auteurs qui doivent demeurer dans ce G., auquel il a apporté quelque changement depuis ce qu'il en avait publié. L'organisation des Batrachospermes est non-seulement déjà assez compliquée, mais encore difficile à détruire; ces pl. se conservent fort longtemps, quoique mortes, dans de l'eau où le microscope peut prouver qu'elles n'ont subi que des altérations de couleur. Elles adhèrent fortement au papier sur lequel on les prépare, et paraissent revenir à la vie lorsqu'on les humecte, même après des années de dessiccation. On en connaît dix-neuf esp. qui se rangent naturellement dans les sous-genres suivants :

† Lémanines, filaments opaques, ayant leurs articulations renflées; des ramules simples ou à peu près, beaucoup plus rares, et dont plusieurs ne sont pas seulement disposées en verticilles, mais répandues sur toutes les pl. Le microscope seul dénote l'existence de ces ramules transparentes qui n'ont souvent que trois ou quatre articles, ce qui les avait d'abord fait méconnaître. Bory avait rapporté les trois esp. dont se forme cette section au G. Lémanée. Les Lémanines sont beaucoup moins muqueuses au toucher que leurs congénères.

Les Batrachospermes Lémanines connues sont : 1° *B. sertularina,* Bory; *Lemanea sertularina,* Ann. Mus., f. XII, fig. 1. — 2° *B. Dillenii,* Bory; *Lemanea Dillenii,* Ann. Mus., *loc. cit.,* fig. 2. — 3° *B. tenuissima,* Bory; α et β *Lemanea Batrachospermosa,* Ann. Mus., *loc. cit.,* fig. 3 et 4; *Conferva atra,* Roth., cat. III, 506; Cand., Flor. fr., 2, 120; Dillw., *Conf. brit.,* pl. 2. Ces trois esp. habitent la France où la dernière, la plus élégante de toutes, est aussi plus généralement répandue.

†† Thorinies, filaments pellucides, ayant leurs articulations à peu près égales ou peu distinctes; les ramules simples ou divisées, répandues et plus ou moins serrées sur toute la surface de la plante, comme dans les Thorées, et ne formant de verticilles que d'une manière obscure et généralement incomplète. Le G. Dudresnaya, récemment établi par Bonnemaison, rentre parmi les Thorinies.

A. *Espèces marines.*

4° *B. zostericola,* Bory. A filaments simples, flexueux, brunâtres, émettant à peine quelques rudiments de rameaux; parasite des Zostères et des Fucus, ainsi que la suivante. — 5° *B. alcyonidea,* Bory; *Alcyonidium vermiculatum,* Lamx. — 6° *B. æstivalis,* Bory. Très-rameuse, avec une teinte rose. Commune en été sur les Fucus, à Belle-Ile en mer. — 7° *B. spongodioides,* Bory; *Rivularia multifida,* Web. et Morh. — 8° *B. miniata,* Bory. Esp. singulière qui ressemble à une gelée albumineuse légèrement teinte de pourpre, mais où l'on distingue aisément au microscope l'organisation des Batrachospermes Thorinies. — 9° *B. rivularioides,* Bory; *Rivularia verticillata, Engl. Bot.* — 10° *B. crassiuscula,* Bory; *Ceramium tuberculosum,* Roth.

Le *Scytosiphon paradoxus* de Lyngbye, examiné, pourrait bien rentrer dans cette division. Cette pl. ne peut en aucun cas, si la figure donnée est exacte, demeurer confondue dans un même G. avec les *Ulva latissima* et *compressa,* L.

B. *Espèces d'eau douce.*

11° *Batrachosperma turfosa,* B.; Ann. Mus., T. XII, tab. 31, f. 1; *Batr. moniliforme,* α *vagum,* Roth., cat. II, 187; *Batr. vagum,* Lyngbye? *Tent.,* 188, t. 64, f. 2. Bory ne rapporte qu'avec doute le synonyme de Lyngbye, parce qu'il ne voit pas sur le rameau principal de la figure, les ramules qu'il a citées comme les devant revêtir. Cette esp., du plus beau vert tendre et de l'aspect le plus gracieux, vit dans les eaux profondes des tourbières. Thore, le premier, la découvrit aux environs de Dax; Mougeot l'a depuis envoyée des Vosges, qu'il explore d'une manière si utile pour la Flore française. Persoon a cru voir, dans les échantillons envoyés par cet excellent botaniste, une esp. distincte qu'il proposait de nommer *cœrulœa;* ce nom eût été certainement un double emploi. — 12° *Batrachosperma bambusina,* B.; Ann. Mus., *loc. cit.,* t. 29, f. 1. Esp. fort élégante des îles de France et de Mascareigne dans l'hémisphère austral; ses verticilles sont fort distincts, mais des ramules se voient sur les tiges. — 13° *Batrachosperma hybrida,* B. Esp. encore inédite, qui forme sur la vase ou les pl. aquatiques de quelques étangs, des touffes d'un brun jaunâtre, présentant l'aspect des Batrachospermes de la section suivante, mais qui, vues au microscope, offrent des ramules simples, éparses sur toute l'étendue des tiges. Les ramules des verticilles sont pressées, dichotomes, et leurs articulations sont un peu opontioïdes.

††† Monilines, filaments nus dans leur étendue, n'offrant de ramules qu'aux verticilles par lesquels l'articulation est entourée. Le *Conferva gelatinosa* de Linné convient à toutes les pl. de cette section, la plus nombreuse en esp. d'un port élégant. Ces esp. sont :

14° *Batrachosperma helmintosa,* B., *loc. c.,* t. 29, f. 2; *Corallina pinguis, ramosa, viridis,* Vaillant, Paris, T. VI. (Médiocre.) — 15° *Batr. ludibunda :* α *confusa,* B., *loc. c.,* t. 39, fig. 3; — β *moniliforma,* B., t. 30, fig. 1. (*Batr. moniliforma.*) Roth., cat. III, 160; Vaucher, Conf., T. XI, f. 4; Cand., Flor. fr., II, 59; Lyngbye, *Tent.,* 187, t. 64, 1 (Médiocre); la plus commune de toutes; — γ *pulcherrima,* B., t. 30, fig. 3, d'une couleur qui passe facilement au violet, et rend les échantillons de cette variété fort remarquables dans les herbiers; — δ *viridis,* B., pl. 30, f. 4; — ε *stagnalis,* B., pl. 30, f. 5. — 16° *Batrachosperma œquinoxialis,* B., *loc. cit.,* pl. 29. Bory avait pris cette esp., trouvée dans les îles de France et de Mascareigne, pour une var. de la précédente, et l'avait mentionnée sous le signe β. La disposition de ses rameaux, mieux examinée, ne permet plus de confondre ces pl. sous un même nom.

— 17° *Batrachosperma cœrulescens*, B., *loc. cit.*, pl. 30, fig. 3. Bory avait également confondu cette charmante espèce avec les variétés du *ludibunda* sous le signe ε. Des observations ultérieures l'en ont fait séparer. — 18° *Batr. Keratophyta*, B., *loc. cit.*, t. 31, fig. 2. Esp. très-voisine du *Batr. turfosa*, n° 4, mais dont la tige, cornée à sa base surtout, est constamment nue.

†††† Draparnaldines, filaments vagues, hyalins, entièrement nus, cylindriques, aux articulations peu sensibles desquels les ramules forment des verticilles qui ne sont pas toujours complets. — On voit ici l'une des nombreuses preuves que la nature ne procède jamais par bonds. Déjà une section des Batrachospermes indique un passage aux Thorées; celle-ci en forme un avec les Draparnaldies. Une seule esp. y fut observée jusqu'ici.

19° *Batrachosperma tristis*, B., *loc. c.*, pl. 31, qui renferme deux variétés, la pâle, *chlora*, fig. 3, et la colorée, *colorata*, fig. 4, d'un verdâtre peu apparent, ou devenant brune dans quelques circonstances. A peine la distingue-t-on dans les eaux sur les débris des pl. dont elle est parasite; on la confondrait facilement, au premier aspect, avec les *Draparnaldies*, mais le microscope signale bientôt la différence.

BATRACIENS. Du mot grec *Batrachos*, quatrième ordre de la classe des Reptiles. Laurenti l'indiqua le premier; Alexandre Brongniart le constitua, et depuis tous les naturalistes se sont accordés pour l'adopter. Il est fort naturel encore qu'il renferme des Animaux qu'au premier aspect on avait éloignés les uns des autres. Linné, par exemple, avait placé, d'après leur forme générale, parmi les Lézards, les Salamandres qui sont cependant beaucoup plus rapprochées des Grenouilles, type de l'ordre dont il est question. — Les Batraciens paraissent faire le passage des Reptiles aux Poissons, et ressemblent surtout à ces derniers par leur forme et leur manière de respirer dans le premier âge. Ils diffèrent des Serpents par la présence des membres, et des autres Reptiles par la nudité de leur peau, qui n'est jamais recouverte d'écailles ou de carapace. Tous les auteurs les avaient dits jusqu'ici privés d'ongles; on vient d'en rapporter du Cap qui en sont munis. Il n'existe point chez eux d'accouplement complet; la femelle produit des œufs, dans l'accouchement desquels le mâle l'assiste par divers procédés, et que celui-ci arrose ensuite de sa liqueur prolifique. Breschet a remarqué que ces œufs, encore qu'ils n'aient pas été fécondés, suivent pendant plusieurs jours, la marche de développement qu'on observe dans ceux qui l'ont été, et que ce n'est qu'après plusieurs jours d'une semblable conservation qu'ils finissent par se détériorer et se corrompre. Ces œufs, environnés d'une substance que nous avons reconnue être albumineuse, sont disposés en longs cordons, en amas plus ou moins considérables dans l'eau des marais, ou portés diversement par les pères et mères, selon le mode adopté dans chaque espèce pour sa conservation.

Les caractères de cet ordre consistent, ainsi que nous l'avons indiqué, dans l'absence de toute carapace ou écaille, dans la nudité du corps, dans l'insertion de la tête à l'attache de laquelle on ne distingue, pas plus que dans les Serpents, un cou bien marqué; dans l'insertion des pattes constamment placées sur les côtés, et surtout dans les singulières métamorphoses que subissent les Animaux qui le composent, métamorphoses non moins extraordinaires que celles de la Chenille en Papillon. En effet, au sortir de l'œuf, le Batracien, vulg. nommé Têtard, est un véritable Poisson; son squelette qui, se développant tard, le réduit longtemps à l'état d'un Invertébré, est de la substance des arêtes; sa bouche est un véritable bec à peu près pareil à celui d'un Syngnathe; il n'a point de pattes; son corps, plus ou moins ovoïde ou allongé, se termine par une queue comprimée en nageoire; le mode de respiration, opéré par des branchies, dépend de celles-ci, qui sont portées aux deux côtés du cou par des arceaux cartilagineux attenant à l'os hyoïde; enfin, jusqu'aux intestins du Têtard, essentiellement herbivore, tout doit changer; car l'appareil de la digestion doit devenir celui d'un Animal qui ne se nourrira plus que d'Insectes et de choses ayant eu vie. A mesure que l'existence du Têtard se développe et s'avance vers l'état parfait, cet être préparatoire perd ou gagne quelques organes : ses branchies, excepté dans certaines espèces, peut-être condamnées à ne jamais sortir de l'état de larves, disparaissent; les pattes ne tardent point à paraître, et bientôt la queue disparaît, au moins chez les Batraciens proprement dits. L'absence ou la présence de cette queue détermine la division de l'ordre en deux sections assez tranchées, et que leur aspect surtout rend facile à reconnaître. Ces deux sections, bien caractérisées par Duméril (*Zool. anal.*, p. 90), ont été fort heureusement nommées, par ce savant, Anoures et Urodèles. Nous ne pouvons mieux faire que d'adopter ici sa classification des Batraciens avec les G. qu'il y a établis.

† Anoures. Corps plus ou moins trapu, large, sans queue, à pattes de devant plus courtes que les postérieures; la peau à peine attachée au corps, et semblable à un sac dans lequel flotterait celui-ci. Les Anoures sont répartis dans les quatre G. Rainette, Grenouille, Pipa et Crapaud. Tous formaient le seul G. *Rana* de Linné. La plupart habitent les eaux ou leur voisinage, même après leur métamorphose; tous s'y rendent pour le part, au temps des amours. Cependant quelques-uns se traînent loin d'elles, sur la terre ou dans ses obscures cavités; d'autres grimpent aux arbres et se plaisent dans la verdure où leur couleur ne permet guère de les apercevoir. A peu près seuls entre les Reptiles, ils font entendre une voix qu'on appelle coassement. Leur tête est plate; leurs yeux gros; leur bouche très-fendue; leur langue molle, ne s'attachant pas au fond du gosier, mais au bord de la mâchoire, et se reployant en dedans. Leurs pieds de devant n'ont que quatre doigts, ceux de derrière portent souvent le rudiment d'un sixième. Le squelette est entièrement dépourvu de côtes. L'inspiration de l'air ne se fait que par le mouvement des muscles de la gorge, laquelle, en se dilatant, reçoit de l'air par les narines, et, en se contractant pendant que ces narines sont fermées au moyen de langue, oblige l'air à pénétrer dans les poumons; l'expiration, au contraire,

s'exécute par les muscles du bas-ventre, de sorte que, lorsqu'on ouvre cette partie dans les Anoures vivants, les poumons se dilatent sans pouvoir s'affaisser; et, si on force ces Animaux à tenir la bouche ouverte, ils s'asphyxient promptement, parce qu'ils ne peuvent plus renouveler l'air de ces mêmes poumons.

†† Urodèles. Ce n'est pas seulement par la présence de la queue, dit Duméril, que les Batraciens de cette section diffèrent des autres; c'est qu'ils se conviennent par beaucoup d'autres caractères qu'on n'observe pas dans les Anoures. Tous ont le corps couvert d'une peau très-adhérente. Quand ces Animaux ont quatre pattes, ces membres sont très-courts, égaux entre eux, et tellement éloignés qu'ils ne peuvent pas supporter le corps. Leur langue est comme celle des Grenouilles; l'oreille entièrement cachée sous les chairs, sans aucun tympan, mais seulement avec une petite plaque cartilagineuse sur la fenêtre ovale; les deux mâchoires garnies de dents nombreuses et petites, deux rangées de dents pareilles au palais. Le squelette a de petits rudiments de côté, mais point de sternum; quatre doigts devant, cinq derrière. Le Têtard respire d'abord par les branchies en forme de houpes, au nombre de trois de chaque côté du cou; ces branchies s'oblitèrent par la suite, elles sont suspendues à deux arceaux cartilagineux, dont il reste des parties à l'os hyoïde de l'adulte; un opercule membraneux recouvre ces ouvertures, mais ces houpes ne sont jamais revêtues d'une tunique, et flottent au dehors; les pieds de devant se développent avant ceux de derrière; les doigts poussent aux uns et aux autres successivement. Chez ceux de ces Animaux qui font entendre quelque bruit, la voix est faible, et résulte de ce que l'air chassé des poumons en sort par une sorte de vomissement. Encore qu'il n'y ait pas d'accouplement chez les adultes, les œufs n'en sont pas moins fécondés dans le corps de la femelle, où il paraît que s'introduit la laitance du mâle, qui est absorbée par les organes de la génération, très-gonflés vers l'époque voisine de la ponte. Les œufs sont pondus isolément; dans quelques espèces ils éclosent dans le sein même de la mère. — Quelques Urodèles vivent toujours dans l'eau; d'autres se traînent sur la terre, mais toujours dans les lieux humides, et se plaisent dans l'obscurité. Les Urodèles sont réparties dans les quatre G. Triton, Salamandre, Protée et Sirène.

D'après son travail, Duméril donne des Batraciens en général, la définition suivante : animaux à corps nu, pourvus de membres; sans écailles, sans carapaces, sans pénis, sans ongles; à respiration soumise à l'empire de la volonté; à cœur à une seule oreillette; à œufs enveloppés d'une membrane; fécondés sans véritable coït, et subissant plusieurs métamorphoses dans le cours de leur vie.

Les Batraciens sont devenus l'objet de l'attention sérieuse des physiologistes. Roesel, dans un magnifique ouvrage intitulé : *Ranarum nostratium Historia*, etc., avait débrouillé l'histoire des Anoures européens; on prétend qu'il avait fait le même travail pour les Urodèles, et que le manuscrit, accompagné de belles figures, en existe encore entre les mains de quelques héritiers en Allemagne. Laurenti s'en occupa ensuite, et Brongniart a définitivement marqué le rang qu'ils tiennent, en circonscrivant ce singulier groupe où la vie paraît éprouver d'étranges modifications. Ces Animaux ont été le sujet d'une série de belles expériences que l'on doit aux recherches d'Edwards, et qui ont présenté des phénomènes tellement extraordinaires, qu'ils semblent ne pouvoir être rapprochés de ceux que nous offrent les autres Animaux vertébrés. On ne les croirait même pas unis entre eux par un lien commun, dit Edwards, si une étude approfondie de la nature ne faisait toujours reconnaître l'uniformité de ses lois : ainsi les Batraciens agissent et existent longtemps après l'excision du cœur et du bulbe de l'aorte, ce qui supprime la circulation; mais cette suppression entraîne aussi celle de la respiration; il semblerait donc que l'action du système nerveux et musculaire suffit chez eux à la vie. La strangulation la plus complète et la plus violente ne cause point la mort des Batraciens. Des Grenouilles dont Edwards avait non-seulement serré le cou, mais encore revêtu la tête d'un petit appareil qui ne permettait aucune introduction de l'air dans les poumons, ont vécu jusqu'à cinq jours, et l'une d'elles est même parvenue à s'échapper dans l'état où elle était réduite. Dans un Triton soumis à la même expérience, la tête entière est tombée en gangrène, sans que l'Animal en ait perdu la faculté d'agir; et l'on connaît l'expérience faite par Duméril sur une Salamandre, à laquelle il coupa la tête, et qui vécut longtemps après l'amputation et la formation d'une parfaite cicatrice du cou, qui devait intercepter le passage de l'air dans les poumons. Le but principal des savantes recherches d'Edwards a été de savoir quelle était l'importance de l'action de l'air dans la vie des Batraciens, auxquels tout autre moyen de respiration que la cutanée avait été ôté; il a surtout examiné jusqu'à quel point ces Animaux pouvaient en être totalement privés, et ce qu'on devait croire de ces Crapauds qu'on a dit s'être conservés dans du bois ou dans des pierres. Ces Animaux peuvent au reste vivre longtemps au fond de l'eau sans venir respirer, à sa surface, de l'air qui s'y trouve dissous; ce n'est que dans l'eau qui ne serait pas renouvelée qu'ils trouveraient une mort prompte. Ce sont de véritables amphibies, qui supportent dans cette eau jusqu'à des degrés de froid assez considérables.

BATRISE. *Batrisus.* ins. G. de Coléoptères dimères de la fam. des Pselaphiens, institué par Aubé qui lui donne pour caractères : palpes de la longueur de la tête, à premier article très-petit, sphérique, le deuxième arqué et en massue, le quatrième et dernier conique; antennes monoliformes, logées dans un enfoncement latéral de la tête qui est très-forte, avec un gros tubercule au centre; corselet trapézoïdal avec trois lignes longitudinales en dessus, et trois fossettes réunies par un sillon transversal, bi-sinué vers la base; corps allongé et cylindroïde. Ce G. renferme, selon l'auteur, huit esp. distinctes.

BATSCHIE. *Batschia.* bot. Le nom de Batsch, botaniste allemand, donné à plusieurs G. en même temps, n'a été, par cela même, conservé d'une manière certaine à aucun. Gmelin l'avait conservé à un G. très-voisin du *Lithospermum*, dont il se distingue par un petit an-

neau de poils, qui ceint intérieurement la base du tube de sa corolle. Michaux l'a adopté dans sa Flore de l'Amérique sept., et il en décrit deux esp. — Thunberg a appelé Batschia deux pl. de l'Amérique, appartenant à la fam. des Ménispermées, et voisines de l'*Abuta* d'Aublet. C'est le G. *Trichoa* de Persoon. Enfin Vahl, qui avait désigné sous le même nom encore une Légumineuse de Ceylan, l'a changé en celui de *Humboldtia*.

BATTA. ois. On désigne en Égypte sous ce nom les Oiseaux qui, venant de l'occident, se fixent aux bords du Nil, pendant la durée des débordements de ce fleuve.

BATTAJEASSE. ois. S. vulg. de Bergeronnette grise.

BATTANT. bot. On trouve souvent ce mot employé pour celui de valve, surtout par les anciens botanistes.

BATTANTS. rept. Nom des deux pièces mobiles qui, dans quelques Chéloniens, se rencontrent en avant et en arrière du plastron au sternum, et qui servent à ces Animaux pour s'enfermer entièrement dans leur boîte osseuse.

BATTAREA. bot. Ce G., dédié par Persoon au botaniste italien Battara, est rapproché par cet auteur, des *Lycoperdons*. Nées d'Esenbeck, au contraire, le place auprès des *Phallus*. Sa position est, en effet, difficile à déterminer. Son port et quelques-uns de ses caractères semblent le rapprocher des *Phallus*, tandis que, par d'autres, il est plus voisin des *Lycoperdons*. Son pédicule, assez long, fistuleux, charnu, est entouré à sa base par une volva large, remplie d'une matière mucilagineuse. Une partie de cette volva reste sur le chapeau qu'elle recouvre d'une sorte de coiffe. Ce chapeau est hémisphérique, en forme de cloche, et porte à sa surface extérieure, une couche de poussière entremêlée de filaments qu'enveloppent en partie les restes de la volva. Ce G. ne renferme qu'une seule esp., *B. phalloïdes*, Pers., *Syn. Fung.*, p. 129, tab. 111, fig. 1, qui n'a été observée jusqu'à présent qu'en Angleterre.

BATTE-MARRE. ois. S. vulg. de Bergeronnette grise, et d'Hirondelle de rivage.

BATTE-POTTA. pois. S. vulg. de la Raie Torpille.

BATTE-QUEUE. ois. S. vulg. de Bergeronne te grise.

BAUBIS. mam. Race de l'espèce du Chien domestique, appelée aussi *Chiens normands*. Elle est distinguée par son corps épais, sa tête courte, ainsi que ses oreilles, et s'emploie plus particulièrement dans la chasse du Renard et du Sanglier.

BAUD. mam. Autre race de Chiens, originaires de Barbarie, appelés aussi Chiens-Cerfs et Chiens-Muets.

BAUDET. mam. S. d'Ane.

BAUDISSÉRITE. min. *V.* Magnésie carbonatée.

BAUDRIER DE NEPTUNE. bot. S. vulg. de Laminaire sucrière.

BAUDROIE. pois. S. de Lophie.

BAUDRUCHE. mam. *V.* Intestins.

BAUERA. bot. Ce G. a été rapporté par Brown à sa fam. des Cunoniacées, dans laquelle il forme une section distincte; son calice est persistant, à six ou à huit divisions linéaires, aiguës, irrégulièrement serrées; sa corolle se compose de six ou huit pétales, obovales, obtus, un peu plus longs que le calice qui est réfléchi; les étamines sont très-nombreuses, insérées circulairement à la base du calice sur un disque périgyne. Le pistil est libre et supère, composé d'un ovaire arrondi, un peu comprimé, bifide à son sommet, qui se termine par deux styles allongés et divergents, dont l'extrémité offre un petit stigmate à peine distinct. Coupé transversalement, cet ovaire présente deux loges, dont les ovules, assez nombreux, sont attachés au milieu de la cloison et portés chacun sur un podosperme court. Le fruit est une capsule biloculaire, comprimée, subbilobée, à deux loges polyspermes, s'ouvrant en deux valves, par une fente transversale, qui partage chacun de ses deux lobes, et s'étend quelquefois jusqu'à sa base. Les graines sont ovoïdes; l'embryon est cylindrique, dressé, renfermé dans un endosperme charnu. Ce G. ne contient qu'une seule esp., *B. rubioïdes*, figuré par Ventenat (Malm., t. 96). C'est un arbrisseau de six à huit pieds, dont les feuilles ovales et dentées sont verticillées par six. Les fleurs, portées sur des pédoncules d'environ un pouce de longueur, sont élégantes et d'une jolie couleur rouge; il est de la Nouvelle-Hollande.

BAUGE. mam. Gîte du Sanglier.

BAUHINIE. *Bauhinia*. bot. G. de la fam. des Légumineuses, établi par Plumier en l'honneur des deux illustres frères Bauhin; il se distingue par ses feuilles simples, toujours partagées en deux lobes plus ou moins profonds; par son calice caduc, à cinq divisions, fendu latéralement; par sa corolle de cinq pétales presque égaux, onguiculés à leur base, un peu onduleux sur leurs bords; par ses dix étamines distinctes, inégales, dont une, beaucoup plus grande que les autres, paraît être la seule fertile; la gousse est pédicellée, allongée, très-comprimée, à une seule loge qui contient plusieurs graines planes. Les esp. sont assez nombreuses; on en compte environ trente, qui toutes sont des arbustes ou arbrisseaux d'un port élégant, ayant les fleurs disposées en grappes axillaires ou terminales. Plusieurs sont cultivées dans nos serres; telles sont surtout : la B. à lobes écartés, *B. divaricata*, L., arbrisseau de cinq à six pieds, originaire des Indes-Orientales, et qui se fait remarquer par ses feuilles cordiformes, à deux lobes pointus et divergents; par ses fleurs blanches, assez grandes, qui forment des grappes terminales. Le *B. scandens*, arbrisseau sarmenteux, muni de vrilles, au moyen desquelles il s'enlace aux arbres qui l'avoisinent, a les fleurs jaunes et axillaires. On trouve cette esp. aux Indes-Orientales et dans quelques parties de l'Amérique méridionale.

BAUME. *Balsamum*. bot. Fluide résineux, qui découle de certains arbres, et qui est en général susceptible de dessiccation plus ou moins prompte, plus ou moins parfaite. Les Baumes diffèrent des Résines, en ce que, traités à chaud avec une dissolution de Carbonate de Soude, que l'on sature ensuite d'acide sulfurique, ils donnent de l'acide benzoïque; on peut également obtenir cet acide par la simple sublimation. Les Baumes connus jusqu'à présent sont ceux du Pérou et de Tolu, le Styrax, lesquels sont ordinairement liquides, le Benjoin et le Storax calamite, qui sont apportés à l'état solide. Il est à présumer que la Canelle et la Vanille contiennent des substances balsa-

miques particulières; car l'une et l'autre de ces pl. donnent, par leur distillation, de l'Acide benzoïque. Les Baumes sont presque complétement insolubles dans l'eau; ils se dissolvent parfaitement dans l'Alcool, l'Éther, les Huiles volatiles, et même les Huiles fixes; ils sont très-inflammables et répandent, en brûlant, une odeur agréable. Outre les usages médicinaux auxquels ils sont soumis, les Baumes sont encore employés comme parfums dans les cassolettes, et pour aromatiser plusieurs sortes de mets; la dissolution alcoolique de Benjoin, étendue d'eau, est le cosmétique par excellence, auquel le charlatanisme a donné le nom de lait virginal.

Le nom de Baume, accompagné d'épithètes caractéristiques plus ou moins convenables, désigne, soit dans le commerce, soit dans la matière médicale, soit parmi le vulgaire, non-seulement des substances auxquelles conviennent les caractères qu'on vient d'établir, mais encore des choses qui n'y ont d'autre rapport qu'un arome plus ou moins flatteur, ou que des propriétés souvent imaginaires, comme on peut s'en convaincre par l'énumération suivante :

B. D'AMÉRIQUE OU DE TOLU. *V.* TOLU.

B. AQUATIQUE. *V.* MENTHE AQUATIQUE.

B. BLANC OU DE JUDÉE. *V.* AMYRIS.

B. DE BRÉSIL OU DE COPAHU. *V.* COPAYER.

B. BRUN OU DU PÉROU. *V.* MYROSPERME.

B. DE CALABA. *V.* CALOPHYLLE.

B. DE CARPATHIE. *V.* PIN.

B. DE CARTHAGÈNE OU DE TOLU. *V.* TOLU.

BAUME DES CHASSEURS, c'est le *Piper rotundifolium*, L. *V.* POIVRIER.

B. A COCHON. *V.* HEDWIGIE.

B. DE CONSTANTINOPLE OU DE JUDÉE. *V.* AMYRIS.

B. OU HUILE DE COPAHU. *V.* COPAYER et LIQUIDAMBAR.

B. EN COQUE OU DU PÉROU. *V.* MYROSPERME.

B. DUR OU DE TOLU. *V.* TOLU.

B. D'ÉGYPTE OU DE JUDÉE. *V.* AMYRIS.

B. FOCOT. *V.* TACAMAQUE.

B. DE GALAAD OU DE GILEAD OU DE JUDÉE. *V.* AMYRIS.

B. DU GRAND CAIRE OU DE JUDÉE. *V.* AMYRIS.

B. DE LA GRANDE TERRE, c'est le *Lantana involucrata*. *V.* LANTANIER.

B. DE HONGRIE. *V.* PIN.

B. OU HUILE D'AMBRE. *V.* LIQUIDAMBAR.

B. D'INCISION OU DU PÉROU. *V.* MYROSPERME.

B. DES JARDINS. *V.* BALSAMITE.

B. DE JUDÉE. *V.* AMYRIS.

B. DE MARIE. *V.* CALOPHYLLE.

B. DE LA MECQUE. *V.* B. DE JUDÉE.

B. DE MOMIE. *V.* ASPHALTE.

B. DU PÉROU. *V.* MYROSPERME.

B. (PETIT). *V.* CROTON BALSAMIFÈRE.

B. SEC OU DU PÉROU. *V.* MYROSPERME.

B. DE SODOME. *V.* MOMIE.

B. SUCRIER. *V.* HEDWIGIE.

B. DE SYRIE OU DE JUDÉE. *V.* AMYRIS.

B. DE TOLU. *V.* TOLU.

B. VERT. *V.* TACAMAQUE.

BAUME-VRAI OU DE JUDÉE. *V.* AMYRIS.

BAUMÉE. *Baumea.* BOT. G. de la fam. des Cypéracées, institué par Gaudichaud, dans la partie botanique de la Relation du voyage de Circum-navigation, dont il était l'un des naturalistes, à bord de l'une des deux corvettes, l'Uranie et la Physicienne, sous le commandement du capitaine Frécynet. Caractères : épillets à une fleur; quatre écailles subdisticho-imbriquées, ovales, concaves, dont les deux extérieures plus grandes; trois étamines hypogynes, longuement exsertes; ovaire elliptique, sessile et glabre; un style terminal, avec sa base épaisse, conique, persistante et velue; trois stigmates allongés et pubescents; point de soies; fruit elliptique, trigone, osseux; chaume dressé, simple, ancipité, garni de feuilles linéaires, équitatives à leur base; panicules terminales; épis ou solitaires ou réunis en tête. Ce G. a été consacré à la mémoire d'Ant. Baumé, l'un des chimistes les plus laborieux du siècle dernier. Les deux esp. qui le constituent ont été observées l'une aux îles Moluques, l'autre aux îles Mariannes.

BAUMGARTENIE. *Baumgartenia.* BOT. G. de la fam. des Joncées, Hexandrie Monogynie, qui avait d'abord reçu de Labillardière le nom de *Borya,* mais qui ne pouvait le conserver puisque déjà un autre G. était en possession de ce même nom. Caractères : calice tubuleux et cylindrique, dont le limbe se partage en six lobes, et dont la base est munie de deux écailles; ces écailles sont pour Labillardière des glumes calicinales; ce que nous appelons calice, est pour lui une corolle. Au sommet du tube sont insérées six étamines qui alternent avec les lobes et ne les dépassent pas. L'ovaire est libre, le style allongé jusqu'au niveau des anthères, le stigmate simple et capité. Le fruit est une capsule à trois valves; des cloisons nées du milieu de ces valves le séparent en trois loges qui renferment plusieurs graines attachées à leurs bords. On ne connait jusqu'ici que deux esp. de ce G., le *B. nitida* (tab. 107 des Plantes de la Nouvelle-Hollande); c'est une pl. herbacée croissant dans les sables où ses rameaux se fixent, de distance en distance, par des radicules émises de leur face inférieure. Ses feuilles étroites, engaînantes à leur base, aiguës et dures à leur sommet, sont éparses et serrées sur la tige. Ses fleurs sont disposées en un capitule qu'entourent, à sa base, de trois à six bractées inégales entre elles, semblables aux feuilles, mais plus courtes, et qui présentent, imbriquées sur plusieurs rangs, les écailles calicinales : les plus intérieures seules portent des fleurs, les extérieures sont stériles. Le *B. sphærocephala* se distingue de l'espèce précédente par sa tige simple; nous en devons la connaissance à R. Brown.

BAUMGARTIA. BOT. G. formé par Moench pour le *Menispermum corallinum*, L., qu'il appelait *B. scandens.* C'est le *Wendhandia populifolia* de Willdenow, que De Candolle a confondu dans son G. Cocculus, sous le nom spécifique de *Carolinus.*

BAUMIER OU BALSAMIER. BOT. *V.* AMYRIS.

BAUQUE. BOT. Nom que l'on donne aux plantes marines, que la Méditerranée jette sur la côte, et dont on se sert pour fumer les terres.

BAURACH. MIN. S. de Soude boratée.

BAUXIA. BOT. S. de Cipura.

BAVECO D'ARGO. POIS. S. vulg. de *Blennius tripteronotus.* *V.* BLENNIE.

BAVENA. POIS. S. vulg. de Blennie.

BAVÉOLE. BOT. S. vulg. de Bleuet. *V.* CENTAURÉE.

BAVÈQUE OU BAVEUSE. POIS. S. vulg. de Blennie.

BAVERA. BOT. *V.* BARRERIA.

BAYAD. *Porcus.* POIS. G. formé par Geoffroy Saint-Hilaire, qui rentre dans le sous-genre Bagre. *V.* PIMÉLODE.

BAYADE. BOT. Var. de l'Orge.

BAYATTE. POIS. *V.* BAYAD.

BAZ OU BAZY. OIS. S. vulg. de Faucon Autour.

BAZY. OIS. *V.* BAZ.

BDELLAIRES. ANN. Nom donné par De Blainville, à une fam. d'Entomozoaires Apodes, dont la locomotion s'exécute au moyen de ventouses placées aux deux extrémités du corps, comme on l'observe chez les Sangsues.

BDELLE. *Bdella.* ARACHN. G. de l'ordre des Trachéennes, de la fam. des Holètres, établi par Latreille, et ayant pour caractères : huit pieds uniquement propres à la marche; bouche consistant en un suçoir avancé, en forme de bec conique ou en alène; palpes allongées, coudées, avec des soies ou des poils au bout; quatre yeux; pattes postérieures plus longues. Les Bdelles se distinguent des Acares par l'absence des mandibules, et des Smarides, qui en sont, comme eux, privés, par l'allongement de leurs palpes, le nombre de leurs yeux et la plus grande longueur des pattes postérieures. On ne les confondra pas non plus avec les Ixodes et les Argas à cause de l'existence des yeux.

Les Animaux qui composent ce G. ont le corps très-mou, le plus souvent de couleur rouge; ils sont vagabonds, et se rencontrent dans les lieux humides, sous les pierres, les écorces des arbres, dans les mousses. L'esp. la plus commune aux environs de Paris, et qui sert de type au G., est la B. rouge ou longicorne, *B. longicornis,* ou l'*Acarus longicornis* de Linné. Elle est la même que le *Scirus vulgaris* de Hermann, et la Pince rouge de Geoffroy (Hist. des Ins., T. II, tab. 20). Les esp. décrites par Hermann sous le nom de *Scirus longirostris*, *latirostris* et *setirostris*, appartiennent au G. Bdelle.

BDELLE. *Bdella.* ANNÉL. G. établi par Savigny, qui lui assigne pour caractères : bouche moyenne relativement à la ventouse orale, mâchoires grandes, dures, ovales, légèrement carénées, dépourvues de denticules; yeux peu distincts, au nombre de huit, six sur le premier segment, disposés en ligne demi-circulaire, et deux sur le troisième, ces derniers plus écartés; ventouse orale de plusieurs segments, séparée du corps par un faible étranglement, assez concave et en forme de godet; l'ouverture sensiblement transverse, à deux lèvres, dont la supérieure peu avancée, profondément canaliculée en dessous, formée de trois à quatre demi-segments, le terminal plus grand, très-obtus; et l'inférieure rétuse; ventouse anale grande, obliquement terminale; branchies nulles; corps cylindrico-conique, sensiblement déprimé, allongé, composé de segments quinés, c'est-à-dire ordonnés cinq par cinq, nombreux, courts, très-égaux et très-distincts; le vingt-septième ou vingt-huitième et le trente-deuxième ou trente-troisième portant les orifices de la génération.

Les Bdelles appartiennent, dans la Méthode de Savigny, à la fam. des Sangsues. Cette fam. contient plusieurs G. assez distincts les uns des autres et partagés en trois sections; celui que nous traitons ici est rangé dans celle des Bdelliennes, et diffère des Branchellions par l'absence de branchies; il se rapproche au contraire par ce caractère des Albiones et des Hæmocharis, et s'en distingue cependant parce que sa ventouse orale, peu ou point séparée du reste du corps, est de plusieurs pièces, avec l'ouverture transverse. Les Bdelles partagent ces caractères de la section avec les G. Sangsue, Hæmopis, Néphélis et Clepsine; elles en diffèrent toutefois par une ventouse orale assez concave, à lèvre supérieure demi-circulaire, creusée par-dessous d'un canal en triangle; par des mâchoires grandes, ovales, sans denticules; par les yeux, au nombre de huit, disposés sur une ligne courbe, les deux postérieurs un peu isolés; enfin par une ventouse orale, obliquement terminale. Ce G., dont le nom devrait être changé, puisqu'un autre le portait déjà dans une classe voisine, n'est composé jusqu'à présent que d'une esp., la B. du Nil, *B. nilotica,* nommée en arabe *Alak,* figurée par Savigny (pl. 5, fig. 4). On la trouve dans les eaux douces de l'Égypte. Hérodote dit que cet Animal, connu des anciens, habite le Nil, et vit parasite sur le Crocodile. Il est d'une couleur brun-marron en dessus, et d'un roux vif en dessous. Son corps est formé, la ventouse comprise, de quatre-vingt-dix-huit anneaux carénés sur leur contour, et très-égaux.

BDELLIUM. BOT. Résine brune, ordinairement solide, amère, odorante, employée dans la médecine externe comme résolutive, et à l'intérieur comme pectorale. On a jusqu'ici ignoré l'origine de cette matière résineuse; on l'a crue tour à tour produite par un Palmier *Lontarus domestica,* par un Rhus, par un Amyris, etc.; cependant une des sortes de Bdellium qu'on trouve aujourd'hui dans le commerce, vient de différentes parties de l'Afrique, et spécialement de la Guinée et du Sénégal. Il est en morceaux arrondis ou en lames de la grosseur d'un pois à celle d'une noisette, de couleur jaune foncée, demi-transparente, fragile, à cassure cireuse et un peu terne. Le Bdellium est produit, au Sénégal, par un arbrisseau épineux, nommé *Niotoult* ou *Hendelotia africana,* qui appartient à la fam. des Térébinthacées.

BEARFICH. CRUST. Nom employé dans l'Histoire Naturelle de Norwège, pour désigner un Animal parasite, vivant sur plusieurs Poissons, principalement sur la Morue. On lui donne douze pattes, et un corps revêtu d'un test blanchâtre-brillant, dur et corné. D'après ce petit nombre de caractères, il paraîtrait appartenir au G. Cymothoë.

BEATSONIE. *Beatsonia.* BOT. Frankeniacées; Hexandrie Monogynie, L. Ce G. a été institué par Roxbourg, pour une esp. trouvée sur les rochers de l'île Ste-Hélène, et qu'il a appelée B. à feuilles de Pourpier, *B. portulacifolia.* Le caractère générique est : calice à cinq sépales redressés et réunis à leur base en un tube sillonné; cinq pétales hypogynes, onguiculés; six étamines; un style bifide, dont les lobes se terminent en stigmate globuleux; capsule bivalve, oligosperme.

BEAUFORTIE. *Beaufortia.* BOT. G. de la fam. des

Mélaleucées, Polyadelphie Icosandrie, L., dont la structure offre des particularités extrêmement remarquables; il a été établi par Brown, pour deux arbrisseaux originaires de la Nouvelle-Hollande, ayant le port des Mélaleuques, dont ils se distinguent par les caractères suivants : leur calice est tubuleux; son tube est court et adhérent par sa base avec l'ovaire qui est semi-infère; le limbe offre cinq divisions aiguës; leur corolle se compose de cinq pétales alternes avec les divisions du calice, à peu près de leur longueur, et insérées au sommet du tube; les étamines sont nombreuses, réunies par leurs filets en cinq faisceaux dressés; les androphores, beaucoup plus longs que le calice, sont grêles et divisés à leur sommet en huit, dix ou douze filets dressés, terminés chacun par une anthère Celle-ci offre une structure extrêmement singulière : elle se compose d'abord d'un connectif basilaire situé au sommet du filet; de deux loges rapprochées à leur base, divergentes à leur partie supérieure qui se termine en pointe; leur déhiscence a lieu par la suture qui les unit l'une à l'autre du côté interne. L'ovaire est, comme nous l'avons dit, semi-infère; il offre trois loges, et dans chacune d'elles trois ovules disposées d'une manière tout à fait insolite. Le trophosperme forme une sorte de lame attachée à l'angle rentrant de chaque loge par le centre d'une de ses faces, de sorte qu'il est comme pelté; au centre de sa face extérieure qui est libre, il donne attache à un ovule, et à son bord supérieur on en trouve deux autres attachés, par leur base, au moyen d'un podosperme court. Le style est à peu près de la longueur des faisceaux des étamines, un peu flexueux, terminé par un stigmate excessivement petit, présentant trois lobes rapprochés. On ne connaît encore que deux esp. de ce G., le *B. decussata* et le *B. sparsa*. La première, que l'on commence à cultiver dans les jardins, est un joli arbrisseau à feuilles opposées en croix, lancéolées, serrées; à fleurs d'un beau rouge, ayant la même disposition que dans les Métrosidéros et les Mélaleuques. Il doit être rentré dans l'orangerie.

BEAUHARNOISIE. *Beauharnoisia*. BOT. Un arbre qui habite les andes du Pérou a paru à Ruiz et Pavon présenter un G. nouveau qu'ils ont ainsi nommé, et qui vient se placer dans la fam. des Guttifères, auprès du G. *Tavomita* d'Aublet, s'il ne doit pas même lui être rapporté. Le calice est formé de deux sépales caducs; la corolle de quatre pétales, dont deux extérieurs, opposés et plus larges; les anthères sont sessiles, linéaires, dilatées au sommet, réunies entre elles à la base en un petit anneau, à deux loges qui s'ouvrent par deux pores latéraux, à insertion hypogynique. L'ovaire est surmonté de quatre styles divergents, à stigmates simples et obtus. Le fruit est partagé en quatre loges à l'angle interne, et au milieu de chacune desquelles est attachée une graine anguleuse; mais il arrive ordinairement qu'une ou plusieurs avortent. La tige droite, supérieurement rameuse, s'élève de quatre toises. Les feuilles sont opposées, pétiolées, entières, lancéolées; les pédoncules sont solitaires, géminés ou ternés à l'extrémité des branches, munis de deux bractées et chargés d'une seule fleur. Le fruit fournit, lorsqu'il est coupé, un suc jaune et visqueux qu'on retrouve dans le calice et les anthères. On peut, pour mieux connaître cette pl., consulter les Annales du Muséum (T. II, p. 71, tab. 9) où se trouvent la description détaillée et la figure de cet arbre.

BEAUMARIS-SHARK. POIS. Var. du Squale Long-Nez.

BEAUMARQUET. OIS. Esp. du G. Gros-Bec.

BEAUMERTA. BOT. S. de Cresson de fontaine.

BEAUMONTIE. *Beaumontia*. BOT. G. de la fam. des Apocynées, Pentandrie Monogynie de Lin., institué par le Dr Wallich, pour une plante imparfaitement connue en Europe, et qu'en 1818, il put observer et étudier à loisir, dans les forêts montagneuses à l'est du Bengale, dont elle est originaire. Les caractères imposés par le célèbre directeur du Jardin Botanique de Calcutta, sont : calice à cinq divisions foliacées et colorées; corolle campanulée, à tube court, et privé ainsi que la gorge, d'écailles ou squamelles, divisé en cinq lobes presque égaux ; cinq étamines filiformes, à filaments lâches; les anthères sont presque exsertes, sagittées, rapprochées par leur milieu du stigmate et même lui adhérant de manière à former autour de lui une sorte de couronne; ovaire à deux loges, arrondi, déprimé, entouré à la base d'une sorte de colerette hypogyne, composée de cinq lobes foliacés et étalés, surmonté d'un style faiblement courbé, que termine un stigmate oblong et bifide. Le fruit consiste en deux grands follicules cohérents, renfermant plusieurs semences garnies d'une touffe de soies à l'ombilic. La seule esp. connue est :

B. A GRANDES FLEURS. *Beaumontia grandiflora*, Bot. Mag., 3213. C'est un bel arbrisseau qui rivalise, dans nos serres, avec le *Datura arborea*. Ses feuilles sont grandes et larges, opposées, arrondies, entières, acuminées, glabres et nervurées. Ses fleurs sont grandes, blanches et odorantes.

BEAUMULIX. BOT. *V*. BEAUMURIA HYPÉRICOÏDE.

BEAUTIA. BOT. Commerson avait établi, sous ce nom, un G. de la fam. des Capparidées, mais la seule esp. qu'il renfermait a depuis été réunie au G. *Thilachium* sous le nom spécifique d'*Africanum*.

BÉBÉ. POIS. S. vulg. de Mormyre Oxyrhinque.

BEC. *Rostrum*. ZOOL. On a donné plus particulièrement ce nom à l'organe qui termine la tête des Oiseaux et constitue leur bouche; ses formes, extrêmement variées, fournissent souvent les caractères principaux sur lesquels sont fondées les divisions méthodiques. Il est composé de deux grandes pièces superposées, appelées mandibules. Ces pièces sont revêtues d'une substance cornée, qui, d'après les observations récentes de Geoffroy St-Hilaire, paraît constituer un véritable système dentaire, lequel n'est bien apparent que chez le fœtus. Ce savant a reconnu dans le fœtus de diverses espèces d'Oiseaux, et notamment dans celui de la Perruche à collier, une suite de corps blancs, arrondis, plus larges à leur extrémité, et disposés avec une grande régularité sur les bords des deux pièces du bec tenant lieu de mâchoires; il en a compté dix-neuf en haut et treize en bas. Ayant enlevé ces corps avec l'enveloppe qui revêt les deux demi-becs, il put voir au-dessous une série de noyaux pulpeux ressemblant aux germes dentaires, et retenus chacun par un cordon formé d'un nerf et d'un vaisseau sanguin. Chez l'adulte, on voit sur les bords de chaque demi-bec une suite de cercles percés chacun par

un trou, et qui sont le produit de l'usure des cavités que renferme chaque mâchoire. Ces cavités contiennent chacune un tuyau cartilagineux enfermé par une gaîne membraneuse, etc., etc. Quoi qu'il en soit, qu'un système dentaire garnisse ou non les mandibules, c'est toujours avec celles-ci que l'Oiseau divise et broie les aliments dont il fait sa nourriture.

La forme, ou quelque particularité dans le Bec, a déterminé chez les Oiseaux l'imposition d'une foule de noms vulg. et même génériques qui doivent être, autant que possible, repoussés de la science; ainsi l'on a nommé :

Bec-an-crous, le Loxie commun.

Bec d'argent, le Tangara pourpré.

Bec-d'Asse, la Bécasse.

Bec a cuiller, la Spatule.

Bec a figue, la Sylvie locustelle.

Bec courbe, l'Avocette.

Bec croche, l'Ibis rouge, jeune.

Bec croisé, le G. Loxie.

Bec de cire, Gros-Bec Senegali rayé.

Bec de corne, divers Calaos.

Bec de corne batard, le Scythrops.

Bec de fer, le Sparacte.

Bec de hache, l'Huîtrier.

Bec dur, le Gros-Bec vulgaire.

Bec en ciseaux, le Rhynchops.

Bec en cuiller, le Savacou.

Bec en fourreau, le Chionis.

Bec en palette, les Spatules.

Bec en poinçon, des Tangaras et des Sylvies.

Bec en scie, le Harle.

Bec-Figue, un Gobe-Mouche.

Bec-Figue d'hiver, le Gros-Bec Linotte et l'Alouette Pipi.

Bec fin, le G. Sylvie.

Bec-mouches. ins. Duméril a donné ce nom à une fam. de Diptères dont le masque se prolonge en une sorte de bec ou de museau et qui correspond aux Tipulaires de Latreille.

Bec ouvert, le Chænoramphe.

Bec plat, le Canard Souchet.

Bec rond, le Bouvreuil.

Bec tranchant, le Pingouin.

Ce mot Bec a été étendu, comme nom propre, avec quelque épithète qui établit une ressemblance qu'on pensait trouver plus improprement encore entre les Oiseaux et d'autres Animaux ; ainsi l'on appela :

Bec allongé (pois.), le *Chætodon rostratus*, L.

Bec de Faucon (rept. chél.), la Tortue Caret.

Bec d'Oie (mam. et rept.), le Dauphin, et encore la Tortue Caret.

Bec d'Oiseau (mam.), l'Ornithorhynque.

Bec de Perroquet (pois. et moll.), un Scare et des Térébratules.

Bec de Poule (rept. chél.), la Tortue franche.

Bec pointu (pois.), la Raie Oxyrhynque.

Chez les Insectes, on appelle Bec une modification de la bouche.

Dans les Mollusques, le mot Bec est employé pour désigner chez les Coquilles univalves le canal de la base, lorsqu'il est petit, mince ou recourbé, et chez les Bivalves, les sommets des valves, lorsqu'ils forment le crochet, comme dans certaines Anomies. Il n'est plus guère en usage aujourd'hui; mais, en y ajoutant des épithètes, il est devenu le nom vulgaire de plusieurs Coquilles de G. différents.

Bec de Bécasse. *V.* Becasse (moll.).

Bec de Canard ou Bec de Cane, c'est la *Patella Unguis* de Linné; *Lingula anatina*, Bruguière, Lamarck. Le Bec de Canard de Favard d'Herbigny est le *Solen anatinus* de Linné; *Anatina subrostrata*, Lam. *V.* Lingule et Anatine.

Bec de flute, c'est le *Donax Scortum*, Lin. et Lam. *V.* Donace.

Bec de Perroquet, c'est l'*Anomia psittacea*, Linné; *Terebratula psittacea*, Lamarck. *V.* Anomie et Térébratule.

En botanique, le nom de Bec est donné à une pointe dressée, qui surmonte divers organes; tel est, par exemple, l'appendice qui termine le sac ou le capuchon dans les Stapélies.

BÉCADE. ois. S. vulg. de Bécasse.

BECAFIG ou BECAFIGA. S. Piém. de Gobe-Mouche Bec-Figue.

BÉCARD. ois. S. vulg. de Grand Harle.

BÉCARD. pois. N. que l'on donne vulg. au Saumon commun mâle.

BÉCARDE. *Psaris.* ois. *Lanius.* G. de la fam. des Insectivores. Caractères : bec gros, dur, conique, rond, déprimé à la base, comprimé à la pointe qui est crochue et échancrée; arête en dôme; point de fosse nasale; narines distantes de la base, latérales, rondes, percées dans la masse cornée du bec, ouvertes; pied fort; tarse court, de la longueur du doigt intermédiaire; trois doigts devant, un derrière, l'externe uni jusqu'à la première articulation, l'interne soudé à la base; ailes médiocres, la première rémige un peu plus courte que les deuxième, troisième et quatrième qui sont les plus longues.

Le G. Bécarde a été établi par Cuvier pour y placer des Oiseaux que Buffon avait confondus, ainsi que tous les ornithologistes qui l'ont précédé, parmi les Pie-Grièches, dont néanmoins les Bécardes se distinguent suffisamment par la compression latérale du bec, la courbure apicale de la mandibule inférieure, et surtout par l'épaisseur du corps. Des quatre Oiseaux nommés Bécardes par Buffon, et dont il paraissait vouloir faire une division particulière dans le genre Pie-Grièche, un seul est véritablement resté Bécarde; les autres appartiennent aux genres Gobe-Mouche et Vanga; mais Swainson et Selby ont augmenté ce G. de plusieurs esp. originaires, comme l'ancienne Bécarde, de l'Amérique méridionale.

Bécarde canelle. *Tityra rufa,* Vieil.; *Caracteruzados canella corona de pizzara*, n° 208, d'Azara. Tête d'un gris ardoisé; parties supérieures, tectrices alaires et caudales couleur de Canelle; bord interne des rémiges d'un brun noirâtre; toutes les parties inférieures d'un roux clair; iris et mandibule supérieure noires; mandibule inférieure d'un bleu violet; taille, sept pouces trois lignes.

B. grise, *Lanius Cayanus*, Latham; Buff., pl. 504 et 377; tête, queue et tectrices alaires noires; le reste du corps d'un cendré clair; bec rouge à sa base et noir à sa pointe. Les jeunes ou les femelles ont un trait longitudinal noir sur le milieu de chaque plume; c'est alors le *Lanius nævius*, L. et Gmel. Quelquefois toutes les parties inférieures sont blanches; taille, huit pouces cinq lignes.

B. huppée. *Psaris cristatus*, Sw. Parties supérieures fauves, les inférieures d'un jaune pâle; occiput noir, garni de plumes effilées formant une huppe; une tache blanche à la base des ailes; bec et pieds noirs; taille, sept pouces.

B. a joues rousses. *Psaris erythrogenys*, Selby. Parties supérieures grises; sommet de la tête noir, de même que les ailes; joues rousses; une tache blanche entre le bec et les yeux qui sont en outre entourés d'une double auréole blanche et rouge; parties inférieures d'un gris blanchâtre; bec et pieds noirâtres; taille, six pouces.

B. noire. *Isaris n g r*, Sw. Parties supérieures noires, les inférieures grises; rectrices un peu étagées, noires avec l'extrémité blanche; bec et pieds noirâtres; taille, cinq pouces.

B. rousse a tête noire. *Tytira atricapilla*, Vieill.; *Caracteruzados canella y cabeza negra*, n° 209, d'Azara. Parties supérieures brunes et roussâtres; sommet de la tête noir, tectrices alaires supérieures d'un brun noirâtre; partie des rémiges noirâtre, et partie roussâtre avec une tache blanche sur le côté intérieur; queue noirâtre et roussâtre; parties inférieures mélangées de brun, de roux et de blanchâtre; mandibule supérieure noire, l'inférieure bleue; taille, sept pouces trois lignes.

B. verte. *Tityra viridis*, Vieill.; *Caracteruzados y corona negra*, n° 210, d'Azara. Sommet de la tête noir; front blanc; côtés et derrière de la tête d'un blanc bleuâtre; dessous du cou et du corps, rectrices alaires supérieures et tectrices d'un vert foncé; rémiges brunes; gorge et devant du cou d'un beau jaune; dessous du corps d'un blanc roussâtre; bec bleu, noir à la pointe; taille, six pouces une ligne.

BÉCASSE. *Scolopax*, L. ois. G. de la seconde fam. de l'ordre des Gralles. Caractères : bec long, droit, comprimé, grêle, mou, avec la pointe renflée; mandibules sillonnées jusqu'à la moitié de leur longueur; pointe de la mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, la partie renflée formant un crochet; l'inférieure sillonnée dans le milieu, canaliculée et tronquée à l'extrémité; narines latérales, situées à la base, longitudinalement fendues près du bord de la mandibule, recouvertes par une membrane; pieds médiocres, grêles; jambes presque totalement emplumées; trois doigts devant et un derrière; ailes médiocres; la première rémige à peu près de la même longueur que la seconde qui est la plus longue. — Ce G., si nombreux en esp. lorsque Linné l'institua, a été considérablement réduit par les méthodistes contemporains ou successeurs du naturaliste suédois; il devrait probablement l'être encore, car le peu d'esp. qu'il renferme offrent tant d'anomalie dans leurs mœurs et leurs habitudes, qu'à la rigueur on ne peut se dispenser d'établir dans le G. presque autant de divisions qu'il y est resté d'esp.; le seul caractère qui leur donne un air de famille et les tient réunis, consiste dans la conformation de la tête qui est fortement comprimée, avec les yeux placés en arrière. Tous ces Oiseaux, au reste, sont naturellement stupides, et ils n'échappent aux piéges nombreux que leur fait tendre la délicatesse de leur chair, que par l'habitude résultant de la faiblesse de leur vue, de se tenir cachés la plus grande partie de la journée dans des abris agrestes.

† Bécasses proprement dites. Tibia emplumé jusqu'aux genoux. Les Bécasses de cette division sont des Oiseaux essentiellement voyageurs; elles abandonnent les plaines lorsque les chaleurs commencent à s'y faire sentir; elles descendent ensuite des montagnes quand le froid y devient trop rigoureux; et c'est là le motif de leurs migrations à deux époques de l'année, également distantes; leur vol est lourd et bruyant; rarement il dévie de la ligne droite, à moins d'un grand obstacle. A leur arrivée dans la plaine, les Bécasses se répandent d'abord dans les bois et les forêts; elles y cherchent les réduits les plus sauvages, bien ombragés, où le sol, constamment humide, puisse leur procurer en abondance les Vers et les Limaces dont elles se nourrissent exclusivement; tant que ces lieux suffisent à leurs besoins, elles y demeurent cachées, silencieuses et solitaires. Toute la journée se passe à ficher dans la terre molle ou dans la vase, leur long bec qu'elles y enfoncent jusqu'aux narines, pour en tirer des Vers qu'elles avalent souvent avec beaucoup de difficulté, vu le rétrécissement de l'ouverture de la base de ce bec. Au déclin du jour, elles s'acheminent vers une fontaine ou un ruisseau pour s'y désaltérer, et retournent immédiatement après dans leur tranquille manoir. C'est là que, dans la saison des amours, les époux se réunissent, et préparent ensemble, au pied de quelque petit arbrisseau, un nid assez négligemment composé d'herbes et de feuilles sèches; la ponte est de quatre à cinq œufs oblongs, d'un gris roussâtre, parsemé de petites taches brunâtres; les deux sexes ne se séparent que lorsque leurs petits peuvent se passer de leurs soins.

B. d'Amérique. *S. minor*, L. Parties supérieures grises, avec des bandes transversales rousses et de grandes taches longitudinales, terminées de jaunâtre sur les scapulaires; tectrices caudales rousses; rectrices noires et rousses, terminées de blanc; parties inférieures rousses; gorge blanche; taille, neuf pouces six lignes.

B. de Cayenne. *V.* Bécassine des savanes.

B. commune. *S. rusticola*, L.; Buff., pl. enl. 885. Parties supérieures variées de roussâtre, de jaune et de cendré, avec de grandes taches noires; parties inférieures d'un roux jaunâtre, irrégulièrement rayées de brun et de noirâtre; rémiges rayées transversalement de roux et de noir sur leurs barbes extérieures; queue bordée de roux, terminée de gris en dessus, et de blanc en dessous. Les couleurs sont un peu plus sombres dans la femelle qui, en outre, a des taches blanches sur les tectrices alaires. On rencontre aussi quelquefois des variétés dont le plumage pâlit jusqu'au blanc; taille,

treize pouces. — On distingue le mâle de la femelle; en ce que le bord externe de la première rémige est couvert alternativement de taches claires et foncées, qui ont une forme à peu près triangulaire. Chez la femelle, ces taches n'existent point, et à leur place il y a une raie claire qui s'étend tout du long de la rémige.

B. DE JAVA. *S. Javanica*, Less.; *Scolopax saturata*, Horfs. Parties supérieures d'un fauve foncé, varié de marron, rayé alternativement et inégalement de ces modifications de nuances; cou et thorax semblables au dos; abdomen d'une teinte plus claire; occiput brunâtre. Cet Oiseau est appelé Tekken par les Javanais; il habite les bordures des forêts montagneuses, élevées de 7000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

†† BÉCASSINES. Partie inférieure du tibia dénuée de plumes.

Les Bécassines diffèrent principalement des Bécasses en ce qu'elles n'habitent que les prairies marécageuses où elles aiment à se cacher parmi les joncs et les roseaux; elles ont en outre le vol plus soutenu et en même temps plus irrégulier; il n'est pour ainsi dire qu'une suite de ricochets, ce qui procure au chasseur l'occasion de déployer son adresse. Quant au reste, les Bécassines sont également soumises à des migrations périodiques; cependant, on en observe qui, par accident ou par paresse, séjournent toute l'année dans le même pays; elles se nourrissent de la même manière que les Bécasses, et les soins de l'incubation sont les mêmes; leurs œufs sont ordinairement verdâtres, pointillés de blanc. On trouve souvent les Bécassines voltigeant par petites bandes de quatre ou cinq, qui ne font véritablement qu'une seule famille.

B. AGUADERO. *S. Paraguaiæ*, Vieill. Parties supérieures variées de traits transversaux, bruns, roussâtres, blancs et noirs; trois traits longitudinaux blanchâtres sur la tête qui a aussi de chaque côté trois traits noirs; devant du cou mélangé de blanc et de brun; poitrine et ventre blancs; les huit rectrices intermédiaires noires vers le bout, et variées de blanc plus haut; les huit autres traversées de bandes blanches et noires; taille, dix pouces deux lignes. Amérique mérid.

B. A CUL BLANC. *V.* BÉCASSEAU.

B. DE BREHM. *S. Brehmii*. On a toujours confondu cette esp. avec la B. ordinaire, quoique celle-ci soit beaucoup plus grande; elle s'en distingue par le nombre des rectrices qui est de seize. Europe.

B. DOUBLE OU GRANDE BÉCASSINE. *S. major*, L. Parties supérieures variées de noir et de roux clair; sommet de la tête noir, divisé par une bande d'un blanc jaunâtre qui est aussi la couleur des sourcils; parties inférieures d'un roux blanchâtre, avec le ventre et les flancs rayés de bandes noires; seize rectrices, la tige de la première blanchâtre; taille, dix pouces trois lignes. Europe.

B. GÉANTE. *S. gigantea*, Natt.; Temm., Ois. Color., pl. 403. Sommet de la tête couvert de deux larges bandes noires, occupées par trois bandes d'un roux très-clair, et une noire de chaque côté entre le bec et les yeux; cou marqué de taches noires longitudinales; poitrine et flancs rayés de croissants noirs, sur un fond blanc; milieu du ventre blanc; ailes et scapulaires noires, bordées extérieurement de roux vif avec des zigzags de même nuance, et terminées de roussâtre; rémiges variées de zigzags cendrés; rectrices latérales très-étroites, pointues, rayées de blanc et de cendré; les deux intermédiaires noires, bordées de roux marbré de noir; bec très-long et très-fort; quinze pouces. Brésil.

B. GRISE. *S. leucophæa*, Vieill. Parties supérieures grises-blanchâtres, tachetées de noirâtre; haut de l'aile d'un roux brun; parties inférieures d'un roux clair, parsemé de petites taches noirâtres; ventre blanc, queue blanche, tachetée de brun; taille, neuf pouces six lignes. Amér. sept.

B. ORDINAIRE. *S. Gallinago*, L.; Buff., pl. enl. 883. Parties supérieures variées de roux et de noir; cou et poitrine rayés longitudinalement; flancs rayés transversalement de blanc et de noirâtre; milieu du ventre blanc; quatorze rectrices d'un blanc noirâtre, rayées transversalement de roux; pieds verts; t., dix p. Europe.

B. SAKHALINE. *S. Sakhalina*, Vieill. Parties supérieures d'un fauve rougeâtre, varié d'un grand nombre de taches brunes; tour du bec et gorge blancs, variés de brun; poitrine brune; côtés du ventre blancs. De Russie.

B. DES SAVANNES. *S. paludosa*, L.; Buff., pl. enl. nº 895. Parties supérieures variées et rayées de roux et de noir; deux bandes noires sur la tête, séparées par une bande rousse, une troisième noirâtre sur le lorum; parties inférieures d'un blanc roussâtre, rayées de noir transversalement sur la poitrine et le ventre, longitudinalement sur le cou; tectrices brunes, tachetées de roux; rémiges et rectrices rousses, rayées de noir; taille, treize pouces. Amérique méridionale.

B. SOURDE OU PETITE BÉCASSINE. *S. Gallinula*, L.; Buff., pl. enl. 884. Parties supérieures d'un noir chatoyant, marquées de bandes longitudinales roussâtres; une bande noire, tachetée de roux, qui, du front, se prolonge jusque sur la nuque; de larges sourcils jaunâtres; devant du cou d'un cendré blanchâtre, marqué de taches longitudinales plus foncées; douze rectrices brunes, jaunâtres sur les bords; taille, sept pouces six lignes.

††† BÉCASSINES-CHEVALIERS. Doigt extérieur et celui du milieu réunis par une très-petite membrane.

B.-C. PONCTUÉE. *S. grisea*, L., Tem.; *Macroramphus punctatus*, Less.; *Scolopax novæboracensis*, Wils.; *S. Paykullii*, Wils. Parties supérieures d'un brun clair avec une teinte plus foncée qui termine chaque plume; sommet de la tête et tectrices alaires bruns, cendrés; sourcils, gorge, ventre et cuisses blancs; des ondulations brunes sur les flancs; poitrine d'un brun cendré; croupion et tectrices caudales blancs, marqués d'ondulations transversales noirâtres; douze rectrices rayées de noir et de blanc; taille, dix pouces deux lignes. Le plumage d'amour se distingue par des nuances d'un brun roussâtre sur le sommet de la tête, la nuque, le dos et les scapulaires, le devant du cou et la poitrine; c'est alors le *S. novæboracensis* de Lath. Les jeunes ont toutes les parties supérieures noires, excepté la nuque qui est brune; chaque plume est entourée par un large bord d'un roux vif; elles ont de petites taches brunes sur les parties inférieures; leurs rectrices inter-

médiaires sont terminées de roux. Cette esp. habite le nord de l'Amérique et de l'Europe.

Le nom de Bécasse a été étendu à plusieurs autres Oiseaux remarquables par la longueur de leur bec effilé. Ainsi l'on a nommé :

Bécasse a bec d'ivoire, un Oiseau mal observé, du Kentucki, remarquable par une huppe sur la tête, et par la blancheur de son bec que Wilson croyait être d'ivoire véritable.

Bécasse d'arbre ou perchante, la Huppe.

Bécasse de mer, l'Huîtrier et le Courlis.

BÉCASSE. pois. Nom donné à des Poissons de genres divers, par allusion au prolongement de leur bouche qui a quelque analogie de forme avec le bec de l'Oiseau qui porte le même nom. Tels sont les *Centriscus Scolopax* et *Scutatus*; le *Xiphias velifer*, Istiophore de Lacépède, et l'*Esox Bellone*, Scombrésoce Camperien du même auteur.

BÉCASSE. moll. Les marchands et les amateurs de Coquilles ont donné ce nom, avec diverses épithètes caractéristiques, à quelques esp. dont la base, prolongée en un canal plus ou moins saillant, a quelque rapport de forme avec le bec de l'Oiseau qui porte le même nom; ainsi :

La Bécasse proprement dite de d'Argenville, ou Tête de Bécasse de Davila, le Bec de Bécasse de Gersaint ou le Courlis, est le *Murex Haustellum* de Linné.

La Bécasse a ramages de Knorr, ou grande Massue d'Hercule de Davila, la Massue épineuse, est le *Murex cornutus*, Linné.

La Bécasse épineuse ou Bécasse simple, petite, ou la Bécassine, la Chausse-Trappe, le Peigne de Pluche, est le *Murex Tribulus* de Linné, dont une var. est la Bécasse des Indes.

La grande Bécasse épineuse de D'Argenville, ou Double épineuse, ou l'Araignée, ou la Tête d'Araignée de Davila, est le *Murex Tribulus maximus* de Chemnitz, *Murex Scolopax*, de Dillwyn.

La Bécasse a queue et a épines courtes, ou la Massue d'Hercule de Gersaint et de Davila, le Courlis épineux, etc., est le *Murex Brandaris* de Linné. *V.* Rocher.

BÉCASSEAU. *Tringa*. ois. G. de la seconde fam. de l'ordre des Gralles. Caractères : bec médiocre ou long, très-faiblement arqué, droit ou fléchi à la pointe, flexible dans toute sa longueur, comprimé à sa base, dilaté et obtus à la pointe; les deux mandibules presque entièrement sillonnées; narines latérales, coniques, percées dans la membrane qui recouvre le sillon nasal dans toute sa longueur; pieds grêles, nus au-dessus du genou; trois doigts antérieurs, entièrement divisés, quelquefois celui du milieu et l'extérieur réunis par une petite membrane; un pouce articulé sur le tarse; ailes médiocres : la première rémige la plus longue. — Les esp. que renferme ce G. sont essentiellement voyageuses; presque toujours réunies en petites troupes, on les voit, voltigeant de la côte au marais, borner à une très-courte apparition leur séjour dans les endroits qu'elles visitent; la saison des amours, les soins qu'exige impérieusement le besoin de la reproduction, paraissent même les arrêter à regret, et l'on ne peut supposer que la seule crainte de manquer de nourriture soit la raison déterminante d'une vie aussi vagabonde; car les Larves, les Vers, les Mollusques, que leur offrent en abondance la vase et le limon, sont pour elles une source presque intarissable. Quoi qu'il en soit, les Bécasseaux veulent une température uniforme, et les saisons déterminent leurs migrations du nord au midi et du midi au nord, vers les deux époques équinoxiales de l'année. Dans ces migrations, les espèces riveraines suivent régulièrement les bords de la mer, et celles qui séjournent habituellement dans les marais se dirigent d'après le cours des fleuves et des rivières. On a remarqué que, lorsque les unes ou les autres s'arrêtaient pour nicher, elles choisissaient de préférence les terrains marécageux voisins des rivières, et où les herbes fussent très-élevées; c'est parmi ces herbes qu'elles arrangent, à la hâte et assez négligemment, un nid où elles déposent de trois à cinq œufs que les deux sexes couvent alternativement. Nous répartirons ces nombreuses espèces de Bécasseaux dans les deux sous-genres suivants :

† Bécasseaux proprement dits. Doigts antérieurs entièrement divisés.

B. albane. *T. albescens*, Temm., pl. color. 41 f. 2. Parties supérieures brunes avec les tiges des plumes noires bordées de roussâtre; rectrices latérales blanches; parties inférieures et sourcils blanchâtres; bec et pieds noirâtres; taille, cinq pouces, quatre lignes. Océanie.

B. d'Astracan. *T. fasciata*, Lath., G. Parties supérieures cendrées; sommet de la tête, occiput, lignes oculaires et rectrices intermédiaires noirs; front et rectrices latérales blancs; taille, huit pouces.

B. austral. Less. *V.* B. albane.

B. Béco. *T. pusilla*, Lath., *Amer. Orn.*, pl. 37, fig. 4. Parties supérieures noirâtres, avec le bord des plumes fauve; parties inférieures blanches, quelquefois lavées de roux; trait oculaire blanc; croupion et rectrices intermédiaires bruns; tectrices alaires brunes, bordées de fauve; taille, cinq pouces six lignes. Amérique sept.

B. Brunette. *T. variabilis*, Meyer; *Cinclus*, Baill., pl. 19, fig. 1; Alouette de mer ordinaire, Gérard. Plumage d'hiver : parties supérieures brunes, avec les baguettes plus foncées; parties inférieures blanches ainsi que le trait oculaire et les trois tectrices caudales supérieures; une raie entre le bec et l'œil, le croupion, les tectrices caudales intermédiaires, qui sont les plus longues, d'un brun noirâtre; rectrices latérales bordées de blanc; t., sept pouces deux lignes. Plumage d'amour : parties supérieures noires : les plumes doublement bordées de roux et de gris blanchâtre; gorge blanche; face, côtés et devant du cou, côtés de la tête et poitrine d'un blanc légèrement teint de roux, avec les tiges des plumes noires; abdomen noir; rectrices noirâtres, liserées de blanc; les trois tectrices caudales supérieures blanches extérieurement. C'est alors le *T. alpina*, Gmel., Lath., et le *Numenius variabilis*, Bechst. — Plumage le plus commun au temps des deux mues périodiques : parties supérieures noires, bordées de roussâtre et quelquefois de gris; gorge, trait oculaire, abdomen et tec-

trices caudales inférieures d'un blanc pur; une raie brune entre l'œil et le bec; cou et poitrine roussâtres, tachetés longitudinalement de brun; quelques taches brunes sur le ventre. C'est alors le *Cinclus torquatus*, Briss.; le *Gallinago anglica*, id.; la Brunette, Buffon; le Cincle, id., pl. enl. 852; l'Alouette de mer à collier, Gérard; le *T. ruficollis*, Gmel.; le *T. Cinclus*, V., B., Gmel., Lath.; le *Scolopax pusilla*, Gmel.; le Cincle à collier roux, le Cincle, Sonn. En Europe.

B. Canut. *T. cinerea*, L.; *Calidris Canutus*, Cuv.; *T. grisea*, Gmel., Lath.; *T. Canutus*, Gmel., Lath., le Canut, Buffon; la Maubèche grise, id., pl. enl. 266. — Plumage d'hiver : parties supérieures d'un cendré clair avec les baguettes brunes; gorge et abdomen blancs; front, sourcils, côtés et devant du cou, poitrine et flancs blancs, variés de petits traits longitudinaux bruns, et des bandes transversales en zigzags d'un brun cendré; tectrices caudales supérieures blanches, variées d'ondulations noires; tectrices alaires cendrées, rayées de brun et bordées de blanc; rectrices égales, cendrées, liserées de blanc; bec droit, un peu plus long que la tête, renflé et dilaté vers le bout; taille, neuf pouces six lignes. — Plumage d'amour : parties supérieures noires, bordées de roux, avec de grandes taches ovales de la même couleur; gorge, sourcils, côtés et devant du cou, poitrine, ventre et flancs roux; abdomen blanc, taché de roux et de noir; tectrices caudales supérieures blanches avec des croissants noirs; rectrices noirâtres, liserées de blanchâtre. C'est alors le *T. islandica*, Gmel., Lath., le *T. ferruginea*, Meyer; le *T. rufa*, Wils. — Les jeunes, avant la première mue, ont le cendré du dos très-foncé, et toutes les plumes de ces parties terminées par deux croissants, l'un noir et l'autre blanc; une multitude de grandes taches brunes sur le sommet de la tête et sur la nuque; une légère teinte de roussâtre sur la poitrine, une raie brune entre l'œil et le bec. C'est alors le *Tringa cinerea*, Gmel. A la première mue de printemps, tout ce qui est roux dans les vieux est d'une teinte très-claire, la nuque et le sommet de la tête sont même d'un jaune cendré, avec des traits bruns; le roux et le noirâtre sont mélangés sur les parties supérieures, où les taches ovales sont d'un roux très-clair; le milieu du ventre et quelquefois la poitrine sont blanchâtres, tachés de brun. C'est alors le *T. Calidris*, Briss.; la Maubèche, Buff.; la Maubèche tachetée, id., pl. enl. 365. En Europe et dans l'Amérique sept.

B. cendré du Canada. *T. canadensis*, Lath. Parties supérieures cendrées, entourées d'une teinte plus claire; parties inférieures blanchâtres, tachées de noir; une tache blanche entre le bec et l'œil; devant du cou cendré; jambes emplumées jusqu'au talon; pieds jaunes; taille, 8 pouces 6 lignes.

B. champêtre. *T. campestris*, Vieill.; *Chorlito campezino*, d'Azara. Parties supérieures d'un brun-noirâtre, bordées de blanchâtre; sourcils, gorge, côtés et devant du cou blancs, tachés de noirâtre; poitrine et abdomen mélangés de brun et de blanchâtre; tectrices alaires inférieures d'un roux varié de brun foncé; rectrices traversées de bandes brunes et blanchâtres; taille, 11 pouces 9 lignes. Amérique mér.

B. Cocorli. *T. subarquata*, Tem.; *Scolopax africana*, Gm.; *Numenius africana*, Lath.; Alouette de mer, Buff., pl. enl. 851. Plumage d'hiver : parties supérieures d'un brun-cendré avec un petit trait plus foncé le long des baguettes; parties inférieures blanches de même que la face et les sourcils; une raie brune entre le bec et l'œil; nuque brune, les plumes bordées de blanchâtre; devant du cou et poitrine cendrés, rayés de noirâtre et bordés de blanc, ainsi que la queue dont les rectrices extérieures sont blanches en dedans et les deux intermédiaires plus longues; bec arqué, beaucoup plus long que la tête; taille, 7 p. 8 l. — Plumage d'amour : parties supérieures noires, bordées de taches rousses et de cendré-clair; parties inférieures d'un roux marron souvent marqué de petites taches brunes; face, sourcils et gorge blancs, pointillés de brun; sommet de la tête noir à bordures rousses; de petits traits noirs longitudinaux sur la nuque, qui est d'un roux-clair; rectrices d'un cendré noirâtre, liseré de blanc; tectrices caudales blanches, rayées transversalement de noir et de roux. C'est alors le *Scolopax subarquata*, Gmel.; le *Numenius subarquatus*, Bechst. — Les jeunes, avant leur première mue, ont le milieu des plumes des parties supérieures liserées de blanc jaunâtre; les rémiges terminées intérieurement par un petit bord blanc; la poitrine légèrement nuancée de jaunâtre, de blanc et de brun-clair. Tel est le *Numenius pygmæus*, Bechst. Habite le littoral des mers qui baignent l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.

B. a collier ou Alouette de mer à collier, *T. alpina*, Gmel. *V.* B. Brunette.

B. a cou brun. *T. fuscicollis*, Vieill. Parties supérieures brunes, terminées de blanchâtre; les inférieures blanchâtres; sourcils de cette couleur, avec une petite tache noirâtre en avant de l'œil; dessus et côtés de la tête, partie postérieure du cou bruns; plumes du devant du cou noirâtres, bordées de blanc; tectrices brunes, terminées de blanchâtre; taille, 6 pouces 9 lignes. Amérique mér.

B. a cou roux. *T. ruficollis*, Gmel. *V.* B. Brunette.

B. a dos noir. *T. melanotos*, Vieill.; *Chorlito lomo negro*, d'Azara. Parties supérieures noirâtres, bordées de roux; parties inférieures blanches; sourcils de cette couleur; dessus de la tête noirâtre, avec quelques taches rousses; plumes du cou noirâtres, bordées de blanc; rectrices d'un brun-clair, bordées de blanchâtre; bec légèrement courbé à la pointe qui s'élargit en cuiller; taille, 8 pouces 6 lignes. De l'Amérique méridionale.

B. Échasse. *T. minuta*, Leisl. Plumage d'hiver : parties supérieures cendrées, avec les baguettes brunes, les inférieures blanches; une raie brune entre l'œil et le bec; côtés de la poitrine d'un roux cendré; rectrices latérales brunâtres, liserées de blanc, les deux intermédiaires brunes, celles-ci et les latérales plus longues que les autres; bec droit, plus court que la tête; taille, 5 pouces 6 lignes. — Plumage d'amour : parties supérieures noires, largement bordées et terminées de roux; parties inférieures blanches; sommet de la tête noir, tacheté de roux; joues, côtés du cou et de la poitrine roussâtres, tachetés de brun; sourcils blancs; rectrices latérales d'un brun-cendré, liseré de blanc. — Les jeu-

nes ont les parties supérieures d'un brun-noirâtre, bordées de roux et de blanc-jaunâtre; les parties inférieures blanches; les plumes du sommet de la tête noirâtres, bordées de roux; le front et les sourcils blancs; une raie brune entre l'œil et le bec; les côtés de la poitrine roussâtres, variés de brun-cendré; la nuque et les côtés du cou cendrés, variés de brun; les deux rectrices intermédiaires noirâtres, bordées de roussâtre; les autres liserées de blanc. En Europe et aux Indes.

B. Éloriode, V.; *Numenius pygmæus*, Lath. *V.* B. Platyrhynque.

B. a gorge roussatre. *T. subruficollis*, Vieill. Parties supérieures noirâtres, bordées de blanc-roussâtre; les inférieures blanches; front, menton, côtés de la tête et devant du cou d'un blanc-roussâtre; occiput roux, rayé longitudinalement de noir; tectrices alaires brunes, liserées de blanc pointillé de brun; bec droit, dilaté au bout; taille, sept pouces huit lignes. Amérique méridionale.

B. Keptuschca. *T. Keptuschca*, Lath. Parties supérieures cendrées, les inférieures roussâtres avec l'abdomen noirâtre; sommet de la tête noir. De la Sibérie.

B. Maringouin. *T. minutilla*, Vieill. Parties supérieures brunes, tachetées de gris; les inférieures blanches, finement tachetées de brun sur la gorge et la poitrine; secondes tectrices alaires noirâtres, bordées de roux : les autres noires, entourées de gris-roussâtre; rectrices latérales d'un gris clair; taille, quatre pouces dix lignes. Amérique sept.

B. Maubêche. *T. ferruginea*, Meyer; *T. islandica*, Lath. *V.* Canut.

B. Minulle. *T. minuta*. *V.* B. échasse.

B. nain, Less. *V.* B. Platyrhynque.

B. noir. *T. lincolniensis*, Lath. Parties supérieures variées de gris et de brun, les inférieures blanches, tachetées de brun; sommet de la tête blanchâtre, varié de gris; rectrices blanches, à l'exception des deux intermédiaires qui sont noires; taille, huit pouces six lignes. Trouvé en Angleterre.

B. noiratre, Less. *V.* B. violet.

B. ondé. *T. undata*, Lath. Entièrement brun, ondulé de jaune et de blanc; tectrices bordées de blanc; rectrices cendrées, bordées de noir. Du nord de l'Europe.

B. a oreilles brunes. *T. aurita*, Lath. Parties supérieures ferrugineuses, variées de lignes blanchâtres, les inférieures plus pâles avec des raies moins marquées; une large tache brune de chaque côté de la tête; trait oculaire blanc. De la Nouvelle-Galles du sud.

B. Platyrhynque, Temm., *Numenius pygmæus*, Lath.; *Numenius pusillus*, Bechst. Le plus petit des Courlis, Sonn. Plumage d'amour : parties supérieures noires, finement liserées de roux, et quelques plumes bordées de blanchâtre; parties inférieures blanches; deux bandes rousses sur la tête; sourcils blancs, marqués de points bruns; un trait noirâtre entre le bec et l'œil; côtés de la tête blanchâtres, rayés de brun; nuque cendrée et rayée; devant et côtés du cou roussâtres, variés de petites raies longitudinales brunes; quelques grandes taches sur les flancs; rectrices intermédiaires plus longues, noires, bordées de roux; les latérales liserées de cendré-clair, ainsi que les rémiges; le plumage d'hiver est encore inconnu; bec noir, faiblement courbé à la pointe, plus long que la tête, rougeâtre à sa base; pieds verdâtres; taille, six pouces quatre lignes.— Les jeunes ont les parties supérieures noires, bordées de roux; les parties inférieures blanches; deux bandes longitudinales, d'un blanc roussâtre, au-dessus des yeux; une raie brune entre le bec et l'œil; la face, la nuque, les côtés du cou, la poitrine, les flancs et les tectrices caudales inférieures roussâtres, rayés longitudinalement de noir. Habite les marais de l'intérieur, dans le nord de l'Europe et de l'Amérique.

B. pourpre. *T. maritima*, Lath. *V.* B. violet.

B. roussatre. *T. rufescens*, Vieill. Parties supérieures brunes, tachetées de noir sur le milieu de chaque plume; parties inférieures rousses, avec des taches noires sur les côtés du cou et de la poitrine; abdomen d'un blanc roussâtre; rémiges blanches, pointillées de noir et frangées; les deux rectrices intermédiaires brunes, les deux suivantes bordées de blanc, et terminées de noir; les autres d'une nuance plus claire, terminées de même; toutes sont étagées; pieds rouges; taille, sept pouces trois lignes. Amérique septentrionale.

B. roux. Maubêche rousse. Less. *Tringa islandica*. *V.* B. Canut.

B. de Sakhalm. *T. Sakhalmi*, Vieill. Parties supérieures noires, variées de jaune, les inférieures blanches; trois taches de cette couleur au-dessous des yeux; rectrices noirâtres, fasciées de jaune. Des Indes.

B. Selninger. *T. maritima*, Lath. *V.* B. violet.

B. de Temminck. *T. Temminckii*, Leisl.; Tem., pl. col. 41, f. 1. Plumage d'hiver : parties supérieures d'un brun-foncé avec les baguettes noirâtres; parties inférieures blanches, à l'exception de la poitrine et du devant du cou qui sont roussâtres; tectrices caudales intermédiaires noirâtres, les latérales blanches; les quatre rectrices intermédiaires d'un brun-cendré, les suivantes étagées, blanchâtres; les extérieures blanches; taille, cinq pouces six lignes. — Plumage d'amour: parties supérieures noires, entourées d'une bande rousse; parties inférieures blanches; front, devant du cou et poitrine d'un roux-cendré, marqués de petits traits longitudinaux noirs; les deux rectrices intermédiaires d'un brun-noirâtre, bordé de roux-foncé. — Les jeunes ont toutes les parties supérieures d'un cendré-noirâtre, plus clair sur la nuque, avec les plumes du dos bordées de jaunâtre; la poitrine et les côtés du cou d'un cendré-roussâtre; les rectrices, à l'exception de l'extérieure, terminées de roux. Habite les lacs et les fleuves de l'Europe.

B. de Terre-Neuve. *V.* Sanderling.

B. a tête et cou noiratres. *T. atricapilla*, Vieill. Parties supérieures noirâtres, tachées de brun et de blanc, avec une bande de la dernière couleur, qui traverse les scapulaires; parties inférieures blanches; sommet de la tête partagé par un trait blanc; tectrices alaires supérieures noirâtres, les petites bordées de blanc, les grandes rayées de blanc-roussâtre; rémiges et rectrices brunes, parsemées de taches blanches et rondes; bec courbé vers l'extrémité, brun-rougeâtre en dessous; pieds verts; taille, huit pouces. Amérique méridionale.

B. uniforme. *T. uniformis*, Lath. Tout le plumage

est d'un cendré-clair, presque blanchâtre en dessous; bec court et noir. D'Islande.

B. VARIÉ. *T. variegata*, Lath. Parties supérieures variées de brun, de noir et de roux; parties inférieures blanchâtres, rayées longitudinalement de noir; front et gorge roussâtres rayés, de nuance obscure; taille, sept pouces. Amérique sept.

B. VIOLET. *T. maritima*, L.; *T. nigricans*, Montagu. Plumage d'hiver : parties supérieures violettes, à reflets pourprés, les plumes terminées de cendré; parties inférieures blanches; sommet de la tête, joues, côtés et devant du cou noirâtres; gorge et tour des yeux d'un gris-blanchâtre; plumes de la poitrine grises, terminées de croissants blancs; tectrices alaires noirâtres, liserées de cendré-clair; des grandes taches cendrées sur les flancs; rectrices intermédiaires noires, les autres cendrées, liserées de blanc; bec plus long que la tête, peu incliné à la pointe; sa base ainsi que les pieds jaunes; espace nu au-dessus du genou presque nul; taille, sept pouces, huit lignes. — Plumage d'amour : parties supérieures d'un noir-violet, chaque plume bordée de blanc et de roux; parties inférieures blanches; devant du cou, poitrine et ventre cendrés, marqués de taches noirâtres, de forme lancéolée-ovale sur les côtés du cou et les flancs, et en bandes longitudinales sur les tectrices caudales. — Les jeunes ont les plumes des parties supérieures d'un noir mat, bordées de roux-clair; les tectrices alaires bordées de blanc; le devant et les côtés du cou rayés longitudinalement et bordés de cendré, de grandes taches longitudinales sur les flancs et l'abdomen : c'est alors le *T. striata*, Retz. Habite toutes les côtes européennes.

†† COMBATTANTS. Doigt extérieur et l'intermédiaire unis jusqu'à la première articulation.

C'est Cuvier qui a fait de ces Oiseaux le type d'un sous-genre, auquel nous conservons le nom français de Combattants. Rien n'est plus extraordinaire que le caractère guerrier que prennent ces timides Oiseaux dans la saison des amours; pendant toute la journée, et surtout le matin et le soir, ils se livrent des combats, non-seulement corps à corps, mais troupes contre troupes, et l'acharnement de la lutte est tel, que souvent l'oiseleur attentif parvient à envelopper tous les champions d'un seul coup de filet, et à les rendre victimes d'un courage que tous réuniraient en vain contre un ennemi aussi puissant. Au reste, c'est là le seul danger auquel les expose cette guerre, car jamais on n'a vu aucun des nombreux champs de bataille souillé de la moindre trace de sang. Il est probable que l'énorme armure que forme la fraise, et qui, dans la colère de l'Oiseau, se hérisse fortement et prend une grande consistance par le serrement des plumes, lui procure un bouclier impénétrable aux coups du bec de l'adversaire. On a attribué l'humeur guerrière des Combattants au petit nombre de femelles, qui ne permet pas à tous les mâles d'avoir une compagne, et l'on a cru que, tranquilles spectatrices des combats, les femelles devenaient le prix de la victoire; mais chez ces Oiseaux élevés en captivité et commençant leurs combats avec la saison des amours, on voit les mâles et les femelles indistinctement y prendre part, et même tourner leurs coups vers d'autres Oiseaux de la basse-cour. Les accouplements terminés, toute haine cesse, et chacun s'adonne tranquillement aux devoirs nouveaux que la nature impose à tous les êtres, pour la conservation des races.

B. COMBATTANT. *T. pugnax*, L.; Buff., pl. enl. 306. Plumage d'hiver : parties supérieures ordinairement d'un brun semé de taches noires et bordé de roussâtre; tête, cou et parties inférieures d'un blanc souvent très-pur, quelquefois avec la poitrine roussâtre ou tachée de brun; grandes tectrices alaires et rectrices intermédiaires rayées de brun, de noir et de roux; queue arrondie; les trois rectrices latérales toujours unicolores; bec faiblement incliné et renflé vers la pointe, brunâtre; pieds longs, d'un jaune-verdâtre; taille, onze pouces six lignes. La femelle est d'un tiers plus petite, et son plumage est plus cendré, avec le devant du cou rarement d'un blanc pur; elle a le bec noir et les pieds plus foncés.— Plumage d'amour : entièrement varié de noir, de brun, de cendré, de jaunâtre et de blanc; face nue, couverte de verrues; occiput orné de longues plumes brunes; gorge garnie d'une fraise composée de longues plumes noires, à reflets (ces couleurs sont très-sujettes à varier, au point qu'il est rare de trouver deux individus absolument semblables); bec et verrues d'un jaune orangé; pieds verdâtres. C'est alors le Combattant de Buffon, pl. enl. 305. La femelle est plus petite; elle n'a jamais de longues plumes ni de fraise. — Les jeunes de l'année ressemblent beaucoup aux femelles en plumage d'hiver; mais les parties supérieures sont d'un brun-noirâtre avec de larges bordures rousses et jaunâtres; les petites tectrices alaires sont bordées de blanc-roussâtre; la gorge et le ventre sont d'un blanc pur; les teintes du devant du cou et de la poitrine sont d'un cendré-roussâtre. C'est alors le *T. littorea*, Gmel., Lath.; le *T. grenovicensis*, Lath.; le *Totanus cinereus*, Briss.; le Chevalier varié, Buff., pl. enl. 300. — Après la mue d'automne, les jeunes ressemblent aux femelles dans leur plumage d'hiver, lorsqu'elles ont le sommet de la tête, la nuque et le cou cendrés, rayés de brun, le devant du cou et la poitrine grisâtres, maillés de cendré. Dans les marais d'Europe.

B. DEMI-PALMÉ. *T. semipalmata*, Wils. (*Amer. Orn.*, pl. 63, f. 4). Parties supérieures brunes, bordées de ferrugineux et de blanc; sourcils blancs; tectrices noirâtres, bordées de blanc; rémiges obscures avec les tiges et les bords extérieurs blancs; taille, six pouces. De l'Amérique sept.

B. MACULÉ. *T. maculata*, Vieill. Parties supérieures brunes, bordées de gris-clair; parties inférieures blanches; devant du cou et poitrine marqués de raies longitudinales brunes; tectrices caudales supérieures brunes, uniformes, de même que les deux rectrices intermédiaires, qui sont les plus longues; les latérales d'un gris-clair; taille, huit pouces, deux lignes. De l'Amérique sept. et des Antilles.

BÉCASSINE. OIS. *V.* BÉCASSE.

BÉCASSINE-CUBIANE. OIS. S. de Chevalier Cul-Blanc.

BÉCASSINE DE MER. POIS. Nom donné par allusion à la longueur de leur bouche en bec, à l'*Esox Bellone* ainsi qu'à plusieurs Poissons du même G., et particulièrement de la division des Orphies.

BÉCASSON. ois. S. vulg. de Chevalier aux pieds rouges, et de double Bécassine.

BECCABUNGA. bot. Esp. du G. Véronique.

BECFI-D'HIVER. ois. Syn. vulgaire de Pipit des buissons.

BÉCHARU et BÉCHÉRU. ois. S. vulg. de Flammant rouge.

BÊCHE-LISETTE. ins. N. vulg. de l'Attelabe Bacchus.

BECHET. pois. S. vulg. d'Ésoce Brochet.

BECHIUM. bot. G. de la fam. des Synanthérées, établi par De Candolle dans son *Prodromus*, avec les caractères suivants : calathides multiflores, homogames, à fleurons tubuleux et quinquéfides : les extérieurs subpalmés; réceptacle alvéolaire; involucre composé d'écailles presque imbriquées et disposées sur deux ou trois rangs, les intérieures plus étroites, glabres et colorées au sommet; styles rameux, allongés et hispides; akène cylindracé et velu; aigrette scabride et poilue. Les deux esp. décrites par le professeur De Candolle : *B. rubricaule* et *scapiforme* sont des pl. herbacées de Madagascar, à feuilles ovales-oblongues, presque sessiles, entières, piloso-scabres en dessus, à calathides terminales et en corymbe, à fleurons rouges, à écailles de l'involucre purpurines.

BÉCHOT. ois. S. vulgaire de Bécassine sourde.

BECKÉE. bot. *V.* Bæckea.

BECKMANNIA. bot. Host a fait un G. ainsi nommé d'une Graminée, *Phalaris erucæformis*, L., qui habite le midi de l'Europe; et Willdenow, qui l'avait rapportée, dans son *Species*, au *Cynosurus*, l'a adoptée postérieurement dans son *Hortus Berolinensis*, ainsi que Palisot-de-Beauvois qui a figuré l'analyse de sa fleur (tab. 19, fig. 6 de son Agrostographie). Ses épillets sont distiques et sessiles sur des axes partiels, formant ainsi de petits épis attachés de distance en distance et trois par trois, sur un axe commun, indivis. Il renferme de trois à cinq fleurs, dont la centrale est un peu pédonculée. Leurs glumes (valves de la lépicène, Rich.) sont égales, insérées au même point, rétrécies à la base, élargies et obtuses au sommet. Les paillettes de chacune des fleurs sont égales et aiguës; les étamines sont au nombre de trois; l'ovaire porte deux stigmates.

BECLARDIE. *Beclardia.* bot. Ach. Richard, dans la Monographie des Orchidées qu'il a présentée à la Société d'histoire naturelle de Paris, a proposé, sous le nom de *Beclardia*, l'érection d'un G. qu'il composait de l'*Angræcum elatum*, de Du Petit-Thouars et des *Epidendrum macrostachyum* et *Brachystachyum* du même auteur. Nous ne pensons point que ce G. ait encore été adopté.

BECMARE. *Rhinomacer.* ins. G. de Coléoptères tétramères, fondé par Geoffroy aux dépens du G. Charanson de Linné, et ayant pour caractères : antennes en massue, droites, posées sur une longue trompe. Ce nom générique a été donné, supprimé, puis remplacé par celui d'Attelabe qui lui correspond à peu près.

BECMOUCHES ou HYDROMYES. ins. Duméril a appliqué ce nom, dans sa Zoologie analytique, à une fam. d'Insectes diptères, dont les caractères essentiels sont de n'avoir pas de trompe; mais une bouche prolongée en un museau plat et saillant, avec des palpes très-distinctes : de ce nombre sont les Hirtées, les Scatopses et les Tipules.

BÉCO. ois. S. vulg. de Chevalier Guignette.

BECOT. ois. S. vulg. de Bécasse.

BECQUABO, BECQUEBO ou BECQUE-BOIS. ois. Syn. vulg. de Pic-vert.

BECQUEFLEUR. ois. S. vulg. de Colibri.

BECQUERELIE. *Becquerelia.* bot. G. de la fam. des Cypéracées, établi sur l'inspection de deux pl. nouvelles, rapportées l'une par l'expédition de circumnavigation, commandée par le cap. Durville, l'autre de la Guiane par M. Poiteau. Caractères : fleurs monoïques, fasciculées, et souvent les deux sexes se trouvant réunis dans le même faisceau; plusieurs épillets mâles à la base des épillets femelles, accompagnés d'écailles membraneuses; une étamine dans l'aisselle de chaque écaille. Épillets femelles terminaux, uniflores, avec cinq ou sept écailles disposées en quinconce, dont les intérieures plus grandes; un disque charnu et angulaire, entourant la base de l'ovaire; celui-ci conique, surmonté d'un style simple, couronné par deux ou trois stigmates filiformes. Le fruit est un achène dur, crustacé, trigone-déprimé ou lenticulaire, ceint à sa base d'un disque circulaire. Le G. *Becquerelia* appartient à la tribu des Sclérinées, mais il diffère par plusieurs caractères des vrais *Scleria* et des *Diplacrum* entre lesquels il doit se placer. Il paraît se rapprocher davantage de ce dernier par ses épillets mâles, placés à la base de l'épillet femelle, et formés de petites écailles membraneuses, ne recouvrant qu'une seule étamine; mais il en diffère par son épillet femelle, dont les écailles sont nombreuses, insérées en quinconce autour de l'axe, de sorte que les trois supérieures, plus grandes, enveloppent le pistil, tandis que dans les *Diplacrum*, il n'y en a que deux opposées, et dans les *Scleria*, de trois à six, parfaitement distiques.

BECQUEROLLE ou BOUQUERIOLLE. ois. S. vulg. de Bécassine sourde.

BECQUET. pois. N. vulg. du Saumon.

BECQUETEUR. ois. S. vulg. de petite Hirondelle de mer.

BÉCUNE. pois. Esp. du G. Sphyrène.

BÉDAUDE ou BÉDEAUDE. ois. S. vulg. de Corneille mantelée. *V.* Corbeau.

BÉDÉGUAR ou BÉDÉGARD. ins. et bot. Galle chevelue, très-odorante, produite sur les jeunes rameaux de la plupart des Rosiers, par la piqûre de divers Insectes du G. Cynips. On lui attribua longtemps des propriétés merveilleuses en médecine : elle n'est que légèrement astringente.

BEDFORDIE. *Bedfordia.* bot. G. de la fam. des Synanthérées, dédié par De Candolle à l'illustre propriétaire de Woburn, qui a rendu de si grands services à l'agriculture et à la botanique, et à qui cette science est redevable d'un bel ouvrage monographique sur les Saules. Caractères : calathide multiflore, homogame; réceptacle en forme de crible, avec le bord des alvéoles denté; involucre ovale, composé de deux ou trois rangées d'écailles distinctes, imbriquées, accompagnées de bractées subulées; tube de la corolle grêle, son limbe brusquement dilaté et divisé en cinq parties; anthères

appendiculées au sommet, avec leur base arrondie et nullement prolongée en queue; style bulbeux à sa base; lobes du stigmate linéaires, obtus, arqués, hispidules au sommet, presque papilleux au dos; akènes glabres, à angles émoussés, avec les bords du sommet dilatés; aigrette garnie à sa base d'une rangée de barbules scabres. Ce G. comprend deux arbrisseaux de la Nouvelle-Hollande, que Labillardière avait observés et réunis aux Cacalies, sous les noms de *C. salicina* et *linearis*. Leurs feuilles sont allongées, entières, cotonneuses en dessous; les fleurs sont jaunes.

BÉDILLE. BOT. S. vulg. de Liseron des champs.

BÉDOUIDE ou BÉDOUILLE. OIS. S. vulg. de Pipit.

BÉDOUIN. BOT. S. vulg. de Mélampyre des champs.

BÉDOUSI. BOT. Petit arbre de l'Inde, dont les feuilles, ovales, épaisses et alternes, ont une odeur aromatique. Ses fleurs sont inodores, fort petites, polyandres, munies d'un calice à six divisions, et de six pétales croissant en bouquets axillaires; elles sont de plus monogynes. Son fruit est une capsule ou baie sèche, s'ouvrant en trois valves, et contenant trois graines. Le Bédousi, qui paraît offrir quelques rapports avec le G. *Cæsaria*, doit être mieux observé pour qu'on puisse déterminer avec certitude à quelle famille il convient définitivement de le rapporter.

BÉELZÉBUTH. MAM. Esp. du G. Sapajou.

BÉEMERLE ou BOEHMERLE. OIS. S. de Jaseur de Bohême.

BÉENA. OIS. S. de Corbeau Choucas.

BÉENEL. BOT. *Croton racemosum* (Burmann). Petit arbre de l'Inde, imparfaitement connu malgré la figure qu'en a donnée Rhéede (*Hort. Mal.*, T. v, t. 4), et qui n'est peut-être pas un Croton à cause des quatre coques de son fruit, mais qui doit être voisin de ce genre.

BÉESHA. BOT. G. de la fam. des Graminées, Hexandrie Monogynie, L., formé par Kunth d'un démembrement du G. Bambou, que les disciples de Linné avaient confondu parmi les Roseaux. Rhéede (*Hort. Malab.*, T. v, p. 119, t. 60) avait déjà fait connaître, sous ce même nom, l'arbre qui lui sert de type. Ses caractères, tels que Kunth les a établis, dans une notice manuscrite qu'il nous a communiquée, et dont cet article est extrait, consistent dans des fleurs ou dans des épillets multiflores, distiques, ayant leurs bâles inférieures vides, et ne contenant de fleurs d'aucune sorte, composées de deux paillettes inégales; leurs fleurs ont six étamines et un seul style supportant trois stigmates velus, auquel succède un péricarpe grand, charnu, ovoïde, acuminé, renfermant trois semences. Ce dernier caractère, qui singularise le genre Béesha, ne permettait guère de confondre avec les autres Bambous, un arbre graminé que Roxburg avait appelé dans ses pl. de Coromandel, *Bambusa baccifera*.

BÉFARIA. BOT. *V.* BÉJARIA.

BEFBASE. BOT. S. de Macis. *V.* MUSCADIER.

BEFFROI (GRAND ET PETIT). OIS. Esp. du G. Fourmillier.

BÉGASSE ou BÉQUASSE. OIS. *V.* BÉCASSE.

BÉGONE. *Begonia*. BOT. Ce G. singulier, qu'on n'a pu jusqu'à présent classer dans aucun des ordres naturels précédemment établis, nous paraît devoir former le type d'une nouvelle fam. à laquelle nous proposons de donner le nom de Bégoniacées. Le G. Bégone offre les caractères suivants : ses fleurs sont constamment unisexuées et monoïques, disposées ordinairement en panicules terminales, qui se composent de fleurs mâles et de fleurs femelles entremêlées. Dans les fleurs mâles le calice est double; l'extérieur offre deux ou trois sépales un peu concaves, l'intérieur en présente de deux à six, en général plus petits; les étamines sont généralement nombreuses; tantôt leurs filets sont libres et distincts, tantôt ils sont réunis et monadelphes par leur moitié inférieure, et forment une petite colonne cylindrique au centre de la fleur. Les anthères sont ovoïdes, comprimées, à deux loges écartées l'une de l'autre par la partie supérieure du filet, qui s'est beaucoup élargie; chacune d'elles s'ouvre par un sillon longitudinal. Dans les fleurs femelles l'ovaire est infère, à trois angles très-saillants, et à trois loges qui renferment chacune un nombre très-considérable d'ovules d'une petitesse extrême, attachés à un trophosperme longitudinal, parallèle à l'angle rentrant de la loge, qui est d'abord simple, puis divisé en deux lames saillantes entièrement recouvertes d'ovules. Le calice offre la même forme et la même disposition, c'est-à-dire qu'il est double et que chacune de ses parties se compose de sépales distincts, dont le nombre est sujet à varier. Sur le sommet de l'ovaire, on trouve trois stigmates très-gros; chacun d'eux est profondément biparti; leurs divisions sont allongées, épaisses et irrégulièrement contournées, ayant une grande analogie avec le même organe dans les Cucurbitacées. Le fruit est une capsule nue, triangulaire, triptère, à trois loges polyspermes, s'ouvrant par trois fentes longitudinales, qui règnent sur la partie moyenne de chacune de ces loges et détachent les trois ailes. Les graines, dans les espèces que nous avons examinées, nous ont paru d'un ténuité excessive, ce qui nous a fait soupçonner que peut-être elles n'avaient point été fécondées.

Les esp. de ce G. sont herbacées, ou tout au plus sous-frutescentes; leurs tiges sont en général épaisses et charnues; leurs feuilles alternes, simples, pétiolées, souvent obliques et inéquilatères, accompagnées à leur base par deux stipules membraneuses et caduques. Les fleurs constituent des sortes de panicules terminales; elles sont généralement roses ou blanches.

Les Bégones, au nombre d'environ une quarantaine d'esp., sont toutes originaires des Indes orientales et occidentales. On en cultive plusieurs dans nos serres; telles sont le *B. discolor*, figuré, dans Curtis, sous le nom d'*Evansiana*; elle vient de la Chine et se fait distinguer par sa tige rameuse, articulée, d'un rouge très-vif, surtout vers les articulations, par ses feuilles cordiformes, obliques, aiguës, dentées, d'un vert lisse à leur face supérieure, d'un rouge incarnat à leur face inférieure, et par ses fleurs roses et grandes. Le *B. nitida*, originaire des Antilles, a une tige haute de cinq à six pieds, des feuilles cordiformes, inéquilatères, vertes et luisantes sur leurs deux faces. Les fleurs sont petites, roses, et forment une panicule dont toutes les ramifications sont dichotomes. Les Bégones ont en général une saveur acide très-prononcée, et telle qu'on peut



BEGONIE SANGUINE.

BEGONIA SANGUINEA.

[illegible] Sculp.

employer leurs feuilles pour l'usage de la table; on en mange plusieurs dans les colonies, et particulièrement aux Antilles où on les nomme vulg. Oseille.

BÉGONIACÉES. *Begoniaceæ*. BOT. Le G. *Begonia* offre, comme nous l'avons déjà indiqué, une structure trop singulière et trop différente de celle des autres familles naturelles déjà établies, pour qu'on puisse le classer dans chacune d'elles. Aussi pensons-nous que ce genre peut devenir le type d'une fam. particulière sous le nom de Bégoniacées. Quelques personnes qui se contentent d'effleurer en quelque sorte l'étude des sciences, sans les approfondir, pourront s'étonner de voir un G. érigé à lui seul en fam.; mais cette marche, loin d'avoir des inconvénients, nous paraît plutôt propre à servir aux progrès de la science. En effet, si on relègue le G. Bégone parmi les *incertæ sedis*, au milieu d'autres G. avec lesquels il n'a aucun rapport, il devient impossible de connaître les affinités que ce G. peut avoir avec les autres déjà classés; tandis que, si on le rapproche autant que possible de ceux avec lesquels il a quelque convenance d'organisation, on éveille l'attention sur ses rapports, et cela fait que fort souvent on finit par découvrir d'autres G. qui viennent se grouper à côté de lui.

La fam. des Bégoniacées est fort difficile à bien placer dans la série des ordres naturels. Si on la range dans la classe de la Méthode de Jussieu, que ses caractères systématiques lui assignent, c'est-à-dire parmi les Apétales à insertion épigynique, on n'y trouve aucun ordre avec lequel cette fam. ait quelque affinité. Mais parmi les Apétales à étamines périgynes, se trouvent les Polygonées, dont les Bégoniacées se rapprochent en plusieurs points, malgré des différences extrêmement grandes, telles que l'ovaire infère, à trois loges polyspermes, et la structure des stigmates. Mais le port, les stipules, la saveur acide des feuilles sont autant de caractères qui militent en faveur de ce rapprochement. Il est une autre fam. fort éloignée des Polygonées, mais cependant avec laquelle les Bégoniacées ont une assez grande affinité, ce sont les Cucurbitacées. L'ovaire infère, à trois loges polyspermes, la structure singulière des stigmates, paraissent établir entre ces deux ordres quelques analogies qui ne sont point à négliger, si l'on veut classer cette nouvelle fam. d'une manière convenable. Dans cette nouvelle hypothèse, on pourrait considérer les Bégoniacées comme possédant un périanthe double, c'est-à-dire un calice et une corolle.

BÉGUAN. REPT. Sorte de Bézoard qu'on dit se trouver dans l'estomac de l'Iguane ordinaire : on lui attribue des propriétés merveilleuses.

BÈGUE. OIS. N. anc. de la Mouette cendrée.

BÉHEN. BOT. Esp. des G. Cucubale, et Centaurée.

Deux racines que le Levant livrait autrefois au commerce de la droguerie, et où l'on ne les rencontre presque plus aujourd'hui, y portaient ce nom, de même qu'une huile extraite d'une graine dont on ignore la véritable origine. La première de ces racines, appelée BÉHEN BLANC, est le *Behmen abiad* des Arabes : son odeur est aromatique; elle passait pour aphrodisiaque. La seconde, nommée BÉHEN ROUGE, *Behmen akmar* des Arabes, et dont le nom désigne la couleur tirant sur le rouge du sang, passe pour appartenir au *Statice Limonium*, L.

BÉHMEN. BOT. *V*. BÉHEN.

BEHORS, BIHOR OU BIHOUR. OIS. S. vulg. de Héron Butor.

BEHRÉE. OIS. Esp. du G. Faucon.

BEHRINIE. *Berhrinia*. BOT. Le naturaliste voyageur Siaber avait dédié à son compatriote Behr, un G. de la fam. des Synanthérées qu'il avait établi pour une pl. de la Carniole; mais le *B. choudrilloides* n'ayant point paru différer essentiellement des Crépides, leur a été réuni.

BEILLOTE. BOT. *V*. BELLOTE.

BEILSTEIN. MIN. *V*. JADE.

BEINBRECHER. OIS. S. de Catharte Alimoche.

BEJARIA. BOT. G. placé à la fin de la fam. des Rhodoracées, dans la Dodécandrie Monogynie, L., nommé à tort *Befaria* par la plupart des auteurs, puisqu'il a été consacré à Bejar, botaniste espagnol. Son calice est légèrement ventru, à sept divisions; il a sept pétales et quatorze étamines alternativement plus petites et plus grandes; son stigmate est assez épais, marqué de sept stries, et l'on observe autant d'angles extérieurement, autant de loges polyspermes intérieurement, dans son fruit qui est une baie sèche où persistent le calice autour, et le style au sommet. — Deux esp. ont été décrites dans le Supplément de Linné : ce sont des arbrisseaux originaires de la Nouvelle-Grenade; l'un, le *B. resinosa*, à feuilles ovales et à fleurs ramassées à l'extrémité des rameaux; l'autre, le *B. æstuans*, à feuilles lancéolées et à fleurs en grappes terminales. Michaux en a trouvé dans la Floride une troisième, qu'il nomme *B. paniculata*, joli arbuste de trois à quatre pieds, dont la tige est hispide et glutineuse, dont les feuilles sont ovales-lancéolées et glabres, excepté à leur nervure médiane, et dont l'inflorescence tient le milieu entre la grappe et la panicule. Elle a été figurée par Ventenat, sous le nom de *B. racemosa*. — Les deux pl. décrites sous le nom d'*Acunna*, dans la Flore du Pérou de Ruiz et Pavon, paraissent devoir être rapportées, non-seulement à ce G., mais même, suivant Ventenat et Persoon, aux deux premières esp. indiquées ici.

BEJUCO OU BEJUQUE. BOT. S. d'Hippocratée.

BELAMCANDA. BOT. Rhéede, dans son *Hortus malabaricus*, donne à une pl. de la fam. des Iridées, ce nom de Pays, que Redouté, dans ses Liliacées, semblait avoir proposé comme générique; mais Bellenden-ker l'a remplacé par celui de *Pardanthus*.

BELANGÈRE. *Belangera*. BOT. G. de la fam. des Cunoniacées, établi par Cambessède qui le caractérise ainsi : calice à six divisions caduques; pétales nuls; étamines nombreuses, insérées au fond du calice, libres, à anthères versatiles; base de l'ovaire entourée par son disque; deux styles divergents, terminés par un stigmate capité; ovaire libre, à deux loges renfermant chacune plusieurs rangées d'ovules ascendants; capsule à deux becs, à deux valves bifides; semences aplaties, prolongées en une sorte d'aile au sommet. Quatre esp. sont décrites : ce sont des arbres branchus, à rameaux et feuilles opposées, stipulées entre les pétioles qui supportent de trois à cinq folioles. Les fleurs sont axillaires aux

rameaux. Toutes ces espèces sont propres au Brésil.

BELBUS. MAM. S. d'Yène.

BELCH, BELCHINEN ET BELLÈQUE. OIS. S. vulg. de Foulque.

BÈLEMENT. MAM. Voix des petites esp. de Ruminants, tels que les Moutons et les Chèvres.

BÉLEMNITE. *Belemnites.* MOLL. FOSS. G. de Coquilles fossiles de l'ordre des Céphalopodes décapodes, et de la fam. des Orthocérées, composé de corps polythalames, de figure conique, dont les analogues vivants paraissent anéantis depuis une longue suite de siècles. Ces corps, fort remarquables par leur forme et leur abondance dans certaines couches, ont donné lieu aux contes les plus extraordinaires. Ils sont non moins célèbres par les opinions diverses émises par les auteurs, pour expliquer leur formation et déterminer leur place dans le système. Tour à tour rapportés à tous les règnes, jusque dans ces derniers temps, des naturalistes éclairés ont douté qu'ils appartinssent à la classe des Mollusques, et ont fait avec leurs concamérations internes des êtres distincts. Les Bélemnites sont, comme on le voit, du petit nombre des corps naturels dont l'histoire est fort difficile à éclaircir. Peu de corps fossiles ont plus exercé l'esprit et le talent des naturalistes; mais on peut dire, qu'à l'exception de quelques renseignements sur les localités où se trouvent les Bélemnites, et des observations de détail plus ou moins curieuses sur certains accidents, l'on a peu de fruit à retirer de la lecture de tous les auteurs qui en ont traité. A la fin du dernier siècle, la discussion sur les Bélemnites s'est engagée entre deux savants bien connus, G.-A. Deluc et Sage. Mais cette discussion ne portait plus que sur des faits de détails; tous deux avaient raison puisqu'ils rapportaient avec Ehrhart, Brander, Platt et Linné, les Bélemnites à des Animaux voisins des Seiches ou des Cornes d'Ammon. Ces deux savants différaient principalement dans la question de savoir si la Bélemnite contenait l'Animal ou était contenue dans celui-ci.

En 1810, parurent les Observations de Beudant (*Ann. du Muséum,* tom. XVI, p. 76), où ce savant, après avoir étudié tout ce qui avait été dit avant lui sur les Bélemnites, reproduit l'opinion de Klein qui réunissait plusieurs d'entre elles aux pointes d'Oursins fossiles. Il les distingue en deux sections; celles dont la figure est en massue, et où l'on n'a pas reconnu de cavité à leur base, et les coniques qui offrent cette cavité. Beudant, d'après l'analogie qu'il cherche à établir entre la contexture des pointes d'Oursins et des Bélemnites, paraît porté à croire que les Bélemnites de la première de ces divisions, dites *fusiformes*, en *massue*, en *fer de lance,* sont des pointes d'Oursins pétrifiées. Quant à celles de la seconde, quoiqu'il établisse de même l'analogie de contexture, il est arrêté, dans une semblable conclusion, par la cavité qu'elles offrent et les alvéoles qui la remplissent. Ce Mémoire intéressant a montré des rapprochements contestés par Defrance (*Dict. des Sc. nat.*, t. IV, supplém.). Klein avait déjà avancé, pour appuyer la réunion qu'il indiquait des Bélemnites fusiformes aux pointes d'Oursins, leur forme générale extérieure et la radiation que l'on observe dans les unes et les autres. Cette commune radiation est soutenue également par Beudant, qui ajoute que les pointes d'Oursins offrent aussi des cercles concentriques, coupant les stries, ce qui s'aperçoit dans la coupe transversale de ces Fossiles. Defrance dit positivement : « Qu'on ne rencontre jamais de Bélemnite qui présente » dans sa cassure autre chose qu'une cristallisation en » aiguilles, rayonnant de l'axe à la circonférence, tan- » dis qu'au contraire on ne voit jamais de pointes d'Our- » sins fossiles qui soient changées en une autre matière » qu'en *Spath calcaire*, qui se casse en lames rhomboï- » dales; » faits que nous avons aussi reconnus. Mais ce mode différent de pétrification n'ôte rien à l'exactitude des observations de Beudant, qui, de plus, dans la coupe longitudinale des pointes d'Oursins, retrouve les couches successives de l'étui des alvéoles des Bélemnites. Ces rapprochements et la considération des deux Bélemnites dont il donne la figure, et qui offrent, au lieu d'une base percée par une cavité conique, un mamelon arrondi, garni de côtes assez saillantes, striées transversalement, et qui divergent du centre du mamelon à la circonférence, centre perforé par un petit trou arrondi peu profond : tels sont les motifs sur lesquels Beudant appuie son opinion. A la différence dans le mode de pétrification, qui distingue ces fossiles, nous ajouterons qu'on ne les trouva jamais dans les mêmes couches, et que les Bélemnites ne sont jamais accompagnées de parties d'Oursins. Les deux Bélemnites citées sont tout à fait des exceptions dans la règle; car sur plus de trois ou quatre cents individus que nous avons eu occasion d'examiner, nous n'avons rien trouvé de semblable. Cette particularité tient peut-être à la pétrification de ces deux individus, ou bien à une troncation accidentelle, et dans tous les cas ne peut changer une opinion établie sur l'examen d'un si grand nombre de Bélemnites pourvues de leurs alvéoles.

En nous résumant sur les opinions de Beudant, qu'il est important d'approfondir, parce que les analogies sur lesquelles il s'appuie sont très-spécieuses, nous dirons qu'il ne peut y avoir de doute à l'égard des Bélemnites qui offrent une cavité, c'est-à-dire, pour celles de la deuxième division; car lui-même est obligé de convenir que c'est un problème à résoudre : or, il nous paraît tout résolu par leurs rapports avec les Orthocératites et par l'existence de cette cavité tout à fait étrangère aux pointes d'Oursins, et remplie par les alvéoles ou concamérations pourvues d'un siphon comme tous les Polythalames. Il reste donc celles de la première division. Nous allons voir par le détail de l'organisation des Bélemnites que les rapports avec les pointes d'Oursins ne sont pas aussi exacts que Beudant l'a cru. Il convient, du reste, que celles de la première division sont absolument semblables à celles de la deuxième, qui seraient tronquées au-dessus de la cavité. Ceci nous conduit à examiner s'il existe réellement des Bélemnites entières dont la base n'ait pas eu de cavité, et si celles où l'on n'en trouve pas, ne l'auraient point perdue par une troncation accidentelle. On en a cité plusieurs qui, dit-on, n'avaient point de cavité; mais aucune observation faite avec soin ne le constate. Il ne suffit pas de s'en rapporter à l'examen extérieur d'un ou deux individus. Il faut étudier l'espèce que l'on examine dans ses



1. BÉLEMNITE d'osterfield.
2. CONILITE unguliforme.
3. AMMONITE de Bayeux.
4. ORBICULINE numismale
5. SCAPHITE oblique.
6. BACULITE vertébrale.
7. HAMITE cylindrique.
8. AMPLEXE coralloïde.
9. TURRILITE turbinée, var.

différents âges; car il paraît que les Bélemnites, du moins certaines espèces aplaties ou fusiformes, variaient de forme en prenant de l'accroissement. Il faut les scier dans le sens de leur longueur, et polir les deux surfaces opposées, et alors on découvre souvent que la cavité a été remplie dans l'acte de la pétrification par une matière très-dure, de couleur approchant celle de l'étui, mais qui tranche toujours un peu. On ne pourrait, sans cette opération, reconnaître la cavité dans beaucoup d'individus. Faure Biguet, qui a étudié nombre d'espèces, dans leurs localités respectives, a pu s'assurer, par l'examen d'une quantité d'individus, des variations d'âge, et il a reconnu la cavité dans les Bélemnites en *fer de lance*, en *massue*, en *fuseau;* c'est-à-dire dans celles de la première division de Beudant. On doit peu s'étonner de ce que cette cavité, plus large à sa base dans ces Bélemnites que vers son sommet, manque souvent; ses parois paraissent avoir été assez minces et par conséquent fragiles; cette cavité, privée de son alvéole par l'agitation du liquide où elles ont péri, n'avait plus de soutien, et des circonstances favorables ont pu seules la conserver, en tout ou en partie, lorsqu'elle était déjà remplie de matière vaseuse plus ou moins durcie.

Les deux Bélemnites sans cavité, figurées par Beudant dans le Mémoire cité, pl. 3, f. 8 et 9, sont, sans doute, les mieux constatées, et cependant nous croyons être en droit de les regarder comme des individus incomplets ou qui n'ont pas été assez étudiés. Ainsi, selon nous, toutes les Bélemnites complétement formées et entières, ont une cavité à leur base: elles rentrent par conséquent dans le même cas que les Bélemnites de la deuxième division de Beudant, et ne peuvent être assimilées aux pointes d'Oursins fossiles. Il n'en est point ainsi des jeunes individus, dans chaque espèce de Bélemnites, comme nous allons le voir en parlant d'un travail intéressant sur ces Fossiles, dû à un naturaliste zélé, et qui est le résultat de l'observation d'un très-grand nombre d'individus. Nous voulons parler des *Considérations sur les Bélemnites, suivies d'un essai de Bélemnitologie synoptique* (Lyon, 1819), par Faure Biguet que nous venons de citer. Cet auteur estimable a adopté à tort les idées de Deluc, sur les alvéoles qu'il appelle *noyaux* et qu'il considère comme une suite de calottes sans concamérations, résultant de la pétrification de l'Animal, et non de celle des cloisons testacées qui formaient les chambres. En mettant à part cette opinion erronée, le travail de Faure Biguet offre plusieurs faits nouveaux et intéressants; il compare avec raison la formation de la Bélemnite dans l'Animal, à celle du rudiment testacé de la *cuirasse* des Limas; il montre que, dans le principe, l'Animal de la Bélemnite avait, en naissant, un petit corps long et solide sous ses téguments, dans une cavité à ce destinée; que ce petit corps a été le centre futur de la Bélemnite. Mais, n'ayant point ainsi l'organisation et les rapports des alvéoles avec l'Animal, il a cru que la cavité se formait par la transsudation successive d'un organe spécial qui restait attaché au petit corps long, dont nous venons de parler, et que cet organe remplissait toujours la cavité qui grandissait avec lui. On voit que son erreur vient de ce qu'il n'a pas cru aux concamérations testacées des Bélemnites dans l'état de vie. Quoi qu'il en soit, l'existence première de ce petit corps elliptique, que l'on peut avec plus de raison appeler le *noyau,* est très-visible sur nombre de Bélemnites sciées longitudinalement, et l'on y voit les premières couches qui l'entourent complétement. Le sommet de la cavité conique répond précisément à la pointe postérieure de ce petit noyau, et c'est lorsque cette cavité commence à se développer, que les couches s'étendent successivement jusqu'à sa base. Cette observation confirme l'opinion de Defrance (*Dict. des Scienc. nat.*) qui dit qu'on ne trouve point de Bélemnites très-petites avec la cavité conique, ce qui peut faire croire qu'une partie de l'étui, qui se trouve au-dessus a été formée avant elle. Enfin, cette organisation détruit l'analogie indiquée par Beudant entre les Bélemnites et les pointes d'Oursins, celle-ci montrant, d'après ce naturaliste, des couches successives, qui s'étendent de la base au sommet de la pointe. Faure Biguet signale une matière blanche, qui paraît due, dans la pétrification à la partie calcaire, et qui se distingue, par sa couleur, de la cristallisation noirâtre et en aiguilles du reste de la Bélemnite. Tantôt elle rend sensibles diverses couches de l'étui, tantôt elle remplit l'espace ou tuyau central qui, partant du sommet de la cavité, s'élargit vers la pointe de l'étui. Cette sorte de tuyau signalée, à ce qu'il nous semble, par de La Tourette, dans la lettre que nous avons citée, a été passée depuis sous silence par presque tous ceux qui ont traité des Bélemnites. Il paraît formé par le retrait de la matière bélemnitique. En se cristallisant, la matière blanche, séparée dans cette opération, le remplit ordinairement; mais ce tuyau, n'étant qu'accidentel, ne se montre pas dans tous les individus, de même que la matière blanche dont on n'aperçoit souvent pas de traces; quelquefois aussi elle tapisse l'intérieur de la cavité. Faure Biguet pense que c'est à sa dissolution que l'on doit les Bélemnites à deux pointes.

Il reste à éclaircir quelques autres faits sur lesquels on n'est point encore fixé. Le principal a rapport au siphon dont on a nié l'existence. Il est certain cependant qu'il existe; quelquefois il part du sommet du cône intérieur ou alvéole, et suit les bords des cloisons en les échancrant et s'appuyant contre les parois intérieures de l'étui. C'est ainsi que l'ont toujours vu Defrance et Faure Biguet; et même le premier met en doute l'existence d'un siphon central dans les Bélemnites; il pense que les alvéoles citées, avec un trou dans le milieu de leur cloison, sont des Orthocératites. Breynius, Sage, Lamarck disent qu'il est central, et quelques petits individus paraissent offrir cette circonstance, entre autres un exemplaire d'une petite Bélemnite de la Craie marneuse des environs de Cambridge, qui paraît être la *B. Listeri* de Mantell, *Fossils, etc.*, pl. 19, fig. 17, 18. Dans cet exemplaire, le siphon testacé paraît s'être conservé en nature; il règne du sommet de l'étui ou cône extérieur jusque dans la cavité où il fait saillie, et on l'aperçoit distinctement percé, dans son milieu, pour loger l'organe qu'il renfermait dans l'état de vie. Ce fait curieux porte à croire que les petits tubes que Faure Biguet a signalés, fig. 3 C et 7 B, dans la planche

qui accompagne sa Bélemnitologie, et qu'il prend pour l'extrémité du petit corps intérieur, sont aussi de vrais siphons. Il paraît que, dans certaines espèces, le siphon suit le bord des loges, et que, dans d'autres, il les traverse complétement dans leur centre, ce qui établit une nouvelle analogie avec les Orthocératites. Mais le siphon s'étend-il dans les uns comme dans les autres jusqu'au sommet du cône extérieur? C'est ce que nous n'avons pu décider; car la pétrification dénature tellement la Bélemnite qu'il est difficile de s'en assurer. Des observations suivies éclairciront cette question. Il est possible aussi que les espèces dont l'étui commence par une sorte de noyau elliptique, n'aient pas un siphon traversant jusqu'au sommet du cône extérieur, et peut-être aussi que ce noyau ait été la première enveloppe du siphon ou de l'organe qui le contenait. Breynius, dans ses Figures, indique ce siphon allant du sommet de la cavité au sommet du cône extérieur, qui se termine par un petit trou, comme on l'observe dans la Bélemnite de Cambridge et dans d'autres espèces du Dauphiné.

Les Bélemnites varient beaucoup par la taille. Il y a des espèces qui paraissent n'avoir que douze à quinze lignes de long sur deux ou trois lignes de diamètre à leur base, tandis que d'autres ont deux pieds de long sur deux ou trois pouces de diamètre (*B. giganteus* de Schlotheim); d'autres, sur près d'un pied de long, ne sont que de la grosseur d'un fort tuyau de plume (*B. acuarius,* Schloth.). Leur forme varie beaucoup aussi; tantôt elles sont coniques, cylindriques ou légèrement fusiformes, c'est le plus habituel, et plus ou moins pointues au sommet; d'autres fois elles sont très-renflées au milieu de leur longueur ou en massue avec une base élargie, lorsqu'elles sont entières ou bien aplaties et carénées sur les côtés en forme de fer de lance ou de gousse. Le sommet est plus ou moins pointu ou arrondi, strié ou plissé par des impressions longitudinales, courtes, ou terminé en mamelon par une pointe courte ou par un sphincter étoilé; d'autres fois il est recourbé en forme de bec pointu ou de pointe de sabre ou de flèche, excentrique. La base s'élargit quelquefois en entonnoir, après un rétrécissement marqué à la naissance de l'alvéole.

Il existe aussi des Bélemnites contournées ou courbées. Beudant dit en avoir vu dans les deux divisions. Elles sont fort rares. Le *Paclite* de Montfort est courbé vers son sommet; le *Thalamule* et l'*Amimone* du même auteur (*B. ungulatus,* Schlotheim) sont arqués sur toute leur longueur; mais cette dernière paraît être une pile d'alvéoles du Thalamule.

Les Bélemnites sont composées de deux cônes réunis par leur base, et c'est presque le seul caractère qui les distingue des Orthocératites : l'un intérieur, plus court que l'autre, est ce qu'on appelle l'*alvéole;* l'autre, extérieur et emboîtant le premier, est l'*étui.* L'alvéole est divisé en dedans par des cloisons parallèles, plus ou moins concaves du côté qui regarde la base, et dont le nombre et les dimensions varient suivant l'âge et les espèces. Selon Defrance, l'alvéole commence par un très-petit point globuleux, qu'il a observé sur une esp. des environs de Caen, et que nous avons trouvé sur une autre du Dauphiné. Ensuite se succèdent les petites calottes qui augmentent de largeur et d'épaisseur à mesure qu'elles s'éloignent du petit point globuleux, et qui forment par leur réunion le cône interne ou l'alvéole. Defrance a compté quarante-deux de ces calottes dans une cavité d'un pouce sept lignes de longueur. Nous en avons trouvé plus de cinquante sur une portion d'alvéoles d'un pouce neuf lignes, et cette portion n'était guère que la moitié ou le tiers de la longueur de la cavité. Les séparations des diverses loges étaient sans doute extrêmement minces; car celles qui se sont conservées, et qui toujours alors sont changées en diverses matières solides, différentes de celle qui remplit les alvéoles, ont une épaisseur fort petite; mais souvent ces séparations ont été fondues dans la matière qui a rempli les alvéoles, et ne se montrent plus. Le cône externe ou l'étui montre, par l'examen intérieur de sa construction, qu'il était formé de couches nombreuses et très-minces, successivement déposées sur les plus anciennes, de manière à former comme une réunion de petits cornets emboîtés les uns dans les autres, de telle sorte que le dernier enveloppe et dépasse le précédent. Souvent ces couches sont très-distinctes à l'extérieur, lorsque la Bélemnite a été usée ou frottée. Mais pour bien les apercevoir, il faut scier longitudinalement la Bélemnite, et polir les surfaces opposées. Le nombre de ces couches est d'autant plus grand que l'étui est plus gros. Quelquefois, comme nous l'avons dit, les premières déposées avant la formation de la cavité, entourent un petit noyau qui a été l'origine de la Bélemnite, et dont la pointe répond au sommet du cône ou de la cavité conique interne; alors c'est près de la naissance de la cavité qu'on aperçoit le plus grand nombre de couches, et les couches subséquentes s'étendent successivement, pour former l'étui de la cavité, de la base de celle-ci jusqu'au sommet de l'étui. Mais d'autres fois, dans les espèces qui ont un siphon central, les couches ont successivement enveloppé ce siphon. Les couches les plus intérieures sont donc toujours les plus courtes, et ne se prolongent ni à la base ni au sommet. Les couches extérieures qui les recouvrent vont se terminer à la base, sur les bords de la cavité, et de ce côté l'étui devient d'autant plus mince, et le nombre des couches diminue d'autant plus que l'alvéole devient plus grande, en sorte que cette base, sur ces bords, paraît n'avoir plus qu'une couche mince comme du papier sur certaines espèces. Il suit de cette organisation qu'il est impossible que la Bélemnite en entier n'ait pas été renfermée dans le corps de l'Animal qui l'a formée. On a observé depuis longtemps que les couches de l'étui répondent chacune et successivement à une loge de l'alvéole, en sorte que, depuis le commencement de la formation de la cavité, leur nombre doit correspondre, et que l'Animal disposait une couche extérieure sur l'étui, à chaque loge d'accroissement qu'il formait.

Nous avons parlé tout à l'heure du siphon, et montré qu'il est tantôt central et tantôt latéral. Il s'aperçoit très-rarement, et il reste à déterminer quelles sont les espèces où l'on remarque l'une ou l'autre des positions de cet organe. Defrance et Faure Biguet disent que le siphon est toujours placé vis-à-vis la fissure longitudi-

nale qu'on remarque à l'extérieur de l'étui vers sa base, fissure qui, dans certaines espèces, semble traverser l'épaisseur de cet étui, et qui a été le moule de cette carène latérale que Breynius représente sur le cône interne de la Bélemnite des Craies (*Tab. Belemnitar.*, fig. 4, 10, 14). Faure Biguet, lorsqu'il n'y a qu'une seule fissure, l'appelle *gouttière*, et il la regarde comme inférieure; il nomme *sillons* les dépressions qui sont situées latéralement au-dessus de la précédente, et *rainure* la fissure qui est opposée à la gouttière. Ces distinctions peuvent servir utilement pour caractériser les espèces. On n'a aucune opinion fixe sur les rapports de ces fissures avec l'Animal. Faure Biguet suppose, avec quelque vraisemblance, qu'elles sont l'empreinte des muscles destinés à soutenir et maintenir la Coquille dans le corps de l'Animal.

La cavité de l'étui est plus ou moins longue et large. Dans la Bélemnite des Craies (*B. mucronatus*, Schloth.), elle offre ces deux caractères. Dans d'autres, elle est fort courte et étroite, et, ce qui est assez remarquable, ainsi que l'ont observé La Tourette et Faure Biguet, l'axe du cône interne est souvent oblique de manière à former un angle avec l'axe du cône externe. D'autres fois l'axe de la Bélemnite n'est pas au milieu du cylindre.

La structure interne si singulière des Bélemnites, a été une des premières choses observées. Nous avons déjà dit que, dans leur section transversale, on aperçoit que toute la partie solide du cône extérieur présente une suite de petites aiguilles pyramidales, dont les sommets sont réunis et disposés en rayonnant du centre à la circonférence. Ces aiguilles sont coupées par une série de cercles concentriques qui sont les coupes transversales des couches longitudinales d'accroissement de la Bélemnite. Ces couches s'aperçoivent très-distinctement dans les sections longitudinales de ces Fossiles, et nous avons montré leurs dispositions relatives, soit par rapport au noyau, soit par rapport à la cavité. Il est très-rare de rencontrer des Bélemnites avec leurs alvéoles. Le plus souvent la cavité est vide ou remplie de Craie ou d'Argile durcies, ou de matières pierreuses cristallisées ou métalliques, suivant la nature de la couche où elles ont été déposées. Lorsque l'alvéole est restée dans la cavité, les chambres sont ou vides ou pleines en tout ou en partie. Leurs séparations sont souvent fondues dans la matière pétrifiante, surtout lorsqu'elle a formé un seul bloc de l'alvéole. D'autres fois ces séparations sont conservées et pétrifiées. Généralement la matière pétrifiante qui remplit les loges, étant d'une autre nature que l'étui de la Bélemnite, tranche nettement par sa couleur et sa texture avec celle de l'étui. Celui-ci, formant déjà un corps solide, n'a le plus souvent subi d'autre altération qu'une plus grande solidification; d'autres fois il acquiert la transparence et la couleur du Succin. Communément il est noir ou grisâtre.

Relativement à l'étude des terrains, les Bélemnites sont d'un grand intérêt. Leur étonnante multiplicité dans certaines couches meubles ou solides; leur répartition qui tantôt montre la même espèce dans des contrées éloignées; d'autres fois une seule espèce affectée à telle localité, méritent toute l'attention des géologues, pour appuyer les distinctions des couches entre elles. Mais malheureusement, comme nous n'avons point encore, nous ne dirons pas une monographie des Bélemnites, mais même la connaissance complète de deux ou trois espèces, la synonymie de toutes celles de ce genre est à établir et offre les plus grandes difficultés. Les seuls travaux qu'on puisse citer à ce sujet, sont la Bélemnitologie de Faure Biguet, qui renferme seize espèces prises la plupart aux environs de Die ou de Lyon seulement, et l'indication de onze espèces dans Schlotheim (*Petrefact.*). Nous disons l'indication, car elle n'est pas accompagnée d'une description. On voit que les géologues manquent, comme pour les Ammonites, de tous les secours nécessaires pour reconnaître et déterminer les espèces des diverses formations, et précisément dans les deux genres les plus importants par leur multiplicité dans la nature et leur présence dans des couches anciennes. On commence, dit Beudant (*Ann. du Mus.*, T. XVI), à trouver les Bélemnites dans les couches de Fer argileux, qui alternent avec celles de Schiste bitumineux, dans lesquelles on les trouve aussi quelquefois. Elles deviennent plus abondantes dans les bancs de Schiste marneux, mais c'est principalement dans les premières couches du Calcaire coquillier, celles qui reposent sur les Schistes marneux, qu'il faut les chercher. On les trouve aussi dans les Calcaires argileux qui sont d'une formation à peu près contemporaine; on ne les trouve plus dans les Calcaires suivants. Elles reparaissent dans les Craies, et on ne les voit plus dans les terrains subséquents. Schlotheim cite cependant le *Belemn. penicillatus* dans le Calcaire de transition de Namur; il le cite aussi dans le Calcaire du Jura avec les *B. giganteus, paxillosus, irregularis, tripartitus* et *biforatus*. Il n'indique que le *B. paxillosus* dans le Calcaire alpin et dans le Calcaire coquillier des Allemands; il le cite aussi dans la Craie, ce qui rend cette Bélemnite commune à des terrains d'âge bien différent, si réellement elle n'offre pas de différences de l'un à l'autre. Dans la Craie, il indique encore: — *B. reticulatus*, dans la Craie Tuffau de la montagne Sainte-Catherine, près de Rouen; — *B. canaliculatus*, Craie Tuffau, plateau de Saint-Pierre de Maestricht; — *B. mucronatus*, qu'il cite aussi du plateau de Saint-Pierre, mais qui caractérise vraiment la Craie blanche ou supérieure; — *B. lanceolatus*, ce qui mérite confirmation, car on ne la trouve ordinairement qu'aux environs de Gap, dans le Calcaire ancien. Mantell ne cite qu'une seule espèce dans la Craie, qu'il appelle *B. Listeri*, et qui se trouve dans la Craie marneuse des environs de Cambridge et du comté de Sussex. Sowerby n'a encore indiqué aucune Bélemnite en Angleterre. Lister n'en a donné que deux esp.: *B. Listeri* et une autre, vraisemblablement le *Paxillosus*. Il est fâcheux que Faure Biguet n'ait pas indiqué les gisements précis de toutes ses espèces; mais il est probable qu'elles appartiennent au Calcaire alpin ou à celui du Jura. On peut dire qu'on trouve des Bélemnites dans toute l'Europe. Pallas en cite sur les bords du Wolga.

BELENION. BOT. S. de Donoric.

BEL-ERICU. BOT. Apocynée de la côte de Malabar, voisine de l'*Asclepias gigantea*, L.

BELETTE. ZOOL. Esp. du G. Marte.

BELETTE DU BRÉSIL. *V*. GLOUTON.

BELETTE D'EAU. *V*. MARTE MINK.

Un Sarigue est encore appelé BELETTE par les Espagnols de l'Amérique méridionale, et un Poisson du G. Blennie, *Blennius mustelaris* L., l'est également par les pêcheurs des côtes de l'Europe.

BELHARNOSIA. BOT. *V*. SANGUINAIRE.

BELI ET BELIGHAS. BOT. *V*. EGLÉ.

BÉLIER. MAM. Mâle de la Brebis.

BÉLIER DE MONTAGNE. MAM. *V*. MOUTON.

BELIÈVRE. MIN. Nom de l'argile plastique qu'on emploie dans quelques parties de la Normandie, pour fabriquer la poterie.

BELIGANA. BOT. S. vulg. de Vigne sauvage.

BELILLA. BOT. Bel Arbre de la côte de Malabar dont Adanson a formé un G. parmi les Rubiacées, correspondant au Mussende. *V*. ce mot.

BÉLINGÈLE OU BÉRINGÈNE. S. de Morelle Aubergine.

BELIONOTE. *Belionota*. INS. G. de Coléoptères pentamères, de la fam. des Sternoxes, institué par Eschscholtz qui lui assigne pour caractères : palpes maxillaires de trois articles : le premier long, comprimé et large, le deuxième à peine plus court que le premier, légèrement obconique, le troisième plus court; palpes labiales de deux articles; languette grande, trilobée; menton transversal; mandibules longues et fortes, dépassant le labre; antennes de onze articles : le premier allongé en massue, le deuxième très-court, le troisième fort long et les autres égaux : yeux grands et étroits; corselet court, transversal, subtrapézoïdal, à côtés arrondis, trilobé postérieurement; écusson très-grand, en triangle allongé et pointu; corps déprimé; élytres ayant chacune à leur base une saillie aiguë, entrant dans le corselet; jambes grêles et longues. Ce G. repose sur une esp. nouvelle apportée du Sénégal.

BELIOPHORE. *Beliophorus*. INS. G. de Coléoptères pentamères, établi aux dépens du G. Taupin, dans la fam. des Serricornes, par Eschscholtz qui lui assigne pour caractères : antennes en scie; front s'inclinant insensiblement, de niveau avec le labre; ouverture de la cavité mésosternale presque carrée inférieurement, rebordée latéralement et transversalement; ces rebords se prolongeant et faisant saillie sur les côtés de la poitrine médiane; cloison extérieure de la cavité des deux hanches postérieures dilatée triangulairement à son extrémité intérieure, très-rétrécie ensuite et linéaire; bord postérieur du corselet presque droit; corps ovale et peu convexe; abdomen allongé, obtus; tous les articles des tarses entiers et sans palettes en dessous. L'*Elater mucronatus*, Oliv., qui se trouve à Java, et une autre esp. inédite du Cap, sont toutes celles qui composent le G. Beliophore.

BELIPATHAEGAS. BOT. S. d'*Hibiscus populneus*. *V*. KETMIE.

BELIS. BOT. G. de la fam. des Conifères, Monœcie Monadelphie, L., établi par Salisbury, pour un bel arbre de la Chine, que Lambert avait placé dans le G. *Pinus*, sous le nom spécifique de *Lanceolata*, nom que Salisbury a remplacé assez mal à propos par celui de *Jaculifolia*. Caractères : fleurs unisexuées, monoïques; les mâles ont le chaton petit, en forme de gemme dont les écailles sont fort minces; deux anthères portées sur un court pédicelle, et à deux loges s'ouvrant par une fente longitudinale. Les fleurs femelles forment des chatons ovoïdes, composés d'écailles imbriquées et crêtées; elles ont à la surface externe et vers la base une autre petite écaille que l'on peut en quelque sorte considérer comme une bractée; chaque écaille recouvre et protége trois ovules qui naissent à sa base. L'inflorescence est, pour le reste, analogue à celle des Pins. Le *B. lanceolata* ou *jaculifolia*, est un arbre très-élevé, à feuilles distiques, lancéolées, aiguës, très-glabres; les chatons ou les cônes se trouvent disposés latéralement.

BELLADONE. *Atropa*. BOT. Solanées; Pentandrie Monogynie, L. Ce G., qui se compose en général d'esp. vénéneuses, se reconnaît à son calice monosépale offrant cinq divisions profondes; à sa corolle monopétale régulière, en forme de cloche allongée, à cinq lobes; les cinq étamines sont libres et distinctes; elles ont leurs filets quelquefois dilatés à leur base; les anthères sont ovoïdes ou globuleuses, s'ouvrant par toute la longueur de leur sillon : l'ovaire est libre, appliqué sur un disque hypogyne, un peu plus saillant d'un côté; le style est long, grêle, terminé par un stigmate globuleux, un peu déprimé, légèrement bilobé. Le fruit est une baie globuleuse, ordinairement environnée à sa base par le calice qui est persistant; elle offre deux loges contenant chacune un assez grand nombre de graines. — A l'exemple de Linné, nous réunissons au G. Belladone le G. Mandragore de Tournefort, qui n'en diffère que par son calice étalé, sa corolle très-courte et les filets de ses étamines dilatés à leur base. Ce G. renferme environ douze à quinze esp. qui croissent en Europe et dans les différentes parties de l'Amérique. Nous ferons remarquer parmi elles :

La B. OFFICINALE. *A. Belladona*, L.; Pl. vivace, malheureusement trop commune dans quelques lieux habités, le long des murs des habitations et dans certains bois. Sa tige est rameuse et haute de trois à quatre pieds; elle est légèrement pubescente, ainsi que les autres parties de la Plante; les feuilles sont grandes, souvent géminées à la partie supérieure des tiges; elles sont ovales, aiguës, entières, et répandent une odeur désagréable et vireuse, lorsqu'on les froisse entre les doigts. Les fleurs, d'un rouge terne, environnées d'un calice lâche, sont portées sur des pédoncules axillaires; il leur succède des fruits charnus, ayant à peu près la forme et la grosseur d'une Cerise; ils sont d'abord verts, puis rougeâtres, et finissent par devenir entièrement noirs, de manière à avoir la plus grande ressemblance avec cette variété de Cerise qu'on désigne à Paris sous le nom de *Guignes*. La Belladone est une pl. extrêmement vénéneuse. Ses baies sont particulièrement très-redoutables, à cause de leur ressemblance extérieure avec les Cerises. Leur saveur est d'abord assez fade et n'a rien qui annonce l'action délétère qu'elles exercent sur l'économie animale. Elles sont en effet un poison très-subtil, et un petit nombre suffit pour occasionner les accidents les plus graves et même la mort. Les re-

mèdes à employer pour combattre ces accidents sont d'abord les émétiques, afin de chasser le poison hors de l'estomac, puis les boissons acidules et adoucissantes. Les feuilles et la racine de Belladone sont employées en médecine, mais à des doses très-faibles, car elles agissent avec une grande énergie sur l'économie animale. C'est surtout contre la coqueluche ou toux convulsive des enfants qu'on s'en sert avec le plus de succès. Ce sont principalement les médecins allemands qui en ont répandu l'usage dans cette circonstance. La dose est d'un demi-grain à un grain de la racine ou des feuilles, soit sous forme de pilules, soit étendu dans une certaine quantité de sucre réduit en poudre. On prépare également un extrait et un sirop de Belladone. Un des effets les plus constants, produits par cette substance, c'est la dilatation considérable de la pupille, dont l'ouverture reste fixe et immobile. Cette singulière propriété n'a pas manqué d'attirer l'attention des médecins qui ont su la mettre à profit pour faciliter l'exécution de certaines opérations qui se pratiquent sur le globe de l'œil, et en particulier la cataracte. Un cataplasme arrosé avec la solution d'extrait de Belladone, ou des compresses imbibées de cette solution, placées sur l'œil, peu de temps avant l'opération, déterminent la dilatation de la pupille et facilitent ainsi l'introduction des instruments destinés à abaisser ou à extraire le cristallin cataracté.

Le nom de Belladone, *Bella dona,* que porte cette pl., lui vient de l'usage où l'on était autrefois, en Italie, de préparer avec ses fruits une sorte de fard dont les dames se servaient pour rehausser l'éclat de leur teint.

La B. Mandragore, *A. Mandragora,* L., Bull., Herb., t. 145 et 146, érigée en G. par plusieurs auteurs, tels que Tournefort, Gærtner, etc., est également vivace et croît en Italie, en Espagne, en Suisse, en Grèce, etc. C'est une pl. sans tige, dont les feuilles, toutes radicales, sont ovales, aiguës, très-entières, sinueuses sur leurs bords, rétrécies à leur partie inférieure en une sorte de pétiole. Leurs fleurs sont blanches ou rougeâtres, portées sur des pédoncules radicaux, cylindriques, longs de cinq à six pouces; les fruits sont blancs ou rougeâtres, à peu près de la grosseur d'un œuf. La Mandragore n'est pas moins vénéneuse, ni moins redoutable, dans ses effets, que la Belladone; aussi n'est-il pas probable que la Mandragore de laquelle il est parlé dans l'Écriture-Sainte, fût la pl. aujourd'hui désignée sous le même nom.

Belladone est encore le nom spécifique d'une Narcissée du G. Amaryllis, et, selon Pluknet, une esp. épineuse de Solanum qui croît aux îles Canaries, où les femmes emploient le suc de ses fruits pour se donner des couleurs; elles l'appellent aussi Permenton.

BELLAN. bot. S. de *Poterium spinosum,* L., employé par quelques auteurs.

BELLARDE. *Bellardia.* bot. S. de *Tontanea. V.* Coccocypsile.

BELLE-DAME. bot. Nom vulg., indifféremment donné à l'*Amaryllis Bella dona,* à la Belladone dont il vient d'être question, et à l'*Atriplex hortensis.*

BELLE D'UN JOUR. bot. S. vulg. d'Hémérocalle et d'Asphodèle.

BELLE-DE-JOUR. bot. S. vulg. de *Convolvulus tricolor. V.* Liseron.

BELLE-DE-NUIT. ois. S. vulg. de Sylvie Rousserolle.

BELLE-DE-NUIT. bot. N. vulg. de l'esp. la plus répandue du G. Nyctage.

BELLENDENA. bot. Brown, dans son Mémoire sur les Protéacées, a établi ce G. qu'il a dédié à Bellenden-Ker; il l'a caractérisé de la manière suivante: le calice est de quatre sépales réguliers, étalés; les quatre anthères, saillantes, s'insèrent au réceptacle, au-dessous de l'ovaire qui n'offre pas à sa base de corps glanduleux; le fruit, non ailé, contient une ou deux graines. Brown en a décrit une esp., la seule jusqu'ici connue, le *B. montana,* arbrisseau qui croît dans l'île de Van Diemen. Sa surface est très-glabre; ses feuilles sont éparses, planes, trifides au sommet; ses épis sont disposés en grappes terminales dans lesquelles les fleurs sont éparses ou rarement géminées; ses sépales blancs imitent des pétales et tombent bientôt; l'ovaire s'articule avec son pédicelle, et le fruit coloré présente un sillon sur l'un de ses bords.

BELLÈQUE. ois. *V.* Belch.

BELLEREGI ou BELLERIS. bot. *V.* Myrobolan.

BELLÉROPHE. *Bellerophon.* moll. G. institué par Montfort, pour une Coquille fossile, qui paraît se rapprocher des Argonautes et des Bulles, mais dont les vrais caractères, suivant Defrance, sont: coquille libre, univalve, non cloisonnée, roulée sur elle-même et en spirale, déprimée, formant la navette; le dernier tour de spire renfermant tous les autres; bouche très-ovale, recevant dans son milieu le dos de la coquille. Cette esp., que Montfort appelle *B. vasulites,* se trouve dans l'Eiffel aux environs de Juliers, ainsi que dans le Hainaut près de Chimay, et en Irlande; les exemplaires sont souvent empâtés dans le calcaire.

BELLEVALIA. bot. Ce nom, donné comme générique par Scopoli à une pl. qui paraît devoir être rapportée au *Volkameria,* et par Picot la Peyrouse à l'*Hyacinthus romanus,* L., n'a jusqu'ici été adopté ni pour l'une ni pour l'autre.

BELLICANT. pois. S. de Trigle Gurnau.

BELLIDIASTRUM. bot. Vaillant nommait ainsi une pl. que Linné, en lui conservant ce nom pour spécifique, a rapportée au G. *Osmites.* — Micheli, sous ce même nom, avait fait un G. du *Doronicum Bellidiastrum,* L., porté par plusieurs auteurs dans le G. *Arnica.* Cassini a pensé devoir rétablir celui de Micheli, qu'il a caractérisé par un involucre d'un seul rang de folioles linéaires, un réceptacle conique et nu: des fleurs radiées, dans lesquelles des fleurons hermaphrodites occupent le centre, et des demi-fleurons femelles forment le rayon; les akènes des uns et des autres sont aigrettés, striés et velus. Il indique sa place près du Bellis et dans la tribu des Astérées, à cause de la structure du style et du stigmate.

BELLIDIOIDES. bot. Ce nom, donné comme spécifique à une Bellie par Linné, l'était par Vaillant à des Chrysanthèmes ainsi qu'à des Matricaires à feuilles indivises.

BELLIE. *Bellium.* bot. G. de la fam. des Synanthérées. L'involucre est composé d'un seul rang de folioles

égales et étalées; le réceptacle est conique et nu; les fleurs sont radiées, les fleurons hermaphrodites et quadrifides, les demi-fleurons femelles, au nombre de dix ou douze, les uns et les autres fertiles; l'aigrette est double : l'extérieure de huit folioles paléacées, l'intérieure d'autant d'arêtes. Ce G. comprenait deux pl. originaires de l'Europe méridionale, le *B. bellidioides*, esp. à feuilles radicales, à hampes uniflores qui présentent le port de la Paquerette, et le *B. minutum*, dont la tige, également uniflore, est feuillée. Cassini en ajoute une troisième : c'est une pl. de l'Atlas, le *Doronicum rotundifolium*, Desfont., qu'il nomme *B. giganteum* à cause de sa taille tout à fait disproportionnée à celle de ses deux congénères. Il est à noter que sa double aigrette présente cinq squammules au lieu de huit.

BELLINCINIE. *Bellincinia.* BOT. Raddi avait établi sous ce nom un G. de la fam. des Hépatiques, dont l'unique esp. est le *B. montana*. Elle a été reconnue ensuite pour n'être que le *Jungermannia Lœvigata*, dans un état particulier de fructification. *V.* JUNGERMANNE.

BELLINIE. *Bellinia.* BOT. Rœmer et Schulter ont formé, sous ce nom, un G. particulier avec l'*Atropa procumbens*, qu'antérieurement Ruiz et Pavon avaient isolé, pour en faire le type de leur G. *Saracha* qui est généralement adopté.

BELLIS. BOT. *V.* PAQUERETTE.

BELLONIE. *Bellonia.* BOT. Le calice de ce G. est à cinq divisions lancéolées; la corolle, en roue, présente un tube court et un limbe plan, partagé en cinq lobes obtus; cinq étamines, à anthères oblongues et conniventes, s'insèrent au tube par des filets courts; un seul stigmate termine un style unique; le fruit est une capsule oblongue et turbinée, terminée supérieurement par une sorte de bec que forment les divisions rapprochées du calice : celui-ci persiste autour d'elle, soit qu'il lui adhère, soit qu'il ne fasse que la recouvrir; elle renferme une seule loge à deux valves, selon Swartz, et contenant des graines nombreuses attachées à deux placentas pariétaux. — On connaît de ce G. deux arbrisseaux d'Amérique à feuilles opposées; l'un est le *B. aspera* qui, suivant la description de Plumier, présente une tige énorme, des feuilles âpres, des fleurs en corymbes axillaires ou terminaux; l'autre, le *B. spinosa* de Swartz, est épineux aux aisselles des feuilles qui sont petites et lisses, et dont les pédoncules axillaires portent d'une à trois fleurs. — Dans ces deux esp., les feuilles ne sont pas entières, mais dentées, et en outre dépourvues de stipules, caractère qui semblerait devoir exclure le G. *Bellonia* de la fam. des Rubiacées, à la suite de laquelle il ne se trouve ainsi placé qu'avec doute.

BELLOTE. BOT. Fruit du Chêne à gland doux, très-commun en Espagne et en Barbarie, où le peuple s'en nourrit. Recherché par diverses espèces d'Animaux, et servi comme des noisettes sur les meilleures tables des pays où il croît, ce gland a le goût le plus fin d'excellentes amandes. L'arbre est voisin, pour l'aspect, du Chêne vert, *Quercus Ilex*; il est connu botaniquement depuis peu, par les soins de Desfontaines qui, dans sa Flore atlantique, en a dénaturé le nom; ce nom doit être rétabli dans sa véritable orthographe. La saveur connue de notre gland a fait douter pendant longtemps en Europe de l'assertion des plus anciens auteurs, qui disaient le gland la nourriture des premiers hommes. On ne se fût pas demandé, encore de nos jours, comment le palais de nos pères pouvait supporter la saveur acerbe du gland, si tant de voyageurs qui visitaient l'Espagne se fussent donné la peine de ramasser une Bellote. On attribue la supériorité de la viande des Porcs de l'Estramadure à ce que ces Animaux trouvent à s'y nourrir presque exclusivement de glands doux.

BELLOUGA ET BELLUGE. ZOOL. Ces noms ont été indifféremment donnés par les Russes à un Cétacé du genre Dauphin, ainsi qu'à l'*Acipenser Huso*, mais non au *Trigla Lucerna*, appelé Bélugo sur certaines côtes.

BELLUCIA. BOT. Necker nomme ainsi le G. *Blakea* d'Aublet. *V.* ce mot.

BELMUSCUS OU BELMUSE. S. d'Abelmosch. *V.* KETMIE.

BÉLO. BOT. *V.* CAJU BÉLO.

BELOÈRE. BOT. S. d'*Hibiscus populifolia*. *V.* KETMIE.

BÉLONE. POIS. Esp. du G. Ésoce.

On a appelé BÉLONE TACHETÉE, l'Aulostome de Lacépède, Poisson qui vient de la Chine.

BÉLOPÉRONE. *Beloperone.* BOT. G. de la fam. des Acanthacées, Diandrie monogynie, Lin., établi par Nees-Esenbeck, pour un arbrisseau du Brésil que l'on avait d'abord placé dans le G. *Justicia*. Les caractères de la Bélopérone sont : calice profondément divisé en cinq segments égaux, un peu élargis : son tube est rétréci; corolle ringente avec son tube et sa lèvre supérieure concaves, dressés et coniques; la lèvre inférieure est partagée en trois lobes égaux; anthères à deux loges mutiques, éperonnées inégalement à leur base, de manière à représenter un dard de flèche. Le fruit consiste en une capsule comprimée vers le milieu, formant en quelque sorte deux espaces, dont l'un est vide et l'autre renferme quatre graines. Le *B. oblongata* est un arbrisseau rameux, à feuilles assez grandes, pétiolées, lancéolées, acuminées et glabres; les fleurs, d'un beau rouge de rose et grandes de deux pouces environ, sont réunies trois ou quatre ensemble en épis axillaires, munis de bractées.

BÉLOSTOME. *Belostoma.* INS. G. de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, extrait par Latreille du G. Nèpe de Fab. — Caractères : antennes en demi-peigne, leur second article, ainsi que les suivants, prolongés, sur un côté, en une dent longue et linéaire; labre étroit et allongé, reçu dans la gaine du suçoir; tarses des deux pattes antérieures formant un grand crochet; ceux des quatre pattes postérieures composés de deux articles distincts. La forme des antennes et le nombre des articles des tarses postérieurs établissent les principales différences entre les Bélostomes et les Nèpes; les premières ont en outre le corps moins allongé et plus large que celui des secondes : leurs habitudes sont néanmoins assez analogues. Elles sont aquatiques, et vivent aux dépens d'autres Insectes qu'elles saisissent avec les pinces de leurs pattes antérieures, et sucent ensuite au moyen de leur bec. Ce bec est aigu, et pique

fortement lorsqu'on prend l'insecte sans aucune précaution. La grande Bélostome, *B. grandis*, *Nepa grandis* de Fab., peut être considérée comme type du G. On y rapportera aussi les esp. nommées *annulata* et *rustica* par Fab., ainsi que celle appelée *testaceopallidum* par Latreille.

BELOU. BOT. *V.* ÉGLÉ.

BELOUGA, ET BELUGE. ZOOL. *V.* BELLOUGA.

BELSAMON, OU BAUME DE JUDÉE. BOT. *V.* AMYRIS.

BÉLUGO, POIS. S. de *Trigla Lucerna*.

BELUS. INS. Ce G. de Coléoptères de la fam. des Curculionides, a été proposé par Schonherr comme démembrement du G. *Lixus* de Fabricius; mais les caractères n'étant pas suffisamment distincts, il ne paraît pas que ce G. ait été généralement adopté.

BELVALA. BOT. G. formé par Adanson dans la seconde section de ses Thymélées, pour les esp. de Passerines de Linné, qui constituent aujourd'hui le G. STRUTHIOLE.

BELVÉDÈRE. BOT. Clayton et Gronovius nommaient ainsi une pl. recueillie en Virginie, que Linné rapporte au G. *Galax*, mais qui paraît appartenir plutôt au G. de la fam. des Éricinées, que Beauvois et Ventenat ont appelé *Solenandra*.

Les jardiniers donnent le nom de BELVÉDÈRE au *Chenopodium scoparia*, L.

BELVISE. *Belvisia*. Un botaniste ayant trouvé sans doute le nom de Napoléon trop grand pour être appliqué à une simple plante, a pensé qu'il était convenable de substituer à la dénomination de *Napoleona imperialis*, imposée par Palisot de Beauvois dans sa Flore d'Oware et de Benin, celle de *Belvisia cœrulea*. Une semblable courtoisie a été appréciée à sa juste valeur, et le nom de Napoléon est resté à la pl. comme il restera à toutes les grandes choses dues à un génie extraordinaire.

BELVISIE. BOT. G. proposé par Mirbel en l'honneur de Palisot de Beauvois, et dont l'*Acrostichum septentrionale*, L., serait le type.

BELYTE. *Belyta*. INS. G. de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, établi par Jurine, qui lui assigne pour caractères : une cellule radiale, petite, ovale; point de cellules cubitales; mandibules très-petites, légèrement bidentées; antennes perfoliées, composées de quinze articles dont le premier allongé. Les Belytes, par la forme de leur corps, ont beaucoup de ressemblance avec les Diapries de Latreille, et sont rangées par ce savant dans la fam. des Pupivores. Elles ont leurs antennes insérées auprès d'une éminence transversale et saillante; leur thorax déprimé, guilloché supérieurement, et terminé en arrière par deux épines; enfin le second anneau de l'abdomen très-grand et sillonné dans le sens de la longueur. Les Belytes diffèrent des Hélores et des Proctotrupes de Latreille par leurs antennes coudées ou brisées, avec le premier article plus long que les autres : elles partagent ce caractère avec les Cinètes de Jurine et les Diapries de Latreille; mais elles se distinguent du premier G. par leurs antennes grenues et perfoliées, un peu plus grosses vers le bout, et du second par la présence des nervures, du moins aux ailes antérieures. Les Belytes sont encore distinctes des Céraphrons de Jurine, des Platygastres de Latreille, des Antéons, des Bethyles, etc., par l'insertion de leurs antennes qui a lieu sur le front. Deux esp. composent jusqu'à présent ce G.; le *Belyta bicolor*, figuré par Jurine, lui sert de type.

BELZÉBUTH. MAM. *V.* BÉELZÉBUTH.

BELZMEISE. OIS. S. vulg. de Mésange à longue queue.

BELZOINUM. BOT. S. de Benjoin.

BEM. BOT. Mot qui, dans les dialectes malabars, désigne la blancheur, ainsi que Bel, Bela et Belutta. Il entre également dans la composition de divers noms de pl., tels que :

BEM-CARINI, qui est le *Justitia Betonica*, L.

BEM-NOSI, qui est un *Vitex*.

BEM PAVEL, qui paraît être une Momordique.

BEM-SCHETTI, qui est une Ixore à fleurs blanches.

BEM TAMARA, qui est un Nélombo.

BEMBÈCE. INS. *V.* BEMBEX.

BEMBÉCIDES. *Bembecides*. INS. Fam. de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-Aiguillons, établie par Latreille, et comprenant les G. Bembex, Monédule et Stize.

BEMBEX. *Bembex*. INS. Type de la fam. des Bembécides. G. établi par Fab., adopté depuis par les entomologistes avec les caractères suivants : premier segment du thorax très-court, en forme de rebord transversal, et dont les deux extrémités latérales sont éloignées de l'origine des ailes; pieds de longueur moyenne; tête, lorsqu'elle est vue en dessous, paraissant transverse; yeux s'étendant jusqu'au bord postérieur; antennes un peu plus grosses vers leur extrémité; labre entièrement saillant, allongé, triangulaire; mâchoires et lèvres longues, formant une sorte de trompe fléchie en dessous; palpes très-courtes; les maxillaires de quatre articles, et les labiales de deux; abdomen formant un demi-cône allongé, arrondi sur les côtés de sa base.

Les Bembex, rangés dans une même fam. avec les Monédules et les Stizes, diffèrent des premiers par la brièveté de leurs palpes et le moindre nombre des articles qui les composent; ils se distinguent des seconds par le développement des mâchoires et de la lèvre, ainsi que par l'étendue de la forme du labre. Du reste, ils ont de grands rapports avec les Guêpes par la forme générale du corps et la disposition des couleurs qui le revêtent. Ils ressemblent aussi beaucoup, à cause de leurs habitudes, aux Sphex et aux autres Guêpes-Ichneumons; mais la réunion des caractères présentés précédemment, surtout du labre qu'ils partagent seulement avec les Monédules, suffit toujours pour les reconnaître parmi tous les G. d'Hyménoptères. Si cependant il restait quelque doute sur leur distinction, les observations suivantes suffiraient pour les dissiper. La tête est presque aussi large que le thorax, comprimée d'avant en arrière et verticale. Son vertex supporte trois petits yeux lisses disposés en triangle, et, de chaque côté, de grands yeux à facette, ovales et entiers; les antennes, insérées entre les yeux immédiatement au-dessus du chaperon, sont un peu coudées à l'insertion du second article avec le premier, filiformes, roulées vers leur extrémité, ou du moins sensiblement arquées,

composées de douze pièces dans les femelles, de treize dans les mâles, et quelquefois légèrement dentelées chez ceux-ci. Le labre est coriace, très-aigu au sommet, plus long que les mandibules, dirigé obliquement de haut en bas et de devant en arrière; les mandibules sont allongées, presque droites, unidentées au côté interne; la trompe est formée par les mâchoires et la lèvre inférieure. Celle-ci offre quatre divisions dont deux latérales plus courtes, les deux moyennes réunies dans une portion de leur longueur et séparées à leur sommet; le thorax a la forme d'un cylindre tronqué en avant et en arrière; les ailes du mésothorax, non pliées dans leur longueur, ont, suivant Jurine, une cellule radiale, allongée, arrondie à son extrémité, et trois cellules cubitales, dont la première grande, la seconde plus petite, presque carrée, avec une inflexion à son angle interne, et recevant les deux nervures récurrentes, la troisième enfin n'atteignant pas le bout de l'aile. Les jambes et les tarses sont garnis dans toute leur longueur, surtout du côté interne, de petites épines roides. Les tarses des pattes antérieures de la femelle sont très-remarquables sous ce rapport; les poils sont plus longs et rangés en peigne. Nous indiquerons bientôt le but de cette disposition. L'abdomen est allongé, conique, turbiné (de là sa dénomination de *Bembex*, d'un mot grec qui signifie Toupie), convexe supérieurement, plan à la face inférieure, qui offre souvent dans les mâles quatre éminences cornées, faisant saillie sur la partie moyenne du premier, du second, du sixième anneau et de l'extrémité supérieure de l'abdomen. — Les Bembex ont des mouvements rapides, et leur vol est accompagné d'un bourdonnement très-sensible. Ils habitent les lieux sablonneux exposés aux ardeurs du soleil. On croit qu'ils ne vivent pas en famille, et qu'il n'existe par conséquent pas de neutre. La femelle, étant fécondée par le mâle, pourvoit seule à l'entretien de sa postérité; elle creuse dans le sable, au moyen des peignes qui garnissent ses tarses antérieurs, un trou au fond duquel elle dépose ses œufs; puis elle se met en course, afin de pourvoir à la subsistance des petits qui doivent naître. Plusieurs Hyménoptères recueillent sur les fleurs les éléments d'une bouillie qu'ils déposent à côté de l'œuf. Cette nourriture, appropriée pour un si grand nombre d'Insectes du même ordre, ne saurait convenir aux Bembex qui, à l'état de larve, réclament une nourriture animale. Aussi surprend-on souvent la femelle, qui vient de pondre, occupée à faire la chasse à plusieurs Insectes, aux Bombylles, aux Syrphes, et principalement à la Mouche apiforme de Geoffroy; elle dépose son butin dans le trou qu'elle a creusé, et l'abandonne après avoir ainsi pourvu aux premiers besoins des petits qu'elle ne doit pas connaître. Les soins que les femelles prodiguent à leurs œufs ne se bornent pas là : souvent elles ont à les défendre d'un Insecte qui n'est pas moins intéressé qu'elles à la conservation de ses petits. Cet Insecte appartient aussi à l'ordre des Hyménoptères; il est connu sous le nom de *Parnopès incarnat;* il dépose ses œufs dans le nid des Bembex. Lorsque nos Insectes aperçoivent cet ennemi, ils l'attaquent vivement au moyen de leurs dards; mais la peau dure qui recouvre tout son corps le garantit ordinairement des coups qu'on lui porte. Le G. Bembex était nombreux avant que Latreille n'en distinguât, sous le nom de Monédules, les esp. propres à l'Amérique méridionale : on n'en compte que deux aux environs de Paris, où elles se trouvent dans le mois de juillet. Celle qui sert de type au G., et sur les mœurs de laquelle nous avons donné qnelques détails, porte le nom de B. à bec, *B. rostrata,* Fab. La seconde esp. a été décrite par Latreille, qui la nomme B. Tarsier, *B. tarsata*. Cet insecte exhale l'odeur de la Rose.

BEMBI. BOT. S. d'*Acorus Calamus*. *V.* ACORE.

BEMBIDION. *Bembidion*. INS. Coléoptères pentamères. G. établi par Latreille qui le place dans la fam. des Carabiques. Caractères : pénultième article des palpes maxillaires extérieures et des labiales plus grand, renflé, en forme de poire : la dernière de ces palpes très-menue et fort courte ou en forme d'alène. Le G. Bembidion, qui répond à celui d'*Ocydromus* de Clairville, comprend un grand nombre de petits Insectes qu'on a longtemps confondus avec les Élaphres auxquels ils ressemblent sous plusieurs rapports. Ils s'en distinguent cependant par la forme du dernier article de leurs palpes.

Des antennes filiformes et assez courtes, à second article plus tenu, des mandibules avancées sans dentelures et pointues, une languette divisée en trois parties, dont les latérales sont peu développées, et celle du milieu un peu élevée en pointe au milieu de son bord supérieur, des yeux assez saillants, un prothorax presque en cœur tronqué, des élytres entières, enfin des jambes antérieures échancrées à leur côté interne, sont des caractères qui, suivant Latreille, empêcheront de confondre ce G. avec aucun autre. Les Bembidions habitent en général les lieux humides, tels que les bords des rivières, des étangs et des ruisseaux; ils courent très-vite, mais feignent d'être morts lorsqu'ils ne peuvent échapper, par la fuite, au danger qui les menace; ils répandent alors par l'anus un liquide légèrement acide et d'une odeur désagréable. Tout leur corps et leurs élytres en particulier sont brillants et comme huilés. Leurs métamorphoses ne sont pas connues. On sait qu'à l'état parfait ils se nourrissent de petits Animaux. Ce G., très-nombreux, a déjà subi de grands changements; on en a extrait cinq ou six sous-genres; on en a fait le type d'une tribu.

Une esp. des plus communes est le B. à pieds jaunes, *B. flavipes,* ou la *Cicindella flavipes* de Linné. Elle a été figurée par Panzer et par Olivier sous le nom d'Élaphre flavipède. On trouve encore très-abondamment aux environs de Paris le B. riverain, *B. riparium,* ou le Carabe riverain d'Olivier, ainsi que le B. littoral, *B. littorale* de Latreille, qui est le même que l'*Elaphrus rupestris,* Fab. On peut rapporter encore à ce G. les esp. suiv., rangées par les auteurs, soit avec les Carabes, soit avec les Élaphres : *Carabus ustulatus*, Fab., ou le Carabe varié d'Olivier, et le *B. varium,* Latr.; — *Car. Guttula, — minutus, — modestus, — cursor, — biguttatus, — quatuorguttatus, — pygmœus, — articulatus* de Fabricius, figurés par Panzer; — les *C. Doris, puchellus, decorus* de ce dernier auteur; — les *C. ustulatus* et *bipunctatus,* L.; le premier figuré par Panzer, le second représenté par Olivier; —

les *Elaphrus rupestris* et *impressus* de Fabricius, peints par Panzer; — enfin, les *E. ruficollis* et *paludosus* de celui-ci.

BEMBIX. BOT. Loureiro a établi ce G., d'après un arbrisseau grimpant, qui croît dans les bois de la Cochinchine. Ses tiges sont rameuses et inermes; ses feuilles sont opposées, cunéiformes, grandes, très-entières, pétiolées. Ses fleurs de couleur pâle, en petites grappes terminales, présentent un calice à trois divisions; cinq pétales un peu plus allongés; dix étamines, dont cinq alternativement plus longues, insérées à la base des pétales qui les dépassent; un ovaire libre; trois styles oblongs, turbinés, marqués de deux sillons, et terminés par un stigmate échancré et comprimé de haut en bas; une baie ovoïde, triloculaire. Les graines n'ont pas été observées. L'absence de plusieurs caractères, l'incertitude de certains autres, ne permettent pas jusqu'ici de classer cette Plante.

BEMTÈRE. OIS. S. de Gobe-Mouche Bentaveo.

BEN. BOT. Nom adopté par les botanistes français, pour désigner le *Guilandina Moringa*, L., devenu le type du G. Hypéranthère.

Ce mot de BEN, fréquemment employé dans les dialectes malais et arabes, entre dans la composition d'un grand nombre de noms de Pl. et d'Animaux; nous mentionnerons dans cet article ceux des Végétaux dont il est la première syllabe; ainsi :

BEN AFOULI, est une var. de Riz, qui répand une odeur agréable en cuisant.

BEN CARO, est le Sterculier Balenghas.

BEN DAKOU ou BENDAKI, le *Pandanus odoratissimus*, L. *V.* VAQUOI.

BEN DARLI, est appliqué à cinq pl. différentes, chez les Indiens, savoir : *Grewia orientalis*, L., *Pothos scandens;* un *Cussonia;* une fougère qu'on croit être un *Acrostichum*, et le *Lycopodium Phlegmaria*.

BEN DE JUDÉE; S. de Benjoin.

BEN DURU; Fougère sarmenteuse et de Ceylan, du G. *Lygodium*.

BEN EFFIDI; *Tagètes*.

BEN EFFIGI; *Viola odorata*.

BEN GEIRI OU GIRI; esp. du G. *Sapium*.

BEN GI; Jusquiame.

BEN GIECHEST; *Vitex Agnus-castus*.

BEN KADALI; esp. de Mélastome.

BEN JAN; Sésame.

BEN NIAVAL ou BEN NIVAEL; Belutta.

BEN PALA; esp. d'Euphorbe à tiges dichotomes.

BEN TSJAPO; le Kaempferia.

BENA-PALSJA. S. d'*Heliotropium indicum*.

BÉNARI. OIS. S. vulg. de Bruant Proyer.

BÉNARIS OU BENNARIE. OIS. S. vulg. de Bruant Ortolan.

BENGALI. OIS. *V.* GROS-BEC.

BENGALI. POIS. Nom donné par Lacépède à une esp. d'Holocentre, ainsi qu'à l'un de ses Chétodons.

BENGUELINHA. OIS. S. de Gros-Bec Linotte d'Angola.

BENIAHBOU. OIS. *V.* BANIAHBOU.

BENINCASA. *Benincasa*. BOT. Savi a augmenté de ce G. la fam. des Cucurbitacées; il lui assigne pour caractères : des fleurs polygames, monoïques, solitaires, jaunes; divisions calicinales courtes, larges, dentelées, ondulées à leur bord; pétales ovalaires, arrondis et crispés; dans les fleurs mâles, les étamines sont triadelphes, divariquées, à filament court et large, à anthères irrégulières, fortement contournées. Ces organes dans les fleurs femelles sont avortés; le stigmate est très-épais, irrégulier; les semences s'épaississent vers leurs bords. Le *B. cerifera* est une pl. très-velue à feuilles cordées, presque quinquélobées, à fruits ovales, cylindriques, verts et duveteux; il est originaire de l'Inde.

BÉNITIERS. MOLL. *V.* PEIGNE et TRIDACNE.

BENJAOY, BENJENI, BENJOENIL OU BENZEONIL. S. de Benjoin.

BENJOIN OU BENZOIN. BOT. Substance balsamique solide, d'un brun rougeâtre, d'une odeur très-agréable, produite par un Styrax, arbre de la fam. des Ébénacées, qui croît à Sumatra. Le Benjoin lessivé à chaud avec de l'eau pure, la lessive filtrée, décomposée par l'acide nitrique, puis évaporée, donne une substance cristalline que les chimistes ont considérée comme un acide particulier. On peut également l'obtenir en soumettant le Benjoin à une douce chaleur dans un vase recouvert d'un cône en carton. L'acide benzoïque, nommé autrefois Fleurs de Benjoin, se sublime sur les parois internes du cône sous forme de paillettes satinées et brillantes.

Les habitants des Iles de France et de Mascareigne appellent à tort Benjoin un arbre du G. Terminalia, qui croît dans leurs forêts. *V.* BIENJOINT.

Une esp. du G. Laurier, de l'Amérique septentrionale, porte aussi mal à propos le nom de Benjoin.

BENNI OU BENNY. POIS. Esp. du G. Cyprin.

BENOITE. *Geum*. BOT. G. de la fam. des Rosacées, section des Fragariacées, qui offre un calice tubuleux à la base, ayant son limbe à cinq divisions accompagnées de cinq folioles extérieures et intermédiaires; une corolle rosacée, formée de cinq pétales égaux; des étamines très-nombreuses, insérées à la base des divisions du calice; des pistils très-nombreux, réunis sur un réceptacle cylindrique, et formant une sorte de capitule central. Les fruits sont des akènes renfermant une graine dressée, et terminés par une longue pointe recourbée en forme de crochet dans sa partie supérieure. Ce G. diffère des Fraisiers par son réceptacle ou gynophore non charnu, et des Potentilles par la longue pointe crochue, qui termine son fruit et par sa graine dressée, qui est au contraire renversée dans les Potentilles. Le G. Benoite renferme un assez grand nombre d'espèces qui, toutes, sont des pl. herbacées, vivaces, à feuilles profondément pinnatifides, à fleurs jaunes, plus rarement blanches; la principale est :

B. ORDINAIRE. *G. urbanum*, Linné. Pl. vivace que l'on rencontre communément dans les lieux incultes, sur le bord des chemins et le long des murailles; sa tige est dressée, rameuse, velue; ses fleurs sont petites, dressées et jaunes; ses feuilles inférieures sont pinnatifides et lyrées; les supérieures sont à trois lobes. La racine de cette pl., qui se compose d'une petite touffe de fibrilles noirâtres, a une odeur aromatique et suave qui rappelle celle de l'Œillet et du Gérofle. On la con-

naît dans les pharmacies sous le nom de *Radix caryophyllata*. C'est un médicament tonique et excitant, qui ne manque point d'une certaine énergie. Aussi plusieurs auteurs l'ont-ils inscrit au rang des Succédanés indigènes du Quinquina.

Il en est à peu près de même de la B. aquatique, *G. rivale*, L., qui croît sur le bord des ruisseaux et se distingue de la précédente par ses fleurs grandes, d'un jaune doré, pendantes, et par ses fruits dont les arêtes sont velues au lieu d'être glabres.

BENSIPONETOS. BOT. S. vulg. de Verge d'or.

BENTAVEO. OIS. Esp. du G. Gobe-Mouche.

BENTÈQUE. *Benteka*. BOT. Arbre de l'Inde, décrit et figuré, sous ce nom, dans l'*Hortus Malabaricus*, T. IV, t. 30, et rapporté par des auteurs modernes au G. *Ambelania*.

BENTHAMIE. *Benthamia*. BOT. G. de la fam. des Caprifoliacées, institué par Lindley pour un petit arbre des Indes, que Wallich, qui l'a découvert, avait primitivement placé dans le G. *Cornus;* mais les caractères particuliers qui le distinguent, ont décidé la formation du G. nouveau. Les voici : limbe du calice très-petit et à quatre dents; quatre pétales épais ou charnus et cunéiformes; quatre étamines; un style simple; un fruit composé de plusieurs drupes concrétés et réunis; carpelles à deux loges, renfermant chacune une graine pendante.

B. A FRUITS EN FRAISES. *Benthamia fragifera*. Arbre branchu, à feuilles opposées, lancéolées, coriaces et pétiolées; à fleurs petites et verdâtres, réunies en tête au sommet des rameaux et enveloppées d'un involucre composé de quatre folioles. Le fruit a beaucoup de ressemblance avec celui du Murier; mais il est plus volumineux; les drupes ou baies qui le composent sont nombreuses, soudées, rouges et pulpeuses.

BENTURONG. MAM. *V*. ICTIDE.

BENZINE OU BENZONE. Matière grasse, particulière, qui existe dans tous les Végétaux dont on peut extraire de l'Acide benzoïque. C'est une sorte d'huile assez épaisse, incolore dans son état de pureté, mais plus ou moins ambrée dans son état ordinaire; d'une odeur particulière, un peu empyreumatique, d'une densité supérieure à celle de l'eau; inattaquable par l'Acide azotique, comme par la Potasse; mais bien par l'Acide sulfurique concentré qui la colore en brun. Elle est composée de 92, 46 de Carbone et 07, 54 d'Hydrogène.

BENZOIN ET BENZOE. BOT. *V*. BENJOIN.

BENZONIE. *Benzonia*. BOT. G. de la fam. des Rubiacées, auquel Schumacher, qui l'a créé pour une pl. de la Guinée, donne les caractères suivants : tube du calice globuleux; limbe très-petit, à cinq dents dressées; corolle tubuleuse, coriace, 5-fide, à découpures concaves et cyathiformes; anthères triangulaires, sessiles sur l'orifice de la corolle; style filiforme; stigmate ovato-globuleux, aigu, à six ou sept sillons longitudinaux. Le *B. corymbosa* est un arbrisseau à rameaux cylindriques, à feuilles opposées, ovales-oblongues, acuminées et glabres; le pétiole est court et velu; les stipules, placées à la base des pétioles, sont axillaires, lancéolées et glabres; les corymbes sont portés sur des pédoncules axillaires et dichotomes.

BÉOBOTRYS. BOT. *V*. MÆSA.

BÉOLE. BOT. *V*. BÆA.

BÉOMYCES. *Bæomyces*. BOT. Ce G., d'abord établi par Persoon, a depuis été adopté par tous les auteurs; il est en effet un des mieux limités de ceux de la fam. des Lichens. Il a pour type les *Lichen ericetorum* et *byssoides* de Linné. Dufour, qui a donné une très-bonne monographie des esp. de ce G. et de quelques autres voisins qui se trouvent en France, le caractérise ainsi (Ann. génér. des sciences phys., T. VIII) : croûte lichenoïde, uniforme, simplement lépreuse ou granuleuse; apothécies fungoïdes, charnues. sans rebord propre, sessiles ou portées sur un pédicelle simple, glabre et nu, terminées par une tête ou un écusson que revêt une membrane prolifère, colorée.

Achar ne rapporte à ce G. que les esp. à apothécies pédicellées; le *B. Ichmadophila* (*Lichen Ichmadophila*, L.), qui a les apothécies sessiles, est rangé par lui dans le G. *Lecidea;* mais nous pensons, avec De Candolle et Dufour, qu'il est plus naturel de le placer parmi les *Bœomices*. — Ce G. se divise ainsi en deux sections, les B. à apothécies sessiles qui ne renferment jusqu'à présent que l'esp. que nous venons de citer, et les B. à apothécies pédicellées qui renferment le B. rose, *B. roseus*, Ach.; *B. ericetorum*, De Cand.; le B. roux, *B. rufus*, Ach.; *B. rufa* et *B. rupestris*, De Cand.; avec deux ou trois esp. exotiques.

Les deux esp. indigènes que nous venons de citer se distinguent facilement à la couleur de leurs apothécies que leur nom indique; elles sont du nombre des plus jolis Lichens de notre pays, et forment, sur la terre humide, des plaques blanchâtres ou verdâtres, toutes couvertes de petites têtes arrondies, d'un rose tendre dans la première espèce, rousses dans l'autre; ces capitules sont portés sur un pédicelle de deux à trois lignes de long.

BEON. MAM. *V*. BEOU.

BEON-HOLI. OIS. S. vulg. de Chouette Effraie.

BEO-QUEBO OU BEQUEOBO. OIS. S. vulg. de Pic-Vert.

BEORI. MAM. S. de Tapir.

BEOU. MAM. S. vulg. de Bœuf.

BEQUAFIGA. OIS. S. de Sylvie Bec-figue.

BEQUASSE. OIS. S. anc. de Bécasse.

BEQUEBO. OIS. S. vulg. de Pic-Vert.

BÈQUEBOIS CENDRÉ. OIS. S. vulg. de Sittelle.

BÈQUE-FLEUR. OIS. S. de Colibri.

BÉQUILLON. BOT. Nom donné par les fleuristes aux pétales étroits, qui rendent doubles, aux dépens des étamines, les corolles des Anémones cultivées.

BÉRARDE. *Berardia*. BOT. Le G. *Arctium* de Linné a été, avant et après lui, partagé en deux; l'un est le Lappa qui comprend plusieurs esp. ou var. connues vulg. en France sous le nom de Bardane; l'autre est l'*Arctium* de plusieurs auteurs, qui renferme une seule esp. plus méridionale; il diffère du premier en ce que les folioles de son involucre sont seulement linéaires et non terminées par des crochets recourbés; son réceptacle est nu, et son aigrette de poils est ordinairement tordue en spirale. Villars, dans sa Flore du Dauphiné, réservant le nom d'*Arctium* au premier de ces deux G.,

donnait au second celui de *Berardia*, en l'honneur d'un botaniste son compatriote; et il appelait *B. subacaulis* son unique esp. que sa tige et ses feuilles cotonneuses ont fait nommer par Lamarck *Arctium lanuginosum*. Persoon, dans son *Synopsis*, a adopté la nomenclature de Villars.

BERBENA. BOT. S. vulg. de Verveine.

BERBERI. MOLL. S. d'Avicule Nacre de Perle.

BERBÉRIDE. BOT. *V.* VINETIER.

BERBÉRIDÉES. *Berberideæ*. BOT. Fam. de pl. qui fait partie du groupe des Dicotylédonées polypétales, dont les étamines sont insérées sous l'ovaire ou hypogynes. Les caractères essentiels de cet ordre sont les suivants: le calice se compose de quatre ou six sépales, rarement d'un nombre plus considérable ou moindre, accompagné extérieurement de plusieurs écailles; les pétales, qui constituent la corolle, sont en nombre égal à celui des sépales; ils sont tantôt plans, tantôt concaves et irréguliers, mais toujours opposés aux sépales, caractère très-important à noter; assez souvent ils sont accompagnés, à leur base interne, de petites glandes ou d'écailles glanduleuses: les étamines sont hypogynes et en même nombre que les pétales; elles leur sont également opposées, c'est-à-dire qu'elles correspondent au milieu de leur face interne; leurs anthères sont tantôt sessiles (*Nandina*), tantôt portées sur un filet plus ou moins long; elles offrent constamment deux loges s'ouvrant par une sorte de valve ou de panneau qui s'enlève de la base vers le sommet, déhiscence qui se remarque également dans les Laurinées. L'ovaire est libre et central, ordinairement ovoïde, allongé, constamment à une seule loge qui renferme de deux à douze ovules, attachés tantôt à la base de la loge et dressés (*Berberis*), tantôt insérés longitudinalement sur la paroi de la loge, et y formant une seule ou deux rangées. Le style, rarement latéral, est court et épais; il manque quelquefois; le stigmate est généralement concave, le fruit est sec ou charnu, uniloculaire et indéhiscent; les graines se composent, outre leur tégument propre, d'un endosperme charnu ou quelquefois corné, dans lequel on trouve un embryon axile, dressé, dont les cotylédons sont plans et la radicule un peu épaisse à sa base.

Les Berbéridées sont des herbes ou des arbrisseaux à feuilles alternes simples ou composées, accompagnées à leur base de stipules qui sont assez souvent persistantes et épineuses; leurs fleurs, généralement jaunes, sont disposées en épis simples, réunis ou fasciculés.

Dans son *Genera Plantarum*, Jussieu avait rapporté à sa fam. des Berbéridées les G. *Berberis*, *Leontice*, *Epimedium*, *Rinoria* et *Conoria*, et en avait rapproché, comme ayant avec eux beaucoup d'affinité, les G. *Riana*, *Corynocarpus*, *Poraquieba*, *Hamamelis*, *Othera* et *Rapanea*. Mais parmi les premiers on doit exclure les G. *Rinoria* et *Conoria* d'Aublet, qui doivent avec le *Riana* du même auteur être placés parmi les Violariées. L'*Hamamelis* forme aujourd'hui le type d'un nouvel ordre nommé Hamamellidées; enfin, quant aux G. *Corynocarpus* de Forster, *Poraquieba* d'Aublet, *Othera* de Thunberg et *Rapanea* d'Aublet, ils appartiennent presque tous à la nouvelle fam. des Myrsinées de Brown ou Ardisiacées de Jussieu.

La fam. des Berbéridées se compose aujourd'hui des G. suivants: 1° *Berberis*, L.; 2° *Mahonia* de Nuttal, qui est à peine distinct du *Berberis*, et qui devra probablement y être réuni, car Richard a observé, dans quelques esp. de *Mahonia*, des glandes à la base des pétales comme dans les Vinetiers; 3° le *Nandina* de Thunberg; 4° le *Leontice*, L.; 5° le *Caulophyllum* de Richard, qui paraît distinct du précédent; 6° l'*Epimedium*, L.; 7° et enfin le *Diphylleia* de Richard.

La fam. des Berbéridées forme un groupe assez naturel, très-distinct par ses étamines opposées aux pétales, et ses anthères qui s'ouvrent au moyen d'une valve qui s'enlève de la base vers le sommet. Ce dernier caractère se retrouve aussi dans les Lauriers que Bernard de Jussieu avait réunis aux Berbéridées; mais le périanthe simple dans les Lauriers, l'absence des stipules, le fruit monosperme les en distinguent facilement. Les Berbéridées ont encore une certaine affinité avec les Ménispermes et les Podophyllées, mais elles se distinguent de l'une et de l'autre de ces deux fam. par la structure de leurs anthères, et en particulier de la première par leur fruit simple, et de la seconde par la structure intérieure de leur fruit.

BERBÉRINE. Matière azotée, jaune, soluble dans l'eau et dans l'Alcool, déliquescente, insoluble dans l'Éther, trouvée par Brandes dans la racine du *Berberis vulgaris*, Vinetier, Épine-vinette.

BERBERIS. BOT. *V.* VINETIER.

BERBRAS. POIS. Poisson peu connu, qui paraît devoir appartenir au G. Cobite.

BERCE. *Heracleum*. BOT. Fam. des Ombellifères, Pentandrie Digynie, L.; Sprengel a placé ce G. dans sa section des Sélinées, dont tous les G. ont pour caractères communs: un fruit plan, comprimé, souvent membraneux sur les bords. Le G. Berce se distingue par ses fleurs blanches, ses pétales inégaux, émarginés; ses fruits elliptiques, comprimés, amincis sur leurs bords, échancrés au sommet, quelquefois présentant trois stries longitudinales sur chacune de leurs moitiés. Les ombelles, qui sont grandes et étalées, sont accompagnées d'un involucre polyphylle, dont les folioles sont quelquefois caduques; les involucelles sont également composées de plusieurs folioles. Les feuilles sont très-grandes, découpées en segments nombreux, qui sont lobés ou même pinnatifides. Hoffmann, dans son Traité des Ombellifères, a partagé les Berces qui, cependant, sont peu nombreuses, en quatre G., savoir: *Heracleum*, *Sphondylium*, *Zosima* et *Wendia*. Mais les caractères assignés à chacun de ces G., par cet observateur exact et minutieux, nous ont paru trop peu importants et trop difficiles à bien saisir pour devoir les adopter ici.

BERCEAU DE LA VIERGE. BOT. S. vulg. de Clématite des haies.

BERCHEMIE. *Berchemia*. BOT. Ce G. a été proposé par Necker et adopté par De Candolle, pour quelques esp. assez obscures du G. Nerprun. Le calice est quinqueparti, caduque, et la corole composée de cinq pétales squammiformes; les cinq étamines sont insérées sous les pétales; un style; deux stigmates; un drupe oblong à deux loges renfermant deux graines. Le *B. volubilis*, arbrisseau de la Caroline, est le type de ce genre.

BERCKHEYE. *Berckheya.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par Schreber, adopté par Willdenow et Brown, très-voisin des Gorteries, et dans lequel viennent se ranger toutes les esp. décrites par Thunberg sous le nom de *Rohria.* Ce G. offre pour caractères : un involucre monophylle, formé d'écailles imbriquées, lancéolées, ouvertes, ciliées et un peu épineuses; les inférieures sont plus courtes. Le réceptacle est plan, chargé de paillettes soudées ensemble latéralement, et formant des sortes d'alvéoles dont les bords sont denticulés; les capitules sont radiés; les fleurons qui occupent le disque sont tubuleux, hermaphrodites, infundibuliformes, à cinq divisions profondes; les demi-fleurons de la circonférence sont femelles, mais stériles, tronqués à leur sommet qui présente quatre dents; les fruits sont turbinés, velus, couronnés par une aigrette formée de dix à quinze écailles lancéolées, dentelées sur les bords. — Ce G. se compose d'un assez grand nombre d'esp. exotiques, presque toutes originaires du Cap. Ce sont des pl. vivaces ou même de petits Arbustes dont les fleurs (*capitules*) sont généralement très-grandes et solitaires. Brown a retiré de ce G. quelques esp. distinctes par leurs fruits entièrement dépourvus d'aigrette, et glabres; il en a fait un G. nouveau qu'il nomme *Cullumia.*

BERCLAN. OIS. S. vulg. de Canard Tadorne.

BERDA. POIS. Esp. du G. Spare.

BERD-BOUISSET. BOT. S. vulg. de Fragon piquant.

BERDIN OU BERLIN OU BERNICLE. MOLL. Noms vulg. d'une Coquille du G. Patelle.

BEREAU. MAM. S. vulg. de Bélier.

BERÉE. OIS. S. vulg. de Sylvie Rouge-Gorge.

BÉRÉNICE. *Berenicea.* POLYP. G. de l'ordre des Flustrées, dans la divison des Polypiers flexibles. Les Bérénices forment des plaques minces, arrondies, composées d'une membrane crétacée, couverte de très-petits points et de cellules saillantes, ovoïdes ou pyriformes, séparées et distantes les unes des autres, éparses ou presque rayonnantes. L'ouverture par laquelle sort le polype, est ronde, petite et située près de l'extrémité de la cellule.

B. SAILLANTE, *B. proeminens,* Lamx., t. 80, fig. 1-2. Cette esp. forme des taches blanches, presque arrondies et peu saillantes sur des Délesseries de la Méditerranée. Ses cellules allongées sont beaucoup plus saillantes dans la partie supérieure où se trouve l'ouverture polypeuse, que dans l'inférieure.

B. DU DÉLUGE. *B. diluviana,* Lamx., P., t. 80, fig. 3-4. Cette Bérénice, assez commune sur les térébratules et autres productions marines du terrain à Polypiers des environs de Caen, se présente en expansions arrondies et planes, quelquefois de près d'un centimètre de rayon. Les cellules sont pyriformes avec l'ouverture polypeuse, très-grande.

B. ANNELÉE. *B. annulata,* Lamx. P., t. 80, fig. 5-6. Elle se reconnaît aux cellules ovales, marquées de plusieurs anneaux, réunies en petites plaques à contours irréguliers, et se trouvant sur les mêmes hydrophytes que la Bérénice saillante.

Ce G. renferme encore plusieurs autres esp. vivantes et fossiles qui ne sont point encore suffisamment déterminées.

Péron et Lesueur ont donné le nom de BÉRÉNICE à un groupe de la fam. des Méduses, que Lamarck a réuni aux Équorées, et qui se trouve désigné dans le Dictionnaire de Déterville sous le nom de Berenix.

BERENIX. POLYP. S. de Bérénice.

BERESNA. POIS. S. de Grand Esturgeon.

BERGAMOTTE. BOT. Fruit parfumé d'une var. du *Citrus limetta.* Duh. p. 76, n° 7. *V.* ORANGER.

BERGAMOTTIER. *Citrus bergamia.* BOT. *V.* ORANGER.

BERGBUTTER. MIN. Même chose que Zinc sulfaté.

BERG-DOL. OIS. S. de Pyrrhocorax.

BERGE. GÉOL. Terrain escarpé qui borde un cours d'eau.

BERGENIE. *Bergenia.* BOT. Mœnch a proposé d'établir ce G. nouveau, pour le *Saxifraga crassifolia,* qui a l'ovaire entièrement libre. Mais les caractères tirés de l'ovaire, sont trop variables, dans le G. Saxifrage, pour qu'ils puissent servir à l'établissement d'un genre.

BERGÈRE OU BERGERETTE. *V.* BERGERONNETTE.

BERGÈRE. *Bergera.* BOT. Linné, sous ce nom, a fait un G. d'un Arbre des Indes-Orientales, figuré T. I, tab. 53 de l'*Herbarium amboinense* de Rumph, qui l'appelle *Papaya sylvestris.* Il est extrêmement voisin du G. *Murraya;* il lui est rapporté avec doute par quelques botanistes, et avec certitude par quelques autres, notamment par Correa qui, dans ses Observations sur la famille des Orangers, s'étonne que des caractères aussi variables que ceux d'ouverte et de campanulée, appliqués à une corolle polypétale, etc., etc., aient pu faire illusion un seul moment, et passer pour des caractères génériques. En attendant que les doutes soient mieux éclaircis, et que l'on sache positivement si le G. de Linné doit être maintenu ou réuni au G. *Murraya,* le docteur Colebrooke, dans ses descriptions d'arbres nouveaux et intéressants de l'Inde, donne deux esp. de *Bergera :* l'une déjà nommée par Buchon, *B. integerrima,* est un Arbre indigène des contrées situées à l'est de la rivière Megna au Bengale; l'autre, que Roxburg a déjà fait connaître sous le nom de *B. kœnigii,* est aussi un fort bel Arbre de la côte de Coromandel.

BERGERETIA. BOT. Desvaux, dans le Journal de botanique, a proposé de diviser le G. *Clypeola* en plusieurs, d'après les différences observées sur la surface et les bords des péricarpes de ses diverses espèces. Le *Clypeola lasiocarpa* de Persoon, dont les silicules sont dentées sur les bords et herissées de soies roides sur l'une et l'autre face, est devenu pour lui le type, et jusqu'à présent l'unique espèce d'un G. nouveau qu'il nomme *Bergeretia.* De Candolle, sans adopter entièrement ces divisions nouvelles, les a cependant admises comme sections de son G. Clypéole.

BERGERONNETTE. *Motacilla.* OIS. G. de l'ordre des Insectivores. Caractères : bec droit, grêle, en forme d'alène, cylindrique et anguleux entre les narines qui sont situées à sa base et latéralement : elles sont ovoïdes, à moitié recouvertes par une membrane nue; tarse double en longueur du doigt du milieu; trois doigts devant, l'extérieur uni par la base à l'intermédiaire; un doigt derrière, dont l'ongle est beaucoup plus grand qu'aux autres; queue longue, égale, horizontale; première rémige nulle, la seconde la plus longue; scapulaires

assez longues pour couvrir le bout de l'aile repliée.

Ces Oiseaux qui, presqu'en tous lieux, ont reçu des surnoms particuliers à cause de quelques habitudes bien tranchées, sont néanmoins assez généralement appelés *Lavandières*, parce qu'on les voit souvent voltiger autour des lavoirs ou des buanderies, et *Hoche-Queues* parce que, chez eux, cette partie est constamment en mouvement de bas en haut. Le nom de Bergeronnette, qui a prévalu sur tous les autres, présente l'idée de gardien des troupeaux, et en effet, sans les garder, les Bergeronnettes accompagnent souvent les troupeaux près desquels, sans doute, elles rencontrent plus abondamment que partout ailleurs, les petits Insectes attirés par les bestiaux, et dont elles font leur nourriture ainsi que des Vers et des larves aquatiques. Ces Oiseaux ont encore l'habitude de suivre de très-près le laboureur dans le sillon qu'il trace, et d'y saisir les petits Vers que met à découvert le soc de la charrue; l'extrême confiance avec laquelle ils se livrent à cette recherche leur donne un air de familiarité que l'on remarque, avec plaisir, dans ces petits êtres. Les feux de l'amour qui, chez eux, s'allument d'assez bonne heure, sont souvent le signal de combats que les mâles se livrent à outrance pour se disputer une femelle que le vainqueur poursuit à son tour de la manière la plus vive, jusqu'à ce qu'elle lui ait accordé le prix de la victoire. Après l'union des époux, tous deux s'occupent de la construction du nid qu'ils placent sur un fond de décombres, dans des trous de rocher, ou vers des rives désertes dans des touffes d'herbes fortes et élevées; ce nid reçoit six œufs verdâtres, mouchetés ou de noir ou de rougeâtre. Jamais les Bergeronnettes ne perchent sur les arbres; elles aiment à se promener sur les terrains humides, sur les berges marécageuses; posées sur un pignon élevé, sur des cheminées, elles s'appellent d'un cri perçant et sonore pour se réunir par petites bandes, soit pour aller en société à la quête d'une nourriture dont elles ont épuisé le canton, soit pour se rendre au gîte où elles dorment en commun. Quoiqu'un grand nombre de ces Oiseaux restent sédentaires sous tous les climats et dans tous les pays, la plupart néanmoins se soumettent à des émigrations réglées; ils s'éloignent de nous vers la fin de l'automne, pour revenir lorsque la saison suivante a cessé ses rigueurs. Aux deux époques de départ et de retour, ils éprouvent des mues qui ont donné lieu à des erreurs notables sur le nombre des espèces. Vieillot a nommé Hoche-Queue le genre Bergeronnette, et Cuvier l'a divisé en Hoche-Queue et Bergeronnette; cette sous-division, fondée sur la courbure de l'ongle du pouce, peut être facilement adoptée sans changement de nom.

B. Aguimp, Levaill., Ois. d'Afr., pl. 178. *V.* B. grise.

B. de la baie d'Hudson. *M. hudsonica*, Lath. Parties sup. brunes, nuancées de ferrugineux; les inf. blanchâtres; gorge brune, rayée de noirâtre; rectrices extérieures blanchâtres; bec et pieds pâles; taille, 6 pouces.

B. blanche, *M. alba*, Lath. Var. blanche de la B. Lavandière.

B. bleue, *M. cœrulescens*, L. Parties supérieures bleues, les inférieures d'un jaune pâle; rémiges et rectrices noires; secondes tectrices alaires d'un blanc rougeâtre; taille, 7 pouces. Nouvelle-Galles du Sud.

B. du Cap. *M. capensis*, L. Lavandière brune, Levaill., Ois. d'Afr., p. 177. Parties supérieures brunes, mélangées de noirâtre et de blanc sur les tectrices alaires et caudales; parties inférieures blanchâtres; tête brune; un trait blanc au-dessus des yeux; gorge blanche; une bande noire sur la poitrine; les trois rectrices latérales blanches, les autres ainsi que les rémiges noires; taille, 7 pouces.

B. citrine. *M. citreola*, Pall. Parties supérieures d'un cendré plombé; les inférieures, le sommet de la tête et les joues jaunes; un croissant noir sur l'occiput; rémiges noirâtres avec leurs tectrices terminées de blanc; rectrices noirâtres à l'exception des latérales qui sont blanches; taille, 7 pouces. Les femelles n'ont point de croissant noir à la nuque, elles sont en dessus d'une couleur olivâtre. On la trouve en Russie.

B. a collier. *M. alba*, Var.; Lath. Parties supérieures cendrées, les inférieures blanches ainsi que le sommet de la tête, les joues et la gorge; nuque, cou et poitrine noirs; rémiges bordées de blanchâtre; grandes tectrices alaires grises, les autres blanches; rectrices noires, à l'exception des deux latérales qui sont blanches; taille, 7 pouces. Ile de Luçon.

B. grise. *M. cinerea*, Gmel.; Lavandière, Buff., pl. enl. 652, fig. 1. Parties supérieures cendrées, les inférieures, le front, les joues et les côtés du cou blancs; occiput, nuque, gorge, poitrine, rectrices intermédiaires et tectrices alaires supérieures noires; les deux rectrices latérales blanches. La femelle a les joues d'un blanc sale; taille, 7 pouces. Dans le plumage d'hiver, la gorge et le devant du cou sont d'un blanc pur, avec un simple hausse-col noir. Les jeunes ont les parties inférieures d'un blanc sale avec un croissant d'un brun cendré sur la poitrine, et de cette dernière couleur sont toutes les parties que l'on voit noires chez les adultes : c'est dans ce dernier état que Buffon a figuré la Bergeronnette grise, pl. enl. 674. Europe et Afrique.

B. jaune. *M. Boarula*, L.; Buff., pl. enl. 28, fig. 1. Parties supérieures cendrées; parties inférieures d'un jaune clair; gorge noire; un trait blanc au-dessus des yeux, et qui s'étend sur les parties latérales de la gorge; rémiges et rectrices bordées de blanc et d'olivâtre; rectrices extérieures blanches; taille, 7 pouces 3 l. Les femelles ont la gorge blanche. Europe.

B. de Java. *M. javensis*, Briss. Parties supérieures d'un cendré olivâtre; parties inférieures jaunes; gorge et devant du cou gris; rémiges brunes, les secondaires à moitié blanches; rectrices intermédiaires noirâtres, les autres bordées de blanc; tectrices caudales supérieures jaunes; taille, 7 pouces.

B. lavandière. *V.* B. grise.

B. a longue queue. *V.* B. jaune.

B. lugubre. *M. lugubris*, Pallas. C'est la Lavandière dans son jeune âge. *V.* B. grise.

B. de Madras. *M. maderaspatensis*, Lath. Parties supérieures, gorge, cou, ailes et les deux rectrices intermédiaires noirs; le reste blanc.

B. mélanope. *M. melanopa*, L. Parties supérieures d'un cendré bleuâtre, les inférieures jaunes; gorge

noire; sourcils blancs; rectrices latérales blanches, avec le bord extérieur noir; taille, 6 pouces 9 lignes. De la Sibérie.

B. PRINTANIÈRE. *M. flava*, L.; Buff., pl. enl. 674, f. 2. Parties supérieures d'un vert olivâtre, les inférieures d'un jaune brillant; tête cendrée, avec deux bandes blanches de chaque côté; rémiges et rectrices noirâtres, bordées de blanc-jaunâtre; rectrices extérieures blanches; taille, 6 pouces. La femelle a les parties supérieures plus nuancées de cendré, et la gorge blanche; les jeunes en diffèrent peu. Europe.

B. A TÊTE JAUNE. *M. aureocapilla*, Less. Elle paraît être la même chose que la B. CITRINE.

B. A TÊTE NOIRE. *M. atricapilla*, L. Parties supérieures d'un roux brun, les inférieures blanches; poitrine roussâtre; tête et rémiges noires; rectrices mélangées de brun et de jaune. Nouvelle-Galles du Sud.

B. VARIÉE. *M. variegata*, Vieill., Levail., Ois. d'Af., pl. 179. Parties sup. d'un gris brun, les inf. blanches avec deux colliers noirs, l'un au bas du cou, et l'autre sur la poitrine; ailes variées de noir et de blanc; rectrices latérales blanches; taille, 7 pouces. Afrique et Bengale.

B. VERDATRE. *M. inornata*, Vieill.; *Sylvia inornata*, Lath. Parties supérieures d'un vert brunâtre, les inférieures jaunâtres; rectrices bordées de cendré. Nouvelle-Hollande.

B. VERTE. *M. viridis*, L. Parties supérieures d'un vert sombre, les inférieures blanches; tête, ailes et queue grises; taille, 4 pouces. Ceylan.

BERG-GALT OU BERGYLTE. POIS. Espèce du genre Labre.

BERG-HAAN. OIS. S. d'Aigle Bateleur, au Cap. *V.* FAUCON.

BERGIE. *Bergia*. BOT. G. établi par Linné dans sa Décandrie Pentagynie, placé avec doute à la suite de la fam. des Caryophyllées de Jussieu, et que Necker nomme *Bergiera*. Il présente un calice à cinq divisions, cinq pétales, dix étamines, cinq styles courts et rapprochés, terminés par des stigmates persistants. Le fruit est une capsule globuleuse, à cinq côtes, à cinq loges polyspermes, s'ouvrant en autant de valves qui, après la déhiscence, simulent des pétales étalés : ce serait au contraire, suivant Roxburgh, une baie uniloculaire. Il renferme deux esp., les *B. verticillata* et *glomerata*, dont les fleurs offrent, dans leur disposition, la différence qu'indiquent leurs noms spécifiques, dont les feuilles sont opposées, et qui habitent, la première aux Indes, la seconde au Cap.

BERGIERA. BOT. *V.* BERGIE.

BERGKIAS. BOT. S. de *Gardenia Thunbergia*.

BERGLACHS OU BERLAX. POIS. Esp. du G. Macroure.

BERGMANNITE. MIN. Esp. établie par Schumacher, qui, le premier, en a donné la description. Ce Minéral, que l'on trouve à Frederischwern, en Norwège, est composé tantôt d'aiguilles grises, groupées confusément, tantôt de lamelles d'un blanc-grisâtre, légèrement nacré. Ses parties aiguës raient le Quartz. Sa pesanteur spécifique est de 2, 3, suivant Schumacher. Il répand une odeur argileuse, par l'insufflation de l'haleine; un petit fragment, présenté à la flamme d'une bougie, blanchit et devient friable; exposé au feu du chalumeau, il se fond en émail blanc et demi-transparent; il est accompagné de pierre grasse (*Fettstein*) et de Feldspath tantôt d'un rouge-brun, et tantôt d'un rouge incarnat.

BERGSALZ. MIN. Même chose que soude muriatée ou hydrochloratée.

BERGSEIFE. MIN. *V.* ARGILE SMECTIQUE.

BERGSNYTRE OU BERGSNYLTRE. POIS. Esp. du G. Labre.

BERGUE. BOT. S. d'Aune.

BERG-UGLE. OIS. S. de Chouette Harfang.

BERGYLTE. POIS. S. de Bergsnytre.

BERGZINNOBER. MIN. *V.* MERCURE SULFURÉ.

BÉRICHON OU BÉRICHOT. OIS. S. de Sylvie Troglodyte.

BÉRIL OU BÉRYL. *V.* ÉMERAUDE.

BÉRIL DE SAXE. MIN. L'un des noms vulg. de la chaux phosphatée.

BÉRIL SCHORLIFORME. MIN. Même chose que Pinite.

BÉRINGÈNE. BOT. *V.* MORELLE AUBERGINE.

BERINGIERA. BOT. Le genre Marrube, de Linné, en formait deux avant lui, dans les Institutions de Tournefort: l'un était le *Pseudodictamnus*, que Necker a rétabli en lui donnant le nom de *Beringiera*, et que la plupart des botanistes adoptent maintenant avec les caractères suivants : calice infundibuliforme, à dix découpures égales, à dix dents mucronées, dilatées et étalées; orifice intérieur velu; corolle bilabiée; son tube égale le calice en longueur ou le dépasse faiblement; la lèvre supérieure est dressée, linéaire, voûtée, entière ou dentelée; l'inférieure est étalée, divisée en trois lobes dont l'intermédiaire entier; les quatre étamines surpassent le lobe supérieur; les anthères sont biloculaires, à loges divariquées; le style est presque également bifide au sommet; les akènes sont de nature sèche ou cornée, lisses et très-finement pointillés. On doit rapporter à ce G. outre les *B. cinerea*, *acetubulosa* et *speudodictamnus* de Link, les *Marrubium africanum*, *crispum* et *hispanicum* de Linn., *hirsutum* de Willd. et enfin *orientale* de Spreng.

BÉRIS. *Beris*. INS. G. de Diptères, fam. des Notacanthes, établi par Latreille qui lui assigne pour caractères: antennes presque cylindriques, de trois articles, dont le dernier divisé transversalement en huit anneaux, sans soie ni stylet; palpes très-petites, ou tout au plus de la longueur de la trompe; écusson épineux. Ce G. est le même que celui fondé par Meigen sous le nom d'Actine. Les espèces qui le composent ont la tête avancée, supportant des yeux à facette moins étendus dans les femelles que dans les mâles où ils occupent presque toute la tête, et trois petits yeux lisses situés sur une petite saillie, au milieu du bord supérieur et postérieur de la tête ; les antennes étendues en avant, rapprochées près de leur insertion, un peu plus longues que la tête, avec les deux premiers articles courts et le troisième allongé et conique; la trompe proéminente; le corps déprimé et oblong; l'écusson du mésothorax, saillant, arrondi à son bord postérieur, et garni, vers ce point, de

plusieurs épines dont le nombre varie entre quatre, six et huit. Les ailes sont parallèles, couchées sur le corps avec le carpe très-étendu et très-distinct; l'abdomen est ovale, aplati, garni dans les mâles de deux pointes et de deux crochets courbés chacun en dedans, et situés à son sommet; enfin les pattes sont assez courtes avec le premier article des tarses postérieurs grand, surtout dans les mâles.

Les Béris ont beaucoup de ressemblance avec les Xylophages, et n'en diffèrent que par la moindre longueur du corps et des antennes, la petitesse des palpes et la présence des épines à l'écusson. Les caractères qui les distinguent des Stratiomes, avec lesquels Fabricius les réunissait, sont plus tranchés et consistent dans le nombre distinct des articulations de la troisième pièce des antennes, et la forme de cette dernière. Ces Insectes, en général petits, se trouvent au printemps dans les bois et les prés marécageux. On croit que quelques-uns placent leurs œufs dans la carie humide des arbres, et que les autres les déposent dans l'eau.

Meigen en décrit onze esp. Parmi elles nous citerons : le B. à tarses noirs, *B. clavipes*, décrit par Linné sous le nom de *Musca clavipes*, et figuré sous celui de *Stratiomys clavipes*, par Panzer. Cette esp. peut être considérée comme type générique; elle se trouve aux environs de Paris ainsi qu'une seconde, le B. brillant, *B. nitens* de Latreille ou le *B. chalybeata* de Meigen; c'est le *Musca chalybeata* de Linné. Parmi les autres esp., nous mentionnerons, afin d'éclaircir la synonymie, le *B. nitens*, Meig., ou le *Xylophagus nitens*, Latr.; le *B. vallata* de Meigen, et auquel cet auteur rapporte le *Stratiomys clavipes* de Fabricius, que Latreille, au contraire, regarde comme la même esp. que son *B. nigritarsis*; à cette esp. appartient encore la Mouche armée, noire, à ventre et cuisses jaunes de Geoffroy; le *B. fuscipes* de Meigen, ou, suivant lui, le *Stratiomys sexdentata* de Fab., que Latreille pense, au contraire, ne différer que comme var. de son *B. nitens*.

BERKHEYA. BOT. *V.* BERCKHEYE.

BERKIE DU CAP. BOT. *V.* BERGKIAS.

BERLANDIÈRE. *Berlandiera*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par De Candolle, pour une plante que Berlandier a découverte au Mexique, et qui lui a offert pour caractères : calathide multiflore, monoïque, à fleurons de la circonférence ligulés, femelles, disposés sur un seul rang entre les aisselles des écailles intérieures de l'involucre; à fleurons du disque mâles, tubuleux, 5-dentés, posés dans les aisselles des paillettes extérieures du réceptacle; involucre formé de trois rangées d'écailles foliacées, oblongues; six ou huit paillettes foliacées sur le réceptacle; akènes un peu comprimés, obovales-orbiculés, couronnés chacun par une aigrette très-courte, subaristée. Le *B. texana* est un sous-arbrisseau à tiges et rameaux arrondis et poilus; à feuilles alternes, sessiles, cordées, ovales-sublancéolées, crénelées, pubescentes; à calathides longuement pédicellées, garnies de fleurs jaunes, se réunissant en corymbe de trois à cinq, à l'extrémité des rameaux.

BERLE. *Sium*. BOT. Fam. des Ombellifères, Pentandrie Digynie, L. On reconnaît ce G. à ses involucres et involucelles composés de plusieurs folioles à peu près égales entre elles; à ses pétales cordiformes et à ses fruits ovoïdes et comme pyramidaux, dont chaque moitié est marquée de cinq côtes longitudinales, obtuses et peu saillantes. Les fleurs sont blanches; les feuilles sont décomposées. Lamarck et, d'après lui, plusieurs auteurs modernes avaient réuni en un seul les G. *Sium* et *Sison* de Linné. Mais ce dernier diffère par plusieurs caractères des véritables *Sium*, et surtout par ses pétales lancéolés, ses fruits dont chaque moitié ne présente que trois côtes, et ses involucres, qui ne se composent en général que de trois à quatre folioles. Quelques esp. de Berles méritent d'être distinguées; telles sont principalement :

B. DE LA CHINE ou le NINSI. *S. Ninsi*, L. Pl. potagère que l'on cultive à la Chine et au Japon, pour obtenir sa racine qui est tubéreuse, blanchâtre, formée de tubercules fasciculés. Sa tige est rameuse et présente à l'aisselle de ses rameaux des bulbilles solides, ayant souvent la grosseur d'un pois. Ses fleurs sont blanches et ses feuilles simplement pinnées. Les racines de Ninsi jouissent à la Chine d'une réputation colossale, comme un des excitants les plus énergiques. Leur usage, dit-on, répare les forces épuisées, et redonne une vigueur première à ceux qui ont abusé des plaisirs de l'amour.

B. CHERVI, *S. Sisarum*, L., que l'on croit aussi nous avoir été apportée de la Chine, et qui, aujourd'hui, est cultivée abondamment dans tout le nord de l'Europe. Ses racines, également tubéreuses, sont douces et sucrées; on les mange cuites et assaisonnées de différentes manières. Marcgrave en a retiré une quantité assez considérable de sucre.

BERLIN. MOLL. *V.* BERDIN.

BERMUDIENNE. *Sisyrinchium*. BOT. *Bermudiana*, Tourn. et Gærtner. Fam. des Iridées; Monadelphie Triandrie, L. Ce G. se compose d'une vingtaine d'esp., dont la racine est fibreuse ou bulbifère, la tige nue ou garnie de feuilles ensiformes, et dont les fleurs, solitaires ou disposées en épis quelquefois rameux, sont renfermées avant leur développement dans une spathe bivalve. Leur calice est pétaloïde, adhérent par sa base avec l'ovaire infère; son limbe est plan et à six divisions égales; les trois étamines ont leurs filets soudés et monadelphes dans toute leur longueur; le style est terminé par un stigmate à trois divisions linéaires, écartées. Le fruit est une capsule à trois loges. Toutes les espèces de Bermudiennes sont originaires du Cap ou du nouveau monde. On en cultive plusieurs dans nos serres; telles sont : la B. striée, *S. striatum*, W., Red., Lil., t. 66, grande et belle esp. originaire du Mexique, dont les fleurs, jaunes et veinées de pourpre, forment une longue panicule serrée; la B. à feuilles étroites, *S. Bermudiana*, qui, dans l'Amérique septentrionale sa patrie, constitue des touffes d'un vert tendre, sur lesquelles ses fleurs bleues se détachent d'une manière agréable.

BERNACHE ou BERNACLE. ZOOL. Esp. du G. Canard, dont Lesson a fait un sous-G. ainsi caractérisé : bec court, menu, haut à la base, convexe, comme tronqué, ayant, sur ses bords, des lamelles internes qui ne

paraissent pas à l'extérieur. Il y place les *A. leucopsis, bernicla, polycomas, coromandeliana, madagascariensis, leucoptera, antartica, œgyptiaca* et *ruficollis*.

On a étendu ce nom à une Anatife, dans la fausse idée où l'on était que le Canard, qui porte ce nom, en provenait. *V*. ANATIFÈRE.

BERNADET ou BERNARDET. POIS. S. de Squale Humantin.

BERNAGE. BOT. Fourrage printanier, qui provient d'un mélange de Céréales et de Légumineuses semées en automne.

BERNARDIA. BOT. Houston avait ainsi nommé, en l'honneur de Bernard de Jussieu, un genre de la fam. des Euphorbiacées, et Brown avait suivi son exemple. Mais Linné, rejetant les prénoms de sa nomenclature, changea ce nom en celui d'*Adelia*, consacré par Brown à un G. que le botaniste suédois crut devoir supprimer, et que Michaux a rétabli depuis, en considérant son analogie avec le G. *Chionanthus* de la fam. des Jasminées; ainsi le nom d'*Adelia* se trouve appliqué à deux pl. différentes, et celui de *Bernardia*, qu'il pourra être bon de rétablir, pour cette raison, n'en désigne plus aucune.

BERNARD-L'ERMITE. CRUST. *V*. PAGURE.

BERNHARDIA. BOT. Willdenow a donné ce nom au G. désigné par Michaux et Swartz, sous le nom de *Psilotum*.

BERNICLE. MOLL. S. de Patelle.

BERNOULLIA. BOT. G. formé par Necker, des esp. de Benoites dont les fruits présentent des arêtes plumeuses.

BERNSTEIN. MIN. Syn. de Succin.

BÉROÉ. *Beroe*. ACAL. G. de l'ordre des Acalèphes libres, dans la troisième classe des Animaux rayonnés, de Cuvier. Lamarck les place parmi ses Radiaires anomaux de la division des Radiaires molasses. — Ces Animaux ont un corps ovale ou globuleux, garni de côtes saillantes, hérissées de filaments ou de dentelles, allant d'un pôle à l'autre, et dans lesquelles on aperçoit des ramifications vasculaires et une sorte de mouvement de fluide. La bouche est à une extrémité. Dans ceux qu'on a examinés, elle conduit dans un estomac qui occupe l'axe du corps, et aux côtés duquel sont deux organes probablement analogues à ceux que l'on appelle ovaires, dans les Méduses. — Cette description, prise dans l'ouvrage de Cuvier sur le Règne Animal, renferme ce que l'on sait de plus précis sur les Béroés, genre d'Animaux assez peu connus, regardés d'abord comme des Volvoces par Linné, ensuite comme des Méduses par ce même auteur et par Gmelin. Gronovius en a fait, le premier, un G. particulier sous le nom de Béroé, que Müller a figuré; ce dernier, ainsi que les naturalistes modernes, ont adopté ce G., en y faisant quelques changements sous le rapport des esp. — Des trois Béroés dont Bruguière nous donne la description, deux en ont été séparés par Péron, sous le nom d'Eucharis. — Cuvier, ainsi que Lamarck, rapportent aux Callianires de Péron le Béroé hexagone de Bruguière. — Fréminville a formé son G. Idya du Béroé macrostome de Péron et d'une nouvelle esp. de Radiaire qu'il a découverte sur la côte occidentale de l'Islande. Cuvier et Lamarck n'ont point adopté ce G. Idya.

L'organisation de ces Animaux est si peu connue qu'il est impossible de rien ajouter à la phrase de Cuvier. On ne peut les toucher sans les blesser, et ils se résolvent en eau, pour peu qu'on les blesse. Ils périssent presque aussitôt qu'on les sort de la mer, quoiqu'on les mette dans de l'eau salée. Ainsi il est presque impossible de les voir longtemps en vie. Enfin il est très-difficile de les conserver pour les collections. La manière dont ils se nourrissent nous est inconnue, ainsi que leur multiplication. Vu leur innombrable quantité, ils doivent trouver dans les eaux des mers une nourriture abondante, et qui cependant a échappé à nos observations. Ont-ils des sexes distincts? sont-ils hermaphrodites ou sans sexe? On l'ignore; mais leur propagation doit être aussi prompte que leur croissance, vu leur nombre et leur grosseur qui varie depuis une ligne jusqu'à 6 pouces de diamètre. — Les Béroés sont éminemment phosphoriques; la lumière qu'ils répandent, différente dans le corps et dans les tentacules, est d'autant plus vive que les mouvements de ces Animaux sont plus rapides. Ils se trouvent dans toutes les mers. — Jusqu'à ce moment l'on en connait quatre espèces assez bien déterminées.

B. CYLINDRIQUE. *B. cylindricus*, Lam. C'est le B. macrostome de Péron et Lesueur; le corps est oblong, cylindrique, à huit côtes peu saillantes; la bouche a le même diamètre que le corps. Cette esp. se trouve dans l'Océan Atlantique austral. Fréminville en a fait le G. Idya, dont il a été question plus haut.

B. A HUIT CÔTES. *B. octocostatus*, Lamx.; *B. ovatus*, var. A. Lam. Cette esp. n'a jamais que huit côtes, et n'habite que dans les mers d'Amérique; elle est figurée par Brown, et dans l'Encyclopédie méthodique, pl. 90, f. 1. Bruguière l'a confondue avec la suivante.

B. OVALE. *B. ovatus*, Brug.; Encycl. méth., pl. 90, fig. 2; var. B. Lam. — Elle diffère de la précédente par la forme du corps, par le nombre des côtes, constamment de neuf, et par son habitation; elle se trouve dans les mers d'Europe.

B. GLOBULEUX. *B. pileus*, Brug.; Encycl. méth., pl. 90, fig. 3 et 4. Cette esp. se distingue à sa forme globuleuse et à deux de ses cirrhes qui parviennent à une longueur démesurée.

BÉROÏDES. *Beroides*. ACAL. Dans un travail important sur les Acalèphes libres, qui fait partie du quatrième vol. des mémoires de la société d'histoire nat. de Paris, Rang divise l'ordre de ces animaux en trois fam. dont les caractères sont pris dans les organes locomoteurs. La première fam. a les organes du mouvement dans un nombre, toujours pair, de côtes longitudinales formées par des séries très-nombreuses de petits cils ou rames; dans la deuxième fam., ce sont des membranes quelquefois entières, quelquefois frangées ou découpées en folioles, et rangées en cercle autour d'une ombrelle; et dans la troisième ces organes ne consistent que dans le bord de l'ouverture principale, et quelquefois aussi dans une membrane qui en garnit le pourtour. C'est la première de ces fam. qui a reçu le nom de Béroïde; la deuxième se trouve naturellement

établie par Péron et Lesueur sous le nom de Médusaires; et la troisième appartient à Quoy et Gaymard, qui la nomment Diphides.

La fam. des Béroïdes est très-naturelle; enrichie des découvertes de son auteur, elle devient l'une des plus intéressantes de l'ordre. Caractères : organes locomoteurs composés de cils rangés à la suite les uns des autres, sur des côtes longitudinales; une seule cavité profonde et verticale; ouverture principale inférieure.

Le G. Béroé, de Müller, en est le type; viennent ensuite les *Callianères* de Péron, qui font suite aux Béroés; les *Cestes* de Lesueur, et enfin deux G. nouveaux *Alcinoé* et *Ocyroé* qui, munis, outre leurs bandes ciliées, de membranes natatoires, font naturellement le passage aux Médusaires.

BÉROSE. *Berosus.* INS. Coléoptères pentamères; G. de la fam. des Palpicornes de Latreille, établi par le docteur Leach, aux dépens du G. Hydrophile. Les caractères de ce nouveau G. sont : palpes maxillaires terminées par un article subovalaire, plus long que le pénultième; menton presque carré; labre court, transverse, aussi large que l'épistome qui est tronqué; antennes de sept articles : le premier renflé au bout, rétréci à la base, arqué; le deuxième allongé, étroit, cylindrique; le troisième plus court que le premier, obconique; les autres courts, à l'exception du dernier qui est ovalaire, formant, avec les deux précédents, une massue allongée et velue; tête subrectangulaire, avec les yeux très saillants et arrondis; prothorax subrectangulaire, légèrement convexe; écusson étroit et triangulaire; pattes grêles, non comprimées; le dernier article des quatre tarses postérieurs n'étant pas aussi long que les deux premiers réunis. L'auteur place dans ce G. les hydrophiles *signaticollis, punctatissimus, caridus, spinosus, sticticus,* et quatre autres esp. qui n'avaient point encore été décrites.

BERRETACCIA. BOT. S. de *Peziza cochleata.*

BERRYE. BOT. *Berrya.* G. de la fam. des Tiliacées, Polyandrie Monogynie, L., établi par Roxburg qui lui a donné les caractères suivants : calice à cinq sépales; cinq pétales oblongs; étamines nombreuses, à filaments libres, à anthères petites et biloculaires; un ovaire sessile, garni de trois membranes en forme d'ailes; un style; un stigmate en tête trigone; capsule arrondie, triloculaire, à trois valves, garnie de six ailes; deux semences grosses, ovulaires, globuleuses et couvertes de poils roides, dans chaque loge. La B. amomille, *B. amomilla,* seule esp. connue, est une pl. ligneuse, à rameaux cylindriques, à feuilles alternes, exstipulées, pétiolées, ovales, aiguës et entières, à panicules terminales, qui se trouve dans l'île de Ceylan.

BERTA. OIS. S. de Pie. *V.* CORBEAU.

BERTAVELA. OIS. S. des Perdrix Bartavelle et rouge.

BERTAZINA. OIS. S. de Bruant Fou.

BERTEROA. BOT. G. de la fam. des Crucifères, formé par De Candolle de plusieurs esp. d'Alyssum de Linné, et dédié à Bertero, botaniste qu'ont fait connaître plusieurs travaux, et notamment une Dissertation médicale sur quelques pl. indigènes qui peuvent remplacer les exotiques. Le *Berteroa* présente un calice de quatre sépales dressés et égaux à leur base; quatre pétales onguiculés, dont le limbe est bilobé; six étamines libres, dont les deux petites ont une dent à la partie inférieure et interne de leurs filaments; une silicule sessile, elliptique, surmontée d'un style persistant et d'un stigmate en petite tête, s'ouvrant en deux valves légèrement convexes et membraneuses, et séparées en deux loges par une cloison elliptique; des graines ovales, aplaties, environnées d'un rebord court, à cotylédons plans et accombants. Ce G. comprend des Herbes et des sous-Arbrisseaux couverts d'un duvet blanchâtre, dressés, rameux, à feuilles oblongues, linéaires, entières ou légèrement sinuées; à fleurs blanches, disposées en grappes terminales. Une de ses esp. croît en France; c'est celle qui est décrite dans Linné et dans la Flore Française sous le nom d'*Alyssum incanum;* elle se distingue à ses silicules légèrement ventrues et pubescentes. Trois autres se rencontrent dans l'Orient et le Midi, et enfin une pl. trouvée au Pérou par Ruiz et Pavon, paraît encore devoir être rapportée à ce genre.

BERTHE. OIS. *V.* GRÈBE HUPPÉ.

BERTHELOTIE. *Berthelotia.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, fondé par De Candolle pour une pl. indienne et de l'Afrique équinoxiale; il a pour caractères : calathide multiflore, hétérogame, à plusieurs rangées de fleurons radiaires, femelles, tubulés, bi ou tri dentés : les fleurons du centre, au nombre de cinq à douze, sont plus grands à cinq dents, hermaphrodites et souvent stériles par avortement; réceptacle plane, ponctué et nu; involucre formé de plusieurs rangées d'écailles imbriquées, serrées : les extérieures larges, courtes et obtuses; les intérieures linéaires, aiguës et scarieuses; style des fleurons radiaires grêle, exserte et bifide au sommet; il est papilleux, presque inclus, bifide et hispide dans les fleurons du disque; akènes sessiles, glabres et cylindracés; aigrettes ornées d'une auréole de soies très-ténues. Le *B. lanceolata* est un petit arbrisseau à tiges dressées et rameuses, pubescentes; les feuilles sont alternes, sessiles, lancéolées et mucronées; les fleurs sont purpurines.

BERTHIÉRINE. MIN. Substance qu'a fait connaître Berthier, dans son travail sur les mines de fer de l'est de la France. Elle est en petits grains d'un gris bleuâtre ou verdâtre, magnétique, susceptible d'être rayée par une pointe d'acier, réductible en gelée par l'Acide nitrique, composée de Protoxide de fer 75; Silice 12; Alumine 8; Eau 5. On la trouve disséminée dans quelques mines de fer de la Lorraine et de la Bourgogne.

BERTHIÉRITE. MIN. Même chose que HAIDINGERITE.

BERTHOLLÉTIE. *Bertholletia.* BOT. G. de la fam. des Myrtacées, institué par Humboldt et Bonpland qui lui ont assigné pour caractères : calice adhérent, biparti; corolle formée de six pétales épigines et inégaux; étamines nombreuses, monadelphes; les filaments soudés à leur base, avec les pétales, formant une urcéole circulaire, déjetée d'un côté en une languette large et concave, dont tout le bord supérieur est garni d'anthères presque sessiles; style courbé; stigmate capité; ovaire à quatre ou cinq loges contenant chacune quatre ovules superposés. Capsule grande, arrondie, ligneuse, enveloppée d'une matière pulpeuse, renfermant seize à vingt graines attachées, en double rangée, à l'axe. Le *B.*

excelsa, seule esp. connue, est un arbre superbe des forêts de l'Orénoque et que l'on cultive à Cayenne sous le nom de *Tonka*, et qui élève sa cime à plus de cent pieds; il est pyramidal, garni depuis le bas jusqu'au sommet, de branches étalées à angle droit; les feuilles sont distiques, alternes, oblongues, coriaces, ondulées sur les bords, pétiolées, longues de dix à vingt pouces, larges d'un peu moins de moitié. Les fleurs sont grandes de près de deux pouces, disposées en grappes droites, terminales, simples ou ramifiées; elles sont d'un jaune pâle et répandent une odeur nauséabonde. Le fruit qui leur succède est de la grosseur d'une tête d'enfant, ovale et déprimé en dessus; il consiste en une capsule ligneuse, qui recouvre un brou charnu; elle renferme une vingtaine de graines osseuses.

BERTIERA. BOT. Aublet a décrit et figuré (tab. 69), sous le nom de *Bertiera guianensis*, un arbrisseau qu'on rapporte à la fam. des Rubiacées. Sa tige est tomenteuse; ses feuilles sont opposées et munies d'une stipule à leur base; ses fleurs disposées en panicules terminales, avec des bractées sur les pédoncules généraux ou partiels : elles présentent un calice turbiné, à cinq dents; une corolle tubuleuse, dont la gorge est velue et le limbe quinquéfide; cinq anthères presque sessiles et à peine saillantes; un stigmate bilamellé terminant un style assez long et grêle; une baie pisiforme, couronnée par le calice, à deux loges et à beaucoup de graines fixées à deux trophospermes centraux, qui font saillie de part et d'autre sur la cloison à laquelle ils se continuent; l'embryon, suivant De Candolle et Gærtner fils, est situé transversalement dans un périsperme un peu charnu. — La pl. de Mascareigne, que Commerson, dans ses manuscrits, nomme *Zaluzania*, a été rapportée au genre *Bertiera*, et ne diffère de celle d'Aublet que par sa baie lisse et les lobes connivents de son calice, tandis que la baie est marquée de côtes, et que les lobes du calice sont étalés dans le *B. guianensis*. Toutes deux sont figurées par Lamarck (*Illust.*, tab. 165). Depuis, le docteur Blume a trouvé, dans l'île de Java, trois esp. nouvelles de *Bertiera*, qu'il a décrites dans son *Bydragen tot te Flora van Indie*, p. 987.

BERTOLONIE. *Bertolonia*. BOT. La dénomination de ce G. de la fam. des Mélastomacées avait déjà reçu plusieurs applications diverses et assez éventuelles, lorsque Raddé, dans ses mémoires sur le Brésil, le fixa à trois ou quatre plantes intéressantes de cette contrée de l'Amér. mérid., avec les caractères suivants qu'adopta le professeur De Candolle : tube du calice campanulé, son limbe entier ou très-faiblement partagé en cinq lobes élargis, obtus et très-courts; cinq pétales obovales; étamines inégales; anthères ovales-obtuses, à un pore, atténuées à la base, mais peu ou point auriculées; point de soie à l'ovaire; capsule à trois côtes et à trois valves presque rétuses, s'ouvrant transversalement vers le sommet; semences scabres. Ces plantes sont herbacées, vivaces, à feuilles pétiolées, ovales ou cordiformes, à cinq ou onze nervures crénelées. L'inflorescence consiste, au sommet des tiges, en une cyme ou corymbe composé de fleurs blanches ou purpurines.

BERTONNEAU. POIS. S. vulg. de Turbot.

BERTOU. OIS. S. de Geai. *V.* CORBEAU.

BERULE. *Berula*. BOT. Koch avait formé du *Sium angustifolium*, le G. *Berula* qui n'a point été adopté.

BERUS. REPT. *V.* VIPÈRE COMMUNE.

BERVISCH. POIS. S. de Cycloptère Lompe.

BERYLLIUM OU BERYLLYUM. MIN. S. de Glucinium.

BÉRYTE. *Berytus*. INS. G. d'Hémiptères, fam. des Géocorises de Latreille, ainsi nommé par Fab., mais établi antérieurement par Latreille sous le nom de Néide.

BERYX. POIS. G. établi par Cuvier, dans les Poissons Acanthoptérygiens, et voisin des Holocentres, fam. des Percoïdes. Les espèces dont il se compose ont plus de sept rayons aux branchies; leurs ventrales ont une épine et dix rayons mous; elles n'ont sur le dos qu'une nageoire peu étendue, où l'on ne voit que quelques petites épines presque cachées dans son bord antérieur. On compte parmi les Beryx le *Decadactylus* et le *Lineatus*, tous deux décrits par Cuvier et Valenciennes dans leur grand ouvrage sur les Poissons, vol. 3.

BERZELIE. *Berzelia*. BOT. G. de la fam. des Bruniacées, dédié au célèbre chimiste suédois Berzelius, par Ad. Brongniard qui lui assigne pour caractères : calice adhérent à l'ovaire, avec son limbe partagé en cinq divisions inégales et gibbeuses; cinq pétales oblongs, à limbe étalé, alternant avec les divisions calicinales; étamines en nombre égal à celui des pétales et alternant aussi avec eux : leurs filaments adhérant par un côté aux onglets des pétales; ovaire inférieur, à une loge monosperme; style simple; fruit indéhiscent. Ce G. renferme deux esp., *B. abrotanoïdes* et *B. lanuginosa*, toutes deux du Cap et ayant été d'abord placées dans le G. *Brunia*.

BERZELINE. MIN. Quelques auteurs ont donné ce nom au cuivre Sélénié. *V.* ce mot.

BERZELITE. MIN. Nom donné par quelques minéralogistes au Thorite, substance dans laquelle Berzelius a découvert le THORINIUM. *V.* ce mot.

BERZELITE. MIN. *V.* PÉTALITE.

BESCHEBOIS. OIS. S. vulg. de Pic-vert.

BESENGE OU BEZENGE. OIS. S. vulg. de Mésange charbonnière.

BÉSIMÈME. BOT. Necker a donné ce nom aux corpuscules reproducteurs des pl. agames; nous ne pensons pas qu'on doive l'appliquer aux fructifications des pl. marines, composées de plusieurs enveloppes, renfermant de véritables semences que nous appelons séminules, avec beaucoup d'autres botanistes, à cause de leur extrême petitesse, même dans les esp. les plus grandes.

BESLERIA. BOT. Ce G., établi par Plumier, a été placé à la suite des Personnées. Ses caractères sont : un calice quinqueparti; une corolle dont le tube se renfle à la base et au sommet, et dont le limbe se partage en cinq lobes inégaux; quatre étamines didynames; un ovaire porté sur un disque glanduleux, dont le style simple est terminé par un stigmate bifide, et qui se change en un fruit mou, à une seule loge, où les graines nombreuses sont attachées sans ordre apparent à des placentas pariétaux. Plumier en a fait connaître trois esp. dans les pl. d'Amérique, et les a figurées tab. 48, 49 et 50. Trois autres sont représentées dans les pl. de

la Guiane d'Aublet, tab. 254, 255 et 256 : elles croissent dans la Guiane et la Jamaïque. Une septième, le *B. serrulata* (Jacquin, *Hort. Schœn.* 3, tab. 290), est également originaire d'Amérique, ainsi que deux autres pl. que Persoon rapporte encore à ce G., mais avec doute. Necker a fait déjà de l'une d'elles, le *B. bivalvis*, L., *Supp.*, son *Senkebergia* que caractérisent un calice bivalve et une baie à noyau biloculaire. Un calice en crête, une cinquième étamine rudimentaire, un stigmate capité, une capsule coriace à deux valves, et des pédoncules uniflores se rencontrent dans le *B. cristata* que Scopoli a séparé sous le nom de *Crantzia*. Dans les autres esp., ces pédoncules axillaires portent plusieurs fleurs : ce sont des herbes ou des arbrisseaux à feuilles opposées.

BÉSOLAT ou BÉZOLE. POIS. Esp. du G. Corégone.

BESON. MAM. S. vulg. de Chevreau.

BESSERE. *Bessera*. BOT. Le professeur Schlectendal vient d'établir ce G. nouveau dans la fam. des Hémérocallidées, Hexandrie Monogynie, Lin., pour une pl. rapportée du Mexique par Karbinski. Il a dédié ce G. au prof. Besser auquel semblable hommage avait déjà été adressé par Sprengel et Schlutes, mais dont les G. n'avaient pas été admis. Caractères : spathe à trois ou quatre divisions, multiflore; corolle infère, monopétale, campanulée, à six divisions et longtemps persistante; tube court et atténué à sa base en une sorte de support; couronne staminale adhérente au tube, cylindrique et à six côtes; six étamines partant du sinus des dents de la couronne; style dressé, exserte; stigmate à tête déprimée; capsule ovale, soudée avec la base du tube, à six cannelures, à trois loges, à trois valves; cloisons doubles, dont les bords sont repliés sur ceux des valves; plusieurs graines dans chaque loge, aplaties et attachées sur deux rangs, à un angle central.

BESSI. BOT. *V*. CAJU.

BESTEG ou BESTEIG. MIN. *V*. FILONS.

BÉTA. BOT. *V*. BETTE.

BÉTAULE. BOT. *V*. BEURRE DE BAMBOUC.

BETEL, BÈTLE ou BETTÈLE. BOT. Esp. du G. Poivrier.

BETENCOURTIE. *Betencourtia*. BOT. A. de St.-Hilaire a établi sous ce nom un G. dans la fam. des Légumineuses, dont les caractères se rapprochent beaucoup de ceux du G. *Sophora*. On n'en connaît encore que le B. Rhynchosioïde, arbuste du sommet de la Serra du Lapa, au Brésil.

BÊTES. ZOOL. Nom collectif et synonyme d'Animaux, dans ce sens qu'on suppose ceux-ci dépourvus d'intelligence. Ce serait sortir du cadre de cet ouvrage que d'examiner si les Bêtes sont effectivement des machines, et c'est au mot SENSIBILITÉ qu'on trouvera ce que nous pensons relativement à l'âme des Bêtes. Il suffit de remarquer ici qu'on appelle vulgairement :

BÊTE OU VACHE A DIEU, et BÊTE A MARTIN (INS.), les Coccinelles.

BÊTE A FEU (INS.), les Lampires, les Taupins, les Fulgores et les Scolopendres, qui répandent un éclat lumineux dans l'obscurité.

BÊTE A GRANDES DENTS (MAM.), le Morse.

BÊTE DE LA MORT (OIS. et INS.), divers Oiseaux du genre Strix, particulièrement l'Effraie, et quelques Insectes, entre autres le *Blaps morsitaga*, L.

BÊTE NOIRE OU DES BOULANGERS (INS.), le même *Blaps morsitaga*; les Ténébrions et le Grillon domestique.

BÊTES PUANTES (MAM.), divers Animaux qui, saisis de crainte, répandent une urine empestée, d'où vient à plusieurs le nom de Mouffettes.

BÊTES ROUGES. Des voyageurs qui ont parcouru les îles de l'Amérique, désignent par ce nom, des Animaux de cette couleur et à peine perceptibles, qui, très-communs dans les prairies, s'attachent à l'Homme et aux Animaux, et font éprouver à ceux-ci, par leurs piqûres, des démangeaisons insupportables. On emploie l'eau acidulée avec du jus de citron, ou bien mélangée avec de l'eau-de-vie ou du tafia, pour se délivrer de ces hôtes importuns. Ces Animaux appartiennent au G. Mitte. *V*. ce mot ainsi que TIQUE.

BETHENCOURTIE. *Bethencourtia*. BOT. Ce genre, formé dans la fam. des Synanthérées par Choisy, de Genève, pour une plante des Canaries, que Nées a nommée *Cineraria palmensis*, ne paraît point avoir été adopté.

BÉTHYLE. *Bethylus*. OIS. Cuvier a placé dans ce sous-genre la Pie Pie-Grièche, *Lanius picatus*, Lath., pour laquelle Vieillot a établi le G. Pillurion, et qu'à l'exemple d'Illiger, Temminck a laissée parmi les Tangaras.

BÉTHYLE. *Bethylus*. INS. G. d'Hyménoptères, établi par Latreille qui le range dans la famille des Proctotrupiens. Caractères : tarière très-pointue, en forme d'aiguillon rétractile; premier segment du thorax grand, presque en carré long; antennes filiformes, brisées, de treize articles dans les deux sexes, dont le second et le troisième presque de la même longueur; mandibules bidentées à la pointe. Ainsi caractérisé, ce G. se trouve assez restreint, et répond au G. Omale de Jurine; mais Latreille lui a donné dans le Règne Animal de Cuvier beaucoup plus d'extension. Le G. Béthyle, tel qu'il est établi dans cet ouvrage, embrasse comme sous-divisions la plupart des G. compris ailleurs dans la fam. des Proctotrupiens et quelques-unes des fam. voisines. On y trouve réunis ceux qui suivent : Hélore, Antéon, Téliade, Céraphron, Diaprie, Bélyte, Proctotrupe, Cinètes, Platygastre, Dryine et Béthyle propre. Ce que nous dirons ici se rapportera à ce dernier, et non au grand G. Béthyle, qui, les renfermant tous, équivaut à une coupe de famille.

Les Béthyles propres ont beaucoup de ressemblance avec certaines petites Tiphies; mais l'absence de nervure aux ailes du métathorax suffit seule pour les en distinguer. On ne les confondra pas non plus avec les Antéons dont le prothorax est court et les antennes formées de dix articles, ni avec les Dryines qui ont, il est vrai, un prothorax de forme semblable, mais dont les antennes n'offrent encore que dix articles.

Les Béthyles ou les Omales de Jurine ont d'ailleurs une tête ovale ou presque carrée, aplatie; des yeux entiers; des antennes un peu moniliformes, avec le premier article long et figurant un cône renversé; des palpes allongées, filiformes; les maxillaires de six articles dont le premier et le second courts, et ceux du mi-

lieu presque en cône renversé; la languette entière; les ailes du métathorax privées de cellules cubitales, mais en ayant une radiale demi-circulaire, incomplète, et plusieurs brachiales partant du thorax et s'étendant seulement jusqu'au tiers environ de l'aile; les pattes courtes, égales entre elles et à cuisses renflées; enfin l'abdomen ovoïdo-conique, terminé en pointe.

Ces Insectes sont très-petits et en général d'une couleur noire. Les uns, et c'est le plus grand nombre, ont des ailes quelquefois très-courtes; les autres en sont privés. Ils courent avec agilité sur les arbres, et se cachent dans les fissures de l'écorce; on les trouve aussi à terre, sur le sable. Quelques-uns se trouvent aux environs de Paris. De ce nombre sont :

Le B. hémiptère, *B. hemipterus* de Fab., qui sert de type au G. Il a été figuré par Panzer. Le B. cénoptère, *B. cenopterus*, dont la femelle a été figurée par Panzer, qui a regardé le mâle non-seulement comme une esp., mais comme un G. distinct qu'il a représenté sous le nom de *Ceraphron formicarius*.

Jurine a représenté la femelle d'une esp. nouvelle de ce G. qu'il nomme *Omalus fuscicornis*. Il figure l'antenne qui a treize articles, tandis que dans les caractères du G., il dit positivement que les femelles n'en ont que douze; mais il y a évidemment *lapsus calami*, ainsi que l'a fait remarquer Latreille. Fabricius, qui a adopté le genre Béthyle, décrit, sous le nom de *B. Latreillii*, un Insecte qui doit être rangé dans le G. Mérie.

BETIFALCA. BOT. S. de *Tamus communis*, L. *V.* TAMINIER.

BETION. BOT. S. d'Origan Dictamne.

BETKÉE. *Betkea*. BOT. G. de la fam. des Valérianées, établi par De Candolle qui le caractérise ainsi : limbe du calice unidenté et décidu; corolle infundibuliforme, à cinq lobes; trois étamines; fruit à une seule loge, triangulaire, nu au sommet; une graine semblable au fruit pour la forme, et remplissant totalement la loge. Le *B. sumalifolia* est une pl. annuelle du Chili, à tige glabre, simple et dressée; à feuilles indivises; les inférieures obovales-oblongues, les supérieures obrondes, sessiles et amplexicaules; les fleurs sont petites et blanches, réunies en cymes axillaires, et munies de bractées oblongues.

BÉTOINE. *Betonica*. BOT. Fam. des Labiées, Didynamie Gymnospermie, L. On reconnaît ce G. à son calice évasé, strié, terminé par cinq dents épineuses; à sa corolle bilabiée, dont le tube est arqué, la lèvre supérieure dressée, convexe, arrondie, entière; la lèvre inférieure a trois divisions, celle du milieu étant plus grande et émarginée. Les Bétoines, au nombre de huit à neuf esp. qui croissent en Europe ou en Orient, sont toutes des pl. herbacées, à feuilles opposées et à fleurs verticillées, ordinairement rougeâtres.

La B. OFFICINALE, *B. officinalis*, L., est vivace et croît en abondance dans tous les bois de l'Europe, où elle fleurit généralement aux mois de juillet et d'août. Sa racine passe pour émétique. Ses fleurs et ses feuilles, réduites en poudre, sont employées comme sternutatoires.

La GRANDE B., *B. grandiflora*, est assez souvent cultivée dans les jardins; elle est originaire d'Orient, et se fait distinguer par ses fleurs deux fois plus grandes que celles de l'esp. précédente, et ses feuilles tomenteuses.

On a improprement étendu le nom de Bétoine à quelques autres pl.; ainsi l'on a appelé :

BÉTOINE D'EAU, le *Scrophularia aquatica*, L.

BÉTOINE DES MONTAGNES, l'*Arnica montana*.

BÈTRE ou BETYS. BOT. S. de Poivrier Betel.

BETTE. *Beta*. BOT. G. de la fam. des Chénopodées et de la Pentandrie Digynie, L. Caractères : fleurs toutes hermaphrodites; leur calice à cinq divisions profondes, un peu écartées à leur sommet; les étamines, au nombre de cinq, opposées aux segments du calice et insérées à leur base. L'ovaire déprimé, surmonté de trois, et plus rarement de deux stigmates sessiles; le fruit est un akène environné par le calice qui forme cinq côtes; il est béant dans sa partie supérieure. La plupart des botanistes attribuent à ce G. deux styles surmontés chacun d'un stigmate, et donnent ce caractère comme propre à distinguer les Bettes des Ansérines. Nous avons examiné avec une scrupuleuse attention plusieurs esp. du G. *Beta*, et sur aucune d'elles nous n'avons pu apercevoir les traces des deux styles, les stigmates nous ayant toujours paru sessiles. Ce G. n'offre donc aucune différence sensible, qui puisse le distinguer des Ansérines, si ce n'est cependant le calice qui, dans ce dernier G., est resserré et entièrement clos par sa partie supérieure, tandis qu'il est ouvert, et a ses divisions écartées dans les Bettes. Il nous semble donc que l'on devra un jour réunir en un seul et même G. les Bettes et les Ansérines.

L'esp. la plus intéressante est la Bette ordinaire, *Beta vulgaris*, grande pl. annuelle ou bisannuelle, originaire des contrées méridionales de l'Europe, et abondamment cultivée, surtout aujourd'hui. Elle présente deux var. ou races principales, qui, l'une et l'autre, se subdivisent en plusieurs sous-variétés; ces deux races sont : la Poirée et la Betterave.

La POIRÉE, dont Linné avait fait une esp. particulière sous le nom de *Beta Cicla*, se distingue par sa racine dure, ligneuse et légèrement rameuse. Elle présente une sous-variété remarquable par la largeur considérable de la côte ou nervure moyenne de ses feuilles, qui est la seule partie dont on fasse usage comme aliment; on la connaît sous le nom de *Carde-Poirée*. Quant à la Poirée ordinaire, ce sont ses feuilles tout entières que l'on mange; leur saveur est douce et fade : on les mélange généralement à l'Oseille; elles en masquent l'acidité.

LA BETTERAVE, *Beta vulgaris*, L., offre une racine pivotante, charnue, obconique, très-épaisse, qui a quelquefois le volume de la cuisse. Cette variété a acquis, depuis une quinzaine d'années, une importance extraordinaire, et sa culture peut exercer une influence marquée non-seulement sur l'agriculture en général, mais encore sur l'économie politique. Pendant longtemps, la Betterave n'a été cultivée qu'à cause de ses racines qui, lorsqu'elles sont cuites, ont une saveur douce et sucrée, et peuvent servir d'aliment à l'homme, et qui lorsqu'elles sont crues, sont, ainsi que leurs feuilles, un

fourrage extrêmement sain et abondant pour les Bœufs, les Vaches et les Moutons. Marcgrave le premier fit voir, par des expériences multipliées, que la racine de la Betterave contient une quantité considérable de Sucre, dont l'extraction est peu coûteuse et facile à opérer. Plus tard, Achard, de Berlin, sut tirer habilement parti de la découverte de Marcgrave, et fit connaître les procédés au moyen desquels on pouvait opérer en grand l'extraction du Sucre de Betterave. Une pareille découverte ne pouvait pas rester indifférente pour la France, à une époque où, privée par les suites de la guerre continentale et maritime, de toute communication avec ses colonies, la politique de ce pays voulait interdire à l'Angleterre l'entrée des denrées coloniales dans aucun des ports du continent. Aussi le gouvernement français protégea-t-il, par tous les moyens en son pouvoir, l'introduction en France de cette nouvelle source de richesses. C'est particulièrement à Chaptal que l'on doit les perfectionnements sans nombre que les procédés de fabrication ont successivement éprouvés. Pendant longtemps, presque tout le Sucre consommé en France a été fourni par les racines de la Betterave, et aujourd'hui, où la paix a rétabli les libres communications entre toutes les parties du globe, le Sucre de Betterave, préparé en France, peut encore rivaliser avec le Sucre de Canne que l'on apporte des deux Indes.

La racine de Betterave présente trois sous-variétés relatives à sa couleur qui est tantôt rouge, tantôt blanche et tantôt jaune. Cette dernière est celle que l'on préfère en France pour l'extraction du Sucre.

La culture de la Betterave est devenue une branche importante de l'agriculture européenne. Cette pl. demande une terre profonde, bien meuble, un peu grasse, et mélangée de sable. Les terrains argileux et très-froids ne lui conviennent pas plus que les terrains trop secs et trop sablonneux. Elle doit être semée au printemps, lorsque les gelées ne sont plus à craindre; tantôt on repique les jeunes pieds, tantôt on les sème à plein champ. On doit sarcler avec beaucoup de soin les terrains où l'on cultive la Betterave, car cette pl. est une de celles qui redoutent le plus le voisinage des mauvaises Herbes. C'est dans les quinze premiers jours du mois d'octobre que l'on doit récolter les racines de Betterave; passé cette époque, les matériaux du Sucre se décomposent, et ces racines ne contiennent plus que du Nitrate de potasse. — Voici en peu de mots les procédés mis en usage pour extraire et fabriquer le Sucre de Betterave : 1° On lave les racines et on les râcle superficiellement pour en séparer la terre et les autres ordures; on coupe le collet et les fibrilles; 2° on les réduit en pulpe au moyen de râpes mues par une roue d'engrainage; 3° on soumet immédiatement cette pulpe à la presse afin d'en exprimer le Suc, avant que la fermentation ait pu s'y établir; 4° ce suc est ensuite versé successivement dans trois chaudières. On le despume dans la première; on le clarifie et on l'amène à la consistance d'un sirop épais, dans la seconde, et il finit de cuire dans la troisième; 5° lorsqu'il est bien cuit, on le verse dans des formes coniques où il se cristallise en masse irrégulière et laisse écouler la Mélasse; 6° enfin on le raffine par les mêmes procédés que le Sucre de Canne. — Lorsqu'il a été bien raffiné, le Sucre de Betterave est entièrement identique avec le Sucre de Canne, au point qu'il est impossible de les distinguer l'un de l'autre. Cette identité existe également dans leurs caractères chimiques et leurs propriétés. C'est en vain que l'ignorance et la prévention ont cherché à jeter quelque défaveur sur le Sucre indigène, en le faisant passer pour inférieur en qualité au sucre des Colonies; les connaissances chimiques, et surtout l'expérience journalière se sont réunies pour détruire ces erreurs populaires. — Le marc ou résidu de la pulpe de Betterave, quand on en a exprimé le suc, est loin d'être un objet à dédaigner. Tous les Bestiaux en sont extrêmement avides, et l'on peut le conserver pour les nourrir une partie de l'hiver. On engraisse également les Porcs et la Volaille, soit avec ce résidu, soit avec les épluchures que l'on a enlevées des racines avant de les réduire en pulpe.

BETTERAVE. BOT. *V.* BETTE.

BETTHYLE. INS. *V.* BÉTHYLE.

BETULINE. Matière grasse, azotée, cristallisable, trouvée par Lowitz, dans l'écorce du Bouleau. (*Journ. de Pharm.* VI, 307.)

BETYS. BOT. *V.* BÈTRE.

BEUDANTITE. MIN. Cette substance est cristallisée en rhomboïdes légèrement obtus et basés; les cristaux sont groupés; la surface est noire et son éclat un peu résineux; elle est translucide et d'un brun foncé dans les parties minces. Le clivage n'a lieu que dans une seule direction parallèle à la base ou perpendiculaire à l'axe du rhomboïde; mais la face qu'il met à découvert n'est pas assez brillante pour permettre de mesurer, avec le goniomètre à réflexion, son inclinaison sur les faces du rhomboïde, lesquelles sont un peu arrondies. En prenant une moyenne entre plusieurs mesures, le prof. Levy a trouvé, pour l'angle de deux faces primitives, 92° 30′; il considère donc la forme primitive de la Beudantite comme un rhomboïde obtus de 92° 1/2. Sa dureté est plus grande que celle du Spath fluor; la couleur de sa poussière est le gris verdâtre; sa gangue paraît être la même substance à l'état amorphe, avec des veines d'hématite fibreuse. Elle est composée, selon Wollaston, d'Oxide de plomb et d'Oxide de fer, on ne l'a encore trouvée qu'en très-petits échantillons à Hornhausen sur le Rhin.

BEUDINGIAN. BOT. *V.* BADINDJAN.

BEURERIE. *V.* BEURRERIE.

BEURRE. ZOOL. BOT. et MIN. Substance grasse, molle, douce, d'un blanc jaunâtre, qui se sépare du lait par l'agitation prolongée de ce liquide; il y est contenu plus ou moins abondamment, suivant l'espèce d'Animal qui l'a fourni. Il est spécifiquement plus léger que l'eau, doué d'une odeur particulière, aromatique, qui devient insupportable par l'altération que cette substance éprouve très-promptement lorsqu'elle est exposée pure au contact de l'air. Le Beurre, suivant Chevreul, est composé de Stéarine, d'Élaïne, d'un peu d'Acide butirique et d'un principe colorant particulier. Le Beurre est d'un usage fréquent dans l'économie domestique, comme assaisonnement de beaucoup de mets; étendu sur le pain, il forme une nourriture agréable,

devenue de première nécessité chez certains peuples; il est quelquefois employé, en pharmacie, dans la préparation de quelques remèdes externes. On parvient à le conserver pendant assez longtemps, en le privant de toute humidité par la fusion, et en le garantissant de l'atteinte de l'air; dans le ménage, on se contente de le saler fortement et de le couvrir d'une forte saumure.

On a étendu le nom de Beurre à plusieurs autres substances tirées des trois règnes, ainsi l'on a appelé :

Beurres d'Antimoine, d'Arsenic, de Bismuth, d'Étain, de Zinc, etc., des Sels métalliques qui, par leur déliquescence, offrent un aspect gras. Ces Sels sont ordinairement des Chlorures;

Beurre de Bambouc ou de Galam, une matière grasse, concrète, jaunâtre, un peu grenue, d'une saveur douceâtre, que, selon Aublet, on retire, en Afrique, d'un Palmier du G. Élaïs, et, selon Jussieu, des graines d'un arbre indéterminé de la famille des Sapotées; les Africains l'emploient dans la cuisine où elle a le même usage et à peu près le même goût que le Lard;

Beurre de Cacao, l'Huile concrète, douce, odorante, d'un blanc jaunâtre, que l'on obtient par expression à chaud après broiement, ou par macération chaude, de l'amande du Cacaoyer, *Theobroma Cacao*, L.; le Beurre de Cacao est employé en médecine comme pectoral et adoucissant;

Beurre de Cire, la Cire distillée qui, passant presque tout entière et sans beaucoup d'altération dans le récipient, y prend une consistance analogue à celle du Beurre provenu du laitage;

Beurre de Coco, une substance analogue au Beurre de Cacao, et que l'on obtient de la même manière, mais du fruit du Cocotier, *Cocos nucifera*, L.; les Indiens s'en servent comme de Beurre de Vache;

Beurre de montagne ou Beurre de roche, un mélange d'Argile, d'Alumine sulfatée, d'Oxyde de Fer et de Pétrole, dont l'odeur est pénétrante, la couleur blanchâtre, la cassure lamelleuse et brillante, et la saveur astringente. Il se trouve, en forme de stalactites, dans les cavités schisteuses de la Haute-Lusace, en Sibérie, aux environs de Krosnviarsk, sur le Jenissei et sur les monts voisins du fleuve Amour. Les Élans et les Chevreuils en sont friands. On l'emploie comme appât pour attirer ces Animaux dans les piéges.

Beurre de Muscade, une substance grasse, rougeâtre et très-odorante, qui conserve toujours un peu d'Huile essentielle. On le retire des fruits du *Myristica moschata*, L. Il est employé en médecine comme sudorifique et anti-spasmodique.

BEURRERIE. *Beurreria*. bot. Ce G., de la fam. des Borraginées et de la Pentandrie Monogynie, L., créé par Jacquin, avait été réuni à l'*Ehretia* par Willdenow; Kunth l'a rétabli de nouveau comme G. distinct, avec les caractères suivants : calice campanulé, à cinq dents plus ou moins profondes; corolle infundibuliforme, à cinq divisions, dépourvue d'appendices; étamines à peine saillantes; style à deux divisions plus ou moins profondes, terminées chacune par un stigmate capitulé; le fruit est formé de pyrènes, dont les noyaux sont biloculaires et chaque loge monosperme. Ce G. renferme deux esp. originaires de l'Amérique mérid. Ce sont des arbustes à feuilles alternes et entières; ayant des fleurs blanches, disposées en corymbe. Il diffère de l'Ehrétie, principalement par son fruit formé de quatre pyrènes, tandis qu'il n'en offre que deux dans les Ehréties.

BEYRICHIE. *Beyrichia*. bot. G. de la fam. des Scrophularinées, établi par Chamisso et Schletstendal, qui l'ont dédié à Ch. Beyrich, qui a rapporté beaucoup de pl. du Brésil. Caractères : calice profondément divisé en cinq parties inégales : la postérieure la plus petite, les deux latérales plus grandes que les deux supérieures; corolle tubuleuse, bilabiée; quatre étamines didynames dont les deux plus grandes fertiles et exsertes, les deux autres stériles et incluses; style plus épais à l'extrémité qui se termine par un stigmate cupuliforme; capsule biloculaire, bivalve, déhiscente, septicide; spermophore central libre; semences nombreuses et scrobiculées. Le *B. ocymoides* est une pl. des environs de Rio-Janeiro dont les fleurs sont réunies en épis axillaires et opposés; les calices sont munis de trois bractées à leur base.

BEZAR. pois. S. de *Scorpæna horrida*, L.

BEZETTA. bot. S. vulg. de *Croton tinctorium*, L.

BÉZOARD. zool. min. On donne ce nom aux Pierres ou Calculs qui se forment dans différents viscères des Animaux. La crédulité attribuait autrefois des vertus extraordinaires à ces concrétions, et le haut prix auquel les portait leur rareté, les exposait à de nombreuses sophistications. De là sont venues les épithètes de Bézoards vrais et de Bézoards faux ou factices. On distinguait encore les Bézoards orientaux des Bézoards occidentaux qui étaient produits par des Animaux d'Europe ou d'Amérique, et dont on prétendait que les propriétés étaient beaucoup inférieures à celles des autres. C'est de l'Antilope Oryx ou plutôt du Paseng (Chèvre sauvage de Kaempfer), que proviennent les Bézoards orientaux. Ce nom de Bézoard a été étendu à d'autres corps dont la forme était plus ou moins voisine. Ainsi l'on a appelé :

Bézoards fossiles, des concrétions calcaires formées de couches superposées, que l'on soupçonnait avoir été produites dans le corps des Animaux et rejetées par eux. On ne leur accordait que peu de propriétés. On sait maintenant à quoi s'en tenir sur ces concrétions sphéroïdales, formées comme les stalactites, et que l'on trouve dans tous les terrains calcaires. On a encore appelé Bézoards fossiles des Alcyonites de forme arrondie.

Bézoard marin, le *Madrepora calcarea* de Pallas.

Le nom de Bézoard végétal proposé pour les concrétions nommées *Calappites* par Rumph, nous paraît devoir être rejeté de l'histoire naturelle.

BÉZOARD, BÉZOARDIQUE. moll. N. vulg., parmi les marchands et les amateurs, d'une Coquille univalve, le *Buccinum glaucum* de Lin., *Cassidea glauca*, Brug.; Casque Bézoard, *Cassis glauca*, Lam.

BEZOGO. pois. S. de Pagre. *V*. Spare.

BÉZOLE. pois. *V*. Bésolat.

BIACUMINÉES. bot. Feuilles garnies de poils à deux branches, qui sont fixés par le milieu. De Candolle les nomme *en navette*. Les poils du *Malpighia urens*, L., offrent cette singularité.

BIAIGUILLONNE. C'est-à-dire qui porte ou qui est armé de deux aiguillons.

BIAILÉ. BOT. Organe accompagné de deux ailes, ou dont les côtés sont prolongés par une sorte de membrane qui tient lieu d'aile. — En général le mot Bi précédant et se liant à un autre mot indique que la chose exprimée par ce mot est double.

BI-AILES. INS. S. anc. de Diptère.

BIANTHÉRIFÈRE. BOT. Nom donné au filament ou filet des étamines quand il est terminé par deux anthères.

BIARÉ. *Biarum.* BOT. G. de la fam. des Aroïdées, formé pour une pl. nouvelle trouvée par Bové sur le Mont-Liban, et qu'il avait placée provisoirement dans le G. *Caladium.* Les feuilles de cette plante ont bien quelque analogie avec celles des Caladiers; mais le spadice est cylindrique, atténué au sommet, de la grosseur d'une plume; les étamines les plus inférieures sont rudimentaires et filiformes; les ovaires oblongs, charnus et terminés par un style allongé, que surmonte un stigmate assez large; l'ovule est unique, pyriforme, quelquefois atténué au sommet. De Caisne a nommé *B. Bovei,* la seule esp. de ce G. qui soit encore connue.

BIARO. BOT. N. vulg. de la Racine du *Nymphæa Lotus,* que l'on mange en Égypte, et que l'on y vend, comme légume, sur les marchés.

BIARON. *Biarum.* BOT. Le professeur Schott, dans sa Monographie de la fam. des Aracées, a fait de l'*Arum tenuifolium* le type d'un G. nouveau, sous le nom de *Biarum* ou Biaron; on trouve quelquefois dans les ouvrages arabes, cette même dénomination appliquée à notre *Arum Dracunculus.*

BIAS. OIS. L'une des divisions du G. Gobe-Mouche de Lesson, où se trouvent ceux qui ont le bec fort, crochu, déprimé et assez élevé; les tarses très-courts, emplumés au-dessous du tibia; les ailes presque aussi longues que la queue : celle-ci courte et rectiligne. Le Moucherolle noir et blanc est le type de ce sous-genre.

BIASLIA. BOT. Vandelli décrit et figure, sous ce nom, une pl. du Brésil, qui diffère peu du *Mayaca* d'Aublet.

BIATORA. BOT. Ce G. a été réuni au G. *Lecidea.*

BIATU. OIS. S. vulg. de Bruant Ortolan.

BIB OU BIBE. Nom que les pêcheurs anglais donnent à une esp. de Morue, *Gadus luscus,* L.

BIBARO. MAM. *V.* BIVARO.

BIBASSIER. BOT. N. vulg. du *Mespilus japonica.*

BIBBY. BOT. N. vulg. d'un Palmier de l'Amérique méridionale, que Lamarck croit être voisin de l'Aouara ou Avoira. *V.* ÉLAIS.

BIBE. POIS. *V.* BIB.

BIBERRATZE. MAM. S. vulg. de Desman.

BIBION. OIS. (Savigny.) S. de Demoiselle de Numidie. *V.* GRUE.

BIBION. *Bibio.* INS. G. de Diptères, extrait du grand G. Tipule par Geoffroy qui lui a assigné pour caractères : antennes en If, perfoliées, presque aussi courtes que la tête; bouche accompagnée de barbillons recourbés et articulés; trois petits yeux lisses. Latreille place ce G. dans la fam. des Tipulaires. Ses caractères sont, d'après lui : antennes courtes, épaisses, cylindriques, perfoliées, de neuf articles, insérées devant les yeux; palpes filiformes, courbées, de quatre à cinq articles distincts; trois petits yeux lisses; segment antérieur du thorax sans épines; jambes antérieures prolongées, à leur extrémité, en une pointe forte, en forme d'épine. — Le G. Bibion, admis aujourd'hui par tous les entomologistes, ne fut pas d'abord accueilli par Fabricius, qui s'empara de ce nom pour l'appliquer à un groupe nouveau d'Insectes très-différents, appelé depuis THÉRÈVE. *V.* ce mot. Cependant un examen ultérieur lui fit sentir la nécessité d'adopter la manière de voir de Geoffroy. Mais, ne voulant pas restituer à ces Insectes la dénomination de Bibion, dont il avait fait une application inconvenante, il lui substitua celle d'*Hirtea,* employée déjà par Scopoli, pour désigner certains Diptères du genre Stratiome. Le G. Bibion, tel que nous le décrivons ici, c'est-à-dire, tel qu'il a été établi par Geoffroy et adopté par Latreille et Meigen, a plusieurs points de ressemblance avec celui des Tipules; il en diffère néanmoins par la forme des antennes, la présence des yeux lisses et la brièveté du corps. Il a un plus grand nombre de rapports avec les Dilophes, les Scatopses et les Simules, et peut cependant en être distingué par des considérations tirées des antennes, des yeux, des palpes et des pattes.

Ces Insectes, d'ailleurs, ont la tête assez différente dans les deux sexes : pourvue, dans le mâle, de deux yeux à réseaux, très-grands, réunis entre eux supérieurement, ce qui la rend grosse et arrondie; la femelle, au contraire, a les yeux comparativement très-petits, et par cela même la tête peu volumineuse et aplatie. On remarque à son sommet et en arrière, les petits yeux lisses, situés sur une élévation très-saillante. Les antennes sont à articles grenus, comprimés sur les deux faces dès leur insertion. Le prothorax est peu étendu d'avant en arrière, concave de ce dernier côté, et emboîtant le bord antérieur et convexe du tergum, du mésothorax, qui est très-relevé dans la femelle; l'écusson de ce même anneau thorachique est peu développé, mais assez saillant. Les ailes sont nues, membraneuses, horizontales, assez développées et assez profondément échancrées à leur base, sans cuillerons apparents. Les balanciers, insérés sur un métathorax rudimentaire, représentent de courts filets terminés par une petite masse de forme ovale et aplatie. Les pattes ont une longueur moyenne, les postérieures plus étendues, les antérieures à cuisses renflées et à jambes terminées par une pointe qui est beaucoup moins apparente aux jambes des autres pattes. Enfin, dans toutes, les tarses de cinq articles diminuant progressivement, le dernier ou le moins long, étant terminé par deux crochets et trois pelotes spongieuses. L'abdomen est allongé, plus étroit dans les mâles que dans les femelles. Les Bibions ont été étudiés sous plusieurs rapports par Réaumur, qui nous a transmis des détails curieux sur leurs mœurs.

Les sexes diffèrent beaucoup entre eux, ce qui les a fait considérer, par plusieurs classificateurs, comme des espèces distinctes. L'accouplement dure plusieurs heures, et dans cet acte, le mâle ne se tient pas sur la femelle, mais est placé bout à bout, de sorte que le corps de l'un et celui de l'autre sont sur une même ligne, et paraissent n'en faire qu'un. La jonction est telle, qu'ils

ne se séparent pas ordinairement lorsqu'on vient à les saisir, et que la femelle emporte dans l'air le mâle qui lui reste uni. La femelle est fécondée, et les œufs paraissent être déposés par elle dans la terre; les petites larves qui en naissent s'introduisent dans les bouses de vaches et y vivent jusqu'à leur transformation en nymphes. Elles sont apodes, semblables, par la forme générale de leur corps, à de petites Chenilles, et pourvues de poils, assez rares, dirigés en arrière; on croit qu'elles changent plusieurs fois de peau, pour passer à l'état de nymphes; elles se dépouillent de cette peau de Ver, à la manière des Chenilles, lorsqu'elles deviennent chrysalides. Elles s'enfoncent aussi à cette époque dans la terre, et, six semaines après, environ, arrivent à l'état d'Insecte parfait. Leur apparition a lieu au printemps, à deux époques différentes, qui répondent assez exactement à la fête de saint Marc et à celle de saint Jean, ce qui a valu à ces Insectes le singulier privilége de porter les noms de *Mouche de Saint-Marc* et de *Mouche de Saint-Jean*. — Leur démarche et leur vol sont lourds. On les rencontre souvent en grande abondance sur les Arbres fruitiers auxquels ils n'occasionnent aucun dommage, ainsi que le vulgaire ignorant l'a plus d'une fois pensé. Le G. Bibion se compose d'un assez grand nombre d'espèces. Meigen en décrit seize habitantes de l'Europe, parmi lesquelles nous citerons :

Le B. PRÉCOCE. *B. hortulanus,* ou *Hirtea hortulana* de Fabricius. Il est le même que le B. de Saint-Marc rouge de Geoffroy.

Le B. DE SAINT-MARC. *B. Marci,* ou le B. de Saint-Marc noir de Geoffroy, qui ne diffère pas du *Tipula Marci nigra* de Degéer. C'est cette esp. qui a été observée par Réaumur. Meigen regarde aussi comme lui appartenant l'*Hirtea Marci* et l'*Hirtea brevicornis* de Fab. Le premier serait le mâle et le second la femelle. Ces espèces et quelques autres sont très-communes dans nos contrées.

BIBLIOLITE. MIN. C'est-à-dire *livre pétrifié.* Nom très-impropre donné à des Schistes ou autres pierres qui sont quelquefois disposées comme les feuillets d'un livre, ainsi qu'à des feuilles incrustées de Chaux carbonatée, qui ne sont que de simples empreintes.

BIBLIS. *Biblis.* INS. G. de Lépidoptères, établi par Fab., et rangé dans la fam. des Diurnes par Latreille, qui lui réunit le G. *Melanitis* du même auteur. Les caractères distincts du G. Biblis sont très-peu tranchés et se réduisent aux suivants : antennes terminées en une petite massue allongée; palpes inférieures manifestement plus longues que la tête. Ces Insectes ont beaucoup de ressemblance avec les Vanesses et les Nymphales; leurs palpes inférieures sont peu comprimées, très-poilues, avec la face antérieure de leurs deux premiers articles presque aussi large ou plus large que leurs côtés, et le dernier article n'étant au plus que d'une demi-fois plus court que le précédent; la cellule discoïdale et centrale des ailes inférieures est ouverte postérieurement. Leurs chenilles ont sur le corps des tubercules charnus et pubescents. Ce G. est peu nombreux, et parmi les esp. qui ont été décrites, une seule présente d'une manière distincte les caractères assignés au G. Cette esp. a reçu le nom de *B. Thadana,* Godard; elle est la même que le *Papilio Biblis* de Herbst, et le *Papilio Hyperia* de Cramer (Pap., pl. 236, fig. E, F); on la trouve au Brésil et dans l'île de St.-Thomas. Les autres esp., au nombre de six et toutes exotiques, décrites dans l'Encyclopédie Méthodique, doivent rentrer, suivant Latreille, dans les G. voisins. Parmi elles nous remarquerons la B. Ilithyie, *B. Ilithyia,* ou le *Papilio Ilithyia* de Cramer (Pap., pl. 213, fig. A, B, le mâle, et pl. 214, fig. C, D, la femelle), qui, d'après l'examen attentif qu'en a fait Godard, appartient au G. Vanesse. Cette esp. se trouve à Sierra-Leone; elle paraît habiter aussi la côte de Coromandel.

BIBORA. REPT. *V.* VIVORA.

BIBRACTÉTÉ. BOT. Organe accompagné de deux bractées.

BIBREUIL. BOT. N. vulg. de l'*Heracleum Sphondylium,* L. *V.* BERCE.

BICAPSULAIRE. BOT. Fruit composé de deux capsules réunies.

BICARÉNÉ. Offrant deux carènes.

BICAUDÉ. Organe terminé par deux appendices représentant deux queues.

BICHATIE. *Bichatia.* BOT. Ce nouveau G. que Turpin a dédié à la mémoire de l'immortel physiologiste Bichat, appartient à l'organisation microscopique; la production qui le constitue, est éminemment simple et ne se trouve jamais qu'aux surfaces du verre dans les lieux chauds et humides, comme, par exemple, dans les serres. Sa couleur et la forme des masses, vues à l'œil nu, rappellent assez bien le cambium en forme de gouttelettes de suif qui se développent çà et là sur la surface d'un aubier vif et décortiqué. Dans la Bichatie se trouve toute l'explication de la formation du tissu cellulaire, par agglomération de vésicules blanches, transparentes, muqueuses, sphériques, simplement contiguës, en laissant entre elles des vides angulaires, ou devenues hexagones par pression mutuelle, et soudées entre elles sans vides angulaires; en elle est la preuve de l'individualité de chaque vésicule des tissus cellulaires, puisque chacune d'elles a son centre vital particulier de végétation et de propagation; en elle se trouvent encore deux autres preuves : la première que c'est toujours, ou presque toujours à la présence et à la couleur propre de la globuline propagative, contenue dans les vésicules-mères des tissus cellulaires que sont dues les couleurs dont se revêtent les diverses parties des végétaux; la deuxième, que l'étendue dans tous les sens des masses végétales n'a lieu que par l'accouchement de vésicules nouvelles. Le tissu cellulaire lâche et aqueux de la pulpe de certains fruits, comme par exemple celui du potiron, se forme d'une manière analogue, puisqu'il se compose de vésicules de grandeurs diverses, libres entre elles, et jetées au hasard, les unes sur les autres, comme autant de petites vessies à moitié remplies d'air.

BICHE. MAM. Femelle du Cerf. On a étendu ce nom à plusieurs esp. du même G., qui seront mentionnées au mot CERF.

BICHE. POIS. S. de Scombre et de Carcharias.

BICHENIE. *Bichenia.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, institué par Don pour une pl. récemment ap-

portée du Chili. Ce G. est facile à distinguer à son aigrette dont les rayons sont disposés sur trois rangs et pénicellés au sommet, aux fleurons ligulés de la circonférence, qui ont la lèvre extérieure pourvue d'un nombre indéfini (dix à quinze) de nervures. Le *Bichenia aurea* a été trouvé près de Coquimbo.

BICHERINO. BOT. Nom que porte aux environs de Florence un petit Champignon coriace, figuré par Micheli (*Nov. Gen.*, f. 70, t. 9), et qui appartient au G. Polypore.

BICHET. BOT. S. de Rocou.

BICHIOS, BICHO OU BICIOS. INTEST. Nom qu'on donne, en Guinée, au Dragoneau qui s'introduit dans les chairs.

BICHIR. POIS. *V.* POLYPTÈRE.

BICHON. MAM. Race de Chiens domestiques, provenue du croisement du petit Barbet et de l'Épagneul.

BICHON DE MER. ÉCHIN. *V.* BALATE.

BICIPITÉ. BOT. Épithète par laquelle on désigne la carène des fleurs légumineuses, quand les deux pièces qui la constituent sont soudées aux deux extrémités.

BICLE OU BIGLE. MAM. Nom donné, en Angleterre, à une race de Chiens qu'on emploie pour la chasse du Lièvre.

BICONJUGUÉ. Même chose que Bigéminé.

BICORNE. INTEST. Nom donné, par quelques auteurs au G. découvert et décrit par Sulzer sous le nom de Ditrachycères. *V.* ce mot.

BICORNE. BOT. Ventenat a donné ce nom, à cause des deux prolongements situés à la base des anthères de la plupart des pl. qui la composent, à la fam. que Jussieu appelle Éricinées.

On donne aussi le nom de BICORNE au *Martynia annua*.

BICQUEBO. OIS. *V.* PIC VERT.

BICUCULLA. BOT. Nom générique sous lequel Borckhausen a désigné une esp. qu'il a séparée du G. Fumeterre, le *F. fungosa*, d'Aiton. C'est l'*Adlumia* de De Candolle.

BICUCULLATA. BOT. Marchand avait ainsi nommé une esp. de Fumeterre, le *Fumaria cucullaria*, placé par De Candolle dans le G. *Diclytra*, dont il est, par conséquent, synonyme.

BICUIRASSÉS. *Bipellata*. CRUST. Latreille a divisé le second ordre des Crustacés, celui qu'il a nommé Stomapodes, en deux fam., les unicuirassés et les bicuirassés. Ceux-ci ont pour caractères : test divisé en deux boucliers dont l'antérieur, très-grand et plus ou moins ovale, forme la tête; le second, répondant au thorax, est transversal, anguleux dans son pourtour; il porte les pieds-mâchoires et les pieds ordinaires; ces pieds, à l'exception au plus des deux postérieurs, et les deux derniers pieds-mâchoires, sont grêles, filiformes, pour la plupart très-longs et accompagnés d'un appendice latéral, cilié. Les quatre autres pieds-mâchoires sont très-petits et coniques. La base des antennes latérales n'offre point d'écaille; les mitoyennes sont terminées par deux filets. Les pédicules oculaires sont longs; le corps est très-aplati, membraneux, transparent, avec l'abdomen petit, et sans épine à la nageoire postérieure; cette fam. ne comprend qu'un seul G., *Phillosoma*, Leach, dont toutes les esp. habitent les mers orientales et l'Altantique.

BICUSPIDE. Organe muni de deux épines ou pointes.

BIDACTYLE. OIS. Nom employé quelquefois pour Didactyle.

BIDENT. *Bidens*. BOT. G. de la fam. des Corymbifères de Jussieu, de la tribu des Hélianthées, de Cassini; Syngénésie égale, L. — Les folioles de l'involucre sont disposées sur deux rangs : les extérieures ordinairement plus longues, difformes et étalées; le réceptacle est plan, garni de paillettes. Au centre sont des fleurons tubuleux, hermaphrodites; à la circonférence des demi-fleurons neutres, d'autres fois staminifères, ou enfin ils manquent quelquefois, de manière à ce que la fleur soit alors entièrement flosculeuse. Les akènes sont comprimés, quadrangulaires, surmontés de deux à cinq arêtes persistantes et rudes au toucher, à cause des petits crochets recourbés qui les garnissent. — Les espèces de ce genre sont des Plantes presque toutes herbacées, à feuilles opposées, dont le contour est entier ou diversement incisé; à fleurs terminales, solitaires ou disposées en corymbes, dont le rayon est ordinairement jaune, et plus rarement blanc. Les auteurs en avaient décrit environ une vingtaine, nombre que Kunth a presque porté au double dans ses *Nova Genera et Species*, T. IV, p. 230-239, tab. 381. La plus grande partie des esp. est donc originaire d'Amérique. Il nous suffit ici d'en décrire deux, les seules, avec quelques var., qui croissent dans nos environs. L'une est le *B. tripartita*, L., dont la tige cylindrique, cannelée, branchue et rougeâtre s'élève jusqu'à deux pieds. Ses feuilles, divisées en trois ou cinq folioles oblongues, dentées, imitent celles de l'Eupatoire ou du Chanvre; ses fleurs, garnies de quatre à cinq bractées presque entières et plus longues qu'elles, sont jaunes, droites et presque flosculeuses. Dans l'autre, le *B. cernua*, L., qui est moins haute, les feuilles sont embrassantes, presque réunies par la base, ovales, lancéolées, dentées en scie et glabres, et les folioles de l'involucre, colorées en leur bord, paraissent, en grandissant, former une couronne de demi-fleurons. Toutes deux se rencontrent dans les lieux aquatiques.

Adanson a étendu le nom de Bident à la dixième et dernière section de sa fam. des Composées.

BIDENTÉ. Qui porte deux dents.

BIDI. BOT. S. de *Crypsis aculeata*.

BIDI-BIDI. OIS. Esp. du G. Gallinule.

BIDIGITÉ. BOT. Une feuille est bidigitée quand elle est composée de deux folioles qui terminent le pétiole à la manière des doigts et non disposées de chaque côté.

BIDONA. BOT. *V.* ACONTIA.

BIEBER. MAM. S. de Castor.

BIEBERSTEINIE. BOT. *Biebersteinia*. G. de la fam. des Zygophyllées, ayant pour caractères : un calice à cinq sépales; cinq pétales; dix étamines hypogynes, à filaments subulés un peu velus, à anthères oscillatrices; cinq ovaires réunis à la base, distincts au sommet; cinq styles; carpelles monospermes, arillées intérieurement. Les deux esp. décrites jusqu'à ce jour appartiennent à l'Asie : ce sont des pl. herbacées, vivaces, à feuilles alternes, à rameau terminal simple, et couvert de poils glanduleux.

BIELLOUGE. MAM. *V.* BÉLUGA.

BIEN-JOINT. BOT. *V.* BENJOIN.

BIÈVRE. MAM. S. anc. de Castor.

BIÈVRE. OIS. S. vulg. de Grand Harle.

BIF. MAM. Prétendu produit de l'accouplement du Taureau avec l'Anesse.

BIF. OIS. S. d'Orfraie. *V.* FAUCON.

BIFARIÉ. *Bifarius*. BOT. Terme par lequel on désigne la disposition des parties de la pl., qui se développent en deux séries ou files assez régulièrement opposées.

BIFENAIRE. *Bifenaria*. BOT. G. de la fam. des Orchidées, institué par le professeur Lindley, pour une épiphyte nouvelle, originaire de Demerary, qu'il n'a pu placer dans aucun des G. existants. Caractères : sépales étalés, libres et presque égaux : les latéraux un peu obliques à leur base et soudés avec le prolongement inférieur du gynostème; pétales de moitié moins grands que les sépales; labelle articulé avec l'extrémité inférieure du gynostème, qui est mucronée, en forme de capuchon, et composé de trois lobes dont l'intermédiaire calleux; gynostème court, demi-cylindrique et mutique de même que l'anthère qui offre en outre une sorte de crête; quatre masses polliniques disposées par paires; deux caudicules distinctes et enduites d'une matière visqueuse; glandule oblongue.

La B. ORANGÉE, *B. aurantiaca*, seule esp. connue, offre l'aspect d'une Oncidie; son pseudobulbe est presque rond, comprimé, couronné par deux feuilles oblongues, plissées, acuminées, d'un vert intense en dessus, plus pâles en dessous et marquées de taches nombreuses brunâtres; sa hampe, qui prend un peu plus de hauteur que les feuilles, s'élance de la base latérale du pédoncule; elle est articulée par des écailles engainantes et terminée par une belle grappe de dix ou douze fleurs d'un jaune doré, picoté de rouge orangé, et portées chacune sur un pédicelle qu'accompagne une petite bractée. Cette jolie plante a été envoyée en 1833 au duc de Devonshire, et fait partie de sa collection.

BIFEUILLE. ANNÉL. Dicquemare a décrit et figuré, sous ce nom, un très-petit animal marin, presque microscopique, qu'il recueillit au Hâvre : la figure qu'il en donne est trop incorrecte et la description trop vague pour qu'on puisse, avant de nouvelles observations, rien décider sur la place qu'occupera cet Animal dans la classe des Annélides, à laquelle il paraît certainement appartenir. Blainville cependant, afin de l'introduire d'une manière provisoire dans le système, propose de lui appliquer le nom générique de *Rosacella*, et d'appeler *Dicquemartiana* l'esp. dont Dicquemare a parlé. Quoi qu'il en soit, les caractères connus de cet Animal sont de vivre en société, c'est-à-dire, groupé autour d'un axe commun, de manière à représenter une sorte de rosette de couleur blanche et translucide; cette rosette résulte d'un plus ou moins grand nombre de tuyaux cylindriques plus déliés à leur extrémité, libres jusqu'à leur base autour de laquelle ils s'insèrent à la manière des pétales d'une Rose; il sort de chaque tuyau un tube membraneux, transparent, d'une couleur verte très-foncée, évasé en entonnoir, de l'intérieur duquel s'élève par intervalles une autre tige de même couleur, très-allongée et très-grêle, terminée par un bouton qui se déploie et figure alors deux feuilles. Le moindre attouchement fait contracter à l'instant ces parties qui rentrent dans le tube. Blainville suppose que les deux feuilles représentées par Dicquemare ne sont autre chose que des branchies, et qu'elles sortent plutôt de la partie inférieure de la tige que de son centre. La présence de ces deux feuilles, que nous regardons aussi comme branchies, la place qu'elles occupent à la partie antérieure du corps, ainsi que l'existence d'un tube naturel, permettent de rapprocher ces animaux du G. Serpule, tel que l'a établi Savigny.

BIFEUILLE. BOT. On donne quelquefois ce nom, qui n'est qu'une traduction de l'épithète spécifique latine, au *Majanthemum bifolia* qui était un Muguet, *Convallaria* de Linné, ainsi qu'à l'*Orchis bifolia*, L., et aux *Ophrys cordata* et *paludosa* du même naturaliste.

BIFORE. *Bifora*. BOT. Hoffmann a décrit, sous le nom de *Bifora*, le *Coriandrum testiculatum* de Linné, dont il a fait un G. nouveau, adopté ensuite par Sprengel qui l'a nommé *Biforis*. Ce G. se distingue surtout des Coriandres dont il a le port, par son involucre et ses involucelles ordinairement composés d'une seule foliole; par ses pétales égaux, les extérieurs n'étant pas plus grands; par ses fruits didymes et verruqueux dont la commissure est un peu creuse et percée de deux trous vers son sommet; de là le nom de *Bifora*.

L'esp. unique, *B. dicocca*, Hoffm., umb. 192, *Biforis testiculata*, Sprengel, est, comme nous l'avons dit, le *Coriandrum testiculatum* de Linné, petite pl. annuelle et délicate dont la tige est anguleuse, avec les feuilles décomposées en lanières linéaires, lancéolées, aiguës, qui croît dans les moissons des contrées mér. de l'Europe.

BIFORÉ. *Biforatus*. BOT. On le dit de tout organe percé de deux trous, telles que sont les anthères dans les *Erica*. Cassini a qualifié biforée la Calathide quand elle est composée de deux sortes de fleurs différentes quant à la forme. Telles sont les Coréopsides.

BIFORIS. BOT. *V.* BIFORE.

BIFRE. MAM. *V.* BIÈVRE.

BIFURQUÉ. BOT. Nom donné comme français, par Beauvois, aux Mousses du G. Dicrane.

BIGARADE. BOT. Var. d'Oranger.

BIGARRÉ. REPT. et POIS. Nom spécifique d'un Tupinambis, d'un Spare et d'un Chétodon.

BIGARREAU. BOT. Var. de Cerises; l'arbre qui la produit est nommé Bigarreautier. *V.* CERISIER.

BIGELOWIE. *Bigelowia*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par De Candolle, pour cinq ou six plantes que les botanistes avaient considérées jusque-là comme des esp. américaines du G. Chrysocome. Caractères : calathide composée de trois à cinq fleurs, homogame ou hétérogame par la présence d'une seule languette femelle; réceptacle étroit, portant entre les fleurons une squame sétacée, un peu large à sa base, égalant en longueur les akènes; aigrette poilue, rigide et scabre. Toutes les esp. de ce G. qu'il ne faut pas confondre avec celui auquel Sprengel a donné le même nom, et qui n'est qu'une division du G. Spermacoce, sont herbacées et vivaces; elles ont leurs feuilles alternes, en-

tières, oblongues ou linéaires, leurs calathides disposées en corymbes et composées de fleurons jaunes. — Sprengel avait donné précédemment le nom de *Bigelowia,* à un G. de la fam. des Rubiacées qui s'est trouvé être le même que le G. *Borreria* de Meyer.

BIGÉMINÉ. *Bigeminatus.* BOT. Ce mot désigne les feuilles composées, dont le pétiole commun se divise en deux rameaux chargés chacun de deux folioles. Les fleurs sont bigéminées quand il y en a quatre disposées deux à deux sur un pédoncule commun.

BIGÉNÉRINES. *Bigenerinæ.* MOLL. G. de Coquilles fossiles, établi par d'Orbigny, et dont l'animal eût appartenu à l'ordre des Céphalopodes. Les coquilles sont chambrées, microscopiques; les cellules sont simples et disposées en deux séries alternatives. On trouve les Bigénérines en grande quantité dans le calcaire coquillier.

BIGITZ. OIS. S. de Vanneau.

BIGLE. MAM. *V.* BICLE.

BIGNI. MOLL. Nom donné par Adanson à une petite Coquille que Murray, Bruguière et Dillwyn ont rapportée au *Buccinum nitidulum* de Linné.

BIGNONE. *Bignonia.* BOT. Ce G. forme le type de la fam. des Bignoniacées. Voici ses caractères, tel qu'il a été limité par Jussieu qui en a retiré plusieurs esp. pour en faire les G. *Catalpa* et *Tecoma :* le calice est campanulé, à cinq dents, quelquefois à peine marquées. La corolle est monopétale; son tube est très-court; son limbe est en cloche allongée, partagé à son sommet en cinq lobes inégaux, formant deux lèvres : les étamines sont au nombre de quatre, fertiles et didynames, accompagnées d'un filet stérile, qui est l'indice d'une cinquième étamine avortée; le style est terminé par un stigmate bilamellé; la capsule est allongée et en forme de silique, à deux loges séparées par une cloison qui est parallèle aux valves; les graines sont imbriquées, membraneuses sur leurs bords, disposées sur deux rangées longitudinales. Le G. Bignone se compose d'Arbres ou Arbrisseaux, souvent grimpants et munis de vrilles, qui se plaisent particulièrement dans les contrées chaudes du globe; leurs feuilles sont opposées, quelquefois simples, d'autres fois ternées, digitées ou pennées; les fleurs forment, en général, de grandes panicules axillaires ou terminales. On compte aujourd'hui plus de quatre-vingts espèces appartenant à ce genre.

On en cultive plusieurs dans les jardins : tels sont le B. de l'île de Norfolk, *B. pandorea,* joli Arbrisseau sarmenteux, à feuilles persistantes, pennées, composées de cinq à sept folioles elliptiques et dentées, luisantes; ses fleurs, blanches ou lavées de pourpre, forment des grappes axillaires. On le cultive en terre de Bruyère, dans la serre tempérée. — Le B. de la Chine, *B. grandiflora,* W., remarquable par ses fleurs safranées, dont la corolle et le calice sont de la même longueur, et qui forme un Arbuste également sarmenteux et grimpant. Le *B. Catalpa,* L., forme le G. *Catalpa* de Jussieu. Les *B. stans* et *radicans* appartiennent, avec quelques autres, au G. *Tecoma* du même auteur. Ce dernier, cultivé en pleine terre dans plusieurs parties de la France, est presque naturalisé dans certains cantons des Landes, où il fait l'ornement de quelques haies, et sert à couvrir les tonnelles des jardins.

BIGNONIACÉES. *Bignoniaceæ.* BOT. Cette famille appartient au groupe des Dicotylédones monopétales dont la corolle est hypogyne; voici les caractères généraux des G. qui s'y trouvent réunis : les Bignoniacées sont des Arbres, des Arbrisseaux, ou plus rarement des pl. herbacées, dont la tige est souvent sarmenteuse et garnie de vrilles; leurs feuilles, ordinairement opposées ou ternées, sont rarement alternes; le plus souvent elles sont composées, soit digitées, soit imparipennées; il est fort rare d'en trouver qui soient entières; leurs fleurs offrent une inflorescence très-variée; tantôt elles sont solitaires et terminales, tantôt elles sont réunies en épis ou en grappes axillaires ou terminales; leur calice est monosépale, souvent persistant; quelquefois il est campaniforme; d'autres fois il ressemble à une sorte de spathe unilatérale; son limbe présente cinq divisions plus ou moins profondes; la corolle est toujours monopétale, hypogyne et irrégulière; sa forme est très-variée; le limbe est ordinairement à cinq divisions inégales, disposées en deux lèvres; les étamines sont fréquemment au nombre de quatre, didynames, accompagnées ou non d'un filet stérile, qui est l'indice d'une cinquième étamine avortée; plus rarement on n'en rencontre que deux de fertiles, les autres étant restées rudimentaires; dans quelques genres, les cinq étamines sont égales et fertiles; les anthères sont toujours à deux loges qui s'ouvrent par un sillon longitudinal; l'ovaire est libre, appliqué sur un disque hypogyne, et offre le plus souvent deux loges, plus rarement une seule, ou un nombre plus considérable. Nous ferons remarquer ici que tous les botanistes, jusqu'à ce jour, se sont trompés, à notre avis, en attribuant au G. *Martynia* un ovaire à quatre ou cinq loges. Ce G. a certainement l'ovaire uniloculaire; mais les deux trophospermes qui sont pariétaux, ayant leur surface interne très-sinueuse, semblent partager la cavité du péricarpe en plusieurs loges, ce qui n'arrive pas. Gærtner lui-même, qui attribue au G. *Martynia* une capsule à cinq loges, dans la coupe transversale qu'il donne du *Martynia annua,* t. 110, fig. *e,* la représente à une seule loge dans laquelle on voit saillir deux trophospermes bipartis. Chaque loge contient ordinairement plusieurs ovules; le style est simple et se termine par un stigmate le plus souvent bilamellé.

Le fruit se présente dans la plupart des genres sous la forme d'une capsule, uni ou biloculaire, s'ouvrant en deux valves, soit dans toute leur longueur, soit seulement par leur sommet; d'autres fois ce fruit est une sorte de drupe sèche, à une ou plusieurs loges, terminée quelquefois par une longue pointe; les graines, quelquefois munies d'appendices membraneux, en forme d'ailes, renferment, sous un épisperme souvent double, un embryon dressé, un peu comprimé comme les graines.

Tels sont les caractères généraux qui distinguent la fam. des Bignoniacées, ainsi que nous allons tout à l'heure la circonscrire, en énumérant les différents G. que nous pensons lui appartenir.

De Jussieu avait divisé les G. de la fam. des Bigno-

niacées en trois sections. Dans la première, il plaçait ceux dont le fruit est une capsule bivalve, et dont la tige est herbacée; les G. *Chelone*, *Sesamum* et *Incarvillœa* y étaient réunis. La seconde section renfermait ceux de ces G. à capsule bivalve, dont la tige est ligneuse, savoir : *Millingtonia, Jacaranda, Catalpa, Tecoma* et *Bignonia*. Enfin, il plaçait dans la troisième les G. dont la capsule ligneuse s'ouvre seulement par son sommet, et dont la tige est herbacée; on y trouvait les G. *Tourretia, Martynia, Craniolaria* et *Pedalium*.

Ventenat, dans son Tableau du Règne Végétal, a adopté la fam. des Bignoniacées, telle à peu près que de Jussieu l'avait établie. Cependant il en a retiré, avec juste raison, les G. *Chelone* et *Penstemon*, pour les placer parmi les Scrophulariées, dans lesquelles elles doivent demeurer. Mais il ne fit aucune mention des G. un peu obscurs, *Incarvillœa, Millingtonia* et *Craniolaria*.

Brown, dans son savant Prodome de la Flore de la Nouvelle-Hollande, forme sa fam. des Bignoniacées uniquement avec la seconde section des Bignones de Jussieu, à laquelle il joint, mais avec doute, le G. *Incarvillœa*. Cet auteur ne dit pas ce qu'il fait des G. de la troisième section, à l'exception du *Pedalium*, qui, avec le *Josephinia* de Ventenat, constitue, dans le Prodrome, la nouvelle fam. des Pédalinées.

Le travail le plus récent et le plus complet sur la fam. des Bignoniacées est celui de Kunth, publié dans le Journal de physique, décembre 1818. Dans cet important Mémoire, l'auteur s'efforce de prouver que la nouvelle fam. des Pédalinées, établie par Brown, doit être de nouveau réunie aux vraies Bignoniacées dont elle offre tous les caractères. Le fruit multiloculaire et indéhiscent, d'après lequel Brown a surtout établi cette famille, se rencontre, suivant Kunth, dans plusieurs autres G. des vraies Bignoniacées. Nous ne saurions partager entièrement cette opinion, puisque nous avons observé que, dans le *Martynia*, le fruit est réellement biloculaire et non multiloculaire. Il en est de même dans le *Sesamum*. Avant sa maturité, le fruit n'est jamais qu'à deux loges, et ce genre nous paraît avoir plus de rapport avec les Pédiculaires qu'avec les Bignones. Quant au G. *Cobœa* que Kunth place parmi les Bignoniacées, nous le croyons beaucoup mieux entouré dans les Polémoniacées où Jussieu l'avait mis précédemment.

Voici, selon nous, l'énumération des G. qui appartiennent aux vraies Bignoniacées :

† Bignoniacées vraies, Kunth. Graines ailées.

α. Tige herbacée.

Incarvillœa, Juss.; *Tourretia*, Dombey.

β. Tige ligneuse.

Catalpa, Juss.; *Tecoma*, Juss.; *Bignonia*, Juss.; *Oroxilum*, Vent.; *Spathodea*, Beauv.; *Amphilobium*, Kunth.; *Jacaranda*, Juss.; *Platycarpum*, Bonpl.; *Eccremocarpus*, Ruiz et Pavon.

†† Sésamées, Kunth. Graines dépourvues d'ailes.

Sesamum, L.; *Martynia*, L.; *Craniolaria*, L.

Quant aux G. *Pedalium* et *Josephinia*, n'ayant pu étudier par nous-mêmes la structure de leur fruit, nous en traiterons au mot Pédalinées.

BIGORNEAU ou BIGOURNEAU. moll. Sur quelques parties de nos côtes, vers l'Océan, on nomme ainsi la Coquille appelée en d'autres lieux Vigneau ou Vignot, et en Batavie *Alykruik* ou *Aliekruk*. C'est le *Turbo littoreus* de Linné, esp. de Paludine marine du sous-genre Littorine. Selon Favart d'Herbigny, c'est à des Nérites que Belon appliquait le nom de Bigorneau.

BIHAI. bot. Esp. du G. *Heliconia* que Linné regardait, dans les premières éditions du *Species Plantarum*, comme la pl. mère des *Musa paradisiaca et sapientium*, considérant ces deux Végétaux indiens comme des Hibrides provenus d'une pl. américaine.

BIHIMITROU. bot. *V.* Bois d'Anisette.

BIHOR et BIHOUR. ois. *V.* Behors

BIHOREAU. ois. Esp. du G. Héron, type de la race ou division qui renferme, dans la méthode de Lesson, les esp. à plumes roides, longues et minces, implantées dans l'occiput, au cou de longueur médiocre, au bas de la jambe emplumé.—Les faux bihoreaux, qui, dans la même méthode, forment une autre race, ont le bec assez court, élevé, épais à la base du cou, sans plumes allongées, les tectrices alaires effilées, plus longues que la queue, les jambes à moitié nues.

BIJON. bot. Térébenthine très-pure, provenue du Pin maritime.

BIJUGUÉ. bot. Les feuilles sont bijuguées (*folia bijuguata*) quand le pétiole commun porte deux paires de folioles.

BIKERA. bot. S. de Tetragonocheta.

BIKKIE. *Bikkia*. bot. G. de la fam. des Rubiacées, institué par le professeur Reinwardt, pour une pl. qu'il a observée dans les Iles Pacifiques. Caractères : tube du calice turbinato-oblong, anguleux, à huit côtes étroites, dont quatre en forme de carène et quatre en forme de suture; le limbe est divisé en quatre parties linéaires lancéolées; la corolle est tétragone, en massue, avec son limbe 4-fide. Les quatre anthères sont linéaires, ne dépassant pas le limbe de la corolle; la capsule est ovale, déhiscente par le sommet, à deux valves bifides supérieurement, à deux loges bordées donnant l'apparence de quatre; les placentas sont étroits, un peu prominules; les semences très-nombreuses, petites, comprimées et crétées. La seule esp. reconnue et à laquelle on a donné trois variétés bien distinctes, est un arbrisseau à rameaux glabres, à feuilles obovales, obtusiuscules, pétiolées, accompagnées de petites bractées tronquées et engaînantes; à pédicelles axillaires, solitaires, portant chacune une fleur blanche.

BILABIÉ. *Bilabiatus*. bot. Organe, soit calice, soit corolle, dont les découpures principales offrent deux lèvres ordinairement inégales, l'une supérieure, l'autre inférieure.

BILAC. *Bilacus aubilanus*. bot. L'arbre nommé ainsi dans Rumph (T. I, tab. 81), est, suivant Linné, le *Craeva Marmelos*, distingué maintenant sous le nom générique d'Églé.

BILAMELLÉ. *Bilamellatus*. bot. Organe qui se compose de deux lamelles contiguës et susceptibles de s'ouvrir et de se séparer.

BILBIL. ois. S. de Sylvie Troglodyte.

BILDSTEIN. MIN. C'est-à-dire *pierre de sculpture*. *V.* TALC GRAPHIQUE.

BILE. ZOOL. Humeur sécrétée du sang dans le foie et reçue dans un organe particulier appelé la vésicule du fiel, d'où elle s'épanche ensuite dans le duodénum. Il y a des Animaux qui n'ont point de vésicule; alors la Bile ne séjourne pas dans le foie : elle ne fait que le traverser pour se rendre directement dans le duodénum. Cette humeur est liquide, visqueuse, limpide, mais ordinairement colorée en jaune ou en vert, fortement amère et tout à la fois sucrée, d'une odeur particulière qui, par une certaine altération, se rapproche de celle du Musc; d'une pesanteur spécifique un peu supérieure à celle de l'eau. La Bile est soluble dans l'eau et dans l'Alcool; elle dissout à son tour les matières grasses; elle perd sa transparence par la présence d'un peu d'acide. Sa composition varie chez les diverses espèces d'Animaux qui la produisent; en général elle donne à l'analyse : de l'Eau, du Picromel, une matière résineuse à laquelle on attribue l'odeur, la saveur et la couleur de la Bile; de l'Albumine, une matière jaune soluble dans les Alcalis, de la Soude, des Phosphate, Hydrochlorate et Sulfate de Soude, de l'Hydrochlorate de Potasse, du Phosphate de Chaux et de l'Oxyde de Fer. On n'est pas encore bien d'accord sur les fonctions que remplit la Bile dans l'économie animale; il paraît qu'elle aide la digestion duodénale conjointement avec le suc pancréatique; toutefois la rupture de ses proportions amène celle de l'équilibre dans les organes, et devient la cause d'un grand nombre de maladies. On a mis à profit la propriété qu'a la Bile de dissoudre la graisse pour l'employer à enlever les taches de cette matière sur les étoffes, sans en altérer les couleurs; les peintres font quelquefois usage de la Bile dans leurs teintes; enfin elle entre dans plusieurs préparations médicamenteuses.

BILIMBI. BOT. Esp. du G. *Averrhoa*. *V.* CARAMBOLIER.

BILINONTIA. BOT. S. de Jusquiame.

BILLARDIÈRE. *Billardiera*. BOT. G. dédié par Smith au savant botaniste voyageur Labillardière, auteur de la Flore de la Nouvelle-Hollande et des Décades des Pl. de Syrie. Ce G. fait partie de la fam. des Pittosporées, établie par Brown. Il offre les caractères suivants : son calice est campanulé, formé de cinq sépales distincts, égaux et terminés en pointe; sa corolle se compose de cinq pétales un peu soudés par leur base et semblant, au premier abord, constituer une corolle monopétale, longuement tubuleuse, dont le limbe serait à cinq divisions réfléchies; ses étamines, au nombre de cinq, sont alternes avec les pétales, et généralement plus courtes; elles sont insérées sous l'ovaire. Celui-ci est libre, allongé, à deux loges, renfermant chacune un grand nombre d'ovules disposés sur deux rangées longitudinales. Le style est très-court, terminé par un stigmate qui semble bilobé. Le fruit est une baie à deux loges, tronquée au sommet, contenant plusieurs graines comprimées, dont l'endosperme dur et corné, ayant la même forme que sa graine, renferme près du hile un embryon extrêmement petit. — Ce genre se compose de cinq ou six esp. qui sont des arbustes tous originaires de la Nouvelle-Hollande, ayant leur tige quelquefois étalée, d'autres fois grimpante; les feuilles alternes et dépourvues de stipules; les fleurs axillaires et pédonculées, souvent solitaires, plus rarement réunies au nombre de trois ou quatre. Quelques esp. sont cultivées dans nos serres tempérées; tel est le *Billardiera scandens*, petit arbuste grimpant, peu élevé, ayant les feuilles ovales, aiguës, irrégulièrement dentées, velues inférieurement; les fleurs grandes, blanches, portées sur des pédoncules solitaires, velus, qui naissent à l'aisselle des feuilles supérieures. Le fruit est une baie très-obtuse, de couleur violette. C'est, à ce qu'il paraît, le seul fruit pulpeux, bon à manger, que les voyageurs aient, jusqu'à présent, trouvé sur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

On cultive aussi le *B. longiflora*, distinct par ses feuilles plus petites, glabres, ciliées sur leurs bords.

Le G. BILLARDIERA de Smith est mentionné sous le nom de *Labillardiera*, dans Rœmer et Schultes.

Quant au G. BILLARDIERA de Wahl, c'est le *Frœlichia* de Willdenow.

BILLBERGIE. *Billbergia*. BOT. G. de la fam. des Broméliacées, institué par Thunberg qui lui assigne pour caractères : calice supère à trois divisions, à une seule bractée; trois pétales plus longs que les sépales ou divisions du calice, roulés en tube et garnis d'écailles à leur base; six étamines libres, insérées entre les écailles de la base des pétales et des sépales; un ovaire triloculaire, polysperme, à ovules très-petits; un style filiforme; trois stigmates linéaires, roulés; capsule bacciforme; semences nues. Ce G. que Nées et Martius ont réuni au G. Bromélie, se compose de plusieurs esp. herbacées originaires du Brésil. Lindley dans le *Bot. regist.* en a figuré jusqu'ici trois, les *B. iridifolia*, *fasciata* et *pyramidalis;* quatre autres sont, par lui, mentionnées dans sa répartition des G. de la fam des Broméliacées.

BILLE D'IVOIRE. MOLL. Nom vulg. donné par les marchands et les amateurs à la *Venus pensylvanica*, Linné, *Lucina pensylvanica*, Lam., à cause de sa blancheur parfaite, surtout lorsqu'elle a été polie.

BILLIN ET BILLINGHAS. BOT. S. d'*Averrhoa Bilimbi*. *V.* CARAMBOLIER.

BILLON ET BILLOUS. BOT. Nom donné, dans le commerce, au chevelu des racines de Garance, qui donne une teinture de qualité inférieure.

BILLOTTIE. *Billottia*. BOT. G. de la fam. des Rubiacées, institué par De Candolle qui lui assigne pour caractères : tube du calice adhérent à l'ovaire, avec son limbe divisé en cinq ou sept segments; cinq à sept étamines adnées au tube de la corolle; ovaire recouvert supérieurement d'une urne nectarifère; un style et quatre stigmates. L'avortement réduit le fruit à une seule drupe. Le *B. Psychotryoides* est un arbrisseau glabriuscule, à feuilles opposées, pétiolées, elliptiques et un peu aiguës : il y a ordinairement, à chaque articulation, quatre stipules caduques. — Il ne faut pas confondre ce G. avec le *Billottia* de Colla (*Hort. ripul.* p. 20), qui a été fondu dans le G. *Calothamnus*, par De Candolle.

BILOBÉ. POIS. Esp. du G. Spare.

BILOCULINES. *Biloculinæ*. MOLL. G. de Coquilles fossiles, établi par d'Orbigny, dans la fam. des Céphalo-

podes, et qui appartiennent à la tribu des Agathistègues dont les cellules sont simples et rassemblées en petit nombre, et ramassées comme en peloton. Ces Coquilles sont petites, microscopiques et fort abondantes dans le calcaire Coquillier.

BILOROT. ois. S. vulg. de Loriot d'Europe.

BILULO. bot. Arbre des Philippines, qui paraît appartenir au G. *Mangifera*.

BIMANES. mam. Cuvier qui n'a point séparé, dans son ouvrage intitulé Règne Animal, l'Homme du reste de la création, a cependant établi en sa faveur et parmi les Mammifères, l'ordre des Bimanes que caractérisent, selon lui, des mains aux deux extrémités antérieures seulement. L'Homme ne forme qu'un genre, et ce genre est unique dans son ordre. Nous renvoyons pour les caractères, les modifications particulières et l'histoire de ce G. au mot Homme.

BIMANES. rept. *V.* Chirotes.

BIMBELÉ. ois. Esp. du G. Sylvie.

BINECTARIE. *Binectaria*. bot. S. de *Mimusops obtusifolia*.

BINERIL ou BINERY. ois. S. vulg. de Bruant jaune.

BINERVÉ. *Binervatus*. bot. Marqué de deux nervures. Ce caractère se retrouve assez souvent sur les feuilles et les pétales.

BINIA. bot. Noronha nommait ainsi un G. que Stedman, et après lui, Du Petit-Thouars, ont consacré à sa mémoire sous le nom de Noronhie. *V.* ce mot.

BINKA. bot. S. d'*Artemisia vulgaris*.

BINNI ou BINNY. pois. *V.* Benni.

BINOCLE. *Binoculus*. crust. G. fondé par Geoffroy, et que Latreille a caractérisé ainsi : tête d'une pièce; point de mâchoires; un bec; queue bilobée; deux pattes terminées en crochets, deux en forme de ventouses, les autres natatoires. Le *Monoculus Argulus* de Fab. en était le type. Le G. Binocle n'existe plus dans le règne animal, il répond aux Branchiopodes qui ont deux yeux séparés, et les trois esp. décrites par Geoffroy se classent de la manière suivante : son Binocle à queue en filets appartient au G. Apus, et porte le nom d'*A. cancriformis;* son Binocle du Gastérostée constitue le G. Argule, et porte le nom d'*A. foliaceus;* enfin son Binocle à queue en plumet doit aussi former un G. propre, voisin de celui des Argules, et pour lequel on réservera, ainsi que l'a fait Duméril, le nom de Binocle. Il se compose par conséquent d'une seule esp., le B. pisciforme de Duméril, *B. piscinus*, décrit par Geoffroy sous le nom de B. à queue en plumet. Ce petit Crustacé se trouve dans les ruisseaux : sa démarche est vive et sa queue sans cesse en action. Il vit en société nombreuse dans des mares qui se forment sur des terrains argileux après de petites pluies.

BINTU. ois. S. vulg. de Bruant Ortolan.

BIONDELLA. bot. S. de *Gentiana Centaurium*, L., et de *Daphne Gnidium*, L. *V.* Chironie et Daphné.

BIOPHYTE. *Biophytum*. bot. G. détaché des Oxalides par De Candolle qui l'a caractérisé ainsi : calice à cinq sépales; cinq pétales; dix étamines libres, dont cinq alternativement plus courtes; cinq styles émarginés, bifides au bout; capsule ovale-globuleuse, presque pentagone. La B. sensitive et la B. dendroïde sont deux Plantes annuelles, originaires la première de l'Inde, l'autre de l'Amérique méridionale.

BIOTIE. *Biotia*. bot. G. de la fam. des Synanthérées, établi par De Candolle qui le caractérise ainsi : calathide radiée, à fleurons femelles et fertiles; ceux du disque sont hermaphrodites et également fertiles; alvéoles du réceptacle obtusément dentées; écailles de l'involucre ovales, imbriquées sur plusieurs rangs et serrées : les extérieures graduellement plus longues et plus étroites; stigmates du disque hispides, acuminés et tordus; akènes glabres ou rigidement pubescents, allongés, à trois côtes; aigrette garnie de soies un peu roides, filiformes et un peu inégales. Les cinq ou six esp. que l'on trouve placées dans ce G., l'avaient été précédemment parmi les Astères et les Eurybies. Ce sont des pl. herbacées, de l'Amérique du nord, qui ont l'aspect des Astères, les tiges dressées, corymbifères, les feuilles dentelées : les radicales amples et pétiolées; les caulinaires alato-pétiolées, ovales ou oblongues. Les fleurons de la circonférence sont d'un jaune très-pâle et ceux du disque d'un jaune d'or. — H. Cassini avait donné le nom de *Biotia* à une plante qu'il croyait devoir former le type d'un G. nouveau, mais que l'on a reconnue depuis pour l'analogue du *Madia Sativa*.

BIOTINE. min. Substance volcanique découverte par Monticelli dans les laves du Vésuve, et qu'il a ainsi appelée du nom d'un savant auquel la cristallographie est redevable de beaucoup d'applications heureuses. La Biotine a pour forme primitive le rhomboïde obtus, mais le plus souvent elle est en petits cristaux indéterminables; sa pesanteur spécifique est 3,11; sa cassure est vitreuse, légèrement conchoïde; elle ne raye point le verre; elle semble n'éprouver aucune altération de l'action même prolongée du chalumeau; l'acide nitrique détruit l'adhérence de ses parties, mais ne la convertit pas en gelée; ses cristaux sont limpides ou transparents, tirant quelquefois sur le gris ou le jaune de topaze; ils sont ordinairement disséminés dans un aggrégat granitoïde, renfermant du Pyroxène et du Mica.

BIOUTE. bot. S. vulg. de Peuplier.

BIPAPILLAIRE. *Bipapillaria*. moll. G. formé par Lamk. d'après une description et un dessin communiqués par Péron, qui a découvert cet Animal sur la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande. Il appartient aux Tuniciers libres ou Ascidiens du même auteur. Ses caractères consistent en un corps libre, nu, ovale, globuleux, terminé en queue postérieurement, ayant à son extrémité supérieure deux papilles coniques, égales, perforées et tentaculifères; trois tentacules à chaque oscule. Les deux papilles, qui l'ont fait ainsi nommer, terminent son extrémité antérieure ou supérieure. Chaque papille finit par une oscule, d'où l'Animal fait sortir, comme à son gré, trois tentacules sétacés, roides, un peu courts, dont il se sert pour saisir sa proie et la sucer. Son corps est membraneux, et un peu dur et résistant au tact; il se termine postérieurement en queue de Rat tendineuse et contractile. La seule esp. connue est appelée, par Lamk., B. australe, *B. australis*.

BIPARIA. bot. S. de *Glycire Phaseoloides*, dont la graine rouge est marquée d'une tache noire.

BIPARTI. *Bipartitus.* BOT. On qualifie par ce mot tout organe divisé en deux par une incision qui s'étend au-dessous de son milieu ; c'est ce qui établit la différence entre biparti et bifide, dont le point de section est conduit au plus jusqu'à moitié.

BIPÈDE. *Bipes.* REPT. *V.* HYSTÉROPE.

BIPÈDES. ZOOL. Les Oiseaux sont essentiellement Bipèdes. Parmi les Mammifères, les Gerboises et les Kanguroos partagent cette prérogative, qui détermine un plus libre exercice des membres antérieurs, avec les Bimanes qui sont les Bipèdes par excellence. Parmi les Reptiles, quelques espèces n'ont aussi que deux pieds.

BIPHORE. *Salpa.* MOLL. Les Biphores sont connus depuis longtemps ; il est à présumer que les voyageurs avaient remarqué les longs rubans de feu qui se dessinent en ondoyant dans la mer, pendant la nuit, et qui sont dus à la phosphorescence de ces Animaux, avant que les naturalistes les eussent soumis à leur investigation. Quoique fort remarquables sous plus d'un rapport, ils ne furent pourtant mentionnés d'une manière non équivoque que très-tard, la première fois dans l'Histoire naturelle de la Jamaïque par Brown ; il proposa pour eux son G. Thalia que Linné, on ne sait pourquoi, n'adopta pas ; mais, dans la dixième édition du *Systema Naturæ,* il rassembla dans un seul les G. *Thalia* et *Arethusa* de Brown, sous la dénomination d'Holothurie, ce qui mettait de la confusion à la place de la clarté que Brown avait voulu établir dans leur distinction. Dans la douzième édition, la confusion s'augmenta encore par l'addition, dans ce G. Holothurie, des Animaux que Rondelet nommait ainsi (*V.* HOLOTHURIE) ; de sorte qu'il présentait l'assemblage vraiment bizarre d'Animaux fort différents. Pallas eut donc raison de le critiquer dans ses Mélanges de Zoologie et dans son *Spicilegia* lorsqu'il voulut débrouiller ce chaos. Il proposa de partager les Actinies en deux sortes, celles qui sont fixes et celles qui sont libres ; ces dernières n'étaient autres que les Holothuries ; mais comme ce nom se trouvait par cela même sans application, il proposa de le donner aux Animaux du G. que Brown avait nommé Thalia, c'est-à-dire aux Biphores.

Forskalh, auquel on doit de fort bons travaux sur plusieurs genres de Mollusques, observa un assez grand nombre de Biphores, et proposa un nouvel arrangement pour les Animaux compris par Linné dans son G. Holothurie ; d'abord au lieu de laisser ce nom aux Biphores, comme Pallas, il rassembla dans ce genre les Velelles et les Porpites. Il fit des véritables Holothuries un G. qu'il nomma Fistulaire, et qui correspond aux Actinies libres de Pallas, et enfin créa le G. Priapus pour les Actinies fixes du même auteur. Le nom d'Holothurie n'eut donc plus pour lui la même application, et il donna le premier le nom de *Salpa* aux Animaux que Pallas y comprenait, c'est-à-dire aux Thalides de Brown. Malgré l'étude particulière qu'il avait faite des Salpes, Forskalh néanmoins confondit avec elles des Ascidies, ce qui fut probablement l'origine du rapprochement que l'on fit des Biphores et de ces Animaux. Dans la treizième édition du *Systema Naturæ,* Gmelin fit, à l'occasion du G. qui nous occupe, un double emploi qui n'est pas le seul qu'on pourrait lui reprocher ; il adopta tout à la fois et le G. Salpa de Forskalh en confondant toujours les Animaux Thalides de Brown avec les Holothuries, et le G. *Dagysa* qui venait d'être créé par Banks et Solander pour un Animal du G. Salpa. Bruguière, sur le prétexte que le nom donné par Forskalh avait appartenu autrefois à un poisson, le changea pour celui de Biphore, tout en donnant dans l'Encyclopédie des caractères mieux circonscrits à son genre, qui lui permirent d'en écarter deux espèces d'Ascidies qui y étaient confondues, comme nous l'avons vu. Bruguière ne laissa pas de faire une faute semblable à celle de Gmelin en admettant en même temps, dans les planches de l'ouvrage que nous venons de citer, et les Biphores et les Thalies de Brown ; il confondit même avec ce dernier G. les Physales. On ne sait pas quels rapports Bruguière aurait donnés aux Thalies, puisque ce G. n'est mentionné que dans les planches ; quant aux Biphores, il les place dans les Vers mollusques dépourvus de tentacules. Nous ferons connaître à l'article MOLLUSQUE tout ce que cet arrangement a de défectueux. Les Animaux dont il est question étaient généralement peu connus ; leurs liaisons avec d'autres analogues étaient difficiles à établir ; il n'y a donc rien de bien étonnant que Cuvier, dans son Tableau élémentaire d'Histoire naturelle, en imitant Bruguière quant au double emploi, ait placé, d'une manière peu convenable, le G. Thalie parmi les Mollusques gastéropodes et les Biphores dans une classe toute différente avec les Ascidies dans les Acéphales nus sans coquille. Du moins Cuvier avait conservé ces deux G. dans les Mollusques ; Lamarck ne fit pas de même dans son Système des Animaux sans vertèbres (1801). On trouve bien des Biphores dans la classe des Acéphalés nus ; mais il faut chercher les Thalies parmi les Radiaires mollasses. Bosc, peu de temps après, démontra d'une manière évidente le double emploi de Gmelin, Bruguière, etc., et donna quelques nouveaux détails sur les Biphores qu'il avait vus pendant son voyage en Amérique. De nouveaux renseignements, ainsi que de nouveaux matériaux, furent rapportés par Péron de son voyage aux Terres Australes. Des Animaux conservés dans la liqueur, déposés par ce voyageur au Jardin du Roi, furent anatomisés par Cuvier qui publia à leur sujet un excellent Mémoire dans les Annales du Muséum. Il confirma l'opinion de Bosc, et il ajouta une anatomie qui mit hors de doute le plus grand nombre des zoologistes, que les Biphores par leur organisation se rapprochent plus des Acéphales que de tout autre type d'Animaux. Roissy adopta cette opinion et sut profiter du bon travail de Cuvier lorsqu'il traita ce G. dans le Buffon de Sonnini ; Lamarck lui-même, comme le prouvent les Tableaux de sa Philosophie zoologique, la partagea d'abord pour l'abandonner seulement dans son dernier ouvrage, après l'avoir reproduite une seconde fois dans l'Extrait du Cours. Ce respectable savant, après avoir admis les Biphores dans la section des Acéphales nus de ses précédentes méthodes, abandonna tout à fait cette opinion, et dans son dernier ouvrage fit avec les Ascidiens et les Salpiens une nouvelle classe, les Tuniciers (*V.* ce mot), qu'il considéra comme formant un type d'organisation intermédiaire entre les

Radiaires et les Vers. A l'exception de Lamouroux, dans l'Encyclopédie, et de Latreille, dans ses Familles naturelles du Règne Animal, nous ne connaissons aucun zoologiste qui ait adopté la manière de voir de Lamarck. Cependant avant les trois ouvrages que nous venons de mentionner avait paru un travail très-important sur les Ascidies par Savigny; là se trouve confirmée d'une manière évidente la justesse des rapports assignés au Biphore par Cuvier, et d'après cela nous cherchons en vain à nous rendre compte des motifs qui ont déterminé Lamarck à proposer ce nouvel arrangement. Le travail de Savigny a été reproduit, quant à la classification, dans les Tableaux systématiques de Férussac; le G. Biphore avec ses deux sous-G. constitue à la fois la dernière famille de la classe des Ascidies, les Thalies (*V.* ce mot). Enfin Blainville, dans son Traité de Malacologie, établit dans les Ascidies deux familles; la seconde, celle des Salpiens (*V.* ce mot), partagée en deux sections, contient dans la première le G. Biphore et dans la seconde le G. Pyrosome qui se trouve de cette manière plus en rapport avec le premier, que dans les méthodes précédentes. Plusieurs autres travaux, quoique moins généraux, ne laissent pas que d'avoir un grand intérêt par la multitude d'observations qui y sont répandues; ce sera donc avec fruit qu'on consultera le Mémoire de Home, une dissertation de Chamisso qui est fort importante, le chapitre qui traite de ce G. par Quoy et Gaymard, dans le Voyage autour du monde par la corvette l'Uranie, et enfin des renseignements anatomiques donnés par Van-Hasselt et par Kuhl. C'est à l'aide de ces matériaux auxquels il faut joindre l'article *Salpa* de Blainville, dans le Dictionnaire des Sciences naturelles, que l'on pourra se faire une idée, si ce n'est complète, du moins assez satisfaisante de l'anatomie des Biphores et des rapports qu'ils ont avec d'autres Animaux analogues.

Les Biphores sont des Animaux cylindroïdes, transparents, gélatineux, plus ou moins allongés, tronqués ordinairement aux deux extrémités, composés d'une enveloppe extérieure subcartilagineuse ou membraneuse que l'on nomme le manteau, et d'une autre partie ou corps qui paraît pouvoir s'en détacher facilement, comme l'observe Chamisso; de sorte que cette partie extérieure, d'après ce que dit ce savant, serait plutôt un corps excrété, que la véritable peau. Celle-ci formerait alors l'enveloppe même du corps proprement dit; elle est munie de bandes transverses plus épaisses; quelques personnes croient que ce sont des bandes musculaires; d'autres, et entre autres Quoy et Gaymard, affirment que ce sont des réseaux vasculaires. Les deux voyageurs que nous citons ayant vu sur le vivant sont assez dignes de confiance. D'après des Animaux conservés dans la liqueur, Blainville avoue qu'il est impossible de se décider. Cette membrane, quoique moins épaisse que le corps extérieur, s'en distingue cependant assez bien et s'en détache facilement. Les Biphores ont reçu leur nom des deux ouvertures dont ils sont percés; ces ouvertures terminent antérieurement et postérieurement un canal ouvert dans toute la longueur du corps de l'Animal; elles appartiennent à la face ventrale. La première ou l'antérieure est la plus grande, elle est ordinairement ovalaire ou semi lunaire et pourvue d'une lèvre, sorte d'opercule charnu, pourvu de muscles qui lui sont propres. C'est par cette ouverture que s'introduit l'eau tant pour la respiration que pour la nutrition; le liquide repasse par l'ouverture postérieure dépourvue le plus souvent de la lèvre operculaire et se terminant quelquefois par un tube peu prolongé. Cette longue cavité viscérale offre à l'intérieur l'organe branchial ainsi que les ouvertures buccale et de l'anus; elles sont situées assez près l'une de l'autre; la première est une fente étroite, arrondie, garnie d'un petit bourrelet labial qui, d'après Blainville, serait festonné et même lobé, et le même zoologiste pense que la partie que Savigny décrit comme une seconde branchie, pourrait bien n'être autre chose que les appendices labiaux, comme ceux des Lamellibranches. Comme dans ceux-ci, au reste, la bouche conduit presque sans œsophage à l'estomac qui est peu volumineux et enveloppé totalement par une glande irrégulièrement lobée, qui est le foie. L'intestin qui naît de cet estomac est court; il fait plusieurs circonvolutions dans le foie et se porte en arrière pour s'ouvrir dans la cavité viscérale, tout près de son ouverture postérieure. Cette réunion d'organes qui, à cause du foie qui les enveloppe, a une couleur particulière, auxquels il faut joindre le cœur et l'appareil générateur, a été désigné par Forskahl sous le nom de *Nucleus*, qui a été généralement adopté. Quoiqu'il n'ait pas une position absolument constante dans toutes les esp., cependant il est toujours placé postérieurement, et son volume est très-variable selon les esp.; ainsi les ouvertures de la bouche et de l'anus, qui sont dépendantes de la position du *nucleus*, sont également très-postérieures dans les Biphores.

L'organe de la respiration est fort simple, composé d'un seul feuillet branchial qui s'étend de l'ouverture antérieure de l'Animal jusqu'à la bouche; elle a la forme d'un triangle scalène dont la base est vers le *nucleus*; elle est placée perpendiculairement dans la ligne médiane; dans plusieurs esp., on distingue sur elle des stries perpendiculaires, coupées par d'autres obliques. Cette branchie est soutenue par un canal médian, une sorte de bronche, comme dit Blainville, qui porte sans doute les vaisseaux à la branchie. Savigny dit que ce canal contient une seconde branchie que Blainville n'a pu découvrir; les autres auteurs n'en parlent pas.

La circulation se fait d'une manière très-singulière et dont on n'a point encore d'exemple parmi les Animaux, si l'on en croit ce que disent Quoy et Gaymard : le cœur placé à la partie supérieure du *nucleus* n'embrasse pas l'intestin comme dans les Lamellibranches. Il est fusiforme et paraît dépourvu de péricarde; antérieurement, il donne naissance à un tronc unique, fort gros, médian et dorsal, qui est l'aorte; mais il est triangulaire, et ce qui a droit d'étonner davantage, puisqu'on ne retrouve nulle part rien d'analogue, c'est que ce vaisseau est composé de deux parties semblables, accolées, qui se désunissent au moindre choc; dans ce cas alors le sang s'épanche et la vie doit cesser. Ce fait a besoin d'être affirmé par les deux observateurs que nous venons de citer, pour être cru. Cette singu-

lière aorte, à mesure qu'elle s'avance, fournit des vaisseaux pairs, qui paraissent symétriques, et qui se distribuent au manteau; elle se termine antérieurement par trois branches principales, deux latérales qui se contournent autour de l'ouverture antérieure pour se rejoindre ensuite dans le canal branchial, et la troisième moyenne s'infléchit à l'intérieur du canal médian sur la ligne où sont placées les ouvertures buccale et de l'anus, et donne des rameaux au manteau. Tous ces vaisseaux se réunissent de tous les points du corps en une seule veine pulmonaire, qui porte le sang au cœur; de sorte que, d'après les observations de Quoy et Gaymard, il n'y aurait à chaque impulsion qu'une partie de ce fluide qui aurait été soumise à l'influence de l'organe respiratoire, et qui, se mélangeant avec l'autre, rentre dans le cœur. Mais un fait très-extraordinaire, relatif à la circulation des Biphores, est le suivant : le cœur se contracte en spirale et chasse par ce moyen tout le sang qu'il contient; après l'avoir poussé pendant quelque temps dans l'aorte antérieure, il se contracte tout à coup dans un sens opposé, le fait entrer dans la veine pulmonaire, et il circule dans tout le corps en suivant une direction inverse à la première et dans les mêmes vaisseaux. Voilà certainement la plus singulière circulation qui existe parmi les Animaux; aussi quelque garantie d'exactitude que nous présentent les observateurs auxquels nous empruntons ces détails, nous pensons qu'ils ont besoin d'être confirmés pour qu'on les croie sans réserve.

Les organes de la génération sont à peine connus; cependant on distingue quelquefois autour du *nucleus* un organe granuleux, qui est bien problablement un ovaire; c'est la seule partie que l'on ait pu distinguer. Il est donc bien croyable que les Biphores sont hermaphrodites et que chaque individu se suffit à lui-même comme dans les Lamellibranches. Les Biphores ont la faculté de s'attacher les uns aux autres dans un ordre régulier; ils peuvent être séparés sans que la vie cesse; cependant cette chaîne d'individus une fois interrompue ne peut plus se réunir. Il y a des individus qui, dès leur naissance, vivent isolés, et quoique provenant d'une esp. bien caractérisée, cet isolement les modifie d'une telle manière, qu'il est fort difficile de les rapporter à leur véritable type spécifique, à moins que l'on n'ait observé deux générations; à cet égard il paraît qu'il n'existe pas moins d'anomalie que dans les autres fonctions. Chamisso a observé en effet que les Biphores agrégés donnent naissance à des individus qui ne le sont jamais, ou vivant isolément, tandis que ceux-ci ne produisent que des Biphores réunis, qui, à leur tour, donnent de nouveau des individus solitaires. Qu'ils soient agrégés ou isolés, les Biphores ne vivent que dans la haute mer et toujours complétement immergés à une profondeur variable; les mers équatoriales en contiennent bien plus que les autres; on en trouve aussi dans la Méditerranée, mais il n'est pas certain qu'ils dépassent cette limite vers le nord. Ces Animaux ont une progression lente, qui leur est propre; elle est due au passage de l'eau dans le canal médian; le liquide actuellement contenu est chassé par l'ouverture postérieure et à l'aide d'une contraction du manteau; elle ne peut prendre une autre direction, la valvule de l'ouverture antérieure s'y opposant; la force avec laquelle le liquide est poussé au dehors, détermine le fluide ambiant à devenir un obstacle, et l'Animal s'avance par la même raison que l'Oiseau s'élève et que le Poisson nage; la sortie de l'eau agissant ici comme une nageoire. Par un mouvement de relâchement du manteau, le canal se remplit de nouveau par l'ouverture antérieure, et une nouvelle contraction détermine un nouveau mouvement en avant de l'Animal. On est convenu, par une comparaison assez juste, de nommer ces contractions alternatives *systole* et *diastole*. On ne connaît rien sur le système nerveux de ces Animaux; il est à présumer que leur transparence, qui s'étend à la plupart de leurs organes, est la cause qui l'a fait échapper jusqu'ici à la recherche des observateurs.

Voici les caractères que Blainville donne à ce G. : corps oblong, cylindracé, tronqué aux deux extrémités, quelquefois à une seule, et d'autres fois plus ou moins prolongé à l'une ou à toutes deux par une pointe conique rarement caudiforme; les ouvertures terminales ou non; l'une toujours plus grande, transverse, avec une sorte de lèvre mobile, operculaire; l'autre plus ou moins tubiforme, quelquefois fort petite, béante. L'enveloppe extérieure, molle ou subcartilagineuse, toujours hyaline, pourvue de sortes de tubercules creux, faisant l'office de ventouses en nombre et en disposition variables, au moyen desquels les individus adhèrent entre eux d'une manière déterminée pour chaque esp. Si le mode d'adhérence était suffisamment connu, ce serait le meilleur moyen de déterminer rigoureusement les esp.; mais l'observation manque sur un certain nombre, de sorte qu'il est presque impossible de ne pas faire de doubles emplois. Une autre cause bien faite pour augmenter l'embarras, c'est la différence qui existe entre les individus libres et agrégés d'une même espèce. Chamisso s'est vu, à cause de cela, dans l'obligation de faire une double description pour chaque espèce, exemple qui sera suivi puisqu'il est le seul qui puisse lever tous les doutes. On ne connut d'abord que peu d'espèces dans ce G.; mais les derniers travaux de Chamisso, et surtout de Quoy et Gaymard, en augmentèrent considérablement le nombre qui est maintenant de plus de trente; il s'augmentera probablement encore beaucoup.

Dans son Traité de Malacologie, Blainville a porté à huit le nombre des divisions qu'il propose parmi les esp. de Biphores; l'une d'elles renferme le genre Monophore de Quoy et Gaymard sur lequel il existe encore des doutes (*V.* MONOPHORE). Dans son article *Salpa* du Dictionnaire des Sciences naturelles, il les réduit à cinq; peut-être deux seraient-elles suffisantes, l'une pour les espèces sans appendices, la seconde pour celles qui en sont pourvues.

† Esp. tronquées aux deux extrémités, s'agrégeant circulairement et ayant l'anus très-éloigné de la bouche.

B. PINNÉ. *S. pinnata*, L., Gmel., p. 329, nº 2; *ibid.*, Lamk., Anim. sans vert. T. III, p. 116, nº 2; *ibid.*, Forskahl, *Ægypt.*, p. 113, nº 31, et Icon., tab. 35, fig. B, b, 1, 2; Brug., Dict. encycl., p. 180, nº 2; pl. 74, fig. 6, 7, 8; *Salpa cristata*, Cuv., Mém. sur les Moll.,

fig. 1, 2, 11; Chamisso, Mém., fig. 1 A à 1 I. Des mers de Portugal et de l'océan Atlantique.

†† Esp. tronquées aux deux extrémités; l'anus très-voisin de la bouche; s'agrégeant latéralement et sur deux lignes.

B. CONFÉDÉRÉ. *S. confœderata*, L., Gmel., *loc. cit.*, n° 6; Forskahl, *ibid.*, pag. 115, et Icon., tab. 36, A, a; Encycl., p. 181, n° 6, pl. 75, fig. 2, 3, 4. Se trouve dans la Méditerranée.

††† Esp. subcartilagineuses, à orifices subterminaux, souvent mucronées au moins à une extrémité; agrégation sur deux lignes, les individus de chaque ligne par les extrémités, et les deux lignes entre elles par le dos de chaque Animal.

B. ZONAIRE. *Biphora zonaria*, Lamk., *loc. cit.*, n° 10; *Holoturia zonaria*, L., Gmel., p. 3142, n° 18; *ibid.*, Pallas, *Spicil. zoolog.*, p. 26, tab. 1, fig. 17, a, b, c; Encycl., pl. 75, fig. 8, 9, 10; Chamisso, Mém., fig. 3. La mer des Açores.

†††† Esp. tronquées à l'état solitaire, et pourvues à l'état agrégé d'une longue pointe latérale, opposée à chaque extrémité, d'où résulte une agrégation oblique sur un seul rang.

B. GÉANT. *S. maxima*, L., Gmel., *loc. cit.*, n° 1; Forskahl, *loc. cit.*, p. 112, n° 30, *Icon.*, tab. 35, fig. a, a; *ibid.*, Lamk., *loc. cit.*, n° 1; Brug., Encycl., *loc. cit.*, n° 1, pl. 74, fig. 1 à 5. C'est une des plus grandes esp. du G.; elle a environ huit pouces. La Méditerranée, la mer Atlantique.

††††† Esp. tronquées aux deux extrémités; les orifices terminaux; une paire d'appendices plus ou moins longs, symétriques à l'extrémité postérieure; agrégation sur deux rangs.

B. DÉMOCRATIQUE. *S. democratica*, L., Gmel., *loc. cit.*, n° 3; Forskahl, *loc. cit.*, n° 32, et Icon., tab. 36, fig. 9; Brug., *loc. cit.*, n° 3; Encycl., pl. 74, fig. 9; *ibid.*, Lamk., *loc. cit.*, n° 3. Très-commun aux environs de l'île Mayorque.

BIPHYLLE. *Biphyllus*. INS. Coléoptères pentamères; G. établi par Dejean aux dépens du G. Dermeste de Fab.; il a pour type et seule esp. le *Dermestes lunatus*, et pour caractères : massue des antennes composée de deux articles; mandibules courtes, dentelées vers l'extrémité; palpes presque filiformes; corps ovalaire, épais, convexe; tête petite et penchée; corselet élargi et sinué dans sa partie postérieure; élytres inclinées sur les côtés et faiblement rebordées. Le Biphylle lunulé est long de deux lignes environ, noirâtre, avec les pattes et les antennes brunes; on remarque sur la suture des élytres deux taches lunulées, formées par des poils courts et blanchâtres, dont la réunion forme une sorte de cœur élargi. On trouve sa larve rongeant les matières animales desséchées.

BIPINNATIFIDE. *Bipinnatifidus*. BOT. Les feuilles sont bipinnatifides, lorsque, sur les parties latérales de leur pétiole commun, elles offrent des divisions qui sont elles-mêmes pinnatifides.

BIPINNÉ. *Bipinnatus*. BOT. On dit des feuilles qu'elles sont bipinnées quand les folioles sont disposées par paires sur des pétioles secondaires, qui prennent naissance sur les parties latérales du pétiole commun.

BIPINNULA. BOT. G. de la fam. des Orchidées, établi, d'après Commerson, par Jussieu, et voisin de l'*Arethusa*, auquel il a été réuni par plusieurs auteurs. Le Bipinnula est une pl. qui croît à Buenos-Ayres. Ses racines sont fasciculées; sa hampe porte une seule fleur terminale. Le calice présente trois divisions supérieures, grandes, élargies à leur base, se rapprochant en forme de casque, et trois divisions inférieures, l'une intermédiaire, courte et en cœur, deux autres latérales, beaucoup plus longues en alène, et remarquables par les cils qui garnissent les deux côtés de leur sommet, comme les barbes d'une plume. Ce sont elles qui ont fourni le caractère distinctif et le nom du genre.

BIPLEX. MOLL. G. formé par Perry aux dépens des Murex de Linné, et dans lequel il comprend les Coquilles de ce G., munies de deux bourrelets opposés, latéraux et longitudinaux, qui sont, comme l'on sait, formés à chaque époque de croissance de l'Animal. Cette même considération lui a fourni les caractères de ses G. *Triplex*, *Hexaplex*, *Polyplex*. Le G. Biplex revient au G. Ranelle de Lamarck.

BIPOREIE. *Biporeia*. BOT. Du Petit-Thouars, dans ses nouveaux G. de Madagascar, nomme ainsi une pl. à laquelle il donne pour S. le *Niota* de Lam., qui paraît lui-même devoir être rapporté au *Samadera* de Gærtner.

BIPTERALIS. BOT. S. de Lenticule.

BIQUE ET BIQUET. MAM. Vieux noms de la Chèvre et de son petit.

BIRAGO. BOT. S. vulg. d'Ivraie.

BIRA-SOUREL. BOT. S. vulg. d'*Helianthus annuus*.

BIRGUE. *Birgus*. CRUST. G. de l'ordre des Décapodes fondé par Leach, et ne différant des Pagures, auxquels Latreille le rapporte, que parce que l'abdomen est crustacé, la queue orbiculaire, de trois articles, divisée en tablettes cartilagineuses. Le Pagure voleur, *Pagurus latro* de Fab., sert de type à ce nouveau genre.

BIRKHAN. OIS. Esp. du G. Tétras.

BIROLE ET BIROLIA. BOT. *V.* ÉLATINE.

BIROSTRITE. *Birostrites*. MOLL. Genre institué par Lamarck, pour un corps fossile fort singulier, dont l'intérieur est inconnu, et qui paraît composé de deux pièces ou valves qui ne se réunissent point par les bords de leur base, comme dans les bivalves ordinaires; mais dont l'une enveloppe l'autre en partie par cette même base. Ces valves sont en forme de cône presque droit, légèrement marqué en dedans, inégales et divergeant obliquement sous la forme d'un V fort ouvert. Il semble que l'une sorte de la base de l'autre, et c'est toujours la plus courte qui se trouve enveloppée. Ces considérations ont engagé Lamarck à éloigner ce nouveau G. de la Dicérate et à le placer près de la Calcéole et des Radiolites dans ses Conchyfères Rudistes. Il nomme la seule esp. connue, B. inéquilobe, *B. inæquiloba*. On ignore le lieu où elle se trouve. — Ce G., mieux examiné, a été jugé ne reposer que sur le moule intérieur, incomplétement connu d'une sphérulite; conséquemment il devra disparaître de la méthode.

BIROU. OIS. *V.* BIRIBIN.

BIR-REAGEL. OIS. Esp. du G. Engoulevent.

BIRRHE. INS. *V.* BYRRHE.

BISA. MOLL. *V*. BIA.

BISAAM OU BIZAAM. MAM. Var. de la Civette.

BISANNUEL. BOT. Qui dure deux ans; dont la période de l'existence est de deux années, bornée néanmoins à une seule fleuraison.

BISCACHO. MAM. *V*. VISCACHE.

BISCHOFFIE. *Bischoffia*. BOT. G. que, dans sa Flore de Java, Blume a dédié au botaniste Bischoff. Il lui assigne pour caractères : des fleurs dioïques; un calice infère, à cinq sépales; point de corolle. Les fleurs mâles ont cinq étamines à filaments courts et à anthères biloculaires. Les fleurs femelles ont un ovaire globuleux à trois loges renfermant deux ovules chacune; trois stigmates sessiles, linéaires, réfléchis et rapprochés à leur base; le fruit consiste dans trois coques dispermes. La Bischoffie javanaise est un bel arbre dont le bois est très-dur, les feuilles alternes, composées de trois folioles dentelées, les fleurs axillaires, pédicellées et paniculées,

BISCUTELLE. *Biscutella*. BOT. G. de la fam. des Crucifères, ainsi nommé par Linné, à cause des deux loges arrondies en forme d'écusson, et connu aussi vulg. sous le nom de *Lunetière*. Ses pétales sont onguiculés, à limbe ovale et entier. Les filets de ses étamines sont libres et sans aucun appendice. Sa silicule, surmontée d'un long style persistant, présente deux loges très-comprimées et articulées, adnées latéralement à l'axe dont, à l'époque de la maturité, elles se séparent depuis la base jusqu'au sommet. Chacune de ces loges contient une seule graine comprimée, dans laquelle la radicule s'infléchit de haut en bas et sur la fente des cotylédons qui, par conséquent, sont accombants. De Candolle en décrit vingt-trois esp. Suivant sa remarque, presque toutes habitent le contour de la Méditerranée, c'est-à-dire les régions méridionales de l'Europe, septentrionales de l'Afrique et occidentales de l'Asie. On en voit qui s'avancent jusqu'au centre de l'Europe et jusqu'à la mer Noire. Toutes se plaisent dans des lieux montagneux et exposés au soleil. Ce sont des pl. herbacées, vivaces ou annuelles, le plus souvent hispides, quelquefois tomenteuses ou glabres; à feuilles oblongues, entières, dentées ou pinnatifides; à tiges arrondies, dressées, ramifiées ordinairement en corymbes vers le sommet; à fleurs jaunes et inodores, portées sur des pédicelles filiformes, dépourvus de bractées, et disposées en grappes courtes, mais qui s'allongent après la fleuraison.

De Candolle distribue ces esp. dans deux sections; la première qu'il appelle celle des *Jondraba*, dans laquelle deux des quatre sépales du calice sont éperonnés à leur base; la seconde, celle des *Thlaspidium*, où ces quatre sépales sont égaux. Celle-ci, où le plus grand nombre est compris, est encore subdivisée d'après la durée des pl. qu'elle renferme et qui sont, comme on l'a déjà dit, les unes vivaces, les autres annuelles. Parmi les Biscutelles indigènes, on peut citer comme exemple de la première section le *B. auriculata;* et comme exemple de la seconde, le *B. lævigata*.

BIS-ERGOT. OIS. Esp. du G. Perdrix.

BISERIÉ. *Biseriatus*. BOT. Cela s'entend ordinairement des graines lorsqu'elles sont disposées sur deux rangs, et attachées ainsi au placentaire.

BISERRULE. *Biserrula*. BOT. Ce G. fait partie du petit nombre des Légumineuses remarquables par une gousse biloculaire. Tournefort l'avait établi sous le nom de *Pelecinus*, que Linné changea en celui de *Biserrula*, pour indiquer les dents qui règnent sur les deux bords du légume et qui constituent un caractère propre à distinguer ce G. des Astragales. Le calice est monosépale, cylindrique, à cinq divisions linéaires, égales; la corolle polypétale, papilionacée; son étendard oblong, obtus, dépassant à peine les ailes; celles-ci sont stipitées, à limbe allongé, et se prolongent inférieurement d'un côté en un appendice; la carène est de la même longueur et obtuse; des dix étamines, neuf ont leurs filets réunis, le dixième est libre; l'ovaire est sessile, oblong ou ovoïde; le style infléchi dès sa base ou plus souvent à son milieu; le stigmate est simple, linéaire, légèrement barbu inférieurement. Le fruit est un légume plan, séparé intérieurement en deux loges par une cloison opposée aux valves, qui présentent chacune sur leur dos de sept à neuf dents aiguës; à chacune de ces dents répond une graine plane et à peu près réniforme. — Ce G. renferme une seule esp., le *B. Pelecinus*, L., pl. herbacée qui croît dans les régions méridionales. Ses tiges sont velues; ses feuilles impari-pinnées, composées de vingt-neuf à trente-sept folioles opposées, sessiles, en cœur renversé, munies à leur base de deux stipules courtes et aiguës; les pédoncules axillaires portent huit à douze fleurs disposées en épi. La forme de son fruit a fait donner à cette pl. le nom vulg. de Râteau.

BISET. OIS. Esp. du G. Pigeon.

BISETTE. OIS. S. vulg. de Canard Macreuse.

BISETTES. BOT. S. de Mousserons.

BISIPHITE. *Bisiphites*. MOLL. G. de Céphalopodes, institué par Montfort, pour des Nautiles caractérisés par deux siphons placés sur une même ligne droite, l'un près de la convexité de l'avant-dernier tour, l'autre vers le bord de l'ouverture. Déjà Montfort avait décrit et figuré celui qui fait le type de son G. dans l'Histoire naturelle des Mollusques du Buffon de Sonnini (vol. IV, p. 208), où il mentionne deux autres esp. de Bisiphites fossiles : celle qui vient de Sombrenon en Bourgogne, est celle qu'il a fait figurer comme type du G., et dont il cite des fragments qui indiquent deux pieds de diamètre dans certains individus; il l'appelle B. quadrille, *B. recticulatus*. Une seconde, trouvée dans les carrières de marbre noir de Barbançon dans les Ardennes, et une troisième qu'il a trouvée aux environs de Bruxelles, et qui ressemble à la première. Il regarde les Bisiphites de Barbançon, qu'il nomme B. flambés, comme les analogues fossiles du Nautile vivant figuré et décrit par Gualtieri (*Test.*, t. 18, *Vign.*, fig. 4) comme ayant aussi deux siphons. Il faut observer que le second siphon de l'esp. de Gualtieri n'est tout simplement qu'un creux en entonnoir sans continuité, qui, ne pénétrant que peu avant dans la loge précédente, est fermé à son extrémité, en sorte qu'on ne peut assimiler cette partie, destinée sans doute à loger un muscle d'attache, au tube qui sert de fourreau à l'organe qui remplit le siphon. Il est donc douteux encore qu'il y ait de véritables Nautiles à deux siphons; mais le caractère qui a fait croire à cette circonstance peut être employé pour diviser le G. Nautile auquel nous rapportons provisoi-

rement les Bisiphites de Montfort. Ocken en a fait aussi un G. distinct de sa fam. des Nautiles.

BISLINGUE. BOT. S. de *Ruscus hypophyllum*, L. *V.* FRAGON.

BISMALVA. BOT. S. anc. de Guimauve.

BISMUTH. MIN. Substance métallique d'un blanc-jaunâtre, fragile et fusible même à la simple flamme d'une bougie. Elle est la base d'un genre minéralogique, composé de quatre esp., savoir : B. natif, B. sulfuré, B. oxydé, et B. carbonaté.

BISMUTH ARSENIÉ. Il est indiqué par Berzelius comme existant dans les mines de Neugluck et d'Adam-Heber à Schneeberg, en petites masses brillantes, non métalloïdes, brunes ou jaunâtres, fusibles au chalumeau en une matière vitreuse. Le même chimiste l'a trouvé composé d'Arsenic et de Bismuth, dans des proportions qu'il ne détermine pas.

B. CARBONATÉ. En petites masses terreuses effervescentes dans l'acide nitrique; formées de 51,3 Acide carbonique, 28,8 Oxide de Bismuth, 19,9 Alumine, Silice, Fer et Eau; leur pesanteur spécifique est 4,31. Découvert à Ste-Agnès en Cornwal, par W. Gregor.

B. NATIF. Il a pour caractère distinctif d'avoir un tissu très-lamelleux avec une couleur d'un blanc-jaunâtre, et pour forme primitive l'octaèdre régulier. Il est très-fragile et s'égrène sous le marteau, fusible à la flamme d'une bougie, soluble avec effervescence dans l'acide nitrique où il produit une nébulosité d'un vert-jaunâtre. On en a cité des Cristaux en octaèdre primitif et en rhomboïdes de 120 degrés à 60 degrés, semblables à la molécule soustractive. On le trouve plus communément à l'état lamellaire ou sous forme de ramifications éparses dans la gangue, qui est tantôt le Quartz, et tantôt la Chaux carbonatée ou la Baryte sulfatée. Il est ordinairement dans des filons où il accompagne d'autres substances métalliques, principalement le Cobalt, l'Argent natif et le Plomb sulfuré. On en a rencontré à Bieber dans le Hanau, à Wittichen en Souabe, à Poulaouen, à Joachimsthal en Bohême, à Freyberg, à Marienberg et à Schneeberg en Saxe. C'est dans ce dernier endroit que se trouve la variété ramuleuse, engagée dans un Jaspe d'un rouge-brunâtre. — La fonte de Bismuth prend par le refroidissement des formes cristallines très-prononcées, qui sont ordinairement des assemblages de lames rectangulaires disposées en recouvrement, et un peu excavées en trémies, comme celles de la Soude muriatée. L'usage du Bismuth est d'être employé dans les alliages avec diverses substances métalliques, entre autres l'Étain, auquel il donne plus d'éclat et de dureté. Il est un des composants de l'alliage fusible de Darcet.

B. OXYDÉ. Cette esp. n'a encore été trouvée qu'en masses informes ou à l'état pulvérulent à la surface des mines de Bismuth natif, principalement près de Schneeberg en Saxe. Elle est aisément réductible par le chalumeau en Bismuth métallique; elle est très-tendre et même friable. Sa couleur est le jaune-verdâtre, passant quelquefois au gris-jaunâtre.

B. SULFURÉ, divisible en prisme légèrement rhomboïdal; soluble sans effervescence dans l'acide nitrique; facile à râcler avec un couteau; couleur, le gris de Plomb, avec une nuance de jaunâtre; fusible à la simple flamme d'une bougie. On le trouve à Bieber dans le Hanau, sous la forme d'aiguilles ou de lamelles engagées dans un Fer spathique lamellaire; en Saxe et en Bohême, dans un Quartz-Agathe grossier, à Bastnaès en Suède, dans le Cérium oxydé silicifère.

La var. Plumbo-Cuprifère, ou le Nadelerz de Werner, d'un gris métallique jaunâtre, se trouve en Sibérie où elle a pour gangue un Quartz gras. Elle a passé d'abord pour une mine de Chrôme; mais l'analyse qui en a été faite par John, a prouvé qu'elle contient environ les deux cinquièmes de son poids de Bismuth.

BISMUTH TELLURÉ. En lames cristallines, d'un gris bleuâtre comme le Zinc, d'une pesanteur spécifique de 7,82; fusible au chalumeau en dégageant une odeur de raves, et réductible en un globule métallique qui couvre le charbon d'un enduit pulvérulent et orangé; attaquable par l'Acide nitrique; composé de Bismuth 60; Tellure 35; Soufre avec indice de Sélénium 5. Cette substance, qui n'a été trouvée qu'en très-petite quantité, dans la mine de Borsony et sur les bords de la Gran, à Schernowitz, n'est point susceptible d'exploitation. Cependant Esmarck prétend qu'elle existe plus abondamment en Norwège, à Tellemarken où elle est plus riche en Sélénium.

BISMUTHINE. MIN. Même chose que Bismuth sulfuré.

BISNAGILLI. BOT. S. vulg. de *Bryonia laciniosa*.

BISNAGO. BOT. S. vulg. de *Daucus Visnaga*, L. *V.* CAROTTE.

BISON. *V.* BOEUF.

BISOTTE. BOT. S. d'*Agaricus livescens*.

BISPÉNIENS. REPT. Ordre troisième de la première sous-classe des Reptiles (les Ornithoïdes), institué par Blainville dans son Tableau de la classification des Animaux, et qui comprend la plupart des Sauriens et les Ophidiens de ses devanciers. « D'après l'anatomie détaillée, dit ce naturaliste, de la plupart des genres de » cet ordre, je suis convaincu qu'il est impossible de » séparer les Sauriens des Ophidiens, puisqu'en effet il » y a de véritables Serpents qui ont des pattes comme le » Bimane, et de vrais Lézards qui n'en ont pas, comme » les Orvets; ainsi je n'en fais plus qu'un seul ordre, » que je désigne par un nom qui indique la singulière » disposition de l'organe excitateur mâle dont les deux » parties paires ne sont pas réunies. » *V.* SAURIENS et OPHIDIENS.

BISSE. OIS. S. vulg. de Sylvie Rouge-Gorge.

BISSE-MORELLE. OIS. S. vulgaire d'Accenteur Mouchet.

BISSET ET BISSUS. BOT. *V.* BYSSUS.

BISSO. POIS. S. vulg. de Syngnathe.

BISSOLITHE. MIN. *V.* AMIANTHOÏDE.

BISSOURDET. OIS. S. vulg. de Sylvie Troglodyte.

BISSOUS. MAM. S. vulg. de Lapin.

BISTARDE OU BITARDE. OIS. S. vulg. d'Outarde.

BISTELLA. BOT. Lippi, botaniste français qui voyagea et périt dans la Haute-Égypte au commencement du dix-huitième siècle, a laissé manuscrites des lettres et un grand nombre de descriptions de pl. observées dans les pays qu'il avait traversés. Parmi celles-ci, il

en est une qu'il signale comme singulière, et nomme *Bistella*, G. adopté par Adanson. Il en avait rencontré dans la Nubie deux esp. ou var. : ce sont des herbes à tiges nombreuses, hautes d'un pied environ, présentant de distance en distance des nœuds vers lesquels sont opposés les rameaux et les feuilles; ces feuilles sont hastées, assez semblables à celles de plusieurs Lychnis, et des pédoncules axillaires portent à leur sommet des fleurs rapprochées; leur calice est conique, quinquéfide; leur corolle, dont la forme rappelle les Borraginées, est en roue, à cinq lobes, mais tout à fait adhérente par son tube au calice dont il ne peut être séparé, et par conséquent périgyne; cinq étamines s'insèrent sous l'ovaire né du fond de la fleur et biparti à son sommet; le fruit est une capsule embrassée étroitement par le calice et le tube de la corolle qui persistent et s'accroissent, à deux loges, suivant Adanson, et contenant des graines petites et nombreuses, attachées à un double trophosperme conique. Telle est en substance la description de Lippi, qui, quoique détaillée, laisse encore incertaine la place de ce G. dans les fam. naturelles. — Caillaud et Delille ont donné le nom de *Bistella geminiflora*, à une plante de l'Égypte supérieure, que l'on a reconnu ensuite pour avoir été placée par Reicheinbach, dans le G. *Vahlia*, de Thunberg, sous le nom de *V. Weldenii*.

BISTORTE. BOT. Cette expression s'emploie en botanique pour exprimer une racine qui offre deux coudes rapprochés; elle est S. de contournée, *Radix contorta*. C'est aussi le nom d'une esp. du G. Renouée.

BISTOURNÉE. MOLL. Nom vulg. d'une Coquille bivalve du G. Arche, l'*A. tortuosa*, Lin. et Lamarck, à cause que ses valves, assez allongées, sont contournées l'une sur l'autre d'une manière fort singulière. Sa forme bizarre a déterminé Ocken à en faire un G. distinct des Arches sous le nom de Trisis.

BISTRE. Nom que l'on donne à la Suie de cheminée épurée, en usage dans la peinture.

BISTROPOGON. BOT. *V.* BYSTROPOGON.

BI-SULFURE DE CUIVRE. MIN. Cette substance a été découverte dans le cratère du Vésuve, par Cavelli qui a visité les fumerolles de la pente occidentale du Cône, établies sur les laves qui coulèrent de ce côté en 1822; elle se forme par la réaction de l'Acide hydrosulfurique sur le Sulfate et le Muriate de cuivre; elle y est accompagnée par le Soufre, le Sulfate de Chaux laminaire et par diverses modifications des Sels cuivreux primitifs. Le Bi-sulfure constitue sur les scories une sorte d'enduit, de croûte ou de grumeaux qui n'ont pas tous la même couleur, car ils offrent toutes les nuances du noir, du bleu, du vert mêlées ensemble; quelquefois la même substance prend l'aspect d'une toile d'araignée ou de la suie d'un noir terne, dans les cellules de ces scories.

Traité au chalumeau dans un tube ouvert aux deux bouts, le Bi-sulfure brûle avec odeur d'Acide sulfureux, et fond en une scorie noire, qui, traitée sur le charbon, à la flamme intérieure du chalumeau, donne un bouton de cuivre. L'analyse de la substance dans ses différents états ou variétés a donné pour résultats moyens : Cuivre 66; Soufre 32; perte 2.

BISULQUES. MAM. *V.* RUMINANTS.

BITANGOR. BOT. *V.* CALOPHYLLUM.

BITARDE. OIS. *V.* BISTARDE.

BITESTACÉS. CRUST. On a désigné quelquefois sous ce nom les Crustacés de l'ordre des Branchiopodes et de la section des Lophyropes, qui ont le corps entièrement renfermé dans un test imitant les deux battants d'une Coquille bivalve. Du nombre de ces Animaux sont les Cythérées, les Cypris, les Lyncés et les Daphnies de Müller. Duméril les nomme aussi Ostracins.

BITOME. *Bitoma*. INS. Coléoptères tétramères, fam. des Xylophages, tribu des Trogossitaires; G. établi par Herbst, et ne différant des Lyctes de Fab. que parce que les individus qui le composent ont les antennes plus courtes et les mandibules cachées ou peu découvertes. Le *B. crenata* ou le *Lyctus crenatus* de Fab., sert de type à ce G. Cette esp. se trouve aux environs de Paris, sous les écorces des arbres. Elle a été figurée par Panzer sous le nom de *Lyctus crenatus*. Dejean en possède une seconde de Saint-Domingue; il la désigne sous le nom de *sulcata*. Latreille a substitué, à cause de l'étymologie, le mot de *Ditome* à celui de Bitome.

BITOME. *Bitomus*. MOLL. G. de Coquilles microscopiques, établi par Montfort, et auquel il donne les caractères suivants : Coquille libre, univalve, à spire régulière, écrasée, ayant un ombilic; bouche arrondie, séparée en deux par un prolongement de la lèvre inférieure, mais sans canal et entière; lèvres tranchantes et réunies. Il nomme l'esp. qui lui sert de type, B. Soldanien, *B. Soldani*, du nom du naturaliste qui le premier l'a trouvée et décrite (*Tert. microsc.* tom. 1, p. 21, t. 14, f. *z*, *vas*. 96). Soldani ne trouva ce mollusque qu'en faisant draguer dans les bas-fonds; il le recueillit principalement sur les madrépores de la Méditerranée.

BITOR ET BITOUR. OIS. *V.* HÉRON BUTOR.

BITRISCHUS. OIS. S. de Sylvie Roitelet.

BITTAQUE. *Bittacus*. INS. G. de l'ordre des Névroptères, fondé par Latreille aux dépens du G. Panorpe, et rangé dans la fam. des Planipennes. Caractères : ailes égales, couchées horizontalement sur le corps; petits yeux lisses; abdomen presque cylindrique, à peu près semblable dans les deux sexes; pattes très-longues, avec des tarses terminés par un seul crochet et sans pelote. Les Bittaques, de même que les Némoptères, les Panorpes et les Borées, autres G. de cette section, ont cinq articles à tous les tarses, et l'extrémité antérieure de leur tête prolongée et rétrécie en forme de bec ou de trompe; leurs antennes sont sétacées et insérées entre les yeux; le chaperon est prolongé en une lame cornée, conique, voûtée en dessous pour recouvrir la bouche; les mandibules, les mâchoires et la lèvre ont une forme presque linéaire; il existe quatre à six palpes courtes, filiformes, et dont les maxillaires ne sont composées que de quatre articles distincts; ils ont enfin le corps allongé avec la tête verticale; ils diffèrent cependant de chacun de ces G. par des caractères assez tranchés. On ne les confondra pas avec les Borées à cause de l'étendue de leurs ailes toujours plus longues que l'abdomen, propres au vol et existant chez la femelle comme chez le mâle; ils se distingueront aussi des Némoptères par la présence des yeux lisses, et des

Panorpes par l'absence d'une pince à l'extrémité de l'abdomen des mâles, et par l'existence d'un seul crochet à l'extrémité du dernier article des tarses. Ces Insectes sont peu connus sous le rapport de leurs mœurs; on n'a point encore observé leurs métamorphoses. L'esp. servant de type au G. porte le nom de B. tipulaire, *B. tipularius*, Latr. Elle est la même que le *Panorpa tipularia* de Fab. et de Villers. On la trouve dans le midi de la France et en Espagne.

BITTERSALZ. MIN. Syn. de Magnésie sulfatée.

BITTERSPATH. MIN. *V*. CHAUX CARBONATÉE MAGNÉSIFÈRE.

BITUBULITE. *Bitubulites*. MOLL. Blumenbach a donné ce nom à un corps fossile du calcaire d'Heinberg près de Gottingue, et que Schlotheim rapproche des Batolites de Montfort et des Hippurites de Lamarck.

BITUME. MIN. Substance de la classe des corps combustibles non métalliques, dont le principal caractère est de brûler avec une odeur qui lui est propre, et que pour cela on nomme bitumineuse, et de laisser un résidu peu considérable. Il en existe plusieurs variétés qui ne sont distinguées entre elles, pour la plupart, que par une suite de la diversité des époques auxquelles elles ont été trouvées dans la nature, et qui souvent passent l'une à l'autre dans le même individu, par succession de temps.

La première est le B. liquide, appelé aussi *Naphte* ou *Petrole*, selon que sa couleur est le blanc-jaunâtre ou le blanc-noirâtre. La seconde var. est le B. glutineux, nommé communément *Pissasphalte* et *Poix minérale*. Il est visqueux et s'attache au doigt par la pression. La troisième var. est le B. solide ou l'Asphalte, d'un noir-brunâtre et très-éclatant lorsqu'il est pur. Il est tantôt dur et tantôt fragile. La première modification a été trouvée sous la forme de gouttelettes, à la surface de la Chaux fluatée en cristaux cubiques. La dernière var. est le Caoutchou minéral. Il est d'un brun-noirâtre, et très-flexible; s'électrise d'une manière très-sensible par le frottement, et brûle avec une flamme claire, en répandant une légère odeur.

Le B. liquide est assez commun en Perse et au Japon, où on l'emploie comme huile de lampe. Il en existe une source abondante près de Miano, dans l'État de Parme. Une autre nommée Rock-Oil a été découverte dernièrement dans le comté de Cumberland aux États-Unis, en perforant un roc pour former un puits artésien. La tarrière ayant été retirée à une profondeur de 150 pieds, l'huile jaillit aussitôt à une hauteur du sol de 12 à 14 p.; il en sortit environ 75 gallons par minute, qui formèrent bientôt un ruisseau qui alla se jeter dans la rivière de Cumberland, et en couvrit la surface à une distance considérable. Cette huile brûle bien et donne une clarté brillante. On a trouvé dans les environs, en perforant à 200 p., de l'eau salée en abondance, s'élevant de 25 p. au-dessus du niveau de la rivière de Cumberland. Le B. glutineux se trouve dans plusieurs pays, et en particulier dans les environs de Clermont-Ferrand, où il enduit le sol d'une matière visqueuse. Le B. solide flotte avec abondance sur la surface du lac Asphaltique, en Judée; il accompagne à Idria, en Carniole, le Mercure natif et le Mercure sulfuré. Quant au B. élastique, on le trouve en Angleterre, près de Castellon, dans le Derbyshire, où il est associé au Plomb sulfuré et à la Chaux carbonatée; en France, au Puits-St.-André, dans les terrains houillers des rives de la Loire; et à Southbury dans l'Am. sept.

BITUME RESINITE. MIN. *V*. RÉTIN-ASPHALTE.

BITURE. INS. *V*. BYTURE.

BIUR. MAM. S. de Castor.

BIVAI. OIS. S. vulg. de Pic vert.

BIVALVES. ZOOL. et BOT. Dans les nombreuses classifications des conchyliologistes anciens ou modernes, on trouve sous le nom de Bivalves des divisions de famille, d'ordre ou de classe, dont il serait trop long d'énumérer et de signaler ici tous les caractères respectifs. *V*. MOLLUSQUE.

En général le mot BIVALVE, employé même en botanique, signifie à deux battants : on dit dans ce sens une capsule bivalve.

BIVALY. MAM. *V*. BIAL.

BIVET. MOLL. S. de *Voluta cancellata*, L.; *Cancellaria cancellata*, Lamk.

BIVONÉE. *Bivonea*. BOT. Une pl. de la fam. des Crucifères, recueillie en Sicile par Bivona, et nommée par lui *Thlaspi luteum*, a fourni à De Candolle le type d'un G. nouveau, et il l'a consacré au botaniste qui, le premier, l'avait fait connaître. Il lui assigne les caractères suivants : calice de quatre sépales à peu près égaux; pétales onguiculés, un peu plus longs que le calice, et dont le limbe petit est également échancré au sommet; six étamines dont les filets libres et simples, ne présentent pas d'appendices à leur base; silicule déprimée, ovale, supérieurement échancrée et surmontée d'un style très-court et d'un stigmate en tête, intérieurement divisée par une cloison oblongue et s'ouvrant en deux valves pliées en carène, et ailées sur le dos; dans chacune des deux loges on trouve de quatre à six graines pendantes, ovoïdes, à cotylédons planes et incombants. C'est une herbe annuelle, glabre, délicate, de couleur glauque, longue de quatre à six pouces. Sa tige, filiforme et peu ramifiée, porte des feuilles alternes, grossièrement dentées et obtuses, pétiolées inférieurement, sessiles et embrassantes sur le reste de la tige. Ses fleurs, petites et jaunes, sont disposées en grappes à peu près terminales.

BIWALDIA. BOT. Le G. établi sous ce nom par Scopoli, semble devoir rentrer dans le Garcinia de Linné.

BIXA. BOT. *V*. ROCOUYER.

BIZAAM. MAM. *V*. BISAAM.

BIZE. POIS. S. de Scombre sarde.

BLABÈRE. *Blabera*. INS. Orthoptères. G. de la fam. des Blattaires, institué par Audinot-Serville, qui le caractérise ainsi : tête cachée sous le corselet, dont le bord antérieur est arrondi en entier; corps allongé, glabre, ovalaire, déprimé en dessus; avant-dernier segment de l'abdomen de médiocre grandeur et mutique : appendices de l'anus plus ou moins allongés; élytres se recouvrant obliquement à leur suture, point subitement rabattues au côté externe, ce côté ne se rétrécissant pas brusquement; une strie arquée au disque; pattes de moyenne longueur; premier et cinquième articles des tarses allongés, les trois intermédiaires courts et égaux

entre eux; point de pelote entre les crochets des tarses. Les *Blatta gigantea*, Fab.; *grossa*, Thunb.; *biguttata*, Thunb., etc., appartiennent à ce G. Ces esp. sont de l'Amérique méridionale.

BLAC. OIS. Esp. du G. Faucon.

BLACKBURNIA. BOT. Le G. établi sous ce nom par Forster, était rapporté par Linné fils au Ptéléa, auquel il ressemble par son port et sa fleur, différant néanmoins par son style simple et son fruit monosperme, qui est peut-être une baie. Willdenow et Persoon l'ont rétabli. Il renferme un seul arbre, trouvé dans l'île de Norfolk, et auquel ses feuilles ont fait donner le nom spécifique de *pinnata*.

BLACK-WAD. MIN. S. de Manganèse oxidé hydraté.

BLACKWELLIE. BOT. *V.* BLAKWELLIE.

BLACK-WITE. OIS. *V.* CASSICAN NOIR ET BLANC.

BLACOUEL. BOT. S. de Blakwellie.

BLADHIE. *Bladhia*. BOT. Ce G., dont Thunberg est l'auteur, a été rapporté à la fam. des Ardisiacées. Ses caractères sont : un calice quinquéparti, persistant; une corolle en roue, quinquéfide, caduque; cinq étamines, à filets courts insérés à l'entrée de la corolle et à anthères conniventes; un ovaire libre; un style et un stigmate; une baie pisiforme, à une seule loge qui contient une graine munie d'un arille. — Ses esp., dont quatre sont décrites dans la Flore du Japon, et deux figurées *tab.* 18 et 19 de cet ouvrage, présentent des arbustes originaires de ce pays, où quelques-uns se cultivent aussi dans les jardins. Les feuilles sont alternes et crépues dans le *B. crispa;* ternées dans le *B. japonica*, dont la tige est couchée à sa base; dans le *B. glabra*, dont la tige est dressée, les feuilles sont opposées, glabres et dentées; opposées de même, mais velues, dans le *B. villosa*. Les fleurs sont solitaires ou géminées sur des pédoncules axillaires.

BLADO. POIS. S. vulg. de Bogue Oblade.

BLÆRIA. BOT. *V.* BLAIRIE.

BLAGRE. OIS. Esp. du G. Faucon.

BLAGUE-A-DIABLE. OIS. N. vulg. du Pélican.

BLAINVILLÉE. *Blainvillea*. BOT. Cassini a dédié ce G. nouveau de la fam. des Synanthérées, au savant professeur De Blainville, et l'a caractérisé ainsi : calathide pluriflore, hétérogame à fleurons radiaires, peu nombreux et sur un seul rang, femelles, consistant en une languette large, courte, développée, irrégulièrement 3-dentée; fleurons du centre hermaphrodites et à cinq dents; involucre ovale-cylindracé, formé d'une ou deux rangées d'écailles, dressées; les extérieures ovales-oblongues, foliacées, les intérieures paléiformes; réceptacle plan, étroit; paillettes concaves un peu membraneuses, dentées au sommet, enveloppant les fleurs; style du disque inclus; akènes du rayon tétragones, glabriuscules, portant au sommet trois barbes roides et ciliées; ceux du disque sont comprimés et biaristés. Ce G. se compose de quatre ou cinq esp., originaires des contrées équatoriales des deux continents. Ce sont des pl. herbacées, à tiges dressées, à feuilles opposées, pétiolées, lancéolées et dentées; à fleurs blanches.

BLAIREAU. *Meles*. MAM. G. de Carnassiers plantigrades, caractérisé par cinq molaires à la mâchoire supérieure; la première, très-petite, est caduque, et alors manque en apparence. La seconde et la troisième n'ont qu'une seule pointe, et sont suivies, dit Cuvier, d'une que l'on commence à reconnaître pour carnassière au vestige de tranchant qui se montre sur son côté externe; derrière celle-ci en est une tuberculeuse, carrée, la plus grande de toutes. Six molaires inférieurement, la première très-petite et aussi caduque, les trois suivantes à une seule pointe; la cinquième commence aussi à montrer de la ressemblance avec les carnassières inférieures; mais, comme elle a à son bord interne deux tubercules aussi élevés que son tranchant, elle joue le rôle de tuberculeuse : la dernière est très-petite, mais aussi tuberculeuse. Toutes ces dents se correspondent parfaitement. La grande tuberculeuse supérieure offre deux sillons longitudinaux, formés par les trois rangs de ses tubercules, et dont le rang moyen est encastré dans le sillon unique de la moitié postérieure de la pénultième d'en bas : les deux bords tuberculeux sont reçus dans les deux sillons longitudinaux de la supérieure. Cette disposition de réciproque pénétration ne se retrouve pas dans les Ours, dont les dents sont d'ailleurs les plus analogues à celles du Blaireau. A la grosse tuberculeuse supérieure, c'est le rang moyen de tubercules qui s'use le premier. Cet emboîtement des parties saillantes des dents d'une mâchoire dans les cavités réciproques des dents de l'autre mâchoire, indique que le mouvement de l'une sur l'autre ne peut se faire que dans le sens vertical; aussi, le col du condyle est-il si serré dans la cavité génoïde du temporal, qu'il faut forcer l'élasticité de l'os pour le faire sortir de ses charnières. Celles-ci, outre leur profondeur, ont une autre cause de solidité. Au lieu que l'axe de leur mouvement soit transversal, il est un peu oblique, de manière que ces axes, prolongés jusque sur la ligne médiane, formeraient un angle obtus en avant. — Malgré sa vie souterraine, la caisse auditive est moins développée dans le Blaireau que dans le Coati et le Raton. Le frontal ni le jugal ne fournissent pas d'arc saillant au cadre de l'orbite; dans le Raton et le Coati, il s'élève, au contraire, une portion d'arc sur le jugal qui augmente ainsi l'amplitude du cadre de l'orbite. — Le trou sous-orbitaire, proportionnellement plus grand que dans les Coatis, les Ratons et les Gloutons, l'est absolument plus que dans l'Ours. Dans les Carnassiers, la grandeur de ce trou étant en rapport avec le volume des nerfs et des vaisseaux sous-orbitaires, il en doit résulter une sensibilité très-vive au museau du Blaireau. — La fosse ethmoïdale très-grande annonce un odorat fort actif. La tente du cervelet est osseuse. — Cet Animal a l'air de marcher en rampant, à cause de la brièveté de ses jambes; et comme son poil est long, son ventre paraît alors toucher à terre; ses doigts, armés d'ongles très-solides, sont engagés dans la peau; la longueur de ceux de devant les rend propres à fouiller la terre; la queue, à peu près longue comme la tête, a pourtant quinze vertèbres. Le Blaireau a quinze côtes, le Glouton seize, le Raton et le Coati quatorze; il a six mamelles : deux pectorales, quatre ventrales; dans le Coati et le Raton, toutes six sont ventrales. Il y a sous la queue, au-dessus de l'anus, une poche à fente transversale, d'où suinte une humeur grasse et fétide. Sa

langue est douce, son pelage assez rude. Ses poils ont cela de particulier d'être blancs vers la peau, puis noirs dans le tiers extérieur, excepté la pointe qui est blanche, ce qui donne au corps une couleur grisâtre : dans le jeune âge, le noir, qui occupe le milieu de la longueur du poil, est alors d'un fauve isabelle, qui donne une teinte jaune au gris du pelage.

Le Blaireau, *Ursus Meles*, L.; Encycl., pl. 35, fig. 4; Buff., 7, pl. 7; Schreb., pl. 142, a deux ou trois pieds de long. Le dessus de la tête est presque blanc, la face est traversée de la base des oreilles en passant sur l'œil par une bande noire; une autre bande blanche, inférieure à celle-ci, s'étend depuis l'épaule jusqu'à la moustache. Le dessus du corps est grisâtre, le dessous noir. — Schreber, fig. 142, b, représente, sous le nom d'*Ursus Taxus*, un Blaireau dont le ventre est d'un gris plus clair que les flancs, où l'oreille est de la couleur générale et seulement bordée de noir, où la bande noire de la face est supérieure à l'œil, sans y toucher; est-ce une variété ou une espèce?

Le Blaireau habite l'Europe et l'Asie tempérée : Pallas l'a rencontré dans l'ouest de l'Asie, au nord de la mer Caspienne; les Calmoucks en mangent la chair. C'est un Animal défiant, solitaire, qui recherche les bois les plus déserts et s'y creuse un terrier d'où il ne sort que pour chercher à manger; le boyau de ce terrier est tortueux, oblique, et poussé quelquefois très-loin. Comme la plupart des animaux, attaché au site où il est né, le Blaireau, débusqué de son souterrain, soit par l'Homme qui l'a détruit, soit par les ruses du Renard qui l'en chasse en y déposant ses ordures, ne change pas de pays. Il creuse un nouveau terrier à peu de distance; il n'en sort guère que la nuit, s'en écarte peu, car la brièveté de ses jambes ralentit sa fuite, et les chiens l'ont bientôt atteint, pour peu qu'il en soit éloigné. Dans ce cas, le Blaireau se couche sur le dos, se défend des ongles et des dents. Outre qu'il a beaucoup de courage, il a la vie très-dure, de sorte qu'il regagne le plus souvent son terrier qu'il faut défoncer pour l'y prendre.

Le Blaireau vit principalement de proie; il déterre les nids d'Abeilles-Bourdons, les Lapins et les Mulots; il mange aussi des Sauterelles, des Serpents, des œufs, et sans doute quelquefois des fruits et des racines. Son terrier est toujours propre. On trouve rarement ensemble le mâle et la femelle. C'est en été que celle-ci met bas trois ou quatre petits.

Les chasseurs prétendent qu'il existe deux variétés fort distinctes de Blaireaux; l'une, qu'ils appellent *Blaireau-Chien*, aurait le museau semblable à celui des Chiens, et l'autre, nommée *Blaireau-Cochon*, aurait une sorte de groin. Ces différences ont encore échappé aux naturalistes.

On a encore donné le nom de Blaireau à des Mammifères qui s'en rapprochent plus ou moins par la forme; ainsi l'on a appelé :

Blaireau blanc, un Animal qui fut apporté de New-York à Réaumur, et dont les dépouilles, retrouvées dans les galeries du Muséum, ont prouvé que ce n'était qu'un Raton atteint de la maladie qui décolore les Albinos.

Blaireau puant, un petit Quadrupède du midi de l'Afrique, encore peu connu, mais qui paraît être le Zorille.

Blaireau de rocher, le Daman, *Hyrax capensis*, L.

Blaireau de Surinam, le *Virera Quasje* de Linné, Coati noirâtre de Buffon.

BLAIRIE. *Blairia*. bot. Linné a désigné sous ce nom un G. de pl. de la fam. des Éricinées, Tétrandrie Monogynie, très-voisin du G. Bruyère dont il diffère surtout par son calice et sa corolle à quatre lobes, ses étamines au nombre de quatre seulement, dont les anthères sont dépourvues d'appendices. Sa capsule est à quatre loges, et s'ouvre par quatre fentes longitudinales, qui correspondent aux quatre angles. — Les esp. de ce G. sont toutes de petits arbustes ayant le même port que les Bruyères, et qui croissent au Cap. On cultive quelquefois dans les jardins le *B. Ericoides*. Le nom de *Blairia* avait d'abord été donné par Houston à quelques esp. que ce botaniste avait séparées du G. Verveine; Linné les y réunit de nouveau, et appliqua le nom de Blairia, qu'il changea en *Blœria*, au G. que nous venons de décrire. Gærtner et Thunberg ont cherché à détruire le G. de Linné, le premier en établissant le G. Blairia de Houston pour quelques esp. de Verveines, que Lamarck a de nouveau réunies aux G. *Priva* et *Zapania*; le second, en faisant rentrer dans le G. *Erica* les Blairies de Linné; cependant le G. de Linné a été adopté par la plupart des botanistes.

BLAKEA. bot. Fam. des Mélastomées; G. établi par Brown, d'après un arbuste de l'Amérique. Le calice a son limbe entier, marqué de six angles; il est environné à sa base de six écailles opposées deux à deux. Les pétales sont au nombre de six; les douze étamines ont leurs filets dressés, et leurs anthères forment, en se touchant, un anneau; l'ovaire, couronné par le calice, devient une capsule à six loges.

Un *Blakea* se trouve aussi décrit dans Aublet (tab. 210), mais son calice est à cinq lobes caducs, et dépourvu d'écailles à sa base; ses pétales sont onguiculés, au nombre de huit ou neuf, et présentent inférieurement d'un côté un appendice; le nombre des étamines est double; le stigmate est pelté et marqué de stries rayonnantes; le fruit est une baie turbinée, à huit ou neuf loges. — Ces dissemblances ont engagé plusieurs auteurs à considérer le *Blakea quinquenervia* d'Aublet comme type d'un G. différent que Gmelin a nommé *Webera*, et Necker *Bellucia*. Doit-on suivre leur exemple? ou bien, avec Wahl et Persoon, n'avoir pas égard à la présence ou à l'absence d'écailles à la base du calice, ni aux autres différences énumérées plus haut, et réunir ces divers arbustes dans un seul G. dont il conviendrait alors de modifier le caractère.

BLAKSTONIA. bot. Le nom de *Moronobea*, donné par Aublet à un G. de la fam. des Guttifères, a été changé par Scopoli et Necker en celui de *Blakstonia*. — Ce dernier nom est encore donné par Hudson au *Chlora perfoliata*. *V.* Moronobée et Chlore.

BLAKWELLIE. *Blakwellia*. bot. G. placé à la suite des Rosacées. Son calice turbiné, faisant, dans sa moitié inférieure, corps avec l'ovaire, présente supérieurement

des divisions oblongues, égales, velues et ciliées, au nombre de seize, de vingt ou de trente. Intérieurement et à la base de chacune, sont fixées alternativement une petite glande et une étamine à anthère biloculaire : le nombre des étamines se trouve conséquemment la moitié de celui des divisions calicinales. L'ovaire, velu, se termine par quatre ou six styles, et autant de stigmates, et devient une capsule à demi adhérente au calice persistant, à une seule loge, à quatre ou six valves, et contenant plusieurs graines attachées à des trophospermes pariétaux. A ce G. ont été rapportés trois arbres ou arbrisseaux des îles de Mascareigne et de Madagascar, à feuilles alternes, à fleurs axillaires en grappes ou en épis. Il a été ainsi nommé en l'honneur d'Élisabeth Blakwell, auteur d'une suite de pl. gravées sous le nom de *Curious herbar*, etc.

BLAMARÉE. BOT. S. vulg. de Maïs.

BLANC. BOT. Maladie des Végétaux, qui se manifeste par l'apparition, sur leurs feuilles, d'une sorte de poussière blanche : elle passe pour contagieuse, mais sans raison. Il y en a de deux sortes : le Blanc sec, dont ne meurent pas les pl. qui en sont atteintes, qui est général ou partiel, et que Bosc croit être l'effet d'un Champignon parasite, voisin des *Érésyphies* et des *Uredo*. On l'attribue à l'altération du tissu cellulaire, qui vient de trop d'humidité suivie d'une évaporation trop considérable, et l'on a remarqué qu'elle se développe en été quand des ondées de pluie sont suivies de coups de soleil violents. On remarque que le *Cytisus Laburnum*, le *Balota nigra*, les Rosiers et l'Absinthe sont les Végétaux les plus sujets au Blanc sec. Le Blanc mielleux, souvent nommé lèpre ou meunier, se manifeste, depuis juillet jusqu'en septembre, par une substance blanchâtre et un peu visqueuse, qui, transsudant à travers les pores des feuilles, paraît, au microscope, composée de petits filaments enlacés ; elle détermine l'avortement des boutons qui, dans les arbres fruitiers, forment l'espoir de l'année suivante.

BLANC-AUNE. BOT. S. vulg. d'Alisier.

BLANC-BOIS. BOT. *V.* PEUPLIER BLANC.

BLANC D'ARGENT. BOT. S. vulg. d'*Agaricus argyraceus.*

BLANC DE BALEINE. ZOOL. Matière grasse, solide, d'un blanc nacré, douce au toucher, friable, fusible à 45 degrés environ, insoluble dans l'eau, soluble dans l'Alcool et l'Éther, miscible aux huiles fixes, formant des savons avec les alcalis, etc., etc. On la trouve abondamment dans la graisse de certains Cétacés, et plus particulièrement dans les cavités qui entourent le cerveau. Chevreul, qui s'est occupé de l'analyse de cette substance, l'a trouvée composée de beaucoup de Cétine et d'huile fluide. Le Blanc de Baleine est employé en pharmacie dans la préparation de quelques topiques gras; on en fait usage dans les arts pour la confection de bougies translucides.

BLANC DE CHAMPIGNON. BOT. Substance blanche, fugace et filamenteuse, formée d'une multitude de fibriles, et qui n'est que l'état rudimentaire des Champignons. Les jardiniers placent sur des couches préparées à cet effet celui qui produit les espèces comestibles, qui se prêtent à cette sorte de domesticité.

BLANC D'EAU. BOT. S. vulg. de Nénuphar blanc.

BLANC DE HOLLANDE. BOT. N. vulg. du Peuplier blanc.

BLANC DE LAIT. BOT. S. vulg. d'*Agaricus ombelliferus, collinus* et *cæsius.*

BLANC D'ESPAGNE. MIN. On donne ce nom à la craie réduite en parties ou molécules extrêmement fines.

BLANC D'IVOIRE. BOT. S. d'*Agaricus eburneus*, L.

BLANCHAILLE. POIS. Nom collectif donné aux très-petits Poissons, ordinairement du G. Able, que les pêcheurs emploient pour amorcer leurs lignes.

BLANCHARD. OIS. Esp. du G. Faucon.

BLANCHE-COIFFE. OIS. Esp. du G. Corbeau.

BLANCHE-QUEUE. OIS. S. vulg. d'Aigle Jean-le-Blanc. *V.* FAUCON.

BLANCHE-RAIE. OIS. Esp. du G. Étourneau.

BLANCHET. BOT. S. d'*Agaricus virgineus.*

BLANCHETIE. *Blanchetia.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par le professeur De Candolle et dédié au botaniste suisse Blanchet, résidant à Bahia où il s'occupe d'une Histoire naturelle du Brésil. Caractères : calathide composée de huit à dix fleurs homogames; involucre ovale, revêtu d'écailles imbriquées, aiguës et mucronées; réceptacle étroit, sans paillettes, corolles à cinq divisions profondes et presque égales ; anthères exsertes, obtuses à leur base, appendiculées au sommet qui est aigu; styles rameux, exsertes, hispides et acuminés ; akène très-glabre, ovale-oblong, striatute, presque pentagone ; écailles de l'aigrette presque égales, linéaires, rigidules, striées et disposées sur deux rangs. On ne connaît encore qu'une seule esp. de Blanchetie; elle est suffruticuleuse, divisée en rameaux alternes, garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales-oblongues, faiblement dentelées; les calathides forment une cyme ombellée, foliacée, dont les fleurons sont colorés en pourpre. Elle croît au Brésil, aux environs de Caxocire, à quinze lieues de Bahia.

BLANCHETTE OU BLANQUETTE. BOT. S. de *Valeriana locusta*, L., et de *Chenopodium maritimum.*

BLANCHETTE, BLANCHOTTE ET JAUNOTTE. BOT. S. d'*Agaricus risigallinus,* dont les feuilles varient du blanc au jaune.

BLANCHOT. OIS. Esp. du G. Pie-Grièche.

BLANC-JAUNE. POIS. S. de Saumon du Nil.

BLANCKIA. BOT. S. de Conobea.

BLANC-NEZ. MAM. S. de Guenon Ascagne.

BLANCOR. POIS. *V.* PRISTIPOME.

BLANC-PENDARD. OIS. S. vulg. de Pie-Grièche grise.

BLANCULET. OIS. S. vulg. de Traquet Motteux.

BLANDE. REPT. S. de Salamandre ordinaire.

BLANDFORTIA. BOT. Ce nom a été donné par Andrews à une pl. de la Caroline, qui est un *Solenandria* pour Beauvois, un *Erythrorhiza* pour Michaux. Il a été appliqué par Smith à une Asphodélée, qui présente un calice en forme d'entonnoir, partagé supérieurement en six lobes courts; six étamines insérées à ce tube; un style court, conique; un stigmate simple; une capsule trigone, fusiforme, triloculaire et s'ouvrant en trois valves; des graines hérissées et imbriquées, attachées à un trophosperme central. Les feuilles sont radicales, linéaires; les fleurs disposées, en belles grappes, à

l'extrémité d'une hampe haute de deux à trois pieds.

BLANDOVIA. BOT. Nom donné par Willdenow, à un G. de la fam. des Hépatiques, dont les principaux caractères consistent en une capsule ovale, biloculaire, bivalve; en des semences dépourvues de filets élastiques, membraneux et tordus qui les dispersent à leur maturité, mais fixées directement à la cloison qui est oblongue. La seule esp. bien constatée jusqu'ici, *B. striata*, W., se trouve dans les régions tempérées des deux continents.

BLANKARA. BOT. Nom de G. donné par Adanson à quelques Mousses qui font partie des G. *Polytrichum* et *Orthotrichum*, et particulièrement à l'*Orthotrichum crispum*.

BLANOV. POIS. S. de *Mugil cephalus*.

BLANQUETTE. BOT. *V.* BLANCHETTE.

BLAPS. *Blaps*. INS. Coléoptères hétéromères; G. établi par Fab. et que Latreille place dans la fam. des Mélasomes, en leur assignant pour caractères : antennes filiformes, plus courtes que la moitié du corps, avec le troisième article long et les derniers presque globuleux : chaperon terminé par une ligne droite, avec le labre en avant et transversal; mandibules à peine dentelées; mâchoires bifides, découvertes jusqu'à leur base; quatre palpes terminées par un article triangulaire. Ces Insectes ont de grands rapports avec les Pimélies, les Ténébrions, les Hélops, et surtout avec les Asides, les Misolampes et les Pédines. Cependant les caractères tirés des parties de la bouche, des antennes et de la forme du corps, suffisent pour les distinguer de chacun de ces genres. Les Blaps ont le corps oblong, plus étroit en devant, avec le prothorax presque carré; en général ils sont privés d'ailes, et leur abdomen est recouvert par les élytres prolongées ordinairement en pointes et soudées entre elles; leur démarche est très-lente; on les rencontre dans les lieux humides, sous les pierres, les solives, dans les caves, sous les tonneaux; ils ne sortent guère de leur retraite obscure que la nuit. Lorsqu'on les saisit, ils répandent par l'anus une liqueur noirâtre qui paraît être la cause de l'odeur désagréable qu'ils exhalent dans cet instant. Ce G., assez nombreux, a été divisé par Fabricius lui-même qui en a extrait le G. Platynote composé d'Insectes la plupart étrangers. Parmi les Blaps de notre pays nous distinguerons :

Le B. MUCRONÉ, Porte-malheur ou Annonce mort, *B. mortisaga*, Ol.; il est très-commun aux environs de Paris et peut être considéré comme le type du genre.

Le B. GÉANT, *B. gigas*, qui se trouve dans le midi de la France.

BLAPSTINE. *Blapstinus*. INS. Coléoptères hétéromères; G. créé par Dejean, aux dépens des *Blaps* de Fabricius, dont il ne diffère que parce que le bord antérieur de la tête est entier, sans aucune apparence d'échancrure. Le *Blaps tibidens* de Schoonher est le type du G. nouveau, et Dejean lui assimile deux autres esp. originaires comme lui du midi de l'Europe.

BLAQUET. POIS. Fretin qui s'engage dans les filets, et dont les pêcheurs se servent pour amorcer leurs lignes. Diverses esp. de Clupées le fournissent ordinairement.

BLARY, BLERIE OU BLERY. S. vulg. de Foulque.

BLASIA. BOT. G. établi par Micheli, et adopté par la plupart des auteurs, mais que Hooker a prouvé n'être qu'une *Jungermannia* dont la fructification n'est pas encore développée; la capsule est alors encore enfouie dans une cavité de la fronde et couronnée par un tube qui n'est autre chose que la gaîne qui entoure la base des capsules des *Jungermannia;* Hooker l'ayant observé dans cet état et dans l'état parfait, l'a très-bien figuré dans sa Monographie des Jungermannes d'Angleterre.

BLASPOL. POIS. S. de Cyprin Aspe.

BLASTE. *Blastus*. BOT. Loureiro a décrit sous ce nom un G. dont la structure est bien singulière et fort insolite, si en effet elle est conforme à la description que cet auteur en donne. La seule esp. qui le compose, *B. cochinchinensis*, est un arbrisseau de six à huit pieds de hauteur, très-rameux, ayant des feuilles opposées, lancéolées, trinervées, glabres. Les fleurs sont blanches, réunies en faisceaux; leur calice est tubuleux, à quatre dents; leur corolle se compose de quatre pétales insérés au fond du calice; les étamines sont au nombre de quatre et les pistils, de vingt environ; ceux-ci sont placés, d'après la description de Loureiro, sur le dos des anthères qui sont grandes et courbées. Chaque ovaire est surmonté par un style et un stigmate. Ces caractères sont tellement extraordinaires, et l'on attache généralement si peu d'importance aux descriptions de Loureiro, qu'il est probable que cette description est tout à fait inexacte; aussi n'a-t-on pu jusqu'à présent rapprocher le G. *Blastus* d'aucun autre connu.

BLASTE. *Blastus*. BOT. Le professeur Richard a proposé ce mot qu'il fait dériver du grec, je *germe*, pour désigner la partie d'un embryon macropode ou à grosse radicule, qui est susceptible de se développer par la germination; on l'observe très-aisément dans l'embryon du maïs, du blé et de la plupart des autres graminées.

BLASTÈME. *Blastema*. BOT. Mirbel distingue dans l'embryon deux parties : l'une qu'il nomme Blastème, comprend la radicule, la gemmule et la tigelle; la seconde est formée par le corps cotylédoné.

BLASTOPHORE. *Blastophorus*. BOT. C'est, selon le professeur Richard, la partie de l'embryon macrorhize, qui soutient le blaste; c'est ce que Gærtner a proposé de nommer Vitellus.

BLATIN. MOLL. Nom donné, par Adanson, à un Buccin du Sénégal.

BLATTAIRES. *Blattariæ*. INS. Fam. de l'ordre des Orthoptères, instituée par Latreille qui la caractérise ainsi : tête cachée sous le corselet; palpes maxillaires longues, terminées par un article en forme de hache allongée; corselet en bouclier, presque demi-circulaire ou suborbiculaire; corps toujours déprimé, ovale ou orbiculaire; ailes simplement doublées ou plissées dans leur longueur, et recouvertes par deux élytres le plus souvent coriaces ou minces, réticulées ou se croisant; pieds semblables et épineux : tarses composés de cinq articles. Cette fam. se partage en deux sections, selon que les crochets des tarses sont privés ou munis de pelote intermédiaire : dans la première sont les G. BLABÈRE et PANESTHIE; dans la seconde les G. *Kakerlac*, BLATTE et PSEUDOMOPS se distinguent par leur corps

allongé, par une strie arquée à la base des élytres, des G. Corydie, Phoraspis et Perisphère, qui sont privés de cette strie, et ont en outre le corps court, plus ou moins convexe en dessus. Ce sont des nocturnes dont les femelles ont leurs œufs contenus dans une coque celluleuse, formée d'une substance secrétée intérieurement par l'animal. Les deux hémisphères produisent abondamment ces insectes incommodes par leur extrême propagation.

BLATTARIA. BOT. G. formé par Tournefort, des Molènes, qui avaient leur capsule globuleuse et non ovoïde, et dont les fleurs étaient disposées en épis lâches. *V.* MOLÈNE.

BLATTE. *Blatta.* INS. G. de l'ordre des Orthoptères, fam. des Coureurs; il a été établi par Linné. Ses caractères sont : antennes longues, sétacées, insérées près du bord interne des yeux, qui environnent en partie leur base, à articles nombreux, très-courts, peu distincts; quatre antennules fort longues, filiformes; les antérieures un peu plus longues, de cinq articles, les postérieures de trois; pattes propres à la course; les trois premiers articles des tarses allant en diminuant de longueur : le premier manifestement plus court que les quatre suivants pris ensemble; le quatrième très-petit, presque bilobé; une pelote entre les crochets; abdomen terminé par deux courts appendices; élytres horizontales, ayant une strie arquée à la base du disque et se recouvrant obliquement à leur suture; ailes complètes dans les deux sexes. Les Blattes, à l'aide de ces caractères, se distinguent très-aisément de tous les autres G. de la fam. des Coureurs. Elles ont la tête presque entièrement cachée sous le prothorax, et fort inclinée en bas et en arrière; les yeux oblongs, un peu réniformes, limitant à droite et à gauche les bords latéraux de la tête; les antennes plus longues que le corps, à articles très-nombreux, dont le premier plus développé que chacun des autres; la bouche composée d'un labre large et peu avancé, de mandibules fortes et armées de dents inégales, de mâchoires assez consistantes, terminées en pointe longue, ciliées intérieurement, et offrant en dehors les galettes membraneuses, aplaties, aussi longues que les mâchoires, d'antennules et d'une lèvre inférieure échancrée antérieurement; le prothorax aplati supérieurement, débordant sur les côtés et en arrière; le mésothorax donnant insertion aux élytres qui sont coriaces, minces, transparentes, et qui le recouvrent un peu; le métathorax un peu plus étendu que le mésothorax, et supportant les ailes assez semblables aux élytres, mais plus larges, pliées dans leur longueur et moins consistantes; à la partie inférieure du thorax, les pattes à hanches très-développées, comprimées et obliques d'avant en arrière et de haut en bas, avec les jambes longues, épineuses et les tarses pourvus de deux crochets; enfin l'abdomen aplati en dessus, convexe en dessous, terminé par quatre appendices, dont deux inférieurs et deux supérieurs · ceux-ci plus développés, à articles aplatis et fort distincts.

L'anatomie du système digestif de ces Insectes a fait voir qu'ils ont un jabot longitudinal et un gésier garni intérieurement de dents crochues et très-fortes; leur pylore est entouré de huit à dix cœcums.

Les Blattes sont des Insectes qui volent peu, mais qui marchent avec une grande agilité. La plupart sont nocturnes, et c'est à cause de cette habitude que les anciens les nommaient *Lucifugæ*. Quelques esp. vivent dans les bois, d'autres habitent nos demeures et y font un très-grand dégât en mangeant nos comestibles et en se nourrissant de nos vêtements de laine, de soie, de fil, de cuir, etc. Leurs ravages sont principalement sensibles dans les pays chauds, en Amérique, par exemple, et dans nos colonies où elles ont reçu les noms de *Ravets*, *Cancrelats*, *Kakerlacs* ou *Kakerlaques*. Comme ces Insectes évitent la clarté, et que, pendant le jour, ils se tiennent cachés sous les pierres, dans les fentes de murailles ou entre les planchers, on n'a pu les étudier avec assez de soin pour connaître les circonstances de leur accouplement; on sait seulement que la femelle pond successivement un ou deux œufs cylindriques, arrondis vers les bouts et relevés d'une sorte de côte en carène, de la grosseur de la moitié de l'abdomen environ. Frisch a remarqué que la femelle de la Blatte des cuisines conserve pendant une huitaine de jours, à l'orifice de sa vulve, l'œuf qu'elle vient de pondre, après quoi elle l'abandonne. Les larves, qui naissent des œufs, présentent les mêmes parties que l'Insecte parfait, à l'exception des élytres et des ailes; les nymphes se font remarquer par le développement du mésothorax et du métathorax : les unes et les autres courent très-vite, et se rencontrent avec les Insectes parfaits.

On ne connaît pas de moyens très-efficaces pour détruire complétement les Blattes. Scopoli indique la racine de *Nymphœa* ou de Nénuphar cuite avec le lait, ainsi que la vapeur de la Houille et des Lignites en combustion. Le moyen semble plus que douteux.

Les esp. appartenant à ce G. sont très-nombreuses; Olivier en a décrit trente-sept dans l'Enc.; la B. des cuisines, *B. orientalis,* en est le type. Elle est originaire du Levant, et se trouve aujourd'hui dans presque toute l'Europe. Les femelles sont privées d'ailes, et n'ont que des rudiments d'élytres. Cette esp. se rencontre dans nos habitations, principalement dans les moulins, les boulangeries et les cuisines. La B. Kakerlac, *B. americana,* paraît originaire de l'Amérique mér. et des Antilles, d'où elle a été importée d'abord dans les contrées chaudes de l'Afrique et de l'Asie, et de là dans le reste du monde, particulièrement dans les ports de mer d'Europe, où elle infecte les magasins de sucre et d'autres denrées coloniales. Vorace et fétide, elle cause de grands dégâts.

BLATTE DE BYZANCE. MOLL. Nom anciennement donné aux opercules des Univalves, particulièrement de celles du G. Pourpre, lorsque la pharmacie les employait comme remède. Leur usage est maintenant entièrement abandonné.

BLATTI. BOT. Ce nom de l'*Hortus Malabaricus,* a été adopté par Adanson pour désigner la pl. dont on forme aujourd'hui le G. *Sonneratia.*

BLAUSPATH. MIN. Même chose que Klaprothète.

BLAVELLE, BLAVÉOLLE, BLAVETTE ET BLAVEROLLE. BOT. S. vulg. de Centaurée Bleuet.

BLAVET. BOT. S. vulg. d'Agaric Palomet.

BLAVIE. POIS. S. vulg. de Labre Lapine

BLÉ ou BLED. BOT. Ce nom qui désigne plus particulièrement l'esp. du G. Froment qui forme, en Europe, la base de la nourriture de l'homme, a été étendu à d'autres Végétaux, ou désigne, quand il est accompagné de quelque épithète, des var. de ce Végétal précieux ; ainsi l'on appelle :

BLÉ D'ABONDANCE, un Froment dont les épis gros, longs et composés, donnent plus de grain que les épis ordinaires.

BLÉ AVRILLÉ, le Blé semé en avril.

BLÉ DE BARBARIE, le Sarrazin.

BLÉ BARBU, le Blé dont les épis sont munis d'arêtes.

BLÉ DE BOEUF, le Mélampyre des champs, selon Lemery.

BLÉ DE CANARIE, l'Alpiste des Canaries.

BLÉ CHARBONNÉ, le Blé atteint d'une maladie occasionnée par une Urédinée, vulg. nommée Charbon.

BLÉ CORNU OU ERGOTÉ, le Seigle dont les grains sont atteints d'une maladie produite par un Champignon du G. Sclérotie.

BLÉ D'ÉGYPTE, le Blé d'abondance.

BLÉ D'ESPAGNE, le Maïs.

BLÉ DE GUINÉE, l'*Holcus Sorghum*, L.

BLÉ D'HIVER, le Froment semé en automne.

BLÉ D'INDE, le Maïs.

BLÉ LOCULAR, le *Triticum monococcum*, L.

BLÉ DE MARS, MARCEL OU MARCET, le Froment semé au mois de mars.

BLÉ MÉTEIL, un mélange de Blé et de Seigle qu'on employa longtemps en agriculture, mais qui aujourd'hui est d'un médiocre usage.

BLÉ DE MIRACLE, le Blé d'abondance.

BLÉ DE NAGBOUR, une var. indienne de Froment, dont la graine ne reste que peu de temps en terre.

BLÉ NOIR, le Sarrazin, *Polygonum Fagopyrum*.

BLÉ DE PROVIDENCE, une variété de Froment, qui produit le plus de grain.

BLÉ ROUGE, le Sarrazin et le Mélampyre des champs.

BLÉ DE LA SAINT-JEAN, une variété de Seigle qui se sème en été.

BLÉ DE SMYRNE, le Blé d'abondance.

BLÉ DE TARTARIE, le *Polygonum tartaricum*, L.

BLÉ TRÉMOIS, le Blé semé de façon à ce qu'il ne se passe que trois mois entre la semaille et la récolte.

BLÉ DE TURQUIE et BLÉ DE ROME, le Maïs.

BLÉ DE VACHE, les *Melampyrum arvense* et *cristatum*, L., la Saponaire, et quelquefois le Sarrazin.

BLÈCHE. *Blechum*. G. de la fam. des Acanthacées, établi par de Jussieu aux dépens de quelques Ruellies. Caractères : calice à cinq divisions égales ou inégales ; corolle tubuleuse, dont le limbe se partage en cinq lobes à peu près égaux; quatre étamines didynames, non saillantes, à anthères biloculaires ; stigmate simple ou bifide ; capsule comprimée, à deux loges, s'ouvrant élastiquement en deux valves, lesquelles, à partir de la base, se séparent des cloisons qui ne leur adhèrent plus qu'au sommet. Chacune de ces cloisons offre à sa partie inférieure et libre, environ six dentelures où sont fixées autant de graines ; ou bien elle se partage en deux appendices filiformes, offrant à leur base seulement une ou deux dents où les graines sont attachées. Cette dernière disposition s'observe dans le *B. Anisophyllum*, J., et c'est à cause de cette différence et de celle qu'offre l'inflorescence en même temps, que Brown en forme un G. nouveau sous le nom d'*Ætheilema*. Ainsi réduit, le G. *Belchum* conserverait trois espèces : le *Ruellia angustifolia* de Swartz, qui lui appartient, au jugement de Brown; les *B. Brownei* et *laxiflorum*, J., *Ruellia Blechum* et *Blechioides*, L., pl. herbacées originaires des Antilles, à feuilles opposées, à fleurs solitaires, géminées ou ternées à l'aisselle de larges bractées, et disposées à l'extrémité des rameaux en épis conoïdes.

BLECHNE. *Blechnum*. BOT. G. de la tribu des Polypodiacées, établi par Linné et mieux défini depuis par Swartz, Willdenow et Smith, qui en ont séparé le *Woodwardia*. Brown a distingué depuis, sous le nom de *Steganía*, plusieurs esp. dont les unes appartenaient au G. *Blechnum*, et les autres au G. *Lomaria* de Willdenow; ces trois G. ont entre eux la plus grande affinité, et ne devraient peut-être pas être séparés; les *Stegania* surtout ne paraissent différer aucunement des *Lomaria* auxquels on devrait les réunir. Le caractère le plus important, qui pourra alors servir à distinguer les *Blechnum* des *Lomaria*, sera la diversité des frondes fertiles et des frondes stériles dans les *Lomaria*, les premières étant toujours beaucoup plus étroites, et, pour ainsi dire, contractées, de sorte que les capsules couvrent toute cette fronde, et que le tégument se trouve marginal, tandis que, dans les *Belchnum*, les frondes fertiles conservant la même largeur que les frondes stériles, la ligne de capsules se trouve éloignée du bord de la feuille et placée le long de la nervure moyenne. Nous pensons donc qu'on peut ainsi caractériser le G. *Blechnum* : capsules disposées en une ligne continue de chaque côté de la nervure moyenne, recouvertes par un tégument également continu et qui s'ouvre en dedans; fronde fertile, semblable aux frondes stériles.

Si l'on adopte cette distinction entre les *Blechnum* et les *Lomaria*, le *Blechnum boreale*, la seule esp. de ce G. qui habite en Europe, devra être reporté parmi les *Lomaria* ainsi que quelques autres esp., telles que le *B. procerum* de Labillardière, dont Brown avait fait une esp. de *Stegania*, et qui ne nous paraît pas différer des autres esp. de *Lomaria*. Nous citerons, parmi les esp. qui appartiennent avec certitude au G. *Blechnum*, les *B. occidentale*, L., *australe*, L., *orientale*, L., *denticulatum*, Swartz, *lævigatum*, Swartz, *cartilagineum*, Swartz, *striatum*, Brown. Tous sont exotiques, ainsi que les sept ou huit autres espèces de ce genre.

BLECHON ou GLECHON. BOT. S. de *Mentha Pulegium*.

BLECHUM. BOT. *V.* BLÈCHE.

BLEDA ou BLÈDE. BOT. S. vulg. de Bette Poirée.

BLÈGE ou BLÈQUE. POIS. S. de Saumon Marénule.

BLÈGNE. BOT. *V.* BLECHNE.

BLEKNON, BLEKON ET BLEKRON. BOT. S. Ar. de Menthe Pouliot.

BLÈME. *Blemus*. INS. Coléoptères pentamères. G. établi par Ziegler, aux dépens des Tréchus de Bonelli, dans la fam. des Carabiques. Caractères : menton échancré

antérieurement; dent médiane simple; dernier article des palpes aigu : corps déprimé, recouvert par deux ailes membraneuses, outre les élytres; crochets des tarses simples. On peut considérer comme type de ce G. le *Carabus rubens* de Fab.—Le *Blemus fulvescens* de V. Andouin, a été trouvé, par cet entomologiste, à 200 toises des côtes, sous des galets que la mer, en se retirant, laisse momentanément a découvert. Il paraît que ce très-petit Insecte, dont néanmoins la respiration est aérienne, peut vivre sous la mer pendant des heures, pendant des journées; et Dutrochet, en expliquant comment la Chenille du Potamogeton peut respirer sous l'eau, a rendu explicable le phénomène de l'existence de ce Carabique au fond de la mer. *V.* le mémoire de de V. Audouin. Ann. du Muséum, t. 3. 1834.

BLENDE. MIN. *V.* ZINC SULFURÉ.

BLENDE CHARBONNEUSE. *V.* ANTHRACITE.

BLENDE LÉGÈRE. MIN. *V.* FER OXYDÉ.

BLENNE OU BLENNIE. *Blennius.* POIS. G. de la fam. des Gobioïdes. Ses caractères consistent dans les nageoires ventrales, qui, placées en avant des pectorales, sont composées de deux à quatre rayons, mais deux seulement dans le plus grand nombre des esp. Le corps des Blennies est allongé, comprimé, surmonté d'une nageoire dorsale, quelquefois divisée en deux, et composée presque en entier de rayons simples, mais flexibles. L'estomac est sans cul-de-sac; les intestins sont amples et sans cœcum; la vessie natatoire manque. Le nom que porte ce G. vient du grec, et dérive de la mucosité particulière et abondante dont sont enduits les Poissons qui le composent. Tous, d'assez petite taille, vivent sur les rivages et parmi les rochers où ils sautillent et voltigent même presque à la manière des Poissons volants. Pénétrant dans les fentes des pierres, les anciens avaient cru qu'ils les fendaient. Vivant un assez long temps hors de l'eau, on les voit quelquefois s'éloigner des vagues et ne s'y précipiter que lorsque leurs nageoires, dont ils s'aident pour s'élancer, commencent à ressentir l'influence du desséchement. Leur nourriture habituelle se compose de Crabes et de Coquillages.

Ce G. nombreux, divisé en quatre sections avant Cuvier, forme, dans le Règne Animal de ce savant, six sous-genres dans lesquels se répartissent les esp. suivantes :

†. BLENNES proprement dits. Ces Poissons ont les dents longues, égales et serrées, ne formant qu'un seul rang régulier à chaque mâchoire, terminé en arrière, dans quelques espèces, par une dent plus longue et en crochet. Leur tête est obtuse; leur museau court; leur front vertical présente une sorte de tentacule, souvent frangée en panache sur chaque sourcil. D'autres portent, sur le vertex, une proéminence membraneuse, qui s'enfle dans la saison de l'amour; un petit nombre n'ont aucun de ces appendices.

α. Espèces munies d'un tentacule sur chaque sourcil.

B. A MOUCHES, *B. ocellaris,* L., Bloch; Lièvre de mer. Encycl., T. XXXI, f. 113. Il habite la Méditerranée, acquiert jusqu'à six pouces de long; a la nageoire dorsale presque divisée en deux et marquée d'une tache ronde, ocellée, environnée d'un cercle blanc; cette tache est située vers le haut, entre le cinquième et le septième rayon. Les tentacules superciliaires sont simples, vermiformes et un peu frangés à leur extrémité. D. 26, P. 12, V. 2, A. 16, 17, C. 11.

B. GATTORUGINE. *B. Gattorugine,* L., Encycl., pl. 32, f. 117. Ce Poisson a été confondu avec plusieurs autres, et Cuvier pense que les Gattorugines de Brunnich, de Bloch et de Pennant en sont trois espèces différentes. Celui dont il est ici question habite l'Océan, la Méditerranée et le mer Rouge. Les tentacules superciliaires, profondément divisés en quatre, sont comme palmés. Il atteint huit pouces de longueur. D. 30, P. 13, 14, V. 2, A. 20, 23, C. 12, 13.

B. GÉMINÉ. *B. geminatus.* Tête ayant trois tentacules rayés au-dessus de chaque œil; corps marqué de diverses taches symétriques, brunes sur les flancs, se rapprochant sur le dos, et s'étendant à peu près jusqu'à la nageoire dorsale; celle-ci présente en avant une tache brune, irrégulière. Des mers de l'Amérique du nord. D. 27, P. 13, V. 2, A. 17, C. 14 1/2. Long., deux pouces trois lignes.

B. PONCTUÉ. *B. punctatus.* Tentacule bifurqué sur chaque œil; nageoire dorsale présentant une tache noire, irrégulière, entre le premier et le troisième rayon; corps parsemé de petites taches brunes, qui se réunissent sur les flancs; nageoire caudale ayant cinq bandes brunâtres, obscures. Habite avec la précédente. D. 27, P. 14, V. 3, A. 18, C. 11 1/2. Long., trois pouces.

B. HERMINIER. *B. herminieri.* Nageoire dorsale à tache noire, allongée sur la partie antérieure; des filaments sur la nuque au-dessus des yeux, et des narines; ligne latérale très-recourbée sous les pectorales; cinq rayons à la membrane branchiale; pectorales marquées de sept ou huit taches brunes; couleur générale, le brun rougeâtre, avec des taches plus foncées; tête d'un brun roux, marquée de petites lignes noires, sinueuses. D. 16-22, A. 20, P. 16, J. 3, C. 14. Long., cinq pouces. Se trouve dans les cavités des Madrépores, à St.-Barthélémie de l'Amér. du nord.

B. HENTZ. *B. hentzii.* Un court appendice charnu au dessus de chaque œil, et un plus petit sur chaque narine; dents longues, fines et égales, enchassées d'une manière serrée sur les mâchoires; nageoire dorsale longue; yeux grands, placés sur le sommet de la tête; nageoire dorsale noire et rougeâtre avec cinq bandes brunes à sa partie postérieure. D. 11-14, A. 16, P. 16, J. 3, C. 18. Longueur trois pouces et 1/2. De l'Amérique du nord.

B. CORNU. *B. cornutus,* L.; — la Percepierre, Encyc.; pl. 31, f. 114; — *B. fasciatus* de Bloch; — la Molle, *B. Phycis;* — Le *B. tentacularis* de Brunnich, qui n'est peut-être qu'une variété du *cornutus,* et le *B. palmicornis* de Cuvier, sont encore d'autres esp. qui appartiennent à cette section.

β. Espèces munies d'une sorte de crête.

B. COQUILLADE. *B. Galerita,* L., Encyc., pl. 32, f. 117. Petite esp. des mers d'Europe, qui n'atteint guère que quatre à cinq pouces de longueur. Sa crête, qu'elle remue à volonté, et la multitude de petits points noirs qui couvrent son corps enduit d'une viscosité encore plus grande que dans les autres Blennes, la ren-

dent remarquable. B. 60, P. 10, U. 2, A. 2, 6, C. 16.

L'esp. nouvelle, récemment décrite par Risso, sous le nom de *B. Pavo,* rentre dans cette section, ainsi que le *B. cristatus,* Gmel.

γ. Espèces dépourvues de tentacules superciliaires ainsi que de crêtes.

B. BAVEUX. *B. Pholis,* L., Bloch, pl. 71, f. 2; Encycl., pl. 52, f. 116. Cette esp., la plus commune et appelée plus particulièrement baveuse à cause de la mucosité dont elle est abondamment enveloppée, vit dans nos mers, entre les Fucus. Elle est fort agile, olivâtre, marbrée de taches blanches et noires; ses narines sont prolongées en appendices dentelés; elle n'a guère que quatre à cinq pouces de longueur. D. 56, P. 13, 14, V. 2, A. 19, C. 10.

B. BOSCIEN. *B. Boscianus,* Lac., pl. 13, f. 1. Cette petite esp., des mers de la Caroline, que Bosc observa et appela *morsitans,* a reçu le nom du savant qui la découvrit. D. 50, P. 12, V. 12, A. 18, C. 12.

B. OVOVIVIPARE, *B. ovoviviparus,* L., *B. viviparus,* L., Bloch, Encyc., Pois., pl. 52, f. 120. « De tous les Poissons dont les petits éclosent dans le ventre de la femelle, viennent tout formés à la lumière, et ont fait donner à leur mère le nom de vivipare, dit le savant continuateur de Buffon, le Blenne, dont il est ici question, est l'espèce dans laquelle ce phénomène a pu être observé avec plus de soin et connu avec plus d'exactitude. Voilà pourquoi on lui a donné le nom de *vivipare* que nous n'avons pas cru devoir conserver. » En effet, le Blenne, célèbre par une particularité qui l'eût singularisé dans l'ordre d'Animaux auxquels il appartient, n'est pas plus exactement vivipare que les autres Poissons et que ceux des Reptiles qui mettent à la lumière des petits tout formés. Voici à quoi se réduit une singularité qui a fort occupé les naturalistes (nous emprunterons encore les propres expressions du comte de Lacépède) : « Vers l'équinoxe de printemps, les œufs commencent à se développer dans les ovaires de la femelle; on peut les voir alors ramassés en pelotons extrêmement petits et d'une couleur blanchâtre. A la fin de floréal, ou au commencement de prairial, ils ont acquis un accroissement sensible et présentent une couleur rouge. Lorsqu'ils sont parvenus à la grosseur d'un grain de Moutarde, ils s'amollissent, s'étendent et s'allongent. » Dans cet état, on commence à reconnaître au travers les rudiments des yeux; la queue y apparaît bientôt avec les intestins. L'ovaire alors s'étend pour se prêter à ce développement intérieur du fœtus. On a dit que ce fœtus communique, par une sorte de cordon ombilical, avec la mère. Dans ce cas, celle-ci eût été réellement vivipare, mais le fait est loin d'être prouvé; il paraît que la fécondation ayant eu lieu, comme dans les Tritons, par l'absorption que font de la liqueur prolifique des mâles les organes génitoires de la femelle, ou par une sorte d'accouplement analogue à celui qui s'observe chez les Sélaciens et les Syngnathes, ce qui se fût passé extérieurement dans le développement des œufs du reste des Poissons, se passe ici en dedans. On a vu dans la même femelle jusqu'à trois cents embryons. Au lieu de se rapprocher du rivage au temps de la ponte, le Blenne ovovivipare s'en éloigne, et confie sa progéniture animée aux parages pélagiens, loin des lieux où la voracité des espèces qui fréquentent les côtes, détruirait ses petits inexpérimentés. Le Blenne ovovivipare a les narines cylindriques, les nageoires anale, caudale et dorsale réunies, ce qui forme un ensemble circonscrivant la partie postérieure du Poisson, où se comptent de 145 à 149 rayons. P. 19, 20. V. 2.

Le *B. cavernosus* de Schneider et le Poisson que Forskalh avait mentionné comme un Gade, sous le nom de *Gadus Salarias,* rentrent dans cette section. Ce dernier est aussi nommé Garamit.

†† SALARIAS. Les esp. de ce sous-genre se distinguent de celles du précédent par la compression latérale de leurs dents, qui, très-serrées sur une seule rangée et crochues à leur extrémité, sont en nombre énorme, et, pour nous servir de l'expression de Cuvier, d'une minceur inexprimable. Elles se meuvent comme les touches d'un clavecin; les lèvres sont charnues et renflées. Les intestins, roulés en spirale, sont plus minces et plus longs.

Le *Salarias quadripennis* de Cuvier, qui est la Gattorugine de Forskalh, le *Blennius simus,* Gmel.; le Blenne sauteur, *B. saliens* de Lac., sont, avec quelques esp. encore non décrites et conservées dans les galeries du Muséum, les Poissons dont se compose ce sous-genre. La dernière avait été nommée *Alticus saltatorius* par Commerson, et mérite quelque attention. Extrêmement petite et dépassant rarement deux ou trois pouces, elle se plaît sur les rochers les plus battus des vagues, dans l'hémisphère austral. Découverte sur les côtes de la Nouvelle-Bretagne dans la mer du Sud, c'est celle que nous croyons avoir retrouvée à Mascareigne dans les rescifs, où toujours sautant, voltigeant, pour ainsi dire, sur les pointes des rocs de Scories souvent mis à sec, elle est appelée par les Créoles *Boujaron de mer.*

††† CLINUS. Les Blennes de ce sous-genre ont les dents courtes et pointues, éparses sur plusieurs rangées dont la première est la plus grande; leur museau est aussi plus pointu; leurs intestins sont plus courts.

α. Esp. dont les premiers rayons de la dorsale forment, au moyen d'une échancrure de la membrane qu'ils soutiennent, comme une première dorsale, et dont les sourcils, comme dans la première division des Blennes proprement dits, sont surmontés de petits tentacules en panaches.

B. BELETTE, l'une des variétés du *B. mustelaris,* L., et le SOURCILIER, *B. superciliosus,* L., Encyc., pl. 52, f. 115. Dans ce dernier Poisson, comme dans le *B. viviparus,* les œufs éclosent dans le ventre de la mère, et les petits en sortent vivants.

β. Esp. dont les premiers rayons de la dorsale sont tellement en avant, qu'ils forment comme une crête pointue et rayonnée sur le vertex. Une seule espèce exotique, nouvelle, forme jusqu'ici cette section.

γ. Esp. dont la nageoire dorsale est continue et unique.

Les *B. mustelaris,* L., *spadiceus* et *acuminatus* de Schneider, *punctatus* d'Otho-Fabricius, et *Audi-*

fredi de Risso, composent cette troisième section, selon Cuvier.

†††† Gunnelles. Ces Blennes ont les ventrales à peine sensibles et souvent réduites à un seul rayon. Leur tête est fort petite ; leur corps est allongé en lame d'épée : une dorsale dont tous les rayons sont épineux y règne tout le long. Les dents sont comme dans le sous-genre Clinus, et les intestins d'une seule venue avec l'estomac.

B. Gunnel. *B. Gunellus*, L., Bloch, Encyc., pl. 52, f. 119. La longue dorsale de ce joli Poisson est marquée de dix taches noires ocelliformes ; elle est munie de soixante-dix-huit rayons. p. 10. v. 2. a. 43. c. 16. On trouve le Gunnel dans nos mers ; il acquiert un pied de longueur.

B. Murènoïde. *B. murœnoides*, Gmel. D'après les Mémoires de l'Académie de Pétersbourg, où Sujef a décrit cet Animal devenu le type du G. Murènoïde de Lac., G. qui n'a pas été adopté par Cuvier, cette esp. n'a que six pouces de longueur ; elle est fort voisine du *B. punctatus* d'Otho-Fabricius, donné par Gmelin pour une var. de l'esp. précédente, mais que Cuvier a, comme nous l'avons vu, placé dans le sous-genre Clinus, et qu'il ne faut pas confondre avec le B. pointillé de Lac., qui, avec le *B. Lumpenus,* L., fait encore partie du sous-genre dont il est ici question.

††††† Opistognathe, l'*Opistognatus Sonneratii* de Cuvier, seule esp. connue de ce sous-genre, présente la forme des Blennes et surtout leur museau court, mais s'en distingue par ses maxillaires très-grands et prolongés en arrière en une sorte de longue moustache plate. Les dents sont en râpe à chaque mâchoire, et la rangée extérieure est plus forte. On compte trois rayons aux ventrales qui sont placées sous les pectorales. L'Opistognathe de Sonnerat a été apporté par ce naturaliste des mers de l'Inde.

Risso a encore ajouté quelques esp. au G. Blennie, telles que les *B. Boyeri, stellatus, tripteronotus* et *argenteus*. Plusieurs Poissons également rapportés à ce G. ont flotté entre lui et les Gades ; d'autres en ont été distraits pour être placés ailleurs, tels sont le Torsk des mers du Groënland et la Grenouillette de l'Encyclopédie, que Linné dit vivre dans les lacs de la Suède, où, selon le même naturaliste, les autres habitants des eaux douces s'éloignent d'elle ; on place aujourd'hui ce dernier Poisson dans le G. Batrachoïde.

Les *B. albidus* et *mediterraneus* de quelques auteurs, qui furent les *Gadus albidus* et *mediterraneus,* L., complètent le G. Blenne.

BLENNIOIDE. pois. Esp. des G. Gade et Batrachoïde.

BLENNOCHOES. bot. Vieux nom de la Nicotiane Tabac.

BLENNORINA. bot. Division du G. *Verrucaria,* qui, dans Achar, renferme les espèces presque gélatineuses.

BLÉPHARE. *Blepharis*. bot. Jussieu a formé ce G. en séparant des Acanthes de Linné plusieurs esp. qui offrent les caractères suivants : un calice double, l'intérieur à quatre divisions, dont deux beaucoup plus grandes, l'extérieur composé de quatre folioles ciliées et accompagnées de trois bractées ciliées également et plus petites ; une corolle dont le tube est court, rétréci, fermé par de petites écailles, et le limbe à deux lèvres : la supérieure denticulée, l'inférieure très-grande et trilobée ; un stigmate simple. Ces esp., au nombre de dix à peu près, sont des pl. herbacées, à feuilles disposées par verticilles de quatre, à fleurs solitaires, axillaires et terminales, la plupart originaires soit de l'Inde, soit du Cap.

BLEPHARES. *Blepharæ*. bot. Link désigne sous ce nom les cils ou dents qui, dans certaines Mousses, bordent le péristome.

BLEPHARIDE. *Blepharis*. ins. Orthoptères. G. de la fam. des Mantides, auquel Audinet-Serville donne pour caractères principaux : tête munie d'une élévation en forme de corne ; yeux élevés, arrondis ; antennes pectinées dans les mâles, simples dans les femelles ; corps long, très-étroit, filiforme ; corselet court, sa longueur égalant au plus le tiers de celle de l'abdomen, sensiblement dilaté sur les côtés, et cette dilatation occupant les trois quarts antérieurs de la longueur du corselet, arrondie et bordée extérieurement de cils roides, épineux ; abdomen filiforme ou à peine élargi au bout ; cuisses intermédiaires et postérieures ayant une membrane foliacée à leur extrémité. Ce G., formé aux dépens des Empuses de Latreille, ne se compose que d'une seule esp., *B. mendica,* observée sur les rives africaines.

BLEPHARIPE. *Blepharipus*. ins. G. d'Hyménoptères fouisseurs, de la fam. des Crabronites, institué par Lepelletier-St-Fargeau, pour quelques esp. distraites du G. *Crabro* de Fab. Caractères : antennes allant en grossissant un peu vers l'extrémité, composées de treize articles ; front marqué d'une impression un peu courbée près des yeux ; prothorax mutique ; abdomen à peu près de la longueur du corselet, avec son premier segment court ; anus convexe, sans pointe particulière, non creusé en gouttière ; appendice de la cellule radiale presque fermé, dessiné par une nervure qui tend à se rapprocher de la côte ; hanches des pattes postérieures plus courtes que les cuisses ; ces dernières et leurs jambes moyennes assez renflées ; tarses antérieurs des femelles un peu ciliés ; jambes postérieures épineuses. Le *Crabro maculatus* de Fabricius appartient à ce G. ; il est de l'Amérique septentrionale ; les autres esp., au nombre de huit, sont des environs de Paris.

BLÉPHARIS. pois. Acanthoptérygiens. Sous-genre des Vomers, qui, avec le corps comprimé et élevé, ont de longs filaments à leur deuxième dorsale et à leur anale ; leurs ventrales sont très-prolongées, et les épines de la première sont courtes, elles percent à peine la peau. Le *Zeus ciliaris* de Bloch, et le *Zeus sutor* de Cuvier, vulg. le Cordonnier de la Martinique, sont les esp. principales de ce sous-genre.

BLEPHARISPERME. *Blepharispermum*. bot. G. de la fam. des Synanthérées, institué par Wight et adopté par le professeur De Candolle qui lui donne pour caractères : calathides innombrables, biflores, ramassées en globules sphériques ; fleurons tubuleux, l'un femelle, terminé par trois petites dents ; l'autre mâle, à cinq dents ; réceptacle très-étroit, avec une paillette interposée entre les deux fleurons ; quelques petites écailles ovales, garnissant l'involucre ; deux fleurettes égales et

presque semblables, accompagnant l'une le fleuron mâle, l'autre le fleuron femelle; style court et bifide au sommet; anthères appendiculées; akène ovale-oblong, avec son aigrette garnie de paillettes scarieuses. Les deux espèces décrites appartiennent à diverses contrées de l'Inde; ce sont des sous-arbrisseaux rameux, à feuilles alternes, ovales et très-entières.

BLEPHAROPAPPE. *Blepharopappus*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, institué par Hooker qui le caractérise ainsi : calathide multiflore, radiée, à fleurons de la circonférence peu nombreux, femelles, cunéiformes, assez larges et profondément divisés en trois segments; fleurons du disque hermaphrodites, à cinq dents; involucre hémisphérique, garni d'écailles oblongues ou elliptiques, égales, disposées sur un seul rang; réceptacle paléacé; corolles poilues au sommet; style rameux dans les fleurs hermaphrodites, allongé, linéaire, recourbé, glanduloso-pubescent; il est très-court dans les fleurons femelles; akènes en massue; paillettes ou écailles de l'aigrette au nombre de huit environ, linéaires-acuminées, ciliées et frangées. Les deux esp. connues, *B. glandulosus* et *scaber* sont des pl. annuelles et rameuses, à feuilles alternes, linéaires, entières, à fleurons centraux jaunes, et radiaires blancs. De l'Amérique septentrionale.

BLEPHILIE. *Blephilia*. BOT. G. de la fam. des Labiées, établi par Raffinesque qui le caractérise ainsi : calice ovato-cylindrique, à dix nervures et bilabié; lèvre supérieure à trois dents subulato-aristées; l'inférieure à deux dents brièvement aristées ou mutiques. Corolle à tube exserte, à gorge renflée, bilabiée, à lèvres presque égales : la supérieure dressée, linéaire, entière; l'inférieure étalée, trifide; deux étamines fertiles, ascendantes, dépassant la lèvre supérieure; anthères connexes par leur bord, à deux loges divariquées; style bifide au sommet; akène sec et lisse. Le *Monarda ciliata* de Linn. est le type du G. nouveau auquel appartient encore le *M. hirsuta* de Pursh.

BLEPSIAS. POIS. Acanthoptérygiens. G. voisin des Scorpènes, établi par Cuvier pour une espèce des îles Aleutiennes, qui faisait partie, selon Steller, du G. *Blennius* sous le nom spécifique de *Villosus*, et que Pallas avait placé sous celui de *Cirrhosus* dans le G. *Trachinus*. Les Blepsias se distinguent des autres Poissons à joue cuirassée, par une tête comprimée, des barbillons charnus sous la mâchoire inférieure, cinq rayons aux ouïes, de très-petites ventrales et une dorsale très-haute, divisée en trois par des échancrures.

BLEREAU. MAM. *V*. BLAIREAU.

BLÉRIE ET BLERY. OIS. *V*. FOULQUE.

BLET. BOT. S. d'*Atriplex tatarica*.

BLÈTE. *Blitum*. BOT. G. de la fam. des Atriplicées et de la Monandrie Digynie, L., dont les caractères consistent dans un calice persistant, divisé en trois parties; une étamine plus longue que le calice; un ovaire supérieur, ovale, pointu, surmonté de deux styles dont les stigmates sont simples; une semence globuleuse, comprimée et recouverte par le calice devenu bacescent. — Trois pl. herbacées et annuelles, propres aux climats tempérés de l'ancien monde, composent ce G. assez remarquable pour être cultivé dans quelques jardins, où la singularité des glomérules colorés, que forment leurs semences, leur a mérité le nom vulg. d'*Épinards-Fraises*. Ce nom est en effet bien mérité. Les feuilles des Blètes, triangulaires et plus ou moins oléracées, rappellent celles de l'Épinard, au vert près, qui en est moins foncé, et les calices, réunis comme en un fruit sanguinolent, ont la couleur pourpre de celui auquel on les compare.

On a encore appelé BLÈTE ou BLETTE la Betterave ou la Poirée, ainsi qu'une esp. d'Amaranthe, *Amaranthus Blitum*, L.

BLÉTHISE. *Blethisa*. INS. Coléoptères pentamères. G. établi par Bonelli, et rangé dans la fam. des Carabiques. Dejean le place entre les Élaphres et les Omophrons, en lui reconnaissant pour caractères : le dernier article des palpes allongé, presque ovalaire et tronqué à l'extrémité; la lèvre supérieure entière; les mandibules non dentées intérieurement; une dent bifide au milieu de l'échancrure du menton; des yeux assez gros et saillants; des antennes plus courtes que la moitié du corps, et grossissant un peu vers l'extrémité. Corselet plan, presque carré, rebordé et plus large que la tête; élytres peu convexes, assez allongées et presque parallèles. Les quatre premiers articles des tarses antérieurs légèrement dilatés dans les mâles. Ce G. se compose de trois esp., *B. multipunctata, Eschscholtzii* et *urtica*, toutes trois du nord de l'Europe et de l'Asie.

BLÉTIE. *Bletia*. BOT. G. de la fam. des Orchidées et de la Gynandrie Monandrie, fondé par Ruiz et Pavon pour quelques pl. originaires du Chili et du Pérou, dont voici les caractères communs : calice à six divisions, trois extérieures, lancéolées, aiguës, égales entre elles, ordinairement étalées; trois intérieures, dont deux latérales semblables, tantôt plus larges, tantôt plus étroites que les extérieures; labelle sessile, formant une gouttière profonde, tantôt simple, tantôt profondément trilobée, offrant quelquefois à sa base un éperon court; gynostème libre, dressé, un peu concave antérieurement, convexe à sa face postérieure; aréole stigmatique, concave, présentant à son sommet un bec plan, plus ou moins allongé; anthère terminale, operculée, remplissant une fossette qui occupe la partie supérieure et un peu postérieure du gynostème; cette anthère, dont l'opercule est très-convexe, est à deux loges séparées chacune en deux cavités, par une cloison membraneuse; chaque loge renferme quatre masses polliniques, solides, ordinairement réunies deux à deux, dépourvues d'appendices caudiformes et de rétinacle. Le fruit est allongé, un peu tordu, à une seule loge qui contient un grand nombre de graines excessivement petites, attachées à trois trophospermes pariétaux séparés de leur côté libre.

Ce G., établi par les auteurs de la Flore du Pérou pour cinq espèces américaines, dont ils ont fait connaître les caractères spécifiques dans leur Abrégé de la Flore Péruvienne (*Systema Floræ Peruvianæ*), a été augmenté d'un égal nombre par Robert Brown, dans la seconde édition du Jardin de Kew. Cet auteur a un peu modifié le caractère donné par Ruiz et Pavon, en faisant entrer dans le G. Blétie, des Orchidées munies d'un

éperon. Les cinq esp. ajoutées par Brown sont presque toutes des pl. réunies d'abord au G. *Limodorum* de Linné, que les auteurs modernes ont, avec raison, partagé en plusieurs G. distincts. L'esp. la plus remarquable est le *B. Tankervillæ* de Brown, ou *Limodorum Tankervillæ* d'Aiton, si bien figuré dans les Liliacées de Redouté, pl. 43. Cette pl., originaire de la Chine, et qu'il n'est pas rare de voir fleurir dans nos serres, a une racine fibreuse d'où s'élève une tige de deux à trois pieds, accompagnée à sa base d'une touffe de feuilles lancéolées, très-aiguës, et se terminant à son sommet par un épi de grandes fleurs purpurines, écartées, ayant le labelle entier et crénelé à son sommet qui est très-obtus.

BLEU D'INDE. BOT. S. d'Indigo.

BLEU DE MONTAGNE. MIN. *V.* CUIVRE CARBONATÉ et KLAPROTHINE.

BLEU DE PRUSSE NATIF. MIN. S. vulg. de Fer phosphaté.

BLEU D'OUTRE-MER. MIN. Couleur bleue du plus vif éclat, obtenue du Lazulite par une opération purement mécanique.

BLEU-MANTEAU. OIS. S. vulg. de Goéland à manteau. *V.* MOUETTE.

BLEU MARTIAL FOSSILE. MIN. S. de Fer phosphaté.

BLEUET. OIS. S. vulg. de Martin-Pêcheur Alcyon.

BLEUET. BOT. Esp. du G. Centaurée, et S. vulg. d'une Airelle du Canada.

BLICKE OU BLIECKE. POIS. S. vulg. de *Cyprinus latus.*

BLIGHIE. *Blighia.* BOT. Un bel arbre originaire de Guinée et naturalisé à la Jamaïque, où il atteint soixante pieds de hauteur, avait été décrit par de Tussac, et figuré, tab. 3 de sa Flore des Antilles, sous le nom d'*Akeesia africana.* Ce même botaniste l'a changé depuis en celui de *Blighia,* que Kennedi lui avait donné antérieurement, et qu'on doit, pour cette raison, lui conserver, quoique le nom d'Akea, consacré dans les colonies, méritât d'un autre côté de faire pencher la balance. Quel que soit le nom sous lequel les botanistes l'inscrivent, ce G. présente les caractères suivants : un calice de cinq sépales, persistant; cinq pétales munis intérieurement d'un appendice pétaloïde, insérés à un disque glanduleux, ainsi que les étamines au nombre de huit. Ce disque porte un ovaire trigone et velu, dont le style, cylindrique, est terminé par trois stigmates obtus. Le fruit est une grande capsule rouge, s'ouvrant au sommet en trois valves, et à trois loges; chacune contient une graine sphérique, noire, luisante, insérée à l'angle interne, et à demi enfoncée dans un arille blanc, charnu, qui remplit le fond de la loge, et qu'on recherche comme aliment. Les feuilles sont pinnées, sans impaire, et à folioles opposées; les fleurs sont munies d'une petite bractée, et disposées en grappes simples et axillaires. Ce G. se place près du *Paullinia,* dans la fam. des Sapindacées, Octandrie Monogynie de Linné.

BLIMBING, BLIMBYNEN. BOT. *V.* BILIMBI.

BLINKVORTHIE. *Blinkvorthia.* BOT. G. nouveau, établi par Choisy, dans sa Monographie de la fam. des Convolvulacées. Caractères : calice garni d'un calicule; corolle urcéolée; carpelles réunis dans un seul ovaire à deux loges renfermant chacune deux graines; péricarpe baccien, indéhiscent; embryon cotylédoné. Ce G. offre cette particularité que chaque fleur est accompagnée de trois bractées tout à fait semblables aux sépales, et simultanément deux calices, ou, si l'on préfère, un involucre et un calice.

BLITUM. BOT. *V.* BLÈTE.

BLIXE. BOT. *V.* BLYXA.

BLOCHIEN. POIS. Nom spécifique donné par Lacépède, à l'un de ses Cœsiomores, et au Poisson dont Bloch forma le G. Kurte.

BLOEDITE. MIN. John a donné ce nom à une substance qui ressemble beaucoup au Sel de Schemnitz et que l'on y trouve soit cristallisée confusément, soit à l'état de dissolution dans les eaux; 100 parties ont donné 38,5 de Sulfate de Magnésie; 36 de Sulfate de Soude; 0,5 de Sulfate de Manganèse; 0,5 de Sulfate de Fer; 0,5 de Chlorure de Sodium, et 24 d'Eau.

BLONDEA. BOT. C'est le nom d'un G. établi par L. C. Richard, dans un Catalogue de pl. de Cayenne, et consacré à Le Blond, qui avait fait l'envoi de ces pl. à la Société d'histoire naturelle de Paris. Le calice est composé de quatre sépales étalés en croix et pétaloïdes; les étamines, très-nombreuses, s'insèrent sous l'ovaire; leurs anthères sont presque sessiles, dressées et acuminées au sommet, plus courtes que le calice; le style est plus long que les étamines, terminé par un stigmate simple; le fruit est à quatre loges polyspermes. Le *B. latifolia* est un arbre à feuilles alternes, grandes, longuement pétiolées; à fleurs disposées en corymbes à l'aisselle des fleurs supérieures. Voisin du *Patrisia,* ce G. doit conséquemment faire partie, avec lui, de la fam. des Tiliacées de Jussieu, ou de celle des Bixinées, récemment établie par Kunth.

BLONDIA. BOT. Le *Tiarella trifoliata,* qui présente des feuilles ternées et comme deux capsules, est pour Necker le type de ce G. nouveau.

BLONGIOS. OIS. Esp. du G. Héron, formant le type d'une race ou division à bec mince et allongé, à fanon de plumes effilées sur le jabot, à queue courte, conique, etc. Le bas de la jambe est emplumé jusqu'à l'articulation; les tarses sont médiocres et cependant assez épais.

BLUET. OIS. Esp. du G. Tangara, *Tangara gularis,* L., de l'Amérique mér. *V.* TANGARA. Edwards donne ce nom à la Poule Sultane, *Fulica porphyrio,* L. *V.* TALÈVE.

BLUET. *Cyanus.* BOT. A l'exemple de Tournefort, Jussieu a rétabli ce G. pour les esp. de Centaurées dont les fleurs centrales sont hermaphrodites, et les marginales neutres, beaucoup plus grandes, ayant la corolle évasée en entonnoir, à plusieurs dents; les écailles de l'involucre sont ciliées au sommet. A ce G. se rapportent les *Centaurea Cyanus,* L.; *C. montana,* L.; *C. uniflora, C. pullata,* etc.

BLUET. BOT. CRYPT. L'un des noms vulgaires de l'*Agaricus cyaneus,* Bull.

BLUET DU CANADA. BOT. S. présumé de *Vaccinium album.*

BLUET DU LEVANT. BOT. S. de *Centaurea moschata,* L.

BLUETTE. ois. S. de Pintade.

BLUMÉE. *Blumea*. bot. Ce G. de la fam. des Synanthérées a été dédié par le professeur De Candolle, au savant auteur de la Flore de Java. Deux autres G. ont reçu postérieurement le nom du même botaniste; mais pour éviter toute confusion, ils devront subir un changement de dénomination, et c'est ce qui déjà a eu lieu pour l'un d'eux. Les caractères du G. *Blumea* de De Candolle sont : calathide multiflore, hétérogame, à plusieurs rangées de fleurons radiaires, femelles, filiformes, tronqués ou 2-3-dentés; les fleurons du disque sont en plus petit nombre (de cinq à vingt-cinq), mâles, cylindriques, à cinq dents; réceptacle plan, souvent entièrement nu, mais quelquefois parsemé de fimbrilles tenues; involucre garni d'écailles linéaires, acuminées, irrégulièrement imbriquées; anthères ayant à leur base un très-petit prolongement caudiforme; akène allongé, un peu arrondi; aigrette entourée de soies capillaires, un peu scabres. Ce G. se compose d'une centaine d'esp. que De Candolle partage en deux séries, subdivisées en un grand nombre de sections; la plupart de ces pl. sont nouvelles; quelques-unes avaient été provisoirement placées dans les G. *Erigeron* et *Coniza*. Ce sont des pl. herbacées ou sous-frutiqueuses, à feuilles alternes, rarement velues, à fleurs jaunes ou purpurines; à l'exception d'un petit nombre qui appartiennent aux régions africaines, elles ont pour patrie le climat ardent de l'Inde.

BLUMENBACHIA. bot. Koeler fait, sous ce nom, un G. distinct de l'*Holcus halepensis*, L., placé depuis parmi les *Sorghum*. *V.* Houque.

BLUMENBACHIE. *Blumenbachia*. bot. G. de la fam. des Loasées, Polyadelphie Polyandrie, Linn., établi par le Dr Schrœder pour une pl. du Chili, que De Candolle avait placée provisoirement et avec doute, à la fin du G. *Loasa* (*L. Palmata*. Prodr. 3. 342). Ses caractères sont : tube du calice adhérent à l'ovaire et marqué de stries en spire ; son limbe est divisé en cinq parties marcescentes; cinq pétales en forme de capuchon, comprimés et garnis d'écailles alternant avec les pétales et renfermant chacune deux filaments stériles; étamines nombreuses partagées en cinq faisceaux opposés aux pétales, un seul style obtus. Le fruit est arrondi, spongieux, visiblement formé de dix parties réunies par des sutures en spirale, et déhiscentes par la base; de ces dix parties cinq sont plus faibles et forment évidemment les cloisons; les cinq plus épaisses sont les valves; à ces cloisons sont attachées plusieurs graines obovalaires, enveloppées d'un épiderme rugueux. La seule esp. connue, *B. insignis*, croît aux environs de Monte-Video; c'est une pl. herbacée, rameuse, grimpante, couverte de poils irritants; les feuilles sont opposées, palmées et découpées; les pédoncules axillaires, terminés par une fleur blanchâtre, avec le sommet des écailles d'un rouge carmin.

BLUMIA. bot. *V.* Reinwardtia. Le nom de Blume avait encore été affecté à un autre G. qui est le Talaumia.

BLYXA. bot. Aubert Du Petit-Thouars a mentionné, sous ce nom, un G. de la fam. des Hydrocharidées. Caractères : port et feuilles à peu près les mêmes que dans les *Vallisneria;* pédoncules comprimés, ordinairement plus courts que les feuilles. Les fleurs unisexuées et dioïques. Dans les mâles, la spathe est tubuleuse, cylindrique, très-longue, un peu échancrée à son sommet; elle renferme plusieurs fleurs pédicellées qui se développent successivement. Leur calice est à six divisions : trois extérieures, linéaires, oblongues, subspatulées; trois intérieures, beaucoup plus longues, très-étroites et comme filamentiformes. Les étamines, dont le nombre varie de trois à huit, ont leurs filets grêles, leurs anthères allongées, terminées en pointe. Au centre de la fleur, on trouve un corps charnu, trifide. Dans les fleurs femelles la spathe est uniflore : le calice, semblable à celui des fleurs mâles, est un peu plus long. L'ovaire est subulé, terminé supérieurement par une longue pointe saillante hors de la spathe. Le style est surmonté de trois stigmates linéaires. Le fruit est une péponide oblongue, uniloculaire, renfermant un très-grand nombre de graines ovoïdes, dont la surface est irrégulière.

Deux esp. seulement composent ce G. Ce sont deux petites pl. exotiques, qui se plaisent dans les ruisseaux. L'une, *B. Auberti,* a été observée à Madagascar, par Aubert Du Petit-Thouars; elle n'offre que trois étamines. La seconde, originaire des côtes de Coromandel, décrite sous le nom de *Vallisneria octandra* par Roxburg, est le *B. Roxburgii;* elle présente constamment huit étamines.

BOA. *Boa*. rept. Genre formé par Linné, et qui comprend les Serpents non venimeux, munis de grandes plaques sous le ventre ainsi que sous la queue, à l'extrémité de laquelle ne se voient pas de ces appendices sonores qui caractérisent les Crotales. Les Serpents qui composent ce G. ont les os mastoïdiens détachés, leurs mâchoires peuvent conséquemment se dilater comme dans les Couleuvres dont ils ont aussi la langue fourchue et fort extensible. Leur occiput est plus ou moins renflé. Ils sont les plus grands Animaux de leur ordre. C'est parmi eux que se rencontrent ces Serpents monstrueux qu'on dit dévorer des Hommes, des Gazelles et des Buffles. Quelques-uns atteignent de trente à quarante pieds de long; mais on doit regarder comme des fables ce qu'on rapporte de Serpents qui en atteignent cent; et le Serpent qu'on assure avoir arrêté une armée romaine qui dut le combattre avec des machines de guerre, n'est pas une preuve suffisante pour ajouter foi à l'existence d'Ophidiens de cent pieds de long. — Ce nom de Boa se trouve dans Pline; il y désignait sans doute quelqu'une des Couleuvres d'Europe, parvenues à la plus grande taille; il vient de l'idée où l'on était, et qui s'est conservée jusqu'à ce jour, parmi les gens de la campagne, que les Couleuvres s'introduisent parmi les troupeaux pour y teter les Vaches.

Les grands Boas, dépourvus de venin, n'en sont pas moins redoutables par leur force et par leur agilité. Ils attaquent et poursuivent leur proie, quand ils croient la pouvoir atteindre et vaincre; sinon la ruse leur devient un moyen. Tapi sous l'herbe, suspendu sur les arbres dont il enlace le branchage, ou bien enfoncé dans les eaux, le Boa attend à l'affût, sur le bord des fontaines ou dans quelque lieu de passage, que l'occasion lui livre une victime; il s'élance alors sur celle-ci.

l'entoure, la presse, l'écrase dans ses replis tortueux, et, comme Laocoon, cette victime est bientôt étouffée; ses os même sont rompus et broyés de façon à ne plus porter obstacle à la déglutition : car le Boa ne mâche point ce dont il se nourrit, il l'avale, et même péniblement, pour peu que l'objet de sa voracité soit d'un volume considérable. Après qu'il a, pour ainsi dire, pétri sa proie, il l'enduit d'une sorte de salive muqueuse et fétide, et, distendant progressivement ses mâchoires, il la hume lentement. Quelquefois on a surpris ce monstre au milieu de cette pénible opération, et alors il est facile de lui donner la mort, parce qu'il ne peut ni fuir, ni se débarrasser de l'objet qui occasionne la déformation de sa tête. Quand la déglutition est opérée, la digestion devient encore un pénible travail. Fatigué par le poids de son repas, dont le volume en bloc forme dans sa longueur une grosseur souvent disproportionnée avec l'entrée des lieux où il se pourrait enfouir, le Boa se tapit aux endroits écartés, y demeure à peu près immobile, et attend le moment où son estomac ne sera plus surchargé. Il est inutile de dire qu'une sorte de putréfaction concourant à la digestion des Boas, ces Serpents répandent une odeur horrible. Cependant ils engraissent, et leur chair est fort bonne à manger; certaines peuplades indiennes s'en nourrissent.

Le G. Boa, tel que l'a circonscrit Daudin, est l'un des plus naturels. Cet auteur en a séparé quelques esp. pour former les G. Acanthophis, Coralle, Hurrial et Python, qui nous paraissent devoir être conservés. Cuvier, qui place les deux derniers parmi les Couleuvres, pense qu'ils ne sont fondés que sur des anomalies, et confond, comme sous-genres parmi les Boas, les Érix et l'Erpeton. Cependant quels que soient les rapports qui existent entre ces Serpents, il est difficile de supposer que la nature ait rapproché aussi intimement des Géants et des Pygmées. Si les Boas sont les plus grands des Reptiles, les deux G. qu'en sépara Daudin sont de véritables nains, extraits du G. Orvet qui n'a jamais contenu que de petites esp. Quoi qu'il en soit, en adoptant la classification de Daudin, nous n'omettrons pas de mentionner que Blainville a le premier observé le nombre des vertèbres dans les Animaux de ce G.; ce nombre est plus considérable que dans les autres Serpents, et rend compte de la prodigieuse force des Boas.

Il y a beaucoup d'incertitudes sur la patrie des Boas et sur les véritables caractères par lesquels on pourrait distinguer leurs espèces. Celles-ci, établies sur des peaux desséchées ou sur de jeunes individus conservés dans l'esprit-de-vin, ont souvent été regardées comme communes aux régions les plus éloignées des deux mondes. Cependant, à mesure qu'on observe plus soigneusement les Reptiles, on croit s'apercevoir que les véritables Boas sont propres au nouveau continent. Laurenti et Latreille ont débrouillé ce chaos. Entre une douzaine d'esp. à peu près constatées, nous citerons les suivantes comme les plus remarquables :

B. Devin. *B. Constrictor*, L.; Lac., pl. 16; Encyc., pl. 5; Séba. Ce Boa habite les contrées chaudes de l'Amérique, notamment de la Guiane, et jamais l'ancien continent. On a mal à propos regardé quelques grands Serpents comme des individus ou des variétés de son espèce. Sa tête est en forme de cœur; sa lèvre supérieure est bordée d'écailles imitant des dentelures; son corps est élégamment varié de gris, de blanc, de noir et de rouge. Il offre, sur le dos, une sorte de dessin en chaîne, qui rend la robe de ce Serpent resplendissante. De telles qualités lui ont valu, chez les Sauvages, un culte que l'Homme rend partout volontiers à l'alliance de la force et de la beauté. On adore en plusieurs pays le Boa Devin sous les noms de *Xaxathua* ou *Xalxathua*, noms qui signifient, au Mexique, Empereur, de *Boiguacu*, *Giboya* ou *Jiboya*, et *Jauca Acanga*, qui répond à Reine des Serpents, chez les Brésiliens. — C'est à tort qu'on a cru que saint Jérôme avait désigné l'Ophidien dont il est ici question, sous le nom de Dragon, dans sa Vie de saint Hilarion. Saint Jérôme n'a pu connaître aucun Animal d'Amérique. Plaques ventrales 240-248, plaques anales 60.

B. Géant. *B. Gigas*. C'est Latreille qui, le premier, a reconnu que cette esp., la plus grande de toutes, y compris même la précédente, diffère de toutes les autres. Elle habite les mêmes pays, et paraît être celle qu'on nomme à Cayenne la Dépone. Elle n'a point été figurée. Ses écailles sont carrées : une suite de grandes taches ovales, d'un brun noirâtre, disposées transversalement deux à deux, règne le long du dos. P. V. 250, P. A. 178.

B. Aboma. *B. Cenchris*, L., Seb. 1, pl. 56, f. 4. Le Porte-Anneau de Daudin. Sa tête est ovale, marquée, dans toute sa longueur, de cinq bandelettes brunes. Les lèvres sont crénelées. Le corps est d'un jaune clair avec des taches rondes, entourées d'un cercle gris. Ce Boa habite Surinam. Le nom de *Cenchris*, appliqué sans raison suffisante à un Animal de l'Amérique, désignait dans l'antiquité un Serpent agile, jaunâtre et tacheté, et l'on ne conçoit guère comment, sur cette conformité de noms, Bonnaterre, en décrivant le *Cenchris* de Linné, lui applique des vers de Lucain et de Nicander. P. V. 265, P. A. 57.

B. Scytale. *B. Scytale*, L. Mangeur de Chèvres. Encyc., pl. 6, f. 7. L'Anacondo de Daudin. Cette esp., plus petite que les précédentes, qui vit beaucoup plus de Grenouilles et d'Animaux aquatiques que de Bétail, habite près des eaux, dans les parties chaudes du nouveau monde; se fixant par la queue à quelque corps submergé, elle se laisse flotter au courant, attendant ainsi sa proie qu'elle enlace quand elle vient boire. Elle n'est point à craindre pour l'Homme qui se nourrit de sa chair. Sa tête est oblongue, presque cylindrique et amincie par devant. Son corps est d'un vert de mer avec des taches parsemées sur le dos, demi-circulaires et dont le milieu est blanc. P. V. 250, P. A. 26-70.

B. Mangeur de Rats. *B. murina*, L., Encyc., pl. 6, f. 6. Cette esp. a tant de rapports avec la précédente, que Cuvier les réunit sous le nom d'Anacondo. Cependant il y a trop de différence dans la forme et dans la disposition des taches, pour qu'on ne les doive pas séparer. Les mœurs de ces Animaux et les contrées qu'ils habitent sont les mêmes. P. V. 254, P. A. 65-69.

B. Broderie. *B. hortulana*, L., Séba, 2. La Panthère, Encyc., pl. 3, f. 2; l'Élégant de Daudin. Ce Boa, qui poursuit les Rats et s'en nourrit, est l'un des plus

beaux; sa tête est marquée de petites raies, et son corps varié de taches de toutes les couleurs. P. V. 290, P. A. 128.

B. MANGEUR DE CHIENS. *B. canina.* Bojobi, Lac., pl. 17.; L.; Encyc., pl. 2, f. 2. Sa tête est en forme de cœur; sa lèvre supérieure est échancrée sur les côtés; le corps, qui est de couleur verdâtre, est marqué de taches obscures, en anneaux. Il habite le Brésil, où l'on a remarqué qu'il préfère les Chiens à toute autre nourriture. On ne le retrouve point à Ceylan, ainsi qu'on l'a avancé; le Serpent de cette île, qu'on a regardé comme identique, n'appartient seulement pas au même sous-genre. P. V. 205-208, P. A. 77-79.—L'Hipnale de Lac. ne serait, selon Cuvier, qu'un jeune individu du Boa dont il est question. Il ne serait pas dans cette hypothèse l'*Hipnale* de Linné, qui est un Serpent d'Asie, et qui n'est peut-être pas un véritable Boa.

Schneider et Russel ont encore mentionné plusieurs esp. de Boas sous les noms de *phrygia, carinata, ocellata, viperina, reticulata, amethystina, orbiculata* et *Tigris,* dont la plupart avaient été figurés par Séba. Le B. turc d'Olivier fait aujourd'hui partie du G. Érix. Le B. de Merem constitue le G. Coralle, et le B. anguiforme, le G. Clothonie. Le B. à grosses paupières est le même Serpent que l'Acanthophis.

BOABAB. BOT. *V.* BAOBAB.

BOADSCHIE. BOT. *V.* CLYPÉOLE.

BOA-KELAOR. BOT. S. de *Guilandina Moringa,* L.

BOA-MASSI. BOT. S. de Jujubier.

BOARINA ET BOARULA. OIS. *V.* BERGERONNETTE JAUNE.

BOARMIE. *Boarmia.* INS. G. de Lépidoptères nocturnes, fam. des Phalénites, institué par Treitschke qui l'a caractérisé ainsi : palpes courtes et débordant à peine le chaperon; trompe longue; antennes des mâles terminées par un fil et pectinées; elles sont filiformes dans les femelles; ailes également colorées et traversées par des lignes en zigzag sur un fond nébuleux, frangées et festonnées, avec leur bord terminal simple et entier; corselet étroit et squammeux, chenilles cylindriques, sveltes avec le corps un peu plus gros aux deux extrémités; elles ont la tête plate sur le devant et presque cachée sous le premier anneau. Ce G. se compose d'environ vingt-cinq esp. dont la P. DU CHÊNE, *P. roboraria,* Fab., est vraisemblablement le type.

BOBARTIA. BOT. Linné avait établi, sous ce nom, un G. qui a été supprimé d'après un examen plus attentif. Schumacher et Willdenow ont fait du Bobartia de Linné une esp. de *Morœa* qu'ils nomment *spathacea,* à cause de la spathe de deux folioles, qui termine sa hampe et enveloppe le capitule des fleurs, entouré de spathes plus petites et subulées. Persoon a réuni cette esp. à son G. *Sisyrinchium,* d'où Bellenden Ker l'a encore retirée, pour en reformer le G. primitif *Bobartia,* qu'il caractérise ainsi, dans sa Monographie des Iridées : inflorescence agrégée, consistant en capitules composés, rarement simples et uniflores; spathe générale, presque toujours bivalve, foliacée, acuminée, avec les valves d'inégale longueur; spathe partielle, celle qui enveloppe chacune des fleurs, univalve; corolle rotacée, divisée en six lobes; anthères alternant avec les stigmates; ceux-ci étroits, linéaires, subulés, comprimés, roulés ou recourbés, entiers, ouverts au sommet; capsule subglobuleuse, trilobée ou prismatique, allongée, oligo-polysperme; semences disposées sur deux rangs. Ce G. se compose des *B. spathacea, gladiata, aphylla, filiformis* et *umbellata,* qui faisaient partie du G. *Morœa* de Willd.; ce sont comme l'on sait, des plantes africaines, que l'on trouve aux environs du cap de Bonne-Espérance; elles sont toutes herbacées, vivaces; à racines fibreuses, à feuilles planes ou faiblement roulées, à tige simple, nue et comprimée.

BOBÉE. *Bobea.* BOT. Gaudichaud (voy. de l'Uranie) et A. Richard ont décrit, sous ce nom, une pl. qu'ils ont élevée au type générique, mais qui plus tard a été reconnue pour l'analogue du *Timonius* de Rumph. *V.* ce mot.

BOBI. MOLL. S. de Marginelle rayée.

BOBU. BOT. *V.* DECADIE.

BOBUA. BOT. G. de la fam. des Combrétacées, institué par Adanson et adopté par De Candolle, pour un arbre de l'Inde, que Linné avait appelé *Eugenioides.* Il a le tube du calice ovale et faisant corps avec l'ovaire; le limbe découpé en cinq lobes courts et obtus; cinq pétales alternant avec ces lobes et plus longs qu'eux; vingt à trente étamines libres et dépassant les pétales en longueur; un style filiforme; un stigmate presque en tête. Le B. *Laurina* a les feuilles alternes, ovales, oblongues et dentées, les fleurs réunies en épi simple ou en panicule plus courte que les feuilles.

BOCAGÉE. *Bocagea.* BOT. G. de la fam. des Ménispermacées, Héxandrie Trigynie de Linné, institué par Auguste S[t]-Hilaire pour quelques plantes observées par lui au Brésil. A peu près à la même époque, le D[r] Blume réunissait de son côté, à Java, six autres espèces, avec des caractères génériques semblables, sous le nom d'*Orophea;* mais la priorité de la formation étant due à S[t]-Hilaire, Blume fut le premier à faire l'abandon de sa dénomination, pour adopter l'autre. On connaît donc maintenant huit bocagées bien distinctes, offrant pour caractères communs : un calice à trois divisions plus ou moins profondes, quelquefois presque entier; six pétales de longueur inégale, disposés sur deux rangs; six à douze étamines alternes, dont plusieurs stériles; anthères biloculaires, adnées et extrorses; trois à six ovaires libres, renfermant chacun de deux à huit ovules; stigmates obtus; carpelles presque sessiles et bacciformes; un petit nombre de semences disposées sur une seule rangée. A l'exception d'une esp. qui forme un arbre de vingt pieds environ de hauteur, les autres sont des simples arbrisseaux; des six indiennes décrites par Blume dans sa Flore de Java, cinq appartiennent à cette île et l'autre aux Célèbes; toutes ont, en général, les feuilles ovales lancéolées, veinées, entières et courtement pétiolées; les fleurs sont petites, blanchâtres ou verdâtres, portées sur un pédoncule uniflore.

BOCCAS. POIS. Esp. du G. Scombre.

BOCCONIA. BOT. G. de la fam. des Papavéracées, Dodécandrie Monogynie, L. Le calice est composé de deux sépales ovales et caduques : il n'y a pas de pétales. Les étamines, dont le nombre, toujours multiple de quatre, varie de huit à vingt-quatre, suivant les espèces, présentent des filets très-courts, des anthères longues et

linéaires; l'ovaire est un peu stipité et surmonté de deux stigmates étalés. Le fruit est une capsule elliptique et comprimée, qui se sépare de la base au sommet en deux valves, et dont le placenta persiste sous forme d'un anneau mince; au fond de cette capsule est attachée une graine dressée, dont le tégument, crustacé, est parcouru par un hile filiforme, qu'enveloppe inférieurieurement une pulpe molle; l'embryon, très-petit et dressé, est logé à la base d'un périsperme charnu. Ce G. a attiré l'attention des botanistes par deux caractères qui semblent, au premier coup d'œil, des anomalies, savoir : l'existence d'une graine unique, et l'absence de pétales; mais il est vraisemblable que la capsule n'est monosperme que par avortement, et le défaut de pétales est en quelque sorte compensé par la persistance des quatre filets extérieurs, qui tombent au même instant que le calice. Les esp. de ce G. sont, comme la Chélidoine dont elles se rapprochent, remplies d'un suc jaunâtre. Leurs feuilles sont alternes et pétiolées; leurs fleurs disposées en panicules terminales, parsemées de bractées à la base des pédoncules généraux et partiels. On n'en a jusqu'ici décrit que trois : deux sont des arbrisseaux originaires d'Amérique; l'un, le *B. frutescens*, ayant huit ou douze ou seize étamines et des feuilles pinnatifides, est cultivé dans les jardins de botanique et figuré par Lamarck (Illust., tab. 394); l'autre, le *B. integrifolia*, ayant vingt étamines et des feuilles entières ou à peine crénelées, est figuré tab. 35 des Plantes équinoxiales de Humboldt et Bonpland; la troisième, où l'on compte vingt-quatre étamines, est le *B. cordata*, pl. herbacée, originaire de la Chine.

BOCHIR. REPT. Esp. du G. Couleuvre.

BOCK. MAM. S. de Bouc.

BOCKIA. BOT. Nom donné par Scopoli et Necker, à un G. établi par Aublet, sous celui de *Mouriria*.

BOCULA CERVINA. MAM. S. d'Antilope Bubale.

BOCYDIE. *Bocydium*. INS. Hémiptères. Fam. des Cicadaires. Latreille a établi ce G. pour les Cigales dont les élytres sont entièrement ou en majeure partie découvertes, le prolongement scutellaire du prothorax étroit, plus ou moins lancéolé ou en forme d'épine. Il place dans ce genre ou ce sous-genre les *Antrotus horridus, trifidus, globularis, clavatus* et *claviger* de Fabricius.

BODDAERT. POIS. Esp. du G. Gobie.

BODIAN. *Bodianus*. POIS. G. de l'ordre des Acanthoptérygiens, fam. des Percoïdes. Les Bodians appartiennent aux Thorachiques de Linné, et sont caractérisés par plusieurs aiguillons aux opercules, tandis que les prépercules ne sont pas dentés; une seule nageoire dorsale règne sur leur corps, dont la physionomie est assez celle des G. voisins. Le nom de Bodian vient des Espagnols et des Portugais, qui l'appliquaient à des Labres exotiques brésiliens; Bloch l'ayant restreint à une esp. qui est devenue type, il a été employé comme générique. Un assez grand nombre de Bodians sont connus et répartis dans les trois sections suivantes. Leur chair est estimée.

† Esp. qui ont trois piquants à chaque opercule. Les principales sont le *B. guttatus*, Bloch, et le *B. Bœnak*, Schneider. Quelques Labres et Perches des auteurs se viennent ranger dans cette section.

†† Esp. à deux piquants. Nous ne connaissons que le *B. argenteus* qui rentre dans cette section, et qui soit européen.

††† Esp. à un seul piquant. Les *B. Aya, Apua et fasciatus* de Bloch, avec des Poissons épars jusqu'ici dans d'autres G., viennent s'y placer.

On a encore subdivisé en deux sections le G. des Bodians, selon qu'ils ont la queue arrondie et entière, ou fourchue en croissant. Les Bodians Œillère, Jaguar, Bloch, argenté, Aya, de Fischer, Vivanet, etc., font partie de la seconde. Les B. Rogaa, lunaire, Bœnak, Apua, etc., rentrent dans la première.

BODO. INFUS. G. établi par Ehrenberg dans sa méthode de classification des Infusoires, pour y placer les animalcules de la fam. des Monadines, qui, outre le corps monomorphe, c'est-à-dire, ayant une forme stable, présentent une queue et un corps cylindrique.

BODTY. REPT. S. d'Amphisbène.

BŒBERA. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, caractérisé par un involucre hémisphérique, double et divisé profondément l'un et l'autre en plusieurs parties; un réceptacle nu; des fleurs radiées, dont le centre est occupé par des fleurons tubuleux, hermaphrodites, la circonférence par des demi-fleurons femelles; des anthères nues à leur base; des akènes couronnés par des aigrettes de poils fasciculés. Il comprend des pl. herbacées, à feuilles alternes ou opposées, profondément pinnatifides; à fleurs terminales et pédonculées, dont le rayon offre une couleur jaune ou orangée. Des glandes éparses sur les feuilles et plus encore sur les involucres, leur donnent une odeur forte et pénétrante. On en connaît trois esp. : l'une est le *B. chrysanthemoides*, W., *Tagetes papposa*, Mich., à feuilles bipinnatifides; l'autre le *B. porophyllum*, W., qui présente un double involucre à divisions nombreuses, ciliées dans celui qui est extérieur; enfin, le *B. fastigiata*, Kunth, où ces divisions, au nombre de six ou sept, sont entières. Ce G. est le *Dyssodia* de Cavanilles, et peut-être doit-on y rapporter aussi l'*Aster pinnatus* du même auteur. Le professeur De Candolle, n'ayant point adopté le G. *Bœbera*, a conservé ce nom pour une des divisions de son G. *Dyssodia*, dans laquelle sont les esp. *chrysanthemoides* et *fastigiata*; le *porophylla* forme à lui seul la division *Eudysodia*. Ces trois pl. sont de l'Amérique septentrionale où elles ont été recueillies par Michaux et De Humboldt.

BŒBOTRYS. BOT. Le G. présenté sous ce nom dans le *Flora indica*, a été réuni au G. *Mœsa*.

BŒFFIARD. OIS. *V*. BAFIARD.

BŒHMÈRE OU BŒHMERIE. *Bœhmeria*. BOT. Ce G., de la fam. des Urticées, a été établi par Jacquin, puis réuni par Linné au G. *Caturus*, et enfin rétabli par Jussieu et surtout par Kunth, qui dans les *Nova Genera et Species* de De Humboldt, en a décrit six esp. nouvelles. Les Bœhmères sont tantôt herbacées, tantôt sous-frutescentes, portant des feuilles alternes ou opposées, marquées de nervures très-prononcées et accompagnées de stipules. Leurs fleurs, qui sont monoïques ou même dioïques, sont axillaires et forment des capitules ou des épis. Dans les fleurs mâles, le calice est tubuleux, à trois ou quatre divisions profondes; le nombre des étamines

est égal à celui des lobes du calice; les fleurs femelles ont le calice simplement denté à son sommet; l'ovaire simple, surmonté d'un style grêle, que termine un stigmate simple. Le fruit est un akène renfermé dans l'intérieur du calice qui se resserre dans sa partie supérieure. Les Bœhmères sont presque toutes originaires du nouveau monde.

BOEHMERLE. OIS. *V.* BÉEMERLE.

BOEMYCE. BOT. *V.* BEOMYCE.

BOENAC. POIS. *V.* BENAK.

BOENNINGHAUSIE. *Bœnninghausia.* BOT. Sprengal a séparé du G. Glycine, de la fam. des Légumineuses, Diadelphie Décandrie L., une esp. qu'il a érigée en G., avec les caractères suivants : calice bilabié, à cinq divisions subulées, et garni de poils glanduleux; corolle papilionacée; étendard obcordé, égal en étendue aux ailes, qui sont cunéiformes; étamines diadelphes; légume polysperme et uniloculaire. Le *B. vincentina* est une pl. volubile, herbacée, à feuilles 5-pennées, à folioles obovales, mucronées et glabres, à pédoncules axillaires, verticillés; les fleurs sont jaunes. Cette pl. est originaire de l'île de St.-Vincent, l'une des Antilles.

BOERHAAVIE. *Boerhaavia.* BOT. Ce G., dédié par Linné à l'illustre Boerhaave, appartient à la fam. des Nyctaginées. Ses fleurs sont réunies dans un involucre composé de folioles caduques et en forme d'écailles. Leur calice, tubuleux et rétréci vers son milieu, offre à son limbre cinq divisions anguleuses et caduques. Le nombre des étamines varie d'une à quatre. Le fruit est un petit akène entièrement recouvert et caché par le tube du calice, qui est anguleux. Ce genre se compose d'environ une trentaine d'espèces qui toutes sont des pl. herbacées ou sousfrutescentes, ayant les feuilles opposées, les fleurs petites, disposées en ombelles, souvent paniculées, et qui croissent en Amérique, dans l'Inde et en Afrique. On doit retirer de ce G. le *B. arborescens* de Cavanilles, qui constitue un G. nouveau et distinct des véritables Boerhaavies par ses étamines constamment au nombre de dix, par son ovaire pédicellé et son style latéral.

BOESCHAA. OIS. S. de Pélican blanc.

BOEUF. *Bos.* G. de Ruminants à cornes creuses, caractérisé par un long fanon ou repli de la peau, sous le col; par la largeur du muffle; par l'existence, dans les deux sexes, de cornes dirigées de côté et revenant vers le haut ou en avant, en forme de croissant.— Buffon n'a distingué que deux espèces dans ce genre, le Bœuf et le Buffle. Il veut que le Bœuf sauvage, souche du Bœuf domestique, l'Aurochs de l'Asie et de l'Europe, le Bison d'Amérique, le Zébu d'Afrique et des Indes, ne soient que des variétés d'une espèce unique, produites par le climat. Il veut que la bosse des Bisons et des Zébus soit un stigmate d'esclavage renforcé par l'excès de nourriture; il veut encore que l'espèce sauvage, bossue, descende de Bœufs bossus échappés à la domesticité; que dans l'état sauvage la bosse se soit renforcée; que ce soit là la variété qui serait passée en Amérique; qu'une preuve de l'unité d'espèce du Bison américain et de l'Aurochs, c'est que tous deux portent le Musc; et, méconnaissant la distinction déjà faite de ces deux esp. par Charlevoix et d'autres voyageurs, il confond le Bœuf musqué et le Bison; puis, oubliant ce qu'il dit du Bison dont il prolonge l'habitation jusque sous le pôle, à la place du Bœuf musqué, il établit que la race de l'Aurochs occupe les zones froides, et celle du Bison les zones chaudes; que tous les Bœufs domestiques sans bosses descendent de l'Aurochs, et tous les Bœufs à bosses des Bisons. Toute l'éloquence de Buffon ne peut faire que ces assertions aient le moindre fondement. — Pallas (T. XIII, *Nov. Comm. Pert.*) a décrit des crânes appartenant à une espèce de Buffle aujourd'hui perdue, et qui se trouvent en Sibérie depuis le Jaïk jusqu'à l'Anadir; dans ce même espace il n'existe aujourd'hui ni Buffle ni Aurochs. Par sa grandeur et par l'arc saillant de l'occipital en arrière des cornes, le crâne de cette espèce est différent de celui des Buffles aujourd'hui vivants. Pallas a déterminé sur des crânes trouvés à la surface du rivage, près de l'embouchure de l'Obi, une esp. de Bœuf non décrite et qu'il a rapportée au Bœuf musqué de Charlevoix et de Pennant; et enfin, dans le tome 2 des Actes de St.-Pétersbourg, détaillant tous les faits relatifs à l'Aurochs, au Bison, au Bœuf musqué et à l'Yack, il en établit quatre espèces distinctes, confondant en une seule le Bison et l'Aurochs; il réfute l'erreur de Buffon qui admet dans l'Aurochs d'Europe deux variétés, l'Urus et le Bison. Buffon a été induit en erreur d'après les écrivains anciens, à dater de Pline, par le mot germain *Bisem,* désignant l'odeur musquée des vieux Aurochs, et latinisé dans le nom de *Bison.* Mais tout en reconnaissant que ni l'Aurochs ni le Bison n'existent sur l'étendue de l'Asie boréale ou moyenne, Pallas n'en persiste pas moins à croire, avec Buffon, que l'Aurochs et le vrai Bison américain seraient les var. d'une esp. unique, altérée par un nouveau climat, et il indique le trajet de leur émigration, par des communications anciennes entre l'Europe et l'Amérique, communications dont il ne reste que des débris dans les îles Schetland, Feroë et l'Islande. Il admet que l'Aurochs est la souche primitive, sauvage, du Bœuf aujourd'hui domestique. Il résulte donc des travaux de Pallas, que notre Bœuf domestique, l'Aurochs, le Bison, seraient d'esp. identique, et le Bœuf musqué, l'Yack, le Bœuf asiatique et le Buffle du Cap autant d'esp. distinctes; il n'y avait donc, avant Cuvier, que cinq esp. vivantes, déterminées dans le G. Bœuf, plus le grand Buffle fossile de Sibérie. Dans le Dictionnaire des Sciences naturelles, Cuvier en distingue huit esp., le Buffle Arni et le Taureau domestique dont il voit la souche, non dans l'Aurochs qu'une paire de côtes surnuméraires, l'arc occipital et la distance interorbitaire du front distinguent de notre Bœuf; mais dans une esp. fossile, dont les crânes ont été trouvés dans les tourbières de la France et de l'Allemagne, et dont les dimensions égalent celles des grands Buffles fossiles de Sibérie, découverts par Pallas. Cuvier même rapportait à l'esp. du Buffle Arni ces grands crânes fossiles. Aujourd'hui le Cabinet d'Anatomie comparée, enrichi, par les soins de ce savant, de squelettes ou de têtes de toutes les esp. vivantes et fossiles moins les Buffles de Sibérie, figurés par Pallas, T. XIII des *Nov. comm. Petrop.*, montre évidemment que le Buffle Arni est une esp. distincte du grand Buffle fossile de Sibérie; la principale différence est l'absence.

dans l'Arni. de l'arc occipital du front, plus grand dans le Buffle fossile que dans l'Aurochs même, et la brièveté relative des cornes du fossile. Voyez les figures citées de Pallas, où la tête du Buffle fossile est représentée à côté de celle de l'Aurochs. Cuvier a donc déterminé trois esp. inconnues ou méconnues avant lui : 1° le grand Taureau, souche du domestique; 2° l'Arni dont le crâne, comparé à celui du fossile de Sibérie, diffère, comme nous venons de le dire; et le Bison distinct de l'Aurochs.

Aucune esp. de Bœuf n'a été trouvée dans l'Amérique mér.; on n'y a pas trouvé non plus de débris fossiles de ces animaux. Dans l'Amérique du nord, au delà du tropique, existe le Bison caractérisé par quinze paires de côtes et par la disproportion du train de derrière avec le train de devant; ces caractères sont d'une importance bien plus grande que celle du volume et de la direction des cornes et la longueur ou la distribution des poils. Il faut dire pourtant que le poil du Bison est d'une nature différente de celle du poil de l'Aurochs, il est laineux; la texture de la peau diffère aussi dans le Bison et dans l'Aurochs; le cuir est dur et compact dans l'Aurochs, il est spongieux dans le Bison, comme dans le Bœuf musqué. Le Bison habite depuis le quarantième degré jusqu'au cercle polaire arctique; en deça du même cercle est la patrie du Bœuf musqué.

Dans le nord de l'Asie, il n'y a ni Aurochs, ni Buffles, ni Bisons, et il ne paraît pas y en avoir jamais existé; les crânes que l'on y trouve fossiles, appartiennent à une esp. perdue, qui paraît avoir occupé aussi le nord de l'Europe. On en retrouve les débris dans les mêmes terrains où se trouvent les ossements d'Éléphants et de Rhinocéros fossiles; elle n'a donc pas été contemporaine des autres esp. dont, s'il en était autrement, on devrait retrouver les os avec les leurs; les crânes analogues, mais si supérieurs en grandeur à celui de notre Taureau domestique que leur longueur est de deux pieds quatre lignes, sont au contraire contemporains de la période actuelle de la vie sur le globe, car on les trouve dans des terrains dont la formation se continue encore. Comme les anciens ont distingué deux esp. de Bœufs sauvages en Europe, Cuvier pense, attendu l'existence récente de cette esp., que c'était elle qu'ils appelaient Bison. L'esp. en serait éteinte à l'état sauvage.

Herberstein, *De Lithuaniâ, cap.* 2; Mathias à Michow, *De Lithuaniâ et Samogitiâ, lib.* 2; Martin Cromer, évêque de Varmia, *De situ Poloniæ et gene polonicâ,* disent positivement que le nom de Bison est constamment donné à l'Animal appelé Zubr ou Zumbr par les Polonais; que cet Animal est improprement nommé Aurochs et Urox par les Germains; que ces deux derniers noms concernent seulement l'Urus ou Thur des Polonais : or, Herberstein et Martin Cromer disent positivement aussi que le Thur ne se trouve que dans la seule Massovie, près de Varsovie; ils citent les villages chargés de leur conservation. A cette époque l'espèce du Thur était conservée par curiosité, comme l'est encore aujourd'hui celle du Zubr en Lithuanie, d'après Gilibert, *Exercit. Phitolog. Zool.,* Wilna, 1792. Enfin d'autres observateurs du pays, et cités par Gesner, le baron Bonarus, *Ant. Schneebergen,* désignent par Thur une espèce de Bœuf sauvage, qui ne diffère du domestique que par la supériorité de la taille, la constance de la couleur noire dans les mâles, et un pelage plus élégant; leurs cornes sont dirigées en avant. Ce dernier caractère exclut l'identité avec le Buffle, présumée par Pallas. Cette direction des cornes en avant, cette supériorité de taille, cette identité de forme avec celle du Bœuf domestique, précisées par des observateurs qui connaissaient le Zubr (notre Aurochs), et qui en décrivent les caractères, ne peuvent concerner évidemment ce dernier Animal. Le Thur en diffère donc; c'est encore moins le Buffle dont la taille est beaucoup plus basse, qui n'a jamais habité un climat aussi froid, et qui alors était connu. J.-C. Scaliger, *Exercit. Exoteric.* 206 *ad Cardan.,* le décrit aussi exactement que les modernes; il insiste sur l'aplatissement de ses cornes. Albert le Grand l'avait aussi déjà bien caractérisé deux siècles plus tôt; les auteurs polonais cités, qui avaient passé plusieurs années en Italie, qui par leur savoir ne pouvaient ignorer les écrits d'Albert et de Scaliger, et surtout Herberstein qui avait été en Italie et en Grèce, ne pouvaient donc prendre l'un pour l'autre. J.-C. Scaliger avait vu des cornes de l'Urus (ou le Thur); il dit que l'Urus ne diffère en rien du Taureau domestique. Il aurait bien reconnu une corne de Buffle; il parle de leur usage actuel en Massovie pour vases à boire dans les festins, comme en Germanie au temps de César; Aldrovande, *Quadr. Bisulc.,* p. 350, dit que les cornes de l'Urus sont beaucoup plus longues que celles du Bison, et d'une autre couleur : or, nous avons vu que leur direction est aussi différente. Gesner avait vu à Mayence et à Worms, de grands crânes de Bœufs sauvages (et toujours il appelle le Thur, Bœuf sauvage), doubles en grandeur de ceux des Bœufs domestiques, attachés, quelques siècles auparavant, à des édifices publics. A la même époque, le médecin J. Caïus avait vu, dans le château de Warwick en Angleterre, de grands crânes pareils à ceux que l'on trouve bien plus souvent que ceux d'Aurochs dans les tourbières de France et d'Allemagne, et dont le front se termine sur une ligne droite passant par les cornes comme dans les Bœufs domestiques. Et ces crânes vus à Warwick et ceux de nos tourbières ont les cornes très-grandes, dirigées en avant. *V.* Gesner, *Quadrup.,* p. 137, et Cuvier, Ossem. Foss., t. 4. — Ces caractères de la direction des cornes, de la supériorité de la taille, et, pour le répéter, cette ressemblance du Thur avec les Bœufs domestiques, précisée par des observateurs qui connaissaient le Zubr et le Buffle, n'implique-t-elle pas l'identité du Thur avec le grand Taureau fossile; ce grand Taureau est pour nous l'ancien Urus de César, dont l'esp. a été la première anéantie parce que les progrès de la civilisation ont été plus rapides dans l'ouest de l'Europe. Au quinzième siècle, elle n'existait plus que dans les forêts royales de Pologne, comme l'espèce de l'Aurochs, originaire de l'est de l'Europe, se conservait, en 1778, dans la forêt de Bialoviczenski en Lithuanie. Le Buffle introduit en Europe sous le règne de Justinien, en 595, se trouve aujourd'hui en Asie, en Afrique et en Europe. Le Buffle du Cap appartient à l'Afrique australe; il n'y a pas d'indice de son existence dans l'Afrique boréale.

On verra à son article qu'il diffère autant de l'autre Buffle que des autres Bœufs; qu'en conséquence on ne peut attribuer ces différences à l'influence du climat. L'Arni ne se trouve que dans la partie montagneuse de l'Asie méridionale; et l'Yack, dont il paraît qu'il existe plusieurs variétés différentes par la taille, le chevelu de la queue et l'existence des cornes, ne se rencontre pas hors de l'Asie centrale, circonscrite par les monts Hymalaïa au sud, les Altaï et Sayansk au nord, et ceux de Belur à l'ouest. Chacune de ces espèces est donc séparée des autres par les limites de son organisation, et par celles de sa répartition géographique. Les deux esp. qui ont le plus d'analogie, l'Aurochs et le Bison, sont précisément celles que séparent les plus grands intervalles. On ne peut donc faire dériver l'une de l'autre. Pallas, embarrassé de l'absence de l'Aurochs dans toute la Sibérie, et de ce qu'à l'époque de la découverte de l'Amérique, le Bison y était plus nombreux que l'Aurochs ne l'a jamais été en Europe, réfléchissant que tous les Animaux communs à l'Amérique et à l'ancien continent, les Élans, les Rennes, le Loup, le Renard, l'Isatis, etc., se trouvent sur les deux bords du détroit de Behring, n'ayant d'ailleurs pu s'assurer, par l'examen, de la différence du Bison et de l'Aurochs, inclinait à le croire une variété de celui-ci, passée en Amérique par un grand isthme dont les îles Schetland, Feroë et l'Islande seraient des débris; mais si cela était, on en devrait retrouver l'esp. dans ces mêmes îles, et leur route devrait être ainsi jalonnée : or il n'en est rien. D'ailleurs l'instinct n'aurait pas dû se métamorphoser par l'émigration, lorsque tous les rapports d'existence de l'Animal seraient restés les mêmes, puisqu'en changeant de contrée, il n'aurait pas changé de climat. Ainsi l'Aurochs aurait conservé en Amérique l'instinct de la vie solitaire dans le fond des forêts où il n'a pas été refoulé par l'homme. Car du temps de César, on ne le trouvait que dans la forêt Hercinie, comme aujourd'hui dans les forêts de la Lithuanie et des monts Krapacks. Au contraire, le Bison, en grandes troupes, se plaît dans les vastes plaines découvertes, qui produisent une herbe longue et épaisse. Il est en outre plus rare et plus petit du côté de la baie d'Hudson que dans l'intérieur du continent; il n'entre dans les bois que quand il est chassé. — Le Bœuf musqué habite les rochers et les parties hautes et rocailleuses, les terres stériles, sans pourtant s'éloigner des bois. Le Buffle asiatique préfère les marécages où il se tient entièrement plongé, comme le dit Scaliger. Le Yack habite les étages supérieurs des montagnes ou les plateaux froids de l'Asie centrale. Le Buffle du Cap, comme l'Aurochs, habite les forêts impénétrables de l'Afrique australe. Par la figure de ses cornes, et leur énorme volume, ce Buffle ressemble davantage au Bœuf musqué, qui habite à l'autre extrémité du diamètre terrestre, qu'à aucun autre Bœuf; ses habitudes d'ailleurs sont différentes. Il est évidemment impossible de lier par d'autres intermédiaires ces deux espèces entre elles; toutes deux sont sauvages, leur résistance invincible à quitter leurs sites ne peut être une disposition acquise. Toutes ces esp. sont donc aborigènes, non-seulement des régions, mais des sites où on les trouve.

Les différences d'organisation correspondent, dans chacune de ces espèces, aux différences d'instinct et des répartitions géographiques. Dans le Buffle du Cap, la boite cérébrale n'a pas le quart d'amplitude que comporterait le même volume extérieur dans le Bœuf : les deux tables de tous les os du crâne sont écartées l'une de l'autre, comme dans les Cochons, par de vastes cellules dont les cloisons sont aussi compactes que la substance même des tables : l'écartement de deux tables dans le frontal, le pariétal et l'occipital, est au moins de trois pouces. Du raccourcissement du rayon descriptif de la cavité cérébrale, résulte une diminution proportionnelle du volume du cerveau allongé d'avant en arrière. Dans le Buffle, la disposition est la même, mais à un moindre degré. Dans le Buffle du Cap, la pointe nasale des inter-maxillaires reste distante d'un pouce de l'articulation naso-maxillaire, comme dans le Bœuf musqué; dans le Buffle ordinaire, cette pointe de l'inter-maxillaire est comprise dans la moitié de la longueur de cette articulation.

Dans le Buffle Arni, cette partie de l'inter-maxillaire forme les trois quarts antérieurs de la même articulation, mais les parois du crâne ne sont plus creusées de cellules. Dans le Bœuf musqué, les parois du crâne ont une épaisseur proportionnelle presque égale à ce qui existe dans le Buffle; mais ces parois sont solides, et leur tissu est fort compact, ce qui rend ce crâne plus pesant que tous les autres à égalité de volume. Ce n'est pourtant pas au climat que ces différents caractères peuvent s'attribuer, car le Bison limitrophe du Bœuf musqué n'y participe pas, et la même compacité se retrouve dans les cloisons du Buffle du Cap. Toutes ces différences sont donc primitives; il n'y a pas de différences sous le rapport de la structure des os, entre les autres espèces de Bœufs.

Outre les différences de figure, qui distinguent les crânes d'Aurochs et de Bison de celui de l'espèce domestique, il y a surtout un caractère commun à ces deux espèces. C'est la distance où reste l'inter-maxillaire de l'articulation naso-maxillaire. Dans tous deux encore, les os du nez sont courts, larges et bombés; enfin un caractère plus décisif que tous les autres, pour la séparation de l'Aurochs et du Bison, c'est que celui-ci a quinze côtes, l'Aurochs et l'Yack quatorze, et tous les autres treize. Ces côtes surnuméraires n'entraînent pas un supplément de vertèbres; elles s'insèrent aux vertèbres lombaires qui, au nombre de six dans les autres Bœufs, sont de cinq dans l'Aurochs et de quatre seulement dans le Bison. Dans toutes les esp., les cornes continuent de croître après l'achèvement de la taille; cet accroissement local est renforcé par l'abondance de la nourriture. Des crânes de même grandeur, et par conséquent des individus de même taille dans la même esp., offrent donc nécessairement, d'après ces circonstances, des cornes fort inégales. La taille ne peut donc se conclure de la grandeur des cornes, mais bien de celle des crânes qui lui est toujours proportionnelle. Au moyen de ces rapports qu'il a déterminés, Cuvier a ramené les Buffles Arnis, évalués jusqu'à quatorze et quinze pieds de hauteur d'après les cornes les plus gigantesques, à la taille des Bœufs de Hongrie, cinq pieds cinq à six

pouces. Dans plusieurs esp., le Taureau, l'Yack, les cornes n'existent pas toujours; quand elles manquent, le frontal se bombe sur le milieu en même temps qu'il y devient plus compact.

La même esp. ne souffre guère d'altération par les changements de climats; le Buffle, en Italie, a le poil rare, dur et noir comme dans l'Archipel asiatique, sous l'équateur. Le Bœuf domestique redevenu libre et presque sauvage, dans les llanos de Caracas et les pampas de Buenos-Ayres, n'a pas moins de poils et n'est pas autrement coloré qu'en Europe. Les diversités de pelages et de couleurs dans les esp. différentes, sont donc primitives aussi bien que les diversités plus profondes d'organisation : ce ne sont donc pas des accidents perpétués par la permanence de l'influence qui les aurait produits. La couleur des cornes varie d'une espèce à l'autre, comme la couleur et la nature du poil ainsi que sa direction.

B. Aurochs. *Bos ferus,* Linné; *B. urus,* Briss.; Zubr des Polonais; Bison et Wisen des écrivains du moyen âge; Bonasus d'Aristote. — La plus grande des espèces vivantes. D'après Gilibert (*Exercit. phitol. Zool.*, Wilna, 1782), le Zubr surpasse les plus grands Bœufs de Hongrie. Pallas en a mesuré un vieux mâle de six pieds de haut à la croupe et au garot. La tête était longue de deux pieds six pouces, l'intervalle des yeux de dix-huit pouces, celui de la naissance des cornes d'un pied : les cornes avaient treize pouces de hauteur, et autant de circonférence à la base. On a trouvé dans le Kentucky une portion de crâne fossile dont le contour de l'origine de la corne est de dix-huit pouces; ce contour est de vingt et un pouces, dans un crâne fossile cité par Mayer : mais nous avons vu que l'on ne peut rien conclure des dimensions des cornes.

Cuvier a fait voir les différences du crâne dans l'Aurochs et le Bœuf. Le front du Bœuf est plat et même un peu concave; celui de l'Aurochs est bombé; il est carré dans le Bœuf, sa hauteur égalant à peu près sa largeur, en prenant sa base entre les orbites. Dans l'Aurochs, mesuré de même, il est beaucoup plus large que haut; le front du Bœuf se termine sur une ligne droite tangente aux cornes en arrière; dans l'Aurochs cette ligne se courbe en arc deux pouces en arrière des cornes; la tête osseuse de l'Aurochs ne diffère pas de celle du Bison. L'Aurochs a quatorze paires de côtes.

Tout le devant du corps est garni de poils, longs de plus d'un pied, disposés en crinière; ceux des épaules, des bras et du fanon, tombent presque jusqu'aux sabots: il y a deux sortes de poils : l'un plus court, laineux et fauve, est une espèce de bourre; les longs poils de la crinière sont droits et rudes, mais encore laineux : ces longs poils tombent du printemps à la fin de juin; ils ont repoussé à la fin de novembre. L'Animal ne porte donc sa livrée que pendant l'hiver. La crinière est quatre fois plus courte dans la femelle; les poils du train de derrière, au lieu d'être couchés, restent écartés de la peau à cause de la bourre; les lèvres, les gencives, la langue et le palais sont bleus; la base de la langue est hérissée de grands tubercules durs, déjà observés par l'évêque Cromer; les cornes sont noires, bien plus compactes et plus épaisses que dans les Bœufs; elles ont ordinairement un demi-pied de haut et sont semi-lunaires; les poils de la nuque ont une odeur musquée, plus forte en hiver. Gilibert en a observé quatre jeunes, pris en janvier dans la forêt de Bialoviczenski; ils refusèrent de teter des Vaches; on leur fit teter des Chèvres posées à leur hauteur sur une table : quand ils étaient rassasiés, ils jetaient d'un coup de tête leur nourrice à six ou huit pieds de distance. Les jeunes mâles moururent au bout d'un mois. A la fin de la première année, la crinière des Génisses était faite. Le rut vint à deux ans : on offrit à l'une un grand et beau Taureau qu'elle repoussa avec fureur, quoique depuis plusieurs jours ses mugissements d'amour et le gonflement de la vulve, rouge et entr'ouverte, annonçassent ses besoins. D'ailleurs l'Aurochs était docile; il caressait de la voix son gardien, lui léchait les mains, lui frottait le corps avec les lèvres et la tête, et venait à sa voix; mais la vue d'un étranger et la couleur rouge le mettaient en colère; il ne choisissait dans le foin qu'un petit nombre d'herbes, c'étaient surtout des Ombellifères; il ne souffrait pas de vaches dans sa pâture. — Dans la forêt de Bialoviczenski, les Aurochs ne s'écartent pas des rivages; ils en broutent l'herbe en été, et en hiver ils se nourrissent des pousses des arbustes et des Lichens. L'espèce s'y conserve aujourd'hui par les soins des gardes forestiers. — Dans le temps du rut, les mâles combattent entre eux; la chasse en est alors très-périlleuse. D'un coup de tête, ils brisent des arbres gros comme la cuisse. La femelle porte onze mois. Il paraît, par l'époque où l'on prit ceux qu'observa Gilibert, qu'elle met bas en décembre. Herberstein dit au contraire que le Thur met bas au printemps et que ceux qui naissent en automne ne vivent pas.

Les intestins et les estomacs de l'Aurochs sont, proportionnellement à la taille, un tiers plus étroits que dans le Bœuf; le cerveau même sent le musc; cette odeur de musc est l'origine du nom de Bison donné à cet Animal par les auteurs du moyen âge qui ont latinisé le mot allemand *Wisen,* ou *Bisen* lequel signifie Musc. L'Aurochs a vécu dans toutes les forêts marécageuses de l'Europe tempérée; son espèce n'y fut pourtant jamais nombreuse; il n'y en a point en Scandinavie. Érasme Stella y parle bien de Bison et d'Urus; mais comme il dit en même temps que dans la langue du pays ces Animaux s'appellent *Elk,* nom de l'*Élan* dans toutes les langues germaniques, il est évident que c'est de cet Animal qu'il a parlé.

Il subsiste encore en Écosse une race de Bœufs blancs avec les oreilles et le museau noirs, qui sont hauts sur jambes comme l'Aurochs. Au temps d'Hector Boethius, dans le 16e siècle, ils avaient une crinière qu'ils n'ont plus aujourd'hui. Cuvier pense que ce n'est qu'une variété de l'Aurochs. C'est ce que l'examen du squelette pourra seul décider; leur taille est celle d'un Bœuf moyen; leur cuir, comme celui du grand Aurochs, passe pour être plus dur et plus compact que celui du Bœuf.

B. Bison. *Bos americanus,* Gmel.; Buff. Sup., T. III, p. 5; Encyc., pl. 45, fig. 3. *Buffalo,* Catesby, Carol. app. ph., p. XXVII, t. 20. Tête osseuse comme celle de l'Aurochs; les os du nez sont un peu plus courts, plus larges et plus bombés et les orbites un peu moins sail-

lants; mais des caractères plus décisifs, c'est une quinzième paire de côtes, de sorte qu'il ne reste que quatre vertèbres lombaires, et la disproportion du train de derrière à celui de devant, dépendant moins d'une inégalité de longueur des membres que de l'excès de hauteur des apophyses épineuses dorsales, à commencer de la deuxième et surtout de la troisième qui est la plus haute. Il existe à Paris une colonne vertébrale fossile où les empreintes de côtes ne laissent que quatre vertèbres entre la dernière côte et le sacrum; ce caractère appartient au seul Bison américain. L'apophyse épineuse de la douzième vertèbre, en avant du sacrum, a bien vingt-deux pouces de longueur, ce qui en suppose encore davantage pour les trois précédentes; le Bison seul a quatre vertèbres lombaires; cette colonne, trouvée dans la vallée de la Somme, appartient-elle à un Bison? ou bien l'ancien Aurochs fossile avait il une paire de côtes de plus ou une vertèbre lombaire de moins? Cette excessive hauteur des apophyses épineuses dorsales détermine cette gibbosité dont Charlevoix avait reconnu la cause; il n'y a pas de loupe comme dans le Zébu.

D'après Hearne, la taille du Bison, moindre que celle de l'Aurochs, surpasse celle de tous les autres Bœufs; il a vu huit Indiens ne pouvoir retourner le cadavre des vieux mâles. Le cuir est spongieux comme celui du Buffle; au cou, il a un pouce d'épaisseur; les cornes, plus courtes que dans tous les autres Bœufs, sont presque droites et très-fortes à la racine. D'après cela, il n'est pas certain que le crâne fossile du Musée de Péal, ne soit pas d'un Bison, puisque d'ailleurs le crâne du Bison diffère si peu de celui de l'Aurochs. Depuis le chanfrein jusque derrière les épaules, règne une épaisse et longue crinière; plus touffue entre les cornes, elle s'étend sur le flanc de tout l'avant-train et sous le fanon. Il n'y a pas deux sortes de poils comme dans l'Aurochs; c'est une laine longue, très-fine et soyeuse; elle forme des manchettes aux poignets. Le train de derrière est couvert d'un poil plus court que celui de l'Aurochs, et plus noir; la queue, d'un pied de long, est terminée par un flocon de laine noire dans les mâles, et roux dans les femelles à cause de l'urine; la toison d'un Bison pèse huit livres, selon Charlevoix. Au contraire de l'Aurochs qui vit solitaire dans la profondeur des forêts, le Bison se plaît en grandes troupes dans les vastes savanes découvertes, qui produisent une herbe longue et épaisse; il paît soir et matin, se retire pendant la chaleur dans les lieux marécageux, et n'entre dans les bois que pour fuir les chasseurs. Ils sont très-légers à la course; quelque profonde que soit la neige, et malgré les sillons qu'y trace leur poitrine, ils la franchissent plus vite que le plus agile Indien avec ses raquettes.

Le Bison habite depuis la Louisiane jusqu'au cercle polaire; il est plus rare et plus petit du côté de la baie d'Hudson que dans l'intérieur du continent, sur la grande région qui verse dans l'Océan polaire les rivières d'Hearme et de Mackensie. C'est près du lac Athapescow qu'Hearne a vu les plus gros Bisons.

D'après Raffinesque, le Bison est domestique dans les fermes du Kentucky et de l'Ohio. Il se plaît et s'accouple avec les Vaches. Les métis sont nommés *Naals Bread Buffaloes :* ils ont la couleur, la tête et la demi-toison du Bison; ils n'ont plus de bosse, mais le dos est toujours incliné. Ils s'accouplent indifféremment entre eux ou avec leurs pères et mères, et produisent de nouvelles races fécondes. La fécondité des produits n'est donc pas une preuve de l'unité des espèces croisées, comme on le croit d'après Buffon; or, rien n'est plus évident en zoologie que la diversité d'espèces du Bison et du Bœuf domestique.

B. Buffle. *Bos bubalus,* Buff., t. II. pl. 25. La figure de l'Encycl. sous ce nom appartient à l'espèce suivante : — Le front plus bombé que dans le Bœuf, à cause de la procidence des cornes dirigées en bas et en arrière; elles sont aplaties sur deux faces et striées en travers. Il a été bien décrit par Albert le Grand, et surtout par J.-C. Scaliger (*Exoteric. Exercit.* 206 *ad Cardan*). Sa peau noire est presque nue, excepté à la gorge et aux joues parsemées de poils courts et roides; cette nudité et l'épaisseur de son cuir indiquent sa patrie dans les régions marécageuses des climats chauds; il n'a presque pas de fanon. Il paraît avoir été inconnu aux Grecs et aux Romains, au moins n'a-t-il pas vécu chez eux. Cuvier observe qu'Aristote en a parlé sous le nom de Bœuf sauvage d'Arachosie, dont le pelage était noir, le museau retroussé et les cornes couchées en arrière. Il n'a que treize paires de côtes comme notre Bœuf; mais ses mamelles sont sur une même ligne transverse. Il est aujourd'hui très-commun en Grèce et en Italie, où il fut introduit dans le septième siècle. C'est à tort que Pallas le prend pour le Thur, décrit par Herberstein, et vivant sauvage dans les environs de Varsovie. Le Buffle, comme l'observait déjà Scaliger, ne supporte pas le froid; or, le Thur était sauvage; pourquoi donc serait-il resté sous l'inclémence d'un ciel qu'il était libre de fuir? Herberstein qui avait été ambassadeur à Constantinople, le médecin Mathias à Michow, l'évêque de Warmie, Cromer, qui tous avaient passé en Italie plusieurs années et qui ne pouvaient manquer d'y avoir vu des Buffles, d'ailleurs bien décrits dans Albert et dans Scaliger, auraient reconnu le Thur pour un Buffle, puisque tous trois connaissaient le Buffle, l'Aurochs et le Thur. Ils disent précisément que le Thur est beaucoup plus grand que le Bœuf, et que ses cornes sont dirigées en avant, au contraire du Buffle. Le Thur n'est donc pas le Buffle, qui d'ailleurs est en Europe moins haut que le Bœuf. Pallas ne se trompe pas moins en considérant le Buffle comme originaire de la partie montagneuse et froide de l'Asie, au nord de l'Inde, où il serait primitivement couvert d'un poil long et touffu, devenu dur et rare sous les zones chaudes de l'Asie. Nous voyons que les Buffles, acclimatés en Europe, n'y ont pas la peau beaucoup moins rude que ceux de l'Archipel asiatique. La nudité de leur peau est donc primitive : ce qui induisit Pallas dans cette erreur, c'est que n'ayant pas eu occasion apparemment d'anatomiser le Buffle, il ne put reconnaître ses différences d'avec l'Yack qu'il en supposait la tige. Or nous allons voir combien l'Yack en diffère; le naturel du Buffle est le même dans tous les pays. Quoy, médecin de l'Uranie, l'a vu à Timor rester des heures entières enfoncé dans l'eau jusqu'au museau, ainsi que

Scaliger l'observait en Italie. Si le Buffle était originaire des montagnes du Thibet, comme le supposait Pallas, en vertu de cet instinct qui, dans tous les Animaux, survit à la déportation, il rechercherait les sites de son pays quelque part qu'on l'eût transporté. Or, c'est dans les plaines humides de la Lombardie, dans les marais Pontins que le Buffle prospère; sa patrie est donc l'Asie méridionale, d'où l'homme l'a propagé en Afrique et jusqu'en Grèce et en Italie. On dit qu'il y en a d'échappés et redevenus sauvages dans quelques contrées du royaume de Naples. Son cuir, comme celui du Bison, est spongieux et perméable à l'eau ; il en résiste mieux aux armes tranchantes; on l'emploie pour armes défensives.

D'après un squelette d'Arni, que Cuvier a fait venir de l'Inde, il paraît que cet Animal n'est qu'une variété à grandes cornes du Buffle ordinaire. Il n'y a que son crâne qui présente quelques différences, par exemple, l'absence de cellules périéraniennes : nous manquons de renseignements sur le pelage.

B. Buffle du Cap. *Bos Caffer,* Sparm., Schreb., pl. 301; Encycl., pl. 45, f. 4. Cette esp. se distingue des précédentes par ses énormes cornes noires, dont les bases aplaties et raboteuses couvrent, comme un casque, tout le sommet de la tête; l'épaisseur du crâne est ici bien plus grande encore que dans le Buffle. Cette épaisseur résulte de l'écartement des deux tables par des cellules à cloisons compactes, qui ont presque trois pouces de hauteur. La boîte cérébrale est allongée et deux fois plus petite que dans le Bœuf; les fosses ethmoïdales sont très-grandes; les cornes sont séparées à leur base par une rainure étroite d'un pouce, qui s'élargit en avant dans quelques individus, mais dont les deux bords restent parallèles dans d'autres, comme dans le Bœuf musqué, s'étendant depuis la nuque jusqu'à trois pouces de l'œil; elles se recourbent en bas, en devenant plus cylindriques; chacune d'elles forme un arc à concavité supérieure; la distance d'une pointe à l'autre excède quelquefois cinq pieds; l'Animal lui-même en a plus de huit de longueur sur cinq de hauteur au garot. Encore plus gros et plus massif que le Buffle asiatique, ses jambes sont courtes, son fanon pendant, son poil ras et brun-foncé. Ils vivent en grandes troupes depuis le Cap jusqu'en Guinée, dans les forêts les plus épaisses, où ils se frayent des chemins étroits dont ils ne s'écartent jamais; ils aiment à se plonger dans l'eau. Ils attaquent tout ce qu'ils trouvent sur leur passage; mais en rase campagne ils fuient l'homme. La langue du Buffle paraît encore plus hérissée de tubercules que celle de l'Aurochs; car on dit qu'il écorche, en les léchant, les Animaux qu'il a tués.

B. Yack; Vache grognante de Tartarie. *Bos Grunniens,* L., B. à queue de cheval, Schreb., pl. 299; Turner, Voy. au Thib., Atlas, Act. pétropol., t. II, pl. 10; Encycl., pl. 45, fig. 3, nº 2, fig. copiée d'après la pl. de Gmelin, tab. 7. *Nov. Comm. Petrop.*, t. 5.

Le Yack a quatorze paires de côtes comme l'Aurochs; ce n'est donc pas, ainsi que le remarque Desmarest (Mam., page 497), le type du Buffle, comme le supposait Pallas, ni celui du Bœuf domestique, comme Cuvier l'a soupçonné (Diction. des Sc. nat., t. v, p. 32), et ses mamelles sont sur une même ligne comme dans le Buffle. Il se distingue de tous les autres par sa queue dont le crin, long et élastique comme celui du Cheval, est fin et lustré comme la plus belle soie; il a sur les épaules une proéminence recouverte d'une touffe de poils plus longs et plus épais que celui de l'épine; cette touffe s'allonge sur le cou en forme de crinière jusqu'à la nuque; les poils surépineux sont récurrents comme dans le Zèbre et plusieurs Antilopes; les épaules, les reins et la croupe sont couverts d'une sorte de laine épaisse et douce ; des flancs et du dessous du corps et du gros des membres, pendent, jusqu'à mi-jambe, en traversant cette laine, des poils très-droits et touffus. Turner en a vu dont le poil traînait jusqu'à terre. Sur le bas des jambes, le poil est lisse et roide; les sabots, surtout de devant, sont très-grands, semblables à ceux du Buffle; les ongles rudimentaires très-saillants. La race du Thibet a des cornes longues, minces, rondes et pointues, peu arquées en dedans et un peu en arrière, sans arêtes ni aplatissement; elle a aussi les oreilles petites, d'après Turner. Or Witsen dit qu'en Daourie les mâles de ces Bœufs portent de très-grandes cornes aplaties et courbées en demi-cercle. Comme la figure des cornes est invariable dans les espèces, cette diversité entre les deux races, vues d'une part par Gmelin et Turner, de l'autre, par Witsen, n'indique-t-elle pas deux espèces? Les individus vus et décrits par Pallas (*loc. cit.*), étaient sans cornes, de la taille d'une petite Vache; le front très-bombé et couronné d'un épi de poils rayonnants; ils étaient bossus au garot comme ceux du Thibet. Ils venaient de la Mongolie. Les oreilles étaient grandes, larges, hérissées de poils, dirigées en bas sans être pendantes. A trois mois, le Veau a le poil crépu, noir et rude comme un Chien barbet, et les longs crins commencent à pousser partout sous le corps depuis la queue jusqu'au menton; tout le corps était noir. L'été de la Sibérie, à Irkoutsk, était encore trop chaud pour eux; dans le milieu du jour, ils cherchaient l'ombre ou se plongeaient dans l'eau. Les Chinois, qui en ont introduit chez eux, l'appellent *Si-Nijou,* Vache qui se lave, à cause de cette habitude. — Au Thibet, les Yacks vivent dans les étages les plus froids des montagnes, surtout dans la chaîne qui sépare le Thibet du Boutan. Les Tatares nomades se nourrissent de leur lait dont ils font aussi d'excellent beurre qui s'envoie dans des sacs de peau par toute la Tatarie. On emploie l'Yack, suivant les lieux, à porter des fardeaux ou à tirer des chariots et même la charrue. Leur queue est dans tout l'Orient un objet de luxe et de parure. Les Chinois avec ses crins teints en rouge font les houppes de leurs bonnets d'été. C'est un signe de dignités militaires chez les Turcs. Pennant en a vu une de six pieds de long au Musée britannique.

Les deux sexes ont un grognement grave et monotone comme celui du Cochon. Les mâles le répètent moins souvent que les Vaches, et les Veaux encore plus rarement. Turner dit qu'ils ne grognent que quand ils sont inquiétés ou en colère. Les Thibétains ont pour le Yack le même respect que les Indous pour le Zébu.

Ælien seul des anciens en a parlé. Il dit, *lib.* 15, que les Indiens ont deux esp. de Bœufs : l'une, rapide à la

course, noire, et dont la queue blanche sert à faire des chasse-mouches. Il en reparle, *lib.* 16, sous le nom de *Poephagus*.

B. A FESSES BLANCHES. *Bos leucoprymnus*. Quoy et Gaymard ont décrit cette esp. nouvelle, dans la Zoologie du voyage de l'Astrolabe; elle est grande, à tête longue, élargie par le haut; à mufle peu gros; à cornes médiocres, s'écartant et se rapprochant sur le haut de la tête et dont les pointes se regardent. Les oreilles sont grandes, bien détachées, comme pédiculées et pourvues de longs poils à leur bord interne. Le cou est court, mais un peu cambré, comme dans les Cerfs, et pourvu d'un fanon mince et peu pendant. Les premières apophyses épineuses des vertèbres sont élevées; elles arrondissent le dos dans cette partie qui n'a cependant point de bosse; le reste du dos présente une surface plane. Les jambes sont déliées; la queue est longue et munie d'une petite crinière à l'extrémité. On remarque quatre tetines dont les deux antérieures plus grosses et les deux postérieures plus rapprochées. Le pélage est court, d'un brun noir, avec quelques nuances rougeâtres ou fauves; la partie postérieure de chaque fesse est marquée d'une large tache blanchâtre, qui commence à l'anus; des taches également blanchâtres se trouvent au-dessus du sabot. Cette belle esp. habite l'île de Java.

B. MUSQUÉ. *Bos moschatus*, Linn.; Buff., Sup.; Pennant, Zool. arct., T. I. Son crâne est figuré *Nov. Comm. Petrop.*, T. XVII, pl. 17. Les caractères de cette esp. consistent dans les cornes disposées à peu près comme dans le Buffle du Cap; leurs bases, aplaties, ont leurs bords internes parallèles, se prolongeant depuis ce point jusqu'à l'orbite, qui est beaucoup plus saillant ici que dans tous les autres, y compris l'Aurochs : ces cornes sont blanches dans le mâle, où elles pèsent jusqu'à soixante livres sans le crâne; elles ont leur base séparée par une rainure à bords droits, d'un pouce de large, s'étendant depuis l'orbite jusqu'à la crête occipitale qu'elles débordent en arrière, en occupant ainsi le tiers de la longueur de la tête; ces cornes elles-mêmes se réfléchissent presque perpendiculairement entre l'orbite et l'apophyse mastoïde, jusqu'au-dessous de l'œil, et se redressent vers la pointe seulement. Dans la femelle, les bases des cornes sont plus écartées, et leurs bords ne sont pas parallèles, mais arrondis; la boîte cérébrale est très-petite, à cause de l'épaisseur du crâne; elle est presque trois fois plus longue que large, et presque cylindrique; c'est comme dans le Buffle du Cap, mais ici les parois sont solides au lieu d'être creuses. Camper (*Nov. Act. Petrop.*, T. II) dit que, sur le crâne qu'il a examiné à Londres, et trouvé semblable aux figures citées de Pallas, il y a des fosses lacrymales, indices de larmiers; que les inter-maxillaires ne montent pas jusqu'à l'articulation naso-maxillaire, et que sur deux pieds quatre pouces de longueur de crâne, l'espace inter-orbitaire était d'un pied quatre pouces.

Le Bœuf musqué habite l'Amérique, sous le cercle polaire, par troupes de quatre-vingts à cent : il n'y a que deux ou trois mâles par troupeau. Quoique ce nombre en soit par conséquent fort petit, on en trouve beaucoup de morts dans le temps du rut, parce qu'ils le battent pour les femelles. Ce fait réfute assez l'opinion que c'est à l'ardeur du climat que tient celle du tempérament. A cette époque, ils se jettent sur tout ce qui approche des Génisses, et poursuivent même les Corbeaux par leurs mugissements. Les femelles conçoivent en août et mettent bas, à la fin de mai ou au commencement de juin, un seul petit. Cette esp. est moins grande que le Bœuf, très-basse sur jambes; sa queue est cachée dans le poil, qui a jusqu'à dix-sept pouces de long et pend jusqu'à terre. Comme dans la plupart des Quadrupèdes des climats froids, il y a deux poils : l'un droit et soyeux, long, surtout sous le ventre et à la queue. Chez les mâles, il est permanent et noir; il forme sous le cou une crinière dont les Esquimaux font des chasse-mouches. L'autre pousse en hiver; c'est une belle laine épaisse, serrée en bourre à la racine des poils longs : elle est de couleur cendrée; elle se détache à l'approche de l'été, et l'Animal s'en débarrasse en se roulant par terre.

Ils errent dans les parties hautes et rocailleuses des terres stériles; rarement ils s'éloignent beaucoup des bois. Lourds en apparence, ils gravissent les rochers d'un pied aussi agile et aussi sûr que la Chèvre. En hiver, ils broutent les sommités de Saules et de Pins. La chair ressemble à celle de l'Élan; la graisse est blanche, nuancée de bleu. Les jeunes sont bons à manger. Le couteau dont on a dépecé un vieux Taureau, ne perd l'odeur de musc qu'en le repassant. C'est au fourreau de la verge que l'odeur de musc est le plus forte, le smegma du gland est aussi odorant que dans la Civette : il conserve sa force plusieurs années.

Pallas en a décrit des crânes trouvés à l'embouchure de l'Obi. Il dit, dans une note jointe au Mémoire de Camper, cité plus haut, que ces crânes étaient épars sur le rivage, qu'ils étaient récents et non fossiles, mais altérés par l'air. Ils avaient été évidemment apportés d'Amérique par les glaces.

B. GOUR OU GAOUR. *Bos gaour*. On trouve, dans l'Inde, cette esp. de Bœuf sauvage, qui, d'après les diverses relations, ne peut être confondue avec aucune de celles que nous avons examinées plus haut. Sa tête a presque tous les caractères de celle de nos Taureaux domestiques; mais l'os frontal paraît plus saillant et plus élevé; ses cornes sont très-fortes et très-épaisses; elles n'ont point de poli et semblent comme atténuées et usées par le frottement; elles sont d'une seule tige et point rejetées en arrière comme celles du Buffle. La partie supérieure du front est recouverte d'un poil crépu, blanchâtre; le pelage est brun foncé, presque noir. Les yeux, d'un bleu tendre, sont plus petits que ceux du Taureau domestique; ils expriment, dans le regard, une férocité que vient encore rendre plus apparente un sourcil touffu et proéminent. Les cuisses sont d'une saillie considérable et les muscles très-forts. La peau diffère de celle du Buffle et du Taureau; elle a beaucoup de rapport avec celle du Phoque, le poil étant ras, uni et huileux. Mais ce qui distingue le Gaour de tous ses congénères, et qui pourrait peut-être en faire le type d'un G. nouveau, c'est une série d'épines, répandue sur son dos, qui prend à la dernière vertèbre du cou, et qui finit en s'abaissant vers la moitié du corps; ces pièces sont élevées d'au moins six pouces au delà de la

véritable colonne, et semblent un prolongement des apophyses épineuses des vertèbres dorsales.

Un Gaour mesuré du sabot au garrot a donné six pieds de hauteur; du garrot au-dessous de la poitrine trois pieds et demi; du bout du museau à l'extrémité de la queue, douze pieds. La circonférence du corps est d'environ huit pieds.

Les Gaours ne croissent bien que dans l'état de liberté; ils vivent en troupeaux de dix à vingt, broutent les feuilles et les tendres bourgeons des arbres et des arbrisseaux; ils paissent volontiers sur les bords des ruisseaux; ils se tiennent cachés, pendant l'hiver, dans les forêts et n'en sortent qu'à la saison des chaleurs. La gestation est de douze mois; elle cesse en août; la mère est très-abondamment fournie de lait. Les autres Animaux redoutent tellement la défense des Gaours que le Tigre même ne les attaque pas; il parvient tout au plus à surprendre le jeune.

B. DOMESTIQUE. *Bos*, *Taurus domesticus*, Linn.; Buff., t. 4, pl. 14. Cuvier a déterminé la souche du Bœuf domestique et de toutes ses var. avec ou sans cornes, à bosses ou sans bosses, dans le grand Taureau dont on trouve les crânes fossiles dans les tourbières de France, d'Allemagne et d'Angleterre. La figure et les proportions de ces crânes ne diffèrent en rien de celles des crânes de toutes les races du Bœuf domestique, si ce n'est par la direction des cornes arquées en dehors, en avant et un peu en haut. On connaît ces crânes depuis le 16e siècle. Gesner les a figurés (*Quadrup.*, p. 137). Le médecin J. Caïus lui en avait envoyé les dessins d'après des têtes conservées au château de Warvick, avec des côtes et des vertèbres d'une grandeur proportionnée. Elles passaient pour provenir d'individus tués par le dernier maître du château. Aux auteurs dont les témoignages rapportés au commencement de cet article nous semblent établir l'identité du Thur ou Urus avec l'espèce aux grands crânes, qui ne se serait éteinte que depuis leur époque, nous ajouterons que Conrad Celtis, leur contemporain (*Carmen ad Vistulam in Script. rerum polonic.*), distingue aussi l'Urus du Bison dont il décrit la chasse. Au 16e siècle, l'espèce sauvage du Bœuf existait donc encore dans les forêts de la Massovie où les auteurs précités l'avaient observée; elle paraît avoir existé encore en Angleterre, quelque temps auparavant. Comme les crânes s'en trouvent en plus grand nombre que ceux d'Aurochs, et sur une plus grande étendue de pays, il suit qu'elle a dû être plus nombreuse que l'Aurochs. Ces crânes ne sont pas rares dans la vallée de la Somme; on en trouve des cornes de six pouces de diamètre dans les tourbières de Midelfingen, près de Stuttgard. Auprès d'Arezzo, on en a trouvé dont les cornes avaient deux pieds sept pouces de long et quatorze pouces de contour à la base. Sur un trouvé à Rome, ce contour était de dix-huit pouces, et l'intervalle des orbites de quatorze pouces; le crâne du Muséum a vingt-trois pouces de long. (Voir sa figure. Cuvier, Ossements foss., nouv. édit., t. 4.) — Cette esp., dit Cuvier, a donc été répandue dans la plus grande partie de l'Europe; et comme les auteurs polonais, dont nous avons cité les passages, distinguaient l'Urus du Bison, il pense que cette espèce était l'une des deux. Il croit néanmoins avec Pallas que le Thur, appelé Urus par les mêmes auteurs, est le Buffle. Nous croyons, d'après les rapprochements précités, que le Thur du moyen âge est cette grande espèce qui n'existait plus alors que dans la forêt Hercinie près de Viskitk, selon l'évêque Cromer; près de Sochaczow et de Koszkam, selon Schnebergen. Elle était, suivant tous ces auteurs, beaucoup plus grande que les Bœufs domestiques, et d'un poil plus élégant. Ses cornes étaient recourbées en avant; le Bœuf fossile offre seul ce caractère. Elle avait sur le dos une ligne blanche; les femelles n'étaient jamais noires, mais châtaines; le rut était en septembre, la mise bas en mai : c'est neuf mois comme la Vache; la Buffle porte dix mois, l'Aurochs onze. Bonarus attribuait leur origine à une belle race de Bœufs redevenue sauvage, ou à un produit du Bison Zubr avec la Vache; cette opinion est démentie par l'expérience de Gilibert; il s'accouplait avec la Vache, mais les petits ne pouvaient s'élever. La disproportion des tailles respectives l'explique assez; la hauteur paraît avoir été de six pieds et demi au garot; les grands Bœufs de Podolie et de Hongrie y atteignent encore.

Le ZÉBU, Buff., Hist. XI, p. 285, pl. 42, *Bos indicus* de la deuxième édition du *Systema naturæ*, est une petite variété du Bœuf domestique, qui en diffère par le développement d'une loupe graisseuse sur le dos. Les apophyses épineuses n'y sont pas plus longues que dans les Bœufs ordinaires. Dans cette variété, ils ont les jambes généralement plus hautes; ils en sont plus légers à la course; aussi en Asie et en Afrique, on les monte et on les attelle comme des Chevaux. Leur naturel est moins brute que celui du Bœuf; ils sont intelligents et plus dociles. Le Zébu est figuré dans la ménagerie du Muséum et dans l'Encycl., pl. 45, f. 5.

On doit encore regarder comme une var. remarquable du *Bos domesticus*, la grande race désignée par Pennant sous le nom de *Bos Madagascariensis niveus Cameli magnitudine gibbosus*. Elle habite à Madagascar, où les Européens la trouvèrent répandue lors de la découverte de l'île.

Le GRAND BUFFLE FOSSILE DE SIBÉRIE, Pallas, *Nov. Comm. Pet.*, T. XIII, et *Nov. Acta Petropol.*, t. 2, est une esp. perdue; les têtes que l'on trouve en Sibérie, sont d'un quart plus grandes que celles des plus grands Bœufs aujourd'hui vivants. La figure est celle du crâne de l'Aurochs; mais le front est encore plus large à proportion, quoiqu'il ait quatre pouces de plus de hauteur depuis l'échancrure nasale jusqu'au sommet de l'arc occipital. Pallas les rapportait mal à propos au Buffle dont il ne connaissait pas de crânes. Ils n'ont pas plus d'analogie, quoiqu'on en ait dit, avec le crâne du Buffle Arni : c'est à l'Aurochs qu'il ressemble le plus; mais il en diffère par l'arête saillante, qui règne le long du devant de la corne sillonnée transversalement près de sa base. On en trouve en Sibérie depuis le Jaik jusqu'à l'Anadir, gisant dans les mêmes couches que les crânes d'Éléphants et de Rhinocéros. C'est surtout par l'érosion des berges, lors des grandes eaux, qu'ils se découvrent. En creusant le canal de l'Ourcq, on a trouvé des os de Bœuf d'un cinquième plus grands que ceux du Buffle d'Italie. Ces os se font remarquer par leur grosseur relative. Comme les jam-

bes sont plus longues et plus minces dans l'Aurochs que dans le Taureau, et surtout que dans le Buffle, ces os doivent être rapportés au grand Buffle de Sibérie, d'autant plus qu'ils gisaient aussi avec des os d'Éléphants. Camper avait trouvé pêle-mêle avec des os d'Éléphants et de Rhinocéros une tête supérieure de radius de Bœuf, si grosse qu'il la rapportait à une Giraffe. Les circonstances du gisement ne laissent pas de doute que ces os n'aient appartenu à un grand Bœuf contemporain des Éléphants et des Rhinocéros fossiles. Comme le synchronisme en est prouvé pour les crânes de Sibérie, le grand Buffle habitait donc avec les Éléphants tout le nord de l'ancien continent. Il ne peut donc exister aujourd'hui; c'est le seul Ruminant des terrains de transition. On a ainsi eu tort de dire que tous les débris fossiles de Bœufs se trouvent dans les terrains dont la formation se continue encore.

On trouve dans les voyageurs et dans les anciens naturalistes divers Animaux mentionnés sous le nom de Boeuf, qui tous n'appartiennent pas au G. dont il vient d'être question, ou qui par l'épithète qu'on y joint en désignent quelque espèce. Ainsi l'on a appelé :

Boeuf a bosse, les Bisons et le Zébu.

Boeuf Camelite ou Boeuf Chameau, la var. de grande taille, comparée par Pennant au Chameau, et qui se trouve à Madagascar.

Boeuf d'Afrique et Boeuf cafre, le Buffle du Cap.

Boeuf de Dieu. ois. S. vulg. de Sylvie Troglodyte.

Boeuf de marais. ois. N. vulg. du Héron Butor.

Boeuf de mer, l'Hippopotame, le Lamantin et divers Phoques.

Boeuf de montagne ou de Pannonie, l'Aurochs.

Boeuf de Scythie, probablement le Zébu.

Boeuf des Illinois, le Bison.

Boeuf des Jongles. *Bos frontalis*. Lambert Gyall. Selon Cuvier ce Bœuf pourrait bien être un métis ou une race bâtarde du Bœuf domestique et du Buffle; du moins il offre un singulier mélange des caractères de ces deux esp. : il a le front plat, plus large qu'il n'est haut, et plus large entre les cornes qu'entre les orbites. La ligne entre les cornes forme aussi la crête occipitale; elle est mousse et à peu près droite; les cornes sont lisses, aplaties d'avant en arrière; mais sans arête anguleuse, dirigées de côté, et plus ou moins vers le haut, et non pas en arrière. Le mâle ressemble à notre Taureau; il a de même un fanon pendant sous la poitrine; les deux sexes sont de même couleur; savoir : noirâtres, avec les quatre jambes blanches; le front et une bande longitudinale sur le garrot gris-cendré; le tour des lèvres blanchâtre, celui de l'œil cendré; il y a des poils blanchâtres en dedans de l'oreille, et sous le ventre; la queue est floconneuse.

Boeuf de Thibet, l'Yack.

Boeuf gris du Mogol, l'Antilope Nilgau.

Boeuf guerrier, la var. du Bœuf domestique dressée, par les Hottentots, à garder les troupeaux, et qui sert aussi dans les combats comme l'Éléphant.

Boeuf humble, une race de Bœufs sauvages qu'on dit être dépourvue de cornes, et se trouver dans les montagnes d'Écosse.

Boeuf-Strepiceros, un Antilope.

BŒUF DE MER. pois. S. vulg. de Raie Oxyrhynque.

BOEWA. rept. *V*. Iguane Senembi.

BOGA. pois. S. de Bogue.

BOGARAVEO. pois. Esp. du G. Spare.

BOGLOSSA. pois. De Buglosse (langue de Bœuf). Nom donné par quelques anciens auteurs, ainsi que Boglosson, Boglossos et Boglotta qui en sont des corruptions, à la Sole, esp. du G. Pleuronecte.

BOGMAN. pois. *V*. Vogmare.

BOGUE. *Boops*. pois. G. de l'ordre des Acanthoptérygiens. Caractères : mâchoires garnies d'un rang unique de dents tranchantes. Confondue parmi les Spares, l'esp. qui lui sert de type faisait conséquemment partie des Thorachiques de Linné. Les Bogues se distinguent des Spares, dont on les a séparés, par leurs mâchoires peu extensibles, ayant leurs dents tantôt échancrées, tantôt en partie pointues, et par la forme du corps oblong et comprimé, garni d'écailles assez grandes. Les trois esp. suivantes, qui se trouvent dans la mer Méditerranée, en sont les principales :

B. Saupe. *Boops salpa*; *Sparus Salpa*, L.; Bloch; Encycl., pl. 49, f. 188. Ce Poisson a les dents supérieures fourchues, les inférieures pointues, le corps argenté et rayé longitudinalement de dix bandelettes rousses sur chaque côté. Il dépasse une palme de longueur. Sa chair est peu estimée. b. 6. d. 11/28. p. 16. v. 1/6. a. 3/16. c. 17.

B. Oblade. *Boops melanurus*; *Sparus melanurus*, L.; Encycl., pl. 48, f. 181. Cette esp. a les dents moyennes échancrées, les latérales fines et pointues; son corps est d'un gris argenté, rayé en long de brun, et marqué d'une tache noire à chaque côté de la queue. Son poids est d'une livre environ. b. 6. d. 16. p. 13. v. 1/6. a. 3/14. c. 17.

B. ordinaire. *Boops Boops*; *Sparus Boops*, L.; Rondelet, p. 136. Ce Poisson a les dents supérieures dentelées, les inférieures pointues; le corps d'un gris argenté, rayé en long de brun avec des teintes dorées. Sa chair est savoureuse. Les anciens supposaient une voix à ce Poisson dont le nom, qui signifie œil de Bœuf, fait allusion à la grosseur de ses yeux. b. 6. d. 29. p. 9. v. 1/6. a. 19. c. 17.

Delaroche décrit sous le nom de Centrodonte, *Sparus Centrodontus*, un Poisson des îles Baléares, qui, avec le *Sparus chrysurus* de Bloch, doit grossir le G. dont il vient d'être question.

BOHAR. pois. Esp. du G. Diacope.

BOHÉA. bot. *V*. The.

BOHON et BUHON-UPAS. bot. *V*. Upas.

BOHU. bot. *V*. Bohu.

BOIDE. bot. S. de Tapsia.

BOIN-CARO. bot. S. de *Justitia gangetica*. *V*. Carmantine.

BOIQUIRA. rept. Esp. du G. Crotale.

BOIS. zool. La tête du Daim, du Cerf, du Chevreuil, du Renne, de l'Élan et de la Giraffe, de même que celle des Antilopes, des Chèvres, des Moutons et des Bœufs, est surmontée d'armes qui ont reçu le nom de Bois dans les premiers, et de Cornes dans les seconds. Quoique les Bois et les Cornes suivent le même mode de formation, en ce sens que ce sont toujours des prolonge-

ments de l'os frontal, dont les matériaux sont versés par des vaisseaux sanguins, il existe cependant entre eux des différences données par le mode de distribution de ces mêmes vaisseaux; ce qui en même temps donne la raison de la chute des uns lorsque les autres persistent toute la vie. Dans les cornes, les vaisseaux sont intérieurs; dans les Bois ils sont extérieurs. Les cornes, à l'exception de celle du Rhinocéros qui n'en est point une, *V.* Rhinocéros, sont, comme les Bois, un prolongement de l'os frontal, mais revêtu d'une substance cornée qui n'existe pas dans le Bois où elle se trouve remplacée par la peau elle-même. Les Bois poussent par l'extrémité supérieure; dans les cornes la substance de ce nom s'accroît par le bas.

Dans le Cerf, la pousse et la chute du Bois ont lieu dans l'ordre suivant : lorsque le printemps vient offrir à ces Animaux une nourriture abondante et d'autant plus réparatrice, qu'elle se compose de bourgeons qui renferment les éléments les plus actifs de la végétation, ils ne tardent point à recouvrer toutes leurs forces et à acquérir un prompt embonpoint; aussi du mois de mars au mois d'avril renaissent les Bois dont la chute avait suivi l'épuisement causé par le rut. Les vaisseaux sanguins du front versent au lieu où l'os doit se prolonger en Bois, une certaine quantité d'un fluide qui soulève la peau et ne tarde pas à passer à l'état cartilagineux, puis à s'ossifier entièrement. Mais à mesure que ce travail s'opère, les vaisseaux sanguins qui s'élèvent avec le nouveau prolongement, continuent à verser du fluide au sommet de ce commencement de Bois qui ainsi s'élève sans cesse et entraîne avec lui la peau et les vaisseaux. Dans les premiers temps, le Bois est, comme on le voit, revêtu par la peau qui renferme les vaisseaux qui l'alimentent, mais l'Animal dont les pertes sont entièrement réparées, ne tarde pas à éprouver le besoin de l'accouplement. Le sang se porte en abondance aux organes génitaux, et abandonne les vaisseaux de la tête, qui, de plus, se trouvent étranglés par les nombreux tubercules que présente la couronne du Bois, et qui sont autour des petits versements qu'ont faits les vaisseaux sanguins dont cette base abonde. La peau alors se dessèche et s'exfolie, ce qui engage l'Animal à se frotter contre les arbres pour se soulager de la démangeaison qu'il y éprouve, et ce qui contribue à la destruction complète de la peau. L'os, se trouvant ainsi à nu, ne tarde pas à se dessécher et à mourir; il s'établit à la base du Bois une ligne de démarcation entre la partie morte et la partie vivante encore, et le moindre effort suffit pour faire tomber de la tête cette partie morte.

Trois semaines à un mois suffisent pour que le Bois acquière toute sa hauteur; c'est en automne que la peau se dessèche et que le Bois meurt et tombe.

Ce qui porterait à croire que c'est à l'appel du sang des vaisseaux de la tête vers les organes génitaux qu'est due la chute du Bois, opinion de Geoffroy-Saint-Hilaire, c'est que dans l'Amérique méridionale où l'égalité de température se répète dans la végétation, les Cerfs, trouvant une nourriture toujours abondante, n'offrent point un rut aussi marqué, et par suite leur Bois ne tombe jamais. Celui de la Giraffe persiste aussi pendant toute la vie de l'Animal.

Les Bois sont l'apanage du mâle, la femelle du Renne seule en est pourvue. Ils sont l'indice et semblent la mesure de la faculté génératrice, et paraissent le produit d'un superflu de nourriture; car dans les lieux où la végétation est vigoureuse, les Bois des Cerfs croissent avec force et rapidité; tandis que, dans les lieux stériles et dans les années de disette, ils sont faibles et peu nourris, comme toute la végétation qui entoure l'Animal.

Si l'on coupe un Cerf pendant que son Bois est tombé, il ne refait plus sa tête; si on le coupe quand il porte encore son Bois, il ne le perd jamais, ce qui confirme merveilleusement la manière dont Buffon et Geoffroy en conçoivent la chute.

Chaque année, le Bois s'augmente ordinairement d'un rameau ou *andouiller*, ce qui sert à reconnaître l'âge de l'Animal. Il n'y a cependant rien d'absolument constant à cet égard, et quel que soit le nombre des andouillers, il est inférieur au nombre de l'année précédente. La tête en porte jusqu'à vingt et vingt-deux.

La forme des Bois varie chez les différentes espèces; il est triangulaire dans l'Élan, en palme dans le Renne, et arrondi dans le Cerf.

En terme de chasseur on nomme *tête* les Bois du Cerf, *perche* chaque bois, *andouiller* chaque rameau. On nomme *dague* le premier Bois que porte l'Animal, et *daguet* le jeune Cerf qui le porte. On dit qu'un Cerf est de *dix cors jeunement* pour dire qu'il est dans sa sixième année, de *dix cors* pour dire qu'il est dans sa septième; on nomme vieux Cerf celui qui passe cet âge.

BOIS. bot. On désigne généralement sous le nom de Bois toute la tige des Végétaux ligneux, dépouillée de l'écorce. Mais ce Bois présente des caractères bien différents, suivant qu'on l'examine dans le tronc d'un arbre dicotylédoné, ou dans le stype d'un Palmier ou de tout autre arbre monocotylédoné. Si l'on étudie la structure du Bois d'un Chêne, d'un Tilleul, sur la coupe transversale de leur tronc, on le verra composé de zones concentriques. Ces zones ou couches ligneuses forment chacune autant de cylindres ou de cônes creux très-allongés, immédiatement emboîtés les uns dans les autres. Tels sont les objets qu'une première inspection fait distinguer. Mais si cet examen est plus approfondi, on reconnaît que les couches ligneuses elles-mêmes se composent de plusieurs parties que nous allons énumérer. Le centre de la tige présente un petit canal, tantôt cylindrique, tantôt triangulaire, carré ou anguleux, dont l'intérieur est rempli par un tissu cellulaire lâche et généralement très-régulier. Ce tissu cellulaire est la moelle, et le canal qui la renferme porte le nom d'étui médullaire. Dans certains Végétaux, le canal médullaire est presque imperceptible, soit que naturellement ses dimensions soient fort petites, soit, ainsi qu'on le pense généralement, qu'il diminue et finisse même par s'oblitérer entièrement, par le rapprochement insensible de ses parois. Les couches ligneuses, disposées circulairement en dehors du canal médullaire, n'ont pas toutes la même structure. Ainsi il est facile de remarquer que les plus intérieures, celles qui avoisinent de plus près l'étui médullaire, sont généralement d'une teinte plus foncée, d'un grain plus ferme et plus serré

que les extérieures, dont la couleur est plus pâle et le tissu plus lâche. De là la distinction des couches ligneuses en Bois proprement dit et en aubier. Le Bois ou cœur de Bois se compose de toutes les couches ligneuses intérieures. Sa couleur et sa consistance le distinguent facilement de l'aubier. Ainsi, dans le Bois de Campêche ou dans l'Ébène, le Bois est rouge ou noir, tandis que l'aubier est blanchâtre. Ici la différence est fort tranchée; mais dans la plupart des autres Végétaux, le passage est presque insensible, et il est souvent fort difficile de reconnaître positivement où s'arrête l'aubier et où commence le Bois. Cette similitude entre les deux parties de la tige, est d'autant plus grande, qu'on l'observe sur des arbres dont le Bois est plus tendre et plus blanc. Ainsi dans le Peuplier, le Tilleul, le Sapin, etc., il est assez difficile de les distinguer l'une de l'autre, tandis que cette distinction est facile dans le Chêne, l'Orme, le Merisier.

L'ensemble des couches ligneuses est traversé par des sillons de tissu cellulaire, qui, sur la coupe horizontale d'un tronc de Chêne, par exemple, se présentent sous l'aspect de lignes rayonnantes du centre vers la circonférence, comme les lignes horaires d'un cadran; on les appelle insertions ou prolongements médullaires, parce qu'en effet ils servent à établir une communication directe entre la moelle intérieure et le parenchyme de l'écorce que l'on doit considérer comme une substance entièrement analogue à la moelle. Les prolongements médullaires, qui forment des sortes de lames placées de champ, traversent toute la masse des couches ligneuses sans éprouver de déviation sensible. Considérées sous le rapport de leur structure anatomique, les couches ligneuses se composent d'un réseau de fibres résistantes, perpendiculaires, laissant entre elles des sortes de mailles ou d'aréoles très-allongées, que remplit un tissu cellulaire plus ou moins dense. Au milieu de cette sorte de trame, on distingue des vaisseaux ou tubes souvent anastomosés, destinés à charier les fluides séveux dans toutes les parties de la tige. Ces vaisseaux, s'il faut en croire la plupart des physiologistes, n'existeraient que dans les couches ligneuses les plus intérieures, et nullement dans l'aubier. Mais l'observation des phénomènes de la végétation nous paraît repousser entièrement une pareille assertion. En effet, avant d'être parvenues à l'état de bois proprement dit, les couches ligneuses les plus intérieures ont d'abord été à l'état d'aubier, puisque chaque année, la couche la plus intérieure de l'aubier se transforme en Bois. Or, si les vaisseaux n'existaient point dans l'aubier, comment pourraient-ils se former dans le Bois, organe devenu pour ainsi dire passif, par l'endurcissement des parois de son tissu et l'oblitération plus ou moins complète des cavités de ses cellules? Il paraît donc résulter nécessairement de ce fait, que les vaisseaux séveux existent également et dans l'aubier et dans le corps du Bois. Ces vaisseaux sont tantôt isolés les uns des autres, tantôt ils sont réunis et groupés par faisceaux, qui communiquent ensemble au moyen des anastomoses fréquentes qu'ils établissent entre eux.

Si nous comparons cette organisation du tronc des arbres à deux cotylédons avec celui des arbres monocotylédonés, nous trouverons des différences extrêmement tranchées. Ainsi le stype d'un Yucca, d'un Palmier, en un mot d'un arbre monocotylédoné, ne nous offre point à son centre un canal médullaire, autour duquel le Bois est disposé par couches circulaires. Ici la moelle forme en quelque sorte toute la masse de la tige, et le Bois se compose de faisceaux de fibres, plus ou moins rapprochés les uns des autres, épars au milieu du tissu médullaire. Dans les arbres dicotylédonés, les fibres ligneuses sont d'autant plus résistantes et plus solides qu'on les observe plus vers l'intérieur, tandis qu'au contraire, dans un Palmier, le Bois est d'autant plus dur, qu'il avoisine de plus près l'extérieur du tronc. On concevra facilement les causes de cette différence, lorsque nous aurons rappelé en peu de mots celle qui existe entre ces deux grandes classes de Végétaux sous le rapport de leur accroissement. Voyons en effet comment se forment les couches ligneuses dans chaucune de ces deux divisions des Plantes phanérogames, et pour cela prenons le Végétal à l'époque de son premier développement. Le jeune embryon d'un Arbre à deux cotylédons est, dans l'état de repos, entièrement composé de tissu cellulaire. La germination, en donnant à chacun des organes qui le constituent le principe *animateur* de la vie et de l'accroissement, détermine la formation des premiers vaisseaux de la plante. Ces vaisseaux commencent à se montrer à peu de distance du centre de la tige, et, par leur réunion, ils constituent les parois de l'étui médullaire. En dehors de l'étui médullaire, on voit le tissu cellulaire s'organiser : les cellules s'allongent, les plus intérieures constituent le commencement du corps ligneux, tandis que les plus extérieures, s'unissant au tissu cellulaire ou parenchyme de l'écorce, forment le liber. Par les progrès de la végétation, ces deux couches de fibres, c'est-à-dire l'aubier et le liber, s'accroissent par l'extension du tissu cellulaire interposé entre les mailles de leur réseau. Elles finissent par se séparer entièrement l'une de l'autre, et à l'époque où la végétation est dans sa force, on peut très-facilement les isoler. C'est en effet le moment que choisissent les cultivateurs, pour pratiquer la greffe en écusson. A la fin de la première année, le corps ligneux se compose donc d'une première couche de Bois encore tendre et peu solide. A la seconde année, il se forme, entre l'aubier et le liber, une couche de mucilage épais, visqueux, sorte de fluide organisé auquel Grew et Duhamel ont donné le nom de *Cambium*. Ce fluide régénérateur qui suinte à la fois du liber et de l'aubier, s'organise petit à petit en tissu cellulaire, et par la suite il forme une nouvelle couche d'aubier et une nouvelle couche de liber. Le même phénomène se répète les années suivantes, en sorte que tous les ans il se crée une nouvelle couche de fibres ligneuses et une nouvelle lame de liber. Ce n'est donc point ce dernier organe qui se transforme en aubier, ainsi que l'ont avancé la plupart des physiologistes à l'exemple de Duhamel. L'aubier est entièrement indépendant du liber. Ces deux parties ont une même origine dans le fluide organique nommé cambium, mais ils ne se transforment nullement l'un dans l'autre.

A mesure que, chaque année, le nouveau cambium forme une couche d'aubier, les zones, déjà formées, acquièrent plus de solidité; leurs fibres deviennent plus dures, plus résistantes, en un mot prennent tous les caractères que nous avons assignés au Bois proprement dit; en sorte que lorsque le travail de la végétation est en pleine activité, la couche la plus intérieure de l'aubier se transforme tous les ans en Bois. C'est pour cette raison que, dans les arbres dicotylédonés, les couches les plus intérieures du Bois, étant les premières formées, sont et plus résistantes et plus compactes; tandis que dans le stipe d'un monocotylédoné, comme c'est toujours par le centre que se fait l'addition des nouvelles fibres ligneuses, celles qui occupent la partie externe de la tige, étant les plus anciennes, sont les plus dures. La tige ne s'accroît point seulement en *épaisseur* par l'addition successive de nouvelles couches de fibres; elle augmente encore en *largeur* par la dilatation latérale de son tissu cellulaire et la formation de nouvelles fibres ligneuses au milieu des insertions médullaires. Mais cet accroissement en largeur, dont la connaissance est due principalement aux observations de Dutrochet, n'a lieu que dans les parties herbacées des Végétaux, c'est-à-dire dans celles qui sont encore susceptibles de dilatation; il s'arrête et cesse entièrement dans ces parties, lorsqu'elles se sont lignifiées.

Le Bois ne présente pas la même dureté ni la même compacité dans tous les Végétaux ligneux. Il existe à cet égard, une très-grande différence entre le Buis, le Chêne, le Tilleul et le Peuplier. Une remarque qui n'a point échappé aux observateurs attentifs, c'est que les Végétaux qui croissent lentement ont généralement le Bois plus dense et plus solide que ceux dont l'accroissement est très-rapide. C'est ainsi par exemple qu'il faut au Chêne presqu'un siècle pour acquérir les dimensions que le Peuplier prend en une trentaine d'années. Les localités exercent encore une influence très-marquée sur la nature du Bois, et un arbre qui croît dans un terrain sec, rocailleux et sur le penchant d'une colline, aura son bois infiniment plus dur que la même espèce végétant dans un pré bas et humide.

Quant aux phénomènes de l'augmentation en hauteur du bois dans les arbres à un et à deux cotylédons, nous en avons parlé avec quelques détails en traitant d'une manière générale de l'accroissement de la tige. Nous renvoyons donc au mot ACCROISSEMENT afin de ne pas faire ici d'inutiles répétitions.

Dans l'ancien langage des naturalistes, le mot Bois est souvent employé avec des épithètes qui expriment les propriétés reconnues aux végétaux d'où les Bois ont été tirés, ou bien les usages auxquels ces mêmes Bois sont appliqués, de là une foule de noms bizarres, vagues et vicieux qu'il est à souhaiter que l'on fasse disparaître des ouvrages d'Histoire naturelle. En attendant que ce vœu soit réalisé, nous nous bornerons à indiquer succinctement ici ce que signifient ceux dont on trouve la nomenclature dans les Dictionnaires précédents.

BOIS D'ACAJOU. C'est le tronc du *Swietenia magahonia*. *V.* SWIETENIE.

B. D'ACOUMA. *V.* ACOMAT.

B. D'AGOUTI ou BOIS DE LÉZARD, c'est le *Vitex divaricata*.

B. D'AIGLE, D'ALOÈS, D'AGALLOCHE ou DE CALAMBAC; il est fort célèbre dans l'Orient, par son odeur agréable; on en fait de petites boîtes, et on en brûle des éclats ou la râpure pour parfumer les appartements. Il est surtout fort recherché à la Chine et au Japon, où, selon quelques voyageurs, il se paye au poids de l'or. C'est le Bois d'une esp. du G. *Excœcaria*, ou *Aquilaria* de Cavanilles.

B. D'AINON, le *Robinia Sapium*.

B. D'AMANDE, c'est le *Marila racemosa* de Swartz.

B. AMER, le *Quassia amara*.

B. D'AMOURETTE et PETIT BOIS D'AMOURETTE, les *Mimosa tenuifolia* et *tamarindifolia*.

B. D'ANIS, l'*Ilicium anisatum*, le *Limonia madagascariensis*, et le *Laurus Persea*.

B. D'ANISETTE, probablement le *Piper aduncum*, nommé aussi aux Antilles, Bihimitrou.

B. ARADA, une esp. nouvelle du G. *Chrysobalanus*, aussi nommée à Saint-Domingue Tavernon et Bois piquant.

B. D'ARC, le *Cytisus alpinus* ou *Laburnum*.

B. D'ARGENT, le *Protea argentea*, L.

B. D'ASPALATH, le même que B. de Rose.

B. BACHA ou A CALEÇONS, les diverses esp. de Bauhinies à Saint-Domingue.

B. BAGUETTE, les esp. du G. *Coccoloba*, qui croissent à Saint-Domingue, et le Sebestier.

B. A BALAIS, le Bouleau, l'*Erica scoparia*, le *Spartium scoparium*, etc.

B. BALLE, le *Guarea trichilioides*, à Cayenne.

B. BAN, le *Cordia callococca* à Saint-Domingue.

B. BAROIT, le *Ferolia guineensis*.

B. A BARRAQUES, le *Combretum laxum*.

B. A BARRIQUE, le *Bauhinia porrecta*.

B. DE BASSIN, le *Blakwellia axillaris*.

B. DE BAUME, le *Croton balsamiferum*.

B. BENOIST. *V.* B. BAROIT.

B. DE BITTE, le *Sophora heterophylla*.

B. BLANC, le Peuplier blanc. A Mascareigne, c'est l'*Hernandia sonora;* à l'Ile-de-France, le *Sideroxylum laurifolium;* à la Nouvelle-Hollande, le *Melaleuca leucadendron*.

B. BLANC-ROUGE, le *Poupartia Borbonica*.

B. DE BENJOIN, les Badamiers.

B. DE BOMBARDE, l'*Ambora Tambourissa*.

B. DE BOUC, le *Premna arborea*.

B. A BOUTONS, le *Cephalanthus occidentalis*.

B. A BRACELETS, le *Jacquinia armillaris*.

B. BRAI, le *Cordia macrophylla*.

B. DE BRÉSIL, le *Cœsalpina brasiliensis*.

B. CABRIL, l'*Ægiphila arborescens*.

B. A CALEÇONS. *V.* B. BACHA.

B. DE CALAMBAC. *V.* B. D'AIGLE.

B. A CALUMET, le *Mabea Piriri*.

B. DE CAMPÊCHE, l'*Hœmatoxylum campechianum*, Linné.

B. CANNELLE : on donne ce nom, à l'Ile-de-France, à trois arbres qu'on désigne par BLANC, c'est le *Laurus*

capsuliformis; gris, c'est un *Elæocarpus;* et noir, peut-être encore un arbre du même genre. En Amérique, c'est le *Drymis.*

B. Canon, le *Cecropia peltata.*

B. Canon batard, le *Panax chrysophyllum.*

B. de Canot, le *Terminalia Catalpa* aux Séchelles, à l'Ile-de-France, le *Calophyllum Inophyllum;* en Amérique, le Tulipier et le Cyprès distique.

B. de Capitaine, le *Malpighia urens.*

B. de Caque, le *Cornutia pyramidata.*

B. carré, l'*Evonymus Europœus.*

B. cassant, le *Psathyra borbonica.*

B. a Cassave, l'*Aralia arborea.*

B. de Cavatam, le *Sterculia Balanghas.*

B. de Cayan, le *Simaruba amara.*

B. de Cham, le *Thespesia populnea.*

B. Chandelle, les hampes sèches de l'*Agave fœtida* qu'on brûle pour s'éclairer; on donne le même nom à l'*Amyris elemifera,* ainsi qu'à l'*Erithalis fruticosa* et à plusieurs Végétaux résineux, employés comme torches.

B. de Chenille, le *Volkameria heterophylla.*

B. de Chik, le *Cordia Sebestana.*

B. de Chypre. *V.* B. de Rose.

B. de Citron, l'*Erithalis fruticosa.*

B. de Clou, le *Ravenala madagascariensis.*

B. Cochon, l'*Hedwigia balsamifera.*

B. de Corail, l'*Erythrina corallodendron.*

B. de Corne, le *Garcinia cornea.*

B. Cotelet ou a cotelettes, le *Citharexylon,* le *Cornutia pyramidata,* l'*Ehretia Bourreria,* un *Psychotria* et un *Casearia* dans les îles de l'Amérique.

B. Couleuvre, en beaucoup de pays, des Végétaux qu'on a crus des spécifiques contre la morsure des Serpents, d'où *Ophioxylum* et *Ophiorhiza,* arbre et racine de Serpent. Les *Dracontium pertusum, Rhamnus colubrinus,* et *Strychnos colubrina* portent également ce nom.

B. de Crabe ou de Crave, le *Myrtus caryophyllata.*

B. de Crangor, le *Pavetta indica.*

B. creux, le *Lisianthus aculeatus.*

B. de Crocodile, le *Clutia Elateria,* L.

B. de Cuir, le *Dirca palustris.*

B. de Cyprès, le *Cordia Gerascanthus.*

B. Damier ou Badamier, le *Terminalia catalpa.*

B. Dard ou de Flèche, le *Possira arborescens.*

B. de Dartres ou de Sang, le *Danais fragrans.*

B. de Demoiselle, le *Kirganelia elegans.*

B. Dentelle, le *Lagetta lintearia.*

B. Doux, l'*Aralia arborea.*

B. Dur, le *Carpinus Ostrya,* dans l'Amérique septentrionale; le *Securinega nitida,* selon Commerson, à l'Ile-de-France.

B. dyssentérique, le *Malpighia spicata.*

B. d'Ébène vert, le *Bignonia leucoxylon,* L.

B. d'Écorce blanche, le *Nuxia verticillata.*

B. d'Encens, l'*Icica enneandra.*

B. épineux, le *Bombax pentandrum,* et le *Xanthoxylum caribæum.*

B. d'Éponge, le *Cissus mappia.*

B. de Fer, le *Robinia Panacoco,* à Cayenne suivant Aublet; le *Mesua ferrea,* L., à Ceylan; le *Stedmannia,* à l'Ile-de-France; le *Rhamnus ellipticus* et l'*Ægiphila martinicensis* aux Antilles.

B. de Fer blanc, le *Sideroxylum cinereum.*

B. de Fer a grandes feuilles, le *Coccoloba grandifolia,* aux Antilles.

B. de Fer de Juda, le *Cossinia pinnata.*

B. de Fernambouc, le *Cæsalpina brasiliensis.*

B. a grandes feuilles, le *Coccoloba pubescens.*

B. a la fièvre, les *Cinchona.*

B. a flambeau, le Bois de Campêche, l'*Hæmatoxylum,* en Amérique; l'*Erythroxylum laurifolium,* à Mascareigne.

B. Fléau ou B. Siffleu, le *Bombax Gossypium* et le *Cordia macrophylla.*

B. a Fleche, le *Possira arborescens.*

B. de Flot, l'*Hibiscus tiliaceus.*

B. Fragile, le *Casearia fragilis.*

B. de Frédoche ou d'Ortie ou pelé, le *Citharexylon melanocardium.*

B. de petit Frêne, le *Bignonia radicans.*

B. Galeux ou B. de Senteur bleu, l'*Assonia populnea.*

B. de Garou, le *Daphne Mezereum.*

B. de Gaulettes, l'*Hirtella racemosa.*

B. gentil ou joli, le *Daphne Mezereum.*

B. de Gérofle, le *Myrtus caryophyllata.*

B. de Glu, le *Sapium aucuparium.*

B. de Grignon, le *Bucida Buceras.*

B. gris, les *Mimosa Inga* et *fagifolia.*

B. de Guitare ou Guitarin, le *Cytharexylon melanocardium.*

B. Hinselin, le *Malpighia urens.*

B. immortel, l'*Endrachium madagascariense,* à cause de la grande dureté de son Bois; l'*Erythrina Corallodendron,* à cause de la facilité avec laquelle cet arbre se propage.

B. d'Inde, l'*Hæmatoxylum campechianum.*

B. Isabelle, le *Laurus borbonia* à Saint-Domingue; le *Schœfferia* et le *Myrtus Gregii* à Surinam.

B. de la Jamaïque, l'*Hæmatoxylum campechianum.*

B. Jaune, le *Laurus Ochroxylum,* à la Jamaïque; le *Morus tinctoria,* au Brésil; l'*Ochrosia borbonica,* le *Liriodendron Tulipifera,* dans l'Amérique sept.; l'*Erithalis fruticosa,* aux Antilles.

B. Joli, le *Daphne mezereum.*

B. de Joli-coeur, le *Senacia elliptica.*

B. de Juda, le *Cossina pinnata.*

B. de Lait, plusieurs Végétaux qui produisent un suc dont la consistance et la couleur sont celles du lait, tels que le *Plumieria retusa,* divers *Sapium* et *Tabernæmontana.*

B. Laiteux, les *Tabernæmontana citrifolia* et *cymosa,* et le *Rauwolfia canescens.*

B. de Lettres, le *Sideroxylum inerme.*

B. Lézard, le *Vitex divaricata.*

B. de Liége, l'*Hibiscus tiliaceus,* à l'Ile-de-France; le *Bombax Gossypium* et un *Cordia* dans l'Inde.

B. de Lièvre, le *Cytisus alpinus.*

B. de Loustau, l'*Evonymus Europæus.*

B. de Lumière. *V.* B. Chandelle.

B. Lucé, le *Petaloma edulis.*

B. Mabouya, le *Morisonia americana* à la Martinique ; le *Capparis Breynia* dans les autres Antilles.

B. Macaque, le *Tococa guianensis.*

B. Madame, le *Mathiola scabra.*

B. Madre, l'*Excœcaria lucida.*

B. de Mafoutre, l'*Antidesma sylvestre.*

B. de Mahogani, une esp. du G. *Switenia.*

B. de Mai, l'Alisier Aubépine.

B. de Maïs, le *Memecylon cordatum.*

B. Major, à Saint-Domingue les *Erythroxylum areolatum* et *havanense.*

B. Malabar ou Malbouck, le *Nuxia verticillata.*

B. de Malegache, le *Forgesia borbonica.*

B. Marbré batard, l'*Erythroxylum areolatum.*

B. Marché-houe, le *Xantoxylum tricarpon.*

B. Marguerite, le *Cordia tetraphylla.*

B. de Mèche, l'*Apeiba glabra* et l'*Agave fœtida.*

B. Menuisier, le *Portesia mucronata.*

B. de Merle, l'*Andromeda salicifolia,* l'*Olea capensis,* celui dont Commerson a formé son genre *Ornitrophe.*

B. des Moluques, le *Croton Tiglium.*

B. Mondongue, le *Picramnia antidesma.*

B. de Musc. *V.* B. de Crocodile.

B. de Nachas. *V.* B. de Fer.

B. de Nicaragua. *V.* B. de Campèche.

B. Noir, le *Mimosa Lebbek* à l'Ile-de-France; l'*Aspalathus Ebenus* aux Antilles.

B. d'Or, le *Carpinus americana.*

B. d'Oreille, les *Daphne Laureola* et *Mezereum.*

B. d'Ortie. *V.* B. de Frédoche.

B. Palmiste, le *Geoffroya spinosa.*

B. Pelé. *V.* B. de Frédoche.

B. de Perpignan, le *Celtis australis.*

B. Perroquet, le *Fissilia psittacorum.*

B. a Pian, le *Morus tinctoria.*

B. de pied de Poule, le *Toddalia angustifolia* dont la tige est munie d'aiguillons accrochants.

B. Pigeon, le *Prockia crucis.*

B. Pin, le *Talauma plumerii.*

B. de Pintade, l'*Ixora coccinea.*

B. Piquant. *V.* B. Arada.

B. Pissenlit, le *Bignonia stans.*

B. Pliant, l'*Osyris alba.*

B. Plié batard, le *Brunsfelsia undulata.*

B. de Plomb, le *Dirca palustris.*

B. puant, l'*Anagyris fœtida.*

B. punais, le *Cornus sanguinea.*

B. de Rainette, le *Dodonea angustifolia.*

B. Ramier, le *Muntingia Calabura.*

B. Ramon, le *Trophis americana,* le *Sapindus Saponaria* et l'*Erythroxylum rufum.*

B. de Rape, le *Cordia Sebestena.*

B. de Rat, le *Myonyma myrtifolia.*

B. de Rhodes. *V.* B. de Rose.

B. de Rivière, le *Chimarrhis cymosa* et le *Casearia parvifolia.*

B. de Role batard, l'*Ehretia Bourreria.*

B. de Ronde, de Rongle ou d'Aronde, l'*Erythroxylum laurifolium.*

B. de Rose, de Rhodes ou de Chypre, un Bois longtemps employé dans la marqueterie, remarquable par l'odeur qui lui mérita son nom, et dont l'origine fut longtemps incertaine. On le croyait originaire de Rhodes ou de Chypre ; on a récemment reconnu qu'il provient d'un Liseron, *Convolvulus scoparius,* commun aux Canaries, d'où il se répandait dans le commerce. On étend ce nom, dans les Antilles, à l'*Ehretia fruticosa;* à la Jamaïque, particulièrement à l'*Amyris elemifera ;* à Cayenne, au *Licaria guianensis.*

B. de Ruche. *V.* B. de Bombarde.

B. Sagaie. *V.* B. de Gaulettes.

B. sain ou Sain Bois, le *Daphne Gnidium.*

B. saint, le *Guaiacum officinale.*

B. de Saint-Jean, le *Panax Morototoni.*

B. de Sainte-Lucie, le *Prunus Mahaleb.*

B. sans écorce, le *Ludia heterophylla.*

B. de Sapan, une esp. du G. *Cœsalpinia.*

B. sarmenteux, le *Cordia flavescens.*

B. de Sassafras, une esp. de Laurier.

B. satiné, le *Ferolia Guianensis.*

B. de Savanne, le *Cornutia pyramidata.*

B. de Savonnette ou savonneux, le *Sapindus Saponaria.*

B. de Sénil, le *Coniza salicifolia.*

B. de Sente ou de Senti, le *Rhamnus circumscissus.*

B. de Senteur bleu, l'*Assonia populnea.*

B. Siffleu. *V.* B. Fléau.

B. de Soie, le *Muntingia Calabura.*

B. de Source, l'*Aquilicia sambucina.*

B. Tabac, le *Manabea villosa.*

B. de Tacamaque, le *Calophyllum Coloba* et le *Populus balsamifera.*

B. Tambour. *V.* B. de Bombarde.

B. Tan. *V.* B. dyssentérique.

B. de Tek, le *Tectonia grandis.*

B. tendre a cailloux, le *Mimosa arborea.*

B. Trompette et B. Trompette batard. *V.* B. Canon.

B. verdoyant, le *Laurus chloroxylon.*

B. vert, le *Bignonia leucoxylon.*

BOIS AGATISÉ, BITUMINEUX, FOSSILE, MINÉRALISÉ et PÉTRIFIÉ. géol. et min. *V.* Fossiles.

BOIS DE MONTAGNE. *V.* Asbeste.

BOISDUVALIE. *Boisduvalia.* bot. G. de la fam. des Onagraires, établi aux dépens du G. *Ænothera,* par E. Spach qui lui assigne pour caractères : calice en entonnoir ; pétales bilobés ; quatre étamines très-courtes, posées devant les pétales ; loges de l'ovaire garnies d'un petit nombre d'ovules ascendants, disposés sur une seule rangée; stigmate quadrifide; capsule oblongo-conique, à quatre angles émoussés, à quatre loges, à quatre valves, renfermant de quinze à vingt graines attachées à un placenta membraneux. Ce G. se compose des *B. concinna* et *densiflora,* qui se trouvaient sous le même nom spécifique dans le G. Onagre.

BOISSELIÈRE. ois. S. vulg. de Pie-Grièche grise.

BOIS VEINÉ. moll. N. vulg. du *Voluta hebrœa,* L.

BOITE A SAVONNETTE. bot. On désigne quelquefois sous ce nom, un péricarpe capsulaire, bivalve, qui s'ouvre en travers : *capsula circumcissa*, L. La Jusquiame en offre un exemple remarquable.

BOJERIE. *Bojeria*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, dédié par De Candolle au savant professeur d'histoire naturelle, du collége royal de Port-Louis à l'île Maurice, auquel peu de naturalistes européens ne soient redevables de quelques renseignements importants sur les productions naturelles des contrées qu'il habite. Caractères : calathide multiflore, homogame, à fleurons tubuleux, 5-fides et hermaphrodites ; involucre campanulé, polyphylle, revêtu de plusieurs rangées d'écailles aiguës, d'égale longueur : les extérieures linéaires-lancéolées, foliacées, velues ; les intérieures linéaires et glabriuscules ; réceptacle plan, subalvéolé ; anthères bicaudatées à leur base ; style bulbeux inférieurement, à divisions exsertes, cylindriques et couvert d'une pubescence très-courte ; akènes glabres, striés ; aigrettes munies de soies longues et un peu scabres. Une seule esp. forme jusqu'à ce jour le G. *Bojeria ;* elle a été découverte par Bojer dans les prairies humides de Madagascar ; c'est une pl. herbacée, vivace, dont la tige se divise en plusieurs rameaux élevés, cylindriques et pubescents vers l'extrémité ; les feuilles caulinaires sont alternes, amplexicaules, ovales-lancéolées, entières, pubescentes en dessus, velues en dessous, à calathides solitaires, composées de fleurs très-nombreuses et purpurines.

BOJOBI. REPT. Esp. du G. Boa.

BOL. MIN. On comprend sous ce nom général, des argiles diversement colorées par des Oxydes métalliques. Les Bols sont quelquefois employés en médecine comme astrigents ; ils servent dans la peinture, comme terres colorées. On désigne communément, sous les noms de BOL D'ARMÉNIE et de LEMNOS, l'Argile craïeuse rouge.

BOLACE. *Bolax*. BOT. Jussieu a, d'après Commerson, établi sous ce nom un G. qui fait partie de la fam. des Ombellifères, Pentandrie Dyginie, et que ses caractères rapprochent singulièrement des Hydrocotyles et des Azorelles. Gærtner avait cru devoir réunir en un seul G., sous le nom de *Chamitis,* les deux G. *Bolax* de Commerson et *Azorella* de Lamarck. Mais Richard a prouvé, dans sa Monographie des Hydrocotyles, que ces deux G. doivent demeurer séparés, offrant des caractères qui les font distinguer facilement. En effet, dans le Bolax dont il a figuré les caractères (Annales gén. des Sc. Phys., T. IV, pl. 2, nº 5), les fleurs sont toutes hermaphrodites et fertiles ; le fruit globuleux, lisse ou à trois côtes peu saillantes ; les styles plus courts que les étamines. Dans l'*Azorella*, au contraire, les fleurs sont polygames, c'est-à-dire que sur le même rameau, on trouve des ombellules de fleurs purement mâles et sans nulle apparence d'ovaire ; le fruit est tuberculeux, et les styles, plus longs que les étamines, sont persistants. Le G. Bolace se compose de cinq à six espèces de petites pl. vivaces, qui forment des touffes épaisses et serrées. Leurs fleurs sont petites et disposées en ombellules simples accompagnées à leur base de deux ou trois folioles qui constituent une sorte d'involucre. C'est à ce G. qu'appartient le *Gommier des Malouines,* appelé par Commerson *Bolax glebaria,* que Lamarck a réuni au G. Hydrocotyle sous le nom d'*Hydrocotyle gummifera*. Cette petite pl., qui est originaire du pays des Patagons, est remarquable par la grande quantité de substance résineuse qu'elle renferme.

BOLAX. INS. G. de Coléoptères pentamères, établi par Westwood dans la fam. des Lamellicornes, tribu des Scarabéïdes, et voisin des Apogonies de Kirby. Caractères : antennes de onze articles ; mandibules obtusément falciformes, avec une dent forte, centrale, interne et considérablement ciliée ; mâchoires terminées par trois sillons profonds, qui forment ainsi quatre dents obtuses ; palpes maxillaires grêles ; lèvre large et courte ; corselet plus large que long, en carré ; élytres ovales, élargies à l'extrémité ; cuisses assez épaisses ; jambes robustes ; un des crochets bifides, les autres simples. Le *Bolax Zoubkovii* est long de huit lignes entièrement d'un noir bronzé ou cuivreux avec des stries ponctuées sur les élytres ; les tarses sont bruns. On le trouve au Brésil.

BOLBINA. BOT. S. d'*Ixia Bulbocodium*.

BOLBOCÈRE. *Bolbocerus*. INS. Coléoptères pentamères ; G. de la fam. des Lamellicornes, fondé par Kirby et ayant la plus grande analogie avec le G. Géotrupe auquel on arriverait insensiblement en plaçant entre celui-ci et le G. que nous décrivons, le *Geotrupes vernalis* des auteurs. Kirby tire ses caractères génériques de l'esp. qu'il nomme *B. quadridens*. Il en décrit et figure une deuxième, le *B. Australasiæ,* qui est originaire de la Nouvelle-Hollande.

BOLBOCHAÈTE. BOT. Agardh a établi ce G. dans la fam. des Confervées, pour une pl. aquatique qui lui a offert les caractères suivants : des filaments tubuleux, articulés, rameux, portant au sommet des articulations des soies bulbifères ; capsules latérales, sessiles. Le *B. setigera* se trouve dans les lacs et les rivières de l'Allemagne ; c'est une algue tendre, hyalîne, verdâtre, à articulations plus ou moins inégalement épaisses, dichotomes, à soies allongées et naissant d'un bulbe, à capsules assez nombreuses.

BOLBONACH ou BULBONACH. BOT. S. vulg. de *Lunaria rediviva*.

BOLBOPHYLLE. *Bolbophyllum*. BOT. Lindley adopte, d'après Sprengel, cette manière d'écrire le G. *Bulbophyllum,* créé par Du Petit Thouars dans la fam. des Orchidées, Gynandrie Monandrie de Linné. Caractères : sépales dressés ; pétales et labelle petits et conformes ; quatre masses polliniques bien distinctes. Ce G., dont l'étude est encore un sujet d'attention pour les botanistes, paraît s'être définitivement accru de la réunion des G. *Diphyes* de Blume, *Tribachia* de Lindley et probablement *Anisopetalum* de Hooker.

BOLDEAU, BOLDU. *Boldea*. BOT. Jussieu a décrit, sous le nom de *Boldea,* le G. *Peumus* de Molina et de Persoon, qui est le même que le *Ruizia* de Ruiz et Pavon. Ce G. singulier a pour type le *Boldu du Chili,* arbre décrit et figuré pour la première fois par le père Feuillée. Jussieu l'a, avec raison, placé dans sa nouvelle fam. des Monimiées, à cause de sa grande analogie avec le G. *Monimia*. Voici les caractères qu'il présente : les fleurs sont unisexuées et dioïques ; les mâles offrent un calice subcampanulé, évasé, dont la base est turbinée ; le limbe est à huit ou dix segments ovales, obtus, inégaux et disposés sur deux rangs ; les intérieurs plus

étroits, plus minces et presque glabres, tandis que les extérieurs sont recouverts de poils étoilés. Ce calice doit être plutôt considéré comme un véritable involucre analogue à celui qu'on observe dans les G. *Amboria*, *Monimia*, etc., qui appartiennent à la même fam. Les étamines sont fort nombreuses, attachées à toute la partie tubuleuse de l'involucre, portées sur des filaments inégaux en longueur; la partie de l'involucre qui avoisine le limbe, porte inférieurement deux petits appendices pédicellés, analogues à ceux que l'on observe sur les filets staminaux dans certains Lauriers; mais les deux loges des anthères s'ouvrent par un sillon longitudinal. Dans les fleurs femelles, l'involucre caliciforme offre la même structure que dans les fleurs mâles; mais il est beaucoup plus petit. Les pistils sont au nombre de cinq à neuf, rapprochés et dressés au centre de l'involucre; ils sont allongés et couverts de poils rudes et dressés; l'ovaire est à une seule loge contenant un seul ovule, et se termine par un style court, surmonté d'un stigmate linéaire, glanduleux et comme tronqué à son sommet. — Les fruits sont environnés par la partie la plus inférieure de l'involucre qui persiste, tandis que sa partie supérieure se détache circulairement après la fécondation. Ces fruits, de la grosseur d'un Pois, recouverts de poils, se composent d'un péricarpe charnu extérieurement, contenant une Noix réticulée qui renferme une seule graine, composée d'un tégument mince, d'un endosperme charnu, dans la partie supérieure duquel est un embryon renversé, dont les deux cotylédons sont plans, très-écartés l'un de l'autre et embrassant en quelque sorte l'endosperme. Ce G. ne présente qu'une seule espèce : le B. du Chili, que Jussieu a nommé *B. fragrans*.

BOLDOA. BOT. *V.* SALPIANTHE.

BOLDUCIA. BOT. Necker a donné ce nom à un G. de la fam. des Légumineuses, établi par Aublet sous celui de *Taralea*.

BOLET. *Boletus*. BOT. Le nom de *Boletus* a été appliqué par les anciens botanistes à des Champignons très-différents de ceux auxquels Linné et ensuite presque tous les auteurs l'ont restreint; ainsi Micheli a désigné, sous ce nom, les pl. qui forment maintenant le genre Morille, *Morchella*, et il a fait dériver ce mot du nom grec βολιτες, *Bôlitês*, que les anciens donnaient à une esp. de Champignon à cause de sa forme irrégulière et mamelonnée, semblable à une motte de terre appelée βολος, *Bôlos*. Cette expression, qui convenait assez bien aux Morilles, a été conservée par Haller, Jussieu, etc. Linné, on ne sait par quelle raison, a transporté ce nom aux Champignons que les anciens botanistes désignaient sous les noms de *Suillus*, *Polyporus*, et à une partie de leur G. *Agaricus*. Cette dénomination étant maintenant adoptée généralement, c'est du G. Bolet de Linné que nous devons traiter ici.

Mais cet auteur voyant que les caractères sur lesquels les botanistes, qui l'avaient précédé, avaient fondé leurs divisions, étaient souvent très-mauvais, n'a pas donné assez d'attention aux G. établis par Micheli, car il aurait vu que la distinction des deux G. *Suillus* et *Polyporus* de cet habile botaniste était tirée de caractères très-importants, liés à la structure intime du Champignon, et que ces caractères étaient joints à un port et une manière de croître très-différents; aussi ces deux G. ont été séparés de nouveau par Fries (*Systema mycologicum*), en faisant rentrer cependant dans ce dernier une grande partie des esp. que Micheli rangeait parmi les Agarics. Fries a réservé aux premiers le nom de Bolet, et a laissé aux seconds celui de Polypore; enfin il a adopté un troisième G. proposé par Bulliard sous le nom de *Fistulina*. Ainsi le G. Bolet de Linné se trouve divisé en trois G. très-bien caractérisés. Nous ne parlerons, dans cet article, que des Bolets proprement dits, dont cette division a beaucoup réduit le nombre. Nous renverrons pour les autres aux mots POLYPORE et FISTULINE. Le G. Bolet est ainsi caractérisé : chapeau présentant à sa surface inférieure des tubes libres, cylindriques, rapprochés, formés d'une substance différente de celle du chapeau, et pouvant facilement s'en séparer. Ces tubes renferment dans leur intérieur de petites capsules cylindriques (*asci*) contenant des sporules très-fines.

Toutes les esp. de ce G. ont le chapeau charnu, hémisphérique, porté sur un pédicule central, dont la surface est souvent réticulée ou veinée. La surface inférieure est assez fréquemment recouverte, avant le développement complet du chapeau, par une membrane très-mince, qui se détruit très-promptement. Ce caractère est surtout remarquable dans le Bolet annulaire de Bulliard (*Boletus luteus*, Schœff.). On connaît environ vingt esp. du G. Bolet tel que nous venons de le définir. La plupart de ces esp. ne paraissent pas vénéneuses, mais plusieurs ne sont pas agréables à manger, soit à cause de la consistance molle et spongieuse de leur chair, soit à cause de leur amertume; c'est ce qu'on observe surtout dans le Bolet chicotin, *Boletus felleus*, Bull., t. 379.

Les esp. comestibles portent le nom général de *Cepe* ou *Ceps*, qui paraît provenir de la forme de leur pédicule renflé comme un Oignon. On en fait un usage beaucoup plus fréquent dans le midi et dans l'ouest de la France et en Italie, que dans le Nord; on en conserve souvent dans les pays où cette nourriture est le plus répandue, soit en les faisant sécher, soit en les préparant au vinaigre ou à l'huile, et on en envoie ainsi dans le Nord pour les employer comme assaisonnement. Les esp. les plus estimées sont :

B. BRONZÉ, *B. æneus*, Bull., t. 375, connu sous le nom de Ceps noir; son chapeau est d'un brun foncé; sa chair devient d'une rose vineux en la coupant, surtout près de la peau; les tubes sont courts et jaunâtres; le pédicule présente des veines réticulées.

B. COMESTIBLE, *B. edulis*, Bull., tab. 60-494, ou Ceps ordinaire. Il est très-commun dans les bois. Son chapeau est fauve, les tubes sont longs, jaunâtres; la chair devient rosée; le pédicule est renflé à sa base, et présente les veines réticulées du précédent.

B. ORANGÉ, *B. aurantiacus*, Bull., t. 236, connu sous le nom vulg. de Gyrole rouge, Roussile, etc. Son chapeau est d'un beau rouge orangé; son pédicule est gros, renflé, hérissé de petites pointes rouges; sa chair est blanche et se colore un peu en rose quand on la brise.

B. rude. *B. scaber*, Bull., tab. 132. Il ressemble beaucoup au précédent, et porte vulg. les mêmes noms, mais il est moins bon; sa chair est plus molle; son chapeau est brun, son pédicule est plus mince, cylindrique, hérissé de petites pointes noires.

Ces quatre esp., qu'on pourrait peut-être réduire à deux, les deux premières se ressemblant beaucoup, et les deux autres ayant aussi plusieurs caractères communs, sont les seules qu'on mange fréquemment, quoique plusieurs autres paraissent n'être pas dangereuses; on doit les choisir, autant que possible, jeunes et encore peu développées; leur chair doit être bien blanche et ferme. Pour les préparer on retranche le pédicule qui est fibreux, et les tubes qu'on nomme vulg. le *foin*, on enlève ensuite la peau du dessus du chapeau. C'est la chair de ce chapeau, ainsi isolée, qui est bonne à manger. Ce Champignon peut s'accommoder comme celui de couche ordinaire; on peut aussi le manger cru avec du sel et du poivre, ou le faire frire. Dans le midi, il est beaucoup plus estimé que l'Agaric comestible; son goût est en effet très-délicat, et sa chair est plus tendre.

Quelques Champignons de ce G. présentent un phénomène fort remarquable, et qui n'a pas encore été bien étudié par les physiologistes et les chimistes : je veux parler de la coloration en bleu, en violet ou en vert, qui a lieu lorsqu'on rompt le chapeau de quelques Bolets, tels que le B. indigotier, *B. cyanescens*, Bull., t. 369; le B. rubéolaire, Bull., t. 100; *B. luridus*, Persoon; le B. chrysentère, Bull., t. 393, *B. subtomentosus*, Persoon. C'est dans le premier de ces Champignons que ce phénomène est le plus frappant, à cause de la belle couleur bleue que sa chair prend presque instantanément au moment où on l'entame. On avait d'abord attribué cette coloration à l'action chimique de l'air ou de la lumière sur les sucs de cette pl., mais des expériences de Saladin, rapportées par Bonnet, prouvent que le même effet a lieu dans l'obscurité et dans divers milieux, tels que l'eau, l'huile, etc. Bulliard attribue cette coloration à l'écoulement d'un liquide coloré renfermé dans des vaisseaux très-petits et dans lesquels sa couleur n'est pas sensible, tandis que quand il est réuni en gouttelettes, cette couleur prend plus d'intensité. Cette explication, quoique paraissant assez vraisemblable, mériterait pourtant que l'on fît quelques expériences pour la vérifier et s'assurer de la nature de ce suc.

Le B. amadouvier, ainsi que la plupart des esp. ligneuses et toutes celles qui croissent sur les arbres, appartiennent au G. Polypore.

BOLET DE MER. polyp. Marsigli donne ce nom à l'*Alcyonium papillosum* de Pallas, esp. douteuse et peu connue.

BOLÉTITES. polyp. foss. Aldrovande et Feuillée ont donné ce nom à des Alcyonites.

BOLÉTOIDES. bot. Seconde division de la première classe des Champignons dans la méthode de Persoon, et qui renferme les G. Bolet et Polypore.

BOLÉTOPHAGE. *V.* Bolitophage.

BOLÉTOPHILE. *V.* Bolitophile.

BOLEUM. *Boleum*. bot. Desvaux a désigné sous le nom de *Boleum asperum* le *Vella aspera* de Persoon, petite pl. vivace, qui croît en Espagne. Ce G., adopté par De Candolle, diffère à peine du Vella, si ce n'est par son style beaucoup plus étroit, et sa silicule presque indéhiscente.

BOLIDES. géol. *V.* Aérolithe.

BOLIGOULE et BOULIGOULE. bot. S. d'*Agaricus Eryngii*.

BOLIMBA. bot. S. de *Bilimbi*.

BOLIN. moll. S. de *Murex cornutus*. *V.* Rocher.

BOLITAINE. moll. Selon Gérardin, c'est une dénomination sous laquelle les anciens Grecs et les modernes désignent les émanations musquées de certains Mollusques (des Seiches par exemple), dont les Cachalots se nourrissent, et qui sont censées communiquer à à leurs excréments cette odeur qui leur est particulière.

BOLITES. bot. S. ancien d'Oronge.

BOLITOCHARE. *Bolitochara*. ins. Le comte de Mannerheim, dans son précis d'un nouvel arrangement des Insectes Brachélytres, a établi, parmi ces Coléoptères pentamères, un G. nouveau qu'il a ainsi caractérisé : palpes maxillaires allongées, à pénultième article long, presque en massue, le dernier est très-petit et subulé; palpes labiales très-courtes, avec le dernier article aciculaire; antennes brisées à leur base : le premier article le plus long, épais; les deuxième et troisième un peu plus courts, les autres presque égaux; tête presque sessile; corselet aussi large que la tête, arrondi sur les côtés, avec les angles à peine réfléchis; corps un peu déprimé et presque linéaire postérieurement, dans plusieurs espèces; pieds pubescents; premier article des tarses plus long que les suivants qui sont égaux entre eux. L'auteur divise son G. en quatre sections, selon la forme du corselet, et il décrit en tout 57 espèces.

BOLITOPHAGE. *Bolitophagus*. ins. Dénomination appliquée par Illiger à un G. de l'ordre des Coléoptères, que Latreille avait établi sous le nom d'Élédone.

BOLITOPHILE. *Boletophila*. ins. G. de l'ordre des Diptères, établi par Hoffmanseeg, et que l'on trouve décrit dans l'ouvrage de Meigen. Cet observateur scrupuleux, dans sa Description systématique des Diptères d'Europe (T. 1, p. 220), assigne à ce nouveau G. les caractères suivants : antennes longues, sétiformes, étendues, avec les deux articles de la base plus gros; trois yeux lisses, frontaux, placés sur une ligne transversale; ailes à recouvrement, parallèles, obtuses.

Les Bolitophiles que Meigen nomme *Bolétophiles*, ont de grands rapports avec les Dixes et surtout avec les Macrocères; ils se distinguent cependant de ces derniers par la position des yeux lisses. Ils appartiennent au reste à la fam. des Némocères, et peuvent être rapportés au G. Mycétophile. Meigen n'en décrit que deux esp. : la première, sous le nom de *B. cirenea*, et la seconde sous celui de *B. fusca*.

BOLIVARIE. *Bolivaria*. bot. G. de la fam. des Jasminées, dédié par Chamisso et Schlechtendal au libérateur de l'Amérique méridionale, qui a ouvert cette partie du nouveau monde aux recherches des savants. Caractères : calice monophylle, persistant, profondé-



1 ARCTIA matronula . — BOMBICE matrone .

2 A. . . casa . — B . hérisson .

3 A. — purpurea . — B . . . moucheté

ment divisé en cinq parties; corolle hypogyne, infundibuliforme, décidue, avec son tube court, son limbe partagé en cinq lobes; deux étamines égales; capsule cartilagineuse, didyme, s'ouvrant par la circonférence, à deux loges polyspermes. Des deux esp. connues, le *B. integrifolia,* a les feuilles lancéolées, très-entières, et le *B. trifida,* les a linéaires ou plus souvent ailées et divisées en trois. Toutes deux ont été observées au Brésil par Sellow.

BOLLION. BOT. S. d'Airelle Myrtille.

BOLON. BOT. S. de *Sparganium erectum,* L. *V.* SPARGANIER.

BOLTÉNIE. *Boltenia.* MOLL. G. de la classe des Ascidies de Savigny ou des Tuniciers de Lamarck, institué par le premier de ces savants. Les deux esp. qui composent ce nouveau G. étaient déjà connues; elles furent placées, l'on ne sait trop pourquoi, dans le G. *Vorticella,* par Linné; Bruguière et Shaw les ont rétablies parmi les Ascidies, dans lesquelles Cuvier, Lamarck, Schweigger et Goldfuss les ont laissées. Ces deux derniers en forment cependant des coupes distinctes dans le G. Ascidie. Voici les caractères génériques assignés à ce G. par Savigny : corps pédiculé par le sommet, à test coriace; orifice branchial fendu en quatre rayons; l'intestinal de même; sac branchial plissé longitudinalement, surmonté d'un cercle de filets tentaculaires, composés; mailles du tissu respiratoire dépourvues de bourses ou de papilles; abdomen latéral; foie nul; ovaire multiple. — Les seules espèces connues sont :

B. OVIFÈRE, *B. ovifera,* Sav. Mém., pl. 1, f. 1, et pl. 5, f. 1; *Vorticella ovifera,* Linné; *Ascidia pedunculata,* Brug., Shaw.; *Ascidia globifera,* Lam. Elle habite l'Océan américain et boréal.

B. FUSIFORME, *B. fusiformis,* Sav. Mém., p. 89 et 140; *Vorticella Bolteni,* L.; *Ascidia clavata,* Shaw; *Ascidia pedunculata,* Lam., *loc. cit.,* p. 127. Elle habite le détroit de Davis. *V.* TÉTHIES.

BOLTONE. *Boltonia.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, Syngénésie superflue de Linné. Il présente un involucre convexe, composé de plusieurs rangs de folioles imbriquées; un réceptacle nu; des fleurs radiées, ou des demi-fleurons nombreux, occupant la circonférence; des akènes plans, comprimés, entourés d'un rebord membraneux et couronnés de petites soies, dont deux opposées s'allongent en arêtes roides et persistantes. Les deux esp. connues sont originaires de l'Amérique sept. et cultivées dans nos jardins de botanique. Les feuilles inférieures sont dentées, les pédoncules courts; les akènes en cœur renversé, et leurs rebords pubescents dans le *Boltonia glastifolia;* toutes les feuilles très-entières, les fleurs longuement pédonculées, les akènes ovales et glabres dans le *B. Asteroides.*

BOLTY. POIS. S. de Labre du Nil.

BOLUMBAC. BOT. S. d'*Averrhoa Bilimbi. V.* CARAMBOLIER.

BOM ET BOMA. REPT. Proyart nous dit que les Africains donnent le nom de Boma, au nord du Zaire, à un gros Serpent non venimeux, mais redoutable par sa force, qui acquiert jusqu'à quinze pieds de longueur, et dévore quelquefois les enfants. C'est probablement un Boa. Le même nom se retrouve au Brésil pour désigner un Animal du même G.; Bom signifie la même chose au pays d'Angora.

BOMAREA. BOT. G. formé par Mirbel des trois esp. d'Alstroemeria, le *Salsilla,* l'*ovata,* et le *multiflora,* qui ont leur tige grimpante, les divisions extérieures du calice droites de même que les étamines, la capsule arrondie et aplatie de haut en bas.

BOMARIN. MAM. S. d'Hippopotame.

BOMBACE. BOT. S. vulg. de Coton.

BOMBARDE. Nom d'un petit Champignon du genre *Sphæria.*

BOMBARDIER. INS. S. vulg. de Brachine pétard.

BOMBARDIERS. *Crepitantes.* INS. Latreille a établi, sous ce nom, une division de la fam. des Carabiques, comprenant les G. *Brachine, Cimynde, Lébie, Agre* et *Odacanthe.* Les esp. du premier de ces G. jouissent de la propriété très-remarquable et très-prononcée de faire jaillir par l'ouverture anale un fluide vaporeux caustique; c'est un moyen de défense qu'ils mettent en usage lorsqu'ils ont un danger à craindre.

BOMBAX. BOT. S. de Fromager.

BOMBE VOLCANIQUE. MIN. Les laves molles lancées par la violence des feux souterrains acquièrent par la projection, un mouvement de rotation assez fort pour influer sur la forme que peuvent prendre ces laves en se refroidissant avant leur chute. Le plus communément cette forme est sphérique et l'intérieur reste plus ou moins vide; de sorte que l'on trouve dans le voisinage des cratères de ces sphéroïdes plus ou moins réguliers que l'on a comparés à des bombes d'artillerie.

BOMBILIERS. INS. *V.* BOMBYLIERS.

BOMBILLE. INS. *V.* BOMBYLLE.

BOMBINATOR. REPT. Sous-G. des reptiles batraciens dans lequel Merrem a compris les crapauds dont le tympan est caché sous la peau. Tels sont le crapaud à ventre jaune, *Rana Bombina,* Gmel., le crapaud ventru, *Bufo ventricosus,* etc.

BOMBITE. MIN. Les géologues ont donné ce nom à une pierre rapportée de Bombay et qui a toutes les apparences de la Pierre de Touche, ou Jaspe Lydien. L'analyse faite par le prof. Laugier a produit : Silice 50; Oxide de Fer 25; Alumine 10,5; Magnésie 3,5; Charbon 3; Soufre 3; Chaux 5.

BOMBIX. INS. *V.* BOMBYCE.

BOMBU OU BOHUMBU. BOT. *V.* DÉCADIE.

BOMBUS. INS. *V.* BOURDON.

BOMBYCE. *Bombyx.* INS. G. de l'ordre des Lépidoptères, fam. des Nocturnes, établi par Fab. et déjà indiqué par Linné qui en avait fait une section, dans son grand G. Phalène. Le G. Bombyce est très-nombreux; il comprend une partie des *Attacus* et des *Bombyx* de Linné, ainsi qu'une partie des Hépiales et des Bombyces de Fab. Ses caractères sont ceux de la tribu des Bombycites (*V.* ce mot), et il a de plus les suivants qui servent à le distinguer des G. Hépiale, Cossus et Zeuzère : antennes entièrement ou presque entièrement pectinées de chaque côté, soit dans les deux sexes, soit au moins dans les mâles; trompe à peine sensible, ne dépassant pas les palpes (à filets toujours disjoints); cellule discoïdale des ailes inférieures formée par une nervure en chevron plus ou moins prononcé et tournant sa con-

vexité du côté du corps (Chenilles vivant des parties extérieures des Végétaux; segments de la chrysalide non dentelés sur leurs bords).

Les Bombyces, à l'état parfait, ont beaucoup d'analogie avec les Phalènes proprement dites; ils ne s'en distinguent rigoureusement que par leurs Chenilles qui ont le plus souvent seize pattes, quelquefois quatorze, et dans ce dernier cas, une sorte de queue formée par deux appendices mobiles qui remplacent les deux pattes manquantes; de plus, ces Chenilles ne sont jamais arpenteuses; leur corps est velu, hérissé, tuberculeux ou appendiculé; une grande quantité de matière soyeuse est sécrétée par leurs glandes salivaires, et elles filent tantôt des coques isolées, tantôt des toiles en commun; la *Soie*, devenue une branche très-importante de notre industrie, est fournie par la Chenille d'un Bombyce. Plusieurs au contraire dépouillent nos arbres de leurs feuilles, et font le plus grand tort à notre agriculture.

Les larves après avoir construit leurs enveloppes, passent à l'état d'Insectes parfaits, souvent dans l'espace de quelques mois, et quelquefois aussi au bout de deux et même trois années. A peine les Bombyces ont-ils subi leur dernière métamorphose qu'ils sont aptes à la fécondation; les mâles recherchent avec un très-grand empressement les femelles, et l'accouplement s'effectue en un instant et sans beaucoup de préludes.

Le G. Bombyce contient un nombre considérable d'espèces que les auteurs ont cherché à classer dans un certain nombre de coupes ou sections. Nous adopterons ici les divisions établies, dans ces derniers temps, par Latreille, en rapportant à chacune d'elles les esp. les plus dignes de fixer l'attention.

I. Ailes inférieures sans crin.

(Chenilles sans fourreau, allongées, et à seize pattes distinctes.)

† Ailes presque horizontales dans le repos : les inférieures découvertes aux bords internes.

α. Chaque article des antennes du mâle birameux ou bidenté des deux côtés.

B. Mylitte. *B. Mylitta*, Fab.; *Phalœna Paphia*, Cram., pl. 146, etc. Il est originaire du Bengale où il fournit une soie grossière nommée *Tusseh-Silk* dont on fait une étoffe appelée *Tusseh-Dooth'ies*, très en usage chez les Brames. William Roxburg a donné à ce sujet des détails fort curieux (*Linn. Societ. Trans.*, T. VII). En Chine et dans l'île d'Amboine, on trouve une var. de cette esp. dont on retire aussi de la soie.

B. Cynthie. *B. Cynthia*, Fab.; Cramer, pl. 39, fig. A. Il vit au Bengale; les Indiens l'élèvent avec soin en le nourrissant avec les feuilles du *Ricinus Palma Christi*; ils le nomment, à cause de cela, *Arrindy*. On fabrique, avec la soie qu'il produit, des vêtements dans les districts bien connus de Dinagepore et de Rungpore. La même esp. se trouve aussi à la Chine et fournit également de la soie.

B. grand Paon. *B. Pavonia major*, Fab. Il est le plus grand des Lépidoptères d'Europe, et se trouve dans toute la France, vers les premiers jours de mai, neuf mois après que sa Chenille s'est filé une coque. On remarque souvent des individus qui passent trois ans à l'état de chrysalide. On ne fait aucun usage du tissu de son cocon.

Le moyen et le petit Paon sont deux esp. distinctes de notre pays; la première y est très-rare. Godart (Hist. nat. des Lépidoptères de France, T. I, pl. 5) nous a donné d'excellentes figures de ces esp., accompagnées de descriptions fort exactes.

β. Chaque article des antennes du mâle unirameux ou unidenté des deux côtés.

B. Tau. *B. Tau*, Fab.

†† Ailes en toit dans le repos : les inférieures débordantes.

* Palpes avançant en bec.

B. feuille morte. *B. Quercifolia.* Il se trouve en France et aux environs de Paris.

** Palpes n'avançant point en bec.

B. processionnaire. *B. processionea*, Fab. Les Chenilles vivent en société sur le Chêne; elles y filent en commun un vaste nid dans lequel elles se mettent à l'abri; une ouverture fort petite en est l'unique entrée. Ces Chenilles ont été très-bien observées par Réaumur qui a décrit, avec son exactitude ordinaire, leurs habitudes singulières dont la plus remarquable est l'ordre qu'elles suivent dans leur marche et qui leur a valu le nom de Processionnaires. Nous renvoyons pour toute espèce de détails à cet excellent Mémoire.

B. a soie. *B. Mori*, Fab. C'est l'esp. que nous élevons en Europe et qui nous fournit la soie; elle est originaire des provinces septentrionales de la Chine, et presque entièrement blanche. *V.* pour ce qui concerne sa larve connue sous le nom de Ver-à-Soie, le mot Soie.

II. Ailes inférieures avec un crin.

(Ailes en toit dans le repos : les inférieures entièrement couvertes.)

† Chenilles sans fourreau.

α. Chenilles allongées à seize ou quatorze pattes distinctes.

* Chenille à seize pattes.

B. disparate. *B. dispar*, Fab. Cette esp. se trouve en Europe et dévaste quelquefois les arbres fruitiers et les Ormes; le mâle et la femelle diffèrent beaucoup l'un de l'autre; celle-ci recouvre, avec des poils détachés de son anus, ses œufs qu'elle dépose sur un arbre ou sur un mur.

** Chenilles à quatorze pattes, les anales manquantes : une queue fourchue.

B. queue-fourchue. *B. vinula*, Fab. Cette esp. se rencontre en France. Elle se construit une coque dans laquelle entrent des débris de bois.

β. Chenilles ovales à pattes peu distinctes.

B. Tortue. *B. Testudo*, Fab. Il se trouve en Europe; il est très-petit. Sa Chenille vit sur le Chêne et le Hêtre; elle est remarquable par l'absence de pattes membraneuses.

†† Chenilles renfermées dans un fourreau qu'elles traînent après elles.

Bombyx Hieracii, *Viciella*, *Muscella*, etc., de Fabricius.

BOMBYCILLA. ois. S. de grand Jaseur.

BOMBYCITE. *Bombycites.* ins. Fam. de l'ordre des Lépidoptères, établie par Latreille. Caractères : ailes

entières ou sans fissures, étendues horizontalement ou en toit, et formant un triangle avec le corps; bord extérieur des supérieures droit ou point arqué à sa base; palpes supérieures cachées, les inférieures très-courtes, en forme de tubercules dans les unes, presque cylindriques ou presque coniques et diminuant graduellement d'épaisseur vers leur extrémité, dans les autres; langue nulle ou peu distincte; antennes pectinées ou en scie, du moins dans les mâles; Chenilles du plus grand nombre à seize pattes; les deux postérieures ou les anales manquant dans les autres, et remplacées par deux appendices imitant une queue fourchue. — Cette tribu comprend les G. Hépiale, Cossus, Zeuzère et Bombyce, c'est-à-dire qu'elle se compose de la première division (*Attacus*), et d'une partie de la seconde (*Bombyx*) du genre *Phalæna* de Linné.

BOMBYCIVORA. OIS. S. de Jaseur.

BOMBYLE. *Bombylus*. INS. G. de l'ordre des Diptères, établi par Linné et correspondant à la fam. des Bombyliers. Démembré à plusieurs reprises, le G. Bombyle ne renferme plus que les esp., encore assez nombreuses, qui offrent pour caractères : corps ramassé, large, très-garni de poils, avec la tête petite, arrondie, presque entièrement occupée par les yeux à réseau; trois petits yeux lisses, placés en triangle sur son sommet; antennes presque cylindriques, de la longueur de la tête, ou un peu plus courtes, de trois articles dont le dernier, un peu aminci vers le bout, et terminé par un petit stylet, est plus grand que le premier, et celui-ci beaucoup plus long que le suivant; trompe filiforme ou sétacée, plus longue que la tête; thorax élevé; ailes grandes, écartées, horizontales; abdomen aplati, triangulaire et large; pieds longs et très-menus. Les Bombyles diffèrent essentiellement des Usies et des Phthiries par le premier article des antennes, beaucoup plus allongé que le second ; ils se distinguent aussi des Ploas et des Cyllénies par la trompe évidemment plus longue que la tête. Ils volent avec rapidité et planent sans se reposer sur les fleurs dont ils pompent les sucs mielleux au moyen de leur trompe. Ils font entendre, en volant, un bourdonnement assez fort. On ne sait rien sur leurs métamorphoses, et leur larve n'est pas encore connue.

Meigen en décrit quarante-sept esp.; parmi elles nous citerons : le B. Bichon, *B. major*, Fab., ou le *B. variegatus* de Degéer qui est le même que le *B. sinuatus* de Mikan, et le *Bichon* de Geoffroy; il sert de type au G. et se trouve aux environs de Paris, ainsi que le B. ponctué, *B. medius* de Linné, ou le *B. discolor* de Mikan.

BOMBYLIERS. *Bombyliarii*. INS. Fam. de l'ordre des Diptères, instituée par Latreille, et qui répond au grand G. Bombyle, tel que l'avait établi Linné. Caractères : antennes de trois articles, dont le dernier sans divisions; suçoir de quatre soies; trompe saillante, avancée, filiforme ou sétacée; corps court, ramassé; ailes écartées; tête plus basse que le corselet; antennes presque contiguës à leur naissance. Ainsi caractérisée, cette fam. comprend les G. Bombyle, Usie, Phthirie et Cyllénie.

Les Bombyliers ont les antennes de la longueur de la tête ou guère plus longue, très-rapprochées à leur naissance, insérées sous le front, composées de trois articles dont le second est le plus court, et le dernier allongé, presque en fuseau comprimé, tronqué ou obtus, et souvent muni d'un petit stylet. La trompe est ordinairement fort longue et plus grêle vers le bout, où elle offre deux divisions qui résultent de la présence des deux lèvres au sommet de la gaîne; vers sa base et de chaque côté, on observe deux palpes velues, très-petites, formées par deux articles; les yeux à réseau ont une forme ovale, et dans les mâles ils se rencontrent souvent postérieurement sur la ligne moyenne. Les yeux lisses occupent le vertex et y figurent un triangle. La tête est plus petite et moins élevée que le thorax; celui-ci est convexe et comme bossu. Les ailes sont grandes et étendues horizontalement de chaque côté du corps; les pattes sont longues et très-déliées, épineuses ou ciliées; les tarses se terminent par deux crochets entre lesquels on voit deux pelotes; l'abdomen est triangulaire, et le corps en général velu. La tête, qui est plus basse que le corselet, sert à distinguer les Bombyliers des Taoniens et des Anthraciens avec lesquels ils ont plusieurs points de ressemblance. Les Bombyliers volent avec rapidité et en faisant entendre un bourdonnement aigu. Ils planent au-dessus des fleurs, et, sans prendre sur leurs pattes aucun point d'appui, ils y introduisent leur trompe. On les rencontre dans les lieux secs et exposés au soleil. Leurs métamorphoses ne sont pas connues. Latreille soupçonne que les larves sont parasites.

BOMBYX. INS. *V*. BOMBYCE.

BOMBYX. BOT. L'*Hibiscus phœniceus*, dont les graines, recouvertes d'une enveloppe laineuse, simulent ainsi, en quelque sorte, les cocons du Ver-à-soie, avait été séparé du G. comme devant en former un nouveau sous le nom de Bombyx, par Médicus et Mœnch. Il n'a pas été adopté.

BOME. REPT. *V*. BOM et BOMA.

BOM GORS. OIS. S. vulg. de Héron Butor.

BOM-UPAS. BOT. *V*. UPAS.

BONAFIDIA. BOT. *V*. AMORPHA.

BONAMIA. BOT. Du Petit-Thouars a établi ce G. d'après un arbuste élégant, de Madagascar, haut de cinq à six pieds, à feuilles alternes, ovales et ondulées, à fleurs disposées, au sommet des rameaux, en une courte panicule. Leur calice est profondément divisé en cinq portions qui se recouvrent par leurs bords; la corolle, monopétale, présente un tube et un limbe quinquelobé; cinq filets s'insèrent à ce tube qu'ils dépassent à peine, alternent avec ces lobes, et portent les anthères attachées par le dos et introrses. Le style, presque double des étamines, se partage vers le tiers de sa hauteur en deux portions terminées chacune par un stigmate capité. L'ovaire renferme deux loges, et chaque loge deux ovules; mais l'un avorte ordinairement, de sorte qu'on ne rencontre en général que deux graines dans la capsule qu'environne, à sa base, le calice persistant. Les graines sont fixées par un hile élargi au fond de la loge. Leur embryon, dépourvu de périsperme, présente une radicule inférieure et des cotylédons foliacés, plissés ensemble et repliés vers le bas. Ce G. appartient à la fam. des Convolvulacées.

BONANA. OIS. *V*. BANANA.

BONAPARTEA. BOT. G. formé dans la Flore du Pérou, par Ruiz et Pavon, pour un végétal de la fam. des Broméliacées, Hexandrie Monogynie, L., très-voisin des Tillandsies dont il ne diffère que par un calice à deux folioles au lieu de trois, par les pétales roulés sur eux-mêmes, et par les cloisons qui ne s'élèvent que jusque vers le milieu des valves. Tant qu'il n'y a eu qu'une seule esp. de Bonapartea connue, il s'est élevé des doutes sur la validité du G. que plusieurs botanistes prétendaient devoir être réuni au *Tillandsia*, mais une seconde esp., *B. gracilis*, ayant été découverte au Mexique, en 1828, on s'est vu forcé de conserver le G. qu'il faut bien se garder de confondre avec le G. *Littæa*, qui, pendant un certain temps, a porté fautivement le nom de *Bonapartea*. Les deux plantes sont remarquables par la forme particulière de leurs feuilles roides, linéaires, étroites, gladiées, triangulaires, avec des épines recourbées en crochet sur les angles; elles partent toutes de la souche et divergent en rayonnant; chacune d'elles est terminée par un bouquet d'une vingtaine de filaments desséchés et épanouis.

BONAROTA. BOT. Micheli et Adanson nomment ainsi le G. *Pæderota* de Linné.

BONASE ET BONASUS. MAM. S. d'Aurochs. *V.* BOEUF.

BONASIA. OIS. S. de Tétras Gélinotte.

BONASLA. BOT. S. de *Leonurus Cardiaca*, L.

BONASUS. MAM. *V.* BONASE.

BONATE OU BONATEA. BOT. Dans son *Species Plantarum*, Willdenow a fait un G. nouveau de l'*Orchis speciosa* de Thunberg, auquel il a donné le nom de *Bonatea speciosa*. Ce G., qui se compose de cette seule esp., originaire du Cap, diffère des *Orchis* par son gynostème membraneux et ailé sur les parties latérales, et par son anthère dont les deux loges sont écartées et attachées sur chacun des angles supérieurs de ce support commun.

BONAVERIA. BOT. Une esp. de Coronille, *Coronilla Securidaca*, L., se distingue de ses congénères par ses gousses très-comprimées et non articulées. Aussi Scopoli en avait-il fait son G. *Bonaveria*, que Desvaux a rétabli. *V.* CORONILLE.

BONDA-GARÇON. BOT. N. vulg. d'une Liane.

BONDRÉE. OIS. Esp. du G. Faucon, dont Lesson fait un sous-genre qu'il caractérise ainsi : tarses courts, assez robustes, réticulés, n'ayant des écailles ou squamelles que sur les doigts ; bec recourbé dès la base, à bords droits, à arête presque vive.

BONDUC. BOT. *V.* GUILLANDINA.

BONDUCELLA. BOT. Esp. du G. Guillandina.

BONELLIE. *Bonellia*. ZOOPH. G. de l'ordre des Échinodermes apodes, institué par Rolando qui lui assigne pour caractères : corps ovale; une trompe formée d'une lame repliée, susceptible d'un extrême allongement, et fourchue à son extrémité. L'anus est à l'extrémité du corps; l'intestin est très-long, plusieurs fois replié, et près de l'anus sont deux organes ramifiés, qui pourraient servir à la respiration. Les œufs sont contenus dans un sac oblong, qui a son issue près de la base de la trompe. Les Bonellies, dont une esp. (*B. viridis*) se trouve dans la Méditerranée, vivent dans le sable, à une assez grande profondeur, mais elles se tiennent toujours à une distance telle de l'eau, qu'elles peuvent y faire arriver leur trompe.

BONGARE. *Bongarus*. REPT. *Pseudoboa* d'Oppel. G. formé par Daudin, adopté par Cuvier qui le place dans la fam. des Serpents venimeux à plusieurs crochets, encore qu'il ne soit pas clair que ce Serpent ait des crochets à venin. Ses caractères consistent : dans une rangée longitudinale de grandes écailles hexagonales sur le dos; dans l'absence de grelots à la queue et d'ergots à l'anus ; dans la forme de la tête qui est oblongue, triangulaire, à museau obtus; enfin dans le corps qui est très-grêle, allongé et comprimé sur les côtés. Les Bongares, voisins des Boas et des Couleuvres, habitent l'Amérique. Ils acquièrent une taille moyenne. Les esp. innocentes de ce G. sont : le CENCO, *B. Cencoalt*, Oppel, *Coluber Cencoalt*, Linn., du Brésil ; la NYMPHE, qui est le *Kalta-Vyrien* du Bengale; le COMPRIMÉ, qui vient de Surinam ; et le *Coluber venosus*, L., esp. peu connue que Séba dit être américaine.

BONGUATRORA. REPT. Serpent d'Amboine, qui paraît être la Couleuvre Boiga.

BON HENRY. BOT. Esp. du G. Chénopode.

BON-HOMME. BOT. S. vulg. de *Verbascum Thapsus*. *V.* MOLÈNE.

BON-HOMME-MISÈRE. OIS. S. vulg. de Sylvie Rouge-Gorge.

BONIFACIA. BOT. S. de *Ruscus Hypophyllum*, L. *V.* FRAGON.

BONITE. POIS. Plusieurs esp. du G. Scombre ont reçu ce nom qui convient particulièrement au *Scomber Pelamis*.

BONITOL. POIS. S. vulg. de *Scomber mediterraneus*.

BONITON ET BONITOUN. POIS. S. de Scombre Sarde.

BONJAMA. BOT. S. vulg. de *Bromelia Pinguin*. *V.* BROMELIE.

BONJOUR-COMMANDEUR. OIS. Esp. du G. Bruant.

BONNARON. BOT. S. de Seneçon vulgaire.

BONNAYA. BOT. G. proposé par Linck et Otto, dans le second fascicule des *Icones* du jardin de Berlin, pour une petite pl. annuelle, qui croît à Manille et dans d'autres parties de l'Inde, et qui présente une tige rameuse, carrée et dichotome, des feuilles opposées, sessiles, ovales et dentées en scie, d'un vert clair et glabre; les fleurs sont blanches, lavées de pourpre, sessiles, réunies au sommet des ramifications de la tige; leur calice est tubuleux, à cinq divisions dressées; leur corolle est bilabiée; la lèvre supérieure entière; l'inférieure à trois lobes; les étamines sont au nombre de deux, plus courtes que la corolle; l'ovaire est allongé, à deux loges. Le fruit est une capsule linéaire, presque tétragone, à deux loges et à deux valves, contenant un grand nombre de graines attachées à un trophosperme axille. Le *Bonnaya brachiata*, que ces auteurs ont figuré pl. 2, a été décrit d'après un échantillon provenant de graines recueillies à Manille par le botaniste voyageur de Chamisso.

Ce G. nous paraît devoir être placé dans la fam. des Acanthacées près des G. *Ruellia* et *Justicia* avec lesquels il a beaucoup d'affinités, et non parmi les Scrophulariées, ainsi que l'indiquent les auteurs qui l'ont établi.

BONNE-DAME. BOT. Esp. du G. Arroche.

BONNEMAISONIE. *Bonnemaisonia.* BOT. G. de la fam. des Fucacées, établi par Agardh, pour quelques Fucus qui lui ont offert les caractères suivants : filaments filiformes, comprimés, pectinés et ciliés; capsules renfermant des sporidies pyriformes. Des trois esp. décrites par Agardh, une seule appartient à la Méditerranée; les autres sont de l'Atlantique.

BONNET. MAM. On appelle ainsi le second estomac des Ruminants.

BONNET. OIS. On nomme ainsi, en ornithologie, la partie supérieure de la tête.

BONNET. POIS. S. vulg. de Scombre Bonite.

BONNET. MOLL. Nom vulg. donné à plusieurs Coquilles, par les marchands ou les amateurs, en y ajoutant diverses épithètes distinctives; ainsi : Le BONNET CHINOIS. est le *Patella sinensis.* Le BONNET DE DRAGON, le *Patella ungarica,* L. Le BONNET DE FOU OU DE MOMUS, ou le COEUR DE BOEUF, le *Chama Cor,* L.; *Isocardia Cor,* Lamk. Le BONNET DE NEPTUNE ou la CLOCHE, la CLOCHETTE, la SONNETTE, le *Patella equestris,* Lamk. Le BONNET DE POLOGNE, le *Buccinum Testiculis,* L.; *Cassis Testiculis,* Lamk.

BONNET. BOT. Plusieurs Champignons, chez les paysans et dans certains auteurs dont la nomenclature devrait être exclue des ouvrages d'Histoire naturelle, portent ce nom avec quelques épithètes qui ne les rendent pas plus reconnaissables, et dont il est inutile de grossir cet ouvrage.

BONNET BLANC. ÉCHIN. Esp. du G. Ananchite.

BONNET CHINOIS. MAM. Esp. du G. Macaque.

BONNET D'ÉLECTEUR OU DE PRÊTRE. BOT. Var. de Courge Patisson. Le même nom se donne aussi vulg. au Fusain d'Europe.

BONNET DE NEPTUNE. POLYP. S. vulg. de *Fungia Pileus* de Lamarck. C'est aussi le nom que l'on donne vulg. à la Calyptrée de Neptune, *Calyptræa Neptuni,* très-souvent confondue avec la *C. equestris,* quoique la première soit des mers de l'Inde et l'autre des Antilles.

BONNETIE. *Bonnetia.* BOT. G. de la fam. des Ternstrœmiacées, institué par Cambessèdes qui le caractérise ainsi : calice divisé jusqu'à la base en cinq folioles imbriquées; corolle formée de cinq pétales non soudés entre eux; étamines libres; anthères vacillantes, s'ouvrant à leur base par deux pores; style 3-fide; ovules très-nombreux dans chaque loge de l'ovaire, et disposés sur plusieurs rangs; graines dressées et linéaires, terminées aux deux extrémités par un petit prolongement membraneux et dépourvues de périsperme. Il faut bien se garder de confondre ce G. avec le *Mahurea,* dont Schreber et Vahl ont inutilement changé le nom en celui de *Bonnetia.* Les trois esp. qui le constituent, *B. stricta, anceps* et *venulosa,* ont été décrites par Nées, Martius et Zuccarini. Ce sont des arbres très-médiocres ou des arbustes originaires du Brésil; ils ont les feuilles éparses, dépourvues de stipules, coriaces et entières; les fleurs terminales et axillaires.

BONNET NOIR. OIS. S. de Sylvie mélanocéphale.

BONPLANDIE. *Bonplandia.* BOT. Cavanilles a dédié à Aimé Bonpland, compagnon de l'illustre Humboldt dans ses voyages de l'Amérique équinoxiale, ce G. qui doit être rangé dans la fam. des Polémoniacées et dans la Pentandrie Monogynie, L. Ses caractères sont : calice tubuleux, pentagone, persistant, à cinq dents disposées en deux lèvres; corolle deux fois plus longue que le calice, tubuleuse, aussi à deux lèvres : la supérieure dressée et bipartie, à divisions cunéiformes et émarginées; l'inférieure tripartie, à lobes obcordés, presque égaux; étamines, au nombre de cinq, égales entre elles et déclinées; ovaire appliqué sur un disque hypogyne et annulaire; style grêle, de la longueur des étamines, terminé par un stigmate à trois segments linéaires et recourbés. Le fruit est une petite capsule renfermée dans le calice; elle est ovoïde, allongée, obtuse, creusée de trois sillons longitudinaux, à trois loges qui contiennent chacune une seule graine, à surface chagrinée; elle se compose d'un embryon dressé, renfermé dans un endosperme cartilagineux; la capsule s'ouvre, par sa moitié supérieure seulement, en trois valves qui restent adhérentes par toute leur moitié inférieure. Ce G. ne renferme qu'une seule esp., le *B. geminiflora,* pl. vivace, originaire de la Nouvelle-Espagne, dont la tige herbacée, haute de deux à trois pieds, porte des feuilles éparses, sessiles, lancéolées, aiguës, dentées, pubescentes et d'une odeur désagréable, des fleurs axillaires géminées, pédicellées et violettes.

Willdenow ayant donné à l'arbre qui fournit l'écorce d'Angusture le nom de *Bonplandia trifoliata,* a changé le nom du genre de Cavanilles en celui de *Caldasia.* Mais ce changement n'a point été sanctionné par tous les botanistes, et l'arbre dont l'écorce est désignée, dans le commerce, sous le nom d'Angusture vraie, est appelé par Humboldt *Cusparia febrifuga.*

BONTI. BOT. S. de Squine. *V.* SMILAX.

BONTIA. BOT. G. placé par Jussieu, à la suite des Solanées; les caractères sont : un calice petit, quinquéfide, persistant; une corolle beaucoup plus longue que lui, et tubuleuse, son limbe est à deux lèvres : la supérieure dressée, échancrée, l'inférieure réfléchie, velue et trifide; quatre étamines didynames; un style que termine un stigmate bilobé; une baie acuminée et de la forme d'une Olive, à deux loges divisées incomplétement par une cloison élevée et contenant dans chacune de ces demi-loges une ou deux graines. Les auteurs ne sont pas d'accord sur tous ces caractères, puisque Dillenius n'admet dans cette pl. que trois étamines; que Jussieu, au contraire, met en doute s'il n'y en avait pas cinq, dont une aurait avorté; et qu'enfin, Plumier et Lamarck décrivent le fruit comme une baie monosperme. La seule esp. qu'on en connaît est un arbre des Antilles, qui atteint trente pieds d'élévation. Ses feuilles sont alternes et lancéolées; ses fleurs d'un jaune sale, pédonculées et solitaires à l'aisselle des feuilles. On lui a donné le nom spécifique de *daphnoides,* et on l'appelle Daphnot en français. Elle est figurée tab. 547 des Illust. de Lamarck.

BON-VARON. BOT. S. de Seneçon vulgaire.

BOOBY OU BOUBIE. OIS. S. de Fou.

BOODFI. REPT. S. de Cœcilie Ibiare.

BOOLLU-CORY. OIS. S. vulg. de Talive.

BOOM-UPAS. BOT. *V.* UPAS.

BOOM-WAREN. BOT. S. de Polypode vulgaire.

BOOPE. POIS. S. vulg. de Bogue.

BOOPHANE. BOT. Herbert a proposé, sous ce nom, l'érection de l'*Amaryllis disticha* en G. particulier. Il y a bien dans cette esp. quelques différences marquées avec ses congénères, mais elles n'ont point paru suffisantes pour faire adopter ce G. nouveau.

BOOPIDE. *Boopis*. BOT. G. de la fam. de Synanthérées et de la Syngénésie Monogamie, qui offre pour caractères : des fleurs réunies en capitules entourés d'un involucre monophylle, à sept ou huit divisions peu profondes; un réceptacle portant de petites écailles allongées et des fleurs distinctes, hermaphrodites, fertiles, toutes égales et semblables entre elles. Le calice, adhérent avec l'ovaire infère, a son limbe partagé en cinq lobes membraneux, plus courts que l'ovaire, tantôt entiers, tantôt dentés. La corolle a son limbe régulier et campaniforme, à cinq divisions; les ovaires sont tous libres et distincts; les anthères ne sont soudées que dans leur moitié inférieure. Ce G., établi par Jussieu, se compose d'une seule esp. *B. anthemoides*, petite pl. ayant le port d'une *Anthemis*, à tiges rameuses, striées; à feuilles alternes, sessiles, profondément pectinato-pinnatifides; à fleurs jaunâtres, formant un capitule sphérique. Elle a été observée à Buenos-Ayres par Commerson, et figurée par Jussieu (Ann. du Mus., 2, p. 347, t. 58, f. 2), et par Richard (Mém. du Mus., 6, t. 11). Jussieu en a décrit une seconde espèce sous le nom. de *B. balsamitæfolia*, dont Richard a fait une esp. du G. *Calycera*.

BOOPIDÉES. BOT. Fam. de pl. proposée par H. Cassini, et qui répond à celle qu'a établie L.-C. Richard sous le nom de Calycérées.

BOOPS. MAM. S. de Baleine Jubarte.

BOOPS. POIS. *V.* BOGUE.

BOORA-MORANG. OIS. N. d'un Aigle de la Nouvelle-Hollande, que, sous le nom de *Vultur Bold*, l'on a placé mal à propos dans le G. Vautour.

BOOTIE. *Bootia*. BOT. G. de la fam. des Hydrocharidées, Diœcie Décandrie, établi par le Dr Wallich, dans ses Plantes rares de l'Asie, et qu'il a caractérisé ainsi : fleurs spathacées, dioïques; périanthe à six divisions, dont trois internes et pétaloïdes; spathe mâle, multiflore; fleurs exsertes, longuement pédonculées; douze étamines, trois styles avec leurs stigmates bilobés; spathe femelle uniflore; ovaire infère, à plusieurs loges polyspermes; styles et étamines stériles. Ce G. est très-voisin de l'*Hydrocharis*, du *Stratiotes* et du *Damasonium;* le premier en diffère par sa spathe mâle à deux folioles, sa spathe femelle nulle; les autres G. s'en distinguent par les spathes uniflores, hermaphrodites. L'auteur, s'étant convaincu que le G. *Bootia* de Bigelow ne pouvait être distingué du *Potentilla*, a cru devoir employer le même nom pour le G. qu'il décrit. Le *B. cordata* est une charmante pl. aquatique, qui croît dans les environs d'Ara. Ses parties vertes y sont mangées comme pl. potagères. — Le nom de *Bootia* a été donné comme générique par Adanson au *Borbonia* de Linné, et simultanément par Necker, à la Spaonaire officinale.

BOOTSHAAC. POIS. Esp. de Bogue, selon Ruisch qui l'a fait connaître dans les Poissons d'Amboine, et qui lui attribue quatre barbillons autour de la bouche, avec quatre aiguillons sur le dos. Sa chair se mange et se sale.

BOPYRE. *Bopyrus*. CRUST. G. de l'ordre des Isopodes, section des Ptérygibranches, établi par Latreille. Caractères : antennes, yeux et mandibules nuls ou point distincts. — Les Bopyres, placés à la fin de l'ordre des Isopodes, ont une organisation si singulière qu'il existe entre eux et les genres dont on les rapproche le plus, une très-grande lacune. De même que les Cymothées auxquels ils ressemblent à quelques égards, les Bopyres sont parasites; on les rencontre très-communément sous le test du thorax du Palémon Squille où ils donnent lieu, sur les côtés, à une tumeur très-remarquable. Leur corps est membraneux, court, aplati, ovale, terminé en pointe postérieurement. Il donne attache par un rebord inférieur aux pattes qui, très-petites, rétractées et au nombre de sept paires, ont, au-dessous d'elles, de petites lames membraneuses, dont les deux dernières sont allongées; la queue est garnie en dessous de deux rangées de feuillets ciliés, et n'offre point d'appendices à son extrémité. La femelle porte sous son ventre une prodigieuse quantité d'œufs qu'elle dépose dans les lieux habités par des Palémons. L'autre sexe n'a pas été encore positivement reconnu; on a cependant regardé comme le mâle un très-petit Bopyre qui se rencontre souvent près de la queue des individus chargés d'œufs. Les pêcheurs sont imbus, à l'égard de ces animaux parasites, d'un préjugé absurde; ils croient que les Soles et quelques espèces de Pleuronectes sont engendrées par les Palémons, et ils prennent les Bopyres pour ces poissons encore fort jeunes. Fougeroux de Bondaroy a fait voir, dans un Mémoire lu à l'Académie des sciences en 1772, que l'animal parasite, qui vit sur les Palémons, n'a aucun rapport avec les poissons, et que l'opinion émise en 1722, par Deslandes, qui pensait que les œufs de Soles s'attachaient aux Chevrettes, est dénuée de fondement.

On n'a connu pendant longtemps qu'une espèce de Bopyre, le B. des Chevrettes, *B. Squillarum*, Latr., *Monoculus crangorum*, Fab. Depuis, Latreille en a découvert une autre sous la carapace d'un Crustacé du G. Alphée, envoyé de l'île de Noirmoutier. Enfin, Risso (Hist. nat. des Crustacés des environs de Nice, p. 148) en a décrit une troisième qui se trouve sur plusieurs esp. de Palémons, et à laquelle il impose le nom de B. des Palémons, *B. Palemonis*.

BOQUEREL. OIS. S. vulg. de Gros-Bec Friquet.

BOQUETTIER. BOT. N. vulg. du Pommier sauvage.

BOR OU BORI. BOT. S. vulg. de Jujubier.

BORACITE. MIN. *V.* MAGNÉSIE BORATÉE.

BORAGO. BOT. *V.* BOURRACHE.

BORAMETS. BOT. S. de Barometz.

BORASSOS OU BORASSUS. BOT. G. de la fam. des Palmiers, que Jussieu et Gærtner nomment *Lontarus* d'après Rumph, et qui porte aussi en français les noms de *Lontar* et de *Rondier*. Ses fleurs sont dioïques. Dans les mâles, d'une spathe de plusieurs folioles partent les spadices qui se terminent par des chatons serrés, simples, ou géminés, ou ternés. Six étamines sont con-

tenues dans un calice triparti, élevé sur un pédicule qu'environne à sa base un involucre de trois bractées. Dans les femelles, une spathe semblable émet un spadice ordinairement bifurqué, sur lequel les fleurs sont plus lâchement éparses. Un calice de huit à douze sépales inégaux et imbriqués, embrasse l'ovaire avec lequel il persiste et s'accroît, et six ou neuf anthères stériles s'insèrent à sa base en se soudant en un anneau. Cet ovaire, surmonté de trois styles dont chacun offre un stigmate simple, devient un énorme fruit, contenant, dans une enveloppe pulpeuse, entremêlée de fibres, trois nucules trilobés, environnés de longs filaments, anguleux sur l'une de leurs faces, convexes sur l'autre. La graine, renfermée dans chacun de ces nucules, est composée pour la plus grande partie d'un périsperme de même forme, creusé intérieurement, et qui loge à la base de son lobe moyen, un embryon dressé, représentant une sorte de cône porté sur un disque strié.

L'esp. la plus connue et la plus complétement décrite est le *B. flabelliformis*, arbre des Indes-Orientales, dont la tige, haute en général de quarante à cinquante, quelquefois de cent pieds, est couronnée à son sommet par de grandes feuilles en éventail, pliées longitudinalement dans leur première moitié, découpées dans l'autre, et soutenues par des supports armés de pointes. On se sert de ses tiges pour la construction des maisons et de ses feuilles pour écrire avec un stylet; ses spadices, incisés avant la maturité, fournissent une liqueur en usage dans les Indes sous le nom de vin de Palmier. Roxburg, dans son bel ouvrage sur les pl. de Coromandel, a décrit avec détail et figuré (tab. 71 et 72) les fleurs mâles et femelles du *B. flabelliformis;* et Gærtner sous le nom de *Lontarus domestica,* a aussi donné l'analyse de son fruit (T. I, p. 21, tab. 8). Loureiro en a indiqué une autre esp. également originaire de l'Inde, le *B. tunicata,* dans lequel les supports des feuilles sont inermes. Celle qu'il nomme *B. Gomutus* forme le G. *Arenga*. Et enfin du *B. pinnatifrons* de Jacquin, Willdenow a fait le G. *Chamædorea*.

BORAX. MIN. *V*. TINKAL et SOUDE BORATÉE.

BORBOCHA OU BORBOTHA. POIS. S. de Gade Lotte.

BORBONIA. BOT. G. de la fam. des Légumineuses. Il présente un calice turbiné, à cinq divisions à peu près égales, roides et acuminées; une corolle papilionacée dont la carène est composée de deux pétales connivents au sommet; un stigmate échancré; une gousse oblongue, comprimée, terminée en pointe, s'ouvrant en deux valves, et renfermant dans une seule loge, des graines en petit nombre. Les esp. de ce G. sont des arbrisseaux rameux, à feuilles roides, simples, sessiles, linéaires, ou lancéolées, ou cordiformes, marquées souvent de plusieurs nervures, pourvues de stipules à peine visibles, et dont les pédoncules terminaux portent une seule ou plusieurs fleurs.

BORBONIA est aussi le nom spécifique d'un Laurier dont Adanson avait fait un G. sous ce même nom, en y rapportant l'*Andira* de Marcgrave.

BORBOTHA. POIS. *V*. BORBOCHA.

BORCKHAUSENIE. *Borckhausenia*. BOT. On trouve décrites sous ce nom, dans la Flore wettéravienne, les espèces de Fumeterre dont Persoon a fait le G. Corydalide.

BORDA. BOT. S. de Chénopode maritime.

BORDE. POIS. S. d'Able.

BORDELAIS OU BOURDELAS. BOT. Var. de Vigne dont les fruits demeurent acerbes en mûrissant, et sont ordinairement appelés Verjus.

BORDELIÈRE. POIS. Nom vulg. donné à diverses esp. de Cyprins, tels que le *Blicca* ou le *latus,* mais qui convient particulièrement au *Cyprinus Ballerus* de la division des Brêmes.

BORD-EN-SCIE. REPT. Esp. du G. Émyde.

BORE. Base de l'Acide borique ou boracique, que l'on trouve combinée naturellement avec la Soude, dans l'eau de certains lacs. *V*. SOUDE BORATÉE.

BORÉE. *Boreus*. INS. G. de l'ordre des Névroptères, fam. des Planipennes, établi par Latreille qui lui assigne pour caractères : cinq articles à tous les tarses; tête prolongée antérieurement en forme de bec; premier segment du tronc grand, en forme de corselet; les deux suivants couverts par les ailes dans les mâles; ailes subulées, recourbées au bout, plus courtes que l'abdomen; femelles aptères, avec une tarière en forme de sabre au bout du ventre. Les métamorphoses des Borées ne sont pas connues. L'esp. unique, et qui sert de type à ce G., a été nommée *Panorpa hyemalis* par Linné, et figurée par Panzer (*Fauna. Insect. German*. XXII, tab. 18) sous le nom de *Gryllus proboscideus*. La B. hyémale se trouve, en hiver, sous la mousse au nord de l'Europe, et dans les Alpes à la hauteur des neiges. Elle n'a guère qu'une ligne de longueur; sa couleur est le noir cuivreux.

BORELIE. *Borelis*. MOLL. G. de Coquille multiloculaire, établi par Montfort pour le *Nautilus Melo,* et dont Lamarck a fait son G. Mélonite (Encycl. méth., pl. 469, fig. G, H).

BORELLIE. *Borellia*. BOT. Necker a nommé ainsi un G. qu'il a établi d'après le *Cordia tetrandra* d'Aublet, esp. distincte par sa corolle quadrifide, ses quatre étamines et son fruit qui est une baie à quatre noyaux.

BORETTA. BOT. Sous ce nom, Necker fait un G. nouveau de l'*Erica Daboecia* qui doit être en effet séparée des Bruyères, mais pour rentrer dans un autre G. connu, le *Menziezia* de Smith. Cette pl. a été le sujet d'une Dissertation de Jussieu, insérée dans le premier volume des Annales du Muséum, et c'est là qu'est démontrée cette affinité fondée non-seulement sur les valves rentrantes de la capsule de l'*Erica Daboecia,* mais aussi sur l'inspection de ses autres caractères. On observe néanmoins quelque différence dans le port et dans le calice qui est de quatre sépales, au lieu d'être d'une seule pièce et à quatre lobes, souvent presque nuls, comme dans le *Menziezia*.

BORGNE. OIS. S. vulg. de Mésange charbonnière.

BORGNE. REPT. S. vulg. d'Orvet commun.

BORGNIAT. OIS. S. vulg. de Bécassine sourde.

BORIDIA ET BURIDIA. POIS. S. d'Able Aphye.

BORIN. OIS. S. vulg. de Sylvie Passerinette.

BORION. BOT. S. de Serapias.

BORISSA. BOT. S. de Lysimache nummulaire.

BORKHAUSENIE. BOT. *V*. BORCKHAUSENIE.

BORKHAUSIE. *Borkhausia*. BOT. Même chose que Barckausie.

BORLASIE. *Borlasia*. ZOOPH. On doit, au professeur Oken, la formation de ce G. de vers Apodes, qu'il caractérise ainsi : corps mou, extrêmement long, subcylindrique ou aplati, obtus aux extrémités, plus grêle postérieurement; partie antérieure renflée en mufle ou en rostre ayant de chaque côté une fossette longitudinale; bouche inférieure non terminale, en fente longitudinale, formant quelquefois une sorte de ventouse; orifice de l'appareil générateur dans un tubercule situé au bord de l'ouverture buccale. Les naturalistes de l'expédition de l'Astrolabe ont rapporté sept esp. nouvelles de Borlasies qu'ils ont découvertes à la Nouvelle-Guinée, à la Nouvelle-Hollande et dans d'autres lieux de l'Australie.

BORNINE. MIN. Même chose que Bismuth telluré. *V*. ce mot.

BOROCÈRE. *Borocera*. INS. G. de la fam. des Bombycines, fondé par Boisduval qui en trace ainsi les caractères : tête petite; trompe nulle; yeux petits, peu saillants; antennes assez minces, peu pectinées, courbées extérieurement dans leur milieu, et un peu tordues; corselet velu, arrondi; abdomen plus long que les ailes inférieures; ailes reverses; pattes très-velues; femelle trois fois plus grande que le mâle. Ce nouveau G., dont une esp. seulement est connue, doit être placé à côté du G. *Megasoma* du même auteur.

B. DE MADAGASCAR. *B. Madagascariensis*, B. Il ressemble pour la teinte au *Bombyx franconina*, Fab.; ses ailes sont un peu dolabriformes, comme celles du mâle du *Megasoma repandum*; elles sont d'un roux canelle foncé, sans aucun dessin; le corselet, la tête et l'abdomen sont de la même couleur. Les ailes de la femelle sont plus claires, traversées, près de la base, par une raie sinuée plus obscure et par une autre au delà du milieu.

BORONIE. *Boronia*. BOT. G. de la fam. des Rutacées et de l'Octandrie Monogynie, établi par Smith, pour des arbustes tous originaires de la Nouvelle-Hollande, et qui ont pour caractères communs : un calice à quatre divisions; une corolle formée de quatre pétales simples, insérés, ainsi que les étamines, à la base d'un gros disque hypogyne; les étamines, au nombre de huit, rapprochées les unes contre les autres, ayant les anthères introrses et les filets glanduleux à leur sommet qui est renflé. Les pistils sont au nombre de quatre, portés sur un disque hypogyne, très-saillant, plus large qu'eux; ils sont très-rapprochés les uns des autres, soudés seulement par une portion de leurs styles, et simulant un pistil unique à quatre sillons très-profonds. Chaque ovaire est uniloculaire : il renferme deux ovules alternes, attachés vers l'angle interne; le style est surmonté d'un stigmate renflé. Le fruit est formé de quatre petites capsules rapprochées. — Ce G. forme une exception très-remarquable dans la fam. des Rutacées, par ses quatre pistils distincts, seulement soudés par une partie des styles. Ce caractère indiquerait une sorte d'affinité avec la fam. des Simaroubés, et servirait à établir le passage entre elle et celle des Rutacées.

Pendant longtemps, on n'a connu qu'une seule esp. de Boronie, décrite par Smith sous le nom de *B. pinnata*, et figurée par Andrews (*Bot. rep.*, t. 58). C'est un petit arbuste grêle et peu élevé, à rameaux opposés, ainsi que les feuilles qui sont en outre pinnées, et dont les folioles, au nombre de cinq à neuf, sont linéaires, lancéolées, aiguës. Les fleurs sont d'un rose pâle, et forment une sorte de grappe à la partie supérieure des rameaux. On cultive cet arbuste dans nos orangeries.

BOROS. *Boros*. INS. Coléoptères hétéromères. Genre fondé par Herbst, rangé par Fabricius dans les Hypophlées et réuni par Latreille au G. Ténébrion.

BOROSITIS. OIS. S. vulg. de Corbeau Corbine.

BORRAGINÉES. *Borragineæ*. BOT. Cette fam., qui fait partie du groupe des Dicotylédones monopétales, dont la corolle est hypogyne, présente dans son ensemble les caractères suivants : les fleurs forment ordinairement des épis simples ou rameux, roulés en crosses à leur partie supérieure, ayant les fleurs toutes tournées d'un même côté; le calice est monosépale, ordinairement à cinq divisions plus ou moins profondes, quelquefois seulement à cinq dents; la corolle est toujours monopétale, le plus souvent régulière; son tube est plus ou moins allongé, et donne attache aux étamines; son limbe offre cinq lobes; l'entrée du tube est tantôt nue, tantôt garnie de cinq appendices saillants, de forme variée, qui sont creux et s'ouvrent extérieurement par autant de petites ouvertures au-dessous du limbe de la corolle; le nombre des étamines est constamment de cinq, qui sont tantôt saillantes hors du tube, tantôt incluses; l'ovaire est appliqué sur un disque hypogyne jaune, qui forme un bourrelet circulaire un peu saillant; il est toujours simple, tantôt ovoïde, arrondi, tantôt bilobé, plus souvent à quatre lobes profondément séparés, au centre desquels est attaché le style. Ces lobes ont été considérés par plusieurs auteurs, même parmi les modernes, comme quatre ovaires distincts qui auraient un seul style commun pour eux tous; mais cette opinion nous paraît erronée, et chacun des lobes de l'ovaire, dans la Bourrache, les Pulmonaires, etc., doit être considéré comme une des loges d'un ovaire quadriloculaire. Chaque loge contient constamment un seul ovule qui est attaché vers son angle rentrant; le style est presque toujours simple, rarement il est bifide ou dichotome à son sommet (*Cordia*); le stigmate est simple, bilobé ou même biparti.

Le fruit, dans la fam. des Borraginées, paraît au premier abord présenter les différences les plus frappantes; et pour ceux qui n'étudieraient la structure du fruit qu'à l'époque de sa maturité, les genres de cette famille pourraient être facilement partagés en deux ordres distincts, ainsi que l'a fait Ventenat, et en trois comme Schrader l'a plus récemment proposé. Mais si l'on remonte à l'organisation primitive de l'ovaire pour connaître l'organisation du fruit, ces différences tranchées disparaîtront, et la structure du fruit offrira une régularité et presque une parfaite conformité dans tous les genres de Borraginées. En effet, l'ovaire doit toujours être considéré comme à quatre loges uniovulées. Quand il est simple et indivis, tantôt le péricarpe est sec, tantôt il est charnu; dans le premier cas, les quatre loges peuvent être fertiles comme on l'observe dans

le G. Héliotrope; ou bien trois peuvent avorter et rester rudimentaires, et le péricarpe ou fruit mûr être uniloculaire et monosperme, ainsi que dans le G. *Hydrophyllum*. Lorsque le péricarpe est charnu, la paroi interne de chaque loge ou l'endocarpe devient osseux; dans ce cas, tantôt chaque loge, qui forme une sorte de petit noyau ou de *nucule*, reste distincte, et le fruit offre quatre nucules uniloculaires et monospermes; d'autres fois ces nucules se soudent deux à deux, et le fruit offre deux noyaux biloculaires comme dans les G. *Ehretia*, *Tournefortia*, etc., ou bien enfin les quatre loges ou nucules se soudent ensemble, et le péricarpe semble former une drupe dont le noyau présente quatre, deux ou une seule loge uniovulée, suivant que tous les ovules ont été fécondés ou que deux ou trois ont avorté. Les G. *Cordia*, *Varronia*, etc., nous offrent des exemples de cette dernière disposition.

Dans les G. très-nombreux où l'ovaire est quadrilobé, le fruit offre quatre akènes réunis et soudés par leur côté interne et inférieur, mais pouvant facilement se séparer les uns des autres. L'ovaire, dans le G. *Cerinthe*, est simplement bilobé, et chaque lobe, dont un avorte quelquefois dans le fruit mûr, est biloculaire.

Les graines se composent d'un épisperme dans lequel est une amande formée par un embryon renversé, dont les deux cotylédons sont plans et quelquefois plissés. Dans quelques G., un endosperme mince et membraneux recouvre l'embryon.

Les Borraginées se composent de Végétaux herbacés ou ligneux. Leurs feuilles sont alternes, presque toujours recouvertes de poils, souvent très-rudes, ce qui leur a fait donner, par Linné, le nom de *Plantæ asperifoliæ*, nom qui convient également à beaucoup d'autres pl. de fam. différentes. Les fleurs sont disposées en épis unilatéraux.

De Jussieu a, dans son *Genera Plantarum*, partagé en cinq sections les G. de la fam. des Borraginées, et réuni, dans chacune d'elles, les G. suivants : 1° fruit charnu : *Patagonula*, *Cordia*, *Ehretia*, *Menais*, *Varronia* et *Tournefortia*; 2° fruit capsulaire simple : *Hydrophyllum*, *Phacelia*, *Ellisia*, *Dichondra*, qui doit être placé parmi les Convolvulacées, *Messerschmidia* et *Cerinthe*; 3° fruit formé de quatre graines nues (*Gymnotetraspermus*), tube de la corolle sans appendices : *Coldenia*, *Heliotropium*, *Echium*, *Lithospermum*, *Pulmonaria*, *Onosma*; 4° tube de la corolle garni de cinq appendices : *Symphytum*, *Lycopsis*, *Myosotis*, *Anchusa*, *Borrago*, *Asperugo*, *Cynoglossum*; 5° enfin, dans la dernière section se trouvent les G. *Nolana*, qui est une Solanée, *Siphonanthus*, qui appartient aux Verveines, et *Falkia*, qui est un Liseron.

Ventenat (Tableau du Règne Végétal) a fait deux fam. des Borraginées de Jussieu, savoir : les Sébesténiers, où il place tous les G. où l'ovaire est indivis, et le fruit une capsule ou une baie, tels sont *Hydrophyllum*, *Ellisia*, *Cordia*, *Ehretia*, *Varronia*, *Tournefortia* et *Messerschmidia*; et les vraies Borraginées, qui comprennent les G. dont l'ovaire est quadrilobé.

Dans un Mémoire fort remarquable intitulé : *De Plantis asperifoliis Linnæi*, Schrader propose de diviser les Borraginées en trois fam. distinguées les unes des autres par la structure de leur fruit. La première, que ce professeur célèbre appelle *Borraginées*, comprend tous les G. des Borraginées de Ventenat, à l'exception du G. Héliotrope; elle est caractérisée par son fruit formé de quatre akènes. La seconde, ou les *Héliotropiées*, se compose du seul G. Héliotrope dont le fruit est, pour Schrader, une drupe sèche, renfermant quatre petits noyaux. Enfin il place dans la troisième qu'il nomme *Hydrophyllées*, les G. *Hydrophyllum*, *Ellisia*, *Phacelia*.

En faisant connaître la structure organique du fruit, nous avons démontré combien, malgré les altérations apparentes qu'il éprouve, cet organe présente de conformité dans tous les genres. Il nous semble donc impossible d'établir, d'après ces différences qui ne détruisent en rien l'organisation primitive, des ordres naturels distincts, et nous pensons que les G. de la fam. des Borraginées doivent demeurer réunis en un seul ordre naturel, ainsi que de Jussieu l'avait déjà établi précédemment. Cette fam. naturelle, voisine des Labiées, surtout par ses G. à ovaire quadrilobé, s'en distingue par sa corolle régulière, ses étamines au nombre de cinq, ses feuilles alternes et sa tige non carrée; elle s'éloigne des Scrophulariées et des Solanées, par son fruit à quatre loges qui contiennent chacune une seule graine. Nous classerons de la manière suivante les G. de la fam. des Borraginées.

Ire Section. *Ovaire indivis.*

† Fruit charnu.

Cordia, L.; — *Cerdana*, Ruiz et Pavon; *Varronia*, L.; ces deux genres doivent être réunis au *Cordia*, suivant Rob. Brown et Kunth; — *Ehretia*, L.; — *Beurreria*, Jacquin; — *Tournefortia*, L.; — *Messerschmidia*, L., qui en est peu distinct; — *Rochefortia*, Swartz; — *Carmona*, Cavan.; — *Cortesia*, Cavan.; — *Bonamia*, Du Petit-Thouars; — *Patagonula*, L.; — *Menais*, L.

†† Fruit capsulaire.

Heliotropium, L.; — *Hydrophyllum*, L.; — *Aldea*, Ruiz et Pavon, qui, selon Jussieu, doit être réuni au précédent; — *Phacelia*, J.; — *Ellisia*, L.

IIe Section. *Ovaire bilobé.*

Cerinthe, L.

IIIe Section. *Ovaire quadrilobé.*

† Corolle sans appendices.

Coldenia, L.; — *Echium*, L.; — *Echiochilum*, Desfontaines; — *Echioides*, Desf.; — *Lithospermum*, L., auquel Jussieu réunit les G. *Oskampia* et *Buglossoides* de Mœnch, *Batschia* de Gmelin, et *Tiquilia* de Persoon; — *Pulmonaria*, L.; — *Trichodesma*, Brown, qui comprend le *Pollichia* de Medicus; — *Onosma*, L.; — *Onosmadium*, Richard.

†† Corolle garnie de cinq appendices.

Symphytum, L.; — *Lycopsis*, L.; *Myosotis*, L.; — *Exarrhena*, Brown; — *Anchusa*, L.; — *Borrago*, L.; — *Asperugo*, L.; — *Cynoglossum*.

Les Borraginées sont peu remarquables par leurs propriétés médicales; leur odeur est nulle, et leur saveur est fade et mucilagineuse; aussi les emploie-t-on surtout comme adoucissantes. Plusieurs d'entre elles con-

tiennent une assez grande quantité de Nitrate de potasse, ce qui leur communique une action diurétique assez marquée. Les racines, dans plusieurs esp., fournissent un principe colorant fort en usage dans l'art de la teinture; telles sont celles de l'*Echium rubrum*, de l'*Anchusa tinctoria* ou *Lithospermum tinctorium*, connues dans le commerce sous le nom d'*Orcanette*.

BORRAGINOIDES. BOT. Le G. Bourrache a éprouvé depuis l'orgine des méthodes, diverses modifications; c'est ainsi que Boerhaave avait formé de l'un de ses démembrements, le G. Borraginoïde qui a successivement été adopté et rejeté, et enfin mieux caractérisé plus récemment par R. Brown qui a jugé convenable de substituer le nom de *Trichodesma* à celui que lui avait assigné Boerhaave. *V.* ce mot.

BORRERA. BOT. Ce G., établi par Achar, répond à la première section des Physcia de De Candolle. Il a pour caractères : fronde membraneuse, cartilagineuse, étalée, ou rarement redressée, irrégulièrement lobée, à divisions étroites, profondes, presque toujours canaliculées en dessous, et ciliées sur les bords; apothécies épaisses, en forme de scutelles, pédicellées, recouvertes par une membrane colorée, et entourées par un rebord saillant de la fronde. Peut-être devrait-on réunir à ce genre les *Cetraria* du même auteur, qui en diffèrent à peine. La position des scutelles sur le bord de la fronde et leur insertion oblique sont en effet les seuls caractères qui distinguent ce dernier G. des *Borrera*. On connaît environ vingt esp. de Borreras qui, presque toutes, croissent sur le tronc des arbres ou quelquefois sur les rochers. Plusieurs se trouvent en même temps en Europe et jusque dans les îles les plus chaudes de l'Amérique et de l'Afrique. Les esp. les plus remarquables sont : le *B. flavicans*, dont la fronde est d'un beau jaune d'or et les scutelles rougeâtres, sans cils sur leur bord; il croît en Europe et a été observé à l'île de Mascareigne. Le *B. chrysophthalma*, également d'un beau jaune et dont les scutelles sont d'une belle couleur orangée et entourées de cils; il se rencontre en France sur les arbres fruitiers et l'Aubépine; on le retrouve au Cap. Le *B. leucomelas*, dont les frondes sont d'un blanc très-pur et les scutelles d'un violet noirâtre, également bordées de cils; on le trouve en France, en Espagne, et jusque dans l'île de Ténériffe.

BORRERIA. BOT. *V.* SPERMACOCE.

BORRICHIA ET BORRIKIA. BOT. G. créé par Adanson dans sa fam. des Composées ou Synanthérées, réuni par la plupart des botanistes, partie au G. *Diomedea*, partie au G. *Buphtalmum*, et enfin rétabli par De Candolle dans le cinquième vol. de son *Prodromus*, avec les caractères suivants : calathide multiflore, hétérogame, à fleurons radiaires, ligulés et femelles; ceux du disque sont hermaphrodites, tubuleux et quinquéfides; involucre hémisphérique, revêtu d'écailles imbriquées : les externes foliacées et aiguës, les internes très-obtuses et membraneuses sur les bords; réceptacle plan, chargé de paillettes lancéolées; corolle ayant son orifice un peu dilaté; styles rameux, hispides, aigus; anthères noirâtres; akènes cunéiformes, comprimés, anguleux; aigrette courte, dentée, coroniforme. Ce G. se compose maintenant de cinq esp. toutes américaines; ce sont des arbustes ou des arbrisseaux des rivages maritimes, à feuilles opposées, oblongues, très-entières et coriaces, à calathides terminales et pédicellées dont les fleurons sont jaunes.

BORSTELEFIN. POIS. S. vulg. de Clupée Cailleu-tassart.

BORSTLING. POIS. *V.* BARS.

BORUS. INS. *V.* BOROS.

BORYA. BOT. G. de la fam. des Jasminées, consacré par Willdenow à Bory-St.-Vincent. Ce G. avait été désigné par Michaux, sous le nom d'*Adelia;* mais il se présentait un double emploi, il existait un G. de Linné, portant ce nom, et fort différent puisqu'il appartient à la fam. des Euphorbiacées; Willdenow a donc eu raison de lui substituer celui de Borya; Poiret proposait le nom de *Forestiera*.

Ses fleurs sont dioïques; les mâles présentent un calice très-petit, à quatre divisions égales, et deux plus rarement, trois étamines saillantes, à anthères ovoïdes. Le calice des fleurs femelles a également quatre divisions, dont deux opposées, quelquefois nulles, toujours très-petites; les deux autres plus grandes et pétaloïdes. Le style est simple; le stigmate capité et sillonné; l'ovaire libre, à deux loges contenant chacune deux ovules. Il arrive le plus souvent que des quatre ovules trois avortent; de sorte que, dans le fruit, on ne trouve qu'une seule graine fixée au sommet d'une seule loge. Ce fruit est une drupe semblable à celle de l'Épine-Vinette. L'embryon à cotylédons plans, à radicule supère, est renfermé dans un périsperme charnu. On a décrit quatre espèces de ce genre : ce sont des arbustes ou des arbrisseaux de l'Amérique septentrionale, à rameaux opposés ainsi que les feuilles qui sont simples, et logent à leur aisselle des fascicules de fleurs munies de bractées.

Labillardière a aussi nommé *Borya*, un autre G. de la fam. des Joncées, auquel on a depuis substitué le nom de *Baumgartenia*. *V.* ce mot.

BORYNE. *Boryna*. BOT. G. formé par Grateloup, aux dépens des Céramies, mais qui n'a point été publié et par conséquent compris dans les méthodes de botanique.

BOSCIA. BOT. G. de la fam. des Térébinthacées, voisin du Toddalia, établi d'après un arbre du Cap. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, et le plus souvent ternées, à folioles marquées de nervures parallèles, rarement géminées, plus rarement encore simples inférieurement; ses fleurs, très-petites, sont disposées en panicules terminales; elles ont un calice monosépale, court, à quatre ou cinq dents; quatre ou cinq pétales linéaires; autant d'étamines plus courtes, portant des anthères introrses, et présentant, suivant Thunberg, une insertion hypogynique; un ovaire libre; trois styles; trois stigmates, une capsule pisiforme, marquée supérieurement d'un ombilic, et sur les côtés, de quatre sillons, s'ouvrant en quatre valves et contenant quatre loges monospermes. Thunberg, auteur de ce G., l'avait consacré à Bosc; mais, après l'avoir établi dans son *Prodromus*, il l'a supprimé dans ses Dissertations. D'un autre côté, Lamarck avait donné à une pl. de la famille des Capparidées le nom de *Boscia*, que Persoon

a changé en celui de *Podoria;* et depuis De Candolle, dans son *Prodromus,* l'a reproduit sous le nom d'*Asaphes* qu'il a substitué, nous ignorons pourquoi, à celui de *Boscia*

BOSCOTE ou BOSOTE. OIS. S. vulg. de Sylvie Rouge-Gorge. On donne quelquefois aussi le nom de Bosote à la Sylvie Rouge-Queue.

BOSÉE. *Bosea.* BOT. G. de la fam. des Atriplicées, Pentandrie Monogynie, L., et caractérisé par un calice quinquéparti, cinq étamines, deux stigmates sessiles et une baie globuleuse, monosperme. On en a décrit deux esp., l'une, la *B. Yervamora,* originaire des Canaries, observée pour la première fois à Leipsick, dans le jardin du professeur Gaspard Bose, par Linné qui établit le genre et lui donna ce nom; l'autre, le *B. cannabina*, a été vu dans la Cochinchine par Loureiro. Ce sont des arbustes à feuilles alternes, à fleurs disposées en grappes axillaires, rougeâtres dans la première esp., blanches dans la seconde.

BOSELAPHES. MAM. *V.* ANTILOPE.

BOSIA. BOT. S. de Bosea.

BOSON. MOLL. *Turbo muricatus.* Espèce du G. Paludine.

BOSOTE. OIS. *V.* BOSCOTE.

BOSSE. BOT. On donne ce nom, en quelques endroits, au Charbon, maladie du Blé, qu'on fait provenir d'un Champignon de l'ordre des Urédinées.

BOSSIÉE. *Bossiæa.* Ce G., que Persoon nomme *Bossieua,* fut établi par Ventenat et consacré à la mémoire d'un naturaliste, Boissieu-Lamartinière, compagnon de Lapeyrouse dans son voyage autour du monde. Le G. *Bossiæa* appartient à la fam. des Légumineuses, où il se place près des Crotalaires. Son calice tubuleux présente deux lèvres : l'inférieure trifide, la supérieure en forme de cœur renversé ; l'étendard de la corolle porte à sa base deux glandes, et les ailes ont deux appendices, ainsi que la carène bipartie, qui offre, de plus, une gibbosité ; au-dessus, les étamines sont monadelphes ; la gousse, portée sur un court pédicelle, est oblongue, comprimée et polysperme. Le *Bossiæa heterophylla,* figuré t. 7 du *Jardin de Cels,* par Ventenat, est un arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, à rameaux alternes, comprimés et pliants; à feuilles alternes sur deux rangées, pétiolées, munies de courtes stipules, les inférieures elliptiques et parsemées de quelques taches blanchâtres; les supérieures oblongues, aiguës et d'un vert sombre, à pédoncules axillaires et uniflores.

BOSSON. MOLL. *V.* BOSON.

BOSSUE. MOLL. N. vulg., parmi les marchands et les amateurs, de plusieurs Coquilles de G. divers, mais qui a été plus spécialement appliqué aux deux Ovules suivantes.

La BOSSUE proprement dite, *Bulla verrucosa,* L. ; *Ovula verrucosa,* Lam.

La BOSSUE SANS DENTS ou la BULLE A CEINTURE, *Bulla gibbosa,* L. ; *Ovula gibbosa,* Lam. *V.* OVULE.

La BOSSUE est encore le *Murex anus* de L., appelé plus communément la Grimace.

BOSTRICHE. *Bostrichus.* INS. Coléoptères; G. formé par Geoffroy qui lui a donné pour caractères : antennes en massue composée de trois articles, posées sur la tête; point de trompe; corselet cubique dans lequel est cachée la tête ; tarses nus et épineux. Fabricius, en adoptant ce G., a introduit une très-grande confusion dans la science. En effet, ayant donné le nom d'Apate aux Bostriches, il a substitué ce dernier à celui de Scolyte de Geoffroy, et a transmis celui-ci à quelques esp. de Carabes aquatiques. Plus tard, ne s'en tenant pas au désordre qu'il avait établi si gratuitement, il a introduit le G. Hylesine pour le Scotyle destructeur. Les entomologistes, ses contemporains ou ses successeurs, ont signalé ces abus, et ils y ont remédié en rétablissant les choses dans leur premier état, et en introduisant des changements vraiment utiles. Latreille place le G. Bostriche dans la fam. des Xylophages, et lui assigne pour caractères distinctifs : palpes filiformes; mâchoires à deux lobes; massue des antennes perfoliée ou en scie, quelquefois pectinée; corps allongé, convexe; corselet élevé, globuleux ou cubique. Ce genre diffère des Scolytes par les antennes et les tarses. On ne le confondra pas non plus avec les Psoas à cause de la forme du corps et le nombre des lobes des mâchoires.

Les Bostriches sont reconnaissables à leur prothorax épineux ou denté supérieurement et antérieurement; à leurs élytres souvent tronquées et dentées vers leur sommet et recouvrant les ailes du métathorax ; à leurs tarses de quatre articles, simples et filiformes; à leurs antennes courtes, de dix articles dont les trois derniers en massue perfoliée; à leur bouche offrant un labre, deux mandibules cornées, deux mâchoires membraneuses, une lèvre petite et quatre palpes filiformes.

Leurs larves ont le corps composé de douze anneaux, une tête écailleuse et des pattes de même nature ; des mâchoires de consistance cornée, fortes et tranchantes. Elles creusent, dans les vieux bois et à la manière des Vrillettes, des chemins tortueux que l'on trouve souvent remplis d'une sorte de sciure qui n'est autre chose que leurs excréments et le résidu de leur travail. Ce n'est qu'après avoir vécu deux ans dans cet état et à l'époque de l'hiver, qu'elles se construisent une coque avec de la poussière de bois et une sorte de matière soyeuse. Elles subissent dans son intérieur leur métamorphose en nymphes, et deviennent insectes parfaits au printemps suivant. Les Bostriches ne se rencontrent jamais sur les fleurs, mais on les trouve communément dans les vieux bois, sous les écorces des arbres.

Ce G. est nombreux. Dejean en mentionne vingt-quatre esp. Plusieurs se rencontrent aux environs de Paris ; parmi elles nous citerons : le B. Capucin, *B. Capucinus* d'Olivier, ou le *Dermestes Capucinus* de Linné. Il a été figuré par Geoffroy (Ins. T. 1, tab. 5, fig. 1), et par Schœffer (*Icon. Ins.*, t. 189, fig. 1). On peut le regarder comme le type du G. ; il est assez commun.

BOSTRICHINS. *Bostrichini.* INS. Fam. de l'ordre des Coléoptères et de la section des Tétramères, instituée par Latreille. Les caractères suivants lui sont assignés : articles des tarses presque toujours sans divisions; corps cylindrique ; tête globuleuse; antennes de huit à dix articles distincts, dont le premier allongé, et les deux ou trois derniers formant une grande massue le plus souvent solide; palpes très-courtes, coniques dans la plu-

part; jambes ordinairement comprimées : les antérieures dentelées. — Cette fam. comprend plusieurs G. qui se classent de cette manière :

† *Palpes très-petites, coniques; antennes en masse solide, plus courtes ou guère plus longues que la tête.*

1. *Massue des antennes commençant plus bas que le neuvième article.*

G. Hylurge, Tomique, Platype.

2. *Massue des antennes commençant au neuvième article; pénultième article des tarses bifide.*

G. Scolyte, Hylésine.

†† *Palpes très-petites, coniques; massue des antennes formée de trois feuillets très-allongés; pénultième article des tarses bilobé.*

G. Phloïotribe.

††† *Palpes filiformes; massue des antennes perfoliée ou en scie, quelquefois pectinée; corps allongé; articles des tarses entiers.*

G. Bostriche, Psoa.

BOSTRICHITE. MIN. S. de Préhnite, selon Walker.

BOSTRYCHE. *Bostrychus.* POIS. G. formé par Lacépède (Pois., T. III, p. 145) d'après des dessins venus de la Chine.

BOSTRYCHIA. BOT. G. séparé par Fries du G. *Sphœria*, de la fam. des Hypoxylées, et qu'il caractérise ainsi : cellules polymorphes, difformes, plongées dans un tubercule grumeux et soudées autour de la colonne centrale. Thèques placés dans une matière gélatineuse, subcirrheux, s'échappant par les ouvertures ou ostioles qui communiquent avec les réceptacles des séminules. Sept ou huit esp. de ces Cryptogames ont été décrites par Fries. On les trouve sur diverses écorces, telles que celles du Pommier, du Sorbier, du Robinier, etc.

BOSTRYCHOIDE. *Bostrychoides.* POIS. G. non moins douteux que le G. Bostryche, puisé aux mêmes sources par le même auteur. Ses caractères consisteraient en un corps anguiforme, avec une grande dorsale séparée de la nageoire de la queue, et dans deux barbillons à la mâchoire supérieure. Une seule esp. y est renfermée, et tire le nom d'Œillée, qui la caractérise, de deux taches ocelliformes vertes, entourées d'un cercle jaune, et situées de chaque côté de la queue.

BOSVALLÉE. BOT. Esp. du G. Verbesine.

BOSWELLIE. *Boswellia.* BOT. G. de la fam. des Térébinthacées et de la Décandrie Monogynie, L., établi par Roxburg, et qui se compose d'une seule esp. très-intéressante, puisque c'est d'elle que l'on tire la gomme-résine, connue sous les noms d'ENCENS ou d'OLIBAN. Ses caractères sont les suivants : calice libre, à cinq dents; corolle formée de cinq pétales; disque crénelé, charnu, en forme de coupe, embrassant la base de l'ovaire, inséré, ainsi que les étamines, à son pourtour; étamines au nombre de dix; capsule à trois côtes, à trois loges, à trois valves; graines solitaires dans chaque loge.

Le *Boswellia serrata* est un grand arbre originaire des contrées montueuses de l'Inde. Ses feuilles sont imparipinnées, situées aux extrémités des rameaux; les folioles sont alternes, oblongues, obliques, pubescentes, dentées en scie : on en compte ordinairement dix paires. Les fleurs sont petites, verdâtres, disposées en épis axillaires, dressés, longs de deux à trois pouces, plus courts que les feuilles; les étamines, au nombre de dix, ont les filets alternativement plus courts; le style est cylindrique; le stigmate partagé en trois lobes.

Le nombre des divisions du calice, des pétales, des étamines et des loges du fruit, est très-sujet à varier.

C'est par des incisions profondes pratiquées au tronc de cet arbre que s'écoule l'Oliban, d'abord sous la forme d'une résine fluide, qui ne tarde point à se solidifier. Jusqu'à ces derniers temps, on n'était pas d'accord sur l'arbre qui produit cette substance résineuse. Linné croyait qu'elle s'écoulait du *Juniperus lycia*, qui croît communément dans les contrées méridionales de la France; Broussonet, et avec lui plusieurs auteurs, la croyaient produite par le *Juniperus thurifera*; enfin Roxburg l'attribue à son *Boswellia* de la famille des Térébinthacées. On peut conclure de cette diversité d'opinions, que les trois arbres fournissent chacun une substance résineuse, qui offre les mêmes caractères et jouit des mêmes propriétés.

BOT. POIS. Nom hollandais qui paraît être appliqué à divers Pleuronectes, et qu'on a donné à ceux des poissons de ce G. qu'on a trouvés, soit à Surinam, soit aux Moluques.

BOTANIQUE. Science des Plantes, qui embrasse non-seulement la connaissance de celles-ci, mais les moyens de parvenir à cette connaissance, soit par la voie d'un système qui les soumet à une classification artificielle, soit par celle d'une méthode qui les coordonne dans leurs rapports naturels. Cette science se divise maintenant en deux parties bien distinctes : la Physiologie végétale, qui traite de l'organisation intime des Végétaux, et la Phytographie, qui donne les moyens de les reconnaître et de les caractériser. C'est donc aux mots SYSTÈME, MÉTHODE, PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE et PHYTOGRAPHIE, que nous renverrons pour plus de détails.

BOTAURUS. OIS. S. de Héron Butor.

BOTCHE. POIS. Esp. du G. Scolopsis.

BOTELUA. BOT. *V.* BOUTELOUA.

BOTHE. POIS. S. de Pleuronecte Flétan.

BOTHROPS. REPT. S. de Trigonocéphale.

BOTHUS. POIS. G. formé par Raffinesque, aux dépens des Pleuronectes. Le type de ce G. est un joli petit poisson, long d'un pouce environ, de la forme d'une Sole, si mince et si transparent, qu'on peut lire à travers son corps dont la dorsale commence sur la bouche. Il a une tache rouge sur l'opercule, deux à la base de la queue, et douze autour du corps.

BOTHYA. BOT. Syn. de *Melastoma Malabathrum*. *V.* MELASTOME.

BOTHYNODÈRE. *Bothinoderes.* INS. G. de Coléoptères tétramères, établi par Schonerr, dans la fam. des Rhynchophores de Latreille. Caractères : antennes coudées, composées de douze articles, dont le deuxième beaucoup plus court que le troisième, avec la massue qui les termine un peu conique, presque fusiforme; yeux ovales, un peu déprimés; trompe assez longue, presque linéaire et carénée; corselet rétréci antérieurement, arrondi à la base qui est marquée de deux enfoncements sinueux; élytres oblongues, obtuses et tubercu-

lées à l'extrémité; pattes de moyenne longueur, avec les tarses allongés. Le *Curculio albidus* de Fabricius forme le type de ce G.; on le trouve dans toute l'Europe.

BOTONARIA. BOT. S. de Globulaire commune.

BOTOR. *Botor.* BOT. Nom de pays donné par les Malais à la pl. que Rumph (*Amb.*, t. v, tab. 163) appelle *Lobus quadrangularis,* et dont Linné forma son *Dolichos tetragonolobus.* Adanson, adoptant ce nom pour le genre qu'il forma de la pl. de Rumph, crut devoir y réunir le *Pseudoacacia* de Plumier, qui est le *Piscidia Erythrina,* L. Ce rapprochement paraît peu naturel. Du Petit-Thouars ayant mieux examiné le Botor d'Adanson, l'a conservé, et en a donné les caractères suivants : calice urcéolé, à deux lèvres inégales; pavillon aussi large que long et recourbé en dehors; ailes de la longueur de la carène, à ongle fort allongé et muni d'un appendice filiforme, qui s'emboîte dans les bords du pavillon; carène oblongue, remontante; étamines diadelphes; ovaire à quatre angles, surmonté d'un style recourbé et terminé par un stigmate logé dans une touffe de poils; gousse à quatre ailes membraneuses, contenant sept ou huit semences attachées latéralement. Deux espèces forment jusqu'à présent ce G. : celle de Rumph et le Pois carré qu'on cultive comme légume à l'Ile-de-France.

BOTROPHIDE. *Botrophis.* BOT. G. de la fam. des Renonculacées, institué par Raffinesque, sous les caractères suivants : estivation imbriquée; calice à quatre ou cinq sépales pétaloïdes et réguliers; corolle nulle, étamines nombreuses : les stériles dilatées; anthères appendiculées; fruit solitaire, sec, déhiscent et polysperme; semences nombreuses anguleuses, comprimées, lisses et placées horizontalement. Les Botrophides, qui toutes ont l'Amérique du Sud pour patrie, sont des plantes vivaces, à feuilles deux fois triternées, découpées et dentelées; les fleurs sont blanches, réunies en grappes.

BOTRYA. BOT. Loureiro a établi ce G. dans la Flore de la Cochinchine, et il le caractérise ainsi : calice campanulé, terminé par cinq courtes crénelures; cinq pétales charnus, recourbés en dedans à leur sommet; cinq étamines courtes, aplaties, insérées à la base des étamines; point de style; un stigmate concave; une baie arrondie dont la chair est aqueuse, et dans laquelle on trouve une graine comprimée. C'est un arbrisseau rameux et grimpant, dont les feuilles sont éparses, échancrées à la base, découpées en trois ou cinq lobes; les fleurs en grappes terminales, à pédoncules allongés et terminés par des vrilles bifurquées; la baie, de couleur noire, est douce, bonne à manger, et rappelle la forme du Raisin, de même que la pl. présente le port de la Vigne. Le *Botrya* appartient en effet à la même fam., celle des Vinifères, où il se place auprès du G. *Cissus* dont il est peut-être même congénère. Les Portugais lui donnent, mais à tort, le nom de *Pareira Brava,* qui appartient véritablement à une espèce de *Cissampelos.*

BOTRYADÉNIE. *Botryadenia.* BOT. Ce G. de la fam. des Synanthérées avait été établi par Fischer, mais la seule esp. qu'il contenait, *B. Gmelini,* a été ensuite réunie au G. *Myriactis.* *V.* ce mot.

BOTRYCÈRE. *Botryceras.* BOT. Fam. des Protéacées; Tétrandrie Monogynie, L. — G. formé de deux arbrisseaux du Cap, et dont le caractère essentiel consiste dans un calice divisé en quatre parties, dans quatre pétales et dans la capsule qui est uniloculaire et monosperme.

BOTRYCHIER. *Botrychium.* BOT. Ce genre, qui fut aussi désigné sous le nom de *Botrypus* par Richard, a été séparé par Swartz des Osmondes de Linné; les caractères qui l'en distinguent, quoique paraissant d'abord très-peu importants, sont unis à un port si particulier et si semblable dans toutes les esp., que ce G. est un des plus naturels de la fam. des Fougères. Les capsules sont disposées en une grappe rameuse, provenant évidemment d'une feuille avortée; elles sont globuleuses, sessiles, lisses, épaisses, tapissées en dedans par une membrane blanche, et ne s'ouvrent qu'à moitié par une fente transversale; les graines sont très-nombreuses, blanchâtres. On voit que ce G. diffère surtout des *Osmunda* par ses capsules parfaitement sessiles et même plongées en partie dans la fronde, et qui ne s'ouvrent pas aussi profondément en deux valves; on doit aussi remarquer le caractère fort important, et qui n'avait pas encore été indiqué, de la membrane double qui les forme et qui se retrouve aussi dans les Ophioglosses. Il diffère encore plus des Anémies dont il a un peu le port, ces dernières ayant les capsules régulièrement striées au sommet; enfin, le mode d'enroulement de la fronde, qui paraît un assez bon caractère dans les Fougères, est très-différent, la fronde étant roulée en crosse dans les Osmondes et les Anémies comme dans la plupart des Fougères, tandis que dans les Botrichiers elle est droite et seulement repliée latéralement pour embrasser l'épi de fructification. La disposition des jeunes Botrichiers avant leur développement, est assez curieuse : la petite Fougère qui doit pousser l'année suivante, et dont toutes les parties sont déjà parfaitement distinctes, est renfermée dans une cavité que représente la tige déjà développée presque dans son centre, cavité qui est fermée de toutes parts, de sorte que la plante de l'année suivante est réellement renfermée dans celle de l'année, et n'en sort que lorsque cette plante elle-même est desséchée, après avoir fructifié. Telle est du moins la structure que nous avons eu l'occasion d'observer sur l'*Osmunda Lunaria,* la seule esp. qui croisse aux environs de Paris. Mais les autres pl. de ce G. ont toutes un port si semblable, qu'il est probable que le même mode de développement existe chez elles. Ces esp. sont au nombre de dix à douze; trois à quatre habitent en Europe; la plus commune, le *B. Lunaria,* est connue sous le nom vulg. de Lunaire, à cause de ses feuilles dont la forme imite un peu celle d'un croissant. On en trouve aussi à peu près quatre à cinq dans l'Amérique septentrionale : une autre a été indiquée par Brown dans la partie méridionale de la Nlle-Hollande; enfin le *B. zeylanicum,* qui habite Ceylan, Amboine et le reste des Moluques, pourrait, ainsi que Brown l'indique, former un G. à part, à cause de la disposition de ses capsules en un épi cylindrique, composé d'épis partiels, verticillés. Kaulfuss, dans une dissertation sur les G. *Botrychium* et *Ophioglossum* (Journal de Botanique de Ratisbonne, 1822, p. 103), a proposé de lui donner le nom de *Hel-*

minthostachys. La plupart des observations que nous avons rapportées sur la structure du *B. Lunaria*, sont confirmées par celles de cet auteur.

Différentes formes du *B. lunaria* avaient été recueillies dans les environs de Berlin par Rœper qui, dans la dissertation publiée par Strempel sur les Fougères de ce pays, s'était efforcé de prouver que le *B. rutaceum* devait être réuni au *B. lunaria*. Schlectendal a trouvé dans les prairies du village de Fiedrichsfelde des échantillons d'un B. *lunaria*, dont la fronde stérile portait sur le bord convexe de ses découpures, des fruits ouverts par la maturité. Un phénomène semblable avait déjà été observé il y a plusieurs années, par le même botaniste sur un *Aspidium vulgare*, dans lequel les deux découpures de la fronde n'avaient pas développé leur parenchyme et dont la nervure médiane présentait des fructifications. D'après les nouvelles observations de l'auteur, il paraît constant que la feuille fructifère du *Botrychium* est plus développée que la stérile, ce qui peut être démontré par une division plus profonde des découpures, et par la présence des rachis secondaires; que le *B. rutaceum* donne également une feuille stérile développée de la même manière, et que la présence du fruit n'y est pas absolument rare, mais que le cas où l'axe secondaire ne se développe pas et où les fruits se trouvent sur les bords de la fronde la plus simple, est beaucoup plus rare.

BOTRYDIE. *Botrydium*. BOT. Wallroth a donné ce nom à un G. de pl. Cryptogames, de la fam. des Tremelloïdées, qui a été depuis réuni au G. Coccochloris.

BOTRYLLAIRES OU TUCINIERS RÉUNIS. MOLL. Premier ordre de la classe des Tuciniers dans la méthode de Lamarck, auquel il donne pour caractères : « Animaux agglomérés, toujours réunis, constituant une masse commune, paraissant quelquefois communiquer entre eux. » Il y comprend les Téthyes et les Lucies composées de Savigny. Déjà Lamarck avait appliqué un nom analogue, celui de BOTRYLLIDES, à une fam. composée du G. Botrylle, type de son ordre actuel et du G. Polycycle qu'il institua pour un Botrylle observé et décrit pour la première fois par Renier. — L'ordre des Botryllaires de Lamarck, et les Thétyes et les Lucies composées de Savigny, ont été rangées par Lamouroux dans la classe des Polypiers. Ce sont ses Polypiers polyclinés (Ellis et Soland., Nouvelle édit., p. 72). Nous observerons que dans la division des Tuniciers en deux ordres : les Tuniciers réunis ou Botryllaires et les Tuniciers libres ou Ascidiens, Lamarck est parti d'un principe opposé à celui de Savigny qui ne sépare pas les Ascidies simples des Ascidies composées, le caractère d'agglomération ne paraissant naturellement à ce dernier que secondaire, puisque les individus des unes et des autres ont une organisation semblable. Mais il sépare en ordres distincts les Tuniciers qui offrent réellement des caractères organiques différents.

BOTRYLLE. *Botryllus*. POLYP. G. de la classe des Tuniciers ou Botryllaires de Lamarck, dont les esp. se présentent comme une croûte mince, gélatineuse et transparente, fixée sur des corps marins. Des animalcules oblongs, ovoïdes, tachetés de pourpre et de bleu, et disposés en rayons autour d'une cavité centrale, forment à la surface de cette croûte différents systèmes orbiculaires et stelliformes plus ou moins contigus les uns aux autres. Dans chaque système, les Animaux varient en nombre, comme de 3 à 12, et quelquefois davantage. L'ouverture centrale de chaque système a son bord circulaire un peu élevé et contractile. En s'allongeant et en se raccourcissant, il semble favoriser l'entrée et la sortie de l'eau. C'est dans cette cavité centrale qu'aboutit l'oscule anal de chaque animalcule. Les Animaux des Botrylles, quoique légèrement enfoncés à la surface de cette croûte, présentent des étoiles un peu saillantes à cette surface.

Ce G. est divisé en deux sections dont la première se subdivise en deux tribus.

† BOTRYLLES ÉTOILÉS, *Botrylli stellati*. Animaux disposés sur un seul rang.

α. Animaux particuliers, cylindriques, à orifices rapprochés; limbe de la cavité centrale non apparent après la mort, et probablement très-court. A cette tribu appartiennent les esp. suivantes :

1. *Botryllus rosaceus*, Sav., Mém., p. 198, pl. 20, f. 3. Il habite le golfe de Suez. — 2. *B. Leachii*, Sav., p. 199, pl. 4, f. 6 et pl. 20, f. 4. Il habite les côtes d'Angleterre.

β. Animaux particuliers, ovoïdes, à orifices éloignés; limbe de la cavité centrale toujours apparent et dentelé.

3. *B. Schlosseri*, Sav., Mém., p. 200, pl. 20, f. 5. *Alcyonium carnosum*, Schlosser, Borlase. *Alcyon. Schlosseri*, Pallas, Linné, Ellis et Solander. Habite les côtes de France et d'Angleterre. — 4. *B. Polycyclus*, Sav., Mém., p. 202, pl. 4, f. 5 et pl. 21. *Id*. Goldfuss. *B. stellatus*, Renier, Lesueur, Desmarest. *Polycyclus Renierii*, Lamx., Schweigger. Habite la Manche, la mer Adriatique. — 5. *B. gemmeus*, Sav., Mém., p. 203. — 6. *B. minutus*, Sav., Mém., p. 204. Ces deux derniers se trouvent dans la Manche.

†† BOTRYLLES CONGLOMÉRÉS, *Botrylli conglomerati*, Animaux disposés sur plusieurs rangs.

7. *B. conglomeratus*, Gærtner, Brug., Lamx., Sav., Mém., p. 204. *Alcyonium conglomeratum*, Gmelin. Habite les côtes d'Angleterre.

BOTRYLLIDES. MOLL. *V*. BOTRYLLAIRES.

BOTRYOCÉPHALE. *Botryocephalus*. INTEST. G. de l'ordre des Cestoïdes, ayant pour caractères un corps allongé, aplati, articulé; la tête oblongue, subtétragone ou arrondie, et munie de deux ou de quatre fossettes opposées. Ce genre établi par Rudolphi, adopté par Cuvier, Lamarck et Schweigger, a été longtemps confondu avec le genre Ténia. Zeder lui avait donné le nom de Rhytis. *V*. ce mot. — Les Botryocéphales et les Ténias ont entre eux une si grande analogie, que la plupart des auteurs les ont confondus. Zeder le premier les sépara, et forma aux dépens des Ténias un nouveau G. qu'il nomma d'abord *Rhytelminthus*, et ensuite *Rhytis*; mais les caractères qu'il lui assigna étaient vagues et mal déterminés. Rudolphi rectifia ces caractères, les basa sur la forme et la position des suçoirs qui sont très-différents de ceux des Ténias, et donna à ce genre un nom qui exprime cette différence. La tête des Botryocéphales consiste en un renflement terminal, dont la forme varie suivant les espèces. Au lieu de suçoirs ar-

rondis et peu mobiles, comme dans les Ténias, on y remarque des fossettes susceptibles de se dilater et de se contracter considérablement; elles leur servent à absorber les sucs dont ils se nourrissent. De leur centre naissent deux ou quatre vaisseaux qui parcourent toute la longueur du corps, et qu'on peut quelquefois apercevoir au travers de la peau. La ténuité de la tête des Botryocéphales ne permet pas de distinguer son organisation; sa très-grande mobilité fait supposer qu'elle est entièrement musculeuse. Nous avons plusieurs fois soumis à diverses lentilles du microscope composé, des fragments coupés ou déchirés de la tête, nous n'avons pu apercevoir qu'un tissu homogène sans aucune trace de fibres musculaires. Le corps est aplati et formé d'une série plus ou moins nombreuse d'articulations offrant la plus grande ressemblance avec celle des Ténias. Les ovaires et leurs dépendances sont placés de la même manière, leur organisation ne paraît nullement différer. Aussi pour éviter les répétitions, nous renvoyons au mot TÉNIA pour les détails anatomiques et physiologiques.

Les Botryocéphales peuvent être partagés en quatre groupes bien distincts, et dans chaque groupe la forme de la tête, le nombre et la figure des fossettes, présentent des différences assez grandes pour devoir être décrites séparément.

† DIBOTRYDES. Tête plus ou moins aplatie, en général longue, quelquefois sagittée ou cunéiforme, dépourvue de crochets; deux fossettes placées sur les côtés de la tête, correspondant aux deux faces du Ver. On dit alors qu'elles sont latérales; on les appelle marginales, lorsqu'elles sont placées sur les côtés de la tête, qui correspondent aux bords de l'Animal. Elles sont en général oblongues, plus ou moins profondes, quelquefois partagées par une élévation transversale. Pendant la vie, la tête et les fossettes jouissent d'une grande mobilité; elles s'allongent, se raccourcissent, s'étendent ou se contractent partiellement ou en totalité, et prennent une infinité d'aspects. Aussi n'est-ce qu'après la mort que l'on peut bien juger quelle est leur véritable forme.

Les esp. de la division des Dibotrydes sont les *B. crassipus latus, plicatus, claviceps, proboscideus, infundibuliformis, rugosus, microcephalus, fragilis, granularis, rectangulum, punctatus, angustus, solidus* et *nodosus*.

†† TÉTRABOTRYDES. Tête subtétragone ou arrondie, dépourvue de crochets et munie de quatre fossettes. La forme et la position de ces fossettes varient selon les espèces suivantes qui sont les *B. macrocephalus, cylindraceus, auriculatus, spherocephalus* et *tumidulus*.

††† ONCHOBOTRYDES. Tête tétragone, munie antérieurement de crochets cornés, dont la pointe est dirigée en arrière; deux des fossettes ovalaires correspondant aux faces et aux bords de l'Animal. Les esp. de cette division sont les *B. coronatus, uncinatus* et *verticillatus*.

†††† RHYNCHOBOTRYDES. La forme de leur tête s'éloigne beaucoup de celle des Animaux de même genre; elle est munie antérieurement de quatre trompes tétractiles, tétragones, garnies sur leurs angles d'un grand nombre de petits crochets dirigés en arrière; les fossettes sont au nombre de quatre. Les esp. de cette division sont les *B. corollatus* et *paleaceus*.

Le plus grand nombre des Botryocéphales habitent les voies digestives des poissons. Un petit nombre d'esp. se rencontrent dans les intestins de quelques Oiseaux aquatiques. Jusqu'à présent, on n'a point rencontré de Botryocéphales dans les Reptiles non plus que dans les Mammifères, excepté chez l'Homme où se trouve le Botryocéphale large que l'on avait regardé pendant longtemps comme un Ténia. Nous décrirons ici quelques-uns des Botryocéphales les plus remarquables.

B. LARGE. *B. latus*, Encycl., Ver, pl. 41, fig. 5-9, d'après Pallas. Cette esp. a été nommée *Tœnia vulgaris* par Linné, Werner, Jordens; *Tœnia lata* encore par Linné, Bloch, Batsch, Carliste; *Tœnia grisea* par Pallas et Schrank; *Tœnia membranacea* par Pallas et Batsch; *Tœnia tenella* encore par Pallas; *Tœnia dentata* par Batsch et Gmelin; *Halysis lata* par Zeder; *Halysis membranacea* par le même; *Tœnia larga* par Cuvier, et Botryocéphale de l'Homme par Lamarck. D'après cette longue synonymie, il est inutile de démontrer que le B. large a depuis longtemps occupé les naturalistes. Ils ont donné plusieurs noms au même Animal, à cause de quelques différences individuelles qu'ils avaient regardées comme spécifiques. La longueur la plus ordinaire de ce Ver intéressant, puisqu'il est l'un de nos parasytes, est de trois à sept mètres; il y en a de plus longs, mais ils sont rares : sa largeur varie de trois millimètres à trois centimètres; sa couleur est blanche lorsqu'il est vivant; elle devient grise ou jaunâtre par son séjour dans l'Alcool; la tête est plus longue que large, à fossettes marginales oblongues, quelquefois réunies en avant; le corps est aplati; les premières articulations sont très-courtes, ressemblant à des rides; elles augmentent peu à peu de longueur et de largeur. Ce dernier caractère varie souvent dans le même individu; les bords des articulations sont crénelés ou ondulés; les angles postérieurs petits et un peu saillants; les ovaires, d'une couleur rougeâtre ou brunâtre, placés au centre des articulations. Au milieu existent deux oscules placés sur la même ligne l'un au-devant de l'autre, le premier ou l'antérieur plus grand; les œufs sont grands et elliptiques. — Le B. large se trouve dans les intestins de l'Homme, rarement en France, encore plus rarement en Allemagne et en Angleterre, assez communément en Suisse et en Russie.

B. PONCTUÉ. *B. punctatus*, Rudolphi. Ce Ver a été nommé *Tœnia Scorpii* par Müller, Fabricius, Batsch et Schranck, et *Halysis Scorpii* ou *Alyselminthus bipunctatus* par Zeder; sa longueur varie de trois à six décimètres, sa largeur de deux à cinq millimètres; couleur blanche. Pendant la vie, sa tête prend une infinité de formes; après la mort, elle est en général subtétragone, tronquée et plus étroite en avant qu'en arrière, à fossettes marginales oblongues, assez profondes; le corps est aplati, à bords finement crénelés; ses articulations sont d'abord très-longues, étroites, presque cunéiformes, se contractant par la mort; les suivantes plus courtes et plus larges, les dernières égales et presque carrées, à bords légèrement incisés; les ovaires, sous forme de points en ligne longitudinale, sont situés

sur les plus grandes articulations; leur couleur varie; les œufs sont elliptiques et de grosseur médiocre. — Ce B. habite l'intestin du Turbot, de la Barbue, du Pleuronecte de Bosc, de la Pégouse, du Capelan, du Scorpion de mer, de la Torpille, de la Sole et du Trigle de l'Adriatique.

B. SOLIDE. *B. solidus*, Rudolphi. Cette esp. a été nommée *Fasciola hepatica* par Linné; *Tænia acutissima* par Pallas; *Tænia Gasterostei* par Müller, Fabricius, Batsch, Abildgaard; *Tænia solida* par Schrank, Gmelin, et *Rhytis solida* par Zeder. Sa longueur varie de deux à quatre centimètres, et sa largeur de quatre à six millimètres; sa couleur est lactée; la tête est petite, déprimée, triangulaire, plus large en arrière qu'en avant, à sommet et bords obtus; les fossettes sont suborbiculaires, peu profondes, partagées par une petite saillie longitudinale, placées sur les faces dorsales, abdominales, un peu aplaties; la largeur du corps varie suivant qu'il est contracté ou étendu; les bords un peu épais sont dentés en scie; la première articulation paraît échancrée, lorsque la tête est rétractée; les suivantes ont leur bord antérieur un peu arqué en avant ou droit, les autres arqués en arrière; la dernière est petite, obtuse, presque ronde; toutes sont très-larges, très-courtes et au nombre de 90 à 200. Il habite la cavité abdominale de l'Épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L., où il produit une saillie extérieure qui fait bientôt reconnaître sa présence; il se trouve presque toujours seul. On le rencontre quelquefois dans le canal intestinal des Animaux qui ont mangé des Épinoches.

B. NOUEUX. *B. nodosus*, Rudolphi. Ce Ver a été nommé *Tænia lanceolato-nodosa* par Bloch, Batsch et Gmelin; *Tænia nodularis* par Schrank; *Tænia Gasterostei* par Abildgaard, et *Halysis lanceolato-nodosa* par Zeder. Sa longueur varie d'un à trois décimètres, sa largeur de quatre à dix millimètres; son corps, aplati, est presque toujours subovale, lancéolé, à bords dentés en scie, ayant ses articulations plus larges au milieu qu'aux deux extrémités, en général plus larges que longues; les ovaires sont apparents à la quinzième ou seizième articulation, en forme de sacs remplis d'œufs grands et elliptiques, dans l'état frais. — Il habite les intestins du Grèbe huppé, du petit Plongeon, de la grande Hirondelle de mer, etc. — Rudolphi ayant examiné ce Ver qu'il avait conservé quelque temps dans l'alcool, observa que la membrane qui enveloppe chaque œuf était fendue dans la partie moyenne, et contenait deux corpuscules concaves et elliptiques. Aucun Ver intestinal connu ne présente ce phénomène.

B. FLEUR. *B. corollatus*, Rudolphi. Cuvier a fait un G. particulier de ce Ver, sous le nom de *Floriceps*; Abildgaard l'avait nommé *Tænia corollata*, et Zeder *Halysis corollata*. Sa longueur varie de trois centimètres à plus de deux décimètres; sa largeur dépasse rarement un millimètre; sa couleur est blanchâtre; sa tête oblongue, subtétragone, déprimée, obtuse en avant, à fossettes marginales grandes, oblongues, profondes, avec des rebords épais, connivents en arrière. De l'extrémité antérieure de ces fossettes sortent quatre trompes rétractiles, tétragones, garnies de vingt ou trente crochets, plus longues que la tête, et dirigées tantôt en avant, tantôt en arrière; les articulations sont beaucoup plus longues que larges, et les ovaires rameux. — Ce Ver habite l'intestin de la Raie blanche, l'estomac de la Raie rousse, le gros intestin du Squale Milandre, etc. La forme singulière de la tête de cet Animal avait engagé Cuvier à le séparer du G. Botryocéphale, et à en constituer un nouveau auquel il avait réuni un autre Ver ayant quelques rapports avec celui-ci, mais en différant par plusieurs caractères essentiels, principalement par celui d'une double vésicule dans laquelle il est toujours enveloppé. Ce dernier a servi de ce type à Rudolphi, pour établir son G. Anthocéphale nombreux en espèces, mais auquel nous croyons devoir conserver le nom que lui a imposé le célèbre professeur d'anatomie comparée. Le B. Fleur doit-il former un G. particulier composé d'une seule esp.? Si les helminthologistes le pensent ainsi, on pourrait bien lui donner le nom d'Anthocéphale que Rudolphi avait donné au G. pour lequel nous conservons le nom de *Floriceps*.

Quelques autres esp. douteuses de B. ont été mentionnées par les auteurs qui les ont nommées d'après les Poissons où elles ont été trouvées; telles sont les *B. Squali glauci*, *Lophii piscatorii*, *Gadi Morhuæ*, *Gadi collariæ*, *Cepolæ rubescentis*, *Cobitis barbatulæ*, *Salmonis eriocis* et *Salmonis carpionis*.

BOTRYOGÈNE. MIN. Depuis longtemps Berzelius a décrit un Sulfate rouge de fer, qui doit être introduit dans le système minéralogique comme esp. nouvelle. Sa forme dépend du prisme oblique rhomboïdal et elle se modifie sur les angles latéraux des bases et sur les arêtes longitudinales qui appartiennent à ces bases; il est transparent et possède l'éclat vitreux; la couleur est dans les cristaux, le rouge hyacinthe foncé; mais dans les variétés grenues ou compactes elle passe au jaune d'ocre, qui est aussi la couleur de la poussière. Cette substance est tendre; sa pesanteur spécifique est 2,039; elle se dissout lentement dans l'eau. Sa saveur est astringente, plus faible que celle du sulfate de fer. Le Botryogène a été trouvé dans la grande mine de cuivre de Falun où il recouvre le Gypse et le Fer pyriteux; il est associé au Sulfate de magnésie, au sous-Sulfate de fer et au Sulfate ordinaire. Il s'altère à l'air humide; il se boursoufle au chalumeau, et donne un verre rouge avec les fondants. Analyse : sous-Sulfate de fer 48; Sulfate de magnésie 21; Eau 31.

BOTRYOIDE. *Botryoides*. ÉCHIN. Nom donné à un groupe d'Oursins pour constituer un G. qui n'a pas été adopté; ce sont des Ananchites de Lamarck.

BOTRYOLITE. MIN. Nom donné par Leonhard à la variété de Chaux boratée siliceuse, en concrétions mamelonnées, que l'on trouve à Arendal en Norwège.

BOTRYOLITHE. MIN. *V.* CHAUX BORATÉE SILICEUSE.

BOTRYOPTÉRIDE. *Botryopteris*. BOT. G. de Fougères qu'a formé le Dr Thadæus Haenke dans son Voyage aux deux Amériques, publié par les soins du Musée de Bohême, et que le Dr Presl a caractérisé ainsi : capsules pédicellées, libres et presque globuleuses, couronnées d'un appendice marcescent, quadrilobé et crénulé, demi-bivalves et agglomérées par verticilles en épi cylindrique. La seule esp. décrite, *B. mexicana*, a le port

de l'*Osmunda zeylanica*, L. et c'est sans doute dans la même division des Fougères qu'on la placera.

BOTRYPUS. BOT. *V.* BOTRYCHIUM.

BOTRYS. BOT. Esp. des genres Chénopode et Germandrée. On appelle aussi quelquefois Botrys du Mexique le *Chenopodium Ambrosioides*, L.

BOTRYTELLE. *Botrytella*. BOT. G. tellement remarquable par la singularité de sa fructification, qu'on ne conçoit guère comment un observateur aussi exact que Lyngbye ait pu regarder l'esp. qui lui sert de type comme une simple var. de l'un de ses Ectocarpes. Les caractères des Botrytelles consistent en des filaments rameux, cylindriques, articulés, par sections transverses, ayant des entre-nœuds qui surpassent de beaucoup en longueur leur diamètre, et qui sont quelquefois munis d'une seule macule de matière colorante; des gemmes externes, terminales ou latérales, sessiles ou substipitées, formées de corpuscules glomérulés et fort serrés, dépourvues d'enveloppe transparente et d'involucre. Nous citerons comme exemple du G. le *Botrytella micronora; Ectocarpus siliculosus;* B. *Urœformis*, Lyngb., Tent., p. 136, pl. 34 D. Cette charmante pl. marine est remarquable par les petits glomérules verts qui la caractérisent et qui, vus au microscope, ont l'aspect le plus élégant.

BOTRYTIS. BOT. Ce G. tel que Persoon le définit dans sa Mycologie européenne, renferme plusieurs G. établis par Link et par Nées, savoir : *Cladobotryum, Virgaria, Stachylidium, Verticilium* et *Botrytis* proprement dit. Cet auteur sépare au contraire, sous le nom de *Spicularia*, plusieurs des esp. qui entraient dans le G. *Botrytis* de son *Synopsis Fungorum*. En adoptant cette classification qui nous paraît assez naturelle, le G. *Botrytis* est caractérisé ainsi : filaments droits, très-rameux; sporules distinctes et isolées les unes des autres, éparses ou rapprochées en verticilles ou en sorte de corymbes vers l'extrémité des filaments. Dans le G. *Spicularia* au contraire, les sporules sont réunies en petites grappes à l'extrémité des rameaux, la tige est presque simple, seulement divisée à son extrémité en quelques branches en ombelles. Cette division, quoique assez naturelle, a l'inconvénient de donner un nouveau nom aux esp. qui composaient primitivement le G. *Botrytis*, tel que Micheli (*Nova Genera*, t. 91) l'avait établi, toutes les esp. placées par ce fondateur, dans son G., rentrant dans les Spiculaires de Persoon. D'un autre côté, le G. *Botrytis*, tel que Persoon le conserve, renferme presque toutes les esp. rapportées par les auteurs modernes.

Ce genre, tel que Persoon l'a admis dans sa Mycologie européenne, se compose d'une trentaine d'esp. toutes microscopiques, croissant la plupart sur les matières en fermentation, sur les substances pourries, ou sur le bois et les herbes mortes et humides; observées au microscope, elles forment de petits buissons très-rameux et de forme très-variée, qui permettent d'y admettre trois sections. La première, ou celle des *Botrytis* proprement dits, renferme les esp. dont les rameaux sont étalés en corymbes ou en grappes; la seconde comprend les esp. dont les branches sont toutes redressées, roides et presque fastigiées; ce sont les *Virgaria* de Nées; la troisième, qui correspond aux G. *Stachlidium* et *Verticilium* du même auteur, renferme les esp. dont les sporules sont disposées en verticilles autour des rameaux. — On peut voir de très-bonnes figures de plusieurs esp. de ce G. dans Dittmar, Champignons de l'Allemagne, et dans Nées. Bulliard en a figuré deux esp. dans son Herbier de la France, pl. 584, fig. 6, 9.

BOTTATRIA. POIS. S. de Gade Lotte.

BOTTO. POIS. S. de Chabot.

BOTULE. *Botula*. POIS. Cuvier, dans sa nouvelle édition du Règne animal, a érigé en sous-genre et sous cette dénomination, l'*Enchelyopus barbatus*, de Bloch, qui a six barbillons, la dorsale et l'anale unies avec la caudale en une seule nageoire, terminée en pointe. On ne connaît encore que cette Botule; elle est de la Martinique, et fait partie du grand G. Gade parmi les Malacoptérygiens Subrachiens.

BOTYS. *Botys*. INS. G. de l'ordre des Lépidoptères nocturnes, établi par Latreille aux dépens des Phalènes géomètres et des Phalènes pyrales de Linné; il fait partie de la fam. des Pyralites de Duponchel et a pour caractères · ailes entières, horizontales, formant avec le corps un triangle ou la figure d'un delta; les quatre palpes découvertes ou apparentes, avancées en forme de bec; antennes ordinairement simples; une trompe distincte; chenilles à seize pattes, se logeant, pour la plupart, entre des feuilles qu'elles plient ou qu'elles entortillent, et dont elles se nourrissent. Les Botys sont des Lépidoptères plus remarquables à l'état de Chenille qu'à celui de Papillon. Réaumur, Degéer, Geoffroy nous ont fait connaître les mœurs singulières de plusieurs d'entre eux : nous citerons ici les esp. qui nous paraissent les plus dignes d'attention.

Le B. QUEUE JAUNE, Phalène queue-jaune de Geoffroy, *Phalœna urticata* de Linné. Sa chenille plie les feuilles de l'Ortie, et reste neuf mois sous cette forme, dans l'espèce de coque qu'elle s'est construite; après quoi, elle se transforme en nymphe. — On trouve sur la même pl. le *Phalœna verticalis* de Linné, qui appartient aussi au G. Botys.

D'autres esp. fréquentent habituellement les lieux aquatiques à l'état de chenilles, vivent dans l'eau, et sont pourvues du même mode d'industrie que les précédentes. On les voit construire, avec les pl. qui leur servent de nourriture, des tuyaux dans lesquels elles subissent leurs métamorphoses.

Degéer (Ins., T. 1, pl. 37, fig. 2, 4, 12, 16, 17, 18) a représenté un Botys dont la larve également aquatique, se nourrit des feuilles du *Stratiotes*. Le Lépidoptère qui en provient est le *Phalœna stratiota*, L. Cet auteur a décrit plusieurs Phalènes sous les noms de *sulphuralis, palealis, hybridalis, forficalis*, etc., qui appartiennent au G. Botys.

BOU. BOT. S. vulg. de Figuier sauvage.

BOUBIE. OIS. *V.* BOOBY. Cuvier a formé sous ce nom un sous-genre des Fous.

BOUBIL. OIS. S. de Merle Baniahbou.

BOUBOU. *Bubutus*. OIS. Ce G. nouveau, de l'ordre de Zygodactyles, est dû aux nombreux démembrements qu'a éprouvés le G. Coucou; Lesson, en le créant, y a placé les *Cuculus* à bec arrondi, de la longueur de la tête,

peu ou point comprimé, à mandibule supérieure se recourbant un peu en crochet à son extrémité; narines étroites, marginales et basales; scissure droite; ailes courtes, concaves, dépassant à peine le croupion; tarses courts, épais, largement scutellés; doigts courts, faibles, l'interne rudimentaire; ongles grêles; queue étagée et longue. Ce que l'on connaît des mœurs des Boubous tend à faire croire qu'elles diffèrent peu de celles des Coucous exotiques. Le nombre des esp. est jusqu'ici très-peu considérable, il se borne à deux.

B. d'Isidore. *Bubutus isidori.* Less. Zool. du voyage de Belanger, pl. 2. Mandibule supérieure verte, l'inférieure jaune; tour des yeux nu et noirâtre; parties supérieures d'un roux vif; ailes d'un brun rougeâtre très-foncé; gorge d'un roux vif; abdomen et région anale d'un gris ardoisé; queue très-étagée, brune, rayée de noir en travers avec l'extrémité de chaque rectrice blanche. Taille douze pouces; on le trouve dans la presqu'île de l'Inde ainsi que dans plusieurs îles de son archipel.

B. de Duvaucel. *Bubutus Duvaucelii,* Less. *Cuculus sumatrensis,* V. Bec jaune; tête d'un cendré blanchâtre; plumage gris-cendré; ailes rousses; abdomen et région anale d'un roux ocreux; queue étagée, d'un roux vif, terminée par une bande noire, liserée de blanc. Même taille que l'autre esp. Cet oiseau se trouve à Java et à Sumatra.

Boubou est aussi le nom spécifique d'une Pie-Grièche Africaine. *V.* Pie-Grièche.

BOUBOUT ou BOULBOUL. ois. S. vulg. de Huppe.

BOUC. mam. Mâle de la Chèvre.

BOUC DES BOIS. *V.* Antilope sylvatique.

BOUC. pois. S. vulg. de Gobie Boulerot.

BOUCAGE. *Pimpinella.* bot. G. de la fam. des Ombellifères, Pent. digyn. Caractères : en général ni involucre ni involucelle; un calice terminé par un bord entier; cinq pétales recourbés en cœur et à peu près égaux; deux stigmates globuleux; un fruit ovoïde-oblong, marqué de trois côtes longitudinales sur chacune de ses faces. Les feuilles sont ailées. Dans le *P. dissecta,* elles sont toutes semblables, et leurs folioles présentent toutes des lobes profonds et presque linéaires. Les folioles des feuilles inférieures des *P. Saxifraga* et *magna* sont ovales ou arrondies, simplement dentées, et les feuilles supérieures simples et linéaires dans le premier, pinnatifides ou incisées dans le second. Le *P. dioica* se distingue, comme son nom l'indique, par la présence de sexes différents sur différents pieds. Outre les quatre esp. précédentes et qui sont indigènes, on en compte douze autres environ, originaires de diverses contrées, et parmi lesquelles nous indiquerons le *P. Tragium,* formant un G. à part dans quelques ouvrages, et offrant, ainsi que plusieurs autres, un fruit velu; et le *P. Anisum,* qui fournit les graines si connues et usitées sous le nom d'Anis, dont l'ombellule est munie d'un involucelle monophylle, et d'après lequel un G. a été établi par Adanson et par Gærtner.

BOUCARDE. moll. *V.* Bucarde et Coeur-de-Boeuf.

BOUCARDITES. moll. On désignait sous ce nom, une foule de Moules ou noyaux de Coquilles bivalves, pétrifiés, de G. très-différents, surtout d'Isocardes, de Bucardes, d'Arches, etc., dont les sommets sont écartés.

BOUCCANÈGRE. pois. S. de Pagel.

BOUCCO-ROUGE. pois. S. vulg. de Dentex Gros-œil.

BOUCHAGE. bot. *V.* Boucage.

BOUCHARI ou POUCHARI. ois. S. vulg. de Pie-Grièche grise.

BOUCHE. zool. Orifice généralement antérieur, par lequel les Animaux prennent leur nourriture, et qui s'étend par un canal dans l'intérieur du corps où s'opère la nutrition; ce qui est le contraire de la manière dont cette nutrition a lieu dans les Végétaux qui reçoivent leurs aliments par des pores extérieurs et nombreux. La Bouche varie prodigieusement dans les Animaux, et son appareil semble déterminer le mode d'existence de ceux-ci. Elle est toujours transversale chez les créatures d'ordres élevés dans l'échelle de l'organisation, c'est-à-dire dans les Animaux qui ont le sang rouge et un squelette articulé osseux; chez eux la mâchoire inférieure seule est réellement mobile, et la plupart ont des dents ou du moins les rudiments d'un système dentaire que Geoffroy de Saint-Hilaire a démontré exister jusque dans les Oiseaux. Le phénomène le plus extraordinaire que présente la Bouche dans les Animaux appartenant aux premières classes, est la métamorphose qu'elle subit dans les Batraciens où le Têtard présente une sorte de bec dans lequel existent, d'abord à peine rudimentairement, les pièces qui constituent la Bouche de l'Animal parfait. Chez les Mollusques, cette Bouche présente des variations étonnantes; il en est qui en ont plusieurs; quelques Infusoires en paraissent manquer. *V.* Animal, Bec, Dents, et Nutrition.

— Dans les Animaux articulés et à pieds articulés, les organes de la manducation offrent une telle variété de formes et de combinaisons, jouent un rôle si important dans leur économie et leurs habitudes, fournissent tant de secours à la méthode, que, pour développer ce sujet avec une étendue convenable, il est nécessaire de le détacher de l'article général dont il fait naturellement partie, celui d'Entomologie. Quelques observations sur l'application du mot Bouche, sur la variété de composition de celle des Animaux précités, l'explication des différences principales qu'elle nous présente ou le tableau des modifications essentielles de son type organique, l'utilité de l'emploi de ces considérations, voilà ce que nous exposerons successivement dans cet article.

Relativement aux animaux pourvus d'une tête et particulièrement aux Vertébrés, il est évident que le mot Bouche s'applique toujours et exclusivement à un ensemble de parties situées extérieurement à l'entrée du canal intestinal et opérant directement la déglutition des substances alimentaires; mais lorsqu'il s'agit d'animaux acéphales ou dont la tête est très-imparfaite, comme des Annélides, des Vers et des Radiaires, cette application, quant à la correspondance des parties, n'est plus la même; car ici, tantôt le pharynx et ses bords, ou cette ouverture avec ses appendices, tantôt les parois internes de l'œsophage, ou bien les dents dont elles sont garnies et le suçoir rétractile qu'il renferme, ont reçu indistinctement le nom de Bouche. Ces pièces dures et internes du canal intestinal, et qui, dans

les Crustacés décapodes, nous paraissent être représentées par les dents de leur estomac, ont quelquefois, comme dans les Néréides, été assimilées à des mâchoires. Les animaux désignés par Linné sous le nom d'Insectes ayant tous une tête, il ne peut y avoir d'équivoque à l'égard de l'acception du mot Bouche. Nous remarquerons cependant que le suçoir des larves des dernières fam. de Diptères étant entièrement intérieur, lorsqu'elles n'en font pas usage, ces animaux se rapprochent singulièrement, sous ce point de vue, des Vers intestinaux. Déjà même dans l'Hippobosque du Mouton, en état parfait, la portion inférieure du suçoir est tout à fait cachée par la membrane fermant la cavité buccale, et cette membrane se prolonge jusque sur la poitrine. On sent que l'appareil masticatoire des Insectes doit être approprié à leur manière de vivre, à la nature de leurs aliments, et varier ainsi dans son mode de structure. L'observation vient à l'appui de cette idée *à priori*, et il ne faut pas avoir un œil bien exercé pour découvrir qu'un Scarabée, qu'une Sauterelle, qu'une Abeille, qu'une Cigale, qu'une Mouche, etc., ont, sous ce rapport, une organisation très-différente, du moins quant aux formes et à la disposition de ses parties constitutives : aussi les traces des principales distinctions que l'on peut établir à cet égard existent-elles dans les écrits des premiers naturalistes. Selon eux, plusieurs Insectes ont des dents, mais nullement semblables à celles des Animaux vertébrés; d'autres ont une sorte de langue, tantôt courte, tantôt allongée en manière de trompe; quelquefois même cette trompe est offensive, comme dans les Cousins, les Taons, etc. : on la compare alors à un aiguillon ou au dard de l'extrémité postérieure du corps des Abeilles, des Guêpes, etc. L'usage du microscope et le désir d'approfondir l'étude de l'organisation animale nous ont procuré, vers la fin du dix-septième siècle et au commencement du suivant, des connaissances détaillées et très-exactes sur la Bouche de divers Insectes; témoin les ouvrages de Leeuwenhoek, de Swammerdam, de Réaumur, etc. Scopoli et Degéer généralisèrent davantage ces observations, et le premier s'en servit même pour caractériser les G. de l'ordre des Hyménoptères et de celui des Diptères. Mais c'est à l'un des plus célèbres disciples de Linné, à Jean-Chrétien Fabricius, que l'on doit la première théorie générale des organes de la manducation des Insectes, et son application à tout l'ensemble de l'entomologie. Nous allons exposer les fondements de son système, ou les bases sur lesquelles il repose.

« Les matières alimentaires de ces Animaux sont, ainsi que Latreille l'a déjà dit (Nouv. Dict. d'Hist. natur., seconde édit.), concrètes ou fluides; les instruments qui sont destinés à agir sur elles, pour le but de la nutrition, doivent donc être construits sur des modèles différents et appropriés à leur usage. Aussi, parmi les animaux dont nous traitons, les uns ont une Bouche qui, par la forme et la nature de ses organes, annonce au premier coup d'œil qu'ils déchirent ou broient les corps dont ils se nourrissent; et de là les noms de *Broyeurs* ou de *Dentés* sous lesquels on les désigne. La Bouche des autres a tantôt la figure d'un tube ou d'un bec, et tantôt celle d'une trompe ou d'une sorte de langue très-déliée et roulée en spirale sur elle-même. On conçoit que ce mode de structure ne peut convenir qu'à des animaux vivant de substances liquides, ou dont les parties ont peu d'adhérence entre elles; ce sont les *Suceurs* ou les *Édentés*. » Quelle que soit la composition de la Bouche, c'est toujours essentiellement à l'un de ces deux types que cette Bouche se rapporte, ou pour l'une de ces deux destinations qu'elle a été formée.

Jusqu'à l'époque (1814) où Savigny a publié le fruit de ses belles recherches sur l'analyse des parties de la Bouche des Condylopes ou des animaux articulés et à pieds articulés, aucun naturaliste n'avait essayé de montrer les relations de ces parties, d'en suivre les modifications et de les coordonner au même plan. Quelques-uns de ces organes n'avaient pas été observés avec assez d'exactitude; il en existait d'autres qu'on n'avait pas aperçus ou dont on n'avait point fait mention. On nous permettra cependant de revendiquer l'idée de comparer les parties de la Bouche des Insectes suceurs avec celles de la Bouche des Insectes broyeurs, et cette justice nous a été rendue par Lamarck, dans son rapport sur le travail de Savigny, ainsi qu'il résulte de la citation expresse de divers passages de nos écrits.

Savigny partage les Insectes en deux coupes : les *Hexapodes* ou ceux qui n'ont que six pieds, et les *Apiropodes* ou ceux qui en ont un plus grand nombre. Suivant lui, la Bouche des derniers formerait deux types propres et distincts de celui de la Bouche des Hexapodes. Ne nous occupons d'abord que de celle des Hexapodes polymorphes ou subissant des métamorphoses, c'est-à-dire des Insectes proprement dits, d'après la méthode de Lamarck, et considérons cette Bouche d'abord dans les Insectes broyeurs. Elle se compose, 1° de deux lèvres opposées; l'une supérieure, fixée horizontalement au bord antérieur de la tête, et l'autre inférieure, fermant en dessous la cavité buccale ; 2° de quatre autres pièces mobiles et opposées par paires, et formant des sortes de mâchoires. Les deux supérieures sont insérées sur les côtés de la tête, souvent recouvertes en partie par la lèvre supérieure, d'une seule pièce ou sans articulations, ordinairement très-dures et cornées, parfaitement transverses, dépourvues de tout appendice articulé, et ressemblant à une dent forte, qui, par la diversité de ses formes et des dentelures, représente celles que, dans les Animaux vertébrés, on a désignées sous les noms de laniaires, d'incisives et de molaires. Les deux autres mâchoires naissent de la partie inférieure et interne de la cavité buccale, près de l'origine de la lèvre inférieure, et adhèrent à leurs points d'insertion avec les côtés de la portion membraneuse, revêtant sa face interne ou celle que l'on nomme ordinairement antérieure. Elles se dirigent d'abord obliquement et en arrière, puis présentent une articulation et un coude; remontent ensuite longitudinalement, mais en se rapprochant l'une de l'autre ou en convergeant; offrent près du bout et sur son côté extérieur un petit filet articulé, appelé *palpe* ou *antennule*, et se terminent ordinairement par une portion plus membraneuse, distinguée de la tige par une articulation et souvent garnie de poils et de cils; très-souvent encore la même

extrémité fait antérieurement une saillie en manière de lobe aigu ou de dent. Dans plusieurs même, comme dans les Coléoptères carnassiers, les Orthoptères, les Termès, etc., cette portion terminale et interne de la mâchoire s'assimile, à raison de sa consistance écailleuse, de sa grandeur, du crochet et de l'onglet de son extrémité, et quelquefois même de ses dentelures, aux mâchoires précédentes; alors la pièce terminale extérieure prend une forme particulière : tantôt, ainsi que dans les Orthoptères, elle s'est agrandie, et voûtée inférieurement elle devient pour l'autre une sorte de demi-gaîne, en forme de petit casque ou de galète, *galea;* tantôt, comme dans les Coléoptères carnassiers, elle est transformée en une palpe très-courte, de deux articles, et couchée sur le dos du sommet de la mâchoire; diverses sutures ou impressions semblent indiquer que ces mâchoires sont une réunion de plusieurs pièces intimement réunies. Ces caractères les distinguent éminemment des mâchoires supérieures, et l'on est convenu d'appeler celles-ci mandibules, *mandibula.* Lorsqu'il y a deux palpes, l'une est la palpe maxillaire extérieure, et l'autre la palpe maxillaire interne. La lèvre supérieure consiste simplement en une pièce plate, le plus souvent coriace ou presque membraneuse, ordinairement extérieure ou découverte, carrée ou demi-circulaire; soit entière, soit échancrée ou bifide, et tenant au bord antérieur de la tête, au moyen d'une très-courte articulation. Depuis Fabricius, on la distingue par la dénomination de labre, *labrum.* Mais la lèvre inférieure, ou plus simplement la lèvre, *labium, glossarium,* est bien autrement composée; elle représente en quelque sorte deux des mâchoires précédentes, mais réunies, par leur côté interne, avec des proportions plus courtes et plus larges, portant deux palpes plus petites que les maxillaires, et souvent recouvertes en grande partie par une dilatation, en forme de bouclier, de la portion coriace ou cornée et antérieure de la base, partie que nous avions d'abord distinguée sous le nom de ganache, mais que l'on appelle aujourd'hui menton, *mentum* (*labium,* Fabricius). La portion découverte de la lèvre, ou celle qui dépasse son support, forme la languette, *ligula.* Dans un très-grand nombre d'insectes broyeurs, à chaque côté antérieur de cette languette est adossée une petite pièce en manière de support ou d'article, prenant naissance un peu au-dessus du pharynx, et terminée par un appendice saillant, ordinairement rétréci en pointe, et formant une sorte d'oreillette : ce sont les paraglosses, *paraglossa,* de quelques auteurs, et qui, selon nous, paraissent représenter la langue des Vertébrés. Les palpes sont insérées sur les côtés antérieurs de la languette, et distinguées des autres par la dénomination de *labiales.* Elles n'ont jamais plus de quatre articles, tandis que les maxillaires extérieures en ont communément quatre à six. Dans quelques insectes, tels que les Orthoptères, les Libellules, la portion membraneuse, qui garnit la face antérieure ou interne de la languette, est épaissie et dilatée près de son milieu, sous la forme d'une petite langue ou de palais, et divisée souvent dans son milieu par un sillon. Cette langue tient probablement lieu des paraglosses; car alors ces dernières parties manquent ou du moins sont méconnaissables. Immédiatement à la racine antérieure de la languette et un peu plus bas que l'entre-deux des mandibules, est situé le pharynx. Dans plusieurs Hyménoptères, cette entrée de l'œsophage s'ouvre et se ferme au moyen d'un appendice, déjà observé par Réaumur relativement aux Bourdons, que nous avions aussi remarqué dans les Guêpes, en le prenant pour le labre (*Gener. Crust. et Insect.*), auquel Savigny a depuis donné une attention particulière, et qu'il nomme *épipharynx* ou *épiglosse,* mais qu'il serait plus simple d'appeler *sous-labre,* parce qu'il est inséré sous le bord antérieur et supérieur de la tête, immédiatement après l'origine du labre. Il est formé de deux pièces aplaties, entièrement ou en grande partie membraneuses, appliquées l'une sur l'autre, triangulaires, et dont la supérieure plus avancée et carénée longitudinalement au milieu de sa face inférieure, se termine en pointe recourbée, ou bien, comme dans les Guêpes, en manière de languette coriace et velue sur ses bords. Ici même, immédiatement au-dessous de l'autre pièce, l'on en aperçoit une autre, mais très-courte, en forme de lame coriace, transverse et linéaire; mais ce n'est peut-être qu'un renforcement de la base de la pièce précédente. Il serait étrange que l'épipharynx fût exclusivement propre à ces Hyménoptères; nous présumons dès lors que dans les autres insectes broyeurs, notamment les Coléoptères, il est représenté par la membrane qui revêt la portion correspondante de la tête. Suivant Savigny, dans quelques genres, principalement les Eucères, le bord inférieur du pharynx produit un autre appendice plus solide que le précédent, s'emboîtant avec lui, et qu'il désigne sous le nom de *langue* ou d'*hypopharynx.* Il est possible que ce soit la pièce inférieure de l'épipharynx; mais ce profond observateur n'étant entré, à cet égard, dans aucun détail, et n'ayant point figuré ces parties, du moins quant aux Hyménoptères, nous ne pouvons rien affirmer de positif. Si notre application à l'égard de l'hypopharynx est juste, cette pièce serait située en avant du pharynx et lui formerait comme une sorte de second opercule; mais alors elle ne répondrait plus à la pièce que cet auteur désigne de la même manière dans l'explication des figures de son Mémoire, relatives à quelques Hémiptères et à une espèce de Diptère du genre des Taons, puisqu'elle est insérée en arrière du pharynx. Nous croirons plutôt que celle-ci est l'analogue des paraglosses, et avec d'autant plus de vraisemblance que, dans les Cigales, ce prétendu hypopharynx est composé de deux pièces longues, subulées, contiguës et presque semblables aux paraglosses d'un grand nombre d'Hyménoptères; peut-être encore remplacerait-elle cette partie en forme de langue, propre aux Orthoptères et à d'autres insectes, et dont nous avons parlé plus haut. Telles sont les parties qui composent la Bouche des insectes broyeurs, sans en exclure même les Hyménoptères. Quoique ces derniers s'éloignent des autres par l'allongement de leurs mâchoires et de leur lèvre inférieure, la forme valvulaire de ces mâchoires, leur appareil masticatoire ne diffère pas néanmoins essentiellement de celui des autres insectes broyeurs. Jusqu'à ce que Savigny nous en ait fourni la preuve, nous ne pouvons admettre avec lui que l'un des

caractères principaux des Hyménoptères est de ne pas avoir de menton proprement dit. Ces Insectes néanmoins s'éloignent déjà notamment des Broyeurs, en ce que leurs mâchoires engaînant longitudinalement les côtés de la lèvre, ces parties sont réunies en un faisceau et composent ainsi un corps tubulaire ou une trompe, *promuscis*, servant de suçoir, puisque les substances alimentaires, ordinairement molles ou liquides, passent entre les mâchoires et la lèvre, et arrivent au pharynx par la pression qu'exercent successivement sur cette dernière pièce les deux autres : aussi ces Insectes sont-ils des demi-Suceurs. Plusieurs Coléoptères, il est vrai, tels que les Rhinchophores et les Panorpates parmi les Névroptères, ont aussi une sorte de trompe (promuseau, *prorostrum*) ; mais elle n'est formée que par un prolongement de la partie antérieure de la tête, et les organes de la manducation, situés au bout, ne diffèrent point, quant à leur structure et leur disposition, de ceux des autres Insectes broyeurs ; ils sont seulement, proportions gardées, beaucoup plus petits. Nous ajouterons que la lèvre inférieure des Hyménoptères est généralement mobile dès sa base, ainsi que la pièce correspondante de la bouche des Suceurs.

Nous venons de voir que, dans les Hyménoptères, les mâchoires et la lèvre, réunies longitudinalement en manière de faisceau, forment une trompe mobile à son origine, ayant au centre de cette base le pharynx. Un rapprochement semblable et une disposition pareillement tubuleuse des parties de la bouche, ou de quelques-unes d'entre elles, caractérisent aussi les Insectes suceurs. Mais ici les organes de la manducation semblent, au premier aperçu, n'avoir avec les précédents que des rapports très-éloignés ou même en différer totalement. Les parties que l'on prend pour les analogues des mâchoires, souvent même celles qui représentent les mandibules, sont fixes et immobiles, soit entièrement, soit vers leur base (jusqu'à l'origine des palpes à l'égard des mâchoires), et lorsque l'autre partie ou la terminale est mobile, celle-ci est longue, étroite, linéaire, soit en forme de fil ou de soie, soit en forme de lame écailleuse, lancéolée ou subulée, propre à piquer, et imitant ainsi un dard ou une lame de lancette. Le pharynx est le point central autour duquel les portions terminales et mobiles de ces organes se rapprochent en manière de tube, et où commence leur jeu. Tantôt la lèvre inférieure, réunie avec la portion inférieure des mâchoires et fixe comme elle, ferme la cavité buccale, et les mâchoires constituent alors une sorte de langue roulée en spirale. Tantôt elle se prolonge beaucoup et se convertit en un tube articulé ou en une trompe coudée et terminée ordinairement par deux lèvres susceptibles de se dilater. Ici, dans l'un et l'autre cas, elle sert de gaîne à des pièces toujours écailleuses et forantes, en forme de soie ou de lancette, représentant d'autres parties de la Bouche, souvent même le labre. Quelquefois cette gaîne (*Pulex*) est bivalve, mais, en général, elle est d'une seule pièce, repliée latéralement pour former un tube ouvert en dessus et jusque près du bout; c'est dans ce canal longitudinal, dans cette gouttière, que sont logées les pièces précédentes, composant par leur ensem le un *suçoir* (*haustellum*). Ici les palpes ont disparu ; là on n'en voit que deux; lorsqu'il y en a quatre, deux d'entre elles, ou les maxillaires, sont très-petites et souvent à peine distinctes. Quelquefois encore, comme dans les Diptères pupipares, la lèvre inférieure n'existe plus ou n'est que rudimentaire, et les palpes deviennent la gaîne du suçoir. Cette dernière dénomination, ainsi que celle de suceurs, sont, ainsi que le remarque judicieusement Lamarck, très-impropres, puisque ces Animaux n'aspirent point les sucs fluides et nutritifs, en formant un vide; mais qu'ils les font remonter successivement à l'entrée de l'œsophage, en rapprochant graduellement les unes des autres, et de manière à laisser entre elles le moindre vide possible, les pièces du suçoir, à commencer par son extrémité inférieure. C'est ainsi, par exemple, qu'une matière contenue dans un vase élastique, conique ou cylindrique, en serait expulsée, si l'on comprimait successivement ce vase de bas en haut ou du fond à l'ouverture.

Concluons de ces observations que le suçoir est nu ou à découvert dans les uns, et caché et engaîné dans les autres. Pour exemple du premier de ces cas, nous citerons les Lépidoptères, et quant au second, les Hémiptères, les Diptères et nos Insectes suceurs proprement dits, ou le G. *Pulex*. De tous ces Insectes, les premiers ou les Lépidoptères sont ceux dont la Bouche s'éloigne le moins du type de celle des Insectes broyeurs, et dans un ordre naturel, ils doivent, sous ce rapport, venir immédiatement après les Hyménoptères. Elle se compose en effet, 1° d'un labre et de deux mandibules extrêmement petites ; 2° d'une trompe roulée en spirale, considérée mal à propos comme une langue, offrant à l'intérieur et dans toute sa longueur trois canaux, mais dont celui du milieu sert seul à l'écoulement des matières alimentaires, et formée de deux corps linéaires ou filiformes, entourant à leur origine et immédiatement au-dessous du labre le pharynx, représentant, mais sous d'autres formes et d'autres proportions, la portion terminale des mâchoires, à partir depuis les palpes, réunis, fistuleux, creusés en gouttière profonde, au côté interne, et portant chacun une palpe, ordinairement très-petite et tuberculiforme; 3° d'une lèvre inférieure, presque triangulaire, immobile, réunie, ainsi qu'il est dit plus haut, avec la portion inférieure des mâchoires ou du support des filets de la trompe, et portant deux palpes triarticulées, très-garnies d'écailles ou de poils, s'élevant de chaque côté de la trompe et lui formant ainsi une sorte de gaîne. Le canal intermédiaire de la trompe est produit par la réunion des gouttières de la face interne des filets. *V.* les Mémoires de Réaumur.

Personne, jusqu'à Savigny, n'avait bien fait connaître ces détails d'organisation, et l'on s'était presque borné à l'examen général de la trompe.

Celle des Hémiptères a reçu de Fabricius le nom de *rostrum*, qu'Olivier a rendu dans notre langue par celui de *bec*. Une lame plus ou moins linéaire, coriace, divisée en trois à quatre articles, roulée sur ses bords pour former un corps tubulaire, cylindrique ou conique, toujours dirigée inférieurement dans l'inaction, ayant le long du milieu de sa face supérieure ou antérieure un canal formé par le vide que laissent les bords

latéraux au point de leur rapprochement; un suçoir, composé de quatre filets très-grêles ou capillaires, cornés, flexibles et élastiques, disposés par paires, mais rassemblés en faisceau et dont les deux inférieurs réunis en un, à peu de distance de leur origine; une petite pièce en forme de languette triangulaire, ordinairement dentée au bout, plutôt coriace ou presque membraneuse que de consistance d'écaille, recouvrant, par derrière ou du côté du corps tubulaire, la base du suçoir, et renfermée, avec lui, dans la rainure de ce corps engainant; une autre pièce de la consistance de la précédente, répondant, par son insertion et la place qu'elle occupe, à la lèvre supérieure, couvrant en dessus la base du suçoir, le plus souvent renfermé aussi dans la gaîne, en forme de triangle plus ou moins allongé : telles sont les parties qui composent le bec des Hémiptères. L'impaire supérieure est l'analogue du labre, et nous a paru, du moins par rapport aux Cigales, recouvrir la base d'une autre pièce plus allongée, terminée aussi en pointe; celle-ci répondrait dès lors à l'épipharynx. L'autre pièce impaire, mais opposée, protégeant par derrière la naissance du suçoir, et située immédiatement derrière le pharynx, représente, selon Savigny, la langue ou l'hypopharynx. Les deux soies supérieures du suçoir, ou les plus extérieures, remplacent les mandibules, et les deux autres les mâchoires. Enfin, leur gaîne tubulaire s'assimile à la lèvre inférieure, même quant à ses articulations. Quelquefois cette gaîne est bifide, comme dans les Thrips, et quelquefois même divisée en deux lames, ainsi que dans les Puces. Les premiers de ces Hémiptères sont les seuls où nous ayons découvert des palpes. Les parties que Savigny prend pour telles dans l'*Hepaneptunia,* ne sont peut-être que les rudiments d'un article de la gaîne. Germar admet quatre palpes dans un nouveau G. de la fam. des Cicadaires, qu'il nomme *Cobax*. Mais Kirby, qui a publié, dans le même temps, une autre coupe générique, celle d'*Otiocère,* offrant des parties semblables, ne considère point ces parties comme des palpes, mais comme de simples appendices accompagnant les antennes.

La Bouche des Diptères, tels que le Cousin, le Taon, la Mouche domestique, a les plus grands rapports avec celle des Insectes précédents. L'ensemble de ses pièces forme ce qu'on appelle la *trompe* (*proboscis*). Distinguons également ici le suçoir de sa gaîne, et quelle que soit la consistance et la forme de ce fourreau, conservons-lui la même dénomination, sans nous laisser imposer par l'autorité de Fabricius et de quelques autres naturalistes, qui, lorsqu'elle est plus ferme, plus roide, conique ou cylindrique, sans empâtement remarquable au bout, l'appellent suçoir, *haustellum;* tandis qu'ils désignent exclusivement ainsi l'ensemble des pièces qu'elle contient, lorsqu'elle est membraneuse, rétractile et bilabiée. Elle se divise en trois parties principales : 1° le *support,* distingué de la suivante par un coude, et souvent par un petit article géniculaire, mais que nous réunissons avec le support; 2° la *tige;* 3° le *sommet* ou la *tête,* formé par deux lèvres, tantôt membraneuses, grandes, vésiculeuses, dilatables, striées, offrant au microscope un très-grand nombre de ramifications de trachées; tantôt coriaces, soit petites et peu distinctes de la tige, soit grêles, allongées et formant un article plus distinct, presque aussi long même que la division précédente (*Myope*). Le support est remarquable en ce qu'il est le résultat du prolongement de la membrane cutanée de la partie antérieure et supérieure de la tête ou de l'épistome, réunie avec les parties analogues au labre, aux mandibules, aux mâchoires et à la portion inférieure de la lèvre jusqu'au menton inclusivement. Ces caractères distinguent particulièrement les Insectes de cet ordre, de ceux de l'ordre des Hémiptères. On voit d'ailleurs que cette gaîne est construite sur le plan de celle des derniers. Le milieu de la face supérieure de la tige présente aussi une gouttière recevant le suçoir. Le nombre des pièces de ce suçoir varie selon une progression arithmétique de trois termes, et dont la différence est toujours de deux : 2, 4, 6; mais, dans tous les cas, il y en a toujours deux d'impaires : l'une supérieure et représentant le labre, l'autre inférieure, placée derrière le pharynx, et l'analogue de la langue ou de l'hypopharynx. Ici, ou dans les Diptères, ainsi que dans nos Suceurs (*Pulex*), cette soie est toujours écailleuse, forante, et contribue, au moins autant que les autres, aux actes de la nutrition; mais il n'en est pas ainsi dans les Hémiptères, et voilà une nouvelle considération qui sépare ces Insectes des précédents. Les parties représentant les mâchoires existent toujours, et souvent même sont accompagnées chacune d'une palpe; mais ces mâchoires sont soudées avec le support, et ne sont bien distinctes que lorsque leur portion apicale devient mobile, s'allonge et présente la forme d'une soie ou d'une lancette cornée : c'est ce qui a lieu toutes les fois que le suçoir est de quatre ou six pièces. Dans cette dernière circonstance, deux d'entre elles représentent les mandibules; dans l'autre, ou si le suçoir n'est composé que de quatre soies, les deux soies précédentes manquent ou ne sont au plus que rudimentaires. Quelquefois aussi le labre, presque toujours voûté et assez grand, semble offrir les vestiges d'une autre pièce : celle-ci deviendrait pour lors l'épipharynx. Quelquefois encore le support est très-court, et, dans ce cas, les pièces du suçoir sortent de la cavité buccale, et les palpes (maxillaires) sont insérées sur les côtés. Les Diptères pupipares ou les Hippobosques diffèrent de tous les autres par l'absence de la gaîne; les palpes, sous la forme de deux lames allongées, coriaces, s'avançant parallèlement et recouvrant le suçoir, en tiennent lieu.

D'après ces observations dues à Latreille, et celles de Savigny, de Leclerc de Laval et de Nitzsch, relatives aux Ricins, la bouche des Insectes hexapodes homotènes, ou ne subissant pas de métamorphoses, serait assujettie au même plan d'organisation que celle des Insectes polymorphes. Dans les Poux proprement dits, les seuls Suceurs connus de cette division, la trompe (*rostellum*) consisterait en un petit tube inarticulé, renfermant le suçoir, et se retirant à volonté dans l'intérieur d'un avancement en forme du museau de la partie antérieure de la tête. Mais en général, l'organisation buccale de ces Insectes parasites sollicite un nouvel examen et de bonnes figures de détails. Les Ricins, quoique pourvus de mandibules, de mâchoires

et d'une lèvre inférieure, ont ces parties très-concentrées, à l'instar des Insectes suceurs; le labre fait l'office de ventouse, caractère unique dans cette classe d'Animaux, et qui semble, de concours avec d'autres, indiquer un type particulier.

Telles sont les modifications principales qu'offrent les organes masticatoires des Insectes hexapodes. Suivant Marcel de Serres, les appendices qu'on nomme *palpes* ou *antennules* jouiraient, du moins dans les Orthoptères, d'une propriété particulière, celle d'être le siége de l'odorat. D'autres, comme Lamarck, ont soupçonné qu'ils pourraient être l'organe du goût. Il semble d'abord que ces opinions sont fausses relativement à un grand nombre d'animaux de cette classe, ceux où les palpes sont nulles, ou très-petites, et fort peu développées; mais il faut convenir que ces présomptions peuvent être fondées par rapport à quelques autres Insectes. Ainsi dans les Coléoptères de la sous-famille des Limebois, les palpes maxillaires des mâles sont laciniées ou pectinées ainsi que certaines antennes. Dans plusieurs autres, le dernier article des palpes ou de quelques-unes d'entre elles est très-dilaté et terminé par une substance pulpeuse; peut-être même que les lèvres de l'extrémité de la trompe de plusieurs Diptères ont quelque propriété de cette nature. Roffredi (Mém. de l'Acad. de Turin) a vu dans ces lèvres un épanouissement de trachées très-remarquable.

Si, avec feu Jurine et Kirby, l'on admet que des Insectes très-singuliers et désignés par celui-ci sous le nom de *Strepsitères*, ont de véritables mandibules, ces animaux devront être associés aux broyeurs. Mais comme dans les Insectes imparfaits, ainsi que dans les précédents, sous le rapport des organes manducatoires, les mandibules ont disparu ou sont oblitérées, nous soupçonnons que les parties considérées comme telles dans les Strepsitères, sont plutôt maxillaires, et leur bouche aurait dès lors plus d'affinité avec celle des Lépidoptères qu'avec celle des Insectes broyeurs.

Exposons maintenant la composition de la bouche des Crustacés et des Arachnides ou des Insectes Apiropodes de Savigny.

La bouche des Crustacés décapodes est composée d'un labre, de deux mandibules portant chacune sur le dos une palpe de trois articles, d'une langue bilobée, insérée près du pharynx, et de cinq paires de pièces, appelées mâchoires par Savigny, disposées sur deux rangs longitudinaux, mais dont les trois dernières et surtout la quatrième et la cinquième sont articulées en manière de pattes (*barbillons* ou *petits bras* de quelques auteurs), et ont à leur base extérieure un appendice sétacé, représentant une palpe ou une petite antenne, portée sur un long pédoncule : c'est la *palpe en forme de fouet* (*palpus flagelliformis*) de Fabricius, ou le *flagre* du naturaliste précédent. Les quatre mâchoires postérieures dépendent du thorax, et portent des branchies, ainsi que les pieds thoraciques, mais moins développées que celles de ces derniers organes. Savigny désigne les trois dernières paires de mâchoires par l'épithète d'auxiliaires : ce sont pour nous (Latreille) des *pieds-mâchoires*. Les quatre pièces supérieures seront des mâchoires proprement dites.

Nous retrouverons, à quelques modifications près, la même composition buccale dans les Crustacés stomapodes, amphipodes et isopodes. Ici les mâchoires auxiliaires, ou du moins celles des deux dernières paires, ressemblent tout à fait à des pieds, ou font même l'office de serres. Les mandibules des Isopodes n'offrent plus de palpes. Dans quelques-uns, comme les Cyames, les deux paires de mâchoires proprement dites sont réunies sur un plan transversal, et imitent une sorte de lèvre inférieure. Ce caractère est commun aux Insectes myriapodes qui, sous la considération des organes manducatoires, ont une grande affinité avec les Crustacés précédents. Leurs premiers pieds-mâchoires ou leurs palpes, et ceux de la paire suivante, tantôt sous la forme de véritables pieds (*Chilognathes*), tantôt sous celle d'une lèvre inférieure armée de deux crochets (*Chilopodes*), sont réunis à leur base, dans toute la longueur de leur premier article, de manière à former une sorte de *lèvre auxiliaire*. Savigny emploie uniquement cette expression à l'égard des Scolopendres ou des Chilopodes, parce qu'ici les pieds-mâchoires ont moins de ressemblance avec les pieds propres. Tous les Myriapodes sont encore, suivant lui, privés de langue, et quelques-uns, tels que les Scolopendres, ont une sorte de palpe ou d'appendice articulé aux mandibules.

Parmi les Crustacés branchiopodes, les uns ont un labre, des mandibules et des mâchoires situés comme de coutume; d'autres ont une sorte de bec ou de rostre inarticulé; enfin les derniers, tels que les Limules, n'offrent ni mandibules, ni mâchoires, ni bec; mais, ainsi que dans plusieurs Arachnides, l'article radical de leurs pieds devient un organe maxillaire. D'après les belles observations de Strauss et d'Adolphe Brongniart sur divers Crustacés branchiopodes à mâchoires, leur appareil manducatoire n'est point composé numériquement des mêmes pièces que celui des Crustacés des ordres précédents. Les premiers pieds-mâchoires n'en font point partie, et ne recouvrent point les organes supérieurs, en manière de lèvre. Quant au bec ou rostre des Branchiopodes suceurs, formant une seconde division, il est probablement formé de parties analogues à celles qui composent la bouche des Branchiopodes précédents. Savigny suppose que, dans les Caliges, les pièces représentant les mandibules n'existent point. Un labre prolongé, engaînant un suçoir de deux à trois soies, paraît constituer le bec des Pandares. A en juger d'après les Argules, si bien décrits par Jurine fils, ce bec renfermerait un suçoir rétractile. Mais si les Pycnogonides sont de véritables Crustacés, leur bec ou leur siphon (*siphunculus*, et de même dans la classe des Arachnides), antérieur et avancé, et non inférieur, ainsi que celui des précédents, semblerait être formé de pièces disposées circulairement et soudées les unes avec les autres. Les Limules branchiopodes formant, sous le rapport des organes masticatoires, une troisième division dans cet ordre, se rapprochent à cet égard, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, des Arachnides, et doivent être rapportés au même type. Or, suivant Savigny, on peut comparer une Arachnide à un Crabe dont on aurait retranché les antennes, les mandibules, les quatre mâchoires, les premières mâ-

choires auxiliaires ou les deux premiers pieds-mâchoires supérieurs, et les pinces ou les premiers pieds thoraciques. Il distingue par les dénominations de *fausses mandibules* ou de *mandibules succédanées*, les pièces de la bouche des Arachnides, appelées jusqu'alors mandibules. Ces mêmes distinctions de succédanées, de fausses, sont aussi données par lui aux parties nommées mâchoires, et qui sont formées par l'article radical (la hanche) des palpes, ou celui encore, ainsi que dans les *Phalangium* ou Faucheurs, des pieds. Les mâchoires formées de cette manière-ci, sont censées *surnuméraires*, tandis que les deux premières ou celles qui produisent les palpes sont principales; mais pour simplifier, on peut se contenter de les désigner numériquement, selon leur ordre de succession, *premières mâchoires, secondes mâchoires*, etc. Nous les avons distinguées de celles des Insectes par la dénomination adjective de *sciatiques* ou *coxales*. Dans diverses Arachnides munies de mandibules (*Galéodes, Scorpions, Faucheurs, Mygales*, etc.), on voit au-dessous de ces organes une saillie finissant en pointe, que Savigny nomme *langue sternale*, et qu'il ne faut pas confondre avec cet avancement pectoral, semblable à une lèvre et désigné même ainsi, que l'on observe dans les Aranéïdes, les Thélyphones, et qui, dans les Ixodes, forme la lame inférieure de leur suçoir. Ce naturaliste a découvert de chaque côté de cette langue sternale, un trou presque imperceptible, destiné au passage des aliments. Ce double Pharynx paraîtrait, selon lui, propre aux Arachnides. Sans contester la véracité de ces faits, nous croyons avoir observé que le pharynx consiste, ainsi que de coutume, en une seule ouverture située plus bas et immédiatement au-devant de la lèvre, qui devient ainsi une espèce de langue (*Glossoïdes*). On a d'ailleurs reconnu dans des excréments d'Araignées des parcelles de cadavres d'Insectes dont elles s'étaient nourries, et il est difficile de croire que ces fragments eussent pu passer par ces trous presque imperceptibles, situés sur les côtés de la langue sternale.

Mais l'hypothèse si extraordinaire de Savigny à l'égard des Arachnides est-elle fondée? la bouche de ces animaux, ainsi que celle de tous les autres composant la classe des Insectes de Linné, dériveraient-elles, quant à leurs principes élémentaires, d'un type unique et simplement modifié? C'est ce que nous pensons.

Observons d'abord, 1° que l'absence des antennes serait, relativement aux Arachnides, une anomalie fort étrange; 2° que la forme et les usages de ces organes varient, et que, dans plusieurs Crustacés, ils servent de pieds, de serres, de mains, et quelquefois même de ventouses (Pandares); 3° que, comme nous l'avons vu, la nature se borne à supprimer, dans quelques circonstances, les mandibules, les mâchoires et les palpes; 4° que lorsqu'elle retranche ou augmente le nombre des pieds, ou qu'elle affaiblit ces organes, c'est toujours à partir de l'extrémité postérieure du thorax qu'elle commence, ainsi que nous le montrent les Arachnides mêmes, puisque dans quelques-unes les deux pieds postérieurs n'existent plus, et que ces espèces sont hexapodes; 5° que dans plusieurs Crustacés décapodes, le second article des derniers pieds-mâchoires fait beaucoup plus l'office de mâchoires que leurs mâchoires proprement dites; 6° que les secondes mâchoires de plusieurs Branchiopodes sont transformées en palpes ou deviennent même des pieds. Cela posé, l'organisation des Arachnides s'explique facilement et rentre dans les lois ordinaires. Les antennes (les fausses mandibules de Savigny), et les mêmes que les deux intermédiaires des Crustacés, sont transformées en organes prenants, font partie de la bouche, et, à raison de ces usages et de leur situation, remplacent les mandibules. Les mâchoires supérieures manquent. Cependant dans quelques Arachnides pourvues d'une langue sternale, notamment les Galéodes, on découvre, immédiatement au-dessous d'elle et sur une sorte de palais, des appendices ou des éminences qui semblent avoir de l'analogie avec quelques-unes des pièces précédentes ou avec l'épipharynx. Car, d'après une étude suivie de ces animaux et particulièrement des Faucheurs, la langue sternale est une espèce de labre, et le chaperon ou l'épistome même, quoique très-petit, est bien prononcé dans ces dernières Arachnides. Qu'il qu'il en soit, ces mandibules, les secondes mâchoires converties en palpes, les fausses mâchoires ou celles que nous avons nommées *sciatiques* ou *coxales*, et qui sont formées par le premier article des palpes et celui des pieds suivants, le labre, la lèvre et les appendices dont nous venons de parler, composent, en tout ou en partie, l'appareil masticatoire.

Les deux appendices articulés ou les palpes répondent aux secondes mâchoires des Cyclopes, aux deux pieds antérieurs des Limnadies, etc. Les six pieds suivants représentent les six pieds mâchoires des Crustacés, et le nombre des pieds proprement dits n'est plus que de deux. Ainsi donc, sous le rapport des organes manducatoires, les Arachnides sont peu éloignées de divers Crustacés. La bouche des Insectes hexapodes broyeurs présente les mêmes analogies; mais, pour s'en convaincre, il faut étudier cette organisation dans les Myriapodes ou Millepieds, Animaux qui semblent faire le passage des Crustacés à ces Insectes hexapodes. On voit que les secondes mâchoires se trouvent maintenant entre les deux premières, et forment immédiatement derrière le pharynx, une sorte de langue ou de lèvre; que dans les Scolopendres, dernière famille de cet ordre, les premiers pieds-mâchoires ou les palpes sont soudés avec les parties précédentes; que les deux pieds-mâchoires suivants forment une sorte de lèvre inférieure, et que le segment auquel il est annexé est très-petit et paraît déjà se réunir avec la lèvre; enfin, que les deux autres ont la forme de véritables pieds, et sont portés sur un segment très-distinct. D'après ces faits et en adoptant relativement aux Myriapodes, les désignations de Savigny, nous avons émis et développé (Mém. du Mus. d'hist. nat.) l'opinion suivante. Nous pouvons supposer un nouvel ordre d'organisation plus éloigné encore des Crustacés que celui que nous présentent les Myriapodes; alors les deux mâchoires supérieures de ces Animaux seront réunies avec les deux premiers pieds-mâchoires, et deviendront des lobes maxillaires internes; le segment portant les seconds pieds-mâchoires sera soudé ou confondu avec la partie inférieure de

la tête, et ces pieds-mâchoires, réunis à leur base, composeront la lèvre inférieure ; leur premier article agrandi, ainsi que dans les pieds-mâchoires correspondants des Scolopendres, et semblable encore, par la confusion des deux articles en un, à un bouclier ou une sorte de lèvre, formera le menton ; un appendice terminant ce menton deviendra la languette ou la division intermédiaire lorsqu'elle est trifide ; les pièces que nous avions désignées sous la dénomination de secondes mâchoires seront maintenant des paraglosses, qui, adossées aux côtés antérieurs ou internes du menton, lui formeront des appendices latéraux. Dans les larves des grands Dytiques, les palpes maxillaires extérieures sont composées de sept articles, et les labiales de cinq, non compris le menton. Nous pourrions confirmer ces rapprochements par d'autres comparaisons, et notamment quant à la lèvre inférieure, par l'exemple des Libellules. Dès lors, les deux pieds antérieurs des Insectes hexapodes représenteront, de même que dans les Myriapodes, les deux derniers pieds-mâchoires, et le nombre des pieds proprement dits sera de quatre.

Si la gaîne du suçoir des Hémiptères répond, comme on n'en peut guère douter, à la lèvre inférieure des Insectes broyeurs, on sera convaincu par l'examen des Cigales, que cette partie n'est pas essentiellement dépendante de la tête ; car l'on voit ici que cette gaîne en est séparée, et qu'elle naît de la membrane joignant la tête au prothorax. On pourra aussi se convaincre que nos idées, à l'égard de la composition des mâchoires, ne sont point hasardées ; car, si l'on choisit celles d'un Coléoptère assez gros, on séparera facilement les parties dont elles sont formées.

Mais à l'hypothèse que nous venons d'exposer, nous pouvons en substituer une autre plus simple et plus naturelle : c'est de considérer la lèvre inférieure des Insectes, comme formée de deux mâchoires, portant des palpes ainsi que les premières, mais réunies et sous une forme analogue à celle des deux premiers pieds-mâchoires de divers Crustacés, Amphipodes et Isopodes, ou même encore à celle qui résulterait de la combinaison des mâchoires et de la lèvre des Aranéïdes. Dès lors les pieds représenteront les six pieds-mâchoires des Crustacés décapodes, et les pieds thoraciques de ceux-ci manqueront.

Vu la distance qui sépare les Animaux invertébrés des vertébrés, les rapports d'organisation extérieure que l'on peut établir entre eux sont forcés ou arbitraires. On peut cependant dire qu'en quelque sorte, les mandibules représentent la mâchoire supérieure ; et les mâchoires proprement dites (Crustacés), le palais, la langue et la mâchoire inférieure. Les pieds-mâchoires sont, pour ainsi dire, des pieds-jugulaires que la nature emploie, modifie et combine au besoin, de diverses manières. On peut les comparer aux nageoires pectorales des Poissons. Les mandibules des Crustacés des premiers ordres peuvent aussi être assimilées, à raison de la palpe qui les accompagne, à des sortes de pieds-mâchoires. Ainsi, la plupart des organes maxillaires de ces Animaux, sont des pieds raccourcis et uniquement appropriés aux fonctions nutritives. Selon Cuvier, l'un des caractères principaux des Poissons cartilagineux, serait l'absence des os maxillaires et intermaxillaires ; d'autres os analogues aux palatins, quelquefois même le vomer, y suppléeraient : or, dans les Arachnides, les mandibules, qui sont les représentants des os maxillaires, manquent ; le labre ou l'analogue du vomer et les antennes situées immédiatement au-dessus, remplissent, dans l'action masticatoire, cette lacune. Mais nous insisterons d'autant moins sur ces rapprochements que, d'après les curieuses recherches de Geoffroy de Saint-Hilaire, il serait faux que les Poissons cartilagineux sortissent, sous ce rapport, de la loi ordinaire.

Nous avons essayé, dans un Mémoire supplémentaire sur l'organisation extérieure des Insectes (Mém. du Mus., T. 8, p. 188), d'expliquer de quelle manière les organes masticatoires peuvent être transformés en organes uniquement propres à puiser des liquides.

Remarquons d'abord que les pieds sont insérés tantôt sur les côtés du corps, tantôt près de la ligne médiane ; qu'ici le premier article des hanches est mobile ; que là, comme dans les Coléoptères carnassiers, il est fixe ; en un mot, que le point initial de leur mobilité peut varier transversalement dans une portion inférieure et plus ou moins étendue de la longueur de ces organes. La même variation a lieu relativement aux mâchoires, et même aux mandibules. Celles des Crustacés, comparées sous ce rapport avec celles des Insectes, nous en fournissent la preuve. Ces organes, ainsi que les mâchoires, sont écartés et mobiles dès leur base, dans les Insectes broyeurs, tandis que dans les Suceurs, ces parties, ou du moins les mâchoires, sont fixées inférieurement et ne deviennent mobiles que près du pharynx. Toutes les parties agissantes de la bouche sont ici rapprochées autour de lui en manière de faisceau tubulaire ; ainsi, relativement aux mâchoires, leur tube terminal, à partir de l'insertion des palpes, est la seule portion qui se meuve et coopère à l'ascension du liquide nourricier. Allongez et rétrécissez ces lobes, ainsi que les extrémités des mandibules, pour leur donner la forme de lancettes ou de soies ; solidifiez ces lobes maxillaires ; faites éprouver les mêmes changements au labre ou au sous-labre, aux paraglosses, et vous aurez transformé ces parties en un suçoir complet, tel qu'on l'observe dans les Hémiptères et plusieurs Diptères. Si vous supprimez quelques-unes de ces pièces et leurs gaînes, vous réduirez la bouche d'un Insecte à sa composition la plus simple ; celle, par exemple, qui caractérise les Hippobosques.

Fabricius, à en juger d'après la série des coupes ordinales de sa Méthode, Lamarck et Clairville ont distribué les Insectes en deux grandes sections, les Broyeurs et les Suceurs. C'est par ceux-ci que Lamarck ouvre sa classe des Insectes, et il suppose que les parties de leur bouche se sont insensiblement converties en organes propres à la mastication. Mais ce n'est qu'une simple hypothèse, ayant pour seul appui ses idées sur la formation graduelle des êtres, qui, dans notre opinion, nous paraissent elles-mêmes dénuées de preuves. Dans l'état actuel de la science, il est impossible de lier, par des transitions insensibles, les ordres les uns aux autres. Ce célèbre naturaliste passe des Hémiptères aux Lépidoptères, et de ceux-ci aux Hyménoptères. Si cependant

l'on compare ces Insectes les uns aux autres, tant sous le rapport des parties de la Bouche que sous celui des organes du mouvement, on trouvera, à cet égard, des dissemblances très-frappantes, qui interdisent toute liaison prochaine et manifeste. Nous pensons qu'au lieu d'admettre avec lui une série continue, il faut diviser la classe des Insectes en deux lignes : l'une composée de Broyeurs et de ceux dont le suçoir est à nu; et l'autre, des Insectes où le suçoir est reçu dans une gaîne. On pourrait encore considérer les Hémiptères comme formant un appendice latéral des Insectes à étuis, et conduisant à l'ordre des Aptères de Lamarck, qui est intermédiaire entre le précédent et celui des Diptères.

Quelle que soit, en fait de méthode entomologique, la manière de voir, il est incontestable que la connaissance des organes de la manducation des insectes, est, si l'on veut approfondir leur étude, un complément non-seulement utile, mais nécessaire. Il est encore certain que l'examen de ces parties n'exige point, malgré leur exiguïté, une attention extraordinaire, ni l'usage du microscope composé, et qu'à l'égard des faits, il n'y a jamais de variations importantes toutes les fois qu'ils sont recueillis par des observateurs patients et exercés, tels que Savigny, Kirby, Klüg, Germar, Mac Leay fils, etc. Mais l'emploi de ces considérations est-il indispensable dans l'établissement des genres? voilà ce que contestent des naturalistes qui voudraient faciliter l'étude de l'entomologie, en faisant usage de caractères plus apparents. Nous partageons leur opinion quant aux coupes génériques, susceptibles d'être autrement signalées. Nous sommes aussi d'avis qu'on a abusé des principes introduits par Fabricius; qu'il en a le premier donné l'exemple; et que, lorsqu'on est forcé de se servir des caractères fournis par les organes de la manducation, il faut, autant que possible, se restreindre aux parties que l'on peut observer sans dissection ou sans peine, et à imiter, à cet égard, Clairville qui n'emploie que les mandibules et les palpes. Mais le désir de familiariser promptement les élèves avec cette science ou d'être élémentaire, doit être subordonné à cette règle : qu'ici, de même que dans les animaux vertébrés, l'on ne peut établir aucune bonne coupe naturelle sans l'examen préalable de ces organes, et que l'on ne peut réunir génériquement des animaux qui, quoique semblables par leur physionomie générale, diffèrent néanmoins sous ce point de vue. Il est bien évident, par exemple, que le *Sphex spirifex* et d'autres espèces analogues s'éloignent de leurs congénères par la manière dont ils pourvoient à la conservation de leur postérité, et qu'ils composent ainsi une coupe très-naturelle. Faites abstraction des parties de leur bouche, vous ne pourrez les détacher du genre primitif, ou vous ne pourrez le faire qu'au moyen de considérations minutieuses et peu sûres. Ces organes, en général, servent plus souvent au signalement des genres qu'à celui des familles : les Lamellicornes, les Clavicornes, les Longicornes, les Brachélytres, etc., nous en fournissent la preuve. Il est cependant des familles, telles que celle des Coléoptères carnassiers, celle des Mellifères, etc., que l'on ne peut bien caractériser qu'en employant ces parties. Considérées quant à leurs fonctions générales, elles deviennent pour l'établissement des ordres, un appui nécessaire. Aussi Linné, attachant alors plus d'importance à ces organes qu'il ne l'a fait depuis, divisa, dans les premières éditions de son *Systema Naturæ*, la classe des Insectes d'une manière plus naturelle que dans les éditions postérieures du même ouvrage. Aussi Degéer, mettant à profit et perfectionnant ces premières idées, donnant aussi une attention spéciale aux métamorphoses, a-t-il établi une méthode qui a servi de base à toutes celles qu'on a proposées depuis, celle de Fabricius seule exceptée. L'exposition de ce dernier système, système uniquement fondé sur les instruments de la manducation, semblerait devoir terminer cet article. Mais comme cette analyse fait partie du tableau des principales méthodes que Latreille, auteur du présent article, offrira au mot Entomologie, nous nous bornerons à dire que la méthode de Fabricius est établie sur les principes généraux suivants : 1° deux mâchoires, *Eleutherates, Ulonates, Synistates, Piezates, Odonates, Mitosates, Unogates;* 2° plusieurs mâchoires : *Polygonates, Kleistagnates;* 3° un suçoir : *Glossates, Ryngotes, Antliates.*

Dans les Mollusques. Le mot Bouche est très-souvent employé par les conchyliologistes, au lieu de celui d'*ouverture*, pour désigner, chez les Coquilles univalves, la base du cône spiral par laquelle l'animal sort de son test. *V.* Ouverture et Coquille. Par suite, la couleur ou la forme de cette Bouche ont fait donner à plusieurs coquilles les noms vulgaires que nous mentionnerons ici.

Bouche d'Argent. C'est le *Turbo argyrostomus* de Linné; mais depuis on en a distingué plusieurs esp. La B. d'A. chagrinée de Favanne paraît n'être qu'une var. du *Turbo argyrostomus* de Lamarck, dont la B. d'A. épineuse est le type. La B. d'A. cornue ou a gouttière, ou le Burgau de la Chine, est le *Turbo cornutus* de Gmelin et de Lamarck. La B. d'A. a rigole est le *Turbo canaliculatus* de Gmelin. La B. d'A. marquetée, ou le Léopard, est le *Turbo setosus* de Gmelin et de Lamarck.

La B. d'Or ou le Four ardent est le *Turbo Chrysostomus* de Linné et de Lamarck.

La Double Bouche, B. double granuleuse, ou B. double Sabot, ou Sabot a double lèvre de Favart d'Herbigny, est le *Trochus Labio* de Linné, *Monodonta Labio* de Lamarck.

La B. de Lait de Davila et de Favart d'Herbigny est le *Buccinum rusticum* de Gmelin, *Turbinella rustica* de Lamarck.

La B. jaune ou safranée de Favart d'Herbigny est le *Buccinum hæmastoma* de Linné, *Purpura hæmastoma*, Lamk., très-distinct du Buccin de même nom, dans Chemnitz.

La B. noire ou Gueule noire de d'Argenville et de Martini est le *Strumbus gibberulus*, Linné et Lamarck.

La B. sanglante est le *Bulimus hæmastomus* de Scopoli, appelé aussi la Fausse Oreille de Midas, *Helix oblonga*.

Enfin, la direction de la volute autour de l'axe spiral, variant tantôt à droite, tantôt à gauche, on a distingué les Coquilles en Bouche a droite et Bouche a gauche;

celles-ci, nommées aussi Uniques, étaient rares et très-recherchées. Les individus de ces Uniques (dont le caractère est d'être tournés à gauche) qui, par monstruosité, se trouvaient tournés à droite, furent appelés Contre-Uniques. L'un de ceux-ci, par spécialité, fut appelé BOUCHE A DROITE; c'est l'*Helix dextra* de Müller et de Gmelin.

BOUCHE DE LIÈVRE. BOT. S. vulg. de *Merulius Cantarellus.*

BOUCHE EN FLUTE. POIS. *V.* FISTULAIRE.

BOUCHEFOUR. OIS. S. vulg. de Sylvie Pouillot.

BOUCHRAIE OU BOUCRAIE. OIS. S. vulg. d'Engoulevent.

BOUCIROLLE. OIS. Même chose que Becquerolle.

BOUCLE. POIS. *V.* AIGUILLON. On a appelé Boucle et Bouclée un Squale et une Raie dont le corps est parsemé de ces aiguillons nommés boucles.

BOUCLIER. POIS. On a donné ce nom à des esp. appartenant aux G. Cycloptère, Spare, Lépadogastre et Centrisque.

BOUCLIER. *Clypeus.* INS. S. de Chaperon ou Épistome.

BOUCLIER. *Silpha.* INS. Coléoptères pentamères; G. fondé par Linné et subdivisé depuis. Le G. des Boucliers proprement dits, tel qu'il a été circonscrit par Fab., et tel que l'a adopté Latreille, appartient à la fam. des Clavicornes, et a pour caractères : mandibules cornées, terminées en pointe simple; mâchoires garnies au côté interne d'une dent cornée et aiguë; quatre palpes inégales, filiformes, terminées par un article presque cylindrique; antennes un peu comprimées, en massue perfoliée, allongée et formée insensiblement; elles sont aussi longues que le prothorax, avec onze articles, dont le premier, gros, allongé, en massue, et le dernier presque ovale; prothorax grand, dilaté, presque aussi large que les élytres, et cachant la tête; corps un peu déprimé, souvent ovale, ayant la forme d'un bouclier. Au moyen de ces caractères, ces insectes ne seront pas confondus avec les Nécrophores, les Nitidules, les Scaphidies et même avec les Thymales qui en ont été distingués par Illiger sous le nom de *Peltis*. Les Boucliers sont essentiellement carnassiers, mais la plupart préfèrent les cadavres en putréfaction et les excréments à toute autre nourriture; on les trouve dans tous les lieux où ces matières se rencontrent; ils répandent une odeur très-désagréable qui paraît être due au genre de nourriture qu'ils prennent. Lorsqu'on les saisit, ils font sortir par la bouche et par l'anus un liquide noir et épais qui est sans doute sécrété par quelques glandes situées dans le voisinage de ces orifices.

Les larves des Boucliers habitent le même lieu que l'insecte parfait, et se nourrissent également de charognes; elles ont six pattes de trois articles; leur corps est aplati, formé par douze anneaux dont les côtés sont terminés en angles aigus, et dont le dernier est muni de deux appendices coniques; la tête est petite, et supporte des antennes filiformes de trois articles, et deux mâchoires très-fortes. Ces larves courent avec agilité, et se déplacent souvent pour chercher ailleurs une nourriture qu'elles ont épuisée, ou pour s'enfoncer en terre et y subir leur métamorphose.

Ce G. est assez nombreux. Plusieurs esp. se rencontrent aux environs de Paris; parmi elles, nous citerons le B. atre, *S. atrata*, et le B. à quatre points, *S. quadripunctata*, L., différant un peu pour ses habitudes de la plupart des autres esp., en ce qu'il se tient sur les Chênes et se nourrit de Chenilles.

BOUCLIER OU ÉCAILLE DE ROCHERS. MOLL. S. vulg. de *Patella testudinaria*, L.

BOUCLIER. *Pelta.* BOT. Sorte d'apothécie ou de réceptacle un peu coriace qui, dans les Lichens, adhère au bord du thallus; il est couvert, avant son entier développement, par une membrane mince et gélatineuse, comme on le voit dans les Peltigères.

BOUCLIERS. ÉCHIN. Nom donné par Klein à la seconde section des Oursins Anocystes; presque tous appartiennent aux Ananchites de Lamarck.

BOUCRAIE. OIS. *V.* BOUCHRAIE.

BOUCRIOLLE. OIS. S. vulg. de Bec-figue.

BOUDRINE. BOT. C'est ainsi que l'on nomme vulg. le Blé ergoté.

BOUE. GÉOL. On entend ordinairement par ce mot les débris de tous les corps qui, s'usant et se décomposant à la surface de la terre, et se mêlant dans l'eau, forment un sédiment mou et souvent fétide à la surface du sol surtout des chemins de village et du pavé des villes. Cette Boue entraînée par les pluies dans les rivières, à l'aide des ruisseaux, est un des éléments principaux des alluvions et des atterrissements.

Il existe aussi des BOUES MINÉRALES; on nomme ainsi les sédiments des fontaines dont les eaux sont fortement imprégnées de gaz hydrogène sulfuré. On dirige ces sédiments où le soufre se dépose naturellement, vers des endroits commodes où les malades puissent demeurer, pendant un temps déterminé, plongés dans les Boues. Il paraît que le souffre que contiennent les sédiments, s'y trouvant à l'état de division extrême, pénètre facilement dans les pores de la peau, et concourt puissamment à la guérison des maladies de cet organe.

BOUÉE, VIS BOUÉE OU TÉLESCOPE. MOLL. N. vulg. du *Trochus Telescopium* de Linné que, par une singulière méprise de caractères, Bruguière, et d'après lui Lamarck, ont placé dans les G. Cérite. C'est le *Cerithium Telescopium* de ces deux auteurs, dont Montfort a fait son G. TÉLESCOPE. Cette Coquille doit être replacée dans le G. Trochus. *V.* TROQUE.

BOUFFE. MAM. Var. métisse du Barbet et de l'Épagneul. *V.* CHIEN.

BOUFFE. POIS. N. vulg. de la Raie bouclée.

BOUFFRON. MOLL. N. vulg. de la Sèche.

BOUGAINVILLÉE. *Buginvillæa.* BOT. Commerson a dédié ce G. de la famille des Nyctaginées et de l'Octandrie Monogynie, L., au célèbre navigateur français de Bougainville, commandant l'expédition dont Commerson faisait partie. Il se distingue par son calice tubuleux, coloré, dont le limbe est entier ou plissé; par ses étamines incluses et au nombre de sept ou huit; par son style qui est latéral et terminé par un stigmate renflé en forme de massue. L'ovaire est environné par un disque avec lequel la base des étamines est soudée. Le fruit est un akène recouvert par le calice qui est persistant. Ce G. ne se compose encore que de deux esp., toutes

deux originaires de l'Amérique mér.; ce sont deux Arbustes à feuilles alternes, ayant la tige garnie d'épines. Ses fleurs, portées sur des pédoncules axillaires ou terminaux, sont groupées par trois, et environnées d'un involucre formé de trois larges bractées colorées. — L'une de ces esp., découverte au Brésil par Commerson, porte le nom de *B. spectabilis*. La seconde, rapportée par Humboldt et Bonpland, a été décrite et figurée dans le premier volume des Pl. équinoxiales, pl. 49, sous le nom de *B. peruviana*. Elle se distingue surtout par son calice dont le limbe offre dix dents, et par ses fleurs qui semblent naître sur la face supérieure des bractées.

BOUGAINVILLIE. *Bougainvillia*. ZOOPH. G. de la fam. des Béroïdes, établi par Lesson qui le caractérise ainsi : corps oviforme, arrondi en haut, tronqué en bas et largement ouvert; à enveloppe extérieure pellucide, à sorte de *nucleus* crucié interne, des branches duquel partent quatre petits prolongements vasculaires, aboutissant à quatre glandes marginales, comme ciliées en houppe. Le B. des MALOUINES, *B. Macloviana*, Less.; *Cyanea Bougainvillii*, Voy. de la Coquil., pl. 14, fig. 3, est ovoïde, blanc, translucide, à nucleus crucié, brun; à taches marginales jaunes, ponctuées de noir. Cette esp. est très-irritable et très-abondante dans les eaux de la baie de la Soledad.

BOUGAINVILLIEN. POIS. Espèce du G. Triure.

BOUGIR. OIS. S. de Pétrel Puffin.

BOUGRAINE, BOUGRANE OU BUGRANE. BOT. N. vulg. des *Ononis spinosa* et *arvensis*, L. *V.* ONONIDE.

BOUGUERIE. *Bougueria*. BOT. G. de la fam. des Plantaginées, établi par De Caisne, et dédié à la mémoire de l'illustre Bouguer qui accompagna Lacondamine dans son voyage au Pérou, et qui gravit avec lui la chaîne des Cordilières, afin d'en mesurer la hauteur. Caractères : fleurs hermaphrodites et femelles sur le même épi; chacune d'elles recouverte par une bractée épaisse au milieu, membraneuse sur les côtés; calice persistant, à quatre divisions chargées de poils denses, avec les segments antérieurs un peu plus grands; corolle hypogyne, tubuleuse, scarieuse, avec son limbe divisé en trois ou quatre lobes petits et irréguliers. Dans les fleurs hermaphrodites une seule étamine, insérée au milieu du tube; filament exserte et glabre; anthère à deux loges s'ouvrant longitudinalement; style grêle, longuement exserte, cylindrique, glabre inférieurement et papilloso-stigmateux dans la partie supérieure; ovaire arrondi-comprimé, sessile, à une loge renfermant un ovule. Le fruit est une capsule indéhiscente, monosperme et comprimée. Le G. Bouguerie n'offre encore qu'une seule esp., *B. nubicola*, observée par d'Orbigny, pendant son séjour dans la Bolivie; c'est une petite plante de deux pouces environ de hauteur, qui croît dans les crevasses des rochers; ses feuilles sont linéaires, glabres, entières; ses fleurs sont réunies en épis raccourcis et terminaux.

BOUH. OIS. S. de Hibou Moyen-Duc. *V.* CHOUETTE.

BOUI. BOT. S. de Baobab.

BOUILLARD. OIS. S. vulg. de Chevalier Gambette.

BOUILLE. GÉOL. *V.* HOUILLE.

BOUILLEUR DE CANARI. OIS. S. vulg. d'Ani.

BOUILLON BLANC. Esp. du G. Molène.

BOUILLON MITIER. *V.* MOLÈNE BLATTAIRE.

BOUILLON NOIR. *V.* MOLÈNE NOIRE.

BOUILLON SAUVAGE. BOT. S. de Phlomide frutescente.

BOUILLOT. BOT. S. d'*Anthemis Cotula*. *V.* CAMOMILLE.

BOUIRE. MOLL. S. vulg. de *Murex Vertagus*. *V.* ROCHER.

BOUIS. OIS. S. vulg. de Canard à longue queue.

BOUIS. BOT. S. de Buis.

BOUJARON DE MER. POIS. *V.* BLENNIE.

BOULA. BOT. Nom vulg. des *Boletus ungulatus* et *igniarius*, L., dont on fait de l'Amadou.

BOULAR. OIS. S. vulg. de Mésange à longue queue.

BOULBOUL. OIS. S. vulg. de Huppe.

BOULE DE NEIGE. BOT. N. vulg. de la var. du *Viburnum Opulus*, dont la culture a rendu toutes les fleurs stériles et disposées en forme de boule. *V.* VIORNE.

BOULEAU. *Betula*. BOT. Tournefort a retiré du G. *Betula* les Aunes qui en diffèrent par plusieurs caractères essentiels. Le G. Bouleau de Tournefort est devenu, avec l'*Alnus*, le type d'une fam. nouvelle, celle des Bétulacées. Les Bouleaux présentent pour caractères distinctifs : des fleurs monoïques, disposées en chatons; les chatons mâles sont longs, cylindriques et terminaux; les écailles sont groupées et soudées par six, et donnent attache à six étamines, dont les anthères ont les loges écartées et distinctes, et que l'on pourrait considérer comme formant trois fleurs, ainsi que cela s'observe dans les Aunes. Les chatons femelles sont beaucoup plus petits, également cylindriques, latéraux; les écailles offrent deux ou trois fleurs à leur aisselle : elles se composent d'un ovaire membraneux sur les bords, terminé par deux stigmates filiformes. Les fruits sont de petites samares membraneuses, à une seule loge et à une seule graine, renfermées entre les écailles du chaton, qui sont minces et caduques.

Tous les Bouleaux sont des arbres ou plus rarement des arbrisseaux à feuilles simples et alternes, accompagnées, à leur base, de deux stipules caduques. On en compte environ vingt esp., dont près de la moitié originaires de l'Amérique sept.; les autres croissent en Europe ou en Asie. L'esp. la plus remarquable est le B. blanc, *B. alba*, indigène de toute l'Europe, et qui se distingue par son tronc couvert d'une écorce qui s'enlève par feuillets blancs et nacrés, par ses rameaux grêles et pendants à la manière du Saule pleureur, et par ses feuilles glabres, un peu visqueuses, deltoïdes et dentées. Cet arbre est d'une grande utilité dans les plantations; en effet, il croît dans les terrains les plus maigres, les plus sablonneux, et là où aucun autre arbre ne pourrait végéter. Son bois est blanc, tendre, léger, et sert principalement pour le chauffage des fours; les jeunes rameaux sont employés à faire des balais; mais c'est particulièrement pour les habitants du nord de l'Europe et de l'Asie que le Bouleau est d'une grande utilité. Cet arbre, le seul que l'on rencontre sur les montagnes et dans les plaines glacées de la Laponie, du Groënland et du Kamtschatka, offre une écorce très-durable et inaltérable par la pluie, qui sert à

recouvrir les cabanes; on prépare aussi avec elle des sortes de sandales ou de brodequins. Lorsque l'écorce intérieure du Bouleau est encore abreuvée des sucs fournis par la végétation, elle est tendre et sucrée, et les Kamtschadales s'en nourrissent. On prépare aussi avec la séve que l'on retire en pratiquant à la tige des trous profonds, une liqueur fermentée, très-employée en Russie, en Suède et dans les autres parties du nord de l'Europe. Le B. noir de l'Amérique sept. a une écorce légère, mince et très-résistante; les Sauvages s'en servent pour fabriquer des pirogues très-légères, qu'ils enlèvent facilement sur leurs épaules, lors de leurs incursions dans l'intérieur des terres; de là le nom de Bouleau à canot, donné à cet arbre.

BOULECH. BOT. S. d'Armoise vulgaire.

BOULEREAU. POIS. S. vulg. de Gobie.

BOULEROT. POIS. Esp. du G. Gobie.

BOULESIE. BOT. *V.* BOWLESIE.

BOULET DE CANON. BOT. *V.* COUROUPITE.

BOULETTE. BOT. N. vulg. du *Globularia vulgaris,* du *Cephalanthus* et des *Echinops,* dont les fleurs sont disposées en boules.

BOULEVART OU BOULEVERT. BOT. N. vulg. d'une var. du *Boletus bovinus,* L.

BOULI. OIS. S. vulg. de grand Pluvier à collier.

BOULIER. POIS. N. vulg. indifféremment appliqué au Thon et à l'Ombre. *V.* SCOMBRE et SCIÈNE.

BOULIGAULE ET BOULIGOULOU. BOT. *V.* BALIGOULE.

BOULTON. POIS. Esp. du G. Holocentre.

BOUQUET. BOT. Disposition particulière des fleurs dans certaines pl., à laquelle Richard a donné le nom plus convenable de Sertule.

BOUQUET PARFAIT. BOT. S. vulg du *Dianthus Armeria,* L. *V.* ŒILLET.

BOUQUETIN ET BOCK-STEIN. MAM. Esp. du G. Chèvre. Brown appelle BOUQUETIN BATARD la Chèvre transportée à la Jamaïque, où elle paraît s'être modifiée par l'effet du climat.

Ce qu'on a nommé BOUQUETIN DU CAUCASE est le *Capra caucasica* de Geoffroy.

Le BOUQUETIN A CRINIÈRE D'AFRIQUE est encore une Chèvre.

BOUQUETINE. BOT. S. vulg. de Boucage.

BOUQUIN. MAM. Le mâle dans l'esp. du Lièvre. C'est aussi un Bouc en vieux français.

BOUQUIN BARBE. BOT. S. vulg. de *Clavaria coralloides,* L.

BOURANDES. BOT. *V.* BUGRANE.

BOURASAHA. BOT. *V.* BURASAIA.

BOURBONNAISE. BOT. N. vulg. de la var. double du *Lychnis viscaria.*

BOURDAINE OU BOURGÈNE. BOT. S. vulg. de *Rhamnus Frangula,* L. *V.* NERPRUN.

BOURDELAS. BOT. *V.* BORDELAIS.

BOURDIN. MOLL. Nom donné par Belon, selon d'Argenville, aux Oreilles de mer, *Haliotis* de Linné. Mais nous ne savons sur quelle autorité Bosc et Blainville (Nouv. Dict. d'Hist. nat. et Dict. des Sc. nat.) désignent cette dénomination comme se rapportant à l'*Haliotis striata* de Linné, que Belon n'a pas connu. Bruguière, qui renvoie pour ce nom à l'Haliotide strié, n'a pas décrit ce genre, et l'on ne peut savoir l'esp. qu'il voulait désigner ainsi.

BOURDIQUE. POIS. S. de *Cobitis fossilis. V.* COBITE.

BOURDON. *Bombus.* INS. G. de l'ordre des Hyménoptères, famille des Mellifères. Ces Insectes qu'il ne faut pas confondre, à raison de l'homonymie, avec les mâles de notre Abeille domestique, vivent comme elle en société composée de trois sortes d'individus, de mâles, de femelles, de neutres ou d'ouvriers, mais beaucoup moins nombreuse et temporaire, du moins dans nos climats, ou se renouvelant chaque année. La nature a pourvu les deux dernières sortes d'individus de ces instruments propres à récolter le pollen des fleurs, désignés sous les noms de corbeilles, de palettes et de brosses, dont il a été fait mention à l'article Abeille. Le premier article des tarses postérieurs (et celui aussi des intermédiaires, quoique moins dilaté) forme de même une palette en carré long, garnie à sa face interne d'une brosse, mais continue, ou sans les stries transverses que l'on observe à celle de notre Abeille domestique. Les Bourdons, en outre, se distinguent des Abeilles et des autres G. d'Apiaires vivant en société, par la réunion des caractères suivants : labre transversal; mandibules des femelles et des neutres presque en forme de cuiller, sillonnées sur le dos, avec deux petites échancrures à leur extrémité supérieure interne; celles des mâles plus étroites, barbues à leur base, fortement bidentées au bout; trompe plus courte que le corps; palpes maxillaires composées d'un seul article, très-petit, subelliptique; la troisième et la quatrième ou dernière des labiales rejetées en dehors, ou obliques relativement aux précédentes; paraglosses courtes, en forme d'écaille pointue; antennes filiformes, coudées; petits yeux lisses, disposés sur une ligne transverse; corps épais, bombé, garni de poils nombreux, formant souvent des bandes de diverses couleurs; écusson point prolongé; trois cellules cubitales dont la première est coupée perpendiculairement dans son milieu, par une petite nervure; jambes postérieures terminées par deux épines. Quelques Abeilles Perce-bois ou Xylocopes étant assez velues, colorées aussi par zones, Fabricius, trompé par ces faibles rapports extérieurs, a réuni ces Insectes avec les Bourdons. N'ayant point fait une étude particulière des différences sexuelles, il a distingué comme espèces propres, quelques mâles de ce dernier genre, autrement colorés que les deux autres individus. Huber fils, dans un excellent Mémoire sur les Bourdons, qui fait partie du sixième volume des Transactions de la Société Linnéenne, et Kirby, dans son beau travail sur les Abeilles de la Grande-Bretagne, nous ont fait connaître ces particularités sexuelles. Mais le premier a de plus enrichi de nouveaux faits l'histoire de ces Insectes, déjà bien éclaircie par Réaumur. A l'égard des mêmes différences sexuelles, un bon observateur qui nous a été enlevé à la fleur de son âge, Lachat, de concert avec Audouin, ont porté leurs recherches plus loin et par des descriptions plus détaillées et plus exactes des parties masculines, fixé, d'une manière invariable, les limites de certaines esp. Les organes sexuels des mâles des Bourdons ont, en général, plus de ressemblance avec ceux des Apiaires solitaires, qu'avec ceux

des faux Bourdons ou des mâles de l'Abeille domestique. Nous ne pouvons d'autant moins présenter ces détails, qu'ils ne pourraient être bien compris sans le secours de figures nombreuses que la nature de cet ouvrage nous interdit; il suffira de dire que l'appareil de ces organes est composé : 1° de deux pièces extérieures, courbées et terminées par un petit appendice à leur extrémité, formant, réunies, une sorte de lyre; 2° de deux pièces intérieures, imitant un fer de lance; et 3° d'un pénis membraneux, grand, presque cylindrique, et d'où Réaumur a vu sortir une liqueur gluante. Lachat et Audouin ont donné des noms particuliers à ces diverses parties, mais que nous ne reproduirons point ici, attendu que le dernier, s'occupant actuellement d'un travail général et comparatif sur ces parties considérées dans tous les Insectes, exposera probablement en temps et lieu le fruit de ses intéressantes recherches. Un sujet plus agréable pour le commun de nos lecteurs, l'histoire succincte des Bourdons, va fixer notre attention. Réaumur, Latreille et Huber fils seront nos guides.

Ainsi que dans la plupart des Insectes, les femelles sont d'une taille plus grande que les mâles. Celle des ouvrières tient le milieu. Réaumur avait aperçu parmi ces derniers individus deux variétés de grandeurs, et dont les plus petits lui avaient paru plus alertes et plus actifs. Le fait a été vérifié par Huber fils. D'après ses observations, plusieurs de ces ouvrières nées au printemps, s'accouplent, au mois de juin, avec des mâles provenus, comme elles, de la même mère, pondent peu de temps après, mais exclusivement des œufs de mâles. Ces ouvrières sont donc de véritables femelles, mais plus petites, et avec des fonctions génératrices bornées. Les mâles auxquels ils donnent le jour, sont destinés à féconder les femelles qui n'éclosent que dans l'arrière-saison, et du nombre desquelles celles qui échappent aux rigueurs de l'hiver, jetteront, au printemps prochain, les fondements d'une nouvelle colonie; les autres individus, sans en excepter les petites femelles, périssent aux approches de l'hiver.

Les femelles ordinaires survivantes s'occupent, dès les premiers beaux jours du printemps, de la construction de leur nid, le plus souvent placé dans la terre, à un ou deux pieds de profondeur; les prairies en pente, les collines, les plaines sèches et les lisières des bois ou des bosquets, sont les lieux qu'elles choisissent. Quelques-unes s'établissent au bas des murs ou dans leurs fentes, sous des pierres même (*Apis lapidaria*) et à la surface du sol. Les cavités qu'elles y pratiquent sont assez considérables, plus basses que hautes et en forme de dôme. De la terre, de la mousse cardée brin à brin, et qu'elles y transportent en entrant à reculons, dans ces demeures souterraines, en composent la voûte; les parois intérieures sont revêtues d'une calotte de cire brute et grossière. Là, une galerie tortueuse, couverte de mousse, longue d'un à deux pieds, conduit à l'habitation; ici, une simple ouverture, pratiquée au bas du nid, sert uniquement de passage; une couche de feuilles, sur laquelle reposera la couvée, tapisse le fond de la cavité. La mère y place ensuite la pâtée consistant en des masses de cire brune, irrégulières, mamelonnées et comparées par Réaumur, à raison de cette forme et de la couleur, à des truffes. Les œufs et les larves qui en sortent occupent l'intérieur des vides celluleux compris entre les masses. Trois à quatre petits corps, de la même matière, en forme de petits pots, presque cylindriques, toujours ouverts et plus ou moins remplis de bon miel, se voient aussi au fond de l'habitation, mais non constamment à la même place. Les ouvrières, dit-on, emploient quelquefois à la même fin des coques d'où les nymphes sont sorties; mais comme ces coques sont de consistance soyeuse et percées extérieurement d'un trou, ce fait parait réclamer de nouvelles observations.

Les larves éclosent quatre à cinq jours après la ponte, et vivent en société jusqu'au moment où elles doivent passer à l'état de nymphe; alors elles se séparent et filent des coques de soie fixées verticalement les unes contre les autres et de forme ovoïde. La nymphe, de même que celle de la femelle de l'Abeille ordinaire, s'y tient dans une situation renversée, et lorsqu'elle devient Insecte parfait, en sort par une ouverture inférieure. Suivant Réaumur, les larves se nourrissent de la cire ou de la pâtée sur laquelle elles reposent; mais, au témoignage de Huber, cette matière les garantit simplement du froid et de l'humidité, et leur nourriture, ainsi que celle des larves des autres Apiaires, consiste dans une certaine quantité de pollen, humecté d'un peu de miel, que les femelles et les ouvrières ont soin de leur fournir. Lorsque les larves ont épuisé leurs provisions, leurs nourrices, après avoir percé le couvercle de leurs cellules, leur en donnent de nouvelles, et ajoutent même une nouvelle pièce à l'habitation, ou l'agrandissent, si les larves, par l'effet de la croissance, se trouvent logées trop à l'étroit. Au moment où ces larves doivent quitter l'état de nymphe, ce qui a lieu en mai et juin, les mêmes nourrices dégagent les coques en enlevant la cire du massif qui les embarrasse, et facilitent ainsi la sortie de l'Animal. Les ouvrières qui viennent de naître s'empressent d'aider leur mère dans ses travaux, et bientôt après, le nombre des cellules et des coques servant d'habitation soit aux larves, soit aux nymphes, s'accroît tellement, qu'avec les réservoirs à miel, elles forment des gâteaux irréguliers, s'élevant par étages, mais sur les bords desquels on remarque toujours la matière brune que Réaumur considère comme de la pâtée. Au rapport de Huber, les ouvrières sont très-friandes des œufs, et profitent quelquefois de l'éloignement de la femelle pour entr'ouvrir les cellules qui les contiennent, afin de sucer une matière laiteuse de leur intérieur. Un fait si extraordinaire paraîtrait démentir l'attachement connu de ces Insectes pour les germes de leur postérité, et nous avons tout lieu de soupçonner qu'il tient à quelque circonstance particulière qui n'a pas encore été approfondie. D'après le même observateur, les Bourdons ont, comme l'Abeille, des organes sécrétant la cire, et cette substance, provenant aussi d'un miel élaboré, transsude encore de la même manière que dans l'Abeille. Cependant, ainsi que nous l'avons dit dans notre Mémoire sur l'orgine de la cire (Mém. du Mus. d'Hist. natur., tom. 8, pag. 147), la portion des segments abdominaux, transsudant cette matière, est beaucoup plus étroite, surtout au milieu, que dans l'Abeille domestique, et l'on n'y distingue

point de poche, attendu que chaque membrane de ces segments est homogène et continue, et que cette portion de segments ciriers n'est elle-même qu'une poche occupant toute son étendue. Nous n'avons pas encore aperçu entre eux de lames de cire. Chaque habitation offre plusieurs femelles vivant en paix et en bonne intelligence. L'accouplement a lieu au dehors ou dans l'air, et l'on rencontre quelquefois les deux sexes réunis sur les plantes. Leur fécondité est très-inférieure à celle de l'Abeille.

Ces Hyménoptères ont plusieurs ennemis, tels que les Renards, les Blaireaux, les Belettes, les Fouines, les Mulots, les Rats, les Fourmis et les Teignes. Malheur surtout à eux, si des cultivateurs avides de leur miel viennent à découvrir leur habitation, ou s'ils vont recueillir ce miel dans des lieux trop fréquentés par des enfants qui, tels que ceux des cités populeuses, connaissent la partie du corps de ces Insectes où le réservoir de cette liqueur est situé. Des Volucelles (*Syrphus*, Fab.) vont déposer leurs œufs dans les nids des Bourbons, où les larves auxquelles ces œufs donnent le jour dévorent les œufs des possesseurs. Celle d'une esp. de Conops, décrite par Lachat et Audouin (Journ. de Phys., mars 1819) vit, à la manière des Vers intestinaux et des larves de Rhipiptères, dans l'intérieur de l'abdomen des Bourdons en état parfait, et ayant acquis des ailes, en sort par les intervalles des anneaux.

Les Bourdons composent un G. nombreux et dont les esp. sont répandues dans toutes les parties du monde. Celle que Jurine a représentée comme type, *Bremus scutellatus* (Hyménopt., pl. 12, genr. 37), le B. écusson-jaune, est toute noire, avec la partie antérieure du thorax et la région scutellaire jaunes. Elle se trouve dans la ci-devant Provence et en Piémont. Une autre des mêmes contrées, mais qui remonte plus au nord, et qu'Allioni, dans un catalogue des Insectes du Piémont, avait le premier bien caractérisée, est le B. à quatre bandes, *B. ruderatus*, Fab. Il est noir avec le dessus du thorax jaune, et coupé dans son milieu, par une bande noire; l'abdomen est jaune en devant, et blanc à l'extrémité opposée. Dans le B. terrestre, *B. terrestris*, Réaum., Mém. des Insectes, tom. 6, pl. 3, fig. 1, le corps, pareillement noir et terminé aussi postérieurement par des poils blancs, a le devant du thorax et le second anneau de l'abdomen garnis de poils jaunes. Dans les femelles et les neutres du B. des pierres, *B. lapidarius*, Fab., esp. la plus commune de toutes, le corps est tout noir, avec les derniers anneaux de l'abdomen fauves. Mais dans le mâle, *B. arbustorum*, le devant de la tête et les deux extrémités du corselet ont des poils jaunes. Le B. des rochers, *B. rupestris*, Fab., ressemble, au premier coup d'œil, à la femelle du précédent, mais ses ailes sont noirâtres; il est rare dans nos environs. Le B. des Mousses, *B. Muscorum*, Fab., *Ibid.*, pl. 1, fig. 1 — 3, est jaunâtre, avec le thorax fauve. Le B. de Laponie, *B. laponicus*, s'étend au nord de l'Amérique jusqu'à la Nouvelle-Écosse. On rangera avec les Xylocopes un Insecte que Réaumur représente comme une espèce égyptienne de Bourdon, *Ibid.*, pl. 3, fig. 2 — 3. Relativement aux Brêmes exotiques citées par Jurine, et dont la corbeille des jambes postérieures est différente de celle des Bourdons, *V.* l'article Euglosse.

BOURDON DE SAINT-JACQUES. bot. S. d'*Alcea rosea*, L. *V.* Guimauve.

BOURDONNEURS. ois. Nom vulgaire des Colibris et Oiseaux-Mouches, que leur a valu, chez les Créoles, le bruit de leur vol, semblable à celui que produit un rouet.

BOURET. ois. N. vulg. des jeunes Canards.

BOURGÈNE. bot. *V.* Bourdaine.

BOURGEON. *Gemma.* bot. La plupart des botanistes désignent sous ce nom de petits corps ordinairement de forme conique, composés d'écailles imbriquées, que l'on observe à l'aisselle des feuilles ou au sommet des rameaux dans les Végétaux ligneux, ou au collet de la racine dans les pl. herbacées, vivaces. Les Bourgeons doivent être considérés comme les rudiments des tiges des feuilles et des organes de la fructification. Formés d'écailles appliquées intimement les unes sur les autres, ils offrent, à leur intérieur, un petit rameau chargé de feuilles rudimentaires, diversement plissées sur elles-mêmes, parmi lesquelles on observe souvent aussi les fleurs qui doivent plus tard se développer. Mais le mot de Bourgeon a un sens encore plus étendu, car les bulbes, les bulbilles, certaines espèces de tubercules charnus, sont pour nous de véritables Bourgeons. En effet, si l'on examine la structure intérieure d'un Oignon ou Bulbe, on verra qu'elle est absolument la même que celle des autres Bourgeons, c'est-à-dire qu'il renferme, au milieu d'écailles diversement disposées, les rudiments d'une jeune tige, des feuilles et des fleurs qu'elle doit porter. Quant aux bulbilles, leur analogie, ou, pour mieux dire, leur similitude avec les Bourgeons, est encore plus facile à saisir : comme ces derniers, elles naissent à l'aisselle des feuilles; comme eux, elles se composent d'écailles imbriquées au centre desquelles repose la jeune pousse. La seule différence bien notable, c'est que les bulbilles, détachées du Végétal sur lequel elles se sont formées et placées dans des circonstances favorables, peuvent se développer et se changer, comme les véritables graines, en une autre pl. entièrement semblable à celle dont elles ont tiré leur origine. Nous avons dit également que certaines sortes de tubercules charnus, qu'on observe à la base des tiges ou sur des racines, devaient également être regardés comme de véritables Bourgeons. C'est ainsi, par exemple, que les deux tubercules que l'on trouve à la base de la tige des Orchis, remplissent absolument les mêmes fonctions que les Bourgeons écailleux des autres Végétaux. En effet, que l'on fende longitudinalement un de ces tubercules au printemps, et l'on trouvera dans son intérieur les rudiments de la tige et des feuilles, qui, plus tard, se développeront pour reproduire la plante. Au reste, nous traiterons plus en détail de cette analogie aux mots Bulbe, Bulbilles et Tubercules. Revenons aux Bourgeons proprement dits.

Les botanistes ont donné le nom de Turion au Bourgeon souterrain, qui s'élève chaque année de la racine des pl. vivaces. Ainsi, dans l'Asperge, dans les Pivoines, etc., la jeune pousse, au moment où elle commence à se montrer, porte le nom spécial de Turion.

Les Bourgeons écailleux n'existent généralement que

sur les arbres des régions septentrionales ou tempérées; ceux des pays méridionaux ont les leurs dépourvus d'écailles, qui sont des organes protecteurs, destinés à abriter la jeune pousse contre les rigueurs et l'intempérie de l'hiver. Outre plusieurs rangées d'écailles, la jeune pousse est souvent protégée contre le froid par un amas plus ou moins considérable d'un tissu tomenteux ou d'une sorte de bourre, au milieu de laquelle elle repose mollement; elle est protégée contre la pluie et l'humidité, par un enduit résineux, qui recouvre la surface externe des Bourgeons. Cependant certains arbres des pays chauds ont des Bourgeons écailleux et même enduits d'un vernis résineux : ce sont particulièrement ceux qui sont susceptibles de s'acclimater dans nos jardins. Ainsi l'Hippocastane ou Marronnier d'Inde, qui fait aujourd'hui l'ornement de nos promenades, et qui est originaire des Grandes-Indes, est pourvu de Bourgeons écailleux, très-gros et très-résineux. Les écailles qui composent les Bourgeons sont toujours des organes avortés et rudimentaires, dont la nature et l'origine varient singulièrement. Le plus souvent ce sont de jeunes feuilles qui, trop extérieures, ne reçoivent point assez de nourriture pour se développer, et restent rudimentaires, comme dans le Bois gentil (*Daphne Mezereum*, L.) et la plupart des pl. herbacées; ces Bourgeons portent, dans ce cas, le nom de *Bourgeons foliacés*. D'autres fois les stipules en se groupant constituent les enveloppes de la jeune pousse. Le Charme, le Hêtre, le Tulipier nous en offrent des exemples, mais qui sont encore plus remarquables dans les Figuiers et les Magnoliers, où une seule stipule, souvent d'une grandeur considérable, recouvre tout le Bourgeon à la manière d'une spathe ; on les nomme *Bourgeons stipulacés*. Les feuilles et les stipules ne sont pas les seuls organes capables de former les Bourgeons écailleux, les pétioles nus ou garnis de stipules concourent quelquefois à leur formation. Le Noyer nous offre un exemple de cette première disposition où les Bourgeons se nomment *pétiolacés*, et nous en trouvons un de la seconde dans les Bourgeons des Pruniers, qu'on appelle alors *fulcracés*.

On distingue encore les Bourgeons suivant les organes qu'ils développent au moment de leur évolution, en Bourgeons à feuilles, Bourgeons mixtes. Cette distinction se fait particulièrement pour les arbres fruitiers. Les Bourgeons à feuilles ou *foliifères*, sont ceux qui ne sont composés que de feuilles; on les reconnait à leur forme allongée et pointue. On nomme Bourgeons à fruits ou *fructifères*, ceux qui renferment les fleurs; ils sont plus gros, plus arrondis. Enfin les Bourgeons mixtes renferment à la fois des feuilles et des fleurs ; leur forme tient le milieu entre celles des Bourgeons foliifères et fructifères, c'est-à-dire qu'ils sont plus renflés que les premiers et plus allongés que les seconds. Cette distinction est fort utile dans la pratique du jardinage, à l'époque de la taille des arbres, où le jardinier doit retrancher les Bourgeons à feuilles pour favoriser l'évolution des Bourgeons qui doivent porter les fruits.

Les Bourgeons ne sont pas toujours très-apparents à l'extérieur; il est même certains arbres dans lesquels ils ne sont pas du tout visibles. Ainsi dans l'Acacia et plusieurs autres Légumineuses, ils sont engagés dans la substance même du bois. Dans les Sumacs, les Platanes, beaucoup de Polygonées, les Bourgeons sont cachés sous la base des pétioles qui semble creusée à cet effet. — En général les Bougeons ne contiennent dans leur intérieur qu'une seule pousse : on dit alors qu'ils sont *simples*. Mais il y a certains arbres dont les Bourgeons sont *composés* de plusieurs pousses qu'ils développent simultanément; ainsi dans les Pins, les Sapins, les Epiceas, etc., on voit le Bourgeon terminal produire, outre la continuation de la tige, un verticille de jeunes rameaux.

Les Bourgeons commencent à se montrer en été, c'est-à-dire dans le moment où la végétation a le cours le plus rapide et la force la plus grande; ils sont alors sous la forme d'un petit tubercule qui porte spécialement le nom d'*œil;* après la chute des feuilles, ils s'accroissent insensiblement et on les nomme alors *boutons;* enfin après être restés stationnaires pendant la froide saison, au retour du printemps ils se gonflent rapidement; leurs écailles s'écartent, s'entr'ouvrent, et l'on en voit sortir la jeune branche. Celle-ci s'allonge rapidement; les jeunes feuilles qu'elle supporte et qui étaient d'abord repliées plusieurs fois sur elles-mêmes et très-rapprochées les unes des autres, se déploient, s'étaient, s'éloignent, et la jeune pousse porte alors le nom de *scion*. Si l'on fend longitudinalement l'axe du Bourgeon ou le jeune scion au moment où il commence à se développer, on voit à son centre une ligne de tissu cellulaire, qui représente le canal médullaire et qui communique, au moins pendant un certain temps, avec la moelle du jeune rameau sur lequel les Bourgeons ont pris naissance. Autour du canal médullaire, sont des fibres ou tubes qui tirent leur origine des faisceaux les plus externes de la couche ligneuse du jeune scion, et avec lesquels elles finissent par se confondre entièrement.

Il existe, entre le Bourgeon écailleux des arbres dicotylédons et le jeune embryon contenu dans les enveloppes séminales, une ressemblance de structure assez grande, pour que la comparaison qui a été faite de ces deux parties par quelques botanistes, ne paraisse point dénuée de ressemblance. En effet, le tégument propre de la graine et l'endosperme lui-même, quand il existe, ne sont que des organes accessoires, destinés seulement à abriter et à protéger la plantule avant la germination, comme les écailles du Bourgeon avant l'élongation du scion.

Aubert Du Petit-Thouars, dans sa Théorie de l'organisation végétale, fait jouer aux Bourgeons un rôle beaucoup plus important que celui qu'on leur attribue communément. Il les considère comme les seuls agents de l'accroissement en diamètre du tronc, dans les arbres dicotylédons. Ce sont pour lui autant d'embryons germants, qui, de leur partie inférieure ou du point par lequel ils adhèrent à la branche, envoient, entre la dernière couche ligneuse et le liber, des faisceaux de fibres descendantes qui, par leur réunion, constituent chaque année une nouvelle couche de jeune bois ; tandis que par leur partie supérieure qui est libre, ils s'allongent

et poussent une jeune tige. Nous renvoyons au mot Accroissement dans les Végétaux, où nous avons exposé, avec quelques détails, cette ingénieuse théorie.

BOURGEONNEMENT. *Gemmatio*. bot. C'est l'ensemble des phénomènes qui accompagnent le développement et l'évolution des Bourgeons. L'époque du Bourgeonnement dans les Végétaux est ordinairement celle du printemps, où la chaleur du soleil gonfle le Bourgeon, entr'ouvre les écailles pour mettre en liberté la jeune pousse emprisonnée pendant la froide saison. De Candolle donne le nom de Bourgeonnement à l'ensemble des Bourgeons.

BOURGEONNIER. ois. S. vulg. de Bouvreuil.

BOURG-ÉPINE. bot. S. de *Rhamnus Alaternus*.

BOURGIN. pois. S. vulg. de Spare Dorade.

BOURGOGNE. bot. N. vulg. du Sainfoin Onobrychide.

BOURGUE-ÉPINE. bot. S. de *Phyllirea latifolia*.

BOURGUEMESTRE. ois. Esp. du G. Mouette.

BOURICHON. ois. S. vulg. de Sylvie Troglodyte.

BOURMÈRE. ois. S. vulg. de Pie-Grièche.

BOURNONITE. min. Triple sulfure d'Antimoine, de Plomb et de Cuivre, découvert par le comte de Bournon, qui l'avait nommé *Endellione*. D'après un mémoire sur cette substance, par l'ingénieur Dufrénoy (Annales des mines, 1836, p. 371), elle cristallise régulièrement en prisme droit, à base rectangle; et les cristaux du Mexique, semblables à ceux du Cornouailles, sont quelquefois d'un très-gros volume; leur couleur est en général le gris de Plomb, et leur pesanteur spécifique varie entre 5,71 et 5,84. L'analyse a donné, pour les cristaux recueillis dans le grès houiller de la mine de Cendras, près d'Alais en France : Plomb 38,9; Cuivre 12,3; Antimoine 29,4; Soufre 19,4. Pour les cristaux du Mexique : Plomb 40,2; Cuivre 13,3; Antimoine 28,3; Soufre 17,8. Toutes les Bournonites présentent au Chalumeau les mêmes réactions. Sur le charbon elles fondent et dégagent une fumée blanche, épaisse, puis elles donnent un globule noir. On peut facilement constater la présence du Plomb, par l'oxidation, et celle du Cuivre, par le borax. Les cristaux de la mine du Cornouailles sont ceux qui ont procuré à Bournon la découverte de cette substance.

BOURRACHE. *Borrago*. bot. Fam. des Borraginées, Pentandrie Monogynie. Ce G. se compose de cinq ou six esp. qui sont des pl. herbacées à feuilles rudes; il offre pour caractères : un calice étalé, à cinq divisions étroites et aiguës; une corolle monopétale, régulière, rotacée, à cinq lobes aigus, ayant à l'entrée de son tube cinq appendices obtus et émarginés; les cinq étamines ont leurs filets prolongés en une sorte de corne à leur sommet, et les anthères attachées à la base interne de cette corne. Le fruit est un tétrakène, c'est-à-dire qu'il se compose de quatre petites coques indéhiscentes, qui se séparent les unes des autres à l'époque de leur maturité. Brown a retiré du G. *Borrago* de Linné et de Jussieu, un certain nombre d'esp. pour en former un G. distinct sous le nom de *Trichodesma*. Ce G., qui comprend les *Borrago zeylanica, indica* et *africana,* se distingue des véritables Bourraches par sa corolle dépourvue d'appendices, par ses anthères réunies au moyen de deux rangées de poils, et dont la corne est tordue en spirale, et par ses akènes portés sur une sorte de columelle à quatre ailes. Ce G. renferme les esp. dont Medicus avait fait son genre *Pollichia*.

La B. commune, *B. officinalis,* L., est une pl. annuelle, qui croît abondamment dans les champs cultivés et dans les jardins. Ses feuilles sont grandes et très-rudes; sa tige est charnue et rameuse; ses fleurs, d'un beau bleu d'azur, mais quelquefois roses ou blanches, forment une sorte de panicule au sommet des ramifications de la tige. Les feuilles de la Bourrache sont employées en médecine comme diaphorétiques et diurétiques.

BOURREAU DES ARBRES. bot. On a quelquefois donné ce nom au Lierre, au *Celastrus scandens*, L., et aux Lianes qui, en serrant fortement les troncs de certains arbres, leur causent quelquefois la mort.

BOURRÉE ou FLEUR DU TAN. bot. N. vulg. d'un petit Champignon dont Link a fait son G. *Æthalium*.

BOURREL. ois. S. vulg. de Faucon Buse.

BOURRELET. moll. Renflement qui se remarque sur le bord ou sur la surface externe de certaines Coquilles.

BOURRELET. bot. On appelle ainsi un renflement plus ou moins considérable, qui se forme sur le tronc des Végétaux ligneux. Ces Bourrelets peuvent être complets ou circulaires, c'est-à-dire occuper toute la circonférence de la tige; ils peuvent être partiels ou latéraux, quand ils n'affectent qu'un des côtés du tronc. Les arbres et les arbrisseaux dicotylédons sont les seuls sur lesquels on observe ce phénomène; les arbres monocotylédons ne le présentent jamais. Tantôt le Bourrelet se forme naturellement et sans cause connue; d'autres fois il est produit par une cause apparente et appréciable. Examinez avec soin, sur le tronc d'un Chêne, le point d'origine des branches, et sur celles-ci le point d'origine des rameaux, des feuilles et des fleurs, et vous verrez constamment au-dessous de ce point, un renflement plus ou moins considérable, un véritable Bourrelet *naturel* et *latéral*. Que l'on pratique une forte ligature circulaire au tronc d'un arbre dicotylédon, en pleine végétation, et l'on trouvera, une ou plusieurs années après cette opération, un Bourrelet *circulaire* au-dessus de la ligature. Il en sera de même encore lorsqu'on aura fait une entaille profonde à l'écorce d'un arbre, ou qu'on aura enlevé en totalité une plaque plus ou moins étendue de cette écorce. Dans ces deux cas, les lèvres de la plaie, et surtout la lèvre supérieure, se gonflent et forment un Bourrelet très-sensible.

Une des conséquences les plus remarquables qui résultent de la ligature faite au tronc, et de la formation du Bourrelet circulaire, c'est que le tronc cesse de s'accroître en diamètre au-dessous de la ligature, et qu'il ne s'y forme plus de nouvelles couches ligneuses. Nous verrons bientôt les explications données par les auteurs, concernant ce singulier phénomène.

Les causes qui produisent le Bourrelet circulaire, dans les arbres dicotylédons, ont été diversement expliquées, suivant les théories émises sur l'accroissement des Végétaux. La plupart des auteurs s'accordent à considérer le Bourrelet circulaire accidentel, comme le résultat de l'obstacle que les fluides nourriciers éprouvent lorsqu'ils redescendent de la partie supérieure du Végétal, vers l'inférieure. Ces fluides s'accumulent au-dessus de l'ob-

stacle, distendent la partie et forment ce renflement que l'on nomme Bourrelet. La séve descendante, ne pouvant franchir la ligature, cesse de se répandre au-dessous de ce point, et l'accroissement en diamètre, c'est-à-dire la formation de nouvelles couches de bois, n'y a plus lieu. Telle est l'explication la plus généralement admise sur la formation du Bourrelet circulaire, suite d'une ligature. Aubert Du Petit-Thouars donne une explication tout à fait différente de ce phénomène, et qui est en rapport avec sa théorie sur l'accroissement en diamètre du tronc. Selon cet habile botaniste, les fibres, qui descendent de la base des Bourgeons, en glissant entre le liber et l'aubier dans la couche de cambium, rencontrant, au point de la ligature, un obstacle qu'elles ne peuvent vaincre, s'y arrêtent, s'y accumulent et déterminent la formation du Bourrelet circulaire; dès lors le tronc doit cesser d'augmenter de diamètre, puisque ce sont les fibres émanées de la base des Bourgeons, qui forment les nouvelles couches ligneuses.

Si l'on étudie la structure d'un Bourrelet accidentel, on voit qu'il se compose de tissu cellulaire et surtout d'une multitude de vaisseaux entrelacés et courbés en différents sens, disposition qui provient évidemment de l'obstacle que les fluides nourriciers ont rencontré à leur libre circulation.

Les Bourrelets accidentels produisent fréquemment des Bourgeons, qui, suivant qu'ils sont exposés à l'air ou enfouis dans le sein de la terre, s'allongent en scions ou se développent en racines. Le cultivateur se sert même fréquemment de ce moyen pour favoriser la reprise des marcottes, en déterminant, par une ligature ou une incision, la formation d'un Bourrelet d'où les racines ne tardent point à percer.

BOURRERIE. BOT. *V.* BEURRERIE.

BOURRIQUE. MAM. Femelle de l'Ane. *V.* CHEVAL.

BOURSE. *Bursa.* BOT. Enveloppe membraneuse plus ou moins épaisse, qui recouvre quelques Champignons, et particulièrement ceux du G. Clathre. Quand elle se flétrit et disparaît peu de temps après le développement du Champignon, on la dit *caduque;* elle est *persistante* si elle l'accompagne pendant tout le temps de la durée. Tantôt elle est *complète* et enveloppe la totalité du chapeau, tantôt elle est incomplète, et enveloppe seulement la base ou le stipe du Champignon.

BOURSE. *Bursarius.* ZOOPH. G. de la fam. des Béroïdes, institué par Lesson qui lui donne pour caractères : corps sacciforme, arrondi au sommet, dilaté à la base qui est largement ouverte, bordée d'une membrane diaphane, plissée et dont la circonférence est munie de quatre piliers d'une seule pièce chacun, subcomprimés, les deux du milieu terminés par deux très-longs tentacules cylindracés. L'ouverture de la partie arrondie du sommet est submédiane, petite et creusée en ombilic. La B. DE VÉNUS (voyage de la Coquille, pl. XIV, fig. 1) a le corps mollasse, charnu, incolore, transparent, granuleux à la surface, présentant quatre lignes rubanées, avec les deux tentacules rosés. Ce zoophyte se trouve dans les mers de la Nouvelle-Guinée.

BOURSE OU GIBECIÈRE. MOLL. N. vulg. de l'*Ostrea Radula*, L., *Pecten Radula*, Lamk.

BOURSE A BERGER OU BOURSETTE. POLYP. S. de *Dynamena bursaria*, *Cellaria bursaria* de Solander et d'Ellis, qui était une Sertulaire de Linné.

BOURSE A PASTEUR. BOT. C'est l'esp. la plus commune du G. Thlaspi.

BOURSE DE MER. *Bursa marina.* BOT. S. de *Spongodium Bursa*, ou *Alcyonium Bursa* de Pallas.

BOURSES. POIS. On donne ce nom dans les pays chauds, aux Tétrodons et même aux espèces de Balistes qui ont la faculté de se remplir d'air, au point de se rendre trop légères pour nager, et de tourner sur le dos.

BOURSES. BOT. Branches qui, dans les arbres fruitiers, doivent produire le tribut qu'en attend le cultivateur. Leur nom vient sans doute de ce qu'elles portent les richesses de la fleuraison.

BOURSETTE. POLYP. et BOT. Même chose que BOURSE A BERGER ET A PASTEUR.

BOURSOUFLUS. POIS. N. vulg. des Tétrodons et des Balistes.

BOURTOULAIGA. BOT. S. vulg. de *Portulaca oleracea* et d'*Atriplex portulacoides.*

BOUSCARLE. OIS. Esp. du G. Sylvie.

BOUSIER. *Copris.* INS. Coléoptères pentamères; fam. des Lamellicornes, G. extrait du grand G. Scarabée de Linné, par Geoffroy qui lui assigne pour caractères : antennes en massue feuilletée; point d'écusson distinct. — La division des Bousiers, telle qu'elle avait d'abord été instituée, et telle que l'a adoptée Olivier, renfermait un très-grand nombre d'esp. Plusieurs en ont été distraites pour constituer de nouveaux G. dont quelques-uns sont parfaitement caractérisés. Le G. Bousier s'est trouvé ainsi de beaucoup restreint. Latreille ne réunit aujourd'hui, sous ce nom, que les esp. qui ont les caractères suivants : labre, mandibules et lobe terminal des mâchoires membraneux; labre caché sous le chaperon; pieds de la seconde paire beaucoup plus écartés entre eux à leur naissance que les autres; les quatre jambes postérieures en forme de cône allongé, très-dilatées, ou beaucoup plus épaisses à leur extrémité; premier article des palpes labiales notablement plus grand que les deux suivants ou les derniers; antennes de neuf articles; point d'écusson.

Ces Insectes diffèrent des Ateuchus, des Sisyphes et des Gymnopleures par la forme des quatre jambes postérieures qui sont courtes ou peu allongées, côniques, très-dilatées ou beaucoup plus épaisses à leur extrémité. Ils se distinguent des Aphodies par leurs palpes labiales très-velues; par les pattes intermédiaires, séparées à leur naissance par un intervalle pectoral, beaucoup plus large que celui qui est entre les autres; ce caractère est le plus apparent, parce que l'écusson du mésothorax n'est pas distinct. On ne confondra pas non plus les Bousiers avec les Onthophages à cause du dernier article des palpes labiales très-distinct, et du prothorax plus court que les élytres. Ils se rapprochent davantage des Onitis, mais s'en éloignent par leur abdomen élevé, convexe, et par leurs pattes antérieures, différant peu en longueur des autres, et terminées par un tarse dans le mâle. Les Bousiers habitent les bouses de Vache et les fumiers. Les mâles principalement dans plusieurs esp. exotiques, sont remarquables par des

éminences très-considérables sur le prothorax et sur la tête.

B. LUNAIRE, *C. lunaris* (mâle) de Fabricius qui a décrit la femelle sous le nom de *C. emarginatus*. Il a été figuré par Olivier (Col., T. I, n° 3, pl. 5, fig. 36 et pl. 8, fig. 64). Son prothorax a une corne de chaque côté. Il se trouve en France.

B. ESPAGNOL. *C. hispanus* de Fabricius, représenté par Olivier (*loc. cit.*, pl. 6, fig. 47). Son prothorax est dépourvu de cornes, mais il en existe une sur la tête.

BOUSOUN. OIS. S. vulg. de Grèbe huppé.

BOUSSEROLE OU BUSSEROLLE. BOT. Fruit de l'Arbousier Raisin d'ours.

BOUSSINGAULTIE. *Boussingaultia*. BOT. G. de la fam. des Chénopodées, Pentandrie Monogynie, L., établi par Humboldt et Kunth, qui le caractérisent ainsi : calice membraneux, persistant, dont le limbe est double, l'extérieur partagé en deux lobes et l'intérieur en cinq; étamines insérées à la base du calice; anthères à deux loges s'ouvrant par le dos; style terminé par un stigmate 3-lobé, s'élevant du sommet de l'utricule monosperme. Le B. Baselloïde est un arbuste volubile, à feuilles alternes, ovales, épaisses et très-entières; les fleurs sont blanches et rassemblées en grappes axillaires. Cette plante a été observée aux environs de Quito.

BOUT. POIS. S. de Tétrodon Lune.

BOUTAILLOU ET BOUTEILLAOU. BOT. S. vulg. d'Olivier.

BOUTARGUE. POIS. S. de Muge céphale.

BOUT DE CHANDELLE, CIERGE JAUNE OU BLANC, CIERGE ÉTEINT, etc. MOLL. C'est le *Conus Virgo*, L. et Lamarck.

BOUT-DE-PETUN ET BOUT-DE-TABAC. OIS. S. vulg. d'Ani.

BOUTE-EN-TRAIN. OIS. N. vulg. du Gros-Bec Sizerin.

BOUTEILLE A L'ENCRE. BOT. N. vulg. donné à divers Champignons déliquescents, tel que l'*Agaricus Atramentarius*, L.

BOUTE-LON ET BOUTE-QUELON. OIS. S. vulg. de Merle Mauvis.

BOUTELOUA. BOT. Lagasca a formé sous ce nom, et dédié à Boutelou, savant botaniste de Madrid, un G. de Graminées, qui rentre dans celui qu'on appelle *Dinebra*.

BOUTET. BOT. S. vulg. de *Nigella arvensis*, L.

BOUTON. MOLL. Dénomination vulg. appliquée à plusieurs Coquilles dont la forme rappelle celle d'un bouton.

Le BOUTON DE CAMISOLE ou TURBAN DE PHARAON, est le *Trochus Pharaonis*, L., que Denys-Montfort a fait le type d'un G. (*Clanculus*) auquel il assigne pour caractères : coquille libre, univalve, à spire régulière, conique; ombilic crénelé; bouche munie de plusieurs dents et ondulations; columelle dentée; lèvres tranchantes et désunies.

Le BOUTON DE LA CHINE de Favart-d'Herbigny et de Favanne, est le *Trochus niloticus*, L. et Lamk.

Le GRAND BOUTON DE LA CHINE de Favart-d'Herbigny, est le *Trochus maculatus*.

Le BOUTON DE ROSE est le *Bulla Amplustra*, L.

Le BOUTON TERRESTRE est une petite Coquille des environs de Paris : *Helix rotundata*, Müller.

BOUTON. BOT. Mirbel et plusieurs autres botanistes désignent sous le nom de Boutons, les Bourgeons à leur état stationnaire, c'est-à-dire avant qu'ils commencent à se développer, époque où on les nomme, à proprement parler, des Bourgeons. Mais Link et De Candolle appellent Bouton (*Alabastrum*) la fleur avant son épanouissement. C'est dans ce sens que ce mot est généralement employé dans le langage commun. *V.* BOURGEON.

BOUTON D'ARGENT. BOT. Nom donné par les jardiniers à l'*Achillea Ptarmica*, aux *Ranunculus aconitifolius* ou *platanifolius*, et aux Matricaires, lorsque la culture, en ayant doublé les fleurs, donne à celles-ci la forme d'une petite sphère blanche.

BOUTON D'OR. BOT. S. de *Ranunculus acris*, soit qu'elle croisse dans les prés, soit qu'elle ait doublé dans les jardins. C'est aussi le *Gnaphalium Stœchas*.

BOUTON ROUGE. BOT. S. de *Cercis canadensis*. *V.* GAINIER.

BOUTROUET. OIS. S. vulg. de Mésange à longue queue.

BOUTURE. *Talea*. BOT. Partie d'une tige ou d'une branche qui, mise en terre par le gros bout, doit pousser des racines, et reproduire l'arbre dont on l'a détachée. Le propagation par boutures conserve exactement les esp. et var., tandis que celle qui résulte de la graine produit presque autant de variétés qu'il naît d'individus.

BOUVARDIE. *Bouvardia*. BOT. Fam. des Rubiacées, Tétrandrie Monogynie, L. — G. établi par Salisbury, et qui renferme des arbrisseaux et des arbustes exotiques, à feuilles opposées, quelquefois même verticillées par trois ou par quatre, ayant à leur base des stipules qui se soudent avec les pétioles. Les fleurs, ou rouges ou blanches, sont terminales, solitaires ou disposées en corymbes. Le calice, adhérant avec l'ovaire et infère, se termine par un limbe court et à quatre dents; il est accompagné à sa base par deux bractées; la corolle est monopétale, régulière et tubuleuse; son limbe, qui est étalé, offre quatre divisions. Les quatre étamines sont renfermées dans l'intérieur du tube de la corolle qu'elles ne dépassent pas; l'ovaire est à deux loges, contenant chacune un grand nombre d'ovules; il se termine par un style simple, au sommet duquel est un stigmate composé de deux lamelles. Le fruit est une capsule bilobée, couronnée par les dents du calice, à deux loges, s'ouvrant par la partie supérieure en deux valves, et renfermant des graines très-petites, planes, imbriquées et membraneuses sur les bords. Ce G., voisin du G. *Rondeletia*, s'en distingue surtout par les étamines au nombre de quatre seulement, et par les bractées qui entourent son calice. Kunth y a réuni le G. *Ægynetia* de Cavanilles, l'*Houstonia coccinea*, joli arbuste décrit et figuré par Andrews (*Repository*, t. 106) que l'on cultive dans nos jardins, et enfin les esp. de *Rondeletia* qui n'ont que quatre étamines.

BOUVERON. OIS. Esp. du G. Bouvreuil.

BOUVIÈRE. POIS. Esp. du G. Able.

BOUVREUIL. OIS. *Pyrrhula*. G. de l'ordre des Granivores. Caractères : bec court, conico-convexe, bombé sur les côtés, comprimé à la pointe et vers l'arête qui

s'avance sur le front; mandibule supérieure courbée; narines placées à la base du bec, latérales, arrondies, souvent cachées par les plumes du front. Quatre doigts : trois devant, l'intermédiaire plus long que le tarse, un derrière. Ailes courtes : les trois premières rémiges étagées, la quatrième la plus longue. — Les Bouvreuils, longtemps confondus avec les Gros-Becs par une grande analogie de mœurs et d'habitudes, en ont été séparés à cause de la différence que l'on a remarquée dans la conformation de leur bec avec celui des Loxies ou Gros-Becs. Cependant, il faut l'avouer, ces différences ne sont souvent pas faciles à saisir, et il est des espèces, surtout parmi les exotiques, où la limite n'est que bien faiblement tracée. En général, ces Oiseaux se font chérir, non-seulement par les agréments de leur plumage, mais par une sorte de sociabilité et de confiance dans l'approche de l'homme. Pendant l'hiver, on les voit dans les campagnes, répandus sur les routes, autour des habitations, y chercher les petites graines que la nature semble leur avoir réservées à dessein sur les tiges flétries et desséchées, et c'est avec beaucoup de grâce et de vivacité qu'ils emploient la force de leur bec à briser l'enveloppe cornée ou ligneuse qui recouvre et cache l'amande nourricière. Au retour de la belle saison, ils se retirent dans les bois pour s'y adonner entièrement à l'amour; le nid qu'ils construisent dans les buissons, consiste en un peu de duvet qu'entoure un tissu de mousse et de lichen, qui prend son point d'attache entre la bifurcation d'une branche : la ponte est de quatre à six œufs. Les Bouvreuils, dont le chant n'a rien de bien agréable, sont cependant susceptibles d'éducation; avec des soins peu extraordinaires on parvient à leur faire imiter le ramage de divers Oiseaux dont on admire la flexibilité de gosier. Ils rendent même les inflexions de la voix humaine au point que l'on y reconnaît des mots bien articulés. Quelques espèces, plus craintives que d'autres, paraissent beaucoup plus sédentaires dans les forêts; mais il n'en est aucune que l'on ne puisse élever en cage et conserver longtemps dans cet état de captivité.

B. Atick. *Loxia hudsonica*, V. Part. sup. variées de brun et de roux; inf. blanches avec des traits blancs sur la poitrine et les flancs; extrémité des tectrices alaires rousses, ce qui forme deux bandes de cette couleur sur l'aile. Taille, cinq pouces. Amérique sept.

B. a bec blanc. *Loxia torrida*, Lath.; *Loxia angolensis*, Lath.; *Coccothraustes rufiventris*, V. Part. sup. noires, les inf. rousses; épaules, tectrices inférieures et base des rémiges extérieures blanches; bec et pieds gris. Taille, quatre pouces six lignes. La femelle est brune en dessus et rousse en dessous. Amérique mér.

B. bleu a gorge blanche. *Loxia grossa*, Lath.; *Coccothraustes grossa*, V. Part. sup. d'un gris ardoisé foncé; gorge blanche; côtés des joues, de la gorge, de la poitrine et rectrices noirs; rémiges noirâtres; bec rouge; pieds gris. Taille, sept pouces. Amér. mér.

B. bleu a gorge noire. *Coccothraustes cærulescens*, V. Part. sup. d'un bleu ardoisé foncé; front, joues, gorge, devant du cou, poitrine, rémiges intérieures et rectrices noirs; bec rouge. Taille, huit pouces. Brésil. Il est possible que ce soit une variété du précédent.

B. Bouveret. *P. aurantia*. *Loxia aurantia*, Lath. Buff.; pl. enl. 204. Tout le plumage orangé, à l'exception de la tête, des ailes et de la queue, qui sont noires; bec brun; pieds rougeâtres. Taille, quatre pouces six lignes. La femelle a les parties inférieures blanches. Afrique.

B. Bouveron. *Loxia lineola*, Lath.; Briss., T. iii, pl. 17, f. 2. Part. sup. noires, les inf. blanches, ainsi que les moustaches et un trait sur le milieu de la tête, et un autre sur le milieu des tectrices primaires; bec noir. Taille, quatre pouces. Du midi des deux continents.

B. brun. *Loxia fusca*. *V.* B. Bouveron.

B. du Cap. *V.* B. Bouveret.

B. Cardinal. *V.* B. de Sibérie.

B. Carlsonien. *Loxia cardinalis*, var. Lath.; *Coccothraustes Carlsonii*, V. Part. sup. rouges, avec l'extrémité des rémiges et des rectrices brune; parties inférieures d'un rouge plus pâle; lorum et menton noirs; bec rouge; pieds brunâtres. Taille, sept pouces six lignes. Iles de l'Océan austral.

B. Cendrillard. *P. Cinereola*, Temm., Ois. col., pl. ii. Part. sup. d'un cendré bleuâtre, les inf. blanchâtres; tête cendrée; une tache blanche sur les rémiges; gorge et abdomen d'un blanc pur; bec rouge; pieds cendrés. Taille, six pouces. Brésil.

B. Commun. *P. vulgaris*, Briss.; *Loxia Pyrrhula*, L.; *Pyrrhula europæa*, V., Buff., pl. enl. 145. Part. sup. cendrées; les inf. rouges; tête, occiput, rémiges et rectrices d'un noir irisé; une bande transversale d'un blanc sale sur l'aile; tectrices caudales inférieures blanches; bec et pieds bruns. Taille, six pouces; on la trouve quelquefois moindre, d'où sont venues les var. de grand et petit Bouvreuil. Le rouge est remplacé par un brun clair chez les femelles. On rencontre quelquefois des variétés dont le plumage est entièrement blanc ou presque blanc. Europe.

B. cramoisi. *P. erythrina*, Temm.; *Loxia erythrina*, Gmel.; Pall.; *L. cardinalis*, Bescke; *L. obscura*, Lath.; *Fringilla flammea*, Retz. Part. sup. brunes, mêlées de rougeâtre; part. inf. d'un cramoisi clair; lorum d'un rose terne; tête, nuque et haut du dos d'un cramoisi vif; rémiges et rectrices brunes, lisérées de rougeâtre; tectrices caudales inférieures blanches; bec et pieds bruns. Taille, cinq pouces six lignes. Europe sept. La femelle a les part. sup. d'un brun cendré, avec de grandes taches longitudinales brunes, les inf. blanches, tachetées de brun.

B. a cravate. *P. albo-collaris*, Less. Tête, parties supérieures et gorge noires, un collier blanc; une ligne sur la poitrine noirâtre; flancs bruns; abdomen blanc.

B. Dur-Bec. *P. enucleator*, Temm.; *L. enucleator*, L.; Dur-Bec du Canada, Buff., pl. enl. 135, fig. 1. Part. sup. d'un brun noirâtre, avec la bordure des plumes d'un jaune orangé : part. inf. d'un rouge orangé, ainsi que la tête et le cou; rémiges et rectrices noires, lisérées de jaune orangé. Taille, sept pouces trois lignes. Les femelles ont le haut de la tête et le croupion rougeâtres, et les part. inf. cendrées. Les jeunes ont d'un





1. [illegible]

BOUVREUIL COMMUN.

2. L[illegible]

LOXIE BEC-CROISÉ.

rouge cramoisi tout ce qui est orangé dans les adultes, en outre deux bandes roses sur les ailes. Du nord de l'Europe et de l'Amérique.

B. A ÉCHARPE. *P. Torquata.* Tête, parties supérieures et gorge noires; deux traits à la commissure du bec et une plaque sur le cou blancs; une écharpe noire sur l'abdomen; anus blanc. Du Brésil.

B. FAUX BOUVREUIL. *P. Bouvronides,* Less. Tête et cou noirs; deux traits blancs sous la commissure; parties supérieures noires; une tache sur les ailes et parties inférieures blanches.

B. FLAMENGO. Var. du B. Dur-Bec; d'un blanc pur ou rose clair, avec les part. inf. rouges.

B. FLAVERT. *Loxia canadensis,* Lath.; *Coccothraustes viridis,* V., Buff., pl. enl. 152, f. 2. Part. sup. vertes, les inf. jaunâtres, ainsi que les joues et la gorge; lorum et menton noirs; rémiges et rectrices brunes intérieurement, et jaunes à l'extérieur. Taille, six pouces six lignes. La femelle est d'une teinte plus sombre, et n'a point de noir autour du bec. Amérique méridionale.

B. FRISÉ. *P. crispa,* V., Ois. chant., pl. 47. Buff., pl. enl. 319, f. 1. Part. sup. noires, les inf. blanches, avec les plumes à barbes désunies et recourbées en sens inverse; un trait blanc sur la tête, qui descend sur la joue; une tache de la même couleur sur les tectrices alaires. Taille, quatre pouces. Afrique.

B. GITHAGINE. *P. githagina,* Temm., Ois. col., pl. 400. *Fringilla githagina,* Licht. Part. sup. d'un gris rosé, les inf. d'une teinte plus claire; tête cendrée; nuque brunâtre; croupion, rémiges et rectrices d'un rose grisâtre clair; sourcils et bec rouges. Taille, quatre pouces six lignes. La femelle est d'un brun isabelle. Égypte.

B. A GORGE NOIRE. *Fringilla gutturalis,* Ed. pl. 362. Tête et cou noirs; dos cendré; ventre blanchâtre. Du Brésil.

B. A GORGE ORANGÉE, *P. auranticollis,* V.; *Loxia portoricensis,* Daud. Part. sup. noires; sommet de la tête, côtés de la nuque, gorge et tectrices caudales inférieures d'un rouge orangé foncé. Taille, six pouces neuf lignes. Le rouge orangé passe au roux dans la femelle, et le noir au brun. Antilles.

B. A GORGE ROUSSE. *Loxia gularis,* Daud. Part. sup. d'un noir irisé; les inf. brunes; gorge rousse; rectrices latérales blanches à l'extrémité. Taille, six pouces six lignes. Amérique septentrionale.

B. A GORGE ET SOURCILS ROUGES. *V.* B. A SOURCILS ROUX.

B. GRIS A GORGE NOIRE. *Coccothraustes atricollis,* V. Part. sup. d'un gris foncé; les inf. blanchâtres, nuancées de jaune; gorge et dessus de la tête noirs, bec supérieur et pieds rougeâtres. Taille, huit pouces six lignes. Amérique méridionale.

B. GROS-BEC. *P. crassirostris,* V.; *Loxia crassirostris,* Lath. Entièrement noir, à l'exception de quelques rémiges et des tectrices intermédiaires qui sont blanches à la base; bec jaune; pieds blanchâtres. Taille, cinq pouces six lignes.

B. HAMBOUVREUX ou B. D'HAMBOURG. *V.* GROS-BEC FRIQUET.

B. DE L'ILE BOURBON. *V.* B. BOUVERET.

B. MISYE. *P. Misya,* V., Ois. chant., pl. 46. Part. sup. d'un noir lustré; les inf., joues et gorge blanches; une bandelette noire de chaque côté de cette dernière; flancs et croupion d'un gris bleuâtre; bec noir; pieds rougeâtres. Taille, trois pouces. Amér. mér.

B. NAIN. *Loxia minima,* Lath. Part. sup. brunes, les inf. d'un rouge obscur; rémiges blanches à la base; rectrices et pieds bruns. Taille, trois pouces six lignes. Indes.

B. NOIR. *P. nigra,* V.; *Loxia nigra,* Lath., Catesb., pl. 68. Entièrement noir, à l'exception d'une petite tache blanche à la base des premières rémiges. Taille, quatre pouces trois lignes. Mexique.

B. NOIR D'AFRIQUE. *Loxia panicivora,* Lath., Briss. Tout le plumage noir, à l'exception de l'extrémité des tectrices alaires qui est blanche; bec et pieds cendrés. Taille, sept pouces trois lignes.

B. NOIR D'AFRIQUE (petit). *V.* BOUVERON.

B. NOIR ET BRUN. *Loxia angolensis,* Lath. *V.* B. A BEC BLANC.

B. OLIVERT. Tout le plumage d'un gris brunâtre, un peu plus clair en dessous; bec noir.

B. PALLAS. *P. rosea,* Temm.; *Fringilla rosea,* Gmel., Pall. Part. sup. noires, avec l'extrémité des plumes d'un rouge cramoisi; part. inf. cramoisies, ainsi que la tête, la nuque et les épaules; front et gorge d'un blanc argentin; tectrices alaires brunes, bordées de blanc sale, avec deux bandes d'un blanc rosé; rectrices brunes, lisérées de cramoisi. Taille, cinq pouces six lignes. Europe septentrionale.

B. PERROQUET. *P. falcirostris.* Temm., Ois. col., pl. 11, f. 2. Part. sup. d'un cendré vert, les inf. verdâtres; ailes brunes; tectrices subcaudales jaunâtres; bec et pieds noirâtres; Taille, cinq pouces. Brésil.

B. PETIT MOINE. *Loxia fraterculus.* Tête noire; ailes et queue brunes; le reste du plumage rougeâtre. Brésil.

B. A POITRINE NOIRE. *P. pectoralis,* V.; *Loxia pectoralis,* Lath. Part. sup. noires, les inf. blanches; un collier blanc; un plastron noir sur la poitrine; une petite marque blanche de chaque côté du front; tectrices alaires supérieures d'un gris bleuâtre; extrémité des rectrices blanche. Taille, cinq pouces. Amérique mér.

B. POURPRÉ. *V.* B. VIOLET.

B. PRASIN. *V.* GROS-BEC A CROUPION ROUGE.

B. ROUSSATRE. *P. rufescens,* V. Part. sup. d'un brun roux; les inf. roussâtres; bec noir; pieds rougeâtres. Taille, cinq pouces.

B. DE SIBÉRIE. *P. longicauda,* Temm.; *Loxia sibirica,* Gmel., Lath., Pallas; *Cardinal de Sibérie,* Sonn. Part. sup. noires, avec la bordure des plumes d'un rouge cramoisi; part. inf., lorum, sommet de la tête, gorge et devant du cou d'un rouge rose; poitrine cramoisie; petites tectrices alaires blanches; les moyennes terminées par une grande tache de cette couleur; rémiges noires, bordées de blanc; rectrices intermédiaires noires, bordées de rose; les latérales blanches. Taille, six pouces trois lignes. La femelle a brun-verdâtre ce qui est rouge chez le mâle.

B. SOCIAL. *P. synaica.* Temm., Ois. col., 375. Part. sup. d'un rose plus ou moins foncé; les inf. d'une teinte plus claire; front garni de petites plumes écailleuses, blanches, bordées de rose; joues et gorge parsemées de

petits traits d'un rouge vif; ailes fauves; bec et pieds jaunes. Taille, six pouces. La femelle est d'un roux isabelle. Arabie.

B. SOURCILLEUX OU A SOURCILS NOIRS. *Loxia superciliosa*, Daud. Part. sup. d'un brun foncé, les inf. d'un roux clair; un trait noir au-dessus des yeux; gorge et abdomen blanchâtres; rémiges, rectrices, bec et pieds noirs. Taille, six pouces. Amér. sept.

B. A SOURCILS ROUX. *Loxia violacea*, Lath., Catesb., pl. 40. Le plumage est d'un noir assez pur, avec quelques reflets violets sur les parties supérieures; sourcils, gorge et tectrices caudales inférieures roussâtres. Taille, cinq pouces six lignes. La femelle a les parties supérieures d'un brun verdâtre, les inférieures d'un gris olivâtre. Mexique.

B. TELASCO. *P. telasco*, Less. Part. supérieures d'un roux flammé de brun; les inférieures blanches; ailes et queue brunes; une tache blanche au milieu des rémiges; menton d'un marron très-foncé, bec et pieds cendrés. Taille, six pouces. Amérique méridionale.

B. A TÊTE NOIRE. *Coccothraustes erythromelas*, V.; *Loxia erythromelas*, Lath. Part. sup. d'un rouge brun; les inf. d'un rouge plus clair; tête et gorge noires; bec blanchâtre à sa base. Taille, neuf pouces. La femelle a les parties supérieures d'un verdâtre orangé, et les inférieures jaunâtres. Amérique méridionale.

B. A VENTRE ROUX. *P. minuta*, V.; *Loxia minuta*, Lath.; le Bec-Rond, Buff., pl. enl. 319. Parties supérieures d'un gris brun; les inférieures, gorge et croupion d'un marron foncé; bec et pieds bruns. Taille, trois pouces six lignes. Amérique méridionale.

B. A VENTRE ROUX. *Loxia torrida*, Lath.; *Coccothraustes rufiventris*, Vieill. *V.* B. A BEC BLANC.

B. VERT BRUNET. *Loxia butyracea*, Vieill.; Buff., pl. enl. 341. Parties supérieures vertes, tachetées de noir; les inférieures jaunes, tachetées de vert; rémiges et rectrices noires; front et tempes d'un beau jaune doré; bec et pieds noirs. Taille, quatre pouces six lignes. Du Cap.

B. VERT A CROUPION ROUGE. *V.* GROS-BEC.

B. VERT-OLIVE. *P. viridis*. Parties supérieures vertes, les inférieures d'un vert jaunâtre; gorge jaune; milieu des ailes varié de blanc, de noir et de jaune.

B. VIOLET. *V.* GROS-BEC.

B. VIOLET DE BAHAMA. *V.* B. A SOURCILS ROUX.

B. VIOLET. *P. purpurea*, V.; *Fringilla purpurea*, Lath. Parties supérieures d'un violet pourpré; parties inférieures blanches; rectrices et rémiges brunes intérieurement. Taille, cinq pouces huit lignes. La femelle est brune, tachetée de blanc sur la poitrine. Amérique septentrionale.

BOUVREUX. OIS. S. vulg. de Bouvreuil commun.

BOVISTA. BOT. Les pl. de ce G. diffèrent des Lycoperdons par leur péridion double; l'extérieur, blanc, se détruit et s'enlève par morceaux avant son développement complet; l'autre, interne, persiste et s'ouvre au sommet par un orifice irrégulier; il renferme des sporules nombreuses entremêlées de filaments; ces sporules s'échappent sous forme de poussière d'un brun rougeâtre. L'esp. la plus commune est le *B. plumbea*, Lycoperdon ardoisé de Bulliard (Champ., pl. 192). Il croît sur la terre, dans les pelouses sèches, et non pas sur les arbres, comme Bulliard l'a figuré; il est globuleux, de couleur d'ardoise; sa surface est lisse; sa chair, d'abord rougeâtre, se change en une poussière violâtre. On en connait encore quatre à cinq esp. qui se distinguent très-peu des Lycoperdons.

BOWDICHIE. *Bowdichia*. BOT. Kunth a établi ce G. dans la fam. des Légumineuses, d'après une esp. découverte et rapportée par Humboldt et Bonpland. Son calice est turbinato-campanulé, à cinq divisions droites et aiguës; sa corolle, presque papilionacée, se compose de cinq pétales libres dont les latéraux un peu plus longs; ses dix étamines sont libres ou du moins le paraissent; son légume est membraneux, comprimé, monoloculaire, indéhiscent, bordé d'une aile à la suture où sont attachées les graines. Le B. virgilioïde, que les naturels des bords de l'Orénoque où il croît appellent *Alcornoco*, est un arbre non épineux, à feuilles pinnées avec impaire, recouvertes en dessous, de même que les rameaux, d'un léger duvet ferrugineux; les fleurs sont violettes.

BOWIÉE. *Bowiea*. BOT. G. de la fam. des Hémérocallidées, Hexandrie Monogynie, Linn., formé aux dépens des Aloès, par Hawordt, en faveur d'une esp. nouvelle découverte au cap de Bonne-Espérance par Bowie à qui le G. nouveau est dédié. Caractères : périgone cylindracé, presque droit et bilabié, à six divisions très-obtuses, dont les trois intérieures faiblement roulées vers le sommet; six étamines de longueur inégale, exsertes, déclinées et se relevant après avoir formé un coude. Les *B. africana* et *myriacantha* sont les esp. principales de ce G. qui appartient à l'Afrique australe.

BOWLESIE. *Bowlesia*. BOT. Ruiz et Pavon ont établi ce G. de la fam. des Ombellifères, en l'honneur de Bowles, savant minéralogiste, qui fit le premier connaître l'Espagne sous ses rapports géologiques. Il a un calice à cinq dents, cinq pétales entiers et égaux, cinq étamines, deux styles et deux stigmates. Le fruit offre la forme d'une pyramide quadrangulaire rétrécie et tronquée au sommet; il résulte de la soudure de deux akènes hérissés de petites pointes sur leurs angles et extérieurement concaves. L'ombelle, portée sur un pédoncule axillaire, est composée de trois fleurs sessiles et dépourvues d'involucre. On en rencontre trois esp. au Pérou; les feuilles sont diversement lobées, parsemées, ainsi que les tiges, de soies fasciculées ou étoilées, fréquentes surtout à la base des pédoncules.

BOYAU OU LACET DE MER. BOT. N. vulg. du *Chorda Filum*, L.

BOYAUX. MAM. *V.* INTESTINS.

BOYAUX DE CHAT. ANNÉL. N. vulg. des Tarets et des Tubipores.

BOYAUX DE CHAT. BOT. On a donné ce nom à l'Ulve intestinale, pl. dont la forme varie à l'infini, et qui se trouve dans les eaux douces, dans les eaux saumâtres et dans les eaux salées.

BOYAUX DU DIABLE. BOT. S. vulg. de Salsepareille. *V.* SMILAX.

BOYCININGA. REPT. S. vulg. de Crotale. *V.* BOÏQUIRA.

BOYMIE. *Boymia*. BOT. G. de la fam. des Zanthoxylées, institué et dédié par Jussieu, à la mémoire de Mi-

chel Boym qui, en 1650, a publié la description et l'histoire de plusieurs plantes et animaux de la Chine. Caractères : fleurs diclines, dont les femelles seules sont connues; calice court, 5-fide; cinq pétales fort allongés; cinq ovaires disposés autour d'un gynophore court, ayant à sa base cinq petites écailles; ils sont réunis inférieurement et sont marqués chacun d'un sillon longitudinal; ils renferment deux ovules superposés. Les cinq styles sont courts et rapprochés de manière à paraître n'en former qu'un seul, couronné par un stigmate unique, très-large, pelté, à cinq sillons. Les cinq capsules sont connées à leur base et divergentes supérieurement, convexes en dehors, anguleuses intérieurement et déhiscentes; les semences sont solitaires, globuleuses et lisses. Ces caractères ont été tracés d'après quelques fruits rapportés par le père d'Incaville; ils sont appelés en Chine *Ou-Tchou-Yu.*

BOZUÉ. MOLL. S. vulg. d'Ampullaire.

BRABEI, BRABEIUM OU BRABEJUM. BOT. Ce genre, établi par Linné, et qui, dans son *Mantissa Plantarum,* porte un nom différent, celui de *Brabyla,* appartient à la fam. des Protéacées. Il présente un calice de quatre sépales réguliers, à la base de chacun desquels s'insère une étamine dont l'anthère est saillante. L'ovaire sessile est entouré à sa base d'une petite gaîne, résultant de la soudure de glandes hypogynes, et a son sommet surmonté d'un stigmate vertical. Il devient un fruit velu, sec et monosperme, à noyau. On en connaît une seule esp., le *B. stellatum,* arbrisseau du Cap, dont les feuilles sont verticillées et dentées en scie, les fleurs disposées en épis axillaires sur lesquels elles se distribuent en faisceaux de trois ou plus, munis d'une bractée commune. La plupart sont mâles par suite de l'avortement de l'ovaire.

BRABYLA. BOT. *V.* BRABEIUM.

BRAC. MAM. *V.* BRAQUE.

BRAC. OIS. S. de Calao d'Afrique.

BRACHÉLYTRES. INS. *V.* STAPHYLINIENS.

BRACHIÉ. *Brachiatus.* BOT. Cette dénomination s'entend ordinairement des rameaux quand ils se développent parallèlement et d'une manière très-ouverte, comme les bras d'un homme. Le développement brachié se fait quelquefois deux par deux alternativement ou verticillement, en croix.

BRACHIELLE. *Brachiella.* ANNÉL. G. de Vers intestinaux cavitaires, institué par Cuvier qui lui reconnaît pour caractères : deux proéminences comme deux bras, et qui se réunissent en une seule partie cornée par laquelle l'animal se fixe aux ouies. Ce G., qui a pour type le *Lernœa salmonea* de Gisler (Act. Suec. 1751, et Encycl. méth. vers. pl. 88, fig. 13 — 18), ne diffère peut-être pas assez des Lernéomyzes de Blainville.

BRACHIÉLYTRE. BOT. *V.* MUHLENBERGIE.

BRACHINE. *Brachinus.* INS. Coléoptères pentamères; G. établi par Weber aux dépens des Carabes de Fab. Caractères : palpes extérieures point terminées en manière d'alène ou subulées; côté interne des deux jambes antérieures fortement échancré; extrémité postérieure des élytres tronquée; crochets des tarses simples ou points dentelés en dessous; point de paraglosses sur les côtés de la languette, cette partie tantôt entièrement cornée, tantôt cornée au milieu avec les bords latéraux membraneux, et s'avançant au delà du bord supérieur dans quelques-uns. Corps oblong, avec la tête et le prothorax ordinairement plus étroits que l'abdomen, prothorax presque en forme de cœur, tronqué postérieurement; tête triangulaire, rétrécie immédiatement après les yeux, et ne tenant jamais au corselet par un col en forme de petit nœud; tarses presque semblables dans les deux sexes : leur pénultième article toujours entier ou point bilobé. Ces derniers caractères n'appartiennent pas exclusivement aux Brachines, mais aussi aux G. Anthie, Graphiptère, Helluo et Aptine : ceux qui pourraient leur être propres et les distinguer des G. précédents, seraient l'abdomen carré, long ou ovale, épais, avec des glandes intérieures, sécrétant un liquide volatil, qui sort avec bruit par l'anus. Ce phénomène remarquable est produit lorsque l'Insecte est inquiété, ou lorsqu'il craint un danger : on voit alors sortir par l'anus une vapeur blanchâtre ou jaunâtre, d'une odeur acide, et qui l'est réellement, Duméril et Léon Dufour s'en étant assurés au moyen du papier de Tournesol. Ces deux observateurs distingués nous ont donné des détails sur l'appareil de cette fonction. Cet appareil consiste en deux corps auxquels on distingue deux parties, l'une qui prépare, et l'autre qui conserve le liquide. La première se présente sous deux aspects différents : ou bien elle est contractée, et ressemble à un corps blanchâtre et mou, comme glanduleux, ou bien elle est dilatée, et figure un sac oblong, diaphane, rempli d'air et occupant tout l'abdomen; la seconde partie ou la partie conservatrice fait suite de chaque côté à celle qui précède; elle est le réservoir de tout l'appareil; sa forme est sphérique, et sa place est fixée entre le rectum et le dernier segment dorsal de l'abdomen; elle s'ouvre de chaque côté de l'anus par un pore. Tel est l'organe fort simple qui produit le phénomène de la détonation dans les Brachines; il offre sans doute quelques différences suivant les espèces. Ce que nous en avons dit et les autres détails que nous allons donner sur l'anatomie, ont été observés par Léon Dufour (Annal. du Mus. d'Hist. nat., T. XVIII, p. 70, et Nouveau Bulletin de la Société philomatique, juillet 1812) sur le Brachine tirailleur.

Duméril a remarqué qu'aussitôt que l'on ouvre le réservoir, le liquide qu'il contient entre en effervescence et s'évapore à l'instant. Il nous apprend encore que l'action acide de ce fluide est telle que le papier bleu végétal, d'abord rougi, ne tarde pas à jaunir, et que si on place la vésicule sur la langue, et qu'on la comprime, le liquide qui en sort répand dans toute la bouche une saveur particulière et assez agréable qui ne tarde pas à dégénérer en une vive douleur, se faisant sentir au point d'application, et laissant là une tache jaune, semblable à celle que produirait une très-petite quantité d'acide nitrique. L'appareil digestif se compose des vaisseaux hépatiques, au nombre de quatre, de l'épiploon formé par des lambeaux de graisse, et du canal digestif qui a deux fois environ la longueur du corps; on lui distingue : l'œsophage droit, aussi long que le prothorax; l'estomac qui, lorsqu'il est contracté, a des parois très-épaisses et présente une sur-

face granuleuse et ridée; tandis que lorsqu'il est dilaté, toutes les rides disparaissent, et qu'il n'existe plus que des lignes enfoncées, longitudinales, laissant entre elles des intervalles légèrement convexes, divisés par des raies transversales; en arrière de l'estomac et à une ligne environ, un petit renflement presque globulaire; l'intestin qui est un tube cylindrique, hérissé de petites papilles, faisant une circonvolution sur lui-même, et offrant, avant de se terminer au rectum, un renflement assez semblable à l'estomac; enfin le rectum long d'une ligne. Les organes de la génération, dans les deux sexes, consistent dans ceux qui servent à la préparation et ceux qui opèrent la copulation. L'organe préparateur du mâle se compose de deux testicules ovales, pyriformes, et de deux vésicules séminales. sur la nature desquelles Léon Dufour s'était d'abord mépris, en les regardant comme les testicules. Elles sont cylindriques, repliées sur elles-mêmes, et ont six lignes de longueur. Chacune reçoit une petite vésicule composée d'un vaisseau unique, replié sur lui-même, après quoi elles se réunissent en un canal spermatique commun, lequel aboutit à l'organe copulateur, après avoir traversé un corps blanchâtre, spongieux en dehors et calleux en dedans. L'organe copulateur est formé par des pièces cornées que l'auteur décrit avec soin, mais dont l'exposition serait difficile à donner, et plus encore à saisir à cause de la nomenclature encore très-incertaine de chacune de ces pièces. Nous renvoyons pour ces détails au Mémoire lui-même. L'organe préparateur de la femelle est formé de deux ovaires très-distendus lorsqu'ils sont remplis par les œufs fécondés, et ressemblant à deux sacs membraneux qui, après s'être réunis pour former un canal commun, aboutissent à un corps spongieux qui est la base de l'organe copulateur; celui-ci se compose de trois pièces dont deux latérales, en forme de crochets, et l'intermédiaire aplatie, droite, dilatée et échancrée. Ces parties jouent les unes sur les autres. Nous avons eu occasion de les étudier, et nous les avons trouvées composées des mêmes pièces principales que la tarière et l'aiguillon des Hyménoptères. Nous reviendrons sur tous ces objets dans le travail général et déjà fort avancé que nous préparons sur les organes de la génération dans les Animaux articulés.

Outre les caractères extérieurs et distincts que nous avons fait connaître, les Brachines ont encore les antennes filiformes, un peu plus longues que la tête et le prothorax; la tête ovale; les yeux saillants; les mandibules à peine dentelées; l'écusson petit ou presque nul dans certaines espèces. Ce sont des Insectes carnassiers, vivant quelquefois en sociétés nombreuses sous les pierres et dans des lieux humides, et se rencontrant principalement au printemps.

Latreille réunit au G. Brachine celui des Aptines de Bonelli, qui n'en est qu'un démembrement; mais il établit dans ce premier G. deux divisions dont la première répond au G. Aptine, et la seconde au G. Brachine proprement dits, du même auteur. Nous ne citerons qu'une esp. comme type de chaque section.

† Point d'ailes; dernier article des palpes extérieures dilaté, presque en cône renversé; menton échancré, avec une dent bifide, troisième article des antennes n'étant pas une fois plus long que le premier.

B. TIRAILLEUR. *B. displosor* de Dufour. Il habite l'Espagne et paraît être la même esp. que le *B. ballista* d'Illiger.

†† Des ailes; dernier article des palpes extérieures presque ovoïde; menton échancré, sans dents; troisième article des antennes au moins une fois aussi long que le premier.

B. PÉTARD. *B. crepitans*. Il est commun aux environs de Paris, ainsi que plusieurs autres.

BRACHIOBOLE. BOT. *V*. BRACHYLOBOS.

BRACHIOLE ET BRACHIOGLE. BOT. *V*. BRACHYGLOTTIS.

BRACHION. POIS. Esp. du G. Spare.

BRACHION. *Brachionus*. G. d'Animaux microscopiques dont Bory a fait le type de sa fam. des Brachionides, en leur imposant pour caractères : test transparent, capsulaire, antérieurement denté ou simplement émarginé, postérieurement foraminé pour donner passage à une queue rétractile, fissée; organes gastrites centraux; les ciliaires se développant en deux rotifères complets.

Les Brachions habitent les eaux douces et pures, parmi les Conferves et les Lenticules; nagent avec rapidité; ont une figure fort bizarre; tels sont le *B. urceolaris*, Müll., Encyc., pl. 28, f. 22-28; et le *B. Bakeri*, Müll., Encycl., pl. 28, f. 29-31.

BRACHIONIDES. Fam. proposée par Bory dans ses Animaux microscopiques, et à laquelle seraient assignés les caractères suivants : corps microscopique, invisible à l'œil nu, contractile et recouvert d'un test solide, qui laisse apercevoir dans sa transparence un organe plus ou moins agité, paraissant avoir rapport à la digestion; évidemment ovipares; émettant des glomérules productifs qu'on a vus enfermés dans leurs corps plus ou moins de temps avant leur émission. Les G. contenus dans la fam. des Brachionides seront répartis ainsi qu'il suit : tous sont aquatiques et se trouvent soit dans les eaux douces, soit dans l'eau de mer.

† Où l'on reconnaît distinctement des organes ciliaires.

Les G. 1. ANOURELLE, *Anourella*. 2. KERATELLE, *Keratella*. 3. TESTUDINELLE, *Testudinella*. 4. LEPADELLE, *Lepadella*. 5. MITILLINE, *Mitillina*. 6. SQUATINELLE, *Squatinella*. 7. BRACHION, *Brachionus*. 8. et SILIQUELLE, *Siliquella*.

†† Où l'on n'a pas reconnu d'organes ciliaires.

Les G. 9. SQUAMULELLE, *Squamulella*. 10. COLURELLE, *Colurella*. 11. et SILURELLE, *Silurella*.

BRACHIOPODE. *Brachiopoda*. MOLL. Cette dénomination, formée de deux mots grecs, βραχίων, bras, et πούς, pied, a été créée par Duméril pour caractériser une nouvelle coupe dans les Mollusques, dont Cuvier avait senti la nécessité en étudiant l'Animal de la Lingule (Ann. du Mus., T. 1, p. 69). Duméril en fit le cinquième ordre de la classe des Mollusques, mais en y comprenant les Anatifes et les Balanes qui en ont été séparés depuis par Lamarck, pour former la classe des Cirrhipèdes, en laissant les Brachiopodes comme fam. distincte dans l'ordre des Acéphalés.

Les Brachiopodes ont beaucoup de rapports avec les Lamellibranches. A ne considérer que leur coquille, ce

sont de véritables Bivalves. Il n'est pas douteux, par exemple, que le test des Cranies, et surtout celui des Orbicules, aient beaucoup d'analogie avec celui des Anomies. Quant à leurs Animaux, ils s'éloignent moins des Lamellibranches qu'on ne le croirait au premier coup d'œil; mais leur organisation est cependant assez remarquable pour devoir les séparer en classe distincte. Ils ont, comme les Lamellibranches, « un manteau à » deux lobes, et ce manteau est toujours ouvert; mais » leurs branchies ne consistent qu'en petits feuillets » rangés tout autour de chaque lobe, à sa face interne; » au lieu de pieds, ils ont deux bras charnus et garnis » de nombreux filaments qu'ils peuvent étendre hors » de leur coquille et y retirer; leur extérieur a paru » montrer deux cœurs aortiques et un canal intestinal » replié autour du foie; la bouche est entre les bases » des bras et l'anus sur un des côtés. On ne connaît pas » bien leurs organes de la génération, ni leur système » nerveux. » (Cuvier, Règn. Anim.) Leurs bras cirrheux ne sont point articulés comme ceux des Cirrhipodes; le cordon tendineux qui les soutient ne ressemble pas au pédoncule de ceux-ci, avec lesquels ils ont cependant le rapport marqué d'avoir des membres distincts qui manquent aux Lamellibranches. Les branches testacées, grêles, fourchues, qu'on remarque à l'intérieur des Térébratules, pénètrent dans le corps de l'Animal, le soutiennent et donnent surtout attache aux bras. Ces bras, très-singuliers, sont allongés, ciliés et cirrheux. Dans l'état de repos, ils sont roulés en spirale dans la coquille, et ne sortent que lorsque l'Animal veut s'en servir. Serait-il possible que les filets spiraux, que Soverby a reconnus dans l'intérieur du G. Spirifer, fussent les bras en question, différemment organisés et passés à l'état de solidification? ou ne sont-ils qu'une charpente testacée, analogue à celle des Térébratules?

Les Orbicules présentent une analogie singulière avec les *Hipponyx* de Defrance ou les Cabochons pourvus d'un support tout à fait comparable à la valve adhérente des Orbicules, dont la valve supérieure est si semblable à une Patelle qu'elle a souvent été classée dans ce G. Ce passage remarquable des Céphalés aux Acéphalés, sur lequel Blainville a promis des considérations qui méritent d'être développées, prouve encore bien évidemment combien l'enveloppe testacée des Mollusques peut induire en erreur pour leur classement, et qu'il n'y a que l'étude des Animaux qui puisse fonder une méthode qui permette de saisir leurs véritables rapports.

Nous avons établi trois fam. dans la classe des Brachiopodes : celle des Lingules, qui ne comprend que le G. de ce nom; celle des Térébratules, qui renferme les G. Producte, Térébratule, Spirifer, Magas et Thécidée; et enfin celle des Cranies, qui comprend les G. Cranie et Orbicule.

BRACHIURE. CRUST. *V.* BRACHYURE.

BRACHONYX. OIS. Swainson a établi ce G. dans sa nouvelle classification des Oiseaux; il est de la fam. des Alaudées et a pour caractères : bec court, droit, comprimé; arête légèrement recourbée; ailes très-courtes; première rémige très-courte, deuxième, troisième, quatrième et cinquième presque égales, très-longues; queue médiocre; pieds très-longs; tarses à squames latérales et divisées; pouce à angle court à peu près droit. Le type de ce G. est l'Alouette bateleuse, de Levaillant.

BRACHYACHYRIDE. *Brachyachyris.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, Syngénésie radiée, L., qu'a établi Nuttal pour une pl. qu'il a découverte sur les bords du Missouri, et dont il a tracé les caractères de la manière suivante : calathide composée d'une dizaine de fleurons, et entourée d'un involucre formé d'écailles ovales et imbriquées; cinq fleurons à la circonférence; réceptacle nu; aigrette composée de cinq à huit paillettes très-courtes. La seule esp. connue, *B. Euthamiæ*, est une pl. herbacée, rameuse, à feuilles linéaires, opprimées, semées de points âpres et rudes sur les bords; les fleurs sont terminales.

BRACHYCARPÆA. BOT. G. établi par De Candolle, dans la fam. des Crucifères, ayant pour type, et jusqu'ici pour unique esp., une Héliophile, *H. flava* de Linné fils. Les sépales du calice sont légèrement dressés; les pétales ovales, oblongs; les étamines dépourvues d'appendices; la silicule à peu près sessile, didyme, surmontée d'un style très-court, à deux loges monospermes. Le *B. varians*, Cand., est un sous-arbrisseau du Cap, glabre, à feuilles oblongues, linéaires, ayant à peu près le port des Héliophiles à tige frutescente, mais la silicule beaucoup plus courte que dans ce G., caractère d'où lui vient son nom. Cette silicule rappelle le fruit du Senebiera ou du Biscutella.

BRACHYCÉPHALE. *Brachycephalus.* REPT. Le professeur Fitzinger a fait du Batracien décrit par Spix, sous le nom de *Bufo ephippium*, pl. XX, fig. 2, un G. particulier, basé sur la circonstance caractéristique, que l'on ne voyait que trois doigts à tous les pieds. Ce caractère a paru accidentel, et la majorité des zoologistes n'ont voulu adopter le G. que lorsque d'autres recherches auront pu valider le caractère.

BRACHYCÈRE. *Brachycerus.* INS. Coléoptères pentamères. G. fondé par Olivier aux dépens du grand G. Charanson. Caractères : antennes droites, plus courtes que la tête, grossissant insensiblement, de neuf articles, le premier un peu plus gros que les autres, le dernier le plus long et tronqué à son extrémité; tête inclinée, allongée en forme de trompe épaisse; bouche placée à l'extrémité de la trompe et pourvue de mandibules, de mâchoires et d'antennules; celles-ci, au nombre de quatre, les deux antérieures très-courtes, composées de quatre articles dont le premier, plus large que les autres, terminé extérieurement par une pointe longue, avancée, et le dernier très-petit, les deux postérieures composées de trois articles diminuant de grosseur; tarses filiformes, sans houppes, de quatre articles, les trois premiers égaux entre eux. Les Brachycères ont beaucoup de rapports avec les Charansons, mais ils en diffèrent essentiellement par les caractères tirés des antennes, des parties de la bouche et des tarses; ils en sont distingués encore par leurs habitudes, car ils ne se rencontrent jamais sur les plantes, et vivent dans les lieux sablonneux où on les voit marcher lentement. Leurs élytres embrassent l'abdomen sur les côtés, et sont soudées à leur suture; il n'existe pas d'ailes mem-

braneuses; le corps de plusieurs espèces est recouvert d'une poussière écailleuse, qui s'enlève aisément, et que l'Insecte perd en avançant en âge. La larve n'est pas connue. Ces Insectes sont presque tous étrangers; quelques-uns se rencontrent cependant dans le midi de l'Europe. Parmi ces derniers, nous remarquerons :

Le B. ONDÉ. *B. undatus* d'Olivier (Coléopt., T. V, pl. 2, fig. 16, A, B), qui se trouve dans la France méridionale et en Italie.

Le B. BARBARESQUE. *B. barbarus* d'Olivier (*loc. cit.*, pl. 2, fig. 15, A, B), servant de type au G. et habitant les côtes de Barbarie.

BRACHYCHITON. BOT. G. de la fam. des Sterculiacées, établi par Schott et Endlicher, dans leurs *Meletemata Bot.*, pour un arbre de la Nouvelle-Hollande. Les auteurs du G. nouveau lui donnent pour caractères : calice cyathiforme, à cinq divisions étalées, dilatées, dont l'estivation est induplicative; à la partie interne vers la base, est une sorte d'anneau à sommet infléchi. Dans les fleurs mâles le tube staminal est épais, ceint par le calice, muni d'anthères sessiles et biloculaires. Le même organe dans les fleurs femelles, consiste en une sorte d'anneau beaucoup plus court, portant une trentaine d'anthères stériles, dressées et superposées; les ovaires sont soudés et les styles réunis; les stigmates présentent des rayons ligulés. Le fruit consiste en carpelles foliacés, stipités et polyspermes. Le *B. paradoxum* a les feuilles larges, arrondies et presque lobées; les fleurs sont très-grandes, ordinairement solitaires et dispersées dans les aisselles des feuilles.

BRACHYCLADOS. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par le Dr Gillies, qui le caractérise ainsi : involucre imbriqué; rayons de l'aigrette très-nombreux, capillaires et disposés sur deux rangs. Le *B. lycioides*, seule esp. connue, est un arbrisseau rigide, très-blanchu, à feuilles fasciculées, linéaires, mucronulées, à bords roulés et très-entiers; les fleurs sont blanches. Cet arbuste est originaire de l'Amérique du Sud.

BRACHYCOME. *Brachycoma*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, institué par H. de Cassini qui lui a assigné pour caractères : calathide multiflore, hétérogame, à fleurons radiaires ligulés et femelles; ceux du centre sont tubuleux, à cinq dents et hermaphrodites; réceptacle conique, presque alvéolé, sans palettes; involucre campanulé, garni d'un petit nombre d'écailles à bords membraneux ; akène plan, comprimé latéralement, couronné par son aigrette très-courte et sétiforme. Sept ou huit esp. composent ce G.; ce sont des pl. herbacées de la Nouvelle-Hollande, à feuilles alternes, glabres, dentées, pennilobées ou trifides, à fleurons du disque jaunes; ceux de la circonférence sont blancs. — Gaudichaud avait proposé sous ce nom l'établissement d'un autre genre, de la même fam. dont les esp. ont depuis été réunies à celles du G. *Vittadinia*.

BRACHYDÈRE. *Brachyderes*. INS. G. de Coléoptères tétramères, institué par Schonherr dans la fam. des Rhynchophores de Latreille, avec les caractères suivants : antennes coudées, de douze articles, aussi longues que la tête et le corselet réunis, terminées par une massue en fuseau allongé; trompe courte, yeux arrondis, proéminents; corselet court, avec les côtés arrondis; élytres allongées, rétrécies; corps mutique et aptère; pattes assez longues; cuisses dentées. Ce G. a pour type le *Curculio palliatus* de Fab.

BRACHYÉLYTRE. *Brachyelytrum*. BOT. G. de Graminées formé par Beauvois du Dilepyre de Michaux, qu'il nomme *B. erectum*. Ses caractères sont : épillets pédicellés, alternes; balle calicinale à deux valves, dont l'inférieure est quatre fois plus courte et renferme deux fleurs, l'une fertile, à balle bivalve accompagnée d'écailles; la valve inférieure entière, accompagnée d'une longue soie; la supérieure bifide; la fleur stérile, pédiculée, pubescente; les fleurs sont disposées en un épi simple dont les épillets sont alternes. C'est une pl. dont l'aspect est celui d'une Agrostide, et qui habite les bois ombragés de la Caroline et de la Géorgie. Elle a été décrite par Schreber sous le nom de *Muhlenbergia erecta*, et paraît devoir être réunie au G. Trichochloa de De Candolle.

BRACHYGLOSSE. *Brachyglossa*. INS. Nom donné par Boisduval au G. *Acherontia* de Ochsenheim, dont le *Sphinx atropos* est le type. *V.* SPHINX.

BRACHYGLOTTIS. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, Syngénésie, Lin., et caractérisé par un involucre cylindrique, composé de plusieurs folioles égales et conniventes; un réceptacle nu; des fleurs radiées dans lesquelles les demi-fleurons sont en petit nombre, courts, réfléchis et terminés par trois dents; une aigrette plumeuse. Ce G., établi par Forster, a été réuni par Willdenow et Persoon aux Cinéraires. Il ne comprend que deux esp. originaires de la Nouvelle-Zélande et peu connues : l'une à feuilles ovales et sinuées, l'autre à feuilles entières et arrondies.

BRACHYGNATHE. *Brachygnathus*. INS. G. de Coléoptères pentamères, voisin du G. *Cychrus* dans la fam. des Carabiques, fondé par le Dr Max. Perthy, qui a décrit les insectes recueillis au Brésil par Spix. Les B. se distinguent des Cychres par la lèvre supérieure qui est petite et non échancrée, et les mâchoires qui sont très-courtes. Nous ne connaissons point les esp. qui constituent ce G. nouveau.

BRACHYLÈNE. *Brachylæna*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, institué par R. Brown qui lui assigne pour caractères : calathides multiflores, dioïques; réceptacle étroit et nu; écailles de l'involucre imbriquées, aussi courtes ou moins longues que les corolles qui sont tubuleuses, à cinq dents inégales; dans les fleurons mâles, anthères portant deux soies à leur base; style filiforme et simple; ovaire avorté, hispide; dans les fleurons femelles, anthères libres, avortées; style divisé au sommet en plusieurs petits rameaux élargis; akène glanduloso-pubescent; aigrette avec deux rangées de soies roides et scabres. Les cinq ou six esp. contenues en ce G. appartiennent à la pointe australe de l'Afrique, et constituent des arbres ou des arbustes à feuilles alternes, coriaces, faiblement pétiolées, entières ou dentées, glabres en dessus, tomenteuses en dessous. Les calathides sont réunies en panicules au sommet des rameaux, et leurs fleurons sont jaunes.

BRACHYLÉPIDE. *Brachylepis*. BOT. G. de la fam. des Chénopodées, établi par Meyer, avec les caractères suivants : fleurs hermaphrodites, accompagnées de

bractées; cinq sépales; cinq étamines insérées au réceptacle; cinq squamelles hypogynes, alternant avec les filaments staminaux; deux stigmates très-courts; un utricule comprimé, presque papyracé; graine verticale, dépourvue d'albumen. Le *B. salsa*, seule esp. connue, est une petite pl. qui a le port des Salsolas, et qui croît dans les régions occidentales des déserts de la Sougarie des Kirghizes.

BRACHYLOBOS. BOT. G. formé par Allioni aux dépens des Sisymbres de L., et dont le *Sisymbrium silvestre* était le type. De Candolle n'en fait que la seconde section de son G. *Nasturtium*, dans laquelle il renferme quatorze esp. dont la silique est courte ou même ovale. Le *Sisymbrium amphibium* est du nombre.

BRACHYLOPHE. *Brachylophus*. REPT. G. de Sauriens, établi par Cuvier dans sa fam. des Iguaniens. Caractères : langue charnue, épaisse; corps allongé; queue un peu comprimée; une crête peu saillante, à la nuque et au dos; un petit fanon; écailles petites; une série de points à chaque cuisse; point de dents au palais, ce qui les distingue de tous les autres Lézards de la même fam.; dents des mâchoires serratiformes. Le type de ce G. est l'*Iguane à bandes*, Brongn. Essai et Mém. des sav. étr. 1. Il est bleu foncé avec des bandes plus pâles; on le trouve aux Indes.

BRACHYMÉNIE. *Brachymenium*. BOT. Le professeur Schwagrichen avait établi sous ce nom un genre dans la fam. des Mousses, mais les caractères qu'il présentait pour les deux esp. qu'il voulait ériger en G. n'ont point paru assez distincts de ceux du G. Bryum; en conséquence la réunion a été effectuée.

BRACHYN. INS. *V*. BRACHINE.

BRACHYODON. *Brachyodon*. BOT. G. de la fam. des Mousses, dû aux recherches du professeur Fürnrohr, qui l'a séparé du G. *Grimmia*. Caractères : péristome simple et membraneux; seize dents à égales distances et obtuses forment l'anneau; coiffe mytriforme. On trouve assez communément cette Mousse en Angleterre.

BRACHYOPE. *Brachyopa*. INS. G. de Diptères établi par Meigen, dans la fam. des Syrphiques. Il se confond, dans la Méthode de Latreille, avec les Milésies; mais il en serait spécialement distingué, selon Meigen, par la soie des antennes, qui est garnie de poils. Cet auteur y rapporte la *Mouche conique* de Panzer (*Faun. Germ.*, fasc. 60, pl. 20); la *Mouche arquée* du même (*Ibid.*, pl. 15); les *Rhingies bicolor, fauve* et *Scœvoïde* de Fallen, et l'*Oscinis Oleæ* de Fab.; cette dernière esp. s'en éloigne cependant par la forme des antennes, la composition du suçoir et la disposition des nervures des ailes; c'est une vraie Muscide.

BRACHYPE. *Brachypus*. INS. G. de Coléoptères tétramères, institué par Schoonherr, dans la fam. des Curculionides, et très-voisin du G. *Bagous* dont il ne diffère que par le pénultième article des tarses, qui renferme totalement, entre ses lobes, le dernier qui est quelquefois dépourvu de crochets.

BRACHYPHYLLA. MAM. G. de la fam. des Chéiroptères, voisin du G. Glossophage, de Geoffroy, institué par Gray qui le caractérise ainsi : quatre incisives en haut et quatre en bas : les intermédiaires d'en haut grandes, coniques et rapprochées; les externes très-petites; une canine et cinq molaires de chaque côté des deux mâchoires; museau tronqué; nez séparé par un sillon profond; feuille nasale large et plane; lèvre inférieure divisée, avec les bords de cette séparation verruqueux; langue allongée et verruqueuse; queue très-courte. Membrane fémorale ample, profondément échancrée postérieurement. Ce G. ne se compose que d'une esp., *B. cavernarum*, qui se trouve à St.-Vincent, l'une des îles Antilles; elle est, en dessus, couverte de poils d'un brun bai; ils sont, en dessous, d'un bai plus clair. Sa taille est de quatre pouces et demi, et son envergure de seize pouces.

BRACHYPHYLLE. *Brachyphyllum*. BOT. Dans son prodrome d'une histoire des végétaux fossiles, Ad. Brongniart a placé à la suite de la fam. des Conifères, un G. *Brachyphyllum*, composé d'une ou deux esp. trouvées à Whitby, dans l'Oolite inférieure.

BRACHYPLATYS. INS. G. d'Hémiptères, de la fam. des Géocorizes, institué par Surville, pour des Insectes assez petits, à corps court et orbiculaire, à tête plus large que celle des Scutellères, ayant en outre l'écusson échancré en arrière dans les mâles. Le B. de Vanikoro a été rapporté par les naturalistes de l'expédition de l'Astrolabe; elle est d'un bronzé brillant en dessus avec de légères bordures fauves; le dessous du corps est d'un brun bronzé avec les pattes et le contour de l'abdomen jaunâtres.

BRACHYPODE. *Brachypodium*. BOT. Beauvois a établi ce G. dans la fam. des Graminées, et lui a imposé pour caractères : épillets alternes, sur un large pédicule articulé; balle calicinale à deux valves courtes, renfermant de trois à quinze fleurs composées chacune de deux valves entières, dont l'inférieure est terminée par une soie, et la supérieure tronquée, garnie de poils roides, recourbés et hérissés; écailles ovales, velues. Des espèces autrefois dispersées dans les G. Brome, Froment et Fétuque, le composent. Trinius pense qu'il doit être réuni à ce dernier.

BRACHYPTERACIUS. OIS. S. de Brachypterolle.

BRACHYPTÈRE. *Brachypterus*. INS. Coléoptères pentamères; G. établi par Schneider; il est S. de Cerque.

BRACHYPTÈRE. *Brachypterus*. OIS. G. de l'ordre des Insectivores, établi par Horsfield qui lui assigne les caractères suivants : bec médiocre, à bords aigus, élargi à sa base, conique au delà de moitié; arête carénée entre les narines, puis arrondie et un peu recourbée vers la pointe; mandibules inclinées au sommet; pieds allongés; ongles très-comprimés : celui du pouce plus grand et très-recourbé; ailes très-courtes : les cinq premières rémiges étagées, les cinq suivantes très-longues et presque égales. Les Brachyptères appartiennent à l'Archipel des Indes; ce sont des Oiseaux doux et paisibles, dont les habitudes diffèrent peu de celles des Turdoïdes. Horsfield n'en a observé que deux espèces :

B. DES HAIES. *B. Sepiaria*. Horsf. Parties supérieures d'un jaune olivâtre; rémiges et rectrices fauves, avec les deux intermédiaires, parmi celles-ci, d'une seule nuance et un peu plus foncée; gorge et milieu du ventre blancs; bec et pieds cendrés. Taille, cinq pouces. De Java.

B. DE MONTAGNE. *B. montana*, Horsf. Parties supé-

rieures d'un gris bleuâtre, les inférieures d'une teinte plus pâle; rémiges et rectrices fauves, bordées extérieurement de gris bleu; bec et pieds noirâtres. Taille, cinq pouces six lignes. De Java.

BRACHYPTÈRES. C'est dans la *Zoologie analytique* de Duméril une fam. de l'ordre des Gallinacés : elle comprend les G. dont les esp. ont les ailes trop courtes pour servir au vol. Ces G. sont : Autruche, Touyou, Casoar et Dronte. Cuvier et Vieillot ont appliqué ce nom à une fam. d'Oiseaux plongeurs aquatiques, et dont les ailes sont très-courtes : ils y comprennent les Plongeons, les Pinguins et les Manchots.

BRACHYPTEROLLE. OIS. G. de l'ordre des Omnivores. Caractères : bec comprimé; mandibule supérieure courbée dans sa longueur, mais ne formant point de crochet à son extrémité; narines allongées, ouvertes obliquement en fente étroite, protégée par de longs poils roides, bordant la base de la mandibule supérieure; ailes n'atteignant que le tiers ou le quart de la longueur de la queue, très-arrondies; rémiges primaires à peine plus longues que les secondaires, la première beaucoup plus courte que la seconde qui l'est plus que la troisième; queue étagée assez allongée et arrondie à son extrémité; pieds assez grêles; doigt externe presque aussi long que l'intermédiaire, dont il est séparé dès la base, ayant les quatre phalanges libres; ongle du pouce plus court et plus faible que celui du doigt intermédiaire, qui est élargi du côté interne, formant gouttière en dessous.

Ce G. a été formé par De Lafresnay, d'après un oiseau de Madagascar que Lesson avait placé provisoirement et avec doute parmi les Rolles, seulement parce qu'il avait été informé d'une analogie complète de mœurs et d'habitudes. Une seconde esp. parvenue à M. De Lafresnay, l'a confirmé dans sa pensée que le Rolle Coural de Lesson devait être le type d'un G. nouveau.

B. COURAL. *Brachypteracius leptosomus*, Laf. Rolle Coural. *Colaris leptosomus*, Lesson, Illust. de Zool., pl. 10. Front et sommet de la tête d'un brun jaunâtre; nuque d'un pourpre bleuâtre; sourcils blancs nuancés d'aigue-marine, avec des taches semblables sur les joues et les côtés du cou dont le fond est brun; gorge fauve, nuancée de roussâtre, avec un demi-collier blanchâtre. Parties supérieures d'un vert olive, passant à l'aigue-marine vers les épaules et le croupion; rémiges noires, bordées de roussâtre; tectrices alaires brunes, terminées de blanc; rectrices étagées, olivâtres, bordées de brun et terminées de blanc; parties inférieures et flancs d'un blanc roussâtre, rayés de taches lunulées brunes; bec brun, blanchâtre à sa base; pieds brunâtres. Taille, 13 pouces 6 lignes.

B. BRÈVE. *B. pittoides*, Laf. Sommet de la tête et joues d'un bleu azuré vif; gorge blanchâtre encadrée de noir; un large trait noir en arrière des yeux; sourcils blancs, bordés par un trait noir, pointillé de blanc; parties supérieures d'un brun ferrugineux nuancé de vert olive; rémiges noires; tectrices alaires d'un vert foncé; rectrices olives, bordées de bleu violet, terminées d'olivâtre; poitrine d'un brun roux; parties inférieures d'un fauve blanchâtre; bec beaucoup moins robuste que dans l'espèce précédente, d'un gris foncé; pieds bleuâtres. Taille, 8 à 9 pouces. De Madagascar.

BRACHYPUS. REPT. Fitzinger a formé, sous ce nom, un G. particulier des Chalcides, qui ont quatre doigts à tous les pieds. Les caractères distinctifs de ce G. ne paraissent pas suffisamment tracés; aussi les zoologistes ne s'empressent-ils pas de l'adopter.

BRACHYRHINE. INS. *V.* RHINCHOPHORE et CHARANSON.

BRACHYRHYNQUE. *Brachyrhynchus*. INS. Hémiptères; G. formé par Delaporte, aux dépens du G. *Aradus* de Fab., dans la fam. des Cimicides. Il se compose de ceux qui ont les antennes composées de quatre articles, dont le premier ordinairement globuliforme, les deux suivants presque égaux, allongés, et le dernier ovale. Le bec est très-court, recourbé sous la tête et logé dans un sillon dont les bords sont relevés; les articles des tarses sont simples. Le *B. Orientalis*, jusqu'ici le seul du G., est originaire de Java; il est long de quatre lignes, et noirâtre.

BRACHYRIS. BOT. Nuttal a établi ce G. dans la vaste fam. des Synanthérées, et dans la Syngénésie Polygamie superflue, pour le *Solidago Sarothra* de Pursh, qui diffère surtout des autres *Solidago* par son aigrette non poilue, mais composée d'environ cinq à huit écailles allongées et persistantes. Le *B. Euthamiæ*, Nuttal, ou *Solidago Sarothra* de Pursh, est une pl. vivace dont les tiges sont anguleuses et scabres, les feuilles rapprochées et linéaires. Les fleurs sont terminales et forment une sorte de corymbe. Elle croît dans les lieux arides, sur les bords du Missouri. Elle répand une odeur forte et peu agréable; les habitants s'en servent comme d'un médicament diurétique.

BRACHYS. INS. Coléoptères pentamères. G. établi par Dejean, dans la fam. des Sternoxes, aux dépens du G. *Trachys* de Fabricius. Caractères : labre bifide à l'extrémité; épistome fortement échancré au milieu; antennes de onze articles, logées dans un sillon qui se prolonge sur les côtés inférieurs du prothorax; le premier assez gros et en massue, le second renflé, ovoïde, les trois suivants étroits, subovalaires, et les six derniers élargis, formant une massue dentée en scie; présternum sillonné postérieurement; corselet trapézoïdal, rétréci antérieurement, trilobé en arrière; écusson moyen, triangulaire; jambes linéaires; dernier article des tarses aussi long que les quatre premiers réunis : ceux-ci courts, garnis de pelottes en dessous; crochets dentés. La seule esp. est le *T. Tessellata*, que Fabricius indique comme de la Caroline.

BRACHYSCOME. BOT. Labillardière avait décrit et figuré, sous le nom de *Bellis aculeata*, une pl. dont H. Cassini forme un G. particulier qu'a adopté le prof. De Candolle en y ajoutant plusieurs esp., et en changeant l'orthographe du nom. *V.* BRACHYCOME.

BRACHYSÈME. *Brachysema*. BOT. Dans la seconde édition de l'*Hortus Kewensis*, Brown décrit, sous ce nom, un G. nouveau de la fam. des Légumineuses et de la Décandrie Monogynie, auquel il attribue les caractères suivants : calice renflé, à cinq dents un peu inégales; corolle papilionacée, ayant l'étendard plus court que la carène qui est comprimée et de la même longueur que les ailes; ovaire pédiculé et entouré à sa base

d'une petite gaîne, terminé supérieurement par un style grêle et allongé; gousse renflée et polysperme. Ce G., voisin du *Gompholobium*, ne renferme qu'une seule esp. observée par Brown sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, et qu'il nomme *B. latifolium*, à cause de ses feuilles qui sont larges, ovales et planes.

BRACHYSOME. *Brachysomus*. INS. Coléoptères tétramères; G. établi par Schonherr dans la grande fam. des Rhinchophores. Il a pour caractères : antennes coudées, composées de douze articles assez allongés, épais et soyeux; ceux qui forment la massue sont faiblement tronqués, presque égaux, allant en diminuant vers l'extrémité; trompe courte et arquée dès la base; yeux arrondis et un peu déprimés; corselet arrondi sur les côtés et convexe; élytres grandes, convexes et lisses; corps ovale, privé d'ailes; pattes assez courtes. Le type de ce G. est le *Curculio hirsutus* de Fabricius que l'on trouve assez communément en Europe; le général Dejean y ajoute trois autres esp. dont deux originaires de Cayenne et l'autre de la Nouvelle-Hollande.

BRACHYSTELME. *Brachystelma*. BOT. Ce G. des Asclépiadées, Pentandrie Digynie, L., établi par Brown, offre pour caractères : une corolle campanulée, quinquéfide, à divisions anguleuses; la couronne du gynostège est aussi quinquéfide. Au total ce G. se rapproche beaucoup des Stapélies, et la seule esp. qui jusqu'à présent s'y trouve admise, avait été considérée par Meerburg comme un *Stapelia* qu'il avait nommé *Tuberosa*. C'est une plante sous-ligneuse et rameuse, à racine tuberculeuse, à feuilles opposées, linéaires, lancéolées, ciliées, à pédoncules axillaires, portant une seule fleur d'un rouge foncé; elle exhale une odeur fétide. Sa patrie est le Cap.

BRACHYSTÈME. *Brachystemum*. BOT. Le G. établi sous ce nom, dans la Flore de l'Amérique sept. de Michaux, a trop de rapports avec le G. qu'il a désigné sous le nom de Pycnanthème, pour ne pas devoir lui être réuni. Nous pensons donc, à l'exemple de Persoon, de Pursh et de Nuttal, que les espèces décrites sous ce nom par Michaux doivent être rapportées au Pycnanthème.

BRACHYSTEMME. *Brachystemma*. BOT. Ce G., créé par Don, a été réuni au G. *Arenaria*.

BRACHYSTETHE. *Brachystethus*. INS. G. de l'ordre des Hémiptères, institué par Delaporte, dans la Monographie qu'il a publiée des insectes de cet ordre. Les caractères sont : corps large, presque rond; carène sternale large, déprimée, très-courte et presque tronquée en avant; bec d'une longueur médiocre. Le *B. marginatus*, seule esp. connue, appartient au Brésil; il est long de neuf lignes, brun, pointillé de noir; les pieds sont ferrugineux et les bords des élytres jaunes. Ce G. prendra place dans la fam. des Pentatomides.

BRACHYSTOME. *Brachystoma*. INS. G. de Diptères, établi par Meigen dans la fam. des Empidies, et ayant pour caractères : trompe perpendiculaire, de la longueur de la tête, conique; palpes couchées sur elle; antennes avancées, de trois articles, dont le troisième conique, terminé par une soie très-longue. Il en cite et figure deux esp., la longicorne et la vésiculeuse; celle-ci avait été rangée par Fabricius, et sous la même dénomination spécifique, avec les Syrphes. Elle est longue de près de trois lignes, noire, avec l'extrémité de l'abdomen, du moins dans l'un des sexes (le mâle), renflée, vésiculeuse, demi-transparente et roussâtre. Les cuisses sont de cette couleur, avec une ligne noirâtre le long de leur tranche supérieure. Elle est rare aux environs de Paris.

BRACHYTARSE. *Brachytarsus*. INS. G. de Coléoptères tétramères, institué par Schonherr, dans la fam. des Bruchides. Il a pour caractères : antennes courtes, insérées sous les yeux; les deux articles de la base plus épais que les trois suivants; les six derniers foliacés et comprimés en massue; yeux larges, arrondis et proéminents; trompe courte, courbée et un peu tronquée au bout; corselet court, transverse, convexe, avec les angles acuminés et comprimés; élytres oblongues, carrées et bombées; corps court et ovalaire; pattes courtes; tarses petits. Ce G., formé aux dépens des Anthribes, a pour type l'*Anthibus scabrosus* de Fabricius, auquel on ajoute l'*A. varius* du même auteur; ces deux espèces, les seules bien connues, appartiennent à l'Europe.

BRACHYTÈLE. *Brachytelus*. MAM. Spix a formé ce G. dans l'ordre des Quadrumanes pour deux Singes du nouveau continent dont le pouce est très-petit. Geoffroy de St.-Hilaire a fait de ces esp. des Atèles. Le premier est le CHAMEK, *Ateles pentadactylus*, Geoff.; son pelage est entièrement noir. Le second est le MIKIRI, *At. hypoxanthus*, Pr. Max.; *Brachyteles mycrotarsus*, Spix. Son pelage est jaunâtre, passant au ferrugineux vers la queue.

BRACHYTON. BOT. G. de la fam. des Sterculiacées, établi par Schott et Endlicher, pour un arbre récemment observé à la Nouvelle-Hollande. Caractères : calice cyathiforme, à cinq divisions dilatées et ouvertes; vers sa base, à l'intérieur, est une sorte d'anneau formé par des écailles soudées et réfléchies en crochet; le tube staminal, dans les fleurs mâles, forme un anneau assez épais, inclus au calice, chargé d'anthères presque sessiles, à deux loges, dressées et rassemblées en une sorte de capitule; dans les fleurs femelles ce n'est qu'un simple anneau raccourci, supportant une trentaine d'anthères stériles. Les ovaires sont réunis de même que les styles; les stigmates sont ligulés et disposés en rayons. Le fruit consiste en des carpelles folliculeux, stipitellés, contenant de nombreuses semences nues, disposées sur deux rangs dans chaque carpelle. Les feuilles du Brachyton de la Nouvelle-Hollande, *B. paradoxum*, sont arrondies, presque lobées et très-larges; ses fleurs sont grandes, presque solitaires, naissant des aisselles des feuilles.

BRACHYURES. *Brachyura*. CRUST. Leach et Blainville ont employé ce mot pour désigner un ordre des Crustacés. Latreille l'a donné à la première fam. de l'ordre des Décapodes, répondant à celui des *Kleistagnatha* de Fab. Nous adopterons ici cette dernière application. La fam. des Brachyures a pour caractères distinctifs : queue plus courte que le tronc, sans appendices ou nageoires à son extrémité, et se repliant en dessous, dans l'état de repos, pour se loger dans une fossette de la poitrine; branchies formées d'une seule pyramide

à deux rangées de feuillets vésiculeux, et point séparées entre elles par des lames tendineuses. Cette fam. embrasse celles que Latreille avait antérieurement établies sous les noms de CANCÉRIDES et d'OXYRHYNQUES.

Tous les Crustacés qui la composent ont, outre les caractères que nous avons indiqués déjà, les suivants que nous transcrirons d'après Latreille. Le tronc est tantôt en segment de cercle ou presque carré, tantôt arrondi, ovoïde ou triangulaire; les antennes sont petites, surtout les intermédiaires qui sont ordinairement logées dans une fossette sous le bord antérieur de la carapace; les dernières se terminent chacune par deux filets très-courts; les extérieures, insérées au côté interne des yeux, ont plus de longueur, et sont pourvues d'un seul filet. Les yeux sont, dans plusieurs, portés sur de longs pédicules; le tube auriculaire est presque toujours entièrement calcaire. La première paire de pieds se termine en serres; dans le plus grand nombre, la dernière paire de pieds-mâchoires, à l'état de repos, forme comme une sorte de lèvre qui recouvre toute la bouche. L'abdomen a l'apparence d'une queue triangulaire, étroite et aplatie dans les mâles; plus large, arrondie et bombée dans les femelles; il présente inférieurement, chez ces dernières, quatre paires d'appendices formés chacun par deux filets, lesquels ont pour usage de supporter les œufs. Les mâles sont dépourvus de ces parties, et offrent cependant deux ou quatre appendices qui sont des organes de copulation. Les deux ouvertures de la vulve, dans la femelle, se remarquent à la face inférieure de la poitrine, en avant de la troisième pièce sternale. Latreille divise la fam. des Brachyures en sept sections, de la manière suivante :

† Tous les pieds insérés sur les côtés de la poitrine.

1. Les NAGEURS, *Natatoria*.

Pieds toujours découverts; les deux derniers au moins terminés en nageoire.

G. : ÉTRILLE ou PORTUNE, PODOPHTHALME, MATUTE, ORITHYE.

2. Les ARQUÉS, *Arcuata*.

Pieds toujours découverts, sans nageoire; test évasé, en forme de segment de cercle, rétréci et tronqué postérieurement.

G. : CRABE, HÉPATE.

3. Les QUADRILATÈRES. *Tetraedra*.

Pieds toujours découverts, sans nageoire; test presque carré ou en cœur; le bord antérieur infléchi ou incliné.

G. : PLAGUSIE, GRAPSE, OCYPODE, GONÉPLACE, GÉRARCIN, POTAMOPHILE, ÉRIPHIE.

4. Les ORBICULAIRES, *Orbiculata*.

Pieds toujours découverts, sans nageoire; test presque orbiculaire ou elliptique.

G. : PINNOTHÈRE, ATÉLÉCYCLE, THIA, CORYSTE, LEUCOSIE, IXA, MICTYRE.

5. Les TRIANGULAIRES, *Triquetra*.

Pieds toujours découverts, sans nageoire; test presque triangulaire ou rhomboïdal, se rétrécissant de sa base en avant.

G. : INACHUS, ÉGÉRIE, LITHODE, MACROPODE, PACTOLE, DOCLÉE, MITHRAX, PARTHENOPE.

6. Les CRYPTOPODES, *Cryptopoda*.

Pieds sans nageoire; les quatre dernières paires susceptibles de se retirer et de se cacher sous une avance en forme de voûte de l'angle postérieur de chaque côté du test.

G. : MIGRANE ou CALAPPE, ÆTHRE.

†† Les deux ou quatre pieds postérieurs insérés à l'extrémité postérieure du dos et relevés.

7. Les NOTOPODES, *Notopoda*.

G. : DROMIE, DORIPPE, HOMOLE, RANINE.

BRACON. *Bracon*. INS. G. de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-Tarières, établi par Jurine qui lui assigne pour caractères : une cellule radiale grande; trois cellules cubitales, les deux premières carrées, presque égales, la première recevant seule une nervure récurrente, la troisième grande, atteignant l'extrémité de l'aile; mandibules bidentées (le sommet aigu de la mandibule étant compté pour une dent); antennes sétacées, composées de plus de vingt articles. A ces caractères on peut ajouter que les mandibules sont prolongées en avant, et qu'il en résulte un espace vide entre elles et le labre; que celui-ci est triangulaire, courbé inférieurement et terminé en pointe; qu'enfin les femelles ont l'extrémité de l'abdomen armé d'une longue tarière recouverte, à sa base, par un prolongement lamelliforme, figurant un soc de charrue. — Les Bracons ressemblent, sous plusieurs rapports, aux Ichneumons; mais ils s'en distinguent par le nombre des articles des palpes labiales et par la forme de la seconde cellule cubitale de leurs ailes; ils ont encore beaucoup d'analogie avec les Alysies, sous le rapport des cellules des ailes, et en diffèrent cependant par les pièces de la bouche. Les Agathis ont aussi avec les Bracons une telle ressemblance que Latreille les réunit à ces derniers.

Ces Insectes, nommés autrefois par Latreille *Vipions*, sont très-nombreux et fort peu connus, quant à leur organisation et leurs mœurs. On les trouve ordinairement sur les fleurs de Chardons et sur les bois pourris. Le B. déserteur, *B. desertor* de Fabricius, peut être considéré comme type du G.; il n'est pas rare aux environs de Paris. On rencontre aussi dans presque toute la France le B. dénigrateur, *B. denigrator*, Fabricius, figuré par Panzer (*Faun. Ins. Germ.*, fasc. 45, t. 14).

BRACTÉES. BOT. Feuilles florales. Ce sont de petites feuilles particulières, différant pour la forme, et la plupart du temps pour la couleur, de celles dont se compose la plante. Elles accompagnent les fleurs, les soutiennent, les ornent même, et dans certaines Sauges ou dans quelques Lavandes, en effacent l'éclat.

On nomme BRACTÉOLES les plus inférieures et les plus petites des Bractées, lorsque dans un amas de fleurs il en existe plusieurs rangées.

BRACTÉIFÈRE. *Bracteiferus*. BOT. Qui porte une ou plusieurs bractées.

BRACTÉIFORME. *Bracteiformis*. BOT. Organe qui a la forme d'une bractée.

BRACTÉOLE. *Bracteolæ*. BOT. On applique ce diminutif de Bractée, aux plus petits de ces organes, lorsque dans un amas de fleurs, il en existe plusieurs rangées.

BRADBURIE. *Bradburia*. BOT. G. de la fam. des Légumineuses, Diadelphie Décandrie, L., institué par Raf-

finesque, qui lui donne pour caractères : calice campanulé, à cinq divisions inégales, corolle renversée, avec l'étendard calleux à sa base, les ailes très-étroites et conniventes, la carène courte, échancrée ; étamines diadelphes, terminées en crochet ; légume linéaire, polysperme et uniloculaire. Des deux esp. décrites par Raffinesque, l'une est frutescente, l'autre est volubile ; toutes deux, originaires de la Louisiane, ont les feuilles composées, à folioles ovales ou oblongues ; les fleurs sont rassemblées en grappes.

BRADLEA. BOT. S. de Glycine.

BRADLEIA. BOT. Sous ce nom, Gærtner a établi un G. très-voisin du Phyllantus, dont il se distingue cependant par la structure singulière de ses graines. Comme il comprend la pl. dont Forster avait auparavant fait son G. *Glochidion*, c'est ce dernier nom qu'il convient de lui conserver et auquel nous renvoyons ici. — Sous ce même nom de *Bradleia*, Necker avait distingué une esp. de Laser dont l'involucre offre un petit nombre de folioles et dont l'akène est ailé.

BRADYBATE. *Bradybatus*. INS. Coléoptères de la fam. des Curculionides, institué par Germar dans ses *Novæ spec.* Caractères : trompe cylindrique, un peu longue et atténuée vers l'extrémité ; yeux globuleux, placés de côté ; antennes insérées vers le milieu de la trompe ; bouton de six articles ; écusson petit, pointillé ; élytres cylindriques, plus courtes que l'abdomen, recouvrant des ailes membraneuses ; pieds courts, surtout les intermédiaires ; cuisses en massue, les antérieures armées d'une dent ; jambes larges, sinuées sur la face interne, tronquées obliquement vers l'extrémité ; tarses courts, garnis d'une pelotte en dessous ; avant-dernier article très-dilaté, bilobé, avec un crochet bionguiculé. Ce G. ne se compose encore que d'une seule esp., *B. creutzeri* ; il est ferrugineux, avec les élytres striées de points ; la tête, la poitrine et l'abdomen noirs. On le trouve en Autriche et en Italie.

BRADYBÈNE. *Bradybænus*. INS. G. de Coléoptères pentamères, fam. des Carnassiers, établi par Dejean qui lui assigne pour caractères : les quatre premiers articles des quatre tarses antérieurs très-légèrement dilatés dans les mâles ; ceux des tarses antérieurs courts, serrés et triangulaires ou cordiformes, ceux des intermédiaires plus allongés et très-légèrement triangulaires. Dernier article des palpes ovalaire, presque cylindrique et tronqué à l'extrémité. Antennes courtes et filiformes ; lèvre supérieure en carré élargi ; mandibules peu avancées, arquées et peu aiguës ; menton échancré en arc de cercle, corps court et peu convexe ; tête presque arrondie, un peu rétrécie postérieurement ; corselet moins long que large ; élytres presque parallèles. Dejean a établi ce G. sur le *Carabus Scalaris* d'Olivier.

BRADYPE. *Bradypus*. MAM. G. de Tardigrades, de l'ordre des Édentés auxquels il appartient par l'absence de dents incisives ; et même de l'intermaxillaire dans une des deux esp. qui composent ce G., et par de gros ongles embrassant toute l'extrémité libre des doigts. — C'est à tort que Buffon a dit que les Bradypes étaient des monstres par défaut ; ils offrent au contraire un excès de parties surnuméraires dans le nombre des côtes, des vertèbres cervicales, et dans l'existence des clavicules chez une des deux esp. ; celui qui a moins de doigts en a deux complets, et à côté, les rudiments de deux autres : le pied des Solipèdes est donc moins complet. On n'a pas eu plus de raison de parler de leur imperfection ; c'est en changeant leurs rapports d'existence qu'ils seraient imparfaits. Les modifications de leur organisation, très-éloignées du mécanisme des autres Mammifères, sont au contraire en harmonie parfaite avec leur destination. D'abord leurs dents, comme l'a montré Cuvier à qui appartient presque tout ce que nous allons dire, étant un cylindre d'os enveloppé d'émail et creux aux deux bouts, seraient impuissantes pour broyer des tiges ou des racines ; elles suffisent pour écraser des feuilles. Aussi l'existence de l'Animal est-elle liée à celle des arbres et peut-être d'un seul qu'il préfère, le *Cecropia peltata* ; le cylindre d'émail est rempli par une pile de petits disques osseux, qui s'usent plus facilement que l'enveloppe ; la surface de la dent est toujours plus ou moins excavée ; l'excès de longueur des membres antérieurs sur les postérieurs, qui se retrouve dans les Orangs et dans les Wouwous, la direction en arrière des cavités cotyloïdes, qui, dans l'action de grimper, rend perpendiculaire l'application de la force, sont deux circonstances aussi favorables au grimpement qu'incommodes pour la marche. L'articulation péronéo-astragalienne, transmettant obliquement le poids du corps sur le pied, par l'apophyse coudée qui termine inférieurement le péroné, rend bien, comme l'observe Cuvier, le plan du pied perpendiculaire au sol quand l'Animal est à terre, ce qui fait qu'il n'appuie que par le bord externe ; mais réciproquement, quand il grimpe, toute la plante du pied porte parallèlement contre l'arbre. L'élargissement du bassin et la soudure de l'ischion sur le sacrum, en augmentant les surfaces d'insertion musculaire, ont un double avantage, 1° pour l'écartement des jambes en grimpant, et 2° pour le volume des muscles insérés. La longueur de l'apophyse post-astragalienne du calcanéum, égales au moins à ce qu'elle est dans les Gerboises, facilite l'application au pied, de la force musculaire entièrement transmise, puisque tous les os sont soudés en un seul levier jusqu'au-devant de la première phalange. Quoy et Gaymard ont constaté un excès proportionnel de volume et de force des muscles fléchisseurs sur les extenseurs, bien supérieur à ce qui existe chez tous les autres Animaux ; il en résulte la facilité de perpétuer pour ainsi dire les mouvements et les attitudes de flexion indispensables à des Animaux toujours suspendus ou accrochés aux arbres. La réflexion des ongles sous le pied et sous la main dans l'état de repos, qui serait un inconvénient à terre, est justement le mécanisme le plus commode pour les Bradypes. Sans aucun effort et par la seule élasticité de ligaments jaunes, analogues à ceux qui tiennent redressées les phalanges unguéales des Chats, ces mêmes phalanges sont maintenues fléchies chez les Bradypes. Elles ne s'étendent que lorsque l'élasticité de ces ligaments est surmontée par la contraction des muscles extenseurs. Ajoutez à cela cet excès des muscles fléchisseurs, et il n'y a rien d'étonnant à les voir s'accrocher aux branches par les

quatre pattes rapprochées, pour reposer et dormir. L'on voit aussi que la soudure des os des pieds et le défaut de mobilité séparée des doigts sont parfaitement combinés pour ce résultat. Ces ongles surpassent aussi en longueur le reste de la main, et comme ils sont courbes, cela augmente d'autant la grandeur du crochet. Un autre obstacle, outre le ligament jaune inférieur, à l'extension de la phalange unguéale, c'est que l'arc de cercle qui en échancre la tête, saille bien davantage en dessus, de sorte que ce prolongement, en s'appuyant contre le dos de la phalange suivante, rend l'extension impossible. (*Voyez*, pour la figure de cette phalange et tous les détails d'ostéologie, le 4e vol. des Ossements fossiles de Cuvier.) L'axe de la tête étant le même que celui de la colonne vertébrale, la bouche regarde en haut quand l'Animal est debout; ce serait un inconvénient pour paître à terre; c'est un avantage pour vivre sur des branches, et qui dispense l'Animal de relever la tête par un effort musculaire soutenu.

Ce G. offre d'esp. à esp. les plus grandes différences connues. Il est l'exemple le plus évident de la diversité primitive des esp., et la réfutation de l'opinion que les diversités d'esp. ne sont que des transformations successives et maintenues à divers degrés, d'un type primitif, par l'influence du climat, des aliments, etc. Or, ici tout est égal pour les deux esp., habitudes, climat, nourriture, et cependant les Aïs ont deux vertèbres cervicales de plus que l'Unau et les autres Mammifères. L'Unau, qui seul a des clavicules, a vingt-trois côtes; l'Aï dos-brûlé en a quinze, et celui à collier seize. Dans les Aïs, l'axe du condyle maxillaire est longitudinal; il est transversal dans l'Unau; tout le crâne de celui-ci a les deux tables osseuses écartées par des sinus pareils à ceux qui coiffent le crâne du Cochon, et propagés jusque dans l'apophyse ptérygoïde qui est renflée comme la caisse auditive des Chats. Dans les Aïs, l'apophyse ptérygoïde est une lame mince, et partout le crâne a ses deux tables compactes rapprochées sans diploé; la caisse auditive y est fort renflée, indice d'une audition très-active. La hauteur des arrières-narines est presque double de ce qui a lieu dans l'Unau. L'Unau, en avant de la suture des os du nez, a un os internasal qui manque dans l'Aï ainsi que les intermaxillaires; les maxillaires y sont aplaties en avant, d'où suit la petitesse des canines qui sont contiguës aux molaires, tandis qu'une barre les en sépare dans l'Unau. Enfin, il n'est pas une partie du squelette, pour ainsi dire, qui n'offre des différences aussi grandes d'une esp. de Paresseux à l'autre, que d'un genre à l'autre dans les autres Mammifères. Aussi est-ce à l'occasion des Paresseux que Buffon a dit : Les différences intérieures sont la cause des extérieures; l'intérieur, dans les êtres vivants, est le fond du dessin de la nature. Persuadés de l'importance de cette vérité réalisée sous tant de formes et de plans divers, nous avons insisté et nous continuerons d'insister sur les diversités spécifiques d'organisation. *V.* Anatomie. — Les viscères de ces Animaux offrent encore des différences assorties à leur mode d'existence. Sans être ruminants, ils ont quatre estomacs, mais sans feuillets ni autres lames saillantes à l'intérieur, tandis que le canal intestinal est court et sans cœcum. Les feuilles, qui sont leur aliment, contenant bien moins de parties fibreuses proportionnellement, que les tiges herbacées dont se nourrissent les Ruminants, les Bradypes n'ont pas besoin d'ingérer une aussi grande quantité d'aliments. — La verge seule est extérieure dans le mâle, les testicules sont dans l'abdomen. Quoy et Gaymard ont eu vivants sur le vaisseau l'Uranie, et ont ensuite disséqué deux Bradypes Aïs. Voici leurs observations qui rectifient plusieurs erreurs : sur la femelle, la vulve, surmontée d'un clitoris, est antérieure de trois à quatre lignes à l'anus; l'urètre, fort court, s'ouvre dans le vagin long de deux pouces. Il y avait un fœtus bien conformé dans l'utérus qui n'offrait pas de museau de Tanche, peut-être à cause de son état de dilatation; la vessie était fort distendue par l'urine, ce qui les étonna d'autant plus, que l'Aï, pendant les huit jours qu'ils le possédèrent, avait refusé de boire avec une sorte d'horreur. L'anus a plus de longueur que la vulve. L'estomac était rempli de tiges de Céleri : c'était la seule nourriture acceptée par l'Aï depuis l'épuisement de la provision de feuilles de Cecropia. L'injection artérielle n'a pas confirmé la division des artères des membres en artérioles ensuite réunies pour reformer le tronc primitif. Seulement beaucoup de petites artères formaient une sorte de gaîne au tronc des artères brachiales et crurales, mais ne rentraient pas dans le calibre de celles-ci. Enfin, ils ont vu l'excès de prédominence des muscles fléchisseurs sur les extenseurs rendre raison des attitudes de ces Animaux; ils ont vu aussi qu'il faut beaucoup rabattre de la lenteur attribuée à l'Aï. Tout l'équipage de l'Uranie a vu l'Aï monter en vingt-cinq minutes du gaillard d'arrière au haut du grand mât; il parvint successivement, en moins de deux heures, au sommet de tous les mâts en allant de l'un à l'autre par les étais. Une autre fois, étant descendu par l'échelle du gaillard d'arrière et touchant l'eau par une de ses pattes, il s'y laissa volontairement tomber, et nagea aisément la tête élevée.

L'on voit donc, en rapprochant ces faits des considérations anatomiques précédentes, combien d'erreurs défiguraient l'histoire de ces Animaux qui habitent entre la rivière des Amazones, celle de la Plata et l'océan Atlantique. On n'en a point trouvé ailleurs de fossiles. Les Fossiles les plus analogues, sont le Mégalonix et le Mégathérium, qui forment pourtant chacun des genres bien différents, quoique susceptibles d'être encadrés dans un même ordre; ceux-ci ont été trouvés dans le nord des deux continents. Les espèces du genre Bradype sont :

B. Aï. *Bradypus tridactylus*, L.; Buff., 13, pl. 5 et 6. La figure de l'Encyclopédie est ridiculement mauvaise. Trois doigts complets à chaque pied, les deux doigts extrêmes en rudiments cachés sous la peau, deux vertèbres cervicales de plus, distinguent cette espèce de l'Unau. Les bras sont deux fois longs comme les jambes, ce qui facilite le grimpement. Le poil de la tête, du dos et des membres, long, gros et sans ressort, donne à cet Animal l'air d'être enveloppé de foin. Sa couleur est grise, souvent tachetée sur le dos de brun et de blanc. Comme il existe au cabinet d'anatomie du Muséum, des squelettes d'Aïs, où le nombre des côtes et d'autres circonstances ostéologiques sont différents, quoique tous



1 BRADIPE AÏ.
2 TATOU ENCOUBERT.
3 CHLAMIPHORE TRONQUÉ.
4 PANGOLIN DE JAVA.

se séparent de l'Unau par les trois doigts de devant, l'absence de sinus pépicraniens, etc., et comme les voyageurs, et dernièrement Temminck, d'après un individu rapporté par Neuwied, distinguent une esp. d'Aï, dite à collier, il est probable qu'il existe deux esp. d'Aïs. D'après les squelettes, l'Aï dos-brûlé aurait quinze côtes et l'Aï à collier, seize.

B. A COLLIER. *B. torquatus*. Sa taille est plus grande que celle des plus forts Aïs : il n'y a de nu à la face que le bout du nez, qui est noirâtre; la face est à peu près perpendiculaire; le crâne élevé en avant; trois griffes à tous les pieds : l'extérieure la plus courte, celle du milieu la plus longue; crâne, face et gorge couverts de poils courts, dont la pointe paraît brûlée et crépue; une grande tache de longs poils noirs sur la nuque, souvent étendue en collier; feutre ou poils cotonneux d'un brun foncé (Temminck, *ibid.*). Le Bradype à nuque ou à collier noir, est l'espèce la plus rapprochée du Bradype Aï. Il paraît vivre sur une grande étendue du Brésil.

Les Aïs ne manquent pas de queue, comme on l'a dit; celle-ci a onze vertèbres. Les canines forment une ligne continue avec les molaires, et sont de la même grandeur.

B. UNAU. *Bradypus didactylus*, L., Encycl., pl. 25, fig. 2. Illiger a fait de cette esp. le type de son G. Cholæpe. *V.* ce mot.

On a beaucoup exagéré, avons-nous dit, la lenteur de ces Animaux : ils sont plus actifs la nuit que le jour, marchent à terre comme les Chauves-Souris. Quand on les approche, ce qui est rare, ils s'asseoient, les jambes étendues sur une même ligne, et levant l'un après l'autre les bras qu'ils étendent et ramènent sur la poitrine pour accrocher ce qu'on leur présente. S'ils le saisissent, on ne peut leur faire lâcher prise qu'après la mort, et il faut attendre longtemps, car ils ont la vie extraordinairement dure. On ne les décroche des arbres qu'après plusieurs coups de fusil. De Lalande, aidé de son domestique, a inutilement essayé pendant une demi-heure d'étrangler un Aï avec une corde de la grosseur du doigt; l'Animal ne cessait d'étendre et de ramener ses bras en crochets sur la poitrine, par intervalles, ce qu'il fit encore pendant plusieurs heures au fond d'un tonneau d'Alcool où on le tint ensuite submergé. Pison avait disséqué vivante une femelle d'Unau; elle se remuait encore en totalité, et contractait ses pieds longtemps après l'arrachement du cœur et des viscères. Les Bradypes craignent le froid et la pluie; leur voix se fait rarement entendre. L'Aï articule son nom. Le Bradype à collier pousse de temps en temps un petit cri aigu et court, peu différent de celui de l'Aï. Tous se tiennent continuellement sur les arbres, principalement sur l'Ambaïba (*Cecropia peltata*). Ils ne viennent à terre où l'on dit qu'ils se laissent choir du haut des arbres, que lorsqu'ils en ont épuisé le feuillage. Nous avons déjà dit que des Aïs, observés sur l'Uranie, descendaient très-bien des mâts. Un arbre est encore plus facile à descendre : la position la plus fatigante pour eux, c'est d'être à terre; leur repos, c'est de se tenir accrochés : l'extrême prédominance des muscles fléchisseurs et le mécanisme de leur squelette l'expliquent assez. A chaque portée, ils mettent bas un seul petit. Buffon a vu en France un Unau qui montait et descendait plusieurs fois par jour l'arbre le plus élevé; son sommeil était plus long par un temps froid. Il dormait quelquefois dix-huit heures de suite.

BRADYPORE. *Bradyporus*. INS. G. de l'ordre des Orthoptères, institué par Charpentier qui lui assigne pour caractères : palpes épaisses; tête grosse, arrondie, de la largeur du corselet, avec une légère élévation lisse entre les antennes; celles-ci subfiliformes, à premier article très-gros et obconique; yeux proéminents; corselet grand, large, allongé, embrassant le corps; des séries de tubercules lisses sur l'abdomen dont la lame inférieure est très-grande et anguleuse en dessous, avec le bord postérieur échancré; pattes de moyenne grandeur; cuisses unies, comprimées; jambes très-épineuses, tricanaliculées : les postérieures avec une triple série d'épines, le canal du dessus large et raboteux.

BRADYPUS. *V.* BRADYPE.

BRADYTE. *Bradytus*. INS. G. de Coléoptères pentamères, établi dans la fam. des Carabiques par Stephens, dans ses Illustrations entolomogiques de l'Angleterre. Il lui donne pour caractères : antennes comprimées, plus épaisses à leur extrémité, avec le troisième article caréné; mandibules munies de petites dents à leur base, quatrième article des palpes maxillaires extérieures aussi long que le précédent; languette courte, un peu tronquée; corselet plus large que l'abdomen qui est presque convexe; élytres ovales. Ce G. comprend quatre ou cinq espèces, parmi lesquelles se trouvent les *Carab. consularis* de Dufts et *copricarius*, Fab.

BRAGALOU. BOT. *V.* APHYLLANTHE.

BRAGANTIE. *Bragantia*. BOT. G. de la fam. des Aristolochiées, institué primitivement par Loureiro et adopté par Blume, qui d'abord avait employé pour ce G. le nom de *Ceramium*, déjà appliqué à d'autres plantes. Caractères : périanthe supère, campanulo-trifide, coloré intérieurement, caduc; six étamines incluses; filets très-courts, réunis à la base du style qui est ou quadrifide ou composé de quatre styles réunis; stigmates obtus; fruit siliquiforme, tétragone, quadriloculaire, déhiscent; semences triangulaires, rugueuses, superposées sur un seul rang.

BRAI. Suc résineux que l'on fait découler des Pins et des Sapins, au moyen d'incisions longitudinales, pratiquées sur l'écorce de ces arbres. Selon que ce suc est mêlé à du suif ou desséché au feu, il prend les noms de BRAI GRAS ou de BRAI SEC.

BRAIETAS. BOT. S. vulg. de Primevère Oreille d'Ours.

BRAIMENT OU BRAYEMENT. ZOOL. Voix de l'Ane.

BRAINVILLIÈRE. BOT. S. de *Spigelia anthelmentia*, L.

BRAIRÈTE. BOT. N. vulg. de la Primevère officinale, L.

BRAMA. POIS. *V.* CASTAGNOLE.

BRAMBE OU BRAMBLING. OIS. N. vulg. du Gros-Bec Pinson d'Ardennes et du Bruant de Neige.

BRAME. POIS. S. de Cyprin Brème.

BRAME OU BRAMIE. BOT. Pl. de l'Inde, dont Lamarck a formé un G. sous le nom de *Bramia*, qu'il détruisit depuis, pour rapporter la pl. qui lui avait servi de type

aux Gratioles. Bernard de Jussieu avait déjà formé de la même pl. son G. *Monnieria* dédié au médecin Lemonnier, et adopté par Brown, dans ses pl. de la Jamaïque : car le Brami se retrouve, à ce qu'il paraît, entre les tropiques, jusqu'aux Antilles. Le G. *Septas* de Loureiro, créé pour une pl. qui croît dans les faubourgs de Canton, paraît encore être le Brami.

BRAMER. zool. Voix du Cerf; quelques autres mammifères ont une voix que l'on a comparée au Bramer, quoique ces animaux appartinssent à des ordres différents. Le traducteur de Rondelet dit, dans son vieux langage, que l'Orque poursuivant d'autres cétacés, les fait bramer.

BRAMINE. rept. Esp. des G. Couleuvre et Érix.

BRANCHELLION. *Branchellion*. annél. G. établi par Savigny dans la fam. des Sangsues. Il se distingue de tous les autres par des branchies saillantes, une ventouse orale, à ouverture circulaire d'une seule pièce, séparée du corps par un fort étranglement, et il constitue à lui seul, dans sa fam., la première section ou celle des Sangsues branchelliennes. Les Blanchellions ont la bouche très-petite, rapprochée du bord inférieur de la ventouse orale, et munie de mâchoires réduites à trois points saillants; les yeux, au nombre de huit, disposés sur une ligne transverse, derrière le bord supérieur de la ventouse orale; la ventouse orale d'un seul anneau, séparée du corps par un fort étranglement, très-concave, avec l'ouverture inclinée, circulaire, garnie extérieurement d'un rebord; la ventouse anale, grande, très-concave, dirigée en arrière et très-exactement terminale; enfin les branchies nombreuses, très-comprimées, très-minces à leur bord, formant autant de feuillets demi-circulaires, insérés sur les côtés des anneaux intermédiaires et postérieurs du corps, deux à chaque anneau. — Le caractère tiré de la présence des branchies suffit seul pour éloigner les Branchellions des autres genres qui, dans la famille, en sont privés; ils ont le corps allongé, déprimé, formé d'anneaux assez nombreux; les treize premiers, après la ventouse orale, nus, très-serrés, constituant une partie rétrécie et cylindrique, distinguée du reste du corps par un étranglement; le quatorzième et les suivants portant les branchies; le dernier égalant au moins trois des précédents en longueur; le vingt et unième et le vingt-quatrième offrant les orifices de la génération.

L'esp. servant de type au G., est le B. de la Torpille, ou le Branchiobdellion de Rudolphi, *B. Torpedinis*, Sav. Il a le corps déprimé, à plis transverses, dont les bords latéraux, comprimés et saillants, ont été considérés comme des branchies. Deux ventouses : l'antérieure paraissant avoir une très-petite bouche à son bord postérieur, portée sur une partie amincie en forme de col, à la racine de laquelle est un petit trou pour les organes de la génération; la seconde ventouse est en arrière. Il vit dans la mer, sur la Torpille. D'Orbigny l'a découvert dans l'Océan, sur les côtes ouest de la France. Rudolphi l'a rencontré dans la Méditerranée, à Naples. Sa couleur est d'un brun noirâtre.

En modifiant légèrement le caractère naturel de ce G., on pourrait, selon Savigny, l'augmenter d'une seconde espèce, l'*Hirudo branchiata* d'Archibald Menzies, sous le nom de *B. pinnatum*, qui appartiendrait à une tribu particulière.

BRANCHES. bot. On appelle ainsi les premières ramifications de la tige; les divisions des Branches portent le nom de rameaux. Les Branches offrent en général la même disposition sur les tiges que les feuilles. Ainsi tantôt elles sont opposées, comme dans le Lilas, l'Hippocastane, le Frêne; tantôt elles sont alternes, comme dans le Chêne, le Tilleul, etc.; enfin elles peuvent être verticillées, comme on l'observe dans le Laurier-Rose et plusieurs autres Végétaux. Il est cependant important de remarquer que par suite d'avortements accidentels, cette disposition éprouve des changements notables. En effet, les Branches provenant toujours de l'élongation aérienne d'un bourgeon, il arrive assez souvent que, dans un arbre à feuilles opposées, un des deux bourgeons terminaux avorte, en sorte qu'il ne se développe qu'une seule Branche qui est alors accidentellement alterne. — C'est à la disposition générale des Branches, que les arbres doivent le port qui est particulier à chacun d'eux. Ainsi, dans le Cyprès commun et le Peuplier d'Italie, les Branches sont dressées, presque verticales, et donnent à ces arbres la forme pyramidale qui les fait distinguer de loin; tandis que dans le Saule pleureur, le Bouleau, etc., les rameaux souples et pendants s'inclinent toujours vers la terre, et leur impriment un port tout à fait caractéristique.

BRANCHE-URSINE. bot. *V*. Branc-Ursine. On a étendu ce nom à diverses pl. et appelé :

Branche-ursine cultivée, l'*Acanthus mollis*.

Branche-ursine sauvage, le *Cnicus oleraceus*.

Branche ursine piquante, l'*Acanthus spinosus*, etc.

BRANCHIALE. pois. S. d'Ammocète Lamprillon.

BRANCHIALES ou PULMONAIRES. arach. Un ordre d'Arachnides.

BRANCHIELLE. bot. N. imposé par Bridel à un G. de Mousses, qui n'a pas été adopté.

BRANCHIES. zool. Organes respiratoires, formés pour respirer par l'intermède de l'eau. Le sang n'y éprouve d'action que de la part de la portion d'Oxygène, dissoute ou mêlée dans cette eau, en sorte que la quantité de respiration y est moindre que dans le poumon le plus imparfait. — Comme l'intensité des mouvements dépend de la quantité de respiration, attendu que les fibres musculaires tirent de la respiration l'énergie de leur irritabilité, et comme cette quantité est la plus restreinte possible dans les Branchies, les Animaux branchifères ont besoin, pour se mouvoir, d'être soutenus dans un milieu spécifiquement presque aussi pesant qu'eux; aussi tous ces Animaux sont-ils exclusivement aquatiques. La respiration branchiale, appartenant à des Animaux des trois premières classes du Règne Animal, la structure des Branchies doit être diversifiée d'après l'organisation de chacune de ces classes. Il y a des Branchies dans les larves de quelques Reptiles, dans les Poissons, les Crustacés, la plupart des Mollusques, quelques larves aquatiques d'Insectes, et presque tous les Vers. En voici la composition dans les Poissons osseux, d'après Geoffroy : Il existe dans leur bouche, au-devant de l'œsophage, une sorte de cage ouverte de chaque côté par cinq fentes dans le sens vertical; ces

fentes sont interceptées par quatre arceaux libres par leur extrémité supérieure, et fixés inférieurement sur une quille osseuse, qui se termine en avant par la langue et s'échancre plus ou moins en arrière pour l'insertion du pourtour inférieur de l'œsophage. L'axe de cette quille est formé par les trois pièces impaires ou centrales de l'hyoïde. Cet axe est flanqué antérieurement par les deux pièces paires de l'hyoïde, lesquelles supportent les grands os de la membrane branchiostège, et postérieurement, d'abord par les deux éléments osseux de chaque moitié du tyroïde disloqué, éléments qui ont cessé d'être de front pour se mettre l'un derrière l'autre, puis par les arythénoïdes, puis encore par les deux moitiés du cricoïde.

Il faut donc admettre la dislocation en dehors du thyroïde et du cricoïde, dont chaque moitié se serait écartée de l'autre par ou pour l'intercalation de l'axe de l'hyoïde. Chaque arceau est constamment formé de deux pièces, jointes bout à bout par une articulation bornée à des mouvements de charnière. L'osselet supérieur est toujours plus court et plus courbé que l'inférieur; la convexité de tous deux est creusée par une rainure où passe l'artère branchiale : chaque bord de la rainure porte les franges filamenteuses ou lames, sur lesquelles s'étalent les divisions vasculaires. Les bords de la concavité de l'arc sont hérissés d'épines ou de denticules plus petites et moins nombreuses aux osselets supérieurs. D'après Geoffroy, les deux osselets de chaque arceau sont analogues aux demi-cerceaux cartilagineux des bronches, cerceaux dont trois ou quatre dans les Oiseaux, entre autres l'Oie et l'Autruche, paraissent formés chacun de deux tiges très-légèrement convexes et coudées sous un angle de 40 ou 50 degrés : ce sont les pleuréaux inférieur et supérieur; les denticules des bords des arceaux sont analogues aux demi-cerceaux de la trachée : ce sont les trachéaux. Dans les Poissons qui n'ont pas de dents pharyngiennes ni d'os pharyngiens supérieurs, exemple les Cyprins, le pleuréal supérieur termine l'arceau par en haut; et l'ensemble des arcs n'est fixé au crâne que par les muscles qui, des apophyses des pleuréaux, se portent aux os sphénoïdes et basilaires.

Mais, dans tous les Poissons pourvus de dents pharyngiennes supérieures, les arceaux branchiaux sont terminés supérieurement par une troisième pièce; l'antérieure de ces pièces répond au premier arceau : c'est le ptéréal ou l'analogue de l'aile interne de l'apophyse ptérigoïde des Mammifères et du palatin postérieur des Oiseaux. Les trois autres sont analogues des points osseux qui se développent accidentellement dans le cartilage de la trompe d'Eustache des Mammifères, et de la plaque triangulaire, qui double inférieurement le sphénoïde postérieur des Oiseaux, os sous lequel, par son écartement, elle ouvre une communication de la caisse auditive avec la gorge : ce sont les pharyngeaux. Selon les genres ils sont isolés ou groupés deux à deux, ou trois à trois : les muscles, qui fixent ces os au crâne, sont alors supports auxiliaires des Branchies.

Les principaux muscles qui meuvent cette charpente sont : quatre paires de muscles, étendues de la base du crâne, en avant du premier arceau, aux apophyses des pleuréaux supérieurs, qui tirent les arceaux en dehors et en avant, en les écartant les uns des autres. Quatre autres paires, étendues transversalement de la quille à la convexité des pleuréaux inférieurs, sont congénères des précédentes, et de plus abaissent les arceaux en dehors. Deux autres muscles rapprochent les arceaux les uns des autres. Leurs fibres s'implantent aux apophyses des deux pleuréaux postérieurs d'en haut, et se réunissent sur un tendon commun, fixé aux points correspondants des deux pleuréaux antérieurs d'en haut. (Pour les autres muscles, *V*. Cuvier, Anat. comp., T. IV.)

Cuvier (Mémoire sur les Reptiles douteux, Obs. zool. de Humboldt) a décrit une organisation respiratoire qui cumule les éléments de la respiration pulmonaire et de la respiration branchiale dans la Sirène, le Protée et l'Axolotl. Le larynx de la Sirène est même assez complet pour produire des sons. L'appareil osseux de leurs Branchies consiste en une pièce longitudinale qui sert d'axe, et dont les extrémités sont flanquées, l'antérieure par une, la postérieure par deux paires de pièces latérales. La paire antérieure porte des os analogues, pour leurs fonctions, avec les grands os de la membrane branchiostège, mais dépourvus de rayons. Les deux paires postérieures, dont la première seule est articulée sur l'hyoïde, portent de chaque côté quatre rayons dans les larves de Batraciens et la Sirène; trois dans les Protées. L'extrémité supérieure des arcs est suspendue à la deuxième côte dans la Sirène, à la première vertèbre dans l'Axolotl. Dans les larves de Batraciens, il y a quatre arceaux fixés sous le crâne supérieurement, et en bas sur un hyoïde.

Dans tous ces Reptiles, les arcs branchiaux sont bordés de petits tubercules, et les rapports de la circulation avec cet appareil sont comme chez les Poissons.

Les Branchies des Têtards diffèrent de ceux des Cordyles, en ce que, dans les premiers, elles sont enfermées sous un sac de peau, qui tient lieu d'opercule, et est percé, pour le passage de l'eau, d'un nombre de trous différents pour chaque espèce; il n'y a même qu'un seul trou au côté gauche dans la Jackie et le Crapaud brun. Dans les Cordyles de Salamandres, l'Axolotl, la Sirène et le Protée, les Branchies sont flottantes extérieurement et sous forme de panaches tout à fait dépourvus de tiges osseuses. De la simultanéité, chez ces Reptiles, de poumons et de larynx avec des Branchies, il suit que, relativement à eux, on ne peut évidemment reconnaître dans les arceaux des Branchies et dans les pièces qui flanquent l'hyoïde, les analogues des pleuréaux d'une part, et des pièces du thyroïde d'autre part, puisque ces derniers éléments sont à leur place : néanmoins Cuvier n'a pu reconnaître de cerceaux dans leur trachée.

La circulation, depuis le cœur jusqu'au delà des Branchies, est uniforme dans les Poissons et les Reptiles branchifères. L'artère branchiale, d'une élasticité extrême à sa sortie du cœur, donne une branche vis-à-vis de chaque arceau. Cette branche en suit la convexité, et fournit à la base de chaque lame ou frange deux artérioles qui se continuent avec les racines veineuses. Les veinules des franges s'ouvrent dans deux veines qui remontent de chaque côté de l'arceau où elle a pour satellite un rameau du nerf pneumo-gastrique. Desmou-

lins, dans un Mémoire couronné par l'Institut, a montré que ces rameaux, et surtout les antérieurs, avaient constamment un excès relatif de volume évidemment en rapport avec la sensibilité nécessaire aux surfaces branchiales, pour que l'animal, averti du contact ou du séjour des corps étrangers qui auraient échappé au criblage de l'eau, à travers les dentelures des arceaux, et qui diminueraient par leur adhérence l'étendue des surfaces respirantes, secoue ses Branchies et les nettoie. Les huit veines branchiales se réunissent sous le crâne en un tronc qui redevient artériel, sans renflement contractile, et porte le sang à tout le corps. Dans les Raies et les Squales, il y a cinq arceaux articulés supérieurement au crâne et aux premières vertèbres, et inférieurement sur une quille analogue à l'axe de l'hyoïde ; de la convexité de ces arcs divergent dix à douze rayons interposés, à deux rangées de lames purement membraneuses et vasculaires. En outre, de petites côtes branchiales affermissent en dehors la membrane qui, des arceaux branchiaux, se porte vers elles, en s'appuyant sur les rayons cartilagineux, de là leur nom de Branchies fixes. Dans les Lamproies, il n'y a plus d'arcs ni de rayons branchiaux; mais les côtes branchiales forment un véritable thorax. Dans tous les cas de Branchies fixes, leur forme est une bourse plus ou moins sphérique, s'ouvrant séparément au dehors par un trou de la peau, et intérieurement dans l'œsophage, directement comme chez les Sélaciens et les Gastrobranches, ou par l'intermédiaire d'un canal particulier qui s'ouvre dans la bouche, comme chez les Lamproies.

C'est dans les Mollusques que la forme et la situation des Branchies sont plus diversifiées. Elles ont de commun d'être purement membraneuses et vasculaires.

Les Céphalopodes ont deux Branchies en forme de feuille de Fougère, situées dans le sac du corps. En se portant vers elles, chaque division de la veine cave donne dans un ventricule charnu, isolé, qui est un vrai cœur pulmonaire. En outre, il y existe, comme dans tous les autres Mollusques, un cœur aortique à la réunion des veines branchiales. (*V.* la description et les excellentes figures de ces organes pour la classe des Mollusques dans l'Anatom. des Mollusq., Cuvier, in-4°, 1817.)

Dans tous les Mollusques où les Branchies sont extérieures, quelle que soit leur situation, elles sont en forme de fleurs ou de panaches ; dans les Aplysies et les autres Tectibranches, ce sont des feuillets plus ou moins divisés; ces feuillets sont rangés comme les dents d'un peigne dans la grande généralité des Coquilles univalves en spirales ou coniques. Dans les Bivalves, ce sont de grands feuillets enveloppés par le manteau comme les feuillets d'un livre par son couvert. Dans les Mollusques cyrrhopodes dont l'organisation est moyenne entre celle des Crustacés et des Mollusques, les Branchies, en forme de pyramides allongées, adhèrent à la base des pieds chez les Anatifes ; ce sont deux grands feuillets garnis de petites lames et adhérents au côté du manteau dans les Balanes. Parmi les animaux articulés, les Crustacés et la plupart des Annélides respirent par l'intermède de l'eau. Les Annélides tubicoles ont des Branchies en forme de panaches ou d'arbuscule, flottantes sur la tête ou les anneaux antérieurs du corps.

Les Néréides les portent flottantes sur toute la longueur du dos. Ce sont de petites lames simples ou des languettes pectinées d'un seul côté; elles sont cachées dans les Aphrodites, sous de larges écailles membraneuses qui recouvrent le dos, et en forme de petites crêtes charnues.

Les Branchies des Crustacés sont des pyramides composées de lames ou hérissées de filets, ou des panaches, ou des lames simples, attachés aux bases d'une partie des pieds. Il n'y a pas de ventricule aortique, mais un pulmonaire.

BRANCHIFÈRES. ZOOL. Blainville propose, dans son Tableau analytique d'une nouvelle division systématique du Règne Animal, de substituer ce nom à celui de Poissons, pour désigner la quatrième classe des Vertébrés, qui est la cinquième du même auteur. *V.* POISSONS et AMASTOZOAIRES.

BRANCHIOBDELLE. *Branchiobdella.* ANNÉL. G. de l'ordre des Hirudinées et de la fam. des Sangsues, établi par A. Odier, d'après une Annélide observée sur les branchies de l'Écrevisse ; il nomme cette espèce, figurée par Roesel, Branchiobdelle de l'Écrevisse, *B. Astaci.*

BRANCHIOBDELLION. ANNÉL. *V.* BRANCHELLION.

BRANCHIODÈLES. ZOOL. Première fam. des Vers, dans la Zoologie analytique. Elle renferme les animaux sans vertèbres, munis de vaisseaux et de nerfs, mais privés de membres articulés, ayant des organes respiratoires ou branchies visibles au dehors. Les G. Néréide, Amphinome, Aphrodite, Arénicole, Dentale, Serpule, Spirorbe, Arrosoir, Amphitrite, Térébelle et Sabelle, complètent la fam. des Branchiodèles.

BRANCHIOGASTRE. CRUST. Nom sous lequel Latreille avait désigné un ordre de Crustacés ayant pour caractères : une tête distincte, des branchies extérieures, et le plus souvent quatorze pattes. Cet ordre a été subdivisé depuis, et répond aujourd'hui à ceux de Stomapodes et d'Amphipodes.

BRANCHIOPE. CRUST. S. de Branchipe.

BRANCHIOPODES. *Branchiopoda.* CRUST. Cette dénomination, composée des mots grecs *Branchie* et *Pieds,* avait été employée par Othon Frédéric Müller, comme synonyme de celle d'Entomostracés Crustacés, qui sont l'objet de cet article. Elle n'était qu'une légère modification de celle de *Branchipus,* consacrée génériquement par Schæffer, aux mêmes animaux. Une esp. de ce groupe, le *Cancer stagnalis* de Linné, que le naturaliste allemand avait fait connaître sous le nom d'*Apus pisciformis,* est devenue pour l'un de nos savants les plus célèbres, Lamarck, le type d'un nouveau G. auquel il a appliqué cette dénomination de Branchiopode, G. que Bénédict Prévost a reproduit depuis, mais d'après une autre esp., sous celle de Chirocéphale. Tous les ordres établis par Latreille dans la classe des Crustacés ayant reçu des noms dont l'étymologie dérive de la considération des pieds, il a rendu au sens du terme de Branchiopode sa valeur primitive. Il désigne le cinquième et dernier ordre de la classe des Crustacés, répondant au G. *Branchipe* de Schæffer, et composé du

G. *Monoculus* de Linné, ainsi que des deux dernières esp. des G. *Cancer* et *Lernæa* du même auteur. Le docteur Leach (Dict. des Scienc. nat.) a conservé à cet ordre la dénomination d'Entomostracés ou Insectes à coquille, donnée par Müller à une réunion de G. qu'il avait établis par le démembrement de ceux des Monocles et des Lernées de Linné. Il paraît que, plus anciennement, Frisch avait désigné ces Crustacés sous le nom générique d'*Apus*, adopté d'abord par Schæffer et restreint ensuite par Cuvier à un groupe d'espèces que Müller plaçait dans son G. Limule, et que Fabricius en avait distraites, pour les reporter dans celui des Monocles auquel d'ailleurs il n'a fait aucun autre changement. Si l'on s'occupe plus particulièrement de la détermination des espèces, c'est à l'ouvrage précité de Müller qu'il faut recourir; mais si l'on désire connaître à fond leur organisation et leurs mœurs, ce sont les écrits de Schæffer, de Degéer, et surtout l'excellent Mémoire sur l'Argule, de Jurine fils, la belle Histoire des Monocles de son père, publiée après sa mort, le travail de Rambohr sur plusieurs de ces animaux, les Monographies des Daphnies et des Cypris par Strauss, qui supposent des yeux de Lynx et une patience admirable, enfin celle d'Adolphe Brongniart, relative au genre Limnadie, qu'il faut étudier. L'extrait de ces intéressantes observations sera réparti dans les articles qui ont pour objet ces divers genres.

Le G. *Oniscus* de Linné se lie, par des nuances insensibles, avec celui qu'il nomme *Cancer*, et qui forme un groupe très-naturel. Mais il existe plusieurs autres Crustacés mixtes en quelque manière, à raison de leurs affinités avec les Arachnides et les Insectes, pour la plupart très-petits et tous aquatiques, ayant ordinairement un test ainsi que les Crabes et les Écrevisses. Ils sont remarquables en ce que, sous le rapport de l'organe de la vue, ce sont, pour ainsi dire, des Polyphèmes; leurs yeux sont très-rapprochés, quelquefois même très-peu distincts, et, par ce caractère et quelques autres, ils ne peuvent être associés à aucun de ces genres. Tels sont les Crustacés dont il a formé celui des Monocles, et auxquels, comme nous l'avons dit, nous réunissons ordinalement deux de ses Cancers et deux de ses Lernées. Si l'on sépare de l'ordre des Branchiopodes le G. que Lamarck désigne ainsi, on pourra, à quelques légers changements près dans les caractères, signaler ces animaux de la même manière que Linné l'a fait relativement aux Monocles : un ou deux yeux sessiles; un test; pieds ou plusieurs d'entre eux nageurs. Mais il n'est pas aussi facile de caractériser rigoureusement cet ordre, si l'on ne change point les limites que Latreille lui assigne. L'absence des palpes mandibulaires dont il avait d'abord fait usage, ne pouvant l'aider depuis les dernières recherches de Strauss sur les Cyclopes et les Cypris, il a tâché d'y suppléer par d'autres moyens et d'autres combinaisons. Voici donc, en dernier résultat, les traits distinctifs de cet ordre : un ou deux yeux sessiles, ou portés simplement par des prolongements inarticulés des côtés de la tête; un test corné, membraneux, univalve ou bivalve, dans le plus grand nombre; bouche tantôt composée d'un labre, de deux mandibules, d'une languette et de deux paires de mâchoires, dont les secondes articulées ou appendicées, le plus souvent en forme de palpes ou de petits pieds; tantôt consistant en un suçoir formé par ces parties, les secondes mâchoires exceptées; premier article des pieds servant de mâchoire dans d'autres; nombre de pieds jusqu'aux organes sexuels inclusivement et dont les premiers représentent les pieds-mâchoires, de quatre à dix dans les uns, de vingt-deux dans les autres; les premières branchies situées, soit sur des parties de la bouche, soit sur quelques-uns au moins des pieds antérieurs, dans ceux qui sont munis de mandibules; toujours situées sur des pieds postérieurs ou en arrière dans les autres.

Les observations de Rambohr, de Strauss, de Jurine et d'Adolphe Brongniart sur les organes maxillaires de diverses Branchiopodes, ainsi que celles de Latreille, ont fait connaître les diverses modifications de ces parties, et ont déterminé ce dernier à abandonner l'opinion de Savigny au sujet de leur désignation, et à revenir à son premier sentiment. (*V.* BOUCHE.)

En donnant à l'ordre des Branchiopodes une aussi grande étendue, Latreille n'a pu éviter cette complication de caractères qui vient d'être exposée. Mais si l'on formait des trois familles qui le composent, autant d'ordres particuliers, savoir : les *Lophyropodes* (au lieu de *Lophyropes*), les *Phyllopodes* et les *Pœcilopodes*, la méthode serait extrêmement simplifiée. En effet, l'existence d'un siphon ou de mâchoires coxales distingue le dernier de tous les autres. Le second qui, dans la classe des Crustacés, représente les Myriapodes de celle des Insectes, est le seul où l'on observe onze paires de pieds thoraciques. Le premier, ou celui des Lophyropodes, serait restreint aux Branchiopodes n'ayant qu'un œil, pourvus d'un test corné et de quatre à dix pattes, toutes ou presque toutes uniquement natatoires et ordinairement branchiales. Telle est la marche que suit Latreille dans l'histoire générale des Crustacés; et la dénomination équivoque de Branchiopode est ainsi supprimée.

Dans son Précis des caractères génériques des Insectes, qu'il livra à l'impression en 1796, il avait formé un ordre particulier des Branchiopodes, qu'il appelait avec Müller Entomostracés, et il le plaça entre celui des Acéphales (Arachnides palpistes de Lamk.) et celui des Crustacés. Tel est en effet le rang qu'il occupe dans une série naturelle, mais en considérant ces animaux comme formant avec les Arachnides une branche latérale qui, par son extrémité supérieure, se lie avec les derniers Crustacés décapodes et quelques autres des ordres suivants.

Ainsi que les autres animaux de la même classe, les Branchiopodes ont quatre antennes; dont deux, à raison de leurs usages, ont été prises pour des pieds par quelques auteurs. Mais quelles que soient leurs formes et leurs fonctions, toute difficulté nominale disparaîtra si l'on fait attention à l'insertion de ces organes. C'est toujours avec la tête et au-dessus des mandibules, ou du moins dans leur plan, qu'ils s'articulent. Lorsqu'il y en a quatre, leur situation relative varie de la même manière que dans les Salicoques, les Crevettes, etc. D'après ces principes incontestables, il est évident que

les bras des Daphnies, et que les deux appendices que Strauss, à l'égard des Cypris, prend pour les deux pieds antérieurs, répondent aux antennes latérales et inférieures des Crustacés précédents. En général, ces deux antennes sont spécialement destinées à favoriser, lorsqu'elles sont grandes, la locomotion, ou bien, lorsqu'elles sont petites, à faire tourbillonner l'eau. Les deux intermédiaires et souvent supérieures aux précédentes, sont des organes de préhension, surtout dans les Branchiopodes suceurs et dans les Arachnides : voilà pourquoi dans les mâles des Cyclopes, des Daphnies, des Branchipes, etc., ces organes offrent des caractères sexuels. Mais ce n'est pas là que sont situées, ainsi qu'on l'avait cru jusqu'à ce jour, les parties masculines. Jurine a détruit cette erreur, et déjà aussi Terviranus a combattu, relativement aux Aranéides, une opinion semblable et non moins générale. C'est près de la base du ventre que, dans tous ces animaux, tant mâles que femelles, sont placés les organes de la génération. Jusqu'à ces observateurs, on n'avait vu que les préludes de l'accouplement. Il n'est pas sûr néanmoins que tous les Branchiopodes mâles aient des parties propres à la copulation. Elles ont, du moins à l'égard de plusieurs espèces, échappé aux regards d'observateurs très-attentifs, et Strauss présume que, dans les Daphnies, la fécondation s'opère par le simple contact de la liqueur vivifiante que le mâle éjacule.

Jurine, dans son excellente Histoire des Monocles, a employé quelques dénominations qui ne sont point en rapport avec la nomenclature moderne. C'est ainsi que les antennes extérieures des Cyclopes sont pour lui des antennules; qu'il appelle mandibules internes et mandibules externes, les parties que nous nommons mandibules et premières mâchoires ; qu'il désigne même une autre fois ces mâchoires par la dénomination de barbillons; que les secondes mâchoires lui ont paru être des espèces de mains, et qu'il prend pour des lèvres la languette.

Le corps des Branchiopodes est ovale-oblong, mou ou presque gélatineux, et va, en se rétrécissant, de la base du thorax à son extrémité postérieure, de sorte que l'abdomen a la forme d'une queue toujours terminée par des appendices. Les espèces dont le test est bivalve ou du moins plié longitudinalement en deux, s'y renferment en tout ou en grande partie, et y font rentrer cette queue en la courbant en dessous.

Tous ces animaux sont exclusivement aquatiques. Ceux qui ont un siphon ou qui sont suceurs, habitent plus généralement les mers, parce que c'est là aussi que se tiennent un plus grand nombre de Poissons à la peau desquels ils se fixent pour en sucer le sang. Quelques espèces cependant vivent sur des Poissons d'eau douce ou sur des Têtards de Batraciens. C'est sur les rivages maritimes ou près de l'embouchure des fleuves qu'il faut chercher les Limules. Les autres Branchiopodes, et qui sont tous broyeurs ou munis de mandibules et de mâchoires, font leur séjour, à l'exception d'un petit nombre, dans les eaux douces, mais point ou peu coulantes, telles que celles des mares, des bassins et des fossés; souvent même ils y fourmillent et y paraissent et disparaissent presque subitement. Aussi, pour expliquer cette subite apparition, a-t-on pensé que leurs œufs peuvent se conserver assez longtemps dans des lieux où ils ont été déposés, lorsqu'ils sont remplis d'eau, sans que leur germe s'altère. Mais les expériences de Strauss et de Jurine sembleraient prouver qu'une dessiccation absolue les fait périr. Celui-ci a observé que le nombre des mâles est à celui des femelles comme un est à dix ou à douze, et que les premiers sont beaucoup plus rares au printemps qu'en automne. Relativement aux espèces du G. Apus, Schæffer n'ayant jamais trouvé que des individus portant des œufs, a soupçonné que ces Crustacés sont hermaphrodites ; mais, à ne consulter que l'analogie, ce sentiment est invraisemblable.

Divers Branchiopodes, comme les Phyllopes et les Cyclopes, portent leurs œufs dans des sacs particuliers, placés près de l'origine de la queue, ou bien sur celle des pattes qui séparent le thorax de l'abdomen, et dont deux quelquefois, ainsi que dans les Apus, offrent une capsule particulière, appelée matrice par Schæffer. Tous les autres Branchiopodes les font passer au-dessus du dos, et l'espace qu'ils occupent de chaque côté, représente, avec la substance verte qui les accompagne, une sorte de selle, *ephippium*. Chacun de ces espaces est quelquefois partagé en deux loges. Cette sorte de matrice est sujette à une maladie indiquée par une tache noire, et produisant un avortement, mais qui, d'après les observations de Jurine, cesse ordinairement aux mues suivantes. Ces mues sont très-fréquentes, et ce n'est guère qu'après la troisième que ces animaux sont capables de se reproduire. Quelquefois même il en faut cinq pour qu'ils soient parfaitement semblables à leurs parents. Leurs pontes ont lieu toute l'année; mais les intervalles qui s'écoulent entre elles sont plus ou moins courts, selon que la température est plus ou moins élevée. Terme moyen, plusieurs Branchiopodes en font trois par mois. Les métamorphoses qu'ils éprouvent dans leur jeune âge sont si remarquables que Jurine les désigne dans cet état, ou sous la forme de larve, par le mot de Têtards. Il nous a donné d'excellentes observations sur le développement du fœtus dans l'œuf, et sur les phénomènes qui ont lieu lorsqu'on asphyxie un instant ces animaux et qu'on les rappelle à la vie. Il a relevé quelques erreurs commises par Müller, et réformé notamment deux de ses genres, Amymone et Nauplie, établis sur des Branchiopodes observés seulement dans leur jeune âge. Il s'est encore assuré qu'une première fécondation, mais indispensable, suffit au même individu pour plusieurs générations. Schæffer l'avait déjà avancé d'après ses propres expériences. Desmarest nous a fait connaître quelques Branchiopodes en état fossile. L'étude de ces Animaux a aussi acquis un nouvel intérêt par les recherches sur les Trilobites, de Brongniart père, membre de l'Académie des Sciences.

Il n'est pas possible d'exposer ici les diverses manières dont on a divisé le genre *Monoculus* de Linné. En général, elles se rapprochent plus ou moins de celle que Schæffer avait employée dans son G. Branchipe. Le docteur Leach a étudié avec un soin particulier ces animaux, et a introduit dans cet ordre quelques nouvel-

les coupes qu'il paraît convenable d'admettre. Hermann fils et Tilésius ont aussi donné sur le même sujet de bonnes observations, très-propres à éclairer la méthode. Celle qui semble préférable, sous bien des rapports, a été exposée dans le Règne Animal de Cuvier. L'ordre des Branchiopodes y est partagé en trois sections ou familles, les Pæcilopes, les Phyllopes et les Lophyropes; on peut consulter ces articles, en observant seulement que le nouveau G. de Limnadie, établi par Adolphe Brongniart, appartient aux Phyllopes, et qu'il se compose de plusieurs espèces rangées avec les Lyncés par Müller.

BRANCHIOSTÈGE. ZOOL. Nom d'un appareil osseux dont les mouvements sont relatifs à la respiration des poissons. Comme son mécanisme est lié à celui de l'opercule, le nom de BRANCHIOSTÈGE avait été donné au cinquième ordre de la classe des Poissons dans le *Systema Naturæ* de Linné, où ses caractères consistaient dans un squelette cartilagineux, dépourvu de côtes et d'arêtes, avec des branchies libres. Les G. Mormyre, Ostracion, Tétraodon, Diodon, Syngnathe, Pégase, Centrisque, Baliste, Cycloptère et Lophie le composaient.

BRANCHIPE. *Branchipus*. CRUST. Schæffer a, le premier, établi sous ce nom un G. très-étendu, comprenant les Entomostracés de Müller, les Monocles de Linné, et répondant à l'ordre des Crustacés Branchiopodes de Latreille. Ce G. a été considérablement restreint par Scopoli qui lui a substitué le nom d'*Apus*, en lui rapportant à tort, et en quelque sorte par inadvertance, le *Monoculus Apus* de Linné, au lieu de son *Cancer stagnalis*. Lamarck a cru devoir remplacer le nom qu'avait imposé Scopoli par celui de Branchiopode; mais Latreille s'est depuis servi de ce mot pour désigner le cinquième ordre des Crustacés, et il a appliqué celui de Branchipe au G. Branchiopode de Lamarck. Ce dernier s'est conformé à ce changement, et il est à désirer que les zoologistes suivent cet exemple. — Le G. Branchipe appartient à l'ordre des Branchiopodes. Caractères : tête distincte avec deux yeux à réseaux pédiculés; des antennes capillaires au nombre de quatre chez le mâle et de deux chez la femelle; deux protubérances sur le front, beaucoup plus grandes, très-avancées, en forme de mandibules dans les mâles; la bouche composée dans les individus de ce sexe d'une sorte de chaperon bifide avancé, d'une papille en forme de bec et de quatre autres pièces latérales; corps nu ou sans bouclier, allongé, portant onze paires de pieds en nageoires de quatre articles, et dont les trois derniers en forme de lames ovales et ciliées sur leurs bords; queue de la longueur du corps, conique, formée par six à neuf anneaux dont le dernier muni de deux feuillets garnis de poils. Ainsi caractérisés, les Branchipes peuvent être facilement distingués de tous les Crustacés de l'ordre auquel ils appartiennent; mais il s'en faut de beaucoup qu'ils soient connus complétement. L'histoire de leur organisation et de leurs mœurs mérite une étude particulière, et c'est aux savants qui les ont observées que sont empruntés les détails principaux qui font l'objet de cet article.

Les Branchipes vivent dans les eaux stagnantes. On en admet généralement deux esp., l'une le B. stagnal, *B. Stagnalis*, ou le *Cancer stagnalis* de L., *Gammarus stagnalis*, Fab., figuré par Herbst (Crust., tab. 35, fig. 9, 10). C'est à cette esp. qu'il faut rapporter le travail important de Schæffer (*Apus pisciformis*, *Insecti aquat.*, *Spec. nov. detecta*, in-4°, Ratisb., 1754 et 2e édit., 1757.) On l'a rencontré, dans plusieurs lieux de la France, aux environs de Paris, et dans la forêt de Fontainebleau. L'autre le B. paludeux, *B. paludosus*, ou le *Cancer paludosus* de Müller, figuré par Herbst (fig. 3, 4 et 5). On rapporte à cette esp., et Latreille partage cet avis, le Branchipe décrit par Bénédict Prévost (Journ. de Phys., T. LVII, juillet 1803, p. 37-54 et 89-117), sous le nom générique de *Chirocéphale*, dans un Mémoire imprimé à la suite de l'ouvrage de Jurine, sur les Monocles (in 4°. Genève, 1820). Les très-bonnes figures qui accompagnent ce travail ne permettent pas de douter que cette esp. ne soit tout à fait distincte du *B. stagnalis*, et elles offrent dans les parties de la tête, dans la longueur du sac contenant les œufs, et dans la ténuité des appendices de la queue, quelque ressemblance avec le Branchipe paludeux.

BRANCHIURE. *Branchiurus*. ANNÉL. Viviani représente et décrit, sous ce nom, de très-petits animaux qu'il rapporte à la classe des Annélides, mais qui, d'après l'opinion de Cuvier, ne sont pas assez caractérisés pour qu'on puisse assurer que ce ne sont pas des larves. Viviani n'en a d'ailleurs observé qu'une seule esp. qu'il a nommée *Branchiurus quadripes*.

BRANC-URSINE. BOT. S. vulg. d'*Acanthus mollis*, L.

BRANDE. BOT. S. de Bruyère, dans le sens collectif, au pays des grandes Landes aquitaniques.

BRANDERIENNE. POIS. S. de Marène aveugle.

BRANDESIE. *Brandesia*. BOT. G. nouveau, établi dans la fam. des Amaranthacées, Pentandrie Monogynie, L., par Martius, pour quelques pl. rapportées de la Colombie, et dont les principaux caractères consistent dans les fleurs entièrement développées et séparées; un torus invisible; cinq étamines séparées par autant de filets stériles; des anthères uniloculaires; un stigmate indivise, etc.

BRAND-LOUET. OIS. S. vulg. de Corneille mantelée. *V*. CORBEAU.

BRANDON D'AMOUR. MOLL. N. vulg. de l'Arrosoir de Java.

BRANDONE. BOT. S. de Laminaire palmée.

BRANLE-QUEUE. OIS. Syn. vulg. de Bergeronnette grise.

BRANTA ET BRENTA. OIS. S. de Canard Cravant.

BRANTE. *Branta*. MOLL. *V*. OTION.

BRAQUE. MAM. Race de Chiens de chasse.

BRAS. POIS. S. vulg. de Raie bouclée.

BRASENIA. BOT. *V*. HYDROPELTIDE.

BRASILIASTRUM ET BRASILIUM. BOT. *V*. PICRAMNIE et CÆSALPINIE.

BRASSADE. POIS. S. vulg. de Scombre Thon.

BRASSAVOLA. BOT. Ce nom avait été proposé par Adanson, mais il n'a pas été adopté pour le G. *Helenium* de Linné. Depuis, Brown s'en est servi pour désigner un G. des Orchidées, établi par lui, d'après le *Cymbidium cucullatum*, W., avec les caractères suivants :

sépales et pétales presque égaux, libres et acuminés; labelle en capuchon, entier, entourant le gynostème; celui-ci marginé, en massue, avec son stigmate infundibulaire; clinandre postérieurement tridenté; huit masses polliniques distribuées dans un pareil nombre de loges qui constituent l'anthère. On connait maintenant plusieurs esp. de ce G., toutes des Antilles et de l'Amérique du sud.

BRASSICA. BOT. *V.* CHOU.

BRASSICÉES. BOT. De Candolle sépare en cinq sous-ordres et en vingt et une tribus la grande fam. des Crucifères, et il nomme tribu des Brassicées la douzième qui appartient au troisième sous-ordre, celui des Orthoplacées. Elle a pour caractères : une silique allongée, dont la cloison est linéaire, dont les valves s'ouvrent longitudinalement; et qui contient des graines globuleuses, à cotylédons incumbants, condupliqués, c'est-à-dire que la radicule se replie sur le dos des cotylédons qui, ployés dans leur longueur, l'embrassent dans l'angle qu'ils forment entre eux. Cette tribu comprend les G. *Brassica*, *Sinapis*, *Moricandia*, *Dyplotaxis* et *Eruca*.

BRASSIE. *Brassia*. BOT. C'est à la fam. des Orchidées qu'appartient ce G. établi par Brown, pour une pl. originaire de la Jamaïque, dont Link et Otto ont donné une excellente figure dans leurs *Icones* du Jardin de Berlin, pl. 12. C'est un Végétal parasite et sans tige, ou dont la tige est formée simplement par renflement charnu, elliptique et un peu comprimé. Ses feuilles sont carénées, longues d'un pied, épaisses et roides; ses fleurs sont grandes, au nombre de cinq à six, et forment une sorte d'épi au sommet de la hampe; les cinq divisions extérieures du calice sont lancéolées, étalées, jaunes, maculées de pourpre; le labelle est plan, blanc avec quelques taches pourpres. On cultive cette pl. en serre chaude. Le G. Brassie est voisin des G. *Cymbidium* et *Oncidium*. Il se distingue du premier par son labelle plan, indivis et non soudé avec le gynostème; du second, par son labelle entier et par son gynostème qui n'offre point d'ailes sur les côtés.

BRASSOLIDE. *Brassolis*. INS. G. de l'ordre des Lépidoptères diurnes de la fam. des Papillonides de Latreille; il a été fondé par Fabricius qui lui a assigné pour caractères : palpes inférieures très-comprimées, avec la tranche antérieure presque aiguë ou fort étroite; elles ne s'élèvent point au delà du chaperon et ne sont point barbues, ce qui les distingue des satyres de Latreille; ailes inférieures arrondies, avec une fente longitudinale couverte de poils, près du bord interne dans les mâles; antennes terminées par une massue épaisse et en cône renversé.

BRATHYDIER. *Brathydium*. BOT. G. de la fam. des Hypéricacées, formé par E. Spach, aux dépens du grand genre Millepertuis; il a pour caractères : cinq sépales inégaux, foliacés; des pétales décidus, presque en forme de sabre, puis cuspidato-acuminés; des étamines nombreuses, persistantes; un ovaire uniloculaire; trois styles filiformes, dressés, soudés à leur base; des stigmates très-petits et tronqués. Le fruit est une capsule papyracée, à trois placentas séparés par des cloisons linéaires-lancéolées. Toutes les esp. parmi lesquelles nous citerons les *H. dolabriforme*, Vent.; *sphærocarpum*, Mich., *Bonaparteæ*, Bart.; *cistifolium*, Desrouss.; etc., appartiennent à l'Amérique du nord.

BRATHYS. BOT. G. formé par Mutis dans la fam. des Hypéricacées, offrant pour caractères : cinq sépales inégaux ou presque égaux; un même nombre de pétales en forme de sabre, dont le sommet se termine en pointe dure; ils sont marcescents et roulés après la floraison; les étamines varient en nombre depuis cinq jusqu'à cent, et sont persistantes; l'ovaire n'a qu'une loge; les styles, au nombre de trois, rarement quatre ou six, sont droits ou recourbés, couronnés par des stigmates assez épais et presque capités. Le fruit est une capsule papyracée ou presque coriace, à une loge, à trois, quatre ou six valves, à placentas filiformes. Ce G. présente une quarantaine d'espèces, qui se trouvent réparties en quatre sections, dont la délimitation parait assez peu tranchée.

BRAULE. *Braula*. INS. Diptères; fam. des Pupivares. Le doct. Nitzsch a institué ce G. pour une esp. que l'on trouve sur l'Abeille domestique, et que Germar a figurée dans sa Faune des Ins. d'Eur., VI, 25. Elle est aveugle; son thorax est divisé en deux parties transverses. Le dernier article des tarses a, en dessous, une rangée transverse de piquants, formant un peigne.

BRAUNEA. BOT. Willdenow a décrit, dans son *Species Plantarum*, et sous le nom de *Braunea menispermoides*, le *Valli-Caniram* de Rhéede, qui est le *Menispermum radiatum* de Lamarck et le *Cocculus radiatus* de De Candolle. *V.* MENISPERME.

BRAUNERIA. BOT. Necker a séparé le G. *Rudbeckia* en deux : l'un auquel il a conservé ce nom, et dans lequel les folioles de l'involucre sont sur deux ou trois rangs, et l'aigrette nulle; l'autre, qu'il a nommé *Brauneria*, dans lequel ces folioles se recouvrent graduellement, avec l'aigrette dentée. Depuis, le professeur De Candolle, dans le cinquième vol. de son *Prodromus*, a réuni les esp. de ce G. à celles du G. *Echinacea*. *V.* ce mot.

BRAUNITE. MIN. Deutoxide de manganèse, trouvé à St.-Marcel en Piémont, à Elgersburg en Thuringe, etc. Il forme des masses cristallisées en pyramides isocèles, d'un brun noirâtre, brillant; sa pesanteur spécifique est de 4, 8; sa dureté capable de rayer le feldspath. Il est composé de protoxide de manganèse 87, oxigène 10, baryte 2, eau 1.

BRAX ET BRAXEN. POIS. S. vulg. des Cyprins Brème et Taupe.

BRAYA. *Braya*. BOT. Ce G., établi dans la fam. des Crucifères par Sternberg et Hoppe, et adopté par De Candolle, offre pour caractères : un calice formé de quatre sépales dressés; des pétales ovales, oblongs, étalés et entiers; six étamines libres, et dont les filets ne sont pas dentés; une silique oblongue, presque cylindrique, toruleuse, terminée par un stigmate sessile et un peu renflé. Les graines sont ovoïdes, terminées par une sorte de petit bec. Ce G. ne renferme qu'une seule esp. qui croît dans les Alpes de la Carinthie et du Salzbourg. C'est le *B. alpina*, petite pl. vivace, qui a à peu près le port de l'*Arabis cœrulea*. Elle diffère des *Draba* par ses siliques cylindriques et toruleuses, et des *Arabis* par ses valves convexes et non planes. Ce G.

semble faire le milieu entre les Crucifères siliqueuses et les Crucifères siliculeuses.

BRAYÈRE. *Brayera.* BOT. G. formé par Kunth, d'après quelques débris qui lui ont été communiqués, d'une pl. très-renommée en Abyssinie, pour ses propriétés anthelmintiques, et dont une dose, assez peu forte, suffit pour tuer sur-le-champ, et d'une manière complète, le *Tænia* ou Ver solitaire. Selon Kunth, qui n'a pu voir que quatre fleurs pédicellées, entourées d'autant de bractées membraneuses, la plante doit former un arbre de moyenne élévation ; la structure des feuilles est complétement ignorée ; le calice est tubuleux, persistant, rétréci à son orifice ; son limbe a dix lobes, dont les cinq extérieurs plus grands ; la corolle est de cinq pétales très-petits, linéaires, insérés au limbe du calice ; il y a en outre douze à vingt et une étamines insérées au même endroit, à filets libres, à anthères biloculaires ; deux ovaires attachés au fond du calice, parfaitement libres, uniloculaires, monospermes ; un ovule pendant ; deux styles terminaux ; des stigmates élargis, légèrement lobés.— D'après ces caractères, cette pl. appartient à la fam. des Rosacées ; elle doit être rapprochée du G. *Agrimonia,* dont elle ne diffère que par son limbe double, par ses pétales extrêmement petits, et par ses stigmates élargis ; différences qui suffisent pour constituer un G. distinct. Le fruit doit être semblable à celui des *Agrimonia.*

Les Végétaux qui constituent la fam. des Rosacées sont dans toutes leurs parties plus ou moins astringents, propriété qui les a fait employer avec succès tantôt comme fébrifuges, tantôt pour arrêter les hémorragies, les diarrhées, les dyssenteries, etc. Dans certaines contrées des États-Unis, la racine du *Spiræa trifoliata* remplace l'Ipécacuanha dont elle partage les vertus. Les noyaux et les feuilles du Laurier-Cerise contiennent un principe délétère, qui, concentré par la distillation, agit sur l'économie animale, comme un des poisons les plus violents en détruisant son irritabilité. A plus faible dose, il est purgatif ou émétique. Il est probable que la vertu anthelmintique des fleurs du *Brayera anthelmintica* est due à son effet drastique.

BRAYES DE COUCOU. BOT. S. ancien de Primevère officinale.

BRÉANT. OIS. S. vulg. de Bruant jaune.

BREBIS. MAM. Femelle du Bélier.

BREBISSONIE. *Brebissonia.* BOT. G. de la fam. des Onagraires, institué par E. Spach, pour une pl. de l'Amérique du sud, qui, jusque-là, avait été placée parmi les Fuchsies. Caractères : tube du calice cylindracé et tétragone ; les segments du limbe sont dressés, ovato-oblongs, plus courts que le tube ; les pétales sont plans, cunéiformes, acuminés, un peu divergents ; les étamines ont leurs filaments filiformes ; l'ovaire est presque globuleux, le style filiforme, exserte, un peu décliné, surmonté de quatre stigmates courts, linearo-trigones, obtus et souvent étalés. Le fruit consiste en une baie sèche, oligosperme ; les semences sont lisses, attachées au centre du fruit. Le B. *Mycrophylla* est un sous-arbrisseau très-récemment introduit en Europe, dont les feuilles sont opposées, un peu coriaces et denticulées ; les fleurs pendantes, à pédoncules axillaires.

BRÈCHES. GÉOL. *V.* ROCHES.

BRECHET. OIS. Partie antérieure du sternum présentant une grande plaque ou surface carrée et bombée dans le milieu qui s'élève en carène longitudinale.

BRECHITES. POLYP. Guettard, dans ses Mémoires, tom. 3. p. 418, a donné ce nom à des Fossiles voisins des Alcyons, que l'on a désignés quelquefois, mais à tort, sous les noms de Goupillon de mer et d'Arrosoir : ne serait-ce pas plutôt des Polypiers actinaires, voisins du genre Lymnorée ?

BREDEMEYERA. BOT. Willdenow a établi ce G. que Jussieu place dans sa fam. des Polygalées. Son calice est à trois divisions colorées. Sa corolle irrégulière, papilionacée, qui présente un étendard formé de deux pétales, deux ailes et une carène plus courte que ses autres parties, semble, ainsi que la monadelphie de ses huit étamines à anthères oblongues et incumbantes, le rapprocher des Légumineuses. Mais cette affinité disparaît, si l'on considère ce qui vient d'être appelé les ailes de sa corolle comme deux autres divisions du calice. Il s'éloigne d'ailleurs des Légumineuses par son fruit qui est une drupe ovoïde, très-petite, renfermant une noix de même forme et biloculaire. Willdenow en décrit une seule esp., le *B. floribunda,* arbrisseau de cinq à huit pieds, originaires de l'Amérique mér., à feuilles alternes, à fleurs disposées en panicules terminales, munies de petites bractées à la base de leurs ramifications nombreuses.

BRÈDES OU BRETTES. BOT. Feuilles et pousses de divers Végétaux, la plupart herbacés, dont les Créoles ont pris des Nègres l'usage habituel dans la cuisine et qui, dans les colonies, à l'est du Cap, forment une grande partie de la nourriture ordinaire. Plusieurs de ces Brèdes où Brettes passent cependant pour vénéneuses, et l'on ne saurait douter que certaines parties de quelques-unes ne le fussent réellement. On se borne à les faire bouillir, en jetant quelquefois la première eau ; on les assaisonne ensuite avec du Piment ou bien avec quelques épices ; enfin on les mêle au Riz.

La BRÈDE-MORELLE est la Brède par excellence, et voici ce qu'en dit Du Petit-Thouars, qui s'est fort occupé des Végétaux des îles d'Afrique, non-seulement comme botaniste profond, mais encore sous les rapports de leur utilité. La Brède-Morelle, dit-il, fait la base de la nourriture du plus grand nombre des Créoles de l'Ile-de-France, depuis le dernier noir jusqu'au plus somptueux habitant. Les Européens récemment débarqués voient cet aliment avec répugnance, surtout ceux qui ont une teinture de botanique, en apprenant que c'est une espèce de *Solanum,* au moins très-voisine du *Solanum nigrum,* L., qui passe en France pour un poison ; mais on s'y fait très-promptement. Alors on partage le goût général, et ce mets est l'un de ceux dont on se lasse le moins. Son accommodage est fort simple ; pour les noirs, il suffit de le faire bouillir et d'y mettre un peu de sel, et plus ou moins de baies de Piment : les habitants y ajoutent un peu de Saindoux, qui tient lieu de Beurre dans la cuisine du pays. Quelques-uns y mettent du Gingembre ; dans cet état, la Brède-Morelle paraît au déjeuner dont elle fait le fond, avec un morceau de viande salée ou du Poisson. Elle reparaît au

dîner, où elle se mêle au Carris; enfin, avec un Poisson frit, elle forme le souper du plus grand nombre des habitants. Dans tous ces repas, on la mange avec du Riz cuit à l'eau. On peut juger, d'après cela, de la consommation journalière de ce Légume : aussi est-il la denrée la plus commune au bazar ou marché. A l'Ile-de-France on ne fait usage que de celle qui croît naturellement dans les habitations; mais on est plus industrieux à la Réunion (Mascareigne), où on la sème dans les jardins, où on la repique par planches, où on la soigne comme tous les autres Légumes, et où elle prend un accroissement qui la rend méconnaissable. Sa saveur est beaucoup plus douce, ce qui n'est pas regardé comme une qualité par plusieurs Créoles qui préfèrent ramasser celle qui croît sur les habitations et qui est plus amère. On l'appelle Brède-Martin. Il est à remarquer que plus on monte, plus elle a d'amertume, ce qu'il faut attribuer à la température. On peut expliquer par là comment la même plante serait dangereuse sous la zone tempérée, et ne le serait pas sous le tropique où le principaux vireux serait évaporé par la chaleur. Il paraît que la Morelle noire n'est pas aussi dangereuse en France qu'on le pense communément; car beaucoup de Créoles venus en Europe, l'apercevant dans leurs promenades, en ont voulu manger malgré les représentations qu'on leur a faites, et n'en ont éprouvé aucun accident : malgré cela, elle a une odeur vireuse que n'a point celle des régions équinoxiales. Ce mets n'est point particulier à l'Ile-de-France : il est usité dans l'Inde. On l'appelle *Sajor* dans les îles Malaises, *Anghive* à Madagascar, et *Laman* dans les colonies américaines.

On pourrait facilement donner la liste de plus de trente esp. de Brèdes. On se bornera à mentionner les plus en usage, le nom de la plupart n'étant que celui de la pl. employée, précédée du mot Brède.

La Brede d'Angole ou Brède Gandole est le *Basella rubra*.

La B. Chou caraïbe, les jeunes pousses de l'*Arum esculentum*.

La B. Cresson, notre Cresson naturalisé dans les îles d'Afrique, où il acquiert souvent des proportions démesurées.

La B. de France, notre Épinard.

La B. Giraumon, la Citrouille ordinaire, dont les pousses produisent une Brède très-tendre et très-savoureuse.

La B. glaciale, le *Mesembyanthemum cristallinum* et même l'*Aizoon canariense*.

La B. malabare, l'*Amaranthus spinosus*.

La B. malegache, le *Spilanthus Acmella*.

La B. Morongue, le *Guilandina Moringa*, L.

La B. Moutarde, le *Sinapis indica*, L.

La B. Piment, la pousse du Piment ordinaire.

La B. puante, le *Cleome pentaphylla*.

BREDHORN. bot. N. de divers Lichens du G. *Physcia*.

BREDIN. moll. *V.* Berdin.

BREHÈME. bot. S. de Morelle Aubergine.

BREINIA. bot. *V.* Breynia.

BREISLAKITE. min. Substance découverte par Monticelli, dans les laves du Vésuve, provenant de l'éruption de 1794. Elle est en masses d'un brun noirâtre, et vue à la loupe, elle paraît formée de petits cristaux aciculaires, étroitement accolés. Elle n'est point attaquable à froid par l'acide nitrique, mais avec le secours de la chaleur elle se réduit en petits fragments qui se rassemblent au fond de la capsule ; elle est fusible par le chalumeau en émail noir.

BRELOT. pois. Esp. du G. Spare.

BRÈME. pois. Esp. du G. Cyprin.

BRÈME. *Bremus*. ins. Nom appliqué par Jurine, à un G. d'Insectes hyménoptères, désigné par la plupart des entomologistes, sous le nom de Bourdon.

BREMONTIÈRE. *Bremontiera*. bot. Légumineuses. G. établi par De Candolle, qui l'a caractérisé ainsi : calice campanulé, presque tronqué, divisé très-faiblement en cinq petites dents; corolle papilionacée, trois fois plus longues que le calice; des étamines diadelphes; légume comprimé, renfermant plusieurs graines séparées par des étranglements, et tronqué aux deux extrémités. Le *B. ammoxylon* est un arbrisseau dont les feuilles simples, oblongues, sont portées sur un pétiole très-court, et couvertes d'un très-petit duvet blanchâtre; les fleurs sont petites et d'un rouge pourpré; il est originaire de l'île Maurice où les indigènes le nomment Bois-de-Sable.

BRENACHE. ois. *V.* Bernache.

BRENTA. ois. *V.* Branta.

BRENTE. *Brentus*. ins. Coléoptères tétramères, famille des Porte-Bec ou Rhinchophores, G. établi par Fab. Caractères : antennes droites et filiformes, ou grossissant à peine vers leur extrémité : trompe avancée; corps allongé, linéaire. Les Brentes ont les antennes formées par onze articles ; la tête allongée, cylindrique, constituant une sorte de trompe à l'extrémité de laquelle on aperçoit la bouche composée de mandibules, de mâchoires et de quatre palpes courtes et sétacées. Leur corps est remarquable par son allongement excessif ; le thorax n'est guère plus large que les autres parties, il supporte les pattes dont les cuisses sont simples ou dentées, et le pénultième article des tarses bifide. Ces Insectes s'éloignent des Charansons par leurs antennes droites; ils partagent ce caractère avec les Cylas dont on les distingue cependant, parce que ces appendices augmentent à peine de volume vers leur sommet. Les Brentes habitent les pays très-chauds. On n'en connait qu'une espèce en Europe. On les trouve sur les fleurs et les écorces des arbres. Leur larve n'a pas encore été observée.

Le *Brenta Anchorago*, Fab., peut être considéré comme type du G. On le rencontre fréquemment à Cayenne, à Surinam, aux Antilles.

BRENTHUS. ois. *V.* Canard.

BRÉONIE. *Breonia*. bot. G. de la fam. des Rubiacées, établi par A. Richard, pour un arbre nouveau de Madagascar, qui offre pour caractères génériques : limbe du calice divisé en cinq lobes tronqués, un peu cunéiformes; tube de la corolle cylindrique; limbe plan, à cinq lobes étalés, ovales-lancéolés; étamines insérées à l'orifice de la corolle; style très-long, exserte; stigmate à deux lobes rapprochés : ovaire à deux loges renfermant chacune sept ou huit ovules fixés à un placenta membraneux; fruit indéhiscent. La *B. Mada-*



1 BRÈVE PITTOÏDE
2 SCYTHROPS PRÉSAGEUR
3 EURYLAIME CORYDON

gascariensis a ses feuilles opposées, très-amples, avec des stipules adhérentes; les fleurs sont disposées en capitules axillaires, solitaires, globuleux et longuement pédonculés.

BRESAGUE. OIS. S. de Chouette Effraie.

BRÉSILLET OU BOIS DE BRÉSIL. BOT. *V*. CÆSALPINIE.

BRÉSILLOT. BOT. *V*. BRASILIASTRUM et BRASILIUM.

BRÉSINE. BOT. S. vulg. de Zinnia multiflore.

BRESLINGUE. BOT. Var. de Fraisier.

BRESSAN. OIS. S. vulg. de Canard sauvage.

BRETANNIA ET BRETANNICA. BOT. S. de Patience aquatique.

BRETEAU. POIS. S. de Murène Anguille.

BRETELIÈRE OU BRETELLES. POIS. S. de Squale Rochier.

BRETEUILLIA. BOT. Nom donné par Buchoz au G. Didelta.

BRETON. POIS. N. vulg. du *Sparus britannus*.

BRETONNE. OIS. S. vulg. de Sylvie Passerinette.

BRETTES. BOT. PHAN. *V*. BRÈDES.

BREUNERITE. MIN. C'est l'un des noms de la Magnésie carbonatée.

BRÈVE. *Pitta*. OIS. G. de l'ordre des Insectivores. Caractères : bec médiocre, épais à sa base, dur, comprimé dans toute sa longueur, légèrement incliné depuis la base, fléchi à la pointe qui est un peu échancrée; mandibules presque inégales; leurs bords faiblement comprimés en dedans; fosses nasales grandes; narines latérales, placées à la base, recouvertes à moitié par une membrane nue; pieds longs, grêles; tarses élevés; trois doigts par devant, l'interne réuni à l'intermédiaire jusqu'à la première articulation; ailes courtes, arrondies; les trois premières rémiges étagées également, les quatrième et cinquième les plus longues; queue courte ou arrondie. — Les Brèves dont Buffon a fait un groupe séparé des Fourmiliers et des Merles auxquels plusieurs auteurs les ont réunis, sont tous des Oiseaux de l'Inde, encore assez peu connus. Un caractère sauvage et une vie solitaire dans les régions les plus centrales, sont probablement les causes principales qui ont dérobé les mœurs des Brèves aux observations des naturalistes qui ont parcouru les Indes, car on ignore non-seulement toutes les particularités, qui, chez ces Oiseaux, concernent l'incubation, mais encore jusqu'à l'espèce de nourriture dont ils font usage, et ce point essentiel n'a pas peu contribué à l'hésitation que l'on a manifestée de les confondre avec les Fourmiliers dont ils se rapprochent par de très-grandes analogies.

B. A AILES BLEUES. *V*. B. CYANOPTÈRE.

B. AZURIN. *P. cyanura*, Vieill. *Turdus cyanurus*, Lath., Buff., pl. enl. 355. Parties supérieures d'un brun rougeâtre : tête d'un noir bleuâtre, ornée de bandes d'un jaune orangé; ailes noires, avec une bande blanche dentelée; queue bleue; parties inférieures jaunâtres avec une grande tache jaune sur la poitrine et des raies transversales sur le ventre. La femelle a un collier noir sur le devant du cou, les parties supérieures brunes, les inférieures rayées en travers de noir et de roux; la queue brune. Taille, huit pouces quatre lignes. Java.

B. D'ANGOLE. *P. angolensis*, Vieill. Deux bandes noires et une troisième d'un vert jaunâtre sale sur la tête; gorge d'un rose pâle, bordée de jaune clair; un collier d'un jaune foncé; parties inférieures d'un vert jaunâtre; ailes vertes avec deux taches bleues à l'extrémité des rémiges. Taille, six pouces neuf lignes.

B. DU BENGALE. *Corvus brachyurus*, Buff., pl. enl. 258. Parties supérieures d'un vert foncé; tête et cou noirs; moustaches et sourcils orangés; petites tectrices alaires d'un bleu vert éclatant; une tache blanche sur le milieu des six premières rémiges; rectrices noires, vertes à l'extrémité; pieds orangés. Taille, six pouces six lignes.

B. DE CEYLAN. *Corvus brachyurus*, Var. B, L, Edw., pl. 324. Parties supérieures d'un vert foncé; une bande noire sur le milieu de la tête et le cou; une autre, audessous de l'œil, qui descend sur les côtés; une troisième blanche, bordée de jaunâtre entre les précédentes; parties inférieures jaunâtres; abdomen rose; tectrices alaires et caudales supérieures bleues; rectrices noirâtres, terminées de vert; pieds rougeâtres. Taille, cinq pouces six lignes.

B. DE LA CHINE. *Corvus brachyurus*, Lath. Var. F. Parties supérieures vertes; dessus de la tête brun; une bande noire de chaque côté; un collier blanc; parties inférieures blanches, avec une tache rouge sur le ventre; ailes noires; queue noire et verte. Taille, six pouces.

B. CYANOPTÈRE. *P. Cyanoptera*, Temm., pl. color. 218. Parties supérieures vertes; plumes de la tête lâches, formant une calotte rousse; joues et derrière du cou noirs; un demi-collier jaune qui passe au blanc sous la gorge; croupion bleu; rémiges noires, blanches au milieu; rectrices noires, terminées de bleu; poitrine et flancs roux; abdomen rouge; bec noir; pieds jaunes. Taille, sept pouces. Java.

B. GÉANT. *P. gigas*, Temm., Ois. col. 217. Parties supérieures d'un bleu d'azur; rémiges noires, nuancées de bleu à l'extrémité; sommet de la tête, nuque et demi-collier noirs; front et sourcils cendrés; gorge blanchâtre; parties inférieures brunes; bec et pieds gris. Taille, neuf pouces. Sumatra.

B. GRENADIN. *P. Granatina*, Temm. pl. col. 506.

B. DE MADAGASCAR. *Corvus brachyurus*, L. Var. C, Buff., pl. enl. 257. Sommet de la tête d'un brun noirâtre; occiput et joues jaunes; un demi-collier noir sur la nuque, avec deux bandes de la même couleur audessous des yeux; gorge jaune, variée de blanc; parties inférieures brunâtres; ailes noires, tachetées de blanc; queue noire, bordée de bleu.

B. DU MALABAR. *Corvus brachyurus*, Lath., Var.

B. DE MALACA. *Corvus brachyurus*, Lath., Sonnerat, Voy. aux Indes, pl. 110. Parties supérieures vertes; tête et moitié du cou noires, avec une large bande noire, bordée de bleu pâle, sur les côtés; gorge blanche; poitrine et ventre d'un roux clair; petites tectrices alaires et croupion d'un bleu pâle, éclatant; grandes tectrices alternativement vertes et noires, mélangées de blanc et de gris; queue noire et verte, avec les tectrices inférieures rouges; pieds jaunes.

B. PITTOIDE. *Brachypteracius pittoides*. Laf. Dessus

de la tête, encadrement de la gorge et rectrices latérales, bleu azuré; part. sup. vert-olive; les inf. fauves; tectrices alaires et rectrices intermédiaires bronzées. Bec noir; pieds bruns. Taille, huit pouces. Madagascar.

B. Réveilleur. *P. Strepitans*, T., Ois. col. 333. Parties supérieures d'un vert foncé, luisant; sommet de la tête d'un roux marron; joues, devant du cou, nuque et milieu du ventre noirs; côtés du cou, poitrine et flancs d'un jaune sale; croupion et poignets bleus; rectrices noires, terminées d'aigue-marine; abdomen rouge; bec et pieds jaunes. Taille, six pouces. Australasie.

B. a tête noire. *P. atricapilla*, Quoy et Gaymard, Voy. de l'Astrol. Zool. pl. 8 fig. 3. Bec, sommet de la tête, cou et dessous de la gorge noirs; haut de la poitrine d'un vert brillant, tirant un peu sur l'aigue-marine, plus foncé sous le ventre où l'on voit, entre les deux jambes, une tache d'un noir foncé; dos et dessus des rectrices d'un verdâtre sale; grandes rémiges brunes à leur extrémité; une tache allongée d'un beau vert glauque au pli de l'aile; une tache blanche sur les plus grandes rémiges; dessous de la queue d'un rouge carmin éclatant. Taille, six pouces six lignes.

B. thoracique. *P. thoracica*, Temm., Ois. color., pl. 76. Tout le plumage d'un brun rouge, à l'exception de la gorge qui est d'un gris bleuâtre foncé, et d'un large hausse-col blanc; bec et pieds d'un noir plombé; iris rouge. Six pouces. Java.

B. a ventre rouge. *P. erythrogaster*, Temm., Ois. col. 212. Parties supérieures vertes; tête d'un brun marron; collier bleu, ainsi que le croupion et la queue; milieu des ailes blanc; parties inférieures rouges; bec gris; pieds jaunes. Taille, six pouces deux lignes. Philippines.

B. versicolore. *P. versicolor*, Swains. Parties supérieures vertes; croupion et tectrices alaires bleus; vertex roux; nuque, menton et tache abdominale noirs; abdomen rouge. Inde.

L'incertitude qui règne dans ces espèces nous a portés à énumérer toutes les var. données par Linné et Latham; il n'y a point de doute que, parmi ces var., plusieurs devront prendre rang comme espèces.

BREVER. bot. Adanson avait désigné par ce nom un G. de la fam. des Mousses, qui renfermait les *Bryum palustre, pseudotriquetrum, stellare*, et le *Bartramia fontana*.

BREVICEPS. *Engystoma*. rept. C'est encore à Meyer que l'on doit ce démembrement des Crapauds; il y a groupé tous ceux privés de tympan ou de parotide visibles, dont le corps est ovale, la tête et la bouche très-petites, les pieds peu palmés : le *Bufo gibbosus* ou *Engystoma dorsatum*, Cuv.; de même que *E. marmoratum; E. granosum*, Cuv.; *E. surinamense; E. ovalis*, etc., etc.

BRÉVICITE. min. Le professeur Strom a envoyé à Berzelius, un minéral trouvé près de Brevig en Norwège, qui paraît remplir les cavités d'une roche trachitique. Cette substance est en masses blanches, lamelleuses et radiées, qui, dans l'intérieur des cavités, se changent en cristaux prismatiques, transparents; elle est traversée par de larges bandes d'un rouge foncé et sale. L'analyse chimique a donné silice 43, 88; alumine 28, 39; soude 10, 32; chaux 6, 88; magnésie 0, 21; eau 9, 65; perte 0, 69.

BRÉVIER. ois. S. vulg. des grands Oiseaux de proie.

BRÉVIPENNES. C'est ainsi que Cuvier nomme sa première fam. des Oiseaux anomaux.

BREWERIE. *Breweria*. bot. Le G. que Brown a établi sous ce nom, fait partie de la fam. des Convolvulacées et vient se ranger à côté du G. *Bonamia*, dont il offre tous les caractères, et dont il ne se distingue que par son port et par quelques différences peu importantes. Il se rapproche aussi beaucoup du G. *Porana* de Burmann.

Brown indique trois esp. originaires de la Nouvelle-Hollande, qui sont des pl. herbacées et non lactescentes, portant des feuilles entières et des fleurs axillaires et solitaires. Leur calice offre cinq divisions profondes; leur corolle est infundibuliforme et plissée. L'ovaire est surmonté de deux styles soudés par leur base et terminés chacun par un stigmate globuleux. Le fruit est une capsule biloculaire, dont les loges sont dispermes, et qui est revêtue par le calice.

BREWSTERITE. min. Substance très-peu connue qui a été trouvée à Strontian en Écosse. Elle est blanche, transparente ou translucide en petits cristaux prismatiques à sommets dièdres. Sa pesanteur spécifique est 2,4; elle raye le verre; exposée au chalumeau, elle s'y fond difficilement en perdant sa transparence, puis en se boursoufflant; elle est soluble en gelée dans l'acide nitrique. On l'a trouvée composée de Silice 58; Alumine 18; Chaux 0,7; Eau 17.

BREXIE. *Brexia*. bot. Du Petit-Thouars avait formé sous ce nom, un G. dont le siége était resté incertain; il avait été longtemps négligé des botanistes, se composait de quelques arbustes de Madagascar et offrait pour caractères : calice monophylle, 5-fide et persistant; corolle à cinq pétales arrondis et caduques; cinq étamines dont les filaments réunis et soudés à leur base, forment une sorte d'urne; ils sont frangés aux intervalles de disjonction; anthères insérées au sommet et intimement déhiscentes; ovaire conique; style court; stigmate épais. Le fruit est une baie oblongue, à cinq angles, à cinq loges, entourée d'une enveloppe solide; semences nombreuses, attachées au centre et sur trois rangs; embryon dressé; cotylédons hémisphériques. Des deux esp. placées dans ce G. par Du Petit-Thouars, l'une, *B. madagascariensis*, paraît être la même que celle érigée en G. par Lamarck, sous le nom de *Venana* (*V.* ce mot), et l'autre, *P. spinosa*, mieux connue et parfaitement étudiée par Lindley, constitue à elle seule le G. dont la place a été fixée dans la fam. des Myrsinées. C'est un arbuste de quatre à cinq pieds, à rameaux cylindriques, épais, d'un vert brunâtre à feuilles alternes, pétiolées, pendantes, allongées, lancéolées, à bords garnis de larges dentelures festonnées, concaves et épineuses. Les fleurs sont assez grandes et verdâtres.

BREYNIE. *Breynia*. bot. Le G. décrit par Forster sous ce nom, doit être rapporté, selon Willdenow et Jussieu, au G. Phyllanthe de la fam. des Euphorbiacées.

V. Phyllanthe. Ce nom a également été appliqué à certaines esp. de Capriers et au G. Seriphier par Petiver.

BRIA. bot. Syn. de *Tamaris gallica* dans les parties de l'Amér. sept. où cet Arbre a été transporté.

BRIARÉE. *Briarœa.* moll. Quoy et Gaymard ont donné ce nom générique à un Animal observé par eux près du détroit de Gibraltar, et qui offre les caractères suivants : pélagien, gélatineux, transparent, aplati, scolopendriforme; deux yeux; quatre tentacules dont deux très-longs, filiformes et résistants; un grand nombre de pieds. Branchies de chaque côté du corps; une queue longue. L'esp. sur laquelle est fondée ce G. a quatre pouces environ et a été nommée B. scolopendre, *B. scolopendra.*

BRIBRI. ois. S. vulg. de Bruant de haie.

BRICCANS. pois. S. d'Uranoscope.

BRICKELIE. *Brickelia.* bot. G. de la fam. des Synanthérées, formé par Elliott, mais qui n'a pas été adopté par la majorité des botanistes et dont le professeur De Candolle a fait une esp. de son grand genre *Eupatorium* en lui conservant le nom imposé au G.

BRIDÉ. pois. Sous ce nom on a désigné plusieurs Poissons des G. Baliste, Chétodon, Scare et Spare.

BRIEDELIA. bot. Roxburgh, dans ses pl. de Coromandel, décrit et figure, tab. 170, 171, 172 et 173, quatre espèces de *Cluytia,* qu'il nomme *Spinosa, montana, fruticosa* et *scandens,* mais qui diffèrent des véritables *Cluytia* en ce que leurs fleurs sont polygames au lieu d'être simplement dioïques; en ce que, au lieu d'avoir trois styles bifides, ils n'en ont que deux, et enfin en ce que leur fruit est une baie biloculaire et disperme, au lieu d'être une capsule à trois loges et trois graines. Ces différences ont engagé Willdenow à les séparer du G. *Cluytia* et en former un nouveau G. sous le nom de *Briedelia,* qu'il place dans la fam. des Guttifères, Monadelphie Pentandrie, L., avec les caractères suivants : fleurs monoïques; calice 5-fide; cinq pétales petits; étamines soudées à leur base, entourées d'un disque sinué; deux styles bifides; fruit consistant en une baie à deux loges ou deux spermes. Ce sont des arbres ou des arbustes à feuilles ovales ou oblongues, obtuses ou aiguës, à fleurs blanchâtres, disposées en grappes axillaires. Le Dr Blume a trouvé dans les forêts de Java trois Briedelies nouvelles qu'il a décrites dans sa Flore.

BRIDGESIE. *Bridgesia.* bot. Le célèbre voyageur Brotero, dont la fin malheureuse est pour tous les amis des sciences naturelles, un sujet d'éternels regrets, avait créé ce G. de la fam. des Sapindacées, pour une pl. qu'il avait observée au Chili; mais il ne l'avait point publiée et c'est Cambessèdes qui a rempli ce devoir de l'amitié. Les caractères assignés au G. nouveau sont : calice persistant, égal à sa base, profondément divisé en cinq lobes presque égaux; quatre pétales avec indication de la place vacante d'un cinquième qui est remplacé par une écaille bombée dont le sommet est garni d'une crête; disque incomplet, à quatre lobes; huit étamines excentrales, libres autour de l'ovaire; pistil excentral; style 3-fide, persistant, couronné par trois stigmates; ovaire ovoïde, 3-loculaire et 3-ovulé. Le fruit consiste en trois samares membraneux, unis par leur bord interne, prolongés en aile au sommet et monospermes. Les semences sont dressées, dépourvues d'arille, avec l'embryon courbé, la radicule très-courte, les cotylédons grands et couchés. Le *B. incisifolia* est un petit arbre qui se fait remarquer par ses feuilles simples, caractère fort rare dans la fam. des Sapindacées, et par ses pédoncules uniflores.

Le nom de *Bridgesia* a été donné successivement par Hooker et par Arnott, à deux pl. du Chili; l'une est la même que l'*Ercilla* de A. De Jussieu; et l'autre a été reconnue par Don, pour appartenir au G. Polyachyrus de Lagasca. Il n'y avait donc aucun motif pour changer le nom que Bertero avait donné à celle qu'il a découverte, et qui rappelle les services rendus à la botanique par le Dr Bridges, médecin anglais, établi au Chili, auquel l'Europe est redevable de la possession d'une multitude de pl. curieuses.

BRIGNE. pois. S. vulg. de Centropome Loup.

BRIGNOLE. bot. N. d'une var. de Prunes.

BRIGNOLIE. *Brignolia.* bot. Fam. des Ombellifères, Pentandrie Digynie, L., G. formé par Bertholoni, dont le *B. pastinacœfolia* est la seule esp. Cette pl. croît en Italie, en Sicile et dans les îles Baléares, etc.; elle a été séparée, en 1777, du G. Sion, par Scopoli, pour former un G. particulier qu'il a nommé *Kundmannia.* On ne peut donc point la nommer autrement, et le professeur De Candolle a parfaitement senti ces raisons de convenance, en appliquant le nom de *Brignolia* à un G. nouveau de la fam. des Rubiacées, que nous décrivons dans l'article suivant.

BRIGNOLIE. *Brignolia.* bot. Caractères : tube du calice court et un peu arrondi; limbe à quatre dents dont deux plus grandes; tube de la corolle court, avec son limbe partagé en six lobes linéaires oblongs, obtusiuscules, plus long que le tube, dont l'orifice interne est poilu; six étamines insérées sur le tube, et alternant avec les lobes de la corolle; filaments courts; anthères linéaires; style filiforme; stigmate en tête et indivis. Le fruit est globuleux, charnu, couronné par le calice persistant, et polysperme. Le *B. acuminata* est un petit arbre à rameaux cylindriques et velus; les feuilles sont opposées, pétiolées, ovales-oblongues, obtuses à la base, acuminées à l'extrémité; les stipules sont lancéolées et pointues. Les fleurs forment un corymbe terminal, pédonculé, à rachis velu et garni de bractées ciliées.

BRIGNOLIER. bot. Les deux arbustes de St-Domingue, désignés sous ce nom par Poupée Desportes et par Nicholson, ont été si imparfaitement mentionnés, qu'il est impossible de déterminer à quel G. ils appartiennent. L'un a le fruit rouge, l'autre l'a violet; ces fruits sont bons à manger.

BRIGNON ou BRUGNON. bot. Nom d'une var. de Pêche.

BRIGOULA. bot. S. vulg. d'Artichaut.

BRIGOULE. bot. *V.* Baligaoule.

BRIKOUR. bot. *V.* Myagrum.

BRILLANTESIE. *Brillantesia.* bot. Beauvois a décrit et figuré (Flore d'Oware, T. ii, p. 67, t. 100), sous le nom de *Brillantesia owariensis,* une pl. de la fam.

des Acanthacées, qui ne paraît pas différer du G. Carmentine. Elle offre un calice à cinq divisions profondes, une corolle bilabiée, quatre étamines didynames, dont les deux supérieures sont seules fertiles.

BRILLE-FUGL. OIS. S. vulg. de Pingouin.

BRIMBELLES. BOT. N. vulg. des fruits de l'Airelle.

BRINBALLIER. BOT. *V.* AIRELLE.

BRINBALUS. ÉCHIN. S. d'*Holothuria pentacta*.

BRIN-BLANC. OIS. Esp. du G. Colibri.

BRIN-BLEU. OIS. Esp. du G. Colibri.

BRIN D'AMOUR. BOT. S. de *Malpighia urens*, L.

BRINDAONIER, BRINDÈRE, BRINDIRE, BRINDONIA. BOT. Un arbre de l'Inde, cité par Linscot et les anciens voyageurs sous le nom de *Brindoyn*, n'avait, pendant longtemps, été connu qu'imparfaitement des botanistes. Du Petit-Thouars a fait cesser leur incertitude en prouvant qu'il devait former un nouveau genre de la famille des Guttifères, genre auquel se rapportait l'*Oxycarpus* de Loureiro, et une troisième esp., originaire des Célèbes, réunie jusque-là au Mangostan. En lui rendant le nom qu'on lui donne dans les pays qu'il habite, et qu'il a latinisé en celui de *Brindonia* ou *Brindera*, il a fixé ses caractères de la manière suivante : les fleurs, qui ont toutes un calice composé de quatre sépales et autant de pétales alternes, sont les unes mâles, les autres hermaphrodites, portées sur des pieds différents. Dans les premières, on observe des étamines nombreuses réunies en un faisceau unique et central. Dans les secondes, ces étamines, au nombre de vingt environ, se groupent en quatre faisceaux distincts, à insertion hypogynique ; l'ovaire est surmonté de six styles cylindriques et courts ; le fruit est une baie renfermant six graines munies d'un arille. Leurs deux cotylédons sont soudés en un seul, comme il arrive à plusieurs autres G. de la même famille. — Ce G., comme nous l'avons annoncé, comprend trois esp. d'arbres à feuilles opposées, lisses et luisantes, originaires l'une de l'Inde, l'autre de la Cochinchine, une troisième des Célèbes. La première, dont les fleurs sont terminales : les mâles fasciculées, au nombre de quatre ou cinq, les hermaphrodites solitaires, fournit de ses diverses parties un suc résineux et jaune analogue à la Gutte, et porte un fruit de la couleur de la lie de vin, de la forme et de la grosseur d'une Pomme d'Api, acide au goût et employé contre les affections fébriles. L'espèce de la Cochinchine, *Oxycarpus cochinchinensis* de Loureiro, présente des fleurs presque sessiles à l'aisselle des feuilles, au nombre de trois ou quatre, et des baies d'un rouge jaunâtre, acidules et bonnes à manger. Enfin la dernière, *Garcinia celebica* de Linné, est connue par la description et la figure de Rumph (*Hort. Amboin.*, t. I, p. 135, fig. 44) qui le représente avec des feuilles lancéolées et des fleurs terminales ternées. Son bois est employé après une préparation qui lui donne la dureté et la transparence de la corne.

BRINDILLE. BOT. Syn. de petit rameau; il exprime souvent les dernières ramifications des branches.

BRINGARASI. BOT. Syn. de *Verbesina calendulacea*, L.

BRINGBAR. BOT. *V.* BRAMBAR.

BRISE. *V.* MÉTÉORES.

BRISE-LUNETTE. BOT. S. vulg. d'Euphrasie officinale.

BRISE-MOTTE. OIS. S. vulg. de Traquet Motteux.

BRISE-OS. OIS. N. anc. du Faucon.

BRISE-PIERRE. BOT. *V.* PEUCÉDANE SILAUS.

BRISEUR-D'OS. OIS. S. de Petrel géant.

BRISSE. ÉCHIN. Klein et Leske ont proposé ce G. dans la famille des Oursins, Lamarck l'a réuni aux Spatangues. Les *Brissi* de Davila, les *Brissus* d'Aristote n'en diffèrent point ; ils ont tous un ou plusieurs sillons plus ou moins marqués. Il n'en est pas de même des Brissoïdes.

BRISSOCARPE. *Brissocarpus.* BOT. G. de la fam. des Hépatiques, institué par Bischoff, pour une plante de l'île de Sardaigne, qu'autrefois Micheli a placée dans son G. *Riccia*, sous le nom spécifique de *Major*. Caractères : point de tige ; expansions membraneuses, rayonnantes d'un centre commun ; organes de la fructification disséminés sur ces expansions ; capsules globuleuses ; indéhiscentes, sessiles, posées à la surface de la fronde ; elles renferment un réceptacle globuleux, hérissé et styligère ; filets nuls. L'auteur a nommé l'esp. de Micheli, qui est encore la seule connue, *B. Riccioides*.

BRISSOIDES OU BRISSITES. ÉCHIN. FOSS. G. d'Oursin proposé par Klein et qui n'a point été adopté par Lamarck. Il diffère des Brisses par le test qui n'est point sillonné. Les Brissoïdes ainsi que les Brisses appartiennent aux Spatangues.

BRISSONIA. BOT. Nom générique sous lequel Necker a séparé plusieurs esp. de *Galega* à légume comprimé et dépourvu de bosselures. Si ce G. était adopté, il rentrerait dans le *Tephrosia* de Persoon.

BRIUS. *Brius.* INS. Coléoptères tétramères; G. établi par Megerle dans le grand G. Charanson de Linné, et adopté par Dejean qui en possède cinq esp. dont une, le *B. attenuatus*, se trouve dans le nord de la France ; les autres sont exotiques.

BRIZE. *Briza.* BOT. G. de la fam. des Graminées et de la Triandrie Digynie, bien facile à reconnaître à son port et à ses caractères qui consistent en des fleurs formant une panicule lâche et à rameaux pendants. La lépicène est multiflore, à deux valves naviculaires et cordiformes à leur base ; les fleurettes sont imbriquées sur deux rangs ; leur glume est bivalve ; la valve inférieure, également cordiforme à sa base, embrasse la valve supérieure ; le style est profondément biparti et porte deux stigmates poilus et glanduleux ; le fruit est terminé à son sommet par deux pointes filiformes.

Ce G. contient un assez grand nombre d'esp. Ce sont pour la plupart des Graminées vivaces, rarement annuelles, qui croissent dans presque toutes les contrées du globe. On les désigne vulg. sous le nom d'*Amourette* ; en France, on en trouve trois à quatre espèces, savoir : *B. media*, qui est vivace et fort commune ; *B. minor*, qui est annuelle et plus petite ; *B. maxima*, dont les épillets sont très-gros et roussâtres.

BROCARD. MAM. N. du Chevreuil mâle qui a passé deux ans.

BROCARD DE SOIE. MOLL. N. vulg. du *Conus Geographus*.

BROCATELLE. GÉOL. Nom vulg. de diverses variétés

de Brèches calcaires, où des fragments de Coquilles brisées et diverses veines colorées rappellent l'idée de ces vieilles étoffes qu'on nommait Brocards. On en extrait, des carrières de Tortose en Catalogne, de fort belles qu'on nomme ordinairement BROCATELLE D'ESPAGNE. On appelle BROCATELLE DE MOULINS la Brèche coquillère, d'un gris bleuâtre mêlé de brun, qu'on trouve aux environs de la ville qui lui donne son nom, et d'où elle se répand dans le commerce, chez les sculpteurs.

BROCATELLE D'ARGENT, BRUNE et D'OR. INS. Noms spécifiques imposés par Geoffroy à diverses Phalènes.

BROCHANTITE. MIN. Esp. récemment découverte dans les mines d'Écutherinenburg en Sibérie, et que l'on présume être un arséniate ou un phosphate de Cuivre. Elle est en très petits Cristaux verts, qui noircissent par l'action du chalumeau, mais sans se fondre.

BROCHE. POIS. Esp. du G. Lutjan.

BROCHET. POIS. Esp. du G. Ésoce.

On a nommé : BROCHET DE MER le Sphyrène et le Gade Merlus ;

BROCHET DE TERRE, le Mabouya, esp. du G. Scinque;

BROCHET VOLANT, le Xiphias Porte-glaive.

BROCOLIS. BOT. Esp. du G. Chou.

BRODAME. POIS. S. d'Aspidophore armé. *V.* COTTE.

BRODERIE. REPT. Esp. du G. Boa.

BRODIÉE. *Brodiœa.* BOT. Smith a établi sous ce nom, et Salisbury sous celui de *Hookera,* un G. qui paraît devoir être placé dans la fam. des Narcissées auprès du Sowerbæa. Son calice, inférieurement tubuleux, se partage supérieurement, et jusqu'à sa moitié environ, en six parties à peu près égales. Six filets s'y insèrent; trois portent des anthères pressées, oblongues, bilobées à leur sommet, et ne dépassent pas le calice ; trois autres, stériles et plus longs, alternent avec les premiers. L'ovaire est libre, le style simple, le stigmate à trois lobes ; le fruit n'est pas connu. Les fleurs, en petit nombre, sont disposées en une ombelle environnée de spathes, au sommet d'une hampe qui s'élève du milieu de feuilles graminées. La pl., type de ce G., est originaire de l'Amérique septentrionale.

BROMBAR. BOT. *V.* BRAMBAR.

BROME. MIN. Substance particulière encore indécomposée, découverte en 1826 par Balard, dans les eaux-mères des salines des côtes de la Méditerranée; elle paraît y exister à l'état de Bromure de magnésium, de sodium ou de calcium. Telle qu'on l'a obtenue jusqu'ici, cette substance est liquide à la température ordinaire, d'un rouge brun foncé, d'une odeur forte et désagréable d'où lui vient son nom formé du grec Bromos, infection. Sa densité est 2,96. Appliquée sur la peau, elle la corrode en la colorant fortement en jaune; elle agit avec énergie sur les animaux : une goutte déposée dans le bec d'un oiseau suffit pour le tuer sur-le-champ. Le Brome se combine avec un assez grand nombre de corps ; il est peu soluble dans l'eau ; il l'est grandement dans l'alcool et surtout dans l'éther. Il absorbe promptement l'oxigène et passe à l'état d'acide, alors ses combinaisons avec les bases salifiables portent le nom de Bromates.

BROME. *Bromus.* BOT. C'est un des G. de la fam. des Graminées qui contiennent le plus grand nombre d'espèces. Presque toutes croissent en Europe ; elles sont généralement vivaces; leurs fleurs sont disposées en une panicule le plus souvent étalée et pendante; la lépicène est multiflore et bivalve, plus courte que la glume; celle-ci offre deux valves dont l'inférieure est bifide à son sommet et porte une soie plus ou moins longue, qui naît dans la séparation de ses deux dents : la supérieure est entière, mutique et un peu roulée. Le fruit est revêtu par les écailles intérieures. On trouve en France au moins une quinzaine d'esp. de ce genre. Les unes sont annuelles et croissent dans les champs ou les prés, telles que les *B. mollis, secalinus, arvensis,* etc., ou sur les vieilles murailles, *B. sterilis, tectorum,* etc. ; d'autres sont vivaces et se plaisent surtout dans les lieux secs et incultes ou dans les bois, ainsi qu'on l'observe pour les *B. erectus, asper* et *giganteus.* Nous ferons ici une remarque assez importante : c'est que la pl. mentionnée par Linné et tous les auteurs systématiques, sous le nom de *B. scoparius,* et qui croît en Espagne, n'est pas une esp. de Brome, elle appartient au G. *Enneapogon* de Desvaux ou *Pappophorum* de Brown, et nous lui donnons le nom de *Pappophorum bromoides.*

BROMELDIA. BOT. G. proposé par Necker. Il renferme les esp. de *Jatropha* dans lesquelles les fleurs mâles présentent un double calice, l'intérieur à cinq lobes pétaloïdes, l'extérieur quinquéparti.

BROMÉLIACÉES. *Bromeliaceœ.* BOT. Cette fam. qui se place naturellement parmi les pl. monocotydonées, a pour type le G. *Bromelia;* elle se compose de pl. parasites, des contrées chaudes des deux continents, et dont les racines fibreuses s'attachent à l'écorce des grands arbres, pour y puiser leur nourriture. Leurs feuilles, qui sont alternes et en général réunies en faisceau à la base de la tige, sont allongées, étroites, souvent roides, et présentent sur leurs bords des dents épineuses; dans un grand nombre d'esp., toute la pl. est recouverte d'un duvet très-court et comme ferrugineux. Les fleurs varient dans leur disposition . tantôt elles forment des épis écailleux, et sont situées aux aisselles de ces écailles ; tantôt elles constituent des grappes rameuses ; quelquefois elles sont disposées en capitules, et tellement rapprochées les unes des autres, qu'elles finissent par se souder toutes ensemble; dans quelques espèce, les fleurs sont solitaires et terminales. Leur calice est tubuleux, tantôt adhérent et soudé par sa partie inférieure avec l'ovaire infère; tantôt entièrement libre. Le limbe présente six divisions plus ou moins profondes qui sont disposées sur deux rangées; les trois divisions extérieures sont plus courtes, persistantes et calicoïdes; les trois intérieures, plus grandes, plus minces et souvent caduques, sont colorées à la manière des pétales. Les étamines sont généralement au nombre de six, insérées à la base du limbe calicinal; on en compte dix-huit dans un G. auquel Richard donne le nom de *Radia,* et qu'il avait d'abord indiqué sous le nom de *Campderia,* dans le Bulletin de la Société philomatique, mai 1822, ignorant qu'il existât alors un G. sous ce nom dans la fam. des Ombellifères, et récemment proposé par le professeur Lagasca. Dans ce G. *Radia,* on trouve

constamment dix-huit étamines; leurs filets sont grêles, et leurs anthères généralement étroites, linéaires et à deux loges. L'ovaire est, comme nous l'avons dit, tantôt libre, tantôt adhérent et soudé avec le calice, il offre toujours trois loges dans lesquelles sont renfermés un grand nombre d'ovules; de son sommet naît un style simple, plus ou moins allongé, qui se termine par un stigmate à trois divisions, tantôt étroites et subulées, tantôt planes et membraneuses. — Le fruit est ordinairement une baie couronnée par les lobes du calice, à trois loges polyspermes; quelquefois toutes les baies d'un même épi sont tellement rapprochées les unes des autres, qu'elles finissent par se souder et par donner naissance à un fruit composé, qui a quelque ressemblance avec le fruit de l'arbre à pain ou avec le cône du Pin Pignon. L'Ananas offre un exemple remarquable de cette singulière disposition. D'autres fois le fruit est sec et capsulaire. — Les graines renferment, sous leur tégument propre, un endosperme farineux, dans la partie inférieure duquel se trouve un embryon allongé et recourbé.

Les G. qui composent la fam. des Broméliacées sont peu nombreux; on peut les diviser en deux sections, suivant que leur ovaire est libre et supère, et suivant que cet ovaire est infère.

Ire Section. *Ovaire libre.*

Tillandsiées : *Tillandsia*, L., auquel on doit réunir le G. *Bonapartea* de Ruiz et Pavon. — *Pitcairnia*, l'Héritier, qui est le même que l'*Hepestis* de Swartz.

IIe Section. *Ovaire infère.*

Broméliacées : *Xerophyta*, Jussieu. — *Pourretia*, Ruiz et Pavon. — *Guzmannia*, Ruiz et Pavon. (Ces deux G. sont peu distincts du *Xerophyta.*) — *Æchmea*, Ruiz et Pavon. — *Radia*, Richard. — *Bromelia*, Richard. — *Karatas*, Richard. — *Agave*, L. — *Furcrœa*, Ventenat. — *Billbergia*, Thunberg.

Jussieu avait d'abord placé le G. *Burmannia* dans la première section des Broméliacées; mais il a depuis reconnu qu'il n'appartenait point à cet ordre; il l'a relégué à la suite des Iridées en y réunissant le G. *Tripterella* de Michaux. Brown, au contraire, le rapproche des Joncées, lui trouvant plus d'affinité avec les G. *Xyris* et *Xiphidium*. — La fam. des Broméliacées a les rapports les plus intimes avec plusieurs autres familles et particulièrement avec les Amaryllidées; mais elle s'en distingue par les divisions du calice, par le fruit, et surtout par un port tout à fait différent. Cependant ces différences ne sont pas tellement tranchées, que peut-être un jour les G. qui composent cet ordre ne soient réunis à quelques autres. C'est ce que Ventenat a déjà fait en plaçant la plupart des Broméliacées dans sa fam. des Narcissoïdes.

BROMÉLIE. *Bromelia*. bot. Par la séparation de toutes les esp., qui offrent un calice tubuleux et des fruits libres, situés à l'aisselle de bractées persistantes, esp. qui constituent le G. *Karatas*, il n'est plus resté dans le G. Bromélie que l'Ananas avec toutes ses variétés. Nous ne savons point encore positivement à laquelle des deux Indes nous devons l'Ananas. Suivant Pison, les Portugais le découvrirent au Brésil, et le transportèrent de là dans les Indes-Orientales. D'autres, au contraire, prétendent qu'il est originaire des Grandes Indes, et qu'il s'est ensuite introduit dans le nouveau monde Quoi qu'il en soit, ce Végétal est depuis fort longtemps cultivé en Amérique et en Asie. De sa racine, qui est tubéreuse et grisâtre, sort un large faisceau de feuilles carénées, roides, lancéolées, aiguës, glauques et comme pulvérulentes, surtout à leur face inférieure, marquées de dentelures en forme de crochets sur leurs bords; du centre de cet assemblage de feuilles, s'élève une tige haute de cinq à six pouces, portant des feuilles alternes, et couverte supérieurement de fleurs violacées, très-rapprochées, formant un épi dense, surmonté d'une couronne de feuilles d'abord courtes, mais qui s'allongent à mesure que le fruit avance vers la maturité. Chaque fleur est sessile dans l'aisselle d'une bractée concave plus courte qu'elle; l'ovaire, qui est infère, est presque triangulaire, couronné par le limbe du calice, dont les six segments forment deux rangées; les trois divisions externes sont courtes, larges, se recouvrant latéralement, et persistantes : les trois internes, beaucoup plus longues, étroites, violettes, tombent de bonne heure; les six étamines sont plus courtes que les divisions intérieures du calice, et le style se termine par un stigmate à trois lobes linéaires; le fruit se compose de tous les ovaires qui deviennent des baies charnues, et qui se soudent toutes ensemble; il ressemble extérieurement au cône d'un Pin; sa couleur est d'un beau jaune doré; il est gros environ comme les deux poings.

Ce Végétal est abondamment cultivé, non-seulement sous les tropiques, mais en Europe. En France et dans les pays septentrionaux, il doit être placé dans des serres faites exprès, et où l'on entretient continuellement une chaleur très-élevée. Le fruit de l'Ananas est, au rapport de tous les voyageurs, le meilleur et le plus savoureux des fruits connus. Sa chair, douce, fondante et parfumée, l'emporte de beaucoup pour le goût sur celle de tous les fruits que nous cultivons en Europe. Cependant il faut convenir que ceux que l'on obtient en France, à force de chaleur, sont loin de justifier ces éloges, et qu'on les recherche plutôt à cause de leur rareté, que pour la supériorité qu'ils ont sur les fruits indigènes.

On connaît plusieurs var. de l'Ananas cultivé; les principales sont : l'A. à feuilles panachées; l'A. à fruit blanc; l'A. à fruit jaune; l'A. à fruit rouge; l'A. sans épines; l'A. à gros fruit violet; l'A. à fruit noir; l'A. de Mont-Ferrat, etc. La culture de l'Ananas exige beaucoup de soins. La pl. se propage, soit au moyen d'Œilletons qui se forment à côté des pieds qui ont fleuri, soit avec les couronnes qui surmontent les fruits mûrs, et que l'on a soin de conserver. Les Œilletons et les couronnes doivent être placés dans des pots de cinq à six pouces de diamètre, remplis d'une terre bien préparée. Pour en faciliter la reprise, on les place sous un châssis à melon dans une couche bien chaude. Lorsque la reprise est effectuée, et qu'on veut obtenir des fruits, on les met dans une serre chaude, dont la température doit être entretenue à douze ou quinze degrés du thermomètre de Réaumur, et on les enterre dans une tannée dont la chaleur ne doit pas être moindre de vingt-cinq à trente degrés. Lorsqu'ils sont en fleur, on augmente

autant que possible la chaleur jusqu'à la parfaite maturité du fruit.

BROMOS. BOT. *V.* BROME.

BRONBAR. BOT. *V.* BRAMBAR.

BRONCHE. *Bronchus.* INS. Coléoptères Tétramères; G. extrait par Germar du grand G. Charanson de Linné, et adopté par Dejean qui en possède deux esp. originaires d'Afrique. Caractères : trompe petite, courbée, épaisse, surtout à l'extrémité qui est carrée, distincte de la tête par un sillon tracé à sa base; mandibules exsertes, obtuses; antennes atteignant en longueur le corselet, insérées près de l'extrémité de la trompe, avec les derniers articles en fuseau; yeux oblongs; corselet émarginé; point d'écusson; élytres soudées, plus courtes que l'abdomen; point d'ailes; pieds allongés, presque égaux; jambes tronquées à l'extrémité; les antérieures angulato-dentées intérieurement. L'esp. qui a formé le type de ce G. habite l'Autriche, c'est le *B. Bulbifer.* Il est d'un noir mat, avec les élytres striées de points et les interstices tuberculeux.

BRONCHES. ZOOL. *V.* RESPIRATION.

BRONCHINI. POIS. S. de Centropome Loup.

BRONGNIARTELLE. *Brongniartella.* BOT. G. formé aux dépens du *Ceramium* de divers auteurs et des Hutchinsies de Lyngbye; il renferme un petit nombre d'Hydrophyses marins, de la plus grande élégance, et a été dédié par Bory au savant Adolphe Brongniart, l'un des plus habiles cryptogamistes de France. Les caractères des Brongniartelles consistent en des filaments cylindriques, articulés par sections dont les entrenœuds, en forme de carré long, sont parcourus par des filaments intérieurs; les rameaux se terminent par des ramules dichotomes, articulées à leur tour, et qui, se renflant vers leur base, produisent, dans chacun de leurs entrenœuds, des gemmes ovoïdes, opaques, qui, dans leur maturité, donnent aux rameaux fructifères l'aspect des gousses de certaines Légumineuses articulées. Ce G. singulier a l'aspect des Céramiaires, des rapports de conformation avec les Batrachospermes, un peu de la fructification des Confervées; il offre conséquemment un passage naturel entre des fam. distinctes. La plus remarquable des esp. que l'on y rapporte, est le *Brongniartella elegans,* Bo.; *Hutchinsia byssoides,* Lyngbye, *Tent. Hydr.,* p. 54, pl. 34; *Ceramium byssoides,* De Cand., Fl. fr., 2, p. 40; *Conferva byssoides,* Dillw., *Conf. brit.,* T. 58.

BRONGNIARTIE. *Brongniartia.* BOT. Légumineuses. G. institué par Kunth d'après plusieurs esp. recueillies par Humboldt et Bonpland dans l'Amérique mér.; il lui donne un calice bractifère, presque campanulé, divisé en deux lèvres : la supérieure bilobée au sommet, l'inférieure à trois divisions profondes dont l'intermédiaire est la plus longue et concave en forme de carène; une corolle papilionacée : l'étendard presque orbiculaire, émarginé en forme de capuchon; les ailes presque égales à l'étendard et plus longues que la carène, contre laquelle elles sont appliquées; des étamines diadelphes, ayant leurs anthères linéaires; un ovaire sessile, surmonté d'un style filiforme, subulé, et d'un stigmate; un légume stipité, nu sur la suture séminifère. Le *B. mollis* est un arbrisseau des montagnes de Tasco, dans la Nouvelle-Espagne; et le *B. Podalyrioïdes* appartient aux chaînes voisines : tous deux ont les feuilles imparipinnées, à folioles ovales-elliptiques, aiguës.

Tandis que Kunth, en Europe, établissait le G. *Brongniartia,* le Dr Blume, à Java, donnait le même nom à un G. nouveau de la fam. des Urticées, que vraisemblablement, dans son grand ouvrage intitulé Flore de Java, il reproduira sous une autre dénomination.

BRONGNIARTIEN. REPT. Esp. du G. Lézard.

BRONGNIARTINE. MIN. *V.* GLAUBÉRITE.

BRONNIA. BOT. G. de la nouvelle fam. des Fouquiéracées, établi par Kunth, d'après une plante assez mal connue avant que Humboldt et Bonpland l'aient observée dans son lieu natal, au Mexique; il offre pour caractères, un calice persistant, composé de cinq sépales arrondis et imbriqués; une corolle gomopétale, à tube cylindracé, à limbe quinquelobé et droit; dix étamines à filaments déliés et à anthères ovales; un ovaire libre; un style filiforme, trifide au bout, dépassant les étamines; des capsules oblongues, trigones, à trois valves, à trois loges monospermes.

BRONSBOOM. BOT. *V.* MALAPOENNA.

BRONTE. *Brontes.* INS. Fab. *V.* ULEIOTE.

BRONTE. *Brontes.* MOLL. Denys-Monfort a proposé de séparer du G. *Murex,* l'esp. appelée vulg. Bécasse ou Tête de Bécasse, *M. haustellum,* L., pour en faire le type d'un G. particulier, qu'il caractérisait ainsi : Coquille libre, univalve, à spire arrondie ou aplatie, varicée ou éperonnée; bouche arrondie; columelle lisse, tranchante à l'extérieur; lèvre extérieure également tranchante; canal de la base fistuleux et très-long. Il est jusqu'à présent peu de naturalistes qui aient adopté ce G. de Montfort.

BRONTIAS OU BRONTOLITE. MIN. *V.* BATRACHITE.

BRONZE. MIN. *V.* AIRAIN.

BRONZITE. MIN. *V.* ANTOPHYLLITE et DIALLAGE.

BROOKITE. MIN. Substance nouvelle trouvée à Snowdon et qui paraît appartenir au G. Titane. Elle est en cristaux isolés dérivant du prisme rhomboïdal droit; sa couleur est le rouge pâle, inclinant au rouge orangé foncé. Les cristaux sont quelquefois d'une opacité complète. L'analyse chimique n'en a pas encore été faite.

BROSCUS. INS. *V.* CÉPHALOTE.

BROSIME. *Brosimum.* BOT. On appelle ainsi un grand arbre de la Jamaïque, auquel Browne et après lui Adanson, donnaient le nom d'*Alicastrum,* nom qui lui est resté comme spécifique. Il appartient à la famille des Urticées. Ses fleurs, dioïques, sont disposées en chatons globuleux ou allongés, couverts d'écailles orbiculaires et peltées, dont trois, plus grandes et situées à la base, forment une sorte d'involucre. Dans les mâles, à chacune de ces écailles répond un filet portant une anthère peltiforme, dont la déhiscence se fait par une fente circulaire, à peu près à la manière des fruits qu'on a nommés Pyxides ou Boîtes à savonnette. Au sommet du chaton mâle, on observe un ovaire unique, stérile, à un seul style et deux stigmates. Dans les femelles, cet ovaire est également unique, situé au centre du chaton, dont les écailles lui forment une enveloppe charnue. Il contient une seule graine, dans laquelle l'embryon, nu, a sa radicule recourbée sur ses cotylédons. Les différentes

parties de l'arbre sont laiteuses, les chatons axillaires et pédicellés, les feuilles alternes et entières, enveloppées pendant leur jeunesse dans des stipules qui se contournent en cornets, et laissent après leur chute des vestiges persistants sur la tige. Tous ces caractères rapprochent le Brosime de l'arbre à pain, et ce n'est pas leur seul rapport. En effet ses fruits fournissent un aliment sain, agréable et facile, abondant pendant les sécheresses d'où résulte la rareté des autres productions, et c'est ce qui les fait nommer par les Anglais de la Jamaïque *Bread-Nuts*, ou Noix-Pain. De plus ses feuilles fournissent ou fourrage d'autant plus précieux que l'arbre croît de préférence et plus vigoureusement dans les cantons arides, et que l'ablation de ces feuilles ne nuit en aucune manière à la récolte des fruits de l'année suivante. Ces détails sont dus à M. de Tussac qui avait formé l'utile projet de naturaliser cet arbre à St.-Domingue, et qui l'a figuré tab. IX de sa Flore des Antilles.

BROSIMON. BOT. *V.* BROSIME.

BROSME OU BROME. *Brosmius*. POIS. Esp. du G. Gade, fam. des Malacoptérygiens sub-brachiens, que Cuvier a érigée en sous-genre avec les caractères suivants : corps médiocrement allongé, peu comprimé, couvert d'écailles molles, peu volumineuses ; tête nue ; mâchoires et devant du vomer garnis de dents pointues, inégales, médiocres ou petites ; point de nageoire dorsale séparée, mais une seule et longue, qui s'étend depuis la nuque jusque tout près de la queue. Ce sont des Poissons des mers du Nord ; l'esp. y est extrêmement commune ; c'est le *Brosme*, Penn. Brit. Zool. pl. 34 ; on le sale, on le sèche et on en fait une assez grande consommation en Suède.

BROSME-TOUPÉE. POIS. S. de Blennie Coquillade.

BROSQUE. INS. *V.* CÉPHALOTE.

BROSSÆA. BOT. Plumier a consacré ce G. à la mémoire de Gui-de-la-Brosse, fondateur du Jardin des Plantes de Paris. Il en donne la fig. tab. 64 de ses Plantes d'Amérique, et ce n'est que d'après elle et la description qui y est jointe, qu'on en connaît quelques caractères. Ce sont : un calice à cinq divisions allongées ; une corolle de même longueur, monopétale, de la forme d'un conoïde rétréci et tronqué à son sommet, à limbe entier ou crénelé ; cinq étamines ; un style et un stigmate simples ; une capsule marquée de cinq sillons, à cinq loges polyspermes, recouverte par le calice qui persiste, s'accroît, prend une consistance charnue, et dont les divisions rapprochées laissent entre elles cinq fentes ou interstices. Le *B. coccinea* est un arbrisseau à tiges nombreuses, à feuilles alternes, pétiolées et dentées, à fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles, ou disposées au nombre de deux ou trois à l'extrémité des rameaux, portées sur un pédicelle muni d'une double bractée. Cette pl., sur l'existence de laquelle on a élevé des doutes, et que des botanistes ont rapportée au *Gualtheria* ou à l'*Epigœa*, a été placée par Jussieu dans la fam. des Éricinées. Mais il exprime en même temps quelque incertitude sur ses caractères, et demande si l'insertion des étamines est périgyne et leur anthère munie de deux cornes ; si l'ovaire est semi-adhérent ; si les valves du fruit portent les cloisons attachées à leur milieu, questions qui ne sont pas résolues et qui devraient l'être, pour qu'on pût fixer sans aucun doute la place et les rapports du Brossæa.

BROSSE. INS. Les entomologistes désignent sous ce nom l'assemblage de plusieurs petits poils ordinairement roides, serrés et d'égale hauteur, qui se trouvent sur différentes parties du corps des Insectes. Plusieurs Chenilles ou larves en sont pourvues ; on les rencontre aussi sous les tarses de la plupart des Diptères, et c'est au moyen d'elles qu'ils peuvent marcher sur les corps les plus polis. Dans les Abeilles, le premier article du tarse des pattes postérieures est garni, à sa face interne, de plusieurs rangées transversales de poils roides, qui constituent aussi une Brosse. Il ne faut pas confondre les Brosses avec les Pelotes.

BROSSWELLIE. BOT. *V.* BOSWELLIE.

BROTÈRE. *Brotera*. G. dédié par Cavanilles à Brotero, professeur de botanique à l'université de Coïmbre en Portugal, et que l'on doit ranger dans la fam. des Buttnéracées près des G. *Dombeya* et *Pentapetes*. Voici ses caractères distinctifs : son calice est double ; l'extérieur a cinq divisions profondes et linéaires, l'intérieur également a cinq divisions, mais plus larges et alternant avec les précédentes ; la corolle se compose de cinq pétales ; les étamines, au nombre de dix, sont soudées par la base de leurs filets et monadelphes ; cinq seulement sont fertiles et alternent avec les cinq autres dont les filets sont privés d'anthères. L'ovaire est surmonté de cinq styles et d'autant de stigmates. Le fruit est une capsule à cinq loges s'ouvrant en cinq valves, entraînant chacune une des cloisons sur le milieu de leur face interne. Les graines sont renfermées, au nombre de cinq à huit, dans chaque loge ; elles sont brunâtres et anguleuses. Ce G. se distingue des *Pentapetes* par son calice double, et des *Dombeya* par son fruit à cinq loges et à cinq valves seulement. Une seule esp. est connue, c'est le *B. ovata*, Cavanilles (*Icones*, t. 433), petite pl. annuelle, cotonneuse, blanchâtre, ayant les feuilles pétiolées, ovales, subcordiformes, dentées, les fleurs portées sur un pédoncule axillaire, géminé ou terné à son sommet. Elle est originaire de la Nouvelle-Espagne.

BROTHÉE. *Brotheus*. INS. G. de Coléoptères tétramères, établi par Stephens, dans la fam. des Rhynchophores de Latreille. L'entomologiste anglais lui assigne pour caractères : antennes presque droites ou légèrement courbées, composées de douze articles, dont le premier allongé, gros et épais, et les derniers formés en massue fusiforme ; trompe inclinée, très-courte et très-épaisse ; corselet oblong ; élytres convexes, brusquement coupées à l'extrémité, pattes courtes ; cuisses dentées ; jambes droites ; tarses velus. Ce G. ne renferme qu'une seule esp., le *Curculio porcatus* de Marsham, qui se trouve en Europe.

Sprengel a décrit sous le nom de *Brotera*, une pl. de la fam. des Synanthérées, appelée *Navenburgia trinervata*, par Willdenow qui a mentionné sous le nom de *Brotera corymbosa*, le *Cardopatum corymbosum* de Jussieu.

BROTULE. *Brotula*. POIS. Malacoptérygiens sub-brachiens dont la dorsale et l'anale s'unissent avec la caudale en une seule nageoire terminée en pointe ; quant

aux autres caractères, ils sont communs à ceux de tous les Gades. On ne connaît qu'une seule esp. de *Brotula :* le *Barbata*, *Euchelyopus barbatus*, à six barbillons. Il est des Antilles et a été figuré par Parra, pl. 31, f. 2.

BROUAILLE ET BROUALLE. BOT. *V.* BROWALLIA.

BROU DE NOIX. BOT. Matière pulpeuse, qui enveloppe la semence du Noyer, *Juglans,* L., et que l'on emploie à la teinture en fauve, à cause d'un principe âcre et amer, brunissant par le contact de l'Oxygène que ce Brou contient abondamment.

BROUGHTONIE. *Broughtonia.* BOT. Fam. des Orchidées, Gynandrie Monandrie, Lin. Brown a séparé du G. *Dendrobrium* l'esp. décrite par Willdenow sous le nom de *D. sanguineum,* et en a fait un G. distinct qu'il a appelé *Broughtonia.* Voici les caractères qu'il lui assigne : gynostème libre ou soudé seulement par sa base avec le labelle qui est très-rétréci, formant même quelquefois une sorte de tube soudé avec l'ovaire. L'anthère est à quatre loges séparées par autant de cloisons distinctes et persistantes; elle renferme quatre masses polliniques, parallèles, terminées chacune à leur base par une petite queue élastique. La seule esp. encore connue de ce G. a les feuilles oblongues, géminées, portées sur un bulbe ovoïde ; sa hampe est rameuse dans sa partie supérieure. Elle croît à la Jamaïque.

BROUILLARD. *V.* MÉTÉORES.

BROUILLE. BOT. S. de *Festuca natans,* L.

BROUILLE BLANCHE. BOT. S. vulg. de *Ranunculus aquatilis.*

BROUNE. BOT. *V.* BROWNEA.

BROUSSAISIE. *Broussaisia.* BOT. G. de la fam. des Saxifragées, institué par Gaudichaud, dans la relation du Voyage du cap. Freycinet. Caractères : calice hémisphérique, libre, à cinq divisions ou lobes deltoïdeo-ovales, obtusiuscules, égales; pétales oblongs, acuminés, un peu réfléchis à la pointe, et du double de la longueur du calice; dix étamines hypogynes, entourant l'ovaire à sa base; filaments subulés et libres ; anthères ovales; ovaire arrondi, couronné par le style qui est très-court et par le stigmate qui est tronqué ; il est à cinq loges polyspermes. Le *B. arguta,* seule esp. connue, est un arbrisseau à feuilles ovales, opposées, pétiolées, finement dentelées. Toutes les fleurs sont fertiles et réunies en corymbes. Il est des îles Sandwick.

BROUSSIN. BOT. On nomme ainsi les loupes souvent fort grosses qui se forment accidentellement sur les troncs des arbres, et dont le bois, agréablement veiné, a de tout temps été recherché pour la menuiserie et la marqueterie.

BROUSSONNETIE. *Broussonetia.* BOT. Ce G. dédié par l'Héritier au naturaliste Broussonet se compose de deux esp. arborescentes, autrefois réunies aux Mûriers, dont elles diffèrent surtout par leur ovaire à un seul style et à un seul stigmate et par le calice de leurs fleurs femelles, qui est simplement perforé à son sommet, au lieu d'être à quatre divisions profondes. On peut donner ainsi les caractères de ce G. : ses fleurs sont dioïques : les fleurs mâles formant des épis ovoïdes, allongés; chaque fleur est accompagnée d'une écaille subulée, et se compose d'un calice monosépale, à quatre divisions aiguës, de quatre étamines dont les filets, d'abord infléchis vers le centre de la fleur, se rabattent ensuite et se recourbent en dehors; les anthères sont globuleuses et comme didymes. Les fleurs femelles, dont les épis sont ordinairement globuleux, sont extrêmement petites, offrant à leur base une écaille comme cunéiforme; leur calice est une sorte d'urcéole oblong, comprimé, perforé à son sommet; l'ovaire est renfermé dans cet urcéole; il est à une seule loge qui contient un seul ovule, et se termine à son sommet par un long stigmate capillaire, un peu velu, qui sort à travers l'ouverture du calice. Les fruits sont autant de petites drupes pédiculées, rougeâtres, dont la partie charnue est formée par le calice, dont les parois se sont épaissies et sont devenues succulentes. Au centre de cette partie charnue, se trouve le véritable fruit qui est un petit akène.

On ne connaît encore que deux esp. de ce G. : l'une est le *B. papyrifera* ou Mûrier à papier; Mûrier de la Chine, décrit et figuré par Lamarck sous le nom de *Papyrus japonica.* C'est un arbre dioïque, ayant le port des Mûriers, et offrant des feuilles pubescentes, dont les unes sont entières et les autres divisées en lobes plus ou moins profonds. Il croît à la Chine, au Japon et dans d'autres parties des Indes Orientales. C'est avec son écorce intérieure qu'on y prépare le papier employé dans ces contrées. Pour procéder à cette opération, on coupe tous les ans, après la chute des feuilles, les jeunes branches de l'année ; on les réunit et on les fait bouillir dans une eau alcaline jusqu'à ce qu'on la détache facilement de la partie ligneuse; on racle l'épiderme, puis on enlève l'écorce intérieure. On place de nouveau ces écorces dans une chaudière remplie de lessive, et l'on remue ce mélange jusqu'à ce qu'il forme une pâte épaisse, homogène et floconneuse. On la lave à grande eau dans une rivière ; on la bat ensuite fortement pour en former une masse bien liée. C'est alors qu'on l'étend dans une eau mucilagineuse, préparée avec une décoction de riz ou de racine de Manioc, et que l'on fabrique avec cette pâte liquide le papier dans des moules préparés avec de petites baguettes de Bambou. Le papier, qui varie beaucoup en blancheur et en finesse, suivant qu'on a employé des branches plus jeunes, sert à écrire, à peindre et à beaucoup d'autres usages.

La seconde esp. est le *B. tinctoria,* Kunth, *Morus tinctoria,* Jacq.; il croît dans l'Amérique mérid. Son bois, qui fournit une couleur jaune, est employé dans la teinture.

BROWALLIE. *Browallia.* BOT. G. de la fam. des Scrophulariées, composé de quatre ou cinq esp., dont plusieurs sont cultivées dans les jardins. Leur calice est monosépale, à cinq angles et à cinq dents. La corolle est subinfundibuliforme, ayant le tube très-long et grêle, le limbe presque plan, à cinq lobes inégaux. Les étamines, tétradynames, sont un peu plus longues que le tube. Le fruit est une capsule oblongue, recouverte par le calice, et s'ouvrant en quatre valves par sa partie supérieure. Toutes les esp. de Browallies sont américaines, herbacées et annuelles; leurs feuilles sont alternes.

BROWNEA. BOT. Jacquin a consacré ce G. à Patrick Browne, auteur de l'Histoire de la Jamaïque; il l'a placé à la suite de la fam. des Légumineuses et caractérisé

de la manière suivante : calice double : l'extérieur plus petit, turbiné et bifide; l'intérieur (qui est une corolle extérieure pour Jacquin) coloré, infundibulaire et redressé; cinq pétales onguiculés, insérés au tube du calice; dix étamines dont l'insertion se fait au même point, et dont les filets sont réunis en une gaîne fendue d'un côté et partagée supérieurement en dix lanières alternativement plus longues et plus courtes, qui portent des anthères oblongues et vacillantes; un ovaire libre, soutenu par un pédicule court, adné à la paroi interne du calice, et surmonté d'un style que termine un stigmate simple; une gousse uniloculaire. On en décrit trois esp.; ce sont des arbustes ou des arbrisseaux qui croissent dans le nord de l'Amérique mérid. Leurs feuilles sont composées de deux ou trois paires de folioles opposées, leurs fleurs disposées en fascicules axillaires. Ces fleurs ont onze étamines dans la pl. dont Lœfling a fait son G. *Hermesias*. Ce G., entièrement semblable du reste, au *Brownea*, ne peut donc pas être conservé; il devrait, d'ailleurs, changer de nom, à cause de celui d'*Hermesia* donné à une Euphorbiacée.

BROWNLOWIA. BOT. Sous ce nom, Sprengel rapporte un G. créé par Roxburgh dans la fam. des Tiliacées, Polyandrie Monogynie, L., et où l'on observe un calice quinquéparti ; une corolle parfaite, à cinq pétales; cinq nectaires périgynes, linéaires; un grand nombre d'étamines à filaments déliés; un style; un stigmate; trois capsules bivalves, monospermes. L'esp. décrite, *B. elata*, est un arbre de l'Inde à feuilles cordées, relevées par sept nervures; à fleurs jaunes, réunies en panicules terminales.

BRUANT. OIS. *Emberiza*, L. — G. de l'ordre des Granivores. Caractères : bec court, fort, conique, comprimé latéralement, pointu, tranchant; bords des mandibules rentrant en dedans ; celles-ci distantes l'une de l'autre à leur base, la supérieure moins large que l'inférieure, et garnie intérieurement d'un petit tubercule osseux; narines placées à la base du bec, arrondies, couvertes en partie par les plumes du front; trois doigts devant, entièrement divisés, un derrière; première rémige un peu plus courte que les deuxième et troisième, qui sont les plus longues.

Ce G. se compose d'esp. en général assez petites, mais en revanche très-nombreuses en individus, dans les divers cantons qu'elles semblent affectionner, et où, malgré leurs voyages périodiques, elles reviennent habituellement passer les époques de station. Ces voyages sont déterminés par les saisons : lorsque le froid devient trop rigoureux, les Bruants quittent le Nord, où sans doute ils ne trouveraient plus de moyens d'existence, pour se rapprocher des régions tempérées qu'ils abandonnent dès que les frimats ont disparu. Quelques esp. plus sédentaires et moins accessibles au froid, ne s'éloignent pas des lieux qui les ont vu naître, et celles-là rappellent au moins la vie dans les campagnes, lorsque tout y offre l'aspect désolant et glacé de la nature morte. Les petites graines restées sur la tige ou éparses sur la terre, celles qui, dans les fumiers, ont échappé à la digestion des grands Animaux, deviennent alors la ressource des Bruants, et ils les disputent avec ardeur aux autres petits Oiseaux qui, comme eux, savent résister à l'intempérie du climat. Au retour du printemps, que les Bruants célèbrent de bonne heure par des chants moins agréables que soutenus, les espèces sédentaires se réunissent aux espèces voyageuses, et toutes se répandent dans les bois où les appellent les soins de l'incubation. A cette époque, ils négligent la recherche des graines, et préfèrent à cette nourriture celle qu'ils trouvent en abondance dans les Insectes, et qui probablement est plus agréable à leurs petits que les graines qu'ils ne commencent à leur dégorger que quand ils peuvent se passer de l'aile maternelle. Suivant les habitudes particulières aux diverses espèces de Bruants, ces Oiseaux placent et construisent leur nid d'une manière différente : les uns choisissent une touffe d'herbe élevée, au milieu de laquelle ils arrangent un épais duvet; d'autres préfèrent des buissons ombragés; enfin, les espèces qui n'habitent que les roseaux, ne quittent point, pour nicher, cette marécageuse demeure : ils affermissent les tiges vacillantes par la réunion de plusieurs brins au milieu desquels ils enlacent le nid. La ponte est de quatre à cinq œufs, que la femelle couve avec une constance extraordinaire, car souvent elle se laisser prendre et emporter avec toute la couvée, plutôt que de se séparer du fruit de ses amours. Cette tendre sollicitude se fait encore remarquer longtemps après que les petits sont en état de pourvoir à tous leurs besoins, et souvent toute la famille est encore unie quand une autre est prête à succéder.

Les Bruants sont recherchés comme petit gibier; il est même parmi eux quelques esp. qui figurent avec distinction sur les tables où la délicatesse fait le principal mérite des mets qui les ornent.

B. A AILES ET QUEUE RAYÉES. *E. fasciata*, Lath. Part. sup. d'un brun pâle; les inf. blanchâtres; poitrine et tectrices alaires d'un brun foncé; un faisceau de plumes sur le lorum; rémiges et rectrices rayées transversalement. Taille, sept pouces six lignes. Chine.

B. AMAZONE. *E. Amazona*, Lath. Tout le plumage brun, à l'exception du dessus de la tête qui est fauve, et des tectrices alaires inf., qui sont blanchâtres. Taille, quatre pouces six lignes. Amérique mérid.

B. AQUATIQUE. *E. pratensis*, Lath. Part. sup. d'un jaune verdâtre, nuancé de brun, avec des traits noirâtres; part. inf. d'un bleu noirâtre; tête et rectrices sup. d'un brun noirâtre; celles-ci, de même que les rémiges, bordées de jaune. Taille, huit pouces. Amérique méridionale.

B. AURÉOLE. *E. aureola*, L., Lath. Tête et dos roux, un collier de cette même couleur ; front, côtés de la tête et gorge noirs ; ailes noirâtres; scapulaires blanchâtres, ainsi qu'une bande sur les ailes et une marque oblique sur les rectrices latérales; part. inf. jaunes, avec les flancs rayés de brun. Taille, cinq pouces neuf lignes. Nord de l'Asie.

B. DE BADE. *E. badensis*, Lath. *V.* B. ZIZI.

B. DE LA BAIE SANDWICH. *E. sandwichensis*, Lath. Part. sup. brunes, les inférieures blanches, rayées de brun ; côtés de la tête rayés de brun et de jaune : rémiges et rectrices noirâtres. Taille, cinq pouces six lignes.

B. BLEU DU CANADA. *E. cyanea*, Lath. *V.* GROS-BEC.

B. boréal. *Passerina borealis*, Vieill. Part. supér. noires, avec le bord des plumes brun ; part. inf. blanchâtres; sommet de la tête, joues, gorge et poitrine noirs; sourcils d'un blanc roussâtre; dessus du cou roux; petites tectrices alaires bordées de blanc; rémiges et rectrices brunes, lisérées de blanc : des taches noires sur les flancs; bec blanc, avec la pointe noire. Taille, cinq pouces neuf lignes. La femelle a le noir de la tête mélangé de roux, la gorge blanche et le plastron noir de la poitrine mêlé de bleu. Nord de l'Europe.

B. du Brésil. *E. brasiliensis*, Lath. *V.* Gros-Bec.

B. a Calotte noire. *E. spodocephala*, Lath. Part. sup. d'un cendré brun; part. inf. d'un jaune pâle, lorum et front noirs; tête et cou blancs. Taille, six pouces. Sibérie.

B. Calfat. *E. Calfat*, Gm., Lath. Part. sup. cendrées, les inf. blanches; tête, gorge et bord des rectrices noirs; poitrine d'un roux vineux; une bande blanche sur les côtés de la tête; un espace nu et rose autour des yeux; bec et pieds roses. Taille, cinq pouces. De l'Ile-de-France. Le nom de Calfat vient à cet Oiseau, de ce que, frappant de son gros bec soit les arbres soit les montants de la cage où on le renferme, il fait entendre un bruit que l'on compare à celui que fait l'instrument de l'ouvrier employé à calfater un vaisseau.

B. du Canada ou Shep-Shep. *E. cinerea*, Gm., Lath.; *E. pratensis*, V.; *Fringilla ferruginea*, Lath.; Cul-Rousset, Buff. Part. sup. mélangées de brun, de marron et de gris; gorge et part. inf. blanchâtres, parsemées de taches roussâtres; rémiges et rectrices brunes, bordées de marron; croupion gris. Taille, six pouces.

B. du Cap. *E. capensis*, Lath., Buff., pl. enl. 158, fig. 2. Part. sup. variées de noir et de roux jaunâtre; part. inf. blanchâtres; tête et cou variés de noir et de gris; petites tectrices alaires rousses; grandes tectrices, rémiges et rectrices noirâtres, bordées de roussâtre. Taille, cinq pouces neuf lignes.

B. cendrillard. *E. cæsia*, Cr.; Temm. 3, p. 225. Sommet de la tête, nuque, joues, côtés du cou et bande pectorale d'un bleu cendré; front, lorum, moustache et gorge d'un roux clair; part. sup. d'un brun roussâtre, rayées de noir; croupion brun; rémiges, rectrices et tectrices noires, bordées de roux; une tache blanche sur les rectrices latérales; part. inf. rousses; bec et pieds rouges. Taille, cinq pouces. Midi de l'Europe.

B. de la Chine. *E. sinensis*, Gm., Lath. Part. sup. rousses avec le bord des plumes doré; part. inf. jaunes avec des traits bruns sur les flancs; petites tectrices alaires jaunes, les moyennes jaunes et rousses; rémiges et rectrices brunes, bordées de roussâtre. Taille, cinq pouces.

B. a collier. *Passerina collaris*, V. Part. sup. d'un marron vif; part. inf. jaunes; front, joues et menton noirâtres; petites tectrices alaires blanches, mêlées de jaunâtre; les moyennes brunes, terminées de blanc, ce qui forme deux bandes de cette dernière couleur; un collier noir sur le devant du cou; rectrices brunes. Taille, cinq pouces. Amérique mér.

B. commandeur. *E. gubernatrix*, Temm., Ois. col. 63 et 64. Part. sup. d'un noir olivâtre, avec le bord des plumes verdâtre; huppe et menton noirs; joues, gorge, épaules, poitrine, milieu du ventre et bord extérieur des rectrices latérales jaunes; bec corné; pieds bruns. La femelle a les côtés de la tête, les joues et une partie du menton blancs, la poitrine d'un gris verdâtre, les rectrices jaunes, terminées par une tache noire. Taille, huit pouces. Brésil.

B. couleur de rouille. *E. ferruginea*, Lath. Part. sup. d'un brun ferrugineux, les inf. d'une teinte plus claire; rémiges tachetées de blanc. Taille, cinq pouces trois lignes. Amérique sept.

B. a cou noir. *E. americana*, Gmel., Lath.; *Passerina nigricollis*, V. Part. sup. grises, tachetées de brun-noirâtre; part. inf. d'un gris plus pâle; sommet de la tête d'un gris verdâtre; sourcils, poitrine et côtés du bec jaunes; lorum et gorge blancs; une grande tache noire et triangulaire sur le cou; rémiges et rectrices noirâtres, bordées de roux. Taille, cinq pouces six lignes. La femelle n'a point de noir sur le devant du cou, ni les sourcils jaunes; elle a au-dessous des yeux une strie brune. Amérique sept.

B. a couronne lactée. *E. pithyornus*, Pall.; *E. leucocephala*, Gmel.; *Passer sclavonicus*, Briss. Part. sup. rousses, variées de traits longitudinaux noirs; part. inf. blanches; côtés de la tête et front noirs, avec une plaque ovale et blanche; trait oculaire et gorge d'un roux vif; poitrine et flancs tachés de roux; rémiges et rectrices noires, bordées de roux; une tache conique blanche sur les deux rectrices latérales; bec et pieds jaunes. Taille, six pouces six lignes. La femelle n'a qu'une faible couronne blanche et point de roux à la gorge : c'est le *Fringilla dalmatica*, Lath., le Moineau d'Esclavonie, Briss. Du Nord de l'Europe.

B. couronné de noir. *E. atricapilla*, Gmel. Part. sup. brunes, avec le bord des plumes rougeâtre; part. inf. d'un blanc jaunâtre; sommet de la tête jaune, entouré de noir; dessus du cou cendré; rémiges noirâtres, bordées de brun clair; rectrices brunes. Taille, six pouces trois lignes. La femelle n'a point de jaune, il est remplacé par du gris. Amérique sept.

B. Crocote. *E. melanocephala*, *Tan. melanictera*, Lath., Scop. Gmel.; Fringille Crocote, V. Part. sup. rousses, les inf. jaunes; sommet de la tête, région des yeux et des oreilles noirs; ailes brunes, avec les tectrices bordées de blanchâtre; rectrices brunes, les deux latérales lisérées de blanc. Taille, six pouces six lignes. La femelle a les part. sup. d'un cendré roussâtre, la gorge blanche, et les part. inf. d'un roux blanchâtre. De la Dalmatie et du Levant.

B. en deuil. *E. luctuosa*, Lath., Gmel. Part. sup. noires, les inf. blanches ainsi que le front et le croupion. Taille, six pouces neuf lignes.

B. doré. *V.* B. jaune.

B. écarlate. *E. coccinea*, Lath., Gmel. Part. sup. blanches, avec la tête, les ailes et la queue noires, nuancées de bleu; part. inf. rouges, avec une tache blanche sur le ventre. Taille, six pouces.

B. fardé. *E. fucata*, Gmel. Part. sup. d'un brun roussâtre, les inf. grises; sommet de la tête et nuque blancs, variés de traits roux; une tache ronde de cette couleur de chaque côté de la tête; sourcils blancs; un collier roux. Taille, six pouces six lignes. Sibérie.

B. flavéole. *E. flaveola*, Gmel., Lath. Tout le plumage gris à l'exception du front et de la gorge qui sont jaunes. Taille, quatre pouces six lignes.

B. fou. *E. cia*, L.; *E. lotharingica*, Gmel., Buff., pl. enlum. 30, f. 2 et 511, f. 1. Part. sup. d'un roux cendré, avec des taches longitudinales noires; part. inf. rousses; une bande noire surmontée d'un sourcil blanc traversant l'œil, entourant les oreilles et se terminant à l'angle du bec; une bande noire sur la nuque; sommet de la tête gris, tacheté de noir; gorge et poitrine d'un gris bleuâtre. Taille, six pouces. La femelle a les nuances moins vives et les traits noirs plus petits. Du Midi de l'Europe.

B. de France. *V*. B. Jaune.

B. a front noir. *V*. B. a calotte noire.

B. Gaur. *E. anatica*, Lath. Part. sup. cendrées, les inf. plus sombres; bec rose; pieds bleus. Taille, quatre pouces six lignes. Indes.

B. Gavoué de Provence. *E. provincialis*, Lath., Gm., Buff., pl. enlum. 656, f. 1. Part. sup. variées de roux et de noirâtre, les inf. cendrées; aréole de l'œil blanc; une tache noire de chaque côté de la tête; une moustache de la même couleur; rémiges et rectrices noirâtres intérieurement, rousses à l'extérieur; tectrices alaires ondulées de blanc. Taille, quatre pouces huit lignes. Midi de l'Europe.

B. Gonambouch. *E. grisea*, Lath. Part. sup. grises, lavées de rougeâtre sur les ailes et la queue; une grande tache de cette couleur sur la poitrine. Taille, six pouces six lignes. Am. mér.

B. a gorge noire. *E. melanodera*, Gaym., Voy. de l'Uran., pl. 109. Dessus de la tête et du cou ardoisé; dos et ventre d'un jaune verdâtre, avec quelques taches brunes; gorge noire, encadrée de blanc; extrémité des rémiges tachetée de noir, leur bord extérieur jaune; rectrices d'un noir verdâtre, les extérieures jaunâtres; bec et pieds cendrés. Taille, cinq pouces six lignes. Des îles Malouines.

B. de haie ou Zizi, *E. cirlus*, L., Buff., pl. enlum. 653, f. 1. Part. sup. variées de roux et de marron; part. inf. d'un jaune clair; gorge et haut du cou noirs; sourcils jaunes; moustaches noires; plastron jaune; poitrine cendrée avec ses côtés et ceux du ventre roux; tête et nuque olivâtres, tachetées de noir. Taille, six pouces. La femelle a les part. inf. d'un jaune terne et la poitrine maculée de roussâtre. Les jeunes mâles ont la gorge et les bandes latérales de la tête noirâtres; les plumes de la gorge bordées de jaune clair. Avant la mue, les jeunes ont les part. sup. brunes, tachetées de noir, et les inférieures jaunâtres, tachetées de brun et de noir. C'est alors la fig. 2 de la pl. 653. Eur. mérid.

B. des herbes. *E. graminea*, V.; *Fringilla graminea*, Lath. Part. sup. d'un brun roussâtre, rayées longitudinalement de noir; part. inf. blanchâtres, tachetées de noir; aréole oculaire blanchâtre; petites tectrices alaires fauves, les autres noires, terminées de blanc; rémiges et rectrices noirâtres, bordées de fauve; les latérales blanches. Taille, cinq pouces trois lignes. Amérique sept.

B. Jacobin. *E. hyemalis*, Lath., Gmel.; *Passerina hyemalis*, V., Ois., Catesb., pl. 36. Part. sup. d'un ardoisé foncé; part. inf. blanches; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre; les trois premières rectrices latérales blanches, bordées de noir; bec blanc; pieds d'un jaune foncé. Taille, cinq pouces six lignes. Am. sept.

B. jaunatre. *E. luteola*, Lath. Part. sup. brunes; les inf. jaunâtres; tête et dos nuancés de rougeâtre; croupion verdâtre. De la côte de Coromandel.

B. jaune. *E. citrinella*, L., Buff., pl. enlum. 30, f. 1. Part. sup. d'un gris fauve, rayées de noir; part. inf. jaunes, ainsi que la tête et la gorge qui, en outre, ont quelques nuances de gris verdâtre; croupion d'un brun marron; poitrine et flancs tachetés de brun et de roux; rémiges et rectrices noirâtres, frangées de jaunes; rectrices latérales inf. tachetées de blanc. Taille, six pouces trois lignes. La femelle est moins jaune, et cette couleur est toujours mélangée de brun et d'olivâtre. On le trouve en Europe.

B. de l'ile Bourbon. *E. borbonica*, Gmel., Lath. Tout le plumage d'un jaune doré, à l'exception des tectrices, des rémiges, et des rectrices qui sont brunes. Taille, six pouces.

B. des iles Malouines. *V*. B. a gorge noire.

B. des iles Sandwich. *E. arctica*, Lath. Part. sup. brunes, les inf. blanchâtres, rayées de brun sur les côtés; un trait jaune au-dessus de l'œil, et un noir au-dessous. Taille, cinq pouces six lignes.

B. de Lorraine. *V*. B. fou.

B. de Maelby. *V*. B. Ortolan.

B. de marais. *E. palustris*, Savi. Roux, orn. provençale, v. 1. Supp. p. 380. On ne peut confondre cette esp. avec le Bruant des roseaux; le bec fort, bombé et raccourci, ne le permet pas, car il est grêle et pointu dans ce dernier. Ces différences ont également frappé le professeur Savi qui n'a point hésité à établir cette esp., qui est commune en Italie.

B. masqué. *E. personata*, Temm. parties sup. grises, nuancées de fauve et rayées de noirâtre; bec entouré de plumes noires, qui représentent une sorte de masque; parties inférieures jaunes; queue courte et arrondie. Du Japon.

B. mélangé. *E. mixta*, Lath. Part. sup. variées de brun et de gris; les inf. blanchâtres ainsi que le bec et les pieds; gorge, poitrine et devant de la tête bleus. Taille, quatre pouces huit lignes. Chine.

B. du Mexique. *E. mexicana*, Gmel., Lath., Buff., pl. enlum. 586, fig. 1. Part. sup. brunes, les inf. blanchâtres, mouchetées de brun; tête, gorge et côtés du cou d'un jaune orangé, rémiges et rectrices brunes, bordées de fauve. Taille, six pouces.

B. mitilène. *E. lesbia*, Gmel., Buff., pl. enlum. 656, fig. 2. Part. sup. d'un cendré roussâtre, varié de taches noirâtres; part. inf. blanchâtres, mélangées de roux sur la poitrine et les flancs; front et sourcils d'un roux clair: trois traits noirâtres sur chaque côté du cou; rectrices brunes, lisérées de blanc; une bande blanche aux latérales. Taille, quatre pouces neuf lignes. Les jeunes ont les taches brunes plus multipliées. Europe.

B. montain. *E. calcarata*, Temm.; *Fringilla laponica*, Gmel.; *Passerina laponica*, V.; le grand Montain, Buff. Part. sup. brunes, mêlées de roux; part. inf. blanches; sommet de la tête noir, tacheté de roux; lo-

rum et aréole oculaire noirs; gorge blanchâtre, finement rayée de noir; trait oculaire blanchâtre; poitrine noire, nuancée de gris-blanchâtre; deux bandes transverses blanches sur les ailes; rémiges et rectrices brunes, bordées de roux; une tache blanche terminant inférieurement les deux rectrices latérales; ongle postérieur faiblement arqué, long de dix lignes. Taille, six pouces six lignes. La femelle a les couleurs en général moins vives et plus de traits noirs. Les jeunes ont les part. sup. d'une couleur isabelle, tachetée de noir, et les inférieures d'un blanc roussâtre également tacheté. Europe.

B. MORDORÉ. *V.* B. DE L'ILE BOURBON.

B. MULTICOLOR. *V.* TANGARA.

B. DE NEIGE. *E. nivalis,* L.; Ortolan de neige, Buff., pl. enlum. 497, f. 1. Part. inf., tête, cou, petites tectrices alaires et moitié sup. des rémiges blancs; haut du dos et moitié inf. des rémiges noirs; les trois rectrices latérales blanches avec un trait noir vers l'extrémité; la quatrième blanche sur le haut des barbes extérieures; les autres noires; bec jaune à la base, le reste noir ainsi que les pieds. Taille, six pouces six lignes. La femelle a le blanc de la tête et du cou nuancé de roux; la poitrine ceinte de cette couleur; toutes les plumes noires, lisérées et terminées de blanc. Les vieux en plumage d'hiver, et les jeunes varient tellement entre les deux livrées décrites ci-dessus, qu'il est assez rare de voir deux individus parfaitement semblables; ces diverses variétés ont été données comme espèces sous les noms d'*E. mustelina,* Gmel.; *E. montana,* Gmel., Lath.; *E. glacialis,* Lath.; *Hortulanus nævius,* Briss.; Ortolan de passage, Buff., pl. enlum. 511, fig. 2. Du nord de l'Europe d'où il descend dans les plus grands froids pour se répandre dans le nord de la France et de l'Allemagne qu'il ne fait que parcourir en troupes assez nombreuses.

B. OLIVE. *E. olivacea,* Lath., Gmel.; *Passerina olivacea,* Viell. Part. sup. d'un vert d'olive, les inf. d'un gris verdâtre; sourcils et haut de la gorge jaunes; devant du cou noir. Taille, trois pouces quatre lignes. Antilles.

B. D'ORIENT. *E. militaris,* Gmel., Lath. Part. sup. brunes; bord des rémiges verdâtre; poitrine et croupion jaunes; ventre blanc. Taille, six pouces.

B. ORTOLAN. *E. Hortulana,* L., Buff., pl. enlum. 247, fig. 1. Part. sup. noirâtres, avec le bord des plumes d'un gris roussâtre; tête et cou d'un gris olivâtre, tacheté de brun; aréole oculaire jaune; un trait à l'angle du bec de même couleur, séparé de l'autre par un trait noirâtre; parties inférieures d'un brun rougeâtre; gorge jaune; rectrices noirâtres: les deux latérales tachetées de blanc. Taille, six pouces trois lignes. La femelle a les couleurs moins vives et les taches noires plus larges. Les jeunes ont le jaune de la gorge peu apparent. Cet Oiseau, si recherché des amateurs de la bonne chère, est beaucoup plus abondant au midi de l'Europe que dans le Nord; aussi les riches habitants de ces dernières provinces emploient-ils tous les moyens pour l'élever, le nourrir et l'engraisser dans la captivité.

B. A PAREMENT BLEU. *E. viridis,* Lath. Part. sup. vertes; les inférieures blanches; ailes et queue bleues. Taille, six pouces. Chine.

B. DE PASSAGE. *V.* B. FOU.

B. PASSEREAU. *E. passerina,* Lath. *V.* B. DE ROSEAUX.

B. PETIT. *E. pusilla,* Gmel., Lath. Part. sup. d'un cendré brun, mêlé de noir; sommet et côtés de la tête ornés de neuf bandes alternativement noires et d'un rouge obscur; part. inf. blanchâtres, avec quelques taches sur le cou. Taille, quatre pouces six lignes. Sibérie.

B. DES PINS. *E. pithyornus,* Lath. *V.* B. A COURONNE LACTÉE.

B. A POITRINE ET AILES JAUNES. *E. chrysoptera,* Lath. Part. sup. d'un brun rougeâtre; côtés de la tête, gorge, et part. inf. blancs; poitrine jaunâtre, avec un demi-collier d'un brun rougeâtre; ailes et queue bordées de jaune; pieds jaunes; bec brun. Taille, six pouces. La femelle a le jaune remplacé par du cendré. Des îles Malouines.

B. DES PRÉS. *V.* B. FOU.

B. PROYER. *E. Miliaris,* L., Buff., pl. enlum., 233. Part. sup. d'un brun cendré, tachetées longitudinalement de noir; part. inf. blanches, marquées de traits noirs sur la gorge; ailes et queue d'un cendré obscur, lisérées de cendré clair; bec bleuâtre; pieds bruns. Taille, sept pouces six lignes. Les jeunes ont une teinte générale plus rousse et des taches noires plus grandes. Europe.

B. DE ROSEAUX. *E. Schœniculus,* L.; *E. arundinacea,* Gmel., Lath., Buff., pl. enl. 247, fig. 2. Part. sup. rousses, rayées longitudinalement de noir; tête, occiput, joues, gorge et devant du cou noirs; moustaches, nuque, part. inf. du cou, côté de la poitrine et abdomen blancs; des taches noires sur les flancs; rectrices noirâtres, les deux latérales presque blanches, avec une tache brune, les deux suivantes noires, avec une tache blanche; bec allongé, assez grêle et très-pointu. Taille, cinq pouces neuf lignes. La femelle a les part. sup. brunes, rayées de noir; le haut de la tête et des joues tacheté de noir; deux traits roux de chaque côté de la tête; la gorge blanche, bordée de noir; la poitrine et les flancs teints de roussâtre. Les jeunes ont les couleurs du sexe auquel ils appartiennent, mais beaucoup moins caractérisées. C'est ce qui a induit en erreur Gmelin qui en a fait son *E. passerina.*

B. RUSTIQUE. *E. rustica,* Gmel., Lath. Part. sup. rougeâtres; tête noire, avec trois lignes blanches; part. inf. blanches, tachées de rougeâtre; une ligne blanche oblique sur la queue. Taille, six pouces. Sibérie.

B. RUTILE. *E. rutila,* Pall. Lath. Parties supérieures, tête, nuque, gorge et devant du cou d'un rouge de brique uniforme; parties inférieures et poitrine d'une jaune citron.

B. DE SAINT-DOMINGUE *V.* B. OLIVE.

B. SANGUIN. *E. sanguinea.* Part. supérieures rouges, nuancées de roux; part. inf. jaunes; ailes d'un cendré ferrugineux. Taille, six pouces. Mongolie.

B. SHEP-SHEP. *V.* B. DU CANADA.

B. SOULCIET. *E. monticula, Fringilla monticula,* Gm., *F. arborea,* Wils. pl. 16, fig. 3. Moineau du Canada, Buff. pl. enl. 223, fig. 2. Parties supér. d'un brun roux, tacheté de noir; sommet de la tête marron; croupion d'un gris fauve; tectrices alaires grises, bordées de

blanchâtre; rémiges et rectrices noirâtres, bordées de gris; parties inférieures blanchâtres, nuancées de roussâtre vers le milieu du ventre; bec brun; pieds noirs. Taille, cinq pouces et demi. La femelle a le sommet de la tête gris. Amérique septentrionale.

B. A SOURCILS JAUNES. *E. superciliosa*, V. Part. sup. brunes, tachetées de noir; dessus de la tête brun, coupé par une raie rousse; gorge et part. inf. blanchâtres, tachetées de noirâtre, avec les flancs roux; rémiges et rectrices bordées de roux. Taille, cinq pouces huit lignes. Amérique sept.

B. A SOURCILS JAUNES DE LA DAOURIE. *E. chrysophrys*, Gm., Lath. D'un gris ferrugineux; sommet de la tête noir, avec une bande blanche; sourcils jaunes. Taille, six pouces.

B. DE SURINAM. *E. surinamensis*, Gmel., Lath. Part. sup. variées de cendré, de roux et de noir; part. inf. d'un jaune blanchâtre, avec des taches oblongues noires sur la poitrine. Taille, sept pouces.

B. A TÊTE BLEUE. *V.* B. MÉLANGÉ.

B. A TÊTE NOIRE. *E. melanocephala*, Gm., Lath.; *Passerina melanocephala*, V. Part. sup. d'un brun marron, avec un collier jaune; tête noire; part. inf. fauves; rémiges et rectrices brunes, bordées de blanchâtre; croupion verdâtre; bec noirâtre; pieds rougeâtres. Taille, six pouces. La femelle a les part. sup. cendrées, avec des traits noirs; la gorge blanche et la poitrine roussâtre. Dalmatie.

B. A TÊTE ROUSSE. *E. ludoviciana*, Lath.; *Emberiza ruficapilla*, Gm.; *Passerina ruficapilla*, V., Buff., pl. enl. 158. Part. sup. variées de roux et de noir; les inférieures blanchâtres, nuancées de roussâtre plus apparent sur la poitrine; tête rousse avec une sorte de demi-couronne noire; croupion et tectrices caudales supérieures noirs; tectrices alaires noirâtres, bordées de roux. Taille, cinq pouces trois lignes. Am. sept.

B. A TÊTE VERTE. *E. Tunstalli*, Lath. Part. sup. d'un brun clair avec quelques traits noirs; tête et cou d'un vert sombre; ailes et part. inf. d'un brun foncé; pieds jaunâtres. Taille, six pouces.

B. THÉRÈSE JAUNE. *V.* B. DU MEXIQUE.

B. A VENTRE JAUNE. *V.* B. DU CAP.

B. ZIZI. *V.* B. DE HAIE.

BRUANTIN. OIS. Esp. du G. Troupiale.

BRUBRU. OIS. Esp. du G. Pie-Grièche.

BRUC OU BRUK. BOT. S. vulg. d'*Ulex* et d'*Erica scoparia*, L.

BRUCCHO. POIS. *V.* TRIGONODATE.

BRUCÉE. *Brucea*. BOT. G. de la fam. des Térébinthacées. Ses fleurs dioïques présentent un calice quadriparti et quatre pétales alternant avec ses divisions. Dans les fleurs mâles, on trouve au centre une glande, peut-être rudiment de l'ovaire, à quatre lobes entre lesquels naissent quatre étamines; dans les femelles, quatre filets stériles, et au milieu quatre ovaires, ayant chacun un seul style et un seul stigmate, et devenant plus tard des capsules monospermes. Ce G. fut consacré au voyageur Bruce qui rapporta d'Abissinie l'arbrisseau d'après lequel il fut établi. C'est le *B. ferruginea* de l'Héritier, le *B. antidysenterica* de Miller, dont les feuilles, ailées, ont cinq à six paires de folioles terminées par une impaire, et dont les fleurs sont distribuées par petits paquets épars sur des épis axillaires. Son écorce est connue sous le nom de fausse Angusture dans le commerce, où elle se présente sous forme de plaques ou de tubes assez épais, dont la surface intérieure est lisse et fauve, l'extérieure rugueuse, mélangée de gris et d'orangé. Ses propriétés sont très-délétères, sa saveur d'une amertume insupportable; ce qui est dû à une substance particulière que les chimistes modernes y ont découverte et qu'ils ont nommée Brucine.

BRUCHE. *Bruchus*. INS. Coléoptères tétramères, G. institué par Linné, établi aussi par Geoffroy, sous le nom *Mylabre*. Les Bruches appartiennent à la fam. des Rynchophores. Latreille leur donne pour caractères : tête distincte, déprimée et inclinée; deux ailes membraneuses, repliées, que recouvrent des élytres ordinairement un peu plus courtes que l'abdomen; antennes filiformes, en scie ou pectinées, composées de onze articles; yeux échancrés; bouche munie de lèvres, de mandibules, de mâchoires bifides et de quatre palpes filiformes; pattes postérieures ordinairement très-grandes avec des cuisses très-grosses, le plus souvent épineuses; anus découvert. A l'aide de ces caractères, on distinguera les Bruches des Charansons auxquels elles ressemblent. On ne les confondra pas non plus avec les Rhinosimes et avec les Anthribes qui ont encore avec elles de très-grands rapports. Ces Insectes à l'état parfait se rencontrent sur les fleurs et s'y accouplent. — La femelle fécondée place ses œufs dans le germe encore jeune de plusieurs pl. céréales et légumineuses, dans les Fèves, les Vesces, les Pois, les Lentilles, dans les Palmiers, les Cafeyers, etc. De ces œufs, déposés le plus souvent au nombre d'un seul dans chaque graine, naissent des larves assez grosses, renflées, courtes et arquées, composées d'anneaux peu distincts et ayant une tête petite, écailleuse, armée de mandibules très-dures et tranchantes. C'est au moyen de ces instruments solides que l'Animal détruit la semence dans l'intérieur de laquelle il est renfermé, mais il le fait de telle sorte que l'enveloppe extérieure ne paraît point endommagée. Il se nourrit pendant tout l'hiver de la graine, et ce n'est qu'au printemps qu'il se change en nymphe, et bientôt après en Insecte parfait. Celui-ci, dépourvu des instruments qu'avait la larve, périrait nécessairement dans sa prison, s'il était entouré de fortes parois; mais, par une industrie admirable, la larve a eu soin de ménager pour cette autre période de sa vie une issue facile, en creusant dans un seul endroit, la graine jusqu'à l'épiderme. L'Insecte parfait détache très-aisément cette portion d'épiderme, et il en résulte ces ouvertures circulaires qu'on remarque très-communément sur les Pois et les Lentilles. Les Bruches occasionnent peu de dégâts dans les pays du Nord; mais dans les contrées méridionales, leurs ravages sont quelquefois incalculables. On a proposé, pour détruire les larves renfermées dans les semences, de plonger celles-ci dans l'eau bouillante ou de les exposer, dans un four, à une température de quarante à quarante-cinq degrés.

Ce G. est nombreux; plusieurs esp. se trouvent en France et aux environs de Paris. Nous citerons : la B. du Pois, *B. Pisi* de Linné ou le Mylabre à croix blan-



BRUGMANSIA BICOLOR.

BRUGMANSIE A DEUX COULEURS.

che de Geoffroy (Ins., T. 1, p. 267 et pl. 4, fig. 9). Elle peut être considérée comme le type du G., et vit à l'état de larve dans les Pois, les Fèves ou les Lentilles. — La B. du Palmier, *B. Bactris* de Linné et de Fab.; très-grande esp., originaire de l'Amérique mér. et de Cayenne; sa larve se nourrit de l'amande du *Cocos guineensis* de Linné; elle est nommée à Cayenne *Counana*.

BRUCHÈLE. *Bruchela*. INS. Coléoptères tétramères; G. établi par Megerle aux dépens des Bruches de Fab., et adopté par Dejean qui en possède trois esp., dont deux se rencontrent aux environs de Paris, et ont été décrites par Fab. sous les noms de *Bruchus suturalis* et *rufipes*.

BRUCHÈLES. INS. *V*. RHYNCHOPHORES.

BRUCINE. Alkaloïde découvert par Pelletier et Caventou dans la fausse Angusture, et reconnu depuis dans le *Brucia anti-dysenterica*. Cette substance, susceptible de cristalliser, ne se dissout que dans 800 fois son poids d'eau froide; 500 p. d'eau bouillante n'en dissolvent qu'une de Brucine; mais elle est très-soluble dans l'alcool. Sa saveur est acerbe, et très-amère; sa couleur est le blanc nacré. Chauffée un peu fortement, elle se décompose et donne des produits ammoniacaux.

BRUCITE. MIN. *V*. MAGNÉSIE HYDRATÉE. On a aussi donné ce nom à la Condrodite.

BRUÉE. *Bruea*. BOT. G. de la fam. des Urticées, institué par Leschenault, et dont les caractères n'ont pu jusqu'ici être établis que d'après l'analyse des fleurs femelles. Le *Bruea bengalensis* est donc une pl. dioïque, dont les fleurs femelles ont le calice tubuleux, irrégulièrement divisé en quatre dents et ouvert sur un seul côté; l'ovaire est oblique, portant latéralement un stigmate sessile, fort allongé, papilleux et frangé sur une de ses faces; capsule hispide. L'arbrisseau croît au Bengale et généralement dans toute la presqu'île de l'Inde; ses feuilles sont alternes, ovales, un peu cordées, dentées et tomenteuses. Les fleurs sont terminales, pétiolées, accompagnées de bractées foliacées et glanduleuses.

BRUGHTONIE. BOT. *V*. BROUGHTONIE.

BRUGMANSIE. *Brugmansia*. BOT. Persoon, dans son *Synopsis Plantarum*, a décrit, sous le nom de *B. speciosa*, le *Datura arborea* de Linné, dont le caractère différentiel consiste surtout dans le calice fendu latéralement, et dans la capsule biloculaire. L'établissement de ce G. éprouva d'abord quelques critiques, puis une opposition directe de la part d'un assez grand nombre de botanistes distingués. Il paraît qu'enfin il a été adopté, car on l'a vu récemment augmenté d'une esp. nouvelle, *B. bicolor* ou *sanguinea*, découverte dans la Nouvelle-Grenade, par MM. Humboldt et Bonpland. Cette brillante esp., admise dans nos serres chaudes, depuis 1833, s'y montre comme un fort arbrisseau de sept à huit pieds de hauteur, à rameaux pubescents, à feuilles grandes, ovales, lobées, réticulées et velues; à fleurs monopétales, longuement tubuleuses, relevées extérieurement de côté, saillantes, d'un jaune verdâtre, maculé de rouge orangé très-vif; le limbe est entièrement de cette nuance, divisé en cinq lobes acuminés et réfléchis.

La crainte de voir se perdre dans l'oubli, un hommage rendu à la mémoire d'un savant aussi recommandable que Brugmans, a décidé son illustre compatriote le Dr Blume, à transporter le nom de *Brugmansia*, menacé d'annulation, dans la fam. des Solanées, à le transporter, disons-nous, dans l'île de Java où il l'a appliqué à une plante extrêmement remarquable qui est venue se placer à côté du *Rafflesia*, plantes qui sont toutes deux magnifiquement représentées dans l'important ouvrage publié sous le titre *Flora Javæ*. Or, que ce G. nouveau conserve le nom que lui a imposé le Dr Blume ou qu'il doive le perdre par le cas de double emploi, toujours est-il que les caractères restent et ces caractères que nous devons indiquer ici, sont : un périanthe monosépale, sessile, au centre de l'involucre, coloré, à tube court et élargi, à limbe divisé en cinq segments bi- ou trifides; une estivation valvaire et non imbriquée, comme on la voit dans le *Rafflesia;* le fond du périanthe occupé par une columelle centrale, subglobuleuse, dont la face supérieure est concave et absolument nue; des étamines placées autour de la columelle et renfermées chacune dans une petite fossette creusée dans sa substance même; des anthères monadelphes, biloculaires et déhiscentes par deux pores qui se forment à leur sommet. Blume a dû former pour ce G., ainsi que pour le G. *Rufflesia,* la fam. nouvelle des Rhizanthées qui serait un démembrement de celle des Cytinées (V. ce mot) d'Ad. Brongniart. Blume plaça sa fam. dans la classe des Cryptogames et parmi celles de ces pl. dont l'organisation florale est très-visible, comme les Marsiliacées. L'auteur a désigné spécifiquement du nom de celui qui l'a observée le premier, le jardinier Zippelius, la seule esp. qui soit jusqu'à ce jour admise dans le G. *Brugmansia*. Elle croît parasite sur les arbres des forêts montagneuses, élevées de 12 à 1500 toises au-dessus du niveau de la mer.

BRUGNET. BOT. S. vulg. de *Boletus esculentus*.

BRUGNON. BOT. *V*. BRIGNON.

BRUGUIÈRE. *Bruguiera*. BOT. G. formé par Lamarck aux dépens du *Rizophora* de Linné. Du Petit-Thouars remarque avec beaucoup de justesse, que, consacré à la mémoire de Bruguière, célèbre naturaliste voyageur, par son digne appréciateur Lamarck, cet hommage rendu au mérite était devenu illusoire. En effet, lorsque l'illustre professeur fit l'examen des Rizophores ou Mangliers, son Dictionnaire encyclopédique était tellement avancé, que, pour y comprendre son nouveau G., il se vit obligé de lui imposer la dénomination française de Paletuvier, donnée aux Mangliers par les anciens voyageurs et par les Créoles. Du Petit-Thouars a conservé à ce G., formé par Lamarck, en le latinisant, le nom de Paletuvier. Et voulant prendre part à l'hommage rendu par Lamarck, il a formé sous le nom de Bruguière un G. nouveau que nous nous empressons d'adopter pour l'un des arbres qu'il a découverts à Madagascar, et qui, habitant les bords de la mer, rappellera le théâtre des succès d'un naturaliste qui débrouilla systématiquement et avec plus de fruit que ses prédécesseurs le chaos de l'histoire des Coquilles. Le *Bruguiera,* dont il est ici question, est donc un petit arbre garni de feuilles alternes, lisses, succulentes, rétrécies et pétiolées à leur base, à fleurs blanches disposées en grappes axillaires, composées d'un calice adhérant à

l'ovaire, cylindrique, marqué de deux écailles vers son milieu, divisé vers son sommet en cinq lobes obtus, de cinq pétales lancéolés, de dix étamines dont les anthères sont blanches. Le fruit est inconnu.

BRUIA ou BRUYA. OIS. S. de Pie-Grièche Cali-Calic femelle.

BRULÉE ou POURPRE BRULÉE. MOLL. N. vulg. du *Murex adustus*. *V.* ROCHER.

BRULOT. INS. *V.* BÊTES ROUGES.

BRULURE. BOT. S. de Rouille, maladie des plantes.

BRUME. MOLL. Nom vulg. du *Teredo navalis*, L. *V.* TARET.

BRUMES. *V.* MÉTÉORES.

BRUN DE MONTAGNE. GÉOL. *V.* TERRE D'OMBRE.

BRUNCKÉPINE. BOT. S. de Nerprun cathartique.

BRUNELLE. REPT. S. de *Coluber bruneus*.

BRUNELLE. BOT. *V.* PRUNELLE.

BRUNELLIER. *Brunellia*. BOT. Ruiz et Pavon ont établi ce G. dans leur Prodrome de la Flore du Pérou (p. 61, tab. XII). Son calice est quinquéparti, sa corolle nulle; ses étamines, au nombre de onze et insérées au réceptacle, présentent des filets subulés, velus à leur base; des anthères didymes, à deux loges, s'ouvrant par une fente longitudinale. Avec elles alternent autant de petites glandes qui persistent après s'être flétries. Il y a cinq ovaires, cinq styles subulés, cinq stigmates; et le fruit se compose de cinq capsules disposées en étoiles oblongues, acuminées, s'ouvrant en dedans par une fissure longitudinale, et contenant dans une seule loge une ou deux graines, qui sont allongées, pédicellées, enveloppées d'un arille calleux. Les auteurs citent deux esp. de ce G. : l'une où les capsules sont glabres et monospermes, l'autre où elles sont velues et dispermes; toutes deux sont des arbres. Ils ajoutent que le nombre des parties n'est pas constamment comme nous l'avons décrit : celui des étamines varie de dix à quatorze; celui des divisions du calice et des ovaires peut être de six ou sept. Le *Brunellia* appartient à la Pentandrie Pentagynie de Linné; mais avant de le rapporter à une fam. naturelle, il serait nécessaire de résoudre plusieurs questions. Est-il véritablement apétale et voisin alors du *Coriaria?* ou plutôt ses glandes ne représentent-elles pas plusieurs pétales qui le rapprochent du *Tetracera* et du *Cnestis?* Ses feuilles sont-elles opposées ou alternes, simples ou composées, lisses ou âpres? Ce sont autant de points sur lesquels nous n'avons pas, jusqu'ici, de documents suffisants pour prononcer.

BRUNET. OIS. *V.* TROUPIALE BRUANTIN FEMELLE.

BRUNET. OIS. Esp. du G. Merle.

BRUNETTE. OIS. Esp. du G. Bécasseau.

Ce surnom a été donné à beaucoup d'autres Oiseaux d'un plumage obscur, et dont nous ne saurions rapporter ici la nomenclature complète.

BRUNETTE. MOLL. N. vulg. de plusieurs Cônes, Porcelaines ou Olives, de couleur brune.

La BRUNETTE ORDINAIRE, ou BRUNETTE A CLAVICULE ÉLEVÉE, est le *Conus aulicus*.

La BRUNETTE CHAUVE-SOURIS est une var. du *Conus aulicus*.

La BRUNETTE A CLAVICULE OBTUSE est le *Conus pennaceus*.

BRUNGA. BOT. S. de *Ludwigia oppositifolia*.

BRUNIACÉES. *Bruniaceæ*. BOT. Brown, en établissant la fam. des Hamamelidées, a indiqué celle des Bruniacées, à laquelle il a rapporté les G. Brunie, Staavie, Linconie, Erasme et Thamnée. De Candolle, en adoptant dans son Prodrome cette fam., l'a placée immédiatement après celle des Rhamnées, mais il n'y a compris que les trois premiers G. — Brongniart a depuis retravaillé cette fam., et en a tracé de la manière suivante les caractères principaux : tube du calice adhérant en partie à l'ovaire; son limbe divisé en cinq segments; pétales oblongs ou onguiculés, à limbe étalé, alternant avec le calice; des étamines en nombre égal à celui des pétales qui alternent avec eux, et dont les filets adhèrent presque toujours par un côté à leurs onglets, mais ne sont pas placés devant ; un ovaire à deux loges renfermant chacune un ovule ou deux ovules collatéraux, suspendus vers le haut de la cloison; cet ovaire est surmonté de deux styles ordinairement libres, quelquefois réunis : tantôt il devient un fruit à deux coques divergentes, qui s'ouvrent intérieurement; tantôt par l'avortement d'une partie des graines, il se change en une nucule monosperme, indéhiscente, entourée par le calice auquel elle adhère dans sa moitié inférieure. Les graines sont ovoïdes et lisses. Brongniart range dans cette fam. les G. *Berzelia*, *Brunia*, *Raspalia*, *Staavia*, *Berardia*, *Linconia*, *Audouinia*, *Tittmannia* et *Thamnea*.

Le G. Audouinie, dont il n'a pu être question en temps, se distingue de tous ceux de la fam. par l'adhérence du calice, la profondeur des découpures imbriquées; les pétales sont onguiculés; l'ovaire est semi-infère, à trois loges renfermant chacune deux graines; le style est simple. Le *Diosma capitata*, Thunb., Willd, De Cand., etc., est encore la seule esp. de ce G., dont l'établissement est dû à Brongniart.

BRUNIE. *Brunia*. BOT. Ce G., voisin de la fam. des Rhamnées, en est cependant distinct par plusieurs caractères, et méritera sûrement de former une nouvelle fam. sous le nom de BRUNIACÉES. En effet, en examinant un certain nombre des esp. rapportées à ce G., nous avons trouvé dans plusieurs d'entre elles des différences assez tranchées pour établir plusieurs coupes génériques, ainsi que l'a tenté Persoon en créant son G. *Staavia* avec deux esp. qu'il a séparées du *Brunia*. Voici du reste les caractères que nous avons reconnus au G. Brunie : ce sont des arbustes tous originaires du Cap, ayant le port des *Phylica*, et surtout du *Phylica ericoides*, connu sous le nom vulg. de Bruyère du Cap. Leurs feuilles sont linéaires, éparses et très-rapprochées, dépourvues de stipules. Les fleurs, qui sont extrêmement petites, forment des capitules globuleux et pédonculés. Le réceptacle commun des fleurs est ovoïde, velu et environné à sa base de folioles qui constituent une sorte d'involucre. Le calice est subtubuleux, soudé avec l'ovaire qui est séminifère ; son limbe offre cinq divisions dressées, étroites; la corolle se compose de cinq pétales linéaires, plus longs que les lobes du calice, alternant avec eux et insérés au point où la partie supérieure de l'ovaire est libre. Les étamines sont au nombre de cinq, attachées entre chacun des pétales.

L'ovaire est semi-infère; nous l'avons trouvé constamment à une seule loge qui contient un, très-rarement deux ovules tout à fait renversés; il est surmonté d'un seul style creusé d'un sillon longitudinal.

La description que nous venons de donner de la structure de ce G., est, comme on pourra facilement s'en convaincre, différente de celle de la plupart des auteurs. Nous l'avons tracée surtout d'après le *B. lanuginosa*, qui fleurit quelquefois dans nos serres, après avoir eu soin de la vérifier sur plusieurs autres espèces.

BRUNNICHIE. *Brunnichia*. BOT. Gærtner a établi ce G., qui fait partie de la fam. des Polygonées et de l'Octandrie Trigynie, L., pour une pl. originaire de l'Amérique sept., et dont Adanson avait fait son G. *Fallopia*. Ce Végétal, qui est vivace, a une tige sarmenteuse, grimpante, s'attachant aux arbres voisins, au moyen de vrilles axillaires tordues en spirale. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, acuminées, à bords entiers, glabres, ainsi que les autres parties de la pl.; les fleurs sont petites, pédicellées, disposées en une sorte de grappe terminale et rameuse. Le calice est à cinq lobes, et persistant : il donne attache à huit ou dix étamines. L'ovaire qui est libre, à une seule loge contenant un seul ovule, est surmonté de trois styles et de trois stigmates. Après la fécondation, le calice prend beaucoup d'accroissement, ainsi que le pédoncule sur les deux côtés duquel deux membranes longitudinales se développent en forme d'ailes; le fruit est sec et renfermé dans le calice. Le *B. cirrhosa*, la seule esp. de ce G., conserve toujours ses feuilles dans nos orangeries où on la rentre pendant l'hiver.

BRUNOIR. OIS. Esp. du G. Merle.

BRUNONE. MIN. S. de Sphène.

BRUNONIE. *Brunonia*. BOT. Brown a placé, à la suite de sa fam. des Goodenoviées, ce G. singulier, établi par Smith pour deux pl. de la Nlle.-Hollande. Elles ont le port des Scabieuses ou de la Globulaire commune; leurs feuilles sont toutes radicales, entières et spatulées; les hampes sont simples, d'environ un pied de hauteur, portant à leur sommet un seul capitule de fleurs, hémisphérique, lobulé et environné d'un involucre polyphylle; chaque fleur est accompagnée de quatre ou cinq bractées; le calice est tubuleux, à cinq divisions; la corolle est monopétale, infundibuliforme, à cinq lobes dont deux supérieurs plus profonds; elle est d'un bleu d'azur et marcescente; les étamines, au nombre de cinq, sont hypogynes; leurs filets sont persistants, et leurs anthères soudées et renfermées dans l'intérieur du tube de la corolle; l'ovaire est uniloculaire et monosperme; le stigmate est charnu, renfermé dans une membrane bifide; le fruit est un utricule contenu dans le tube du calice, dont les lobes s'étalent et deviennent plumeux. Ce G., qui ne contient que deux esp. originaires de la Nlle.-Hollande, est fort difficile à classer dans la série des ordres naturels. Brown trouve sa place entre les Goodenoviées et les Corymbifères; cependant il offre encore une certaine analogie avec les Campanulacées, les Dipsacées et les Globulaires.

BRUNOR. OIS. Esp. du G. Gros-Bec.

BRUN-ROUGE. MIN. Oxyde jaune de fer, mais qu'une calcination bien ménagée colore en rouge obscur et brillant; il est fort employé dans la peinture à l'huile. Chaptal en a découvert des couches considérables à Uzès, qui sont devenues des éléments de prospérité pour le pays où l'on prépare du Brun-Rouge pour le commerce. Le Brun-Rouge dans son état naturel est une sorte d'Argile commune.

BRUNSFELSIE. *Brunsfelsia*. BOT. Ce G., dédié à Brunsfels, botaniste allemand, a été placé à la suite des Solanées. Son calice, court, est campanulé et terminé par cinq dents; sa corolle, en forme d'entonnoir, présente un tube long de quatre à cinq pouces, un limbe à cinq lobes obliques et presque égaux; de ses cinq étamines inégales, une est stérile, les quatre autres portent des anthères réniformes. Suivant Swartz, elles seraient au nombre de quatre et didynames. Le style est simple; il se termine par un stigmate en tête; le fruit est une baie uniloculaire, qui se sépare le plus souvent en deux portions, et renferme des graines nombreuses, attachées à un réceptacle central, charnu et très-grand. Ce G. contient deux arbrisseaux originaires d'Amérique, à fleurs pédonculées, solitaires à l'aisselle des feuilles qui sont alternes ou réunies plusieurs à l'extrémité des rameaux. Le tube de la corolle est droit, et son limbe entier, dans le *B. americana;* le tube est recourbé et le limbe ondulé dans le *B. undulata*.

BRUNSVIA. BOT. Le G. *Croton* de Linné contient un grand nombre d'esp. assez disparates, et c'est ce qui a engagé divers auteurs à le séparer en plusieurs G., dont les uns ont été adoptés : les autres ne le sont pas jusqu'ici. Parmi ces derniers est le *Brunsvia* de Necker, G. établi d'après le *Croton ricinocarpos*, qui présente un double calice, dont chacun a trois divisions, et seulement huit étamines dans les fleurs mâles.

BRUNSVIGIE. *Brunsvigia*. BOT. Plusieurs esp. d'*Amaryllis*, les *A. radula, striata, multiflora, josephinæ, falcata, marginata, toxicaria, ciliaris*, etc., dont la capsule est turbinée, munie de trois ailes, ont été séparées par Heister comme devant former un G. nouveau, qu'il caractérise ainsi : ombelle terminale, composée de fleurs plus ou moins nombreuses, accompagnées de bractées; spathe commune, bivalve; corolle tubuleuse, à six divisions ou infundibuliforme, quelquefois hypocratériforme; étamines insérées sur le milieu du disque ou sur le tube, dressées ou déclinées, incluses, inégales, alternativement plus longues; style incliné; stigmate simple ou faiblement lobé, à trois côtes; capsule membraneuse, souvent diaphane, turbinée, ovulaire, à trois loges, à trois valves, portant au milieu les cloisons auxquelles sont attachées les graines. Toutes les Brunsvigies sont originaires de la pointe australe de l'Afrique.

BRUSC. BOT. S. de Fragon.

BRUTA. BOT. Les Cyprès selon les uns, la Sabine suivant d'autres, ou le Genièvre commun selon plusieurs.

BRUTE. *Bruta*. MAM. Ce mot se prend ordinairement pour désigner les Animaux à qui l'orgueil humain se plut à refuser toute intelligence, que de prétendus philosophes, en établissant leur réputation sur des rêveries, voulurent faire passer pour des machines dépourvues de ce qu'ils nommaient âme, et auxquels on accordait tout au plus un instinct. On sait aujourd'hui que, dans ce sens, il est des Mammifères bimanes ap-

partenant même au G. Homme, beaucoup plus brutes que les animaux auxquels on dispensa si légèrement ce nom.

Sous le rapport systématique, Linné nommait **Brutes**, *Brutæ*, les Mammifères dépourvus d'incisives supérieures ou inférieures, ayant les pieds protégés par des ongles, et vivant de Végétaux. Les G. Rhinocéros, Éléphant, Morse, Bradype, Fourmilier, Manis (Pangolin et Phatagin) et les Tatous formaient cet ordre, il faut en convenir, trop disparate pour qu'on le pût conserver.

BRUTHIER. ois. S. vulg. de Buse. *V.* Faucon.

BRUTIA. ois. S. vulg. de Bihoreau Héron.

BRUYA. ois. *V.* Bruia.

BRUYANT. ois. S. vulg. de Bruant jaune.

BRUYÈRE. *Erica*. bot. Ce G. dont l'existence remonte à l'origine des méthodes de botanique, a donné son nom à la belle fam. des Éricées; il en est peu dans tout le règne Végétal, qui se compose d'un aussi grand nombre d'esp., presque toutes élégantes et d'un port agréable; plus de cinq cents sont aujourd'hui décrites dans les différents auteurs, et cultivées dans nos serres dont elles font l'ornement pendant toutes les saisons de l'année. Ce sont en général des arbustes ou des arbrisseaux dont la tige offre une hauteur qui varie de six pouces à dix et douze pieds; ils sont, en tout temps, garnis de leurs feuilles qui sont linéaires, étroites, très-rapprochées ou très-courtes et imbriquées en forme d'écailles. Leurs fleurs, qui offrent une variété infinie de nuances et quelquefois le coloris le plus brillant, sont tantôt axillaires, plus souvent groupées en épis ou en grappes à l'extrémité des ramifications de la tige; leur calice tantôt simple, d'autres fois accompagné de bractées imbriquées, qui semblent former un second calice, est partagé en quatre lanières profondes et étroites. La corolle est toujours monopétale, mais elle offre les formes les plus variées, en sorte que ce G. est un de ceux qui prouvent le mieux combien est peu naturelle et peu fixe la classification qui repose sur la forme de cet organe. En effet tantôt elle est globuleuse et comme en grelot, tantôt elle est cylindrique et forme un tube plus ou moins allongé, droit ou arqué; quelquefois elle est renflée et comme vésiculeuse inférieurement, d'autres fois elle est évasée dans sa partie supérieure. Son limbe offre toujours quatre divisions tantôt rapprochées et conniventes, tantôt étalées ou même réfléchies. La surface externe de la corolle est ordinairement glabre; dans quelques espèces elle est velue, dans d'autres elle est glutineuse ou recouverte d'une sorte de vernis ou d'émail.

On trouve généralement huit étamines dans chaque fleur; tantôt elles sont saillantes hors de la corolle, tantôt elles sont incluses; leurs filets sont libres et insérés, ainsi que la corolle, au-dessous du disque glanduleux, qui supporte l'ovaire. Les anthères sont toujours à deux loges; leur forme varie beaucoup; on remarque dans un grand nombre d'espèces un appendice allongé et comme barbu à la base de chaque loge; dans d'autres espèces, cet appendice manque entièrement. Chaque loge s'ouvre par la partie supérieure seulement, de son sillon longitudinal, ce qui forme une sorte de trou plus ou moins allongé, à travers lequel le pollen s'échappe.

L'ovaire est libre, entouré et supporté par un disque hypogyne, ordinairement à huit lobes; cet ovaire, fendu transversalement, présente quatre loges contenant chacune plusieurs ovules attachés à un trophosperme central. Son sommet est ordinairement déprimé et surmonté d'un style simple, au sommet duquel est un stigmate très-petit, à quatre lobes peu saillants. Le fruit est une capsule à quatre côtes, un peu déprimée à son sommet; elle offre quatre loges polyspermes, et s'ouvre en quatre valves qui entraînent avec elles une partie des cloisons sur le milieu de leur face interne.

Un G. qui présente un aussi grand nombre d'esp. intéressantes, dont plus de deux cents sont cultivées dans les jardins, a dû attirer l'attention des auteurs. Aussi possédons-nous sur ces pl. plusieurs ouvrages intéressants, où les esp. sont décrites et représentées avec beaucoup d'exactitude. Outre les dissertations de Linné et de Thunberg, qui ont déjà un peu vieilli, nous citerons particulièrement les ouvrages de Wendland, d'Andrews et de Salisbury, dans lesquels on trouve la description et la figure de presque toutes les esp. qui ont paru en Europe.

A l'exception d'une douzaine d'esp. qui croissent dans les différentes parties de l'Europe, presque toutes les autres Bruyères sont originaires du Cap où elles couvrent et embellissent de leur feuillage toujours vert et de leurs fleurs élégantes, les plages sablonneuses.

Il nous sera impossible d'indiquer ici toutes les esp. qui font l'ornement de nos serres; nous nous contenterons d'en citer seulement quelques-unes dans chacune des sections établies dans ce G. nombreux.

§ Ier. Filaments de la même longueur ou plus longs que la corolle; anthères sans appendices.

a. *Feuilles ternées.*

B. de Pluckenet. *E. Pluckenetti*, W. Joli arbrisseau originaire du Cap. Ses feuilles sont glabres, linéaires, ternées; ses anthères sont saillantes et bifides; ses fleurs sont pourprées, pendantes, formant des épis unilatéraux à l'extrémité des rameaux; la corolle est cylindrique, un peu renflée.

B. a ombelle. *E. umbellata*, W., *Sp. Icon. Hort. Kew.*, t. 5. Elle est originaire du Portugal. Sa tige est dressée, porte des feuilles ternées et ciliées; ses fleurs sont violettes et disposées en ombelles simples; les corolles sont ovoïdes.

B. couleur de chair. *E. carnea*, L., *Sp.*, ou *Erica herbacea*, W., *Sp. Curt. Mag.*, t. ii. Cette petite esp. croît en France, en Allemagne, en Italie. Ses feuilles sont ternées ou quaternées; ses fleurs sont presque coniques, purpurescentes, axillaires et forment des épis unilatéraux.

b. *Feuilles quaternées ou quinées.*

Nous trouvons dans cette subdivision plusieurs des espèces qui croissent naturellement en France, telles que l'*E. mediterranea*, W.; l'*E. vagans* ou *E. multiflora* que l'on trouve à St.-Léger.

§ ii. Bruyères tubuleuses, c'est-à-dire ayant la corolle allongée en tube de près d'un pouce de longueur.

a. *Anthères portant à leur base deux appendices.*

B. sanguinolente. *E. cruenta*, W. Du Cap. Feuilles

linéaires, subulées, glabres; fleurs portées sur des pédoncules axillaires, bifides ou trifides à leur sommet; corolle cylindrique, d'un rouge ponceau, longue d'un pouce; anthères incluses; style saillant.

Cette section renferme encore plusieurs autres belles esp., telles que les *E. Ewerana,* Aiton; *E. speciosa,* Andr.; *E. mutabilis,* Andr., etc.

B. *Anthères sans appendices; feuilles ternées; fleurs terminales.*

B. CHANGEANTE. *E. versicolor,* W. Du Cap. Feuilles ternées, linéaires, ciliées; fleurs pédonculées, au nombre de trois ou quatre, au sommet des jeunes rameaux; corolles tubuleuses, un peu renflées vers le sommet, glabres; tube d'un rouge orangé, jaune supérieurement, les quatre divisions du limbe étant vertes.

Parmi les autres esp. de ce groupe, on distingue, à cause de la beauté de leurs fleurs, l'*E. Aitonii* de W., ou B. à fleur de Jasmin, *E. jasminiflora* de Salisbury; l'*E. tubiflora,* W.; l'*E. ignescens,* Andr.; l'*E. curviflora,* W., etc., etc.

§ III. Bruyères à fleurs coniques, c'est-à-dire renflées dans leur partie inférieure.

A. *Anthères munies d'appendices.*

B. RENFLÉE. *E. inflata,* W. Elle est du Cap. Ses feuilles sont linéaires, quaternées, glabres; ses fleurs en bouquets terminaux et réfléchies; ses corolles, longues d'un pouce, sont couleur de chair.

B. *Anthères sans appendices.*

B. VÉSICULEUSE. *E. ampullacea,* W. Originaire du Cap. Ses feuilles sont linéaires, quaternées et ciliées; ses fleurs en bouquets terminaux et ombelliformes; ses corolles, ovoïdes et renflées à leur base, d'un rouge pâle, avec des stries longitudinales plus foncées.

Nous terminerons ici cet aperçu de quelques esp. de Bruyères cultivées dans les jardins, et nous rappellerons seulement celles qui croissent naturellement en France. Outre l'*E. vagans,* l'*E. herbacea* et l'*E. mediterranea,* dont nous avons déjà parlé, nous citerons les esp. suivantes comme indigènes. La B. en arbre, *E. arborea,* l'une des plus grandes esp., puisqu'elle acquiert jusqu'à dix et douze pieds d'élévation: dans une des provinces méditerranées de la France, elle forme, avec les Myrtes et les Arbousiers, des buissons élégants. La B. à balais, *E. scoparia:* ses fleurs sont très-petites; elle croît dans les lieux sablonneux; c'est la pl. la plus commune des bois de Pins, des landes Aquitaniques où on la nomme *Brande;* ses jeunes branches y servent à faire des balais. La B. cendrée, *E. cinerea,* l'une des plus jolies et des plus communes de tout le G.; elle forme dans tous les bois des environs de Paris des tapis d'une belle couleur purpurine; ses fleurs sont quelquefois roses ou blanches: c'est l'une des pl. sur lesquelles l'Abeille butine le plus de miel, mais elle communique à cette substance un goût peu agréable. La B. ciliée, *E. ciliaris,* jolie esp. dont les feuilles sont ciliées, les corolles purpurines et renflées, et que l'on trouve dans les provinces du centre de la France. Enfin, l'*E. tetralix,* qui se plaît de préférence dans les lieux tourbeux et humides. Il existe une var. bien remarquable de cette esp., qui croît à Montmorency, et qui a été décrite par Richard père, sous le nom d'*E. tetralix anandra.* Les fleurs sont beaucoup plus petites; la corolle est moitié plus courte; le style est très-saillant; il n'y a point d'étamines, et au lieu de quatre loges, l'ovaire en présente douze disposées sur plusieurs rangs. Il est évident que les étamines se sont soudées avec l'ovaire, et qu'elles ont ainsi triplé le nombre naturel de ses loges.

L'*E. vulgaris* de Linné, désignée généralement sous le nom de B. commune, n'appartient plus au G. dont il est ici question; elle est devenue le type du G. *Calluna.*

Terminons cet article par quelques mots sur la culture des Bruyères. Ces arbustes sont sans contredit les Végétaux qui demandent de la part du cultivateur les soins les plus assidus et l'attention la mieux soutenue. Ils doivent être plantés dans des pots remplis de bon sable de Bruyère et bien percés, afin que l'écoulement des eaux se fasse avec facilité. Les esp. exotiques, qui sont en général les plus recherchées, doivent être placées dans une bache ou une petite serre que l'on chauffe convenablement. Les Bruyères se multiplient de graines, de boutures et de marcottes. Les semis doivent être faits à la maturité des graines, c'est-à-dire à la mi-mars. On se sert de pots ou de terrines que l'on remplit à moitié avec du gros sable ou des fragments de poteries, afin de faciliter l'écoulement des eaux d'arrosage; on recouvre ensuite avec du sable de Bruyère bien fin et bien ameubli. On presse légèrement la terre avant d'y répandre les graines, puis on les recouvre très-superficiellement. Si ce sont des esp. indigènes, on les place à l'ombre, ou bien dans une couche chaude si ce sont des esp. exotiques.

Les boutures se prennent toujours sur les jeunes rameaux de l'année; elles doivent être coupées avec soin, et n'avoir qu'environ un pouce de longueur; on les effeuille dans leur partie inférieure, et on les place dans des terrines préparées comme pour les semis, que l'on recouvre ensuite d'une cloche à melons. Quant aux marcottes, le procédé n'a rien de particulier. On les sépare ordinairement au bout de l'année, époque où elles ont poussé des racines.

BRUYÈRE DU CAP. BOT. S. vulg. de *Phylica ericoides.*

BRUYÈRES (fam. des). BOT. *V.* ÉRICINÉES.

BRY. *Bryum.* BOT. G. Cryptogamique de la fam. des Mousses, que Hooker caractérise ainsi: capsule portée sur un pédicelle terminal; péristome double: l'extérieur de seize dents simples, l'intérieur formé par une membrane divisée en seize segments égaux, alternant souvent avec des cils simples ou géminés; coiffe fendue latéralement. Ce G., qui ne renferme qu'une petite partie du vaste G. *Bryum* de Linné, comprend aussi une partie de ses *Mnium* qui ne différaient que par la disposition des prétendues fleurs mâles. Il embrasse entièrement les G. *Bryum, Mnium, Webera, Pohlia* et *Meesia* d'Hedwig, et quelques autres G. qu'on avait encore établis à leurs dépens, tels que le *Diploconium* de Mohr, le *Paludella* de Bridel, le *Gymnocephalus* de Richard, et peut-être le G. *Arrhenopterum* d'Hedwig. En effet, malgré l'avantage qu'on aurait trouvé à diviser un G. aussi vaste, tous les caractères qu'on

a employés jusqu'à présent, ou passent tellement des uns aux autres, qu'on ne saurait où fixer les limites de ces sous-genres, ou séparent d'une manière trop artificielle un G. très-naturel; enfin la plupart ayant été rejetés comme trop peu importants dans les autres G. de la même fam., ne doivent pas être adoptés dans celui-ci.

Ainsi la division, d'après le mode d'insertion de ces organes qu'on a regardés comme des fleurs mâles, ayant été rejetée dans les autres G., ne doit pas être conservée; c'est ce qui nous engage à réunir les G. *Bryum*, *Mnium*, *Gymnocephalus* et *Webera*. Le G. *Meesia*, fondé sur la brièveté des dents du péristome externe, paraît au premier coup d'œil facile à distinguer, mais ce caractère passe insensiblement à celui du *Bryum*.

Le G. *Pohlia* est peut-être celui qui mériterait le plus d'être conservé. Il est caractérisé par l'absence des cils entre les lanières du péristome interne; son port diffère aussi un peu de celui des vrais *Bryum*.

Le G. *Diploconium* de Mohr ne diffère des *Bryum* que par la membrane interne divisée jusqu'à sa base en lanières capillaires; du reste ses caractères sont les mêmes que ceux des *Meesia*, et il doit, comme eux, être réuni aux *Bryum*.

Le G. *Paludella* de Bridel ne présente aucun caractère propre à le distinguer des *Bryum*. Il en est de même du G. *Arrhenopterum*, du moins d'après la description qu'en donnent les auteurs, car son port est très-différent de celui des autres *Bryum*, et doit faire soupçonner qu'on y trouvera quelque caractère propre à le distinguer de ce Genre.

Quant à la distinction des G. *Bryum* et *Mnium*, fondée par Schwægrichen sur la capsule lisse ou striée, droite ou penchée, on sent qu'il vaut mieux laisser un G. étendu que de le diviser d'après des caractères aussi peu importants. Quelques auteurs ont encore réuni aux *Bryum* les G. *Timmia* et *Cinclidium*, mais ils nous paraissent présenter, dans la structure de leur péristome, des caractères suffisants pour les en distinguer.

Ce G., en y réunissant ceux que nous venons d'indiquer, renferme environ cent esp. qui ont beaucoup de ressemblance entre elles par leur tige très-souvent simple, droite; par leurs feuilles imbriquées tout autour de la tige, souvent assez larges et réticulées, par leur capsule terminale et presque toujours lisse et penchée, droite et striée dans quelques esp., telles que le *B. androgynum* et le *B. palustre*.

Ces esp. et quelques autres se font aussi remarquer par des capitules de gemmes vertes portées sur des pédicules terminaux, qui paraissent être un moyen de propagation pour ces pl., analogue aux gemmes qu'on observe sur les *Marchantia*, et peut-être aux bulbes de certaines espèces d'Aulx. Il est à remarquer en effet que le *B. androgynum*, qui forme des gazons très-étendus dans tous les bois sablonneux, présente au printemps une infinité de ces gemmes, tandis qu'on n'y voit presque jamais de capsules. Cette observation suffit presque pour renverser l'opinion des auteurs qui regardent ces capsules comme composés de fleurs mâles, car comment, dans ce cas, ne trouverait-on pas une seule capsule parmi plus de mille de ces capitules, et comment cette pl. se progagerait-elle si abondamment, lorsque ses capsules sont extrêmement rares? D'ailleurs des observations directes, qui ont encore besoin d'être répétées, paraissent prouver que les grains verts qui composent ces capitules, placés sur la terre humide, peuvent donner naissance à de nouvelles Mousses.

BRYA. BOT. *V.* AMÉRIMNON.

BRYAXE. *Bryaxis*. INS. Coléoptères dimères; G. fondé par Knoch aux dépens des Pselaphes, et adopté par Leach, qui y rapporte une vingtaine d'esp. décrites pour la plupart par Reichenbach dans sa Monographie des Pselaphes. Caractères : antennes plus courtes que le corps, composées de onze articles monoliformes, les derniers plus gros, le onzième ovale; mandibules cornées et pointues, palpes maxillaires droites, plus courtes que la tête et le corselet pris ensemble, de quatre articles, le dernier gros, renflé en massue; palpes labiales courtes et filiformes; lèvre membraneuse; tête petite; dégagée du corselet; celui-ci tronqué; écusson très-petit; élytres courtes tronquées postérieurement, laissant à découvert une partie de l'abdomen qui s'élargit postérieurement et s'arrondit à son extrémité; pattes moyennes; dernier article des tarses terminé par un seul crochet. Ce G. est le plus nombreux de ceux de la fam.; on en trouve beaucoup d'esp. en Europe.

B. SANGUIN. *B. Sanguinea*. Reich. Noir, un peu pubescent; élytres rouges. Antennes, palpes et pattes d'un brun fauve. Longueur, une ligne; commun dans toute l'Europe.

B. LONGICORNE. *B. Longicornis*, Leach. Allongé, convexe, d'un brun noirâtre et luisant; élytres rouges; corselet bombé, presque lisse; antennes, palpes et pieds fauves. Peu commun aux environs de Paris.

BRYON. BOT. Nom grec, qui désignait une ou plusieurs esp. de petites Mousses.

BRYONE. *Bryonia*. BOT. C'est à la famille des Cucurbitacées et à la Monœcie Syngénésie qu'appartient ce G., composé d'une dizaine d'esp. indigènes ou exotiques, qui offrent pour caractères communs : des fleurs unisexuées, monoïques ou dioïques. Dans les fleurs mâles, le calice et la corolle, qui sont en partie soudés, sont campanulés; les étamines, au nombre de cinq, sont triadelphes. Dans les fleurs femelles, le calice et la corolle sont de même forme que dans les mâles, à l'exception de l'ovaire infère, qui forme au-dessous d'eux un renflement globuleux et pisiforme; le style est simple, à trois branches qui se terminent chacune par un stigmate élargi, tronqué et bilobé. Le fruit est une petite baie renfermant de trois à six graines. Les tiges sont grêles, rameuses, munies de vrilles, situées à côté des pétioles. Les feuilles sont alternes et généralement lobées.

Parmi les esp. de ce G., une seule mérite quelque intérêt; c'est la B. commune ou couleuvrée, *B. alba*, L., *B. dioica*, Jacq. Elle est commune dans nos haies. Ses fleurs, d'un blanc verdâtre, sont dioïques. Il succède aux fleurs femelles des baies pisiformes, rougeâtres ou noires. Sa racine qui est blanche, très-grosse, épaisse et charnue, se compose presque en totalité d'Amidon et d'un principe âcre et vénéneux, qui lui communique

une propriété purgative très-prononcée. Par des lavages fréquemment répétés, ou par la torréfaction, on enlève ce principe âcre, et la racine de Bryone peut alors servir d'aliment par la grande quantité de fécule qu'elle contient.

BRYONIADES. BOT. V. SICYOS.

BRYONINE. Alcaloïde contenu dans le suc de la Bryone blanche, *Bryonia alba*, que l'on extrait au moyen de la saturation du liquide par l'ammoniaque, la filtration et l'évaporation. La Bryonine est en petits cristaux d'une extrême amertume, susceptibles de se décomposer au feu et de donner des produits azotés. (*Journ. de Chim. méd.* 1, 343.)

BRYOPHILE. *Bryophila*. INS. G. de l'ordre des Lépidoptères, établi, dans la fam. des Noctuclides, par Treitchke. Les Papillons qui le composent se distinguent par leur petitesse, de ceux des autres G.; leurs antennes sont minces, presque filiformes; l'abdomen est pourvu d'élévations; les ailes antérieures reposent en toit. Les chenilles vivent en société, se nourrissent de mousse et de lichen, et se changent en chrysalide dans un fourreau solide. Le *Noctua glandifera* est le type de ce G. nouveau.

BRYOPHYLLUM. BOT. Ce G., proposé par Salisbury, a pour type le *Cotyledon pinnata* de Lamarck, esp. dont le calice et la corolle présentent quatre divisions, et qui doit par conséquent prendre place parmi les *Calanchoe*, si le G. *Bryophyllum* n'est pas conservé. Il s'en distingue parce que ses étamines, insérées sur un double rang au tube de la corolle divisée elle-même moins profondément, sont égales entre elles.

La facilité avec laquelle se reproduit ce Végétal, est véritablement merveilleuse : non-seulement il suffit d'en placer une bouture ou le pétiole d'une feuille dans la terre, mais de poser l'une de ces feuilles à la surface d'un pot de fleurs dans une serre. Chaque angle rentrant des dentelures produit bientôt de petites racines d'où s'élèvent des pl. nouvelles. On peut les lacérer sans que la faculté reproductrice en soit altérée, il suffit qu'il n'y ait pas dessèchement absolu.

BRYOPSIDE. *Bryopsis*. BOT. G. de l'ordre des Ulvacées. Quelques naturalistes ont classé les Bryopsides parmi les Fucus et les Ulves; d'autres parmi les Conferves ou les Céramies. Ils offrent pour caractères : des tiges rameuses, transparentes, fistuleuses, sans articulations ni cloisons, à parois blanches et diaphanes, contenant des séminules vertes et globuleuses, nageant dans un fluide aqueux et incolore. Leur teinte brillante, leur élégance, leurs proportions et leur *facies*, surtout dans l'état de dessiccation, leur donnent quelque ressemblance avec les Mousses. Ils sont annuels, et se plaisent sur les rochers et les autres corps marins solides, que les marées ne découvrent qu'à l'époque des syzygies; ils sont bien rarement parasites. On les trouve à toutes les latitudes; il en existe une esp. dans la mer du Nord, deux ou trois du 60° au 44e; leur nombre augmente dans la Méditerranée et dans les mers des pays chauds.

B. EN ARBRISSEAU. *B. Arbuscula*, Lamx.; *Ulva plumosa*, Hud.; *Fucus Arbuscula*, Cand. — Sa tige rameuse, comprimée, presque transparente, commence à émettre des rameaux verts, grêles, cylindriques et rameux vers les deux tiers de sa longueur; les inférieurs plus longs que les supérieurs. Cette jolie pl., répandue dans les mers d'Europe, quoique rare partout, variant de forme et de couleur suivant l'âge et l'exposition, décrite souvent comme esp. nouvelle, ressemble tantôt à un petit arbrisseau touffu, tantôt à un arbre pourvu d'un tronc et de branches à tête touffue, et quelquefois à un Sapin ou à un If taillé en pyramide.

B. PENNÉ. *B. pennata*, Lamx. La tige est simple, comprimée, pennée, à pinnules recourbées, opposées et alternes; elle a au plus trois centimètres de hauteur et se trouve dans la mer des Antilles.

B. HYPNOIDE. *B. Hypnoides*, Lamx. Sa tige est cylindrique, rameuse, avec des rameaux et des ramuscules épars, allongés et un peu renflés dans leur partie supérieure. Cette espèce a souvent un décimètre de hauteur. Elle a été trouvée dans la Méditerranée sur les côtes de France.

B. CYPRÈS. *B. cupressina*, Lamx. Jolie petite esp. originaire des côtes de Barbarie; elle se distingue par la situation des rameaux, leur forme, etc., qui rendent cette Plantule semblable à un Cyprès.

B. MOUSSE. *B. muscosa*, Lamx. C'est le plus petit de tous les Bryopsides; sa tige est simple et presque nue jusqu'à moitié de sa hauteur environ, couverte dans sa partie supérieure, de ramuscules simples, cylindriques, très-nombreux, redressés et comme imbriqués; elle dépasse rarement deux centimètres de grandeur, et se trouve aux environs de Marseille.

Le *B. Lingbyei*, de la Flore Danoise et plusieurs esp. inédites, appartiennent à ce G. d'Hydrophytes.

BRYUM. BOT. V. BRY.

BUBALE. MAM. Esp. du G. Antilope.

BUBALINE. *Bubalina*. BOT. Le G. de la fam. des Rubiacées, formé sous ce nom, par Rafinesque, a été fondu dans le G. *Burchellia*.

BUBALION. BOT. S. de *Momordica Elaterium*. V. ECBALLION.

BUBO. OIS. V. CHOUETTE GRAND-DUC.

BUBON. *Bubon*. BOT. Ce G. de la fam. des Ombellifères est caractérisé par la présence d'involucres et d'involucelles, les premiers de cinq, les seconds d'un plus grand nombre de folioles; par un calice que terminent cinq dents très-petites; par des pétales lancéolés et recourbés; par un fruit ovoïde et strié, tantôt velu, tantôt glabre. Il est velu dans deux esp. à tige herbacée, le *B. rigidum* à fleurs jaunes, à folioles linéaires, originaire de Sicile, et le *B. macedonicum*, cultivé dans les jardins, sous le nom de Persil de Macédoine, croissant spontanément en Provence, à fleurs blanches, à folioles rhomboïdales, bordées de dents aiguës. Parmi les esp. à tige frutescente, le *B. tortuosum* de Desfontaines (Fl. atlant., tab. 73) offre aussi un fruit velu; mais il est glabre dans les *B. lævigatum*, *Galbanum* et *gummiferum*, originaires d'Afrique et distingués, le premier par ses folioles lancéolées et obtuses, ainsi que les crénelures de leur bord; le second par ses folioles ovales-cunéiformes, à dents aiguës, et le petit nombre de ses ombelles; le troisième par ses folioles à incisions acuminées, les inférieures plus larges. Des deux dernières, comme de plusieurs

pl. de la fam., on retire des sucs gommo-résineux, fétides; l'un est le Galbanum fourni par l'espèce à laquelle il a donné son nom, et employé en médecine.

BUBONIUM. BOT. S. anc. d'*Ammi majus* et d'*Inula salicina*.

BUBON-UPAS. BOT. *V*. UPAS.

BUBROME. *Bubroma*. BOT. G. de la fam. des Byttnériacées, Polyadelphie Dodécandrie, L. Il a été établi par Schreber, pour le *Theobroma Guazuma*, qui diffère du vrai Théobroma par les caractères suivants : son calice est composé de trois folioles, et sa corolle de cinq pétales qui sont bicornes à leur sommet. Les étamines sont soudées par la base de leurs filets; cinq de ces filaments sont privés d'anthères; les cinq autres qui sont plus externes, portent chacun à leur sommet trois anthères. L'ovaire est surmonté d'un style simple inférieurement, quinquéfide à son sommet qui soutient cinq stigmates. Le fruit est une capsule ligneuse, indéhiscente et s'ouvrant seulement à son sommet par un grand nombre de petits pertuis. Le *B. Guazuma*, W., est un Arbre qui croît dans les plaines de la Jamaïque. Ses rameaux sont pubescents, chargés de feuilles alternes, pétiolées, cordiformes, scabres, acuminées, dentées en scie, accompagnées à leur base de deux stipules opposées et lancéolées. Les fleurs sont jaunes et disposées en corymbe.

Nous devons faire observer ici que ce G. *Bubroma* de Schreber et de Willdenow est le même que le G. *Guazuma* de Plumier, nom qui devrait être préféré à cause de son antériorité.

BUBU. *Bubutus*. OIS. *V*. BOUBOU.

BUCAIL. BOT. S. anc. de Renouée Sarrazin.

BUCANÉPHORON, BUCANÉPHYLLE. BOT. S. de Sarracenie.

BUCARDE. *Cardium*. MOLL. Ce G. des Lamellibranches, a donné son nom à une petite fam. qui se compose des G. Bucarde et Isocarde. Les Coquilles des Bucardes sont assez variables dans leur forme et les accidents qui les accompagnent. Toutes ont assez bien une figure cordiforme, soit vues de face ou sur un des côtés. Les plus remarquables sont les Hémicardes qui présentent une anomalie très-rare dans les coquilles, par leur aplatissement singulier d'avant en arrière, et fortement carénées dans leur milieu; en un mot, elles sont déprimées perpendiculairement au plan qui comprend les axes des deux valves : leur forme est au reste très-élégante. D'autres esp. sont remarquables encore par la troncature ou l'aplatissement de l'un des côtés seulement. Plusieurs Bucardes sont lisses; le plus grand nombre sont régulièrement ornées de côtes obtuses ou aiguës qui vont des sommets aux bords des valves. Ces côtes sont quelquefois relevées en carène aiguë, formant des crêtes artistement découpées à jour, comme les ornements d'architecture gothique, ou bien elles sont couvertes de piquants droits ou recourbés, ou de tubercules en spatule dont l'ordre et la régularité sont admirables. Généralement les Bucardes, si bien partagées par l'élégance des formes et des ornements accessoires, sont privées des couleurs vives, qui embellissent d'autres coquilles. Les bords des valves sont souvent plissés ou dentelés à l'intérieur.

Les Bucardes s'enfoncent dans le sable jusqu'à trois ou quatre pouces de profondeur, et communément à la proximité des côtes. Quelques esp. cependant se tiennent éloignées des rivages; un petit nombre vit à l'embouchure des fleuves. Les esp. épineuses ne se cachent point dans le sable, à ce que dit Bruguière, et on croit que cette différence entre les esp. pourvues d'une coquille armée ou non de piquants, provient de ce que celles qui en sont pourvues ont par là des moyens de se garantir de leurs ennemis. Leur position dans le sable est telle que leur pied, avec lequel elles s'y enfoncent, est opposé aux deux tubes dont les orifices arrivent à la surface du sable. C'est à l'aide de ce pied que ces Mollusques sortent de leur trou, et glissent en traçant des sillons sur le sable. Ils peuvent seulement avancer et aller à reculons, et aussi exécuter une sorte de saut. Quand l'animal veut s'enfoncer, dit Réaumur qui a le premier observé tous ces détails, il allonge son pied doué de mouvements polymorphites, en diminuant beaucoup son épaisseur, de manière qu'il rend son extrémité tranchante; alors il s'étend à environ un demi-pouce de distance du bord de la coquille, en rendant en même temps obtus l'angle presque droit que fait la partie qu'on peut distinguer sous le nom de *pied*, avec celle qu'on peut appeler la *jambe* : il se sert de son tranchant pour ouvrir le sable, il y fait entrer tout le pied et une partie de la jambe; il accroche ensuite le sable inférieur avec le bout du pied, et roidissant ces parties à la fois, lorsqu'il a pris un point d'appui, elles se raccourcissent et obligent la coquille d'approcher du bout du pied. Pour retourner sur le sable, il fait sortir l'extrémité de son pied, allonge tout à coup la jambe, en l'appuyant fortement contre le sable et en répétant plusieurs fois cette manœuvre, il dégage sa coquille. Pour aller en avant, il engage la pointe du pied dans le sable, tout auprès du bord des valves, et augmentant tout d'un coup la longueur de la jambe dont le pied rencontre un point d'appui, la coquille est poussée en avant, et continue ainsi à cheminer par une suite d'efforts analogues et souvent répétés. Il recule par des moyens pareils à ceux qu'il emploie pour sortir du sable.

On mange plusieurs esp. de Bucardes sur nos côtes, ainsi qu'en Italie, en Espagne, en Angleterre et en Hollande. Il s'en fait même une grande consommation à raison de leur bas prix. A marées basses, on va chercher ces Coquillages dont on reconnaît l'emplacement dans le sable aux petits trous qui correspondent à l'orifice de leurs tubes; mais plus encore aux jets d'eau qui en partent de tous côtés sous les pas des chercheurs, jets que les Bucardes lancent jusqu'à près de deux pieds.

On connaît une assez grande quantité de Bucardes à l'état vivant. On en trouve dans toutes les mers. Elles sont ordinairement très-abondantes dans les parties qu'elles habitent. Plusieurs esp. exotiques sont cependant rares et précieuses. On en connaît aussi beaucoup à l'état fossile, dont plusieurs ont leurs analogues dans les mers de contrées plus méridionales que les nôtres, et d'autres dans les mers qui baignent nos côtes. C'est principalement dans le calcaire de sédiment supérieur à la Craie qu'on trouve ces Fossiles, fort ordinairement

dans un bel état de conservation. On en cite aussi dans des terrains plus anciens, mais il est difficile de s'assurer si les Coquilles ou les moules cordiformes qu'on rapporte à ce G. sous le nom de Bucardites, y appartiennent réellement, ne pouvant en observer la charnière. Du reste, il est certain que beaucoup de Bucardites des anciens oryctographes ne s'y rapportent pas.

Voici les caractères génériques des Bucardes. — Animal. Ouvertures pour l'anus et la respiration, subfistuleuses, plus ou moins courtes, ordinairement accompagnées de filets tentaculiformes : l'inférieure ou l'anale cachée par une valvule; les branchies à moitié jointes par une membrane intérieure; le bord du manteau dentelé en arrière et sans appendices; le pied en forme de faux, très-grand, coudé dans son milieu, à pointe dirigée en avant. — Coquille équivalve, subcordiforme, à sommets protubérants, à valves dentées ou plissées à leur bord interne; charnière ayant quatre dents sur chaque valve, dont deux cardinales, rapprochées et obliques, s'articulant en croix avec leurs correspondantes, et deux latérales, écartées, intrantes.

Les esp. les plus remarquables sont : — 1. B. exotique, *C. costatum*, L. D'Afrique. — 2. B. Grimacier, *C. ringens*, Chemnitz. Des côtes d'Afrique et des mers d'Amérique. — 3. B. à papilles, *C. echinatum*, L., Encycl. De l'Océan et de la Méditerranée. — 4. B. épineux, *C. aculeatum*, L. D'Europe et de la Méditerranée. — 5. B. hérissonné, *C. erinaceum*, Lamk. De la Méditerranée. — 6. B. tuberculé, *C. tuberculatum*, L. De la Méditerranée et de l'Océan. — 7. B. tuilé, *C. Isocardia*, L. Des côtes d'Amérique. — 8. B. denté, *C. serratum*, L. De l'Océan, sur les côtes d'Angleterre et de France. — 9. B. sillonné, *C. sulcatum*, Lamk. De la Méditerranée. — 10. B. lisse, *C. lævigatum*, L. De l'Océan Atlantique et Américain. — 11. B. à double face, *C. Æolicum*, Lamk. — 12. B. muriqué, *C. muricatum*, L. De l'Océan Américain. — 13. B. Sourdon, *C. Edule*, L. De l'Océan. — 14. B. Arbouse, *C. Unedo*, L. De l'Océan Indien. — 15. B. Bigarré, *C. medium*, Chemn. Sur nos côtes. — 16. B. sans taches, *C. Fragum*, Chemn. De l'Océan Indien. — 17. B. Cœur de Diane, *C. retusum*, L. Du golfe Persique. — 18. B. Soufflet, *C. Hemicardium*, L. De l'Océan Indien. — 19. B. Cœur de Vénus, *C. Cardissa*, L. Des Grandes-Indes. — 20. B. Cœur de Cérès, *C. inversum*, Lamk. Des îles Nicobar. — 21. B. Cœur de Junon, *C. Junoniæ*, Lamk. Des Grandes-Indes. 22. B. Cœur en bateau, *C. roseum*, Chemn. Des Grandes-Indes.

BUCARDIER. MOLL. Animal des Bucardes.

BUCARDITE. MOLL. Dénomination employée par les anciens oryctographes pour désigner toutes les Coquilles pétrifiées, ou leurs Moules, ayant la figure d'un cœur. Ils réunissaient ainsi des Bucardes, des Vénus, des Arches et beaucoup d'autres Coquilles.

BUCARO. GÉOL. *V*. BUJARO.

BUCCELLES. INS. *V*. AGNATHES.

BUCCIN. *Buccinum*. MOLL. G. de Pectinibranches Hémipomastomes, de la fam. des Pourpres. Aristote, qui rapporte plusieurs observations intéressantes sur les Animaux des Coquilles de mer, nous apprend que les Buccins et les Pourpres percent avec leur trompe la coquille des autres Mollusques (*lib*. 4, p. 4). En effet, les Buccins sont carnassiers et ils percent ainsi le test des autres Coquillages avec leur langue renfermée dans leur trompe, pour en sucer les Animaux. Aristote parle aussi de ce qu'il appelle leur *cire*, parce qu'il compare ce produit au gâteau des Abeilles, comparaison assez juste et ingénieuse, sous le rapport des petites cellules qui divisent la masse membraneuse dans laquelle ils renferment leurs œufs et dont il entend parler. Il la compare aussi à une multitude d'écosses de Pois blancs, unies ensemble. On peut voir une figure de ces œufs et de leur enveloppe dans Lister (*Exert. Anat. Alter.*, tab. 6). Aristote attribue leur génération à une bourbe putréfiée, mais il décrit bien leur accroissement. Les Buccins, comme les Pourpres, rendent cette liqueur si célèbre chez les anciens, dont on faisait la couleur pourpre. C'est au printemps, suivant lui, à l'époque de leur ponte que l'on pêchait les Buccins pour la teinture. Ils disparaissent dans la canicule. Selon Ruysch, on en ferait en Hollande du bouillon pour la toux, comme on se sert des Limaçons pour cet usage. Selon Dacosta (*Britisch. Conchol.*, p. 124) le *B. undatum* est édule dans toute la Grande-Bretagne où on le vend dans tous les marchés.

Les seules figures de vrais Buccins que nous connaissions, sont celles du Barnet d'Adanson (Sénég. pl. 10, f. 1), du *B. undatum* et du *B. antiquum*, très-bien représentées par Müller (*Zool. Dan. Icon.* 2, t. 1 et 3, tab. 118). Cuvier (Ann. Mus. et Mém. sur les Moll.) a donné l'anatomie de l'*undatum*. D'Argenville (Zoom., pl. 4, f. A, E) paraît aussi avoir voulu représenter des animaux de ce genre; mais les espèces sont peu reconnaissables. Il est fort remarquable que personne, depuis Adanson, n'ait parlé de l'espèce qui fait le type de son genre Buccin. Bruguière, qui en réunit une partie dans sa dernière section, a omis le Barnet, en sorte que cette espèce est pour ainsi dire inconnue. D'après les seuls caractères des coquilles de ces Buccins, ils ne paraissent pas convenir au genre Buccin de Lamarck.

Voici les caractères du G. Buccin tel que Férussac le limite. — Animal. Gastéropode Pectinibranche Hémipomastome, muni d'une trompe, sans voile sur la tête, ayant deux tentacules conico-cylindriques, oculés à leur base externe; un pied généralement plus court que la coquille, et un siphon saillant par l'échancrure ou le demi-canal de l'ouverture; un opercule cartilagineux. — Test ovale ou ovale-conique; ouverture longitudinale ou ovale, ayant à sa base une échancrure ou formant un canal court et droit; columelle solide, souvent mince et accompagnée d'un bourrelet ou renflement décurrent vers sa base. Les esp. les plus remarquables que l'on peut rapporter avec quelque certitude à ce G. sont : — 1. *B. undatum*, L., Lamk. Fossile aux environs de Valognes. — 2. *B. glaciale*, L. Habite les mers du Nord. — 3. *B. carinatum*, Phipps. Des côtes du Spitzberg. — 4. *B. ciliatum*, Gmelin. Des côtes du Groënland. — 5. *B. solutum*, Hermann. — 6. *B. antiquum*, Fér. Cette esp. habite les mers du Nord, et se trouve aussi sur nos côtes. — 7. *B. contrarium*, Fér. Des mers du Nord; elle est assez commune en Angleterre, à l'état fossile. — 8. *B. magellanicum*, Fér. Du détroit de Magellan

— 9. *B. despectum*, Fér. Des mers du Nord. — 10. *B. subantiquatum*, Fér. Des côtes d'Angleterre. — 11. *B. fornicatum*, Fér. Des mers du Nord. — 12. *B. corneum*, Fér. Des côtes d'Angleterre, et s'y trouve fossile avec le *contrarium* et une variété du *fornicatum*. — 13. *B. islandicum*, Fér. Dans les mers de l'Islande.

Toutes les esp. fossiles appartiennent, selon Defrance, au Calcaire coquillier. Il est assez remarquable de voir en Angleterre, à l'état fossile et dans le même dépôt, les *B. undatum, fornicatum, contrarium* et *corneum*, qui tous vivent encore aujourd'hui sur les côtes de cette contrée; ils s'y trouvent (dans le comté d'Essex) avec beaucoup d'autres Coquilles qui sont dans le même cas, et d'autres qui ne vivent plus sur ces côtes. *V.* encore les espèces de Brocchi, qui sont en petit nombre; celles de Sowerby, dont plusieurs sont classées parmi les Murex et enfin les Buccinites de Schlotheim (*Petref.*, p. 129 et suiv.). A l'égard de ceux-ci, plusieurs paraissent indéterminables quant au G. auquel ils appartiennent réellement. Deux esp. très-remarquables sont figurées dans le Supplément à cet ouvrage, les *B. subcostatum* et *arculatum*. *V.* pl. 22 et 23.

BUCCINE. *Buccina.* MOLL. Dénomination employée au lieu de *Buccinum*, par Aldrovande, Buonanni, Gualtieri, Martini, etc. Les deux premiers ont désigné ainsi plusieurs Univalves. Le troisième a nommé de cette manière sa troisième classe des Coquilles marines turbinées. Le quatrième a caractérisé sous ce nom le G. des Buccins qu'il divise en deux sections.

BUCCINELLE. *V.* TURBINELLE.

BUCCINIER. MOLL. Nom donné, par Lamk., aux Animaux des Buccins.

BUCCINITES. MOLL. S. de Buccins fossiles.

BUCCINOIDES. MOLL. Deuxième fam. des Gastéropodes Pectinibranches, dans la méthode de Cuvier. Elle comprend les Mollusques dont la coquille a une couverture échancrée ou canaliculée, et renferme les G. Cône, Porcelaine, Ovule, Tarière, Volute, Buccin, Cérite, Rocher, Strombe et Sigaret.

BUCCINUM. MOLL. *V.* BUCCIN.

BUCCINUM. BOT. S. de *Delphinium Consolida*, L. On a également donné ce nom aux Helvelles, à la Chanterelle, ainsi qu'à divers Champignons en forme de trompette.

BUCCO. BOT. Le Dr Wendlandi avait formé sous ce nom, dans la fam. des Rutacées, Pentandrie Monogynie, L., un G. dont les caractères étaient trop rapprochés de ceux du G. *Agathosma*, Willd., pour que la fusion ne s'en soit pas suivie.

BUCCO. OIS. *V.* BARBU.

BUCENTE. *Bucentes.* INS. G. de l'ordre des Diptères et de la fam. des Athéricères, établi par Latreille qui lui assigne pour caractères : trompe coudée à sa base et près de son milieu, repliée en dessous, après le second coude. Ces Insectes ressemblent aux Stomoxes; de même qu'eux, ils ont le corps court, et le second article des antennes beaucoup plus petit que le troisième ou le dernier qui est en palette; mais ils en diffèrent par leur trompe repliée en dessous, ils ont aussi quelque analogie avec les Myopes, sous le rapport de leur trompe, et s'en distinguent cependant par la forme du corps et le développement relatif des articles des antennes. Le B. coudé, *B. geniculatus*, ou la Mouche coudée de Degéer, sert de type à ce G.; il a la taille de la Mouche domestique. Sa larve vit dans l'intérieur de quelques Chrysalides de Noctuelles.

BUCÉPHALE. *Bucephalus.* REPT. Smith, dans sa Zoologie du Sud de l'Afrique, a produit sous le nom de Bucéphale, un G. de Serpents qui renferme quatre esp. nouvelles, toutes propres aux contrées qu'il a parcourues. Caractères : tête d'une forme cubique, beaucoup plus large que le cou; mâchoires garnies de quatre rangées de dents toutes solides, dont la plupart et surtout celles du rang externe sont canaliculées depuis la racine jusqu'à l'extrémité; corps assez grêle, un peu renflé vers le milieu; queue grêle, cylindrique; écailles du corps carénées. Les *B. typus, Jardinii, gutturalis, bellii*, habitent les contrées méridionales de l'Afrique, aux environs du Cap; tous ont la plus grande ressemblance entre eux; leur longueur est de cinq à six pieds et leur grosseur de neuf à dix lignes.

BUCÉPHALE. *Bucephalon.* ACAL. Lesson a établi sous ce nom, un G. nouveau de la fam. des Béroïdes, qu'il caractérise ainsi : corps plus large que haut; se composant d'un tube de forme hastée, s'ouvrant en haut, entre les deux replis des feuillets supérieurs, par une petite ouverture, se terminant en bas par une ouverture grande et circulaire. Ce tube, très-contractile, est bordé latéralement par deux portions membraneuses, élargies, garnies à leur terminaison de trois corps denses, épais, massifs et de forme d'olive. Le bord supérieur est formé de deux feuilles minces, garnies d'une rangée transversale de cils. Sur chaque face quatre appendices cylindracés sont implantés à l'extrémité. Une seule esp., B. DE REYNAUD, cent. Zool. pl. 28, A, B, constitue ce G.; elle est commune dans les eaux qui baignent l'île de Ceylan.

BUCÉPHALON. BOT. G. de Plumier, conservé par Adanson, rapporté par Linné au *Trophis* qu'on place maintenant dans la fam. des Urticées.

BUCÉPHALOPHORE. BOT. Esp. du G. Rumex.

BUCEPHALUS. ENTOZ. Dans son travail sur les Moules d'eau douce, Baer dit avoir observé à plusieurs reprises, sur le manteau, le rein, le foie, etc., de l'*Unio pictorum*, des filaments blancs, muqueux ou plutôt albumineux, tantôt simples et tantôt ramifiés, isolés ou agglomérés en faisceaux ou en lacis, d'une épaisseur égale, dans le principe, mais prenant plus tard l'apparence de chapelets; dans ces filaments s'étaient développés des germes d'abord ronds, ensuite d'une forme bien caractérisée, et doués de mouvements spontanés qui les firent reconnaître pour un entozoaire particulier, que l'auteur désigne sous le nom de *Bucephalus polymorphus*, à cause de sa ressemblance avec une tête de bœuf. Cet entozoaire se compose d'un corps et d'un appendice formé par deux saillies arrondies, latérales, jointes ensemble par leur côté interne, et supportant chacune un prolongement qui représente parfaitement la corne du bœuf. Le corps est aplati, lancéolé, offrant une bouche à son extrémité opposée à l'appendice, et une sorte de suçoir au milieu de sa surface. Lorsque l'animal s'est développé jusqu'à un certain point, il parvient à se mettre

en liberté en rompant les parois du filament renflé, qui le contient. Avant la mort, l'appendice se sépare souvent du corps, et les bras se réduisent en granules qui servent probablement à la reproduction de l'animal.

BUCÈRE. *Buceras*. BOT. Brown a donné ce nom à une pl. de la Jamaïque, où l'épi des fleurs est terminé par une corne spongieuse, peut-être vide; et Linné l'a conservé, seulement comme spécifique, dans son G. *Bucida*. — Le nom de *Buceras* est, dans Allioni, synonyme de *Trigonella*. Haller le donne au Fenu-grec, esp. de ce G. où le légume est distingué des autres par sa longueur; et c'est au contraire pour ces autres esp. que Moench le réserve.

BUCEROS. OIS. *V*. CALAO.

BUCHALE. BOT. S. de Vesce Fève.

BUCHANANE. *Buchanania*. BOT. G. de la fam. des Térébinthacées, dont les fleurs sont hermaphrodites. Le calice est ordinairement quinquéfide, obtus, et la corolle formée de cinq pétales oblongs, roulés, imbriqués et insérés sous un disque; les dix étamines sont plus courtes que les pétales; un disque à dix crénelures enveloppe l'ovaire ou plutôt les cinq ovaires soudés ou étroitement rapprochés et couronnés par autant de styles; le drupe est ovalaire, presque charnu et monosperme. Les *B. latifolia* et *angustifolia* sont des arbres de l'Inde, à feuilles simples, entières; à fleurs petites, blanches, auxquelles succède un fruit rouge contenant un noyau oléagineux.

BUCHAU. BOT. *V*. BACAU.

BUCHIE. *Buchia*. BOT. G. de la fam. des Verbénacées et de la Didynamie Angiospermie, L., établi par Kunth, pour une pl. herbacée, qui croît dans les lieux humides, sur les bords de l'Orénoque, et dont la tige, dressée, porte des feuilles opposées, simples, entières, marquées de nervures longitudinales velues surtout en dessus. Ses pédoncules sont longs, axillaires, terminés par trois ou six épis très-serrés, rapprochés, qui naissent de son sommet. Leur calice est biparti, à divisions ovales, acuminées, concaves. La corolle est infundibuliforme; son limbe est à quatre divisions égales. Les étamines, au nombre de quatre, très-courtes, sont incluses et égales entre elles. Le style est simple, terminé par un stigmate triparti. Le fruit est une capsule à trois loges, contenant chacune une seule graine. Ce genre a de l'affinité avec les G. *Lippia* et *Mattuschkea;* mais il en diffère essentiellement, ainsi que de tous les autres G. de la fam. des Verbénacées, par son stigmate triparti et sa capsule à trois loges. La seule esp. qu'il renferme porte le nom de *B. plantaginea*. Elle est figurée planche 132 du second volume des *Nova Genera* de Humbold, rédigés par Kunth.

BUCHNÈRE. *Buchnera*. BOT. Fam. des Rhinantacées, Didynamie Angiospermie, L.; G. établi par Rob. Brown, et composé d'une quinzaine d'esp., d'un port assez élégant, toutes exotiques, dont quelques-unes sont cultivées dans la plupart des jardins de botanique; caractères : calice monophylle, persistant, à cinq dents; corolle à tube grêle, un peu arqué, ayant son limbe partagé en cinq lobes ouverts, presque égaux, souvent échancrés; ovaire supérieur, ovale, oblong, surmonté d'un style filiforme, terminé par un stigmate obtus; capsule ovale, oblongue, en partie cachée dans le calice, à deux loges et polysperme.

BUCHOLZIE. *Bucholzia*. BOT. G. de la fam. des Amaranthacées, Pentandrie Monogynie, L., dont l'institution est due à Martius en faveur d'une plante qu'il a observée au Brésil. Caractères : tige fistuleuse et poilue aux deux extrémités; feuilles obovales ou obovales-lancéolées, glabres, un peu épaisses; pédoncules axillaires, solitaires, de même longueur que les feuilles; capitules hémisphériques, glabres, dépourvus de folioles et d'épines. La seule esp. connue : *B. philoxeroides*, a été trouvée aux environs de Monte-Video.

BUCHOLZITE. MIN. Substance encore peu connue, et qui a été trouvée dans le Tyrol, sous forme de rognons fibreux. Elle est d'un gris noirâtre, infusible, assez dure pour rayer le verre, opaque ou translucide sur les bords seulement. Son analyse a produit : Alumine 50; Silice 46; Oxide de fer 2,5; Potasse 1,5.

BUCHOMARIEN. BOT. S. de *Cyclamen europeum*, L.

BUCHOZIA. BOT. Ce nom avait été donné par l'Héritier à un G. qui ne l'a pas conservé, et qui est maintenant connu sous celui de Serissa.

BUCIDE OU GRIGNON. *Bucida*. BOT. Ce G. a été placé par Jussieu dans la fam. des Éléagnées que Brown a partagée en plusieurs groupes distincts. Aujourd'hui ce G. fait partie de la nouvelle fam. des Combrétacées de ce savant botaniste, et il se distingue par l'organisation suivante : ses fleurs sont petites et forment des épis axillaires et pédonculés, à la partie supérieure des ramifications de la tige; chaque fleur offre un calice monosépale, tubuleux, entièrement soudé par son tube avec l'ovaire qui est complétement infère; son limbe est évasé et à cinq dents courtes et larges; il n'y a point de corolle. Les étamines, au nombre de dix, sont dressées, saillantes et libres, plus longues que le limbe du calice, insérées en dehors d'un disque épigyne, annulaire. L'ovaire est à une seule loge dans laquelle on observe trois ovules pendants de son sommet, par le moyen d'un pédosperme filamenteux. Le style est simple, plus court que les étamines, et se termine par un stigmate glanduleux, à peine distinct. Le fruit est une sorte de drupe sèche couronnée par les lobes du calice, indéhiscente et contenant généralement une seule graine par l'avortement des deux autres ovules. On ne connaît encore que deux esp. de ce G. : ce sont des arbrisseaux à feuilles rassemblées au sommet des rameaux ou dans leur bifurcation. Le *B. Buceras* croît dans l'Amérique mér., et se cultive parfois dans les jardins.

BUCKELOCHSE. MAM. S. de Bœuf Bison.

BUCKLANDIE. FOSS. Dans sa Flore souterraine, Brongniart a donné ce nom à une pl. Phanérogame, Monocotylédone, de la fam. des Liliacées, et dont il a fait le type du G. Cette esp. a été trouvée dans le terrain Jurassique schistoïde; elle est décrite et figurée par Sternberg, sous le nom de *Conites Bucklandii*.

BUCKLANDITE. MIN. Var. de Pyroxène rhomboïdal, brun; des mines d'Arendal, en Norwège.

BUCNÈRE. BOT. *V*. BUCHNÈRE.

BUCQUETIE. *Bucquetia*. BOT. G. de la famille des Mélastomées, auquel De Candolle assigne pour caractères : le tube du calice globuleux; le limbe divisé en

quatre lobes triangulaires, à peine aigus ; quatre pétales ovalaires ; huit étamines égales, à filaments glabres, à anthères oblongues ; un style filiforme ; un ovaire libre, à valves un peu épaisses, tronqué et quadritubercule au sommet ; une capsule quadriloculaire ; des semences anguleuses, cunéiformes. La seule esp. connue, le *B. glutinosa,* est un arbrisseau de l'Amérique mér. dont les feuilles sont elliptiques, trinervées, pétiolées ; les fleurs terminales et violettes.

BUCRANION. BOT. S. d'*Antirrhinum Orontium.*

BUCULA-CERVINA. MAM. S. d'Antilope Bubale.

BUDA. BOT. Sous ce nom, Adanson a formé un genre distinct de quelques espèces de Sablines, qui, comme l'*Arenaria rubra* et le *media,* présentent des feuilles munies de stipules, de cinq à huit étamines, cinq styles, des graines bordées d'un repli membraneux, et qui se rapprochent des Spargoutes. Persoon a réuni ces mêmes espèces dans une section qu'il désigne sous le nom de *Spergularia.*

BUDDLEIE. *Buddleia.* BOT. G. de la fam. des Scrophulariées ou Antirrhinées, dont il s'éloigne cependant par quelques caractères, et qui présente des fleurs diversement groupées en grappes terminales, composées d'un calice à quatre lobes plus ou moins profonds ; d'une corolle monopétale, régulière, tubuleuse, dont le limbe offre quatre lobes égaux ; de quatre étamines à filaments courts et un peu inégaux. L'ovaire, qui est porté sur un disque hypogyne, peu distinct de sa base, est à deux loges qui contiennent chacune un grand nombre d'ovules insérés à un trophosperme central ; le style est quelquefois très-court ; il se termine par un stigmate bilobé. Le fruit est une capsule acuminée, à deux loges polyspermes, et s'ouvre en deux valves qui, souvent, se séparent chacune en deux pièces, en sorte que le fruit semble être quadrivalve. Les graines sont toujours attachées par leur extrémité supérieure et latérale. Ce G. se compose d'un assez grand nombre d'espèces. On en compte aujourd'hui plus de quarante, la plupart originaires de l'Amérique mér. Ce sont des arbrisseaux élégants, portant des feuilles opposées ou verticillées et des fleurs généralement petites, disposées en grappe ou en thyrse, à l'extrémité des ramifications de la tige. Parmi les esp. cultivées dans les jardins, nous distinguerons : le B. GLOBULEUX, *B. globosa,* L., Jacq., *Ic. rar.,* t. 307, arbrisseau toujours vert, originaire du Chili. Ses feuilles sont opposées, ovales, allongées, aiguës, dentées, blanchâtres à leur face inférieure ; ses fleurs, d'un jaune doré et fort odorantes, sont réunies en boules au sommet des rameaux. On peut le cultiver en pleine terre où il brave les hivers dans tout le midi de la France ; mais dans les environs de Paris, il craint la gelée, et on doit le rentrer en orangerie pendant la mauvaise saison. De même que les autres espèces de Buddleie celle-ci se multiplie de graines, de marcottes ou de boutures.

Le B. A FEUILLES DE SAUGE, *B. salviæfolia,* esp. distincte par ses feuilles lancéolées, crispées ; ses fleurs blanches, velues, formant des grappes terminales.

Le B. A FEUILLES DE SAULE, *B. salicifolia,* remarquable par ses feuilles lancéolées, étroites, blanches et cotonneuses à leur face inférieure ; par ses fleurs blanches, très-petites, disposées en un thyrse conique au sommet des ramifications de la tige.

BUDEK. MAM. *V.* MUSC.

BUDEL. MAM. Probablement pour *Vedel* qu'on prononce *Bedel;* donné comme syn. de Veau dans le midi de la France. Ce mot et Pudel signifient Chien Barbet en allemand.

BUDIA. POIS. S. de Labre Paon.

BUDION. POIS. S. de Bodian.

BUDJEN. POIS. S. d'Able Vaudoise.

BUDLÈGE. BOT. *V.* BUDDLEIE.

BUDYTA ET BUDYTES. OIS. S. vulg. de Bergeronnette.

BUÉ. MAM. S. vulg. de Bœuf.

BUENA. BOT. Ce G., établi par Cavanilles d'après un arbrisseau de la Guiane, qu'il figure tab. 571 de ses *Icones,* doit, de l'aveu même de l'auteur, rentrer dans le G. *Gonzalaguina* de Ruiz et Pavon. Mais le nom générique a été repris par Pohl, et appliqué à quelques arbres du Brésil, qui lui offraient les caractères suivants : tube du calice oblong, son limbe campanulé, caduc, avec son bord divisé en cinq ou six dentelures ; tube de la corolle allongé, un peu courbé, cylindrique, dilaté au sommet, avec son limbe partagé en cinq ou six lobes ovales-oblongs et imbriqués pendant l'estivation ; cinq ou six anthères oblongues, presque sessiles à l'orifice du tube ; stigmate bifide ; capsule oblongue, un peu cylindrique, déhiscente par le sommet qui est nu ; placentas allongés, adnés de chaque côté vers le milieu des cloisons ; plusieurs semences imbriquées et entourées d'une aile membraneuse, à bords dentelés. Les trois esp. de ce G., décrites par De Candolle, sont très-voisines du G. *Cinchona* et appartiennent aussi au Pérou ; ce sont des arbres dont les rameaux sont glabres, les feuilles ovales, coriaces et courtement pétiolées ; on trouve en outre des stipules amples, ovales, obtuses, dressées et décidues ; les fleurs sont allongées, terminales et blanches.

BUFFLE. MAM. Esp. du G. Bœuf.

BUFFLESSE OU BUFFLONNE. MAM. Femelle du Buffle.

BUFFLETIN OU BUFFLON. MAM. Le jeune Buffle.

BUFFONE. *Buffonia.* BOT. G. de la fam. des Caryophyllées. Il présente un calice quadriparti, quatre pétales, quatre étamines, un ovaire qui porte deux styles, et se change en une capsule comprimée, à une loge, à deux valves et à deux graines. Celles-ci sont ovales, comprimées, chagrinées, un peu échancrées à la base, insérées au fond de la capsule. On en connait deux petites esp. qui se rencontrent dans le midi : l'une annuelle, l'autre vivace. Leurs feuilles sont fines, en forme d'alène ; leurs fleurs disposées en panicules terminales.

BUFO. REPT. S. de Crapaud.

BUFOLT. POIS. S. de *Tetradon hispidus.*

BUFONITES OU CRAPAUDINES. POIS. FOSS. Une ressemblance imparfaite et grossière, que l'on crut trouver entre les molaires fossiles de quelques Poissons et des Crapauds pétrifiés, mérita à ces dents les noms par lesquels on les désigne encore dans quelques collections. On croyait aussi que ces Bufonites prétendues, sortaient du crâne des Reptiles, et on leur attribua de grandes vertus, toutes imaginaires. Il paraît que les Bufonites

ou Crapaudines ont appartenu à des Spares et à l'Anarrhique Loup.

BUFTALMON. BOT. *V.* BUPHTHALME.

BUGADIERA. BOT. Syn. de *Convolvulus cantabricus*, L.

BUGAROVELLO. POIS. *V.* BOGARAVEO.

BUGGENHAGENIEN. POIS. S. vulg. d'Able Carpe de Buggenhagen.

BUGIA. BOT. N. anc. de l'écorce et de la racine du Vinetier qui servait dans la teinture.

BUGINVILLÉE. BOT. *V.* BOUGAINVILLÉE.

BUGLE. *Ajuga.* BOT. Fam. des Labiées, Didynamie Gymnospermie, L. Ce G. est voisin des Germandrées, puisqu'il n'en diffère que par sa corolle dont la lèvre supérieure manque ou du moins ne présente que deux petites dents, tandis que dans les Germandrées, la lèvre supérieure est courte, mais profondément divisée par une scissure, à travers laquelle les étamines sont saillantes. Du reste, voici les caractères généraux qui distinguent le G.: ce sont de petites plantes herbacées, vivaces, souvent rampantes et stolonifères, ayant des tiges simples, carrées; des fleurs groupées à l'aisselle des feuilles supérieures de manière à former des épis foliacés; leur calice est tubuleux, à cinq dents presque égales; la corolle est irrégulière, à deux lèvres : la supérieure extrêmement courte et remplacée par deux petites dents; l'inférieure à trois lobes, celui du milieu plus grand. Les quatre étamines sont saillantes.

On trouve en France plusieurs esp. de Bugles; entre autres, la B. commune, *A. reptans*, L., pl. vivace, stolonifère, presque glabre, dont les fleurs sont bleues, et qui est fort commune aux environs de Paris dans les premiers jours du printemps. La B. pyramidale, *A. pyramidalis*, L., qui se distingue de la précédente par ses fleurs plus grandes et plus nombreuses, par ses feuilles très-velues, est une fort jolie esp. que l'on cultive quelquefois dans les jardins.

BUGLOSSE. *Anchusa.* BOT. Ce G., de la fam. des Borraginées et de la Pentandrie Monogynie, L., est assez rapproché de la Bourrache dont il se distingue cependant par la forme de sa corolle et de ses appendices. Son calice est monopétale, tubuleux, à cinq divisions peu profondes. Sa corolle, qui est monosépale, régulière et infundibuliforme, a son limbe plan et à cinq divisions égales. L'entrée du tube de la corolle est fermée par cinq appendices rapprochés et ordinairement barbus. Les cinq étamines sont incluses dans l'intérieur du tube, et le fruit se compose de quatre akènes réunis et à surface chagrinée. L'esp. qui croît en France et que l'on désigne communément sous le nom de B. officinale, *A. officinalis*, n'est point celle de Linné et des Flores du nord de l'Europe; c'est la B. paniculée ou *A. paniculata* d'Aiton, ou *A. italica* de Retz. Elle diffère de la véritable B. officinale par ses feuilles plus allongées, par ses bractées lancéolées et par ses fleurs dont les épis sont groupés en panicules. Du reste, ces deux pl. sont très-faciles à confondre. La Buglosse jouit des mêmes propriétés médicamenteuses que la Bourrache, c'est-à-dire qu'elle est mucilagineuse, diaphorétique et diurétique.

On cultive encore dans les jardins, plusieurs autres esp. de ce G.; telle est la B. de Candie, *A. cæspitosa*, W. Cette jolie pl., qui est originaire d'Orient, d'où elle a été rapportée par Tournefort, présente des touffes épaisses, sur lesquelles des fleurs, d'un bleu clair, se détachent agréablement. L'esp. la plus intéressante est la B. des teinturiers, *A. tinctoria*, L., qui croît dans les provinces mér. de la France; sa racine, que l'on désigne sous le nom d'Orcanette, fournit un principe colorant, analogue à celui de la Garance, et qu'on emploie dans l'art de la teinture.

BUGLOSSOIDES. BOT. Moench nomme ainsi une esp. de Grémil, le *Lithospermum tenuifolium*, L., dont les graines, rugueuses, présentent un appendice à leur sommet.

BUGLOSSUS. BOT. Wahlenberg, dans la Flore d'Upsal, a donné ce nom au G. déjà désigné par Bulliard, sous le nom de *Fistulina*, que tous les botanistes ont adopté.

BUGO. POIS. S. de Bogue.

BUGRANE. BOT. S. d'*Ononis spinosa*. *V.* ONONIDE.

BUHO. OIS. S. de Bubo.

BUHOR. OIS. S. de Héron Butor.

BUIRE. S. vulg. de *Murex Vertagus*, L. *V.* ROCHER.

BUIS. *Buxus.* BOT. C'est à la fam. des Euphorbiacées et à la Monoécie Tétrandrie, L., qu'appartient ce G. composé seulement de deux esp. qui offrent un grand nombre de variétés considérées par quelques auteurs comme des esp. distinctes. Ce sont des arbrisseaux dont les jeunes rameaux sont anguleux et portent des feuilles opposées et persistantes. Leurs fleurs sont petites, monoïques, groupées aux aisselles des feuilles. Les mâles présentent un calice à quatre divisions profondes, et comme campanulé; quatre étamines saillantes et plus longues que le calice; un corps charnu et glanduleux au centre de la fleur et à la place du pistil. Dans les fleurs femelles, le calice renferme un pistil terminé supérieurement par trois cornes recourbées, que l'on peut considérer comme autant de styles sur la surface interne desquels règne un stigmate glanduleux. Le fruit est une capsule tricorne, à trois loges, contenant chacune deux graines. L'esp. la plus commune est le Buis ordinaire ou Buis toujours vert, *B. sempervirens*, L. Dans l'état sauvage, c'est un arbrisseau qui peut atteindre une hauteur de quinze et même vingt pieds. Ses feuilles sont petites, coriaces, persistantes, d'un vert sombre et luisantes. Il croît naturellement dans les bois. Transplanté dans nos jardins, il donne par les soins du cultivateur un grand nombre de variétés, dont les feuilles sont diversement panachées de blanc ou de jaune. La plus remarquable est celle que l'on emploie à faire des bordures de plates-bandes, mais dont l'usage, dans les dessins de parterres, est presque partout abandonné. Sa hauteur est de quatre à huit pouces; ses tiges sont extrêmement grêles; c'est en la taillant fréquemment que le cultivateur parvient à la conserver à cette hauteur. Il est à remarquer que toutes les var. de Buis ne se reproduisent pas de graines, et qu'on ne les conserve que par le moyen des boutures ou des marcottes. Le bois du Buis est très-estimé; il est dur, compacte, pesant et d'une belle couleur jaune. On l'emploie souvent à des

ouvrages de tour; on en fait des tabatières, des vis, des peignes et différents ustensiles; les racines sont encore plus recherchées, parce qu'elles offrent des veines d'une couleur plus foncée; on les emploie aux mêmes usages. Les médecins prescrivent quelquefois le Buis; il est sudorifique et peut très-bien remplacer le bois de Gayac dans le traitement de la goutte, du rhumatisme, etc.

La seconde esp. est le B. de Mahon, *B. balearica*, Lamarck. Celle-ci, dont la tige est arborescente, se distingue surtout par ses feuilles très-larges comparativement à celles de la précédente. Elle croît dans les îles Baléares où elle forme de grands bois. On la cultive dans les jardins; mais elle craint les fortes gelées.

BUISSON ARDENT. BOT. *Mespilus Pyracantha*, L. La couleur écarlate des fruits de cet arbuste, lui a aussi valu le nom d'Épine de feu, et, par allusion au Buisson ardent où le législateur hébreu dit avoir rencontré Dieu, on l'appelle encore Arbre de Moïse. *V.* ALISIER. On a donné le même nom, dans l'Inde, à l'*Ixora coccinea*.

BUISSON A BAIES DE NEIGE. BOT. N. vulg. du *Chiococca racemosa*. *V.* CHIOCOQUE.

BUISSON A MOUCHE. BOT. N. vulg. du *Roridula dentata*. *V.* RORIDULE.

BUJARO. GÉOL. Terre bolaire, rougeâtre, très-chargée d'Oxyde de Fer, et dont on fait, en Espagne ainsi qu'en Portugal, des vases où l'eau se conserve très-fraîche, et auxquels on donne le même nom ainsi que celui d'Alcarazas.

BULA. MAM. S. de Marte Zibeline.

BULA. BOT. S. d'*Ærua*.

BULAPATHUM. BOT. S. de Bistorte. *V.* RENOUÉE.

BULATMAI. POIS. Cyprin de la mer Caspienne.

BULBE. *Bulbus*. BOT. Sorte de Bourgeon propre à certaines pl. vivaces et particulièrement aux monocotylédonées. Les Végétaux qui offrent un Bulbe sont vulgairement désignés sous le nom de *pl. bulbeuses*. Pendant longtemps le Bulbe a été considéré comme une Racine; de là le nom de Racine bulbeuse qui lui a été donné par la plupart des auteurs. Mais la comparaison de sa structure avec celle des bourgeons qui naissent à l'aisselle des feuilles, dans les arbres dicotylédons, ne laisse aucun doute sur la ressemblance qui existe entre ces deux organes. Un Bulbe est toujours composé: 1° d'un plateau charnu, horizontal; 2° d'une touffe de racines fibreuses, qui naissent de la face inférieure du plateau; 3° d'écailles diversement configurées, partant de la face supérieure du plateau, et renfermant à leur centre les rudiments de la tige, des feuilles et des fleurs. Ces écailles doivent, comme celles des autres bourgeons, être considérées comme de véritables feuilles avortées. Elles sont d'autant plus épaisses et charnues, qu'on les observe plus avant dans l'intérieur du Bulbe. Celles qui sont les plus extérieures sont souvent minces et comme papyracées, ainsi qu'on le remarque dans l'Ognon des cuisines. Les écailles qui composent les Bulbes, n'ont pas, ainsi que nous l'avons observé tout à l'heure, la même conformation. Ainsi, tantôt elles sont emboîtées les unes dans les autres, c'est-à-dire, qu'une seule suffit pour embrasser toute la masse du Bulbe, comme on le voit dans la Jacinthe, la Tulipe, l'Ognon ordinaire, etc. On donne à ces Bulbes le nom de *Bulbes à tuniques*. D'autres fois ces écailles sont plus étroites, et ne se recouvrent que par leurs côtés, à la manière des tuiles d'un toit; ces sortes de Bulbes sont nommés *Bulbes écailleux*; l'Ognon de Lis en est un exemple bien caractérisé. Enfin, quelquefois toutes les écailles, au lieu d'être distinctes les unes des autres, sont soudées et confondues de manière à ne former qu'une masse homogène et charnue. Le Colchique, le Safran, présentent cette organisation, et leurs Bulbes sont appelés *Bulbes solides*.

La couronne qui termine le stipe des Palmiers, la prétendue tige des Balisiers, peuvent être considérées, à notre avis, comme de véritables Bulbes.

Lorsqu'un Bulbe se développe, on voit sortir de son centre la jeune pousse, et à mesure qu'elle acquiert insensiblement tous ses développements, les écailles se fanent et se dessèchent. Les Bulbes se régénèrent chaque année, mais d'une manière différente suivant les espèces. Ainsi, dans l'Ognon ordinaire, les nouveaux Bulbes naissent au centre des premiers; d'autres fois ils se développent sur leurs parties latérales, comme dans le Colchique. On les voit assez souvent se montrer au-dessus des anciens comme dans le Glaïeul, ou même au-dessous d'eux, ainsi qu'on l'observe dans beaucoup d'*Ixia*.

BULBEUX, BULBEUSE. *V.* BULBE.

BULBIFER. *Bulbifer*. INS. Coléoptères tétramères; G. établi par Megerle dans le grand G. des Charansons et aux dépens des Cossons: il est adopté par Dejean, et a pour type le Cosson Lymexylon d'Olivier.

BULBILLES. *Bulbilli*. BOT. Quelques pl. bulbifères présentent à l'aisselle de leurs feuilles, à la place de leurs fleurs, ou enfin dans l'intérieur de leur péricarpe, au lieu de graines, de petits corps de forme et de structure différentes, auxquels on a donné le nom de *Bulbilles*. Ces Bulbilles sont de véritables bourgeons, entièrement analogues aux Bulbes que nous venons de décrire, et composés comme eux, soit d'écailles appliquées les unes sur les autres, mais distinctes, soit d'écailles soudées en une masse charnue. Examinez avec soin le Lis orangé ou bulbifère, et vous trouverez à l'aisselle de ses feuilles des corps coniques, formés d'écailles imbriquées; ce sont de véritables Bulbilles qui, détachés de la plante mère sur laquelle ils se sont développés, et placés en terre, poussent et donnent naissance à un nouveau Végétal. Dans l'*Allium viminale* et beaucoup d'autres espèces d'Aulx, on observe au sommet des pédoncules, et placés pêle-mêle au milieu des fleurs, des Bulbilles écailleux. Dans le *Crinum asiaticum*, le *Furcræa*, etc., on trouve dans l'intérieur des capsules des tubercules charnus d'un volume très-considérable, qui ne sont réellement que des graines, quoiqu'elles aient l'apparence de véritables Bulbilles. Dans les Fougères, les Mousses, et en général les pl. agames, les corpuscules reproducteurs sont des Bulbilles.

BULBINE. BOT. G. formé dans la fam. des Liliacées, Hexandrie Monogynie, L., par Gærtner, et dont le *Crinum africanum* est le type; il a été adopté sous le

nom de Cryptante, pour éviter la confusion qui serait résultée d'un nom donné par les anciens aux *Hyacinthus comosus* et *botryoides*, et par Linné, primitivement à un G. qu'il confondit depuis avec ses Anthérics.

BULBIPARE. POLYP. On a donné ce nom à des animaux de la classe des Polypiers, qui semblent quelquefois se reproduire par des sortes de tubercules ou de bourgeons que l'on a comparés à des bulbes, et qui naissent sur la surface de leur corps. Malgré cette apparence, nous doutons qu'il existe de véritables animaux bulbipares. Avant de les regarder comme tels, il faudrait s'assurer si ces bulbes ou bourgeons n'auraient pas été produits par quelques œufs ou autres corpuscules reproductifs, qui se seraient attachés à la surface du Polypier après avoir été rejetés par le Polype.

BULBOCASTANUM. BOT. *V.* BUNIUM.

BULBOCÈRE. INS. G. de l'ordre des Coléoptères, que Duméril rapporte au G. Lethrus.

BULBOCHAETE. *Bulbochaete*. BOT. G. formé par Agardh dans sa quatrième section des Hydrophytes qu'il appelle des *Confervoïdes*, adopté par Lyngbye, qui nous semble fort bien établi, mais que nous ne concevons pas qu'on ait pu rapprocher des véritables Conferves, lesquelles n'offrent jamais, comme les Céramiaires, des capsules à l'extérieur. Les caractères des Bulbochaetes consistent dans leurs filaments articulés, dont les articulations supportent, sur un des côtés de leur extrémité, une sorte de calyptre que termine une soie plus ou moins longue. Les capsules, situées de même à l'extrémité des articles dépourvus de barbe, sont parfaitement nues et sessiles. Deux espèces nous sont connues : les *B. longiseta* et *tristis*. La première est celle qui servit de type, et que les auteurs ont nommée *B. setigera* (Agardh., *Syn.*, 71; Dillw., *Conf.*, tab. 59; Lyngb., *Tent.*, 134, tab. 45). Ce nom de *setigera*, qui convient à toutes les esp. du G., ne peut subsister; mais les appendices ou calyptres ciliformes étant beaucoup plus longs dans cette pl. que dans la suivante, nous avons dû préférer l'indication spécifique que fournit leur proportion. Sa couleur est verte; elle forme des duvets soyeux sur les rochers, les pieux inondés et sur divers corps plongés dans les eaux douces.

La seconde esp. couvre les chaumes des Graminées, les feuilles des Renoncules aquatiques et autres pl. des eaux tranquilles et dormantes. Elle est d'un vert sale et quelquefois brunâtre, devient blanche ou pâlit sur papier, par la dessiccation; ses filaments sont courts, ses calyptres cilifères, un peu rigides.

BULBOCODE. *Bulbocodium*. BOT. G. de la fam. des Narcissées de Jussieu. Son calice est divisé jusqu'auprès de la base en six parties composées d'un onglet étroit, très-allongé et canaliculé vers son sommet, où s'insère une étamine, et d'un limbe ovale que cette étamine ne dépasse pas; l'ovaire est libre, surmonté d'un long style terminé par trois stigmates; il devient plus tard une capsule trigone. On en connaît une seule esp., le *B. vernum*, pl. qui offre le port du Safran et se rencontre dans les Alpes, le midi de la France et l'Espagne. Son bulbe émet quelques folioles lancéolées, concaves, et deux ou trois fleurs qui passent du blanc au lilas, puis au pourpre. Sous le même nom, Desfontaines avait décrit, dans sa Flore atlantique, une pl. qui offre une grande ressemblance, mais qui a trois styles distincts. C'est celle dont Ramond a fait le G. Merendère.

BULBONACH. BOT. *V.* BOLBONACH.

BULBOPHYLLUM. BOT. *V.* BOLBOPHYLLE.

BULBOSTYLIDE. *Bulbostylis*. BOT. Ce G. a été fondé par De Candolle dans la fam. des Synanthérées, aux dépens du grand G. *Eupatorium*, avec les caractères suivants : calathide composée de dix à vingt-cinq fleurons; écailles de l'involucre linéaires-lancéolées, acuminées, striées et imbriquées sur deux ou trois rangs; réceptacle étroit, sans paillettes; corolles tubuleuses, dilatées à leur base et divisées en cinq dents très-courtes; style bulbeux à sa base; akène cylindrique, strié, sessile; aigrette garnie de soies rudes. Une douzaine d'esp. originaires du Mexique ou de l'Amérique méridionale, constituent ce G. Ce sont des sous-arbrisseaux à rameaux cylindriques, à feuilles alternes ou opposées, pétiolées, lancéolées ou ovales et dentelées, pubescentes ou glabres et souvent parsémées de points glanduleux sur la surface inférieure.

BULBULE. BOT. *V.* CAYEU.

BULEJE. BOT. *V.* BUDDLEIE.

BULGAN. MAM. S. de Marte Zibeline.

BULGARIE. *Bulgaria*. BOT. Fries avait établi, sous ce nom, un G. nouveau de pl. Cryptogames dans la fam. des Champignons; mais les caractères qu'il assignait à ce G., ne le distinguant pas suffisamment de ceux du G. Pézize, la réunion s'en est opérée.

BULIMACA. BOT. S. d'*Ononis spinosa*.

BULIME. *Bulimus*. MOLL. G. de Gastéropodes, établi primitivement par Scopoli, et renouvelé par Bruguière qui y a placé une partie des Hélices, quelques Bulles et Volutes de Linné.

BULIMINES. *Buliminæ*. MOLL. FOSS. G. établi, par d'Orbigny, dans les Coquilles fossiles microscopiques; il est fondé sur une disposition particulière des tours de la spire, qui s'élève comme dans la plupart des coquilles univalves. On les trouve abondamment dans les masses de calcaire coquillier.

BULIMULE. *Bulimulus*. MOLL. G. établi par Leach pour deux var. du *Bulimus guadalupensis* de Bruguière, uniquement parce que ces Coquilles lui ont offert une fente ombilicale, qui existe chez une infinité d'autres Bulimes.

BULIN. *Bulinus*. MOLL. Nom donné par Adanson, à une petite Coquille fluviatile, dont il décrit l'Animal.

BULITHE. MAM. Concrétion qui se forme dans les organes digestifs du Bœuf.

BULLAIRE. *Bullaria*. BOT. Ce G., établi par De Candolle, ne diffère absolument des Puccinies qu'en ce qu'il croît sur les pl. mortes, et non pas sur les Végétaux vivants. Il présente de même des groupes de capsules sessiles, sortant de dessous l'épiderme. Ces capsules sont articulées comme celles des Puccinies, et présentent la forme d'un huit. La seule esp. connue a été trouvée sur des tiges mortes d'Ombellifères : elle porte le nom de *B. umbelliferarum*. Persoon l'avait nommée *Uredo bullata*. Mais ce serait plutôt une Puccinie qu'un Uredo.

BULLE. *Bulla*. MOLL. G. de Gastéropodes Tectibranches, de la fam. des Acères. Caractères : animal ovale, allongé, trop gros pour son test ; tête peu distincte, formant une masse allongée, presque rectangulaire, sans tentacules ; pied charnu, très-gros et épais, débordant postérieurement ; partie supérieure du corps divisée en quatre lobes ; l'antérieure ou le lobe tentaculaire figurant une cuirasse en écusson, portant les yeux dans sa partie moyenne ; les trois autres lobes formés par des appendices du pied, l'un tout à fait postérieur et recouvrant la spire, les deux autres lobes latéraux recouvrant le corps et le test par les côtés. Branchies dorsales situées, ainsi que l'anus et les organes de la génération, dans un sillon latéral au côté droit du corps. — Test ovale, globuleux ou cylindrique, généralement mince, fragile et muni d'un épiderme, enroulé, sans columelle ni saillie à la spire qui souvent même n'existe pas ; ouverture de toute la longueur de la coquille et quelquefois prolongée à ses deux extrémités, de manière à déborder le corps du test ; son bord extérieur est tranchant.

Les Bulles ont la faculté de nager en pleine eau, d'après l'observation d'Olivi, et de se transporter ainsi d'un lieu à l'autre. Il paraît qu'elles se tiennent de préférence sur les fonds sablonneux, et qu'elles se nourrissent de petits Testacés que leur estomac digère en partie, en les triturant au moyen des osselets dont il est garni. Quelques Bulles, peut-être toutes, rendent, comme les Aplysies, une liqueur purpurine.

Obligés de rapporter ici la plupart des esp. de ce G. à cause des noms vulgaires qu'elles ont reçus et pour lesquels nous avons fait des articles de renvoi, nous en ajoutons un petit nombre d'autres qui complètent ainsi la monographie générale de ce beau genre.

† *Espèces où la spire manque ou est cachée dans l'âge adulte.*

1. ***Bulla lignaria***, L. Habite la Méditerranée et l'Océan sur nos côtes et sur celles d'Angleterre ; — 2. ***B. scabra***, Müller. Des côtes du Danemarck et de celles d'Angleterre. — 3. ***B. Hydatis***, L. Des côtes de l'Océan. — 4. ***B. Pisum***, Fér. — 5. ***B. australis***, Fér. Du port Jackson. — 6. ***B. Orbignyana***, Fér. Des côtes de l'Océan, près de la Rochelle. — 7. ***B. Naucum***, L. De l'Océan Indien. — 8. ***B. solida***, Lamk. De l'Océan Indien. — 9. ***B. cylindracea***, Pennant. De nos côtes sur l'Océan et de celles d'Angleterre. — 10. ***B. acuminata***, Brug. On trouve cette espèce sur les rivages de Rimini.

†† *Espèces où la spire est visible, avec ou sans ombilic.*

11. ***B. cylindrica***, Brug. De la Méditerranée. — 12. ***B. umbilicata***, Montagu. Des côtes d'Angleterre près de Falmouth. — 13. ***B. truncata***, Adams. Des côtes de France et d'Angleterre. — 14. ***B. obtusa***, Montagu. Des côtes de France et d'Angleterre. — 15. ***B. hyalina***, Gmelin. Des côtes du Yorkshire et de la Méditerranée. — 16. ***B. striata***, Brug. Des côtes d'Égypte sur la Méditerranée, du Sénégal, de la France, de l'Angleterre, du Brésil, des Antilles, etc. — 17. ***B. Ampulla***, L. De l'Océan Indien et Américain. — 18. ***B. Akera***, Gmelin. Des mers du Nord et de l'Inde. — 19. ***B. Physis***, L. De l'Océan des Grandes-Indes. — 20. ***B. Velum***, Gmelin. Des côtes d'Asie.

Espèces fossiles. Nous ne numéroterons pas celles dont les analogues vivants sont mentionnés plus haut sous les mêmes noms. On n'a trouvé encore de Bulles fossiles que dans le Calcaire marin supérieur à la Craie. — ***B. lignaria***, Brocchi. Hab. le Plaisantin, Dax, Bordeaux, Valognes, le comté d'Essex en Angleterre. — 21. ***B. Labrella***, Fér. Se trouve à Dax. — 22. ***B. lævis***, Defrance. — ***B. acuminata***, Brug. Hab. le Plaisantin. — ***B. cylindrica***, Brug. Hab. Grignon, Dax, Bordeaux, le Plaisantin. — 23. ***B. coronata***, Lamk. Hab. Grignon, Valognes, le Plaisantin. — ***B. truncata, truncatula***, Brug. Se trouve dans le Plaisantin et à Dax. — 24. ***B. clathrata***, Defrance. A Dax. — 25. ***B. ovulata***, Defrance. Habite Grignon, la Champagne. — ***B. hyalina***, ***B. striata*** et ***B. Utriculus***, Brocchi. A Bordeaux, Dax. — 26. ***B. miliaris***, Brocchi. Hab. le Plaisantin. — 27. ***B. striatella***, Lamarck. Hab. Grignon.

BULLÉE. *Bullæa*. MOLL. G. de la famille des Acères, établi pour une seule espèce séparée des Bulles. L'Animal offre une masse presque informe, de figure ovale, longue d'un pouce et demi à deux pouces, et large de trois quarts ou un pouce, blanche, transparente, avec de nombruses petites taches opaques ; la face supérieure est divisée transversalement en deux parties. La postérieure, irrégulièrement arrondie dans son contour, offre un lobe charnu à bords libres, orné de quelques raies opaques, dans lequel est contenue la coquille dont les formes s'aperçoivent un peu à travers son enveloppe. L'antérieure forme un autre lobe bombé, analogue à la cuirasse des Bulles, nommé par Cuvier le disque tentaculaire, parce qu'il le considère comme étant formé par la réunion des quatre tentacules. Mais on n'y aperçoit pas, comme dans les Bulles, deux yeux distincts. Ceux-ci paraissent manquer ou n'ont pas été aperçus. Les tentacules manquent absolument ; cependant, dans l'état de vie, le bord antérieur du disque tentaculaire semble divisé en quatre protubérances tentaculiformes, mais susceptibles de variations. Ce disque est divisé longitudinalement par une raie transparente. En dessous se trouve en avant le pied qui répond au disque tentaculaire, et qui est séparé par un sillon transversal d'un autre lobe charnu, qui répond au lobe postérieur supérieur, et qui est une sorte de continuation ou d'appendice du pied. Chacun des côtés du pied est renflé en un bourrelet qui se réfléchit sur les flancs de l'Animal, presque d'un bout à l'autre, se montre en dessus, entre les deux lobes, et fait ainsi paraître la face supérieure comme divisée en quatre lobes, d'où sont venus les noms de *Lobaria quadriloba* et de *Phylline quadripartita*, adoptés par Müller et Ascanius. Un sillon longitudinal, très-large, règne sur tout le côté droit du corps, entre le pied et son appendice d'une part, et la coquille et le disque tentaculaire de l'autre. A son extrémité antérieure est l'orifice de la verge ; vers la moitié postérieure est un creux qui s'enfonce sous la coquille, et où sont les branchies. Sous ce creux, dans le sillon, sont, en avant l'orifice de l'*oviductus*, et en arrière l'anus sous forme de petit tube saillant. Une rainure réunit l'orifice de l'anus à celui de la verge,

comme dans l'Aplysie; la bouche est située en avant, entre le pied et le disque tentaculaire, comme entre deux lèvres. Pour obtenir la coquille, il faut fendre la peau qui la recouvre. Elle protège les principaux viscères, et n'a point d'attache musculaire selon Cuvier de qui nous avons extrait cette description, ainsi que de l'ouvrage de Montagu. La coquille est mince, légère, transparente comme du verre; elle n'offre qu'un repli qui cependant est un commencement de spire; et son ouverture est si grande, qu'elle forme presque toute la coquille. On n'en connaît qu'une espèce.

B. OUVERTE. *B. aperta*, Lamk.; *Bulla aperta*, Lin., Brug., Chemn., X, p. 119, t. 146, f. 1354, 1355; *Phylline quadripartita*, Ascanius; *Lobaria quadriloba*, Müller; *Bullæa Planciana*, Montagu, *Test. Brit.*, ving. 2, f. 1 à 4. Cette espèce paraît, comme plusieurs Bulles, habiter une grande partie des mers, depuis celles du Nord de la Méditerranée, jusque dans celles de la Nouvelle-Hollande, où elle a été trouvée par Péron. Elle y est seulement plus grande. Linné la cite au Cap. C'est vulg. l'Amande de mer, l'Oublie blanche, la petite Oublie blanche papyracée. Cette coquille si fragile est cependant conservée à l'état fossile. Elle est notée par Defrance, comme existant à Grignon.

BULLÉENS. MOLL. Fam. de l'ordre des Mollusques gastéropodes, établie sous ce nom par Lamarck pour les Tectibranches auxquels Cuvier a donné le nom générique d'Acères.

BULLIARDE. *Bulliarda*. BOT. De Candolle, dans son ouvrage sur les pl. grasses, a séparé du G. *Tillæa*, la petite pl. nommée par Lamarck, *Tillæa aquatica*, et par Willdenow *Tillæa Vaillantii*, parce que Vaillant en a donné une excellente figure, et en a formé un G. distinct, dédié à Bulliard. Ce G. se distingue du *Tillæa*, par son calice à quatre divisions, par sa corolle tétrapétale, par ses écailles, ses étamines et ses pistils au nombre de quatre. Ses capsules, qui ne sont point étranglées vers leur milieu, sont uniloculaires, et renferment toujours plus de deux graines. La *Bulliarda Vaillantii*, Cand., est une petite pl. annuelle, haute d'un pouce, ayant la tige charnue, rougeâtre et dichotome; des feuilles opposées, oblongues, sessiles et charnues; de petites fleurs axillaires et solitaires, portées sur des pédicelles plus longs que les feuilles et d'un blanc rougeâtre. Cette petite pl. croît sur le bord des mares. Elle fleurit pendant presque tout l'été.

BULLIER. MOLL. Nom donné par Lamarck à l'Animal des Bulles.

BULLINE. *Bullina*. MOLL. Genre institué par Férussac, pour quelques esp. de Bulles à spire saillante, dont l'Animal présente les caractères particuliers suivants: tête distincte et pourvue de chaque côté d'une sorte de tentacule assez allongé, recouvrant le haut de la coquille qui est visible en grande partie, depuis le bord de ses lobes jusqu'au sommet de la spire; pied extrêmement large. La coquille des espèces que nous rapportons à ce G. offre une analogie remarquable avec les Tornatelles, à l'exception des plis columellaires dont elles sont privées. La spire est bien visible, composée de plusieurs tours, et bien saillante. La columelle est presque solide et recouverte par le bord interne qui la tapisse en se repliant, mais sans former d'ombilic.

1. B. *aplustre*, L., Encycl., pl. 359, fig. 2. Se trouve aux Moluques et aux îles Nicobar. — 2. *B. Lineolata*, Fér. Jolie Coquille, un peu plus grande que la *B. scabra*, de même forme, toute blanche, munie de stries transverses, bien marquées, serrées et raboteuses, ornée seulement de deux lignes noires, fines, dont l'inférieure est quelquefois double. Son habitation est inconnue. — 3. *B. undata*, Bruguière, Encyc., p 380. Des îles de la mer du Sud. — 4. *B. scabra*, Chemnitz, Favanne, *Conch.* pl. 27, fig. E. Elle se trouve à Java.

5. *B. secalina*, Fér. Petite Coquille fossile, à peine de la grosseur d'un grain de seigle, munie de stries transverses, plus prononcées vers la columelle, à spire élevée; bouche longitudinale, étroite inférieurement, presque des deux tiers de la coquille. Elle se trouve dans l'Argile de Londres.

BULLINS. *Bullini*. MOLL. Ocken a formé, sous ce nom, une famille composée des G. Planorbe, Bullin (Ancyles et Physes), Limnée et Marsyas (Auricules et Scarabes).

BULOWIE. *Bulowia*. BOT. Ce G., signalé par Thonning et Schumaker, dans les Mémoires de l'académie royale de Copenhague, p. 1829, 4me cahier, est encore trop peu connu pour que l'on puisse lui assigner un rang dans la méthode naturelle; il appartient à la Polyandrie Monogynie de Linné, et présente les caractères suivants: calice à cinq divisions; corolle à trois pétales; style partagé en cinq parties; ovaire uniloculaire et polysperme. Ce G. n'a encore qu'une seule esp., *B. illustris*, dont les fleurs sont grandes et belles; elle a été trouvée sur la côte de Guinée.

BUMALDE. *Bumalda*. BOT. Thunberg nomme ainsi un arbrisseau du Japon, très-rameux et glabre, dont les feuilles sont opposées et ternées, les fleurs disposées en grappes terminales. Elles offrent un calice quinquéparti, cinq pétales à insertion hypogynique; cinq étamines insérées sur leurs onglets; un ovaire libre, surmonté de deux styles velus, ainsi que le reste de sa surface, et que terminent deux stigmates. Il devient une capsule à deux loges et à deux pointes. Jussieu, en plaçant ce G. à la suite des Rhamnées, met en question si son affinité avec les Berbéridées ne serait pas plus grande.

BUMBOS. BOT. S. de Bambos. *V.* BAMBOU.

BUMELIA. BOT. G. de la fam. des Sapotées, voisin du *Syderoxylum* dont plusieurs esp. lui ont été rapportées. Il a pour caractères: un calice quinquéparti; une corolle dont le tube est court et le limbe divisé en cinq lobes munis chacun de deux squammules à leur base; cinq étamines insérées au tube de la corolle, opposées à ses divisions et séparées entre elles par autant d'appendices membraneux; un style et un stigmate simples; un ovaire à cinq loges, contenant chacun un ovule solitaire, et qui se change plus tard en une drupe ovale, monosperme. — On a décrit environ quinze esp. de ce G., qui reconnaissent presque toutes pour patrie l'Amérique sept. et surtout les Antilles. Ce sont des arbres, plus rarement des arbustes ou des arbrisseaux à feuilles éparses et entières, de l'aisselle desquelles partent, le plus souvent en faisceaux, des pédoncules portant une

seule fleur blanche. Il nous suffit d'indiquer ici le *B. reclinata* de Michaux, figuré par Ventenat; le *B. salicifolia*, figuré dans les *Collectanea* de Jacquin et dont le fruit offre souvent deux graines; et le *B. rotundifolia* de Swartz, décrit complétement par Kunth dans les *Nova Genera* de Humboldt.

BUNA. BOT. S. de Café.

BUNCHOSIE. *Bunchosia*. BOT. Ce G. a été établi par L.-C. Richard dans la fam. des Malpighiacées; il offre pour caractères : un calice hémisphérique, à cinq divisions glanduleuses extérieurement. Sa corolle se compose de cinq pétales onguiculés, réniformes, arrondis, étalés. Ses étamines, au nombre de dix, sont hypogynes, et ont leurs filets soudés par la base. L'ovaire est à deux loges qui renferment chacune un seul ovule pendant. L'ovaire est surmonté d'un seul style que termine un stigmate déprimé et pelté. Le fruit est une baie à deux loges monospermes, dont l'endocarpe est osseux. Les Bunchosies sont des arbres ou des arbrisseaux originaires de l'Amérique équinoxiale; leurs feuilles sont opposées, très-entières, glanduleuses; leurs fleurs sont jaunes ou blanches, en grappes axillaires. Ce G. diffère du *Malpighia* par son ovaire à deux loges, son style simple et son fruit qui est une baie à deux loges. On doit y rapporter les *Malpighia odorata*, Jacq., *Malp. nitida*, Jacq., *Malp. armeniaca*, Cav., *Malp. glandulosa*, Cav., et quatre esp. décrites récemment par Kunth, dans ses *Nova Genera* qui font partie de la relation des voyages de Humboldt.

BUNDIA. POIS. S. d'Able aphye.

BUNE. OIS. S. vulg. de Tournepierre.

BUNETTE. OIS. S. vulg. d'Accenteur Mouchet.

BUNIADE. *Bunias*. BOT. G. de Crucifères, établi par Linné dans la Tétradynamie siliculeuse, et qui a été singulièrement modifié par Brown et De Candolle. Ce dernier lui assigne les caractères suivants : calice formé de quatre sépales égaux; pétales onguiculés à leur base. Les étamines ont les filets dépourvus de dentelures. Le fruit est une silicule tétragone, indéhiscente, articulée, à deux loges avant sa parfaite maturité, et qui, plus tard, se séparent en deux autres cavités, en sorte que la silicule bien mûre semble être quadriloculaire, chaque loge contenant une seule graine globuleuse, dont les cotylédons sont incumbants, linéaires, étroits et roulés en spirale. Le G. *Bunias* ne contient plus que trois esp., savoir : *B. Erucago*, *B. aspera* et *B. orientalis*. La première et la troisième croissent en France; la seconde est originaire du Portugal. Les autres esp. du G. *Bunias* de Linné ont été rangées dans les G. *Cakile*, *Rapistrum*, *Pugionum*, *Ochtodium*, *Euclodium*, etc.

BUNIAS ET BUNION. BOT. S. de Navet. *V.* CHOU.

BUNIUM. *Bunium*. BOT. G. de la fam. des Ombellifères. Son calice est terminé par un bord entier; ses pétales sont égaux et courbés en cœur; son fruit, ovoïde-oblong, est marqué de stries; il est tuberculeux dans leurs intervalles; ses involucelles ont plusieurs folioles. Deux esp. de *Bunium* se rencontrent en France. L'une est celle à laquelle Linné a donné le nom spécifique de *Bulbocastanum*, que Tournefort lui appliquait comme générique, connue vulg. sous celui de Suron ou Terre-Noix, à cause de sa racine bulbeuse, arrondie et bonne à manger. Elle a des involucres de sept à huit folioles et des feuilles deux ou trois fois ailées, à découpures étroites et linéaires. Dans l'autre, le *B. majus* de Gouan, *B. denudatum* de la Flore française, la racine et les feuilles sont à peu près semblables, mais la tige est plus grêle, plus allongée, moins feuillée et un peu flexueuse, l'involucre nul ou de deux à trois folioles seulement. Le *B. aromaticum*, L., qui habite la Crète et la Syrie, présente un involucre de six folioles environ, et des feuilles à découpures filiformes.

Le nom de *Bunium* désigne dans Daléchamp l'*Æthusa Bunius*, dans Camérarius, l'*Erysimum Barbaræa*, et dans Dedoens le *Bunium Bulbocastanum*, L.

BUNIVA. POIS. Esp. du G. Baliste.

BUNODE. ANNÉL. G. formé par Guettard dans sa monographie des Vers à tuyaux, d'après une figure de d'Argenville qu'il reproduit (tom. III, pl. 69, fig. 9). Schweigger l'a adopté, encore qu'imparfaitement défini. On lui attribue pour caractères : un corps conique, articulé, ayant des articulations nombreuses; la tête conique, contractile, terminée supérieurement par un trou rond, qui est la bouche; à sa base est une couronne formée d'organes qui peuvent être des tentacules ou des branchies, que d'Argenville appelait improprement des pattes. La Bunode est un Animal marin.

BUONOLI. OIS. S. de Chouette Hulotte.

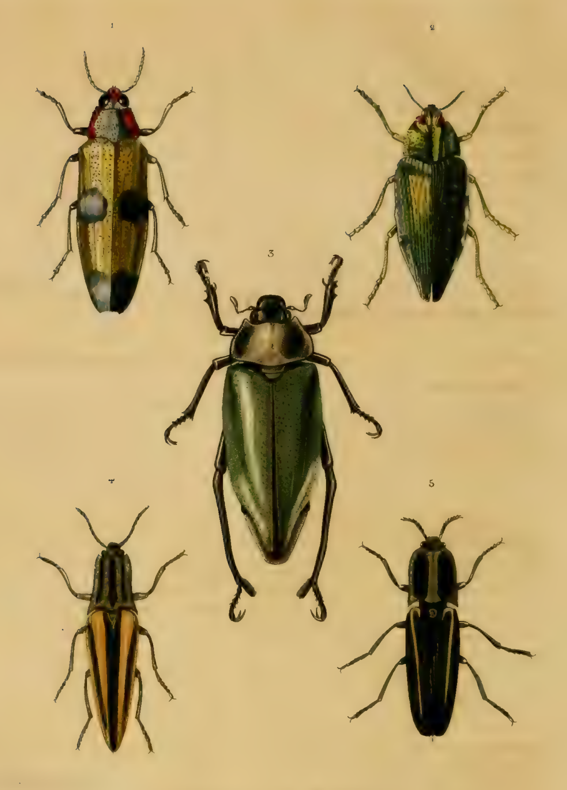
BUPARITI. BOT. Petit arbre de l'Inde, regardé d'abord comme l'*Hibiscus populneus*, à la côte de Malabar. Du Petit-Thouars a cru devoir en former un G. particulier sous le nom de Pariti.

BUPHAGE. *V.* PIQUE-BOEUF.

BUPHONE. *Buphone*. BOT. G. de la fam. des Amaryllidées, formé par Herbert aux dépens du grand G. *Amaryllis*, et auquel il assigne pour caractères : spathe à deux feuilles; tube cylindrique; limbe ouvert; filaments insérés hors du tube, dressés et distants; stigmate très-simple; capsule turbinée, à trois sillons, à trois loges et à trois valves. Ce G. nouveau comprendrait les *A. Disticha*, *toxicaria* ou *obtusifolia* et *ciliaris*; toutes comme l'on sait, originaires du Cap.

BUPHTHALME. *Buphthalmum*. BOT. G. de la fam. des Synanthérées, Jussieu; Syngénésie Polygamie superflue, L. L'involucre est composé de folioles imbriquées; tantôt elles sont à peu près égales, écailleuses et plus courtes que le rayon, et c'est ce qui constituait le G. *Asteroides* de Tournefort et de Vaillant, *Bustia* d'Adanson; tantôt les extérieures, allongées et foliacées, dépassent le rayon, et c'est ce qui caractérisait le G. *Asteriscus* de Tournefort et Vaillant. Le réceptacle est garni de paillettes; les fleurs sont radiées, à fleurons hermaphrodites, à demi-fleurons femelles, fertiles; les akènes sont ailés et couronnés d'un rebord membraneux, denté ou presque foliacé. Ce G. comprend des herbes et des arbrisseaux à feuilles opposées ou alternes, à fleurs souvent terminales. On en compte plus de vingt esp. qui croissent dans les régions mér. Nous nous contenterons de citer, dans la première section, celle des Astéroïdes, les *B. salicifolium* et *grandiflorum*, esp. extrêmement voisines, à tiges herbacées et à feuilles alternes, qu'on rencontre dans le midi de la France; le *B. oleraceum*, à feuilles opposées, épaisses et cen-





1 BUPRESTE DE BUQUET

2 POLYBOTRIDE CRÉSUS

3 HÉTÉROSTERNE BUPRESTOIDE

4 TAUPIN ACUMINÉ

5 TAUPIN LINÉÉ

drées, qui croît naturellement dans la Chine et la Cochinchine, où il sert d'aliment. — Dans la section des Astériscus, le *B. frutescens*, arbrisseau à feuilles opposées, originaire de la Jamaïque et de la Virginie, figuré tab. 25 du Jardin de Cels par Ventenat, et trois esp. à feuilles alternes, qui habitent les départements méridionaux, le *B. spinosum* où les feuilles de la tige sont terminées par une épine; le *B. aquaticum* où ces feuilles sont allongées, les fleurs petites, les unes sessiles et axillaires, les autres situées au sommet des rameaux; le *B. maritimum* à feuilles spatulées, à fleurs solitaires, assez grandes et toutes terminales.

BUPLEURUM. BOT. S. de Buplèvre.

BUPLÈVRE. *Buplevrum*. BOT. Ce G., de la fam. des Ombellifères, présente un calice entier; cinq pétales entiers, égaux, courbés en demi-cercle; un fruit arrondi ou ovoïde, comprimé légèrement sur ses côtés, relevé et strié sur ses faces. Ses involucres sont quelquefois nuls, quelquefois composés d'une à cinq folioles courtes; ses involucelles sont de cinq folioles plus grandes, souvent colorées et quelquefois soudées entre elles à leur base. Les fleurs sont jaunes, et les feuilles entières, excepté dans une seule esp. du Cap, *B. difforme*, où elles se divisent en trois parties. — Tels sont les caractères par lesquels les botanistes s'accordent généralement à distinguer ce G. Cependant Hoffman, qui s'est occupé particulièrement des Ombellifères, et a donné son attention à plusieurs organes auxquels jusqu'ici on avait attaché moins d'importance dans la distribution des G., propose de diviser celui-ci en plusieurs établis par lui, ou empruntés à d'autres auteurs. Nous exposerons en peu de mots les caractères sur lesquels il les fonde, dans les articles *Diaphyllum*, *Isophyllum*, *Odontites* et *Teneria*, auxquels nous renvoyons le lecteur, de peur de jeter de la confusion ici, et nous nous contentons d'ajouter que les esp. qu'il conserve au G. *Buplèvrum* sont celles qui sont dépourvues d'involucre. Sur trente environ qui ont été décrites, la moitié fait partie de la Flore française. Vingt d'entre elles sont des pl. herbacées, les autres sont des arbrisseaux; mais toutes ont un tissu ferme et coriace, assez caractéristique. Dans la première section, nous citerons le *B. rotundifolium* dépourvu d'involucre et à feuilles perfoliées; le *B. stellatum*, où les folioles de l'involucre sont au nombre de trois, et celles de l'involucelle soudées ensemble; le *B. graminifolium* dont le nom indique la forme des feuilles et dont les involucelles sont de sept à huit folioles; le *B. falcatum* à tige flexueuse, à feuilles ovales au-dessus de la racine et lancéolées sur la tige, à involucres et involucelles composés de cinq folioles. Les *B. tenuissimum*, *junceum*, *ranunculoides*, etc., etc., diffèrent par la forme de leurs feuilles, des folioles de leurs involucelles, le nombre des rayons de leurs ombelles. — Parmi les esp. à tige frutescente, le *B. arborescens*, originaire du cap de Bonne-Espérance, à feuilles oblongues, très-entières et pétiolées; le *B. fruticosum* indigène, à feuilles sessiles, ovales-lancéolées et entières; le *B. spinosum*, qui croît en Espagne, et dont les rameaux de la panicule finissent par se changer en épines.

BUPLEVROIDES. BOT. S. de *Phyllis Nobla*, L.

BUPRESTE. *Buprestis*. INS. Coléoptères pentamères; fam. des Serricornes; G. établi par Linné et subdivisé depuis en quelques autres G. — Latreille lui assigne pour caractères : antennes filiformes, en scie, un peu plus courtes que le prothorax, composées de onze articles; mandibules cornées; mâchoires divisées en deux pièces à leur extrémité; palpes filiformes ou légèrement plus grosses à leur sommet, terminées par un article presque cylindrique; tête à demi enfoncée dans le prothorax; élytres très-dures, à bord postérieur souvent denté; pénultième article des tarses profondément échancré; corps allongé. — Ce G., assez semblable aux Taupins par la forme générale du corps, en diffère par un grand nombre de caractères, dont le plus évident est l'absence d'un ressort ou appareil pour le saut. — Les Buprestes marchent lentement, mais ils volent très-bien; ils sont très-brillants en couleurs métalliques. Cet éclat leur a valu le nom générique de Richards sous lequel Geoffroy les a décrits dans son Histoire des Insectes. Les larves vivent dans le bois, et l'Insecte parfait se rencontre sur les arbres et sur les fleurs. Les Buprestes sont très-communs dans les climats chauds, et deviennent d'autant plus rares qu'on s'avance davantage vers le nord. Ce G. comptait dans le *Systema* de Fabricius, près de cent quatre-vingts espèces; ce nombre a été considérablement réduit par les coupes nombreuses que des additions successives ont nécessitées; parmi celles qu'on y a laissées nous citerons les *B. punctata*, Fab., d'Afrique; *rustica*, *micans*, *flavo-maculata*, *decostigma*, Fab., d'Europe; *lineata*, *decora*, *blanda*, Fab., de l'Amérique méridionale.

BUPRESTIDES. *Buprestides*. INS. Latreille désigne sous ce nom la première tribu de la fam. des Serricornes dans les Coléoptères pentamères; elle comprend les G. Bupreste, Aphanistique, Mélasis et Cérophyte; elle a pour caractères : corps toujours ferme, le plus souvent ovale ou elliptique, droit; tête engagée verticalement jusqu'aux yeux dans le prothorax; sternum antérieur grand, distingué de chaque côté par une rainure où s'appliquent les antennes toujours courtes, dilaté ou avancé en devant jusque sous la bouche, son extrémité opposée se prolongeant en forme de stylet ou de corne pointue ou mousse, mais toujours découverte; mandibules terminées en une pointe entière ou sans échancrure ni dent; dernier article des palpes presque cylindrique dans les uns, ovoïde ou globuleux dans les autres. Ces Insectes ont encore pour caractère commun de ne pas sauter.

BUPRESTIS. INS. Ce mot, devenu le nom propre scientifique du G. Bupreste, désignait le Meloé chez les anciens, et dans Geoffroy la plupart des Carabiques.

BUPRESTIS. BOT. S. de Buplèvre.

BUPRESTOIDE. *Buprestoides*. INS. Coléoptères hétéromères; fam. des Sténélytres. G. établi par Schæffer, et que Latreille suppose, d'après la figure que l'auteur en donne, être voisin des Serropalpes et des Cistèles; il a cependant des rapports de formes avec les Buprestes et les Taupins.

BURASAIA. BOT. Un arbrisseau débile, dont les feuilles sont alternes, longuement pédonculées et ternées, à folioles ovales et entières; dont les fleurs sont dispo-

sées en grappes axillaires, a été observé par Du Petit-Thouars à Madagascar où on le nomme vulgairement *Bourasaha*, et lui a servi à établir ce G. qui se rapporte à la fam. des Ménispermées. Ses fleurs sont dioïques; leur calice est composé de six sépales, et leur corolle de six pétales concaves, les unes et les autres conniventes. Dans les mâles, on trouve six étamines dont les filets, épais, sont réunis à leur base, et portent supérieurement les anthères attachées dans toute leur longueur; dans les femelles, au dedans de six filets stériles, sont trois ovaires à stigmates sessiles; chacun d'eux devient une drupe portée sur un court pédoncule, et renfermant un noyau recourbé, parsemé de papilles visqueuses. La graine présente un périsperme charnu et un embryon plus court, infère, à cotylédons plans et divariqués.

BURAU. BOT. S. de Sablier élastique.

BURCADE. BOT. S. de Callicarpe.

BURCARDE. BOT. S. de *Piriqueta villosa*.

BURCARDIA. BOT. Sous-genre établi par Fries parmi les Pezizes, et caractérisé par sa consistance gélatineuse; la forme, en général, est celle d'un cône renversé. Le disque, d'abord creux et même fermé, s'ouvre ensuite jusqu'à devenir convexe dans quelques esp.

Cette section, qui sera peut-être un jour regardée comme un G., a pour type la Pezize noire de Bulliard, t. 460 (*Peziza inquinans*, Pers.). Elle renferme encore cinq ou six autres esp., qui toutes croissent sur les troncs d'arbres et le bois pourri.

BURCHARDIE. *Burchardia*. BOT. Brown a établi ce G. dans sa fam. des Mélanthacées, la même que celle des Colchicacées, et lui assigne pour caractères : calice de six sépales pétaloïdes, égaux, étalés, caducs, présentant, sur leurs onglets, une fossette glanduleuse; à la base de chacun d'eux s'insère une étamine dont l'anthère, peltée, regarde en dehors. L'ovaire, marqué de trois angles, renferme intérieurement trois loges, dans chacune desquelles les graines, nombreuses, sont disposées sur un double rang. Le style se partage en trois portions que terminent des stigmates aigus. La capsule se sépare en trois valves naviculaires. L'auteur décrit une seule esp. recueillie dans la Nouvelle-Hollande : c'est une pl. herbacée, glabre, dont la tige est simple, engaînée par la base des feuilles linéaires, tout à fait inférieurement, et à demi supérieurement. Les fleurs, dans lesquelles la couleur blanche des sépales contraste avec le pourpre des anthères, sont disposées en une ombelle simple, munie d'une bractée à sa base; et de cette disposition est tiré le nom spécifique d'*umbellata*. Celui du G. lui a été donné en mémoire d'un ancien botaniste, H. Burchard, connu par une lettre à Leibnitz, dans laquelle il signala le premier l'importance des caractères qu'on pouvait tirer des étamines pour la classification des pl. Ce n'est pas la première qui lui ait été dédiée : on trouve, en effet, dans Heister le nom de *Burchardia*, comme S. du G. de la fam. des Verbénacées, que Linné appelle *Callicarpa;* et un autre, appartenant à celle des Violacées, le *Piriqueta* d'Aublet, a été nommé *Burchardia* par Schreber et Scopoli, *Burghartia* par Necker.

BURCHELLIE. *Burchellia*. BOT. G. de Rubiacées, Pentandrie Monogynie, L., que Brown a formé aux dépens des Chèvrefeuilles et qu'il caractérise ainsi : calice divisé en cinq parties; corolle tubuleuse, en massue; anthères ainsi que les étamines renfermées dans la corolle; baie biloculaire. L'esp. principale est un arbrisseau du Cap; il a les feuilles oblongues, cordées, coriaces, hispides : les fleurs d'un rouge brillant, réunies en tête terminale.

BURCHOMAT ET BURCOMOT. BOT. S. de *Chrysocoma Coma-aurea*, L.

BURETTE. OIS. *V.* BUNETTE.

BUREZ. MOLL. Syn. vulg. de *Murex brandaris*. *V.* ROCHER.

BURGALL. POIS. Esp. du G. Labre.

BURGARDIE. BOT. *V.* BURCHARDIE.

BURGAU. MOLL. N. vulg. de plusieurs Coquilles marines du genre Sabot, dont la substance, toute de nacre, est recouverte par un drap marin de diverses couleurs, qu'on enlevait jadis pour découvrir la beauté du test. Ces Coquilles sont employées pour les petits bijoux ou ornements de nacre. Bien que ce nom ait été appliqué à beaucoup de Coquilles différentes, il appartient plus spécialement au *Turbo marmoratus*.

Le BURGAU PERLÉ est le *Turbo sarmaticus*, vulg. la Veuve perlée.

Le BURGAU TUILÉ OU ÉPINEUX, ou le BURGAU DE LA CHINE, est le *Turbo cornutus*.

Le BURGAU MORCHON est le *Buccinum undatum*.

BURGMEESTER. OIS. *V.* MOUETTE BOURGUEMAÎTRE.

BURGO ET BURGOS. MAM. Race de Chien résultant du croisement de l'Épagneul et du Barbet. *V.* CHIEN.

BURGONI. BOT. Esp. de Mimeuse de la Guiane.

BURGOS. MAM. *V.* BURGO.

BURGSDORFIA. BOT. *V.* SIDERITIS.

BURHIN. *Burhinus*. OIS. G. établi par Illiger, dans l'ordre des Gralles, pour y placer le *Charadrius magnirostris* de Latham; Oiseau qui a le bec fort et très-large; les parties supérieures d'un gris bleuâtre, d'une teinte plus pâle aux parties inférieures, rayé partout de noir à l'exception de la tête qui est simplement ponctuée; les rémiges sont noires, tachées de blanc à la base; le bec est noir. Cet Oiseau habite la Nouvelle-Hollande.

BURICHON. OIS. S. vulg. de Sylvie Troglodyte.

BURIDIA. POIS. S. d'Able aphye.

BURIOT. OIS. N. anc. du Canard sauvage.

BURIS. MOLL. *V.* BUREZ.

BURIS. BOT. S. d'Armoise.

BURMANNIE. *Burmannia*. BOT. Ce G. se compose de petites pl. herbacées, qui se plaisent dans les lieux humides. Leur tige est ordinairement simple ou bifide; elle porte des feuilles qui sont petites et comme engaînantes : celles qui naissent de la racine sont ensiformes; les fleurs, ordinairement bleues, sont terminales, disposées en un épi ou une sorte de capitule. Chacune d'elles offre un calice coloré et pétaloïde, tubuleux et adhérent par sa base avec l'ovaire infère. Son limbe est à six divisions, dont trois intérieures plus petites. Les étamines, au nombre de trois, insérées au haut du tube, sont courtes et opposées aux divisions intérieures. Les anthères sont soudées sur les parties

latérales de leur filet, qui fait l'office d'un connectif; elles s'ouvrent par une suture transversale. Le style est simple, terminé par trois stigmates dilatés et bilobés. Le fruit est une capsule à trois angles membraneux et à trois lobes polyspermes; elle est couronnée par les lobes du calice. Ce G., dont la structure est fort remarquable, a été diversement classé, par les auteurs, dans les ordres naturels. Ainsi Jussieu, dans son *Genera,* l'a placé parmi les Broméliacées; Brown, au contraire, l'a mis à la fin de la fam. des Joncées, en indiquant toutefois combien il en différait sous beaucoup de rapports. Pour émettre ici notre opinion, nous dirons qu'il nous semble que le G. *Burmannia* auquel on doit réunir le *Tripterella* de Michaux, qui n'en est point différent, a les plus grands rapports avec la fam. des Hémodoracées de Brown, et que c'est probablement parmi les genres de cet ordre naturel qu'il devra être reporté, lorsque l'on étudiera attentivement ses affinités naturelles.

Ce G. ne renferme que quatre esp., savoir : *B. biflora,* L., qui croît à Ceylan et dans l'Inde; *B. distachya,* L., qui est originaire de la Virginie; *B. juncea,* observé à la Nouvelle-Hollande; et enfin *B. Tripterella,* R., qui est le *Tripterella capitata* de Mich., figuré dans sa Flore de l'Amérique sept., t. 3.

BURNET. BOT. Ce nom désigne indifféremment toutes les pl. que l'on confond vulgairement sous le nom de Pimprenelle.

BURNEYA. BOT. Ce G., établi par Chamisso et Schlecht. dans la fam. des Rubiacées, a été ensuite reconnu pour ne point différer du G. *Timonius* formé d'après un arbre de l'Inde, ainsi nommé par Rumphius qui l'a décrit le premier.

BURO. POIS. G. formé par Lacépède, d'après un dessin de Commerson, pour une esp. de Poisson dont on ne cite pas le lieu natal. Il paraît devoir appartenir à l'ordre des Abdominaux, ou bien à celui des Acanthoptérygiens de Cuvier, fam. des Squammipennes, où les dents sont disposées sur une seule rangée. Une seule esp. de Buro nous est connue, encore l'est-elle imparfaitement; elle est brune, avec le corps parsemé de petites taches blanches; l'iris est doré ou argenté; la tête menue, le museau un peu pointu, l'anus situé entre deux piquants qui se voient près des ventrales; la caudale est disposée en croissant; le ventre et le dos sont carénés. Ce Poisson acquiert de dix à quinze pouces de long. D. 3/11. P. 18. V. 1/4. A. 7/9. C. 16.

BURRIELIE. *Burrielia.* BOT. G. de la fam. des Synanthérées, établi par De Candolle, et dédié à la mémoire de J. M. Burriel qui, en 1758, rédigea et publia la relation du voyage de Venegas en Californie, avec une Histoire naturelle de cette contrée toute nouvelle. Caractères : calathide multiflore, hétérogame, à fleurons radiaires ligulés, obovales et femelles; la majeure partie de ceux du centre sont tubuleux, 5-fides, hermaphrodites ou stériles par avortement : écailles de l'involucre ovales, acuminées, disposées sur une ou deux rangées; réceptacle nu; lobes des corolles du disque couvertes de barbelles tenues à l'extérieur; rameaux des styles du disque, terminés en cône fort court; akènes grêles, linéaires-subtétragones, un peu comprimés, surtout ceux de la circonférence; aigrettes garnies de deux ou trois soies assez longues; celles du disque sont 3 ou 4-phylles, avec des paillettes lancéolées-aristées, de la longueur des corolles. Les trois esp. décrites par l'auteur du *Prodromus,* sont des pl. annuelles de la Californie, grêles, pulvérulentes ou glabres; à feuilles opposées, linéaires, longues et très-entières, à fleurons d'un jaune très-vif.

BURSA. BOT. *V.* CAPSELLE.

BURSAIRE. *Bursaria.* INF. G. formé par Müller, et que Bory a fait le type de sa fam. des Bursariées, dans son travail sur les Animaux microscopiques. Les Bursaires ont le corps arrondi et presque sans épaisseur; ils changent de forme sous les yeux du naturaliste qui les observe, et prennent, soit en nageant, soit en s'appliquant contre les corps entre lesquels on les voit ramper, une forme concave, qui, quelquefois, justifie le nom tiré du mot Bourse qu'on leur a donné. Ces Animaux transparents, contenant comme de petites bulles ou molécules organiques très-visibles, diffèrent des Amibes en ce qu'ils ne rayonnent pas ou ne produisent pas de longs prolongements, des Paramæcies en ce qu'ils n'ont pas le corps marqué d'un sillon longitudinal ou d'un repli saillant, et des Kolpodes en ce que ceux-ci, généralement anguleux, lobés ou allongés, ne prennent pas la forme concave. Les *B. Bullina, truncatella* et *Drupella* de Müller doivent demeurer dans ce genre auquel doivent être ajoutés le *Kolpoda Cucullio* et *Cuculus,* le *Paramœcia Chrysalis,* les *Cyclidium dubium, rostratum* et *pediculus,* l'*Enchelis epistomium* et le *Trichoda Prisma* qui, dépourvu de tout cil ou poil, ne peut demeurer dans un genre que caractérise la présence de ces organes.

BURSARIE. *Bursaria.* BOT. G. rapporté par Brown à sa fam. des Pittosporées. Le calice est court et terminé par cinq dents aiguës : de sa base naît un disque, au pourtour duquel s'insèrent cinq pétales étroits, et alternativement avec eux cinq étamines à anthères cordiformes; à son milieu il supporte un ovaire à style court et à stigmate simple. La capsule comprimée se sépare, à la maturité, en deux coques dont chacune, surmontée de deux petites pointes, s'ouvre intérieurement en deux valves, et renferme deux graines réniformes, attachées vers l'angle interne et inférieur de la loge, par un funicule partant de leur concavité. Ce fruit rappelle exactement, par sa forme, celui de l'espèce de Thlaspi connue vulg. sous le nom de Bourse à Pasteur, et c'est ce qui a engagé Cavanilles, auteur du G., à le nommer *Bursaria.* Il l'a établi d'après une pl. de la Nouvelle-Hollande, figurée tab. 350 de ses *Icones.* Sa tige, frutescente et rameuse, est munie d'épines situées aux aisselles de ses feuilles alternes, et ses fleurs sont disposées en grappes à l'extrémité des rameaux.

BURSARIÉES. *Bursariæ.* INF. Bory, dans ses Animaux microscopiques, a ainsi caractérisé la fam. des Bursariées : corps membraneux, soit constamment, soit quand l'animal se replie sur lui-même, prenant la forme d'un sac, d'une bourse ou d'une petite coupe. Trois G. composent cette petite fam. : 1° le G. *Bursaria* de Müller; 2° *Hirundinella;* 3° *Craterina;* ces deux derniers sont nouveaux.

BURSATELLE. *Bursatella*. MOLL. G. de Gastéropodes Tectibranches, établi par Blainville dans ses Monopleurobranches, décrit et figuré par lui, comme étant très-voisin des Aplysies. Ses caractères sont d'avoir le corps presque globuleux; inférieurement un espace ovalaire, circonscrit par des lèvres épaisses pour le pied; supérieurement une fente ovalaire, à bord épais, presque symétriques, communiquant dans la cavité où se trouve la branchie; quatre tentacules fendus, comme ramifiés, et deux appendices buccaux; un organe tentaculaire sur le milieu de la tête, et pouvant rentrer dans une cavité creusée à sa base; aucune trace de coquille. La seule esp. est la *B*. de Leach, grosse comme le poing, d'un blanc jaunâtre, translucide; tout son corps est parsemé de petits appendices tentaculiformes, irrégulièrement disposés. On ignore sa patrie. Elle est conservée dans le Muséum britannique.

BURSCHIE. *Burschia*. BOT. S. de *Purshia*.

BURSERA. BOT. *V*. GOMART.

BURSERIE. *Burseria*. BOT. G. formé par Læfling d'une esp. de Verveine, *Verbena lappulacea*, qui rentre aujourd'hui dans le G. *Priva*.

BURSERINE. Matière résineuse, soluble dans l'alcool chauffée, observée par Bouastre, dans une pl. du G. Gomart, *Bursera*.

BURSHIA. BOT. Raffinesque, selon Poiret, a formé ce G. pour une pl. aquatique, découverte dans l'Amérique sept., et qui appartient à la fam. des Hydrocharidées, Tétrandrie Monogynie, L.; il serait très-voisin du G. *Proserpinaca*. Ses caractères sont : calice supérieur, à quatre dents, point de corolle, capsule à quatre loges contenant quatre semences.

BURSULE. *Bursula*. MOLL. Dénomination employée par Klein (*Ostrac.*, p. 175) pour désigner un G. de ses *Diconchæ inæquales* dont il est difficile de se former une idée bien juste.

BURTONIA. BOT. Salisbury distingue du G. Hibbertia de la fam. des Dilleniacées l'*Hibbertia grossulariæfolia*, qui croît à la Nouvelle-Hollande, et propose d'en faire un G. particulier sous le nom de *B. grossulariæfolia*. Mais en admettant la nécessité de créer ce G. nouveau, il faudrait encore lui choisir un autre nom, puisque celui de *Burtonia* a été employé, comme on va le voir, par R. Brown pour des pl. de la fam. des Légumineuses.

BURTONIE. *Burtonia*. BOT. Fam. des Légumineuses, Décandrie Monogynie, L. — Brown, dans la seconde édition de l'*Hortus Kewensis*, a séparé du G. *Gompholobium* l'esp. décrite par Smith, sous le nom de *Gompholobium scabrum*, et en fait un G. à part sous le nom de *B. scabra*. Ce G. ne diffère guère du *Gompholobium* que par son fruit qui ne contient que deux graines, tandis que ce dernier en renferme toujours plusieurs. Le calice est profondément divisé en cinq parties; les cinq pétales sont décidus et presque d'égale longueur. Le professeur De Candolle, qui a admis ce G., en décrit quatre esp. Ce sont des arbrisseaux de la Nouvelle-Hollande, à feuilles étroites, subulées; à rameaux souvent pubescents; et à pédicelles solitaires.

BURYNCHOS. OIS. S. de Toucan à ventre rouge.

BUSAIGLES. *Busaetes*. OIS. Nom donné par Lesson à l'un des sous-G. des Faucons, qui comprend ceux dont le bec est très-recourbé dès la base; dont les narines sont obliques, les ailes aussi longues que la queue et les tarses emplumés jusqu'aux doigts.

BUSAR. OIS. S. de Buse commune. *V*. FAUCON.

BUSARD. OIS. Esp. du G. Faucon et le type d'un sous-G. créé par Lesson qui lui donne pour caractères : bec mince, comprimé sur les côtés, à bord de la mandibule supérieure légèrement renflé; l'intervalle de l'œil aux narines est recouvert de poils rigides, implantés sur la cire; une collerette de plumes roides est disposée en demi-cercle depuis le menton jusqu'aux oreilles; les tarses sont longs, minces, grêles et scutellés en avant et en arrière.

BUSE. OIS. *Falco Buteo*, L. Esp. du G. Faucon, devenue type d'un G. de la fam. des Cruphodères, établi par Duméril dans sa Zoologie analytique, où il lui donne pour principaux caractères : toute la tête ainsi que le cou emplumés; le bec courbé à la pointe, avec la base garnie d'une cire; la queue carrée; les ailes courtes. Cuvier a aussi établi parmi ses Oiseaux de proie le sous-genre Buse. Dans la Méthode de Temminck, les Buses forment la cinquième division du G. Faucon.

BUSÉ. OIS. *V*. BUSE.

BUSE A FIGURE DE PAON. OIS. Syn. de Catharte Urubu.

BUSÉLAPSUS. MAM. *V*. ANTILOPE.

BUSENNE. OIS. S. vulg. de Buse. *V*. FAUCON.

BUSERAI. OIS. Esp. du G. Faucon.

BUSETTE. OIS. S. d'Accenteur Mouchet.

BUSIRIS. MOLL. Gastéropodes Nudibranches qui ont pour caractères génériques, avec un corps oblong, à dos convexe, deux tentacules filiformes, et derrière eux, sur la nuque, deux branchies en forme de plumes. Le *B. griseus*, Risso, Hist. nat., mur. IV, pl. 1, 6, est le type de ce genre.

BUSON. OIS. Esp. du G. Faucon, que Lesson considère comme le type d'un sous-G. particulier, offrant pour caractères : bec long, d'abord droit, à bords renflés pour simuler une dent; mandibule inférieure échancrée au bout; face nue, narines ouvertes, petites, arrondies et dorsales; ailes concaves, n'atteignant que le milieu de la queue; celle-ci rectiligne et courte; tarses assez longs, squammeux en avant, réticulés sur les côtés et en arrière; tête petite; corps lourd et massif.

BUSSEN-BUDDOO. OIS. Esp. du G. Barbu.

BUSSEROLE. BOT. Fruit de l'Arbousier.

BUSTAMENTE. *Bustamenta*. BOT. Allamand avait institué, sous ce nom, dans la fam. des Synanthérées, un G. dont les esp. ont été ensuite réunies à celles du G. Eupatoire.

BUSTAMITE. MIN. Esp. métallique, appartenant au G. Manganèse, découverte au Mexique par Bustamente. Elle offre pour caractères : une structure rayonnée, presque bacillaire et laminaire dans le sens des rayons; une texture compacte dans le sens transversal; une cassure presque conchoïde; une couleur grise tirant soit sur le verdâtre, le jaunâtre ou même le brunâtre, soit, mais rarement, sur le rosé; un éclat un peu soyeux; une dureté assez grande pour entamer le feldspath; une pesanteur spécifique de 3,12 à 3,23. L'analyse chi-

mique a donné : silice 39,6; manganèse oxidé 52,6; chaux 15.

BUSTIA. BOT. *V.* BUPHTHALME.

BUTARDIOT. OIS. S. vulg. de Héron Blongios.

BUTÉA. *V.* BUTÉE.

BUTEAU OIS. S. vulg. de Buse. *V.* FAUCON.

BUTÉE. *Butea.* BOT. G. de la fam. des Légumineuses et de la Diadelphie Décandrie, L., proposé par Roxburg, dans son magnifique ouvrage sur les pl. de Coromandel. Il est voisin des Érythrines et des Rudolphies dont il diffère surtout par ses gousses monospermes et planes. Son calice est tubuleux et subbilabié; sa corolle est polypétale, papilionacée, ayant son étendard très-long et presque lancéolé. Sa gousse est comprimée, membraneuse, et renferme une seule graine. Ce G. ne contient que deux esp. originaires des montagnes de la côte de Coromandel. L'une *B. superba,* Roxb., *Cor.,* t. XXII, est un grand arbrisseau dont les branches sont sarmenteuses; les feuilles ternées ou mieux trifoliées; les fleurs d'un rouge écarlate, formant des grappes magnifiques. L'autre, *B. frondosa, Cor.,* t. XXI, est l'*Erythrina monosperma* de Lamarck, le *Plaso* de Rhéede, *Hort.* VI, p. 29, t. XVI et XVII; elle diffère de la précédente par ses rameaux pubescents et ses folioles émarginées.

BUTEO. OIS. S. lat. de Buse. *V.* FAUCON.

BUTEONINE. *Buteonina.* OIS. Vigors a donné ce nom à sa quatrième fam. des Oiseaux de proie.

BUTERMARIEN. BOT. *V.* BUCHOMARIEN.

BUTHE. *Buthus.* ARACHN. G. de l'ordre des Pulmonaires, fam. des Pédipalpes, établi par Leach aux dépens du G. Scorpion, et ne différant de celui-ci que par le nombre des yeux, qui est de huit au lieu de six. Leach considère comme type du G., le *B. occitanus* ou le Scorpion roussâtre, *Scorpio occitanus* de Latreille. Une seconde esp. a été rapportée au G. Buthe par Say, dans un Mémoire sur les Arachnides des États-Unis. Elle porte le nom de *B. vittatus.*

BUTIO. OIS. S. de Héron Butor.

BUTIRIN. POIS. *V.* ARGENTINE GLOSSODONTE.

BUTNERIA. BOT. *V.* BASTERIA.

BUTOME. *Butomus.* BOT. Ce G., de l'Ennéandrie Hexagynie, L., type d'un nouvel ordre naturel, nommé Butomées par Richard, ne renferme qu'une seule espèce qui est une des plus jolies pl. aquatiques de nos climats. Elle fait avec les *Nymphœa* l'ornement de nos ruisseaux et de nos fleuves, sur les bords desquels elle se plaît. Sa racine, qui est vivace, donne naissance à une touffe de feuilles dressées, étroites, triangulaires, et à une hampe nue, cylindrique, de deux à trois pieds de hauteur, terminée à son sommet par un sertule ou ombelle simple de fleurs assez grandes, d'un rose pâle, portées chacune sur un pédoncule de trois à cinq pouces de longueur et environnées à leur base d'un involucre formé de trois folioles ovales, lancéolées. Le calice est à six divisions profondes et étalées, trois extérieures concaves et verdâtres, trois intérieures plus minces, beaucoup plus longues et purpurines. Les étamines sont constamment au nombre de neuf, insérées à la base du calice. Leurs anthères présentent un caractère d'autant plus remarquable qu'il est plus rare, c'est qu'elles ont quatre loges. On trouve six pistils rapprochés au centre de la fleur, et soudés en partie, par leur base, et du côté interne; chacun d'eux est ovoïde, allongé, aminci en bec à son sommet, et recourbé en dehors; il offre une seule loge qui renferme un grand nombre d'ovules attachés à toute sa partie interne. Le stigmate se présente sous l'aspect d'un sillon qui, du sommet de l'ovaire, va se perdre sur son côté interne. Les fruits sont de petites capsules uniloculaires s'ouvrant du côté interne par une fente longitudinale, et renfermant un assez grand nombre de graines attachées à une sorte de réseau vasculaire, qui leur tient lieu de trophosperme.

BUTOMÉES. *Butomeæ.* BOT. C'est, ainsi que nous l'avons dit à l'article précédent, une fam. nouvelle de pl. monocotylédones ou endorhizes, qui, outre le G. Butome, contient encore les deux G. *Hydrocleis* de Richard et *Limnocharis* de Humboldt. Voici les caractères qui distinguent ce nouvel ordre naturel : les Butomées sont des pl. vivaces, croissant auprès des eaux, dépourvues de tiges et munies seulement de hampes. Leurs feuilles sont engaînantes à leur base. Un sertule de fleurs ou ombelle simple termine leur hampe; il est accompagné à sa base d'un involucre commun formé de plusieurs folioles. Chaque fleur se compose d'un calice étalé, à six divisions, dont trois externes, ordinairement vertes, et trois internes, plus minces, colorées et souvent plus grandes. Le nombre des étamines varie de six à trente, insérées à la base du calice; leurs anthères présentent deux ou quatre loges qui s'ouvrent chacune par un sillon longitudinal. Les pistils, dont le nombre est de six ou même davantage, sont réunis et rapprochés au centre de la fleur, et soudés entre eux dans une étendue plus ou moins considérable; l'ovaire est ovoïde, allongé, comprimé, à une seule loge, contenant plusieurs ovules attachés à ses parois d'une manière irrégulière. A son sommet, l'ovaire se termine par un petit bec recourbé, sur la face interne duquel règne un stigmate glanduleux sous forme d'un sillon longitudinal. Les fruits sont autant de petites capsules rapprochées les unes des autres, environnées par le calice qui persiste, et présentant dans la loge unique qui les compose, un assez grand nombre de graines, ordinairement dressées, attachées sans ordre à un réseau vasculaire, qui garnit la paroi interne du péricarpe. Leur embryon qui est endorhize ou monocotylédone, est placé sous un tégument propre, brunâtre et chagriné; il est tantôt droit, tantôt recourbé en forme de fer à cheval, selon la forme de la graine.

Les G. qui entrent dans cette fam. sont peu nombreux; on n'y compte encore que les suivants : *Butomus,* L., Juss.; *Hydrocleis,* Richard; et *Limnocharis,* Humboldt.

Cette fam. est voisine des Alismacées et des Juncaginées, avec lesquelles elle offre les plus grands rapports. Cependant elle s'en distingue surtout par le mode singulier d'adnexion présenté par ses graines attachées à un réseau vasculaire. Ce caractère est fort important, parce qu'il se rencontre seulement dans les trois G. qui composent la nouvelle fam. des Butomées.

BUTOMON. BOT. S. de Rubanier.

BUTONICA. BOT. *V.* BARRINGTONIE.

BUTOR. OIS. Esp. du G. Héron.

BUTORDA. BOT. S. vulg. de Cerisier sauvage.

BUTTNÈRE OU **BUTTNÉRIE.** BOT. *V.* BYTTNÉRIE.

BUTTNERIA. BOT. S. de *Calycanthus floridus.*

BUTTNÉRIACÉES. BOT. *V.* BYTTNERIACÉES.

BUTYRIN. POIS. S. d'Argentine glossodonte.

BUTYRINE. ZOOL. Principe particulier qui se trouve, dans le beurre, uni à de l'oléine et de la stéarine dont on l'isole au moyen de l'alcool, et par l'action successive de quelques réactifs chimiques. La Butyrine est fluide à 19°, et sa densité est de 0,908; elle ne se congèle guère au-dessus de 0; son odeur est celle du beurre chaud; sa couleur est le jaune verdâtre, très-faible; elle n'est pas soluble dans l'eau; l'alcool chauffé la dissout en toutes proportions; elle se saponifie facilement; elle se combine avec l'oxigène et passe à l'état d'acide butyrique.

BUXBAUMIE. *Buxbaumia.* BOT. Ce G. dédié par Linné au célèbre botaniste Buxbaum qui l'a découvert sur les bords du Volga, avait longtemps été à l'abri des démembrements qu'ont éprouvés la plupart des G. de cette fam., depuis les belles observations d'Hedwig. Cependant l'examen attentif du péristome des deux esp. qu'il renfermait a prouvé qu'elles devaient nécessairement appartenir à deux G. différents. Mohr, qui le premier a fait cette remarque, a laissé le nom de *Buxbaumia* au *B. aphylla* de Linné, et a formé avec le *Buxbaumia foliosa* le G. *Diphyscium,* que Beauvois, peu de temps après, a aussi distingué sous le nom d'*Hymenopogon.* Le G. *Buxbaumia,* ainsi limité au seul *B. aphylla,* peut être caractérisé de la manière suivante : capsule terminale oblique, plane en dessus, renflée en dessous; péristome double: l'extérieur composé de cils nombreux, filiformes, simples; l'intérieur formé par une membrane conique plissée; la coiffe est conique. La seule esp. que renferme ce G. est une des Mousses les plus singulières que l'on connaisse; sa tige, presque nulle, ne forme qu'une sorte de tubercule couvert de petits poils, qui ont été reconnus par Brown pour des feuilles avortées. Elles sont sans nervures, réticulées et divisées en segments capillaires. Le pédicelle est rude, long d'un centimètre environ, tuberculeux, entouré à sa base par les restes d'une gaîne très-courte. La capsule est posée sur une apophyse étroite et arrondie. Elle est oblique, plane supérieurement, convexe et renflée en dessous. Toute la pl. est d'un rouge orangé ou brunâtre. Elle habite toute l'Europe et jusque sur les bords de la mer Caspienne. Elle croît le plus souvent sur le bois pourri, quelquefois sur la terre, comme nous l'avons observé dans les environs de Paris. De Candolle en a indiqué dans le Supplément de la Flore française une variété qui devra peut-être former une espèce distincte. La capsule est plus allongée et verte même à la maturité.

BUXO ET **BUXUS.** BOT. S. de Buis.

BUZARD OU **BUSARD.** OIS. Esp. du G. Faucon.

BYBLIDE. *Byblis.* BOT. G. de la fam. des Droséracées, Pentandrie Monogynie, L., formé par Salisbury qui lui assigne pour caractères : un calice à cinq sépales; cinq pétales; cinq étamines à anthères marquées de deux fossettes poreuses; un style; un stigmate bilobé; une capsule biloculaire, monosperme. La B. liniflore est une pl. herbacée de la Nouvelle-Hollande, à feuilles linéaires poilues et glanduleuses ; les fleurs sont d'un bleu assez vif.

BYNNI. POIS. S. de Cyprin Benny.

BYRRHE. *Byrrhus.* INS. Coléoptères pentamères ; G. établi par Linné, et subdivisé depuis en plusieurs autres. Celui des Byrrhes, tel que nous l'adoptons ici, appartient à la fam. des Clavicornes, et a pour caractères : antennes courtes, grossissant peu à peu, vers leur extrémité, ou terminées en une massue perfoliée de quatre à cinq articles ; quatre palpes filiformes, presque en masse; tête enfoncée dans le prothorax; élytres dures, convexes et sans rebords, recouvrant des ailes membraneuses, très-développées; pattes entièrement contractiles, comprimées, avec les tarses de cinq articles filiformes; corps ovoïde, presque globuleux. Les Byrrhes, par la forme générale de leur corps, ressemblent assez aux Dermestes, aux Sphéridies et aux Anthrènes; mais les caractères fournis par les antennes suffisent pour les en distinguer. — La larve de ces Insectes a été récemment observée par Waudouer qui l'a rencontrée sous la Mousse, aux environs de Nantes ; sa tête est grosse, son corps est étroit et allongé, les deux derniers anneaux ont plus d'étendue que ceux qui précèdent; le premier ou celui du prothorax présente supérieurement une plaque cornée, très-grande.

Les Byrrhes, confondus par Degéer avec les Dermestes, et par Geoffroy avec les Cistèles, se trouvent très-communément dans les champs, dans les bois, sur le sable; ils volent assez facilement; au moindre danger, ils feignent d'être morts, et contractent leurs membres qui présentent une organisation telle que le tarse est reçu dans un sillon de la jambe, celle-ci dans une rainure de la cuisse, et cette dernière dans un enfoncement de la poitrine ; les antennes sont également logées entre les cuisses des pattes antérieures, et la tête se trouve alors profondément enfoncée dans le prothorax. Ce G. est assez nombreux. Quelques esp. se rencontrent en France; parmi elles nous citerons le B. Pilule, *B. Pilula,* L., Fab., ou la Cistèle satinée de Geoffroy. Il sert le type au genre.

BYRRHIENS. *Byrrhii.* INS. Fam. de l'ordre des Coléoptères pentamères, établi par Latreille, et renfermant les G. Anthrène, Throsque, Byrrhe, Chélonaire, Escarbot, Nosodendre, Elmis, Dryops, Hétérocère, Géorisse. Ces G., compris dans la fam. des Clavicornes et rapportés au grand G. Byrrhe de Linné, ont pour caractères communs : pattes appliquées totalement ou en grande partie sur les côtés de la poitrine, lorsque l'Animal les contracte; sternum du prothorax presque toujours dilaté à son extrémité supérieure, et servant d'appui à la bouche; antennes plus grosses au bout; corps ovoïde.

BYRRIOLA. OIS. S. de Bouvreuil commun.

BYRSOCARPE. *Byrsocarpus.* BOT. Ce G. nouveau que Schumacher rapproche des Xanthoxylons, appartient à la Décandrie Pentagynie; il est caractérisé ainsi : calice à cinq divisions; corolle à cinq pétales ; péricarpe coriace, charnu, à une valve, déhiscent par une suture longitudinale, monosperme. Ce G. suivant son auteur renfermerait deux esp. *B. Coccineus* et *puni-*

ceus, qui diffèrent très-peu l'une de l'autre, et moins encore de certains Xantoxylons, auxquels vraisemblablement le nouveau G., quoique formé sur la côte de Guinée, sera quelque jour réuni.

BYRSONIME. *Byrsonima*. BOT. Richard père a établi ce G. dans la fam. des Malpighiacées pour quelques esp. de Malpighies, qui diffèrent des autres par leurs pétales inégaux, leurs stigmates filiformes et subulés, et par leur fruit qui est une drupe renfermant un noyau à trois loges monospermes. Ce G. se compose des esp. suivantes : *Malpighia crassifolia*, Aublet; *M. mourela*, Aub.; *M. spicata*, Cav.; *M. altissima*, Aub.; *M. verbascifolia*, Aub.; *M. lucida*, Swartz; *M. coriacea*, Sw.; *M. rufa*, Poiret, et en outre de neuf esp. nouvelles, décrites par Kunth, dans le cinquième volume des *Nova Genera*, publié par Humboldt et Bonpland.

BYSSE. *Byssus*. BOT. Ce nom a été donné par Linné, à des Cryptogames filamenteuses ou pulvérulentes, dans lesquelles on ne distinguait aucun organe de reproduction : la plupart des esp. pulvérulentes ont été depuis rangées dans la fam. des Lichens, et forment le G. *Lepraria*; d'autres ont été rapportées à des G. de la fam. des Conferves ou à des Arthrodiées; enfin celles qui restent dans la fam. des Mucédinées ont été divisées en plusieurs G., et quelques auteurs, tels que Persoon, ont entièrement abandonné le nom de *Byssus*, ne conservant plus ce mot que pour la section des Byssoïdes. Nous croyons cependant devoir conserver le G. Byssus tel que Link et Nées l'ont défini. Il correspond exactement au G. que Persoon a nommé *Hypha*, dans sa Mycologie européenne, et que Rebentisch avait appelé *Hyphasma*. Tous ces Byssus sont composés de filaments délicats, fins, rameux, opaques, continus, rampants, déliquescents lorsqu'on les touche ou qu'on les expose à l'air et à la lumière. Tous croissent dans les lieux sombres et humides où la lumière ne pénètre jamais, tels que les souterrains et les galeries des mines, les caves, les puits, etc. Ils sont presque tous de couleur blanche et d'une structure extrêmement délicate. L'esp. la plus commune est le *B. bombycina*. Elle forme dans les mines, de larges touffes d'un blanc éclatant, composées de filaments plus fins que la soie la plus belle.

BISSOCAULON. BOT. G. nouveau, fondé dans la fam. des Algues, par Montagne, pour une Cryptogame découverte par l'infortuné Bertero dans l'île de Fernandez, sur la côte du Chili. Caractères : réceptacle composé de filaments entrecroisés et couchés, formant une membrane d'abord gélatineuse, se plissant, se crispant ensuite, se desséchant enfin et se hérissant alors de filaments qui portent des sporidies presque globuleux, verdâtres, attachés aux aisselles des flocons membraneux. Le *B. niveum* a ses premiers rameaux étendus, rayonnants, plus longs que ceux qui leur succèdent, et qui sont aussi plus rapprochés entre eux. Les flocons d'où naissent les filaments sporidifères sont blancs. On le trouve sur les écorces des arbres, parmi les Mousses qui l'accompagnent; il paraît être très-abondant en avril et mai.

BYSSOCLADIUM. BOT. Link a fondé ce G. dans ses Observations sur les Champignons (*Berlin. Magaz.*, 1815, p. 56); mais il nous paraît différer à peine des *Sporotrichum* du même auteur; il le caractérise ainsi : filaments rayonnants, décumbants, rameux, mais non entrecroisés, couverts de sporules épars. Ce caractère ne diffère en effet de celui des *Sporotrichum* qu'en ce que les filaments rayonnent régulièrement sans s'entrecroiser, et de celui des *Himantia* que par la présence des sporules. Link en indique deux esp. : l'une qu'il nomme *Byssocladium candidum*, vient sur les feuilles mortes et sur le bois pourri; l'autre, qu'il appelle *Byssocladium fenestrale*, est le *Conferva fenestralis* de Roth, qu'Agardh rapporte aussi au G. *Conferva*. Elle croît sur les vitres des appartements humides et chauds, des serres chaudes, etc.

BYSSOIDES. *Byssoideæ*. BOT. Persoon désigne, sous ce nom, toute la fam. des Mucédinées; Link place parmi ses *Byssoideæ* la plus grande partie des G. de cette fam.; enfin Nées donne ce nom à une des tribus de l'ordre des Mucédinées. Cette opinion nous paraît la plus naturelle, mais cependant nous croyons devoir retrancher de la tribu des Byssoïdes quelques G. qui forment la section des *Byssi disjuncti* de Nées, et qui nous paraissent avoir plus de rapport avec d'autres G. de la même fam. La tribu des Byssoïdes peut alors être caractérisée ainsi : filaments continus ou articulés, ne présentant pas de sporules extérieures, mais dont les articulations se séparent quelquefois et paraissent remplacer les sporules.

† BYSSOÏDES ÉPIPHYTES.

Hélicomyces, Nées; *Erineum*, Link; *Rubigo*, Link.

†† BYSSOÏDES CONTINUES, ou articulées seulement vers l'extrémité.

Dematium, Pers.; *Byssus*, Link; *Racodium*, Pers.; *Athelia*, Pers.; *Ozonium*, Link; *Amphitrichum*, Nées; *Acrotamnium*, Nées; *Hélicosporium*, Link.

On devra vraisemblablement rapporter à cette section les G. suivants, qui ne sont encore que fort imparfaitement connus : *Himantia*, Pers.; *Xyglostroma*, Link.; *Rhizomorpha?* Pers.

††† BYSSOÏDES ARTICULÉES, MONILIFORMES.

Torula, Link; *Monilia*, Link; *Alternaria*, Nées; *Geotrichum*, Link; *Oidium*, Link; *Acrosporium*, Nées; *Alysidium*, *Hormicium*, Kunze.

BYSSOLITE. MIN. *V.* AMIANTHOÏDE.

BYSSOMIE. *Byssomia*. MOLL. G. de Lamellibranches, proposé par Cuvier, dans sa fam. des ENFERMÉES, pour des Mollusques lithophages et byssifères, dont le type est le *Mytilus pholadis*. Leach a fait aussi, d'une esp. très-voisine, un nouveau G. sous le nom de *Phaleobia*. Mais ces deux genres ne peuvent être conservés; les esp. dont il s'agit appartenant au G. Saxicave de Fleuriau de Bellevue, ainsi que Lamarck, Schweigger et Turton l'ont pensé.

BYSSYS. MOLL. C'est une touffe de filaments, qui sort des valves de plusieurs Lamellibranches des G. Houlette, Lime, Peigne, Jambonneau, Moule, Modiole, Perne, Marteau, Avicule, Tridacne et Saxicave, soit par le milieu soit par le bout de la coquille. Ces filaments leur servent à s'attacher et à se fixer aux corps sous-marins. Le Byssus de la Tridacne est très-fort et tendineux, comme on le conçoit bien, à raison de la grosseur de cette Coquille qui va jusqu'à peser plusieurs

quintaux. Celui des Saxicaves, qui vivent dans l'intérieur des pierres, est très-court. Le Byssus des autres G. est plus ou moins fin; mais celui des Jambonneaux ou Pinnes marines égale la soie; aussi l'industrie s'en est-elle emparée depuis longtemps. C'est en Sicile surtout qu'on en fait plusieurs ouvrages tricotés, tels que des bas, des gants. On en fabrique aussi des draps d'un brun fauve et brillant, recherchés pour leur moelleux et leur finesse. On en a vu de fort beaux à l'exposition de l'an IX, sortant des fabriques de Décretot. Cependant cette branche d'industrie ne saurait être que fort rétrécie, par la rareté de la matière première, et à cause du prix moins élevé des draps en laine. Pour filer le Byssus dont les filaments sont bruns, déliés, longs de six pouces au moins, on le laisse quelques jours dans une cave, afin de l'amollir et de l'humecter; puis on le peigne pour en séparer la bourre; on le file ensuite comme de la soie.

Aristote a appelé la Pinne marine la Coquille portesoie; il regardait son Byssus comme propre à être filé. Il paraît qu'on s'en est servi autrefois plus qu'à présent, lorsque la soie était rare ou inconnue. Il ne faut pas croire, malgré que les Grecs et les Latins aient connu le Byssus des Pinnes marines, que le Byssus dont on faisait des habits sacerdotaux chez les Hébreux fût celui dont il est question. Les anciens avaient donné ce nom à des substances végétales, et c'est sans doute par analogie que, plus tard, on a ainsi nommé les fils des Jambonneaux. Les Mollusques byssifères ont un organe qui remplace le pied dont il est une sorte de rudiment, et avec lequel ils filent le Byssus. Cet organe est musculeux, conique, creusé d'un sillon longitudinal jusqu'à sa base, où se trouve l'orifice du canal excréteur de la matière des fils, que sépare une glande particulière, située au même endroit.

BYSTROPOGON. *Bystropogon*. BOT. G. de la fam. des Labiées et de la Didynamie Gymnospermie, établi par l'Héritier pour quelques pl. exotiques confondues d'abord avec les G. Menthe, Melisse, Ballote, Cataire, etc. Les Bistropogons ont pour caractères : un calice tubuleux, à cinq dents aristées, garni de poils à son orifice; une corolle à deux lèvres : la supérieure bifide, l'inférieure à trois lobes, dont l'intermédiaire plus grand; quatre étamines inégales et écartées les unes des autres. On distingue parmi les esp. qui toutes sont exotiques :

B. PLUMEUX, *B. plumosum*, l'Hérit., *Mentha plumosa*, L., arbrisseau originaire des Canaries. Ses feuilles sont ovales, pétiolées, dentées en scie, tomenteuses et blanchâtres, surtout à leur face inférieure. Ses fleurs forment une sorte de panicule dichotome à l'extrémité supérieure des ramifications de la tige.

B. PONCTUÉ, *B. punctatum*, l'Hérit., des Canaries; cette esp. se distingue par ses feuilles plus petites, glabres, ponctuées; par ses fleurs qui forment des sortes de capitules ou d'épis globuleux. Ces deux esp. craignent le froid; on doit les rentrer dans l'orangerie aux approches de l'hiver. Une esp. nouvelle, *B. graveolens*, a été trouvée à Java par le docteur Blume; elle a la tige rameuse, les feuilles ovales, presque cordées au bas de la tige; les fleurs sont portées sur des pédoncules axillaires.

BYSTROPOGUE. BOT. S. de Bystropogon.

BYTHINE. *Bythinus*. INS. Coléoptères dimères; G. établi par Leach aux dépens de celui des Psélaphes. Caractères : antennes claviformes : les premier et deuxième articles très-variables; palpes maxillaires un peu plus longues que la tête : la première très-petite, sphérique, la deuxième arquée, en massue, la troisième et dernière sécuriforme et dilatée en dedans; corselet cordiforme, très-convexe, avec une impression transversale, demi-circulaire à sa partie postérieure; élytres convexes et fortement ponctuées. L'auteur décrit deux esp., le *B. securiger* ou le *Pselaphus securiger* de Reichenbach, et le *B. curtisii*, qu'il a trouvées en Angleterre. Aubé en cite dix autres dans les ann. de la Soc. entomologique, vol. 2, p. 507).

BYTHOSCOPE. *Bythoscopus*. INS. G. d'Hémiptères de la fam. des Cicadaires, distrait par Germar du G. *Jassus* de Fabricius, à cause de l'extrême brièveté du vertex, et de l'insertion des ocelles, dans l'hypostomate. Du reste le bec est composé de deux articles dont le premier très-court et recouvert, à sa base, par le chaperon qui est arrondi et coriace; le labre est presque nul, et les antennes ont la forme d'une soie très-menue, avec le premier article à peine plus épais que les autres. Le corps est oblong, la tête grande, transverse, arrondie en devant; le corselet est petit, transversal, un peu relevé sur les bords; l'écusson grand, triangulaire et pointu; les élytres sont inclinées, guère plus longues que l'abdomen; les jambes allongées, dentelées, terminées par un tarse à trois articles. Les *Jassus lanio*, *fulgidus*, etc., de Fab. font partie du G. Bythoscope.

BYTOWNITE. MIN. Substance minérale de l'ordre de celles dites terreuses, qui a été découverte dans les environs de Bytown, dans le haut Canada, par Holmes, de Montréal. Ce minéral est d'un gris bleuâtre clair, doué d'un éclat vitreux, translucide, amorphe, à texture granulaire; sa cassure est en partie unie, en partie cristalline; sa pesanteur spécifique est de 2,8, et sa dureté de 6; il devient friable et blanc, mais sans se fondre, par l'action du chalumeau; il est composé de Silice 47,56; Alumine 29,64; Chaux 09,06; Soude 07,60; Peroxide de fer 03,97; Eau 02,17.

BYTTNÉRIACÉES. *Byttneriaceæ*. BOT. Cette fam., établie par Brown, fait partie d'un ordre très-naturel de familles, qui se compose des Malvacées et des Tiliacées de Jussieu, des Sterculiacées de Ventenat, et des Chlénacées de Du Petit-Thouars. Les G. qu'il y a d'abord indiqués, sont le *Byttneria* qui a donné son nom à la fam., l'*Abroma*, le *Lasiopetalum* et le *Commersonia*. Gay, dans un travail récent, publié dans le septième volume des Mémoires du Muséum, a établi deux sections dans cette fam., savoir : 1° les *Byttnériacées vraies*, qui ont les pétales irrégulièrement conformés et creusés en forme de corne, etc., et les *Lasiopétalées* dont les pétales sont en forme d'écailles simples, ou manquent entièrement. Dans la première section, il range les G. *Theobroma*, *Ayenia*, *Abroma*, *Byttneria*, *Guazuma* et *Commersonia*. Il place dans la seconde les G. *Seringia*, *Thomasia*, *Lasiopetalum*, *Guichenotia* et *Keraudrenia* : les deux premiers sont des démembrements du G. *Lasiopetalum* de Smith; les

deux derniers sont entièrement nouveaux. D'après ce qui précède, on voit que la fam. des Byttnériacées se compose principalement, outre les G. nouveaux, de pl. d'abord placées parmi les Malvacées, tels que *Abroma, Guazuma, Theobroma, Ayenia* et *Byttneria*. Le caractère principal qui les éloigne des Malvacées, c'est la présence d'un endosperme dans la graine, au centre duquel est situé l'embryon. Exposons maintenant les caractères généraux de la fam. des Byttnériacées, après quoi il nous sera plus facile de faire connaître les différences qui existent entre cette famille et celles auprès desquels on l'a placée.

Les Byttnériacées sont des arbres, des arbustes, ou, ce qui est plus rare, des pl. herbacées; leurs feuilles sont simples, alternes, entières ou lobées, accompagnées à leur base de deux stipules foliacées, souvent très-grandes, mais qui manquent dans quelques genres. Les fleurs offrent diverses inflorescences; elles sont tantôt en cime, tantôt en grappes, ou bien solitaires; leurs pédoncules sont axillaires, opposés aux feuilles ou terminaux. Il est à remarquer que beaucoup de Byttnériacées sont couvertes de poils étoilés. Les fleurs sont en général hermaphrodites; dans plusieurs G., chacune d'elles est accompagnée d'une écaille simple ou tripartie qui est immédiatement appliquée contre le calice. Celui-ci est monosépale, persistant, le plus souvent coloré et comme pétaloïde, à cinq divisions profondes, qui, avant leur épanouissement, présentent une estivation valvaire. La corolle, qui manque dans quelques G., se compose de cinq pétales hypogynes, distincts les uns des autres à leur base, tantôt ayant la forme d'une simple écaille, tantôt irrégulièrement conformés, creusés en corne ou en gouttière. Le nombre des étamines est généralement de cinq ou de dix; quelquefois elles sont plus nombreuses; mais, presque constamment, elles ne sont pas toutes fertiles. Les filets sont soudés par leur base, et forment une sorte de tube découpé supérieurement en autant de lanières qu'il y a d'étamines. Quand il n'y a que cinq étamines, elles sont toutes fertiles; s'il en existe dix, cinq sont fertiles, et dans les cinq autres, les anthères manquent; dans les vraies Byttnériacées, les filets des étamines stériles sont élargis et comme pétaloïdes; dans les Lasiopétalées de Gay, ils sont grêles et semblables à ceux des étamines fertiles. Ces filets sont toujours persistants. L'ovaire est tantôt sessile, tantôt pédicellé. Il offre de trois à cinq loges, et est relevé extérieurement d'un égal nombre de côtes, séparées par des sillons profonds. Dans chaque loge, on trouve deux ou plusieurs ovules redressés, insérés à l'angle interne de chaque loge. Quelquefois il n'existe qu'un seul style et qu'un seul stigmate; mais ordinairement on observe autant de styles que de loges dans l'ovaire. Le fruit est une capsule souvent hérissée de poils à son extérieur, présentant trois ou cinq loges, très-rarement une seule par l'avortement des autres; chaque loge offre deux ou plusieurs graines. Cette capsule s'ouvre en trois ou cinq valves sans laisser au centre une columelle, comme dans les Malvacées; quelquefois elle se sépare en cinq carpelles qui s'ouvrent par la suture que l'on observe sur chacun d'eux. Les graines offrent un endosperme charnu, dans l'intérieur duquel se trouve un embryon axillaire dressé, ayant les cotylédons plans. Les G. *Ayenia* et *Theobroma* sont dépourvus d'endosperme, et leurs cotylédons sont chiffonnés, caractères qui les rapprochent des Malvacées.

La fam. des Byttnériacées, caractérisée de la sorte, se compose de onze G. que l'on peut diviser en deux sections, ainsi que nous l'avons précédemment indiqué. Ces deux sections sont les vraies Byttnériacées et les Lasiopétalées. Elles comprennent chacune les G. suivants :

1° Byttnériacées vraies.

Pétales irrégulièrement creusés; filaments des étamines stériles, plans et dilatés :

— *Byttneria*, L. — *Commersonia*, Forster. — *Ayenia*, L. — *Abroma*, Jacquin. — *Theobroma*, L. — *Guazuma*, Plumier, ou *Bubroma*, Schreb., Willd.

2° Lasiopétalées, Gay.

Pétales squammiformes ou nuls; filaments des étamines stériles, filiformes et semblables à ceux des étamines fertiles.

Seringia, Gay. — *Lasiopetalum*, Gay. — *Guichenotia*, Gay. — *Thomasia*, Gay. — *Keraudrenia*, Gay.

La fam. des Byttnériacées doit être placée à côté des Malvacées, des Sterculiacées et des Tiliacées. Indiquons rapidement les caractères qui la distinguent de ces trois fam. : 1° les Byttnériacées diffèrent des Malvacées par leurs pétales non soudés à la base, par leurs étamines en nombre défini, par leurs anthères biloculaires, tandis qu'elles sont toujours uniloculaires dans les vraies Malvacées, ainsi que l'a fait remarquer Kunth; par leurs graines munies d'un endosperme et de leurs cotylédons plans; 2° des Sterculiacées par l'unité d'ovaire, la présence presque constante des pétales, etc., et la déhiscence des carpelles qui, dans les Sterculiacées, s'ouvrent par une suture longitudinale en une seule valve, tandis que dans celles des Byttnériacées qui sont munies de carpelles, chacun d'eux s'ouvre en deux valves; 3° des Tiliacées par leurs étamines monadelphes et en nombre défini.

Depuis peu de temps, Kunth a publié une nouvelle circonscription des Byttnériacées et du groupe de fam. auprès desquelles elles ont été placées. Cet excellent observateur, remarquant le peu de différence qui existe entre les Sterculiacées de Ventenat et les Byttnériacées de Brown, et de plus entre ces dernières et les Hermanniées de Jussieu, les réunit en une seule fam. à laquelle il conserve le nom de Byttnériacées. Chacune de ces fam. devient alors, pour lui, une section de sa vaste tribu des Byttnériacées. D'après l'extension donnée par Kunth aux caractères de la fam. qui nous occupe, on voit qu'elle est destinée à remplir le vide qui existe entre les Malvacées d'une part et les Tiliacées de l'autre, et qu'elle comprend tous les genres qui, ayant les étamines soudées et monadelphes, ont leur embryon à cotylédons plans, renfermé dans un endosperme charnu. Dans le même ouvrage, Kunth réunit aussi aux Byttnériacées les G. *Dombeya*, *Pentapetes*, *Ruizia*, etc. qui ont également leur embryon endospermique, caractère qui les éloigne des Malvacées, et en forme une section qu'il nomme Dombeyacées. Par ce moyen, la fam. des Byttnériacées de Kunth se trouve partagée en cinq sec-

tions qui contiennent les G. suivants : 1re section. STERCULIACÉES, *Sterculia*, Lin.; *Southwellia*, Salisbury; *Heritiera*, Aiton, ou *Balanopteris*, Gartner. 2e section. BYTTNÉRIACÉES VRAIES. Outre les G. que nous avons mentionnés, Kunth y place le G. *Glossostemon* de Desfontaines. 3e section. LASIOPÉTALÉES. Cette section renferme les G. établis par Gay. 4e section. HERMANNIÉES, *Hermannia*, L.; *Mahernia*, L.; *Melochia*, L.; *Mougeotia*, Kunth; *Waltheria*, L. 5e section. DOMBEYACÉES, *Dombeya*, Cavanilles; *Assonia*, Cav.; *Ruizia*, Cav.; *Astrapæa*, Lindley; *Pentapetes*, L.; *Pterospermum*, Schreber; *Kydia?* Roxburg; *Hugonia?* L.; *Melhania?* Forsk.; *Brotera?* Cavanilles.

BYTTNÉRIE. *Byttneria*. BOT. Ce G., type de la fam. des Byttnériacées, se distingue par les caractères suivants : son calice est à cinq divisions très-profondes; sa corolle formée de cinq pétales irréguliers, onguiculés à leur base, un peu dilatés au-dessus et terminés supérieurement en une longue corne; l'androphore est partagé en cinq lobes au sommet, et c'est entre chacun de ces lobes que sont attachées les cinq étamines fertiles qui sont didymes et presque sessiles. L'ovaire est sessile, environné par l'urcéole des filets staminaux; il offre cinq côtes et cinq loges qui contiennent chacune deux ovules. Le style est simple, terminé par un stigmate lobé. Le fruit est une capsule à cinq loges souvent hérissée de pointes plus ou moins acérées; elle s'ouvre naturellement en cinq valves. Toutes les esp. de Byttnéries sont des arbustes ou des arbrisseaux qui croissent naturellement dans les parties les plus chaudes du nouveau continent. Leurs tiges sont souvent armées d'aiguillons; leurs feuilles sont alternes et munies à leur base de deux stipules; leurs fleurs sont portées sur des pédoncules axillaires ou oppositifoliées. On en trouve aujourd'hui environ une douzaine d'esp. décrites dans les auteurs. Quelques-unes sont cultivées dans nos serres; telles sont : la B. à feuilles ovales, *B. ovata*, Lamk., originaire du Pérou, d'où elle a été envoyée par Joseph de Jussieu; ses rameaux sont anguleux et armés d'aiguillons; ses feuilles sont ovales, glabres, assez petites, dentées en scie; ses fleurs sont blanchâtres ou purpurines, pédonculées, réunies au nombre de trois à six à l'aisselle des feuilles. — La B. à feuilles cordiformes, *B. cordata*, Lamk. Elle vient des environs de Lima; ses feuilles sont cordiformes, pétiolées, pendantes, dentées en scie; ses fleurs sont disposées en sertules ou ombelles simples et pédicillées, à l'aisselle des feuilles supérieures.

BYTURE. *Byturus*. INS. Coléoptères pentamères; fam. des Clavicornes. G. établi par Latreille, et ayant pour caractères : second article des antennes plus grand que le troisième; élytres recouvrant presque entièrement l'abdomen. — Le premier de ces caractères éloigne les Bytures des Nitidules, avec lesquelles ils ont beaucoup de rapports; le second sert à les distinguer des Cerques. Latreille les réunit aux Nitidudes, parce qu'ils ont, comme elles, les trois premiers articles des tarses courts, larges ou dilatés, garnis de brosses en dessous, et le quatrième très-petit. Ces Insectes se trouvent au printemps, sur les fleurs, dans les arbres pourris. — Le B. tomenteux, *B. tomentosus*, ou *Dermestes tomentosus*, Fab., qui est le même que le Dermeste velours jaune de Geoffroy, sert de type au G., et se rencontre communément aux environs de Paris; le *Dermestes obscurus*, Fab., paraît appartenir aussi à ce G.; il a été représenté par Panzer sous le nom de *Dermestes picipes*.

BYZÈNE. *Byzena*. CRUST. G. établi par Raffinesque, dans l'ordre des Décapodes, fam. des Brachyures, et qui ne paraît pas différer essentiellement des Penées. Les six pieds antérieurs sont didactyles; les palpes mandibulaires relevées et foliacées; le test ferme et couvert de tubercules aigus. Raffinesque ne décrit qu'une seule esp., *B. scabra;* elle se trouve dans les eaux de la Sicile.

FIN DU TOME PREMIER.

